

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

III

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, ANNOTÉE, AUGMENTÉE D'UNE VIE DE ROHRBACHER, DE CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES, DE DISSERTATIONS ET CONTINUÉE JUSQU'EN 1900

Par Monseigneur **FÈVRE**

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.
S. ÉPIPHANE, l. I, c. v, *Contre les Hérésies*.

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.
S. AMBR., *In Psalm.* XL, n. 30.

TOME TROISIÈME



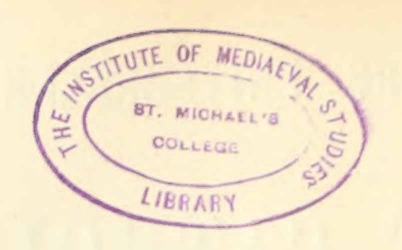
PARIS

LIBRAIRIE LOUIS VIVÈS

13, RUE DELAMBRE, 13

—

1901


THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE
LIBRARY

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE VINGT-TROISIÈME

Jésus-Christ

« Dans le principe était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et le Verbe était Dieu.

» Lui était le principe avec Dieu.

» Toutes choses ont été faites par lui, et sans lui il n'a été fait rien de ce qui a été fait.

» En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise.

» Il y eut un homme envoyé de Dieu : son nom était Jean. Cet homme vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas lui-même la lumière, mais il était pour rendre témoignage à la lumière.

» Il y avait la lumière véritable, qui éclaire tout homme venant dans ce monde. Il était dans ce monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. Il est venu dans son propre héritage, et les siens ne l'ont point reçu. Tous ceux cependant qui le reçurent, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu ; à ceux qui croient en son nom, qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.

» Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique du Père plein de grâce et de vérité (1). »

C'est ainsi que commence son Évangile ou son récit de la bonne nouvelle, le disciple bien-aimé du Sauveur, l'apôtre saint Jean. Il avait reposé sur le cœur de son maître, lorsqu'au dernier souper il institua le mystère de son amour ; pendant son exil dans l'île de Patmos, les cieux s'étaient ouverts à son regard prophétique ; mais lorsqu'il écrit son Évangile, la Divinité elle même semble se dévoiler à lui. On compare les quatre évangélistes aux quatre être symboliques, qui, dans Ezéchiel, forment le char mystérieux de l'Eternel : l'homme paraît l'emblème de saint Matthieu, qui commence par la généalogie humaine du Christ ; le lion, l'emblème de saint Marc, qui commence par la voix de celui qui crie dans le désert ; le bœuf, animal de sacrifice, l'emblème de saint Luc, qui commence par le sacrifice de Zacharie ; l'aigle, l'emblème de saint Jean, qui, par son vol hardi, s'élève au-dessus de toutes les créatures, jusque dans le sein de la Divinité, qu'il semble contempler à l'œil nu. Un philosophe platonicien, ayant lu les premières paroles de cet aigle divin, s'écria qu'elles méritaient d'être écrites en lettres d'or, et exposées aux lieux les plus apparents dans toutes les églises (2). Combien plus précieusement ne devons-nous pas les écrire et les méditer dans nos âmes !

Premières paroles de Moïse, racontant la création du monde : *Dans le principe Dieu créa le ciel et la terre ;* premières paroles de saint Jean, racontant la génération du Verbe éternel : *Dans le principe était le Verbe.* Ces trois paroles : *Dans le principe créa Dieu*, et ces trois autres : *Dans le principe était le Verbe*, se correspondent visiblement. La première, *dans le principe*, est la même dans Moïse et dans saint Jean.

(1) Joan., I, 1-14.

(2) August., *De civit. Dei*, l. X, c. XXIX.

Nous avons vu, avec les saints Pères, que la première parole de Moïse, [illegible], a trois sens également vrais : dans le principe ou le commencement des temps ; dans le principe ou le commencement des choses ; dans le principe ou le Verbe éternel, Dieu créa le ciel et la terre.

Nous voyons, avec les saints Pères encore, que la première parole de saint Jean, *dans le principe*, a les trois sens également vrais : dans le principe ou le commencement des temps ; dans le principe ou le commencement des choses ; dans le principe ou dans le Père *était le Verbe* (1).

Le Père est le principe du Fils, parce que le Fils procède du Père ; le Père et le Fils sont le principe du Saint-Esprit, parce que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Notre âme, étant faite à l'image de Dieu, nous offre une certaine ressemblance de cette Trinité adorable. Elle est, elle se connaît, elle s'aime ; elle se connaît, parce qu'elle est ; sa connaissance, son idée, sa parole intérieure, son verbe, procèdent de son être ; elle s'aime, parce qu'elle est, et qu'elle se connaît ; son amour procède de son être et de sa connaissance. Et son être, et sa pensée, et son amour, quoique réellement distincts, sont substantiellement la même chose, la même âme. Et cette pensée qui procède de l'être y demeure cependant ; et cet amour qui procède de l'être et de la pensée demeure dans l'un et dans l'autre. Et nous ne comprenons pas ce mystère ; mais il nous fait comprendre que, si nous ne pouvons nous comprendre nous-mêmes, nous ne devons pas nous étonner de ne pouvoir comprendre Dieu.

Le Père est le principe générateur du Fils, qui lui est coéternel ; le Fils est le principe créateur du monde, qui est produit dans le temps. La puissance de notre âme est le principe de notre pensée, qui en est distincte et inséparable ; notre pensée est le principe des œuvres que nous réalisons au dehors, sur le modèle qui est notre pensée même. Aussi, le même apôtre appelle-t-il le Verbe divin *le principe [illegible] Dieu* (2) [illegible] dehors. C'est dans ce principe, suivant le saint docteur, que Dieu a créé le ciel et la terre.

Outre ce sens plus élevé que les Pères de l'Eglise reconnaissent en la première parole de Moïse et de saint Jean, il en est encore un ou deux autres également dignes d'attention. Moïse a dit : *Dans le principe*, c'est-à-dire, dans le commencement des temps et des choses, [illegible] au contraire : *Dans le principe* [illegible] commencement [illegible]. Il n'y a [illegible] pas, car au commencement des temps, lorsque le ciel et la terre furent créés, *le Verbe était* ; il ne commençait pas, [illegible] le faisait pas, *il était*. Et ce qui était [illegible], la parole intérieure, la pensée [illegible], l'intelligence [illegible] la pensée éternelle [illegible] de Dieu.

[illegible] *était en Dieu, avec Dieu* [illegible], comme étant en Dieu une personne, et [illegible] que ce Dieu [illegible]. Et cette personne était une personne divine ; [illegible] : Dieu en Dieu, Dieu de Dieu, engendré de Dieu, subsistant en Dieu. [illegible] Il est ainsi, dit saint Paul (3).

[illegible] *le Verbe, était dans le principe avec Dieu*. Remontez au commencement de toutes choses [illegible] plus loin que vous pouvez ; allez au commencement du genre humain, *il était*. Allez au premier jour lorsque Dieu dit : Que la lumière soit, *il était*. Remontez. Elevez-vous avant tous les jours au-dessus de ce premier jour ; lorsque tout était [illegible], *il était*. Lorsque les anges furent créés dans la vérité en laquelle Satan et ses sectateurs ne demeurèrent point, *il était*. Au commencement, avant tout ce qui a pris commencement, *il était*. Il était seul, en son Père, auprès de son Père, au sein de son Père. [illegible] Et qu'était-il ? qui le pourrait dire ? qui nous racontera, qui nous expliquera sa génération ? *il était* : car, comme son Père, il est ce qui est ; il est le parfait ; il est l'existant, le subsistant, l'être même. Mais qu'était-il ? Qui le sait ? On ne sait rien autre chose sinon qu'il était, c'est-à-dire qu'il était, mais qu'il était engendré de Dieu, subsistant en Dieu, c'est-à-dire qu'il était Dieu et qu'il était Fils.

Toutes choses ont été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait de tout ce qui a été fait. Concevons, si nous pouvons, la différence de celui qui était, d'avec tout ce qui a été fait. Quelle immense distance de ces deux choses ! *Il était*, c'est ce qui convient au Verbe ; *a été fait*, c'est ce qui convient à la créature. Il était donc comme celui par qui devait être fait tout ce qui a été fait, et sans qui rien n'a été fait de tout ce qui a été fait. « En lui, dit saint Paul, ont été créées toutes choses, et celles qui sont dans les cieux, et celles qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les trônes, soit les dominations, soit les principautés, soit les puissances ; toutes choses ont été créées par lui et pour lui ; il est avant toutes choses, et toutes choses ont en lui leur ensemble (4). » *Sans lui rien n'a été fait*. Sans lui : un autre faisait donc avec lui, et il faisait avec un autre. Cet autre est son Père ; [illegible] (5). Il est la sagesse éternelle [illegible] son sein, qui a été conçue et enfantée avant les collines, qui est avec lui, avec lui ordonne

(1) Clem. Alex. [illegible] ; Orig. [illegible] Simplicien. Aug. [illegible] l. VI, c. [illegible] t. 15-16. — (3) Joan., v. 19.

[illegible] — (2) Apoc., III, 14. — (3) Rom., IX, 5. — (4) Coloss. [illegible]

et arrange tout, se joue en sa présence, et se délecte par la facilité et la variété de ses desseins et de ses ouvrages (1). De là, dans Moïse, cette parole du Père au Fils et à l'Esprit-Saint, parole d'égal à égal : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance (2). »

En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes. On appelle vie dans les plantes, croître, pousser des feuilles, des boutons, des fruits. Que cette vie est grossière ! qu'elle est morte ! On appelle vie : voir, goûter, sentir, aller deçà et delà, comme on est poussé. Que cette vie est animale et muette ! On appelle vie : entendre, connaître, se connaître soi-même, connaître Dieu, le vouloir, l'aimer, vouloir être heureux en lui, l'être par sa jouissance : c'est la véritable vie. Mais quelle en est la source ? Qui est ce qui se connaît, qui s'aime soi-même, et qui jouit de soi-même, si ce n'est le Verbe ? En lui était donc la vie. Mais d'où vient elle, si ce n'est de son éternelle et vive génération ? Sorti vivant d'un Père vivant, dont il a lui-même prononcé : *Comme le Père a la vie en soi, il a aussi donné à son Fils d'avoir la vie en soi* (3). Il ne lui a pas donné la vie comme tirée du néant ; il lui a donné la vie de sa vive et propre substance ; et, comme il est source de vie, il a donné à son Fils d'être une source de vie. Aussi cette vie de l'intelligence est *la lumière qui éclaire tous les hommes*. C'est de la vie de l'intelligence, de la lumière du Verbe, qu'est sortie toute intelligence et toute lumière (4).

Cette lumière de vie a lui dans le ciel, dans la splendeur des saints, sur les montagnes, sur les esprits élevés, sur les anges ; mais elle a voulu luire parmi les hommes, devenus ténèbres par le péché. Elle-même, cette lumière et sagesse éternelle nous dit : « Sortie de la bouche du Très-Haut, née avant toutes les créatures, c'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais, et qui ai couvert toute la terre comme d'un nuage. J'ai habité dans les lieux très-hauts, et mon trône est dans une colonne de nuées. Seule j'ai parcouru le cercle des cieux, pénétré la profondeur des abîmes, marché sur les flots de la mer ; je me suis assise dans tous les lieux de la terre et parmi tous les peuples ; j'ai possédé l'empire sur toutes les nations. Mais au milieu de tout cela, j'ai cherché un lieu de repos, j'ai cherché en l'héritage de qui je demeurerais. Alors le Créateur de l'univers m'a dit : Habitez dans Jacob, soyez l'héritage d'Israël (5). »

Il y a dans ce verset de saint Jean, *en lui était la vie*, une variété de ponctuation, qui se trouve non-seulement dans nos exemplaires, mais encore dans ceux des Pères. Plusieurs d'eux ont lu : *Ce qui a été fait était vie en lui : Quod factum est in ipso vita erat.* Recevons toutes les lumières que l'Évangile nous présente. Nous voyons ici que tout, et même les choses inanimées qui n'ont point de vie en elles-mêmes, était vie dans le Verbe divin, par son idée et par sa pensée éternelle. Ainsi un temple, un palais, qui ne sont qu'un amas de bois et de pierres, où rien n'est vivant, ont quelque chose de vivant dans l'idée et dans le dessein de leur architecte. Tout est donc vie dans le Verbe, qui est l'idée sur laquelle le grand architecte a fait le monde. Tout y est vie, parce que tout y est sagesse. Tout y est sagesse, parce que tout y est ordonné et mis en son rang. L'ordre est une espèce de vie de l'univers. Cette vie est répandue sur toutes ses parties, et leur correspondance mutuelle entre elles et dans leur tout est comme l'âme et la vie du monde matériel, qui porte l'empreinte de la vie et de la sagesse de Dieu (6).

En lui donc, dans le Verbe, tout est vie, tout est lumière, tout est intelligence. Là est la vraie intelligence, la vraie lumière, la vraie vie des hommes. C'est là cette lumière véritable qui illumine tout homme venant en ce monde. C'est par son irradiation dans nos âmes que chacun de nous devient effectivement raisonnable. Toutes les vérités, de quelque ordre qu'elles soient, de quelque part qu'elles nous viennent, et par suite, toutes les sciences, sont des rayonnements de cette lumière une et infinie. « Toutes choses procèdent d'un seul Verbe, dit un pieux auteur, toutes choses parlent ce Verbe unique ; et c'est là le principe qui nous parle, lorsque nous comprenons et que nous jugeons droitement (7). » L'univers entier, ayant été fait par lui et pour lui, est un livre où il parle sans cesse à nos yeux. Le livre des saintes Écritures est un autre univers, où il nous parle plus clairement encore. Mais surtout son Église est un livre, est un univers, où il nous parle non plus un langage muet et inanimé, mais une parole vivante et efficace, qui pénètre jusqu'au fond de l'âme. Toujours le Verbe était dans le monde, par son essence, comme créateur, car le monde a été fait par lui, et c'est lui qui le soutient par un mot de sa puissance. Cependant, le monde ne l'a pas connu. Les patriarches, les prophètes, les justes l'ont connu, et ont cru à lui, ont espéré en lui, l'ont aimé. Mais le monde en général ne l'a pas connu : ce monde qui, suivant l'Apôtre, gît tout entier dans le mal ; ce monde duquel un auteur païen a dit : « Se laisser corrompre et corrompre à son tour, voilà ce qui s'appelle le monde (8). » La lumière a lui jusque dans ces ténèbres, mais ces ténèbres ne l'ont point comprise, ou plutôt, les hommes, aveuglés par leurs passions, n'ont pas voulu la comprendre, ils lui ont préféré leurs ténèbres, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. A la lueur de la lumière divine, ils voyaient bien ce qui était mieux, ils l'approuvaient même, et cependant ils suivaient ce qui était pis. Au milieu de la gentilité, quelques-uns de ceux qui

(1) Prov., VIII, 22 etc. — (2) Gen., I, 26. — (3) Joan., V, 26. — (4) Bossuet, *Élévat. sur les mystères.* — (5) Eccli., XXIV, 5-13. — (6) Bossuet, *Élévat.*, etc. — (7) *De Imitat. Christi*, l. I, c. III. — (8) Tacit., *Germ.* : *Corrumpere et corrumpi sæculum vocatur.*

s'appelaient philosophes non-seulement ont vu bien des vérités importantes à la clarté de cette lumière qui luit dans les ténèbres, ils ont même entrevu le Verbe dont cette lumière est un resplendissement. On en trouve la preuve dans leurs livres, dit saint Augustin (1). En effet, nous avons vu que, suivant Héraclite, ce qui constitue la raison individuelle, c'est sa participation à la raison commune et divine ; que cette raison commune n'étant autre chose que le tableau de l'ordre universel, toutes les fois que nous empruntons à la mémoire commune, nous possédons la vérité ; et, quand nous n'interrogeons que notre raison individuelle, nous tombons dans l'erreur (2). Il est difficile de ne pas reconnaître en ces paroles la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde. Nous avons vu que, d'après Platon, Dieu a fait le monde suivant le modèle qui est dans son intelligence. Modèle exemplaire, idée parfaite, éternelle, toujours la même. Toutes choses y sont d'une manière plus vraie et plus réelle qu'en elles-mêmes. Là elles sont intelligibles, éternelles, immuables comme Dieu ; ici elles sont imparfaites, temporelles, continuellement variables. L'homme ne connait donc parfaitement la vérité qu'à mesure que son intelligence communique avec l'intelligence divine, et qu'elle y contemple les types éternels de toutes choses. La connaissance expérimentale des créatures dans leur existence propre ne produit qu'une science de second ordre, parce que cette existence n'a par elle-même rien de fixe, ni de stable, mais qu'elle est dans un changement continuel (3). Ces hommes connaissaient donc Dieu, ainsi que l'observe saint Paul, ils connaissaient même un peu son Verbe ; ils étaient donc bien inexcusables, ainsi que dit le même apôtre, de n'avoir point glorifié Dieu comme Dieu, de ne l'avoir point confessé courageusement devant les hommes, mais de s'être évanouis dans leurs raisonnements jusqu'à prostituer leurs adorations à des dieux que les hommes avaient faits. La lumière luit dans les ténèbres ; mais les ténèbres, que dis-je ? ceux mêmes qui étaient des lumières ne l'ont point comprise, ne l'ont point embrassée avec amour, n'ont pas voulu la suivre comme la règle souveraine de toute leur vie.

Il est venu chez soi, dans son propre bien, dans Jacob ; il y est apparu aux patriarches, il y a parlé par les prophètes ; il s'y est préfiguré dans toutes les cérémonies de la loi, dans tous les sacrifices ; mais les siens mêmes, les enfants d'Israël, les Juifs, ne l'ont pas reçu généralement avec une foi vive ; ils se glorifiaient de sa loi, et ils le [illegible] par la transgression de sa loi. [illegible] son nom, et [illegible] pour la nature [illegible] qui l'ont reçu [illegible] tous ceux qui l'ont reçu, comme Abraham et David dans le peuple, [illegible] comme Jobab dans la race d'Esaü, comme Melchisédech avec la race de Chanaan, il peut donner le pouvoir de devenir enfants de Dieu, enfants et héritiers de Dieu, frères et cohéritiers de son Fils unique et son Verbe éternel. Ce sont ceux qui ont cru en son nom, au nom du Fils, au nom du Verbe, qui ont cru, qui ont espéré en son nom, en sa puissance, en sa miséricorde, en sa rédemption, en sa venue ; qui, avec Abraham, avec beaucoup de rois et de prophètes, ont désiré voir son jour, et qui, dans cette attente, l'ont aimé de tout leur cœur et de toute leur âme : ceux-là sont nés de lui, non pas de la consanguinité du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme ; non pas de la génération charnelle de Jacob, d'Esaü, ou de Chanaan ; mais de Dieu, mais d'une ineffable participation à la nature divine, participation infiniment au-dessus de toute créature et qu'on appelle grâce.

Et le Verbe a été fait chair, il s'est fait homme ; il a pris la nature humaine, non-seulement quant à sa portion la plus noble, l'âme, mais encore dans ce qu'elle a de plus bas, le corps, la chair avec toutes ses faiblesses. *Et il a habité parmi nous*, non plus comme jadis parmi les enfants d'Israël, d'une manière invisible ou figurative, dans la nuée du sanctuaire, sur le propitiatoire de l'arche sainte ; mais visiblement et corporellement comme un d'entre nous, de manière à être vu de nos yeux, ouï de nos oreilles, touché de nos mains. *Et nous avons vu sa gloire*, nous l'avons vue spécialement sur le Thabor : Moïse et Élie y étaient dans la gloire avec lui, mais sa gloire surpassait infiniment la leur ; nous y avons vu sa gloire comme celle du Fils unique, gloire que lui témoigna le Père, quand il dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ; écoutez-le. » *Et il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité*, non plus comme parmi Jacob, plein d'une majesté terrible, qui faisait trembler la terre, fumer la montagne, éclater la foudre, et dire à tout le peuple : [illegible] de grâce, de bonté, de douceur, d'amour, d'humilité, de modestie ; non plus enveloppé d'ombres et de figures, mais plein de vérité, mais la vérité même. Tout en lui est vrai : vraie âme, vraie chair, vrai homme, vrai Dieu, vraie naissance, vraie passion, vraie mort, vraie résurrection. Ses paroles sont vérité et vie. Les ombres mêmes, les figures, les promesses de la loi, s'accomplissant en lui, deviennent vraies. [illegible] La loi a été donnée par Moïse, la loi, la règle, la vérité ; mais la vérité impérieuse, mais la règle menaçante, mais la loi de crainte. Le Verbe fait chair ayant habité parmi nous, plein de grâce et de vérité, nous avons tous reçu de sa plénitude grâce sur grâce [illegible] grâce et vérité en nous par le Verbe fait chair.

(1) *In Joan. ev.*, tract. 2, n. 4. — (2) Liv. XX

(3) Platon. *Republ.*, L. VII.

Le Verbe fait chair s'est montré parmi nous plein de grâce et de vérité jusque dans son saint précurseur. Si le soleil de justice avait apparu soudain dans toute sa splendeur, il nous aurait éblouis : il envoie devant lui une douce aurore qui l'annonce. *Il y eut un homme envoyé de Dieu, son nom était Jean. Il vint en témoignage, pour témoigner de la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais pour rendre témoignage à la lumière.* On le voit, c'est l'aube, c'est l'aurore, qui peu à peu dissipe les ténèbres et dispose nos yeux à contempler le soleil levant. Cet homme lui-même était annoncé depuis quatre cent cinquante ans. *Me voici*, avait dit l'Eternel par le dernier des prophètes, *me voici, envoyant mon ange, et il préparera la voie devant ma face. Et aussitôt viendra à son temple le dominateur que vous cherchez et l'ange de l'alliance que vous désirez. Le voici qui vient, dit Jéhovah-Sabaoth* (1)

Un archange avait dit à Daniel, en Babylone, que les temps étaient fixés à soixante-dix semaines d'années pour abolir la prévarication, finir les péchés, expier l'iniquité, amener la justice éternelle, accomplir la vision et la prophétie, et oindre le Saint des saints. Il avait ajouté que, depuis l'ordre pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Messie, le prince, il y aurait soixante-neuf semaines, ou quatre cent quatre-vingt-trois ans (2). Ces années s'accomplissaient. Le même archange est envoyé pour annoncer que le précurseur du Messie va naître, et bientôt après le Messie lui-même.

Dans le temps que le sceptre était sorti de Juda, et que, malgré Juda, il avait passé entre les mains d'un Iduméen ; par conséquent, dans le temps où, suivant la prophétie de Jacob, le Messie, le Christ devait venir. « Dans les jours d'Hérode, roi de Judée, il y eut un sacrificateur, nommé Zacharie, de la famille d'Abia, et sa femme était d'entre les filles d'Aaron, et elle avait nom Elisabeth. Tous deux étaient justes devant Dieu, marchant dans tous les commandements du Seigneur d'une manière irrépréhensible. Et ils n'avaient point d'enfants parce qu'Elisabeth était stérile, et tous deux étaient avancés en âge. Or, Zacharie remplissant les fonctions du sacerdoce, devant Dieu, dans le rang de sa famille, il arriva par le sort, selon ce qui s'observait parmi les prêtres, que ce fut à lui d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir les parfums. Cependant toute la multitude du peuple priait au dehors, à l'heure où les parfums se brûlaient. Or, l'ange du Seigneur lui apparut, debout à la droite de l'autel des parfums. Et Zacharie, le voyant, fut troublé, et la crainte le saisit. Mais l'ange lui dit : Ne crains point, Zacharie, parce que ta prière est exaucée ; et ta femme Elisabeth t'enfantera un fils, et tu l'appelleras du nom de Jean. Et il te sera joie et allégresse, et plusieurs se réjouiront en sa naissance. Car il sera grand devant le Seigneur; il ne boira ni vin ni liqueur enivrante, et il sera rempli du Saint-Esprit, dès le sein de sa mère. Et il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur, leur Dieu. Et il marchera devant lui, dans l'esprit et la vertu d'Elie, afin de convertir les cœurs des pères aux enfants, et les incrédules à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

» Et Zacharie dit à l'ange : D'où connaîtrai-je ceci ? car je suis vieux et ma femme est avancée en âge. Et l'ange répondant, lui dit : Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu, et je suis envoyé pour te parler et t'annoncer ces bonnes nouvelles. Et voilà que tu seras muet, et tu ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as point cru à mes paroles, qui seront accomplies en leur temps. Et le peuple attendait Zacharie, et il s'étonnait qu'il demeurât si longtemps dans le temple. Mais quand il fut sorti, il ne pouvait leur parler, et ils connurent qu'il avait eu une vision dans le temple; car il la leur faisait entendre par signes, et il demeura muet. Et il arriva, quand les jours de son ministère furent accomplis, qu'il retourna en sa maison. Or, après ces jours-là, Elisabeth, sa femme, conçut, et elle se cacha durant cinq mois, disant : Parce que le Seigneur a fait ainsi pour moi, dans les jours où il m'a regardée, pour effacer mon opprobre d'entre les hommes(3).»

Tout annonce un enfant extraordinaire. Le père, la mère, descendent l'un et l'autre d'une illustre famille, de la famille d'Aaron. Leurs noms mêmes semblent indiquer quelque chose de divin ; Zacharias, mémoire de l'Eternel ; Elisabeth, Dieu du serment. Ils sont tous deux avancés en âge, comme Abraham et Sara ; Elisabeth est stérile, comme la mère d'Isaac et de Samuël. Le père est sacrificateur d'une des vingt-quatre classes ou familles sacerdotales, en lesquelles David avait partagé tous les descendants d'Aaron, afin qu'ils servissent à leur tour dans le temple. Ce qui les relève encore plus tous deux, ils sont justes, non-seulement devant les hommes, mais devant Dieu, fidèles à observer tous ses commandements. C'est dans le temple même qu'un fils leur est annoncé, c'est dans le sanctuaire, au pied de l'autel, où l'encens s'élève devant le Saint des saints. C'est un ange qui l'annonce, un archange qui a nom Gabriel ou *force de Dieu*, parce qu'il est envoyé pour annoncer de grandes choses. Cet enfant se nommera Jean ou plein de grâce. Il sera grand devant l'Eternel, rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère, dès avant sa naissance ; il convertira dans Israël un grand nombre, réconciliera les pères avec les enfants, les enfants avec les pères, et préparera au Seigneur-Dieu, devant lequel il marche dans l'esprit et la vertu d'Elie, un peuple disposé à le recevoir. Le père qui doute un instant, non de la puissance de Dieu, mais de la mission divine du personnage qui lui parle, est rendu sourd et muet

(1) Malach., III, 1. — (2) Dan., IX

(3) Luc, I, 5-25.

jusqu'à ce que tout s'accomplisse ; il sera un signe de plus, pour exciter l'attention du peuple fidèle et le préparer aux merveilles qui vont suivre. Devenue féconde dans sa stérile vieillesse, la mère se cache de joie et de pudeur. Une joie nouvelle, un miracle plus grand révéleront son bonheur.

Ce miracle est le prodige que l'Eternel avait annoncé par Isaïe à la maison de David. « Adonaï lui-même vous donnera un signe ; voici la Vierge concevant et enfantant un fils, et elle appellera son nom Emmanuel ou *Dieu-avec-nous* (1). »

« Au sixième mois depuis qu'Elisabeth eut conçu, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, qui avait nom Nazareth, à une Vierge, que venait d'épouser un homme nommé Joseph, de la maison de David, et le nom de la Vierge était Marie (2). »

Ce n'est plus dans Jérusalem la ville royale, ni dans le temple qui en faisait la grandeur, ni dans le sanctuaire qui en est la partie la plus sacrée, ni parmi les exercices les plus saints d'une fonction toute divine, ni à un homme aussi célèbre par sa vertu que par la dignité de sa charge et par l'éclat de sa race sacerdotale, que ce saint ange est envoyé cette fois. C'est dans une ville de Galilée, province des moins estimées, dans une petite ville dont il faut dire le nom à peine connu. C'est à la femme d'un homme qui, comme elle, était à la vérité, de la famille royale, mais réduit à un métier mécanique. Ce n'était pas une Elisabeth, dont la considération de son mari faisait éclater la vertu. Il n'en était pas ainsi de la femme de Joseph, qui était choisie pour la mère de Jésus : femme d'un artisan inconnu, d'un pauvre menuisier, l'ancienne tradition nous apprend qu'elle gagnait elle-même sa vie par son travail. Ce n'est point la femme d'un homme célèbre, et dont le nom fût connu : *elle avait épousé un homme nommé Joseph ; et on l'appelait Marie*. Ainsi l'extérieur de cette seconde ambassade de l'ange est bien moins illustre que l'autre. Mais voyons le fond, et nous y trouverons quelque chose de bien plus relevé (3).

« Et l'ange, étant entré chez elle, dit : Je vous salue, ô pleine de grâce ! le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes ! »

Ce discours, qui commence par une humble salutation, est d'un ton beaucoup plus haut que celui qui fut adressé à Zacharie. On commence par dire à celui-ci : *Ne craignez point*, et, votre prière est exaucée. Mais ce qu'on annonce à Marie, elle ne pouvait pas même l'avoir demandé, tant il y avait de sublimité et d'excellence. Marie, humble, retirée, petite à ses yeux, ne pensait pas seulement qu'un ange la pût saluer, et surtout par de si hautes paroles. Aussi, « dès qu'elle les entend, dès qu'elle voit celui qui les lui adresse, elle est troublée : elle pense à ce que pouvait être cette salutation.

« Et l'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez du nom de Jésus. Il sera grand, et on l'appellera le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trone de David, son père ; et il régnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin (4). »

Non, jamais annonce plus glorieuse ne pouvait être faite à une mortelle ! Ne craignez point, vous avez trouvé grâce devant Dieu, vous concevrez et enfanterez un fils ; vous l'appellerez Jésus, sauveur, parce qu'il sauvera le monde, parce qu'il écrasera la tete du serpent, parce qu'en lui seront bénies toutes les nations de la terre. Il sera grand, il est la grandeur même ; on l'appellera le Fils du Très-Haut, Jéhovah-Dieu. Dieu lui donnera le trône de David, son père : ce trône que David ne voyait en esprit, lorsqu'il disait : *Jehovah a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.* Il régnera sur la maison de Jacob, non plus quelques siècles, mais tous les siècles, mais éternellement ; et son règne n'aura ni fin, ni borne, il s'étendra sur toutes les nations d'une extrémité du monde à l'autre. Et ce Sauveur, ce longtemps attendu, ce Roi éternel, ce Fils du Très Haut sera votre fils. Quelle gloire ! quelle dignité ! quel bonheur ! Que va répondre celle qui est bénie entre toutes les femmes ?

« Or, Marie dit à l'ange : Comment se fera ceci, puisque je ne connais point d'homme ? »

Elle était fiancée à Joseph, elle était son épouse, et elle dit : « Je ne connais point d'homme, ou je ne connais pas le mien : c'est-à-dire : J'ai fait vœu de n'en point connaître. J'ai fait vœu de demeurer vierge ; mon époux le sait, et y a consenti. » Ainsi l'ont entendu les Pères, ainsi faut-il l'entendre. Autrement la difficulté qu'elle oppose n'en eût pas été une, ce qu'on lui annonçait pouvant s'accomplir naturellement. Mais l'Emmanuel, devant naitre d'une vierge, avait inspiré à Marie, dès son enfance, de consacrer sa virginité à Dieu. En meme temps, pour qu'elle ne fût pas exposée aux soupçons injurieux des hommes, cette virginité est confiée sous le voile sacré du mariage, à la garde d'un époux vierge. Voilà pourquoi Marie hésite. On lui annonce qu'elle sera la mère de Dieu : mais elle a promis à Dieu de demeurer vierge ; elle ne voudrait pas [illegible] d'être sa vierge très-pure. Son amour de la virginité tient en suspens le ciel et la terre, l'incarnation du Verbe éternel et la rédemption des hommes.

« Et l'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Tres-Haut vous couvrira de son ombre ; et c'est pourquoi la chose sainte qui naîtra de vous sera nommée le Fils de Dieu. Et voilà qu'Elisabeth, votre cousine, a elle-même conçu un fils dans

(1) Isaïe, VII, 14. — (2) Luc, I, 26 et 27.

(3) Bossuet, *Élévation*. — (4) Luc, I, 30-33.

sa vieillesse, et ce mois est le sixième pour celle qui était appelée stérile. Car rien n'est impossible à Dieu. »

Ainsi la toute-puissance de Dieu concilie tout dans Marie, et la pureté virginale, et la maternité divine. Elle sera mère sans cesser d'être vierge : le Saint Esprit, auteur de sa pureté, viendra en elle et la rendra encore plus pure. Le Très-Haut la couvrira de sa vertu ; et ce Fils, que toujours il engendre dans son sein avec une pureté infinie, il l'engendrera avec la même pureté dans le sein de Marie.

« Et Marie dit alors : Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. »

C'est cet humble consentement qu'attendaient les trois personnes de l'adorable Trinité : le Père éternel, pour lui communiquer l'honneur ineffable d'engendrer, dans le temps, celui qu'il engendre de toute éternité ; le Fils, pour prendre dans son sein virginal la chair innocente qu'il devait immoler sur la croix ; le Saint-Esprit, pour opérer en elle le plus étonnant de tous les mystères. C'est ce jour, c'est ce moment qu'attendaient depuis tant de siècles nos premiers parents, Adam et Eve, pour voir enfin la réparation de leur faute.

Que la Providence est admirable dans ses conseils ! L'ouvrage de notre corruption commence par Eve, l'ouvrage de la réparation par Marie ; la parole de mort est portée à Eve, la parole de vie à la sainte Vierge ; Eve était vierge encore et Marie est vierge ; Eve encore vierge avait son époux, et Marie la Vierge des vierges, avait son époux ; la malédiction est donnée à Eve, la bénédiction à Marie : Vous êtes bénie entre toutes les femmes ; un ange de ténèbres s'adresse à Eve, un ange de lumière parle à Marie ; l'ange de ténèbres veut élever Eve à une fausse grandeur, en lui faisant affecter la divinité : « Vous serez comme des dieux, » lui dit-il ; l'ange de lumière établit Marie dans la véritable grandeur par une sainte société avec Dieu : le Seigneur est avec vous, » lui dit Gabriel; l'ange des ténèbres, parlant à Eve, lui inspire un dessein de rébellion : « Pourquoi est-ce que Dieu vous a commandé de ne point manger de ce fruit si beau ? » l'ange de lumière, parlant à Marie, lui persuade l'obéissance : « Ne craignez point, Marie, lui dit il, et rien n'est impossible au Seigneur. » Eve croit au serpent, et Marie à l'ange : « de telle sorte, dit Tertullien, une foi pieuse efface la cause d'une téméraire crédulité, et Marie répare, en croyant à Dieu, ce qu'Eve a ruiné en croyant au diable (1). » Enfin, pour achever le mystère, Eve, séduite par le démon, est contrainte de fuir devant la face de Dieu, et Marie, instruite par l'ange, est rendue digne de porter Dieu : Eve nous ayant présenté le fruit de mort, Marie nous présente le fruit de vie, « afin, dit saint Irénée, que la Vierge Marie fût l'avocate de la vierge Eve (2). »

Des chrétiens dévoyés se scandalisent de notre dévotion envers Marie. Les aveugles ! qui donc le premier nous en a donné l'exemple ? qui donc a commencé le premier à honorer cette vierge sans tache ? Est-ce une bonne femme entraînée par la simplicité de son cœur ? est-ce une mère tendre qui, voyant son enfant en péril, s'avisa la première d'implorer la mère de Jésus, dans la douce illusion qu'étant mère elle-même, elle s'intéresserait à son affliction maternelle ? est-ce un moribond aux prises avec la mort, qui, le premier, réclama la Mère de douleur pour l'assister dans sa dernière agonie? Non; c'est un personnage bien plus grand et plus étonnant. Qui donc? un Père de l'Eglise, un apôtre de Jésus-Christ, un prophète inspiré de l'Esprit-Saint? C'est plus encore. C'est, non un faible mortel, non un habitant de cette terre d'exil, mais un habitant du ciel; c'est plus qu'un saint Père, plus qu'un apôtre, plus qu'un prophète : c'est un de ces esprits purs qui voient Dieu continuellement face à face, une de ces intelligences célestes qui, nuit et jour, debout devant le trône du Trois-fois-Saint, chantent sans fin ses louanges éternelles. C'est un ange du Très-Haut, et un ange non pas des rangs inférieurs, mais un des chefs puissants de la milice céleste, un des princes de la cour du Roi des rois, qui, déjà, plusieurs siècles auparavant, avait annoncé à Daniel la fin des maux et le Sauveur des hommes; en un mot c'est l'ange Gabriel.

Et dans cette circonstance ce prince des armées du Seigneur présente-t-il le premier ses hommages à la Vierge sainte? Est-ce lorsqu'elle entra triomphante au ciel le jour de sa glorieuse assomption, lorsque les portes éternelles s'ouvrirent devant elle, comme devant la reine des anges et des hommes? Non, c'est lorsqu'elle vivait encore dans la retraite, inconnue au monde et à elle-même ; lorsqu'elle était encore cachée dans la maison de ses humbles parents. C'est là, dans une pauvre cabane, que ce puissant archange descend du haut des cieux pour honorer le premier cette Vierge pudique et timide, le premier célébrer ses louanges, le premier lui adresser cette salutation respectueuse : « Je vous salue, ô vous qui êtes pleine de grâce : le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes ! »

Ensuite, ce bienheureux archange vient-il par hasard ou en son propre nom ? — Il était envoyé de Dieu, nous répond l'Evangile. Il vient comme ambassadeur du Très-Haut, au nom de tous les anges et de tous les archanges, au nom de tous les trônes et de toutes les dominations, au nom de toutes les principautés et de toutes les puissances, au nom de tous les chérubins et de tous les séraphins. Que dis-je, il vient au nom de la très-sainte et adorable Trinité. C'est au nom du Dieu en trois personnes et de tous les habitants du ciel, qu'il salue si respectueusement cette Vierge

(1) *De carne Christi*, c. 17. (2) *Cont. hæres.*, l. V, c. XIX ; Bossuet, *Sermons*.

d'Israël, cette fille d'Adam. C'est Dieu lui-même, avec ses anges, qui nous donne le premier l'exemple d'honorer la plus pure des vierges.

Et pourquoi ce messager du Tout-Puissant est-il envoyé à cette humble fille de Nazareth ? — O ciel ! ô terre ! soyez dans l'étonnement. C'est pour traiter avec elle de l'exécution de cet éternel dessein qui devait réparer le passé, le présent et l'avenir ; étonner les anges, les hommes et les démons ; consoler la terre, lui rouvrir le ciel et confondre l'enfer. Pour traiter avec elle de l'accomplissement de cette promesse de miséricorde, qui faisait l'unique espérance d'Adam et d'Eve dans leur chute, l'unique objet de tous les désirs des patriarches et des prédictions des prophètes, l'attente générale de toutes les nations, la joie du ciel, la terreur des démons ; pour traiter avec elle de l'incarnation du Fils de Dieu et de la rédemption des hommes. Je dis, pour en traiter avec elle et y obtenir son consentement. En effet, nous l'avons vu, lorsque le céleste ambassadeur lui expose l'objet de sa mission, et lui annonce qu'elle concevrait dans ses chastes entrailles et qu'elle enfanterait le Sauveur du monde, elle hésite, elle délibère, elle oppose comme un obstacle la virginité qu'elle a promise à Dieu. Il faut que l'archange lui assure de sa part que, par un miracle unique de sa toute-puissance, elle deviendrait mère sans cesser d'être vierge. Ce n'est qu'alors qu'elle consent à l'honneur incomparable de la maternité divine ; ce n'est qu'alors que s'accomplit l'incarnation du Verbe et notre rédemption à tous.

Et maintenant on osera nous dire que nous honorons trop la sainte Vierge ! Mais qui donc l'honore plus, de nous ou de Dieu ? Le Père a une prérogative incommunicable, celle d'engendrer éternellement son Fils ; il la communique néanmoins à Marie qui l'engendrera temporellement. Le Fils de Dieu sera véritablement son fils, elle sera véritablement sa mère. Pour opérer ce prodige l'Esprit-Saint vient en elle, l'inonde de toutes ses grâces, se fait son époux. Voilà comme Dieu l'honore. Nous, au contraire, que faisons-nous pour elle ? que faisons-nous avec toutes nos louanges, tous nos cantiques, toutes nos fêtes ? N'est-ce pas de nous représenter, comme nous pouvons, d'une manière imparfaite, grossière peut-être, l'honneur incompréhensible que Dieu lui fait, de nous en réjouir avec elle et d'en bénir l'adorable Trinité.

On nous reprochera de lui témoigner trop de confiance et d'amour ! Mais que lui témoignait donc le Fils de Dieu ? quel nom lui donnait-il ? n'est-ce pas un nom qui n'est que confiance [illegible] soumission, le doux nom de mère ? Ne lui a-t-il pas été soumis les trente ans de sa vie cachée, comme le fils le plus tendre ?

Nous blâmera-t-on d'implorer son assistance dans l'affaire de notre salut ? Mais Dieu lui-même ne nous en donne-t-il pas l'exemple ? Quand il s'est agi de la rédemption générale des hommes, n'a-t-il pas sollicité, pour ainsi dire, le consentement de la vierge de Nazareth ? Et s'il lui a donné une si grande part au fond même de l'œuvre, lorsqu'elle gémissait encore avec nous dans cette vallée de larmes, quelle part ne lui donnera-t-il pas aux suites de cette œuvre, maintenant qu'elle règne auprès de son Fils, assise sur un trône de grâce et de miséricorde ! Ah ! si le ciel attend le consentement de son humilité, avec quelle confiance la terre n'espérera-t-elle pas dans la puissante intercession de sa charité ?

Mais comment saura-t-elle nos prières ? Comme elle a su la volonté de Dieu ; un ange lui en porte le message. Eh ! ce même Dieu n'a-t-il pas commis de ses anges sur chacun de nous ; ne leur a-t-il pas ordonné de nous garder dans toutes nos voies ; de nous porter même dans leurs mains, de peur que nous ne heurtions le pied contre la pierre ? Combien plus ne s'empresseront-ils pas de porter nos prières à leur reine et à la nôtre, afin qu'elle y joigne ses prières et que nous obtenions de son adorable Fils de le voir à jamais avec elle et avec eux !

Non, non ; que l'on médite avec foi et avec amour ce que l'Evangile nous apprend de la sainte Vierge, et l'on ne s'étonnera plus de notre dévotion envers elle ; l'on ne s'étonnera plus de nous voir fêter avec tant de joie et de piété tous les événements de sa vie. L'on ne s'étonnera plus que nous appellions sa conception miraculeuse, parce que, d'après une pieuse tradition venue d'Orient et répandue dans toutes les églises, Dieu la donna par miracle à son père saint Joachim et à sainte Anne, sa mère, qui était stérile. L'on ne s'étonnera même plus que, sans que l'Eglise, notre mère, nous ordonne de le croire, mais par là seul qu'elle nous le permet, nous croyions généralement que Marie a été conçue sans péché ; que son fils étant Dieu éternel et l'aimant comme sa mère, avant même qu'elle fût, il l'a dispensée de la loi commune, séparée de la contagion universelle, et prévenue par sa grâce contre la colère qui nous poursuit dès notre origine ; qu'il a ainsi pleinement accompli en elle ce qu'il avait dit au serpent : « Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne, et celle-ci t'écrasera la tête. » Cette femme par excellence est Marie, la race de cette femme est Jésus. L'inimitié, l'opposition de la Mère et du Fils pour le serpent est la même, existant dès toujours ; dans le Fils, c'est un effet de la nature ; dans la Mère, un effet de la grâce. L'on ne s'étonnera plus que nous célébrions la nativité de cette Vierge bienheureuse, comme l'aurore du jour de la rédemption, comme les premiers rayons du soleil de justice. L'on concevra sans peine [illegible] pieuse tradition et ce que l'Evangile nous laisse [illegible] ciel de tant de faveurs, Marie fut présentée au temple dès sa première enfance ; qu'elle y

consacra sa virginité à Dieu et y fut nourrie sous ses ailes, comme un temple vivant où son Fils devait habiter.

Quels effets admirables la voix seule de Marie peut opérer dans les cœurs, la suite de l'Evangile va nous l'apprendre.

« En ces jours-là, Marie se levant, s'en alla en toute hâte vers les montagnes, dans une ville de Juda. » On croit que c'est Hébron, ville sacerdotale de cette tribu. Là étaient les tombeaux des patriarches. C'est là qu'Abraham, Isaac et Jacob avaient tant de fois reçu de Dieu l'assurance que, dans un de leur race, seraient bénies toutes les nations de la terre.

« Et elle entra dans la maison de Zacharie et salua Elisabeth. Et il arriva que, quand Elisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en son sein, et Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit; et elle s'écria à haute voix, et dit : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de vos entrailles ! Et d'où me vient ceci, que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? car voici que dès la voix de votre salutation est parvenue à mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein. Et bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ; car elles s'accompliront les choses qui vous ont été dites par le Seigneur (1). »

Après l'ange Gabriel, envoyé de Dieu, voilà donc sainte Elisabeth ou plutôt le Saint-Esprit qui l'inspire, qui nous apprend à louer et à bénir Marie. Et les choses mêmes la louent encore plus. A la seule voix de son salut ou de sa paix, Jean est sanctifié, Jean tressaille de joie dans le sein de sa mère ; à la seule voix de son salut ou de sa paix, Elisabeth est remplie du Saint-Esprit et reconnaît la mère de son Seigneur. Sans doute c'est Jésus, caché dans les chastes entrailles de Marie, qui opère toutes ces merveilles, mais il les opère à la voix de Marie. Oh ! que je m'unisse bien vite à l'ange et à Elisabeth, pour dire avec eux : Je vous salue, Marie ! je vous salue, je vous félicite, je vous bénis, je vous aime. Je vous salue, ô pleine de grâce, et qui remplissez de votre plénitude ceux qui ont le bonheur de vous entendre. Le Seigneur est avec vous, le Seigneur est dans vous, le Seigneur est à vous. Vous êtes bénie par dessus toutes les femmes, chérie par-dessus toutes les mères, exaltée par-dessus toutes les reines. Et béni, loué, aimé, adoré à jamais est le fruit de vos entrailles, Jésus, votre Dieu et le nôtre, votre Sauveur et le nôtre, votre amour et le nôtre. O Marie, notre mère, que la douce voix de votre salutation et de votre paix retentisse souvent aux oreilles de notre cœur, afin que nous aussi nous soyons sanctifiés, afin que nous aussi nous tressaillions d'une sainte joie, afin que nous aussi nous soyons remplis de l'Esprit-Saint !

« Et Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur ; et mon esprit est ravi de joie en Dieu, mon Sauveur : parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante ; car voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse. Parce qu'il a fait en moi de grandes choses, celui qui est puissant : et son nom est Saint. Et sa miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent. Il a déployé la force de son bras : il a dissipé les orgueilleux dans les pensées de leur cœur. Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles. Il a rempli de biens ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches les mains vides. Il a pris en sa protection Israël, son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde, ainsi qu'il a parlé à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours (2). »

Apprenons ici à connaître et à imiter Marie. Elle avait entendu un archange lui dire : « La chose sainte qui naîtra de vous s'appellera le Fils du Très-Haut : » elle ne répondit autre chose, sinon qu'elle était la très-humble servante du Seigneur. L'Esprit révèle à Elisabeth la gloire incompréhensible de Marie ; cette sainte admire la dignité incomparable de sa personne : « D'où me vient ce bonheur, s'écrie-t-elle, que la Mère de mon Dieu m'honore de sa visite ? » Elle préconise le miracle de sa voix : » A peine la voix de votre salutation a-t-elle retenti à mes oreilles, que l'enfant que je porte dans mon sein a tressailli de joie. « Elle la félicite sur sa foi vive : « Oh ! que vous êtes bienheureuse d'avoir cru avec une docilité si prompte ; car elles s'accompliront certainement les hautes merveilles que le Seigneur vous a dites. » Voilà de grandes et magnifiques louanges, et louanges véritables, inspirées par le Saint-Esprit même. Mais Marie n'en garde rien pour elle ; sa pieuse humilité rapporte tout à Dieu, dont elle célèbre les infinies miséricordes. « Vous, répond-elle, vous glorifiez la Mère du Seigneur, mais mon âme glorifie le Seigneur lui seul. Vous dites qu'au son de ma voix votre enfant a tressailli de joie ; mon esprit a tressailli aussi d'une grande allégresse, mais en Dieu, mon Sauveur, mon Jésus. Vous m'appelez bienheureuse, parce que j'ai cru ; mais cette foi et ce bonheur ne sont qu'un effet de la miséricorde du Seigneur, qui a regardé favorablement la bassesse de sa servante. Et voilà pourquoi toutes les générations m'appelleront la bienheureuse. C'est celui qui est puissant par lui-même qui m'a fait ces grandes choses : c'est lui dont le nom est la sainteté même. Sa miséricorde ne s'arrête point à moi elle s'étend de race en race sur tous ceux qui le craignent. Il fera ce qu'il a déjà fait. Il déploiera la puissance de son bras, il dissipera les superbes il déposera les grands, il exaltera les humbles, il rassasiera les affamés, il renverra dans l'inanition les riches, il recevra favorablement son serviteur Israël ; il se souviendra pour lui de ses anciennes miséricordes, des promesses qu'il a faites à Abraham et à sa postérité : miséricordes, promesses qui sont sans

(1) Luc, I, 39-45.

(2) Luc, I, 46-55.

repentance; miséricordes, promesses qui subsistent à jamais, » [illegible]

C'est ainsi que Marie, louée par les anges et les saints, rapporte à Dieu toutes ces louanges. Plus elle est louée, plus elle loue Dieu. Ne craignons donc point de la louer et de la bénir avec toutes les générations : car c'est bénir Dieu en elle et par elle.

« Marie demeura avec Élisabeth environ trois mois, puis elle s'en retourna dans sa maison (1). » Savoir si elle a vu la naissance de saint Jean, l'Évangile ne le dit pas ; mais cela est très possible. On oppose qu'il ne convenait point que la plus pure des vierges se trouvât à pareille circonstance. Mais cette Vierge très pure était aussi mère et épouse. Sa présence avait été une source de bénédictions pour l'enfant et la mère avant la naissance ; sa présence pouvait être une source de bénédictions pour l'enfant et la mère dans la naissance même.

« Enfin, le temps d'enfanter pour Élisabeth s'accomplit, et elle enfanta un fils. Et ses voisins et ses parents apprirent que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde sur elle, et ils la félicitaient. Et il arriva qu'au huitième jour ils vinrent circoncire l'enfant, et ils l'appelaient Zacharie, du nom de son père. Mais sa mère répondant, dit : Non, mais il sera appelé Jean. Mais ils lui dirent : Il n'y a personne en votre parenté qui s'appelle de ce nom. Et ils demandèrent par signes au père comment il voulait qu'il fût appelé. Et ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est son nom. Et tous en furent dans l'admiration. Et aussitôt sa bouche fut ouverte et sa langue déliée, et il parlait en louant Dieu. Et la crainte se répandit sur tous leurs voisins, et toutes ces paroles furent divulguées dans tout le pays des montagnes de Judée. Et tous ceux qui les ouïrent les mirent dans leur cœur, disant : Que pensez-vous que sera cet enfant ? Car la main du Seigneur était visiblement avec lui (2). »

Zacharie, son père, après être resté longtemps muet, répandit son âme dans un admirable cantique, où il célèbre le règne du Christ, qui était venu et qui allait bientôt paraître, et en même temps la part qu'aura ce fils à ce grand ouvrage. Rempli de l'Esprit-Saint, il prophétisa, disant : Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité son peuple et en a opéré la rédemption. Et il nous a élevé un boulevard de salut dans la maison de David, son serviteur : ainsi qu'il l'avait promis par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été depuis le commencement des siècles de nous sauver de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent, pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de son alliance sainte. Serment qu'il a juré à Abraham, notre père, de nous accorder cette grâce, qu'étant délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte, dans la sainteté et dans la justice devant lui, tous les jours de notre vie. Et toi, enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies et pour donner la science du salut à son peuple et la rémission des péchés, par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, avec lesquelles l'Orient nous a visités d'en haut ; pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ; pour diriger nos pas dans la voie de la paix (3). »

Ce cantique appliqué, comme il doit l'être, au Christ et à son précurseur, est facile à entendre. Quant à *l'Orient qui nous a visités d'en haut*, c'est un des noms de Jésus-Christ, qu'un prophète appelait plusieurs siècles auparavant: *[illegible]* (4). Ce prophète, c'est Zacharie ; et Zacharie, père de saint Jean, en répète et en explique l'oracle. Jésus-Christ est le vrai Orient, qui fait lever sur nous le vrai soleil de justice, comme disait Malachie (5).

Pour ce qui est du merveilleux enfant, « il croissait et se fortifiait en esprit ; et il demeura dans le désert jusqu'au jour de sa manifestation en Israël (6). »

Que les voies de Dieu sont différentes des voies des hommes ! Un enfant est né, prédit par les prophètes. Il sera le précurseur du Christ. Son père et sa mère sont deux saints, élevés au rang des prophètes. Cependant il les quittera dès son enfance pour se retirer dans le désert et y mener une vie encore plus austère que celle d'Élie et d'Élisée. Il y a plus : lui qui avait senti sur la terre le Verbe incarné dès le sein de sa mère, et à qui l'on pouvait [illegible] prédit qu'il en serait le prophète et lui devait préparer des voies, il ne quittera point son désert pour l'aller voir parmi les hommes. Il le connaîtra si peu, qu'il faudra que le Saint-Esprit lui donne un signe pour le connaître, quand le temps sera venu de le manifester au monde. Tant il est vrai que ce n'est que dans la retraite et le silence que Dieu se communique à ceux qu'il appelle, pour en faire des hommes puissants en œuvres et en parole. Il y avait retenu Moïse pendant quarante ans : il y retiendra Jean-Baptiste pendant trente.

Les voies de Dieu sur Marie et Joseph ne sont pas moins surprenantes. A quelle épreuve ne les met-il pas l'un et l'autre ? Joseph se voit obligé à abandonner, comme une épouse infidèle, celle qu'il avait prise comme la plus pure des vierges : et il était prêt à exécuter une [illegible] la vie de l'enfant. Car ne pouvant être longtemps sans découvrir la grossesse de la sainte Vierge, que pouvait-il faire, l'ayant aperçue, sinon de la croire une grossesse naturelle? Car de soupçonner seulement ce qui était arrivé par l'opération du Saint-Esprit, c'était un miracle

(1) Ibid., 56. — (2) Luc, I, 57-66. — (3) Luc, I, 67-79. — (4) [illegible] Zach., VI, 12. — (5) Mal., IV, 2. — (6) Luc, I, 80.

dont Dieu n'avait point encore donné d'exemple, et qui naturellement ne pouvait tomber dans l'esprit humain.

« Marie ayant épousé Joseph, elle fut trouvée enceinte, avant qu'ils eussent été ensemble, ayant conçu du Saint-Esprit. Comme Joseph, son mari, était juste et qu'il ne voulait pas la diffamer, il résolut de la renvoyer sans éclat (1). »

Joseph était juste, et sa justice ne lui permettait pas de demeurer dans la compagnie de celle qu'il ne pouvait croire innocente. Tout ce qu'on pouvait espérer de plus doux de la bonne opinion qu'il avait conçue avec raison de sa chaste épouse, était, comme il le méditait, sans la diffamer, de la renvoyer secrètement. C'était, dis je, ce qu'on pouvait espérer de plus doux. Car pour peu qu'il se fût livré à la jalousie, qui est dure comme l'enfer, à quel excès ne se fût-il pas laissé emporter ? Sa justice même l'aurait flatté dans sa passion ; et, sous une loi toute de rigueur, il n'y a rien qu'il n'eût pu entreprendre pour se venger. Mais Jésus commençait à répandre dans le monde l'esprit de douceur, et il en fit part à celui qu'il avait choisi pour lui servir de père.

Joseph, le plus modéré comme le plus juste de tous les hommes, ne songea seulement pas à prendre ce parti extrême, et voulait seulement quitter en secret celle qu'il ne pouvait garder sans crime. Cependant, quelle douleur de se voir trompé dans l'opinion qu'il avait de sa chasteté et de sa vertu ; de perdre celle qu'il aimait, et de la laisser sans secours en proie à la calomnie et à la vengeance publique ! Dieu lui aurait pu éviter toutes ces peines, en lui révélant plus tôt le mystère de la grossesse de sa chaste épouse ; mais sa vertu n'aurait pas été mise à l'épreuve qui lui a été préparée, nous n'eussions pas vu la victoire de Joseph sur la plus indomptable de toutes les passions, et la plus juste jalousie qui fut jamais n'eût pas été renversée aux pieds de la vertu.

Nous voyons par le même moyen la foi de Marie. Elle voyait la peine qu'aurait son époux, et tous les inconvénients de sa sainte grossesse ; mais, sans en paraître inquiétée, sans songer à prévenir ce cher époux, et à lui découvrir le secret du ciel, au hasard de se voir non seulement soupçonnée et abandonnée, mais encore perdue et condamnée, elle abandonne tout à Dieu et demeure dans sa paix (2).

Dans cet état, « pendant que Joseph était dans ses pensées, l'ange du Seigneur lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez pas de prendre avec vous Marie, votre épouse ; car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit (3). » Quel calme à ces paroles ! quel ravissement ! quelle humilité dans Joseph ! Laissons-le concevoir à ceux à qui Dieu daigne en donner la connaissance.

« Elle enfanta un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus ou Sauveur ; car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés (4). » Vous lui donnerez le nom de Jésus. Pourquoi vous? Vous n'en êtes pas le père. Il n'a de Père que Dieu ; mais Dieu vous a transmis ses droits ; vous tiendrez lieu de père à Jésus-Christ : vous serez son père en effet, d'une certaine manière, puisque, formé par le Saint-Esprit dans celle qui était à vous, il est aussi à vous par ce titre. Prenez donc avec l'autorité et les droits de père, un cœur paternel pour Jésus. Dieu, qui fait en particulier le cœur des hommes, fait aujourd'hui en vous un cœur de père : heureux, puisqu'en même temps il donne pour vous à Jésus un cœur de fils ! Vous êtes le vrai époux de sa sainte Mère : vous partagez avec elle ce Fils bien-aimé et les grâces qui sont attachées à son amour.

« Tout ceci a été fait, ajoute saint Matthieu, pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète : Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, et on appellera son nom Emmanuel, c'est-à-dire Dieu-avec-nous (5). » Cette prédiction d'Isaïe, faite à la maison de David, et sa plus grande gloire, n'était sans doute pas ignorée de Joseph, fils de David, et qui n'avait hérité de ses ancêtres que cette magnifique promesse. Elle dut naturellement lui revenir à l'esprit. Plusieurs pensent même que ces paroles appartiennent encore au discours de l'ange.

Ainsi éclairé sur le grand mystère, « Joseph, à son réveil, fit ce que lui avait ordonné l'ange du Seigneur, et prit son épouse. Et il ne l'avait point connue, lorsqu'elle enfanta son fils premier-né, et il l'appela Jésus (6). »

Toujours la sainte tradition a tenu comme une vérité de foi que Marie, non-seulement a conçu et enfanté vierge, mais qu'elle est demeurée vierge toute sa vie. En vain certains hérétiques ont-ils abusé de quelques locutions hébraïques de l'Évangile pour soutenir le contraire. Leur blasphème a toujours été repoussé avec horreur. Ils n'ont prouvé que leur ignorance et leur mauvais vouloir. Quand ils objectent que l'Evangile parle des frères et des sœurs de Jésus, ne savent-ils donc pas que l'Écriture appelle frères et sœurs tous les proches parents ; qu'Abraham dit à Lot, son neveu : « Nous sommes frères ; » et que Jacob dit à Rachel qu'il était le frère de son père Laban, c'est-à-dire son neveu ? Lorsque de ces paroles : *Et il ne la connaissait ou ne la connut point jusqu'à ce qu'elle enfanta son fils*, ils voudraient conclure qu'il la connut donc dans la suite, ont-ils donc oublié ces paroles du Seigneur à ses apôtres : « Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ? » ou bien en concluront-ils que dans la consommation des siècles, au jugement dernier, Jésus-Christ ne sera plus avec

(1) Matth., I, 18 et 19. — (2) Bossuet, *Elev. Conc.* — (3) Matth., I, 20. — (4) Ibid., 21. (5) Matth., I, 22, 23. — (6) Ibid., 24, 25.

ses apôtres, eux qui cependant devaient juger avec lui le monde ? Lorsqu'ils entendent ces paroles du Père au Fils : « Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied ? » en concluront-ils que, quand tous les ennemis du Fils lui auront été soumis, il ne sera plus assis à la droite du Père, il ne régnera plus avec lui ? Lorsque enfin, de ce que Jésus est appelé le fils premier-né de Marie, ils veulent inférer qu'elle a eu des fils puinés, ignorent-ils donc que l'Écriture elle même définit le premier-né celui qui ouvre le sein de sa mère, et qu'elle ordonne de le racheter comme tel, sans attendre si un autre le suivra ou non (1) ? Pour nous, enfants de l'Église, nous professerons toujours de cœur et de bouche la foi qu'elle nous a transmise sur l'honneur virginal de la Mère de Jésus. Avec elle, nous avons pour garants de notre foi Jésus même et Marie. Lorsque l'ange annonce à Marie qu'elle concevra et enfantera le Fils du Très-Haut, elle oppose comme un obstacle la promesse qu'elle a faite de demeurer vierge : *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?* Et après que, par cet enfantement virginal et divin, elle sera devenue, s'il est possible, plus vierge encore, elle violera sa sainte promesse ! Loin de nous une pareille abomination ; Jésus même nous en prie. Pourquoi, du haut de la croix, dit-il à sa mère en lui montrant saint Jean : « Femme, voici votre fils ? » Pourquoi, dans ce dernier moment, lui donne-t-il un fils d'adoption ? si ce n'est qu'elle allait perdre celui qui est son Fils unique, comme il est le Fils unique de Dieu.

C'est à Nazareth en Galilée que demeurait Joseph ; c'est à Nazareth, suivant toutes les probabilités, qu'allait naitre le Christ. Cependant le prophète avait annoncé que c'est de la petite Bethléhem, dans la terre de Juda, que sortirait le dominateur en Israël, qui étendrait sa puissance jusqu'aux extrémités de la terre. C'est là que devait se détacher de la montagne, sans le secours d'aucune main, sans aucune intervention humaine, cette pierre mystérieuse qui, suivant la prédiction de Daniel, devait frapper aux pieds la grande statue, la statue aux quatre métaux, le colosse aux quatre grands empires, et le réduire enfin tout en poudre. Le colosse même, sans le savoir, fera en sorte que la prophétie s'accomplisse à la lettre et que le Christ naisse à Bethléhem.

Ce qui dominait alors dans ce colosse aux quatre empires ou métaux, ce n'étaient plus les Assyriens figurés par la tête d'or, les Perses figurés par les épaules et la poitrine d'argent, les Grecs figurés par le ventre et les cuisses d'airain ; mais les Romains figurés par les jambes de fer. Pareille au fer, la puissance romaine avait broyé l'univers. L'univers était devenu Rome ; Rome était devenue César-Auguste, César-Auguste était bien aise d'avoir un tableau statistique du monde romain. Un tableau de ce genre est venu en partie jusqu'à nous. Plusieurs recensements eurent lieu à cette époque. C'est un de ces recensements qui amena Joseph et Marie à Bethléhem.

Encore, pour le dire ici, saint Luc, après avoir parlé de la naissance de Jean-Baptiste, il ajoute qu'il sortit un édit de par César-Auguste, pour décrire toute la terre habitée. Cette première description se fit par Cyrinus, qui gouvernait la Syrie (2). Littéralement, selon le grec, dans lequel a écrit saint Luc, cette première description se fit pendant que Cyrinus gouvernait la Syrie, ou bien encore cette description se fit avant que Cyrinus gouvernât la Syrie. La dernière version est tout à fait dans le style des Évangiles. Lorsque Jean dit du Christ : *Il est venu après moi, il a été fait avant moi, parce qu'il était avant moi*, il y a littéralement, dans le texte original, *parce qu'il était premier de moi* (3). La phrase de saint Luc est la même ; on la retrouve jusque dans les vieux auteurs français. L'histoire nous montre un Cyrinus ou Quirinus, consul l'an 12 avant Jésus-Christ, plus tard gouverneur de Syrie et précepteur du petit-fils de l'empereur. Il fit un second recensement de la Judée, lorsqu'elle fut réduite en province romaine, huit ou neuf ans après la mort d'Hérode, et lorsque son fils Archélaüs fut déposé et envoyé en exil. Mais il se peut qu'il eût déjà présidé au premier recensement par commission extraordinaire. Les doctes s'y prennent de différentes manières pour expliquer tout cela en détail.

« Au premier dénombrement, tout le monde allant se faire inscrire chacun dans sa ville, Joseph aussi monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, en la cité de David, qui est appelée Bethléhem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, laquelle était enceinte. Or, il advint, pendant qu'ils étaient là, que les jours s'accomplirent où elle devait enfanter. Et elle enfanta son fils premier-né, et l'enveloppa de langes, et elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie (4).

C'est ainsi que le Christ, le roi des siècles fait son entrée dans le monde. Son palais est une étable, une grotte : son vêtement royal, des langes ; son trône, une crèche ; lui-même, un petit enfant. O Jésus, quand je considère combien vous êtes grand, vous me paraissez infiniment admirable, et je voudrais avoir toutes les langues des hommes et des anges pour célébrer votre gloire ! Mais quand je considère combien, pour l'amour de nous, vous vous êtes rendu petit, pauvre et humble, alors je vous trouve infiniment aimable, et je voudrais avoir tous les cœurs pour vous aimer dignement et répondre ainsi à votre amour.

Marie, sa mère, l'enfante, comme aurait enfanté Ève dans l'état de grâce et d'innocence ; elle l'enfante sans douleur ; elle l'enfante avec

(1) Exod., XIII, 12, 13. — (2) Luc, II, 2.

(3) [illegible]. — (4) Luc, II, 3-7.

une joie ineffable. Elle-même l'enveloppe, elle-même le pose dans la crèche; elle l'adore comme son Dieu, elle l'aime comme son fils. Oh! qui pourrait comprendre les délices de son cœur maternel!

Jésus, Marie, Joseph, sainte famille, il n'y a point de place pour vous dans l'hôtellerie; la foule y est trop grande, vous êtes trop pauvre pour qu'on puisse vous y admettre. Une étable, où sont attachés le bœuf et l'âne, voilà tout ce qui reste pour vous dans la cité de David, votre père. Oh! qui osera se plaindre encore de n'être pas plus riche que vous, de n'être pas mieux traité que vous (1)?

« Et des pasteurs étaient dans la même région, qui passaient la nuit dans les champs, et qui veillaient tour à tour sur leur troupeau. Et voici que l'ange du Seigneur parut auprès d'eux et la clarté de Dieu les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. Et l'ange leur dit : Ne craignez point, car voici que je vous annonce une grande joie, laquelle sera pour tout le peuple, parce qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ-Seigneur, dans la cité de David. Et voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. Et au même instant se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, qui louait Dieu et disait : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (2). »

Gloire à Dieu! gloire à qui seul est! gloire à qui seul est puissant! gloire à qui seul est bon, à qui seul est aimable! Gloire à Dieu, qui accomplit si merveilleusement toutes ses

(1) A cause de son titre de Père nourricier de l'Homme-Dieu, S. Joseph a été déclaré par Pie IX, *protecteur de l'Eglise universelle*. Voici sur ce surcroît de gloire et sur la dévotion qui doit s'en suivre quelques réflexions :

« Il y a, dit le Père Faber, des fleurs qui laissent échapper leurs parfums dans l'ombre, et dont l'odeur devient plus douce à mesure que le soleil monte plus haut dans les cieux. Elles sont cachées sous la couche épaisse d'un gazon frais et verdoyant, sous les ombrages d'arbres robustes et majestueux; et cependant, lorsque l'air échauffé de midi a attiédi la fraîcheur de la forêt, elles exhalent doucement leur suave encens, et, à travers le feuillage, elles en remplissent au loin l'atmosphère. Leur parfum donne un caractère de poésie à la scène rustique, et c'est lui qui plus tard en rappellera le souvenir. Telle est la douce odeur de Joseph dans l'Eglise. Saint Joseph est le gazon odoriférant qui croît à l'ombre de tous les mystères de la sainte Enfance; lorsque nous agitons ces fleurs, nous les déterminons à exhaler leur parfum, et quoique nous paraissions peu le remarquer (la Mère et l'Enfant sont si beaux et attirent si doucement nos regards!), nous serions étonnés si ce parfum venait à disparaître. » (FABER, *Bethléem*; *Le sein de Marie*.)

Quelques saints se révèlent plus vite que d'autres; ils brillent comme l'éclair; ils se lèvent devant nous tout d'un coup, comme le soleil sur l'Océan ébloui; leur éclat raconte toute leur histoire à la fois. Chez d'autres, la sainteté est voilée par une réserve presque impénétrable; nous ne pouvons, sur les apparences, les prendre pour des héros; nous savons seulement qu'ils sont tels, parce que l'Eglise leur rend un culte. Ainsi en est-il de saint Joseph. Chaque âge a donné une expression de sa surprise en le trouvant comme une montagne bien plus haute qu'on ne l'avait supposé d'abord.

On peut comparer notre saint aux nébuleuses; les premiers âges y voyaient une goutte de lait d'une déesse; d'autres y ont vu des groupes d'étoiles; la science moderne y découvre des soleils et des mondes, tout un système de planètes et d'étoiles, dont la moindre fait dire que notre soleil n'est qu'un atome. Encore la science n'a-t-elle pas dit son dernier mot.

Or, voici que la merveilleuse grandeur de saint Joseph, plutôt pressentie que prouvée, plutôt voilée que brillante, cette grandeur sur laquelle chaque siècle a dit un mot de plus en plus éloquent, [illegible] dans un [illegible] divine. Le Saint-Esprit, [illegible] le Pierre infaillible, a [illegible], et sûr d'amour qu'il [illegible] de l'exagération, et [illegible] saint Joseph a [illegible] place en le nommant [illegible] ciel, comme [illegible] sur la terre, immédiatement après Jésus et Marie, le glorieux patron de l'Eglise universelle.

Pourquoi ce saint, le plus caché de tous les saints, a-t-il été réservé à notre époque? Les auteurs nous disent que les esprits des nouveaux convertis n'étaient pas encore capables de supporter sans scandale la gloire de saint Joseph; qu'ils auraient été portés à confondre cette gloire avec celle de l'incomparable Mère de Dieu. Ils ajoutent que Dieu a voulu réaliser la parole prophétique de Jacob mourant, à son fils, figure du père nourricier de Jésus : « *Filius accrescens Joseph, filius accrescens*, Joseph est un enfant de progrès, il grandira toujours. » (Gen. XLIX, 22). Ils disent encore, et nous croyons que c'est la principale raison, que dans ses divers conseils sur le gouvernement de son Eglise, le Seigneur a réservé certaines grâces pour les époques où elles seraient plus en rapport avec les besoins.

Cela est surtout vrai pour la France; car il est à remarquer que l'Eglise et la France ont eu toujours leurs destinées unies et solidaires dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Semblable à la pauvre mère chananéenne, l'Eglise peut dire quand elle voit sa fille aînée tourmentée par le démon : « Ma fille est malade! Seigneur, ayez pitié de moi. » Et la France, aujourd'hui que saint Joseph est le glorieux patron de l'Eglise universelle, peut dire : « C'est pour moi spécialement que l'Eglise donne à Joseph cette nouvelle gloire. »

Examinons, par rapport à la France tout spécialement, les convenances, les opportunités du culte de saint Joseph. Aujourd'hui, le mal qui nous minait sourdement les entrailles a trahi sa présence par l'éruption la plus sinistre, la plus hideuse et la plus désespérante, si le Christ n'avait fait les nations guérissables. aujourd'hui que le mal a débordé par nos plaies par-dessus leurs brillantes bandelettes. Un seul regard suffit pour voir que nous sommes à un moment où la triple concupiscence, l'esprit de cupidité, d'orgueil, de volupté, règnent partout; à un moment d'anarchie, à un âge où l'on ne voit dans le travail qu'un déshonneur ou un moyen de faire de l'or; à un siècle qui a sinon proclamé, du moins accompli la déchéance du mariage, de la famille et du patriotisme; à une heure de persécutions pour l'Eglise et la religion; à des jours d'épidémies cruelles.

Eh bien! saint Joseph nous apparaît comme un sauveur au milieu de ce désastre immense : saint Joseph, l'homme pauvre, chaste et humble, le saint dont la vie a été cachée, et qu'on a nommé le plus digne de tous les hommes, parce qu'il n'a jamais été touché par les hommes [illegible] divin, l'époux d'une vierge, le père nourricier de Dieu, le protecteur de [illegible] le patron des [illegible] mot, le patron spécial et providentiel de notre époque [illegible] 2° soit [illegible], 3° soit pour la société et la patrie; 4° soit pour l'Eglise.

(2) Luc, I, 8-14.

miséricordes ! Un autre lui-même, son Fils unique, s'est abaissé, s'est anéanti pour le louer, le louant à jamais autant qu'il est digne. Gloire à ce Dieu anéanti ! Il s'humilie jusqu'aux bassesses de la terre : gloire à lui dans les hauteurs des cieux !

Paix sur la terre aux hommes ! Paix des hommes avec Dieu, paix des hommes entre eux, paix des hommes avec eux-mêmes. Paix aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire, suivant la propriété du mot original, aux hommes de la bonne volonté divine, aux hommes en qui Dieu se complait jusqu'à se faire homme (1). Les Grecs lisent aujourd'hui un peu différemment. Mais tous les Pères latins et les plus anciens des Pères grecs, tels qu'Origène et saint Cyrille de Jérusalem, ont lu comme nous lisons et comme nous chantons encore (2).

Joignons-nous à la multitude innombrable des armées célestes, élevons jusqu'au ciel nos voix et nos cœurs pour chanter avec toute l'Église : *Gloria in excelsis Deo!* Toutes les fois qu'on entonne ce cantique angélique, entrons dans la musique des anges par le concert et l'accord de tous nos désirs. Souvenons-nous de la naissance de Notre Seigneur qui a fait naître ce chant. Disons de cœur les paroles que l'Église ajoute pour interpréter le cantique des anges : Nous vous louons ; nous vous adorons : *Laudamus te; adoramus te;* et surtout : *Gratias agimus tibi, propter magnam gloriam tuam :* Nous vous rendons grâces, à cause de votre grande gloire ; nous aimons vos bienfaits, à cause qu'ils vous glorifient ; et les biens que vous nous faites, à cause que votre bonté en est honorée (3).

« Et, après que les anges se furent retirés dans le ciel, les pasteurs dirent entre eux : Allons jusqu'en Bethléhem, et voyons cette parole qui est advenue et que le Seigneur nous a manifestée. Et ils vinrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans la crèche. Et voyant, ils connurent, ou plutôt, selon le grec (4), ils firent connaître ce qui leur avait été dit de cet enfant. Et tous ceux qui les entendirent admirèrent ce qui leur était dit par les pasteurs. Or Marie conservait toutes ces paroles, les comparant dans son cœur. Et les pasteurs retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, comme il leur avait été dit (5). »

Heureux pasteurs de Bethléhem ! Ils paissaient leurs brebis dans les mêmes champs où Jacob paissait autrefois les siennes ; dans les mêmes champs où David paissait les brebis de son père, lorsqu'il fut appelé pour être sacré roi et pasteur d'Israël ; dans les mêmes champs où David combattait les lions et les ours, et essayait sur sa harpe les premiers cantiques que lui inspirait l'Esprit de Dieu. Heureux pasteurs ! Ils se rappelaient sans doute que, dans son temps, Jacob, leur père, endurait comme eux la chaleur du jour et le froid de la nuit [illegible]. Ils se rappelaient, ils s'entretenaient peut-être dans leurs [illegible] ... Comment ils n'étaient pas loin de la ville de Zacharie [illegible] tendu, sur la naissance de son fils et la prochaine venue du Rédempteur, les récits merveilleux qui s'étaient répandus dans toutes les montagnes de la Judée. Peut-être s'entretenaient-ils en ce moment de cette bonne nouvelle, de ce fils de David, de ce grand pasteur d'Israël, qui devait bientôt paraître. Heureux pasteurs ! Les premiers, ils sont appelés à sa crèche. Les mages, les savants viendront après ; mais eux les premiers, parce qu'ils sont pauvres, parce qu'ils sont humbles de cœur. Ce n'est pas [illegible] c'est l'ange même du Seigneur, c'est une multitude innombrable d'anges. Eux les premiers entendent ce cantique du ciel que nous continuons de chanter sur la terre.

Et Marie ne disait rien, et Marie écoutait, et Marie admirait : elle retenait soigneusement toutes ces paroles, toutes ces choses ; elle les comparait dans son cœur avec ce qu'elle avait entendu, avec ce qu'elle savait elle-même et elle seule ; elle les comparait avec les paroles des prophètes. Et cette contemplation produisait dans son âme quelque chose de si ineffable, qu'il ne lui restait que le silence et l'admiration.

« Et lorsque s'accomplirent les huit jours où devait être circoncis l'enfant, son nom fut appelé Jésus, comme il avait été appelé par l'ange avant qu'il eût été conçu dans le sein de sa mère (7). »

Que le Seigneur est bon ! Parmi tous les noms qui sont au ciel et sur la terre, il prend le nom de Jésus ! [illegible] d'autres : « Un petit enfant nous est né, un fils nous est donné ; et son nom s'appellera l'Admirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le prince de la Paix (8). » Il portera en effet tous ces noms. Mais son propre nom est le nom de Jésus, de Sauveur, parce qu'il vient en ce monde, non pour appeler les justes, mais les pécheurs ; non pour les condamner, mais pour les sauver ; non pour être leur juge, mais leur sauveur. [illegible] ce que la loi a de plus rigoureux. Ils ont mérité [illegible] par ce nom nous repousserons l'enfer. Ce nom est au-dessus de tout nom ; au nom de Jésus,

(1) [illegible]. — (2) Orig., *in Luc.*, hom. 13. Cyrill., *Catech.*, XII, [illegible]. — (3) [illegible]. — (4) Διεγνώρισαν. — (5) Luc, II, 15-20. — (6) Gen., XXXI, 40. — (7) Luc, II, 21. — (8) Isa., IX, 6.

tout fléchira le genou, et ce qui est au ciel et ce qui est sur la terre, et ce qui est dans les enfers. O nom adorable, nom aimable, nom délectable : doux nom de Jésus, soyez toujours dans ma bouche et dans mon cœur !

« Jésus étant donc né dans Bethléhem de Juda, aux jours du roi Hérode, voici que des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, disant : Où est celui qui vient de naître roi des Juifs ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Ce qu'entendant le roi Hérode, il en fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et, assemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ. Ils lui dirent : Dans Bethléhem de Juda ; car il a été ainsi écrit par le prophète : Et toi, Bethléhem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les princes de Juda ; car de toi sortira le chef qui gouvernera mon peuple d'Israël. Alors Hérode ayant fait venir secrètement les mages, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue ; et les envoyant à Bethléhem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de l'enfant : et quand vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer moi-même. Eux, ayant entendu le roi s'en allèrent ; et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient alla devant eux, jusqu'à ce qu'elle vint et s'arrêta au dessus du lieu où était l'enfant. Or, quand ils virent l'étoile, ils se réjouirent d'une joie très-grande. Et, entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie, sa mère ; et se prosternant, ils l'adorèrent. Puis, ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent des présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe ; et, ayant été divinement avertis en songe de ne point retourner vers Hérode, ils retournèrent en leur pays par un autre chemin (1). »

Après les prémices d'Israël viennent les prémices de la gentilité ; après les pauvres et les ignorants, les savants et les riches ; après les bergers, les rois. Ce que sont les mandarins à la Chine, les brahmanes dans l'Inde, les mages l'étaient chez les Perses : la caste savante et le premier corps politique. Les anciens rois de Perse, avant de monter sur le trône, devaient être initiés dans leur ordre, c'est-à-dire devenir mages. Au temps où nous sommes, le royaume des Perses s'était établi sous le nom de royaume des Parthes, et touchait d'un côté à l'empire romain et de l'autre à l'empire chinois. Les mages y tenant toujours le premier rang, plusieurs d'entre eux pouvaient être gouverneurs, princes, rois de quelques contrées particulières. Les Juifs étaient bienvenus chez les nouveaux Perses, comme ils l'avaient été chez les anciens. Nous avons vu naguère à Babylone, Hyrcan II, grand prêtre du Dieu d'Israël, vénéré du roi des Parthes aussi bien que tous les Juifs répandus dans son empire. Les mages, qui avaient eu longtemps pour chef le prophète Daniel, voyaient donc toujours parmi eux le peuple dépositaire des divines Écritures. Il leur avait toujours été facile de connaître les prophéties. Ils en connaissaient sans doute les principales. C'est d'autant plus à croire, que plus loin, dans l'Inde et dans la Chine, nous en avons trouvé des vestiges incontestables. Une prophétie surtout devait les intéresser : celle de Balaam, qui était venu de leurs côtés, et qui paraît avoir été mage lui-même. Il avait dit, quinze siècles auparavant : « Je le verrai, mais non pas maintenant ; je le contemplerai, mais non pas tout proche. Il naîtra une étoile de Jacob, il s'élèvera un sceptre d'Israël. Ah ! qui vivra, quand Dieu fera ces choses (2)? » Une circonstance avait pu réveiller l'attention des mages sur ces prédictions. Il n'y avait pas plus de quarante ans que le roi des Parthes était venu à Jérusalem pour rétablir sur le trône des Machabées et dans la souveraine sacrificature, Antigone, fils d'Aristobule II, dernier prince régnant de cette illustre famille. Tout cela pouvait avoir familiarisé les mages avec l'espérance, toujours plus prononcée des Juifs, de voir prochainement leur Messie.

Chalcidius, philosophe platonicien du troisième siècle, et saint Jérôme, les font venir de la Chaldée ; d'autres, de la Perse ; d'autres de l'Arabie. Comme la Perse, la Chaldée et l'Arabie sont dans la même direction par rapport à la Judée, et que ces trois pays étaient alors, soit totalement, soit partiellement, sous la domination des Parthes, le tout se concilie fort bien. Quant à leur nombre, si l'on veut prendre le mot grec dans sa rigueur grammaticale, comme il est au pluriel et non pas au duel, l'on peut conclure qu'ils étaient au moins trois ; et c'est l'opinion commune. Les sages de la Perse et de la Chaldée s'occupant spécialement de la connaissance des astres, ils remarquèrent aussitôt l'étoile prophétique. Chalcidius en parle dans son *Commentaire sur le Timée de Platon*. Après avoir cité quelques passages d'Homère où il est question d'étoiles funestes, il ajoute : « Il y a une autre histoire plus sainte et plus vénérable, qui rapporte l'apparition d'une certaine étoile, annonçant, non pas des maladies et des mortalités, mais la descente d'un Dieu adorable pour la conservation et le bien-être des mortels. On dit que les sages de la Chaldée, très-versés dans la contemplation des choses du ciel, prenant cette étoile pour guide dans sa route nocturne, se mirent à chercher ce Dieu nouveau-né ; et qu'ayant trouvé cette majesté enfantine, ils lui rendirent leurs hommages et lui offrirent les vœux qui convenaient à un Dieu si grand. » Plusieurs savants tiennent que Chalcidius était païen (3).

Nous avons vu, disent les mages, et *nous sommes venus*. Pendant que l'étoile les éclairait au dehors, Dieu les éclairait et les touchait au dedans, et ils obéirent sans délai à l'inspiration divine. Ils offrent des présents : jamais les Orientaux ne paraissent devant leur

(1) Matth., II, 1-12. (2) Num., XXIV, 17. — (3) Chalcid., *In Tim*. n. 125. edit. Fabric.

monarque les mains vides. Ces présents ont quelque chose de symbolique : c'est encore le génie de l'Orient. Suivant l'explication commune des Pères, ils offrent de l'or comme à un roi, de l'encens comme à un Dieu, de la myrrhe comme à un homme mortel. Ainsi commencent à s'accomplir ces paroles des prophètes, que tous les rois et toutes les nations de la terre reviendraient à l'Éternel.

Les mages de l'Orient sont amenés au Christ par leur science même. C'est dans l'ordre. Les plus sages de la Grèce, Socrate et Platon, reconnaissent que les idées, les vérités, les êtres, et par suite les sciences qui s'en occupent n'ont de réalité, de certitude absolue que dans la pensée de Dieu, dans son intelligence, dans sa raison, dans son Verbe. C'est sur ce fond que subsiste, c'est sur ce modèle qu'est formé l'univers, le ciel, la terre, l'homme. Toutes les sciences qui méritent ce nom doivent donc ramener au Verbe de Dieu ou au Christ. Puissent les mages de l'Occident, les savants et les artistes qui cherchent le vrai, le bon et le beau, faire assez de progrès pour en retrouver la source première !

Les prophètes avaient annoncé que le Christ naîtrait à Bethléhem, et le Christ y est né : ils avaient annoncé que le Christ viendrait dans le second temple, et qu'il s'offrirait lui-même à Dieu, son Père, à la place des anciens sacrifices. Et le Christ accomplira ce que les prophètes ont annoncé. Il sortira de Bethléhem pour venir à Jérusalem dans son temple.

« Et quand tous les jours de la purification de Marie furent accomplis, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, comme il est écrit en la loi du Seigneur : Que tout mâle premier-né sera consacré à Jéhovah, et pour offrir, selon qu'il est dit en la loi de l'Éternel, deux tourterelles ou deux petits de colombes (1). »

La loi de Moïse ordonnait deux choses aux parents des enfants nouvellement nés. La première, s'ils étaient les aînés, de les présenter et de les consacrer au Seigneur, dont la loi rend deux raisons. L'une générale : *Consacrez-moi tous les premiers-nés, car tout est à moi ;* et, dans la personne des aînés, tout le reste des familles m'est donné en propre. La seconde raison était particulière au peuple juif. Dieu avait exterminé en une nuit tous les premiers-nés des Égyptiens ; et épargnant ceux des Juifs, il voulut que dorénavant tous leurs premiers-nés lui demeurassent consacrés par une loi inviolable, en sorte que leurs parents ne pussent s'en réserver la disposition, ni aucun droit sur eux, qu'ils ne les eussent auparavant rachetés de Dieu par le prix qu'il en avait prescrit. Cette loi s'étendait jusqu'aux animaux ; et, en général, tout ce qui était premier-né, ou, comme parle la loi, *tout ce qui ouvrait le sein [illegible]*, et en sortait le premier, était à Dieu.

La seconde loi regardait la purification des mères, qui étaient impures dès qu'elles avaient mis un enfant au monde. Il leur était défendu durant quarante ou soixante jours, selon le sexe de leurs enfants, de toucher aucune chose sainte, ni d'approcher du temple et du sanctuaire. Aussi tant qu'elles étaient impures, elles étaient comme excommuniées par leur propre fécondité, tant la naissance de l'homme était malheureuse et sujette à une impureté inévitable. Mais voici que Jésus et Marie venaient de purifier, en subissant volontairement et pour l'exemple du monde une loi pénale à laquelle ils n'étaient soumis qu'à cause que le secret de l'enfantement virginal n'était pas connu.

Dans cette purification, les parents devaient offrir un agneau, et s'ils étaient pauvres et n'en avaient pas le moyen, ils pouvaient offrir à la place *deux tourterelles ou deux petits de colombes, pour être immolés, l'un en holocauste et l'autre* (selon le rite du sacrifice) *pour le péché*. Et voilà ce que portait la loi de Moïse, à l'opprobre éternel des enfants d'Adam et de toute sa race pécheresse (2).

La première de ces deux lois paraissait manifestement avoir été faite en figure de Jésus-Christ, qui étant, comme dit saint Paul, *le premier-né avant toutes les créatures*, était celui en qui tout devait être sanctifié et éternellement consacré à Dieu. Aussi son premier acte en entrant dans le monde, fut de se dévouer à Dieu, son Père, et de se mettre à la place de toutes les victimes de quelque nature qu'elles fussent, pour accomplir sa volonté en toute manière. Ce qu'il fit dans le sein de sa mère par la disposition de son cœur, il le fait aujourd'hui réellement en se présentant au temple et se livrant à l'Éternel comme une chose qui est à lui entièrement. Comme il s'offre pour nous, unissons-nous à lui, afin de ne faire avec lui qu'une même offrande, et, par lui, une offrande agréable à Dieu.

Apprenons de Jésus et de Marie à ne chercher aucun prétexte pour nous exempter de l'observation de la loi. Par les termes mêmes de la loi de purification, il paraît que la sainte Vierge en était exempte, n'ayant contracté ni l'impureté des conceptions ordinaires, ni celle du sang et des autres suites des vulgaires enfantements. [illegible] obligée pour l'édification publique, comme son fils avait obéi à la loi servile de la circoncision.

« On offrira, dit la loi, un agneau [illegible] en holocauste pour un fils et une fille ; et un petit de colombe ou une tourterelle pour le péché [illegible]

(1) Luc, II, [illegible]. — [illegible] — (3) Lévit., XII, 6-8.

des oiseaux de vil prix, mais agréables à ses yeux par leur simplicité et leur douceur. Quoi qu'il en soit, il est constant que les tourterelles et les pigeons sont les victimes des pauvres. Dans l'oblation du Sauveur, l'Évangile, excluant l'agneau et ne marquant que l'alternative des colombes ou des tourterelles, a voulu expressément marquer que le sacrifice de Jésus-Christ a été celui des plus pauvres. C'est ainsi qu'il se plaît dans la pauvreté, qu'il en aime la bassesse, qu'il en étale les marques en tout et partout.

« Pour moi, disait Origène, j'estime heureuses ces tourterelles et ces colombes d'être offertes pour leur Sauveur; car il sauve et les hommes et les animaux, et leur donne à tous leur petite vie (1). » Allez, petits animaux et innocentes victimes, allez mourir pour Jésus. C'est nous qui devions mourir à cause de notre péché; sauvons donc Jésus de la mort en subissant celle que nous avions méritée : Dieu nous en délivre par Jésus qui meurt pour nous; et c'est en figure de Jésus, notre véritable victime, qu'on immole des animaux : ils meurent donc pour lui en quelque sorte jusqu'à ce qu'il vienne, et nous sommes exempts de la mort par son oblation (2).

« Et voilà qu'un homme était en Jérusalem qui avait nom Siméon; et cet homme était juste et craignant Dieu, attendant la consolation d'Israël et le Saint-Esprit était en lui, et il avait été averti par l'Esprit-Saint qu'il ne verrait point la mort qu'il n'eût vu le Christ du Seigneur. Conduit par l'Esprit, il vint dans le temple; et comme le père et la mère apportaient Jésus, afin de remplir pour lui la coutume de la loi, il le prit lui même entre ses bras, et il bénit Dieu, et il dit : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller votre serviteur en paix, selon votre parole. Car mes yeux ont vu votre salut, le salut que vous avez préparé devant la face de tous les peuples, comme la lumière qui éclairera les nations et la gloire de votre peuple Israël (3). »

Depuis Adam jusqu'à Noé, depuis Noé jusqu'à Abraham, depuis Abraham jusqu'à Siméon, tous les patriarches, tous les prophètes avaient désiré voir ce que Simon voyait. Mais il leur fut révélé que ce n'était pas pour leur temps, mais pour une époque plus reculée. Siméon est le premier, Siméon est le seul auquel il soit dit qu'il verrait le Sauveur, non pas de loin, mais de près; non seulement des yeux de l'ame, mais des yeux du corps. Auparavant déjà l'Esprit-Saint était en lui, le guidait dans ses démarches, le conduisait au temple. Mais combien il dut être inondé des grâces et des lumières de cet Esprit divin, lorsqu'il reçut entre ses bras le salut, le Sauveur, lorsqu'il le couvrit de ses baisers et qu'il l'arrosa des larmes de sa joie! Qu'on en juge par ceci. Ce que les apotres mêmes ont eu de la peine à comprendre, le saint vieillard le proclame d'avance : que cet enfant n'est non-seulement la gloire d'Israël, mais le Sauveur de tous les peuples, la lumière de toutes les nations. Pour lui, il n'a plus qu'un désir, c'est d'aller dans le sein d'Abraham raconter aux patriarches et aux prophètes ce qu'il vient de voir.

« Et le père et la mère de l'enfant étaient en admiration de ce qu'on disait de lui. » Pourquoi cette admiration? Ils en savaient plus que tous ceux qui leur en parlaient. Il est vrai que l'ange ne leur avait pas encore annoncé la vocation des gentils. Marie n'avait ouï parler que du trône de David et de la maison de Jacob. Elle avait senti toutefois, par un instinct manifestement prophétique et sans limitation, que toutes les générations, toutes les races et tous les temps la publieront bienheureuse : ce qui semblait comprendre tous les peuples comme tous les âges; et l'adoration des mages était un présage de la conversion des gentils. Quoi qu'il en soit, Siméon est le premier qui paraisse l'avoir annoncée, et c'était un grand sujet d'admiration. Cette merveille venant s'ajouter aux merveilles que Marie et Joseph connaissaient déjà, leur âme, étonnée, pénétrée, surmontée de la grandeur, de la magnificence, de la majesté de toutes ces choses, demeurait en silence devant Dieu, sans pouvoir dire un seul mot, si ce n'est peut-être avec David, puis s'écrie : « Le silence seul est votre louange (4)! »

« Et Siméon les bénit et dit à Marie, la mère de l'enfant : Voilà que celui-ci est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël et pour être un signe de contradiction; et votre âme à vous-même sera transpercée d'un glaive, afin que soient découvertes les pensées de plusieurs, cachées au fond de leur cœur (5). »

Voilà de nouveaux et d'étranges étonnements pour Marie. Ce fils du Très-Haut qui est venu pour sauver son peuple Israël, sera une occasion de ruine pour plusieurs en Israël. Ce cher Fils, loué, béni jusqu'alors par les anges et les hommes, adoré par les bergers et les rois, sera en butte à des contradictions de tout genre : contradictions sur sa personne, contradictions sur sa doctrine; contradictions si violentes, qu'elles perceront d'un glaive de douleur l'âme de sa sainte mère; contradictions qui mettront à découvert le fond des cœurs, et l'on verra qui était vraiment juste et pieux, ou qui l'était seulement en apparence.

« Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, laquelle était déjà fort âgée et avait vécu avec son mari sept ans depuis sa virginité. Et elle était demeurée veuve jusqu'à quatre-vingt-quatre ans; elle ne s'éloignait pas du temple, servant Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. Etant donc survenue à la

(1) Orig., *In Luc Homil.*, 14. — (2) Bossuet, *Elévat.* — (3) Luc., II, 25-32. — (4) Ps. LXIV, 2 selon l'hébreu. — (5) Luc, II. 33-35.

même heure que Siméon, [illegible] le Seigneur et [illegible] à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël (1). [illegible]

Anne la [illegible] le modèle d'une sainte veuve. [illegible] elle [illegible] garde la chasteté virginale, [illegible] la chasteté conjugale; veuve, elle garde la chasteté d'une veuve [illegible] à Dieu. Elle ne sort pas du temple; ses délices sont le jeûne et la prière. [illegible] rencontre juste au moment où Siméon tient l'enfant entre ses bras et prophétise son histoire; elle reconnaît dans cet enfant le Seigneur lui-même, et elle parle de lui à tous ceux qui attendaient le libérateur d'Israël, [illegible] saintes qui gémissaient de voir l'illustre famille des Machabées détruite jusqu'au dernier rejeton, le trône de David, le sceptre de Juda, envahi par un étranger, esclave idolâtre de la puissance romaine tyran farouche de sa propre famille non moins que de son peuple

Saint Luc ajoute : « Après qu'ils eurent accompli tout ce qui était selon la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, en Nazareth, leur ville (2). » Ils retournèrent à Nazareth, mais non pas immédiatement. Des événements se passèrent dans l'intervalle, dont saint Luc ne parle pas, mais qui se trouvent dans saint Matthieu. Il est bon de se rappeler que les évangélistes ne se sont nullement proposé de tout écrire : l'un d'eux dit même expressément, que si l'on avait voulu tout écrire en détail, le monde entier n'aurait peut-être pas contenu tous les livres. A plus forte raison ne doit-on pas s'étonner que l'on passe sous silence ce qui est déjà rapporté par l'autre.

« Après le départ des mages et la présentation dans le temple, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, disant : Levez-vous prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Egypte, et soyez là jusqu'à ce que je vous le dise; car il arrivera qu'Hérode cherchera l'enfant pour le faire périr. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère durant la nuit, et se retira en Egypte. Et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode; afin que fût accompli ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète, disant : J'ai rappelé mon Fils de l'Egypte (3). »

Cette prophétie est d'Osée. La voici tout entière : « Israël est un enfant, et je l'ai aimé. Et j'ai rappelé mon Fils de l'Egypte (4). » Selon l'écorce de la lettre, cet endroit du prophète a rapport à la sortie d'Egypte du peuple d'Israel; mais, dans un sens plus intime, il se rapporte au Christ Car, allons à la source : Israël et toute sa famille étaient la figure du Fils de Dieu. [illegible] servir de refuge : après, elle en devait être la persécutrice; et Dieu la devait tirer de ce lieu de captivité pour la transporter dans la terre promise à ses pères, en laquelle seule elle devait trouver du repos. Tout cela leur arrivait [illegible] la terre d'Egypte qui devait être, [illegible] le refuge du peuple d'Israel, [illegible] de refuge à Jésus-Christ, et Dieu devait l'en retirer dans son temps. C'est donc ici une de ces prophéties qui ont un double sens : il y en a assez d'autres qui ne [illegible] Jésus-Christ; [illegible] a choisi un terme qui convînt à l'un et à l'autre, [illegible], plus encore à Jésus Christ qu'au peuple d'Israe

Allez donc en Egypte, divin enfant. Heureuse terre qui vous doit servir de refuge contre la persécution d'Hérode, elle sentira un jour l'effet de votre présence. Dès à présent, à votre arrivée, les idoles sont ébranlées, et les démons qu'on y sert tremblent. Viendra le temps qu'elle sera convertie avec toute la gentilité. Jésus, qui doit naître en Judée, sortira de cette terre pour se tourner vers la gentilité. [illegible] *nous tournons vers les gentils* (5). Allez donc vous réfugier en Egypte, pendant que vous êtes persécuté en Judée, et découvrez-nous par votre Evangile le sens caché des anciennes prophéties, afin de nous accoutumer à le trouver partout et à regarder toute la loi et la prophétie comme pleine de vous et toujours prête pour ainsi parler, à vous enfanter (6).

« Alors Hérode, voyant qu'il avait été joué par les mages, entra dans une grande colère; et il envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethlehem et dans tout le pays d'alentour, de deux ans, et au-dessous, selon le temps dont il s'était soigneusement enquis des mages. Alors s'accomplit ce qui avait été annoncé par le prophète Jérémie, disant : Une voix a été entendue dans Rama, des pleurs, de grands gémissements, des cris lamentables; Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus (7). »

Il y avait environ trente-sept ans qu'Hérode arrivait fugitif à Rome. Il avait laissé en Judée sa chère épouse Mariamne de la famille des Machabées, dans un château fort. Mariamne avait un frère, Aristobule III. Hérode venait demander à Rome qu'Aristobule fût reconnu roi et pontife, d'après les traités d'alliance entre le peuple romain et la famille des Machabées. Antoine lui fait donner la couronne [illegible], devant l'idole de Jupiter. Il prend Jérusalem avec le secours des Romains; il obtient qu'Antigone, [illegible] des Machabées, soit supplicié de la manière la plus ignominieuse; il fait égorger tout le sénat de la nation; il fait noyer Aristobule III, frère de Mariamne; il fait mourir son oncle Joseph et ses meilleurs amis; il fait mourir le grand-père [illegible] de Mariamne, [illegible] propre bienfaiteur; il fait mourir Mariamne

(1) [illegible] — (3) Matth., II, 13-15. — (4) Osée, XI, 1. — (5) Act., XIII, 46. — (6) Bossuet, Elévat. — (7) Matth., II, 16-18.

elle-même et sa mère Alexandra ; il fait mourir ses propres fils Alexandre et Aristobule, qu'il avait eus de Mariamne. Son fils Antipater, qu'il avait envoyé à Rome comme devant être son successeur, conspire pour l'empoisonner : à son retour, Hérode le fait jeter en prison. Mais il tombe lui-même malade. Il n'adorait au fond d'autre Dieu que lui-même. Il avait bâti des temples en l'honneur d'Auguste et en l'honneur d'Apollon ; il avait restauré le temple de Jérusalem ; mais le tout pour lui-même, pour se maintenir sur le trône en dépit du peuple qui l'abhorrait. Encore sur la principale porte du temple de Jérusalem avait-il placé une idole romaine, une aigle d'or. Pendant qu'il était malade, elle fut abattue. Il fit brûler vifs quarante jeunes gens, qui déclaraient l'avoir fait pour obéir à la loi de Dieu. Cependant il éprouvait lui-même des douleurs effroyables; son corps tombait en pourriture et fourmillait de vers. L'art des médecins ne faisait qu'augmenter le mal. Dans cet état désespéré, une chose vint lui redonner encore de la joie : ce fut la permission que lui envoyait Auguste, de faire mourir son fils ! Mais, dans un accès de douleur plus terrible, il tente de se tuer lui-même. Apprenant ensuite que son fils s'était flatté dans ce moment d'échapper à la mort, il le fait étrangler aussitôt et meurt lui-même cinq jours après. Sa cruauté ne devait pas finir avec la vie. Sachant bien que le jour de sa mort serait un jour de joie pour les Juifs, il avait fait réunir tous les principaux de la nation dans l'hippodrome de Jéricho, avec ordre, à sa digne sœur Salomé et à son mari, de les faire égorger aussitôt après sa mort, afin d'obliger les Juifs à le pleurer malgré eux. Tel est le portrait que nous trace d'Hérode l'historien Josèphe, Juif zélé pour la gloire de sa nation s'il en fut jamais ; tel est le portrait qu'il nous en trace d'après Nicolas de Damas, ami et favori d'Hérode (1). Ce que ces deux auteurs nous en disent nous fait assez entendre ce qu'ils nous en taisent.

On conçoit qu'un pareil tyran ait été troublé à la demande des mages : Où est celui qui est né le roi des Juifs ? on conçoit même que Jérusalem ait été troublée avec lui. Elle avait vu, avec la famille des Machabées, massacrer son sénat et l'élite de la nation. Chaque soupçon d'Hérode faisait couler des flots de sang, à plus forte raison la nouvelle du nouveau roi, de ce roi d'Israël si longtemps attendu. On conçoit qu'un monstre, composé d'artifice et de barbarie, voulût employer la ruse, faire l'hypocrite auprès des mages, pour perdre plus adroitement le nouveau-né ; on conçoit que, se voyant trompé dans son espérance de sang, il ait fait tuer non-seulement à Bethléhem, mais dans tous les alentours, tous les enfants mâles au-dessous de deux ans pour être plus sûr d'envelopper celui qu'il redoutait. Tout cela se conçoit d'un père qui, dans ce temps là même, sur son lit de mort, ne sentit d'autre consolation que de pouvoir faire tuer son troisième fils ; d'un tyran qui, pour célébrer ses propres funérailles, ordonne, par sa dernière volonté, que l'on égorge tous les chefs du peuple. Car ces tragiques événements eurent lieu la même année que le massacre des Innocents. Nous le savons d'un auteur païen. Parlant des bons mots de l'empereur Auguste, Macrobe dit, entre autres : « Ayant entendu que parmi les enfants qu'Hérode, roi des Juifs, avait fait tuer dans la Syrie, âgés de deux ans et au-dessous, son propre fils avait été mis à mort, il dit : il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que son fils (2). »

On voit dans Hérode quelle est la politique d'un souverain athée ou impie. Il n'a d'autre Dieu que lui; d'autre religion, d'autre loi que son intention ou sa passion : épouse, enfants, frères, amis, pontifes, rois, peuple, il immole tout à soi. Tous les moyens lui sont bons : embellir le temple du vrai Dieu ou les temples des idoles, faire la guerre à César ou lui ériger des autels. Pour tuer un enfant, il en tuera mille. Il a vécu dans le sang, il mourra dans le sang.

L'on y voit aussi comme Dieu se joue des méchants. Par tant de meurtres, Hérode voulait la paix dans sa famille, la paix dans son cœur ; et il ne fait qu'augmenter dans sa famille les haines, les fureurs, les vengeances, les calomnies, les empoisonnements, les meurtres : et il ne fait qu'augmenter dans son cœur le trouble et le désespoir; et il ne réussit qu'à commencer son enfer en ce monde. En tuant les enfants de Bethléhem, il veut tuer le roi nouveau-né, et il manque précisément celui là ; il veut étouffer dès le berceau ce monarque annoncé par le ciel, et il ne fait qu'en rendre la naissance plus éclatante. Ainsi Pharaon faisait il noyer tous les enfants mâles des Hébreux ; et un de ces enfants est sauvé du Nil par la fille même de Pharaon, et devient le sauveur de tout son peuple.

Le massacre des Innocents est quelque chose qui émeut profondément et la nature et la foi. Moissonnés à l'entrée de la vie par un tyran cruel, la nature s'en afflige. La foi qui voit en eux les prémices des martyrs, qui les voit mourant les premiers pour Jésus-Christ, qui les voit à la tête de ces âmes vierges qui suivent l'Agneau dans la céleste Sion, et qui chantent le cantique ineffable, la foi en éprouve une joie amoureuse. Dix-sept siècles auparavant, quelque chose de figuratif était arrivé sur le chemin de Bethléhem. Rachel y mourut en donnant le jour à son dernier fils. Près d'expirer, elle l'appela Benoni, ou fils de ma douleur; mais Jacob lui changea le nom et l'appela Benjamin ou fils de ma droite. Il en est de même des saints Innocents. Les mères sont inconsolables de les perdre, et les appellent, en plus d'un sens, enfants de ma douleur; mais Abraham, qui les reçoit dans son sein avec Isaac et Jacob, ainsi que les

(1) Josèphe, *Antiq.*, l. XIV et XV ; *De bello jud.*, l. I. — (2) Macrobe, *Saturnal.*, l. II, c. IV.

autres patriarches les appelle enfants de ma gloire. Rachel était la plus passionnée des mères. Déjà elle avait pleuré avec des larmes inconsolables la captivité de ses enfants, les tribus de Benjamin et d'Ephraïm, lorsqu'elles furent emmenées par Salmanasar. Et c'est le sens principal des paroles du Prophète. Ici elle se lève de son sépulcre sur le chemin de Bethléhem, pour mêler ses cris aux cris des mères éplorées : on entend sa voix lamentable jusqu'à Rama, dans la tribu voisine de Benjamin, ou, si l'on veut traduire le mot, jusque dans les hauteurs. Mais, après avoir pleuré avec les mères, réjouissons nous avec les enfants. Suivons de nos cris de joie cette bienheureuse troupe jusque dans le sein d'Abraham. Allons la bénir, la glorifier, la célébrer jusque dans le ciel ; saluons avec toute l'Église ces premières fleurs, et écoutons la voix innocente de ces bienheureuses prémices des martyrs. Pendant que nous les voyons comme se jouant de leurs palmes et de leurs couronnes, joignons-nous à cette troupe innocente par notre simplicité et l'innocence de notre vie, et soyons en malice de vrais enfants, pour honorer la sainte enfance de Jésus-Christ.

« Or, après la mort d'Hérode, voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte, disant : Levez-vous et prenez l'enfant de sa mère, et allez dans la terre d'Israël ; car ils sont morts, ceux qui cherchaient l'âme de l'enfant. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et s'en vint dans la terre d'Israël. Mais, apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode, son père, il craignit d'y aller ; et, ayant été divinement averti en songe, il se retira dans la Galilée, et, y venant, il habita dans une ville appelée Nazareth, afin que fût accompli ce qui avait été dit par les prophètes : il sera appelé Nasaréen (1) ; » en hébreu, Notzer ou Notzri.

Ce nom se trouve dans deux endroits des plus importants de l'Écriture. La personne divine qui apparait à Moïse, et qui s'appelle *Jéhovah, Dieu, miséricordieux, clément, patient, véritable*, prend aussi le nom de *Notzer*. Et, dans toutes les Bibles hébraïques, ce nom est écrit avec une lettre majuscule, pour indiquer, disent les docteurs Juifs, qu'il renferme un profond mystère. Et ce mystérieux nom commence cette suite de la même invocation : *Gardant la miséricorde jusqu'à mille générations, ôtant l'iniquité, les crimes et les péchés* (2). Il n'est pas difficile d'entrevoir que les Juifs ont raison, et que ce nom renferme effectivement un grand mystère touchant le Christ. L'autre passage est d'Isaïe, quand il dit : « Un rejeton naîtra du tronc de Jessé, et un germe, une fleur (Notzer), s'élèvera de ses racines (3). » Ce rejeton, ce germe, ce Notzer, il est dit que l'Esprit de Jéhovah reposera sur lui, qu'il sera comme placé pour l'étendard des peuples, que les nations accourront vers lui, et que son sépulcre sera glorieux. Comme Jésus a demeuré à Nazareth, les Juifs l'ont appelé par dérision Notzer, Notzri, ou le Nazaréen. Ce titre fut attaché à la croix. Et la croix est devenue l'étendard des nations, et ce Nazaréen est adoré par l'univers comme le Notzer de Moïse, comme le Dieu clément et véritable, qui garde la miséricorde jusqu'à mille générations, qui ôte, qui efface les péchés du monde. Sans doute qu'il y a dans ce nom un grand mystère, mais un mystère accompli, mais un mystère éclairci.

« Cependant le petit enfant croissait et se fortifiait ; il était rempli de sagesse et la grâce de Dieu était en lui. Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem, à la fête de Pâques. Et, lorsqu'il eut douze ans, ils y montèrent, selon qu'ils avaient coutume, au temps de la fête. Les jours de la solennité passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Pensant qu'il était avec leurs compagnons, ils cheminèrent une journée, et ils le cherchaient ensuite parmi leurs parents et ceux de leur connaissance. Mais, ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Et il arriva que, trois jours après, ils le trouvèrent au temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Et tous ceux qui l'entendaient étaient étonnés de sa prudence et de ses réponses. Lors donc qu'ils le virent, ils furent frappés d'étonnement ; et sa mère lui dit : Mon enfant, pourquoi en avez-vous ainsi usé avec nous ? Voilà que nous vous cherchions, votre père et moi, étant tout affligés. Et il leur dit : Pourquoi est-ce que vous me cherchiez ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé de ce qui regarde mon Père ? Mais ils ne comprirent pas la parole qu'il leur disait. Et il descendit avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. Et sa mère conservait toutes ces paroles en son cœur. Et Jésus croissait en sagesse, et en âge, et en grâce devant Dieu et devant les hommes (4). »

Le Fils de Dieu ayant voulu se rendre semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, il était dans l'ordre que, comme les autres enfants, il sentît les progrès de l'âge. Il croissait donc et se fortifiait. La sagesse même dont il était plein croissait avec l'âge, se déclarait par degrés. Cependant dès le berceau et dès le sein de sa mère il était rempli de sagesse. Sa sainte âme, dès sa conception unie à la sagesse éternelle en unité de personne, en était intimement dirigée, et en reçut d'abord un don de sagesse éminent au-dessus de tout, comme étant l'âme du Verbe divin, une âme qu'il s'était rendue propre ; en sorte que, selon l'humanité même, tous les trésors de science et de sagesse étaient cachés en lui. Ils y étaient donc tous cachés, pour se découvrir dans leur temps. Et la grâce de Dieu

(1) Matth., II, 19-23. — (2) Exode, XXXIV, 7.

(3) Isaï., XI, 1-10. — (4) Luc, II, 40-52.

était en lui : qui en doute, puisqu'il était si étroitement uni à la source de la sainteté et de la grâce? Mais le saint évangéliste veut dire qu'à mesure que l'enfant croissait et commençait à agir par lui-même, il reluisait dans tout son extérieur je ne sais quoi qui faisait rentrer en soi-même et qui attirait les âmes à Dieu; tant tout était simple, mesuré, réglé dans ses actions et dans ses paroles.

Joseph et Marie, selon le précepte de la loi, ne manquaient pas, tous les ans, d'aller célébrer la Pâque dans le temple de Jérusalem. Ils y menaient leur cher fils, qui se laissait avertir dans cette sainte observance et peut-être instruire du mystère de cette fête. Il y était avant que d'y être; il en faisait le fond, puisqu'il était le vrai agneau qui devait être immolé et mangé en mémoire de notre passage en la vie future. Mais Jésus, toujours soumis à ses parents mortels durant son enfance, fit connaître un jour que sa soumission ne venait pas de l'infirmité et de l'incapacité d'un âge ignorant, mais d'un ordre plus profond.

Il choisit pour accomplir ce mystère, l'âge de douze ans, où l'on commence à être capable de raisonnement et de réflexions plus solides, afin de ne point vouloir paraître forcer la nature, mais plutôt en suivre le cours et les progrès.

La soustraction de Jésus, qui échappe à sa sainte Mère et à saint Joseph, n'est pas une punition, mais un exercice. On ne lit point qu'ils soient accusés de l'avoir perdu par négligence ou par quelque faute; c'est donc une humiliation et un exercice. Ils en furent premièrement dans l'inquiétude et ensuite dans la douleur, parce qu'ils ne le trouvèrent pas parmi leurs parents et leurs amis avec lesquels ils le crurent. Combien de fois, s'il est permis de le conjecturer, combien de fois le saint vieillard se reprochait-il à lui-même le peu de soin qu'il avait pris du dépôt céleste! Qui ne s'affligerait avec lui et avec la plus tendre mère, comme la meilleure épouse qui fut jamais?

Les charmes du saint enfant étaient merveilleux : il est à croire que tout le monde le voulait avoir; et ni Marie ni Joseph n'eurent peine à croire qu'il fût dans quelque troupe de voyageurs; car les gens de même contrée, allant à Jérusalem dans les jours de fête, faisaient des troupes pour aller de compagnie. Ainsi Jésus échappa facilement; et ses parents marchèrent un jour sans s'apercevoir de leur perte.

Retourner à Jérusalem : ce n'est point dans la parenté et parmi les hommes qu'on doit retrouver Jésus-Christ, c'est dans la sainte cité; c'est dans le temple qu'on le trouvera occupé des affaires de son Père. En effet, après trois jours de recherche laborieuse, quand il eut été assez pleuré, assez recherché le saint Enfant se laissa enfin trouver dans le temple.

Il était assis au milieu des docteurs : il les écoutait, et il les interrogeait; et tous ceux qui l'écoutaient étaient étonnés de sa prudence et de ses réponses. Le voilà donc, d'un côté, assis avec les docteurs, comme étant docteur lui-même et né pour les enseigner; et, de l'autre, nous ne voyons pas qu'il y fasse, comme dans la suite, des leçons expresses. Il écoutait, il interrogeait ceux qui étaient reconnus pour maîtres en Israël, non pas juridiquement, pour ainsi parler, ni de cette manière authentique dont il usa plus tard : c'était, si je l'ose dire, c'était un enfant, et comme s'il eût voulu être instruit. C'est pour cela qu'il est dit qu'il écoutait et répondait à son tour aux docteurs qui l'interrogeaient; et on admirait ses réponses, comme d'un enfant modeste, doux et bien instruit, en y ressentant pourtant, comme il était juste, quelque chose de supérieur; en sorte qu'on lui laissait prendre sa place parmi les maîtres.

Admirons comme Jésus, par une sage économie, sait ménager toutes choses, et comme il laisse éclater quelque chose de ce qu'il était, sans vouloir perdre entièrement le caractère de l'enfance. Allez au temple, enfants chrétiens; allez consulter les docteurs; interrogez-les; répondez-leur; reconnaissez dans ce mystère le commencement du cathéchisme et de l'école chrétienne. Et vous, parents chrétiens, pendant que l'Enfant Jésus ne dédaigne pas d'interroger, de répondre et d'écouter, comment pouvez-vous soustraire vos enfants au catéchisme et à l'instruction pastorale.

Admirons aussi, avec tous les autres, la prudence de Jésus; une prudence non-seulement au-dessus de son âge, mais encore tout à fait au-dessus de l'homme, au-dessus de la chair et du sang; une prudence d'esprit. Nous pourrions ici regretter quelques-unes de ces réponses de Jésus qui firent admirer sa prudence; mais l'Evangile nous en a conservé une qui nous fera assez connaître la nature et la hauteur de toutes les autres.

Ses parents furent étonnés de le trouver parmi les docteurs, dont il faisait l'admiration. Ce qui marque qu'ils ne voyaient rien en lui d'extraordinaire dans le commun de la vie; car tout était comme enveloppé sous le voile de l'enfance; et Marie, qui était la première à sentir la perte d'un si cher fils, fut aussi la première à se plaindre de son absence. Et, *mon fils*, dit-elle, *pourquoi nous avez-vous fait ce traitement? Votre père et moi, affligés, vous cherchions*. Remarquez : *Votre père et moi*; elle l'appelle son père, car il l'était, comme on l'a vu, à sa manière; père, non-seulement par l'adoption du saint Enfant, mais encore vraiment père par le sentiment, par le soin, par la douceur : ce qui fait dire à Marie : *Votre père et moi affligés*; pareils dans l'affliction, puisque, sans avoir part dans votre naissance, il n'en partage pas moins avec moi la joie de vous posséder et la douleur de vous perdre. Cependant, femme obéissante et respectueuse, elle nomme Joseph le premier : *Votre père et moi*, et lui fait le même honneur

que s'il était père comme les autres. O Jésus ! que tout est réglé dans votre famille ! Comme chacun, sans avoir égard à sa dignité, y fait tout ce que demande l'édification et le bon exemple ! Famille bénie, c'est la sagesse éternelle qui vous règle.

Pourquoi me cherchiez-vous? ne saviez-vous pas que je dois être occupé des affaires de mon Père ? C'est ici la réponse sublime de l'enfant. Est-ce qu'il désapprouve Marie, qui avait appelé Joseph son père ? Non, sans doute ; mais il leur rappelle le doux souvenir de son vrai Père, qui est Dieu, dont la volonté, qui est l'affaire dont il veut parler, doit faire son occupation. La volonté de son Père était qu'il donnât alors un essai de la sagesse dont il était plein et qu'il venait déclarer, et tout ensemble de la supériorité avec laquelle il devait regarder ses parents mortels, sans suivre la chair et le sang, leur maître de droit, soumis à eux par dispensation.

Et ils ne conçurent pas ce qu'il leur disait. Ne raffinons point mal à propos sur le texte de l'Évangile. On dit non-seulement de Joseph, mais encore de Marie même, qu'ils ne conçurent pas ce que voulait dire Jésus. Marie concevait sans doute ce qu'il disait de Dieu, son Père, puisque l'ange lui en avait appris le mystère ; ce qu'elle ne conçut pas aussi profondément qu'il le méritait, c'étaient ces affaires de son Père, dont il fallait qu'il fût occupé. Apprenons que ce n'est pas dans la science, mais dans la soumission, que consiste la perfection. Pour nous empêcher d'en douter, Marie même nous est représentée comme ignorant le mystère dont lui parlait ce cher Fils. Elle ne fut point curieuse, elle demeura soumise ; c'est ce qui vaut mieux que la science. Laissons Jésus-Christ agir en Dieu, faire et dire des choses hautes et impénétrables ; regardons-les, comme fit Marie, avec un saint étonnement ; conservons-les dans notre cœur pour les méditer, et les tourner de tous côtés en nous-mêmes, et les entendre, quand Dieu le voudra, autant qu'il voudra.

Et il partit avec eux, et alla à Nazareth. Après s'être un peu échappé pour faire l'ouvrage et le service de son Père, il rentre dans sa conduite ordinaire, dans celle de ses parents, dans l'obéissance. C'est peut-être mystiquement ce que l'Évangile appelle *descendre* ; mais, quoi qu'il en soit, il est vrai que, remis entre leurs mains jusqu'à l'âge d'environ trente ans, il ne fit plus autre chose que leur obéir.

Je suis saisi d'étonnement à cette parole ; est-ce là donc tout l'emploi d'un Jésus-Christ, du Fils de Dieu ? Tout son emploi, tout son exercice est d'obéir à deux de ses créatures. Et en quoi leur obéir ? Dans les plus bas exercices, dans la pratique d'un art mécanique. Où sont donc ceux qui se plaignent, qui murmurent lorsque leurs emplois ne répondent pas à leur capacité : disons mieux, à leur orgueil ? qu'ils viennent dans la maison de Joseph et de Marie, et qu'ils y voient travailler Jésus-Christ. Nous ne lisons point que ses parents aient jamais eu de domestiques, semblables aux pauvres gens dont les enfants sont les serviteurs. Jésus a dit de lui-même [illegible] furent obligés, pour ainsi dire, de le venir servir eux-mêmes dans le désert ; et l'on ne voit nulle part qu'il eût des emplois [illegible]. Ce qui est certain, c'est qu'il travaillait lui-même à la boutique de son père. Il y a beaucoup d'apparence qu'il perdit Joseph avant le temps de son ministère. A sa Passion, il laisse sa mère en garde à son disciple bien-aimé, qui la reçut dans sa maison ; ce qu'il n'aurait pas fait si Joseph, son chaste époux, eût été en vie. Dès le commencement de son ministère, on voit Marie conviée avec Jésus aux noces de Cana : on ne parle point de Joseph. Un peu après, on le voit aller à Capharnaüm, lui, sa mère, ses frères et ses disciples : Joseph ne paraît pas dans un dénombrement si exact. Marie paraît souvent ailleurs; mais depuis ce qui est écrit de son obéissance sous saint Joseph, on n'entend plus parler de ce saint homme. Et c'est pourquoi, au commencement du ministère de Jésus-Christ, lorsqu'il vint prêcher dans sa patrie, on disait : *N'est-ce pas là ce charpentier, fils de Marie?* comme celui, n'en rougissons pas, qu'on avait vu, pour ainsi parler, tenir la boutique, soutenir par son travail une mère veuve et entretenir le petit commerce d'un métier qui les faisait subsister tous deux : *Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ? n'a-t-il pas pour frères Jacques et Joseph, et Simon et Juda, et ses sœurs ?* On ne parle point de son père : apparemment donc qu'il l'avait perdu ; Jésus-Christ l'avait servi dans sa dernière maladie. Heureux père à qui un tel fils a fermé les yeux ! vraiment il est mort entre les bras et comme dans le baiser du Seigneur. Jésus resta à sa mère pour la consoler, pour la servir : ce fut là tout son exercice.

O Dieu ! je suis saisi encore un coup ! Orgueil, viens crever à ce spectacle ! Jésus, fils d'un charpentier, charpentier lui-même, connu par ce [illegible] d'aucun autre emploi ni d'aucune autre action. On se souvenait, dans les premiers siècles, des charrues qu'il avait faites, et la tradition s'en est conservée dans les plus anciens auteurs. Que ceux qui vivent d'un art mécanique se consolent et se réjouissent [illegible] de leur corps ; qu'ils apprennent, en travaillant, à louer Dieu, à chanter des psaumes et de saints cantiques [illegible] et ils seront devant lui comme d'autres Jésus-Christ.

Il y en a eu qui ont eu honte pour le Sauveur de le voir [illegible] dans son enfance, ils le font se jouer avec des miracles. Que ne dit-on point des merveilles qu'il fit en Égypte? Mais tout cela n'est écrit que dans les livres apocryphes. L'Évangile renferme durant trente ans toute la vie de Jésus-Christ

dans ces paroles : *Il leur était soumis* ; et encore : *C'est ici ce charpentier, fils de Marie*. Il y a dans l'obscurité de saint Jean-Baptiste quelque chose de plus grand en apparence : il ne parut point parmi les hommes, et *le désert fut sa demeure*. Mais Jésus, dans une vie si vulgaire, connu à la vérité, mais par un vil exercice, pouvait-il mieux cacher ce qu'il était? Que dirons-nous, que ferons-nous pour le louer? Il n'y a en vérité qu'à demeurer dans l'admiration et dans le silence.

Ceux qui s'ennuient pour Jésus-Christ et rougissent de lui faire passer sa vie dans une si étrange obscurité, s'ennuient aussi pour la sainte Vierge et voudraient lui attribuer de continuels miracles. Mais écoutons l'Evangile : *Marie conservait toutes ces choses en son cœur*. L'emploi de Jésus était de s'occuper de son métier; et l'emploi de Marie de méditer nuit et jour le secret de Dieu.

Mais quand elle eut perdu son fils, changea-t-elle d'occupation? Où la voit-on paraître dans les actes ou dans la tradition de l'Eglise? On la nomme parmi ceux qui entrèrent dans le cénacle et qui reçurent le Saint-Esprit; et c'est tout ce qu'on en rapporte. N'est-ce pas un assez digne emploi que celui de conserver dans son cœur tout ce qu'elle avait vu de ce cher fils? Et si les mystères de son enfance lui furent un si doux entretien, combien trouva-t-elle à s'occuper de tout le reste de sa vie! Marie méditait Jésus : Marie avec saint Jean, qui est la figure de la vie contemplative, demeurait en perpétuelle contemplation se fondant, se liquéfiant, pour ainsi parler, en amour et en désir (1).

Sainte famille de Jésus, Marie et Joseph, ah! si toutes les familles vous ressemblaient, le ciel commencerait sur la terre! Plus de guerre, plus de violence, plus d'injustice, plus de procès, plus de haines ; partout la paix, l'union, la concorde, la charité. Tous aimeraient tous en Dieu et Dieu en tous.

Mais il est une autre famille bien différente, et puis encore une autre. La première est celle d'Hérode, qui pèse sur la Palestine; la seconde, celle des Césars, qui pèse sur le monde.

Hérode avait fondé la sienne sur la perfidie et le meurtre : la perfidie et le meurtre y furent comme héréditaires. Par son dernier testament, il distribua ses Etats à trois de ses fils : Archélaüs eut le royaume de Judée ; Antipas la tétrarchie de la Galilée ; et Philippe, celle de la Trachonitide. Ces trois fils s'appelaient encore chacun Hérode, du nom de leur père. Mais ce testament avait besoin d'être ratifié par quelqu'un. Ce roi si redoutable et si cruel à son peuple était l'esclave de César. Le testament fut soumis à Auguste. Archélaüs, accusé de tyrannie, n'obtint que la moitié du royaume et que le titre d'ethnarque ou chef de la nation, avec promesse cependant de recevoir plus tard le titre de roi, s'il s'en montrait digne. Après neuf ans de règne, il est accusé de nouveau par ses sujets devant César, qui le dépose, l'exile à Vienne dans les Gaules, et réduit la Judée en province romaine, par l'entremise de Cyrénius ou Quirinus, alors gouverneur de Syrie. Le sceptre sortit alors tout à fait de Juda. Philippe avait épousé Hérodiade, sa nièce, petite-fille du vieil Hérode, par son fils Aristobule. Antipas s'éprit de la femme de son frère Philippe; la lui fit abandonner, quoiqu'elle en eût des enfants, et l'épousa au mépris de toutes les lois. Archelaüs en avait fait autant de son côté. C'est à la demande de cette fameuse Hérodiade et de sa fille Salomé qu'Hérode-Antipas, au milieu du festin, fera trancher la tête à saint Jean-Baptiste. Le même traitera d'insensé le Christ. Un frère d'Hérodiade, Hérode-Agrippa, fort des bonnes grâces de Caligula, la fera exiler, elle et son mari, à Lyon dans les Gaules, obtiendra la Judée pour lui-même, tuera par le glaive l'apôtre saint Jacques, emprisonnera saint Pierre, et sera frappé de mort en punition de son orgueil. Son fils, nommé comme lui, aidera Titus à prendre et à détruire Jérusalem. Telle est la famille qui fut imposée aux Juifs comme l'annonce de leur ruine.

Quant à la famille qui pesait sur le monde, la famille de Tibère et de Néron, nous la verrons plus tard. Mais dans ce moment même, un autre esprit, une autre famille, une autre société, un autre empire, une autre humanité va s'y former. Ecoutons.

« La quinzième année de l'empire de Tibère, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode étant tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, étant tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide, et Lysanias étant tétrarque d'Abilène, sous les grands-prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur arriva sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Et il vint dans toute la région du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence, pour la rémission des péchés. Et il disait : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. C'est de lui qu'il est dit dans les prophètes : Voici que j'envoie mon ange devant votre face, qui préparera votre voie devant vous. Et encore dans Isaïe : Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. Toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline seront abaissées ; les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis; et toute chair verra le salut de Dieu. »

Nous avons vu comment se sont formés, comment se sont gouvernés les royaumes de la terre, les empires de l'homme, l'empire des Assyriens, l'empire des Perses, l'empire des Grecs, l'empire des Romains. Ici nous allons voir comment se forme, comment se gouverne le royaume du ciel, l'empire de Dieu.

« Or, Jean avait un vêtement de poil de chameau et une ceinture de cuir autour de

(1) Bossuet, *Élévation*.

ses reins ; et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

» Alors et Jérusalem, et toute la Judée, et tout le pays des environs du Jourdain, sortit vers lui ; et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain, en confessant leurs péchés. Mais voyant un grand nombre de pharisiens et de sadducéens qui venaient à son baptême avec la foule, il leur dit : Race de vipères, qui vous a montré à fuir la colère à venir? faites donc de dignes fruits de pénitence. Et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous dis que Dieu peut susciter de ces pierres mêmes des enfants à Abraham. Déjà la cognée est mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

» Les pharisiens et les sadducéens gardèrent le silence ; mais la multitude l'interrogea disant : Que devons-nous donc faire? Il leur répondit : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point; et que celui qui a de quoi manger en fasse de même. Or, les publicains ou receveurs des impôts publics vinrent aussi à lui pour être baptisés, et ils lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions? Il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné. Les soldats aussi lui demandaient : Et nous, que ferons-nous? Il leur répondit : N'usez point de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paye (1). »

Les pharisiens et les sadducéens, les savants et les riches ne consultent pas ; ils croient n'en avoir pas besoin. Ce sont les pécheurs et les publicains, ce sont les soldats et le commun peuple qui interrogent avec simplicité et reçoivent des réponses de salut. Ce n'est pas l'envie qui domine chez eux, mais l'admiration.

« En effet, le peuple avait l'esprit en suspens, et tous pensaient en eux-mêmes si Jean ne serait pas le Christ. Mais Jean leur répondit à tous : Pour moi, je vous baptise dans l'eau pour la pénitence ; mais celui qui va venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de lui porter les souliers (comme ferait un esclave à son maître). Non, je ne suis pas digne de me prosterner devant lui pour lui délier la courroie de sa chaussure. C'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le feu. Il a le van à la main, et il nettoiera son aire ; il amassera le blé en son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. C'est ainsi qu'il évangélisait le peuple, lui adressant encore des paroles d'exhortation (2). »

Bientôt celui dont il venait de parler se présente à lui parmi la foule des pécheurs. Jésus partit de Nazareth de Galilée, et vint trouver Jean pour en être baptisé dans le Jourdain.

Ce fut alors qu'arriva ce que Jean raconte ailleurs aux Juifs : *Je ne le connaissais pas.* Il parle manifestement du temps qui avait précédé le baptême de Jésus-Christ ; car il l'avait trop connu dans son baptême, et par des marques trop éclatantes pour en perdre jamais l'idée. Mais ce fut lors qu'il s'accorda pour la première fois que saint Jean Baptiste pouvait dire : *Je ne le connaissais pas, mais je suis venu donnant le baptême d'eau, afin qu'il fût manifesté en Israël.* Car cette fois, en baptisant le peuple, Jean annonçait, comme on a vu, un meilleur baptême. Il devait encore arriver que Jésus-Christ, en se présentant au baptême avec les autres, serait distingué par la manifestation que nous allons voir. *Ce fut donc alors que Jean rendit ce témoignage : J'ai vu le Saint-Esprit descendre du ciel, comme une colombe, et demeurant sur lui ; et je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre le Saint-Esprit et demeurer sur lui, c'est celui qui baptise dans le Saint-Esprit et je l'ai vu ; et je lui rends témoignage que c'est le Fils de Dieu* (3).

Ainsi le Saint-Esprit, descendu du ciel et se reposant sur Jésus-Christ, devait être la marque pour le reconnaître. Cette marque fut donnée à tout le peuple au baptême de Jésus-Christ ; mais saint Jean, qui était l'ami de l'époux, la vit avant tous les autres ; et reconnaissant Jésus-Christ dont il se trouvait indigne de toucher les pieds, « il ne voulait pas le baptiser, il s'en défendait, il l'en empêchait, en disant : C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par vous, et vous venez à moi ! Mais Jésus lui dit : Laissez-moi faire maintenant : car il est à propos que nous accomplissions ainsi toute justice. » C'était l'ordre d'en haut, que Jésus, la victime du péché, et qui devait l'ôter en le portant, se mît volontairement au rang des pécheurs : c'est là cette justice qu'il lui fallait accomplir. Et comme Jean, en cela, lui devait obéissance, le Fils de Dieu la devait aux ordres de son Père. « *Alors Jean ne résista plus* ; et ainsi toute la justice fut accomplie dans une entière soumission aux ordres de Dieu.

Jésus-Christ est donc caché dans les eaux, et sa tête y est plongée sous la main de Jean. Il porte l'état du pécheur ; il ne paraît plus ; le pécheur doit être noyé ; c'est pour lui qu'étaient faites les eaux du déluge. Mais si les eaux montrent la justice divine par cette vertu qui ravage et qui abîme, elles ont une autre vertu : et c'est celle de purifier et de laver. Le déluge lava le monde, et les eaux purifièrent et sauvèrent les restes du genre humain. Jésus-Christ, plongé dans les eaux, leur inspire une nouvelle vertu ; elles laveront les âmes. L'eau du baptême est un sépulcre où nous sommes jetés tout vivants avec Jésus-Christ, mais pour y ressusciter avec lui.

Et voilà que Jésus sortant de l'eau où il s'é-

(1) Matth., III, 1-10; Marc, I, 1-6; Luc, III, 1-14, 15-20. — (2) Matth., III, 11 et 12; Marc, I, 7 et 8; Luc, III, — (3) Jean, I, [illegible].

tait enseveli, *le ciel s'ouvre ; le Saint-Esprit*, qui n'avait encore été vu que de Jean-Baptiste, *descend publiquement sur le Sauveur, sous la figure d'une colombe et repose sur lui.* En même temps une voix part d'en haut comme un tonnerre, et on entendit ces mots hautement et distinctement : *Vous êtes mon fils bien-aimé ; c'est en vous que je me plais.* C'est par là qu'était désigné le fils unique ; c'est mon serviteur, disait Isaïe, c'est celui que j'ai choisi, et en qui mon âme se plaît. Mais ce serviteur est en même temps le Fils unique à qui il est dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; et encore : Je vous ai engendré de mon sein devant l'aurore. Mais ce qui était séparé dans la prophétie se réunit aujourd'hui ; et dans la déclaration du Père céleste : Vous êtes mon Fils bien-aimé ; c'est en vous que je me plais, Je m'y plais uniquement comme dans celui qui est mon unique ; je me plais dans ses membres qu'il a choisis, parce que je me plais en lui ; et je n'aime plus rien sur la terre que dans cet unique objet de ma complaisance.

Ici se manifeste l'adorable Trinité tout entière. Le Père céleste a paru sur la montagne où Jésus-Christ s'est transfiguré, mais le Saint-Esprit ne s'y montra pas ; le Saint-Esprit a paru dans celle où il descendit en forme de langue, mais on n'y vit pas le Père ; partout ailleurs le Fils paraît, mais seul : au baptême de Jésus-Christ, qui donne naissance au nôtre, où la Trinité devait être invoquée, le Père paraît dans la voix, le Fils en sa chair, le Saint-Esprit comme une colombe (1).

Ce qui s'est fait au baptême de Jésus-Christ d'une manière visible, s'est fait à notre baptême d'une manière invisible. Les cieux se sont ouverts sur nos têtes pour faire entendre qu'ils étaient désormais notre héritage. Dieu le Père nous a dit, comme autrefois à son Fils unique : Vous êtes mon fils bien-aimé en qui je me complais dorénavant. Morts et ensevelis dans les eaux du baptême, nous y sommes nés de nouveau ; nous y sommes ressuscités avec lui, comme ses membres, comme ne faisant plus avec lui qu'une même chose ; selon que lui-même a dit : Que tous ils soient un ; comme vous, ô Père, vous êtes en moi, et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous (2) ; et selon que dit encore saint Paul : Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ (3) ? Enfin le Saint-Esprit est descendu sur nous, est descendu en nous, il a fait de nous sa demeure, en sorte que nous sommes ses temples, selon cette autre parole de saint Paul : Ne savez-vous pas que vos membres sont les temples du Saint-Esprit (4) ? Voilà comme nous sommes nés de Dieu, nés ses enfants, nés ses héritiers ; oui, héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ. Glorifions donc Dieu dans notre corps comme dans son temple et dans notre âme comme dans son sanctuaire ; glorifions-y sans cesse et le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, comme il a été au commencement, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen.

L'Evangile nous dit que Jean commença sa prédication la quinzième année du règne de Tibère, et que *Jésus-Christ*, quand il vint à recevoir le baptême, *commençait à avoir comme trente ans* (5). La trentième année de l'âge de Jésus-Christ répondrait ainsi à peu près à la quinzième année du règne de Tibère. Mais le commencement du règne de ce prince peut se prendre de deux époques : depuis la mort d'Auguste, l'an de Rome 767, quatorzième de l'ère vulgaire ; ou bien quatre ans plus tôt, lorsqu'il fut associé à l'empire par le vieil empereur. Si l'on compte la quinzième année de Tibère de l'époque où il commença à régner seul, les trente ans environ qu'avait alors Jésus-Christ remonteront au commencement de l'ère chrétienne, et Jésus-Christ sera né la première année de cette ère ; ou plutôt, comme nous ne commençons nos années que huit jours après la naissance de Jésus-Christ, il sera né le 25 décembre de l'année précédente. La tradition est pour ainsi dire unanime pour ce qui est du jour, et le met au 25 décembre : mais il n'en est pas de même pour l'année. On trouve à cet égard cinq ou six opinions différentes. Ce qu'il y a de plus probable aujourd'hui c'est que la quinzième année de Tibère, dont il est parlé dans saint Luc, doit se compter du moment qu'il fut associé à l'empire : ce qui fait remonter les trente ans de Jésus-Christ quatre ans au-dessus de l'ère vulgaire. En voici les principales raisons.

Nous voyons par l'Evangile que le vieil Hérode ne mourut qu'après la naissance de Jésus-Christ. Or, d'après les dates de l'historien Josèphe, Hérode mourut l'an 750 de Rome, qui est la quatrième avant notre ère (6). Il ajoute que vers le temps de sa mort il y eut une éclipse de lune : ce qui arriva le 13 de mars, à trois heures après minuit, de l'an de Rome 750, selon le calcul astronomique. En outre, Josèphe et Dion s'accordent à dire que son fils Archélaüs fut exilé l'an de Rome 759, la dixième année de son règne ; il avait donc succédé à son père l'an 750 (7). Selon le même Josèphe, Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée, fut exilé l'an de Rome 793. Ce prince était alors dans la quarante-troisième année de son règne, comme il paraît par ses médailles, qui datent jusque-là ; par conséquent, il avait commencé à régner dès l'an 750. On tire la même conséquence d'autres médailles concernant son frère, le tétrarque Philippe. Il paraît donc à peu près certain que le vieil Hérode mourut au printemps de l'an 750 de Rome, et que Jésus-Christ naquit le 25 décembre de l'année précédente, quatre ans et huit jours avant l'ère vulgaire. Ce qui ne doit pas trop étonner.

(1) Bossuet, *Élévat.* — (2) Joan., XVII, 21. — (3) I Cor., VI, 15. — (4) Ibid., 19. — (5) Luc, III, 23. — (6) Josèphe, *Antiq.*, l. XVII, c. VIII. — (7) Dion, l. LV.

L'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ n'a commencé que tard ; il n'a été introduit en Italie qu'au sixième siècle, par un particulier, le moine Denys le Petit, et qu'au septième en France, où il ne s'est même bien établi que vers le huitième sous les rois Pépin et Charlemagne. Ensuite, tous ne commençaient pas l'année au même jour : les uns la commençaient le 25 mars ou le jour de l'Incarnation, les autres au jour de Pâques, les autres à Noël, enfin le plus grand nombre au 1er janvier. L'on conçoit que l'ère chrétienne s'étant introduite de cette manière, elle ait pu ne pas commencer par l'année précise de la naissance de Jésus-Christ. Comme maintenant cette ère est vulgairement connue, universellement usitée, ses rapports avec les autres ères bien constatés, la chronologie n'en restera pas moins certaine, lors même que Jésus-Christ serait réellement né quelques années plus tôt ou plus tard.

Lorsque Jésus-Christ fut baptisé, Dieu le Père rendit témoignage à sa génération éternelle et divine, par ces paroles : « Tu es mon Fils bien-aimé ; c'est en toi que je me plais. » Saint Luc y ajoute aussitôt sa généalogie temporelle et humaine qui remonte encore jusqu'à Dieu. « Jésus avait alors environ trente ans commencés, étant, comme on le croyait, fils de Joseph, qui fut d'Héli, qui fut de Mathat, qui fut de Lévi, qui fut de Melchi, qui fut de Janné, qui fut de Joseph, qui fut de Mathathias, qui fut d'Amos, qui fut de Nahum, qui fut d'Hesli, qui fut de Naggé, qui fut de Nahath, qui fut de Mathathias, qui fut de Siméi, qui fut de Joseph, qui fut de Judas, qui fut de Joanna, qui fut de Résa, qui fut de Zorobabel, qui fut de Salathiel, qui fut de Néri, qui fut de Melchi, qui fut d'Addi, qui fut de Cosar, qui fut d'Elmadan, qui fut d'Her, qui fut de Jésus, qui fut d'Eliézer, qui fut de Jorim, qui fut de Mathat, qui fut de Lévi, qui fut de Siméon, qui fut de Judas, qui fut de Joseph, qui fut de Jona, qui fut d'Eliakim, qui fut de Méléa, qui fut de Menna, qui fut de Mathata, qui fut de Nathan, qui fut de David, qui fut de Jessé, qui fut d'Obed, qui fut de Booz, qui fut de Salmon, qui fut de Naasson, qui fut d'Aminadab, qui fut d'Aram, qui fut d'Esron, qui fut de Pharès, qui fut de Juda, qui fut de Jacob, qui fut d'Isaac, qui fut d'Abraham, qui fut de Tharé, qui fut de Nachor, qui fut de Sarug, qui fut de Ragau, qui fut de Phaleg, qui fut d'Héber, qui fut de Salé, qui fut de Caïnan, qui fut d'Arphaxad, qui fut de Sem, qui fut de Noé, qui fut de Lamech, qui fut de Mathusalé, qui fut d'Hénoch, qui fut de Jared, qui fut de Malaléel, qui fut de Caïnan, qui fut d'Hénos, qui fut de Seth, qui fut d'Adam, qui fut de Dieu (1). »

D'un autre côté, au commencement de son Evangile, saint Matthieu donne la généalogie de Jésus-Christ, d'une manière différente, non pas en remontant, mais en descendant depuis Abraham. « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda et ses frères. Juda engendra, de Thamar, Pharès et Zara. Pharès engendra Esron. Esron engendra Aram. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naasson. Naasson engendra Salmon. Salmon engendra Booz, de Rahab. Booz engendra Obed, de Ruth. Obed engendra Jessé. Jessé engendra le roi David. Le roi David engendra Salomon, de celle d'Urie. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abia. Abia engendra Asa. Asa engendra Josaphat. Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias. Ozias engendra Joatham. Joatham engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias. Ezéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias. Josias engendra Jéchonias et ses frères, vers le temps de la transmigration de Babylone. Et depuis la transmigration de Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Azor. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Eliud. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob, et Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ. C'est donc en tout quatorze générations depuis Abraham jusqu'à David, quatorze depuis David jusqu'à la transmigration de Babylone, et quatorze depuis la transmigration de Babylone jusqu'au Christ (2). »

Tout le monde convient que, pour égaliser ses trois séries de quatorze générations, saint Matthieu a omis, entre Joram et Ozias, les rois Ochosias, Joas et Amasias. Il paraît qu'il n'a fait, en cela, que se conformer à l'usage des Juifs, pour lesquels il écrivait, qui n'avaient point admis dans leurs registres les trois premiers descendants de Joram et d'Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, à cause de la malédiction prononcée contre la postérité d'Achab, malédiction qui, suivant la loi de Moïse, devait s'étendre jusqu'à la troisième génération.

Pour ce qui est de concilier les deux généalogies, voici la manière la plus simple et la plus commune. Saint Matthieu donne la généalogie de saint Joseph, et saint Luc celle de la sainte Vierge, et toutes les deux montrent que Jésus-Christ est fils de David. D'abord Joseph l'étant, Jésus, fils de son épouse, l'est de droit, suivant les coutumes des Juifs, d'après lesquelles l'enfant suivait la condition du père. Joseph l'étant, Jésus, fils de son épouse, l'était aussi de fait. Car, suivant le témoignage d'un docte rabbin converti au christianisme, un [illegible]

(1) Luc, III, 23-38.

(2) Matth., I, 1-17.

était, de conserver dans sa pureté le royal sang de David, de cette dynastie qui faisait sa gloire et dont aujourd'hui encore elle demande plusieurs fois par jour le prompt rétablissement. Saint Matthieu donc, pour donner aux Juifs la généalogie de Jésus-Christ, leur met sous les yeux la descendance de Joseph. Dès lors il suffit d'ajouter que celui ci était l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus. Il s'ensuit naturellement que Jésus était fils de David, puisque sa mère était épouse de Joseph, qui descendait de David par la branche de Salomon.

Dans la généalogie de saint Luc, Héli, par où elle commence, est le père de la sainte Vierge. On en trouve la preuve jusque dans le Talmud des Juifs, où Marie est appelée fille d'Héli (1). Héli, Héliachim, Joachim, sont synonymes en hébreu. Ces mots de saint Luc, *qui fut d'Héli*, peuvent, dans le texte original, s'entendre de Joseph et de Jésus : de Joseph comme étant son gendre, de Jésus comme étant son petit-fils par Marie. Ces mots, *qui fut d'Héli*, surtout dans le grec, n'indiquent point, par eux-mêmes, une filiation propre et directe, comme on le voit par ce qui est dit d'Adam, *qui fut de Dieu*. On pourrait traduire le grec d'une manière peut-être encore plus littéraire en cette sorte : « Jésus, réputé fils de Joseph, l'était d'Héli, de Mathat, de Zorobabel, de Nathan, de David, de Juda, de Jacob, d'Isaac, d'Abraham, de Noé, de Seth, d'Adam, de Dieu.

La généalogie de Marie remonte à David par son fils Nathan, tandis que celle de Joseph y remonte par son fils Salomon. Mais ces deux branches s'étant réunies en Salathiel et Zorobabel, il s'ensuit que la sainte famille, Jésus, Marie et Joseph, descend à la fois de David et par Nathan et par Salomon.

Jésus-Christ, en recevant le baptême de Jean, s'était mis au rang des pécheurs et voué à la pénitence; il va leur en donner l'exemple. « Plein du Saint-Esprit qui s'était reposé sur lui sous la figure sensible d'une colombe, il quitta le Jourdain et fut conduit par l'esprit dans le désert pour être tenté par le diable. Il y passa quarante jours et quarante nuits, pendant lesquels il ne mangea point. Il était tenté par Satan, et il était avec les bêtes. Et quand ces jours furent expirés, il eut faim. Alors le tentateur s'approchant, lui dit : Si vous êtes fils de Dieu, dites que ces pierres se changent en pain. Jésus lui répondit : Il est écrit : ce n'est pas de pain seul que vit l'homme, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le diable le prit avec lui dans la ville sainte et le plaça sur le pinacle du temple, et lui dit : Si vous êtes Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit : Il a chargé ses anges du soin de votre personne, pour qu'ils vous conservent, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre une pierre. Il est aussi écrit, lui dit Jésus : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le diable le prit encore avec lui sur une montagne fort haute, et lui fit voir en un instant tous les royaumes du monde avec leur gloire, et lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, toute cette puissance et la gloire de ces empires; car ils m'ont été mis entre les mains, et je les donne à qui je veux. Si donc vous m'adorez en vous prosternant devant moi, tout sera à vous. Jésus lui repartit : Retire-toi, Satan ; car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors le diable, après avoir achevé toutes les tentations, le quitta pour un temps ; et, au même moment, les anges s'approchèrent et le servirent (2). »

Nul n'est couronné s'il n'a légitimement combattu ; la vie de l'homme sur la terre est une milice, un combat. Le premier Adam fut mis à l'épreuve en sortant des mains du Créateur. Placé dans un jardin de délices, d'abord seul parmi des animaux, ensuite avec une compagne, il lui fut donné une loi d'abstinence, et puis le tentateur survint. Le premier Adam succomba. Le second Adam, en sortant des eaux du baptême où Dieu l'a proclamé son Fils, est conduit, non dans un jardin de délices, mais dans un affreux désert, seul, sans compagne, parmi les bêtes sauvages, afin d'être, lui aussi, soumis à l'épreuve. Ce n'est plus la facile abstinence d'un certain fruit, c'est l'abstinence complète de toute nourriture, pendant quarante jours et quarante nuits. Et Satan le tente pendant tout ce temps. Car les trois tentations dont parlent saint Matthieu et saint Luc; paraissent n'être que les dernières et les principales. On y voit, comme dans la tentation du premier homme, les trois concupiscences qui remplissent le monde : la concupiscence de la chair ou la sensualité ; la concupiscence des yeux ou la curiosité, enfin l'ambition et l'orgueil répandus dans toute la vie.

Après donc qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim ; car il avait bien voulu se soumettre à cette nécessité. Étant donc pressé de la faim selon la faiblesse de la chair qu'il avait prise, le diable profita de cette occasion pour le tenter : « Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres se changent en pain : » ou, comme l'exprime saint Luc : « Dites à cette pierre qu'elle se change en pain. » Étrange tentation, de vouloir persuader au Sauveur qu'il se montrât le Fils de Dieu et fit preuve de sa puissance pour satisfaire aux goûts et aux besoins de la chair. Entendons que c'est là aussi le premier appât du monde ; il nous attaque par les sens, il étudie les dispositions de nos corps et nous fait tomber dans ce piége. Telle est donc la première tentation, qui est celle de la sensualité.

La seconde tentation, ainsi qu'elle est rapportée par saint Matthieu, est d'enlever Jésus-

(1) *Talmud Hieros.*, de *Chagigah.* — (2) Matth., IV, 1-11 ; Marc, I, 12 et 13 ; Luc, IV, 1-13.

Christ dans la cité sainte, et le mettre sur le haut du temple, en lui disant : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit que les anges ont reçu un ordre de Dieu pour vous garder dans toutes vos voies : ils vous porteront dans leurs mains de peur que vos pieds ne se heurtent contre une pierre. » Nous éprouvons cette tentation lorsque, séduits par nos sens, sans craindre notre faiblesse, nous nous jetons, comme dans un précipice, dans l'occasion du péché, sous l'espérance téméraire d'un secours extraordinaire et miraculeux. C'est ce qui arrive à tous les pécheurs, lorsqu'ils méprisent les précautions qui font éviter les périls où l'on a souvent succombé : ce qui est tenter Dieu de la manière la plus insolente.

La troisième tentation vient directement flatter l'orgueil. Le démon nous élève sur une montagne, d'où il nous découvre tous les empires du monde, qu'il promet de nous donner si nous l'adorons. Voilà comme il flatte la sensualité, la témérité et l'ambition ; et voyez comme il sait prendre son temps : il attaque par le manger celui qui est comme épuisé par un si long jeûne ; il porte à une téméraire confiance en Dieu celui qui vient de le contenter par le sacrifice d'un jeûne si agréable ; et, dans une preuve de vertu si étonnante, il tente, par l'ambition de commander à tout le monde, celui qui, se commandant si hautement à lui-même, mérite de voir le monde entier à ses pieds et gouverné par ses ordres.

Telles sont les profondeurs de Satan. « Que j'ai peur, dit le saint apôtre, qu'il ne vous déçoive par ses finesses, ainsi qu'il a séduit Eve ! » Et encore : « Ne nous laissons point tromper par Satan ; car nous n'ignorons point ses pensées ; ses adresses, ses artifices ; comme il sait prendre le temps et se prévaloir de notre faiblesse (1). »

« Veillez donc et priez, dit le Seigneur, afin que vous n'entriez pas dans la tentation. » Veillons, soyons sur nos gardes comme des soldats en présence de l'ennemi ; veillons sans cesse, parce que sans cesse l'ennemi rôde autour de nous pour nous surprendre ; veillons d'autant plus que l'ennemi a des intelligences secrètes au dedans de nous ; veillons et prions, parce que ces intelligences que l'ennemi a au dedans de nous, c'est nous-mêmes, et que nous sommes notre plus grand péril ; veillons et prions Dieu pour qu'il nous protège et contre le démon et contre nous. Veillons et prions, quelles que soient les grâces que nous ayons déjà reçues ou les lieux que nous habitions : l'ennemi a osé s'attaquer à Jésus-Christ au sortir de son baptême, lorsque l'Esprit-Saint venait de se reposer en lui, et il l'a osé au milieu de la plus profonde retraite et après un jeûne de quarante jours. Veillons et prions, même après avoir repoussé l'ennemi. Après que toute la tentation fut accomplie, dit saint Luc, le diable se retira pour un temps ; il se retire, mais pour revenir, peut-être avec sept autres plus méchants que lui. Veillons et prions sans jamais perdre courage : Jésus-Christ a vaincu pour nous lui-même en laissant transporter son corps au tentateur, comme il le laissera crucifier aux bourreaux ; veillons et prions sans jamais perdre courage : Jésus-Christ vaincra par nous, abandonnât-il même notre corps au pouvoir de l'ennemi, comme il fit de celui de Job. « En un mot, mes frères, s'écrie saint Paul, comme un capitaine sur le champ de bataille, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la puissance de sa vertu. Revêtez l'armure complète de Dieu, afin que vous puissiez tenir contre les embûches du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre le sang et la chair, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les souverains des ténèbres de ce monde, contre les esprits de malice dans les régions célestes. C'est pourquoi prenez l'armure complète de Dieu, afin que vous puissiez résister dans le jour mauvais et demeurer debout comme de parfaits soldats. Tenez-vous donc prêts, vous ceignant les reins de la vérité, vous revêtant de la cuirasse de la justice et vous chaussant les pieds pour le service de l'Evangile de la paix, saisissant en tout le bouclier de la foi, afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés du méchant ; prenez encore le casque du salut, et le glaive de l'esprit qui est la parole de Dieu : priant de toute sorte d'oraison et de demande, en tout temps, dans l'esprit, veillant pour cela avec persévérance (2). »

Jésus-Christ ne dit rien à la vanterie de Satan, que tous les empires lui ont été livrés et qui les donne à qui il veut, avec toute la gloire qui y est attachée. C'est qu'en cela tout n'était pas faux. Il est vrai qu'en un certain sens il est le maître de l'univers, par le péché qu'il y a introduit, par le règne de l'idolâtrie qui était comme universel. Sans le péché, observent les saints Pères, il n'y aurait eu ni royaumes, ni empires ; la seule autorité qu'on eût vue sur la terre, eût été l'autorité douce et purement directive des pères et des patriarches. C'est le péché qui a rendu nécessaire l'emploi de la force. A cette nécessité, le fâcheux remède d'un plus grand mal, l'orgueil de l'homme ajouta le faste et la domination. Satan est donc, en un sens, la cause des souverainetés temporelles, mais surtout du faste qui les entoure (3). Il est vrai encore qu'en remuant les passions et l'ambition des hommes, il donne des fondements à la plupart des conquêtes et des empires qui en ont été l'ouvrage. De plus, Rome païenne, la maîtresse et la déesse des peuples, comme l'appelle un de ses poètes, se faisait adorer avec ses empereurs-pontifes et dieux ; elle était ainsi l'empire de l'idolâtrie même, c'est-à-dire l'empire de Satan.

(1) Bossuet, *Élévation*. — (2) Ephes., vi, 10-18. — (3) S. August., *De civit. Dei*, l. V, c. xii ; l. III, c. xiv ; l. XIX, c. xv ; Greg. Magn., l. XXI, *In Job*, c. xv, n. 22.

Autant en était-il à peu près des autres royaumes que le tentateur pouvait indiquer à droite et à gauche, du haut de la montagne. L'univers lui était donc livré jusqu'à un certain point. Satan était le fort armé, qui possédait son domaine en paix. Les cours des rois, comme celles de Tibère, de Néron ou d'Hérode étaient, dans le langage de l'Ecriture, les portes de l'enfer, les lieux d'assemblée où Satan ameutait les rois et les princes contre le Seigneur et son Christ. Voilà pourquoi Jésus-Christ lui-même l'appelle le prince de ce monde ; et saint Paul, le dieu de ce siècle. Mais Satan mentait, lorsqu'il se vantait de donner des empires. Car, et les plus violentes passions des hommes, et la rage même de l'enfer, n'ont que ce que Dieu veut ; c'est lui qui donne la victoire et qui transfère l'empire d'un peuple à un autre. Jésus-Christ laisse donc Satan se repaître de sa fausse gloire, en lui rappelant toutefois ce qui doit bientôt la renverser par terre ; car à mesure que les hommes observeront ce commandement : *Vous adorerez votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul*, l'empire de Satan ou de l'idolâtrie sera détruite et lui-même jeté dehors.

C'est à ce grand œuvre que le Christ va travailler maintenant. C'est pour s'y préparer en quelque sorte qu'il a jeûné quarante jours et quarante nuits, comme autrefois Moïse lorsqu'il donna la loi aux Israélites, et comme Elie lorsqu'il allait y rappeler les Israélites prévaricateurs.

« Pendant la retraite de Jésus-Christ dans le désert, et après, Jean continuait à lui rendre témoignage. Et ce fut alors que Jérusalem, étonnée de la prédication du saint précurseur, lui députa pour ainsi dire dans les formes, des prêtres et des lévites qui l'interrogèrent juridiquement. Qui êtes-vous ; lui dirent-ils ? Et il le déclara, et il ne le nia point, et il confessa nettement : Je ne suis point le Christ. Et ils lui demandèrent : Quoi donc ? Etes-vous Elie ? Et il dit : Je ne le suis point. Etes-vous prophète ? Non, répondit-il. Sur cela ils lui dirent : Qui êtes-vous donc, afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés ? que dites-vous de vous-même ? Il répondit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe. Or, ceux qu'on lui avait envoyés étaient d'entre les pharisiens. Ils lui firent encore cette demande : Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? Jean leur répondit : pour moi, je baptise dans l'eau ; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas. C'est celui qui doit venir après moi, qui m'a été préféré, et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. Ceci se passait en Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait.

» Le lendemain Jean vit Jésus qui venait à lui, et lui dit : Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde. C'est là celui dont j'ai dit : Il vient après moi un homme qui m'a été préféré, parce qu'il était avant moi. Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais je suis venu baptiser dans l'eau, afin qu'il fût manifesté en Israël. Et Jean rendit ce témoignage, disant : J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et demeurer sur lui. Pour moi, je ne le connaissais pas. Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui qui baptise dans le Saint-Esprit. Et je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu(1). »

Pour bien comprendre ces paroles : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde, » il faut se rappeler que, tous les jours, soir et matin, on immolait dans le temple un agneau, et c'était là ce qu'on appelait le sacrifice continu ou perpétuel. Ce fut ce qui donna occasion à Jean de prononcer les paroles qu'on vient d'entendre ; peut-être même que Jésus s'approcha de lui à l'heure où tout le peuple savait qu'on offrait ce sacrifice. Quoi qu'il en soit, dans ce témoignage qu'il rend au Sauveur, lui qui l'avait fait connaître comme le Fils unique dans le sein du Père, dont il venait déclarer les profondeurs, le fait connaître aujourd'hui comme la victime du monde. Ne croyez pas que cet agneau qu'on offre soir et matin en sacrifice perpétuel, soit le vrai agneau, la vraie victime de Dieu ; voilà celui qui s'est mis en entrant dans le monde à la place de toutes les victimes ; c'est aussi celui qui est la victime publique du genre humain et qui seul peut expier et ôter ce grand péché qui est la source de tous les autres; et pour cela peut être appelé le péché du monde, c'est-à-dire le péché d'Adam, qui est celui de tout l'univers. Mais en ôtant ce péché, il ôte aussi tous les autres. Cet agneau a déjà été immolé en figure ; et l'on peut dire en vérité qu'il a été tué et mis à mort dès l'origine du monde. Il a été massacré en Abel le juste ; quand Abraham voulut sacrifier son fils, il commença en figure ce qui devait être achevé en Jésus-Christ. On voit aussi s'accomplir en lui ce que commencèrent les frères de Joseph. Jésus a été haï, persécuté, poursuivi à mort par ses frères, jeté dans une citerne, c'est-à-dire livré à la mort. Il a été avec Jérémie dans le lac profond, avec les enfants dans la fournaise, avec Daniel dans la fosse aux lions. C'était lui qu'on immolait en esprit dans tous les sacrifices. Il était dans le sacrifice que Noé offrit en sortant de l'Arche, lorsqu'il vit dans l'arc-en-ciel le sacrement de la paix ; dans ceux que les patriarches offrirent sur les montagnes, dans ceux que Moïse et toute la loi offrirent dans le tabernacle, et ensuite dans le temple ; et n'ayant jamais cessé d'être immolé en figure, il vient maintenant l'être en vérité (2).

« Le lendemain, Jean était encore là avec

(1) Joan., I.

(2) Bossuet, *Elévat.*

deux de ses disciples, et, regardant Jésus qui passait, il dit : Voilà l'agneau de Dieu. Ces deux disciples l'ayant entendu parler ainsi, suivirent Jésus. Alors Jésus se retournant et voyant qu'ils le suivaient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi (c'est-à-dire maître), où demeurez-vous ? Il leur dit : Venez et voyez. Ils allèrent, et ils virent où il demeurait, et ils demeurèrent chez lui ce jour-là ; or, il était environ la dixième heure (1). »

L'agneau du sacrifice perpétuel s'offrait le matin à neuf heures, et l'après-midi à trois. Soit qu'on entende par la dixième heure, dix heures du matin ; car nous verrons plus tard que, suivant toute apparence, saint Jean l'évangéliste connaissait cette manière de compter ; soit qu'on entende la dixième heure du jour depuis le lever du soleil, ou quatre heures après-midi, elle donne toujours à entendre que ce fut vers le temps du sacrifice que Jean dit à ses deux disciples en leur montrant Jésus-Christ : « Voici l'agneau de Dieu. »

« Or, André, frère de Simon-Pierre, était l'un des deux qui avaient entendu dire ceci à Jean, et qui avaient suivi Jésus. Il rencontra d'abord son frère Simon à qui il dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le Christ). Et il l'amena à Jésus. Or, Jésus l'ayant regardé, lui dit : Tu es Simon, fils de Jona ; tu seras appelé Céphas, c'est-à-dire Pierre (2). » Jésus le connaît au premier abord et sait à quoi il le destine. Il commence à former son Église ; et il en désigne le fondement : vous vous appelerez Pierre. Vous serez cet immuable rocher sur lequel je bâtirai mon Église. Quand un Dieu nomme, l'effet suit le nom ; il se fit sans doute quelque chose dans saint Pierre à ce moment, mais qui n'est pas encore déclaré, et qui se découvrira dans la suite : car tout ceci n'était encore qu'un commencement ; ni saint Pierre ne suivit entièrement Jésus-Christ, ni saint André ne demeura alors avec lui qu'un jour. Il suffit que nous entendions que les préparations s'achèvent, et que le grand ouvrage se commence, puisque les disciples de Jean profitent de son témoignage pour reconnaître Jésus et lui amener d'autres disciples.

« Le lendemain, Jésus voulant aller en Galilée, rencontra Philippe et lui dit : suivez-moi. Or, Philippe était de Bethsaïde, la ville d'André et de Pierre. Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Celui de qui Moïse a écrit dans la loi, ainsi que les prophètes, nous l'avons trouvé ; c'est Jésus de Nazareth fils de Joseph. Et Nathanaël (qu'on croit être saint Barthélemi) lui répondit : Peut-il sortir de Nazareth quelque chose de bon ? Philippe lui dit : venez et voyez. Jésus voyant venir Nathanaël, lui dit : Voici un vrai Israélite en qui il n'y a pas d'artifice. D'où me connaissez-vous ? lui dit Nathanaël. Jésus lui répondit : Avant que Philippe vous appelât, je vous ai vu sous le figuier. Maître, lui repartit Nathanaël, vous êtes le roi d'Israël. Jésus lui répondit : Vous croyez parce que je vous ai vu sous le figuier. Vous verrez quelque chose de plus grand que ceci. Et il ajouta : En vérité, en vérité je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme (3). »

Dans ces dernières paroles Jésus-Christ fait allusion à l'échelle mystérieuse que le patriarche Jacob avait vu en songe, sur laquelle les anges montaient et descendaient et qui allaient de lui jusqu'à Jéhovah. Cette échelle prophétique, qui unissait ainsi la terre au ciel, signifiait l'union de la nature divine et de la nature humaine dans celui qui est tout ensemble et le Fils de Dieu et le fils de Jacob ; qui, dans sa personne, a réconcilié le ciel et la terre, et par qui nos prières montent jusqu'à Dieu, et les grâces de Dieu descendent jusqu'à nous. Comme tout n'est pas écrit dans les Évangiles, outre les apparitions d'anges à l'occasion du Christ, dont il est fait mention, les apôtres ont pu en voir dont il n'est point parlé.

« Or, trois jours après, il se fit des noces en Cana de Galilée ; et la mère de Jésus y était. Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples. Et le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue. Alors sa mère dit à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira. Or, il y avait là six grands vases de pierre pour servir aux purifications en usage parmi les Juifs, qui tenaient chacun de deux à trois mesures. Jésus leur dit : Emplissez d'eau ces vases ; et ils les emplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta : Puisez maintenant, et portez-en au maître du festin ; et ils lui en portèrent. Quand donc le maître du festin eut goûté l'eau qui avait été changée en vin, ne sachant pas d'où venait ce vin (ce que savaient bien les serviteurs qui avaient puisé l'eau), il appela l'époux, et lui dit : Tout homme sert le bon vin d'abord ; et, après qu'on a beaucoup bu, il sert alors celui qui n'est pas bon ; mais vous vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait en Cana de Galilée ; et il manifesta sa gloire (par lui-même). Et ses disciples crurent en lui (3), » non plus seulement par le témoignage de saint Jean-Baptiste, mais par lui-même et par les effets de sa puissance.

Il y a dans tout ceci un grand mystère de [illegible]. C'est à la voix de Marie que le Fils de Dieu [illegible] miracle qui manifeste la gloire de Jésus, qui

(1) Joan., I, 35-39. — (2) Ibid., 40-42. — (3) Joan., I, 43-51. — (4) Ibid., II, 1-12.

fonde la foi de ses apôtres, qui affermit ces autres colonnes de l'Église. Mère de notre chef selon la chair, dit à ce sujet saint Augustin, elle est, selon l'esprit, la mère de tous ses membres, en coopérant par sa charité à la naissance spirituelle des enfants de Dieu (1). » Jésus semble d'abord l'avoir refusée : il fait néanmoins ce qu'elle lui demande. Que ne peut donc point obtenir une telle mère à qui son fils accorde tout, lors même qu'il semble qu'il la traite le plus rudement ? Et que ne lui donnera-t-il pas quand l'heure sera venue de la glorifier avec lui par toute la terre ; puisqu'il avance en sa faveur, comme dit saint Jean Chrysostôme, l'heure qu'il avait résolue (2) ? Mais qui n'admirera que Jésus n'ait voulu faire son premier miracle qu'à la prière de la Vierge ? miracle pour une chose non nécessaire. Quelle grande nécessité qu'il y eût du vin dans ce banquet ? Marie le désire, c'est assez. Invoquons-la donc avec confiance. Mais écoutons aussi comme elle parle à ceux pour lesquels elle a prié : Faites ce que mon fils vous ordonnera. J'ai prié, j'ai intercédé ; mais faites ce qu'il vous dira : c'est à cette condition que vous verrez le miracle et l'effet de mes prières. Ainsi, attendons tout de Marie, si nous sommes bien résolus de faire ce que Jésus nous commandera : c'est la loi qu'elle nous prescrit elle-même.

A l'âge de douze ans, Jésus avait dit à Marie et à Joseph : « Pourquoi est-ce que vous me cherchiez ? ne saviez-vous pas que je dois être dans ce qui est de mon Père ? » Il dit ici dans le même sens : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? mon heure n'est pas encore venue. » C'est que désormais il va parler et agir, non plus comme le fils d'une vierge mortelle, dont il a pris une nature sujette à la mort, mais comme l'auteur de la vie, comme souverain Seigneur de toutes choses, comme fils du Très-Haut, comme Dieu, à qui et Marie et Joseph et toutes les créatures doivent louanges et adoration.

Après les noces de Cana, Jésus descendit à Capharnaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples. Cette ville fut, depuis, sa demeure ordinaire et comme le centre de ses missions. Capharnaüm était une cité opulente et fort peuplée, située sur les confins des tribus de Zabulon et de Nephthali à l'embouchure du Jourdain dans la mer de Galilée ou de Tibériade. Le séjour qu'y fit Jésus, et le grand jour qu'il y fit éclore, fut l'accomplissement de cette prophétie d'Isaïe : La terre de Zabulon et la terre de Nephthali, route de la mer au delà du Jourdain, la Galilée des nations, ce peuple qui demeurait dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et ceux qui étaient dans les régions de l'ombre de la mort, la lumière s'est levée pour eux (3).

Mais la première fois qu'il vint dans cette ville, Jésus n'y resta pas longtemps. La Pâque des Juifs était proche. Jésus monta à Jérusalem, la cité du grand roi, pour accomplir ce qu'avait dit le Prophète : « Voici que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face. » Déjà tout le peuple et les princes du peuple savaient d'une manière certaine et juridique que cette première parole était accomplie dans la personne de Jean. Mais le Prophète ajoute : « Et aussitôt viendra à son temple le Dominateur que vous cherchez, et l'ange du testament que vous désirez : le voici qui vient (4). » C'est cette seconde parole que Jésus vient accomplir ; il va se montrer, avec une autorité irrésistible, le dominateur et le maître du temple. Y ayant trouvé, dans le parvis extérieur où pouvaient entrer les gentils mêmes, des gens qui vendaient des bœufs, des moutons et des colombes, comme aussi des changeurs, pour le change des monnaies étrangères, et cela pour la commodité de ceux qui venaient offrir des sacrifices : il se fit une espèce de fouet avec de petites cordes, et les chassa du temple, avec les moutons et les bœufs ; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs, et il renversa leurs comptoirs. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes : « Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père un lieu de marché (5). »

La maison de son Père, c'est le temple : comme son Fils, il y déploie une autorité qui, à elle seule, est un miracle. De tant de marchands intéressés, qui étaient là par la permission ou la connivence des prêtres, pas un seul ne lui résiste, pas un seul ne dit mot. Peut-être qu'ils voyaient déjà reluire sur son front un rayon de cette majesté souveraine, qui accablera les pécheurs au dernier jour. Cette autorité inexplicable montrait le dominateur attendu ; ce zèle pour la sainteté du temple montrait celui qui dit à Dieu dans les psaumes : Le zèle de votre maison m'a dévoré. Ses disciples le surent bien reconnaître.

Il n'en fut pas de même des principaux Juifs, comme les prêtres et les pontifes. C'étaient eux principalement qui eussent dû veiller à la sainteté du temple ; et c'étaient eux qui y avaient laissé introduire ce profane commerce. Dans l'origine, les animaux nécessaires aux sacrifices se vendaient dans la ville ; ce fut par la connivence des prêtres, qu'on se mit à les vendre dans le parvis extérieur : peut-être même qu'ils y levaient un certain droit. De là, pour le moins, un tumulte peu convenable au lieu saint, et qui ne pouvait que scandaliser les gentils qui venaient y faire leurs prières. Les Juifs donc, offensés du zèle de Jésus, qui était pour eux un reproche, prirent la parole et lui dirent : « Par quel signe nous montrez-vous que vous pouvez faire ces choses ? Jésus leur répondit : Détruisez ce temple-ci, et dans trois jours je le relèverai. Les Juifs lui repartirent : Depuis quarante-six ans on a bâti à ce temple, et vous le relèverez

(1) *De sancta Virg.*, n. 6, t. VI, col. 313. — (2) *In Joan.*, homil. 23. — (3) Isai., IX, 1 et 2. — (4) Malach., III, 1. — (5) Joan., II, 13.

dans trois jours ? Mais lui parlait du temple de son corps. Lors donc qu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela ; et ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus leur avait dite (1). » C'est-à-dire qu'ils en comprirent tout le sens.

Pour lui reconnaître le droit d'empêcher la profanation du temple, les Juifs avaient demandé un miracle. C'était une bien mauvaise disposition pour l'obtenir. Jésus leur propose, en un sens, un miracle conditionnel : Détruisez ce temple que déjà vous laissez profaner, et dans trois jours je le rétablirai. Les Juifs n'ayant pas accepté la condition, n'eurent pas le droit de se plaindre. La parole du Seigneur s'accomplira néanmoins dans un autre sens. Ce temple de pierres était la figure d'un temple beaucoup plus saint, la figure du corps virginal et de l'âme sainte que le Verbe éternel s'est unis dans le sein d'une Vierge; temple adorable, où la Divinité habite corporellement, où la nature divine et la nature humaine sont à jamais unies en la même personne. C'est de ce sanctuaire véritable que Jésus parlait surtout. Détruisez ce temple, tuez ce corps, ou plutôt, vous le tuerez, mais je le relèverai dans trois jours. C'est le grand miracle qu'il annonce plus ouvertement ailleurs aux Juifs curieux : Cette génération méchante et adultère demande un signe; il ne lui sera donné d'autre signe que le signe du prophète Jonas. Car, comme Jonas a été trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi sera le Fils de l'homme trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre.

Cependant, si Jésus renvoya les Juifs mal intentionnés au grand miracle de sa résurrection, il en fit plusieurs autres à Jérusalem, pendant les fêtes de cette même Pâque ; et beaucoup, en les voyant, crurent en son nom. Mais ils étaient de ceux qui croient pour un temps, et qui se retirent au temps de l'épreuve. Aussi Jésus ne se fiait point à eux parce qu'il les connaissait tous, et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme ; car il connaissait par lui-même ce qu'il y avait dans l'homme (2).

Au nombre de ceux qui, à la vue des miracles de Jésus, crurent en son nom, mais d'une foi imparfaite, se trouvait un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème, prince des Juifs, c'est-à-dire un des premiers de la nation. Celui-ci vint trouver Jésus, mais la nuit. La crainte des hommes l'empêchait encore de le faire en plein jour. Et il lui dit : « Rabbi, nous savons que vous êtes un docteur venu de la part de Dieu ; car personne ne saurait faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui (3). »

On le voit ; il ne regarde encore Jésus que comme un docteur approuvé de Dieu, et encore croyait-il dire beaucoup. Nous savons, dit-il, et non pas je sais ; ce qui donne à entendre qu'il y en avait encore d'autres de son rang qui pensaient comme lui, mais qui osaient encore moins se déclarer. Jésus, qui n'achève point de briser le roseau déjà froissé ni d'éteindre la mèche qui fume encore, ne fait aucun reproche à ce disciple imparfait et timide, mais s'applique à élever son intelligence à des vérités plus hautes. Nicodème le reconnaissait pour son maître, et demandait sans doute à s'instruire des mystères du Messie et de son empire.

« Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. » Nicodème, prenant ces paroles dans un sens tout charnel, quoiqu'il fût un des principaux docteurs de la synagogue, lui dit : « Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et renaître ? Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne vous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez encore une fois. L'esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix ; mais vous ne savez d'où il vient ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit (4). »

Nicodème pensait à la naissance charnelle ; Jésus lui fait entendre une naissance spirituelle. Le premier homme a été créé de terre et d'eau ; l'homme nouveau sera créé de l'eau et du Saint-Esprit. L'un et l'autre sont un miracle. Sous la main de Dieu, la terre détrempée d'eau ou le limon est devenu nerfs, os, chair, sang, veines, peau, tête, bras, mains, pieds. Aujourd'hui encore, la même terre détrempée d'eau se fait vin dans la vigne, sucre dans la canne, miel dans la fleur, farine dans le blé, et autres choses dans d'autres plantes. Qui comprend cela ? Comment cela se fait-il ? Dieu a dit une parole : Que la terre produise. Et auparavant déjà, l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux, leur communiquant dès lors ces vertus merveilleuses que nous voyons toujours et ne comprenons jamais. Or, si cette énergie de l'Esprit de Dieu, communiquée dès l'origine à la terre de soi inerte et à l'eau de soi insipide, les fait naître et renaître tous les jours à une vie au-dessus de leur état naturel, à une vie végétale, à une vie de plante, est-il incroyable que le même Esprit, se communiquant à l'eau du baptême y fasse naître ou renaître l'homme à une vie au-dessus de son état naturel, à une vie divine, à une vie d'enfant de Dieu? Si la chair produit quelque chose de charnel, l'Esprit ne produira-t-il pas quelque chose de spirituel ? Voyez dans les Écritures, voyez dans les prophètes, comme Élie et les autres : l'Esprit souffle où il veut, inspire et fait parler qui il veut ; on entend sa voix, on aperçoit ses effets ; mais on ne le voit

(1) Joan., II, 18. — (2) Ibid., II, 23-25.

(3) Joan., III, 1 et 2. — (4) Ibid., 3-8.

pas lui-même, on ne sait d'où il vient ni où il va. Le souffle de l'air nous en présente même quelque image. On l'entend, on le sent; mais on ne le voit pas, on ne sait quelle est sa route. Ainsi en est il de la naissance spirituelle.

Nicodème, toujours attaché à sa première imagination, lui répondit : « Comment cela peut-il se faire? Jésus lui dit : Quoi! vous êtes maître en Israël et vous ignorez ces choses? vous ne concevez pas ce que peut être une naissance spirituelle, vous, le docteur d'Israël? vous qui recourez sans cesse à l'eau pour effacer les souillures légales et renaître pur? vous qui savez que Naaman entra lépreux dans les eaux du Jourdain et en sortit comme un enfant nouveau-né? vous qui avez lu dans le prophète : Je répandrai sur vous une eau pure, et je vous purifierai de toutes vos souillures; et je vous donnerai un cœur nouveau, je placerai un nouvel esprit au milieu de vous; j'y placerai mon esprit (1)? Que si vous ne concevez pas encore, croyez du moins à notre parole. Car, en vérité, en vérité, je vous le dis : ce que nous disons, nous le savons; ce que nous attestons, nous l'avons vu; mais vous ne recevez pas notre témoignage. Que si vous ne croyez pas, lorsque je vous dis des choses terrestres, comment croirez-vous si je vous dis les choses célestes? Si vous ne croyez ni ne comprenez, lorsque je vous parle de la génération spirituelle de l'homme, comment croirez-vous, comment comprendrez-vous, lorsque je vous parlerai de la génération éternelle du Verbe dans le sein du Père? Cependant de quel autre pourriez-vous l'apprendre? Personne n'est monté au ciel pour savoir ce qui s'y passe, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel. C'est donc lui qu'il faut croire. Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi faut-il que soit élevé le Fils de l'homme, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais ait la vie éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais ait la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. Qui croit en lui n'est pas jugé; mais qui n'y croit point est déjà jugé, parce qu'il ne croit point au nom du Fils unique de Dieu. Or, voici le jugement : c'est que la lumière est venue dans le monde et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient reprises. Mais celui qui fait, qui réalise la vérité, vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu (2). »

Nicodème était venu à Jésus comme à un docteur. Jésus lui apprend qu'effectivement il l'est, et que même il n'y en a point d'autre que lui : qu'étant à la fois au ciel et sur la terre, Fils de Dieu et Fils de l'homme, lui seul connaît les choses du ciel et de la terre, les mystères de Dieu et de l'homme; que, comme le serpent d'airain avait été élevé dans le désert pour guérir par son aspect ceux qui avaient été mordus par des serpents venimeux, ainsi lui-même serait élevé sur la croix pour sauver de la mort éternelle à la vie éternelle quiconque croirait en lui; qu'il ne venait point cette fois pour juger le monde, mais pour le sauver, tant était grande la miséricorde de son Père; que cependant quiconque ne croirait pas en lui, était jugé et condamné d'avance, comme n'ayant pas voulu en croire celui qui mérite le plus d'être cru, le Fils de Dieu, pendant qu'il ne cessait d'en croire qui le mérite infiniment moins, les hommes et soi-même; que la cause de cette incrédulité est la corruption du cœur, qui hait la vérité, parce qu'elle le condamne et le menace du grand jour. Nicodème ne perdit pas tout à fait le fruit de ces hautes leçons. S'il n'ose pas se déclarer ouvertement son disciple, il le sera en secret, il le défendra indirectement dans le grand conseil de la nation; enfin, lorsqu'il l'aura vu expirer sur la croix, il ne craindra plus de se montrer au grand jour pour lui donner la sépulture la plus honorable.

« Après les fêtes de Pâque, Jésus, étant sorti de Jérusalem, vint avec ses disciples dans le territoire de la Judée; et là il demeurait avec eux et baptisait. Or, Jean baptisait aussi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau; et on y venait, et on était baptisé. Car Jean n'avait point encore été envoyé en prison. Or, il s'éleva une question entre les disciples de Jean et les Juifs sur la purification, c'est-à-dire sur le baptême. Et les disciples de Jean vinrent lui dire : Maître, celui qui était avec vous au delà du Jourdain, et à qui vous avez rendu témoignage, le voilà qui baptise, et tout le monde va à lui. » Ils croyaient qu'étant lui-même venu à Jean pour s'en faire baptiser, on ne devait pas quitter Jean pour lui. Dieu permit cette dispute et cette espèce de jalousie des disciples de saint Jean-Baptiste, pour donner lieu à cette instruction admirable du saint précurseur : « L'homme ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel. Vous me rendez vous-mêmes témoignage que j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais je suis envoyé devant lui. Celui à qui est l'épouse, voilà l'époux; mais l'ami de l'époux qui l'assiste et qui l'écoute est transporté de joie par la voix de l'époux. Et c'est par là que ma joie s'accomplit (3). »

Qui pourrait entendre la suavité de ces dernières paroles? Saint Jean nous découvre un nouveau caractère de Jésus-Christ, le plus tendre et le plus doux de tous : c'est qu'il est l'Époux. Il a épousé la nature humaine qui

(3) Joan. III, 22-29.

lui est étrangère ; il en a fait un même tout avec lui : en un mot, il s'épouse sa sainte Église, épouse immortelle qui n'a ni tache ni ride. Il a épousé les âmes saintes qu'il appelle à la société, non-seulement de son royaume, mais encore de sa royale couche ; les comblant de dons, de chastes délices, jouissant d'elles, se donnant à elles, leur donnant non-seulement tout ce qu'il a, mais encore tout ce qu'il est, son corps, son âme, sa divinité ; et leur préparant dans la vie future une union incomparablement plus grande. Voilà donc le caractère de Jésus. C'est un époux tendre, passionné, transporté, dont l'amour se montre par des effets inouïs. Et quel est le caractère de Jean ? Il est l'ami de l'Époux qui entend sa voix. C'est ce qui ne lui était pas encore arrivé. Jusqu'ici il l'avait annoncé, ou sans le connaître, ou sans entendre sa parole ; maintenant, qu'après s'être fait baptiser par saint Jean, il a commencé sa prédication, et qu'ainsi qu'il l'avait toujours désiré, le bruit de sa parole retentit jusqu'à lui, saint Jean, ravi de l'entendre, ne sait comment expliquer sa joie (1).

« Il faut qu'il croisse, continue-t-il, et que moi je diminue. Celui qui vient d'en-haut, est au-dessus de tous ; celui qui est sorti de la terre est de la terre et parle de la terre ; mais celui qui vient du ciel est au-dessus de tous. Et ce qu'il atteste, il l'a vu et entendu. Et personne ne reçoit son témoignage. Celui qui reçoit son témoignage atteste que Dieu est véritable. Car celui que Dieu a envoyé ne dit que des paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas son esprit avec mesure. Le Père aime le Fils, et il lui a mis toutes choses entre les mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; et, au contraire, qui est incrédule au Fils, ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu sur lui (2). »

« Jésus ayant donc su que les pharisiens avaient appris qu'il faisait plus de disciples et baptisait plus de personnes que Jean (quoique Jésus ne baptisât point lui-même, mais ses disciples), il quitta la Judée et s'en alla de nouveau en Galilée. Or, il fallait qu'il passât par la Samarie. » Ce pays, après la transmigration des dix tribus sous le roi Salmanasar, avait été repeuplé par une colonie de Babylone, dont le plus grand nombre s'appelaient Cuthéens. Ils avaient reçu le culte du vrai Dieu et les cinq livres de Moïse, mais en retenant plusieurs superstitions païennes. Un certain nombre d'Israélites, laissés dans le pays lors de la captivité ou revenus après, s'unirent à eux avec le temps, et formèrent un mélange de peuple sous le nom de Samaritains. Ainsi que nous l'avons déjà vu, lorsque les affaires des Juifs allaient bien, ils prétendaient être Juifs ; mais quand elles allaient mal, ils niaient qu'ils le fussent. C'est pour cette raison entre autres que les Juifs les avaient en aversion.

« Jésus vint donc en une ville de Samarie nommée Sichar, anciennement Sichem, près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph. Là était la fontaine de Jacob. Jésus donc, fatigué du chemin, s'assit sur la fontaine : c'était environ la sixième heure du jour. Une femme samaritaine vint puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donnez-moi à boire. Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter à manger. Cette femme samaritaine lui dit : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis femme samaritaine ? car les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains. Jésus répondit : Si vous saviez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en eussiez peut-être demandé, et il vous aurait donné une eau vive. Seigneur, dit la femme, vous n'avez point avec quoi puiser, et le puits est profond ; d'où avez-vous donc cette eau vive ? Êtes-vous plus grand que notre père Jacob qui nous a donné le puits ? Et lui-même en a bu, et ses enfants, et ses troupeaux. Jésus répondit et lui dit : Quiconque boit de cette eau-là aura encore soif. Mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif à jamais ; mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle. » Cette eau vivante est le Saint-Esprit qui, reçu dans une âme fidèle, y devient une source intarissable de grâces, et la fait jaillir en pieux élans jusqu'en Dieu, le souverain bien, où tous les désirs se trouvent satisfaits. La Samaritaine, qui ne comprenait pas encore ce mystère, dit à Jésus : Seigneur, donnez-moi cette eau, afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus en puiser ici. Jésus, qui l'exauçait sans qu'elle s'en doutât, lui dit : Allez appelez votre mari, et revenez. La femme répondit : Je n'ai point de mari. Jésus répliqua : Vous avez bien dit, je n'ai point de mari ; car vous avez eu cinq maris, et celui que vous avez maintenant n'est pas votre mari ; en cela vous dites vrai. La femme lui dit : Seigneur, je vois que vous êtes prophète. Nos pères ont adoré sur cette montagne ; et vous dites, vous autres Juifs, que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer. Femme, lui dit Jésus, croyez-moi, l'heure vient que ce ne sera plus sur cette montagne exclusivement, ni dans Jérusalem que vous adorerez le Père. Vous adorez ce que vous ne savez pas ; pour nous, nous adorons ce que nous savons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient, et elle est maintenant, que de vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont de tels adorateurs que cherche le Père. Dieu est esprit ; et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. La femme lui dit : Je sais que le Messie, appelé Christ, doit venir ; quand il sera venu, il nous annoncera toutes choses. Jésus lui dit : C'est moi, moi qui vous parle.

» En même temps ses disciples arrivèrent.

(1) [illegible] — (2) Joan., 30-39.

et ils s'étonnaient de ce qu'il parlait avec une femme. Aucun cependant ne dit : Que lui demandez-vous ? ou, pourquoi parlez-vous avec elle ? La femme donc laissa là sa cruche et s'en alla à la ville, et dit aux habitants : Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait ; ne serait-ce point le Christ ? Ils sortirent donc de la ville et vinrent vers lui.

» Cependant ses disciples le priaient en lui disant : Maître, mangez. Mais il leur dit : J'ai à manger d'une nourriture que vous ne connaissez point. Les disciples donc disaient entre eux : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger ? Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre. Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à ce que la moisson vienne ? Voilà que je vous dis : Levez vos yeux et regardez les campagnes, car elles sont déjà blanches pour la moisson. Et celui qui moissonne reçoit un salaire et amasse les fruits pour la vie éternelle, afin que celui qui sème soit dans la joie aussi bien que celui qui moissonne. Car ce que l'on dit d'ordinaire est vrai en cette rencontre : autre est celui qui sème, autre celui qui moissonne. Je vous ai envoyés moissonner ce que vous n'avez pas travaillé ; d'autres, les patriarches et les prophètes, ont travaillé, et vous êtes entrés dans leur travail.

» Or, plusieurs Samaritains de cette ville-là crurent en lui, à cause de la parole de cette femme qui avait rendu ce témoignage : Il m'a dit tout ce que j'ai fait. Les Samaritains étant donc venus vers lui, le prièrent de demeurer avec eux. Et il demeura là deux jours. Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui, pour avoir entendu ses discours, de sorte qu'ils disaient à cette femme : Ce n'est plus sur ce que vous nous avez dit que nous croyons ; car nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde, le Christ.

» Deux jours après, Jésus partit de là et s'en alla en Galilée. Quand il y fut venu, les Galiléens le reçurent bien, ayant vu toutes les choses qu'il avait faites à Jérusalem, au jour de la fête ; car eux aussi étaient venus à cette fête (1). »

« Jésus vint donc une seconde fois à Cana de Galilée où il avait changé l'eau en vin. Or, il y avait un officier royal dont le fils était malade à Capharnaüm. Lequel, ayant appris que Jésus arrivait de Judée dans la Galilée, alla vers lui et le pria de descendre et de guérir son fils ; car il était près de mourir. Jésus donc lui dit : Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez point. » Il oppose tacitement à la foi imparfaite de cet homme, qui croyait qu'il avait besoin de venir sur les lieux, la foi si prompte des Samaritains, qui, sans avoir vu aucun miracle, reconnurent en lui le Sauveur du monde. « Seigneur, dit cet officier, descendez avant que mon fils meure. Jésus lui dit : Allez, votre fils vit. Cet homme crut à la parole que Jésus lui avait dite, et il s'en allait. Et, comme déjà il descendait, ses serviteurs vinrent au-devant de lui et lui annoncèrent que son fils vivait. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux, et ils lui dirent : Hier, à la septième heure, la fièvre le quitta. Le père donc reconnut que c'était à cette heure-là même que Jésus lui avait dit : Votre fils vit. Et il crut, lui et toute sa maison. Ce second miracle, Jésus le fit à son second retour de Judée en Galilée. Le premier, où il avait changé l'eau en vin, il l'avait déjà fait à son premier retour (2).»

« Jésus, ayant quitté la ville de Nazareth, près de Cana, alla s'établir tout à fait à Capharnaüm, où il avait déjà séjourné quelque peu de temps avant son dernier voyage de Jérusalem. Dès lors il commença à prêcher et à dire : Le temps est accompli ; le royaume de Dieu est proche ; faites pénitence, et croyez à l'Evangile, à la bonne nouvelle qui vous est annoncée. Et sa renommée se répandit dans tout le pays d'alentour. Et il enseignait dans les synagogues ; et tout le monde célébrait ses louanges (3).

» Or, marchant le long de la mer de Galilée, Jésus vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et André, son frère, qui jetaient leur filet dans la mer ; car ils étaient pêcheurs, et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. Eux aussitôt, abandonnant leurs filets, le suivirent. De là s'avançant, il vit deux autres frères dans une barque, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, avec Zébédée, leur père, qui raccommodaient leurs filets ; et il les appela. Eux aussitôt le suivirent, abandonnant leur père dans la barque, avec les filets et les ouvriers (4). »

Voilà ceux qui doivent accomplir les prophéties, annoncer la nouvelle alliance, faire triompher la croix, établir partout l'empire du Christ. Est-ce qu'il ne veut point des grands de la terre, ni des riches, ni des nobles, ni des puissants, ni même des doctes, des orateurs et des philosophes ? Il n'en est pas ainsi. Voyez les âges suivants. Les grands viendront en foule se joindre à l'humble troupeau du Sauveur. Les empereurs et les rois abaisseront leur tête superbe pour porter le joug. On verra les faisceaux romains abattus devant la croix de Jésus. Les Juifs feront la loi aux Romains ; ceux-ci recevront dans leurs Etats des lois étrangères, qui y seront plus fortes que les leurs propres ; ils verront sans jalousie un empire s'élever au-dessus de leur empire, des lois au-dessus de leurs lois. Les orateurs viendront, et on leur verra préférer la simplicité de l'Evangile, et ce langage mystique, à cette magnificence de leurs discours vainement pompeux. Ces esprits polis de Rome et d'Athènes viendront apprendre à parler dans les écrits des Barbares. Les philosophes se ren-

(1) Joan., IV, 43-45. — (2) Ibid., 46-54. — (3) Math., IV, 13-17. — (4) Ibid., IV, 18-22. Marc, I, 16

dront aussi ; et, après s'être longtemps débattus et tourmentés, ils donneront enfin dans les filets de nos célestes pêcheurs, où étant pris heureusement, ils quitteront les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchaient de prendre les âmes ignorantes et curieuses. Ils apprendront, non à raisonner, mais à croire et à trouver la lumière dans une intelligence captivée.

Jésus ne rebute donc point les grands, ni les puissants, ni les sages ; « il ne les rejette pas, dit saint Augustin, mais il les diffère (1). » Les grands veulent que leur puissance donne le branle aux affaires ; les sages, que leurs raisonnements gagnent les esprits. Dieu veut déraciner leur orgueil. Dieu veut guérir leur enflure. Ils viendront en leur temps, quand tout sera accompli, quand l'Église sera établie, quand l'univers aura vu, et qu'il sera bien constant que l'ouvrage aura été achevé sans eux ; quand ils auront appris à ne plus partager la gloire de Dieu, à descendre de cette hauteur, à quitter dans l'Église, au pied de la croix, cette primauté qu'ils affectent ; quand ils se réputeront les derniers de tous ; les premiers partout, mais les derniers dans l'Église ; ceux que leur propre grandeur éloigne le plus du ciel, ceux que leurs périls et leurs tentations approchent le plus près de l'abîme (2).

« Accompagné de ses disciples, Jésus vint à Capharnaüm, et entrant aussitôt dans la synagogue le jour du sabbat, il enseignait les assistants. Et eux s'étonnaient de sa doctrine, parce qu'il les enseignait comme ayant puissance, et non pas comme les scribes. Or, il y avait dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit immonde, qui cria à haute voix : Laissez-nous ! Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth ? êtes-vous venu pour nous perdre ? Je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu. Mais Jésus lui dit avec menace : Tais-toi et sors de cet homme. Et le démon, l'ayant jeté au milieu de l'assemblée, sortit de lui sans lui faire aucun mal. Et tous en furent épouvantés, et ils se disaient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci ? quel est ce nouvel enseignement ? Car il commande avec autorité, même aux esprits impurs ; et ils lui obéissent. Et aussitôt sa renommée se répandit par toute la Galilée (3). »

« En sortant de la synagogue, Jésus vint avec Jacques et Jean en la maison de Simon et d'André. Or, la belle-mère de Simon était au lit, ayant une grosse fièvre ; ils le prièrent aussitôt pour elle. Et lui, s'approchant, la prit par la main, commanda à la fièvre : au même instant la fièvre la quitta ; elle se leva et se mit aussitôt à les servir.

» Sur le soir, après le coucher du soleil (car c'était un jour de sabbat auquel les Juifs ne faisaient rien avant cette heure), on lui apporta tous les malades et tous les possédés. Toute la ville était assemblée devant la porte. Jésus mit la main sur chacun d'eux et les guérit tous ; de manière qu'il accomplit ce qui avait été dit par le prophète Isaïe : Il a pris sur lui nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies. Les démons sortaient aussi du corps de plusieurs, criant et disant : Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et les empêchait de dire qu'ils sussent qu'il était le Christ. Le diable étant le père du mensonge, Jésus ne voulut pas de son témoignage, même vrai (4). »

« Le lendemain, s'étant levé de fort grand matin, il sortit et s'en alla dans un lieu désert, et là il priait. Simon et ceux qui étaient avec lui l'y suivirent. Et, quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche. Et il leur dit : Allons aux villages et aux villes qui sont ici autour, afin que je prêche là aussi ; car c'est pour cela que je suis venu. Et il parcourait toute la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'évangile du royaume et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple. Et sa renommée se répandit par toute la Syrie ; et on lui présenta tous ceux qui étaient malades et affligés de diverses sortes de maux et de douleurs, des possédés, des lunatiques, des paralytiques ; et il les guérit. Et de nombreuses troupes le suivirent de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée et d'au delà du Jourdain (5). La Décapole était un pays de dix villes au delà du lac ou de la mer de Génézareth ou de Tibériade.

» Or, il arriva que la foule se pressait autour de lui pour ouïr la parole de Dieu, et qu'il était debout près du lac de Génézareth. Et il vit deux barques qui étaient près du lac ; et les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets. Montant donc en l'une de ces barques, qui était à Simon, il le pria de la conduire à quelque distance de la terre ; et s'étant assis, il enseignait la multitude de dessus la barque. Et quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine mer et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; mais à votre parole je jetterai le filet. L'ayant donc fait, ils prirent une grande quantité de poissons, de manière que leurs filets se rompaient. Et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir les aider. Ils y vinrent et remplirent les deux barques, de sorte qu'elles allaient enfoncer. Simon-Pierre ayant donc vu cela, tomba aux genoux de Jésus, disant : Seigneur, éloignez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur. Car il était saisi d'épouvante, et tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la capture de poissons qu'ils avaient faite, ainsi que Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon. Et Jésus dit à Simon : Ne craignez point ; désor-

(1) Aug. [illegible] — (2) [illegible] — (3) Marc, I, [illegible]. Luc, IV, [illegible].

(4) [illegible] — (5) Matth. IV, [illegible]. Marc, I, [illegible]. Luc, IV, [illegible].

mais tu seras ainsi preneur d'hommes. Et quand ils eurent amené les barques à terre, ils abandonnèrent tout et le suivirent (1). »

Simon avait été amené une première fois à Jésus, par son frère André, et en avait reçu le nom de Pierre. Plus tard, Jésus appela à sa suite les deux frères, ainsi que Jacques et Jean. Ils quittèrent alors leurs filets et le suivirent habituellement. Mais comme ils vivaient de la pêche, ils revenaient encore quelquefois à leurs barques. Peut-être qu'ils y employaient la nuit, afin de suivre le Seigneur pendant le jour. Après cette pêche miraculeuse, ils quittèrent non plus simplement leurs filets, mais tout ; expression qui fait entendre que c'est ici leur vocation dernière et définitive, et que désormais ils s'attachent inséparablement à Jésus.

Si nous voulons considérer avec attention toutes les circonstances de cette pêche miraculeuse, nous y verrons toute l'histoire de l'Église, figurée avec les traits les plus frappants. C'est dans la barque de Pierre que Jésus monte. c'est dans la barque de Pierre qu'il est assis, enseignant la foule des peuples ; c'est de la barque de Pierre qu'il instruit le genre humoin. C'est à Pierre qu'il dit d'avancer en pleine mer ; cette mer c'est le monde ; mer profonde et orageuse, pleine de tumulte et d'agitations, où les individus et les peuples flottent çà et là à tout vent de doctrine, et se dévorent les uns les autres comme des poissons. C'est à Pierre que Jésus commande de jeter le filet dans cet abîme. C'est à Pierre qu'il est donné de prendre cette multitude innombrable de toute tribu et de toute langue, savants et ignorants, riches et pauvres, peuples et rois, ces grands poissons, ces monstres marins qui fendent les eaux avec grand tumulte. Dans ce grand nombre il y aura des esprits inquiets et impatients qui ne pourront se donner de bornes ni se renfermer dans l'obéissance. La curiosité les agite, l'inquiétude les pousse, l'orgueil les emporte ; ils rompent les rets, ils échappent, ils font des schismes et des hérésies ; ils s'égarent dans des questions infinies ; ils se perdent dans l'abîme des opinions humaines. Mais la multitude n'en remplira pas moins les deux barques, la synagogue et la gentilité ; la synagogue d'où Pierre a jeté son filet ; la gentilité restée vide jusque-là, mais qui se remplit de la pêche de Pierre. Elles seront même si pleines, qu'elles failliront être submergées. La multitude des fidèles sera si grande, les méchants y seront tellement mêlés aux bons, les scandales y deviendront quelquefois si forts, il sera si difficile d'y porter la correction nécessaire, que l'Église semblera près d'être submergée par son propre poids ; mais non, elle abordera au rivage de l'éternité ; Jésus est avec elle.

« Et il arriva, comme Jésus était dans une ville, qu'un lépreux vint à lui, le priant et se jetant à genoux, et lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus eut pitié de lui, et, tendant la main, il le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri. Et dès qu'il eut dit cette parole, la lèpre quitta cet homme, et il fut guéri. Jésus le renvoya aussitôt, en lui disant avec de fortes menaces : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ; mais allez vous montrer aux prêtres et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné comme un témoignage pour eux. Mais celui-ci, s'en allant, commença de raconter la chose et de la publier partout ; de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer publiquement dans une ville ; mais il se tenait dehors dans des lieux déserts où il priait, et on venait à lui de tous côtés (2). »

« Quelques jours après, il revint secrètement à Capharnaüm. Mais dès que l'on eut ouï dire qu'il était dans la maison, sans doute celle de Pierre où il avait coutume de loger, il s'y assembla un si grand nombre de personnes, que même tout l'espace qui était devant la porte ne pouvait les contenir ; et il leur prêchait la parole. Et il y avait assis là des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem; et la vertu du Seigneur opérait pour guérir les malades. Et voilà que quatre hommes, portant sur un lit quelqu'un qui était paralytique, cherchaient à le faire entrer et à le poser devant lui. Mais ne trouvant point de quel côté le faire entrer, à cause de la multitude, ils montèrent sur le toit, qui, suivant l'usage de la Judée, était en plateforme avec un escalier en dehors ; et y ayant fait une ouverture en ôtant des briques, ils le descendirent par là, avec son lit, au milieu de l'assemblée, devant Jésus. Lequel, voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, vos péchés vous sont remis. Alors, les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner en eux-mêmes, et à dire : Qui est celui-ci, qui blasphème de la sorte ? Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul? Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur répondit : Que raisonnez-vous dans vos cœurs ? Lequel est le plus aisé de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez ? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, il dit au paralytique : Je te dis, lève-toi, emporte ton lit et va en ta maison. Et aussitôt, se levant devant eux, il emporta le lit sur lequel il gisait, et s'en alla en sa maison, glorifiant Dieu. Et l'étonnement les saisit tous, et ils glorifiaient Dieu de ce qu'il avait donné une telle puissance aux hommes ; et ils furent remplis de crainte, disant : Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses, des choses telles que nous n'en avons jamais vues (3). »

Si le peuple était émerveillé de voir au Fils de l'homme la puissance de remettre les péchés, il ne devait pas être moins émerveillé

(1) Luc, v, 1-11. — (2) Marc, I, 40-45. Luc, v, 12-16 — (3) Matth., IX, 1-8. Marc, II, 1-12 Luc, v, 17-26

de voir sa charité pour les pécheurs. « Étant sorti de nouveau vers la mer où il instruisait la multitude qui l'y suivait, il vit en passant un publicain, Lévi, fils d'Alphée, nommé aussi Matthieu, assis au bureau des impôts et lui dit : Suivez-moi. Et celui-ci, quittant tout, se leva et le suivit. Et Lévi lui fit un grand festin dans sa maison. Jésus donc étant à table, il vint beaucoup de publicains et de pécheurs qui se mirent à table avec lui et avec ses disciples ; car il y en avait un grand nombre qui le suivaient. Mais les pharisiens et les scribes, voyant qu'il mangeait avec les publicains et les pécheurs, en murmuraient, et disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs et vous avec lui? » Énorgueillis d'une apparence de piété, ces hommes étaient pleins de mépris pour les autres. « Jésus leur répondit : Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. Allez, et apprenez ce que veut dire cette parole : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Car ce ne sont pas les justes, mais les pécheurs, que je suis venu appeler à la pénitence (1). »

Confondus de ce côté, les pharisiens revinrent d'un autre. Ils pratiquaient volontiers des jeûnes de surérogation, qu'ils s'imposaient eux-mêmes, ou que leur imposaient leurs maîtres. Les disciples de saint Jean-Baptiste en faisaient autant. « Ils vinrent donc à Jésus avec ces derniers, qu'ils mirent en avant, et qui lui dirent : Pourquoi les pharisiens et nous autres jeûnons-nous fréquemment, et vos disciples ne jeûnent-ils pas, mais mangent et boivent comme les autres ? » Jésus avait dit qu'il était venu appeler les pécheurs à la pénitence ; et cependant il ne leur imposait ni les jeûnes fréquents, ni les longues prières des pharisiens. N'était-ce pas là se contredire ? Et c'est par la bouche des disciples de Jean que les pharisiens lui adressent ce reproche. Pour leur répondre, Jésus leur rappelle une image que leur avait expliquée naguère Jean lui-même, l'image de noces et d'époux. « Les enfants des noces, les amis de l'époux peuvent-ils donc jeûner pendant que l'époux est avec eux? Peuvent-ils être dans le deuil pendant que l'époux est avec eux ? Non. Mais il viendra un temps où l'époux leur sera ôté, et ce sera alors qu'ils jeûneront. Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit, parce que le neuf emporte une partie du vieux et le déchire encore davantage. L'on ne met point non plus du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement les outres se rompent, le vin se répand et les outres se perdent. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et ainsi le vin et les outres se conservent. Et il n'y a personne qui, buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : Le vieux est meilleur (2). »

Jésus est la vigne de la vérité, qui produit un vin nouveau, d'une générosité inexpri- [illegible] demande [illegible]

[illegible]

gesse qui atteint d'une extrémité à l'autre [illegible] avec douceur, suavité, par degrés insensibles, depuis le mouvement le plus imparfait de repentir jusqu'à l'amour le plus parfait [illegible]

« Après cela était une fête des Juifs (on croit que c'est la Pâque ; et Jésus monta à Jérusalem. Or, il y avait à Jérusalem, auprès de la Porte des Brebis, une piscine appelée en hébreu Bethsaïda ou Bethesda, maison de pêche ou maison de miséricorde, qui avait cinq portiques, dans lesquels gisait une multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, de paralytiques, attendant le mouvement de l'eau. Car un ange du Seigneur descendait à certain temps dans cette piscine et agitait l'eau : et celui qui descendait le premier dans la piscine après que l'eau avait été agitée, était guéri, de quelque maladie qu'il fût atteint. Or, il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans. Lorsque Jésus le vit gisant par terre, sachant qu'il était malade depuis longtemps, il lui dit : Voulez-vous être guéri? » C'était pour éveiller son attention et lui inspirer l'espérance. « Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai point d'homme qui me jette dans la piscine dès que l'eau est agitée ; car pendant que je viens, un autre y descend avant moi. Jésus lui dit : Levez-vous, prenez votre lit et marchez. Et aussitôt cet homme fut guéri, et il emporta son lit, et marchait. Or ce jour-là était un jour de sabbat. Les Juifs donc dirent à celui qui avait été guéri : C'est sabbat ; il ne vous est pas permis d'emporter votre lit. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emportez votre lit et marchez. Ils lui demandèrent donc : Qui est cet homme qui vous a dit : Emportez votre lit et marchez ? Mais celui qui avait été guéri ne savait qui c'était ; car Jésus s'était éloigné de la foule qui était dans ce lieu-là. Depuis, Jésus le trouva dans le temple, et lui dit : Voilà que vous êtes guéri ; ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis. Cet homme s'en alla et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri. C'est pourquoi les Juifs persécutaient Jésus et cherchaient à le faire mourir, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat. Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit jusqu'à présent, et moi j'agis

(1) Matth., IX, 9-13. Marc, II, 13-17. Luc, V, 27-32.

(2) Matth., IX, 14-17. Marc, II, 18-22. Luc, V, 33-39.

aussi. » C'est-à-dire, mon Père n'ayant point cessé d'agir depuis le commencement du monde jusqu'à présent, sans distinction du jour du sabbat, j'agis aussi avec lui sans cesse. Et vous ne pouvez reprendre le Fils, que vous ne repreniez aussi le Père. Dieu s'est reposé le septième jour, dans ce sens qu'il cessa de créer de nouveaux ouvrages ; mais il n'a pas cessé pour cela d'agir à tout moment, par la sagesse de sa providence qui gouverne toutes choses, et par sa toute-puissance qui les soutient. Car n'est-ce pas lui qui fait lever tous les jours le soleil sur tous les hommes, qui fait tomber sur la terre les pluies qui doivent servir à leur nourriture, et qui fait croître tous les fruits, aussi bien les jours du sabbat que les autres jours de la semaine? Et comme c'est par son Verbe que Dieu a créé toutes choses, c'est de même par son Verbe qu'il les soutient et les gouverne après les avoir créées.

« Mais les Juifs, » c'est-à-dire les chefs du peuple; les membres du grand conseil, bien loin d'entrer dans cette haute doctrine, « n'en cherchaient que plus à le faire mourir, parce que non-seulement il détruisait le sabbat, mais qu'il disait même que Dieu était son Père propre, se faisant égal à Dieu. C'est pourquoi Jésus répondit, et leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire par lui-même, qu'il ne le voie faire au Père ; car, quelque chose que celui-ci fasse, le Fils le fait aussi comme lui. Car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait lui-même, » lui communiquant, avec son essence divine, sa sagesse et sa puissance ; « et il lui montrera devant vous des œuvres encore plus grandes que celles-ci ; en sorte que vous serez vous-mêmes dans l'admiration. Car, le Père ressuscite les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut. Car le Père ne juge personne, mais il a donné tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père ; celui qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé. En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement ; mais il a passé de la mort à la vie, du péché à la grâce. En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et elle est déjà que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront ouïe vivront. Car, comme le Père a la vie en soi, ainsi a-t-il donné aussi au Fils d'avoir la vie en soi. Il lui a aussi donné la puissance de tenir le jugement, parce qu'il est le Fils de l'homme, et qu'il peut ainsi le faire d'une manière sensible et convenable à la nature de l'homme. Ne soyez point émerveillés de cela, car il vient une heure en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu. Et ceux qui auront bien fait sortiront pour la résurrection de vie : mais ceux qui auront mal fait, pour la résurrection de jugement ou de condamnation. Je ne puis rien faire par moi-même, » étant une même chose avec mon mon Père ; « ainsi que j'entends, je juge ; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté du Père qui m'a envoyé. Si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage, » selon la loi humaine, « n'est pas véritable. Il est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est véritable. Vous avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage ; mais je dis ces choses afin que vous soyez sauvés. Il était une lampe ardente et luisante, et vous, vous avez voulu vous réjouir un peu de temps en sa lumière. Mais, pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que mon Père m'a données à accomplir, ces œuvres, que je fais, témoignent de moi que mon Père m'a envoyé. Et le Père, qui m'a envoyé, a lui-même rendu témoignage de moi » sur les bords du Jourdain. « Ni vous n'avez jamais entendu sa voix, ni vous n'avez vu l'éclat de sa majesté : » cette voix, cette majesté terrible, que vos pères, en Horeb, ont demandé à ne plus entendre ni voir, de peur de mourir ; et Dieu promit de leur susciter un prophète, un médiateur, du milieu d'entre vous. Sa parole est accomplie. « Mais vous n'avez point sa parole demeurant en vous, parce que vous ne croyez point à celui qu'il a envoyé. Vous scrutez les Écritures, parce que vous croyez y avoir la vie éternelle; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi ! Cependant vous ne voulez point venir à moi pour que vous ayez la vie. Ce n'est pas que je cherche la gloire des hommes. Mais je vous connais, je sais que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas ; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez. Comment pouvez-vous croire, vous qui cherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ? Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai auprès du Père : il est quelqu'un qui vous accuse, Moïse, en qui vous espérez. Car si vous croyez à Moïse, peut-être croiriez-vous aussi à moi ; car c'est de moi qu'il a écrit. Mais si vous ne croyez point à ses écritures, comment croiriez-vous à mes paroles (1) ? »

Les Juifs cherchaient à faire mourir Jésus, parce qu'il avait opéré une guérison le jour du sabbat. Jésus se justifie par un raisonnement tout divin. Il conclut qu'il a eu droit de guérir un homme le jour du sabbat, puisque, depuis la création du monde, il n'a cessé, même le jour du sabbat, d'opérer avec son Père tout ce qui est nécessaire pour la conservation de l'univers. Un prophète, blâmé pour avoir

(1) Joan., v 1-47.

guéri le jour du sabbat, aurait pu se justifier en disant qu'il n'agit point par lui-même. Mais il n'y avait que le Verbe, le Fils égal au Père qui put dire qu'il ne fait que ce qu'il voit faire au Père, et que tout ce que fait le Père, le Fils le fait aussi comme lui : c'est-à-dire qu'il a reçu toutes les idées et toute la puissance du Père ; et que, comme le Père a la vie et l'essence divines en soi, il a donné au Fils d'avoir en soi cette vie et cette essence divines. C'est de lui que Jean avait rendu ce témoignage : « Le Père aime le Fils et lui a tout donné entre les mains. Qui croit au Fils, a la vie éternelle ; mais qui est incrédule au Fils, ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. » C'est à lui que le Père rendait témoignage, et par ses miracles, et par cette voix sur les bords du Jourdain. « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais. » C'est de lui que les Écritures sont pleines ; c'est de lui que Moïse avait dit à Israël : « Jéhova, votre Dieu, vous suscitera de votre nation et d'entre vos frères un prophète comme moi ; c'est lui que vous écouterez. Selon que vous avez demandé à Jéhova, votre Dieu, en Horeb, quand tout le peuple fut assemblé, et que vous avez dit : Que je n'entende plus désormais la voix de Jéhova, mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu terrible, de peur que je ne meure ! Et Jéhova me dit : Tout ce qu'ils ont dit, est bien. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Et celui qui ne voudra pas entendre les paroles qu'il leur dira en mon nom, moi, j'en serai le vengeur (1). »

« Or, il arriva, le jour du sabbat, appelé le second-premier (parce qu'il se rencontrait dans l'octave de la Pentecôte, la seconde des trois premières fêtes des Juifs), comme Jésus passait à travers les blés, ses disciples, ayant faim, se mirent à arracher des épis ; et, les froissant entre les mains, ils les mangeaient. Des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire le jour du sabbat ? Et à lui : Voilà que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat. Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David quand il eut faim, lui et ceux qui étaient avec lui ? Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps d'Abiathar, prince des prêtres, prit et mangea les pains de proposition, dont il n'était permis de manger ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls ? Ou n'avez-vous pas lu dans la loi que les prêtres aux jours du sabbat, violent le sabbat dans le temple, et néanmoins ne sont pas coupables ? Or, je vous déclare qu'il y a ici quelqu'un plus grand que le temple. Si vous saviez ce que signifie : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents. Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat ; c'est pourquoi le Fils de l'homme est maître même du sabbat (2). »

Ici le Sauveur justifie ses disciples par l'exemple de David et des prêtres ; plus haut, il s'est justifié lui-même par l'exemple de son Père ; il compare des hommes à des hommes, et un Dieu à un Dieu. Il insinue encore ici cette dernière raison. Le Fils de l'homme étant Fils de Dieu, ayant créé l'homme et établi le jour du repos pour l'homme, pour le salut de son corps et de son âme, il est maître absolu de ce jour, surtout quand il s'agit du salut temporel ou spirituel de l'homme, sa créature.

« Un autre jour de sabbat, Jésus entra dans la synagogue, et se mit à enseigner. Il se trouva là un homme qui avait la main droite desséchée. Or, les scribes et les pharisiens prenaient garde s'il ferait une guérison le jour du sabbat, et ils demandaient à Jésus s'il était permis de guérir ces jours-là, et cela pour trouver de quoi l'accuser. Lui, connaissant leurs desseins, dit à l'homme qui avait la main sèche : Levez-vous, et tenez-vous debout au milieu. Il se leva et se tint debout. Alors Jésus, adressant la parole aux pharisiens : Voici, leur dit-il, une question que je vous fais. Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou du mal ; de sauver une âme, une personne, ou de la perdre ? Mais ils demeurèrent en silence. Jésus ajouta : Qui est celui d'entre vous qui, ayant une brebis qui vient à tomber dans une fosse le jour du sabbat, ne la prenne et ne la retire ? Or, combien un homme n'est-il pas plus excellent qu'une brebis ! Il est donc permis de faire du bien le jour du sabbat. On ne répondit rien. Alors Jésus, jetant tout autour les yeux sur eux avec indignation, et affligé de l'aveuglement de leur cœur, dit à cet homme : Étendez votre main. Il l'étendit, et elle redevint aussi saine que l'autre. Les pharisiens furent remplis de fureur ; ils sortirent, et tirent aussitôt une délibération avec les hérodiens, sur les moyens de le perdre (3). » Les malheureux ! Jésus guérit un homme le jour du sabbat, non par aucun travail, mais par une seule parole ; ce que certainement la loi ne défendait point. Et eux lui en font un crime ! Et [illegible] les [illegible] modernes, les rabbins juifs ont encore renchéri sur leurs devanciers, et défendent de tirer de la fosse le jour du sabbat, un animal qui y serait tombé.

« Jésus connaissant les mauvais desseins de ses ennemis, se retira avec ses disciples vers la mer. On le suivit en foule, de la Galilée et de la Judée, de Jérusalem, de l'Idumée et d'au delà du Jourdain. Les habitants des environs de Tyr et de Sidon, apprenant les

(1) Deut., XVIII, 15-19. — (2) Matth., XII, 1-8. Marc, II, 23-28. Luc, VI, 1-5. — (3) Matth., XII, 9-14. Marc, III, 1-6. Luc, VI, 6-11.

choses qu'il faisait, vinrent aussi à lui en grand nombre. Jésus dit à ses disciples qu'ils lui tinssent là une barque, afin qu'elle lui servît pour n'être pas trop pressé par la foule du peuple. Car, comme il faisait beaucoup de guérisons, tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se précipitaient sur lui pour le toucher. Il les guérit tous, et leur défendit de le découvrir. Et les esprits immondes, en le voyant, se prosternaient devant lui, et criaient : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il leur défendit avec grandes menaces de le faire connaître, afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme se complaît. Je ferai reposer sur lui mon Esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne contestera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques. Il ne brisera point le roseau froissé, et il n'éteindra point la mèche qui fume encore, jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice ; et c'est en son nom que les nations mettent leur espérance (1). »

« Or, il arriva dans ces jours que Jésus alla sur une montagne pour prier, et il passa toute la nuit dans la prière de Dieu. Lorsqu'il fit jour, il appela ses disciples, et ils vinrent à lui. Il choisit douze d'entre eux, ceux que lui-même voulut, pour être avec lui et pour les envoyer prêcher. Il leur donna le nom d'apôtres, qui signifie envoyés, et il leur accorda le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons. C'étaient Simon, qu'il surnomma Pierre, et André, son frère ; Jacques et Jean, fils de Zébédée, qu'il surnomma Boanergès ou enfants du tonnerre ; Philippe et Barthélemi ; Matthieu et Thomas ; Jacques, fils d'Alphée, et Judas, son frère, nommé Thaddée ; Simon, le Chananéen, surnommé le Zélé ; et Judas Iscariote, celui-là même qui le trahit. Puis, descendant avec eux, il s'arrêta dans un lieu uni comme une plaine, avec la troupe de ses disciples, et une grande multitude de peuple de toute la Judée et de Jérusalem, et de la contrée maritime, et de Tyr, et de Sidon, qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Et ceux qui étaient tourmentés des esprits immondes furent guéris. Et la multitude cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et les guérissait tous (2). »

« Or Jésus, voyant cette foule, monta plus haut sur la montage ; et, quand il fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Alors, élevant les yeux sur ses disciples, et prenant la parole, il les enseignait, et avec eux la multitude, en disant :

» Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume du ciel est à eux. Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés. Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. Bienheureux serez-vous, lorsque les hommes vous maudiront, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi : réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux ; car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

» Malheur à vous, riches, parce que vous avez déjà votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez dans le deuil et dans les pleurs. Malheur à vous lorsque les hommes vous applaudiront, car leurs pères en usaient ainsi à l'égard des faux prophètes.

» Vous êtes le sel de la terre. Que si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? il n'est plus bon à rien, qu'à être jeté dehors, et être foulé aux pieds par les hommes.

» Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur la montagne ne peut être cachée ; et on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Qu'ainsi luise votre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans le ciel.

» Ne pensez pas que je sois venu pour détruire la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. Car en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un seul iota ou un seul point ne passera jusqu'à ce que tout s'accomplisse. Celui donc qui violera un de ces moindres commandements, et qui enseignera ainsi les hommes, sera appelé le moindre dans le royaume des cieux ; mais celui qui les fera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. Car je vous dis que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux

» Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; et quiconque tuera, méritera d'être condamné par le jugement. » C'était le second degré de juridiction parmi les Juifs. « Mais moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère (sans sujet), méritera d'être condamné par le jugement ; que celui qui dira à son frère, Raca, méritera d'être condamné par le conseil de la nation ou le sanhédrin ; et que celui qui dira, Fou, méritera d'être condamné à la géhenne du feu. Si donc vous présentez

(1) Matth., XII, 15-21. Marc, III, 7-12.

(2) Marc, III, 13-19. Luc, VI, 15-16.

offrande à l'autel, et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous laissez là votre offrande devant l'autel et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère et alors venez présenter votre offrande. Accordez-vous promptement avec votre adversaire pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur que votre adversaire ne vous livre au juge, et que le juge ne vous livre au ministre de la justice, et que vous ne soyez mis en prison. En vérité, je vous le dis, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.

Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultère. Mais moi je vous dis que quiconque regardera une femme avec un mauvais désir a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.

Que si votre œil droit vous est un sujet de scandale (une occasion de péché), arrachez-le et le jetez loin de vous : car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse que si tout votre corps était jeté dans l'enfer. Et si votre main droite vous est un sujet de scandale, coupez-la et la jetez loin de vous; car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer.

Il a été dit encore : Quiconque renverra sa femme, qu'il lui donne un acte de divorce. Mais moi, je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, la fait devenir adultère; et celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère.

Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point, mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des serments que vous aurez faits. Mais moi je vous dis de ne point jurer du tout : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ; ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi. Vous ne jurerez pas non plus par votre tête, parce que vous ne pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir. Mais que votre parole soit : Oui, oui; non, non : ce qui se dit de plus vient du malin.

Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. Et si quelqu'un veut plaider contre vous pour prendre votre robe, donnez-lui encore votre manteau. Et quiconque veut vous contraindre de faire mille pas avec lui, faites-en encore deux mille. Donnez à celui qui vous demande, et ne vous détournez pas de celui qui veut emprunter de vous. Ne redemandez point le bien à celui qui l'emporte ; remettez, et il vous sera remis ; donnez, et il vous sera donné ; et on répandra dans votre sein une bonne mesure, bien pressée et entassée, et qui débordera. Enfin, tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le leur vous-mêmes. Car c'est là la loi et les prophètes.

« Vous avez entendu qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous à prétendre? les publicains ne le font-ils pas aussi? Car et les pécheurs aiment ceux qui les aiment. Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous de plus que les autres? les païens mêmes ne le font-ils pas? Si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel mérite y avez-vous? car les pécheurs le font aussi. Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite y avez-vous? car les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, afin d'en recevoir autant. Mais pour vous, aimez vos ennemis; faites du bien et prêtez sans rien espérer; et alors votre récompense sera très-grande; et vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon lui-même aux ingrats et aux méchants. Soyez donc miséricordieux comme votre Père est miséricordieux ; soyez donc parfait comme votre Père céleste est parfait lui-même (1).»

« Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour en être regardés; autrement vous n'en aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que vous faites l'aumône, ne sonnez pas de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, pour être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite; afin que votre aumône se fasse dans le secret; et votre Père, qui voit dans le secret, vous rendra (en public).

« Et lorsque vous priez, vous ne serez pas comme les hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues et au coin des places publiques, afin d'être vus des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais pour vous, lorsque vous priez, entrez dans votre chambre, et, après en avoir fermé la porte, priez votre Père en secret; et votre Père, qui voit dans le secret, vous rendra (en public). Or, en priant, ne multipliez pas comme font les païens, qui s'imaginent que c'est dans la multiplicité de leurs paroles qu'ils seront exaucés. Ne leur ressemblez donc pas ; car votre Père sait de quoi vous avez be-

(1) Matth., v, 1-48. Luc, vi, 17-36.

soin, avant que vous le lui demandiez. Vous prierez donc ainsi : Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; et remettez-nous nos dettes, comme nous remettons nous-mêmes à nos débiteurs ; et ne nous induisez point en tentation ; mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. Car si vous remettez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous remettra aussi vos péchés. Que si vous ne remettez pas aux hommes leurs offenses, votre Père céleste ne vous remettra pas vos péchés non plus.

» Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert. Car quiconque demande, reçoit ; et celui qui cherche, trouve ; et l'on ouvrira à qui frappe. En effet, qui d'entre vous, si son fils lui demande du pain, lui donnera une pierre ? ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? ou s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion. Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent !

» Or, quand vous jeûnez, ne soyez point tristes comme les hypocrites, qui affectent de paraître avec un visage défiguré, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. Mais pour vous, lorsque vous jeûnez, parfumez-vous la tête et lavez votre visage, afin de ne pas faire paraître aux hommes que vous jeûnez, mais à votre Père, qui est présent dans le secret ; et votre Père, qui voit dans le secret, vous rendra (en public).

» Votre œil est la lampe de votre corps ; si votre œil est simple, tout votre corps sera éclairé. Mais si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en vous est ténèbres, combien grandes seront les ténèbres mêmes ! L'œil, le regard de notre âme, c'est notre intention. Bonne ou mauvaise, c'est elle qui décide principalement de toutes nos actions.)

» Ne vous amassez point des trésors sur la terre, où la rouille et les vers les consument, et où les voleurs les déterrent et les dérobent ; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne les consument, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et les dérobent. Car où est votre trésor, là est aussi votre cœur.

» Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il soutiendra l'un et méprisera l'autre : vous ne pouvez servir Dieu et Mammon (les richesses). C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point pour votre vie, de ce que vous mangerez ; ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Considérez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ni n'amassent dans des greniers ; et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? Qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille une seule coudée ? Et, quant au vêtement, pourquoi vous inquiétez-vous ? Considérez les lis des champs, comment ils croissent ; ils ne travaillent point, ni ne filent. Et cependant je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Or, si Dieu habille de la sorte l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain se jette dans le four, combien plus le fera-t-il pour vous, ô hommes de peu de foi ! Ne vous inquiétez donc point, en disant : Que mangerons-nous ? ou, que boirons-nous ? ou, de quoi nous vêtirons-nous ? comme les païens qui recherchent toutes ces choses ; car votre Père céleste sait bien que vous avez besoin de tout cela. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront ajoutées par-dessus. Ne vous inquiétez donc point pour le lendemain, car le lendemain s'inquiétera pour lui-même : à chaque jour suffit son mal (1). »

« Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Car selon que vous aurez jugé les autres, vous serez jugés vous-mêmes ; et on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, tandis que vous ne voyez pas une poutre qui est dans votre œil ? ou comment dites-vous à votre frère : Laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil ? et voilà la poutre que vous avez vous-même dans le vôtre. Hypocrites, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil, et alors vous verrez comment vous pourrez ôter la paille de l'œil de votre frère.

» Ne donnez cependant pas aux chiens les choses saintes, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux ; de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent.

» Entrez par la porte étroite ; car elle est large la porte, et elle est spacieuse la voie qui mène à la perdition, et il y en a beaucoup qui y entrent. Combien étroite est la porte, combien resserrée est la voie qui mène à la vie ! et qu'il y en a peu qui la trouvent !

» Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous, vêtus en brebis et qui au dedans sont des loups ravissants. Vous les connaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur des chardons ? Ainsi tout arbre bon produit de bons fruits, et tout arbre mauvais produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut produire des fruits mauvais, ni un mauvais arbre en produire de bons. Tout arbre qui ne produit point de bons fruits

(1) Matth., VI, 1-34.

sera coupé et jeté au feu. Vous les reconnaîtrez donc par leurs fruits. L'homme qui est bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur; et l'homme mauvais tire du mauvais trésor de son cœur des choses mauvaises; car la bouche parle de l'abondance du cœur.

» Pourquoi m'appelez-vous, Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis? Ce n'est pas quiconque me dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père céleste. Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom? n'avons-nous pas, en votre nom, chassé les démons? n'avons-nous pas, en votre nom, fait beaucoup de miracles? Et alors je leur déclarerai : Je ne vous ai jamais connus : retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité.

» Quiconque vient à moi, et entend mes paroles, et les met en pratique, je vais vous montrer à qui il est semblable. Il est semblable à un homme qui, bâtissant une maison, creuse fort avant et pose le fondement sur le roc. Et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, et les vents ont soufflé, et ils sont venus fondre sur la maison; et elle n'est pas tombée, parce qu'elle était fondée sur le roc. Mais quiconque entend mes paroles que voici et ne les pratique point, il sera semblable à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. Et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, et les vents ont soufflé, et ils sont venus fondre sur cette maison, et elle est tombée, et la ruine en a été grande.

» Et il arriva que Jésus ayant achevé ces paroles, les peuples étaient dans l'admiration de sa doctrine; car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes et les pharisiens (1), » qui procédaient par des gloses et des raisonnements, à peu près comme les philosophes de la gentilité.

Ce sermon de Jésus sur la montagne est un abrégé de toute la doctrine chrétienne.

Tout le but de l'homme est d'être heureux. Jésus-Christ n'est venu que pour nous en donner le moyen. Mettre le bonheur où il faut, c'est la source de tout bien; et la source de tout le mal, est de le mettre où il ne faut pas. Disons donc : Je veux être heureux. Voyons comment; voyons la fin où consiste le bonheur; voyons les moyens d'y parvenir.

La fin est à chacune des huit béatitudes; car c'est partout la félicité éternelle sous divers noms. A la première béatitude, comme royaume; à la seconde, comme la terre promise; à la troisième, comme la véritable et parfaite consolation; à la quatrième, comme le rassasiement de tous nos désirs; à la cinquième, comme la dernière miséricorde qui ôtera tous les maux et donnera tous les biens; à la sixième, sous son propre nom, qui est la vue de Dieu; à la septième, comme la perfection de notre adoption divine : à la huitième, encore une fois comme le royaume des cieux. Voilà donc la fin partout; mais comme il y a plusieurs moyens, chaque béatitude en propose un; et tous ensemble rendent l'homme heureux.

Si le sermon sur la montagne est l'abrégé de toute la doctrine chrétienne, les huit béatitudes sont l'abrégé de tout le sermon sur la montagne.

Si Jésus-Christ nous apprend que notre justice doit surpasser celle des scribes et des pharisiens, cela est compris dans cette parole : Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. Car, s'ils la désirent comme leur véritable nourriture, s'ils en sont véritablement affamés, avec quelle abondance la recevront-ils, puisqu'elle se présente de tous côtés pour nous remplir! Alors aussi nous garderons jusqu'aux moindres des préceptes, comme des hommes affamés qui ne laissent rien, et pas même, pour ainsi parler, une miette de leur pain.

Si l'on vous recommande de ne pas maltraiter de parole votre prochain, c'est un effet de la douceur, et de cet esprit pacifique à qui est promis le royaume et la qualité d'enfant de Dieu.

Vous ne regarderez pas une femme avec un mauvais désir : *bienheureux ceux qui ont le cœur pur!* et vous l'aurez parfaitement pur, lorsque vous l'aurez purifié de tous les désirs sensuels.

Ceux-là sont heureux, qui passent leur vie plutôt dans le deuil et dans une tristesse salutaire que dans les plaisirs qui les enivrent.

Ne jurez point, dites : Cela est, cela n'est pas. C'est encore un effet de la douceur : qui est doux est humble, il n'est point trop attaché à son sens, ce qui rend l'homme trop affirmatif; il dit simplement ce qu'il pense, en esprit de sincérité et de douceur.

On pardonne aisément toutes les injures, si l'on est rempli de cet esprit de miséricorde, qui nous attire une miséricorde bien plus abondante.

On ne résiste pas à la violence, on se laisse même engager à plus qu'on n'a promis, parce qu'on est doux et pacifique.

On aime ses amis et ses ennemis, non-seulement à cause qu'on est doux, miséricordieux, pacifique; mais encore parce qu'on est affamé de la justice, et qu'on veut la faire abonder en soi-même, plus qu'elle n'est dans les pharisiens et dans les gentils.

Cette faim qu'on a pour la justice, fait aussi qu'on la veut avoir pour le besoin, et non pour l'ostentation.

On aime le jeûne, quand on trouve sa principale nourriture dans la vérité et dans la justice.

Par le jeûne on a le cœur pur, et on se purifie des désirs des sens.

(1) Matth., VII, 1-29; Luc, VI, 37-49.

On a le cœur pur, quand on réserve aux yeux de Dieu ce qu'on fait de bien ; qu'on se contente d'être vu de lui ; et qu'on ne fait pas servir la vertu comme un fard pour tromper le monde, et s'attirer les regards et l'amour de la créature.

Quand on a le cœur pur, on a l'œil lumineux et l'intention droite.

On évite l'avarice et la recherche des biens, quand on est vraiment pauvre d'esprit.

On ne juge pas, quand on est doux et pacifique ; parce que cette douceur bannit l'orgueil.

La pureté du cœur fait qu'on se rend digne de l'Eucharistie, et qu'on ne prend pas comme un chien ce pain céleste.

On prie, on demande, on frappe quand on a faim et soif de la justice : on demande à Dieu les vrais biens, et on les attend de lui, quand on n'aspire qu'à son royaume et à la terre des vivants.

On entre volontiers par la porte étroite, quand on s'estime heureux dans la pauvreté, dans les pleurs, dans les afflictions qu'on souffre pour la justice.

Quand on a faim de la justice, on ne se contente pas de dire de bouche : Seigneur, Seigneur, et on se nourrit au dedans de sa vérité.

Alors on bâtit sur le roc, et on trouve le solide pour affermir dessus tout son édifice.

Les béatitudes sont donc l'abrégé de tout le sermon ; mais un abrégé agréable, parce que la récompense est jointe au précepte ; le royaume des cieux, sous plusieurs noms admirables, à la justice ; la félicité, à la pratique (1).

Après avoir ainsi proclamé sa doctrine du haut de la montagne, Jésus descend pour la confirmer par des miracles. Egalement puissant en œuvres et en paroles, il agit comme il enseigne, avec une souveraine autorité.

« Lors donc qu'il fut descendu, une grande foule le suivit. Et voilà qu'un lépreux, venant à lui, l'adora, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me purifier. Et Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez purifié. Et sa lèpre fut purifiée à l'instant. Et Jésus lui dit : Gardez-vous de parler de ceci à personne ; mais allez vous montrer au prêtre, et offrez le don prescrit par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage (2). »

Je le veux, soyez purifié ; on le voit, c'est le maître qui commande. La loi défendait de toucher un lépreux, de peur de prendre la maladie par le contact ; Jésus le touche, et son contact le guérit. Il ne se montre pas contraire à la loi, mais au-dessus de la loi ; s'il en transgresse la lettre, il en accomplit, et beaucoup au delà, l'esprit et le vœu. La loi craignait la contagion de la maladie, et non cette merveilleuse contagion de la santé. La loi ordonnait que le prêtre vérifiât la guérison : Jésus l'observe fidèlement, et renvoie au prêtre celui qu'il vient de guérir.

« Un peu plus tard, Jésus entra dans Capharnaüm. Or, un centurion avait un serviteur malade et près de mourir, qui lui était fort cher. Et lorsqu'il eut entendu parler de Jésus, il envoya vers lui des sénateurs d'entre les Juifs, le priant qu'il vînt et qu'il guérît son serviteur. Ceux-ci donc étant venus vers Jésus, le prièrent instamment, en lui disant : Il est digne que vous fassiez cela pour lui ; car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue. Et Jésus dit : J'irai, et je le guérirai. Et il s'en allait avec eux. Mais comme il n'était plus guère loin de la maison, le centurion lui envoya ses amis, disant : Seigneur, ne vous donnez pas cette peine, car je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. C'est pourquoi aussi je ne me suis pas cru digne d'aller à vous ; mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. Car moi qui suis un homme soumis à d'autres, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va, et il y va ; à l'autre : Viens, et il vient ; et, à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. Jésus entendant ces paroles fut dans l'admiration, et dit à la foule qui le suivait : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi, même en Israël. Aussi je vous déclare que beaucoup viendront d'orient et d'occident, et seront placés au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux ; mais que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centurion, soit dans la personne de ses amis, soit qu'il fût arrivé lui-même dans l'intervalle : Allez ; et comme vous avez cru, qu'ainsi vous soit fait. Et le serviteur fut guéri à l'heure même. Et ceux qui avaient été envoyés, étant retournés, le retrouvèrent en santé (3). »

Ce centurion, dont Jésus loue la foi admirable, n'est pas Juif, mais gentil, Romain peut-être. Il annonçait la multitude de la gentilité qui allait bientôt affluer de toutes parts, pour commencer sur la terre le royaume du ciel, et remplacer le Juif incrédule dans la postérité spirituelle d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

« Le jour suivant, Jésus allait dans une ville nommée Naïm ; et ses disciples allaient avec lui, et une grande multitude. Et comme il approchait de la ville, voilà qu'on portait un mort, fils unique de sa mère ; et celle-ci était veuve ; et une grande foule de peuple la suivait. Lorsque le Seigneur l'eut vue, touché de compassion envers elle il lui dit : Ne pleurez point. Et il s'approcha et toucha le cercueil. Or, ceux qui le portaient s'arrêtèrent. et il dit : Jeune homme, je te dis, lève-toi. Et celui qui était mort, s'assit et commença à parler ; et Jésus le rendit à sa mère. Or la

(1) Bossuet, *Médit. sur l'Év.* — (2) Matth., VIII, 1-4. — (3) Matth. VIII, 5-13 Luc, VII, 1-10.

crainte les saisit tous, et ils glorifiaient Dieu disant : Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple. Et le bruit de ce miracle se répandit dans toute la Judée et dans toute la région d'alentour (1). »

Ne pleurez point! que cela est cordial et simple! mais que cela est sublime, avec le fait qui suit immédiatement! Bienheureux celui à qui Jésus dit : « Ne pleurez point! » Des saints Pères ont remarqué que, dans ces trois miracles consécutifs, Jésus témoigne sa miséricorde de trois manières différentes : au lépreux, sur sa propre prière; au serviteur malade, sur l'intercession d'autrui; à la mère, sur ses larmes.

« Lorsque Jean, qui était en prison, eut appris de ses disciples les œuvres du Christ, il en envoya deux lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre? » Le dessein de Jean était de guérir ses disciples de la mauvaise disposition où ils étaient à l'égard de Jésus, et de leur donner lieu de reconnaître par eux-mêmes qu'il était véritablement le Messie qu'ils attendaient, suivant le témoignage qu'il lui avait rendu lui-même. « Ces hommes étant venus à Jésus lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés vers vous, disant : Etes-vous celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre? A l'heure même il guérit de leurs maladies et de leurs plaies, ainsi que des malins esprits, un grand nombre de personnes, et rendit la vue à un grand nombre d'aveugles. Et, répondant, il dit : Allez, rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu : que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont purifiés, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Evangile, la bonne nouvelle, est annoncé aux pauvres. Et bienheureux quiconque ne sera pas scandalisé en moi (2). »

Sa réponse montrait l'accomplissement de ces paroles d'Isaïe : « Voici que va venir Dieu lui-même, et il vous sauvera. Alors seront ouverts les yeux des aveugles et les oreilles des sourds; alors bondira comme un cerf le boiteux, et sera déliée la langue des muets. Jéhova m'a envoyé prêcher l'Evangile aux pauvres (3). » Il ajoute un avertissement pour eux et pour les Juifs, de ne pas se scandaliser, se heurter à lui, pierre angulaire, fondement de salut pour les uns, mais pierre d'achoppement et de scandale pour les autres.

« Lorsque les envoyés furent partis, Jésus se mit à parler de Jean à la multitude : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? un roseau agité du vent? mais qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu mollement? Voilà que ceux qui sont couverts de vêtements précieux et qui vivent dans les délices sont dans les maisons des rois. Mais qu'êtes-vous allés voir? un prophète? oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. Car c'est de lui qu'il est écrit : Voilà que j'envoie mon ange devant ta face qui préparera la voie où tu marcheras. En vérité, je vous le dis, entre ceux qui sont nés des femmes il n'y a point de prophète plus grand que Jean-Baptiste, mais celui qui est plus petit dans le royaume de Dieu, est plus grand que lui. » C'était Jésus même, moindre que Jean par l'âge, mais plus grand par tout le reste. « Or, depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux souffre violence, et les violents l'emportent. Car jusqu'à Jean, tous les prophètes et la loi ont prophétisé, mais lui a montré l'accomplissement. Et si vous voulez l'entendre, c'est lui, Elie, qui doit venir. Quiconque a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

» Et tout le peuple qui l'entendit, et les publicains, rendirent gloire à Dieu, étant baptisés du baptême de Jean. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi méprisèrent le conseil de Dieu sur eux, n'ayant pas reçu son baptême. A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération? conclut le Seigneur, et à qui ressemblent-ils? Ils sont semblables à des enfants assis en une place publique, criant les uns aux autres, et disant : Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez point dansé; nous avons fait entendre des lamentations, et vous n'avez point pleuré. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain et ne buvant point, et vous dites : Il est possédé du démon. Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, adonné au vin, ami des publicains et des pécheurs. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants, » qui l'ont reconnue et dans la pénitence extraordinaire de Jean, et dans la vie commune du Fils de l'homme (4). »

« Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles la plupart de ses miracles avaient été opérés, de ce qu'elles n'avaient point fait pénitence. Malheur à toi, Corozaïn! malheur à toi, Bethsaïde! parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous. Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers; parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits à Sodome, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement, la terre de Sodome sera traitée moins rigoureusement que toi (5). »

Corozaïn et Bethsaïde étaient deux villes sur le lac de Génézareth. La dernière avait été embellie depuis peu par le tétrarque Philippe, et nommée Juliade, en l'honneur de Julie, femme de Tibère. Ces deux villes ont été confinées de telle sorte, que leur véritable position

(1) Luc, VII, 11-18. — (2) Matth., XI, 2-6. Luc, VII, 19-23. — (3) Isaïe, XXXV, 4-6; LXI, 1. — (4) Matth., XI, 7-19. Luc, VII, 24-35. — (5) Matth., XI, 20-24.

est devenue incertaine. Capharnaüm a eu le même sort, ainsi que Tibériade, bâtie sur le même lac, en l'honneur de Tibère, par le vieil Hérode.

« Or, un des pharisiens le pria de venir manger chez lui, et Jésus étant entré en la maison du pharisien s'assit à table. Et voilà qu'une femme de la ville, qui était pécheresse, ayant appris qu'il était à table en la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre rempli de parfums ; et, se tenant derrière lui, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux, et elle les baisait, et elle les embaumait de ce parfum. Or, le pharisien qui l'avait invité, voyant cela, dit en soi-même : Si celui-ci était prophète, certes, il saurait qui est cette femme qui le touche, car elle est pécheresse. Et Jésus répondant, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Et il dit : Maître, dites. Un créancier avait deux débiteurs ; l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante ; et comme ils n'avaient pas de quoi les lui rendre, il fit grâce à tous deux. Lequel donc l'aimera le plus ? Simon répondit : Je crois que c'est celui auquel il a fait grâce de plus. Jésus lui dit : Vous avez bien jugé. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré en votre maison, et vous ne m'avez point donné d'eau pour mes pieds ; mais celle-ci a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné de baiser ; mais elle, depuis qu'elle est entrée n'a cessé de baiser mes pieds. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête ; mais elle a embaumé de parfums mes pieds. C'est pourquoi je vous dis : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé ; et celui à qui il est moins pardonné, aime moins. Puis il dit à la femme : Vos péchés vous sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci qui remet les péchés ? Mais Jésus dit à cette femme : Votre foi vous a sauvée ; allez en paix (1). »

Aimer Dieu, aimer qui est infiniment aimable, c'est ce qu'il y a de plus doux, de plus heureux ; aimer Dieu, c'est le bonheur des saints, c'est le bonheur du ciel. Et cependant telle est au fond l'unique pénitence que Dieu demande au pécheur ; toutes les autres ne tendent qu'à nous faire arriver à celle-là. Oui, pour nous pardonner à l'instant tous les péchés que nous aurions pu commettre, la grande peine que Dieu nous inflige, c'est de toutes les choses la plus douce et la plus facile, c'est ce qui fait le bonheur des saints sur la terre et dans le ciel, c'est de l'aimer de tout notre cœur et de toute notre âme. Dès qu'on l'aime ainsi, de pécheur on devient juste, de méchant on devient bon, de l'enfer on est en paradis. Oh ! qui n'aimerait un Dieu si bon !

« Il arriva ensuite que Jésus allait de ville en ville, de village en village, prêchant et annonçant le royaume de Dieu ; et les douze étaient avec lui, et quelques femmes, qui avaient été guéries des esprits malins et de maladies : Marie, qu'on appelle Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis ; et Jeanne, femme de Chusa, procureur d'Hérode ; et Suzanne et plusieurs autres, qui l'assistaient de leurs biens (2). »

C'était la coutume parmi les Israélites, comme nous l'apprenons de saint Jérôme (3), que les prophètes qui allaient de côté et d'autre pour annoncer la parole de Dieu, fussent entretenus de vivres et de vêtements par des femmes pieuses. Nous en avons même vu des exemples dans Élie et dans Élisée.

« Et lorsqu'ils vinrent à la maison, c'est-à-dire à Capharnaüm, il s'assembla encore tant de monde qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas. Ce que les siens ayant entendu, ils sortirent pour le prendre, car ils disaient qu'il était hors de lui (4). » Les enseignements nouveaux et divins de Jésus pouvaient paraître une folie à des esprits grossiers. Cependant le texte grec peut aussi dire : Et les siens sortirent pour le prendre, car ils disaient qu'il était tombé en défaillance.

» Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet, et il le guérit ; de telle sorte que l'aveugle et le muet et parla et vit. Et toute la multitude en était dans l'admiration et disait : Celui-ci n'est-il point le Christ, le Fils de David ? Mais les scribes qui étaient venus de Jérusalem, et les pharisiens, entendant cela, disaient au contraire : Il est possédé de Béelzébud, et il ne chasse les démons que par Béelzébud, prince des démons. Mais Jésus voyant leurs pensées, les assembla et leur dit en paraboles : Comment Satan peut-il chasser Satan ? Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point. Et, si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même ; comment donc son royaume subsistera-t-il ? Il ne pourra plus se maintenir, mais il tire à sa fin. Que si c'est par Béelzébud, comme vous dites, que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. » Il voulait parler des exorcistes juifs, qui chassaient les démons par l'invocation du nom de Dieu. « Que si, au contraire, c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu à vous. Ou bien, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort et enlever ses meubles s'il ne lie le fort auparavant et ne pille ensuite sa maison ? Qui n'est point avec moi est contre moi, et qui n'amasse point avec moi dissipe. C'est pourquoi je vous le dis : Tout péché et tout blasphème seront remis aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit-Saint ne sera point remis. Et quiconque aura parlé contre le Fils

(1) Luc, VII, 36-50. — (2) Luc, VIII, 1-3. — (3) Hieron., In cap. XXVII. Matth. — (4) Marc, III, 20 et 21.

de l'homme, il lui sera remis ; mais qui aura parlé contre l'Esprit Saint, il ne lui sera remis ni en ce siècle ni en l'autre. Il n'aura jamais de rémission, et il sera coupable d'un délit éternel. Il leur parlait ainsi, dit saint Marc, parce qu'ils disaient qu'il était possédé de l'esprit immonde. Jésus continua : Ou dites que l'arbre est bon et que son fruit est bon aussi ; ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit aussi est mauvais : car c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre. Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses étant méchants vous-mêmes ? L'homme bon tire de bonnes choses d'un bon trésor, et l'homme mauvais en tire de mauvaises d'un mauvais trésor. Or, je vous le dis, qu'au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole oiseuse qu'ils auront dite. Car, par vos paroles vous serez justifié, et par vos paroles vous serez condamné (1). »

De tout temps on a été partagé sur la question de savoir ce que c'est que le péché contre le Saint-Esprit, et en quel sens il est irrémissible. Le sentiment le plus commun et le mieux fondé sur les circonstances, c'est que ce péché désigne la malice affectée de ceux qui, comme les pharisiens, combattent avec un orgueil et une envie opiniâtres la vérité reconnue ; et que ce péché est irrémissible dans le cours ordinaire des choses, et qu'il faut une grâce extraordinaire et miraculeuse pour convertir un pécheur qui a abusé de la grâce à ce point. Les scribes et les pharisiens ne pouvaient nier les miracles de Jésus ; mais au lieu d'en conclure avec tout le monde : Celui-ci n'est-il point le Christ, le Fils de David ? ils y répondent cette méchanceté infernale : Il est possédé de l'esprit impur, c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons ; et ils pousseront cette méchanceté jusqu'à le faire mourir.

Au lieu de trembler des reproches qu'ils venaient d'entendre, et de profiter des miracles qu'ils venaient de voir, « quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent, pour le tenter : Maître, nous voudrions bien voir un prodige de vous dans le ciel. Le peuple étant accouru, Jésus prit la parole et dit : Cette génération méchante et adultère demande un signe, et il ne lui sera point donné d'autre signe que le signe du prophète Jonas. Car comme Jonas fut un signe aux Ninivites, ainsi le Fils de l'homme en sera un pour cette génération : car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre. Les hommes de Ninive ressusciteront au jugement avec cette génération, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas ; et voilà plus que Jonas ici. La reine du Midi s'élèvera au jugement avec cette génération, et la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon : et voilà plus que Salomon ici. Lorsque l'esprit immonde est sorti du corps d'un homme, il va par des lieux arides cherchant du repos ; et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans la maison d'où je suis sorti. Et revenant, il la trouve vide, nettoyée et ornée. Il part alors, et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, et, y étant entrés, ils y établissent leur demeure ; et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Ainsi arrivera-t-il à cette génération criminelle (2). »

Et de fait, la nation juive, si souvent criminelle, si souvent pénitente, ayant mis le comble à ses iniquités par la mort du Christ, son dernier état est devenu pire que le premier.

« Pendant qu'il parlait ainsi, et que sans doute les pharisiens murmuraient, une femme, élevant sa voix du milieu de la foule, lui dit : Heureux le ventre qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées ! Jésus lui dit : Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'observent (3) ! »

Dans cette réponse, Jésus ne nie point ce qu'avait dit la pieuse femme, il ne nie point que Marie ne fût heureuse d'être sa mère ; mais il nous apprend en quoi elle était plus heureuse encore, et en quoi nous pouvions imiter son bonheur. Car c'est comme s'il eût dit : Bienheureux qui, comme elle, écoute mes paroles ! bienheureux qui, comme elle, les conserve toutes avec soin, et les repasse, les compare, les médite assidûment dans son cœur !

« Il parlait encore à la multitude, lorsque sa mère et ses frères, c'est-à-dire ses proches, qui étaient dehors, demandèrent à lui parler. Ils n'en pouvaient approcher à cause de la foule. Se tenant donc à la porte, ils l'envoyèrent appeler. Les gens qui étaient assis en foule autour de lui, lui dirent : Voilà votre mère et vos frères dehors qui vous demandent. Il leur répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Alors jetant les yeux sur ceux qui était assis autour de lui, et étendant sa main vers ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères ; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est au ciel, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère (4). »

Glorieuse parenté de Jésus ! où Marie est encore sa mère plus que tous les saints, mais où nous pouvons devenir ses frères et ses sœurs.

« En ce jour-là, Jésus étant sorti de la maison s'assit sur le bord de la mer de Galilée. Et il s'assembla autour de lui une grande multitude de peuple, de sorte qu'il monta dans une barque, où il s'assit, tout le peuple se tenant sur le rivage. Et il leur enseignait beaucoup de choses en paraboles, suivant sa manière d'enseigner, et il leur disait : Voici

(1) Matth., XII, 22-37. Marc, III, 20-30. — (2) Matth., XII, 38-45. — (3) Luc, XI, 27 et 28. — (4) Matth., XII, 46-49. Marc, III, 31-35. Luc, VIII, 19-21.

que le semeur sortit pour semer. Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin; et les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent. Une autre tomba dans des endroits pierreux, où elle n'avait pas beaucoup de terre; et elle leva aussitôt, parce que la terre où elle était n'avait point de profondeur. Le soleil donc s'étant levé, elle fut brûlée; et comme elle n'avait point de racine, elle sécha. Une autre tomba dans des épines; et les épines, venant à croître, l'étouffèrent. Une autre enfin tomba dans de bonne terre, et elle porta du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autre soixante et d'autres trente. Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

» Et ses disciples s'approchant, lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles? Il leur répondit et dit : Parce que, pour vous, il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux; mais pour eux, il ne leur a pas été donné. Car celui qui a, on lui donnerà, et il sera dans l'abondance; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a ou pense avoir. C'est pourquoi je leur parle en paraboles; parce qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent ni ne comprennent point. Et en eux s'accomplit la prophétie d'Isaïe, qui dit : Vous ouïrez des oreilles, et vous ne comprendrez point; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point; car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et ils ont ouï dur de leurs oreilles, et ils ont fermé les yeux, de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, qu'ils n'entendent de leurs oreilles, que leur cœur ne comprenne, et que, s'étant convertis, je ne les guérisse. Mais pour vous, heureux vos yeux de ce qu'ils voient, et vos oreilles de ce qu'elles entendent. Car, en vérité, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de justes ont souhaité de voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu. Vous donc, écoutez la parabole de celui qui sème : la semence est la parole de Dieu. Quiconque entend la parole du royaume et ne la comprend pas, le malin vient, et enlève ce qui avait été semé dans son cœur : c'est ce qui a été semé le long du chemin. Mais ce qui a été semé dans des endroits pierreux, c'est celui qui, écoutant la parole, la reçoit aussitôt avec joie; mais il n'y a point eu de racine, et il n'est fidèle que pour un temps; et lorsqu'il survient des tribulations et des persécutions à cause de la parole, il en prend aussitôt un sujet de scandale et succombe. Ce qui a été semé dans les épines, c'est celui qui entend la parole; mais ensuite, les sollicitudes du siècle, l'illusion des richesses et les voluptés de la vie étouffent la parole, et elle demeure sans fruit. Enfin ce qui a été semé dans la bonne terre, c'est celui qui entend la parole avec un cœur droit et bien disposé, qui la conserve, qui la comprend, et qui, par la patience, produit du fruit, l'un cent pour un, l'autre soixante, l'autre trente.

» Il leur proposa une autre parabole, disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bon grain dans son champ. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint et sema de l'ivraie parmi le blé, et se retira. L'herbe ayant donc poussé et étant montée en épi, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille, s'approchant, lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Alors ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, dit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez en même temps le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson; et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Arrachez premièrement l'ivraie et la liez en petites gerbes pour la brûler; mais pour le froment, amassez-le dans mon grenier.

» Il disait encore : Il en est de même du royaume de Dieu, que quand un homme jette de la semence en terre, soit qu'il dorme ou qu'il se lève pendant le jour et durant la nuit, la semence germe et croît sans qu'il s'en aperçoive. Car la terre produit d'elle-même premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le blé tout formé dans l'épi. Et quand le fruit a mûri, on y met aussitôt la faucille, parce que le temps de la moisson est venu.

» Et il disait : A qui comparerons-nous le royaume de Dieu, et par quelle parabole le représenterons-nous? Il est comme un grain de sénevé, qui est la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y sème; mais quand il est semé, il monte jusqu'à devenir plus grand que tous les légumes, jusqu'à devenir un arbre; et il pousse de si grandes branches, que les oiseaux du ciel peuvent venir se reposer sous son ombre.

» Il leur dit encore cette autre parabole : Le royaume des cieux est semblable au levain que prend une femme, et qu'elle mêle à trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

» Jésus dit toutes ces choses au peuple en paraboles, et il ne leur parlait point sans paraboles; afin que cette parole du prophète fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles; je publierai des choses qui ont été cachées depuis le commencement du monde (1). »

C'était miséricorde de la part du Sauveur, s'il parlait en paraboles à ces hommes, dont le cœur endurci se fermait à la vérité; c'est pourquoi il leur donnait la divine semence sous une écorce qui la cachait, mais aussi la protégeait, afin qu'elle pût germer un jour chez quelques-uns et porter du fruit.

« Après cela, Jésus, ayant renvoyé la mul-

(1) Matth., XIII, 1-35. Marc, IV, 1-34. Luc, VIII, 4-18.

titude, vint à la maison. Et ses disciples s'approchèrent de lui, disant : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie semée dans le champ. Et, leur répondant, il dit : Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme ; le champ, c'est le monde ; le bon grain, ce sont les enfants du royaume; mais l'ivraie, ce sont les enfants du malin; l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable : la moisson, c'est la consommation du siècle; les moissonneurs, ce sont les anges. Comme donc on ramasse l'ivraie et qu'on la brûle dans le feu, ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise du feu ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende !

» Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve et qu'il cache ; et dans la joie qu'il a, il va vendre tout ce qu'il possède et achète ce champ.

» Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles, et qui, en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il a, et l'achète.

» Le royaume des cieux est encore semblable à un filet jeté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons ; et, lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le bord, où, s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, et ils jettent dehors les mauvais. Il en sera de même à la fin du monde : les anges viendront, et ils sépareront les méchants du milieu des justes, et ils les jetteront dans la fournaise de feu ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

» Et Jésus leur dit : Avez-vous bien compris tout cela ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur. Et il ajouta : C'est pourquoi tout docteur instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes (1); » c'est-à-dire les vérités de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Nous verrons l'accomplissement de ces diverses paraboles ; nous verrons l'Evangile caché comme un levain dans les trois parties du monde, communiquer bientôt sa vertu secrète à toute la masse de l'univers ; nous le verrons comme un petit grain de moutarde disparu sous terre, devenir insensiblement un arbre, à l'ombre duquel se reposeront les peuples et les rois. Nous verrons des milliers de personnes de tout pays, de toute condition, de tout âge, de tout sexe, dès qu'ils auront découvert ce trésor, cette perle inestimable, vendre tout, abandonner tout, sacrifier tout, pour s'en mettre en possession. Fasse le ciel que, quand nous serons amenés dans le grand filet du temps sur le rivage de l'éternité, les anges nous trouvent dignes d'être du nombre des élus.

Après que Jésus eut ainsi expliqué ces paraboles à ses disciples, il leur dit de le passer sur l'autre bord du lac de Génézareth. C'était le soir. Et un scribe s'approchant, lui dit : Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez. Et Jésus lui dit : Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel ont leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête.

» Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permettez-moi auparavant d'aller ensevelir mon père. Mais Jésus lui dit : Suivez-moi, et laissez aux morts le soin d'ensevelir les morts (2). » C'est-à-dire, laissez à ceux qui sont morts spirituellement le soin d'ensevelir ceux qui sont morts corporellement ; votre présence n'y est pas nécessaire : suivez-moi à la vie.

» Et Jésus étant entré dans la barque, ses disciples le suivirent. Et il y avait encore d'autres petites barques qui l'accompagnaient. Et comme ils naviguaient, Jésus s'endormit. Et voilà qu'il s'éleva sur la mer une si grande tempête, que la mer était couverte de flots, et ils étaient en péril. Lui cependant était à la poupe, dormant sur un oreiller. Et ses disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent, disant : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Est-ce que vous ne vous en mettez point en peine ? Et Jésus leur dit : Pourquoi avez-vous peur, hommes de peu de foi ? Et s'étant levé, il réprimanda le vent et dit à la mer : Tais-toi, ne dis mot. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Et il leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi timides ? comment n'avez-vous pas encore de foi ? Et ils furent saisis d'une extrême crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci ? car les vents et la mer lui obéissent (3). »

« Et quand il fut arrivé à l'autre bord du lac, dans le pays des Géraséniens, il vint à sa rencontre deux possédés qui sortaient des sépulcres et qui étaient si furieux, que personne n'osait passer par ce chemin-là. Et voilà qu'ils se mirent à crier, disant : Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus, Fils de Dieu ? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps ? » Tel est le récit de saint Matthieu; saint Marc et saint Luc ne parlent que d'un seul possédé, sans doute parce que, comme nous le verrons, il était extraordinairement tourmenté d'esprits malins. « Celui-ci faisait sa demeure dans des sépulcres, cavernes creusées dans le roc, et personne ne pouvait le tenir lié, même avec des chaînes ; car ayant eu souvent les fers aux pieds et ayant été lié de chaînes, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers ; et nul homme ne pouvait le dompter. Depuis longtemps il était possédé du démon, ne portait point de vêtement, était nuit et jour dans les

(1) Matth., XIII, 36-53. — (2) Matth., VIII, 18-22. — (3) Matth., VIII, 23-27. Marc., IV, 35-40. Luc., VIII, 22-25.

tombeaux et dans les montagnes, criant et se meurtrissant lui-même avec des pierres. Ayant donc vu Jésus de loin, il accourut et l'adora ; et, jetant un grand cri, il dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu très-haut ? Je vous conjure par le nom de Dieu, de ne point me tourmenter. Car Jésus lui disait : Esprit immonde, sors de cet homme ! Et il lui demanda : Comment t'appelles-tu ? Et il répondit : Je m'appelle Légion, parce que nous sommes beaucoup. Et il le priait de ne pas leur commander de s'en aller dans l'abîme, et de ne point les chasser de ce pays-là. Or, il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient le long de la montagne. Et tous ces démons le suppliaient, disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux afin que nous y entrions. Et il leur dit : Allez. Et, sortis de l'homme, ils entrèrent dans les pourceaux. Et voilà que tout le troupeau courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, et ils moururent dans les eaux ; il y en avait environ deux mille. Alors ceux qui les gardaient s'enfuirent, et, étant venus à la ville, ils racontèrent tout ceci et ce qui était arrivé au possédé. Et voilà que toute la ville alla dehors ; et, étant venus à Jésus, ils trouvèrent l'homme dont les démons étaient sortis, assis à ses pieds, habillé, et en son bon sens ; ce qui les remplit de crainte. Et ceux qui avaient vu ce qui s'était passé, leur racontèrent ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux. Et toute la multitude de la contrée des Géraséniens le pria de s'éloigner d'eux, car ils étaient saisis d'une grande crainte. Et lui monta dans sa barque et s'en retourna.

» Et comme il remontait dans la barque, celui qui avait été tourmenté du démon, le supplia qu'il lui permît d'aller avec lui. Mais Jésus ne le lui permit pas, et lui dit : Allez dans votre maison chez les vôtres, et leur racontez quelles grandes choses le Seigneur vous a faites, et la miséricorde dont il a usé envers vous. Cet homme s'en alla et commença à publier dans la Décapole les grandes choses que Jésus avait faites en sa faveur ; et tous en étaient dans l'admiration (1). »

Si les Géraséniens prient Jésus de s'en aller de leur pays, il est à croire que ce fut un effet de la première frayeur. Le temps et la réflexion les amèneront à de meilleurs sentiments. Il est probable qu'ils étaient païens. Ayant vu les démons qu'ils adoraient, se reconnaître soumis à Jésus comme des criminels à leur juge, et lui demander, comme une grâce, de se loger dans de sales pourceaux, ils se seront facilement désabusés de leur culte. La perte temporelle de leur troupeau leur aura valu leur salut éternel. La prédication de l'homme qui avait été délivré, changea leur frayeur en admiration. Enfin, lorsque Jésus repassera dans ce même pays de la Décapole, on lui amènera des malades de toutes parts, et la multitude du peuple le suivra jusque dans les lieux déserts, oubliant de boire et de manger, et Jésus en nourrira plusieurs milliers avec quelques pains.

« Et lorsque Jésus eut repassé dans la barque à l'autre bord du lac, du côté de Capharnaüm, une grande multitude de peuple le reçut ; car tous l'attendaient. Et voilà que vint un chef de synagogue, nommé Jaïr ; et, le voyant, il se jeta à ses pieds, et il le suppliait avec une grande instance, disant : Ma jeune fille est à l'extrémité : c'était sa fille unique ; puissiez-vous venir lui imposer les mains, afin qu'elle soit sauvée et qu'elle vive ! Et il s'en alla avec lui, et une grande foule le suivait et le pressait.

» Et il y avait une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, et elle avait beaucoup souffert entre les mains de beaucoup de médecins, et elle y avait dépensé tout son bien, et elle n'avait été soulagée en rien, mais elle s'en trouvait encore plus mal. Ayant entendu parler de Jésus, elle vint dans la foule par derrière, et toucha le bord de son vêtement. Car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Et aussitôt se dessécha la source de son sang, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son infirmité. Et au même instant, Jésus, connaissant en lui-même qu'une vertu était sortie de lui se retourna au milieu de la foule et dit : Qui est-ce qui a touché mes vêtements ? Comme tous niaient, Pierre dit, ainsi que ceux qui étaient avec lui : Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous dites : Qui m'a touché ? Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché ; car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi. Et il regardait autour de lui pour voir celle qui avait fait cela. Cette femme, se voyant découverte, s'en vint toute tremblante se jeter à ses pieds, et lui déclara devant tout le peuple pour quel motif elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie aussitôt. Mais il lui dit : Ayez confiance, ma fille, votre foi vous a sauvée ; allez en paix, et soyez guérie de votre mal.

» Il parlait encore, lorsqu'il vint des gens du chef de la synagogue qui lui dirent : Votre fille est morte ; pourquoi importunez-vous encore le maître ? Mais Jésus, ayant entendu ce discours, dit à ce chef de synagogue : Ne craignez point ; croyez seulement. Et il ne voulut pas que personne le suivît, hors Pierre, Jacques et Jean, frère de Jacques. Étant arrivés à la maison du chef de synagogue, il vit les joueurs de flûte, et une troupe qui faisait grand bruit, et ceux qui pleuraient et poussaient des lamentations. Et en entrant il leur dit : Pourquoi faites-vous tant de bruit, et qu'avez-vous à pleurer ? la jeune fille n'est point morte ; mais elle dort. Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. Mais lui ayant fait retirer tout le monde, il prit le père et la mère de la fille et ceux qui étaient avec lui, et il entra dans le lieu où la

(1) Matth., VIII, 28-34. Marc, V, 1-20. Luc, VIII, 26-39.

fille était couchée ; et, la prenant par la main, il lui dit : *Talitha, coumi ;* c'est-à-dire : Jeune fille, lève-toi. Et aussitôt la jeune fille se leva et se mit à marcher ; car elle avait douze ans, et il ordonna qu'on lui donnât à manger. Et son père et sa mère en furent dans un étonnement extrême, et il leur commanda très-fortement que personne ne le sût. Mais le bruit s'en répandit dans tout le pays (1). »

« Comme Jésus s'en allait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : Ayez pitié de nous, Fils de David ! Et lorsqu'il fut arrivé en la maison, ces aveugles s'approchèrent de lui ; et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur. Alors il leur toucha les yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. Et leurs yeux furent ouverts ; et Jésus leur fit défense avec menace, disant : Prenez bien garde que qui que ce soit ne le sache. Mais eux, s'en allant, répandirent sa renommée dans tout ce pays (2).

» Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet, possédé du démon. Le démon ayant été chassé, le muet parla, et le peuple en fut dans l'admiration, et ils disaient : on n'a jamais rien vu de semblable en Israël. Mais les pharisiens disaient : c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons (3).

» Après cela, il vint à Nazareth, sa patrie, où il avait été nourri, et ses disciples le suivirent.

» Et quand le jour du sabbat fut venu, il commença d'enseigner dans la synagogue ; et plusieurs de ceux qui l'écoutaient, surpris de sa doctrine, disaient : D'où lui viennent toutes ces choses ? quelle est cette sagesse qui lui a été donnée ? et comment se fait-il de telles merveilles par ses mains ? N'est-ce pas là ce charpentier, fils de charpentier, fils de Marie, frère de Jacques, de Joseph, de Jude et de Simon ? ses sœurs aussi ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et ils se scandalisaient à son sujet. Mais Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans son pays, dans sa maison et parmi ses parents. Et il ne put faire là aucun miracle, à cause de leur incrédulité ; sinon qu'il guérit un petit nombre de malades en leur imposant les mains. Et il s'étonnait de leur incrédulité (4). »

« Un autre jour de sabbat, étant entré dans la synagogue, suivant sa coutume, il se leva pour lire. Et on lui donna le livre du prophète Isaïe ; et quand il eut ouvert le livre, il trouva le passage où il est écrit : L'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour évangéliser les pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour annoncer aux captifs leur délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue ; pour mettre en liberté ceux qui sont accablés sous les fers, pour publier l'année des miséricordes du Seigneur et le jour de la justice. Et quand il eut fermé le livre il le rendit au ministre, et s'assit ; et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient fixés sur lui. Or, il commença à leur dire : Ce que vous entendez aujourd'hui de vos oreilles, est l'accomplissement de cette parole de l'Écriture. Et tous lui rendaient témoignage ; et, dans l'étonnement où ils étaient des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ? Sur quoi il leur dit : Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même ; faites ici, en votre pays, d'aussi grandes choses que nous avons ouï que vous en avez fait à Capharnaüm. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu dans son pays. En vérité, je vous le dis, il y avait plusieurs veuves en Israël au temps d'Élie, lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans toute la terre. Et, néanmoins, Élie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta, dans le pays des Sidoniens. Il y avait aussi plusieurs lépreux en Israël au temps du prophète Élisée ; et néanmoins aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman, qui était de Syrie. Et tous ceux qui étaient dans la synagogue furent remplis de colère, en entendant ces paroles ; et ils s'élevèrent et le chassèrent de la ville, et le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, pour le jeter du haut en bas. Mais lui, passant au milieu d'eux s'en alla (5). »

« Et Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Évangile du royaume, et guérissant toutes sortes de maladies et d'infirmités. Or, voyant la multitude de peuple, il en eut compassion, parce qu'ils étaient accablés de maux et gisants çà et là, comme des brebis qui n'ont point de pasteur. Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson (6).

» Et, ayant appelé ses douze disciples, il leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser et pour guérir toutes sortes de langueurs et d'infirmités. Or, voici les noms des douze apôtres : Le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André, son frère ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère ; Philippe et Barthélemi ; Thomas et Matthieu, le publicain ; Jacques, fils d'Alphée, et Lebbée, surnommé Thaddée ; Simon Chananéen, et Judas Iscariote, qui est celui qui le trahit. Jésus envoya ces douze deux à deux, après leur avoir donné ces instructions : N'allez point dans la voie des gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains ; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël. Et en allant, prêchez et dites : Le

(1) Matth., IX, 18-26. Marc, V, 21-43. Luc, VIII, 40-56. — (2) Matth., IX, 27-31. — (3) Matth., IX, 32-34. — (4) Matth., XIII, 54-58. Marc, VI, 1-6. — (5) Luc, IV, 16-30. — (6) Matth., IX, 35-38.

royaume des cieux est proche. Rendez la santé aux malades, purifiez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons ; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. Ne possédez ni or ni argent ni autre monnaie dans vos ceintures. Point de sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni plusieurs chaussures, ni des bâtons ; car l'ouvrier est digne de sa nourriture. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui en est digne, et demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez. Or, en entrant dans la maison, saluez-la, disant : Paix à cette maison ! Et si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle ; que si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous. Et lorsque quelqu'un ne voudra pas recevoir ni écouter vos paroles, sortez de cette maison ou de cette ville, et secouez la poussière de vos pieds. En vérité, je vous le dis : Au jour du jugement, Sodome et Gomorre seront traitées avec moins de rigueur que cette ville-là. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

» Cependant gardez-vous des hommes, car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et ils vous fouetteront dans leurs synagogues ; et vous serez conduits, à cause de moi, aux gouverneurs et aux rois, pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations. Lors donc qu'on vous fera comparaître, ne vous mettez point en peine, ni comment vous parlerez, ni de ce que vous direz ; car ce que vous devez leur dire, vous sera donné à l'heure même. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. Or, le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils, les enfants mêmes se soulèveront contre leurs pères et mères, et les feront mourir. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom ; mais qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. Lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous n'en aurez pas fini avec toutes les villes d'Israël, que le Fils de l'homme viendra. Le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son Seigneur. S'ils ont appelé le père de la famille Béelzébub, à combien plus forte raison traiteront-ils ainsi ses domestiques ? Ne les craignez donc point car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans l'obscurité, dites-le dans la lumière ; ce que vous entendez à l'oreille, prêchez-le sur les toits. Et ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre le corps et l'âme dans l'enfer. N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole ? Et cependant il n'en tombe aucun sur la terre sans votre Père. Pour vous, les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point ; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

» Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux. Et quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux.

» Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. Car je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère, la belle-fille d'avec la belle-mère. Et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. Et qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Qui conserve sa vie, la perdra ; et qui la perdra pour l'amour de moi, la retrouvera.

» Qui vous reçoit, me reçoit ; et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense d'un prophète ; et qui reçoit le juste en qualité de juste, recevra la récompense d'un juste. Et quiconque donnera seulement à boire un verre d'eau froide à l'un de ces plus petits, parce qu'il est de mes disciples, en vérité, je vous le dis, il ne perdra point sa récompense (1). »

Voilà quels ordres ce nouveau conquérant donne à son armée. Cette armée, ce sont douze hommes ; et parmi ces douze hommes, tous pauvres et sans crédit, il y a quatre pêcheurs, un publicain, et même un traître ; et il s'agit de conquérir, non pas un hameau, une bourgade, une ville, une province, mais l'univers : pour le moment, ils vont s'essayer dans la Judée à la conquête du monde. Ils n'ont qu'une arme ; cette arme, c'est la prédication, c'est la parole ; et ils ne savent pas la manier, ignorants et sans lettres ; et encore leur est-il défendu de s'inquiéter dans les périls les plus graves ; et c'est avec cette arme unique, qu'ils doivent faire ce que les Platon, les Cicéron n'ont pas même osé rêver avec toute leur éloquence : établir le royaume du ciel sur toute la terre, le règne de Dieu sur tous les hommes, de la vérité sur toutes les erreurs, de la vertu sur tous les vices : et faire cela en prêchant aux peuples et aux rois, aux savants et aux ignorants, un Dieu crucifié, dont la morale consiste à porter sa croix. Il leur est commandé d'annoncer, de souhaiter la paix ; mais cette paix, c'est la vérité, c'est la justice ; toutes les erreurs, toutes les passions lui feront la guerre ; la paix qu'ils apportent, ne leur vaudra que le glaive. Ils seront haïs, persécutés, fouettés, mis à mort, non-seulement par les magistrats et les princes, mais par leurs parents et leurs amis : ils seront odieux à tous les hommes. Et quelle défense contre

(1) Matth., x, 1-12. Marc, vi, 7-13. Luc, ix, 1-6.

tant de périls ? la douceur de la brebis, la simplicité de la colombe, la fuite d'une cité dans une autre. Tel est ce nouveau général, telle est son armée, telle est sa tactique, telle est son entreprise. Tout cela est incroyable! sans aucun doute. Mais il est une chose encore plus incroyable, c'est ce que nous voyons : le monde converti par ces douze hommes, le successeur de leur chef à la tête d'un nouveau genre humain, les successeurs des autres à la tête de nouveaux peuples; l'univers enfin au pied de la croix. Quel moyen d'y rien comprendre, d'y rien concevoir? Il n'y en a qu'un : c'est de nous prosterner au pied de la croix avec l'univers chrétien et d'y adorer celui qui a voulu triompher et régner par elle.

» Et après que Jésus eut achevé de donner ces instructions à ses douze disciples, il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

» Et eux, de leur côté, s'en allèrent et parcouraient les bourgades, annonçant l'Évangile, prêchant la pénitence, chassant beaucoup de démons, oignant d'huile beaucoup de malades, et opérant des guérisons partout(1).»

« En ce temps-là Hérode, le tétrarque, apprit ce qui se disait de Jésus; car le nom de Jésus était devenu célèbre. Il fut instruit de toutes les choses qu'il opérait, et il ne savait qu'en penser, parce que les uns disaient : C'est Jean qui est ressuscité, et c'est pour cela que des miracles s'opèrent en lui. D'autres disaient : C'est Élie qui a paru ; et d'autres: C'est un des anciens prophètes qui est revenu au monde. Mais Hérode disait : J'ai coupé la tête à Jean. Qui est donc celui-ci de qui j'apprends de telles choses? Et il cherchait à le voir. Enfin il dit aux jeunes gens de sa suite : C'est Jean, à qui j'ai coupé la tête qui est ressuscité. Car ce même Hérode avait envoyé prendre Jean, et l'avait fait mettre aux fers dans la prison, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère, qu'il avait épousée; parce que Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. Hérode voulut le faire mourir : mais il craignit le peuple, à cause qu'on tenait Jean pour un prophète. Cependant Hérodiade lui tendait des piéges, et voulait le tuer, mais ne pouvait, parce qu'Hérode, qui craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint, le faisait garder, agissait même en beaucoup de choses par son conseil et l'écoutait volontiers.

» Mais enfin il arriva un jour favorable, le jour de la naissance d'Hérode, auquel il fit un festin aux princes, aux tribuns militaires et aux principaux de la Galilée. Car la fille d'Hérodiade, étant entrée et ayant dansé devant Hérode, lui plut tellement, et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai. Et il lui jura : Je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce serait la moitié de mon royaume. Elle, étant sortie, dit à sa mère : Que demanderai-je ? Sa mère lui répondit : La tête de Jean-Baptiste. Et étant rentrée aussitôt en grande hâte où était le roi, elle lui fit sa demande, disant : Je veux que vous me donniez tout présentement, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste. Le roi en fut très-affligé ; néanmoins, à cause du serment qu'il avait fait, et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la contrister par un refus. Mais ayant envoyé un de ses gardes, il commanda qu'on apportât la tête de Jean dans un bassin. Et le garde lui coupa la tête dans la prison. Et il apporta la tête dans un bassin, la donna à la fille, et la fille la donna à sa mère (2).»

Les apôtres voyaient dans le sort de saint Jean un commentaire parlant de ce que Jésus venait de leur dire. Jean était venu pour annoncer la paix, réconcilier les pères et les enfants, et les préparer tous à l'avénement du Christ. Le peuple croit à sa parole et le révère comme un prophète ; mais les pharisiens disent qu'il est possédé du démon. Le tétrarque de la Galilée, Hérode-Antipas, le regarde comme un juste et un saint mais il en a peur : parce que ce saint le reprend de ses crimes, en particulier de son inceste. Hérode avait épousé la fille d'Arétas, roi des Arabes ; mais ayant vu Hérodiade, femme de son frère, Hérode-Philippe, il conçut pour elle une criminelle passion, et lui promit de renvoyer sa première femme pour l'épouser à sa place. La loi de Moïse commandait au frère d'épouser la veuve de son frère mort sans enfants. Mais Hérodiade n'était point veuve, son mari vivait, et elle en avait entre autres une fille, Salomé, la danseuse. C'était donc sous tous les rapports un énorme scandale. De plus, une guerre s'ensuivit entre Arétas et Hérode, où les Juifs essuyèrent une sanglante défaite. Jean défendait donc et la cause de Dieu et la cause de l'humanité, lorsqu'il disait : « Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. » Le juste est mis en prison par le coupable. Hérode eût bien voulu le faire mourir aussitôt : une chose l'empêche, la crainte du peuple. Arrive la fête de sa naissance, jour de réjouissances et de grâces ; il est assis au festin, parmi les délices ; une jeune fille, celle-là même dont les reproches de Jean tendaient à venger l'honneur, reçoit l'assurance d'obtenir tout ce qu'elle demandera. Elle demandera peut-être la liberté de Jean, son vengeur, son bienfaiteur. Elle veut sa tête, et sur l'heure même, et à l'heure même on lui apporte la tête de Jean dans un bassin, parmi les autres mets de la table. Au public on eut soin de dire, comme nous le voyons par l'historien Josèphe (3), que cela s'était fait pour des raisons d'État, par mesure de haute politique, pour la sûreté du royaume. Tandis que ce

(1) Matth., xi, 1. Marc, vi, 12 et 13. Luc, ix, 6. — (3) Joseph., Antiq., l. XVIII, c. vii.

(2) Matth., xiv, 1-11. Marc, vi, 14-28. Luc, ix, 7-9.

n'était qu'un meurtre au profit de l'adultère et de l'inceste. Et voilà l'histoire de toutes les oppositions que l'Evangile ou la vérité rencontre dans le monde.

« Les disciples de Jean, ayant appris sa mort, vinrent prendre son corps et le mirent dans un tombeau. Ensuite ils allèrent dire à Jésus ce qui était arrivé (1). »

« Cependant les apôtres, de retour de leur mission, s'étant rassemblés auprès de Jésus, lui racontèrent ce qu'ils avaient fait et ce qu'ils avaient enseigné. Et il leur dit : Venez vous retirer en particulier dans quelque lieu solitaire, et vous reposer un peu. Car, comme il y avait beaucoup de personnes qui allaient et venaient, ils n'avaient pas seulement le temps de manger. Etant donc montés dans une barque, ils s'en allèrent à l'écart, dans un lieu désert du territoire de Bethsaïde, à l'autre bord de la mer de Galilée, qui est celle de Tibériade. Il y en eut qui les virent partir, et beaucoup le surent; de sorte qu'on y courut par terre de toutes les villes, et on y vint avant eux. Ils le suivaient en foule, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait dans la personne de ceux qui étaient malades. Jésus, sortant de la barque, vit cette grande multitude de peuple, et il en eut compassion, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur. Il les reçut, et monta sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or, la Pâque, qui est la fête des Juifs, était proche. Jésus commença à leur enseigner beaucoup de choses. Il leur parlait du royaume de Dieu, et il rendait la santé à ceux qui avaient besoin de guérison.

» Comme il était déjà tard, ses douze disciples, s'approchant, lui dirent : Ce lieu-ci est désert, et l'heure est déjà passée ; renvoyez-les, afin qu'ils aillent aux environs dans les villages et les bourgs s'acheter de quoi manger. Il leur répondit : Il n'est pas besoin qu'ils y aillent ; donnez-leur à manger vous-mêmes. Et ils lui dirent : Allons donc acheter pour deux cents deniers de pain, et nous leur donnerons à manger. » En monnaie romaine, les deux cents deniers faisaient un peu plus de cent soixante francs. « Alors Jésus, levant les yeux et considérant cette grande multitude qui était venue à lui, dit à Philippe : Où achèterons-nous du pain afin que ceux-ci aient à manger ? Or, il disait cela pour l'éprouver : car lui-même savait bien ce qu'il allait faire. Philippe répondit : Du pain pour deux cents deniers ne suffirait pas pour que chacun en eût un peu. Jésus leur dit : Combien avez-vous de pains? allez et voyez. Ayant su ce qu'ils en avaient, André, l'un de ses disciples, frère de Simon-Pierre, lui dit : Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour tant de monde, à moins que nous n'allions acheter à manger pour tout ce peuple? Or, il y avait environ cinq mille hommes, sans y comprendre les femmes et les enfants. Alors il leur ordonna de les faire tous asseoir par bandes, chacune de cinquante, sur l'herbe verte ; car il y avait beaucoup d'herbe en ce lieu. Ils obéirent et les firent tous asseoir en diverses troupes, les unes de cent, les autres de cinquante.

» Jésus prit donc les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il les bénit; il rompit ensuite les pains et les donna à ses disciples, afin qu'ils les missent devant ceux qui étaient assis. Il leur partagea aussi à tous les deux poissons, et leur en donna autant qu'ils en voulurent. Tous mangèrent et furent rassasiés. Quand ils le furent, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne soit perdu. Ils les ramassèrent donc ; et des morceaux que laissèrent ceux qui avaient mangé des cinq pains d'orge, ils en emplirent douze corbeilles. On emporta aussi ce qui était resté des poissons. Ces hommes, ayant donc vu le miracle qu'avait fait Jésus, disaient : Celui-ci est vraiment le prophète qui devait venir au monde. Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir pour l'enlever et le faire roi, obligea aussitôt ses disciples d'entrer dans la barque, afin qu'ils passâssent avant lui de l'autre coté du lac, vers Bethsaïde, tandis qu'il congédierait la multitude ; et après qu'il l'eut congédiée, il s'enfuit une seconde fois sur la montagne tout seul. Il y monta pour prier ; et la nuit étant venue, il y demeura seul.

» Il était déjà tard lorsque les disciples descendirent vers la mer. Ils montèrent dans la barque, et s'avançaient vers Capharnaüm, à l'autre bord de la mer. Or, il était déjà nuit, et Jésus n'était pas encore venu à eux. Cependant la barque au milieu de la mer était agitée des flots ; car un grand vent étant venu à souffler, la mer s'éleva. Jésus, voyant qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer, parce que le vent leur était contraire, vint à eux vers la quatrième veille de la nuit, marchant sur la mer, et il voulait les passer. Lors donc qu'ils eurent fait, à force de rames, vingt-cinq ou trente stades, » environ cinq quarts de lieue, « ils aperçurent Jésus qui marchait sur la mer et qui s'approchait de la barque, et ils eurent peur. C'est un fantôme, dirent-ils tout troublés, et la frayeur leur fit pousser un cri; car ils l'aperçurent tous, et l'effroi fut universel. Mais aussitot il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi ; ne craignez point. Seigneur, lui répondit Pierre, si c'est vous, commandez-moi d'aller à vous sur les eaux. Venez, lui dit-il. Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour aller à Jésus. Mais voyant que le vent était fort, il eut peur, et, commençant d'enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauvez moi ! Et aussitôt Jésus, étendant la main, le prit et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? Alors les disciples désirèrent de recevoir Jésus dans la barque, et il y monta. Dès que Jésus et Pierre y furent montés, le vent cessa;

(1) Matth., xiv, 12. Marc, vi, 29.

ce qui les étonna encore davantage. Car dans le trouble où ils étaient ils ne firent point réflexion à ce qui était arrivé au sujet des pains, parce que leur cœur était aveuglé. Et aussitôt la barque aborda au lieu où ils allaient. Alors ceux qui étaient dans cette barque, s'approchant de lui, l'adorèrent, en lui disant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu.

» Après avoir ainsi traversé le lac, ils vinrent au pays de Génézareth. Les habitants reconnurent aussitôt Jésus ; et parcourant toute la contrée, ils apportèrent les malades dans des lits, partout où ils entendaient dire qu'il était. En quelque lieu qu'il entrât, soit bourgs, soit villages ou villes, on mettait les malades dans les places publiques, et on le priait de leur laisser seulement toucher le bord de sa robe. Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris (1). »

Ce miracle de la multiplication des pains, arrivé vers le temps de la pâque judaïque, figurait le miracle plus grand de la Pâque chrétienne, dont Jésus allait annoncer l'institution.

« Le jour d'après cette multiplication merveilleuse, la foule qui s'était arrêtée à l'autre côté de la mer, remarqua qu'il n'y avait point eu là d'autre barque que celle où les disciples étaient entrés, et que Jésus n'y était point entré avec eux, mais que les disciples seuls s'en étaient allés. Et comme il était depuis arrivé d'autres barques de Tibériade, près du lieu où le Seigneur, après avoir rendu grâces, les avait nourris de pain, et qu'ils connurent enfin que Jésus n'était point là, non plus que ses disciples, ils entrèrent dans ces barques, et vinrent à Capharnaüm, cherchant Jésus. Et l'ayant trouvé au delà de la mer, ils lui dirent : Maître, quand êtes-vous venu ici? Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé du pain, et que vous avez été rassasiés. Travaillez pour avoir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera ; car c'est lui que Dieu le Père a marqué de son sceau. Ils lui dirent donc : Que ferons-nous pour opérer les œuvres de Dieu? Jésus répondit et leur dit : L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. Ils lui dirent donc : Quel miracle donc faites-vous, afin que nous le voyions, et que nous croyions en vous? quelle œuvre faites-vous? Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel. Jésus donc leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel. Car le pain de Dieu est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde. Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours ce pain-là. Mais Jésus leur dit : Je suis le pain de vie ; celui qui vient à moi n'aura pas faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif. Mais je vous l'ai déjà dit : Vous m'avez vu, et vous ne croyez point. Tout ce que me donne le Père viendra à moi ; et celui qui vient à moi, je ne le jetterai pas dehors ; car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Or, la volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour. Et c'est la volonté de mon Père qui m'a envoyé, que quiconque voit le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour.

» Les Juifs donc murmuraient contre lui, parce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant descendu du ciel. Et ils disaient : N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment donc celui-ci dit-il : Je suis descendu du ciel? Jésus donc, répondant, leur dit : Ne murmurez point entre vous. Personne ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque donc a ouï le Père, et a appris, vient à moi. Non qu'aucun ait vu le Père, si ce n'est celui qui est de Dieu ; celui-là a vu le Père. En vérité, en vérité, je vous le dis, qui croit en moi a la vie éternelle. Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.

» Les Juifs donc se disputaient entre eux, disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger? Jésus leur dit donc : En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. Comme le père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis par le Père ; de même celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est là le pain qui est descendu du ciel, non comme la manne dont vos pères ont mangé, et n'en sont pas moins morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

» Ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm, que Jésus dit ces choses. Beaucoup donc de ses disciples l'ayant entendu, dirent : Ce discours est dur, et qui peut l'écouter? Mais Jésus, sachant en soi-même que ses disciples murmuraient de cela, leur dit : Cela vous scandalise-t-il? que sera-

(1) Matth., xiv, 13-36. Marc, vi, 30-56. Luc, ix, 10-17. Jean, vi, 1-21.

ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monté où il était auparavant? C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien ; les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. Mais il y a quelques-uns parmi vous qui ne croient pas. Car Jésus savait dès le commencement qui étaient ceux qui ne croyaient point, et qui était celui qui le trahirait. Et il disait : C'est pour cela que je vous ai dit que nul ne peut venir à moi, s'il ne lui est donné par mon Père. Dès lors beaucoup de ses disciples se retirèrent de sa suite, et ils n'allaient plus avec lui. Jésus dit donc aux douze : Et vous, ne voulez-vous point vous en aller aussi? Simon-Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Et nous avons cru, et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisis vous douze? néanmoins un de vous est un démon. Ce qu'il disait de Judas Iscariote, fils de Simon ; car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût l'un des douze (1). »

C'est ici le mystère de la grâce et de l'amour de Dieu. Dieu aime sa créature d'un amour incompréhensible. Entre Dieu et la créature même la plus parfaite, il y a une distance infinie, qu'il est d'une infinie impossibilité à la créature de franchir. Ainsi donc, s'unir immédiatement à Dieu ; le voir, non plus à travers le voile de la création, mais en lui-même, c'est pour l'homme, même dans son état de nature entière, une impossibilité infinie. Cependant Dieu appelle l'homme à le voir en lui-même, face à face, tel qu'il est, tel que lui-même il se voit ; il l'appelle à être heureux de son bonheur, à faire éternellement une même société immédiate avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; en un mot, Dieu l'appelle à une félicité infiniment au-dessus de toute créature, non-seulement existante, mais possible. Qui donc comblera l'immense intervalle? qui rendra possible à l'homme ce qui lui est naturellement de toute impossibilité? C'est encore Dieu par son amour. L'homme ne pouvant monter jusqu'à Dieu, Dieu descendra jusqu'à l'homme par une certaine émanation de sa puissance, de son intelligence et de son amour. Cette ineffable condescendance de Dieu vers l'homme est ce qu'on nomme la grâce, don infiniment au-dessus de la nature ; car, par la nature, Dieu nous donne nous-mêmes à nous-mêmes, et par la grâce, il se donne lui-même à nous. Cette donation, lorsqu'elle est pleine et parfaite, s'appelle gloire. La gloire est ainsi la consommation de la grâce, et la grâce le commencement de la gloire. C'est là le royaume de Dieu, le royaume du ciel. La grâce nous élève, nous établit, nous fait vivre dans ce royaume, dans ce monde surnaturel, par la foi, l'espérance et la charité. L'âme de l'homme devait finalement être transfigurée en la gloire de Dieu, son corps devait participer à la gloire de l'âme ; et comme son corps tient à l'univers matériel, cet univers même devait, par l'homme, participer à la gloire de Dieu et devenir un resplendissement varié de la lumière éternelle.

Le premier homme rompit cette harmonie admirable. Elevé par la grâce jusqu'à Dieu, il tomba par le péché au-dessous de lui-même. Entre lui et Dieu se rouvrit un infranchissable abîme : son intelligence fut obscurcie, sa volonté inclinée au mal, et son corps rempli de passions basses. Au lieu de dominer la créature matérielle pour l'élever jusqu'à Dieu, il fut asservi à elle. L'univers alla se profanant et se prostituant aux démons : le pain même et le vin furent des attributs de faux dieux.

Ce que homme avait rompu, le Fils de Dieu, devenant homme, le renoue, et d'une manière indissoluble. En prenant une âme et un corps comme les nôtres, il unit à la Divinité, en sa personne, et le monde des âmes et le monde des corps. Il devient le centre conaturel de tout. En lui, par lui et avec lui, toute la création se régénère, s'élève au-dessus d'elle-même, se divinise ; en lui, par lui et avec lui, Dieu est glorifié dans toutes les créatures, et toutes les créatures en Dieu.

En prenant une âme et un corps, le Fils de Dieu s'est uni en général toute la création, et à toute la création. Mais l'homme est une créature libre : il faut qu'il entre librement dans cette union. Mais cette union est au-dessus de la nature humaine : l'homme n'y peut entrer par ses propres forces ; il faut que le Père l'attire au Fils, pour y prendre, par la foi, l'espérance et l'amour, une existence, une vie surnaturelle et divine. Mais l'homme peut résister à cet attrait ; alors il reste dans les ténèbres extérieures. Pour monter au-dessus de soi, l'homme a besoin d'une force au-dessus de la sienne ; mais pour descendre, de si haut qu'il puisse être, il n'a qu'à se laisser tomber.

Comme le Verbe s'est uni en général la nature humaine en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres, il veut s'unir de même à chacun de nous en particulier : nous donner sa chair et son sang pour nous changer en lui, afin que, devenant avec lui comme une même chose, nous entendions de son entendement, nous voulions de sa volonté, nous vivions de sa vie, nous soyons glorifiés de sa gloire. Les merveilles de la nourriture corporelle, il les reproduit plus merveilleuses encore dans la nourriture spirituelle. Il a dit au commencement : Que la terre produise des plantes, et les plantes des fruits ; et, depuis ce temps, le froment et la vigne se nourrissent de la terre, et l'homme se nourrit du fruit de la vigne et du froment. Et cette nourriture s'opère par transsubstantiation. Le froment et la vigne changent en leur substance propre la substance de la terre ; l'homme change en sa substance propre la substance du pain et du

(1) Joan., VI, 22-72.

vin. Par ce mystérieux changement, la substance de la terre, qui, dans son état naturel, est inerte, insipide, sans couleur, prend une certaine vie, beauté et saveur dans le végétal: le pain et le vin prennent dans l'homme une vie non-seulement animale, mais raisonnable. La cause de cette surnaturalisation progressive, c'est un principe plus élevé dans la plante que dans la terre, plus élevé dans l'animal que dans la plante, plus élevé dans l'homme que dans le reste. Lors donc que par une transsubstantiation analogue, le pain et le vin sont changés au corps et au sang, non plus d'un pur homme, mais d'un Homme-Dieu, ils participent nécessairement à une vie toute divine, ils deviennent esprit et vie. Et alors ce corps et ce sang, contenant un principe infiniment plus élevé que l'homme, lui étant donnés pour nourriture, ne doivent pas se changer en lui, mais le changer en eux, le faire devenir le corps d'un Dieu, le faire demeurer en ce Dieu, et ce Dieu en lui. Il est alors naturel que ce Dieu le ressuscite au dernier jour, non pour le jugement et la condamnation, mais pour la gloire, mais pour sa gloire, comme étant un membre de son corps.

Les Juifs de Capharnaüm ne soupçonnaient pas la sublimité de ce mystère ; ils l'envisageaient, non des yeux de la foi, mais des yeux du corps. Quand Jésus parle de leur donner sa chair a manger, ils n'y voient que la chair d'un homme, la chair du fils de Joseph, une chair morte, mise en lambeaux, et qui, dans ce sens, ne sert de rien ; ils n'y voyaient pas l'Esprit; la Divinité qui la vivifiait d'une vie divine et ineffable. Ils ne pensaient pas que celui qui nous donne à manger notre future chair et notre futur sang dans le pain et dans le vin, pouvait nous donner sa propre chair et son propre sang sous les formes accidentelles des mêmes aliments. Ses paroles sont esprit et vie, et eux n'y voyaient que matière grossière et que mort.

Élevons nos esprits et nos cœurs. Croyons, mais surtout aimons, et nous concevrons quelque chose à ce mystère. Celui qui aime passionnément, voudrait être toujours avec ce qu'il aime ; et, s'il en aime deux, il voudrait être à la fois avec l'un et avec l'autre. Celui qui aime passionnément voudrait se rendre semblable à ce qu'il aime et se le rendre semblable; son amour ne connaît point de distance, mais affectionne l'égalité. Celui qui aime passionnément voudrait être dans ce qu'il aime, et que ce qu'il aime fût dans lui ; il voudrait être ce qu'il aime, et que ce qu'il aime fût lui ; il voudrait être deux, pour s'aimer l'un l'autre, et un, pour s'aimer plus intimement et n'avoir qu'une même puissance, qu'une même intelligence, qu'un m me amour, qu'une même vie, qu'une même félicité. L'Eucharistie n'est que ce mystère d'amour Seulement, celui qui aime est Dieu, c'est-à-dire quelqu'un qui aime avec une puissance, une intelligence, un amour infinis. Dès lors, tout se conçoit, tout se comprend, même ce qu'il y a d'inconcevable et d'incompréhensible ; car on conçoit, on comprend que cela doit l'être puisque c'est Dieu qui aime.

« Après cela, dit l'évangéliste saint Jean, Jésus allait de côté et d'autre dans la Galilée ; car il ne voulait pas aller de côté et d'autre dans la Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir (1). »

Les évangélistes sont très-courts dans leurs récits. Il est probable, le temps de la Pâque étant proche, ainsi que nous l'avons vu, que Jésus alla à Jérusalem, où les Juifs, c'est-à-dire le grand conseil, lui dressèrent des embûches ; ce qui l'empêcha de parcourir davantage la Judée, et le fit revenir en Galilée.

« Alors des pharisiens et des scribes, qui étaient venus de Jérusalem, vinrent ensemble le trouver ; et s'étant aperçus que quelques-uns de ses disciples prenaient leur repas avec des mains communes, c'est-à-dire non lavées, ils les en blâmèrent. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangent point qu'ils ne lavent souvent leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens. Et lorsqu'ils reviennent de la place publique, ils ne mangent point sans s'être baptisés ou plongés dans l'eau. Et ils ont encore beaucoup d'autres coutumes qu'ils ont reçues et qu'ils observent, comme de baptiser les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les lits. Les pharisiens donc et les scribes lui demandèrent : Pourquoi vos disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? car ils ne se lavent point les mains quand ils mangent, mais ils prennent leurs repas avec des mains communes. Il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes transgressez-vous le commandement de Dieu, pour votre tradition ? Car Dieu a dit : Honorez votre père et votre mère ; et : Que celui qui dira des paroles outrageuses à son père ou à sa mère, soit puni de mort. Et vous, au contraire, vous dites : Quiconque dira à son père ou à sa mère, Anathème soit à Dieu tout profit que vous tirerez de moi (formule d'interdiction qui se trouve mot à mot dans le Talmud) (2), celui-là ne doit point honorer son père ou sa mère; vous ne lui permettez même plus de rien faire pour les assister. Et ainsi vous rendez vain le commandement de Dieu, la parole de Dieu, par votre tradition que vous-mêmes avez établie. Hypocrites ! Isaïe a bien prophétisé de vous, en disant : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi. Mais c'est en vain qu'ils m'honorent lorsqu'ils enseignent des doctrines et des ordonnances d'hommes. Car, laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, le baptême des pots et des coupes, et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

» Puis ayant rappelé la foule, il leur dit : Écoutez-moi tous, et comprenez bien ceci.

(1) Joan., VII, 1.

(2) *Talmud*, traité *Nedarim*, fol. 47.

Rien de ce qui est hors de l'homme et qui entre dans l'homme ne peut le souiller; mais ce qui sort de l'homme, c'est ce qui le souille. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui en sort. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende? Alors ses disciples, s'approchant, lui dirent : Savez-vous que les pharisiens, ayant entendu cela, se sont scandalisés? Mais il leur répondit : Toute plante que n'a point plantée mon Père céleste sera arrachée. Laissez-les; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles : que si un aveugle sert de guide à un aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse. Après qu'il eut quitté le peuple, et qu'il fut entré dans la maison, ses disciples l'interrogèrent sur la parabole, et Pierre lui dit : Expliquez-nous cette parabole-là. Jésus répondit : Etes-vous encore, vous autres, sans intelligence? Etes-vous donc si peu éclairés? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre de dehors dans l'homme ne le peut souiller, parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais va dans le ventre et se décharge aux lieux secrets, emportant tout ce que les aliments ont d'impur? Mais ce qui sort de l'homme, disait-il, c'est ce qui souille l'homme; car ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme. Car c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fourberie, les faux témoignages, les impudicités, l'œil malin de l'envie, le blasphème, l'orgueil, la folie. Tous ces maux viennent du dedans; c'est là ce qui souille l'homme. Mais de manger sans laver ses mains, cela ne le souille point (1). »

On s'étonnera peut-être que Jésus-Christ s'exprime avec tant de force contre les vaines traditions des pharisiens et leurs purifications excessives. C'est que réellement c'est par là qu'ils se sont aveuglés de plus en plus, qu'ils ont aveuglé les Juifs, et qu'ils sont tombés les uns et les autres dans la fosse où nous les voyons plongés. Ils ont étouffé la loi de Dieu sous un amas d'observances vaines, de purifications matérielles, de subtilités incroyables. Celle que rappelle Jésus-Christ se trouve dans le Talmud et se met encore en usage. Celui qui veut empêcher un autre de tirer de lui aucun service, n'a qu'à prononcer cette formule : *Corban*, c'est-à-dire, don consacré, tout ce qui de moi pourrait vous être utile! Dès lors ce serait un sacrilége au premier de rendre aucun service au second, et au second d'en recevoir du premier. Cette interdiction d'utilité, comme l'appellent les rabbins ou pharisiens modernes, s'étend au père et à la mère. Le Talmud en cite un exemple. Un homme qui avait interdit son père, vint à marier son fils. Désirant que son père pût assister au repas des noces, il s'avisa de ce moyen. Il dit à son ami : « Je vous fais don de la salle et du festin, à charge que vous inviterez mon père. » La donation fut déclarée nulle par les docteurs, et le père resta exclu de la maison (2).

Une chose encore digne de remarque, c'est que parmi les maux qui sortent du cœur et souillent l'homme, Jésus-Christ compte immédiatement après l'orgueil, la folie. C'est que la folie est le plus souvent un effet de l'orgueil : et l'homme devient fou par le même principe qu'il est orgueilleux, parce qu'il se préfère aux autres.

Est-il nécessaire de dire à ceux qui abusent des paroles de Jésus-Christ pour violer les lois de son Eglise sur l'abstinence et le jeûne, que ce n'est pas la nourriture qui entre dans le corps de l'homme qui souille son âme, mais ce qui sort de son cœur, l'orgueil, la révolte contre l'Eglise? Révolte qui s'ajoute le sacrilége, lorsque, pour se défendre, elle abuse des paroles de l'Ecriture.

« Jésus, étant ensuite parti de là, s'en alla sur les confins de Tyr et de Sidon. Il entra dans une maison, et ne voulut pas que personne le sût; mais il ne put demeurer caché. Car une femme chananéenne, sortie de ces confins-là, dont la fille avait un esprit immonde, ayant entendu dire qu'il était là, se mit aussitôt à crier, et à lui dire : Ayez pitié de moi, Seigneur, Fils de David! ma fille est misérablement tourmentée par le démon. Mais il ne lui répondit pas un mot Et ses disciples s'approchant de lui, le priaient, en lui disant : Congédiez-la parce qu'elle crie après nous. Il leur répondit : Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. Mais elle entra, se jeta à ses pieds et l'adora, disant : Seigneur, secourez-moi! Et elle le priait de chasser le démon de sa fille. Mais il lui dit : Laissez premièrement rassasier les enfants; car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. Cela est vrai, Seigneur! répliqua-t-elle; cependant les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. Alors Jésus lui dit : O femme, votre foi est grande! qu'il vous soit fait comme vous le désirez. Allez, à cause de cette parole, le démon est sorti de votre fille. Et sa fille fut guérie à l'heure même. Et lorsqu'elle fut venue en sa maison, elle trouva sa fille couchée sur le lit et le démon sorti. Or, cette femme était païenne, et Syrophénicienne de nation (3). »

Jésus avait quitté la Judée, où les Juifs cherchaient à le faire mourir; il avait quitté la Galilée, où les pharisiens le poursuivaient de leurs embûches et de leurs calomnies; il s'était avancé sur les confins de la gentilité. Là, une femme de la race maudite de Chanaan lui témoigne une foi, une humilité si grandes, qu'il ne s'en était jamais vu de pareilles. Elle figurait la gentilité entière, qui, lors-

(1) Matth., xv, 1-20. Marc, vii, 1-23. — (2) *Talmud*, traité *Nédarim*, fol. 48. — (3) Matth., xv, 21-29. Marc, vii, 24-31.

que les Juifs auront repoussé l'Évangile, le recevra avec la foi et l'humilité de la Chananéenne.

« Jésus, quittant ensuite les confins de Tyr, vint par Sidon vers la mer de Galilée, passant au milieu du pays de la Décapole, » le même pays où l'homme qui avait été délivré d'une légion d'esprits immondes, avait publié ses merveilles. « On lui amena alors un homme, qui était sourd et muet, et on le priait de lui imposer les mains. Jésus donc, le tirant à l'écart hors de la foule, lui mit ses doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue. Puis, levant les yeux au ciel, il jeta un soupir, et lui dit : *Ephpheta*, c'est-à-dire, ouvre-toi. Et aussitôt ses oreilles furent ouvertes, sa langue fut déliée, et il parlait fort distinctement. Et il leur défendit de le dire à personne ; mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient. Et, l'admirant de plus en plus, ils disaient : Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets (1). »

« Ensuite Jésus étant monté sur une montagne où il s'assit, de grandes troupes de peuple vinrent à lui, ayant avec eux des muets, des aveugles, des boiteux, des estropiés et beaucoup d'autres ; et ils les mirent à ses pieds, et il les guérit. De sorte que ces peuples étaient dans l'admiration, voyant que les muets parlaient, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient ; et ils rendaient gloire au Dieu d'Israël.

» Comme il se trouva de nouveau une grande multitude qui n'avait rien à manger, Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit : J'ai compassion de cette multitude, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, et ils n'ont rien à manger ; et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pain pour rassasier tant de peuple ? Jésus lui demanda : Combien avez-vous de pains ? Ils leur dirent : Sept, et quelques petits poissons. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre. Et prenant les sept pains et rendant grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer ; et ils les distribuèrent au peuple. Il bénit aussi les petits poissons, et commanda qu'on les distribuât. Tous mangèrent, et furent rassasiés, et des morceaux qui restèrent on en remporta sept corbeilles pleines. Or, le nombre de ceux qui avaient mangé était d'environ quatre mille hommes, sans compter les petits enfants et les femmes. Et Jésus, les ayant congédiés, monta aussitôt dans une barque avec ses disciples et vint du côté de Dalmanutha, dans la contrée de Magédan ou Magdala (2). »

» Alors les pharisiens et les saducéens vinrent de concert trouver Jésus. Ils commencèrent par disputer avec lui. Ensuite ils le prièrent de leur faire voir quelque prodige dans le ciel, mais à dessein de le tenter. Il leur dit pour réponse : Le soir vous dites : Il fera beau demain, car le ciel est rouge ; et le matin vous dites : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rougeâtre. Hypocrites ? vous savez juger la face du ciel et vous ne savez pas reconnaître les signes des temps ! Cette race méchante et adultère demande un signe ; et pourquoi ? ajouta-t-il en gémissant profondément. Mais il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas. Et, les ayant quittés, il s'en alla (3). »

Les pharisiens et les saducéens étaient ennemis irréconciliables les uns des autres ; ils se réunissent pour perdre le Sauveur. Jésus ne cessait d'opérer sur la terre des prodiges de miséricorde annoncés par les prophètes ; eux demandent un prodige de curiosité dans le ciel. Jésus repousse leur hypocrisie sur elle-même. Ils faisaient les savants ; que ne reconnaissaient-ils donc les temps marqués dans les prophètes ? Quant au signe qu'ils demandent pour le tenter : avant un an, il leur sera donné plus même qu'ils ne demandent. Aux jours de sa mort et de sa résurrection, il y aura des signes manifestes et dans le ciel et sur la terre.

« Or, en passant au delà du lac, ses disciples avaient oublié de prendre du pain, et ils n'en avaient qu'un avec eux dans la barque. Cependant Jésus leur donnait cet avis : Ayez soin de vous bien garder du levain des pharisiens et des saducéens, et du levain d'Hérode. Sur quoi faisant réflexion, ils se disaient l'un à l'autre : C'est que nous n'avons pas de pain. Ce que Jésus connaissant, il leur dit : Hommes de peu de foi, pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point de pain ? Quoi ! vous n'avez encore ni sens ni intelligence, et votre cœur est encore dans l'aveuglement ! ayant des yeux, vous ne voyez point ! des oreilles, et vous n'entendez point ! N'avez-vous pas non plus de mémoire ? Lorsque je distribuai les cinq pains à cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins de morceaux ? Douze, lui dirent-ils. Et lorsque je distribuai les sept pains à quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux ? Sept, lui dirent-ils. Comment donc ne comprenez-vous point encore que ce n'est pas du pain que je vous ai dit : Gardez-vous du levain des pharisiens et des saducéens ? Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain des pains, mais de la doctrine des pharisiens et des saducéens (4). »

« Quand ils furent arrivés à Bethsaïde, on lui présenta un aveugle qu'on le pria de toucher. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg, lui mit de sa salive sur les yeux, et, lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Cet homme,

(1) Marc, VII, 31-37. — (2) Matth., XV, 29-39. Marc, VIII, 1-10. — (3) Matth., XVI, 1-4. Marc, VIII, 11-13. — (4) Matth., XVI, 5-12. Marc, VIII, 14-21.

regardant, lui dit : Je vois marcher les hommes comme des arbres. Jésus lui mit encore une fois les mains sur les yeux, et le fit regarder ; et il fut tellement guéri, qu'il voyait distinctement tout le monde. Après cela Jésus le renvoya dans sa maison, disant : Allez-vous-en chez vous, et si vous entrez dans le bourg, ne dites ceci à personne (1). »

« De Bethsaïde, Jésus s'en alla avec ses disciples dans les villages de Césarée de Philippe : » auparavant *Panéas*, mais appelée Césarée par Philippe, le tétrarque, qui voulait faire sa cour à l'empereur Tibère. On lui donna le surnom de *Philippe*, pour la distinguer d'une autre Césarée, rebâtie et magnifiquement ornée par le vieil Hérode, en l'honneur de l'empereur Auguste. Celle-ci, qui était située sur la mer Méditerranée, s'appelait auparavant *Tour de Straton*.

« Pendant qu'ils étaient en chemin, comme Jésus était en prières, seul avec ses disciples, il leur fit cette demande : Qui disent les gens qu'est le Fils de l'homme? Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres, Elie ; les autres, Jérémie, ou un des prophètes ressuscité. Et vous, leur dit alors Jésus, qui dites-vous que je suis ? Pierre, répondant, lui dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus lui repartit : Tu es bienheureux, Simon, fils de Jona ; car ce n'est point la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans le ciel. Et moi aussi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette même pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (2). »

C'est un seul qui parle à un seul : Jésus-Christ, Fils de Dieu, à Simon, fils de Jona ; Jésus-Christ, qui est la vraie pierre, et fort par lui-même, à Simon qui n'est Pierre que par la force que Jésus-Christ lui communique; c'est à celui-là que Jésus-Christ parle, et en lui parlant il agit en lui, et y imprime le caractère de sa fermeté. Et moi, dit-il, je te dis à toi, Tu es Pierre ; et, ajoute-t-il, sur cette pierre j'établirai mon Eglise; et, conclut-il, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Pour le préparer à cet honneur, Jésus-Christ, qui sait que la foi qu'on a en lui est le fondement de son Eglise, inspire à Pierre une foi digne d'être le fondement de cet admirable édifice. Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. Par cette haute prédication de la foi, il s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement de l'Eglise. La parole de Jésus-Christ, qui de rien fait ce qu'il lui plaît, donne cette force à un mortel. Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de Pierre finisse avec lui; ce qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs; Pierre parlera toujours dans sa chaire : c'est ce que disent les Pères, c'est ce que confirment six cent trente évêques au concile de Chalcédoine. Jésus-Christ poursuit son dessein ; et après avoir dit à Pierre, éternel prédicateur de la foi : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, » il ajoute : « Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Toi qui as la prérogative de la prédication de la foi, tu auras aussi les clefs qui désignent l'autorité du gouvernement; ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. Tout est soumis à ces clefs ; tout, rois et peuples, pasteurs et troupeaux (3). »

C'est ainsi que le plus docte et le plus éloquent évêque de France commentait, devant ses collègues assemblés, la promesse de Jésus-Christ à saint Pierre. Promesse, prédiction, il faut bien le remarquer : promesse inviolable, prédiction infaillible, mais non encore accomplie. Il dit au futur : Je bâtirai, je te donnerai. Ces paroles n'auront leur plein effet que quand il dira au présent : Pais mes agneaux, pais mes brebis. D'ici là, ce que Pierre pourra éprouver de faiblesses, ne touche aucunement les prérogatives qui lui sont annoncées, mais qu'il n'avait point encore reçues. Il n'était point encore institué chef de l'Eglise, mais seulement désigné pour l'être.

Après que Pierre eut confessé si hautement la divinité de son maître, et reçu de lui de si magnifiques promesses, « Jésus défendit fortement à ses disciples de dire à personne qu'il fût le Christ. Dès lors il commença à leur découvrir qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup ; qu'il y fût rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et les scribes ou docteurs de la loi ; qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour. Et il tenait ouvertement ce discours. Alors Pierre, l'ayant tiré à part, commença de le reprendre, en lui disant : Ah! Seigneur, que cela soit loin de vous ! non, cela ne vous arrivera point ! Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Va derrière moi, Satan ; tu m'es un scandale, parce que tu ne goûtes point les choses de Dieu, mais celles des hommes. Puis, appelant à lui le peuple avec ses disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver son âme (ou sa vie), la perdra ; et celui qui perdra son âme pour l'amour de moi et de l'Evangile, la sauvera. En effet, que sert à un homme de gagner tout le monde, et de perdre son âme? ou par quel échange pourra-t-il la racheter? Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra, accompagné des saints anges, dans la gloire de son Père. Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de

(1) Marc, VIII, 22-26. — (2) Matth., XVI, 13-19. Marc, VIII, 27-29. Luc, IX, 18-20. — (3) Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*

son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. Il ajouta : En vérité, je vous le dis, parmi ceux qui sont ici présents, il y en a quelques-uns qui ne goûteront point la mort, qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu venir en puissance, et le Fils de l'homme dans sa royauté (1). »

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. Cette parole est bien dure : oui, au premier abord ; mais dans le fond, elle n'est que gloire et que récompense. Si un roi mortel disait à des hommes de peine : Si quelqu'un d'entre vous veut venir après moi dans mon palais, qu'il renonce à ce qu'il est pour devenir ce que je suis, qu'il rejette ses haillons pour prendre mes vetements et mes armes, et qu'il me suive comme un ami fidèle, qu'il partage mes travaux pour partager ma gloire et mon royaume : qui de ces hommes ne se croirait au comble du bonheur? Et voici le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, qui nous dit à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, non seulement au combat, mais à la victoire, et à une victoire certaine, à un triomphe éternel : après moi au ciel, après moi dans ma gloire, après moi dans mon royaume ; qu'il se renonce, qu'il se renonce en soi-meme, pour se retrouver en moi ; qu'il se renonce méchant pour se retrouver bon ; qu'il se renonce pécheur, pour se retrouver juste ; qu'il se renonce imparfait pour se retrouver parfait ; qu'il se renonce esprit borné et incertain, pour se retrouver comme infini et infaillible ; qu'il se renonce volonté dépravée et impuissante, pour se retrouver droite et toute-puissante ; qu'il se renonce chair terrestre et corruptible, pour se retrouver corps céleste, glorieux et incorruptible ; en un mot, qu'il se renonce homme, pour se retrouver Dieu, pour se retrouver Jésus-Christ. A cet effet, qu'il prenne sa croix, qu'il supporte avec courage les travaux, les souffrances, l'espèce de mort que nécessitera cette divine transformation de lui-même. Qu'il me suive, guidé par mon exemple, soutenu de ma force. Tel est le mystère de l'abnégation chrétienne. Pierre ne le comprenait point encore. Par un attachement trop humain à son maître, il le détourne de ce qui doit opérer la gloire de Dieu et le salut des hommes ; c'est pourquoi il est appelé Satan, c'est à dire, adversaire. Mais il comprendra plus tard : alors il se réjouira d'avoir été trouvé digne de souffrir des outrages pour le nom de Jésus, et de mourir comme lui sur une croix.

Le Seigneur avait ajouté, que quelques-uns de ceux qui étaient là ne goûteraient point la mort, qu'ils n'eussent été témoins de sa gloire. Cette parole ne tarda point à s'accomplir.

« Environ huit jours après (il y en avait six de complets), Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère. Et il les mena seuls à l'écart, sur une haute montagne, où il monta pour prier. Et pendant qu'il priait, l'aspect de son visage devint autre, et il se transfigura devant eux. Sa face devint resplendissante comme le soleil, ses vêtements devinrent blancs comme la lumière, brillants comme l'éclat d'une blancheur vive comme la neige, en sorte qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui puisse en faire de si blancs. Et voici qu'il parut deux hommes, qui s'entretenaient avec lui. C'étaient Moïse et Élie. Ils parurent dans un état de gloire, et ils disaient sa sortie du monde, qu'il allait accomplir dans Jérusalem. Mais Pierre, et ceux qui étaient avec lui, étaient accablés de sommeil. En se réveillant, ils virent sa gloire et les deux hommes qui étaient avec lui, Moïse et Élie allaient le quitter, lors que Pierre dit à Jésus : Maître, il est bon pour nous de rester ici ; si vous voulez, faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. Car il ne savait pas ce qu'il disait, tant ils étaient effrayés. Ils parlaient encore, lorsque parut une nuée lumineuse qui les couvrit de son ombre. Et ils eurent peur, lorsqu'ils les virent entrer dans la nuée. Et il vint de la nuée une voix, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection, écoutez le. Tandis que la voix se faisait entendre, il ne se trouva que Jésus tout seul. A ces paroles, les disciples, saisis de frayeur, tombèrent le visage contre terre. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit : Levez-vous, et ne craignez point. Alors, levant les yeux et les jetant de tous côtés, ils ne virent plus avec eux que Jésus seul (2). »

Dieu et les hommes, le ciel et la terre, sont témoins de la transfiguration de Jésus-Christ. Le Père éternel fait entendre sa voix. Moïse et Élie apparaissent ; Moïse, par qui avait été donnée la loi que Jésus accomplissait ; Élie le plus grand thaumaturge parmi les prophètes de l'ancienne alliance, de cette alliance dont Jésus Christ accomplissait les promesses ; Moïse et Élie, qui avaient vu, l'un et l'autre, la gloire de Dieu sur le mont Horeb ; Moïse et Élie, eux dont l'un n'avait point goûté la mort, et dont l'autre avait été conduit à la mort d'une manière mystérieuse, et enseveli par Dieu même. Les trois témoins que Jésus-Christ amène avec lui, et qu'il avait coutume de distinguer parmi les autres apôtres, c'est Pierre, le roc, auquel il avait promis, huit jours auparavant, de fonder sur lui son Église : Pierre le chef des apôtres, [illegible] des enfants du tonnerre, Jacques, le premier martyr parmi les douze, et Jean, que Jésus aimait, qui était destiné à voir l'exécution des jugements de Dieu sur Jérusalem, et à recevoir de hautes révélations sur la future histoire de l'Église et du monde. Pierre dira plus tard : « Ce n'est pas en suivant des [illegible] fables que nous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre Seigneur Je-

(1) Matth., XVI, 20-28. Marc, VIII, 30-39. Luc, IX, 18-36. 21-27. — (2) Matth., XVII, 1-8. Marc, IX, 1-9. Luc, IX, 28-36.

sus-Christ ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté. Car il reçut de Dieu le Père l'honneur et la gloire, lorsque la nuée où la gloire souveraine paraissait avec tant d'éclat cette voix fut entendue : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la montagne sainte (1).» Voilà ce que dira Pierre dans sa deuxième épître. Mais sur le Thabor, au moment de la transfiguration, la joie, la surprise, la frayeur, le mettent hors de lui-même : il dit, sans savoir ce qu'il dit : «Faisons trois tabernacles, trois tentes.» Il voudrait mettre et Jésus-Christ, et Moïse, et Elie, chacun à part ; Dieu réunit tout sous un même tabernacle, sous une même nuée lumineuse, il ramène tout à son Fils et à cette parole : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le ; » Moïse et Elie disparaissent, on ne voit plus que Jésus, fin de la loi et des prophètes ; Jésus, dont Moïse et Elie viennent de dire les souffrances et la mort ; Jésus, qui doit être crucifié, la seule chose que sauront prêcher les apôtres.

» Le lendemain, lorsqu'ils descendaient de la montagne,» qu'on croit être la montagne du Thabor, non loin de Nazareth et de Cana, en Galilée, « Jésus commanda à ses disciples de ne dire à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts. Et ils tinrent la chose secrète, s'entre-demandant ce qu'il voulait dire par ce mot : Jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts. Et ils lui demandèrent : Pourquoi donc les pharisiens et les scribes disent-ils qu'il faut d'abord qu'Elie vienne ? Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Elie viendra, et qu'alors il rétablira toutes choses ; et il sera traité comme le Fils de l'homme dont il est écrit qu'il doit souffrir beaucoup et être rejeté avec mépris. Cependant je vous dis qu'Elie est déjà venu qu'ils ne l'ont pas connu, et qu'ils lui ont fait souffrir tout ce qu'ils ont voulu, comme il est écrit de lui. Alors les disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé (2).»

Ce qui causait l'embarras des apôtres, c'est qu'ils ne distinguaient pas, non plus que les Juifs, deux avénements du Christ : l'un de souffrances, l'autre de gloire. Elie viendra en personne avant le second ; Jean vint dans la vertu d'Elie avant le premier.

» Lorsque Jésus arriva vers ses disciples, qui étaient restés au bas de la montagne, il vit autour d'eux une grande multitude de personnes, et des scribes qui disputaient avec eux. Et aussitôt que la multitude l'eut aperçu, elle fut saisie d'étonnement et de crainte, et tous accoururent pour le saluer. Et il demanda aux scribes : De quoi disputez-vous ensemble ? Et un homme de la foule s'approcha de lui, se jeta à genoux et dit : Je vous supplie, ô Seigneur ! ayez pitié de mon fils, il est mon unique enfant ! Il a un esprit muet, est lunatique, souffre beaucoup. Et voilà, quand l'esprit le saisit, il le jette par terre ; et il écume, et il grince des dents, et il dessèche. Et à peine l'esprit le quitte-t-il, lorsqu'il l'a mis comme en pièces. Et je l'ai présenté à vos disciples, et je les ai priés de le chasser, et ils ne l'ont pu. Jésus répondit alors : O génération incrédule et perverse ! jusqu'à quand serai-je avec vous ? jusqu'à quand vous souffrirai-je ? Amenez votre fils. Lorsqu'on le lui amenait, et qu'il l'eut aperçu, aussitôt l'esprit le tourmenta, le jeta par terre, où il se roulait en écumant. Et Jésus demanda au père : Combien y a-t-il que cela lui arrive ? Il dit : Depuis son enfance. Et souvent il l'a jeté dans le feu et dans l'eau, pour le faire périr. Mais si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, et nous secourez. Et Jésus lui dit : Oui, si vous pouvez croire ! tout est possible à celui qui croit ! Aussitôt le père de l'enfant s'écria avec larmes : Je crois, Seigneur ; mais aidez mon incrédulité ! Jésus donc, voyant que le peuple accourait en foule, parla avec menaces à l'esprit immonde, et lui dit : Esprit sourd et muet, je te le commande, sors de lui, et n'y rentre plus. Alors il jeta un grand cri, l'agita violemment, et en sortit. Et il était comme mort ; de sorte que plusieurs disaient : Il est mort ! Mais Jésus le prit par la main, le leva, et il était guéri ; et il le rendit à son père. Et tous s'émerveillaient de la grandeur de Dieu. Et lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples l'abordèrent en particulier, et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pas pu le chasser ? Jésus leur répondit : A cause de votre incrédulité. Car, en vérité, je vous le dis, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous serait impossible. Mais cette espèce de démon ne se chasse que par la prière et par le jeûne.

» Et ils partirent de là et traversèrent la Galilée ; et il ne voulait pas que personne le sût. Au contraire, pendant que tout le monde était dans l'admiration de ses miracles, il dit à ses disciples : Pour vous, mettez bien dans vos cœurs ce que je vais vous dire. Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. On le fera mourir, et, après avoir été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ignoraient ce que voulait dire cette parole, elle était voilée pour eux, de manière qu'ils ne la sentaient pas ; et ils craignaient de l'interroger sur cette parole-là, et ils furent extrêmement affligés (3).

» Et lorsqu'ils furent venus à Capharnaüm, ceux qui recevaient le tribut des deux drachmes, vinrent à Pierre et lui dirent : Votre maître ne paye-t-il pas le tribut ? Il leur ré-

(1) II. Pet., I, 16-18. — (2) Matth., XVII, 9-13. Marc, IX, 13-32. Luc, IX, 37-45.

IX, 8-13. Luc, 9-36. — (3) Matth., XVII, 14-22. Marc,

pondit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, Jésus le prévint et lui dit : Simon, que t'en semble? De qui est-ce que les rois de la terre reçoivent les tributs et les impôts? est-ce de leurs propres enfants ou des étrangers? Des étrangers, répondit Pierre. Jésus lui dit : Les enfants sont donc libres. Mais afin que nous ne les scandalisions point, va à la mer, et y jette l'hameçon ; et le premier poisson qui montera, prends-le ; en lui ouvrant la bouche, tu y trouveras un statère (valant quatre drachmes) ; prends-le, et le leur donne pour moi et pour toi (1). »

Dieu avait ordonné par Moïse que, toutes les fois qu'on ferait le dénombrement des enfants d'Israël, chaque homme payerait un demi-sicle ou deux drachmes de capitation, qui devait être employé à l'entretien du tabernacle, et qui le fut ensuite à l'entretien du temple. Il paraît même qu'avec le temps, les Juifs payèrent cette capitation tous les ans. De là les grandes sommes que, d'après le témoignage de Cicéron (2), ils envoyaient chaque année à Jérusalem, de toutes les parties de la domination romaine. Il y a toute apparence que c'est de cette collecte qu'il est ici question. La Galilée, dans laquelle était située Capharnaüm, n'était pas encore réduite en province romaine, comme la Judée proprement dite, mais se voyait encore gouvernée par le tétrarque ou roi Hérode-Antipas. On n'y levait donc pas encore de tribut direct pour les empereurs romains, comme à Jérusalem et dans la Judée, qui se trouvaient sous le gouvernement de Ponce-Pilate ; mais on y levait, comme partout ailleurs, le didrachme pour le temple. Et ceci fait sentir toute la justesse du raisonnement que Jésus-Christ fait à saint Pierre ; puisque les rois ne reçoivent de tribut que des étrangers, et non pas de leurs propres enfants, le tribut qu'on levait pour le temple, pour la maison de son Père, ne le regardait donc pas, lui, son Fils propre et unique.

Après que Jésus eut ainsi payé le didrachme pour lui et pour Pierre, « les autres disciples entrèrent dans la maison, s'approchèrent de lui, et lui demandèrent : Qui pensez-vous qui est le plus grand dans le royaume des cieux? Lui leur demanda : De quoi disputiez-vous ensemble pendant le chemin ? Mais ils gardèrent le silence, parce qu'ils avait disputé pendant le chemin qui d'entre eux étaient le plus grand. » Jésus leur avait annoncé sa mort et sa résurrection ; et ils entrevoyaient le rétablissement du royaume d'Israël : qui devait y avoir la première place ? Jacques, fils d'Alphée, et Jude, son frère, pouvaient y prétendre, comme frères ou proches parents de Jésus ; Jean, comme le disciple qu'il aimait ; André, comme celui qu'il avait appelé le premier ; Pierre enfin avait pour lui une promesse. Jésus, qui voyait les pensées de leur cœur, leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous. Ensuite, prenant un petit enfant, il le mit au milieu d'eux ; et, l'ayant embrassé, il leur dit : En vérité, si vous ne vous convertissez, et ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque donc s'humiliera soi-même comme ce petit enfant-ci, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit en mon nom un enfant de cette sorte, c'est moi-même qu'il reçoit. Et celui qui me reçoit, ne me reçoit pas, moi, mais celui qui m'a envoyé. Car celui qui est le plus petit d'entre vous tous, est le plus grand.

« Alors Jean prit la parole, et lui dit : Maître, nous avons vu quelqu'un qui chasse les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché, parce qu'il ne vous suit point avec nous. Jésus lui dit : Ne l'empêchez point : car il n'y a personne qui, ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussitôt après parler mal de moi. Car qui n'est pas contre vous est pour vous. Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous êtes au Christ, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense. Mais quiconque scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, et qu'on le noyât au fond de la mer.

» Malheur au monde à cause des scandales ! car il est nécessaire qu'il arrive des scandales. Mais malheur, à l'homme par qui le scandale arrive ! que si votre main vous scandalise, coupez-la; il vaut bien mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'une main que d'en avoir deux et d'aller dans la gehenne, dans le feu inextinguible, où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point. Et si votre pied vous scandalise, coupez-le ; il vaut bien mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et d'être jeté dans la gehenne, dans le feu inextinguible, où leur ver ne meurt point et le feu ne s'éteint point. Que si votre œil vous scandalise, arrachez-le ; il vaut bien mieux pour vous que vous entriez dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la gehenne du feu, où leur ver ne meurt point et le feu ne s'éteint point. Car ils doivent tous être salés par le feu, comme toute victime doit être salée avec le sel. Le sel est une bonne chose ; mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous ? Ayez du sel en vous, et conservez la paix entre vous.

» Prenez bien garde à ne mépriser aucun de ces petits ; car je vous le dis, leurs anges dans le ciel voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux. Car le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu.

» Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis, et qu'il s'en égare une, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf sur les mon-

(1) Matth., xvii, 24-26.

(2) Cicér., *Pro Flacco*.

tagnes, et ne va-t-il pas chercher celle qui s'est égarée ? Et s'il arrive qu'il la trouve, en vérité, je vous le dis, il a plus de joie de celle-là que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne sont point égarées. Ainsi n'est-ce point la volonté de mon Père qui est dans les cieux, qu'il se perde un seul de ces petits.

» Que si votre frère a péché contre vous, allez, et reprenez-le entre vous et lui seul ; s'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère. Que s'il ne vous écoute pas, prenez encore avec vous une ou deux personnes, afin que tout soit appuyé par l'autorité de deux ou trois témoins. Que s'il ne les écoute pas, dites-le à l'Eglise ; mais s'il n'écoute pas même l'Eglise, qu'il vous soit comme un païen et un publicain. En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. Je vous dis encore, que si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père, qui est dans les cieux. Car où il y en a deux ou trois assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux (1). »

» Alors Pierre, s'approchant, lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi ? sera-ce jusqu'à sept fois. Jésus lui répondit : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. C'est pourquoi le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut faire rendre compte à ses serviteurs. Et quand il eut commencé à se faire rendre compte, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents (plus de cinquante millions de notre monnaie). Or, comme il n'avait pas de quoi les lui rendre, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, et tout ce qu'il avait, pour satisfaire à cette dette. Ce serviteur donc, se jetant à ses pieds, le conjurait, en lui disant : Seigneur, ayez un peu de patience, et je vous rendrai tout. Alors le maître de ce serviteur, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Mais ce serviteur, étant sorti, trouva un de ses compagnons qui lui devait cent deniers (environ cinquante francs); il le prit à la gorge, et l'étouffait, en lui disant : Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, le conjurait, en disant : Ayez un peu de patience, et je vous rendrai tout. Mais l'autre ne voulut point ; et il s'en alla, et le fit mettre en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. Les autres serviteurs, ses compagnons, voyant cela, en furent extrêmement affligés, et vinrent instruire leur maître de tout ce qui s'était passé. Alors son maître, l'ayant fait venir, lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis tout ce que tu me devais, parce que tu m'en avais prié ; ne fallait-il donc pas que tu eusses aussi pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi ? Et son maître, tout en colère, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il lui eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous fera, si vous ne remettez pas, chacun à son frère, du fond de vos cœurs, leurs fautes (2). »

Les apôtres s'étaient disputés à qui serait le plus grand : Jésus leur enseigne à se disputer à qui serait le plus petit et le plus humble ; à imiter la simplicité des petits enfants, à les respecter comme les pupilles des saints anges, à se garder comme du plus grand malheur de les induire au péché par quelque mauvais exemple ; à pardonner volontiers les injures, à exercer la correction fraternelle. A ce sujet, il établit la souveraine autorité de l'Eglise dans les contestations qui s'élèvent entre les fidèles : quiconque ne l'écoute pas doit être regardé comme un païen et un publicain. La raison en est dans la puissance que Jésus-Christ a conférée à ses apôtres par ces paroles : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. Ces paroles avaient été adressées précédemment à saint Pierre. « C'était manifestement le dessein de Jésus-Christ, dit Bossuet, de mettre premièrement dans un seul ce que dans la suite il voulait mettre dans plusieurs; mais la suite ne renverse pas le commencement, et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole : Tout ce que tu lieras, dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui on dira : Tout ce que vous lierez ; car les promesses de Jésus-Christ, aussi bien que ses dons, sont sans repentance ; et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement est irrévocable, outre que la puissance donnée à plusieurs, porte sa restriction dans son partage ; au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous, et sans exception, emporte la plénitude (3). »

« Et quand Jésus eut achevé ces discours, il s'en alla de Galilée et vint par le pays au delà du Jourdain, vers les confins de la Judée. Et une grande multitude le suivait, et il les guérissait et les instruisait, selon sa coutume (4).

» Or, il arriva, lorsque les jours où il devait être enlevé de ce monde étaient près de s'accomplir, qu'il affermit sa face pour aller à Jérusalem. Et il envoya des messagers devant lui, qui, étant partis, entrèrent dans un bourg de Samaritains, pour lui préparer ce qui était nécessaire. Mais ceux-ci ne le reçurent point, parce qu'il avait la face tournée vers Jérusalem. Ce que voyant ses disciples Jacques et Jean, ils dirent : Seigneur, voulez-vous que nous disions que le feu descende du ciel et les consume, comme a fait Elie ? Mais Jésus, se retournant, les reprit, en disant : Vous ne savez de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est point venu perdre les âmes, mais les sauver. Et ils s'en allèrent dans un autre bourg.

tth., XVIII, 1-20. Marc, IX, 32-50. Luc. IX, 46-50. — (2) Matth., XVIII, 21-35. — (3) Bossuet, *Unité* — (4) Matth., XIX, 1 et 2. Marc, X, 1.

» Et il arriva pendant qu'ils allaient par le chemin, que quelqu'un leur dit : Je vous suivrai quelque part que vous alliez. Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids ; mais le Fils de l'homme n'a point où reposer sa tête. Et il dit à un autre : Suis-moi ; lequel dit : Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. Jésus lui dit : Laisse les morts ensevelir leurs morts ; mais toi, va, et annonce le royaume de Dieu. Et un autre lui dit : Je vous suivrai, Seigneur ; mais permettez-moi d'abord de dire adieu à ceux qui sont dans ma maison. Jésus lui répondit : Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu (1).

» Après cela, le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, et il les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller. Et il leur disait : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Seigneur de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. Allez, voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni sac, ni chaussure, et ne saluez personne dans le chemin. En quelque maison que vous entriez, dites premièrement : La paix soit à cette maison ! Et si quelque enfant de paix est là, votre paix reposera sur lui, sinon elle retournera à vous. Demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux ; car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez point de maison en maison. Et en quelque ville que vous entriez, si l'on vous reçoit, mangez de ce qui sera mis devant vous. Et guérissez les malades qui y sont, et dites-leur : Le royaume de Dieu approche de vous. Mais en quelque ville que vous soyez entrés, s'ils ne vous reçoivent pas, allez dans les rues, et dites : Nous secouons contre vous jusqu'à la poussière de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds ; sachez cependant que le royaume de Dieu s'est approché de vous. Je vous dis que, dans ce jour-là, Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là. Malheur à toi, Corozaïn ! malheur à toi, Bethsaïde ! Car si les miracles qui ont été faits en vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence, assises dans le sac et dans la cendre. Mais Tyr et Sidon seront traitées au jour du jugement avec moins de rigueur que vous. Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers. Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise : or, qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

» Or, les soixante-douze revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. Et il leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel comme l'éclair. Voici que je vous ai donné pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous nuira. Toutefois ne vous réjouissez point de ce que les esprits vous sont soumis ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

» En cette même heure, Jésus tressaillit de joie par l'Esprit Saint, et dit : Je vous rends grâces, ô Père ! Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et prudents, et que vous les avez révélées aux petits ; oui, ô Père ! car il vous a plu ainsi. Toutes choses m'ont été remises par mon Père. Et nul ne sait qui est le Fils, sinon le Père ; ni qui est le Père, sinon le Fils, et celui auquel le Fils le voudra révéler.

» Et, se retournant vers ses disciples, il leur dit en particulier : Bienheureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez. Car je vous dis que beaucoup de prophètes et beaucoup de rois ont désiré voir les choses que vous voyez, et ne les ont point vues ; et entendre les choses que vous entendez, et ne les ont point entendues (2).

» Enfin, adressant la parole à la multitude : Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; et vous trouverez le repos à vos âmes. Car mon joug est doux et mon fardeau est léger (3). »

Le joug du Seigneur est doux, son fardeau est léger, parce qu'ils consistent l'un et l'autre dans l'amour de Dieu et du prochain.

» Et voilà qu'un docteur de la loi se leva pour le tenter, disant : Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle ? Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? comment lisez-vous ? Il repartit : Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de toutes vos forces, et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu : faites cela, et vous vivrez. Mais celui-ci, voulant se justifier lui-même, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? Jésus, prenant la parole, lui dit : Un homme descendait de Jérusalem en Jéricho, et il tomba entre les mains des voleurs, lesquels le dépouillèrent ; et, après qu'ils l'eurent couvert de plaies, ils s'en allèrent, le laissant à demi mort. Or, il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, et quand il l'eut vu, il passa outre. Pareillement aussi un lévite, étant venu sur le lieu et l'ayant vu, passa outre. Mais un Samaritain qui voyageait, vint vers lui, et, le voyant, fut ému de compassion, et, s'approchant, il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin ; puis, l'ayant mis sur sa propre monture, il le conduisit en une hôtellerie et en eut grand soin. Et le lendemain il tira deux deniers (le denier valait à peu près dix sous) et les donna à l'hôte, et lui dit : Ayez soin de lui, et tout ce que vous dépenserez de

(1) Luc, IX, 51-62. — (2) Luc, X, 1-24. — (3) Matth., XI, 28-30.

plus, je vous le rendrai à mon retour. Lequel donc de ces trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs? L'autre répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez, lui dit Jésus, et faites de même (1) »

Les Juifs regardaient les Samaritains, non-seulement comme des etrangers, mais comme des ennemis. L'on ne peut donc assez admirer la sagesse avec laquelle Jésus-Christ, dans cette histoire ou cette parabole (car on ne le sait pas au juste), amène le docteur juif à conclure que le Samaritain même est son prochain.

« Or, comme ils continuaient leur chemin pour aller à Jérusalem, Jésus, qui allait y célébrer, croit-on, sa dernière Pentecôte, entra dans un bourg; et une femme nommée Marthe, le reçut en sa maison. Elle avait une sœur, nommée Marie, laquelle, s'étant assise aux pieds de Jésus, écoutait sa parole. Or, Marthe était affairée à beaucoup de soins pour le servir : elle s'arrêta et dit : Seigneur, ne considérez vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? dites-lui donc qu'elle m'aide. Et le Seigneur répondant, lui dit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous embarrassez du soin de beaucoup de choses. Cependant, une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée (2). »

Marthe est l'image de la vie active, Marie l'image de la vie contemplative; elles sont sœurs, étroitement unies l'une à l'autre; elles ont le même but, plaire à Jésus; mais l'une y va par beaucoup d'actions extérieures, l'autre par une voie plus directe, la vue de Jésus même, l'amour de sa parole. Toute vie chrétienne a pour fin dernière de voir, de contempler éternellement Dieu en lui-même. La vie donc qui fait son principal de s'exercer dès ici-bas à cette contemplation divine, est la meilleure part; à qui elle est donnée, la mort même ne la lui ôtera point; elle continuera plus parfaite dans l'éternité. La vie qui fait son principal de servir Dieu par les œuvres extérieures, est une part certainement bonne; mais elle expose l'homme au trouble et à l'embarras; sous ce rapport, elle cessera dans le ciel. Il ne faut pas s'imaginer cependant que la vie contemplative soit sans action, ni la vie active sans contemplation; on les distingue par ce qui les domine en chacune. Quelle vie plus active que celle des apôtres? Et cependant quelle vie plus hautement contemplative? Nous nous appliquerons, diront-ils, à l'oraison et à la prédication : à l'oraison, pour contempler la vérité divine; à la prédication pour la faire contempler aux autres. Les bons anges veillent sur nous, voilà une action continuelle et ils voient sans cesse la face de notre Père qui est au ciel, voilà une continuelle contemplation. Dieu surtout unit en lui l'un et l'autre; non-seulement il agit toujours en conservant le monde, mais au dedans de lui-même. Le Père, en se contemplant, produit le Fils; le Père et le Fils, en se contemplant et en s'aimant, produisent l'Esprit Saint : le Fils est l'acte d'intelligence du Père, le Saint-Esprit l'acte d'amour du Père et du Fils; et tout cela est l'action infinie d'une infinie contemplation. La vie du chrétien sera d'autant plus parfaite, qu'elle ressemblera plus à la vie de Dieu.

« Un jour que Jésus était en prière en un certain lieu, quand il eut achevé de prier, un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier comme Jean l'a appris à ses disciples. Et il leur dit : Quand vous priez, dites : Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien (autrement notre pain au-dessus de toute substance); et remettez-nous nos péchés, car nous-mêmes aussi nous remettons à tous ceux qui nous sont redevables; et ne nous induisez point en la tentation, mais délivrez-nous du mal.

» Il leur dit encore : Qui est celui d'entre vous qui, ayant un ami, va le trouver au milieu de la nuit, et lui dit : Mon ami, prête-moi trois pains, parce qu'un de mes amis m'est venu voir en passant, et je n'ai rien à mettre devant lui? Et celui qui est dans la maison répond, disant : Ne m'importunez pas; ma porte est fermée, et mes enfants sont couchés avec moi; je ne peux me lever pour vous en donner. Et néanmoins, si l'autre persévère à frapper, je vous assure que quand celui-ci ne se lèverait point pour lui en donner parce qu'il est son ami, il se lèverait à cause de son importunité, et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin. Je vous dis de même : Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit; et qui cherche, trouve; et on ouvrira à celui qui frappe. Si quelqu'un d'entre vous demande du pain à son père, lui donnera-t-il une pierre? ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent? ou s'il lui demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion? Si donc, tous méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père céleste donnera-t-il le bon esprit (en grec, l'esprit saint) à ceux qui le lui demandent (3)?

» Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui. Il y entra et se mit à table. Le pharisien, voyant cela, s'étonna de ce qu'il ne s'était point baptisé (c'est-à-dire lavé) avant le dîner. Mais le Seigneur lui dit : Vous autres, pharisiens, vous nettoyez le dehors du plat et de la coupe; mais votre intérieur est plein de rapines et d'iniquités. Insensés! celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans

(1) Luc, x, 25-37. — (2) Luc. x. 38-42. — (3) Luc, xi, 1-13.

Néanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez ; et toutes choses seront pures pour vous. (Il s'agit ici principalement de la pureté légale que les pharisiens cherchaient par leurs fréquentes ablutions.) Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu. Il fallait observer ces choses d'abord, et ne point omettre les autres. Malheur à vous, pharisiens, qui aimez à avoir les premières places dans les synagogues, et à être salués dans les places publiques. Malheur à vous, scribes et pharisiens, qui êtes comme des sépulcres qui ne paraissent pas, et que les hommes qui se promènent dessus ne connaissent pas.

» Alors un docteur de la loi, prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes. Jésus lui dit : Malheur aussi à vous, docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et qui n'y touchez pas même du bout du doigt. Malheur à vous, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, après que vos pères les ont fait mourir. Vous montrez par là que vous consentez aux œuvres de vos pères ; car ils ont fait mourir ceux dont vous bâtissez les tombeaux (pour faire bientôt pis que vos pères). C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres ; et ils tueront les uns, et persécuteront les autres, afin qu'on redemande à cette nation le sang de tous les prophètes, qui a été répandu depuis la création du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui a été tué entre le temple et l'autel. Oui, je vous déclare qu'on en demandera compte à cette génération. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui, après vous être emparés de la clef de la science, n'y êtes point entrés vous-mêmes, et l'avez encore fermée à ceux qui voulaient y entrer.

» Comme il leur parlait de la sorte, les pharisiens et les docteurs de la loi se mirent à le presser vivement et à l'accabler d'une foule de questions, lui tendant des piéges et cherchant à tirer de sa bouche de quoi l'accuser (1).

» Cependant, des myriades de peuple s'étant assemblées autour de Jésus, en sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples d'abord. Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu. Ce que vous aurez dit dans les ténèbres, se publiera dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans une chambre, sera prêché sur les toits. Je vous dis donc, à vous qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage. Mais je vais vous apprendre qui vous devez craindre : craignez celui qui après avoir ôté la vie, a encore le pouvoir de jeter dans l'enfer. Oui, je vous le dis, craignez celui-là. N'est-il pas vrai que cinq passereaux se vendent pour deux oboles ? et néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point : vous valez mieux que beaucoup de passereaux. Or, je vous dis que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme les confessera devant les anges de Dieu. Mais celui qui me renoncera devant les hommes, sera renoncé devant les anges de Dieu. Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, cela lui sera remis ; mais si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point remis. Lorsqu'on vous mènera dans les synagogues, ou devant les magistrats et devant les puissances, ne vous inquiétez point comment vous répondrez, ni de ce que vous direz. Car le Saint-Esprit vous enseignera, à cette heure-là même, ce qu'il faudra que vous disiez.

» Alors quelqu'un lui dit, du milieu de la foule : Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi notre héritage. Mais Jésus lui dit : Homme, qui m'a établi juge et faiseur de partage sur vous (2) ? »

Jésus répondit ici : *Qui m'a établi juge ?* Comme il dit ailleurs : *Pourquoi m'appelez-vous bon ? nul ne l'est que Dieu.* Comme on ne peut pas conclure de cette dernière locution, qu'il ne se reconnaissait pas la bonté, on ne peut pas inférer de la première, qu'il ne se reconnaissait pas l'autorité de juger. Ce que l'on peut en conclure avec les interprètes, c'est que Jésus-Christ ne voulait point s'occuper de cela alors. En effet, la demande était bien importune. Le Sauveur prêchait, lorsque cet individu vint l'interrompre. Par son interrogation, le Sauveur lui fait entendre que personne ne l'ayant obligé de se mêler de cette affaire, il ne laisserait point la prédication pour un procès. Mais en même temps, il était si loin de défendre à ses ministres de juger de ces affaires, lorsque le bien des âmes le voulait, que saint Paul en fera une règle aux Corinthiens, et que saint Augustin reconnaîtra que, par suite des paroles de l'Apôtre, les évêques ne pouvaient pas dire comme Jésus-Christ. *Homme, qui m'a établi juge ou faiseur de partages (3) ?*

Jésus profite de cette demande importune pour enseigner une doctrine qui détruisait la cause même des procès. « Voyez, dit-il à la multitude qui l'environnait, et gardez-vous bien de toute avarice : car la vie d'un homme n'est point dans l'abondance des choses qu'il possède. Et il leur dit cette parabole : Le champ d'un homme riche avait rapporté une grande abondance de fruits ; et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ? je n'ai point où amasser tous mes fruits. Voici, dit-il, ce que je ferai. J'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute

(1) Luc, XI, 37-54. — (2) Luc, XII, 1-14. — (3) Aug., *In psalm.* CXVIII, *sermo* XXIV.

ma récolte et tous mes biens ; et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour beaucoup d'années : repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. Mais Dieu lui dit : Insensé, en cette nuit même on va te redemander ton âme ; et les choses que tu as amassées, à qui seront-elles ? Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même, et qui n'est point riche pour Dieu.

» Puis s'adressant à ses disciples : C'est pour cela que je vous dis, ne vous inquiétez point pour votre âme de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. L'ame est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. Considérez les corbeaux: ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier ni grenier ; cependant Dieu les nourrit. Combien valez-vous plus que les oiseaux ? Et qui est celui de vous qui, avec tous ses soins, peut ajouter à sa taille une seule coudée ? Si donc les moindres choses sont au-dessus de vous, pourquoi vous inquiéter des autres ? Considérez les lis comment ils croissent : ils ne travaillent, ni ne filent ; je vous le dis cependant, que Salomon même, dans toute sa gloire, n'était point vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu prend soin de vêtir l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qui demain sera jetée dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous, hommes de peu de foi? Ne cherchez donc point, vous autres, ce que vous mangerez ou ce que vous boirez ; et ne vous laissez point emporter à ces soins. Car pour toutes ces choses, ce sont les nations du monde qui les recherchent ; mais votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc premièrement le royaume et la justice de Dieu, et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

» Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Vendez ce que vous avez, et le donnez en aumône. Faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor dans le ciel qui ne s'épuise jamais, dont le voleur n'approche pas, et que les vers ne puissent corrompre. Car où est votre trésor, là aussi est votre cœur. Que vos reins soient entourés d'une ceinture, et que vos lampes soient allumées dans vos mains : et soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que lorsqu'il sera venu et qu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. Bienheureux ces serviteurs que le maître trouvera veillant quand il viendra : je vous dis, en vérité, qu'il se ceindra les reins, qu'il les fera mettre à table et qu'il viendra les servir. Et s'il vient à la seconde veille ou à la troisième, et qu'il les trouve ainsi, bienheureux sont ces serviteurs-là. Or, sachez que si le père de famille était averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il veillerait assurément et ne laisserait point percer sa maison. Vous donc aussi soyez prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y pensez pas.

» Alors Pierre lui dit: Seigneur, est-ce pour nous seuls que vous dites cette parabole, ou bien est-ce pour tous ? Le Seigneur » faisant allusion au ministère qu'il devait lui confier, « lui dit : Quel est, à votre avis, l'économe fidèle et prudent que le maître établira sur sa famille pour distribuer à chacun sa mesure de blé en son temps ? Heureux ce serviteur, si son maître, en arrivant, le trouve faisant ainsi ! Je vous dis, en vérité, qu'il l'établira sur tout ce qu'il possède. Que si ce serviteur-là dit dans son cœur : Mon maître ne viendra pas si tôt, et qu'il commence à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer ; le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas ; et il le retranchera, et il lui donnera pour partage d'être avec les serviteurs infidèles. Or, le serviteur qui a connu la volonté de son maître, et qui néanmoins ne s'est pas tenu prêt, n'a point fait suivant sa volonté, sera frappé de beaucoup de coups. Mais celui qui, ne le connaissant pas, a fait des choses qui méritent châtiment, sera frappé de peu de coups. Car on exigera beaucoup de celui à qui on aura beaucoup donné ; et on demandera plus à celui à qui on a plus confié. Je suis venu jeter le feu sur la terre (le feu de la charité divine); et que désiré-je, sinon qu'il soit allumé ? J'ai à être baptisé d'un baptême (c'était le baptême de sa passion et de sa mort) ; et combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ! Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ? je vous dis que non, mais la division. Car désormais, dans une famille de cinq personnes, trois seront contre deux, et deux contre trois. Le père contre le fils, et le fils contre le père ; la mère contre la fille, et la fille contre la mère ; la belle-mère contre la belle-fille, et la belle-fille contre la belle-mère.

» Il disait aussi au peuple : Lorsque vous voyez s'élever un nuage du côté du couchant, vous dites aussitôt : Il va pleuvoir ; et cela arrive ainsi. Et quand vous voyez que le vent du midi souffle, vous dites qu'il fera grand chaud ; et cela arrive. Hypocrites, vous savez si bien reconnaître ce que présagent les apparences du ciel et de la terre, comment donc ne reconnaissez-vous point ce temps-ci ? Pourquoi n'avez-vous point aussi de discernement pour reconnaître de vous-mêmes ce qui est juste ? Pendant que vous allez devant le magistrat avec votre adversaire, efforcez-vous en chemin de sortir d'affaire avec lui, de peur qu'il ne vous traîne devant le juge, que le juge ne vous livre à l'exécuteur, et que l'exécuteur ne vous jette en prison. Je vous le dis, vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé la dernière obole (1). »

Cet adversaire paraît être ici la loi de Dieu et la conscience, qu'il faut tâcher de satisfaire pendant la vie, de peur qu'à notre mort, elles ne nous traînent comme des criminels devant un

(1) Luc, XII, 22-59.

juge inexorable. Cette mort viendra au moment que nous l'attendrons le moins.

« En ce temps-là même, quelques personnes se trouvèrent là qui lui parlèrent des Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang avec leurs sacrifices. Et Jésus répondant leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont été traités de la sorte ? Non, je vous le dis ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière. Ou bien ces dix-huit, sur lesquels tomba la tour de Siloé, et qu'elle tua, croyez-vous qu'ils fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis ; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même manière.

» Il disait encore cette parabole : Un homme avait un figuier planté en sa vigne, et il vint y chercher du fruit, et il n'en trouva point. Alors il dit au vigneron. Voici trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve point; coupez-le donc, à quoi bon occupe-t-il inutilement la terre ? L'autre lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, afin que je laboure au pied et que j'y mette du fumier Et s'il porte du fruit, c'est bien ; sinon, vous le couperez après (1). »

Il y avait déjà trois ans que Jésus-Christ continuait ses divins enseignements ; et, à l'exception d'un petit nombre, son peuple n'avait pas fait pénitence. Ce peuple était mûr pour le jugement de Dieu. De sinistres symptômes annonçaient que ce jugement n'était pas loin. Depuis l'époque où Archélaüs fut envoyé en exil et la Judée réduite en province romaine, il s'était formé en Galilée, sous la conduite de Judas de Gaulon, une secte nombreuse qui regardait comme une criminelle idolatrie de payer aux Romains quelque tribut que ce fût. Les Galiléens que Pilate fit tuer dans le temple, au milieu même des sacrifices, étaient peut-être de ce nombre. Cette exécution sacrilége ne fit qu'accroître la fermentation. Sous un tyran comme Tibère, sous un gouverneur cruel et injuste comme Pilate, une révolte pouvait éclater chaque jour, qui dès lors renversait le temple et l'État. Mais les miséricordes de Dieu, mais l'intercession du pontife éternel, suspendaient encore le jugement. Et ils ne le suspendaient pas en vain ! En la quatrième année, aussitôt après l'ascension du Fils de Dieu, il sortit de la racine desséchée de Jérusalem une Eglise admirable, la mère de toutes les églises de la chrétienté. Et lorsque le vieux tronc, quand son temps fut venu, fut coupé et brûlé, déjà de nobles rejetons portaient des fruits de salut dans les trois parties du monde.

« Et il enseignait dans une de leurs synagogues le jour du sabbat. Et voilà une femme qui avait un esprit d'infirmité depuis dix-huit ans ; et elle était toute courbée, et ne pouvait point du tout regarder en haut. Jésus, la voyant l'appela et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité. Et il lui imposa les mains ; et à l'instant elle fut redressée, et glorifiait Dieu. Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus avait guéri quelqu'un le jour du sabbat, prenant la parole, dit à la foule : Il y a six jours destinés au travail ; venez donc ces jours-là pour être guéris, et non pas au jour du sabbat. Et le Seigneur répondant, lui dit : Hypocrites ! chacun de vous ne détache-t-il pas son bœuf et son âne de la crèche les jours de sabbat, et ne les conduit-il pas s'abreuver ? Mais cette fille d'Abraham, que Satan a liée voilà dix-huit ans, il ne fallait point la délivrer de ce lien le jour du sabbat ? A ces paroles, tous ses adversaires demeurèrent confus ; et tout le peuple était ravi de toutes les actions glorieuses qu'il lui voyait faire. Et Jésus allait ainsi par les villes et par les villages, enseignant et s'avançant vers Jérusalem (2).

» Et quelqu'un lui dit : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvés ? Mais Jésus leur dit : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite ; car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront. Et quand le père de famille sera entré et qu'il aura fermé la porte, vous vous trouverez dehors, et vous vous mettrez à heurter, en disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ! Mais il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. Alors vous commencerez à dire : Nous avons bu et mangé en votre présence, et vous avez enseigné dans nos places publiques. Et il vous dira : Je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous de moi, vous tous qui faites des œuvres d'iniquité. Là seront les pleurs et les grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob, et tous les prophètes, dans le royaume de Dieu, et vous chassés dehors. Et il en viendra d'orient et d'occident, de l'aquilon et du midi, qui entreront au festin dans le royaume de Dieu. Et voilà que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers (3). »

Lorsque Jésus dit que beaucoup chercheront à entrer par la porte étroite et ne le pourront, il entend ceux qui, comme les Juifs auxquels il s'adresse directement, voudront y entrer sans cesser de faire des œuvres d'iniquité.

« Le même jour, quelques-uns des pharisiens s'approchèrent en lui disant : Allez-vous-en, sortez de ce lieu, car Hérode veut vous faire mourir. Et il leur dit : Allez, et dites à ce renard que je chasse les démons et guéris les malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé. Cependant il me faut marcher aujourd'hui et demain, et le jour suivant : car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. Jérusalem ! Jérusalem ! qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses

(1) Luc, XIII, 1-9. — (2) Luc, XIII, 10-17. — (3) Luc, XIII, 23-30.

ailes! et tu n'as pas voulu. Voilà que votre maison vous demeurera déserte ; or, je vous dis que vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur (1).

» Et il arriva qu'un jour de sabbat, Jésus entra dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y manger ; et ceux qui étaient là l'observaient. Et voilà qu'un homme hydropique était devant lui. Et Jésus, s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit : Est-il permis d'opérer des guérisons le jour du sabbat ? Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya. Puis s'adressant à eux, il dit : Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âme ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire aussitôt, le jour même du sabbat? Et ils ne pouvaient lui répondre.

» Il proposa une parabole aux conviés, ayant remarqué comme ils choisissaient les premières places, et il leur dit : Quand vous serez convié à des noces, ne prenez pas la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés quelqu'un de plus considérable que vous ; et que celui qui aura invité l'un et l'autre ne vous dise : Donnez votre place à celui-ci ; et qu'alors vous n'ayez la honte d'être mis à la dernière place. Mais quand vous aurez été invité, allez vous mettre à la dernière place, afin que lorsque celui qui vous a invité sera venu, il vous dise : Mon ami, montez plus haut ; et alors ce vous sera une gloire devant ceux qui seront à table avec vous. Car quiconque s'élève, sera humilié ; et quiconque s'humilie, sera élevé (2) »

Le conseil que donne le Sauveur à ces hommes, plus difficiles à guérir de leur vanité que l'hydropique de son enflure, paraît une espèce d'ironie ; il leur faisait sentir que leur vanité manquait le plus souvent son but, et que le moyen le plus infaillible d'acquérir une véritable gloire, surtout devant Dieu, c'est une véritable humilité.

» Il dit aussi à celui qui l'avait invité : Lorsque vous donnez à dîner ou à souper, ne conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parents ni vos voisins qui seront riches, de peur qu'ils ne vous invitent aussi à leur tour, et qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avaient reçu de vous. Mais lorsque vous faites un festin, appelez y les pauvres les infirmes, les boiteux et les aveugles. Et vous serez heureux parce qu'ils n'auront pas à vous le rendre ; car il vous sera rendu à la résurrection des justes(3). »

Les pharisiens faisaient tout dans la vue d'une récompense temporelle, pour être vus et honorés des hommes ; Jésus leur apprend à faire tout dans la vue d'une récompense éternelle. Tel est l'esprit de cette instruction Celui là donc qui invitera ses amis, ses parents, ses voisins, même riches, non pour en être invité à son tour, mais pour entretenir l'union chétienne, celui-là remplira l'intention de Jésus. Mais il sera encore plus sûr et plus parfait de fêter ainsi les pauvres, lorsqu'on le fait avec simplicité de cœur et sans ostentation.

« Un de ceux qui étaient à table avec lui, ayant entendu ces paroles, lui dit : Bienheureux celui qui mangera le pain dans le royaume de Dieu ! Or, Jésus lui dit : Un homme fit un grand souper où il invita beaucoup de convives. Et il envoya son serviteur à l'heure du souper dire à ceux qui étaient invités : Venez, car tout est déjà prêt. Mais tous ensemble commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il est nécessaire que j'aille la voir : je vous prie de m'excuser. Le second dit : J'ai acheté cinq attelages de bœufs, et je vais les éprouver ; je vous prie de m'excuser. Un autre dit : J'ai épousé une femme, c'est pourquoi je ne puis venir. Le serviteur étant revenu, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille, irrité, dit à son serviteur : Allez promptement dans les places publiques et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. Et le serviteur dit : Maître, il a été fait comme vous l'avez commandé, et il y a encore de la place. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies, et contraignez d'entrer, afin que ma maison se remplisse ; car je vous dis qu'aucun de ceux qui avaient été invités ne goûtera mon festin (4). »

Cet homme, c'est Dieu le Père, le souper est la vie éternelle ; les conviés sont les Juifs, principalement les chefs du peuple ; le serviteur est Jésus-Christ qui a pris la nature d'un esclave ; les différents prétextes allégués par les premiers conviés, ce sont les divers attachements aux choses du monde, qui ont empêché les prêtres, les pharisiens, les riches, de recevoir la grâce du salut ; les pauvres de la ville, c'est le pauvre peuple d'Israël, auquel Jésus annonça particulièrement son Évangile; ceux que l'on va chercher sur les grands chemins, le long des haies, et que l'on contraint d'entrer par une amicale violence, ce sont les gentils, que Dieu, par sa parole toute puissante, a appelés au salut éternel en même temps qu'il en a exclu les premiers conviés.

« Comme une grande multitude marchait après Jésus, il se tourna vers eux, et leur dit : Si quelqu'un vient à moi, et ne hait point son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre âme, il ne peut être mon disciple. Et celui qui ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple. Car qui d'entre vous, voulant bâtir une tour, ne compte pas auparavant à loisir la dépense nécessaire, pour savoir s'il peut l'achever ? De peur que, s'il en jette les fondements et qu'il ne puisse l'achever, tous ceux qui le verront ne commencent à le railler, disant : Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pu achever. Ou quel est le roi

(1) Luc, XIII, 31-35 — (2) Luc, XIV, 1-11 — (3) Luc, XIV, 12-14. — (4) Luc, XIV, 15-23.

qui, voulant combattre un autre roi, n'examine pas auparavant à loisir s'il peut marcher avec dix mille hommes contre un ennemi qui vient à lui avec vingt mille ? Sinon, il lui envoie des ambassadeurs. lorsqu'il est encore éloigné, et lui fait des propositions de paix. Ainsi donc, celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple. Le sel est bon ; mais si le sel devient insipide, avec quoi l'assaisonnera-t-on ? Il ne peut plus servir, ni pour la terre, ni pour les engrais ; mais on le jettera dehors. Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende (1) ! »

Le vie du chrétien est un combat continuel. Les ennemis sont le démon, le monde et nous-mêmes. Le monde et le démon cherchent bien souvent à nous séduire par nos amis et nos proches ; nous courons encore plus de risque d'être séduits par nous-mêmes, c'est-à-dire par ce qu'il y a de corrompu en nous, et qui nous appartient en propre. En tant donc que, nous et nos amis, nous sommes de Dieu et pour Dieu, nous devons nous aimer en Dieu ; mais en tant que nous sommes contre Dieu, nous devons nous haïr, être aussi parfaitement détachés de nous que d'une chose que l'on hait. Tel doit être le sel, la vivante énergie du chrétien ; sans cela, il n'est bon qu'à être foulé aux pieds.

Les diverses comparaisons que Notre Seigneur tire du sel, nous font croire qu'on employait le sel en Judée aux mêmes usages qu'on le fait encore en Bretagne. Ici, pour activer la végétation d'un champ ou d'un pré, on y sème du sel comme ailleurs du plâtre ; et le meilleur engrais est la marne saline de la mer.

« Or, les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'entendre. Et les pharisiens et les docteurs de la loi murmuraient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et mange avec eux ! Alors il leur dit cette parabole : Quel est l'homme parmi vous, qui a cent brebis ; s'il en perd une, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, et ne va-t-il pas après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve ? Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules, plein de joie ; et, étant retourné en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Ou quelle est la femme qui, ayant dix drachmes, si elle en perd une, n'allume sa lampe, ne balaye sa maison, et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la trouve ? Et lorsqu'elle l'a retrouvée ; elle assemble ses amies et ses voisines, disant Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue. Je vous le dis de même qu'il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fera pénitence (2). »

Oh ! qui n'aimerait un Dieu si bon, et qui parle ainsi miséricorde ! Mais écoutons.

« Il dit encore : Un homme eut deux fils. Et le plus jeune des deux dit à son père : Mon père, donnez-moi la part du bien qui doit me revenir. Et le père leur fit le partage de son bien. Et peu de jours après, emportant tout ce qu'il avait, le fils le plus jeune s'en alla dans une terre éloignée, et dissipa son bien en vivant dans la débauche. Et après qu'il eut tout consumé, une grande famine survint en ce pays, et il commença à être dans l'indigence. Et il s'en alla, et il s'attacha à un des habitants de cette terre, qui l'envoya à sa maison de campagne pour garder les pourceaux. Et là, il eût bien voulu remplir son ventre des restes que les pourceaux mangeaient, et personne ne lui en donnait. Enfin, rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de mercenaires dans la maison de mon père qui ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim ! Je me lèverai, et j'irai vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; faites de moi comme de l'un de vos mercenaires. Et, se levant, il vint vers son père. Et comme il était encore loin, son père le vit, et il fut ému de compassion, et, accourant, il se jeta à son cou et le baisa. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement la première (la plus belle) robe, et l'en revêtez ; et mettez-lui un anneau au doigt et une chaussure aux pieds ; et amenez le veau gras et tuez-le : et mangeons et livrons-nous à la joie du festin ; parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu et il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir en un festin. Or, le fils aîné, qui était dans les champs, revenait et s'approchait de la maison, et il entendit la musique et la danse. Et il appela un de ses serviteurs, il lui demenda ce que c'était. Et celui-ci lui dit : C'est que votre frère est venu, et votre père a fait tuer le veau gras, parce qu'il l'a retrouvé se portant bien. Et il fut indigné, et ne voulait point entrer. Son père donc sortit pour l'en prier. Mais il répondit à son père : Voilà que, depuis tant d'années que je vous sers, je n'ai jamais transgressé vos ordres ; et vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. Mais dès que votre fils que voilà, qui a dévoré son bien avec des courtisanes, est venu, vous faites tuer le veau gras pour lui. Mon fils, lui dit le père, vous êtes toujours avec moi ; et tout ce qui est à moi est à vous. Mais il fallait un festin et nous réjouir, parce que votre frère était mort, et qu'il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé (3). »

Quelle ne dut point etre, à ces paroles, la joie des publicains et des pécheurs qui sui-

(1) Luc, XIV, 25-35. — (2) Luc, XV, 1-10 — (3) Luc, XV, 11-32

vaient Jésus ! Les pharisiens, qui en murmuraient, reçurent eux-mêmes une instruction qui respirait encore la miséricorde.

« Jésus disait à ses disciples : Un homme était riche et avait un économe ; et celui-ci fut accusé devant lui d'avoir dissipé ses biens. Et il l'appela et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends-moi compte de ton administration ; car tu ne pourras plus désormais gouverner mon bien. Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? je ne puis cultiver la terre, et j'ai honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura ôté mon emploi, il y en ait qui me reçoivent dans leurs maisons. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître. Il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître ? Celui-ci dit : Cent tonneaux d'huile. L'économe lui dit : Tenez, voilà votre écrit ; asseyez-vous là promptement, et faites-en un autre de cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Celui-ci répondit : Cent mesures de froment. Tenez, lui dit-il, voilà votre écrit ; faites-en un autre de quatre-vingts. Et le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi prudemment ; car les enfants de ce siècle sont plus prudents dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses de l'iniquité ; afin que, quand vous viendrez à défaillir, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. Celui qui est fidèle dans les moindres choses, l'est aussi dans les grandes ; et celui qui est injuste dans les moindres choses, l'est aussi dans les grandes. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables ? Et si vous n'avez pas été fidèles dans un bien étranger, qui vous donnera le vôtre propre ? Nul serviteur ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon (1). »

Les pharisiens ne servaient Dieu que pour les richesses temporelles. Ces richesses sont appelées injustes, parce qu'elles portent injustement le nom de richesses. Elles ne sont point à l'homme ni dans l'homme. Ses richesses véritables sont Dieu même, sa grâce, son esprit. C'est pour celles-ci qu'il est fait. Jésus engage les pharisiens à bien user des richesses terrestres par l'aumône, afin de mériter les richesses célestes : il les engage à imiter la prudence de l'économe infidèle, non pas son infidélité. Ils ne profitèrent point de son conseil ; car l'Evangile ajoute : « Or, les pharisiens, qui étaient avares, écoutaient toutes ces choses et se moquaient de lui. Mais il leur dit : Pour vous, vous avez grand soin de paraître justes devant les hommes ; mais Dieu connaît vos cœurs ; car souvent ce qui est grand aux yeux des hommes, est une abomination devant Dieu. La loi et les prophètes ont été jusqu'à Jean : depuis ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé, et chacun peut employer la violence pour y entrer. Or, le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul point de la loi périsse (2). »

« Les pharisiens vinrent pour le tenter » sur cette dernière parole, « et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque chose que ce soit ? Il leur répondit : N'avez-vous pas lu que celui qui créa l'homme au commencement, créa un homme et une femme, et qu'il dit : Pour cette raison, l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme ; et ils ne seront plus tous deux qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ce que Dieu a donc uni, que l'homme ne le sépare point. Ils lui dirent : Pourquoi donc Moïse a-t-il ordonné de donner à sa femme un acte de répudiation, et de la renvoyer ? Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais cela n'a pas été ainsi dès le commencement. Je vous déclare donc que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, et en épouse une autre, commet un adultère ; et que celui qui épouse celle qu'un autre aura renvoyée, commet un adultère.

» Quand ils furent dans la maison, ses disciples l'interrogèrent encore sur le même sujet. Et il leur dit : Quiconque renvoie sa femme, et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard d'elle : et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère (3). »

Les pharisiens avaient demandé s'il était permis de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce fût. C'est qu'en effet ils portaient la chose jusque-là. Suivant leur Talmud, il est permis de renvoyer sa femme, rien que pour avoir brûlé la soupe ; et l'historien Josèphe, prêtre et pharisien, raconte de lui-même, qu'après avoir eu trois enfants de la sienne, il la renvoya, parce que ses manières ne lui convenaient pas, et en épousa une autre (4). Jésus-Christ répond incidemment à cette question, qu'il n'était permis de renvoyer sa femme que pour cause d'inconduite. Mais il fait entendre en même temps ce qu'il répète plus nettement encore à ses disciples, que celui-là même qui renvoie sa femme pour une pareille cause, se rend coupable d'adultère s'il en épouse une autre ; aussi bien que celui qui épouse une femme renvoyée, et que la femme qui renvoie son mari pour en prendre un autre. Il rétablissait par là, non-seulement l'indissolubilité du mariage, mais encore son unité. Car s'il était encore permis de prendre plusieurs femmes, celui qui en renverrait une pour en épouser une autre, ne commettrait

(1) Luc, XVI, 1-13. — (2) Luc, XVI, 14-17. — (3) Matth., XIX, 3-9. Marc, X, 2-12. Luc, XVI, 18. — (4) Josèphe *In vita sua*, sub fin.

point d'adultère pour cela. Jésus ne détruit point la loi ; il la ramène à sa perfection originelle. Le premier mariage fait voir la volonté du Créateur. Si jamais il convenait de multiplier le genre humain, ce fut au commencement ; si jamais il fut un homme à qui Dieu voulut communiquer la plus grande somme de bonheur en ce monde et en l'autre, ce fut le premier homme ; cependant il ne lui donne qu'une femme, et encore la tire-t-il d'une de ses côtes, pour mieux marquer l'indissoluble unité. L'Église catholique, épouse indissoluble du Christ, a compris ce grand mystère, et a toujours maintenu l'unité inviolable du lien conjugal. La synagogue judaïque, qui tant de fois s'est prostituée à de faux dieux et a mérité enfin d'être répudiée par le Dieu véritable, tolérait la polygamie et le divorce. Les sectes hérétiques, depuis qu'elles ne font plus une même chose avec l'épouse unique du Christ, permettent, comme autrefois les pharisiens, de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce soit. Chaque société religieuse envisage l'union conjugale, suivant qu'elle se sent elle-même unie au Fils de Dieu. C'est vraiment un grand mystère.

« Alors les disciples de Jésus lui dirent : Si la condition d'un homme est telle à l'égard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier. Il leur dit : Tous n'entendent pas cette parole, mais ceux à qui il a été donné. Car il y a des eunuques qui sont nés tels dès le ventre de leur mère ; il y en a qui ont été faits eunuques par les hommes ; et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes à cause du royaume des cieux. Qui peut comprendre, qu'il comprenne (1). »

« C'est la nature qui fait les premiers de ces eunuques, dit saint Hilaire (2) : » c'est la contrainte qui fait les seconds ; la volonté, les troisièmes. Ce sont ceux qui, tout en reconnaissant que le mariage est saint, lui préfèrent l'état plus parfait de Jérémie, de Jean-Baptiste, de Jésus-Christ lui-même, afin de gagner plus sûrement le royaume des cieux, ou le prêcher plus efficacement aux autres. Nous en verrons des milliers dans l'Église de la terre ; nous en verrons des milliers dans l'Église du ciel, où ils chantent un cantique que ne peuvent pas chanter les autres saints.

Les pharisiens avaient proposé la question du mariage, pour surprendre Jésus dans ses paroles, et se venger ainsi du reproche indirect qu'il leur avait fait sur leur avarice dans la parabole de l'économe infidèle. Il leur renouvelle les mêmes avertissements dans la parabole ou plutôt l'histoire suivante, ainsi que l'ont regardée les anciens Pères.

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de byssus et qui se traitait magnifiquement tous les jours. Il y avait aussi un pauvre nommé Lazare, étendu à sa porte, tout couvert d'ulcères, qui eût bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, mais personne ne lui en donnait ; mais les chiens venaient et léchaient ses plaies. Or, il arriva que ce pauvre mourut et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Et le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer. Or, élevant ses yeux lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein. Et, s'écriant, il dit : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau, pour me rafraîchir la langue, parce que je souffre cruellement dans cette flamme. Et Abraham lui dit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie, et Lazare les maux : or, maintenant, celui-ci est consolé, et vous tourmenté. Et de plus, entre nous et vous, il y a pour jamais un grand abîme ; en sorte que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le peuvent, ni venir ici du lieu où vous êtes. Et le riche dit : Je vous conjure, mon père, de l'envoyer dans la maison de mon père : car j'ai cinq frères ; afin qu'il leur soit un témoignage, et qu'ils ne viennent pas aussi eux-mêmes dans ce lieu de supplices. Et Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. Et lui dit encore : Non, Abraham, mon père ; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils feront pénitence. Mais Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, ils ne croiront pas, quand même quelqu'un des morts ressusciterait (3).

» Jésus dit encore à ses disciples : Il est impossible qu'il n'arrive des scandales ; mais malheur à celui par qui ils arrivent. Il serait mieux pour lui qu'on attachât à son cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits. Prenez-garde à vous-mêmes. Que si votre frère pèche contre vous, reprenez-le ; et s'il se repent, pardonnez-lui. Et s'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il se tourne vers vous, disant : Je me repens ; pardonnez-lui. Et les apôtres dirent au Seigneur : Augmentez-nous la foi. Or le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et transplante-toi au milieu de la mer ; et il vous obéirait. Mais qui de vous, ayant un serviteur occupé à labourer ou à paître les troupeaux, lui dit aussitôt qu'il est revenu des champs : Viens ici et mets-toi à table ? Ne lui dira-t-il pas plutôt : Apprête-moi à souper ; ceins-toi et sers-moi jusqu'à ce que j'aie mangé et bu ; après cela tu mangeras et tu boiras ? Et aura-t-il de la reconnaissance pour ce serviteur d'avoir fait ce qu'il lui avait commandé ? Je ne le pense pas. Ainsi vous, quand vous aurez fait tout ce qui vous a été commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous avons dû faire (4).

(1) Matth., XIX, 10-12. — (2) Hil. *In hunc locum*. — (3) Luc, XVI, 19-31. — (4) Luc, XVII, 1-11.

» Or, la fête des Juifs, dite des Tabernacles, étant proche, ses frères lui dirent : Partez d'ici, et allez en Judée, afin que les disciples que vous y avez contemplent aussi les miracles que vous faites. Car personne n'agit en secret, lorsqu'il cherche à être connu dans le public. Puisque vous faites ces choses, manifestez-vous au monde. Car ses frères mêmes ne croyaient pas en lui. » Ce qu'il faut entendre d'une foi parfaite, et de quelques-uns; car il y avait deux de ses frères ou proches parents parmi ses apôtres, et ceux qui l'engageaient à se faire connaître au monde, faisaient voir par là seul qu'ils croyaient de lui quelque chose d'élevé. Ils en espéraient pour eux-mêmes quelque gloire.

« Mais Jésus leur dit : mon temps n'est point encore venu; mais votre temps est toujours prêt. Le monde ne peut vous haïr ; mais pour moi, il me hait, parce que je rends ce témoignage de lui, que ses œuvres sont mauvaises. Vous, montez à cette fête ; pour moi, je n'y monte point encore, parce que mon temps n'est point encore accompli. Ayant dit ces choses, il demeura dans la Galilée. Mais quand ses frères furent montés, il monta aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme en secret.

» Les Juifs donc le cherchaient à la fête, et disaient : Où est-il ? Et il y avait un grand murmure, à cause de lui, dans la foule ; les uns disaient : Il est bon ; et les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple. Toutefois nul ne parlait ouvertement de lui, dans la crainte des Juifs, c'est-à dire du grand conseil. Or, vers le milieu de la fête, Jésus monta au temple et il enseignait. Et les Juifs s'étonnèrent, disant : Comment celui-ci sait-il les Ecritures, lui qui ne les a point apprises ? Jésus leur répondit, et dit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il saura de ma doctrine si elle est de Dieu ou si je parle de moi-même Qui parle de soi-même cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est vrai, et il n'y a point d'injustice en lui. Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi ? Et nul de vous n'accomplit la loi. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ? La foule répondit : Vous avez un démon. qui cherche à vous faire mourir ? Jésus leur dit : J'ai fait une œuvre, et tous vous en êtes étonnés. Moïse vous a donné la circoncision, non pas qu'elle soit de Moïse, mais des patriarches ; et vous donnez la circoncision au sabbat. Si l'homme reçoit la circoncision au sabbat, sans que la loi de Moïse soit violée, pourquoi êtes-vous indignés contre moi, parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps au jour du sabbat ? Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez avec un jugement droit.

» Alors quelques-uns de Jérusalem disaient. N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent à faire mourir ? et voilà qu'il parle ouvertement et ils ne lui disent rien. Les princes auraient-ils vraiment connu que celui-ci est le Christ ? mais nous savons d'où est celui-ci : au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est. Jésus donc criait à haute voix, enseignant dans le temple et disant : Et vous me connaissez et vous savez d'où je suis ; et je ne suis point venu de moi-même, mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point. Mais moi je le connais ; car je suis par lui, et c'est lui qui m'a envoyé. Ils cherchaient donc à l'arrêter ; mais nul n'étendit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue Et plusieurs dans la multitude, crurent en lui, et disaient : Quand le Christ sera venu, fera-t-il plus de prodiges que celui-ci n'en a fait ?

» Les pharisiens entendaient la multitude murmurant cela de lui ; et les pharisiens et les princes des prêtres envoyèrent des soldats pour le saisir. Mais Jésus leur dit : Je suis encore un peu de temps avec vous, et je vais vers celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point ; et là où je suis, vous ne pouvez venir. Les Juifs donc dirent entre eux : Où doit aller celui-ci, que nous ne le trouverons point ? doit-il aller vers ceux qui sont dispersés parmi les nations, et enseigner les gentils ? Quelle est cette parole qu'il a dite : Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point ; et là où je suis, vous ne pouvez venir ?

» Or, en la dernière et grande journée de la fête, Jésus était là, criant et disant : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Qui croit en moi, suivant ce que dit l'Ecriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein. Ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui. Car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié. Plusieurs donc de la multitude ayant ouï cette parole, disaient : Celui-ci est véritablement le prophète. Les autres disaient : Celui ci est le Christ. Mais d'autres disaient : Est-ce que le Christ viendra de Galilée ? L'Ecriture ne dit-elle pas que le Christ viendra de la race de David et du bourg de Bethléhem, où a été David ? Il y eut donc dissension entre le peuple à cause de lui. Et quelques-uns d'entre eux le voulaient saisir ; mais nul n'étendit la main sur lui.

» Les archers vinrent donc vers les princes des prêtres et les pharisiens, et ceux-ci leur dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ? Les archers répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! Les pharisiens leur répliquèrent : Êtes-vous donc aussi séduits ? Aucun des princes a-t-il cru en lui, ou aucun des pharisiens ? Car pour cette populace, qui ne connait pas la loi, ce sont des maudits. Nicodème, celui qui était venu vers Jésus durant la nuit, et qui était un d'entre eux, leur dit : Notre loi juge-t-elle un homme avant de l'avoir ouï, et d'avoir connu ce qu'il a fait ? Ils répondirent et lui dirent : Est-ce que vous êtes aussi Galiléen ? Lisez les Écritures, et

voyez que nul prophète n'a été suscité de Galilée. Et ils s'en retournèrent chacun dans sa maison (1).

» Cependant Jésus s'en alla sur la montagne des Oliviers. Et dès la pointe du jour, il retourna au temple, et tout le peuple vint à lui, et, s'étant assis, il les enseignait.

» Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, la firent tenir debout au milieu, et lui dirent : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. Or, dans la loi, Moïse nous a commandé de lapider cette espèce de coupables. Vous donc, que dites-vous ? Or, ils disaient cela pour le tenter, afin de pouvoir l'accuser (ou de cruauté aux yeux du peuple, s'il la condamnait à mort ; ou de contravention à la loi, s'il lui conservait la vie). Mais Jésus, se baissant, écrivait du doigt sur la terre. Et comme ils continuaient à l'interroger, il se releva, et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché jette contre elle la première pierre. Et, se baissant de nouveau, il écrivit sur la terre. Or, quand ils l'eurent entendu parler de la sorte, convaincus qu'ils étaient par leur propre conscience, ils sortirent l'un après l'autre, à commencer par les plus âgés jusqu'aux plus jeunes : et Jésus demeura seul, et la femme qui était au milieu. Alors Jésus se relevant, et ne voyant que la femme, lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Elle dit : Personne, Seigneur. Et Jesus dit : Je ne vous condamnerai pas non plus ; allez, et ne péchez plus désormais (2). »

Ainsi, par la vertu d'une seule parole, on vit tout à la fois la miséricorde exercée et la loi respectée, la pécheresse délivrée et son libérateur justifié, l'hypocrisie démasquée et la malice confondue, Jésus victorieux et tous ses ennemis en fuite.

« Jésus, parlant de nouveau au peuple, leur dit : Je suis la lumière du monde : celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. Alors les pharisiens lui dirent : Vous vous rendez témoignage à vous-même : votre témoignage n'est point véritable. Jésus répondit, et leur dit : Et si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage est véritable ; car je sais d'où je suis venu et où je vais ; mais vous ne savez d'où je viens, ni où je vais. Vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne. Et si je juge, mon jugement est véritable, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon Père qui m'a envoyé. Et il est écrit dans votre loi, que le témoignage de deux est véritable (ou digne de foi). Je rends témoignage de moi-même, et le Père qui m'a renvoyé rend aussi témoignage de moi. Ils lui disaient donc : Où est il votre Père ? Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père (3). »

Un homme pouvant se tromper, la loi humaine exige deux ou trois témoins pour croire un fait. Mais celui qui est plus qu'homme, celui qui est essentiellement infaillible, est au-dessus de cette loi, d'après le principe de cette loi même. Son témoignage seul suffit. Il y a plus : les autres témoignages ne sont vrais qu'autant qu'ils sont conformes au sien. Comme dans l'univers, c'est le soleil, et lui seul, qui nous fait voir et soi-même et tout le reste ; ainsi en est-il de Dieu, dont le soleil est une ombre. Dieu le Père est la lumière éternelle, Dieu le Fils en est l'éternelle splendeur, l'Esprit-Saint en est la chaleur vivifiante. C'est en cela que tout subsiste, que tout se connaît, que tout vit. C'est du dire de ces trois témoins que dépend tout.

« Jésus dit ces paroles enseignant dans le temple, au lieu où était le trésor. Et nul ne se saisit de lui, parce que son heure n'était point encore venue. Et Jésus leur dit de nouveau : Je m'en vais, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché : où je vais, vous ne pouvez venir. Les Juifs donc disaient : Est-ce qu'il se tuera lui-même, puisqu'il dit : Où je vais, vous ne pouvez venir ? Il leur dit : Vous êtes d'en bas ; je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde ; moi je ne suis point de ce monde. C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans votre péché ; car si vous ne croyez que je le suis, vous mourrez dans vos péchés. Ils lui dirent : Qui êtes-vous donc ? Jésus leur dit : Je suis le principe, moi-même qui vous parle (autrement : Premièrement, celui que je vous ai dit que j'étais ; savoir, la lumière du monde). J'ai beaucoup de choses à dire de vous, et à condamner en vous ; mais celui qui m'a envoyé est véritable ; et les choses que j'ai entendues de lui, je les dis au monde. Et ils ne comprirent pas qu'il leur parlait de Dieu, son Père. Jésus donc leur dit : Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez que je le suis et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ces choses ainsi que mon père m'a enseigné. Et celui qui m'a envoyé est avec moi ; et le Père ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toutes les choses qui lui plaisent.

» Comme il disait ces choses, beaucoup crurent en lui. Jésus disait donc aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous persévérez en ma parole, vous serez vraiment mes disciples ; et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. Ils lui répondirent : Nous sommes la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne : comment donc dites-vous : Vous serez rendus libres ? Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis, que quiconque commet le péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le fils y demeure toujours. Si donc le Fils vous met en liberté, vous serez véritablement libres. Je sais que vous êtes enfants d'Abraham ; mais vous voulez me faire mourir, parce que ma

(1) Joan., VII, 2-53. — (2) Joan., VIII, 1-11. — (3) Joan., VIII, 12-19.

parole ne prend pas en vous. Je vous dis ce que j'ai vu chez mon père. Ils lui répondirent, et lui dirent : Notre père est Abraham. Jésus leur dit : Si vous êtes enfants d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham. Or, maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui suis un homme qui vous ai dit la vérité, laquelle j'ai ouïe de Dieu ; Abraham n'a point fait cela. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent donc : Nous ne sommes pas nés de la prostitution ; nous n'avons qu'un père qui est Dieu. Jésus donc leur dit : Si Dieu était votre père, certes, vous m'aimeriez, parce que c'est de Dieu que je procède et que je viens ; car je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. Pourquoi ne connaissez-vous pas mon langage ? C'est que vous ne pouvez ouïr ma parole. Vous êtes les enfants du diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et il n'est point demeuré dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qui lui est propre, car il est menteur et le père du mensonge. Pour moi, si je vous dis la vérité, vous ne me croyez pas. Qui de vous me convaincra d'aucun péché ? Si donc je vous dis la vérité, pourquoi ne me me croyez-vous pas ? Celui qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu : c'est pourquoi vous ne les écoutez point, parce que vous n'êtes point de Dieu. Les Juifs lui dirent donc : Ne disons-nous pas bien que vous êtes un Samaritain et que vous avez un démon ? Jésus répondit : Je n'ai pas un démon, mais j'honore mon Père, et vous me déshonorez Pour moi, je ne cherche point ma gloire ; il est quelqu'un qui la cherche et qui juge. En vérité, en vérité, je vous dis, que si quelqu'un garde ma parole, il ne verra point la mort à jamais. Nous connaissons bien maintenant, dirent les Juifs, que vous avez un démon. Abraham est mort, et les prophètes aussi; et vous dites : Si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera point la mort à jamais. Etes-vous donc plus grand que notre père Abraham qui est mort ? et les prophètes aussi sont morts. Qui vous faites-vous vous-même ? Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien : c'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites qu'il est votre Dieu. Cependant vous ne l'avez point connu ; mais pour moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais semblable à vous, un menteur ; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham, votre père, a tressailli de voir mon jour ; il l'a vu et en a été rejoui. Les Juifs donc lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ? Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût fait, je suis. Ils prirent donc des pierres pour les lui jeter ; mais Jésus se cacha, et sortit du temple en passant au milieu d'eux, et se retira (1). »

La liberté véritable, c'est d'être libre de toute erreur dans l'esprit, de toute corruption dans la volonté, de toute passion déréglée dans le corps, et d'être soumis et uni à Dieu, vérité souveraine, bien souverain. Cette union de l'âme avec Dieu, c'est la véritable vie. Le premier homme y fut créé. Satan la lui fit perdre et le rendit esclave de l'ignorance et de la concupiscence. Tous les descendants du premier homme naissent dans cette mort et dans cette servitude. Ils ne peuvent en sortir qu'en renaissant en Jésus-Christ par la foi, l'espérance et la charité. Lui seul, étant Dieu, peut redonner la vie qu'il avait donnée d'abord, refaire sa créature telle qu'il l'avait d'abord faite. Voilà pourquoi il insiste tant sur son éternelle divinité. En vérité, en vérité, avant qu'Abraham fût fait, je suis. On sent que c'est le même qui a dit à Moïse : Je suis celui qui suis.

« Et en passant, Jésus vit un homme aveugle dès sa naissance. Et ses disciples l'interrogèrent, disant : Maître, qui a péché, celui-ci, son père ou sa mère, pour qu'il soit ainsi né aveugle ? Jésus répondit : Ni celui-ci, ni son père, ni sa mère n'ont péché ; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Il me faut faire les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour ; la nuit vient, en laquelle personne ne peut agir. Tandis que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. Après qu'il eut dit cela, il cracha à terre, fit de la boue de sa salive ; il frotta de cette boue les yeux de l'aveugle, et lui dit : Va-t'en, et te lave dans la piscine de Siloé (mot qui signifie l'Envoyé). Il y alla donc, et se lava, et revint voyant. Or, les voisins et ceux qui auparavant l'avaient vu aveugle et demandant l'aumône, disaient : N'est-ce pas celui-ci qui était assis et qui mendiait ? Les uns disaient : C'est celui-ci ; les autres disaient : Il lui ressemble. Mais lui leur disait : C'est moi-même. Ils lui dirent donc : Comment tes yeux ont-ils été ouverts ? Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a pris de la boue, et a frotté mes yeux, et m'a dit : Va à la piscine de Siloé, et lave-toi ; et j'allai, et je me lavai, et je vois. Et ils lui dirent : Où est-il ? Il dit : Je ne sais pas. Ils l'amenèrent aux pharisiens, lui qui avait été autrefois aveugle. Or, c'était le jour du sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux. Les pharisiens donc lui demandèrent de nouveau, comment il avait recouvré la vue. Et il leur dit : Il a mis de la boue sur mes yeux, et je me suis lavé, et je vois. Quelques-uns des pharisiens disaient donc : Cet homme n'est point de Dieu, car il ne garde point le sabbat. Mais les autres disaient : Comment un pécheur peut-il faire ces miracles ? Et il y avait division parmi eux. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de celui qui t'a ouvert les yeux ? Il dit : C'est un prophète. Mais les Juifs ne crurent point de lui qu'il eût été aveugle et qu'il eût recouvré la

(1) Joan. VIII, 20-59.

vue, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé son père et sa mère. Et ils les interrogèrent, disant : Est-ce là votre fils que vous dites être né aveugle ? Comment donc voit-il maintenant ? Le père et la mère leur répondirent, disant : Nous savons que c'est là notre fils et qu'il est né aveugle. Mais comment voit-il maintenant, nous ne le savons pas ; ou qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas. Interrogez-le lui-même : il a l'âge ; qu'il parle lui-même de ce qui le regarde. Son père et sa mère parlèrent ainsi, parce qu'ils craignaient les Juifs ; car les Juifs étaient déjà convenus que si quelqu'un confessait qu'il était le Christ, il serait chassé de la synagogue. C'est pourquoi son père et sa mère dirent : Il a l'âge, interrogez-le lui-même. Ils appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été aveugle et lui dirent : Rends gloire à Dieu ; nous savons que cet homme est un pécheur. Il leur dit donc : S'il est un pécheur, je ne sais ; je sais une seule chose, c'est que j'étais aveugle, et maintenant je vois. Ils lui dirent de nouveau : Que t'a-t-il fait? comment t'a-t-il ouvert les yeux ? Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu ; pourquoi voulez-vous l'entendre encore ? est-ce que vous aussi vous voulez être ses disciples ? Ils le maudirent donc et lui dirent : Sois son disciple, toi ; mais nous, nous sommes disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais celui-ci, nous ne savons d'où il est. Cet homme répondit, et leur dit : Certes, c'est une chose étrange, que vous ne sachiez d'où il est ; et il a ouvert mes yeux ! Or, nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs ; mais si quelqu'un est serviteur de Dieu, et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce. Depuis le commencement des siècles on n'a point entendu que nul ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si celui-ci n'était de Dieu, il ne pourrait rien. Ils répondirent, et lui dirent : Tu es né tout entier dans les péchés ; et tu nous enseignes ! Et ils le chassèrent.

» Jésus apprit qu'ils l'avaient chassé ; et, l'ayant trouvé, il lui dit : Crois-tu au Fils de Dieu ? Il répondit et dit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ? Jésus lui dit : Tu l'as vu, et c'est celui qui te parle. Alors il dit : Je crois, Seigneur ; et, se prosternant, il l'adora. Et Jésus dit : Je suis venu en ce monde pour le jugement, afin que ceux qui ne voient pas voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles. Et quelques-uns des pharisiens qui étaient avec lui entendirent cela, et lui dirent : Et nous, sommes-nous aussi des aveugles ? Jésus leur dit : Si vous étiez des aveugles, vous n'auriez point de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons ; et votre péché demeure (1). »

Il est arrivé aux pharisiens ce qui est arrivé aux philosophes : en se disant sages, ils sont devenus fous ; en se disant éclairés, ils sont devenus aveugles. Ceux, au contraire, qui se reconnaissent aveugles et égarés, comme les publicains et les pécheurs, ont ouvert les yeux à la lumière et à la sagesse véritables.

« En vérité, en vérité, je vous dis : Celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte d'ailleurs, est un voleur et un larron. Mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis. Le portier ouvre à celui-là, et les brebis entendent sa voix, et il appelle ses propres brebis par leur nom et les conduit au dehors. Et quand il a fait sortir ses brebis, il va devant elles et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. Mais elles ne suivent point un étranger et fuient au contraire loin de lui, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers. Jésus leur dit cette similitude ; mais ils n'entendirent point ce qu'il leur disait (2). »

La bergerie, c'est l'Église ; les brebis, ce sont les fidèles et particulièrement les élus ; la porte, Jésus-Christ. Le portier, c'est Dieu même, qui reçoit tous ceux qui entrent par Jésus-Christ, c'est-à-dire, en son nom, par son ordre et par le mouvement de son esprit. Le vrai pasteur est celui qui entre par Jésus-Christ ; l'étranger, le voleur, c'est celui qui n'a point de vocation légitime pour conduire les brebis.

« Jésus leur dit donc de nouveau : En vérité, en vérité, je suis la porte des brebis. Tous ceux qui sont venus avant moi (venus sans être envoyés, comme les faux prophètes et les faux sages) sont des voleurs et des larrons ; mais les brebis ne les ont point écoutés. Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; et il entrera, et sortira, et trouvera des pâturages. Un voleur ne vient que pour dérober, et tuer, et détruire ; moi, je suis venu, afin qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance.

» Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire et celui qui n'est point pasteur, à qui n'appartiennent point les brebis, voit venir le loup, et délaisse les brebis, et s'enfuit ; et le loup les ravit et les disperse. Or, le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon pasteur ; et je connais les miennes et les miennes me connaissent, comme le Père me connaît et que je connais le Père. Et je donne ma vie pour mes brebis. Et j'ai d'autres brebis qui ne sont point de cette bergerie ; il faut aussi que je les amène ; et elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur.

» C'est pour cela que le Père m'aime : parce que je donne ma vie, afin que je la reprenne de nouveau. Personne ne me l'ôte, mais je la pose de moi-même ; et j'ai le pouvoir de la poser, et j'ai le pouvoir de la reprendre de nouveau. C'est le commandement que j'ai reçu de mon Père.

» Une dispute s'éleva de nouveau entre les

(1) Joan. IX, 1-41. — (2) Joan. X, 1-6.

Juifs à cause de ses paroles. Et plusieurs d'entre eux disaient : Il a un démon, il a perdu le sens; pourquoi l'écoutez-vous? Les autres disaient : Ces paroles ne sont pas d'un démoniaque; le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles (1)? »

« Plus tard, pendant l'hiver, ce fut à Jérusalem la fête de la Dédicace, » établie sous les Machabées. « Et il arriva que Jésus, en s'y rendant, passait à travers la Samarie et la Galilée. Et lorsqu'il entrait dans un village, il rencontra dix lépreux qui s'arrêtèrent loin de lui; et ils élevèrent la voix, disant : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous! Dès qu'il les eut vus, il dit : Allez, montrez-vous aux prêtres. Et il arriva, pendant qu'ils y allaient, qu'ils furent guéris. L'un d'eux, voyant qu'il était guéri retourna sur ses pas glorifiant Dieu à haute voix. Et il tomba la face contre terre aux pieds de Jésus, lui rendant grâces. Or, celui-ci était Samaritain. Alors Jésus dit : Les dix n'ont-ils pas été guéris? où sont donc les neuf? Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger. Et il lui dit : Lève-toi, va; car ta foi t'a sauvé.

» Interrogé par les pharisiens quand viendrait le royaume de Dieu, il leur répondit : Le royaume de Dieu ne vient point avec éclat. Et on ne dira point : Il est ici, il est là; car voici que le royaume de Dieu est au dedans de vous.

» Alors il dit à ses disciples : Le temps viendra que vous désirerez voir un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point. Et ils vous diront : Il est ici et il est là; n'y allez point et ne les suivez point. Car, comme l'éclair qui part d'un côté du ciel et brille jusqu'à l'autre, ainsi paraîtra le Fils de l'homme en son jour. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette génération. Et comme il est arrivé dans les jours de Noé, ainsi il arrivera dans les jours du Fils de l'homme. Ils mangeaient et ils buvaient; les hommes épousaient des femmes et les femmes des maris, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et le déluge vint et les perdit tous. Il en sera de même qu'aux jours de Lot. Ils mangeaient et ils buvaient; ils achetaient et ils vendaient; ils plantaient et bâtissaient. Mais le jour que Lot sortit de Sodome, une pluie de feu et de soufre descendit du ciel et les perdit tous. Il en sera de même le jour où le Fils de l'homme sera révélé. Dans ce jour-là, que celui qui sera sur le toit, et qui aura ses meubles dans la maison, ne descende point pour les emporter; et que celui qui sera dans les champs ne revienne point sur ses pas. Souvenez-vous de la femme de Lot. Quiconque cherchera à conserver sa vie, la perdra; et quiconque l'aura perdue, la sauvera. Je vous dis : En cette nuit-là, deux seront dans un même lit; l'un sera pris et l'autre sera laissé. Deux femmes étant ensemble à la meule, l'une sera prise et l'autre sera laissée. Ils lui répondirent : Où, Seigneur? Et il leur dit : Partout où sera le corps, là s'assembleront les aigles (2). »

Il y a deux avénements du Christ : le premier, sans cet éclat temporel de conquérant et de monarque, auquel s'attendaient les Juifs charnels, mais commençant par l'intérieur de l'homme; le second, plein de gloire, mais soudain, où se fera la séparation des élus et des réprouvés, et où les élus s'assembleront comme des aigles autour de Jésus.

« Il leur dit aussi une parabole, pour montrer qu'il faut toujours prier et ne se lasser jamais. Il y avait un juge dans une ville, qui ne craignait point Dieu, et qui ne s'inquiétait d'aucun des hommes. Et il y avait dans la même ville une veuve, et elle venait vers lui, disant : Faites-moi justice de mon adversaire. Et il ne le voulut pas pendant longtemps. Mais enfin il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et que je ne m'inquiète d'aucun homme, cependant, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice de peur qu'à la fin elle ne vienne et ne me fasse quelque affront. Or, le Seigneur dit : Voyez ce que dit ce juge d'iniquité. Et Dieu ne fera pas justice à ses élus, qui crient vers lui jour et nuit, et il souffrira qu'on les opprime? Je vous dis qu'il leur rendra justice dans peu de temps. Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve la foi sur la terre?

» Il dit aussi cette parabole pour quelques-uns qui, se flattant d'être justes, se confiaient en eux-mêmes, et méprisaient les autres. Deux hommes montèrent au temple pour prier : l'un était pharisien, et l'autre publicain. Le pharisien, étant debout, priait ainsi en lui-même : O Dieu! je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède. Et le publicain, se tenant au loin, ne voulait pas même lever les yeux vers le ciel; mais il se frappait la poitrine, disant : O Dieu! soyez-moi propice, à moi pécheur! Moi, je vous dis : Celui-ci revint en sa maison justifié et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé (3).

» Étant donc arrivé à Jérusalem pendant la fête de la Dédicace, Jésus se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon. Les Juifs donc l'environnèrent et lui dirent : Jusqu'à quand tiendrez-vous notre âme en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le nous ouvertement. Jésus leur répondit : Je vous l'ai dit, et vous ne croyez point; les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. Mais vous ne croyez point, parce que vous n'êtes point de mes brebis. Mes brebis entendent ma voix; et je les connais, et elles me suivent. Et moi, je leur donne la

(1) Joan., x, 7-21. — (2) Luc, xvii, 11-37, Joan., x, 22. — (3) Luc, xviii, 1-14.

vie éternelle; et elles ne périront point à jamais, et nul ne les ravira de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tout; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père. Moi et mon Père, nous sommes une même chose.

» Les Juifs prirent donc de nouveau des pierres pour le lapider. Jésus leur répondit : Je vous ai montré beaucoup d'œuvres excellentes au nom de mon Père; pour laquelle me lapidez-vous? Les Juifs lui répondirent, disant : Nous ne te lapidons pas pour une bonne œuvre, mais pour ton blasphème, et parce qu'étant un homme, tu te fais Dieu. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit en votre loi. J'ai dit : Vous êtes des dieux? Si elle a appelé dieux ceux auxquels la parole est adressée, et l'Écriture ne peut être vaine, pourquoi dites-vous que je blasphème, moi que le Père a sanctifié et envoyé au monde, parce que j'ai dit : Je suis Fils de Dieu? Si je ne fais les œuvres de mon Père, ne me croyez point. Mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez aux œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi, et moi dans le Père. Ils cherchaient donc de nouveau à le saisir, mais il échappa de leurs mains. Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, dans le lieu où Jean baptisait d'abord, et il demeura là. Et beaucoup vinrent à lui, et disaient : Jean n'a fait aucun miracle; mais toutes les choses que Jean a dites de celui-ci étaient véritables. Et beaucoup y crurent en lui (1). »

Qui ne s'étonnerait de la mauvaise foi des Juifs? Ils demandent à Jésus qu'il leur dise nettement s'il est le Christ. Il leur répond plus nettement qu'ils ne s'y attendaient : Moi et le Père, nous sommes une même chose. Et au lieu d'être satisfaits, ils veulent le lapider. Jésus ne nie pas ce qu'ils lui reprochaient, de dire qu'il fût Dieu ; il leur montre seulement que, d'après leur loi même, ils n'avaient pas droit de le lapider pour ce qu'il avait dit. Il en appelle au témoignage de ses œuvres, pour les amener à reconnaître que le Père était en lui et lui dans le Père ; autrement, que lui et le Père sont la même chose. Moi et le Père nous *sommes*, voilà la distinction des personnes : *une même chose*, voilà l'unité de substance.

« Et on lui présenta de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât sur eux. Mais ses disciples rebutaient avec des paroles rudes ceux qui les présentaient. Jésus, les voyant faire, le trouva mauvais; et appelant ces enfants, il dit : Laissez venir à moi les petits enfan s, et ne les empêchez point; car c'est à de pareils qu'appartient le royaume de Dieu. Je vous le dis, en vérité : Quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera point. Puis, les embrassant et leur imposant les mains, il les bénit.

» Lorsqu'il fut parti de là et qu'il se fut remis en chemin, il accourut un jeune homme distingué, qui, fléchissant le genou devant lui, l'interrogea, disant : Bon maître, que bien faut-il que je fasse pour obtenir la vie éternelle? Jésus lui dit : Pourquoi m'appelez-vous bon? nul n'est bon que Dieu seul. Au reste, si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements. — Lesquels? demanda le jeune homme. — Vous les connaissez, dit Jésus : Vous ne tuerez point ; vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne déroberez point; vous ne direz point de faux témoignage ; vous ne frauderez personne ; honorez votre père et votre mère ; enfin, vous aimerez votre prochain comme vous-même. Le jeune homme lui dit : J'ai gardé tous ces commandements dès ma jeunesse; que me manque-t-il encore? Ce qu'entendant Jésus, il le regarda et l'aima, et lui dit : Il vous manque encore une chose. Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel. Après cela, venez et suivez-moi. Ce jeune homme ayant entendu ces paroles en fut affligé, et s'en alla tout triste ; car il avait de grandes possessions. Jésus, le voyant attristé, regarda autour de soi, et dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu! En vérité, je vous le dis, difficilement un riche entrera dans le royaume des cieux. Les disciples furent étonnés de ses paroles. Mais Jésus leur répéta de nouveau : Mes enfants, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance en leurs richesses, entrent dans le royaume de Dieu! Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. Ses disciples, encore plus étonnés, se disaient l'un à l'autre : Qui pourra donc être sauvé? Jésus les regarda et dit : Auprès des hommes, cela est impossible, mais non pas auprès de Dieu ; car auprès de Dieu toutes choses sont possibles.

» Alors Pierre, répondant, lui dit : Voici que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi; que nous en sera-t-il? Jésus leur répondit : Je vous dis, en vérité, qu'au temps de la régénération, lorsque le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez vous-mêmes assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté, pour mon nom et pour l'Évangile, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses héritages, recevra le centuple dès à présent, en maisons, en frères, en sœurs, en mères, en enfants, en héritages, jusque dans les persécutions, et, au siècle à venir la vie éternelle. Et beaucoup qui avaient été les premiers seront les derniers, et ceux qui avaient été les derniers seront les premiers (2). »

Dieu seul est bon par lui-même ; le reste ne

(1) Joan., x, 23-42. — (2) Matth., xix, 13-30. Marc. x, 13-31. Luc., xviii, 15-30.

n'est qu'autant qu'il participe de la bonté divine. Le jeune homme ne voyait encore en Jésus-Christ qu'un prophète ; s'il avait suivi le conseil de la perfection, il aurait bientôt reconnu et adoré en lui son Dieu, et reçu dès lors le centuple en joie.

« Le royaume des cieux, continua Jésus, est semblable à un homme, père de famille, qui sortit dès la pointe du jour, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Etant convenu avec eux de leur donner un denier (dix sous romains) pour leur journée, il les envoya dans sa vigne. Il sortit de même vers la troisième heure; et, en ayant trouvé d'autres qui se tenaient dans la place sans rien faire, il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera juste ; et ils s'en allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième heure, et il fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure ; et, en ayant trouvé d'autres qui se tenaient là, il leur dit : Pourquoi demeurez-vous là tout le long du jour sans rien faire ? C'est, lui dirent-ils, que personne ne nous a loués. Il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne, et vous recevrez ce qui sera juste. Or, le soir étant venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelez les ouvriers, et payez-les en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'imaginèrent qu'ils allaient recevoir davantage; mais ils reçurent, eux aussi, chacun un denier. Et en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille, en disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous les avez rendus égaux à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort ; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient et vous en allez ; pour moi, je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il donc pas permis de faire ce que je veux ? et votre œil est-il mauvais, parce que je suis bon? Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus (1).»

Le père de famille, c'est Dieu ; la vigne, c'est l'Église ; les ouvriers, ce sont les hommes appelés à l'Église par la foi ; les douze heures de la journée, ce sont les différents âges du genre humain, où les divers peuples, Juifs et gentils, sont appelés à l'Église, et encore les divers âges de la vie humaine, où chaque individu est appelé à se convertir ; la place publique, c'est le monde entier; le denier, c'est la vie éternelle ; le soir, la fin du monde ; l'intendant, le juge des vivants et des morts.

« Or, il y avait un homme malade, appelé Lazare, de Béthanie, du bourg de Marie et de Marthe, sa sœur. Et Marie était celle qui répandit des parfums sur le Seigneur, et qui lui essuya les pieds avec ses cheveux ; et son frère Lazare était malade. Ses sœurs envoyèrent vers lui, disant : Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade. Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié. Or, Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie, et Lazare. Ayant donc appris qu'il était malade, il demeura deux jours au lieu où il était. Et après cela il dit à ses disciples : Allons de nouveau en Judée. Les disciples lui dirent : Maître, il n'y a qu'un moment les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous y allez de nouveau ? Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures dans le jour? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. Mais si quelqu'un marche dans la nuit, il heurte, parce que la lumière n'est pas avec lui. Il dit ces choses, et après il leur dit : Lazare, notre ami, dort; mais je vais le réveiller. Ses disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri. Or, Jésus avait parlé de sa mort ; mais ils crurent qu'il parlait de dormir de sommeil. Jésus donc leur dit alors ouvertement : Lazare est mort. Et je me réjouis à cause de vous de n'y avoir pas été, afin que vous croyiez. Mais allons vers lui. Sur quoi Thomas, appelé Didyme, dit à ses condisciples : Allons-y aussi, nous, afin de mourir avec lui. Jésus donc étant venu, trouva qu'il était déjà depuis quatre jours dans le sépulcre. Or, Béthanie était éloignée de Jérusalem d'environ quinze stades (c'est-à-dire environ une demi-lieue). Et beaucoup de Juifs étaient venus vers Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère. Quand donc Marthe apprit que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie se tenait assise en sa maison. Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ; mais je sais maintenant que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera. Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection au dernier jour. Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra. Et quiconque vit et croit en moi, ne mourra point à jamais. Crois-tu cela ? Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde. Et ayant dit cela elle s'en alla, et appela sa sœur Marie en secret disant : Le maître est ici et il vous appelle. Aussitôt que celle-ci eut entendu, elle se leva en hâte et vint vers lui. Or, Jésus n'était point encore venu dans le bourg, mais il était au lieu où Marthe l'avait rencontré. Les Juifs donc qui étaient avec elle en la maison et la consolaient, lorsqu'ils virent que Marie s'était levée et qu'elle était sortie, la suivirent disant : Elle s'en va au sépulcre pour pleurer. Quand donc Marie fut venue au lieu où était Jésus, l'ayant vu, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Sei-

(1) Matth., xx, 1-16.

gneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ! Quand donc Jésus la vit pleurant, et les Juifs qui étaient venus avec elle aussi pleurant, il frémit en son esprit et s'émut lui-même. Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui dirent : Seigneur, venez et voyez. Et Jésus pleura. Les Juifs dirent alors : Voyez comme il l'aimait ! Mais quelques-uns d'entre eux disaient : Celui qui a ouvert les yeux à l'aveugle-né, ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût point? Jésus donc, frémissant de nouveau en soi-même, vint au sépulcre. Or, c'était une grotte; et une pierre était placée dessus. Jésus dit : Otez la pierre. Mais Marthe, la sœur de celui qui était mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là. Jésus lui dit : Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez vous verrez la gloire de Dieu ? Ils ôtèrent donc la pierre. Or, Jésus, levant ses yeux en haut, dit : Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais bien que vous m'exaucez toujours ; mais je l'ai dit à cause de la multitude qui m'environne, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. Et ayant dit ces choses, il cria à haute voix : Lazare, viens dehors ! et soudain le mort sortit, ayant les mains et les pieds liés de bandes, et sa face était enveloppée d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller. Beaucoup donc d'entre les Juifs qui étaient venus vers Marie et Marthe, et avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. Mais quelques-uns s'en allèrent vers les pharisiens, et leur dirent ce qu'avait fait Jésus.

» Les princes des prêtres et les pharisiens s'assemblèrent donc, et ils disaient : Que faisons-nous ? car cet homme-là fait beaucoup de miracles. Si nous le laissons ainsi, tous croiront en lui, et les Romains viendront, et ils détruiront notre ville et notre nation. Mais l'un d'eux, nommé Caïphe, qui était le grand prêtre de cette année, leur dit : Vous n'y entendez rien et ne considérez point qu'il nous est bon qu'un homme meure pour le peuple, et non pas que toute la nation périsse. Or, il ne dit point cela de lui-même ; mais, étant grand prêtre de cette année, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation ; et non pour la nation seulement, mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu, qui étaient dispersés. Depuis ce jour-là, ils cherchèrent donc ensemble à le mettre à mort(1). »

Cet homme fait beaucoup de miracles, disent les pontifes et les pharisiens. Ils ne nient point le fait, il est trop constant. *Que ferons-nous* ? La réponse paraît aisée, croyez en lui ; mais leur avarice, leur faux zèle, leur hypocrisie, leur ambition, leur domination tyrannique sur les consciences, que Jésus découvrait, encore qu'ils la cachassent sous le masque du zèle de la religion, les aveuglait. En cet état ils *ne peuvent croire*, comme nous verrons bientôt ; et ils aiment mieux résister à Dieu que de renoncer à leur erreur.

Les Romains viendront et ils détruiront notre ville, notre temple et toute notre nation. On voit ici tous les caractères de la fausse politique, et une imitation de la bonne, mais à contre-sens.

La véritable politique est prévoyante, et par là se montre sage.

Ceux-ci font aussi les sages et les prévoyants. Les Romains viendront. Ils viendront, il est vrai, non pas, comme vous pensez, parce qu'on aura reconnu le Sauveur ; mais, au contraire, parce qu'on aura manqué de le reconnaître. La nation périra ; vous l'avez bien prévu : elle périra en effet, mais ce sera par les moyens dont vous prétendiez vous servir pour la sauver, tant est aveugle votre politique et votre prévoyance.

La politique est habile et capable : Ceux-ci font les capables. Voyez avec quel air de capacité Caïphe disait : « Vous n'y entendez rien ; » il n'y entendait rien lui-même. Il faut qu'un homme meure pour le peuple ; il disait vrai, mais c'était d'une autre façon qu'il ne l'entendait.

La politique sacrifie le bien particulier au bien public ; et cela est juste jusqu'à un certain point. Il faut qu'un homme meure pour le peuple : il entendait qu'on pouvait condamner un innocent au dernier supplice sous prétexte du bien public ; ce qui n'est jamais permis. Car, au contraire, le sang innocent crie vengeance contre ceux qui le répandent.

La grande habileté des politiques, c'est de donner de beaux prétextes à leurs mauvais desseins. Il n'y a point de prétexte plus spécieux que le bien public, que les pontifes et leurs adhérents font semblant de se proposer. Mais Dieu les confondit ; et leur politique ruina le temple, la ville, la nation qu'ils faisaient semblant de vouloir sauver. Et Jésus-Christ leur dit à eux-mêmes : « Vos maisons seront abandonnées, vous et vos enfants porterez votre iniquité, et tout périra par les Romains que vous faites semblant de vouloir ménager (2). »

« Jésus ne paraissait donc plus en public parmi les Juifs, mais il s'en alla dans la contrée qui est près du désert, dans une ville appelée Ephrem, et il y demeurait avec ses disciples. Or, la Pâque des Juifs était proche, et beaucoup de cette contrée étaient montés à Jérusalem, avant Pâque, pour se purifier. Ils cherchaient donc Jésus, et se disaient entre eux dans le temple : Que vous semble-t-il qu'il ne soit point venu à la fête ? Or, les pontifes et les pharisiens avaient donné ordre que si quelqu'un savait où il était, il le déclarât, afin de le saisir (3). »

Depuis que le vieil Hérode s'était arrogé de nommer le grand prêtre et de le déposer, les choses en étaient venues au point que le pon-

(1) Joan., XI, 1-53. — (2) Bossuet, *Méd. sur l'Év.* — (3) Joan., XI, 45-56.

tificat ne se donnait plus que pour un an. De là ce nombre de grands prêtres ou de pontifes dans l'Evangile. Comme ils étaient tous pris de la race d'Aaron, ils étaient légitimes sous ce rapport et jouissaient du don de prophétie qui était comme annexé à leur charge. Mais cette instabilité continuelle, inconnue auparavant, laissait bien entendre que leur sacerdoce touchait à sa fin.

« Lorsque Jésus avec ses disciples se fut mis en chemin pour monter à Jérusalem, il marchait devant eux ; et eux étaient saisis d'étonnement et le suivaient avec crainte. Alors prenant encore en particulier les douze, il commença à leur dire ce qui devait lui arriver. Voici que nous montons à Jérusalem ; et toutes les choses qui ont été écrites par les prophètes touchant le Fils de l'homme seront accomplies. Il sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux sénateurs. Et ils le condamneront à mort et le livreront aux nations (aux gentils). Et ils lui insulteront, et ils lui cracheront au visage, et ils le fouetteront, et ils le feront mourir ; et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à tout cela ; et cette parole leur était cachée, et ils n'entendaient pas ce qu'il disait.

» Alors la mère des enfants de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils, Jacques et Jean, qui se prosternèrent devant lui et lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous fissiez pour nous ce que nous vous demanderons. Il leur répondit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ? Ordonnez, dit la mère, que mes deux fils que voici, soient assis dans votre royaume l'un à votre droite et l'autre à votre gauche. Mais Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez : pouvez-vous boire le calice que je vais boire, et être baptisés du baptême dont je vais être baptisé ? Nous le pouvons, dirent-ils. Jésus leur dit : Il est vrai que vous boirez le calice que je vais boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je serai baptisé ; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner ; ce sera pour ceux à qui il a été préparé par mon Père (1). »

Les apôtres ambitieux s'offrirent à tout ; mais Jésus qui voyait bien qu'ils ne s'offraient à souffrir que par ambition, ne voulut pas les satisfaire. Il accepta leur parole pour la croix ; mais pour la gloire, il les renvoya aux décrets éternels de son Père et à ses secrets conseils. En quoi il faut toujours se souvenir de cette parole que le Sauveur adresse à son Père même : Tout ce qui est à vous est à moi ; et tout ce qui est à moi est à vous.

« Or, les dix, ayant entendu ceci, commencèrent à être indignés contre les deux frères, Jacques et Jean. Mais Jésus les appelant, leur dit : Vous savez que ceux qu'on regarde comme les maîtres des nations, leur commandent avec empire, et que leurs grands les traitent avec un pouvoir absolu. Il n'en sera pas de même parmi vous ; mais quiconque voudra devenir le plus grand, sera votre ministre ; et quiconque voudra être le premier d'entre vous, sera le serviteur de tous. Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre (2).

» Or, il arriva, lorsqu'il approchait de Jéricho, qu'un aveugle était assis le long du chemin et demandait l'aumône. Et entendant passer une foule de monde, il demanda ce que c'était. Or, on lui dit que Jésus de Nazareth passait. Et il cria, disant : Jésus, Fils de David, avez pitié de moi ! Ceux qui allaient devant le reprenaient et lui disaient de se taire ; mais il criait encore plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi ! Or, Jésus s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât. Et quand l'aveugle fut approché, il lui demanda : Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, que je voie ! Et Jésus lui dit : Voyez ; votre foi vous a sauvé. Et aussitôt il vit, et il le suivait glorifiant Dieu ; et tout le peuple qui le vit loua Dieu (3).

» Etant entré dans Jéricho, Jésus traversait la ville. Et voilà un homme riche, nommé Zachée, chef des publicains, qui cherchait à voir Jésus, pour le connaître ; et il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était petit de taille. Il courut en avant, et monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. Et lorsque Jésus arriva en cet endroit, il leva les yeux ; et, l'ayant vu, il lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je demeure aujourd'hui dans votre maison. Et il descendit à la hâte, et le reçut avec joie. Et tous, en voyant cela, murmuraient en disant qu'il était allé loger chez un pécheur. Or Zachée, se tenant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, voilà, je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui rendrai quatre fois autant. Jésus lui dit : Le salut est arrivé aujourd'hui à cette maison, parce que celui-ci est enfant d'Abraham. Car le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui était perdu.

» Comme ils l'écoutaient parler ainsi, il ajouta une parabole, parce qu'il était près de Jérusalem, et qu'ils étaient persuadés que le royaume de Dieu serait bientôt manifesté. Il leur dit donc : Un homme d'une grande naissance s'en alla dans une région lointaine pour recevoir un royaume, et revenir. Et appelant dix de ses serviteurs, auxquels il donna dix marcs, il leur dit : Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne. Or, ceux de son pays le haïssaient, et ils envoyèrent après lui, disant : Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous. Et il arriva qu'il revint après avoir reçu son royaume, et il ordonna qu'on appelât ses

(1) Matth., xx, 17-23. Marc, x, 32-40. Luc, xviii, 31-34. — (2) Matth., xx, 24-28. Marc, x, 41-45. — (3) Luc, xviii, 35-43.

serviteurs auxquels il avait donné de l'argent, afin de savoir combien chacun l'avait fait valoir. Le premier qui se présenta dit : Votre marc en a produit dix autres. Le maître lui dit : Courage, bon serviteur : puisque vous avez été fidèle en peu de chose, vous aurez le commandement de dix villes. Le second vint, disant : Seigneur, votre marc en a produit cinq autres. Et il lui dit : Et vous, commandez à cinq villes. L'autre vint en disant : Seigneur, voici votre marc que j'ai gardé dans un mouchoir. Car je vous ai craint, sachant que vous êtes un homme sévère, qui demandez ce que vous n'avez pas donné, et moissonnez ce que vous n'avez pas semé. Le maître lui dit : Je te juge par tes propres paroles, méchant serviteur : tu savais que je suis un homme sévère, qui demande ce que je n'ai pas donné, et qui moissonne ce que je n'ai pas semé : pourquoi donc n'as-tu pas donné mon argent à la banque, afin que, revenant, je puisse l'exiger avec les intérêts ? Et il dit à ceux qui étaient présents : Otez-lui le marc qu'il a, et donnez-le à celui qui a dix marcs. Et ils dirent : Seigneur, il en a déjà dix. Or, je vous dis qu'on donnera à celui qui a, et qu'il sera dans l'abondance ; mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. Mais pour mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, amenez-les, et faites-les mourir devant moi. Ces choses dites, il marchait devant eux à Jérusalem (1). »

Cet homme de grande naissance, est Jésus-Christ, Fils de Dieu, Fils de David ; le royaume dont il va prendre possession est le ciel ; les dix marcs ou mines, dont chacune valait à peu près cent livres, qu'il distribue à ses dix serviteurs, sont les divers grâces et dons qu'il distribue à ses ministres pour lui gagner des âmes; ses compatriotes qui ne veulent pas qu'il règne sur eux, et qui ensuite sont mis à mort, ce sont les Juifs qui l'ont rejeté et qui ont été rejetés à leur tour.

« Comme Jésus sortait de Jéricho, une grande multitude de peuple le suivit. Deux aveugles, dont l'un s'appelait Bartimée ou fils de Timée, qui étaient assis près du chemin, entendant dire que Jésus passait, se mirent à crier : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous ! Le peuple les reprenait pour les faire taire ; mais ils criaient encore plus fort : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous ! Et Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on les fît venir. Ils appelèrent donc les aveugles, et leur dirent : Ayez bonne espérance ; levez-vous : il vous appelle. Aussitot, jetant leurs manteaux, ils se levèrent, et vinrent à lui. Il leur demanda : Que voulez-vous que je vous fasse ? Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux soient ouverts. Et Jésus en ayant pitié, leur toucha les yeux. Et ils virent aussitôt, et ils le suivirent (2). »

« Jésus donc, six jours avant la Pâque, vint à Béthanie, où était mort Lazare, qu'il avait ressuscité. On lui donna là à souper dans la maison de Simon le Lépreux (ainsi nommé, parce qu'il l'avait été) : Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui. Or, Marie prit une livre de vrai nard, parfum précieux, et le répandit sur les pieds de Jésus, et elle les essuya avec ses cheveux ; puis ayant cassé le vase, elle répandit ce qui restait de cette liqueur sur sa tête, pendant qu'il était à table, et la maison fut remplie de l'odeur du parfum. Alors un de ses disciples, Judas Iscariote, celui qui devait le livrer, dit : Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, et ne les a-t-on pas donnés aux pauvres ? Or, il dit cela, non qu'il s'inquiétât des pauvres, mais parce que c'était un voleur, et qu'ayant la bourse, il portait l'argent qu'on y mettait. Quelques-uns des disciples s'indignèrent à son exemple, et dirent comme lui : Pourquoi perdre ce parfum ? Car on pouvait le vendre plus de trois cents deniers, et les donner aux pauvres; et ils frémissaient contre elle. Ce que connaissant Jésus, il leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? C'est une bonne œuvre qu'elle vient de faire à mon égard. Car vous avez toujours des pauvres avec vous, et vous pouvez leur faire du bien quand vous voudrez ; mais, pour moi, vous ne m'avez pas toujours. Elle a fait ce qu'elle pouvait ; car, en répandant ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir : elle a embaumé mon corps par avance. Je vous le dis, en vérité, dans tout l'univers, en quelque lieu que cet Evangile soit prêché, ce qu'elle a fait se racontera aussi en mémoire d'elle (3).

» Les Juifs ayant su qu'il était là, y vinrent en grand nombre, non-seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazare, qu'il avait ressuscité d'entre les morts. Cependant les princes des prêtres songèrent à faire mourir Lazare même : parce qu'un grand nombre de Juifs les quittaient à cause de lui, et croyaient en Jésus (4).

» Le lendemain, comme Jésus approchait de Jérusalem, et qu'il était déjà à Bethphagé, au pied du mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, leur disant : Allez au village qui est devant vous ; en y entrant, vous trouverez une ânesse attachée, et son poulain avec elle, qui est attaché aussi, sur lequel aucun homme n'est jamais monté. Détachez-le, et amenez-le-moi. Que si quelqu'un vous dit : Pourquoi le détachez-vous ? vous lui répondrez : C'est que le Seigneur en a besoin : et aussitôt il vous les laissera. Or, tout cela se fit afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse et sur le poulain de celle qui est sous le joug. Les disciples s'en allèrent donc, et firent ce que Jésus leur avait commandé. Ils

(1) Luc, XIX, [illegible]. — (2) Matth., XX, [illegible], Marc, [illegible]. — (3) Matth., XXVI, 6-13, Marc, XIV, 3-9, Joan., XII, 1-8. — (4) Joan., XII, 9-11.

trouvèrent, comme il leur avait dit, le poulain attaché dehors, devant une porte entre deux chemins, et ils le détachèrent. Et comme ils le détachaient, les maîtres leur dirent : Pourquoi détachez-vous ce poulain? Ils répondirent ainsi que Jésus le leur avait ordonné : C'est que le Seigneur en a besoin ; et ils le leur laissèrent. Ils amenèrent donc à Jésus l'ânesse et le poulain, et les couvrirent de leurs vêtements, et il monta dessus, selon qu'il est écrit : Ne craignez point, fille de Sion ; voici votre roi qui vient, monté sur le poulain d'une ânesse. Ses disciples n'entendaient point cela d'abord; mais quand Jésus fut entré dans sa gloire, ils se souvinrent alors que ces choses avaient été écrites de lui, et qu'eux-mêmes les avaient accomplies. Cependant, une grande multitude qui était venue pour la fête, ayant appris que Jésus venait à Jérusalem, prit des branches de palmier, et alla au-devant de lui, criant : Hosanna ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le roi d'Israël ! Pendant qu'il marchait, un grand nombre étendaient leurs vêtements sur son passage ; d'autres coupaient des branches aux arbres, et en jonchaient le chemin. Et comme il approchait déjà de la descente du mont des Oliviers, toutes les troupes de ses disciples, ravis de joie, se mirent à louer Dieu à haute voix, pour tous les miracles qu'ils avaient vus, disant : Béni soit le Roi qui vient au nom du Seigneur ! paix dans le ciel, et gloire au plus haut des cieux ! Pareillement, les troupes de peuple qui allaient devant, et celles qui suivaient, criaient : Hosanna au Fils de David ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! béni soit le règne qui vient, le règne de David, notre père ! Hosanna au plus haut des cieux ! Et la multitude qui était avec lui quand il appela Lazare du tombeau et le ressuscita d'entre les morts, en rendait témoignage. C'est pour cela que le peuple alla en foule au-devant de lui, parce qu'ils avaient appris qu'il avait fait ce miracle. Les pharisiens se dirent donc les uns aux autres : Voyez-vous que nous n'obtiendrons rien. Voilà tout le monde qui court après lui. Alors quelques-uns d'entre eux dirent à Jésus : Maître, faites taire vos disciples. Il leur répondit : Je vous déclare que, si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront.

» Et quand il approcha, regardant la ville, il pleura sur elle, disant : Ah ! si tu connaissais, du moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix ! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Car des jours viendront sur toi, et tes ennemis t'environneront de tranchées; et ils t'enfermeront, et ils te serreront de toutes parts ; et ils te renverseront sur la terre, toi, et tes fils qui sont en toi, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée (1).

» Et lorsqu'il fut entré à Jérusalem, toute la ville fut émue, disant : Qui est celui-ci? Mais les peuples disaient : C'est Jésus le prophète, qui est de Nazareth en Galilée !

» Et Jésus entra dans le temple de Dieu. Et des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui dans le temple, et il les guérit. Mais les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles qu'il venait de faire, et les enfants qui criaient dans le temple : Hosanna au Fils de David ! en conçurent de l'indignation, et ils lui dirent : Entendez-vous bien ce que ceux-ci disent ? Jésus leur répondit : Oui ; mais n'avez-vous jamais lu cette parole : C'est de la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle, que vous avez tiré la louange la plus parfaite (2) ?

» Or, quelques Hellènes ou gentils, de ceux qui étaient venus pour adorer au jour de la fête, s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et le conjurèrent, disant: Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe alla le dire à André, et André et Philippe le dirent à Jésus. Jésus leur répondit, disant : L'heure est venue que le Fils de l'homme sera glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de froment ne meurt pas après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul : mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie, la perdra ; et celui qui hait sa vie en ce monde, la garde pour la vie éternelle. Si quelqu'un est de mes serviteurs, qu'il me suive ; et où je serai, mon serviteur sera aussi. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. Maintenant mon âme est troublée. Et que dirai-je ? O Père ! sauvez-moi de cette heure-là ! Mais c'est pour cela même que je suis venu en cette heure. Père, glorifiez votre nom ! Et une voix vint du ciel : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. Le peuple qui était là, et qui avait entendu, disait que c'était un coup de tonnerre. D'autres disaient: Un ange lui a parlé. Jésus répondit, et dit : Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais pour vous. Maintenant est le jugement du monde ; maintenant le prince de ce monde va être chassé dehors. Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi. Ce qu'il disait pour marquer de quelle mort il devait mourir (3). »

A l'approche des gentils qui voulaient le voir, Jésus arrête aussitôt sa pensée sur la vocation des gentils, qui devait être le fruit de sa mort. Ces grandes prophéties où les nations lui sont données comme son héritage et sa possession, lui sont présentes : dans le petit, il voit le grand. Ce que les mages avaient commencé dès sa naissance, qui était la conversion des gentils en leurs personnes, ceux-ci le continuent et le figurent encore vers le temps de sa mort ; et le Sauveur, voyant concourir dans les gentils le désir de le voir avec celui de le perdre dans les Juifs, voit en même temps,

(1) Matth., XXI, 1-9. Marc, XI, 1-10. Luc, XIX, 29-44. Joan., XII, 12-19. — (2) Matth., XXI, 10-16. — (3) Joan., XII, 20-33.

dans cet essai, commencer le grand mystère de la vocation des uns, par l'aveuglement et la réprobation des autres. C'est ce qui lui fait dire : L'heure est venue, que le Fils de l'homme va être glorifié. Les gentils vont venir, et son royaume va s'étendre par toute la terre.

Il voit plus loin ; et il voit, selon les anciennes prophéties, que c'était par sa mort qu'il devait acquérir ce nouveau peuple et cette nombreuse postérité qui lui était promise. C'est après avoir dit : Ils ont percé mes pieds et mes mains, que David avait ajouté : « Toutes les contrées se ressouviendront, et se convertiront au Seigneur. » C'est après qu'il aurait livré son âme à la mort, qu'Isaïe lui promettait qu'il verrait une longue suite d'enfants. Plein de cette vérité, après avoir dit : « L'heure est venue, que le Fils de l'homme va être glorifié, » il ajoute : « Si le grain de froment ne tombe et ne meurt, il demeure seul : mais s'il meurt, il se multiplie. » C'est ainsi que dans les paroles de Jésus nous voyons le vrai commentaire et la vraie explication des prophéties.

Maintenant mon âme est troublée. Voici le commencement de son agonie ; et cette agonie qu'il devait souffrir dans le jardin des Olives, de ce combat intérieur où il devait combattre contre son supplice, contre son Père en quelque façon, contre lui-même. *Et que dirai-je ? Mon Père, sauvez-moi de cette heure !* Mais non, *c'est pour cela même que je suis venu en cette heure. Mon Père, glorifiez votre nom.* C'est par ce dévouement à son Père, qu'il chassera dehors le prince de ce monde, et que, du haut de la croix, il attirera toutes choses à lui.

« La multitude lui répondit : Nous avons appris de la loi que le Christ demeure éternellement ; et comment dites-vous qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé de la terre ? Qui est ce Fils de l'homme ? Jésus leur dit : La lumière est encore un peu de temps avec vous. Marchez pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent point. Celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfants de la lumière.

» Jésus parla ainsi, et se cacha d'eux. Mais quoiqu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne croyaient point en lui ; afin que cette parole du prophète Isaïe fût accomplie : Seigneur, qui a cru à notre parole ? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? C'est pourquoi ils ne pouvaient croire, parce qu'Isaïe a dit encore : Il a aveuglé leurs yeux, et il a endurci leurs cœurs, de peur qu'ils ne voient des yeux et ne comprennent du cœur, et qu'ils ne viennent à se convertir, et que je ne les guérisse. Isaïe a dit ces choses, quand il a vu sa gloire et qu'il a parlé de lui (1). »

Dieu endurcit l'homme, comme le soleil glace et endurcit la terre, quand elle se détourne de lui. L'homme qui ne croit pas être malade, ne peut croire au médecin qui vient le guérir : c'était la disposition des Juifs.

« Cependant un grand nombre, même des principaux, crurent en lui ; mais à cause des pharisiens, ils ne le reconnaissaient pas publiquement, de peur d'être chassés de la synagogue. Car ils aimaient la gloire des hommes, plus que la gloire de Dieu.

» Or, Jésus s'écria et dit : Qui croit en moi, ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé. Et qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. Moi, la lumière, je suis venu dans le monde, afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. Et si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde pas, ce n'est pas moi qui le juge : car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me rejette et ne reçoit point mes paroles, a quelqu'un pour le juger ; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour. Car je n'ai point parlé de moi-même ; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire, et comment je dois parler. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. Les choses donc que je dis, je les dis comme le Père me les a dites (2). »

« Et après qu'il eut tout considéré dans le temple, comme il était tard, Jésus s'en alla à Béthanie avec les douze, et y passa la nuit. Le matin, comme il revenait à la ville, il eut faim. Et, voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il y trouverait quelque chose ; et, s'en étant rapproché, il n'y trouva que des feuilles ; car ce n'était pas le temps des figues. Alors il dit au figuier : Qu'à jamais personne ne mange de toi aucun fruit ! Et ses disciples entendirent cela ; et le figuier sécha aussitôt (3). »

Le temps des figues mûres dans la terre promise, aussi bien que chez nous, est proprement la fin de l'été. Cependant il y a une espèce de figues qui mûrissent trois fois l'an. De celles-là on en pouvait déjà trouver de mûres vers Pâques. Les saints Pères ont vu dans ce figuier l'image du peuple juif. Cette explication est d'autant plus naturelle, que déjà cette année-là le Sauveur avait comparé ce peuple à un figuier, où le maître avait vainement cherché du fruit pendant trois ans, qu'il avait par conséquent ordonné d'abattre ; mais que, sur l'intercession du jardinier, il laissa encore cette année pour voir s'il porterait du fruit ! Pareille à cet arbre, la synagogue s'enorgueillissait de feuilles, mais elle ne portait aucun fruit. Les cérémonies saintes et significatives s'observaient toujours dans le magnifique temple ; mais on s'en tenait aux cérémonies extérieures. Le Dominateur que les pères avaient cherché, l'Ange de l'alliance qu'ils avaient désiré, était venu à son temple, et cette génération le méconnut. Elle était mûre pour le jugement.

» Et Jésus entra dans le temple de Dieu, et

(1) Joan., xii, 34-41. — (2) Joan., xii, 42-50. — (3) Matth., xxi, 17-19. Marc, xi, 11-14.

chassa les vendeurs et les acheteurs qui étaient dans le temple, et renversa les tables des changeurs et les siéges de ceux qui vendaient des colombes, et il ne permettait pas que personne transportât aucun meuble par le temple. Et il enseignait et leur dit : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée une maison de prières parmi toutes les nations? Mais vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le temple. Or, les princes des prêtres, les docteurs de la loi et les chefs du peuple cherchaient à le perdre. Mais ils ne savaient que lui faire; car tout le peuple qui l'écoutait était ravi de sa doctrine et comme suspendu à ses lèvres. Et quand le soir fut venu, il sortit de la ville (1).

» Et le lendemain matin, ils virent en passant le figuier qui était devenu sec jusque dans ses racines. Et Pierre, y réfléchissant, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec. Et Jésus, répondant, leur dit : Ayez la foi de Dieu. Je vous dis, en vérité, que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là et te jette dans la mer, et cela sans hésiter dans son cœur, mais croyant que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver. C'est pourquoi je vous dis : Quoi que ce soit que vous demandiez dans vos prières, croyez que vous l'obtiendrez ; et il vous sera accordé. Mais lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Père qui est au ciel vous pardonne aussi vos offenses. Que si vous ne pardonnez point, votre Père qui est dans le ciel ne vous pardonnera pas non plus vos péchés (2). »

Le miracle du figuier desséché est encore devant nos yeux. C'est le peuple juif, peuple sans roi, sans prêtre, sans autel, sans sacrifice, sans forme de peuple : figuier mort, mais monument vivant des jugements de Dieu. A côté s'élève l'arbre de vie, l'Église catholique, protégeant les nations de son ombre et les nourrissant de ses fruits : monument des miséricordes de Dieu et de l'alliance éternelle qu'il a jurée aux patriarches.

« Or, il arriva, un des jours où il enseignait le peuple dans le temple, et où il prêchait l'Évangile, que les princes des prêtres et les scribes y vinrent avec les sénateurs, et lui parlèrent ainsi : Dites-nous par quelle autorité vous faites ces choses, ou qui vous a donné ce pouvoir. Jésus leur répondit : J'ai aussi une question à vous faire ; et si vous m'y répondez, je vous dirai par quelle autorité je fais ceci. Le baptême de Jean, d'où était il? du ciel ou des hommes? Répondez-moi. Mais eux raisonnaient, disant en eux-mêmes : Si nous répondons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc ne l'avez-vous pas cru ? Et si nous répondons : Des hommes, nous avons à craindre le peuple : il nous lapidera. Car tous regardaient Jean comme un prophète. Ils répondirent donc à Jésus : Nous ne savons pas. Et Jésus leur répondit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses (3). »

Voilà donc l'orgueil et l'hypocrisie de ces interrogateurs de mauvaise foi, confondus. Ils ne méritaient pas que le Sauveur leur dit davantage ce qu'il leur avait dit cent fois, et que cent fois ils n'avaient pas voulu croire

« Mais que vous en semble? continua Jésus. Un homme avait deux fils; et s'adressant au premier, il lui dit : Mon fils, allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne. Je ne veux pas, répondit-il; mais après, étant touché de repentir, il y alla. Il s'adressa ensuite à l'autre, et il lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, seigneur ; et il n'y alla point. Lequel des deux a fait la volonté de son père? C'est le premier, lui dirent-ils. Et Jésus ajouta : Je vous dis en vérité, que les publicains et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous ne l'avez pas cru ; les publicains, au contraire, et les prostituées l'ont cru ; et vous qui l'avez vu, vous n'avez point été touchés de repentir, ni portés à le croire (4).

» Alors il commença à dire au peuple cette parabole : Il y avait un père de famille qui planta une vigne l'environna d'une haie, y creusa un pressoir, y bâtit une tour, la loua à des vignerons, et s'en alla dans un pays étranger, où il fut longtemps. La saison des fruits étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vignerons pour recevoir des fruits de la vigne. Mais, l'ayant pris, ils le battirent, et le renvoyèrent les mains vides. Il envoya encore un autre serviteur ; mais ils le battirent aussi, ils lui jetèrent des pierres, et ils le blessèrent à la tête, et, après l'avoir chargé d'outrages, ils le renvoyèrent aussi les mains vides. Il en envoya un troisième, qu'ils jetèrent dehors après l'avoir blessé, et qu'ils massacrèrent. Il en envoya ensuite plusieurs autres, dont ils battirent ceux-ci et tuèrent ceux-là. Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je? Je leur enverrai mon fils bien-aimé ; peut-être que, le voyant, ils le respecteront. Ayant donc un fils unique qui lui était extrêmement cher, il le leur envoya le dernier, disant : Ils respecteront mon fils. Mais les vignerons, l'ayant vu, se dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier ; allons, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous. Et l'ayant jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. Lors donc que le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons? Ces misérables, lui dirent-ils, il les fera périr misérablement, et louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui en donneront les fruits dans leur saison. Oui, reprit Jésus, oui, il viendra, il fera périr les vignerons et donnera sa vigne à d'autres. A Dieu ne plaise ! s'écrièrent alors les Juifs, s'apercevant qu'il était question d'eux. Mais, les regardant Jésus leur dit : Qu'est-ce donc

(1) Matth., xxi 12 et 13. Marc, xi, 15-19. Luc, xix, [illegible]-48. — (2) Matth., xxi, 20-22. Marc, xi, 20-26. — (3) Matth., xxi, 23-27. Marc, xi, 27-33. Luc, xx, 18 — (4) Matth., xxi, 28-32.

qui a été écrit? N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre qu'ont rebutée ceux qui bâtissaient est devenue la pierre principale de l'angle? C'est le Seigneur qui a fait cela, et nous le voyons avec admiration. C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à une nation qui en produise les fruits. Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera sera écrasé (1). »

Ce père de famille est Dieu le Père ; sa vigne, le royaume du ciel sur la terre ; les vignerons, les pontifes, enfants d'Aaron, les rois d'Israël, les docteurs de la loi ; les serviteurs envoyés à différentes reprises, les prophètes ; le fils unique, Jésus-Christ ; il est tué hors de la vigne, hors de Jérusalem. Cette pierre, rebutée par ces architectes, deviendra la principale pierre de l'angle, réunissant en un les deux peuples, les Juifs et les gentils.

» Les princes des prêtres et les pharisiens, ayant entendu ses paraboles, reconnurent bien que c'était d'eux qu'il parlait, et ils cherchèrent à le saisir ; mais ils craignirent la multitude, parce qu'elle le tenait pour un prophète (2).

» Et Jésus, parlant encore en paraboles, leur dit : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébra les noces de son fils. Et il envoya ses serviteurs pour appeler aux noces ceux qui y étaient conviés ; mais ils ne voulaient pas venir. Il envoya encore d'autres serviteurs, disant : Dites aux conviés : Voici que j'ai préparé mon festin ; mes bœufs, et tout ce que j'avais fait engraisser, est tué ; tout est prêt ; venez aux noces. Mais eux, ne s'en mettant point en peine, s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, et l'autre à son négoce. Les autres se saisirent de ses serviteurs, et, après leur avoir fait plusieurs outrages, ils les tuèrent. Le roi, l'ayant appris, en fut ému de colère ; et ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers et brûla leur ville. Alors il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt ; mais ceux qui y avaient été invités n'en ont pas été dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Et ses serviteurs s'en allant par les rues, assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais; et la salle des noces fut remplie de convives. Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table ; et y ayant aperçu un homme qui n'avait point de robe nuptiale, il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet. Alors le roi dit à ses serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, et le jetez dans les ténèbres extérieures ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Au reste, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus (3). »

L'époux de cette noce est Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui est venu pour épouser son Eglise, la recueillir par son sang, la doter de son royaume, la faire entrer en société de sa gloire. Il fait un grand festin quand il donne sa sainte parole pour être la nourriture des âmes, et qu'il se donne lui-même à tout son peuple comme le pain de la vie éternelle. Les premiers invités furent les Juifs. Les gentils sont appelés ensuite. Mais, pour entrer au festin, il faut avoir la robe nuptiale. C'était la coutume en Orient, que des personnages considérables, à plus forte raison des rois, fissent présent de vêtements blancs à leurs convives dans les festins solennels. Chez les anciens, un vêtement blanc et sans tache était la parure des hommes. De là ces comparaisons de l'Ecriture, du péché avec un vêtement sale, de la justice avec un vêtement de fête. De là la confusion du convive, qui avait négligé de prendre la robe nuptiale qu'on lui avait offerte. Image frappante du chrétien qui s'asseoit au banquet eucharistique sans avoir purifié sa robe baptismale dans le sacrement de pénitence.

« Les pharisiens, s'en étant allés, tinrent conseil pour surprendre Jésus dans ses paroles. Comme ils en cherchaient l'occasion, ils envoyèrent des hommes insidieux, qui contrefaisaient les gens de bien. Ces émissaires étaient quelques pharisiens de leurs disciples avec des hérodiens; » ceux-ci, des politiques, probablement des courtisans d'Hérode-Agrippa, qui était en ce moment à Jérusalem pour la fête de Pâque. « C'était pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer à la principauté et à la puissance du gouverneur. Ils vinrent donc lui dire : Maître, nous savons que vous êtes véritable et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité sans vous mettre en peine de qui que ce soit ; car vous ne prenez pas garde à la personne des hommes. Dites-nous donc ce qu'il vous semble de ceci. Est-il permis de payer le tribut à César, ou non (4)? »

Question délicate parmi les Juifs. Depuis l'exil d'Hérode Archelaüs, où la Judée fut réduite en province romaine, ils étaient obligés de payer un tribut à l'empereur romain. Il y eut un soulèvement considérable, lorsque Quirinus, gouverneur de Syrie, fit le premier recensement pour établir la taxe. Judas Gaulonite, le chef de l'insurrection, disait qu'il ne fallait reconnaître d'autre maître que Dieu. Son entreprise fut arrêtée ; mais ses partisans étaient bien vus du peuple, qui regrettait sa liberté. Les hérodiens, au contraire, aussi bien que les Herodes, étaient les serviles flatteurs des Romains, dont la faveur seule les maintenait en pouvoir. Si donc le Sauveur répondait : Cela est permis, les pharisiens le décriaient parmi le peuple comme fauteur des gentils et de l'empire idolâtre ; s'il disait : Cela n'est pas permis, ils le livraient comme un séditieux à Pilate.

« Mais Jésus, connaissant leur malice, leur

(1) Matth., xxi, 33-46. Marc, xii, 1-12. Luc, xx, 9-19. — (2) Matth., xxi, 45-46. — (3) Matth., xxii, 1-14. — (4) Matth., xxii, 15-17. Marc, xii, 13-14. Luc, xx, 20-22.

dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Montrez-moi la monnaie du tribut. Et ils lui présentèrent un denier. Et Jésus leur demanda : De qui est cette image et cette inscription ? Ils lui répondirent : De César. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et, l'ayant entendu, ils furent dans l'admiration, ne purent reprendre sa parole devant le peuple, se turent, le laissèrent là et s'en allèrent (1). »

C'est que vraiment cette réponse est admirable. On lui avait posé la question la plus insidieuse ; et il y répond de manière que la méchanceté même n'y trouve rien à redire.

De savoir quel en est le sens précis, il y a deux opinions. Suivant la première, il n'y a pas une décision proprement dite; mais les pharisiens ayant fait une demande captieuse Jésus confond leur malice par une réponse générale, qui revient à dire : Rendez à chacun ce qui lui est dû. Suivant la seconde, qui est la plus commune, Jésus convainc les Juifs par leur propre aveu que César était leur souverain, puisque sa monnaie était la monnaie légale du pays. C'est alors une décision sur le cas particulier des Juifs à l'égard des Césars romains.

On voit dans la réponse de Jésus-Christ, la distinction de ce qu'on appelle les deux puissances : la puissance temporelle ou séculière, celle de César; la puissance spirituelle, ou celle de Dieu, de Jésus-Christ, de son Eglise. En rendant à César ce que Dieu a mis sous son ressort, Jésus réserve à Dieu ou à son Eglise ce que Dieu s'est réservé, c'est-à-dire la religion et la conscience. Tout ce qui intéresse donc la religion et la conscience soit des individus, soit des peuples, dans ce qu'ils doivent au souverain temporel, c'est à l'Eglise à le décider en dernier ressort. Et c'est ce que nous lui verrons faire dans tous les siècles. Dans les premiers, où les Césars romains se prétendaient dieux et souverains pontifes et exigeaient comme tribut principal l'adoration de leurs images, et l'obéissance à leurs édits sur la religion, l'Eglise enseignera aux chrétiens à plutôt mourir que de se soumettre à leurs ordres impies, et elle traitera d'apostats ceux qui leur payeront ce tribut sacrilège. Plus tard, lorsqu'il y aura non plus seulement des individus chrétiens, mais des nations chrétiennes, ces nations lui soumettront également les doutes de leur conscience à l'égard de leurs chefs temporels, et elle leur répondra avec la même autorité, et cela en vertu même de la parole de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Car tout homme, tout peuple ne doit pas à tout César, ni toujours, ni tout : la loi de Dieu est générale : il faut que l'autorité chargée de l'interpréter, en fasse l'application aux temps, aux lieux et aux personnes.

« Le même jour, les saducéens qui nient la résurrection, vinrent à Jésus et l'interrogèrent, disant : Maître, Moïse nous a prescrit que, si quelqu'un mourrait sans enfants, son frère épousât sa femme et suscitât des enfants à son frère. Or, il s'est rencontré sept frères parmi nous, dont le premier ayant épousé une femme, est mort ; et n'en ayant pas eu d'enfants, il l'a laissée à son frère. Il en fut de même du second, du troisième, et de tous, jusqu'au septième. Enfin cette femme est morte aussi après eux tous. Au temps donc de la résurrection lorsqu'ils seront ressuscités, duquel de ces sept sera-t-elle femme, puisque tous l'ont épousée? Jésus leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu ? Les enfants de ce siècle épousent des femmes, et les femmes des maris ; mais ceux qui sont jugés dignes de ce siècle-là et de la résurrection des morts, ne se marieront plus ; car alors ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils seront pareils aux anges; et qu'étant enfants de la résurrection, ils seront enfants de Dieu. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse ce que Dieu dit dans le buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob ? Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants ; car tous vivent devant lui. Vous êtes donc dans une grande erreur. Alors quelques-uns des scribes lui dirent : Maître, vous avez bien parlé. Et le peuple qui l'écoutait était dans l'admiration de sa doctrine (2). »

Entre beaucoup de preuves de l'immortalité de notre âme, que le Fils de Dieu aurait pu tirer de l'Ancien Testament, il choisit la plus sublime et celle qui honore le plus notre espèce, puisque Jéhova s'appelle le Dieu de ces morts qui vivent devant lui. Les malheureux aveugles, qui voulaient le prendre dans ses paroles, ne savaient pas qu'ils étaient en présence de celui qui parlait à Moïse du milieu du buisson.

On dira que Jésus ne prouve que l'immortalité des âmes, et non pas la résurrection des corps. Mais la coutume de l'Ecriture est de regarder une de ces choses comme la suite de l'autre. Car, si on revient à l'origine, Dieu, avant de créer l'âme, lui a préparé un corps. Il n'a répandu sur nous ce souffle de vie, c'est-à-dire, l'âme faite à son image, qu'après qu'il a donné à la boue, qu'il maniait si artistement avec ses doigts tout-puissants, la forme du corps humain. Si donc il a fait l'âme pour la mettre dans un corps, il ne veut pas qu'elle en soit éternellement séparée. Aussi voulut-il d'abord qu'elle y fût unie éternellement, puisqu'il avait fait l'homme immortel, et que c'est par le péché que la mort a été introduite sur la terre. Mais le péché ne peut pas détruire à jamais l'œuvre de Dieu ; car le péché et son règne doivent être eux-mêmes détruits. Alors

(1) Matth., XXII, 18-22. Marc, XII, 15-17. Luc, XX, 23-26. — (2) Matth., XXII, 23-33. Marc, XII, 18-27. Luc, XX, 27-39

donc l'homme sera rétabli dans son premier état; la mort mourra, et l'âme sera réunie à son corps pour ne le perdre jamais. Car le péché qui en a causé la désunion ne sera plus. Il a donc prouvé aux saducéens plus qu'ils ne voulaient, puisqu'il leur a prouvé non-seulement la résurrection des corps, mais encore la subsistance éternelle des âmes, qui est la racine et la cause fondamentale de la résurrection des corps, puisque l'âme à la fin doit attirer après elle le corps, qu'on lui a donné dès son origine pour son éternel compagnon (1).

« Or, les pharisiens, ayant appris qu'il avait fermé la bouche aux saducéens, s'assemblèrent. Et l'un d'eux, docteur de la loi, qui avait entendu comme ils l'interrogèrent et comme il leur répondit bien, s'approcha et lui demanda, pour le tenter : Maître, quel est le plus grand commandement dans la loi, le premier de tous les autres ? Jésus lui répondit : Voici le premier de tous les commandements : Ecoute, Israël ! le Seigneur, votre Dieu, le Seigneur est un. Et vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit, et de toutes vos forces. C'est là le plus grand commandement et le premier. Mais il y en a un second qui lui est semblable : Vous aimerez le prochain comme vous-même. Il n'y a point de plus grands commandements que ceux-là. De ces deux préceptes dépendent toute la loi et tous les prophètes. Et le scribe lui dit : Maître, ce que vous avez dit est bien vrai, que Dieu est un, et qu'il n'y en a point d'autre que lui ; et que de l'aimer de tout son cœur, et de toute son intelligence, et de toute son âme, et de toutes ses forces, et son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes et que tous les sacrifices. Or Jésus, voyant qu'il avait répondu sagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. Et depuis ce moment-là, personne n'osait plus lui faire de question (2). »

Voilà donc toute la loi rappelée à ses deux principes généraux : et l'homme est parfaitement instruit de tous ses devoirs, puisqu'il voit en un clin d'œil ce qu'il doit à Dieu, son créateur, et ce qu'il doit aux hommes, ses semblables. Là est compris tout le Décalogue, puisque dans le précepte d'aimer Dieu, toute la première table est comprise ; et dans celui d'aimer le prochain, est renfermée toute la seconde. Et non seulement tout le Décalogue est compris dans ces deux préceptes, mais encore toute la loi et tous les prophètes, puisque tout aboutit à être disposé comme il faut envers Dieu et envers les hommes ; et que Dieu nous apprend ici non-seulement les devoirs extérieurs, mais encore le principe intime qui nous doit faire agir, qui est l'amour. Car qui aime ne manque à rien envers ce qu'il aime. Nous voyons donc la facilité que Jésus-Christ apporte aujourd'hui à notre instruction, puisque, sans nous obliger à lire et à pénétrer toute la loi, ce que les faibles et les ignorants ne pourraient pas faire, il réduit toute la loi à six lignes et [illegible] dissiper notre attention, s'il nous fallait parcourir en particulier tous nos devoirs. Il les renferme tous, et envers Dieu et envers les hommes, dans le seul principe d'un amour sincère, en disant qu'il faut aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. De ces deux préceptes, dit-il, dépendent toute la loi et tous les prophètes (3). »

Interrogé si souvent, Jésus interrogea à son tour. « Les pharisiens étant assemblés auprès de lui, il leur fit cette question : Que vous semble du Christ ? De qui est-il fils ? De David, lui dirent-ils. Alors, prenant la parole, il dit, enseignant dans le temple : Comment les scribes disent-ils que le Christ est fils de David ? Car David lui-même, inspiré de l'Esprit-Saint, l'appelle son Seigneur, disant au livre des Psaumes : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. David donc lui-même l'appelle son Seigneur : et comment, avec cela est-il son fils ? Et personne ne pouvait lui répondre un seul mot ; et depuis ce moment-là, qui que ce soit n'osa plus lui faire de questions ; et une foule de peuple l'écoutait volontiers (4). »

Le Christ est Fils de David, selon son humanité ; il est le Seigneur de David, selon sa divinité. Et les miracles, et les prophéties, et la voix du peuple, proclamaient Jésus, ce Fils de David. Les docteurs n'avaient plus qu'à conclure qu'il était, d'après David même, le Seigneur de David, le Fils de Dieu, selon ce que lui avait dit l'Eternel : « Je vous ai engendré de mon sein devant l'aurore, dans la splendeur des saints. » Ce psaume auquel Jésus les renvoie, leur apprenait tout ce qu'il est : « Dieu et Seigneur, né de Dieu ; roi, mais roi plus élevé que David, puisqu'il est assis à la droite de Jéhova ; pontife, mais pontife plus grand qu'Aaron, mais pontife éternel, à qui Dieu dit avec serment : Tu es prêtre éternellement, selon l'ordre de Melchisedec ; sa puissance invincible, qui sortira de Sion, dominera au milieu de ses ennemis, brisera les rois, jugera les nations, ses humiliations et ses opprobres : il boira du torrent dans la voie. Il boira le calice de sa passion, mais ensuite il élèvera la tête (5). »

Après avoir confondu les saducéens, les pharisiens et les docteurs de la loi, « Jésus s'adressa au peuple et à ses disciples, disant : Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent d'observer ; mais ne faites pas selon leurs œuvres ; car ils disent et ne font pas. Gardez-vous d'eux. Ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et ils les mettent sur les épaules des hommes, mais ils

(1) Bossuet, *Médit. sur l'Evang.* — (2) Matth., XXII, 34-40. Marc, XII, 28-34. — (3) Bossuet, *Médit.* — (4) Matth., XXII, 41-46. Marc, XII, 35-37. Luc, XX, 41-44. — (5) Ps. CIX.

ne veulent pas les remuer du bout du doigt. Ils font toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes. C'est pourquoi ils affectent de porter des phylactères plus larges que les autres, et d'avoir des franges plus longues. Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues; ils aiment à se promener en longues robes; à être salués dans les places publiques, à être appelés rabbi ou maîtres par les hommes. Ils dévorent les maisons des veuves, sous prétexte qu'ils font de longues prières. Ceux-là subiront une condamnation plus grande. Pour vous, ne vous faites point appeler maîtres; car vous n'avez qu'un seul maître, le Christ, et vous êtes tous frères. Et n'appelez aussi personne sur la terre votre père, parce que vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux. Et n'affectez point d'être appelés docteurs, parce que vous n'avez qu'un docteur qui est le Christ. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera le serviteur des autres. Car quiconque s'élèvera sera abaissé; et quiconque s'abaissera sera élevé. Mais malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez le royaume des cieux devant les hommes; car vous n'y entrez point vous-mêmes et n'y laissez pas entrer ceux qui se présentent! Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous dévorez les maisons des veuves, sous prétexte de vos longues prières; c'est pour cela que vous recevrez une condamnation plus rigoureuse. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la terre et la mer pour faire un prosélyte; et, après qu'il l'est devenu, vous en faites un enfant de l'enfer, deux fois plus que vous. Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'est rien; mais s'il jure par l'or du temple, il est engagé. Insensés et aveugles que vous êtes! lequel est le plus grand, de l'or ou du temple qui sanctifie l'or? Et, si quelqu'un jure par l'autel, cela n'est rien; mais s'il jure par le don qui est sur l'autel, il est engagé! Insensés et aveugles que vous êtes! lequel est le plus grand, du don ou de l'autel qui sanctifie le don? Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus. Et celui qui jure par le temple, jure par le temple et par celui qui y habite. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et par celui qui est assis dessus. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, pendant que vous négligez ce qu'il y a de plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la foi! Ce sont là des choses qu'il fallait pratiquer, sans omettre les autres. Guides aveugles, qui coulez le moucheron et qui avalez le chameau! Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui nettoyez le dehors de la coupe et du plat, pendant que le dedans est plein de rapines et d'impureté! Pharisien aveugle, nettoie premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors soit net aussi. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture! Ainsi, au dehors, vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, qui ornez les monuments des justes, et qui dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous fussions pas joints avec eux pour répandre le sang des prophètes. Ainsi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfants de ceux qui ont tué les prophètes. Achevez donc aussi de combler la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés au feu de l'enfer? C'est pourquoi je vais vous envoyer des prophètes, des sages, des scribes; et vous tuerez les uns, et vous crucifierez les autres, et vous en fouetterez d'autres dans vos synagogues, et vous les persécuterez de ville en ville, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel, le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. En vérité, je vous le dis, tout cela viendra fondre sur cette génération.

» Jérusalem! Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes; et tu n'as pas voulu! Voici que votre maison vous demeurera déserte. Car je vous le dis : Vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur (1)! »

Plus le Sauveur approche de sa fin, plus il parle avec autorité et puissance. Il a réduit au silence les scribes et les pharisiens : maintenant il prémunit le peuple contre leurs exemples. Comme ils étaient assis encore sur la chaire de Moïse, tout ce qu'ils enseignaient du haut de cette chaire, et d'un commun accord il fallait l'observer; mais ce qu'ils faisaient en particulier, il ne fallait pas le faire. Tout ce que Jésus blâme se réduit à ostentation, superstition, hypocrisie, rapine, avarice, corruption, en un mot, jusqu'à altérer la saine doctrine, en préférant le don du temple et de l'autel, au temple et à l'autel même. Mais comment donc vérifier ici ce qu'il a dit : « Faites ce qu'ils vous diront? » Car ils disaient cela qui était mauvais; et ils avaient encore beaucoup de fausses traditions que le Fils de Dieu reprend ailleurs. Tous ces dogmes particuliers n'avaient pas encore passé en décret public en dogmes de la synagogue. Jésus-Christ est venu dans le moment que tout al-

(1) Matth. xxiii, 1-39. Marc, xii, 38-40. Luc, xx, 45-47.

lait se corrompre. Mais il était vrai jusqu'alors, que la chaire n'était pas encore infectée ni livrée à l'erreur, quoiqu'elle fût sur le penchant. On conspirait la mort de Jésus ; mais il n'y avait point de décret public contre sa doctrine, ni même contre sa personne. Il enseignait dans les synagogues et dans le temple. Il en sera de même des apôtres. On les persécutera ; mais il n'y aura point de décret public ni contre leur doctrine, ni contre leurs personnes ; ils enseigneront dans le temple et dans les synagogues, jusqu'à ce que le temple soit détruit, et que l'Église chrétienne s'élève comme une montagne qui remplit toute la terre. La chaire de Moïse disparue, tout le monde verra la chaire du Christ, où sont assis les apôtres et leurs successeurs, parmi lesquels nul ne doit être appelé Père ou docteur, qu'autant qu'il est le délégué de Dieu et de son Christ.

« Après ce discours, Jésus s'étant assis vis à-vis du trésor, regardait comme le peuple y jetait de l'argent. Or, beaucoup de riches y en jetaient beaucoup. Une pauvre veuve étant venue, elle y mit deux petites pièces de monnaie de la valeur d'un quart de sou. Jésus appela ses disciples et leur dit : Je vous dis, en vérité, que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le trésor ; car tous ont donné de leur superflu, mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qu'elle avait, elle y a jeté tout son vivre (1).

» Jésus, étant sorti du temple, s'en allait, lorsque ses disciples s'approchèrent de lui pour lui en montrer les bâtiments. Et quelques-uns disant que le temple était fait de belles pierres et enrichi de magnifiques présents, l'un d'eux lui dit : Maître, voyez quelles pierres et quels bâtiments ! Jésus lui répondit : Les voyez-vous tous, ces grands édifices ? Je vous le dis, en vérité, de tout ce que vous voyez là, un temps viendra qu'il ne restera pas pierre sur pierre, toutes seront renversées.

» Lorsqu'il fut assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple, ses disciples l'abordèrent en particulier, et Pierre, Jacques, Jean et André lui dirent : Maître, dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies ; quel sera le signe de votre venue et de la consommation des siècles ?

» Et Jésus, répondant, leur dit : Prenez garde que personne ne vous séduise ! Car beaucoup viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ ; et ce temps-là est proche. Et ils en séduiront beaucoup. Ne les suivez donc point. Vous entendrez aussi parler de guerres et de bruits de guerres. Gardez-vous bien de vous troubler. Car il faut que ces choses arrivent auparavant ; mais ce ne sera pas encore aussitôt la fin ; car il se lèvera nation contre nation et royaume contre royaume ; et il y aura des pestes, des famines et des tremblements de terre en divers lieux ; et il paraîtra au ciel des phénomènes terribles et de grands prodiges.

» Or, toutes ces choses sont le commencement des douleurs.

» Mais prenez garde à vous-mêmes. Car avant tout cela, on se saisira de vous, on vous persécutera, on vous traînera dans les synagogues et dans les prisons, on vous livrera aux tribunaux, on vous fouettera dans les assemblées ; vous serez menés, à cause de mon nom, devant les gouverneurs et les rois, afin que vous me serviez de témoins auprès d'eux. Mettez-vous donc bien dans l'esprit, lorsqu'on vous mènera pour vous livrer entre leurs mains, de ne point préméditer ce que vous devez répondre ; mais dites ce qui vous sera donné en cette heure-là. Car, moi, je vous donnerai une parole et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront ni résister ni contredire. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit-Saint. Or, vous serez livrés par vos pères mêmes et par vos mères, par vos frères, par vos parents, par vos amis ; et on fera mourir plusieurs d'entre vous. Oui, alors le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils. Les enfants se soulèveront contre leur père et contre leur mère, et les feront mourir ; et vous serez en haine à tout le monde à cause de mon nom. Et pas un cheveu de votre tête ne se perdra. C'est dans votre patience que vous posséderez vos âmes.

« Alors beaucoup se heurteront, se scandaliseront, se livreront et se hairont les uns les autres. Et il s'élèvera beaucoup de faux prophètes, et ils en séduiront beaucoup. Et parce qne l'iniquité sera très-grande, la charité de beaucoup se refroidira. Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.

» Et cet Evangile du royaume sera prêché dans tout l'univers, en témoignage à toutes les nations ; et alors viendra la fin.

» Quand donc vous verrez investir Jérusalem par une armée, sachez que sa ruine est proche. Quand vous verrez que l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, sera debout dans le lieu saint — que celui qui lit comprenne ! — que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient aux montagnes, que ceux qui sont dans le milieu du pays s'en éloignent ; et que ceux qui sont aux environs n'y entrent point. Que celui qui sera sur le toit ne descende point dans la maison et n'y entre point pour prendre quoi que ce soit ; et que celui qui sera dans les champs ne retourne point pour prendre son vêtement, parce que ce sont là les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est écrit s'accomplisse. Mais malheur aux femmes qui se trouveront enceintes et à celles qui nourriront en ces jours-là. Car une grande tribulation pèsera sur cette terre, et la colère sur ce peuple. Et ils tomberont sous le tranchant du glaive, et ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations ; et

(1) Marc, XII, 41-44. Luc. XXI, 1-4.

Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis.

» Priez que vous n'ayez point à fuir en hiver, ou le jour du sabbat : car la tribulation de ces jours-là sera si grande, que, depuis que Dieu a créé le monde jusqu'à présent, il n'y en a point eu de pareille, et qu'il n'y en aura jamais. Que si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, toute chair n'eût point été sauvée ; mais il les a abrégés à cause de ses élus.

» Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici ou bien il est là, n'en croyez rien. Car il paraîtra de faux Christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses merveilleuses, en sorte que les élus mêmes, si cela se pouvait, seraient induits en erreur. Prenez-y donc garde. Si donc on vous dit : Le voilà dans le désert, n'y allez point ; le voilà dans l'intérieur de la maison, n'en croyez rien. Car, comme l'éclair part de l'orient et se fait voir jusque dans l'occident, de même en sera-t-il de l'avénement du Fils de l'homme. Quelque part que soit le corps, là s'assembleront aussi les aigles.

» Mais aussitôt après la tribulation de ces jours-là, il y aura des prodiges dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; et sur la terre, la consternation des peuples, à cause du bruit tumultueux de la mer et des flots; les hommes séchant de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers. Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées.

» Et alors paraîtra le signe du Fils de l'homme dans le ciel ; et alors toutes les tribus de la terre s'abandonneront aux pleurs et aux gémissements ; et elles verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté. Et alors il enverra ses anges avec la trompette et une voix éclatante, et ils rassembleront ses élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.

» Or, quand ces choses commenceront à arriver, levez la tête et regardez en haut, parce que votre rédemption approche. Apprenez du figuier une comparaison : lorsque ses branches sont déjà tendres et que ses feuilles ont poussé, vous savez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche, et que le Fils de l'homme est à la porte. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne la sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul.

» Prenez garde, veillez et priez ; car vous ne savez pas quand ce temps viendra. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans l'intempérance, dans l'ivresse et dans les soins de cette vie, et que ce jour ne vous surprenne tout à coup. Car il enveloppera, comme un filet, tous ceux qui habitent sur la face de la terre. Veillez donc et priez en tout temps, afin que vous soyez dignes d'éviter tout ce qui doit arriver, et de paraître devant le Fils de l'homme. Ce qui arriva dans les jours de Noé, arrivera aussi à l'avénement du Fils de l'homme. Car, de même que dans les jours devant le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et qu'ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il survint et les emporta tous : de même en sera-t-il à l'avénement du Fils de l'homme. Alors deux hommes seront dans un champ ; on prendra l'un et on laissera l'autre. Deux femmes moudront à un moulin : l'une sera prise et l'autre sera laissée. Veillez donc ; car vous ne savez pas à quelle heure doit venir votre Seigneur. Or, sachez que si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait sans doute, et ne laisserait pas percer sa maison. Vous donc aussi soyez prêts ; car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez pas (1). »

Les apôtres, dans leur demande, confondaient tout ensemble la ruine de Jérusalem et celle de tout l'univers à la fin des siècles. C'est ce qui donne lieu à Jésus-Christ de leur parler ensemble de l'une et de l'autre. Au reste, il y avait à cela une raison profonde. Nous avons vu ailleurs que Jérusalem et son temple étaient une image de l'univers, qui est lui-même une cité et un temple de Dieu, à différents parvis. La ruine de l'un était donc naturellement une figure de la ruine de l'autre. Il faut donc qu'il y ait dans ces deux événements, dans le dernier jour de Jérusalem et dans le dernier jour du monde, quelque chose qui soit propre à chacun, et quelque chose qui soit commun à l'un et à l'autre.

Ce qui est propre à la désolation de Jérusalem, c'est qu'elle sera investie d'une armée; c'est que l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint ; c'est qu'alors on pourra encore prendre la fuite et se sauver des maux qui menaceront Jérusalem ; c'est que cette ville sera réduite à une famine prodigieuse ; c'est que la colère de Dieu sera terrible sur ce peuple particulier, c'est-à-dire, sur le peuple juif, en sorte qu'il n'y aura jamais eu de désastre pareil au sien; c'est que ce peuple périra par l'épée, sera traîné en captivité par toutes les nations, et Jérusalem foulée aux pieds par les gentils ; c'est que la ville et le temple seront détruits, et qu'il n'y restera pas pierre sur pierre ; c'est que cette génération, celle où l'on était, ne passera point que ces choses-ci ne soient accomplies, et que ceux qui vivent les verront.

Ce qui sera particulier au dernier jour de

(1) Matth., XXIV, 1-44. Marc, XIII, 1-33. Luc, XXI, 5-36.

l'univers, c'est que le soleil sera obscurci, la lune sans lumière, les étoiles sans consistance, tout l'univers dérangé ; que le signe du Fils de l'homme paraîtra ; qu'il viendra dans sa majesté ; que ses gens rassembleront ses élus des quatre coins de la terre, et le reste qui est exprimé dans l'Evangile ; que le jour et l'heure en sont inconnus, et que tout le monde y sera surpris.

De là résulte la grande différence entre ces deux événements que Jésus-Christ veut qu'on observe. Pour ce qui regarde Jérusalem, il donne une marque certaine. Quand vous verrez Jérusalem investie, et ce qui est, comme nous verrons en l'accomplissement, la même chose, quand vous verrez l'abomination de la désolation dans le lieu saint, où elle ne doit pas être, sachez que sa perte est prochaine, et sauvez-vous. On pouvait donc se sauver de ce triste événement. Mais pour l'autre, qui regarde la fin du monde, comme ce sera, non pas ainsi que dans la chute de Jérusalem, un mal particulier, mais un renversement universel et inévitable, il ne dit pas qu'on s'en sauve, mais qu'on s'y prépare.

Ce qui sera commun à l'un et à l'autre jour sera l'esprit de séduction et les faux prophètes, la persécution du peuple de Dieu, les guerres par tout l'univers, et une commotion universelle dans les empires, avec une attente terrible de ce qui devra arriver (1).

La grande leçon que Jésus tire de tout cela, c'est qu'il faut veiller, prier, se tenir prêt, parce que le jour et l'heure sont inconnus. Lorsqu'il ajoute, qu'ils sont inconnus même au Fils, il entend le Fils en tant qu'homme, parce qu'il ne les sait point par son humanité, mais par sa divinité ; ou bien, il entend le Fils, en tant qu'envoyé par son Père pour nous instruire de ce qu'il nous convient de savoir : ce qui n'est pas dans ses instructions d'ambassadeur, il ne le sait pas comme tel, parce qu'il ne le sait pas pour nous le dire. C'est pourquoi, lorsque ses apôtres l'interrogeront de nouveau sur le temps où il rétablirait le royaume d'Israël, il leur répondra : Ce n'est pas à vous à le savoir.

La vigilance nous est si nécessaire, que Jésus-Christ y insiste encore dans la suite de son discours.

« Quel est, à votre avis, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses domestiques pour leur distribuer dans le temps leur nourriture? Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant de la sorte! Je vous dis, en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens. Mais si ce serviteur est méchant, et que, disant en son cœur : Mon maître n'est pas près de venir, il se mette à battre les autres serviteurs, à manger et à boire avec les ivrognes, le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne l'attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas ; il le séparera, et lui donnera sa portion avec les hypocrites ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Il en est aussi comme d'un homme qui, partant pour un long voyage, quitta sa maison, marqua à ses serviteurs ce que chacun devait faire, et commanda au portier d'être vigilant. Veillez donc, puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin ; de peur que, survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis. Au reste, ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez (2).

« Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui, ayant pris leurs lampes, s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse. Il y en avait cinq d'entre elles qui étaient folles, et cinq qui étaient sages. Mais les cinq folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles. Les sages, au contraire, prirent de l'huile dans leurs vases avec leurs lampes. Or, comme l'époux tardait à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent. Mais sur le minuit, on entendit crier : Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui. Aussitôt toutes ces vierges se levèrent, et accommodèrent leurs lampes. Mais les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Les sages leur répondirent : De peur qu'il n'y en ait pas suffisamment pour vous et pour nous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. Mais pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva ; et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces, et la porte fut fermée. Enfin, les autres vierges vinrent aussi, disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit : Je vous le dis, en vérité, je ne vous connais point. Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Fils de l'homme viendra (3). »

Ici, le royaume des cieux, c'est l'Eglise prise dans toute son étendue, comme la société de tous les fidèles, soit justes, soit pécheurs. L'époux, c'est Jésus-Christ ; l'épouse est l'Eglise prédestinée et triomphante. Les dix vierges, ce sont tous les fidèles. Les vierges sages, ce sont les justes ; et les pécheurs sont représentés par les folles. Les lampes, c'est la foi ; et l'huile, ce sont les œuvres. Le sommeil en attendant l'époux, c'est l'oubli de la mort, qui vient de ce qu'on la croit toujours éloignée. Cette espèce de sommeil vient aussi aux justes ; mais ceux-ci, lorsqu'ils sont surpris, ne sont pas trompés, parce qu'ils s'attendaient à être surpris. L'arrivée imprévue de l'époux, c'est le moment de la mort et du jugement qui la suit. La foi, accompagnée des œuvres, entre avec lui dans la salle nuptiale ; la foi, sans les œuvres, en est exclue sans retour. Cette vérité est comme le but de toute la parabole, et la principale instruction qu'elle nous donne. On y voit des vierges réprouvées, quoique véritablement vierges. C'est qu'il y a des vierges superbes, envieuses, médisantes, ange

(1) Bossuet, *Méd.* — (2) Matth., XXIV, 45-51. Marc, XIII, 34-37. — (3) Matth., XXV, 1-13.

par la pureté de leur corps, démons par la malignité de leur cœur; justement appelées folles, parce que, victorieuses d'un ennemi plus fort, elles se laissent vaincre par un autre beaucoup plus faible. C'est le moucheron vainqueur du lion, qui va périr dans une toile d'araignée.

« Le Fils de l'homme, continue le Sauveur, agit comme un homme qui, devant faire un long voyage, appela ses serviteurs et leur mit son bien entre les mains. Et ayant donné cinq talents à l'un, deux à un autre, et un à un autre, selon la capacité de chacun d'eux, il partit aussitôt. Celui donc qui avait reçu cinq talents, s'en alla et les fit valoir, et il en gagna cinq autres. Celui qui en avait reçu deux, en gagna de même encore deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un, alla faire un trou dans la terre et y cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs étant venu, leur fit rendre compte. Celui qui avait reçu cinq talents s'approchant, en présenta cinq autres et dit : Seigneur, vous m'avez donné cinq talents ; en voici cinq autres que j'ai gagnés de plus. Son maître lui répondit : Bien ! ô bon et fidèle serviteur ; parce que vous avez été fidèle dans de petites choses, je vous établirai sur de beaucoup plus grandes : entrez dans la joie de votre maître. Celui qui avait reçu deux talents, s'approcha aussi et dit : Seigneur, vous m'avez donné deux talents ; en voici deux autres que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : Bien ! ô bon et fidèle serviteur; parce que vous avez été fidèle dans de petites choses, je vous établirai sur de beaucoup plus grandes : entrez dans la joie de votre maître. Celui qui n'avait reçu qu'un talent, s'approchant ensuite, dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, que vous moissonnez où vous n'avez pas semé, et que vous recueillez où vous n'avez rien répandu ; c'est pourquoi, craignant, j'ai été cacher votre talent dans la terre : le voici, je vous rends ce qui vous appartient. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai pas semé, et que je recueille où je n'ai rien répandu ; vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, et, à mon retour, j'eusse retiré avec intérêt ce qui est à moi. Qu'on lui ôte le talent qu'il a, et qu'on le donne à celui qui a dix talents. Car on donnera à celui qui a déjà, et il sera dans l'abondance ; mais pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. Quant à ce serviteur inutile, qu'on le jette dans les ténèbres extérieures ; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

» Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, et tous ses anges avec lui, alors il sera assis sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs ; et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu ; j'ai été malade, et vous m'avez visité ; j'ai été en prison, et vous êtes venus me voir. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger ? ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire ? quand est-ce que nous vous avons vu étranger, et que nous vous avons recueilli ? ou sans habits, et que nous vous avons revêtu ? Et quand est-ce que nous vous avons vu malade ou en prison, et que nous sommes venus vous visiter ? Et le Roi leur répondra : En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous l'avez fait à un des moindres de mes frères que voici, c'est à moi-même que vous l'avez fait. Il dira ensuite à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez point donné à boire ; j'étais étranger, et vous ne m'avez point recueilli ; j'ai été nu, et vous ne m'avez point revêtu ; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. Alors ils lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou être étranger, ou sans habits, ou malade, ou en prison, et que nous avons manqué de vous assister ? Mais il leur répondra : Je vous dis, en vérité, autant de fois que vous avez manqué de le faire à un des plus petits que voici, vous avez manqué de le faire à moi-même. Et ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle (1). »

Telle fut comme la dernière prédication de Jésus-Christ : la ruine de Jérusalem, la fin du monde, le jugement dernier, l'éternité des peines pour les méchants, l'éternité des récompenses pour les bons. « Le jour, il enseignait dans le temple ; et la nuit, il sortait et se retirait sur la montagne des Oliviers. Et tout le peuple venait de grand matin au temple pour l'écouter (2). » Mais après ces instructions formidables, sa prédication publique est close. Il ne s'entretient plus qu'avec ses apôtres. Il prêchera encore au peuple, mais d'une autre manière : par sa Passion et par sa mort.

« La fête des Azymes, appelée la Pâque, était proche ; elle devait être à deux jours de là. Après donc que Jésus eut fini tous ces discours, il dit à ses disciples : Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours, et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

» Alors les princes des prêtres, les scribes

(1) Matth., xxv, 14-46. — (2) Luc, xxi, 37-38.

et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la salle du prince des prêtres, nommé Caïphe, et ils tinrent conseil ensemble pour se saisir de Jésus par surprise et le faire mourir. Mais ils craignaient le peuple. Ils disaient donc : Que ce ne soit pas durant la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple (1).

« Or, Satan entra dans Judas, nommé Iscariote, l'un des douze. Et il s'en alla, et parla aux princes des prêtres et aux magistrats du temple, de la manière dont il leur livrerait Jésus. Et il leur dit : Que voulez-vous me donner ? et je vous le livrerai. Ils eurent beaucoup de joie à l'entendre, et ils s'engagèrent à lui payer trente pièces d'argent. Lui s'engagea de son côté ; et depuis ce moment-là il cherchait l'occasion de le livrer sans que le peuple fît du bruit (2). »

« Or, le premier jour des azymes, dans lequel il fallait immoler la pâque, les disciples s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Où voulez-vous que nous allions vous faire les préparatifs pour manger la pâque ? Il envoya deux de ses disciples, Pierre et Jean : Allez, dit-il, nous préparer la pâque, afin que nous la mangions. Ceux-ci dirent encore : Où voulez-vous que nous la préparions ? Il leur dit : Allez dans la ville. Dès que vous y entrerez, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le dans la maison où il entrera, et quelque part qu'il entre, vous direz au père de famille de cette maison : Voici ce que dit le maître : Mon temps approche, je fais la pâque chez vous avec mes disciples ; où est le lieu ou je puisse la manger avec eux ? Et il vous montrera une grande salle haute, toute tapissée. Faites-nous là les préparatifs. Ses disciples s'en allèrent à la ville, et, y étant arrivés, ils trouvèrent les choses selon qu'il leur avait dit, et ils firent les préparatifs de la pâque.

» Or, sur le soir, il vint là avec les douze. Et quand l'heure fut arrivée, il se mit à table, et les douze apôtres avec lui, et il leur dit : J'ai désiré d'un grand désir de manger cette pâque avec vous avant que de souffrir. Car, je vous le dis, je ne la mangerai plus qu'elle ait son accomplissement dans le royaume de Dieu. Ensuite, prenant la coupe, il fit des actions de grâces, et dit : Prenez-la et la distribuez entre vous. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu.

» Et pendant qu'ils mangeaient, il leur parla ainsi : Je vous dis en vérité, que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira. Ce qui leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença de lui dire : Est-ce moi, Seigneur ? Il leur répondit : C'est l'un de vous douze qui met la main au plat avec moi. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né. Judas, qui fut celui qui le trahit, prenant la parole, dit : Maître, est-ce moi ? Il lui répondit : Vous l'avez dit (3). »

C'est ici encore la pâque judaïque, la pâque figurative, la pâque instituée en Égypte, dans cette nuit mémorable où l'ange exterminateur frappa les premiers-nés des Egyptiens, et procura ainsi la délivrance du peuple de Dieu. A la vue du sang de l'agneau sur les portes des enfants d'Israel, l'ange *passait* leurs maisons et ne les frappait pas. De là le nom de *phasé*, *pâque*, c'est-à-dire *passage*, donné et à l'agneau et à la fête. Agneau, pâque, délivrance, figurative d'un autre agneau, d'une autre pâque, d'une autre délivrance, qui va s'accomplir maintenant, non plus en figure, mais en réalité, mais dans le royaume de Dieu, mais dans le Christ. Recueillons-nous. D'autres préparatifs vont se faire.

« Avant le jour solennel de la pâque ou du *passage*, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. Et le souper fait, le démon avait déjà mis dans le cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, de le livrer. Jésus, qui savait que son Père lui avait donné toutes choses entre les mains, et qu'il était sorti du Dieu, et qu'il retournerait à Dieu, se leva du souper et quitta ses vêtements ; et ayant pris un linge, il le mit autour de lui. Puis versant de l'eau dans un bassin, il commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge qu'il avait autour de lui. Il vint donc à Simon-Pierre. Mais Pierre lui dit : Seigneur vous me lavez les pieds ? Jésus lui répondit : Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras dans la suite. Pierre lui dit : Jamais vous ne me laverez les pieds ! Jésus lui répondit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. Alors Simon-Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête ! Jésus lui dit : Celui qui est déjà lavé n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est pur tout entier. Et vous aussi vous êtes purs ; mais non pas tous. Car il savait qui devait le livrer, et c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous purs. Après donc qu'il leur eut lavé les pieds, et qu'il eut repris ses vêtements, il se remit à table, et leur dit : Savez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appelez maître et Seigneur : et vous avez raison, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi votre Seigneur et votre maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez vous-mêmes comme je vous ai fait (4). »

Ah ! que Jésus a vraiment aimé les siens, non-seulement jusqu'à la fin de sa vie, mais jusqu'à un excès d'amour. C'était la coutume

(1) Matth., xxvi, 1-5. Marc, xiv, 1-2. Luc, xxii, 1-2. — (2) Matth., xxvi, 14-16. Marc, xiv, 10-11. Luc, xxii, 3-6. — (3) Matth., xxvi, 17-25. Marc, xiv, 12-21. Luc, xxii, 7-18. — (4) Joan., xiii, 1-15.

en Orient de prendre fréquemment des bains: celui qui sortait de là n'avait plus besoin que de se laver les pieds, c'était la fonction du plus humble serviteur. Jésus la remplit à l'égard de tous ses disciples. Et cet amoureux abaissement pour leur procurer une entière pureté de corps, n'était que l'image d'un abaissement, d'un amour beaucoup plus grand, pour leur procurer une entière pureté d'âme: et l'un et l'autre, afin de se donner lui-même à eux dans le mystère de son abaissement et de son amour. Écoutons.

« Or, pendant qu'ils mangeaient encore, Jésus prit du pain, rendit grâces, le rompit et le donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez ; ceci est mon corps qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même le calice après avoir soupé, et il rendit grâces, et il le leur donna, disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vous et pour beaucoup, en la rémission des péchés ; toutes les fois que vous le boirez, faites-le en mémoire de moi. Et ils en burent tous (1). »

C'est ici l'accomplissement de cette promesse : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde. En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment nourriture, et mon sang vraiment breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. »

Les paroles de la promesse sont claires : les paroles de l'institution le sont également, « Prenez et mangez : ceci est mon corps. Prenez et buvez : car ceci est mon sang. » Ce n'est point assez. Ceci est mon corps donné pour vous ; mon corps rompu et brisé pour vous. Ceci est mon sang qui sera répandu, ou, selon le texte original, qui est répandu, qui se répand pour vous. Ainsi c'est le même corps qui est froissé de coups, percé de plaies, violemment suspendu à une croix et livré à la mort ; le même sang qui va être répandu dans le prétoire de Pilate et sur le Calvaire. Jésus dit qu'il l'est déjà ; il parle au présent, à cause que sa perte était résolue, traînée pour le lendemain, et qu'on allait dans deux heures commencer à procéder à l'exécution ; et afin aussi qu'en quelque temps que nous recevrions son corps et son sang nous regardassions sa mort comme présente.

Accomplissement et mémorial du passé, ce sacrement est encore une figure et une préparation de l'avenir. Tous les anciens prophètes et les anciens patriarches figuraient et annonçaient Jésus-Christ : et Jésus-Christ dans son état d'abaissement, où l'on ne voit de lui que l'homme, annonce et prépare son état de gloire, où on le verra tel qu'il est. De même tous les sacrifices et toutes les communions antiques, où le fidèle participait à la chair de la victime, étaient une figure et une prophétie de ce sacrifice et de cette communion où Jésus-Christ se donne à nous sous l'espèce et la forme du pain et du vin ; et ce sacrifice et cette communion, où il se donne à nous sous le voile du sacrement, est un commencement et une préparation de cette communion éternelle où il se donnera à nous sans voile. C'est pour cela, qu'après avoir consacré le saint calice, Jésus ajoute : « Je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. » Attendons-nous donc à ce repas éternel, où le pain des anges nous sera donné à découvert, où nous serons enivrés et transportés de la volupté du Seigneur et des ravissantes délices de son amour. Mais, pour cela, profitons des instructions et des exemples dont il accompagne l'institution de ce grand mystère.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. Je ne parle pas de vous tous ; je connais ceux que j'ai choisis. Mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : Celui qui mange le pain avec moi lèvera le pied contre moi. Je vous dis ceci dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que, quand elle arrivera, vous me croyiez ce que je suis. En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit moi-même ; et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

Jésus, ayant dit ces paroles, se troubla en son esprit et fit cette déclaration : « En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira. Oui, la main de celui qui me trahit est avec moi à cette table. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été déterminé : mais malheur à cet homme par qui il sera trahi. » Les disciples se regardaient donc l'un l'autre, ne sachant de qui il parlait ; et ils commencèrent à s'entre-demander qui était celui d'entre eux qui devait faire une telle action. Mais comme l'un d'eux, que Jésus aimait, reposait sur le sein de Jésus, Simon-Pierre lui fit signe de demander qui était celui dont il parlait. Ce disciple donc, s'étant penché sur le sein de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ? Jésus lui répondit : Celui à qui je donnerai un morceau de pain trempé. Et ayant trempé un morceau de pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. Et après qu'il eut pris ce morceau Satan entra en lui. Et Jésus lui dit : Ce que tu fais, fais-le au plus tôt. Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui avait dit cela ; car

(1) Matth., XXVI, 26-29. Marc, XIV, 22-25. Luc, XXII, 19-21

quelques-uns pensaient que comme Judas avait la bourse, Jésus lui avait dit : Achète ce qui nous est nécessaire pour la fête, ou donne quelque chose aux pauvres. Aussitôt donc que Judas eut prit ce morceau, il sortit. Or, il était nuit.

» Quand il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui. Si Dieu est glorifié en lui, Dieu le glorifiera aussi en lui-même : et bientôt il le glorifiera (1). »

« Il s'excita aussi parmi eux une contestation lequel d'entre eux devait passer pour le plus grand. Mais il leur dit : Les rois des nations les traitent avec empire ; et ceux qui ont pouvoir sur elles, sont appelés bienfaiteurs ou évergètes. Or, vous, ne faites pas ainsi ; mais que celui est le plus grand parmi vous, devienne comme le plus petit ; et que celui qui gouverne, soit comme celui qui sert. Car lequel est le plus grand, de celui qui est à table, ou de celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi cependant, je suis parmi vous comme celui qui sert. C'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations. Aussi, je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table, dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.

» Le Seigneur dit ensuite : Simon, Simon ; voilà que Satan a demandé à vous cribler, comme on crible le froment. Mais moi, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti (2), affermis tes frères (3). »

Les apôtres s'étaient disputés, qui aurait la première place. Jésus, dans sa réponse, leur apprend que leur ambition les exposait au plus grand péril ; qu'il n'y avait d'espérance pour eux qu'en lui seul, et que Pierre était leur futur chef. C'est à celui-ci qu'il s'adresse : Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandés, *vous*, au pluriel, vous tous qui disputez de la prééminence : Satan a demandé à vous cribler, vous agiter, vous jeter en l'air, vons précipiter en bas, faire de vous, en un mot, tout ce qu'il veut. Quel péril ! Mais moi, j'ai prié pour toi, pour toi en particulier, pour toi avec distinction. Non que Jésus ait négligé les autres ; mais, comme l'expliquent les saints Pères, parce qu'en affermissant le chef, il voulait empêcher par là que les membres ne vacillassent. C'est pourquoi il dit : J'ai prié pour toi, et non pas, J'ai prié pour vous. Et que l'effet de cette prière qu'il faisait pour Pierre, regardât les autres apôtres, la suite du discours le fait paraître manifestement, puisqu'il ajoute aussitôt après : « Et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères. »

Quand il dit : J'ai prié pour toi, que ta foi ne défaille pas, il ne parle pas de cette foi morte qui peut rester dans les pécheurs, parce que celle-là n'empêche pas qu'on ne soit criblé par Satan ; c'est celle [illegible] par la charité, laquelle, dit-il, j'ai demandé qu'elle ne défaillît point en toi. Jésus [illegible] la demandait ainsi, lui qui dit : Je sais, mon Père, que vous m'écoutez toujours. Qui peut douter que saint Pierre n'ait reçu par cette prière une foi constante, invincible, inébranlable, et si abondante, d'ailleurs, qu'elle fût capable d'affermir, non-seulement le commun des fidèles, mais encore ses frères [illegible] pasteurs du troupeau, en empêchant Satan de les cribler (4).

Et cette parole revient manifestement à celle où il avait dit : *Tu es Pierre*, je t'ai changé ton nom de Simon en celui de Pierre, en signe de la fermeté que je te veux communiquer, non-seulement pour toi, mais encore pour toute mon Église ; car je la veux bâtir sur cette pierre. Je veux mettre en toi, d'une manière éminente et particulière, la prédication de la foi, qui en sera le fondement, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, c'est-à-dire qu'elle sera affermie contre tous les efforts de Satan, jusqu'à être inébranlable. Et cela, qu'est-ce autre chose que ce que Jésus-Christ répète ici : Satan a demandé à vous cribler ; mais, Pierre, j'ai prié pour toi, ta foi ne défaillira pas ; et toi, confirme tes frères ?

Il est donc de nouveau chargé de toute l'Église ; il est chargé de tous ses frères, puisque Jésus-Christ lui ordonne de les affermir dans cette foi qu'il venait de rendre invincible par sa prière.

Cette parole : Affermis tes frères, n'est pas un commandement qu'il fasse en particulier à saint Pierre ; c'est un office qu'il érige et qu'il institue dans son Église à perpétuité. La forme que Jésus-Christ a donnée aux disciples qu'il rassemblait autour de lui, est le modèle de l'Église chrétienne jusqu'à la fin des siècles. [illegible] collége apostolique, qu'il fut appelé Pierre, et que Jésus-Christ le fit le fondement de son Église, par la foi qu'il y devait annoncer au nom de tous ; dès ce moment se fit l'établissement, ou plutôt la désignation d'une primauté dans l'Église en la personne de saint Pierre. En disant à ses apôtres : Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles, il montra que la forme qu'il avait établie parmi eux passerait [illegible] fut destinée à saint Pierre, comme il fut aussi destiné une semblable durée aux autres apôtres. Il y devait toujours avoir un Pierre dans l'Église, pour confirmer ses frères dans la foi [illegible] établir l'unité de sentiments, que le Sauveur désirait plus que toutes choses ; et cette autorité était d'autant plus nécessaire aux [illegible]

(1) Joan., XIII, 16-32. Luc, XXII, 21-23. — (2) Suivant [illegible] hébraïsme qui veut dire [illegible] à Dieu [illegible] *conversus vir [illegible] nos*. Jansen. [illegible] — (3) Luc, XXII, 24-32. — (4) [illegible]

cesseurs des apôtres, que leur foi était moins affermie que celle de leurs auteurs.

Quand Jésus eut ainsi averti ses apôtres de leur peril, et qu'il les eut assurés de son secours pour les raffermir, son langage devint encore beaucoup plus tendre. On y sent un père qui s'entretient pour la dernière fois avec des enfants qu'il aime.

« Mes petits enfants, je n'ai plus que peu de temps à être avec vous. Vous me chercherez ; et comme j'ai dit aux Juifs : Vous ne pouvez venir où je vais, je vous le dis aussi à vous présentement. Je vous donne un commandement nouveau : c'est de vous aimer les uns les autres, afin que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres. C'est en cela que tous reconnaitront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

» Simon-Pierre lui dit : Seigneur, où allez-vous ? Jésus lui répondit : Où moi je vais, tu ne peux maintenant me suivre ; mais tu me suivras un jour. Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je vous suivre maintenant ? Je donnerai ma vie pour vous. Je suis pret à aller avec vous, et en prison, et à la mort. Jésus lui répondit : Tu donneras ta vie pour moi ? En vérité, en vérité, je te le dis, Pierre, le coq ne chantera point aujourd'hui que tu ne nies trois fois de me connaître.

» Ensuite il leur dit : Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans chaussure, avez-vous manqué de quelque chose ? de rien, lui dirent-ils. Jésus ajouta : Mais maintenant, que celui qui a un sac ou une bourse, les prenne ; et que celui qui n'en a point, vende son vêtement pour acheter une épée. Car je vous dis qu'il faut encore que ce qui est écrit s'accomplisse en moi : Et il a été compté parmi les scélérats. Car les choses qui ont été prédites de moi ont leur fin. Ils lui répondirent : Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : C'est assez (1). »

Comme ces paroles allégoriques, dont les apôtres ne comprenaient peut-être pas tout à fait le sens, leur annonçaient assez clairement une époque de souffrances et de persécutions, Jésus-Christ s'attache a ranimer leur confiance.

« Que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures. Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit ; car je vais vous préparer le lieu. Et quand je serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que vous soyez où je suis. Vous savez où je vais, et vous en savez la voie.

» Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où vous allez ; et comment pouvons nous en savoir la voie ? Jésus lui dit : Je suis la voie, la vérité et la vie ; personne ne vient au Père, que par moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père ; mais vous le connaîtrez bientôt, et vous l'avez déjà vu.

» Philippe lui dit : Seigneur, montrez-nous le Père, et il nous suffit. Jésus lui dit : Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ? Philippe, celui qui me voit, voit aussi le Père. Comment donc dis-tu : Montrez-nous le Père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père, et que le Père est dans moi ? Ce que je vous dis, je ne le dis pas de moi-même. Mais le Père, qui demeure en moi, fait les œuvres que je fais. Croyez-moi, je suis dans le Père, et le Père est en moi. Du moins, croyez-m'en à cause des œuvres mêmes. En vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais ; et il en fera encore de plus grandes, parce que je vais à mon Père. Et quelque chose que vous demandiez au Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Et je prierai le Père, et il vous enverra un autre paraclet (consolateur, avocat), afin qu'il demeure éternellement avec vous ; l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et qu'il ne le connaît point ; mais pour vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeure auprès de vous, et qu'il sera en vous. Je ne vous laisserai point orphelins ; je viendrai à vous. Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. Mais vous, vous me verrez, parce que je vis et que vous vivez aussi. En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous. Celui qui a mes commandements et les garde c'est celui-là qui m'aime. Or, celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; je l'aimerai aussi, et je me manifesterai à lui.

» Judas, non pas l'Iscariote, lui dit : Seigneur, d'où vient que vous vous manifesterez à nous et non pas au monde ? Jésus lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime point, ne garde point mes paroles ; et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses, demeurant encore avec vous. Mais le Paraclet, l'Esprit-Saint, qu'enverra le Père en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix ; je vous donne ma paix : je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point et qu'il ne craigne point. Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vous ai dit : Je vais au Père, parce que mon Père est plus grand que moi. Et maintenant je vous le dis avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai plus longtemps avec vous ;

(1) Joan., XIII, 33-38.

car voici le prince de ce monde qui vient, et il n'a rien en moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime le Père et que je fais ce que le Père m'a ordonné, levez-vous, sortons d'ici (1). »

« Et ayant dit l'hymne d'action de grâces, il sortit, et allait, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers ; et ses disciples le suivirent (2). »

Le Fils est dans le Père, le Père est dans le Fils. Qui aime le Fils, sera aimé du Père ; et le Fils l'aimera aussi, et il se manifestera à lui, par conséquent aussi le Père. Et le Père et le Fils viendront à lui et feront en lui leur demeure. Et le Père leur enverra encore un autre consolateur que lui et le Fils : c'est l'Esprit-Saint, qui leur enseignera toutes choses. Voilà où Jésus place la confiance, la paix de ses apôtres. Le fondement est d'aimer Jésus. Et comme le monde ne l'aime pas, il ne participera ni à cette manifestation, ni à cette paix d'en haut. Le Père est plus grand que le Fils, en tant que le Fils est homme, il est en nous, et nous sommes en lui ; et en tant qu'il est Dieu, il est dans le Père, et le Père est en lui ; et enfin, en tant qu'il est Dieu et homme, nous sommes avec lui dans le Père. Union ineffable, à laquelle Jésus revient encore dans la suite de son discours, pendant qu'il s'avançait vers la montagne des Oliviers, probablement à travers les vignes.

« Je suis la vigne véritable, et mon Père est le vigneron. Il retranchera toutes les branches qui ne porteront point de fruit en moi, et il émondera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent d'avantage. Déjà vous êtes purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée. Demeurez en moi, et moi en vous. Comme la branche de la vigne ne peut porter de fruit par elle-même, si elle ne demeure unie au cep, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, et vous êtes les branches. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit ; car sans moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment ; il séchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera. Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et il vous sera fait. C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit, et que vous deveniez mes disciples.

» Comme mon Père m'a aimé, ainsi moi je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit entière.

» Mon commandement est celui-ci, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Personne n'a un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure ; afin que mon Père vous donne tout ce que vous lui demanderez en mon nom. Ce que je vous commande, c'est que vous vous aimiez les uns les autres.

» Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé mes paroles, ils garderont aussi les vôtres. Mais ils vous feront tous ces traitements à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé. Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'auraient point de péché ; mais maintenant, ils n'ont pas d'excuse dans leur péché. Celui qui me hait, hait aussi mon Père. Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auraient point de péché ; mais maintenant ils les ont vues, et ils ont haï et moi et mon Père, afin que la parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie : Ils m'ont haï gratuitement. Mais lorsque sera venu le Paraclet que je vous enverrai de la part de mon Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement (3). »

« Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront des synagogues : et l'heure vient que quiconque vous fera mourir croira être agréable à Dieu. Et ils vous traiteront de la sorte, parce qu'ils ne connaissent ni le père ni moi. Or, je vous ai dit ces choses, afin que, quand cette heure sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, parce que j'étais avec vous. Et maintenant je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où allez-vous ? Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. Cependant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille ; car si je ne m'en vais point, le Paraclet ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice, touchant le jugement. Tou-

(1) Joan., xiv, 1-31. — (2) Matth., xxvi, 30. Marc, xiv, 26. Luc, xxii, 39. — (3) Joan., xv, 1-27.

chant le péché, parce qu'ils n'ont point cru en moi ; touchant la justice, parce que je m'en vais au Père, et vous ne me verrez plus ; et touchant le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé (1). »

La suite des événements nous montrera le sens profond de ces paroles. Le Saint-Esprit convaincra le monde sur le péché de n'avoir pas cru en Jésus-Christ. Jésus-Christ avait convaincu les Juifs de ce péché en deux manières: l'une en accomplissant les prophéties qui est la manière la plus efficace de les expliquer; l'autre en faisant des miracles que personne n'avait jamais faits : ce qui leur ôtait toute excuse ; en sorte qu'il ne manquait rien à la conviction. Et toutefois, le Saint-Esprit le poussera encore plus loin, lorsqu'il descendra sur les disciples du Sauveur et qu'il leur communiquera le don de prophétie, le don des miracles, le don des langues, le don de l'intelligence, le don de la force.

Le Saint-Esprit convaincra le monde touchant la justice. la justice véritable, qui vient et qui vit de la foi. Or, la véritable épreuve de la foi, c'est de croire ce qu'on ne voit pas. Tant que Jésus-Christ a été sur la terre, sa présence a soutenu la foi de ses disciples : aussitôt qu'il fut arrêté et condamné à mort, leur foi tomba et mourut pour ainsi dire avec lui. Mais quand le Saint-Esprit l'eut ressuscitée, en sorte qu'ils furent plus constamment et plus parfaitement attachés à la personne et à la doctrine de leur maître qu'ils ne l'étaient pendant sa vie, on vit en eux une véritable foi, et dans cette foi la véritable justice, qui étant l'ouvrage du Saint-Esprit , il s'ensuit qu'il donna au monde une parfaite conviction de la justice.

Le Saint-Esprit convaincra le monde touchant le jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé. Jésus-Christ a dit ci-dessus : C'est maintenant que le monde va être jugé ; c'est maintenant que le prince de ce siècle va être chassé. Comment est-ce que Jésus-Christ juge le monde dans le temps de sa Passion ? C'est en se laissant juger et en faisant voir, par l'inique jugement du monde sur Jésus Christ, que tous ces jugements sont nuls. Le Saint-Esprit qui est descendu, confirme ce jugement contre le monde. Qu'a opéré le jugement du monde sur Jésus-Christ? Rien autre chose qu'une démonstration de son iniquité. La doctrine de Jésus-Christ, qu'on croyait anéantie par sa croix, se relève plus que jamais : le ciel se déclare pour elle, et, au défaut des Juifs, les gentils vont la recevoir et composer le nouveau peuple. C'est l'ouvrage du Saint-Esprit qui, descendu en forme de langues, montre l'efficace de la prédication apostolique. Toutes les nations l'entendent : de toutes les langues il ne s'en fait qu'une, pour montrer que l'évangile va tout réunir. Le prince de ce monde est jugé ; tous les peuples vont consentir à sa condamnation. La vie que le Saint-Esprit inspire aux fidèles, condamne toutes les maximes du monde. Il n'y a plus d'avarice, où chacun apporte ses biens aux pieds des apôtres ; il n'y a plus ni de divisions ni de jalousie, où il n'y a qu'un cœur et qu'une âme ; il n'y a plus de plaisirs sensuels, où l'on a de la joie d'être flagellé pour l'amour de Jésus-Christ ; il n'y a plus d'orgueil, où tout est [illegible] l'Église, qu'on rend [illegible], et plus encore de son [illegible] que de ses richesses (2).

Les dernières paroles de Jésus étaient difficiles à comprendre, à cause de leur brièveté et de leur profondeur. Aussi ajoute-t-il :

« J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité : autrement, selon le grec, il vous fera entrer dans toute la vérité; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce qui est à mon Père est à moi ; c'est pourquoi il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera (3). »

Toutes ces fonctions du Saint-Esprit l'égalent manifestement au Fils de Dieu , dont il accomplit l'ouvrage. S'il y met la perfection, si Jésus-Christ, pour ainsi parler, lui en donne toute la gloire, c'est que la gloire du Saint-Esprit est celle du Fils de Dieu, comme la gloire du Fils de Dieu est celle du Père, et que la gloire de la Trinité est une et indivisible.

Si ce qui est réservé au Saint-Esprit est si grand que les apôtres ne l'auraient pu porter, quoique annoncé par Jésus-Christ même, il n'y a donc point d'inégalité dans les ouvrages de la Trinité, du côté des trois divines personnes , mais une dispensation diversifiée, seulement par rapport à nous ; mais Jésus-Christ nous va encore élever plus haut, et, après avoir égalé le Saint-Esprit au Père et au Fils par ses œuvres, il va encore montrer sa parfaite égalité par son origine.

Il me glorifiera parce qu'il prendra du mien. Le Fils a tout pris du Père et il glorifie le Père ; le Saint-Esprit prend du Fils et il glorifie le Fils. Il semble que ce soit là le but de cette parole. Mais écoutons de quelle sorte Jésus-Christ s'explique. Il ne dit pas : Il prendra de moi : mais, il prendra du mien.

Le Saint-Esprit prend du Père dont il procède primitivement ; et, en prenant du Père, il prend ce qui est au Fils, puisque tout est commun entre le Père et le Fils. excepté sans doute d'être Père, car c'est cela qui est propre au Père et non pas commun au Père et au Fils. Le Fils a donc tout ce qu'a le Père, excepté d'être Père ; il a donc aussi d'être principe du Saint-Esprit, car cela n'est pas être Père ; et le Père qui, en l'engendrant dans son sein,

(1) Joan., xvi, 1-11. — (2) Bossuet, *Méditat.* (3) Joan., xvi, 12-15

lui communique tout, excepté d'être Père ; il lui communique par conséquent d'être le principe productif du Saint-Esprit. C'est pourquoi le Saint-Esprit est l'Esprit du Père comme du Fils, envoyé en unité de l'un et de l'autre, procédant de l'un et de l'autre comme d'un seul et même principe, parce que le Fils a reçu du Père d'être principe du Saint-Esprit. Et c'est pourquoi Jésus-Christ ne dit pas : Il prendra de moi, parce que ce serait dire, en quelque façon, qu'il en serait le seul principe, et que le Saint-Esprit procède du Fils comme le Fils procède du Père, c'est-à-dire de lui seul. Mais il n'en est pas ainsi ; car le Saint-Esprit procède du Père radicalement, et s'il procède du Fils, c'est du Père que le Fils a pris de le produire ; et c'est pourquoi il dit plutôt : Il prendra du mien, que de dire : Il prendra de moi. Parce qu'encore qu'en effet il prenne de lui, il ne prend de lui que ce que lui même a pris du Père. Il procède donc du Père et du Fils ; mais il procède du Père par le Fils, parce que, par cela même que le Saint-Esprit procède du Fils, le Fils l'a reçu du Père, de qui il a tout reçu.

C'est ce qui explique la raison mystique et profonde de l'ordre de la Trinité. Si le Fils et le Saint-Esprit procèdent également du Père, sans aucun rapport entre eux deux, on pourrait aussitôt dire, le Père, le Saint-Esprit et le Fils, que, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Or, ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ parle. L'ordre des personnes est inviolable, parce que si le Fils est nommé après le Père, parce qu'il en vient, le Saint-Esprit vient aussi du Fils après lequel il est nommé; il est l'Esprit du Fils comme le Fils est le Fils du Père. Cet ordre ne peut être renversé : c'est en cet ordre que nous sommes baptisés, et le Saint-Esprit ne peut non plus être nommé le second, que le Fils peut être nommé le premier.

Adorons cet ordre des trois personnes divines et les mutuelles relations qui se trouvent entre les trois qui font leur égalité comme leur distinction et leur origine. Le Père s'entend lui-même, se parle à lui-même, et il engendre son fils qui est sa parole. Il aime cette parole qu'il a produite de son sein et qu'il y conserve ; et cette parole, qui est en même temps sa conception, sa pensée, son image intellectuelle éternellement subsistante, et dès lors son Fils unique, l'aime aussi comme un Fils parfait aime un Père parfait ; mais qu'est-ce que leur amour, si ce n'est cette troisième personne et le Dieu amour, le don commun et réciproque du Père et du Fils, leur lien, leur nœud leur mutuelle union, en qui se termine la fécondité, comme les opérations de la Trinité ? parce que tout est accompli, tout est parfait, quand Dieu est infiniment exprimé dans le Fils et infiniment aimé dans le Saint-Esprit ; et qu'il se fait du Père du Fils et du Saint-Esprit une très-simple et très-parfaite unité ; tout y retournant au principe d'où tout vient radicalement et primitivement, qui est le Père, avec un ordre invariable ; l'unité féconde se multipliant en dualité, c'est-à-dire jusqu'au nombre de deux, pour se terminer en trinité : en sorte que tout est un, et que tout revient à un seul et même principe (1).

Après avoir élevé l'esprit de ses disciples jusqu'à la hauteur de [illegible]. Jésus le ramène sur la terre, au milieu des combats et des épreuves.

« Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais au Père. Quelques-uns donc de ses disciples se dirent les uns aux autres : Qu'est-ce qu'il nous dit : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais au Père. Ils disaient donc : Qu'est-ce qu'il dit : Encore un peu de temps ? nous ne savons ce qu'il dit. Or, Jésus connut qu'ils voulaient l'interroger, et leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que j'ai voulu dire par ces paroles : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; et encore un peu de temps, et vous me verrez. En vérité, en vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémirez, vous : et le monde se réjouira. Vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. Une femme, lorsqu'elle enfante, est dans la tristesse, parce que son heure est venue ; mais après qu'elle a enfanté un fils, elle ne se souvient plus de sa douleur, à cause de sa joie, parce qu'un homme est né au monde. Vous donc aussi vous avez maintenant de la tristesse ; mais je vous verrai de nouveau : et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie. Et, en ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien (2). »

Les paroles de Jésus offrent deux sens. Le premier : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je dois mourir et être enfermé dans le tombeau ; et encore un peu de temps, et vous me verrez avec la vie nouvelle que je dois reprendre pour retourner vers mon Père. Le second : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus de ma présence visible, parce que je dois retourner au ciel vous y préparer la place ; et encore un peu de temps à la fin de votre vie, et plus [illegible] dans ma gloire, vous participerez à ma gloire et à ma joie. Rien ne pourra plus vous ravir cette joie ; car le péché sera détruit. Vous ne m'interrogerez plus de rien ; car vous verrez à découvert la vérité même. Mais en attendant, [illegible] ?

« En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que [illegible] demande en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine. Je

(1) Bossuet, Médit. — (2) Joan., XVI, 16-24.

vous ai dit ces choses en paraboles. L'heure vient que je ne vous parlerai plus en paraboles, mais je vous parlerai ouvertement du Père. En ce jour-là, vous demanderez en mon nom : et je ne vous dis point que je prierai le Père pour vous. Car le Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde ; je quitte de nouveau le monde, et je vais au Père. Ses disciples lui dirent : Voilà que vous parlez ouvertement et que vous ne vous servez point de paraboles. Nous savons maintenant que vous savez toutes choses et qu'il n'est pas besoin que personne vous interroge : c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. Jésus leur répondit : Vous croyez maintenant ?

» Et il ajouta : Voici que l'heure vient, et elle est déjà venue, que vous serez dispersés chacun de son côté, et que vous me laisserez seul. Cependant je ne suis pas seul, car mon Père est avec moi (1). Oui, je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale ; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée (2). Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi. Vous aurez de grandes tribulations dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde (3).

» Mais Pierre, prenant la parole, lui dit : Et quand tous les autres seraient scandalisés à votre sujet, pour moi, je ne le serai jamais. Jésus lui repartit : En vérité, je te dis que toi-même, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renonceras trois fois. Mais Pierre insistait encore davantage : Et quand même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres disciples dirent de même (4). »

Les apôtres parlaient sincèrement. Ils ne connaissaient pas encore toute la faiblesse, toute l'indigence humaine. Jésus leur avait dit : Demandez, et vous obtiendrez. Ils oublient de rien demander : ils se croient assez forts, malgré les avertissements de leur maître. Ils seront laissés à leur présomption, pour apprendre que sans lui ils ne peuvent rien ; que ce n'est que par lui qu'ils vaincront le monde.

Là finit le dernier discours et comme le dernier adieu de Notre Seigneur à ses apôtres ; après leur avoir parlé, il va maintenant parler pour eux et pour nous tous à son Père.

« Après que Jésus eut dit ces choses, il leva les yeux au ciel, et dit : Père, l'heure est venue ; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie, comme vous lui avez donné puissance sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. Or, la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé (autrement, vous qui êtes le seul vrai Dieu avec Jésus-Christ, que vous avez envoyé). Je vous ai glorifié sur la terre ; j'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire. Maintenant donc, ô vous, Père, glorifiez-moi aussi en vous-même, de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fût. J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du milieu du monde. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés ; et ils ont gardé votre parole. Ils ont connu maintenant que tout ce que vous m'avez donné vient de vous ; parce que je leur ai donné les paroles que vous m'avez données, et ils les ont reçues, et ils ont connu véritablement que je suis sorti de vous, et ils ont cru que vous m'avez envoyé. Moi, je prie pour eux. Je ne prie point pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous. Tout ce qui est à moi, est à vous ; et tout ce qui est à vous, est à moi ; et je suis glorifié en eux. Et déjà je ne suis plus dans le monde ; pour eux, ils sont dans le monde, et moi je viens à vous. Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Lorsque j'étais avec eux, je les conservais en votre nom. Ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés ; et nul d'eux n'a péri, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie. Or, maintenant je viens à vous ; et je dis ceci dans le monde, afin qu'ils aient en eux la plénitude de ma joie. Je leur ai donné votre parole ; et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Je ne vous prie point de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Ils ne sont point du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. Sanctifiez-les dans la vérité. Votre parole est la vérité. Comme vous m'avez envoyé dans le monde, et moi je les ai envoyés dans le monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés dans la vérité. Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi, par leur parole, afin que tous ensemble ils soient un comme vous, ô Père, en moi, et moi en vous ; qu'ils soient de même un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. Et je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés, comme vous m'avez aimé. O Père ! ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils y soient avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que vous m'avez donnée, parce que vous m'avez aimé avant la création du monde. Père juste, le monde ne vous a point connu, mais moi je vous ai connu ; et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Et je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont

(1) Joan., xvi, 23-32. — (2) Matth., xxvi, 31-32. Marc, xiv, 27-28. — (3) Joan., xvi, 33. — (4) Matth., xxvi, 33-35. Marc, xiv, 29-31.

vous m'avez aimé, soit en eux, et que je sois en eux moi-même (1). »

Le dernier discours de Jésus-Christ est la substance de tout son Évangile : sa dernière prière est la substance de son discours, et l'effet de cette prière, c'est qu'étant unis à Jésus-Christ, Dieu et homme, et par lui à Dieu son Père, nous nous unissions en eux avec tous les fidèles et avec tous les hommes, pour n'être plus, autant qu'il est en nous, qu'une même âme et un même cœur. Pour accomplir cet ouvrage d'unité, nous ne devons plus nous regarder qu'en Jésus-Christ; et nous devons croire qu'il ne tombe pas sur nous la moindre lumière de la foi, la moindre étincelle de l'amour de Dieu, qu'elle ne soit tirée de l'amour immense que le Père éternel a pour son Fils, à cause que ce même Fils, notre Sauveur, étant en nous, l'amour dont le Père l'aime s'étend aussi sur nous par une effusion de sa bonté; car c'est à quoi aboutit toute la prière de Jésus-Christ.

Après cette prière, allons avec Jésus-Christ au sacrifice, où il se sanctifie, se consacre, s'immole pour nous, et nous avec lui. Avançons-nous avec lui aux deux montagnes, à celle des Oliviers et à celle du Calvaire. Allons à ces deux montagnes, et passons de l'une à l'autre : de celle des Oliviers, qui est celle de l'agonie, à celle du Calvaire, qui est celle de la mort; de celle des Oliviers, qui est la montagne de la résignation, à celle du Calvaire, qui est la montagne du sacrifice actuel; enfin de celle où l'on se prépare à tout, à celle où l'on meurt à tout avec Jésus-Christ.

« Lorsque Jésus eut dit ces choses, il passa le torrent de Cédron avec ses disciples, et s'en alla dans le jardin d'une métairie, nommée Gethsémani. Or, Judas, qui le trahissait, savait aussi le lieu, parce que Jésus et ses disciples s'y étaient souvent assemblés (2). »

David, son ancêtre et son image prophétique, traversa le même torrent, lorsqu'il fuyait devant son fils Absalon.

« Et Jésus dit à ses disciples : Demeurez ici, pendant que je m'en irai prier là ; priez aussi afin que vous n'entriez pas en tentation.

» Ensuite, laissant les autres, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à craindre et à être rempli de tristesse. Mon âme, leur dit-il, est triste jusqu'à la mort; demeurez ici, et veillez avec moi.

» Et, s'étant un peu avancé, il s'écarta d'eux à la distance d'un jet de pierre; et s'étant mis à genoux, la face contre terre, il priait, disant : Mon Père, si vous voulez, éloignez ce calice de moi : que toutefois non pas ma volonté, mais la vôtre se fasse. Et, étant réduit comme à l'agonie, il priait avec plus d'instance : Mon Père ! tout vous est possible ; détournez de moi ce calice : toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez. Mon Père ! que ce calice, s'il est possible, passe loin de moi : toutefois non pas [illegible] veux, mais comme vous voulez. Et il eut une sueur comme des gouttes de sang découlant jusqu'à terre. Alors un ange lui apparut du ciel et le fortifia.

» S'étant donc levé après sa prière, il vint vers ses disciples, et il les trouva endormis de tristesse. Et il dit à Pierre : Simon, vous dormez? vous n'avez pu veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation : l'esprit est prompt, il est vrai ; mais la chair est faible.

» Une seconde fois il s'en alla, et fit la même prière : Mon Père ! si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre [illegible] faite ! Et, étant retourné vers eux, il les trouva encore qui dormaient ; car ils avaient les yeux tout appesantis, et ils ne savaient que lui répondre. Les ayant laissés, il s'en alla encore, et fit pour la troisième fois la même prière. Alors il revint à ses disciples et leur dit : Dormez à présent, et reposez-vous (autrement, vous dormez et vous reposez). C'est assez, voici l'heure qui approche ; et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons ; voici qu'il approche, celui qui doit me trahir (3).

» Comme il parlait encore, voilà une troupe ; et celui qui s'appelait Judas, l'un des douze, la précédait. Ayant pris une cohorte et des gens de chez les grands prêtres et de chez les pharisiens, il vint là avec des lanternes, des flambeaux, des armes et des bâtons. Or, le traître leur avait donné un signal, disant : Celui que je baiserai, c'est lui-même; arrêtez-le, et emmenez-le avec précaution. Dès qu'il fut arrivé, s'avançant vers Jésus : Maître, lui dit-il, je vous salue. Et il le baisa. Et Jésus lui dit : Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ici ? Quoi ! Judas, c'est par un baiser que vous trahissez le Fils de l'homme (4) ? »

Il paraît que la manière inattendue dont Jésus lui parla, déconcerta le traître, et qu'il retourna vers la troupe.

« Mais Jésus, qui savait tout ce qui devait lui arriver, s'avança et leur dit : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Or, Judas, qui le trahissait, était avec eux. Dès que Jésus leur eut dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre. Il leur demanda donc de nouveau : Qui cherchez-vous? Et ils lui dirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit : Je vous ai dit que c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci. C'était afin que la parole qu'il avait dite fût accomplie : Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. Alors ils s'avancèrent, mirent la main sur Jésus et l'arrêtèrent.

» Or, ceux qui étaient avec Jésus, voyant ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, frap[illegible] Et Simon Pierre, qui avait un glaive, le tira, et frappa un serviteur

(1) Jean, XVII, 1-26. — (2) [illegible] — (3) Matth., XXVI, 36 [illegible] Luc, XXII, 47-48.

du grand prêtre, et lui coupa l'oreille droite. Ce serviteur s'appelait Malchus. Mais Jésus dit : Demeurez-en là ; lui ayant touché l'oreille, il le guérit. Ensuite il dit à Pierre : Remettez votre glaive dans le fourreau ; car tous ceux qui se servent du glaive, périront par le glaive. Quoi ! ne boirai-je pas le calice que mon Père m'a donné ? Pensez-vous que je ne puisse pas prier mon Père, et qu'il ne me donnerait pas aussitôt plus de douze légions d'anges ? Comment donc s'accompliront les Ecritures, qui déclarent qu'il faut que cela arrive ainsi ?

» Alors Jésus dit à ceux qui étaient venus à lui, les princes des prêtres, les magistrats du temple et les sénateurs : Vous êtes venus comme à un voleur, avec des glaives et des bâtons pour me prendre. J'étais tous les jours parmi vous, enseignant dans le temple, et vous n'avez pas mis la main sur moi. Mais voici votre heure, et la puissance des ténèbres. Or, tout cela s'est fait, afin que les Ecritures des prophètes s'accomplissent.

» La cohorte donc, et le tribun, et les satellites des Juifs se saisirent de Jésus et le lièrent. Alors tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent. Et il y avait un jeune homme qui le suivait, couvert seulement d'une robe de coton ; et ils s'emparèrent de lui. Mais, jetant sa robe, il s'échappa nu de leurs mains (1). »

» Et ils conduisirent Jésus premièrement chez Anne, parce qu'il était beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là. Or, Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs : Il est utile qu'un seul homme périsse pour la nation. Anne le lui envoya lié comme il était. Ils l'amenèrent donc chez Caïphe, le grand prêtre, où tous les prêtres, les scribes et les sénateurs s'étaient assemblés.

» Or, Simon-Pierre suivait Jésus de loin avec un autre disciple. Ce disciple, qui était connu du grand prêtre, entra dans la cour de la maison du pontife avec Jésus. Mais Pierre demeurait debout dehors à la porte. Cet autre disciple donc qui était connu du grand prêtre, sortit, et parla à celle qui gardait la porte, et fit entrer Pierre jusque dans la cour du grand prêtre. Les domestiques et les officiers étaient là auprès du feu (car il faisait froid), et ils se chauffaient, ayant allumé du feu au milieu de la cour Pierre, étant entré, s'assit avec les officiers pour voir la fin, et il se chauffait avec eux.

» Le grand prêtre interrogea donc Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement à tout le monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où les Juifs s'assemblent de toutes parts ; et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit : ce sont ceux-là qui savent ce que j'ai enseigné.

» Lorsqu'il parlait ainsi, un des satellites qui étaient là présents donna un soufflet à Jésus, disant : Est-ce ainsi que tu réponds au pontife ? Jésus lui répondit : Si j'ai mal parlé, montrez ce que j'ai dit de mal ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? Or, Anne l'avait envoyé enchaîné chez Caïphe, le grand prêtre (2).

» Cependant les princes des prêtres, les anciens et tout le sanhédrin cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus, pour le livrer à la mort. Mais ils n'en trouvèrent point, quoique beaucoup de faux témoins se fussent présentés ; car beaucoup disaient contre lui de faux témoignages, mais leurs témoignages ne s'accordaient point. Enfin il vint deux faux témoins qui dirent : Nous-mêmes nous lui avons entendu dire : Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir en trois jours. Moi, je détruirai ce temple qui a été fait de main d'homme, et, dans l'espace de trois jours, j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. Mais ce témoignage-là même ni ne s'accordait, ni ne suffisait. Le grand prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, disant : Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous ? Mais lui garda le silence et ne répondit rien. Le grand prêtre l'interrogea donc de nouveau, et lui dit : Je vous adjure par le Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, le Fils de Dieu qui est éternellement béni ! Jésus lui répondit : Vous l'avez dit : oui, je le suis. Cependant je vous déclare que vous verrez un jour le Fils de l'homme, assis à la droite de la majesté de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. Alors le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant : Il a blasphémé ; qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ; que vous en semble ? Ils répondirent : Il mérite la mort ! Alors quelques-uns se mirent à lui cracher au visage. Ceux qui le tenaient, se moquaient de lui et le frappaient. Ils lui bandèrent les yeux, et, lui donnant des soufflets et des coups de poing, ils lui disaient : Christ, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé. Et ils disaient encore beaucoup d'autres choses en blasphémant contre lui (3).

» Cependant une servante du grand prêtre, (c'était celle qui gardait la porte), étant venue où Pierre se chauffait, et l'ayant considéré attentivement à la lumière du feu, elle dit Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth Mais il le nia devant tout le monde, disant Femme, je ne le connais point ; je ne sais ce que vous voulez dire Et il sortit dans le vestibule, et le coq chanta. Mais, comme il sortait de la porte, une autre servante l'aperçut, et dit à ceux qui étaient là : Et celui-ci aussi était avec Jésus de Nazareth. Et peu de temps après un autre, le voyant dit : Tu es aussi de ces gens-là. Ils lui dirent donc : N'es-tu pas aussi de ses disciples ? Il nia donc une se-

(1) Matth., xxvi, 50-56. Marc, xiv, 46-52. Luc, xxii, 49-54. Joan., xviii, 3-12. — (2) Joan., x[illegible]. — (3) Matth., xxvi, 59-68. Marc, xiv, 55-65. Luc, xxii, 63-65.

conde fois avec serment, disant : Je n'en suis point ; je ne connais point cet homme. Environ une heure après, un des domestiques du grand prêtre, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : Est-ce que je ne t'ai pas vu avec lui dans le jardin ? Un autre disait affirmativement : Cependant celui-ci était aussi avec lui ; car il est Galiléen. Enfin ceux qui étaient dans la cour s'approchèrent et dirent à Pierre : Assurément tu es aussi de ces gens-là ; car tu es Galiléen : ton langage fait voir qui tu es. Pierre donc le nia une troisième fois. Il se mit à faire des imprécations et à dire avec serment : Je ne connais point cet homme-là que vous dites. Aussitôt, comme il parlait encore, le coq chanta pour la seconde fois, et le Seigneur, s'étant retourné, regarda Pierre. Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus-Christ lui avait dite : Avant que le cop chante deux fois, vous me renoncerez trois fois : et, étant sorti, il pleura amèrement (1).

» Dès qu'il fut jour, les sénateurs du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent contre Jésus, pour le livrer à la mort. Ils l'amenèrent dans leur conseil, et lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point. Et si je vous interroge pour vous convaincre, vous ne me répondrez point, ni ne me laisserez aller. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. Ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu ? Il leur répondit : Vous le dites ; je le suis. Alors ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Car nous-mêmes nous l'avons entendu de sa propre bouche. Et ils se levèrent tous ensemble, et le conduisirent lié, de chez Caïphe au prétoire, où ils le livrèrent à Ponce-Pilate, le gouverneur. Or, c'était le matin (2).

» Alors, Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné, fut touché de repentir, et reporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres, et aux sénateurs, disant : J'ai péché, en livrant le sang innocent. Mais ils lui répondirent : Que nous importe ? C'est ton affaire. Et ayant jeté l'argent dans le temple, il se retira : et, s'en allant, il se pendit. Mais les princes des prêtres, ayant pris l'argent, dirent : Il n'est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang. Et ayant délibéré ; ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ est appelé encore aujourd'hui Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang. Alors fut accomplie cette parole du prophète Jérémie (ou plutôt Zacharie) : Ils ont reçu les trente pièces d'argent, qui étaient le prix de celui qui avait été mis à prix, et dont ils avaient fait le marché avec les enfants d'Israël, et ils les ont données pour le champ du potier, comme me l'avait arrangé le Seigneur (3).

» Cependant les pontifes, les sénateurs et les scribes qui conduisaient le Sauveur, n'entrèrent pas eux-mêmes dans le prétoire, afin de ne pas se souiller, mais de manger la pâque. Pilate sortit donc, vint à eux, et leur dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ? Ils lui répondirent : Si ce n'était point un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. Pilate donc leur dit : Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi. Les Juifs lui répondirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne. En sorte que fut accompli ce que Jésus avait dit, lorsqu'il fit entendre de quelle mort il devait mourir.

» Ils commencèrent donc à l'accuser, disant : Nous avons trouvé cet homme pervertissant la nation, et empêchant de payer le tribut à César, et se disant lui-même le Christ-Roi. Pilate rentra donc dans le prétoire, appela Jésus. Et Jésus parut devant le gouverneur, disant : Êtes-vous le roi des Juifs ? Jésus répondit : Dites-vous cela de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi ? Pilate répondit : Est-ce que je suis Juif ? C'est votre nation et les pontifes qui vous ont livré entre mes mains : qu'avez-vous fait ? Jésus répondit : mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient sans doute combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais maintenant mon royaume n'est pas d'ici. Pilate lui dit : Vous êtes donc roi ? Jésus répondit : Vous le dites, je suis roi. C'est pour cela que je suis né et que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque appartient à la vérité, écoute ma voix. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Et ayant dit ces mots, il sortit de nouveau pour aller vers les Juifs (4). »

« Jésus-Christ, dit Bossuet, a deux royautés, dont l'une lui convient comme Dieu, et l'autre lui appartient en qualité d'homme. Comme Dieu, il est le roi et le souverain de toutes les créatures qui ont été faites par lui : et outre cela, en qualité d'homme, il est roi en particulier de tout le peuple qu'il a racheté, sur lequel il s'est acquis un droit absolu par le prix qu'il a donné pour sa délivrance (5). »

Dans sa réponse à Pilate, le Sauveur parle de cette dernière royauté : il dit que c'est pour l'exercer qu'il est né temporellement, qu'il est venu au monde. C'est le royaume de Dieu qu'avaient annoncé les prophètes, qu'ont prêché les apôtres, et dont nous demandons l'avénement tous les jours : divin royaume qui commence sur terre, pour se parfaire dans le ciel.

Ce royaume est donc l'Église, la société des fidèles. On y entre par la foi. C'est ce que Jésus-Christ fait entendre, quand il dit à Pi-

(1) Matth., xxvi, 69-75. Marc., xiv, 66-72. Luc., xxii, 55-62. Joan., xviii, 25-27. — (2) Matth., xxvii, 1-2. Marc., xv, 1. Luc., xxii, 66-71 ; xxiii, 1. Joan., xviii, 28. — (3) Zach., xi, 12. Matth., xxvii, 3-10. — (4) Joan., xviii, 28-38. — (5) *Œuvres de Bossuet*, t. XVII, p. 193, édit. Vers.

late : « Oui, je suis roi, et je suis né pour cela, et je suis venu pour cela, dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité ; et quiconque est de la vérité, écoute ma voix, croyant de cœur et obéissant par les œuvres, ajoute un interprète, et c'est dans ceux-là que je règne spirituellement (1). » Aussi saint Augustin dit-il : « Venez au royaume qui n'est pas de ce monde, venez-y en croyant ; car qu'est le royaume de Jésus-Christ, sinon ceux qui croient en lui (2) ? »

Ce royaume n'étant que l'empire de la vérité, divinement promulguée d'une part, et crue efficacement de l'autre, bien loin d'empêcher aucun empire légitime, les affermit, les perfectionne au contraire tous, en leur offrant sans cesse une règle infaillible pour garder la justice de la paix.

Ce royaume spirituel du Christ est l'accomplissement d'un vœu formé par tous les siècles et par tous les hommes. Ce que demandent les peuples, c'est d'être gouvernés selon la justice, la vérité, la loi, la raison ; ce que demandent les rois dignes de ce nom, c'est de régler suivant la raison, la loi, la justice , la vérité. Mais qu'est-ce que la vérité ? demande-t-on partout. C'est ceci, dit l'un ; c'est cela, dit l'autre. Là-dessus des discordes, des révolutions. Pour dissiper les ténèbres et les doutes la raison, la loi, la justice, la vérité même s'est incarnée dans la personne de Jésus-Christ, a établi son empire sur la terre, et, par son Eglise, répond à qui l'interroge.

Ce royaume n'est pas de ce monde, dans le même sens que la vérité qui l'a fondé et qui le soutient. Jésus-Christ n'est pas de ce monde, mais du ciel ; dans le même sens que les apôtres, ses principaux ministres ne sont pas de ce monde, ne lui ayant emprunté ni leur doctrine, ni leurs vues, mais ayant reçu tout cela de leur maître, auquel appartient toute puissance au ciel et sur la terre. Ils ne sont pas du monde, dit le Christ à son Père, comme je ne suis pas du monde moi-même. Or, de ce que le royaume de Jésus-Christ, son Eglise, n'est pas de ce monde, n'en tire ni son origine, ni son autorité, ni son enseignement, ni sa fin, tout ce que l'on peut et doit en conclure, c'est que ce monde n'a rien à y voir. Jésus-Christ ne dit pas, et c'est la remarque de saint Augustin : « Mon royaume n'est pas dans ce monde, mais il n'est pas de ce monde. » Et quand pour le prouver il ajoute : « Si mon royaume était de ce monde, mes ministres combattraient pour que je ne sois point livré aux Juifs ; il ne dit pas : « Mais maintenant mon royaume n'est pas ici : mais il n'est pas d'ici. » En effet, son royaume est ici jusqu'à la fin des siècles (3).

Pilate, qui connaissait sans doute les idées des philosophes grecs et latins sur la prééminence du sage, que lui seul est heureux, que lui seul est vraiment roi, comprit sans peine que Jésus-Christ parlait d'un empire intellectuel, et non pas d'un empire matériel, d'un empire de force, tel que celui des Césars. « Il alla donc trouver les Juifs, les princes des prêtres et la foule, et leur dit : Je ne trouve aucun crime dans cet homme,

» Cependant les pontifes et les sénateurs l'accusaient de beaucoup de choses ; et il ne répondit rien. Alors Pilate l'interrogea une seconde fois : N'entendez-vous pas combien de choses ils disent contre vous ? Mais il ne répondit rien à tout ce qu'il put lui dire ; de sorte que le gouverneur en était tout étonné. Mais eux insistaient de plus en plus, disant : Il émeut le peuple, enseignant par toute la Judée, depuis la Galilée jusqu'ici. Or, Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda s'il était Galiléen. Et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était à Jérusalem en ces jours-là. Hérode, voyant Jésus, se réjouit beaucoup ; car depuis longtemps il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï beaucoup de choses de lui, et qu'il espérait lui voir faire quelque miracle. Il lui fit donc bien des questions ; mais Jesus ne lui répondit rien. Cependant les princes des prêtres et les scribes etaient là, qui insistaient toujours en l'accusant. Ainsi Hérode avec toute sa cour, le méprisa ; et, se jouant de lui, il le revêtit d'une robe blanche et le renvoya à Pilate. Et en ce jour là, Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils etaient auparavant. Or, Pilate, ayant convoqué les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple, leur dit : « Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple ; et néanmoins, l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez, ni Hérode non plus ; car je vous ai envoyés à lui, et voilà que rien n'a été fait contre lui, comme s'il avait été jugé digne de mort. Je vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier (4). »

« Or, c'était la coutume qu'au jour solennel le gouverneur accordât au peuple la liberté d'un prisonnier, qui que ce fût qu'ils lui demandassent. Il y était même obligé. Or, il y avait alors un fameux prisonnier qu'on appelait Barabbas. C'était un voleur qui avait été mis en prison pour avoir excité une sédition dans la ville et pour y avoir commis un meurtre. Le peuple s'étant donc mis à crier, commença à lui demander ce qu'il lui accordait toujours. Comme ils étaient tous assemblés, Pilate leur dit : C'est un usage parmi vous qu'à la fête de Pâque je vous relâche un criminel lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas ou de Jésus, qui est appelé Christ ? Car il savait bien que c'était par envie que les princes des prêtres le lui avaient livré. Il leur dit donc une seconde fois : Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs ?

« Or, pendant qu'il était assis sur son tribu

(1) Voir les comment. de la *Bibl. maxime*. — (2) *In Joan. Tract.* cxv, n. 2. — (3) *In Joan. Tract* cxv n. 2. — (4) Luc, xxiii, 5-16.

nal, sa femme lui envoya dire : Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste ; car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui dans un songe à cause de lui. Mais les princes des prêtres et les sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabbas et de faire périr Jésus. Le gouverneur, reprenant donc la parole, leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? Ils répondirent : Barabbas. Pilate leur repartit : Que ferai-je donc de Jésus, qui est appelé Christ? Ils lui dirent tous : Qu'il soit crucifié ! Le gouverneur leur répliqua : Quel mal a-t-il donc fait? Je ne trouve aucun crime en lui : c'est pourquoi je le châtierai et le renverrai. Mais ils crièrent encore plus fort, disant : Qu'il soit crucifié (1) !

» Alors Pilate se saisit de Jésus et le flagella. Ensuite les soldats le conduisirent dans la cour du prétoire et assemblèrent autour de lui toute la cohorte. Et après lui avoir ôté ses habits, ils le couvrirent d'un manteau de pourpre. Et entrelaçant une couronne d'épines, ils la lui mirent sur la tête, avec un roseau en la main droite ; et, fléchissant le genou devant lui et l'adorant, ils le raillaient, disant : Salut, roi des Juifs. Et lui crachant au visage, ils prenaient le roseau et lui en frappaient la tête.

» Pilate sortit donc de nouveau et dit aux Juifs : Voici que je vous l'amène, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sortit donc, portant une couronne d'épines et un manteau de pourpre, et Pilate leur dit : Voilà l'homme ! Mais quand les princes des prêtres et leurs serviteurs, l'eurent vu, ils criaient disant : Crucifiez, crucifiez-le ! Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez, car moi, je ne trouve en lui aucun crime. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. Quand Pilate eut entendu ces paroles, il craignit encore davantage. Et il rentra dans le prétoire et dit à Jésus : D'où êtes-vous? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. Pilate lui dit donc : Vous ne me parlez point ! ne savez-vous pas que j'ai le pouvoir de vous faire crucifier, et que j'ai le pouvoir de vous délivrer? Jésus lui répondit : Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à vous est coupable d'un plus grand péché. Et depuis lors Pilate cherchait à le délivrer. Mais les Juifs criaient : Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César ; car quiconque se fait roi, se déclare contre César (2).

» Pilate donc, ayant entendu ces paroles, conduisit Jésus hors du prétoire et s'assit dans son tribunal, au lieu qui est appelé en grec Lithostrotos (pavé en pierres), et en hébreu Gabbatha (hauteur). C'était le jour de préparation de la Pâque, environ vers la sixième heure. Et il dit aux Juifs : Voilà votre roi. Mais ils criaient : Ôtez-le ! ôtez-le ! crucifiez-le ! Pilate leur dit : Que je crucifie votre roi ! Les princes des prêtres répondirent : Nous n'avons de roi que César. Pilate, voyant donc qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte croissait de plus en plus, se fit apporter de l'eau ; et lavant ses mains devant le peuple, il leur dit : Je suis innocent du sang de ce juste : c'est votre affaire. Et tout le peuple, répondant, dit : Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. Alors Pilate leur adjugea leur demande pour qu'elle fût exécutée. Et il leur délivra en même temps celui qu'ils demandaient, qui avait été mis en prison à cause d'une sédition et d'un meurtre ; mais pour Jésus, il le leur abandonna pour être crucifié (3). »

Saint Jean vient de nous dire que quand Pilate monta la dernière fois sur son tribunal, il était environ la sixième heure. Saint Marc nous dira bientôt que Jésus fut crucifié à la troisième heure, que les ténèbres se répandirent sur toute la terre à la sixième et qu'elles durèrent jusqu'à la neuvième, où Jésus expira. Plusieurs interprètes de l'Écriture lèvent ainsi cette difficulté. D'après un ancien manuscrit de saint Jean, et d'après d'anciens auteurs cités dans la Bible de Vence, on lisait autrefois dans saint Jean comme dans saint Marc, la troisième heure au lieu de la sixième. Mais en prenant les deux textes tels qu'on les lit actuellement, on peut encore les concilier de la façon suivante. Les Romains avaient deux manières de compter les heures de la journée, l'une, comme les Juifs, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher ; l'autre, comme nous, de minuit à midi, et de midi à minuit. Cette dernière était surtout en usage dans les tribunaux et chez les jurisconsultes (4). Il y a toute apparence que saint Jean, qui écrivit le dernier de tous les évangélistes, et pour les chrétiens de l'Asie-Mineure, s'est servi de ce dernier comput. Il était donc, à notre manière de compter, environ six heures du matin, probablement six heures et demie, lorsque Pilate monta pour la dernière fois sur son tribunal. La sentence aura été prononcée vers sept heures. Jésus a été crucifié à la troisième heure, selon la manière de compter des Juifs ; neuf heures du matin, selon la nôtre. L'intervalle aura été rempli par le procès des deux criminels qui furent crucifiés avec lui, par la confection des croix et des titres, et enfin par la marche. Que si l'on s'étonne de voir prononcer un jugement de si grand matin, il est bon de savoir qu'en général les jurisconsultes et les magistrats romains donnaient audience de très-bonne heure (5). Il y avait de plus ici

(1) Matth., xxvii, 15-23. Marc, xv, 6-15. Luc, xxiii, 17-33. — (2) Joan., xix, 1-12. — (3) Matth., xxvii, 24-26. Marc, xv, 15. Luc, xxiii, 24-25. Joan., xix, 13-16. — (4) [illegible] de F[illegible] [illegible] M[illegible] — (5) [illegible] ad [illegible] primâ luce [illegible] quam [illegible] Seneca, De ira, l. II, c. vi.

une raison particulière. D'après le commandement même de Dieu, consigné dans l'Exode (1), la nuit de la Pâque était pour les Juifs une nuit solennelle, et la partie principale de la fête : ils y veillaient comme pendant le jour. Les chefs du peuple durent naturellement en profiter pour hâter la mort de Jésus, et célébrer le reste de la journée avec plus de satisfaction. Jésus-Christ fut donc crucifié à la troisième heure des Juifs, et il expira vers la neuvième ; c'est-à-dire, selon notre manière de compter, il fut crucifié à neuf heures du matin et mourut à trois heures après midi. Il resta ainsi six heures sur la croix, comme l'ont remarqué quelques anciens. Ce qui est surtout digne d'attention, c'est que les deux agneaux du sacrifice perpétuel s'immolaient tous les jours dans le temple, l'un à neuf heures du matin, l'autre à trois heures après midi. Jésus-Christ, qui venait remplacer toutes les victimes, montera sur l'autel de la croix pendant qu'on immole le premier, et il consommera son sacrifice pendant qu'on immole le second.

« Après que les soldats l'eurent bafoué de nouveau, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, lui remirent ses habits et l'emmenèrent pour le crucifier. Et il portait sa croix. Mais en sortent (de la ville), ils rencontrèrent un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là, revenant d'une maison de campagne. Ils le contraignirent de prendre la croix de Jésus, et ils la lui mirent sur les épaules, pour qu'il la portât derrière lui.

» Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et le pleuraient. Mais Jésus, se tournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et vos enfants. Car voici que les jours viendront, dans lesquels on dira : Heureuses les stériles, et les entrailles qui n'ont point enfanté, et les mamelles qui n'ont point allaité. Ils commenceront alors à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous ! Car s'ils traitent de la sorte le bois vert, que sera-ce du bois sec ?

» Or, on conduisait avec lui deux autres, qui étaient des malfaiteurs, pour les mettre à mort. Ils le conduisirent ainsi jusqu'au lieu nommé Calvaire (ou lieu du Crâne), en hébreu, Golgotha. Lorsqu'ils furent arrivés, ils lui présentèrent à boire du vin assaisonné de myrrhe et mêlé de fiel. Mais, après en avoir goûté, il n'en voulut point boire (2). »

La tradition judaïque nous apprend que quand quelqu'un allait être exécuté à mort, on lui donnait à boire quelques gouttes d'encens dans un verre de vin, afin qu'il ne sentît pas toute la violence de ses douleurs. C'étaient les principales dames de Jérusalem qui procuraient volontairement ce breuvage (3). La myrrhe produit le même effet que l'encens, seulement elle est plus chère. Le Sauveur n'en voulut point parce qu'il ne voulait rien diminuer de ses souffrances. Il y avait encore une autre raison. Le prêtre, lorsqu'il remplissait les fonctions de son ministère, ne devait boire ni vin ni rien qui pût enivrer. Jésus-Christ, le prêtre éternel, au moment d'offrir le sacrifice qui allait accomplir et remplacer tous les sacrifices, voulut observer cette loi.

« Ce fut à la troisième heure qu'ils l'attachèrent sur la croix. Et, avec lui, ils crucifièrent les deux voleurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Ainsi fut accomplie cette parole de l'Écriture : Il a été mis au nombre des scélérats (4). »

Le supplice de la croix était particulièrement en usage chez les Romains. Ils y condamnaient principalement les esclaves. La manière dont en parlent les auteurs profanes s'accorde en tout avec l'Évangile. Le malheureux qui y était condamné, subissait d'abord le supplice de la flagellation. Ensuite il portait lui-même sa croix. Enfin, on l'y attachait avec des clous par les mains et par les pieds. Souvent encore on y ajoutait des cordes, pour que les convulsions de la douleur n'y pussent rien déranger. David avait prédit ce supplice, quand il dit dans un psaume que Jésus-Christ va rappeler bientôt : « Ils ont percé mes mains et mes pieds. »

Alors s'accomplissaient les prophéties et les figures. On était là même sur cette montagne de Moriah, où Abraham allait immoler Isaac, son fils unique, qui devait n'être qu'une figure du Fils unique de Dieu, immolé réellement par son Père. C'est sur cette même montagne, que David bâtit un autel et offrit un sacrifice, pour arrêter le bras de l'ange exterminateur. C'est à cette heure-là qu'on offrait dans le temple le sacrifice perpétuel du matin. Mais il y a surtout une figure qui s'accomplissait alors. Tous les ans, au grand jour de l'expiation, le grand prêtre entrait dans le Saint des saints, avec le sang des victimes, afin d'intercéder pour les péchés. Voici le Pontife éternel qui entre dans le vrai Saint des saints, devant Dieu, son Père, non plus avec le sang des animaux, mais avec son propre sang, afin d'intercéder efficacement pour les péchés du monde. Aussi sa première parole du haut de la croix est celle-ci : « Mon Père pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font (5). »

« Pilate fit aussi une inscription qu'il plaça sur le haut de la croix ; elle était conçue en ces termes : Jésus le Nazaréen, roi des Juifs. Comme le lieu où Jésus avait été crucifié était près de la ville, beaucoups de Juifs lurent cette inscription, qui était en hébreu, en grec et en latin. Les pontifes des Juifs dirent donc à Pilate : N'écrivez pas, Roi des Juifs, mais ce qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit (6).

(1) Exod., XII, 42. — (2) Matth., XXVII, 31-34. Marc, XV, 20-23. Luc, XXIII, 26-33. Joan., XIX, 16-18. — (3) Gemar. *Babyl. in Mischn. Sanh.*, ch. VI, ÿ 1. — (4) Marc, XV, 24-28. — (5) Luc, XXIII, 34. — (6) Joan. XIX, 19-22. Luc, XXIII, 38.

» Les soldats donc, après avoir crucifié Jésus, prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi la tunique. Or la tunique était sans couture et d'un seul tissu, depuis le haut jusqu'en bas. Ils se dirent donc les uns aux autres : Ne la coupons point, mais tirons au sort à qui elle sera ; afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort. C'est ce que firent les soldats. Après quoi, s'étant assis, il le gardèrent (1).

» Et ceux qui passaient par là, le blasphémaient, en branlant la tête, et disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même. Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Cependant le peuple se tenait là, et le regardait ; et les magistrats aussi bien que le peuple, se moquaient de lui, en disant : Il a sauvé les autres ; qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu ! Pareillement, les princes des prêtres, avec les scribes et les sénateurs, se moquant de lui, se disaient l'un à l'autre : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ! S'il est le roi d'Israël, qu'il descende de la croix et nous croyons en lui. Il met sa confiance en Dieu ; si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant ; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu. Que ce Christ, ce roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions. Même les soldats lui insultaient, s'approchant de lui et lui présentant du vinaigre, en disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

» Enfin, les voleurs qui avaient été crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches. L'un d'eux le blasphémait, disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous avec toi. Mais l'autre le reprenait, disant : Ni toi non plus, tu ne crains pas Dieu, bien que tu sois condamné au même supplice ? Encore pour nous, c'est avec justice, puisque nous souffrons ce qu'ont mérité nos œuvres ; mais celui ci n'a fait aucun mal. Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous viendrez dans votre royaume ! Et Jésus lui dit : Je vous le dis en vérité, aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis (2).

» Or, il y avait debout auprès de la croix de Jésus, sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. Jésus donc, voyant sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà votre fils. Après il dit au disciple : Voilà votre votre mère. Et depuis cette heure-là le disciple la reçut chez lui (3).

» Il était environ la sixième heure (notre midi), et il y eut des ténèbres répandues sur toute la terre jusqu'à la neuvième, et le soleil s'obscurcit. Et à la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix : *Eloi, Eloi, lamma sabacthani* ? ce qui signifie : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé (4) ? »

Ces paroles sont le commencement du vingt unième psaume de David, que Jésus-Christ s'est ainsi appliqué à lui-même. Et de fait, on y voit plutôt une histoire de la Passion qu'une prophétie. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé ? Pour moi, je suis un ver de terre et non pas un homme ; je suis l'opprobre des hommes et le mépris du peuple. Tous ceux qui me voient, se moquent de moi avec insulte. Le mépris sur les lèvres, ils ont secoué la tête, en disant : Il a mis son espoir en Dieu ; que Dieu le délivre, puisqu'il se plaît en lui. — Des chiens dévorant m'ont environné, le conseil des méchants m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds : ils ont compté tous mes os ; ils m'ont regardé ; ils m'ont considéré attentivement. Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont tiré ma robe au sort. — Je raconterai votre nom à mes frères : je vous louerai au milieu de l'Eglise. Ma louange sera devant vous dans la grande Eglise : je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui craignent Dieu. Toutes les extrémités de la terre se ressouviendront du Seigneur, et se convertiront à lui ; toutes les familles des nations adoreront devant lui. A lui appartient l'empire, il dominera sur les nations.

Les princes des prêtres, les docteurs de la loi, les sénateurs, qui connaissaient ce psaume, qui semblaient même lui emprunter leurs paroles d'insulte contre Jésus-Christ ; qui en voyaient accomplir les circonstances les plus étranges par les soldats, par le peuple et par eux-mêmes ; ces maîtres en Israël auraient pu facilement, surtout après l'indice que le Seigneur leur donne, ouvrir les yeux, voir ce qu'ils voyaient, la prophétie qu'ils accomplissaient, et le règne prochain du Messie. Mais, en voyant, ils ne voient pas. Seulement quelques-uns des assistants, ayant entendu dire à Jésus : Eloi ou Eli, qui veut dire en hébreu, mon Dieu, s'imaginèrent qu'il appelait le prophète Elie : « Le voilà qui appelle Elie, disaient-ils. »

« Mais Jésus, sachant que tout était accompli, afin qu'une parole de l'Ecriture fût encore accomplie (cette parole du psaume soixante-huit : Et dans ma soif, ils m'ont abreuvé de vinaigre), dit : J'ai soif. Il y avait là un vase plein de vinaigre. Et aussitôt un de ceux qui étaient présents courut prendre une éponge, l'emplit de vinaigre, et, l'attachant avec de l'hysope au bout d'un roseau, lui en donna à boire. Cependant les autres disaient : Attends, voyons si Elie viendra le délivrer. Et l'autre disait avec eux : Attendons, voyons si Elie viendra le délivrer. Jésus donc, ayant pris le vinaigre, dit : Tout est consommé ! Et aussitôt, lorsqu'il eut crié une seconde fois d'une voix forte : Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. Et disant

(1) Joan., XIX, 23-24. — (2) Matth., XXVII, 39-44. Marc, XV, 29-32. Luc, XXIII, 35-43. — (3) Joan., XIX, 25-27. — (4) Matth., XXVII, 45-46. Marc, XV, 33-34.

ces paroles et baissant la tête, il rendit l'esprit.

» Et voici que le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas; la terre trembla, les pierres se fendirent et les tombeaux s'ouvrirent. Et plusieurs corps de saints, qui étaient dans le sommeil, ressuscitèrent, et sortant de leurs tombeaux après leur résurrection, ils vinrent en la ville sainte, et apparurent à un grand nombre.

» Or, le centurion qui se tenait vis-à-vis de Jésus, ayant vu ce qui s'était passé, et comment il avait expiré en jetant un si grand cri, rendit gloire à Dieu, disant : Certainement cet homme était juste ; il était vraiment Fils de Dieu ! Ceux qui étaient là avec lui à garder Jésus, voyant le tremblement de terre et les choses qui se passaient, furent beaucoup effrayés, et dirent : Cet homme était véritablement Fils de Dieu ! Et toute la multitude de ceux qui assistaient à ce spectacle, considérant toutes ces choses, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

» Et tous ceux qui connaissaient Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée, se tenaient là aussi, regardant de loin ce qui se passait. Entre ces femmes était Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph (la même que Marie, femme de Cléophas), et Salomé, mère des enfants de Zébédée, qui le suivaient lorsqu'il était en Galilée, et qui avaient soin de lui. Il y en avait encore beaucoup d'autres qui étaient venues avec lui à Jérusalem.

» Les Juifs, parce que c'était la veille du sabbat, et afin que les corps ne demeurassent point sur la croix le jour du sabbat (car ce sabbat était un jour fort solennel), prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes et les faire enlever. Il y vint donc des soldats, qui rompirent les jambes au premier et à l'autre qui était crucifié avec lui. Mais lorsqu'ils furent venus à Jésus, comme ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes ; mais un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Et celui qui l'a vu, en a rendu témoignage, et son témoignage est véritable ; et il sait qu'il dit vrai, afin que vous croyiez aussi. Car ces choses ont été faites, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : Vous ne briserez aucun de ses os. L'Écriture dit encore ailleurs : Ils verront celui qu'ils ont percé (1). »

Ainsi s'exprime l'apôtre saint Jean, qui était présent au Calvaire.

« Déjà sur le soir, il vint un homme riche, nommé Joseph, qui était de la ville d'Arimathie. C'était un sénateur fort considéré, homme juste et vertueux, disciple lui-même de Jésus, mais en secret, parce qu'il craignait les Juifs. Il n'avait point consenti à leur dessein ni à ce qu'ils avaient fait, et il attendait le royaume de Dieu. Il vint donc, et alla hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus. Pilate, étonné que Jésus pût déjà être mort, fit venir le centurion, et lui demanda s'il était déjà mort. Le centurion l'en ayant assuré, il donna le corps à Joseph qui vint et enleva le corps de Jésus. Nicodème, celui qui était venu trouver Jésus la première fois durant la nuit, y vint aussi avec environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloès. Joseph, ayant acheté un linceul blanc, descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans ce linceul : ils l'enveloppèrent encore d'autres linges, avec des aromates, selon que les Juifs ont coutume d'ensevelir.

» Or, il y avait, au lieu où il avait été crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre nouveau, où personne n'avait encore été mis. Joseph donc, à cause que c'était la veille du sabbat des Juifs, et que le sépulcre était proche, mit le corps dans ce sépulcre tout neuf, qu'il avait fait tailler pour lui-même dans le roc. Et, ayant roulé une grande pierre à l'entrée, il s'en alla. C'était la veille du sabbat qui était près de commencer.

» Et Marie-Madeleine et l'autre Marie, qui étaient venues de Galilée avec Jésus, étaient là, se tenant assises auprès du sépulcre. Elles considérèrent le tombeau et comment son corps y avait été placé. Ensuite, s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums, et elles se tinrent en repos le jour du sabbat, selon la loi (2).

» Or, le jour suivant, qui était celui d'après la préparation du sabbat, les princes des prêtres et les pharisiens vinrent ensemble trouver Pilate et lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il était encore en vie : Après trois jours je ressusciterai. Commandez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent l'enlever, et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts. Et ainsi la dernière erreur serait pire que la première. Pilate leur répondit : Vous avez une garde ; allez, faites-le garder comme vous l'entendez. Ils s'en allèrent donc, et assurèrent le sépulcre, scellant la pierre et y posant des gardes (3). »

Jésus-Christ avait dit au larron pénitent : Aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis. C'est ce qu'il appelle ailleurs le sein d'Abraham, et que nous appellerons les limbes ; lieu de repos où les justes morts auparavant, depuis Abel jusqu'à saint Jean-Baptiste, attendaient que le Sauveur du monde vînt leur ouvrir les portes du ciel. Ils étaient dans la joie, mais leur joie n'était pas encore complète ; ils ne jouissaient point encore de la claire vue de Dieu. Jésus-Christ alla donc vers eux, lorsqu'il mourut, lorsque son âme se sépara de son corps. Pendant que le soleil était obscurci, que la terre tremblait, et que son

(1) Joan., xix, 28-37. Matth., xxvii, 50-56. Marc, xv, 37-41. Luc, xxiii, 45-49. — (2) Matth., xxvii, 57-61. Marc, xv, 42-47. Luc, xxiii, 50-56. Joan., xix, 38-42. — (3) Matth., xxvii, 62-66.

corps allait reposer dans le sépulcre. Lui descendit en âme aux enfers, c'est-à-dire aux lieux les plus inférieurs de la terre, annonça aux âmes des justes la bonne nouvelle, la rédemption accomplie et leur prochaine entrée au ciel; étendit les effets de sa miséricorde sur celles qui achevaient de se purifier dans le lieu d'expiation; fit sentir jusqu'aux démons et aux réprouvés de l'enfer proprement dit, la puissance du vainqueur de l'enfer et de la mort. Comme il s'est humilié lui-même et rendu obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix, il faut qu'à son nom de Jésus tout fléchisse le genou, et ce qui est au ciel, et ce qui est sur la terre, et ce qui est dans les enfers. « Le Christ, dit saint Pierre, a souffert pour les péchés, le Juste pour les injustes, afin de nous offrir à Dieu; il a été mis à mort selon la chair, mais fait vivant selon l'esprit; dans lequel s'en étant allé, il a prêché aux esprits qui étaient en prison, qui autrefois avaient été incrédules lorsque la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé, tandis qu'on fabriquait l'Arche (1). »

On voit par ces paroles qu'un grand nombre de ceux qui avaient péri temporellement dans les eaux du déluge, ont été sauvés éternellement par l'effet anticipé de la rédemption du Christ. Entre plusieurs passages de l'Ancien Testament qui annoncent ce triomphe souterrain du Rédempteur, il en est du Prophète Zacharie. Après avoir décrit son entrée à Jérusalem : « Réjouis-toi, fille de Sion, voici ton Roi qui vient à toi! un Juste, un Sauveur! » Il finit par adresser au Sauveur ces mots : « Vous avez aussi par le sang de votre testament, fait sortir vos prisonniers du lac ou de la fosse, où il n'y a point d'eau (2). » La sagesse avait dit elle-même par le fils de Sirach : « Je pénétrerai jusqu'aux parties les plus inférieures de la terre; je verrai tous ceux qui dorment, et j'illuminerai tous ceux qui espèrent au Seigneur (3). »

Saint Luc nous apprend que les saintes femmes restèrent en repos le jour du sabbat. Le repos du sabbat commençait au soleil couchant, à six heures du soir, le vendredi, et finissait au soleil couchant, à six heures du soir, le samedi. Depuis six heures jusqu'à la nuit close, il n'y avait pas assez de temps pour aller embaumer le corps, mais il y en avait assez pour aller voir le sépulcre et pour préparer des parfums. C'est ce que firent les pieuses femmes. « Le soir du sabbat, dit saint Matthieu, lorsque (suivant le calcul des Juifs) commençait déjà la journée pour le premier jour de la semaine (ou le dimanche), Marie-Madeleine, avec l'autre Marie, vinrent voir le sépulcre (4). » Saint Marc ajoute : « Et lorsque le jour du sabbat fut passé, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques (ou l'autre Marie), et Salomé achetèrent les aromates pour embaumer Jésus (5). » L'on conçoit qu'elles firent l'une et l'autre démarches dès le samedi soir; on aurait même de la peine à comprendre qu'elles ne les eussent pas. Tout devait être prévu et préparé pour embaumer le corps le lendemain.

« Et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel, et, s'approchant du sépulcre, renversa la pierre et s'assit dessus. Son visage était brillant comme un éclair, et ses vêtements blancs comme la neige. Et les gardes en furent saisis de frayeur, et devinrent comme morts (6).

» Le premier jour de la semaine (ou le dimanche), au matin, lorsqu'il faisait encore obscur, Marie-Madeleine et Marie, mère de Jacques, et Salomé, allèrent au sépulcre, et y arrivèrent le soleil étant déjà levé. En chemin, elles se disaient l'une à l'autre qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre? car elle était très-grande. Et y regardant, elles virent que la pierre était renversée. Et étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du coté droit, vêtu d'une robe blanche; et elles en furent fort effrayées. Mais l'ange leur dit : Ne craignez pas, vous; je le sais, vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié; il n'est point ici, car il est ressuscité comme il l'a dit. Venez et voyez le lieu où avait été placé le Seigneur. Mais allez promptement, et dites à ses disciples et à Pierre, qu'il est ressuscité; et le voilà qui vous précède en Galilée : là vous le verrez, comme il vous l'a dit. Voilà que je vous l'ai dit d'avance. Elles sortirent aussitôt du sépulcre, et s'enfuirent; car elles étaient toutes saisies de crainte et de tremblement; et elles ne dirent rien à aucun de ceux qu'elles rencontrèrent, tant elles étaient effrayées (7).

» Mais avant que l'ange se fût rendu visible à ces femmes, Marie-Madeleine, qui était venue avec elles, s'en était courue et venue trouver Simon-Pierre, et cet autre disciple, que Jésus aimait, et elle leur dit : Ils ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons où ils l'ont mis. Pierre donc sortit, et cet autre disciple, et ils vinrent au sépulcre. Ils couraient tous deux ensemble; mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre, et il arriva le premier au sépulcre. Et s'étant baissé, il vit les linges posés à terre; cependant il n'entra point. Simon-Pierre, qui le suivait, vint et entra dans le sépulcre, et il vit les linceuls posés à terre, et le suaire qu'on lui avait mis sur la tête, lequel n'était pas avec les linceuls, mais plié dans un lieu à part. Alors donc l'autre disciple, qui était arrivé le premier au sépulcre, entra, et il vit, et il crut que le corps avait été enlevé. Car ils ne savaient pas encore ce que l'Écriture enseigne, qu'il fallait qu'il ressuscitât d'entre les morts. Les disciples donc retournèrent chez eux.

» Marie Madeleine était demeurée dehors au sépulcre, pleurant. Et pendant qu'elle pleurait,

(1) I Pet., III, 18-20. — (2) Zach., IX, 9-11. — (3) Eccli., XXIV, 45. — (4) Matth., XXVIII, 1. — (5) Marc, XVI, 1. — (6) Matth., XXVIII, 2-4. — (7) Marc, XVI, 2-8. Matth., XXVIII, 5-8.

elle se baissa, et regarda dans le sépulcre ; et elle vit deux anges vêtus de blanc, assis où le corps de Jésus avait été déposé, l'un à la tête, et l'autre aux pieds. Ils lui dirent : Femme, que pleurez-vous? Elle leur répondit : C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Lorsqu'elle eut dit cela, elle se retourna et elle ne savait pas que ce fût Jésus. Jésus lui dit : Femme, que pleurez-vous? qui cherchez-vous? Elle, croyant que c'était le jardinier lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'emporterai. Jésus lui dit: Marie! Elle se retourna, et lui dit : *Rabboni* ! ce qui signifie, mon maître. Jésus lui dit : Ne me touchez pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; allez seulement vers mes frères, et dites-leur : Je monte vers mon Père, et votre Père ; vers mon Dieu, et votre Dieu (1).

» Cependant les compagnes de Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, transportées tout ensemble de crainte et de joie, couraient annoncer aux disciples ce qu'elles avaient vu et ce que l'ange leur avait dit. Et voilà que Jésus se présenta à elles, et leur dit : Je vous salue ! Et elles s'approchèrent de lui, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point : Allez ; dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée ; c'est là qu'ils me verront (2).

» Une autre troupe de pieuses femmes, entre lesquelles était Jeanne, vint au sépulcre de grand matin, portant les aromates qu'elles avaient préparées. Et elles trouvèrent que la pierre qui était au-devant du sépulcre en avait été ôtée. Et, étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus. Et il arriva, pendant qu'elles étaient troublées en leur âme, que deux hommes parurent près d'elles avec des robes éclatantes. Et comme elles étaient effrayées, et baissaient les yeux vers la terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous comme il vous a parlé lorsqu'il était en Galilée : Il faut que le fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. Et elles se ressouvinrent de ses paroles (3).

« Pendant que les saintes femmes allaient et venaient, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et rapportèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Et, s'étant assemblés avec les sénateurs, et ayant délibéré ensemble, ils donnèrent une grosse somme d'argent aux soldats, et leur dirent : Dites que ses disciples sont venus la nuit, et l'ont dérobé pendant que vous dormiez. Et si cela vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons, et nous vous mettrons en sûreté. Les soldats, ayant donc pris l'argent, firent ce qu'on leur avait dit ; et ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs (4).

» Quant aux disciples, ils étaient encore dans l'affliction et dans les larmes. Marie-Madeleine vint et leur dit : J'ai vu le Seigneur, et il m'a dit ces choses. Mais eux, lui entendant dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, ne la crurent point (5). Marie, mère de Jacques, Salomé et Jeanne, avec leurs compagnes, vinrent leur annoncer pareillement ce qu'elles avaient vu et entendu. Mais tout ce qu'elles leur disaient, leur parut un délire ; et ils ne le crurent point (6).

» Cependant Pierre, se levant, courut au sépulcre ; et se baissant, il ne vit que les linceuls qui étaient posés par terre. Et il s'en alla, admirant en lui-même ce qui était arrivé (7). » Peu après, le Seigneur lui apparut. Nous en verrons la preuve tout à l'heure ; et nous la trouvons encore dans saint Paul. Ainsi, parmi les saintes femmes, la première à laquelle le Sauveur apparut, fut Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons ; et parmi ses disciples, le premier auquel il accorde le même bonheur, est Pierre, qui l'avait renié, mais qui pleurait sa faute.

» Et voilà que ce jour-là même, deux d'entre les disciples s'en allaient à un bourg nommé Emmaüs, éloigné de Jérusalem de soixante stades (environ deux lieues). Et ils parlaient ensemble de tout ce qui s'était passé. Et il arriva que, pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus lui-même, s'approchant, marchait avec eux. Mais leurs yeux étaient retenus, de manière à ne pas le reconnaître ? Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous en marchant, et pourquoi êtes vous tristes ? Et l'un d'eux, nommé Cléophas, lui répondit : Etes-vous donc le seul étranger à Jérusalem, qui ne sachiez pas ce qui s'y est passé en ces jours ? Et il leur dit : Quoi donc ? Ils répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple ; et comment les princes des prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à la mort et l'ont crucifié. Cependant nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël ; et après tout cela néanmoins voici le troisième jour que ces choses se sont passées. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étaient avec nous, nous ont fort étonnés ; car, étant allées avant le jour au sépulcre et n'ayant point trouvé son corps, elles sont venues, disant qu'elles avaient vu une apparition d'anges, qui disent qu'il est vivant. Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre, et ils ont trouvé tout comme les femmes avaient dit ; mais pour lui ils ne l'ont point trouvé.

» Jésus leur dit alors : O insensés, et tardifs de cœur à croire tout ce que les prophètes ont annoncé ! Ne fallait-il pas que le Christ souf-

(1) Joan., xx, 1-17. — (2) Matth., xxviii, 8-10. — (3) Luc, xxiv, 1-8. — (4) Matth., xxviii, 11-15. — (5) Marc xvi, 9-11. — (6) Luc, xxiv, 10-11. — (7) *Ibid.*, xxiv, 12

frit tout cela, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ? Et commençant depuis Moïse, et continuant par tous les prophètes, il leur interprétait ce qui avait été dit de lui dans toutes les Ecritures. Et comme ils approchèrent du bourg où ils allaient, il fit semblant d'aller plus loin. Mais ils le forcèrent de s'arrêter, disant : Demeurez avec nous ; car le soir avance, et le jour est déjà sur son déclin. Il entra avec eux. Et comme il était avec eux à la table, il prit le pain et le bénit ; et l'ayant rompu, il le leur donna. Dans ce moment leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent ; mais il disparut de devant leurs yeux. Alors ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur n'était-il pas embrasé en nous, lorsqu'il nous parlait dans le chemin, et qu'il nous découvrait les Ecritures ? Et, se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem, où ils trouvèrent les onze assemblés, et ceux qui demeuraient avec eux, qui dirent : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il a apparu à Simon. Et eux racontaient ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain. Cependant quelques-uns ne les crurent pas (1).

» Mais comme ils s'entretenaient de ces choses, le même jour, qui était le premier de la semaine, au soir, les portes du lieu où les disciples étaient assemblés à cause de la crainte des Juifs, étant fermées, Jésus apparut aux onze qui étaient à table, et leur dit : La paix soit avec vous ! C'est moi ; n'ayez pas peur. Il leur reprocha leur incrédulité, et la dureté de leurs cœurs, de n'avoir point cru ceux qui l'avaient vu ressuscité. Mais, dans le trouble et la frayeur où ils étaient, ils s'imaginèrent voir un esprit ; et il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés, et pourquoi ces pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds ; c'est moi-même : touchez et voyez ; car un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'ai. Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds, et son côté.

» Les disciples, voyant le Seigneur, furent remplis de joie. Mais comme ils ne croyaient point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous là quelque chose à manger ? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Après en avoir mangé devant eux, il prit ce qui restait et le leur donna.

» Alors il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous ! Comme mon Père m'a envoyé, moi je vous envoie de même. Ayant dit ces mots, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus.

» Or, Thomas, l'un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit : Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets mon doigt dans l'endroit des clous et ma main dans son côté, je ne le croirai point.

» Et huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu, et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et il se tint debout au milieu d'eux, et dit : La paix soit avec vous ! Ensuite il dit à Thomas : Porte ici ton doigt, et regarde mes mains ; approche aussi ta main, et mets-la dans mon côté ; et ne sois pas incrédule, mais fidèle. Thomas répondit, et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus lui dit : Tu as cru, Thomas, parce que tu as vu ; heureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru (2) ! »

Saint Jean ajoute à ce récit : « Jésus a fait, à la vue de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont point écrits dans ce livre ; mais ceux-ci sont écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu ; et qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom (3).

» Ensuite Jésus se manifesta de nouveau à ses disciples sur le bord de la mer de Tibériade ; et il se manifesta ainsi : Simon-Pierre et Thomas, appelé Didyme, Nathanaël, qui était de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres disciples de Jésus étaient ensemble. Simon-Pierre leur dit : Je vais pêcher. Ils lui dirent : Nous allons aussi avec vous. Et ils sortirent, et ils montèrent dans une barque ; et ils ne prirent rien cette nuit-là. Le matin venu, Jésus parut sur le rivage ; les disciples néanmoins ne s'aperçurent point que c'était Jésus. Jésus donc leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils lui répondirent : Non. Il leur dit : Jetez le filet à la droite de la barque, et vous trouverez. Ils le jetèrent donc, et ils ne pouvaient le tirer, tant il y avait de poissons. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. Simon-Pierre, entendant que c'était le Seigneur, prit sa tunique (car il était nu), et se jeta à la mer. Les autres disciples vinrent avec la barque, traînant le filet plein de poissons ; car ils n'étaient éloignés de la terre que de deux cents coudées environ. Quand ils furent descendus à terre, ils virent des charbons allumés et du poisson dessus, et du pain. Jésus leur dit : Apportez quelques-uns de ces poissons que vous avez pris à l'instant. Simon-Pierre monta dans la barque, et tira à terre le filet, plein de cent cinquante-trois gros poissons. Et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit point. Jésus leur dit : Venez, dînez. Et nul de ceux qui se mirent là pour manger n'osait lui demander : Qui êtes-vous ? car ils savaient que c'était le Seigneur. Jésus s'approcha donc, prit le pain, leur en donna, et du poisson aussi. Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples depuis sa résurrection d'entre les morts.

» Après donc qu'ils eurent dîné, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu

(1) Luc, XXIV, 13-35. Marc, XVI, 12-13. — (2) Luc, XXIV, 36-45. Joan., XX, 19-29. — (3) Joan., XX, 30-31.

plus que ceux-ci ? Oui, Seigneur, lui répondit il ; vous savez que je vous aime Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui dit une seconde fois : Simon, fils de Jean, m'aimes tu ? Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Pierre fut contristé de ce qu'il lui demandait pour la troisième fois, m'aimes-tu ? et il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses ; vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis. En vérité, en vérité, je te le dis ; lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais ; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne voudras pas. Or, il dit cela, pour marquer par quelle mort il devait glorifier Dieu.

» Et lorsqu'il eut ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi. Pierre, se retournant, vit le disciple que Jésus aimait, celui qui, pendant la Cène, s'était reposé sur son sein et lui avait dit : Seigneur, qui est celui qui vous trahira ? Pierre donc, l'ayant vu, dit à Jésus : Seigneur, et celui-ci, que deviendra-t-il ? Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Pour toi, suis-moi. Le bruit se répandit donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Jésus néanmoins n'avait point dit : Il ne mourra point ; mais : Si je veux qu'il demeure ainsi jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ?

C'est ce meme disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui a écrit ceci ; et nous savons que son témoignage est véritable. Il y a encore beaucoup d'autres choses que fit Jésus, et si elles étaient rapportées en détail, je ne crois pas que le monde même pût contenir les livres où elles seraient écrites (1). »

C'est ainsi que saint Jean termine son Évangile. Le dernier fait qu'il rapporte, est la prérogative conférée à son ami. Pierre et Jean sont les disciples que Jésus aimait le plus. A celui-ci, il confie sa mère ; à celui-là, il confie son épouse, l'Eglise qu'il s'est acquise par son sang. Il y avait un an à peu près qu'il lui avait dit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jean : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Il parlait au futur : c'était une promesse. Aujourd'hui il dit au présent : « Simon, fils de Jean, pais mes agneaux, pais mes brebis. » C'est une installation impérative. C'est aujourd'hui que Pierre est effectivement institué, par Jésus-Christ, pasteur suprême de son unique troupeau ; et les brebis et les agneaux, et les mères, et les petits, et les pasteurs et les ouailles, tout est soumis à sa houlette : c'est à lui à les paître, c'est-à-dire à les instruire, à les gouverner ; suivant le style de l'antiquité sacrée et profane, où les rois sont appelés les pasteurs des peuples. C'est d'aujourd'hui seulement qu'il est investi de sa dignité souveraine et des grâces que le Seigneur a voulu y attacher. Lorsqu'il renia trois fois son maître, il n'était pas encore chef actuel de l'Eglise, mais seulement désigné pour l'être un jour. Sa chute fut celle de l'homme, et non pas du pasteur. Il y a plus : il ne sera institué pasteur suprême qu'en expiant ses trois reniements par trois actes d'un amour plus grand que celui des autres. Vicaire de Jésus-Christ par l'autorité, il le sera encore par le genre de sa mort : il mourra comme lui sur la croix, les mains étendues et percées de clous.

« Après cela, le Sauveur apparut aux onze disciples dans la Galilée, sur une montagne où il leur avait dit de se rendre (2). » C'était peut-être le Thabor. Ce fut alors sans doute que le virent à la fois plus de cinq cents disciples, desquels saint Paul parle ainsi : « Ensuite il fut vu de plus de cinq cents frères à la fois, dont un grand nombre vivent encore, et quelques-uns se sont endormis (3). » Car l'évangéliste ajoute : « Et lorsqu'ils le virent, ils l'adorèrent ; mais quelques-uns doutaient. » Ce que l'on ne peut guère entendre des onze, qui l'avaient dejà vu plusieurs fois ; mais bien de quelques-uns de cette multitude. Peut-être même doutaient-ils, non pas précisément de la résurrection, mais si celui qu'ils voyaient peut-être dans un certain éloignement, était vraiment ressussité. Le fait est, que Jésus-Christ ne leur fait aucun reproche d'incrédulité. Il est dit au contraire :

« Et Jésus, s'approchant, leur parla et dit : Il m'a été donné toute puissance au ciel et sur la terre ; allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du monde. Allez donc par tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas, sera condamné. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : Ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront de nouvelles langues ; ils manieront les serpents ; et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains sur les malades, et ils seront guéris (4). »

Saint Paul nous apprend que Jésus-Christ, après s'être montré à plus de cinq cents disciples à la fois, apparut en particulier à Jacques, qu'on croit être Jacques le Mineur, appelé communément le frère du Seigneur, et qui fut, depuis, le premier évêque de Jérusalem.

Les apôtres étant revenus dans la ville sainte, le Sauveur leur dit dans une de ses apparitions : « Voilà ce que je vous disais

(1) Joan. xxi, 1-25. — (2) Matth., xxviii 16-17. — (3) 1 Cor., xv, 6. — (4) Matth., xxviii 18-20. Marc, xvi 15-18.

lorsque j'étais encore avec vous ; qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, fût accompli. Il leur ouvrit alors l'intelligence, afin qu'ils entendissent les Écritures. Et il leur dit : Il fallait, selon qu'il est écrit, que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, commençant par Jérusalem. Or, vous êtes les témoins de ces choses. Et moi, je vais vous envoyer le don promis par mon Père ; cependant demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut (1). »

Ce fut ainsi que Jésus se montra à ses apôtres, plein de vie après sa Passion. Il les en convainquit par beaucoup de preuves, leur apparaissant pendant quarante jours, et les entretenant du royaume de Dieu. Mangeant avec eux, il leur ordonna de ne point sortir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père ; laquelle, dit-il, vous avez entendue de ma propre bouche. Car, à la vérité, Jean a baptisé dans l'eau ; mais, pour vous dans peu de jours vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.

Alors ceux qui se trouvaient présents lui demandèrent : Seigneur, est-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Mais il leur dit : « Ce n'est pas à vous de savoir les temps et les moments que le Père a mis en son pouvoir. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre (2).

Et le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, les mena hors de la ville jusqu'à Béthanie, sur la montagne des Oliviers, et, ayant levé les mains, il les bénit ; et en les bénissant, il se sépara d'eux. Ils le virent s'élever en haut ; et une nuée le déroba à leurs yeux, et il monta au ciel, où il est assis à la droite de Dieu. Et comme ils le regardaient monter au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent tout d'un coup à eux, et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus qui a été enlevé de vous au ciel, en reviendra de la même manière que vous l'y avez vu monter (3). »

(1) Luc, xxiv, 46-49. — (2) Act., i, 3-8. — (3) Luc, xxiv, 50-51. Act., i, 9-12.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE VINGT-TROISIÈME

I

LA MISSION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Le Verbe de Dieu, avant de descendre en terre, avait voulu se faire figurer par les patriarches, prédire par les prophètes, préparer et attendre par toutes les nations. Cependant, quand les figures patriarcales eurent étendu sur les siècles leurs ombres lumineuses ; quand les prophéties furent arrivées à leur terme de visible accomplissement, que le peuple juif et les peuples gentils eurent achevé leur tâche providentielle et se furent assis dans une attente pleine d'anxiété, le Verbe ne se fit point chair immédiatement, ou plutôt, il ne manifesta pas immédiatement sa gloire. Le Sauveur voulut avoir un précurseur, Jésus-Christ voulut se faire précéder par Jean-Baptiste. Quelle est la raison de ce fait, et quelle en est l'étendue ? Pourquoi un précurseur ? comment le précurseur a-t-il rempli sa vocation : telles sont les deux questions qui, au sujet de Jean-Baptiste, éveillent la sollicitude de l'histoire.

I. Et d'abord, pourquoi un précurseur? — La réponse à cette question se trouve dans les circonstances de fait et dans les principes de droit, aussi bien que dans les éléments du bon sens.

Le roi éternel des siècles ne devait pas arriver sans s'être fait précéder par quelque ambassadeur extraordinaire. Le soleil de la vérité divine ne pouvait verser sur le monde les flots de sa lumière, sans avoir préparé les faibles yeux des mortels à soutenir son vif éclat. Il fallait une aurore à un si grand jour. « La faiblesse de notre vue en est la cause, dit Bossuet; le grand jour nous éblouirait, si nous n'y étions préparés et accoutumés par une lumière plus proportionnée à notre infirmité. Le monde est trop affaibli par son péché pour soutenir dans toute sa force le bonheur que Dieu lui envoie (1). »

« Dieu, en réparant le monde, dit saint Thomas, procéda de la même manière qu'en le créant. Lors de la création, il plaça l'étoile du matin devant le soleil, pour précéder et annoncer l'astre du jour ; de même quand il voulut faire naître le Christ, le soleil de la justice, il eut soin de susciter un nouvel astre du matin, qui, comme précurseur et avant-coureur du soleil, le précéderait et lui préparerait la voie par sa naissance, par sa vie et par sa mort.

« Or, Celui qui est la *vraie lumière* était descendu, à l'heure marquée, pour *éclairer tout homme venant en ce monde*, et, après sa descente, il restait dans l'oubli. Malgré les merveilles de sa naissance, révélées d'abord par les anges, racontées ensuite par les bergers et divulguées bientôt en tous lieux par les rapports des Mages et les fureurs d'Hérode, malgré la courte, mais cependant lumineuse manifestation qu'il avait faite de lui-même dans le temple, aux docteurs eux-mêmes, Jésus-Christ, le fils et l'héritier de David, le Messie, le Sauveur, qui faisait depuis si longtemps l'attente des nations, demeurait toujours dans le plus profond oubli. Il brillait cependant, mais au milieu des ténèbres, et les ténèbres ne le comprenaient pas ; il était dans le monde, et ce monde, ouvrage de ses mains, ne le connaissait pas ; il était venu parmi les siens, et les siens ne le recevaient pas.

» Ainsi, le sceptre échappé des mains de Juda, la principauté enlevée à la nation, les semaines de Daniel écoulées, le pays en ruines, l'époque venue où chacun attendait le libérateur, l'accomplissement des prophéties, rien n'avait été capable de fixer l'attention des enfants d'Abraham sur Celui en qui cette race privilégiée devait être bénie. Déjà plus de trente ans s'étaient écoulés sans que le monde daignât s'occuper de Jésus, réputé fils d'un artisan ignoré, voué lui-même à un métier pé-

(1) *Elev.*, XI serm, I élév.

nible et sans honneur, renfermé dans un étroit atelier, habitant une bourgade inconnue; le Fils de Dieu [illegible] au Père, le Verbe fait chair et revêtu de la forme de l'esclave, attendait le moment fixé pour sa manifestation en Israël. Venant pour sauver le genre humain que l'orgueil avait perdu, il voulait ainsi le guérir et le racheter par son propre abaissement. C'est pour cela qu'il consacra toute sa vie de Nazareth à un oubli aussi instructif et aussi méritoire, peut-être que ses humiliations glorieuses du Calvaire.

» Comme Dieu, en différant pendant quatre mille ans l'envoi du Rédempteur, avait laissé aux hommes le temps de se convaincre de leur impuissance à se régénérer, de même il semble que le Christ, en attendant l'espace de trente ans à se manifester, ait voulu que les Juifs pussent être convaincus d'endurcissement et d'aveuglement, pour n'avoir pas su connaître et prévenir le salut qui leur était apporté, et apprécier le temps où ils étaient visités d'en-haut.

» Mais il y avait encore d'autres motifs plus mystérieux de cette conduite de la divine Providence. Le Verbe divin est essentiellement spirituel; il n'a en lui-même rien qui puisse ressembler à ce qui est fini, ou qui donne aux créatures matérielles et assujetties aux sens le moyen de saisir et de se mettre en rapport avec lui. En Dieu, le Verbe est parlé sans le secours d'un organe ; il n'a pas besoin de voix, il est parfait en lui-même et complètement intelligible au Père, qui le produit dans son sein.

» Mais il n'en est pas ainsi dans l'homme, car son verbe, la parole intellectuelle qu'il a conçue dans son intelligence, existe bien avant de se produire et de se manifester; mais nul ne la peut saisir en cet état : elle n'arrive à nos oreilles que par le moyen de la voix. Pour qu'il puisse être entendu et compris, pour qu'il s'insinue dans l'âme, il faut que le verbe soit précédé par la voix.

» Le Verbe, immanent dans le sein du Père, antérieur à la voix qui doit le produire au dehors ; Jésus Christ est antérieur à Jean-Baptiste. Mais, vis-à-vis de nous, la voix va devant le Verbe, le Précurseur marche avant le Christ. »

« La parole de chacun de nous, dit Poupert, a besoin d'une voix claire et sonore pour se faire mieux entendre; ainsi le Verbe de Dieu, fait chair, eut besoin du témoignage de Jean, [illegible] scandalisés. Aussi l'autorité de Jean servit à Jésus-Christ pour se justifier non-seulement devant les [illegible] des envieux et de ceux qui se scandalisaient volontairement (1). »

« Jean-Baptiste, ajoute saint Augustin, remplissait mystérieusement le rôle de la voix; mais il n'était pas seul la voix, car tout homme qui annonce le Verbe est aussi la voix du Verbe. En effet, [illegible] avons à l'esprit, c'est aussi ce qu'est toute âme pieuse envers le Verbe dont il est dit : *Au commencement* [illegible] *Dieu, et le Verbe* [illegible] *en Dieu.* [illegible] même quelles voix solennelles produit la pensée conçue dans le cœur! Quels illustres prédicateurs fait surgir le Verbe qui habite en Dieu! C'est lui qui a envoyé les patriarches, les prophètes et le nombreux cortége de tous ceux qui ont parlé de lui avec tant d'éclat. Le Verbe, demeurant toujours dans le sein du Père, envoya des voix ; et, à la suite de ces voix nombreuses venues devant lui, il arriva lui-même, seul, comme sur son char, avec sa voix dans sa chair. Réunissez donc, comme en une seule, toutes ces voix qui ont précédé le Verbe, et mettez-les toutes dans la personne de Jean-Baptiste. Il était, à lui seul, la récapitulation auguste et mystérieuse de toutes ces voix. C'est pour cela qu'il est appelé proprement voix, car il était comme la figure, l'emblème de toutes ces voix (2). »

« Dieu le Père, continue Bellarmin, voulant manifester son Verbe, notre libérateur, et sachant en même temps que l'homme, esclave d'un corps grossier, est incapable de rien comprendre sans le retentissement et le son d'une voix corporelle, envoya d'avance Jean-Baptiste comme une voix, un verbe corporel, pour annoncer le Christ, le Verbe incorporel (3). »

Le Précurseur n'était, il est vrai, pour ainsi dire, qu'une voix empruntée, il n'était que la [illegible] qui criait, c'est Dieu le Père, la parole ou le Verbe, par le moyen duquel il faisait entendre des clameurs, c'est Dieu le Fils. Saint Jean n'était autre chose que la voix dont Dieu se servait pour manifester le Verbe. Il n'était que [illegible] éternelle ou son Verbe. Comme l'aurore devient plus brillante et ressemble mieux au jour à mesure que le soleil approche de l'horizon, ainsi la voix auguste du dernier des [illegible] Dieu fait chair. Le Précurseur était chargé de la dernière répétition du grand drame dans lequel avait préludé tous les patriarches, tous les prophètes, tous les saints de l'ancien Testament, [illegible]

[illegible]

(1) [illegible] — (2) S. Aug. serm. [illegible] — (3) [illegible] — (4) Joan., I. — (5) [illegible] V, in Joan. [illegible] homil. V, in Joan.

dans l'ordre, ou du moins dans l'exécution des divins décrets, le Sauveur du monde, tout Dieu qu'il était, eut besoin du témoignage de saint Jean, et que ce témoignage a été nécessaire pour l'établissement de notre foi. Or, le Sauveur le reconnaissait lui-même, lorsqu'il disait aux Juifs : *Si je rendais témoignage de moi-même, vous diriez*, quoique injustement, *que mon témoignage n'est pas recevable, mais en voici un autre qui rend témoignage de moi* (1). Car, selon la pensée de saint Jean Chrysostome, expliquant à la lettre ce passage, cet autre dont parle Jésus-Christ, était saint Jean, son précurseur. De plus, dans l'ordre des divins décrets, le témoignage de saint Jean était nécessaire pour l'établissement de notre foi ; car le même évangéliste, qui nous apprend que Jean est venu pour rendre témoignage à la lumière, en rapporte aussitôt la raison : *Afin que tous crussent par lui.* D'où il suit que notre foi en Jésus-Christ est originairement fondée sur le témoignage de ce grand saint, puisque, en effet, c'est par lui que nous avons cru ; par lui que la voie du salut nous a été premièrement révélée ; en un mot, par lui que nous sommes chrétiens (2).

Le témoignage du fils de Zacharie en faveur du Fils de Dieu était, en effet irréprochable et irrécusable. « Cinq choses, dit Bourdaloue, sont nécessaires à quiconque est choisi pour témoin et en doit faire l'office : la fidélité et le désintéressement dans le témoignage qu'il porte, l'exacte connaissance du sujet dont il porte témoignage, le zèle pour la vérité en faveur de laquelle il rend témoignage, enfin la constance et la fermeté pour soutenir son témoignage. Or, je trouve que saint Jean a eu dans le degré le plus éminent, ces cinq qualités : car il a été. pour le Sauveur du monde, un témoin fidèle et désintéressé, un témoin instruit et pleinement éclairé, un témoin sûr et irréprochable, un témoin zélé et ardent, un témoin constant et ferme. »

La vie tout entière de saint Jean-Baptiste n'est autre chose que le développement de cette série de propositions du célèbre prédicateur. Choisi, préparé et envoyé par Dieu même, pouvait-il dire ou annoncer autre chose que ce que le Fils de Dieu mettait sur ses lèvres ? Il ne parlait pas de lui-même, dit saint Jean Chrysostome, mais il révélait les mystères de Celui au nom duquel il venait. C'est pour cela qu'il est appelé ange.

Or, ce nom, sous lequel le Précurseur se désignait lui-même, d'après le prophète, ne signifie autre chose que messager, ambassadeur; il n'indique pas nécessairement la nature des esprits célestes, ordinairement appelés anges; mais il fait connaître une fonction auguste, que Dieu daigne quelquefois confier à des mortels. C'est ainsi que les prophètes Aggée et Malachie sont désignés sous ce nom, et que tous les prêtres, en général, sont appelés anges du Dieu des armées.

Jean était un ange dans un autre sens, par ses vertus. Dans ce sens, il était même plus qu'un ange ordinaire, car sa sainteté éminente, ses lumières, sa mission le rendent semblable à un chérubin. On ne doit donc point s'étonner de l'ascendant qu'il exerça sur le peuple, qui le regarda comme le Messie lui-même.

La mission de cet ange terrestre avait pour but de préparer la voie devant la face du Seigneur. Quoique député de la part des trois personnes divines, son rôle n'était que secondaire, comme lui-même s'attachera à le prouver durant tout le cours de sa carrière. Son baptême, son témoignage, sa doctrine, ses prédications devaient tendre à disposer les esprits et les cœurs à recevoir le Messie promis dans la loi. Il était envoyé, non plus comme les anciens prophètes, pour annoncer que le Christ viendrait un jour,, mais il avait la mission de le montrer et d'indiquer sa venue et sa présence. C'est pourquoi, il n'était pas seulement prophète ; car, plus heureux que ces saints personnages, qui ne l'avaient vu qu'à travers la nuit des siècles et l'obscurité de l'avenir, Jean était son avant-coureur; il marchait immédiatement devant sa face, conversait familièrement avec lui et le faisait connaître au monde. Aussi ce saint Précurseur est-il appelé l'horizon de la loi ancienne et de la loi nouvelle (3), le terme de la loi et le commencement de l'Évangile (4); le médiateur de l'ancien et du nouveau Testament (5); l'anneau qui unit la loi et la grâce, auquel finit le judaïsme et commence le christianisme (6).

Les Juifs ne doutaient pas du caractère divin de la mission du Précurseur, quoique les pharisiens refusassent de déclarer qu'elle venait de Dieu. C'est pourquoi, comme il avait été jugé digne, à leurs yeux, d'être interpellé sur le témoignage qu'il avait à rendre sur lui-même et sur Jésus-Christ, son autorité les rendait inexcusables de ne pas croire. En effet, ils voulurent d'abord se réjouir en esprit à l'éclat de la lumière qui jaillissait de sa parole inspirée ; ils le regardèrent comme un prophète rempli de sagesse, de grâce, de science, de perfection et de sainteté ; ils étaient disposés à le croire en tout ; et si bientôt ils changèrent de sentiment à son égard jusqu'à le traiter de possédé du démon, c'est uniquement parce que, autrement ferme qu'un roseau, il ne craignait pas de les reprendre de leurs crimes, de signaler leurs vices et de les menacer de la colère de Dieu.

II. Quelles étaient maintenant les clauses de la mission de saint Jean Baptiste?

L'Évangile ne nous fait point connaître le sujet précis du premier discours que le Précurseur adressa au peuple après avoir annoncé

(1) Joan., v. — (2) Bourdaloue, *sermon pour la fête de saint Jean-Baptiste.* — (3) C. à Lapide in Matth. — (4) S. Thom. III p., q. xxxviii, a 1. — (5) Nazian. orat. xxi, — (6) Chrysol., serm. xci.

sa mission. Selon saint Matthieu, il exhorta les Juifs à la pénitence, et en donna pour motif l'approche du royaume des cieux. D'après saint Marc, il vint baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés. D'après ces indications, on peut conclure que saint Jean parla de la pénitence, du baptême et du royaume des cieux. Ce sont, en effet, après l'indication du Sauveur, les trois choses qu'il devait accomplir pour préparer les voies à la Rédemption.

Les pharisiens croyaient expier toutes leurs fautes, en pratiquant des ablutions fréquentes; et, dans leur orgueil, ils ne voyaient pas que, sans le repentir et les larmes du cœur, la pénitence et les purifications du corps sont incapables de justifier devant Dieu. Or, ils avaient infecté tout le peuple du levain de leur doctrine.

Pour désabuser les Juifs de cette pernicieuse croyance, saint Jean-Baptiste se mit à prêcher la pénitence ; non plus seulement cette pénitence qui consistait à affliger momentanément le corps, et qui ne s'adressait point à l'âme pour humilier son orgueil et réprimer sa concupiscence charnelle; mais cette pénitence intérieure, qui consiste à briser, à déchirer le cœur, pour en faire sortir le venin mortel que le péché y a laissé. Il annonça, en même temps, que cette pénitence du cœur opérait la rémission des péchés avec le secours d'un nouveau baptême, tout différent des ablutions légales et traditionnelles.

Or, c'était là une nouvelle doctrine dont Moïse ni les prophètes n'avaient jamais parlé au peuple. A la vérité, nous les voyons bien engager les hommes à faire pénitence, à racheter leurs péchés par des bonnes œuvres; à faire des efforts pour obtenir de Dieu le pardon de leurs fautes : mais les prophètes ne donnent point ordinairement l'assurance que Dieu se laissera toucher. Au contraire, ils emploient le plus souvent des expressions qui laissent place au doute et à la crainte.

C'est ainsi que Daniel engageant *Nabuchodonosor à racheter ses péchés par des aumônes, et ses iniquités par des œuvres de miséricorde envers les pauvres*, laisse ce prince dans l'incertitude de son pardon, en ajoutant : *Peut-être Dieu vous pardonnera-t-il vos fautes* (1) ! Le prophète Joël, après avoir exhorté les Juifs à se convertir au Seigneur par le jeûne, les larmes et les gémissements, à déchirer leurs cœurs plutôt que leurs vêtements en présence de Dieu; après leur avoir rappelé la clémence, la miséricorde, la patience et la bonté de Dieu qui ne se laisse dominer par aucune malice humaine, Joël ajoute : *Qui sait s'il changera et voudra pardonner* (2)?

Si l'on rencontre quelquefois, dans l'ancien Testament, des paroles qui promettent ou accordent le pardon des péchés, il faut les entendre uniquement d'une rémission extérieure, d'une peine temporelle, d'une irrégularité encourue devant la loi. On ne peut nier, sans doute, que le dogme de la rémission des péchés ne soit au moins insinué dans la loi de Moïse; mais le sacrifice expiatoire et les pénitences satisfactoires [illegible] de dissimuler les péchés devant Dieu sans en opérer la remise. C'est ce qui a fait dire à saint Grégoire le Grand : « Avant l'avènement du Christ, on était incertain si ceux qui étaient tombés dans des péchés graves, pouvaient être pardonnés; et la rémission des péchés a été inconnue d'un grand nombre. »

Ainsi donc, il était réservé au saint Précurseur d'être le premier messager de la miséricorde et d'annoncer d'une manière formellle, positive et générale, le dogme consolant du pardon et du rachat des péchés par le moyen de la pénitence. Il nous serait difficile, nous qui n'avons vécu que sous la loi de grâce et d'amour, de nous faire une idée de l'effet que cette annonce solennelle dût produire sur un peuple courbé, pour ainsi dire, sous le poids d'une loi de justice et de rigueur. La nouvelle d'une amnistie inattendue, qui rend un prisonnier à la liberté, un exilé à sa patrie, ou qui brise les fers d'un condamné, ne cause pas plus de joie, n'excite pas plus de transports.

Aussi, la foule du peuple se pressa bientôt autour du nouveau prophète avec un concours si extraordinaire, qu'Élie, ce prophète si vénéré pour la puissance de sa parole et de ses œuvres, ne vit jamais accourir une multitude si nombreuse et si bien disposée à obéir. A la voix de Jean-Baptiste, tout cède, chacun se rend; il fait autant de pénitents qu'il a d'auditeurs. Cependant ceux qui se convertissent ne sont point frappés ni attirés par l'éclat de ses miracles, car il n'en opère aucun. Ce sont ses vertus qui font de si puissantes impressions sur l'esprit et sur le cœur de ceux qui l'écoutent.

Ce qui distinguait la pénitence prêchée par saint Jean, c'est qu'elle était accompagnée de la confession. *Tous les Juifs*, dit saint Marc, *et tous ceux de Jérusalem venaient à lui, et, confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain*. C'est ici le lieu de rechercher quelle était la nature de cette confession exigée par le Précurseur pour être admis à son baptême.

L'aveu public ou secret de ses fautes n'était point une chose inouïe chez les anciens, et surtout chez les Juifs. Il en devait être ainsi, car la confession n'est-elle pas un besoin du cœur humain ? Qu'y a-t-il, en effet, de plus naturel à l'homme que le mouvement d'un cœur qui se presse vers un autre pour y verser un secret ? A-t-on commis une faute même grave ? Si, d'un côté, on cherche à la couvrir, à la dissimuler, si l'on fait tous ses efforts pour que personne ne s'en aperçoive, si l'on emploie tous les moyens possibles pour la faire oublier de ceux qui en ont été témoins, d'un autre côté, on cherche un ami fidèle, une âme

(1) Dan., IV. 24. — (2) Joël. III. 9.

dévouée et compatissante, à qui l'on puisse en faire part dans le secret, pour se décharger d'un poids qui pèse, et trouver, dans l'humble aveu de sa faiblesse, des conseils et des consolations. Le grand coupable éprouve ce besoin aussi bien que celui qui a manqué à un simple devoir.

En exigeant la confession des péchés pour être admis à son baptême de pénitence, saint Jean-Baptiste ne prêchait pas une doctrine extraordinaire ; car elle n'avait rien de nouveau pour les Juifs, qui en connaissaient et en pratiquaient l'usage aussi bien que les autres peuples. Ils étaient tenus à l'aveu de leurs péchés et à l'offrande d'une victime, s'ils voulaient recevoir de Dieu leur pardon. Les rabbins eux-mêmes nous font connaître les détails de la confession prescrite par Moïse : 1° elle se faisait devant le prêtre, dit le rabbin Lévi ; 2° on imposait les mains sur la tête de la victime, entre les cornes ; 3° on rappelait distinctement le péché dont on voulait faire pénitence ; 4° on détestait son péché et on promettait de n'y plus retomber. C'est ce qu'on appelait la confession de paroles, parce qu'elle se faisait de bouche et d'une manière solennelle.

Mais les pharisiens avaient infecté la pratique salutaire de la confession du levain de leur doctrine. Elle n'était plus pour eux qu'une occasion de se glorifier, au lieu de s'humilier ; de divulguer leurs bonnes œuvres, au lieu d'avouer leurs fautes ; d'attirer sur eux l'attention, au lieu de rechercher la confusion qui procure la gloire ; ils en profitaient pour se justifier eux-mêmes, tout en accusant les autres. Tel est le portrait que Jésus-Christ lui-même nous a esquissé de ces orgueilleux sectaires, vrais types de l'hypocrisie.

Pour combattre ces sectaires, Jean ramenait la confession à sa véritable pratique. D'après cela, on admettra facilement que ceux qui venaient trouver Jean-Baptiste, lui demandant, touchés de componction, par quel moyen ils pouvaient expier leurs fautes, ne devaient faire aucune difficulté de les lui confesser en les spécifiant ; car c'est en cela que consiste la confession. Quel mérite y a-t-il, en effet, à s'avouer seulement pécheur ? Qui refusa jamais de faire une semblable confession.

Or, l'Evangile nous dit expressément que ceux qui venaient se faire baptiser par le Précurseur confessaient leurs péchés. Sa parole lumineuse et pénétrante dissipait les ténèbres de l'esprit de ses auditeurs, et les forçait, selon saint Jean Chrysostôme, à considérer leurs fautes, à en voir la gravité et à les confesser. Saint Basile nous apprend qu'on lui déclarait les péchés selon leur énormité et selon leur espèce. Ceux qui recouraient au baptême de Jean, au rapport de Jansénius, n'y étaient admis qu'après avoir confessé leurs péchés ; non-seulement en s'avouant coupables, comme le prétendent les hérétiques, mais en déclarant leurs fautes en particulier, de la même manière que nous voyons les Ephésiens, touchés et convertis à la voix de saint Paul, venir confesser et déclarer les leurs, en signe d'une pénitence sincère, qui consiste à réprouver chaque péché en particulier, en le réprouvant, le répudie en quelque façon, et, par delà, en délivre le cœur. Chacun donc, dit Maldonat, confessait ses péchés, selon leur espèce pour en obtenir le pardon.

Saint Jean-Baptiste ne se contentait pas encore d'exiger des pécheurs qui voulaient recevoir son baptême ; car, selon le sentiment des auteurs, il enjoignait une pénitence satisfactoire ; c'est ce que dit formellement Hugues de Saint-Victor ; saint Thomas ajoute que celui qui le recevait s'engageait d'une certaine manière à accepter une pénitence pour son péché.

Cependant, dit Cornélius a Lapide, il est probable que ceux qui étaient admis au baptême de Jean n'étaient pas tenus à ces œuvres satisfactoires par un précepte formel, mais seulement par un conseil ; car ce baptême lui-même n'était point de précepte rigoureux pour les Juifs : il n'était que recommandé et conseillé.

Mais le grand motif du Précurseur, pour engager les hommes à la confession de leurs péchés, c'est qu'il reconnaissait ce moyen comme un des plus efficaces pour préparer les cœurs à la venue du Christ. Sa mission, définie par l'ange Gabriel, consistait *à préparer au Seigneur un peuple parfait*. En même temps qu'il éclairait les esprits aux accents de sa voix inspirée, il devait donc aussi purifier les cœurs.

III. A la pénitence, Jean ajoutait le baptême d'eau.

L'annonce d'un baptême ne devait point surprendre les Juifs. Ils avaient trois sacrements, dit le docteur Sepp : la circoncision, le baptême et les sacrifices. La circoncision, ou le baptême de sang, avait été établie pendant la vie d'Abraham, et cette mutilation était, pour ce motif, commune à plusieurs peuples. Moïse avait établi des sacrifices réguliers ; mais le baptême, ou la purification par l'eau, avait précédé la loi écrite. Le passage de la mer Rouge avait été un baptême symbolique. Abraham, recevant les anges, qu'il regardait comme des voyageurs, leur offre le lavement des pieds, préliminaire de l'ablution totale du corps. Nous voyons également cette coutume décrite par les plus anciens auteurs, Homère, Plaute, Apulée, Artémidore, Plutarque. Les repas, chez les anciens, étaient ordinairement précédés de sacrifices, de libations ou de quelques autres pratiques religieuses. Pour faire ces offrandes, il fallait être exempt de souillures. Or, on était réputé impur dans une multitude de circonstances ; on pouvait l'être même sans le savoir. C'est pourquoi l'usage des purifications était si ancien qu'il entrait dans les habitudes de la vie. Aussi, existait-il dans les plus humbles bourgades, un édifice réservé à ces baptêmes usuels. Ces bains pu-

blics ou thermes étaient construits aux frais du trésor public, dans de vastes proportions, avec toutes les richesses de l'art. La foule s'y précipitait pour y chercher la santé, la propreté, la chaleur, voire la volupté. Les Juifs, plus scrupuleux, ne cherchaient pas dans le bain, le seul avantage du corps ; ils en faisaient un acte de religion. Moïse, en effet, avait prescrit des purifications préparatoires à la célébration des sacrifices, et nul ne pouvait approcher du sanctuaire et participer aux victimes sans s'être préalablement purifié le corps et avoir lavé ses vêtements ; celui qui aurait enfreint cette loi encourait la peine de mort. L'usage des purifications n'était pas prescrit seulement pour les actes solennels de la religion, comme ceux qui ne s'accomplissaient qu'au temple : les Israélites y étaient encore astreints pour vaquer à la prière ; voilà pourquoi ils plaçaient leurs lieux de prière, nommés *proseuches*, dans la proximité des rivières, afin d'avoir de l'eau pour les ablutions auxquelles ils étaient soumis.

Le baptême de saint Jean avait encore un sens plus élevé que les ablutions mosaïques.

Selon la prédiction de l'ange, le fils de Zacharie devait précéder le Fils de Dieu dans toutes ses voies ; son annonciation, sa naissance, sa pénitence, sa prédication étaient déjà des préparations à celles du Christ ; il devait donc aussi le précéder par son baptême. Le baptême de saint Jean était, en effet, pour ceux qui se trouvaient animés de l'esprit de foi, ce que l'enseignement de la doctrine des catéchumènes avant leur admission au sacrement de la régénération. En le conférant, saint Jean avait de plus l'occasion de faire sentir la nécessité de la purification intérieure et de la pénitence du cœur, contrairement à ce que pratiquaient les pharisiens hypocrites, qui se contentaient de nettoyer le dehors de la coupe sans se mettre en peine de purifier leurs cœurs remplis de rapines et d'impuretés. Par ce moyen, le Précurseur pouvait, en outre, rendre témoignage à Jésus-Christ.

Il dit, en effet, lui-même, qu'il était venu baptiser dans l'eau pour manifester à Israël Celui qui devait baptiser dans le Saint-Esprit. Aucun des anciens prophètes n'ayant annoncé et administré le baptême, la nouveauté du rôle de saint Jean, qui lui valut le nom de Baptiseur ou Baptiste, attirait à lui une foule immense. Il put ainsi annoncer à tout le peuple la venue du Messie dont il se disait le Précurseur.

Enfin, le baptême de saint Jean avait encore pour but de disposer les hommes à recevoir celui de Jésus-Christ. Comme il se donnait au nom de Celui qui, depuis si longtemps, était l'attente de toutes les nations et surtout du peuple juif, il était comme une déclaration et une profession de foi au Rédempteur, et un engagement de faire de dignes fruits de pénitence. La connaissance et la foi du mystère de la rédemption et la pratique de la pénitence étaient la fin du baptême donné par saint Jean. Et parce que la pénitence n'est pas obligatoire pour les enfants, et que les femmes devaient être instruites par leurs maris, le Précurseur n'admettait à son baptême, selon quelques auteurs, ni les enfants, ni les femmes.

A proprement parler, il n'y a de vrai baptême que celui de Jésus-Christ ; et les autres, dit saint Thomas, ne méritent ce nom que par les rapports qu'ils ont avec ce baptême divin. Or, ces rapports sont de trois sortes : 1° en tant qu'ils signifient ce baptême en quelque manière ; on appelle ainsi le déluge, parce qu'il figurait le salut spirituel dans l'arche de Noé, instrument de la vie naturelle de l'homme ; le passage de la mer Rouge est aussi appelé un baptême, parce qu'il signifiait le baptême chrétien qui nous délivre du pouvoir du démon, comme, par le passage de la mer Rouge, les Hébreux furent délivrés de la puissance des Égyptiens. C'est pourquoi saint Paul dit que tous les Juifs furent baptisés dans la nuée et dans la mer. La nuée était le signe du Saint-Esprit et de sa grâce, et la mer le signe de l'eau du baptême. Les ablutions de la loi figuraient aussi le baptême, en tant qu'il nous purifie de la tache du péché, comme ces purifications délivraient des souillures corporelles. 2° On appelle aussi baptême ce qui disposait, de quelque manière, à celui de Jésus-Christ. Ainsi le baptême de Jean doit être ainsi nommé, parce qu'il préparait à celui de Jésus-Christ.

Le baptême du Précurseur était un sacrement, puisqu'il était le signe d'une chose sainte, savoir : le signe du baptême de Jésus-Christ. Il ne conférait pas la grâce par lui-même ; cependant il était comme le préambule de la grâce et de la loi nouvelle. C'est pourquoi il est appelé proprement l'intermédiaire entre les sacrements de l'ancien Testament et ceux du nouveau, de la même manière que la disposition à la forme est le milieu entre la forme elle-même et son défaut. Il avait cela de commun avec les sacrements de la loi ancienne, qu'il n'était qu'un signe ; avec ceux de la loi nouvelle et de la grâce, qu'il disposait prochainement de la grâce, et que, par sa forme et sa matière, il avait des similitudes avec le baptême chrétien ; car il se donnait dans l'eau et au nom du Christ.

3° On nomme encore le baptême ce qui est propre à produire des effets semblables à ceux du baptême proprement dit. Ainsi le martyre, la pénitence, l'infusion du Saint-Esprit sont appelés du nom de baptême.

Nous trouvons dans le baptême du saint Précurseur, les trois rapports indiqués par le docteur Angélique. En effet, par son caractère, par sa matière et par sa forme, il indiquait parfaitement le baptême du Christ ; le second rapport est donné par saint Thomas lui-même, c'est qu'il préparait à celui du Sauveur ; le troisième c'est que, comme le baptême catholique, il avait même la vertu de remettre les péchés en temps qu'il disposait l'homme à la pénitence et à la charité.

Moïse avait prescrit aux Juifs des purifications religieuses, mais il ne s'en était point fait le ministre. Jean ne se contenta pas de prêcher le baptême de la pénitence, il voulut l'administrer. Pour baptiser, le Précurseur ne versait pas seulement de l'eau sur la tete, il inondait de ses propres mains, lavait, plongeait dans l'eau ceux qu'il baptisait. Pour administrer ce baptême ; il ne se plaçait pas simplement sur le rivage, il entrait dans l'eau, pour donner, par là, une plus grande marque de confiance et d'amitié.

Le Précurseur remplissait donc, en baptisant, un ministère tout nouveau. Mais la fonction de baptiseur n'était pas capable d'éveiller les susceptibilités ; car elle n'avait rien par elle-même que d'humble et d'abject, et il ne paraît pas que la synagogue jalouse ait fait, à ce sujet, aucun reproche. Saint Jean annonçait ainsi, d'une manière tacite et mystérieuse, la cessation des purifications mosaïques qui, purement matérielles et toutes personnelles, ne recevaient du dehors aucune autre efficacité. En même temps, il préludait au vrai sacrement de la régénération spirituelle qui ne peut être reçu que par le ministère d'un autre.

Les ablutions mosaïques étaient dénuées de formules sacramentelles. Dans le baptême du fils de Zacharie, il y a des paroles qui indiquent le but, la vertu et les effets du baptême. Le baptême du Précurseur n'est pas muet, il a une forme sacramentelle et mystérieuse. On ne peut douter, en effet, que Jean ne se servît d'une formule pour donner son baptême. Saint Paul l'insinue d'une manière assez claire par ces paroles : *Jean baptisa le peuple du baptême de pénitence en disant qu'ils devaient croire en Celui qui allait venir après lui*. Les saints Pères et les docteurs de l'Eglise infèrent de là que la formule du baptême de saint Jean était : *Je te baptise et je t'initie à la foi du Christ qui doit venir*. Jean, dit saint Ambroise, baptisa pour la rémission des péchés, non pas en son nom, mais au nom de Jésus-Christ. Selon saint Jérôme, ceux qui avaient reçu le baptême de Jean étaient baptisés au nom du Seigneur Jésus qui devait venir après lui. Le maître des sentences, et avec lui saint Thomas et saint Bonaventure, Hugues de saint Victor, Tostat et d'autres auteurs plus modernes ont partagé cette persuasion.

Ainsi donc, le baptême de saint Jean-Baptiste était le premier des nombreux témoignages publics et solennels qu'il devait rendre au Christ. Il dit, en effet, lui-meme qu'il était venu baptiser dans l'eau afin de faire connaître dans Israel Celui qui devait venir après lui. Or, comme l'aurore n'annonce le soleil que d'une manière vague et confuse d'abord, ainsi le Précurseur, en rendant au Christ son témoignage ne le fait connaître que d'une façon obscure et mystérieuse. Cependant, ce qu'il en dit par les seules paroles servant de forme à son baptême, est déjà bien capable d'éveiller l'attention des Juifs et de leur en inspirer une haute idée.

En effet, on avait pour le fils de Zacharie cette estime extraordinaire : on le regardait, avec raison, comme un personnage d'une vertu et d'une sainteté exceptionnelles ; on ne doutait pas du caractère prophétique et divin de sa mission ; on était déjà surpris de la nouveauté du rôle de baptiseur qu'il remplissait ; on accourait à ses discours, on se pressait à son baptême, parce que l'on n'attendait pas, on n'imaginait même pas une vertu supérieure à celle qui se manifestait en lui. Et cependant, voilà qu'il déclare n'etre que le serviteur et annonce que son baptême reçoit d'un autre son efficacité et sa vertu. Il s'efface ainsi pour diriger tout d'abord l'attention vers le Christ, dont il fait ressortir le caractère suréminent et la mission surnaturelle en le désignant d'une manière d'abord tacite, comme le principe et la source des grâces de pardon et de sainteté que l'on recherchait en recourant à son baptême.

Le Précurseur avait reçu de Dieu lui-même la mission de baptiser ; son baptême était donc divin, et tous les Juifs en étaient persuadés. Si l'on en juge par l'empressement que le peuple et les pharisiens eux-mêmes mettaient à le recevoir, il paraîtra évident que l'on croyait à sa nécessité. C'était, sans contredit, un moyen plus efficace que toutes les anciennes purifications, et même que les sacrifices de la loi, pour obtenir le pardon des péchés. Aussi, selon Eusèbe, était-ce pour détacher peu à peu les Juifs des riches mosaïques que Dieu avait intimé à saint Jean l'ordre de baptiser. Si ce baptême n'était pas indispensable au salut, comme celui de Jésus-Christ, il entrait cependant dans le plan divin de l'œuvre de la rédemption, car il était destiné à servir de terme à la loi et de commencement à l'Evangile ; il devait préparer les hommes à la pénitence du cœur, leur faire sentir la nécessité de la pureté de l'âme, les accoutumer au baptême de Jésus-Christ ; enfin, c'est par ce moyen que le Fils de Dieu voulait être manifesté en Israël.

Le Christ étant lui seul la source de toutes grâces, il n'appartenait qu'à lui d'en ouvrir les canaux qui doivent les faire arriver jusqu'à nous. C'est donc uniquement par les sacrements de la loi nouvelle, que la grâce laisse couler sur nous ses flots réparateurs. Néanmoins, de tout temps, les hommes ont eu le pouvoir de puiser à cette source spirituelle, par des moyens plus ou moins laborieux. Ainsi les œuvres satisfactoires, les sacrifices, les purifications figuraient en première ligne parmi ces moyens. Mais ces éléments, faibles et pauvres, comme les appelle saint Paul n'étaient guère que des ombres et des figures. Saint Jean devait commencer ce qu'il appartenait exclusivement au Christ d'achever. Le baptême du Précurseur ne donnait pas la grâce par sa propre vertu ; cependant, dit Denis le Chartreux, il procurait la grâce par la sainteté et les prières de celui qui l'administrait, et par la foi et la piété de ceux qui le rece-

vaient. Selon saint Pierre Chrysologue, on trouvait le pardon auprès de saint Jean, mais non pas sans la pénitence; on avait la rémission, mais achetée par les larmes ; les blessures de l'âme recevaient un traitement, mais non pas sans douleur ; ce baptême faisait disparaître le péché, mais non pas l'inquiétude qui en résulte. Enfin, par son baptême, Jean purifiait et disposait l'homme à la pénitence : mais il ne lui assurait pas la grâce. La doctrine et l'opération du Précurseur, ajoute saint Thomas, n'étaient qu'une préparation au Christ, comme la tâche d'un serviteur ou d'un apprenti consiste à préparer la matière pour recevoir la forme que doit donner définitivement l'artiste principal. Or, c'est par le Christ que la grâce doit être conférée aux hommes, selon cette parole de l'Évangile : *La grâce et la vérité a été faite par Jésus-Christ.* Le baptême de Jean ne donnait donc pas la grâce ; seulement il y préparait de trois manières : d'abord sa doctrine conduisait les hommes à la foi en Jésus-Christ ; ensuite, il les accoutumait au rite du baptême chrétien ; enfin, par la pénitence, il les disposait à recevoir l'effet de ce baptême.

Saint Jean-Baptiste annonçait que son baptême était destiné à conférer ou à opérer la rémission des péchés. Cependant, il ne les remettait pas en réalité par lui-même; et, à parler rigoureusement, il ne purifiait pas les pécheurs, il n'opérait point la satisfaction. Pourquoi donc était-il désigné comme un baptême de pénitence ?

Sans vouloir disserter longuement sur ce sujet, contentons-nous de dire que le baptême de saint Jean était ainsi appelé par opposition aux baptêmes pratiqués par les pharisiens ; parce qu'il reprochait aux Juifs leurs péchés, afin de leur en faire concevoir le repentir. En les exhortant à recourir aux purifications légales, il les détournait de se laisser entraîner de nouveau aux fautes dont ils s'étaient déjà purifiés par le baptême; il les engageait à fuir les péchés qu'ils avaient déplorés dans le Jourdain, et dont les eaux n'avaient eu la vertu de les purifier que jusqu'à un certain point; il leur promettait aussi la remise de leurs crimes au moyen des ablutions légales et des expiations du repentir et de la douleur.

Car les Juifs d'alors, infectés de la doctrine des pharisiens, en observaient les mœurs en retombant chaque jour dans les péchés dont ils s'étaient purifiés la veille ; c'est ce qui excitait l'indignation du Précurseur. Il leur reprochait de se contenter des purifications inutiles de ces orgueilleux sectaires, et de ne faire aucunement pénitence des iniquités passées. Il les avertissait que cette manière d'agir ne pouvait point leur obtenir de pardon, puisque l'Écriture elle-même disait : *Si quelqu'un se purifie pour avoir touché un mort, et qu'il le touche de nouveau, à quoi lui servira sa purification?* Celui donc qui étant souillé par le péché veut s'en purifier au moyen des ablutions instituées par la loi de Moïse, doit regretter le passé, et prendre des résolutions pour l'avenir ; ce n'est que de cette manière qu'il sera vraiment pur.

Voilà ce que le Précurseur annonçait : c'est sous ces conditions qu'il admettait les hommes à son baptême ; c'est pour cela que l'Évangile dit qu'il prêchait un baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

IV Si tout ce que l'on voyait était propre à réunir autour du fils de Zacharie une nombreuse foule d'auditeurs, les choses nouvelles qu'il annonçait, n'étaient pas moins capables de frapper les esprits et d'impressionner les cœurs. Jamais on n'avait parlé comme Jean-Baptiste, jamais surtout on n'avait prêché doctrine semblable et plus sublimes mystères.

Depuis le péché d'Adam, depuis les ravages causés par le déluge, on connait un nombre presque infini de justes avec lesquels Dieu a voulu converser face à face. Il épargne à Enoch les coups de la mort, il choisit Noé, il appelle Abraham, chérit Isaac, admet Jacob à le contempler, et donne à Joseph le nom de Sauveur.

Dans les entretiens du Seigneur avec ces patriarches, il n'est pas fait mention du royaume des cieux.

Moïse est établi chef du peuple Juif, constitué le Dieu de Pharaon. Par son ministère, Jéhovah opère des choses étonnantes en Egypte, des prodiges dans la terre de Cham, des phénomènes effrayants dans la mer Rouge. Mais dans tout cela, on ne nomme point le royaume des cieux.

Aaron est établi souverain prêtre ; après lui viennent Josué et les juges : aucun d'eux ne parle du ciel.

Le Seigneur déclare que David est un homme selon son cœur; il donne à Salomon sa sagesse ; il inspire le chant des prophètes : il ne révèle à aucun d'eux un rayon de sa gloire céleste.

Elie ferme le ciel; Elisée, mort, redonne la vie : et cependant ils ne font pas briller la moindre lueur du bienheureux séjour.

D'Adam à Jean, aucune trace du bonheur des élus. Venez maintenant vers saint Jean-Baptiste ; écoutez une voix nouvelle, un cri de transport et d'allégresse, une parole de miséricorde, une promesse de gloire ; la grâce apparait ici avec profusion. Ce que Dieu avait caché jusque-là ; ce que les anges n'avaient pas révélé ; ce que les patriarches n'avaient point divulgué ; ce que les prophètes avaient tenu secret ; Jean va l'annoncer au monde. La pénitence ! faites pénitence, dit-il, car le royaume des cieux est proche.

Il était donc réservé à Jean-Baptiste, ce flambeau ardent et luisant, de dissiper les ombres qui, dans l'ancien Testament, voilaient le royaume des cieux ; c'est à lui qu'il appartenait d'éclairer de la lumière de sa parole cette idée si peu connue jusque-là. C'est ce que tous les saints Pères et les Docteurs se sont plu

à remarquer à la louange du saint Précurseur.

L'avant-courrier du Sauveur eut ainsi la gloire de montrer et de faire connaître et le roi et le royaume : le Christ et le ciel dont il est le Seigneur et le Roi éternel. O message capable d'inonder les cœurs de joie ! Comme après avoir été ballottés par les flots orageux dans une traversée pénible et dangereuse, et privés pendant longtemps de la vue de la terre, les navigateurs ne peuvent entendre sans émotion et sans un transport de joie, la voix qui crie soudain : Terre ! Terre ! ainsi les Juifs depuis tant de siècles agités et bouleversés par toutes sortes de vicissitudes qui se succédaient comme des vagues, jusque là privés même de l'espérance du royaume des cieux, durent écouter avec une vive allégresse la voix du Seigneur qui, par l'organe de saint Jean, leur annonçait la venue de ce royaume.

Les anciens prophètes avaient souvent parlé aux enfants de Jacob des différents royaumes qui se partagèrent successivement le monde, mais c'était presque toujours en formulant des menaces et en prédisant des scènes de désolation et de ruine. Que de fois ne firent-ils pas retentir ces paroles effrayantes : Prophétie de malheur contre Babylone ; fardeau contre Moab ; malédiction contre Damas ; menaces contre l'Egypte ; malédiction contre Ninive ; vengeance du Seigneur contre Israël ? Presque toujours, quand ces saints personnages élevaient la voix, on pouvait pressentir des fléaux, des famines, des combats, des ruines, des chaînes ; ils étaient le plus souvent des prophètes de malheur.

Mais il n'en devait pas être ainsi de saint Jean. Premier messager de la bonne nouvelle, sentinelle placée à la porte même de la cité sainte, il lui avait été donné de porter ses regards prophétiques jusque dans la mystérieuse enceinte de ce royaume. Il ne lui appartenait pas, sans doute, d'en rompre les sceaux,qui ne devaient être brisés que par le sang de l'Agneau ; cependant il avait mérité et obtenu la faveur d'en pénétrer les secrets, et il avait la mission d'en donner au nom de la première notion, d'en inspirer à tous indistinctement le désir et l'espérance ; ce qui jusque-là n'avait été que le partage de quelques-uns.

Les paroles des prophètes étaient le plus souvent obscures, et ce qu'ils disaient enveloppé de mystère. Cependant, les circonstances au milieu desquelles étaient prononcés ces oracles prophétiques, en rendaient intelligible l'objet principel et prochain. En parlant des royaumes terrestres qui devaient disparaître ou se rétablir ; en rappelant presque sans cesse des destructions et des ruines ou des fléaux qui allaient fondre sur les coupables ; en promettant la prospérité et l'abondance, ou le retour à des jours prospères après une dure servitude, les Prophètes étaient facilement compris. Mais il n'en était pas de même quand ils se laissaient aller au souffle de l'Esprit du Seigneur : ils prédisaient les bienfaits de la royauté spirituelle du Christ. Alors l'esprit charnel et grossier des Juifs, ce peuple à la tête dure et au cœur de pierre prenait dans un sens matériel tout ce qui leur était annoncé au sujet de la rédemption spirituelle. De là vient que les Apôtres eux-mêmes, depuis longtemps initiés, par le Fils de Dieu en personne, à une doctrine toute céleste, lui demandaient, même après la résurrection, s'il s'occuperait bientôt de rétablir le royaume d'Israël.

Le langage si relevé du saint Précurseur, le sujet de ses discours si éloigné de celui des anciens Prophètes, mais surtout ce qu'il dit du royaume des cieux dut paraître étrange aux Juifs : ils n'en avaient jamais entendu prononcer le nom. Ce langage était certainement obscur pour eux, et ils étaient incapables de le comprendre ; car il ne paraît pas que saint Jean leur en ait expliqué le mystère. Jésus-Christ s'était, sans doute, réservé d'en donner lui-même l'intelligence par les comparaisons, les paraboles et les explications diverses dont nous trouvons tant d'exemples dans l'Evangile. Cependant, il n'était guère possible, même aux esprits les plus grossiers, de prendre dans un sens matériel et terrestre la promesse du royaume exclusivement spirituel annoncé par le Précurseur.

On peut, en effet, juger ordinairement de la richesse, de l'opulence et de la gloire d'un royaume par la pompe et l'éclat dont le monarque qui préside à ses destinées se plaît a entourer son ambassadeur. Or, Jean-Baptiste était aux yeux des Juifs l'ambassadeur que Dieu avait comblé de plus de gloire, de faveur et de crédit ; aucun des anciens prophètes ne pourrait lui être comparé avec avantage. Mais était-il possible d'attendre et d'espérer trouver des richesses matérielles, des plaisirs terrestres, un bonheur sensuel ou des délices charnelles dans un royaume dont le représentant pratiquait la pauvreté la plus absolue, les jeûnes les plus rigoureux, la mortification la plus complète, et la guerre la plus cruelle à lui-même ? Le fils de Zacharie était le digne avant-coureur de celui qui n'avait pas un lieu pour reposer sa tête, qui avait vu le jour dans une étable, vivait de son travail ou des offrandes qu'on lui faisait, et qui devait enfin terminer sa vie sur une croix. C'est pour cela que Jesus-Christ dit : *Depuis le temps de Jean-Baptiste jusqu'à présent le royaume des cieux se prend de violence et ce sont les violents qui l'emportent ; car, jusqu'à Jean, tous les prophètes, aussi bien que la loi, ont prophétisé*, c'est-à dire se sont contentés d'annoncer les choses à venir, tandis que le Précurseur les a montrées présentes et a indiqué que c'est par la pénitence que l'on peut les conquérir.

L'obscurité et le mystère du royaume promis par le Précurseur devait disposer les Juifs à recourir, pour en avoir l'explication, à celui-là même qu'il venait leur annoncer. Pour lui, il se bornait à éveiller leur attention, à exciter leur espérance, à stimuler leurs désirs, et à leur prescrire ce qu'ils auraient à faire pour

réformer leur vie et se dégager des sollicitudes du monde, afin de devenir capables de considérer les choses du ciel et de se faire une idée des récompenses et des supplices d'une autre vie ; car tout ce qu'ils voyaient dans la personne de Jean-Baptiste, tout ce qu'ils entendaient de sa bouche, les initiait peu à peu à une doctrine céleste.

Jusque-là le royaume des cieux était complètement fermé, et les prophètes eux-mêmes n'avaient pu y pénétrer du regard. Mais quand Jean-Baptiste se mit à prêcher, la venue en était prochaine, les sceaux qui en fermaient l'entrée devaient être bientôt rompus par la passion du Christ. Cependant, comme le sang de l'Agneau qui a brisé ces sceaux ne suffit pas pour que nous soyons en possession de ce royaume; puisqu'il est nécessaire pour que l'homme accomplisse dans sa chair ce qui manque aux souffrances du Sauveur, et qu'il fasse lui-même pénitence des péchés qu'il a commis ; en même temps que le Précurseur annonce la venue du royaume des cieux, il prêche aussi la pénitence. C'est comme s'il disait : « Je vous préviens de l'arrivée prochaine du royaume des cieux ; mais si vous voulez vous en rendre possesseurs, si vous voulez y entrer, faites pénitence ; car c'est là l'échelle pour y monter, le chemin par lequel il faut marcher. »

II

ANNÉE DE LA NAISSANCE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (a)

Pour savoir à quelle époque a commencé l'Église chrétienne, il est nécessaire de connaître la date de la naissance du Sauveur. Nous ne passerons donc pas sous silence la controverse soulevée depuis longtemps à ce sujet. Comme il serait trop long de rapporter, en détail, les opinions des érudits et de parcourir les ouvrages qui traitent de cette question (1), nous essayerons de démontrer l'opinion qui paraît reposer sur de plus fortes preuves et qui fixe la naissance du Christ, suivant l'ère de Varron, à l'an 747, trente-huitième de l'empire d'Auguste. Il est évident pour tous, que l'auteur de l'ère vulgaire, dont nous nous servons pour compter les années à dater du Christ, s'est trompé, lorsqu'il a assigné la naissance du Christ à l'an 753 : elle était arrivée quelques années auparavant. On ne peut cependant marquer avec certitude en quelle année elle est arrivée.

Les savants auteurs du célèbre ouvrage intitulé *L'Art de vérifier les dates*, dans la chronologie historique du Nouveau-Testament, ont embrassé, comme plus probable, l'opinion ci-dessus rapportée, qui fixe à l'an 747 la naissance du Christ. Cette même opinion a été défendue avec beaucoup d'érudition dans un ouvrage publié, à Rome, l'an 1792, pour la correction de l'ère vulgaire par le P. H. Saint-Clément, abbé de l'ordre de saint Benoît, congrégation des Camaldules. Le traité de Saint-Clément pour démontrer ce sentiment est très-détaillé. Nous suivrons à peu près les traces de cet homme très docte, qui a bien mérité de l'histoire ecclésiastique et que sa singulière vertu non moins que sa sagesse, ont fait agréger au collège des cardinaux. Malheureusement, les hommes de bien ont dû, quelques années après, pleurer sa mort survenue au grand détriment des sciences. Du reste, la démonstration d'un homme aussi savant a [illegible] donné, suivant nous, à l'opinion qu'il défendait, une médiocre autorité.

Pour démontrer notre proposition, nous devons établir : Que le Christ est né [illegible] l'année 749, qu'il ne peut être né avant 746, et que, des quatre années qui s'écoulent de 746 à 749, l'an 747 doit être adopté. Montrons donc d'abord que le Christ n'est point né [illegible] l'an 749. On sait sans preuves [illegible] que le Christ est né sous le règne d'Hérode le Grand, et qu'Hérode est mort l'an 750 au mois de Nisan, le premier de l'année légale des Juifs, répondant partie à Mars et partie à notre mois d'Avril. Qu'y a-t-il de plus certain que la naissance du Christ sous le règne d'Hérode, lorsque tous ont sous la main cette parole de saint Matthieu : *Jésus étant né dans Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode* ; et surtout lorsqu'il est [illegible] par l'Évangile qu'il s'est écoulé un petit espace de temps ? C'est un fait incontestable que les mages venus à Jérusalem du vivant d'Hérode,

(a) Cette dissertation et la suivante ont été traduites des [illegible] de Mgr Palma, d'abord professeur d'histoire à la Propagande, puis secrétaire de Sa Sainteté Pie IX, tué au Quirinal en [illegible]

(1) Georges Walch, *Histoire du Nouveau Testament.*

ont adoré le Christ au moins quarante jours après sa naissance. Le fait est prouvé par cela que Joseph et Marie avec l'enfant Jésus, se sont enfuis en Egypte sur l'ordre de l'ange, pour soustraire l'enfant à la cruauté d'Hérode, qui devait ordonner de le massacrer, aussitôt que les mages eurent adoré Jésus, et se furent remis en route pour rentrer dans leur patrie. Saint Matthieu le dit en termes formels : *Lorsqu'ils se furent retirés, voici que l'ange du Seigneur apparut à Joseph disant : Levez-vous, recevez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte.... car il doit arriver qu'Hérode cherche l'enfant pour le perdre ; celui-ci se levant, reçut l'enfant et sa mère, la nuit, et se retira en Egypte.* Qui niera que cela soit arrivé au moins quarante jours après la naissance du Christ ? Car, certainement quelque temps s'écoula du départ des mages à la fuite de Joseph ; comme Marie s'était rendue à Jérusalem avant l'arrivée des mages, afin d'être purifiée par les cérémonies légales pour les femmes en couche, et que l'époque de la purification était invariablement le quarantième jour après l'enfantement, il y avait donc au moins quarante jours que le Christ était né lorsque les mages arrivèrent à Jérusalem. Or, il est certain par l'Evangile, que quand les mages arrivèrent, Hérode vivait encore : il parla avec eux, leur ordonna de revenir à lui quand ils auraient vu le Messie et après avoir vainement attendu leur retour ordonna de massacrer les enfants de Bethléhem depuis l'âge de deux ans.

On peut montrer, en outre, qu'il faut ajouter à cet espace de temps que nous avons marqué, un autre espace assez considérable, durant lequel le Christ vécut après la mort d'Hérode. Pour appuyer cette opinion, il suffit de montrer que ce temps a été d'au moins cinq mois, quoiqu'il ait pu être d'ailleurs beaucoup plus long. Voyons donc si Hérode a vécu au moins cinq mois après l'arrivée des mages. A l'époque où ils arrivèrent à Jérusalem, Hérode restait dans cette ville, comme il est prouvé par le passage cité de saint Matthieu : or il est certain qu'Hérode durant les cinq derniers mois de sa vie durant lesquels il souffrit d'une cruelle maladie jusqu'à sa mort, fut constamment absent de Jérusalem et resta ou à Hiericunthe ou aux Thermes de Callirhoé : nous en avons des preuves très-sérieuses dans Josèphe (1) qui le raconte et mérite toute croyance pour avoir emprunté ce qu'il dit d'Hérode aux commentaires de Nicolas de Damas, intime ami du prince. Quand donc nous accorderions qu'Hérode, aussitôt après le départ des mages de Bethléhem et l'ordre du massacre des enfants, est tombé malade et a quitté Jérusalem, le fait que nous avons rapporté nous autoriserait encore à conclure qu'il vécut au moins cinq mois après : il est donc évident qu'un espace de temps assez considérable s'écoula de la naissance du Christ à la mort d'Hérode.

(1) Josèphe, *Antiq. Jud.*, Liv., XVII.

Mais parlons de l'année de cette mort. Il est manifeste que cette mort arriva au mois de Nisan, l'an 750 de la fondation de Rome. Car Hérode ne mourut ni avant ni après cette année. Josèphe raconte que ce prince fut proclamé roi par les Romains, sous le consulat de Domitius Calvinus et d'Asinius Pollion, c'est-à-dire l'an 714, à la fin de septembre. Le même écrivain rapporte qu'Hérode mourut trente-sept ans après avoir obtenu du sénat romain le royaume et trente-quatre après le siége de Jérusalem et la défaite d'Antigone qui avait reçu des Parthes le gouvernement des Juifs : « Cinq jours, dit-il, après avoir fait mettre à mort son fils Antipater, trente-quatre ans après l'expulsion d'Antigone et trente-sept après sa promotion au trône, il mourut. »

A ce sujet, il faut observer que Josèphe, en comptant les années des princes juifs, suivit l'usage des Hébreux qui avaient coutume de faire partir leur règne de la Néoménie précédant le mois de Nisan de l'année où ils avaient pris le gouvernement, à quelque époque de l'année qu'ils fussent montés au pouvoir. En tenant compte de ce fait et en comptant trente-sept ans de la Néoménie, c'esi-à-dire du premier jour du mois de Nisan, 714 où Hérode, fut proclamé roi par les Romains, il suivra que la trente-sixième année d'Hérode finit la veille de la Néoménie du mois de Nisan 750, que de cette Néoménie l'année trente-septième commence à courir, année durant laquelle Josèphe atteste qu'il mourut et que certainement il n'était pas mort avant l'an 750. Ce que nous avons rapporté de l'époque de la mort d'Hérode en partant de l'année où il fut proclamé roi, concorde avec le calcul que l'on peut faire en partant de l'année où Jérusalem fut assiégée. Car Josèphe raconte qu'Hérode mourut trente-quatre ans après ce siége : au livre des *Antiquités judaïques* il dit que Jérusalem fut assiégée par Hérode vers le mois de mai, sous le consulat d'Agrippa et de Caninius, c'est-à-dire l'an 717 : or, si nous comptons de la Néoménie du mois de Nisan 717, nous trouverons que la trente-troisième année depuis ce siége finit la veille de la Néoménie du même mois l'an 750 et que la trente-quatrième année commence à cette même Néoménie, de sorte qu'Hérode qui mourut trente-quatre ans après le siége de Jérusalem n'était certainement pas mort avant l'année 750.

On peut montrer en outre que la mort d'Hérode ne peut être rapportée à un temps postérieur à l'an 750 : cela est évident si d'abord nous considérons qu'Hérode Antipas, fut tétrarque 43 ans. Or, il existe des médailles authentiques au Vatican et dans les autres musées ; ces médailles frappées par Hérode Antipas portent à la droite ces paroles en lettres grecques dans une couronne de laurier : ΓΑΙΩ ΚΑΙΣΑΡΙ-ΓΕΡ-ΜΑΝ. et au revers est gravée une branche de palmier autour de laquelle on lit ces paroles : ΗΡΩΔΗC ΤΕΤΡΑΡΧΗC et au milieu

ces lettres Λ Μ Γ : de là, et surtout des lettres Λ Μ Γ qui marquent le temps où ces médailles furent frappées, et qu'il faut interpréter 43 ans, on conclut évidemment qu'Hérode Antipas fut 43 ans tétrarque et fit frapper cette médaille en honneur de Caius Caligula. Ensuite, on doit tenir pour certain qu'à la mort d'Hérode, durant l'automne de l'année où il mourut, l'empereur Octave, après de longues délibérations, confirma enfin le testament d'Hérode pour le partage du royaume entre ses fils, accorda à Archélaüs le nom d'Ethnarque avec la moitié du royaume et en particulier la Judée, et donna le reste aux frères d'Archélaüs qu'il appela tétrarques, de manière que Philippe eut la Traconite avec l'Iturée, Hérode Antipas la Galilée, la Pérée et d'autres portions de territoire ; enfin comme l'a démontré le cardinal Noris dans sa lettre au P. Pagi, sur la médaille d'Hérode Antipas, et le P. Saint-Clément dans son ouvrage, le tétrarque Hérode Antipas conserva son titre jusqu'à l'an 792, époque où il fut dépouillé par Caligula. De tout cela, il résulte qu'Hérode le Grand, ne mourut pas après l'an 750. Car, quelle place assigner alors aux quarante-trois ans de la tétrarchie d'Hérode Antipas, si nous supposions qu'Hérode, son père, soit mort l'année suivante 751 ? Car, alors il serait nécessaire de supposer qu'Hérode Antipas n'obtint la tétrarchie qu'à l'automne de l'année 751 et commença à compter les années de son commandement seulement à la Néoménie du moi de Nisan de la même année; mais comme d'après les raisons données, la quarante troisième année de la tétrarchie d'Hérode tomberait à l'année 793, et que, d'ailleurs, il est certain qu'Hérode fut dépouillé de sa tétrarchie par Caligula, il faut dire que, pour trouver les quarante-trois ans de cette tétrarchie on doit nécessairement accorder qu'Hérode le Grand ne mourut pas après l'année 750.

On peut démontrer, en outre, qu'Hérode mourut au mois de Nisan l'an 750 ; car, d'après l'historien Josèphe (1), il est constant que la mort d'Hérode ne fut pas séparée de plus de sept jours de la fête de Pâques. Comme les Hébreux commençaient cette fête le soir du 14 du mois de Nisan, il suit, de là, que la mort d'Hérode arriva aux premiers jours du mois de Nisan. Josèphe rapporte, en effet, qu'Archélaüs, fils aîné d'Hérode, fit transporter le corps de son père d'Hérodium [illegible], le fit déposer en grande pompe au [illegible] des Hérode, où il fut inhumé, et revint ensuite à Jérusalem pleurer son père pendant sept jours selon l'usage des Juifs, puis donna un festin au peuple et lui adressa une harangue dans le temple, d'un endroit élevé. Cependant, une sédition éclata, on mit en œuvre tous les moyens de douceur pour la réprimer, et, comme Archélaüs craignait que les séditieux qui étaient réunis dans le temple, n'excitassent quelques tumultes à la fête prochaine de Pâques, il fit venir quelques troupes et ensuite toute une armée contre eux de manière à réprimer leurs tentatives. Trois mille hommes furent tués, les autres prirent la fuite dans les montagnes voisines pour éviter la mort. Plusieurs, sur l'ordre d'Archélaüs, revinrent dans leur foyer et quoique audacieux, ne troublèrent point la fête dans la crainte, sans doute, de quelques châtiments sévères; ces faits prouvent que la mort d'Hérode arriva aux premiers jours du mois de Nisan.

Si les partisans de cette opinion peuvent montrer que le Christ n'est pas né après l'année 749, ils prouvent aussi qu'on ne peut placer sa naissance avant l'an 746. Pour le montrer, on emprunte une preuve à la paix qui florissait dans tout l'univers à la naissance du Christ. Car on ne peut révoquer en doute que le Christ soit né après toutes les guerres et au milieu d'une tranquillité générale du monde : les Pères de l'église n'entendent pas seulement au sens spirituel, mais appliquent à une paix terrestre, ce qu'avaient annoncé les Prophètes et les Sibylles au sujet du calme qui devait régner à la naissance du Christ comme symbole de la paix céleste qu'il devait apporter. Sans parler des autres Pères, saint Jérome dans son *Commentaire [illegible]*, dit qu'alors *toutes les guerres cessèrent*. Saint Augustin dans sa *Cité de Dieu* : « Sous le règne d'Hérode en Judée, sous l'empire de César Auguste, chez les Romains, le genre humain *étant en paix*, le Christ naquit. » Pour savoir s'il est possible de dire que le Christ soit né avant l'an 746 nous devons chercher à quelle époque fleurit la paix dans tout l'univers sous l'empire d'Octave Auguste. Or, d'après les écrits de Suétone et de Dion, il est prouvé qu'il y eut trois paix ; comme on ne pourrait dire que le Christ soit né durant la première ou la seconde paix et que la troisième paix, n'arriva pas avant l'an 746, évidemment le Christ ne naquit point cette année.

Il n'est pas difficile de démontrer que le Christ n'est point né durant la première ou la seconde paix ; car l'année de la mort d'Hérode, c'est-à-dire l'an 750, le Christ était encore enfant, c'est évident. [illegible] moins clair, par le récit de saint Matthieu, que le Christ était encore enfant lorsqu'il [illegible] d'Egypte en Palestine, après la mort d'Hérode : ne suit-il pas de là que le Christ n'était pas né à l'époque de la première [illegible] la seconde paix. La première [illegible], commença l'an 72[illegible] après [illegible] d'A[illegible] la [illegible] pas [illegible]. Si le Christ était né à cette époque [illegible] avant l'an 7[illegible] !

[illegible] de cette dernière paix, qui nous l'avons dit, n'arriva pas avant l'an 746. Au quatorzième livre de son *H*[illegible], Dion raconte que le sénat romain décréta

(1) Josèphe *Antiquités Judaïques.*

l'an 744 que le temple de Janus serait fermé : ce temple était ouvert chez les Romains pendant la guerre et fermé durant la paix Ce n'est pas seulement Dion, mais aussi Velleius Paterculus qui donne les motifs pour lesquels le décret du sénat ne put être mis à exécution On connaît les troubles des Daces, la sédition excitée par les Dalmates, et les restes de guerre qui se perpétuaient en Germanie. On sait en outre que les Daces et les Dalmates furent vaincus cette même année 744, grâce au courage de Tibère, et que, ces provinces pacifiées, il ne restait plus, l'an 745, que la guerre de Germanie qui fut confiée à Drusus, frère de Tibère ; et quoiqu'il eût vaillamment combattu, il ne put cependant l'achever, empêché qu'il fut, cette année, par la mort. L'an 746, Tibère fut donc envoyé par Auguste, avec pouvoir de mettre fin à cette guerre, et d'apprendre au peuple germain l'obéissance effective au peuple romain : ces circonstances nous prouvent que cette dernière paix dont nous parlons ne commença point avant l'an 746.

On ne doit point penser que cette paix ait commencé avec l'année, car on peut prouver qu'elle ne commença qu'au milieu de l'été. Il est clair, en effet, par les événements rapportés plus haut que la guerre de Germanie ne fut achevée cette année-là que par l'habileté de Tibère. Velleius Paterculus rapporte en effet, dans son *Histoire romaine*, que cette année Tibère « parcourut en vainqueur toutes les provinces de la Germanie sans faire souffrir aucune perte à son armée et vainquit de telle sorte ce pays qu'il le rendit presque tributaire. » Ici, Velleius Paterculus mérite toute croyance parce qu'il fut témoin des exploits de Tibère et remplit près de lui les charges de questeur et d'ambassadeur. La guerre achevée, une seule chose restait à faire : rétablir la paix, et on dut alors fermer le temple de Janus comme l'avait ordonné le sénat deux ans auparavant. Or, le commencement de cette paix ne peut être placé à peu près qu'au milieu de l'année : car il est certain que les événements de cette année ne demandaient pas un médiocre espace de temps. Les anciens racontent, en effet, que Tibère parcourant cette année la Germanie, avait dompté les Germains, traité longtemps avec eux de la paix, rejeté les propositions qu'ils offraient, en avait prescrit de nouvelles et alors seulement la paix avait été conclue. Comme on sait de sources certaines que Tibère n'avait point commencé la guerre au milieu de l'hiver ni avant le commencement du printemps et qu'il était revenu à Rome longtemps avant la fin de cette année, on doit donc croire qu'il mit fin à la guerre de Germanie vers le milieu de l'été et qu'alors seulement la paix commença à fleurir

La durée de cette guerre fut assez longue : car on peut démontrer qu'elle dura cinq ans entiers. A coup sûr, les historiens rapportant dans leurs écrits l'histoire de Rome à cette époque, ne parlent d'aucune autre après la guerre de Germanie terminée par Tibère, jusqu'à la guerre d'Arménie qui s'éleva seulement l'an 752. Dion, à la vérité, raconte que l'an 747 Tibère retourna en Germanie à cause du trouble soulevé en cette province et que, l'année 748, il fut envoyé dans l'Arménie qui s'était révoltée : mais ce que Dion raconte des événements de la Germanie et de l'Arménie alors soulevées doit être entendu d'une crainte de guerre mais non d'une guerre réellement faite qui interromprait la paix commencée l'an 746. Car Dion atteste lui-même qu'on ne fit rien de remarquable cette année en Germanie. Si la guerre avait été réellement renouvelée cette année en Germanie et si les mouvements dont nous avons parlé n'avaient pas seulement été causés par la crainte de la guerre, assurément des événements graves et tout à fait dignes de mémoire se seraient accomplis en Germanie. Ce que nous avons rapporté de la révolte de l'Arménie ne doit point être entendu non plus dans le sens d'une guerre réelle; puisque les anciens écrivains attestent ouvertement que la guerre d'Arménie ne commença en effet que l'année 752 : il résulte donc de là, que la paix dont nous parlons dura cinq ans entiers puisqu'aucune autre guerre n'est rapportée par les historiens, à cette époque, qui s'écoule de l'année 746 à l'an 752.

Mais ne pourrait-on pas dire qu'Auguste, par sa conduite, montre qu'aucune autre guerre ne fut faite par les Romains de l'an 746 à l'an 752 ? Car, c'était la coutume des généraux romains, quand ils avaient remporté une victoire ou par eux-mêmes ou sous leurs auspices, d'augmenter le nombre joint à leur titre de général et ce nombre avait coutume d'être employé dans l'indication de leur nom. Or, si à l'époque dont il s'agit, la chose était telle qu'à cette époque la république n'essuya aucun revers et qu'Auguste n'augmenta pas le chiffre joint à son titre de général, c'est une preuve qu'alors la paix ne fut point troublée dans l'empire. Si donc, comme il est évident dans les années dont nous parlons, l'Empire romain n'essuya aucun revers et s'il est évident que, dans ces mêmes années, Auguste n'ajouta rien au chiffre de son titre de général, ce sera une preuve que la paix ne fut pas troublée. Or Auguste, d'après Dion et suivant d'anciens monuments, reçut, l'an 746, le titre de général pour la quatorzième fois à cause des exploits accomplis en Germanie par Tibère et garda le nombre joint à son titre au moins jusqu'à l'an 751. Car nous avons encore plusieurs inscriptions dans lesquelles le nom de général pour la quatorzième fois n'est point avec celui de tribun pour la 17e, 19 et 20e fois. Il est donc évident qu'Auguste augmenta chaque année le titre de son pouvoir tribunicien : il fut tribun pour la 17e fois des calendes de juillet 747 aux calendes de juillet de l'année suivante : il le fut pour la 19e fois des calendes de juillet de l'année 749 aux calendes

de juillet 750; il le fut enfin pour la 20e fois des calendes de juillet 750 jusqu'aux calendes de juillet 751. Comme durant ces années il est appelé sans cesse général pour la 17e fois, il est évident qu'aucun malheur ne frappa la république dans la guerre; c'est pourquoi le chiffre joint à son titre de général ne fut pas augmenté avec le chiffre joint à son titre de tribun, parce que la paix, durant ces cinq ans, ne fut pas troublée dans l'empire.

Il nous reste donc à prouver que des années qui s'écoulèrent de 746 à 741, l'année 747 est l'année natale du Christ. Le docte Saint-Clément qui parait avoir démontré, comme certaine, l'opinion que nous discutons, dit à ce sujet dans son ouvrage : « On doit tenir pour principe que le Verbe divin n'a point pris la nature humaine et n'est point venu dans le monde qu'après l'établissement de la paix universelle par Auguste : ce qui doit s'entendre non moins de son incarnation que de sa nativité. Car quel juge serait assez inique pour oser refuser l'un après avoir accordé l'autre ? Dans ce mystère divin et admirable de l'incarnation dans lequel a commencé la réparation du monde, le soleil de justice et le prince de la paix est descendu dans le sein de la Vierge, l'éternel auteur de la paix n'a-t-il pas dû avoir pour compagne la paix qu'il apportait au monde entier? et ne convenait-il pas également que la paix régnât lorsque le Christ naissait dans Bethléhem et quand, dans la plénitude des temps par la vertu du Saint-Esprit, le Fils prit notre chair dans le sein de Marie? On ne doit donc pas douter que l'univers ait été en paix au commencement même de l'incarnation. » Saint-Clément émet ces affirmations, pour réfuter ceux qui pensent que le Christ est né l'an 746. Car comme, d'après nos prémisses, il est clair que la paix ne commença pas avant le milieu de l'année 746, on doit penser qu'il ne fut point conçu avant ce temps ; il ne naquit donc pas cette année. Car si nous voulons compter du commencement de la paix c'est-à-dire du sixième mois de l'année 746 les neuf mois qui, d'après saint Luc, s'écoulent de la conception du Christ à sa naissance ; et quand encore nous compterions l'année non des calendes de Janvier, mais des fêtes de Palès, c'est-à-dire du 11 au 12 mai suivant un usage des Romains, nous trouvons que le Christ ne naquit point cette année.

Pour réfuter maintenant l'opinion de ceux qui placent la naissance du Christ à l'an 748 ou 749, voici ce qu'il faut considérer. Certainement le Christ naquit à l'époque où, suivant saint Luc, on faisait le recensement des hommes et des familles dans toutes les provinces soumises à l'empire et dans la Judée soumise à Hérode, allié du peuple romain. Tertullien, auteur très grave du deuxième siècle, dans un livre contre les Marcionites, dit que Sentius Saturninus, propriétaire de Syrie, commença et acheva le cens : « Il est certain, dit-il, que le recensement fait sous Auguste fut effectué en Judée par Saturninus ; vous pouvez trouver dans les actes le nom de la famille du Christ. » Je sais que l'auteur d'un traité sur les paroles de saint Luc *[illegible]* pense qu'on ne doit point croire Tertullien parce que, dit-il, c'est seulement sur une conjecture qu'il attribue le cens à Saturninus dans la Judée. Mais d'après les paroles de Tertullien, il est clair qu'il n'affirme pas seulement sur une conjecture ou un soupçon, mais avec une certitude parfaite : telle était la gravité de Tertullien qu'il n'aurait jamais affirmé comme certain ce qu'il aurait simplement conjecturé ou soupçonné. Tertullien, réfutant les Marcionites, qui niaient que le Christ ait pris une vraie chair et qui répudiaient, pour cette raison, les deux premiers chapitres de saint Luc, n'était pas homme à se servir d'un argument fondé sur une conjecture et à appuyer, sur l'autorité des monuments romains, un fait qu'il n'aurait pu lui-même montrer comme véridique et incontestable. Puisque Tertullien affirme avec tant de confiance que le cens a été fait par Saturninus et qu'on peut connaitre par là la famille du Christ, on doit croire qu'il avait reçu le fait des historiens ou l'avait appris par les pièces mêmes du recensement, conservées dans les archives. On ne voit point non plus qu'il y ait dissidence entre saint Luc et Tertullien, quoique l'un dise que le cens fut relevé par Sulpicius Cyrinus, l'autre par Sentius Saturninus. Car les paroles de saint Luc : « *Ce recensement fut fait par le gouverneur de Syrie Cyrinus*, » peuvent très-bien s'accorder avec celles de Tertullien que le cens fut fait par Sentius Saturninus. Il y a une grande controverse parmi les érudits sur la manière dont on doit lire ce passage de saint Luc. Il y en a qui pensent que ceci provient ou de la fraude, ou de la négligence des copistes et que saint Luc avait mis d'abord le nom de Saturninus, remplacé depuis par celui de Quirinus. Il y en a qui pensent qu'on doit lire le passage de saint Luc, non pas comme l'interprète latin le rapporte, mais qu'on doit traduire ainsi : « Ce recensement fut fait avant que Quirinus fut gouverneur de Syrie. » Le P. Dominique, de l'ordre des Minimes, dans son livre édité à Rome, l'an 1772, intitulé *[illegible] de la naissance du Christ*, et avec lui plusieurs autres, enseignent que Saturninus fut chargé de faire le dénombrement dans toute la Syrie et par suite dans toute la Judée ; mais comme il ne pouvait lui-même se charger de toute cette affaire, il envoya en Judée Quirinus pour y faire le dénombrement. Mais, les plus savants chronologistes ne sont point de cet avis : ils pensent que Quirinus fut envoyé en Syrie avec un pouvoir extraordinaire afin de faire le recensement de la Syrie et de la Judée, Quirinus aurait envoyé pour le remplacer, Saturninus qui était alors propréteur ordinaire de Syrie (1). On voit par cette explica-

(1) Ef. Walch.

tion que Tertullien s'accorde avec saint Luc.

Ainsi donc, on peut s'appuyer sur le témoignage de Tertullien, pour dire que le recensement, fait à la naissance du Christ, s'effectua à l'époque où Saturninus était propréteur de Syrie. De là, il suit qu'on ne pourrait dire que le Christ soit né l'an 749. Car, l'époque de sa nativité doit se rapporter à l'époque où Saturninus commandait en Syrie; or, l'an 749, il s'était éloigné et Quintius Varus lui avait succédé Suivant le témoignage de Josèphe, Sentius Saturninus fut propréteur de Syrie de l'an 744 à l'an 748 et s'éloigna de la Syrie assez longtemps avant le commencement de 749. Car, dans nombre de musée, existent des médailles frappées par les habitants d'Antioche en Syrie en l'honneur de Varus gouverneur en Syrie; au revers, on lit ces mots: ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΠΙ ΟΥΑΡΟΥ ΕΚ, c'est-à-dire des habitants d'Antioche sous Varus l'an 25. Ces médailles furent certainement frappées avant le mois de novembre 748 de la fondation de Rome; car l'an 25 gravé sur ces médailles revient à l'époque du commandement d'Auguste en Syrie, après la victoire d'Actium, époque qui servait d'ère aux habitants d'Antioche, à l'époque où ces médailles furent frappées. Or, les habitants d'Antioche commençaient cette ère à l'an 723, commencement d'octobre; il est donc évident que l'an 25, où furent frappées les médailles dont nous parlons, commence à la fin d'octobre 748 et finit à la fin d'octobre 749 Puisque donc, d'après l'inscription, ces médailles ont été évidemment frappées lorsque Varus était propreteur de la Syrie, il est clair que le meme Varus succéda à Saturninus, avant le mois de novembre 748. On conclut donc, de là, que le Christ qui naquit, suivant Tertullien, lorsque Saturninus gouvernait la Syrie et faisait le dénombrement de la Judée n'a pu prendre naissance l'an 749.

Il nous reste maintenant à montrer que le Christ n'est point né l'an 748. Assurément si nous voulons suivre, au sujet de sa naissance, l'opinion de beaucoup la plus probable qu'il est né le 25 décembre, ce jour de sa nativité montre qu'elle n'est point arrivée l'an 748 puisque nous savons, de source certaine qu'au mois de décembre 748 Quintius Varus avait succédé à Sentius Saturninus et que le Christ naquit lorsque Sentius Saturninus faisait le dénombrement de la Judée. Quand encore nous voudrions penser que le Christ est né on ne sait quel jour et on ne sait quel mois nous serions pourtant obligés d'avouer que ce ne fut point l'an 748 si nous comptons avec Saint-Clément et d'autres érudits l'année 747 de la fete de Palès et l'année 748, non suivant le calendrier de Julien, mais aussi de la fète de Palès, c'est-à-dire du XI des calendes de mai, suivant l'usage adopté par les Romains dans leurs monuments publics. Nous avons, en effet, dans les médailles d'Antioche, l'an 25, le nom de Varus; or, pour que les habitants d'Antioche puissent écrire le nom de Varus l'an 25, il faudrait que Varus soit arrivé en Syrie au moins au commencement du mois de septembre et ait commencé alors d'administrer cette province. Assurément on doit croire que Sentius Saturninus avait achevé le dénombrement depuis longtemps. Car Auguste, dans sa singulière prudence, comprenait les dangers de faire un dénombrement dans ces pays encore inaccoutumés aux mœurs romaines; il ne songea donc point assurément à mettre Varus en place de Saturninus avant d'avoir reçu un message annonçant que le dénombrement était achevé en Syrie. A coup sûr, il fallait beaucoup plus des cinq mois qui s'écoulèrent des calendes de mai au commencement de septembre pour que les lettres qui le lui annonçaient fussent apportées de la Palestine à Rome, pour qu'Auguste choisit Varus et que Varus prépara son voyage partit et arrivât en Syrie. On tire de là cette conséquence que Saturninus dut avoir achevé le recensement avant le XI des calendes de mai, c'est-à-dire avant l'année 748, en partant de la fète de Palès. Ainsi donc le Christ qui naquit quand Saturninus faisait le dénombrement, ne naquit point l'an 748 quand encore on dirait qu'il n'est pas né le 25 décembre, mais un autre jour et un autre mois. Par tous ces détails, il est suffisamment démontré sur quelle preuve repose l'opinion qui fixe la naissance du Christ à l'an 747 suivant l'ère de Varron.

III

ANNÉE DE LA MORT DU CHRIST.

Après avoir exposé la controverse chronologique sur l'année de la naissance du Christ, il parait bon de citer les monuments d'après lesquels on peut connaître l'année de sa mort. Or, elle arriva l'an 782 de l'ère de Varron, l'an 29 de l'ère vulgaire suivant le docte Saint-Clément dans son *Traité chronologique de l'année du dimanche de la passion* édité dans son ouvrage sur la correction de l'ère vulgaire. Les auteurs qui ont suivi à ce sujet divers sentiments sont cités, entre autres dans Marius Lupus, dissertation I, *Des signes chronologiques* des années de la mort et de la nativité de N. S. J. C. Rome, 1744.

Pour mettre en évidence le sentiment dont nous parlons, on emprunte une preuve décisive à une ancienne et commune tradition des chrétiens. Car les anciens pères et les anciens historiens indiquent d'un commun accord de tels signes pour connaître l'année de la mort du Christ qu'il est presque certain qu'elle arriva l'an 782. Cela résulte, en premier lieu, du témoignage des auteurs qui fixent la mort du Christ, au consulat des deux Geminus ; comme les deux Geminus furent consuls l'an 782, il est clair que le Christ étant mort sous leur consulat, est mort l'an 782. Il serait beaucoup trop long de citer ici tous les historiens et tous les monuments d'après lesquels on le démontre. Je citerai Tertullien qui, parlant de la mort du Christ, dans son traité contre les Juifs, dit : « Cette passion arriva au terme des soixante-dix semaines, sous Tibère César, sous le consulat de Rubellius Géminus et de Fusius Géminus, au mois de mars, au temps de Pâques, le huitième des calendes d'avril, le premier jour des azymes à l'instant où l'on immolait un agneau sur le soir suivant la loi prescrite par Moïse. » A Tertullien il faut joindre Lactance qui, dans ses *Institutions divines*, dit : « De cette époque jusqu'à Hérode, les Juifs eurent des tétrarques ; Hérode régna sous l'empire de Tibère ; l'an quinzième de cet empire c'est-à-dire sous le consulat des deux Géminus, le septième avant les calendes d'avril, les Juifs crucifièrent le Christ. Cet enchaînement des choses, cet ordre se retrouve dans les secrets des saintes lettres. » A ces écrivains joignons le plus ancien des catalogues romains, le catalogue Libérien, ainsi nommé parce qu'il fut composé sous le pontificat de Libère et l'empire de Constance. Les hommes les plus érudits, Boucher, Petau, Blanchini, Papebroch ont ce catalogue en grand honneur, soit à cause de son antiquité, soit parce que son auteur paraît s'être servi des plus anciens et des plus véridiques monuments. Or, ce catalogue commence ainsi : « Jésus-Christ souffrit sous l'empire de Tibère, sous le consulat des deux Géminus le huitième des calendes d'avril : et après son ascension, le bienheureux Pierre prit l'épiscopat ; depuis cette époque nous dirons qui fut évêque, combien d'années il le fut et sous quel empereur. » On pourrait citer les témoignages de beaucoup d'autres auteurs mais de ceux cités et de ceux omis, on voit clairement le consentement des anciens sur ce point de chronologie : Que le Christ souffrit sous le consulat des deux Géminus.

Pour connaître l'année de la mort du Christ, on remarque aussi une unanimité frappante parmi les anciens au sujet d'une autre note chronologique d'après laquelle on conclut que cette mort arriva l'an 782 : or, cette note, c'est l'année quinzième de l'empire de Tibère. Au nombre des écrivains qui insistent sur cette note et que je pourrais citer, je rapporterai les témoignages de Jules l'Africain et Clément d'Alexandrie. Déjà Clément d'Alexandrie écrivait au commencement du troisieme siècle au livre premier de ses *Stromates* : « Jésus avait trente ans, lorsqu'il vint recevoir le baptême. Or, il devait prêcher seulement une année suivant que cela est écrit : « Le Seigneur m'a envoyé prêcher une année qui lui était agréable : » ainsi parlent le Prophète et l'Évangile. Ayant donc vécu quinze ans sous Tibère et quinze ans sous Auguste, on arrive à trente ans, époque de sa passion. » Jules l'Africain qui vécut vers le même temps, écrivit au cinquième volume *de ses temps*, suivant qu'on le trouve dans saint Jérôme au chapitre de Daniel : « Les Macédoniens régnèrent trois cents ans ; de ces trois cents ans à l'an quinzième de Tibère, époque où le Christ souffrit, on compte 60 ans. » Sans parler des autres qui professent la même opinion, il est clair que ces anciens écrivains fixent à l'an 782 la mort du Christ. On peut en effet démontrer sans peine que l'an quinzième de Tibère, depuis la mort d'Auguste, commence le quatorze des calendes de Septembre 781 et finit au quatorze des calendes de Septembre 782 ; et comme il est évident par le récit des Évangélistes que le Christ est mort à la Pâque qui se célèbre au mois de Nisan, il est clair que ceux qui le disent mort l'an quinzième de Tibère pensent qu'il est mort l'an 782. On verra quelle est l'autorité de cette opinion si l'on considère

qu'elle repose sur les plus graves auteurs qui ont vécu deux ou trois cents ans après la mort du Christ. D'après la méthode que les anciens ont suivie pour défendre cette tradition, il paraît qu'on pourrait prouver qu'ils ont puisé à des monuments très-certains ce qu'ils ont écrit sur la mort du Christ l'an 782, sous le consulat des deux Géminus, l'an quinzième de Tibère. Quoiqu'on ait pu soupçonner que cette opinion contredise le récit de saint Luc qui, dans son Évangile, paraît attester que le Christ fut baptisé l'an quinzième de Tibère et commença à prêcher, cependant on n'a point abandonné ce sentiment et on a mis en œuvre tous les moyens pour montrer que le témoignage de saint Luc ne lui est pas contraire ; on en est même venu, croyant n'avoir pas d'autres moyens d'éluder la difficulté, plutôt que d'abandonner cette opinion, à affirmer que le Christ n'a prêché qu'un an, qu'il est venu au baptême et qu'il est mort l'an quinzième de Tibère. Or, personne n'ignore que ceci est directement opposé à la narration évangélique sur la durée de la prédication du Christ ; quoique plusieurs pères aient soutenu ce sentiment pour persister dans leur opinion que le Christ est mort l'an quinzième de Tibère. On peut seulement conclure, de là, qu'ils avaient emprunté à des monuments douteux ce qu'ils ont affirmé avec tant de constance, par l'année de la mort du Christ.

Mais, il faut ici répondre à la difficulté soulevée par le passage de saint Luc. On sait très-certainement qu'il y eut au moins trois pâques du baptême à la mort du Christ. Quand donc saint Luc rapporte que le Christ fut baptisé l'an 782, il nie par là même, que le Christ soit mort l'an quinzième de Tibère ou l'an 782. Saint Luc dit en effet : « L'an quinzième, sous le gouvernement de Ponce-Pilate, Anne et Caïphe étant grands prêtres, la parole de Dieu descendit sur Jean, fils de Zacharie dans le désert. » Tout le monde voit la force de cette difficulté, aussi les érudits tant anciens que modernes se sont escrimés à la résoudre. Assurément, on ne peut approuver quelques anciens qui ont assuré que le Christ ait été baptisé, qu'il ait prêché et qu'il soit mort la même année : ceux-ci l'ont affirmé parce que sachant par des preuves irréfragables que le Christ était mort l'an quinzième de Tibère, ils pensaient ne pouvoir faire accorder le passage de saint Luc avec la conviction qu'ils avaient acquise, mais parce que l'histoire évangélique ne permet pas de douter qu'au moins trois pâques se sont écoulées du baptême du Christ à sa mort ; il suit qu'on ne peut approuver l'opinion qui affirme que le Sauveur a été baptisé, a prêché et est mort la même année.

Plusieurs érudits des temps modernes, pour résoudre cette difficulté, comprenant qu'on ne pouvait défendre le sentiment rapporté plus haut, imaginèrent un double commencement du règne de Tibère, l'un de son empire proconsulaire, l'autre de son empire Augustal : le premier, partirait de l'époque où Tibère, du vivant d'Auguste, par un sénatus-consulte, prit le pouvoir proconsulaire sur toutes les provinces de l'empire romain ; le second partirait de la mort de César Auguste. Par ces distinctions, on crut pouvoir facilement accorder avec le passage de saint Luc, l'opinion qui fixe la mort du Christ à l'an 782. On pense, en effet, que saint Luc, dans l'endroit cité, avait parlé de l'an quinzième du pouvoir proconsulaire de Tibère ; et comme, d'après les historiens, Tibère obtint le pouvoir proconsulaire quatre ans après la mort d'Auguste, on croit évident, par les raisons déduites de l'an quinzième de l'empire proconsulaire dont parle saint Luc jusqu'à l'an quinzième de Tibère, à dater de la mort d'Auguste, qu'autant d'années ont pu s'écouler que l'Evangile en place entre le baptême du Christ et sa mort. Si cette opinion était vraie, elle résoudrait facilement la difficulté ; mais elle ne paraît nullement probable. Je ne dis rien de l'incertitude qui règne sur l'époque où commença le pouvoir proconsulaire avant la mort d'Auguste, j'omets également les arguments rapportés des hommes érudits contre cette manière de compter. Pour réfuter cette opinion, je rapporterai seulement ceci : De tous les anciens qui comptent les années de l'empire de Tibère, on place le commencement à la mort d'Auguste et ignorent complétement le temps où Tibère obtint le pouvoir proconsulaire. Comme on ne saurait se persuader que saint Luc ait negligé la manière vulgaire de compter les années de Tibère depuis la mort d'Auguste pour adopter une autre méthode inconnue de tous, on doit rejeter ce sentiment qui place l'an quinzième dont parle l'evangéliste non à la mort d'Auguste, mais à l'époque où Tibère reçut le pouvoir de proconsul.

Il faut montrer cependant quelle réponse probable peut être faite à l'argument proposé plus haut : cette réponse est que saint Luc, en parlant de l'an quinzième de Tibère, veut indiquer non l'année où le Christ a été baptisé, mais l'année où il est mort. Eusèbe de Césarée l'observe dans son histoire, et quiconque lira saint Luc, s'apercevra que cet évangéliste au troisième chapitre et aux suivants dans son Evangile, a voulu seulement raconter ce qui regarde la dernière année du Christ après l'arrestation de saint Jean par Hérode. Cette conjecture étant vraisemblable d'autant que saint Luc dit peu de chose du baptême du Christ et s'attache davantage à ce qui regarde la dernière année de sa vie, il paraît nécessaire d'admettre que l'époque marquée par lui au chapitre IIIe, se rapporte non à l'année du baptême du Christ mais à la dernière année de sa vie.

Mais, pour lever la difficulté qui résulte de l'ordre des paroles de saint Luc et de la continuité de son discours, parce que en suivant la ponctuation ordinaire, l'indication de l'époque à laquelle saint Jean remplit la charge de Précurseur paraît tellement unie au baptême

du Christ, que l'année de Tibère, marquée par saint Luc, doit se rapporter au baptême du Christ et non à sa mort ; pour lever, disons-nous, cette difficulté, il faut changer la ponctuation, par cette raison qu'après avoir rappelé les noms d'Anne et de Caïphe, l'Evangéliste commence absolument son discours. Par ce changement de ponctuation la difficulté s'évanouit parce qu'alors l'époque, indiquée par saint Luc, ne se rapporte plus au baptême du Christ. Ce changement de ponctuation ne peut être accusé de témérité. On sait que les écrivains du Nouveau Testament, suivant que l'ont démontré plusieurs savants, entre autres le P. Sébastien Séiniller dans son *Herméneutique sacrée*, n'ont point employé de ponctuation ni de distinction de lettres et de mots, et toute ponctuation a été introduite plus tard par les écrivains particuliers. Assurément, il n'est pas permis d'abandonner témérairement cette ponctuation lorsqu'elle est reçue et approuvée d'un consentement unanime : mais si de graves raisons demandent qu'on ne la suive pas en tous points, il est permis de l'abandonner : or cela s'applique à l'endroit que nous discutons ; car si la ponctuation dont nous avons parlé est conservée, on ne voit pas comment ce passage peut s'accorder avec le consentement unanime et ancien des écrivains ecclésiastiques : du reste le récit de l'évangéliste, suivant que nous l'avons marqué plus haut, paraît demander ce changement.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME

Histoire naturelle du christianisme, Autrement : à raisonner, d'après deux faits bien notoires, quelle est la manière la plus naturelle d'expliquer le christianisme et son histoire?

Il y a deux faits connus de tout le monde : l'un nous est attesté par les chrétiens, par les Juifs et par les païens ; l'autre, nous le voyons de nos yeux.

Le premier, c'est que Jésus-Christ est un Juif crucifié. Tous les auteurs chrétiens, à remonter de nous jusqu'aux apotres, nous l'apprennent d'une voix unanime ; les Juifs, ennemis des chrétiens, disent la meme chose dans leur Talmud ; et on lit, dans leur historien Josèphe, que Jésus, plus connu sous le nom de Christ, fut puni du supplice de la croix (1). Les païens parlent comme les chrétiens et les Juifs. Tacite rapporte que le Christ, auteur des chrétiens, fut puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par Ponce Pilate, gouverneur de la Judée (2). Le philosophe Celse dit que le maître des chrétiens a été cloué à la croix (3). L'empereur Julien leur reproche de quitter les dieux éternels, pour adorer le bois de la croix et un Juif mort dessus (4). Un Juif crucifié, voilà donc le premier fait.

Le second fait, que nous voyons de nos yeux, c'est que l'univers est chrétien, c'est que l'univers adore comme son Dieu ce Juif crucifié. Le premier de ces faits est la cause du second, et le second est l'effet du premier.

Voici donc le problème. Comment une pareille cause a-t-elle pu produire un pareil effet ; comment un parail effet a-t-il pu sortir d'une pareille cause? comment l'univers a-t-il pu être amené à adorer un Juif crucifié, et, adorant ce Juif crucifié, devenir ce qu'il est devenu? Expliquez cela d'une manière que la raison humaine y conçoive une exacte proportion entre la cause et l'effet, entre l'effet et la cause.

Pour nous faciliter la solution, considérons d'abord bien l'effet, le résultat qui est plus près de nous. Qu'est-ce à dire que l'univers est chrétien? Pour le comprendre, voyons ce qu'était l'univers païen. Comparons l'un avec l'autre. Et, pour plus de sûreté, comparons ce que l'univers païen a produit de plus grand, de plus parfait, de plus sublime, en fait de religion, de morale et de société, avec ce qui est commun et vulgaire dans l'univers chrétien.

De toutes les nations païennes, la plus intelligente et la plus spirituelle, c'étaient les Grecs ; de tous les peuples de la Grèce, le plus spirituel était les Athéniens ; de tous les citoyens d'Athènes, les plus spirituels étaient Socrate et Platon, le maître et le disciple, qui même ne font qu'un. De sorte que Platon et Socrate, c'est la raison païenne élevée à sa plus haute puissance.

Or, cherchant à établir la première et la plus importante de toutes les vérités, l'existance et la nature de l'Être supreme, Platon disait : « Quant au Créateur et au Père de cet univers, il est difficile de le trouver, et quand on l'a trouvé, il est impossible de le dire au public (5). » Et de fait, son maître Socrate, dans le moment le plus solennel de sa vie, interrogé par les magistrats de la cité, n'a pas su ou pas osé s'expliquer nettement sur cet article. Et partout, le public, le peuple chrétien chante à la Messe : *Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem* : Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et des invisibles. Et ce que l'enfant même chante avec tout le peuple, il en entend l'explication au catéchisme : recueil, instruction, qui nous paraît de toutes les choses la plus simple ; mais qui, par sa clarté, sa simplicité même, surtout par son ensemble religieux et moral, eût ravi d'admiration Socrate et Platon. L'enfant donc entend dans le catéchisme : « Au commencement et avant tous les siècles, de toute éternité, Dieu était ; et il était Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, Esprit bienheureux et tout-puissant. Parce qu'il est bienheureux, il n'a besoin que de lui-même, et parce qu'il est tout-puissant, de rien il peut créer tout ce qui lui plait. Ainsi rien n'était que Dieu, Père Fils et Saint-Esprit ; tout le reste, que nous voyons et que nous ne voyons pas, n'était

(1) Josèphe, *Ant.*, l. XVIII, c. IV. — (2) *Annal.*, l. XI, c. XLIV. — (3) Origène, *Cont. Cels.*, l. VI, n. 6. — (4) Cyril, *Cont. Jul.*, l. V, et VI. — (5) *Timée*, t. IX, edit bip., p. 303.

rien du tout. Dieu créa donc au commencement le ciel et la terre, les choses visibles et les invisibles, la créature spirituelle et la corporelle, et l'ange aussi bien que l'homme. Dieu commanda, et tout sortit du néant à sa parole. Il n'eut qu'à vouloir, et aussitôt tout fut créé, et chaque chose rangée à sa place : la lumière, le firmament, le soleil, la lune, les astres, la terre et la mer, les plantes, les animaux, et enfin l'homme. Il lui plut de faire le monde en six jours ; à la fin du sixième jour, il fit l'homme à son image et ressemblance, en lui créant une âme capable d'intelligence et d'amour; et il voulut qu'il fût éternellement heureux, s'il s'appliquait tout entier à connaître et aimer son Créateur ; en même temps, il lui donna la grâce de le pouvoir faire ; et le bonheur éternel de l'homme devait être de posséder Dieu qui l'avait créé. S'il n'eût point péché, il n'eût point connu la mort; et Dieu avait résolu de le conserver immortel en corps et en âme (1). »

Enfin, ce que ni Socrate ni Platon n'ont osé dire ouvertement, la vanité des idoles, les femmes et les servantes mêmes la proclament en chantant à vêpres : « Notre Dieu est dans le ciel; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait. Les idoles des païens, c'est de l'or et de l'argent, ouvrage de la main des hommes. Elles ont une bouche, et ne parlent point; elles ont des yeux, et ne voient point; elles ont des oreilles, et n'entendent pas; elles ont des narines, et ne sentent pas; elles ont des mains, et ne touchent pas; des pieds, et elles ne marchent pas ; et leur gosier ne rend point de son. Leur deviennent semblables, et ceux qui les font, et ceux qui se confient en elles (2) ! »

Interrogé par Denys roi de Syracuse, sur la nature du premier Être, Platon parle d'un second personnage en Dieu, mais en termes énigmatiques, de peur que sa lettre, si elle tombait entre les mains de quelque autre, ne pût être comprise. Et partout le peuple chrétien publie ce grand mystère, lorsqu'il chante dans le symbole : *Et in unum Dominum :* Je crois aussi en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles ; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; engendré, non fait, consubstantiel au Père; par qui toutes choses ont été faites ; qui pour nous, hommes, et pour notre salut, est descendu des cieux, et il s'est incarné, par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge Marie; et il s'est fait homme. De plus, il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate ; il a souffert, et a été enseveli; et il est ressuscité le troisième jour, suivant les Écritures; et il est monté au ciel, est assis à la droite du Père ; et il viendra de nouveau juger les vivants et les morts ; et son règne n'aura point de fin.

Dans la même lettre au roi Denys, Platon parle d'un troisième personnage en Dieu ; mais avec la même obscurité, avec la même peur d'être compris. Et partout le peuple chrétien élève la voix pour chanter : *Et in Spiritum sanctum :* Je crois pareillement au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et qui donne la vie; qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils; qui a parlé par les prophètes.

Au fond des traditions religieuses ou philosophiques de la Chine, de l'Inde et de l'Égypte, on retrouve, ainsi que nous l'avons vu, une notion plus ou moins imparfaite d'un Dieu suprême, à la fois un et trine; d'un Rédempteur qui tient à la fois de Dieu et de l'homme. Enfin, dans les hiéroglyphes de l'Égypte, la croix est le symbole de la vie divine. Mais ces notions, mystérieuses de leur nature et pardessus fort incomplètes, étaient exprimées dans un langage inaccessible au peuple, et dont les savants n'en communiquaient que des altérations grossières. Et aujourd'hui, en tout lieu, en tout temps, le peuple chrétien, hommes, femmes, enfants même, se rappellent avec foi, espérance et amour ces adorables mystères; commencent et finissent leurs principales actions, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et par le signe de la rédemption et de la vie divine; s'unissant ainsi, en tout et partout, à Dieu en trois personnes, par la grâce et la médiation du Rédempteur, le Fils de Dieu fait homme,

En considérant l'imperfection des sociétés et des lois humaines, Confucius, Platon, Cicéron, ainsi que nous l'avons vu ailleurs (3), conçurent une société parfaite, où Dieu serait le souverain monarque; sa raison, sa parole la loi souveraine; et toutes les magistratures et toutes les lois humaines, subordonnées et assimilées à cette souveraineté divine. Confucius attendait pour cela la venue du Saint. Socrate ne l'espérait pour la terre que d'une faveur spéciale de la Divinité. Cicéron, qui vivait quarante ans avant la naissance de Jésus-Christ, en parle comme d'une chose qui devait se réaliser un jour (4). Et partout l'univers, et dans la patrie de Cicéron, et dans la patrie de Platon, et dans la patrie de Confucius, le peuple chrétien chante cette divine société des hommes : *Et unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam :* je crois aussi l'Église qui est une, sainte, catholique et apostolique : une dans sa foi et dans son gouvernement ; sainte dans sa doctrine, dans son culte et dans un grand nombre de ses membres ; catholique ou universelle, embrassant tous les temps et tous les lieux ; apostolique, descendant des apôtres, par la succession non interrompue de ses pasteurs. Église, société de Dieu avec les anges et les hommes qui lui ressemblent. Société dont le souverain monarque est Dieu, son Christ, le Saint par excellence : dont la loi n'est autre que la raison divine, la sagesse éternelle qui a créé l'univers et qui le gouverne,

(1) *Catéchisme de Meaux.* — (2) Ps., CXIII 11-16. — (3) Livre VII. — (4) Cic., *De rep.*, l. III, n. 16.

qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose tout avec douceur; loi véritable, non point asservie à d'inflexibles formules, non point ensevelie dans une écriture morte, mais vivant et régnant par la parole; loi une, sainte universelle et perpétuelle, qui réunit tous les lieux et tous les temps et le ciel et la terre, en une société une, sainte, universelle et perpétuelle, sous le Dieu tout-puissant.

Il n'y a de vraie société que celle-là ; car, là seulement, tous les esprits sont unis dans la même vérité, tous les cœurs dans la même charité, toutes les volontés dans l'espérance et la poursuite des mêmes biens; biens éternels, immuables, biens communs à tous et néanmoins propres à chacun, biens que tous et chacun peuvent posséder tout entier; et, pour y parvenir, ils ont tous la même règle, la même piété envers Dieu, la même justice envers le prochain, la même pureté sur soi-même. Comparés à cette grande communion humaine, comme l'appelle Platon, à cette société universelle, qui seule a pour but direct les intérêts communs à tous les hommes: ce qu'on appelle des peuples et des nations, n'apparaissent plus et ne sont plus en effet que des associations locales pour des intérêts matériels et particuliers. Les lois qu'ils font dans cette vue ne sont pas des lois proprement dites, mais de simples réglements. « Car, dit Cicéron, ce que décrètent les peuples suivant les temps et les circonstances, reçoit le nom de loi plus de la flatterie que de la réalité. Quant aux décrets injustes, ajoute-t-il, ils ne méritent pas plus le nom de lois que les complots des larrons (1).» Platon tient le même langage.

Dans cette divine constitution de l'humanité, la forme de gouvernement est telle que la souhaitaient Platon et Cicéron (2). Ils en distinguent trois : le gouvernement d'un seul, le gouvernement de quelques-uns, le gouvernement du grand nombre. Tous les trois sont bons, quand la loi véritable y est observée; quand elle ne l'est pas, tous les trois dégénèrent en tyrannie. Un quatrième leur paraît, surtout au consul romain, infiniment préférable, comme réunissant les avantages des trois autres, sans leurs dangers : c'est une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie, c'est-à-dire, un gouvernement tel qu'un seul y ait une autorité générale et prééminente, que quelques-uns y participent néanmoins à un certain degré, et que la multitude même n'en soit pas tout à fait exclue. Or, d'après les docteurs les mieux autorisés dans l'Église (3), tel est le gouvernement de l'Église catholique.

Sous le monarque éternel et invisible, le Christ, est un monarque visible et mortel; son vicaire, le Pape, qui a reçu de lui la pleine puissance de paître et de régir l'Église universelle. Par son canal, d'autres princes et pasteurs, appelés en partage de sa sollicitude, reçoivent à paître et à régir des églises particulières, non pas comme ses vicaires ou lieutenants, mais comme princes et pasteurs véritables. Enfin, ni la papauté, ni l'épiscopat, ni le simple sacerdoce n'est héréditaire. Tout se recrute dans le peuple, qui est toute l'humanité chrétienne. Le dernier peut devenir le premier. Un pêcheur de Galilée sera le premier pape, saint Pierre, un Thrace, deviendra le pape Conon; le fils d'un charpentier de Toscane, le pape Grégoire VII; le fils d'un domestique anglais, le pape Adrien IV; un petit pâtre de Montalte, le pape Sixte V.

Pour le recrutement de cette magistrature sainte, les vœux de Platon se voient accomplis. Il voulait qu'on y destinât, dès leur premier âge, ceux à qui Dieu paraissait avoir donné les qualités pour cela (4); or l'Église y admet, sans distinction de naissance, quiconque en a reçu de Dieu l'aptitude et la vocation. Il souhaitait que les futurs surveillants ou pasteurs, car il les appelle plus d'une fois de ce nom, fussent élevés avec une attention spéciale(5); l'Église les élève avec toute l'attention possible dans les *séminaires*. Ce qu'il exigeait comme le principal, c'est qu'ils connussent bien l'Être éternel, immuable, le bien suprême, Dieu, en un mot, et son céleste gouvernement, pour conformer à ce divin modèle le gouvernement de la terre (6). Qu'ils s'appliquassent tellement aux choses divines, qu'ils devinssent divins eux-mêmes, autant que cela est possible à l'homme, ce sont ses paroles; ajoutant qu'il n'y aurait point de salut pour le monde, tant que des philosophes de cette nature ne la gouverneraient pas, ou que ceux qui le gouvernent ne seraient pas de ces philosophes (7). Or, où jamais a-t-on travaillé à former de pareils magistrats, surtout avec autant de zèle, que dans le royaume du Christ! Il désirait enfin qu'ils fussent exempts de tout soin domestique, libres de toute affection particulière, afin que toutes les puissances de leur âme fussent consacrées tout entières au bien commun de tous. La chose lui paraît si importante et en même temps si difficile, que, dans son *Traité de la République*, il va jusqu'à proposer un moyen contre nature, la communauté des femmes et des enfants; moyen qu'il sentit lui-même révoltant et impraticable, puisqu'il n'en dit plus mot dans son *Traité des Lois*. Or, ce que Platon regardait à la fois et comme nécessaire et comme impossible, l'Église catholique l'a réalisé par un moyen, non pas contre nature, mais au-dessus de la nature par le célibat religieux.

Quant à la morale, la science des devoirs, des devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même, les anciens philosophes ont disserté longuement, subtilement, pour et

(1) Cic., *De legib.*, l. II, n. 5. Plato, *Minos*. — (2) Cic., *De rep.*, l. I, n.45. Plato, *Politic.*, t. VI, p. 91-101. — (3) Bellarm., *De Rom. Pontif.*, l. I, c. III. — (4) *De rep.*, l. III, p. 319 et seq. — (5) *Ibid.*, l. I, II et III.
(6) *Ibid.*, l. V et VI, p. 71 et seq. — (7) *Ibid.*, l. VI, t. VII, p. 100-104.

contre, sans jamais rien produire qui fit autorité pour le peuple. Et aujourd'hui, partout, le peuple chrétien hommes, femmes enfants, ramassent en une prière d'amour, tout ce que la morale a de plus sublime, de plus parfait, de plus étendu : Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, de toutes mes forces et par-dessus toutes choses, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment parfait, infiniment aimable ; et j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous. Toute la loi et les prophètes sont là dedans, ainsi que les vrais fondements de toute législation politique et civile (1). Quant à l'application de ce divin abrégé de toute loi aux détails de la vie, le peuple chrétien a dans sa mémoire les dix commandements, dont il trouve dans le catéchisme une explication nette, claire, précise, qui eût ravi d'admiration Socrate, et que les petits enfants apprennent par cœur. Ce n'est pas tout. Le premier jour de chaque semaine est le jour du Seigneur, le jour de Dieu; l'homme cesse les travaux de l'homme et de la terre, pour s'occuper plus entièrement des choses de Dieu et du ciel, se présenter dans son temple, y chanter ses louanges, y entendre expliquer sa parole, sa loi sainte, y participer à son adorable sacrifice, et se réjouir saintement de tous ses bienfaits.

Ce n'est plus un enseignement purement verbal, mais un enseignement religieusement pratique. Et cet enseignement se reproduit sous toutes sortes de formes sublimes, simples, sévères, gracieuses. Ce sont les fetes de Dieu et de ses saints, qui font de toute l'année un tableau vivant et varié de leçons et d'exemples ; c'est la fete de la très-sainte Trinité, la fête d'un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit : Père qui nous a créés, Fils qui nous a rachetés, Saint-Esprit qui nous sanctifie ; fête qui tend à nous unir à Dieu et entre nous, comme les enfants du même Père, les membres du même Fils, les temples du même Saint-Esprit ; afin que comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit, quoique trois personnes distinctes, ne sont qu'un seul Dieu, n'ont qu'une même nature, qu'une même intelligence, qu'une même volonté, nous aussi, bien que nous soyons en grand nombre, nous ne formions qu'une Église, nous n'ayons aussi qu'un esprit, qu'un cœur et qu'une âme. Ce sont les fêtes du Sauveur, du Fils de Dieu fait homme ; son incarnation, où il se fait notre semblable ; sa nativité, où il vient au monde dans une étable ; sa circoncision, où il prend pour nous le nom de Jésus ; sa manifestation aux mages ; les quarante jours de son jeûne ; la semaine de ses souffrances, de son crucifiement et de sa mort ; où nous voyons partout combien Dieu nous aime, et comment nous devons aimer Dieu, aimer le prochain, nous aimer nous-mêmes, éviter le mal, faire le bien. Ensuite sa glorieuse résurrection, où il nous montre après cette vie une autre vie, non-seulement pour notre âme, mais pour notre corps ; vie glorieuse, immortelle, incorruptible, où notre corps même deviendra spirituel. Sa triomphante ascension, où il va nous préparer la place dans la céleste patrie, afin que nous soyons éternellement où il est, afin qu'éternellement nous soyons heureux de son bonheur. La fête de son corps adorable, la fête du sacrement de son amour, où, quoique monté au ciel quant à sa présence visible, il demeure néanmoins avec nous, il se donne réellement à nous, afin de nous unir plus intimement à lui, et commencer notre paradis sur la terre. C'est la fête du Saint-Esprit, qui descend sur les apôtres, les change en d'autres hommes, renouvelle par eux le monde, et y établit l'Église une, sainte, catholique et apostolique, avec la foi, l'espérance et la charité du Christ.

Ce sont les fêtes de la Mère de Dieu, les fêtes de Notre-Dame, de notre Mère, les fêtes de Marie ; son immaculée conception, sa sainte nativité, sa présentation au temple, son annonciation ou sa maternité divine, sa visite à Élisabeth, sa purification, sa compassion sur le Calvaire, sa glorieuse assomption dans le ciel : fêtes qui toutes respirent l'humilité, la modestie, la douceur, la pureté, la piété, la bonté maternelle, l'amour filial.

Ce sont les fetes des saints anges, qui veillent sur nous et présentent à Dieu nos prières. Ce sont les fêtes des apôtres, qui nous montrent, par leur exemple, qu'avec la grâce de Dieu, les derniers des hommes peuvent devenir les plus grands saints, les hérauts du ciel, les bienfaiteurs de la terre. Ce sont les fêtes des innombrables martyrs, qui, au milieu des plus cruels supplices, ont fait avec joie ce que n'ont osé ni Socrate, ni Platon, confessé publiquement le culte du vrai Dieu et la vanité des idoles. Ce sont les fetes des vierges, qui, dans un corps mortel, ont mené la vie pure des anges. Ce sont des saints de toute tribu, de toute langue, de toute bonne œuvre ; tels, comme saint Jean de Matha, saint Pierre Nolasque, se dévouent à la redemption des captifs ; saint Jean de Dieu, saint Camille de Lellis, au service des malades dans les hôpitaux ; saint Joseph Cazalanz, à l'instruction des enfants dans les écoles ; saint Vincent de Paul, au soulagement de toutes les misères : exemples admirables, qui ont eu pour imitateurs des congrégations sans nombre de frères et de sœurs de charité. Enfin, pour compléter cet enseignement pratique de morale divine, chaque chretien porte le nom d'un saint, dont il implore l'intercession auprès de Dieu, et qu'il se propose pour modèle.

Ce n'est pas tout. Si, d'un côté, le peuple chrétien invoque les saints qui sont dans le ciel, et tâche d'imiter leurs vertus ; de l'autre, il prie pour les âmes saintes qui expient

(1) Domat, *Introduct. aux lois civiles.*

encore les restes de leurs fautes dans le purgatoire, et apprend d'elles combien il importe de fuir les moindres péchés. Se peut-il un enseignement de morale plus parfait, plus simple, plus continu, plus efficace?

Socrate établissait que l'art de persuader, ou l'éloquence, ne doit servir qu'à porter au bien et à détourner du mal, et, au cas qu'on ait commis le mal, à aller s'en accuser au juge, afin d'en recevoir la punition (1). Ceci a tout l'air d'un paradoxe, tant c'est d'une perfection idéale. Et ce paradoxe de perfection est devenu parmi les chrétiens une réalité si vulgaire, que personne n'y prend garde. Dans les assemblées chrétiennes, l'éloquence, la parole ne peut être employée, sans sacrilége, qu'à persuader le bien, qu'à dissuader le mal, qu'à porter ceux qui ont fait le mal à aller s'en accuser eux-mêmes au juge de l'Eglise, pour en recevoir la pénitence et l'absolution. Et le peuple chrétien se soumet à ces étranges conseils ; et quand il s'est rendu coupable, il est le premier à s'en accuser et à en demander pénitence ; et quand il l'a fait, il en éprouve un soulagement indicible ; de manière que Socrate restait encore beaucoup en deçà de la vérité, lorsqu'il soutenait que le coupable puni de son crime est moins malheureux que s'il n'en était pas puni (2). Car le chrétien pénitent, qui s'accuse et se punit volontairement de son péché, non-seulement en est moins malheureux, mais il en ressent une joie qui se communique jusqu'aux anges du ciel. Aussi, de nos jours même, beaucoup se retirent dans les solitudes des trappistes et des chartreux, pour y goûter le bonheur de faire pénitence.

Ce qui explique cette merveille, en y ajoutant une merveille plus grande, c'est que le pécheur converti est admis à la table des anges, à manger le pain du ciel, à se nourrir du corps de Jésus-Christ, à participer ainsi à sa nature divine, et à commencer les joies du ciel sur la terre.

Voilà ce que nous présente l'univers chrétien, l'univers catholique. Et ce nouveau genre humain est formé en grande partie de ce que, du temps de Socrate et de Platon, on appelait esclaves et barbares. Dans le petit Etat d'Athènes, le plus civilisé de tous les Etats grecs, il y avait, comme déjà nous l'avons vu, quatre cent mille esclaves sur vingt mille citoyens, c'est-à-dire vingt esclaves sur un homme libre. Par Athènes, on peut juger des autres pays. La masse de la population qu'aujourd'hui nous appelons peuple, n'était pas peuple alors, ne comptait pas parmi les citoyens, ni même tout à fait parmi les hommes, mais parmi les choses, parmi les propriétés qui s'achetaient et se vendaient. Et Aristote, avec sa justesse ordinaire, définissait l'esclave, une propriété vivante, un outil animé (3). D'un autre côté, dans ce même temps, la haute Italie, l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre, la Germanie, en un mot la plus grande partie de l'Europe étaient barbares. Et ces esclaves sont devenus libres : et ces barbares sont devenus civilisés. Et dans toute l'Europe chrétienne, il n'y a pas un esclave au sens d'Aristote. Il y a des riches et des pauvres, des maitres et des serviteurs, des rois et des sujets ; mais qui tous reconnaissent le même Dieu pour Père, le même Jésus Christ pour Sauveur et pour Juge, la même loi pour règle; qui fréquentent tous les mêmes temples, s'y asseyent à la même table, et espèrent le même ciel, où les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers. Cette glorification de l'humilité commence déjà sur la terre. Une humble bergère, sainte Geneviève, est la patronne céleste de la capitale de la France ; un humble laboureur, saint Isidore, le protecteur céleste de la capitale des Espagnes, Et ces esclaves et barbares d'autrefois habitent des villes, des bourgs, des maisons qui sont à eux; et une harmonie inconnue aux anciens, le son majestueux des cloches, les appelle dans des temples, où l'architecture, la sculpture, la peinture rivalisent de chefs-d'œuvre ; où le chant, la musique, les orgues, la pompe des cérémonies saintes élèvent l'âme au-dessus de l'homme et de la terre. Et ces barbares et esclaves, d'autrefois forment l'Europe chrétienne, la patrie des sciences et des arts, la reine du monde : l'Europe chrétienne, menant à sa suite le monde nouveau qu'elle a découvert et civilisé, l'Amérique ; et travaillant sous la main de Dieu à la régénération de l'Asie et de l'Afrique.

Et tout cela nous le voyons de nos yeux ; et tout cela est si merveilleux, que les Platon, les Cicéron, dans leur société idéale, n'ont rien imaginé de si beau. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que nous ne l'admirons pas, tant nous y sommes familiarisés, tant nos idées communes s'élèvent au-dessus des idées les plus élevées des anciens philosophes.

Et tout cela est l'ouvrage posthume d'un Juif crucifié.

Or, qu'est-ce qu'un Juif ? De nos jours, et depuis des siècles, lorsqu'on veut peindre d'un seul trait un usurier, un escroc, un traître, on dit : C'est un Juif. Ce seul mot est devenu synonyme de faux, de cupide, de lâche, d'abject, d'incorrigiblement dégradé (3). Et de fait, ni les temps, ni les efforts humains n'ont encore pu tirer le Juif de là. Le Juif lui-même rougit de se nommer Juif, tant il sent ce nom avili ; il en affecte un autre, celui d'Israëlite : nom plus honorable, parce qu'il est inusité.

Ensuite, qu'est-ce qu'un crucifié ? C'était, chez les Romains et chez les Juifs, quelque chose de plus ignominieux encore que chez

(1) Plato, *Gorgias*. — (2) *Ibid.* —(3) *De rep.*, l. I, c. IV. κτῆμάτι ἔμψυχον. — (4) On parle ici dans l'idée des incrédules, tels que Voltaire et Rousseau.

nous un pendu. On ne condamnait à la croix que les esclaves et les plus vils scélérats. Un Juif crucifié réunit donc, suivant les idées humaines, les derniers degrés de la dégradation et de l'ignominie.

Et cependant c'est un Juif crucifié qui a opéré, et qui a opéré après sa mort, cette régénération merveilleuse de l'univers que nous voyons de nos yeux, et que nous appelons société chrétienne, Eglise catholique! Comment expliquer cela ?

Le problème est d'autant plus curieux, que cette œuvre posthume est invincible à toutes les attaques. Il y a soixante ans, des hommes s'ennuyèrent d'entendre dire que douze pêcheurs galiléens, envoyés par un Juif crucifié, avaient établi le christianisme dans le monde. Ils parièrent de le détruire. L'esprit, la parole leur avaient été donnés ; un esprit malin, une parole séduisante. Sciences, beaux-arts, littérature, prose, poésie, tout fut mis à contribution. Le monde qui avait perverti ces hommes, et que ces hommes pervertirent encore plus à leur tour, applaudit à leurs efforts. Des princes, des grands, des magistrats, des hommes d'Eglise même, se firent leurs complices. Un des chefs disait : « Si j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je ferais. » Il obtint plus qu'il ne demandait. La France entière fut livrée à ses disciples, avec un million de soldats pour régénérer l'Europe. Aussitôt la religion est proscrite, ses temples profanés, ses cérémonies bafouées, ses ministres mis à mort ou bannis, son chef traîné de prison en prison, et mourant dans les fers.

Et maintenant, que voyons-nous ? Les successeurs de ces entrepreneurs de destruction reconnaissent que l'entreprise n'a pas réussi ; ils commencent même à sentir qu'elle a tourné contre eux. Ils se voient réduits à trembler pour la propriété de leurs maisons, de leurs terres, de leurs trésors ; car, des principes qu'ils ont imaginés contre l'Eglise de Dieu, il s'est formé des doctrines et des sociétés qui déjà leur demandent et qui leur arracheront peut-être, un jour, de force, le partage égal de tous les biens. Les princes, les nobles, humiliés, dépouillés de leurs priviléges, exposés à tout moment à échanger le trône contre l'exil et l'échafaud même, cherchent une consolation à leurs disgrâces, un appui au reste de leur puissance, dans cette même religion, dont le futur renversement les avait fait sourire. La religion seule est sortie de cette tourmente sans le secours de personne, délivrée des scandales et des ministres indignes qui l'offusquaient aux yeux du monde, et comme renouvelée dans son éternelle jeunesse. Toujours elle voit son pontife, assis au siége du pêcheur Pierre, et instruisant de là les peuples et les rois ; tandis que le plus puissant monarque que nous ayons vu depuis des siècles, une fois déchu du trône, ne put seulement se succéder lui-même à lui-même.

D'autres attaques ont eu lieu en d'autres temps. Aux cinquième et sixième siècles, l'empire romain succomba sous les flots des peuples barbares. Le christianisme ressentit les mêmes coups et ne succomba point. Ces barbares avaient incendié ses temples, ses monastères, égorgé ses fidèles ; il parvint bientôt à les adoucir, et en fit de généreux chrétiens. Et lorsque l'invasion musulmane menaça le monde d'une barbarie éternelle, ces barbares convertis au Crucifié la repoussèrent dans une lutte de plusieurs siècles, et sauvèrent ainsi la civilisation.

Avant cela, une lutte encore plus étrange avait eu lieu. L'univers avait été vaincu par l'empire romain : l'empire romain dans toute sa force attaque le christianisme naissant, attaque le christianisme dans toute sa faiblesse, et il l'attaque par tous les moyens de la violence et de la séduction. Les chrétiens ne repoussent point la force par la force ; plusieurs d'entre eux, à la vue des supplices, renoncent au Christ ; un plus grand nombre y meurent, en le confessant Dieu. Et l'empire romain, après avoir ainsi tué pendant trois siècles, se déclare vaincu, abaisse ses aigles et ses faisceaux devant le Crucifié, et l'adore comme un Dieu, avec les chrétiens plus nombreux que jamais.

Qu'ainsi en soit, des auteurs païens nous l'apprennent. La dixième année de l'empire de Néron, un incendie consuma les deux tiers de la ville de Rome. On crut que l'empereur était la cause de cet embrasement. Il fit tout au monde pour s'en disculper. « Mais, dit Tacite, ni les secours humains, ni les largesses du prince, ni les expiations religieuses, ne pouvaient rien contre les bruits infamants, que l'incendie avait été commandé. Pour détruire ces bruits, Néron mit en avant des coupables, il fit souffrir les plus cruelles tortures à des gens haïs pour leurs infamies, que le vulgaire appelait chrétiens. Le Christ, qui leur donna son nom, avait été puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par le procurateur Ponce-Pilate. Mais cette exécrable superstition, réprimée pour le moment, se débordait de nouveau, non-seulement dans la Judée, où le mal avait pris sa source, mais jusque dans Rome même, où viennent enfin se rendre et se grossir tous les dérèglements et tous les crimes. On se saisit d'abord de ceux qui s'avouaient chrétiens ; et, ensuite, sur leur déposition, d'une multitude immense, qui fut moins convaincue de l'incendie, que de la haine du genre humain. A leur supplice on ajoutait la dérision : on les enveloppait de peaux de bêtes, pour les faire dévorer par des chiens ; on les attachait en croix, où l'on enduisait leurs corps de résine, et l'on s'en servait la nuit comme de flambeaux pour s'éclairer. Néron avait cédé ses propres jardins pour ce spectacle ; il y donnait les jeux du cirque, se mêlant parmi le peuple en habit de cocher, en conduisant des chars. Aussi quoique coupables et dignes des derniers supplices, on se sentit ému de compassion pour ces victimes, parce qu'elles semblaient immolées,

non pas à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul (1). »

Ainsi parle Tacite. Il y avait donc, la dixième année de l'empire de Néron, trente-un ans après la mort de Jésus-Christ, une multitude immense de chrétiens à Rome. Quant aux infamies qui leur étaient vaguement imputées, un autre païen, un proconsul, va nous apprendre ce qu'il en était.

Quarante ans après la persécution de Néron, soixante-dix ans après la mort de Jésus-Christ, Pline le Jeune, gouverneur de la Bithynie, écrivait à l'empereur Trajan : « Je me fais un devoir, seigneur, de vous consulter sur tous mes doutes. Car qui peut mieux, ou fixer mon incertitude, ou instruire mon ignorance ? Je n'ai jamais assisté aux procès des chrétiens. C'est pourquoi je ne sais ni ce que l'on y punit ou ce que l'on y recherche, ni jusqu'où. Et je n'ai pas médiocrement hésité, s'il y a quelque différence entre les âges, si ceux de l'âge le plus tendre ne doivent point être distingués des personnes déjà formées. Y a-t-il pardon pour le repentir ? ou ne sert-il de rien de n'être plus chrétien, quand on l'a été une fois ? Ce que l'on punit, est-ce le nom seul, ne fût-il accompagné d'aucun crime ; ou bien, sont-ce les crimes attachés au nom ? Cependant, à l'égard de ceux qui m'ont été déférés comme chrétiens, voici le mode que j'ai suivi : Je les ai interrogés, s'ils étaient chrétiens. Ceux qui le confessaient, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, les menaçant du supplice ; ceux qui persévéraient, je les ai y fait conduire. Car je n'ai point douté, quoi que pût être ce qu'ils confessaient, qu'au moins il ne fallût punir l'opiniâtreté et l'obstination inflexibles. Il y en a eu d'autres d'une semblable frénésie, que j'ai notés pour être envoyés à Rome, parce qu'ils étaient citoyens romains. Bientôt les accusations s'étendirent, comme il est ordinaire, et plusieurs cas se sont présentés. On a proposé un libelle sans nom d'auteur, contenant les noms d'un grand nombre qui niaient d'être chrétiens ou de l'avoir été. Comme ils invoquaient les dieux avec moi, et offraient de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec les statues des divinités, et que, de plus, ils maudissaient le Christ, j'ai cru devoir les renvoyer. Car on dit qu'on ne peut contraindre à rien de semblable ceux qui sont véritablement chrétiens. D'autres, nommés par le dénonciateur, ont dit qu'ils étaient chrétiens, et l'ont nié aussitôt ; il y en eut qui dirent qu'ils l'avaient été, mais qu'ils ne l'étaient plus, les uns depuis trois ans, les autres depuis un grand nombre d'années, quelques-uns depuis plus de vingt. Tous ont adoré et votre image et les simulacres des dieux : les mêmes ont également maudit le Christ.

« Au reste, voici à quoi ils affirmaient que se réduisait leur faute ou leur erreur : qu'ils avaient coutume de s'assembler un certain jour avant le lever du soleil, et de dire ensemble à deux chœurs, un cantique en l'honneur du Christ, comme d'un Dieu ; qu'ils s'obligeaient par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultère, à ne point manquer à la foi promise, à ne point nier un dépôt qu'on leur eût confié ; qu'après cela, ils avaient coutume de se séparer et ensuite de se rassembler de nouveau pour prendre un repas, mais commun et innocent ; que même ils avaient cessé de le faire depuis mon édit, par lequel, suivant vos ordres, j'avais défendu les associations. J'ai cru d'autant plus nécessaire, pour en savoir la vérité, de faire donner la question à deux femmes esclaves, que l'on disait y avoir servi. Mais je n'ai trouvé autre chose qu'une superstition mal réglée et excessive. C'est pourquoi, suspendant l'affaire, je me suis empressé de vous consulter. La chose m'a paru digne de consultation, principalement à cause du nombre de ceux qui se trouvent exposés. Car on met en péril un grand nombre de tout âge, de toute condition et de tout sexe. Parce que cette superstition a infecté non-seulement les villes, mais les bourgades et les campagnes. Il semble cependant qu'on peut l'arrêter et la guérir. Du moins, il est constant qu'on a recommencé à fréquenter les temples presque abandonnés, à célébrer des sacrifices solennels après une longue interruption, et que l'on vend partout des victimes, qui trouvaient auparavant très peu d'acheteurs. D'où l'on peut aisément conclure la multitude de personnes qui se peut ramener, si on donne lieu au repentir. »

Ainsi écrivait Pline. Trajan lui répondit : « Vous avez suivi la conduite que vous deviez, mon cher Pline, dans les causes de ceux qui vous ont été déférés comme chrétiens. Car on ne peut rien établir en général, qui ait comme une forme certaine. Il ne faut pas les rechercher ; mais s'ils sont dénoncés et convaincus, il faut les punir. En sorte, toutefois, que quiconque dira qu'il n'est pas chrétien, et le montrera en effet, sacrifiant à nos dieux, obtiendra le pardon par son repentir, quelque suspect qu'il ait été par le passé. Quant aux libelles proposés sans nom d'auteur, ils ne doivent avoir lieu en aucune espèce d'accusation. Car cela est d'un très-mauvais exemple, et n'est pas de notre siècle (2). »

Ainsi donc, avant le gouvernement de Pline dans le Pont et la Bithynie, soixante ou soixante-dix ans après la mort de Jésus-Christ, le culte des idoles était abandonné dans ces provinces ; les chrétiens y étaient en grand nombre, et dans les villes, et dans les bourgades, et dans les campagnes ; ils adoraient le Crucifié comme un Dieu ; ils s'engageaient, non à aucun crime, mais à toutes les vertus ; et cependant Pline, ce philosophe, ce littérateur si poli, les faisait cruellement torturer,

(1) *Annal.*, l. XV, n. 44. — (2) Plin., *Epist.*, l. X, ep. 97 et 98.

les mettait à mort, parce qu'ils ne voulaient plus adorer les dieux de l'empire, un Jupiter incestueux, une Vénus impudique, un Mercure voleur ; parce qu'ils ne voulaient plus adorer l'empereur lui-même, Trajan, qui déshonorait ses grandes qualités par la plus crapuleuse ivrognerie et la plus infâme débauche. Et Trajan, le meilleur des empereurs romains, trouva que le philosophe Pline faisait bien.

Voici donc le problème réduit à sa plus simple expression. Un Juif crucifié établit après sa mort une société religieuse dans l'univers ; et trente ans après sa mort, Tacite nous en est témoin, cette société compte une multitude immense de disciples, jusque dans la capitale de l'empire romain ; et soixante-dix ans après sa mort, Pline nous en est témoin dans sa lettre à Trajan, cette société a un si grand nombre de sectateurs dans les provinces reculées du Pont et de la Bithynie, que le culte des idoles y est abandonné ; et trois cents ans après sa mort, cette société triomphe de l'empire romain par sa patience, et assemble son premier concile général, qui fixe à jamais la foi des siècles et des peuples; et six cents ans après sa mort, cette société reçoit dans son sein et enfante à la civilisation les peuples barbares qui viennent de renverser l'empire de Rome idolâtre ; et aujourd'hui, dix-neuf siècles après sa mort, cette société est encore là, également victorieuse et du paganisme, et de l'hérésie, et de l'impiété, et de la barbarie, et de la fausse science ; elle est là, continuant à enseigner, à professer par tout l'univers une hauteur de doctrine, une perfection de morale, dont les plus sublimes des anciens philosophes apercevaient à peine quelque lueur. Comment expliquer cela ? Comment y découvrir des causes proportionnées aux effets ?

Dans les succès de Mahomet, on voit un conquérant, on voit des armées, on voit la puissance du sabre ; dans sa religion, on voit un mélange de christianisme, de judaïsme, de paganisme ; on y voit une morale et un paradis à l'épicurienne. On comprend que des hommes aient embrassé une religion pareille, prêchée d'une pareille façon. Ainsi, depuis que l'enthousiasme du sabre s'y est éteint, le mahométisme se meurt ; il faut que les rois de la chrétienté le soutiennent dans son agonie, de peur d'être embarrassés trop tôt de son cadavre. Mais d'un Juif crucifié à la société chrétienne, y a-t-il semblable proportion ?

Un Juif crucifié, crucifié par les Romains, crucifié sur la demande des Juifs, par conséquent, objet d'aversion pour les Juifs et pour les Romains, convertit les Romains par les Juifs, et fait de Rome le siége d'un empire qui embrasse toute la terre. Expliquez cela.

Un auteur anglais l'a tenté.

Il est bon de savoir que, protestant d'abord, puis catholique, puis apostat par intérêt, Gibbon fut, pour cela même, un ennemi du christianisme et de Jésus-Christ. Ces premières paroles du psaume vingt-et-un : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* que le Sauveur récite sur la croix, pour avertir que ce psaume prophétique de sa Passion et de sa mort s'accomplit; Gibbon les lui impute comme un blasphème de désespoir final. Il est difficile d'aller plus d'ignorance à plus de mauvais vouloir.

Gibbon a donc tenté d'expliquer par des causes naturelles l'établissement du christianisme. Il trouve ces causes au nombre de cinq : 1° le zèle des apôtres ; 2° le dogme de l'immortalité de l'âme ; 3° le pouvoir de faire des miracles ; 4° les vertus des premiers chrétiens ; 5° la perfection du gouvernement de l'Église (1).

Sans doute que ces causes étant supposées, elles expliquent les effets qu'elles produisent. Mais d'où viennent ces causes elles-mêmes ? D'où vient ce zèle des apôtres ? D'où vient que, dans leur bouche, le dogme vulgaire de l'immortalité de l'âme a plus d'efficace que dans la bouche de Platon et de Socrate ? D'où leur vient le pouvoir qu'ils ont de faire des miracles ? car s'ils ne l'ont pas, il ne faut pas le compter parmi les causes de l'établissement du christianisme. D'où viennent les vertus si merveilleuses des premiers chrétiens ? D'où ce gouvernement si parfait de l'Église ? Comment tout cela a-t-il pu être l'œuvre posthume d'un Juif crucifié ?

Quant à ces faits en eux-mêmes, les plus grands ennemis du christianisme les avouent, comme Gibbon. Mahomet fait dire à Dieu dans l'Alcoran (2) : Nous avons mis dans le cœur des disciples de Jésus la compassion et la miséricorde. Julien l'Apostat, mettant tout en œuvre pour relever l'idolâtrie, proposait pour modèle, aux prêtres de ses faux dieux, la charité et les vertus des Galiléens (3). Mais la question est toujours : Comment un Juif crucifié a pu opérer tout cela après sa mort. Cela est-il naturel ? cela est-il dans les forces humaines ?

Voici ce qu'en ont pensé deux hommes non suspects. Le premier est, comme Gibbon, un protestant devenu catholique, puis apostat, puis chef de l'incrédulité moderne. Bayle dit donc : « L'Évangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier, et qui prouve que c'est l'ouvrage de Dieu (4). »

Ainsi parle Bayle et Rousseau de Genève, autre protestant devenu catholique, puis apostat, puis incertain de ce qu'il voulait être,

(1) Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, ch. 16. — (2) Alcoran, c. LVII. — (3) Bullet, *Hist. de l'établ. du christ., prouvé par les seuls auteurs Juifs et païens.* — (4) Bayle, *Dict. crit.*, art. *Mahomet*, remarque O.

n'était pas moins frappé de ce fait merveilleux.

« Après la mort de Jésus-Christ, dit-il, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode était simple ; ils prêchaient sans art, mais avec un cœur pénétré ; et de tous les miracles dont Dieu honorait leur foi, le plus frappant était la sainteté de leur vie. Leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens alarmés firent entendre aux princes que l'État était perdu, parce que les offrandes diminuaient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer le progrès de cette religion qu'ils voulaient étouffer. Tous les chrétiens couraient au martyre, tous les peuples couraient au baptême : l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel (1). »

Voilà donc trois hommes qui se sont efforcés toute leur vie à expliquer l'établissement du christianisme par des causes naturelles et humaines ; et cependant ces trois hommes ne l'expliquent que par des causes surnaturelles et divines : l'un reconnaît que c'est un prodige continuel ; l'autre, que c'est l'ouvrage de Dieu ; le troisième, que c'est l'effet d'un pouvoir miraculeux. Encore n'envisageaient-ils point ce grand problème dans les termes précis de son incommensurable antithèse : un Juif crucifié, et la société chrétienne. La chose eût été beaucoup plus frappante.

En effet, si Jésus-Christ n'est qu'un Juif crucifié, il est inexplicable que ses apôtres, du moins après sa mort, aient cru en lui ; aient cru qu'il fût le Messie, le Fils de Dieu ; cru qu'il était ressuscité d'entre les morts, qu'il leur avait apparu pendant quarante jours, qu'il était monté au ciel, qu'il leur avait envoyé le Saint-Esprit. Il est inexplicable qu'ils aient tenté de persuader ces choses, et aux Juifs qui avaient demandé sa mort, et aux Romains qui l'avaient attaché à la croix. Il est inexplicable qu'ils aient persévéré à affirmer ces choses, et à Jérusalem, et dans la Judée, et dans le Pont, et dans la Bithynie, et dans la Grèce, et dans l'Italie, et à Rome même, au milieu des persécutions, des outrages, des chaînes, des supplices. Il est inexplicable qu'ils aient persuadé ces choses, et aux Juifs et aux Romains, et aux Grecs, et aux barbares, jusqu'à sacrifier leurs biens et leur vie pour cette croyance. Il est inexplicable qu'il soit sorti de là une société dont ses ennemis mêmes n'ont pu s'empêcher d'admirer la morale, les vertus, le gouvernement ; une société qui a sauvé et régénéré le monde, et qui embrasse toute la terre ; une société qui triomphe de tout, de la ruse et de la violence, de la prospérité et de l'adversité, du savoir et de la barbarie, des temps et des lieux, et qui seule survit à tout ce qui l'attaque jamais. En un mot, tout ce que nous apprend l'histoire, tout ce que nous voyons de nos yeux est inexplicable. Non-seulement cela est inexplicable, mais cela est absurde, contradictoire. Il y a entre ces deux termes du problème, un Juif crucifié, et la société chrétienne, non plus seulement une opposition inconciliable, mais un abîme d'absurdité et de contradiction.

Si, au contraire, ce Juif crucifié est en même temps le Messie annoncé par les prophètes ; si ce Fils de l'homme est en même temps le Fils de Dieu ; s'il a dit qu'il l'était, et qu'il l'ait prouvé par des miracles ; s'il a prédit qu'il mourrait sur la croix, qu'il ressusciterait d'entre les morts, qu'il monterait au ciel, qu'il enverrait le Saint-Esprit, et qu'il ait tenu sa parole : alors, mais seulement alors, tout s'explique. Alors on conçoit que les apôtres aient cru en lui ; alors on conçoit qu'ils aient prêché sa résurrection et sa divinité par toute la terre, et qu'ils se soient réjouis de souffrir pour lui toute sorte d'outrages ; alors on conçoit que l'univers soit devenu chrétien ; alors on conçoit que la société chrétienne triomphe de tous les obstacles, et qu'elle surpasse de si haut les plus hautes idéalités de Platon et de Socrate.

En un mot, si l'Ancien et le Nouveau Testament sont vrais, l'on conçoit, l'on s'explique ce que nous voyons, l'univers au pied d'un Juif crucifié. Mais si l'Ancien et le Nouveau Testament ne sont pas vrais, si Jésus-Christ n'est pas Dieu, ce que nous voyons, l'univers aux pieds d'un Juif crucifié, est inexplicable ; ce que nous voyons est absurde, ce que nous voyons contredit toutes les lois de l'intelligence ; il faut désespérer de jamais rien comprendre, et étouffer la raison humaine.

De là cette conclusion : à raisonner d'après ces deux faits incontestables, Jésus-Christ est un Juif crucifié et l'univers est chrétien, la manière la plus naturelle d'expliquer le christianisme et son histoire, ou plutôt la seule manière naturelle, la seule qui soit conforme à la nature des choses, la seule qui réponde à l'idée de cause et d'effet, la seule qui satisfasse aux lois du raisonnement ; c'est celle que nous raconte l'Évangile, celle que nous avons vue et que nous verrons ; c'est que le Christ a été annoncé par les prophètes ; c'est que le Christ a fait des miracles ; c'est que le Christ est Dieu !

Ainsi donc, les prophéties, les miracles, la divinité de Jésus-Christ, bien loin d'être une difficulté, sont, au contraire, la solution d'une difficulté autrement insoluble, la conciliation nécessaire de deux faits autrement contradictoires et destructifs de la raison humaine.

Faut-il ajouter encore que les principaux faits de l'Évangile sont avoués par les mahométans, par les païens et par les Juifs ?

Les mahométans, dans leur Alcoran, reconnaissent Jésus-Christ comme le Verbe de Dieu et le Messie, né miraculeusement de l'immaculée Vierge Marie, qu'ils appellent la *source de toute pureté* ; et ils le révèrent comme un grand prophète qui avait l'Esprit de Dieu, ressusci-

(1) *Réponse au roi de Pologne.*

tait les morts, est monté au ciel pour venir à la fin du monde juger tous les hommes, et à qui appartiennent la justification de l'âme et la conversion du pécheur (1); tellement que, dans le code pénal des Turcs, il y a peine *de mort, sans rémission ni délai,* contre quiconque *nierait la mission divine de Jésus-Christ* (2).

Les païens, comme Julien l'Apostat, Hiéroclès, Celse, Porphyre, dans les écrits mêmes qu'ils ont fait contre la religion chrétienne, s'accordent à dire que Jésus-Christ est né d'une pauvre femme de la Judée, qu'il fut lui-même un pauvre artisan, qu'il s'enfuit en Égypte; que, revenu dans son pays, il assembla une troupe de pêcheurs, gens sans lettres, grossiers, ignorants; qu'il se donnait pour Dieu, enseignait une morale dure et austère, et fut attaché à la croix; qu'enfin, lui et ses disciples faisaient des miracles, guérissaient les malades; seulement ils attribuent ces miracles à la magie, toujours à un pouvoir surhumain (3).

Les Juifs, dans les histoires qu'ils ont faites de Jésus-Christ, racontent « qu'il naquit de Marie, à Bethléhem; qu'il se retira dans la haute Galilée et y demeura plusieurs années; qu'il déroba dans le temple le nom ineffable de Jéhova, et, par la vertu de ce nom, opérait toutes sortes de miracles; qu'il disait : Ma mère m'a enfanté sans cesser d'être vierge; je suis le Fils de Dieu, c'est moi qui ait créé le monde; c'est de moi qu'Isaïe a parlé lorsqu'il a dit : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, et elle le nommera Emmanuel. Ils racontent que, pour prouver ce qu'il disait, il ressuscita des morts, guérit des lépreux et fut adoré de plusieurs qui lui dirent : Vous êtes véritablement le Fils de Dieu; qu'il entra triomphant à Jérusalem, monté sur un âne, et qu'il criait au peuple : Je suis celui dont le prophète Zacharie a prédit la venue en ces termes : Voici votre roi qui viendra à vous, ce roi juste et sauveur; il est pauvre et monté sur un âne. Que les sages et les sénateurs ayant résolu de le faire mourir, Judas, qui s'était mis parmi ses disciples, le leur livra pendant les fêtes de Pâque; que Jésus, ayant été pris, fut condamné par le grand et le petit sanhédrin, attaché à une colonne de marbre, fouetté et couronné d'épines; qu'ayant eu soif, il demanda un peu d'eau, et on lui donna du vinaigre. L'ayant bu, il poussa un grand cri, et dit : C'est de moi que David, mon aïeul, a écrit : Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour étancher ma soif. Il se mit ensuite à pleurer, et dit en se plaignant : Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné? Les sages lui dirent : Si tu es le Fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas de nos mains? Jésus répondit : Mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces mots : Sa blessure sera notre salut. Enfin, il fut pendu, et son corps enterré sur le soir. Le troisième jour, ses disciples étant venus au tombeau et n'y ayant pas trouvé son corps, ils se mirent à crier : Il n'est pas dans le [illegible] ciel, comme il nous l'a dit [illegible] vivant. C'est que Judas avait enlevé le corps pour se moquer d'eux.

» Cependant douze hommes, qui [illegible] les envoyés du pendu, parcouraient les royaumes pour lui faire des sectateurs. Ils s'attachèrent un grand nombre de Juifs, parce qu'ils avaient beaucoup d'autorité et qu'ils confirmaient la religion de Jésus. Les sages, affligés de ce progrès, recoururent à Dieu, et lui dirent : Jusques à quand, Seigneur, souffrirez-vous que les Nazaréens prévalent contre nous, et qu'ils massacrent un nombre infini de vos serviteurs? Nous ne sommes plus qu'un très-petit nombre. Alors Simon Céphas, qui avait beaucoup d'autorité parmi les Nazaréens, parce qu'il ressuscitait des morts et faisait d'autres miracles, dit aux Nazaréens assemblés dans leur métropole : Jésus, dont je suis l'envoyé, m'a ordonné de venir vers vous; promettez-moi avec serment de faire tout ce que je vous commanderai. Nous le ferons, s'écrient-ils. Alors Simon leur dit : Il faut que vous sachiez que ce pendu a été l'ennemi des Juifs et de leur loi, et que, suivant la prophétie d'Osée, ils ne sont pas son peuple. Quoiqu'il soit en son pouvoir de les détruire en un moment, il ne veut pas le faire; mais il désire, au contraire, qu'il reste sur la terre, pour qu'il soit un monument éternel de son supplice. Au reste, Jésus n'a souffert que pour vous racheter de l'enfer; et il vous commande, par ma bouche, de ne point faire de mal aux Juifs, de leur faire, au contraire tout le bien qui dépendra de vous. Ils lui répondirent : Nous exécuterons ponctuellement tout ce que vous nous avez ordonné; nous vous demandons seulement de demeurer avec nous : J'y resterai, leur dit-il, si vous voulez me bâtir une tour au milieu de la ville, pour me servir de logement. On lui bâtit une tour, dans laquelle il s'enferma, vivant de pain et d'eau, l'espace de six ans, au bout desquels il mourut, et fut enterré dans cette même tour, comme il l'avait ordonné. On voit encore à Rome cette tour, qu'on appelle [illegible], qui est le nom d'une pierre, parce que Simon était assis sur une pierre [illegible] (4). »

Voilà un abrégé textuel de l'histoire de Jésus-Christ, telle que les rabbins [illegible] le Sauveur. A part les insinuations im[illegible] et quelques circonstances [illegible] que tous se rompaient lorsqu'on voulait l'y clouer, on voit dans ce récit ennemi les mêmes

(1) [illegible] — (2) [illegible] M. d'Ohsson, t. III, in-fol. — (3) Bullet, *Histoire de l'établissement du christianisme.* — (4) [illegible]

faits que dans l'Evangile. On y voit jusqu'au voyage de saint Pierre à Rome, et la reconnaissance que doivent les Juifs à la protection des papes.

Si l'on considère les aveux que renferme cette histoire rabbinique, ainsi que d'autres pareilles qui ont cours parmi les Juifs, l'on ne s'étonnera point de ce qu'on lit dans Josèphe. Cet auteur écrivait, environ soixante ans après la mort de Jésus-Christ, et peu avant le règne de Trajan. Nous avons vu par Tacite et par Pline, que le Christ et les chrétiens étaient fort connus alors des Romains. Le but que se propose l'historien juif, est de relever la gloire de sa nation. Dans cette vue, il ne craint pas de dissimuler certaines choses qu'il pensait devoir faire une impression défavorable dans l'esprit des lecteurs, comme le massacre des Sichémites par les enfants de Jacob ; tandis que, de l'autre côté, il applique à Vespasien les oracles qui annonçaient les grandeurs du Messie. De son temps, il y avait un grand nombre de Juifs à demi chrétiens, comme les Nazaréens et les Ebionites, qui reconnaissaient Jésus-Christ pour le Messie, et avouaient ses miracles et sa résurrection. D'ailleurs, la séparation des Juifs et des chrétiens n'était point encore complète ; et, dans l'esprit des gentils, les chrétiens passaient encore pour une branche du judaïsme. Il était donc dans les intérêts de Josèphe, d'en parler comme il fait dans ce passage.

Après avoir raconté une sédition sous le gouvernement de Pilate, il ajoute : « En ce temps exista Jésus, homme sage, si toutefois il faut l'appeler homme ; car il faisait des œuvres merveilleuses, et fut le docteur des hommes qui reçoivent la vérité avec plaisir. Il s'attacha beaucoup de disciples et d'entre les Juifs et d'entre les gentils. Celui-ci était le Christ. Pilate l'ayant condamné à la croix, sur les poursuites des premiers de notre nation, ceux qui l'avaient aimé d'abord ne cessèrent point pour cela. Car le troisième jour il leur apparut de nouveau vivant : les divins prophètes avaient dit de celui ces choses merveilleuses et une infinité d'autres ; la tribu des chrétiens, qui ont pris de lui leur nom, n'a pas défailli jusqu'à nos jours (1). »

Ce passage, que nous avons traduit le plus littéralement possible, se trouve dans tous les manuscrits : il a été cité tout au long par Eusèbe, saint Jérôme et un grand nombre d'autres anciens. Tout prouve qu'il est authentique. Pour y trouver de la difficulté, il faut y en mettre. C'est ce qu'ont fait certains critiques protestants. Ils s'étonnent qu'un Juif dise de Jésus, qu'il était le Christ. Cependant rien de plus simple. Comme nous le voyons par Tacite, Suétone et Pline, tout le monde connaissait alors ce personnage extraordinaire sous le nom de Christ. Josèphe ayant commencé d'en parler sous le nom de Jésus, il était naturel d'ajouter que ce Jésus était le Christ, connu de tout le monde, et dont les chrétiens avaient pris leur nom. Il n'est pas dit que Josèphe le reconnût pour le Messie annoncé par les prophètes. Cela fût-il, il n'aurait encore parlé que comme les Juifs Ebionites. Quand il doute si on devait l'appeler un homme, ce n'est pas qu'il pensât qu'on dût l'appeler Dieu, mais prophète (2). Il ne dit pas précisément qu'il soit ressuscité, mais qu'il apparût vivant le troisième jour. Crût-il même sa résurrection, avec les Juifs Ebionites, il pouvait n'en rester pas moins Juif. Finalement, lorsqu'on pense, d'un côté, aux histoires que les rabbins ont faites de Jésus-Christ, et de l'autre, aux circonstances dans lesquelles Josèphe écrivait, il n'y a rien que de naturel dans ce qu'il dit.

Mais pourquoi nous arrêter à ces minuties de critique, lorsque le genre humain tout entier se lève pour nous apprendre que le médiateur, après avoir été attendu pendant quatre mille ans, est venu depuis environ dix-huit siècles, et que ce médiateur est Jésus-Christ ?

C'est un fait que, depuis le commencement du monde, toutes les nations de la terre attendaient un Roi, un Législateur, un Saint, un Sauveur, un Médiateur, un Réparateur de toutes choses ; et même qu'elles s'attendaient à le voir paraître, il y a dix-huit siècles, et dans la Judée. Outre les preuves que nous avons déjà vues ailleurs, nous avons le témoignage non suspect de Suétone et de Tacite, parmi les anciens ; et de trois incrédules, Boulanger, Voltaire et Volney, parmi les modernes.

D'abord Suétone, ainsi que Tacite, rapportent dans la vie de Vespasien, qu'*une antique et constante tradition, répandue dans tout l'Orient, annonçait qu'il devait en ce temps-là sortir de la Judée le Dominateur du monde.* « Les Romains, dit Boulanger, tout républicains qu'ils étaient, attendaient, du temps de Cicéron, un roi prédit par les sibylles, comme on le voit dans le livre *de la Divination* de cet orateur philosophe : les misères de leur république en devaient être les annonces, et la monarchie universelle la suite. » Puis il montre que l'attente de ce personnage extraordinaire était partagée, non-seulement par les *Hébreux*, mais encore par les *Grecs*, les *Egyptiens*, les *Chinois*, les *Japonais*, les *Siamois*, les *Américains*, les *Mexicains*. « *Enfin*, conclut-il, *il n'y a aucun peuple qui n'ait eu son expectative de cette espèce* (3). » Voltaire atteste la même chose, et, de plus, il montre de quel côté les divers peuples attendaient ce Désiré de toutes les nations. Voici ses paroles : « C'était, de temps immémorial, une maxime chez les Indiens et chez les Chinois, que le *Sage* viendrait de l'Occident. L'Europe, au contraire, disait qu'il viendrait de l'Orient. Toutes les nations ont toujours eu

(1) Josèphe, *Ant.*, L. XVIII, c. IV. — (2) Josèphe emploie le mot ἀνήρ, *vir*, et non pas ἄνθρωπος, *homo*. — (3) *Recherches sur l'orig. du desp. orient.*, sect. X.

besoin d'un Sage (1). — Voilà ce que dit Voltaire. Sur quoi il est aisé de remarquer que la Judée, d'où, selon Tacite et Suétone, devait sortir ce Dominateur du monde, est précisément à l'Occident des Indiens et des Chinois, et à l'Orient de l'Europe. Le témoignage de Volney est conforme aux autres. De plus il nous rappelle encore sous quels titres ou qualités la croyance universelle attendait le Sauveur du monde. Voici ses paroles : « Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs (à l'ère chrétienne) avaient répandu dans toute l'Asie la croyance d'un *grand Médiateur* qui devait venir, d'un *Juge final*, d'un *Sauveur futur, Roi, Dieu, conquérant et législateur*, qui ramènerait l'âge d'or sur la terre et délivrerait les hommes de l'empire du mal (2). »

Ainsi donc, pendant quatre mille ans, tous les peuples attendaient le médiateur avec une espérance toujours croissante, jusqu'il y a dix-huit siècles, que Jésus-Christ est venu se faire reconnaître pour le Sauveur attendu ; et, depuis ce moment, du moins dès qu'il entend parler de Jésus-Christ, aucun peuple ne l'attend plus. En sorte que, depuis dix-huit siècles, tous les peuples, sans exception, s'accordent à proclamer, ou bien que le médiateur est venu, et qu'il est Jésus-Christ ; ou bien que le genre humain tout entier s'est trompé en attendant ce médiateur pendant quatre mille ans, et en cessant de l'attendre depuis que Jésus-Christ a paru sur la terre ; c'est-à-dire, depuis dix-huit siècles, tous les peuples du monde s'accordent à proclamer hautement que Jésus-Christ est le médiateur attendu si longtemps, ou bien qu'il faut nier la raison humaine. Quant aux peuples tout à fait sauvages, comme les cannibales et autres anthropophages, qui ne deviennent hommes qu'en devenant chrétiens, qui ne sortent de leur profond abrutissement qu'à mesure qu'ils commencent à connaître cet Homme-Dieu et à croire en lui, ils lui rendent par là même un témoignage encore plus éclatant.

Enfin les Juifs, plus que tous les autres peuples, s'attendaient à voir paraître le Messie, il y a dix-huit siècles ; aussi, lorsqu'à cette époque Jésus-Christ parut, une grande partie d'entre eux le reconnurent pour le Sauveur attendu, d'autres prirent pour lui divers personnages plus ou moins connus dans l'histoire : et si maintenant les restes des Juifs attendent encore sans plus fixer aucun terme, ils n'en conviennent pas moins avec tout l'univers que les temps où le médiateur devait venir, selon les prophètes, sont accomplis depuis environ dix-huit cents ans ; en outre, cette vaine attente et ce prodigieux aveuglement de leur part ayant été prédits par les mêmes prophètes qui ont annoncé l'époque, les circonstances et les suites de la venue du Messie, bien loin d'être une difficulté, sont une preuve de plus, et une preuve toujours subsistante. Dans le vrai, les Juifs n'attendent plus que le Messie vienne, mais seulement qu'il se manifeste ; ils conviennent [illegible] qu'il est venu dans les temps [illegible] des prophètes, mais qu'il reste caché à cause de leurs péchés, et que le prophète Élie le manifestera : ce qui est très-vrai. Le Messie est venu, mais il reste caché pour eux à cause de leurs péchés, et Élie viendra le leur faire reconnaître.

Ainsi les principaux faits de l'Évangile sont prouvés indépendamment de l'Évangile et par le contraste du genre humain qui a attendu pendant quatre mille ans, et qui depuis dix-huit cents ans n'attend plus ; et par le témoignage des mahométans, des païens et des Juifs ; et par la conséquence nécessaire de ces deux faits incontestables : Jésus-Christ est un Juif crucifié, et l'univers est chrétien.

Avec quelle foi et quel amour ne lirons-nous donc pas l'Évangile même ? l'Évangile, dont un homme non suspect a dit : « Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant (3). » Si l'impie parle ainsi de l'Évangile, que fera donc le chrétien ?

Pour l'homme de bonne volonté, qui cherche Dieu avec humilité de cœur, l'Évangile porte avec lui-même sa preuve. L'esprit de vérité, de charité, de vie et d'amour, y respire à chaque page. Les apôtres y racontent, avec une gandeur et une simplicité inimitables, leurs propres défauts, leurs propres fautes, les souffrances, les humiliations de leur maître, sans aucune invective contre ses ennemis. Il y a quelquefois dans leurs récits des différences, comme celle des deux généalogies, qu'auraient certainement évitées ou expliquées des auteurs qui se seraient concertés ensemble. On voit que chacun écrivait de l'abondance de son cœur et de l'abondance des choses, non comme faisant un livre, mais un souvenir de piété pour des amis et des frères, dont la mémoire suppléait aux écrits. En outre, la tradition nous apprend que saint Matthieu écrivit ainsi son Évangile pour les chrétiens de la Palestine, saint Marc pour les chrétiens de Rome, saint Luc pour les chrétiens de la Grèce, et saint Jean pour ceux de l'Asie Mineure. Les personnes, les circonstances étant différentes, il n'est pas étonnant que, sur une multitude infinie de choses à dire, l'un dise ce que [illegible] autre, [illegible] dise les mêmes choses, mais dans un ordre différent. [illegible] tous les apôtres [illegible] c'est de donner leur vie pour attester ce qu'ils ont vu et entendu. Quelqu'un a dit : Je crois volontiers des témoins qui se font égorger. Tout le monde pense de même.

(1) [illegible] 15, édit. 1763. — (2) *Ruines*, p. 226. — (3) Rousseau, *Réponse au roi de Pologne*.

Lisons donc avec foi et amour, méditons jour et nuit ce livre divin ; ce livre, écrit par des témoins oculaires qui l'ont signé de leur sang, reçu en dépôt par d'autres témoins qui n'ont cessé de le publier par toute la terre ; ce livre, pour lequel sont morts plus de témoins qu'il n'y a de lettres dans toutes ses pages ; ce livre, dont la simple lecture a arraché ces paroles d'admiration à un des chefs de l'incrédulité moderne : « Je vous avoue que la majesté des Écritures m'étonne, la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes ? se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime, et digne de tout le prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque au Fils de Marie ! Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate mourut sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fût autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer sa patrie ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné l'exemple ? Du sein du plus furieux fanatisme (1), la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples (2). La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus, expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu (3). »

Après ces témoignages non suspects, nous ne citerons plus qu'un seul homme, mais un de ces hommes bien rares, que la Providence suscite de loin en loin pour châtier et réformer les peuples et les rois, et changer la face de l'univers ; un homme qui, dans l'histoire de l'humanité, marche à la suite de Nabuchodonosor, de Cyrus, d'Alexandre, de César, de Charlemagne. Cet homme est Napoléon. Après qu'il eut servi à Dieu de verge de fer pour briser ou relever les rois et les trônes, il osa mettre la main sur l'Église de Dieu. Bientôt il se vit brisé lui-même, et jeté sur un rocher solitaire de l'Océan. Là, considérant à loisir toute la différence qu'il y a des œuvres de l'homme à l'œuvre de Dieu, il en concluait toujours la divinité du Christ. « Je connais les hommes, disait-il, et je vous dis que Jésus n'est pas un homme (4). » Puis, après avoir développé les motifs de sa conviction, motifs qui, d'après le résumé qu'en a fait un écrivain sur le récit des témoins oculaires, étaient au fond les mêmes que ceux qu'on vient de lire dans le présent livre de cette histoire, il dit un jour à un de ses vieux compagnons d'armes : « Vous ne voyez pas que Jésus est Dieu ? Eh bien ! j'ai eu tort de vous faire général (5). »

Napoléon racontait une autre fois, à Sainte-Hélène, qu'on avait fait plusieurs fois des tentatives auprès de lui pour l'engager à se déclarer le chef de la religion, en mettant de côté le pape. « On ne se bornait pas là, disait-il, on voulait que je fisse moi-même une religion à ma guise, m'assurant qu'en France et dans le reste du monde, j'étais sûr de ne pas manquer de partisans et de dévots du nouveau culte. Que répondre à de pareilles sottises ? Un jour, cependant, que j'étais pressé sur ce sujet, par un personnage qui voyait là-dessous une grande pensée politique, je l'arrêtai tout court : — Assez, monsieur, assez ; voulez-vous aussi que je me fasse crucifier ? Et comme il me regardait d'un air étonné : — Ce n'est pas là votre pensée, ni la mienne non plus ; eh bien ! monsieur, c'est là ce qu'il faut pour la vraie religion ! Et après celle-là, je n'en connais pas, ni n'en veux connaître une autre (6). »

Ces pensées et ces sentiments étaient si profondément empreints dans tout son être que lorsque, dans sa petite intimité, il rencontrait

(1) Tous les philosophes du [illegible] ont déclamé avec un *fanatisme furieux* contre les Juifs, ce peuple [illegible]. — (2) Est-ce [illegible] seul un [illegible] qu'il était *le plus vil de tous les peuples* ? — (3) Rousseau, *Émile*, l. IV. — (4) *Conversations religieuses de Napoléon*, par le chevalier de Beauterne, p. 116, en note. — (5) *Ibid.*, dans la même note. — (6) *Conversations religieuses de Napoléon*, p. 111 et 112.

des assertions monstrueuses, impudentes, cyniques, qui excitaient son indignation ou sa surprise, sans le porter à la colère, il s'écriait : *Jésus !... Jésus !...* et se signait : c'est-à-dire, faisant sur lui-même le signe de la croix (1). »

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II, p. 161, édit. 1840.

Assurément, on ne doit pas douter des sentiments pieux et des convictions religieuses de Napoléon : Napoléon était trop grand pour être incrédule [illegible] lettre où le général affirme comme témoin, que Napoléon [illegible] à la foi catholique et qu'il est mort en bon chrétien. Toutefois, les [illegible] à l'opuscule du chevalier de Beauterne, ne peuvent plus être [illegible]. A [illegible] de M. Amédée Thayer, qui avait épousé la fille du général Bertrand, [illegible] la biographie du sénateur, des papiers d'où il résulte que M. Beauterne [illegible] tous ces beaux discours contre la prétendue incrédulité de Bertrand. Napoléon apologiste du christianisme, une fiction qu'il faut rayer de l'histoire.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

I

L'EXISTENCE HISTORIQUE DE JÉSUS-CHRIST

Un savant d'Allemagne, le docteur Strauss, publiait, en 1835, un livre où il prétend établir que Jésus-Christ n'a pas existé et que tout ce qu'on dit de ce personnage est une pure illusion ou un odieux mensonge.

Une telle prétention, après dix-huit siècles de créance non-seulement à l'existence, mais encore à la divinité de Jésus-Christ, aurait pu passer pour un acte de folie. Mais la gravité de la question et la gravité du docteur, ne permirent pas de trancher les choses par un tel arrêt. Le livre, au lieu d'être étouffé sous la réprobation d'un silence vengeur, fut repoussé par une multitude de réfutations. Des partisans, il en eut peu ou point; des adversaires on en vit s'élever dans toutes les écoles. Les adversaires eurent aisément raison du livre, et les réfutations furent des victoires. Parmi ces réfutations, il faut surtout noter les parodies. On ne peut contester la valeur d'une bonne parodie: c'est la réduction d'un système à l'absurde par la déduction logique de ses légitimes conséquences. Zander écrivit donc *Le Passage des Alpes par Annibal*, Massard de Genève: *Les Circonstances de la mort de Charles le Téméraire*, Menzel: *La Vie de Jésus de Strauss est une légende du XIXe siècle*, Wurm: *La Vie de Luther soumise à un examen* par le docteur Casuar, enfin *La Vie de Napoléon* fut traduite de l'anglais avec quelques applications à *La Vie de Jésus* par Strauss.

Voici la substance de ce dernier écrit établissant *comme quoi* Napoléon n'a jamais existé.

On suppose que l'expérience est faite vers l'an 2150 dans quelque université d'Allemagne. C'est là que nous prions nos lecteurs de se transporter en esprit pour écouter le discours qu'un profond philosophe y débite à ses nombreux élèves.

« Messieurs, leur dit-il, assez et trop longtemps les peuples abusés par des traditions sans bases, ont laissé la fable usurper les droits de l'histoire et se placer à côté d'elle dans les esprits. Il appartenait à la critique de notre siècle de séparer l'une de l'autre et d'indiquer clairement aux hommes à idées larges quels faits doivent être acceptés par eux, quels autres doivent être rejetés.

» Déjà, dans les temps éloignés de nous, on avait prouvé que le prétendu poëte de la guerre de Troie, le fameux Homère, n'a jamais existé; plus tard, il y a bientôt quatre cents ans (c'était en 1794), un philosophe que la France ne sut pas apprécier, avait démontré que Jésus de Nazareth, auteur de la secte chrétienne dont la fraction la plus pure et la plus nombreuse, celle des chrétiens catholiques, se meurt depuis plus de six cents ans déjà et ne peut désormais vivre longtemps, que Jésus, dis-je, n'était qu'une allégorie du soleil; d'autres personnages, dont la réalité avait été admise de toutes parts sans plus d'examen, s'évanouissent de même sous l'observation approfondie d'historiens philosophes, et il semblait que l'humanité était à jamais prémunie contre de pareilles erreurs.

» Eh bien, admirez l'incroyable crédulité des masses; il y a trois siècles et demi, une fable toute semblable s'est trouvée tellement accréditée que, jusqu'aux plus grands génies, tous l'acceptèrent ou du moins feignirent habilement de l'accepter comme une incontestable réalité.

» Je veux parler de la prétendue existence de Napoléon Bonaparte, dont la croyance devint tellement générale, tellement enracinée dans les esprits que, pendant deux siècles, celui-là eût passé pour fou qui aurait tenté d'en démontrer l'absurdité, surtout en France, où l'orgueil national attachait naturellement une haute importance aux glorieux exploits que la renommée prêtait à ce héros. Il est cependant de la dernière évidence, messieurs, que l'histoire de Napoléon n'est, comme celle de Jésus, comme celle de Bacchus et d'Adonis, qu'une fable imaginée du soleil, et il faudrait ne pas posséder les premières notions de la

mythologie pour refuser de le reconnaître.

» Prouvons-le en passant rapidement en revue les principales circonstances qu'on a prêtées à la vie de ce fabuleux héros.

» D'après les divers historiens :

» Il s'appelait Napoléon Bonaparte ;

» Il était né dans la Corse, île de la Méditerranée ;

» Sa mère s'appelait Lætitia ;

» Il avait trois sœurs ;

» Il avait quatre frères, dont trois furent rois ;

» Il eut deux épouses, dont l'une lui donna un enfant mâle ;

» Il apaisa, en France, une révolution qui jetait partout la terreur ;

» Il commandait à seize maréchaux d'empire, dont douze en activité de service ;

» Il triompha dans le midi et succomba dans le nord ;

» Enfin après un règne de douze années, qu'il avait commencé en arrivant de l'orient, il alla mourir dans les mers occidentales.

» Voyons si chacune de ces dix circonstances n'est pas empruntée au soleil.

» 1° Tout le monde sait que le soleil est appelé par les poëtes Apollon, nom qui signifie exterminateur. Il fut donné au soleil par les Grecs qui, devant Troie, perdirent beaucoup de soldats par suite de chaleurs excessives, lors de l'outrage fait par Agamemnon à Chrisès, prêtre du soleil.

» Or, Apollon est le même qu'*Apoléon*. Tous deux dérivent d'*Apollyô* ou *Apoléô*, verbes grecs qui signifient tuer, exterminer, de sorte que déjà l'N initiale est la seule différence entre Apollon et Napoleon. Mais cette différence loin de détruire l'étymologie, la confirme au contraire.

» En effet, le vrai nom de notre héros était non pas Napoléon, mais bien Néapoléon, comme on le voit encore aujourd'hui sur divers monuments de la capitale de la France. C'est donc la syllabe *Né* qui se trouve ici en plus. Or, *né* ou *nai* signifie en grec certes, vraiment, assurément ; de telle sorte que Néapoléon ou Napoléon signifie le vrai Dieu exterminateur, le véritable Apollon.

» Le second nom, Bonaparte s'explique aussi clairement que le premier.

» Bonaparte signifie en latin, du bon côté, en bonne part ; il s'agit donc là d'une chose qui a deux côtés, l'un bon, l'autre mauvais. C'est certainement le double effet de la révolution par laquelle le soleil produit le jour et la nuit : c'est une allégorie des Perses. C'est l'empire d'Aromaze et celui d'Arimane, l'empire des anges de lumière et des esprits de ténèbres. Or comme on devouait autrefois à ceux-ci cette formule : *ali mala parte*, nul doute que par Néapoléon Bonaparte on n'ait voulu signifier le vrai Apollon envoyé à la France en bonne part, pour son bonheur, pour exterminer ses ennemis.

» 2° En vous rappelant, Messieurs, que les poëtes grecs avaient fait naître Apollon à Délos, île de la Méditerranée, très-rapprochée de la Grèce où étaient les principaux temples de ce Dieu, vous concevrez sans peine que les auteurs de la fabuleuse légende aient placé la naissance de leur héros dans la Méditerranée également, mais dans l'île de Corse, qui se trouve sur les côtes du royaume de France où ils voulaient le faire régner.

» 3° D'après la même légende, la mère de Napoléon s'appelait Lætitia, mot qui, signifiant la joie, désigne ici l'aurore qui répand la joie dans la nature, parce qu'elle enfante au monde le soleil, en lui ouvrant les portes de l'Orient.

» Chez les Grecs, la mère d'Apollon s'appelait *Læto*, et tandis que les Romains firent de ce nom Latone, les poëtes français aimèrent mieux en faire Lætitia, parce que ce mot est le substantif du verbe inusité *Læto* qui veut dire avoir de la joie.

» 4° Pour ce qui est des trois sœurs du prétendu fils de Lætitia, je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que ce sont les trois Grâces, sœurs d'Apollon.

» 5° Les quatre frères qu'on a donnés à l'Apollon français, sont certainement les quatre saisons de l'année.

» Et ne vous étonnez pas, Messieurs, de voir les saisons représentées par des hommes. En latin, vous le savez, les noms des quatre saisons sont masculins ; en français, trois l'ont toujours été, et à l'époque à laquelle remonte l'invention de notre fable, c'était un point très-controversé entre les grammairiens de France, que de savoir si le dernier, l'Automne, était masculin ou féminin. Pas de difficulté là-dessus, par conséquent.

» Les trois fils de ses frères qui furent rois sont : Le Printemps, qui règne sur les fleurs, l'Été qui règne sur les moissons, et l'Automne sur les fruits. On a dit qu'ils tenaient leur royauté de leur frère Napoléon, parce que c'est de l'influence du soleil que ces trois saisons tiennent tout. L'Hiver ne régnant sur rien, on a dit que le quatrième frère n'avait pas été roi.

» Si pourtant on prétendait que l'hiver n'est pas absolument sans empire et qu'on lui attribuât la principauté des neiges et des frimas dont il blanchit nos campagnes, ceci viendrait encore à l'appui de la vérité que nous développons. C'est là, selon toute apparence, ce que les poëtes français ont indiqué par la vaine principauté dont ils nous montrent revêtu le quatrième frère de Napoléon. Cette principauté ils l'ont attachée de préférence au village de Canino, parce que ce mot vient de Cani, qui signifie les cheveux blancs de la froide vieillesse ; ce qui rappelle l'hiver.

» Et remarquez que ce frère n'avait eu cette principauté de Canino qu'après la décadence de Napoléon et de ses trois autres frères, parce qu'effectivement l'hiver commence quand il ne reste plus rien des trois belles saisons, et que le soleil est très-éloigné de nos contrées.

» Vous voyez également, dans cet éloigne

ment du soleil et des belles saisons, le sujet de la fabuleuse invasion des peuples du Nord qui, en renversant Napoléon, auraient fait disparaître en France un drapeau de diverses couleurs dont elle était embellie, pour y substituer un drapeau entièrement blanc. C'est là l'emblème ingénieux des frimas que les vents d'hiver, appelés par les poètes les enfants du Nord, apportent à la place des belles couleurs que maintenait le soleil.

» 6° Napoléon, dit-on, eut deux femmes, dont une lui donna un enfant mâle. Or, vous savez que le soleil, d'après la mythologie, avait eu deux femmes : la Lune, dont il n'eut point de postérité, et la Terre dont il eut un fils unique, le petit Horus. C'est une allégorie égyptienne dans laquelle le jeune Horus, fils d'Osiris et d'Isis, représente les fruits de l'agriculture que donne la terre fécondée par le soleil. Aussi a-t-on placé la naissance du fils de l'Apollon français au 20 mars à l'équinoxe du printemps, époque à laquelle les productions de l'agriculture prennent leur grand développement.

» 7° L'hydre révolutionnaire, qui jetait partout la terreur et que vainquit Napoléon, est certainement ce serpent Python qui ravageait la Grèce, et dont Apollon la délivra. Ce fut là son premier exploit, d'après la mythologie ; aussi nous dit-on que c'est en étouffant l'hydre révolutionnaire que Napoléon commença son règne. Que si l'on a figuré le serpent Pithon par une révolution, c'est que les mots *revolutio*, *revolutus* caractérisent bien le serpent, qui, soit dans ses mouvements, soit dans son repos, se présente toujours sous forme d'anneau et roulé sur lui-même.

» 8° Notre fabuleux héros avait, dit-on douze maréchaux en activité de service et quatre en non-activité. Evidemment les douze premiers sont les douze signes du Zodiaque marchant sous les ordres du soleil, et commandant chacun une division de l'innombrable armée des étoiles. Les quatre autres sont les quatre point cardinaux, qui immobiles au milieu du mouvement général, représentent très-bien la non-activité.

» 9° La force du soleil dans le Midi, sa marche vers les régions septentrionales, après l'équinoxe du printemps, le retour qu'à la rencontre du tropique boréal il opère sur ses pas vers le Midi, en suivant le signe du Cancer ou écrevisse (ainsi nommé pour exprimer cette marche rétrograde du soleil), tout cela, vous le voyez clairement, Messieurs, a fait imaginer les triomphes de Napoléon dans les contrées méridionales, son expédition dans le Nord, vers Moscou, et la retraite désastreuse dont cette expédition aurait été suivie.

» 10° Enfin, Messieurs, tout le monde saisit dès le premier coup d'œil pourquoi l'on a dit que Napoléon était venu par l'Orient (de l'Egypte) pour régner sur la France, et qu'il avait été disparaître dans les mers occidentales, après un règne de douze ans. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir là le lever du soleil à l'Orient et son coucher à l'Occident, après sa course de douze heures sur l'horizon. Il n'a régné qu'un jour, a dit le poète Casimir Delavigne, qui, bien qu'il n'ait pas osé le proclamer, parce qu'il vivait à une époque où cette erreur était trop répandue n'a certainement vu qu'une fiction du soleil dans ce prétendu héros. Il n'a régné qu'un jour : quoi de plus précis !...

» Nous aurions pu, Messieurs, vous présenter à l'appui de la vérité que nous venons d'établir, bien d'autres considérations, bien d'autres faits. Nous aurions pu surtout invoquer des actes du roi Louis XVIII, dont les dates sont inconciliables avec le règne du prétendu empereur. Mais nous tenions à prendre la question au cœur, à combattre la fable par la fable même, en mettant au grand jour les sources où l'on a été puiser tous les faits racontés de ce héros imaginaire.

» Nous l'avons fait, vous le voyez, Messieurs, avec un plein succès Napoléon n'est qu'une allégorie du soleil. C'est démontré par ses deux noms, par ses trois sœurs, ses quatre frères, ses deux femmes, son fils, ses maréchaux, ses exploits; c'est démontré par le lieu de sa naissance, par la région d'où il partit pour régner en France, par les contrées où il triompha et celles où il succomba, par la durée de son règne, par la région où il disparut. Refuser de le connaître, c'est vraiment nier l'évidence.

» Que quelques intelligences crédules continuent de regarder l'existence de Napoléon comme une vérité historique, nous ne nous étonnerons pas. Ne voit-on pas aujourd'hui encore, six cents ans après les explications lucides du savant Dupuis, une foule d'hommes de tous pays croire plus fortement que jamais, à la réalité de l'existence du Christ, à la vérité des dogmes ridicules qu'on dit prêchés par lui !

» Pour vous, Messieurs, ces deux personnages sont désormais appréciés ; tous deux sont pour vous sur la même ligne. L'existence de Napoléon Bonaparte n'est qu'une fable, absolument comme l'existence de Jésus-Christ ; les batailles et les conquêtes de l'empereur français sont ni plus ni moins chimériques que les prédications et les miracles du dieu des chrétiens. »

Ce genre de réfutation et de bonne guerre :

> Quand l'absurde est outré, l'on lui fait trop d'honneur
> De vouloir par raison combattre son erreur
> Enchérir est plus court...

Il ne faudrait pas croire cependant que la science soit à court pour réfuter victorieusement les témérités germaniques. Dans l'espèce, il y a deux moyens pour le faire : Le premier, c'est d'établir, comme on l'a fait de tout temps dans l'Eglise, l'authenticité et la véracité des Evangiles ; le second, c'est de démontrer que, quand le Nouveau Testament n'existerait pas, on retrouverait, dans les histoires profanes, les faits principaux de l'Evangile. Le premier point de vue est celui que suivent

les théologiens : c'est la preuve directe ; le second est celui de Bullet dans l'*Histoire de l'établissement du Christianisme*, et de l'abbé Gainet dans l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les témoignages profanes.*

En recueillant ces témoignages, dit l'auteur de la *Bible sans la Bible* (1), nous pouvons refaire l'Histoire de Jésus-Christ. Il y a plus, ce n'est pas seulement une seule histoire que nous présentons, ce sont six histoires de provenance différente, dont les lignes sont tracées par des témoins d'esprit différent, de positions diverses, hostiles ou tout au moins étrangers les uns aux autres.

On aura :

1° Une histoire de Jésus-Christ par les productions apocryphes qui seront mises en présence et comparées ensemble.

Voici notre raisonnement critique dans sa simplicité, sur la collection de ces documents. Aucun d'eux n'a une grande valeur historique par lui-même, mais tous ensemble acquièrent une force irrésistible par le but que nous nous proposons. Ils sont tous d'accord pour la contexture des principaux faits de la vie de Jésus-Christ ; et là où ils sont en désaccord, ou plutôt là où leur témoignage reste isolé pour certains faits excentriques ou inconnus aux Evangiles, nous n'avons pas besoin d'eux. Comme ce sont des documents très-variés. dont plusieurs étaient sans doute, selon les meilleures appréciateurs, des mémoires de famille, rappelant ce qui intéressait la vie du Sauveur, cette comparaison donne pour résultat un très-grand nombre de faits identiques, et nous avons le droit de nous en emparer pour en tirer une conclusion affirmative sur des faits de la vie de Jésus-Christ L'âge auquel remontent ces pièces, comme on le verra en son lieu, leur donne un poids considérable.

2° Une histoire de Jésus-Christ par les Evangiles des hérétiques du premier et du second siècle, dont on verra la reproduction dans ce qui a échappé au temps.

La plupart de ces hérétiques s'éloignent de l'Eglise dans leur doctrine sur des points plus ou moins nombreux ; mais en les examinant de plus près, dans ce que saint Jérôme, saint Epiphane et les autres Pères nous en ont dit, on constate qu'ils altèrent fort peu les faits extérieurs de la vie de Jésus-Christ. Ce n'est pas de ce côté que s'est portée leur main criminelle ; au contraire, nous avons trouvé dans cette comparaison l'ensemble des événements de la vie de Jésus-Christ et à peu près toutes les merveilles reproduites avec plus de vérité qu'on ne pouvait s'y attendre. Ici encore nous n'avons admis que le témoignage des hérétiques des deux premiers siècles, et nous avons découvert un fait de la plus haute importance pour la véracité des Evangiles ; c'est que les Evangiles des hérétiques sont d'autant plus conformes aux Evangiles canoniques et s'en éloignent d'autant moins que leur origine est plus rapprochée de l'époque où Jésus-Christ a vécu. Les Evangiles hérétiques du premier siècle, celui des Nazaréens, par exemple, ont été moins défigurés que ceux du second, ceux du second moins que ceux du troisième ; le lecteur comprendra la valeur d'un pareil fait.

Nous avons donc trouvé dans la réunion de ces documents et dans leur comparaison une deuxième histoire de Jésus.

3° La vie de Jésus-Christ par les témoignages des Juifs eux-mêmes. En réunissant ce que le Talmud et les anciens rabbins juifs nous ont conservé sur Jésus d'une part, et ce que les Pères des premiers siècles nous ont appris de leurs accusations contre les chrétiens de ce temps-là, de l'autre, on voit qu'ils sont loin d'avoir perdu la mémoire de ce qui arriva en Judée du temps de Notre Seigneur

Par cette juxta-position de documents, nous apprenons d'eux le lieu de la naissance de Jésus-Christ, sa fuite en Egypte, les merveilles de sa vie et toutes les principales circonstances de sa passion. Ces récits, sans doute, sont assaisonnés d'injures et d'anachronismes, car depuis que les Hébreux ont manqué à leur mission, ils ont cessé d'être un peuple de bonne foi. Ils ne savent plus écrire l'histoire, mais Dieu a permis qu'ils en aient écrit et dit assez pour nous éclairer parfaitement sur la réalité des faits racontés dans les Evangiles.

4° Il y a aussi une histoire de Jésus-Christ racontée par les païens. Celle-ci est connue déjà de la plupart des lecteurs. Les témoignages en sont courts, mais péremptoires. Nous n'avons pas à les apprécier ici.

5° Une cinquième histoire de Jésus-Christ se compose de deux sortes de témoignages qui se tiennent par la main. C'est la géographie et l'archéologie. La vue des lieux, l'histoire et l'authenticité des reliques attestent la véracité de certains faits de la vie, de la mort, de la résurrection de Jésus-Christ ; l'existence et la provenance de certains objets qui remontent à lui, aux Apôtres, sont demeurées connues et incontestables pendant plusieurs siècles, et même quelques fragments de ces objets sont parvenus jusqu'à notre temps. Qu'on le sache bien, nous avons été réservé en cette matière. Nous n'avons nullement besoin de prouver l'authenticité de toutes les reliques qui ont la prétention de remonter au premier siècle. Il suffit que nous ayons des témoignages historiques et incontestables pour prouver l'existence d'un grand nombre d'objets qui ont servi à Jésus-Christ et qui existaient encore du temps de Constantin, à la paix de l'Eglise ; tout le reste nous importe bien moins.

Nous sommes sûr que le lecteur trouvera que ces faits réunis nous apprennent, à leur manière, une grande partie de la vie de Jésus-Christ et ses principales merveilles, sans laisser aucun doute dans l'esprit.

(1) Tome IV. Introd. p. III.

6° Nous avons encore une sixième vie de Jésus-Christ. C'est un cinquième Evangile qu'on pourrait appeler canonique et qui vient doubler saint Matthieu, saint Luc, saint Marc et saint Jean. On a dit et redit de notre temps que les Evangiles n'avaient reçu leur rédaction qu'à la fin du IIe siècle. C'est une manœuvre de l'érudition perfide de plusieurs savants contemporains, qui essayent de mettre une période de temps assez longue entre la composition des écritures canoniques et le moment où se passèrent les événements racontés, afin d'avoir un prétexte de supposer que le mythe, l'exagération et la fable ont pu s'y glisser dans l'intervalle.

Cette prétention est déjà ruinée par le seul fait que toute l'antiquité, a cru que les Evangiles ont été composés par les Apôtres et les évangélistes. Les noms qu'ils portent et qu'ils n'ont jamais cessé de porter, l'aveu même des païens et en particulier de Julien sur ce point, sont décisifs et forment une condamnation de cette infâme hypothèse dont les auteurs ne peuvent se relever. Mais voici une démonstration palpable de l'absurdité de cette machination historique. Nous avons recueilli avec une longue et persévérante patience tous les textes des quatre Evangiles disséminés dans tous les saints Pères qui ont écrit avant la fin du IIe siècle. Quelques-uns de ces auteurs sont encore du premier siècle, plusieurs du commencement, et le plus grand nombre de la fin du IIe. Nous ferons cette remarque sur les saints Pères qui écrivaient à la fin du IIe siècle, qu'en citant les Evangiles, ils mentionnent que ces Evangiles ont été réellement rédigés par les apôtres Matthieu, Jean, et les deux autres évangélistes. Les citations des écrivains antérieurs démontrent d'ailleurs qu'il en est ainsi. Nous remarquerons, en second lieu, que nous ne prenons ces citations que dans des écrits dont on ne peut pas récuser l'authenticité, comme on le verra en son lieu.

Or, de la réunion de ces textes nous avons formé un nouvel Evangile, ou plutôt nous avons reproduit les quatre Evangiles presque dans toutes leurs parties, de telle sorte au moins que les quatre versions réunies présentent à peu près un texte aussi abondant que ce que nous appelons une harmonie des quatre Evangiles (1).

Ainsi on peut réfuter le docteur Strauss comme on peut le tourner en dérision. Toutefois ces deux forces ne suffisent pas pour l'écarter comme il doit l'être : il faut encore le mépriser, non pas dans sa personne, sans doute fort honorable (2), mais dans ses œuvres profondément méprisables. Il ne faut pas croire qu'il y ait dans ces gros volumes d'Outre-Rhin, une science supérieure ; il y a surtout un esprit de singularité, un désir de raffinement, une sorte de parti pris pour soutenir à outrance des gageures impossibles. La science est légère, elle n'a de grand que son orgueil Or, cet orgueil n'est pas seulement grande misère, il est encore grande sottise. Sottise d'oser soutenir, à l'encontre du monde civilisé, des paradoxes inadmissibles, qui relèvent de Bicêtre beaucoup plus que de l'Académie.

(1) *La Bible sans la Bible*, t. VI, Introd.

(2) Le *Journal des Débats* a publié un curieux article de Marc Monnier sur le fameux auteur de la *Vie de Jésus* allemande, le docteur Strauss. Ce théologien avait avec sa conscience des accommodements fort curieux, et malgré le radicalisme de ses convictions, il est resté longtemps dans les Ordres.

Il écrivait à son ami Mærklin

« Quitter notre position ecclésiastique paraîtrait le moyen le plus simple ; mais serait-ce aussi le plus raisonnable et le plus sage ? Ce serait faire comme un prince qui se refuserait à gouverner son pays parce qu'il n'y pourrait introduire le droit naturel. Ce serait vouloir dans la vie se tenir sur le terrain de l'absolu et de l'idéal, et non sur celui de l'expérience et de l'histoire.

» Mais, lui disait Mærklin, et si un de mes paroissiens me demande ce que je pense du diable ? »

Strauss répondait : « Il s'agit de s'entendre, on peut traduire la notion traditionnelle du Diable par l'idée du mal.. En cas de question indiscrète. . la conduite à tenir devrait être déterminée, moins par des maximes morales proprement dites que par les règles de la prudence pastorale, qui est d'ailleurs elle-même une ramification de la morale. » (Page 331.) Même après sa *Vie de Jésus*, quand il fut exclu du séminaire, il accepta une autre place, car « il m'en coûtait, dit-il, de renoncer à servir dans les cadres de l'Eglise et de l'Ecole. » Vous le voyez, les choses se passent en Allemagne comme partout, et aujourd'hui comme au temps de Marivaux, on croit se mettre en règle avec sa conscience, non pas grâce aux sacrifices qu'on lui fait, mais grâce à la peine qu'on prend avec elle pour se dispenser de lui en faire..

II

JÉSUS-CHRIST ET SON ŒUVRE

Il y a, pour l'histoire, au sujet de Jésus-Christ, une question capitale : à savoir, s'il est Dieu. Ensuite, lorsqu'on croit à la divinité de Jésus-Christ, il faut, pour comprendre son œuvre, se demander ce qu'il est venu faire en ce monde.

La divinité de Jésus-Christ est, pour les chrétiens, le premier dogme de foi. Les Juifs, les mahométans, les infidèles et les incrédules refusent d'y croire. Les Juifs ne veulent pas reconnaître dans le Sauveur, le Messie promis aux enfants de Juda. Les mahométans ne voient, dans le fils de Marie, qu'un prophète plus grand qu'Abraham, et inférieur au prophète du Koran. Les infidèles ignorent Jésus-Christ ; les incrédules le renient, l'appelant suivant les temps et suivant leurs dispositions, tantôt le plus grand des hommes, tantôt l'infâme qu'il faut écraser.

Si Jésus-Christ n'est point Dieu, l'humanité ne doit pas plus s'occuper de lui qu'elle ne s'occupe de Socrate, de Cicéron ou de Confucius ; s'il est Dieu, elle doit l'adorer.

Une telle alternative commande le plus scrupuleux examen.

I

La divinité de Jésus-Christ se démontre, historiquement, par l'Evangile et par les deux grands faits qu'on appelle, l'un, la Préparation, l'autre, le Développement de l'Evangile. Cela revient à dire que l'histoire prise dans son ensemble, est une démonstration constante de la divinité de Jésus-Christ.

Cette pensée est l'idée génératrice de toutes nos dissertations : elle a déjà fourni matière à d'importantes recherches ; elle en inspirera d'autres : en attendant, nous devons récapituler ici les témoignages des Saintes Ecritures.

« I. L'humanité possède Jésus-Christ, dit un éloquent évêque, [illegible] soit en espérance, soit en réalité, dès l'origine et sans interruption. Quarante siècles l'ont attendu et salué de leurs vœux. Son image fut montrée de loin à nos premiers parents, chassés du paradis, pour tempérer l'amer souvenir de leur bonheur perdu et les consoler dans la tristesse de cet exil qu'on nomme la [illegible]. La foi traditionnelle au Rédempteur entra dans l'arche avec la famille du juste Noé, et devint ensuite le commun patrimoine des peuples qui l'emportèrent aux quatre coins du monde, en se dispersant. Mais nulle part elle ne se conserva mieux que parmi les descendants du fidèle Abraham : les pères en instruisirent leurs fils, qui l'enseignèrent aux générations suivantes, d'où elle passa jusqu'aux arrière-neveux. Dieu d'ailleurs y pourvut dans sa bonté : la promesse d'un Sauveur faite aux patriarches, il la renouvela souvent par la bouche de ses prophètes, et l'écrivit en lettres éclatantes dans la vie [illegible] et dans la miraculeuse histoire de son peuple choisi.

» En effet, la vie nationale, l'histoire des Juifs était figurative (2) : véritable prophétie d'action qui leur ouvrait les horizons de l'avenir et devait en même temps former, pour les races futures, une des plus solides preuves de la divinité de Jésus-Christ. Il existe, entre les faits qui ont précédé la venue de Notre Seigneur et les faits qui l'ont suivie, des rapports lumineux et frappants qui forcent d'admirer une pareille harmonie, et de reconnaître dans une correspondance si exacte un plan providentiel, conçu dès l'origine, conduit à travers les siècles et réalisé sous nos yeux pour durer jusqu'à la fin du monde. Jésus-Christ remplit et honore toute l'histoire des Juifs, et tous leurs grands personnages le représentent [illegible] quelques-uns de ses traits. C'est ce que le Sauveur lui-même et ses apôtres nous ont appris [illegible], c'est ce que les Pères et les docteurs nous ont expliqué (3), et Bossuet n'a fait que résumer cette haute doctrine, quand il a dit : Lisez les Ecritures divines, vous verrez partout le Sauveur Jésus. Il n'y a page où on ne le trouve. Il est dans le paradis terrestre, il est dans le déluge, il est sur la montagne d'Horeb, il est au passage de la mer Rouge, il est dans le désert, il est dans la terre promise, dans les cérémonies, dans les [illegible], dans le tabernacle ; il est partout ; mais il n'y est qu'en figure... La loi est un Évangile caché, l'Evangile est la loi [illegible] (4). »

» [illegible] l'histoire [illegible] et de la prophétie d'action [illegible] et se développe la

(1) Mgr Dar[illegible], *Lettre pastorale pour le [illegible] de l'an[illegible]* [illegible] — [illegible] — (3) Matth., [illegible]. Luc, xi, 29-32. — (4) [illegible] IX, cap. [illegible], n. 23 ; *In Joan.*, tractat. X, 2. — [illegible] *Se[illegible]*

prophétie de parole. Une foule de personnages extraordinaires apparaissent, qui, pendant de longs siècles, guident leur nation dans la voie de la vérité et du salut : généreuse avant-garde du peuple chrétien, ils précèdent cette armée de témoins à l'ombre desquels nous marchons aujourd'hui dans l'Eglise (1). Interprètes de leurs temps et par avance historiens du nôtre, ils proclament les espérances de l'humanité déchue et le miraculeux avénement d'un ordre nouveau, en voyant poindre, à l'horizon des âges futurs, l'aurore du jour où se lèvera Jésus-Christ. Touchés d'une lumière et d'un sentiment supérieurs, soutenus de Dieu qui vérifie et confirme leur mission en faisant plier la nature devant eux, ils esquissent à grands traits les destinées de l'Eglise, et parlent de ses combats et de ses triomphes avec une précision et une autorité qui n'ont jamais reçu de démenti. C'est sur leur parole, élevée à l'état de monument indestructible, que s'appuie le christianisme ; ils sont nos aïeux dans la foi, et, en leur donnant la main par-dessus la tête des siècles, nous touchons, avec eux, au berceau de notre race, comme ils toucheront, avec nous et nos neveux, à ce jour qu'on nomme l'éternité, et où Jésus-Christ sera tout en tous (2), aimé et béni de ses élus transfigurés dans sa propre gloire.

» Car Jésus-Christ, principe et fin de tout, père et rédempteur, juge et rémunérateur des hommes, tel est l'objet constant, le but unique des prophéties. Ecoutez-les, et vous admirerez ce qu'elles ont d'exact, de lumineux et de complet. Elles disent de lui, remarquez-le bien, cinq, dix, vingt et trente siècles d'avance, elles disent de lui qu'il est Dieu et homme (3) ; qu'il sera de la race d'Abraham et du sang de David (4) ; qu'il naîtra d'une Vierge, à Bethléhem, quand le sceptre sera sorti de Juda (5) ; qu'il se présentera dans le second temple bâti après la captivité (6) ; qu'il sera l'attente des nations (7), roi plein de mansuétude (8), sauveur de son peuple en le rachetant de la mort (9), Dieu véritable, mais Dieu caché (10) ; qu'il apportera dans le monde une loi nouvelle et l'appuiera par des miracles (11) ; qu'il sera trahi par un de ses disciples et vendu trente deniers (12) : qu'il souffrira toutes sortes d'insultes dans sa passion, sera couronné d'épines, attaché au gibet, les pieds et les mains percés (13) ; qu'il sera mis à mort dans la soixante-dixième semaine d'années après l'édit ordonnant de reconstruire Jérusalem (14) ; qu'il aura raison du trépas et sortira vivant de son tombeau désormais glorieux et où les peuples de la terre viendront l'adorer (15) ; qu'il enverra son Esprit-Saint à ses disciples (16), et convertira l'univers, en attirant tout à lui par une divine et victorieuse énergie (17).

» Quelle unité de vues dans tous ces hommes, si différents de génie et de caractère, et séparés les uns des autres par tant de siècles ! Quelle merveilleuse harmonie, quelle exacte correspondance entre les prédictions et les événements ! Tout se rapproche, se lie et s'unit en Jésus-Christ, qui donne à tout sa raison d'être, son explication et sa fin. Tous ces traits rassemblés forment son incomparable figure et le représentent d'une manière si parfaite qu'on est forcé de le reconnaître. Rien de prédit sur lui qui ne se réalise complétement ; rien dans sa vie qu'on ne puisse écrire avec les termes mêmes des prophéties. Or, ces prophéties, ce n'est pas nous qui les avons composées, puisqu'elles nous viennent du peuple juif qui n'a jamais cessé de les garder et de les lire, et ce n'est pas le peuple juif qui les aurait inventées ou modifiées, surtout au bénéfice de nos propres croyances. Elles ne sont point l'œuvre des hommes ; une main plus haute s'y fait sentir. Il faut donc se rendre : c'est Dieu qui parle ici, c'est d'un Dieu qu'il parle, et c'est un Dieu qu'il promet d'envoyer à la terre.

» La terre entière ne l'a pas compris autrement. On sait qu'une vague attente de quelque grand renouvellement régnait dans le monde, à l'époque où Jésus-Christ parut. Les vieilles traditions touchant la part qu'un Envoyé céleste devait prendre à la réhabilitation de l'humanité, se réveillèrent et se répandirent d'un bout à l'autre de l'empire romain. Les peuples avaient les yeux tournés vers l'Asie occidentale et y cherchaient l'objet de leurs pressentiments et de leurs désirs (18). » L'espérance des Juifs était bien plus explicite et plus vive. Ils n'ignoraient pas que les temps marqués par les Ecritures étaient accomplis, et la foi au prochain avénement du Messie les tenait dans une ardente et mystérieuse agitation. Le péril que courait alors leur indépendance nationale pouvait donner à ce sentiment un tour particulier, et il semble en effet que bon nombre d'entre eux aient compté sur un libérateur politique qui viendrait rétablir l'ancienne théocratie et commander à toute la terre. Mais l'idée religieuse gardait néanmoins sa place au milieu de ces préjugés patriotiques, et l'on attendait généralement une grande révolution morale qui devait être accomplie par l'Envoyé divin, par le messie désiré des nations.

» II. C'est alors et dans ces conditions que

(1) Hebr., XII, 1. — (2) Coloss., III, 11. — (3) Isai., VII, 14 seq.; et XI, 6 seq.; Baruc, III, 38. — (4) Gen., XXII, 18; Psalm., LXXXVIII, [illegible] seq.; Isa., XI, 1 seq. — (5) Isa., VII, 14; Mich., V, 2; Gen., XLIX, 10. — (6) Malach., III, 1. — (7) Gen., XLIX, 10; Isa., IX, 2; XI, 10. — (8) Isa., XVI, 1; LXII, 11; Zachar., IX, 9. — (9) Isa., IX, 2. — (10) Isa., IX, 6; XLV, 15. — (11) Deuter., XVIII, 14 et 18; Isa., XXX, 17 seq.; XLII, 1 seq.; XLII, LV et [illegible]; Jerem., XXXIII, 14 seq. — (12) Zachar., XI, 12 et 13. — (13) Isa., [illegible] seq.; LIII, 2 seq.; Psalm., XXI. — (14) Dan., IX, 23 seq. — (15) Psalm., III, 6; XV, 10; XXIII, XLVI, LXVII et [illegible]; Isa., II, 2 seq.; X, 10. — (16) Joel, II, 28 seq.; III, 16 seq. — (17) Psalm., XXIII, 5; Isa., II, XI, LIV, LXV, 17; Jerem., XXXI, 6 seq.; Malach., I, 11 seq. — (18) On connaît les célèbres passages de Tacite, *Histor.*, lib. V, 13, et de Suétone, *Vespas.*, 4.

Jésus-Christ vint racheter les hommes. Ce qu'il fut, ce qu'il dit et ce qu'il fit, sa naissance, sa vie et sa mort, sa doctrine et ses œuvres, toutes ces choses nous sont connues par l'Evangile, livre extraordinaire et sans égal, d'une authenticité évidente, d'une intégrité inviolée, d'une véracité indiscutable.

» En effet, rédigé par des hommes, mais sous l'inspiration de Dieu, ce livre présente en lui-même, et sans parler des preuves extrinsèques, tous les titres les plus manifestes et les plus sûrs à la confiance, au respect, à l'admiration. Il y a tant de différence entre les quatre Evangiles qu'il est impossible d'y voir l'œuvre d'inventeurs qui se seraient concertés pour les écrire, et néanmoins il y a tant de ressemblance qu'il est impossible de prétendre qu'ils n'ont pas été dictés par le même esprit. Du reste, ils sont aujourd'hui tels que nous les avons reçus : la haine des uns et l'amour des autres ont contribué diversement à les préserver de toute altération. Ils restent ce que Dieu les a faits.

» Aussi quels caractères naturels et frappants de vérité ! Quelle grandeur dans la simplicité de ces pages ! Comme elles sont exemptes de recherche, d'emphase et de prétention! et comme il y règne un accent d'innocence et de bonne foi ! D'où peut venir, sinon d'en haut, cette doctrine si sublime et pourtant si populaire ? et cette morale si forte dans sa douceur ? et cette parole ingénue et victorieuse qui fait sentir au lecteur la plus pénétrante impression de vertu ? Qui a conduit l'intelligence de ces illettrés dont l'œuvre est inimitable ? Ils écrivent sans art et sans précautions, ne se défiant pas de ce qu'ils disent et ne paraissant pas croire que personne veuille jamais s'en défier. Convaincre, plaire et toucher leur est indifférent ; ils ne songent ni à fournir des preuves, ni à charmer l'imagination, ni à faire appel au sentiment. Ils disent ce qu'ils ont vu, et le disent avec sang-froid, sans y joindre ni raisonnement, ni conjecture, ni réflexion d'aucune sorte. On voit que c'est la vérité qu'ils exposent, et non leur style qu'ils apprêtent, ou leur personne qu'ils recommandent. Jamais ils n'admirent, n'approuvent, ne blâment, ne s'étonnent et ne s'indignent. Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est leur impartialité, on dirait presque leur neutralité ; car ayant entrepris d'écrire leur livre par amour de Jésus-Christ, ils n'y parlent de lui que du ton le plus tranquille et le plus désintéressé. Vous les croiriez tout à fait étrangers au personnage dont ils retracent l'émouvante histoire, si vous ne saviez d'ailleurs qu'ils ont parcouru l'univers, affronté les périls, subi les persécutions, les tourments et la mort pour la gloire de son nom et le triomphe de sa doctrine ; car ils ont immolé leur vie à Jésus-Christ et scellé de leur sang généreux la vérité de leur grave et calme témoignage.

» Vous voyez par là quelle est l'autorité des Evangiles et qu'il y faut adhérer d'esprit et de cœur. C'est ce que font toutes les consciences éclairées et loyales. Eh bien, on ne peut lire ces pages si simples et si belles, sans rester convaincu que c'est un Dieu qui les anime et les remplit, un Dieu qui en est le principal auteur et l'unique objet. On y sent passer et frémir un souffle qui, selon le mot des Ecritures (1), annonce le Seigneur ; on y reconnait le Messie que les prophètes ont prédit et que la foi des nations a longtemps attendu ; on y trouve partout le Verbe éternel qui s'est fait homme au milieu des temps et n'a pas dédaigné d'habiter parmi nous. Oui, ô Jésus-Christ ! Fils de Dieu, qui êtes en votre Père et avec lui dès le commencement, et qui, dans votre puissance, avez créé le monde ; Fils de Marie, notre sœur, qui êtes venu il y a dix-huit siècles, revêtir l'infirmité de notre nature, vous faire humble et souffrant, afin de nous éclairer et de nous soutenir par vos exemples, votre doctrine et vos mérites, ô Jésus-Christ, vous êtes véritablement Dieu : votre vie le révèle, vos paroles le prouvent, vos œuvres le démontrent, tout le proclame et le fait sentir.

» III. La vie de Jésus-Christ est celle d'un Dieu. Sans doute vous l'avez lue plus d'une fois avec une pieuse attention et vous avez réfléchi sur le caractère personnel de Notre Seigneur. Que vous en semble ? N'êtes-vous pas frappés de la grandeur et de la beauté morale qui s'y manifestent d'une manière si éclatante et si soutenue ? Tout n'y est-il pas raison et vertu ? et la sagesse et la sainteté, ces deux choses qui constituent la perfection, n'y prennent-elles pas les proportions d'un idéal qu'un pur homme ne peut reproduire, qu'il n'aurait pu même imaginer ?

» Etudiez, en effet, la sagesse de Jésus-Christ. A-t-on jamais enseigné avec une telle élévation de doctrine et une telle science de toutes choses ? Il y a dans ses maximes un caractère de vérité si sensible et si choisi qu'on les accepte dès qu'on les entend, et qu'on ne les entend jamais sans en être surpris et charmé. Rien de plus clair, de plus vrai et de plus beau. Chaque parole est un trésor inépuisable ; peu de mots suffisent à ce maître pour dire beaucoup et donner à tous les esprits la lumière et l'aliment qui leur conviennent. Ses apologues sont gracieux, sa narration naïve, ses allégories justes, ses enseignements solides et profonds. Il instruit, il ne disserte pas pour l'agrément des auditeurs ; il attaque les vices, et non les ridicules ; il se propose de rendre les hommes meilleurs, et non de les rendre plus habiles ou plus savants. Il confond ses ennemis et ses envieux sans s'irriter et sans qu'on puisse jamais rien reprendre en ses réponses où brillent une présence d'esprit, un sang-froid, une promptitude

(1) III Reg., xix, 12, Job. iv, 16.

et une douceur admirables. Il y a, dans tout ce qu'il dit et dans la manière dont il le dit une plénitude de raison, une splendeur de bon sens qui saisit et subjugue, une tranquillité d'affirmation, un accent de pénétrante et douce autorité qui commande le respect, une singulière et sublime éloquence qui entraîne et s'attache les volontés et les cœurs. Sa parole est si simple et si naturelle, si familière et si vraie, qu'elle est sans peine acceptée des enfants ; personne qui n'ait assez d'esprit pour l'entendre. Elle est si grande et si belle, si sage et si profonde, qu'elle étonne et ravit les hommes de génie ; et même ils sont d'autant plus capables de l'admirer que leur œil est plus perçant et que leur regard porte plus loin. Sa parole, pleine de lumière, de science et de force, est pour toutes les intelligences la voie, la vérité, la vie (1).

» Etudiez aussi, la sainteté de Jésus-Christ. Quelle tranquille et solide unité de conduite ! quelle beauté de caractère, et quelle magnanimité ! Il fait constamment paraître une grandeur morale, une perfection qui défie toute critique. Rien de forcé ni d'excessif ; tout est héroïque, et pourtant dans la mesure : il s'élève et reste naturellement et sans effort au sublime de la vertu, plus haut qu'aucun homme ne peut atteindre, sous des formes que tous peuvent imiter. Sa modestie est sans affectation, sa bienveillance sans faiblesse, sa gravité sans hauteur ; il est humble avec dignité, simple et populaire avec noblesse. Jamais la majesté fut-elle aussi douce, et la bonté aussi inaltérable? Plein de tendresse pour les enfants, il les bénit et les protège contre le scandale, en les couvrant d'une parole qui vivra jusqu'à la fin des siècles. On est touché de son indulgence à l'égard de ses disciples : rien ne la fatigue, ni la lenteur de leur esprit, ni la défaillance de leur foi, ni la grossièreté des interprétations qu'ils donnent à ses discours. On est ému de sa tendre compassion pour les pécheurs ; il les recherche comme des malades qui ont besoin de médecin, il les ramène à Dieu par la douceur de sa charité. Ami généreux et sensible, il se trouble et pleure à la mort de Lazare. Dévoué à son pays, il laisse tomber ses larmes en songeant aux désastres qui menacent Jérusalem. Ce qui l'inspire et l'anime en tout, c'est l'amour de Dieu, son principe, sa règle et son but. Il n'agit que sous l'impulsion de cette flamme vive et féconde ; il y puise sa soumission aux volontés d'en haut manifestées par les événements, et son zèle pour la gloire de son Père et pour le salut des hommes, qu'il veut bien nommer ses frères. Enfin, exemple incomparable de toutes les vertus, il donne dans sa vie, et particulièrement dans sa passion, où il est si doux au milieu des insultes et prie pour ses bourreaux, le spectacle le plus digne d'être offert aux regards de Dieu et des hommes, celui du Juste aux prises avec l'iniquité et la souffrance, et s'y montrant à la fois plein de modération et de force, de mansuétude et de courage, de patience et d'énergie, de résignation et de dévouement. Tous les âges, toutes les conditions, toutes les douleurs passeront devant cette haute et calme figure, sans pouvoir s'empêcher de dire : Il y a plus qu'un homme ici, c'est un Dieu. Voilà notre modèle à tous ; l'atteindre, c'est impossible ; mais l'imiter, c'est notre devoir, notre mérite et notre honneur.

» IV. Au reste, Jésus-Christ prouve sa divinité non-seulement par sa vie, mais encore par ses attestations les plus expresses et les plus décisives, et par le caractère général de sa doctrine, c'est-à-dire des dogmes qu'il enseigne, des préceptes et des conseils qu'il nous appelle à pratiquer.

» Jésus-Christ affirme, en cent endroits des Evangiles, et sous toutes les formes, non-seulement qu'il est l'envoyé du ciel, le Messie prédit et désiré, et que les prophéties ont en lui leur accomplissement (2), mais encore qu'il est une personne divine, le Fils de Dieu et Dieu lui-même. Il précède Abraham, et le monde et tous les temps (3) ; son origine est céleste et non terrestre (4). Il participe à la nature divine, et il la connaît complètement (5). Dieu est son père ; entre son Père et lui, il y a ressemblance et parfaite égalité ; il y a communauté de la nature, identité d'essence (6). Aussi a-t-il la puissance de son Père et le même droit de recevoir les honneurs divins (7). C'est lui qui sauve de l'erreur, du péché et de la mort ; il donne aux hommes la grâce qui purifie, et la sainteté qui mène à la gloire éternelle (8). Il est le principe de toutes choses, la lumière du monde, la voie, la vérité, la vie et la résurrection ; il viendra juger les vivants et les morts (9). Il est le Christ, Fils de Dieu ; il le témoigne lui-même, sous la garantie du serment et dans des conditions où la parole se revêt du plus haut caractère d'autorité (10).

» Ainsi donc Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu et Dieu lui-même. A ce titre, il vient sauver les hommes qui s'uniront à lui par la foi, c'est-à-dire par une adhésion d'esprit et de cœur à sa doctrine. Sa doctrine renferme des vérités déjà connues et admises par la Synagogue et qui sont même l'antique patrimoine du monde. L'unité de Dieu, le gouvernement de la Providence, l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, l'éternité des récompenses et des peines : voilà les vérités qu'il rappelle ; mais il les rappelle avec une

(1) Joan., xiv, 6. — (2) Matth., xii, 39 seq.; xxiv, 15.; Joan., v, 39; xix, 30. — (3) Joan., viii, 53 seq.; xvii, 5. — (4) Joan., iii, 13; vi, 32 seq., xiii, 3; xvi, 28; xx, 17. — (5) Luc, x, 22. — (6) Joan., v, 17 seq.; viii, 19; x, 30. — (7) Joan., v, 23 ; xiii, 25 seq. — (8) Luc, v, 20, seq.; vii, 47 seq.; Joan., iii, 17 ; v, 21 ; x, 9. — (9) Joan., viii, 25., iii, 19 et viii, 12; xi, 25 ; xiv, 6 ; Matth., xxiv, 30 seq. et xxv, 31. — (10) Matth., xxvi, 63 seq.

autorité qui impose à l'âme et avec une clarté qui la pénètre doucement et la persuade. Ce qu'il y ajoute, c'est le développement plus explicite du dogme de la Trinité, c'est le dogme de sa propre divinité, de sa persistance au milieu des hommes dans l'Eucharistie, enfin du glorieux triomphe de l'Église où doit durer à jamais sa céleste doctrine. Doctrine céleste en effet, simple et belle, élevée et pratique, et, par tous ces côtés à la fois, supérieure aux laborieux et stériles systèmes des philosophes ! Jésus-Christ rend vaines et méprisables leurs recherches pleines de curiosité et leurs puérilités pleines d'orgueil, en expliquant au monde avec netteté la nature et les attributs de Dieu, l'origine et la fin de l'homme, le sens et la portée de la vie. Il renverse par la base les erreurs accréditées, en substituant la vérité au mensonge, un culte vivant à une religion d'apparence, l'esprit à la matière et Dieu aux passions divinisées. Il frappe de ses anathèmes ce que les hommes ont adoré, le plaisir, la richesse et le faux point d'honneur; il relève de sa parole puissante tout ce qu'ils ont abaissé, la faiblesse, la pauvreté, les larmes et les souffrances. Il va droit à la source du mal : parce que l'âme est corrompue par l'orgueil, la cupidité et les convoitises de toute sorte, il loue et prescrit l'humilité, le détachement des choses sensibles, la pureté, l'abandon à la providence ; il rappelle et ramène l'esprit à son naturel et primitif empire sur les sens qu'il doit diriger en maître, et non pas suivre en esclave.

» La morale prêchée par Jésus-Christ, résumant la loi et les Prophètes, est contenue tout entière dans ces mots : Aimez Dieu et vos semblables. C'est ce précepte, qui a changé la face du monde. Le paganisme n'a jamais demandé qu'on aimât ses dieux : une telle prescription, du reste, n'eût été qu'une ironie, car les dieux étaient abominables ; et quant aux hommes, qui eût pu leur enseigner la charité fraternelle ? Pour se réputer frères ici-bas, il faut avoir ailleurs un père commum et l'aimer d'abord, afin d'aimer ensuite ceux qui participent de sa vie avec nous. Aussi bien les plus belles maximes ont besoin d'être appuyées par l'exemple ; or, qui songeait à mourir pour les hommes, quand leur vie méprisée n'était qu'un vil objet de divertissement entre les mains de tous, grands et petits ? C'est Jésus-Christ seul qui est venu effacer des distinctions criminelles et rassembler tous les peuples de la terre dans la charité. En proclamant l'unité de Dieu et du genre humain plus haut que ne l'avait fait le mosaïsme, en présentant toutes les races et tous les siècles comme rachetés par le même sang d'un Dieu ; en plaçant sur les lèvres de tout homme, libre ou esclave, vainqueur ou vaincu, cette parole d'espérance, de gloire et de vraie fraternité : « Notre Père qui êtes aux cieux. » Jésus-Christ a transporté les esprits et les cœurs au-dessus des jalousies internationales, il a créé un royaume unique dont tout homme de bonne volonté peut devenir citoyen, où la vérité est le roi, la charité la loi, et qui a pour mesure de sa durée l'éternité. En même temps qu'il trace nos devoirs envers nos semblables, Jésus-Christ expose nos devoirs envers nous-mêmes aussi bien qu'envers Dieu, nous prescrivant un culte pur, une foi sincère et toutes les vertus morales. Toutes les situations, tous les états et tous les âges trouvent dans l'admirable code de l'Évangile les maximes les plus hautes et les règles les plus précises et les plus sûres. Tout acte mauvais est défendu, la pensée a son frein, et nous sommes avertis de mettre non-seulement sur la porte de nos sens, mais encore à l'entrée de notre cœur, une garde de circonspection.

» V. Les œuvres de Jésus-Christ démontrent sa divinité, en même temps qu'elles appuient et confirment sa doctrine ; c'est lui-même qui invoque cette preuve et nous en fait sentir la force et la solidité (1). Ces œuvres divines et démonstratives sont les prophéties et les miracles qu'il a faits.

» Jésus-Christ n'est pas seulement l'objet des prophéties, il est prophète lui-même et le premier des prophètes. Les mystères que renferment les consciences et les siècles futurs, il les découvre avec une certitude absolue. Toutes les âmes et toutes les époques sont ramassées sous son regard ; pour lui, les cœurs n'ont point de ténèbres, et l'avenir point de secret. En effet, il pénètre et révèle les pensées de ses ennemis (2) ; il connaît et dévoile ce qui doit arriver à ses apôtres, ainsi qu'à lui-même (3), et ce qui menace la nation juive, la ville et le temple (4). Il prévoit et marque d'avance les suites et les conséquences de sa mort; il annonce, en termes exprès, qu'il ressuscitera le troisième jour après sa mort (5), qu'il montera au ciel, d'où il enverra le Saint-Esprit à ses disciples (6), que les nations de la terre seront baptisées en son nom (7), et que tous les siècles, attirés par sa croix, lui feront la première place dans leur cœur et dans leur vie (8). Or, si vous considérez, d'une part, que tous ces événements tenaient aux passions mobiles, aux sentiments individuels et capricieux, enfin aux libres résolutions d'un grand nombre de personnes qui même n'existaient pas encore ; si vous considérez, d'autre part, qu'ils se sont réalisés de la manière la plus exacte et la plus manifeste, comme on peut voir la narration des Évangiles, les annales de l'Église et l'histoire du monde depuis dix-huit cents ans, vous admettrez sans doute, avec toutes les intelligences droites,

(1) Joan., x, 24. — (2) Matth., ix, 4 ; Luc., v, 22 ; ix, 47. — (3) Matth., v, 11 ; x, 23 ; Joan., xv, 20. — (4) Matth., xxiv ; Marc., xiii ; Luc., xxi. — (5) Matth., xvi, 21 ; xvii, 22 ; Luc., ix, 22. — (6) Joan., xx, 17 ; xiv, 16 et 26 ; xv, 26 ; xvi, 7. — (7) Matth., xxviii, 19. — (8) Joan., xii, 32.

que de telles prophéties supposent une connaissance du présent et une science de l'avenir supérieures aux forces de l'homme et n'appartenant qu'à Dieu.

» Les miracles de Jésus-Christ ne sont pas une preuve moins sensible et moins forte de sa divinité. Tout parle ici, leur nombre, leur caractère, les conditions dans lesquelles ils se produisent. Regardez : ils naissent en foule sous les pas de Jésus-Christ : la nature entière s'émeut à son aspect, et les éléments lui obéissent comme à leur maître. Devant lui, les souffrances de toute sorte, les douleurs de l'âme et les maladies du corps disparaissent. D'un mot, d'un geste, il rend la parole aux muets, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts. A son ordre les vents s'abattent, les tempêtes se calment, les flots deviennent solides. Le ciel s'ouvre sur sa tête, et une voix qui ne peut être que celle de Dieu le proclame Fils bien-aimé (1). Moïse et Elie apparaissent, dans sa transfiguration, pour le reconnaître et l'adorer comme le but de la loi et l'objet sacré des prophéties (2). Les démons eux-mêmes frémissent sous son empire et rendent témoignage au souverain Seigneur du ciel et de la terre : « Nous savons qui il est, disent-ils, c'est le saint, le Fils de Dieu (3). » Ce qui relève ces prodiges, c'est d'abord la manière dont ils s'accomplissent : Jésus-Christ les fait en Dieu, d'une parole, en un instant, en son nom et par sa propre puissance ; car pendant qu'il les fait, il donne des lois aux hommes, avec l'autorité d'un Dieu il se dit ouvertement le Fils de Dieu, il revendique pour lui-même les attributs de la divinité, il se nomme Dieu et se fait adorer comme tel, enfin il cite et présente ses miracles en preuve de sa divinité. Ce qui les relève encore, c'est que l'amélioration morale de l'homme s'y rattache et qu'ils sont le signe sensible, le témoignage éclatant de l'intervention divine : car, quelle autre force qu'une force divine peut arracher l'homme à la tyrannie de ses vieux vices, commander et persuader la foi aux choses invisibles, l'espérance dans les choses éternelles ? Qui donc, si ce n'est Dieu lui-même, peut conquérir les âmes, éclairer les intelligences dans les ténèbres volontaires dont elles s'enveloppent, ranimer, au feu de la charité, les cœurs glacés par la convoitise et l'égoïsme, et vaincre, en la respectant, la liberté révoltée ? « Allez et ne péchez plus, dit Jésus-Christ : vos péchés vous sont remis. Beaucoup de péchés lui ont été pardonnés (4) » Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu ? et quel homme a jamais tenu un pareil langage ?

» Et cette puissance divine de Jésus-Christ ne s'exerce pas seulement sur quelques-uns de ses contemporains, elle s'exerce sur toutes les générations et dans tous les siècles ; la preuve en est dans la conversion de l'univers, dans l'établissement et la durée triomphante de l'Eglise. Rien de plus miraculeux, si l'on regarde les difficultés de l'œuvre, les moyens employés et les résultats obtenus.

» Vous savez au moins vaguement, quelle était la situation morale du monde avant la venue de Jésus-Christ. Le ciel des païens ne renfermait que des passions, et leurs temples étaient peuplés d'infamies ; jamais un reproche ou une leçon de vertu ne pouvait leur venir des autels de leurs dieux méprisables. Les hommes avaient fait l'apothéose de leur propre perversité sous toutes les formes qu'elle pouvait revêtir. Les lois ressemblaient aux mœurs ; la force régnait partout ; la guerre était cruelle, la victoire sauvage, l'autorité inhumaine, l'obéissance avilie, la faiblesse réduite à l'esclavage, la femme courbée sous quarante siècles d'opprobre.

» Le mal était grand, vous le voyez, quel sera le remède ? et que va faire Jésus-Christ, pour que les riches cessent de s'enorgueillir, les pauvres de rougir, les puissants d'abuser de leur force, les petits et les faibles de se désespérer, tous de placer sur la terre le but suprême de leurs efforts ? Il fera précisément ce que déconseille la prudence humaine, en sorte que son œuvre serait insensée si elle n'était divine, et périrait par l'impuissance des moyens si elle n'était soutenue par le bras de Dieu. Car ce conquérant nouveau prend pour arme une croix de bois, instrument de souffrance et d'ignominie, symbole des sacrifices qu'il vient exiger ; il livre bataille au genre humain tout entier dans le champ-clos de la conscience, où se retire ce qu'il y a de plus indomptable en nous, la volonté ; il combat les préjugés de l'esprit, les passions du cœur, la frénésie des sens. Il a contre lui les princes, les magistrats, les armées, les prêtres, le peuple. Il s'appuie sur douze hommes sans naissance, sans autorité, sans science, et il les envoie porter partout ce dogme : qu'un Juif crucifié sous Ponce-Pilate est Dieu, et il leur prescrit, non pas de se soutenir par les armes et de vivre, mais de se résigner et de mourir. Et lui-même se livre à la mort le premier, afin de déterminer la victoire. Aussitôt et par ses ordres les Apôtres parcourent l'univers, en prêchant la doctrine nouvelle. A leur voix, qui ébranle les contrées où le vol des aigles romaines ne s'était jamais étendu, les peuples frémissants se lèvent, ceux-ci pour les suivre, ceux-là pour les combattre et pour étouffer dans leur sang cette austère religion d'un Dieu crucifié.

» Voilà les moyens, et voici les résultats. Ils ont conquis le monde, ces gens sans nom, sans études, sans éloquence, dénués de tout appui humain. Leur œuvre, l'œuvre de Jésus-Christ a grandi sur leur tombe, et, bravant les persécutions de la force, les attaques de l'hérésie et du schisme, les périls et les obstacles de

(1) Matth., III, 16, seq.; Luc, III, 22. — (2) Matth., XVII.; Marc, IX; Luc, IX. — (3) Marc, I, 24 ; Luc, IV, 34 et 41. — (4) Matth., IX, 2, seq.; Marc, II, 6, seq., Joan., VIII, 11.

toute sorte, elle demeure au milieu des peuples, qui ne peuvent ni [illegible] aux yeux de l'homme attentif. Du Calvaire où mourut Jésus-Christ, descend, depuis dix-huit siècles, un fleuve de foi et de charité qui a purifié les esprits, réchauffé les cœurs, adouci les lois, où toute parole a besoin de se tremper pour avoir quelque valeur morale, où toute âme va puiser la vie et trouver un doux rafraîchissement. Du pied de la croix où mourut Jésus-Christ, sont sortis la liberté véritable, la civilisation, le respect du droit, le discrédit de la force, le sentiment de la dignité humaine et le secret de nos destinées. Car c'est de Jésus-Christ que l'Europe a tiré sa supériorité sur le reste du monde, la mansuétude progressive de ses mœurs, la perfection de ses lois, la beauté de ses institutions et même tout ce qu'elle a d'espérance en l'avenir. L'Eglise de Jésus-Christ ne nous quittera point, à jamais inséparable de tout ce qu'il y aura de grand sur la terre. A la différence des choses humaines, qui ont d'autant moins à vivre qu'elles ont vécu davantage, elle peut donner ses victoires passées comme garantie de ses futurs et irréprimables triomphes. »

II

Quelle est, maintenant, sur la terre, l'œuvre de l'homme Dieu ?

Jésus-Christ n'a point passé comme un brillant météore. Dieu incarné, il ne s'est pas contenté de se montrer Dieu, il a agi en Dieu. Pour apprécier son ouvrage, il faut le considérer comme docteur, comme législateur, comme fondateur de la société religieuse, comme réparateur des sociétés temporelles. Si nous voulions développer ces quatre ordres de considérations, nous serions infini ; pour nous renfermer dans de justes bornes, nous nous contenterons de notes brèves, sommaires, qui rappellent, à ceux qui savent, les points de repère de leurs connaissances (1).

I. Les verités étaient diminuées parmi les enfants des hommes, Jésus vint leur rappeler les vérités oubliées et leur révéler des vérités plus hautes. Dieu qu'il était, il parla en Dieu. Son enseignement diffère donc radicalement, pour le fond et pour la forme de tout enseignement antérieur : il continue et développe les doctrines de l'Ancien Testament, mais il n'a rien de commun avec les écoles de la science humaine.

Sa manière d'enseigner n'a rien qui ressemble aux méthodes des philosophes ou qui rappelle les habitudes des rhéteurs; il ne recourt point aux artifices de la dialectique ni aux fleurs de l'éloquence; il est simple dans tous ses discours, familier même mais avec une grandeur qui n'appartient qu'à lui ; sa parole n'a pas de forme qui lui agrée davantage que la parabole. S'il dédaigne les ruses d'une parole vulgaire, les Juifs, qui l'écoutent pour le prendre dans ses instructions, sont pourtant obligés de confesser que jamais homme vivant n'a élevé si haut la majesté de la parole.

Jésus parle avec autorité : point de discussions, point d'hésitation, de doute ; il annonce, il déclare, il affirme : *Est, Est, Non, Non.* « Je suis, dit-il, la voie, la vérité et la vie ; le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. »

Jésus s'adresse à tous les hommes. L'antiquité païenne n'avait pas de sacerdoce voué à l'enseignement moral ; les philosophes ne rompaient le pain de la parole qu'à un élite heureux d'auditeurs favorisés ou de lecteurs initiés. Aussi, aucun d'eux, dit Voltaire, n'a seulement influé sur les mœurs de la rue où il habitait. Jésus ne connait pas de privilégiés; il prêche dans le temple, il prêche en plein air, il prêche partout à la foule assemblée pour l'écouter, et, à sa Passion, il rappelle qu'il a parlé publiquement. S'il réserve plus particulièrement son enseignement aux apôtres, les apôtres devront prêcher sur les toits, ce qu'il leur dit à l'oreille est d'annoncer l'Evangile à toutes les nations.

Jésus appuie sa parole de ses exemples. Avant d'enseigner, il agit, il montre, par ses actes, ce qu'il veut édifier par sa parole. Aussi ne craint-il pas de provoquer ses détracteurs, de les mettre dans l'impossibilité de le convaincre de péché ! et d'en appeler à ses œuvres qui lui rendent toujours et partout un éclatant témoignage. Ces caractères de l'enseignement de Jésus accusent un enseignement divin ; voyons ses doctrines.

La doctrine de Jésus révèle la nature de Dieu, de l'homme, leurs rapports religieux et moraux et elle touche par là aux relations sociales qu'elle fixe d'ailleurs par des règles précises ; elle est donc dogmatique, morale et sociale. Nous présentons ici seulement son côté dogmatique.

L'enseignement dogmatique de Jésus assigne à l'homme, — sa fin ; voir Dieu intuitivement et embrasser dans cette claire vue la vérité et la bonté souveraines ; — les moyens pour y arriver ; accomplir la volonté de Dieu et croire à sa parole pour commencer, par là la possession de la vérité et de la bonté divines ; conséquemment croire que l'homme est une créature intelligente et libre composée d'un corps et d'une âme raisonnable ; croire qu'il est un Dieu et non pas plusieurs dieux ; que ce Dieu n'est point un Dieu irrité qu'on ne peut voir sans mourir et qu'il faut appaiser par le sang des victimes, mais un bon pasteur qui court après la brebis errante, un bon père qui soupire après l'enfant prodigue ; croire qu'en Dieu s'il n'y a qu'une nature, il y

(1) Pour [illegible] un si grave sujet, consultez [illegible] les [illegible] sur la divinité de Jésus-Christ : [illegible] *De l'unité de l'Église*, [illegible] [illegible]

a trois personnes distinctes et pourtant égales : le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; croire que ce Dieu, un dans sa nature et trois dans ses personnes, a créé de rien le ciel, la terre, les anges, les hommes, et en particulier, qu'il avait à l'origine élevé l'homme à un état de surnaturelle perfection, dont l'homme est déchu par sa faute : croire que la seconde personne de l'auguste Trinité unie à l'humanité en la personne de Jésus a rendu, dans la plénitude des temps, l'homme à l'état de grâce ; croire enfin, que l'homme après la mort, doit être jugé en particulier, puis être appelé à un jugement général après la résurrection des corps, et se voir condamné à des peines éternelles en enfer, ou s'entendre appelé à d'éternelles récompenses dans le ciel, peut-être après avoir acquitté dans le purgatoire les dettes d'une âme dont la justice n'est qu'imparfaite, mais déjà commencée. Tel est en peu de mots, l'ensemble de l'enseignement dogmatique de Jésus, et par là l'humanité est tirée des ombres de la mort et des ténèbres de l'idolâtrie.

II. L'humanité était tombée aussi dans la corruption et Jésus voulait la relever de sa chute. Il ne se contente donc pas de donner l'exemple des plus éminentes vertus ; il veut faire pénétrer la sainteté dans les âmes et réhabiliter l'intelligence par le don d'un symbole. Aussi soumet-il, par un arrêt solennel, l'activité morale de l'homme à la loi donnée autrefois à Moïse au milieu des foudres du Sinaï ; pour perfectionner encore cette loi, il ajoute aux préceptes strictement obligatoires des conseils facultatifs d'une perfection surexcellente, il prêche des vertus jusque-là inconnues et, depuis lors, réservées à ses seuls disciples, à savoir : l'humilité, la chasteté, le mépris des richesses, l'amour des souffrances, la charité et l'esprit de prosélytisme.

Pour ne pas mettre l'homme aux prises avec l'impossible, pour proportionner à sa fin et aux difficultés de ses devoirs, l'étendue de ses forces, Jésus surajoute aux puissances naturelles, les lumières et les secours surnaturels de la grâce. La loi d'alors voit disparaître ses difficultés, la conscience ses faiblesses, il y a entre les œuvres et la fin de l'homme une proportion rigoureuse.

Afin que l'homme, toujours faillible, quoique racheté, puisse recouvrer la grâce, s'il la perd, et l'augmenter, s'il la conserve, de manière à s'élever sans cesse sur l'échelle des vertus, Jésus institue trois sources de grâce : la prière, le saint sacrifice et les sacrements. La prière, par les supplications d'un cœur pur, demande à Dieu ses grâces et Dieu s'engage à les donner à la prière. Le saint sacrifice des autels renouvelle sur tous les points du temps et de l'espace le sacrifice offert une fois sur le Calvaire, et, par cette oblation, il répand sur toutes les plages de l'univers le sang versé dans Jérusalem. Les sacrements, sorte de canaux mobiles, suivent l'homme durant son pèlerinage sur la terre d'exil, pour lui donner toujours la grâce sanctifiante et lui apporter en toute circonstance difficile un secours particulier. Ces sacrements, signes sensibles de l'opération mystérieuse de la grâce, sont au nombre de sept : Le *baptême* : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; » — la *Confirmation* : « Quand je serai retourné à mon Père, je vous enverrai l'Esprit qui gravera dans vos cœurs toutes mes paroles ; » — l'*Eucharistie* : « Prenez et mangez, ceci est mon corps ; prenez et buvez, ceci est mon sang ; » — la *Pénitence* : « Recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus ceux à qui vous les retiendrez » ; — l'*Extrême-Onction*, que l'apôtre saint Jacques, dans son épître catholique, décrit ainsi : « Quelqu'un est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise qui prieront sur lui, et l'oindront d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera et ses péchés lui seront remis ; » — l'*Ordre*, source du sacerdoce catholique : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie, allez, enseignez toutes les nations ; » — le *Mariage*, base de la famille : « Moïse vous avait permis la cédule du divorce et moi je vous dis : Si quelqu'un répudie sa femme et en épouse une autre, il commet un adultère ; » et ailleurs : « Ils seront deux dans une seule chair. »

Par ces institutions, Jésus résume dans un seul sacrifice tous les sacrifices figuratifs du judaïsme ; il complète le nombre des sacrements et leur assure une fécondité qu'ils n'avaient point connue jusque-là. La loi n'est pas détruite, elle est perfectionnée avec une admirable dispensation.

III. Pour perpétuer son œuvre, Jésus devait fonder une société ; autrement le bénéfice de la rédemption eût été perdu pour les générations suivantes, ou il ne se fût conservé qu'à force de miracles. Il fallait d'ailleurs des ministres particulièrement choisis pour veiller à l'enseignement de la doctrine et à l'observation de la loi, pour administrer les sacrements, offrir le sacrifice, faire, au nom de tous, la prière publique et porter jusqu'aux extrémités de la terre la bonne nouvelle annoncée déjà aux malheureux enfants de Jacob, Jésus fonda l'Eglise catholique, qui est, au pied de la lettre, l'incarnation de Jésus-Christ continuée dans le monde : nous devons étudier sa divine constitution.

L'Eglise, œuvre de Jésus-Christ, société vivifiée de son souffle, et chargée de continuer sa mission, est, comme dit Mœhler, l'incarnation de Jésus-Christ en permanence ; car elle reproduit Jésus-Christ docteur de l'humanité, Jésus-Christ modèle de l'humanité et Jésus-Christ victime pour l'humanité. — Elle reproduit Jésus-Christ docteur : elle enseigne les mêmes vérités avec la même autorité, la même infaillibilité. — Elle reproduit Jésus-

Christ, modèle de vertu : comme lui, elle combat partout le vice, démasque l'hypocrisie, conserve la sainteté des mœurs et de la doctrine, et fait naître dans les masses cette vertu commune, dans les saints, ces vertus héroïques qui nous représentent, par le détail, les divins exemples de Jésus-Christ, autant, du moins, que le permet l'humaine fragilité. — Enfin elle reproduit Jésus-Christ victime. Le Sauveur lui a prédit qu'elle serait persécutée dans le monde à cause de son nom; et, comme Jésus-Christ, elle est persécutée. Mêmes ennemis : c'est Hérode, c'est-à-dire le pouvoir temporel ; ce sont les pharisiens, c'est-à-dire les faux docteurs, les hérétiques, les philosophes ; ce sont les sadducéens, c'est-à-dire les épicuriens, ceux qui voient la fin de l'homme dans la mort et n'ont d'autre dieu que leur ventre. Même manière de souffrir ; même patience au milieu des tribulations, même refus de recourir à la force. Enfin même triomphe ; Jésus a triomphé par la souffrance et, s'il a peu converti durant sa carrière évangélique, il a attiré tout à lui, une fois élevé en croix. Semblablement l'Eglise persécutée trouve dans le sang de ses enfants un principe de vie qui la régénère, un principe de force qui lui prépare des triomphes.

Pour connaître exactement la constitution de l'Eglise en son origine, nous devons rechercher : l'idée qu'en donnent les saintes Lettres ; la hiérarchie que Jésus établit ; et les droits qu'il confère aux membres de cette hiérarchie.

L'idée générale de l'Eglise ressort des prophéties, de la nature de la religion, des pensées connues et des paroles de Jésus-Christ. Les prophéties qui ont rapport au Messie nous montrent dans l'humanité tout entière le vrai peuple du Christ, dont le royaume doit commencer parmi les Juifs pour s'étendre de là parmi toutes les nations païennes. La même vérité éclate dans le principe tout spirituel et dans le caractère de la révélation nouvelle : elle n'a rien de local, rien qui s'attache à telle montagne, à tel temple, à tel peuple. Du reste, si quelque grande pensée ressort de la vie de Jésus, c'est incontestablement celle-ci : Réunir toute l'humanité en une société religieuse et morale, dans laquelle chacun pourra, à l'aide de Dieu et sous la direction de la Providence, être, par Jésus-Christ, délivré du péché, réconcilié avec Dieu, sanctifié de plus en plus et appelé à jouir d'une félicité toujours croissante. Les conversations de Notre Seigneur avec ses Apôtres en fournissent une preuve sans réplique : Il vient fonder le royaume de Dieu, le royaume du ciel, le royaume du Christ, l'Eglise de Dieu (tous ces mots sont de lui ; c'est un royaume qui ne ressemble point à ceux de la terre, il est spirituel et universel ; c'est un royaume conquis par la parole et dont l'initiation doit se faire non par la circoncision, mais par le baptême au nom de l'auguste Trinité.

L'Église étant une société, il faut, dans l'Église comme dans toute société, une organisation quelconque. Jésus, pour la fixer, divise son Église en deux parts : ceux qui commandent et ceux qui obéissent, ceux qui parlent et ceux qui écoutent. Car il n'est point dit à tous : Allez, baptisez, enseignez ; ce pouvoir n'est conféré qu'aux Apôtres et à leurs successeurs et représentants. Mais ceux qui parlent et ceux qui écoutent doivent rester un en Dieu ; que l'Église se constitue, s'accomplisse et se perpétue, elle n'en reste donc pas moins unie à Jésus son fondateur par l'Esprit-Saint qui habite en elle et y représente la nature divine du Christ.

Dans le plan de Jésus-Christ, cette unité qui doit relier entre elles toutes les parties de l'Église, doit éclater particulièrement dans l'ordre établi parmi ceux qui commandent, afin que la nature humaine du Christ soit représentée dans l'Église comme sa divinité, et que l'Esprit-Saint ait une action humaine communiquée par des membres humains. Tel est le sens et l'effet de cette parole qui établit les Apôtres représentants du Christ pour développer et accomplir son œuvre. De sorte qu'il n'y a point de christianisme sans l'Église, et point d'Église sans le christianisme. — Dans cette élection des Apôtres nous devons considérer : la matière choisie et la forme donnée.

Il s'agit dans l'Église naissante de vaincre l'idolâtrie, d'affronter les persécutions de Rome, de démêler les arguties des faux philosophes, d'imposer à l'orgueil l'humilité de la foi, à la faiblesse l'héroïsme des vertus, à la sensualité les sacrifices du renoncement, et, après avoir vaincu ces ennemis, de constituer le genre humain dans l'unité spirituelle. Pour atteindre ce but, Jésus ne suit point les conseils de la plus vulgaire prudence ; il choisit des pêcheurs n'ayant pour toute fortune que leurs filets, pour toute science que celle de prendre du poisson ; il leur fait un commandement exprès de rester faibles humainement parlant, afin que la toute-puissance de leurs faiblesses manifeste plus clairement par la folie de la croix la force du Christ.

Ces obscurs Galiléens sont élevés par Jésus, au nombre de douze, à la dignité d'Apôtres. Ces Apôtres forment un collège divinement établi pour annoncer un jour la rédemption à l'univers et gouverner l'Eglise. Mais tant que Jésus reste avec eux, ils ne doivent point quitter la Judée. Il est tout naturellement leur chef ; de sa vocation dérive leur pouvoir, et c'est sous sa suprématie qu'ils l'exercent. Cependant, Jésus doit retourner à son Père et sans doute il continuera de soutenir les apôtres de sa puissance et même le prouvera. Pourtant, il veut avoir ici-bas un vicaire qui le remplace dans le collège apostolique et héritier de sa suprématie et de sa principauté. A cet effet, il choisit Simon qu'il appelle Pierre, pour marquer qu'il sera la pierre fondamentale de l'Eglise. Ce Simon, désormais appelé Pierre, il reçoit le pouvoir de paître les

agneaux et les brebis et conséquemment d'assigner un jour leur mission aux successeurs des Apôtres, afin que le pouvoir se ramène à l'unité d'un seul chef chargé de confirmer tous les autres.

Du but de Jésus-Christ dans l'élection des Apôtres et de la primauté de Pierre, dans le collége apostolique non moins évidemment que des paroles du Sauveur, résultent les droits conférés aux apôtres en général et particulièrement à leur chef. Leur droit et aussi leur devoir est d'enseigner et d'interpréter la doctrine de leur maître, d'imposer à tous sa foi et d'en déterminer l'application par des décrets explicatifs, enfin, d'ouvrir à tous les sources de la grâce par la prière publique, l'administration des sacrements et l'oblation du divin sacrifice. Dans l'exercice de ces droits, les Apôtres jouissent des bénéfices de toute souveraineté ; ils sont infaillibles : Jésus l'enseigne, et, l'assistance perpétuelle de l'Esprit-Saint en fournit la preuve. Mais aussi ils doivent subordonner leur action à l'action souveraine du chef dont la foi ne doit point défaillir, du chef qui a reçu mission spéciale de confirmer ses frères dans l'apostolat et de gouverner par-dessus les autres, le troupeau tout entier.

IV. Ce n'est point assez pour Jésus de régénérer l'homme et de fonder l'Eglise, il veut encore fonder un ordre social nouveau. Ce but est en partie atteint par les vertus morales du christianisme, et Voltaire a dû dire avec Montesquieu, qu'un peuple fidèle à la doctrine de Jésus-Christ, serait un peuple parfait. Mais, à part ces préceptes de vertu, il y a dans la vie de Jésus-Christ, des paroles et des actes d'où résulte un ordre social tout différent de celui des empires, un ordre où le pouvoir est soumis à d'invariables lois et où les sujets sont reliés entre eux par d'autres lois non moins sages.

La constitution morale du pouvoir dans l'Evangile distingue les deux puissances, subordonne la puissance temporelle à la puissance spirituelle, fixe à celle-là des limites, sans toutefois toucher aux formes de gouvernement.

D'abord elle distingue les deux puissances. — Dans l'antiquité il n'y avait que deux sortes de pouvoir : le pouvoir théocratique chez les Hébreux, le pouvoir despotique chez les païens, théocratie et despotisme qui absorbaient ici le pouvoir spirituel dans le pouvoir temporel, là le pouvoir temporel dans la puissance spirituelle. Jésus ruine par la base le despotisme et laisse aux sociétés l'indépendance temporelle par la distinction des deux puissances.

Il se déclare roi à Pilate, mais roi d'un royaume qui n'est pas de ce monde car ailleurs est l'origine et la fin de son autorité ; ce royaume est en ce monde pourtant, dit saint Augustin, à côté des autres royaumes et pendant que ceux-ci jouissent de l'autonomie dans la sphère des attributions purement temporelles, lui jouit d'une égale indépendance dans la sphère de ses attributions spirituelles. L'homme, affranchi désormais, pourra rendre à César ce qui est de César, et à Dieu ce qui est de Dieu.

Ensuite elle subordonne la puissance temporelle à la puissance spirituelle. L'antiquité n'avait pas seulement confondu les deux puissances dans la même main, elle avait encore subordonné le plus souvent le spirituel au temporel, comme elle avait laissé la chair commander à l'esprit. Il en arrive toujours ainsi en dehors de la vérité : un pouvoir fondé sur l'erreur est sans force morale, il doit conséquemment, pour subsister, devenir esclave de César. Mais, en Jésus-Christ et en son Eglise, ces anomalies disparaissent. Les deux pouvoirs sans doute conservent leur indépendance respective De manière toutefois que le bien matériel soit ordonné au bien spirituel, et que dans les matières mixtes et à plus forte raison dans les matières spirituelles le pouvoir de l'Eglise conserve une prééminence fondée sur la noblesse de son objet et la supériorité de sa fin. Par là, se trouvent résolues ces éternelles questions d'ordre, de liberté et de bien-être qui sont le branle-bas de toutes les révolutions. Mais nous verrons ultérieurement la tradition de l'Eglise exposer plus explicitement que l'Evangile la subordination naturelle des deux puissances.

En troisième lieu, elle fixe à la puissance temporelles ses limites morales. — Par un étrange renversement d'institutions, l'antiquité avait méconnu les droits du citoyen et regardé le pouvoir comme un bénéfice sans charge ; le roi était comme un pasteur, et la nation était son troupeau : au roi le lait, la laine, le croît et la chair de ses brebis. Dans l'Evangile, le pouvoir n'est plus un bénéfice mais une charge ordonnée au bien commun dans l'ordre temporel ; il est privé d'ailleurs de toute juridiction dans l'ordre spirituel. Tout acte contraire au bien général ou empiétant sur les droits de la conscience, est donc de soi nul et sans effet, et par là, l'homme est rendu à sa dignité et au légitime usage de tous ses droits. Les martyrs le prouveront bientôt.

Enfin, elle ne touche pas aux formes de gouvernement. — L'Eglise de Jésus-Christ doit se répandre dans tous les lieux et se perpétuer dans tous les temps. Puis donc que la différence des climats, les accidents du sol et les antécédents historiques des peuples entraînent à leur suite une inévitable diversité de formes politiques, l'Eglise devra vivre sous tous les régimes. Et c'est pour ce motif que Jésus, laissant libres les peuples à cet endroit, laisse aussi son Eglise indifférente en politique afin que son existence n'ait rien à redouter des antipathies nationales. Jésus paie le tribut à la nation ; les apôtres paieront le tribut à César et ainsi de tous leurs successeurs. Au demeurant toutes les formes politiques sont bonnes pour les princes sages et les peuples vertueux et dans le cas contraire

elles prêtent toutes à l'abus. Si donc les docteurs catholiques ont eu des préférences qui pour la démocratie, qui pour l'aristocratie, qui pour la monarchie, ces préférences appuyées sur les déductions de principes, sur des faits d'histoire ou sur des textes d'Ecriture, ne sont en toute occurrence que des opinions personnelles et point l'enseignement de l'Eglise.

Les lois qui règlent le sort des sujets peuvent se ramener à deux chefs : les lois qui regardent le sort de l'individu, celles qui touchent à la famille.

L'Evangile est la grande charte d'affranchissement par les enseignements qu'il donne, et par les préceptes de vertus qu'il commande; il règle d'ailleurs directement le sort des individus par des faits qu'il faut citer. Ainsi la parabole du samaritain, la doctrine de Jésus sur la paternité de Dieu et la fraternité humaine, le choix de bateliers pour apôtres et la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes, concluent à l'abolition de l'esclavage, rendent à l'homme sa dignité, la propriété de lui-même et de son travail, et lui assurent, par le septième précepte du décalogue, la libre jouissance et disposition des fruits de ce travail. Mais parce que le droit strict poussé à ses dernières conséquences, entraîne à sa suite de profondes inégalités, Jésus lui donne, pour correctif, la charité, cette vertu inconnue du paganisme, que Jésus prêche avec une insistance particulière par ses exemples non moins que par ses préceptes. Alors apparaissent dans le monde les grands principes du droit des personnes, et le principe plus grand encore de la charité qui tempère les rigueurs du droit.

Enfin l'Evangile donne à la famille ses bases, arrache à l'époux son despotisme en éteignant dans son cœur les passions qui l'ont fait tyran, rend à la femme sa dignité en l'établissant compagne de l'homme, institutrice de l'homme et sa maîtresse dans la charité, et ferme à tout jamais la porte à l'avilissement de la femme par l'unité et l'indissolubilité du mariage. De ces relations établies entre les parents découlent l'amélioration de la condition des enfants, et par là se complète l'harmonieuse constitution de la famille.

En résumé, Jésus donne à l'intelligence la solution de tous les grands problèmes qui dominent l'existence humaine ; Jésus soumet la volonté à des règles précises et propose à ses nobles aspirations les plus parfaits conseils ; Jésus surajoute à l'activité morale le secours surnaturel de la grâce qu'obtient la prière et que communiquent les sacrements et le sacrifice ; — Jésus fonde une société spirituelle sur la distinction des fidèles et des pasteurs et sur l'unité et la primauté du sacerdoce ; enfin, Jésus répare les brèches faites à l'ordre social par la proclamation des droits de l'homme et la constitution morale de la famille, Jésus est donc, en tous points, le rédempteur de l'humanité.

III

DES TRAVESTISSEMENTS DE LA VIE DE JÉSUS

Le 7 juin 1864, l'auteur de cet article était en audience privée au Vatican. Le Saint-Père voulut bien louer, dans son humble personne, ces écrivains qui en grand nombre et avec des talents distingués, publient des livres, écrivent dans les revues et dans les journaux, pour la défense de la foi, la correction des mœurs et l'exaltation de la sainte Eglise. Pour donner la raison de ces éloges, Sa Sainteté parla des deux grandes polémiques où le clergé de France a si vaillamment défendu les droits du Saint-Siége et la divinité de Jésus-Christ. A ce propos, avec son accent de piété touchante et sa finesse pleine de grâce, Pie IX se prit à citer ces paroles du Sauveur : « *Necesse est enim ut veniant scandala; vae autem homini illi per quem scandalum venit* : Il est nécessaire que les scandales éclatent, mais malheur à l'auteur de ces scandales : » paroles que le Souverain-Pontife commenta à peu près en ces termes :

Règle générale : tous ceux qui travaillent contre Dieu, contre Jésus-Christ ou, ce qui revient au même, contre l'Eglise, ceux-là ne travaillent que contre eux et se voient condamnés par la Providence à n'obtenir que des résultats contraires à ceux qu'ils voulaient atteindre. Cette règle est plus que jamais à l'ordre du jour. Tous les grands événements de ce siècle en fournissent quelque preuve. On dirait que Dieu ne laisse agir ses ennemis que pour intervenir en quelque sorte personnellement et d'une manière visible ; on dirait qu'il ne leur permet de nous attaquer que pour se réserver de les confondre et de nous bénir. Voyez un peu. Voilà un auteur qui écrit un mauvais livre contre la divinité de Jésus-Christ. L'attentat n'est pas nouveau ;

mais chaque fois qu'il se répète, il produit de nouveaux fruits. Qu'a gagné l'auteur de ce livre? Qu'a-t-il gagné pour sa réputation de science et pour sa considération? Moins que rien, car il a été réfuté d'une manière admirable, et il n'oppose à toutes les réfutations qu'un silence qui l'accuse, qui l'humilie; et plaise à Dieu que ce soit pour son salut. Mais nous; nous a qui l'on voulait enlever notre bon Sauveur, je ne dis pas: avons-nous essuyé quelques pertes, mais quel profit n'avons-nous pas fait? Des mandements d'évêques, des livres pleins de science et d'éloquence, des discours dans les chaires, des articles dans les journaux, l'adoration perpétuelle introduite dans plusieurs diocèses, des conversions déjà obtenues, Jésus-Christ étudié, mieux connu, mieux servi, plus glorifié : voilà des résultats dès aujourd'hui certains. Nous dormions peut-être sur cet article de foi ; nous avons reçu un coup de fouet ; nous voilà réveillés : j'en remercie Dieu : *Salutem ex inimicis nostris*.

Pie IX ajouta que ces deux pensées : l'incroyable silence de l'auteur et les bons effets de son mauvais livre, avaient attiré son attention ; qu'elles paraissaient très-justes ; qu'il était utile de s'y attacher. Docile à la leçon du Pape nous nous proposons de les développer : c'est un *post-scriptum* pour la conclusion de la polémique.

I.

Le silence de l'auteur.

Avant de parler du livre, des affirmations audacieuses qu'il contient, des critiques dont ces affirmations sont l'objet, des obligations de science et d'honneur qui résultent de ces critiques, nous devons dire un mot de l'auteur.

I. En 1847, quelques jeunes philosophes de l'école éclectique, fondaient à Paris, une revue intitulée : *La liberté de penser*. L'objet de cette revue était de servir d'organe mensuel aux libres-penseurs; son but, de sauvegarder par-dessus tout le principe, peu compromis, du libre-examen. Après la révolution de Fevrier, cette publication, jusque-là ignorée, acquit une certaine vogue par sa ferveur républicaine et par son impiété sans retenue. Là présidait Amédée Jacques, qui encourait les sévérités de la *réaction cléricale* (vieux style) représentée par Dupin ainé et par Saint-Marc-Girardin, pour avoir écrit que le catéchisme hébêtait et corrompait les enfants. Là florissait Deschanel, lequel, en ses exercices, comparait Marat à saint Vincent de Paul et sainte Thérèse à Sapho. Là trouvait moyen de se faire remarquer par la grossièreté de ses invectives un nouveau venu dans les lettres, qui se nommait Renan.

La république laissait prendre de singulières licences ; pour se distinguer au milieu de cette cohue, il fallait vraiment un certain talent d'injure, de hautes prétentions et même des titres particuliers de prééminence. On s'enquit de ce qu'était ce grossier et sot pourfendeur; ce qu'on en apprit était de nature à ôter les surprises. Ce Renan qui écrivait : « Le Christianisme est mort ; les toits effondrés de ses temples laissent tomber l'eau du ciel sur le front des quelques rares chrétiens qui consentent encore à s'agenouiller : » — Ce Renan était un fils indigne de la catholique Bretagne. Né pauvre, il avait été nourri, vêtu, instruit par la charité de l'Eglise. Quand l'âge l'avait permis, il avait trouvé une place dans l'un des premiers séminaires de France. Au séminaire, il avait donné quelques preuves de talent et même de piété, mais de cette piété aventureuse qui n'inspire jamais une entière confiance, et de ce talent qu'un certain défaut de franchise rend toujours suspect. Cependant il avait été promu aux ordres mineurs ; il avait assisté le prêtre à l'autel. Quand il avait fallu faire le pas décisif, prendre l'engagement irrevocable de la chasteté sacerdotale, le jeune lévite, justement convaincu de son neant, avait jeté comme on dit, le froc aux orties. Délivré désormais de l'effrayante perspective de contracter hypocritement des engagements qu'il ne voulait pas tenir, l'ex-abbé pouvait aspirer encore à un moindre degré de vertu et rendre, par ses talents, dans la carrière laïque, d'utiles services. Mais, suivant l'usage des déserteurs, il se fit ennemi aveugle et fanatique. La soutane qu'il avait portée, lui restait, en souvenir, comme la robe enflammée d'Hercule ; le pain qu'il avait mangé, pesait à son orgueil ; et la vérité qu'il avait bue d'un cœur joyeux, il se condamnait au rôle affreux de ne pouvoir la méconnaître et de ne savoir la respecter. Ce transfuge croyait se venger. Ses articles, pleins de fiel, lui acquirent d'emblée cette notoriété qu'il pouvait conquérir comme d'autres par la persévérance, qu'il aima mieux enlever par le scandale, entretenir par la curiosité, mais sans parvenir jamais à l'estime.

A la proclamation de l'empire, le folliculaire furibond devint un écrivain cauteleux et rangé. Sous prétexte de haute critique, il se fit un système qui lui permettait de continuer sa guerre outrageuse contre l'Eglise sans paraître l'attaquer, et, sans en avoir beaucoup, de faire assez montre de science pour se ménager toutes les fortunes. Avec ces leçons d'hébreu qu'il avait reçues à Saint-Sulpice, mais dans un autre esprit, il composa des commentaires sur quelques livres des Saintes-Ecritures, discuta l'origine du langage, écrivit sur Averrhoes, donna des études d'histoire religieuse, se livra à quelques essais de morale et de critique, et publia enfin une histoire générale des langues sémitiques. Nos apologistes contestaient les principes, les preuves et les conclusions de ces ouvrages. Malgré leurs dénégations, l'auteur paraissait assez instruit pour qu'on put le distinguer, assez discret pour qu'on lui accordât quelques faveurs. L'imprimerie impériale mettait ses presses au service de l'historien des langues sémitiques ; l'Institut ouvrait ses portes à un écrivain qu'il

n'avait pourtant pas [illegible] : le gouvernement confiait une mission scientifique à l'hébraïsant pour lui permettre d'augmenter les richesses de la science tout en asseyant ses propres connaissances sur de plus solides bases. Au retour de Syrie, le savant, préconisé par les feuilles officielles, devenait titulaire d'une chaire créée tout exprès. A coup sûr, on ne pouvait imaginer un sort plus doux, ni qui coutât moins.

Singulière fortune de cet homme ! A chaque avantage qui lui advient, il fait quelques faux pas et à mesure qu'il monte, il se ruine. Membre de l'Institut, il compromet, par les naïvetés de son ignorance, la réputation de cet aréopage de la science française. Nommé professeur par un ministre plein de sympathies pour sa personne et tout dévoué à ses intérêts, il trouve à sa première leçon le moyen de se faire suspendre d'abord et puis destituer. Clerc ramassé dans la poussière par l'Église, il transforme les grâces de la cléricature en venins subtils pour empoisonner la mère de son âme. Enfant d'une famille catholique ; il fait mourir deux fois sa pauvre sœur et force sa vieille mère à verser de douloureuses larmes sur l'apostasie d'un fils dont elle devra peut-être maudire la naissance.

Il y a, dans le fait de cet homme, des fautes si naïves et si graves, qu'on ne sait d'où lui peut venir tant d'ingénuité et tant d'orgueil.

A son retour de Syrie, le professeur monta dans sa chaire de Sorbonne. Le discours d'ouverture fut une charge déclamatoire contre la divinité de Jésus-Christ. En France, nous vivons sous le régime de la liberté des cultes. Les ministres des cultes respectifs peuvent, dans leurs discours et par leurs écrits, enseigner les doctrines dont ils sont les organes. Bien que les cultes reconnus diffèrent en des points essentiels, la controverse reste permise tant qu'elle ne dégénère pas en injures. Les autres citoyens jouissent, à cet égard, par la presse, des mêmes droits que les ministres du culte. Mais, par là que l'Etat protége les communions religieuses, il ne peut pas permettre à des professeurs *qu'il [illegible]*, de les attaquer. Si ces professeurs abusent de leur position officielle, le devoir strict de l'Etat est de les interdire. Et si ces professeurs, prenaient conseil de l'honneur et de la justice, ils sauraient aussi que leur devoir strict, lorsqu'ils veulent faire œuvre de sectaire, est de dépouiller la robe universitaire afin d'épargner de trop justes rigueurs.

Le professeur de syro-chaldaïque fut suspendu ; il fut suspendu trois ans et toucha dix-huit mille francs d'honoraires pour des classes qu'il ne fit point. Cependant pour soutenir je ne sais quelle gageure, et aussi, dit on, pour [illegible], il se mit à écrire une [illegible] qui parut en [illegible]. Avec quel art ce livre était fait, je ne le dirai point : mon but ici n'est pas de le discuter. Par [illegible], on peut le dire, il [illegible] propre [illegible] la [illegible] qu'a piqué l'intérêt. En le lisant pour la première fois, un an après son apparition, [illegible] demander comment un pareil ouvrage a pu soulever une si grande [illegible]. D'[illegible], je ne me le dissimule pas, [illegible] le bon sens de [illegible]. Les journaux [illegible] au même [illegible] la *Vie de Jésus*. Le Juif qui s'en était fait l'éditeur en tira habilement des éditions qui se [illegible] d'un jour à l'autre. Hier on en avait vendu trois mille, aujourd'hui cinq mille, demain on en devait vendre huit mille. Les [illegible] qui avaient d'abord enregistré sans trop d'émotion la publication de ce pamphlet [illegible] les usages de la controverse, il était facile de prévoir que les journaux et revues en feraient la critique et qu'après plusieurs articles entre savants, les choses en resteraient là. Mais la passion irréligieuse se compliqua bientôt de la passion politique. Le livre était donné comme un manifeste, presque comme un symbole. Les catholiques, dont Jésus-Christ est le Dieu d'amour, se sentirent donc provoqués d'abord, puis animés par un zèle divin. Les évêques, les prédicateurs, les publicistes, prirent à partie la *Vie de Jésus*. Ce fut une croisade à l'intérieur, destinée non plus seulement à délivrer un tombeau, mais à venger les autels. Pendant plusieurs mois, il n'y eut pas d'autre question en Europe. Evénement qui, dans l'état actuel des mœurs, est à lui seul et la réfutation péremptoire du livre et le plus bel hommage public qui puisse peut-être encore être rendu au Dieu mort sur la croix.

Je viens prendre, au nom de la conscience publique, les conclusions d'un procès plaidé maintenant à son tribunal.

II. Les relations des hommes entre eux sont soumises à certaines règles de bienveillance et d'équité, règles auxquelles il n'est pas permis de se soustraire, à peine en cas de révolte, d'être mis au ban de la société.

Dans la conversation, par exemple, la plus élémentaire convenance oblige à suivre le fil des idées, à prendre une part quelconque à [illegible] son de ses dires, et, en cas de conteste, ou à [illegible].

Dans la presse, qui n'est à vrai dire qu'une [illegible] cises et leurs exigences plus impérieuses. Sans [illegible] et manquer de respect à la [illegible]

[illegible]

duire. Cela dépend de l'ouvrage que vous écrivez, des lecteurs que vous voulez atteindre, de l'impression que vous devez produire. Mais, s'il y a conteste, votre conscience est engagée par vos écrits ; il faut les justifier ou les corriger.

Les auteurs forment, dans leur ensemble, ce qu'on est convenu d'appeler la *république des lettres*. République, cela s'entend ; cela veut dire que s'il y a différence de talents, de génie et de mérites ; il y a, entre écrivains, égalité de droits et d'obligations. La devise de cette république littéraire sauf la différence d'interprétation, est la devise de la république politique. Liberté pour chacun de choisir son sujet et de le traiter comme il l'entend ; fraternité, non-seulement dans l'échange des idées, monnaie qu'on ne donne que pour s'enrichir, mais surtout dans la douceur des rapports et la bienveillance ; enfin égalité, égalité absolue, souveraine. Personne qui puisse se prévaloir de ses avantages pour se dispenser de ses devoirs; personne qui puisse s'ériger en seigneur, en prince, en roi de la pensée et s'autoriser de titres factices pour fouler aux pieds ses rivaux. Les titres littéraires, c'est l'opinion qui les crée ; et s'il est vrai qu'en les créant, elle confère une très-haute distinction, il est plus vrai encore que cette distinction ne se peut maintenir que par une fidélité plus scrupuleuse aux lois de la république.

Et la première de ces lois, pour les auteurs, c'est, sans contredit, la loi de justification. On n'écrit pas pour lancer des paroles en l'air ou pour rendre des oracles, mais pour exprimer sa pensée, l'expliquer, la démontrer, En cas d'attaque, le silence peut se comprendre, le dédain même peut être un devoir. A un adversaire violent qui néglige les éléments de la politesse, qui incrimine notre probité, qui met même en doute des vertus que nous n'avons pas, à cet adversaire malvenu nous ne devons que le mépris. Mais envers un adversaire correct dans sa tenue, modéré dans ses discours, fort seulement par ses raisons, nous devons une réponse. Le dédain, en ce cas, ne serait plus qu'un échappatoire accusateur ; le silence qu'une trahison.

Dans l'espèce, l'auteur de la *Vie de Jésus* est, avec l'auteur du *Pape et le Congrès*, l'écrivain dont les assertions ont été le plus contestées. Son livre a été mis en lambeaux. Il en reste si peu de chose qu'on peut le considérer comme non avenu. Après des réfutations si entières, l'auteur se devait à lui-même, il devait à sa qualité d'ex-séminariste, d'hébraïsant et de membre de l'Institut d'y répondre. Au séminaire, on dresse des thèses comme on dresse des machines au pied d'une ville à prendre. A un collégien qui n'a pas porté le rude harnais de la scolastique, on passe des propos inconsidérés ; mais à un séminariste, même défroqué, on demande une méthode sévère, des preuves solides. Un jour, un jeune clerc un peu orgueilleux, il y en a comme cela, se présentait à un examen d'ordination. Un examinateur, pour refouler un peu l'orgueil du candidat, lui fit une question si simple, si simple, qu'avec toute la bonne volonté du monde, il n'y avait pas matière à science. Le séminariste ne répondit pas, *quia aquila non capit muscas* ; parce que l'aigle ne prend pas de mouches; — à quoi il fut répondu *neque Ecclesia superbos*, et l'Église ne prend pas d'orgueilleux. Si notre ex-séminariste se prend pour un aigle qui ne mange pas les mouches de la critique, nous lui répondrons sommairement que ces oiseaux qui n'ont que bec et ongles, et qui ne se servent pas de leur plume, n'ont pas le passer franc dans le pays des idées.

L'hébreu, je pense, ne donne pas à cet égard, plus de franchises que le grec et le latin. Je n'ai point lu les traités Hillol, Schillol, Bricol et Bez-Khut ; mais je m'en féliciterais s'ils donnaient la latitude de raisonner *à baroco* et licence de ne point se mettre en forme.

A supposer des franchises thalmudiques, il faut les déposer à la porte de l'Institut. Un membre de l'Institut doit aux palmes vertes, au corps dont il fait partie, à la science nationale dont il est le représentant officiel, de donner des écrits inattaquables. On peut l'attaquer, il doit toujours se défendre, et se défendre victorieusement. Où serait la raison d'être de l'Académie, s'il suffisait de porter ses livrées, pour encourir, sans plus de façon, la risée de tous les corps savants de l'Europe ?

Et sans plus insister, ne comprend-on pas que le plus humble écrivain, dont l'humilité ne fait pas toujours la modestie, ne se laissera pas, comme on dit vulgairement, manger la laine sur le dos. Horace appelle les poëtes une race irritable. Les écrivains sont tous poëtes à l'endroit de la critique. Infaillibles par inspiration, c'est bien le moins qu'ils fassent dire au papier : Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne.

D'autant mieux que l'auteur de la *Vie de Jésus* n'était point censuré par les derniers en Israël. Dans l'Église, il était repoussé par des mandements improbateurs, des ordonnances canoniques et une sentence de l'Index. Dans les lettres, en France et hors de France, catholiques et protestants, écrivains sans titre officiel et académiciens, membres de l'Institut et professeurs de Sorbonne, des pairs enfin, des juges par conséquent, par réfutations directes ou démonstrations indirectes, déclaraient son livre faux dans ses principes, aventureux dans son érudition, romantique dans ses récits, nu, nul et plat. Le jugement des théologiens et des philosophes, des hébraïsants et des historiens, des moralistes et des politiques, des évêques et du pape, que faut-il de plus pour imposer l'obligation de répondre (1) ?

(1) Au fort de la polémique, M... [illegible] infâmes, ayant donné un bal travesti, Renan, qui est un homme d'esprit, s'y montra [illegible] hanneton.

De deux choses l'une : Où il est permis de parler sans raison, de produire des affirmations sans titre, de maintenir des erreurs évidentes, sans souci de la conscience et de l'honneur ; où il fallait ici une *justification en règle, et, à défaut de justification possible, une amende.*

Oui, il le fallait, et la délicatesse en donnait le pressant conseil surtout si l'on considère que ce livre bafoué, cet auteur honni ne trouvaient pas de défenseurs officieux. A la première heure de la mêlée, un sieur Havet, par thèse déclamatoire et un sieur Peyrat (ce dernier clerc défroqué) par livre lourd, avaient essayé de renchérir encore sur la *Vie de Jésus*. En présence des critiques il fallut baisser de ton et même se tenir à l'écart. En fin de compte la *Vie de Jésus* ne fut recommandée que par le *Siècle* et l'*Opinion Nationale*, il était tout-à-fait digne de ces journaux de la patronner ; encore le firent-ils en termes contenus, avec des réserves et des réticences qui équivalaient presque à un abandon.

III. Cette conclusion deviendra plus évidente par l'inventaire que nous allons dresser des affirmations principales de l'écrivain et la mise en regard des réponses qui en contestent la justesse ou en détruisent manifestement le témoignage. En tête de chaque alinéa nous résumons les dires de l'auteur, ensuite nous résumons les réponses des apologistes catholiques. Cette méthode prête moins à l intérêt qu'à la justesse, nous la suivons dans le dessein de dresser en quelques mots un compte-rendu complet de cette grande et immortelle polémique. L'ouvrage s'ouvre par une dédicace à Henriette Renan qui dort maintenant dans la terre d'Adonis. — On fait observer à son frère qu'il outrage grossièrement la mémoire d'une sœur, au voyageur qu'il paye de la plus noire ingratitude l'hospitalité maronite, au membre de l'Institut qu'il insulte la cendre des Français morts aux Croisades. Point de réponse.

Après sa dédicace, l'auteur pose ses principes logique et esthétique. Son principe logique est le rejet du surnaturel, non pas parce que le miracle est impossible, mais parce que jusqu'ici il n'a pas été *scientifiquement* constaté. — On répond à l'auteur que son idée d'une commission de chimistes faisant opérer un thaumaturge comme un prestidigitateur est absurde, que le miracle pour être croyable n'a pas besoin d'être scientifiquement constaté, la certitude de l'histoire n'étant pas celle de la science physique, et que la constatation du fait miraculeux est en soi la chose la plus facile, même pour des témoins sans culture. Silence de l'auteur.

Le principe esthétique du biographe est que, pour comprendre son héros, une certaine part de divination est permise, voire nécessaire et que, pour réaliser son idéal, il est parfois besoin de solliciter doucement les textes. — On fait observer là-dessus que la divination, appliquée à un personnage historique, n'en peut donner qu'une connaissance d'imagination ; que le besoin de solliciter les textes est une preuve de la fausseté de son idéal et la porte ouverte à la contrefaçon de l'histoire. Point de réponse.

Les principes posés, l'auteur indique les sources, savoir les Evangiles, le Talmud, les écrits de Philon et de Josèphe, enfin quelques ouvrages de critique contemporaine.

Sur les Evangiles, on fait observer : 1° que l'auteur ne tient pas compte de leur inspiration, bien qu'elle soit démontrée par la théologie dont il devrait au moins démontrer les thèses avant d'en repousser les conclusions ; 2° qu'il n'accepte pas leur authenticité, bien qu'elle ait également en sa faveur des preuves qu'il ne peut ébranler ; 3° qu'il rejette, dans leur interprétation, les lumières de la tradition pour leur préférer les explications de la philologie ; 4° et qu'il tombe ainsi dans cette contradiction d'accepter la philologie qui nous fait connaître le sens des mots par la tradition, quand il rejette la tradition nous faisant connaître le sens des choses. Silence de l'auteur.

Sur le Talmud on fait observer que la Mischna et la Ghemara, bons quelquefois pour expliquer la loi de Moïse, ne sont pas recevables pour l'Evangile, que c'est aller à fausse adresse que de demander aux juifs des renseignements sur Jésus-Christ. Point de réponse.

Sur les ouvrages de Philon et de Flavius Josèphe, on dit que ces auteurs ayant vécu, l'un parmi les Juifs d'Alexandrie, l'autre parmi les Gentils, sont mal renseignés et suspects, que d'ailleurs on ne peut rien apprendre de Jésus-Christ dans des livres où l'on prononce à peine son nom. Silence de l'auteur.

Sur les ouvrages contemporains, tous protestants, on rappelle qu'Ewald de Goettingue, un des oracles de Renan, déclare Réville « grandement dépourvu de connaissances approfondies ; — que « Reuss n'expose pas avec sincérité ; » — que les écrits de Michel Nicolas « trahissent une connaissance insuffisante de la Bible et de la Science actuelle ; » — que Colani « a prodigué des éloges ridicules au Job de Renan ; » — enfin que la *Vie de Jésus* par Strauss « est un livre inepte et misérable, depuis longtemps oublié en Allemagne. » Point de réponse.

Enfin, sur les sources en général, on dit qu'accepter Colani, Reuss, Réville, Nicolas, Josèphe, Philon, le Talmud et ne pas dire un mot des quatre ou cinq mille ouvrages catholiques, soit sur la Bible, soit sur l'Evangile, est une omission incroyable, que c'est se crever les yeux pour acheter des lunettes. Silence, silence de l'auteur.

Quant au système de notes qui devaient aider à contrôler l'application des principes et les extraits des sources, on regrette que les notes manquent souvent pour vérifier les plus importantes affirmations et [illegible] par les notes, d'ailleurs [illegible], qui se trou-

vent au bas des pages ou ne disent pas ce que prétend l'auteur ou disent souvent le contraire. On en cite cent exemples. On ajoute que l'écrivain se donne ainsi toutes les apparences de la bonne foi et les avantages, heureusement trompeurs, de la déloyauté. Point de réponse.

En présence d'un auteur si tranchant dans l'affirmation et nul dans la justification, vous vous prenez à dire : « De deux choses l'une, Monsieur, ou vos critiques ont tort ou vous avez tort. Si vos critiques, des critiques radicaux, absolus, qui nient toutes vos affirmations ; s'ils ont tort, c'est un devoir pour vous de le montrer. Etablir l'inanité de leur reproche, c'est prouver la vérité de vos assertions. Vous taire, c'est reculer, c'est abdiquer, c'est abandonner votre travail. Si, comme il parait vous avez tort, eh bien, Monsieur, il le faut confesser. Lorsqu'on est sorti de la vérité, il n'y a qu'un progrès possible, c'est d'y rentrer. Mais, patience, nous n'en sommes qu'à l'introduction.

IV. Le corps de l'ouvrage prête matière à observation aussi bien que les prolégomènes.

Pour marquer la place de Jésus dans l'humanité, l'auteur jette sur l'histoire du peuple Juif un coup d'œil rétrospectif de fantaisie. A l'entendre, l'homme a commencé à être religieux lorsqu'il s'est distingué de l'animal. Dans les premiers temps, la religion habitait sous la tente de patriarches bédouins. Parmi eux se distingua la race d'Israël. Cette race prédestinée avait une loi gravée sur des tables de métal, loi qu'elle portait dans un coffre à oreillettes et qui subit dans la suite (la loi, pas le coffre) de profondes modifications. Du sein de ce peuple surgirent des prophètes dont les conseils impolitiques préparèrent de grandes catastrophes. — On observe là-dessus que cette idée sur l'origine de la religion est de la pure crasse matérialiste ; qu'à l'époque patriarcale les bédouins n'étaient pas inventés ; que la loi était sur des tables de pierre ; que le culte judaïque ne se bornait pas à un coffre, mais qu'il avait ses fêtes, ses rites, un sacerdoce ; que les préceptes de Moïse étaient si complets qu'il n'y eut jamais rien à y ajouter, rien à en retrancher ; que les malheurs d'Israël viennent, non pas d'avoir écouté, mais de n'avoir pas écouté les prophètes ; qu'enfin, omission incompréhensible de sa part, les prophètes et la loi avaient un caractère figuratif et que tout, chez les Juifs, aboutit à Jésus-Christ. — Point de réponse.

Jésus, dit l'auteur, naquit à Nazareth, non à Bethléhem; car il n'était pas de la famille de David et sa naissance en tout cas, n'eut pas lieu à l'époque du dénombrement de Cyrinus. — On répond que Jésus naquit à Bethléhem, ainsi que le déclarent formellement les prophètes et les évangélistes ; que Nazareth est appelée sa patrie seulement parce qu'il y passa une grande partie de sa vie ; qu'il était à double titre, de la maison et de la famille de David ainsi que l'attestent les généalogies; enfin qu'il naquit à l'époque du second dénombrement ordonné par Auguste, dix ans avant le troisième dénombrement qui fut fait par Cyrinus, mais non à titre de gouverneur de Syrie, fait attesté par tous les monuments de l'histoire. — Silence de l'auteur.

On lui donna le nom de Jésus, nom fort commun, mais où l'on chercha des mystères et une allusion à son rôle de Sauveur. — On répond que ce nom avait été désigné du ciel, qu'il sortit, pour Jésus, de sa modeste popularité, qu'il eut en effet un sens providentiel et qu'il fut, par là, si bien réservé à la divinité, que depuis on ne l'a donné à aucun homme. — Point de réponse.

Jésus eut des frères et des sœurs. — On répond que Jésus n'eut ni sœurs ni frères dont il soit fait mention d'une manière explicite ; que ceux qui sont dits ses frères et ses sœurs étaient seulement *ses cousins*, étant enfant de Cléophas ; que cela est prouvé par l'explication intelligente de l'Evangile, par les usages bien connus des Juifs ; enfin que cela résulte de la perpétuelle virginité de Marie. — Silence de l'auteur.

L'éducation de Jésus fut l'œuvre de la nature ; il apprit pourtant à lire et à écrire ; il sut à peine l'hébreu, jamais le grec ni le latin ; enfin il n'avait pas la moindre notion du monde, des cours, de l'empire romain et de beaucoup d'autres choses que connaissent à merveille les professeurs du collége de France. — On répond qu'il y a, dans le monde, de plus belles montagnes que celles de Galilée et que cependant, elles n'ont pas produit de Jésus; qu'aucun monument n'atteste la présence de Jésus à l'Ecole ; qu'il donna dès l'âge de douze ans, au temple, en présence de toutes les barbes grises de la synagogue, des preuves d'irrécusable savoir; qu'il sut, dans tout le cours de sa vie, confondre les arguties des Scribes et des Pharisiens ; qu'enfin il a déposé, dans l'Evangile, l'ensemble merveilleux d'une science sublime que ne possèdent pas, il s'en faut, beaucoup de professeurs qui savent le grec et même le chaldaïque. — Point de réponse.

Aux leçons qu'il reçut, on ajoute les impressions qu'il subit dans le milieu social où s'écoula sa jeunesse ; et, à ce propos, on nous apprend qu'il ignora l'exclusion des dieux capricieux du paganisme faite par la philosophie ; qu'il vécut en plein surnaturel ; que le merveilleux fut pour lui, l'état normal et qu'il se mit, de bonne heure, en révolte contre l'autorité de sa famille. — On répond à cela que la négation du polithéisme n'est pas le fait de la philosophie, mais de l'Evangile ; que le surnaturel est, en effet, le naturel de Jésus-Christ ; et que la seule particularité connue de ses premières années, c'est qu'il était *soumis* à ses parents. — Silence de l'auteur.

Les premières manifestations de Jésus, dit-on, accusent un grand changement dans son humeur ; ce n'est plus le rebelle de tout à

l'heure, c'est une ravissante figure, une voix d'une douceur extraordinaire, le caractère le plus aimable et ses commencements sont une délicieuse idylle. — Nous ne contestons pas les divines amabilités de Jésus ; mais nous demandons ce qu'ont de commun, avec une pastorale de Théocrite, la crèche, la circoncision, la présentation au temple, la fuite en Egypte, la présence au milieu des docteurs, les vexations sans nombre des docteurs juifs et de la populace. — Point de réponse.

Dans les rapports de S. Jean-Baptiste avec Jésus, on dit que le Précurseur agit en supérieur du Messie et arrêta, par son influence, le dévelopement de ses idées. — Nous répondons que Jean-Baptiste agit non pas en supérieur, mais en précurseur ; qu'il prépara simplement les voies du Messie : qu'il eut avec lui des rapports de haute délicatesse, rien de plus ; et que, quand Jésus commença à prêcher, Jean fut le premier à s'incliner devant sa prééminence, se déclarant indigne même de dénouer les cordons de ses souliers. — Silence de l'auteur.

Jésus-Christ, dit le biographe, n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il soit Dieu. — Les catholiques disent, au contraire, que la divinité de Jésus-Christ est formellement annoncée dans les prophéties de l'Ancien Testament, que Jésus-Christ en a fait la déclaration expresse en maints endroits ; qu'il s'en est attribué les prérogatives en s'appelant le principe et la fin, la voie, la vérité et la vie ; que c'est justement pour s'être fait Dieu qu'il a été mis en croix ; que le fait seul de sa résurrection confirme toutes ces déclarations ; que la conversion du monde, l'établissement et la perpétuité de l'Eglise ne s'expliquent que par la divinité de Jésus-Christ ; que les hommages rendus à la croix, à l'Eucharistie et à Marie nous font trouver, dans la situation présente, la preuve palpable de la venue du Fils de Dieu ; qu'enfin ne tenir aucun compte des transformations opérées dans le monde, que retrancher de l'Evangile les miracles et les textes probants pour affirmer ensuite que Jésus-Christ n'est qu'un pur homme, est peut-être un procédé commode de discussion, mais par trop naïf, vraiment pour etre acceptable. — Point de réponse.

Au reste, si Jésus-Christ ne s'est pas dit Dieu, il a dit quelque chose d'approchant, entraîné qu'il était par l'admiration de ses disciples. L'enthousiasme qui débordait atteste sa bonne foi. Au reste, bonne foi ou non, nous n'avons pas le droit de l'accuser. Celui qui, pour agir sur l'humanité, s'accommode à ses illusions, fait preuve d'habileté, non d'imposture. — On dit à cela que l'auteur s'enferme dans un cercle vicieux : qu'il a dit plus haut que les miracles rapportés dans l'Evangile étaient le fruit d'interpolations ; que Jesus n'a été pour ses disciples qu'un pur homme et que ces mêmes disciples, maintenant fascinés, lui font croire qu'il est Dieu. Quant aux latitudes de sincérité qui sont permises aux grands hommes, quant à ce droit de mensonge qui devient de l'adresse, ce sont des pleas à constater, non à discuter. — Silence de l'auteur.

D'ailleurs il est juste de reconnaître que Jésus a entendu faire des miracles en preuve de sa divinité. Mais il y a là dessus quatre observations à faire : la première, c'est qu'il y avait bien un peu de jonglerie dans son fait ; la seconde, c'est qu'il n'a guère fait que des miracles de guérison, chose qu'une personne exquise peut opérer avec un sourire plein d'espérance ; la troisième, c'est que les résurrections peuvent s'expliquer par une feinte, par exemple, Lazare aurait fait le mort ; enfin la dernière, c'est que ces miracles ayant été faits en cachette, il est difficile de les controler. — Là dessus les catholiques disent qu'il n'y a point de charlatanisme, mais au contraire la plus grande simplicité dans la conduite de Jésus ; qu'il a fait beaucoup de miracles qui n'ont point trait à des cures de malades ; qu'eût-il seulement guéri les malades et ressuscité trois morts, on ne peut pas dire sérieusement qu'on obtienne de pareils résultats avec des sourires ou des encouragements ; que l'idée de Lazare faisant le mort est une puérilité ; qu'enfin Notre-Seigneur à fait, en public, le plus grand nombre de ses miracles. — Point de réponse.

Jésus ne fit pas non plus d'œuvre dogmatique. Ce ne fut ni un philosophe, ni un théologien, et, pour être son disciple, il n'y avait à faire aucune profession de foi. — A cela nous répondons que, sans doute, Jésus ne fut pas, dans le sens étroit du mot, un philosophe ou un théologien, mais qu'il exigea la foi comme gage de salut, qu'il confirma toutes les anciennes révélations, qu'il promulgua, en particulier l'unité de Dieu et sa Providence, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, la grâce, la rémission des péchés, la résurrection des corps, enfin le dogme de la vie éternelle. — Silence de l'auteur.

Jésus ne fit pas davantage d'œuvre morale. On retrouve dans les anciens moralistes la substance de tous ses discours. On doit même lui reprocher d'en avoir étrangement exagéré la portée, en prêchant la mutilation, en dissolvant le lien de la famille, en attaquant la propriété, en niant la patrie, en faisant, enfin, de la vie un affreux désert. — A ces allégations nous opposons des vérités connues, savoir : que Jésus-Christ a d'abord confirmé le Décalogue, ensuite qu'il l'a perfectionné en y ajoutant le conseil de vertus sublimes telles que l'humilité, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, — en [illegible] la loi et les prophètes dans le grand précepte de la charité, — et en [illegible] à la vie [illegible] pour [illegible] non plus les espérances terrestres du judaïsme, [illegible] qui ne se trouvent pas dans les anciens moralistes. Quant aux points particulièrement incriminés de sa morale, Jésus-Christ n'a parlé de mutilation qu'au sens spirituel ; il a constitué le

mariage dans l'unité et l'indissolubilité ; il a donné à la propriété la charité pour correctif ; il a assigné à la société civile son vrai rôle en réprouvant l'idée de la cité antique : il a, en fondant l'Eglise, donné à l'humanité, une constitution générale qui n'est point la théocratie ; enfin par la foi, les mœurs, la discipline évangélique, il a placé la vie dans son équilibre nécessaire, dispensant, dans une juste mesure, la crainte et la confiance. — Point de réponse.

Dans l'abolition des rites mosaïques et la substitution d'une religion nouvelle, il est à remarquer que Jésus ne s'éleva pas tout d'abord à cette idée, il n'y arriva qu'à la suite des mécomptes d'un certain voyage à Jérusalem et par dépit révolutionnaire. — Nous répondrons que la destruction du Mosaïsme et l'établissement du Christianisme sont l'objet premier de la mission du Rédempteur, que c'est l'accomplissement providentiel du dessein annoncé à la chute du premier homme, qu'en attribuer l'idée à de petites passions, c'est prêter au Christ d'indignes misères, c'est fermer les yeux à l'Evangile qui nous le montre, lui et ses apôtres, toujours doux et fermes, c'est enfin ne rien comprendre au grand drame de l'histoire. — Silence de l'auteur.

La religion nouvelle qu'il fonda répudie tout intermédiaire entre l'homme et Dieu, c'est un culte pur, une religion sans pratiques extérieures. — A ces énormités, nous objectons que Jésus a admis comme intermédiaire authentique même la synagogue à son déclin : que l'âme de la religion chrétienne c'est bien l'adoration en esprit et en vérité ; mais qu'elle a aussi par institution divine et pour de très-louables motifs, des pratiques extérieures, telles que la prière, le jeûne, le baptême et les autres sacrements, le sacrifice, les sacramentaux, les bénédictions ; qu'enfin Jésus-Christ, souverain prêtre, a institué un sacerdoce, dans ce sacerdoce une hiérarchie, à la tête de cette hiérarchie un souverain Pontife et qu'il a donné à ces dispensateurs de ses mystères, la charge d'enseigner, d'offrir le sacrifice, de lier et de délier les consciences, enfin d'être les administrateurs publics de ses grâces. — Point de réponse.

Jésus, il est vrai, parle bien de quelques institutions, mais pas à la manière dont elles ont été entendues. Ainsi, pour ne mentionner que l'Eucharistie, il réunit simplement ses apôtres à une table, se laisse entraîner pendant le souper par ses habitudes de langage, et, plus tard, les apôtres, cédant au même entraînement, lorsqu'ils étaient réunis, croyaient en mangeant du pain, manger la chair de leur Dieu. — Sur quoi nous disons qu'en présence de textes si formels des Evangiles et des monuments de la tradition, ce genre d'explication n'est pas même une erreur, mais simplement une niaiserie ; que Jésus a promis d'abord, puis institué la sainte Eucharistie ; qu'il y donne réellement sa chair en nourriture et son sang en breuvage ; et que si un ex-séminariste le nie, nous n'avons rien à lui opposer que le *post buccellam introivit in eum Satanas*. — Silence de l'auteur.

On ajoute que ses idées furent très-changeantes à l'endroit du royaume de Dieu, qu'il le conçut d'abord comme le règne de l'esprit puis comme l'avènement des pauvres, enfin comme une sorte de douce et formidable Apocalypse. — A quoi nous répondons que la doctrine de Jésus-Christ sur le royaume de Dieu s'applique premièrement au royaume du ciel, où les Anges et les Saints voient et louent Dieu dans un cantique sans fin ; secondement à la terre sur laquelle les âmes pures louent Dieu comme les bienheureux, tandis que l'Eglise, société visible, forme en terre le royaume de Dieu, que les textes positifs et les paraboles s'appliquent à ces trois états du royaume divin, sans qu'il soit possible de noter, dans le langage du Christ, ni variation ni divergence. — Point de réponse.

Enfin, sur la mort du Christ, notre auteur, partout si vulgaire, dépasse toute vulgarité en oubliant ce qu'il doit à la tombe. Dans son récit, il énerve l'autorité des paroles évangéliques, il en déchire la trame et arrive à nous déclarer sans vergogne, que si, au jardin des Olives, le Christ a sué le sang, cela veut tout bonnement dire qu'il eut du chagrin en pensant aux déceptions de sa carrière ! à la brièveté de sa vie ! aux claires fontaines de Galilée !! et aux jeunes filles qui eussent peut-être consenti à l'aimer !!!!!

Bref, à toutes les allégations de l'auteur, nous avons une année durant, opposé des réponses qui portent avec elles ou l'autorité de la preuves invincibles ou un caractère de victorieuse évidence, et il n'a rien trouvé à dire pour sa justification.

De sa part, aucune réplique ; silence, silence, silence de l'auteur !

En présence d'un silence tellement absolu, on se rappelle naturellement le proverbe : « *Qui ne dit mot consent* » : D'après les maximes du vieux bon sens, on voit, dans ce mutisme, une confession. D'autre part cependant, il faut se dire que si l'auteur est si bien convaincu de ses égarements, il en doit faire, pour l'honneur de la science et la résipiscence de ses victimes un public aveu. Nous ne voyons pas qu'il remplisse ce devoir d'honneur ; nous avons même la douleur de constater qu'il aggrave ses erreurs premières par des erreurs qui attaquent, s'il se peut, de plus hautes vérités. Les premiers éléments de la pensée, les points fondamentaux du sens commun et de la vertu, il en fait litière au nom de ses rêves et de ses hypothèses. Dans la conduite de cet homme, éclate l'obstination hérétique. Battu par ses propres armes, vaincu par ses pairs, désavoué par ses patrons, il s'isole sur le piédestal ridicule de son orgueil et se fait lui-même le thuriféraire de son infaillibilité. Ce n'est pas nous qui troublerons la quiétude de ses adorations. Il nous plaît de

le voir sur ce trône d'amour-propre ; il est bien là. Dans des peintures de l'antique Egypte, on voit représentés des Pharaons à deux têtes : l'une droite, signifie que Pharaon est Dieu, l'autre inclinée, indique que Pharaon se rend hommage. Nos modernes démolisseurs de doctrines se traitent comme les vieux batisseurs de pyramides. Mais franchement, je doute que l'esprit moderne, en France surtout, veuille bien accepter ces idoles. Le grand Pan est mort ; les satyres n'ont aucune chance d'escalader l'olympe.

En attendant le jugement de l'histoire, le seul outil que nous voulions prêter au culte nouveau, c'est un sifflet. Nous sifflons ces glorieux, ces paons qui font des diamants de la science les joyaux de leur parure, ces geais qui se parent des plumes frippées des premiers hérétiques, *ces animaux de gloire*, disait Tertullien. Oui, nous le sifflons. Quant au gros oiseau gavé d'hébreu, qui vient d'attaquer la divinité de Jésus-Christ, nous le laissons pour ce qu'il est ; nous nous reposons sur lui-même du soin de renverser ses statues. Pour l'heure, la seule conclusion que nous voulions tirer contre lui, c'est qu'il n'a rien eu à répondre. En présence de toutes les raisons opposées à ses dires indiscrets, il ne sait, nous le répétons, faire qu'une seule chose :

Silence, silence, silence.

II

L'Eglise *militante* ! tel est le nom que porte ici-bas la sainte société des chrétiens. Bien que son unique mission soit de soulager et de bénir, son occupation continuelle est de lutter, et de lutter contre ceux-là mêmes qu'elle vient bénir et soulager. Expose-t-elle les mystères de son symbole, les esprits faibles s'égarent : il faut lutter contre leur faiblesse pour venger les dogmes et diriger les intelligences. Recommande-t-elle les préceptes de sa loi, les cœurs débiles s'affaissent : il faut lutter contre leur affaissement pour venger l'intégrité de la loi et diriger les consciences. Revendique-t-elle l'auguste liberté de son ministère, les bras violents s'insurgent : il faut lutter contre leur rebellion pour maintenir la divine constitution de l'Eglise et sauver l'honneur du genre humain. Destinée à la foi triste et glorieuse ! Répandre partout les bienfaits et ne les répandre qu'en subissant des épreuves sous la forme la plus basse de l'ignorance, de la corruption et de l'ingratitude.

A ces tristesses de sa destinée, il est des retours pour l'Eglise. L'épreuve, qui est la condition ordinaire de sa vie, est, par là même, la condition quasi-nécessaire de ses progrès et l'élément certain de ses triomphes. Plus l'Eglise est attaquée, plus sa vertu éclate ; plus sombres sont les jours du combat, plus joyeux sont les réveils du lendemain. Le persécuteur qui verse le sang, sème des chrétiens ; le lâche qui veut se taire des droits aux vices, provoque la réaction des vertus ; et le sectaire qui déchire les feuillets du symbole, voit ces feuillets lacérés monter au firmament de la vérité, se transformer en astres lumineux pour éclairer dans le désert, la marche obscure d'Israël.

A ce titre, nous pouvons, nous devons même rechercher de quelle grâce la *Vie de Jésus* a été l'occasion. Les principes nous y autorisent ; les faits vont nous y encourager

I. Et d'abord nous trouvons, dans cet incident, la réfutation d'une calomnie. C'est un lieu commun parmi les affreux petits rhéteurs de l'impiété, de présenter les catholiques comme gens toujours prêts à substituer les violences à la discussion. A les entendre nous voulons imposer l'orthodoxie par la force, et, si nous n'y réussissons pas, au lieu de répondre à nos adversaires, nous voudrions les faire cuire. Les bûchers de l'Inquisition, les massacres de la saint Barthélemy, telles sont les douceurs de notre propagande. En présence d'un fait flagrant, comment répéter encore, dans les journaux impies, de pareilles imputations? Voilà un auteur qui, j'espère, ne ménage pas nos dogmes. Non-seulement il fait litière de nos symboles, mais il met en pièces l'histoire de notre divin sauveur, et il entremêle ses divagations talmadiques de traits perçants à notre adresse. Quelle vengeance en avons-nous tiré? Je n'entends point dire qu'on ait prélevé sur sa peau une livre de chair, comme chez Shilock, ni même qu'on ait roussi un poil de sa barbe. Si ceux que nous tuons se portent aussi bien, il faut remettre au fourreau les sabres de nos convertisseurs et éteindre pour toujours ces fameux bûchers destinés à nos victimes.

Les intérêts de notre adversaire n'ont pas plus souffert que sa précieuse santé. Judas, pour avoir vendu Notre Seigneur ne reçut que trente deniers, une centaine de francs tout au plus. Son récent émule, pour avoir vendu Jésus-Christ seulement en effigie a touché, dit-on, une centaine de mille francs. D'après mes calculs, et sans compter les dix-huit mille francs du professorat auxquels notre homme n'a renoncé que quand il ne pouvait plus y prétendre, je suis persuadé, je suis même certain que la *Vie de Jésus* a rapporté [illegible] bénéfice à son auteur ; peut-être le double en y comprenant l'édition populaire et le revenant bon des traductions à l'étranger. Avec cela, on achète des terres en Bretagne ; on devient baron de l'..., en ce siècle de fer, ne le devient pas qui veut. Certes, si notre auteur avait simplement continué la vente de ses petits produits académiques, il est hors de doute qu'il n'eût point fait cette fortune. Il y a chance à nous attaquer.

Avec sa santé conservée, ses intérêts sauvegardés, notre homme n'a point vu diminuer la notoriété de son nom. Il est vrai que cette gloire ne doit faire envie à personne. Acquérir la réputation d'un fripon littéraire est chose aujourd'hui si commune, qu'il faut vraiment

de trop hauts exploits pour s'y distinguer. Mais enfin, ce lourd tôme sur Jésus-Christ était moins digne encore de mépris que de pitié. On pouvait le laisser tomber. Ses proneurs auraient pu en faire vendre trois ou quatre éditions, sans épiloguer sur la qualité de la marchandise. Le fait des journaux n'est point de lire ce qu'ils patronnent, bien moins encore de le juger. Ce livre nous l'avons lu, nous l'avons attaqué, nous l'avons pesé avec tous les trébuchets de la science. Et nous lui fimes, seigneurs, en le refutant beaucoup d'honneur. Pas une parole amère, pas une injure, pas une diffamation contre l'auteur. On a vu, dans cette discussion, que l'Eglise est l'école du respect. Et, avec ces manières respectueuses, quel soin de contrôler les assertions, de vérifier les citations, de reprendre en sous œuvre, pour le juger, tout le travail souterrain du pseudobiographe. Deux ou trois cents écrivains ont mis la main à ce contrôle. C'est au point que des personnes, qu'une sympathie vague attachait à l'auteur réfuté, ont trouvé notre zèle excessif. « A quoi bon, disaient-elles, mettre tant de solennité à la confusion de ce pauvre diable? Il n'était pas nécessaire de discuter si longuement, il était même superflu d'ériger un tribunal. » Au fait, un pilori pouvait suffire. Mais si nous avions gardé le silence, que n'eut-on pas dit? Nous étions battus, écrasés, mis en poudre. L'alarme était au camp; nous n'avions plus un soldat. Sous l'impulsion d'un esprit qui assiste l'Eglise, nous avons donc détruit de fond en comble l'échafaudage de la *Vie de Jésus*; au risque de faire gagner à l'auteur quelques milliers de francs de plus, nous l'avons poussé dans tous les retranchements; et nous avons montré, dis-je, dans cette vaillante polémique, et le respect pour un homme contre lequel on eut pu se permettre de dures représailles, et le grand souci que nous portons à la vérité, même quand sa puissance défie les attaques.

Et, non-seulement par nos procédés, nous avons repoussé une calomnie, mais en luttant avec la courtoisie des preux, nous avons, on peut le dire avec assurance, exterminé notre adversaire sans espoir de résurrection. Dire des injures n'est pas un moyen de se donner raison; c'est même un moyen certain de se donner tort. En repoussant les allégations fausses avec cette exquise délicatesse et ce grand zèle, nous avons si bien renversé toutes les arguties, que le livre est mis à néant. L'auteur n'a rien dit pour sa defense, c'est ce qu'il avait de mieux à faire, qu'il parle quand bon lui semblera et qu'il dise ce qu'il voudra, il ne dira rien qui puisse le relever de son discrédit. Au fort de la controverse et comme par affectation d'insensibilité, il publiait dans la *Revue des Deux Mondes*, devenue le moniteur du matérialisme une étude sur le développement organique, fatal aveugle de la matière et de l'esprit; personne n'y prit garde. Dans sa préface, il nous annonce d'autres études sur les origines du christianisme. Son plus vif désir serait surtout de raconter *comme il l'entend*, l'histoire des apôtres. Un apologiste, fort au courant des premiers siècles, sur l'annonce de cette histoire, a pu prédire quelles erreurs elle formulerait. Un auteur a qui on peut dire : Vous emprunterez ceci à Paulin, cela à Schleiermacher, cette autre chose à Bruno Bauer, est un auteur percé à jour. C'est un homme mort. On ne monte pas deux fois au Capitole, surtout lorsqu'à son premier triomphe on s'est fait précipiter de la roche tarpéienne. Vanité des vanités et juste victoire de Dieu! Blondin, Pierre Leroux, Léotard, Proudhon, Thérésa, Renan, Grain de Chènevis, tout cela n'est plus. Ce qui gesticule, ce qui écrit, ce qui rabâche, ce sont des revenants qui ont la mauvaise grâce de ne pas s'accommoder de leur linceul. Allez, pauvres âmes, on peut donner vingt-cinq sous pour vous faire dire une messe.

En nous débarrassant de cet auteur, nous nous sommes débarrassés aussi de ses compères. Il se fait en ce siècle un double travail de séparation et de confusion : de confusion, par la faute de certains hommes qui veulent adopter sur le terrain des principes une conciliation qui n'est de mise que dans la courtoisie des manières; de séparation, par le travail providentiel qui tend, de plus en plus, à mettre en présence les deux camps du bien et du mal. Les hommes voudraient le mélange des deux armées. Dieu déploie son drapeau et bat le rappel à ses soldats. Ces idées de conciliation hors de propos étaient la grande illusion de quelques grands esprits. Quand nous en dénoncions le péril, nous étions des esprits trop absolus, trop entiers, opiniâtres dans la revendication du droit, oublieux des exigences de l'esprit moderne. Qu'est-il arrivé? En présence d'un livre qui n'est, à dire le mot, qu'un savant dévergondage, tout le monde voulut se faire l'honneur de protester. Par un sentiment de susceptibilité généreuse, on voulait entrer dans la lice, trop persuadé que défendre Jésus-Christ, c'est défendre la cause du bon sens et de l'honneur. Plusieurs, ne pouvant ou ne voulant faire un livre, s'adressèrent, qui a un journal jusque-là ouvert à leurs articles, qui à une revue dont ils avaient fait la fortune et qui les avait payés de retour. Revues et journaux, faible sur la défense du livre incriminé, voulurent le défendre en fermant leurs colonnes à l'attaque. Grand émoi parmi les baladins du libéralisme. Des feuilles libérales qui mettaient en quarantaine les patriarches de la secte! Il y eut des ambassades, des pourparlers, des menaces : point de quartier pour les adversaires de la *Vie de Jésus*. Par où il fut montré que le premier article de certains libéraux est de réprouver ceux qui ne partagent pas leurs opinions. Ce qui fut mieux établi encore, c'est que ces libéraux, Voltairiens à rebours, sont moins les amis de la liberté que les ennemis de l'Église. Double démonstration qui doit faire tomber les écailles des yeux fascinés par

les Sirenes de la libre pensee. Non, non : il n'y a pas de communication du Christ a Bélial et bien fou qui voudrait servir ces deux maitres. Ces refus révèlent le fond des cœurs ; il est temps que plusieurs entendent la voix du Prophete qui a crie pour eux : Sortez du milieu de Babylone !

L'intelligence et l'adoption de ce mot d'ordre serait, a l'heure presente, une des meilleures fortunes de l'Eglise.

II. L'idée favorite des libres penseurs c'est que l'Eglise a épuisé sa sève, que l'Evangile est mort, et que la société *nouvelle* (je ne sais pas bien ce que ce dernier mot signifie), veut d'autres dieux, d'autres autels, un autre culte. Le mobile de ces déclarations emphatiques, c'est un cœur gâté qui veut s'absoudre en se persuadant que la gravité de ses fautes a détruit la règle, ou un esprit, tombé en savante démence, qui se sent une vocation de Messie pour promulguer un nouvel évangile. Le plus souvent, ces éloges funèbres de la religion n'ont même d'autre raison d'être que l'échauffement d'une tête en mal de dythirambe ou l'illusion d'un écolier qui répète, sans les bien comprendre, les leçons de ses maitres. Dans tous les cas, ces fossoyeurs du christianisme ne se lassent pas de proclamer sa fin. D'où il suit que ce grand mort, dont on annonce chaque jour le trépas, est un mort qui a la vie dure. Tout n'est pas faux cependant dans ces déclamations, Ce qui est vrai, c'est que nous comptons aujourd'hui beaucoup de lâches chrétiens. Mais il est vrai aussi, qu'il y a, en ce siècle, un réveil de la foi. Un esprit de vie se répand partout, qui partout produit des fruits de conversion, des grâces de persévérance, des merveilles de dévouement. La *Vie de Jésus* tombant au milieu de nous comme un astre éteint, mais dont les éclats peuvent faire des blessures, a secoué l'inertie des uns, inspiré aux autres de plus généreux efforts. Notre salut est l'œuvre de nos ennemis.

Ainsi, depuis longtemps la foule négligeait les divines Ecritures. Par le vice de l'éducation littéraire, par l'entraînement des mœurs, par les malheureux effets de l'habitude, des personnes, même instruites, préféraient à des pages inspirées, les légèretés de la poésie, les ignominies du roman et les mensonges érudits de l'histoire. L'ancien et le nouveau Testament, cela était bon pour les étudiants en théologie et pour les prônes des curés. Encore ne permettait-on à ces derniers de ne citer le latin qu'en francais et avec paraphrases pour ne pas faire trop sentir aux âmes le divin élément de ce grand livre. Les libraires ne vendaient plus la Bible et le nouveau Testament qu'aux établissements d'instruction publique. Tout-à-coup, voilà un livre qui vient nous parler de Jesus-Christ, qui nous en parle avec une fausseté calculée et un sans-gène sacrilège. Nous lisons ce livre. L'adorable figure du Sauveur nous apparaît, mais nous ne faisons que l'entrevoir tant elle est cachée sous les crachats d'opprobre et défigurée par les soufflets. Le sang français bouillonne dans nos veines. Nous voulons vérifier tant d'assertions insultantes, nous voulons surtout contempler dans sa beauté adorable cette face attirante du Dieu Sauveur. En quittant le livre, cause volontaire de nos douleurs et cause involontaire de nos longs désirs, nous allons à l'Évangile. C'est un besoin de le revoir, une joie de s'y complaire. Un seul libraire de la capitale, nous écrit-on, a vendu vingt mille exemplaires du nouveau Testament. Les autres ont dû en placer aussi quelques éditions, car il est à remarquer que ce livre se trouve dans toutes les maisons. Trois ou quatre traductions récentes, sans parler des anciennes sont venues se placer à côté du texte latin, et lettrés et illettrés ont fait à toutes un véritable accueil. Ce petit fait qui n'a l'air de rien est tout un changement dans nos mœurs. On va lire, relire les divines Ecritures. Lecture formidable pour la *Vie de Jésus* qui ne paraîtra plus qu'une inepte contrefaçon et une horrible supercherie ; mais aussi lecture pleine de douces lumières pour les intelligences, pleines surtout d'onction, de force et de grâce pour les cœurs. Sous chaque mot du livre divin, vous trouvez quelque chose de surnaturel. Ce livre, dit Rousseau, le seul nécessaire à un chrétien et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage, jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant (1).

Ce retour aux Saintes Ecritures ne s'est pas effectué seulement sous forme de lecture pieuse, mais encore sous forme d'étude scientifique. Le protestantisme s'était présenté au monde comme une religion fondée sur la lecture de la Bible. Chaque sectateur du libre-examen, en lisant les saints livres, *sans notes ni commentaires*, devait se faire à lui-même sa religion. Par une fatalité logique et par une ironie terrible de la Providence, il se trouve que les docteurs de la Bible, lue sans notes ni commentaires, ont trouvé le texte si peu clair, qu'ils ont amoncelé des montagnes de commentaires et produit des myriades de gloses. Et ces gloses et [illegible] et cette herméneutique, [illegible] qu'ils disent, aboutissent à [illegible]. L'[illegible] suivant ces exégèses, est [illegible] des Hébreux, une suite de mythes poétiques [illegible] la Genèse, [illegible] dans le Lévitique, [illegible]

(1) *Etudes*, t. IV, p. 105. Il nous paraît [illegible] Nouveau Testament. Nous voulons nous faire l'honneur de recommander [illegible] de M. Wallon et celle de M. l'abbé [illegible].

ques et généalogiques dans le Deutéronome. Josué est un recueil de fragments composés après la captivité de Babylone. Le livre des Rois est un poëme didactique ; Esther, une épopée romanesque. La fin d'Isaïe est apocryphe. Ézéchiel descendu de la poésie se traîne dans une prose lâche ; Daniel est relégué au temps des Machabées. Les Proverbes et l'Ecclésiaste ne sont plus de Salomon, qui reçoit, en échange, le livre de Job. Enfin Ruth, les Paralipomènes, Esdras, Tobie, Judith, les Machabées, n'ont aucune des qualités d'une histoire authentique. Quant aux livres du nouveau Testament, ils furent rédigés *à peu près* tels que nous les avons vers la fin du deuxième siècle ; mais l'à-peu près leur ôte un caractère suffisant d'authenticité et d'ailleurs, ils s'évanouissent dans la fantaisie des interprétations. La vision de Zacharie s'explique par la fumée des candélabres. Les rois mages étaient des marchands forains ; leur étoile n'était qu'une lanterne. La transfiguration fut un effet d'orage ; les anges du sépulcre, l'illusion d'un manteau de lin. Bref, les docteurs protestants d'Allemagne traitent l'Écriture comme un pays de découverte récente et de conquête scientifique. A voir de loin ces découvertes et ces conquêtes, nous pouvions croire qu'une science formidable dressait ses batteries au delà du Rhin. Mais le gros nuage qui s'élevait sur le fleuve allemand a crevé ; il a accouché de maître Renanus et de son livre. Aux indigestes compilations des philologues protestants, nos docteurs avaient opposé de savants ouvrages. En Allemagne, Adalbert Maier et Reithmayer ; en Belgique, Beelen ; en Italie, le P. Perrone s'étaient distingués par leurs travaux. En France, nous pouvons citer avec un juste orgueil, les *Introductions historiques et critiques*, aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, du vénérable abbé Glaire et du P. de Valroger ; *Prophéties messianiques* et *l'Évangile au XIXe siècle*, du docte et aimable abbé Meignan. Tout cela est de la science de bon aloi et du meilleur titre. Les hommes sérieux sauront que c'est là, et non dans des romans, qu'il faut puiser la connaissance des Saintes Écritures. Les moins sérieux en voyant l'aboutissement de ce dévergondage germanique, seront assez défendus de ses séductions par ses excès. Désormais nous saurons ce qu'il faut penser de la science allemande. Science allemande, en effet, nullement française et surtout répugnante aux instincts même dépravés, de notre pays. Car ceux d'entre nous qui veulent se pervertir, préféreront toujours à des fantaisies philologiques un matérialisme franc ; à l'antique religion, ils ne substitueront pas un grimoire hébreu, mais la religion facile des honneurs sans responsabilité, des gros traitements sans charge, des dindes truffées et des bayadères.

Et cette Bible que nous lisons d'un cœur pieux, que nous étudions d'un esprit éclairé, elle reste debout, plus majestueuse encore par l'impuissance des contrefaçons. Depuis un siècle des hommes laborieux en étudiaient les titres et en passaient les versets aux étamines. Un homme se rencontre qui se constitue légataire de cette critique ; qui en réunit les conclusions dans un livre ; qui fait ce livre par choix, qui prend son temps, qui veut tout harmoniser. Son livre paraît ; nous y surprenons des contradictions flagrantes et presque puériles. Cependant ce pauvre nouveau Testament, qu'on disait si mal rédigé, si plein d'erreurs, si susceptible de redressements, c'est lui qui couvre de son ombre le livre qui voulait le supplanter. Tel un édifice dont la splendide façade était masquée par des tourbillons de poussière. Tant que le vent a soufflé, on a pu croire que ce monument s'était affaissé dans la tourmente. Avec le vent qui tombe, tombe la poussière ; or, quand la poussière est tombée, l'édifice se montre, assis tranquillement sur sa base, inattaqué dans toutes ses parties, bravant, d'un front impassible, les outrages du temps et la fureur des éléments.

III. Un jour, comme on lisait la Passion devant Clovis, le roi franc, irrité contre les bourreaux du Sauveur, s'écria : « Ah ! si j'avais été là avec mon armée ! »

Ce cri exprime admirablement le fond de la nature chrétienne et française Nous ne pouvons voir souffrir Jésus sans brûler de lui porter aide et s'il ne nous est pas possible de le défendre avec le glaive, du moins nous voulons le couvrir avec les armes de la pensée. La plume devient, pour nous, la lance. Les livres consacrés à la défense de la religion, ce sont nos expéditions des croisades.

Dans l'espèce, Jésus-Christ était découronné par un biographe, qui, sous prétexte de critique, nous donnait un travestissement de l'Évangile. Que faire ? En bonne logique, il fallait d'abord opposer à cet Évangile selon Judas, les quatre livres des évangélistes et opposer à des fantaisies d'exégèses les invincibles données de la science. Mais notre piété a voulu faire plus et même ce n'est pas là tout d'abord que s'est porté son zèle. Le livre agresseur paraissait comme une vengeance, c'est-à-dire comme une provocation. A un agresseur il faut des répondants. La discussion scientifique devait devenir un duel. Suivant les usages consacrés en pareille matière par la tradition et aussi suivant les exigences de l'attaque, trois moyens se présentaient d'exercer contre l'ennemi nos représailles. Le premier c'était la polémique directe, la discussion du livre coupable, sa réduction à néant suivant les règles d'une sage apologie. Le second, c'était d'élever contre ce livre la démonstration de la divinité de Jésus-Christ : évidemment, si Jésus-Christ est Dieu, un livre composé tout exprès pour en faire un homme n'est plus qu'un sot livre. Le troisième enfin, c'était de prendre les parties écartées par l'adversaire et d'écrire une histoire complète du Sauveur

En dessinant de profil les traits d'une physionomie, on peut la représenter avec une certaine exactitude ; mais si on ne la montre que du tiers ou du quart, il sera difficile de la reconnaître dans son ensemble. Ce dessein pourra n'être pas faux, si la main de l'artiste est exercée ; mais il sera toujours insuffisant. Même vu de face, un portrait pourra tromper encore, non par inexactitude, mais par insuffisance. C'est de plein pied qu'on doit représenter les héros.

La pensée catholique a suivi ce programme. Sa stratégie, sans avoir été l'objet d'aucun concert, s'est conformée avec une entente admirable, aux prescriptions du champ de bataille.

Les premiers que nous voyons entrer en lice sont des auteurs de réfutations.

Quelques jours seulement après l'apparition du livre, le journal catholique *le Monde* commençait une série d'articles portant signature : Freppel. Le signataire avait marqué ses débuts dans les lettres par de solides articles dans la *Revue catholique d'Alsace* et était devenu professeur de Sorbonne. Maître d'éloquence sacrée, il avait ajouté aux traditions professorales un parler facile et élégant ; pour mieux juger les mouvements de la pensée, il avait étudié en même temps le fond, et la forme ; et il avait étudié l'un et l'autre en suivant les conquètes de l'érudition contemporaine, surtout en appliquant ses lumières à la solution des problèmes du siècle. De là étaient sorties des leçons que les échos charmés de la Sorbonne avaient renvoyé à l'admiration de l'Europe savante. En étudiant les Pères des premiers siècles, le docte et aimable professeur ne se doutait guère qu'il faisait, comme le chevalier du moyen âge, sa veillée des armes. Dès qu'il eut achevé la lecture de la *Vie de Jésus*, il reconnut l'ennemi contre lequel l'appelaient les voix de Sion ; il ferma le livre avec le sourire vainqueur de la science et prit la plume. Son *Examen critique de la vie de Jésus*, éparpillé en articles qui eurent cent mille lecteurs et réuni en un volume qui compte quinze éditions, est un livre triomphal. Point de complaintes morales, point de pressentiments sinistres, nulle déclamation. Des connaissances étendues, claires, mises au dernier degré de l'évidence, découvrent l'origine des prétentions de l'auteur incriminé et les mettent à néant. Par ci par là, pour condiment d'une érudition qui pouvait s'en passer, quelques gouttes de vinaigre, quelques grains de sel, un coup de dent, un coup de griffe, et, à la fin, le grand coup de pied moqueur dans la cage du perroquet. En lisant, ou plutôt en dévorant ces pages, nous avons pensé souvent aux *Provinciales*. Aujourd'hui encore nous ne nous rappelons de cette lecture qu'avec joie et nous n'en parlons qu'avec allégresse. C'est une maîtresse réfutation. Le monde civilisé l'a lue ; la postérité lui donnera une place d'honneur. Nous la saluons comme une source de grâces et de lumières.

Au moment où *le Monde* publiait ces spirituels articles, une grande voix s'élevait du fond des gorges des Pyrénées. Retiré aux Eaux-Bonnes où l'avait conduit d'impérieux besoins de santé, l'éloquent évêque de Nimes recevait de Paris la *Vie de Jésus*, et, en digne pasteur, préférait à la guérison de ses infirmités l'accomplissement des devoirs de l'épiscopat. Un premier mandement parut contre la dédicace, les principes et les sources de cet étrange ouvrage ; un second contre le panégyriste inattendu que venait de lui donner la *Revue des Deux-Mondes*, puis un troisième rétablissant la vraie vie de Jésus-Christ. Ces trois mandements réunis forment quatre-cents pages et comme ils sont imprimés en petit texte, on voit qu'ils égalent déjà par le volume l'écrit qu'ils réfutent. Cette fécondité puissante rappelle Fénélon luttant contre Bossuet dans l'affaire des *Maximes*. Du reste il n'y a rien là qui étonne de la part d'un évêque dont la science est consommée par dix-sept ans de professorat dans une chaire d'hébreu et dont le génie égale celui des plus grands docteurs. Mais où l'étonnement ne cesse de grandir, c'est à la lecture de cette vigoureuse réfutation. Maître passé dans des études où l'académicien n'est qu'un écolier, l'évêque relève, l'une après l'autre, toutes les assertions du biographe. Seul, presque sans livres, avec les trésors de sa merveilleuse érudition et l'accent vigoureux de sa foi, il oppose à chacune d'elles un lumineux ensemble d'arguments. Tantôt par preuves directes, tantôt par une mise en contradiction ou une réduction à l'absurde, il écrase, du revers de sa vaillante plume, les arguties de son malheureux contradicteur. Un style riche, décisif, parfois indigné, toujours vainqueur ajoute aux forces de l'argumentation. Nous avons lu, dans un intérêt historique, les monuments anciens de l'apologétique chrétienne ; nous ne connaissons rien qui surpasse notablement ces écrits de l'évêque de Nimes. En le lisant, nous nous rappelons Tertullien contre Marcion, Hilaire contre Auxence, Athanase contre Arius, Ambroise contre Valentinien, Optat contre les Donatistes, Augustin contre les manichéens. N'eussions-nous compté que ce seul défenseur qu'aux yeux de l'opinion, jugeant sur pièces, nous avions nécessairement gain de cause. Le premier entre tous par l'entrée en lice et par la décision de ses coups, l'évêque de Nimes, à lui seul, nous valait une armée.

Une réfutation, moins scientifique que les précédentes, c'est l'*Évangile selon Renan*, par Henri Lasserre. Henri Lasserre est un jeune écrivain à idées originales, d'un style nerveux, avec un don heureux de satire : une âme trempée pour la presse militante Parmi ses écrits nous avons distingué *les Serpents* et la [illegible]. L'*Évangile selon Renan*, tiré à brûle-pourpoint, est bien ce coup de pistolet dont parle l'auteur dans sa préface. Des observations d'un bon sens tranchant, des mots à l'emporte-pièce font la force

d'une étude qui vole comme la balle, sans le fardeau de l'érudition. Vingt éditions ont prouvé à l'auteur qu'il avait un public et qu'il pouvait dresser une tribune.

Une autre réfutation d'une idée à notre avis très-heureuse, c'est la *Lettre d'un curé de campagne*, par l'abbé Chéret. L'abbé Chéret est un ecclésiastique honoré des animadversions du *Siècle*. Du fond de son modeste presbytère, il se disait qu'il n'est point si facile de refaire l'ouvrage du Saint-Esprit ; et puisque l'auteur de la *Vie de Jésus* entreprend de redresser l'Evangile, il est fatal qu'il succombe à l'ingratitude de son entreprise. De là le projet non pas d'une réfutation érudite, mais simplement d'une nomenclature des contradictions de l'auteur. Opposer ses propres affirmations les unes aux autres et montrer qu'en dernière analyse, il n'y a rien dans son ouvrage ni comme fait ni comme doctrine, puisqu'une main démolit sans cesse ce que l'autre édifie : telle est l'heureuse idée du curé de campagne.

Nombre d'autres ont exercé contre l'ennemi, les représailles de la science et de la raison, Poujoulat, renouvelé, comme l'aigle, dans sa vieillesse, a donné un substantiel *Examen*. Le P. Félix, pour qui exister c'est combattre, a consigné, dans une lettre, quelques foudres de son éloquence. L'abbé Clabaut, de l'institution Haffreingne à Boulogne et l'abbé Crélier ont discuté avec succès quelques affirmations mal venues de la *Vie de Jésus*. L'abbé Anglade, dans un petit livre, a prouvé qu'on ne pouvait attendre d'un professeur suspendu que des paroles en l'air. Un autre s'est appliqué à démontrer que Renanus n'était qu'un propre à rien. D'autres enfin, dont Jésus-Christ n'oubliera pas les noms, ont ajouté, par leurs écrits, à cette grande manifestation de la foi. Prise au dépourvu, l'Eglise a vu se lever de tous côtés des défenseurs. Nous formons le vœu qu'on dresse de leurs noms et de leurs ouvrages, une table sommaire. Combattre pour l'Eglise, c'est s'illustrer. Après la bataille, il est bon d'inscrire, dans notre nobiliaire, les titres des champions. Ces dyptiques du prosélytisme sont les pièces justificatives de l'histoire et les arrhes du dernier jugement.

IV. Après les réfutations de détail, les démonstrations.

« Sans doute, dit Louis Veuillot, l'on répond admirablement à tout ce que disent les négateurs mais puisque leur art suprême est d'ignorer et de faire ignorer, l'essentiel serait de répondre surtout à ce qu'ils ne disent pas. C'est invariablement ce que l'on oublie.

» Le dernier qui s'est rendu célèbre a su pendant cinq cents pages parler de Jésus-Christ sans le montrer jamais. Esquivant perpétuellement tout ce qui est de Dieu, il dénature du même coup tout ce qui est de l'homme. Cette ruse de sa faiblesse a fait la force de son livre ; elle a attiré l'apologétique dans des discussions de vétilles où disparaît complètement l'Homme-Dieu. Les réfutations sont excellentes. Qui les lirait toutes et s'en tiendrait là saurait que le négateur n'a ni science ni probité, mais ne saurait nullement ce que Jésus-Christ est venu faire dans le monde. Ainsi ce n'est pas Jésus-Christ qui a cause gagnée, encore moins le lecteur laborieux de tant de polémiques ; c'est ce malheureux qui s'est proposé de trahir Dieu et le prochain (1). »

Les démonstrations de la divinité de Jésus-Christ remédient à ce défaut des réfutations. Démonstration, cela ne doit pas s'entendre dans le sens étroit des usages théologiques. Sans doute on ne négligera pas la procédure par thèse, mais on agrandira le champ de la discussion. Trois ou quatre voies de preuves se présentent qui, par des moyens différents, conduisent au même résultat. Jésus-Christ a restauré toutes choses, on peut donc le retrouver partout. La philosophie, la théologie, l'histoire, la morale, le droit, sagement interrogés ne peuvent que rendre hommage à sa divine mission.

Dans l'ordre de la considération philosophique, nous trouvons un écrit d'un avocat à la cour impériale. Ce jurisconsulte examine ce qu'il appelle le phénomène chrétien, abstraction faite de ses éléments miraculeux, et il prouve qu'en l'examinant ainsi « on arrive à croire au plus grand de ses miracles, c'est-à-dire à cette conclusion que l'être dont le christianisme porte à si juste titre le nom est essentiellement divin. » C'est le dilemme de saint Augustin : De deux choses l'une, ou l'établissement du christianisme est divin ou non : si oui, l'attaque est nulle ; si non, le fait de son établissement sans miracles est un grand miracle et l'attaque doit être regardée comme non avenue.

Un autre écrit d'une importance capitale, non-seulement pour la question, mais pour toutes les questions de doctrines, c'est l'ouvrage du P. Gratry : *La critique et les sophistes*. Ce traité est un cours de logique pratique, pour orienter, dans la sombre forêt des publications rationalistes, les lecteurs sans défiance. Dès les premières pages, l'auteur affirme et prouve qu'il existe parmi nous, une secte de sophistes et d'athées : sophistes qui, sur tout problème posé répondent par oui et non ; athées dont le but avoué ou inconscient est de renverser toute religion. Cette secte abominable, le philosophe peut l'exterminer. Pour réaliser, par les armes de la parole, le dessein de son grand zèle, il recueille tout au long les textes sophistiques, montre quels principes métaphysiques on y expose et quelles conséquences on tire tant par rapport à la science de Dieu qu'à la science du Christ. Et non-seulement il oppose à la sophistique, son livre, mais il met son lecteur à même d'y ajouter, par sa propre réflexion, des conséquences terribles pour les adversaires. Le vénéra-

(1) *La vie de N. S. Jésus-Christ*, 4ᵉ édition, p. 6.

ble abbé Goschler, qui a qualité pour recommander un ouvrage de cette valeur, l'appelle « un chef-d'œuvre de polémique d'une science incontestable, d'une rigueur absolue, d'un style simple, clair, péremptoire d'une éloquence entraînante, d'une urbanité soutenue mêlée à une finesse charmante, a des saillies du meilleur aloi, qu'on ne lit pas, mais qu'on dévore, dont l'objet est le plus sérieux, le plus auguste qu'on puisse imaginer, et dont le but immédiat est de défendre la vérité contre des attaques monstrueuses, redoutables par leur unanimité, leur continuité, leur perfidie ! »

Un troisième écrit, analogue au précédent, *la critique et la tactique* par le P. Delaporte, comble une lacune du livre précité. Son objet unique est de montrer en quoi consiste la logique à rebours des sophistes. Sans s'occuper ni de leurs principes ni des conséquences qu'ils en tirent, l'auteur prouve qu'ils raisonnent mal ou plutôt qu'ils ne raisonnent pas du tout. Leurs procédés de tactique plutôt que de logique, c'est : qu'il faut distinguer, dans le monde, deux catégories d'esprit et tenir pour fait acquis l'imposture sacerdotale ; — qu'il faut prendre ses précautions contre la vérité catholique et ne jamais citer ses défenseurs ; — qu'il faut s'aider de réticences déloyales et ne pas présenter la vérité sous son vrai jour ; — qu'il faut cacher son drapeau et user de tous les artifices du langage ; — enfin qu'il faut affirmer avec audace les axiomes prétendus de la science et les faits défigurés de l'histoire ; qu'il faut étendre démesurément la conjecture, user et abuser de la nuance, et, s'il y a lieu, se rappeler le petit mot de Voltaire : « Mentez, mes amis, il en restera toujours quelque chose ! »

Dans l'ordre de la démonstration théologique, nous trouvons plusieurs écrits d'évêques, notamment des évêques de Grenoble, d'Alger et d'Arras : le nom de ces prélats fait assez connaître la substance, le mérite et la portée de leurs écrits.

Au dessous des mandements se produisent les opuscules de propagande. Ils sont en grand nombre: Ce sont les voltigeurs de l'Évangile.

Un livre qui restera c'est *la Divinité de Jésus-Christ* par M. Auguste Nicolas. Dans un siècle où tout le monde sait à peu près les choses et où presque personne ne les sait réellement, un livre douceâtre, religieux d'apparence, devait avoir un facile succès. L'auteur des *Etudes philosophiques sur le christianisme*, a examiné ce livre, et, après l'avoir jugé en philosophe, lui a opposé une démonstration dans les formes. Les prophéties, les évangiles, les miracles, la personne du Christ, la passion du Sauveur, sa mort, sa résurrection, la vierge, les apôtres et l'Eglise : tels sont les faits dont il tire autant de preuves. L'auteur, en les discutant, ne s'adresse pas seulement aux chrétiens, mais à tous les honnêtes gens, quels que soient d'ailleurs leurs sentiments religieux. C'est un maître qui parle, c'est un juge qui prononce, proclamant haut et ferme le jugement de la conscience et de la vérité. Après avoir recueilli sa sentence, on est fier d'être chrétien et on plaint du fond du cœur ces pauvres gens qui ont perdu la foi, avec la foi, la rectitude de la raison et la droiture du sens moral. Ecrivain malheureux celui dont l'affreux métier est d'écrire le blasphème, de prêcher le mensonge et de professer l'irréligion.

Dans l'ordre de la discussion des faits nous voyons s'ajouter aux livres des Lasaulx, des Stolberg, des Sepp, des Beauregard, des Foisset, des Chassay, des Hirscher, deux *Vies de Notre Seigneur Jésus-Christ*, l'une par l'abbé Darras, l'autre par Louis Veuillot. L'abbé Darras donne, *au point de vue de la science*, la réfutation complète de tous les arguments de l'incrédulité moderne et une magnifique exposition de la mission et de la vie du Sauveur. Louis Veuillot présente, surtout *au point de vue d'une piété supérieure*, un récit tout plein de la grande doctrine des Pères. Louer cet ouvrage serait une indiscrétion. En le lisant, nous observions que les citations qui y sont faites de Bossuet, diffèrent peu du style ordinaire de l'auteur ; après l'avoir lu, nous nous sommes dit qu'il ne pouvait rien se faire de mieux bien entendu après l'Evangile.

Ces deux écrits épuisant la question historique et l'un devant décourager tous les émules, il n'a pas été écrit d'autres histoires, travail d'ailleurs inutile à cause de la réédition des anciennes. L'ingénieuse ardeur des serviteurs de Jésus-Christ a pourtant trouvé moyen de faire éclater les miracles de la foi. Un bénédictin a tiré de la poussière des bibliothèques *La Grande Vie de Jésus-Christ* par Ludolphe le Chartreux, le plus beau commentaire de l'Evangile après la *Chaîne d'or* de saint Thomas. Et deux grands ouvriers de la Providence entendant sonner l'heure de Dieu, ont commencé la réédition, l'un des *Annales ecclésiastiques* de Baronius, l'autre des *Acta sanctorum* des Bollandistes. Jésus-Christ vivant dans l'Eglise, Jésus-Christ admirable dans les saints, Jésus-Christ manifesté par l'histoire après avoir paru dans l'Evangile : tel est, dans son ensemble, la réfutation de la *Vie de Jésus* par l'exposé des faits historiques.

Dans l'ordre de la morale et du droit, deux jurisconsultes, Amédée Nicolas et C. Fregier, établissent que l'attaque contre la divinité de Jésus-Christ n'a, en stricte justice, aucune valeur. Depuis dix-huit siècles, Jésus-Christ est en possession de la divinité. Cette possession n'est pas le fait du hasard ni de l'occupation première, mais le fruit d'une lutte longue et acharnée soutenue contre toutes les erreurs, contre toutes les passions, contre toutes les puissances. Les plus beaux génies, les plus nobles caractères, les plus grands cœurs, se sont inclinés devant le triomphe du Christ. C'est à ceux qui s'insurgent aujourd'hui contre cet événement, à fournir la preuve de leur dénégation. Au demandeur, disait la loi

romaine, de prouver sa demande. Moi, avocat de Jésus-Christ, pour triompher de vos attaques, je n'ai rien, aux termes du droit, rigoureusement rien à prouver contre vous. Simple défenseur au possessoire, et enfermé, si je puis ainsi parler, dans la citadelle de ma possession, je n'ai garde d'en sortir, et c'est à vous, si vous le pouvez, d'y entrer.

Au reste, la plupart des antagonistes de la *Vie de Jésus* ont insisté sur les conséquences immorales d'un pareil écrit. Les considérations qu'ils développent sont au nombre de trois : d'abord ils disent que si Jésus n'est qu'un homme comme un autre, il s'ensuit, question de bonne foi à part, que depuis dix-huit siècles, la chrétienté est *idolâtre* et que le monde, depuis six mille ans, est plongé dans les ténèbres ; puis ils font observer qu'en admettant cette hypothèse, il faut avouer que les merveilles de la civilisation européenne sont le fruit du mensonge et de l'imposture ; enfin ils demandent si, Jésus écarté et par là Dieu, les âmes ne sont pas vouées à la plus terrible perplexité. Désormais, rien pour l'intelligence que le doute ; rien pour le cœur que l'égoïsme ; rien pour la conscience que le succès à tout prix ; rien dans le passé que des événements sans but ; rien dans le présent que des souffrances sans mérite ; rien pour l'avenir qu'un noir abîme. Conclusion formidable, dont un auteur connu, l'abbé Sagette, fait ressortir la désolation pour les deshérités de ce monde. Le pauvre dans son galetas, l'ouvrier qui porte le poids du jour, le malheureux aux prises avec l'infortune doivent, pour toute espérance, se dire : Courage, tu mourras, et, après ta mort, tu auras pour récompense... le néant !

V. La *Vie de Jésus* n'a pas été réfutée seulement par les écrivains, elle a été également réprouvée par des corps savants. Nous n'avons plus, en France, d'établissement pouvant, en vertu de l'institution canonique, porter des jugements de doctrine. En Allemagne, j'ignore si les Universités peuvent formuler des censures comme l'ancienne Sorbonne. Ce que je sais, c'est que les docteurs catholiques, réunis à Munich, en assemblée générale, ont rendu leur jugement. La sentence, libellée par le docteur Haneberg, la première autorité scientifique quand il s'agit de la Bible, est conçue en ces termes :

« L'Assemblée des savants catholiques déclare que le dernier ouvrage d'Ernest Renan, intitulé la *Vie de Jésus*, est non-seulement une œuvre anti-chrétienne, mais aussi qu'il est écrit sans connaissance de cause ; qu'il est superficiel et tout à fait immoral.

L'antichrétien se révèle à chaque page. — Le christianisme, au dire de Renan, n'est pas d'origine divine. Le Christ était un homme bon, mais non exempt de reproche. Son unique miracle, c'était la popularité qui l'accompagna jusqu'à la mort. Il était une espèce de démocrate, sa mort a été le premier triomphe de la Révolution, la victoire du sentiment démocratique (1).

» Cette signification extérieure du christianisme est le seul côté qui lui vaut d'être apprécié. Dans son essence, c'est du fanatisme. Le fils du charpentier de Nazareth était un visionnaire, et l'idée du Messie, existant déjà avant le Christ, n'était rien autre chose qu'un rêve gigantesque (2). L'idée que Jésus avait de lui-même était le fruit d'une imagination surexcitée. En comparant le Christ à Cakya Muni (3), il faut accorder au fondateur du bouddhisme la préférence d'une éducation philosophique qui manque au docteur galiléen (4).

» Il est facile de juger un ouvrage qui envisage l'origine du christianisme de cette façon : c'est un grossier et verbeux blasphème. La méchanceté est la base de l'assaut tenté par ce livre, car il est difficile de qualifier autrement les preuves frappantes d'une haine profonde contre tout ce qui tient au christianisme. Pourtant ce sentiment hostile est accompagné d'une grande faiblesse scientifique.

» La méthode est tout à fait antichrétienne, puisque à la place de preuves elle met de brillants fantômes. Les affirmations positives d'un auteur sont renversées arbitrairement au moyen de conclusions absurdes tirées d'autres passages du même auteur. Ainsi, bien que l'évangéliste Mathieu raconte en détail la naissance de Jésus à Jérusalem, Renan cite ce même Mathieu, comme garant que le Christ est né à Nazareth, parce que Mathieu, en considération de ce que Jésus y a passé les années de sa jeunesse, nomme Nazareth sa patrie. Et ainsi dans beaucoup de cas.

» Quel auteur profane de l'antiquité a jamais été traité par une critique aussi arbitraire que l'est l'évangéliste dans cet ouvrage ?

» Ce qui doit nuire le plus à la réputation d'homme de lettres de Renan, c'est que, non-seulement il a emprunté toutes les objections essentielles contre l'authenticité de la Sainte Ecriture à des ouvrages allemands, mais qu'il les en a tirés de la façon dont un *dilettante* ignorant compilerait des passages isolés d'un vaste ouvrage scientifique, sans saisir l'argumentation et la marche des idées. En Allemagne on attendrait d'un disciple de Strauss, que d'un côté il en exposât l'idée fondamentale panthéiste, et qu'il rangeât de l'autre ses remarques critiques en une phalange serrée. Renan se dispensant, dans son combat contre le christianisme, de tout effort scientifique, faut supposer qu'il tenait peu de compte de l'estime du monde savant. Quelle que soit l'idée que l'on se forme du christianisme, une explication aussi superficielle de son origine sera déplorée par tout connaisseur de l'antiquité, comme un fâcheux achèvement ré-

trograde vers le dénûment complet d'idées. La science ne permet point de traiter superficiellement tout ce qui se rapporte à la culture de l'antiquité païenne; raison de plus pour réprouver cette frivole tentative d'expliquer le plus grand événement de l'histoire au moyen de rêves de paysans galiléens et en se faisant l'écho de la casuistique vermoulue des rabbins.

» Si Renan n'avait jamais écrit rien de mieux que cette *Vie de Jésus* et son *Etude d'Histoire religieuse*, — qui présente en partie le même manque de profondeur, — il faudrait supposer qu'il appartient à cette classe d'auteurs qui paraissent être venus au monde pour détruire les derniers restes du christianisme dans les rangs des ouvriers ignorants et chez les personnes des classes plus élevées qui sont dénuées d'une instruction solide et de l'amour de la vérité. Quelques-uns de ses écrits démontrent pourtant qu'il n'est pas dépourvu des qualités nécessaires pour traiter à fond une question historique (1). A cause de cela, il ne reste qu'à supposer que, comptant sur la frivolité de la majorité de ses contemporains, il n'a travaillé uniquement que pour le succès parmi les grandes masses. De là son style, de là ce mélange de légère raillerie et d'une fausse apparence de sagesse orientale (2). La dernière impose et la première est d'un grand attrait. Il ne s'agit, avec ce procédé, ni de profondeur dans l'argumentation, ni même de vérité; le but est de faire adhérer une masse dépourvue de principes à des blasphèmes lancés contre le christianisme. Et c'est là que se trouve l'immoralité du livre par le moyen duquel Renan veut se rattacher à la longue file des auteurs antichrétiens sortis du sein du peuple juif. Notre jugement pourrait être plus doux, si l'auteur s'était approprié la bonne foi et l'intégrité du Caréen Téaki ou de Lippmann, juif alsacien du moyen âge. Si Renan avait autant de bonne foi que ceux-ci, il n'aurait jamais mis au même niveau les préceptes et la méthode d'enseignement du Christ et ceux du platonicien Philon. Et de la sorte il n'aurait jamais eu l'air d'être forcé, par des motifs philologiques, de déclarer apocryphes les discours du Christ rapportés par Jean.

» Ce qui blesse le plus le sentiment moral de tout penseur, c'est la frivolité par trop triviale avec laquelle l'auteur traite le christianisme. La question pour un homme, de savoir s'il croit à la divinité du christianisme, doit être décidée par sa propre conscience, par la coopération de la réflexion et de l'expérience. Dans tous les cas, cette décision est quelque chose de grand, d'important. Celui qui ne saurait par conviction tenir ferme au christianisme et qui ne trouverait pas d'autre voie, devrait sentir que, privé d'un riche bien, il est infiniment plus pauvre que les millions de chrétiens croyants. Et même, s'il n'avait pas ce sentiment, l'imposant passé du christianisme devrait lui inspirer une certaine estime. De tout cela, il n'y a pas la moindre trace dans le frivole ouvrage de Renan. »

Le congrès de Malines, sans formuler de jugement exprès, a voulu, à différentes reprises, exprimer son sentiment de réprobation unanime sur la *Vie de Jésus*. Ce qui est plus surprenant, c'est que les rationalistes protestants parlent, à cet égard, comme les docteurs catholiques. L'auteur avait présenté son livre comme la quintessence du savoir allemand. C'est pour des hébraïsants, des exégèses, des philologues qu'il avait écrit, non pour un public ignorant, incapable d'apprécier la finesse d'une citation du Pirké-Aboth. Ayant parlé du Talmud, il pouvait s'attendre à l'admiration des professeurs d'Iéna, de Tubingue, de Gœttingue et de Heidelberg. Touchante naïveté, malheureuse illusion! Les docteurs de la Germanie ne se donnent même pas la peine de critiquer, ils se moquent, et ils se moquent avec cette finesse pesante qui double le trait de l'ironie.

« On a voulu, dit Ewald, reproduire en France les émotions qui signalèrent, il y a trente ans, l'apparition de la *Vie de Jésus* de Strauss. La guerre qui, depuis une dixaine d'années, est livrée au *despotisme clérical* demandait sans doute à être ravivée par une nouvelle manifestation. Elle avait besoin d'un symbole... La France ne fait, au reste, que d'user d'un ancien droit en fournissant le monde d'articles de modes, depuis les objets de toilette jusqu'à la littérature sacrée... »

« La *Vie de Jésus* est un roman, dit Keim, ce sont de nouveaux *Mystères de Paris*, écrits avec rapidité pour amuser, sur un terrain sacré, un public de profanes... Sur toutes les questions graves *le livre est nul* scientifiquement. »

Quel pavé!... et de mains d'amis!

VI. La manifestation de la foi par la science est une grande chose; il y en a une plus grande, c'est la manifestation de la foi par la piété.

Sans doute l'écrivain qui compose un livre ne fait pas œuvre de pure intelligence: dans sa science il y a de l'amour. Cet amour, toutefois s'épanche moins en élans qu'en raisonnements, moins en effusion qu'en logique. Même dans la science pieuse, il y a encore quelque chose de l'homme, quelque subtile satisfaction d'amour-propre; et bien rares sont ceux qui disent, comme l'Ange de l'Ecole, quoique avec de moindres titres: *Nil nisi te, Domine*!

La piété ne prête pas à ce genre d'égoïsme. La piété, c'est le dévoûment, l'amour pur. L'humble villageois qui prie, confesse Jésus-Christ mieux que le savant qui écrit, je veux dire d'une manière souvent plus utile aux hommes et plus glorieuse à Dieu. La pauvre femme qui passe de longues heures devant les sacrés tabernacles, réfute les livres attentatoires à la divinité de Jésus-Christ, non pas

comme les argumentateurs, souvent avec plus de force.

Aussi, à l'apparition de la *Vie de Jésus*, a-t-on vu partout les chrétiens, par un sentiment élevé de leur devoir, s'empresser de rendre à Jésus-Christ et à son auguste Mère, outragés par le même attentat, l'hommage de la plus pure piété.

Dans beaucoup d'églises, il a été célébré des triduo. Des prières, composées pour la circonstance et tirées à des millions d'exemplaires, étaient récitées publiquement. Des prédications spéciales, des rites expiatoires, des amendes honorables augmentaient le prix de ces douloureuses solennités.

Dans beaucoup de localités, il a été également pris des résolutions réparatrices. Ici une confrérie qui se fonde pour honorer spécialement Jésus-Christ; là une corporation d'ouvriers qui s'engage soit à ne plus travailler le dimanche soit à consacrer à œuvres pies une partie de son travail; ailleurs de simples particuliers qui veulent, par un tribut spécial, faire profession de leur foi; dans un grand nombre de villes et de villages, des croix, des calvaires, un monument qui fera dire: Celui-ci est vraiment le Fils de Dieu.

A la station quadragésimale, les prédicateurs, obscurs ou illustres, tous dévoués, font à Jésus-Christ l'hommage de leurs instructions et excitent tous les cœurs pieux à produire, en vue de le glorifier, de dignes fruits de pénitence.

Au temps pascal, on voit, avec joie, le chiffre des communions augmenter. La communion qui est de devoir en cette circonstance, devient un acte de protestation.

On cite des personnes qui n'ont vu dans ce livre, destiné à les pervertir, que ce qui doit nous presser d'adorer le Sauveur. On en voit d'autres, prenant l'auteur en flagrant délit de mensonge (1) ou de paralogisme, se dire avec un bon sens décisif: « Si c'est là toute la science de l'impiété, il ne nous reste plus qu'à nous convertir.

Au mois de Marie, en parlant de la Vierge on parle de son divin Fils, et les actes d'adorations, et les cantiques et les œuvres expiatoires ajoutent au carême de la pénitence le carême de l'allégresse.

Dans plusieurs diocèses, on établit l'adoration perpétuelle. C'est-à-dire que désormais il y aura une âme au pied du Saint Sacrement pour rendre gloire à Jésus-Christ. C'est-à-dire que comme les Anges disent au ciel le trisagion, de même les fidèles, dans un perpétuel cantique diront à Jésus-Christ: Vous êtes mon Dieu!

Et maintenant supputons, s'il se peut, le contingent de gloire que forme cette incomparable manifestation de la foi et de la piété.

Des centaines d'écrivains qui cherchent avec un patient labeur et qui publient avec un zèle admirable tout ce que l'exégèse, la philosophie, la théologie, l'histoire, la morale, le droit disent à la louange de Jésus-Christ;

Des millions de livres qui portent à toute nation qui est sous le ciel, cet hommage de la science à Jésus-Christ;

Des millions de lecteurs qui se pénètrent de ces enseignements, et qui, par une lecture pieuse, ornent encore plus leur cœur que leur esprit;

Des millions de chrétiens, évêques, prédicateurs, simples fidèles qui offrent au Dieu de la croix et de l'Eucharistie, l'hommage des plus nobles sentiments, des plus généreuses résolutions;

La chrétienté à genoux, une année durant, aux pieds du Rédempteur.

N'est-ce pas le cas de rappeler, avec l'accent du triomphe, la vieille devise de nos aïeux: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!*

VII. Ce n'est pas tout. L'Eglise et la société chrétienne ont vu menacer leur fondateur et leur chef; il faut qu'elles vengent l'une et l'autre son chef et son fondateur.

Indépendamment du cas de légitime défense, il y a, pour elle, obligation de protester.

C'est une idée très-caressée de plusieurs que la société spirituelle n'a pas d'existence propre; que l'individu est libre dans sa pensée; que l'Église est la négation de ce qu'on appelle le droit de l'homme.

Il faut donc que la société spirituelle s'affirme et se manifeste.

C'est une autre idée très-répandue que la société doit, il est vrai, être basée sur la religion; mais on dit que les faits ne permettent plus la réalisation de ce principe et qu'il ne reste à la loi d'autre morale que l'athéisme.

Il faut que la société se dise religieuse et montre sa foi.

La saine doctrine, en effet, est à l'encontre de ces idées et voilà que les faits viennent détruire ces illusions.

Un livre paraît, livre sans valeur scientifique morale et littéraire. Mais, dans ce livre nous devons reconnaître l'étendard de l'incrédulité contemporaine laquelle, reniant, en effet, les procédés par trop brutaux du dix-huitième siècle, affecte de plus en plus des formes respectueuses, je dirais presque religieuses; niant Dieu en parlant sans cesse de Dieu, niant Jésus-Christ en le déclarant un être surhumain et l'expression suprême de la religion; niant l'Eglise en la saluant jusqu'à terre et en lui accordant de bonnes qualités; en un mot, niant tout avec une politesse et une grâce parfaites. Le livre de M. Renan, envisagé à ce point de vue prend une importance singulière: il ne faut pas le laisser pas-

(1) M. Renan est de très-mauvaise foi dans l'indication des textes de l'Evangile sur lesquels il semble s'appuyer. Bon nombre de ces indications, pour ne pas dire toutes, sont fausses. (C. G.)

ser ; il faut nous en servir contre l'incrédulité ; il faut, comme toujours, que cette attaque contre le Christ et la loi se change en hommages, en démonstrations et en triomphes. Nos évêques attaquent donc ce livre ; ils exposent à nos regards l'incrédulité *telle qu'elle est* et la clouent au pilori de l'indignation. En l'attaquant, ils font plus que discuter, ils jugent. Pour conclusion de ces mandements si forts de science et d'éloquence, nous lisons :

« A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué :

» Art. 1er. Nous avons condamné et condamnons, réprouvé et réprouvons le livre intitulé : *La Vie de Jésus*, par M. Ernest Renan, comme contenant des propositions impies, sacriléges, hérétiques, blasphématoires, fausses, erronées, scandaleuses, téméraires.

» Art. 2. Nous défendons à tous les fidèles de notre diocèse de vendre, d'acheter, de prêter, de lire, de garder ledit ouvrage, et cela sous les peines portées par les saints canons contre ceux qui propagent et qui lisent sans permission des livres hérétiques. »

Est-ce là le fait d'une Eglise qui n'existe pas ?

Le souverain Pontife, placé au sommet divin des choses humaines, juste à l'endroit où la terre touche au ciel, le souverain Pontife, dans une lettre au cardinal Gousset, déclare cet ouvrage impie et criminel au suprême degré : *Impium ac scelestissimum*. Dans une autre lettre à l'évêque de Nîmes, Pie IX l'appelle un livre animé d'un esprit vraiment diabolique, rempli d'erreurs et de blasphèmes : *Diabolico prorsus spiritu exaratum, et blasphemiis erroribusque plenum*. Et ce livre est condamné par une sentence souveraine de la chaire apostolique, sentence acclamée par deux millions de catholiques.

Encore une fois, est-ce bien là une Eglise qui n'a qu'une existence idéale ?

Dans une discussion au Sénat français, relative à une pétition dénonçant les écrits irréligieux, bien qu'il ne fût pas, dans la pétition, fait mention de la *Vie de Jésus*, on voit les sénateurs, préoccupés de sa pensée et unanimes dans leurs réprobations. Je cite seulement deux orateurs dont le nom, les talents et le caractère ajoutent à l'autorité de leur parole.

« M. De la Guéronnière : Il y a des livres frivoles qui en excitant les passions vulgaires, les appétits grossiers, souillent le foyer de la famille, blessent profondément les délicatesses qui en font la pureté et les croyances qui en font l'honneur.

» Il y a un danger plus grand. Il y a des livres sérieux dans lesquels la science de l'homme, dépassant sa portée légitime, s'égarant en voulant s'élever, vise bien haut, car elle cherche à atteindre Dieu lui-même.

» De tels livres, nous les réprouvons tous, avec la même énergie. Oui, je les réprouve, car, selon moi, ils ne sont que la négation d'une liberté qui, de toutes, est la plus chère à l'homme et aussi la plus respectable, la liberté de conscience.

» Et qu'est-ce en effet que la liberté de conscience ?

» C'est le droit de croire à Dieu, de le servir, de l'honorer, de le prier, dans toute l'indépendance de ses convictions.

» Quant à cette liberté qui se manifeste par la négation de toutes les religions, qui suppose un monde sans Dieu, ou, pour mieux dire, un Dieu sans personnalité, sans dogme, sans aucuns rapports avec l'humanité, non ! non ! ce n'est pas la liberté de conscience, car c'est la liberté sans conscience, c'est la conscience sans foi : c'est quelque chose de vague, d'indéfini, de mobile, qui prend des noms divers, qui revêt des formules nouvelles, qui s'appelle tantôt le rationalisme, tantôt le panthéisme ou le naturalisme, mais qui, soyez-en bien convaincus, en descendant de l'esprit des philosophes dans les passions et l'ignorance des masses, aboutit à ce qu'il y a de plus triste, de plus désolant, de plus honteux, de plus mortel pour une société, c'est-à-dire à l'athéisme. (Très-bien, très-bien !)

» De telles œuvres d'imagination déréglée, de tels livres de science ou de prétendue science, nul de nous ne peut en méconnaître le danger.

» M. Delangle : J'arrive au point capital de la discussion.

» Un livre a été publié, *la Vie de Jésus*, qui porte même contre le principe du christianisme, une attaque effroyable.

» Si j'avais à considérer cette publication, je n'hésiterais pas à dire qu'elle est infiniment regrettable. Ce retour à une polémique, dont le temps est passé, a troublé les consciences, il en est résulté du scandale, c'est un malheur, un grand malheur (1). »

Au congrès de Malines, un orateur avait dit que l'auteur de la *Vie de Jésus* [illegible] [illegible] [illegible] Napoléon III, qui avait autre souci que de [illegible] son zèle énergique contre un livre qui *tente d'élever des doutes* contre le principe de notre foi.

A la fête nationale du quinze août, le ministre des cultes, [illegible] religieux de la France, demande qu'il [illegible] dans toutes les églises, [illegible] constitué, un *Te Deum*. Dans cette prière, expression magnifique de la foi française et de la piété politique, nous lisons :

» O Jésus, vous êtes le fils éternel du Père ;

» Pour délivrer le genre humain, vous n'avez pas dédaigné le sein d'une Vierge ;

» Vainqueur de la mort, vous avez ouvert aux croyants le royaume du ciel ;

(1) Extrait du compte rendu analytique de la séance du 18 mars 1864.

» Vous êtes assis à la droite de Dieu, dans la gloire du Père.

» Nous croyons que vous reviendrez en Juge.

» Nous vous conjurons donc de secourir vos serviteurs, que vous avez rachetés de votre sang précieux :

» Sauvez votre peuple, Seigneur, et bénissez votre héritage ! »

. . . .

Quelques semaines auparavant, une femme courbée par l'âge, en vêtements noirs, en costume de province, suivait dans une paroisse de Paris, la procession de la Fête-Dieu. Les assistants crurent s'apercevoir que cette pauvre villageoise avait le cœur plein de soupirs et les yeux pleins de larmes. On s'enquit des causes de son chagrin. On apprit que cette femme qui portait, dans cette joyeuse solennité, les habits de la tristesse, était une Bretonne, venue dans la capitale de la civilisation, pour faire une amende honorable au Très-Saint-Sacrement. . C'était la mère d'un enfant dont la cendre repose dans la terre d'Adonis, la mère d'un enfant qui veut, au nom de la critique et de la nuance, *écraser l'infâme* !

Dieu de la crèche, du Calvaire et du Tabernacle ! malgré les triomphes que vous avez voulu vous ménager dans ces conjectures, l'ardeur de nos critiques n'égale pas encore la sincérité de nos regrets. Celui qui vous combat, Seigneur, devait marcher sous vos bannières et nous devions aimer comme un vaillant défenseur celui qui nous force à le repousser comme ennemi. Faites, Seigneur, qu'il tombe à vos pieds et qu'il s'écrie, non pas avec le désespoir de Julien l'apostat, mais avec la reconnaissance de Paul, terrassé sur le chemin de Damas : « Tu as vaincu, Seigneur Jésus-Christ ! »

Dans le cours de cette dissertation l'auteur cite plusieurs ouvrages publiés de nos jours sur Jésus-Christ ; nous regrettons de ne pas y voir figurer l'œuvre si belle et si grande de Mgr d'Orléans : *Histoire de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ* (a).

Cette histoire, à laquelle Mgr Dupanloup a consacré une partie de sa vie, n'est point tant une œuvre de polémique et de controverse, qu'un simple récit, un tableau touchant et fidèle des scènes de l'Evangile. L'éloquent et pieux auteur a, sur tous ceux qui l'ont précédé dans ce genre d'ouvrage, l'immense avantage de s'effacer lui-même. Laissant aux écrivains sacrés leurs moyens d'action, il conserve par là à son œuvre tout son caractère et toute son autorité. Le récit qu'il nous donne, c'est le texte même de l'Evangile. « Toutefois, comme le fait très-bien remarquer M. Joubert, dans son rendu-compte, pour qu'un pareil travail eût, avec une entière vérité, sa lumière, son attrait, sa grâce entraînante et persuasive, il fallait qu'une pensée supérieure y introduisît l'unité et sût lui communiquer la chaleur et l'émotion. » C'est ce qu'a fait Mgr Dupanloup. Dans sa préface ou introduction, qui est, à elle seule, une œuvre magistrale, il expose avec une grandeur et une suavité vraiment remarquables, sa pensée qui n'est autre que la pensée même du livre, la Rédemption.

L'homme est avant tout, un être aimant ; le sentiment et l'amour dominent toujours en lui l'esprit et la raison. Tout, dans l'homme, a sa place dans le cœur. (C'est le cœur qui éconduit, c'est le cœur qui entraîne. C'est dans le cœur que naissent et grandissent les dévouements, les sacrifices, la fécondité et la vertu)... En un mot, la vie de l'homme tout entière est dans le cœur. . Jésus-Christ savait cette puissance intime du cœur de l'homme ; son Evangile est avant tout et par-dessus tout une œuvre d'amour... Si quelquefois le Sauveur s'adresse à l'intelligence et à la raison, c'est pour arriver plus directement et plus sûrement au cœur. Son but premier et unique c'est d'aimer, d'attendrir, de gagner le cœur... Toute sa loi, toute sa religion, c'est l'amour. « Je suis venu apporter le feu, et que désiré-je autre chose qu'il prenne et qu'il consume...» C'est au moment où le paganisme prêche partout l'égoïsme et l'orgueil que Jésus, centre de toute affection, établit l'empire à jamais nécessaire de la charité. « Jamais cœur, dit Mgr Dupanloup, n'a senti comme ce cœur sur la terre... cela n'est pas de l'homme. »

Ce travail, chef-d'œuvre d'observation philosophique et de style, demeurera à jamais dans l'histoire comme un monument de la bonté divine et comme une dette de reconnaissance de la part de l'homme... Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'il faut remonter jusqu'à Bossuet lui-même pour rencontrer une œuvre aussi grande et aussi parfaite, un travail aussi consciencieux et aussi complet.

Nous ne parlerons pas de l'exécution matérielle de l'ouvrage, digne de la haute pensée du livre... Cette œuvre de foi, grâce aux soins intelligents de l'éditeur, est aussi une œuvre d'art, digne de nos grandes bibliothèques.

(L'abbé C. GEISPITZ.)

(a) Un vol. gr. in-8 illustré chez Henri Plon.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME

DE L'AN 29 A L'AN 66 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Les Apôtres fondent l'Église

> Ubi Petrus, ibi Ecclesia.
> S. AMBR. *In psal.* XL, n. 30.

Quatre grands empires ont passé l'un après l'autre sur la terre ; les Assyriens, les Mèdes et les Perses, les Grecs, les Romains. Les prophètes en avaient marqué d'avance les caractères différents. L'histoire, tant sacrée que profane, est là pour montrer la justesse de la prédiction. Ces quatre empires, ou ces quatre dynasties du même empire, devaient faire place à un empire nouveau, qui, sous l'emblème d'une pierre détachée de la montagne sans la main d'aucun homme, remplirait bientôt le monde entier. Sa destinée est différente de celle des autres ; il ne passera jamais à un autre peuple, et durera éternellement (1). Ce nouveau royaume, cet empire immortel, c'est l'Église dont nous écrivons l'histoire.

« Douze hommes, réduits pour le moment à onze, devaient fonder ce nouvel empire. Nous les avons laissés, avec les autres disciples, sur la montagne des Oliviers, où Jésus les avait conduits le quarantième jour après sa résurrection, et d'où, les ayant bénis, il était monté au ciel en leur présence. Une nuée lumineuse l'avait dérobé à leurs yeux, et ils regardaient encore, quand deux hommes vêtus de blanc parurent auprès d'eux et leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous là, regardant au ciel ? Ce Jésus que vous y avez vu monter, en reviendra de la même manière à la fin des siècles. Alors ils retournèrent pleins de joie de la montagne à Jérusalem, et, entrés dans la maison, ils montèrent à la chambre haute où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Simon le Chananéen, et Jude, frère de Jacques. Tous ceux-ci persévéraient unanimement dans la prière avec les pieuses femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères ou ses parents (2).

Pierre est ici nommé le premier comme ailleurs. Il s'appelait dans l'origine, Simon, fils de Jona ou Jean. La première fois que Jésus le vit, il lui donna le nom de Céphas ou Pierre (3). Plus tard il parut pourquoi. Pierre ayant répondu à son maître : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ; » Jésus lui répondit à son tour : « Bienheureux es-tu, Simon, fils de Jona ; car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est au ciel. Et moi aussi, je te dis : Tu es Pierre, et sur cette même pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et c'est à toi que je donnerai les clefs du royaume des cieux : et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (4). » A la veille de mourir, Jésus lui disait encore : « Simon, Simon, voici que Satan vous a demandés à cribler comme on fait le froment ; mais moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; alors donc que tu seras converti un jour, affermis tes frères (5). » Jusque-là ce sont des promesses, des recommandations pour l'avenir. Quelques jours avant son ascension, Jésus lui commande au présent : « Simon, fils de Jean, pais mes agneaux, pais mes brebis (6). » Alors seulement il fut investi de sa charge. C'est à ce même Pierre, et, avec lui, aux autres apôtres dont il était le chef, que Jésus-Christ dit en les quittant : « Il m'a été donné toute puissance au ciel et sur la terre : allez donc enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé : et voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du monde (7). »

Telles sont les promesses de Jésus-Christ à ses apôtres. Il y a des chrétiens [illegible] qui en ont grand'peur. Dans leurs histoires ecclé-

(1) Dan., II. — (2) Act., I, 9-14. — (3) Joan., I, 42. — (4) Matth., XVI, 17-19. — (5) Luc., XXII, 31 et 32. — (6) Joan., XXI, 15. — (7) Matth., XXVIII, 18.

siastiques, les protestants font semblant de ne pas les voir, ou bien ils assurent qu'ils n'y voient aucunement ce qu'y ont vu les chrétiens de tous les lieux et de tous les temps. Cela peut être. Dieu a dit : « Que la lumière soit ; et la lumière fut : » et cependant, quand on ferme les yeux on ne voit pas la lumière. Le vrai de tout cela, c'est que cette pierre, devenue montagne, qui remplit toute la terre, les offusque : son unité compacte, son immuable solidité, ils les déclarent un abus ; ils voudraient qu'elle fût demeurée pierre qui roule. Les siècles chrétiens ne pensent pas comme eux.

Jésus avait commandé à ses apôtres de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, la vertu de l'Esprit-Saint qui devait descendre sur eux. Ce fut dans ces jours d'attente que Pierre déploya pour la première fois l'autorité dont il était revêtu. Le Sauveur avait choisi douze Apôtres suivant les douze tribus d'Israël ; ce nombre sacré n'était plus complet depuis que le traître Judas s'était pendu. Il s'agissait de lui donner un successeur. « Pierre, dit le docteur le plus célèbre de tout l'Orient, saint Chrysostome, Pierre, sans aucun doute, aurait pu, lui seul, faire ce choix, vu que le Seigneur, par ces paroles : *Affermis tes frères*, avait placé tous les autres sous sa main. Toutefois, par condescendance, il en remit le jugement à la multitude, afin de lui rendre plus vénérable celui qu'elle choisirait, et pour ne point exciter sa jalousie (1). » Il tint donc une assemblée où se trouvèrent environ cent vingt hommes, y rappela le funeste sort de Judas, ainsi que le champ du sang acheté du prix de sa trahison, et décida qu'il fallait qu'un autre prît sa charge d'évêque ; puis il régla qu'on devait le choisir parmi ceux qui avaient toujours été avec Jésus-Christ, afin qu'il pût rendre témoignage de sa résurrection. L'assemblée en présenta deux, Joseph Barsabas, surnommé Juste, et Mathias. Comme ils paraissaient tous les deux également dignes, on résolut, après une fervente prière, de jeter le sort, qui tomba sur Mathias ; et, dès ce moment, ce disciple fut compté parmi les apôtres, et devint participant de toutes leurs prérogatives (2).

On approchait de la Pentecôte, ou cinquantième jour après la Pâque. C'était une fête aussi solennelle que la Pâque même. Elle rappelait ce jour mémorable où, sept semaines après la sortie d'Egypte, l'Eternel publia sa loi sur le mont Sinaï, au milieu des foudres et des éclairs, et l'écrivit ensuite sur deux tables de pierre, que Moïse brisa au pied de la montagne, quand il vit le peuple adorant le veau d'or. Cette action de Moïse rompant les premières tables de la loi faisait entendre que la législation qu'il établissait alors n'aurait qu'un temps, et qu'elle serait remplacée un jour par une autre. Peu avant sa mort, il parla aux enfants d'Israël du futur législateur en ces termes : « L'Eternel, votre Dieu, vous suscitera de votre nation et du milieu de vos frères, un prophète comme moi : c'est lui que vous devrez écouter (3). » Jérémie avait également annoncé cette loi nouvelle : « Il viendra des jours, dit le Seigneur, et je ferai avec la maison de Juda une alliance nouvelle et différente de celle que j'ai faite avec leurs pères quand je les tirai d'Égypte. Voici quelle sera cette alliance ; Je mettrai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leurs cœurs ; je serai leur Dieu et ils seront mon peuple (4). » Cette prédiction allait s'accomplir en présence d'une foule innombrable que la solennité de la fête et l'attente plus vive que jamais du Messie avaient attirée à Jérusalem de toutes les parties de la terre.

« Le jour de la Pentecôte, les apôtres, unis de sentiment, étaient encore réunis dans le même lieu, à ce que l'on croit, sur la montagne de Sion ; lorque tout d'un coup il retentit un grand bruit, semblable à celui d'un vent impétueux qui remplit toute la maison où ils étaient assis ; il leur apparut comme des langues de feu divisées, et il s'en reposa sur chacun d'eux, symboles de l'ardeur et de la lumière nouvelle que l'Esprit-Saint allumait dans leurs corps, ainsi que de la divine éloquence qu'il leur communiquait. Ce bruit extraordinaire attira sur la sainte montagne une grande multitude de Juifs, qui s'y trouvèrent surpris de nouveaux prodiges. Quoiqu'ils fussent de diverses nations et qu'ils parlassent des langues différentes, chacun entendit néanmoins les apôtres parler distinctement la sienne. Ainsi l'entendirent les Parthes, les Mèdes, les Elamites ; ceux de la Mésopotamie, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie proconsulaire ; ceux de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte et de la Libye cyrénaïque ; enfin les Crétois, les Arabes et les Romains ; les uns fixés à Jérusalem, et les autres n'y faisant que séjourner à cause de la fête ; les uns Juifs d'origine, les autres seulement de religion. Tous, au premier abord, furent frappés d'étonnement, et se disaient l'un à l'autre : Que veut dire ceci ? Mais d'autres disaient en raillant : C'est qu'ils sont pleins de vin nouveau.

» Alors Pierre, debout avec les onze, éleva sa voix et leur dit : Hommes de la Judée, et vous tous qui habitez Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et prêtez l'oreille à mes paroles. Il leur apprit que ni lui ni ses compagnons n'étaient ivres, mais qu'on voyait l'accomplissement de la promesse que Dieu avait faite par le prophète Joël, de répandre un jour sur ses serviteurs et ses servantes toute l'abondance de son Esprit. Il leur rappela les vertus et les miracles opérés au milieu d'eux

(1) S. Jean Chrys., trad. française de l'abbé Joly liv. III *sur les Actes des Apôtres*. Voir encore une autre homélie qu'on croit être de S. Grégoire de Nysse Combéfis, *Biblioth. PP. concional.*, t. VII, p 222. — (2) Act., I, 15-26. — (3) Deut , XVIII, 15. — (4) Jérem., XXXI, 31-33.

par Jésus de Nazareth, que vous avez crucifié par la main des méchants et mis à mort. Mais Dieu l'a ressuscité, comme il l'avait prédit : ce qu'il prouva par plusieurs endroits des psaumes. Ce Jésus donc, Dieu l'a ressuscité ; et nous en sommes tous témoins. Après donc qu'il a été élevé au ciel par la main de Dieu, et qu'il a reçu du Père la promesse de l'Esprit-Saint, il a répandu cet Esprit que maintenant vous voyez et entendez. Car David n'est point monté au ciel ; or, lui-même a dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-toi à ma droite, jusqu'à ce que je réduise tes ennemis à te servir de marchepied. Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié !

« A ces paroles, ils furent touchés de componction dans leur cœur, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Nos frères, que ferons-nous ? Pierre leur dit : Faites pénitence ; et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, en rémission de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car la promesse de Dieu est faite à vous, et à vos enfants, et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur, notre Dieu, en appellera. Il les instruisit encore par plusieurs autres discours ; il les exhortait, disant : Sauvez-vous de cette génération perverse. Ceux donc qui reçurent sa parole de bon cœur, furent baptisés ; et il y eut ce jour-là environ trois mille personnes qui se joignirent aux disciples (1). »

Lorsque les enfants des hommes bâtissaient leur tour de Babel, Dieu confondit leurs langues ; ils ne s'entendirent plus, et furent contraints de se séparer. Lorque Dieu bâtit son Eglise pour les y réunir, les descendants de Sem, de Cham et de Japhet, accourus de toutes parts, entendent dans la même langue toutes les leurs. La loi de Moïse fut donnée par écrit, en hébreu, à Israël dans une seule langue et à un seul peuple : la loi de Jésus-Christ, son Eglise la parle, la publie, dès le premier jour, à tous les peuples et dans toutes les langues ; et, ce qui n'est pas moins digne d'attention, elle la publie ainsi, elle se publie elle-même, elle se manifeste dès le premier jour à tous les peuples et dans toutes les langues, par la voix de son chef : et elle se publie, et elle se manifeste de la sorte, à l'époque mémorable où les deux extrémités de la terre, l'empire de la Chine et l'empire de Rome, se donnaient la main par-dessus la mer Caspienne.

« Le Saint-Esprit était descendu sur les apôtres vers la troisième heure du jour, pendant qu'on offrait le sacrifice du matin. Vers la neuvième heure, pendant qu'on offrait le sacrifice du soir, Pierre et Jean montèrent au temple. Ils remarquèrent à l'une des portes, appelée la Belle un pauvre, boiteux dès sa naissance, qui leur demanda l'aumône. Pierre lui dit : Regarde-nous. Et il les regardait attentivement, espérant recevoir quelque chose d'eux. Pierre dit alors : Pour de l'or ou de l'argent, je n'en ai point ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ le Nazaréen, lève-toi et marche ! Aussitôt lui ayant donné la main, ses pieds se raffermirent, il s'élança de terre, et marchant et sautant, entra dans le temple avec les deux apotres. Le bruit d'un pareil prodige attira une grande foule de peuple, qui était tout hors de lui-même d'étonnement, car ils reconnaissaient tous le boiteux. Mais Pierre leur dit : Hommes d'Israël, pourquoi vous émerveillez-vous de ceci ? et pourquoi nous regardez-vous, comme si c'était par notre puissance et notre sainteté que nous eussions fait marcher cet homme ? Le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son Fils Jésus, lequel vous avez livré et renié devant Pilate, quoiqu'il jugeât qu'il devait être absous. Mais vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé qu'il vous donnât un meurtrier ; et vous avez fait mourir l'auteur de la vie. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et nous en sommes témoins. Or, c'est par la foi en son nom, que son nom a affermi cet homme que vous voyez et que vous connaissez ; c'est la foi qui est par lui, qui a donné à cet homme une entière guérison en la présence de vous tous. Et maintenant, mes frères, je sais que vous l'avez fait par ignorance aussi bien que vos chefs. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avait prédit par la bouche de tous les prophètes, que son Christ souffrirait. Faites donc pénitence et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés, pour les temps du rafraîchissement que le Seigneur doit donner, [illegible] qu'il enverra ce Jésus-Christ qui vous a été annoncé. Car il faut que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses, que Dieu a prédit par la bouche de tous ses saints prophètes, depuis le commencement du monde. Moïse a dit : Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera un prophète comme moi d'entre vos frères ; vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira. Et quiconque n'aura pas écouté ce prophète, sera exterminé du milieu du peuple. Et tous les prophètes, depuis Samuel, ont prédit ces jours. Vous êtes les enfants des prophètes et de l'alliance que Dieu a établie avec nos pères, en disant à Abraham : En ta race seront bénies toutes les familles de la terre. C'est pour vous premièrement que Dieu, qui a ressuscité son Fils, l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun de vous se convertisse de son iniquité (2). »

[illegible] autres mille hommes.

Pierre et Jean parlaient encore au peuple, lorsque survinrent les prêtres, le comman-

(1) Act., II, 1-41. — (2) Ibid. III. 1-26.

dant militaire du temple et les saducéens, ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple et qu'ils enseignassent la résurrection des morts en la personne de Jésus. Et les ayant arrêtés, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain ; car c'était déjà le soir. Or, il arriva que le lendemain les princes, les sénateurs et les docteurs de la loi s'assemblèrent dans Jérusalem, avec Anne, le grand prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre et tous ceux qui étaient de la race pontificale. Et les faisant paraître au milieu d'eux, ils les interrogèrent : Par quelle puissance, ou au nom de qui avez-vous fait ceci ? Alors Pierre rempli de l'Esprit-Saint, leur dit : Princes du peuple, et sénateurs d'Israël, écoutez : Puisque aujourd'hui l'on nous demande raison du bien que nous avons fait à un homme impotent, et que l'on veut s'informer de la manière dont il a été guéri, sachez vous tous, ainsi que tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Jésus Christ le Nazaréen, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts ; oui, que c'est en ce nom que cet homme est ici guéri devant vous. C'est lui cette pierre qui a été rejetée par vous architectes, qui a été faite la principale pierre de l'angle. Et il n'est pas de salut en aucun autre ; car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.

» Or, voyant la hardiesse de Pierre et de Jean, connaissant d'ailleurs que c'étaient des hommes sans lettres et du commun du peuple, ils en furent étonnés ; ils savaient aussi qu'ils avaient été avec Jésus ; et, comme ils voyaient debout avec eux l'homme qui avait été guéri, ils n'avaient rien à contredire. Cependant ils leur commandèrent de sortir du conseil, et se mirent à délibérer entre eux, disant : Que ferons-nous de ces hommes-là ? Car il a été fait par eux un miracle qui est connu de tous les habitants de Jérusalem ; cela est manifeste, et nous ne pouvons le nier. Mais pour empêcher que le bruit ne s'en répande davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler à l'avenir de ce nom là à qui que ce soit. Et, les ayant fait appeler, ils leur défendirent de parler en quelque manière que ce fût, ni d'enseigner au nom de Jésus. Mais Pierre et Jean répondant, leur dirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car, pour nous, nous ne pouvons ne point dire les choses que nous avons vues et entendues. Mais eux les renvoyèrent avec menaces, ne sachant comment les punir à cause du peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui était arrivé. Car l'homme sur qui avait été fait ce miracle de guérison avait plus de quarante ans.

» Après donc qu'on les eut laissé aller, ils vinrent vers les leurs, et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et les sénateurs leur avaient dit. Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tous unanimement leur voix à Dieu et lui dirent : Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. C'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur : Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils médité de vains complots ! Les rois de la terre se sont levés, et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ. Et véritablement Hérode et Ponce-Pilate, avec les gentils et les peuples d'Israël, se sont unis ensemble dans cette cité contre votre saint Fils Jésus, que vous avez consacré par votre onction, pour faire tout ce que votre main et votre conseil avaient décrété devoir être fait. Maintenant donc, Seigneur, considérez leurs menaces, et donnez à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entière liberté, étendant votre main, afin qu'il se fasse des guérisons, des prodiges et des merveilles, au nom de votre saint Fils Jésus. Et quand ils eurent prié, le lieu où ils étaient assemblés trembla ; et ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint ; et ils annonçaient la parole de Dieu avec assurance (1). »

L'Église naissante étaient déjà notablement accrue, Pierre ayant converti trois mille hommes dans sa première prédication et cinq mille dans la seconde, sans comprendre les femmes et les enfants. D'ailleurs, il est à croire que les autres apôtres et les principaux disciples n'étaient pas demeurés oisifs, mais qu'ils avaient travaillé avec une ardeur et un succès semblables à augmenter le nombre des fidèles. Cependant cette grande multitude n'avait qu'un cœur et qu'une âme ; nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes. Il n'y avait point de pauvres parmi eux, parce que tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons, les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des apôtres, et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin.

Leurs exercices de religion étaient de deux sortes : ils en avaient de communs avec les Juifs, comme de fréquenter le temple aux heures des prières et des sacrifices, où ils s'assemblaient tous sous le portique de Salomon. Mais outre cela, ils s'assemblaient en particulier dans les cénacles ou oratoires des maisons les plus commodes et les plus spacieuses. Là, ils écoutaient avec une souveraine docilité les instructions des apôtres, persévéraient avec grande ferveur dans une longue oraison et dans la communion de la fraction du pain, c'est-à-dire de l'Eucharistie, comme nous le verrons expliqué plus au long dans le siècle suivant, par le saint martyr Justin. Après quoi ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, moins encore pour nourrir leur corps que l'esprit et la charité mutuels. Ce sont ces repas qui furent appelés dans la

(1) Act., IV, 1-31.

suite *agapes*, mot grec qui signifie charité et dilection. Telle était la vie des premiers fidèles. Aussi tout le peuple les craignait et les aimait.

Parmi ceux qui vendaient leurs possessions et en apportaient le prix aux apôtres, par suite d'un vœu qu'ils avaient fait librement, comme l'expliquent les saints Pères, on loue spécialement la fidélité de Joseph, lévite Cyprien de nation, que les apôtres eux-mêmes surnommèrent Barnabé ou fils de consolation. Mais aussi on rappelle le châtiment dont Dieu punit la fraude d'Ananie et de sa femme Saphire. « Ayant vendu un de leurs champs, Ananie résolut, de concert avec sa femme, de retenir secrètement pour eux une partie du prix, et d'en mettre le reste aux pieds des apôtres, comme si c'était le tout. Mais Pierre dit : Ananias, pourquoi Satan a-t-il tenté votre cœur pour mentir au Saint-Esprit, et frauder sur le prix du champ? En le gardant, ne vous demeurait-il pas? et, vendu, n'est-il pas en votre puissance? Pourquoi avez-vous donc formé ce dessein dans votre cœur? Vous n'avez pas menti aux hommes, mais à Dieu. Or, Ananias entendant ces paroles, tomba et expira; et une grande crainte se répandit sur tous ceux qui en entendirent parler, et des jeunes gens, se levant, l'emportèrent et l'ensevelirent. Or, il arriva, trois heures après, que sa femme, ne sachant ce qui s'était passé, entra. Et Pierre lui dit : Femme, dites-moi : Avez-vous vendu tant votre fonds de terre? Elle lui répondit : Oui, nous l'avons vendu tant. Alors Pierre lui dit : Pourquoi vous êtes-vous accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voici à la porte les pieds de ceux qui ont enseveli votre mari, et qui vont aussi vous porter en terre. Et aussitôt elle tomba à ses pieds et expira. Et quand les jeunes gens furent entrés, ils la trouvèrent morte et l'emportèrent, et l'ensevelirent auprès de son mari. Et une grande crainte se répandit dans toute l'Eglise et sur tous ceux qui ouïrent ces choses.

» Cependant il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges par les mains des apôtres au milieu du peuple. Et tous les fidèles, étant unis dans un même esprit, s'assemblaient sous le portique de Salomon. Aucun des autres n'osait se joindre à eux; mais le peuple leur donnait de grandes louanges. Et de plus en plus s'augmentait le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes. Et ils apportaient les malades dans les rues, et les plaçaient sur des lits et sur des grabats, afin que Pierre venant à passer, son ombre au moins passât sur quelqu'un d'eux et qu'ils fussent guéris de leurs maladies. Il accourait aussi à Jérusalem une multitude des villes voisines, amenant les malades et ceux qui étaient tourmentés des esprits immondes, et tous étaient guéris (1). »

Nous voyons ici le peuple, la multitude, laissée à elle-même, se porter pour les apôtres, pour les premiers fidèles, les aimer et les bénir, elle s'était montrée la même pour Jésus-Christ, tant qu'elle n'eut pas été circonvenue par les scribes et les pharisiens. C'est la crainte de la multitude qui arrête les ennemis des disciples, comme elle arrêta longtemps les ennemis du maître.

« Cependant le grand prêtre, c'était encore Caïphe, et tous ceux qui étaient comme lui à la suite des saducéens, furent transportés de colère. Ils mirent la main sur les apôtres, et les enfermèrent dans la prison publique. Mais un ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison; et, les ayant fait sortir, il leur dit : Allez dans le temple, et prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette doctrine de vie. Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent au temple dès le point du jour et ils enseignaient.

» Or, le prince des prêtres étant venu, et ceux qui étaient avec lui, ils assemblèrent le sanhédrin et tous les sénateurs des enfants d'Israël, et ils envoyèrent à la prison, afin qu'on amenât les apôtres. Mais quand les officiers y furent arrivés, et qu'après avoir ouvert la prison ils ne les trouvèrent point, ils revinrent rapporter cette nouvelle, disant : Nous avons trouvé la prison fermée avec toute espèce de soin, et les gardes dehors devant les portes; mais quand nous l'avons ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans. A ces paroles, le grand prêtre, le commandant militaire du temple et les princes des prêtres furent en grande peine, ne sachant ce que deviendrait cette affaire. Mais quelqu'un arriva, qui leur dit : Voici ces hommes que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple et qui enseignent le peuple. Alors le commandant partit avec ses gardes, et les amena sans violence, car ils craignaient d'être lapidés par le peuple. Et lorsqu'ils les eurent amenés, ils les présentèrent au sanhédrin; et le prince des prêtres les interrogea, disant : Ne vous avions-nous pas expressément défendu d'enseigner en ce nom-là? et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine; et vous voulez faire tomber sur nous le sang de cet homme. Mais Pierre répondant, et les apôtres, dirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez mis à mort en le suspendant à une croix. C'est lui que Dieu, par sa main, a élevé Prince et Sauveur, pour donner le repentir à Israël, et la rémission des péchés. Et nous sommes témoins de ce que nous disons, nous et l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.

» A ces mots, ils furent transportés de rage, et délibéraient de les mettre à mort. Mais un pharisien, nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le sanhédrin, ordonna qu'on fît sortir les apôtres un moment. Et il leur dit : Hommes d'Israël soyez attentifs à ce que vous avez à faire en-

(1) Act., v, 1-16.

vers ces hommes. Car il y a déjà quelque temps que Théodas se leva, qui se disait quelque chose de grand, et environ quatre cents hommes s'attachèrent à lui; il a été tué, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dissipés et réduits à rien. Après lui se leva Judas le Galiléen, au jour du dénombrement; et il attira à son parti beaucoup de monde; mais il périt aussi; et tous ceux qui s'étaient attachés à lui, furent dispersés. Et maintenant donc je vous dis : Eloignez-vous de ces hommes-là, et laissez-les; car si ce conseil ou cette œuvre est des hommes, elle se détruira d'elle-même; mais si elle est de Dieu, vous ne sauriez la détruire, et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu. Or, ils furent de son avis. Et appelant les apôtres, après les avoir fait battre de verges, ils leur commandèrent de ne point parler au nom de Jésus, et les laissèrent aller. Eux donc s'en allaient pleins de joie, hors du sanhédrin, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir un outrage pour le nom de Jésus. Et tous les jours ils ne cessaient et dans le temple, et par les maisons, d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ (1). »

« Or, en ces jour-là, le nombre des disciples s'accroissant, il s'éleva un murmure des Juifs hellénistes ou grecs, contre les Juifs hébreux, parce que leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour. C'est pourquoi, les douze ayant appelé la multitude des disciples, leur dirent : Il n'est pas juste que nous délaissions la parole de Dieu pour avoir soin des tables. Choisissez donc, ô nos frères, sept hommes d'entre vous, de qui on ait un bon témoignage, pleins de l'Esprit-Saint et de la sagesse, à qui nous puissions confier cet emploi. Mais nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et au ministère de la parole. Et ce discours plut à toute l'assemblée, et ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélytes d'Antioche. Il les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir fait des prières, leur imposèrent les mains (2). » Ainsi furent ordonnés les premiers diacres ou ministres. Leurs noms sont tous grecs; ce qui fait penser qu'ils étaient la plupart Juifs hellénistes, c'est-à-dire qui vivaient parmi les Grecs et en parlaient la langue. L'office de ces diacres était d'avoir soin de la nourriture des pauvres et de la distribution de ce qui était nécessaire à chacun pour sa subsistance, dans cette Eglise où tous les biens étaient en commun. Mais de plus ils servaient à la table sainte, c'est-à-dire à l'administration de l'Eucharistie; même ils prêchaient l'Evangile dans les occasions, comme nous allons bientôt le voir.

Cependant la parole de Dieu croissait, et le nombre des disciples se multipliait en Jérusalem; il y avait même une grande foule de prêtres ou sacrificateurs qui obéissaient à la foi. Ce sont les paroles de saint Luc. Ces dignes enfants d'Aaron suivaient l'exemple qu'ils avaient reçu de l'un d'entre eux, Jean-Baptiste, le précurseur du Christ.

« De son côté, Etienne, le premier des diacres, étant plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple. Mais il s'éleva contre lui quelques Juifs des provinces. Il y avait alors un grand nombre de synagogues à Jérusalem; les rabbins les font monter à quatre cent quatre-vingts : chaque province y avait la sienne. Ceux qui disputaient avec Etienne étaient de la synagogue des *Libertins*, c'est-à-dire, en latin, affranchis; et l'on croit qu'ils portaient ce nom parce qu'ils avaient été emmenés en Italie esclaves des Romains, et depuis mis en liberté. Il y en avait de Cyrénéens, descendus des Juifs que le premier des Ptolémées avait transférés en cette partie de l'Afrique; il y en avait d'Alexandrie, de Cilicie et d'Asie. Mais ni les uns ni les autres ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parlait en lui. Alors ils subornèrent des hommes, pour dire qu'ils lui avaient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu. Ils émurent ainsi le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi; et, se précipitant sur Etienne, ils l'entraînèrent et l'amenèrent au sanhédrin. Et ils présentèrent de faux témoins, qui disaient : Cet homme-là ne cesse de blasphémer contre le lieu saint et contre la loi. Car nous lui avons entendu dire que ce Jésus, le Nazaréen, détruira ce lieu et changera les traditions que Moïse nous a données. Cependant tous ceux qui étaient assis au sanhédrin, ayant les yeux fixés sur lui, virent son visage comme le visage d'un ange (3). »

« Alors le grand prêtre lui demanda si ce qu'on lui disait était véritable. Etienne répondit : Mes frères et mes pères, écoutez : Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était dans la Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan, et lui dit : Sors de ton pays et de ta famille, et viens dans la terre que je te montrerai. Alors il sortit de la terre des Chaldéens et vint demeurer à Charan; et de là, après que son père fut mort, Dieu le transporta en cette terre que maintenant vous habitez. Etienne, développant ainsi toute la suite des miséricordes de Dieu sur leurs pères, s'arrête en particulier sur Moïse, qu'on l'accusait de blasphémer : « Ce Moïse qu'ils avaient renié, disant : Qui t'a établi prince et juge? c'est celui-là même que Dieu envoya prince et libérateur, par la main de l'ange qui lui apparut dans le buisson. C'est lui qui les délivra, faisant des prodiges et des miracles dans la terre d'Egypte, et sur la mer Rouge, et durant quarante ans au désert. C'est ce Moïse qui a dit aux enfants d'Israel : Le Seigneur, votre Dieu, vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; écou-

(1) Act., v, 17-42. — (2) *Ibid.*, vi, 1-6. — (3) *Ibid.*, vi, 7-15

tez-le. C'est lui qui, pendant que le peuple était assemblé dans le désert, s'entretenait avec l'ange qui lui parlait en la montagne de Sina. C'est lui qui était avec nos pères, et qui a reçu les paroles de vie pour nous les donner. Nos pères ne voulurent pas lui obéir ; mais ils le rebutèrent, retournant de cœur en Égypte, disant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; car pour ce Moïse, qui nous a tirés de la terre d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. Et en ces jours-là, ils firent un veau, et offrirent un sacrifice à l'idole, et ils se réjouissaient dans les œuvres de leurs mains. Alors Dieu se détourna et les laissa servir la milice du ciel, ainsi qu'il est écrit au livre des prophètes : Maison d'Israel, m'avez-vous offert des sacrifices et des victimes durant quarante ans au désert ? au contraire, vous avez porté le tabernacle de Moloch, et l'astre de votre dieu Remphan : figures que vous avez faites pour adorer (1). C'est pourquoi je vous transporterai au delà de Babylone. Le tabernacle du témoignage fut avec nos pères au désert, comme Dieu avait ordonné à Moïse de le faire selon le modèle qu'il avait vu. Et nos pères, l'ayant reçu, l'emportèrent avec Josué en la terre des nations que Dieu chassa de devant eux. Et il y demeura jusqu'aux jours de David, qui trouva grâce devant Dieu et demanda d'élever un tabernacle au Dieu de Jacob. Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit un temple. Mais le Très-Haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes, comme dit le prophète : Le ciel est mon trône, et la terre est mon marchepied ; quelle maison me bâtirez-vous ? dit le Seigneur, et quel pourrait être le lieu de mon repos ? Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choses ? Hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit ; comme il a été de vos pères, ainsi en est-il de vous. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui prédisaient l'avènement du Juste, dont vous avez été maintenant les traîtres et les meurtriers, vous qui avez reçu la loi par le ministère (ou parmi les troupes) des anges, et qui ne l'avez point gardée ! »

A ces paroles, ils frémissaient dans leurs cœurs, et grinçaient des dents contre lui. Mais lui, plein du Saint-Esprit et fixant ses regards au ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu, et il dit : Voilà que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. Alors, poussant de grands cris et se bouchant les oreilles, ils se jetèrent tous ensemble sur lui ; et l'entraînant hors de la ville ils le lapidèrent ; et les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Paul. Et ils lapidaient Étienne, qui priait et qui disait : Seigneur Jésus, recevez mon esprit. S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché ; et quand il eut dit cela, il s'endormit dans le Seigneur. Or quelques hommes qui craignaient Dieu eurent soin d'ensevelir Étienne et célébrèrent ses funérailles en grand deuil (2). Ainsi mourut le premier martyr ou le premier témoin qui donna sa vie pour Jésus-Christ.

Il s'éleva dans ce temps-là une grande persécution contre l'Église qui était à Jérusalem ; et tous, excepté les apôtres, furent dispersés dans les régions de la Judée et de la Samarie. Celui qui ravageait l'Église avec le plus de fureur était Saul, qui avait applaudi à la mort d'Étienne. Entrant dans les maisons, il en tirait par force les hommes et les femmes, et les conduisait en prison.

Ceux donc qui avaient été dispersés, passaient d'un lieu à un autre, annonçant la parole de Dieu. Or, Philippe, le second des diacres, étant venu en la ville de Samarie, leur prêchait le Christ. Et les peuples étaient attentifs aux discours de Philippe, et l'écoutaient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisait ; car les esprits impurs sortaient des corps de plusieurs possédés, en jetant de grands cris. Et beaucoup de paralytiques et de boiteux furent aussi guéris ; ce qui remplit la ville d'une grande joie.

Or, il y avait dans la même ville un homme nommé Simon, qui y avait auparavant exercé la magie, et qui avait séduit le peuple de la Samarie, se disant être quelque chose de grand ; de sorte qu'ils le suivaient tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et disaient : Celui-ci est la grande vertu de Dieu. Et ils s'attachaient à lui, parce que depuis longtemps il leur avait troublé l'esprit par ses enchantements. Mais ayant cru ce que Philippe leur annonçait du royaume de Dieu et du nom de Jésus-Christ, ils étaient baptisés, hommes et femmes. Simon crut aussi lui-même ; et après qu'il eut été baptisé, il s'attachait à Philippe, et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisaient, il en était saisi d'étonnement.

Or, quand les apôtres, qui étaient à Jérusalem, eurent appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean, qui, étant venus, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit ; car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; mais ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors ils leur imposaient les mains, et ils recevaient le Saint-Esprit.

Lorsque Simon eut vu que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir, que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu pouvait s'acquérir avec de l'argent. Tu n'as ni part ni héritage en ce ministère ; car

(1) Amos, v. 25. — (2) Act. VII.

ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de ta méchanceté que voilà ; et prie Dieu qu'il te pardonne, s'il est possible, cette pensée de ton cœur. Car je vois que tu es rempli d'un fiel très amer et engagé dans les liens de l'iniquité. Simon répondit : Priez vous-même le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit. Quant à eux, après avoir rendu témoignage à la vérité et prêché la parole du Seigneur, ils reprirent le chemin de Jérusalem, annonçant l'Evangile en plusieurs contrées des Samaritains.

Cependant un ange du Seigneur parla à Philippe et lui dit : Lève-toi et va du côté du midi, sur la route qui conduit de Jérusalem à Gaza, la ville déserte. Et, se levant, il s'en alla. Et voilà qu'un Ethiopien eunuque, l'un des grands de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer. Et il s'en retournait assis sur son char, et lisant le prophète Isaïe. Alors l'Esprit dit à Philippe : Avance, et approche-toi de ce char. Philippe, accourant, l'entendit qui lisait le prophète Isaïe, et il lui dit : Mais comprenez-vous bien ce que vous lisez ? L'eunuque répondit : Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me sert de guide? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui. Or, le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci : « Il a été mené comme une brebis à l'immolation ; et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, ainsi il n'a pas ouvert la bouche. Le jugement porté contre lui dans son abaissement, a été aboli. Qui pourra compter sa génération, parce que sa vie sera retranchée de la terre ? » Or, l'eunuque répondant, dit à Philippe : De qui, je vous prie, le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelque autre ? Et Philippe, ouvrant la bouche et commençant par ce passage de l'Ecriture, lui annonça Jésus. Et après qu'ils eurent marché quelque temps, ils rencontrèrent de l'eau, et l'eunuque dit : Voilà de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ? Philippe lui répondit : Si vous croyez de tout votre cœur, cela se peut. Il repartit : Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Et il ordonna qu'on arrêtât son char ; et ils descendirent tous deux dans l'eau, et Philippe baptisa l'eunuque. Dès qu'ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus ; mais il allait en son chemin plein de joie ; et étant arrivé en Ethiopie, il y prêcha l'Evangile de Jésus-Christ, comme il l'avait appris (1). Et Philippe se trouva dans Azot ; et, passant, il annonçait l'Evangile à toutes les villes, jusqu'à ce qu'il vînt à Césarée (2).

Cependant Saul, respirant encore la menace et le meurtre contre les disciples du Seigneur, vint trouver le grand prêtre et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait quelques gens de cette doctrine, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jérusalem. Et comme il était en chemin, et qu'il approchait de Damas, soudain, au milieu du jour, une lumière du ciel, plus éclatante que le soleil, l'environna, lui et ses compagnons de voyage. Et, tombant à terre, ainsi que ses compagnons, il entendit une voix qui lui disait en hébreu : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? il te sera difficile de regimber contre l'aiguillon. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur : Je suis Jésus le Nazaréen, qui te persécute ! Tremblant et effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Et le Seigneur : Lève-toi, et tiens-toi sur tes pieds ; car je t'ai apparu afin de t'établir le ministre et le témoin des choses que tu as vues, et de celles que tu verras lorsque je t'apparaîtrai de nouveau. Et je te délivrerai de ce peuple et des nations vers lesquelles je t'envoie maintenant pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à lumière, et de la puissance de Satan à Dieu, et que, par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints. Lève-toi donc, va à Damas, et l'on te dira tout ce qu'il faut que tu fases.

Or, les hommes qui l'accompagnaient dans son voyage, avaient ouï une voix, mais ne l'avaient pas entendue ; ils avaient vu la lumière, mais n'avaient distingué personne, et restaient stupéfaits. Saul, ensuite se leva de terre, et, ayant les yeux ouverts, il ne voyait point. Ils le prirent donc par la main et le conduisirent à Damas. Et il fut là trois jours sans voir, et il ne mangeait et ni ne buvait.

Or, il y avait à Damas un disciple nommé Ananie, à qui le Seigneur dit dans une vision: Ananie ! Et il répondit : Me voici, Seigneur. Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, et va dans la rue qui s'appelle la rue Droite, et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul, de Tarse ; car le voilà qui prie. Et dans ce même moment, Saul voyait en vision un homme nommé Ananie, qui entrait et lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue. Ananie répondit : J'ai appris de plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem. Et il a même reçu des princes des prêtres le pouvoir de charger de fers tous ceux qui invoquent votre nom. Mais le Seigneur lui dit : Va, car cet homme m'est un vase d'élection, un instrument choisi pour porter mon nom dans les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël. Et je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom. Et Ananie s'en alla et entra dans la maison, et, lui imposant les mains, dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé afin que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit-Saint. Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue. Et

(1) Iren., l. III, c. XII ; l. IV, c. XL. — (2) Act., VIII.

Ananie lui dit : Le Dieu de nos pères t'a prédestiné pour connaître sa volonté, pour voir le Juste et pour entendre les paroles de sa bouche. Car tu seras témoin devant tous les hommes de ce que tu as vu et entendu. Et maintenant qu'attends-tu ? Lève-toi, et sois baptisé, et purifie-toi de tes péchés en invoquant le nom du Seigneur. Et il se leva, fut baptisé, et, ayant mangé, il reprit des forces. Il demeura quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas. Et aussitôt il prêcha dans les synagogues que Jésus était le Fils de Dieu. Or, tous ceux qui l'écoutaient étaient dans l'étonnement, et disaient : N'est-ce pas là celui qui persécutait si cruellement dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, et qui est venu pour les conduire, chargés de fers, aux princes des prêtres ? Mais Saul se fortifiait de plus en plus, et confondait les Juifs qui étaient à Damas, démontrant que Jésus était le Christ (1).

Après quelque temps, Saul alla dans l'Arabie voisine, d'où il revint à Damas, et y fit un assez long séjour. Trois ans depuis sa conversion, les Juifs de cette ville, ne pouvant plus le souffrir, délibérèrent de le tuer. De peur qu'il ne leur échappât, ils obtinrent du gouverneur, qui tenait la ville pour Arétas, roi des Arabes, d'en faire garder les portes. Comme il y avait guerre entre Arétas et Hérode, tétrarque de Galilée, il fut aisé de faire passer Saul pour un espion. Mais il fut averti de leur mauvais dessein ; et les disciples le prirent et le descendirent durant la nuit par une fenêtre de dessus la muraille de la ville, dans une corbeille. Ainsi il se sauva et vint à Jérusalem. « Il y vint, comme il dit lui-même, *pour voir Pierre*, et le voir, selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée (2) ; le contempler, l'étudier, dit saint Jean-Chrysostome, et le voir comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui, dit le même Père (3) ; le voir néanmoins, non pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse, mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre. » Ce sont les paroles de Bossuet (4).

Quand il fut venu à Jérusalem, il cherchait à se joindre aux disciples ; mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût des leurs. Alors Barnabé, l'ayant pris avec lui, le conduisit aux apôtres, et leur raconta comment il avait vu le Seigneur, et ce que le Seigneur lui avait dit, et comment, à Damas, il avait parlé fortement au nom de Jésus. Il demeura donc quinze jours chez Pierre, et ne vit aucun autre des apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur. Un jour, comme il priait dans le temple, il fut ravi en extase, il vit Jésus, qui lui dit : Hâte-toi, et sors promptement de Jérusalem, car ils ne recevront point ton témoignage sur moi. Saul répondit : Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'est moi qui mettais en prison et qui faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en vous ; et que, lorsqu'on répandait le sang de votre premier martyr Etienne, j'étais présent, et je consentais à sa mort ; et je gardais les vêtements de ceux qui le lapidaient. Mais le Seigneur lui dit : Va, car je t'enverrai bien loin vers les nations. En effet, les Hellénistes avec lesquels il disputait, cherchaient à le faire mourir. Ce que les frères ayant connu, ils le conduisirent à Césarée, et l'envoyèrent à Tarse. Il passa quelque temps en Syrie et en Cilicie. Les églises de Judée ne le connaissaient point de visage ; elles avaient seulement entendu dire : Celui qui autrefois nous persécutait annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire (5).

Tarse, capitale de la Cilicie, était la patrie de Saul. Cette ville, une des plus anciennes, était, au jugement de Strabon (6), qui vivait au temps d'Auguste, la meilleure école ou académie, sans excepter Alexandrie, ni même Athènes. Saul y avait étudié la philosophie et les belles-lettres, avant d'aller à Jérusalem approfondir la loi de ses pères au pied de Gamaliel. Le célèbre Longin, un des plus judicieux critiques de l'antiquité profane, nomme Paul de Tarse parmi les grands orateurs et l'associe à Démosthène, Lysias, Eschine, Isocrate, Xénophon et autres (7).

L'Eglise jouissait alors de la paix. Une circonstance put y contribuer. Pilate, suivant la coutume des gouverneurs, avait envoyé à l'empereur Tibère une relation de ce qui regardait Jésus-Christ. Ces actes existaient encore aux deuxième et troisième siècles. Saint Justin y renvoie les empereurs, le sénat, le peuple romain, dans ses apologies ; Tertullien, dans la sienne. Ce dernier ajoute que Tibère, persuadé de la divinité de Jésus-Christ, proposa au sénat de le recevoir au nombre des dieux ; mais que le sénat s'y refusa, soit pour flatter Tibère, qui avait repoussé le même honneur, soit pour affecter encore quelque ombre de son ancienne liberté, soit enfin parce que les fidèles n'avaient pas attendu son sénatus-consulte pour adorer Jésus-Christ. Quoique Tibère n'insistât point pour faire prévaloir son suffrage, toutefois il persista dans son opinion que le Christ méritait les honneurs divins, et défendit de molester ses disciples. La Providence disposait ainsi les choses, que la guerre et la paix contribuaient au progrès de son Église. Elle permit que les fidèles de Jérusalem fussent persécutés, afin que, se dispersant par les provinces, ils y répandissent la connaissance de l'Evangile ; et bientôt elle

(1) Act., IX, 1-22, comparé à XXII, 4-16, et XXVI, 9-18. — (2) [illegible] Gal., c. [illegible] *in epist. ad Gal.*, c. I, n. 11. — (4) *Discours sur l'unité de l'Eglise*. — (5) Act., IX, 23-30. [illegible] Gal., I, 17-24. — (6) Strab., l. XIV. — (7) Longin, *Fragm.*

arrêta cette même persécution, afin que, rencontrant moins d'obstacles, la prédication s'étendît plus rapidement. En effet, saint Luc observe que dans ce temps de calme, par toute la Judée, la Samarie et la Galilée, les églises s'édifiaient, et s'avançaient dans la crainte du Seigneur, et se remplissaient de la consolation du Saint-Esprit (1).

Or, il arriva que Pierre, visitant de ville en ville tous les disciples, arriva chez les saints qui demeuraient à Lydda, autrement Diospolis. Et il y trouva un homme nommé Enée, qui, depuis huit ans, était couché sur un lit, étant paralytique. Et Pierre lui dit : Enée, le Seigneur Jésus-Christ te guérit ; lève-toi, et fais toi-même ton lit ; et il se leva aussitôt et tous ceux qui habitaient Lydda et la campagne de Saron se convertirent au Seigneur.

Il y avait aussi à Joppé, parmi les disciples, une femme nommée Tabithe, en grec Dorcas, c'est-à-dire chèvre sauvage. Elle était remplie de bonnes œuvres, et faisait beaucoup d'aumônes. Or, il arriva à ce temps-là, qu'étant tombée malade, elle mourut ; et, après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute. Mais comme Lydda était près de Joppé, les disciples, apprenant que Pierre était là, envoyèrent vers lui deux hommes, le priant de se hâter de venir jusque chez eux. Et Pierre se levant, vint avec eux. Et, quand il fut arrivé, on le conduisit dans la chambre haute. Et là, toutes les veuves s'assemblèrent autour de lui, pleurant et lui montrant les tuniques et les vêtements que leur faisait Dorcas. Pierre, ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et pria ; puis, se tournant vers le corps, il dit : Tabithe, levez-vous. Et elle ouvrit les yeux ; et, ayant vu Pierre, elle s'assit. Alors Pierre, lui donnant la main, l'aida à se lever ; ayant appelé les saints et les veuves, il la leur rendit vivante. Or, ce miracle fut connu dans toute la ville de Joppé, et un grand nombre se convertirent au Seigneur. Et Pierre demeura bien des jours à Joppé, chez un corroyeur nommé Simon (2).

Pierre a été le premier à convertir les Juifs ; il sera le premier à recevoir les gentils : le premier partout.

Il y avait à Césarée un homme, de nom Cornélius, centurion dans une cohorte de la légion appelée l'Italienne, religieux et craignant Dieu, avec toute sa famille, faisant beaucoup d'aumônes au peuple et priant Dieu sans cesse. Et il vit manifestement dans une vision, environ vers la neuvième heure du jour, un ange de Dieu qui vint à lui et lui dit : Corneille ! Lui, regardant l'ange, et saisi de frayeur, répondit : Qu'y a-t-il, Seigneur ? — Vos prières, lui dit l'ange, et vos aumônes sont montées devant Dieu et l'ont fait souvenir de vous. Et maintenant envoyez à Joppé, et faites venir un certain Simon, surnommé Pierre. Il est logé chez un nommé Simon, corroyeur, dont la maison est près de la mer ; c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez. Et lorsque l'ange qui lui parlait se fut retiré, il appela deux de ses domestiques et un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il commandait ; et, après leur avoir tout raconté, il les envoya à Joppé.

Or, le lendemain, comme ils étaient en chemin et qu'ils approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison ou sur la plate-forme, vers la sixième heure, pour prier. Et, ayant faim, il voulut manger. Mais, pendant qu'on lui préparait sa nourriture, il lui survint une extase ; et il vit le ciel ouvert, et comme une grande nappe suspendue par les quatre coins, qui descendait du ciel en terre, et où il y avait toutes sortes de quadrupèdes champêtres, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux du ciel. Et une voix vint à lui : Lève-toi, Pierre, immole et mange. Mais Pierre répondit : Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé qui fût impur ou immonde. Et la voix, une seconde fois, lui dit : N'appelle point impur ce que Dieu a purifié. Cela fut fait par trois fois, et aussitôt la nappe fut retirée dans le ciel.

Et tandis que Pierre hésitait sur ce que signifiait la vision qu'il avait eue, voilà que les hommes que Corneille avait envoyés, ayant demandé la maison de Simon, se présentèrent à la porte. Et, ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si ce n'était pas là que logeait Simon, surnommé Pierre. Or, Pierre songeant à sa vision, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui te demandent. Lève-toi donc, descends, et n'hésite pas d'aller avec eux, car c'est moi qui les ai envoyés. Aussitôt Pierre descendit vers ces hommes et leur dit : Me voici ; je suis celui que vous cherchez ; quelle est la cause pour laquelle vous êtes venus ? Ils répondirent : Corneille, centurion, homme juste et craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation des Juifs, a été averti par un saint ange de vous faire venir chez lui et d'écouter ce que vous auriez à lui dire. Pierre donc les fit entrer et les logea. Et, le jour suivant, il partit avec eux ; et quelques-uns des frères de Joppé, ils étaient six, allèrent avec lui. Et le jour d'après ils arrivèrent à Césarée.

Corneille, qui les attendait, avait rassemblé ses parents et ses amis. Quand donc Pierre entra, Corneille vint au-devant de lui, et, se jetant à ses pieds, l'adora. Mais Pierre le releva, disant : Levez-vous ; et moi aussi, je ne suis qu'un homme. Et, s'entretenant avec lui, il entra dans la maison, où il trouva un grand nombre de personnes assemblées. Et il leur dit : Vous savez combien il est odieux à un Juif de s'unir à un étranger, ou d'aller chez lui ; mais Dieu m'a appris à n'appeler aucun homme profane ou impur. C'est pourquoi, dès que vous m'avez appelé, je suis venu sans hésiter. Je vous demande donc pourquoi vous m'avez fait venir ? Corneille répondit : Il y a

(1) Act., IX 31. — (2) *Ibid.*, IX, 32-43.

maintenant quatre jours que j'étais en prière dans ma maison, à la neuvième heure, voilà qu'un homme vêtu d'une robe blanche s'est présenté devant moi et m'a dit : Corneille, ta prière est exaucée, et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. Envoie donc à Joppé, et fais venir Simon surnommé Pierre ; il est logé dans la maison de Simon le corroyeur, près de la mer. Lorsqu'il sera venu, il te parlera. J'ai envoyé vers vous aussitôt, et vous m'avez fait la grâce de venir. Maintenant donc nous voilà tous devant Dieu et devant vous, pour entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.

Alors Pierre ouvrit la bouche et dit : En vérité, je vois bien que Dieu ne fait point acception des personnes, mais qu'en toute nation, celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. C'est ce que Dieu a fait entendre aux enfants d'Israël, en leur annonçant la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous. Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, commençant par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché ; vous savez Jésus de Nazareth, comment Dieu l'a oint de l'Esprit-Saint et de force, lui qui allait de lieu en lieu, faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient sous la puissance du diable, parce que Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée et dans Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et a voulu qu'il se manifestât, non à tout le peuple, mais aux témoins préordonnés de Dieu ; à nous, qui avons mangé et bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et de témoigner que c'est lui qui a été établi par Dieu le juge des vivants et des morts. Tous les prophètes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croient en lui, reçoivent par son nom la rémission des péchés.

Pierre parlait encore, lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Et les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent frappés d'étonnement de voir que la grâce du Saint-Esprit se répandait aussi sur les nations ; car ils les entendaient parler plusieurs langues et glorifier Dieu. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont déjà reçu le Saint-Esprit comme nous ? Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur. Alors ils le prièrent de demeurer avec eux quelques jours (1).

Ainsi, le premier de la gentilité qui entra dans l'Église chrétienne, fut un homme de guerre, un centurion romain. Son nom est le nom de famille des Scipions et de la mère des Gracques, dont nous verrons la postérité produire une foule de saints. Et c'est Pierre qui lui ouvre la porte de l'Église et du ciel. C'est à Pierre seul que Dieu révèle d'abord le mystère de la réunion des Juifs et des gentils dans une même Église, dans un même bercail : mystère plus difficile à croire au commun des fidèles élevés dans les maximes du judaïsme, ainsi que nous le verrons à l'instant et plus tard.

Cependant les apôtres et les frères qui étaient dans la Judée apprirent que les gentils mêmes avaient reçu la parole de Dieu. Lors donc que Pierre fut arrivé à Jérusalem, les fidèles de la circoncision disputaient contre lui, disant : Pourquoi êtes-vous entré chez des hommes incirconcis et avez-vous mangé avec eux ? Pierre leur raconta, par ordre, comment la chose s'était passée, et conclut par ces mots : Quand donc j'eus commencé à leur parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme sur nous au commencement. Je me souvins alors de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans l'eau ; mais vous, vous serez baptisé dans le Saint-Esprit. Si donc Dieu leur a fait la même grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je, moi, pour m'opposer à Dieu ? Ayant entendu ces choses, ils s'apaisèrent et glorifièrent Dieu, disant : Dieu donc a aussi fait part aux nations du don de la pénitence, qui mène à la vie (2) !

La porte du salut étant ainsi ouverte à tous les peuples, les apôtres se dispersèrent pour les y faire entrer. Mais auparavant ils composèrent un abrégé substantiel de la doctrine chrétienne, lequel fut nommé symbole, parce que, semblable au mot d'ordre ou symbole militaire, il était propre à distinguer les vrais fidèles des apostats, déserteurs et hérétiques. C'est pour cette raison qu'ils ne l'enseignèrent que de vive voix ; et pendant plusieurs siècles on ne permit point de l'écrire ; d'où vient que la formule, quoique la même quant à la substance, était conçue en termes un peu différents, suivant les différentes Églises.

Saint Mathias, suivant la tradition des Grecs, prêcha l'Évangile dans la Colchide ; saint Jude, dans la Mésopotamie ; saint Simon, dans la Libye ; saint Matthieu, dans l'Éthiopie ; mais avant de quitter les fidèles de la Judée, il écrivit, à leur prière, son Évangile en hébreu moderne ou syro-chaldaïque, pour leur être un souvenir et un résumé de sa prédication. Saint Barthélemi passa dans la Grande-Arménie. Saint Thomas alla chez les Parthes et jusques aux Indes. Saint Philippe travailla dans la Haute-Asie, et mourut à Hiérapolis en Phrygie. Saint André fut envoyé vers les Scythes, d'où il passa en Grèce et en Épire. Jacques, fils d'Alphée, demeura à Jérusalem, dont il avait été établi évêque. Saint Jean prêcha dans l'Asie Mineure. On dit qu'il alla jusque chez les Parthes, et sa première lettre portait autrefois leur nom, comme leur étant adressée. Des auteurs modernes ajoutent qu'il conduisait avec lui la sainte Vierge Marie, mère de Jésus. Mais ils se trompent. Saint Épiphane dit formellement que lorsque saint Jean partit pour l'Asie, la sainte Vierge ne le suivit point (3). Ce qui a trompé ces auteurs, est une phrase mal enten-

(1) Act., x. — (2) *Ibid.*, xi, 1-18. — (3) Epiph., *Hæres.*, LXXVIII, n. 11.

due du concile d'Ephèse. Dans sa lettre synodale, ce concile dit que Nestorius a été condamné dans la ville d'Ephèse, *où Jean, le théologien, et la sainte Vierge Marie, mère de Dieu*, (sous-entendez) ont des temples (1); car il n'y a pas de Verbe. C'est qu'en effet il y avait à Ephèse une église qui portait le nom de saint Jean, et une autre qui s'appelait Marie. Et c'est dans cette dernière que le concile était assemblé, comme le rappelle son président, saint Cyrille, dans son Apologie (2). Voilà comme les plus savants critiques (3) complètent naturellement cette phrase, au lieu de supposer gratuitement que la sainte Vierge mourut à Ephèse et qu'elle y avait même son sépulcre. Une tradition ancienne et fort répandue, surtout en Orient, c'est que la sainte Vierge mourut à Jérusalem; et le sentiment commun de l'Eglise, c'est qu'elle ressuscita peu après sa mort et fut élevée en corps et en âme dans le ciel.

Dès 634, saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, dans une hymne sur les saints lieux, chante avec amour *le jardin de Gethsémani qui reçut autrefois le corps de Marie, et où était son sépulcre*; mais il ne parle pas du corps comme y étant (4).

Quant aux voyages du chef des apôtres, saint Pierre fonda d'abord l'Eglise d'Antioche, dont il fut le premier évêque; ensuite il vint à Rome, y prêcha l'Evangile, et en fut encore le premier évêque jusqu'à sa mort. Voilà ce qu'on lit, sous la troisième année de Caligula, l'an 40 de l'ère vulgaire, dans la Chronique d'Eusèbe, restaurée sur la version arménienne (5). Ces deux épiscopats de saint Pierre ont été de tout temps si célèbres dans l'Eglise, que, dès les premiers siècles, la chaire de saint Pierre à Antioche et la chaire de saint Pierre à Rome devinrent deux fetes solennelles. On croit communément que cet apôtre fut sept ans évêque d'Antioche et vingt-cinq ans de Rome. Saint Jérôme (6) nous apprend qu'il fut mis à mort trente-sept ans après le crucifiement du Sauveur, que les plus doctes des anciens et des modernes placent en l'an 29 de l'ère vulgaire, le Sauveur étant né quatre ou cinq ans avant cette ère. De façon que l'épiscopat de saint Pierre à Antioche aurait commencé environ cinq ans, et son épiscopat à Rome environ douze ans après la mort de Jésus-Christ. Cela ne veut pas dire qu'il demeurât continuellement dans ces villes; car nous voyons, par sa première épître et par le témoignage d'Eusèbe (7), qu'avant d'aller à Rome, il prêcha l'Evangile dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce et l'Asie Mineure, s'adressant aux Juifs et aux gentils, mais plus particulièrement aux premiers.

Pour ce qui est de saint Paul, nous connaissons beaucoup mieux ses voyages par saint Luc, son compagnon fidèle, qui nous les décrit dans ses Actes des apôtres. Voici comme il y revient pour ne plus le quitter.

Cependant ceux qui avaient été dispersés par la persécution qui s'était élevée à la mort d'Etienne, avaient passé jusqu'en Phénicie, en Chypre et à Antioche, et n'avaient annoncé la parole qu'aux Juifs seulement. Mais quelques-uns d'entre eux, qui étaient de Chypre et de Cyrène, entrèrent dans Antioche, et parlèrent aussi aux Grecs, leur annonçant le Seigneur Jésus. Et la main du Seigneur était avec eux pour opérer des guérisons; et un grand nombre de personnes crurent, et se convertirent au Seigneur. Le bruit en étant venu jusqu'à l'église de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche. Lorsqu'il y fut arrivé et qu'il eut vu la grâce de Dieu, il s'en réjouit, et il les exhortait tous à demeurer unis au Seigneur, avec un cœur ferme. Car c'était un homme bon, plein du Saint-Esprit et de foi. Et une grande multitude se joignit au Seigneur. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul; l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche. Ils demeurèrent un an entier dans cette église, et ils enseignèrent une grande multitude, en sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent premièrement nommés chrétiens.

Or, en ces jours, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche; et l'un d'eux, nommé Agabus, se levant, prédit par inspiration qu'il y aurait une grande famine dans toute la terre, comme elle arriva sous Claude, depuis la deuxième année de son règne jusqu'à la quatrième. Les disciples résolurent donc, chacun selon son pouvoir, d'envoyer quelques aumônes aux frères qui demeuraient en Judée. Ce qu'ils firent en effet, les envoyant aux anciens ou prêtres par les mains de Barnabé et de Saul (8). Le peuple du pays fut encore secouru par Izate, roi d'Adiabène, et par Hélène, sa mère, qui était venue à Jérusalem. Josèphe rapporte qu'ils avaient embrassé tous deux le judaïsme (9); Orose, qu'ils s'étaient faits chrétiens (10): ce qui n'est pas sans vraisemblance. Car, dans les histoires que les rabbins ont fabriquées de Jésus-Christ, ils parlent d'une reine Hélène qui s'était montrée très-favorable à sa cause (11).

Pendant que Saul et Barnabé se trouvaient à Jérusalem, arriva le martyre de saint Jacques le Majeur, et l'emprisonnement de saint Pierre.

La Judée venait de subir une nouvelle révolution politique. Pilate ayant été accusé auprès de Vitellius, nouveau gouverneur de Syrie, avait été forcé d'aller se justifier auprès, de l'empereur à Rome, d'où il fut envoyé en exil à Vienne dans les Gaules. Vitellius nomma Marcellus procurateur de la Judée, à la place de Pilate; il déposa aussi Caïphe de la souveraine sacrificature, et lui substitua Jonathas, fils d'Ananus ou Anne. A Vitellius succéda Pétrone, sous le règne de Caligula. Mais alors se préparait pour la Judée un changement

(1) *Epist. Synod. ad Cler.*, c. I, p. 574. — (2) Cyrill., *Apol. ad imp. Theod.* — (3) Pagi, Combefis. — (4) *Spicilegium romanum*, du cardinal Mai, t. IV, p. 116, [illegible]. — (5) Euseb., *Chron. ed. Mediolan.*, 1818 p. 372. — (6) Hier., *De script. eccl. in Petr.* — (7) Euseb. *Hist.*, l. III, c. I. — (8) Act., XI, 19-30. — (9) *Antiq.*, l. XX, c. II. — (10) Oros., l. VII, c. VI. — (11) Bullet, *Hist. du Christian.*

inattendu dans le gouvernement. Hérode-Agrippa, petit-fils du vieil Hérode par Aristobule, n'avait rien eu en partage. Il alla chercher fortune à Rome. Après bien des hasards, Tibère le nomma gouverneur de ses petits-fils, puis le jeta en prison. Mais Tibère étant mort, Caligula, devenu empereur, rendit la liberté à Hérode, lui donna une chaîne d'or aussi pesante que celle qu'il avait portée dans sa captivité, et le fit roi de Judée. Agrippa, parti misérable de la Palestine, y revint donc roi. Cette fortune piqua de jalousie le roi ou tétrarque de la Galilée, Hérode-Antipas, mais surtout sa femme Hérodiade. Lui aussi courut à Rome pour obtenir un agrandissement de ses États ; mais il fut envoyé en exil à Lyon, lui et sa femme, et leur royaume encore donné à l'heureux Agrippa. Celui-ci, avec la faveur de César, cherchait aussi à se concilier la faveur des Juifs.

Dans ce dessin, il commença à persécuter quelques-uns de l'Église, et fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean. Eusèbe rapporte, d'après Clément d'Alexandrie, que le dénonciateur du saint apôtre fut si frappé de son courage et de sa constance, qu'il se déclara chrétien lui-même, et fut condamné en même temps à être décapité. Comme on le conduisait au supplice avec saint Jacques, il lui demanda pardon de l'avoir ainsi livré à ses bourreaux. L'apôtre, s'étant arrêté un instant, se tourna vers lui et lui dit en l'embrassant : La paix soit avec vous (1).

Hérode, voyant que cela plaisait aux Juifs, fit encore prendre Pierre. Or, c'était les jours des Azymes. L'ayant donc arrêté, il le mit en prison et le donna à garder à quatre bandes de soldats de quatre hommes chacune, voulant le faire mourir devant le peuple, après la fête de Pâque. Pierre était donc gardé dans la prison ; mais l'Église faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui. Or, lorsque Hérode allait l'envoyer au supplice, cette nuit-là même Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes, et d'autres soldats faisaient la garde devant la porte. Et voilà qu'un ange du Seigneur parut, et une lumière reluisit dans la prison. Or, poussant Pierre par le côté, il le réveilla, disant : Lève-toi promptement. Et les chaînes tombèrent de ses mains. Et l'ange lui dit : Mets ta ceinture et attache tes sandales. Il fit ainsi ; et l'ange ajouta : Prends ton vêtement et suis-moi. Et Pierre, sortant, le suivait, et il ne savait pas que ce qui se faisait par l'ange fût réel, mais il croyait voir une vision. Or, après qu'ils eurent passé la première et la seconde garde, il vinrent à la porte de fer qui conduit à la ville, et elle s'ouvrit d'elle-même devant eux ; et, étant sortis, ils s'avancèrent jusqu'à l'extrémité de la rue, et aussitôt l'ange s'éloigna de lui. Alors Pierre, revenant à soi, dit : C'est à cette heure que je connais véritablement que le Seigneur a en-[illegible] et qu'il m'a délivré de la main d'H[illegible] de toute l'attente du peuple juif !

En réfléchissant, il vint à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où un grand nombre de personnes étaient assemblées et priaient. Comme il frappait à la porte, une fille, nommée Rhode ou Rose, vint pour écouter secrètement. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une si grande joie, qu'au lieu de lui ouvrir, elle courut dire dans la maison que Pierre était à la porte. Mais eux lui dirent : Tu as perdu l'esprit ! Elle, au contraire assurait que c'était lui. Sur quoi ils disaient : C'est son ange ! Cependant Pierre continuait à frapper. Et lorsqu'ils eurent enfin ouvert, ils le virent, et furent stupéfaits. Mais lui, leur faisant signe de la main qu'ils se tussent, raconta comment le Seigneur l'avait tiré de prison, et dit : Faites savoir ceci à Jacques et aux frères. Et sortant, il s'en alla dans un autre lieu (2).

Saint Luc, dont l'objet unique est désormais de suivre les voyages de saint Paul, ne nous dit point où alla saint Pierre au sortir de la prison. Il y a toute apparence qu'il retourna en Occident et à Rome, d'où nous lui verrons écrire sa première épître. Pendant qu'il était dans les fers, toute l'Église priait pour lui et sans relâche. Cette dévotion pour saint Pierre n'a pas discontinué. Dès les premiers siècles, on voit son emprisonnement et ses chaînes devenus l'objet d'une fête universelle, sous le nom de Saint-Pierre-aux-Liens ; et les Papes, quand ils veulent faire un présent considérable à des rois chrétiens, leur envoyer de la limaille de ces chaînes, enfermée dans des clefs d'or.

Cependant, lorsqu'il fit jour, il n'y eut pas un petit trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre était devenu. Et Hérode l'ayant fait chercher et ne ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la question aux gardes, ordonna qu'on les menât au supplice ; et il descendit de Judée à Césarée, où il demeura.

La punition l'atteignit à son tour. Il se disposait à faire la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens ; mais eux, d'un commun accord, vinrent le trouver ; et ayant gagné Blaste, qui était chambellan du roi, ils demandèrent la paix, parce que leur pays tirait sa subsistance des terres du roi. Hérode, qui célébrait des jeux publics pour la santé de l'empereur Claude, ayant pris jour pour leur parler, parut au théâtre, le second jour des spectacles, vêtu d'une robe royale, toute d'argent, dont les rayons du soleil relevaient encore l'éclat ; et, étant assis sur son trône, il les haranguait publiquement. Et le peuple s'écriait dans ses acclamations : C'est la voix d'un dieu, et non pas d'un homme ! Mais au même instant un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné la gloire à Dieu, et il mourut, mangé par les vers. C'était la quarante quatrième année de son âge, la septième de son règne, depuis qu'il fut délivré par Caligula, sous lequel il régna quatre ans, et trois sous

(1) Act. xii, 1 et 2. Euseb., *Hist.*, l. II, c. viii. — (2) Act., xii, 3-17.

Claude. Il laissa quatre enfants : un fils, nommé Agrippa, comme lui, âgé de dix-sept ans : trois filles, Bérénice, mariée à son oncle Hérode, roi de Calcide, âgée de seize ans ; Marianne et Drusille, encore filles. Son fils ayant été jugé trop jeune pour lui succéder, la Judée retomba sous la puissance des Romains, et eut pour gouverneur Cuspius Fadus (1).

Cependant la parole de Dieu faisait de grands progrès et se répandait de plus en plus. Et Barnabé et Saul, après avoir rempli leur ministère, retournèrent de Jérusalem à Antioche ayant pris avec eux Jean, surnommé Marc (2).

Or, il y avait dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs, entre lesquels Barnabé, Simon qu'on appelait le Noir, Lucius de Cyrène, Manahem, frère de lait d'Hérode le trétarque et Saul. Or, pendant qu'ils faisaient la liturgie ou le sacrifice au Seigneur, et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller.

Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allèrent à Séleucie sur la mer, et de là s'embarquèrent pour passer en Chypre. Et quand ils furent arrivés à Salamine, capitale de l'île, ils prêchaient la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs ; et ils avaient Jean avec eux, pour les servir. Ce fut vers ce temps que Saul fut ravi au troisième ciel, soit en corps, soit en esprit seulement, et qu'il entendit des choses dont il n'est pas permis à un homme de parler (3).

Saint Pierre, étant à Rome, écrivit sa première épître aux Eglises qu'il avait fondées en Asie. Sans s'arrêter en particulier à aucun point de dogmes ou de discipline, il y parle en général à tous les chrétiens de l'excellence de leur vocation, et les devoirs qui en sont la suite. Cette épître, a dit un des plus judicieux protestants (4), a la véhémence, la majesté qui convient au génie du prince des apôtres.

« Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux étrangers qui sont dispersés dans le Pont, dans la Galatie, dans la Cappadoce, dans l'Asie et dans la Bithynie ; qui ont été élus selon la prescience de Dieu le Père, pour être sanctifiés par le Saint-Esprit, pour obéir à Jésus-Christ, et pour être arrosés de son sang ; que la grâce et la paix soient multipliées sur vous !

» Béni soit le Dieu et le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés à une espérance vivante, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, à un héritage incorruptible, sans tache, impossible à flétrir, qui vous est réservé dans le ciel, à vous, que la vertu de Dieu garde par la foi, pour vous faire jouir du salut qui doit être révélé dans les derniers temps. C'est ce qui doit vous transporter de joie, maintenant même que (s'il le faut), pendant un temps si court, vous êtes affligés de plusieurs tentations, afin que votre foi, ainsi éprouvée, et beaucoup plus précieuse que l'or périssable qui est éprouvé par le feu, se trouve à louange, à honneur et à gloire, en la révélation de Jésus-Christ ; lui que vous aimez, quoique vous ne l'ayez pas connu, et en qui vous croyez, quoique vous ne voyiez point encore ; et, en y croyant ainsi, tressailliez d'une joie inénarrable et glorieuse, remportant le prix de votre foi, le salut de vos âmes. C'est ce salut qu'ont cherché à pénétrer et à sonder les prophètes qui ont prophétisé de la grâce qui devait arriver sur vous. Ils sondaient pour quel temps et pour quelles circonstances l'Esprit du Christ, qui était en eux, leur annonçait les souffrances du Christ et les gloires qui devaient suivre ; mais il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient ministres et dispensateurs des choses de ceux qui vous ont évangélisés par le Saint-Esprit envoyé du ciel, vous ont maintenant annoncées, et que les anges mêmes désirent contempler de plus près.

» C'est pourquoi, ceignant les reins de votre âme, et vivant dans la tempérance, attendez avec une espérance parfaite la grâce qui vous sera donnée en la révélation de Jésus-Christ ; évitant, comme des enfants obéissants, de devenir semblables à ce que vous étiez autrefois, lorsque, dans votre ignorance, vous vous abandonniez à vos désirs. Mais, suivant le saint qui vous a appelés, soyez saints vous-mêmes, dans toute votre conduite ; car il est écrit : Soyez saints, parce que je suis saint. Et puisque vous invoquez comme votre Père celui qui, sans acception des personnes, juge chacun selon ses œuvres, vivez dans la crainte le temps de votre pèlerinage ; sachant que ce n'est point par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de la vanité où vous viviez à l'exemple de vos pères, mais par le précieux sang de Jésus-Christ comme l'agneau sans tache et sans défaut, qui avait été prédestiné avant la création du monde, mais qui a été manifesté dans les derniers temps à cause de vous, qui, par lui, croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité et l'a élevé en gloire, afin que votre foi et votre espérance fussent en Dieu.

» Après donc avoir, dans l'obéissance de la charité à la vérité, purifié vos âmes par l'Esprit, pour vous aimer sans hypocrisie comme des frères, aimez-vous les uns les autres avec un cœur pur, et sans relâche ; ayant été régénérés, non d'une semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu, qui vit et subsiste éternellement. Car toute chair est comme l'herbe, et toute sa gloire comme la fleur de l'herbe ; l'herbe se dessèche, et la fleur tombe ; mais la parole du Seigneur subsiste éternellement. Et c'est cette parole qui a été annoncée par l'Evangile jusqu'à vous.

(1) Act., XII, 18-23. Josèphe, *Ant.*, l. XIX, c. VII. — (2) Act., XII, 24 et 25. — (3) Act., XIII, 5. Cor., XII. — (4) Grotius.

» Vous étant donc dépouillés de toute espèce de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie et de médisance, comme les enfants nouvellement nés, désirez ardemment le lait raisonnable et pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut, si toutefois vous avez goûté combien est doux le Seigneur.

» Approchez-vous de lui, comme de la pierre vivante que les hommes avaient rejetée, mais que Dieu a choisie et honorée ; et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, soyez édifiés sur lui, pour former une maison spirituelle, un sacerdoce saint, afin d'offrir des sacrifices spirituels et agréables à Dieu par Jésus-Christ. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture : Voilà que je pose dans Sion la principale pierre de l'angle, pierre choisie et précieuse ; et quiconque y croira, ne sera point confondu. Elle est donc prix et honneur pour vous qui croyez. Mais pour ceux qui refusent de croire, la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, et qui est devenue la principale pierre de l'angle, est une pierre contre laquelle ils heurtent, et qui les fait tomber, parce qu'ils heurtent contre la parole, en refusant d'y croire, comme il a été prédit d'eux. Mais vous, vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple conquis; afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ; vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

» Mes bien-aimés, je vous conjure de vous abstenir, comme étrangers et voyageurs en ce monde, des désirs charnels qui combattent contre l'âme. Ayez une conduite édifiante parmi les nations, afin qu'au lieu de médire de vous, comme si vous étiez des malfaiteurs, elles apprennent à vous connaître par vos bonnes œuvres, et rendent gloire à Dieu au jour de sa visite. Soyez donc soumis à toute créature humaine, à cause du Seigneur : soit au roi, comme étant le plus élevé ; soit aux gouverneurs, comme étant envoyés par lui, pour la punition de ceux qui font mal et la louange de ceux qui font bien. Car la volonté de Dieu est qu'à force de bien faire vous fermiez la bouche aux hommes ignorants et insensés ; étant libres, non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en serviteurs de Dieu. Rendez à tous l'honneur qui leur est dû ; aimez vos frères; craignez Dieu ; respectez le roi.

» Vous, domestiques ou serviteurs, soyez soumis à vos maîtres en toute crainte, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont fâcheux. Car ce qui est agréable à Dieu, c'est que, dans la vue de lui plaire, nous endurions les maux et [illegible] qu'on nous fait souffrir injustement. En effet, quelle est votre gloire, si c'est pour avoir péché que vous souffrez des outrages ? Mais si c'est en faisant le bien, et que vous les supportiez [illegible] voilà qui est agréable à Dieu. Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas ; lui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche duquel le mensonge n'a pas été trouvé. Quand on l'injuriait, il ne répondait point par des injures ; quand on le maltraitait, il ne menaçait pas ; mais il se livrait à qui le jugeait injustement. C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché nous vivions pour la justice. C'est par ses meurtrissures que vous avez été guéris. Car vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés à celui qui est le pasteur et l'évêque de vos âmes.

» Pareillement, que les femmes soient soumises à leurs maris, afin que s'il y en a qui ne croient point à la parole, ils soient gagnés sans la parole par la bonne vie de leurs femmes, lorsqu'ils considéreront la pureté de vos mœurs unie au respect que vous avez pour eux. Ne vous parez point au dehors par l'art de votre chevelure, par les ornements d'or, ni par la beauté des vêtements ; mais ornez l'homme invisible caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit de douceur et de paix ; ce qui est un riche ornement aux yeux de Dieu. Car c'est ainsi que se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu, et qui étaient soumises à leurs maris : telle était Sara, qui obéissait à Abraham, l'appelant son seigneur ; elle dont vous êtes les les filles, si vous faites de bonnes œuvres, sans craindre aucun trouble.

» Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur et discrétion, comme le sexe le plus faible, et considérant qu'elles sont avec vous héritières de la grâce qui donne la vie ; afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la prière.

» Enfin, qu'il y ait entre vous tous une parfaite union, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente, accompagnée de douceur et d'humilité. Ne rendez point le mal pour le mal, ni l'outrage pour l'outrage ; bénissez, au contraire, ceux qui vous maudissent, sachant que c'est à cela que vous êtes appelés, afin de devenir héritiers de la bénédiction. Car si quelqu'un aime la vie et désire que ses jours soit heureux, qu'il défende à sa langue la médisance, et que ses lèvres ne profèrent point de mensonge ; qu'il se détourne du mal, et fasse le bien ; qu'il recherche la paix et qu'il s'efforce de l'obtenir. Car le Seigneur a les yeux sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières ; mais il regarde les méchants avec colère. Et qui sera capable de vous nuire, si vous ne songez qu'à faire du bien? que si vous souffrez pour la justice, bienheureux êtes-vous. Ne craignez donc point les maux qu'ils veulent vous faire craindre, et n'en soyez point troublés. Mais rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté du Seigneur, notre Dieu ; et soyez

toujours prêts à répondre pour votre défense à quiconque vous demandera raison de l'espérance que vous avez. Que ce soit cependant avec douceur et retenue, et conservant votre conscience pure, afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en Jésus-Christ, rougissent du mal qu'ils disent de vous. Car si Dieu veut que vous souffriez, il vaut mieux que ce soit en faisant le bien qu'en faisant le mal ; puisque Jésus-Christ même a souffert la mort une fois pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin de nous offrir à Dieu, étant mort en sa chair, mais ressuscité par l'Esprit, par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étaient en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsqu'aux jours de Noé la patience de Dieu les attendait, pendant qu'on bâtissait l'arche en laquelle peu de personnes c'est-à-dire huit seulement, furent sauvées au milieu des eaux. C'était une figure à laquelle répond maintenant le baptême qui nous fait paraître devant Dieu avec une bonne conscience, par la résurrection de Jésus-Christ, qui, ayant détruit la mort afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel et est assis à la droite de Dieu, se voyant soumis les anges, les Dominations et les Puisances.

» Jésus-Christ ayant donc souffert la mort en sa chair pour nous ou à notre place, armez-vous de cette pensée, que quiconque est ainsi mort dans la chair, n'a plus de commerce avec le péché. En sorte que, durant tout le temps qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vit plus selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu. Car c'est bien assez que dans le temps de votre première vie, vous vous soyez abandonnés aux mêmes convoitises que les nations, vivant dans les impudicités dans les mauvais désirs, dans l'ivrognerie, dans les festins de dissolution et de débauche, et dans le culte sacrilége des idoles. Ils s'étonnent maintenant que vous ne couriez plus avec eux à ces débordements de débauche et d'intempérance ; c'est pourquoi ils vous blasphèment. Mais ils rendront compte à celui qui est prêt à juger les vivants et les morts. Car c'est pour cela que la nouvelle du salut a été annoncée, même aux morts, afin que, condamnés ou punis en la chair selon les hommes, ils vivent selon Dieu en l'esprit. Or, la fin de toutes choses approche.

» Soyez donc prudents et veillez pour la prière, mais surtout ayez une charité persévérante les uns pour les autres ; car la charité couvre une multitude de péchés. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmure. Que chacun de vous, selon la grâce qu'il a reçue, la communique aux autres et leur en fasse part, comme de fidèles dispensateurs des différentes grâces de Dieu. Si quelqu'un parle, qu'il le fasse, comme parlant le langage de Dieu. Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il l'exerce comme par la vertu que Dieu donne, afin que Dieu soit glorifié en tout par Jésus-Christ, à qui est la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

» Mes bien-aimés, lorsque vous êtes éprouvés par le feu des afflictions, n'en soyez pas surpris, comme s'il vous arrivait quelque chose d'étrange. Mais lorsque vous participez ainsi aux souffrances de Jésus-Christ, réjouissez-vous, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire. Si vous êtes outragés pour le nom de Jésus-Christ, vous êtes bienheureux, parce que l'esprit de la gloire et l'esprit de Dieu repose sur vous. Mais qu'aucun de vous ne souffre comme meurtrier, ou comme voleur, ou comme malfaiteur, ou comme se mêlant des affaires qui ne le regardent pas. S'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait pas honte, mais qu'il en glorifie Dieu. Car voici le temps où Dieu va commencer son jugement par sa propre maison. Et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui refusent de croire à l'Evangile de Dieu ? Et si le juste même se sauve avec tant de peine, que deviendra l'impie et le pécheur ? Que ceux donc qui souffrent selon la volonté de Dieu, lui recommandent leurs âmes par des bonnes œuvres, comme à leur fidèle Créateur.

» Quant aux prêtres qui sont parmi vous, je les conjure, moi qui suis prêtre avec eux et témoin des souffrances de Jésus-Christ, comme aussi de sa gloire qui doit paraître un jour à découvert : paissez le troupeau de Dieu qui est parmi vous, faisant les fonctions de surveillants ou d'évêques, non par contrainte, mais par une affection volontaire et selon Dieu ; non à cause d'un gain honteux, mais de bon cœur ; non en dominant sur la part qui vous est échue, mais en vous rendant les modèles du troupeau. Et lorsque paraîtra l'archi-pasteur, vous obtiendrez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

» Vous aussi, jeunes gens, soyez soumis aux prêtres. Et tous, subordonnés les uns aux autres, pénétrez-vous d'humilité ; parce que Dieu résiste aux superbes et qu'il donne sa grâce aux humbles. Humiliez-vous donc sous la main puissante de Dieu, afin qu'il vous élève au jour de sa visite ; déposant dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a lui-même soin de vous. Soyez sobres et veillez ; car votre adversaire, le diable, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, en demeurant fermes dans la foi ; sachant que vos frères qui sont répandus dans le monde, souffrent les mêmes afflictions que vous. Mais après que vous aurez souffert un peu de temps, le Dieu de toute grâce qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire, vous perfectionnera, vous fortifiera et vous affermira comme sur un solide fondement. A lui la gloire et l'empire dans les siècles des siècles Amen !

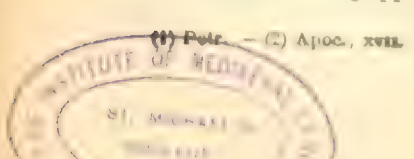
» Je vous ai écrit, ce me semble, en peu de mots, par notre frère Sylvain qui est un homme fidèle ; vous déclarant et vous protes-

tant que la vraie grâce de Dieu est celle en laquelle vous demeurez fermes. L'Eglise qui est dans Babylone, qui est élue comme vous, et mon fils Marc, vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par le saint baiser de la charité. Que la grâce soit avec vous tous qui êtes en Jésus-Christ. Amen (1) ! »

Cette Babylone, d'où écrit Pierre et dont l'Eglise salue les chrétiens d'Asie, c'est Rome idolâtre. Ainsi l'a compris toute l'antiquité chrétienne. Saint Jean, l'ami particulier de Pierre, la désigne sous le même nom, et lui donne des caractères qui ne permettent pas de la méconnaître : c'est *la ville aux sept montagnes*, c'est *la grande ville qui commande à tous les rois de la terre*, et qui s'est *enivrée du sang des martyrs de Jésus* (2). Cet échange de noms nous indique le mystère, le nœud de toute l'histoire humaine. Rome, Babylone, c'est au fond la même cité, la capitale du même empire, la tête de cet empire universel qui a passé successivement des Assyriens aux Perses, des Perses aux Grecs, des Grecs aux Romains, et dont les pieds commencent actuellement à être frappés par la pierre détachée de la montagne. Le nom même de Babylone, qui veut dire confusion, lui convenait mieux alors que celui de Rome, qui veut dire force. Car sa force, concentrée dans la main des Césars, ne servait qu'à la confusion.

Cette famille, qui pesait sur le monde, s'était élevée dans les horreurs des guerres civiles. Jules César et César Auguste en avaient abreuvé les racines avec le sang des citoyens proscrits. Auguste, adopté par son oncle César, eut trois femmes, répudia la première, le jour même de ses noces ; répudia la seconde, pour en épouser une troisième, qu'il fit répudier à son mari, quoiqu'elle en eût un fils nommé Tibère, et qu'elle fût enceinte d'un autre qui fut nommé Drusus. De ces trois femmes, Auguste n'eut que de la seconde une fille, nommee Julie, qui le déshonora par ses dissolutions. Elle eut successivement trois maris, Marcellus, Agrippa et Tibère ; se conduisit enfin si mal, que son père la confina dans une ile, où Tibère, son dernier mari, la fit mourir de faim. Elle avait eu d'Agrippa trois fils et deux filles. Deux de ses fils périrent, dit-on, par les ordres secrets de Livie, troisième femme d'Auguste, laquelle voulait assurer l'empire aux enfants qu'elle avait eus de son premier mari. Le dernier des fils de Julie et d'Agrippa, après avoir été adoptés par Auguste, dont il était le petit-fils, fut confiné dans une prison, puis mis à mort par Livie et Tibère. De ses deux sœurs, l'une fut reléguée dans une île à cause de ses débauches ; l'autre, nommée Agrippine, épousa Germanicus, neveu et fils adoptif de Tibère, et fut enfin exilée par celui-ci dans la même île qu'autrefois Julie, où elle mourut pareillement de faim. Elle eut, entre autres enfants, l'empereur Caligula et Agrippine, mère de Néron. Auguste mourut, après quarante-quatre ans de règne, empoisonné, dit-on, par sa femme Livie, à qui il tardait de voir régner son fils Tibère. Tibère, adopté par Auguste, avait été forcé de répudier une première femme qu'il aimait, et dont il avait un fils nommé Drusus, pour épouser Julie, veuve d'Agrippa, et fille unique de son père adoptif. Drusus fut empoisonné par sa propre femme, et laissa un fils qui fut tué par l'empereur Caligula, et une fille qui fut tuée par l'empereur Claude. Tibère ne laissa point d'enfant de Julie, avec laquelle il divorça et qu'il réduisit à mourir de faim. Par ordre d'Auguste, il avait adopté son neveu fraternel Germanicus. Il le fit empoisonner, fit mourir de faim sa femme Agrippine ainsi que deux de leurs fils. Retiré dans l'île de Caprée, Tibère ne pensait qu'à deux choses : inventer tous les jours de nouvelles cruautés, inventer tous les jours de nouvelles débauches. Dès son enfance, un de ses précepteurs avait dit de lui, que c'était de la boue pétrie avec du sang. Dans sa dernière maladie, il fut étouffé par son fils adoptif Caligula qui lui succéda, et qui le surpassa en cruauté et en luxure. Caligula eut successivement trois femmes, dont il enleva les deux dernières à leurs maris. Bientôt il établit un lieu de prostitution dans son propre palais, déshonora les premières femmes de Rome sous les yeux mêmes de leurs maris ou de leurs mères, et vécut en inceste avec ses trois sœurs. Sa cruauté égalait ses débauches. Il fit mourir sa grand'mère, son beau-père, son frère adoptif et les amis qui lui avaient procuré l'empire. Son grand divertissement était de voir couler le sang humain. Quand il n'y avait point de criminels à exécuter, il faisait prendre les premiers venus sur la place ou dans l'amphithéâtre. Sa grande maxime était, que tout lui était permis envers tous ; son vœu principal, que le peuple romain n'eût qu'une tête, pour avoir le plaisir de la lui couper ; son unique regret, que de son temps il n'y eût pas de grandes calamités. Il fut tué à l'âge de vingt-neuf ans, et eut pour successeur Claude, son oncle, vieillard imbécile et sanguinaire, qui invitait le soir à souper ou à une partie de dés, les personnes qu'il avait fait mourir le matin. Claude eut six femmes, répudia la première, perdit la seconde, divorça avec la troisième et la quatrième, tua la cinquième qui était Messaline, et prit pour sixième sa propre nièce Agrippine, qui finit par l'empoisonner pour faire régner son fils Néron. Ce dernier nom est devenu à lui seul une infamie. Néron fit mourir son frère, sa mère, ses deux femmes, ses deux tantes, ses deux précepteurs, sans parler du reste. Il mit le feu aux quatre coins de Rome. Au milieu de ces cruautés, il faisait le comédien sur le théâtre, voyageait en Grèce pour gagner des couronnes comme joueur de flûte. Quant à la débauche, il surpassa même ses prédécesseurs. Il célébra publiquement des

(1) Petr. — (2) Apoc., XVII.



noces de Sodome ; il épousa publiquement un de ses courtisans comme femme et un autre comme mari. Telle fut, dans son intérieur, la famille des Césars.

Et de pareils hommes étaient empereurs, c'est-à-dire souverains du monde ! Et de pareils hommes étaient souverains pontifes ! Ils faisaient les dieux, en réglaient le culte, commandaient en maîtres dans la religion. Et de pareils hommes étaient dieux ! Ils avaient des temples de leur vivant ; on adorait leurs images, on leur offrait des sacrifices. Caligula se bâtit à lui-même des temples et des autels, s'offrit à lui-même des sacrifices, se consacra lui-même pontife de son propre culte, avec sa femme, son cheval et les consuls (1).

Ah ! si de pareils hommes, avec un pareil pouvoir, avaient pesé sur le monde, jusqu'à ce que, par la contagion de leur exemple et l'action continuelle de leur tyrannie, tous les hommes leur eussent ressemblé, toutes les familles eussent ressemblé à leur famille, que seraient devenues la pitié, la justice, la pudeur, l'humanité ? que serait devenue la terre entière ?

Mais le remède n'était-il pas dans le sénat romain ? Quelques traits suffiront pour en juger. C'est le sénat qui, dès leur vivant, votait des temples et des honneurs divins à Tibère, à Caligula, à Claude, à Néron. Tibère même lui trouvait tant de bassesse, qu'il s'écriait souvent : O hommes faits pour la servitude ! Lorsque Néron eut tué sa mère, le sénat en rendit des actions de grâces dans tous les temples de Rome. Lorsque Néron voulut tuer les plus vertueux sénateurs, le sénat prononça la sentence de mort. C'est un sénateur qui nous apprend tout cela, Tacite. Il confesse même assez ingénument avoir fait comme les autres. *Ce sont nos mains*, dit-il, *qui ont traîné Helvidius en prison* (2). C'était le digne fils d'un des plus dignes Romains.

Sera-ce de la philosophie qu'on pouvait espérer le salut ? Voici comme s'en explique un philosophe de ce temps-là. « Qui est-ce qui songe à la philosophie, dit Sénèque, si ce n'est quand les spectacles ont relâche, ou que la pluie l'empêche d'y rester et qu'il ne sait à quoi perdre sa journée ? Aussi les diverses écoles de philosophie meurent-elles faute de successeur. L'Académie, soit ancienne, soit nouvelle, n'a pas un chef. Qui est-ce qui enseigne les maximes de Pyrrhon ? L'école si fameuse de Pythagore ne trouve pas un professeur. Pour le métier d'histrion, il y a des disciples et des maîtres en grand nombre ; mais pour la philosophie, personne (3). » Encore le petit nombre de ceux qui s'y adonnaient, la déshonoraient-ils par leur conduite. « Tels sont la plupart des philosophes, dit le même Sénèque, qu'ils sont très-éloquents à faire leur propre satire. Si vous les entendiez pérorer contre l'avarice, la débauche, l'ambition, vous croiriez que c'est un procès à leur profession ; tant les traits qu'ils lancent dans le public retombent sur eux-mêmes. Il ne faut les considérer que comme des médecins, dont les étiquettes annoncent des remèdes, et les boîtes contiennent des poisons (4). »

Sénèque aurait pu se donner pour exemple. Il a de belles phrases sur le mépris des richesses, sur l'amour de la pauvreté ; et il épuisait les provinces par ses usures, et il amassa en quatre ans de faveur plus de cinquante-huit millions de notre monnaie. Partout il exalte la vertu du sage ; et il fut exilé pour ses adultères, et il est accusé de s'être livré à la sodomie, et de l'avoir enseignée à son élève. Le sage ne flatte point, disait-il ; le sage seul sait être reconnaissant : et dans son exil, il adressait à Claude les plus basses adulations, l'appelant une très-grande et illustre divinité ; et lorsque Claude fut mort, il en fit la plus outrageuse satire. Le sage meurt plutôt que de manquer à ce qui est juste ; et quand Néron eut empoisonné son frère, Sénèque ne refusa point les dépouilles de la victime ; et quand Néron consulta ses deux précepteurs sur le meurtre de sa mère, Sénèque demanda aussitôt s'il fallait la faire égorger par des soldats ou par d'autres ; et quand le parricide eut été achevé, Sénèque en écrivit l'apologie que Néron récita au sénat. Il avait dédié à son élève deux livres sur la clémence ; mais, suivant les principes de la philosophie stoïcienne, qu'il professait, il y traite de vices la miséricorde et le pardon des injures, et déclare que la compassion est le partage de ce qu'il y a de plus vaurien, comme les femmelettes (5). La clémence, selon lui, n'est que la modération dans la vengeance. Le disciple profita de la leçon ; il ne connut ni pardon ni miséricorde. Quant à la vengeance, il y fut quelquefois plus modéré que son maître. Un célèbre orateur se permettait de parler mal de Sénèque ; il fut condamné à la perte de ses biens et à l'exil ; Sénèque eût voulu en faire autant à son fils ; Néron s'y opposa, parce qu'il trouva, dit Tacite, qu'on avait poussé la vengeance assez loin (6).

Les philosophes ne font pas ce qu'ils disent, objectait-on à Sénèque ; il répond que c'était déjà beaucoup faire que de dire (7). Mais à leurs dires mêmes, il reconnaît une impuissance radicale : ils se contredisent dans les points capitaux. Il fallait selon lui une philosophie qui ne se bornât point à des prétextes de morale que tout le monde savait d'avance, mais qui établît des dogmes, des décrets ou articles de doctrine, et qui en imprimât la ferme persuasion dans les esprits. Le monde étant corrompu comme il l'était, disait-il, les préceptes ne suffisaient plus ; il fallait quelque chose de plus efficace, des dogmes certains,

(1) Voir Suétone, Tacite, Dion, Plutarque. — (2) *Vita Agric.*, n. 45. — (3) Senec., *Nat. quæst.*, l. VII *in fine*. — (4) *Frag. Senec.*, *apud Lactant.*, l. III, n. 15. — (5) *De clem.*, l. II, *sub fin.* — (6) *Annal.*, l. XIII, n. 43. — (7) *De vitâ beatâ*, n. 20.

principalement sur Dieu. Il essaye même d'en donner un modèle ; mais il reste infiniment au-dessous de Socrate et de Platon. L'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses d'une autre vie, dont ces deux philosophes avaient fait le nerf de leur morale, Sénèque aime à y croire, dit-il, mais il n'ose en faire profession. Enfin, c'est à Sénèque surtout que s'applique ce que saint Paul a dit en général de tous les sages du paganisme, qu'ils étaient inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu. Lui-même a écrit ces paroles : « Il n'y a qu'un seul monarque suprême, une seule divinité. Nous en adorons néanmoins plusieurs, non dans la vue de plaire aux dieux, mais par déférence pour les coutumes et les lois de notre pays. » C'est ainsi que ce grand philosophe, ce grave sénateur, qui regardait comme au-dessous de lui, dit saint Augustin, de se masquer sur le théâtre, n'avait pas honte de se déguiser dans les temples, non pour divertir le peuple, mais pour le tromper (1).

Voilà donc où en était la philosophie dans la personne d'un de ses plus fameux représentants, Sénèque, qui avait pu profiter de tout ce qu'avaient fait ses devanciers ; Sénèque, dont toute la jeunesse romaine admirait l'éloquence ; Sénèque, qui, avec ses immenses richesses, pouvait entreprendre les plus grandes choses ; Sénèque, qui, comme précepteur et principal ministre de l'empereur, disposait pour ainsi dire de l'univers. Avec tout cela, la philosophie se reconnaît impuissante à faire le bien ! avec tout cela, son élève devient Néron !

Cependant, ce que la philosophie grecque et romaine se déclarait impuissance à faire, avec le secours réuni de l'éloquence, de la richesse et du pouvoir, une autre philosophie le faisait dans ce moment-là même, sans aucun de ces secours humains ; et elle le faisait, non-seulement pour quelques élèves choisis, mais pour le peuple, mais pour la multitude des villes et des campagnes, ce que Sénèque assurait être impossible. Et cette philosophie était telle que Sénèque avait senti qu'elle devait être, unissant le dogme et la morale, sur Dieu et sur l'homme, et imprimant la foi, l'espérance et l'amour dans les cœurs, et c'était la philosophie d'un Juif crucifié ; et cette philosophie était prêchée à Rome par le pêcheur Pierre : nous l'avons vu par son épître, nous le voyons encore mieux par l'Église de Rome, épître toujours vivante et parlante. Et cette philosophie du Juif crucifié envahissait dès lors l'empire romain. Outre Pline et Tacite, contemporains de Sénèque, nous en avons pour témoin Sénèque lui-même. « La superstition judaïque, s'écrie-t-il, a fait de tels progrès que dès maintenant elle est reçue dans tous les pays ; les vaincus ont donné des lois aux vainqueurs (2). » Comme les chrétiens et les Juifs se confondaient encore dans l'opinion des païens, il y a tout à croire que le philosophe voulait parler de la propagation du christianisme. Il dit *superstition*, à cause des sabbats ou jours de repos : il lui semblait que c'était perdre la septième partie de sa vie ; mais lui, qui se plaignait que les Romains, occupés leur vie entière aux spectacles obscènes ou sanglants du cirque, n'avaient pas un jour pour la philosophie, aurait facilement pu savoir que les Juifs et les chrétiens n'observaient le jour du sabbat ou du repos que pour vaquer plus librement et plus entièrement à la philosophie, mais à la philosophie véritable, à la philosophie divine, la seule qui ait délivré le monde, et de la superstition de l'idolâtrie, et de la superstition des philosophes mêmes ; car Sénèque nous apprend que *les philosophes étaient une nation crédule* (3) qui admettaient volontiers toute sorte de fables pour appuyer leurs discordants systèmes.

Merveilleux contraste ! Dans le même temps, Sénèque, philosophe, éloquent, riche, fait l'éducation d'un nouvel empereur, et Pierre, pêcheur de Galilée, sans lettres, sans argent, sans crédit, fait l'éducation d'un nouveau genre humain. L'élève de Sénèque fut Néron ; l'élève de Pierre, c'est l'univers chrétien. Lisez les œuvres de Sénèque, vous rencontrez à chaque pas des phrases admirables pour le sens et pour l'expression : cherchez-y un ensemble, vous ne trouverez qu'un pêle-mêle sans force et sans consistance ; les parcelles y sont tout, et le tout n'y est rien. Le pêcheur Pierre, dans une seule épître, a posé les principes éternellement féconds de la régénération universelle, en apprenant aux hommes qu'ils sont les enfants de Dieu par Notre Seigneur Jésus-Christ, et qu'ils doivent se montrer dignes de cette divine adoption. Deux ou trois lignes suffisent pour assurer les fondements de la société humaine. « Craignez Dieu ; respectez le roi ; aimez vos frères ; honorez tout le monde. A cause de Dieu, ou, suivant le grec, à cause du Seigneur, soyez soumis à toute créature, à toute constitution humaine : soit au roi, comme étant le plus élevé ; soit aux gouverneurs, comme étant envoyés par lui, pour la punition de ceux qui font mal et la louange de ceux qui font bien. « C'est à cause de Dieu, pour la gloire de sa loi sainte, qu'il faut être soumis à toute espèce de constitution publique ; c'est à cause de Dieu, dit très-bien l'un des plus illustres successeurs de saint Pierre, et non pas contre Dieu ; car alors revient cette autre parole de Pierre : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (4).

L'Apôtre dit à la fin de son épître : Marc, mon fils, vous salue. C'est l'évangéliste saint Marc, son disciple et son interprète ou son secrétaire. Il écrivit son Évangile à la prière des fidèles de Rome, qui désiraient avoir par écrit ce que saint Pierre lui avait prêché de vive voix. Aussi a-t-il plus suivi l'ordre des

(1) *De civ. Dei*, l. VI, c. xvi. — (2) *Fragm. Senec. apud S. Aug. De civ. Dei*. l. VI, c. xi. — (3) *Quæst. nat.*, l. VI, n. 26. — (4) Ep. Nicolai, I. *ad episcop.*

prédications de l'Apôtre, que l'ordre des temps et des faits. Il passe sous silence ce qu'il y a de plus honorable pour son maître, comme ces paroles que lui dit Jésus-Christ : Tu es bienheureux, Simon, fils de Jona, et il rapporte au contraire en détail ses trois reniements. On voit bien que ce n'est pas l'esprit de l'homme qui inspirait ni le maître ni le disciple. Pierre, ayant appris par révélation ce qui s'était passé, se réjouit beaucoup de l'affection des fidèles, et autorisa cet écrit pour être lu dans les églises (1).

Rome était la capitale du monde, en particulier de l'Occident. Pierre y fonde l'Église romaine et y place sa chaire, pour paître de là les agneaux et les brebis de Jésus-Christ, en sorte qu'il n'y aura pour tout l'univers qu'un troupeau et qu'un pasteur. Antioche était la capitale de l'Orient : Pierre y avait porté son siége. Alexandrie était la capitale de l'Egypte et du Midi : Pierre y envoie Marc, son disciple, pour y fonder une Eglise en son nom. Et ces trois Eglises seront appelées suréminemment patriarcales et apostoliques, à cause de la suréminente dignité de Pierre. Cela est si constant, qu'au cinquième siècle, un empereur et un concile œcuménique, voulant procurer la dignité de patriarche à l'évêque de la nouvelle Rome ou de Constantinople, ils la demandèrent en ces termes au successeur de Pierre : « Daignez répandre sur l'Eglise de Constantinople un rayon de votre primauté apostolique (2). » Ce qui fait voir que, dans la pensée de l'Eglise, le patriarcat n'est qu'un écoulement partiel de la primauté de saint Pierre, dont la plénitude réside dans le siége de Rome.

Ce fut de Rome encore que saint Pierre envoya d'autres de ses disciples dans les diverses régions de l'Occident ; et c'est un fait universellement admis parmi les anciens, qu'aucune Eglise n'a été fondée dans toute l'Italie, dans les Gaules, les Espagnes, l'Afrique, la Sicile, et dans les îles environnantes, que par ceux que l'apôtre saint Pierre ou ses successeurs avaient établis évêques (3).

Cependant Saul et Barnabé, après avoir parcouru toute l'île de Chypre, vinrent à Paphos, résidence du proconsul romain et où les païens adoraient la déesse de la volupté. Ils y trouvèrent un Juif magicien et faux prophète, nommé Bar-Jésu, autrement Elymas, qui était avec le proconsul Sergius Paulus, homme très prudent. Celui-ci, ayant fait venir Barnabé et Saul, désirait entendre la parole de Dieu. Mais Elymas leur résistait, cherchant à détourner le proconsul de la foi. Or Saul, qui s'appelle aussi Paul, rempli de l'Esprit-Saint, et regardant fixement Elymas, lui dit : Homme plein de tromperie et de malice, enfant du diable en ennemi de toute justice, ne cesseras-tu jamais de pervertir les voies droites du Seigneur ? Voici que la main du Seigneur est sur toi ; et tu seras aveugle, et tu ne verras point le soleil jusqu'à un certain temps. Et aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui, ses yeux s'obscurcirent ; et, tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. Ayant vu cela, le proconsul crut, frappé qu'il était de la doctrine du Seigneur.

Paul et ceux qui étaient avec lui, s'étant embarqués à Paphos, vinrent à Perge en Pamphylie, où Jean-Marc les quitta pour retourner à Jérusalem. Eux, au contraire, s'avançant dans l'Asie Mineure, vinrent à Antioche de Pisidie, où ils entrèrent dans la synagogue le jour du sabbat, et s'assirent. Et, après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire : Nos frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler. Aussitôt Paul, se levant, demanda de la main qu'on fît silence, et dit : Hommes d'Israël, et vous qui craignez Dieu (ainsi appelait-on les gentils qui servaient le vrai Dieu sans embrasser le judaïsme), écoutez : le Dieu du peuple d'Israël choisit nos pères et glorifia ce peuple pendant qu'il demeurait en Egypte, d'où il les tira par la force de son bras. Et durant quarante ans il les supporta dans le désert. Puis, ayant détruit sept nations dans la terre de Chanaan, il la leur partagea au sort, environ quatre cent cinquante ans après. Il leur donna ensuite des juges jusqu'au prophète Samuel. Alors ils demandèrent un roi, et Dieu leur donna Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin ; et ainsi se passèrent quarante ans. Puis, l'ayant rejeté, il leur donna pour roi David, auquel il rendit ce témoignage : J'ai trouvé David, fils de Jessé, homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés. C'est de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité Jésus, le Sauveur d'Israël ; Jean, avant qu'il parût, avait prêché à tout le peuple d'Israël le baptême de la pénitence. Et lorsque Jean achevait sa course, il disait : Je ne suis pas celui que vous pensez ; mais voilà qu'il vient après moi celui de qui je ne suis pas digne de délier la chaussure. Mes frères, enfants de la race d'Abraham, c'est à vous, et à ceux qui parmi vous craignent Dieu, qu'est envoyée cette parole de salut. Car les habitants de Jérusalem et leurs chefs, ne l'ayant point connu pour ce qu'il était et n'ayant point entendu les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat, ils les ont accomplies en le condamnant ; et quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fît mourir. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui était écrit de lui, on le descendit de la croix, et on le mit dans le tombeau. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour ; et il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui étaient venus avec lui de Galilée à Jérusalem, qui lui rendent encore aujourd'hui témoignage

(1) Euseb., *Hist.*, l. II, c. XIV. — (2) Lettre du Conc. de Chalcéd. à saint Léon, t. IV, *Concil.* col. 817. — (3) *Epist. Inn.* I. *ad Decent.*

devant le peuple. Ainsi, nous vous annonçons que la promesse faite à nos pères, Dieu nous en a fait voir l'accomplissement à nous qui sommes leurs enfants, en ressuscitant Jésus, selon qu'il est écrit dans le second psaume : Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts pour ne plus retourner dans la corruption du tombeau, il a dit : J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David. Et il dit encore ailleurs : Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi ; il a été mis avec ses pères, et il a éprouvé la corruption, mais Celui que Dieu a ressuscité n'a point vu la corruption. Sachez donc, mes frères, que c'est par Lui que la rémission des péchés vous est annoncée ; et que quiconque croit en Lui est justifié de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui a été prédit par les prophètes : Voyez, contempteurs, et admirez, et tremblez ; car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez point, lors même qu'on vous l'annoncera.

Comme ils sortaient de la synagogue des Juifs, les gentils demandèrent qu'on leur parlât sur le même sujet pendant la semaine. Et quand l'assemblée fut séparée, beaucoup de Juifs et de prosélytes craignant Dieu suivirent Paul et Barnabé, qui les exhortaient à persévérer dans la grâce de Dieu. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour écouter la parole divine. Mais les Juifs, voyant cette grande multitude, furent remplis de colère et s'opposaient, avec des paroles de contradiction et de blasphème, à ce que Paul disait. Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment : C'est à vous qu'il fallait annoncer premièrement la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voilà que nous nous tournons vers les nations. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé : Je t'ai établi pour être la lumière des nations, afin que tu sois leur salut jusqu'aux extrémités de la terre (1). Or, les gentils, entendant cela, se réjouirent, et ils glorifiaient la parole du Seigneur, et il en crut autant qu'il y en avait de préordonnés à la vie éternelle. Et la parole du Seigneur se répandait dans toute la contrée. Mais les Juifs, ayant animé les femmes dévotes et les femmes de qualité, ainsi que les principaux de la ville, excitèrent une persécution contre Paul et contre Barnabé, et les chassèrent de leur pays. Alors les deux apôtres secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds, et vinrent à Icone. Cependant les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit-Saint (2).

Arrivés à Icone, capitale de la Lycaonie, Paul et Barnabé entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs et ils y parlèrent de manière qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassa la foi. Mais ceux des Juifs qui furent incrédules soulevèrent et irritèrent l'esprit des gentils contre les frères. Ils demeurèrent toutefois longtemps en cette ville, parlant librement au nom du Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, faisant par eux des miracles et des prodiges. Enfin toute la ville se divisa, et les uns étaient pour les Juifs, et les autres pour les apôtres. Mais comme les gentils et les Juifs avec leurs chefs allaient se précipiter sur eux pour les accabler d'outrages et pour les lapider, les apôtres, l'ayant su, se refugièrent à Lystre et à Derbe, autres villes de Lycaonie, et ils prêchaient l'Evangile, ainsi que dans toute la contrée d'alentour (3).

Ce fut à Icone que saint Paul instruisit et convertit sainte Thècle, tant célébrée par les Pères de l'Eglise, tels que saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise et saint Augustin. C'était une vierge qui s'était appliquée aux belles-lettres et à l'étude de la philosophie profane. Déjà elle était promise à un époux noble, riche et puissant, lorsqu'arriva l'Apôtre, qui, par ses discours, alluma dans son cœur un ardent amour de la virginité. Ayant donc, pour l'époux céleste, renoncé aux noces terrestres. terribles furent les assauts que livrèrent à sa résolution, et l'époux abandonné, et son père et sa mère, et ses parents, et ses amis, et les juges, et les magistrats de la ville. Mais la vierge sainte triompha et des larmes de ses proches, et des séductions du monde, et des menaces des juges. Que dis-je ? de leurs menaces ; de tout ce que la puissance publique put armer le plus terrible contre une jeune et tendre vierge. Elle fut, dans le théâtre, exposée aux bêtes et condamnée aux flammes. mais délivrée de l'un et de l'autre martyre par la divine puissance. Les lions lâchés contre elle se jetèrent à ses pieds, et n'osèrent violer l'intégrité de son corps. Finalement, après avoir passé par le feu et avoir été exposée aux bêtes, il n'est point de tourment qu'elle n'ait souffert. C'est pourquoi on lui a communément donné le titre de première martyre parmi les femmes, comme saint Etienne est le premier martyr parmi les hommes : bien que, suivant l'opinion commune, elle ait fini en paix ses jours. Mais l'ancienne coutume de l'Eglise était d'accorder le titre de martyrs à ceux qui avaient souffert pour la foi des tourments mortels de leur nature, lors même qu'ils y auraient survécu par miracle (4).

Or, il y avait à Lystre un homme impotent des pieds, qui était toujours assis. Il était boiteux dès le sein de sa mère, et n'avait jamais marché. Cet homme écoutait parler Paul, qui, le regardant et voyant qu'il avait la foi qu'il serait guéri, dit à haute voix : Lève-toi debout sur tes pieds ! Et il se leva en sautant,

(1) Isaïe, XLIX, 6. — (2) Act., XIII. — (3) *Ibid.*, XIV, 1-6 — (4) *Acta sanctorum*, 23 septembre.

et marchait. La foule, ayant vu ce que Paul venait de faire, se mit à crier en lycaonien : Les dieux, devenus semblables aux hommes, sont descendus vers nous! Et ils appelaient Barnabé, Jupiter, et Paul, Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole. Le prêtre même de Jupiter, dont le temple était près de la ville, parut à la porte avec des taureaux et des couronnes, et voulait, ainsi que les peuples, leur sacrifier. Mais les apôtres Barnabé et Paul, l'ayant appris, déchirèrent leurs vêtements et s'élancèrent au milieu de la foule, en criant : Amis ! qu'allez-vous faire ? Et nous aussi, nous ne sommes que des hommes comme vous, sujets aux infirmités et à la mort, qui vous annonçons de quitter ces choses vaines, pour vous convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et tout ce qu'ils renferment ; lequel, dans les siècles passés, a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies, sans qu'il se soit néanmoins laissé sans témoignage, faisant du bien, nous dispensant les pluies du ciel et les saisons favorables pour les fruits, nous offrant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie. Et disant cela, à peine purent-ils empêcher le peuple de leur sacrifier.

Comme ils passèrent du temps à enseigner dans cette ville, il survint quelques Juifs d'Antioche (de Pisidie), d'Icone, qui, ayant persuadé le peuple, lapidèrent Paul, et le traînèrent hors de la ville, le croyant mort. Mais les disciples s'étant assemblés autour de lui, il se leva et rentra dans la ville, et le lendemain il partit pour Derbe avec Barnabé. Après qu'ils eurent annoncé l'Evangile dans cette cité-là et instruit plusieurs personnes, ils retournèrent à Lystre, à Icone et à Antioche (de Pisidie), fortifiant le courage des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et leur représentant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. Ayant ensuite, par l'imposition des mains, ordonné des prêtres en chaque église, avec des prières et des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru. Puis traversant la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie ; et ayant annoncé à Perge la parole du Seigneur, ils descendirent à Attalie. De là ils firent voile pour Antioche (de Syrie) d'où on les avait envoyés, en les abandonnant à la grâce de Dieu, pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir. Y étant arrivés et ayant assemblé l'Eglise, ils racontèrent combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux, et comment ils avaient ouvert aux gentils la porte de la foi (1).

A ce récit de leur voyage, saint Luc ajoute qu'ils demeurèrent avec les disciples d'Antioche un temps qui ne fut pas petit, c'est-à-dire un temps considérable, plusieurs années peut-être. Ce fut alors que saint Paul eut une révélation, dans laquelle Dieu lui commanda de se rendre à Jérusalem, afin d'exposer aux apôtres l'Evangile que lui et Barnabé avaient prêché parmi les gentils. C'était la quatorzième année, soit depuis sa conversion, soit depuis son premier voyage à Jérusalem, trois ans après, pour voir saint Pierre.

Paul n'avait certainement aucun doute qu'il n'eût jusqu'alors prêché légitimement l'Evangile. Toutefois, comme il l'avait appris, non pas des hommes, mais de Jésus-Christ même, et que sa vocation avait été extraordinaire, le Seigneur lui ordonna d'en conférer avec les autres apôtres qui étaient à Jérusalem, et spécialement avec Pierre ; afin que les faux apôtres n'osassent discréditer, dans l'esprit des peuples, ni sa personne ni sa doctrine, et rendre ainsi infructueuse et inutile sa prédication. Il prit pour compagnons de son voyage Barnabé et Tite. Ce dernier, qu'il avait converti du gentilisme à la foi et régénéré en Jésus-Christ, était pour lui un fils bien-aimé. Ils furent accueillis de Pierre, de Jacques et de Jean, regardés comme les colonnes de l'Eglise, avec l'estime et la bienveillance qui leur étaient dues; et Tite, bien que non circoncis, fut admis néanmoins par ces mêmes apôtres, non-seulement aux actes de la vie civile, mais encore à ceux de la religion. Quelques faux frères, ne pouvant souffrir la liberté que l'Apôtre donnait aux gentils convertis de n'observer point la loi de Moïse, voyaient de mauvais œil un incirconcis communiquer avec eux, et commencèrent à prétendre qu'on devait obliger Tite à la loi de la circoncision. Mais Paul n'y voulut point consentir, ni céder à leur autorité. Les vrais apôtres, qui étaient du même sentiment que lui, n'ayant rien trouvé ni à ajouter ni à retrancher dans son Evangile, lui donnèrent la main, ainsi qu'à Barnabé, comme à leurs collègues dans le ministère apostolique. En outre, attendu que Paul n'avait pas reçu une moindre grâce pour la conversion des gentils, que Pierre pour la conversion des circoncis, il fut résolu que, tandis que Pierre, avec Jacques et Jean, s'appliquerait spécialement à appeler les Juifs à la foi, Paul et Barnabé travailleraient principalement à y inviter les gentils ; pourvu toutefois qu'ils eussent soin des pauvres de la Judée, et qu'ils ne négligeassent point de faire des quêtes pour eux dans les provinces les plus riches où ils auraient porté l'Evangile (2).

Paul et Barnabé étant revenus de Jérusalem à Antioche, Pierre y arriva aussi quelque temps après. Instruit par Dieu lui-même à ne point regarder les gentils, qu'avaient purifiés son esprit et sa foi, comme quelque chose d'immonde, il mangeait librement avec eux, jusqu'à ce qu'il survint quelques-uns de la Judée, que lui envoyait Jacques. A leur arrivée, Pierre changea de conduite. Sachant que ces derniers, bien que chrétiens, étaient attachés encore à l'observance de la loi mosaïque, il craignit de les scandaliser et commença à

(1) Act., XIV, 7-27. — (2) Gal., II, 1-10.

ne plus paraître aux tables où mangeaient des chrétiens non circoncis, et de ne plus les fréquenter avec la même liberté. L'exemple du prince des apôtres, en une chose si conforme à leurs idées, fut bientôt embrassé et suivi par tous les autres Juifs ; de manière que Barnabé lui-même se laissait entraîner au ... envers les gentils de la même réserve. Cette simulation parut à saint Paul digne de réprimande et peu conforme à l'esprit et à la sincérité de l'Evangile ; et, comme l'exemple de Pierre paraissait servir aux autres de justification, de prétexte et d'excuse, il se détermina à reprendre devant tout le monde, dans la personne de Pierre, le manquement de tous. Il lui dit donc librement et de manière à se faire entendre des autres : « Si vous, qui êtes Juifs, vivez néanmoins avec la liberté des gentils et sans vous obliger à une scrupuleuse observance des cérémonies mosaïques, comment, par votre exemple, induisez-vous maintenant et obligez-vous en quelque sorte les gentils à vivre à la juive ? »

Pour apprécier au juste la conduite de saint Pierre, regardée par quelques-uns comme une faute très-grave, et par d'autres comme une action innocente et même digne de louange, il est nécessaire de se bien rappeler l'état des choses. Pierre et Paul étaient d'accord que les gentils convertis à Dieu et régénérés en Jésus-Christ, étaient réellement purs et saints devant Dieu, et dignes de la vie éternelle. Paul était de même d'accord avec Pierre, qu'il était permis néanmoins à un Juif converti d'observer les cérémonies judaïques, puisque nous les lui verrons observer à lui-même, jusqu'à circoncire son disciple Timothée. Parmi ces cérémonies, c'en était une de ne pas communiquer trop facilement avec les gentils, de ne pas manger avec eux. Pour ce qui regarde cette loi ou cérémonie, Pierre et Paul étaient également d'accord qu'il n'en fallait tenir aucun compte dans ces deux cas : quand il était nécessaire de converser avec les gentils pour les instruire des sacrements; quand on pouvait le faire sans choquer ni scandaliser les Juifs. Il ne restait donc qu'une difficulté, à savoir : si, pour ne pas offenser et dégoûter ces mêmes Juifs, ni encourir, suivant leur opinion, une impureté légale, il était permis de s'abstenir des repas des gentils. Pierre qui, dans la convention faite avec Paul, s'était chargé principalement de la conversion des circoncis, embrassa l'opinion favorable au judaïsme. Il le fit dans une intention pure et droite, pour ne point s'aliéner l'esprit des circoncis, être écouté d'eux avec plus d'estime et d'amour, et avancer avec plus de succès, dans sa propre nation, les intérêts de la religion du Christ. Paul, de son côté, comme déjà il a été dit, jugea peu conforme à la vérité et à l'esprit de l'Evangile cette conduite et ce sentiment de Pierre. Des deux peuples, Juif et gentil, il ne se devait faire qu'un seul troupeau, sans qu'il restât plus rien de ce mur de division qui les avait séparés jusqu'alors. Or, cette fusion s'obtenait difficilement, s'il ne leur était libre de communiquer dans les affaires de la vie civile. C'est pourquoi il fallait, ou obliger les gentils à se faire circoncire pour n'être point en aversion aux Juifs, ou bien obliger les Juifs à traiter librement avec les gentils convertis à la foi, quoique non circoncis. Les deux Apôtres voulaient également que les nations fussent affranchies de la pénible loi de la circoncision. Ainsi, bien qu'il fût encore permis aux Juifs d'observer les cérémonies mosaïques et leurs traditions légitimes, cela devait s'entendre toutefois, sauf l'esprit de l'Evangile et sans préjudice des lois de la charité chrétienne, suivant laquelle les mêmes Juifs devaient regarder les gentils régénérés en Jésus-Christ, comme purs, saints et sans tache, et les traiter comme membres de la même société sainte, de la même religion et du même corps. Tout ce qui rappelait leur ancienne séparation d'avec les nations idolâtres, devait donc être banni de leur esprit. Si donc Pierre s'était obstiné dans le sentiment contraire, certainement sa faute eût été grave et d'un grand préjudice à l'Evangile. Mais à peine le saint apôtre connût-il, par l'admonition de son collègue, le préjudice que sa manière d'agir pouvait porter à la religion et à la foi, qu'il changea de conduite aussitôt et se remit à fréquenter les gentils avec la même liberté que d'abord. Sa faute ne fut donc que d'inadvertance : excusable sans doute, lorsqu'un homme, dans la dure nécessité d'indisposer un des partis, s'attache particulièrement à ne point offenser celui qu'il croit spécialement recommandé à sa sollicitude. Il s'agissait ou d'offenser les Juifs en mangeant avec les gentils, ou d'offenser les gentils en s'éloignant de leurs tables ; le scandale de ceux-ci ou de ceux-là était déraisonnable et par conséquent à dédaigner. Dans la réalité, les gentils avaient raison ; mais Pierre, ayant, comme Juif, le droit d'observer les cérémonies judaïques, s'imagina d'avoir encore celui de ne point tenir compte en cela de leur scandale. En quoi, s'il s'est trompé, deux choses peuvent lui servir d'excuse : et la charité pour ses compatriotes spécialement commis à son zèle, et l'humilité avec laquelle elle souffrit d'être publiquement redressé par Paul (1), quoiqu'il fût le chef de toute l'Eglise et le souverain pasteur de tout le troupeau. C'est la réflexion des Pères, entre autres de saint Cyprien et de saint Augustin (2).

La réprimande publique de Paul, et l'humble et prompt amendement de Pierre assoupirent pour le moment à Antioche toute controverse sur les cérémonies légales. Mais après le départ de saint Pierre pour Jérusalem, il en vint de la Judée qui allumèrent un incendie plus terrible, soutenant en face aux gentils qui embrassaient le christianisme, que, s'ils ne se faisaient circoncire suivant la loi

(1) Gal., II, 11-14. — (2) Cyp., *Epist. ad Quint* Aug., *De Bapt. contra Donat.*, l. II, c. II.

de Moïse, ils ne pouvaient obtenir le salut. Les Juifs eux-mêmes, comme nous l'apprend Josèphe, étaient divisés à cette époque sur la nécessité de la circoncision à l'égard des gentils qui, abandonnant le culte des idoles, reconnaissaient un seul Dieu. Suivant les uns, c'en était assez d'observer exactement les préceptes et les règles invariables des mœurs; suivant d'autres, il fallait s'assujettir encore à la circoncision et à l'observance des ordonnances cérémonielles. La première opinion dominait parmi les Juifs dispersés par les provinces; la seconde, parmi ceux de Palestine et spécialement ceux de Jérusalem. Un Juif, nommé Ananias, qui exerçait le négoce dans l'Adiabène, province placée entre l'empire des Romains et celui des Parthes, ayant converti au culte du seul vrai Dieu, Izates, fils d'Hélène, reine de ce pays, qui avait également embrassé la religion judaïque, ne jugea point devoir l'obliger à la loi de la circoncision, l'assurant qu'il pouvait servir Dieu sans être circoncis, pourvu qu'il fût bien résolu à imiter les mœurs des Juifs. Un certain Eléazar, de la province de Galilée, fut d'un sentiment contraire; ayant trouvé Izates occupé à la lecture des livres de Moïse, il lui dit hardiment que pour plaire à Dieu ce n'était pas tout de lire ces livres, mais qu'il fallait encore mettre en pratique ce qu'ils prescrivent et inculquent avec tant de rigueur; et par là il lui persuada de se faire circoncire (1). Saint Pierre, comme nous avons vu, ne prit aucune gène des Juifs d'Antioche convertis à la foi, et, sous leurs yeux, communiquait librement avec les gentils. Mais sitôt qu'il vit à Antioche des Juifs venus de Jérusalem, il commença à ne plus paraître dans les tables. De même nous voyons jusqu'ici que ce ne furent que les Juifs de Jérusalem qui troublèrent la paix à Antioche, en y soutenant qu'il n'y avait point de salut sans la circoncision. Sur cela une grande sédition s'étant élevée, et Paul et Barnabé ayant longtemps disputé contre eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, et quelques autres d'entre eux, monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les prêtres, pour cette question. L'Eglise les ayant donc fait conduire, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des gentils, et ils remplissaient de joie tous les frères. Arrivés à Jérusalem, ils furent bien reçus par l'Eglise, par les apôtres et par les prêtres, auxquels ils racontèrent combien Dieu avait fait de grandes choses avec eux. Mais quelques-uns de la secte des pharisiens, qui avaient embrassé la foi, se levèrent, disant qu'il fallait les circoncire et leur commander de garder la loi de Moïse.

Les apôtres donc et les prêtres s'assemblèrent pour considérer cette affaire. Or, un grand débat ayant eu lieu, Pierre se leva et leur dit : Mes frères, vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les nations entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, et qu'elles crussent. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous. Et il n'a point fait de différence entre nous et eux, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu, imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? mais nous croyons que c'est par la grâce du Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés, aussi bien qu'eux (2).

Ainsi parla Pierre. Il ne décide pas précisément, il fait plus; il montre que depuis longtemps, et par son ministère, Dieu lui-même avait décidé la question et donné à entendre que ni les gentils, ni même les Juifs, n'étaient plus obligés à la circoncision, mais obtenaient le salut par la foi en Jésus-Christ.

Alors toute la multitude se tut; et ils écoutaient Barnabé et Paul, racontant combien de miracles et de prodiges Dieu avaits fait par eux parmi les nations. Et après qu'ils se furent tus, Jacques répondit, disant : Mes frères, écoutez-moi Simon a raconté comment Dieu a commencé à regarder favorablement les nations, pour choisir parmi elles un peuple consacré à son nom. Et les paroles des prophètes s'y accordent, selon qu'il est écrit : Après cela je reviendrai, et je rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé; je réparerai ses ruines, et je le relèverai. Afin que le reste des hommes de toutes les nations sur lesquelles est invoqué mon nom, cherchent le Seigneur, dit le Seigneur qui fait ces choses (3). Dès l'éternité Dieu connaît son œuvre. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les nations qui se convertissent à Dieu; mais leur écrire qu'ils s'abstiennent des souillures des idoles, de la fornication, des chairs étouffées et du sang. Car, quant à Moïse, dès les temps anciens, il y a dans chaque ville des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où il est lu chaque jour de sabbat.

Alors il plut aux apôtres et aux prêtres, avec toute l'Eglise, de choisir quelques-uns d'entre eux pour envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ils choisirent donc Jude, surnommé Barsabas et Silas, qui étaient des principaux entre les frères. Et ils écrivirent par eux cette lettre : « Les apôtres, les prêtres et les frères, aux frères d'entre les nations qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut : Comme nous avons appris que quelques-uns qui venaient d'avec nous, vous ont troublés par leurs paroles, et ont alarmé vos âmes, disant qu'il fallait être circoncis et garder la loi, sans que nous leur en eussions donné l'ordre, il nous a plu, assemblés que nous étions dans un même esprit, de vous envoyer des personnes choisies, avec nos très-chers Barnabé et Paul, qui ont exposé leurs vies pour le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons donc envoyé Jude et Silas, les-

(1) Josèphe, *Ant.*, l. XX, c. II. — (2) Act., XV, 1-11. — (3) Amos, 9-11.

quels vous feront entendre les mêmes choses de vive voix. Car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, de ne point vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont nécessaires : c'est de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, et du sang, et des chairs étouffées, et de la fornication ; toutes choses dont vous ferez bien de vous garder. Portez-vous bien (1). »

Telle fut l'occasion et la forme du premier concile. Une grande contestation s'élève sur la doctrine à Antioche. Aussitôt elle est portée au lieu où était Pierre, le prince des apôtres, avec quelques-uns de ses collègues. Ils s'assemblent avec les prêtres ou anciens. Quels furent ces anciens ou prêtres, saint Luc nous l'a fait connaître précédemment, lorsqu'il a dit que saint Paul en ordonnait dans chaque église par l'imposition des mains, accompagnée de prières et de jeûnes. On voit que c'étaient les premiers pasteurs régulièrement ordonnés. Suivant le sentiment le plus commun et le plus ancien, chacun des apôtres, par conséquent leur chef aussi et surtout, avait le don d'infaillibilité. Mais il convenait de donner l'exemple aux conciles futurs. L'on commença donc par l'examen, par la discussion, qui fut très-grande. Pierre parle et tout le monde se tait : Pierre pose pour fondement la révélation qui lui a été faite sur la vocation des gentils. Paul et Barnabé racontent les suites merveilleuses de cette vocation. Jacques, évêque de Jérusalem, partant de la sentence de Pierre, la montre appuyée dans les prophètes, et en propose une application pratique, qui devait faciliter la réunion des deux peuples en un. Le décret du concile est le décret du Saint-Esprit et de l'Eglise ; il est envoyé aux autres églises particulières, non plus pour y être examiné, mais pour y être exécuté.

Ce qu'était Jérusalem par la présence de Pierre et de quelques-uns des plus illustres disciples, Rome l'est devenu comme siége des successeurs du même Pierre, assisté toujours d'hommes éminents en dignité et en doctrine. Et comme la contestation sur les cérémonies légales fut portée à Jérusalem où était Pierre, de même c'est une loi inviolable de l'Eglise de porter à Rome les causes difficiles de la foi. Et comme, au premier son de la voix de Pierre, se calmèrent à Jérusalem toutes les disputes, de même doivent cesser les contentions dès que le même Pierre a parlé par la bouche de ses successeurs. Enfin, comme la décision sortie de Jérusalem, encore qu'elle n'eût pas été formée dans un concile réellement œcuménique, fut néanmoins proposée et reçue comme un oracle de l'Esprit-Saint, de même les conciles particuliers de Rome, sous l'autorité des pontifes romains, ont eu dans leurs définitions [illegible] les conciles œcuméniques, auxquels nul catholique ne refuse une autorité souveraine et infaillible.

Le tempérament proposé par saint Jacques conciliait fort bien la difficulté. Les fidèles venus de la gentilité étaient reconnus purs et saints, et exempts de la loi cérémonielle ; mais il leur était recommandé d'éviter dans leurs repas ce qui pouvait le plus choquer les fidèles venus du judaïsme, savoir : les viandes immolées aux idoles, et le sang. D'après l'explication de saint Paul, interprète très-sûr du décret de ce concile, les fidèles pouvaient manger indifféremment de tout ce qui se vendait au marché, sans s'informer s'il avait été immolé aux idoles ou non, dès qu'il n'y avait point de scandale pour les faibles (2). Ce n'était donc qu'une loi de circonstance, à cause de l'idolâtrie qui régnait encore. Quant à la défense de manger du sang, et par conséquent des chairs étouffées, elle venait de plus haut que la loi de Moïse ; car elle avait été déclarée à Noé au sortir de l'arche, afin de détourner plus efficacement l'homme de répandre le sang de l'homme, et aussi parce que de toutes les parties de la victime c'était principalement le sang qu'on offrait à Dieu dans les sacrifices. Tant que des sacrifices de cette espèce continuaient à s'offrir dans le temple de Jérusalem, l'on conçoit que les Juifs, même chrétiens, craignissent d'aller contre cette défense ; mais lorsque, après la dernière destruction du temple, il fut bien reconnu que Dieu ne demandait plus le sang des animaux, et que l'homme, ayant été racheté au prix du sang de Jésus-Christ, fut devenu infiniment précieux à l'homme, cette même loi, devenne sans objet, devait naturellement tomber en désuétude. Enfin, le concile défend la fornication : c'est que, parmi les gentils, la plupart ne voyaient de crime que dans l'adultère, et comptaient la simple fornication pour rien.

Les envoyés du concile, Paul et Barnabé, Jude et Silas, étant venus à Antioche, assemblèrent la multitude et lui remirent la lettre. Les frères, l'ayant lue, se réjouirent beaucoup des consolations et des exhortations qu'elle contenait. Jude et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes, les consolèrent encore, les exhortèrent et les fortifièrent par plusieurs discours. Après qu'ils eurent demeure là quelque temps, les frères les renvoyèrent en paix aux apôtres. Silas, néanmoins, jugea à propos de demeurer à Antioche, et Jude retourna seul à Jérusalem. Silas est le même que Sylvain, par qui saint Pierre avait envoyé sa première épître.

Quant à Paul et Barnabé, ils demeurèrent aussi à Antioche, enseignant et annonçant avec beaucoup d'autres, la parole du Seigneur. Quelques jours après, Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont. Or, Barnabé voulait prendre avec lui Jean, qu'on appelait Marc. Mais Paul disait que celui qui les avait quittés depuis la Pamphylie et ne les avait point aidés à l'œuvre, ne devait pas les accom-

(1) Act., xv, [illegible]. — (2) [illegible] Cor., x.

pagner. Il se forma donc entre eux une contestation si vive, qu'ils se séparèrent l'un de l'autre, et que Barnabé, prenant Marc, fit voile vers l'île de Chypre. Et Paul, ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné à la grâce de Dieu par les frères. Il traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les églises et leur ordonnant d'observer les préceptes des apôtres et des prêtres(1).

La sévérité de Paul et la douceur de Barnabé furent également utiles à Jean-Marc : Il apprit à être plus constant ; et nous le verrons plus tard servir fidèlement le premier des deux. Un autre avantage de cette séparation, fut de prêcher l'Evangile en plus de lieux. A partir de cette époque, saint Luc, attaché uniquement à décrire les voyages et les travaux de Paul, ne nous parle plus de Barnabé. Aussi ne sait-on rien ou presque rien du reste de sa vie.

Nous avons, sous le nom de saint Barnabé, une lettre où il est parlé de la ruine du temple; ce qui montre qu'elle fut écrite après. Le sujet qu'elle traite et les excellentes instructions qui s'y lisent la rendent digne des temps apostoliques, et l'on croit communément qu'elle remonte à cette antiquité ; toutefois, il est difficile de se persuader qu'elle soit réellement l'ouvrage d'un apôtre. Elle est divisée en deux parties : la première dogmatique, et l'autre morale. Dans la première, l'auteur démontre, contre les Juifs, que, les oracles des prophètes s'étant parfaitement accomplis à la venue du Fils de Dieu sur la terre, dans sa Passion et dans sa mort, ainsi que dans sa résurrection glorieuse, la loi devait cesser pour faire place à l'Evangile. Ce qui fait voir qu'elle est adressée à ceux des chrétiens qui, convertis du judaïsme, restaient encore trop attachés aux observances légales. Dans la seconde partie, il décrit deux voies : l'une de lumière, à laquelle préside l'ange du Seigneur ; l'autre de ténèbres, à laquelle préside l'ange de Satan. Il donne d'excellentes règles à ceux qui veulent marcher dans la première, et fait de la seconde la description la plus sombre et la plus effrayante, afin d'en inspirer à tous les esprits une juste horreur. Peut-on se persuader, dit le cardinal Orsi, qu'une pareille épître, écrite pour la défense de la foi catholique et l'édification des fidèles, ait été regardée par l'Eglise comme l'œuvre authentique de saint Barnabé, c'est-à-dire d'un apôtre rempli de l'Esprit-Saint et appelé avec Paul à l'apostolat par une vocation extraordinaire du ciel, et que cependant elle ne l'ait pas mise, comme les épîtres des autres apôtres, au catalogue des livres sacrées et canoniques? Il s'y rencontre d'ailleurs quelques endroits moins dignes de la sagesse et de la gravité d'un apôtre, qui, certainement, n'aurait jamais écrit que les apôtres avaient été pécheurs au delà de toute iniquité, et que le monde ne devait durer que six mille ans. Il aurait eu plus de justesse et de réserve dans ses allégories ou interprétations allégoriques des divines Ecritures. Il n'eût pas cité comme oracles de l'Esprit-Saint des sentences qui ne se trouvent point dans les livres sacrés. Tout cela montre que l'Eglise a eu raison d'exclure ce monument du nombre des Ecritures divines, et prouve que ce n'est pas faire honneur à saint Barnabé, que de le croire l'auteur d'une lettre pareille. Suivant la commune tradition, cet apôtre mourut dans l'île de Chypre, sa patrie, où, non loin de Salamine, et vers la fin du cinquième siècle, l'on trouva son corps, ayant sur la poitrine l'Evangile de saint Matthieu, transcrit de sa main(2).

Paul, avec Silas, ayant parcouru la Syrie et la Cilicie, vint à Derbe et à Lystre, où il trouva un disciple nommé Timothée, dont tous les frères de Lystre et d'Icone rendaient un bon témoignage. C'était un jeune homme qui avait étudié les saintes lettres dès son enfance. Son père était Grec, mais sa mère Eunice était une Juive qui avait embrassé la foi chrétienne, ainsi que Loïde, sa grand'mère. Paul voulut le prendre pour compagnon de ses voyages et de ses travaux. Mais auparavant il le circoncit, à cause des Juifs du pays, qui savaient tous que son père était Grec, et qui n'auraient pu se résoudre à recevoir les instructions d'un incirconcis. Paul fit plus. Jugeant par les dispositions de ce jeune homme et par des prophéties antérieures à son sujet, qu'il était élu de Dieu pour le saint ministère, il lui imposa les mains, soit alors, soit plus tard, avec les prêtres de l'Eglise, et la grâce lui fut ainsi communiquée.

Or, allant de ville en ville, Paul, Silas et Timothée donnaient pour règle aux fidèles, de garder les ordonnances qui avaient été établies par les apôtres et les prêtres qui étaient à Jérusalem. Ainsi les églises se confirmaient dans la foi, et croissaient en nombre de jour en jour. Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie et la Galatie, en laquelle il paraît que saint Paul convertit alors les Galates, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu dans l'Asie proprement dite ou l'Ionie. Etant donc venus en Mysie, ils se disposèrent à passer en Bithynie; mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas. Ainsi ils passèrent la Mysie, et descendirent à Troade, sur la mer, non loin de l'ancienne Troie. Et une vision se montra à Paul durant la nuit: Un Macédonien se présenta devant lui, le priant et disant: Passez en Macédoine, et secourez-nous (3).

On trouve, au prophète Daniel, un ange, prince des Juifs; un autre, prince du royaume des Perses; et un autre, prince des Grecs. On voit par là que les anges président à la garde des monarchies, des principautés, des provinces. Aussi est-il vraisemblable que ce fut l'ange tutélaire de la Macédoine, qui excita Paul à passer dans ce pays et à tendre la main à ces peuples opprimés sous la tyrannie du démon. La Macédoine avait deux villes, ainsi

(1) Act., xv, 30-41. — (2) Orsi, *Hist. ecclésiast.*, t. I. — (3) Act., xvi, 1-9.

que deux parties principales : la première de ces villes était Philippes, ainsi nommée du père d'Alexandre qui l'agrandit et la fortifia; la seconde était Thessalonique. Il n'y avait pas encore quatre siècles qu'Alexandre était parti d'auprès de cette dernière ville, après avoir subjugué la Grèce, pour aller accomplir, sans le savoir, les prophéties de Daniel, en renversant l'empire des Perses. Voici un autre conquérant qui s'apprête à passer de l'Asie en Europe, pour conquérir à Jésus-Christ et la Macédoine, et la Grèce, et le reste de l'Occident.

Aussitôt que Paul eut eu cette vision, nous nous disposâmes, dit saint Luc, qui montre par cette manière de parler, que dès lors il accompagnait l'Apôtre, nous nous disposâmes à partir pour la Macédoine, assurés que Dieu nous y appelait pour y prêcher l'Évangile. S'étant donc embarqués à Troade, ils vinrent droit à Samothrace ; et le lendemain à Naples, en grec Neapolis ou nouvelle ville ; et de là à Philippes, colonie romaine, et la première ville de cette partie de la Macédoine, où ils demeurèrent quelques jours. Le jour du sabbat, ils allèrent hors de la ville près de la rivière, où il y avait une proseuque ou un oratoire, comme les Juifs avaient coutume d'en avoir dans les villes où ils n'avaient point de synagogue. Et, s'étant assis, ils parlèrent aux femmes qui étaient assemblées. Une d'entre elles, nommée Lydie, marchande de pourpre, de la ville de Thyatire, qui servait Dieu, les écouta ; et le Seigneur lui ouvrit le cœur et la rendit attentive à ce que Paul disait. Après qu'elle eut été baptisée, ainsi que sa famille, elle leur fit cette prière : Si vous me croyez fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et y demeurez. Et elle les y força.

Or, il arriva que, comme ils allaient à l'oratoire, une servante les rencontra, qui avait l'esprit de Python, et qui, par ses divinations, apportait un grand gain à ses maîtres. Elle se mit à suivre Paul et ses compagnons, en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut, et ils vous annoncent la voie du salut. Elle fit la même chose durant un grand nombre de jours. Mais Paul, ayant peine à le souffrir, se retourna vers elle, et dit à l'esprit : Je te commande, au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette fille. Et il sortit à l'heure même. Mais ses maîtres, voyant que l'espérance de leur gain s'en était allée, se saisirent de Paul et de Silas, et les traînant dans la place devant les magistrats, les leur présentèrent, en disant : Ces hommes ci sont des Juifs qui troublent notre ville, et qui enseignent des coutumes qu'il ne nous est pas permis de recevoir ni d'observer, puisque nous sommes Romains. Alors le peuple aussi s'ameuta contre eux ; et les magistrats, ayant fait déchirer leurs vêtements, commandèrent de les battre de verges. Après qu'on leur eut fait beaucoup de plaies, ils les mirent en prison, et ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement. Le geôlier, ayant reçu cet ordre, les mit dans la prison intérieure, et serra leurs pieds dans des entraves.

Sur le minuit, Paul et Silas, s'étant mis en prière, chantaient des hymnes à la louange de Dieu, et les prisonniers les entendaient. Mais soudain il se fit un grand tremblement de terre, et les fondements de la prison furent ébranlés ; en même temps toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus. Le geôlier, s'étant éveillé et voyant les portes de sa prison ouvertes, tira son épée, et voulait se tuer, s'imaginant que les prisonniers s'étaient enfuis. Mais Paul lui cria à haute voix : Ne te fais aucun mal, car nous sommes tous ici ! Alors le geôlier, ayant demandé de la lumière, s'élança au dedans, et, devenu tout tremblant, se jeta aux pieds de Paul et de Silas. Et les ayant tirés de ce lieu-là, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? Ils lui répondirent : Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé, toi et ta famille. Ils lui annoncèrent ensuite la parole du Seigneur, à lui et à tous ceux qui étaient dans sa maison. Et lui, les ayant pris à cette heure de la nuit, lava leurs plaies, et aussitôt il fut baptisé avec toute sa famille. Puis les ayant menés à son logis, il leur servit à manger, et il se réjouit avec toute sa maison d'avoir cru en Dieu.

Dès qu'il fit jour, les magistrats envoyèrent des licteurs ou huissiers portant des faisceaux de verges, disant : Renvoyez ces hommes là. Aussitôt le geôlier vint dire à Paul : Les magistrats ont mandé qu'on vous mît en liberté : sortez donc maintenant et allez en paix. Mais Paul dit aux licteurs : Quoi ! après nous avoir publiquement battus de verges, sans que nous ayons été jugés, nous, citoyens romains, ils nous ont mis en prison, et maintenant ils nous en font sortir en secret ? Il n'en sera pas ainsi ; mais qu'ils viennent et qu'ils nous en tirent eux-mêmes ! Les licteurs rapportèrent ces paroles aux magistrats, qui eurent peur, en apprenant qu'ils étaient citoyens romains. Ils vinrent donc leur faire des excuses ; et, les ayant mis hors de la prison, ils les supplièrent de se retirer de leur ville. Eux, au sortir de la prison, allèrent chez Lydie : et, ayant vu les frères, ils les consolèrent et partirent (1).

Les chrétiens de Philippes furent les prémices de saint Paul ; aussi eut-il pour eux et eux pour lui une affection incomparable, comme nous le verrons dans son épître aux Philippiens, la plus aimante de toutes.

Paul et ses compagnons, ayant passé par Amphipolis et Apollonie, vinrent à Thessalonique, où il y avait une synagogue des Juifs. Selon sa coutume, Paul y entra ; et, durant trois jours de sabbat, il les entretint des Écritures, leur découvrant et leur faisant voir qu'il avait fallu que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât d'entre les morts : Et ce Christ est Jé-

(1) Act., XVI, 10-40.

sus que je vous annonce. Quelques-uns d'entre eux crurent, et se joignirent à Paul et à Silas ; mais des Grecs ou gentils qui déjà adoraient Dieu, il y en eut une grande multitude, et un nombre des premières femmes qui n'était pas petit (1).

Le philosophe et le savant le plus universel de l'antiquité, Aristote, était né entre Philippes et Thessalonique. C'est non loin de cette dernière ville, à Pella, qu'il avait fait l'éducation du plus fameux conquérant. Et depuis deux siècles, les livres d'Aristote étaient tombés dans l'oubli ; et on ne lit point qu'il eût laissé aucune école de disciples dans toute la Macédoine. Et voilà que dans peu de semaines, un étranger qu'on persécute et qui s'enfuit de ville en ville, fonde deux nombreuses églises, non-seulement parmi les Juifs, ses compatriotes, mais plus encore parmi les compatriotes du philosophe, même parmi les femmes : deux églises où l'on professe, et par les paroles et par les œuvres, une doctrine et une morale si élevées, que ni Aristote ni Platon n'y ont pu atteindre ! Et les lettres qu'écrira cet étranger à ces deux sociétés de sages et de saints, bien différentes de celles d'Aristote, seront lues, expliquées, admirées, mises en pratique, non-seulement dans toutes les villes de la Macédoine et de la Grèce, mais jusque dans les forêts de la Germanie et de la Bretagne !

Cependant les Juifs, demeurés incrédules à Thessalonique, prirent de la populace qui était sur la place publique quelques mauvaises gens ; et, faisant une émeute, ils troublèrent la ville et environnèrent la maison de Jason, cherchant Paul et Silas pour les mener devant le peuple. Mais ne les ayant pas trouvés, ils traînèrent Jason et quelques-uns des frères devant les princes de la ville, en criant : Voilà ces gens qui troublent l'univers ? Ils sont venus ici, et Jason les a reçus ! Tous ceux-là agissent contre les décrets (ou dogmes) de César, disant qu'il y a un autre roi, Jésus ! Et ils émurent la foule, ainsi que les princes de la ville qui les entendaient. Mais Jason et les autres ayant donné satisfaction, les magistrats les laissèrent aller. Cependant, dès la nuit même, les frères firent partir Paul et Silas pour Bérée, où, étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

Or, ces Juifs de Bérée étaient d'un naturel plus noble que ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole avec le plus vif empressement, examinant tous les jours les Écritures, pour voir si les choses étaient ainsi ; de sorte qu'avec un grand nombre d'entre eux, il n'y eut pas peu de femmes grecques de qualité, ainsi que d'hommes, à embrasser la foi. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que Paul avait aussi annoncé la parole de Dieu à Bérée, ils y vinrent pour exciter des émeutes. Aussitôt les frères firent partir Paul, pour aller vers la mer ; mais Silas et Timothée restèrent à Bérée. Ceux qui conduisaient Paul, le menèrent jusques à Athènes, où ils le quittèrent, après avoir reçu ordre de lui, de dire à Silas et à Timothée qu'ils vinssent le trouver au plus tôt (2).

Athènes était toujours le centre de la politesse et des lettres humaines. Elle avait perdu son importance politique ; mais les futurs consuls et les futurs Césars venaient apprendre, dans ses écoles, à penser juste et à parler bien. Aussi les philosophes et les rhéteurs y affluaient-ils de toutes parts. Il y avait plus. Comme à Philippes, à Thessalonique, à Bérée, il existait à Athènes une synagogue de Juifs, où des Athéniens mêmes apprenaient à connaître et à servir le vrai Dieu. Elle devait être fort ancienne. Il y avait déjà près d'un siècle que le peuple d'Athènes avait décerné une couronne et une statue d'or au descendant des Machabées, le grand prêtre Hyrcan, pour le remercier de la bienveillance avec laquelle il accueillait ceux qui d'Athènes allaient à Jérusalem.

Or, pendant que Paul attendait à Athènes Silas et Timothée, son esprit se sentait ému et comme irrité en lui-même, en voyant cette ville si pleine d'idoles. Il discutait donc dans la synagogue avec les Juifs et avec les prosélytes ; et tous les jours dans la place publique avec ceux qui s'y rencontraient. Quelques philosophes épicuriens et stoïciens entrèrent en dispute avec lui. Les uns disaient : Que veut donc dire ce semeur de paroles ? Les autres : Il semble qu'il annonce des dieux étrangers, à cause qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection. Enfin, ils le prirent, et le menèrent à l'aréopage, en disant : Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ? Car vous faites entendre à nos oreilles certaines choses qui sont étranges ; nous voudrions donc bien savoir ce que c'est. Or, tous les Athéniens, et les étrangers qui demeuraient à Athènes, n'avaient de temps que pour dire ou entendre quelque chose de nouveau (3).

On ne lit point que les disciples de Platon et d'Aristote, les philosophes platoniciens et péripatéticiens aient disputé avec l'apôtre. Comme ils admettaient l'existence de Dieu, sa providence, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses d'une autre vie, et que Platon même paraît avoir eu un pressentiment de la résurrection des corps ; comme enfin les uns et les autres plaçaient en Dieu la source de la morale et des lois, la doctrine de Paul ne dut point leur paraître étrange ni méprisable. Il en était tout autrement des épicuriens et des stoïciens. Les premiers ne reconnaissaient ni Providence, ni immortalité de l'âme et mettaient tout le bonheur de l'homme dans la volupté. Les stoïciens enseignaient qu'on ne pouvait être heureux que par la sagesse, c'est-à-dire la vertu ; mais ils prétendaient ne devoir la sagesse qu'à eux-

(1) Act., XVII, 1-4. — (2) Ibid., XVII, 1-15. — (3) Ibid., XVII, 16-21.

mêmes, et mettaient leurs prétendus sages au-dessus de la Divinité. On voit aisément combien ces deux sectes, nées de la volupté et de l'orgueil, devaient être opposées à une doctrine de pénitence et d'humilité.

Cependant Paul était debout au milieu de l'aréopage, et dit : Hommes d'Athènes, je vous vois en tout comme plus religieux que d'autres. Car, passant et considérant les objets que vous adorez, j'ai trouvé même un autel où est écrit : Au Dieu inconnu. Celui-là donc que vous adorez sans le connaître, c'est lui que je vous annonce. Ce Dieu qui a fait le monde, et tout ce qu'il y a dans le monde ; lui, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples que des mains ont faits. Il n'est point honoré par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose, lui qui donne tout à tous, et la vie et la respiration. Il a fait naître d'un même sang toute la race des hommes pour habiter sur toute la face de la terre, déterminant les temps de leur durée et les limites de leur demeure, afin qu'ils cherchent le Seigneur et qu'ils s'efforcent de le trouver, comme en tâtonnant, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous ; car c'est en lui que nous vivons, que nous nous mouvons et que nous sommes ; et comme quelques-uns de vos poëtes ont dit : Nous sommes de sa race. Puis donc que nous sommes la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la Divinité soit semblable à l'or, à l'argent ou aux pierres, qui ont pris des figures par l'invention de l'homme. Or, Dieu, regardant par-dessus ces temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes de faire partout pénitence ; parce qu'il a établi un jour pour juger le monde selon la justice, par Celui qu'il a destiné à en être le juge, faisant foi de cela à tous, en le ressuscitant d'entre les morts.

On écouta tranquillement jusque-là. Mais lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns se moquèrent, les autres dirent : Nous vous entendrons sur cela une autre fois. Ainsi Paul sortit du milieu d'eux. Quelques hommes cependant se joignirent à lui et embrassèrent la foi ; entre lesquels fut Denys, sénateur de l'aréopage, et une femme nommée Damaris, et quelques autres (1).

Il y avait quatre cent cinquante ans que le plus illustre des philosophes, Socrate, avait été accusé des mêmes choses que saint Paul, et à peu près dans les mêmes termes. Socrate n'osa point confesser la vérité tout entière, indisposa ses juges par sa roideur, et fut condamné à boire la ciguë. Paul, au contraire, dit toute la vérité ; mais il la dit de telle manière, qu'au lieu d'offenser ses juges, il dut leur faire plaisir. La louange que les Athéniens ambitionnaient le plus, c'était d'être le plus religieux des peuples. Paul s'insinue par là. Le Dieu qu'il leur annonce, il leur fait voir que déjà ils l'adorent. Quand il veut leur donner à conclure que les idoles n'ont rien de divin, il cite avec éloge la parole de leurs poëtes. Un discours si plein de finesse et de sens ne pouvait manquer de plaire au plus spirituel de tous les peuples.

Mais quel était ce Dieu inconnu d'Athènes ? Nous croyons, avec saint Augustin (2), que c'était le Dieu véritable, et que l'apôtre ne faisait point un sophisme quand il disait : Celui-là donc que vous adorez sans le connaître, c'est lui que je vous annonce. Dans un dialogue attribué à Lucien, un personnage que son ami convertit au christianisme, veut d'abord jurer par les dieux de la mythologie : le chrétien l'en empêche ; mais quand il jure par l'*Inconnu d'Athènes*, le chrétien ne l'empêche pas ; au contraire, après l'avoir instruit de la nature du vrai Dieu, il conclut : Ayant donc trouvé l'Inconnu d'Athènes, levons les mains au ciel, et rendons-lui grâces (3). Comme les Athéniens avaient depuis longtemps dans leur ville une synagogue de Juifs, que fréquentaient plusieurs d'entre eux, il n'est pas inconcevable qu'ils adorassent le vrai Dieu sous la notion confuse de Dieu inconnu ; les Juifs eux-mêmes ne lui donnaient généralement d'autre nom que le nom seul de Dieu. D'ailleurs, depuis quatre siècles et demi, les Athéniens avaient entendu plus d'une fois Sophocle leur dire en plein théâtre ces paroles si souvent citées par les Pères de l'Eglise : « Dans la vérité, il n'y a qu'un Dieu qui a fait le ciel et la terre, et la mer azurée et les vents impétueux. Mais la plupart des mortels, dans l'égarement de notre cœur, nous dressons des statues des dieux, comme pour trouver dans ces images de bois, d'airain, d'or, d'ivoire, une consolation de nos maux. Nous leur offrons des sacrifices, nous leur consacrons des fêtes, nous imaginant qu'en cela consiste la piété (4). » Saint Paul dit aux Athéniens : *Celui que vous adorez sans le connaître*, dans le même sens que Jésus-Christ dit à la Samaritaine : Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, au contraire, nous adorons ce que nous connaissons, parce que le salut vient des Juifs (5). » Dieu est inconnu aux païens comparativement aux Juifs, aux Juifs comparativement aux chrétiens, aux chrétiens comparativement aux saints du ciel.

Paul, après avoir demeuré assez longtemps à Athènes, vint à Corinthe. De toutes les villes grecques, c'était la plus commerçante et la plus voluptueuse. Six siècles et demi auparavant, les sept sages de la Grèce s'y étaient rassemblés chez l'un d'entre eux, Périandre, maître absolu de la ville. Ce que pouvait ou ce que voulait la philosophie, on le vit alors. La réunion des sept sages ne valut à la postérité que le récit de leur banquet. Périandre resta le tyran de Corinthe, et Corinthe la plus cor-

(1) Act., XVII, 22-34. — (2) Aug., l. I. *Cont. Crescon.*, c. XXIX. — (3) *Philopatris apud Lucian.* — (4) Sophocl. *apud S. Justin.*, *De Monarch.*, *et alibi.* — (5) Joan., IV, 22.

rompue des villes. Dans un seul temple de Vénus, il y avait plus de mille courtisanes consacrées à cette infâme déité ; et nous avons des vers du poëte Simonide en leur honneur. Telle était la ville à laquelle saint Paul allait prêcher l'Evangile, c'est-à-dire le mépris des richesses et la mortification des sens. Y ayant trouvé un Juif, originaire du Pont, venu depuis peu d'Italie avec Priscille, sa femme, parce que l'empereur Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux ; et comme il savait le même métier, il demeurait chez eux et travaillait. Or, leur métier était de faire des tentes Et il parlait tous les jours de sabbat dans la synagogue ; et il persuadait des Juifs et des Grecs. Suétone nous apprend que Claude chassa les Juifs de Rome, à cause des fréquents tumultes qu'ils y excitaient au sujet du Chrest, c'est-à-dire du Christ ; car plus tard encore les auteurs païens se servaient du premier de ces noms (1). On voit que les Juifs de Rome faisaient comme ceux de Philippes et de Thessalonique.

L'Eglise de cette ville en eut beaucoup à souffrir. Saint Paul, l'ayant appris, y envoya Timothée qui l'était venu rejoindre à Athènes. Timothée, ainsi que Silas ou Silvain, lui ayant apporté à Corinthe des nouvelles plus circonstanciées, il écrivit aux Thessaloniciens la première de ses épîtres, que, pour cette raison, nous croyons devoir insérer toute entière.

« Paul, et Silvain, et Timothée, à l'Eglise des Thessaloniciens en Dieu le Père et en Jésus-Christ, le Seigneur : La grâce et la paix de la part de Dieu, notre Père, et de Notre Seigneur Jésus-Christ,

» Toujours nous rendons grâces à Dieu pour vous tous, faisant mémoire de vous dans nos prières ; nous rappelant sans cesse l'œuvre de votre foi, les travaux de votre charité, et la fermeté de votre espérance à Notre Seigneur Jésus-Christ, devant notre Dieu et notre Père : sachant bien, nos frères bien-aimés de Dieu, quelle a été votre élection. Car notre prédication de l'Evangile a eu lieu pour vous non-seulement en paroles, mais en miracles, mais dans l'Esprit-Saint, mais avec une pleine abondance de tout ce qui pouvait vous convaincre, comme vous savez que nous avons été parmi vous et pour vous. Aussi êtes-vous devenus nos imitateurs et ceux du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes tribulations avec la joie de l'Esprit-Saint : de telle sorte que vous êtes devenus les modèles de tous les croyants dans la Macédoine et dans l'Achaïe. Car non-seulement la parole du Seigneur a retenti de vous dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais votre foi en Dieu est devenue si célèbre partout, que nous n'avons pas besoin d'en rien dire ; eux-mêmes nous racontant quelle entrée nous avons eue parmi vous, et comment vous vous êtes convertis à Dieu en quittant les idoles, pour servir le Dieu vivant et véritable, et pour attendre du ciel son Fils Jésus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, et qui nous a délivrés de la colère à venir.

» Vous savez, en effet, vous-mêmes, nos frères, que notre entrée parmi vous n'a pas été vaine ; mais après avoir souffert auparavant des maux et des outrages à Philippes, nous nous enhardîmes en notre Dieu à vous prêcher son Evangile parmi beaucoup de combats ; car notre exhortation n'a rien de l'erreur, de l'impureté ou de la tromperie ; mais selon que Dieu a jugé à propos de nous confier l'Evangile, ainsi nous parlons, non pas comme cherchant à plaire aux hommes, mais à Dieu, qui sonde les cœurs. Jamais nous n'avons parlé par flatterie, vous le savez ; ni par un motif d'avarice, Dieu en est témoin. Nous n'avons point non plus recherché aucune gloire de la part des hommes, ni de vous, ni d'aucun autre, Nous pouvions, comme apôtres du Christ, vous charger de notre subsistance ; mais nous nous sommes rendus petits et faciles au milieu de vous, comme une nourrice qui réchauffe ses enfants. Vous affectionnant de la sorte, nous ne désirions pas seulement vous communiquer l'Evangile de Dieu, mais encore vous donner nos propres âmes, tant vous nous êtes chers. Vous vous souvenez, en effet, nos frères, de nos peines et de nos fatigues ; car c'est en travaillant de nos mains nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous, que nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu. Vous êtes témoins, et Dieu aussi l'est, combien a été sainte, juste et irréprochable, la manière dont nous nous sommes conduits envers vous qui avez embrassé la foi ; vous exhortant, vous consolant chacun en particulier, comme un père ses enfants, et vous conjurant de vous conduire d'une manière digne de Dieu, qui vous appelle à son royaume et à sa gloire. C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'ayant ouï la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui opère en vous qui êtes fidèles. Car vous êtes devenus, nos frères, les imitateurs des églises de Dieu qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens, que ces églises ont souffertes de la part des Juifs, qui ont tué et le Seigneur et leurs prophètes, nous ont persécutés nous-mêmes, ne plaisent point à Dieu, et se mettent en opposition avec tous les hommes, nous empêchant d'annoncer aux nations la parole qui doit les sauver, pour combler ainsi à toujours la mesure de leurs péchés ; car déjà la colère de Dieu est venue sur eux jusqu'à la fin.

» Nous donc, ô frères, ayant été pour un peu de temps séparés de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur et d'empressement de vous revoir C'est pourquoi nous avons voulu venir vers

(1) Suet., *Claud.*, n. n. 25.

vous (oui, moi Paul, et cela plus d'une fois) : mais Satan nous a empêchés. Car quelle est notre espérance, notre joie, et la couronne de notre gloire ? n'est-ce pas vous qui l'êtes, devant Notre Seigneur Jésus-Christ, au jour de son avénement ? Car vous êtes notre gloire et notre joie.

» N'y pouvant donc tenir d'avantage, nous aimâmes mieux demeurer tout seuls à Athènes, et nous envoyâmes Timothée, notre frère, ministre de Dieu et notre coopérateur dans l'Evangile du Christ, pour vous affermir et vous encourager dans votre foi, de manière que, personne ne soit ébranlé par les persécutions qui nous arrivent ; car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés. En effet, étant encore parmi vous, nous vous prédisions, que nous aurions des tribulations à souffrir, comme de fait nous en avons eu, ainsi que vous le savez. Ne pouvant donc y résister davantage, je vous l'ai envoyé, pour reconnaitre l'état de votre foi, craignant que le tentateur ne vous eût tentés, et que notre travail ne devienne inutile. Or, Timothée étant revenu depuis peu de vous à nous, et nous ayant donné de si bonnes nouvelles de votre foi et de votre charité, et du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, désirant nous voir, comme nous vous faisons nous-mêmes : nous avons été consolés en vous, nos frères, au milieu de toutes les tribulations et de tous les maux qui nous arrivent ; nous avons été consolés par votre foi. Car c'est maintenant que nous vivons, si vous demeurez fermes dans le Seigneur. Quelles assez dignes actions de grâces pouvons-nous, .en effet, rendre à Dieu, pour toute la joie dont nous nous sentons comblés devant lui à cause de vous ? Nuit et jour nous prions, avec une ardeur extrême, qu il nous soit donné de vous voir et de compléter ce qui peut encore manquer à votre foi. Veuille notre Dieu et notre Père lui-même, ainsi que Notre Seigneur Jésus-Christ, diriger notre route vers vous ! Quant à vous-mêmes, que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus dans la charité les uns à l'égard des autres et envers tous, et qu'il la rende telle qu'est la nôtre pour vous, afin d'affermir vos cœurs dans une sainteté irréprochable, devant notre Dieu et notre Père, au jour que Notre Seigneur Jésus-Christ paraîtra avec tous ses saints. Amen !

» Au reste, nos frères, nous vous supplions et nous vous conjurons dans le Seigneur Jésus, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle sorte, que vous vous y avanciez de plus en plus. Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints ; que vous vous absteniez de la fornication ; que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sainteté et l'honnêteté, et non point dans les passions de la convoitise, comme les nations qui ne connaissent pas Dieu ; et que nul ne circonvienne son frère en ce sujet, parce que Dieu est le vengeur de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déclaré et assuré de sa part. Car Dieu ne nous a point appelés à l'impureté, mais à la sanctification. Celui donc qui méprise ces règles, méprise non un homme, mais Dieu, qui nous a donné même son Esprit-Saint.

» Quant à la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive ; car vous avez vous-mêmes appris de Dieu à vous aimer les uns les autres : vous le faites même à l'égard de tous les frères qui sont dans la Macédoine. Nous vous exhortons cependant, nos frères, de vous avancer de plus en plus dans cet amour, de vous étudier à vivre en repos, de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire, de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné, afin que vous vous conduisiez honorablement envers ceux qui sont dehors, et que vous n'ayez besoin d'aucun.

» Or, nous ne voulons pas, nos frères, que vous soyez dans l'ignorance touchant ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous attristiez pas comme les autres qui n'ont point d'espérance. Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, de même aussi Dieu amènera avec Jésus ceux qui se seront endormis avec lui. Aussi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous, les vivants réservés pour son avénement, nous ne préviendrons point ceux qui se sont endormis déjà. Car aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'archange et par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du ciel, et ceux qui seront morts dans le Christ ressusciteront d'abord. Puis nous autres, les vivants qui auront été laissés jusqu'alors, nous serons emportés avec eux, dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air ; et ainsi nous serons pour jamais avec le Seigneur. Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités.

» Pour ce qui est des temps et des moments vous n'avez pas besoin, nos frères, que nous vous en écrivions ; parce que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur vient comme un voleur la nuit. Car lorsqu'ils diront, paix et sécurité, alors même leur surviendra une ruine soudaine, comme des douleurs à celle qui est enceinte ; et ils n'auront aucun moyen d'y échapper. Mais vous, nos frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour que ce jour-là vous surprenne comme un voleur. Vous êtes tous enfants de lumière et enfants du jour ; nous ne le sommes point de la nuit ni des ténèbres. Ne dormons donc pas comme les autres ; mais veillons et gardons la sobriété. Car ceux qui dorment, dorment la nuit ; et ceux qui s'enivrent, s'enivrent la nuit. Mais nous qui sommes enfants du jour, gardons-nous de cet assoupissement et de cette ivresse, et armons-nous en prenant pour cuirasse la foi et la charité, et pour casque l'espérance du salut. Car Dieu ne nous a pas destinés pour

être des objets de sa colère, mais pour nous faire acquérir le salut, par Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est mort pour nous ; afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions toujours avec lui. C'est pourquoi, consolez-vous mutuellement, et édifiez-vous les uns les autres, ainsi que déjà vous le faites.

» Or, nous vous supplions, nos frères, de considérer beaucoup ceux qui travaillent en vous, qui vous président dans le Seigneur et qui vous avertissent de votre devoir; et d'avoir pour eux une charité surabondante, à cause de l'œuvre qu'ils font. Conservez la paix entre vous. Nous vous prions encore, nos frères, reprenez ceux qui sont déréglés, consolez les pusillanimes, supportez les faibles, soyez patients envers tous. Prenez garde que nul ne rende le mal à un autre pour le mal ; mais soyez toujours prêts à faire du bien, et les uns aux autres, et à tout le monde ! Réjouissez-vous toujours ! Priez sans cesse ! Rendez grâces en toutes choses ; car telle est la volonté de Dieu en Jésus-Christ sur vous ! N'éteignez pas l'Esprit ! Ne méprisez pas les prophéties ! Eprouvez tout, et gardez ce qui est bon ! Abstenez-vous même de toute apparence de mal !

» Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute manière ; afin que tout ce qui est en vous, et l'esprit, et l'âme, et le corps, se conserve sans tache pour l'avénement de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Il est fidèle, celui qui vous appelle ; c'est lui qui le fera !

» Nos frères, priez pour nous ! Saluez tous les frères dans le saint baiser ! Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette lettre à tous les saints freres ! La grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen (1) ! »

Telle est la première épître de saint Paul. Quelque chose d'inconnu à l'antiquité y respire : une charité toute céleste. Nous avons plusieurs lettres de ces sept sages, qui autrefois s'étaient trouvés ensemble à Corinthe ; mais aucune ne peut se comparer aux lettres de saint Paul. Le seul philosophe grec qui puisse soutenir quelque peu le parallèle, c'est Platon. Il a treize épîtres ; Paul en a quatorze. Platon tendait, mais de très-loin, au même but : la régénération des hommes. Dans ses lettres, il expose pourquoi il n'a pris part à aucun gouvernement : c'est que toutes les constitutions politiques d'alors lui paraissaient mauvaises, et leur législation à peu près incurable, sans une préparation miraculeuse, secondée par les circonstances. La philosophie orthodoxe et véritable pouvait seule discerner ce qui était juste et pour l'Etat et pour l'individu ; et le genre humain ne cesserait d'être malheureux que quand, par la faveur divine, des philosophes orthodoxes et véritables viendraient à gouverner, ou que ceux qui gouvernent seraient vraiment philosophes (2). La véritable philosophie, c'est la constance, la foi, la sincérité (3). Pour y parvenir, il faut surtout connaître le Dieu chef et auteur de tout ce qui est et de tout ce qui sera, ainsi que le Seigneur, Père du chef et de l'auteur, et le connaître autant qu'il est possible à qui est le plus favorisé (4). La servitude et la liberté excessives sont également mauvaises : modérées, elles sont également bonnes. Est modérée, la servitude que l'on doit à Dieu ; immodérée, celle qu'exigent les hommes. Dieu est la loi des hommes sages : la loi des insensés, est la volupté (5). Telles sont les idées et les paroles de Platon. Pour y amener les hommes, il cherchait, soit en Grèce, soit en Italie, des jeunes gens d'un naturel généreux, afin d'influer par eux sur la multitude. Car de s'adresser à la multitude même, il le regardait comme absurde et impossible. A Syracuse, en Sicile, il entreprit Dion, et, à sa persuasion, Denys le jeune. Parmi ses lettres, il y en a trois pour Dion ou ses amis, et quatre pour Denys. C'est dans une lettre à ce dernier, qu'en parlant de la nature du premier Etre, il semble y reconnaître comme trois personnes (6). Quant au résultat, Denys chassa Dion, et fit vendre Platon comme esclave ; Dion, à son tour, chassa Denys, qui fut réduit à se faire maître d'école à Corinthe. Voilà comment réussit Platon. Et voici que Paul écrit sa première épître à une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, qui, après quelques mois d'instruction, professent, aiment et pratiquent ce que Platon trouvait impossible de persuader au peuple, et qu'il n'a pu effectivement persuader à quelques disciples choisis ! Et Paul leur parle un langage inconnu à la Grèce. Platon, dans ses lettres, est élégant et poli ; mais on y chercherait vainement cette âme, cette charité, cette surabondance de vie qui déborde chez Paul en pensées et en sentiments, comme un fleuve qui, sorti de Dieu, rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Si Platon l'emporte par l'élégance des mots, Paul l'emporte infiniment par l'éloquence des choses.

Les chrétiens de Thessalonique ayant reçu sa lettre, le bruit se répandit que le jour du jugement, dont elle parlait, était proche. Paul les rassura dans une seconde épître. Après les avoir félicités en Dieu de l'accroissement continuel de leur foi et de leur charité, au milieu des tribulations qui achevaient de les rendre dignes du royaume céleste, tandis que leurs persécuteurs se preparaient un châtiment éternel, il ajoute : « Or, nous vous conjurons, nos frères, touchant l'avénement de Notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion avec lui, de ne vous laisser pas légèrement ébranler, ni de vous troubler, en croyant, sur la foi de quelque prophétie, ou sur quelque discours, ou quelque lettre qu'on supposerait venir de nous, que le jour du Seigneur est près d'arriver. Que nul ne vous séduise, en quelque manière que ce soit ; car ce jour-là n'arrivera point,

(1) Thessal — (2) *Epist.*, VII. — (3) *Ibid.*, X. — (4) *Ibid.*, VI. — (5) *Ibid.*, VIII. — (6) *Ibid.*, II.

que ne vienne auparavant la défection, et que ne soit manifesté l'homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élèvera au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou qu'on adore, jusqu'à s'asseoir comme Dieu dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu. Ne vous souvient-il pas que je vous disais ces choses, lorsque j'étais encore avec vous? Vous savez aussi ce qui arrête, afin qu'il soit dévoilé, en son temps. Car déjà s'opère le mystère de l'iniquité : il n'y a que celui qui arrête maintenant, jusqu'à ce qu'il soit mis de côté. Et alors sera dévoilé ce méchant, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence. Ce méchant, dis-je, qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes, et de prodiges trompeurs ; et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra une efficace d'erreur, en sorte qu'ils croient au mensonge ; afin que tous ceux qui n'ont pas cru la vérité, mais se sont plu dans l'iniquité, soient condamnés (1). »

Ce méchant, dont parle ici l'Apôtre, c'est l'Antechrist, le dernier des faux prophètes et des faux Christ,, le dernier et le plus dangereux des séducteurs, le dernier et le plus violent des persécuteurs, à qui les autres ne font que préparer la voie, principalement Mahomet, le fondateur de l'empire antichrétien. Il arrivera lorsque disparaîtront les derniers restes du quatrième empire ou de l'empire romain. C'est là l'obstacle qui empêche qu'il ne paraisse dès à présent. Ainsi du moins l'ont pensé la plupart des Pères et des interprètes. Car il n'y a rien d'absolument certain sur le sens caché de ces paroles mystérieuses, les explications plus détaillées que l'Apôtre avait données de vive voix aux Thessaloniciens, ne sont point venues jusqu'à nous avec certitude.

De tout cela, saint Paul tire cette conséquence : « Demeurez donc fermes, nos frères, et gardez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre épître ; c'est-à-dire, que pour résister à toutes les séductions, principalement à la dernière, il faut conserver non moins fidèlement les traditions orales des apôtres, que leurs écrits.» Il conclut par des menaces sévères contre quelques gens inquiets et fénéants ; leur rappelle ce qu'il leur avait déclaré, savoir, que celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger. « Que si quelqu'un, dit-il, n'obéit point à ce que nous ordonnons par notre lettre, notez-le, et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion et de la honte. Ne le considérez pas néanmoins comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère. Cependant je prie le Seigneur de la paix de vous donner la paix en tout temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous! Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul : c'est là mon seing dans toutes mes lettres. J'écris ainsi. La grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen (2). »

Dans cette même épître, saint Paul engageait les Thessaloniciens à prier pour lui, afin que la parole de Dieu se répandît de plus en plus, et qu'elle fût en honneur et en gloire comme elle l'était parmi eux ; et aussi afin que lui et ses compagnons fussent délivrés des hommes intraitables et méchants. Il entend les persécutions qu'il avait à souffrir à Corinthe. Depuis l'arrivée de Timothée et de Silas, il s'était mis à prêcher aux Juifs avec plus de force et d'ardeur, pour leur prouver que Jésus est le Christ. Mais l'obstination de ces derniers augmentant pareillement, ainsi que leur opposition à l'Evangile, Paul, ne pouvant souffrir d'avantage leurs blasphèmes, secoua ses vêtemedts en signe de sa juste indignation et leur dit, comme pour leur annoncer les malheurs qui allaient fondre sur eux : « Votre sang sera sur vos têtes ; pour moi, j'en suis innocent. Voici que je me tourne vers les gentils, et à l'avenir je serai tout à eux (3). » Parmi les Juifs qui blasphémèrent Jésus-Christ et l'Evangile, étaient peut-être ceux dont l'apôtre avait jusqu'à lors habité la maison avec Aquila et Priscille. Et ce fut probablement pour cela qu'il en sortit et se transporta dans celle de Titus-Justus, prosélyte converti, laquelle était contiguë à la synagogue que présidait un certain Crispus. Celui-ci, profitant de ce voisinage du saint Apôtre, embrassa la religion chrétienne avec toute sa famille, et l'apôtre le baptisa de ses propres mains : honneur que n'eurent, après lui, que Caïus, et la maison de Stéphanas, appelée par le même Apôtre, avec Fortunat et Achaïus, les prémices de la foi et du christianisme dans l'Achaïe. Paul laissait à Silas et à Thimotée le soin de donner le baptême, afin de s'appliquer lui-même tout entier à la prédication de la divine parole, y ayant été spécialement appelé par Jésus-Christ.

Tels furent les persécutions, les nécessités, les travaux, les craintes et les angoisses qui vinrent comme l'assaillir dans cette ville, qu'il eut besoin d'une vision céleste pour reprendre courage. Jésus-Christ lui apparut donc une nuit, et l'exhorta à ne pas craindre, ni se taire, mais à parler avec sa liberté accoutumée ; parce que, dit-il, je suis avec toi, et personne ne pourra te faire de mal ; car j'ai un peuple nombreux dans cette ville. Encouragé par ces paroles, l'apôtre s'arrêta dix-huit mois à Corinthe (4). Ce qui ne doit pas s'entendre de manière qu'il n'ait pas pu faire par lui-même des courses dans les lieux circonvoisins, et, par le moyen de ses compagnons, Silas et Timothée, porter la foi dans presque toute l'Achaïe, ou du moins dans ses principales cités. Nous voyons en effet sa se-

(1) Thessalon., II, 1-12. — (2) *Ibid.*, III, 14-18. — (3) Act., XVIII, 6. — (4) *Ibid.*, XVIII, 7-11.

conde lettre, écrite peu d'années après, adressée non-seulement à ceux de Corinthe, mais encore aux fidèles de toute l'Achaïe.

Parmi les nombreuses conversions que fit à Corinthe saint Paul, aucune ne dut plus fâcher les Juifs, que celle de Sosthène, successeur de Crispus dans la présidence de leur synagogue. La conversion de deux personnages aussi distingués et chefs de leur secte, venant l'une sur l'autre, ne put que les irriter extrêmement et les porter à la fureur. Aussi se soulevèrent-ils tous à la fois contre l'apôtre, et le présentèrent-ils au tribunal du proconsul de l'Achaïe, l'accusant d'enseigner une religion contraire à la loi judaïque, et par conséquent non autorisée, comme était la leur, par les lois romaines. Le proconsul de l'Achaïe était alors Gallion, frère du philosophe Sénèque. Au moment que Paul allait répondre aux accusations intentées contre lui par les Juifs, le proconsul le prévint, en disant à ses accusateurs : S'il s'agissait de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterais volontiers et avec patience. Mais s'il n'est question que de doctrine, de mots et de votre loi, examinez vous-mêmes; moi, je ne veux point en être juge (1).

La permission accordée par les lois romaines à la religion judaïque, s'étendait à toutes les sectes qui la partageaient alors ; ainsi, sous le nom de Juifs, étaient également tolérés dans l'empire, et les pharisiens, et les saducéens, et les esséniens, et les Samaritains mêmes. Comme tous ceux-là professaient le culte d'un seul Dieu, suivant la loi de Moïse, les Romains ne crurent point qu'il fût de leur ressort de juger lesquels d'entre eux interprétaient le mieux cette loi, persuadés que ces controverses de religion devaient être définies par leurs prêtres et leurs pontifes. La religion chrétienne était regardée alors comme une secte du judaïsme, et, comme telle, permise dans l'empire romain. Ce fut donc sagement que Gallion refusa de prendre connaissance des différends qui s'étaient élevés entre Paul, docteur et maître des chrétiens, et les rabbins, maîtres de la synagogue, et qu'il ordonna à ceux-ci de se retirer de son tribunal. Piqués du refus du proconsul, les Juifs se prirent à décharger leur colère sur Sosthène, naguère prince et chef de leur synagogue, contre lequel ils étaient le plus violemment irrités, et excitèrent les employés du tribunal à le battre sous les yeux mêmes de Gallion, sans qu'il s'en mît en peine. Sosthène, après avoir souffert cet affront avec une admirable patience, s'unit étroitement à Paul, et le suivit à Éphèse, où le saint apôtre lui fit l'honneur de joindre son nom au sien propre, en tête de la première épître qu'il écrivit, comme nous verrons, en cette ville, aux fidèles de Corinthe.

Paul, se voyant délivré de cette violente tempête, sans en avoir éprouvé aucun mauvais traitement, quoiqu'il fût le principal objet de la fureur des Juifs, fit à Dieu, pour lui rendre grâces, un vœu semblable à celui des nazaréens ; vœu que les Juifs avaient coutume de faire, lorsque, par la miséricorde divine, ils se voyaient échappés à quelque grand danger. Ceux qui faisaient ce vœu, devaient, tout le temps de leur nazaréat, s'abstenir de vin, ainsi que de tout ce qui pouvait enivrer, et laisser croître leurs cheveux : ce qui, chez les anciens, était une marque de servitude, de pénitence et de deuil. Le temps du vœu accompli, les mêmes devaient encore, à la porte du tabernacle ou du temple, offrir l'holocauste ou le sacrifice propitiatoire, et l'eucharistique, se raser la tête et jeter la chevelure dans le feu qui avait servi au dernier sacrifice. Paul qui, en tout ce qui n'était pas contraire à l'Evangile, se faisait volontiers Juif avec les Juifs et gentil avec les gentils, pensa ne pouvoir, dans cette occasion, faire à Dieu un vœu plus agréable, que celui que les premiers avaient coutume de faire suivant ce qui est prescrit dans la loi de Moïse. Il se conciliait ainsi l'affection de ceux qui avaient moins d'éloignement pour lui, et confondait ses ennemis, qui le persécutaient comme un destructeur des rites et des cérémonies légales. Après s'être arrêté longtemps encore à Corinthe, et sur le point de s'embarquer dans le port de Cenchrée pour la Syrie, il voulut du moins accomplir son vœu en partie en se faisant couper les cheveux ; se réservant, quand il serait arrivé à Jérusalem, d'offrir les sacrifices accoutumés, ou bien d'en commettre à sa place pour poser les mains sur la tête des victimes, lorsqu'on les immolerait en son nom dans le parvis du temple. Ce qui était permis à ceux qui, pour des affaires publiques, étaient éloignés de la sainte cité ou hors de la Judée. L'apôtre étant donc pour entreprendre une si longue navigation, voulut d'abord accomplir son vœu, craignant peut-être d'encourir dans le navire, rempli de toutes sortes de personnes, quelque pollution légale : ce qui l'aurait contraint de recommencer le temps de son nazaréat (2).

On croit communément que ce fut vers cette époque que saint Luc, se trouvant avec l'apôtre du côté de l'Achaïe et de la Béotie, écrivit son Evangile ; c'est d'ailleurs le sentiment commun des anciens, que, comme saint Marc recueillit le sien des prédications de saint Pierre, dont il était l'interprète, ainsi saint Luc, fidèle et assidu compagnon de l'apôtre en ses voyages, mit par écrit celui que le même apôtre prêchait. D'après cela, plusieurs ont cru que saint Paul le regardait comme son propre ouvrage, et qu'il en parle dans sa seconde lettre à Timothée, quand il dit : Suivant mon Evangile (3) ; et ils n'ont pas hésité d'en faire auteur en quelque sorte l'apôtre lui-même, persuadés, non sans raison, qu'on pouvait attribuer au maître l'ouvrage du disciple. Il y en a eu même à prétendre que saint

(1) Act., XVIII, 12-16. — (2) *Ibid.*, XVIII, 18. — (3) II Tim., II, 8.

Luc n'avait fait qu'écrire sous la dictée de son maître, et n'était ainsi qu'un copiste ; ce qui, pris à la rigueur, ne saurait se soutenir. quelque part que l'apôtre ait pu avoir à cet Évangile, on ne doit point enlever à saint Luc la gloire d'en avoir été vraiment et proprement l'auteur. L'apôtre lui-même ne lui a point envié cette gloire ; si, comme le veulent communément les interprètes, c'est à lui qu'il fait allusion dans ces paroles de sa seconde épître aux Corinthiens : Nous avons envoyé avec lui un autre frère dont la louange, à raison de l'Evangile, retentit dans toutes les Eglises, et qui a été ordonné par elles pour être le compagnon de notre pèlerinage (1). Saint Luc lui-même, au commencement de son Evangile, avertit Théophile que plusieurs ayant entrepris, et peu avec succès, d'écrire l'histoire de Jésus-Christ, il avait jugé à propos de se livrer à ce travail, après avoir acquis les connaissances nécessaires de ceux-là mêmes qui, dès l'origine, avaient été les spectateurs et ensuite les ministres de la divine parole. Au nombre de ces témoins oculaires n'entre certainement pas saint Paul : il ne peut donc être vrai qu'il en ait été comme l'auteur et saint Luc un simple copiste, ni que celui-ci dût à lui seul les renseignements avec lesquels il a composé son ouvrage.

Saint Luc n'était pas Juif de nation ; car l'apôtre, écrivant aux Colossiens et les saluant d'abord au nom d'Aristarque, de Marc, cousin de Barnabé, et de Jésus, surnommé Juste, ajoute : Ce sont les seuls parmi les circoncis qui m'aident dans le royaume de Dieu, et qui, dans ma captivité, me soutiennent et me consolent ; ensuite, il met les saluts d'Epaphras, de Luc, médecin bien-aimé, et de Démas, qui, par conséquent, n'étaient pas du nombre des circoncis (2). Par la même raison, saint Luc n'a pu être non plus, comme l'ont imaginé quelques-uns, du nombre des soixante-douze disciples, et il est le seul parmi les gentils qu'ait choisi l'Esprit-Saint pour écrire les livres qu'il inspirait lui-même d'en haut. Nonobstant cela, il en est qui veulent qu'il ait été parent du même apôtre, fondés sur cet endroit de l'épître aux Romains où il les salue de la part de Lucius, de Jason et de Sosipater, lesquels, ajoute-t-il, sont mes parents. Lucius est le même nom que Lucas, avec une reflexion latine, comme Silas devient souvent Silvanus. et cela est d'autant plus vraisemblable que saint Luc étant alors, non moins que les autres qui sont nommés au même endroit de cette épître, dans la compagnie de saint Paul, et même un de ses compagnons les plus illustres, n'aura pas manqué, pour sa part, de saluer aussi les Romains.

Comme l'Evangile de saint Matthieu avait été écrit en faveur des fidèles convertis dans la Judée, et celui de saint Marc en faveur des fidèles convertis par le prince des apôtres à Rome ; de même celui de saint Luc paraît avoir été écrit en faveur de ceux que convertit saint Paul dans la Grèce et dans l'Asie, mais spécialement en faveur d'un certain Théophile, ami particulier du saint évangéliste, et que, d'après l'épithète d'*Excellent* qu'il ajoute à son nom, l'on conjecture avoir été un personnage illustre et considérable, revêtu peut-être de quelque dignité dans l'empire ; car il est prouvé par beaucoup d'exemples que la coutume était de donner le titre d'Excellent, comme plus tard celui d'*Excellence*, à de semblables personnes. Ainsi, dans les Actes, un certain Tertullus accusant saint Paul devant Félix, gouverneur de la Syrie, l'appelle Excellent Félix ; et saint Paul lui-même, parlant pour la même affaire à Festus, successeur de Félix, lui donne le même titre, Excellent Festus. Mais ce qui rend Théophile plus illustre qu'aucun titre, c'est la profession de la religion véritable, c'est d'avoir été digne que son nom parût à la tête, non-seulement de cet Evangile, mais encore des Actes des apôtres qui lui furent adressés par le même saint Luc.

Après avoir accompli son vœu, comme nous l'avons vu, Paul s'embarqua dans la compagnie d'Aquila et de Priscille, et prit terre à Éphèse, capitale de l'Ionie. Il entra, suivant sa coutume, à la synagogue pour disputer avec les Juifs. Mais ces premières discussions furent si pacifiques, que comme l'apôtre se pressait de partir et de continuer sa route pour la Syrie, ils le prièrent de vouloir rester plus longtemps. Toutefois il n'y consentit pas, mais leur promit de revenir. Et, en attendant, il laissa auprès d'eux Aquila et Priscille. S'étant donc remis en mer, il vint à Césarée, où, ayant débarqué, il se mit en chemin pour Jérusalem. Quand il eut salué l'Eglise et accompli les choses pour lesquelles principalement il avait entrepris ce voyage, il se rendit à Antioche et s'y arrêta quelque temps. Parti de là, il traversa de nouveau la Galatie et la Phrygie, visitant les Eglises qu'il avait déjà fondées dans ces provinces et confirmant les disciples dans la foi. Il fut reçu chez les Galates comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ même. Ils auraient voulu, s'il eût été possible, s'arracher les yeux pour les lui donner (3).

Pendant ce voyage de l'Apôtre à travers la Palestine, la Syrie et l'Asie, il vint à Ephèse un certain Juif nommé Apollon, homme éloquent et très-versé dans les divines Ecritures, et plein d'esprit et de ferveur. Il était persuadé que les anciennes prophéties, concernant la venue du Messie promis, avaient eu leur accomplissement dans la personne de Jésus-Christ ; et, plein de cette foi, il entra dans la synagogue d'Ephèse, et avec beaucoup de zèle s'efforçait d'amener les Juifs aux mêmes sentiments. Mais il n'était pas parfaitement instruit des enseignements de l'Evangile. Originaire d'Alexandrie et venu à Jérusalem

(1) II Cor., VIII, 18. — (2) Coloss., IV, 10-12 14. — (3) Act., XVIII, 19-23 ; Galat., IV, 14 et 15.

dans le temps que Jean-Baptiste y prêchait le baptême de la pénitence, afin de préparer les Juifs à la prédication du Christ, il avait embrassé sa doctrine et reçu son baptême. Retourné à Alexandrie, il faut croire qu'il ne connut jusqu'alors les actions du Sauveur, les mystères de sa mort et sa résurrection, que par la renommée; et, n'ayant rencontré aucun ministre évangélique qui l'en instruisît complétement, il n'en avait compris la vérité que par la seule étude particulière des divines Ecritures. Ce que voyant Aquila et Priscille, ils se mirent à lui exposer avec plus de soin la voie du Seigneur. Ces nouvelles instructions reçues, il eut l'idée de passer en Achaïe, afin d'y travailler, par sa doctrine et son éloquence, à confirmer les frères dans la foi, et à confondre les Juifs opiniâtres. Il y vint donc avec des lettres de recommandation d'Aquila et de Priscille, et son arrivée servit beaucoup à affermir les esprits des fidèles, qui, plus d'une fois, virent les maîtres de la synagogue, dans les disputes publiques, réduits à un honteux silence, ne pouvant résister à la véhémence de son esprit ni à la force des arguments par lesquels il prouvait que, suivant les Ecritures, Jésus était le Christ (1). Par ses prédications et ses disputes, il produisit un si grand fruit à Corinthe, qu'il put être comparé à Paul, lequel, en effet, n'hésita point d'écrire qu'Apollon avait arrosé la vigne que lui avait plantée d'abord. Parmi les Corinthiens mêmes, il naquit une répréhensible émulation à ce sujet: car les uns se vantaient d'avoir eu pour maître saint Paul; les autres, Apollon.

Il demeurait encore à Corinthe, lorsque Paul, ayant traversé les parties supérieures de l'Asie, revint à Ephèse avec l'intention de s'y arrêter tout le temps nécessaire pour y fonder une illustre Eglise. Il y avait alors dans cette ville quelques disciples qui, comme Apollon, bien qu'ils crussent en Jésus-Christ, n'avaient encore reçu que le baptême de Jean. L'Apôtre, les croyant baptisés de celui de Jésus-Christ, leur demanda s'ils avaient reçu l'Esprit-Saint. Il pouvait raisonnablement en douter; car jusqu'alors il n'y avait eu à Ephèse ni apôtre ni évêque qui pût leur imposer les mains et administrer le sacrement de confirmation. Ils répondirent qu'ils n'avaient pas même entendu dire qu'il y eût un Saint-Esprit. Etonné de cette réponse, saint Paul leur demanda de nouveau quel baptême donc ils avaient reçu; et ayant appris que c'était celui de Jean, il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom de Jésus-Christ. Ensuite, Paul lui-même leur ayant imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, non-seulement avec les effets invisibles de sa grâce, mais encore avec les signes extraordinaires et manifestes de sa divine présence; les néophytes parlant distinctement les langues qui auparavant leur étaient inconnues, prédisant les choses futures, interprétant les Ecritures divines, et célébrant les louanges de Dieu à haute voix et avec grande ferveur.

Les trois premiers mois après son retour à Ephèse, Paul eut, à son ordinaire, la synagogue pour théâtre de ses disputes, de ses prédications et de ses triomphes. Mais quand il vit quelques-uns, peut-être les principaux Juifs, toujours plus s'endurcir dans leur infidélité, et blasphémer même en public la voie du Seigneur, il abandonna la synagogue perfide, pour n'irriter pas davantage la fureur de ces impies, et sépara d'eux les nouveaux disciples. Il se retira chez un chrétien nommé Tyran, dans l'école duquel il donnait chaque jour ses instructions. Cela dura l'espace de deux ans, en sorte que tous les habitants de l'Asie, Juifs et gentils, entendirent la parole du Seigneur. L'on peut conjecturer que l'Apôtre ne resta pas tout ce temps fixé à Ephèse, mais qu'il parcourut encore les autres villes de l'Ionie, peut-être même de toute l'Asie proconsulaire. On peut dire encore que, sans qu'il partît d'Ephèse, la même chose put avoir lieu, attendu l'immense concours de toute l'Asie en cette ville, qui, par son grand commerce, en était réputée le marché, où d'ordinaire le proconsul faisait sa résidence; où était enfin le fameux temple de Diane, regardé comme une des merveilles du monde, et qui attirait à Ephèse, non-seulement de toute l'Asie, mais encore de tout l'univers, un grand nombre d'étrangers. C'est donc avec raison que cette grande cité parut à l'Apôtre un théâtre digne de son zèle apostolique. Pour glorifier davantage, sous les yeux de tant de peuples, son fidèle ministre et donner plus d'éclat à sa prédication, Dieu daigna y opérer par ses mains des miracles extraordinaires. Une chose que jamais plus on n'a vue ni entendue, c'est que jusques aux linges qui avaient touché son corps, le Tout-Puissant voulut s'en servir comme d'instruments à ses merveilles, pour chasser des malades leurs infirmités et des possédés les esprits malins. Les faux réformateurs de l'Eglise, qui ont tant déclamé et déclament encore contre l'usage des saintes reliques, n'auraient pu s'empêcher de condamner alors comme une folle superstition la dévotion de ces premiers chrétiens à appliquer sur les énergumènes et les malades les linceuls qui avaient touché au corps de Paul. Mais Dieu, qui aurait alors confondu le zèle amer de ces faux sages, au moyen des miracles par lesquels il montra qu'il avait pour agréable, dans l'usage de ces choses, la simplicité de la foi, n'a pas manqué de condamner leur témérité par des miracles semblables, opérés à l'application des reliques des saints, d'après les témoignages irrefragables que présentent tous les siècles (2).

Les Juifs avaient aussi dans ces temps leurs exorcistes, qui allaient de ville en ville exorciser les possédés, pour en tirer de l'argent. De leur nombre étaient sept fils d'un certain Scéva, chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales. Etant donc arrivés à Ephèse, et

(1) Act. XVIII, 24-28. — (2) Orsi. *Hist. eccl.*, t. I.

voyant le pouvoir que saint Paul avait sur les démons par le nom de Jésus-Christ, ils entreprirent de les conjurer aussi par le nom de Jésus que Paul prêchait, quoiqu'ils n'eussent pas eux-mêmes le respect qu'ils devaient ni pour Jésus-Christ ni pour saint Paul. Cela était arrivé du vivant de Notre Seigneur, qui l'avait souffert, parce que c'était alors le temps de faire éclater sa douceur. Mais il ne voulut pas toujours souffrir qu'on abusât de son nom par vanité et par intérêt : et il se servit du démon même pour en punir la profanation. Car le possédé dit à ces Juifs : Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? Et en même temps, se jetant sur eux, il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir nus et blessés. Cet événement ayant été su de tous les Juifs et de tous les gentils qui demeuraient à Ephèse, ils furent tous saisis de crainte, et ils glorifiaient le nom du Seigneur Jésus. Et parmi ceux qui avaient cru, il vint un grand nombre, confessant et déclarant leurs actions. Il y en eut aussi beaucoup de ceux qui avaient exercé les arts curieux, qui apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde ; et quand on eut supputé le prix, on trouva qu'il montait à cinquante mille pièces d'argent. Ces arts curieux étaient, suivant toute apparence, des arts magiques, auxquels les Ephésiens étaient fort adonnés (1).

Quoique l'Apôtre, en passant chez les Galates, eût été reçu de ces peuples comme un ange du Seigneur et comme Jésus-Christ même, toutefois il lui vint à Ephèse la fâcheuse nouvelle d'un grand changement causé parmi eux par quelques faux apôtres, qui soutenaient l'indispensable nécessité de la circoncision, ainsi que des autres cérémonies mosaïques. Comme Paul était celui qui combattait avec le plus de force leur hérésie, et qui défendait avec le plus de zèle la liberté évangélique contre leurs entreprises ; de leur côté, ils s'efforçaient aussi d'affaiblir autant qu'ils pouvaient son autorité. Ils disaient donc que c'était un apôtre du second rang, choisi et instruit par les premiers apôtres qui avaient été les disciples immédiats et familiers de Jésus-Christ ; que, par conséquent, il fallait ajouter une foi plus grande à ces apôtres du premier rang, qui semblaient être les colonnes de l'Eglise, tels que Pierre, Jacques et Jean, qu'à Paul qui n'avait pas vu Jésus-Christ ni traité familièrement avec lui. Si donc ceux-là, au lieu d'en vouloir à l'usage des cérémonies légales, le favorisaient au contraire ; si Pierre, à Antioche, ville non pas de Juifs mais de Gentils, s'était abstenu de la table de ceux-ci et de leurs viandes, il ne fallait faire aucun cas du jugement de Paul, qui, pour gagner les gentils plus facilement, les dispensait de l'observance des rites mosaïques, et n'en parlait point avec l'estime et le respect qui leur étaient dus.

Pour détruire de pareilles calomnies et ramener les Galates à la saine doctrine, il leur écrivit de sa main une lettre véhémente, où il commence par dire qu'il est Apôtre, non par la vocation des hommes, mais par celle de Jésus-Christ et de son Père. Pareillement, ce n'est point par les hommes qu'il a été instruit, mais par la révélation de Jésus-Christ même. Qu'ainsi en soit, il le démontre en observant qu'après sa conversion, au lieu de retourner à Jérusalem pour se faire instruire par les apôtres, il se rendit aussitôt en Arabie, et ne vint à Jérusalem que trois ans après pour voir Pierre, auprès duquel il ne resta que quinze jours, sans voir d'autre apôtre que Jacques, frère du Seigneur. Après avoir passé longtemps en Syrie et en Cilicie, sans être connu de visage aux Eglises de la Judée, il était retourné, au bout de quatorze ans, à Jérusalem avec Barnabé et Tite ; y conféra de l'Evangile qu'il prêchait aux gentils, avec ceux qui paraissaient en être les colonnes, sans qu'ils y trouvassent rien soit à ajouter, soit à retrancher. Enfin, si Pierre, à Antioche, s'était retiré de la table des gentils avec quelque scandale et surprise de leur part, pour lui, il n'avait pas craint de lui en faire une réprimande publique.

Ayant ainsi, pour se justifier et soutenir son autorité, exposé ces faits dont il prend Dieu à témoin, il prouve par beaucoup d'arguments tirés de la divine Ecriture et de la prééminence du Nouveau Testament sur l'Ancien, que celui-là une fois établi, celui-ci devait cesser ; qu'on reçoit la justification de la grâce, non par les œuvres de la loi mosaïque, mais par l'esprit de la foi, et que c'est rendre à soi-même inutile la rédemption du Christ, que de placer son espérance dans la circoncision. Il ajoute qu'en prêchant l'observance des cérémonies légales, il aurait pu facilement éviter les persécutions qu'il avait souffertes, et faire disparaître le scandale de la croix. Tels étaient en réalité l'artifice et le but des faux apôtres, qui n'étaient persécutés ni par les gentils comme Juifs, leur religion étant permise dans l'empire romain ; ni par les Juifs, parce qu'ils se faisaient un mérite de gagner, par la conversion des gentils, autant de prosélytes au judaïsme ; ainsi, ce n'était pas tant par zèle de la loi qu'ils les obligeaient à se circoncire, que pour avoir occasion de se glorifier dans leur chair. Mais quant à moi, dit-il en terminant sa lettre, Dieu me garde de me glorifier si ce n'est dans la croix de mon Seigneur Jésus-Christ, dont je porte sur mon corps les stignates, c'est-à-dire les marques et cicatrices des coups que j'ai endurés pour lui (2).

Pendant ce temps, à Ephèse et dans toute l'Asie, la parole de Dieu croissait, s'étendait et se fortifiait d'une manière prodigieuse. L'exemple du saint apôtre, ses rares vertus, son désintéressement, ses larmes, sa sollici-

(1) Act., XIX. — (2) Galat.

tude, son invincible patience n'y contribuaient pas moins que ses miracles. Sans prendre de personne ni or, ni argent, ni vêtement, mais par le seul travail de ses mains, il subvenait à ses propres besoins et à ceux de ses compagnons. Non content de prêcher dans les lieux publics et de jour, il allait encore de maison en maison et de nuit, exhortant, les larmes aux yeux, et tous en général, tant Juifs que gentils, et chacun en particulier, à la pénitence et à la foi. Rien ne put jamais l'empêcher d'accomplir son ministère apostolique, ni les tentations les plus terribles, ni les périls auxquels il était souvent exposé par la malice des Juifs perfides. Il fait mention de ces choses dans sa première épître aux Corinthiens, écrite, comme nous le verrons, de cette ville. Chaque heure je suis en danger, dit-il, et il n'est point de jour que je ne sois près de la mort ; il ajoute qu'il avait même combattu contre les bêtes : c'est-à-dire suivant l'interprétation la mieux fondée, il avait été exposé dans l'amphithéâtre pour être dévoré par les bêtes féroces, et il l'eut été infailliblement si Dieu ne l'en avait délivré contre toutes les apparences humaine (1).

C'était la troisième année que l'apôtre prêchait à Ephèse et dans les cités voisines de l'Asie, lorsque, par un mouvement particulier de l'Esprit-Saint, il résolut de faire une visite aux Eglises de Macédoine et d'Achaïe, de se porter de là à Jérusalem, et de Jérusalem à Rome. Il y avait déjà longtemps qu'il désirait avec ardeur de voir cette capitale du monde, non pour y admirer ses profanes grandeurs, mais pour y voir et embrasser ces chrétiens dont la foi retentissait dans tout l'univers ; pour recevoir d'eux et leur apporter réciproquement une consolation spirituelle ; pour les confirmer dans la foi ; et enfin pour répandre dans ce vaste champ la semence de l'Evangile, et en recueillir non moins de fruit que chez les autres nations, étant un devoir pour lui de le prêcher aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants. C'est pourquoi il priait sans cesse le Seigneur de lui en présenter une occasion favorable. S'il en fut empêché jusque-là, il eut alors du moins la consolation d'être surnaturellement assuré qu'après sa tournée en Macédoine et en Achaïe, et son voyage de Jérusalem, il verrait enfin Rome. En attendant, il fit partir pour la Macédoine deux de ses fidèles ministres, Timothée et Eraste, et de son coté resta encore quelque temps en Asie.

Il paraît que ce fut après le départ de Timothée, qu'il vint à l'Apôtre des nouvelles affligeantes de Corinthe. Il apprit qu'il y avait dans cette Eglise des divisions, des rivalités, comme dans les écoles des philosophes, où l'on voyait autant de partis que de maîtres ; qu'un chrétien y donnait un terrible scandale, sans qu'il eût été même réprimandé ; que plusieurs, ayant des procès, les portaient aux tribunaux des juges infidèles ; qu'il se commettait des désordres dans les assemblées de religion, et spécialement aux repas qui suivaient l'Eucharistie ; que plusieurs ne faisaient point un usage convenable des dons surnaturels, et surtout affectaient de parler des langues inconnues ; qu'il s'en trouvait même qui attaquaient un des principaux articles de la foi chrétienne, la résurrection des morts. Outre ces désordres, dont l'Apôtre fut informé par quelques particuliers, l'Eglise tout entière de Corinthe l'avait encore consulté sur divers points de discipline, entre autres sur le mariage et la continence, ainsi que sur l'usage des viandes immolées aux idoles.

Paul leur écrivit une lettre où, après les avoir salués avec beaucoup d'affection et de louange, comme une église de saints, il entre ainsi en matière : « Or, je vous conjure, mes frères, par le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, d'avoir tous un même langage, et de ne point souffrir de divisions parmi vous, mais d'être tous unis ensemble dans un même esprit et dans un même sentiment. Car il m'a été mandé, mes frères, par ceux de la maison de Chloé, qu'il y a des contestations parmi vous. Ce que je veux dire, c'est que chacun de vous s'en va disant : Pour moi, je suis à Paul; et moi, je suis à Apollon ; et moi, je suis à Céphas; et moi, je suis à Jésus-Christ. Jésus-Christ est-il donc divisé ? Est-ce Paul qui a été crucifié pour vous ? ou avez vous été baptisés au nom de Paul ? Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispe et Caïus, ainsi que la maison de Stéphanas ; parce que Jésus-Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile ; non dans la sagesse du discours, pour ne pas anéantir la croix de Jésus-Christ. Car la parole de la croix est une folie pour ceux qui se perdent ; mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est la vertu et la puissance de Dieu. Car il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages, et je réprouverai la science des savants. Où est maintenant le sage ? ou est l'écrivain ? où est le curieux investigateur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse de ce monde ? Car Dieu, voyant que le monde, avec la sagesse humaine, ne l'avait point connu dans les ouvrages de sa sagesse divine, il lui a plu de sauver, par la folie de la prédication, ceux qui y croiraient. En effet, les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse ; mais nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Grecs ; mais pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Grecs, Jésus-Christ la force de Dieu est la sagesse de Dieu. Parce que ce qui paraît en Dieu une folie, est plus sage que toute la sagesse des hommes ; et ce qui paraît en Dieu une faiblesse, est plus fort que toute la force des hommes (2).

(1) I Cor., xv, 30-32. — (2) Ibid., 1.

» Pour moi, mes frères, lorsque je suis venu vers vous pour vous annoncer le témoignage de Dieu, je n'y suis point venu avec la sublimité du discours ou de la sagesse. Car je n'ai point fait profession de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Et, tant que j'ai été parmi vous, j'ai toujours été dans un état de faiblesse, de crainte et de tremblement; et je n'ai point employé, en vous parlant et en vous prêchant, les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'Esprit et de la vertu de Dieu : afin que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. Nous prêchons néanmoins la sagesse aux parfaits, non pas la sagesse de ce monde, ni des princes de ce monde qui se perdent ; mais nous prêchons la sagesse de Dieu renfermée dans son mystère ; cette sagesse cachée qu'il avait prédestinée avant tous les siècles pour notre gloire ; sagesse que nul des princes de ce monde n'a connue ; car, s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de la gloire. Mais pour nous, Dieu nous l'a révélé par son Esprit, parce que l'Esprit de Dieu pénètre tout, jusqu'aux secrets les plus profonds de Dieu... L'homme naturel ou animal ne conçoit point les choses qui sont dans l'Esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, et il ne peut les comprendre, parce qu'on doit en juger par une lumière spirituelle qu'il n'a pas (1).

» Aussi, mes frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des personnes encore charnelles, comme à de petits enfants en Jésus-Christ. Je ne vous ai nourris que de lait et non pas de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas alors capables ; et à présent même vous ne l'êtes pas encore, parce que vous êtes encore charnels. Car puisqu'il y a parmi vous des jalousies, des disputes, des divisions, n'est-il pas clair que vous êtes charnels et que vous marchez selon l'homme ? En effet, puisque l'un dit : Je suis à Paul ; et l'autre : Je suis à Apollon ; n'êtes-vous pas charnels encore ? Qu'est donc Paul, et qu'est Apollon ? des ministres par qui vous avez cru, chacun suivant le don qu'il a reçu du Seigneur. C'est moi qui ai planté, c'est Apollon qui a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. Et ainsi celui qui plante n'est rien ; celui qui arrose n'est rien ; mais celui qui donne l'accroissement, Dieu... Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes. Car toutes choses sont à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures ; tout est à vous. Et vous êtes à Jésus-Christ ; et Jésus-Christ est à Dieu (2) ! »

On voit que si saint Paul négligeait une éloquence et une sagesse de mots, de phrases, de syllogismes, il trouvait une éloquence et une sagesse toute divine, une éloquence et une sagesse de pensée et de sentiments, qui allait jusqu'au fond des entrailles et enlevait jusqu'au ciel.

Après avoir ainsi détaché les Corinthiens et de lui et de ses collègues, pour les attacher à Dieu seul, il s'apprête à les humilier en eux-mêmes. « Il y en a parmi vous qui s'enflent de présomption, comme si je ne devais plus aller vous voir. J'irai vous voir néanmoins bientôt, s'il plaît au Seigneur ; et alors je reconnaîtrai, non quelles sont les paroles de ceux qui sont enflés de vanité, mais quelle est est leur vertu. Car le royaume de Dieu ne consiste pas dans les paroles, mais dans la vertu ou la force. Que voulez-vous que je fasse ? Viendrai-je à vous la verge à la main, ou avec charité et dans un esprit de douceur (3)? C'est un bruit constant qu'il y a de l'impureté parmi vous, et une telle impureté, qu'on n'entend point dire qu'il s'en commette de semblable parmi les païens, jusque-là que l'un d'entre vous a la femme de son propre père. Et vous êtes enflés d'orgueil ! Et vous n'avez pas, au contraire, été dans les pleurs pour faire retrancher du milieu de vous celui qui a commis cette action-là ! Pour moi, absent de corps, à la vérité, mais présent en esprit, j'ai déjà prononcé ce jugement, comme si j'étais présent, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, mon esprit étant assemblé avec vous : Que celui qui est coupable de ce crime soit, par la puissance de Notre Seigneur Jésus-Christ, livré à Satan pour la perte de sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Vous vous glorifiez; mais c'est bien sans sujet. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain corrompt toute la pâte ? Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle... Je vous ai écrit dans la lettre, que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs ; ce que je n'entends pas des fornicateurs de ce monde, non plus que des avares, des ravisseurs ou des idolâtres ; autrement il faudrait que vous sortissiez du monde. Mais quand je vous ai écrit que vous n'eussiez point de commerce avec ces sortes de personnes, j'ai entendu que, si un frère est signalé comme fornicateur, ou avare, ou idolâtre, ou médisant, ou ivrogne, ou voleur, vous ne mangiez pas même avec lui (4). »

Ainsi la position des chrétiens publiquement scandaleux et des excommuniés, tel que cet incestueux de Corinthe, était beaucoup pire que celle des païens mêmes. Les fidèles pouvaient manger avec ceux-ci, mais non avec ceux-là. L'excommunié était, de plus, livré à Satan, pour en être affligé dans son corps ou ses biens temporels, et être ainsi ramené à la pénitence. L'excommunication se pratiquait, non-seulement chez les Juifs, mais chez tous les peuples de l'antiquité.

Passant à un autre abus, l'Apôtre les interpelle : « Comment se trouve-t-il quelqu'un

(1) I Cor., II. — (2) Ibid., III. — (3) Ibid., IV. — (4) Ibid., V.

parmi vous, qui, ayant un différend avec un autre, ose l'appeler en jugement devant les injustes, et non pas devant les saints? Ne savez-vous pas que les saints doivent un jour juger le monde? Si donc le monde doit être jugé par vous, êtes-vous indignes de juger des moindres choses? Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges mêmes? Combien plus les choses de la vie présente? Si donc vous avez des différends touchant les choses de cette vie, prenez pour juges les moindres personnes de l'Eglise. Je le dis à votre confusion : quoi! il n'y a point parmi vous un seul homme sage qui puisse être juge entre ses frères? mais on voit un frère plaider contre son frère; et cela devant des infidèles! C'est déjà certainement un défaut parmi vous, que vous ayez des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort? pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous trompe? Mais c'est vous-mêmes qui faites le tort! c'est vous-mêmes qui trompez, et cela vos frères! Ne savez-vous pas que les injustes ne seront pas les héritiers du royaume de Dieu (1)? »

Saint Paul, comme on voit, défend aux chrétiens de se citer l'un l'autre devant les magistrats infidèles; il leur ordonne de prendre pour juge un homme sage de l'Eglise. Aussi, dès les premiers siècles, verrons-nous les plus saints évêques occupés à connaître des différends temporels des chrétiens, et à les juger. Ils nous apprennent même que cette occupation leur était extrêmement à charge, qu'ils auraient bien voulu s'en exempter, mais qu'ils ne le pouvaient pas : pourquoi? Parce que, répond saint Augustin (2), l'Apôtre nous a condamnés à ces fonctions pénibles, non par sa volonté propre, mais d'après la volonté de celui qui parlait par lui. Nous n'osons pas dire : O homme qui m'a constitué juge ou faiseur de partage sur vous? car l'apôtre a constitué les ecclésiastiques pour connaître dans ces causes, quand il a défendu aux chrétiens de plaider dans le *forum* (3).

On croit que Paul fit cette défense, et pour soustraire les fidèles au péril de l'idolâtrie qui se rencontrait dans les tribunaux païens, et pour ne pas scandaliser les idolâtres par la vue des différends entre les chrétiens mêmes. Et il ne faisait en cela aucun tort aux tribunaux séculiers; car nul n'est obligé d'y recourir; seulement, qui ne s'adresse pas à eux, n'en peut pas réclamer le secours de la force publique. D'ailleurs, chez les enfants d'Israël les interprètes suprêmes de la loi de justice étaient les lévites, les prêtres et surtout le grand prêtre, dont la sentence était sans appel; les prêtres et les pontifes chrétiens ne devaient pas l'être moins. Aussi, aujourd'hui encore, ce sont eux qui décident finalement si, dans les lois civiles, il y a quelque chose d'injuste ou non.

Comme la débauche était extrême à Corinthe, Paul insiste sur les grands motifs de la pureté chrétienne. « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un donc profane le temple de Dieu, Dieu le perdra; car le temple de Dieu est saint, et ce temple, c'est vous. Le corps n'est point fait pour la fornication, mais pour le Seigneur; et le Seigneur est pour le corps. Or, comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour les faire devenir les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise! Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une prostituée devient un même corps avec elle? Car ceux qui étaient deux ne seront plus qu'une chair, est-il dit. Mais celui qui demeure attaché au Seigneur, est un même esprit avec lui. Fuyez donc la fornication : quelque autre péché que l'homme commette, il est hors du corps; mais celui qui commet la fornication pèche contre son propre corps. Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous, et qui vous a été donné de Dieu, et que vous n'êtes plus à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés d'un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps (4). »

Cette doctrine avait produit à Corinthe un changement merveilleux. On le voit par les éclaircissements qu'on demandait à l'Apôtre, non-seulement sur la pureté du mariage, mais sur l'état des vierges. Quant aux choses dont vous m'avez écrit, dit-il, « il est avantageux à l'homme de ne toucher aucune femme. Néanmoins, pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari. Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle de son mari; de même le corps du mari n'est point en sa puissance, mais en celle de sa femme. Ne vous refusez point l'un à l'autre ce devoir, si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre, pour vaquer au jeûne et à la prière; et ensuite vivez ensemble comme auparavant, de peur que la difficulté que vous avez à garder la continence ne donne lieu à Satan de vous tenter. Or, je vous dis ceci par condescendance et non par commandement. Car, je voudrais que tous les hommes fussent comme moi; mais chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une manière et l'autre d'une autre. Pour ce qui est de ceux qui ne sont plus dans les liens du mariage, et des veuves, je leur déclare qu'il leur est bon de demeurer dans cet état, comme j'y demeure moi-même. Si néanmoins ils sont trop faibles pour garder la continence, qu'ils se

(1) I Cor., VI. — (2) S. Aug., *De opere Monach.*, c. XXIX. — (3) *Id.*, *Inp sal.* CXVIII, *sermo* XXIV. — (4) I Cor., VI.

marient, car il vaut mieux se marier que d'être brûlé. Quant à ceux qui sont mariés ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait, ce commandement : Que la femme ne se sépare point d'avec son mari. Si elle s'en est séparée, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari ; et que le mari de même ne quitte point sa femme. » Ainsi, sous la loi de l'Évangile, il n'y a plus de divorce comme sous la loi de Moïse. »

Une difficulté se présentait souvent alors. Un mari se convertissait, sa femme ne se convertissait pas ; ou bien la femme se faisait chrétienne, et son mari restait Juif ou païen. L'Apôtre décide que si le conjoint infidèle consent à demeurer, la partie fidèle ne doit point s'en séparer ; que si l'époux infidèle se sépare lui-même, l'époux fidèle n'est point obligé de le suivre, et rentre dans son ancienne liberté. A cette occasion, il exhorte généralement les chrétiens de Corinthe à demeurer chacun tranquille dans l'état où la vocation divine le trouve : le circoncis, à ne point effacer la marque de la circoncision ; le gentil, à ne se point faire circoncire ; celui qui est esclave, à ne pas s'en mettre en peine. Cependant, si l'occasion se présente de devenir libre, il fera bien d'en profiter. Car, en devenant chrétien, l'esclave devient affranchi du Seigneur ; de même que l'homme libre devient esclave de Jésus-Christ. Vous avez été rachetés d'un grand prix, conclut-il ; ne vous rendez pas esclaves des hommes (1). On voit, par ce mot, que c'est le sang du Rédempteur qui a relevé l'homme aux yeux de l'homme, et produit l'abolition insensible de l'esclavage.

« Quant aux vierges, continue l'apôtre, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur ; mais voici le conseil que je donne, comme étant fidèle ministre du Seigneur ; par la miséricorde qu'il m'en a faite. Je crois donc, à cause des nécessités pressantes de la vie, qu'il est avantageux à l'homme d'être ainsi. Etes-vous lié avec une femme? ne cherchez point à vous délier ; n'êtes-vous point lié avec une femme? ne cherchez point de femme. Si néanmoins vous épousez une femme, vous ne péchez pas ; et si une vierge se marie, elle ne pèche pas ; mais ces personnes souffriront dans leur chair des afflictions et des peines ; or, je voudrais vous les épargner. Voici donc ce que je vous dis, mes frères : Le temps est court, et ainsi que ceux-là mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point ; et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point ; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point ; ceux qui achètent, comme ne possédant point ; enfin, ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point ; car la figure de ce monde passe. Pour moi, je désire vous voir dégagés de soins. Celui qui n'est pas marié concentre sa sollicitude aux choses du Seigneur, et à ce qu'il doit faire pour plaire à Dieu. Mais celui qui est marié met sa sollicitude aux choses du monde, et à ce qu'il doit faire pour plaire à sa femme, et ainsi il se trouve partagé. De même une femme qui n'est point mariée est une vierge et concentre sa sollicitude aux choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit ; mais celle qui est mariée met sa sollicitude aux choses du monde, et à ce qu'elle doit faire pour plaire à son mari. Or, je vous dis ceci pour votre avantage ; non pour vous dresser un piége, mais pour vous porter à ce qui est plus parfait, et qui vous donne un moyen facile de vous attacher à Dieu et de le prier sans distraction (2). »

Suit un long discours sur l'usage des viandes immolées aux idoles. On y voit que plusieurs, sous le prétexte que l'idole était une chose vaine et de néant, sans pouvoir de faire ni bien ni mal, en concluaient que c'était un vain scrupule de s'abstenir des chairs sacrifiées. L'apôtre répond qu'à la vérité l'idole n'est rien, et que l'usage de ces viandes est en soi une action indifférente ; toutefois, comme un grand nombre ne pouvaient encore se le persuader, ni calmer les inquiétudes de leur conscience, c'était un motif suffisant pour s'en abstenir, la charité voulant qu'on s'abstienne des choses même licites, lorsque l'usage en tournerait à scandale aux faibles. Ce qu'il prouve par son propre exemple. Il lui était loisible de mener avec lui, pour son service, une femme chrétienne, selon que faisaient les autres apôtres, hormis Barnabé : il avait, d'après toutes les lois naturelles et divines, le droit de vivre aux dépens de ceux qu'il instruisait dans la voie du salut éternel ; cependant pour ne donner pas même une ombre de scandale aux faibles, il ne s'était point servi de son droit. Il ajoute et dit en second lieu, qu'il n'était pas vrai que de manger des viandes immolées dût se tenir généralement pour une action licite et indifférente. Bien que l'idole soit un néant, une divinité fausse et chimérique ; néanmoins ces sacrifices offerts aux idoles avaient pour objet les démons : en sorte que de participer aux restes de ces sacrifices, spécialement dans les temples et autres lieux publics consacrés à leur culte, c'était la même chose que de boire le calice des démons, participer à la table des démons, et contracter société avec les démons. Or, quoi de plus indigne que de voir assis à la table et boire le calice des démons, celui qui, dans le calice du Seigneur, boit le sang de Jésus-Christ et à sa table, participe à son corps ? La raison donc que l'idole n'est rien, qu'elle ne peut contaminer les chairs sacrifiées, ni opérer en elles aucun changement physique, autorisait seulement à acheter indifféremment de toutes sortes de viandes exposées sur les marchés publics, sans chercher scrupuleusement si quelque portion n'était point le reste d'un sacrifice profane. Elle autorisait encore un chrétien, invité par un infidèle à un repas domestique, à manger librement de tout ce qu'on servait devant

(1) I Cor., VII, 1-24. — (2) *Ibid.*, VII, 25-40.

lui, sans s'informer plus loin. Mais si le maître de la maison ou quelqu'un des conviés l'avertit que cette viande a été immolée, soit que celui-ci veuille lui en faire manger par dévotion, ou que ceux-ci en témoignent du scrupule; alors revient la raison du scandale, qui nous oblige, par égard pour la conscience d'autrui, de nous abstenir de choses dont l'usage, hors de là, serait puni. Soit donc que vous mangiez, conclut-il, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu ; ne donnez point occasion de scandale, ni aux Juifs, ni aux gentils, ni à l'Eglise de Dieu ; comme je tâche moi-même de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux en particulier, mais ce qui est avantageux au grand nombre, afin qu'ils soient sauvés (1). »

Parmi les règlements de discipline que l'Apôtre prescrivait de vive voix, qui se serait jamais attendu à un règlement sur la coiffure des hommes et des femmes, si un abus introduit à Corinthe ne l'avait obligé de revenir sur ce point dans sa lettre? « Je vous loue, mes frères, de ce que vous vous souvenez de moi en toutes choses, et de ce que vous gardez les traditions telles que je vous les ai données. Or, je veux que vous sachiez que le Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef du Christ. » Ces hautes considérations sont pour venir à cette conséquence, que l'homme ne doit point prier ni prophétiser la tête couverte d'un voile ; parce que l'homme est l'image et la gloire de Dieu. La femme, au contraire, quand elle prie ou qu'elle prophétise, doit être voilée pour marque de sa sujétion, et à cause des anges, c'est-à-dire des prêtres et des autres ministres sacrés. Et comme sur ces matières, de soi indifférentes, on peut avoir divers usages et raisonner diversement, il conclut par l'autorité, en ces termes : « Si quelqu'un aime à contester, nous n'avons point cette coutume, ni les églises de Dieu (2). »

Ce n'était pas le seul abus qui se fût introduit dans les assemblées religieuses des Corinthiens ; il y en avait un autre beaucoup plus grave qui répandait le trouble et violait la charité, jusque dans cette institution qui était le symbole de la charité même et en portait le nom. Après la célébration des saints mystères, il s'était dès lors introduit la coutume de faire, dans le même lieu, un commun repas, nommé agape ou charité, auquel chacun devait contribuer selon ses moyens, et tous participer également. Or, une institution si belle et si propre à nourrir la charité mutuelle, avait dégénéré de sa première sainteté. Chacun se permettait de faire dans l'église son repas particulier ; d'où il arrivait que, tandis que les uns avaient à manger jusqu'à satiété, d'autres n'avaient pas de quoi assouvir leur faim. Ainsi, là où les riches devaient spécialement se distinguer par la frugalité, la modestie, la tempérance, ils ne cherchaient qu'à triompher par la magnificence et le luxe ; et les pauvres au lieu d'y trouver consolation et assistance n'en remportaient que confusion et tristesse. Pour faire sentir combien tout cela était mal il rappelle l'institution de l'Eucharistie ; d'où il conclut que, quiconque mange ce pain et boit ce calice indignement, est coupable du corps et du sang du Seigneur ; et qu'il faut s'éprouver avant que de le prendre pour ne pas manger et boire son jugement. Et c'est pour cela, dit-il, que beaucoup d'entre vous sont malades et meurent. Il veut donc et ordonne que, dans ces repas de charité établis plutôt pour rassasier la faim des pauvres que celle des riches, les riches attendent les pauvres. Si la faim les presse, qu'ils mangent en particulier à la maison ; afin de ne point donner à l'église une occasion d'envie et de scandale à leurs frères, ni en rapporter la malédiction au lieu de la bénédiction. Quant au reste, conclut-il, je le réglerai quand je serai de retour à Corinthe. Ces paroles regardent évidemment la célébration des divins mystères, et comprennent tous ces rites sacrés que, dans l'ordre de la liturgie, observent universellement toutes les Eglises, et que l'on croit, avec raison, venir d'une source commune, la tradition apostolique ; les apôtres n'ayant pas jugé à propos de mettre par écrit tous les règlements qu'ils prescrivaient aux Eglises (3).

Ensuite, reprenant dans l'usage des dons surnaturels quelques désordres, qui ne troublaient pas peu la paix et la décence des assemblées solennelles, l'apôtre donne une prescription exacte de ces mêmes dons et fait mention de divers grades et offices qui entraient dans le gouvernement de l'Eglise. Les uns y étaient doués d'une éminente sagesse, d'autres d'une foi très-vive, d'autres de la vertu des miracles, d'autres de l'esprit de prophétie ou du discernement des esprits, d'autres du don des langues, et d'autres du talent de les interpréter. De même que, dans le corps, nonobstant son unité, il y a une admirable diversité de membres destinés à des fonctions diverses, dont l'une est plus noble et l'autre moins, toutes cependant nécessaires à la conservation, l'ornement et l'accroissement de ce même corps. Les apôtres y occupent le premier rang, le second les prophètes, le troisième les docteurs ; viennent ensuite ceux qui ont reçu quelque grâce particulière, soit pour faire des miracles, soit pour guérir les malades, soit pour gouverner et diriger les consciences, soit pour parler diverses langues, soit enfin pour les interpréter.

Ces dons, l'Esprit-Saint les distribuait suivant son bon plaisir ; mais en telle abondance, que l'apôtre fut obligé d'en régler l'usage. Il se trouvait aux assemblées des fidèles un si grand nombre qui avaient l'esprit de prophétie, ou le don de parler diverses lan-

(1) Cor., VIII, 9 et 16. — (2) Ibid., XI, 1-16. — (3) Ibid., XI, 17-34.

gues, ou le talent de les interpréter, que, tous voulant indiscrètement faire usage de leurs dons, il en résultait une confusion très-grande. « Lors donc que vous vous assemblez, dit l'apôtre, et que l'un d'entre vous se sent inspiré à chanter une hymne, l'autre à développer quelque profond mystère, celui-ci à exposer une nouvelle révélation qui lui a été faite, celui-là à parler quelque langue étrangère, un autre à l'interpréter : que tout se fasse sans confusion et avec ordre, comme il convient pour l'édification de l'Église et l'utilité des fidèles. Pendant que l'un parle, que l'autre se taise. L'inspiration prophétique est, quant à l'usage, assujettie à la volonté des prophètes : l'Esprit divin opère doucement sur eux, éclaire l'entendement, humilie et calme l'esprit, et finalement leur laisse la liberté de parler ou de se taire, selon qu'il convient davantage. » C'est tout le contraire de ce qui arrive aux faux prophètes du paganisme, lesquels, agités par le démon qui leur trouble l'esprit et les met en fureur, sont forcés de parler malgré eux. « Ainsi ne fait pas notre Dieu, qui est le Dieu, non point de la dissension, mais de la paix. Telle est, ajoute l'apôtre, la doctrine que j'enseigne dans toutes les Églises. » D'où l'on voit que ce n'était pas seulement sur l'Église de Corinthe, mais encore sur les autres, que Dieu répandait ses grâces avec tant d'abondance (1).

Les Corinthiens avaient beaucoup d'empressement pour ces dons : l'Apôtre élève leur pensée plus haut encore. « Oui, je vais vous montrer une voie beaucoup plus excellente. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères et que j'aurais une parfaite science de toutes choses ; et quand j'aurais toute la foi possible et capable de transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. Et quand j'aurais distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que j'aurais livré mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien. La charité est patiente ; elle est douce et bienfaisante : la charité n'est point envieuse ; elle n'est point téméraire et précipitée ; elle ne s'enfle point d'orgueil ; elle n'est point ambitieuse ; elle ne cherche point ses propres intérêts ; elle ne s'irrite point ; elle ne pense point le mal ; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle supporte tout ; elle croit tout ; elle espère tout ; elle souffre tout. La charité ne finira jamais : au lieu que les prophéties s'anéantiront, que les langues cesseront et que la science sera abolie. Car ce n'est que partiellement que nous prophétisons. Mais lorsque viendra ce qui est parfait, alors s'abolira ce qui est partiel. Maintenant nous voyons comme par un miroir et en des énigmes ; mais alors nous verrons face à face : je ne connais maintenant qu'en partie ; mais alors je connaîtrai comme je suis moi-même connu. Maintenant il demeure la foi, l'espérance et la charité, trois vertus ; mais la plus excellente en est la charité (2). »

Après avoir tourné ainsi les rivalités des Corinthiens en une sainte émulation à qui aimerait plus les autres, Paul les affermit dans la foi de la résurrection. Il leur rappelle ce qu'il leur avait déjà prêché de vive voix touchant la résurrection du Christ, savoir, qu'il était ressuscité le troisième jour, suivant les Écritures ; qu'il y avait encore des témoins vivants et très-dignes de foi, qui avaient vu le Christ après sa résurrection ; qu'il avait d'abord apparu à Pierre, ensuite aux onze apôtres ; puis à plus de cinq cents frères, dont le grand nombre était encore en vie ; plus tard à Jacques seul, et après à tous les apôtres ensemble ; « enfin à moi-même, qui ne suis qu'un avorton, le moindre des apôtres, indigne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a pas été stérile en moi ; mais j'ai travaillé plus que tous les autres, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu avec moi. Ainsi, et moi et eux, voilà ce que nous vous prêchons tous, et voilà ce que vous avez cru. Puis donc qu'on vous a prêché que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, comment se trouve-t-il parmi vous quelques-uns qui osent dire que les morts ne ressuscitent point ? Que si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ n'est donc pas ressuscité. Et si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vaine et votre foi est vaine aussi. Nous serons même convaincus d'avoir été de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu même, qu'il a ressuscité le Christ, qu'il n'aurait pas néanmoins ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent point, le Christ n'est pas non plus ressuscité. Que si le Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine ; car vous êtes encore dans vos péchés. Ceux qui sont morts en Jésus-Christ ont donc péri sans ressource. Si nous n'avions d'espérance en Jésus-Christ que pour cette vie, nous serions les plus misérables de tous les hommes. Mais maintenant Jésus-Christ est ressuscité, il est devenu les prémices de ceux qui dorment. Car comme la mort est venue par un homme, c'est par un homme aussi que doit venir la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ, et chacun en son rang ; Jésus-Christ d'abord, comme les prémices, puis ceux qui sont à lui en son avénement. Ensuite viendra la consommation de toutes choses, lorsque Jésus-Christ aura remis le royaume à Dieu, son Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination, toute puissance. Car il doit régner jusqu'à ce qu'il

(1) I Cor., XII. — (2) *Ibid.*, XIII.

son Père lui ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. Or, la mort, le dernier ennemi, sera détruite aussi ; car l'Ecriture dit que Dieu lui a mis tout sous les pieds, et lui a tout assujetti. Lors donc que toutes choses auront été assujetties au Fils, alors le Fils lui-même sera assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous...

» Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressuscitent-ils? quel sera le corps dans lequel ils reviendront? Insensé! Ce que tu sèmes ne reprend point la vie, s'il ne meurt auparavant. Et ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps de la plante qui doit naître, mais la graine seulement, comme du blé ou de quelque autre chose. Or, Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, et il donne à chaque semence le corps qui est propre à chaque plante. Toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est la chair des hommes, autre est la chair des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. Et il y a des corps célestes et des corps terrestres ; mais les corps célestes ont un autre éclat que les corps terrestres. Autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles ; et même, entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre. Il en arrivera de même dans la résurrection des morts. Le corps maintenant est semé dans la corruption, et il ressuscitera incorruptible. Il est semé tout difforme, et il ressuscitera tout glorieux. Il est semé en faiblesse, et il ressuscitera en force. Il est semé corps animal (ou naturel), et il ressuscitera corps spirituel (1). »

Paul, ayant ainsi confirmé les fidèles de Corinthe dans la doctrine de la charité et de l'immortalité, leur recommande les collectes en faveur des saints, c'est-à-dire des chrétiens de la Judée. Il leur donne, sur ce sujet, la même règle qu'il avait donnée aux Eglises de Galatie. « Que chacun de vous mette à part, chez soi, le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche, ce qu'il voudra ; et que l'on n'attende pas que je sois venu pour faire la quête. Quand je serai présent, j'enverrai, avec des lettres de recommandation, ceux que vous aurez jugés propres à porter votre charité à Jérusalem ; que si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils iront avec moi. » Il leur recommande Timothée comme un ministre fidèle ; la maison de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïcus, qui étaient les prémices de l'Achaïe. Il leur apprend que, malgré toutes ses instances Apollon n'avait pas voulu aller les voir pour le moment avec les frères qui portaient la lettre. Il finit par ces paroles : « Les Eglises d'Asie vous saluent ; principalement Aquila et Priscille, avec leur église domestique. C'est chez eux que je loge. Tous les frères vous saluent. Saluez-vous les uns les autres dans un saint baiser. Je vous écris ce salut, moi Paul, de ma propre main. Si quelqu'un n'aime point Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème : Maran atha. (Ces deux derniers mots signifient, en syriaque, *le Seigneur vient*, et contiennent une menace du dernier jugement.) Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous ! Mon amour avec vous tous en Jésus-Christ ! Amen (2) ! »

Si le séjour de Paul à Ephèse fut pour lui un continuel martyre, on peut le dire particulièrement des derniers mois, auxquels se doivent rapporter ces paroles de sa seconde épître aux Corinthiens, écrite, comme nous le verrons, peu après son départ de l'Asie : « Nous ne voulons pas, nos frères, vous laisser ignorer la tribulation qui nous est survenue en Asie. Elle nous a tellement accablés au-dessus de nos forces, que la vie même, que nous croyions certainement perdre au milieu de tant de périls, nous était à charge, et que nous étions intérieurement disposés comme ont coutume de l'être ceux auxquels on a notifié leur sentence de mort (3). »

Parmi ces tribulations nouvelles que souffrit l'apôtre après avoir écrit sa première épître, saint Luc décrit la sédition excitée contre lui par un certain orfévre, nommé Démétrius, dont le métier consistait à faire de petits temples d'argent qui représentaient le fameux temple dédié à Diane dans la ville d'Ephèse. Comme la curiosité de voir ce superbe monument, compté parmi les merveilles du monde, ou bien la dévotion à l'idole, attirait de toutes les parties de l'univers un grand nombre de voyageurs, Démétrius faisait un grand débit de ces petits temples, et une foule d'ouvriers, qui travaillaient à son compte, en retiraient un bénéfice considérable. Les ayant donc tous réunis, il commença par exagérer d'une part l'immense profit qui leur revenait de la dévotion des peuples au temple et à l'image de Diane ; et, de l'autre, les efforts de Paul et le succès de ses prédications contre le culte des idoles, d'où il arrivait déjà que, non-seulement à Ephèse, mais dans presque toute l'Asie, un grand nombre ne regardaient plus comme des dieux véritables ceux qui étaient l'œuvre de l'industrie humaine. Ce qui donnait à conclure que leur métier allait perdre de son importance, leur gain diminuer notablement, le temple de la grande Diane tomber dans le mépris, et qu'enfin, on verrait peu à peu s'anéantir la majesté de celle qu'adorait toute l'Asie et tout l'univers.

A ces mots, tous entrèrent en fureur, et, élevant la voix jusqu'aux nues, se mirent à crier : Vive la grande Diane d'Ephèse ! Toute la ville fut en un clin d'œil remplie de tumulte. Ils coururent au théâtre, lieu ordinaire des assemblées publiques, traînant avec eux Caïus et Aristarque de Macédoine, qui avaient accompagné l'apôtre dans son voyage. Paul voulait aller se présenter au peuple ; mais les disciples l'en empêchèrent. Quelques-uns même des principaux seigneurs de l'Asie, qui étaient de ses amis, l'envoyèrent prier de ne

(1) I Cor., xv. — (2) *Ibid.*, xvi. — (3) II Cor., i.

point se présenter au théâtre. Cependant les uns criaient d'une manière, et les autres d'une autre; car tout ce concours de peuple n'était qu'une multitude confuse, et la plupart même ne savaient pourquoi ils étaient assemblés. Les Juifs, que tout le monde connaissait pour avoir des idoles la même horreur, craignaient que cet orage n'éclatât sur eux. Ils prirent donc, du milieu de la foule, un certain Alexandre, afin que, d'un lieu éminent, il pérorât leur cause et tournât toute la haine et la fureur du peuple contre les chrétiens. Alexandre, ayant fait signe de la main pour apaiser le tumulte et obtenir une audience favorable, se disposait à parler, lorsque soudain, l'ayant reconnu pour Juif, toute la multitude éleva la voix, et, sans vouloir entendre aucune raison, continua de crier pendant deux heures : Vive la grande Diane des Ephésiens ! A la fin, un homme sage et en place apaisa ces clameurs, et dit : Mais est-il personne qui ne sache que la cité d'Ephèse a une dévotion spéciale au temple de la grande Diane, fille de Jupiter ? Puisque donc nul ne vous conteste cette renommée, vous devez demeurer tranquilles et ne rien faire inconsidérément. Car ceux que vous avez amenés ici ne sont ni sacriléges ni blasphémateurs de votre déesse. Si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient l'audience; et il y a des proconsuls : qu'ils s'appellent donc en justice les uns les autres. Que si vous avez quelque autre affaire à proposer, elle pourra se terminer dans une assemblée légitime. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire du peuple. Ayant dit cela, il congédia l'assemblée (1).

Pour ce qui est de l'histoire et des prétendus prodiges d'Apollonius de Tyane, philosophe et magicien, qu'on a coutume de placer vers ces temps, nous ne croyons pas devoir entrer là-dessus dans aucun détail. Le seul garant que nous en ayons est Philostrate, sophiste, courtisan de Julie, femme de l'empereur Sévère, qui, près de deux siècles après coup, et pour plaire à sa patronne, composa, sur les mémoires informes, dit-il, d'un certain Damis de Ninive, moins une histoire qu'un roman plein de contradictions et de contes ridicules. En voici quelques exemples qui peuvent faire juger du reste.

Il fait dire à Apollonius : Je sais toutes les langues, sans en avoir appris aucune ; je connais même les pensées secrètes des hommes. Et un peu auparavant il nous le montre étudiant sous divers maîtres, et s'appliquant entre autres à bien parler le dialecte attique; ensuite, un peu après, pendant ses voyages dans l'Inde, il nous le représente continuellement obligé à se servir d'un interprète, et fort surpris lorsqu'un habitant du pays lui parle grec.

Dans un de ses voyages, il rencontra une femme blanche jusqu'à la ceinture et toute noire pour le reste ; puis des montagnes où des singes plantaient du poivre ; plus loin des dragons de feu. Quiconque pouvait tuer un de ces derniers, trouvait dans sa tête des pierres semblables à l'anneau de Gygès. Sur la colline des brachmanes, il vit le puits de sandaraque et son eau admirable ; auprès du puits, un gouffre qui lançait du feu et des flammes couleur de plomb ; mais surtout deux tonneaux d'une pierre noirâtre, l'un rempli de pluies, l'autre de vents, dont les brachmanes faisaient de temps à autre des cadeaux à leurs amis. Un jour les brachmanes, avec Apollonius, s'étant frottés d'un certain onguent d'ambre jaune, se mirent à frapper la terre de leurs cannes, et à chaque coup la terre, devenant onduleuse comme l'Océan, les envoyait à deux condées en l'air, où ils restaient suspendus quelques minutes. Quand ils se mettaient à table, la terre aussitôt étendait sous leurs pieds des tapis de verdure; le pain, les plats, les couverts, les mets arrivaient spontanément; quatre cruches, se mouvant d'elles-mêmes, allaient de côté et d'autre, versant les unes du vin, les autres de l'eau, fraiche ou tiède, suivant le goût de chacun ; de plus, quatre échansons d'airain circulaient autour des convives et leur présentaient les gobelets remplis : vers la fin du repas, pour boire les santés, on prenait, de la main d'un Tantale d'airain, une coupe merveilleuse qui, comme une fontaine vive, s'emplissait continuellement d'un vin délicieux. Avait-on bien bu, aussitôt la terre leur dressait d'elle-même, à chacun, des lits doux et commodes.

A la suite d'un de ces repas, où le roi de l'Inde s'était enivré jusqu'à perdre la raison, Apollonius et le chef des brames, Iarchas, se mirent à parler philosophie. Iarchas raconta gravement comme son âme, logée jadis dans dans le corps d'un roi, avait gouverné son empire, fait la guerre et donné des preuves de la plus haute sagesse ; Apollonius, à son tour, apprit à ses auditeurs que la sienne avait habité autrefois le corps d'un pilote égyptien, et joué comme tel un beau tour aux pirates. Il s'informa ensuite si, chez les Indiens, il y avait l'eau d'or, demanda des nouvelles des pygmées, ainsi que de cette race d'hommes qui n'ont qu'un pied extrêmement large, dont ils se servent non-seulement pour marcher, mais encore pour se mettre à l'ombre. Dans un entretien secret, il reçut d'Iarchas sept anneaux merveilleux qui avaient les noms d'autant de planètes, et qu'Apollonius portait religieusement au jour de chacune d'elles.

En revenant de l'Inde, ils traversèrent un pays où les pierres n'étaient pas de pierre, mais d'airain, aussi bien que le sable. Après tous ses voyages, il était si savant, qu'il entendait jusqu'à la langue des moineaux et

(1) Act., XIX.

faisait des choses prodigieuses. Entre autres, il s'entretint une nuit tout seul avec l'ombre d'Achille, lui demanda s'il avait été enseveli, et si les Muses et les Néréides avaient bien pleuré à son enterrement ; mais surtout il aperçut un jour, à Ephèse, la peste qui se promenait dans les rues déguisée en mendiant; l'ayant fait assommer de pierres, ce masque se trouva changé en un gros chien (1).

Certes, lorsqu'un homme vous débite gravement pour de l'histoire des contes aussi puérils; il s'ôte lui-même toute croyance, et ce serait perdre son temps et insulter au bon sens des lecteurs, que de le réfuter sérieusement. Ainsi en ont jugé, parmi les anciens, Lactance, Eusèbe, saint Chrysostome, saint Augustin, Photius, Suidas ; et parmi les modernes, Scaliger, Vossius et Casaubon (2).

Vers le commencement du quatrième siècle, Hiéroclès, presécuteur furieux des chrétiens, en sa qualité de gouverneur de la Bithynie et puis de l'Egypte, essaya d'opposer à l'histoire de l'Evangile celle de Philostrate. Mais il n'a fait par là que rendre un témoignage de plus à la vérité du christianisme. La vie de Jésus-Crist a été écrite par des témoins oculaires qui l'ont signé de leur sang, reçue en depôt par d'autres témoins qui l'ont publiée sans interruption par toute la terre : pour elle sont morts plus de témoins qu'il n'y a de lettres dans toutes ses pages ; elle est écrite, non-seulement dans les livres, mais dans une foule d'institutions toujours subsistantes, mais dans toutes les nations qu'elle a converties, mais dans l'univers qu'elle a changé, mais dans l'empire éternel qu'elle y a fondé. Lors donc qu'après trois siècles d'épreuve, il vient un Hiéroclès, non pas en contester la vérité, mais y opposer le personnage d'un roman fabuleux, qu'est-ce à dire, sinon que la vérité de l'Evangile était si incontestable que, pour la révoquer en doute, il eût fallu se persuader des choses mille fois plus absurdes que les contes de Philostrate ?

Quand eut cessé l'émeute excitée à Ephèse par Démétrius, Paul convoqua les disciples, leur fit, avec ses adieux, une exhortarion paternelle, et se mit en route pour la Macédoine Mais avant de passer d'Asie en Europe, il aurait désiré s'arreter à Troade, y ayant trouvé des dispositions favorables pour y annoncer l'Evangile avec fruit. Il avait espéré de trouver Tite en cette ville. Ce qui n'étant point arrivé, le désir qu'il avait de le revoir au plus tôt pour apprendre de lui l'état de l'Eglise de Corinthe, ne donnait aucun repos à son esprit. C'est pourquoi, après avoir embrassé les fidèles de Troade, il traversa l'Hellespont, passa dans la Macédoine, pour visiter en passant ces Eglises, recueillir les aumônes pour les pauvres de la Judée, et s'acheminer vers l'Achaïe. Bien qu'il n'ait pu rester longtemps en Macédoine, il y endura toutefois beaucoup de peines, comme il le témoigne lui-même par ces paroles : « Arrivé en Macédoine, je n'eus aucun repos selon la chair ; mais j'y souffris toute sorte de tribulations, des combats au dehors, des craintes au dedans. » Mais ce Dieu qui console les humbles lui fit éprouver une abondante consolation par l'arrivée de Tite, qui lui apprit les meilleures nouvelles de ses chers Corinthiens, et des bons effets qu'avait produits sa lettre sur la plupart d'entre eux. Tant s'en faut qu'elles les eût ou troublés, ou irrités, ou refroidis à son égard, qu'elle leur avait inspiré, au contraire, un plus ardent désir de le revoir, une véritable et salutaire pénitence, et une volonté sincère de réparer les désordres qu'il avait repris si fortement en eux.

Cette joie néanmoins était tempérée par la douleur d'apprendre que quelques-uns d'entre eux ne s'étaient point corrigés encore de leurs impudicités ; que quelques faux apôtres prêchaient l'observance des cérémonies judaïques comme nécessaire à tous, pour le salut ; et qu'ils s'efforçaient de décréditer son apostolat, cherchant à le faire passer pour un destructeur de la loi, pour un homme qui, sans être envoyé de Jésus-Christ, ni des premiers apôtres, s'était ingéré de lui-même dans le ministère, et par conséquent était indigne de porter le nom d'apôtre.

Paul, désirant donc ne trouver plus aucun reproche à leur faire quand il arriverait à Corinthe, leur écrivit une seconde lettre, dans laquelle il leur fait part de ses dernières tribulations en Asie ; leur explique pourquoi, contre ses premières intentions, il avait différé son voyage à Corinthe ; il remet à l'incestueux son crime, afin qu'il ne soit pas absorbé par une trop grande tristesse ; il exalte le ministère évangélique au-dessus de celui de Moïse ; il donne aux Corinthiens diverses instructions, spécialement celle de fuir le commerce avec les infidèles ; il les exhorte et les excite, par l'exemple des chrétiens de Macédoine, à préparer une abondante aumône pour les chrétiens pauvres de la Judée.

Pour fermer ensuite la bouche aux faux apôtres qui déprimaient son apostolat, il se voit contraint de mettre en vue les dons et les grâces qu'il avait reçus de Dieu ; ses travaux, ses fatigues, ses souffrances, ses mérites. Ce qu'il fait avec beaucoup de répugnance et en se taxant comme de folie. Il a été entre autres souvent en prison, bien des fois en danger de perdre la vie, fouetté cinq fois par les Juifs, trois fois battu de verges par les gentils, une fois lapidé, recevant en ces occasions une multitude innombrable de coups ; il a fait naufrage trois fois, a été une nuit au fond de la mer, luttant contre une furieuse tempête ; il a rencontré un grand nombre de périls dans les fleuves, sur la mer, dans les solitudes, dans les cités, de la part des faux frères. Ajoutez à cela la fatigue, le travail, les veilles, la faim, la soif, les jeûnes, le froid, la nudité ; son ap-

(1) Philost., *Vita Apol.* — (2) *Voir* Tillemont, t. I

plication quotidienne, sa sollicitude continuelle pour toutes les Eglises. Venant ensuite aux dons et aux visions célestes, il rappelle ce qui lui était arrivé quatorze années auparavant, son merveilleux ravissement au troisième ciel, où il entendit des secrets qu'il ne lui était pas permis ou pas possible de raconter Mais en quoi il proteste se complaire beaucoup plus que dans les révélations, ce sont les infirmités, les outrages, les nécessités, les persécutions, les angoisses souffertes pour Jésus-Christ; d'où finalement il conclut qu'il n'était pas moins que les premiers apôtres ; et il donne comme preuve de son apostolat, sa constante et généreuse patience, ses miracles, ses prodiges, et les autres effets extraordinaires qu'avait opérés par lui la divine puissance(1).

Cette lettre, en tête de laquelle on lit, avec celui de l'Apôtre, le nom de Timothée, fut portée à Corinthe par Tite renvoyé dans cette ville afin d'y faire la collecte des aumônes pour les pauvres de Judée. L'Apôtre le fit accompagner dans ce voyage de deux frères, desquels, sans indiquer leurs noms, il fait l'éloge en ces paroles : Nous avons envoyé avec lui un de nos frères, devenu célèbre, à cause de l'Evangile, dans toutes les Eglises, choisi en outre par les Eglises pour compagnon de notre pèlerinage (2). Les interprètes croient communément que ces paroles se rapportent à saint Luc, célèbre dans toutes les Eglises du monde pour avoir écrit et publié l'Evangile, et que nous voyons avoir été le compagnon inséparable de l'Apôtre dans ses voyages. Quant à l'autre frère envoyé à Corinthe avec Tite, il dit que dans bien des rencontres il avait eu des preuves particulières de son zèle et de sa vigilance; mais que, dans cette occasion, il s'était surpassé lui-même, par la grande affection qu'il avait témoigné pour eux. Il n'est pas facile de deviner auquel des disciples de saint Paul convient cet éloge plutôt qu'à d'autres.

Le motif d'envoyer des personnes aussi distinguées pour recueillir les aumônes des Corinthiens, fut d'enlever à ses ennemis, et spécialement aux faux apôtres, tout prétexte de le calomnier sur l'usage de cette grande somme d'argent dont il devait être le dépositaire pour la transporter en Judée. L'Apôtre s'appliquait à faire le bien avec tant de circonspection, qu'il pût être approuvé non-seulement de Dieu, mais encore des hommes.

Peu après, il passa de la Macédoine dans la Grèce, c'est-à-dire, dans l'Achaïe, et se rendit pour la troisième fois à Corinthe, ainsi qu'il le dit lui-même jusqu'à deux fois dans sa lettre. On ne sait point au juste quand il fit son second voyage. Il n'y resta que trois mois. De savoir ce qu'il y fit pendant ce temps saint Luc n'en dit rien. Mais certainement il n'aura pas manqué de régler tout ce qui regardait la célébration des divins mystères, suivant la promesse qu'il en avait faite en sa première épître ; ce qui doit s'entendre de ces rites qui s'observent communément dans toutes les Eglises, particulièrement que l'Eucharistie ne fût plus reçue que par des personnes à jeun.

Avant de quitter Corinthe et de faire voile pour Jérusalem, l'Apôtre écrivit sa grande lettre aux Romains. Quoique écrite après celles aux Thessaloniciens, aux Galates et aux Corinthiens, elle a mérité néanmoins, dans la série de ses épitres, la première place, soit parce qu'elle est adressée à la métropole de l'empire, soit à cause de la dignité de l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises du monde, soit parce que l'apôtre y jette les fondements de sa doctrine, y développe plus amplement les mystères de la grâce, sur lesquels roulent les autres lettres, et d'où, par conséquent, dépend leur intelligence.

Le sujet de l'épître est pris des disputes que les chrétiens circoncis, toujours zélés pour leurs cérémonies, à Rome comme ailleurs, excitaient contre les gentils qui avaient embrassé la foi sans s'assujettir au joug des observances judaïques. La vanité commençant à se glisser déjà dans l'empire de la vérité, au lieu de se croire chacun inférieur à son frère selon les règles de l'humilité chrétienne, plusieurs avaient introduit des rivalités messéantes et de pernicieuses disputes sur la prééminence. Les Juifs se glorifiaient que Dieu leur avait donné la loi, et en son temps le Messie, qui même n'avait prêché qu'à eux seuls; et ils prétendaient que, pour avoir observé la même loi, ils avaient mérité la lumière de l'Evangile. Les gentils répondaient, au contraire, que s'ils n'avaient pas été éclairés de Dieu autant que les Juifs, ils l'avaient néanmoins connu, surtout leurs sages; que si le Messie avait été promis et donné aux Juifs, il avait été aussi rejeté par eux ; qu'ainsi il était plus juste que Jésus-Christ favorisât les gentils qui l'avaient adoré aussitôt qu'ils l'avaient connu, que les Juifs qui, l'ayant connu les premiers; l'avaient crucifié.

Saint Paul les instruit donc avec une telle sagesse, qu'il ôte aux uns et aux autres l'orgueil du propre mérite, et qu'il réunit ces deux peuples dans Jésus-Christ, comme dans la pierre angulaire, par le lien de la grâce et par l'espoir de l'humilité.

Il confond premièrement les gentils en leur faisant voir que, s'ils ont connu Dieu et sa justice, ils ne lui avaient pas rendu gloire, mais s'étaient livrés aux plus abominables excès ; et ensuite les Juifs, en leur montrant qu'ils faisaient eux-mêmes ce qu'ils condamnaient dans les autres. Il prouve, par l'exemple d'Abraham, que le principe de la vraie justice est la foi, mais la foi vivante et agissante par la charité, et non les œuvres de la loi et de la nature destituées de la foi et de la grâce,

(1) Cor., [illegible] (2) Ibid., VIII, 18.

comme le prétendaient les Juifs (1). Il parle ensuite du péché originel, en décrit vivement les funestes effets, particulièrement dans la force de la concupiscence, dans la loi de la chair, dans l'éloignement que nous avons pour le bien, et l'inclination à toute sorte de mal. Développant la question profonde de l'élection et de la réprobation au sujet du choix des gentils et de l'abandonnement des Juifs, dont il prédit cependant le retour final, il pose les principes de la prédestination gratuite de chaque élu à la grâce et à la gloire, et nous avertit d'envisager ces sortes de questions comme entièrement incompréhensibles et au-dessus de l'humaine intelligence (2). Enfin, aux dogmes de la foi il ajoute les règles des mœurs, expliquant dans plusieurs chapitres tous les principes et tous les devoirs de la piété et de la vie chrétienne. Il recommande, entre autres, l'obéissance aux puissances supérieures, parce qu'il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu ; il la recommande à toute personne, sans excepter, dit saint Chrysostome, ni prêtre, ni prophète, ni qui que ce soit. Mais aussi, suivant le même Père, parle-t-il de la puissance et non pas de l'homme qui peut en être revêtu. Car qu'il y ait des gouvernements, que les uns commandent et que les autres obéissent, afin que le monde n'aille pas au hasard, les peuples se laissant pousser çà et là comme les vagues de la mer, je dis que c'est là l'œuvre de la divine sagesse. Il ne dit donc pas : Il n'y a point de prince, si ce n'est de Dieu ; mais il parle de la chose même en disant : Il n'est point de puissance, si ce n'est de Dieu. Et les puissances qui sont, sont ordonnées de Dieu (3).

On cite bien souvent ces paroles de saint Paul: *Rationabile obsequium vestrum* (4), comme formant à elles seules une phrase complète, avec le verbe sous-entendu *sit* ; et on les traduit ainsi : *Que votre obéissance soit raisonnable.* Un traducteur de la Bible est même allé plus loin, et au lieu de *votre obéissance*, il a mis *votre foi*. Comme ces paroles, ainsi traduites, paraissent à quelques personnes une autorité péremptoire en faveur de la prédominance de la raison humaine sur la foi divine, nous avons cherché, par l'examen du texte même, et en consultant les meilleurs interprètes, quel en était le sens le plus naturel et le plus littéral ; et nous avons trouvé qu'il est tout différent de celui que ces personnes lui donnent.

Voici le texte grec : Παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς, ἀδελφοὶ, διὰ τῶν οἰκτιρμῶν τοῦ Θεοῦ, παραστῆσαι τὰ σώματα ὑμῶν θυσίαν ζῶσαν, ἁγίαν, εὐάρεστον τῷ Θεῷ, τὴν λογικὴν λατρείαν ὑμῶν.

En latin : *Obsecro vos, fratres, per misericordias Dei ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, beneplacentem Deo, rationalem cultum vestrum.* La Vulgate met *obsequium vestrum* ; mais comme ce mot n'indique point s'il est au nominatif ou à l'accusatif, ainsi que ceux qui précèdent, nous avons préféré lui substituer *cultum*, qui marque le même cas et exprime tout à fait la même idée que le grec

Voici la traduction la plus littérale qu'il nous ait été possible d'en faire : *Je vous conjure, mes frères, par les miséricordes de Dieu, de rendre vos corps une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, comme votre culte raisonnable ou spirituel.* Les interprètes en donnent l'explication suivante. Saint Paul fait entendre aux chrétiens de Rome que si les Juifs ont offert à Dieu d'autres victimes qu'eux-mêmes, des animaux mis à mort et privés de raison, eux, au contraire, doivent lui offrir leurs propres corps, comme une victime vivante, sainte, agréable, et animée par l'esprit et la raison.

Le P. Bernardin de Picquigny qui, d'après l'exhortation bienveillante du pape Clément XI, fit, en français, un abrégé de sa *Triple exposition latine des Épîtres de saint Paul*, traduit ainsi ces paroles : *Je vous conjure, par les entrailles de la divine miséricorde, de lui consacrer vos corps comme des hosties vivantes, saintes, purifiées de toutes souillures de péché, agréables à Dieu, comme lui étant offertes par un esprit pur et sanctifié.*

Il ajoute, dans son corollaire de piété : « Remarquez la pratique à laquelle saint Paul nous exhorte tous, savoir, en reconnaissance des miséricordes de Dieu sur nous, de lui offrir notre corps, toutes ses actions et tous ses mouvements, comme une hostie raisonnable et spirituelle, et de faire cette offrande avec un esprit intérieur, pur et sanctifié.

» Saint Paul fait allusion aux anciens sacrifices, où l'on immolait des animaux, des bœufs, des moutons, etc., et il leur oppose une nouvelle manière de sacrifice intérieur et spirituel, mais que Dieu a toujours voulu, puisque, comme dit saint Thomas après saint Augustin, le sacrifice visible qu'on offre extérieurement à Dieu est le signe du sacrifice invisible par lequel on s'offre intérieurement à son service.

» Saint Paul donc nous enseigne et nous exhorte à offrir à Dieu, non des corps de bêtes muettes, dépourvues de raison et incapables de glorifier Dieu, mais nos corps vivants, sanctifiés, agréables à Dieu, capables de le glorifier et par les actions saintes, et par la mortification des actions animales. »

La Bible de Sacy (édition de Rondet), Corneille de la Pierre et Estius reconnaissent, comme Picquigny, que le sens direct et littéral est celui que nous avons indiqué.

Enfin saint Chrysostome, expliquant ces mêmes paroles, se demande : « Qu'est-ce donc que ce culte raisonnable ? c'est le service spirituel, la vie selon Jésus-Christ. Celui qui offre un sacrifice dans la maison de Dieu, s'observe et se recueille, quel qu'il puisse être d'ailleurs. Pour nous, nous devons en agir ainsi toute notre vie, comme devant à chaque instant offrir et sacrifier à Dieu. Vous accomplirez ce

(1) Rom., 1-4. — (2) *Ibid.*, 5-11. — (3) Chrys., *Hom*, XXIII, *in Rom.*, XIV. — (4) Rom., XII, 1.

précepte, si chaque jour vous lui offrez des sacrifices, si chaque jour vous devenez prêtre et sacrificateur de votre propre corps et de la vertu qui est selon l'âme ; par exemple, si vous lui offrez la chasteté, l'aumône, la douceur, la patience. Voilà comme vous offrirez un culte raisonnable, c'est-à-dire un culte qui n'a rien de corporel, rien de grossier, rien de sensible. »

D'après tout cela, c'est une erreur, ce nous semble, de supposer que ces paroles, *rationabile obsequium vestrum*, forment une phrase à part et qu'elles veulent dire : Que votre obéissance ou votre foi soit raisonnable. Elles ne sont qu'une suite et un complément de ce qui précède, et marquent le caractère distinctif du culte, qui est d'être spirituel, même dans ce qu'il y a d'extérieur. Nous croyons devoir insister sur cette remarque ; car il n'est pas rare de voir citer abusivement ces paroles de saint Paul, et dans des journaux, et dans des circulaires, et même dans certaines apologies de la religion qui accordent ainsi gain de cause au rationalisme.

L'Apôtre emploie tout le chapitre quatorze à éclaircir et à concilier un cas de conscience, qui embarrassait les premiers fidèles. Quelques-uns se croyaient encore obligés à la distinction des viandes et à l'observation des fêtes ordonnées par la loi de Moïse ; d'autres, mieux instruits, savaient que Jésus-Christ nous a délivrés de ces observances légales, mais leur liberté scandalisait les premiers qui étaient dans une persuasion contraire. Saint Paul leur dit donc :

« Recevez *aussi, je vous en conjure, et traitez avec douceur* celui qui est encore faible dans la foi, sans en venir *avec lui* à des contestations et à des disputes, *qui ne servent qu'à éteindre la charité. Je vous dis ceci pour remédier à un désordre qui est parmi vous, et qui peut avoir des suites très-fâcheuses.* Car l'un croit qu'il lui est permis de manger de toutes choses, et l'autre au contraire, qui est faible *dans la foi, n'étant pas encore bien instruit de la liberté que lui donne l'Evangile ne* mange *que* des légumes, *et renonce à l'usage des viandes, de peur d'en manger quelqu'une défendue par la loi.* Que celui *donc* qui mange *de tout, parce qu'il sait que cela lui est permis*, ne méprise pas celui qui, *n'étant pas si éclairé*, n'ose manger *de tout* ; et que celui qui ne mange pas *de tout, parce qu'il croit que cela lui est défendu*, ne condamne pas celui qui mange *de tout, et ne le regarde point comme un prévaricateur,* puisque Dieu l'a pris à son service. *En effet*, qui êtes-vous pour *oser ainsi* condamner le serviteur d'autrui ? *S'il fait bien ou s'il fait mal*, s'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître : mais il demeurera ferme, parce que Dieu *à qui il appartient* est *tout*-puissant pour l'affermir. *Ainsi ne vous [illegible] nullement. Il y a encore parmi vous une autre source de divisions, qui est à peu près de la même nature* : car l'un met de la différence entre les jours, *ayant un respect particulier pour les fêtes légales* ; l'autre au contraire considère tous les jours également. *Or, en tout cela, mes frères, il faut* que chacun abonde en son sens, *qu'il agisse selon qu'il est pleinement persuadé, et qu'il laisse la même liberté aux autres, sans entreprendre de les condamner ; car ils ont tous de bonnes intentions, et ils se proposent tous une bonne fin dans ce discernement qu'ils font des viandes et des jours ; parce que* celui qui distingue les jours, les distingue *pour plaire* au Seigneur ; car il rend grâces à Dieu : et celui qui ne mange pas *de tout*, le fait *aussi pour plaire* au Seigneur, et il rend aussi grâces à Dieu. *Ainsi ils font voir l'un et l'autre par ces actions de grâces, qu'ils n'agissent que pour Dieu, dans le dessein de lui plaire ; et qu'ils rapportent à lui seul toutes leurs actions, comme nous devons tous faire.* Car aucun de nous ne vit pour soi-même, et aucun de nous ne meurt pour soi-même. Mais soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons : soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons. Soit donc que nous vivions, soit donc que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur. Car c'est pour cela même que Jésus-Christ est mort, et qu'il est ressuscité *et rentré dans la vie*, afin d'acquérir une domination souveraine sur les morts et sur les vivants. Pourquoi donc, vous, *qui suivez encore la loi*, condamnez-vous votre frère *parce qu'il ne la suit pas ?* Ou pourquoi, vous *qui ne la suivez pas*, méprisez-vous votre frère *parce qu'il la suit ? N'est-ce pas là usurper le droit que Jésus-Christ a de nous juger, et prévenir le jugement qu'il fera de nous tous ?* Car nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, selon cette parole de l'Ecriture : Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi, et que toute nation *me* reconnaîtra *pour son* Dieu. Ainsi chacun de nous rendra compte à Dieu de soi-même. Ne nous jugeons donc plus *à l'avenir* les uns les autres ; mais jugez plutôt que vous ne devez pas donner à votre frère une occasion de chute et de scandale, *comme vous faites lorsque vous le portez par votre exemple à manger des viandes qu'il croit défendues.*

» *Ce n'est pas que ces viandes aient rien de mauvais en elles-mêmes* : *car* je sais, et je suis persuadé, par *ce que m'a appris* le Seigneur Jésus, que rien n'est impur qu'à celui qui le croit impur ; *de sorte que ceux qui ont la conscience droite et l'esprit éclairé peuvent manger de toutes sortes de viandes, sans crainte d'en être souillés : mais cependant il y a des occasions où ils doivent s'en abstenir. Car* si en mangeant quelque choses vous attristez votre frère *et le scandalisez*, dès lors vous ne vous conduisez plus par la charité, *et vous manquez au précepte le plus essentiel de la religion. Prenez y garde*, et ne faites pas périr par votre manger celui pour qui Jésus-Christ est mort. Que notre bien donc ne soit point blasphémé ; *et ne donnons pas lieu aux hommes scrupuleux et mal instruits de condamner comme un crime la liberté que Jésus-Christ nous a acquise, de manger des viandes défendues par la loi ; il vaut mieux s'en priver.*

Aussi bien cet usage des viandes n'est-il pas d'un grand avantage pour le salut. Car le royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire et dans le manger; mais dans la justice, dans la paix et dans le Saint-Esprit. Et celui qui sert Jésus-Christ en cette manière se rend agréable à Dieu, et est approuvé des hommes. Recherchons donc ce qui peut entretenir la paix parmi nous, et observons *tout* ce qui peut *servir à* nous édifier les uns les autres. *Ainsi*, que le manger ne soit pas cause que vous détruisiez les ouvrages de Dieu, *en faisant périr votre frère créé à son image et à sa ressemblance, et racheté du sang de Jésus-Christ.* Ce n'est pas, *comme je vous l'ai déjà dit*, que toutes les viandes ne soient pures; mais *cependant* un homme fait mal d'en manger, lorsqu'en le faisant il scandalise les autres. Et il vaut mieux ne point manger de chair, et ne point boire de vin, ni rien *faire* de ce qui est à votre frère une occasion de chute et de scandale, ou de ce qui peut l'affaiblir *dans sa foi.* Pour vous, êtes-vous bien persuadé que toutes les viandes sont pures? Avez-vous *sur cela une* foi *éclairée*? Contentez-vous de l'avoir dans le cœur aux yeux de Dieu. Heureux celui que sa conscience ne condamne point en ce qu'il veut faire! Mais celui qui, étant en doute *s'il peut manger d'une viande*, ne laisse pas d'en manger, il est condamné *par le propre témoignage de sa conscience, et par les reproches qu'elle lui fait*, parce qu'il n'agit pas selon la foi *et la persuasion de son esprit.* Or tout ce qui ne se fait point selon la foi, *selon cette persuasion intérieure et ce bon témoignage de la conscience*, est péché. OMNE AUTEM QUOD NON EST EX FIDE, PECCATUM EST. »

Il est clair, par le contexte même, que saint Paul ne parle pas ici de la foi qui nous fait chrétiens; mais bien de la bonne foi, de la persuasion intime, de la confiance qui nous fait agir sans inquiétude et sans scrupule, persuadés que ce que nous faisons est permis. Cependant trois hérésiarques, Luther, Calvin et Jansénius, parce qu'ils ont rencontré un Père de l'Eglise qui, de l'aveu même de Jansenius, s'est mépris sur le sens littéral de ce passage, en ont conclu et soutenu opiniâtrément que tout ce qui n'a pas la foi chrétienne pour principe ou pour motif, est péché; que par conséquent toutes les œuvres et actions des infidèles, même l'aumône, la chasteté conjugale, sont autant de péchés : erreur que l'Eglise catholique a justement anathématisée, et dans les trois hérésiarques, et dans Baïus et Quesnel qui la reproduisent.

Bien que Paul n'eût pas encore été à Rome lorsqu'il écrivit aux Romains, il était néanmoins leur apôtre, aussi bien que des autres nations, et avait autorité pour leur prescrire des lois. Depuis bien des années il désirait ardemment se rendre dans cette capitale du monde, dont la foi était célébrée dans tout l'univers. Ce qui l'avait empêché jusque-là d'entreprendre ce voyage, c'était la résolution qu'il avait prise d'annoncer principalement l'Evangile dans les lieux où Jésus-Christ n'avait pas été nommé encore, afin de n'avoir pas l'air de vouloir profiter, comme faisaient les faux apôtres, des travaux des autres et bâtir sur les fondements d'autrui. Mais alors, ayant rempli du nom de Jésus-Christ et de la connaissance de l'Evangile tous les pays qui sont depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie, savoir : la Syrie, la Phénicie, l'Arabie, la Cilicie, la Pamphylie, la Pisidie, la Lycaonie, la Galacie, le Pont, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Phrygie, la Troade, l'Asie, la Carie, la Lycie, l'Ionie, les îles de Chypre, de Crète et d'autres moins grandes, la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, l'Attique, l'Achaïe et peut-être l'Illyrie même, il se dispose à satisfaire son désir. Comme il n'avait plus de motif pour rester dans ce que nous appelons l'Orient, il pensait devoir se porter en Occident; et après avoir été à Jéruralem, aller tout droit en Espagne, et ne s'arrêter à Rome qu'en passant. Tel était son projet, pendant qu'il écrivait aux Romains, Mais, comme nous verrons, la divine Providence l'exécuta d'une manière bien différente. Il pensait ne voir Rome qu'à son passage, et s'arrêter principalement en Espagne, et c'est un problème de l'histoire, si jamais l'Espagne l'a vu; tandis que Rome fut le champ que, les dernières années de sa vie, il cultiva de ses sueurs, baigna de ses larmes, arrosa de sa doctrine et consacra par tout son sang. La persécution excitée contre lui à Jérusalem, son emprisonnement à la suite duquel il se vit obligé d'en appeler à César, changèrent les dispositions qu'il avait prises. Peut-être le craignait-il déjà, quand il témoigne pressentir les tribulations qui paraissaient l'attendre, et qu'il engage les Romains à l'assister de leurs prières, afin que je sois délivré, dit-il, des infidèles qui sont dans la Judée (1).

L'Apôtre envoya cette lettre à Rome par Phébé, diaconesse de l'Eglise, qui était dans le port de Cenchrée, près de Corinthe. Il la recommande aux Romains d'une manière toute particulière, les priant de la recevoir comme on doit faire les saints, et de l'assister dans toutes les occasions où elle aurait besoin d'eux, de même qu'elle avait assisté beaucoup de personnes, du nombre desquelles il était lui-même. Viennent ensuite des salutations pour un grand nombre de particuliers : ce qui donne à conclure combien d'illustres personnages se trouvaient dès lors en l'Eglise de Rome. Saluez, dit-il, Priscille et Aquila, mes coadjuteurs en Jésus-Christ, qui ont exposé leurs têtes pour me sauver la vie, et à qui toutes les Eglises des gentils ont des obligations aussi bien que moi-même. Avec eux il salue encore leur église domestique, de laquelle il fait encore mention à la fin de sa première épître aux Corinthiens; ce qui fait

(1) Rom., XV.

croire qu'à Ephèse, à Rome, et peut-être encore à Corinthe, leur maison était un des lieux destinés à [illegible] les assemblées saintes. Saluez [illegible] mon cher Epénète, prémices des chrétiens en Asie. Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé pour vous, ou, comme d'autres lisent, pour nous : ayant peut-être assisté l'Apôtre dans ses besoins en Asie et en Grece. Saluez Andronicus et Junia, mes parents, qui déjà ont été compagnons de mes chaînes, qui tiennent un rang considérable parmi les apôtres et ont embrassé l'Evangile avant moi. Saluez Ampliatus, mon bien-aimé dans le Seigneur; Urbain, compagnon de mes travaux; mon cher Stachys, et Apelle, homme d'une vertu éprouvée. Saluez ceux de la famille d'Aristobule, et Hérodion, mon autre parent, ainsi que les chrétiens de la maison de Narcisse. — L'on ne peut dire avec certitude si ce Narcisse est ou non le fameux affranchi de Claude, tué la première année de Néron. On ne peut pas conclure des paroles de l'apôtre qu'il fût chrétien ou encore en vie. Au contraire, puisqu'il ne salue ni lui ni tous ceux de sa maison, mais ceux-là seulement qui croyaient en Jésus-Christ, il se voit clairement, et que sa famille n'était pas chrétienne, et que lui-même pouvait n'avoir point encore embrassé la foi. Enfin, même après sa mort, sa maison pouvait encore s'appeler la maison de Narcisse. — Saluez Tryphène et Tryphose, ainsi que Perside qui m'est très-chère ; lesquelles ont travaillé beaucoup et travaillent encore dans le Seigneur. Saluez Rufus, élu dans le Seigneur, et sa mère qui est aussi la mienne : — ce que l'Apôtre ajoute, soit à cause de l'âge respectable de cette dame, soit qu'en diverses rencontres elle eût eu soin de lui comme de son propre fils. — Saluez Asyncritus, Phlégon, Hermas, — regardé communément comme l'auteur du livre appelé *Pasteur*, dont nous parlerons dans la suite; — Patrobe, Hermès et les frères qui sont en leur compagnie. Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur, ainsi qu'Olympiade et tous les saints qui sont avec eux. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Toutes les églises du Christ vous saluent. Timothée, mon coadjuteur, vous salue en particulier, ainsi que Lucius, que plusieurs regardent le même que saint Luc; Jason qui, dans la sédition de Thessalonique, exposa sa vie pour celle de l'Apôtre; et Sosipâtre, que le même Apôtre appelle tous trois ses parents. Tertius, qui écrivit la lettre, c'est-à-dire qui servit de copiste à saint Paul, place en ce lieu son salut. Suivent ceux de Caïus, qui donnait l'hospitalité à l'apôtre et à toute l'Eglise ; d'Eraste, questeur ou trésorier de la ville, et de Quartus; enfin la conclusion ordinaire : Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous ! Amen [1] !

Saint Paul, après avoir séjourné trois mois dans l'Achaie, pensa s'embarquer pour la Judée et faire ce voyage en droiture par mer, comme plus court et plus prompt. Mais ayant découvert que les Juifs lui dressaient des embûches pour le faire arrêter, assassiner ou voler, soit par des corsaires ou des larrons, soit de quelque autre manière, il changea d'idée; et, au lieu de faire voile du port de Cenchrée, il se mit en route pour la Macédoine. Sopâtre ou Sosipâtre, fils de Pyrrhus, de la ville de Bérée, l'accompagna dans ce voyage, avec Aristarque et Secundus, de Thessalonique, par conséquent Macédoniens tous les trois; Caïus de Derbe, et Timothée de Lystre, tous deux de Lycaonie; enfin Tychique et Trophime, d'Asie. Les uns et les autres, arrivés avec l'Apôtre à Philippes, passèrent aussitôt à Troade, avec ordre de l'y attendre jusqu'après la Pâque et les sept jours des Azymes. La solennité passée, saint Paul et saint Luc arrivèrent en cinq jours de navigation à Troade, et s'y arrêtèrent une semaine durant. Le dernier jour, qui était un dimanche, les fidèles s'assemblèrent pour rompre le pain, ce qui, dans le langage des écrivains sacrés, signifie souvent la célébration des très-saints mystères. Paul qui devait partir le lendemain, prolongea le discours jusqu'au milieu de la nuit dans le cénacle ou chambre haute où se tenait l'assemblée et où brûlait un grand nombre de flambeaux. Le jour du dimanche, le cénacle à l'étage le plus élevé de la maison, le long discours de Paul sur les choses divines, la multitude des lampes allumées, sont toutes circonstances qui indiquent que ce n'était pas pour un repas ordinaire que les fidèles s'étaient assemblés en ce lieu, mais pour la consécration solennelle et la réception des mystères divins. Pendant qu'ils étaient tous attentifs à écouter le discours de Paul, il arriva qu'un jeune homme nommé Eutychus, qui, pour mieux voir ou mieux entendre l'Apôtre, s'était assis dans une fenêtre, vaincu par le sommeil, tomba du troisième étage où était le cénacle, dans la cour ou sur la voie publique, et on l'emporta mort. Paul descendit aussitôt, se jeta sur le cadavre, et, l'ayant embrassé, lui rendit la vie : puis, remonté au cénacle, il rompit le pain, c'est-à dire célébra l'Eucharistie, continuant de parler jusqu'à la pointe du jour et laissant tous les fidèles au comble de la joie, de voir parmi eux le jeune homme ressuscité.

Après que l'assemblée eut fini, les compagnons de Paul firent voile pour Asson, ville peu distante de Troade. L'apôtre s'y étant rendu par terre, s'y embarqua avec ses compagnons, et arriva avec eux à Mitylène, capitale de l'île de Lesbos, d'où poursuivant leur voyage, ils se virent le jour d'après en face de l'île de Scio, et le lendemain abordèrent à celle de Samos; ou plutot, suivant le texte grec, en face de Samos, à la petite île qui prend son nom du promontoire de Trogylle qui en est proche. De là, ayant remis à la

(1) Rom., XVI.

voile, ils prirent terre le jour suivant à Milet, seconde ville, si ce n'était pas la première de l'Ionie.

L'Apôtre n'avait pas voulu s'arrêter à Ephèse, mais passer outre jusqu'à Milet, de peur qu'il ne fût obligé par les chrétiens de la première de ces deux villes, qui lui étaient tendrement affectionnés, de séjourner en Asie plus longtemps qu'il n'aurait voulu : car il se hâtait d'arriver, autant que possible, à Jérusalem pour la Pentecôte. Or, de Milet envoyant à Ephèse, il appela les anciens de l'Eglise, c'est-à-dire, comme le dit au siècle suivant saint Irénée, originaire de ce pays (1), les évêques et les pretres tant d'Ephèse que des lieux circonvoisins de l'Asie, afin qu'ils vinssent recevoir de lui, avec le dernier adieu, les dernières instructions. Il leur rappela et les larmes qu'il avait répandues, et les tribulations qu'il avait souffertes par les embûches des Juifs, et son application infatigable à les exhorter, à leur faire des remontrances, à leur prêcher la vérité, et le jour et la nuit, et en public et dans leurs maisons, et à tous en général et à chacun en particulier. « Et maintenant voilà que, lié par l'Esprit, je vais à Jérusalem, ignorant ce qui doit m'y arriver ; si ce n'est que dans toutes les villes par où je passe, l'Esprit-Saint m'avertit que des chaînes et des tribulations m'attendent à Jérusalem. Mais je ne crains rien de tout cela, et n'estime pas beaucoup pour moi la vie, pourvu que j'achève ma course et que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, qui est de rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu. Et maintenant je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous chez qui j'ai passé, prêchant le royaume de Dieu. C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis innocent du sang de vous tous ; car je n'ai point manqué de vous annoncer tous les conseils de Dieu. Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau, dans lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques, afin de paître l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang. Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissants qui n'épargneront pas le troupeau ; et que d'entre vous-mêmes il s'élèvera des hommes qui prêcheront des doctrines perverses, afin d'attirer des disciples après eux. C'est pourquoi veillez, vous souvenant que durant trois ans je n'ai point cessé nuit et jour d'avertir avec larmes chacun de vous. Et maintenant, mes frères, je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce : à Dieu qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, et vous donner part à son héritage avec tous les saints. Et après qu'il eut dit ces paroles, il se mit à genoux et pria avec eux tous. Or, ils fondaient tous en larmes ; et se jetant au cou de Paul, ils le baisaient, affligés surtout de ce qu'il leur avait dit qu'ils ne le verraient plus (2) : » ce qu'il leur avait dit par conjecture, et non par révélation ; car, comme nous verrons, il retourna effectivement en Asie après son premier emprisonnement de Rome.

De Milet, l'apôtre, avec saint Luc et ses autres compagnons, vint à l'île de Cos, et le jour d'après à celle de Rhodes ; de là, sur les côtes de la Lycie, à Patare. Y ayant trouvé un navire qui passait en Phénicie, ils s'y embarquèrent. A la hauteur de Chypre, ils laissèrent cette île à gauche et allèrent jeter l'ancre à Tyr, où le vaisseau devait déposer ses marchandises. A Tyr, ils trouvèrent des chrétiens qui, prévoyant par l'esprit prophétique les maux qui attendaient Paul à Jérusalem, le détournaient de ce voyage. Mais lui, après avoir séjourné une semaine dans leur ville, se disposait à se remettre en mer. Tous ces chrétiens pieux, avec leurs femmes et leurs enfants, l'accompagnèrent jusque sur le rivage ; et là, s'étant mis à genoux pour prier ensemble, ils lui firent de tendres adieux. Paul et sa suite passèrent de Tyr à Ptolémaïde, où, ayant salué les frères, ils restèrent un jour avec eux. Le lendemain, ils allèrent à Césarée, où les reçut Philippe, un des sept diacres, qui était évangéliste, c'est-à-dire chargé spécialement d'annoncer l'Evangile. Il avait quatre filles vierges, qui, en récompense de leur virginité, étaient douées du don de prophétie.

Comme ils demeurèrent quelques jours en cette ville, il y arriva de Judée le prophète Agab, qui, étant venu les voir, prit la ceinture de Paul, et, s'en étant lié les mains et les pieds : « Voici, dit-il, ce que déclare l'Esprit-Saint : L'homme à qui est cette ceinture, sera ainsi lié à Jérusalem par les Juifs, et, par eux, livré aux mains des gentils. » Cette prophétie en action émut si fort les compagnons de Paul et les chrétiens de Césarée, qu'ils le conjurèrent tous de ne point aller à Jérusalem. Mais Paul répondit : Que faites-vous de pleurer ainsi et de m'attendrir le cœur ? Je suis tout prêt à souffrir à Jérusalem non-seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur Jésus. Voyant donc qu'ils ne pouvaient le persuader, ils ne le pressèrent pas davantage, et dirent : Que la volonté du Seigneur soit faite ! Encouragés par son exemple, non-seulement aucun de ses anciens compagnons ne l'abandonna par crainte, mais plusieurs mêmes des chrétiens de Césarée se joignirent à lui et l'accompagnèrent à Jérusalem, conduisant avec eux un certain Mnason, originaire de Chypre et ancien disciple, qu'on croit communément avoir été du nombre des soixante et douze, et dans la maison duquel ils devaient loger ensemble.

Arrivés à Jérusalem, Paul et ses compagnons y furent accueillis des frères avec les marques d'une grande joie. Le lendemain, étant allés visiter Jacques, évêque de la ville, ils trouvèrent tous les prêtres assemblés chez lui. Paul, les ayant salués et embrassés, leur

(1) Iren., l. III, c. XIV. — (2) Act., XX.

raconta en détail tout ce que Dieu avait fait parmi les gentils par son ministère. Et eux, ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifièrent Dieu, et lui dirent : Vous voyez combien il y a de myriades de Juifs qui ont cru ; et cependant ils sont encore tous zélés pour la loi. Or ils ont entendu dire de vous que vous enseignez aux Juifs qui sont parmi les nations, de renoncer à Moïse, disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les anciennes coutumes. Que faire donc? Certainement cette multitude s'assemblera; car ils ne manqueront pas d'apprendre que vous êtes arrivé. Faites donc ce que nous allons vous dire. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu de nazaréens. Prenez-les avec vous ; purifiez-vous avec eux, et faites les frais de la cérémonie, afin qu'ils se fassent raser la tête. Et tous sauront que ce qu'ils ont entendu dire de vous est faux, et que vous continuez d'observer la loi. Quant aux gentils qui ont cru, nous avons écrit qu'ils ne devraient rien observer de ces choses mais seulement s'abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et de la fornication. Paul, ayant donc pris ces hommes, et s'étant purifié avec eux, entra le lendemain dans le temple, faisant savoir les jours auxquels s'accomplirait leur purification, et quand l'offrande devait être présentée pour chacun d'eux.

Les sept jours que durait la purification des nazaréens allaient finir, quand les Juifs d'Asie, ayant vu Paul dans le temple, soulevèrent tout le peuple et se saisirent de lui, criant : Au secours, Israélites! Voici cet homme qui enseigne partout contre la nation, contre la loi et contre ce lieu, et qui de plus a introduit des Grecs dans le temple et profané ce lieu saint. Car ayant vu dans la ville Trophime d'Éphèse avec Paul, ils croyaient qu'il l'avait introduit dans le temple. Aussitôt toute la ville fut émue, et le peuple accourut en foule : on se saisit de Paul, et on l'emmena hors du temple, et incontinent les portes en furent fermées. Et comme ils se disposaient à le tuer, le bruit vint au tribun de la cohorte romaine qui faisait garde auprès du temple, que tout Jérusalem était dans le trouble et la confusion. A l'instant, prenant avec lui des soldats et des centurions, il courut vers eux. Quand ils aperçurent le tribun et les soldats, ils cessèrent de battre Paul. Alors le tribun, s'approchant, se saisit de lui ; et l'ayant fait lier de deux chaînes, il demandait qui il était et ce qu'il avait fait. Mais dans cette foule, les uns criaient d'une façon et les autres d'une autre. Ne pouvant donc rien apprendre de certain, à cause du tumulte, il commanda qu'on le conduisît dans le camp. C'était la forteresse Antonia qui joignait le temple Lorsque Paul arriva sur les degrés qui montaient à la forteresse, il fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence du peuple; car une grande multitude le suivait, en criant : Tuez-le!

Comme Paul allait entrer dans le camp, il dit au tribun : M'est-il permis de vous dire un mot? Le tribun lui dit : Sais-tu parler grec? N'es-tu pas cet Egyptien qui, ces jours derniers, a excité une sédition et conduit dans le désert quatre mille sicaires? Ainsi nommait-on une multitude d'assassins répandus alors dans la Judée. Paul répondit : Moi, je suis Juif, de Tarse en Cilicie, et citoyen de cette ville, qui n'est point inconnue. Mais permettez-moi, je vous prie, de parler au peuple. Le tribun le lui permit ; et Paul, se tenant debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple. Aussitôt il se fit un grand silence, et il leur parla en langue hébraïque, disant (1) : Mes frères et mes pères, écoutez ce que j'ai à vous dire pour ma défense. Quand ils l'entendirent parler hébreu, ils firent encore plus de silence. Et il dit : Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie; j'ai été élevé en cette ville, instruit aux pieds de Gamaliel dans la vérité de la loi de nos pères, zélé pour la loi comme vous l'êtes aujourd'hui. J'ai persécuté jusqu'à la mort ceux de cette religion, les enchaînant et les mettant en prison, hommes et femmes, comme le grand prêtre m'en est témoin, ainsi que tout le sénat. Il fit ensuite l'histoire de sa conversion, telle qu'elle a été racontée, et ajouta que, de retour à Jérusalem, se trouvant en prière au temple, il vit dans une extase le Seigneur qui lui ordonna de sortir promptement de cette ville, parce qu'elle n'était pas disposée à recevoir son témoignage. Mais, Seigneur, répondis-je, ils savent eux-mêmes que c'est moi qui mettais en prison et qui faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en vous; et que lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Etienne, j'étais présent, j'y applaudissais, et que je gardais les habits des meurtriers. Mais il me dit : Va, car je t'enverrai au loin vers les gentils.

Les Juifs l'écoutèrent jusqu'à ce mot; mais au nom de gentils, ils élevèrent la voix et crièrent : Otez du monde cet homme, car il n'est pas permis qu'il vive! Et comme ils criaient, et jetaient leurs manteaux à terre, et faisaient voler la poussière en l'air, le tribun le fit mener dans la forteresse et commanda qu'on lui donnât la question en le fouettant, afin de savoir pourquoi ils criaient ainsi contre lui. Mais quand on l'eut attaché avec des courroies, Paul dit au centurion qui était présent : Vous est-il permis de fouetter un homme qui est citoyen romain et qui n'a point été condamné? Le centurion, entendant cela, alla trouver le tribun et lui dit : Voyez ce que vous allez faire ; car cet homme-là est citoyen romain. Aussitôt le tribun vint à Paul et lui fit cette demande : Dites-moi, êtes-vous citoyen romain? Paul lui répondit : Je le suis. Le tribun lui repartit : J'ai acheté ce droit-là fort cher. Et moi, répliqua Paul, je l'ai par ma naissance. On voit, en effet, dans Josèphe, par plusieurs

(1) Act., XXI.

décrets des villes et des proconsuls, que, dès le temps de César, il y avait des Juifs citoyens romains en Asie, entre autres à Ephèse et à Sardes. Il devait y en avoir à Tarse, d'autant plus que cette ville avait suivi constamment le parti de César et d'Auguste (1). Ceux donc qui devaient lui donner la question se retirèrent à l'instant ; et le tribun eut peur, voyant que Paul était citoyen romain, et qu'il l'avait fait lier. Le lendemain, voulant savoir plus exactement de quoi les Juifs l'accusaient, il lui fit ôter ses chaînes ; et ayant ordonné aux princes des prêtres et à tout le sanhédrin de s'assembler, il amena Paul et le plaça au milieu d'eux (2).

Paul, regardant d'un œil ferme et assuré le sanhédrin, dit : Mes frères, jusqu'à ce jour je me suis conduit devant Dieu avec toute la droiture d'une bonne conscience. Au même instant le grand prêtre Ananie commanda à ceux qui étaient près de lui de le frapper sur la bouche. Alors Paul lui dit : Dieu te frappera toi-même, muraille blanchie ! quoi ! tu es assis pour me juger selon la loi, et contre la loi tu commandes qu'on me frappe ? Ceux qui étaient présents lui dirent : Quoi ! tu maudis le grand prêtre de Dieu ? Paul répondit : Je ne savais pas, mes frères, que ce fût un grand prêtre. Car il est écrit : Vous ne maudirez point le prince de votre peuple.

Comme le sanhédrin s'était réuni non dans le temple, mais dans la tour ou citadelle Antonia, peut-être même dans l'appartement du tribun, le grand prêtre n'avait aucun des ornements et des insignes qui pussent le faire reconnaître à qui ne le connaissait pas d'ailleurs. Depuis près de vingt-cinq ans, Paul avait séjourné très-peu à Jérusalem, et pendant ce temps il y avait eu un grand nombre de pontifes. Car la puissance temporelle les changeait à son gré. Il pouvait donc facilement ne pas connaître celui qui l'était alors.

Or, Paul, sachant qu'entre ceux qui étaient là, les uns étaient saducéens et les autres pharisiens, dit tout haut dans l'assemblée : Mes frères, je suis pharisien et fils de pharisien; et c'est à cause de l'espérance d'une autre vie, et de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner ! Dès qu'il eut dit ces paroles, il s'éleva une contestation entre les pharisiens et les saducéens, et l'assemblée fut divisée. Car les saducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni anges, ni esprits ; les pharisiens, au contraire, reconnaissent l'un et l'autre. Il y eut donc un grand bruit ; et les docteurs du parti des pharisiens, se levant, disputaient vivement et disaient : Nous ne trouvons point de mal en cet homme. Que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui aurait point parlé ? Ne combattons point contre Dieu. Comme le tumulte s'augmentait, le tribun qui craignait que Paul ne fût mis en pièces, fit descendre des soldats pour l'enlever et le conduire dans la forteresse. La nuit suivante, le Seigneur apparut à Paul et lui dit : Aie bon courage, Paul ! car comme tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, ainsi faut-il que tu me rendes témoignage à Rome.

Le lendemain il y eut plus de quarante Juifs qui vinrent se présenter aux princes des prêtres et aux sénateurs, et leur dirent : Nous avons fait vœu, avec de grandes imprécations contre nous-mêmes, de ne prendre aucune nourriture que nous n'ayons tué Paul. Vous n'avez donc qu'à faire savoir au tribun, de la part du conseil, que vous le priez d'amener demain Paul devant vous, comme pour connaître plus sûrement son affaire. Nous, de notre côté, nous sommes prets à le tuer avant qu'il arrive. Paul en fut averti par son neveu, fils de sa sœur, et le fit conduire au tribun par un centurion, qui dit : Le prisonnier Paul m'a prié de vous amener ce jeune homme qui a quelque chose à vous dire. Le tribun, le prenant par la main, le tira à l'écart, et lui demanda quel avis il avait à lui donner. Le jeune homme lui expliqua la conjuration ; et le tribun le renvoya, lui défendant de dire à personne qu'il lui eût parlé. Puis, ayant fait venir deux centurions, il leur commanda de tenir prêts pour la troisième heure de la nuit deux cents soldats, soixante-dix cavaliers et deux cents lances, ainsi que des chevaux pour le service de Paul, que, cette nuit-là même, il voulait faire partir avec cette escorte pour Césarée, afin de le remettre en toute sûreté entre les mains du gouverneur Félix. Il craignait que les Juifs ne l'enlevassent sur la route pour l'assassiner suivant leur vœu sacrilége, et qu'ensuite on ne l'accusât lui-même d'avoir reçu de l'argent de leur part pour leur faciliter ce meurtre. Les soldats donc, ayant pris Paul, le conduisirent cette nuit-là même à Antipatride. De là, les autres soldats s'en étant retournés à Jérusalem, les cavaliers se rendirent le jour suivant à Césarée, où ils le présentèrent au gouverneur, avec la lettre du tribun, qui était conçue en ces termes : « Claude Lysias, au très-excellent gouverneur Félix, salut. Des Juifs, s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, j'y arrivai avec des soldats et je le tirai de leurs mains, ayant appris qu'il était citoyen romain. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusaient, je le conduisis dans leur conseil. Je trouvai qu'il était accusé sur des questions de leur loi, mais qu'il n'était coupable d'aucun crime qui méritât la mort ou la prison. Et comme j'ai été averti d'une entreprise que les Juifs avaient formée contre sa vie, je vous l'ai envoyé aussitôt, et j'ai déclaré à ses accusateurs qu'ils eussent à proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Portez vous bien. » Le gouverneur, ayant lu cette lettre, demanda de quelle province était Paul ; et apprenant qu'il était de Cilicie, il lui dit : Je vous entendrai quand vos accusateurs seront venus. Et

(1) Josèphe, *Ant.*, l. XIV, c. x ; Dion, l. XLVII, n. 26 [illegible]. — (2) Act., xxii.

il commanda qu'on le gardât dans le prétoire ou palais d'Hérode (1).

Cinq jours après, le grand prêtre Ananie vint à Césarée avec quelques sénateurs et un certain orateur, nommé Tertullus, qui devait porter la parole devant le gouverner et plaider leur cause. Paul appelé, Tertullus commença donc à l'accuser en ces termes : Comme c'est par vous, très-excellent Félix, que nous jouissons d'une profonde paix, et que plusieurs choses utiles à ce peuple ont été établies par votre sage prévoyance, nous le ressentons toujours et en tout lieu, et nous vous en rendons toutes sortes d'actions de grâces. Mais pour ne pas vous arrêter plus longtemps, je vous prie de nous écouter un moment avec toute votre bonté. Vous devez donc savoir que cet homme, véritable peste publique, excite des troubles et des soulèvements parmi tous les Juifs qui sont dans le monde ; pour tout dire, en un mot, c'est un chef de la secte séditieuse des nazaréens. Sa témérité est allée si loin qu'il n'a pas craint de profaner le temple. C'est pourquoi, l'ayant saisi, nous voulions le juger suivant nos lois. Mais le tribun Lysias, étant survenu, nous l'a arraché d'entre les mains avec grande violence ; ordonnant que ses accusateurs vinssent devant vous. En l'examinant vous-même, vous reconnaîtrez facilement que nous disons la vérité. Tout cela fut confirmé par les Juifs qui se trouvaient présents.

Paul, après que le gouverneur lui eut fait signe de parler, répondit : Comme je sais que ce n'est pas depuis peu, mais depuis plusieurs années que vous rendez la justice à cette nation, je parlerai pour ma justification avec plus de confiance. D'abord vous pouvez savoir déjà qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jérusalem, pour adorer. Et nul, pendant ce temps, ne m'a trouvé soit dans le temple, soit dans les synagogues, soit dans aucun lieu de la ville, ni disputant avec personne, ni attroupant le peuple. Ils ne peuvent donc prouver ce dont ils m'accusent. Quant au reste, je confesse ingénument que, tenant pour vrai tout ce qui est écrit dans la loi et les prophètes, espérant comme eux la résurrection future des justes et des méchants, je sers le Dieu de mes pères, suivant la forme de vie qu'ils appellent hérésie ou secte, et m'efforce de toute manière d'avoir toujours ma conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. Après plusieurs années d'absence, je suis venu à Jérusalem porter les aumônes que j'avais recueillies pour les pauvres de ma nation et faire à Dieu des offrandes et des vœux. Ils m'ont trouvé dans le temple, occupé à ces pieux exercices, purifié comme le demande la loi, n'occasionnant ni foule ni tumulte. Et ceux qui m'y ont trouvé, ce sont quelques Juifs d'Asie qui devraient paraître devant vous, et m'accuser s'ils avaient quelque chose contre moi. Que du moins ceux qui sont ici déclarent si, dans leur assemblée, ils ont pu me convaincre de quelque tort. A moins qu'ils ne me fassent un crime d'avoir dit hautement, en leur présence, que le vrai motif pour lequel ils voulaient me condamner était la résurrection des morts.

Félix, qui savait très-bien ce qu'il en était de ce genre de vie ou de la religion chrétienne différa de prononcer le jugement, et remit à les entendre de nouveau, lorsque Lysias serait venu en personne de Jérusalem à Césarée. En attendant il ordonna à un centurion de garder l'apôtre, mais en lui donnant plus de liberté, lui ôtant peut-être ses chaînes, et sans empêcher aucun des siens de le servir ou de le voir.

Le gouverneur, qui s'était absenté de la ville pendant quelques jours, y étant revenu avec sa femme Drusille, fit appeler Paul, et ils l'écoutèrent expliquant les principaux articles de la foi en Jésus-Christ et de la morale de son Evangile. Drusille était Juive de naissance et de religion, fille du premier roi Agrippa qui fit mourir saint Jacques, et sœur du jeune qui vivait alors. Elle avait été d'abord mariée à Aziz, roi d'Emèse, qui avait bien voulu se faire circoncire. Mais Félix l'ayant vue, et en étant devenu amoureux à cause de sa beauté, il lui persuada de quitter son mari. Elle y consentit ; et, au mépris de sa religion et de son rang, elle épousa Félix, païen et de basse naissance. Car il avait été esclave, et s'était élevé par la faveur de Pallas, son frère, affranchi de l'empereur Claude. Il était cruel et débauché. Paul étant donc venu à parler de la justice, de la chasteté et du jugement à venir, Félix, épouvanté, lui dit : C'est assez, allez ; dans un temps plus commode je vous appellerai de nouveau. En effet, souvent il le faisait venir et s'entretenait avec lui, non qu'il pensât à profiter de sa doctrine, mais dans l'espérance de recevoir de lui quelque somme considérable d'argent pour le mettre en liberté. Comme il avait appris qu'il passait pour un chef de la secte des nazaréens, et qu'il était allé porter à Jérusalem les aumônes amassées en Macédoine, en Grèce et en Asie, il ne pouvait croire qu'on n'en employât une bonne partie pour le tirer le plus tôt possible de prison. Mais telle n'était point l'intention de l'apôtre : ainsi furent trompées les espérances du gouverneur, qui, deux ans après, eut pour successeur Porcius-Festus, sans que, pendant un si long temps, il eût expédié la cause du saint, dont il devait bien connaître l'innocence. Pour s'assurer les bonnes grâces des Juifs auxquels, tout le temps de son gouvernement, il avait fait souffrir les plus horribles violences et la plus barbare tyrannie, il laissa Paul en prison (2).

Festus étant donc arrivée dans la province, monta trois jours après de Césarée à Jérusalem. Aussitôt vinrent le trouver les princes des prêtres et les premiers d'entre les Juifs, pour

(1) Act., XXIII. — (2) Ibid., XXIV.

renouveler devant lui les accusations accoutumées contre l'apôtre, et le supplier, comme d'une grâce particulière, de le faire ramener à Jérusalem, préparant des embûches pour l'assassiner en route. Mais Festus, prévenu peut-être de ne pas se fier à eux, répondit que Paul était gardé à Césarée, et que lui-même y retournerait bientôt. Que ceux-là donc d'entre vous, leur dit-il, qui peuvent commodément faire le voyage, s'en viennent avec moi ; et s'il y a quelque crime en cet homme, qu'ils l'accusent alors. Après avoir donc demeuré à Jérusalem huit ou dix jours, il retourna à Césarée.

Le lendemain, assis sur son tribunal, il commanda qu'on amenât Paul. Les Juifs, venus de Jérusalem, le chargèrent d'un grand nombre d'accusations très-graves, mais dont ils ne pouvaient prouver aucune : Paul faisant voir clairement qu'il n'avait péché en rien, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César ou la tranquilité publique. Mais Festus, voulant plaire aux Juifs et gagner leur bienveillance au début de son gouvernement, dit à l'Apôtre : Voulez-vous monter à Jérusalem et y être jugé devant moi des choses dont on vous accuse ? Paul, qui sentait où allait une pareille demande, et que déjà Festus inclinait à le livrer aux Juifs, répondit : Je suis devant le tribunal de César; c'est là qu'il faut que je sois jugé. Je n'ai fait aux Juifs aucun tort, comme vous le savez très-bien vous-même. Si j'ai nui à quelqu'un, ou si j'ai fait quelque chose qui mérite la peine capitale, je ne refuse pas de mourir ; mais il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, personne ne peut me donner à eux. Citoyen romain, j'en appelle à César. Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit à son tour : Vous en avez appelé à César, à César vous irez.

Quelques jours après, le jeune roi Agrippa, frère de Drusille, vint à Césarée avec son autre sœur Bénénice, femme d'abord d'Hérode, roi de Calcide, et ensuite de Polémon, roi du Pont, pour faire leurs compliments au nouveau gouverneur de la Judée. Comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus entretint le roi de Paul, en disant : Il y a ici un homme que Félix a laissé prisonnier, que les princes des prêtres et les sénateurs des Juifs vinrent accuser devant moi, lorsque j'étais à Jérusalem, me demandent sa condamnation. Je leur répondis que ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait eu ses accusateurs présents et qu'on lui ait donné la liberté de se défendre pour se justifier des accusations. Après donc qu'ils furent arrivés ici, sans aucun délai, le jour suivant, assis sur le tribunal, j'ordonnai qu'on amenât cet homme. Ses accusateurs, ayant paru, ne lui reprochèrent aucun des crimes que je soupçonnais. Ils avaient seulement quelques disputes avec lui touchant leur superstition, et touchant un certain Jésus, mort, que Paul assurait être vivant. Ne sachant donc quelle résolution prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem et y être jugé. Mais Paul en ayant appelé, et voulant que sa cause fût réservée à la connaissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le garde, jusqu'à ce que je l'envoie à César. Agrippa dit à Festus : Je voudrais moi-même entendre cet homme. Vous l'entendrez demain, dit Festus.

Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe ; et ayant été introduits dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par ordre de Festus, qui dit : Roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présents, vous voyez cet homme contre qui toute la nation juive m'a sollicité à Jérusalem, et ici, criant qu'il ne fallait pas le laisser vivre davantage. Pour moi, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun crime qui méritât la mort. Cependant, comme il en a appelé lui-même à Auguste, j'ai résolu de l'envoyer à Rome. Mais je n'ai rien de certain à écrire sur lui au seigneur ; c'est pourquoi je l'ai fait venir en votre présence, et principalement devant vous, roi Agrippa, afin qu'après l'avoir interrogé vous-même, vous puissiez m'apprendre ce que je dois en écrire. Car il ne me paraît pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans faire connaître de quoi on l'accuse (1). Alors Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler pour ta défense.

Aussitôt Paul, étendant la main, commença sa justification : Ayant aujourd'hui à me défendre d'une multitude d'accusations odieuses que les Juifs accumulent contre moi, je m'estime heureux, ô roi Agrippa, d'avoir à me justifier devant vous ; surtout quand je pense que vous êtes pleinement instruit de toutes choses et des coutumes des Juifs, et des questions qui se sont élevées parmi eux. C'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience. Quant aux premières années de ma jeunesse, tous les Juifs ont su et peuvent me rendre témoignage, s'ils veulent, qu'arrivé de Tarse à Jérusalem j'ai vécu en pharisien, selon la secte la plus approuvée de notre religion. Aujourd'hui encore, si je parais en jugement, c'est parce que j'espère en la promesse que Dieu a faite à nos pères, promesse dont nos douze tribus, qui servent Dieu nuit et jour, espèrent obtenir l'effet. C'est cette espérance, ô roi, dont les Juifs m'accusent. Quoi donc ! vous semble-t-il incroyable que Dieu ressuscite les morts ? Pour moi, j'avais cru d'abord qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus le Nazaréen. Premièrement, à Jérusalem, selon le pouvoir que j'en avais reçu des princes des prêtres, j'ai jeté dans les prisons une multitude de saints ; et quand on les mettait à mort, c'est moi qui promulguais la sentence et en dirigeais l'exécution. Je pénétrais souvent dans toutes les synagogues, pour les

(1) Act., XXV

contraindre, par mille tourments, à blasphémer ce nom. Les excès de ma fureur ne se renfermèrent point dans les bornes de la Judée : je les persécutais jusque dans les villes étrangères. Mais un jour que, dans ce dessein, j'allais à Damas avec le pouvoir et la permission des princes des prêtres, tout à coup, vers le midi et sur la voie publique, je vis resplendir autour de moi et de ceux qui m'acompagnaient une lumière céleste plus éclatante que le soleil. Tous étant tombés par terre, j'entendis une voix qui me disait en hébreu : Saul, Saul pourquoi me persécutes-tu ? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. Seigneur, répondis-je, qui êtes vous ? Je suis Jésus que tu persécutes, reprit le Seigneur. Mais lève-toi et tiens-toi sur tes pieds ; car je t'ai apparu afin de t'établir le ministre et le témoin des choses que tu as vues, et de celles que tu verras lorsque je t'apparaîtrai de nouveau. Et je te délivrerai de ce peuple et des gentils vers lesquels je t'envoie maintenant, pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, et de la puissance de Satan à Dieu, et que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints. Je ne résistai donc point, ô roi Agrippa, à cette vision céleste. Mais d'abord à Damas, ensuite à Jérusalem et dans toute la Judée, enfin parmi les gentils, je n'ai point cessé depuis ce jour de prêcher la pénitence aux hommes, de les exhorter à en faire de dignes fruits et à se convertir au Seigneur. Voilà pourquoi les Juifs m'ayant saisi lorsque j'étais dans le temple, voulaient me tuer. Mais avec l'aide de Dieu, me voici encore, rendant témoignage de la vérité aux petits et aux grands, ne disant autre chose que ce que Moïse et les prophètes ont dit d'avance : que le Christ souffrirait, que le premier il ressusciterait d'entre les morts, et qu'il annoncerait la lumière à ce peuple et aux nations.

Comme il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix : Paul, vous êtes en délire ; votre grand savoir vous fait perdre le sens !

Et Paul : Je ne suis pas en délire, très-excellent Festus ; mais ce que je dis est plein de sens et de vérité. Le roi sait ces choses ; et j'en parle devant lui avec d'autant plus d'assurance que je crois qu'il n'en ignore aucune ; car rien de tout cela ne s'est passé en secret. Roi Agrippa, croyez-vous aux prophètes ? Je sais que vous y croyez.

Agrippa l'interrompit en disant : Il ne s'en faut guère que vous ne me persuadiez d'etre chrétien.

Et Paul : Plût à Dieu, non-seulement qu'il ne s'en fallût guère, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous, et tous ceux qui m'écoutent, devinssiez aujourd'hui tels que je suis, à la réserve de ces liens.

Quand il eut dit ces paroles, et le roi, et le gouverneur, et Bérénice, et ceux qui étaient assis avec eux se levèrent ; et, s'étant retirés à l'écart, ils disaient entre eux : Cet homme-là n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison. Agrippa dit tout haut à Festus : On pourrait le renvoyer et le mettre en liberté, s'il n'en avait appelé à César (1).

Lors donc qu'il fut résolu que Paul irait par mer en Italie, on le mit avec d'autres prisonniers entre les mains d'un nommé Jules, centurion dans la cohorte appelée *Auguste*. Montant à Césarée sur un vaisseau d'Adramyte, ils levèrent l'ancre et commencèrent à faire voile vers les côtes de l'Asie. Saint Luc et Aristarque, Macédonien de Thessalonique, ne voulurent point abandonner l'Apôtre ; de son côté, le centurion Jules le traitait avec beaucoup d'humanité. Aussi, quand ils arrivèrent à Sidon, lui permit-il d'aller voir ses amis et de prendre soin de sa personne. Partis de là, ils côtoyèrent l'île de Chypre, parce que les vents leur étaient contraires ; et, après avoir passé la mer de Cilicie et de Pamphylie, ils arrivèrent à Lystre ou, comme porte le grec, à Myre, ville de Lycie. Le centurion trouvant là un vaiseeau d'Alexandrie qui faisait voile en Italie, il y fit embarquer ses gens. Durant plusieurs jours la navigation fut très-lente ; on eut peine à atteindre la hauteur de Gnide ; ville située à l'extrémité de la presqu'île de Carie, d'où l'on fut entraîné du côté de Crète, vers Salmone. On longea la côte avec de grandes difficultés, et ce ne fut qu'à force de travail et de patience qu'on gagna un abri appelé Beaux-Ports, fort voisin de la ville de Thalasse.

On avait perdu beaucoup de temps en cette navigation pénible ; l'automne s'avançait ; déjà était passé le jeûne solennel que les Juifs célébraient à leur septième mois, lequel répond en partie au mois de septembre, en partie à celui d'octobre; il paraissait danger eux à se mettre en mer. Tel était du moins le sentiment de Paul. Mais le centurion en croyait plutôt le pilote et le maître du navire ; d'ailleurs le port ne semblait pas propre à hiverner. On déploya donc de nouveau les voiles, dans l'intention de se rendre à Phénice, autre port méridional de Candie, et d'y passer la saison mauvaise. D'abord un vent du midi qui soufflait doucement leur était assez favorable ; ils levèrent l'ancre, pleins de confiance, et allaient côtoyant l'île de Crète. Mais peu apres il s'éleva un vent impétueux d'entre le levant et le nord, qui donnait contre l'île ; comme le vaisseau n'y pouvait résister, il fallut le laisser aller au gré de la tempête, qui le poussa vers une petite île nommée Gaude, sur le même côté de Candie. La tempête devenant toujours plus violente, ils furent obligés, le jour suivant de jeter les marchandises à la mer ; trois jours après, ils y jetèrent les agrès du navire. Depuis plusieurs jours, le soleil ni les étoiles ne paraissaient plus ; l'ouragan était [illegible]

(1) Act., XXVI.

ment si terrible, qu'on ne pensait pas même à manger ; toute espérance de salut était perdue.

Cependant, au milieu de cette désolation extrême, le ciel fit reluire un rayon d'espoir. Un ange apparut à l'Apôtre, qui lui dit de ne pas craindre ; car, bien que le vaisseau dût périr, pour lui néanmoins, il fallait qu'il parût devant César ; et, en faveur de lui, Dieu ne permettrait point qu'il pérît aucun de ceux qui étaient dans le même navire.

Paul en fit part à ses compagnons abattus, les exhortant à prendre courage, parce que certainement il en arriverait ainsi. C'était la quatorzième nuit que durait la tempête ; des côtes de Candie, le vaisseau avait été jeté dans la mer Adriatique, et continuait à être le jouet des vents, lorsque les matelots crurent qu'on approchait de la terre. Ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses d'eau, et un peu au delà seulement quinze. Craignant donc de heurter contre quelque écueil, ils jetèrent dans la poupe quatre ancres, et attendaient le jour avec impatience.

Leur dessein était de prendre la fuite ; déjà ils mettaient en mer la chaloupe, sous prétexte d'étendre les ancres du côté de la proue, lorsque Paul dit au centurion et à sa troupe : Si ces hommes ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pourez point vous sauver. Aussitôt les soldats coupèrent les cordes de l'esquif et le laissèrent périr.

Vers la pointe du jour, Paul, averti peut-être de Dieu que c'était le jour de leur naufrage, les assura de nouveau qu'aucun ne périrait ; et, comme il y avait quatorze jours qu'ils demeuraient sans manger, il les conjura de prendre quelque nourriture, afin qu'ayant ranimé leurs forces, ils pussent, le navire rompu, se soutenir sur les flots et gagner la terre. Lui-même le premier prit du pain, et ayant rendu grâces à Dieu devant tout le monde, le rompit et se mit à manger. Encouragé par son exemple, l'équipage, composé de deux cent soixante et seize personnes, en fit autant. La tempête, au lieu de se calmer quelque peu, devenait toujours plus furieuse ; les matelots, pour alléger le vaisseau encore davantage, jetèrent le blé dans la mer.

Quand le jour fut venu, on aperçut distinctement la terre, mais on ne la reconnut pas ; on découvrit seulement un golfe qui avait un rivage : les mariniers firent tous leur efforts pour en approcher et y faire échouer le navire. Mais tout à coup il rencontra une langue de terre qui avait la mer des deux côtés ; la proue s'enfonça si avant qu'elle demeurait immobile, tandis que la poupe se rompait par la violence des vagues. Alors les soldats pensèrent à tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux ne s'enfuît, après s'être sauvé à la nage. Mais le centurion, qui avait à cœur de sauver Paul, empêcha l'exécution de ce barbare dessein, et commanda à ceux qui savaient nager de se jeter les premiers à l'eau et se sauver à terre ; aux autres, de se mettre sur des planches et d'autres pièces du vaisseau : ce qui réussit avec tant de bonheur que tous arrivèrent sains et saufs au rivage (1).

Jusqu'alors ils ne savaient sur quelle plage les avait jetés la tempête ; ils apprirent des habitants du pays, qui s'empressèrent avec beaucoup d'humanité de venir à leur secours, que leur île s'appelait Melita, aujourd'hui Malte. Les barbares, car ainsi les nomme saint Luc d'après l'usage des Grecs et des Romains, allumèrent un grand feu pour ressuyer et réchauffer ceux qui, dans une saison aussi froide et après tant de jours de continuelles fatigues, sortaient du milieu des flots. Paul ayant ramassé lui-même une quantité de sarments, les jeta dans le feu, lorsque tout à coup une vipère, engourdie jusque-là par le froid, mais subitement réveillé par la chaleur, lui sauta à la main. A cette vue, les barbares se disaient entre eux que sans doute cet homme était un meurtrier, puisque, après avoir échappé du naufrage, la vengeance divine le poursuivait encore et ne lui permettait pas de vivre.

Mais Paul, ayant secoué la vipère dans le feu, n'en souffrit aucun mal. Les insulaires, à qui les effets de ce mortel venin étaient connus, s'imaginaient que le malheureux allait enfler, tomber à terre et mourir. Mais après avoir attendu longtemps, voyant qu'il ne lui arrivait point de mal, ils passèrent d'une extrémité à l'autre, et dirent que c'était un dieu. Près de là étaient les terres du premier personnage de l'île, nommé Publius, qui reçut chez lui l'Apôtre avec ses compagnons, et leur donna généreusement l'hospitalité pendant trois jours. Le père de Publius était retenu au lit par deux maladies très-dangereuses dans un vieillard, la fièvre et la dyssenterie. Paul alla le voir, et, s'étant mis en prières, il lui imposa les mains et le guérit. Après ce miracle, tous les malades de l'île recouraient à l'Apôtre et recouvraient également la santé. Aussi lui furent-ils très-affectionnés ; tant qu'il demeura parmi eux, ils lui rendaient de grands honneurs, et, à son départ, ils lui donnèrent tout ce qui lui était nécessaire.

Après un séjour de trois mois, on s'embarqua sur un vaisseau d'Alexandrie qui avait passé l'hiver dans l'île, et qui avait pour signe Castor et Pollux. Arrivés à Syracuse, ils y demeurèrent trois jours. De là, côtoyant les terres, ils vinrent à Reggio dans la Calabre ; et le lendemain, le vent soufflant du midi, ils arrivèrent en deux jours à Pouzzoles, où se trouvèrent des chrétiens, qui supplièrent Paul et ses compagnons de rester une semaine chez eux ; après quoi ils poursuivirent leur route du côté de Rome. Les Romains, qui en avaient été informés par ceux de Pouzzoles, éprouvaient un si grand désir de voir et d'embrasser l'apôtre, qu'ils ne purent s'empêcher d'aller à sa rencontre, les uns jusqu'au Marché d'Ap-

(1) Act., xxvii.

pius, les autres jusqu'aux Trois-Hôtelleries; c'est-à-dire, ceux-ci à plus de trente et les autres à plus de cinquante milles de Rome. Paul, en les voyant, fut si consolé, qu'il en fit à Dieu des actions de grâces et sentit son cœur se remplir d'une confiance nouvelle.

Le préfet du prétoire ou capitaine des gardes était alors Afranius Burrhus, collègue de Sénèque dans l'éducation de Néron et renommé pour ses talents militaires, sa probité et la sévérité de ses mœurs. C'est à lui que le centenier Jules remit ses prisonniers, entre autres Paul, que, durant tout le voyage, il avait traité avec beaucoup de considération et d'humanité. C'est sans doute à ses bons offices auprès de Burrhus qu'on doit attribuer la permission qu'eut l'Apôtre, à Rome, de demeurer où il voulait, hors des prisons publiques, sous la garde d'un soldat qui, suivant l'usage du temps, avait la main gauche attachée à une longue chaîne qui prenait à la main droite du captif.

Trois jours après son arrivée, ayant fait venir les premiers d'entre les Juifs, Paul leur exposa comment, sans qu'il eût rien fait contre sa nation ni contre les coutumes des ancêtres, il avait été arrêté par les Juifs de Jérusalem et livré au pouvoir des Romains comme un criminel digne de mort; ceux-ci, après avoir examiné son affaire, avaient voulu le mettre en liberté, ne le trouvant coupable d'aucun crime capital; mais les Juifs s'y étant toujours opposés, il avait été contraint d'en appeler à César, sans vouloir néanmoins accuser sa nation. C'est pourquoi j'ai désiré vous voir et vous parler; car ce n'est que pour l'espérance d'Israël que je porte ces chaînes.

Les Juifs lui répondirent qu'ils n'avaient reçu contre lui aucune lettre de leurs frères de Judée, et que personne n'en était venu pour l'accuser. Mais nous voudrions bien apprendre de vous-même ce que vous pensez; car ce que nous savons de cette secte, c'est qu'on la contredit partout Ayant donc fixé un jour avec lui pour une conférence plus longue, ils vinrent en grand nombre à sa demeure; et il leur exposa depuis le matin jusqu'au soir l'ensemble du véritable royaume de Dieu, la doctrine et les mystères de Jésus-Christ, confirmant tout ce qu'il disait par le témoignage de la loi de Moïse et les oracles des prophètes. Les uns crurent à sa parole, les autres non; et, partant, ils se mirent à disputer entre eux.

Paul leur dit alors: C'est avec grande raison que le Saint-Esprit, parlant à nos pères par le prophète Isaïe, a dit: Va vers ce peuple et dis-lui: Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et leurs oreilles sont devenues sourdes, et il ont bouché leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que, s'étant convertis, je ne les guérisse. Sachez donc que ce salut de Dieu est envoyé aux gentils qui le recevront.

Quelque terribles que fussent ces paroles, rien ne fut capable de calmer les esprits superbes des Juifs, ni de faire cesser leurs disputes. Quant à Paul, il demeura deux ans dans une maison qu'il avait louée, et recevait tous ceux qui venaient vers lui, prêchant le royaume de Dieu et enseignant ce qui regarde Notre Seigneur Jésus-Christ avec toute liberté, et sans que personne l'en empêchât (1).

Ainsi que nous l'avons vu, les chrétiens de Philippes étaient les prémices de son apostolat en Europe et en Macédoine. Aussi semble-t-il qu'il n'y en eût point qui lui fussent et à qui il fût plus cher. Eux seuls avaient comme le privilége de pourvoir à ses besoins.

Dès qu'ils le surent donc à Rome, ils lui envoyèrent Epaphrodite, leur apôtre, c'est-à-dire leur évêque, avec des secours abondants. Celui-ci, au nom des Philippiens, le servit avec un empressement si assidu dans ses chaînes, qu'il en prit une maladie mortelle; mais il plut à Dieu de l'en délivrer, non-seulement en récompense de sa charité, mais encore par compassion pour l Apôtre, afin qu'à ses autres afflictions ne se joignît pas encore celle de perdre un aussi cher et fidèle compagnon de ses travaux et de ses combats pour l'Evangile.

La nouvelle du danger d'Epaphrodite affligea vivement les Philippiens: Epaphrodite, à son tour, fut plus sensible à leur affliction qu'à sa propre maladie. Saint Paul donc, plus occupé de leur consolation réciproque que de la sienne propre, sitôt qu'il le vit rétabli quelque peu, s'empressa de le renvoyer en Macédoine, avec une lettre aux saints de Philippes, principalement aux évêques et aux diacres; par ces évêques on entend communément les prêtres: Epaphrodite étant l'apôtre ou l'évêque proprement dit des Philippiens.

Cette épître ne respire que tendresse et charité: on n'y voit pas un reproche. Saint Paul leur mande qu'il a jugé non-seulement utile, mais nécessaire, de leur envoyer Epaphrodite, son frère, son coopérateur, son collègue et leur apôtre, qui l'avait fidèlement assisté dans ses besoins. Il le leur renvoyait principalement à cause de l'ardent désir qu'il lui avait observé de les revoir tous; il cite, en preuve de sa tendre affection pour eux, la douleur qu'il ressentit quand il sut qu'on leur avait appris sa maladie, qui, en effet, l'avait réduit à la mort. Mais Dieu a eu pitié de lui, non-seulement de lui, mais encore de moi, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction; je me suis donc hâté de le renvoyer, pour que vous ayez la joie de le revoir et que moi-même je sois hors de peine (2).

Qu'elle est belle, qu'elle est aimable, cette amitié des saints! Chacun se réjouit ou s'afflige

(1) Act., XXVIII. — (1) Philipp., II, 25-28.

plus de la joie ou de l'affliction de ceux qu'il aime que de la sienne propre.

Paul apprend à ses chers Philippiens que sa captivité, bien loin de nuire aux progrès de l'Evangile, y servait au contraire. Les chaînes qu'il portait pour Jésus-Christ étaient connues dans tout le prétoire ou palais impérial et partout ailleurs. Il y avait des chrétiens jusque dans la cour de Néron. D'un autre côté, plusieurs, voyant que les chaînes et la prison de l'Apôtre rehaussaient la gloire de l'Evangile, au lieu de l'obscurcir, avaient repris courage et prêchaient la divine parole avec plus de liberté et de confiance. Les uns le faisaient par un vrai zèle, par le motif de la charité et pour faire plaisir au saint prisonnier; d'autres, par un esprit de jalousie, croyant augmenter par là le poids de ses fers, comme si ce lui était une peine de les voir à sa place dilatant et affermissant la foi dans la capitale du monde; mais il déclare que ce lui est une joie extrême de voir que Jésus-Christ est annoncé, n'importe par quel motif. En somme, il ne s'attriste ni ne se trouble de rien. Pourvu que Jésus-Christ soit glorifié dans mon corps, je ne m'inquiète ni de vivre ni de mourir. Et bien que la mort fût plus conforme à mon désir, parce que, me détachant des liens du corps, elle m'unirait intimement à Jésus-Christ, néanmoins je vois que ma vie est utile et nécessaire pour vous, pour votre avancement et votre consolation. C'est pourquoi j'ai la confiance et même la certitude, non-seulement de rester en vie, mais encore de recouvrer ma liberté et d'aller vous voir.

A cette pensée, il les exhorte avec effusion de cœur à se montrer de plus en plus dignes de l'Evangile. Si donc il y a quelque consolation en Jésus-Christ, s'il y a quelque douceur et quelque soulagement dans la charité, s'il y a quelque union dans la participation du même esprit, s'il y a dans vos cœurs quelque tendresse et quelque compassion pour moi, rendez ma joie parfaite, étant tous bien unis ensemble, n'ayant tous qu'un même amour, une même âme et les mêmes sentiments; ne faisant rien par un esprit de contention ou de vaine gloire, mais croyant, chacun par humilité, les autres au-dessus de soi; ayant égard chacun, non à ses propres intérêts, mais encore à ceux des autres. Soyez dans la même disposition et dans le même sentiment où a été Jésus-Christ, qui, ayant la forme et la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût une usurpation pour lui d'être égal à Dieu; mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme et la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au dehors. Il s'est rabaissé lui-même se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé au-dessus de toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom; afin qu'au nom de Jésus tout fléchisse le genou, et ce qui est au ciel, et ce qui est sur la terre, et ce qui est dans les enfers; et que toute langue confesse Jésus-Christ est le Seigneur, en la gloire de Dieu le Père (1).

En attendant la consolation de voir ses bien-aimés de Philippes, l'Apôtre a pris la résolution de leur envoyer au plus tôt Timothée, la personne auprès de lui la plus affectionnée à ce qui les regarde; bientôt il le suivra lui-même; mais en attendant, ce lui sera une grande consolation d'apprendre de leurs nouvelles par ce cher disciple; aussi lui fera-t-il entreprendre ce voyage dès qu'il aura vu la tournure que prendront ses affaires. Jusqu'alors il lui rendait dans la prison tous les services qu'un fils bien affectionné pouvait rendre à son père (2).

Après les avoir prémunis contre la séduction des faux Apôtres, ennemis de la croix de Jésus-Christ, lesquels, aussi bien en Macédoine qu'en Asie, ne cessaient d'inculquer aux fidèles la nécessité de se faire circoncire et d'observer les cérémonies judaïques, l'Apôtre exhorte en particulier Evodie et Syntyque à la concorde et à la paix. Et parce qu'il avait très à cœur de les voir bientôt et parfaitement réconciliés, il ajoute; Je vous supplie instamment, ô vous, fidèle compagnon de mes travaux, de vouloir bien les aider comme des personnes qui, dans la compagnie de Clément, ont travaillé beaucoup avec moi pour l'Evangile.

Dans la Grèce, où les hommes avaient difficilement accès auprès des femmes, il était nécessaire d'employer, pour les convertir, soit leurs maris, soit d'autres femmes chrétiennes, qui, pour cette raison, suivaient les apôtres, et prenaient part aux travaux et aux succès de leurs missions. De ce nombre étaient probablement Evodie et Syntyque; comme il s'était élevé entre elles quelque différend, non-seulement l'Apôtre les engage à se réconcilier ensemble, il prie encore Epaphrodite, leur évêque, à qui la parole s'adresse, d'y employer sa sollicitude pastorale, ses prières, son autorité et son zèle.

Quant à ce Clément dont il est ici question, et que l'on croit communément être celui qui, après Lin, succéda au prince des Apôtres dans le siége de Rome, nous en parlerons ailleurs. Ce qu'il y a de bien remarquable encore dans cette lettre, c'est ce salut que l'Apôtre adresse aux Philippiens : Tous les saints vous saluent, mais principalement ceux de la maison de César (3).

Ce César était Néron, qui alors tenait l'empire. Ainsi donc, dans la même cour où Sénèque, avec toute sa philosophie, avec toute son éloquence, avec toutes ses richesses, avec tout son crédit, ne sut faire de Néron qu'un monstre dont il ne rougit point de justifier le plus exécrable forfait, le parricide; dans cette même cour, Paul Juif, Paul prisonnier, Paul

(1) Philipp., I et II. — (2) *Ibid.*, II, 19. — (3) *Ibid.*, IV, 22.

dans les chaînes, fait croire Jésus-Christ et sa religion ; persuade la continence, la modestie, la tempérance, la miséricorde, la charité, le mépris des plaisirs, des honneurs, des richesses ; en un mot, dans cette même cour, Paul forme des saints ! Telle est la distance du philosophe à l'apôtre.

Une des plus célèbres conversions que ce dernier fit au temps de sa première captivité à Rome fut celle d'Onésime, esclave de Philémon. Il avait volé son maître, et, pour éviter les châtiments qu'il méritait, s'était enfui dans la capitale du monde, lorsqu'il fut amené par la divine Providence aux pieds du saint prisonnier. Philémon était un chrétien distingué de Colosse, ville célèbre de Phrygie. Saint Paul l'aimait avec tendresse et avait beaucoup de confiance en son amitié. Ayant donc converti et régénéré Onésime dans ses liens, il ne voulut point le garder auprès de sa personne, mais le lui renvoya avec une lettre où il l'engage et le prie avec les expressions les plus tendres et les plus efficaces de le recevoir, non plus comme un esclave, mais comme un frère ; de lui pardonner ses fautes et lui remettre son larcin.

« Moi Paul, déjà vieux, en outre prisonnier de Jésus-Christ, pouvant commander par l'autorité que j'ai sur vous, toutefois je vous supplie pour mon fils que j'ai engendré dans les chaînes, pour Onésime ; lui qui vous a été autrefois inutile, mais qui est devenu utile et à vous et à moi, je vous l'ai renvoyé ; de votre côté, veuillez le recevoir comme mon propre cœur. J'avais pensé le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendît quelque service à votre place, dans les chaînes que je porte pour l'Evangile. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, afin que le bien que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit volontaire. Car peut-être n'a-t-il été séparé de vous pour un moment, qu'afin que vous le recouvrassiez pour l'éternité, non plus comme un esclave, mais au lieu d'un esclave un frère bien-aimé, particulièrement pour moi, et, à plus forte raison, pour vous et selon la chair et selon le Seigneur. Si donc vous me regardez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même. Que s'il vous a fait quelque tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte. C'est moi Paul qui vous l'écris de ma main ; c'est moi qui vous le rendrai, pour ne pas dire que vous vous devez vous-même à moi. Oui, mon frère, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur ! Donnez à mon cœur ce soulagement dans le Seigneur ! Je vous écris, persuadé de votre obéissance, sachant bien que vous ferez encore plus que je ne dis. » Il le prie en même temps de lui préparer un logement dans sa maison, étant comme assuré que, bientôt délivré, par le secours de leurs prières, de sa prison de Rome, il retournerait en Asie.

Bien que dans le corps de sa lettre il parle à Philémon seul, néanmoins, dans l'inscription, elle est encore adressée à sa femme Appia, que l'Apôtre appelle sa très-chère sœur ; à Archippe, qu'il nomme son collègue et son compagnon dans les travaux de l'Evangile ; et à l'église, c'est-à-dire à tous les fidèles qui avaient coutume de s'assembler dans la maison de Philémon et d'Appia. Suivent enfin les saluts d'Epaphras, qui, comme Paul, était prisonnier à Rome pour Jésus-Christ ; de Marc, d'Aristarque, de Démas et de Luc, que l'on croit communément être l'évangéliste. L'Apôtre les appelle tous ses coopérateurs, c'est-à-dire compagnons de ses travaux en la conversion du monde (1).

Onésime étant retourné à son maître avec cette épître, en fut accueilli avec toute la bonté, la douceur et la charité que désirait saint Paul. Et comme il lui avait fait entendre que l'assistance de ce serviteur lui serait d'un grand soulagement dans sa prison, il ne tarda pas de le lui renvoyer à Rome, d'où l'année suivante l'Apôrte le dépêcha de nouveau à Colosse avec Tychique. Ce dernier était d'Asie et avait accompagné l'Apôtre dans son voyage d'Achaïe à Jérusalem. Etant venu le trouver à Rome, il paraît avoir eu une place distinguée dans sa confiance et parmi ses coopérateurs dans le ministère apostolique : aussi l'appelle-t-il jusqu'à deux fois, dans ses lettres, son bien-aimé frère et fidèle ministre dans le Seigneur.

Le motif qn'eut saint Paul d'écrire aux Colossiens fut de les prémunir contre la séduction de certains hérétiques, qui, sortis du judaïsme et imbus de la philosophie platonicienne, cherchaient à persuader aux gentils convertis à la foi l'observance des cérémonies judaïques, et leur enseignaient un culte faux et superstitieux des anges : comme si eux seuls, et non pas Jésus-Christ, fussent nos médiateurs auprès de Dieu.

La croyance commune des Juifs, des gentils et des chrétiens, c'est que, sous le Dieu suprême, créateur du ciel et de la terre, et souverain Seigneur de toutes choses, il y a une multitude innombrable d'êtres intermédiaires, les uns bons, les autres méchants, communément appelés anges, génies ou démons, que l'on trouvera quelquefois appelés *dieux* dans nos Ecritures mêmes, dit Origène (2), parce qu'ils ont en eux quelque chose de divin. Suivant la même croyance universelle, c'est par eux que le Dieu souverain gouverne le monde physique, le soleil, la lune, les étoiles, la terre et tout ce qu'elle renferme. Toutes les choses corporelles sont régies par les anges, dit saint Thomas (3). A ces vérités, Platon avait mêlé une erreur qu'il paraît avoir puisée en Egypte : c'est que le Dieu suprême, après avoir créé les dieux inférieurs, leur abandonna la création de l'homme. Les premiers hérétiques abusèrent de tout cela pour introduire des opinions plus ou moins singulières, mais

(1) Philem. — (2) Orig., *Cont. Cels.*, l. V, n. 4. — (3) S. Thom., I, p. 9, 10, a 1.

qui presque toutes représentaient Jésus-Christ comme inférieur à ces êtres surhumains, ou du moins comme l'un d'entre eux.

Voilà pourquoi saint Paul, dans presque toutes ses épîtres, mais principalement dans celle aux Colossiens, rappelle que Jésus-Christ est l'image substantielle du Dieu invisible, qu'il est né avant toutes les créatures. C'est par lui et pour lui que tout a été créé au ciel et sur la terre, les choses visibles comme les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances. Il est avant tout, et toutes choses se concentrent et subsistent en lui. Il est le chef du corps de l'Eglise, le premier-né d'entre les morts; afin qu'il soit le premier en tout : parce qu'il a plu au Père de mettre en lui la plénitude de toutes choses, et de tout réconcilier par lui avec soi-même, purifiant par le sang qu'il a répandu sur la croix et ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux. C'est en lui que sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science. La plénitude de la divinité habite en lui corporellement. C'est en lui que nous avons notre perfection, lui qui est le chef de toute principauté et de toute puissance; lui qui a effacé par son sang sur la croix la loi rituelle de Moïse, comme une cédule de condamnation, et qui, ayant désarmé les principautés et les puissances ennemies, les a menées hautement en triomphe, à la face de tout le monde, après les avoir vaincues en sa propre personne. La loi n'était que l'ombre de l'avenir; Jésus-Christ en est le corps et la réalité. Là il n'y a plus ni Grec ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni Barbare ni Scythe, ni esclave ni libre; mais Jésus-Christ est tout en tous. Prenez donc garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par des raisonnements vains et trompeurs, selon la tradition des hommes, selon les éléments du monde, et non selon Jésus-Christ. Affermissez-vous, au contraire, de plus en plus dans la parole très-véritable de l'Evangile, qui est venu jusqu'à vous, qui est répandu dans tout le monde, et prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel.

De cette doctrine admirable sur Jésus-Christ, l'Apôtre tire la morale la plus parfaite. Jésus-Christ étant tout en tous, revêtez-vous donc, comme élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous de tendresse et d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience, vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frère tous les sujets de plainte qu'il pourrait avoir contre lui, et vous entre-pardonnant comme le Seigneur vous a pardonné. Mais surtout revêtez-vous de la charité qui est le lien de la perfection. Et faites régner dans vos cœurs la paix de Jésus-Christ, à laquelle vous avez été appelés, comme ne faisant tous qu'un corps. Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par les psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, chantant de cœur avec édification des louanges du Seigneur. Quoi que vous fassiez, ou en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus, rendant grâces par lui à Dieu le Père. Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est convenable, en ce qui est selon le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, et ne les traitez point avec aigreur et rudesse. Enfants, obéissez en tout à vos pères et mères; car cela est agréable au Seigneur. Pères, n'irritez point vos enfants, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement. Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur et crainte de Dieu. Faites de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faisant pour le Seigneur et non pour les hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage du ciel pour récompense ; car c'est le Seigneur Jésus-Christ que vous servez. Mais celui qui agit injustement, recevra la peine due à son injustice; car Dieu n'a point égard à la condition des personnes. Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que demandent la justice et l'égalité, sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, un maître dans le ciel.

Priez ainsi pour moi, dit-il, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher sa parole et pour annoncer le mystère de Jésus-Christ, pour lequel je suis dans les liens, et que je le découvre aux hommes de la manière que je dois le découvrir. Quant à ce qui me regarde, vous apprendrez tout de Tychique, mon frère bien-aimé, fidèle ministre du Seigneur, qu'il sert avec moi. Et je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il apprenne l'état où vous êtes et qu'il console vos cœurs. J'envoie aussi Onésime, mon très-cher et fidèle frère, qui est d'entre vous. Ils vous apprendront tout ce qui se passe ici. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue ; et Marc, cousin de Barnabé, sur le sujet duquel on vous a écrit, s'il va chez vous, recevez-le bien ; joignez-y Jésus, surnommé Juste. Ces trois sont du nombre des circoncis, et les seuls qui travaillent maintenant avec moi pour avancer le royaume de Dieu : ils ont été ma consolation. Epaphras, qui est d'entre vous, vous salue aussi : c'est un serviteur de Jésus-Christ, qui combat sans cesse pour vous dans ses prières, afin que vous demeuriez fermes et parfaits, et que vous accomplissiez pleinement tout ce que Dieu demande de vous. Car je puis bien lui rendre ce témoignage, qu'il a un grand zèle pour vous et pour ceux de Laodicée et d'Hiérapolis. Luc, le médecin, qui m'est très-cher, vous salue, ainsi que Démas. Saluez de ma part nos frères de Laodicée, et Nymphas, et l'église qui est en sa maison. Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodicée, et qu'on vous lise de même celle des Laodicéens. Dites de ma part à Archippe : Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs. Moi Paul.

j'écris de ma main cette salutation. Souvenez-vous de mes liens. La grâce soit avec vous ! Amen (1).

Lorsque Paul écrivit la lettre à Philémon, Epaphras était prisonnier avec lui ; ici c'est Aristarque : ce qui montre bien que les deux lettres ne furent pas écrites en même temps. Ce qui le fait voir encore, c'est que dans la première il parle d'Archippe avec éloge, et que dans la seconde il lui adresse une réprimande. Archippe paraît avoir été l'évêque de Colosse, ou du moins un des principaux prêtres. Pour ce qui est d'Epaphras, saint Paul le représente comme l'apôtre de Colosse, de Laodicée et d'Hiérapolis. Ce fut lui principalement qui le pressa d'écrire à ces Eglises, quoiqu'il n'y eût pas prêché et qu'elles ne connussent pas son visage.

Mais quelle était cette lettre des Laodicéens, qui devait être lue dans l'Eglise de Colosse ? On ne le sait pas. Il y en a qui pensent que c'était l'épître aux Ephésiens, comme étant circulaire à toutes les Eglises d'Asie: de sorte que, dans les divers exemplaires, elle portait en titre les noms des villes diverses auxquelles elle était adressée, et qu'elle a pu également s'appeler l'épître aux Ephésiens, aux Laodicéens, etc., suivant qu'elle portait dans l'inscription le nom d'une ville ou d'une autre. Et comme Laodicée était plus près de Colosse qu'Ephèse, l'apôtre en écrivant aux Colossiens, l'appelle plutôt la lettre des Laodicéens que des Ephésiens, parce qu'elle devait venir à Colosse, non pas d'Ephèse, mais de Laodicée. Tout cela peut-être. Il est du moins probable que l'apôtre écrivit aux Ephésiens au commencement de sa première captivité à Rome. Si c'eût été dans la seconde, il eût parlé de sa mort prochaine, comme il fait dans sa deuxième épître à Timothée. Si c'eût été dans la première, il eût joint à son nom celui de Timothée, et parlé de sa prochaine délivrance, comme il fait dans ses épîtres aux Philippiens et à Philémon. Il est donc à croire qu'il l'écrivit avant que Timothée fût venu le rejoindre et avant qu'il sût comment se terminerait sa première captivité. L'on conçoit aussi pourquoi il désirait tant que cette épître fût lue à Colosse : c'est qu'elle traite le même sujet que l'épître aux Colossiens, la grandeur de Jésus Christ, et qu'elle le traite avec plus d'élévation encore.

« Béni soit Dieu, s'écrie-t-il, béni soit le Dieu et le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a bénis dans le Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel ! C'est en lui qu'il nous a élus avant la création du monde pour être saints et sans tâche devant ses yeux ; c'est en lui et par lui qu'il nous a adoptés pour ses enfants ; c'est par son sang que nous avons la rédemption et la rémission des péchés ; c'est par lui que le Père nous fait connaître le mystère de sa bienveillance ineffable, savoir, que dans la plénitude des temps il réunirait tout en Jésus-Christ, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre. Ce qu'il a déjà commencé d'accomplir, en le ressuscitant d'entre les morts, et le faisant asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations, et de tous les noms de dignité qui peuvent être non-seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir. Car il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef sur toutes choses à l'Eglise, qui est son corps, et la plénitude de celui qui sera finalement toutes choses en toutes choses. C'est lui qui est notre paix ; c'est lui qui, des deux peuples, le Juif et le gentil, n'en a fait qu'un ; c'est lui qui a détruit en sa chair le mur de séparation, cette inimitié qui les divisait, et qui, par sa doctrine, a aboli la loi de Moïse chargée de tant de préceptes, afin de former en lui-même un seul homme nouveau de ces deux peuples, en mettant la paix entre eux ; et afin que tous deux étant réunis en un seul corps, il les réconciliât avec Dieu, par sa croix, y ayant détruit en lui-même leur inimitié. Et ainsi étant venu, il a annoncé la paix, tant à vous qui étiez loin, qu'à ceux qui étaient proches. Car c'est par lui que nous avons accès les uns et les autres auprès du Père dans un même esprit. Vous n'êtes donc plus des étrangers hors de leur pays et de leur maison ; mais vous êtes concitoyens des saints, citoyens de la même cité que les saints, et vous appartenez à la maison de Dieu : puisque vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, et unis en Jésus-Christ, qui est la principale pierre de l'angle, sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève et s'accroît dans ses proportions et sa symétrie, pour être un temple consacré au Seigneur ; et vous-mêmes aussi, vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu, par le Saint-Esprit.

» Je vous conjure donc, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous êtes appelés, pratiquant en toute chose l'humilité, la douceur et la patience, vous supportant les uns les autres avec charité en travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. Vous n'êtes tous qu'un corps, qu'un esprit, comme vous n'avez tous été appelés qu'à une même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême. Il n'y a qu'un Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous et qui réside en nous tous. Car la grâce a été donnée à chacun de nous, selon la mesure du don de Jésus-Christ. C'est lui qui a donné à son Eglise quelques-uns pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être prédicateurs de l'Evangile et d'autres pour être pasteurs et docteurs ; afin que les uns et les autres travaillent à la perfection des saints,

(1) Coloss.

aux fonctions de leur ministère, à l'édification du corps de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous ; afin que nous ne soyons pas comme des enfants, comme des personnes flottantes qui se laissent emporter à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes et par l'adresse qu'ils ont à engager artificieusement dans l'erreur ; mais que, pratiquant la vérité dans la charité, nous croissions en toute chose dans Jésus-Christ, qui est notre chef et notre tête de qui tout le corps, dont les parties sont jointes et unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit, par tous les vaisseaux et toutes les liaisons qui portent l'esprit de la vie, l'accroissement qu'il lui communique par une influence proportionnée à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi et qu'il s'édifie par la charité. »

Paul tira de là les mêmes instructions morales que dans l'épître aux Colossiens, mais en y mêlant des considérations toujours plus élevées. « Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur ; parce que le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, et dont il est aussi le Sauveur. Comme donc l'Eglise est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent être soumises à leurs maris en tout. Et vous, maris, aimez vos femmes, comme le Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau, par la parole de vie ; pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps ; en effet, celui qui aime sa femme s'aime lui-même ; car nul ne hait sa propre chair ; mais il la nourrit et l'entretient, comme le Christ a fait à l'égard de l'Eglise, parce que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils deviendront tous deux une seule chair. Ce sacrement ou mystère est grand, je dis en Jésus-Christ et dans l'Eglise. Vous, enfants, obéissez à vos pères et mères en vue du Seigneur ; car cela est juste. Honorez votre père et mère ; c'est le premier des commandements auquel Dieu ait promis une récompense, afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps sur la terre. Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants ; mais ayez soin de les bien élever, en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais comme étant serviteurs de Jésus-Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu. Servez-les avec affection, comme servant le Seigneur et non les hommes ; sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou libre. Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse et avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres dans le ciel, un maître commun qui n'aura point égard à la condition des personnes.

« Enfin, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante. Revêtez-vous de l'armure complète de Dieu, afin de pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable. Car nous avons à combattre, non pas contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes séculiers de ce monde des ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans l'air. C'est pourquoi prenez l'armure complète de Dieu, afin que vous puissiez résister au jour mauvais et demeurer fermes. Que la vérité soit donc la ceinture de vos reins ; que la justice soit votre cuirasse ! que vos pieds aient pour chaussure la préparation à suivre l'Evangile de paix. Servez-vous surtout du bouclier de la foi, afin de pouvoir repousser tous les traits enflammés du malin esprit. Prenez encore le casque du salut et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu ; vous employant avec une vigilance et une persévérance continuelle à prier pour tous les saints, et pour moi aussi, afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystère de l'Evangile (1). »

Cette lettre fut portée aux Ephésiens par Tychique, le même qui, plus tard, porta celle aux Colossiens.

Paul, après deux ans de prison à Césarée et deux ans à Rome, recouvra enfin la liberté. Il était sorti de Rome, mais non pas de l'Italie ; Timothée, qu'il avait envoyé à Philippes, y avait été mis en prison, mais venait d'être relâché ; Paul l'attendait pour faire avec lui le voyage de Jérusalem, lorsqu'il écrivit sa lettre aux Hébreux, c'est-à-dire aux fidèles convertis du judaïsme. Il achève dans cette lettre le sujet qu'il avait déjà traité dans celle aux Ephésiens et aux Colossiens. Il s'y propose deux fins. La première, de confirmer les Hébreux dans la foi, et de les détacher entièrement des observances légales : à cet effet, il leur fait connaître la grandeur de Jésus-Christ, l'excellence de son sacerdoce, la vertu de son sacrifice, le changement de la loi par l'avènement du Pontife éternel. La seconde, de les consoler dans les persécutions qu'ils souffraient pour la foi : dans cet esprit, il leur propose l'exemple de tous les anciens fidèles, l'exemple

(1) Ephes.

de Jésus-Christ, et il les encourage par la vue de la récompense éternelle.

Après Dieu, ce qu'il y a de plus grand dans la loi ancienne, ce sont les prophètes, les patriarches, Moïse, Aaron, les anges. Paul élève Jésus-Christ au dessus de tout cela. Au-dessus des prophètes : ceux-ci n'ont été que des hommes et serviteurs de Dieu; Jésus-Christ est Dieu et Fils de Dieu. Au-dessus des patriaches: ceux-ci ont été les pères de la nation juive, et les héritiers d'une certaine portion de terre ; Jésus-Christ est le créateur du monde et l'héritier de tous les biens de Dieu. Au-dessus de Moïse : celui-ci a gouverné le peuple juif, et, par sa communication avec Dieu, est devenu éclatant de gloire ; Jésus-Christ est l'éclat de la gloire du Père éternel, le caractère de sa substance, l'empreinte de sa personne, le créateur, le gouverneur et le conservateur de l'univers. Au-dessus d'Aaron : celui-ci a expié les péchés des Juifs dans le sang des animaux ; Jésus-Christ a expié les péchés de tout le monde en son propre sang; Aaron, une fois l'année seulement, entrait dans le saint des saints, Jésus-Christ étant monté au ciel, y est pour toujours à la droite de la Majesté. Au-dessus des anges, qu'il surpasse par son origine : il est le Fils de Dieu, ce qui ne convient à aucun ange; qu'il surpasse en honneur, puisqu'ils sont ses adorateurs ; qu'il surpasse en emploi, ils sont serviteurs, et Jésus-Christ est roi. Il les surpasse en puissance : Il a créé le ciel et la terre, il les renouvellera, ce que les anges ne peuvent. Enfin il les surpasse en gloire, il est assis à la droite de Dieu, son Père, comme égal ; les anges sont envoyés de tous côtés au service des hommes.

« En effet, s'écrie l'Apôtre, à qui des anges Dieu a-t-il jamais dit ; Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui ; et ailleurs : Je serai son Père et il sera mon fils? et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde : Que tous les anges de Dieu l'adorent? Touchant les anges, il dit : Dieu se sert des esprits pour en faire ses anges ou messagers, et des flammes ardentes pour en faire ses ministres. Mais il dit du Fils : Ton trône, ô Dieu! dure au siècle des siècles ; le sceptre de l'équité est le sceptre de ton empire. Parce que tu as aimé la justice et que tu as haï l'iniquité ; c'est pour cela, ô Dieu ! que ton Dieu t'a oint de l'huile d'allégresse par-dessus tous ceux qui participent à ta gloire. Et ailleurs : C'est toi, Seigneur, qui dès le commencement as créé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains. Ils périront, mais toi tu demeureras; ils vieilliront tous comme un vêtement ; et tu les changeras comme un manteau, et ils seront changés ; mais pour toi, tu es toujours le même, et des années ne déclineront point. Enfin, qui est l'ange auquel il ait dit jamais : Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à te servir de marchepied ? Les anges ne sont-ils pas tous des esprits servants, qui sont envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut? Si donc la loi qui a été annoncée par les anges est demeurée ferme, et si toute transgression en a été sévèrement punie, avec quel soin ne devons-nous pas observer, et combien ne serions-nous pas coupables de négliger l'Evangile du salut véritable, qui, ayant été annoncé premièrement par le Seigneur même, a été confirmé parmi nous par ceux qui l'ont entendu, auxquels Dieu même a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différents effets de sa puissance, et par la distribution des grâces du Saint-Esprit, qui a partagé comme il lui a plu ? »

Ce dont les Juifs se glorifiaient le plus était le sacerdoce d'Aaron. Aussi l'Apôtre s'attache-t-il, en plusieurs chapitres, à leur faire voir combien le sacerdoce de Jésus-Christ, qui devait le remplacer, était plus grand. « Vous donc, nos saints frères, qui avez part à la vocation céleste, considérez Jésus, l'apôtre et le pontife de la religion que nous professons. Il est grand par-dessus tout, il a pénétré les cieux, il est le Fils de Dieu ; cependant il sait compatir à nos faiblesses ; car il les a éprouvées toutes, hormis le péché. Il ne s'est point élevé de lui-même à la dignité de grand prêtre ; mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui ; comme il lui a dit dans un autre endroit : Tu es le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. Sur quoi il y aurait de grandes choses à dire Melchisédech signifie roi de justice ; il est roi de Salem ou roi de paix : sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement ni fin de sa vie, mais assimilé au Fils de Dieu, il demeure prêtre à jamais. Considérez combien il est grand, puisque Abraham, et, en lui, toute sa postérité, Lévi et Aaron, lui paye la dîme et en reçoit la bénédiction. Si la consommation des choses devait s'accomplir par le sacerdoce lévitique, sous lequel le peuple reçut la loi, qu'était-il besoin qu'il s'élevât un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron? Car le sacerdoce changé, il faut nécessairement que la loi soit changée aussi. Or, suivant l'Ecriture, il doit s'élever un autre prêtre selon l'ordre de Melchisédech. La première loi est donc abolie, à cause de sa faiblesse et de son inutilité, n'ayant rien conduit à la perfection; et une meilleure espérance y a été substituée, par laquelle nous nous approchons de Dieu.

» Ce sacerdoce est d'autant plus au-dessus de l'autre qu'il a été établi avec serment, selon cette parole : L'Eternel a juré, et il ne se repentira point : Tu es le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech. Le Christ, ce pontife des biens futurs étant venu dans le monde, est entré dans le sanctuaire du ciel, par un tabernacle plus grand et plus excellent que celui de Moïse, par son propre corps, qui n'a point été fait de main d'homme, c'est à-dire qui n'a point été formé par la voie commune et ordinaire; et y est entré, non avec le sang des boucs et des veaux, comme Aaron, mais

avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle, et il y est entré, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu, et d'abolir le péché, en s'offrant lui-même pour victime. Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. C'est pourquoi le Fils de Dieu, entrant dans le monde, dit : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez point agréé les holocaustes ni les sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : Me voici ; je viens comme il est écrit de moi à la tête du livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté. Et c'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiés, par l'oblation du corps de Jésus-Christ. »

C'est ainsi que l'Apôtre fait voir que ce qui choquait le plus les Juifs incrédules, le scandale de la croix, est, au contraire, notre gloire et notre salut, le sacrifice prédit par les prophètes, le sacrifice divin du Pontife éternel pour la rédemption du monde. Ce qui éloignait les uns était précisément ce qui devait attacher inviolablement les autres. « C'est pourquoi, mes frères, conclut saint Paul, puisque nous avons la liberté d'entrer avec confiance dans le sanctuaire du ciel par le sang de Jésus, en suivant cette voie nouvelle et vivante qu'il nous a tracée par l'ouverture du voile de sa chair ou son côté percé, et que nous avons un grand prêtre établi sur la maison de Dieu, approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincère et avec une pleine foi ; demeurons fermes et inébranlables dans la profession de notre espérance ; car il est fidèle celui qui nous a promis. Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et ne tardera pas. En attendant, le juste vit de la foi. »

Ce que l'Apôtre prouve par l'exemple de tous les anciens justes, à commencer par Abel, Hénoc, Noé, Abraham, jusqu'aux juges et aux prophètes, « qui, par la foi, ont conquis les royaumes ; ont accompli les devoirs de la justice et de la vertu ; ont reçu l'effet des promesses ; ont fermé la gueule aux lions ; ont arrêté la violence du feu ; ont évité le tranchant des épées ; ont été guéris de leurs maladies ; ont été remplis de force et de courage dans les combats ; ont mis en fuite les armées des étrangers, et ont rendu aux femmes leurs enfants, les ayant ressuscités après leur mort. Les uns ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection. Les autres ont souffert les moqueries et les fouets, les chaînes et les prisons. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés ; ils sont morts par le tranchant du glaive ; ils étaient vagabonds, couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres, abandonnés, affligés, persécutés ; eux, dont le monde n'était pas digne, ils ont passé leur vie errants dans les déserts et les montagnes, dans les antres et dans les cavernes de la terre.

« Cependant toutes ces personnes à qui l'Écriture rend un témoignage si avantageux à cause de leur foi, n'ont point reçu la récompense promise ; Dieu ayant voulu, par une faveur particulière qu'il nous a faite, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. Puis donc que nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, dégageons-nous aussi de tout ce qui nous appesantit, et des liens du péché qui nous serrent si étroitement ; et courons, par la patience, dans cette carrière qui nous est ouverte, jetant les yeux sur l'auteur et le consommateur de notre foi, sur Jésus, qui, après avoir souffert la croix, est maintenant assis à la droite de Dieu. Car vous ne vous êtes pas approchés, comme ceux qui reçurent la loi ancienne, d'une montagne sensible et terrestre, d'un feu brûlant, d'un nuage obscur et ténébreux, des tempêtes et des éclairs, du son d'une trompette, et du bruit d'une voix formidable. Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'innombrables myriades d'anges, de l'assemblée et de l'Église des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, de Dieu qui est le juge de tous, des esprits des justes qui sont dans la gloire, de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et de ce sang dont on a fait l'aspersion, qui parle plus avantageusement que celui d'Abel.

» C'est lui dont la voix alors ébranla la terre : et qui cependant fait, pour le temps où nous sommes, une nouvelle promesse, disant : J'ébranlerai encore une fois non-seulement la terre, mais aussi le ciel. Or, en disant : Encore une fois, il déclare qu'il fera cesser les choses muables, comme étant faites pour un temps, afin qu'il ne demeure que celles qui sont pour toujours. C'est pourquoi, commençant à posséder ce royaume qui n'est sujet à aucun changement, conservons la grâce par laquelle nous puissions rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, étant accompagné de pudeur et de piété. »

L'Apôtre ajoute que dans ce culte, que dans cette Église où nous ne faisons qu'un avec les anciens justes et avec les anges, il y a un sacrifice auquel les fidèles participent par la manducation. « Nous avons un autel, dit-il (littéralement en grec (1), un lieu où l'on immole la victime), dont n'ont pas pouvoir de manger les ministres qui servent encore dans le tabernacle. » On voit qu'il parle de l'adorable sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, auquel nous participons par la communion, et qu'il appelle ailleurs la table du Seigneur.

« Obéissez à vos conducteurs, dit-il à la fin, et soyez soumis à leur autorité ; car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte ; afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant : ce qui ne vous serait pas avanta-

(1) Θυσιαστήριον, Hebr., xiii, 10.

geux. Priez pour nous, afin que Dieu me rende plus tôt à vous. Que le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ Notre Seigneur, qui, par le sang du testament éternel, est devenu le grand pasteur des brebis, vous rende disposés à toute bonne œuvre, afin que vous fassiez sa volonté, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, auquel soit gloire dans les siècles des siècles. Amen ! Je vous supplie, mes frères, d'agréer ce que je vous ai écrit pour vous consoler et vous exhorter, ne vous ayant écrit qu'en peu de mots. Sachez que notre frère Timothée est en liberté : et s'il vient bientôt, j'irai vous voir avec lui. Saluez tous ceux qui vous conduisent, ainsi que tous les saints. Nos frères d'Italie vous saluent. Que la grâce soit avec vous tous ! Amen (1). »

Saint Paul ne met pas son nom dans cette épître, il n'y prend pas la qualité d'apôtre, il n'y dit mot de la vocation des gentils. C'est pour ménager la susceptibilité des Juifs, à la plupart desquels son nom seul était odieux, et qui s'irritaient de voir les gentils entrer à leur place dans l'Eglise. Il fait plus : pour leur plaire, il leur montre Jésus-Christ même comme leur apôtre ; et s'il leur annonce l'abolition de la loi et du sacerdoce lévitique où ils mettaient toute leur gloire, ce n'est qu'en leur faisant voir quelque chose d'infiniment plus glorieux encore, dans la loi et le sacerdoce éternel de l'un d'entre eux, le Christ, Fils de David et Fils de Dieu. On le voit : il se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Entre les devoirs de piété qu'il leur recommande, il y a celui-ci : « Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu ; et considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi (2). » On pense qu'il fait allusion au martyre de saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, qui fut mis à mort vers ce temps avec plusieurs autres.

Ce saint Jacques est appelé encore le frère du Seigneur. Il était fils d'Alphée et de Marie, sœur de la sainte Vierge. Voici le portrait qu'Eusèbe et saint Jérôme font de sa sainteté, d'après Hégésippe. Il vécut toujours dans la virginité. Il était nazaréen, c'est-à-dire consacré au Seigneur : et en cette qualité, il ne but jamais de vin, ni de toute liqueur capable d'enivrer, et ne coupa jamais ses cheveux. Il s'interdit l'usage du bain et des parfums, et ne mangeait rien qui eût vie, excepté l'agneau pascal, qui était de précepte. Il ne portait point de sandales et n'avait d'autre vêtement qu'un manteau et une tunique de lin. Il se prosternait si souvent pour prier, que ses genoux et son front étaient devenus aussi durs que la peau d'un chameau. Une sainteté aussi éminente lui mérita, de la part des Juifs, le surnom de Juste (3).

Hégésippe ajoute qu'il avait le privilége d'entrer, lorsqu'il le voulait, dans cette partie du temple dont la loi ne permettait l'entrée qu'aux seuls prêtres ; et cela, parce qu'il était vêtu de lin et non pas de laine. Circonstance difficile à comprendre et qui a répandu beaucoup de doute sur l'autorité d'Hégésippe parmi les savants. Car si saint Jacques était de race sacerdotale, il n'avait pas besoin de privilége pour entrer dans le parvis des prêtres : que s'il n'en était pas, comment se persuader que les grands prêtres des Juifs lui eussent accordé ce privilége inouï, par la raison qu'il était vêtu de lin ?

Quant à son martyre, voici comme le rapporte l'historien Josèphe. Festus étant mort, Néron donna le gouvernement de la Judée à Albinus, et le roi Agrippa ôta la grande sacrificature à Joseph pour la donner à Ananus, fils d'Ananus. (Ananus le père est cet Anne devant lequel fut mené d'abord Jésus-Christ.) Le nouveau pontife était un homme audacieux et entreprenant, et, de plus, de la secte des saducéens qui, dans les procès et les jugements, était, plus que tout autre, implacable et sévère. Trouvant l'occasion favorable, par la mort de Festus et l'absence d'Albinus qui, était encore en route, il assembla le conseil des Juges, amena devant eux Jacques, frère de Jésus, surnommé Christ, et quelques autres, les accusa d'avoir contrevenu à la loi, et les fit condamner à être lapidés. Cette action déplut extrêmement à tous ceux des habitants de Jérusalem qui avaient de la piété et un véritable amour pour l'observation de nos lois (4). Telles sont les paroles de Josèphe, qui ajoute que, sur les plaintes de ces hommes de bien, Ananus fut menacé des derniers châtiments par Albinus, et déposé par Agrippa. Josèphe a pu être témoin oculaire de ces événements. Telle était, au reste, l'idée qu'on avait de la sainteté et de la justice du bienheureux apôtre, qu'au rapport d'Origène et d'Eusèbe, le même écrivain n'hésita point à attribuer à l'indigne meurtre de cet homme juste les horribles calamités qui accablèrent sa nation jusqu'à la ruine entière de Jérusalem.

Hégésippe ajoute ces circonstances. On porta l'apôtre sur la plate-forme du temple, et on voulut l'obliger à renier Jésus-Christ, en sorte que sa voix fût entendue de tout le peuple. Ce sera là, lui dit-on, le moyen de détromper ceux qui s'égarent. Le saint, au lieu de faire ce qu'on exigeait de lui, se mit à confesser Jésus-Christ de la manière la plus solennelle. Haussant ensuite la voix, pour être entendu d'une grande multitude de Juifs que la fête de Pâque avait attirés à Jérusalem, il dit que ce Jésus, Fils de l'homme, qui avait été crucifié, était assis à la droite de la majesté souveraine, comme Fils de Dieu, et qu'il viendrait un jour porté sur les nuées du ciel, pour juger tout l'univers. Les scribes et les pharisiens, transportés de fureur, s'écrièrent : Quoi donc ! l'homme juste aussi s'est égaré ? Ils montèrent aussitôt à l'endroit où il était, et le précipi-

(1) Hebr. — (2) *Ibid.*, XIII, 7. — (3) Euseb., l. II, c. XXIII. — (4) Josèphe, *Ant.*, l. XX, c. VIII.

tèrent en bas. L'apôtre ne mourut point de sa chute : il eut encore la force de se mettre sur ses genoux. Dans cette posture, il leva les mains au ciel, et pria Dieu de pardonner à ses meurtriers, en disant comme son divin maître : Ils ne savent ce qu'ils font. La populace fit pleuvoir sur lui une grêle de pierres, jusqu'à ce qu'enfin un foulon l'acheva, en lui déchargeant sur la tête un coup du levier dont il se servait pour fouler les draps. Le saint fut enterré près du temple, à l'endroit même où il avait été martyrisé, et on éleva une petite colonne sur son tombeau (1).

Dans le Talmud des Juifs il est parlé plusieurs fois de Jacob ou Jacques, disciple de Jésus le Nazaréen, et de ses miracles (2). On ne peut douter que ce ne soit saint Jacques, évêque de Jérusalem. Il gouverna cette Église pendant vingt-neuf ans. On ne voit pas même qu'il se soit jamais éloigné de la ville. Il y était au premier concile ; il y était lorsque Paul y vint voir Pierre, et lorsqu'il y revint de Corinthe. Mais si, à l'exemple du Sauveur, il ne sortit point de la Judée, il écrivit du moins aux douze tribus disséminées par tout l'univers. Son épître est appelée catholique ou universelle, parce qu'elle n'est adressée à aucune Eglise particulière, mais à tous les fidèles venus de la circoncision. En voici le sujet principal.

Saint Paul s'était appliqué, dans la plupart de ses lettres, à établir que ce qui sauve l'homme, ce n'étaient point les œuvres ou observances de la loi de Moïse, telles que la circoncision, la distinction des viandes, mais la foi en Jésus-Christ, mais la foi qui opère par la charité. Il y en eut qui abusèrent de cette doctrine jusqu'à prétendre que l'homme est sauvé par la foi seule, sans les œuvres de la charité chrétienne. C'est contre cette erreur principalement qu'écrit saint Jacques.

« Ne vous y trompez donc pas, mes bien-aimés, dit-il, toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de révolution. Car c'est volontairement qu'il nous a engendrés par la parole de la vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures. C'est pourquoi, renonçant à toutes les impuretés et à l'abondance du péché, recevez avec docilité la parole qui a été implantée en vous, et qui peut sauver vos âmes. Mais ayez soin d'observer cette parole, et ne vous contentez pas de l'écouter, vous séduisant vous-mêmes. Car celui qui écoute la parole et ne l'accomplit pas est semblable à un homme qui regarde son visage dans un miroir ; et après s'être regardé, il s'en va, et oublie à l'heure même quel il était. Mais celui qui considère attentivement la loi parfaite, qui est la loi de la liberté, et qui s'y attache, n'étant pas seulement pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute : celui-là sera heureux dans ses œuvres. Si quelqu'un de vous croit avoir de la piété et ne met pas un frein à sa langue, mais séduit lui-même son cœur, sa piété est vaine. La piété pure et sans tache, aux yeux de Dieu, notre Père, est celle-ci : Visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et se préserver de la corruption de ce siècle (3).

» Mes frères, continue l'Apôtre, n'asservissez point la foi que vous avez de la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ à l'acception des personnes. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre avec un habit misérable ; et qu'arrêtant la vue sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez, en lui présentant une place honorable : Asseyez-vous ici ; et que vous disiez au pauvre : Tiens-toi là debout, ou assieds-toi à mes pieds ; n'est-ce pas là faire différence en vous-mêmes entre l'un et l'autre, et n'êtes vous pas des juges pleins de pensées injustes ? Ecoutez, mes très-chers frères : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde pour les rendre riches dans la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? Et vous, vous déshonorez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance, et qui vous traînent devant les tribunaux ? Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le nom auguste dont vous tirez le vôtre ? Que si vous accomplissez la loi royale de l'Ecriture : Vous aimerez votre prochain comme vous-même, vous faites bien. Mais si vous faites acception des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi comme transgresseurs. Réglez donc vos paroles et vos actions, comme devant être jugés par la loi de liberté. Car celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde s'élèvera au-dessus du jugement.

» Mes frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? la foi pourra-t-elle le sauver ? Que si un de vos frères ou une de vos sœurs n'ont ni de quoi se vêtir, ni ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre, et que quelqu'un de vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous, sans leur donner ce qui est nécessaire au corps ; à quoi serviront vos paroles ? Ainsi la foi qui n'a pas les œuvres est morte en elle-même. Vous croyez qu'il n'y a qu'un seul Dieu vous faites bien ; mais les démons aussi le croient, et ils en tremblent. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte ? Notre Père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Ne voyez-vous pas que sa foi coopérait à ses œuvres, et que c'est par les œuvres que sa foi fut consommée ? et qu'ainsi fut accomplie cette parole de l'Ecriture : Abraham crut ce que Dieu lui avait dit, et sa foi lui fut imputée à justice, et il fut appelé ami de Dieu ? Vous voyez donc que

(1) Hegesippe, apud *Euseb.* — (2) *Voir* Bullet. — (3) Jacob, I.

l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seule. Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme ; ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans les œuvres (1).

Après plusieurs instructions morales, saint Jacques dit enfin : « N'ayez point d'aigreur les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point jugés. Voilà le juge qui est debout à la porte. Prenez pour exemple de patience dans les afflictions les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voilà que nous les appelons bienheureux, parce qu'ils ont souffert. Vous avez appris quelle a été la patience de Job; et vous avez vu la fin du Seigneur, que le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde. Quelqu'un de vous est-il dans la tristesse ? qu'il prie. Est-il dans la joie? qu'il chante des cantiques. Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera ; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis (2). »

Toute la tradition chrétienne a vu dans ces dernières paroles le sacrement de l'extrême-onction. En effet, saint Jacques en marque le sujet, qui est le malade ; les ministres, qui sont les prêtres ; la matière, qui est l'huile ; la forme, qui est la prière de la foi pour le malade ; l'application de l'une et de l'autre au sujet, qui est l'onction du malade au nom du Seigneur ; l'effet pour le corps, qui est la guérison ou le soulagement de son mal ; l'effet pour l'âme, qui est la rémission de ses péchés.

Il existe encore un écrit sous le nom de liturgie de saint Jacques. C'est l'ordre des prières et des cérémonies du sacrifice de la messe, tel que les chrétiens de Syrie le suivent encore de nos jours, comme venant de cet Apôtre. Il n'y a point de doute que saint Jacques, ayant été vingt-neuf ans évêque de Jérusalem, n'y eût réglé tout ce qui regardait le culte divin, principalement le saint sacrifice, et qu'il ne l'y eût réglé de concert avec les autres Apôtres, qui y demeurèrent plusieurs années avant de se disperser dans le monde. Mais, dans ces premiers temps, ces liturgies ne s'écrivaient point ; elles se transmettaient par l'usage et de mémoire. Lors donc que, plus tard, on écrivit celle de Jérusalem, on n'eut pas tort de l'attribuer à saint Jacques, car elle venait de lui, et il n'y avait peut-être que quelques mots d'ajoutés, pour confesser l'ancienne foi, d'une manière plus explicite, contre des erreurs nouvelles. Les principales Eglises du monde eurent ainsi leurs liturgies écrites, qui se trouvèrent toutes conformes pour le fond : preuve sensible qu'elles venaient d'une source commune, la tradition apostolique. Le style des prières est souvent différent, le sens est partout le même, et il y a peu de variété dans l'ordre des cérémonies. Dans toutes on retrouve les mêmes parties : la lecture des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'instruction dont elle était suivie, l'oblation des dons sacrés faite par le prêtre, la préface ou exhortation le Sanctus ou Trisagion, la prière pour les vivants et pour les morts, la consécration faite par les paroles de Jésus-Christ, l'invocation sur les dons consacrés, l'adoration et la fraction de l'hostie, le baiser de paix, l'oraison dominicale, la communion, l'action de grâces, la bénédiction du prêtre.

A saint Jacques succéda, dans le siége de Jérusalem, son frère saint Siméon. L'on voit, dans saint Matthieu et dans saint Marc, quatre personnes honorées du titre de frères du Seigneur : Jacques et Joseph, Simon ou Siméon, et Jude. On peut croire que tous les quatre ont eu la même mère, savoir, Marie, sœur de la sainte vierge, mais non pas le même père. Le premier s'appelle expressément dans l'Evangile, fils d'Alphée, et le dernier se nomme lui-même dans son épître, non pas fils d'Alphée, mais Jude, frère de Jacques. Enfin, Hégésippe assure positivement que le troisième était fils de Cléophas (3). D'où l'on peut conclure, non sans quelque fondement, que Jacques et Joseph, toujours nommés ensemble, étaient fils d'un premier mari appelé Alphée ; et leurs frères Siméon et Jude, qui toujours aussi sont joints l'un à l'autre, fils d'un second, nommé Cléophas (4).

Délivré des chaînes qu'il avait portées deux ans à Césarée et deux ans à Rome, Paul exécuta sans doute le désir que nous lui avons vu témoigner aux Philippiens, à Philémon et aux Hébreux, et qui était d'aller les voir. Il ne paraît donc pas que ce fût en ce temps qu'il fit le voyage d'Espagne, si jamais il a fait ce voyage, dont nous n'avons pas de preuves certaines ni de tradition constante et unanime dans les anciens auteurs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en naviguant vers l'Orient, c'est-à-dire vers la Palestine, Paul aborda à l'île de Crète ou de Candie, et qu'après y avoir fait un séjour peu long, il laissa à Tite la surintendance générale de toute l'île, afin qu'il mît la dernière main à ce que la brièveté du temps ne lui avait pas permis de régler lui-même, et particulièrement afin qu'il pourvût les villes principales d'évêques doués des qualités nécessaires pour former de vrais et excellents pasteurs. De l'île de Candie, on croit communément qu'il passa dans la Judée : n'y ayant aucune raison de douter qu'il ne satisfît son désir de revoir et d'embrasser ses bien-aimés frères, suivant la promesse qu'il leur avait faite d'aller les trouver promptement en la compagnie de Timothée. De la Palestine, l'Apôtre vint à Ephèse, d'où, après avoir laissé Timothée pour gouverner cette Eglise, et après avoir visité les autres de l'Asie, particulièrement Colosse, il se rendit en Macédoine. C'est de là que, suivant plusieurs, il écrivit sa pre-

(1) Jacob, II. — (2) *Ep. S. Jacobi*, v, 9-15. — (3) Apud *Euseb.* — (4) Orsi.

mière épître au même Timothée. L'on y voit, ainsi que dans celle à Tite, écrite vers la même époque, bien des choses remarquables touchant l'état et la hiérarchie de l'Église, et la discipline ecclésiastique de ces temps-là.

Premièrement, nous voyons dans l'une et dans l'autre, non pas un collége de prêtres, et encore moins de laïques, mais deux personnes particulières, savoir, Timothée et Tite, chargés par l'Apôtre de gouverner, l'un l'Eglise d'Ephèse, l'autre l'Église de Candie. C'est à eux en particulier qu'il prescrit les règles suivant lesquelles ils doivent se conduire dans le gouvernement ecclésiastique, principalement les ordinations d'évêques ou d'autres ministres; promouvoir des veuves au rang de diaconesse, régler les assemblées publiques des fidèles, distribuer les biens de l'Église pour le soutien des pauvres veuves et des prêtres employés au soin des âmes ou au ministère de la parole divine; recevoir les accusations contre ces mêmes prêtres, et les corriger lorsque, par leur mauvaise conduite, ils donnaient un scandale public; garder le dépôt de la foi et le défendre contre les attaques, les insultes et les profanations des novateurs; réprimer enfin l'audace et la témérité de ceux qui cherchaient à introduire dans le christianisme différentes sectes de perdition.

Telles sont les fonctions principales du gouvernement que devait exercer, dans l'île de Candie et à Éphèse, non un collége de prêtres, mais une personne particulière, Tite et Timothée; non pas qu'ils dussent tout faire par eux-mêmes et sans l'aide d'autres ministres.: mais parce que ces coopérateurs devaient recevoir d'eux l'ordination et le pouvoir, leur être subordonnés, et soumis à leur jugement et correction. Tels évêques ou surintendants furent Timothée, à Ephèse; Tite, en Candie; Anien, successeur de saint Marc, dans Alexandrie; Evode, de saint Pierre, dans Antioche; et Siméon, de saint Jacques, à Jérusalem. Tels étaient encore les sept anges ou évêques des principales villes de l'Asie, auxquels furent adressées les lettres consignées par saint Jean dans son Apocalypse. Dans toutes ces Eglises nous voyons, non point un collége d'anges, mais un ange seul commis à leur gouvernement; c'est uniquement à lui que s'attribue la gloire, quand le troupeau se trouve en bon état; c'est contre lui qu'éclatent les menaces, si, par quelque négligence, les loups s'introduisent dans le bercail, ou s'il s'y découvre quelque autre chose à reprendre. Preuve évidente que dès lors, comme dans tous les siècles subséquents, le comble de l'autorité, dans chaque Eglise, résidait en une seule personne nommée quelquefois indistinctement alors *évêque* et *prêtre*, mais à qui bientôt le premier nom devint propre, afin de la mieux distinguer des simples prêtres.

Nous trouvons encore, dans ces deux lettres des indices assez clairs du droit métropolitain, dont il ne semble pas qu'on puisse nier que les apôtres eux-mêmes aient jeté les fondements. Saint Paul laisse à Tite le gouvernement de toute l'île de Crète, avec le pouvoir d'établir, suivant qu'il le jugerait à propos, des prêtres et des évêques; dans ce grand nombre de villes dont elle se glorifiait alors. De même à Ephèse, il accorde à Timothée d'ordonner des prêtres et des évêques; comme on peut le conclure des instructions qu'il lui donne, ainsi qu'à Tite, touchant les qualités que doivent avoir ceux qui montent à ce haut rang. Or, il est naturel que l'ordination imprimât aux nouveaux ministres, pour leurs consécrateurs, le respect et la vénération que des fils ont pour leur père; et qu'entre les Églises fondées par ces évêques dans les moindres cités et les Eglises établies dans les cités les plus illustres, dont elles recevaient leurs pasteurs et les ministres de la céleste doctrine, il se forma une dépendance semblable à celle où des filles sont de leurs mères; surtout si les secondes avaient été instruites dans la foi, ou par les apôtres, ou par leurs plus intimes disciples. Par là même, il devenait encore naturel que, dans les disputes qui s'élevaient sur la foi, les mœurs, la discipline, elles y eussent recours comme à des oracles, et qu'elles implorassent leur aide contre les prévaricateurs du sacré ministère, contre les perturbateurs de l'ordre et de la paix, et contre les corrupteurs de la doctrine de l'Evangile. Nous pouvons donc regarder Tite comme métropolitain de Candie, et Timothée comme métropolitain et primat, sinon de toute l'Asie proconsulaire, au moins de l'Ionie (1).

L'ensemble de l'Eglise, dès le temps des apôtres, nous porte facilement à croire que cette juridiction de Tite, en Candie, et de Timothée, en Asie, n'était pas extraordinaire en eux, mais qu'elle a passé à leurs successeurs. Non-seulement nous voyons, dans les livres du Nouveau Testament, les Eglises fondees en différentes villes et appelées de leurs noms; comme les Eglises de Jérusalem, d'Antioche, d'Ephèse, de Corinthe, de Thessalonique, de Philippes, de Colosse, de Smyrne et autres; nous y voyons encore les Eglises de différentes provinces, également appelées de leurs noms, comme de la Judée, de la Samarie, de la Syrie, de la Cilicie, de l'Asie, du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de la Bithynie, de la Macédoine, de l'Achaïe, etc. Il paraît donc que, comme l'unité de l'Eglise, en chaque cité, demandait que tous ses ministres fussent sous l'autorité et la juridiction d'un évêque, cette même unité de l'Eglise, en chaque province, exigeait aussi que tous les évêques de la même province se trouvassent unis sous l'autorité d'un seul chef, chargé de maintenir parmi eux la paix, la concorde et l'union, de corriger leurs manquements, et d'empêcher que la négligence ou la connivence d'aucun ne donnât moyen aux hérétiques, aux schis-

(1) Orsi, t. I, l. II.

matiques ou aux libertins, de corrompre le bon ordre, la pureté de la foi et la sainteté des mœurs.

Ce qui a pu servir de modèle pour établir une pareille hiérarchie dans l'Eglise, était la forme politique de l'empire romain, et le gouvernement tant civil que sacré des Juifs dispersés dans l'univers. Outre les magistrats particuliers des villes, il résidait encore, dans les provinces de l'empire, des préteurs ou des proconsuls, selon qu'elles appartenaient à l'empereur ou au sénat : lesquels veillaient sur la conduite des magistrats, les assemblaient à certaines époques pour se consulter avec eux, pourvoir au bien public, et maintenir la tranquillité et la paix dans leur juridiction. De même les Juifs, outre les sanhédrins établis dans certaines villes, avaient encore, dans les provinces, ceux qu'ils appelaient eux-mêmes patriarches ou primats, et dont l'autorité s'étendait à toutes les synagogues et à tous les sanhédrins de ces provinces. Pourquoi donc l'Eglise, sortie de la synagogue et propagée dans l'empire, n'aurait-elle pas adopté une forme de gouvernement aussi naturelle et aussi propre à faire de tous les fidèles un seul corps, moyennant la communion de ses principaux membres avec l'Eglise de Rome, source et centre de l'unité : de même que la subordination de tous les magistrats des provinces à Rome, et la dépendance des sanhedrins provinciaux du grand sanhédrin de Jérusalem, faisait de tout le monde un même empire, et de tous les Juifs un seul corps de religion ?

Or, quelle fut l'ordination de ceux qui étaient destinés au gouvernement des Eglises, nous le trouvons dans la même épître. Il y avertit Timothée de ne rendre point infructueuse la grâce qu'il avait reçue par l'imposition des mains du *presbytère*, comme il écrit, et principalement, ainsi qu'il est à conclure de sa seconde lettre, par l'imposition de ses propres mains. Encore que Timothée fût appelé du ciel à la dignité épiscopale par une révélation particulière, que l'Apotre appelle prophétie, néanmoins elle ne lui conférait ni le caractère épiscopal, ni le pouvoir d'en exercer le sacré ministère ; ce caractère, cette grâce, ce pouvoir lui furent donnés seulement alors que l'apôtre, avec les autres évêques, invoquant sur lui l'Esprit-Saint pour le remplir de force, de charité et de prudence, lui imposa les mains. C'est pourquoi toutes les Eglises du monde ont regardé toujours cette cérémonie sainte comme un signe sensible et efficace de la grâce divine, et par conséquent comme un des sacrements de la nouvelle loi institués par Jésus-Christ ; toujours elles ont tenu pour indubitable que les ministres élus par le gouvernement des Eglises n'avaient, sans l'imposition des mains, ni le caractère ni la grâce de leur ordre ; toujours elles ont regardé les évêques comme les ministres ordinaires de l'ordination, et par conséquent comme intrus dans le sacré ministère et comme de purs laïques ceux qui ne pouvaient faire remonter la succession de leur sacerdoce jusqu'aux apôtres.

Et de vrai, non-seulement saint Paul rappelle dans son épître que, par l'imposition de ses mains, il a ordonné évêque Timothée ; mais il y suppose encore qu'avec le même rite, Timothée devait lui-même ordonner d'autres évêques et prêtres : aussi l'avertit-il de ne se hâter point d'imposer les mains à personne.

Avec la dignité et le caractère épiscopal, les apôtres confiaient encore et recommandaient à ceux de leurs disciples qu'ils préposaient au gouvernement des Eglises, le sacré dépôt de la doctrine du Christ : afin de la garder et de la défendre, sans permettre jamais que des hommes impies, téméraires et amateurs de nouvautés, ou en violassent l'intégrité, ou en altérassent la sainteté, ou en corrompissent l'intelligence. De là vient que Paul, dans les deux épîtres dont nous parlons et dans la seconde au même Timothée, les exhorte si souvent et les conjure de rester fermes dans la doctrine qu'ils avaient apprise de lui et qu'il leur avait confiée en présence d'un grand nombre de témoins ; d'y conformer leur conduite propre, ainsi que l'instruction des fidèles ; de ne se borner point à réprimer, détester, et chasser de la maison de Dieu ceux qui niaient ouvertement la résurrection de la chair ou quelque autre article de la foi, comme ceux qui condamnaient l'usage du mariage ou des choses que Dieu a créées pour notre nourriture ; mais de fuir encore, d'éloigner et de bannir de l'Eglise les questions vaines et inutiles, les discours et disputes extravagantes et puériles, que certains esprits inquiets, turbulents et ambitieux, hommes sans autorité et sans mission, faux philosophes, faux apôtres, cherchaient dès lors à introduire ; comme si en des disputes pareilles consistait la substance de la divine sagesse, et que ce ne fût point assez, pour le salut, des vérités que prêchaient l'Apôtre et ses disciples.

Enfin saint Paul veut non-seulement que les évêques veillent au dépôt de la foi et à la substance des enseignements catholiques, mais qu'ils condamnent encore les profanes nouveautés de paroles et les oppositions d'une soi-disant *gnose* ou science : se pouvant aisément, sous de nouvelles expressions, introduire des doctrines nouvelles. Ce sacré dépôt qu'avec l'imposition des mains de l'ordination, les apôtres confiaient à leurs disciples, fut transmis fidèlement par ceux-ci à leurs successeurs. Aussi, de même que toujours on a tenu pour faux pasteurs et de vrais loups ceux qui ne pouvaient faire remonter leur ordination jusqu'aux apôtres, de même a-t-on regardé comme de faux docteurs et des maîtres de perdition ceux qui interrompaient et troublaient la tradition de leurs Eglises, et déviaient de la doctrine que leurs prédécesseurs avaient reçue originairement des apôtres, et les apôtres de Jésus-Christ. C'est pourquoi les Pères, afin de confondre les novateurs et de les convaincre de nouveauté, recouraient toujours à la succession des légitimes pasteurs, au

moyen desquels la tradition s'était conservée dans les Eglises, spécialement dans les Eglises apostoliques, et principalement dans celle de Rome, avec laquelle, à cause de sa principauté et parce qu'elle était la pierre contre laquelle ne pouvaient jamais prévaloir les puissances de l'enfer, devaient s'accorder, dans les dogmes, toutes les Eglises du monde.

Quand l'Apôtre écrivit sa première épître à Timothée, il était déterminé à passer de nouveau en Asie et à aller le trouver à Ephèse. Ecrivant ensuite à Tite, il lui ordonne de venir sans délai le rejoindre à Nicopolis, lorsqu'il lui aurait envoyé Arthémas et Tychique, peut-être pour avoir soin, pendant son absence, des Eglises de Candie. C'est à Nicopolis qu'il avait résolu de passer l'hiver : en conséquence, il veut qu'en attendant il lui envoie un certain Zénas, jurisconsulte, dont il n'est point fait mention ailleurs, mais dont la mémoire est célébrée dans les Ménées des Grecs et dans plusieurs martyrologes. Nous ne savons de quelle Nicopolis l'Apôtre a parlé en cet endroit : si c'est de celle qui était située sur le golfe d'Ambracie, en Epire, comme le veulent quelques uns ; ou bien d'un autre Nicopolis, en Thrace, sur le Nessus, comme le veulent d'autres. Quoi qu'il en soit, il est certain que Paul accomplit sa résolution de retourner en Asie ; et c'est dans ce dernier voyage que quelques-uns croient qu'il souffrit, à Antioche, à Icone et à Lystre, les persécutions et les travaux dont il parle dans la seconde épître à Timothée.

Après avoir satisfait le désir de revoir et de visiter les principales Eglises de l'Asie, l'Apôtre en partit pour Rome, ayant, à ce qu'il paraît, pour compagnons de son voyage, Démas, Crescent, Tite, Luc, Tychique, Eraste et Trophime. En effet, invitant Timothée à venir promptement à Rome, et à amener avec lui Jean-Marc, il lui fait entendre que Luc était demeuré seul avec lui, Démas l'ayant abandonné par attachement aux biens de ce siècle, Crescent étant parti pour la Galatie ou la Gaule, car c'est en grec le même nom, et Tite pour la Dalmatie, sans doute pour y annoncer l'Evangile. Quant à Tychique, Eraste et Trophime, il avait envoyé le premier à Ephèse ; le second était resté à Corinthe, où il avait exercé autrefois la charge de questeur ou trésorier de la ville ; et le troisième, il l'avait laissé malade à Milet. Outre Milet et Corinthe, nous savons encore que, dans ce voyage l'Apôtre passa par Troade; car il y avait laissé, chez Carpus, un manteau, des livres et des parchemins, qu'il prie Timothée de lui apporter à Rome.

Nous ne savons si c'est avant ou après saint Paul, ou bien avec lui, que, vers ces temps, saint Pierre lui-même revint en Italie et à Rome. Ce qui est certain et attesté par toute la tradition, c'est que, vers les dernières années de Néron, les deux Apôtres furent à Rome, y prêchèrent la foi de Jésus-Christ, y affermirent l'Eglise, y étendirent la religion, y gagnèrent au ciel un grand nombre d'élus, y souffrirent de nombreuses et violentes persécutions, et y reçurent enfin, par une mort glorieuse, la couronne et la palme du martyre. Leur voyage fut précédé de révélations du Saint-Esprit, qui leur commanda de se porter dans cette ville, comme au champ de leurs derniers combats et de leur triomphe. Si jamais l'Eglise romaine avait eu besoin de leur assistance, ce fut certainement alors.

Néron, dégoûté de la rusticité et de la trop grande simplicité des anciens édifices de Rome, du peu de largeur et d'alignement des rues, ou bien voulant, par pur caprice et brutalité, se donner le divertissement d'un aussi nouveau et aussi cruel spectacle ; dans l'espoir encore de s'approprier, par ce moyen, les immenses trésors et les choses précieuses qu'on viendrait à découvrir sous les décombres, prit l'étrange et barbare résolution de livrer cette métropole de l'univers aux flammes. L'incendie dura six jours ; les ravages en furent si terribles que, des quatorze quartiers qui partageaient Rome alors, quatre seulement demeurèrent intacts, trois furent totalement détruits, et, dans les sept autres, il ne resta que quelques débris de maisons brûlées. Le tyran contemplait cette horrible tragédie du haut d'une tour, et, vêtu d'un habit de théâtre, chantait un poëme qu'il avait composé sur la prise de Troie. Mais bientôt, revenu peut-être quelque peu de sa frénésie, il commença à rougir d'une action si détestable, et fit ce qu'il put pour se laver de cette infamie et ôter au peuple la persuasion que c'était lui l'auteur de cet affreux désastre. Comme il ne pouvait y parvenir par aucun moyen, les Romains étant trop persuadés du contraire, il voulut en faire retomber l'odieux sur les chrétiens.

Nous avons déjà vu par Tacite et Suétone, quelle idée les païens se formaient des chrétiens. Ces deux historiens les représentent comme une secte pernicieuse, digne de la haine du genre humain, enfantée d'abord en Judée par Christ que Ponce-Pilate fit mettre à à mort, répandue ensuite à Rome même, où, comme dans une commune sentine, se rassemblaient toutes les infamies de l'univers.

Se flattant donc qu'on croirait facilement, des gens aussi detestés, toute sorte de mal, le tyran rejeta sur eux l'effroyable incendie. Il fit arrêter d'abord ceux qui faisaient une profession plus ouverte du christianisme ; et, par leur moyen, ayant découvert une immense multitude d'autres, il les condamna tous aux plus horribles tourments. Les uns, couverts de peaux de bêtes, étaient déchirés et dévorés par les chiens ; d'autres mis en croix ; ceux-là, enveloppés de poix ou d'autres matières combustibles, et attachés le long des rues à des pieux qui leur perçaient la gorge ; puis, le jour tombant, on y mettait le feu, afin que se consumant insensiblement ils servissent de flambeaux nocturnes. Pendant ce temps Néron, habillé en cocher, célébrai dans ses jardins les jeux du cique ; et, en

touré de la plus vile populace, conduisait lui-même un char à la lueur de ces torches funestes (1). Ce triste spectacle, auquel fait allusion Juvénal dans sa première satire, toucha de compassion les gentils mêmes ; ils en pouvaient voir sans peine immoler des malheureux, non point à l'utilité publique, mais au cruel divertissement d'un seul homme.

Telle fut la première persécution qu'eut à souffrir l'Eglise bâtie sur la pierre ; l'enfer s'essaya, par Néron, à prévaloir contre elle ; mais c'est de ce premier champ de bataille, de Rome, que depuis lors cette Église gouverne l'univers. Ceux qui l'ont attaquée dans la suite des siècles, politiques, hérétiques, schismatiques, athées, n'ont pas plus réussi que leur devancier Néron.

L'on ignore si, durant le feu de cette persécution, les saints apôtres étaient à Rome. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils y vinrent environ ce temps, sans doute par une inspiration du ciel, pour y encourager les fidèles par leur présence, soutenir l'Eglise ébranlée par un si terrible ouragan, et réparer, par des conversions plus nombreuses encore, les pertes qu'elle venait de faire ; si toutefois les victoires et les couronnes des martyrs sont pour l'Eglise des pertes, et non pas plutôt des richesses. Il paraît certain, d'ailleurs, que si Paul se trouvait à Rome, pendant que Néron déchaînait sa fureur contre les chrétiens, il ne fut pas mis dans les fers. Tacite nous apprend que Néron fit arrêter ceux d'abord qui faisaient profession plus ouverte et se glorifiaient d'être chrétiens. Or, si l'Apôtre fût tombé alors en son pouvoir, il est sans doute qu'il l'eût immolé à sa fureur des premiers. Peu après, écrivant sa seconde épître à Timothée, le saint lui apprend qu'il vient d'être présenté au tyran ; qu'avec la grâce de Dieu, il a si bien défendu sa cause lui-même, qu'il a été préservé de la gueule de ce farouche lion, afin qu'il pût achever sa carrière apostolique et faire entendre aux nations diverses qui affluaient à Rome, comme au centre de l'empire, les oracles de l'Evangile. Cela nous porte à croire plutôt que la fureur, les lamentations et le tumulte du peuple s'étant apaisés à la vue des nouveaux édifices qui s'élevaient beaucoup plus magnifiques sur les ruines des anciens, la persécution excitée contre les chrétiens, à l'occasion de cet incendie, cessa également. La providence disposant ainsi les choses, afin que les princes des Apôtres eussent la facilité d'étendre la religion et de l'affermir encore mieux à Rome avant leur martyre. Certainement, si, lorsque saint Paul parut pour la première fois devant Néron, les chrétiens eussent été persécutés comme chrétiens et comme des sectaires voués à la mort par la haine du genre humain, il n'aurait eu aucun motif de se plaindre de n'avoir été, dans cette occasion, assisté par personne (2) ; il n'aurait pu se justifier ni se défendre : nul moyen alors d'échapper aux griffes de ce lion furieux.

Il est à croire que saint Paul fut alors mis en prison sous un autre prétexte que la profession et la prédication de la foi chrétienne. Autrement quelle assistance auraient pu lui prêter, dans sa défense publique devant le tyran, les chrétiens dont il se plaint, qui, pouvant quelque chose à la cour de César, l'avaient abandonné et laissé seul sous les ongles de cette bête ? Comme saint Clément, dans sa célèbre épître aux Corinthiens, attribue la première cause du martyre des saints apôtres à la jalousie et à l'envie, il peut se faire que notre saint ait été mis en prison, cette fois encore, par l'envie et les menées des Juifs, qui l'auront représenté comme un homme séditieux, une cause de tumultes et de scandales (3).

Quoi qu'il en soit, il est certain que, pendant qu'il se trouvait dans les chaînes pour Jésus-Christ, l'Apôtre écrivit à Timothée sa seconde épître. Il l'y engage à venir à Rome et à ne point rougir de lui quoique captif, attendu qu'il souffrait comme prédicateur, maître et Apôtre des nations, fonctions qu'il exerçait dans les liens mêmes ; car, dit-il, la parole de Dieu n'est point liée ; c'est-à-dire, les gentils n'ont pu m'ôter le courage et la liberté de l'annoncer même dans les chaînes.

Cette lettre est jointe aux deux précédentes, savoir : la première au même Timothée et celle à Tite. L'Apôtre l'y exhorte de nouveau à ne pas laisser oisive la grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains ; à garder le dépôt de la foi, des traditions, de la saine doctrine, et jusqu'au modèle des paroles saintes qu'il a entendues de lui, afin de pouvoir éviter et condamner les profanes nouveautés de paroles ; à confier ce sacré dépôt à des personnes capables, par leur intégrité et leur talent, d'en instruire les autres ; à fuir les disputes de mots, les questions sottes et inutiles, qui ne peuvent que scandaliser les auditeurs.

Il l'avertit de nouveau qu'il ne manquera jamais d'y avoir dans le monde, et même dans l'Eglise, des hommes amateurs d'eux-mêmes, ambitieux, superbes, impies, ingrats, dénaturés, désobéissants, pleins de convoitises et vides d'une affection sincère, ennemis de la paix, traîtres et insolents, livrés à leurs plaisirs. Tels sont, dit-il, ceux qui, contents d'une apparence de piété, sans en connaître la vertu ni l'esprit, s'insinuent dans les maisons, gagnent et rendent comme leurs esclaves quelques femmelettes, chargées de péchés et entraînées par des passions diverses.

Dans ces paroles, nous voyons un portrait vivant des disciples de Simon le Magicien, des Nicolaïtes et de toute la lie des anciens et nouveaux gnostiques, enfin de tous les hérétiques en général ; car, remplis d'eux-mêmes, et couvrant du vain prétexte d'une apparente piété leurs passions réelles, presque toujours

(1) Tacit., *Annal.*, l. XV. Suet., *Nero*. — (2) Tim., IV, 16. — (3) Orsi, t. I, l. II.

ils ont employé le moyen des femmes pour propager leurs sectes de perdition. Contre de pareils séducteurs, hommes turbulents et corrompus, persécuteurs de tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ, l'apôtre exhorte et conjure son cher Timothée de tenir ferme aux vérités qu'il avait apprises et déposées dans son cœur; de les prêcher avec un zèle, une application et une liberté entière; employant les exhortations, les prières, les reproches et les menaces; opposant le roc immuable de la saine doctrine à ce torrent de faux docteurs, qui, avec une doctrine douce et agréable, entraînent facilement la multitude, toujours plus avide d'entendre des fables et ce qui flatte ses passions que la vérité.

Outre les personnes dont il a été parlé plus haut, l'apôtre fait encore, dans cette épître, l'éloge d'Onésiphore, qui l'avait assisté souvent. Sans compter les amitiés qu'il en avait reçues à Éphèse, et que Timothée devait bien connaître, il lui apprend que, quand il fut venu à Rome, il le chercha avec empressement, et, l'ayant trouvé, le visita un grand nombre de fois : il le loue de n'avoir point rougi de ses chaînes, c'est-à-dire de n'avoir point rougi de traiter familièrement avec un homme enchaîné pour Jésus-Christ. Onésiphore avait passé peu auparavant à l'autre vie ; aussi l'apôtre prie-t-il le Seigneur d'user de miséricorde d'abord envers sa famille, et ensuite envers lui-même au jour du jugement (1), confirmant ainsi par son exemple, la doctrine et tradition constante, la coutume universelle de l'Église, de prier pour les morts. Il fait encore une honorable mention de Prisque ou Priscille et Aquila, loués déjà ailleurs ; d'Eubulus, sur qui les divines Écritures ne donnent pas d'autre renseignement ; de Pudens, dans la maison duquel on tient par tradition que saint Pierre a logé et célébré les divins mystères ; aussi a-t-elle été regardée comme la première église de Rome, consacrée au culte divin, par le prince même des apôtres, dans le quartier où est aujourd'hui l'église sous le titre de saint Pierre-aux-Liens, ou, comme d'autres veulent, celle de sainte Pudentienne ; de Linus, que nous verrons en son lieu avoir succédé immédiatement à saint Pierre dans la chaire de Rome ; enfin de Claudia, que plusieurs ont crue la femme de Pudens.

Mais s'il se loue de ceux-ci, il se plaint de tous les Asiatiques qui étaient à Rome, nommément de Phigelle et d'Hermogène, pour l'avoir entièrement abandonné au temps de sa prison. Il rappelle encore avec douleur l'apostasie d'Hyménée et de Philète, qui, séduits par les disciples de Simon, soutenaient que la résurrection promise était arrivée déjà, et niaient par conséquent la résurrection future des corps. Finalement, il se plaint d'un certain ouvrier nommé Alexandre, dont il dit avoir souffert beaucoup de mal, et il prédit que le Seigneur le traitera selon ses œuvres. Si c'est le même Alexandre dont il est fait mention dans les Actes lors du tumulte excité à Éphèse par les gentils, et qui fut poussé dans le théâtre par les Juifs, afin de plaider leur cause, il faudra dire que de juif il était devenu chrétien, mais n'avait pas persévéré dans la sincérité de la foi. En conséquence, comme déjà il l'avait écrit une première fois au même Timothée, l'apôtre l'avait livré au pouvoir de Satan, afin qu'il apprît à ne blasphémer point. Mais n'ayant pas profité de ce châtiment médicinal, étant devenu, au contraire, tel qu'un malade non-seulement incurable, mais furieux, persécuteur de son médecin et ennemi déclaré de sa doctrine, saint Paul enjoint de nouveau à son bien-aimé disciple de le tenir éloigné de sa communion, pour qu'il n'infectât point le troupeau de la contagion de son hérésie (2).

Cette épître est justement regardée comme le dernier testament du saint apôtre ; car il l'écrivit lorsqu'il se considérait comme une victime déjà conduite aux pieds de l'autel, arrosée déjà des libations solennelles; lorsque, déjà certain d'être dégagé prochainement des liens du corps, il se glorifiait d'être désormais à la fin de sa glorieuse carrière, au terme de ses combats, et sur le point de recevoir la couronne de justice. C'est pourquoi il presse Timothée, non pas une, mais deux fois, de venir promptement le trouver, et de venir avant le printemps, amenant avec lui Jean-Marc, parce que son ministère lui était très-utile.

Dans le même temps, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, le prince des apôtres était lui-même à Rome, y jouissant d'une liberté entière, quoiqu'il s'appliquât avec non moins de zèle que Paul à affermir l'Église, à étendre l'empire de la foi, à combattre les superstitions, à renverser l'impiété, à faire la guerre au vice et à mettre en crédit la vertu. Aussi peut-on regarder comme un miracle signalé de la Providence, que, sous un prince tel que Néron, saint Pierre pût non-seulement vivre à Rome, mais s'y trouver libre, au point qu'il lui fût permis d'en venir à un combat public et solennel avec l'enfer, et de remporter sur lui, en la présence même du tyran, une glorieuse victoire.

Néron s'adonnait avec passion à la magie. Nous apprenons de Pline (3) qu'il imaginait par ses enchantements commander même à ses divinités. Si pour saisir les plus secrets mystères de l'art, il fallait les chercher dans les entrailles fumantes des victimes humaines, ce n'était là pour Néron qu'un des charmes de l'étude. Les maîtres les plus habiles étaient d'ailleurs à sa disposition. Jamais les édits les plus sévères n'avaient pu entièrement purger Rome des Chaldéens, astrologues et autres gens adonnés à ces arts exécrables, qui trouvaient toujours de puissants protecteurs. Lorsque l'em-

(1) II. Tim., I, 16-18, et IV, 19. — (2) II. Tim. — (3) Plin., *Hist. nat.*, l. XXX, c. 2.

pereur lui-même les protégea, ils accoururent de toutes les parties de l'univers. Tiridate, forcé vers ce temps, par Corbulon, d'aller à Rome pour recevoir, de la main de César, la couronne d'Arménie, y vint avec un grand nombre de [illegible] magiciens, soit qu'il fût lui-même de leur profession, soit peut-être encore pour faire plaisir à l'empereur, auquel il communiqua tous les mystères de la secte.

Simon le Magicien ne pouvait laisser échapper une aussi belle occasion de faire admirer ses prestiges à Rome. Son principal but était de décréter les miracles des apôtres, de s'opposer aux progrès de la religion chrétienne, de décrier la doctrine de Jésus-Christ et de ses disciples, et de se faire regarder lui même comme quelque chose de supérieur à l'homme, comme une vertu divine descendue du ciel pour délivrer les hommes de la corruption et les conduire à l'immortalité de la gloire. Plein de ces idées, l'imposteur se vanta qu'il s'élèverait dans l'air en la présence de l'empereur et du peuple. Et comme il tenait saint Pierre pour son capital ennemi, afin de le couvrir de confusion, il voulut qu'on le conduisît par force au théâtre, pour qu'il vît de ses propres yeux la gloire de ce Simon qu'il décriait tant. Il commença de voler en effet, soulevé en l'air par ses démons, et accompagné des acclamations de tout le théâtre, qui, dès lors, ne le regardait plus comme un homme mais comme un dieu. Cependant Pierre, intérieurement prosterné devant le Dieu à qui sont assujetties malgré elles les puissances de l'air, le suppliait humblement d'ôter la force aux démons et de confondre ce superbe usurpateur de sa gloire. Le Très-Haut exauça les humbles prières de son serviteur. Le magicien, abandonné de ses démons, tomba du haut des airs, se fracassa les jambes, et devint la risée de la foule.

Outre les auteurs chrétiens qui, d'après Arnobe, écrivain du troisième siècle (1), ont célébré tout d'une voix cette victoire du prince des Apôtres, nous trouvons encore, dans les auteurs païens, des choses qui paraissent fort en confirmer la vérité. Et d'abord, pour que personne ne regarde comme incroyable le vol de Simon le Magicien, Cléodène atteste, dans Lucien, qu'après avoir traité lui-même de ridicule et de fabuleux ce qu'on lui racontait en ce genre des magiciens, il avait changé d'opinion en voyant de ses propres yeux, un certain barbare du Nord, et voler, et se promener sur l'eau, et marcher à pas lents au milieu des flammes. Néron, curieux de voir lui-même un pareil spectacle, comme le raconte Dion Chrysostome (2), trouva qui s'offrit à le satisfaire : aussi le combla-t-il de caresses, et pendant qu'il se disposait à sa grande entreprise, le fit-il traiter splendidement à sa cour. Que ce nouvel Icare en vînt finalement des promesses à l'effet, qu'il tentât un jour de voler, qu'il commençât même à se lever en l'air, nous le voyons dans la vie de Néron, par Suétone (3), qui ajoute qu'après les premiers efforts il tomba, et si près de l'empereur, que le manteau impérial fut taché de son sang. Choses qui toutes s'accordent parfaitement, du moins quant à la substance du fait, avec ce que racontent les écrivains ecclésiastiques du vol et de la chute de Simon le Magicien.

Après cet événement Néron commença non-seulement à mépriser les magiciens, mais encore à les haïr et à les persécuter; et parce qu'un grand nombre de philosophes étaient adonnés à la magie, ou bien parce que, devenant lui-même chaque jour plus furieux et plus brutal, il voulût exterminer jusqu'à l'ombre de la vertu pour se livrer sans aucune retenue à l'impiété et au vice, il se mit encore à persécuter les philosophes, et fit emprisonner et mettre à mort nombre de gens de bien, parce que, dans une ville et une cour aussi corrompues, ils menaient une vie quelque peu sobre et honnête, suivant principalement les maximes de la philosophie stoïcienne (4).

A l'un et l'autre titre, les chrétiens, et spécialement les apôtres, ne pouvaient n'être point compris dans cette persécution; car, d'une part, ils faisaient profession de la plus sublime philosophie, et ramenaient les hommes à la pratique des plus pures et plus parfaites vertus ; et de l'autre, à cause des miracles qu'ils opéraient, ils passaient dans l'esprit des gentils pour auteurs de maléfices et coupables de superstition et de magie. Il se réveilla donc de nouveau dans le cœur du tyran la rage contre les chrétiens, spécialement contre saint Pierre, et l'ordre de l'arrêter ne pouvait tarder longtemps. En conséquence, les fidèles, craignant pour une vie si précieuse à l'Eglise, se mirent à le conjurer avec larmes de sortir incontinent de Rome, et de se soustraire aux griffes de ce lion furieux qui cherchait sa mort. A la fin le bon pasteur céda aux instances réitérées de ses brebis inquiètes (5). Quoiqu'il sût qu'il devait dans peu répandre à Rome son sang et perdre la vie, il pouvait douter néanmoins que l'époque de son martyre fût aussi proche, et voulut, dans ce doute, consoler les fidèles qui l'engageaient avec tant d'amour et de sollicitude à partir. Mais à peine sorti de Rome, il vit Jésus-Christ dirigeant ses pas du côté de la ville. Lui ayant demandé où il allait : Je vais à Rome, lui dit le Seigneur, pour y être crucifié de nouveau. Saint Pierre comprit aussitot le sens de ces paroles. Comme Jésus-Christ ne pouvait être de nouveau crucifié dans sa propre personne, il entendit sans peine que le temps approchait où cela devait s'accomplir dans la personne de son vicaire ; il rentra donc dans la ville avec plus de promptitude qu'il ne s'était laissé persuader d'en sortir.

(1) Arnob., *Cont. gent.*, l. II. — (2) *Orat.* xxi. — (3) Suet., *Nero*, c. ii. — (4) Orsi, t. I, l. II. — (5) Origen., *In Joan.* c. xxi. Aug., *Sermo* 68.

Ne pouvant donc plus douter de sa mort prochaine, il ne se borna point à exercer les derniers actes de sa sollicitude pastorale à l'égard des chrétiens de Rome, il voulut encore rappeler ses instructions aux fidèles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie, ou plutôt, à tous les fidèles en général, en leur écrivant une seconde épître. Ce sont les derniers adieux d'un père à ses enfants, d'un pasteur à ses ouailles : ses avis embrassent tous les siècles.

« Simon-Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu comme nous, le précieux don de la foi par la justice de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur : que la grâce et la paix croissent en vous de plus en plus, par la connaissance parfaite de Dieu et de Jésus-Christ, Notre Seigneur !

» Comme sa divine puissance nous a donné toutes les choses qui regardent la vie et la piété, en nous faisant parfaitement connaître celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa propre vertu, et nous a ainsi communiqué les grandes et précieuses grâces qu'il avait promises, pour vous rendre, par ces grâces, participants de la nature divine, si vous fuyez la corruption qui règne dans le monde par la concupiscence : vous devez aussi, de votre part, apporter tout le soin possible pour produire dans votre foi la vertu ; dans la vertu la science ; dans la science la température ; dans la température la patience ; dans la patience la piété ; dans la piété l'amour fraternel ; dans l'amour fraternel la charité. Car si ces vertus se trouvent en vous et qu'elles y croissent de plus en plus, elles feront que la connaissance parfaite que vous avez de Notre Seigneur Jésus-Christ ne sera point stérile et infructueuse. Mais celui en qui elles ne sont point est un aveugle, un homme à vue courte, qui a oublié de quelle sorte il a été purifié des péchés de sa vie passée. Efforcez-vous donc de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par des bonnes œuvres ; car, agissant de cette manière, il ne vous arrivera jamais de manquer votre but ; et Dieu vous fera entrer avec une grande abondance de mérite dans le royaume éternel de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

» C'est pourquoi je ne cesserai point de vous faire ressouvenir de ces choses, quoique vous soyez confirmés dans la vérité dont je vous parle ; croyant qu'il est bien juste que, pendant que je suis dans ce corps comme dans une tente, je vous réveille en vous en renouvelant le souvenir, certain que, dans peu de temps, je dois quitter cette tente, comme Notre Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître. Mais j'aurai soin que, même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire. Au reste, ce n'est point en suivant des fables et des fictions ingénieuses que nous vous avons fait connaître la puissance et la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté. Car il reçut de Dieu le Père l'honneur et la gloire, lorsque, de la nuée où la gloire de Dieu paraissait avec tant d'éclat, cette voix fut entendue : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venait du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne. Nous avons encore quelque chose de plus affermi que notre témoignage : c'est la parole des prophètes, à laquelle vous faites bien de regarder comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs ; étant persuadés, avant toutes choses, que nulle prophétie de l'Ecriture ne se fait par une interprétation particulière. Ce n'est point de la volonté des hommes que sont venues les prophéties ; mais c'est par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé.

Cependant, il y a eu aussi de faux prophètes parmi le peuple ; comme il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes de perdition, et qui, reniant le Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine. Et beaucoup les suivront dans leurs débauches ; et, à cause d'eux on blasphémera contre la voie de la vérité. Dans leur avarice, ils trafiqueront de vous par des discours artificieux. Mais depuis longtemps le jugement qui les menace s'avance, et leur perdition ne sommeille pas. Car si Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, mais les a précipités dans le tartare, où ils sont enchaînés dans les ténèbres, pour être tourmentés et réservés jusqu'au jour du jugement ; s'il n'a point épargné le monde des premiers temps, mais n'a sauvé que sept personnes avec Noé, prédicateur de la justice, en amenant les eaux du déluge sur le monde des pervers ; s'il a puni les villes de Sodome et de Gomorrhe, en les ruinant de fond en comble et les réduisant en cendre, pour les faire servir d'exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété ..; à plus forte raison punira-t-il les hommes qui suivent les impures convoitises de la chair, qui méprisent la domination, qui sont audacieux, pleins d'eux-mêmes, et qui ne craignent pas de blasphémer les puissances ; tandis que les anges quoique supérieurs en force et en pouvoir, ne se condamnent point les uns les autres avec des paroles de blasphème et de malédiction. Mais ceux-ci, semblables à des animaux sans raison, qui sont nés pour être la proie des hommes qui les font périr, attaquant par leurs blasphèmes ce qu'ils ignorent, périront dans les désordres honteux où ils se plongent, et recevront la récompense de leur impiété. Ils estiment la volupté, les délices de leur vie ; ils ne sont qu'opprobre, infamie, s'abandonnant à la dissolution dans les agapes qu'ils célèbrent avec vous. Leurs yeux sont pleins d'adultère et insatiables de crime ; ils attirent à eux les âmes légères et inconstantes ; leur cœur s'est exercé dans l'avarice : ce sont des enfants de malédiction ; ils ont quitté la voie

droite, et se sont égarés en suivant la voie de Balaam, fils de Bosor, qui aima la récompense de l'iniquité, mais qui fut châtié de son injuste dessein, lorsqu'un animal accoutumé au joug, et muet, faisant entendre une voix humaine, réprima la folie de ce prophète. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées agitées par des tourbillons : la profondeur des ténèbres leur est réservée. Car, en tenant des discours pleins d'orgueil et de vanité, ils amorcent, par les désirs de la chair et les voluptés sensuelles, ceux qui ne s'éloignent que médiocrement de ceux qui vivent dans l'erreur. Ils leur promettent la liberté, étant eux-memes esclaves de la corruption ; puisque quiconque est vaincu devient esclave de celui qui l'a vaincu. Car si ceux qui, par la connaissance de Jésus-Christ, Notre Seigneur et notre Sauveur, s'étaient retirés de la corruption du monde, se laissent vaincre et s'y engagent de nouveau, leur dernier état devient pire que le premier. En effet, il eût mieux valu pour eux qu'ils n'eussent point connu la voix de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur avait été donnée par tradition. Mais il leur est arrivé ce que dit un proverbe très-véritable : Le chien est retourné à son vomissement ; et : Le pourceau lavé s'est vautré de nouveau dans la boue.»

Saint Pierre parle ici des gnostiques. Leur nom signifie *éclairés*, *illuminés*. Tout consistait, suivant eux, dans la science : la foi et la vertu n'étaient que pour le vulgaire. Se regardant comme plus savants que les autres, ils reniaient Jésus-Christ comme Seigneur et dominateur suprême, méprisaient la hiérarchie des anges véritables, et introduisaient des généalogies fabuleuses, interminables de prétendues émanations divines, dont nous verrons plus tard les détails. Au temps de saint Pierre, ils assistaient encore aux agapes des chrétiens, mais pour s'en faire une occasion de débauche. L'Apôtre ne rejette point la science ; seulement il lui marque son rang, après la foi et la vertu ; après la foi qui en est la base, et la vertu pratique qui lui obtient les lumières d'en haut. Et cette science consiste à connaître plus parfaitement Jésus-Christ comme le Fils de Dieu, comme notre Dieu et notre Seigneur ; non suivant de doctes fables, des mythes sophistiques mais suivant le témoignage des apotres et des prophètes. Après avoir ainsi signalé les séducteurs de son temps il signale ceux des derniers temps.

« Mes bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris, et dans toutes les deux, j'éveille vos âmes simples et sincères par mes avertissements, afin que vous vous souveniez des choses qui ont été prédites par les saints prophètes, et des préceptes de Notre-Seigneur et S[illegible] vous avez reçus de n[illegible] som-[illegible] Sachez donc avant toutes choses, que, dans les derniers jours, il viendra des moqueurs qui chercheront à séduire, et qui suivront leurs propres convoitises. Ils diront : Où sont les promesses ? où est son avénement ? car, depuis que nos pères sont morts, toutes choses persévèrent comme elles étaient au commencement du monde Mais ils ne savent point, parce qu'ils veulent l'ignorer, qu'il y avait auparavant des cieux, et une terre qui avait été tirée de l'eau et qui subsistait par l'eau, en vertu de la parole de Dieu ; et que, par ces mêmes choses, le monde d'alors a péri, abîmé dans les eaux. Or, les cieux et la terre qui sont maintenant, la même parole de Dieu les a rétablis, et les réserve pour être brûlés par le feu au jour du jugement et de la ruine des hommes impies.

« Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés ; c'est que, devant le Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour. Aussi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais c'est qu'il vous attend avec patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à la pénitence. Or, le jour du Seigneur viendra comme un voleur de nuit ; et alors, les cieux passeront avec le bruit de la tempête, les éléments embrasés se dissoudront ; et la terre, et tous les ouvrages qui sont en elle, seront consumés par le feu. Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre, quels devez-vous être et quelle doit etre la sainteté de votre vie, et la piété de vos actions ; attendant et désirant avec empressement que le jour du Seigneur vienne, ce jour où l'ardeur du feu dissoudra les cieux et fera fondre tous les éléments ! Car nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habitera. C'est pourquoi, mes bien-aimés dans l'attente de ces choses, faites en sorte que le Seigneur vous trouve purs, irrépréhensibles et dans la paix. Et regardez comme un moyen de salut la longanimité avec laquelle le Seigneur vous attend. C'est aussi ce que Paul, notre bien-aimé frère, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée, comme aussi dans toutes ses lettres où il parle du meme sujet ; lettres dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers torturent, aussi bien que les autres Écritures, pour leur propre ruine. Vous donc, mes bien-aimés, qui en êtes avertis, prenez garde à vous, de peur qu'entraînés par la tromperie de ces méchants, vous ne veniez à tomber de l'état ferme où vous etes établis. Croissez, au contraire, dans la grâce et dans la connaissance de Jésus-Christ notre Seigneur et notre Sauveur. A lui soit la gloire, et maintenant, et jusqu'au jour de l'éternité ! Amen (1) ! »

Telle fut la dernière instruction pastorale du prince des Apotres. Rien ne se peut de plus grave. Il y pourvoit au présent et à l'avenir ; les fidèles d'alors, il les prémunit contre

(1) II Petr.

les séductions des gnostiques; les fidèles des derniers temps, il les prémunit contre les railleries des incrédules. Il juge les épîtres de saint Paul, les range parmi les Ecritures divines ; il signale les hommes ignorants et légers qui les détournent à de mauvais sens ; il rappelle que l'Ecriture ni ne s'est faite ni ne s'explique par le sens privé. On sent partout l'autorité de celui qui doit à jamais confirmer ses frères.

Cependant la persécution était imminente. Ce qui acheva de la rallumer, ce furent les conversions qu'opérèrent les deux Apôtres dans le palais même de Néron, et parmi les malheureuses victimes de ses débauches.

Qu'après avoir fait périr d'abord une multitude de chrétiens comme coupables de l'embrasement, le tyran les ait persécutés encore comme chrétiens et publié contre eux, non-seulement à Rome, mais dans tout l'empire, des lois sévères et de cruels édits, nous le voyons par d'anciens monuments, auxquels on ne peut opposer que de faibles conjectures. Parmi les louables ordonnances de ce prince, Suétone met : d'avoir accablé les chrétiens de divers supplices (1) ; non pas, sans doute, lorsqu'il les accusa faussement de l'incendie de Rome, car sa conduite alors fut détestée des païens mêmes, mais quand il les poursuivit comme gens livrés à une superstition nouvelle et funeste.

Plus d'un siècle après, les chrétiens étant accusés de contrevenir aux lois qui prohibaient, sous les peines graves, leur religion, et par là d'en éprouver justement toute la sévérité, Tertullien répond, entre autres choses, qu'il fallait se rappeler l'origine de ces lois pour juger des égards qu'elles méritaient ; leur premier auteur était Néron ; le second, Domitien, regardé comme un autre Néron pour sa cruauté (2). Il ajoutait que ces lois n'avaient été confirmées, ni par un Trajan, qui même les avait éludées en partie en défendant de rechercher les chrétiens ; ni par un Adrien, quoique si vigilant sur les nouveautés ; ni par un Vespasien, bien que vainqueur de la Judée; ni par un Antonin le Pieux ; ni par un Vérus; ni par quelque autre estimable empereur. Que si, sous le règne de plusieurs de ces princes, les fidèles furent cruellement persécutés, ce n'était point en vertu d'une loi qu'ils eussent promulguée eux-mêmes, mais par suite de celle qu'avaient portée autrefois les deux abominables tyrans. Sévère Sulpice, après avoir parlé des chrétiens mis à mort sous prétexte de l'embrasement, ajoute que la religion fut encore proscrite par des lois rigoureuses, et qu'en vertu d'édits publics, il n'était plus permis d'être chrétien (3). Paul Orose écrit pareillement que Néron fit tourmenter et mourir les chrétiens à Rome, et ordonna de leur faire souffrir les mêmes supplices dans les provinces. L'incendie de la ville ne pouvait s'imputer aux chrétiens épars dans tout l'empire ; c'était donc la religion qui était persécutée en eux, et persécutée par ordre du prince (4). Avant Orose et Sulpice Sévère, la même chose avait déjà été dite par l'auteur du livre : *De la mort des persécuteurs*. « Néron, dit-il, voyant que non-seulement à Rome, mais en tout lieu et tous les jours, une grande multitude abandonnait le culte des idoles, embrassait la nouvelle religion et condamnait l'ancienne, exécrable tyran comme il était, il entreprit de renverser ce céleste édifice et de détruire la justice (5). » Le motif de cette nouvelle persécution était donc de soutenir l'ancien culte des idoles, d'abattre la religion nouvelle, laquelle, étant jusqu'alors permise dans l'empire, comme confondue en quelque sorte avec la religion judaïque, les gouverneurs des provinces ne pouvaient agir contre les chrétiens, ni les punir des peines capitales, sans de nouveaux rescrits de Rome.

Néron, voulant donc exterminer le nom chrétien, fit mettre en croix le prince des Apôtres et couper la tête à Paul, se flattant sans doute de pouvoir sans peine renverser l'édifice après en avoir abattu les deux colonnes principales. Déjà, comme nous avons vu, saint Paul était depuis quelque temps dans les fers. Saint Pierre fut également arrêté et placé dans la prison Mamertine, au pied du Capitole, où, à ce que l'on assure, il convertit à la foi ses deux gardes, Processe et Martinien, qui furent baptisés au même lieu, une fontaine s'y étant miraculeusement formée, dont les eaux, sans diminuer jamais, jaillissent encore maintenant du sein de ses rochers (6). Suivant saint Jérôme, Pierre souffrit la trente-septième année après le crucifiement de Jésus-Christ (7) ; ce qui revient à l'an 66 de l'ère vulgaire, Jésus-Christ étant mort, suivant l'opinion la mieux fondée, l'an 29, sous le consulat des deux Geminus. Saint Pierre aurait ainsi gouverné l'Eglise trente-sept ans. Quant au jour de son martyre, Eusèbe et la plupart des anciens le placent au vingt-neuf juin. Avant d'être mis en croix, il fut battu de verges, comme c'était la coutume. C'est encore une ancienne tradition qu'il fut crucifié la tête en bas, manière de crucifier plus ignominieuse à la fois et plus cruelle. Sans doute, Pierre, dans son humilité, se réjouissait d'être ainsi traité plus mal encore que le Fils de Dieu ; et il se peut aussi, comme le veulent plusieurs, qu'il l'ait demandé lui-même aux juges, ou du moins qu'il leur en donna l'occasion, en protestant qu'il était indigne de mourir comme était mort son divin maître.

Le même jour et la même année vit trancher la tête à saint Paul ; jour fortuné et glorieux pour l'Eglise romaine, où les deux Apôtres, après avoir versé dans son sein toute leur doctrine, lui donnèrent encore leur sang, l'enrichirent de leurs dépouilles et de leurs

(1) Suet., *Nero*, n. 16. — (2) Tert., *Apol.*, n. 5. — (3) *Hist.*, l. II. — (4) L. VII, c. VII. — (5) *De morte persec.*, c. II. — (6) *Acta SS.*, 29 *junii.* — (7) *De scrip. de Petro.*

[illegible] trophées et dépouilles dont Rome chrétienne s'en[illegible]gueillit et s'est toujours enorgueillie à plus juste titre, que Rome païenne des dépouilles et des trophées du monde vaincu.

Les sacrées reliques du prince des Apôtres furent placées sur le mont Vatican, près du palais de Néron, et celles de saint Paul sur la voie d'Ostie. Nous en avons un témoignage célèbre dans un auteur ecclésiastique, le prêtre Gaïus, qui florissait à Rome un peu plus d'un siècle après la mort de nos deux saints. Je puis vous montrer, dit-il, les trophées des Apôtres. Car soit que vous alliez au Vatican ou sur le chemin d'Ostie, vous rencontrerez les trophées de ceux qui ont fondé cette Église(1). C'est encore comme des trophées et des monuments de victoire sur l'impiété que les anciens Pères, spécialement saint Chrysostome et saint Augustin envisageaient ces saintes reliques, lorsqu'ils prouvaient, contre les Juifs et les gentils, la divinité du Fils de Dieu, son infinie puissance et la vérité de sa religion, en montrant les empereurs et les premières dignités de l'empire, abandonnant le culte des idoles, se prosterner humblement sur les sépulcres de ces deux Apotres qu'ils avaient traités d'abord comme de vils malfaiteurs.

« Ceux, dit saint Chrysostome, qui pendant la vie étaient traînés avec violence çà et là, bafoués, emprisonnés, en butte aux plus cruels outrages, sont, après leur mort, plus honorés que les monarques mêmes. En voulez-vous la preuve ? Voyez, dans la royale cité de Rome, courir au sépulcre d'un pêcheur et d'un faiseur de tentes, sans faire nulle attention au reste, les empereurs, les consuls et les chefs des armées (2). » Et saint Augustin, écrivant aux habitants de Madaure, encore idolâtres : « Voyez-vous, leur dit-il, les temples des idoles, les uns tombés en ruine, les autres démolis ; ceux-ci fermés, ceux-là destinés à d'autres usages ; les idoles elles-mêmes mises en pièces, livrées aux flammes ou détruites de quelque autre manière ? Les puissances du siècle qui, autrefois, pour ces mêmes idoles, persécutaient le peuple chrétien, vous les voyez, vaincues et subjuguées, non par notre résistance, mais par notre patience, tourner contre ces mêmes idoles leur zèle et leurs lois; vous voyez l'auguste chef du plus noble empire déposer son diadème et supplier humblement devant le sépulcre du pêcheur Pierre (3). »

Une autre preuve de l'amour et de la reconnaissance des premiers fidèles, et, en particulier, des Romains pour les princes des apôtres, ce sont leurs images que l'on trouve en grand nombre dans les cimetières de Rome, sculptées fréquemment sur les urnes sépulcrales et sur les coupes qui servaient aux agapes ou repas de charité. De savants antiquaires ont démontré que ces vases sont antérieurs, non-seulement à la paix donnée à l'Église par Constantin, mais encore à la dernière persécution excitée contre elle par Dioclétien. Ce qui ne doit pas paraître étrange aux nouveaux iconoclastes, qui prétendent que l'idolâtrie entra dans l'Église avec la vénération des images ; car Eusèbe nous fournit un témoignage irréfragable d'une antiquité non-seulement pareille, mais plus reculée encore. Il atteste avoir vu les images peintes des deux apôtres, lesquelles, dit-il, ont été conservées jusqu'à nos jours (4). Et il avertit qu'il ne faut pas s'en étonner; parce que les anciens avaient coutume d'honorer ainsi leurs bienfaiteurs ; qu'enfin, par le même motif, les chrétiens de Jérusalem avaient conservé toujours la chaire de saint Jacques, leur premier évêque ; montrant assez clairement par là, conclut Eusèbe, de quelle manière, et les premiers chrétiens et ceux de nos jours, ont toujours rendu aux saints et leur rendent encore l'honneur qui leur est dû à cause de leur amour envers Dieu.

Si, en tout temps, les hommes ont eu la louable coutume de conserver, par la peinture, les traits des illustres personnages qui ont ou affermi par des lois, ou éclairé par leur doctrine, ou défendu et agrandi par leur valeur les républiques et les empires, qui voudra blâmer les anciens chrétiens de Rome de s'être fait un bonheur d'avoir toujours devant les yeux les images de ceux qu'ils regardaient justement comme les fondateurs de cette Église, comme leurs maîtres et leurs défenseurs ?

Il faut qu'une de ces images ait été vue de l'auteur du dialogue intitulé *Philopatris*, parmi les œuvres de Lucien, mais que plusieurs croient plus ancien et qui écrivit peut-être vers la fin du premier siècle, sous l'empire de Trajan. Il nous représente saint Paul la tête un peu chauve, le nez aquilin et agréablement courbé, tel qu'on le voit encore dans quelques monuments de *Rome souterraine*, particulièrement dans ceux qui sont grossièrement sculptés. Tel le trouvons-nous encore décrit dans les Actes de sainte Thècle, que plusieurs (5) prétendent être ceux-là mêmes qui furent faussement attribués à saint Paul par un prêtre d'Asie, déposé pour cette imposture par l'apôtre saint Jean. Ce prêtre pouvait avoir vu la personne même du docteur des nations. Or, c'est en général une grande preuve d'antiquité pour des portraits, que de les trouver conformes à leur original.

Peu après la mort des saints apôtres, saint Clément écrivit sa célèbre épître aux Corinthiens, dans laquelle, après avoir fait mention de leur glorieux martyre, il ajoute que, pendant qu'ils vivaient encore, il s'était réuni à eux une grande multitude d'élus, qui, ayant souffert beaucoup de supplices et de tourments avec une invincible patience, ont été *parmi nous*, dit-il, du plus glorieux exemple.

(1) *Apud Euseb.*, l. II, c. xxv. — (2) Chrysost., *In* II *Cor.*, c. xxvi. — (3) *Ep.*, 232, alin. xlii. — (4) *Euseb.*, l. VII, c. xviii. — (5) Grab., *Spicil.*, t. I.

illustre témoignage du séjour et de la mort des deux apôtres à Rome. Car quand, écrivant de Rome, il dit : Elle fut *parmi nous* du plus généreux exemple, cette grande multitude de fidèles qui s'étaient réunis à ces deux saints pendant qu'ils vivaient, il veut dire sans doute pendant qu'ils vivaient parmi nous ; et non pendant qu'ils vivaient dans la Judée, la Grèce, l'Asie, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce ou dans le Pont.

Quels ont été les supplices et les tourments que souffrirent ces bienheureux disciples des apôtres, nous l'apprenons plus distinctement d'Hermas, qui vers ces temps, écrivit à Rome ses livres intitulés *le Pasteur* : Ce furent, dit-il, les prisons, les fouets, les bêtes féroces, les croix (1). Nous ignorons les noms ainsi que la condition de ces premiers martyrs de l'Eglise romaine, mère féconde d'aussi magnanimes héros. Nous savons cependant d'un très-ancien et très-grave auteur que, de ce nombre, fut la femme du prince des apôtres ; duquel il raconte que, la voyant conduire à la mort, il ressentit une grande joie de ce qu'elle était appelée de Dieu à une si haute gloire, et que, l'appelant par son nom, il l'encouragea en disant : Souvenez-vous du Seigneur (2). Du même nombre furent encore Processe et Martinien, gardes de la prison Mamertine, avec quarante-sept autres soldats baptisés dans la même prison, et dont l'Eglise romaine célèbre le triomphe dans ses fastes. En outre, comme nous avons vu, le feu de la persécution s'étant étendu aux provinces mêmes, il est encore d'autres Eglises qui se glorifient d'avoir eu des martyrs du temps de Néron : comme Pise et Lucques, leurs Paluin et Torpète ; Milan, ses Gervais et Protais, avec leur père Vital et leur mère Valérie, ainsi que Celse et Nazaire ; Ravenne, son Apollinaire ; Aquilée, Hermagoras, son premier évêque, et Fortunat.

La ville de Brescia conserve non-seulement la mémoire de son saint Alexandre, mais encore les actes de son martyre que voici dans leur brièveté et leur simplicité primitives.

Alexandre, né à Brescia, d'une famille illustre, et instruit des vérités de la religion chrétienne, alla à Marseille encore adolescent, auprès du bienheureux Lazare, évêque de cette ville, lorsque l'empereur Claude persécutait les chrétiens. S'étant rendu de là à Aix auprès du bienheureux évêque Maximin, et ayant été affermi par lui dans la foi, et enflammé d'ardeur à souffrir le martyre pour Jésus-Christ, il retourna à Brescia. Là, ayant vendu ses biens et en ayant distribué le prix aux pauvres, il entra, par le désir qu'il avait du martyre, dans le temple de Diane, et commanda aux démons, au nom du Christ, de briser les idoles. Ce qui ayant été fait, il est saisi par les prêtres des idoles, et conduit au préfet Félicien. Celui-ci après en avoir informé Néron et avoir reçu pour réponse qu'Alexandre devait sacrifier aux dieux ou expirer dans de cruels supplices, lui expose l'ordre de l'empereur et l'exhorte à sacrifier à Mars. Alexandre se met à genoux, comme pour adorer l'idole de Mars, adresse sa prière au Christ Seigneur, et aussitôt l'idole tombant par terre, est réduite en poudre. C'est pourquoi Félicien, irrité, ordonne qu'il soit déchiré avec des lanières, et qu'on verse dans sa bouche de l'huile bouillante, mêlée de poix et de soufre. Le préfet, voyant qu'il n'en a reçu aucun mal, commande qu'on lui perce les mains, qu'on y passe une corde, qu'on attache cette corde au cou d'un taureau indompté, et que le martyr soit ainsi traîné par la ville, et qu'enfin, après lui avoir mutilé les bras et la langue, on lui coupe la tête. Comme dans ce lieu il parut miraculeusement quatre flambeaux auprès du corps du martyr, et que plusieurs se convertirent au Christ à cause de ce miracle, l'évêque Anathalon l'y ensevelit : et dans la suite des Bressans y bâtirent un temple en son nom (3).

Tels sont les actes de saint Alexandre de Brescia. La persécution de Claude dont il est parlé, nous l'avons vue plus haut, lorsque cet empereur expulsa les Juifs de Rome à cause des fréquents tumultes qu'ils y excitaient au sujet du Christ.

Quant à la persécution de Néron, l'Espagne même s'honore d'avoir enfanté des martyrs à cette époque ; et pour preuve qu'elle aussi souffrit beaucoup dans cette persécution, elle nous fait voir une inscription dédiée vers ce temps à Néron conçue en ces termes : A Claude Néron César Auguste, souverain pontife, pour avoir purgé la province des voleurs et de ceux qui inculquaient au genre humain une superstition nouvelle (4). De cette inscription, dont nous n'avons aucune raison de suspecter l'authenticité, il est aisé de conclure combien cette persécution fut violente, puisque les gentils qui regardaient jusqu'alors la religion chrétienne comme une superstition nouvelle et pernicieuse, la croyaient totalement anéantie.

Ce n'est pas la dernière fois que la religion du Christ a été nommée superstition ; ce n'est pas la dernière fois qu'on a célébré sa défaite. Mais, après dix-huit siècles, elle est encore là, confondant tout ensemble et l'orgueil des philosophes, et la sagesse des législateurs, et la puissance des conquérants. Rassemblez les philosophes anciens et les modernes. Divisés entre eux et avec eux [illegible], au lieu de réunir les esprits sous une règle certaine, ils n'offrent qu'une horrible confusion d'opinions et de systèmes arbitraires [illegible] : point de sottise au monde qu'ils ne [illegible] ; point de vice si infâme qu'ils n'autorisent. S'il en est qui expriment éloquemment des vérités

(1) L. I, c. III. — (2) Clem. Alex., *Strom.*, l. VII. — (3) *Acta SS.* 26 *aug.* — *Monuments* [illegible] *de l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, etc., chez Migne, 1848, t. p. 521 et seq. — (4) Gruter., p. [illegible].

communes, des maximes de morale connues avant eux, ils les démentent par leur conduite. Tout en faisant de belles phrases sur la vertu, le mépris des richesses, la grandeur d'âme, nous avons vu Sénèque accumulant des trésors, ruinant les provinces par ses usures, et apprenant à Néron à faire l'apologie du parricide. Douze pêcheurs, sortis de la Judée, annonçent par tout l'univers une doctrine qui, après dix-huif siècles d'épreuves, est toujours une, toujours sainte ; ce qu'ils enseignent, ils le pratiquent ; pour répandre cette doctrine salutaire, ils sacrifient leur repos, leurs biens, leur vie ; deux d'entre eux la prêchent hardiment dans la capitale du monde, et lui gagnent de généreux disciples jusqu'à la cour de Néron; pour y mettre le sceau, ils endurent la prison et la mort, sous les yeux mêmes de Sénèque.

Rassemblez les législateurs de tous les siècles et de tous les peuples, depuis ce sénat romain qui décrétait à Néron la divinité et des temples, jusqu'à ces législateurs modernes qui ont légalisé le meurtre et le brigandage, que trouverez-vous dans leur code commun ? Un amas informe de lois bonnes, mauvaises, injustes, barbares, atroces ; où le crime, pourvu qu'il soit puissant, trouve tout ce qu'il faut pour être vertu et proscrire l'innocence. La loi que les douze pêcheurs de la Judée promulguent par toute la terre est bien différente : une comme Dieu dont elle émane ; comme Dieu, sainte et sans tâche, implacable à tout mal, favorable à tout bien ; comme Dieu, présente à tout, réglant toutes les actions les plus secrètes, comme les actions publiques ; comme Dieu, dominant tout, et le grand et le petit, et le roi et le peuple ; loi souveraine et immuable comme Dieu, contre laquelle tout ce qui se dit est faux, tout ce qui se fait est nul.

Voyez les fondateurs d'empires, les conquérants fameux : leur ouvrage est changé, renversé, détruit par d'autres. Voyez les politiques du siècle qui se vantent de constituer des nations : leurs édifices s'écroulent sur les architectes, ils ne bâtissent que des ruines. Le chef des douze pêcheurs arrive seul et sans armes dans la capitale du monde, y établit, malgre les Néron et les Domitien, le siége d'un empire nouveau, qui étend ses conquêtes pacifiques chez tous les peuples, et, sans distinction de gouvernement et de langues, les réunit tous dans une grande famille sous l'autorité du même Pere. Tout ce qui renverse les autres empires attaque, pendant dix-huit siècles, cette nouvelle monarchie romaine ; et, après dix-huit siècles, le pêcheur Pierre, comptant, dans la suite non interrompue de ses successeurs, à peine cinq ou six qui ne fussent que dignes de figurer parmi les souverains terrestres, gouverne encore dans Pie IX cette Eglise sainte, dont les bornes sont celles du monde, et le temps la durée.

Cette Eglise apparaissait alors comme un monde nouveau, sortant de l'abime. Persécutée partout, elle frappait tous les regards par la constance de ses fidèles et l'innocence de leurs mœurs. Nous en avons une éloquente peinture dans la lettre à Diognète, imprimée parmi les œuvres du saint martyr Justin, mais, suivant toutes les apparences, d'un auteur beaucoup plus ancien et disciple des apôtres.

« Les chrétiens, dit-il en comparant leur façon de vivre avec celle des Juifs et des gentils, les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les institutions politiques ; ils n'habitent point de villes propres à eux, n'ont point un dialecte étranger aux autres, ne mènent point une vie singulière ; ne s'appliquent point à étudier les systèmes de quelques esprits curieux, ni à défendre des opinions humaines, comme plusieurs. Ils demeurent dans les villes des Grecs et des barbares, comme cela se trouve, suivant l'usage des habitants pour le vêtement et la nourriture, ainsi que tout ce qui regarde la vie présente ; avec cela, néanmoins, ils font voir une société merveilleuse et vraiment incroyable.

» Ils habitent leurs patries, mais comme des passants. Ils prennent part à tout comme citoyens, et ils ont tout à souffrir comme étrangers. Toute terre étrangère leur est patrie, et toute patrie leur est étrangère. Ils épousent des femmes, comme les autres ; engendrent des enfants, mais ne les abandonnent point. Leur table est commune, mais non point leur lit nuptial. Ils vivent dans la chair, mais non point selon la chair ; ils sont sur la terre, mais ils vivent dans le ciel : ils obéissent aux lois, mais leur vie est supérieure aux lois mêmes. Ils aiment tout le monde, et tout le monde les persécute ; on ne les connaît point, et on les condamne ; on les met à mort, et ils acquièrent une vie nouvelle ; ils sont pauvres, et ils enrichissent un grand nombre ; ils manquent de tout, et ils ont tout en abondance : on les flétrit, mais les flétrissures leur tournent en gloire ; on les calomnie, et on rend hommage à leur vertu, on les insulte, et ils bénissent ; on les outrage, et ils répondent par des marques d'honneur. Ils font le bien, et on les punit ; les punit-on ? Ils s'en réjouissent comme d'un bienfait. Les Juifs leur font la guerre comme à des étrangers, et ils sont persécutés par les Grecs ; ceux qui se font leurs ennemis ne peuvent dire pourquoi ils les haïssent.

» Pour tout dire, en un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue par tous les membres du corps, et les chrétiens par toutes les villes du monde. L'âme demeure dans le corps sans être du corps, les chrétiens demeurent dans le monde sans être du monde. L'âme invisible habite le corps visible comme une citadelle ; quoiqu'on voie les chrétiens dans le monde, on ne voit pas néanmoins l'esprit de religion qui les anime. La chair hait l'âme et lui fait la guerre sans qu'elle en ait reçu aucun mal, mais parce qu'elle ne lui permet point de

s'abandonner aux voluptés ; le monde hait les chrétiens sans en avoir reçu aucun mal, parce qu'ils sont opposés aux plaisirs. L'âme chérit le corps qui le hait, et les chrétiens aiment ceux qui les haïssent. L'âme est enfermée dans le corps, mais c'est elle qui conserve le corps même ; les chrétiens sont enfermés dans le monde comme dans une prison, mais ce sont eux qui soutiennent le monde.

» L'âme immortelle habite une demeure mortelle ; les chrétiens, au milieu des choses périssables d'ici-bas, attendent les biens incorruptibles du ciel. Plus l'âme est exercée aux jeûnes et aux privations, meilleure elle devient ; les chrétiens de même, plus on les conduit journellement au supplice, plus ils voient augmenter leur nombre.

» C'est Dieu même qui leur a confié dans le monde un poste aussi sublime. Leur doctrine n'est point de la terre. C'est le vrai Dieu lui-même, le Tout-Puissant, le Créateur de toutes choses, l'Invisible, qui a fait descendre du ciel sa vérité, qui n'est autre que son Verbe. Il a envoyé aux hommes, non quelque ministre, quelque ambassadeur, quelque prince, soit de ceux qui gouvernent les choses terrestres, soit de ceux a qui est commise l'administration des choses célestes; mais l'auteur même et le créateur de l'univers, celui par qui il a fait les cieux, donné des bornes à la mer ; celui même qui, par sa puissance, entretient l'harmonie et la concorde parmi les éléments; celui dont le soleil a reçu ses espaces à parcourir chaque jour ; celui à qui obéit la lune pour prêter son flambeau à la nuit ; celui dont les astres reconnaissent la voix pour suivre la lune dans sa course lumineuse ; celui qui a rangé toutes les créatures dans leur ordre et leurs limites; auquel obéissent les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est renfermé dans leur vaste enceinte, le feu, l'air, les abîmes, et ce qui est dans les hauteurs, et ce qui est dans les profondeurs, et ce qui est dans le milieu. C'est celui-la même qu'il a envoyé aux hommes, non pour exercer sur eux un empire tyrannique; mais dans la clémence, dans la douceur, comme un roi qui envoie un fils-roi. Ainsi Dieu a-t-il envoyé un Dieu pour sauver les dociles, non pour les contraindre; car, en Dieu, il n'y a point de violence. Il a envoyé comme qui appelle, non pas comme qui poursuit; il a envoyé comme qui aime. Un jour il l'enverra pour juger; et qui pourra soutenir sa présence ? »

Cette lettre ne fut point écrite à Rome, mais dans la Grèce : car il n'y est fait aucune mention, ni de Rome, ni des Romains, ni des dieux des Romains ; mais des Grecs et de leurs dieux, ainsi que des villes grecques et de la persécution que les chrétiens avaient à souffrir des Grecs. Néanmoins, on y représente les chrétiens comme persécutés de tous, condamnés et traînés journellement au supplice, comme il paraît clairement encore par les paroles suivantes : « Ne les voyez-vous pas jetés aux bêtes féroces, pour qu'ils renient le Seigneur; et ils ne sont pas vaincus ? Ne voyez-vous pas leur nombre s'augmenter d'autant plus, qu'il y a plus de bourreaux à les conduire au bûcher? » Et plus bas : « Alors vous admirerez ceux qui maintenant endurent les flammes pour la justice. »

Que cette lettre à Diognète soit d'un auteur plus ancien que saint Justin ; qu'elle ait été écrite par un disciple des apôtres, au temps où la religion chrétienne passait pour une façon de vivre et une religion entièrement nouvelle ; enfin, bien que durant une persécution générale contre les chrétiens, néanmoins avant la destruction du temple et pendant que les Juifs y offraient encore leurs sacrifices, nous le voyons en termes exprès dans cette lettre même. « Ayant été disciple des apôtres, dit l'auteur, je deviens maintenant docteur des nations. Ce qu'ils m'ont appris, je l'enseigne à ceux qui se montrent dignes disciples de la vérité. » La religion chrétienne était alors si nouvelle, que les hommes, pleins d'admiration, demandaient : « D'où vient ce nouveau genre de vie? D'où vient qu'il n'a paru dans le monde qu'aujourd'hui et non point auparavant ? D'où vient cette nouvelle doctrine? » Finalement, en réfutant les Juifs, il ne leur oppose ni la ruine du temple, ni la cessation des sacrifices ; il suppose, au contraire, qu'ils continuaient à les offrir, et que leur culte subsistait encore avec tout l'appareil et toute la pompe des cérémonies. L'auteur s'exprime en ce sens, non pas dans un seul endroit, mais dans un grand nombre. Les fidèles étaient donc en ces temps, même dans les provinces de l'empire, traînés au supplice, jetés aux bêtes féroces, livrés aux flammes ; et, dans cette persécution, les Juifs se joignaient aux gentils, sans prendre garde, les malheureux, aux funestes présages qui leur annonçaient, de plus d'une manière, leur désolation prochaine.

DISSERTATION SUR LE TRENTE-CINQUIÈME LIVRE

I

DE SAINT PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'est à première vue saint Pierre.

Il y a un homme a qui il a été dit : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur sur la terre sera lié dans le ciel, ét tout ce que tu délieras sur la terre sera delié dans le ciel, Pais mes agneaux, pais mes brebis. Confirme tes frères.

L'homme, a qui ont été adressées ces paroles, était un petit pêcheur de Galilée, nommé Simon, fils de Jona, du bourg de Bethsaïde. Celui qui les adressait était le dépositaire des paroles de la vie éternelle, le fils de Dieu vivant, Jésus-Christ.

Dans ce dialogue nous voyons, d'une part, ce qu'il y a de plus humble parmi les plus petits; d'autre part, ce qu'il y a de plus grand au ciel et sur la terre.

Par conséquent, dirons-nous avec Bossuet, en même temps que Jesus parle, il agit ; ce qu'il dit à Pierre, il le fait dans son âme ; et, par une transformation admirable, du pauvre pêcheur il forme son vicaire, d'un Galiléen il tire l'homme qui sera revêtu de la plus haute puissance, puisqu'il partage avec Dieu l'empire du ciel.

Donc, en élisant saint Pierre pour être le fondement de son Eglise, le divin Maître doit l'orner des qualités de nature et de grâce qui le prédestinent à son ministère auguste ; il lui inspire les vertus qui vont devenir le caractère de l'humanité regénérée et l'apanage de l'homme appelé à gouverner les âmes ; il lui confère, avec ces vertus merveilleuses, l'investiture d'un pouvoir nouveau et tout divin, que n'eurent pas, avant lui, les justes les plus aimés de Dieu. Pierre est, par nature, l'homme de bon sens, de générosité, de hardiesse, de présomption ; Pierre est, par grâce, l'homme de foi, l'homme de charité, de zèle et de prudence. Type des papes, il est aussi le type des chrétiens, le modèle des fidèles, des pénitents, des docteurs, des martyrs. Que de palmes dans ses mains, à côté des clefs ! Que d'auréoles sur sa tète, autour de la tiare. Il a la sagesse d'en haut pour enseigner, la puissance d'en haut pour condamner et pour absoudre ; il ouvre et ferme les portes du ciel, et c'est à lui que l'humanité doit dire ce qu'il disait lui-même au Sauveur des hommes : « Vous avez les paroles de la vie éternelle ! »

« Sur la mission de son maître, dit Louis Veuillot, saint Pierre a entrepris la plus étonnante révolution que le monde ait vue et que l'esprit de l'homme puisse concevoir ; par une assistance qui a été le prix de sa foi et de son courage, il l'a accomplie. Seul et pauvre, il a attaqué, il a renversé les dieux de l'empire de Rome. Il est mort sur la croix, du supplice des esclaves, mais en réalité législateur, pontife et roi de la terre, le premier roi de la seule dynastie qui soit éternelle ; vainqueur de César, qui était Néron, c'est-à-dire vainqueur de tous les vices et de toutes les erreurs, dans le moment que l'erreur et le vice, maîtres incontestés des hommes, recevaient d'eux les honneurs divins. Il a brisé ce joug ignominieux; il l'a brisé pour jamais en instituant cette royauté de la vérité qui ne laisse plus au mensonge de triomphe assuré ni paisible, qui ne lui permet plus d'étouffer la sainte révolte des consciences, et qui, toujours prête à combattre pour la justice, n'ignore pas qu'elle enchaîne la victoire, lorsqu'elle accepte le martyre.

« La gloire de saint Pierre, même en ce monde, surpasse, s'il est possible ses travaux. Il y a dix-huit siècles qu'un ministre infime de la police de Néron le conduisit au supplice; après dix-huit siècles, il est le personnage le plus vivant de l'histoire. Toute langue a publié

(1) Cette dissertation est extraite d'un volume inédit de notre *Encyclopédie rurale*.

son nom, toute langue le prononcera jusqu'à la fin des temps. Toute intelligence capable de recevoir l'Évangile a connu sa vie, a béni ses œuvres ; les plus nobles génies en ont médité les moindres circonstances ; la poésie et les arts y ont trouvé des inspirations ; la théologie en a tiré des lois. Son tombeau, visité de tous les peuples, est devenu une source de vie et l'arc-boutant de l'ordre social. Sur ce trône il règne encore, protegé par la foi de ses innombrables enfants, maintenu s'il le faut, par l'effroi de ceux-là mêmes qui jalousent sa puissance paternelle et qui seraient tentés de lui refuser leur hommage. Tout croule dans le monde si ce trône est ébranlé. De ce faîte sublime, toujours battu d'orages formidables et impuissants, Pierre, vivant dans son successeur, investi de tous les priviléges que Jésus-Christ lui a donnés, gouverne les pasteurs et les troupeaux, enseigne, redresse, lie et délie ; commande aux intelligences, dirige les âmes. Vainement l'orgueil conteste ou se révolte, on appelle au sophisme, à la ruse, à l'injure, à la force brutale, et quelquefois sépare tout un peuple et tout un empire ; ceux que l'ennemi entraîne dans les ténèbres conservent un souvenir et un besoin de la lumière qui les ramèneront. Pierre, assuré de l'élite du genre humain, définit l'erreur et reste le roi de la vérité. Il n'y a pas de main assez forte pour abolir ses lois. Sa parole est la digue immuable que la mer affolée peut bien couvrir d'écume, mais ne peut pas emporter ni franchir. Il voit sans trembler le furieux effort des révoltes, il écoute sans pâlir leur clameur immense, et se tournant vers son peuple, il bénit deux cents millions d'âmes, dont l'*Amen* fidèle, éveillant tous les échos de la terre, couvre à la fois la protestation de l'hérétique, la négation de l'incrédule et le cri de la brute, qui hurle d'obéir. Tel est aujourd'hui ce pouvoir de Pierre, contre lequel, depuis Néron, se sont tour à tour et tous ensemble conjuré tout ce que l'espèce humaine a produit de géants. Il a vaincu Néron, Arius, Mahomet, Luther et Voltaire; il embrasse le monde connu ; il est établi sur deux cents millions d'ames, et ses conquêtes ne sont pas encore finies, car la plénitude des nations entrera dans son bercail. Ainsi lui tient parole, celui qui lui a dit un jour : *Tu es pêcheur d'hommes.*

» Or, ce mortel plus favorisé qu'Abraham, plus puissant que Moïse, plus inspiré que les prophètes; ce législateur et ce pasteur de l'humanité, ce Vicaire de Jésus-Christ, qu'était-il pour de telles œuvres, qu'a-t-il fait pour une telle gloire? Il n'avait pas lui-même ni fortune, ni force ni génie, et pour toute science il savait conduire sa barque et raccommoder ses filets. Mais il était droit et simple de cœur, prévenu de la grâce, il crut en Jésus-Christ, il l'aima, et, lorsque Jésus-Christ lui commanda de quitter tout pour le suivre, il n'hésita point. C'est le secret de sa puissance et de sa gloire. A cause de cette foi d'où vint son amour, de cet amour dont le fruit fut l'obéissance, de cette obéissance qui ne connut rien d'impossible et qui ne refusa ni les travaux de l'apostolat ni le martyre, Pierre, à son tour, fut aimé de Jésus-Christ. Le Fils de Dieu le prit à son école et le forma pour être l'instituteur du genre humain (1). »

CHAPITRE II.

Personnalité de saint Pierre,

Parler de Pierre, c'est donc parler du monde entier, c'est parler de tous les siècles, c'est parler de la destinée de l'humanité. En fait et en droit, tout tient, ici-bas, à la chaire de Pierre : par la raison que là où est Pierre, là est l'Église ; que l'Église est, dans tous les temps et dans tous les lieux, l'oracle de la vérité révélée, l'école de la sainteté surnaturelle, la source et le modèle de la civilisation chrétienne, la condition, jusqu'à un certain point nécessaire, du vrai, du beau et du bien, même dans l'ordre de la nature.

Donc, sans tomber dans aucune exagération, pour expliquer saint Pierre, il faut parler de tout cela, au moins de manière à comprendre la personnalité de saint Pierre, la dignité de saint Pierre et les œuvres de saint Pierre. Ainsi Pierre en lui-même, Pierre dans le souverain pontificat, Pierre dans son apostolat et son martyre, telle est l'économie de ces réflexions.

Quelle est, d'abord, la personnalité de saint Pierre au double point de vue de la nature et de la grâce ?

I. Simon, fils de Jona, était né au bourg de Bethsaïde, sur les bords du lac de Génésareth. Sa profession était celle de pêcheur. Avec ses filets il tirait, tantôt de la mer de Tibériade, tantôt du Jourdain, sa chétive subsistance. Pauvre selon le monde, il n'était pas, du reste, pauvre selon Dieu. Bon israélite, sans ruse ni prétention, il gagnait honnetement sa vie, remplissait scrupuleusement les devoirs de la synagogue, attendant le Messie dont l'avénement approchait, et ayant reconnu, dans la mission de Jean-Baptiste, les circonstances initiales de cet avénement.

Il y a toujours eu des grâces de choix pour la simplicité.

Un jour, Simon lavait ses filets. Jésus, en passant, le regarda et lui dit : « Suis-moi : » *Intuitus eum, dixit : Sequere me.* Aussitôt Simon quitta sa barque et ses filets, tout ce qu'il possédait et tout ce qu'il était, pour suivre Jésus, avec André son frère.

Il y a, dans la vocation de Simon, la simplicité saine et généreuse qu'on retrouvait dans

(1) Veuillot *Mélanges*, 2e série, t. VI, p. 47.

les antécédents de sa carrière. Jésus ne se donne même pas la peine de lui parler, il se contente d'attacher, sur le pêcheur, un regard profond et, sans que Jésus ait rien dit, Pierre a tout compris. A ces mots : Suis-moi, il se lève, laissant tout et emmenant, avec lui, son frère André. Jésus recrute le premier Apôtre, le second est choisi, ou du moins préféré par son futur vicaire.

Une fidèle tradition nous a transmis l'image fidèle de Simon Bar-Jona. Une tête osseuse, un front chauve, siége du calme de l'esprit et de la rectitude du bon sens, encore plus que des ardeurs de l'imagination ; deux yeux dans lesquels se mélange l'expression d'un amour surhumain et le sentiment d'une douleur sans égale ; des larmes qui coulent toujours sur les joues amaigries et dans lesquelles elles ont creusé deux sillons ; des lèvres contractées par le chagrin remuées doucement par la prière ; dans les mains deux clefs symboliques, dont l'une s'incline vers la terre, l'autre vers le ciel; un manteau antique négligemment jeté sur les épaules; au fond du tableau un coq : Voilà Pierre. Du moins le voilà tel que nous l'a transmis la vénérable antiquité dans ces naïves peintures qui peignaient les idées encore mieux que les personnes.

Voici maintenant les traits du caractère moral de Simon-Pierre.

Et d'abord, il a le bon sens. Le bon sens, dit Bossuet, est le maître de la vie humaine, et il n'exerce, ajouterons-nous, cette superbe magistrature, qu'en entrant, par une intuition aisée, dans les desseins de la Providence. Or Simon, prédestiné au gouvernement de l'humanité, excelle, avant tout, par le bon sens. Le premier, après Jean-Baptiste, il a reconnu le Sauveur et a non-seulement confessé sa dignité, mais s'est laissé enrôler parmi les apôtres. A l'école du Sauveur, il est le premier, toujours le premier, sans doute par les préférences et selon les desseins de Jésus-Christ, mais aussi par la sagesse de ses initiatives, l'à-propos de ses observations et la grâce pittoresque de ses paroles. S'il s'abuse, il se laisse redresser, et s'il tombe, il se relève. Il y a, dans sa nature, une admirable franchise. Dans ses discours, observe saint Jean Chrysostome, il a le tact exquis des convenances, le choix des pensées et des expressions, le tour hardi et vainqueur. Dans ses écrits, dit Erasme, il a le langage de l'autorité, la sobriété des expressions et l'abondance des idées. C'est là qu'il nous donne cette si juste appréciation des épîtres de l'Apôtre saint Paul, dans lesquelles, nous dit-il, « on trouve des choses difficiles à comprendre, que des hommes ignorants et légers interprètent à leur façon, et détournent, comme ils le font aussi des autres Ecritures, à de mauvais sens et pour leur propre ruine... » et ce caractère des impies et des libertins de tous les lieux et de tous les temps, qu'il a tracé de main de maître : « Ce sont, dit l'Apôtre, des sources sans eau, des nuées d'orage qui ne laissent après elles que ténèbres et brouillards. Leurs paroles gonflées d'orgueil et vides de sens ne font fortune parmi les hommes qu'en flattant leurs penchants mauvais. Ils leur promettent la liberté ; ils ne sont eux-mêmes que des esclaves (1). »

La seconde qualité naturelle de Simon-Pierre est la générosité. A sa vocation, il a tout quitté : il est vrai que ce tout, pour un pêcheur, est peu de chose, mais le peu tient plus au cœur du pauvre que l'abondance ne tient au cœur du riche. Ce peu, c'était, en effet, tout pour sa pauvreté ; tandis que l'opulence fait souvent de grands sacrifices matériels sans changer en rien le train de ses prospérités. Quand le Sauveur annonce sa passion, Simon est prêt à donner sa vie : *Animam meam pro te ponam*. A sa dernière heure, il s'est étendu sur la croix. Donner ses biens, les travaux de toute sa vie et sa vie même, n'est-ce pas le comble de la générosité?

La troisième qualité de Simon, c'est la hardiesse. Quand le Sauveur interroge, c'est lui qui répond ; quand le Sauveur se tait, c'est Pierre qui interroge. Deux fois, à la vue du Seigneur, il se jette dans la mer. Au jardin des Oliviers, il tire l'épée. Durant le jugement, il force la porte du grand-prêtre.

Cette hardiesse va même jusqu'à la présomption. L'âme prompte de Simon, dit saint Augustin, ne sait pas se mesurer. Quand tous les autres se scandaliseraient, il déclare qu'il ne saurait se scandaliser. Quand il faudrait mourir, il ne reniera pas son maître... Et il l'a renié trois fois ! Caractère décidé, sa faute ne fut pas tant d'avoir renié son maître que d'avoir juré qu'il ne le renierait pas. Mais voilà bien la présomption.

II. Bon sens, générosité, hardiesse, présomption : voilà le naturel de Simon-Pierre. Sur ces qualités naturelles, Jésus-Christ a greffé les qualités de grâces qui devaient faire de Pierre, le premier des Papes, le type des Papes. Quelles sont donc ces qualités qui dépassent les bornes et les exigences de la nature ? et prédisposent Pierre au souverain pontificat ?

Ces qualités sont au nombre de trois : la foi, la charité et le zèle : la foi, pour l'esprit ; la charité, pour le cœur ; le zèle pour la conduite : mais une foi, une charité, un zèle qui conviennent à la plus haute autorité du monde, à la pratique du commandement le plus étendu, le plus fort et le plus paternel qui se puisse imaginer.

Or telle est d'abord la foi de Pierre. Le divin architecte de l'Eglise commence par choisir le fondement de l'édifice et par le façonner à sa destination : « Tu es Simon, tu seras appelé Céphas. » Aussitôt, par une révélation spéciale du Père, Céphas reçoit le

(1) Epitres de S. Pierre : I, III, 17 ; IV, 16 ; II, III, 16 ; IV, 17, 18, 19.

mystère du salut ; il confesse nettement, explicitement la divinité du Sauveur : *Tu es Christus filius Dei vivi.* Cet acte de foi renferme tous les autres, seulement toutefois d'une manière implicite. Aussi quand le Fils de l'homme parle de son crucifiement, Pierre, dont la foi n'est pas encore complétement développée, s'écrie : *Absit a te, Domine*; *non erit tibi hoc.* Le Sauveur lui apprend donc que le sacrifice de la croix est le corollaire prévu de l'Incarnation, par là qu'il lui donnera, un jour, les clefs du royaume des cieux. La foi de Pierre éclate le jour de la Cène, lorsque Jésus se prépare à laver les pieds des apôtres. Pierre se récrie, mais Jésus lui dit : « Si je ne vous lave point les pieds, vous n'aurez point de part avec moi. » Pierre aussitôt : « Non-seulement les pieds, Seigneur, mais la tête. » Pierre croit, même lorsque la nature défaillante semble trahir la foi. Au milieu de la tempête, il ne songe pas assez que la présence de Jésus-Christ suffit pour sauver la barque, mais il l'éveille : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. » Dans le prétoire, il renie Jésus, mais un seul regard le convertit. Cette foi complète du souverain pasteur doit être, de plus, permanente, indéfectible : l'Evangile ne saurait périr : *Et ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua.* Cette foi permanente doit être surtout transmissible à tous les âges, expansive dans tout l'univers : *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* Enfin cette foi complète indéfectible, expansive du docteur de l'humanité doit être, dans la suite des temps, la source d'une science admirable et Pierre, sur le Thabor, est élevé à la plus sublime philosophie ; seulement il doit s'en taire jusqu'à la résurrection. Alors il écrira : « Ce que nous professons, dans notre chaire pontificale, ce ne sont point des fables doctement systématisées ; ce ne sont pas, non plus, les rêves d'une ignorance superstitieuse : c'est ce que nos yeux ont vu, ce que nos oreilles ont entendu sur la mystérieuse montagne ; alors que Dieu le Père illumina Jésus-Christ et qu'il nous dit à tous : « Voici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Ecoutez-le (1). »

La charité de Simon-Pierre comme Pape, ou plutôt comme type des Papes, devra être immense, sans limites, capable d'embrasser, dans ses paternelles étreintes, le monde entier. Jésus-Christ a donc dû lui donner, et, de fait, il lui a donné un cœur de cette dimension. Le cœur de Simon-Pierre bondit dans tout l'Evangile, il brûle d'amour pour son maître et pour tout ce qu'aime son maître. Jésus le sait, puisque c'est lui qui a façonné ce cœur, mais il en veut la déclaration : « Simon, lui dit-il a trois reprises, m'aimez-vous ? — Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. — Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. » Le Sauveur voulait que l'univers connût l'amour du souverain pasteur ; il voulait aussi que Pierre lui-même comprît que, s'il remettait, en ses mains pontificales, la direction des âmes, le gouvernement du monde moral, c'était uniquement parce qu'il lui avait fait un grand cœur, un cœur éminemment catholique, un cœur, par sa charité, aussi vaste que le monde.

Le zèle de Simon-Pierre comme Pape, zèle du chef qui entraîne tout, mais aussi qui dirige tout avec prudence et sagesse son zèle n'avait pas besoin d'être excité : sa hardiesse et sa présomption natives demandaient plutôt qu'on les corrigeât et elles le furent par les fautes. « La faute de Pierre, dit saint Augustin, ne fut pas tant une désertion, qu'une instruction : le Christ montra Pierre à Pierre, ensuite il le regarda et confirma Pierre sur la Pierre (2). » Jésus-Christ joignit, à cette expérience, ses leçons. Au jardin des Oliviers, le Sauveur commande à Pierre de rengaîner bien vite ce glaive qu'il vient de tirer contre le serviteur du grand-prêtre, et lui déclare que ce n'est point cette arme qu'il faut à son zèle. Les armes seront la douceur et la persuasion, son glaive ne sera point d'acier, il ne frappera que les âmes et encore pour les guérir ; et au lieu de verser du sang, c'est avec le vôtre, ô Simon Pierre, oui, c'est avec votre sang répandu pour ma cause que vous vaincrez le monde : *Cum esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas; cum autem senueris, extendes manus tuas; et alius te cinget et ducet quo tu non vis* (3). »

Telles sont les vertus surnaturelles de Pierre, telle est la première éducation papale du pêcheur de Bethsaïde : une foi prompte, entière, ardente, indéfectible, expansive, pleine de lumières ; une charité sans bornes ; un zèle, non pas le zèle du soldat qui se lance en aveugle, mais le zèle du chef qui entraîne tout et dirige tout avec prudence ; et faire du pêcheur de Bethsaïde un Pape, c'est lui donner toutes ces vertus ; c'est ajouter à son bon sens, la foi ; à sa générosité, la charité ; à sa hardiesse et à sa présomption, la science du zèle ; et faire de lui le premier des Papes, le type des Papes, c'est lui donner tout cela au suprême degré.

CHAPITRE III.

Dignité de saint Pierre.

Un Dieu descendant parmi les hommes pour les instruire, c'était la plus riante fiction des poésies antiques, le plus consolant débris de la vérité perdue. Au sein de ses misères, dont elle avait oublié la cause et dont elle ne mesurait pas l'étendue, l'humanité, gémissante et aveugle, se refusait pourtant à croire qu'elle fût née du hasard ou qu'elle tînt d'elle-même le peu de biens qu'elle possédait. Des voix écoutées proclamaient qu'un Dieu avait veillé sur le berceau du genre humain, qu'il avait donné les lois et les arts. Combien la réalité nouvelle a surpassé tout ce que le génie

(1) S. Pierre, IIe Epît. I, 16. — (2) Sermon CCLCIV, n. 6, et CCXCV. — (3) S. Jean, XXI, 18.

des poëtes a pu ajouter à ce souvenir confus du paradis!

Si l'on veut comparer ce que l'homme peut rêver de la bonté de Dieu et ce que cette même bonté a fait, par Jésus-Christ, pour saint Pierre et pour l'humanité régénérée, on voit que les imaginations les plus grandioses sont fort en deçà du miracle de l'amour divin. Qui eut osé concevoir tant de patience, tant de tendresse, tant de majesté, toute la complaisance d'un ami, toute la bonté d'un père, toute la grandeur et la sagesse d'un Dieu. Il les appelle, il les aime, il se plie à la faiblesse de leurs connaissances et de leur jugement, il leur parle un langage qu'ils puissent entendre, et chacune de ses actions est ordonnée pour être leur règle lorsqu'ils auront reçu le commandement d'enseigner toutes les nations.

Mais aucun n'est instruit avec autant de vigilance et de prédilection que Simon-Pierre. Dès qu'il paraît, on le voit briller par la particulière distinction de sa nature et par des dons particuliers de grâce. Que s'il justifie ces préférences, il faut voir comment Jésus entend couronner ses faveurs et accomplir son dessein. Pierre est le premier partout. A lui s'adressent toutes les grandes paroles qui annoncent les développements, les conquêtes et l'éternel triomphe de l'Eglise. C'est assis sur la barque de Pierre, devenue la barque de l'Eglise, que Jésus prononce la première instruction publique dont il soit fait mention dans l'Evangile. C'est Pierre qui, après ce discours, s'avançant en pleine eau sur le commandement du maître, jette le filet pour la pêche miraculeuse. C'est lui qui, au milieu des Apôtres incertains de savoir si Jésus est Elie, Jean ou un autre prophète, s'écrie: «Vous êtes le Christ!» C'est lui qui, pour rejoindre Jésus, n'hésite pas à s'élancer dans les flots; c'est lui qui ose s'armer pour le défendre; lui qui, surmontant la terreur que tous éprouvaient, le suit jusqu'au prétoire; lui qui, l'ayant renié, se repent au premier regard du Sauveur et pleure avec amertume; lui enfin qui, malgré sa faute, se confie, sans réserve, dans la miséricorde et dit jusqu'à trois fois, avec le regret qu'on paraisse douter de ses sentiments: «Seigneur, vous savez que je vous aime!

Alors Jésus pour récompenser tant de vertus, confie à Pierre, pour toute la durée des temps, le souverain empire des âmes. Les faits parlent, l'Evangile ne permet pas le doute; mais il faut entendre Bossuet. Bossuet est, pour plusieurs, le premier interprète de l'Evangile. Ils sont aux genoux du Bossuet, ils se disent de la religion de Bossuet, ils jurent par Bossuet. Malheureusement ils ne prisent Bossuet que pour ses défaillances, ils ne vénèrent Bossuet que dans ses écarts. Pour nous, aussi, Bossuet a parlé la langue française dans la plus haute majesté de sa gloire; pour nous aussi, Bossuet a prêté l'écho de sa grande voix aux oracles de la tradition. Il faut donc recueillir pieusement et fidèlement ses témoignages.

En 1682, il écrit à une demoiselle de Metz:

« Notre Seigneur Jésus Christ, voulant former le mystère de l'unité, choisit les Apôtres parmi tout le nombre des disciples: et, voulant consommer le mystère de l'unité, il a choisi l'apôtre saint Pierre pour le préposer non-seulement *a tout le troupeau*, mais encore *à tous les pasteurs*, afin que l'Eglise, qui est une dans son état invisible avec son chef invisible, fût une dans l'ordre visible de sa dispensation et de sa conduite avec son chef visible, qui est saint Pierre, et celui qui, dans la suite des temps, doit remplir sa place. Ainsi le mystère de l'unité universelle de l'Eglise est dans l'Eglise romaine et dans le siége de saint Pierre; et, comme il faut juger de la fécondité par l'unité, il se voit avec quelle prérogative d'honneur et de charité le saint Pontife est le père commun de tous les enfants de l'Eglise. C'est donc pour consommer le mystère de cette unité que saint Pierre a fondé par son sang et par sa prédication l'Eglise romaine, comme toute l'antiquité, l'a reconnu. Il établit premièrement l'Eglise de Jérusalem pour les Juifs, à qui le royaume de Dieu devait être premièrement annoncé, pour honorer la foi de leurs pères, auxquels Dieu avait fait les promesses. L'ayant établie, il quitte Jérusalem pour aller à Rome, afin d'honorer la prédestination de Dieu, qui préférait les gentils aux Juifs, dans la grâce de son Evangile; et il établit Rome, qui était le chef de la gentilité, le chef de l'Eglise chrétienne qui devait être principalement ramassée de la gentilité dispersée, afin que cette même ville, sous l'empire de laquelle étaient réunis tant de peuples et de monarchies différentes, fût le siége de l'empire spirituel qui devait unir tous les peuples, depuis le levant jusqu'au couchant, sous l'obéissance de Jésus-Christ. Car, avec la vérité de l'Evangile, saint Pierre a porté à son Eglise la prérogative de son apostolat, c'est-à-dire la proclamation de la foi et l'autorité de la discipline.

« Pierre, confessant la foi, entend de Jésus-Christ cet oracle: *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* Saint Pierre, déclarant son amour à son Maître, reçoit de lui ce commandement: *Pais mes brebis, pais mes agneaux!* Pais les mères, pais les petits; pais les forts, pais les infirmes; pais tout le troupeau. Pais, c'est-à-dire conduis. Toi donc, qui es Pierre, publie la foi et pose le fondement; toi, qui m'aimes, pais le troupeau et gouverne la discipline. »

Ainsi parle Bossuet. Ce n'est là, il est vrai, que la déclaration d'une lettre privée; mais ce que le grand évêque disait à l'oreille d'une personne pieuse, il ne craignait pas de le crier sur les toits. La même année, dans l'assemblée du clergé convoquée par Louis XIV, sous l'inspiration de Colbert, Bossuet fut chargé de porter la parole. L'assemblée, réunie à propos du droit de régale (c'était un impôt

levé par le roi sur les siéges épiscopaux pendant les vacances) que la Cour voulait étendre à tout le royaume, était hostile au Saint-Siége et servile à l'égard du roi. On pouvait tout craindre de ses passions. Bossuet, qui fut le modérateur de l'assemblée, afin de combattre de front les tendances schismatiques, prit, pour sujet d'instruction, l'unité de l'Eglise. Dans la première partie de son discours, il montra cette unité assise sur la principauté de saint Pierre. Il est permis de croire que l'orateur avait assez médité le fond et la forme de ce discours, pour y mettre l'expression entière et parfaite de ses créances. Or, voici ce qu'il dit :

Jésus-Christ, voulant commencer le mystère de l'unité dans son Eglise, parmi tous ses disciples, en choisit douze ; mais voulant consommer le mystère de l'unité dans la même Eglise, parmi les douze, il en choisit un. « Le premier est Simon qu'on appelle Pierre. » Voilà saint Pierre mis à la tête, pour préparer l'ouvrage que Jésus méditait, d'élever tout son édifice sur cet ouvrage.

Tout ceci n'est qu'un commencement du mystère de l'unité. Quand Jésus Christ veut y mettre la dernière main, il ne dit plus : Allez, prêchez, il s'adresse à Pierre personnellement ; c'est un seul qui parle à un seul : Jésus-Christ Fils de Dieu à Simon fils de Jonas : Jésus-Christ qui est la vraie pierre, et fort par lui-même, à Simon qui n'est Pierre que par la force que Jésus-Christ lui communique : c'est à celui-là que Jésus-Christ parle, et en lui parlant il agit en lui, et y imprime le caractère de sa fermeté. Et moi, dit-il, je te dis à toi : « Tu es Pierre, et, ajoute-t-il, sur cette pierre j'établirai mon Eglise ; et, conclut-il, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elles. Pour le préparer à cet honneur, Jésus-Christ qui sait que la foi qu'on a en lui est le fondement de son Eglise, inspire à Pierre une foi digne d'être le fondement de cet admirable édifice. « Vous êtes le Christ Fils du Dieu vivant. » Par cette haute prédication de la foi, il s'attire l'inviolable promesse qui le fait le fondement de l'Eglise. La parole de Jésus-Christ qui de rien fait ce qu'il lui plaît, donne cette force à un mortel. Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de saint Pierre finisse avec lui : ce qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs ; Pierre parlera toujours dans sa chaire : c'est ce que disent les Pères ; c'est ce que confirment six cents trente évêques au concile de Chalcédoine.

Jésus-Christ ne parle pas sans effet. Pierre portera partout avec lui, dans cette haute prédication de sa foi, le fondement des Eglises ; et voici le chemin qu'il faut faire. Par Jérusalem la cité sainte où Jésus-Christ a paru, où l'Eglise devait commencer pour continuer la succession du peuple de Dieu, où Pierre par conséquent devait être longtemps le chef de la parole et de la conduite, d'où il allait visitant les églises persécutées, et les confirmant dans la foi ; où il fallait que le grand Paul, Paul revenu du troisième ciel, le vint voir : non pas Jacques, quoiqu'il y fut ; un si grand apôtre, frère du Seigneur, évêque de Jérusalem, appelé le Juste, et également respecté par les chretiens et par les Juifs : ce n'était pas lui que Paul devait venir voir ; mais il est venu voir Pierre, et le voir selon la force de l'original, comme on vient voir une chose pleine de merveilles, et digne d'être recherchée, le contempler, l'étudier, dit saint Jean Chrysostome, et le voir comme plus grand aussi bien que plus ancien que lui, dit le même Père : le voir néanmoins, non pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse : mais afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeura établi à jamais que quelque docte, quelque savant qu'on soit, fut-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre.

Bossuet continue à expliquer l'économie des œuvres de Pierre. De Jérusalem il va à Antioche et d'Antioche à Rome. La commission extraordinaire de Paul vient y expirer pour être réunie à la chaire suprême de Pierre à laquelle elle était subordonnée. Dans ces deux villes, Pierre est toujours le premier, parce qu'il faut que la parole de Jésus-Christ prévale. Rome sera la chaire de saint Pierre, c'est sous ce titre qu'elle sera plus assurément que jamais le chef du monde, la chaire éternelle.

Jésus-Christ poursuit son dessein ; et après avoir dit à Pierre, éternel prédicateur de la foi : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, il ajoute, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Toi qui as la prérogative de la prédication de la foi, tu auras aussi les clefs qui désignent l'autorité du gouvernement : « Ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel ; et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » Tout est soumis à ses clefs ; tout, mes frères, rois et peuples, pasteurs et troupeaux ; nous le publions avec joie ; car nous aimons l'unité, et nous tenons à gloire notre obéissance. C'est à Pierre qu'il est ordonné premièrement d'aimer plus que tous les autres apôtres, et ensuite de paître et de gouverner, et les agneaux et les brebis, et les petits et les mères, et les pasteurs mêmes : pasteurs à l'égard des peuples, et brebis à l'égard de Pierre, ils honorent en lui Jésus-Christ, confessant ainsi qu'avec raison on lui demande un plus grand amour, puisqu'il a plus de dignité avec plus de charge, et que parmi nous, sous la discipline d'un maître tel que le nôtre, il faut, selon sa parole, que le premier soit comme lui, par la charité, le serviteur de tous les autres.

Ainsi saint Pierre paraît le premier en toutes manières : le premier à confesser la foi, le premier dans l'obligation d'exercer l'amour ; le premier de tous les apôtres qui vit Jésus-Christ ressuscité des morts, comme il en devait être le premier témoin devant tout le

peuple; le premier quand il fallut remplir le nombre des apôtres, le premier qui confirma la foi par un miracle, le premier à convertir les Juifs, le premier à recevoir les Gentils, le premier partout; mais je ne puis pas tout dire. Tout concourt à établir sa primauté ; oui, mes frères, tout, jusqu'à ses fautes, qui apprennent à ses successeurs à exercer une si grande puissance avec humilité et condescendance.

Voilà l'unité dans le Saint-Siége, veut-on la voir dans le corps épiscopal ? Mais c'est encore en saint Pierre qu'elle doit paraître et encore dans ses paroles : « Tout ce que tu lieras sera lié... » Tous les Papes et tous les saints Pères l'ont enseigné d'un commun accord. Les grandes paroles où l'on voit la primauté de Pierre, ont érigé les évêques. C'était donc manifestement le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul ce que, dans la suite, il voulait mettre dans plusieurs, mais la suite ne renverse pas le commencement et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole, tout ce que tu lieras, dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui on dira : Tout ce que vous remettrez, et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement, est irrévocable : outre que la puissance donnée à plusieurs, porte sa restriction dans son partage ; au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous, et sans exception, emporte la plénitude; et n'ayant à se partager avec aucun autre, elle n'a de bornes que celles que donne la règle. C'est pourquoi nos anciens docteurs de Paris, que je pourrais nommer ici avec honneur, ont tous reconnu d'une même voix, dans la chaire de saint Pierre, la plénitude de la puissance apostolique : c'est un point décidé et résolu ; mais ils demandent seulement qu'elle soit réglée dans son exercice par les canons, c'est-à-dire, par les lois communes de toute l'Église : de peur que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne détruise elle-même ses propres décrets.

Ainsi le mystère est entendu : tous reçoivent la même puissance, et tous de la même source; mais non pas tous au même degré, ni avec la même étendue : car Jésus-Christ se communique en telle mesure qu'il lui plaît, et toujours de la manière la plus convenable à établir l'unité de son Église. C'est pourquoi il commence par le premier, et dans ce premier il forme le tout; et lui-même il développe avec ordre ce qu'il a mis dans un seul. Et Pierre, dit saint Augustin, qui, dans l'honneur de sa primauté, représentait toute l'Eglise, reçoit aussi le premier et le seul d'abord les clefs qui dans la suite devaient être communiquées à tous les autres, afin que nous apprenions, selon la doctrine d'un saint évêque de l'Eglise gallicane, que l'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à la condition d'être toujours ramenée au principe de son unité : et que tous ceux qui auront à l'exercer, se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire.

C'est cette chaire romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté, comme à l'envie, la principauté de la chaire apostolique, la principauté principale, la source de l'unité, et dans la place de Pierre l'éminent degré de sa chaire sacerdotale; l'Eglise mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres Eglises ; le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement; la chaire principale, la chaire unique en laquelle tous gardent l'unité. Vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avit, saint Théodoret, le concile de Chalcédoine et les autres ; l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie ; l'Orient et l'Occident unis ensemble ; et voilà, sans préjudice des lumières divines, extraordinaires et surabondantes, et de la puissance proportionnée à de si grandes lumières, qui étaient pour les premiers temps dans les apôtres, premiers fondateurs de toutes les églises chrétiennes; voilà, dis-je, ce qui doit rester, selon la parole de Jésus-Christ et la constante tradition de nos Pères, dans l'ordre commun de l'Eglise : et puisque c'était le conseil de Dieu de permettre, pour éprouver ses fidèles, qu'il s'élevât des schismes et des hérésies, il n'y avait point de constitution ni plus ferme pour se soutenir ni plus forte pour les abattre. Par cette constitution tout est fort dans l'Eglise ; parce que tout y est divin, et que tout y est uni : et comme chaque partie est divine, le lien aussi est divin ; et l'assemblage est tel que chaque partie agit avec la force du tout. C'est pourquoi nos prédécesseurs, qui ont dit si souvent, dans leurs conciles, qu'ils agissaient dans leurs églises comme vicaires de Jésus-Christ et successeurs des Apôtres qu'il a immédiatement envoyés, ont dit aussi dans d'autres conciles, comme ont fait les papes à Châlons, à Vienne et ailleurs, qu'ils agissaient au nom de Pierre, *vice Petri*, par l'autorité donnée à tous les évêques en la personne de saint Pierre, *auctoritate episcopis per beatum Petrum collata*, comme vicaires de saint Pierre, *vicarii Petri*, et l'ont dit lors même qu'ils agissaient par leur autorité ordinaire et subordonnée ; parce que tout a été mis premièrement dans saint Pierre (1). »

CHAPITRE IV.

Discours et écrits de saint Pierre.

Jusqu'ici nous nous sommes occupé de la personnalité de Pierre et de sa primauté ; il faut maintenant nous occuper de ses œuvres. Après avoir considéré l'homme dans le Pape et le Pape dans l'homme, il faut considérer l'homme et le Pape, les vertus et la dignité s'épanouissant à travers les temps.

(1) Sermon sur *l'unité de l'Eglise*, 1re partie.

Le personnage de Simon-Pierre est assurément le plus considérable qu'on ait jamais vu dans l'humanité ; à l'exception toutefois de celui dont, après tout il n'est que le vicaire et qui, par son caractère divin s'élève au-dessus de toute comparaison ; or, le personnage de Simon-Pierre n'est que l'expansion, le rayonnement de sa personnalité ; c'est sa personne en action avec telle ou telle vertu, tel ou tel pouvoir. Comme nous avons reconnu dans Simon-Pierre, la foi, la charité, le zèle, la primauté ; nous devons étudier la manifestation de sa foi par les discours et les écrits ; la manifestation de sa charité et de son zèle par l'apostolat ; la manifestation de sa primauté par les actes qui en relèvent spécialement l'autorité suprême.

La foi nous vient par l'ouïe. La parole est le pain des oreilles, le véhicule de la lumière et de l'amour qui vont éclairer les esprits et vivifier les cœurs. Pour que la foi nous soit donnée, il faut donc qu'elle soit prêchée. La parole, articulée ou écrite est, par conséquent, une condition naturelle et extérieure, plutôt qu'un élément de la foi. Mais cette parole qui enseigne la foi, elle est elle-même le rayonnement de la foi du docteur. C'est ainsi que nous devons chercher, dans la parole et les écrits de Pierre, comment il a mis en œuvre sa propre foi.

Il ne faut pas oublier que Pierre était un simple pêcheur de Bethsaïde. Il ne savait rien que manier ou raccommoder ses filets. Des talents naturels peuvent suppléer le défaut d'éducation ; mais pour qu'ils y remédient, il faut qu'ils soient distingués, et, même en ce cas, ils ne peuvent s'élever bien haut. Tout au plus concilieront-ils une certaine estime, une certaine considération, mais sans pouvoir créer une puissance.

Or, le pêcheur de Bethsaïde, sans étude, sans lettres, sans talents connus, sans éducation, a parlé et écrit : il a parlé aux Juifs et aux Gentils, aux ignorants, aux savants, aux puissants ; il a écrit des lettres adressées au genre humain, des encycliques, comme nous disons, et ces lettres sont arrivées à leur adresse.

Déjà les paroles, les simples réparties de Pierre portent leur cachet. Sans parler de la foi qui les pénètre, de la charité qui les anime, du zèle qui les embrase, elles ont une force, une adresse, un à propos qui étonnent. Tout porte dans les remarques de Pierre. Son mot est le mot propre ; son observation est frappée au coin du bon sens ; ses réponses toujours heureuses, épuisent, d'un mot, le champ de la réflexion ; ses saillies mêmes ont du caractère. C'est lui qui a dit : « A qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle ; » « Seigneur, il est bon que nous restions ici. » « Nous ne pouvons pas ne pas parler. » « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus-Christ, lève-toi et marche : » et vingt autres paroles qui se répèteront dans tous les siècles.

Mérite excellent de mettre, en un seul mot, de grands discours.

Si, parmi les charpentiers ou les maçons de nos villages, un ouvrier se levait et commençait à pérorer, il est probable qu'il ne réussirait pas aisément à se faire entendre. Ses compagnons le cribleraient de brocards et les gens aisés s'efforceraient de l'écraser sous le mépris. Les gens de sa famille, eux-mêmes, seraient les premiers à le détourner de ses entreprises oratoires, lui remontrant que ses escapades d'éloquence peuvent attirer toutes sortes de retours fâcheux. Que si cet ouvrier s'obstinait et devait, pour son obstination, quitter son village et passer dans le pays voisin, qui nous dira tout ce qu'il devrait rencontrer d'obstacles. Bientôt on le verrait l'oreille basse, revenir à son métier. Or, le pêcheur de Bethsaïde a su affronter cette tâche. Hier encore, voyant le Christ mort, il revenait à ses filets; auparavant, il avait tremblé à la voix d'une servante, balbutiant, en homme du peuple, de criminelles excuses; aujourd'hui il parle, désormais il multipliera les discours et ces discours d'un homme rustique offriront des beautés, manifesteront un courage, opéreront des conquêtes telles que n'en a su faire, je ne dis pas aucun homme du peuple, mais aucun maître de la parole.

Pour apprécier un discours il ne suffit pas de le lire dans un texte mort, bien moins encore d'en suivre la trame dans une analyse ; il faut en connaître l'occasion, la tribune, l'auditoire, l'orateur ; ou plutôt, il faut l'entendre. Nous n'avons pas, pour les discours de saint Pierre, ces avantages ; nous n'en possédons, le plus souvent, que l'analyse inspirée, écrite par saint Luc ; il en reste pourtant assez pour motiver notre admiration.

Les discours de saint Pierre sortent tous du vif de la situation : d'une agitation populaire, d'un miracle, d'une question à résoudre, d'une rencontre. Le pêcheur obligé de parler, parle et il improvise presque tous ses discours. L'improvisation, l'écueil ordinaire des hommes même exercés à l'art de parler en public, l'improvisation n'est jamais un écueil pour le pêcheur de Bethsaïde.

La tribune de Pierre varie suivant les circonstances : aujourd'hui un portique du temple ou une place publique, demain l'assemblée des fidèles ou le prétoire. Devant des juges, devant des chrétiens ou devant des Juifs, il sait s'attempérer aux exigences de l'auditoire ou les dédaigner à propos. Entouré des onze, qui lui forment un mystérieux cortège, ou simplement assisté d'un frère, il parle sans se soucier de savoir si l'infirmité de sa personne ne compromettra pas son discours. Ce qu'il dit, il l'énonce avec solidité de doctrine ; il s'appuie, devant les Juifs, des textes de l'ancien Testament ; il cite aux gentils les visions qui annoncent la fusion des peuples dans l'enceinte agrandie de la synagogue ; il oppose aux juges son mandat apostolique, l'obligation où il est de parler, le *non possumus*. Ce paysan orateur,

qui improvise tous ses discours, confond l'iniquité, répand la lumière et convertit les âmes. Démosthènes et Cicéron, au milieu de leurs triomphes oratoires, ont à peine changé l'opinion de quelques juges ou contenu les velléités capricieuses de la multitude. Pierre, plus éloquent que les princes de la parole, a ébranlé les âmes, converti une quantité d'hommes et même, en quelque façon, l'humanité. Lorsqu'Eschine, exilé à Samos, lisait à ses élèves les harangues de son adversaire, il interrompait souvent leurs battements de mains pour leur dire : « Que serait-ce si vous l'eussiez entendu ? » C'est qu'en effet, un discours récité n'est plus un discours, et, pour le connaître dans son vrai, il faut le rendre à la vie. L'immensité des résultats obtenus relève assez l'éloquence de Pierre, mais que serait-ce si nous avions entendu le prince des Apôtres?

Pierre a peu écrit : les hommes d'autorité ne sont pas hommes de plume, ou, s'ils ont porté la plume, ils la quittent en revêtant le pouvoir pour faire céder la parole à l'action. Les écrits de Pierre sont deux épîtres, les deux premiers monuments du Bullaire romain, l'archétype de tous les écrits émanés du siége apostolique. Ecrits uniques en leur genre, où l'on ne discute point, où l'on n'offre pas d'arguments compliqués, où l'on expose les principes de la foi la plus profonde, les règles de la morale la plus pure, sans aucune prétention, mais aussi avec une clarté qui les introduit facilement dans les plus humbles intelligences. Ni le génie, ni le savoir-faire, ni l'expérience n'ont cette puissance d'illumination. Il n'y a, au monde, qu'une tête qui conçoive, qu'une main qui compose ces sortes d'écrits : c'est la tête et la main de Pierre. Pierre sur sa chaire, de sa personne ou par ses successeurs, Pierre seul, si l'on passe ce jeu de mots, sait parler de haut et se faire entendre au loin.

La première encyclique a sa date ordinaire, [illegible] *Datum Romæ*. — Et qu'adresse-t-il donc de cette Babylone, dit un auteur contemporain, qu'adresse le premier des Papes d'abord à ces chrétiens d'Orient, qu'il avait lui-même gagnés à Jésus-Christ ; puis, en étendant sa sollicitude à la chrétienté tout entière, à tous ceux de la terre qui partageaient sa foi, *iis qui coæqualem nobiscum sortiti sunt fidem* ? Il leur envoie en quelques pages le résumé de toute la foi et de toute la morale chrétienne : non point comme un article sommaire ; mais avec une majesté de ton qui impose le respect et l'assentiment ; et, de plus, une clarté de style, un naturel d'expression qui les met à la portée de tous.

Il nous serait facile de reconstruire le symbole tout entier avec quelques pages des deux épîtres de saint Pierre, et nous ne connaissons point de précepte évangelique qui ne s'y trouve marqué (1). Tous les mystères de la foi catholique : la très-sainte Trinité, l'Incarnation du Verbe, la Passion, la Rédemption ; la vocation des Juifs et des gentils à la grâce et à la gloire, par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, et sous l'influence céleste, sous l'action de l'Esprit divin... C'est là, dit Pierre, la doctrine orthodoxe qui a été prédite par les prophètes et prêchée par les apôtres inspirés de Dieu ; c'est la vraie doctrine qu'on doit suivre constamment, qu'on doit garder fidèlement, et, s'il le faut, qu'on doit défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Toutes vertus chrétiennes s'y trouvent nommées et parfaitement définies ; et Pierre les y enjoint ou les y conseille jusqu'à la perfection, jusqu'à la sainteté, jusqu'à l'héroïsme: la foi, l'espérance et la charité (2) ; l'obéissance, la prudence, la vigilance dans la prière ; l'humilité, la tempérance, la bienfaisance mutuelle ; la patience surtout à l'exemple du Christ, qui l'a été, lui, patient jusqu'à mourir sur l'arbre de la croix, *super lignum*, et qui doit être imité jusque-là par ses frères et ses disciples, les nouveaux chrétiens : car ils n'ont pas seulement à souffrir comme tels et de la part du vieux monde, des reproches ou des insultes; mais aussi la spoliation, mais la prison, mais les verges, mais la mort, mais le martyre (3)... Le tout y est mêlé dans ces admirables épîtres, sans y être confondu : le dogme avec la morale ; les choses présentes avec les choses passées et futures.

Ses principes, Pierre les fait remonter à travers les anciens prophètes, jusque dans les conseils de la divinité, et en poursuit les dernières conséquences à travers les siècles ; jusqu'à l'époque de cet embrasement général qui doit réduire en cendres tous les éléments créés, et faire renaître de leur néant une nouvelle terre et de nouveaux cieux, *novos cœlos et novam terram*.

Pierre y fait donc le prophète. Il y parle des épreuves de l'Eglise, dont il est le premier chef ; des épreuves des temps présents et de celles des derniers temps du monde ; de cette Église immortelle, par conséquent, et qui, pour souffrir alors, devra vivre encore sous les débris de l'univers (4). Pierre y prophétise sa propre mort ; mais avec des larmes touchantes et qui transforment en testament, les dernières pages de ses lettres : il est certain qu'il va mourir... C'est Jésus Christ lui-même qui le lui a révélé... Mais ce qui tempère ses derniers regrets, c'est qu'étant mort, il vivra quand même ; qu'il vivra dans sa royale et pontificale dynastie ; et que, par elle encore, il pourra nous éclairer et nous conduire...

« Paul discute dans ses épîtres, il argumente, il s'irrite quelquefois et met souvent en pratique son [illegible], son [illegible], et son [illegible] ; Pierre affirme avec calme et avec majesté. Paul paraît s'embrouiller, ou mieux, il s'obscurcit de temps en temps, au milieu des pro-

(1) Ep. I, 1-11 [illegible] à la fin, et autres chapitres. — (2) II Ep. I, 1-11. — (3) I, 13 jusqu'à 16. — (4) II Ep. II, 1 jusqu'à la fin.

fonds mystères qu'il veut sonder de son regard, et Pierre, lui-même, en a fait la remarque, *in quibus sunt quædam difficilia intellectu* : Pierre expose toujours avec une lucidité de pensée, une transparence d'expressions qui vaut la lumière même.

C'est là qu'il raconte des choses divines qu'il sait rendre intelligibles à tous, au moyen de comparaisons frappantes de justesse et de vérité ; c'est là qu'il parle de l'inspiration des Ecritures avec une exactitude qu'aucun écrivain sacré n'avait eu jusqu'alors, et surtout qu'il constate et qu'il proclame ce premier principe du catholicisme, que toute l'Ecriture ne doit pas être livrée à l'interprétation propre et individuelle : *Omnis prophetia scripturæ propria interpretatione non fit* : c'est là qu'en peu de mots, il trace ces caractères de l'impie, de l'hérétique ou du renégat qui rappellent sans comparaison la touche des grands maîtres.

Ses avis, ses conseils, ses règles de morale, il les donne à tous : aux grands comme aux petits ; aux maîtres comme aux esclaves ; aux enfants, aux femmes, aux jeunes gens comme aux hommes faits et aux vieillards ; aux prêtres comme aux simples fidèles ; et il y en a pour tous et dans toutes les conditions et situations de la vie ; toujours accompagnés de motifs de foi, de raisons, de droiture et de bon sens qui entraînent et qui déterminent.

C'est lui qui veut que, par la sainteté de ses œuvres, encore plus que par l'éloquence de ses paroles, chacun puisse rendre raison de sa foi ; c'est lui qui déclare qu'il vaut mieux souffrir pour la vertu que pour le crime, et que souffrir comme chrétien, c'est le plus grand honneur qu'on puisse avoir en ce monde ; c'est lui qui joint ses deux mains et qui se met à deux genoux, lui le prince des apôtres et le premier chef de l'Eglise : *Seniores ergo qui in vobis sunt, obsecro consenior* : et qui là encore, se donnant d'autres titres, s'appelle le témoin de la passion du Christ, le spectateur, le participant de sa gloire que l'on ne verra que dans le ciel : *Testis Christi passionum, qui et ejus quæ in futuro revelanda est, gloriæ communicator*. Et pourquoi donc, mes frères, tous ces préambules ? Ah ! c'est pour conjurer ses confrères en épiscopat de gouverner leurs peuples par la bonté, par la douceur, et non pas par contrainte ; de ne point trop dominer sur leurs clercs, et d'en être plutôt le modèle que le maître. Paroles d'une importance capitale ; et, certes, il le faut bien, autrement le prince des apôtres se serait-il mis à deux genoux pour les prononcer ? Paroles qui renferment, dans leurs quelques syllabes, la vraie charte du sacerdoce, lequel s'appuie encore plus sur la paternité de ses chefs que sur l'obéissance de ses subordonnés ! Paroles, enfin, qu'il faudrait insérer en lettres d'or et de diamants sur le frontispice de tous les palais et sur les marches de tous les trônes (1) !

Telles sont les épîtres de saint Pierre, Grotius les trouvait *dignes du prince des apôtres*, Erasme louait *leur majesté apostolique*, et saint Boniface demandait à l'abbesse Edelburge de les lui faire passer trancrites *en lettres d'or*, parce qu'il ne voulait pas les présenter autrement aux Germains nouvellement convertis. En les lisant, on voit que Pierre a été formé, dit saint Jean Chrysostome, par la rhétorique de l'Esprit-Saint ; et si l'on a pu prouver, par la conversion de saint Paul, la divinité du christianisme, il semble qu'il ne serait pas plus difficile de la démontrer par l'incomparable éloquence du pêcheur de Bethsaïde.

CHAPITRE V.

Apostolat de saint Pierre.

La foi de Pierre s'est manifestée par ses discours ; le zèle et la charité de Pierre vont éclater par son apostolat.

L'Apôtre, sans doute, est, avant tout, un homme de foi ; mais sa foi, il ne la concentre pas au fond de son âme ; il l'emporte, au contraire, sur les pieds de son zèle et dans les bras de sa charité, à travers tous les obstacles et tous les sacrifices, pour l'implanter dans le plus grand nombre d'âmes. Le but de l'Apôtre est, en effet, de conquérir des âmes, à Jésus-Christ, par la prédication de l'Evangile. Or, pour atteindre ce noble but, il faut deux choses : l'assistance de Dieu, reconnue à certains signes merveilleux, l'abdication de l'homme, acceptant la souffrance, s'il le faut, jusqu'au martyre. Etudier l'apostolat de saint Pierre, comme preuve de son zèle et de sa charité, c'est donc raconter ses conquêtes faites au prix de grands sacrifices et par la vertu de grands miracles. Mais auparavant, il faut aborder la question, toujours ancienne et toujours nouvelle, du dessein de saint Pierre dans ses travaux d'apôtre.

Avant de quitter Jérusalem le bâton à la main, Pierre, comme tous les conquérants, devait dresser sa carte de géographie. Devant lui s'ouvrait l'immensité du monde. Depuis la séparation des peuples, s'agitaient, sur la surface du globe, les trois races ennemies. Au milieu de ces agitations s'était accompli, d'une manière terrible, le destin de l'humanité. Esclave de viles passions et de sordides intérêts, l'homme s'était armé contre l'homme et, pour contenir l'homme abruti, le pouvoir s'était armé contre les sujets. A l'avènement du Sauveur, par le développement séculaire de la démoralisation et de la contrainte, il y avait, dans le monde, division morale et unité matérielle. Ce qu'il s'agissait de faire, c'était de remonter un courant quatre fois séculaire ; c'était de rendre l'homme à la dignité, pour le rendre à la liberté. Dessein magnifique, que Dieu seul pouvait inspirer et que le Vicaire de Jésus-Christ, pour le bonheur des

(1) Lebrun : *Etudes sur l'apôtre S. Pierre*, p. 61. Voir à l'appui les deux Epîtres du Prince des Apôtres

peuples, pouvait seul mener à bonne fin. C'est un point qu'il faut expliquer : son intelligence répond aux besoins de tous les temps.

La destinée des hommes, sur la terre, est de vivre en état de séparation. Bien que l'humanité forme une grande famille, il ne lui est point permis d'habiter sous le même toit ; il ne lui est permis que d'habiter le même ciel. Ici-bas les races humaines sont nécessairement séparées par les distances, par les fleuves, les montagnes, les mers ; et, suite funeste de leurs fautes, elles sont encore plus séparées par la différence des langues et l'opposition des principes, surtout des principes religieux. Par la fatilité de notre condition et les suites funestes de notre volontaire déchéance, la terre est donc l'habitacle commun d'une famille de frères, mais de frères séparés et trop souvent ennemis. Tel n'est pas, certes, le vœu d'un cœur humain. Au milieu des tristesses de la vie, il voudrait que tous les cœurs répondent à ses élans d'amour, qu'ils partagent ses épreuves et ses espérances. Dans le sentiment vrai de ce besoin, notre siècle s'ingenie à résoudre, suivant ses préjugés, le grand problème. D'après sa haute sagesse, il s'est imaginé que pour rapprocher les âmes, il suffisait de rapprocher les hommes. Sur ce ridicule paralogisme, il s'est mis à creuser des canaux, à construire des chemins de fer, à étendre, sur le globe, les fils du télégraphe et à réclamer, pour les peuples, la faculté de se réunir, suivant certains linéaments de nationalité, dans les limites marquées par les grandes chaînes de montagnes. Du reste, de principes de foi, pas un mot ; liberté de pensée, de conscience, et de presse ; libre essor des passions, sous l'attrait mobile de l'intérêt. L'unité, que rêvent les sophistes, ce n'est pas l'unité religieuse, c'est l'unité matérielle ; c'est l'unité, grossière et factice, sans ciment moral, par l'harmonie, vainement espérée, des appétits satisfaits. Or, en cela, ils nous reportent, purement et simplement, en plein paganisme, avec cette aggravation de honte, qu'ils donnent une décadence comme un progrès. Mais la réalité qu'ils méconnaissent se venge de leurs rêves honteux. Deux frères existaient sur toute la surface de la terre : l'un tue l'autre, parce que Dieu agréait les sacrifices de son innocence. Caïn et Abel, voilà, en abrégé, l'histoire du genre humain. Ces hommes soi-disant libres de leurs sens, que veut rapprocher notre ingénieuse industrie ; ils ne se rapprocheront que pour s'entre-détruire. Déjà l'Anglais opprime l'Irlandais, déjà le Turc fusille le Grec, déjà le Russe a fait de la Pologne une mare de sang. Que sera-ce quand tous les peuples de l'Europe auront décrété que tout citoyen est soldat et que tout soldat portera des armes de précision ? La guerre, et d'horribles guerres : voilà le plus clair bénéfice de nos rêves d'unité.

Les desseins de Dieu vont à l'encontre de ces égarements. Dans l'antiquité il avait choisi, parmi toutes les familles une famille, parmi tous les peuples un peuple ; il avait séquestré le peuple de son choix, mais non pour une destinée éternelle. David avait chanté qu'un jour viendrait où toutes les nations se mettraient d'accord pour louer le Seigneur ; Isaïe avait fait appel aux îles lointaines et aux peuples éloignés, promettant qu'ils ne seraient point déçus dans les espérances. Pierre pontife de l'humanité rachetée par Jésus-Christ, devait donc se demander si le flambeau de l'Évangile ne brillerait que sur la montagne de Sion, ou s'il irait, chandelier voyageur, porter sa lumière sur tous les points du globe. Jésus, en délivrant le mandat apostolique, avait bien dit : « Allez, enseignez toutes les nations ; » mais il avait commandé de s'adresser d'abord aux fils ingrats de la Synagogue. Le double dessein du Sauveur devait s'accomplir.

Un jour, Pierre était à Joppé. Tout à coup, au milieu d'une prière, il tombe en extase et voit descendre du haut des cieux, un immense linceul, suspendu par ses extrémités en forme de vase, et dans lequel se remuent des animaux de toute espèce, purs et impurs, c'est-à dire ceux qu'un Juif peut manger et de ceux dont la loi lui défend de se nourrir. En même temps, une voix se fit entendre : « Pierre, Pierre tue et mange... » Pierre hésite, il craint de commettre une impiété ; mais la vision se renouvelant par trois fois, et la même voix lui signifiant qu'il ne faut pas traiter d'impur ce que Dieu lui-même a purifié, Pierre cède enfin.

Sur ces entrefaites, arrivent de Césarée, en Palestine, les envoyés d'un centurion romain, pieux et craignant Dieu, mais gentil Ils se présentent à Simon-Pierre, que le ciel a déjà prévenu et le prient de se rendre auprès de leur maître. Pierre y consent ; et le lendemain, Corneille ayant déjà rassemblé tous ses parents et amis, dès qu'il voit entrer Pierre dans sa demeure, s'élance à sa rencontre et se jette à ses pieds avec une telle vénération, que Pierre se croit obligé de lui dire qu'après tout il n'est qu'un homme.

Le ciel est donc avec ces gentils, Pierre ne peut en douter, et c'est pourquoi il commence à dire : « Oui, c'est bien cela que le Seigneur m'a fait voir dans cette vision, qu'il n'y a point désormais d'homme qui soit profane et qu'il faille traiter d'impur. Puis s'adressant à cette foule assez nombreuse et déjà réunie dans la demeure du centurion, il leur développe les principaux mystères de la foi du Christ : sa divinité, son incarnation, sa rédemption, sa résurrection, dont lui-même Simon Pierre, est le témoin ; son avénement dernier, comme juge des vivants et des morts ; en un mot, dit Tertullien, il leur fait, sur tous ces mystères, *un modèle de catéchèse*.

Et Pierre parlait encore, que, les miracles se multipliant dans cette solennelle et significative rencontre, il ouvre encore une fois sa bouche pontificale, et il déclare, *aperiens autem os suum dixit* : Il déclare qu'il reconnaît clai-

rement qu'il n'y a plus auprès de Dieu d'acception de personnes : mais bien que, de toute nation, celui qui, craignant Dieu, pratique les saintes lois qu'il vient de donner à tous les hommes sans distinction de pays et de climats, que celui-ci doit lui être agréable : *Sed in omni gente, qui timet eum et operatur justitiam, acceptus est illi.* Et, comme les prodiges se renouvellent encore ; que l'Esprit-Saint s'empare de tous ces gentils qui viennent de se jeter aux pieds de Simon-Pierre à la suite du centurion romain : Qui donc, s'écrie-t-il alors avec son suprême bon sens illuminé des divines inspirations, qui donc nous empêchera de baptiser tous ces hommes qui viennent de recevoir le Saint-Esprit comme nous-mêmes?... Et, Pierre les baptise au nom de Jésus-Christ... Et, en les baptisant, il décida, je le répète, la grande question de l'unité des peuples, de la divine confraternité des nations; et il s'ouvrit par là même l'empire du monde (1).

Et, maintenant que Pierre a dressé son plan de campagne, il va en poursuivre l'exécution. Mais, comme il accomplit le mandat du Sauveur, il en doit porter les livrées : il doit souffrir dans sa personne et faire éclater, sous ses pas, les miracles. Ses souffrances, d'abord, doivent achever ce qui manque à la Passion du Christ, non-seulement quant à son salut personnel, mais encore parce que l'affliction est le signe caractéristique du véritable apostolat. Il faut mourir tous les jours pour enfanter les âmes à Jésus-Christ : le martyre est le complément quasi nécessaire de de la mission apostolique et du souverain pontificat. Le sang de Pierre est donc le ciment sacré de la base de l'Eglise. Ce sang généreux coule, sous les fouets de la synagogue, alors que, contraint de ne plus prêcher Jésus-Christ, Pierre déclare qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Déclaration qui, depuis dix-huit siècles, est la seule défense de tous les vrais martyrs ; paroles aussi qui confondent ces martyrs de contrebande dont le sang paye simplement les folies ou les crimes.

Un peu plus tard, les membres de l'Apôtre sont chargés de chaînes que le ciel brisera, pour rendre à l'Eglise le chef de la hiérarchie sacrée, le fondateur de la dynastie pontificale. Ces chaînes, Pierre les retrouvera à Rome, et les portera jusqu'à la croix du Janicule.

Pierre ne se borne pas à arroser de son sang la semence évangélique, il donne encore à la parole l'appui du miracle. Encore que Dieu paraisse dans la magnificence de ses œuvres, il veut cependant y paraître de temps en temps, d'une manière plus sensible, par une dérogation aux lois ordinaires. Aussi, voyons-nous, dans l'Evangile, le Sauveur faire, si j'ose ainsi dire, la leçon du miracle : il indique aux apôtres la manière de les opérer ; il les envoie deux à deux pour s'essayer à en faire ; il s'abandonne à une sainte impatience quand, par leur faute, ils n'ont pas réussi ; enfin, avant de monter au ciel, il leur en octroie le plein pouvoir. Le prince du collége apostolique est donc thaumaturge. Au lendemain de l'Ascension, il guérit un paralytique à la porte du temple. A Lydda, il guérit d'un mot un paralytique du nom d'Enée. A Joppé, il ressuscite la charitable Tabithe. Tel est le renom de sa puissance surnaturelle, qu'on place des malades sur son passage, afin qu'il les couvre de son ombre et les guérisse. Sa parole opère un miracle plus grand que la cure des maux physiques, elle transforme le moral de l'humanité ; elle n'a pas assez de redresser les membres ou de les vivifier, elle redresse les cœurs, elle vivifie les intelligences, elle dirige la conduite ; et si l'on ne veut voir ici un miracle, il faut bien dire que de tels résultats obtenus par la vertu d'un homme, sont le plus grand des miracles. Mort, Pierre ne cesse point d'agir ; ses chaînes, son autel, sa chaire, son tombeau rendent, dans tous les siècles, la santé aux corps et aux âmes.

Crucifié dans sa chair, thaumaturge par la grâce de Dieu, Pierre commence, à Jérusalem, le ministère de la prédication. Jérusalem est sa simple résidence pour le siége de son pontificat : une ville qui doit périr, ne peut être la capitale d'un souverain immortel. De Jérusalem, Pierre rayonne dans tout le pays de Juda. Déjà nous l'avons vu à Joppé la belle, Joppé, ou sont passés Jonas, Salomon, les Machabées; ou passeront les croisés de Pierre l'Hermite, de saint Louis et les soldats de Napoléon. De Joppé, il va à Lydda, à Saron, à Samarie, où il confirme, dans la foi, les premiers croyants, et repousse les vœux intéressés de Simon le magicien. Pierre se décide enfin à marcher vers les gentils, dont il doit être l'Apôtre aussi bien que des Juifs. Les contrées de l'Orient, antique foyer de la civilisation, reçoivent sa visite Il les parcourt en tous les sens et ne se fixe nulle part, excepté à Antioche, église fondée par saint Paul et saint Barnabé, mais que la dignité de Pierre l'oblige à reconnaître pour premier pasteur Dans les murs de cette Métropole de l'Orient, les disciples de Pierre prennent, pour la première fois, le nom de chrétiens, et la religion prend le nom de chrétienne, autrement le christianisme : le baptême de la religion et de ses sectateurs devait avoir lieu sous le gouvernement de Pierre, près du siége de transition du premier chef de l'Eglise. Il faut se hâter cependant, Pierre a une autre capitale à conquérir : Nous l'y voyons arriver. De là il envoie sa première épître aux églises d'Orient ; il dépêche des missionnaires en Italie, dans les Gaules, les Espagnes et la Grande-Bretagne, et, après avoir pris possession de l'Asie par Antioche, de l'Europe par Rome, il envoie Marc à Alexandrie et prend ainsi possession du monde connu des anciens. Pierre, il est vrai, quitte un instant Rome, mais c'est pour aller présider le

(1) Lebrun : Op. cit. p. 85. Nous faisons à cet excellent livre de larges emprunts.

concile de Jérusalem, faire acte de suprématie. Le voilà qui revient combattre les prestiges du magicien, adresser à la chrétienté, sa seconde encyclique, et enfin mourir.

Tel est l'apostolat de saint Pierre : une œuvre d'apôtre marquée au double cachet de la souffrance et du miracle, surtout une œuvre de pontife qui prend possession du monde.

CHAPITRE VI.

Primauté de saint Pierre

Les discours et les écrits de saint Pierre nous ont fait voir le docteur, les missions nous ont montré le zèle et la charité de l'Apôtre, les faits vont nous montrer à l'œuvre le Souverain-Pontife.

L'œuvre visible de Jésus-Christ est terminée. Par ses leçons, par ses exemples, par sa mort comme homme, par son autorité comme Dieu, il a formé celui qu'il veut laisser au monde pour maintenir ses enseignements et distribuer ses grâces. Il a rempli sa promesse par la descente du Saint-Esprit. Pierre paraît un homme tout nouveau. Lui qui, tout à l'heure tremblait à la voix d'une servante, se montre véritablement et constamment le chef des apôtres. Sans perdre son caractère simple, humble, docile, partout il se montre animé du plus ferme courage et résolu à l'exercice de sa principauté pontificale. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à ouvrir le livre des *Actes des Apôtres*, et à suivre chapitre par chapitre (1), la mise en évidence de la primauté. Ici tombent les préjugés de l'hérésie protestante qui ne place qu'entre le cinquième et le douzième siècle de l'ère chrétienne la formation de la papauté ; ici s'évanouissent les prétentions du schisme grec qui met, sur le même pied, tous les Apôtres et voudrait logiquement autant de communautés chrétiennes qu'il y eut de membres dans les collèges des douze ; ici disparaissent les théories du presbytérianisme et du laïcisme qui voudraient introduire la démocratie dans l'Eglise, substituer au droit d'institution divine les caprices changeants de la multitude et la décision sans appel de ses votes.

Au premier chapitre des *Actes*, il s'agit de donner un remplaçant à Judas : Pierre prend l'initiative, dirige l'élection et donne la sanction au choix des frères.

Au deuxième chapitre, l'Esprit-Saint vient de descendre, la multitude est dans la stupéfaction : Pierre parle, il exerce, le premier, le périlleux ministère de la prédication, en proclamant publiquement la divinité de Jésus-Christ mis à mort ; et cette première prédication, ce premier coup de filet du pêcheur d'hommes, fait entrer trois mille hommes au sein de l'Eglise.

Au troisième chapitre, Pierre monte au temple à l'heure de la prière ; il trouve à la porte un boîteux qui demande l'aumône ; il lui dit : Au nom de Jésus, lève-toi et marche. Et le boiteux est guéri. Sur quoi, Pierre prend la parole, explique le mystère de la rédemption et convertit cinq mille personnes.

Au quatrième chapitre, les prêtres de la synagogue et les magistrats du temple saisissent les Apôtres ; Anne, Caïphe, Jean et Alexandre se constituent en tribunal et citent à la barre les douze prévenus. L'Eglise naissante est inculpée, son chef doit la défendre : c'est Pierre qui parle devant le sanhédrin, c'est le premier Pape qui représente la communauté devant la justice. Nouvelles conversions et redoublement de ferveur.

Au cinquième chapitre, Ananie et Saphire fraudent sur le prix de leur champ. Il s'agit ici de constitution du fond de biens temporels nécessaires à l'entretien de l'Eglise ; il s'agit, par conséquent, d'une prérogative de son chef ; c'est Pierre qui parle et qui agit. La multitude de ceux qui croient dans le Seigneur ne fait qu'augmenter.

Au même chapitre, les Apôtres, menacés précédemment s'ils continuaient de prêcher, sont mis en prison. Un ange les en tire par miracle. On les cite de nouveau devant le tribunal de la synagogue. Il s'agit de l'indépendance du ministère apostolique, de la liberté de l'Eglise. C'est le souverain pontife qui doit répondre : c'est Pierre.

On ne peut s'empêcher d'admirer ici, avec la constance de l'exercice de la primauté, sa reconnaissance, sa consécration par la grâce d'en haut. Jésus se plaît, dans ces commencements, à glorifier son vicaire. Jésus fait plus par Pierre, qu'il n'a voulu faire par lui-même : en trois années de prédication, il n'a rassemblé que le petit troupeau des Apôtres et des disciples ; deux discours de Pierre font entrer dans la nacelle huit mille hommes venus de toutes les nations et qui parlaient toutes les langues. L'Église est fondée. Que maintenant les Apôtres se dispersent : ils trouveront partout quelque fidèle qui aura entendu la voix de Pierre et qui recevra ses envoyés. Jésus guérissait les malades par un attouchement ou par une parole ; *l'ombre* seule de Pierre guérit. Bientôt il fait davantage : il assure à jamais la liberté du ministère évangélique.

On lui défend de prêcher, et, quoique ce fut à lui plus spécialement que le maître eut enseigné le devoir envers les puissances en faisant un miracle pour lui donner occasion de payer le tribut, il sait jusqu'où ce devoir s'étend, et il déclare, au péril de sa liberté et de sa vie qu'il faut obéir à Dieu plutot qu'aux hommes ; car, dit-il, nous ne [illegible] ne point parler des choses que nous avons vues et entendues.

(1) Il faut observer que les actes écrits par S. L[illegible] [illegible]iple de S. Paul, ont pour but de raconter les prédications de cet Apôtre ; c'est seulement par oc[illegible] [illegible] parlent de Pierre au commencement de [illegible] pontif[illegible].

Dans les trois chapitres vi, vii et viii, il s'agit de l'élection des diacres : c'est une affaire d'évêque, où interviennent les douze : du martyre de saint Etienne où la primauté n'a pas à s'exercer ; et de la conversion de saint Paul où elle s'efface, parce que Jésus-Christ agit en personne.

Au chapitre huitième, Simon veut acheter le pouvoir spirituel des Apôtres. Cette proposition met en cause le caractère et l'intégrité du ministère ; il faut donc que le chef de l'Eglise s'en explique. Pierre répond au magicien : « Que ton argent soit avec toi pour ta perdition. »

Au chapitre neuvième, résurrection d'Enée et de Tabithe.

Au chapitre dixième, vision de Pierre à Joppé, conversion de Corneille, ouverture de l'Eglise aux Gentils par le ministère, évidemment nécessaire et évidemment exercé, du souverain pontife.

Au chapitre onzième, Pierre notifie officiellement sa décision relative à la conversion des Gentils. Lorsqu'il a parlé, les autres se taisent sur la question : *tacuerunt* et disent simplement : « Dieu a donc donné aussi aux Gentils la pénitence pour la vie.

Au chapitre douzième, captivité de Pierre à Jérusalem. Je n'entrerai pas dans les détails de cet épisode si touchant de la vie de notre Apôtre : cet ange envoyé du ciel tout exprès pour briser ses chaînes ; cette fuite mystérieuse pendant la nuit, au milieu des gardes plongés dans le sommeil, et au travers de lourdes portes qui s'ouvrent d'elles-mêmes ; cette arrivée inattendue dans la maison de Marie, mère de Jean, où Pierre est pris pour une apparition. Il n'y a qu'une seule chose que je veux constater ici, et que les *Actes des Apôtres* ont tenu pareillement à noter, ce sont les impressions et les sentiments de l'Eglise d'alors. Cependant le barbare Hérode vient de tuer l'Apôtre saint Jacques, et les *Actes* ont dit simplement : Hérode a frappé du glaive Jacques, frère de Jean. Les mêmes *Actes* ont déjà décrit dans le plus grand détail, la mort de saint Etienne, premier diacre et premier martyr ; avec cette douce tristesse mêlée d'une sainte joie, qui caractérise le style du martyrologe de l'Eglise : et voilà tout. Mais Simon-Pierre aussi a été pris par Hérode ; il est dans les fers ; aussitôt l'Eglise tout entière, saisie d'une angoisse mortelle, ne cesse la nuit et le jour, de prier Dieu pour lui : *Oratio autem fiebat sine intermissione, ab Ecclesia ad Deum pro eo.* Et Dieu, pour conserver à l'Eglise son chef, délivre Pierre par la main d'un ange.

Au chapitre quinzième, concile de Jérusalem. Pierre en préside les assises, en dirige les délibérations, y porte le premier la parole et toute l'assemblée se tait quand il a parlé : *tacuit autem omnis multitudo.* Le silence est la marque de reconnaissance de son autorité : Pierre a parlé, la cause est finie.

Il y a, dans les épitres de saint Paul, un fait qui paraît contredire ces autorités. « Lorsque Céphas vint à Antioche, dit l'Apôtre, je lui résistai en face parce qu'il était répréhensible. » Sur quoi, Porphyre intituait ce dilemme : Ou Pierre a tort, et il n'est pas le chef d'une Eglise infaillible, ou il a raison et alors Paul est un révolté. A quoi nous répondons : Pierre est infaillible lorsqu'il parle comme Pape, *ex cathedrâ*; mais il ne l'est pas absolument en tout autre cas, et, de plus, il n'est pas impeccable. Il y a de l'homme dans le Pape. Dieu a voulu que nos Souverains-Pontifes pussent descendre plus bas que Jésus-Christ, qui s'arrêta sur l'extrême limite du péché, tout en ayant pris, par ailleurs, notre humanité tout entière ; et par suite, que ces pontifes tout humains, quoique choisis et sacrés par le ciel, compatissent d'autant mieux à toutes nos misères qu'ils les auraient eux-mêmes éprouvées. Or, dans l'espèce, il s'agissait de savoir si, *pratiquement*, l'on devait assujettir aux cérémonies légales de l'ancienne alliance, les Gentils convertis à la foi. En principe on ne devait pas assujettir les Gentils à ces observances : le concile de Jérusalem venait d'en décider, sur la motion de saint Pierre ; en fait saint Pierre croyait pouvoir déroger à cette décision, ou, du moins, il y consentait, par condescendance, pour enterrer la synagogue avec honneur. Saint Paul fut d'un avis différent ; et son avis devait prévaloir. Pierre avait péché en père, il se redressa en Pape. A sa faute et à sa correction, on reconnaît le vicaire de Jésus-Christ.

Sur vingt huit chapitres des *Actes*, plus du tiers, presque la moitié, est consacré à la suprématie de saint Pierre. Ainsi les *Actes des Apôtres* démontrent chronologiquement et mathématiquement la principauté apostolique du pêcheur de Bethsaïde. Après l'Ascension, tout s'efface devant Simon-Pierre, Pierre n'attend pas que la communauté chrétienne lui confère la charge du gouvernement ; seul il en saisit les rênes sans conteste et sans opposition, parce que seul il en a reçu de Jésus-Christ, immédiatement et directement, le pouvoir et le droit. Pierre donne à Mathias, successeur de Judas, l'institution canonique ; Pierre convertit le premier les Juifs ; Pierre, des Apôtres, fait le premier miracle ; Pierre défend l'indépendance du ministère spirituel ; Pierre administre les biens de la communauté ; Pierre maintient, contre le magicien, l'origine divine du sacerdoce ; Pierre ouvre, aux Gentils, les portes de l'Eglise ; Pierre préside et promulgue le concile de Jérusalem. L'Eglise, réunie ou dispersée, est soumise à Pierre ; le temporel et le spirituel sont soumis à Pierre, les commencements et les développements de la prédication sont soumis à Pierre ; le caractère sacré du sacerdoce, l'institution des évêques, la supériorité sur le concile, l'indépendance de l'Eglise : tout relève de Pierre, tout est sauvé par Pierre.

Que si l'on rapproche de ces actes pontificaux, les discours, les épitres et les missions

de Pierre, on voit la suprématie se confirmer par ces rapprochements. Pierre parle et écrit, non comme un orateur ou un savant, mais comme un Pape. Pierre évangélise, non comme un missionnaire apostolique, mais comme un Pape qui prend possession de la chaire catholique. S'il n'a pas autant écrit que d'autres ; s'il n'a pas la profondeur de Paul et la douceur de Jean, il dit tout ce que doit dire l'autorité. S'il ne donne pas le premier sa vie, réservée, avant le martyre, à des travaux plus rudes que le martyre, il est le premier frappé et le premier captif. La merveilleuse et douloureuse destinée de l'Eglise se résume dans sa vie pleine de douleurs et de merveilles.

Que si l'on rapproche des actes du docteur, de l'Apôtre et du Pape, les actes du Sauveur, dans l'Evangile, on voit briller, on voit éclater la primauté de Pierre. L'acte de naissance du premier Pape, si j'ose ainsi dire, est écrit clairement, ostensiblement dans la charte la plus authentique et la plus impérissable, dans les pages de l'Evangile. C'est là que nous avons vu, avec Bossuet, Simon, *le premier partout*. C'est là que nous voyons Jésus-Christ apprenant à Simon à être le premier ; l'instruisant comme son successeur ; lui insinuant qu'il lui réserve la première place dans son Eglise ; l'y mettant en toutes rencontres, afin de l'habituer à cette élévation et de l'y faire accepter des autres ; lui exposant sa céleste doctrine sur l'origine, la nature, la forme, l'exercice de ce pouvoir étonnant ; lui confiant enfin les clefs, symbole expressif du pouvoir et la houlette, insigne du pasteur des agneaux et des brebis.

La primauté de Pierre est si évidemment écrite dans la nouvelle alliance que les hérétiques, pour se soustraire à l'évidence de ses titres, n'ont eu qu'un échappatoire : ça été de dire que nos Ecritures avaient été faites après coup ou qu'elles avaient été interpolées pour favoriser l'ambition de Pierre. L'ambition du pêcheur à devenir chef spirituel de l'univers : comme cela est bien trouvé ! la fabrication des Ecritures ou la production de faux témoignages, comme cela vient bien après dix-huit siècles ! Mais si le Nouveau Testament n'est qu'une pièce sans valeur, ce n'est pas la suprématie de Pierre que vous renversez, c'est l'Eglise, c'est l'Evangile, c'est la religion. Et si l'on recule d'horreur devant ces ruines hypothétiquement éventuelles, pour n'attaquer que le Saint-Siége, qui ne voit l'incohérence de l'attaque ? Les aggresseurs ressemblent à un homme qui aurait dérobé les titres d'un propriétaire et qui, ces titres détruits, demanderait au propriétaire de prouver son droit, et, en cas d'impuissance de preuve, l'accuserait d'être un voleur.

CHAPITRE VII

Chaire de saint Pierre à Rome

Au sujet de la présence de saint Pierre à Rome, nous devons poser deux questions : Saint Pierre est-il venu à Rome et pourquoi ?

C'est la créance générale et constante de l'Eglise que saint Pierre est venu à Rome, qu'il a institué l'épiscopat de cette ville et qu'il en a occupé le siége jusqu'à sa mort. Ce fait, il est vrai, n'est pas prouvé par des témoignages exprès des saintes Ecritures, mais nous ne connaissons pas, non plus, par les Ecritures, l'existence de César ou d'Alexandre, et nous n'avons pas, au défaut de cette preuve, moindre foi à la véracité de leur histoire. Du reste, comme il s'agit d'un fait historique, nous n'avons qu'à démontrer sa réalité et à la démontrer par des arguments péremptoires en pareille matière, par des monuments.

Les auteurs contemporains ou voisins de saint Pierre, saint Clément Romain (1), saint Ignace (2), Papias (3), Denys de Corinthe, saint Irénée (4), Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyprien, Eusèbe, Lactance, saint Athanase, saint Epiphane, Julien l'Apostat, saint Augustin, Palladius et beaucoup d'autres, attestent unanimement que Pierre est venu à Rome, qu'il a été évêque et qu'il y est mort.

Les plus anciens catalogues des pontifes romains dressés dans l'*Adversus hæreses* de saint Irénée, dans les *Prescriptions* de Tertullien, dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, dans le livre d'Optat de Milève contre Parménien, et tous les catalogues postérieurs, commencent *tous* par Pierre.

Tous les anciens auteurs, Papias, Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, Tertullien, Origène, saint Epiphane, saint Augustin disent que saint Marc a écrit son Evangile à Rome, sous la dictée de saint Pierre.

Les plus anciens monuments, tableaux, médailles, monnaies, peintures rurales, tombeaux, qui se voient encore à Rome, y prouvent la présence de saint Pierre. Dès le troisième siècle, Caïus brisait l'audace des cataphryges en les provoquant à visiter les trophées, c'est-à-dire les tombeaux des Apôtres.

Le très-ancien usage des pèlerinages aux tombeaux des saints Apôtres, la non moins ancienne tradition des églises d'Orient et d'Occident, l'institution de la fête de la chaire de saint Pierre à Rome, la vénération de tous les chrétiens pour le Saint-Siége, confirment le même fait.

A ces traditions, s'ajoute l'autorité des savants. Baronius, Noël Alexandre, Foggini, Schelstrate, Blanchini, Mamachi, Pagi, tous

(1) Première lettre aux Corinthiens — (2) Lettre aux Romains — (3) Eusèbe. — (4) Livre III de son traité contre les hérésies.

les maîtres professent ce sentiment. Un seul auteur, au quatorzième siècle fit exception, Marsile de Padoue, *perfide hérétique*, comme l'appelle Villani, qui, sur de très-légères conjectures, émit un sentiment différent, pour favoriser le schisme de Louis de Bavière. Une telle exception confirme l'unanimité.

Il y a plus. Dans toute l'antiquité, de tant d'hérétiques condamnés par l'Eglise, de tant de schismatiques qui auraient eu tout intérêt à nier l'épiscopat romain de saint Pierre, de tant de prélats ambitieux et de patriarches jaloux de la primauté apostolique, *pas un seul* n'a révoqué en doute la créance de l'Eglise à cet endroit. Nos ennemis mêmes sont en notre faveur.

Qui le croirait ? Parmi les doctes protestants, il n'est pas rare de retrouver la même conviction. Calvin (1) remue ciel et terre pour renverser la tradition et il finit par conclure que, si Pierre est venu à Rome, il n'a pas pu y exercer longtemps l'épiscopat. Luther, au rapport de Feuardent, dit un jour : « Toutes les histoires affirment que Pierre a été le premier pape de Rome. » Mais, ajoute Théophile Raynaud, il était d'un autre avis lorsqu'il avait trop bu. Cave, Haumond, Pearson, Grotius, Ussérius, Charnier, Blondel, Scaliger, Junius, Pappe, Kipping, Bebel, Ittig, Leclerc, Basnage, Newton, Bertholdt, Néander, Gieseler partagent le sentiment de Luther à jeun. Ce dernier déclare même tout uniment, que la polémique protestante contre ce point d'histoire, n'était qu'une *polémique de faction*.

L'arrivée, l'épiscopat, le martyre de saint Pierre à Rome sont des faits tellement prouvés par les monuments, par les auteurs, par la tradition générale et constante, qu'il faut ou les admettre ou refuser toute créance à l'histoire.

Il est même remarquable que, de tous les Apôtres, Pierre est à peu près le seul qui ait eu un siége fixe et durable. Jacques fut évêque de Jérusalem, mais dans une ville où Titus allait passer la charrue et son épiscopat ne pouvait faire souche. Les dix autres Apôtres furent surtout missionnaires : ils n'avaient pas comme Pierre, un motif particulier pour fonder un siége. Au point que les évêques, leurs successeurs, ont pu se dire, non pas seulement successeurs des Apôtres, mais successeurs de Pierre, même quand Pierre n'avait pas érigé leur siége : et cela parce que de la chaire de Pierre, comme de sa source, coule la juridiction épiscopale et que ces siéges épiscopaux forment unité avec la chaire de Pierre, qui est le centre, unique et nécessaire, de toute l'Eglise.

Pourquoi saint Pierre a-t-il fixé son siége à Rome ? Parce que, répond Bossuet, Rome, chef de l'idolâtrie aussi bien que de l'empire, étant, pour signaler le triomphe de Jésus-Christ, prédestinée à être le chef de la religion et de l'Eglise, devait devenir par cette même raison, la propre Eglise de saint Pierre. Ainsi que l'a chanté saint Prosper, il y a près de quinze cents ans : « Rome le siége de Pierre, devenue, sous ce titre, le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguer par les armes. »

Il y aurait à faire, sur les convenances physiques, territoriales et maritimes qui ont pu dicter à Pierre le choix de Rome, de graves considérations ; il faut nous borner, pour suivre l'harmonie du sujet, aux considérations morales et historiques.

Rome était le foyer de la corruption païenne et l'instrument de l'esclavage de l'humanité. Pierre qui devait, pour appliquer au monde le bienfait de la Rédemption, rendre l'homme à la dignité et à l'indépendance, devait donc renverser le Capitole, forteresse armée des faux dieux, et le Palatin, terrible et vil palais des Césars.

Que Rome fût descendue à cette abjection, quelques noms le disent. De la mort de Notre Seigneur à celle de saint Pierre, dit Louis Veuillot, Caligula avait succédé à Tibère, Claude à Caligula, Néron à Claude. A mesure que ces tyrans ou plutôt ces monstres se succédaient au suprême pouvoir, le Sénat les déclarait dieux. A ces dieux qui s'appelaient Tibère, Claude, Caligula, Néron, le Sénat sacrifiait des victimes humaines. Un jour Néron tua sa mère ; le Sénat en fit rendre de solennelles actions de grâces dans tous les temples de Rome. Tibère avait trouvé que les sénateurs l'adoraient trop ; ils n'en eurent point de honte et ils adorèrent Néron comme ils avaient adoré Tibère. A l'un et à l'autre, ils livrèrent ceux d'entre eux, qui déplaisaient par un reste ou par une apparence de vertus. Le sénateur Tacite, qui le rapporte, est croyable, car probablement il fit de même. Sénèque, un autre grand écrivain du temps, faisait des traités de morale où il enseignait le mépris des richesses, l'amour de la justice, le pardon des injures. Il avait été le précepteur de Néron, il devint son ministre : en quatre ans de faveur, il amassa, par ses extorsions et ses usures, cinquante-huit millions de notre monnaie. Lorsque Néron le consulta sur l'intention où il était de faire mourir sa mère, le beau moraliste Sénèque se contenta de demander par quels soldats on la ferait égorger, et il écrivit en beau style l'apologie de ce crime, que l'empereur daigna réciter en présence du sénat. Quant à la manière dont le sage Sénèque pardonnait les injures, Néron lui-même dut lui imposer la clémence envers ses ennemis.

Tels étaient les maîtres, les grands et les sages de Rome. Reconnaissant officiellement trente-mille dieux, d'après le catalogue de Varron, et, au fond, pleins de mépris pour toute cette vermine olympienne née des superstitions et des corruptions populaires, ils

(1) **Calvin.** *Institutions chrétiennes.*

s'en tenaient au matérialisme d'Épicure. Quant à leurs devoirs envers l'humanité, ils prenaient pour règle ce mot de Jules César, le meilleur peut-être de leurs grands hommes : *L'espèce humaine est une proie qui appartient au plus fort.* Leur politique les obligeant de se ménager la faveur du peuple, ils l'achetaient et la conservaient en faisant égorger dans les jeux publics, des milliers de victimes, en sorte que, soit pour satisfaire à l'avidité et aux caprices du prince, soit pour amuser la multitude, le sang humain ne cessait pas de couler. Les prêtres et les vestales assistaient à ces spectacles que la religion consacrait. De l'autre côté du mur, sous les arcades du cirque, entre les cabanons où rugissaient les bêtes et ceux où les apprentis gladiateurs se formaient la main sur les blessés, il y avait des lieux de débauche. Ce qu'étaient les mœurs de la classe élevée, on le sait : Chateaubriand a osé les décrire ; mais qui oserait raconter les cérémonies des dieux immortels et leurs mystères impurs ?... Il n'y avait nul endroit de la vie humaine d'où la pudeur fût bannie avec plus de soin qu'elle ne l'était des mystères de la religion.

Sous cette plèbe, qui se croyait libre, et sous ces patriciens, qui n'avaient de biens, de vie et d'honneur qu'autant que voulait leur en laisser César, gémissait le peuple immense des esclaves, déchus de tous les droits de l'humanité, et même de la qualité d'hommes.

C'était là cette grande Rome, maîtresse orgueilleuse des nations ; cette Rome qui récitait les vers d'Horace et de Virgile, où la voix de Cicéron venait de s'éteindre, où Tacite et Sénèque écrivaient : la Rome de César et d'Auguste, pleine de monuments, de richesses, de chefs-d'œuvre, de sagesse même, et qui, dit Montesquieu, établissait son empire sur la *dépopulation de l'univers*. C'est cette Rome que Simon, surnommé Pierre, pêcheur du bourg de Bethsaïde en Galilée, tout seul et pieds nus, son bâton à la main, son *Credo* dans la mémoire, mais son Jésus dans le cœur, vint assiéger, vint prendre au nom de ce même Jésus crucifié à Jérusalem entre deux larrons. Il y venait enseigner le Dieu unique, le Dieu chaste, le Dieu juste, le Dieu miséricordieux et compatissant, le Dieu terrible, le seul Dieu. Il venait établir l'humilité dans ce royaume de l'orgueil, la pureté dans ce centre de la luxure, la liberté chrétienne dans cet enfer de la tyrannie. Il apportait la famille, avec l'indissolubilité du nœud conjugal et le respect pour la vie de l'enfant ; il venait restituer à l'esclave sa qualité d'homme et y ajouter la dignité d'enfant de Dieu. A la place de l'empire de Néron, il venait constituer l'empire de Jésus-Christ. Merveilleux contraste ! Dans le même temps, Sénèque, philosophe, éloquent, riche, fait l'éducation d'un nouvel empereur, et Pierre, pêcheur de Galilée, sans lettres, sans argent, sans crédit, fait l'éducation d'un nouveau genre humain. L'élève de Sénèque fut Néron ; l'élève de Pierre, c'est l'univers chrétien (1).

CHAPITRE VIII.

Martyre de saint Pierre.

A l'extrémité de la nef de saint Pierre au Vatican, est posée de façon à attirer les regards, une superbe châsse en bronze doré qui attire nécessairement l'attention. Ce monument est soutenu par quatre statues gigantesques, représentant quatre grands docteurs de l'Église, saint Athanase, saint Jean-Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin. Cette châsse à la forme d'un trône ; elle contient une chaire en bois précieux, presque entièrement recouverte d'or et d'ivoire, d'un style gracieux et monumental, ornée de sculptures d'un goût exquis qui en fixent la date vers la fin du siècle d'Auguste.

C'est la chaire de saint Pierre : c'est le premier siége sur lequel s'est assis le premier chef de l'Église. Chaire vénérable, conservée jusqu'à nos jours par la piété des fidèles de Rome, encore avec plus de soin et de respect que les autres églises de la chrétienté ne conservaient celle de leur premier évêque : chaire vraiment digne du prince des Apôtres, par sa richesse et sa beauté.

Ce fut, dit-on, la chaire curule du sénateur Pudens, dans la maison duquel Pierre jeta les premiers fondements de l'Église romaine. Deux anneaux d'or, attachés sur chacun de ses deux côtés, en font aussi une de ces chaises à porteurs, fort en usage pour les hommes de distinction au temps de l'empereur Claude, époque du premier voyage de saint Pierre à Rome. Il est vrai qu'on y voit gravé en bas relief les exploits d'Hercule, le fameux tueur de monstres parmi les demi-dieux mythologiques ; mais il me semble que Simon-Pierre ne devait pas se trouver mal assis sur l'emblème de la force païenne, de la force matérielle et brutale qu'il venait détruire et renverser pour asseoir à sa place une force plus noble, plus digne de l'homme et surtout du chrétien : la force du droit, de la justice, de la conscience et de la vraie foi.

Pierre occupa cette chaire, vingt-cinq ans, étendant de Rome, sa sollicitude sur toutes les églises. Au bout de ce temps, on le prit un jour et on l'enferma dans la prison Mamertine, au pied du Capitole, comme si l'on eût voulu qu'il pût voir de ses yeux et toucher de ses mains, pour leur donner une dernière et victorieuse secousse, les fondements de ce sanctuaire des erreurs qu'il avait abolies et qui allaient finir. On l'en tira bientot. On lui fit traverser le Forum, où le sénat siégeait en face de la tribune muette, et à l'extrémité duquel s'élevait la maison dorée de Néron. Il fut emmené sur le chemin d'Ostie, où il trouva

(1) Veuillot, Mélanges, 2e série, t. VI, p. 61.

Paul, qui allait aussi mourir. Une croix était préparée : il demanda d'y être attaché la tête en bas, afin de souffrir avec un cachet d'ignominie ce supplice devenu glorieux par la mort de son Maître. Ce fut la fin de ses travaux et le commencement de sa gloire, qui durera autant que la terre et les cieux. Là prit naissance le second empire de Rome et se fonda le nouveau Capitole, d'où partirent, non plus des proconsuls, mais des apôtres ; où l'on ne décréta plus la guerre, l'esclavage et l'extermination des peuples, mais la paix et la liberté du monde.

En effet, la transformation opérée, dans le monde par l'Evangile, a été, en partie, l'œuvre de la croix de saint Pierre. Mais, pour le comprendre, il faut bien poser la question.

D'un côté, Jésus-Christ avait promis au pêcheur de Bethsaïde l'empire du monde ; il lui avait confié les clefs du royaume des cieux, il l'avait spécialement chargé de paître les agneaux et les brebis, de confirmer ses frères et d'être le directeur spirituel de l'humanité jusqu'à la consommation des siècles.

D'autre part, Pierre est saisi, jeté dans une prison, mis en croix et ses restes sont ensevelis dans la profondeur d'une montagne. Démenti formel donné par Néron à Jésus-Christ.

Quelques années plus tard un autre Simon, pontife des Juifs comme le premier était pontife des chrétiens, est jeté dans la même prison et également mis à mort. Même fin, pour les deux princes des prêtres, mais quelle différence dans la fécondité de leur trépas!

Le dernier est mis sous le sceau du sépulcre et sa froide dépouille, bientôt cendre et poussière, subit la commune destinée des restes mortels. La ville où il avait exercé le pontificat de la synagogue, livrée à la plus effroyable dévastation, est laissée déserte par les survivants du judaïsme, et ces débris d'un peuple prédestiné s'en vont errants sur la terre, sans patrie et presque sans Dieu.

Le premier, après la mort du Fils de l'Homme, a porté à trois villes le bienfait de son apostolat; les trois villes en profitent avec l'empressement qui suit partout les grands ouvriers du ciel. Cependant, tant que Pierre est libre, il ne fait rien, comme semeur de paroles saintes, qui le distingue essentiellement des autres apôtres. Mais à peine est-il saisi, chargé de chaînes, plongé dans un cachot, attaché à une croix, mis au tombeau, c'est-à-dire *assujetti à toutes les conditions de l'espèce humaine*, que sa vertu éclate. Les chaînes lient ses mains, et ses mains font des conquêtes; le cachot empêche le mouvement de ses membres et l'énergie surnaturelle qui s'en échappe ébranle le temple de Jupiter tonnant; son sang coule, mais un sang vainqueur; et sa cendre enfermée dans un frêle tombeau est la pierre d'appui du plus solide des trônes. Telle une semence merveilleuse, mise sous le pressoir, plus elle est comprimée, broyée, réduite en poudre, plus elle verse en abondance et l'huile, et le vin et les doux parfums.

Le doigt de Dieu est ici, et son assistance miraculeuse est visible dans tous les siècles. Mais il faut descendre aux détails et déduire nos preuves.

Saint Pierre, surpris par les satellites de Néron, est plongé dans la prison Mamertine, terrible encore aujourd'hui après les mystères de grâce dont ses murs ont été les heureux témoins. Dans cette prison il est gardé à vue par des soldats. Au premier mouvement, il serait écrasé sous leur lourde épée. Le prisonnier parle, ses gardiens l'écoutent: ils sont convertis. Mais il faut de l'eau pour leur conférer la grâce du Baptême. Pierre frappe du pied la terre, il en jaillit une fontaine. La concavité de la prison devient la cuve du baptême. Les premiers baptisés amènent d'autres néophytes. Pierre baptise dans l'eau ceux qui le suivront au martyre, et les dernières conquêtes de son zèle sont les prémices de sa gloire.

Saint Pierre est attaché à la croix. Par respect pour son Sauveur il n'a pas voulu être crucifié la tête en haut; par amour pour son Dieu, il a voulu voir le ciel jusqu'à son dernier soupir. Mais Dieu et Jésus-Christ en lui inspirant ce dernier acte d'amour et de foi, ont voulu lui laisser un dernier moyen de faire des conquêtes. La tête en bas, les bras plus près de terre, Pierre est un doux et formidable vainqueur.

CHAPITRE IX.

Perpétuité de saint Pierre.

D'après les principes de l'ancien droit, le roi était censé ne pas mourir. Lorsqu'un prince venait à payer son tribut à la nature, un héraut d'armes criait au peuple : « Le roi est mort, vive le roi ! »

Ce qui n'était, dans le code monarchique qu'une fiction légale, souvent démentie par les faits, est, dans le gouvernement de l'Eglise une règle de droit divin et un fait constant. Simon, fils de Jona, peut et doit mourir, mais Pierre ne meurt pas. Pierre mort, vive Pierre! Un Pape mort, vive le Pape!

La primauté fut établie par Jésus-Christ pour constituer et conserver l'unité de l'Eglise; elle forme ainsi, par l'institution du Christ, une partie essentielle de cette même Eglise. La primauté doit donc durer autant que l'Eglise elle-même dont elle est un des constitutifs essentiels, c'est-à-dire qu'elle doit durer jusqu'à la consommation des siècles.

Un homme de sens ne peut contester la justesse de ce raisonnement. Si l'argument proposé soulève quelque doute, le doute ne peut tomber que sur la vérité du principe. Or, que Jésus-Christ ait voulu donner à son Eglise la perpétuité, c'est ce que prouvent l'idée qu'il nous donne de son royaume sur la terre, le sentiment qu'en ont les Pères et les infirmités

de la nature humaine auxquelles l'Eglise doit pourvoir.

Jésus-Christ a établi son Eglise comme un troupeau à la tête duquel il a placé un pasteur et son vœu est que, dans la suite des âges, il n'ait qu'un seul pasteur et un seul troupeau. Les agneaux et les brebis du troupeau spirituel, ce sont les fidèles, les prêtres et autres ministres d'un rang inférieur, les évêques mêmes; le pasteur, c'est Jésus-Christ d'abord, puis le diacre de Jésus Christ, Pierre. Si, à la mort de Pierre, la houlette ne devait pas passer aux mains d'un autre pasteur, il n'y aurait plus de troupeau, il n'y aurait plus que des agneaux bêlant après les mères et des brebis errantes dans les déserts de ce monde.

Jésus-Christ a établi son Eglise comme un royaume, et pour que le royaume ne fût pas divisé contre lui-même, en proie à la désolation, il a mis à sa tete un prince, porteur des clefs, emblème de la puissance. Les citoyens du royaume spirituel, ce sont les chrétiens; ses magistrats, ce sont les prêtres et les évêques; son roi, c'est Pierre. Si, à la mort de Pierre, la couronne ne passait pas à un autre prince, héritier légitime du premier, le royaume de Jésus-Christ serait pire que le royaume de Béelzébuth; il n'aurait même pas subi la triste fortune des bouleversements et des révolutions, il n'aurait eu qu'un moment d'existence; et le prince de ce monde, Satan, dont Jésus-Christ était venu renverser le trône et briser le sceptre, Satan serait, plus après qu'avant, prince de ce monde.

Jésus-Christ a établi son Eglise comme un édifice et il a placé, dans les fondations, une pierre fondamentale qui porte toute la construction. L'édifice est bâti avec des pierres spirituelles; il est lié, dans ses parties principales, par des pierres plus précieuses; mais il repose sur la Pierre, *super hanc petram*, sur Céphas. Si à la mort de Pierre, il n'y a pas, dans la substruction de l'édifice, une autre pierre, pierre indestructible et immortelle, l'Eglise est bâtie en l'air.

Jésus-Christ a établi son Eglise à la manière d'un individu toujours vivant, qui a un corps, des membres, une tête. Le corps mystique, ce sont les chrétiens, les membres plus nobles ce sont les prêtres et les évêques; la tête c'est Pierre. Si, à la mort de Pierre, un autre chef ne prenait pas la place de celui qui meurt, l'Eglise serait un corps sans tête.

Inutile de faire observer qu'en disant que Pierre est la pierre angulaire, le chef de l'église, le prince du royaume spirituel, le souverain pasteur, nous ne le disons pas tel à l'exclusion de Jésus Christ, et nous n'avons pas, comme le prétendirent autrefois les protestants, la malencontreuse faiblesse de préférer un homme de chair, une fragile et périssable créature, au roi immortel des siècles. « N'est-il pas évident, dira pour nous un sectaire de Genève, que si Pierre, que si les apôtres, que si les prophètes, peuvent être considérés (en un sens infiniment subordonné) comme portant l'édifice de l'Eglise, à leur tour ils sont portés par celui seul qui en forme la véritable base ? »

La tradition chrétienne confirme ces données de l'Evangile, tous les Pères, tous les conciles, en rendant raison de la primauté de saint Pierre, en concluent la perpétuité du siége apostolique ou, s'ils ne tirent pas toujours positivement cette conclusion, du moins les raisons qu'ils déduisent en impliquent la conséquence. Les uns, comme saint Irénée, proclament que la primauté nous oblige de vivre dans la foi et la communion de Pierre; les autres, comme saint Jérôme, disent que le Christ a donné la primauté à Pierre pour ôter l'occasion du schisme; d'autres, comme saint Cyprien, enseignent que la primauté est l'origine de l'unité dans l'Eglise; d'autres, comme Optat de Milève et Pacien, déclarent que Pierre a été préféré à tous les autres pour le bien de l'unité; d'autres comme saint Ambroise, pour que là ou est Pierre, là soit l'église; d'autres, comme saint Augustin, pour former l'église en Pierre seul; d'autres, comme saint Innocent, pour que l'épiscopat et l'autorité de ce nom sortît de Pierre. Tous d'une voix unanime, disent que la vertu de cette primauté est de réunir les fidèles du Christ dans la profession de la même foi et la pratique de la même charité.

Or, à quoi serviraient ces déclarations si, Pierre mourant, la primauté était descendue avec lui dans la tombe? A quoi bon vivre dans sa communion, s'il n'était que cendre et poussière; comment pourrait-il prévenir le schisme et maintenir l'unité, s'il était scellé sous la pierre du sépulcre; et quelle autorité pourrait-il communiquer à d'autres s'il avait été effacé de la terre des vivants ?

Evidemment, toutes les raisons qui militent en faveur de la primauté de saint Pierre, militent en faveur de sa perpétuité.

A défaut de l'Ecriture sainte et de la tradition, nous pouvons invoquer la nature des choses, le dessein de Jésus-Christ dans l'incarnation, les besoins de l'humanité. Le péché avait fait aux hommes de cruelles blessures; il les avait livrés aux injures de la chair et à l'orgueil de l'esprit: de cette double source avaient jailli les plus tristes abominations, le meurtre des enfants, l'asservissement des femmes, l'esclavage, les guerres de destruction, tous les fléaux qui affligèrent le monde pendant quarante siècles. Jésus descendit jusqu'à la crèche et monta sur la croix, pour tarir la source de ces maux, pour abaisser les barrières de la synagogue et pour créer, dans l'Eglise, la mère des hommes et des nations. Après son sacrifice, pour en appliquer et en perpétuer les mérites, Jésus fonda l'Eglise dans la forme d'une société qui devait durer autant que le monde. A cette société qui allait embrasser l'univers, qui allait être chargée du précieux dépôt de la grâce et de la vérité, pour contenir les passions effrénées des sens et les passions non moins ardentes de l'esprit,

il devait donner et il donna effectivement un chef unique. Ce n'est pas que Notre Seigneur, en agissant de la sorte, ait obéi à une nécessité quelconque. Il aurait pu, s'il l'avait voulu, constituer son Eglise, dans une autre forme, par exemple, sous forme d'aristocratie ou de démocratie. Du moment que l'Eglise ne remplit son divin mandat qu'avec l'assistance de l'Esprit-Saint, peu importe la hiérarchie de ses autorités : l'Esprit, qui les assiste, pouvait dans tous les cas, suppléer à leurs misères et faire éclater sa puissance. Mais Jésus-Christ, parmi différentes possibilités en a choisi une ; il a constitué son Eglise dans la forme monarchique, il lui a donné une constitution monarchique ; il lui a donné une tête, un chef, un prince des Apôtres, un pasteur des pasteurs. Dès lors, nous n'avons plus à chercher. Et puisque la mission de Pierre a un objet permanent, il faut en conclure la permanence, la perpétuité de sa principauté apostolique.

Oui, Pierre mort, vive Pierre. Pierre subsiste dans ses successeurs, parlant, agissant, paissant les agneaux et les brebis, liant ou déliant par la bouche ou par les mains des Pie, des Léon, des Grégoire, des Innocent.

Tel est l'oracle du sens commun.

II

L'ÉPISCOPAT DE SAINT PIERRE.

L'épiscopat de saint Pierre à Rome avait été nié, dès le seizième siècle, par les protestant d'Allemagne ; il l'est encore, de nos jours, par les gallicans d'Italie. Dans cette négation, les uns cherchaient, pour leur théorie de la libre-pensée, un appui lointain ; les autres espèrent y trouver simplement un titre pour mettre la main sur le patrimoine de saint Pierre. Du reste, ni les uns ni les autres ne se sont fait l'honneur d'appuyer leur négation d'arguments; ils nient, voilà tout; ils nient pour amnistier leur révolte ou colorer leurs crimes; et à toutes leurs prétentions nous pouvons répondre, soit en invoquant notre possession séculaire, soit en découvrant les vils motifs de leurs prétentions.

Nous avons mieux toutefois. A ceux qui nient si lestement, nous pouvons opposer les raisons d'être de nos traditions ; nous pouvons asseoir, sur le roc, la base historique de nos croyances.

Après la mort du Sauveur, arrivée, selon l'opinion générale, l'an 33 de notre ère, Pierre resta quatre années à Jérusalem et se rendit, dans le courant de l'an 37, à Antioche. Dans cette ville, il fit de nombreuses conversions et fonda cette florissante Eglise, dont les membres reçurent, des premiers, le nom de chrétiens. En même temps, il évangélisait les provinces d'alentour, le Pont, la Galilée, la Bithynie, la Cappadoce. Pierre conserva ce siége épiscopal jusqu'à l'an 42.

En 42, Pierre quittait Antioche, laissant pour successeur saint Evode et retournait à Jérusalem, où il fut emprisonné par Hérode, puis miraculeusement délivré, comme l'atteste l'Ecriture. Cette même année, il abandonna l'Orient et vint se fixer à Rome, où il arriva la seconde année du règne de Claude. Paul Orose nous l'apprend en ces termes :

« Claude fut le quatrième César après Auguste et régna quatorze ans. Ce fut au commencement de son règne que Pierre, apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ vint à Rome, enseigna fidèlement tous ceux qui voulurent croire à la foi qui conduit au salut et la prouva par les plus grands miracles ; c'est à partir de cette époque que les chrétiens commencèrent à exister à Rome (1). »

La septième année de son séjour à Rome, en 49, un édit de l'empereur, rapporté par Suétone, expulsa les Juifs. « Claude, dit l'historien des Césars, chassa de Rome les Juifs qui commençaient sourdement à s'agiter sous l'impulsion (du nom) de Christ (2). » Pierre fut donc expulsé comme Juif. D'après une tradition, il dut même partir le premier, puisque c'est lui qu'on regardait comme le chef de la sédition, dont on accusait injustement les Juifs convertis au Christianisme. Le prince des Apôtres retourna en Orient, où il continua la prédication de l'Evangile.

Pendant son absence, l'Apôtre des Gentils écrivit son Epître aux Romains, qu'il avait grande envie de voir, dit-il, pour leur faire quelque part de la grâce spirituelle et les confirmer. Pierre avait planté, Paul arrosait et Dieu devait donner l'accroissement.

L'an 52 Pierre se trouvait à Jérusalem où il présida le premier concile. Ensuite, il visita les églises qu'il avait en grande partie fondées, notamment celle d'Antioche ; c'est là qu'il

(1) *Patr. lat.*, XXXI, p. 1072. — (2) *Vie de Claude*, n. 25.

reçut avec tant de condescendance les observations que lui adressa saint Paul, et dont il est question dans l'Épître aux Galates.

Cependant l'édit de Claude perdit tous les jours de sa rigueur; les exilés rentrèrent successivement dans Rome. Pierre y retourna vers l'an 53 et y reprit son siége qu'il garda ensuite pendant quatorze ans. Dans cet intervalle, il ordonna saint Luc et saint Clément, qu'il associa à son ministère épiscopal et qui le remplacèrent pendant qu'il parcourait les provinces de l'Occident, sans cesser cependant d'être l'évêque de Rome. C'est à ces absences qu'il faut attribuer le silence de saint Paul à l'égard de saint Pierre, dans ses lettres écrites de Rome pendant les dernières années de la vie de saint Pierre.

D'autres évêques, dit saint Epiphane, pouvaient être subrogés (à Rome) du vivant des Apôtres, c'est-à-dire de Pierre et de Paul; car ceux-ci allaient dans d'autres villes, dans d'autres régions pour y prêcher la parole de l'Evangile. Rome cependant ne pouvait se passer d'évêque; car, à cette époque, Paul était en Espagne et Pierre, de son côté, parcourut souvent le Pont et la Bithynie (1). »

Saint Pierre profita du calme dont jouissaient les chrétiens, durant les premières années de Néron, pour accroître le troupeau de Jésus-Christ.

Ici se place la chute de Simon le magicien, à Rome, par les prières de saint Pierre; ce fait est attesté par les plus graves auteurs, notamment par Arnobe (2), Philastre (3), saint Cyrille de Jérusalem (4), saint Epiphane de Salamine (5), saint Ambroise (6), Sulpice-Sévère (7), saint Isidore de Péluse (8). On en trouve la confirmation dans le passage suivant de Suétone.

« Un Icare alla tomber, dès le premier élan près de la loge de Néron et le couvrit de sang. C'est que Neron présidait rarement aux spectacles qu'on donnait au peuple, mais il y assistait, regardant d'abord à travers de petites ouvertures, puis les fenêtres grandement ouvertes (9). »

Ce récit, comme l'a pensé Dion Chrysostome, est une allusion manifeste à la chute de Simon, arrivée l'avant-dernière année du règne de Néron, mais en son absence. Seulement le biographe de Neron s'est gardé d'attribuer, aux prières de saint Pierre, la chute de l'imposteur. Quant à Simon nous savons par les contemporains que la cour impériale l'avait honoré comme un Dieu. Suétone, qui écrivait pourtant longtemps après, semble ménager les susceptibilités païennes en prononçant le nom du fourbe qui avait mystifié le peuple romain L'appellation d'Icare est une raillerie destinée à ridiculiser celui qui avait eu le même sort que l'Icare de la fable.

Cette chute qui n'entraîna pas la mort de l'imposteur, précéda de quelques mois la mort de saint Pierre qui arriva l'an 67, quatorzième et dernier de Néron. Saint Pierre fut crucifié le jour même où saint Paul fut décapité; celui ci aux Eaux-Salviennes; celui-là sur le Janicule : lieux désormais célèbres dans le souvenir des chrétiens. Saint Pierre avait gouverné l'Eglise de Rome plus de vingt-cinq ans, de l'an 42 au troisième des calendes de juillet de l'an 67.

Tels sont les faits; nous avons maintenant à en déduire les preuves.

La première preuve que saint Pierre a été vraiment à Rome, c'est qu'il a écrit de Rome ces paroles qui terminent son épître aux chrétiens du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, etc. « L'Eglise qui s'est formée *dans Babylone*, et Marc mon fils vous envoient leurs salutations (10). »

Scaliger, Saumaise, Basnage, Ellies Dupin et quelques autres ont prétendu que, par ce nom, il fallait entendre la ville de Chaldée, éloignée de 900 lieues de la ville des Césars. Or cette opinion est inadmissible, car Babylone, comme l'atteste Flavius-Josèphe (11), était complétement dépourvue de Juifs au temps de Caligula; ceux qui se trouvaient dans cette ville avaient été expulsés ou mis à mort. Diodore de Sicile assure que sous les règnes de Claude et de Néron, Babylone était presque sans habitants. Pline nous dit qu'elle était devenue un désert (12); et Strabon ajoute qu'elle n'était plus qu'un monceau de ruines. On connaît une autre Babylone en Egypte, peu éloignée du Caire, dans laquelle Jean Pearson place la Babylone de saint Pierre. Mais ce lieu, non plus, ne peut pas convenir, car, d'une part, Strabon nous apprend que ce n'était pas une ville, mais un château fort, *castrum munitum*, et de l'autre, Baronius (13) nous fait connaître d'après Sophronius que le christianisme n'y fut établi d'une façon régulière qu'au cinquième siècle.

Si le mot de Babylone ne peut s'appliquer ni à la ville de Chaldée ni à la forteresse d'Egypte, il s'applique parfaitement à Rome. Rome, par l'etymologie de son nom et le souvenir de ses exploits militaires, était la ville de la force; par sa dégradation intellectuelle et morale, par sa pauvreté, sa servitude et son despotisme, c'était la ville de la confusion. Qu'on ait désigné cette confusion par le mot ancien, connu et symbolique de Babylone, c'est ce que nous apprend Pierre et ce que Jean confirme. L'Apocalypse (14) ne porte pas seulement le mot de Babylone il dit encore que c'est la ville aux sept montagnes la ville qui commande à tous les rois de la terre, la ville qui se souille de toutes les abominations et s'enivre du sang des martyrs. Jean, qui chante la ruine de cette Babylone, la désigne donc trop clairement pour qu'on puisse se

(1) [illegible] XLI, p. 374. — (2) [illegible] *hæres*, lib. II. — (3) [illegible] P.P. t. V. p. 705. — (4) [illegible] XI. — [illegible] XXI. — (6) [illegible] V. — (7) [illegible] II [illegible] Lib. I [illegible] VIII. — [illegible] I, [illegible] 15. — [illegible] Lib. XVIII. c. IX. — (11) [illegible] Lib. II, n. 9 — (12) *Hist. nat.* Lib. VI, c. XXX, n. 5. — (13) *Geograph.* Liv. XVII. — (14) *Apoc.* XVII, 3.

méprendre sur le sens de Babylone romaine.

Que si le mot de Babylone, appliqué à Rome, était intelligible et juste, son emploi avait encore sa raison d'opportunité. Saint Pierre ne pouvait pas dire : « L'Eglise de Rome, » sans s'exposer à de nouvelles persécutions, lui qui venait d'échapper miraculeusement à la prison de Jérusalem. C'est par la même raison que saint Paul, dans sa seconde épître à Timothée (1) parlant du procès, à la suite duquel il avait été absous par les tribunaux de Néron, dit en figure : « J'ai été retiré de la gueule du lion. »

Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre que les auteurs les plus graves, par ces mots : *Ecclesia Babylone collecta*, aient entendu l'Eglise de Rome. Papias, disciple des Apôtres, qui écrivait quarante ans seulement après la mort de saint Pierre, s'exprime ainsi : « On assure que saint Pierre fait mention de Marc dans sa première épître, que l'on assure avoir été écrite à Rome et que Pierre même le démontre, lui qui appelle Rome figurativement Babylone (2). » Tel est aussi le sentiment de saint Jérôme dans son *Catalogue des écrivains sacrés* (3), d'Eusèbe, de saint Jean Chrysostome et d'une foule d'autres. De savants protestants n'en disconviennent pas ; Grotius dit entre autres : « Les anciens et les modernes ne sont pas d'accord sur le mot de Babylone, de l'épître de saint Pierre. Les *anciens* l'interprètent par Rome ; car pas un chrétien sincère ne doutera que Pierre soit venu à Rome. Des modernes pensent qu'il s'agit de Babylone en Chaldée. Pour moi, ajoute Grotius, et ce n'était pas un esprit léger, je partage l'avis des anciens (4). »

« Une seconde preuve, dit un savant dont nous abrégeons le solide travail, est la croyance constante, unanime, du peuple romain que saint Pierre est personnellement venu à Rome ; qu'il y a, le premier, prêché l'Evangile ; qu'il y a exercé l'apostolat en compagnie de saint Paul ; qu'il y a fondé une église ; qu'il y a établi son siége ; qu'il a subi le martyre de la croix sous Néron et que son corps repose au Vatican.

» Depuis un temps immémorial, on chante, à Rome, cette antienne : « Pierre, l'Apôtre, et Paul, le docteur des Gentils, nous ont enseigné eux-mêmes votre loi, Seigneur. »

» Or, cette prière, qui est très-ancienne et qui était en usage dans l'Eglise de Rome bien longtemps avant la rédaction des *Sacramentaires*, est l'expression de la croyance antique des Romains, touchant l'origine de leur foi et de leur Eglise. Les premiers écrivains qui ont parlé du même fait, et qui sont contemporains des disciples des Apôtres, n'ont basé leur récit (excepté toutefois saint Clément et saint Denys, témoins oculaires des faits qu'ils rapportent) que sur le témoignage de cette croyance du peuple romain, et cette croyance remonte, elle aussi, à l'époque même des apôtres. Car, on peut tromper un peuple sur un fait caché, ancien et éloigné ; mais il n'est pas possible de l'abuser sur un fait public, récent et local. Il est donc comme impossible d'admettre qu'on ait pu faire croire au peuple romain que, trente ou quarante ans après la mort du Sauveur, saint Pierre soit venu de l'Orient à Rome, qu'il ait prêché à ses habitants une religion nouvelle, qu'il ait opéré de nombreuses conversions dans tous les rangs de la société romaine, qu'il y ait établi son siége, désigné ses successeurs, constitué une Eglise et l'ait gouvernée publiquement pendant un quart de siècle et qu'après une mort ignominieuse, ses restes mortels aient été conservés avec la plus grande vénération (5). »

A cet argument de raison s'ajoutent les faits qui l'autorisent : les fonctions sacrées de Pierre, sa mort, les suites de sa mort et les mouvements qui en gardent le souvenir. Jamais, en effet, homme n'a passé sur la terre, honoré de hautes charges et d'une incomparable dignité sans que des titres impérissables recommandent son nom à la mémoire des peuples. Et ce témoignage, que rendent les monuments, ne peut induire en erreur les hommes de bonne foi.

On désigne encore à Rome la maison du sénateur Pudens où habita saint Pierre, la prison Mamertine où il fut enfermé, et où il fit jaillir une eau miraculeuse pour baptiser ses geôliers convertis, le penchant du Janicule où il fut crucifié la tête en bas, et le tombeau qui a recueilli sa dépouille mortelle dans les jardins du Vatican.

Eusèbe parle de ces monuments comme de choses d'une très-grande célébrité dans le monde chrétien. « Néron s'étant déclaré ouvertement ennemi de Dieu et de la piété, dit-il, voulut, avant tout, la mort de ces mêmes Apôtres. En effet, il condamna Paul à avoir la tête coupée à Rome et Pierre au supplice de la croix. Cette narration est abondamment confirmée par des monuments portant les noms de Pierre et de Paul, que l'on voit encore en ce jour dans les cimetières de Rome. »

Le même historien nous rapporte les paroles du prêtre Caïus : « Pour moi, avait dit ce vaillant martyr, je puis montrer les trophées des Apôtres, car, si tu veux aller au Vatican ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette église. »

Eusèbe cite encore le témoignage de saint Denys, évêque de Corinthe, assurant que Pierre et Paul avaient fondé les églises de Rome et de Corinthe (6).

Mais, dit l'abbé Darras, il est un monument qui symbolise mieux encore cette incroyable conquête de Rome païenne, arrachée toute vivante aux aigles de Jupiter par un pêcheur galiléen. La chaire de saint Pierre existe encore aujourd'hui. L'œil du pèlerin l'aperçoit,

(1) *Tim.*, IV, 17. — (2) *Hist. eccles.* d'Eusèbe, Liv. II. c. XV. — (3) Cap. VIII. — (4) *Comment. in epist.* I S. Petr. — (5) Ed. de Lherviller, *Saint Pierre à Rome*, p. 21. — (6) *Hist. eccles.* lib. II c. XXV.

élevée dans des flots de lumière, sous la coupole de Michel-Ange. « Parcourez les églises fondées par les Apôtres, disait Tertullien, vous y trouverez les chaires sur lesquelles s'assit chacun d'eux ; elles sont comme leur représensation vivante (1). » Le trône sur lequel Pierre établit la royauté immortelle de l'Eglise de Rome est le siége curule du sénateur Pudens, l'un des premiers et des plus illustres disciples de l'Apôtre. C'est un siége de bois, de forme carrée, orné sur la face antérieure de dix-huit médaillons d'ivoire sculpté, représentant les travaux d'Hercule. Le dossier figure un fronton triangulaire, soutenu primitivement par quatre colonnettes d'ordre ionique, dont deux ont été mutilées. Malgré une épaisseur de quatre pouces, ce dossier a moins résisté que tout le reste aux injures du temps. On a été obligé de le consolider avec des tenons de fer et des panneaux de chêne. Aux quatre angles du siége, on remarque la place des anneaux dans lesquels on passait des brancards pour transporter les sénateurs sur des chaires curules, dans les solennités publiques et les pompes triomphales. L'usage de la *sedia gestatoria*, conservé par les souverains pontifes, remonte ainsi directement à saint Pierre. Mais ce qui frappe surtout la pensée de l'observateur, en face de ce monument vénérable, c'est la rapide transfiguration de Rome païenne, qui arrache au culte de ses dieux et aux musées de ses familles patriciennes des chefs d'œuvre d'art et des trophées de gloire héréditaire, pour les consacrer au vicaire de Jésus-Christ, sans prendre même le temps de faire disparaître les symboles mythologiques dont ils sont ornés ! Le jour où, pour la première fois, Pierre s'assit sur le siége curule de Pudens, est une date dont tous les siècles garderont la mémoire ; et le dix-huit janvier de chaque année, le monde catholique célébrera la fete de la chaire de saint Pierre à Rome (2). »

Excellentes paroles, qui permettent pourtant une réserve. En occupant ce siége, orné de l'image d'Hercule, Pierre se montrait, comme un autre Hercule, accomplissant des travaux supérieurs à ceux du héros de la fable ; et par là qu'il s'élevait, assis, au-dessus du fabuleux dompteur de monstres, il faisait voir qu'il plaçait au-dessus de la force matérielle, la force morale, au-dessus du bras de chair, la vertu de l'Evangile.

Si nous descendons maintenant aux catacombes, nous y découvrons d'autres monuments. Ainsi, sur les verres, les peintures, les sculptures et les mosaïques, on représente presque toujours, Pierre à droite, avec les clefs, Paul à gauche avec son glaive. S'il y a des exceptions, elles proviennent de l'inexpérience de l'artiste et jusque dans l'irrégularité du dessin, rendent hommage à la présence de Pierre. Ainsi, le graveur oubliant que pour reproduire exactement son type, il faut le dessiner à rebours, mettait Pierre à droite et le reproduisait à gauche : sa dévotion eût nui à la sincérité de l'histoire si l'on eût découvert son inexpérience. Des monuments de l'art, remontant les uns au berceau de l'Eglise, les autres aux quatrième, cinquième et sixième siècles, perpétuent donc cette créance qu'ils transmettent au moyen âge, d'où par une tradition artistique non interrompue, elle est parvenue jusqu'à nous. « Cette coutume de représenter toujours saint Pierre à la droite et saint Paul à la gauche, d'une façon si constante et si universelle, dit Mamachi, ne peut résulter du hasard ou du caprice. Il faut donc y voir le reflet d'un dogme catholique, de la suprématie de saint Pierre et l'écho des paroles du divin Maître : *Tu es Petrus* (3). »

Dans les catacombes, saint Pierre est encore représenté sous la figure allégorique de Moïse, sous l'emblème du nocher apostolique chargé de conduire l'arche de la nouvelle alliance, parfois, dans des inscriptions qui portent son nom et présentent, avec la croix, le monogramme des clefs.

Mais enfin, si toutes ces preuves ne démontrent pas que Pierre est mort à Rome, nous prions nos adversaires — ou plutôt les adversaires de cette vérité historique, car, pour nous, nous n'avons ni adversaires ni ennemis, — nous les prions de nous dire où ces faits ont pu s'accomplir et dans quel lieu à leur connaissance ?

Y a-t-il, dans le monde entier, une ville autre que Rome, qui ait seulement songé à revendiquer l'honneur d'avoir vu mourir, dans son sein, le prince des apôtres et de posséder sa tombe ?

Sans doute, quelques hérétiques ont pu donner à entendre qu'il était mort à Babylone et que sa cendre y repose : mais nous avons démontré plus haut, l'invraisemblance historique de ce système et tout le monde en découvre aisément les impossibilités morales. Sans doute, Velenus-Udalric, au seizième siècle, et quelques autres protestants, ont pu affirmer, sans preuve, que saint Pierre et saint Paul étaient morts à Jérusalem et qu'ils y sont ensevelis : mais cette opinion n'est pas plus soutenable que la précédente en presence du témoignage que tant d'écrivains n'ont cessé de rendre a la vérité.

Comment admettre que cette grande ville de Rome se soit abusée sur ses propres traditions ? Comment taxer de fausseté tous les actes de saint Pierre, quand on connaît le soin religieux des premiers chrétiens dans la rédaction des dyptiques, des martyrologes et des légendes, et leurs scrupules dans l'approbation des martyrs ? Quoi ! on se serait trompé aussi grossièrement sur le prince des Apôtres, sur le chef du collége apostolique, sur le vicaire de Jésus Christ lui-meme, quand on prenait

(1) *De prescrip.* XXXVI. — (2) Darras, *Hist. gen. de l'Eglise*, t. V, p. 469. — (3) *Origin. et antiq. Christ.*, t. IV, p. 485.

[illegible] de soin pour couvrir la mémoire d'une humble vierge ou d'un enfant !

Nous l'accorderions volontiers si l'on pouvait nous dire, avec certitude, d'où viennent, à Rome, les reliques de saint Pierre. L'indication du lieu où sont morts les autres Apôtres est connue, la date de leur mort et les diverses translations de leurs reliques sont connues également ; tandis que le silence le plus profond règne sur la translation des reliques du prince des Apôtres. D'où vient ce contraste ? Evidemment de ce qu'il n'y a jamais eu translation des reliques de saint Pierre, de ce qu'elles ont toujours reposé à Rome depuis son martyre glorieux sur le Janicule.

Ainsi, témoignage de saint Pierre, témoignages multiples des monuments, arguments de raison et de prescription, tout prouve que Pierre a fondé, gouverné et scellé de son sang l'Eglise de Rome. Mais nous ne sommes pas encore à bout de preuves, nous avons encore à dérouler toute la série des arguments historiques.

Le premier argument que nous offre l'histoire, c'est le témoignage même de l'Eglise romaine. Et qu'on ne dise pas que nous prouvons, par elle-même, la chose en question ; nous n'avons garde de tomber dans ce sophisme. L'Eglise romaine affirme qu'elle a eu pour premier pasteur saint Pierre ; mais elle ne se contente pas de l'affirmer, elle le prouve en montrant les traces du passage de l'Apôtre, sa chaire et sa tombe ; elle le prouve surtout en montrant ses titres authentiques et en les corroborant par le fait de sa possession incontestée. On pense bien qu'un fait, aussi important que la fondation d'une église, ne peut pas s'accomplir sans retentissement et quand il est l'œuvre d'un si grand personnage il doit avoir des retentissements plus solennels encore. Cela est arrivé pour Pierre. Il existe, dans les archives de Rome, d'innombrables listes des souverains pontifes ; il y en a, pour les premiers temps, écrites, les unes, avec des images, les autres avec la plume de l'histoire. Or, tous ces catalogues sont authentiques, intègres, véridiques, ainsi que l'ont prouvé les bénédictins de Solesmes, et pour établir cette preuve il ne leur fallut rien moins que le premier volume des *Origines de l'Eglise romaine*. Et tous ces catalogues commencent par Pierre. Ils peuvent avoir, pour certains points douteux, des variantes, des interpositions de noms, des divergences d'orthographe ; pour Pierre, il n'y en a pas, sans doute parce qu'il n'a pu s'en présenter jamais à l'esprit du copiste même le plus distrait. Pierre est tellement fixé là, que si une main téméraire, si quelque Niebuhr ecclésiastique voulait l'en ôter, ce serait un des plus cruels attentats que puisse endurer l'histoire.

On sait, entre autres, que le catalogue Libérien, ainsi nommé pour avoir été composé sous le pontificat de Libère et l'empire de Constance, est en grand honneur près des érudits : Boucher, Petau, Blanchini, Papebrock et plusieurs autres l'estiment, tant parce qu'il l'emporte en antiquité que parce que son auteur l'a dressé d'après les monuments les plus anciens et les plus authentiques. Or ce catalogue commence ainsi : « Sous l'empire de Tibère César, sous le consulat des deux Géminus, le huitième des calendes d'avril, souffrit Jésus-Christ ; après son ascension le bienheureux Pierre prit l'épiscopat : Nous dirons qu'il fut évêque, combien d'années il gouverna l'Eglise et sous quel empereur, en suivant la succession régulière qui date de cette époque. » Il faut en dire autant de la série des anciennes images des saints Pontifes peintes sur les murs de la basilique d'Ostie au cinquième siècle, que nous avons eu la douleur de voir, il y a quelques années, dévastée par un incendie nocturne et presque complétement détruite, au grand détriment des beaux-arts et de la ville : Marangoni a représenté cette série de Pontifes dans sa chronologie des souverains Pontifes. Même observation sur les innombrables catalogues édités par Schlestrat, Mabillon, Pagi, Heuschenins, Papebrock, Muratori, les deux Blanchini, le cardinal Garampi ; il n'en est aucun qui en rapportant la série des Pontifes ne commence par Pierre comme premier évêque de l'Eglise romaine.

Le second argument que nous offre l'histoire, c'est l'accord constant et unanime des écrivains les plus graves, à partir du premier siècle.

Saint Clément, disciple de saint Pierre et son successeur, dans cette fameuse lettre aux Corinthiens dont Héfelé assigne la date à l'an 69, saint Clément dit : « Ces grands instituteurs de la sainteté (Pierre et Paul) qui ont réuni autour d'eux des multitudes d'élus, *c'est ici, au milieu de nous*, qu'ils ont héroïquement supporté les outrages des hommes et subi les tortures, nous laissant comme un héritage sacré, l'exemple de leur courage. » Dans les *Constitutions apostoliques*, le même saint Clément se dit ordonné évêque de Rome par saint Pierre, c'est-à-dire en vertu de sa présence à Rome et de son autorité. De plus, il nous apprend que c'est à la prière des fidèles que Marc, disciple de saint Pierre, écrivit son Evangile et que saint Pierre approuva ce livre de son autorité, afin qu'il fût lu, par la suite, dans les Eglises (1).

Saint Ignace, disciple des apôtres, dans l'une des sept lettres adressées de Smyrne à Rome prie les Romains de ne pas s'opposer à son martyre : « Je vous demande seulement une grâce, ajoute-t-il ; je ne vous l'ordonne pas comme le firent Pierre et Paul. » Il paraît que beaucoup de Romains avaient voulu mettre obstacle aux martyres de saint Pierre et de saint Paul et que ceux-ci leur ordonnèrent de laisser agir les bourreaux.

Papias, évêque d'Hiéraple en Phrygie, dis-

(1) *Patrol. græc.* t. I, p. 1052, avec la note de Cotelier ; t. II, p. 217 ; t. XX. p. 172.

saint Jean ou d'un autre Jean, contemporain des Apôtres, rapporte, dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, que saint Marc a consigné, dans son Évangile, ce qu'il avait entendu de saint Pierre à Rome et que la première épître de saint Pierre fut écrite dans cette ville qu'on appelle Babylone.

A ces Pères apostoliques il faut joindre les écrivains du deuxième siècle. Nous avons cité déjà Caïus, dans un écrit contre le montaniste Proculus, indiquant aux hérétiques, les trophérs des Apôtres, au Vatican et sur la voie d'Ostie. Ce même Caïus, dans un livre qu'il écrivit contre Arthémon (1) parlant de Victor, souverain pontife ; « Et il fut, dit-il, le treizième évêque de Rome depuis saint Pierre. » Or, il est évident que celui qui commence à saint Pierre la série des pontifes romains, juge que saint Pierre fut le premier de ces pontifes. Voici maintenant le témoignage de saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, disciple lui-même de saint Jean. « Parce qu'il serait trop long, dit-il, de rapporter, en ce livre, la succession des pasteurs de toutes les églises, je puis vous confondre tout en parlant de l'Église la plus grande et la plus antique, de celle qui est connue de tout l'univers, qui est fondée et constituée à Rome par les deux plus glorieux Apôtres, Pierre et Paul, de celle qui tient sa tradition des Apôtres, de celle qui fait parvenir jusqu'à nous la succession des évêques et la foi annoncéeaux hommes.» Peu après il dit encore : « Matthieu, parmi les Hébreux, a publié un Évangile dans sa propre langue, lorsque Pierre et Paul évangélisaient Rome et y établissaient l'Église ; et, après cette publication, Marc, disciple et interprète de Pierre, a laissé lui-même par écrit ce qui était prêché par Pierre (2). »

Denys, évêque de Corinthe, dit : « Pierre et Paul entrèrent tous les deux dans notre ville et y fondèrent l'Eglise, après avoir répandu la semence de la doctrine évangélique ; ils instituèrent aussi l'Eglise chez vous (Romains) et souffrirent ensuite le martyre (3). »

Clément d'Alexandrie affirme, d'après la tradition des plus anciens prêtres que : « Marc écrivit son Évangile lorsque Pierre eut prêché publiquement la parole de Dieu dans Rome (4). »

Tertullien, ce génie vaste et profond, ce caractère indomptable, ce critique sévère et plus tard ce frondeur sanglant de toutes les gloires de Rome, Tertullien rend hommage à la même vérité. Dans son livre *Des Prescriptions* (5) : « Courage, dit-il, toi qui veux exercer fort à propos ta curiosité dans l'affaire du salut. Parcours les Eglises apostoliques, où président encore, à leur place, les chaires des Apôtres, où se lisent encore les lettres authentiques qui rappellent leur voix et représentent leur face... Si tu es près de l'Italie, tu as Rome d'où l'autorité nous commande. Cette heureuse église est celle à qui les Apôtres ont donné toute la doctrine par leur sang : c'est là que Pierre souffrit comme avait souffert le Sauveur, là que Paul fut couronné au départ de Jean, là que Jean fut jeté dans l'huile bouillante pour être ensuite exilé dans une île. » Au XXXVI chapitre du même traité, Tertullien avait affirmé « qu'à Rome, la succession des évêques n'a jamais été interrompue depuis saint Pierre qui a ordonné saint Clément. » Tertullien, au reste, n'est pas moins affirmatif dans ses livres du *Baptême*, le *Scorpiac* et la *Réfutation de Montan*.

L'auteur du poëme contre Marcion, que les érudits attribuent à un contemporain de Tertullien, regarde comme incontestable que Pierre a été le premier pontife de Rome :

Hâc cathedrâ Petrus, quâ sederat ipse locatum
Maxima Roma Linum primum considere jussit.

Un peu plus bas, il ajoute :

Constabat, pietate vigens, Ecclesia Romæ
Composita a Petro, cujus successor et ipse
Jamque loco nono cathedram suscepit Hyginus
Post hunc deinde Pius, Hermas cui germine frater
Angelicus Pastor.

Origène s'exprime ainsi : « On rapporte que Pierre prêcha dans le Pont, la Galatie, la Bythinie, la Cappadoce, aux Juifs qui y étaient dispersés : étant venu à la fin à Rome, il y fut crucifié la tête en bas ; car il avait prié qu'on l'attachât ainsi à la croix (6). »

Saint Pierre d'Alexandrie dit aussi : « Ainsi Pierre, le premier des Apôtres, souvent arrêté et mis en prison, et couvert d'ignominie, fut à la fin, crucifié à Rome (7). »

L'évêque-martyr de Carthage, saint Cyprien, dans ses deux lettres au pape Corneille et à Antonin, nomme l'épiscopat Romain « le lieu de Pierre. » « Cornélius, dit-il, a été nommé évêque de Rome, lorsque la place de Fabien, c'est-à-dire la *place de Pierre* et la dignité de la chaire sacerdotale étaient vacantes. » Dans cette même lettre, il appelle le même épiscopat, « la chaire de saint Pierre. » « Après cela, ajoute-t-il, les hérétiques, s'étant choisi un faux évêque, osent s'embarquer et porter des lettres à la chaire de Pierre et à l'église principale, d'où est dérivée l'unité sacerdotale et ils ne se rappellent pas que les romains sont de ces chrétiens dont la foi a été louée par l'Apôtre et chez lesquels la perfidie ne peut avoir d'accès (8). » Rien ne devait être mieux connu de saint Cyprien que l'épiscopat de saint Pierre et l'on voit comment il en parle.

Lactance dit à son tour ; « Jésus leur expliqua toutes les choses que Pierre et Paul prêchèrent à Rome, et cette prédication est restée écrite dans la mémoire... C'est pourquoi, après leur mort, arrivée par l'ordre de Néron, Vespasien extermina le nom et la nation des Juifs,

(1) *Hist. eccles.*, l. V, ch. XXVII. — (2) *Adversus hæreses*, Lib. III, c. 1. — (3) *Hist. eccles.* d'Euseb. Liv. II, c. XXV. — (4) *Patrol. græc.* t. IX, p. 749. — (5) Ch. XXVII. — (6) *Patrol. græc.* t. XII, p. 91 ; t. XX, p. 216 — (7) Id., XVIII, p. 484. — (8) *Patrol. lat.* t. III, p. 818.

et exécuta toutes les choses qui leur avaient été prédites comme devant arriver (1). »

L'auteur douteux du *De mortibus persecutorum*, probablement Lucien Cécilien avait dit de son côté : « Lorsque déjà Néron occupait l'empire, Pierre vient à Rome... Néron fut le premier à persécuter les serviteurs de Dieu ; il attacha Pierre à une croix, et fit décolier Paul (2). »

Saint Athanase nous apporte aussi un témoignage qui n'est pas moins précieux : « Pierre qui s'était caché par la crainte des Juifs, et Paul, l'apôtre, qui s'était échappé de Damas, descendu dans une corbeille, ayant entendu ces paroles : *Il faut que vous alliez subir le martyre à Rome*, ne différèrent pas leur départ, mais ils s'y rendirent tout joyeux (3). »

Eusèbe de Césarée, homme d'une grande autorité dans l'histoire ecclésiastique : « Les grands apôtres Pierre et Paul, dit-il dans sa chronique, rendant témoignage au Christ, furent couronnés dans le combat... Après l'épiscopat de Pierre, le premier évêque de l'église de Rome fut Lin. » Au III[e] livre de son *Histoire ecclésiastique*, il dit encore : « Lin, que Paul dans sa seconde Epître à Timothée dit être avec lui à Rome, fut, comme nous l'avons dit plus haut, le premier qui, après saint Pierre, obtint l'épiscopat de l'église romaine. » Eusèbe aurait-il donc pu affirmer si ouvertement que Lin, en montant sur le siége de Rome, fut le premier successeur de saint Pierre, s'il ne tenait pour hors de conteste que Pierre doit etre considéré comme le chef des évêques de Rome.

Optat de Milève, auteur du quatrième siècle, qui, par ses écrits contre Parménien *sur le schisme des donatistes*, s'est acquis une juste célébrité, Optat prononce ces paroles décisives : « Tu ne peux nier la connaissance que tu as de ce fait : que la ville de Rome a vu Pierre s'asseoir le premier sur son siége épiscopal et qu'il était le prince des Apôtres... Ainsi cette chaire unique, la première en excellence, a été occupée d'abord par Pierre... (4). »

Enfin, pour n'être pas trop long et ne pas apporter à l'appui d'un fait certain des preuves inutiles, je me bornerai à dire qu'au quatrième et au cinquième siècle, nous voyons soutenir la même thèse par la triple autorité de la science, du génie et de la vertu. Je cite les plus illustres personnages avec la simple indication des ouvrages ou ils parlent de l'épiscopat de Pierre : Saint Ambroise, dans son sermon *De Basilicis hæreticis non tradendis* ; saint Jérôme, dans son catalogue, dans l'épître XVII à Marcelle et dans le livre II contre Jovinien ; saint Augustin, dans sa lettre à Générosus et au chapitre I de son livre contre les *Hérésies* ; saint Jean-Chrysostome, dans ses Homélies ; saint Paulin, In Nat. Ap. III ; saint Prosper, dans son poëme *De Ingratis* ; saint Epiphane, Hérésie XXVII ; saint Cyrille de Jérusalem, catéchèses, VI ; saint Pierre Chrysologue, dans sa lettre à Eutyches ; saint Maxime de Turin dans son homélie V ; saint Gaudence de Brescia, en son discours sur saint Pierre ; saint Astère, sermon de App. ; saint Grégoire de Tours, Hist. liv. I, c. XXV ; saint Isidore de Séville, *De ortu et obitu Petri*, cap. LXVII ; Théodoret, dans son épître CXII à saint Léon le Grand ; Paul Orose, Hist. liv. VII, chap. IV ; Prudence dans l'hymme à saint Etienne ; Philastre, *De Hæresib.* XXIX ; saint Isidore de Péluse, Liv. I, chap. XIII ; Sozomène, liv. IV, c. IV ; Arator, dans son poëme sur les *Actes des Apôtres* ; Eutrope, liv. VII ; et les trois légats du Pape Libère, dans Baronius, à l'an 355.

A cette nomenclature si imposante, nous pourrions ajouter encore les Papes Marcel I, Damase, Innocent I, Léon, Gélase, Jean III, Grégoire le Grand, Agathon, Adrien et Nicolas I. Sans doute ils étaient Papes, intéressés, par conséquent dans la question ; mais ils étaient aussi, tous, des saints ou des martyrs.

Après avoir cité longuement les Pères, nous citerons maintenant les conciles.

Le troisième canon du concile de Sardique, tenu en 337 et composé de cent soixante-dix Pères, contient ces mots : « Rendons honneur à la mémoire de saint Pierre, par conséquent que ceux qui ont examiné la cause, écrivent à Jules évêque de Rome, et s'il croit nécessaire que le jugement se renouvelle, qu'il soit renouvelé et que Jules désigne lui-même les juges (5). »

Dans le premier concile d'Ephèse, en 431, troisième œcuménique et composé de deux cents évêques, le Pape Célestin est appelé : « Nouveau Paul et gardien de la foi, le successeur ordinaire et le vicaire du B. Pierre, prince des Apôtres (6). »

Au concile de Chalcédoine, quatrième général, en 451, les Pères, après la lecture du Pape saint Léon, se levant de leurs siéges, s'écrient tous : « Cessons toute discussion ; c'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon (7). » Et dans la lettre du concile au Pape : « Votre voix a été l'interprète fidèle de la voix de Pierre. » Or ce concile était composée d'évêques grecs pour la plupart.

Au cinquième concile général, deuxième de Constantinople, en 553, le patriarche Mennas, prononçant en sa qualité de président, l'arrêt contre Anthème et d'autres hérétiques : « Ils ont méprisé l'eglise romaine, dit-il, en laquelle est la succession des Apôtres, parce qu'elle les a condamnés (8). »

Au bas des actes du sixième concile général, troisième de Constantinople, en 680, on lit : « Je reçois et j'accueille les insinuations qui

(1) Instit. div. Lib. IV c. XXI. — (2) De mort. persec. II. — (3) Apol. pro fugâ. n. 18. au t. XXV. de *Patrol. græc.* — (4) Liv. II, c. III. — (5) Dans la *Somme de Bail*, t. I, p. 61. — (6) Canons XV et XVI. — (7) Act. II, dans Bail, p. 128. — (8) Act. I.

nous ont été adressées par notre père Agathon, archevêque très-saint de l'apostolique et principal siége de l'ancienne Rome, comme des choses dictées par le Saint-Esprit, passées par la bouche du bienheureux prince des Apôtres, saint Pierre et écrites seulement par le doigt du bienheureux pape Agathon (1). »

Cette profession de foi, publique et solennelle, faite en plein concile, par la plupart des archevêques et évêques de la chrétienté, suffirait à prouver notre thèse.

Mais, pour ne laisser aucun doute aux protestants, nous ferons observer que ceux qu'ils invoquent comme les Pères de leurs traditions et les patrons sans le savoir du libre-examen, nous voulons dire les grands hérésiarques, on crut également que Pierre, prince des Apôtres, était le chef de l'épiscopat Romain. Ni Montan, ni Arius, ni Macédonius, ni Eutychès, ni Pélage, n'ont jamais songé à contester nos traditions. Et pourtant ce point seul, s'ils eussent pu l'enlever, suffisait pour leur donner raison et livrer la place. Tous savaient, à n'en pas douter, que la première chaire épiscopale, dans Rome, avait été à Pierre.

Calvin, dans son livre de l'*Institution chrétienne* (2), déclare lui-même qu'il n'ose pas nier le fait à cause de l'accord des auteurs qui l'attestent : *Propter scriptorum consensum non pugno quin Romæ mortuus fuerit Petrus* ; seulement il ne peut pas se persuader que saint Pierre, ait été évêque pendant très longtemps. Mais la durée de l'épiscopat n'y fait rien ; le fait suffit à la preuve.

Calvin n'est pas le seul protestant qui tombe ici, avec nous, en parfait accord. Voici entre autres les noms de quelques célèbres docteurs avec l'indication des ouvrages ou ils combattent les préjugés de leurs coréligionnaires : Guillaume Cave, dans son *Histoire littéraire* par. I, p. 4, par. II, p. 2, etc ; Hammande, Dissertation V, *De episcopis et presbyteris* ; Pearsons, Œuvres posthumes, p. 27, 32, 43, etc ; Ussérius, à l'an du Christ 66 et 67 ; Daniel Charnier, Panstrat, T. II, Liv. XIII, c. IV ; Blondell, dans son livre *De Primatis*, p. 14 ; Patrice Junius, dans ses notes sur l'épître de saint Clément aux Corinthiens ; Joseph Scaliger dans ses notes sur la chronique d'Eusèbe et son livre *De Emendatione temporum* ; Jean Pappius, dans son *Epitome* publié à Francfort en 1661 ; Henry Kipping, dans ses mots sur Papias ; Balthasar Bebel, dans ses *Antiquités ecclésiastiques* ; Thomas Ittigius, dans son *Histoire ecclésiastique*, chap. IV ; Jean Leclerc, dans son *Histoire des deux premiers siècles*, à l'an 68 ; Samuel Basnage, à l'an 64 ; numéros 9, 10 et 11 ; Isaac Newton, au chapitre I de ses *Observations* sur l'Apocalypse, et, enfin Grotius. Tous ces docteurs protestants enseignent que saint Pierre a été le premier évêque de Rome.

Le professeur protestant Matter dit, à leur exemple : « Si nous en croyons une tradition ancienne généralement citée, saint Pierre vint à Rome sous le règne de Néron, où il partagea le sort de saint Paul. Dans le fait, rien ne saurait être plus agréable pour la société chrétienne tout entière, que le spectacle de ses principaux fondateurs, quelquefois divisés de vue dans les premiers temps de leur apostolat, le terminer l'un et l'autre dans une fraternelle amitié. Rien ne paraît, en particulier, plus flatteur pour la capitale de l'Eglise d'Occident, que de pouvoir ainsi compter, au nombre de ses chefs primitifs, deux Apôtres aussi éminents. Rome chrétienne s'est montrée toujours pleine du souvenir de cette gloire Elle a consacré des temples, des autels et des statues aux deux héros de sa religion (3). »

Les deux protestants, Taillefer dans sa *Correspondance* et Ed. de Pressensé dans son *Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne* conviennent également que Pierre est venu à Rome, mais, à l'exemple de Calvin, ils ne l'y font venir que la dernière année du règne de Néron. La date ici importe peu, et, encore une fois, le fait constaté suffit à la preuve.

On objecte, contre ces preuves, le silence de saint Luc dans les actes des Apôtres et le silence de saint Paul dans ses épîtres. Or que peut cet argument négatif, je ne dis pas pour renverser, mais seulement pour diminuer la force d'une preuve empruntée aux témoignages authentiques d'écrivains contemporains ou peu éloignés. Assurément si, parce que saint Luc et saint Paul ne parlent pas du voyage et de la présence de saint Pierre à Rome, on pouvait affirmer qu'il n'a point eu lieu, quoique des écrivains bien informés l'attestent, il faudrait désespérer de l'histoire.

Cette réponse est toujours valable pour écarter un argument négatif opposé à des monuments positifs ; elle a, ici, une importance particulière, parce qu'on peut donner des raisons solides pour expliquer ce silence. Mamachi, Foggini et d'autres, s'appuyant sur d'anciens titres et de très graves conjectures, ont prouvé que le prince des Apôtres, venu à Rome une première fois sous l'empereur Claude dut quitter une première fois cette ville et n'y rentrer que plus tard ; et que de retour à Rome, il la quitta encore quelquefois pour évangéliser les villes d'Italie. Qu'y a-t-il d'étonnant, que Paul, écrivant à Rome ou écrivant de Rome, ne parle pas de Pierre absent ? — Quant à saint Luc, dans les Actes des Apôtres, l'objet de son récit était simplement de raconter ce qu'avait fait saint Pierre en Judée et dans les villes voisines : qu'y a-t-il d'étonnant qu'il ne parle pas de son voyage à Rome ? Saint Luc ne dit pas non plus, que Pierre soit allé à Antioche ; il ne parle pas de ses courses évangéliques dans le Pont, dans la Galatie et la Cappadoce ; cependant personne,

(1) Act. XVIII. — (2) Liv IV, c. VI, n. 15. — (3) *Hist. universelle de l'Eglise chrétienne*, c. IV.

malgré le silence de saint Luc, ne révoque en doute la réalité de ces missions. Pourquoi donc, à cause du silence du même auteur, douter du voyage de saint Pierre à Rome, prouvé d'ailleurs par une foule d'anciens écrivains et de monuments authentiques ?

A part ces objections, qui n'ont rien de formidable, ceux qui nient le voyage et l'épiscopat de saint Pierre à Rome, ne s'appuient absolument sur aucune preuve. Leur négation posée, ils font le vide dans l'histoire, ils mettent la nuit à la place du jour, ou ils nous donnent une histoire de fantaisie, des annales de rêves : théories aussi inacceptables que le serait la prétention de placer Miltiade aux Indes, Alexandre en Afrique, César en Danemarck et Charlemagne en Californie.

Pour nous, avec toutes ces preuves, corroborée par le témoignage toujours vivant du peuple chrétien, confirmées d'ailleurs par tant d'autres considérations morales, l'épiscopat de saint Pierre à Rome est aussi certain que l'existence du soleil.

P. S.

En 1872, sur une provocation des ministres protestants, cette question de l'épiscopat de saint Pierre à Rome, a été, entre trois adversaires choisis dans les deux communions, l'objet d'une controverse publique. Les trois protestants soulevaient, à tour de rôle, les objections; les trois catholiques y répondaient. On a publié les comptes-rendus et les procès-verbaux de cette conférence. Du tout il résulte que les ministres protestants ont été, non pas convaincus, — car, avec leur fameux libre examen, ils n'arrivent guère qu'à l'obstination dans l'absurdité — mais qu'ils ont été, d'après les juges du camp, battus à plate couture, réduits au silence, obligés, pour pouvoir soutenir encore l'erreur historique, à ne parler qu'en l'absence de toute contradiction. Même en histoire, on voit que le protestantisme procède de celui qui fut menteur dès le commencement.

LIVRE VINGT-SIXIÈME

DE L'AN 66 A L'ANNÉE 100 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Les Romains détruisent Jérusalem. — Saint Jean prédit la chute et le démembrement de l'empire des Romains.

Quand le Très-Haut instituait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam, il marqua les limites des peuples, selon le nombre des fils d'Israël (1). Moïse l'avait dit dans son dernier cantique. Ces paroles nous rappellent que, dans le dessein de la Providence, il y a une correspondance mystérieuse entre le peuple d'Israël et les autres peuples. Aussi l'avons-nous vu, ce peuple singulier, se mêler à toutes les nations influentes de l'univers : à l'Egypte, par Abraham, Jacob, Joseph, Moïse, Aaron et un séjour de plusieurs siècles; à la Phénicie, par David, Salomon et un continuel voisinage; à l'empire des Assyriens, des Perses, des Grecs, par la captivité, par Daniel, Esther, Mardochée et ses livres sacrés traduits en grec; à l'empire des Romains, par les alliances des Machabées et par sa dispersion dans tout le monde.

Aussi les prophètes joignent-ils presque toujours, aux prophéties qui regardent Israël seul, des prophéties qui regardent le reste du genre humain. Daniel surtout, qui annonce si précisément le rétablissement des murs de Jérusalem après la captivité de Babylone, la venue du Messie, son supplice par son peuple, la réprobation de ce peuple ingrat, l'abomination de la désolation dans le lieu saint, la cessation des sacrifices, la destruction de la ville et du temple, suivie d'une désolation finale; Daniel aussi annonce, avec la même précision, l'ensemble et la suite des quatre grandes monarchies; il annonce en particulier que ce Christ mis à mort par ce peuple, cette pierre détachée de la montagne, viendrait frapper aux pieds et réduire en poudre la grande statue aux quatre métaux, cet empire universel aux quatre dynasties : des Assyriens, des Perses, des Grecs, des Romains.

Israël et cette monarchie successive de quatre peuples souverains étaient donc, entre les mains de Dieu, un plan élémentaire, une construction préparatoire, pour produire quelque chose de plus parfait dans le Christ. Le Christ venu, ce qu'il y avait d'élémentaire et de préparatoire devait disparaître peu à peu, comme on ôte l'échafaudage à mesure que l'édifice s'achève. Jérusalem, le temple, avec toute leur magnificence, n'étaient que la figure d'une réalité plus magnifique encore. La réalité venue, la figure n'était plus nécessaire.

La mauvaise disposition des Juifs la rendait même nuisible. Ils étaient si aveuglément attachés à l'écorce de la lettre, à la beauté matérielle de Jérusalem et du temple, à la gloire temporelle de leur nation, que ce fut pour cela même qu'ils méconnurent le Christ et le mirent à mort. Il leur avait prédit néanmoins quelles seraient les suites de leur crime : que leur ville serait assiégée et resserrée de toutes parts; leur temple ruiné, et qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Il avait ajouté que la génération d'alors ne passerait point que tout cela ne fût accompli. C'était bientôt quarante ans qu'il leur avait dit cela. Eux, cependant, après avoir mis à mort le maître, excitaient les païens à faire mourir ses disciples.

Un autre Jésus vint alors faire retentir à leurs oreilles, nuit et jour, le présage terrible de leur prochain malheur. Voici comme en parle un témoin oculaire, l'historien Josephe. Quatre ans avant la guerre, et sept ans cinq mois avant le siége de Jérusalem, un nommé Jésus, fils d'Ananus, homme de la campagne et du peuple, étant venu à Jérusalem à la fête des Tabernacles, lorsque la ville était encore dans une paix profonde et une grande opulence, commença tout à coup à élever la voix et à crier dans le temple : Voix de l'Orient : voix de l'Occident : voix des quatre vents : voix contre les nouveaux époux et contre les nouvelles épouses : voix contre tout le peuple ! Puis, courant nuit et jour les places et les rues de la ville, il poussait les mêmes cris. Quelques-uns des principaux Juifs, ne pouvant supporter d'aussi lugubres présages, le firent

(1) Deut., xxxii, 8. Quando dividebat Altissimus gentes ; quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum juxta numerum filiorum Israel.

prendre et charger de coups. Mais sans proférer une parole ni pour lui contre ceux qui le maltraitaient, il continuait à répéter ses lamentables accents. Les magistrats, persuadés, non sans raison, que c'était en lui une impulsion surhumaine, le conduisirent à Albin, gouverneur de la Judée. Celui-ci l'ayant fait battre de verges et déchirer jusqu'aux os, il ne supplia personne ni ne versa une larme, mais, à chaque coup, répondait d'une voix lugubre : Malheur! malheur à Jérusalem ! Interrogé par le président qui il était, d'où il venait, et pourquoi il criait de la sorte, il ne répondit rien, mais continuait à crier toujours : Malheur! malheur à Jérusalem! Enfin le gouverneur le laissa aller comme un insensé. Depuis ce moment jusqu'à la guerre, jamais on ne le vit parler à personne. Tout ce qu'on lui entendait dire chaque jour, c'étaient ces tristes paroles : Malheur ! malheur à Jérusalem ! Jamais il ne disait d'injures à ceux qui journellement le battaient, ni ne remerciait ceux qui lui donnaient à manger; sa réponse à tout était sa sinistre lamentation, qu'il poussait avec le plus de force les jours de fêtes. Il continua ainsi sans interruption jusqu'au moment où, les Romains ayant mis le siége devant Jérusalem, il vit ses prédictions s'accomplir. Pendant tout ce temps sa voix ni ne s'affaiblit ni ne devint rauque ; il ne cessa de crier que quand il cessa de vivre. Un jour que, faisant le tour des remparts de la ville assiégée, il se mit à crier avec plus de force qu'à l'ordinaire : Malheur à la ville! malheur au peuple! malheur au temple ! il ajouta : Malheur à moi! lorsqu'au même instant une pierre, lancée par une machine, le renversa par terre et l'étendit roide mort (1).

D'après cet irrécusable témoignage, ne dirait-on pas que la vengeance divine s'était comme rendue visible en cet homme qui ne subsistait que pour prononcer ses arrêts ; qu'elle l'avait rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris, et qu'enfin il devait périr par un effet de cette vengeance qu'il avait si longtemps annoncée, afin de la rendre plus sensible et plus présente quand il en serait, non-seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime? Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. Il semblait que le nom de Jésus, nom de salut et de paix, devait tourner aux Juifs, qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, à un funeste présage; et que ces ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus qui n'avait à leur annoncer que des maux irremédiables, et l'inévitable [illegible] de leur ruine prochaine (2).

Ce n'étaient pas les seuls avertissements que le ciel donnait à ce malheureux peuple. Josephe et Tacite même en rapportent encore plusieurs autres (3). D'abord un météore sinistre, sous la forme d'une épée flamboyante, parut pendant un an tout au-dessus de la ville. Le peuple s'étant rassemblé pour la fete des Azimes, tout à coup, vers la neuvième heure de la nuit, une lumière si éclatante environna l'autel et le temple, qu'il semblait être grand jour ; et cela dura pendant une demi-heure. Les personnes ignorantes le prenaient pour un bon augure; mais les interprètes des choses saintes en jugeaient autrement. A la même solennité, la porte orientale du temple, qui était d'une grandeur démesurée et si pesante que vingt hommes pouvaient à peine l'ouvrir et la fermer, s'ouvrit d'elle-même vers la sixième heure de la nuit. Le vulgaire ignorant se réjouissait encore de ce prodige, persuadé que Dieu ouvrait la porte des bienfaits; mais les personnes plus sages y virent dès lors un signe que le temple n'était plus en sûreté, que bientôt il serait en proie aux gentils et reduit en solitude. Enfin, peu de jours après la même fete, il arriva un prodige si étrange, qu'il surpasse toute croyance; et que certainement, dit Josèphe, il semblerait une fable, s'il n'était attesté par des témoins oculaires, et si les calamites qui le suivirent n'avaient mérité de pareils présages. Avant le coucher du soleil, on vit dans tout le pays des chariots courant dans les airs, des bataillons armés traversant les nues et campant autour de la ville. A la solennité de la Pentecôte, les prêtres étant entrés de nuit dans l'intérieur du temple pour y faire leurs fonctions comme de coutume, ils entendirent d'abord un grand bruit et un grand mouvement, ensuite la voix d'une grande multitude qui disait à la fois : Sortons d'ici !

Le témoignage réuni de Josèphe et de Tacite est confirmé encore par le témoignage général des Juifs. C'est une tradition constante, attestée dans leur Talmud et confirmée par tous les rabbins, que, quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient à peu près au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges, en particulier les portes du temple s'ouvraient d'elles-mêmes, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : O temple ! ô temple! pourquoi te détruis-tu toi-même ? pourquoi nous sépares-tu de toi? Je sais que tu seras détruit; car c'est de toi que le prophète Zacharie a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres (4) !

Qui donc alors empêcha ce malheureux peuple d'ouvrir les yeux? Deux causes principalement, suivant Josèphe. La première fut une multitude de faux prophètes qui, après même que la ville eut déjà été prise, promettaient encore un secours extraordinaire de Dieu. Le peuple, d'un côté, croyait ces imposteurs; tandis que, de l'autre, il fermait les yeux et bouchait les oreilles, pour ne point

(1) Josèphe, *Bell. jud.*, l. VII, c. XII. — (2) Bossuet. — (3) Josèphe, *Bell. jud.*, l. VII, c. XII. Tacit., *Hist.*, l. XV, c. XIII. — (4) Bullet, *Hist. du christianisme*, etc.

voir et ne point entendre les signes certains et les avertissements véritables par lesquels Dieu lui prédisait sa ruine. Ce sont les paroles de Josèphe (1). Mais, ajoute le même auteur, ce qui les porta surtout à cette guerre, ce fut un oracle ambigu des saintes lettres, d'après lequel vers ce temps, quelqu'un d'entre eux devait sortir de leur pays pour commander à toute la terre. Ils l'interprétèrent en leur faveur, et plusieurs des plus habiles y furent trompés. Car cet oracle marquait Vespasien, qui fut créé empereur lorsqu'il était en Judée. Tacite (2) dit dans le même sens que peu de Juifs s'effrayaient des présages qui leur annonçaient leur ruine; la plupart avaient foi à une prédiction contenue, selon eux dans les anciens livres de leurs prêtres, que l'Orient prévaudrait, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde; paroles mystérieuses qui désignaient Vespasien et Titus. Suétone dit la même chose et à peu près dans les mêmes termes (3).

Que les païens Tacite et Suétone appliquassent à Vespasien et à son fils les anciennes prédictions touchant le Messie, cela se conçoit. Mais quand Josèphe, prêtre juif, se rend coupable de cette adulation sacrilège; quand, pour y préparer les voies, il garde le silence le plus absolu, dans toute son histoire, sur ces prophéties fameuses qui, depuis des siècles, faisaient l'espérance et la gloire de sa nation; on ne peut que déplorer la bassesse du courtisan, qui, pour flatter des maîtres dont il est devenu le favori après en avoir été le captif, ment à sa religion et fausse l'histoire. Le roi d'Israël, le conquérant prédit, dont le nom est l'Orient, était venu en effet; déjà ses envoyés, ses apôtres, étaient partis de la Judée pour conquérir le monde; déjà leur chef, le pêcheur Pierre, avait placé sa chaire à Rome, la maîtresse de l'univers: cette chaire pastorale, d'où il dominera plus loin, par la force de la parole, que ne firent jamais les Césars par la force des armes. Déjà l'on voyait, sur cette chaire éternelle, cette succession de pontifes qui est venue jusqu'à nous et qui ne doit finir qu'avec les siècles.

Saint Lin y succéda à saint Pierre. Quant à la chronologie des premiers papes, nous suivrons, avec le cardinal Orsi, le catalogue dressé sous le pape Libère, vers l'an 354, et publié par Bucherius. D'après cet antique monument, qui désigne le commencement et la fin de presque tous les pontifes par les années des consuls, Jésus-Christ fut mis à mort sous le consulat des deux Geminus, l'an 29 de l'ère vulgaire, qui, comme on sait, ne commence que quatre ans après la naissance du Sauveur. Peu après, sous le consulat de Longinus et de Vinicius, saint Pierre commença de gouverner l'Eglise, mais sans sortir de la Judée. Environ douze ans plus tard, l'an 41, Caligula étant consul pour la quatrième fois, le prince des apôtres sortit de la Palestine avec ses collègues et déploya son autorité supreme dans toute la terre. Vers l'an 56, après le consulat de Néron et de Vetus, et sous celui de Saturnin et de Scipion, environ vingt-cinq ans après avoir commencé de gouverner l'Eglise dans la Judée, saint Pierre, ayant ordonné évêques saint Lin, saint Clément et saint Clet, chargea spécialement le premier de gouverner l'Eglise de Rome en son absence. L'an 65 (4), sous les consuls Nerva et Vestinius, vingt-cinq ans après être sorti de la Judée, saint Pierre souffrit le martyre et eut pour successeur saint Lin, déjà son coadjuteur. Celui-ci, après un pontificat d'environ douze ans, mourut en 67, sous les consuls Capiton et Rufus. Saint Clément lui succéda l'année suivante, sous le consulat d'Italicus et de Thachalus, et gouverna l'Eglise jusque sous le septième consulat de Vespasien, l'an 76. Il eut pour successeur saint Clet, qui régna jusqu'au neuvième consulat de Domitien, l'an 83. Saint Anaclet lui succéda l'année suivante, et gouverna jusqu'en 95, Domitien étant consul pour la dix-septième fois (5).

A peine établi à Rome, déjà le siége du pêcheur Pierre était plus ferme et plus puissant que le trône des Césars. On y montait sans eux et malgré eux; on y annonçait le royaume du ciel sans eux et malgré eux; sans eux et malgré eux, on y organisait par tout le monde ce royaume qui n'est pas de ce monde; malgré eux, malgré leur sénat, malgré leurs trente légions, on y anéantissait ce qui leur tenait le plus au cœur, leur divinité, leur souverain pontificat, et on ne leur laissait que l'administration des choses matérielles.

Les successeurs d'Aaron à Jérusalem n'en étaient pas là. Une instabilité croissante annonçait leur ruine prochaine. Depuis les temps du vieil Hérode, soit les descendants de ce prince, soit les gouverneurs romains changeaient ces pontifes à leur gré. Il y en eut ainsi vingt-huit dans l'espace de cent sept ans: ce qui, l'un dans l'autre, ne fait pas quatre ans pour chacun. Entre beaucoup d'inconvénients, il en résulta celui-ci: les pontifes déposés se trouvèrent à la fin en grand nombre. Comme ils conservaient les honneurs de leur dignité, il fallait de quoi la soutenir. Ils foulèrent d'exactions les simples prêtres. Les choses en vinrent au point qu'ils ne marchaient plus qu'entourés de gens en armes; ils en venaient aux mains dans les rues, sans que personne osât les séparer; ils enlevaient de force les dîmes des prêtres inférieurs, dont plusieurs se virent réduits à mourir de faim (6).

Si les chefs indigènes de la religion fomentaient ainsi la division et l'anarchie, que ne devaient pas faire les chefs étrangers de l'état? Depuis Pilate, les gouverneurs romains se succédaient en Judée presque toujours plus méchants l'un que l'autre. Pilate lui-

(1) *De bello judaic.*, l. VII, c. XII et seq. — (2) Tacit., *Hist.* liv. V, c. XIII, etc. — (3) Suet., *Vespas.* — (4) Suivant d'autres, en 66. — (5) Orsi, t. I, l. II, n. 29. — (6) Josèphe, *Ant.*, l. XX, c. VI, *in fine*.

même l'était au point qu'il fut condamné à l'exil par Caligula. Pour rejeter le Christ, les Juifs s'étaient écriés : Nous n'avons d'autre roi que César! Caligula voulut non-seulement être leur roi, mais encore leur Dieu. Il commanda de placer sa statue dans leur temple. Comme les Juifs s'y opposaient, il allait les exterminer, lorsque la mort le prévint. Sous l'empereur Claude, Hérode-Agrippa obtint la Judée. Mais après la mort de ce prince, qui, pour leur plaire, avait fait mourir saint Jacques, ils retombèrent sous le fouet des gouverneurs romains. Cuspius Fadus eut pour successeur Tibère-Alexandre, Juif apostat, ensuite Cumanus, qui fut condamné à l'exil par Claude. Sous son gouvernement, vingt mille Juifs avaient péri dans une émeute occasionnée par l'insolence d'un soldat romain près du temple. Sous Néron, ils eurent pour gouverneur Félix, digne ministre d'un tel maître. C'était un esclave affranchi de Claude. Donnant toute carrière à sa débauche et à sa cruauté, il exerça le pouvoir d'un roi avec l'esprit d'un esclave. Ainsi en parle Tacite (1).

La Judée était pleine de voleurs et d'assassins. Félix en punissait quelquefois ; d'autres fois il en payait pour tuer les personnes qui lui déplaisaient. Il fit ainsi assassiner le grand prêtre Jonathas, qui lui reprochait sa mauvaise conduite. Les brigands, devenant plus hardis, se répandirent dans la ville et jusque dans le temple, ayant sous leur vêtement des poignards, en latin *sica*, d'où leur vint le nom de sicaires. Là, mêlés dans la foule, ils tuaient qui ils voulaient, criant ensuite au meurtre plus fort que les autres. Pendant que les sicaires remplissaient ainsi de sang la ville et le temple, des imposteurs, des faux prophètes attiraient le peuple dans les déserts. Un Égyptien rassembla ainsi trente mille hommes et les mena sur la montagne des Oliviers, comme pour chasser les Romains. Sa troupe fut défaite, mais il se sauva lui-même.

Festus, successeur de Félix, s'efforça de réprimer les voleurs. Mais étant mort, Albinus, qui le remplaça, fit tout le contraire ; il relâcha pour de l'argent les voleurs qui étaient en prison ; il se servait de ses propres gardes pour piller le bien des faibles ; il ne réputait coupable que qui n'avait pas moyen de lui donner. Toutefois, il parut encore un homme de bien en comparaison de Gessius Florus qui lui succéda. Albinus se cachait encore pour faire le mal : Florus s'en faisait gloire. Il prenait partout, et il prenait tout ; il pillait non-seulement des particuliers, mais des villes entières ; il partageait même avec les voleurs, et leur vendait à ce prix l'impunité de leurs crimes. C'était moins un magistrat qu'un bourreau.

Un jour, étant à Jérusalem, il envoya des soldats piller le marché, avec ordre de tuer ceux qu'ils y trouveraient : trois milles cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants, furent égorgées par ces satellites, et ils amenèrent à Florus plusieurs prisonniers, parmi lesquels il y avait des gens de distinction, et qui même avaient été faits chevaliers romains. Le gouverneur les fit fouetter devant son tribunal, et ensuite crucifier. Une autre fois, sous prétexte d'affermir la bonne intelligence qui s'était rétablie, il engagea les habitants de Jérusalem à se rendre au-devant des troupes romaines qui arrivaient de Césarée. On l'écouta. Mais les troupes, au lieu de rendre le salut, tombèrent sur le peuple d'après les ordres secrets du gouverneur, et en firent périr une grande partie. Le dessein de Florus était de pousser le peuple à la guerre, afin de le piller encore plus librement et de n'avoir point d'accusations à craindre. Il réussit. Malgré les remontrances du jeune roi Agrippa et de sa sœur Bérénice, le peuple de Jérusalem prit les armes. Mais il y avait encore moyen d'arrêter la sédition. Les principaux de la ville demandèrent pour cela des troupes à Florus. Mais lui, qui ne demandait pas mieux que de voir tout en désordre, n'eut garde de leur en envoyer (2).

Les séditieux, fortifiés des sicaires qui se joignirent à eux, prirent donc le dessus. Ils enlevèrent bientôt plusieurs forteresses, dont ils égorgèrent les garnisons romaines. Romain, Syrien, rien n'était épargné. Ceux-ci, en revanche, massacraient sans pitié, même les Juifs qui se tenaient en paix dans leur demeure. Les habitants de Césarée en tuèrent ainsi vingt mille ; il y en eut deux mille d'égorgés à Ptolémaïde, deux mille cinq cents à Ascalon, dix mille à Damas, treize mille à Scythopolis, cinquante mille à Alexandrie : un Juif apostat était à la tête de ce dernier massacre. Un autre apostat provoqua plus tard un désastre pareil contre les Juifs d'Antioche. Il en était à proportion de même dans les autres villes, où tout était plein de cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants de tout rang, gisants sans sépulture (3).

Au milieu de ces horreurs, le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, s'avança enfin avec une armée romaine. Il acheva de mettre tout à feu et à sang dans les villes qu'il trouva abandonnées, comme Zabulon, Antipatride et Lydda ; ou bien sans défense, comme Joppé. Huit mille furent passés au fil de l'épée dans cette dernière. A la fin, il vint camper jusque sous les murs de Jérusalem. Il aurait pu la prendre sans peine, si plusieurs des siens n'avaient été corrompus et gagnés par Florus ; ou s'il s'était fié davantage à quelques Juifs bien intentionnés qui s'offraient de lui ouvrir les portes de la ville ; ou bien, s'il en avait pressé plus vivement le siége. Mais Dieu ne voulut point, dit Josèphe, que Jérusalem fût prise avec tant de facilité, ni qu'on mît si promptement fin à ses maux. Cestius se retira inopinément. Cette retraite avait tout l'air d'une fuite. Les Juifs le suivirent de près,

(1) *Hist.*, l. V, c. IX. — (2) Josèphe, *De bello Judaico*, l. II. — (3) *Ibid.*, c. XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, etc.

harcelant sans cesse son arrière-garde. S'étant engagé dans des défilés, il y perdit quatre mille hommes, trois cent quatre-vingts chevaux avec son bagage et ses machines de guerre, et se crut encore heureux de sauver le reste de son armée pendant la nuit et au moyen d'un stratagème. C'était la douzième année du règne de Néron, l'an 66 de l'ère vulgaire, le huitième jour de novembre.

Les chrétiens de Jérusalem profitèrent de ce moment pour se retirer ailleurs. Jésus-Christ avait dit à ses disciples : Quand vous verrez l'abomination de la désolation que Daniel a prophétisée, que celui qui lit entende ; quand vous la verrez établie dans le lieu saint, ou, comme il est porté dans saint Marc, dans le lieu où elle ne doit pas être, alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes. Saint Luc raconte la même chose en d'autres termes : Quand vous verrez les armées entourer Jérusalem, sachez que la désolation est proche : alors que ceux qui sont dans la Judée se retirent sur les montagnes (1). Ces signes étaient arrivés. L'armée romaine venait d'entourer Jérusalem avec ses enseignes où étaient représentées ces idoles que l'Écriture appelle l'abomination de la désolation ; de plus, les voleurs et les séditieux commettaient journellement d'autres abominations au milieu même du temple, dont ils étaient les maîtres. Les chrétiens se souvenaient encore de cette prédiction récente de saint Pierre et de saint Paul : Dans peu de temps Dieu élèvera à l'empire un prince qui subjuguera les Juifs, rasera leurs villes et les assiégera dans Jérusalem. Là, leurs femmes seront réduites, par une cruelle famine, à se nourrir de la chair de leurs propres enfants, et eux, poussés par les chefs des diverses sectes à faire les uns des autres un affreux carnage. Lorsque leur ville tombera au pouvoir de l'ennemi, ils verront, sous leurs yeux, leurs femmes traitées indignement, leurs filles violées et prostituées, leurs jeunes hommes mis en pièces, leurs petits enfants écrasés ; enfin tout mis à feu et à sang, eux-mêmes traînés en esclavage, bannis à jamais de leurs pays, et tout cela pour avoir insulté avec tant de cruelles railleries au bien-aimé Fils de Dieu, qui s'était déclaré à eux par tant de miracles (2).

L'historien Josèphe observe lui-même qu'il existait une certaine tradition, que la ville serait prise et le temple livré aux flammes, lorsque la sédition y aurait pris ledessus et que les habitants auraient de leurs mains profané le lieu consacré au Très-Haut (3). Il n'est pas invraisemblable que l'historien parle de cette prophétie des apôtres ; car Phlégon même, auteur païen dont Origène produit le témoignage, a écrit que tout ce que Pierre avait prédit s'était accompli de point en point (4). Les chrétiens donc, abandonnant Jérusalem, se retirèrent au delà du Jourdain dans la ville de Pella, qui appartenait au roi Agrippa, et où, durant le feu de la guerre, ils vécurent en paix sous la protection de Dieu (5).

De leur côté, les Juifs de Jérusalem et de la Palestine, enhardis par leur succès contre Cestius, se préparaient plus que jamais à la guerre. Ils choisirent leurs plus braves chefs pour commander dans les places et dans les différents cantons de la Judée. Josèphe, fils de Gorion, et le pontife Ananus eurent le commandement dans Jérusalem. Josèphe l'historien, qui tenait un rang considérable dans l'ordre des prêtres, eut le gouvernement des deux Galilées (6). Pendant ce temps, les autres Juifs, dispersés dans tout l'empire, applaudissaient à la persécution de Néron contre les chrétiens. Ils ne pensaient pas que la Providence allait se servir de ce même Néron pour exécuter l'arrêt de sa vengeance contre eux-mêmes.

Néron était alors dans l'Achaïe, où il se donnait en spectacle comme musicien. Quand il eut appris la défaite de Cestius, il envoya Vespasien pour le remplacer. Bientôt, le nouveau général accompagné de son fils Titus entra dans la Judée avec une armée de soixante mille hommes. Dans ce nombre étaient des troupes auxiliaires de quatre rois : Agrippa, roi de la Judée au delà du Jourdain ; Antiochus, roi de Comagène ; Sohème, roi d'Émèse ; et Malc, roi des Arabes. Agrippa s'y trouvait en personne. La Galilée fut envahie la première. La ville de Gadare fut prise à la première attaque et livrée aux flammes ; celle de Jotapat, emportée d'assaut après quarante jours de siége, ensuite brûlée et ruinée. On y tua quarante mille hommes. Josèphe, qui commandait la place, fut découvert dans une caverne où il s'était caché ; il se rendit volontairement aux Romains, malgré les quarante Juifs cachés avec lui, qui aimèrent mieux se tuer les uns les autres. Joppé qui venait d'être rebâti, fut pris et ruiné de nouveau. Tarichée eut le même sort : on en vendit trente mille captifs. Tibériade ne fut épargnée qu'à la prière d'Agrippa. Les autres forteresses succombaient l'une après l'autre (7).

Jérusalem, où les fuyards affluaient sans cesse, n'était que division. Les uns voulaient la paix, les autres voulaient la guerre. Les pontifes et la masse du peuple formaient le parti modéré ; mais les sicaires et les brigands, qui se donnaient le nom de zélateurs ou amis de la liberté publique, de l'indépendance de

(1) Cum ergo videritis abominationem desolationis, quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, [illegible] intelligat : tunc qui in [illegible] fugiant ad montes. Matth., XXIV, XV et XVI. — Cum autem [illegible] stantem ubi non debet [illegible]. Marc, XIII, XIV. — Cum autem vi[illegible] ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus. Luc, XXI, 20. — [illegible] l. IV, c. XXI. — (3) De [illegible], l. IV, c. VI, selon Orsi. — (4) Phleg[illegible], l. XIII et XIX. Origen., l. II, Cont. Cels. — (5) Euseb., Hist., l. III, c. III. — (6) Josèphe, l. II, c. XLIX. — (7) Ibid., l. III, c. 1-9.

la nation, ne respiraient que sang et que carnage. Il y eut des combats entre les deux partis : les zélateurs, refoulés dans la seconde enceinte du temple, appelèrent les Iduméens à leur secours ; ils tuèrent, dans le temple même, Zacharie, fils de Baruch, un des plus hommes de bien de la ville, et commirent tant d'autres excès, que les Iduméens mêmes en eurent horreur et se retirèrent. Les zélateurs se divisèrent alors en deux factions, dont l'une se répandait dans la ville et dans la campagne, et dont l'autre continuait d'occuper la seconde enceinte du temple ; l'enceinte extérieure était occupée par le peuple, et l'enceinte intérieure par les prêtres en armes. Vespasien était informé de tout ; on le pressait de profiter de l'occasion. Il jugea plus à propos d'attendre quelque temps, les Juifs se détruisant eux-mêmes par des massacres continuels, tandis que son armée se reposait, pour les écraser ensuite avec plus de force. Enfin il conduisit son armée vers Jérusalem. Cette ville criminelle allait subir son dernier châtiment, lorsqu'un incident vint encore le suspendre (1).

Néron avait eu son tour. Ce meurtrier de son père, de sa mere, de son frère, de sa femme, de ses précepteurs et de tout ce qu'il y avait de plus honnête dans l'empire, ce premier persécuteur des chrétiens, venait enfin de périr la quatorzième année de son règne. Il avait quitté Rome et l'Italie, pour aller faire une expédition en Grèce, mais une expédition de musicien et d'histrion. Il chantait sur les théâtres des différentes villes, accompagné d'une troupe de jeunes gens pour applaudir. Il y avait peine de mort pour qui n'allait pas l'entendre ; des coups de bâton pour qui témoignait de l'ennui ; défense de se retirer tant qu'il n'avait pas fini. Il remporta, dans cette ridicule expédition, jusqu'à dix-huit cents couronnes, et fit célébrer autant de sacrifices dans toute l'étendue de l'empire. Il revenait en Italie et à Rome, monté sur un char de triomphe, entrait dans les villes par des brèches faites exprès comme pour les vainqueurs des jeux olympiques, lorsqu'il apprit que Vindex, gouverneur des Gaules, et Galba, gouverneur des Espagnes, s'étaient révoltés et marchaient sur l'Italie. Pendant qu'il perdait le temps à des desseins plus extravagants les uns que les autres, ses gardes proclamèrent Galba empereur. Il fut obligé de s'enfuir pendant la nuit, de se cacher dans un marécage, et enfin dans le réduit d'un de ses esclaves. Là, ayant appris que le sénat l'avait déclaré ennemi public et le faisait poursuivre pour lui infliger le plus infâme supplice, il tira un poignard et dit en pleurant : Faut-il qu'un si bon musicien périsse ! Il différait, lorsque, entendant le bruit des chevaux qui étaient à sa poursuite et excité par ceux qui l'entouraient, il s'enfonça le poignard dans la gorge, aidé par son secrétaire, le 9 ou 11 juin de l'an 68, à l'âge de trente-un ans (2).

Les prétoriens ou soldats de la garde impériale avaient proclamé empereur Galba, absent. Quand il fut arrivé à Rome, ils le trouvèrent trop vieux, trop sévère, trop avare. Ils le tuèrent donc après sept mois de règne et nommèrent Othon à sa place. Deux soldats furent les auteurs de cette nouvelle révolution. Othon était un homme perdu de dettes et de débauches ; il s'était abandonné à Néron dans ses orgies de Sodome. Il ne régna que trois mois. Vitellius l'emporta sur lui. C'était le général de la Basse-Germanie. Son père, après avoir été gouverneur de Syrie, fut le premier qui adorât Caligula comme un dieu. Vil flatteur des empereurs, il l'était même de leurs esclaves, et avait placé parmi ses dieux domestiques les images de Narcisse et de Pallas, esclaves affranchis de Claude et de Néron : il l'était surtout de Messaline ; et, fier d'avoir obtenu l'honneur de la déchausser, il portait sous sa robe et baisait de temps en temps l'un des souliers de cette princesse infâme. Le fils ressemblait au père. Élevé sous les yeux de Tibère dans les débauches de l'île de Caprée, il mérita la bienveillance de Caligula par son habileté de cocher ; celle de Claude par son goût pour les jeux de hasard ; celle de Néron par tous ses vices. Proclamé empereur par son armée, il ne gouvernait point, mais se laissait gouverner par ses favoris, principalement par un esclave avec lequel il se livrait habituellement à la sodomie. Où il n'avait pas son pareil, c'était à boire et à manger. Il faisait par jour quatre ou cinq repas, entre lesquels il se faisait vomir afin d'avoir toujours de l'appétit. Il ne le cédait point à Néron pour la cruauté. Visitant le champ de bataille où plus d'un mois auparavant ses troupes avaient battu celles d'Othon et qui était encore jonché de cadavres infects, il proféra ces horribles paroles : Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, surtout si c'est un compatriote ; après quoi il avala plusieurs larges coupes de vin. Pendant qu'il était encore particulier et perdu de dettes, un receveur d'impôts l'avait vivement pressé de payer ses contributions : devenu empereur, il le fit venir, et l'envoya au supplice ; tout d'un coup, néanmoins, il le rappela, et déjà l'on applaudissait à cet acte de clémence, quand il ordonna de le tuer devant lui, afin, disait-il, de jouir d'un si beau spectacle (3). Tels étaient les Césars que des soldats donnaient à Rome et à l'empire, pour être à la fois ses empereurs, ses souverains pontifes et ses dieux.

Vespasien, ayant appris, dans la Judée, la mort de Néron et l'élection de Galba, envoya son fils Titus au nouvel empereur pour le complimenter et recevoir ses ordres. A peine arrivé dans la Grèce, Titus apprit que Galba avait été tué. Il revint alors à son père Vespasien, qui fut bientôt lui-même proclamé empereur

(1) Josèphe, *Ibid.*, l. IV, c. XI-XIX ; l. V, c. I. — (2) Suet., *Nero*. Dion Cass. — (3) Suet. Tacit. Dion.

par les armées de Judée, de Syrie, d'Egypte, que suivirent celles de la Pannonie, de l'Illyrie, de l'Italie même, et enfin tout l'Occident. Les troupes de Vitellius furent battues jusque dans Rome, et lui-même, après mille outrages, tué et jeté dans le Tibre, après un règne de huit mois (1).

Jérusalem, bien loin de profiter de cet intervalle se déchirait elle-même de plus en plus. Un Simon-Bargioras ou fils de Gioras, s'était mis à la tête d'une bande de voleurs et ravageait le pays. Sa troupe se monta enfin jusqu'à quarante mille hommes, avec lesquels il s'empara de l'Idumée. Il vint mettre le siége devant Jérusalem, parce qu'on y avait amené sa femme prise par embuscade. On fut obligé de la lui rendre. Bientôt les pontifes et le peuple, excédés de la tyrannie des sicaires qui occupaient le temple, appelèrent Simon à leur secours et le reçurent comme un libérateur. Il y eut alors trois factions en armes : Simon, avec quinze mille hommes, occupait la ville; Jean de Giscale, avec six mille, occupait la seconde enceinte du temple; et Eléazar, l'enceinte intérieure ou celle des prêtres, avec deux mille quatre cents hommes. Mais cette dernière enceinte dominait par sa hauteur la seconde, qui, à son tour, dominait la ville. Ces trois factions se livraient continuellement des combats; elles détruisirent, par le feu, des magasins de blé qui auraient pu suffire pendant plusieurs années à la nourriture de tout le peuple; le pillage, le vol, le meurtre, n'étaient qu'un jeu. Cependant on laissait passer jusqu'au parvis des prêtres les personnes qui voulaient offrir des sacrifices dans le temple; et, selon Josèphe, il y en avait toujours un grand nombre, non-seulement de Juifs, mais encore d'autres. On les fouillait seulement pour voir si elles n'avaient pas d'armes. Mais souvent il arrivait que des pierres ou des traits lancés par les sicaires de la seconde enceinte, tuaient le prêtre sur l'autel et mêlaient son sang au sang de la victime (2).

Tel était l'état de Jérusalem, lorsque Titus y vint mettre le siége. Son père lui avait laissé cette besogne en partant pour l'Italie. Il commença par faire une reconnaissance autour de la ville, et faillit être pris ou tué dans une sortie que firent les Juifs. Plusieurs fois il leur envoya offrir la paix, entre autres par l'historien Josèphe, qui était dans ses bonnes grâces. Mais les assiégés ne voulurent rien entendre ; ils firent, au contraire, plusieurs sorties funestes aux Romains. Toujours divisées entre elles, les trois factions du dedans se réunissaient contre l'ennemi du dehors. Le peuple respirait alors quelque peu ; car, le reste du temps, elles le dévoraient comme une proie commune. Bientôt même ces trois factions se réduisirent à deux. A la fête de Pâque, Eléazar, qui tenait le parvis des prêtres, en ouvrit les portes, afin que le peuple pût y venir plus facilement remplir ses devoirs de religion. Jean de Giscale, qui occupait la seconde enceinte, envoya plusieurs des siens dans celle des prêtres, avec des armes cachées sous les vêtements; quand ils s'y virent en nombre, ils firent main basse sur tout ce qui pouvait résister, et se rendirent ainsi maîtres de tout le temple.

Cependant Titus poussait le siége avec vigueur. Outre ses fortifications naturelles, Jérusalem était encore défendue par trois enceintes de murailles. Déjà Titus, malgré les efforts incroyables des assiégés, s'était emparé des deux premières. Il offrit de nouveau la paix : on la rejeta de nouveau. Alors, pour couper toute communication avec l'extérieur, il entoura toute la ville d'un mur de circonvallation flanqué de hautes tours. Précédemment déjà, la famine était extrême dans Jérusalem ; alors elle devint horrible. Une multitude immense y était rassemblée, tant à cause de la fête, que parce qu'elle ne trouvait plus où habiter dans les villes en ruine. Elle eut bientôt consommé ce qu'il y avait de vivres. Jérusalem devint une véritable image de l'enfer. La guerre, la famine, la peste y régnaient à la fois. Les factieux ou zélateurs enlevaient au peuple le peu qu'il lui restait ; ils forçaient les maisons: s'ils y trouvaient quelque chose, ils frappaient pour l'avoir caché; s'ils n'y trouvaient rien, ils tourmentaient encore plus cruellement pour l'avoir caché trop bien. Entre parents mêmes il n'y avait plus de compassion : la femme arrachait le pain de la bouche à son mari, le fils à son père ; et, ce qui est plus effroyable, la mère à son enfant, qui défaillait entre ses bras. Le désespoir en poussa plusieurs à sortir en armes et à se jeter en frénétiques sur les Romains. Titus, soit par colère, soit pour en inspirer aux assiégés plus d'épouvante et d'horreur et les porter à se rendre, commanda de mettre en croix tous ceux qu'on viendrait à prendre. On en suppliciait ainsi cinq cents par jour, quelquefois plus. Dans peu, le nombre des crucifiés fut si considérable, qu'il n'y avait plus de place pour les croix ni de croix pour le supplice.

A la vue de cette forêt d'hommes pendus à des croix autour de la ville, les factieux n'en devinrent que plus opiniâtres, et, avec leurs faux prophètes, persuadèrent au peuple que tel était le sort de tous ceux qui se donnaient aux Romains. D'autres fuyaient uniquement pour se mettre en sûreté, lorsque l'un deux fut remarqué, cherchant dans ses propres excréments, l'or qu'il avait avalé pour s'en servir au besoin. Cela suffit pour que les Arabes et les Syriens qui se trouvaient dans l'armée romaine, uniquement occupés à piller et à s'enrichir de la dépouille des Juifs, commençassent à éventrer tous ceux qui leur tombaient entre les mains. Dans une seule nuit, deux mille éprouvèrent de la sorte leur affreuse barbarie. Des Romains mêmes se rendirent coupables de cette atrocité.

(1) Suet., Tacit., Dion. — (2) Josèphe, l. V, VI.

Dans la ville, les vivants ne suffisant plus pour ensevelir les morts, les places, les maisons et les rues étaient pleines de cadavres sans sépulture. Cependant, depuis le quatorze avril, où avait commencé le siége jusqu'au premier juillet, c'est-à-dire dans deux mois et demi, on avait enterré, aux dépens du public, six cent mille pauvres, dont cent quinze mille huit cent quatre-vingts furent enlevés par une seule porte de la ville. Mais fatigués de rendre ces devoirs de piété aux défunts, ils emplissaient de cadavres de vastes édifices, et puis en fermaient les portes; ou bien les jetaient du haut des murs dans des gouffres qui étaient proches et qui bientôt en furent comblés. Titus, faisant une ronde, vint à s'en apercevoir: frissonnant de la puanteur qui s'exhalait de ces monceaux de cadavres, il gémit, et, les yeux élevés au ciel, prit Dieu à témoin que ce n'était point à lui qu'il fallait imputer de pareilles horreurs (1).

Les factieux continuaient leur même train de vie. Ils entraient dans les maisons non plus seulement pour piller les vivants, mais les morts, et, après les avoir dépouillés, ils s'en allaient en riant. Ils essayaient la pointe de leurs épées sur ces cadavres, et quelquefois même sur ceux qui respiraient encore; mais si quelqu'un les priait de l'achever, ils se moquaient de lui. Rien ne semblait capable de toucher ces monstres. Il arriva cependant une chose qui leur fit horreur.

Une femme noble et riche, d'au delà du Jourdain, s'était refugiée à Jérusalem, et s'y trouvait assiégée. Les séditieux lui prirent toutes ses richesses, et enfin même ce qu'elle avait caché de vivres. Outrée de douleur, elle les chargeait d'injures et de malédictions, faisant son possible pour les obliger à la tuer; mais aucun ne lui fit cette grâce. Enfin, n'en pouvant plus de faim et de desespoir, elle prend l'enfant qu'elle avait à la mamelle, et, le regardant avec des yeux égarés, lui dit : Malheureux enfant, à quoi te réserverais-je? à mourir de faim? à être esclave des Romains, ou à tomber entre les mains de ces factieux encore pires? Deviens plutôt ma nourriture, deviens une furie pour ces tyrans, deviens un récit à jamais funeste et le seul malheur qui puisse s'ajouter encore aux malheurs des Juifs! Elle dit, égorge son enfant, le fait rôtir, en mange la moitié et cache le reste.

Bientôt les sicaires accourent, attirés par l'odeur de ce mets exécrable; ils menacent la femme de la tuer si elle ne le leur montre. Je vous ai gardé une bonne part, dit-elle, et leur découvrit ce qui restait de son enfant. Ils furent saisis d'horreur et, regardant fixément, ils demeuraient immobiles et hors d'eux-mêmes. C'est mon enfant, continua-t-elle; c'est moi qui ai fait ce que vous voyez : mangez-en, car j'en ai mangé, moi! Ne soyez pas plus tendres qu'une femme, ni plus compatissants qu'une mère. Que si vous avez la conscience trop timorée et que vous repoussiez la victime que je vous offre, eh bien! j'en ai mangé une moitié, j'aurai encore l'autre.

Eux, pour toute réponse, s'enfuirent tremblants.

Le bruit s'en étant aussitôt répandu dans la ville, chacun frissonnait comme s'il eût commis lui-même ce crime, et enviait la condition de ceux qui étaient morts avant de voir et d'entendre un pareil désastre. La nouvelle en étant venue au camp des Romains, les uns refusaient d'y croire, les autres se sentaient touchés de compassion pour les malheureux assiégés, et d'autres n'en étaient que plus irrités contre eux. Titus s'en excusait devant Dieu, en protestant que, de son côté, il avait offert aux Juifs, avec la paix et le privilége de se gouverner par leurs propres lois, le pardon et l'oubli du passé. Mais puisqu'au lieu de la concorde ils avaient voulu la sédition, au lieu de la paix la guerre, au lieu de l'abondance la famine; puisqu'ils avaient commencé eux-mêmes à mettre le feu au temple, ils étaient dignes de pareils repas : pour lui, il voulait ensevelir sous les ruines de leur patrie un aussi atroce forfait; il ne pouvait souffrir que le soleil vît davantage sur la terre une ville où les mères se nourrissaient de pareils aliments; qu'au reste, ces horribles mets convenaient encore plus aux pères qu'aux mères, puisque, même après de si grandes calamités, ils ne voulaient point encore déposer les armes (2).

Les filles de Sion ne durent alors que trop vérifier la prédiction du Christ, et s'écrier : Bienheureuses celles qui sont stériles, et celles qui n'ont point allaité d'enfants! Et de même que Titus voulait, sous les débris de l'infâme cité, ensevelir la mémoire de cette abomination; de même aussi les Juifs devaient désirer, de honte et de confusion, que les montagnes et les collines tombassent sur eux et les ensevelissent sous leurs ruines.

Le nom de cette mère désespérée était Marie! Et le nom de cet homme qui n'avait cessé de crier durant sept ans : Malheur à Jérusalem! Malheur au temple! le nom de cet homme était Jésus! Jésus et Marie, noms de grâces, de miséricorde, de consolation, de salut, de bonheur pour les chrétiens; noms de terreur, de calamités, de désolation pour les Juifs. Il y a un grand mystère en cela.

Cependant Titus, après des combats furieux, avait emporté la troisième et dernière enceinte de la ville, et pris la citadelle Antonia, qui joignait le temple par un portique où les Juifs avaient mis le feu. Il s'approcha enfin du temple même, et, ce jour, le sacrifice perpétuel cessa, faute d'hommes pour l'offrir. Dans le désir de conserver ce superbe monument, Titus essaya encore, et par Josèphe, et par lui-même, de porter les Juifs qui s'y étaient fortifiés, à se rendre; mais inutilement. Alors il s'empara de la première enceinte du temple,

(1) Josèphe, *Bell. jud.*, l. VI. — (2) *Ibid.*, l. VII, c. VIII.

qui en avait trois. Apres avoir longtemps mais vainement essayé d'ébranler les portes de la seconde, il fut obligé d'y mettre le feu ; prenant tous les soins pour préserver des flammes la partie intérieure et plus magnifique de ce vaste monument. Mais un soldat, comme poussé, dit Josèphe, d'un mouvement surnaturel, prit un tison ardent, et, soulevé sur les épaules d'un de ses camarades, le jeta par une fenetre dans les chambres contiguës. Aussitôt il s'y alluma un horrible incendie, auquel le César ne put apporter remède. Il criait, il menaçait, il donnait des ordres, et de la voix et de la main, pour éteindre le feu; mais en vain. Les soldats, oubliant les lois de la discipline qu'ils observaient sévèrement partout ailleurs, et uniquement attentifs au pillage et au massacre, ni n'entendaient ses cris, ni ne respectaient ses ordres, ni ne s'inquiétaient de ses menaces. Avec le temple, périt une multitude de toutes sortes de personnes; dans ce nombre, six mille du peuple, hommes, femmes, enfants, qui s'y étaient réfugiés sur la parole d'un faux prophète qui leur avait promis, de la part de Dieu, une délivrance miraculeuse. Les tyrans avaient suborné plusieurs de ces imposteurs pour abuser la multitude et l'empecher de se rendre aux Romains.

Chassés du temple, les factieux se retirèrent dans la partie la plus haute et la plus escarpée de la ville, Sommés, par l'entremise de Josèphe, de se rendre la vie sauve, ils s'obstinèrent à se défendre. Ce fut alors que Titus abandonna la ville basse en pillage aux soldats et en proie aux flammes. A la vue de cet incendie, au lieu de revenir de leur obstination désespérée, les assiégés en devinrent encore plus féroces, ne s'inquiétant plus alors de vivre après la ruine de la ville et du temple. Mais bientôt, après un affreux carnage et d'eux et du reste des habitants, ils furent forcés dans ces derniers retranchements ; enfin, à la suite de différents combats, tout tomba au pouvoir du vainqueur. Titus, ayant permis au soldat de tuer, de saccager, de piller, d'assouvir son avidité et sa fureur, ordonna d'abattre jusque dans ses fondements, le reste de la ville et du temple ; ensuite il y fit passer la charrue. Ainsi fut accomplie la prédiction du Sauveur, que, de ce vaste monument et de cette superbe cité, il ne serait pas laissé pierre sur pierre. On ne conserva que trois tours, Phasaël, Hippique et Marianne, et une partie de la muraille à l'occident ; celle-ci pour servir de campement aux soldats qui devaient y tenir garnison, et celle là pour apprendre à la postérité quelle ville et quelle forteresse la valeur des Romains avait emportée. Tout le reste de la ville, dit Josèphe, fut rasé et aplani de façon qu'on avait peine à croire qu'elle eût jamais été habitée (1).

Il périt au siége de Jérusalem, d'après le témoignage de Josèphe, onze cent mille Juifs. Il n'y a pas d'autre exemple dans l'histoire ni de tant de victimes, ni de morts si tragiques, ni d'une si horrible confusion. Mêlant la prediction des maux qui attendaient Jérusalem à celle des maux qui doivent précéder et accompagner la désolation finale de l'univers, Jésus-Christ avait dit que depuis l'origine du monde, il ne s'était jamais vu et que jusqu'à la fin jamais il ne se verrait plus épouvantable désastre.

De même que dans les livres des prophètes, le plus touchant symbole de la félicité des saints, c'est la paix, c'est l'abondance de tous les biens qui, dans les beaux temps du royaume judaïque, inondèrent Jérusalem fidèle et cité choisie de Dieu pour être sa demeure parmi les hommes et le trône de sa gloire ; de même aussi Jerusalem réprouvée, abandonnée de Dieu, resserrée par ses ennemis, livrée à la fureur, au désespoir, à la rage de ses propres enfants devenus ses plus cruels tyrans, a été proposée par Jésus-Christ comme la figure et le symbole de l'enfer ; la sévérité du jugement que Dieu a exercé sur ses perfides habitants, comme une vive image de celui qu'il exercera sur tout l'univers, lorsqu'à la fin des siècles il viendra dans sa majesté juger les vivants et les morts. En effet, quoi de plus capable de nous représenter l'enfer, tel surtout qu'il sera après la résurrection générale : c'est-à-dire cette prison étroite pour tant de millions d'hommes qui y seront renfermés ; ces cruels ministres de la vengeance divine qui les tourmenteront, ce feu et cette flamme qui jamais ne s'éteindra, cette faim et cette soif dont ils seront dévorés, ces lugubres images qui épouvanteront leurs esprits, cette rage et cette fureur dont ils seront agités ; quoi, dis-je, de plus capable de nous représenter tout cela, qu'une ville, avec trois millions d'hommes au moins dans l'enceinte de ses murs, serrée au dehors par une armée formidable qui l'assiège de toutes parts, déchirée au dedans par les plus cruelles factions, en proie à mille tyrans inhumains qui, foulant aux pieds la justice, les lois, la religion, massacrent les prêtres au pied des autels, violent les vierges, déshonorent le lit des époux, égorgent sans pitié les innocents, arrachent le pain de la bouche à ceux qui meurent de faim, assassinent impunément les habitants dans leurs maisons, se rient des larmes, insultent à ceux qui rendent le dernier soupir, et se montrent nom moins altérés de leur sang que de leurs biens ? Une ville où l'on ne voit, et dans les places et dans les rues, que des corps ou déjà morts et à moitié pourris, ou qui luttent contre les derniers assauts de la mort, ou qui, de faiblesse, ne peuvent se soutenir, n'ont plus la force de parler, de remuer la langue, d'ouvrir la bouche desséchée ; ou bien, ramassant le peu qui leur reste encore de souffle, chargent de mille imprécations les auteurs de leurs maux, et, jetant pour la dernière fois des regards mourants vers le

(1) Josèphe, l. VII, *De bello judaico*.

temple, invoquent contre eux la vengeance divine; où enfin un si grand nombre appellent et désirent la mort sans pouvoir l'obtenir. Finalement une ville défendue jusqu'à l'extrémité du désespoir contre une armée victorieuse, donnée en proie à la licence et à la fureur du soldat qui enfin périt noyée dans le sang, consumée par les flammes, au milieu des gémissements, au milieu des cris, au milieu des massacres de ses malheureux habitants. Telle fut Jérusalem au temps de son dernier siège; c'est ainsi qu'elle périt, après qu'elle fut devenue, par ses crimes atroces, la malédiction des hommes, et, par la mort du Fils de Dieu, l'objet des malédictions divines(1).

Les soldats romains étaient fatigués de tant de carnage, et cependant il restait encore en vie un grand nombre de Juifs. Alors Titus commanda de tuer ceux-là seulement qui n'avaient pas encore déposé les armes, et de faire prisonnier les autres, particulièrement ceux qui étaient plus jeunes et plus vigoureux. L'ordre du César fut exécuté de façon qu'avec les opiniâtres pris les armes à la main, on tua encore une multitude de vieillards et d'autre personnes incapables de supporter la fatigue. De cent huit mille prisonniers, onze mille moururent de faim; des quatre-vingt-dix sept mille survivants, ceux qui avaient moins de dix-sept ans furent exposés en vente; quant à ceux qui étaient plus âgés, les uns, chargés de chaînes, furent envoyés en Egypte pour être employés aux travaux publics; d'autres, distribués entre diverses provinces pour combattre dans les spectacles, soit les uns contre les autres en guise de gladiateurs, soit contre les bêtes, qui finalement devaient les dévorer. Simon de Gioras et Jean de Giscale, avec sept cents autres à la fleur de l'âge, furent réservés pour la solennité du triomphe.

Titus, se trouvant à Césarée, y célébra le jour aniversaire de son frère Domitien par des jeux publics, où deux mille cinq cents Juifs et plus perdirent misérablement la vie, soit par le feu; soit en combattant les uns contre les autres ou contre les bêtes féroces; il en périt un égal nombre, et de la même manière, à Béryte, ou le même Titus célébra avec plus de pompe encore le jour anniversaire de l'avénement de son père à l'empire(2). Pouvait-elle se vérifier plus clairement, la prédiction de Jésus-Christ, que les enfants de l'infortunée Jérusalem seraient conduits en servitude parmi les peuples, et foulés aux pieds des nations?

Le César, arrivé à Rome, y triompha de la Judée, avec Vespasien. Suivant la coutume, on porta dans le triomphe les dépouilles les plus riches et les plus remarquables de la nation, entre autres, la table d'or, le chandelier d'or à sept branches, et les autres vases du temple, qu'on avait sauvés des flammes, et qui furent consacrés au démon dans le temple de la Paix bâti par Vespasien; enfin le livre de la loi et les voiles du sanctuaire qui furent gardés dans le palais. Il fut élevé à Titus un arc triomphal où l'on voit encore, sculptés en relief, le chandelier et la table. Le sénat et le peuple romain lui dressèrent, l'an 77 de l'ère chrétienne, dans le grand Cirque, une inscription qu'on y trouve encore, « en mémoire de ce que, sur l'ordre de son père, par ses conseils et sous ses auspices, il a dompté la nation des Juifs, et a détruit la ville de Jérusalem, que, avant lui, tous les généraux, rois, peuples avaient vainement attaquée ou n'avaient osé combattre (3). » On frappa aussi, en l'honneur de Vespasien et de son fils, un grand nombre de médailles. D'un côté, elles présentent la tête de l'empereur, de l'autre une femme assise au pied d'un palmier, dans une attitude de désolation, la tête penchée et appuyée sur la main, quelquefois les mains liées par devant ou derrière le dos, avec cette inscription: LA JUDÉE VAINCUE, LA JUDÉE PRISE, LA JUDÉE CAPTIVE. Les terres des Juifs furent vendues; et on leur imposa pour tribut, quelque part qu'ils fussent, de payer tous les ans, au Capitole, les deux drachmes que, suivant la loi, ils avaient coutume de porter au temple de Jérusalem pour le culte du vrai Dieu.

Jérusalem, siége de la religion judaïque, et le temple, lieu des sacrifices, étant ruinés, les oracles du Sauveur se voyant clairement accomplis dans ces mémorables événements, il est à croire qu'un certain nombre de Juifs, de Galiléens et de Samaritains ouvrirent les yeux à la lumière de l'Evangile, et, dans le commun naufrage, ne voyant pas d'autre port, se réfugièrent dans le sein de l'Eglise. Mais nous savons aussi que quelques-uns, ne pouvant plus, d'un côté, nier tout à fait la mission divine de Jésus-Christ, et ne voulant pas, de l'autre, renoncer à leurs anciens préjugés, entreprirent de former un nouveau système de religion, partie chrétien, partie juif, ou, pour parler plus exactement, ni juif ni chrétien; car ils défiguraient étrangement les dogmes de l'une et de l'autre religion, et avançaient des principes également réprouvés et de l'Eglise et de la synagogue. Les chefs ou plutôt les propagateurs de ces sectes furent Ebion et Ménandre, le premier, Juif, et l'autre, Samaritain. Quant au premier, bien qu'il reconnût Jésus-Christ pour un homme saint et d'éminente vertu, il niait cependant sa divinité, comme aussi qu'il fût né d'une vierge. Il est fort possible que l'historien Josèphe ait eu de ces idées-là. Ebion admettait l'Évangile de saint Matthieu, ôté les deux premiers chapitres, et rejetait tous les autres livres du Nouveau Testament. Il avait de la vénération pour saint Pierre, mais il chargeait de calomnies saint Paul. Il célébrait le dimanche comme les chrétiens, donnait le baptême et consacrait l'Eucharistie, mais avec de l'eau seule dans le calice. Il observait le

(1) Orsi, l. II, n. 39. — (2) Josèphe, l. VII. — (3) *Annales de philosophie chrétienne*, 3e serie, t. XX, 2. 1?? décembre 1849, p. 460.

sabbat comme les Juifs ; et, comme il soutenait que la foi en Jésus-Christ n'était pas suffisante pour le salut, il obligeait ses disciples à la loi de la circoncision et à l'observance des cérémonies judaïques (1).

De même qu'Ébion fut le chef de la secte impie qui osa nier la divinité de Jésus-Christ, Ménandre fut le chef de celle qui lui ôtait l'humanité. Disciple de Simon le Magicien, non moins instruit que son maître dans tous les mystères de la magie, il soutenait que c'était là l'unique et vrai moyen d'obtenir le salut; distinguait le Dieu souverain et les intelligences spirituelles ou éons invisibles, d'avec les anges, selon lui, créateurs de l'univers et auteurs de la loi : c'étaient ces derniers qui avaient inspiré les patriarches et les prophètes; c'est à eux qu'avaient été asservis, non-seulement les adorateurs des idoles, mais encore les enfants d'Abraham, sous le joug pesant des cérémonies mosaïques. Il se vantait, à l'exemple de son maître, d'avoir été envoyé par les intelligences invisibles pour délivrer les hommes de cette misérable servitude et leur montrer la voie du salut, qu'il faisait consister dans un état au-dessus des sens et dans une science sublime des choses invisibles; science à laquelle l'âme se disposait par le moyen des arts magiques dont il avait appris les secrets dans les écoles et les livres des disciples de Platon, parmi lesquels plusieurs avaient commencé dès lors à se livrer à la théurgie.

Quoique Simon et Ménandre, ainsi que leurs disciples, soient comptés communément parmi les hérétiques, il semble néanmoins qu'à proprement parler ils auraient dû être regardés comme des infidèles La seule raison qui les a fait prendre pour une secte chrétienne, c'est qu'ils s'étaient formé une idée telle quelle de la divinité de Jésus-Christ, se glorifiaient de son nom, et avaient reconnu en quelque sorte la nécessité du baptême pour obtenir l'immortalité. Ils proféraient les noms du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sans reconnaître néanmoins ni confesser réellement la Trinité, ces noms n'exprimant dans leur bouche que les divers offices d'une seule personne. Ils ne corrompaient pas moins l'ineffable mystère de l'Incarnation que celui de la très-sainte Trinité. Comme ils ne pouvaient concevoir comment la substance divine, ou une intelligence parfaite émanée d'elle, de quelque rang qu'elle fût, avait pu s'unir à une portion de la matière et, beaucoup moins, revêtir la nature humaine avec toutes ses infirmités; Jésus-Christ, suivant eux, n'avait été qu'un fantôme, un simulacre d'homme, qui n'avait fait qu'en apparence ce qui est de l'humanité (2).

Quelque opposition qu'il y eût entre ces deux sectes, savoir, celle des ménandriens et des Simoniens d'une part, et celle des Ébionites de l'autre, il paraît néanmoins que Cérinthe essaya de les concilier en quelque sorte; et que, du mélange de leurs opinions, il composa une troisième secte, telle qu'un monstre horrible de deux natures contraires. Pour contenter les Ébionites, il enseignait que Jésus était un pur homme, né de Marie et de Joseph, comme les autres hommes, mais doué d'un mérite singulier, d'une sainteté et d'une sagesse extraordinaires. Ensuite, pour accorder quelque chose aux disciples de Simon, il disait que sur cet homme saint, appelé Jésus au temps de sa naissance, était descendu, quand il fut baptisé dans le Jourdain, sous la forme de colombe, le Christ, c'est-à-dire une vertu ou un esprit que lui envoyait le Dieu souverain et invisible, afin de le remplir de sa connaissance, et, par lui, la communiquer aux mortels. Après avoir employé son ministère pour éclairer notre ignorance et s'être servi de lui comme d'un instrument pour opérer parmi nous des choses étonnantes et supérieures aux forces de la nature, le Christ avait abandonné Jésus au pouvoir des ténèbres et de la mort, et s'en était retourné d'où il était venu : étant, comme esprit et intelligence, impassible et immortel.

Sur ce point, les cérinthiens ne différaient donc pas des Ménandriens. Ils s'accordaient encore à ne reconnaître en Jésus qu'une simple impression de la vertu divine ; mais cette impression s'était faite, selon Cérinthe, dans un homme réel ; et, suivant les disciples de Ménandre, dans un vain simulacre, homme seulement en apparence. Pareillement, Cérinthe avait les mêmes idées que Simon le Magicien et Ménandre, sur les choses divines et la création du monde. Lui aussi avait sa Sigé, son Byssus, son Pleroma, c'est-à-dire Silence, Profondeur et Plénitude, et de plus d'autres éons ou substances invisibles et ineffables, supérieures au créateur de l'univers, duquel les Juifs avaient reçu la loi. D'après ce système, Cérinthe aurait dû avoir la même aversion de la loi que les simoniens. Mais pour ne pas choquer les ébionites, il paraît qu'il trouva quelque principe pour en permettre l'observance.

Et, de vrai, que Cérinthe ait réussi à plaire aux Juifs, à seconder leur imagination, à les consoler de leurs désastres, à flatter leurs vaines espérances, et à maintenir en crédit leur culte, on le voit clairement par la description qu'il fait du règne futur du Christ après la résurrection générale. D'après ce que l'on croit, il fut le premier à imaginer un un règne de mille ans que Jésus-Christ devait régner sur la terre ; la capitale de ce royaume devait être Jérusalem ; les hommes ressuscités devaient y jouir de l'abondance de tous les biens, nager dans les voluptés sensuelles, et toutes les passions humaines être satisfaites ; enfin on y devait rétablir les fêtes des Juifs,

(1) Epiphane., *Hæres.*, XIX, n.5. Tillemont, art. *Ebionites*. Bergier, *Dict. theolog* — (2) *Ibid.*, et Orsi, l. II n. 48.

l'immolation des victimes et leurs sacrifices. Tout cela était conforme à ce que les Juifs charnels s'imaginaient de leur Messie et de son règne. C'est ainsi qu'eux-mêmes entendaient les oracles des prophètes. Aussi, au lieu du règne spirituel qui leur avait été promis sous les voiles et les allégories des biens temporels, attendaient-ils un roi et un règne si puissant, si riche, si heureux, qu'ils n'auraient rien à envier aux plus beaux temps du règne de Salomon. Avant la destruction de Jérusalem et du temple, les Juifs se flattaient du prochain accomplissement de leurs vœux et de leurs espérances ; mais après leur dernière désolation, Cérinthe forgea, pour les consoler, des révélations nouvelles, où il fixa l'époque du nouveau règne au temps de la résurrection future, qui, suivant les idées de ces temps, ne devait pas être bien loin (1).

Ces trois hérésies étaient nées hors de l'Eglise, les hommes qui les conçurent n'avaient jamais été sincèrement chrétiens ni reçus dans sa communion ; mais celle des nicolaïtes naquit pour ainsi dire dans son sein, et l'auteur en fut Nicolas, un des premiers diacres que les apôtres eux-mêmes choisirent comme des hommes sages et remplis de l'Esprit-Saint pour rehausser l'éclat des fonctions saintes et maintenir le bon ordre dans la maison du Seigneur. Il est regardé comme l'instituteur et le maître de cette secte impie par saint Irénée, saint Hippolyte, saint Grégoire de Nysse, saint Hilaire, saint Jérôme, saint Pacien et plusieurs autres. Mais il est disculpé par Clément d'Alexandrie, Eusèbe, saint Victorin, l'auteur des *Constitutions Apostoliques*, saint Augustin, Théodoret, et quelques autres, qui veulent que les hérétiques aient pris occasion d'une action imprudente de Nicolas, et de quelques paroles mal entendues, pour déshonorer son nom. Clément d'Alexandrie raconte (2) que les apôtres lui ayant reproché d'être trop jaloux de sa femme, Nicolas, pour se défendre de cette tache, la présenta aux frères, en lui promettant d'épouser à sa place quiconque lui plairait davantage. Ce qu'il fit uniquement pour montrer combien il était loin d'en être jaloux ; sachant bien, du reste, que nul d'entre eux n'accepterait l'offre ni ne consentirait à cette union. Il raconte en outre qu'il avait coutume de dire qu'il fallait abuser de sa chair, c'est-à-dire, la maltraiter et la mortifier; mais ces paroles furent prises dans un autre sens par des personnes impures et malicieuses, et, jointes à cette action peu circonspecte, leur servirent de prétexte pour mépriser les règles du mariage; se couvrant de son nom, comme s'il avait été le chef et l'auteur de leur secte. Pour montrer combien, dans la réalité, Nicolas était éloigné de leurs maximes et de leurs désordres, le même ancien auteur apporte en preuve que ses filles vécurent jusqu'à la vieillesse dans la virginité, et que son fils unique garda toujours la continence. Indice manifeste que sa maison n'avait pas été un lieu de débauche, mais une école de tempérance et de sainteté, telle qu'elle convenait non-seulement à un des premiers diacres, mais généralement selon l'Apôtre, à tous les diacres de l'Eglise.

Soit dans les principes dogmatiques, soit dans les principes de morale, la secte des nicolaïtes différait peu, pour le fond, de celle des simoniens, des ménandriens, des cérinthiens et de toute cette lie d'hérétiques que vomit l'enfer dès les premiers temps de l'Eglise naissante, et qui vainement s'arrogeaient le commun titre de gnostiques et sages. Les uns et les autres, ils supposaient une Divinité souveraine et inconnue, de laquelle s'étaient propagées diverses substances spirituelles et invisibles auxquelles ils donnaient, suivant leur caprice, divers noms, sans s'accorder non plus tout à fait dans la description qu'ils faisaient de leurs émanations, leurs successions et combinaisons diverses. Outre cela, ils rêvaient encore d'autres principes et substances inférieures, ennemies des premières et toujours en guerre avec elles : c'est à ces secondes qu'ils attribuaient la création de ce monde visible, dont la matière, suivant eux, était mauvaise et impure de soi ; ensuite la loi ancienne et la constitution politique des Juifs, qui, dans leurs divers états, avaient vécu sous l'oppression et la servitude de ces puissances ennemies et malignes. Les mêmes sectes s'accordaient encore à réduire à rien le mystère de l'Incarnation, quoiqu'elles prissent diverses routes pour en corrompre la droite intelligence. Finalement, elles avaient toutes la morale la plus corrompue et la plus opposée qu'on puisse imaginer aux lumières de la raison, aux sentiments de l'honnête, comme aux sainte maximes de l'Evangile, Suivant eux, rien n'était de soi-même juste ou injuste ; maxime détestable, principe fécond des plus affreux désordres, particulièrement dans ceux qui se vantaient d'avoir reçu la mission de rendre la liberté aux hommes. La pudeur défend même d'indiquer les infamies par lesquelles ils violaient toutes les lois de la nature. Nulle action n'est par elle-même ni bonne, ni d'aucun mérite, ni nécessaire pour le salut : autre maxime qu'ils professaient, et qui n'est pas moins féconde en pernicieuses conséquences. Aussi était-ce pour eux chose indifférente,, que de manger des viandes consacrées aux idoles ou de s'en abstenir ; de renier honteusement la foi devant les puissances publiques et de sacrifier aux démons, ou de la confesser généreusement et de souffrir le martyre. Mener une vie austère, affliger la chair par des jeûnes, vivre dans la virginité et la continence, étaient à leurs yeux des folies. Ils n'étaient pas moins étrangers aux œuvres de la charité chrétienne, comme de secourir les veuves, les orphelins, les prisonniers, les opprimés et ceux qui avaient faim.

(1) Epiphane, *Hæres.*, l. XIX, n. 5 ; l. XXIX, n. 7. Orsi, *ubi supra.* — (2) Strom., l. III.

Pour eux, toute la perfection consistait à s'élever à la connaissance de cette Divinité souveraine et inconnue. D'après ce principe, les œuvres devenaient inutiles, la distinction de la vertu et du vice était vaine ; s'affranchir de ces préjugés, car ainsi parlaient-ils, c'était se soustraire à l'ancienne servitude et reconquérir la vraie et parfaite liberté.

Il y a toute apparence qu'ils commencèrent, dès le temps des apôtres, à s'arroger le fastueux nom de gnostiques, c'est-à-dire savants ou sages, et que c'est d'eux que parle saint Paul, quand il avertit Timothée de veiller au dépôt de la foi, de se garder des profanes nouveautés de paroles et des oppositions ou antithèses d'une prétendue gnose ou science (1). Quant à leur infâme caractère et à leurs mœurs dépravées, les princes des apôtres les signalent ouvertement dans leurs dernières épîtres, sans toutefois les désigner par aucun nom particulier ; et ce n'est que vers la fin de ce siècle, lorsque saint Jean écrivit son Apocalypse, qu'on trouve celui des nicolaïtes. Le diacre Nicolas pouvait être mort depuis longtemps ; et c'est vers cette époque que nous voyons que les hérétiques commencèrent à attribuer leurs erreurs à d'anciens disciples des apôtres. Ainsi, Basilide se vantait d'avoir eu pour maître un certain Glaucias, disciple et interprète de saint Pierre ; et Valentin, un certain Théodat, disciple, disait-il, de saint Paul. Il n'est pas incroyable que les gnostiques eux-mêmes aient commencé, vers la fin de ce siècle, à attribuer, par une semblable imposture, leurs erreurs et leurs dérèglements à un des premiers diacres et à s'appeler, de son nom, nicolaïtes, quel qu'ait été le motif qui les portait à le charger de cet opprobre plutôt qu'un autre (2).

Saint Pierre et saint Paul ne furent pas les seuls apôtres à prémunir les fidèles contre la séduction de ces divers hérétiques. Saint Jude, autrement Thaddée ou Lebbée, leur écrivit encore sur le même sujet, vers ce temps, une lettre conçue en ces termes et qui a, non-seulement le même sens, mais souvent les mêmes expressions que la seconde de saint Pierre :

« Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques, aux appelés qui ont été sanctifiés dans le Père, et conservés en Jésus-Christ. Que la miséricorde, et la paix, et la charité s'augmentent en vous ! Mes bien-aimés, ayant toujours souhaité vivement vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois confiée par tradition aux saints. Car il s'est glissé parmi vous des hommes dont il avait été prédit, il y a longtemps, qu'ils tomberaient dans ce jugement ; des impies qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution, et qui nient que le seul Dieu et Dominateur soit Notre Seigneur Jésus-Christ. Or je veux vous faire souvenir de ce que déjà vous savez : c'est que le Seigneur Jésus, après avoir sauvé le peuple en le tirant de la terre d'Egypte, fit périr ensuite ceux qui furent incrédules ; et qu'il retient dans les chaînes éternelles et de profondes ténèbres, et réserve pour le grand jour, les anges qui n'ont pas conservé leur dignité originelle, et qui ont abandonné leur propre demeure. Pareillement, Sodome et Gomorrhe, et les villes voisines qui s'étaient prostituées comme elles et couraient après une chair étrangère, sont là comme exemple, subissant une peine du feu éternel. Ceux-ci, de même, s'abandonnant à leur rêveries, souillent la chair, méprisent la domination (ou la seigneurie de Jésus-Christ), blasphèment les majestés, les dignités (ou les anges).

« Cependant l'archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'ose le condamner avec blasphème ou exécration; mais il se contenta de dire : Que le Seigneur te réprimande ! Ceux-ci, au contraire, blasphèment tout ce qu'ils ignorent ; et ils se corrompent en tout ce qu'ils connaissent naturellement, comme des animaux irraisonnables ou muets. Malheur à eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn, qu'ils extravaguent dans l'erreur de Balaam par l'avarice, et qu'ils périssent dans la rébellion de Coré ! Ils sont les opprobres de vos agapes, banquetant avec vous sans honte, se paissant eux-mêmes ; nuées sans eau, que le vent emporte çà et là ; arbres qui sèchent à l'automne, stériles deux fois morts et déracinés ; vagues furieuses de la mer qui font monter en écume leurs propres infamies ; astres errants, auxquels une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité.

» C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes : Voici que vient le Seigneur avec les myriades de ses saints, pour juger tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes leurs œuvres d'impiété, et de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui ? Ce sont ceux-là qui murmurent, qui se plaignent sans cesse, qui marchent selon leurs convoitises, dont la bouche profère l'orgueil, et qui se font admirateurs des personnes, selon leur intérêt. Mais vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les apôtres de Notre Seigneur Jésus-Christ ; car ils vous disaient que dans les derniers temps il viendrait des moqueurs qui marcheraient suivant leurs propres convoitises dans l'impiété. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes, des hommes d'une vie animale, qui n'ont point d'esprit.

» Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre foi très-sainte, et

(1) *Devita profanas novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ.* ἐκτρεπόμενος τὰς βεβήλους καινοφωνίας καὶ ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως. I Tim., VI, XX. — (2) S. Irénée. S. Epiph. Orsi.

priant par le Saint-Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de Notre Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle. Reprenez ceux qui sont jugés. Sauvez les uns en les retirant comme du feu ; ayez compassion des autres en craignant pour vous-mêmes ? Et haïssez comme un vêtement souillé tout ce qui est de la corruption de la chair.

» A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché, et pour vous faire comparaître devant le trône de sa gloire purs et sans tache, et dans un ravissement de joie, à l'avénement de Notre Seigneur Jésus-Christ : à Dieu seul notre Sauveur, par Notre Seigneur Jésus-Christ, gloire et magnificence, empire et force, avant tous les siècles, et maintenant, et dans tous les siècles des siècles ! Amen ! »

Cette conclusion se lit ainsi dans le grec : « A celui qui peut vous conserver sans péché et vous faire comparaître devant le trône de sa gloire purs et sans tache et dans un ravissement de joie ; à Dieu notre Sauveur, qui seul est sage, gloire et magnificence, et force et puissance, et maintenant et dans tous les siècles ! Amen (1) ! »

D'après ce texte, la conclusion se rapporterait tout entière à Jésus-Christ. Ce qui peut fort bien être. Le principal but des gnostiques était de rabaisser Jésus-Christ. Saint Jude, ainsi que les autres apôtres, s'attache donc à faire voir que Jésus-Christ seul est notre Dieu, notre Maître, notre Sauveur ; qu'à lui seul appartiennent la puissance et la gloire dans tous les siècles ; que c'est lui qui tient enchaînés dans les enfers les anges rebelles, pour les juger en son grand jour ; que c'est lui qui a frappé Sodome et Gomorrhe, pour être sur la terre une image du feu éternel ; que c'est lui qui, sauvant Israël de l'Egypte, fit périr les incrédules ; lui que Michel, le prince des anges, invoque contre Satan. C'est de lui qu'ont parlé, c'est à lui qu'ont rendu témoignage tous les hommes inspirés de Dieu, depuis Enoch, avant le déluge, jusqu'aux apôtres. Finalement tout se résume en lui.

Tandis que la ruine de Jérusalem et du temple entraînait la ruine de la synagogue et du sacerdoce d'Aaron, les pontifes de l'Église chrétienne se succédaient, à Rome, dans la chaire éternelle de Pierre. Saint Lin, étant mort après un pontificat d'environ douze ans à compter de l'époque où saint Pierre le chargea de gouverner l'Église romaine en son absence, et d'environ deux seulement depuis le martyre du même apôtre, eut pour successeur saint Clément, le même dont parle saint Paul dans son épître aux Philippiens.

L'on s'accorde unanimement à ne pas le croire auteur des Récognitions, des Clémentines, des Canons apostoliques et de quelques autres lettres décrétales ; mais on reconnaît avec la même unanimité que la première lettre aux Corinthiens, imprimée sous son nom, est un fruit authentique de sa plume. Il n'y a aujourd'hui de controverse parmi les érudits que pour savoir si l'on doit également reconnaître pour sienne la seconde lettre aux mêmes Corinthiens parce qu'elle n'a pas été aussi célèbre, ni reçue et applaudie des anciens aussi universellement que la première, qui fut regardée toujours comme un des plus précieux monuments de l'Église après les divines Ecritures. Il en est même qui sont allés jusqu'à l'insérer au canon des livres divinement inspirés. Mais si ceux-là se sont trop avancés et si l'Église n'a point approuvé leur jugement privé, ceux-là ne sont pas allés trop loin qui en ont loué le style comme digne d'un disciple des apôtres par sa noble simplicité, et qui ont pris occasion, de là, de croire ce même Clément interprète ou rédacteur de l'épître de saint Paul aux Hébreux, le caractère des deux lettres étant semblable et s'y trouvant les mêmes sentiments, les mêmes phrases et quelquefois les mêmes paroles. Elle fut écrite par le saint pontife, au nom de son Eglise de Rome. C'est pourquoi, bien qu'elle soit citée communément sous son nom, elle est cependant appelée la lettre des Romains. Elle fut écrite peu après la mort des apôtres avec lesquels il avait vécu et traité familièrement, et dans le temps qu'il lui semblait encore entendre leur voix retentir à ses oreilles.

L'occasion de l'écrire fut un schisme très-grave, excité dans l'Eglise de Corinthe par un petit nombre de séditieux, qui, jaloux de quelques prêtres de grand mérite et de vertu éprouvée, ne cessèrent de les persécuter jusques à tant qu'ils parvinrent, par leurs calomnies et leurs artifices, à les voir déposés de leurs dignités. C'est pourquoi le saint relève d'abord les grands maux dont la jalousie et l'envie furent en tout temps la cause. Outre les exemples anciens, il leur cite celui des princes des apôtres qui, par l'envie furent persécutés en beaucoup de manières et obtinrent enfin la couronne du martyre ; celui d'un grand nombre d'élus qui, s'étant joints à eux, eurent part aux mêmes persécutions et à la même couronne ; enfin celui de deux dames illustres, Damaïde et Dircé, qui, par envie, avaient été maltraitées grièvement, et, malgré les supplices inouïs qu'elles avaient soufferts avec constance, ne s'étaient point écartés du sentier de la foi, mais, faibles de corps, avaient remporté une glorieuse victoire. Il les exhorte, à plusieurs reprises et par beaucoup de motifs, à fuir les dissensions, les disputes ; à embrasser la pénitence ; à pratiquer la charité l'humilité, la douceur ; à conserver le bon ordre dans les fonctions de l'Eglise ; à ne point troubler, mais à respecter la hiérarchie ecclésiastique ; à être soumis à leurs légitimes pasteurs.

« Considérons, dit il entre autres, ceux qui

(1) *Epist. Jud.*

font la guerre sous nos commandants d'armée : avec quel ordre, quelle bravoure et quelle soumission ils exécutent ce qui leur est commandé. Tous ne sont pas généraux, ni tribuns, ni centurions, ni officiers de moindre grade ; mais chacun exécute dans son rang les ordres du roi et des chefs. Les grands ne peuvent subsister sans les petits, ni les petits sans les grands. C'est de l'harmonie réciproque que résulte l'utilité commune. Nous devons de même observer ponctuellement ce qui nous a été prescrit de Dieu. C'est lui qui a établi, par sa volonté suprême, dans quels temps, en quels lieux et par quelles personnes se doivent faire les oblations sacrées et célébrer les divins offices : les offrandes de ceux-là sont pures, saintes et agréables à ses yeux, qui se conforment en tout à sa volonté divine. Au grand prêtre sont assignées ses fonctions propres ; aux prêtres inférieurs leur place compétente : les lévites ont leur ministère à eux, et les laïques des règles et des bornes dans lesquelles ils doivent se renfermer. »

Il ajoute que pour établir cet ordre en tout, Jésus-Christ a été envoyé de Dieu, et les apôtres par Jésus-Christ ; que ceux-ci, après avoir reçu l'Esprit-Saint, étant allés prêcher l'Evangile dans les villes et les provinces, en choisirent les prémices pour les ordonner évêques et diacres, et pour gouverner ceux qui embrasseraient la foi après eux. Non contents de cela, mais prévoyant qu'il s'élèverait un jour des contestations au sujet de l'épiscopat, ils établirent encore la forme qui devait en régler la succession, savoir : que les premiers étant morts, on leur donnât pour successeurs, avec le consentement de toute l'Eglise, d'autres sujets doués des mêmes qualités ; que ceux-ci, gouvernant avec humilité et en paix le troupeau de Jésus-Christ, devaient demeurer tranquilles dans leur dignité ; car on ne peut les en déposer sans une injustice manifeste.

On remarque dans cette lettre, que, parlant de la résurrection des corps, saint Clément cite, entre autres exemples tirés de la nature, celui du phénix renaissant de ses cendres. Il n'a fait en cela que suivre, sans l'examiner, l'opinion de son temps, que Tacite lui-même rapporte sérieusement dans son histoire (1). Une chose plus remarquable, c'est que dans un éloquent tableau de l'harmonie qui règne dans l'univers, il désigne ouvertement les antipodes où cette partie du globe que nous appelons le nouveau monde.

« Les cieux, se mouvant à la volonté du Créateur, lui sont soumis en paix ; le jour et la nuit, sans jamais s'embarrasser l'un l'autre, fournissent la carière qu'il leur a prescrite. Le soleil, la lune, tous les chœurs des astres, d'après ses ordres qu'ils ne transgressent jamais, roulent de concert dans les sphères immenses qu'il leur a tracées. Au temps marqué par sa volonté, la terre, sans hésiter, sans rien changer à ses décrets, présente son sein fécond et chargé d'aliments aux hommes, aux animaux et à tous les êtres qui l'habitent. Les abîmes impénétrables, les secrets du monde souterrain sont contenus par les mêmes lois. Conformément à ses ordres suprêmes, la profondeur des mers, soulevée dans toute son étendue, ne franchit point les barrières qui l'entourent. Dieu a commandé, elle obéit ; il a dit : Tu viendras jusqu'ici ; ici, tes flots se briseront sur toi-même. L'Océan, imperméable aux hommes, et les mondes qui sont au delà sont gouvernés par les mêmes lois du souverain Maître. Le printemps et l'été, l'automne et l'hiver se succèdent en paix l'un à l'autre. Attentifs au temps marqué, les vents remplissent leur ministère sans obstacle. Les sources intarissables, créées pour entretenir la santé et la vie, offrent aux hommes, sans y manquer jamais, leurs eaux abondantes. Enfin, jusque dans les réunions des plus petits animaux, partout règne la paix et la concorde. Tout est dans la paix, tout est dans l'ordre ; ainsi l'a voulu le Créateur et le Maître de toutes choses, qui se montre bienfaisant envers tous, mais surabondamment envers nous, qui espérons dans ses miséricordes par Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui la gloire et la majesté dans les siècles des siècles. Amen (2) ! »

Avec cette lettre furent envoyés à Corinthe cinq légats, savoir : Claude, Ephèbe, Valère, Viton et Fortunat, sans doute afin que, par leur prudence, leur zèle et leur sagesse, ils travaillassent encore de vive voix à calmer les dissensions et à rétablir dans cette Eglise la tranquillité et la paix. Aussi les Romains prient-ils ceux de Corinthe de les renvoyer en diligence, afin, disent-ils, qu'ils nous apportent le plus tôt possible l'heureuse nouvelle de votre paix et de votre concorde que nous désirons si ardemment.

Cette lettre fut écrite après la mort de Néron, et avant la destruction de Jérusalem et du temple. On y suppose, en effet, expressément, que les sacrifices du matin et du soir s'offraient encore à Jérusalem dans le parvis du temple, au pied de l'autel, et après que le pontife et les ministres ont attentivement examiné la victime. D'un autre côté, les Romains s'excusent, en commençant, de n'avoir point été aussi prompts qu'ils auraient souhaité, à pourvoir aux maux de l'Eglise de Corinthe qui avait réclamé leur assistance. La cause de ce retard était les calamités et les malheurs qui leur étaient arrivés. Ce qui désigne la persécution de Néron, où saint Pierre et saint Paul souffrirent le martyre avec un grand nombre de fidèles, comme il est dit dans la lettre.

Dans le dernier siècle, on a découvert deux autres épîtres de saint Clément, adressées aux eunuques spirituels ou aux vierges, et qui paraissent authentiques. C'est d'elles que parle saint Jérôme, quand il dit : « Dans les épîtres que Clément, successeur de l'apôtre Pierre,

(1) *Annal.*, VI. 1, n. 23. — (2) Labbe, *Collect. Conc.*, t. 1. Cotel, *PP. apost.*

écrivit aux vierges, le discours presque entier roule sur l'excellence de la virginité (1). » Ces lettres ne sont point indignes de celui dont elles portent le nom. On y trouve l'application des conseils que donne le grand Apôtre sur le célibat et la virginité ; cet état y est fortement recommandé, sans préjudice, toutefois, de l'honneur dû au mariage, qui doit aussi être regardé comme un état saint (2).

Quant à la première introduction du christianisme dans les Gaules, les sentiments ont varié en France depuis deux siècles. Jusqu'alors on y avait cru, comme partout ailleurs, que le christianisme avait été prêché dans la Gaule méridionale par saint Lazare, premier évêque de Marseille ; par ses deux sœurs, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine ; et par saint Maximin, un des soixante-douze disciples, premier évêque d'Aix ; que, sous l'empereur Claude, saint Pierre avait envoyé dans les Gaules, accompagné d'autres missionnaires, les sept évêques suivants : Trophime d'Arles, Paul de Narbonne Martial de Limoges, Austremoine de Clermont, Gatien de Tours et Valère de Trèves ; que le pape Clément, troisième successeur de saint Pierre, envoya Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris.

D'un autre côté, saint Epiphane dit de saint Luc qu'il prêcha en Dalmatie, en Gaule, en Italie, mais principalement en Gaule (3). Le même Père dit encore que Crescent, disciple de saint Paul, vint prêcher dans la Gaule, et que c'est une erreur d'appliquer à la Galatie ce que dit l'apôtre à cet égard dans sa seconde épître à Timothée (4). Saint Isidore de Séville compte encore l'apôtre saint Philippe parmi ceux qui prêchèrent l'Evangile dans les Gaules (5). Aussi, dès l'année 190, saint Irénée de Lyon prouvait-il la vérité de la foi catholique par l'unanimité de la tradition dans toutes les Eglises du monde, parmi lesquelles il met les Eglises établies chez les Celtes ou Gaulois (6). Quelques années après, Tertullien disait aux Juifs que les diverses nations des Gaules s'étaient soumises au Christ, avec le reste de l'univers (7). Les diverses nations des Gaules sont les quatre provinces en lesquelles Auguste les avait divisées : Narbonne, Lyon, Belgique, Aquitaine. Telle était donc l'ancienne tradition, et du pays et d'ailleurs, sur la première introduction du christianisme dans les Gaules.

Vers la fin du dix-septième siècle, à la suite et sur l'autorité de Launoy, docteur suspect et téméraire, un certain nombre d'écrivains plus ou moins infectés de jansénisme, se faisant les échos les uns des autres, avancèrent et soutinrent que cette ancienne et commune tradition sur la première introduction du christianisme dans les Gaules était fausse et inventée depuis le dixième siècle. Des catholiques mêmes, sans y regarder de plus près, répétèrent ce qu'ils entendaient dire. Ce devint l'opinion dominante en France. On se mit à changer la tradition des bréviaires et des missels, tant à Paris que dans d'autres diocèses. Sainte Marie-Madeleine ne resta plus une et la même ; elle fut divisée en trois personnes : la femme pécheresse et pénitente ; Marie, sœur de Lazare, et enfin Marie-Madeleine, de laquelle le Sauveur avait chassé sept démons. L'arrivée de Lazare et de ses deux sœurs en Provence fut déclarée non avenue. La mission apostolique des sept premiers évêques fut retardée de plus de deux siècles. Le tout, parce que tel était l'avis de Launoy et de ses pareils, qui marchaient plus ou moins sur les traces de Luther et de Calvin. Cependant l'Eglise romaine, et dans son bréviaire, et dans son missel, et dans son martyrologe, et dans ses écrivains les plus approuvés, conservait l'ancienne tradition, d'ailleurs si honorable pour la France.

Aujourd'hui, 1848, un prêtre français, l'abbé Faillon, de la congrégation de Saint-Sulpice, vient démontrer, par une foule de monuments inédits ou peu connus, que l'Eglise romaine avait raison, et que les liturgistes français ont eu tort de bouleverser aussi précipitamment leur liturgie et tradition ancienne, sur des autorités et des arguments plus minces les uns que les autres (8).

Il prouve d'abord que sainte Marie-Madeleine, Marie, sœur de Lazare, et la pécheresse pénitente, sont une seule et même personne. Il le prouve par la tradition primitive, perpétuelle et générale des Grecs et des Latins. Chez les Grecs, sauf deux ou trois Pères qui, en passant, admettent ou supposent plusieurs personnes, l'unité a été reconnue et enseignée par tous les autres, notamment par ceux qui ont traité la question d'une manière plus expresse : tels Ammonius Saccas, maître d'Origène, dans son *Harmonie des Evangiles*, et Eusèbe de Césarée, dans ses *Canons évangéliques*, traduits par saint Jérôme. Origène est le premier qui imagina plusieurs femmes au lieu d'une seule. Encore n'est-il pas bien d'accord avec lui-même ; il reconnaît jusqu'à deux fois que beaucoup d'interprètes de l'Evangile ne parlent que d'une seule femme. Lui, dans un endroit, en suppose trois ou même quatre, persuadé que c'était le moyen de résoudre plus aisément les objections de Celse. Ailleurs, il en admet trois ; plus loin, seulement deux ; enfin, il y a tel passage où il

(1) L. I, *Ad Jovin.*, c. VII. — (2) Jacques Wetstein, protestant, les trouva dans un manuscrit syriaque du Nouveau Testament, en 1752. Il les fit imprimer avec une version latine, la même année, et réimprimer en 1757. On en donna une traduction française en 1763. Voyez Godescard et les *Actes de Leipzig*, janvier 1756 ; *item* les *Conciles de Mansi* t. I, p. 144 et 151. — (3) Epiph., *Hæres.*, LI. — (4) *Ibid.* — (5) Isid., *De vita et morte sanctor.*, c. LXXIV. — (6) Iren., l. I, c. III. — (7) Tertul., *Adv. Judæos*, c. VII. — (8) Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, et les saintes Marie Jacobé et Salomé, par l'auteur de la Dernière Vie de M. Olier, deux vol. in-quarto, chez Migne.

semble n'en admettre qu'une. Aussi Origène a-t-il été cité pour et contre la distinction. Saint Chrysostome convient que tous les évangélistes semblent parler d'une seule personne : lui, dans son opinion particulière, en distingue deux, et même plusieurs pécheresses. Voilà les deux Pères grecs qui s'éloignent du sentiment ancien et commun. Saint Ephrem, diacre de l'Eglise et d'Edesse en Syrie, vivait au quatrième siècle. Comme ses écrits étaient lus publiquement après l'Ecriture sainte, son sentiment peut etre regardé comme celui de la Syrie entière. Or, il dit positivement que la pécheresse pénitente, Marie, sœur de Lazare, et Marie-Madeleine, possédée de sept démons, c'est une seule et même personne, qui, après une vie scandaleuse, mérita d'être associée aux apôtres et aux évangélistes, pour annoncer la résurrection du Sauveur. Quant à la tradition de l'Église latine, l'auteur fait voir que les Pères latins supposent tous, sans exception, que Marie-Madeleine est la même que la sœur de Marthe, ou la pécheresse. Enfin, par un travail aussi édifiant que curieux, il expose l'application allégorique que les saints docteurs font des actions diverses de la pécheresse, de Marie, sœur de Lazare, et de Marie-Madeleine, à la gentilité d'abord pécheresse, puis repentante. puis saintement dévouée, comme d'une seule et même personne à une seule.

Quant aux arguments de Launoy et consorts pour introduire dans les bréviaires la distinction de Marie-Madeleine, les deux principaux sont deux méprises assez singulières. On citait en faveur de la distinction un passage de saint Théophile d'Antioche, qui vivait dans le second siècle. Le passage est formel : seulement, au lieu d'être de saint Théophile d'Antioche, il est de Théophylacte, écrivain du Bas-Empire, et qui vivait non pas précisément dans le second siècle, mais bien dans le onzième. Pour des critiques qui voulaient en remontrer à l'Église romaine, la méprise est un peu forte. En voici une autre qui ne l'est pas moins. Les réformateurs jansséniens de la liturgie en France s'appuyèrent du martyrologe romain pour introduire dans le bréviaire de Paris, au dix neuf janvier, la fête de sainte Marie et de sainte Marthe ; l'innovation de Paris fut imitée dans beaucoup d'autres diocèses. Un jésuite flamand, le père Dusollier, fit voir que cette innovation gallicane ne reposait que sur une bévue. Voici tout ce que dit le martyrologe romain au dix-neuf janvier : *Fête des saints Marius et Marthe, sa femme, et de leurs enfants, Audifax et Abacuc, nobles persans, qui, étant venus à Rome sous l'empire de Claude, y souffrirent le martyre*. Mais comment les liturgistes modernes ont-ils pu trouver dans cette annonce la fete de sainte Marie et de sainte Marthe, sœurs de Lazare ? Le voici. Au lieu de *Marius et Marthe*, sa femme, un des modernes docteurs a lu *Marie et Marthe*, et supprimé prudemment tout le reste. Et les autres l'ont cru et répété sur parole Quand le jésuite eut révélé ce plaisant mystère, les novateurs de Paris eurent assez de sens pour supprimer cette fête dans une nouvelle édition de leur bréviaire ; mais elle continua de figurer dans des bréviaires de province. Tels sont les deux principaux arguments des modernes, pour distinguer Marie, sœur de Marthe et de Lazare, d'avec Marie-Madeleine.

Les arguments contre la mission apostolique de Lazare, de Marthe et de Marie-Madeleine, ainsi que de saint Maximin, en Provence, ne sont pas plus péremptoires. Au dix-septième siècle, cette mission était reconnue par toutes les Eglises d Occident. Launoy s'inscrivit en faux, attendu que saint Lazare était mort en Chypre, sainte Marthe à Béthanie, sainte Marie-Madeleine à Ephèse, et qu'aucun écrit ou monument antérieur au onzième siecle ne parle de leur apostolat en Provence. Pour prouver que la tradition constante des Provençaux et de tout l'Occident sur saint Lazare est fausse, Launoy ne cite qu'un compilateur grec du onzième ou douzième siècle, qui, parlant des reliques d'un saint Lazare *juste*, decouvertes en Chypre sous l'empereur Léon VI le confond avec saint Lazare de Béthanie, qualifié partout de *martyr*, et que les Cypriots n'ont jamais cru ni su enterré parmi eux. Saint Epiphane, évèque de Salamine en Chypre à la fin du quatrième siècle, parle en détail de Lazare et du caractère de sa résurrection ; mais il ne dit ni ne suppose d'aucune manière que son tombeau fût dans le pays, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si l'on en eût été persuadé. Enfin des moines grecs de l'île de Chypre même, consultés sur le lieu de la mort de saint Lazare, après la publication de l'ouvrage de Launoy, répondirent : « Qu'il était constant, par des monuments anciens des églises grecques, que sainte Maleleine, sainte Marthe, sa sœur, et saint Lazare, leur frère, avaient abordé en Provence et qu'ils reposaient dans ce pays. » Launoy prouve de même que sainte Marie-Madeleine est morte à Ephèse, attendu que dans un fragment grec d'actes apocryphes, il est parlé d'une sainte Marie-Madeleine, *vierge et martyre*, suppliciée à Ephèse, et que l'on suppose la sœur de Lazare. Mais la sœur de Lazare n'a jamais été qualifiée de vierge ni de martyre. Mais Polycrate, évêque d'Ephèse, dans la lettre où, à la fin du second siècle, il énumère toutes les gloires de son Eglise, ne dit pas un mot du tombeau de sainte Marie-Madeleine, non plus que de celui de la sainte Vierge ; preuve bien claire que ces tombeaux n'y existaient pas. On peut meme conclure que, s'il ne parle pas de la vierge et martyre Marie-Madeleine, dont Grégoire de Tours célèbre la gloire en Occident, c'est que cette vierge d'Ephèse n'avait pas encore souffert le martyre au temps de Polycrate, mais qu'elle le souffrit plus tard. Quant à sainte Marthe, Launoy et ses répétiteurs s'appuient de Flodoard pour assurer qu'elle est morte à Béthanie. Mais Flodoard dit seulement que de son temps on voyait encore à Béthanie la

maison de Marthe, changée en église ; il ne dit mot, ni de sa mort, ni de son tombeau.

Mais le grand argument de Launoy, c'est qu'aucun écrit ni monument antérieur au onzième siècle ne parle de l'apostolat de Lazare, Marthe et Marie-Madeleine en Provence. L'époque n'est pas mal choisie. Car, pendant les huitième, neuvième et dixième siècles, la Gaule méridionale fut ravagée par les Sarrasins, qui y détruisirent toutes les archives et monuments des églises. Toutefois il leur a échappé assez de monuments écrits et autres pour prouver à eux seuls, ce que prouvait déjà suffisamment la tradition toujours vivante et générale, savoir : l'apostolat des saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, ainsi que de saint Maximin, en Provence.

Voici la série de ces monuments publiés par l'auteur : 1° Une ancienne Vie de sainte Madeleine, écrite au cinquième ou au sixième siècle et transcrite textuellement dans une autre plus étendue, composée au neuvième par saint Raban Maur, archevêque de Mayence, lesquelles toutes confirment de point en point la tradition vivante. 2° L'auteur produit, comme monuments plus anciens encore que ces Vies écrites, divers tombeaux de la crypte de sainte Madeleine : d'abord celui de saint Maximin. Il montre que ce tombeau confirme la vérité de l'ancienne *Vie* et prouve que, dès les premiers siècles, et probablement avant la paix donnée à l'Eglise par Constantin, les chrétiens de Provence honoraient saint Maximin, leur apôtre, comme l'un des soixante-douze disciples du Sauveur. 3° A ce tombeau, il joint celui de sainte Madeleine, qui confirme aussi la vérité de l'ancienne *Vie* et prouve que, dès les premiers siècles de l'Église, les chrétiens de Provence croyaient posséder et honoraient en effet le corps de sainte Madeleine, la même dont l'Evangile fait mention. 4° Il montre que, longtemps avant les ravages des Sarrasins en Provence, la Sainte-Baume était honorée comme le lieu de la retraite de sainte Madeleine. 5° Qu'avant les ravages de ces barbares, on honorait à Aix l'oratoire de Saint-Sauveur comme un monument sanctifié par la présence de saint Maximin et de sainte Madeleine, et qu'en effet c'est à ces saints apôtres qu'on doit en attribuer l'origine. 6° Que les actes du martyre de saint Alexandre de Brescia, en Italie, prouvent que, sous l'empire de Claude, saint Lazare était évêque de Marseille et saint Maximin évêque d'Aix. 7° Qu'avant les ravages des Sarrasins, le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, était inhumé à Marseille, dans l'église de Saint-Victor, et qu'on est bien fondé en attribuant l'origine des cryptes de cette abbaye au même saint Lazare, premier évêque de Marseille. 8° Que la prison de saint Lazare, à Marseille, est un monument antique qui confirme l'apostolat et le martyre de ce saint. 9° Que le tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, était en très-grande vénération au cinquième et au sixième siècle ; que Clovis Ier, étant attaqué d'une maladie, s'y rendit lui-même et y obtint sa guérison. 10° Qu'avant les ravages des Sarrasins, sainte Marthe était honorée comme l'Apôtre de la ville d'Avignon. 11° Que les démêlés au sujet de la primatie d'Arles n'ont rien de contraire à l'apostolat de nos saints, et que les archevêques d'Arles, au lieu de réclamer contre cette même croyance, l'ont expressément reçue et confirmée. 12° Que l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Marie-Madeleine est confirmé par les plus anciens martyrologes d'Occident. 13° Qu'au commencement du huitième siècle, les Provençaux cachèrent les reliques de leurs saints Apôtres pour les soustraire aux profanations des Sarrasins, et mirent dans un sépulcre, avec le corps de sainte Madeleine, une inscription de l'an 710, conçue en ces termes : « L'an de la nativité du Seigneur, 710, le 6e jour de décembre, sous le règne d'Odoïn, très-bon roi des Francs, au temps des ravages de la perfide nation des Sarrasins, ce corps de la très-chère et vénérable sainte Madeleine a été, à cause de la crainte de ladite perfide nation, transféré très-secrètement, pendant la nuit, de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, duquel l'on a retiré le corps de Sidoine, parce qu'ici il est plus caché. » Comme l'a remarqué le docte Pagi, ce roi des Francs, du nom d'Odoïn ou d'Odoïc, n'est autre que le fameux Eudes, duc d'Aquitaine, qu'on trouve appelé quelquefois Odon, quelquefois Otton, Odoïc ou Odoïn. Il était de la première dynastie des rois des Francs, dans laquelle nous voyons que tous les princes portaient le titre de roi. D'ailleurs c'est précisément de 700 à 710, pendant que les Francs de Neustrie et d'Austrasie se disputaient à qui serait le maître des rois fainéants, sous le titre de maire du palais ; c'est précisément dans cet intervalle que le duc Eudes, Odon, Odoïn ou Odoïc, fut le seul défenseur, et par là même, le seul roi de la France méridionale contre les Sarrasins.

Dans la partie subséquente de son ouvrage, l'auteur des *Monuments inédits* expose les principaux faits concernant le culte de chacun de ces saints personnages, depuis les ravages des Sarrasins jusqu'à nos jours. Quant à la mission des sept évêques dans les Gaules par saint Pierre, sous l'empire de Claude, quoique l'auteur n'ait pas pour but direct de la prouver, il en offre néanmoins des preuves nouvelles et remarquables : d'abord un ancien manuscrit, autrefois à l'église d'Arles, dans lequel sont recueillies les lettres des Papes aux archevêques de cette métropole, depuis le pape Zosime jusqu'à saint Grégoire le Grand. Or, immédiatement après les lettres du pape Pelage à Sapaudus, qui mourut en 586, et avant celles de saint Grégoire à Virgile, on lit ce titre peint en vermillon : *Des sept personnages envoyés par saint Pierre dans les Gaules, pour y prêcher la foi ;* et ensuite les paroles suivantes : *Sous l'empereur Claude, l'apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la*

foi de la Trinité aux gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère ; enfin, plusieurs autres que le bienheureux Apôtre leur avait désignés pour compagnons (1). Raban Maur, dans sa Vie de Marie-Madeleine, parle également de Trophime d'Arles, de Paul de Narbonne, de Martial de Limoges, de Saturnin de Toulouse, de Valère de Trèves, comme envoyés au temps même des Apôtres (2).

Pour ce qui est de saint Trophime en particulier, l'Église d'Arles l'a toujours honoré comme un des soixante-douze disciples et envoyé par saint Pierre. Il est vrai, Grégoire de Tours, qui écrivait sur la fin du sixième siècle, conclut dans un endroit que Trophime et les six évêques furent envoyés sous l'empire de Dèce, en 250 ; il le conclut des actes de saint Saturnin, ou plutôt de la date de ces actes, qui, d'après le bruit public, disent-ils, mettent le consulat de Decius et de Gratus pour l'arrivée de Saturnin à Toulouse, sans mentionner les autres évêques (3). Mais Grégoire même ne croit pas trop à cette date, ou bien il n'est pas d'accord avec lui-même ; car, dans un autre endroit, il dit que saint Saturnin avait été ordonné par les disciples des apôtres, ce qui suppose la fin du premier siècle ou le commencement du second (4). Mais il existe en faveur de saint Trophime un témoignage antérieur d'un siècle et demi à Grégoire, témoignage bien autrement solennel et authentique : c'est la lettre de dix-neuf évêques au pape saint Léon, en faveur de l'Église d'Arles, pour le supplier de rendre à cette métropole les priviléges qu'il lui avait ôtés. « Toute la Gaule sait, disent-ils, et la sainte Église romaine ne l'ignore pas, qu'Arles, la première ville des Gaules, a mérité de recevoir de saint Pierre saint Trophime pour évêque, et que c'est de cette ville que le don de la foi s'est communiqué aux autres provinces des Gaules. » Dans leur requête, ces dix-neuf évêques voulaient montrer que l'Église d'Arles était plus ancienne que celle de Vienne. Mais si saint Trophime n'avait fondé l'Église d'Arles qu'au milieu du troisième siècle, comment tous ces évêques auraient-ils pu lui attribuer une ancienneté plus grande qu'à l'Église de Vienne, déjà florissante dès le second, comme on le voit par la lettre de cette Église et de celle de Lyon aux Églises d'Asie, sous Marc-Aurèle, l'an 177 ? Prétendre, avec certains critiques, que par ces mots *envoyé par saint Pierre*, les évêques voulaient simplement dire que Trophime avait été *envoyé par le siége apostolique*, c'est leur attribuer une niaiserie et méconnaître l'état de la question. Le pape Innocent Ier atteste que tous les évêques des Gaules ont été envoyés par ce siége, c'est-à-dire par saint Pierre ou par ses successeurs. Comment donc les dix-neuf évêques auraient-ils pu conclure de là que l'Église d'Arles était plus ancienne que celle de Vienne? Enfin, l'Église de Vienne elle-même dément Grégoire de Tours par le plus savant de ses archevêques, saint Adon. Il dit au 27 janvier de son martyrologe : *A Arles, fête de saint Trophime, évêque et confesseur, disciple des apôtres Pierre et Paul.* Il dit plus au long, dans son livre de la fête des apôtres : *Fête de saint Trophime de qui l'apôtre écrit à Timothée :* J'ai laissé Trophime malade à Milet. *Ce Trophime, ordonné évêque par les apôtres à Rome, a été envoyé le premier à Arles, ville de la Gaule, pour y prêcher l'Evangile du Christ ; et c'est de sa fontaine comme écrit le bienheureux pape Zosime, que toutes les Gaules ont reçu les ruisseaux de sa foi. Il s'est endormi en paix dans la même ville.* Ainsi, saint Adon de Vienne non-seulement assure que saint Trophime d'Arles y a été envoyé premier évêque par les apôtres, mais il le prouve par l'autorité du pape Zosime, antérieur de plus d'un siècle à Grégoire de Tours.

Un témoignage plus ancien encore que celui des dix-neuf évêques et même du pape Zosime fait voir qu'on ne peut pas s'en rapporter, pour saint Trophime, à l'époque de Grégoire de Tours. Vers l'an 252 ou 253, Faustin, évêque de Lyon, et les autres évêques de la même province, écrivirent au pape saint Etienne et à saint Cyprien de Carthage contre Marcien, évêque d'Arles, qui, infecté du schisme et de l'erreur de Novatien, s'était séparé de leur communion *depuis longtemps* et refusait l'absolution aux pénitents, même à la mort. Saint Cyprien exhorta le Pape, au plus tard en 254, à écrire des lettres dans la province pour excommunier et déposer Marcien et le remplacer par un autre. « *Il y a longtemps*, dit Cyprien, qu'il s'est séparé de notre communion ; qu'il lui suffise d'avoir laissé mourir, *les années précédentes*, plusieurs de nos frères sans leur donner la paix. » Ces expressions, *les années précédentes* et *depuis longtemps*, employées au plus tard au commencement de 254, font remonter naturellement à 250 ou 251 l'époque où Marcien se sépara de ses collègues. Son épiscopat avait dû commencer avant 250. Comment alors supposer, avec Grégoire de Tours, que saint Trophime ne fut envoyé de Rome qu'en 250, sous l'empire de Dèce? Dèce, de qui la persécution éclata dès 249 et fut si terrible que, le pape Fabien ayant été martyrisé dès le 20 janvier 250, on fut plus de seize mois sans pouvoir élire un nouveau Pape. Et saint Cyprien en donne cette raison: « C'est que le tyran, acharné contre les Pontifes de Dieu, faisait les plus horribles menaces, moins irrité d'apprendre qu'un rival lui disputait l'empire que d'entendre qu'un Pontife de Dieu s'établissait à Rome. » Certainement on ne comprend guère comment le pape Fabien, martyrisé dès le 20 janvier 250, pût envoyer cette année-là même sept évêques avec de nombreux compagnons dans les Gaules, tandis qu'on le comprend sous l'empire

(1) T. II, p. 573 et seq. — (2) *Ibid.*, p. 293 294. — (3) *Ibid.*, p. 349 et seq. — (4) *Ibid.*, p. 365.

de Claude. Aussi Longueval et Tillemont abandonnent-ils Grégoire de Tours sur l'époque de cette mission, particulièrement pour saint Trophime. Le savant de Marca non-seulement l'abandonne, mais le réfute.

Il en est de même quant à saint Denys, premier évêque de Paris. Grégoire de Tours le compte parmi les sept évêques envoyés de Rome sous l'empire de Dèce. Il ne cite aucune autorité pour cela, car les actes de saint Saturnin de Toulouse ne parlent que de Saturnin, et nullement de Denys ni de Trophime. Au contraire, Fortunat, évêque de Poitiers et contemporain de Grégoire, dit expressément que saint Denys, premier évêque de Paris, fut envoyé par le pape saint Clément ; il le dit, et dans l'ancienne vie de sainte Geneviève, dont il a été reconnu l'auteur par de Marca (1), et dans une hymne composée en l'honneur de saint Denys. Aussi le savant de Marca conclut-il pour la mission de saint Denys par le pape saint Clément. Le docte Antoine Pagi tire la même conclusion et pour les mêmes raisons, auxquelles il en ajoute plusieurs autres. Comme Grégoire de Tours s'est trompé en plusieurs points des antiquités ecclésiastiques, son opinion particulière sur la mission de saint Denys n'est d'aucun poids. Aussi, après lui, a-t-on continué de croire et de dire, avec son contemporain Fortunat, que saint Denys a été envoyé par le pape saint Clément. On en voit la preuve dans un privilége du roi Thierri en 733, dans une charte du roi Pepin de 768, et dans les actes du concile de Paris de 825. Dans tous ces monuments, saint Denys est dit formellement avoir été envoyé dans les Gaules par saint Clément, successeur de saint Pierre. A ces monuments, on peut joindre les anciens bréviaires de Paris, qui, jusqu'en 1700, disent ou supposent tous que saint Denys a été envoyé par le pape saint Clément. François Pagi, réunissant les arguments d'Antoine Pagi et de Marca, fortifie la conclusion par des arguments nouveaux. Le célèbre Mabillon va plus loin Non-seulement il reconnaît comme indubitable la mission de saint Denys par le pape saint Clément ; mais il ajoute que les arguments de ceux qui soutiennent que saint Denys, premier évêque de Paris, est le même que saint Denys l'Aréopagite, comme le disent les anciens bréviaires de Paris, ne sont point à mépriser.

D'après tout cela, nous regardons comme suffisamment prouvé, 1° que saint Denys, premier évêque de Paris, a été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément ; 2° que saint Trophime, premier évêque d'Arles, y a été envoyé avec plusieurs autres par saint Pierre même ; 3° que les saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, avec saint Maximin, un des soixante-douze disciples, ont été les apôtres de la Provence; saint Lazare, premier évêque de Marseille, et saint Maximin, premier évêque d'Aix ; 4° que sainte Marie Madeleine, la pécheresse pénitente, et Marie, sœur de Lazare, sont une seule et même personne. Et nous souhaitons de tout notre cœur que, dans chaque Eglise particulière, on fasse des travaux semblables sur leurs antiquités.

Non moins célèbres que l'épître de saint Clément aux Corinthiens, furent les livres d'Hermas, intitulés *le Pasteur*. On croit communément que l'auteur est cet Hermas dont parle saint Paul dans sa lettre aux Romains ; et il paraît les avoir écrit durant que le pontife saint Clément gouvernait l'Eglise universelle; car il semble que ce n'est que de lui qu'on puisse entendre ces paroles du livre premier : Vous écrirez deux petits livres ; vous en remettrez l'un à Clément, qui l'enverra aux autres villes, car c'est là sa charge ; et l'autre à Grapté, qu'on croit avoir été une des diaconesses de l'Eglise romaine qui en fera part aux veuves et aux orphelins ; quant à vous, vous le lirez, dans cette ville, aux prêtres qui gouvernent l'Eglise, c'est-à-dire qui ont quelque part à son gouvernement sous un suprême pasteur. Encore qu'il ait écrit à Rome, on ne doute pas, néanmoins, qu'il n'ait écrit en grec, cette langue étant très-commune alors dans cette ville, même parmi les gens du peuple, comme on le voit par un grand nombre de pierres et d'inscriptions sépulcrales trouvées dans les cimetières et travaillées grossièrement, composées, en conséquence, non moins que gravées, par des personnes grossières et ignorantes. Mais la langue grecque étant tombée peu à peu en désuétude, il en est arrivé que les livres d'Hermas, quoique écrits en Occident, ont été plus célèbres et en plus grande vénération parmi les Orientaux, où ils étaient lus publiquement dans les églises. Nous en trouvons même qui les ont cités dans des livres sacrés, et placés dans le canon des divines Ecritures, tandis que les Occidentaux en ont parlé quelquefois avec un grand mépris, et peu respecté leur autorité.

Hermas était un homme d'une excellente piété et d'une simplicité très-grande : l'un et l'autre caractère reluisent également dans ses livres ; on y trouve, d'une part, les règles les plus excellentes pour ce qui regarde les mœurs, et il est sans doute qu'il nous y représente son propre cœur, plein d'amour pour la vertu, pénétré d'une vive douleur de ses fautes, animé de l'esprit de pénitence, étranger aux soins des biens temporels, et s'élevant continuellement aux contemplations célestes ; d'un autre côté, une manière de concevoir et de représenter les choses, qui semble n'aller pas trop à une personne d'un esprit élevé. Encore qu'Hermas ne nous raconte que des visions et des révélations, on ne peut nier cependant que, dans quelques-unes, on ne voulût un peu plus de cette gravité et de cette décence qui conviennent à de pareilles matières. Souvent, dans l'esprit de l'homme, les images et les impressions du ciel se mêlent et

(1) *Epist. ad Valesium.*

se confondent avec celles qui naissent du fond de son propre cœur, et il n'est pas toujours facile de les discerner au juste. D'où il arrive de prendre pour des effets extraordinaires de la grâce, ce qui vient de la nature ou de certaines dispositions habituelles.

De même que nous sommes éloignés de tenir pour un visionnaire ce saint disciple des apôtres, de même aussi nous ne saurions nous persuader de prendre pour autant d'oracles du ciel tout ce qu'il dit avoir vu ou entendu dans ses fréquentes visions.

On peut donc regarder cet ouvrage sous deux aspects : le premier nous le représente comme une œuvre toute divine, tracée par le ministère des anges, embellie des couleurs célestes, et propre, par conséquent, à réveiller dans nos cœurs l'amour de la plus pure vertu. C'est sous cet unique aspect que l'ont regardé ceux des Pères qui l'ont pris pour une œuvre divinement inspirée, et, prévenus de cette opinion, ont fermé les yeux aux défauts qui s'y découvrent sous un autre aspect, et qui ont porté d'autres Pères à le décréditer quelquefois trop, par le seul motif, sans doute, de s'opposer à ceux qui en exaltaient trop l'autorité. Ceux-là donc en ont formé un jugement juste, qui l'ont regardé comme un livre ecclésiastique, vénérable par son antiquité, très-utile pour l'instruction des fidèles, et, pour bien des points, comme un témoignage irrécusable des traditions apostoliques. Quant aux erreurs dont quelques faux critiques l'ont accusé à tort, plus d'un estimable savant l'en a vengé ; ainsi de pareilles accusations ne doivent pas en diminuer l'estime ; de même que des imputations semblables, faites par ces mêmes critiques aux œuvres de saint Justin, de saint Irénée et autres Pères des premiers siècles, n'empêchent point que les catholiques ne les aient en la plus grande vénération (1).

Le fond des trois livres d'Hermas est la construction mystique de l'Église et le ministère des anges. L'Église apparaît d'abord comme une femme âgée, parce qu'elle a été créée avant toutes choses, et que le monde a été fait pour elle. Ce sont les paroles de la révélation. Mais elle est représentée principalement comme une tour qu'on bâtit sur un fondement immense et carré, qui figure Jésus-Christ. Six principaux anges président à la construction ; d'autres anges sans nombre amènent et préparent les pierres, qui sont les fidèles. On y distingue l'ange de la pénitence, l'ange du châtiment, l'ange de l'équité, et même l'ange qui a puissance sur les animaux. Mais celui qui a reçu l'autorité sur les anges et les hommes pour construire l'Église, est l'archange saint Michel. Les pierres qui doivent entrer dans cet édifice sont tirées de divers lieux, entre autres de douze montagnes, emblèmes des principales nations de l'univers (2).

Vespasien régnait encore lorsque saint Clet succéda à saint Clément, qui est compté parmi les martyrs. A Vespasien, après un règne de douze ans, succéda Titus, son fils aîné, et à celui-ci, mort après deux ans deux mois et vingt jours, son frère Domitien. Quoique Vespasien ne soit pas compté au nombre des persécuteurs, nous avons néanmoins dans les monuments de *Rome souterraine*, une inscription qui peut faire conjecturer que le sang chrétien ne fut pas tout à fait épargné sous son empire. En voici le sens : C'est le Christ qui t'a donné toutes choses ; tu réponds par la mort de Gaudentius : voilà, Vespasien cruel, comme tu témoignes ta reconnaissance ; mais le Christ lui a préparé un autre théâtre au ciel (3).

Les ennemis de la religion ne manquaient jamais de prétexte pour rendre odieux les chrétiens même aux plus doux empereurs, et pour les faire périr, soit comme sacriléges, soit comme séditieux, soit à cause de leur culte et de leur nouvelle manière de vivre, comme ennemis et perturbateurs de la tranquillité publique. Ce ne fut pas d'ailleurs la seule fois que Vespasien se montra cruel. Il fit saisir au milieu du sénat un des plus illustres sénateurs, l'envoya d'abord en exil, et peu après à la mort. Il commit une cruauté encore plus étrange envers Sabinus et Éponine. Dans la révolution où il s'éleva lui-même à l'empire, Sabinus avait pris le nom de César dans les Gaules. Il fut battu, se donna la mort, et se cacha pendant plusieurs années dans une grotte où il n'était visité que de sa femme Éponine et de deux esclaves fidèles. Il fit incognito le voyage de Rome pour obtenir sa grâce par l'intermédiaire de ses amis. N'y ayant pu réussir, il revint dans son souterrain, où les fréquentes visites de sa femme le firent enfin découvrir après neuf ans.

Amené devant Vespasien, il implora sa clémence, avec sa femme et ses enfants. Il n'y avait plus de danger à lui faire grâce. Vespasien néanmoins le fit tuer, lui, sa femme, et même, s'il faut en croire Dion, ses deux enfants en bas âge. Quant à ses mœurs, cet empereur avait un sérail de concubines. Son avarice était des plus sordides. Il faisait trafic de tout, même de la justice : une de ses concubines la vendait en son nom. Toutefois, en comparaison des empereurs précédents et aussi à cause de plusieurs bonnes qualités il fut regardé comme un bon prince. Seul, entre les douze Césars, il finit de sa mort naturelle ; seul également, il eut son fils pour successeur (4).

Titus était ce fils. Le peuple craignait de voir renaître sous son règne les cruautés de Tibère et les débauches de Néron. En effet, du vivant de son père, il s'était abandonné à toutes sortes de vices, et avait admis dans son intimité les hommes les plus corrompus. Cependant il fut à peine sur le trône qu'il chan-

(1) Orsi, l. II, n. 34. — (2) Cotel., *PP. apostolici.* — (3) *Roma soterr. n.*, l. III, c. XXII. C'est un ouvrage où l'on décrit les monuments souterrains de Rome. — (4) Suet., *Vesp.* Tacit. Dion.

gea de conduite. Il s'habitua tellement à faire du bien, que s'étant souvenu un soir qu'il ne s'était rencontré aucune occasion pour lui d'obliger quelqu'un, il dit ce bon mot : Mes amis, voilà un jour perdu ! Enfin, il mérita le nom de Délices du genre humain. Mais il mourut après deux ans de règne.

Un rapprochement curieux peut ici se faire. Si un prince chrétien, pour son propre amusement et celui de sa cour, faisait égorger des hommes par des hommes ou par des bêtes féroces, on le regarderait comme un monstre. Cependant Titus faisait tout cela, lorsqu'il donnait des combats de gladiateurs ou qu'il forçait des milliers de prisonniers de guerre à s'égorger les uns les autres en l'honneur de son père et de son frère. Et non-seulement son siècle ne lui en a point fait un crime, mais ce fut peut-être une des raisons pour le surnommer les Délices du genre humain ; tant il y a loin de l'idée que se formaient de l'humanité et de la vertu, les païens les plus parfaits, à l'idée qu'en a le vulgaire chrétien !

Titus eut pour successeur Domitien, son frère, qui passa pour l'avoir étouffé dans sa dernière maladie, afin de régner plus vite. Cependant son avénement à l'empire sembla promettre des jours heureux. Il se montra doux, libéral, modéré, désintéressé, ami de la justice, ennemi des délateurs. Il rétablit la bibliothèque qui avait été consumée par le feu, publia plusieurs lois avantageuses, enrichit Rome de quelques beaux édifices. Il avait ou affectait tant d'horreur du sang, qu'il défendit d'immoler des bœufs ou d'autres animaux. Suétone lui rend le témoignage qu'il veilla si bien sur les magistrats de la ville et des provinces, que jamais on ne les vit plus humains ni plus justes ; tandis qu'après lui, la plupart d'entre eux se rendirent coupables de tous les crimes. Finalement, si Domitien n'avait pas régné plus longtemps que son frère, peut-être l'aurait-on mis au-dessus ; car il réforma plusieurs abus que son frère même avait introduits, telle que la multitude des eunuques. Mais, au lieu de deux ans, il en régna quinze ; et, après avoir commencé à surpasser Titus par la bonté de son gouvernement, il finit par égaler Néron et Caligula en cruauté, en débauches et en folies.

Il s'y livrait d'abord par intervalles : ce fut enfin sans relâche ; il sembla vouloir abattre d'un seul coup la république entière. On vit bientôt l'adultère dans les grandes familles, la mer couverte de bannis, les rochers souillés de meurtres, des cruautés plus atroces dans Rome : noblesse, opulence, honneurs refusés ou reçus, comptés pour autant de crimes, et la vertu devenue le plus irrémissible de tous ; les délateurs, dont le salaire ne révoltait pas moins que les forfaits, se partageant comme un butin, sacerdoces et consulats, régissant les provinces, régnant au palais, menant tout au gré de leur caprice ; la haine ou la terreur armant les esclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons ; enfin ceux à qui manquait un ennemi, accablés par leurs amis. Telle est le tableau général qu'en fait Tacite (1).

A la cruauté, il ajoutait une hypocrisie de clémence plus cruelle encore. Il faisait accuser, dans le sénat, les plus illustres sénateurs ; puis, avant qu'on allât aux voix, il intercédait pour eux avec une bienveillance emphatique ; mais son intercession consistait à prier le sénat de leur laisser le choix de la mort Et le Sénat se pretait à ce jeu atroce. Ce fut principalement les trois dernières années de son règne, que Domitien donna le plus de carrière à sa tyrannie. Aussi Tacite félicite-t-il son beau-père Agricola, mort en la douzième année, de n'avoir pas vu les calamités des années suivantes. Domitien prenait alors le titre de seigneur et de dieu. Il dicta lui-même à l'un de ses secrétaires une lettre qui commençait par ces mots : Notre seigneur et notre dieu ordonne. Il fut statué, d'après cela, qu'on ne lui donnerait pas d'autre nom en lui écrivant. Et nous voyons, en effet, un exemple de cette adulation sacrilége dans le poëte Martial (2).

La quatorzième année de son règne, Domitien mit le comble à ses crimes par une violente persécution contre les chrétiens. Il en fit mourir un nombre prodigieux, tant à Rome que dans les provinces ; il envoya des exprès jusque dans les endroits les plus reculés de son empire, pour qu'on y traitât tous ceux qui faisaient profession du christianisme, comme ennemis déclarés de l'État. Suétone fait mention de cette persécution, et nous apprend que Domitien força tous ceux qui vivaient à Rome à la manière des Juifs, de payer les mêmes taxes que les Juifs, et qu'il les traita avec la dernière sévérité. Il est clair que Suétone veut parler des chrétiens ; car tous les écrivains païens, grecs ou latins, parlent d'eux comme observant les coutumes juives (3).

Parmi plusieurs personnes illustres qui souffrirent pour une si sainte cause, nous pouvons compter divers parents de l'empereur même, savoir : Flavius Clemens, son cousin germain et son collègue dans le consulat, et les deux Flavies Domitilles, l'une femme et l'autre nièce de Flavius Clemens. Il était fils de Flavius Sabinus, frère de Vespasien, qui fut tué par les soldats de Vitellius, pendant qu'il était gouverneur de Rome. Son fils aîné, aussi nommé Flavius Sabinus, fut consul avec Domitien, la première année de son règne, et mis à mort peu de temps après par ordre de ce prince, parce que le héraut qui proclama leurs noms avait dit par mégarde Flavius Sabinus, consul. Flavius Clemens épousa, par ordre de l'empereur, Flavia Domitilla, proche parente de Domitien, et non sa sœur, comme Philostrate l'assure, Domitilla, l'unique sœur

(1) *Hist.*, l. I, c. II. — (2) L. V, épigr. VIII. — (3) Suet., *Domitian.*

qu'il eût, étant morte avant que Vespasien parvînt à l'empire. Flavia Domitilla était, comme il paraît par les ouvrages de Dion Cassius et de Quintilien, la fille de Domitille et la nièce de Domitien. Clemens eut d'elle deux fils, auxquels Domitien, qui n'avait pas d'enfants, résolut de transmettre l'empire; en conséquence il changea leurs noms, et fit appeler l'un Vespasien et l'autre Domitien. Quintilien (1) nous apprend qu'il fut chargé du soin d'instruire les deux petits-fils de la sœur de l'empereur; ce qui prouve que Flavia Domitilla, femme de Clemens, était fille de Domitille, sœur de l'empereur: car ces deux jeunes gens étaient certainement les fils que Clemens eut de Flavia Domitilla.

Clemens était consul cette année; mais il eut à peine résigné les faisceaux, que, sur un soupçon léger et dénué de fondement, dit Suétone, l'empereur ordonna qu'on le fît mourir. Dion Cassius assure qu'il fut accusé d'athéisme: crime, dit cet auteur, pour lequel on condamna, dans ce temps-là, un grand nombre d'autres personnes qui avaient adopté les usages des Juifs. C'est ainsi que les chrétiens sont constamment représentés par tous les auteurs païens; on en trouve la preuve dans Origène et quelques autres écrivains chrétiens des premiers siècles. L'athéisme était un crime qu'on imputait aux chrétiens, parce qu'ils refusaient d'adorer les faux dieux du paganisme. Suetone (2) parlant de Flavius Clemens, dit qu'il n'était nullement à craindre, par son caractère de paresse et d'inaction; autre accusation, comme Tertullien l'observe (3), qu'on intentait aux chrétiens, parce qu'ils menaient une vie retirée et qu'ils fuyaient les dignités, d'autant plus qu'il s'y mêlait presque toujours de l'idolâtrie. On voit donc que la profession du christianisme est le seul crime qu'on allégua contre Flavius Clemens, et, par conséquent, qu'il doit être mis au rang de ces illustres héros qui sont morts pour la foi.

Flavia Domitilla, femme de Flavius Clemens, fut aussi accusée d'impiété. Elle commit un autre crime en refusant d'obéir aux ordres de l'empereur, qui voulut qu'elle se remariât peu de jours après la mort de son époux; elle fut relégué dans l'île de Pandataire, dans la baie de Pouzzoles, connue présentement sous le nom de Sainte-Marie. Dion ajoute que Glabrion, qui avait été consul avec Trajan, fut, pour le même motif d'athéisme et pour d'autres, condamné à mort.

Flavius Clemens avait, du côté de sa sœur, une nièce également nommée Flavia Domitilla, qui fut exilée vers ce même temps et pour la même cause, dans l'île de Pontia, non loin de l'autre. Elle est honorée comme vierge et martyre, avec les martyrs Nérée et Achillée, ses eunuques. Trois siècles après, on voyait encore les cellules qu'elle avait habitées avec les personnes de sa suite (4). C'est peut-être à ces deux illustres femmes que Tacite fait allusion, quand il dit que, vers la fin du règne de Domitien, ce prince envoya en exil plusieurs dames de la première qualité (5).

Un martyre encore plus illustre de cette époque fut celui de saint Jean. On ne sait en quelle année, ni de quelle manière, ni pour quel motif le saint apôtre vint à Rome dans une si grande vieillesse. Ce qu'il y a de certain, c'est que se trouvant à Rome la quatorzième année de Domitien, il fut, par son ordre, jeté dans une chaudière d'huile bouillante, et que, par la vertu de Dieu, il en sortit plus vigoureux qu'il n'y était entré, et qu'ensuite il fut relégué dans l'île de Patmos (6).

Il y eut même des parents de Jésus-Christ, selon la chair, qui le confessèrent dans cette persécution. C'étaient deux petits-fils de l'apôtre saint Jude, appelé frère du Seigneur. Comme l'adulation sacrilége de l'historien Josèphe et autres avait appliqué à Vespasien et à sa famille les prophéties qui regardaient le Messie, Domitien dut suspecter les chrétiens, qui les appliquaient à un fils de David. Il voulut donc s'assurer de la famille de ce roi d'Israël. Des hérétiques lui dénoncèrent les deux petits-fils de saint Jude comme parents du Christ-Roi. Amenés devant Domitien, et interrogés s'ils étaient de la famille de David, ils l'avouèrent ingénument; ensuite, quels étaient leurs biens, ils répondirent que tout leur avoir consistait en quelques arpents de terre qu'ils cultivaient eux-mêmes de leurs mains, pour avoir de quoi vivre et payer les impôts publics; en même temps ils montraient leurs mains pleines de calus et leurs corps endurcis au travail. Interrogés enfin sur le Christ et son royaume, de quelle sorte il était, en quels temps et en quels lieux il apparaîtrait, ils répondirent que ce n'était pas un royaume terrestre ni de ce monde, mais angélique et céleste, qui se manifesterait à la fin des siècles, lorsque le Christ viendrait dans sa gloire juger les vivants et les morts, et rendre à chacun selon ses œuvres. Ce qu'ayant entendu, Domitien, au lieu de les traiter avec sa cruauté ordinaire, les renvoya libres, dit Hégésippe (7), comme des personnes viles dont il n'y avait rien à craindre. On raconte que ces hommes, ainsi acquittés, furent promus à des dignités ecclésiastiques, comme martyrs de Jésus-Christ et ses parents, et que la paix étant rendue à l'Eglise, ils vécurent jusques au temps de Trajan.

Cependant les évêques se succédaient dans les grands siéges. Saint Anaclet avait succédé, à Rome, à saint Clet, dans les premières an-

(1) Quint., *Inst. or. præf.*, IV. — (2) Suet., *Domit.*, n. 15. Dion. — (3) Tert., *Apol.*, n. 42. — (4) *Acta sanctor.*, 12 *Maii.* — (5) *Agric.*, n. 45. — (6) Tert., *De præscript.*, n. 36. Hieron., *In Jovin.* — (7) *Apud Euseb.*, l. III, c. XX.

nées de Domitien, et saint Anien, premier évêque d'Alexandrie après saint Marc, eut pour successeur Abilius, que, dans les constitutions vulgairement dites apostoliques, on lit avoir été ordonné par l'évangéliste saint Luc. Et de fait, d'après d'autres monuments encore, ainsi que d'après les titres des traductions syriaque et persane de son Evangile, saint Luc se trouve avoir été en Egypte, nommément dans Alexandrie, et y avoir prêché en gréco-égyptien.

Dès le temps que saint Marc vint dans cette ville, il y avait dans les environs des monastères de thérapeutes. D'après le tableau qu'en a tracé Philon, c'étaient des Juifs contemplatifs, qui, à l'exemple des prophètes et de leurs disciples, vivaient dans la retraite, méditant les Ecritures saintes, et se réunissant les jours de sabbat pour louer Dieu. Il est à croire que la plupart d'entre eux embrassèrent le christianisme; car, d'un côté, il n'en est plus parlé depuis Philon, et, de l'autre, il est certain que, dès le temps de saint Marc, il y avait plusieurs chrétiens que le désir de vivre plus parfaitement portait à se retirer à la campagne dans le voisinage d'Alexandrie, et à demeurer enfermés dans des maisons, priant, méditant l'Ecriture sainte, travaillant de leurs mains et ne prenant leur nourriture qu'après le coucher du soleil (1).

Pendant que saint Jean était dans l'île de Patmos, pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'il avait rendu à Jésus-Christ, un jour de dimanche, il fut ravi en esprit, et il entendit derrière lui une voix éclatante comme une trompette, qui disait: « Ce que tu vois, écris-le dans un livre, et l'envoie aux sept Eglises qui sont en Asie, à Ephèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée. Et je me tournai pour voir quelle était la voix qui me parlait. Et en même temps je vis sept chandeliers d'or, et, au milieu des sept chandeliers, quelqu'un qui ressemblait au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe et ceint sur les mamelles d'une ceinture d'or. Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige; et ses yeux paraissaient comme une flamme de feu; ses pieds étaient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente; et sa voix comme la voix des grandes eaux. Il avait sept étoiles en sa main droite; de sa bouche sortait une épée à deux tranchants; et son visage était aussi lumineux que le soleil dans sa force. Et lorsque je le vis, je tombai à ses pieds comme mort; mais il mit la main droite sur moi, disant: Ne crains point; je suis le premier et le dernier; Celui qui vis; j'ai été mort, mais je suis vivant dans les siècles des siècles; et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer. Ecris donc les choses que tu as vues, celles qui sont, celles qui doivent arriver ensuite. Voici le mystère des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les sept anges des sept Eglises, et les sept chandeliers que tu as vus sont les sept Eglises (2).

» Ecris à l'ange de l'Eglise d'Ephèse: Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or: Je sais tes œuvres, et ton travail, et ta patience, et que tu ne peux supporter les méchants: tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres, et ne le sont point; et tu les as trouvés menteurs. Tu as été dans la peine et tu as souffert pour mon nom, et tu ne t'es point découragé. Mais j'ai contre toi que tu es déchu de ta première charité. Souviens-toi donc d'où tu es tombé, et fais pénitence, et reprends tes premières œuvres: sinon je viendrai bientot à toi; et si tu ne fais pénitence, j'ôterai ton chandelier de sa place. Mais tu as cela pour toi, que tu hais les actions des nicolaïtes, comme moi-même je les hais. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au vainqueur à manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de mon Dieu.

» Ecris aussi à l'ange de l'Eglise de Smyrne: Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort, et qui est vivant: Je sais tes œuvres, et ton affliction, et ta pauvreté; mais tu es riche: je sai que tu es calomnié par ceux qui se disent Juifs, et ne le sont pas, mais qui sont de la synagogue de Satan. Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir. Le diable mettra bientôt quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez à souffrir pendant dix jours. Sois fidèle jusqu'à la mort; et je te donnerai la couronne de vie. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises: Celui qui sera victorieux ne souffrira rien de la seconde mort.

» Ecris à l'ange de l'Eglise de Pergame: Voici ce que dit celui qui a l'épée à deux tranchants: Je sais que tu habites où est le trône de Satan: tu as conservé mon nom, et tu n'as point renoncé à ma foi, lorsque Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous, où Satan habite. Mais j'ai quelques petites choses contre toi: c'est que tu en as là qui enseignent la doctrine de Balaam, qui apprenait à Balac à jeter du scandale devant les enfants d'Israël, afin qu'ils mangeassent des viandes immolées aux idoles, et qu'ils tombassent dans la fornication. Tu en as aussi qui tiennent la doctrine des nicolaïtes: ce que je hais. Fais pénitence, sinon je viendrai bientôt à toi, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai à manger au vainqueur la manne cachée; je lui donnerai une pierre blanche, et un nom nouveau écrit sur la pierre, lequel nul ne connaît, que celui qui le reçoit.

» Ecris encore à l'ange de Thyatire: Voici

(1) *Cass.*, II. c. V. *Inst.*, *Collat.*, XVIII, 5, 6. — (2) Apocalyp., c. I.

ce que dit le fils de Dieu, qui a les yeux comme une flamme de feu, et les pieds semblables à l'airain fin : Je sais tes œuvres, ta foi, ta charité, le soin que tu prends des pauvres, ta patience, et tes dernières œuvres plus abondantes que les premières. Mais j'ai contre toi, que tu permettes que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, afin de les faire tomber dans la fornication, et de leur faire manger des viandes immolées aux idoles. Je lui ai donné du temps pour faire pénitence de sa prostitution, et elle ne l'a pas voulu faire. Je la réduirai sur sa couche et je jetterai ceux qui commettent l'adultère avec elle dans une très-grande affliction, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres. Je frapperai ses enfants de mort ; et toutes les Eglises connaîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs ; et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis, à vous autres qui êtes de Thyatire, à tous ceux qui ne tiennent point cette doctrine, et qui, comme ils disent, ne connaissent point les profondeurs de Satan : Je ne mettrai point d'autre poids sur vous. Toutefois, gardez fidèlement ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne. Celui qui sera victorieux et gardera mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai puissance sur les nations. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme un vase d'argile, selon ce que j'ai reçu moi-même de mon Père ; et je lui donnerai l'étoile du matin. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Églises (1).

» Ecris à l'ange de l'Église de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles : Je connais tes œuvres ; tu as le nom des vivants, mais tu es mort. Sois vigilant, et confirme les restes qui étaient près de mourir ; car je ne trouve pas tes œuvres pleines devant mon Dieu. Souviens-toi donc de ce que tu as reçu, et de ce que tu as ouï, et garde-le, et fais pénitence ; car si tu ne veilles, je viendrai à toi comme un voleur, et tu ne sauras à quelle heure je viendrai. Tu as cependand quelque peu de noms à Sardes qui n'ont point souillé leurs vêtements ; et ils marcheront avec moi revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes. Celui qui sera victorieux sera ainsi vêtu de blanc, et je n'effacerai point son nom du livre de vie ; et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Églises.

» Écris aussi à l'ange de l'Église de Philadelphie : Voici ce que le Saint et Véritable, qui a la clef de David ; qui ouvre, et personne ne ferme ; qui ferme, et personne n'ouvre : Je connais tes œuvres. J'ai ouvert une porte devant toi, que personne ne peut fermer, parce que tu as peu de force et que toutefois tu as gardé ma parole, et que tu n'as point renoncé mon nom. Je te donnerai quelques-uns de ceux de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs, et ne le sont point, mais qui sont des menteurs ; je les ferai venir se prosterner à tes pieds, et ils connaîtront que je t'aime, parce que tu as gardé la parole de ma patience, et moi je te garderai de l'heure de la tentation qui doit venir dans tout l'univers, éprouver ceux qui habitent sur la terre. Je viendrai bientôt : garde ce que tu as, de peur que quelque autre ne prenne ta couronne. Quiconque sera victorieux, j'en ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus ; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend d'auprès de mon Dieu, et mon nouveau nom. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Églises.

» Ecris à l'ange de l'Eglise de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la vérité même, le témoin fidèle et véritable, le principe de la création de Dieu : Je connais tes œuvres ; tu n'es ni froid ni chaud : plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud ! Mais parce que tu es tiède, je te vomirai de ma bouche. Tu dis : Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien ; et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu pour t'enrichir, et des habits blancs pour te vêtir, de peur que la honte de ta nudité ne paraisse ; et un collyre pour appliquer sur tes yeux, afin que tu voies. Je reprends et je châtie tous ceux que j'aime : rallume donc ton zèle et fais pénitence, je suis à la porte et je frappe : si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui, et lui avec moi. Celui qui sera victorieux, je le ferai asseoir sur mon trône, comme j'ai vaincu moi-même, et je me suis assis avec mon Père sur son trône. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises (2). »

Ces sept Églises d'Asie sont celles dont saint Jean prenait un soin particulier ; les anges de ces Eglises sont leurs évêques ; les avertissements qui leur sont adressés regardent moins leur qualités personnelles, que l'état de leurs églises : c'est ainsi, du moins, qu'on l'entend communément. Des sept évêques, nous ne connaissons que les deux premiers : celui d'Éphèse et celui de Smyrne. Le premier était saint Timothée ordonné évêque d'Éphèse par saint Paul, et qui mourut l'année suivante pour la foi. Le second était saint Polycarpe, ordonné évêque par saint Jean lui-même, et qui, dans la suite, couronna une très-longue et très-sainte vie par un glorieux martyre. Cette première vision se passait comme sur la terre, où le Fils de l'homme marchait au milieu des sept chandeliers ou des sept Églises, pour les gouverner. Quelque chose de plus grand va suivre.

« Après cela je vis ; et voilà une porte ouverte dans le ciel : et la première voix que

(1) Apocalyp., c. II. — (2) Ibid., c. III.

j'avais ouïe, qui m'avait parlé avec un son éclatant comme celui d'une trompette, me dit : Monte ici-haut, et je te montrerai les choses qui doivent arriver ci-après. Je fus aussitôt ravi en esprit, et je vis un trône placé dans le ciel et quelqu'un assis sur le trône. Celui qui était assis était semblable à une pierre de jaspe et de sardoine ; et il y avait autour du trône un arc-en-ciel, semblable à une vision d'émeraude, Autour du trône il y avait encore vingt-quatre trônes, sur ces trônes je vis vingt-quatre vieillards assis , revêtus d'habits blancs avec des couronnes d'or sur leurs têtes. Et il sortait du trône des éclairs des tonnerres et des voix ; et il y avait sept lampes brûlantes devant le trône, qui sont les sept esprits de Dieu. Et devant le trône, il y avait une mer transparente comme le verre, et semblable à un cristal ; et au milieu du trône, et autour du trône , il avait quatre animaux ou être vivants pleins d'yeux devant et derrière. Et le premier vivant était semblable à un lion ; le second à un veau ; le troisième ava t un visage comme celui d'un homme, et le quatrième était semblable à un aigle qui vole. Et les quatre êtres vivants avaient chacun six ailes ; et à l'entour et au dedans ils étaient pleins d'yeux ; et ils ne cessaient de dire jour et nu t : Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, qui était, qui est et qui doit venir ! Et lorsque ces vivants donnaient gloire, honneur et actions de grâces à celui qui est assis sur le trône, à celui qui vit dans les siècles des siècles, les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui est assis sur le trône, et ils adoraient celui qui vit dans les siècles des siècles, et ils jetaient leurs couronnes devant le trône, en disant : Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur et puissance, parce que vous avez créé toutes choses, et que c'est par votre volonté qu'elles sont et qu'elles ont été créées (1). »

La porte ouverte dans le ciel signifie que les grands secrets de Dieu vont être révélés. Un trône est placé pour le jugement. On voit, de plus, un sénat de vingt-quatre assesseurs. C'est l'universalité des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentés par leurs chefs et leurs conducteurs. Ceux de l'Ancien paraissent dans les douze patriarches, et ceux du Nouveau dans les douze apôtres. Ils sont tous de même dignité et de même âge, parce que ce qui s'accomplit dans le Nouveau Testament et figuré est commencé dans l'Ancien. Cette même universalité des saints est représentée plus loin dans les douze portes de la cité sainte, où sont écrits les noms des douze tribus ; et dans les douze fondements de cette même cité, où sont écrits les noms des douze apôtres Les quatre animaux ou êtres vivants sont les quatre évangélistes, ou peut-être plutôt les quatre grands prophètes : Isaïe, représenté par le lion de la tribu de Juda ; Jérémie, prêtre, représenté par le veau du sacrifice ; Ezechiel, appelé toujours fils de l'homme, représenté par la figure humaine ; Daniel, qui, de sa vue perçante, embrasse tous les siècles, représenté par l'aigle qui vole. Ils sont pleins d'yeux devant et derrière, parce qu'ils racontent avec une pénétration merveilleuse, et le passé, et l'avenir.

Saint Jean vit ensuite, dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux. « Et je vis un ange fort, criant à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en lever les sceaux ? Et nul ne pouvait, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre ni le regarder. Et moi je pleurais amèrement de ce que personne ne s'était trouvé digne d'ouvrir le livre et de le lire, ni même de le regarder. Mais l'un des vieillards me dit : Ne pleure point ; voici le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, qui a obtenu, par sa victoire, le pouvoir d'ouvrir le livre et d'enlever les sept sceaux.

» Et je regardai ; et voilà au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards, un agneau debout, comme égorgé, ayant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept esprits de Dieu, envoyés par toute la la terre. Et il vint, et il prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône. Et lorsqu'il eut pris le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prières des saints. Et ils chantaient un cantique nouveau, disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre et d'en lever les sceaux, parce que vous avez été mis à mort et que vous nous avez rachetés pour Dieu, par votre sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation. Et vous nous avez faits rois et sacrificateurs à notre Dieu ; et nous régnerons sur la terre.

« Je regardai encore, et j'entendis la voix de beaucoup d'anges autour du trône , et des animaux et des vieillards ; et leur nombre était dix mille fois dix mille, et mille fois mille, disant à haute voix : L'agneau qui a été égorgé est digne de recevoir la vertu, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, et celles qui sont dans la mer, et tout ce qui y est ; je les entendis toutes disant : A celui qui est assis sur le trône et à l'agneau, la bénédiction, l'honneur, la gloire, la puissance dans les siècles des siècles ! Et les quatre vivants disaient : Amen ! Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent sur le visage et adorèrent celui qui vit dans les siècles des siècles (2). »

Qui ne serait ému de ce grand appareil ? Le juge est ses vingt-quatre assesseurs étant placés sur leurs trônes, le livre paraît, qui

(1) Apocalyp., c. IV. — (2) *Ibid.*, c. V.

contient les jugements; mais il n'y a que l'agneau de Dieu qui puisse l'ouvrir. Cet agneau est debout et vivant; mais il paraît comme mort et comme immolé, à cause de ses plaies qu'il a portées au ciel. Il est au milieu du trône comme médiateur, et pour empêcher les éclairs et les tonnerres qui sortent du trône, de venir jusqu'à nous. Les quatre vivants et les vingt-quatre vieillards entonnent la louange de l'agneau. Des anges sans nombre y joignent leurs voix. Enfin toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre et dans la mer se réunissent en un même concert de louange et d'adoration à Dieu et à l'Agneau, au Père et au Fils. Et les hommes accomplis qui ont commencé la solennité, la terminent aussi : les vivants par un amen ! et les veillards en se prosternant et en adorant celui qui vit dans les éternités des éternités.

Mais où sont les criminels à juger et à punir? Il y en a deux pour le moment, le peuple juif et l'empire romain; figures, l'un et l'autre, d'un troisième, qui sera le monde entier. L'exécution du premier a déjà commencé, mais n'est pas finie. Aussi est-il commandé à l'apôtre : Ecris les choses que tu as vues, et celles qui sont déjà, et celles qui doivent arriver ensuite. L'exécution du second doit également se faire bientôt, car il est dit expressément : Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce livre, car le temps est proche (1). Nous nous bornerons à signaler dans ces paroles prophétiques les deux premières exécutions ; laissant à l'avenir à y signaler la troisième (2).

« Et je vis que l'agneau avait ouvert l'un des sept sceaux, et j'entendis l'un des quatre animaux ou êtres vivants, disant comme une voix de tonnerre : Viens, et vois. Et je regardai, et voilà un cheval blanc. Et celui qui était monté dessus avait un arc ; et on lui donna une couronne, et il partit en vainqueur qui va remporter victoire sur victoire.

» Et lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second vivant qui dit : Viens, et vois. Et il sortit aussitôt un autre cheval roux; et il fut donné à celui qui était monté dessus, d'ôter la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entre-tuassent ; et on lui donna une grande épée.

» Et quand il eut levé le troisième sceau, j'entendis le troisième être vivant qui dit : Viens, et vois. Et je regardai, et voilà un cheval noir, et celui qui le montait avait en sa main une balance. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : La mesure de blé se vend un denier, et trois mesures d'orge un denier. Ne gâtez point le vin et l'huile.

» Et lorsqu'il eut levé le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui dit: Viens, et vois. Et je regardai, et voilà un cheval pâle, et celui qui était monté dessus s'appelait la mort et l'enfer le suivait ; et on lui donna puissance sur la quatrième partie de la terre, pour la faire mourir par l'épée, par la famine, par la mortalité et par les bêtes sauvages.

» Et quand il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été égorgés à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils avaient rendu à l'agneau. Et ils jetaient un grand cri, disant : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous de juger et de venger notre sang sur ceux qui habitent la terre ? Et on leur donna à chacun une robe blanche. Et il leur fut dit qu'ils se reposassent encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre de ceux qui servaient Dieu comme eux fût accompli, et celui de leurs frères qui devaient être tués comme eux.

» Et je regardai, et lorsque le sixième sceau fut ouvert, il se fit un grand tremblement de terre ; le soleil devint noir comme un sac de deuil, et la lune devint comme du sang. Et les étoiles tombèrent du ciel en terre, comme lorsque le figuier, agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes. Et le ciel disparut comme un livre roulé, et toutes les montagnes et toutes les îles furent ébranlées de leurs places. Et les rois de la terre, et les princes, et les officiers de guerre, et les riches et les puissants, et tout homme esclave ou libre se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes. Et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'agneau ; parce que le grand jour de sa colère est arrivé ; et qui pourra subsister (3) ? »

Les quatre premiers sceaux paraissent avoir enfermé des évévements déjà accomplis, lorsque le saint évangéliste écrivit sa révélation. Il fallait les rappeler à cause de leur liaison avec l'ensemble. Le vainqueur couronné, qui sort pour la victoire, est évidemment Jésus-Christ, qui, depuis le jour de son ascension, ne fait plus que vaincre. Nous en verrons d'autres preuves plus tard. C'est le premier des quatre êtres mystérieux, des quatre grands prophètes, qui rend l'apôtre attentif à l'apparition du héros monté sur le cheval blanc. Qui, en effet, annonça plus magnifiquement la victoire de Jésus-Christ, la propagation de son Évangile, que le sublime Isaïe? Les trois cavaliers qui suivent ne sont que les exécuteurs du héros couronné : la guerre, la famine et la peste. La guerre des Romains, signalée par Jérémie, prophète des malheurs de Jérusalem ; la famine, signalée par Ezéchiel, auquel il avait été dit que les habitants de Jérusalem mangeraient le pain au poids avec inquiétude, et boiraient l'eau à la mesure dans l'angoisse (4) ; la peste ou la mortalité, signalée par Daniel, qui avait prédit avec tant de précision les derniers maux de

(1) Apocalyp., c. XXII, v. 10. — (2) Bossuet, *sur l'Apocalypse*. — (3) Apocalyp., c. VI. — (4) Ezech., IV, 16.

Jérusalem. A ces trois cavaliers sinistres, il est donné d'exterminer la quatrième partie de la terre ou du pays, par le glaive, par la famine, par la mortalité et par les bêtes féroces. Cette dernière calamité, nous l'avons vue s'accomplir dans les amphithéâtres de Césarée et de Béryte, et les autres dans le siége de Jérusalem.

A l'ouverture du cinquième sceau apparaissent les âmes saintes des martyrs; elles apparaissent sous l'autel, parce que dès lors l'Église plaçait leurs corps sous l'autel du Seigneur, comme pour unir les membres à leur chef. La vengeance qu'elles demandent est juste et miséricordieuse; c'est que la justice de Dieu se manifeste, afin qu'on le craigne et qu'on se convertisse; c'est que le règne du péché, qui leur a été si rigoureux, soit détruit. Leur prière est exaucée. Elles reçoivent une robe blanche : c'est la gloire des saints, en attendant la résurrection. Pour le temps, il leur est dit d'attendre encore un peu, jusqu'à ce que soit accompli le nombre des martyrs prédestinés en Israël. Dès lors, cependant, à l'ouverture du sixième sceau, s'annonce la vengeance divine dernière et irrévocable : premièrement sur les Juifs, et ensuite sur l'empire persécuteur; mais c'est la vengeance encore représentée en confusion et en général. Les grandes calamités publiques sont décrites dans les prophètes, comme si c'était un renversement de toute la nature : la terre tremble, le soleil s'obscurcit, la lune paraît toute sanglante, les étoiles tombent du ciel : c'est qu'il semble que tout périt pour ceux qui périssent. Il y a plus : c'est qu'il arriva réellement vers ce temps des calamités telles, que les écrivains profanes, dont un témoin oculaire, les décrivent presque dans les mêmes termes que saint Jean.

Sous le règne de Titus, le mont Vésuve, qui, depuis un temps immémorial, ne donnait rien à craindre et se voyait couvert d'arbres et de vignes, fit tout à coup irruption. C'étaient d'abord des secousses violentes données à la terre, qui ébranlaient les montagnes jusqu'à leurs cimes; c'étaient des bruits souterrains semblables au tonnerre, de longs mugissements qui faisaient retentir le rivage prochain; c'était un sol échauffé et presque brûlant, la mer bouillonnante, le ciel en feu : il semblait que tous les éléments se fissent une guerre dont les hommes allaient être les victimes. Tout à coup le Vésuve s'entr'ouvre avec fracas, lance dans les airs d'énormes rochers, des tourbillons de flammes et de fumée; des nuées de cendres; le soleil disparaît; le jour se change en une nuit affreuse. Ce n'est que cri et désespoir de gens qui s'enfuient des champs dans leurs maisons, de leurs maisons dans les champs, de la terre sur la mer, de la mer sur la terre; car partout étaient l'épouvante et la mort. Dans deux villes du voisinage, Pompeïes et Herculanum, le peuple était assemblé au théâtre pour voir un spectacle, lorsque ces villes furent ensevelies sous une pluie de cendres brûlantes, comme on le voit encore de nos jours. Ces nuées de cendres, qui tuaient les oiseaux dans l'air et les poissons dans la mer, passèrent jusqu'en Afrique, en Syrie et en Egypte. A Rome, la lumière du soleil en fut obscurcie pendant plusieurs jours. Tout le monde s'attendait à la destruction de la nature entière. Une peste si violente s'ensuivit, que, pendant un espace de temps considérable, on compta chaque jour, et dans Rome seule, dix mille morts. Un incendie vint s'y joindre, qui consuma une grande partie de la ville (1).

Sous le règne de Trajan, il y eut des calamités pareilles. Des tremblements de terre affligèrent la Grèce, l'Asie, la Galatie; mais rien ne fut comparable au désastre d'Antioche. Trajan victorieux y tenait sa cour depuis assez longtemps; il s'y était rassemblé une multitude innombrable de gens de guerre, de marchands, d'ambassadeurs, de curieux de toutes les nations, lorsque la ville fut renversée par un tremblement de terre accompagné de coups de tonnerre, de vents impétueux et de feux souterrains. Comme Dieu, suivant l'expression même du païen Dion Cassius, secoua ainsi la ville pendant bien des jours et bien des nuits, il y périt une multitude immense, entre autres un des consuls. Trajan lui-même ne se sauva qu'avec peine en sautant par une fenêtre (2). Quelque temps auparavant, il avait condamné aux bêtes un des plus illustres martyrs, saint Ignace, évêque d'Antioche. Ce qui semble un commentaire naturel de la prophétie. A peine le sang du martyr a-t-il élevé sa voix sous l'autel, que la vengeance de Dieu s'annonce.

« Après cela, continue l'apôtre, je vis quatre anges qui étaient aux quatre coins de la terre, et en retenaient les quatre vents, pour les empêcher de souffler sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre. Je vis encore un autre ange qui montait du côté de l'Orient, et portait le signe du Dieu vivant; et il cria à haute voix aux quatre anges qui avaient le pouvoir de nuire à la terre et à la mer, disant : Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de Dieu.

» Et j'entendis que le nombre de ceux qui avaient été marqués, était de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfants d'Israël. Il y en avait douze mille de marqués de la tribu de Juda; douze mille de la tribu de Ruben; douze mille de la tribu de Gad; douze mille de la tribu d'Aser; douze mille de la tribu de Nephthali; douze mille de la tribu de Manassé; douze mille de la tribu de Siméon; douze mille de la tribu se Lévi; douze mille de la tribu d'Issachar, douze mille de la tribu de Zabulon; douze mille de la tribu de Joseph; douze mille de la tribu de Benjamin.

(1) Suet., *Tit.*, n. 8. Dion. Plin., l. VI, *epist.* XVI et XX. — (2) Dion.

» Je regardai ensuite, et voilà une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue, qui étaient debout devant le trône et devant l'agneau, revêtus de robes blanches, avec des palmes en leurs mains. Et ils criaient à haute voix, disant : La gloire de notre salut est à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'agneau.

» Et tous les anges étaient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux : et ils se prosternèrent sur le visage devant le trône, et ils adorèrent Dieu, disant : Amen ! La bénédiction, la gloire, la sagesse, l'action de grâces, l'honneur, la puissance, la force, à notre Dieu, dans les siècles des siècles! Amen !

» Alors un des vieillards, prenant la parole, me dit : Ceux-ci qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où viennent-ils ? Je lui répondis : Seigneur, c'est vous qui le savez. Il me dit : Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation, et qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'agneau. C'est pourquoi ils sont devant le trone de Dieu, et ils le servent nuit et jour, dans son temple ; et celui qui est assis sur le trône habitera sur eux. Ils n'auront plus ni faim ni soif ; et le soleil ne les incommodera plus, ni aucune autre chaleur ; parce que l'agneau, qui est au milieu du trône, sera leur pasteur ; et il les conduira aux fontaines des eaux vivantes ; et Dieu essuiera de leurs yeux toute larme (1). »

On voit ici la vengeance suspendue ; les élus marqués avant qu'elle arrive, et tirés des douze tribus d'Israël ; la troupe innombrable des autres martyrs tirés de la gentilité ; la félicité et la gloire des saints. Le sceau de Dieu, dont sont marqués les élus, et la lettre Tau, qui avait la forme de croix. Il y en a cent quarante-quatre mille de marqués dans les tribus d'Israël. C'est qu'il y avait dans Jérusalem une église sainte de cette nation, qui y subsista même depuis la ruine du temple, et s'y conserva jusqu'au temps d'Adrien, sous quinze évêques tirés des Juifs convertis. Il y venait beaucoup de Juifs ; et lorsque tous ceux que Dieu avait élus pour y entrer furent venus, les Juifs alors furent dispersés et exterminés de la Judée. On voit donc les sceaux levés et le livre ouvert, c'est-à-dire, les conseils de Dieu révélés. On voit sur qui doit tomber d'abord la colère du juste Juge, et ce sont les Juifs. On voit pourquoi on diffère de venger le sang des martyrs et d'où se devait tirer un si grand nombre de leurs frères qu'il fallait remplir auparavant (2).

» A l'ouverture du septième sceau, il y eut dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. Et je vis les sept anges qui sont debout devant le trône de Dieu ; et on leur donna sept trompettes.

» Et un autre ange vint, qui se tint debout devant l'autel, portant un encensoir d'or ; et on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il présentât les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône ; et la fumée des parfums composés des prières des saints, s'éleva devant Dieu.

» Et l'ange prit l'encensoir, et le remplit du feu de l'autel, et il le jeta sur la terre ; et il se fit des tonnerres, des voix, des éclairs, et un grand tremblement de terre.

» Aussitôt les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent pour en sonner

» Le premier ange sonna de la trompette ; et il tomba sur la terre de la grêle et du feu mêlés de sang ; et la troisième partie de la terre et des arbres fut brûlée, et toute l'herbe verte fut consumée.

» Le second ange sonna de la trompette ; et il tomba sur la mer comme une grande montagne brûlante ; et la troisième partie de la mer devint du sang. Et la troisième partie des créatures qui vivent dans la mer mourut, et la troisième partie des navires.

» Le troisième ange sonna de la trompette ; et une grande étoile, ardente comme un flambeau, tomba sur la troisième partie des fleuves et sur les fontaines. Le nom de l'étoile était Absinthe, et la troisième partie des eaux fut changée en absinthe ; et plusieurs hommes moururent dans les eaux, parce qu'elles étaient amères.

» Le quatrième ange sonna de la tompette ; et la troisième partie du soleil fut frappée, et la troisième partie de la lune, et la troisième partie des étoiles ; en sorte qu'ils furent obscurcis dans leur troisième partie, et que le jour perdit la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même.

» Alors je regardai, et j'entendis la voix d'un aigle (suivant plusieurs exemplaires, d'un ange) qui volait par le milieu du ciel, disant à haute voix : Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre, à cause des autres voix des trois anges qui doivent sonner de la trompette (3) ! »

Ici commence à s'exécuter contre les Juifs la vengeance préparée au chapitre précédent. La grêle et le feu mêlés de sang signifient le commencement de leur désolation sous Trajan, dont les généraux en firent périr un nombre infini. La grande montagne brûlante qui tombe sur la mer, c'est la puissance romaine qui tombe tout entière sur les Juifs, sous Adrien, et en tue plus de six cent mille, sans compter ceux qui furent consumés par la famine et par le feu, et les esclaves sans nombre qu'on vendit par toute la terre, de telle sorte que les Juifs regardèrent ce désastre comme le plus grand qui leur fût jamais arrivé, plus grand même que celui qui leur était arrivé sous Titus. Tout ce qui restait de gloire à Jérusalem fut anéanti : elle perdit jusqu'à son nom : Adrien ne lui laissa que le sien qu'il lui avait donné. Les Romains eux-mêmes

(1) Apocalyp., c. VII. — (2) Bossuet, *Explicat. de l'Apocalypse*. — (3) Apocalyp., c. VIII.

perdirent immensément dans cette guerre : c'était une montagne brûlante, mais elle tomba dans la mer et ne l'emporta que par sa grandeur.

La grande étoile, l'étoile ardente qui tombe du ciel, c'est le faux Messie Cochebas, la seule cause du malheur que saint Jean vient de décrire. Le nom y convient, puisque le nom de Cochebas signifie étoile ; mais la chose y convient encore mieux, car nous verrons que Bar-Cochebas se vantait d'être un astre descendu du ciel pour le secours de sa nation. Saint Jean fait voir, pour le confondre, qu'il n'en descend pas, mais qu'il en tombe, comme ces feux qui se consument en tombant. Son nom symbolique est absinthe, amertume, parce que la détresse des Juifs fut alors irremédiable. Il leur fut défendu, sous peine de mort, de mettre le pied à Jérusalem, et même de monter à un lieu d'où l'on pût apercevoir cette ville ; et ils achetaient bien cher la liberté de venir seulement un jour de l'année au lieu où avait été le temple, pour l'arroser de leurs larmes.

L'obscurcissement de la troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles, c'est l'obscurcissement des prophéties par la malice des Juifs dans ce même temps. Akiba, fameux rabbin, en détourna le sens pour les appliquer à son faux Messie Bar-Cochebas. Tous les Juifs entrèrent plus que jamais dans le même dessein. Ils firent alors la compilation de leurs deuteroses, c'est-à-dire de leurs traditions ou de leur Talmud. Le voile mis sur leur cœur s'épaissit. Dieu semblait en avoir tiré tout ce qu'il avait d'élus parmi eux. La source des conversions de ce peuple fut comme tarie par l'extinction de l'église qu'ils formaient à Jérusalem. L'église qui y demeura ne fut plus recueillie que des gentils, et les évêques en furent tirés de la gentilité, comme nous le verrons.

« Le cinquième ange sonna de la trompette ; et je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre ; et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée. Et il ouvrit le puits de l'abîme, et il s'éleva du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise ; et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée du puits. Et des sauterelles, sorties de la fumée du puits, se répandirent sur la terre ; et il leur fut donné une puissance comme celle qu'ont les scorpions de la terre. Et il leur fut défendu de nuire à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui était vert, ni à tous les arbres, mais seulement aux hommes qui n'auraient pas le signe de Dieu sur leur front ; et il leur fut donné, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois ; et le tourment qu'elles font souffrir est semblable à celui que fait le scorpion lorsqu'il pique l'homme.

» En ce temps, les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas ; ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux.

» La figure des sauterelles était semblable à des chevaux préparés au combat : elles portaient sur leurs têtes comme des couronnes qui paraissaient d'or, et leurs visages étaient comme des visages d'hommes. Et leurs cheveux étaient comme des cheveux de femmes ; et leurs dents étaient comme des dents de lion. Elles portaient des cuirasses comme des cuirasses de fer, et le bruit de leurs ailes était comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux courant aux combats. Leurs queues étaient semblables à celles des scorpions ; elles y avaient un aiguillon ; et leur pouvoir était de nuire aux hommes durant cinq mois. Elles avaient au-dessus d'elles, pour roi, l'ange de l'abîme, dont le nom en hébreu est Abaddon, en grec Apollyon, c'est-à-dire l'exterminateur.

» Le premier malheur a passé, et voici deux autres malheurs qui viennent après (1). »

Dans cette vision, il y a quelque chose de plus terrible que ce qu'on a vu jusqu'ici : l'enfer va s'ouvrir, et le démon va paraître pour la première fois, suivi de combattants de la plus étrange figure que saint Jean ait marqués dans tout ce livre. C'est encore une étoile qui tombe du ciel. Les étoiles, dans les saintes lettres, signifient les docteurs. Les faux docteurs sont appelés par saint Jude des étoiles errantes, des feux errants ; et ces feux qui tombent du ciel ne les représentent pas moins bien.

Cette étoile tombée, à qui il est donné d'ouvrir le puits de l'abîme, paraît être l'hérésiarque Théodote de Byzance. C'était un homme savant et connu pour tel. Durant la persécution de Marc-Aurèle il avait été pris pour la foi, et seul il l'avait abandonnée, pendant que les compagnons de sa prison étaient allés au martyre. Comme ceux qui connaissaient son savoir, lui reprochaient une chute si honteuse à un homme si savant, il leur répondit pour toute raison, qu'en touts cas, s'il avait renié Jésus-Christ, c'était un pur homme, et non pas un Dieu qu'il avait renié : détestable excuse qui couvrait une lâcheté par un blasphème.

Cette impiété empruntée aux judaïsants Cérinthe et Ebion, propagée par Praxéas, Noëtus, Sabellius, Paul de Samosate, mais surtout par Arius, devint comme une fumée de l'abîme, qui obscurcit, par de fausses doctrines, le soleil de justice, c'est-à-dire Jésus-Christ, ou plutôt la foi pure qu'on avait de sa divinité. Les sauterelles, issues de cette noire fumée, nous représentent les innombrables hérésies sorties de cette première. Non plus que les sauterelles, les hérésies ne sont propres ni à s'élever comme les oiseaux, ni à avancer sur la terre par des mouvements et des démarches réglées, comme les animaux terrestres ; mais elles vont toujours comme en sautillant d'une question à une autre, et ruinant la moisson de l'Église. Elles n'ont point

(1) Apocalyp., c. IX, 1-12.

de gouvernement réglé ; chacun innove à sa fantaisie, et tout s'y fait par cabale. Non plus que les sauterelles, elles n'achèvent pas l'année, elles n'ont pas une vie parfaite, ni un temps complet comme l'Eglise. Elles périssent, elles reviennent ; elles périssent encore.

Ce n'est pas l'herbe, ni la campagne et les moissons que ces sauterelles ravagent ; ce sont les hommes ; et ce ne sont pas tous les hommes, mais seulement ceux qui n'ont pas la marque de Dieu, qui ne sont pas du nombre de ses élus ; et ce n'est pas tant par la violence qu'elles nuisent, que par un venin secret, comme les scorpions. Saint Jean ne leur attribue point une guerre temporelle, mais une contagion spirituelle, la séduction. Elles ont l'apparence de la vérité, mais elles n'en ont que l'apparence ; leurs couronnes paraissent seulement d'or, leurs cuirasses paraissent seulement de fer. Elles ont pour roi l'ange de l'abîme. Car encore que les hérésies aillent sans ordre, et qu'elles fassent peu de cas de leurs auteurs, qu'elles désavouent le plus souvent ; en effet, elles sont dominées par l'ange de l'abîme, qui les conduit secrètement, et cet ange s'appelle l'exterminateur, Apollyon dans le grec, c'est-à-dire, celui qui tue, qui fait périr ; celui qui est appelé, par le Fils de Dieu, homicide dès le commencement, parce que sa séduction a fait mourir nos premiers parents : de sorte que c'est principalement par séduction qu'il est exterminateur, ainsi que les hérétiques qu'il anime (1).

« Après que le premier malheur eut passé, le sixième ange sonna de la trompette ; et j'entendis une voix qui sortait des quatre coins de l'autel d'or, qui est devant Dieu, qui disait au sixième ange qui avait la trompette : Déliez les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.

» Et aussitôt furent déliés les quatre anges qui étaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils devaient tuer la troisième partie des hommes.

» Et le nombre des armées de cavalerie était de deux cents millions ; car je l'entendis nombrer.

» Et les chevaux me parurent ainsi dans la vision. Ceux qui les montaient avaient des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre ; et les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lions ; et de leur bouche il sortait du feu, de la fumée et du soufre.

» Et par ces trois plaies, le feu, la fumée et le soufre, la troisième partie des hommes fut tuée. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leur queue ; parce que leurs queues ressemblent à des serpents, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

» Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour n'adorer plus les démons, les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher. Et ils ne firent point pénitence de leurs homicides, de leurs empoisonnements, de leurs impudicités et de leurs larcins (2). »

Jusqu'alors il n'était point question d'idoles ; preuve qu'il ne s'agissait que du peuple juif. Maintenant vient le tour de la multitude idolâtre, l'empire romain. Cet empire touchait effectivement à l'Euphrate. Ce fleuve était la barrière fatale qui le défendait contres les Perses et contre le déluge de peuples barbares qui devaient le ravager et le démembrer un jour.

Ces anges liés, soit bons ou mauvais, sont ceux qui avaient en main cette barrière. Jusque-là les Perses ne l'avaient point franchie impunément. Mais sous l'empire de Valérien, un des plus violents persécuteurs de l'Eglise, leur innombrable cavalerie fit une irruption si soudaine, qu'ils se trouvèrent devant Antioche avant qu'on eût rien appris de leur marche, et que tout le peuple était au théâtre, lorsque tout à coup une comédienne aperçut l'ennemi et s'écria : Ou bien c'est un songe, ou bien voilà les Perses (3). La ville fut brûlée, tout le pays ravagé. Les Perses s'avancèrent jusque dans Césarée de Philippe, près des sources du Jourdain. Ils étaient bardés de fer de pied en cap, eux et leurs chevaux ; combattaient par devant et par derrière, et tiraient même en fuyant. Ils blessaient ainsi de la tête et de la queue. Valérien lui-même, après une sanglante défaite, fut fait prisonnier, réduit à servir de marchepied au roi des Perses lorsqu'il montait à cheval, enfin écorché vif, et sa peau suspendue dans un temple, pour être un monument éternel de la défaite et de la honte des Romains.

Au même temps, une dizaine de peuples barbares, les Suèves, les Alains, les Germains, les Hérules, les Vandales, les Francs, les Sarmates, les Goths, les Scythes, attaquèrent l'empire sur toutes ses frontières ; tandis que trente tyrans le déchiraient et le ruinaient au dedans, avec la peste et la famine. Jamais on n'avait vu de si grands maux, ni si universels, ni tant à la fois.

« Et je vis un autre ange fort qui descendait du ciel, revêtu d'une nuée, et ayant un arc-en-ciel sur la tête ; son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu. Et il avait à la main un petit livre ouvert ; et il mit le pied droit sur la mer, et le pied gauche sur la terre. Et il cria à haute voix comme un lion qui rugit.

» Et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix. Et les sept voix des sept tonnerres ayant éclaté, je me mis à écrire ; mais j'entendis une voix du ciel qui me dit : Scelle ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris point.

» Alors l'ange que j'avais vu qui se tenait

(1) Bossuet. — (2) Apocalyp., c. IX, 13-21. — (3) Amm. Marcell., l. XXIII, c. V.

debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel ; et il jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et ce qui est dans le ciel, la terre et ce qui est dans la terre, la mer et ce qui est dans la mer, qu'il n'y aurait plus de temps, mais qu'au jour que le septième ange ferait entendre sa voix et qu'il sonnerait de la trompette, le mystère de Dieu serait accompli, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophètes, ses serviteurs.

« Et la voix que j'avais entendue du ciel me parla encore, et me dit : Va, et prends le petit livre ouvert de la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre. Et je m'approchai de l'ange, lui disant : Donnez-moi le petit livre. Et il me dit : Prends-le, et le dévore ; et il sera amer dans tes entrailles, mais dans ta bouche il sera doux comme du miel. Je pris le petit livre de la main de l'ange, et je le dévorai : il était, dans ma bouche, doux comme du miel ; mais après que je l'eus dévoré, il devint amer dans mes entrailles. Et il me dit : Il faut encore que tu prophétises aux nations, aux peuples, aux hommes de diverses langues, et à plusieurs rois (1). »

La dernière vengeance est ici proposée comme prochaine. Le petit livre ou le petit écrit ouvert, c'est la sentence déjà prononcée, et près de s'exécuter. Cette sentence est irrévocable ; les pieds de l'ange sont comme des colonnes de feu. L'empire va être écrasé partout ; l'ange foule d'un pied la mer, et de l'autre la terre. Il n'y a plus de délai ; l'ange jure qu'il n'y aura plus de temps, et que le mystère de Dieu va être accompli ; c'est-à-dire la glorification de l'Eglise et la fin des persécutions, par de terribles châtiments des persécuteurs. Cette assurance cause d'abord de la joie au prophète, de voir la puissance de Dieu exercée sur ses ennemis ; mais dans la suite il est affligé de voir tant d'hommes perdus. Ce qui va venir ne regarde plus un peuple seul, mais une multitude de peuples et de rois.

« Alors, continue saint Jean, il me fut donné une canne semblable à une toise, et l'ange se tint debout, disant : Lève-toi, et mesure le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent. Mais laisse le parvis qui est hors du temple, et ne le mesure point, parce qu'il a été abandonné aux nations ; et elles fouleront aux pieds la sainte cité pendant quarante-deux mois : et je donnerai à mes deux témoins, et ils prophétiseront mille deux cent soixante jours revêtus de sacs.

» Ceux-ci sont deux oliviers et deux chandeliers qui sont dressés en présence du Seigneur de la terre. Si quelqu'un veut leur nuire, un feu sortira de leur bouche, qui dévorera leurs ennemis ; et celui qui les voudra outrager, il faut qu'il soit tué de cette sorte. Ils ont la puissance de fermer le ciel pour empêcher la pluie de tomber durant le temps qu'ils prophétiseront ; et ils ont le pouvoir de changer l'eau en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils le voudront.

» Et quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui s'élève de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera. Et leurs corps seront étendus dans les places de la grande cité, qui est appelée spirituellement Sodome, et l'Egypte, où même le Seigneur a été crucifié.

» Et les tribus, les peuples, les langues et les nations verront leurs corps étendus trois jours et demi ; et ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau. Et les habitants de la terre se réjouiront de leur mort : ils en feront des fêtes, et s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes tourmentaient ceux qui habitaient sur la terre.

» Mais après trois jours et demi, l'esprit de vie entra en eux de la part de Dieu Ils se relevèrent sur leurs pieds ; et ceux qui les virent furent saisis d'une grande crainte.

» Alors ils entendirent une voix forte qui leur dit du ciel : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

» A cette même heure il se fit un grand tremblement de terre : la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans le tremblement de terre ; le reste fut saisi de crainte, et rendit gloire au Dieu du ciel. Le second malheur est passé, et voilà le troisième qui le suit de près.

» Le septième ange sonna de la trompette ; et le ciel retentit de grandes voix qui disaient : Le royaume de ce monde est devenu le royaume de notre Seigneur et de son Christ, et il régnera aux siècles des siècles. Amen !

» Et les vingt quatre vieillards, qui sont assis sur leurs siéges devant la face de Dieu, se prosternèrent sur le visage, et ils adorèrent Dieu, disant : Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez et qui devez venir, parce que vous avez pris votre grande puissance, et que vous régnez. Les nations se sont irritées, et le temps de votre colère est arrivé, et le temps des morts pour être jugés, et pour donner la récompense aux prophètes, vos serviteurs, et vos saints, et à ceux qui craignent votre nom, aux petits et aux grands, et pour exterminer ceux qui ont corrompu la terre.

» Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et l'arche de son alliance y parut ; et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre et une grêle très-forte (2). »

C'est ici un tableau général de la dernière persécution de l'Eglise sous Dioclétien, et de son triomphe sous Constantin : figure, l'une et l'autre, de sa persécution et de son triomphe final à la consommation des siècles. Le parvis extérieur du temple est abandonné aux gentils ; les eglises matérielles furent renver-

(1) Apocalyp., c. x. — (2) *Ibid.*, c. xi.

sées sous Dioclétien. Les quarante-deux mois, ou mille deux cent soixante jours, ou trois ans et demi, sont la durée ordinaire des persécutions, par une certaine correspondance à celle d'Antiochus. Le nombre sept, dans les Écritures, marque quelque chose de complet; celui de trois et demi, qui en est la moitié, quelque chose d'imparfait et qui n'arrive pas à son terme : les persécutions ne parviendront jamais au terme complet que se proposent les persécuteurs.

Les deux témoins qui prophétiseront pendant ce temps-là, non-seulement en prédisant, mais en exhortant, en consolant, peuvent être les deux ordres de l'Église, le sacerdoce et l'état laïque, figurés, l'un, par le grand prêtre Jésus, fils de Josédec, et l'autre, par Zorobabel, prince de Juda, auxquels deux s'applique originairement la comparaison des deux oliviers et deux chandeliers (1).

La bête qui s'élève de l'abîme, et que nous apprendrons bientôt à mieux connaître, les vaincra et les tuera, ou du moins croira l'avoir fait ; les habitants de la terre s'en réjouiront; ils dresseront cette inscription en Espagne et ailleurs : Aux empereurs Dioclétien et Maximien, pour avoir étendu l'empire romain, éteint le nom des chrétiens qui détruisaient l'Etat, aboli leur superstition par toute la terre, et augmenté le culte de Dieu (2).

Mais au moment qu'on croyait les deux témoins anéantis, il se relèvent pleins de vie et de gloire, et montent jusqu'au ciel.

Et la grande cité, Rome et son empire, Sodome par son impureté, Egypte par sa tyrannie et ses abominables superstitions ; cette grande cité est tout à coup ébranlée par les guerres de ses empereurs les uns contre les autres. Maxence, fils de Maximien, établi à Rome, et soutenu par Maximien en Orient, est attaqué par Galérius, et bat Sévère, un autre empereur que Galérius envoyait contre lui. Toute l'Italie est ravagée par les vainqueurs et les vaincus. Galérius court à la vengeance avec une armée immense. Maximien, rappelé à l'empire, se brouille avec son fils et avec son gendre, qu'il arme l'un contre l'autre ; son gendre, c'était Constantin, marche contre Maxence et le taille en pièces, ce qui le rend maître de Rome, et bientôt après de tout le monde.

Alors retentissent ces voix dans le ciel : Le royaume de ce monde est devenu le royaume de notre Seigneur et de son Christ ! Et le temple de Dieu fut ouvert, et l'arche de son alliance y parut ; l'Église est ouverte à toutes les nations, tous les mystères s'y découvrent, et la présence de Dieu est manifestement déclarée.

« Un grand prodige parut aussi dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Elle était enceinte ; et elle criait étant en travail et ressentant les douleurs de l'enfantement.

» Un autre prodige parut encore dans le ciel : un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ces têtes. Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre.

» Et ce dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en serait délivrée.

» Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer ; et son fils fut enlevé à Dieu et à son trône. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait une retraite que Dieu lui avait préparée, pour y être nourrie mille deux cent soixante jours.

» Il y eut alors un combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses anges. Mais ceux-ci furent les plus faibles ; et leur place ne se trouva plus dans le ciel. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, appelé le Diable et Satan, qui séduit toute la terre habitable, fut précipité en terre, et ses anges avec lui.

» Et j'entendis une grande voix dans le ciel, disant : Maintenant le salut de notre Dieu est affermi, et sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ ; parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusait nuit et jour, a été précipité. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'agneau, et par le témoignage qu'ils ont rendu à sa parole ; et ils ont méprisé leur vie jusqu'à souffrir la mort. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il lui reste peu de temps !

» Mais le dragon, se voyant précipité en terre, poursuivit la femme qui avait enfanté un mâle. Et on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât au désert, au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, et des temps, et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent.

» Alors le serpent jeta de sa gueule comme un grand fleuve après la femme, pour l'entrainer dans ses eaux.

» Mais la terre aida la femme ; elle ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

» Et le dragon s'irrita contre la femme, et alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardaient les commandements de Dieu et qui rendent témoignage à Jésus-Christ. Et il s'arrêta sur le sable de la mer (3). »

Ici le combat de l'enfer contre l'Eglise se déclare ouvertement. Cette femme revêtue du soleil, c'est l'Eglise tout éclatante de la lumière de Jésus-Christ ; elle a sous ses pieds la lune, toutes les lumières douteuses et changeantes de la sagesse humaine, et, sur sa tête, une couronne de douze étoiles, les douze apôtres. Elle est près d'enfanter avec douleur un

(1) Zachar., c. IV. — (2) *Apud Gruter.* — (3) Apocalyp., c. XII.

peuple de martyrs pour le ciel, et une nouvelle humanité sur la terre, qui gouverneront, l'un et l'autre, le reste des nations.

Le vrai auteur de la guerre qui est faite à l'Eglise, c'est le grand dragon, le vieux serpent, le diable, Satan, le prince de ce monde, le dieu de ce siècle, et, par conséquent, le dieu de l'empire idolâtre des Romains, dont, en effet, il porte les emblèmes.

Par la persécution de Dioclétien et de ses collègues, le dragon crut dévorer la postérité de l'Eglise et l'anéantir ; mais s'il entraîna une troisième partie de sa queue, une autre fut transportée au ciel par le martyre, et une autre se réfugia dans les déserts.

Mais alors le chef des bons anges, Michel, le défenseur de l'Eglise, le combat et le défait ; la gloire des démons est abattue avec l'idolâtrie qui en faisait des dieux et les mettait dans le ciel. Le dragon furieux fait de nouveaux efforts sous Maximin Daïa, sous Licinius, sous Julien l'Apostat ; mais en vain. La terre même aide l'Eglise par des empereurs chrétiens. Irrité contre la femme, le dragon s'en alla faire la guerre à ses autres enfants, hors de l'empire romain ; de là, la cruelle persécution que les chrétiens souffrirent alors en Perse.

« Et je vis une bête, s'élevant de la mer, ayant sept têtes et dix cornes, et dix diadèmes sur ces cornes, et des noms de blasphèmes sur ses têtes. Et la bête que je vis était semblable à un léopard, et ses pieds ressemblaient aux pieds d'un ours, et sa queue à la queue d'un lion. Et le dragon lui donna sa force, et son trône, et une grande puissance.

» Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort ; mais cette plaie mortelle fut guérie ; et toute la terre, en étant émerveillée, suivit la bête. Et ils adorèrent le dragon qui avait donné puissance à la bête, et ils adorèrent la bête, disant : Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contre elle ?

» Et il lui fut donné une bouche qui se glorifiait et blasphémait ; et le pouvoir lui fut donné de faire la guerre quarante-deux mois. Elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom et son tabernacle, et ceux qui habitent dans le ciel. Et il lui fut donné de faire la guerre aux saints, et de les vaincre ; et la puissance lui fut donnée sur toute tribu, sur toute langue et sur toute nation. Tous les habitants de la terre l'adoreront, ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'agneau immolé dès la création du monde.

» Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute. Celui qui mène en captivité, ira en captivité ; celui qui tue de l'épée, il faut qu'il meure par l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints.

» Et je vis une autre bête s'élever de la terre, qui avait deux cornes semblables à celles de l'agneau, et qui parlait comme le dragon. Elle exerce toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fait que la terre et ceux qui l'habitent adorent la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie. Elle fait de grands prodiges, jusqu'à faire tomber le feu du ciel sur la terre devant les hommes. Et elle séduit les habitants de la terre, par les prodiges qu'il lui a été donné de faire en présence de la bête, ordonnant aux habitants de la terre d'élever une image à la bête, qui avait reçu un coup d'épée, et qui néanmoins était en vie. Et il lui fut donné de donner un esprit à l'image de la bête, et de la faire parler, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête. Et elle fait que les petits et les grands, les riches et les pauvres, les hommes libres et les esclaves, portent le caractère de la bête en leur main droite et sur leur front ; et que personne ne puisse acheter ni vendre, que celui qui a le caractère de la bête, ou le nombre de son nom.

» C'est ici la sagesse ! Que celui qui a de l'intelligence, compte le nombre de la bête ; car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est six-cent soixante-six (1). »

Daniel avait vu la succession des quatre grands empires sous deux images différentes : d'abord une statue à quatre métaux, dont les jambes de fer se terminaient par dix doigts, partie de fer, partie d'argile ; ensuite quatre bêtes, dont la dernière avait dix cornes, comme la statue avait dix doigts.

Ici reparaît la même bête, l'empire romain, avec ses dix cornes ou puissances, dans lesquelles il doit se démembrer finalement.

On voit de plus sept têtes : ce sont les sept empereurs persécuteurs qu'elle eut à la fois : Dioclétien, Maximien, Constantius Chlorus, Galérius, Maxence, Maximin et Licinius.

Ces têtes avaient des noms de blasphèmes : Dioclétien s'appelait Jupiter, Maximien Hercule, Galérius Mars.

Cette bête avait des ressemblances de trois animaux. Elle ressemblait au léopard, qui, par la variété de ses couleurs, représente l'inconstance de Maximien-Hercule, qui quitta et reprit plusieurs fois l'empire. Ses pieds d'ours, c'est Galérius animal venu du Nord, que son humeur sauvage et brutale, et même sa figure informe dans son énorme grosseur, avec sa mine féroce, rendaient semblable à un ours. Son plus doux passe-temps était d'élever de ces animaux dans son palais, et de leur faire dévorer des hommes. La gueule du lion, c'est Dioclétien, qui était, dans ce corps monstrueux, comme la première tête qui se montrait d'abord ; car c'était le premier empereur qui avait adopté les autres. Ces trois empereurs, qui formaient comme le corps de la bête, furent les auteurs et les plus violents exécuteurs de la persécution. Ces trois animaux féroces, dit Lactance, sévissaient de l'Orient à l'Occident (2).

(1) Apocalyp., c. XIII. — (2) *De mort. persec.*, n. 16.

Cette bête, cet empire idolâtre, paraît enfin avec une seule tête, qui encore est blessée à mort : par la défaite de Maximien et de Licinius, l'idolâtrie romaine reçut une blessure mortelle ; mais elle en guérit sous l'empereur Julien, dont l'inséparable surnom d'*Apostat* donne précisément en grec le nombre mystérieux de six cent soixante-six : α (1) π (80) ο (70) σ (6) α (1) τ (300) η (8) ς (200), total, 666.

Et ce nombre caractérise parfaitement et Julien, et l'idolâtrie qu'il soutenait, et Satan qui en était le père ; car le principal en tout ceci était l'apostasie, la défection d'avec Dieu. Comme empereur, Julien était la tête de la première bête ressuscitée, il était cette bouche vaniteuse, se glorifiant par dessus tous ses prédécesseurs, et blasphémant contre Dieu, contre son Église et contre ses saints, ainsi qu'on le voit encore par les écrits qu'il a laissés. Comme philosophe adonné à la magie, il était la seconde bête sortie de terre, qui avait quelque ressemblance avec l'agneau, mais parlait comme le dragon. On sait qu'il tâcha d'imiter l'agneau, et d'introduire dans le paganisme une discipline semblable à la chrétienne dans l'érection dos hôpitaux, dans la distribution des aumônes, et dans la subordination et régularité des pontifes ; mais, avec cela, il blasphémait le Fils de Dieu.

La plaie mortelle qui avait été faite à l'idolâtrie par Constantin, il la guérit, en rétablissant l'idolâtrie entière, dès qu'il fut monté sur le trône. Entouré de philosophes et de magiciens, il prétendit ou crut peut-être même avoir commerce avec les dieux de l'Olympe, qui, au dire de son ami et panégyriste Libanius, le visitaient familièrement et le dirigeaient dans les affaires ; soit qu'il fût abusé par des prestiges humains, soit que les malins esprits s'attachassent cet apostat par des apparitions.

Quant aux faux prodiges, Eunape, ennemi acharné des chrétiens, raconte du philosophe et magicien Maxime, le grand oracle de Julien, qu'un jour il alluma, par des paroles magiques, les flambeaux que l'idole d'Hécate, déesse de l'enfer et de la magie, tenait à la main (1). Ce fut d'après les promesses de ses magiciens et de ses devins, principalement de Maxime, que Julien ambitionna l'empire. Comme les abominations de la magie se pratiquaient le plus souvent dans des cavernes ou chapelle souterraines, c'est peut-être pour cela que Julien est représenté sous l'image d'une bête qui s'élève de la terre.

Cette seconde bête fit adorer de nouveau la première. Au lieu du nom de Jésus-Christ, Julien mit, dans les enseignes impériales, les images des faux dieux avec la sienne propre. Son étendard particulier était un dragon de pourpre (2). Il fit parler l'image de la bête, en consultant de nouveau les oracles devenus muets, et en prétendant en avoir des réponses.

Pour tourmenter là conscience des chrétiens, il fit jeter de l'eau consacrée au démon sur tout ce qui se vendait au marché, afin que nul de ceux qui avaient cette eau en abomination ne pût rien acheter. Déjà même, Dioclétien ne permettait d'acheter, ni de vendre, ni même de puiser de l'eau dans les fontaines, qu'après avoir offert de l'encens aux idoles rangées de tous côtés.

Mais pendant que l'enfer triomphait sur la terre dans l'empire de l'idolâtrie romaine, sa défaite se préparait dans le ciel.

« Et je regardai, et voilà l'agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille qui avaient son nom et le nom de son Père écrit sur le front.

» Et j'entendis une voix du ciel, comme le bruit des grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre ; et la voix que j'entendis était comme le son de plusieurs joueurs de harpes, qui jouent de leurs harpes. Et ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards ; et nul ne pouvait chanter ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre. Ceux-ci ne se sont pas souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ce sont eux qui suivent l'agneau partout où il va ; ils sont rachetés d'entre les hommes pour être les prémices consacrées à Dieu et à l'agneau. Il ne s'est point trouvé de mensonge en leur bouche, parce qu'ils sont purs devant le trône de Dieu.

» Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple ; disant à haute voix ; Craignez Dieu et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue ; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines.

» Et un autre ange suivit, disant : Elle est tombée ! elle est tombée ! Babylone la grande ville ! parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de sa prostitution !

» Et un troisième ange suivit ceux-ci, criant à haute voix : Si quelqu'un adore la bête et son image, et reçoit son caractère sur son front ou dans sa main, celui-là boira du vin de la colère de Dieu, qui est préparé pur dans la coupe de sa colère ; et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre devant les saints anges, et en présence de l'agneau. Et la fumée de leurs tourments s'élève dans les siècles des siècles ; et il n'y a de repos ni jour ni nuit pour ceux qui adorent la bête et son image, et ceux qui reçoivent le caractère de son nom.

» Ici est la patience des saints, qui gardent les commandements de Dieu et de la foi de Jésus.

» Et j'entendis une voix me disant : Bien-

(1) Eunap., *in Maxim.* — (2) Amm., Marcell., l. XV, n. 12.

heureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, dès maintenant ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

» Et je regardai, et voilà une nuée blanche, et sur la nuée quelqu'un assis, semblable au Fils de l'homme, ayant sur sa tête une couronne d'or, et en sa main une faux tranchante.

» Et un autre ange sortit du temple, criant à haute voix à celui qui était assis sur la nuée: Jetez votre faux et moissonnez ; car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre. Et celui qui était assis sur la nuée, jeta sa faux sur la terre, et la terre fut moissonnée.

» Et un autre ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

» Et il en sortit de l'autel encore une autre, qui avait pouvoir sur le feu ; et il cria à haute voix à celui qui avait la faux tranchante : Jetez votre faux tranchante, et vendangez les raisins de la vigne de la terre.

» Et l'ange jeta sa faux tranchante sur la terre, et vendangea la vigne de la terre ; et il en jeta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu. Et la cuve fut foulée hors de la ville ; et le sang sorti de la cuve monta jusqu'aux brides des chevaux dans l'espace de mille six cents stades (1). »

Après l'affreux spectacle des persécutions où les Maximien, les Galérius, les Maximin, les Maxence faisaient de leur palais même une boucherie de chrétiens et un lieu de prostitution pour les filles et les femmes qu'ils enlevaient à leurs parents et à leurs maris, saint Jean nous montre une cour bien différente ; c'est celle de l'agneau de Dieu, entouré d'une multitude d'âmes virginales, qui chantent un cantique nouveau et ineffable. C'est de cette cour que partent les jugements du ciel.

Un premier exhorte tous les habitants de la terre à craindre le Seigneur, parce que l'heure de son jugement sur la grande Babylone est venue. Un autre nous représente ce jugement comme déjà accompli. Elle est tombée ! elle est tombée la grande Babylone ! C'est la dévastation de Rome, de l'Italie et de tout l'empire romain, par Alaric, Attila, au cinquième siècle.

Un troisième rappelle les éternels tourments des idolâtres et des apostats.

Enfin, on voit l'exécution générale de l'arrêt. Deux faux tranchantes moissonnent et vendangent la terre.

La première est le glaive d'Alaric, qui saccage Rome et ses provinces ; la seconde est le glaive d'Attila, qui foule la cuve hors de la ville, qui épargne Rome par respect pour saint Léon, mais qui inonde de sang tout le reste de l'Occident. Dans la bataille qu'il livra près de Châlons, il y eut tant de sang répandu, que, d'après le récit du temps (2), une petite rivière devint un torrent considérable. Le sang pouvait ainsi monter à la lettre jusqu'aux freins des chevaux. Ces deux rois barbares sentaient eux-mêmes qu'ils étaient les instruments de la vengeance divine. Attila prenait, dans ses lettres et ses édits, les titres suivants : « Attila, fils de Bendemus, petit-fils du grand Nemrod, par la grâce de Dieu roi des Huns, des Mèdes, des Goths, des Daces ; la terreur de l'univers et le fléau de Dieu. » Il avait coutume de dire que les étoiles tombaient devant lui, que la terre tremblait, qu'il était un marteau pour le monde entier, et que l'herbe ne pouvait croître où son cheval avait passé. Alaric, sollicité d'épargner la grande ville, répondit : « Je sens en moi quelque chose qui me porte à détruire Rome. » Et sur ce qu'on lui présenta la nombreuse population de cette ville qui pouvait prendre les armes : « Plus l'herbe est serrée, répliqua-t-il, et plus la faux y mord. » C'est l'image même qui fut montrée à saint Jean.

« Et je vis dans le ciel un autre prodige grand et merveilleux ; sept anges portant les sept dernières plaies ; car c'est par elles qu'a été consommée la colère de Dieu. Et je vis comme une mer de verre, mêlée au feu, et ceux qui avaient vaincu la bête, et son image, et le nombre de son nom, qui étaient debout sur cette mer brillante comme du verre, portant des harpes de Dieu. Et ils chantaient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau, disant : Vos ouvrages sont grands et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant ! Vos voies sont justes et véritables, ô Roi des siècles ! Qui ne vous craindra, ô Seigneur ! et qui ne glorifiera votre nom ? Car vous seul êtes saint ! et toutes les nations viendront et se prosterneront en votre présence, parce que vos jugements se sont manifestés (3). »

Ce cantique nous apprend que l'heureux effet de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre, dont on voit ici les derniers préparatifs, sera la conversion de nations entières. C'est ce qui remplit de joie les saints martyrs, et c'est ce que nous verrons dans la suite de l'histoire.

« Après cela je regardai, et voilà que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel. Et les sept anges, qui portaient les sept plaies, sortirent du temple ; ils étaient vêtus d'un lin net et éclatant, et ceints sur la poitrine de ceintures d'or. Et un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles. Et le temple fut rempli de fumée, à cause de la Majesté et de la puissance de Dieu ; et nul ne pouvait entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies (4).

» Et j'entendis une voix forte qui sortit du temple, et qui dit aux sept anges : Allez et ré-

(1) Apocalyp., c. XIV. — (2) Jornand., *De reb goth.* — (3) Apocalyp., XV. 1-4. — (4) *Ibid.*, c. [illegible]

pandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu!

» Et le premier partit, et répandit sa coupe sur la terre; et les hommes qui avaient le caractère de la bête, et ceux qui adoraient son image, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.

» Et le second ange répandit sa coupe sur la mer, et elle devint comme le sang d'un mort; et tout ce qui avait vie dans la mer mourut.

» Et le troisième ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les fontaines, et ce fut partout du sang. Et j'entendis l'ange des eaux, disant: Vous êtes juste, Seigneur, qui êtes, et qui étiez; vous êtes saint d'avoir prononcé de tels jugements! Parce qu'ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire; car ils en sont dignes! Et j'en entendis un autre qui disait de l'autel: Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, vos jugements sont justes et véritables!

» Et le quatrième ange répandit sa coupe sur le soleil; et il lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu. Et les hommes furent brûlés d'une chaleur dévorante, et ils blasphémèrent le nom de Dieu, qui a ces plaies en son pouvoir, et ils ne firent point pénitence pour lui donner gloire.

» Et le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux, et les hommes se mordirent la langue dans leur douleur. Et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

» Et le sixième ange répandit sa coupe sur ce grand fleuve d'Euphrate; et ses eaux furent séchées pour ouvrir un chemin aux rois d'Orient.

» Et je vis sortir de la bouche du dragon, de la bouche de la bête, et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs semblables à des grenouilles. Ce sont les esprits des démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat, au grand jour du Dieu tout-puissant.

» Voilà que je viens comme un larron. Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements de peur qu'il ne marche nu et qu'il ne découvre sa honte!

» Et ils les rassemblèrent dans le lieu qui, en hébreu, s'appelle Armageddon.

» Et le septième ange répandit sa coupe dans l'air. Une forte voix sortit du temple du ciel, venant du trône, disant: C'en est fait.

» Et il se fit des éclairs, et des tonnerres et des voix, et un grand tremblement de terre; et ce tremblement fut si grand, que jamais les hommes n'en ont ressenti de pareil depuis qu'ils sont sur la terre. Et la grande cité fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent; et Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le vin de l'indignation de sa colère. Et toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes ne se trouvèrent plus. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes, et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie était très-grande (1). »

Cette grande cité, cette grande Babylone, dont Dieu se ressouvient pour la punir, c'est évidemment Rome idolâtre, comme nous l'avons déjà vu et comme nous le verrons encore plus loin. Les sept plaies dont il est parlé auparavant ont donc précédé le châtiment final de Rome idolâtre. Nous voyons, en effet, ces plaies terribles apparaître à la fois dans l'histoire, comme dans la prophétie, jusqu'à ce que l'empire de Rome païenne disparaisse entièrement.

La première plaie, cet ulcère malin et dangereux, qu'on entend du charbon et de la tumeur de la peste, c'est cette contagion, qui, ayant commencé sous la persécution de Gallus et de Volusien, reprit de nouvelles forces sous Gallien, après la prise de Valérien, son père, et ravagea tout l'univers pendant dix ans. Ce fut alors que saint Cyprien écrivit son livre *de la Mortalité*, Ce grand mal attaquait particulièrement ceux qui avaient le caractère de la bête et qui adoraient son image, c'est-à-dire les idolâtres qui adoraient les empereurs et leurs images. Car, quoique les chrétiens ne fussent pas tout à fait exempts de cette peste, dit saint Denys d'Alexandrie, qui vivait alors (2), elle affligeait néanmoins davantage les gentils, et fut pour eux le plus extrême et le plus terrible de tous les maux. Mais pour nous, dit-il, nous le regardâmes plutôt comme un remède ou comme une épreuve, que comme une peine. Il ajoute que les gentils chassaient d'auprès d'eux leurs amis et leurs parents; les chrétiens, au contraire, secouraient jusqu'aux plus indifférents, et gagnaient le mal en assistant les malades.

La seconde plaie marque les guerres et les carnages qui faisaient regorger le sang humain dans tout le corps de l'empire, représenté par une mer dont les eaux étaient changées en sang; et ce sang, semblable à celui d'un corps mort, dépeint avec une vérité effrayante l'état déplorable de ce grand empire, qui, étant destitué de l'autorité qui en est l'âme, semblait n'être plus qu'un grand cadavre

La troisième plaie, qui fut le changement des fleuves et des fontaines en sang, nous marque encore les provinces ensanglantées de guerres civiles. Car, pendant que la peste le ravageait de tous côtés, il était en même temps démembré presque par autant de tyrans qu'il y avait des provinces. Saint Denys d'Alexandrie nous représente des fleuves de sang ré-

(1) Apocalyp., c. xvi. — (2) Euseb., l. VII, c. xxii.

pandus dans sa ville, où le préfet Emilien avait usurpé la domination (1). Car, comme Gallien négligeait tellement les affaires, qu'on ne parlait pas seulement de lui dans les armées, on ne voyait de tous côtés que tyrans et qu'usurpateurs qui prenaient le titre d'Augustes, et qui excitaient ensuite des guerres funestes, pendant que Gallien ne songeait qu'à boire, à manger et à se divertir. Claude, qui lui succéda, se plaint que la république avait souffert sous Gallien mille tyrans (2); mais, sans exagération, l'histoire nous en montre trente qui se soulevèrent en diverses contrées. Que l'on y ajoute les incursions des barbares, qui, dans ce temps-là même, ravageaient toute les province de l'empire, et l'on trouvera que la parole de la prophétie n'est que de l'histoire : *Et ce fut partout du sang.*

La quatrième plaie qui se fit par l'effusion de la coupe sur le soleil, et qui causa ensuite de si horribles chaleurs, signifie la sécheresse, la stérilité, et la famine qui en est une suite inséparable : fléaux dont les auteurs contemporains ne cessent de parler. On voit, dans saint Denys d'Alexandrie, le Nil comme desséché par des chaleurs brûlantes. Saint Cyprien (3) et Eusèbe nous parlent de famine telles qu'on n'en avait jamais vu de pareilles. Au lieu d'y reconnaître la punition du sang des martyrs, les idolâtres s'emportaient en blasphèmes contre le Dieu des chrétiens, et ce fut pour les réfuter que saint Augustin, entre autres, écrivit ses livres *de la Cité de Dieu.*

La cinquième plaie qui tombe sur le trône de la bête, et qui rend son empire ténébreux, c'est la grandeur et la majesté des empereurs ravilie : ce qui arriva lorsque Valérien, vaincu et devenu esclave des Perses, servit à leur roi de marchepied pour monter à cheval ; lorsque, après sa mort, sa peau, arrachée de dessus son corps, fut pendue dans leur temple, comme un monument éternel d'une si belle victoire ; lorsque, malgré toutes ces indignités qu'on fit souffrir à cet empereur, la majesté de l'empire était encore plus déshonorée par la mollesse et l'insensibilité de son fils Gallien. Enfin, la dignité de l'empereur pouvait-elle être plus avilie qu'elle le fut alors, par le grand nombre de ceux qui se l'attribuèrent? On compte parmi eux beaucoup d'hommes de néant, et même des femmes ; le sénat, honteux, s'écriait : Délivrez-nous de Victoire et de Zénobie (4)! Les blasphèmes des idolâtres n'en devinrent que plus violents, comme on le peut voir dans saint Augustin, dans Orose, et même dans le païen Zozime, qui attribue tout le malheur de l'empire à Constantin, pour n'avoir pas célébré les jeux séculaires en l'honneur des faux dieux.

La sixième plaie, qui tombe sur l'Euphrate, nous marque le passage ouvert aux peuples d'Orient pour entrer sur les terres de l'empire, ainsi que nous l'avons déjà vu à la sixième trompette.

Les trois esprits impurs qui sortent de la bouche du dragon ou de Satan, de la bouche de la bête ou de Rome idolâtre, de la bouche du faux prophète, qui est la seconde bête ou la fausse philosophie que nous avons vue personnifiée dans Julien l'Apostat ; ces esprits de démons qui font des prodiges et qui vont vers les rois de toute la terre, sont manifestement les devins et les magiciens qui animaient les princes contre les chrétiens par des prestiges et de faux oracles, et les engageaient à entreprendre des guerres, en leur promettant la victoire, pourvu qu'ils persécutassent l'Église. C'est par la divination et la magie que Satan ensorcelait les peuples dans l'idolâtrie ; la divination était un des principaux ressorts de la politique romaine : c'est par les augures et les aruspices que le sénat gouvernait le peuple ; enfin, comme on le voit par Porphyre, Plotin, Jamblique et Julien même, la philosophie avait tout à fait dégénéré en superstition théurgique. Le chef des magiciens d'Égypte poussa Valérien à persécuter les fidèles, qu'il favorisait auparavant (5). Sous Dioclétien, les fidèles avaient joui d'un repos de près de dix-neuf ans, lorsque Galérius et le premier aruspice l'excitèrent à les persécuter; celui-ci, en disant que la présence des hommes profanes rendait inutiles les sacrifices. Des chrétiens qui étaient présents avaient fait le signe de la croix (6). Enfin, Julien était entouré de devins et de magiciens, dont le principal, qui était Maxime, lui promettait la victoire contre les Perses (7).

Les peuples également, qui faisaient la guerre à Rome, avaient leurs magiciens et leurs devins ; les Perses leurs mages, les Germains leurs druides. Nous verrons les mages exciter aussi les rois de Perse contre les chrétiens.

Il est dit que ces esprits assemblèrent les rois dans un lieu nommé en hébreu Armageddon ou montagne de Mageddon.

Ce nom rappelle d'antiques batailles, avec lesquelles se comparent des batailles postérieures. Sisara, général d'un roi de Chanaan, fut défait à Mageddo et ensuite tué. Ochozias, roi de Juda, mourut à Mageddo, d'une blessure qu'il avait reçue dans la bataille contre Jehu, où Joram, le roi d'Israel, avait été tué d'une flèche. Josias, roi de Juda, fut aussi tué à Mageddo, dans la bataille contre Nechao, roi d'Egypte.

La prophétie veut donc dire que les empereurs seront menés par leurs devins dans des guerres où ils périront : ce qui s'accomplit, et sous Valérien, qui fut taillé en pièces, pris et écorché ; et sous Julien, qui fut encore taillé en pièces et tué. Ces deux guerres malheureuses avec les Perses, commencèrent la ruine de l'empire, qui, ébranlé comme il était, n'avait plus la force de résister aux ennemis de l'Orient et de l'Occident. C'est pourquoi,

(1) *Apud Euseb.*, l. VII, c. XXI. — (2) Trebell. Pollio. — (3) Cypr., *Ad Demetr.* — (4) Trebell. Pollio, *in Val. Gall.*, XXX *tyr.*, etc.— (5) Euseb., l. VII, c. IX. — (6) Lact., *De mort.*, X. *Inst.*, IV. — (7) Eunap., *in Max.*

dès l'effusion de la septième coupe, il est dit : C'en est fait! et peu après : Et la grande ville fut divisée en trois parties. C'est qu'après la prise de Rome par Alaric, l'empire d'Occident fut, au pied de la lettre, divisé en trois : Honorius à Ravenne, Attalus à Rome, et un Constantin dans les Gaules. Mais voici le grand événement dans un plus grand détail.

» Et il vint un des sept anges qui portaient les sept coupes, et il me parla, disant : Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux, avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus, et les habitants de la terre se sont enivrés du vin de sa prostitution.

» Et il me transporta en esprit dans le désert, et je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, bête pleine de noms de blasphème, qui avait sept têtes et dix cornes.

» Et la femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, ayant à la main une coupe d'or pleine des abominations et de l'impureté de sa fornication, et sur son front un nom écrit : Mystère : la grande Babylone, la mère des fornications et des abominations de la terre.

» Et je vis la femme enivrée du sang des saints, et du sang des martyrs de Jésus ; et, en la voyant, je fus surpris d'un grand étonnement.

» Et l'ange me dit : Pourquoi t'étonner ? Je te dirai le mystère de la femme et de la bête qui la porte, et qui a sept têtes et dix cornes. La bête que tu as vue, était, et n'est pas, et s'élèvera de l'abîme, et ira dans la perdition ; et les habitants de la terre, dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie dès la formation du monde, seront dans l'étonnement, lorsqu'ils verront la bête qui était, et qui n'est pas, et qui est cependant. Et en voici le sens plein de sagesse : Les sept têtes sont sept montagnes, sur lesquelles la femme est assise. Ce sont aussi sept rois, dont cinq sont tombés ; l'un est encore, et l'autre n'est pas encore venu ; et, quand il sera venu, il faut qu'il demeure peu. Et la bête qui était, et qui n'est pas, c'est le huitième, qui est un des sept, et il s'en va dans la perdition. Et les dix cornes que tu as vues sont dix rois qui n'ont pas encore reçu la royauté ; mais il recevront la puissance, comme rois, à la même heure avec la bête. Ceux-ci ont un même dessein ; et ils donneront leur force et leur puissance à la bête. Ceux-ci combattront contre l'agneau ; mais l'agneau les vaincra, parce qu'il est le Seigneur des seigneurs, et le Roi des rois, et ceux qui sont avec lui sont les appelés, les élus et les fidèles.

» Il me dit encore : Les eaux que tu as vues, où la prostituée est assise, sont les peuples, les multitudes, les nations et les langues. Et les dix cornes que tu as vues, et la bête, ce sont ceux qui haïront la prostituée ; et ils la réduiront à la dernière désolation, ils la dépouilleront à nu, ils dévoreront ses chairs, et ils la feront brûler au feu. Et la femme que tu as vue, est la grande ville qui a la royauté sur les rois de la terre (1). »

On voit quelle est cette femme, quelle est cette ville, qui, au temps de saint Jean, avait la souveraineté sur tous les rois de la terre, et était assise sur sept montagnes : c'est évidemment Rome ; non pas Rome chrétienne, qui alors était persécutée, mais Rome idolâtre, Rome persécutrice. Rome enivrée du sang des martyrs. La bête sur laquelle elle est assise est l'empire romain. La femme et la bête ne sont, au fond, que la même chose, Rome et son empire. Le bête est couleur d'écarlate ; c'est le sang de l'univers qu'elle a subjugué, et le sang des chrétiens qu'elle égorge. La femme est vêtue de pourpre ; c'est la couleur des empereurs, et le vêtement solennel des principaux magistrats romains. En sa main est une coupe d'or.

Jérémie avait dit : Babylone est en la main de l'Eternel une coupe d'or qui enivre toute la terre ; toutes les nations ont bu de son vin ; c'est pourquoi toutes les nations chancellent (2).

Dans la main de l'Eternel, Babylone était la coupe de sa vengeance. La coupe d'or que tient Rome idolâtre est pleine de l'impureté de sa prostitution ou de son idolâtrie, dont elle empoisonnait toute la terre. Il est dit de Tyr, qu'après son rétablissement, elle se prostituera de nouveau aux rois de la terre. Ninive aussi est nommée une prostituée, belle et agréable, pleine de maléfices, qui a vendu les nations dans ses prostitutions. Isaïe parle ainsi à Babylone comme à une prostituée : On découvrira ta honte, on verra ton ignominie, ô toi qui es plongée dans tes délices (3).

Mais Rome idolâtre est nommée la grande prostituée ; jamais, en effet, aucune autre ne l'a égalée ; car, outre ses dieux particuliers, elle adora tous les dieux des autres nations, qui tous avaient leurs temples dans Rome. Les montagnes sur lesquelles elle était assise, étaient toutes consacrées à de faux dieux ; tout était rempli de noms de blasphème. Elle adorait et faisait adorer ses empereurs ; elle s'adorait et se faisait adorer elle-même. Elle prenait le titre de déesse de la terre et des nations.

Sur son front est écrit : Mystère ! La grande Babylone ! C'est qu'en effet elle était, encore plus que l'ancienne, la terre des idoles, la montagne empestée qui corrompait toute la terre ; c'est qu'au fond la Babylone de Nemrod et la Babylone de Romulus, ainsi que déjà nous l'avons remarqué, n'étaient que le même empire, le même royaume, royaume de l'homme, royaume de la terre, et non pas royaume du ciel, royaume de Dieu. Nabuchodonosor et quelques autres rois de Babylone se faisaient adorer sous peine de mort : les empereurs de Rome font la même chose. Et l'homme de péché, qui, vers la fin des temps, se fera passer pour dieu, ne fera que consommer ce mystère d'iniquité.

(1) Apocalyp., c. XVII. — (2) Jérém., LI, 7 — (3) Isaïe, XXIII, 16 et 17. Nahum, III, 4. Isaïe, XLVII.

Les sept têtes de la bête, sur laquelle la grande prostituée est assise, signifient aussi sept rois. Cinq sont tombés, est-il dit à saint Jean, l'un est encore, et l'autre n'est pas encore venu. Ce qui place le prophète vers le temps de Constantin. Cinq empereurs persécuteurs étaient tombés, de l'an 311 à l'an 313, savoir : Dioclétien, Maximien, Galérius, Maximin et Maxence. Un seul restait encore, Licinius, qui devait faire le sixième. Un autre, qui devait demeurer peu, n'était pas encore venu : c'est Julien l'Apostat, qui ne monta sur le trône qu'en 361, après le fils de Constantin, et ne régna pas vingt mois complets. Cela explique encore les paroles suivantes : « La bête qui était et qui n'est pas, c'est le huitième, et il est des sept, et il s'en va à la perdition. » Cette bête est l'empire idolâtre et persécuteur : sous Constantin, il ne l'était plus en un sens ; il le redevint avec Julien, qui, étant seul empereur, représentait la bête même. Julien était des sept persécuteurs ; mais comme l'un d'entre eux, Maximien Hercule, avait été empereur deux fois, Julien, en un sens, était aussi le huitième.

Les dix cornes sont cette dizaine de rois barbares qui servirent d'abord, et ensuite démembrèrent l'empire romain, et dont les différents lots sont devenus les royaumes de nos jours. La prophétie leur attribue quatre caractères, que constatent, en effet, toutes les histoires.

D'abord, au temps où saint Jean écrivait, ou bien au temps dont il vient de parler, celui de Constantin, ces rois destructeurs n'avaient pas encore reçu le royaume qu'ils devaient avoir dans l'empire ; même, à vrai dire, ils n'avaient aucun royaume fixe, mais ils sortaient tous de leur pays, ou, en tout cas, des lieux où ils étaient, pour chercher avec tout leur peuple à s'établir ailleurs et dans un empire étranger. C'était leur dessein commun à tous. Jamais on ne vit rien de pareil.

La prophétie ajoute : « Et ils donneront leur force et leur puissance à la bête ; leurs armées seront à la solde de Rome, et dans l'alliance de ses empereurs. » C'est le second caractère de ces trois destructeurs de Rome, et la marque de la décadence prochaine de cette ville autrefois si triomphante, de se trouver enfin réduite à un tel état de faiblesse, qu'elle ne puisse plus composer d'armées que de ces troupes de barbares, ni soutenir son empire qu'en ménageant ceux qui le venaient envahir. Alors la majesté des princes romains était si affaiblie, dit l'historien Procope, qu'après avoir beaucoup souffert des barbares, elle ne trouvait pas de meilleur moyen de couvrir sa honte, qu'en se faisant des alliés de ses ennemis, et en leur abandonnant jusqu'à l'Italie, sous le titre spécieux de confédération et d'alliance (1). Une preuve de ceci entre beaucoup d'autres, c'est que le Goth Alaric, qui prit Rome, était l'un de ses comtes, c'est-à-dire l'un des principaux officiers de son empire.

Le troisième caractère, suivant la prophétie, c'est qu'ils combattront contre l'agneau, mais que l'agneau les vaincra. En effet, l'histoire nous les montre d'abord tous idolâtres et persécuteurs, et ensuite devenus chrétiens et catholiques. Orose raconte, dans la première moitié du cinquième siècle, qu'on a vu les églises de Jésus-Christ remplies de Huns, de Suèves, de Vandales, de Bourguignons et de beaucoup d'autres peuples, à la confusion des Romains qui demeuraient obstinés dans leurs erreurs au milieu des chrétiens (2).

Un dernier caractère, c'est qu'ils haïront la prostituée. Et, de fait, ils la haïront d'abord, puisqu'ils viendront pour la piller et pour ravager son empire. Ils auront toujours cette haine dans le cœur, puisqu'ils ne perdront jamais le dessein de profiter de ses pertes ; néanmoins, ils la soutiendront quelque temps comme ses alliés et ses mercenaires ; mais, à la fin, ils la réduiront dans la dernière désolation, lorque Rome fut saccagée et tout l'empire mis en proie. Ils dévoreront ses chairs, ses trésors et ses provinces. Et ils la feront brûler dans le feu, ce qui arriva sous Alaric, sous Genséric et sous Totila.

« Après cela je vis un autre ange qui descendait du ciel ayant une grande puissance ; et la terre fut éclairée de sa gloire. Et il cria avec force, disant : Elle est tombée ! elle est tombée, la grande Babylone ! et elle est devenue la demeure des démons et la retraite de tout esprit impur, et de tout oiseau impur et sinistre ; parce que toutes les nations ont bu du vin de la colère de sa prostitution ; et les rois de la terre se sont corrompus avec elle ; et les marchands de la terre se sont enrichis de l'excès de son luxe.

» J'entendis encore une autre voix du ciel, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies. Parce que ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et Dieu s'est ressouvenu de ses iniquités. Rendez-lui, comme elle vous a rendu ; rendez-lui au double selon ses œuvres ; faites-là boire deux fois dans le même calice où elle vous a donné à boire. Autant elle s'est glorifiée et elle a été dans les délices, autant multipliez ses tourments et ses douleurs ; car elle a dit dans son cœur : Je suis reine, je ne suis point veuve, et je ne serai point dans le deuil. C'est pourquoi ses plaies, la mort, le deuil et la famine, viendront en un même jour, et elle sera brûlée dans le feu ; parce que c'est un Dieu puissant qui la jugera.

» Et les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, et qui ont vécu avec elle dans les délices, pleureront sur elle, et se frapperont la poitrine, en voyant la fumée de son embrasement. Et debout loin d'elle, dans la crainte de ses tourments, ils diront : Malheur !

(1) Procop., *De bell. goth.*, I. — (2) Oros., l. VII, c. XLI. Bossuet, *Explication de l'Apocalypse*.

malheur! Babylone, grande ville, ville puissante, ta condamnation est venue dans un moment.

» Et les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle ; parce que personne n'achètera plus leurs marchandises ; ces marchandises d'or et d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, de bois odoriférant et de meubles d'ivoire, de pierres précieuses, d'airain, de fer et de marbre, de cinnamome, d'aromates, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots, d'esclaves et d'hommes libres. Les fruits qui faisaient tes délices se sont éloignés de toi ; toute délicatesse et toute magnificence est perdue pour toi, et tu ne les trouveras plus jamais. Ceux qui l vendaient ces marchandises, et qui s'en so enrichis, seront debout au loin dans la crain de ses tourments ; ils pleureront et gémiront, disant : Malheur ! malheur ! Cette grande ville, qui était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierreries et de perles, elle a perdu en un moment ces grandes richesses !

» Et tous les pilotes, ceux qui font voyage sur mer, les mariniers, et tous ceux qui sont employés sur les vaisseaux, et sont arrêtés loin d'elle, et se sont écriés en voyant la fumée de son embrasement. Quelle ville a jamais égalé cette grande ville ? Et ils ont couvert leur tête de poussière, et ils ont crié, pleurant, gémissant et disant : Malheur ! malheur ! Cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avaient des vaisseaux sur la mer, a été ruinée en un moment !

» Ciel, réjouissez-vous sur elle, et vous, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu vous a vengés d'elle !

» Et un ange fort leva en haut une pierre comme une grande meule, et la jeta dans la mer, disant : C'est ainsi que sera précipitée, d'un coup, Babylone, cette grande ville, et elle ne se trouvera plus. Et la voix des joueurs de harpe, des musiciens, des joueurs de flûte et de trompette ne s'entendra plus en toi ; nul artisan, nul métier ne se trouvera plus en toi ; et la voix de la meule ne s'y entendra plus ; et la lumière des lampes ne luira plus en toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne s'y entendra plus ; car tes marchands étaient des princes de la terre, et toutes les nations ont été séduites par tes enchantements. Et dans cette ville a été trouvé le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre (1). »

C'est ici le dénoûment de la prophétie et la grande catastrophe : la chute de Rome païenne. Les images sous lesquelles cette chute est retracée sont prises, la plupart, des prophètes annonçant la ruine de Babylone, ce qui aide à les bien entendre.

Après sa prise et son pillage, sous Cyrus, on voit Babylone encore subsister, jusqu'au temps d'Alexandre, avec quelque sorte de gloire, mais qui n'était point comparable avec celle qu'elle avait eue auparavant. Ce qui fait que les prophètes la regardent comme détruite, c'est à cause qu'elle fut, en effet, saccagée, et qu'il n'y eut jamais aucune ressource à la perte qu'elle fit de son empire. Rome a été poussée bien plus loin, puisqu'en perdant son empire elle est devenue le jouet des nations qu'elle avait vaincues, le rebut de ses propres princes et la proie du premier venu. Prise, pillée, brûlée en 410, par Alaric, roi des Goths, en 455, par Genséric, roi des Vandales, elle fut assiégée, en 544, par Totila, roi des Ostrogoths. Ses habitants, suivant le témoignage de Procope, après avoir tout consumé et ne trouvant plus de chiens ni de rats pour se conserver la vie, ni aucune autre sorte d'animaux, cherchèrent des orties pour s'en nourrir, et vinrent ensuite à se repaître des excréments ; enfin la peste, la guerre et la famine désolèrent tellement cette ville infortunée, que, quand Totila y entra, il n'y trouva plus que cinq cents personnes de reste, d'un nombre infini de peuple qui la remplissait auparavant ; et ayant brûlé ou démoli tous les édifices, il enleva ce reste d'habitants sans en laisser un seul.

Ce ne fut pas tout. Il laissa une armée pour empêcher d'approcher des masures de la ville et de ses ruines toutes fumantes ; c'est pourquoi les grands de Rome, les magistrats et les princes alliés, qui vinrent avec une armée, sous la conduite de Bélisaire, pour la secourir, furent contraints de voir la fumée de son embrasement, et ils demeurèrent longtemps au port de Rome sans oser en approcher ; c'est ce que rapporte l'historien Procope, qui était présent (2).

Déjà, sous Alaric, le désastre de Rome avait été si grand, que saint Jérôme nous la représente dès lors comme devenue le sépulcre de ses enfants, comme réduite par la famine à des aliments abominables, et ravagée par la faim, avant que de l'être par l'épée ; de sorte qu'il ne lui restait qu'un petit nombre de ses citoyens, et que les plus riches, réduits à la mendicité, ne trouvèrent de soulagement que bien loin de leur patrie, dans la charité de leurs frères. Jamais Babylone n'éprouva rien de si affreux (3).

Il fallait que les anciens Juifs sortissent de Babylone pour n'être pas enveloppés dans son supplice. Saint Jean applique à Rome cette parole, comme les autres qui ont été dites pour Babylone : Dieu en fit sortir son peuple de plusieurs manières.

Une secrète providence en éloigna plusieurs gens de bien, et, entre autres, le pape Innocent, qu'elle fit sortir, dit saint Augustin, comme autrefois le juste Lot de Sodome, de peur qu'il ne vît la ruine d'un peuple livré au péché (4). Sainte Mélanie, avec plusieurs

(1) Apocalyp., c. XVIII. — (2) Procop., l. III, c. VIII. — (3) *Epist.* XVI, *ad Princip.* — (4) August., *De excidio urb.*, n. 7.

grands de Rome, en sortirent, dans le même temps, par une espèce de pressentiment de la ruine de cette grande ville (1). Longtemps auparavant, Dieu avait mis dans le cœur, à sainte Paule et à beaucoup d'illustres Romains, de se retirer à Bethléhem, avec leurs familles (2). Et, en général, nous apprenons de Paul Orose, qu'un grand nombre de chrétiens se retirèrent de Rome, suivant ce prétexte de l'Evangile : Quand ils vous poursuivront dans une ville, fuyez en une autre (3).

C'est que Rome ne pouvait revenir de ses erreurs et de ses faux dieux. Elle continuait à imputer aux chrétiens tous les malheurs de l'empire. La majorité du sénat était toujours idolâtre. Les temples, rouverts par Julien, n'avaient pu être refermés. Le christianisme était regardé comme la religion particulière des empereurs, et le paganisme comme celle de l'empire. Tout était infecté dans Rome, dit saint Ambroise, de la fumée des sacrifices impurs, et on y voyait de tous côtés les idoles qui provoquaient Dieu à jalousie (4). Enfin, dans la propre année que Rome fut prise par Alaric, le consul Tertullus, zélé idolâtre, commença sa magistrature, selon la coutume des gentils, par les vains présages des oiseaux, et, faisant valoir dans le sénat la qualité de pontife qu'il espérait bientôt avoir, voulait faire revivre avec elle toute la religion païenne (5).

Ainsi l'idolâtrie était encore une fois devenue dans Rome la religion dominante, Dieu l'ayant ainsi permis pour ne point laisser douteux le sujet de ses justes vengeances. Les Goths lui servirent d'instruments. Vaincus plusieurs fois et vendus comme esclaves dans toutes les parties de l'empire, ils rendirent enfin à Rome les maux qu'ils en avaient reçus (6). Ce n'est qu'alors que l'idolâtrie y fut réellement ruinée. De là, ces chants de triomphe parmi les saints.

« Et après cela, j'entendis dans le ciel comme la voix éclatante d'une grande multitude, qui disait : Alleluia ! Salut, gloire et puissance à notre Dieu ! parce que ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs que ses mains ont répandu. Et ils dirent une seconde fois : Alleluia !

» Et la fumée de son embrasement s'élève dans les siècles des siècles.

» Et les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu, qui était assis sur le trône, disant : Amen ! Alleluia !

» Et il sortit du trône une voix qui dit : Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, et qui le craignez, petits et grands !

» Et j'entendis comme la voix d'une grande multitude, comme la voix des grandes eaux et comme la voix de forts tonnerres, qui disaient : Alleluia ! parce que le Seigneur notre Dieu, le Tout-Puissant règne ! Réjouissons-nous, soyons dans la joie et donnons-lui gloire ; parce que les noces de l'agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée ! Et il lui a été donné de se vêtir d'un lin pur et éclatant ; et ce lin, ce byssus est la justice des saints.

» L'ange me dit alors : Ecrivez : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'agneau ; et il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

» Et je me prosternai à ses pieds pour l'adorer ; mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire : je suis serviteur comme vous et comme vos frères, qui ont rendu témoignage à Jésus ; adorez Dieu, car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus (7). »

On voit ici la consommation du principal événement de l'Apocalypse : la punition de Rome idolâtre, et le démembrement de son empire en une dizaine de royaumes. Saint Jean ne nous donne point l'histoire de ces dix royaumes ou rois, sinon qu'ils feront la guerre à l'agneau, mais que l'agneau les vaincra par le glaive de sa parole.

Daniel nous apprend quelque chose de plus. Entre les dix cornes ou puissances qui poussent à la quatrième bête, il en a vu une qui, venue après les autres et d'abord petite, mais grandissant à vue d'œil, en abaisse trois. Il a vu cette corne ayant des yeux ; parlant superbement pour, sur ou contre le Très-Haut ; faisant la guerre aux saints, et prévalant sur eux ; s'imaginant pouvoir changer les temps et les lois, et obtenant ainsi la puissance jusqu'à un temps, deux temps et la moitié d'un temps. Après quoi se tiendra le jugement, où la puissance lui sera ôtée, en sorte qu'il soit détruit et qu'il périsse à jamais. Et l'empire, et la puissance, et la grandeur des royaumes qu'il y a sous tout le ciel, sera donné au peuple des saints du Très-Haut ; et son empire est un empire éternel, et toutes les souverainetés le serviront et lui obéiront (8).

Les caractères de cette corne prépondérante conviennent très-bien, et on les applique généralement aussi à l'empire mahométan, qui, au commencement du septième siècle, l'an 722, dans l'Arabie, autrefois province romaine, s'élève petit d'abord, mais bientôt grand et formidable ; il abaisse ou même anéantit trois royaumes, celui des Perses en Asie, celui des Visigoths, en Espagne, et celui des Grecs, de Constantinople ; son chef, Mahomet, fait le voyant, le prophète ; il parle éloquemment de Dieu contre les idolâtres, et superbement contre Dieu en niant la divinité de son Fils ; il fait la guerre aux saints, c'est-à-dire aux chrétiens, et prévaut contre eux dans une

grande partie de la terre : il s'imagine pouvoir changer les lois et les temps ou la manière de les compter ; à la loi de Moïse et à la loi de Jésus-Christ, il substitue l'Alcoran. Il aura ainsi la puissance jusqu'à un temps, deux temps et la moitié d'un temps ; c'est-à-dire trois ans et demi ou quarante-deux mois, ou douze cent soixante jours, nombre mystérieux que nous avons vu revenir plus d'une fois dans l'Apocalypse.

En prenant, avec les interprètes, un an pour un jour, la durée de l'empire antichrétien serait de douze cent soixante ans. Comme le mahométisme a commencé en 622, il finirait donc en 1882.

On pourrait même, ainsi que déjà nous l'avons remarqué, découvrir dans cette durée comme trois périodes : une première d'accroissement, une seconde de lutte, une troisième de décadence, correspondantes toutes trois à ces paroles prophétiques ; un temps, deux temps et la moitié d'un temps

Pendant un temps, douze mois d'années, ou trois cent soixante ans, depuis 622 jusqu'en 982, vers la fin du dixième siècle, le mahométisme triomphe presque partout sans beaucoup d'obstacles. Pendant deux temps, deux ans d'années, ou sept cent vingt ans, depuis la fin du siècle dixième, où les chrétiens d'Espagne commencèrent à repousser les mahométans et firent naître les croisades, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, il y eut lutte à peu près égale entre le mahométisme et la chrétienté. Depuis la fin du dix-septième siècle, où Charles de Lorraine et Sobieski de Pologne, achevant ce que Pie V avait commencé à la journée de Lépante, brisèrent tout à fait la prépondérance des sultans, le mahométisme est en décadence. Enfin, il est non-seulement possible, mais très-probable, qu'à dater de cette dernière époque, le commencement du dix-huitième siècle, après la moitié d'un temps, six mois d'années, ou cent quatre-vingt ans, vers 1882, ce serait fait de cet empire antichrétien. Enfin se tiendra le jugement.

Nous avons vu le Très-Haut, avec ses veillants et ses saints, juger le roi de Babylone ; nous le voyons pareillement, dans l'Apocalypse, juger, avec les anges et les saints, Rome idolâtre et ivre du sang des martyrs ; ici Daniel nous le montre, jugeant l'empire antichrétien.

Lorsque la sentence contre Rome idolâtre s'exécuta par les barbares, la puissance fut donnée aux saints du Très-Haut, aux chrétiens, qui formèrent dès lors de nouveaux royaumes, un nouveau genre humain nommé chrétienté. Lorsque la sentence finale s'exécutera contre l'empire antichrétien de Mahomet, alors sera donnée au peuple des saints, la souveraineté, la puissance, la grandeur de tous les royaumes qui sont sous le ciel.

C'est peut-être de cette nouvelle victoire du Christ que parle saint Jean, lorsqu'il dit : « Et je vis le ciel ouvert, et voilà un cheval blanc : celui qui était dessus s'appelait le Fidèle et le Véritable, qui juge et qui combat avec justice. Ses yeux étaient comme une flamme de feu ; il avait plusieurs diadèmes sur la tête, et un nom écrit que nul ne connaît que lui. Et il était vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu. Et les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs. Et il sortait de sa bouche un glaive à deux tranchants, pour en frapper les nations, car il les gouvernera avec un sceptre de fer ; et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur et de la colère de Dieu tout-puissant. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

» Et je vis un ange debout dans le soleil, qui cria à haute voix, disant à tous les oiseaux qui volaient au milieu de l'air : Venez et assemblez-vous au grand souper de Dieu, pour manger la chair des rois et la chair des officiers de guerre, et la chair des forts, et la chair des chevaux et des cavaliers, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

» Et je vis la bête et les rois de la terre, et leurs armées assemblées, pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval et à son armée. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait fait les prodiges en sa présence, par lesquels il avait séduit ceux qui avaient reçu le caractère de la bête, et qui avaient adoré son image ; et tous deux furent jetés vivants dans l'étang rempli de feu et de soufre. Et les autres furent tués par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval ; et tous les oiseaux du ciel se rassasièrent de leurs chairs (1). »

On voit ici encore la bête ou la souveraineté idolâtre, et le faux prophète ou la fausse sagesse. Il n'est rien dont l'ancienne Rome fût plus idolâtre que d'elle-même ; elle se faisait adorer, elle faisait adorer son image ou ses empereurs, elle faisait adorer les dieux qu'elle reconnaissait, et ne voulait pas qu'on en adorât d'autres. Cette arrogance a passé plus ou moins dans ses dix cornes, dans cette dizaine de souverainetés auxquelles s'est démembrée la sienne.

Même les empereurs chrétiens de Constantinople ont pris longtemps des titres équivalents à celui de divinité. Les rois barbares ont reconnu avec peine une autre loi, c'est-à-dire, au fond, une autre divinité, que leur volonté et leur force. Très-souvent les uns et les autres prétendaient, comme les Césars de Rome idolâtre, faire les souverains Pontifes, si ce n'est pas les dieux. Plus d'une fois l'Église en a eu autant à souffrir que des empereurs païens.

La fausse sagesse, une jurisprudence antichrétienne, une philosophie athée, sont venues

(1) Apocalyp., XIX, 11-22.

interprétant à leur gré le droit romain, le droit de Rome païenne, le droit de la bête. En conséquence, depuis plusieurs siècles, la souveraineté politique s'est déclarée indépendante de la religion et de la morale enseignée et interprétée par l'Eglise. Et plus d'une fois l'on a vu cette souveraineté, soit entre les mains d'un seul, soit entre les mains de plusieurs, persécuter l'Eglise de Dieu, en ces derniers temps, avec autant de fureur et de malice qu'autrefois les Galérius et les Julien. Nous revoyons ainsi en quelque sorte la bête et le faux prophète.

On peut entendre maintenant, qu'à la chute de l'empire antichrétien de Mahomet, le Fils de Dieu, qui a déjà plusieurs diadèmes sur la tête, la marque de plusieurs royaumes qui lui sont soumis, achèvera de vaincre les restes politiques de la bête et de son faux prophète, et précipitera l'un et l'autre dans l'étang de feu. Peut-être qu'alors aussi s'accomplira d'une manière particulière ce qu'ajoute saint Jean.

« Et je vis un ange descendant du ciel, ayant la clef de l'abîme, et une grande chaîne en sa main. Et il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et il le lia pour mille ans; et il le précipita dans l'abîme, et il l'y enferma, et il mit le sceau sur lui, afin qu'il ne séduisit plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.

» Et je vis aussi des trônes, et ceux qui s'assirent dessus; et la puissance de juger leur fut donnée; et les âmes de ceux qui ont eu la tête coupée pour avoir rendu témoignage à Jésus, et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête, ni son image, ni reçu son caractère sur leur front, ou dans leurs mains; et ils ont vécu et régné mille ans avec Jésus-Christ. Les autres morts n'ont pas vécu jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis. C'est ici la première résurrection; Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection! La seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régnerout avec lui pendant mille ans (1). »

Nous avons vu plus haut que le dragon ou Satan, après avoir vainement poursuivi la femme mystérieuse ou l'Eglise, lorsqu'elle s'enfuit au désert, s'en alla ailleurs faire la guerre aux autres enfants de la femme, qui gardaient les commandement de Dieu et rendaient témoignage à Jésus-Christ. Et l'histoire nous a montré effectivement, après les persécutions de l'empire romain, une violente persécution en Perse. Il n'est pas dit que le dragon soit revenu de là. On peut donc croire que chassé de Rome où était son trône et sa cour, il se soit retiré en Asie. Et de fait, nous voyons sa domination, l'idolâtrie, l'erreur, avoir le dessus dans ce grand continent. Il se peut donc qu'après avoir détruit l'empire antichretien de Mahomet, le Fils de Dieu achève aussi de détruire les restes de l'idolâtrie dans toute la terre, et que le dragon, qui en est l'auteur, soit enchaîné dans l'abîme pendant mille ans, c'est-à-dire pendant une suite considérable de siècles.

Il se peut que, l'univers devenant tout entier chrétien et catholique, Jésus-Christ y règne partout avec ses saints et ses martyrs, comme déjà il règne avec eux dans une bonne partie. Ce règne des martyrs avec Jésus-Christ consiste en deux choses : premièrement, dans la gloire qu'ils ont au ciel avec Jésus-Christ, qui les y fait ses assesseurs; et secondement dans la manifestation de cette gloire sur la terre, par les grands et justes honneurs qu'on leur rend dans l'Eglise, et par les miracles infinis dont Dieu les honore, même à la vue de leurs ennemis, c'est-à-dire des infidèles qui les avaient méprisés. C'est la première résurrection, dit saint Jean ; résurrection à la gloire, mais qui ne regarde pas encore les corps; car on n'y voit encore, sur le trône avec Jésus-Christ, que les âmes des martyrs. Il se peut donc que depuis la destruction de l'empire mahométan jusque vers la fin des siècles, il y ait une longue période de triomphe et de paix pour l'Eglise.

« Et après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié; il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog, et Magog; et il les assemblera au combat; et leur nombre égalera celui du sable de la mer.

» Et ils s'avancèrent sur l'étendue de la terre, et ils environnèrent le camp des saints et la ville bien-aimée.

» Mais le feu de Dieu descendit du ciel et les dévora; et le diable qui les séduisait fut précipité dans l'étang de feu et de soufre, où la bête et le faux prophète seront tourmentés nuit et jour dans les siècles des siècles (2). »

Tout le monde voit ici la dernière séduction et la dernière persécution, celle de l'Antechrist, de cet homme de péché, vers la fin des siècles, où Satan, plus déchaîné que jamais, exercera sans bornes sa séduction par des moyens inouïs jusqu'alors. Le camp des saints, la ville bien-aimée, c'est l'Église, que Satan, suivi de tous les idolâtres, hérétiques et impies, attaquera avec un nouvel acharnement. Mais le feu du ciel les consumera. Alors, sans doute, s'accomplira à la lettre ce que dit saint Pierre, que les cieux et la terre d'à présent sont réservés peur être brûlés par le feu au jour du jugement, lorsque les impies périront (3); comme aussi ce que dit saint Paul, que le Seigneur détruira le méchant ou l'Antechrist par la gloire de son avénement (4). Les paroles suivantes de l'Apocalypse s'y accordent.

» Et je vis un grand trône blanc, et quel-

(1) Apocalyp., xx, 1-6. — (2) Ibid., xx, 7-10. — (3) II Pet., III, 7. — (4) II Thess, II, 8.

qu'un assis dessus, devant la face duquel s'enfuirent la terre et le ciel; et leur place même ne se trouva plus.

» Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône; et des livres furent ouverts; et un autre livre, qui est le livre de vie, fut encore ouvert; et les morts furent jugés, sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

» Et la mer rendit ceux qui étaient morts dans ses eaux: la mort et l'enfer rendirent aussi leurs morts; et chacun fut jugé selon ses œuvres.

» Et la mort et l'enfer furent précipités dans l'étang de feu: celle-ci est la seconde mort.

» Et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu (1). »

On voit ici distinctement la résurrection générale des corps, et le jugement universel et final. Ce ne sont plus seulement des âmes qui ressuscitent à la gloire, comme tout à l'heure; mais des corps, puisqu'il y en a qui sortent de la mer. Ce n'est plus un jugement particulier sur Babylone, sur Rome idolâtre, sur le monde païen, mais un jugement universel sur tous les morts. Ce jugement sera la consommation de toutes choses.

« Et je vis un ciel nouveau, et une terre nouvelle; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus.

» Et moi Jean, je vis descendre du ciel la cité sainte, la nouvelle Jérusalem qui venait de Dieu, parée comme une épouse pour son époux.

» Et j'entendis une grande voix sortir du trône, disant: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes! Et il demeurera avec eux, et ils seront son peuple, et lui-même, Dieu avec eux, sera leur Dieu! Et Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux; et la mort ne sera plus, ni le deuil, ni les cris, ni la douleur, parce que les premières choses sont passées!

» Et celui qui était assis sur le trône dit: Voilà que je fais toutes choses nouvelles!

» Et il me dit: Écris; car ces paroles sont très-certaines et très-véritables.

» Il me dit encore: C'en est fait! Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a soif. Celui qui vaincra, héritera de toutes ces choses, et je serai son dieu, et il sera mon fils. Mais pour les timides, les incrédules, les exécrables, les homicides, les fornicateurs, les empoisonneurs, les idolâtres et tous les menteurs, ils auront leurs part dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort.

» Il vint alors un des sept anges qui tenaient les sept coupes pleines des sept dernières plaies; il me parla et il me dit: Venez et je vous montrerai l'épouse, qui est la femme de l'agneau.

» Et il me transporta en esprit sur une montagne grande et haute: et il me montra la grande cité, la sainte Jérusalem qui descendait du ciel d'auprès de Dieu, et elle avait la gloire de Dieu! Et sa lumière était semblable à la pierre la plus précieuse, telle qu'une pierre de jaspe transparente comme du cristal. Et elle avait une muraille grande et haute, et douze portes, et douze anges aux portes, et des noms écrits, qui étaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël. Trois de ces portes à l'orient, trois au septentrion trois au midi et trois à l'occident. Et la muraille de la ville avait douze fondements, et sur eux les douze noms des douze apôtres de l'agneau.

» Et celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville, les portes et la muraille.

» Et la ville était bâtie en carré, aussi longue que large.

» Et il mesura la ville avec sa canne d'or, jusqu'à l'étendue de douze mille stades; et sa longueur, sa largeur et sa hauteur sont égales. Et il mesura aussi la muraille, qui était de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui était celle de l'ange. Et la muraille était bâtie de pierres de jaspe; mais la ville était d'un or pur, semblable à du verre très-pur.

» Et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude, le cinquième de sardonyx, le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de béryl, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, le onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste.

» Et ses douze portes étaient de douze perles; et chaque porte était faite de chaque perle; et la place de la ville était d'un or pur comme du verre transparent.

» Et je ne vis point de temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'agneau en est le temple.

» Et la ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire, et que l'agneau en est la lampe. Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire et leur honneur. Et ses portes ne se fermeront point chaque jour, car il n'y aura point de nuit en ce lieu. Et on y apportera la gloire et l'honneur des nations. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination et le mensonge; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'agneau (2).

» Et il me montra le fleuve pur de l'eau de la vie, limpide comme le cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'agneau.

» Au milieu de la place de la ville, sur les deux rivages du fleuve, était l'arbre de vie, qui porte douze fruits, et donne son fruit chaque

(1) Apocalyp., xx, 11-15. — (2) *Ibid.*, xxi.

mois ; et les feuilles de l'arbre sont pour guérir les nations.

» Il n'y aura plus là aucune malédiction ; mais le trône de Dieu et de l'agneau y sera, et ses serviteurs le serviront. Et ils verront sa face, et ils auront son nom écrit sur leurs fronts.

» Et là il n'y aura plus de nuit ; et ils n'auront pas besoin de lampes, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur les éclairera, et ils régneront dans les siècles des siècles (1). »

Admirable tableau du renouvellement et de la glorification de toutes choses en Jésus-Christ ! Tout a été créé par lui, tout est restauré par lui. Dieu et homme, il réunit en sa personne la divinité et l'humanité, et dans l'humanité, la créature spirituelle et la créature corporelle. Il est l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le principe et la fin. La gloire qu'il communique à ses élus se répand sur toute la création. Il ressuscite le premier avec un corps glorieux ; ses élus ressuscitent comme lui ; la nature entière ressuscite glorieuse avec ses élus. C'est un nouveau ciel, c'est une nouvelle terre. Toutes les figures se transforment en ineffable réalité.

Le tabernacle de Moïse, c'est l'univers transfiguré, renouvelé, glorifié, où Dieu habite avec ses enfants comme sous une tente. C'est Jérusalem, mais Jérusalem toute céleste ; ce sont les douze apôtres, ce sont les douze tribus d'Israël ce sont les nations et leurs rois fidèles au Christ. C'est l'or, ce sont les pierres précieuses, mais transformées en quelque chose d'infiniment plus précieux encore. C'est le paradis, avec son fleuve de vie et avec son arbre de vie ; mais il n'est pas défendu d'en manger ou d'en boire, mais il n'y a plus de malédiction, plus de mort : Adam ne craint plus de paraître devant Dieu, il le voit face à face ; toutes les larmes sont essuyées ; ce sont les noces de l'agneau, l'union parfaite de Dieu avec la nature humaine, figurée par l'union d'Adam et d'Ève. Dieu avait planté de sa main le paradis terrestre, il avait allumé le soleil pour présider au jour, et la lune pour présider à la nuit ; mais alors lui-même sera le soleil, lui-même le jour, lui-même le temple, lui-même tout en tous. Toute la création, nous dit saint Paul, soupire après cette révélation de gloire (2). Que né doit donc pas faire le chrétien ! Mais revenons aux dernières paroles de saint Jean.

« Et il me dit : Ces paroles sont très-certaines et véritables ; et le Seigneur, le Dieu des esprits, des prophètes, a envoyé son ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt.

» Et voilà que je viens promptement. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre !

» C'est moi, Jean qui ai entendu et qui ai vu ces choses. Et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'ange qui me les montrait, pour l'adorer. Mais il me dit : Gardez-vous de le faire ; car je suis serviteur comme vous, et comme vos frères les prophètes, et comme ceux qui gardent les paroles de ce livre : adorez Dieu.

» Il me dit ensuite : Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre ; car le temps est proche. Que celui qui commet l'injustice, la commette encore ; que celui qui est souillé, se souille encore ; que celui qui est juste, devienne plus juste encore ; que celui qui est saint, se sanctifie encore. Voilà que je viens promptement et j'aurai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin. Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'agneau, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville par les portes ! Loin d'ici les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge. Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les églises. Je suis le rejeton et le Fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.

» L'Esprit et l'épouse disent : Venez ! Que celui écoute, dise : Venez ! Que celui qui a soif, vienne ! Et que celui qui le désire, reçoive gratuitement l'eau de la vie !

» Mais je proteste à tous ceux qui entendent les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre ; et que si quelqu'un retranche quelque parole du livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie et l'exclura de la sainte cité, et lui ôtera sa part des promesses qui sont écrites dans ce livre.

» Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Oui, je viendrai bientôt. Amen ! Venez, Seigneur Jésus !

» Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen (3). »

Voilà comme saint Jean termine son Apocalypse, qui termine elle-même le recueil des livres saints. Amen ! Venez, Seigneur Jésus ! L'Église, son épouse, et l'âme fidèle ne cessent de l'inviter et de désirer son royaume. Admirable conclusion de l'Écriture, qui commence à la création du monde, et finit à la consommation du règne de Dieu, qui est aussi appelée la nouvelle création.

Cependant Domitien, qui avait relégué en Patmos l'apôtre-prophète, reçut enfin la peine de ses crimes. Il s'était rendu si odieux et si cruel, que ses propres affranchis, ses propres officiers, et jusqu'à sa femme, conspirèrent contre lui et le tuèrent en la quarante-cinquième année de son âge, quinzième de son règne, le 18 septembre de l'an 96. Il eut pour successeur Nerva, qui était âgé de plus de

soixante-dix ans, adopta Trajan, et mourut après moins de deux ans de règne. Le sénat ayant cassé tous les décrets de Domitien, les bannis eurent la liberté de revenir chez eux ; saint Jean fut du nombre.

De retour en Asie, il s'appliqua de nouveau à prendre un soin particulier de ces Eglises, que de l'île de Patmos, il avait instruites par ses lettres, au nom du Fils de Dieu.

Sa demeure ordinaire était Ephèse. De là, il faisait souvent des courses dans les provinces voisines, soit pour instituer des évêques, soit pour y ériger et régler des Eglises entières, soit pour admettre dans le clergé ceux qu'il en jugeait dignes.

Dans une de ces villes peu éloignée d'Ephèse, après avoir consolé les frères par ses discours, l'apôtre aperçut un jeune homme d'une grande taille et d'une physionomie intéressante, d'un naturel ardent. Se retournant vers l'évêque qu'il venait d'ordonner : Je vous recommande celui-ci, dit-il, je vous le recommande instamment, en présence de toute l'Eglise et en prenant à témoin Jésus-Christ. L'évêque promit d'en avoir grand soin : de son côté, jusqu'à son départ pour Ephèse, Jean ne cessa de l'y engager de la manière la plus pressante.

Ayant donc pris le jeune homme chez lui, l'évêque ne négligea rien pour le bien élever jusqu'à ce qu'il le vit disposé au saint baptême. Après l'avoir baptisé, il crut n'avoir plus rien à craindre, et se relâcha peu à peu de son ancienne vigilance. Laissé trop tôt à lui-même, l'autre se voit fréquenté de quelques jeunes gens de son âge, oisifs et adonnés à toute espèce de désordre. Ils l'attirent d'abord par de grands repas ; ensuite lui persuadent de sortir de nuit avec eux pour dépouiller les passants ; enfin, ils l'engagent à des actions plus coupables encore. Il s'habituait ainsi chaque jour davantage à mal faire ; et, tel qu'un cheval vigoureux et sans frein, jeté une fois hors du droit sentier, plus il était d'un naturel généreux, plus il courait avec impétuosité au précipice. Désespérant enfin de son salut, il ne mit plus de bornes à ses excès, mais se fit une ambition de l'emporter sur tous ses compagnons de débauche. En ayant donc fait une bande de voleurs et s'étant déclaré leur chef, il les surpassait tous en crimes de tout genre.

Cependant l'apôtre revint dans la même ville. Après avoir terminé les affaires pour lesquelles il avait été demandé, Or sus, dit-il à l'évêque, rendez-moi le dépôt que Jésus-Christ et moi vous avons confié en présence de l'Eglise. L'évêque demeura surpris, croyant qu'il lui parlait d'un dépôt d'argent. Mais quand l'apôtre eut ajouté : C'est le jeune homme que je redemande, c'est l'âme de notre frère, hélas ! répondit-il en baissant les yeux et en pleurant, il est mort ! Et comment ? répliqua l'apôtre, et de quelle mort ? Il est mort à Dieu, dit l'évêque ; il est devenu un méchant, un perdu, un voleur ; au lieu de l'Eglise, il tient la montagne avec une troupe de scélérats comme lui.

A ces mots, le saint vieillard déchira ses vêtements, poussa un grand cri et se frappa la tête, en disant : Le beau gardien que j'ai laissé à l'âme de mon frère ! Mais à l'instant même, qu'on me donne un cheval, avec un homme pour me servir de guide ; et aussitôt il sortit de l'église, vêtu comme il était, et se mit en route.

Arrivé sur les lieux, il fut arrêté par les voleurs qui étaient en sentinelle, et, sur ses propres instances, conduit à leur capitaine, qu'il trouva tout armé. Mais à peine celui-ci eut-il reconnu Jean, qu'il se mit à fuir de honte. Le saint courut après lui de toutes ses forces, sans penser à son grand âge, et criait de moment à autre : Pourquoi, mon fils, pourquoi fuyez-vous votre père, vieillard sans armes ? O mon fils, ayez pitié de moi ! Ne craignez point ; vous pouvez encore espérer le salut. Moi-même je satisferai pour vous à Jésus-Christ ; je souffrirai volontiers pour vous la mort, comme le Seigneur l'a soufferte pour nous. Je donnerai mon âme pour la vôtre. Arrêtez seulement : c'est Jésus-Christ qui m'envoie.

A ces mots le jeune homme s'arrête, regardant à terre ; puis, ayant jeté les armes, il commence à trembler et à pleurer amèrement ; il embrasse tendrement le saint vieillard, lui criant pardon au milieu des gémissements et des sanglots ; il expie ses malheurs par un baptême de larmes ; cependant il cache sa main droite. L'apôtre le rassure, lui proteste avec serment qu'il lui a obtenu du Sauveur son pardon, tombe en prière à ses genoux, lui baise la main droite comme purifiée de ses meurtres par la pénitence, et le ramène à l'Eglise. Là il fait de fréquentes prières pour lui, jeûne avec lui continuellement, adoucit son esprit par des paroles pleines de tendresse, et ne le quitte qu'après l'avoir rendu à l'Eglise, qu'après en avoir fait pour tous un grand exemple de sincère pénitence, et un miracle de résurrection spirituelle (1).

Saint Jean fit plusieurs miracles à Ephèse ; entre autres, il ressuscita un mort. Pendant sa vigilance sur tout, il déposa un prêtre d'Asie, convaincu d'avoir faussement publié, sous le nom de saint Paul, la relation de ses voyages avec sainte Thècle, quoiqu'il dit avoir eu l'intention d'honorer l'apôtre par cette imposture. Enfin, il était fort avancé en âge, et avait plus de quatre vingt-dix ans, lorsqu'il écrivit son Evangile. Il ne s'y décida qu'avec peine. Car les premiers chrétiens aimaient mieux pratiquer les maximes de l'Evangile, que les écrire. Mais en ayant été prié par la plupart des évêques d'Asie et par les députations d'un grand nombre d'Eglises, il ordonna des jeûnes et des prières publiques, et prononça les premières paroles : *Dans le principe*

(1) Euseb., l. III, c. xx et xxiii.

était le Verbe, au sortir d'une profonde révélation. Son dessein fut de rapporter plusieurs actions du Sauveur, dont les autres évangélistes n'avaient pas parlé ; de nous transmettre ses discours, dont les autres n'avaient écrit qu'une petite partie ; enfin, de réfuter les hérétiques, dont les uns niaient la divinité de Jésus-Christ, les autres la réalité de sa chair. Il les réfute encore plus dans ses lettres, surtout dans la première, qui est comme un abrégé de son Évangile. Elle commence d'une manière semblable :

« Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons regardé avec attention, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie (car la vie s'est rendue visible, et nous l'avons vue, et nous rendons témoignage, et nous vous annonçons cette vie éternelle, qui était chez le Père, et qui s'est manifestée à nous) ; ce que nous avons vu, et ce que nous avons entendu, c'est là ce que nous vous annonçons, afin que vous aussi vous ayez une société commune avec nous, et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. Et nous vous l'écrivons, afin que votre joie soit complète (1). »

Les hérétiques inventaient de doctes fables : les apôtres attestaient ce qu'ils avaient ouï de leurs oreilles, vu de leurs yeux et touché de leurs mains ; le sommaire de leur prédication est le Verbe de vie qui dès le commencement était dans le Père, mais qui s'est rendu visible dans son incarnation ; c'est sur ce fondement qu'ils élèvent tout l'édifice de la foi et de la morale chrétienne.

« Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu ; et quiconque aime celui qui a été engendré, aime aussi celui qui a été engendré de lui. Nous connaissons que nous aimons les enfants de Dieu, quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements ; car l'amour que nous avons pour Dieu, c'est de garder ses commandements, et ses commandements ne sont point pénibles ; car tous ceux qui sont nés de Dieu sont vainqueurs du monde ; et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi. Qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ?

» C'est ce même Jésus-Christ qui est venu avec l'eau et le sang ; non avec l'eau seulement, mais avec l'eau et le sang. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage que Jésus-Christ est la vérité.

» Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; et ces trois sont une même chose. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang ; et ces trois sont une même chose (ou mieux, suivant le grec, pour une même chose). Si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu est plus grand. Or, c'est Dieu même qui a rendu ce témoignage de son Fils. Celui qui croit au Fils de Dieu, a dans soi-même le témoignage de Dieu. Celui qui ne croit point au Fils, fait Dieu menteur, parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu nous a rendu de son Fils. Or, ce témoignage est que Dieu nous a donné la vie éternelle ; et cette vie est dans son Fils. Qui a le Fils, a la vie ; qui n'a point le Fils, n'a point la vie. Je vous ai écrit ceci, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle et que vous croyiez au nom du Fils de Dieu (2). »

Comme on le voit, saint Jean s'applique, dans chaque mot, pour ainsi dire, à insinuer la foi en Jésus-Christ, comme l'unique auteur du salut. C'est lui qui est venu avec l'eau du baptême, figurée par l'eau qui a coulé de son côté sur la croix ; il est venu encore avec le sang qu'il a versé pour ôter les péchés du monde. Trois témoins du ciel lui ont rendu témoignage : le Père, en le déclarant son Fils, et au Jourdain et au Thabor ; le Verbe éternel, par ses discours et ses miracles, et par la communication manifeste de sa divinité à son humanité ; l'Esprit-Saint, par les patriarches, par Moïse, par David, par les prophètes, par Siméon, par Jean-Baptiste, par sa descente visible sur lui en son baptême, par les dons qu'il répandit sur les apôtres. Et ces trois sont une même chose : paroles admirables que nous voyons citées, dès le troisième siècle, par saint Cyprien, et, au cinquième, par saint Fulgence et quatre cents évêques d'Afrique, pour établir, contre les ariens, le mystère de la sainte Trinité, le mystère d'un seul Dieu en trois personnes (3). Ces trois témoins attestent, du haut du ciel, la divinité de Jésus-Christ.

Saint Jean en cite trois autres pour prouver son humanité : l'esprit qu'il remit entre les mains de son Père ; l'eau qu'il versa de ses yeux, par ses larmes, et de son côté percé après sa mort ; enfin le sang qu'il versa dans sa circoncision, et surtout à la croix. Ces trois témoins s'accordent en une même chose, à prouver qu'il était vraiment homme.

Voici comme saint Jean parle des hérétiques, qui niaient l'une ou l'autre de ces vérités.

« Mes petits enfants, c'est ici la dernière heure ; et, comme vous avez ouï dire que l'Antechrist doit venir, maintenant déjà il y a plusieurs antechrists ; ce qui nous fait connaître que la dernière heure approche. Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas de nous ; car s'ils eussent été de nous, ils seraient demeurés avec nous : mais afin qu'on reconnût que tous ne sont pas de nous. Mais vous, vous avez reçu l'onction du Saint, et vous connaissez tout. Je ne vous ai pas écrit comme à des hommes qui ignorent la vérité,

(1) Joan., I, 1-4. — (2) *Ibid.*, c. v, 1-13. — (3) S. Cyp., *Epist. ad Jubai.* S. Fulg., *De Trin.*, c. IV. Victor Vit., l. III, *De persec Vandal.*

mais comme à des hommes qui la connaissent et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité. Qui est-ce qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus soit le Christ? Celui-là est un antechrist, qui nie le Père et le Fils. Quiconque nie le Fils, ne reconnaît point le Père; et quiconque confesse le Fils, reconnaît aussi le Père. Faites donc en sorte que ce que vous avez appris dès le commencement, demeure toujours en vous. Si ce que vous avez appris dès le commencement demeure en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils et dans le Père. Et c'est ce que lui-même nous a promis, en nous promettant la vie éternelle. Voilà ce que j'ai cru devoir vous écrire sur ceux qui vous séduisent (1).

» Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit; mais éprouvez si les esprits sont de Dieu; car il est venu beaucoup de faux prophètes dans le monde. Voici en quoi l'on reconnaît qu'un esprit est de Dieu : Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable, est de Dieu; et tout esprit qui ne confesse pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, n'est point de Dieu : c'est un esprit de l'antechrist, dont vous avez ouï dire qu'il doit venir ; et maintenant déjà il est dans le monde.

» Mes petits enfants, vous les avez vaincus, vous qui êtes de Dieu, parce que celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde. Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent le langage du monde. Mais nous, nous sommes de Dieu. Celui qui connaît Dieu, nous écoute; celui qui n'est pas de Dieu, ne nous écoute point. C'est à cela que nous connaissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur (2). »

De cette foi parfaite en Jésus-Christ, le disciple bien-aimé fait jaillir à chaque instant le grand précepte de la charité.

« Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour est de Dieu; et quiconque aime, est né de Dieu, et il connaît Dieu. Qui n'aime point, ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour. Dieu a fait paraître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui. Et cet amour consiste en ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier, et qui a envoyé son Fils pour être la victime de propitiation pour nos péchés. Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés ainsi, nous devons aussi, nous, nous aimer les uns les autres (3).

» Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur. Car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : Que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère (4) ! »

C'est de cet amour que sortira la gloire éternelle.

« Considérez quel amour le Père a eu pour nous, de vouloir que nous soyons en effet enfants de Dieu. C'est pourquoi le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne connaît pas Dieu. Mes bien-aimés, nous sommes dès maintenant enfants de Dieu : mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Mais nous savons que quand cela paraîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est (5) ! »

L'Apôtre termine ainsi son épître : « Nous savons encore que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connaissions le vrai Dieu, et que nous soyons dans le Véritable, dans son Fils Jésus-Christ. C'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle. Mes petits enfants, gardez-vous des idoles. Amen (6) ! »

Cette lettre est citée par plusieurs anciens sous le nom d'épître aux Parthes. Ces peuples, qui disputaient alors aux Romains l'empire du monde, tenaient une grande étendue de pays, qui comprenait la Perse, tout ce qui se trouve entre le Tigre et l'Inde, et peut-être même la Chine. Il y avait un grand nombre de Juifs répandus sous la domination de ce grand peuple. On voit même, dans les Actes, que les Juifs, qui en venaient pour célébrer la Pâque à Jérusalem, y sont nommés les premiers. Dès lors, plusieurs d'entre eux se firent chrétiens; ils eurent pour imitateurs un bon nombre de Parthes indigènes, comme nous le voyons dans les martyrs de Perse. Il est même possible que saint Jean y ait été prêcher la foi. Si la lettre ne porte en tête ni le nom ni le titre de l'apôtre, c'est peut-être à cause de la guerre entre les Parthes et les Romains, et pour n'éveiller aucun soupçon dans le cas qu'elle vînt à tomber entre leurs mains. Lorsqu'après avoir dit que Jésus-Christ est le Dieu véritable, il ajoute : Gardez-vous des idoles, on peut entendre non-seulement les idoles matérielles de métal, de pierre ou de bois, mais surtout les idoles intellectuelles, les fausses idées que les hérétiques antichrétiens, en particulier les mages, se formaient du vrai Dieu.

Outre cette lettre générale, saint Jean en écrivit encore deux autres petites à des amis particuliers; on y retrouve la même pensée, le même langage. L'une est adressée à une mère de famille.

« J'ai eu une grande joie, lui dit-il, de voir que quelques-uns de vos enfants marchent dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père. Et maintenant je vous prie, non pas comme vous écrivant un commandement nouveau, mais le même que nous avons reçu dès le commencement : c'est que nous nous aimions les uns les autres. Or, la charité consiste à marcher selon les commandements de Dieu. C'est là le commandement que vous avez reçu d...

(1) Joan., c. II, 18-26. — (2) *Ibid.*, c. IV, 1-6. — (3) *Ibid.*, c. II, 7-11. — (4) *Ibid.*, XX et XXI. — (5) *Ibid.*, c. III, 1 et 2. — (6) *Ibid.*, c. V, 10 et 21.

bord, et selon lequel vous devez marcher.

» Car plusieurs imposteurs se sont répandus dans le monde, qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu dans la chair. Ce sont des séducteurs et des antechrists. Veillez sur vous-même, afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites, mais que vous receviez une pleine récompense. Quiconque ne demeure point dans la doctrine du Christ, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu, et quiconque demeure dans sa doctrine, possède le Père et le Fils.

» Si quelqu'un vient chez vous, et n'y porte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas même bonjour ; car celui qui le salue participe à ses mauvaises actions (1). »

La dernière lettre est adressée à un certain Caïus, que l'on ne connaît pas autrement. La voici tout entière :

« Le vieillard (ou le prêtre), à mon cher Caïus que j'aime dans la vérité.

» Mon bien-aimé, je prie Dieu que toutes vos affaires et votre santé soient en aussi bon état que votre âme. J'ai eu une extrême joie a l'arrivée de nos frères, parce qu'ils ont rendu témoignage à votre piété sincère et à la vie que vous menez selon la vérité. Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité. Mon bien-aimé, vous agissez en vrai fidèle dans ce que vous faites pour les frères, et particulièrement pour les étrangers qui ont rendu témoignage à votre charité en présence de l'Eglise ; et vous ferez bien de les faire conduire et assister dans leurs voyages, d'une manière digne de Dieu. Car c'est pour son nom qu'ils se sont retirés d'avec les gentils, sans rien emporter avec eux. Nous sommes donc obligés de les recevoir tous avec charité, afin de contribuer avec eux à l'avancement de la vérité.

» J'aurais écrit à l'église ; mais Diotrèphe, qui aime à y avoir le premier rang, ne veut point nous recevoir. C'est pourquoi, si je vais chez vous, je lui ferai connaître quel mal il fait en répandant contre nous des discours malins. Et comme si c'était encore trop peu pour lui, non-seulement il ne reçoit pas les frères, mais il empêche même ceux qui voudraient les recevoir, et les chasse de l'église.

» Mon bien-aimé, n'imitez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait le bien est enfant de Dieu ; mais celui qui fait le mal ne connaît point Dieu.

» Tout le monde rend un témoignage favorable à Démétrius, et la vérité même le lui rend. Nous le lui rendons aussi nous-même, et vous savez que notre témoignage est véritable.

» J'avais bien des choses à vous écrire, mais je n'ai pas voulu le faire avec l'encre et la plume, parce que j'espère vous voir bientôt ; alors nous nous entretiendrons de vive voix. La paix soit avec vous ! Nos amis d'ici vous saluent. Saluez nos amis chacun par son nom (2). »

Les dernières paroles du saint vieillard furent ainsi des paroles de charité et d'amitié. La faiblesse de son grand âge ne lui permettant plus de faire de longs discours, il ne laissait pas de se faire porter à l'assemblée des fidèles, et il leur disait à chaque fois ces paroles : Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. Ses disciples lui demandèrent enfin pourquoi il leur disait toujours la même chose. C'est, répondit-il, c'est que c'est le commandement du Seigneur ; pourvu qu'on l'accomplisse, il suffit (3).

Ici nous quittons à regret les saints apôtres et les livres saints; mais nous les quittons avec le céleste héritage qu'ils nous ont laissé, la foi en Dieu et en son Eglise : Dieu un, Eglise une...

Dieu un en trois personnes ; il y en a trois qui rendent témoignage au ciel, le Père, le Verbe, et l'Esprit-Saint ; et ces trois sont une même chose : un seul Dieu, un seul Seigneur, Jésus-Christ, Dieu véritable ; saint Jean l'a dit : Dieu, dont le trône est aux siècles des siècles, Dieu qui, dès le commencement, a créé le ciel et la terre : saint Paul l'a dit avant saint Jean, et David avant saint Paul (4). Ce Verbe-Dieu s'est fait chair, a demeuré parmi nous, est mort pour nous, est ressuscité pour nous ressusciter avec lui, est monté au ciel pour nous y préparer la place, en viendra de nouveau pour juger les vivants et les morts et consommer toutes choses ; tous les apotres l'ont dit. Une Eglise, un troupeau, un pasteur : une Eglise bâtie par celui qui a bâti l'univers ; une Eglise bâtie sur la pierre, contre laquelle les portes de l'enfer ne prevaudront point.

Un pasteur, Pierre, auquel il est dit : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et : Pais mes agneaux, pais mes brebis. Pierre qui, après l'ascension de son maître, fait élire un apôtre et l'aurait pu élire lui seul ; Pierre qui, le premier, promulgue l'Evangile et l'Eglise à toutes les nations assemblées ; qui, le premier, y reçoit les Juifs, le premier, y reçoit les gentils, le premier, décide au concile ; Pierre qui s'en va, dans la nouvelle Babylone, établir sa chaire éternelle sur les ruines de l'idolâtrie, et, de là, régir l'univers chrétien.

Avec Pierre, leur chef, il y a les apôtres qui prêchent et fondent des Eglises jusqu'aux extrémités du monde ; ordonnent, par l'imposition des mains, des évêques pour leur succéder, auxquels ils commandent d'en ordonner ainsi d'autres, réglant les qualités qu'ils doivent avoir, les devoirs qu'ils ont à remplir à l'égard des ministres inférieurs et des fidèles, et ceux-ci à leur égard.

(1) Joan., 4-11. — (2) III *Ibid.*, — (3) Hieron., *in Galat.*, VI, 10. l. III. — (4) Heb., I. Ps. XLIV, VII, et 101. 26.

Dès lors on voit comme une armée rangée en bataille. Il y a des règles de discipline pour le bon ordre dans les assemblées, pour la réprimande des esprits légers et inquiets, pour l'excomunication des scandaleux et des hérétiques.

Dès lors on voit une liturgie pompeuse. C'est un jour de dimanche que saint Jean a sa divine révélation. C'est une assemblée à laquelle préside un pontife vénérable, assis sur un trône et environné de vingt-quatre vieillards ou prêtres. Ce sont des habits sacerdotaux, des robes blanches, des ceintures, des couronnes, des instruments du culte divin, un autel, des chandeliers, des encensoirs, un livre scellé. Il y est parlé d'hymnes, de cantiques et une source d'eau qui donne la vie. Devant le trône, et au milieu des prêtres, est un agneau en état de victime, auquel sont rendus les honneurs de la divinité. Sous l'autel sont les martyrs qui demandent que leur sang soit vengé. Un ange présente à Dieu de l'encens, et il est dit que c'est l'emblème des prières des saints ou des fidèles. En un mot, saint Jean nous fait voir nos cérémonies saintes, ou transportées du ciel ou transportées au ciel.

Dans saint Paul, on voit également l'assemblée du premier jour de la semaine : un autel du sacrifice, une victime à laquelle les fidèles seuls ont droit de participer, une communion du corps et du sang du Seigneur. Quelques-uns même y participaient indignement. Car alors, comme aujourd'hui, tous n'étaient point parfaits ; alors, comme aujourd'hui, il y avait de la paille avec le froment. A côté des vrais apôtres, il y en avait de faux; à côté des martyrs, il y avait des apostats ; à côté des fervents, il y avait des tièdes ; à côté des édifiants, il y avait des scandaleux. Il y en avait qui tournaient les agapes mêmes en occasion de débauches ; des séducteurs s'introduisaient dans les maisons ; même parmi les prédicateurs de l'Evangile, tous n'étaient pas des saints Pauls ; plusieurs cherchaient leur propre intérêt, et non pas celui de Jésus-Christ : parmi les apôtres enfin, il s'est trouvé un Judas.

Ce n'est ni le siècle, ni le pays, qui fait les saints ; mais la foi, l'humilité, la défiance de soi-même, la patience, la charité, la confiance en Dieu seul. C'est toujours dans la douleur que l'Eglise enfante ses élus au ciel. Son unique appui sur la terre, c'est Jésus-Christ, qui a promis d'être avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE VINGT-SIXIÈME

I

LES PROTOMARTYRS DE L'OCCIDENT

L'OCCIDENT A-T-IL EU DES MARTYRS AVANT LA PERSÉCUTION DE NÉRON, ET QUELS SAINTS DOIT-IL HONORER COMME LES PROTOMARTYRS?

CETTE QUESTION, DISCUTÉE PAR LES HISTORIENS, A ÉTÉ EXAMINÉE AVEC SOIN DANS UN LIVRE DU P. BOBONE, SOUS CE TITRE : *Apologie des premiers martyrs de l'Occident, Ptolémée et Romain, évêques de Népi.*

Tertullien renvoie les païens à leurs propres annales pour s'assurer que Néron fut le premier persécuteur des chrétiens de Rome (1). Il ne s'en suit pas que des martyrs n'aient pas versé leur sang pour la foi hors de Rome. Tertullien semble parler de la persécution générale dont les actes publics auraient été conservés dans les archives de l'empire. Saint Augustin (2) ne veut pas qu'on regarde la persécution de Néron comme la première ; il cite le martyre de saint Etienne et de saint Jacques le Majeur. Il n'est donc pas hors de la vraisemblance que l'Occident ait eu des martyrs antérieurement à la première persécution générale de Néron.

La tradition constante et inébranlable de Népi est que son premier évêque, saint Ptolémée, originaire d'Antioche et disciple de saint Pierre, envoyé dans l'Etrurie suburbicaire par le prince des Apôtres, avec saint Romain, philosophe, converti à Rome même, subit le martyre sous l'empire de Claude et par l'ordre de cet empereur, à qui il fut dénoncé par les prêtres étrusques. Claude avait fait construire à Népi une somptueuse villa dont les ruines ont été reconnues au dix-septième siècle. On sait que l'Etrurie était le foyer du fanatisme païen ; c'est là que le sénat romain envoyait dix jeunes gens, chaque année, étudier l'art des sacrifices et des augures.

D'après la tradition de Népi, saint Ptolémée eut pour compagnon de martyre saint Romain le philosophe et trente-huit autres chrétiens. L'histoire ne contient aucun monument qui infirme cette tradition. Il est vrai qu'Eusèbe de Césarée garde le silence sur les glorieux martyrs de Népi ; mais ne sait-on pas qu'il oublie pareillement bien d'autres faits attestés d'ailleurs par le Martyrologe romain ? L'Eglise n'eut pas d'historiens pendant les trois premiers siècles, parce que la Providence voulût, semble-t-il, conserver par la tradition le souvenir des triomphes de la foi et de la force surnaturelle des martyrs.

Une pieuse femme nommée Sabinilla ensevelit les martyrs de Népi dans les catacombes à peu de distance de la ville ; et auprès desquelles de nouvelles galeries furent ouvertes dans la suite pour servir de sépulture aux chrétiens. A l'entrée des catacombes s'éleva une Eglise à l'honneur de saint Ptolémée ; l'époque de la construction de l'Eglise remonte à la plus haute antiquité, vraisemblablement au quatrième siècle. On a trouvé dans les catacombes de Sabinilla, à côté des monuments des premiers siècles, des inscriptions et des peintures qui trahissent le dixième et le onzième ; ce qui permet de supposer que les galeries restèrent ouvertes et fréquentées. Plus tard, la porte fut entièrement murée, sans qu'on sache au juste l'époque, afin de préserver les reliques contre la pieuse avidité des fidèles.

(1) *Apologie*, v. — (2) *De civit. Dei*, l. X, c. LII.

En 1479, Sixte IV accorda des indulgences aux fidèles qui visiteraient l'ancienne Eglise de saint Ptolemée *extra muros* de Népi ; le culte des saints martyrs subsistait dans toute sa force.

En 1540, Pierluigi Farnèse ayant fait démolir l'ancienne Eglise afin de fortifier Népi, on découvrit les catacombes et le précieux trésor qu'elles renfermaient. A cette nouvelle, Paul III accourut à Népi et fut témoin oculaire de guérisons extraordinaires opérées par l'intercession des martyrs. Non-seulement il ordonna la construction d'une Eglise *intra muros* en l'honneur de saint Ptolémée, mais il publia en 1542 une bulle dans laquelle il confirma pleinement la tradition locale au sujet de l'époque de sa mort.

Dernièrement, on a découvert près et hors des murs de la ville de Népi, avec la permission de Dieu, les corps de quarante saints martyrs et entre autres celui du B. Ptolémée, évêque de Népi, qui fut disciple de l'Apôtre saint Pierre; tous avaient remporté la palme du martyre pour la Foi catholique sous l'empereur Claude. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'au bout de quinze cents ans ou environ, leurs blessures paraissaient aussi fraîches qu'au moment de leur martyre.

Ainsi la tradition était si fortement établie, que le Pape n'hésita pas à affirmer que saint Ptolémée, disciple de saint Pierre, subit le martyre sous l'empire de Claude, près de quinze ans avant la première persécution générale.

Paul III ordonna la construction d'un couvent auprès de la nouvelle Eglise de saint Ptolémée et y appela les Dominicains. Ces religieux compulsèrent les anciens manuscrits, non-seulement à Népi et dans les villes voisines, mais aussi les célèbres archives du Mont-Cassin ; c'est à l'aide de ces anciens documents que le P. Nobili fit le livre dans lequel il prouve, conformément à la croyance traditionnelle, que le martyre de saint Ptolémée eut lieu sous l'empereur Claude.

Environ trente-cinq ans après la bulle de Paul III, Alphonse Ceccarelli, écrivant l'histoire de Népi dans un esprit d'animosité, n'osa pourtant pas révoquer en doute l'authenticité de la croyance traditionnelle ; il inséra fidèlement dans son livre l'ancienne légende de Sutri, qui s'accorde pleinement avec celle de Népi sur le fait du martyre à l'époque de Claude. La légende en question se conserve dans la bibliothèque du Vatican ; les Bollandistes la donnent, mais incomplète. Le P. Bobone, qui la reproduit dans son intégrité, en avertit les savants qui surveillent la nouvelle édition des Bollandistes.

Les écrivains du seizième siècle, tels que Bzovius, Ughelli, Carcini, n'hésitèrent pas à reconnaître l'authenticité de la tradition.

Le Martyrologe romain fait mémoire, le 24 août, de saint Ptolémée, évêque, disciple de saint Pierre, et martyrisé à Népi : A « Népi, saint Ptolémée, évêque, disciple du bienheureux Pierre Apôtre, par qui il fut envoyé en Toscane pour prêcher l'Évangile, et qui succomba glorieusement par le martyre dans cette ville. Dans la même ville, saint Romain, disciple de saint Ptolémée et compagnon de son martyre. » Telle est l'autorité du Martyrologe, qu'il y aurait, ce semble, quelque témérité à vouloir révoquer en doute que saint Ptolémée ait été réellement disciple de saint Pierre.

Baronius admet sans difficulté que saint Ptolémée, disciple de saint Pierre, fut envoyé en Etrurie par le prince des Apôtres, comme nous le déclarent ses Actes que nous avons reçus de l'Eglise de Népi. Néanmoins, vu le passage de Tertullien dont nous parlons plus haut, Baronius pense que le martyre eut lieu sous Néron. Bien que ces Actes disent que ce martyre eut lieu sous Claude, il faut comprendre que c'est sous Néron que ce fait se passa. Du reste, le savant historien ne donne aucune preuve à l'appui de son opinion, et il semble oublier que le même courant de tradition qui nous a transmis le nom de saint Ptolémée fait remonter au règne de Claude l'époque de son martyre. Les anciens historiens ont-ils jamais désigné Néron sous le nom de Claude ?

En 1606, l'Eglise commencée par Paul III, étant achevée, on y transféra les reliques de saint Ptolémée, et, par une merveilleuse disposition de la Providence, les marbres de la villa de Claude servirent à orner le nouveau sépulcre du martyr.

En 1672, malgré l'autorité du nom de Baronius, la sainte Congrégation des Rites approuva pour Népi les leçons propres de saint Ptolémée qui affirment le martyre sous l'empereur Claude, et font une mention honorable des catacombes de Sabinilla, confirmant ainsi la tradition immémoriale de Népi, tout au moins sur les points essentiels. Voici un extrait des leçons :

Ptolémée, patriarche d'Antioche, disciple de saint Pierre et conduit par lui à Rome, fut baptisé dans la foi catholique et ensuite ordonné par lui évêque de Népi, puis envoyé pour prêcher dans cette ville et annoncer la bonne nouvelle. Saisi avec trente autres chrétiens sous l'empereur Claude, ils souffrirent les supplices d'une longue prison et ensuite le martyre hors de la ville de Népi. Leurs corps furent ensevelis par une pieuse femme nommée Sabinilla et enfermés dans une crypte sur laquelle un temple fut construit, etc.

Vers la même époque, Tillemont éleva des doutes sur l'époque du martyre parce qu'il lui sembla que tout cela était hors de vraisemblance, sans donner aucune autre raison.

Au commencement du siècle dernier, Simon de Magistris (1) conçut un nouveau système consistant à placer le martyre de saint Ptolémée sous le règne de Claude II, c'est-à-dire vers l'an 270 de l'ère chrétienne.

(1) *Actes des martyrs d'Ostie.*

Benoît XIV reconnaît avec toute la tradition que saint Ptolémée fut disciple de saint Pierre : Saint Ptolémée, évêque de Népi, disciple de saint Pierre et saint Romain, disciple de Ptolémée, qui moururent martyrs (1).

Rohrbacher reconnaît que saint Ptolémée fut disciple de saint Pierre, puis il le fait mourir sous le règne de Claude II, vers la fin du troisième siècle ; d'après cette chronologie, le saint martyr a vécu trois cents ans !

En 1845 Giuseppe Ranghiasci admit (2) avec toute la tradition, que saint Ptolémée et saint Romain, envoyés à Népi par le prince des Apôtres, cueillirent la palme du martyre sous Claude Ier, mais dans un supplément publié en 1851, il s'est rangé à l'opinion de Simon de Magistris.

L'ouvrage que nous écrivons est surtout dirigé contre Ranghiasci, qui, il faut en convenir, prête le flanc à la critique par les nombreuses inexactitudes contenues dans le *Supplément* précité. Ainsi, il prétend que Paul III fut induit en erreur par la chronique de Ceccarelli ; or le P. Bobone prouve parfaitement que ce dernier était âgé de huit ans à peine lorsque Paul III publia la bulle qui rend un si précieux témoignage en faveur des traditions de Népi.

Après avoir discuté les objections de Tillemont et signalé les inexactitudes de Moroni qui a transporté indifféremment dans son *Dictionnaire* le vrai et le faux, le P. Bobone s'exprime en ces termes :

« Les habitants de Népi peuvent se glorifier d'avoir pour concitoyen le premier philosophe qui ait courbé la tête sous le joug de la foi ; d'avoir, dans la personne de saint Ptolémée et de saint Romain, leurs premiers évêques, les premiers martyrs de l'Occident ; de posséder dans la grotte de Sibinilla la première catacombe qui ait donné asile aux chrétiens persécutés et reçu leurs dépouilles après le martyre ; de posséder aussi, dans les corps de Ptolémée et de Romain, les plus anciennes reliques des martyrs de l'Occident ; enfin en ornant le sépulcre de saint Ptolémée avec les marbres de la villa de Claude, ils ont contribué à exalter les dispositions de la Providence et sa justice envers le premier persécuteur du christianisme. »

II

DE L'ORIGINE APOSTOLIQUE DES ÉGLISES DE LA GAULE

La prédication de l'Evangile dans les Gaules date-t-elle de l'ère apostolique ? Avons-nous le droit de redire avec un sentiment de fierté chrétienne et nationale ces vers que Fortunat, l'illustre évêque de Poitiers, écrivait en 530 :

> Gallia, plaude, libens, mittit tibi Roma salutem
> Fulgur apostolicum visitat Allobrogas ?

Ou bien faut-il reculer au troisième siècle, sous l'empire de Dèce, l'an 250, l'origine de nos Eglises, et nous incliner devant, un texte isolé de saint Grégoire de Tours, contredit par d'autres passages du même auteur , et par l'immense majorité des Pères et des historiens qui l'ont précédé et suivi jusqu'au dix-septième siècle ?

Jusqu'au dix-septième siècle, il était reçu en France, que l'Evangile avait été prêché dans les Gaules dès le premier siècle de l'ère chrétienne, du temps même des Apôtres ; cette persuasion était, pour tout le monde, une vérité incontestable, revêtue de tous les caractères de la vérité historique. Une tradition, générale et constante, l'affirmait; cette tradition était confirmée par les monuments, consignée même dans la liturgie. L'Université de Paris, les parlements, les églises particulières, les rois et les sujets, les docteurs et les légistes, la France entière conservèrent, maintinrent, professèrent universellement cette tradition jusqu'au dix-septième siècle.

A partir du dix-septième siècle, un changement s'opéra timidement d'abord, plus hardiment ensuite, sous l'inspiration de ce qu'on est convenu de nommer la critique et qu'il serait plus juste d'appeler la négation systématique. Les esprits se troublaient : ce trouble était le prélude des grandes catastrophes, peut-être des irremédiables ruines. En vain, un Bossuet dans le discours sur l'unité de l'Eglise, protestait en faveur de l'apostolicité des églises gauloises ; en vain quelques auteurs d'une véritable science, comme Dom Liron et les Bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates*, soutenaient les anciennes doctrines ; en vain, quelques églises, en très-petit nombre, s'efforçaient de défendre leurs traditions plusieurs fois séculaires: ces protestations et ces efforts ne purent arrêter le torrent. Un temps vint où s'appuyant surtout sur un texte de saint Grégoire de Tours, sur un passage de Sulpice-Sévère et des déclamations contre

(1) *Canoniz. SS.*, l. IV, p. 2, c. XVIII, n. 7. — (2) Mémoires historiques.

Hilduin, on voulut faire table rase du passé, tenir pour non avenus les monuments les plus anciens et les plus avérés de notre histoire nationale, et enseigner presque comme une vérité dogmatique, que l'origine de la foi dans les Gaules ne remontait guère qu'au milieu du troisième siècle. Il en fut ainsi à peu près depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'au milieu du dix-neuvième.

C'est une étude à la fois curieuse et intéressante, de suivre pour ainsi dire pas à pas, pendant près d'un siècle, la marche de cette conspiration contre la vérité, dans laquelle entrèrent sans s'en douter tant de grands esprits qui se laissèrent aveugler par la perfide assurance de prétendus docteurs qui voulaient faire croire que la science ne datait que d'eux-mêmes. On voit aisément l'hésitation dans laquelle se trouvaient des écrivains qui, ne trouvant pas de réponse à leur sophisme, adoptaient presque malgré eux un système contredisant l'ancienne croyance dans leurs pays depuis des siècles, et l'opinion de l'immense majorité des historiens qui les avaient précédés Citons-en deux exemples pris au hasard.

Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, s'exprime ainsi dans son *Histoire de l'Eglise* : « Quelques traditions disent que de Rome saint Pierre, deux ans après son arrivée, envoya les évangélistes par toutes les provinces de l'Occident. Pour les Gaules, Martial y vint annoncer la doctrine du saint aux Bordelais et aux Tolosains... On donne à la ville d'Arles, Trophime ; à Reims, Sixte ; à Sens, Sabinien; au Mans, Julien... Je ne veux pas assurer que ces missions aient été faites en ce temps. Car je sais qu'il y a de grandes difficultés qui les combattent surtout pour nos Gaules, où la religion chrétienne est entrée assez tard, si nous en croyons Sulpice-Sévère. Aussi je ne veux par le nier absolument, pour ne point échauffer les esprits de plusieurs, qui croyent qu'on *affaiblit la primauté de saint Pierre*, si on ne soutient qu'il a envoyé ses disciples immédiatement par toute la terre (1).»

Un écrivain antérieur nous fournit un exemple analogue : l'antique tradition de l'Eglise de Bourges regardait saint Ursin, son premier évêque, comme envoyé au premier siècle. Jean Chenu, dans la chronologie des archevêques de Bourges, est évidemment partisan de l'opinion qui, d'après le fameux texte de saint Grégoire de Tours, reporterait au règne de Dèce la venue des premiers missionnaires. Cependant il éprouve encore un certain respect pour ceux qui défendent l'opinion contraire et, après avoir indiqué ces deux époques et ceux qui les adoptent l'une à l'autre, il se tire d'affaire par une gasconnade :

Incerti quo fata ferant, ubi sistere detur
Cum res cumque cadent unum et commune periclum
Ambobus salus....

Chenu et Godeau étaient des timides ; ceux qui suivirent le furent moins. Launoy parut, il entreprit de mettre à néant toutes les autorités qui soutenaient l'origine apostolique de nos églises. Le terrain était préparé ; les dissertations du dénicheur de saints, éclatèrent comme la foudre et semblèrent bientôt avoir anéanti une armée de savants et des siècles de fidèle croyance. Ce n'est pas qu'on négligeât de le contredire : il fut réfuté et même avec avantage. Les ouvrages qui furent publiés pour répondre à des théories systématiques et à d'audacieuses négations, rempliraient à eux seuls une bibliothèque. Par le fait de l'affaiblissement, de l'aveuglement ou de l'engouement, les dissertations des adversaires n'obtinrent qu'un médiocre succès. Après une lutte , ou la vérité parut momentanément vaincue, le monde savant, à part quelques exceptions illustres, parut suivre, en France du moins, la route que lui avait tracée le téméraire auteur.

Le nom de Launoy est, de nos jours, beaucoup plus connu que ses ouvrages. Le succès de son système a fait croire que ce fameux docteur avait dû écrire de nombreux in-folios pour réussir à renverser une croyance de quatorze siècles. Il n'en est rien ; Launoy était plutôt un homme de parti qu'un homme de doctrine, plutôt un journaliste qu'un docteur. Launoy n'a guère écrit que des brochures, presque des pamphlets et des libelles. Son livre contre l'origine apostolique de nos églises, est un factum in-12, dont voici les titres :

Dissertationes tres, quarum una Gregorii Turonensis de septem episcoporum adventu in Galliam (39 pages, in-12).

Altera Sulpitii-Severi de primis Galliæ martyribus defenditur : Et in utraque diversarum Galliæ Ecclesiarum origines tractantur (92 pages, plus un appendice de 22 pages, même format).

Tertia quid de primi Cenomannorum antistitis epocha sentiendum explicatur (20 pages.)

C'est tout. Le catalogue des brochures de Launoy forme, il est vrai, une liste beaucoup plus longue et qui se retrouve presque tout entière dans l'*Index* romain des livres condamnés ; mais c'est toujours le même genre d'élucubrations légères, d'affirmations sans preuves, de négations sans motif et sans mesure, le tout assaisonné de plaisanteries et d'injures que Voltaire n'aura qu'à traduire pour se trouver Voltaire.

Le travail du P. Sirmond contre l'aréopagitisme est de même acabit. Vous attendez, du savant éditeur des Conciles de la Gaule, une vaste érudition, une critique approfondie sur tous les points de la controverse , une de ces discussions lumineuses, ou la vérité, cherchée patiemment, ressort enfin d'une conclusion que les faits et les monuments ont d'a-

(1) *Hist. de l'Egl.*, par messire Antoine Godeau évêque et seigneur de Vence. Paris, Thomas Jolly, 1672, in fol. T. I, p. 178.

vance justifiée. Grande est votre surprise quand, au lieu d'un travail complet et étendu, vous trouvez une simple brochure in-18 de 75 pages. Ce n'est pas qu'un ouvrage si court ne puisse renfermer d'importantes vérités ; mais à la seul inspection, il est clair qu'on y peut trouver même le texte des monuments en litige. Quant à la valeur des arguments, le lecteur en jugera, quand nous devrons les lui soumettre.

Deux chétives brochures, voilà les catapultes avec lesquelles on battait en brèche une tradition immémoriale et une invincible prescription. D'ailleurs les deux coryphées de l'école anti-traditionnelle eurent des seconds et des aides. Tillemont, moins audacieux et plus savant, tout en n'adoptant pas le système historique de Launoy, dont il se sépara même formellement en quelques points, continua, et nous dirons même perfectionna son œuvre. Baillet en vulgarisa les conclusions dans ses vies des saints ; Fleury les consigna dans sa grande histoire. Chose étonnante ! les Bollandistes du dix-huitième siècle parurent abonder plus d'une fois dans le sens de Tillemont et de Launoy.

Cependant l'Eglise romaine conservait, dans sa liturgie, la tradition répudiée par la France. Dès l'année 1602, les légendes du Bréviaire romain furent soumises, par ordre de Clément VIII, à une révision minutieuse, que la critique du protestantisme avait rendue nécessaire. C'était le siècle des cardinaux Baronius, Bellarmin, Tolet, d'Ossat, Duperron. Jamais peut-être réunion plus illustre de vertu et d'érudition n'avait brillé à la fois au sein du Sacré Collége. On sait, du reste, que les congrégations romaines, chargées de l'examen des questions théologiques, pourraient servir de modèle aux tribunaux les plus éclairés et les plus impartiaux du monde. Après cette révision scrupuleuse, Clément VIII, par la bulle *Cum in Ecclesia* (10 mai 1601), promulgua le nouveau Bréviaire où nos traditions apostoliques étaient maintenues. Trente ans plus tard, quand les discussions ardentes soulevées par les docteurs français, au sujet des origines chrétiennes de la Gaule, triomphaient si facilement dans notre pays, Urbain VIII ordonna une nouvelle révision du Bréviaire romain. Les textes des légendes des saints furent encore soumis à un examen approfondi et sévère. Ce fut donc en pleine connaissance de cause, après une discussion solennelle, et quand toutes les pièces du procès avaient passé successivement sous les yeux du public et des juges, qu'Urbain VIII promulguait la bulle : *Divinam psalmodiam*, (25 janvier 1631) où il déclara que les histoires des saints, contenues dans la nouvelle édition du Bréviaire, ont été vérifiées, et les anciens manuscrits, d'où elles sont tirées, soigneusement collationnés : *Sanctorum historias, collatis veteribus manuscriptis, recognovisse.* L'apostolicité des églises des Gaules était de nouveau maintenue et solennellement professée. Ainsi Rome, spectatrice et juge du débat, ne trouvait pas, dans les preuves à l'appui de l'opinion nouvelle, une raison suffisante pour réformer sa croyance sur la date apostolique de la prédication de la foi dans les Gaules. L'Eglise de Paris cessa d'invoquer comme son fondateur saint Denys l'Aréopagite, pendant que toutes les églises de l'univers, qui ont conservé ou repris depuis ce temps la liturgie romaine, adressent chaque année leurs hommages et leurs prières, à saint Denys, fondateur de l'église de Paris.

Ainsi Rome gardait nos traditions ; et, en France, à part quelques livres, obscures ou inconnus, qui maintinrent jusqu'à la fin les vieilles doctrines historiques, le concert avait fini par prévaloir dans le sens de la négation, et l'on ne supposait pas qu'il en pût être autrement. Nul ne savait, par exemple, qu'en 1708, un espagnol, Macéda, avait publié, à Bologne, un savant ouvrage (1) où il revendiquait pour notre patrie, la gloire d'avoir été évangélisée par les envoyés directs des Apôtres ; et ou, mettant au jour les actes de saint Saturnin, d'après le manuscrit de la bibliothèque Riccardi, de Florence, qui confirment sa thèse, il portait le plus rude coup au fameux texte de saint Grégoire.

Un tel état de choses ne pouvait toujours durer et la vérité devait finir par prévaloir. C'est ce qui est arrivé. Nous n'avons pas l'intention de tracer l'historique de la réaction qui s'est faite depuis vingt-cinq ans ; de même que nous ne prétendons aucunement donner la liste complète des nombreux travaux publiés de notre temps en faveur de l'apostolicité des églises des Gaules ; mais nous devons mentionner d'une manière spéciale, les deux ou trois ouvrages qui ont fait faire le plus grand pas à l'importante question de l'introduction du christianisme en Gaule. Nous citons donc, *cum laude maxima*, les *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, publiés en 1849, par M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice ; c'est un livre d'un science profonde où toute la thèse de l'établissement du christianisme dans les Gaules est exposée et défendue avec une érudition immense, presque trop abondante, qui fait de ce livre une mine inépuisable ; la *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Eglises de France*, donnée en 1855, suivie d'un volume de *Documents inédits* par M. l'abbé Arbellot, curé de Rochechouart, au diocèse de Limoges, continue magnifiquement l'œuvre magistrale du Sulpicien ; *saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris*, publie en 1863 par M. l'abbé Darras, auteur des deux belles histoires de l'Eglise, achève la démonstration. L'abbé Faillon, éditant les actes de saint Ursin, avait porté le premier coup au système de saint Grégoire, les abbés Darras et

(1) *De celeri propagatione Evangelii.*

Arbellot, en démontrant sa faiblesse, achèvent de ruiner ce système.

Ces trois ouvrages ont fait faire, de notre temps, les plus grands progrès à la cause de l'apostolicité de nos Eglises. Nous ne prétendons pas qu'avant leur publication, on n'avait pas déjà soutenu cette cause à peu près oubliée. Mais les ouvrages sur ce sujet, comme la brochure de l'abbé Chaussier sur l'origine apostolique de l'église de Metz, publiée en 1847, n'avaient eu qu'un retentissement local. C'est aux Faillon, aux Arbellot, aux Darras que revient l'honneur d'avoir appelé, sur ce sujet, l'attention sympathique du monde savant ; on peut affimer qu'il n'est pas un seul des nombreux ouvrages sur ces matières, depuis leur publication, qui ne leur est fait quelque emprunt ; s'ils ont rencontré aussi des contradicteurs, s'ils ont été combattus même avec acharnement, ils étaient armés pour soutenir la lutte ; déjà plusieurs de leurs adversaires se sont rendus, et on peut le dire sans crainte, la victoire est assurée aux partisans de l'apostolicité de nos Eglises.

De toutes parts, d'ailleurs, nous voyons apparaître des thèses revendiquant les droits de l'histoire et établissant l'antique origine des Eglises du Mans, de Toulouse, Bayeux, Reims, Soissons, Senlis, Langres, Périgueux, etc. Nous citerons ici, avec honneur, l'*Histoire de l'Eglise du Mans* par D. Piolin, savant bénédictin de Solesmes qui a fait le premier connaître en France l'ouvrage de Macéda ; l'*Histoire de l'Eglise de Metz*, par M. Chaussier ; l'*Histoire des Eglises de Reims, Châlons et Soissons*, par M. Ravenetz ; *Saint Ursin, apôtre du Berry*, par M. l'abbé de Lutho ; *Vie de saint Paul Serge, fondateur de l'église de Narbonne*, par M l'abbé Robitaille ; *Recherches sur l'ancienneté de l'église d'Arras*, par le même ; *Origine et histoire abrégée de l'église de Mende*, par M. l'abbé Charbonnel ; *Apostolat de saint Front au premier siècle* par M. l'abbé Dion ; *Le Christianisme dans l'Aquitaine*, par M. Condest de Lavillatte ; *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne*, par M. l'abbé Bougaud; *Saint Gatien ou les origines de l'église de Tours*, par M. Jéhan (de Saint-Clavien) ; *Dissertation sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien*, par M. l'abbé Rolland ; *Apostolicité de l'Eglise du Velay*, par M. l'abbé Frugère ; *Panégyrique de saint Denys* et *dissertations* dans le journal *le Monde*, par M. l'abbé Davin ; *Vie de saint Saturnin* par M. l'abbé Latou ; *Vie de saint Firmin, apôtre de la Picardie*, par M. Charles Salmon ; *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, par M. l'abbé Jules Corblet ; *Vie de tous les Saints de France*, par M. Charles Barthelemy ; *Le christianisme dans les Gaules*, par M. Jehan de Saint-Clavien : l'auteur reprend, dans cet ouvrage, la question générale et répond, en particulier, dans sa quatrième partie, aux objections de Henri Martin, Alfred Maury Huillard-Bréholles et Tailliar (1). Enfin une foule d'articles publiés dans la *Revue de l'art chrétien*, dans la *Revue des questions historiques*, dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* et dans la *Revue du monde catholique*.

En résumé, l'apostolicité de nos Eglises a été niée par Launoy, Fleury, Tillemont et Sirmond ; elle a été affimée par Baronius (2), Noël-Alexandre (3), Pierre de Marca (4), Labenazie (5), chanoine d'Agen, Bullet (6), Ouvrard (7), chanoine de Tours, Dom Liron (8), et par Dom Boudonnet (9). Une opinion mitoyenne, introduite par l'historien de l'Eglise gallicane, le père Longueval, consistait à affirmer que si d'une part, l'Evangile a été annoncé aux Gaules par des envoyés des Apôtres, d'autre part, les Eglises des Gaules, par défaut de succès des premières prédications, n'ont été réellement fondées qu'au troisième siècle. Cette opinion ne compte plus de partisans. L'opinion des hypercritiques a été encore défendue de nos jours par l'abbé Pascal, l'abbé Bourassé, l'abbé Bernard, l'abbé Salvan, l'abbé Verget et Ch. Dufour ; le sentiment historique et traditionnel, dont nous avons cité les doctes représentants, se trouve encore défendu par Blanc (10), Rohrbacher (11), Darras (12) et par plusieurs auteurs d'histoires abrégées, parmi lesquels toutefois il ne faut compter, qu'avec réserve, le père Gams, éditeur de Mœhler.

L'abbé Pascal, dans son ouvrage manuscrit, et l'abbé Darras, dans son volume sur saint Denys, prétendent qu'il n'y a point ici « question de jansénisme, ni de molinisme, ni de gallicanisme : c'est tout simplement un fait de chronologie hagiographique, rien de plus, rien de moins. » Nous ne partageons pas ce sentiment. C'était l'opinion du cardinal Gousset que Launoy, Tillemont et Fleury n'avaient composé leurs ouvrages que de parti pris, par préjugé, par passion et uniquement pour servir la cause gallicane. En cherchant, pour notre compte, à découvrir l'origine, la tactique et le but des hypercritiques, nous croyons que ces auteurs s'inspiraient aussi du jansénisme, peut-être même, pour quelques-unes sans le savoir, du protestantisme. Ce qui prévient surtout contre leur bonne foi, c'est qu'ils s'appuient sur des autorités douteuses, recourent à des hypothèses souvent gratuites, mettent en avant des paradoxes assez téméraires, s'embarrassent dans leurs raisonnements et recourent volontiers à l'injure. Aussi les en-

(1) M. Paulin Paris qui avait d'abord soutenu l'opinion contraire, vaincu par l'évidence a soutenu l'opinion [illegible] aujourd'hui dans *l'Histoire littéraire de France*. [illegible] — (2) *Ad* 96. — (3) [illegible] IV [illegible] *Hist. E*[illegible]. — (4) Epître à Henri Valois. — (5) Dissertation sur l[illegible] et [illegible] des Eglises de France. — (6) [illegible] — (7) [illegible] *de la tradition des Eglises de France*. — (8) Dissertation sur l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules. — (9) Préface de la *Vie des Evêques du Mans*. — (10) *Hist. de l'Egl.* — (11) *Histoire univers. de l'Egl. cath.* — (12) *Hist. génér. de l'Eglise.*

nemis de l'Eglise les ont-ils environnés de leurs sympathies, tandis que les érudits, les historiens les hommes de bonne foi n'ont pu que les blâmer et même les frapper d'anathème. Le but visible de cette école était d'éloigner la France de Rome, de ruiner le culte des saints et de préparer la voie aux fureurs des iconoclastes.

Il peut se faire et nous croyons volontiers qu'aujourd'hui, les tenants de Baillet et les retardataires de Launoy ne partagent point leur préjugés, encore moins leurs passions. Il est manifeste toutefois que les gallicans, les libérâtres et les impies capables de raisonnements sont tous plus ou moins favorables à cette opinion. Au contraire, les gens de bien, même sans examiner la question, inclinent spontanément, avec empressement et plaisir vers l'apostolicité. Ce n'est point là, du reste, une question simplement érudite; c'est, pour chaque chrétien, une affaire de famille, et pour chaque église, une question d'honneur généalogique. Si les anciennes familles recherchent, conservent et défendent, avec tant de zèle, leurs titres nobiliaires, combien plus devons-nous maintenir nos traditions d'origines et nos titres apostoliques? On comprend, on sent mieux qu'on ne saurait le dire, qu'il y a ici un intérèt de foi, un acte de vertu française, et suivant l'expression de Pie IX dans une lettre à l'abbé Frugère, une marque non méprisable de notre reconnaissance: *Non contemnendum certe reviviscentis indicium fidei videtur esse studium passim emicans erga religiosas traditiones constanter servatas a populis usque ad postremas ætates*. D'où nous conclurons qui si le Saint Siége encourage ces études: *Pius acceptissimus habuit*: ce n'est pas seulement pour le profit de la science, c'est aussi pour le profit des âmes et la régénération de la France.

Nous essayerons de résumer ici cette discussion déjà longue, en négligeant de reproduire les preuves données par Rohrbacher. Pour déblayer le terrain, nous dirons d'abord ce qu'il faut penser du texte de saint Grégoire, de l'affirmation de Sulpice-Sévère et des doutes du père Sirmond contre l'aréopagitisme. Le terrain débarrassé, nous essayerons de construire, c'est-à-dire que, procédant par propositions prudentes et progressives, nous nous appliquerons à tirer, des faits connus, des monuments authentiques, des témoignages indubitables, ce qu'ils renferment d'exacte vérité. Que le certain reste certain, que le faux reste le faux, que le douteux reste à son état douteux, il ne faut rien de plus à l'Eglise et à son histoire. Dieu n'a pas besoin de mensonge.

I. Saint Grégoire de Tours, vers la fin du sixième siècle (1), s'exprime ainsi:

« Sous l'empereur Dèce, de nombreuses guerres s'élevèrent contre le nom des chrétiens; il y eut un tel massacre de fidèles qu'on ne saurait le compter. Babillas, évêque d'Antioche, avec les trois enfants Urbain, Prilidanus et Epolonus; *Sixte évêque de l'église romaine, Laurent, son archidiacre, et Hippolyte* souffrirent le martyre pour la confession du nom de Jésus-Christ. *Valentinien et Novatien, hérésiarques fameux*, cédant aux suggestions de l'homme ennemi, propagent leurs erreurs contre notre foi. Sous le règne de ce prince, sept évêques furent envoyés pour prêcher la foi dans les Gaules, comme l'atteste l'histoire de la *Passion du saint martyr Saturnin*. Il y est dit en effet que: *sous le consulat de Dèce et de Gratus la ville de Toulouse reçut son premier évêque saint Saturnin.* Voici donc ceux qui furent envoyés: à Tours, l'évêque Gratien; à Arles, l'évêque Trophime; à Narbonne, l'évêque Paul; à Toulouse, saint Saturnin; à Paris, l'évêque Denys; aux Avernes, l'évêque Austremoine; à Limoges, l'évêque Martial. Le bienheureux Denys, évêque de Paris, après avoir souffert divers tourments pour le nom du Christ, termina sa vie mortelle par la gloire. Saturnin, voyant que le temps de son propre martyre était proche, dit aux deux prêtres qui l'accompagnaient: *Voici que je vais être immolé et que le temps de ma délivrance approche. Je vous prie de ne point me quitter jusqu'à ce que j'aie trouvé le terme qui m'est destiné.* Cependant lorsqu'il fut pris et conduit au Capitole, ses prêtres s'enfuirent et le laissèrent emmener seul. Se voyant ainsi abandonné, on rapporte qu'il fit cette prière. *Seigneur Jésus-Christ! exaucez-moi du haut du ciel! Faites que jamais, dans toute la durée des siècles, cette Eglise ne voie élever un de ses enfants à l'épiscopat*! Cette parole s'est réalisée jusqu'à nos jours dans la ville de Toulouse. Saturnin, après avoir été traîné par un taureau furieux, fut précipité du haut du Capitole et termina ainsi sa vie. Gratien, Trophime, Austremoine, Paul et Martial, pendant le cours d'une vie passée dans la plus grande sainteté, conquirent les peuples à l'Eglise, et déclarèrent la foi du Christ, et méritèrent la couronne des confesseurs (2). »

Ce passage, qui renvoie à l'an 250 l'évangélisation des Gaules, est le premier chef d'objection contre l'apostolicité de nos églises. Il faut l'examiner ici.

Nous relevons d'abord, dans ce texte historique, des erreurs de fait qui diminuent singulièrement son autorité. Saint Grégoire place au nombre des victimes de la persécution de Dèce, le pape saint Sixte et son diacre Laurent. L'empereur Dèce mourut en 251 et la septième persécution générale finit avec son règne. Or saint Sixte ne fut élevé au souverain pontificat qu'en 257 et ne fut martyrisé, avec saint Laurent, que dans la huitième persécution, sous Valérien. Première erreur.

Saint Hippolyte de Porto, dont la belle statue se voit au musée de Latran, est ensuite

(1) *Hist. de France*, l. I[er]. c. XXVIII. — (2) *Ibid.*

nomme comme une autre victime de Dèce. Or saint Hippolyte, comme l'attestent les actes de son martyre, ne fut mis à mort qu'en 269; sous Claude le Gothique. Seconde erreur.

Grégoire rapporte à la même date l'apparition de l'hérétique Valentin et du schismatique Novatien. Or, d'après saint Irénée et Eusèbe, Valentin dogmatisa du temps des papes Pie et Anicet, sous Antonin, l'an 141; et Novatien ne fit schisme que contre le pape Corneille, sous les empereurs Gallus et Volusien. Troisième et quatrième erreur.

Sur ces divers points, saint Grégoire s'est donc trompé; mais son erreur s'explique. Dans les premières pages de son histoire, il n'a pour but que d'abréger l'histoire du monde depuis la création; il le fait en traits rapides, assez confusément, avec des erreurs imputables, non à sa bonne foi, mais aux troubles de son temps. Son livre, qui l'a fait nommer l'Hérodote de la France, a donc une grande valeur pour les faits contemporains de l'évêque de Tours; mais il ne peut avoir le même crédit sur des événements que ne connaissait qu'imparfaitement saint Grégoire. Ainsi, sa chronologie des empereurs est très-défectueuse; il n'en compte de Claude 1er à Dèce que six; et si l'on représente la supputation des temps telle qu'il l'avait dans l'esprit en dressant cette liste, Dèce n'étant séparé de Claude que par six règnes, aurait vécu, d'après saint Grégoire, non l'an 250, mais en 155. Cette date cadre heureusement avec l'envoi de nos apôtres.

Saint Grégoire ramène à l'an 250 la mission des sept évêques, en s'appuyant sur les actes de saint Saturnin. Ces actes, nous les avons encore; ils ont été publiés par Dom Ruinart dans les *Acta Sincera*, et dans le texte même reproduit par saint Grégoire. Or, ces actes ne parlent pas des sept évêques envoyés dans les Gaules sous l'empereur Dèce; ils n'y font pas la moindre allusion. Il est donc absolument impossible de s'en servir pour authentiquer la version de Grégoire de Tours.

En examinant la manière dont saint Grégoire s'appuie sur les Actes de saint Saturnin et fait mention des six autres évêques, on ne voit pas bien la liaison du contexte. Après avoir énoncé la présence de saint Saturnin à Toulouse, vient une phrase, chargée de pléonasmes, où l'on rappelle de nouveau saint Saturnin, puis soixante évêques : par ou l'on voit que, les premières périodes et les dernières ne sont pas pièces de rapport, qu'elles n'ont pas coulé d'une même plume et qu'il y a bien de l'apparence que ce texte de saint Grégoire a subi quelque altération. D'ailleurs, outre qu'on ne trouve, ni dans les manuscrits ni dans les imprimés des Actes, la phrase relative aux six évêques, l'auteur dépasse son récit par d'évidents excès. Par exemple, il met dans la bouche de Saturnin mourant cette prière impie : « Que l'Eglise ne mérite jamais d'avoir un évêque dans cette cité ! » de plus il affirme que l'Evangile s'est répandu *peu à peu* et qu'au temps de saint Saturnin les chrétiens avaient peu d'églises, affirmation contraire à l'Ecriture et à toutes les traditions.

Au surplus, saint Grégoire d'accord avec le plus grand nombre des Pères, contredit souvent les allégations erronées de saint Saturnin. Dans une lettre à sainte Radegonde, signée de sept évêques contemporains et insérée dans les œuvres de saint Grégoire de Tours, on lit : « Comme dès la naissance de la religion catholique, on commença à respirer l'air de la foi dans les Gaules, peu de personnes eurent encore la connaissance des mystères ineffables de la Trinité; afin qu'elle fût autant reconnue ici qu'elle l'était en tout le monde par la prédication des Apôtres, elle a envoyé saint Martin, bien qu'étranger, pour illuminer aussi ses contrées. » Ailleurs saint Grégoire dit que saint Ursin fut envoyé par les disciples des Apôtres pour être le premier évêque de Bourges. Ailleurs, il rapporte que saint Gratien, archevèque de Tours, mourut après avoir rangé des peuples entiers sous le joug de l'Evangile. En général, s'il est moins favorable dans son *Histoire* à l'origine apostolique, dans son livre *de la gloire des martyrs*, il reste fidèle aux traditons anciennes. De deux choses l'une ou il faut scinder son témoignage et alors on en détruit l'autorité, ou il faut l'accepter dans toutes ses parties et alors on n'en peut rien conclure.

En résumé, le chapitre précité de l'histoire de France est rempli d'erreurs; la chronologie des empereurs romains, donnée par Grégoire, est défectueuse; cet historien, en fixant, d'après cette chronologie, à l'empire de Dèce, la mission des sept évêques, n'a nullement la pensée de la reculer jusqu'à l'an 250; l'induction vague, qu'il produit à ce sujet, ne peut s'appuyer sur le monument qu'il invoque en preuve, et ce monument est d'ailleurs sujet à caution; enfin Grégoire, dans d'autres écrits, a parlé, comme toute la tradition, de l'origine apostoliques de nos églises.

II. Un autre chef d'opposition est emprunté à l'histoire de Sulpice-Sévère.

Sulpice-Sévère écrivit, vers l'an 400, une *Histoire sacrée* qui commence à la création et se termine au pontificat de saint Damase. Une aussi vaste étendue de siècles est resserrée par l'auteur dans un ouvrage qui n'occupe que quatre-vingt-dix pages de la *Patrologie*; c'est dire que Sulpice-Sévère a voulu faire un abrégé, un *compendium* historique, dans lequel il se borne à résumer les auteurs plus étendus, sans entrer dans le détail des faits. Ce petit manuel est rempli d'inexactitudes. Bellarmin (1) dit : « Il faut lire avec précaution, *cautè*, l'Histoire sacrée de cet auteur. » Scaliger s'associe à ce jugement : « Sulpice-Sévère, dit-il, à ne le considérer que sous le rapport du style,

(1) *De scriptoribus ecclesiasticis.*

est un des auteurs ecclésiastiques les plus éloquents; mais sous le rapport de la fidélité du récit, on rencontre, dans ses ouvrages, des erreurs importantes et nombreuses. » Ainsi il croit que Néron est encore en vie, qu'il est l'Antechrist et qu'il viendra à la fin du monde persécuter les fidèles. Ainsi malgré l'affirmation contraire de Josèphe, il dit que Titus fut d'avis d'incendier le temple de Jérusalem. Ainsi en dépit du texte inconnu de Trajan, il prétend que ce prince défendit de persécuter les chrétiens. Enfin, sans plus s'inquiéter de l'autorité d'Eusèbe, il parle de la persécution de Maximin comme si elle eût été universelle, et il fait peu de compte de celle de Licinius, qui, d'ailleurs, fut une des plus atroces. Fautes visibles qui ne peuvent que décréditer un auteur : observation que nous présentons ici, non pas certes, pour rien enlever au mérite du *Salluste* chrétien, mais pour rétablir le droit de la vérité, droit contre lequel nulle réputation ne peut prescrire.

Quoi qu'il en soit, voici les paroles de Sulpice-Sévère (1) : « Sous Marc-Aurèle, fils d'Antonin, éclata la cinquième persécution générale. Ce fut alors pour la première fois qu'on vit dans les Gaules des martyrs, la religion du vrai Dieu n'ayant été embrassée qu'assez tard au delà des Alpes : *Tunc primum inter Gallias martyria visa, serius trans Alpes, religione suscepta.*

Le père Sirmond (2) fait, sur ce passage, cette réflexion de triomphateur : « Les défenseurs de l'aréopagitisme, dit-il, sentent bien que ces paroles sont le couteau qui coupe leur cause à la gorge. En effet, si la Gaule n'a eu aucun *martyr* avant Marc-Aurèle (177), comme tout le monde sait que Denys de Paris a souffert dans les Gaules, il est évident qu'il a dû être différent de l'Aréopagite et bien postérieur à lui. Car l'Aréopagite, de l'avis de ceux qui prolongent le plus sa vie, serait mort sous Adrien (117-138); d'autres le font martyriser sous Trajan (98-117); d'autres enfin sous Domitien (81-96). »

Pour rétorquer cet argument il suffirait de se placer au point de vue du père Sirmond, qui prétendait que les premiers apôtres de la Gaule n'étaient venus dans ce pays qu'en 250, sous l'empereur Dèce. « Les paroles de Sulpice-Sévère sont bien réellement, pourrions-nous lui dire, le couteau qui coupe notre cause à la gorge. Car si les premiers martyrs qu'on vit dans les Gaules souffrirent sous Marc-Aurèle, en 117, il est de la plus claire évidence que les premiers apôtres des Gaules n'y vinrent pas sous l'empereur Dèce, en 250. »

Mais rétorquer n'est pas répondre et nous avons une réponse victorieuse.

Le fait qu'on nous oppose est d'abord contraire à la vérité historique. Orose, contemporain de Sévère dit, que la persécution de Néron s'étendit à toutes les provinces de l'empire sans exception. Une inscription rapportée par Alde Manuce, prouve qu'il y avait dès lors des chrétiens en Espagne et à plus forte raison dans les Gaules. De dire qu'il n'y ait point eu de martyrs dans les Gaules avant Marc-Aurèle, dit Dom Bondonnet, ce serait nier, contre les traditions reçues de nos Eglises principales, les actes authentiques de plusieurs martyrs, comme des saints Savinien et Potentien, qui souffrirent sous Néron, à Sens, des saints Agard et Agilbert, martyrisés à Créteil, village du Parisis, sous le même empereur, de saint Eutrope à Saintes, de saint Nicaise à Rouen, de saint Chéron à Chartres, sous l'empereur Domitien, et de tant d'autres que l'on trouve dans les martyrologes et dans plusieurs cartulaires et manuscrits de nos plus anciennes Eglises.

Il s'agit maintenant de préciser la valeur exacte des paroles de Sulpice-Sévère.

L'historien ne dit point ce que lui fait dire subrepticement le P. Sirmond. Sulpice-Sévère ne dit pas « qu'on ne vit aucun *martyr* dans les Gaules avant Marc-Aurèle. » Il dit que ce fut alors qu'on vit pour la première fois des *martyres*, *martyria*: c'est-à-dire des exécutions publiques, nombreuses, simultanées de chrétiens dans l'amphithéâtre, telles qu'on les vit alors en effet à Lyon, et dont l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe nous a conservé le touchant récit. Sulpice-Sévère, qui analyse succinctement cet historien, trouvant pour la première fois le nom de la Gaule, à propos de la lettre des églises de Lyon et de Vienne aux chrétientés d'Asie, constate le fait, dans les termes cités plus haut. Si l'on conserve, à ses expressions, leur sens naturel, elles sont historiquement, d'une parfaite exactitude. Avant 169, avant Marc-Aurèle, il n'y avait point eu, en effet, dans les Gaules, de grandes et solennelles hécatombes. Mais où le P. Sirmond a-t-il pris le droit de faire dire au texte ce qu'il ne dit pas et de traduire *martyria*, comme s'il y avait *martyres*. Les textes ne se prêtent pas à ces fantaisies : il faut les prendre tels qu'ils sont, les traduire comme ils doivent l'être : tout ce qui est non-sens, contre-sens, addition, fausse traduction équivaut à une interpolation.

Quand Sulpice-Sévère ajoute que « la religion ne fut reçue *qu'assez tard* dans les Gaules, » le P. Sirmond traduit : « La religion ne fut prêchée que *plus tard*. » C'est encore là une altération du texte et une erreur historique. Les progrès de la foi dans les Gaules ne furent considérables qu'à l'époque de saint Martin; mais sa prédication date des premiers temps du christianisme. Ce fait est constaté par une lettre qu'adressent sept évêques à sainte Radégonde : « Quoique, dès la naissance du christianisme, la prédication de notre sainte foi ait commencé dans les Gaules, ce ne fut qu'un petit nombre de fidèles qui embrassèrent la croyance de ces mystères ineffables. Mais pour ne pas laisser notre pays inférieur

(1) Liv. II, c. XXXII. — (2) Dissertation sur les deux Denys.

sur ce point au reste de l'univers où la prédication apostolique avait obtenu tant de succès, Dieu, dans sa miséricorde, suscita, d'une race étrangère, le bienheureux saint Martin pour illuminer notre patrie. » Ainsi parlaient, vers l'an 550, sept évêques français, qui devaient aussi bien connaître l'histoire ecclésiastique de leurs pays qu'ils connaissaient le texte de Sulpice-Sévère lui-même. Leur interprétation du texte : *Serius trans Alpes Dei religione suscepta*, est pleinement d'accord avec la nôtre ; ils indiquent très-clairement que les germes de la foi chrétienne, semés sur notre sol par les apôtres, ne produisirent que plus tard tous leurs fruits. Ils constatent la prédication de la foi dans les Gaules, *dès l'origine même du christianisme, ipsæ catholicæ religionis exortis;* et ils affirment en même temps que la foi n'y fit alors qu'un petit nombre de prosélytes, *ad paucorum notitiam*. Il ne saurait y avoir une paraphrase plus nette et plus précise du texte de Sulpice-Sévère ; et par conséquent, nous sommes en droit de dire au P. Sirmond que son fameux argument, qui devait étouffer l'aréopagitisme, n'a aucune espèce de valeur. Il repose sur une traducdion manifestement fausse. Sulpice-Sévère dit que les *martyres* généraux des chrétiens en Gaule, se virent pour la première fois en 117 : *Tunc primum intra Gallias martyria visa ;* Sirmond lui fait dire qu'avant 117, *il n'y avait eu aucun martyr dans les Gaules ;* Sulpice-Sévère dit *que la religion chrétienne ne fut embrassée que tard au delà des Alpes : serius trans Alpes Dei religione suscepta ;* Sirmond lui fait dire que la religion chrétienne ne fut *prêchée* que plus tard dans les Gaules. Aux yeux de tout homme de bonne foi, cette réponse doit suffire pour faire disparaître l'argument du P. Sirmond et le réduire à une attaque plus violente que fondée, dont l'esprit de parti peut se contenter, mais que la raison ne trouvera jamais satisfaisante. Nous nous associons donc pleinement avec l'abbé Darras, à la conclusion de l'abbé Arbellot, qui résume en ces termes cette controverse : « Sulpice Sévère, dit-il, fait allusion aux persécutions sanglantes des Eglises de Lyon et de Vienne, qui eurent lieu sous Marc-Aurèle l'an 117, lorsque, selon les expressions de Grégoire de Tours, *une si grande multitude de fidèles fut égorgée, que des fleuves de sang chrétien ruisselaient dans les places publiques*, ce qui se voyait en effet dans les Gaules pour la première fois. Mais cela n'empêche pas que, avant cette époque, quelques hommes apostoliques, quelques pontifes, comme saint Denys, quelques vierges chrétiennes comme sainte Valérie, n'aient été condamnés et mis à mort par suite de la haine de quelques particuliers contre la religion chrétienne, et Sulpice-Sévère, qui n'écrivait qu'un très-court abrégé de l'histoire ecclésiastique, n'a pu parler en détail de ces martyrs particuliers. »

III. Est-il vrai maintenant que Hilduin soit l'inventeur de l'aréopagitisme, c'est-à-dire de la tradition qui, confondant Denys de Paris avec Denys de l'Aréopage, a établi, sur cette confusion, le préjugé, fautif suivant l'adversaire, de nos origines apostoliques ? Et l'auteur des Aréopagitiques, Hilduin, est-il bien ce moine ignare, hypocrite, intrigant, de mauvaise foi qu'ont imaginé les hypercritiques ?

Hilduin, d'une naissance illustre, était frère d'un comte et allié à la famille royale de France. Elevé à l'école du palais, disciple d'Alcuin, il était lié d'une amitié étroite avec Rhaban-Maur, Loup de Ferrières, Agobard de Lyon, les hommes les plus distingués de son temps. Toutes les carrières étaient ouvertes a la naissance, aux talents, et même s'il l'eut voulu, à l'orgueil d'Hilduin. S'il avait eu l'ambition de parvenir, les armes lui en offraient le moyen facile, à une époque remplie des grandes expéditions de Charlemagne. S'il avait voulu développer le goût de la politique et déployer le génie de l'intrigue, il eut trouvé à la cour, des emplois considérables ; dans les provinces, des gouvernements importants ; dans la diplomatie, d'honorables missions. Enfin si les dignités ecclésiastiques avaient été l'objet de ses vœux, il faut reconnaître qu'il n'en prenait pas le chemin, car nous le trouvons de bonne heure, à Saint-Denys, sous l'habit monastique. En 814, il était encore simple religieux. Dans les premières années de Louis le Pieux, l'élection de ses frères l'appelait à la charge d'abbé, titre auquel l'empereur joignit plus tard celui de grand-aumônier : dès le début de ses fonctions nouvelles, nous le voyons réclamer contre un droit abusif de la cour. En 824, il accompagnait Lothaire à Rome ; en 832, il proposait au concile de Paris, un projet de réforme monastique ; en 837, il recevait du Débonnaire la demande d'un double travail dont nous donnerons une idée assez exacte en l'appelant une vie de saint Denys avec pièces justificatives. Voici à quelle occasion.

Louis le Débonnaire, après avoir été détrôné par ses fils, venait, en 836, d'être rétabli sur le trône. Le pieux prince vit, dans sa restauration, une preuve de la protection spéciale de saint Denys et voulut, en retour, contribuer à la gloire terrestre de son protecteur. « En conséquence, écrivait il à Hilduin, nous nous adressons à vous, voulant que tous les faits relatifs à la vie de saint Denys que vous pourrez recueillir soit dans les auteurs grecs ; soit dans les livres qu'il écrivit lui-même dans sa langue maternelle ; soit enfin dans les textes latins et spécialement dans le livre de sa *passion*, et dans les chartes très-anciennes de l'Église de Paris... soient rédigés par vous en un corps d'ouvrage selon l'ordre des faits et des dates ; et que ce monument puisse offrir un ensemble complet et servir ainsi à l'édification.

» En outre, nous voulons que vous réunissiez, en un autre volume, la vision du bien-

heureux pape Étienne, les hymnes que vous possédez en l'honneur du martyr, avec l'office des matines de sa fete. »

Hilduin répondit : « La noblesse de la naissance de saint Denys et l'éclat de la haute magistrature qu'il remplit à Athènes nous sont attestés par les *Actes des Apôtres*, et par la tradition des siècles passés. Nous avons de plus sur ce point le témoignage d'*Aristarque*, chronographe grec, qui, dans son *Épître à Onésiphore le Primicier*, nous a laissé sur la ville d'Athènes, aux temps des apôtres, des détails intéressants, et a écrit l'histoire de saint Denys, sa naissance, son éducation, sa conversion par saint Paul, sa prédication, son épiscopat à Athènes, son départ de cette ville, l'élection de son successeur, son arrivée à Rome. Nous adressons à Votre Domination la traduction de cette épître ; tous ceux qui seraient curieux d'en voir le texte, le trouveront dans notre monastère : ils pourront consulter le manuscrit grec d'où nous l'avons tiré. Ce que je dis du voyage de saint Denys à Héliopolis, où il s'était rendu, avant sa conversion, pour étudier l'astrologie ; de l'éclipse arrivée à la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ qu'il y observa, avec Apollophane son compagnon ; et de l'âge de vingt-cinq ans que saint Denys avait alors, est tiré de ses lettres à saint Polycarpe, évêque de Smyrne, et à Apollophane lui-même. Le fait de sa conversion avec Damaris, sa femme, mentionné par les *Actes des Apôtres*, est confirmé par le dialogue de Basile et Jean (1). Saint Ambroise, dans son épître à l'Église de Verceil, nomme aussi Damaris comme la femme de saint Denys.

» Quant aux renseignements fournis par les ouvrages que le saint écrivit lui-même dans sa langue maternelle, leur lecture, rendue facile par la traduction qui en a été faite d'après vos ordres, suffira pour convaincre ceux qui voudront en venir prendre connaissance dans nos archives. Le texte authentique de ces livres, écrits en grec, nous fut remis la veille même de la fete de saint Denys, quand l'économe de l'Église de Constantinople et les autres ambassadeurs de Michel se présentèrent à Votre Gloire, en audience publique, à Compiègne. Comme si ce présent, cher à notre amour, fût venu du ciel, les bénédictions de Dieu le suivirent bientôt ; et, dans la nuit même, Notre Seigneur daigna opérer, à la louange de son grand nom, et par les prières et mérites de son illustre martyr, dix-neuf miracles sur des hommes affligés de diverses infirmités. C'est ce qui est établi par la déposition de personnes parfaitement connues et de notre voisinage.

» La mission de saint Denys par le bienheureux Clément, qui lui confia le soin d'évangéliser les Gaules, le détail des différents et cruels supplices par lesquels il mérita la palme du martyre, le miracle qui suivit sa décollation, quand il porta lui-meme dans ses mains sa tête coupée par les bourreaux, le nom de Catulla, la pieuse femme qui donna la sépulture à ses restes glorieux sont attestés par le livre très-ancien de la *Passion de saint Denys*, et surtout par le récit de Visbius, qui a été retrouvé dernièrement, par la faveur divine, dans un volume enfoui depuis longtemps dans les archives de Paris. C'est dans ce volume que vous avez lu les paroles que Notre Seigneur Jésus-Christ adressa à saint Denys, quand il lui apparut, dans une vision qu'eut le saint martyr, pendant la célébration des divins mystères, en présence des fidèles réunis. Ces faits sont conformes à ce que nous lisons dans les missels anciens dont on se servit de tout temps en France, avant l'introduction du rit romain adopté maintenant. Ces volumes, presque consumés par le temps, renferment deux messes de saint Denys, qui rappellent les supplices du saint martyr et les circonstances de sa passion, avec le même détail que pour les apôtres et les martyrs dont les actes sont le mieux connus. Nous vous envoyons la copie exacte de ces messes. Leur texte s'accorde si bien avec celui de la passion de nos saints martyrs, qu'il est évident que le récit de leur dernier combat dut être écrit par des témoins oculaires, pour que le récit s'en soit transmis sans altération dans les offices liturgiques dont nous parlons.

L'autorité de ces Missels est d'autant plus vénérable, que les lettres des papes Innocent, Gélase et Grégoire, qui exhortent les évêques des Gaules à inaugurer dans leurs Églises la liturgie romaine nous apprennent qu'à l'époque où ces pontifes écrivaient, ces Missels gallicans étaient déjà très-anciens, et que les messes qui y étaient contenues avaient cessé d'être en usage pour faire place à des offices plus récents. Nous accédons d'autant plus volontiers a ce témoignage de l'antiquité des messes dont il s'agit, que nous croyons que leur rédaction remonte à une époque très-rapprochée du martyre de saint Denys.

Si l'on prenait de ce fait occasion de se scandaliser de ce que saint Denys et ses successeurs établirent dans les Gaules une liturgie différente du rit romain nous ferions observer qu'ils ne le firent qu'avec l'assentiment de l'Église romaine, et que les lettres des papes citées plus haut le prouvent suffisamment. On ne s'étonnera pas davantage de voir que nous possédions encore une hymne de saint Eugène de Tolède en l'honneur de saint Denys, quand il nous reste si peu de monuments contemporains du saint martyr, si l'on veut bien considérer que tous ces monuments, nous le disons avec une certaine confusion en demandant grâce pour l'incurie de ceux qui nous ont précédé, ont été trouvés par nous dans un état d'abandon qui atteste une grande négligence, et qu'il a pu en échapper encore plusieurs à nos recherches, outre ceux que nous n'avons pas entièrement déchiffrés.

(1) L. IV, c. v.

Nous éprouvons d'ailleurs un sentiment de surprise en voyant la légèreté avec laquelle certains hommes prétendent que saint Denys de Paris n'a pu être l'Aréopagite, et qui s'appuient sur les objections suivantes : Le vénérable Bède, disent-ils, dans son Commentaire sur les Actes des apôtres, affirme que saint Denys l'Aréopagite fut évêque de Corinthe et non d'Athènes. Ce fut à Corinthe qu'il mourut. Le livre de la passion de saint Denys atteste qu'il fut d'abord ordonné évêque par saint Clément à Rome, avant d'être envoyé par lui dans les Gaules. Enfin les Actes de divers saints martyrs des Gaules, mis à mort sous différents empereurs, donnent ces illustres personnages pour compagnons à saint Denys. C'est ainsi que Grégoire de Tours, en lisant la passion de saint Saturnin, avait cru pouvoir fixer à la persécution de Dèce, sous le pontificat de saint Sixte, l'arrivée de Saturnin et des dix autres évêques dans les Gaules, quoique les passions particulières ne s'accordent point avec cette date. »

Hilduin reprend ensuite toutes ces objections, sans en laisser subsister une seule. « Le vénérable Bède, dit-il, a reconnu lui-même son erreur à propos de saint Denys l'Aréopagite, qu'il fait évêque de Corinthe, et l'a consignée dans son livre des *Rétractations*. D'ailleurs Denys, évêque de Corinthe, dont nous avons encore les lettres, atteste lui-même dans son épître aux Athéniens, que saint Paul institua Denys l'aréopagite pour premier évêque d'Athènes. De plus nous avons un martyrologe grec, tiré des archives de Constantinople, tellement usé par le temps qu'il exige de ceux qui le parcourent les plus grandes précautions. Ce martyrologe indique le jour de la fête de saint Denys, et le cite comme évêque d'Athènes. Les caractères d'antiquité de ce manuscrit sont tels que nous croyons pouvoir le faire remonter à l'époque, où, par ordre de Constantin le Grand, les Actes des martyrs furent réunis de toutes les parties du monde, et envoyés à la ville impériale. Les plus anciens souvenirs grecs, et la tradition constante des Athéniens, établies sur des récits des historiens jusqu'à nos jours s'accordent à nous apprendre que saint Denys était évêque d'Athènes au temps où Timothée, disciple comme lui de saint Paul, gouvernait l'Église de Corinthe ; que saint Denys, après avoir établi un autre évêque à sa place, se rendit à Rome, et, de là, comme ils l'ont su depuis, pénétra dans les Gaules, où il termina sa carrière par un glorieux martyre. Le patriarche de Constantinople Tharaise, convaincu de tous ces faits par une enquête dont il avait confié le soin à des légats, qui les soumirent à un rigoureux examen confirma la ville d'Athènes dans les honneurs du *pallium*, dont elle avait été depuis longtemps injustement dépouillée, et fit revivre, dans un synode solennel, la prérogative du métropole dont elle avait joui précédemment.

» Quant à l'objection tirée du texte de la *Passion* de saint Denys, où l'on prétend lire que saint Denys fut ordonné évêque par saint Clément, à l'époque où il fut envoyé dans les Gaules par ce pontife, nous répondrons : ou que les exemplaires dont il s'agit sont fautifs, ou que l'incurie des copistes a donné lieu à cette erreur, en dénaturant le texte ; car la *Passion de saint Denys* ne dit pas que saint Denys reçut alors la consécration épiscopale des mains du pape, mais seulement qu'il reçut de lui une mission apostolique pour les Gaules Il se peut faire, disons-nous, que les textes de la *Passion de saint Denys* qu'on nous objecte n'aient point été relevés sur des manuscrits authentiques, car il nous en est passé sous les yeux un assez grand nombre d'exemplaires qui présentaient entre eux des divergences sur quelques points, ou même dont le texte est entièrement différent. Cette diversité s'explique facilement par l'époque reculée où vécut notre saint et vénérable père ; par l'ignorance de la langue grecque, étrangère aux écrivains qui rédigèrent successivement ces Actes, et même par la dévotion des fidèles, qui, dans leur empressement à se procurer des textes de la *Passion de saint Denys*, ne recouraient point aux sources anciennes, mais se contentaient comme le fit saint Grégoire de Tours, de réunir les renseignements fournis par la tradition orale.

» Si donc aucune histoire ne peut être considérée comme authentique qu'autant qu'elle s'appuie sur les témoignages des auteurs dignes de foi et d'une orthodoxie reconnue, nous pouvons affirmer qu'aucune relation du martyre ne présente plus de garantie que celle que nous avons recueillie sur saint Denys, puisque nous l'avons entièrement relevée sur les anciens monuments conservés dans leurs archives de l'Eglise de Paris, *velut ex prato non Parisiaco sed Paradisiaco* Du reste, il faut pardonner à la simplicité du pieux évêque de Tours, il a souvent écrit des choses inexactes, mais il les croyait vraies ; il l'a fait sans aucune intention de tromper, et dans toute la candeur de sa bonne foi. Or nous avons la preuve que ce saint évêque n'apportait pas tout le soin possible à s'enquérir de la réalité de certains faits, puisque son contemporain, le docte et pieux Fortunat, avec lequel il correspondait fréquemment, nous a laissé une hymne à la louange du glorieux martyr saint Denys dans laquelle il rapporte sa mission au pape Clément, selon ce qu'il en avait lu dans les *Actes* latins. »

Telle est la lettre et tel était Hilduin. Loup de Ferrières loue la régularité de ses mœurs, sa prudence, sa modestie. Rhaban-Maur lui dédie son commentaire du livre des *Rois* et célèbre sa doctrine. Agobard relève ses mérites. Walafried-Strabon lui dédie un de ses poëmes et achève, par cet hommage, de montrer l'estime qu'en faisaient les plus illustres contemporains. Des hommes non moins éminents, des œuvres non moins distinguées, rendent hommage à sa véracité : chez les Grecs, les

Menées, Méthodius, patriarche de Jérusalem, Michel Syncelle de Jérusalem, la passion de saint Denys attribuée à Métrodore, l'historien Nicéphore, l'hagiographe Simon Métaphraste, cité sur ce fait même par le concile de Florence; chez les Latins, le martyrographe Wandalbert, Enée de Paris en son traité *contre les Grecs*, les conciles de Poissy et de Liége, la chronique de Rollon, la vie de saint Maïeul, les lettres bien comprises d'Abeilard et d'Innocent III. Parmi les modernes, Baronius, les pères Halloix, Ménard, Chifflet, Alexandre soutiennent la thèse d'Hilduin. N'importe : l'abbé de saint Denys n'est toujours, pour Launoy et Sirmond, qu'un faussaire; son œuvre n'est qu'un monument insigne d'hypocrisie, un tissu ignoble de contradiction.

Pour ruiner cette prétention des adversaires, il suffit d'un bref examen. Les adversaires nous accordent que, depuis Louis le Débonnaire jusqu'à la fin du dix-septième siècle, l'aréopagitisme est une tradition générale et constante : c'est un point acquis à la controverse. Il faut établir maintenant, par preuves intrinsèques et extrinsèques, qu'Hilduin n'en est par l'inventeur.

Les preuves intrinsèques, tirées des lettres et des circonstances de l'affaire prouvent qu'Hilduin n'a pas fabriqué les aréopagitiques. La lettre de Louis le Débonnaire prouve d'abord que l'empereur y croyait avant la rédaction du livre et connaissait parfaitement les éléments de la question. La réponse si sage, si bien informée, si solidement motivée d'Hilduin est plutôt d'un savant de l'académie des inscriptions que d'un faussaire. En notre siècle d'investigation sévère, un académicien, savant et sceptique, ne ferait pas un meilleur rapport. A moins de supposer et que l'empereur ne se comprenait pas lui-même en parlant des ouvrages de saint Denys de Paris, qu'il avait d'ailleurs fait traduire du grec, après l'envoi qu'en avait fait Michel le Bègue et qu'Hilduin, dans sa réponse ne lui tenait qu'un langage dénué de sens, il faut confesser que l'aréopagitisme existait avant les aréopagitiques.

Le *Codex Carolinus*, conservé à la bibliothèque impériale de Vienne, contient une lettre du pape Paul I[er] à Pépin le Bref, lettre par laquelle le pontife envoie au roi, les ouvrages de saint Denys l'aréopagite. Pépin qui n'avait demandé ni Origène, ni saint Basile, ni saint Jean Chrysostome, mais des ouvrages qui présentaient d'incroyables difficultés d'interprétation, croyait donc, comme Louis le Pieux, à l'aréopagitisme.

Qu'on expose, comme on le voudra, la prétendue invention d'Hilduin, il faut y reconnaître une impossibilité matérielle et une impossibilité morale : impossibilité matérielle, car il n'aurait pas suffi d'inventer la vie, il aurait fallu en inventer encore les matériaux ; impossibilité morale, car pour cette fabrication de manuscrits, il aurait fallu des complices; et, par une merveille surprenante, parmi tant de copistes frauduleusement employés, parmi tant de gardiens des archives, on aurait pu établir, parmi ces gens pieux et désintéressés, une grande conspiration d'imposture.

Nous avons d'ailleurs, comme preuves extrinsèques, contre Sirmond et Launoy, une nuée de témoignages antérieurs au neuvième siècle.

Huitième siècle. — Paul Warnefried, secrétaire d'Etat de Didier, roi des Lombards, dans son *Histoire des évêques de Metz*, écrite vers l'an 778, dit que « l'apôtre saint Pierre envoya, dans la ville de Metz, un homme distingué par ses mérites, élevé à la dignité pontificale, nommé Clément; et que, avec lui, comme l'enseigne une antique relation, le même prince des Apôtres envoya d'autres hommes religieux, pour gagner à la foi les principales villes des Gaules (1). »

Florus, moine de Saint-Trond (760) dans ses additions au martyrologe de Bede, publié par les *Bollandistes*, dit que saint Martial avait été envoyé de Rome, dans les Gaules, par saint Pierre; que saint Denys de Paris avait souffert le martyre sous Domitien, à la fin du premier siècle; que saint Ursin, évêque de Bourges avait été ordonné par les successeurs des Apôtres... etc (2).

Le petit Martyrologe romain, ce précieux monument de l'antiquité chrétienne, que saint Adon a mis en tête de son Martyrologe et dont les plus récentes additions sont de 740, compte, parmi les disciples des Apôtres, saint Trophime d'Arles et saint Paul de Narbonne, et il ne donne ce nom de disciple qu'aux disciples immédiats et contemporains des Apôtres (3).

Le diplôme de Thierry IV, roi de France, daté de l'an 723, et publié par Mabillon, ne fait-il pas remonter, à saint Clément, la mission de saint Denys et de ses deux compagnons (4) ?

L'écrivain anonyme des *Gestes de Dagobert*, publié par Duchesne dans ses *Historiens de France*, écrivain que dom Rivet assigne au huitième siècle, quoique Duchesne l'attribue avec plus de raison, au siècle précédent, ne place-t-il pas le martyre de saint Denys, sous Domitien, à la fin du premier siècle (5) ?

Le vénérable Bède, qui écrivait son histoire dans la première moitié du huitième siècle (731) ne dit-il pas que Lucius, roi des Bretons, écrivit au pape Eleuthère, vers la fin du second siècle (180) pour lui demander des missionnaires chrétiens (6) ?

Or, si la Grande-Bretagne était évangélisée dès le second siècle, peut-on renvoyer au troisième la prédication Evangélique dans les Gaules ?

(1) *Patrol. latin.*, t. XCV, col. 699. — (2) *Ibid.*, t. XCIX, col 967, 1067, 1099. — (3) *Patrol.* CXXIII, col. 177, 151. — (4) *De re Diplomatica*, p. 488. Patrol. LXXXVIII. — (5) *Hist. Française.* — (6) *Ibid.* t. XCV, col. 30

Le huitième siècle croyait donc, comme le neuvième, à l'Aréopagitisme.

Est-ce à dire que cette opinion ait pris naissance au huitième siècle ? Mais, alors comment se fait-il que, dans le siècle précédent, on retrouve la même tradition ?

Septième siècle. — Saint Priest, évêque de Clermont (670), dans la *Vie de Saint Austremoine*, dont la légende le dit auteur, et qui d'ailleurs porte son nom dans un manuscrit de la bibliothèque nationale (1), n'attribue-t-il pas à saint Pierre la mission de saint Trophime d'Arles, de saint Paul de Narbonne, de saint Martial de Limoges, etc.

Le *Traité contre les Ariens*, conservé à Rome dans la bibliothèque *Casanata* (2), et que le savant Mamachi, dit avoir été composé du cinquième au sixième siècle, ne regarde-t-il pas comme disciples des Apôtres, saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne et saint Saturnin de Toulouse.

Eugène de Tolède, qui florissait vers 650, dans son hymne en l'honneur de saint Denys, citée par Hilduin, et qui se trouve encore sous son nom dans les manuscrits du neuvième siècle (3), n'assigne-t-il pas au pape saint Clément la mission de saint Denys de Paris?

Les *Actes de saint Denys*, cités par l'abbé Hilduin et publiés par Bossuet dans son *Histoire de l'Eglise gallicane*, que des savants peu suspects attribuent au septième siècle (4), quoique Tillemont et dom Rivet les datent des premières années du siècle suivant, ne font-ils pas remonter à saint Clément la mission de saint Denys, et ne comptent-ils pas que saint Paul de Narbonne et saint Saturnin de Toulouse parmi ces hommes d'élites auxquels les apôtres conférèrent la dignité épiscopale (5) ?

Nous pourrions citer bien d'autres actes anonymes que les savants assignent avec raison au septième siècle, et qui se sont faits l'écho de cette antique tradition (6).

Sixième siècle. — Mais, en remontant plus haut, nous trouvons les mêmes traditions. Ainsi, Fortunat de Poitiers, dans son hymne à saint Denys, citée par Hilduin, au commencement du neuvième siècle, attribue à saint Clément la mission du premier évêque de Paris (7). Le même poëte, dans ses vers sur saint Martial, découverts à Florence vers la fin du siècle dernier, et insérés par le cardinal Luchi dans son édition de Fortunat (8), nous fournit la preuve que les traditions sur la mission apostolique de saint Martial étaient en honneur de son temps.

Grégoire de Tours lui-même, qui reconnait saint Eutrope de Saintes, comme envoyé par saint Clément, qui enseigne que saint Ursin de Bourges et saint Saturnin de Toulouse avaient été ordonnes par les disciples des Apôtres et envoyés par eux dans les Gaules ; qui raconte que saint Martial *était venu d'Orient avec ses deux compagnons* ; Grégoire de Tours corrige et annule le passage défectueux de son *Histoire des Francs*, où, par méprise ou distraction, il assigne des sept évêques à l'empire de Dèce.

Du reste, les légendes antérieures à Grégoire de Tours, telles que celles de saint Ursin de Bourges, où Grégoire de Tours a puisé ce qu'il dit de la mission simultanée des sept évêques, comme l'a parfaitement montré M. Faillon, le manuscrit de l'église d'Arles, découvert par ce savant et attribué par lui avec assez de vraisemblance au sixième siècle ; d'autres légendes antérieures, telle que l'ancienne vie de saint Martial, renferment cette tradition de la mission apostolique de nos premiers évêques.

Cinquième siècle. — Faut-il remonter plus haut ? Mais, au cinquième siècle, est-ce que les évêques de la province d'Arles, écrivant au pape saint Léon, n'affirmaient pas comme un fait notoire que saint Trophime d'Arles avait été envoyé par saint Pierre (9) ?

Et, avant cette époque, le pape Zosime ne disait-il pas, en parlant du premier évêque d'Arles, qu'il était la source première de laquelle toutes les Gaules avaient reçu le dépôt de la foi(10). Par conséquent, que la fondation de l'Eglise d'Arles était antérieure à celle des Eglises de Lyon et de Vienne, florissantes dès le deuxième siècle ?

Cette longue série de témoignages historiques empruntés aux divers siècles antérieurs au neuvième ne forme-t-elle pas (pour nous servir d'un terme de l'école) comme un *argument de prescription* qui démontre que cette tradition sur l'origine apostolique de nos églises remonte aux temps apostoliques ?

Et d'ailleurs, ces passages des Pères de l'Eglise qui nous disent que, dès le second siècle, il y avait des chrétiens non-seulement dans les provinces de Lyon et de Vienne, mais encore dans les autres provinces des Gaules ; ce passage de Tertullien qui nous affirme que, de son temps, *les diverses nations des Gaules étaient soumises au Christ*, ce texte de saint Jérôme, qui parle des Eglises qui existaient sur les rives de Rhone et de la Garonne, du temps de saint Irénée, les passages de Théodoret et d'Eusèbe qui affirment que les Apôtres ont prêché l'Evangile aux Celtes et

(1) Voir le texte dans les *Documents inédits* par l'abbé Arbellot, p. 49. — (2) Voir la citation qui nous intéresse dans *L'histoire du Mans*, dans les *documents inédits sur saint Martial*, p. 69 — (3) A[illegible] fonds latin n° 2832 après le martyrologe de Wandalbert, *B[illegible]* — (4) Bosquet, Adrien de Valois, etc. Nous pensons avec le P. de M[illegible] que ces actes sont au moins du s[illegible]. — (5) *Patrol.* LXXXVII. col. 580 — (6) La légende de saint M[illegible] de Cha[illegible] par le savant Ma[illegible] date [illegible] son du septième siècle. — (7) *Patr. l.* t. LXXXVIII, col. 98. — (8) *Id.*, LXXXVIII, col. 115. M. S[illegible] dans *l'Histoire de [illegible]* ne doute pas de leur authenticité [illegible] Arb[illegible] a d'ailleurs été [illegible] que l'Évêque d'Angoulême appelle une analyse démonstrative. — (9) *Patrol.* LIV col. 880. — (10) Sirmond, *Concilia antiqua galliæ* t. I, p. 42.

jusque dans les *Iles britanniques* ne donnent-ils pas de plus forts appuis à ces traditions ?

Tous ces témoignages prouvent qu'Hilduin n'a pas inventé l'aréopaginisme. Entre'autres témoignages, les actes latins de saint Denys antérieurs de quatre siècles ; l'hymne d'Eugène de Tolède, antérieure de trois siècles ; les actes de saint Sanctin, produits par Hincmar, et antérieurs de deux siècles au moins ; la passion de saint Denys par Méthodius, antérieur d'un quart de siècle, confirment et professent l'aréopagitisme de saint Denys. Louis le Débonnaire y croyait avant les travaux d'Hilduin la cour de Constantinople partageait cette croyance ; cette tradition se retrouve dans la correspondance du pape Etienne avec Pépin, et l'on voudrait qu'Hilduin, en 837, en ait été le premier propagateur. Non, non ; Hilduin n'est pas l'inventeur de l'aréopagitisme.

IV. Nous arrivons maintenant à la thèse positive. Notre première proposition est que la diffusion générale de l'Évangile, au temps des Apôtres, rend *très-vraisemblable* l'apostolicité d'un certain nombre d'Églises de la Gaule. Cette universalité de la prédication chrétienne, dès le principe, se trouve établie par les textes de l'Ecriture, la tradition de l'Eglise, les témoignages des Pères et les documents de l'histoire.

En saint Matthieu, Jésus déclare que l'Evangile sera prêché dans tout l'univers, *in universo orbe*, avant la consommation, c'est-à-dire, suivant que saint Jean Chrysostome, saint Hilaire, Euthymius, Théophilacte, Tostat, Maldonat et une infinité d'autres, avant la ruine de Jérusalem, consommée par Titus. En donnant mission à ses Apôtres, Notre Seigneur les envoie dans tout l'univers : *in universum mundum*, prêcher l'Evangile à toute créature. Cependant ils ne doivent pas se séparer avant la venue de l'Esprit-Saint, servir ensuite de témoins à Jérusalem, en Judée, en Samarie et jusqu'aux confins de la terre : *ad ultimum terræ*. Après la Pentecôte, ils se mettent en route en se disant : malheur à moi si je n'évangélise pas ! A l'heure ou saint Marc écrivit son Evangile, il sont partis et ont prêché partout *prædicaverunt ubique*. Saint Paul loue les Romains de ce que leur foi est annoncée dans tout l'univers : *in universo mundo*. Ceci ne doit pas sembler étrange, l'éclat des miracles et la grandeur des prodiges dont les Apôtres accompagnaient leur prédication, facilitèrent la promptitude de sa diffusion et servirent d'ailes pour en porter au loin la renommée. Cependant les Pères qui parlent de cette universalité de la prédication, exceptent les barbares, peu connus à cette époque, les nations les plus cachées de l'Afrique, et, à plus forte raison, les peuples inconnus de l'Amérique et de l'Océanie. Mais à coup sûr ni saint Chrysostome, ni saint Hilaire, ni saint Augustin, n'ont jamais voulu excepter les provinces de l'empire. Les Gaules qui touchaient à Rome par la Cisalpine, les Gaules dont la conquête illustra César, les Gaules qui allaient susciter bientôt des prétendants à l'empire, et former, sous Posthumius un empire à part, les Gaules qui devaient servir de route et de levier aux missionnaires de l'Espagne, de l'Armorique, de la Grande-Bretagne et de la Frise, peut-on dire qu'elles aient échappé aux pacifiques conquérants de l'Evangile ?

Mais sur cette rapide universalité de la prédication, qui étonna le monde païen et fut, dès lors, l'argument le plus concluant employé par les apologistes, il est temps de produire les témoignages de fait.

Pline le Jeune écrit à Trajan (100-110) : « La contagion de la superstition chrétienne a infecté, non-seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes. » Dans sa mauvaise humeur de proconsul, il se plaint « qu'elle met en péril une multitude de tout âge, de tout sexe et de toute condition, que les temples ont été un instant abandonnés et que les victimes ne trouvent plus d'acheteurs (1). » Quels étonnants et rapides progrès ! On ne trouve plus à vendre les victimes et l'évangéliste saint Jean venait à peine de mourir.

« Dès son aurore, dit Hégésippe, le christianisme pénétra parmi toutes les tribus de la race humaine ; aucune nation de l'empire romain ne resta étrangère à son culte (2). » Vers l'an 140, saint Justin, le philosophe martyr, discutant avec Tryphon, insistait sur ce fait et y trouvait une preuve de la divinité du christianisme : « Il n'est pas, disait-il, une seule race de mortels, grecs ou barbares, ou de quelque nom qu'on puisse les appeler, soit des peuplades scythes qui habitent sur leurs chars errants, soit des tribus nomades qui n'ont point de demeures fixes, soit des peuples pasteurs qui vivent sous la tente, il n'en est pas une au sein de laquelle des prières et des actions de grâces ne soient adressés au Père et créateur de toutes choses, au nom du crucifié Jésus (3). » Soixante ans plus tard, Tertullien, dans son *Apologétique*, en appelle aux païens eux-mêmes pour constater cette rapide propagation ; « Nous sommes d'hier, s'écrie-t-il, et nous avons rempli tout ce qui vous appartient, vos cités, vos îles, vos châteaux-forts, vos municipes, vos conseils, les camps eux-mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le Sénat, le forum, nous ne vous laissons que vos temples (4). »

Eusèbe de Césarée n'est pas moins énergique : « Comme le rayon du soleil illumine tout à coup l'horizon, ainsi, par un effet de la puissance et de la protection céleste, la parole de Dieu, le Verbe du salut porta à la fois sa splendeur à l'univers tout entier. La prophétie des saintes Ecritures est vérifiées au pied de la lettre : *La voix* des Evangelistes et des Apotres *s'est fait entendre au monde* et *leur pa-*

(1) Pline, liv. X, Ep. xcviii. — (2) *Patrol. lat.* t. XV, col. 2056. — (3) *Patrol. græc.* t. VI, col. 748. — (4) *Patrol. lat.* t. I, col. 462.

role a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. Semblable à l'aire du laboureur qui se comble soudain, au temps de la moisson, des gerbes recueillies de toutes parts, l'Eglise se vit tout-à-coup remplie par la multitude innombrable et presqu'infinie de ceux qui, dans toutes les cités, dans toutes les bourgades, embrassaient la religion du Christ et la foi véritable (1). »

Les citations que nous venons de reproduire, ne forment encore qu'un argument implicite en faveur de l'apostolicité de nos origines : les Gaules n'y sont pas formellement nommées. On pourrait, il est vrai, se demander comment des apologistes auraient pu se prévaloir de l'universalité de l'Eglise, quand l'adversaire aurait pu si facilement leur fermer la bouche. « Vous parlez d'églises dans toutes les contrées ; mais les Gaules, qui sont aux portes de l'Italie et forment des plus riches provinces de l'empire, n'ont jamais entendu prononcer le nom de Jésus Christ. » Et comme la réponse était trop facile, il est clair que les apologistes n'ont pas pu s'exposer à l'objection.

Mais nous avons des témoignages positifs, précis, irrécusables qui démontrent que la Gaule ne resta pas étrangère au grand mouvement de la prédication apostolique. Voici d'abord un passage de Tertullien, écrit avec toute la précision d'une géographie sûre de son fait : « Les rameaux de la race des Gétules, dit l'éloquent Africain, les nombreux pays habités par les Maures, toutes les contrées des Espagnes, *les diverses nations des Gaules*, la Bretagne inaccessible aux romains, mais soumise au Christ, la multitude des Sarmates, des Daces, des Germains, des Scythes, les nations les plus reculées, les provinces et les îles dont le nom même nous est inconnu, adorent le Crucifié (2). » L'expression dont se sert Tertullien *Galliarum diversæ nationes,* si conforme aux renseignements positifs qu'il avait pu puiser dans César, ne permet ici aucun doute ; s'il était possible de se méprendre, la mention qu'il fait, immédiatement après, de la Grande-Bretagne, détruirait toute illusion. Par quel chemin, sinon par la Gaule, les missionnaires auraient-ils pu pénétrer chez les Bretons séparés du reste du monde ?

Une trentaine d'années avant Tertullien, vers 170, saint Irénée, successeur de saint Pothin sur le siége de Lyon, premier des Gaules, écrivait : « Au milieu de la diversité des idiômes qui se partagent le monde, la tradition chrétienne a conservé son unité. Les Eglises qui ont été fondées en Germanie n'ont pas une croyance différente de celles qui existent chez les Ibères, de celles qui *existent chez les Celtes*, de celles qui existent en Orient, en Egypte, en Lybie (3). » « Les Celtes, dit César, sont le peuple que nous appelons Gaulois (4). » Le rapprochement des Ibères détermine d'ailleurs le sens de l'expression ; et le pluriel dont se sert saint Irénée, ne permet pas de croire qu'il ait existé, chez les Celtes, une seule église.

De ces textes de saint Irénée et de Tertullien, on peut tirer deux inductions : la première, c'est que si des églises étaient fondées en tant de pays, il n'est pas croyable qu'il ne s'en soit établi aucune en Gaule ; la seconde, c'est que les adversaires ne pouvant contester l'antique origine du siége de Lyon, il n'est pas croyable que le zèle apostolique, vertu propre de l'Eglise, se soit arrêté là en un siècle où il multipliait les conquêtes, et ait rencontré des obstacles invincibles en un pays qui devait s'appeler le fils aîné de l'Eglise.

Au temps de saint Irénée, sous le Pape Victor, il se tint des conciles dans toutes les provinces ; les réponses de ces Conciles à Rome existaient encore du temps d'Eusèbe. Eusèbe, qui en fait mention, cite expressément *la lettre des églises de la Gaule présidée par Irénée* ; un peu plus loin, il dit qu'Irénée écrivit *au nom de ses frères, les évêques de Gaule dont il présidait la réunion* (5). Précédemment, il s'était tenu à Lyon, pour la condamnation de Valentin, un concile qui se composa, suivant la tradition, de douze évêques. D'où sortaient donc ces évêques ?

En 254, saint Cyprien, l'illustre évêque de Carthage, écrit au pape Etienne au sujet de l'hérétique Marcien, évêque d'Arles, Faustin, évêque de Lyon avait écrit précédemment et à deux reprises, *semel atque iterum* à saint Cyprien. Saint Cyprien écrit au pape pour lui dénoncer cet évêque qui, *depuis longtemps* se faisait gloire de couvrir, de son autorité épiscopale, le schisme de Novatien, et qui avait laissé mourir, *dans les années précédentes*, un grand nombre de ses frères, séparés de la communion de l'Eglise. C'est pourquoi l'évêque de Carthage demande que la chaire apostolique adresse des lettres *plus explicites* aux évêques *établis dans les Gaules*, pour qu'ils ne laissent pas plus longtemps insulter à l'honneur de l'épiscopat (6). Nous avons donc ici deux lettres d'un évêque de Lyon à un évêque d'Afrique, une réponse dudit évêque, plus une lettre du même au souverain-pontife. L'évêque d'Afrique demande au Saint-Siége des lettres les plus explicites contre un évêque des Gaules qui depuis longtemps perdait les âmes et provoque le jugement du prévaricateur par ses collègues du même pays. Si l'on songe à l'état des communications entre l'Afrique et l'Italie et les Gaules, on voit que la circulation de ses différentes lettres demande d'abord un certain temps. Secondement, il faut un laps de temps assez considérable pour que saint Cyprien puisse accuser

(1) *Patrol. græc.* t. XXII, col 204. — (2) *Patrol lat.* t. II, col. 610. — (3) *Patrol. græc.* t. VII, col. 652. — (4) *Comment.*, l. I, c. 1. — (5) *Patrol græc.* t. XX, col. 497, 500 — (6) *Patrol. lat.* t. III, col 990, 991, 993, 994, avec la note de Baluze sur l'authenticité, révoquée en doute par Launoy, de la lettre de saint Cyprien.

Marcien de perdre depuis longtemps les âmes. En troisième lieu, il faut penser que ce Marcien n'avait pas été élu à l'épiscopat étant hérétique notoire, et il faudra un certain temps encore pour que l'agneau se change en loup. On doit même ajouter, d'après une induction suggérée par les circonstances morales, qu'un hérétique aussi dangereux et aussi connu, n'a pas pu succéder immédiatement à saint Trophime, que tout le monde proclame comme fondateur du siége d'Arles. Si donc on affirme avec Grégoire de Tours que Trophime a fondé cette église en 250, on ne peut expliguer la présence de Marcien sur ce même siége en 254 et dans les circonstances énoncées par saint Cyprien ; de plus, il est impossible de dire d'où viennent ces évêques qui ont déjà reçu à ce propos les communications du Saint-Siége et qui doivent, sur lettres plus explicites, porter un dernier jugement. Même en laissant de côté la tradition d'Arles et les évêques qu'elle intercale entre saint Trophime et Marcien. il est par trop évident qu'on ne peut, en tenant compte de tous les éléments de l'affaire, expliquer la quasi-coexistence de Marcien et de saint Trophime (1).

L'apostolicité d'un certain nombre d'églises des Gaules est donc un fait très-vraisemblable, soit qu'on s'appuie sur l'argument général de la catholicité de la foi, argument invoqué par Hégésippe, saint Justin, Tertullien, Eusèbe de Césarée ; soit qu'on invoque le témoignage de saint Cyprien qui écrit, en 254, sur un fait contemporain, le témoignage de Tertullien qui parle, vers l'an 200, des diverses nations des Gaules soumises à la foi, le témoignage de saint Irénée parlant en 170 des églises fondées chez les Celtes, et le témoignage d'un concile du même temps, présidé par l'évêque de Lyon et aidé par Eusèbe.

V. Nous pourrions établir ici une seconde proposition sur la *probabilité* de nos origines apostoliques : l'histoire de notre pays, les voyages des apôtres au sein de nos contrées, la multiplicité des siéges que fonda saint Pierre dans les pays voisins de la Gaule, tout donne à supposer que les Gaulois reçurent la visite des ouvriers de la première heure. Mais il faut venir *au fait* même de nos origines.

Déjà, à l'appui de ce fait, nous avons constaté le sentiment de l'Eglise romaine. On voit qu'à Rome, la grande école personnifiée dans le cardinal Baronius, l'opinion des souverains-pontifes exprimée dans une multitude de lettres, la croyance du martyrologe romain, répétée dans tous les martyrologes des autres églises, défend la noblesse de nos origines contre des novateurs assez mal habiles pour se glorifier de leur roture. C'est là, dis-je. un fait, auquel on ne cite aucune dérogation et dont il est impossible de nier la force probante, l'église romaine, depuis saint Pierre, garde cette tradition; elle doit savoir ce qu'elle a fait ; il ne serait pas convenable d'imputer à sa vieillesse un défaut de mémoire.

Ensuite nous pourrions recueillir une série de témoignages des Pères, affirmant l'existence de communautés chrétiennes sur le territoire de la Gaule, mais sans nous révéler le nom de ces créations primitives.

Enfin nous devons invoquer une succession de documents traditionnels du premier au douzième siècle, documents qui prouvent que telle ou telle églises ont eu, pour fondateurs, des hommes envoyés par les Apôtres saint Pierre et saint Paul, par saint Clément de Rome, ou par saint Polycarpe de Smyrne. C'est ici le point décisif.

Le premier fait, affirmé par la tradition, c'est que le christianisme fût prêché dans la Gaule méridionale par saint Lazare, premier évêque de Marseille , par ses deux sœurs Marthe et Marie, et par saint Maximin, l'un des soixante-douze disciples, premier évêque d'Aix. C'est la tradition, disons-nous, unanime et constante, non-seulement des églises d'Aix et de Marseille. mais de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Italie. Nous pourrions donc appliquer ici le mot de saint Jean Chrysostome : *Traditio est, nil quæras amplius.* Mais nous pouvons examiner les objections de Launoy et confondre ses imaginations.

Launoy, pour prouver qu'il y a eu une, deux et même trois Marie-Madeleine (c'est une de ses grandes thèses contre la tradition), cite, en preuve , un prétendu passage de Théophile d'Antioche, qui est de Théophylacte, écrivain grec du onzième siècle, et une annonce du Martyrologe romain au dix-neuf janvier, ou il est dit : « Fête des saint Marius et Marthe sa femme et leurs enfants, » que le faussaire traduit : « Fête de Marie et de Marthe, » mettant Marie pour Marius, ce qui n'est pourtant pas la même chose et supprimant prudemment tout le reste. Au contraire, l'identité de Marie-Madeleine, de Marie sœur de Lazare et de la pécheresse pénitente se prouve par la tradition primitive, perpétuelle, générale des Grecs et des Latins. Deux pères grecs seulement admettent plusieurs personnes ; tous les autres reconnaissent et enseignent l'unité , notamment ceux qui ont traité la question d'une manière plus expresse : tels sont Ammonius Saccas, disciple d'Origène, en son *Harmonie des Evangiles*, Eusèbe de Césarée en ses *Canons Evangéliques* traduits par saint Jérôme et saint Ephrem, qui représente toute la Syrie, et dont les écrits étaient

(1) L'argument tiré de la lettre de saint Cyprien a paru tellement concluant que Longueval et Tillemont abandonnent ici Saint Grégoire de Tours. De Marca non-seulement l'abandonne, mais le réfute. Dom Ruinart, éditeur de saint Grégoire ajoute que ce Pere, tout en constatant la mission des sept évêques attribuée à saint Pierre, a d'ailleurs pensé que la foi fut prêchée dans les Gaules dès le premier siècle. Le P. Sirmond lui-même affirme que saint Grégoire n'est jamais tombé dans une erreur si grossière *Causa finita est.*

lus publiquement après l'Ecriture Sainte. Pour les Pères latins il y a unanimité.

Les arguments contre la mission apostolique de Lazare, de Marthe et de Marie ne sont pas plus sérieux. Launoy prétend que Lazare est mort en Chypre, et il le prouve par un compilateur grec du onzième ou douzième siècle, qui, parlant des reliques de saint Lazare *le juste*, découvertes en Chypre, sous l'empereur Léon VI, le confond avec Lazare de Béthanie, qualifié partout de martyr et que les Cypriotes n'ont jamais cru enterré parmi eux. Saint Epiphane de Salamine parle longuement de Lazare, et, chose qu'il n'eut pas manqué de faire, si cela était vrai, il ne dit point que son tombeau fût dans le pays. Enfin, les moines grecs, consultés après la publication de l'ouvrage de Launoy, répondirent qu'il était constant, par les monuments anciens des églises grecques, que sainte Madeleine, sainte Marthe, sa sœur, saint Lazare leur frère, avaient abordé en Provence et qu'ils reposaient en ce pays.

Launoy prétend que Marie-Madeleine est morte à Ephèse, attendu que dans un fragment grec d'actes apocryphes, il est parlé d'une sainte Marie-Madeleine, vierge et martyre, suppliciée à Ephèse, et que l'on suppose sœur de Lazare. Mais la sœur de Lazare n'a jamais été qualifiée de vierge ni de martyre. Mais Polycarpe, évêque d'Ephèse, dans la lettre où, à la fin du deuxième siècle, il énumère les gloires de son église; ne parle ni de la sœur de Lazare ni de l'autre Madeleine, d'où l'on conclut que cette dernière n'avait pas encore cueilli la palme du martyre.

Launoy dit que Marthe est morte à Béthanie, et il s'appuie sur Flodoard. Flodoard dit que, de son temps, on voyait, à Béthanie, la maison de Marthe transformée en église, il ne parle ni de sa mort, ni de son tombeau.

Mais le grand argument de Launoy, c'est qu'aucun écrit, aucun monument antérieur, au onzième siècle, ne parle de l'apostolat de Lazare, de Marthe et de Marie. Il est vrai que pendant les huitième, neuvième et dixième siècles, la Gaule méridionale fut ravagée par les Sarrasins qui y détruisirent toutes les archives et tous les monuments des églises. Cependant il leur a échappé assez de monuments et d'écrits pour confirmer ce qu'établit déjà la tradition. L'abbé Faillon cite : 1° une vie de sainte Madeleine, du cinquième au sixième siècle ; 2° les tombeaux de la crypte de sainte Madeleine ; 3° la vénération de la sainte Baume ; 4° la vénération de l'oratoire de Saint-Sauveur à Aix, attribuée à la présence de la Madeleine et de Maximin ; 5° les actes de saint Alexandre de Brescia qui disent que saint Lazare était évêque de Marseille et saint Maximin, d'Aix ; 6° la prison de saint Lazare à Marseille et la sépulture de saint Victor ; 7° le tombeau de sainte Marthe à Tarascon, vénéré dès le cinquième siècle ; 8° le culte de sainte Marthe à Avignon ; 9° l'adhésion des archevêques d'Arles aux traditions de Marseille ; et 10° la découverte des reliques des apôtres de Marseille, cachées par les Provençaux en 710.

Sur les personnages contemporains de Lazare, qui prêchèrent en Gaule, saint Epiphane dit que saint Luc prêcha l'Evangile en Dalmatie, en Italie, mais principalement dans les Gaules (1). Saint Isidore compte l'apôtre saint Philippe parmi ceux qui prêchèrent l'Evangile dans les Gaules (2). « Crescent, l'un des disciples de saint Paul, écrit Eusèbe de Césarée, fut envoyé dans les Gaules, comme saint Paul l'atteste lui-même. » Sophrone (3), affirme la même chose : « Crescent, dit-il, prêcha l'Evangile dans les Gaules et y eut son tombeau. » La chronique d'Alexandrie enregistre aussi ce fait : « Crescent, dit-elle, après avoir prêché l'Evangile dans les Gaules, mourut sous Néron et reçut la sépulture dans ce pays. » Saint Epiphane déclare avec saint Paul (4) « que Crescent est passé dans les Gaules ; car ce n'est point la Galatie qu'il faut lire en cet endroit, comme il a plu à quelques-uns de l'interpréter faussement, mais la Gaule. » Théodoret enseigne aussi que « par la leçon vulgaire de Galatie, il faut entendre la Gaule, aussi nommée par l'antiquité et même par les païens de nos jours (5).

Quant à la mission des sept évêques envoyés par saint Pierre dans les Gaules, nous la trouvons indiquée d'abord dans le manuscrit d'Arles où sont recueillies les lettres des Papes aux archevêques de la Métropole, depuis le pape Zozime jusqu'à saint Grégoire le Grand. Or, immédiatement après les lettres du Pape Pélage à Sapandus, qui mourut en 586, et avant celles de saint Grégoire à Virgile, on lit ce titre peint en vermillon: *Des sept évêques envoyés par saint Pierre dans les Gaules pour y prêcher la foi ;* et ensuite les paroles suivantes : « Sous l'empereur Claude, l'Apôtre saint Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la foi de la trinité aux Gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières. Ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gratien, Saturnin et Valère, enfin plusieurs autres que le bienheureux Apôtre leur avait désignés pour compagnons. »

Ce monument de l'église d'Arles est clair et précis ; l'apostolicité de nos églises y est clairement affirmée, sans aucune hésitation. Le nom de saint Denys de Paris, qui ne fut envoyé que par saint Clément, n'y figure point. Il est remplacé par celui de Valère, évêque de Trèves, qui fit réellement partie de cette mission. Le règne de Claude, désigné comme la date d'envoi, concorde avec le témoignage de

(1) Epiph., *Hæres.*, LI. — (2) *Ibid.*, *De vita et morte sanctorum*, LXXIV. — (3) Sophron., *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — (4) II Tim., IV, 10. — (5) *Patrol. græc.*, t. XX, col. 220 ; t. XLII, col. 609 ; t. XLI, col. 309 ; t. LXXXII, col. 853

Rhaban-Maur qui, dans sa Vie de Sainte-Madeleine, assigne cette mission à la quatorzième année après l'ascension du Sauveur. A cette époque saint Pierre se trouvait encore en Orient. Par où il est répondu aux objections du Père Sirmond et de Launoy qui prétendaient, d'un côté, qu'une telle mission, donnée par saint Pierre à Rome était impossible ; de l'autre, que les monuments les plus anciens fixaient cette mission à l'an 34 de notre ère, un an seulement après l'ascension, ce qui eut été une impossibilité non moins avérée. Enfin le monument d'Arles ne limite point au nombre de sept exclusivement les prédicateurs de la foi dans les Gaules ; il affirme que plusieurs furent *adjoints pour compagnons*, ce qui est, en effet, constant d'après toutes les traditions et les témoignages de l'antiquité ecclésiastique.

Pour saint Trophime en particulier, en 417, le pape Zozime écrivait : « C'est à Arles la première que fut envoyé de ce siége, le grand pontife Trophime, et de cette source, les ruisseaux de la foi se répandirent pour arroser toutes les Gaules (1). » En 450, dix-sept évêques de la province d'Arles, réunis en concile adressent, au Souverain-Pontife, une lettre synodale, où ils disent : « C'est un fait de notoriété publique, dans toutes les provinces des Gaules, et qui n'est point ignoré par l'auguste et sainte Eglise romaine, que, la première sur le sol Gaulois, la cité d'Arles a eu l'honneur de recevoir, dans ses murs, le prêtre saint Trophime, *envoyé par le bienheureux apôtre Pierre* (2). » Qu'on remarque bien les termes de ce passage, l'articulation du fait, sa notoriété, le consentement des évêques, l'invocation des archives romaines, tout y est probant. On peut rappeler ici, en confirmation, la lettre de saint Cyprien, en 254, au sujet de Marcien, l'évêque hérétique. Les martyrologes de Bède, Adon, Usuard, au IV[e] des calendes de Janvier, attribuent tous les trois, à saint Pierre, l'envoi de saint Trophime. Rhaban-Maur, dans la Vie de Sainte-Madeleine, est à l'unisson. L'ancienne liturgie d'Arles, les monuments lapidaires de ses églises, le sceau de ses évêques nous donnent enfin Trophime pour l'un des soixante-douze disciples et pour un envoyé de saint Pierre.

Pour saint Paul de Narbonne, le petit Martyrologe romain, Bède, Adon et Notker, au II[e] des calendes d'Avril, disent qu'il fut disciple des apotres et évêque de cette ville ; Bède ajoute cette particularité qu'il fut laissé à Narbonne par saint Paul partant pour l'Espagne ; et le témoignage d'Adon, pour Paul et pour Trophime, est d'autant plus remarquable, qu'étant lui-même évêque de Vienne, il ne devait pas concéder trop facilement, à des siéges rivaux du sien, le bénéfice de l'antiquité. Les actes de saint Paul de Narbonne, antérieurs d'un siècle au moins à Grégoire de Tours, attribuent formellement à saint Pierre, la mission de cet autre Paul ; les villes d'Avignon et de Toulouse gardent également la tradition Narbonnaise. Sur la tombe du saint évêque, lors de la translation de ses reliques, on lisait ces mots : « Ici repose saint Paul, évêque de l'église de Narbonne, disciple de l'apotre saint Paul. »

Pour saint Martial de Limoges, Fortunat le chante comme *ayant le second rang après saint Pierre et son égal dans la prérogative de l'apostolat*. La vie de saint Austremoine par saint Priest, écrite en 670 et la Légende de saint Ausone écrite également au septième siècle, nous disent que « saint Pierre envoya, à la cité des Gaules, qu'on appelle Limoges, ville alors très-florissante, le bienheureux Martial. » Rhaban-Maur et Florus, dans ses additions à Bède, citent expressément Martial comme un envoyé de saint Pierre et l'un des soixante-douze disciples. Les actes de saint Martial, connus sous le nom d'Aurélien, dont l'abbé Arbellot a découvert un très-ancien manuscrit, ne rendent pas un autre témoignage. Enfin deux conciles, l'un de Paris en 1223, l'autre de Poitiers en 1224, saisis de la question de savoir s'il faut décerner, à saint Martial, le titre d'apôtre ou le titre de confesseur, décident, l'un et l'autre, après examen des titres, que saint Martial doit être honoré comme apôtre. En 1231, jugement du pape Jean XIX et en 1854, décision du pape Pie IX, qui confirment ce titre liturgique (3).

Pour saint Denys de Paris, les témoignages surabondent (4). La Vie de sainte Geneviève, composée un siècle avant saint Grégoire de Tours, publiée par Surius, par les Bollandistes et par les Bénédictins comme authentique, reproduite par l'abbé Saint Yves, d'après quinze manuscrits, porte : « Denys avait été envoyé, suivant la tradition, par saint Clément, disciple de saint Pierre, pour evangéliser la Gaule. » L'hymne de Fortunat, contemporain de Grégoire, hymne dont le texte se trouve dans tous les manuscrits, dit à sa seconde strophe : *Clemente Romæ præsule, Ab urbe missus adfuit.* Les *Gesta Domini Dagoberti*, deux diplomes de Thierry IV et de Pepin le Bref attribuent de même la mission de saint Denys à saint Clément. En 825, le concile de Paris, exprimant sa croyance sur la question des images, dit qu'il tient cette foi « du bienheureux Denys ; envoyé dans les Gaules par le bienheureux Clément. » Les martyrologes de Bède, Adon, Usuard, Rhaban-Maur, Galesini, Grégoire XIII et Baronius sont unanimes

(1) Sirmond, *Concil. antiq. Galliæ*, t. I, p. 42. — (2) *Patrol. lat.*, t. [illegible]. — (3) Il faut voir sur cette question [illegible] M. Arbellot. — (4) [illegible] il faut [illegible] D. [illegible] M. [illegible], Paris, [illegible] Paris, 1646 [illegible] et *De* [illegible] par [illegible] Paris [illegible] plus complets, avec des justifications et des renvois dans le saint Denys de M. Darras.

dans la même profession. Les Ménées, martyrologes des Grecs, envoient saint Denys en Occident sous Domitien. Les Vies de saint Denys par Métrodore, par Michel Syncelle et par Siméon Métaphraste, font mourir saint Denys à Paris. Les actes latins de saint Denys, publiés par les Bollandistes, s'expriment ainsi : « Saint Denys, qui avait reçu de saint Clément, successeur de l'apôtre Pierre, les semences de la parole divine à distribuer aux Gentils, parvint jusqu'à Paris, conduit par le Seigneur. » L'antiphonaire de Charles le Chauve porte la même leçon ; d'ailleurs le récit porte lui-même sa date, puisqu'il a été composé pendant que subsistait encore la première église, bâtie sur le tombeau du martyr, or cette église primitive fut remplacée du temps de sainte Geneviève. D'autres actes, regardés comme apocryphes par les Bollandistes, mais publiés par eux d'après cinq manuscrits du monastère de Fulde, affirment l'aréopagitisme. Quatorze passions de saint Denys, manuscrites conservés à la bibliothèque nationale, bien que diverses de texte, disent unanimement que saint Denys fut envoyé dans les Gaules par saint Clément. En présence de ces preuves et de ces témoignages, il faut croire à l'apostolicité de l'église de Paris, ou dire que tous les martyrologes, tous les actes, les dyptiques, tous les monuments de la tradition, des chancelleries mérovingienne et carlovingienne, de la liturgie et des offices publics, se sont involontairement trompés en France, en Italie, en Grèce, en Allemagne, en Angleterre, partout. Mais alors que devient une tradition dont vous desséchez toutes les sources ? Aussi de Marca conclut-il en faveur d'Hilduin, soutenu d'ailleurs par Baronius, Halloix, Ménard, Chifflet et Noël-Alexandre. Antoine Pagi tire la même conclusion et pour les mêmes raisons, auxquelles il en ajoute plusieurs autres. François Pagi, résumant les arguments d'Antoine Pagi et de de Marca, fortifie la conclusion par des arguments nouveaux. Mabillon va plus loin : non-seulement il reconnaît comme indubitable la mission de saint Denys par le Pape saint Clément ; mais il ajoute que les arguments qui soutiennent l'identité des deux Denys ne sont point à mépriser.

D'après ces témoignages, il est suffisamment établi : 1° Que saint Denys, premier évêque de Paris, a été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément ; 2° que saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Martial de Limoges et plusieurs autres ont été envoyés par saint Pierre lui-même ; 3° que saint Lazare a été le premier évêque de Marseille, saint Maximin, le premier évêque d'Aix, et que les saintes Marthe et Marie-Madeleine les ont aidés dans leur apostolat.

Ainsi, l'origine des premières églises des Gaules est apostolique.

III

PERSÉCUTION DE NÉRON CONTRE LES CHRÉTIENS (1)

Au début des persécutions allumées contre les chrétiens par les édits des empereurs romains, nous devons dire avec Tertullien que l'église se glorifie d'avoir vu ces persécutions commencées sous Néron : « Il est glorieux en effet pour la religion chrétienne que parmi les empereurs ce soit l'homme le plus scélérat, le plus odieux par sa cruauté qui ait été le premier à lancer contre les chrétiens un édit de persécution. »

Il est prouvé, en effet, que ni Tibère, ni Caligula, ni Claude n'ont vraiment persécuté les chrétiens, que le premier des empereurs qui ait persécuté la religion chrétienne est Néron. A coup sûr les anciens écrivains ont raconté beaucoup de crimes commis par Tibère et nous le montrent comme un empereur très cruel : personne cependant qui dise qu'il ait tramé quelque chose que ce soit contre les chrétiens. Quelques écrivains sont même tellement éloignés de ce sentiment qu'ils ont rapporté de Tibère une circonstance qui le rendrait même favorable aux chrétiens. Tertullien raconte de Tibère ayant reçu de Ponce-Pilate les papiers concernant la mort du Christ et les prodiges singuliers qu'il avait opérés, l'empereur touché de ce récit forma le dessein de mettre le Christ parmi les dieux romains, en référa au sénat, et, sur le refus des Pères Conscrits garda son sentiment personnel et menaça de mort quiconque oserait accuser les chrétiens. « Tibère, dit Tertullien, déféra au sénat ce qu'on lui avait apporté de Palestine qui prouvait la vérité de la divinité du Christ, et donna un avis favorable. Le Sénat qui ne partageait pas ce sentiment, refusa d'y adhérer ; César ne changea point d'avis et menaça les accusateurs des chré-

(1) Cette dissertation et la suivante sont empruntées à Palma, *Prælectiones hist. eccles.*, t. I.

tiens. » Après Tertullien, Eusèbe dans son histoire, saint Jérôme dans la chronique d'Eusèbe, Paul Orose et d'autres anciens racontent la même chose de Tibère. Nous n'avons pas à traiter ici de la vérité du fait rapporté par Tertullien et les autres ; nous prétendons seulement qu'il est clair par là que plusieurs écrivains anciens et tout à fait graves ont pensé que Tibère, non-seulement n'avait point persécuté les chrétiens, mais même n'avait été d'aucune façon leur ennemi.

Nous n'avons point à parler ici de Caligula: il est évident qu'il ne fit aucune tentative contre les chrétiens. Pour Claude, il en est qui ont pensé qu'il avait banni les chrétiens de Rome : ils le croyaient sur l'autorité de Suétone qui dit (1) : « Il chassa de Rome les Juifs qui troublaient sans cesse la ville sous les instigations de Chrestus. » Ces écrivains ont pensé que les Juifs et les chrétiens en désaccord au sujet du Christ avaient été chassés par Claude et que Suétone trompé par son ignorance des choses, avait confondu les Juifs avec les chrétiens et avait écrit Chrestus au lieu de Christ. Mais l'avis contraire a eu aussi ses partisans ; on a dit que Chrestus cité par Suétone était un Juif tout à fait différent du Christ, homme turbulent et factieux, qui excitait dans la ville des séditions et poussa Claude à bannir les Juifs. Comme on sait, par le témoignage de Suétone, dans la vie de Néron, qu'il distinguait parfaitement bien les chrétiens avec les Juifs, qu'il appelait les chrétiens du nom propre de leur religion, c'est une forte preuve que les paroles ci-dessus rapportées où Suétone ne fait mention que des Juifs, ne doivent point être rapportées au Christ et aux chrétiens. On peut lire sur cette question, la dissertation de Hilscher *du Chrestus de Suétone*. Quoi qu'il en soit de cette controverse et quoique par le nom de Juif on puisse entendre les chrétiens qui étaient Juifs de nation, il sera toujours vrai que ces hommes ne furent point chassés de Rome pour cause de religion, mais pour cause de troubles : on peut donc dire qu'ils n'ont point été envoyés en exil par l'empereur comme chrétiens (2).

Nous pouvons maintenant affirmer à bon droit avec Tertullien que la cruauté de Néron inaugura la condamnation des chrétiens, c'est-à-dire que sa férocité sanguinaire et son caractère méchant amenèrent les empereurs à décréter pour la première fois la persécution des chrétiens.

La persécution commença l'an 64 de l'ère vulgaire. Néron ayant mis le feu à Rome où du moins en étant suspect aux yeux des Romains, ceux-ci avaient soulevé contre lui une haine générale. Informé de ces mécontentements, il n'omit rien de ce qu'il croyait propre à écarter cette haine et à s'attirer la bienveillance du peuple. Mais voyant ses efforts inutiles, il résolut d'attirer, sur les chrétiens, l'infamie d'un si grand crime : il n'ignorait point qu'ils étaient odieux aux païens. Car le bruit s'étant répandu (bruit très-invraisemblable) que les chrétiens étaient des scélérats enflammés d'une haine incroyable contre le genre humain, il était facile de comprendre que les chrétiens fussent devenus, pour les païens, le sujet d'une grande haine. Néron pensant donc que les païens croiraient facilement, que les chrétiens, qu'on disait ennemis déclarés des autres hommes, avaient tenté de brûler la capitale de l'empire, porta contre eux les lois les plus sévères comme s'ils eussent été coupables de l'incendie de la ville et du crime de haine contre le genre humain. On en saisit donc un grand nombre et comme ils confessaient généreusement leur foi ils furent frappés des plus cruels supplices et mis à mort. Ces faits sont rapportés par Tacite (3). On ne saurait penser qu'un si grand malheur tombant sur les chrétiens ait été renfermé dans la ville. Car il est tenu pour certain qu'on sévit contre les chrétiens dans toutes les provinces de l'empire. Un très-grand nombre de chrétiens fut tourmenté et frappé du dernier supplice dans cette persécution. Je citerai seulement la païen Tacite, homme grave entre tous : cet historien rapporte qu'une multitude immense de chrétiens fut frappée de mort dans la seule ville de Rome.

Ce sentiment non douteux que nous exprimons sur la persécution de Néron n'a pas été partagé par Henri Dodwell (4). A l'en croire, cette persécution qu'un crime de Néron attira sur les chrétiens se renferma dans les murs de la ville : cette prétention ne paraîtra pas étonnante si l'on considère que Dodwell dans cette dissertation se proposait non-seulement de démontrer que le nombre des martyrs mis à mort pour la cause de leur religion dans les trois premiers siècles de l'église, était beaucoup moindre qu'on ne pense communément, mais était même tout à fait petit. Le sentiment de Dodwell sur le petit nombre des martyrs a été partagé par Jean Leclair dans son *Histoire ecclésiastique*, par Joachim Langé dans son histoire ecclésiastique du Nouveau-Testament, par Samuel Basnage dans ses annales politico-ecclésiastiques et par Voltaire ennemi déclaré de la religion, dans l'intention d'en faire l'objet de ses dérisions et de son mépris. Cette opinion est manifestement fausse et en contradiction avec l'histoire de cette époque, suivant que l'ont démontré, sans parler des auteurs cités par Walch, Thierry Ruinart dans la préface générale des actes des martyrs, Mamachi dans son ouvrage déjà cité et par Huchini dans la préface de sa traduction italienne de Ruinart. Nous mar-

(1) Suet., *Vie de Claude*. — (2) Ceci est l'opinion de Palma ; nous avons donné dans la dissertation sur les protomartyrs de l'Occident, les preuves de l'opinion contraire. — (3) Tacite, *Annales*, l. XV. — (4) XI° dissertation sur saint Cyprien.

cherons sur leurs traces et nous montrerons en peu de mots combien se trompent Dodwell et les autres lorsqu'ils prétendent que la persécution de Néron se renferma dans les murs de Rome. Dodwell nie qu'on doive entendre d'une persécution générale dans toutes les provinces de l'empire. Ce que les historiens nous rapportent sur le grand nombre des chrétiens mis à mort par Néron, il prétend que ceux-là seulement furent frappés qui demeuraient dans la ville et que l'empereur accusa de l'incendie qui avait dévoré Rome. « Contre ceux qui étaient éloignés de Rome, dit Dodwell, il n'y avait aucune raison spécieuse où vraisemblable de les accuser de l'incendie. » Si cette considération est vraie, si l'on parle des chrétiens en général, Dodwell pense qu'il est faux de dire que les chrétiens alors éloignés de Rome aient été persécutés en grand nombre.

Si nous comptions comme monument authentique l'inscription trouvée en Portugal et que rapporte Gruter, ce serait une preuve irréfragable contre Dodwell. Voici les paroles de cette inscription : « Néron César Auguste souverain pontife, pour avoir purgé la province des brigands et de ceux qui inspiraient au genre humain une superstition nouvelle... » Quiconque lit cette inscription voit, à n'en pas douter, que les chrétiens ont été persécutés par Néron même en Portugal, puisque les païens érigent un monument en reconnaissance parce que la province en a été purgée : par là il serait facile de montrer que Dodwell et Cansor se trompent lorsqu'ils pensent que la persécution de Néron n'atteignit que les chrétiens de Rome. Mais, parce qu'on doute de la vérité de cette inscription, je n'emploierai point l'argument qu'on en tire, et, j'en invoquerai d'autres plus propres à démontrer ma proposition.

Je citerai, en premier lieu, Tacite, et on verra par le texte de ses *Annales*, que Néron a persécuté les chrétiens de tout l'empire : « Les moyens humains, dit Tacite, les largesses du prince, les sacrifices expiatoires n'éloignaient pas l'infâmie d'avoir ordonné l'incendie de Rome. Pour faire tomber cette rumeur, Néron fournit des coupables et frappa de supplices très-recherchés ceux que le vulgaire appelait chrétiens et qu'il tenait pour odieux à cause de leurs crimes. L'auteur de leur nom était le Christ, qui avait été mis à mort sous l'empire de Tibère et sous le gouvernement de Ponce-Pilate. La funeste superstition, réprimée alors, relevait de nouveau la tête, et non-seulement en Judée source du mal, mais même dans la ville où se réunissent et triomphent toutes les atrocités, toutes les hontes. On saisit donc d'abord ceux qui s'avouaient chrétiens, et sur leur indication on en convainquit une multitude immense, non pas tant du crime d'incendie que du crime de haine contre le genre humain. A leur mort on ajouta la dérision : on les couvrait de peaux de bêtes pour les faire dévorer par des chiens; ou bien, on les attachait à des croix, ou on les brûlait à la chute du jour pour servir de flambeaux. Néron prêtait ses jardins pour ce spectacle, il y donnait des jeux du cirque, et, en costume de cocher, se mêlait au peuple ou montait en char. Aussi, quoique ces cruautés fussent exercées contre des coupables qui avaient mérité les derniers supplices, cependant, on se prenait de compassion parce que, on voyait ces rigueurs employées non par l'intérêt public, mais pour assouvir la cruauté d'un seul. » On voit, par ces paroles données, que les causes de cette persécution si grande et si violente étaient : la haine mortelle dont on disait les chrétiens animés contre le genre humain, et l'incendie qui avait été allumé dans Rome. Il est manifeste par là, que les décrets de Néron contre les chrétiens devaient tomber non-seulement sur les chrétiens de Rome mais sur les chrétiens de tout l'empire. Les ordres de Néron contre les chrétiens reposent en effet sur ce principe, qu'il fallait les punir à cause de leur haine contre le genre humain et à cause de l'incendie allumé dans Rome : or, Tacite affirme que les chrétiens furent persécutés en très-grand nombre pour avoir été convaincus, *non pas tant du crime d'incendie que de haine contre le genre humain* : donc cette accusation calomnieuse de haine et les peines qu'elle faisait décréter retombaient sur tous les chrétiens de l'empire.

Mais nous pouvons montrer directement que Néron ordonna de persécuter les chrétiens dans tout l'empire. On le démontre par un passage emprunté à une lettre de Pline le Jeune, propréteur de Bithynie, à l'empereur Trajan, et par la réponse de Trajan à Pline : « Je n'ai jamais assisté aux jugements des chrétiens, dit Pline, et je ne sais s'il faut et jusqu'à quel point on doit les punir ou les rechercher. Je n'ai pas hésité médiocrement s'il fallait tenir compte des différences d'âges ou traiter tout les prévenus sur le même pied ; s'il fallait pardonner ceux qui se repentent, ou s'il faut sévir encore contre ceux qui ont cessé d'être chrétiens ; s'il faut punir le nom de chrétien pour les crimes qui y sont attachés quand celui qui le porte n'est point coupable. En attendant, voici la méthode que j'ai suivie envers ceux qui m'étaient déférés comme chrétiens : je leur ai demandé s'ils étaient chrétiens, s'ils le confessaient une et deux fois, je les interrogeais une troisième les menaçant d'un supplice ; s'ils persévéraient, je les faisais mettre à mort, ne doutant pas, quelle que fût leur culpabilité, qu'il ne fallût du moins punir leur opiniâtreté et leur obstination inflexible. » L'empereur lui répondit : « Tu as suivi, mon cher Secundus, la méthode que tu devais suivre pour l'examen des causes des chrétiens qui t'étaient déférées... Il ne faut pas les rechercher : si on les accuse il faut les punir, de telle façon qu'on accorde le pardon au repentir de celui qui nie et prouve qu'il n'est pas chrétien. »

Ainsi, par ces citations, nous voyons que quand Pline le Jeune était propréteur de Bithynie, une grande multitude de chrétiens fut citée en jugement pour sa religion et beaucoup furent condamnés au dernier supplice. Alors, Pline prie l'empereur de lui tracer une règle à suivre dans les jugements des chrétiens ; Trajan approuve la conduite de Pline et décide qu'il ne sévit contre les chrétiens que personne n'accuse tandis qu'on commencera une procédure contre ceux dont le nom est déféré On comprend qu'en vertu d'une certaine loi portée contre les chrétiens, on avait alors l'usage d'instruire contre eux non-seulement en Bithynie, mais encore dans les autres provinces de l'empire romain. Car, ni Pline, ni Trajan n'auraient fait ce que nous avons vu, si une loi portée à ce sujet n'avait été en vigueur en Bithynie; et à coup sûr, la loi qui était en vigueur en Bithynie contre les chrétiens, était commune aux autres provinces; car la cause des chrétiens habitants dans les provinces était la même, et les paroles dont se sert Pline, *je n'ai jamais assisté aux jugements des chrétiens,* marque clairement qu'il y avait contre les chrétiens une procédure légale et solennelle dont les formes devaient être communes dans l'empire romain.

Or, on établit sans réplique les lois en vertu desquelles on sévissait contre les chrétiens au temps de Pline et de Trajan. Par nos prémisses il est certain que, sous l'empire de Trajan, on dirigea dans les provinces des procédures contre les chrétiens en vertu d'une certaine loi : or, cette loi n'était ni une ancienne loi de la République de Domitien ou de Trajan. Il suit donc de là que la loi suivie par Pline le Jeune contre les chrétiens sous l'empire de Trajan, doit être une loi de Néron qui n'a pas été abrogée après sa mort; par là, il est clair que Néron, dont la cruauté porta ce que prescrivait cette loi, persécuta les chétiens non-seulement dans Rome mais dans toutes les provinces de l'empire romain.

Voici comment on présente cette preuve : en ce qui regarde les anciennes lois de la république quoiqu'il fût ordonné que personne ne s'attachât aux religions étrangères sans avoir consulté le sénat : Que personne, dit Cicéron dans son *Traité des lois,* n'ait des dieux en particulier ; et qu'il n'adore des dieux nouveaux et étrangers en particulier que quand ils sont publiquement reconnus : il est certain cependant qu'on ne portait point la peine de mort contre ceux qui recevaient de leur plein gré des religions étrangères, et, quoique le jurisconsulte Paul, expliquant les lois romaines dit (1) : Celui qui aura introduit des religions nouvelles et inconnues à la raison qui entraînent les esprits, s'il est noble qu'il soit déporté, sinon qu'il soit puni de mort; » on ne peut cependant tirer de là aucune preuve contre notre sentiment. Il est certain en effet que Paul ne donne pas ici d'anciennes législations, mais la législation contemporaine : or, il vécut sous Alexandre Sévère, à une époque où on avait certainement porté des lois pour condamner à mort ceux qui s'efforceraient d'introduire des religions nouvelles et surtout le christianisme.

On ne peut pas penser davantage que Pline ait poursuivi les chrétiens et ait voulu les condamner en vertu des lois portées par Domitien, puisque ces lois furent abrogées ou par Domitien suivant Tertullien ou par Nerva ou par le Sénat suivant Cécilius et Eusèbe. Ensuite aucune loi ne fut portée par Trajan pour ordonner la persécution contre les chrétiens et si un grand nombre de chrétiens fut mis à mort à cause de la religion, cependant Tertullien et les ariens écrivains ecclésiastiques disent qu'on ne doit point compter Trajan parmi les persécuteurs des chrétiens. Il suit de là que les lois d'après lesquelles Pline jugeait les chrétiens avaient été portées par Néron : Néron a donc persécuté les chrétiens dans tout l'empire.

Du reste il ne manque pas d'écrivains qui montrent à n'en pas douter que Néron persécuta partout les chrétiens. Suétone (2) rapportant les lois de ce prince qu'il croyait très-utiles à la République, compte celle qui ordonna la persécution des chrétiens. « Grand nombre de lois, dit Suétone, furent portées, restreintes ou rendues plus sévères ; on imposa une règle aux dépenses, les repas publics furent réduits à la sportule les supplices furent ordonnés contre les chrétiens hommes attachés à une superstition nouvelle et méchante, les jeux des quadriges furent défendus. » Tertullien (3) parle peut-être encore plus clairement de ce fait : pour en venir à l'origine de ces lois odieuses, dit-il, consultez vos archives et vous verrez que Néron, le premier, déchaîna le glaive des Césars contre cette religion puissante alors en Orient... Domitien, cet autre Néron, pour la cruauté avait aussi essayé du glaive; mais il le remit bientôt au fourreau et rappela ceux qu'il avait bannis. Tels ont toujours été nos persécuteurs, hommes injustes, impies, criminels, que vous avez coutume de condamner vous-mêmes et dont vous réhabilitez d'ordinaire les victimes. Qu'est-ce donc que ces lois que nous appliquent seulement des hommes impies, injustes, cruels, coupables, vains, insensés, des lois auxquelles se soustrait en partie Trajan en défendant de rechercher les chrétiens.... »

A ces autorités nous ajouterons les paroles prononcées au commencement du quatrième siècle par Cécilius auteur présumé du livre *de la mort des persécuteurs*, attribué à Lactance : Dès lors, les Apôtres au nombre de onze, ayant mit Mathias à la place de Judas le traître et s'étant adjoint Paul, se dispersèrent dans toute la terre pour prêcher l'Evangile selon l'ordre du Seigneur et pendant 25 ans jusqu'au com-

(1) *Sentences*, l. V. — (2) Suet., *Vie de Néron*. — (3) *Apolog.*

mencement de l'empire de Néron établirent des églises dans toutes les provinces et dans toutes les villes. Lorsque Néron monta sur le trône, Pierre vint à Rome et, par plusieurs miracles qu'il fit à l'aide de la puissance divine qui lui était donnée, il en convertit un grand nombre à la justice et érigea à Dieu un temple fidèle et stable. Le fait fut porté à Néron; ce prince remarquant que non-seulement à Rome mais partout et tout les jours, une grande multitude abandonnait le culte des idoles et passait à la religion nouvelle en réprouvant l'ancienne, comme c'était un tyran odieux et exécrable, il résolut de renverser le temple céleste et de détruire la justice et le premier de tous persécuta les serviteurs de Dieu, crucifia Pierre et mit à mort Paul. »

Il n'est point nécessaire d'apporter dès lors d'autres témoignages d'Eusèbe de Césarée, de Sulpice-Sévère et de Paul Orose qui prouvent la même vérité : on voit en effet assez clairement par la manière de parler dont se servent Tacite et Pline que la persécution dont Néron frappa les chrétiens les atteignit non-seulement à Rome mais dans toutes les provinces de l'empire : d'autre part, Suétone et beaucoup plus clairement que lui, Tertullien, dans son apologétique et l'auteur du livre *de la mort des persécuteurs*, affirment que les lois de Néron à cet endroit embrassaient toutes les provinces de l'empire.

IV

PERSÉCUTION DE DOMITIEN CONTRE LES CHRÉTIENS

Une autre grave calamité que les chrétiens eurent à supporter par ordre d'un empereur romain fut la persécution de Domitien que Tertullien appelle un autre Néron pour la cruauté. Cet empereur monté au pouvoir l'an 81 de l'ère vulgaire, s'abstint pendant quelques années de persécuter les chrétiens; enfin, au terme de l'an 93 ou au commencement de l'an 94, entraîné par son caractère cruel et par les conseils d'hommes méchants, porta contre eux des lois pleines de cruauté : Lorsqu'il l'eut fait, aussitot les chrétiens furent persécutés dans toutes les provinces de l'empire ; la durée de cette persécution fut longue, car Domitien les persécuta jusqu'à la fin de sa vie ; ou si de son vivant la persécution cessa, cela n'arriva que peu avant sa mort. Or, on sait par les monuments que nous possédons que les chrétiens furent frappés non-seulement de l'exil, de la déportation, de la confiscation et d'autres peines semblables, mais même du dernier supplice et d'une mort cruelle.

Dodwell (1), parlant de cette persécution, prétend pour diminuer le nombre des martyrs, que la persécution ne fut ni longue ni sanglante. Les écrivains dont nous avons fait mention en traitant de la persécution de Néron réfutent ce sentiment de Dodwell : nous nous arrêterons donc très peu à le réfuter.

On peut d'abord accuser Dodwell d'inconstance : il tient pour probable ce que raconte Tertullien que l'Apôtre saint Jean fut jeté par l'ordre de Domitien dans une chaudière d'huile bouillante et en fut délivré miraculeusement, et il croit devoir nier que la persécution ait été sanglante. Assurément cette grande cruauté contre saint Jean, ce supplice dont il fut miraculeusement délivré selon Tertullien, et les graves raisons que donne Mosheim pour montrer que rien n'empêche de croire Tertullien donnent une forte preuve que Domitien a versé le sang. Mais je préfère m'appuyer sur les anciens historiens qui déclarent ouvertement que Domitien fit mourir plusieurs chrétiens pour cause de leur religion. Je cite Dion Cassius qui dans son histoire parlant de Domitien dit : « La même année, Domitien frappa de mort Flavius Clémens, son cousin et Flavia Domitilla son épouse, parente aussi de Domitien et beaucoup d'autres. Le crime des deux premiers était l'impiété envers les dieux, ce même crime fit condamner beaucoup d'autres qui s'étaient attachés aux coutumes des Juifs; une partie fut massacrée, l'autre dépouillée de ses biens. Domitilla fut reléguée seulement à Pandataria et Glabron, qui avait été consul avec Trajan, accusé de tous les crimes pour lesquels les autres étaient déférés aux tribunaux, fut mis à mort sur l'ordre de Domitien. » Un écrivain païen du deuxième siècle, Brutius est du même avis dans son histoire, ainsi que nous le voyons par ces paroles rapportées dans la *Chronique* d'Eusèbe : *Plusieurs chrétiens souffrirent le martyre sous Domitien.*

En outre Clément Romain, parlant de la persécution de Domitien dans son épître aux Corinthiens, s'exprime en ces termes : A ces hommes qui menèrent une vie divine se joignit une multitude immense d'élus qui, à

(1) Dodwell, XI° diss. sur saint Cyprien.

ses jours et sa vie coupable, par un excès de folie et de vanité, au milieu des flammes. Nous n'en parlerions peut-être point ici, si Lucien, en nous décrivant sa mort, ne nous avait aussi décrit sa vie; et, en parlant de son emprisonnement pour la foi, rendu, sans le vouloir, un glorieux témoignage aux vertus des chrétiens. Il dit donc que Pérégrin, ayant été convaincu des crimes les plus énormes et soupçonné même de parricide, fut contraint de quitter sa patrie, Parion, dans la Troade. Fuyant de pays en pays, il vint en Palestine, apprit la sagesse admirable des chrétiens avec un tel succès, que bientôt il devint, non-seulement prophète, mais encore chef et président de leur assemblée, interprétait leurs écritures, en composait lui-même, au point qu'il était considéré par eux comme un législateur et un dieu. Aujourd'hui encore est-il dit, ils adorent comme tel un homme crucifié dans la Palestine, pour avoir introduit ce nouveau culte dans le monde. Il est à remarquer que Lucien met tout cela dans la bouche de deux sophistes, faisant, aux jeux olympiques, peut-être réellement, l'un le panégyrique du personnage, l'autre la satyre.

Cependant Perégrin fut arrêté et mis en prison; il s'en applaudit, son dessein n'étant que d'acquérir du crédit et de la gloire. Aussitôt que les chrétiens en eurent connaissance, comme si cette disgrâce particulière eût été pour eux une calamité publique, ils se mirent tous en mouvement et s'employèrent à le délivrer. N'en pouvant venir à bout, ils lui rendirent tous les offices imaginables de piété, pour lui adoucir autant que possible les incommodités de la prison. A peine faisait-il jour qu'on voyait à la porte de la geôle une troupe de vieilles femmes, de veuves et d'orphelins. Les principaux d'entre les fidèles, ayant gagné les gardes, passaient la nuit avec lui au dedans, et y célébraient des repas accompagnés de discours sacrés. Il y vint même des députés de la part des églises d'Asie, pour le visiter, le consoler et lui porter du secours. C'est une chose incroyable que le soin et l'empressement avec lesquels ils s'assistent mutuellement dans de semblables occasions, sans rien épargner. En sorte que, sous le prétexte de la persécution, Pérégrin amassa bientôt une somme considérable d'argent. Car ces misérables, dans l'espoir d'être immortels et de vivre toujours, méprisent la mort, et plusieurs s'offrent d'eux-mêmes aux supplices. Leur législateur leur a fait entendre qu'ils deviennent tous frères, dès que, renonçant aux dieux des Grecs, ils adorent le Crucifié et vivent selon ses lois, de manière qu'ils méprisent toutes choses, mettent tout en commun, et reçoivent ces dogmes avec une aveugle obéissance. Si donc il se trouve parmi eux quelque imposteur, qui sache prendre son temps et profiter de l'occasion, il s'enrichit facilement en abusant de leur crédulité.

Cependant Pérégrin fut mis en liberté par le gouverneur de Syrie, qui aimait les lettres et ceux qui en faisaient profession; il eut pitié de lui, quand il comprit que c'était par vanité qu'il méprisait la mort. Les chrétiens le suivirent encore quelque temps, le pourvoyant abondamment de tout, jusqu'à ce qu'enfin ils l'abandonnèrent, pour lui avoir vu commettre un certain crime, qui était, à ce qu'il paraît, d'avoir mangé des viandes défendues.

Lucien raconte ensuite ses divers voyages en Egypte, en Italie, en Grèce, avec une foule d'extravagances, dignes d'un homme qui avait abandonné le christianisme pour s'adonner à la philosophie cynique. Etant venu à Rome, il se mit à déclamer contre toute sorte de personnes, particulièrement contre l'empereur, qui le souffrit avec sa douceur ordinaire, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher d'avoir puni un philosophe, encore moins un des cyniques, pour la liberté de parler dont ces derniers font une profession particulière. Mais le gouverneur de Rome, ne pouvant souffrir davantage ses insolences, le chassa finalement de la ville; ce qui contribua beaucoup à augmenter son crédit. Quant à lui, il s'égalait à Dion, Musonius, Epictète et autre pareils philosophes qui, sous d'autres empereurs, avaient souffert pour la vertu.

Enfin, après avoir encore voyagé et assisté plusieurs fois aux jeux olympiques, s'apercevant qu'il tombait dans le mépris, parce qu'il ne disait ni ne faisait plus rien de nouveau, il publia qu'aux jeux suivants, il se jetterait, a l'exemple d'Hercule, dans le feu, et apprendrait ainsi aux mortels à ne pas craindre la mort. En effet, les jeux suivants étant finis, il fit dresser un grand bûcher, et, la nuit, à l'heure que la lune venait de paraître, il sortit avec une troupe de cyniques, chacun une torche brûlante à la main. Là, en présence d'une foule immense de peuple, le feu ayant été mis à la pile de bois et de sarments, Pérégrin y jeta quelques grains d'encens; et puis, après avoir invoqué les démons de son père et de sa mère, il sauta au milieu des flammes et y resta consumé, martyr de l'enfer et de la vanité. Les cyniques vantaient sa constance, le sot vulgaire l'admirait, tandis que les plus sages, ou se moquaient de son extravagance, comme Lucien, ou avaient pitié de sa folie (1).

Tandis que le cynique Pérégrin se donnait la mort pour faire parler de lui, un autre cynique aboyait contre les chrétiens de Rome. C'était le philosophe Crescent, connu pour ses amours infâmes et son avarice, et toutefois passionné de Marc-Aurèle. Il traitait publiquement les chrétiens d'athées et d'impies. Saint Justin le provoqua à une conférence publique, où, en la présence d'un grand nombre de témoins, il le convainquit clairement, ou d'ignorer souverainement les choses des

(1) Lucian. *De morte Peregrini.*

chrétiens, ou d'être le plus méchant des hommes : d'une souveraine ignorance, si réellement il tenait les chrétiens pour tels qu'il le publiait hautement ; d'une souveraine méchanceté, si, connaissant leur doctrine et leurs mystères, il osait néanmoins les diffamer et vouloir les faire passer, dans l'esprit des princes, des magistrats et du peuple, pour des hommes sans religion, sans piété, sans dieu. Cette dispute se renouvela non pas une fois ou deux, mais très-fréquemment. Si le téméraire cynique, avec une effronterie de profession, ne cessait de provoquer le saint, celui-ci ne refusait jamais de lui tenir tête ; car autant de combats, autant de victoires (1).

Le saint parle de ces disputes dans sa seconde apologie (2), adressée, comme la première, aux empereurs, au sénat et au peuple romain. Il y suppose que le bruit s'en était répandu assez pour qu'il pût douter si les princes eux-mêmes n'en avaient pas eu connaissance. On le voit par les paroles suivantes : « Vous devez savoir que, lui ayant proposé plusieurs questions à ce sujet, j'ai reconnu clairement et l'ai même convaincu qu'il n'entendait rien du tout à notre religion. Et pour montrer que je dis vrai, si vous n'avez point encore eu connaissance de cette dispute, je suis prêt à la recommencer en votre présence; ce serait une action digne de la majesté impériale. Que si vous avez vu les questions que je lui ai proposées, et les réponses qu'il y a faites, il vous est évident qu'il ne connaît rien à notre doctrine : ou bien, s'il la connaît, et que par un vil respect humain il n'ose pas confesser la vérité, à l'exemple de Socrate, c'est une chose évidente qu'il n'est point un véritable philosophe, un homme qui aime la sagesse, mais un homme qui aime la vaine gloire et qui compte pour rien cette belle sentence du même Socrate : Que nul homme ne doit être mis au-dessus de la vérité. Du reste, un cynique, à qui tout est indifférent, ne peut connaître d'autre bien que cette indifférence même. »

C'est avec cette liberté et ce généreux mépris que notre saint parlait de son adversaire, dans une requête solennelle et à une époque où il était facile à chacun, particulièrement à un philosophe, de se venger des chrétiens ; car il suffisait de les dénoncer aux magistrats, pour les exposer, sans qu'ils fussent coupables d'un autre délit, à un danger certain de la mort.

Un exemple atroce de cette cruelle injustice, arrivé tout récemment à Rome même, et pour ainsi dire sous les yeux de ces mêmes empereurs qui se piquaient tant de douceur et de clémence, donna lieu à notre saint de leur adresser cette seconde apologie. Il la commence par raconter le fait de la manière qui suit :

« Il y avait une femme dont le mari était extrêmement débauché, et elle ne l'était pas moins. Mais ayant connu les enseignements du Christ, elle ne se contenta pas de s'amender elle-même, elle voulut encore y porter son mari, en lui apprenant les maximes qu'elle avait apprises et ces feux éternels préparés à quiconque vit dans l'incontinence et d'une manière opposée à la droite raison. Mais toutes ses remontrances furent inutiles, et le mari, continuant toujours ses infâmes débauches, obligea la femme à changer de conduite à son égard. Comme elle ne croyait pas que la piété lui permît de vivre plus longtemps avec un homme qui, contre les lois de la nature et de la justice, se permettait tous les moyens pour assouvir sa passion brutale, elle résolut de s'en séparer. Toutefois, par considération pour ses parents, qui l'engagèrent à prendre patience et lui firent espérer qu'il rentrerait un jour en lui-même, elle se fit violence et attendit encore quelque temps. Cependant son mari était parti pour Alexandrie, elle apprit qu'il vivait dans le débordement plus que jamais. Craignant alors de participer à tant de crimes et d'impiétés, si elle demeurait encore unie avec lui par la société d'un même lit et d'une même table, elle lui envoya un acte de séparation. Si son mari eût eu un peu de raison, il se serait cru heureux lorsque sa femme, qu'il avait vue se plonger avec des valets et des mercenaires dans tous les désordres de l'ivrognerie et du crime, non-seulement avait quitté cette vie qui déshonorait sa famille, mais l'avait exhorté lui-même à l'abandonner également ; il fit tout le contraire : pour se venger d'elle, il l'accusa d'être chrétienne.

» Alors, ô prince, elle vous présenta une requête et obtint de votre clémence qu'il lui fût permis, avant de répondre à l'accusation, de régler ses affaires domestiques. Son mari, ne pouvant plus la poursuivre, tourna sa fureur contre un nommé Ptolémée qui l'avait instruite dans la doctrine des chrétiens. Il pria un centenier de ses amis de se saisir de sa personne et de lui demander seulement s'il était chrétien. Comme Ptolémée était un homme franc, ennemi de tout déguisement et de tout mensonge, il confessa librement la vérité et fut aussitôt, par ce capitaine, mis dans une prison où il souffrit longtemps et de grandes rigueurs. Conduit enfin devant Urbicus, préfet de la ville, celui-ci ne lui fit encore que cette demande : Etes-vous chrétien ? Fort de la pureté de sa conscience et de la sainteté du christianisme, il confessa hautement qu'il avait étudié à cette divine école de la vertu. Car quiconque nie d'être chrétien, il le fait ou parce qu'il croit cette religion mauvaise, ou parce qu'il s'en garde soi-même comme indigne et comme trop éloigné par ses mœurs. Or, ni l'un ni l'autre n'a lieu dans un chrétien véritable.

(1) Euseb., l. IV, c. xvi. — (2) N. 2.

» Urbicus ayant donc commandé de conduire Ptolémée au supplice, un certain Lucius, chrétien lui-même, indigné d'un jugement aussi déraisonnable, ne put s'empêcher de dire au préfet : Par quelle justice condamnez-vous un homme qui n'a été convaincu ni d'adultère, ni de fornication, ni d'homicide, ni de vol, ni enfin d'aucun autre crime ; un homme qui n'est coupable que pour avoir confessé le nom chrétien ? Votre jugement, ô Urbicus, déshonore et le religieux empereur, et le fils du César philosophe, et le sacré sénat. Le préfet, pour toute réponse, lui dit : Mais toi-même tu m'as l'air d'être du nombre de ces gens. L'autre ayant répondu que rien n'était plus vrai, Urbicus le fit également conduire au supplice. Lucius lui témoigna beaucoup de reconnaissance de ce que, par son moyen, il était sur le point d'être délivré de si méchants maîtres pour aller au père et monarque des cieux.

» On nous dira peut-être, ajoute le saint : Si vous avez une si grande envie d'aller à votre Dieu et à votre Père, tuez-vous vous-mêmes et laissez-nous tranquilles. J'exposerai pourquoi nous ne le faisons pas, et pourquoi, quand on nous questionne, nous professons hautement notre croyance. Ce n'est pas au hasard que Dieu a fait le monde, mais pour être la demeure du genre humain ; il n'est point indifférent à nos actions ; il aime ceux qui l'imitent, et hait quiconque fait le mal. Si nous nous donnions tous la mort, nous irions contre le dessein de Dieu ; nous détruirions autant qu'il est en nous la race des hommes ; nous l'empêcherions autant qu'il est en nous de connaître les enseignements divins. Nous vivons donc et nous mourons pour rendre témoignage à la vérité, lorsqu'on nous interroge, et pour vous désabuser, s'il est possible, de vos préventions injustes.

» Si quelqu'un pensait en soi-même que si Dieu était pour nous, nous ne serions pas ainsi en butte aux méchants, je lui répondrai : Après avoir fait l'univers, Dieu commit à des anges la providence sur l'homme et sur les choses qui sont sous le ciel. Créés avec le libre arbitre, ces anges transgressèrent les ordres de leur maître, et s'asservirent le genre humain par des superstitions et cette foule de crimes que les poëtes attribuent à vos divinités. Maintenant le Père de toutes choses a envoyé son Fils, son Verbe, par lequel il a créé l'univers, le Christ Jésus, fait homme pour sauver ceux qui croient et renverser l'empire des démons. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à voir. Partout, et dans votre ville, et dans toute la terre, les chrétiens, au nom de Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate, chassent les démons de ceux qu'ils possèdent. Et si Dieu diffère le châtiment des anges et des hommes mauvais, c'est en vue des chrétiens, cause finale de la nature. Sans cela, vous ne pourriez, non plus que les démons, faire ce que vous faites ; mais le feu du jugement fondrait sur la terre, comme autrefois le déluge, qui n'épargna que la famille d'un seul homme, que nous appelons Noé, et vous Deucalion. Nous croyons à l'embrasement futur comme les stoïciens ; mais nous ne l'attribuons pas, comme eux, à une nécessité inévitable. Nous n'attribuons pas non plus à la fatalité les actions bonnes ou mauvaises des hommes, mais à leur libre volonté. Et c'est parce que Dieu a créé dès le commencement les anges et les hommes avec le franc arbitre, qu'il les punit justement pour leurs crimes d'un feu éternel. Telle est la nature de la créature, d'être susceptible de vertu ou de vice. Elle ne mériterait jamais de louanges, si elle n'avait le pouvoir de se tourner d'un côté ou de l'autre. Aussi les législateurs et les philosophes qui ont suivi la droite raison, ont-ils distingué partout entre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Ce qui serait absurde, si tout arrivait par un destin inévitable.

» Et qu'on ne traite pas de vaines paroles et de vaines terreurs ce que nous disons de ces feux qui tourmenteront à jamais les méchants ; car, en deux mots, s'il n'y a point d'enfer, il n'y a point de Dieu ou qu'un Dieu insensible ; il n'y a point de vertu, il n'y a point de vice ; les législateurs ont tort de punir ceux qui violent les lois justes. Mais puisqu'ils n'ont pas tort, puisque c'est le législateur suprême qui leur apprend, par la raison ou la parole, à faire ce qu'il fait, ceux-là n'ont pas tort non plus qui s'attachent à leurs doctrines.

» Quant à leurs contradictions fréquentes, elles viennent de ce qu'ils n'ont connu qu'en partie la raison ou le Verbe, qui est le Christ, et dont la semence est innée à tout le genre humain. Socrate, le plus décidé de tous, fut accusé, comme nous, d'introduire de nouveaux démons et de ne pas croire aux dieux de la ville. Il bannissait de sa république les mauvais génies, ceux qui, au rapport des poëtes, ont commis tant de crimes ; il enseignait aux hommes à fuir Homère et les autres poëtes ; il les exhortait à la connaissance du Dieu inconnu, par la recherche de la raison ou du Verbe, lorsqu'il disait : Pour ce qui est du Père et Créateur de l'univers, il est difficile de le trouver, et, quand on l'a trouvé, il est dangereux de le manifester à tout le monde. C'est cependant ce qu'a fait notre Christ par sa puissance. Socrate n'a pu persuader à aucun de ses disciples de mourir pour ce dogme. Mais le Christ que ce philosophe a connu en partie, car il était et il est la raison ou la parole qui est dans l'univers, qui a prédit par les prophètes l'avenir, et, devenu semblable à nous, nous a enseigné ces choses ; le Christ en a persuadé non-seulement les philosophes et les gens de lettres, mais encore les artisans et les gens du peuple, qui soutiennent ces maximes jusqu'à la mort, sans pouvoir être arrêtés ni par leurs anciennes préventions ni par les menaces des hommes : c'est qu'ils suivent non la faiblesse de la raison humaine, mais celui qui est la force du Père ineffable.

Du reste, nous ne serions pas mis à mort, ni les hommes méchants ni les démons n'auraient de force contre nous, si tout homme, par là même qu'il est né, ne devait pas mourir. Aussi quand nous sommes appelés à payer cette dette, le faisons-nous avec joie.

» Vous nous accusez de commettre en secret des crimes horribles. Mais, comme vous les commettez vous-mêmes en public, ne pourrions-nous pas, forts de votre exemple, vous soutenir hardiment que ce sont des actions vertueuses? qu'en égorgeant des enfants, comme vous nous en accusez, nous célébrons les mystères de Saturne, où l'on rapporte que vous versez non-seulement le sang de vils animaux, mais encore le sang humain, et cela par les mains du plus illustre personnage de l'empire? Et pour les prétendus incestes, ne pourrions-nous pas dire que nous suivons l'exemple de votre Jupiter et de vos autres dieux, et que nous mettons en pratique la morale d'Epicure et des poëtes? Tout au contraire, si nous sommes persécutés, c'est précisément parce que nous disons qu'il faut fuir de pareilles maximes, ainsi que ceux qui les réduisent en œuvres. Mais rien de tout cela ne nous ébranle, sachant que nous avons pour témoins de nos pensées et de nos actions le Dieu juste et ineffable.

» Pour moi, ayant reconnu que c'étaient les mauvais génies qui avaient jeté cet odieux sur les divins enseignements des chrétiens, j'ai ri et des calomnies et de la multitude qui les répète. Tous mes efforts, tous mes vœux furent de devenir chrétien ; non pas que les doctrines de Platon, que j'avais étudiées, soient éloignées du Christ, mais parce qu'elles ne sont pas tout à fait d'accord avec elles-mêmes non plus que celles des autres, comme les stoïciens, les poëtes et les historiens. Car chacun, suivant sa portion de la raison divine qui est répandue telle qu'une semence, voyant ce qui en était né avec lui, l'exprimait éloquemment. Mais lorsque, dans les questions plus hautes, ils avancent des choses contraires aux précédentes, ils montrent qu'ils n'avaient pas une science complète. En un mot, tout ce qu'ils ont dit de bon les uns et les autres, est à nous, chrétiens, qui, avec le Dieu ineffable, adorons sa raison ou sa parole, dont tous les écrivains ont eu en eux quelque semence capable de leur faire entrevoir la vérité, mais qui, depuis, s'est fait homme pour guérir tous nos maux en les partageant (1).»

Ainsi le philosophe chrétien parlait-il aux empereurs philosophes et au sénat de Rome païenne. Rien ne se peut de plus beau, de plus élevé en même temps de plus net. C'est la vraie intelligence de la philosophie et de la raison humaine.

« Nous vous prions, conclut-il, que cette requête soit rendue publique, après que vous l'aurez apostillée comme il vous plaira, afin que les autres connaissent ce que nous sommes, et que nous puissions être délivrés de ces faux soupçons qui nous exposent au supplice. Car il est dans la nature des hommes de connaître ce qui est honnête ou honteux, et on ne sait pas que nous condamnons ces infamies que l'on nous impute, et que c'est pour cela que nous avons renoncé aux dieux qui ont commis ces crimes et qui en exigent de semblables. Si vous l'ordonnez ainsi, nous exposerons nos maximes à tout le monde, afin qu'ils se convertissent s'il est possible. C'est le seul motif que nous nous sommes proposé dans cet écrit. Notre doctrine, si l'on en juge sainement, n'est point honteuse, mais au-dessus de toute philosophie humaine. Du moins elle vaut mieux que tous les écrits des épicuriens, que tant de poésies infâmes, que tant de pièces impudiques qui se représentent et se lisent avec une entière liberté. » On voit par cette seconde apologie, ainsi que par la première, que ces empereurs philosophes permettaient les écrits qui pouvaient corrompre les peuples et renverser les empires ; mais qu'ils défendaient ceux qui pouvaient sauver le monde, comme les écrits des chrétiens.

Justin disait, dans cette même requête, au philosophe Marc-Aurèle, qui s'attendait de jour en jour, d'après les manœuvres des philosophes, particulièrement de Crescent le Cynique, à être attaché à un poteau pour être brûlé vif ou dévoré par les bêtes (2). Ce que le saint avait prévu ne tarda point à s'accomplir. Tatien, son disciple, atteste que sa mort, fut, en effet, l'ouvrage de ces philosophes de nom, particulièrement de Crescent, irrités les uns et les autres de ce que Justin leur reprochait sans crainte leur fourberie, leur avarice et la corruption de leurs mœurs (3).

Dans les actes de son martyre, qui sont venus jusques à nous et portent tous les caractères de la sincérité, nous voyons que Justin et quelques autres qui étaient avec lui, ayant été arrêtés, furent conduits devant le préfet de Rome, nommé Rustique. Il les exhorta d'abord à obéir aux dieux et aux édits de l'empereur. Le saint répondit : Quiconque obéit aux préceptes de notre Sauveur Jésus-Christ, ne pourra jamais être ni blâmé ni condamné. Le préfet lui ayant demandé à quel genre d'étude il s'était appliqué, le saint lui dit : J'ai essayé de toutes sortes de doctrines, et enfin je me suis appliqué à celle des chrétiens, quoiqu'elle ne plaise point à ceux qui se laissent tromper à des opinions fausses. — Quoi ! misérable, reprit Rustique, tu te plais à une pareille science? — Oui sans doute, répliqua Justin, parce qu'elle me fait marcher avec les chrétiens dans une doctrine droite et pure. — Quelle est cette doctrine? — La doctrine véritable que nous professons est de croire un seul Dieu, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, et de confesser le

(2) S. Justin, [illegible] Apolog., édit. de Dom Maran. Voir encore Dom Lenoury, *Apparat. ad Biblioth. PP.*, t. I. — (1) N. 13 [illegible], Tatien, *Oratio contra gentes*, n. 19.

Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, prédit par les prophètes, qui viendra juger le genre humain, qui a publié le salut, et qui instruit ceux qui sont véritablement ses disciples. Pour moi, n'étant qu'un homme, je suis incapable de dire quelque chose de grand de sa divinité infinie. Cela n'appartient qu'aux prophètes qui, inspirés de Dieu, ont prédit plusieurs siècles d'avance que son Fils viendrait dans le monde. Le préfet lui demanda ensuite dans quel lieu s'assemblaient les chrétiens. Justin lui répondit : Chacun s'assemble où il veut et où il peut. Et pensez-vous que nous ayons accoutumé de nous réunir tous dans un même lieu? Il n'en est pas ainsi : le Dieu des chrétiens n'est pas renfermé dans un lieu particulier, mais, invisible, il remplit le ciel et la terre ; les fidèles l'adorent partout, partout ils célèbrent sa gloire. Mais, insista le préfet, je veux que tu me dises en quel lieu vous vous assemblez, et où toi-même tu as ton école. Quant à moi, répondit le saint, j'ai demeuré jusqu'à présent vers les bains de Timiotine, auprès de la maison d'un nommé Martin. C'est pour la seconde fois que je suis venu à Rome, et je ne connais point d'autre lieu. Que si quelqu'un a voulu venir me trouver, je lui ai communiqué la doctrine de la vérité. — Tu es donc chrétien? conclut Rustique. Assurément, répondit Justin, je suis chrétien.

Le préfet, se tournant alors vers les compagnons du saint martyr, demanda d'abord à Chariton : Es-tu chrétien ? Il répondit : Oui, je suis chrétien, par la grâce de Dieu. Interrogée après lui, une femme nommée Caritaine fit la même réponse. Et toi, qui es-tu? continua le préfet, en s'adressant à Evelpiste? Je suis esclave de l'empereur, dit celui-ci, mais, comme chrétien, rendu à la liberté véritable par le Christ lui-même, et, par sa grâce, devenu participant des mêmes espérances que ceux que vous voyez. Hiérax, interrogé apres Evelpiste, s'il était chrétien aussi : Certainement, dit-il, je suis chrétien, puisque je sers et adore le même Dieu. Mais, répliqua le préfet, est-ce Justin peut-être qui vous a rendus tous chrétiens? J'ai été chrétien, dit Hiérax, et je le serai encore. Et moi aussi, dit Péon en se tenant debout, je suis chrétien. Et qui t'apprit à l'être? demanda Rustique. Mes parents, repartit Péon, m'ont appris à confesser ce saint nom. Evelpiste, reprenant la parole : Pour moi, dit-il, j'ai toujours écouté avec grand plaisir les instructions de Justin ; c'est néanmoins de mes parents que j'ai appris à être chrétien. Interrogé où étaient ses parents, il dit qu'ils étaient en Cappadoce. Hiérax, également questionné là-dessus, répondit : Notre véritable père est Jésus-Christ, et notre véritable mère, la foi par laquelle nous croyons en lui. Quant aux parents que j'avais sur la terre, ils sont morts ; pour moi, j'ai été conduit ici de Lycaonie, en Phrygie. Le préfet demanda finalement à Libérien ce qu'il disait, s'il était aussi chrétien et impie contre les dieux. Oui, répondit le martyr, moi aussi je suis chrétien, puisque je sers et adore le seul vrai Dieu.

Alors le préfet, s'adressant à Justin : Ecoute, lui dit-il, toi qui passes pour éloquent et qui crois avoir la vraie science ; quand tu seras déchiré de coups de fouet depuis la tête jusqu'aux pieds, crois-tu que tu monteras au ciel? Oui, dit Justin, si je souffre ce que vous dites, j'espère recevoir ce qu'ont déjà ceux qui ont gardé les préceptes de Jésus-Christ. Tu imagines donc, continua le préfet, que tu monteras au ciel pour recevoir quelque récompense? Je ne l'imagine pas, dit Justin, je le sais, et j'en suis si assuré que je n'en ai aucun doute. Venons au principal, conclut Rustique : assemblez-vous, et tous de concert sacrifiez aux dieux. Nul homme de bon sens, reprit Justin, ne quitte la piété pour se jeter dans l'impiété et dans l'erreur. Si vous ne voulez point obéir à nos ordres, répliqua le préfet, vous serez tourmentés sans miséricorde. Eh ! ce que nous désirons le plus, répondit Justin, est de souffrir des tourments pour Notre Seigneur Jésus-Christ; car c'est ce qui nous donnera de la confiance devant son tribunal terrible, où tout le monde doit comparaître. Les autres martyrs en dirent autant, et ajoutèrent : Faites vite ce que vous voudrez, car nous sommes chrétiens et ne sacrifions point aux idoles.

Le préfet, ayant ouï ces paroles, prononça la sentence en ces termes : Que ceux qui n'ont pas voulu sacrifier aux dieux, ni obéir à l'édit de l'empereur, soient fouettés et puis menés à la mort, comme le prescrivent les lois. Ainsi donc les saints martyrs, louant Dieu, furent conduits au lieu du supplice, et, après avoir enduré la flagellation, décapités d'un coup de hache. Leurs corps furent enlevés secrètement par quelques fidèles et enterrés dans un lieu convenable (1).

Telle fut la fin de saint Justin, qui mérite à bon droit, comme une prérogative spéciale, le titre de martyr ou de témoin ; car il rendit témoignage aux vérités de la foi, non-seulement par son sang, ce qui lui est commun avec beaucoup d'autres, mais encore par ses paroles, ses écrits, et en la défendant vaillamment contre les calomnies des gentils, des Juifs et des hérétiques. Aussi Tertullien, dans son livre contre les valentiniens (2), faisant le dénombrement des hommes illustres par leur sainteté et leur doctrine, qui avaient combattu les hérétiques avant lui, célèbre en premier lieu *Justin, philosophe et martyr*. Eusèbe (3) l'élève au-dessus de tous ceux qui fleurirent au temps de l'empereur Antonin, et, avec Tatien (4), l'appelle un homme très-digne de l'admiration de tout le monde. A leur exemple, les autres écrivains ecclésiastiques célèbrent comme à l'envi sa sainteté, sa doctrine et son zèle.

Outre les deux apologies, *le Dialogue avec*

(1) *Acta sanctorum* 1 *junii.* — (2) C. v. — (3) L. IV, c. xi. — (4) *Orat.*, etc., n. 18.

Tryphon, l'*Exhortation aux gentils*, dont nous avons parlé plus en détail, nous avons encore de saint Justin le livre *de la Monarchie ou de l'unité de Dieu*, du moins la seconde partie. Il y dit que l'idolâtrie ne s'introduisit dans le monde que par l'oubli de la croyance catholique ou universelle ; ensuite il prouve, par le témoignage des poëtes, qu'il n'est qu'un seul pas véritable et que les autres n'étaient Dieu des dieux. Il avait encore composé d'autres ouvrages, dont il ne nous reste que les fragments ou même que les titres, dans Eusèbe ; ce sont : un livre contre toutes les hérésies, un autre contre Marcion, un de l'âme et un intitulé *le Psalmiste*. On lui attribue de plus divers autres traités, spécialement un de la résurrection, si toutefois il ne faisait pas partie de l'ouvrage contre Marcion, et un sur l'œuvre des six jours. Encore qu'Eusèbe n'en fasse pas mention expresse, ils peuvent néanmoins avoir fait partie de ces nombreux ouvrages du saint martyr, qui, suivant le témoignage du même Eusèbe, étaient alors entre les mains d'un grand nombre de personnes.

Le plus célèbre entre les disciples du saint martyr fut Tatien, Assyrien de naissance (1), philosophe de profession, ensuite, sous la direction de Justin, chrétien excellent, et finalement, après la mort du saint, hérétique et chef de la secte impie des encratites. Tout ce que nous savons de sa vie jusqu'au moment où il se sépara de l'Église, nous l'apprenons de son Discours contre les Hellènes, le seul de ses nombreux ouvrages qui nous soit resté. Il eut d'abord un ardent désir, non-seulement pour apprendre les diverses sciences, mais encore pour connaître les différentes lois et mœurs des peuples, en particulier leurs religions, leurs cérémonies solennelles et leurs mystères secrets. Non content de puiser ses connaissances dans la lecture des philosophes, des orateurs, des historiens et des poëtes, il entreprit encore de longs voyages, alla en divers pays et se fit initier aux mystères des différents cultes (2). Ayant trouvé partout la même dissolution de mœurs, la même extravagance dans les opinions sur les choses divines, et les abominations dans le culte des dieux, entre autres les sacrifices humains à Rome, il commença à rentrer en lui-même, à réfléchir mieux et à chercher s'il n'y aurait pas une autre voie pour arriver à la connaissance de la vérité.

La Providence lui découvrit ce nouveau sentier en faisant tomber entre ses mains certains livres que les Hellènes tenaient pour barbares, mais qui étaient, sans comparaison, et plus anciens et plus divins que toutes leurs sciences et toutes leurs prétendues divinités. S'en étant rendu la lecture familière, il fut persuadé pleinement, à cause que le style y était sans artifice, mais simple et naturel : que la création du monde s'y explique d'une manière facile à comprendre; que l'on y trouve beaucoup de prédictions accomplies, des préceptes admirables, et enfin le monarque unique et souverain de toutes choses. Par le moyen de cette lecture et de ses réflexions sages, Dieu lui ouvrit les yeux et lui fit comprendre clairement combien, d'une part, étaient abominables les superstitions idolâtriques des Grecs, qui asservissaient les hommes à autant de tyrans qu'ils adoraient de faux dieux à la place du Dieu véritable ; de l'autre, combien était digne d'amour et de respect la religion des barbares, c'est-à-dire des chrétiens, qui, délivrant les hommes de la tyrannie de tant d'usurpateurs cruels, les réconciliait à leur vrai et légitime Seigneur.

Enfin, après avoir voyagé beaucoup et observé tout avec attention, Tatien vint à Rome, où il rencontra de nouveaux motifs pour abandonner l'idolâtrie dans cette foule de statues qu'on y avait transportées de la Grèce, et dont il remarqua qu'un grand nombre étaient consacrées, comme à autant de divinités, à des personnes célèbres uniquement par leurs dissolutions et toute sorte d'infamies.

Il est vraisemblable que Dieu se servit de saint Justin pour effectuer sa conversion. Il est certain du moins qu'il se joignit dès lors au saint martyr pour défendre la religion contre les calomnies des philosophes, et spécialement de Crescent. Aussi eut-il part lui-même à leurs persécutions, et le cynique lui dressa des embûches comme à Justin. Mais, par un secret jugement de Dieu, il n'eut pas le bonheur de mourir pour Jésus-Christ, encore que, à en juger d'après ses paroles, il fût disposé au martyre. « Je ne veux pas régner dit-il ; je ne pense point à m'enrichir : je repousse les honneurs du commandement, je hais la fornication, je ne mettrai point en mer par motif d'avarice, je n'aspire point aux couronnes des athlètes ; je suis exempt de la manie de la gloire, je méprise la mort, je suis supérieur à toute espèce de maladie, la tristesse ne me consume pas l'âme. Si je suis esclave, je supporte patiemment la servitude ; si je suis libre, je ne me vante pas de ma liberté (3). L'empereur m'ordonne-t-il de payer le tribut ? je suis prêt. Le maître veut-il que je le serve ? je reconnais mon devoir. L'homme veut être honoré humainement : Dieu seul doit être craint. Si quelqu'un me commandait de le renier, seulement alors je n'obéirai point : je mourrai plutôt pour n'être ni menteur, ni ingrat (4). Bien qu'Épicure, contempteur de tous les dieux, assiste à leurs fêtes et à leurs sacrifices un flambeau à la main, pour moi, je ne cacherai ni aux princes, ni aux magistrats mes sentiments touchant le vrai Dieu et son souverain domaine sur tout l'univers. Pourquoi vouloir me persuader de dissimuler ma profession ? Et toi, qui te vantes de ne pas craindre la mort, pourquoi m'engager à la fuir par des moyens honteux ? Je n'aurai point cette lâcheté (5). »

(1) *Orat. cont. gent.* n. ultim. — (2) *Ibid.*, n. 29, 35. — (3) N. 11. — (4) N. 4. — (5) N. 27.

Rien n'était plus périlleux à cette époque, pour un chrétien, que d'irriter les philosophes ; car ils pouvaient tout à la cour d'un prince qui s'appliquait non moins à la philosophie qu'au gouvernement du monde, et s'honorait autant du titre de philosophe que de celui d'Auguste. C'était donc une preuve de vrai courage que cette liberté avec laquelle Tatien, dans tout ce discours, démontre, d'une part, la vanité de leurs opinions, l'impiété de leurs dogmes, la bassesse de leur conduite, le ridicule de leurs manières et de leur costume. « Qu'est-ce que vos philosophes dit-il, ont de si merveilleux et de si grand ? Ils découvrent négligemment une de leurs épaules, se font venir de grands cheveux, une longue barbe, et portent des ongles comme des griffes de bêtes. Ils publient qu'ils n'ont besoin de personne. Cependant il leur faut un corroyeur pour leur besace, un tailleur pour leur habit, un tourneur pour leur bâton, des gens riches et un bon cuisinier pour leur gourmandise. Toi, cynique, pareil à l'animal auquel tu dois ton nom, tu aboies effrontément devant tout le monde, comme si tu n'avais besoin de rien. Cependant, si l'on manque de te donner, tu te venges toi-même, tu charges d'injures les riches et fais de la philosophie un métier. Te déclares-tu partisan de Platon ? aussitôt un sophiste épicurien te résiste en face. Veux-tu suivre Aristote ? tu seras en butte aux invectives du disciple de Démocrite. Pythagore, héritier de la doctrine de Phérécydre, assure qu'il a été Euphorbe ; mais Aristote combat l'immortalité de l'âme. Et toutefois, divisés ainsi entre vous par tant d'opinions contradictoires, vous osez nous attaquer, nous qui n'avons pour ainsi dire qu'un esprit et qu'une langue. Tel, parmi vous, prétend que Dieu est un corps, moi, je crois qu'il est incorporel ; tel, que l'univers est indissoluble, moi qu'il se dissoudra un jour ; tel que l'incendie de l'univers arrivera plusieurs fois, moi, qu'il n'arrivera qu'une seule ; tel que les juges des âmes sont Minos et Rhadamanthe, moi, que c'est Dieu même ; tel que l'âme seule est douée d'immortalité, moi, que le corps même y aura part. En quoi donc, ô Hellènes ! vous faisons-nous tort ? Pourquoi, nous qui suivons la raison de Dieu, nous haïssez-vous comme les plus scélérats des hommes ? Nous ne sommes pas des antropophages : ce que vous répandez à ce sujet contre nous sont des calomnies ; c'est chez vous, ce sont vos dieux qui, à l'exemple de Saturne, font de pareils repas (1). »

A cette vigueur d'esprit et de caractère, Tatien joignait une vaste érudition. Il démontre parfaitement l'antiquité de notre doctrine. Moïse et Homère sont les plus anciens auteurs, l'un chez les barbares, l'autre chez les Hellènes. Or, de plusieurs écrivains grecs qui avaient cherché le temps d'Homère, celui qui le faisait le plus ancien, le mettait avant la descente des Héraclides, dans les quatre-vingt ans après la guerre de Troie. Or, Moïse est plus ancien, non pas que la prise, mais que la fondation même de Troie. Tatien le prouve par les auteurs chaldéens, phéniciens et égyptiens. Bérose, Chaldéen, parlait de la guerre que Nabuchodonosor fit en Judée ; par où l'on voyait le temps des histoires des Juifs. Trois historiens phéniciens, Théodote, Hypsicrate et Moch, faisaient mention d'Hiram et de Salomon, et les mettaient près du temps de la guerre de Troie. Or, on sait combien Salomon est postérieur à Moïse. Enfin Ptolémée de Mendès, en Egypte, plaçait la sortie des Juifs sous la conduite de Moïse, au temps du roi Amosis, qui se rapportait à celui d'Inachus, depuis lequel il y a vingt générations jusqu'à la guerre de Troie, c'est-à-dire quatre cents ans, ce qu'il prouve encore par la suite des rois d'Athènes et de Macédoine. Il montre que Moïse est plus ancien que les auteurs grecs antérieurs à Homère, desquels il reste quelque souvenir ; plus ancien même que les héros et les dieux. Il faut donc plutôt croire, conclut-il, celui qui l'emporte par l'ancienneté, que des sophistes grecs qui, après avoir puisé cette source, ont altéré les dogmes, soit parce qu'ils les comprenaient mal, soit parce qu'ils voulaient y mêler du leur. Il termine l'ouvrage en ces mots : « Voilà, ô Hellènes ! ce que j'ai écrit pour vous, moi, Tatien, sectateur de la philosophie des barbares, né en Assyrie, instruit d'abord de votre doctrine, ensuite de celle dont je fais profession. Je connais maintenant qui est Dieu et quel est son ouvrage ; et je me présente devant vous, pour l'examen de ces dogmes que rien ne pourra jamais arracher de mon âme (2). »

Tels étaient les sentiments de Tatien quand il composa ce discours. Comme on n'y voit aucune des erreurs que ce malheureux écrivain adopta et répandit dans la suite ; qu'on y trouve, au contraire, leur condamnation expresse, il est à croire qu'il le composa avant de quitter l'Eglise et de se faire auteur de la secte des encratites. Cette secte était un rejeton de celle des valentiniens, sur lequel Tatien greffa quelques erreurs propres aux marcionites, y ajoutant en outre quelque chose du sien pour se donner la gloire de l'invention. Il supposa, avec Valentin, la matière increéée et éternelle, attribua la création de l'univers au souverain Dieu, mais moyennant le ministère d'un éone inférieur, dont il voulait que fût cette parole : Que la lumière soit faite ; expression, suivant lui, non de commandement, mais de désir et de prière, pour qu'elle fût créée. Il nia pareillement, avec Valentin, la résurrection des morts ; jugea la chair humaine indigne d'être prise par le Fils de Dieu, et dépouilla l'homme du libre arbitre, voulant qu'il fût naturellement bon et spirituel, ou bien, par nécessité, charnel et méchant, selon que, dès l'origine, la divine semence lui avait été infuse ou non. Il rejeta finalement la

loi de Moïse, comme n'étant point établie de Dieu, mais de cet éone ou Démiurge par le ministère duquel furent produites les choses visibles. Ensuite, de l'école de Marcion, Tatien apprit à condamner l'usage du mariage, à prendre en abomination les chairs des animaux et le vin, et par conséquent à le bannir des divins mystères, et à n'offrir dans le calice que de l'eau. Enfin, aux erreurs des valentiniens et de Marcion, Tatien ajouta, pour se faire un nom, la damnation éternelle d'Adam; erreur qui, avant lui, n'était venue à l'esprit de personne, et que tous les anciens Pères ont détestée unanimement comme une impiété manifeste ; car c'était nier en quelque sorte que le diable eût été vaincu par Jésus-Christ, si celui que le diable avait vaincu d'abord et jeté dans les fers, n'avait pas été par Jésus-Christ rendu à la liberté (1).

On ne voit pas quel motif Tatien put avoir de désespérer du salut d'Adam, sinon sa fanatique aversion du mariage ; comme si le Christ avait jugé indigne du salut celui qui, contre la défense de Dieu, fut le premier à s'approcher de la femme, laquelle, suivant ceux qui condamnaient le mariage, était l'arbre de vie duquel Dieu avait défendu à l'homme de goûter le fruit sous peine de son éternelle malédiction. Par suite de cette aversion du mariage et de leur profession de continence, ses disciples furent nommés encratites, c'est-à-dire continents.

De toutes ces erreurs, non-seulement on n'aperçoit pas de vestige dans le discours de Tatien, mais elles y sont pour la plupart condamnées expressément. Il nie que la matière fût, comme Dieu, sans commencement, et enseigne qu'elle a été créée non par d'autres que le souverain Dieu lui-même qui a fait l'univers (2). Il confesse et démontre contre les gentils la résurrection des corps, et dit entre autres choses : « Bien que ma chair livrée aux flammes se résolve en une subtile vapeur, cette vapeur si subtile sera conservée dans le vaste sein du monde. Encore que je sois noyé dans les fleuves, englouti dans la mer, dévoré par les bêtes, je n'en serai pas moins recueilli dans les trésors du Seigneur. L'athée ne voit pas ce qui est déposé dans ces trésors divins ; mais Dieu, au jour qui lui plaira, rétablira cette substance, visible à lui seul, dans son premier état (3). » Il ne rougit point de prêcher un Dieu né dans une forme humaine. Il enseigne que les anges et les hommes ont été créés de Dieu avec le libre arbitre, afin que l'impie, devenu tel par choix, soit puni justement, et que le juste mérite la louange pour ses bonnes œuvres La prescience divine n'empêche point la liberté, et l'origine ou la première cause du mal ne vient que du libre arbitre. « Nous n'avons pas été créés, dit-il, pour mourir, mais notre libre volonté nous a perdus ; nous étions libres, et nous sommes devenus esclaves. Rien de mauvais n'a été fait par Dieu : c'est nous-mêmes qui avons produit l'iniquité ; mais comme nous lui avons donné naissance, nous pouvons aussi la répudier (4). » Quoiqu'il se moque des mariages des dieux, il ne les condamne pas dans les hommes : et s'il loue spécialement les vierges, il dit néanmoins que toute espèce de personnes était admise à professer notre philosophie, et qu'on en bannissait seulement le libertinage et l'impudicité. Finalement, il avait encore gravé dans l'esprit, non-seulement les instructions de saint Justin, qu'il appelle un homme digne d'admiration, mais encore ces sentiments de piété qui s'étaient réveillés en lui lorsqu'il admirait, dans les livres saints, l'explication si intelligible de la création du monde, et la monarchie ou souveraineté unique du monde : deux points que les hérétiques de ces temps attaquaient avec le plus d'ardeur.

Mais quoique Tatien fut encore dans l'Église lorsqu'il écrivit son discours, il ne tarda guère de s'en séparer. Ce qui l'y poussa, ne fut autre chose que la bonne opinion qu'il avait de lui-même et de ses talents, l'ambition de se faire un nom, de s'arroger l'autorité suprême sur un certain nombre de partisans, au lieu de rester humblement soumis à la divine autorité de l'Église (5). Il donna naissance à sa secte impie dans la Mésopotamie, d'où elle se répandit beaucoup en Orient et en différentes provinces de l'Asie, surtout depuis qu'elle eut été renforcée par un certain Sévère, de qui ces hérétiques, outre les noms d'encratites, de tatianistes et plusieurs autres, reçurent encore celui de sévériens. Sévère paraît avoir fait, comme il arrive aisément dans les sectes hérétiques, quelque changement à la doctrine de son maître ; car celui-ci est accusé d'avoir rejeté la loi de Moïse, et nous savons de Sévère et des sévériens qu'ils admettaient la loi et les prophètes avec les Évangiles. L'on assure que Tatien eut la témérité de corriger le style des épîtres de saint Paul, et d'y mettre plus d'élégance ; les sévériens, chargeant de malédictions le même apôtre, rejetaient tout à fait ses épîtres ; et c'est peut-être par haine pour lui qu'ils rejetèrent encore les actes des apôtres, parce qu'il y est parlé de ses actions glorieuses et héroïques (6).

De la même école que Tatien et de la même secte des encratites a pu sortir encore ce Cassien qui vers la fin de ce siècle, affermit grandement l'hérésie des docètes, ou de ceux qui niaient la réalité de la chair humaine dans la personne de Jésus-Christ. Pour ce qui est du mariage, il s'accordait avec Tatien à le détester autant que l'adultère (7) ; mais il paraît s'être écarté des sentiers de son maître, en préférant le système de Marcion touchant la création du monde et la nature humaine du Christ : au lieu que l'autre se tenait plus aux

(1) Iren., l. III, c. xxiii. Clem. Alex., *Strom.*, l. III — (2) *Orat. adv gent.*, n. 6. — (3) *Ibid.*, n. 6. (4) *Ibid.*, n. 21, 7, 11 — Iren., l. I, c. xxviii. — (5) Epiph., *Hæres.*, xlvi. Euseb., l. IV, c. xx. — (6) Clem. Alex., *Strom.*, l. III. — (7) Theodoret, *Hæret. fabul.*, l. I, c. xx.

principes de Valentin. Toutefois, Tatien lui-même a été inculpé de la même erreur, c'est-à-dire de ne reconnaître dans le Christ qu'un pur fantôme ou une apparence de chair humaine. Ce qui a pu donner lieu de le juger coupable de cette folle impiété, c'est son *Harmonie évangélique*, le plus fameux de ses ouvrages après le Discours contre les Grecs. Comme il y retranchait les généalogies du Christ, et tout ce qui démontre que le Seigneur est né de la race de David selon la chair, on peut croire avec quelque fondement qu'il était infecté de l'erreur des marcionites, lesquels réduisaient le mystère de l'Incarnation à une simple apparence. Mais les disciples de Valentin n'admettaient pas plus que les marcionites, que le corps du Rédempteur descendit de la race de David, puisque, selon eux, il était descendu immédiatement du ciel, avait passé par le sein de Marie, comme par un canal, sans rien prendre d'elle. Cet ouvrage de Tatien eut une grande vogue : non-seulement les encratites et les docètes s'en servaient, comme favorable à leurs erreurs, mais encore beaucoup de catholiques, qui, dans leur simplicité, ne s'apercevant pas de la fraude, étaient bien aises d'avoir, dans un seul livre et arrangée avec méthode, toute la série des actions du Rédempteur, racontée dans cet ordre dans les quatre livres de l'Evangile. Au cinquième siècle, Théodoret, évêque de Cyr, découvrit plus de deux cents exemplaires de cet ouvrage en diverses églises de son diocèse. Il les ôta et mit les quatre évangélistes à leur place. On a cru longtemps que cet ouvrage était perdu; mais le savant Assemani en découvrit dans l'Orient une traduction arabe, qu'il apporta à Rome. Tatien avait encore fait beaucoup d'autres écrits, soit avant, soit après sa chute; aucun ne nous est parvenu.

On donna divers noms aux partisans de son hérésie. Outre ceux de tatianistes, d'encratites et de sévériens, ils furent appelés hydroparastates et aquariens, à cause de leur aversion pour le vin et parce qu'ils n'offraient que de l'eau dans les saints mystères. Ils furent encore nommés apotactites ou *renonçants*, parce que, non contents de s'abstenir du mariage, ils prétendaient, de plus renoncer à tous les biens de la terre, et passaient jusqu'à condamner comme des personnes incapables de salut ceux qui possédaient quelque chose ou qui étaient mariées. Ils les rejetaient de leur communion comme des gens immondes, et se donnaient à eux-mêmes le nom de cathares ou de purs titre que, peu après, les novatiens s'attribuèrent avec une égale arrogance et se rendirent propre. Par le même motif, ils s'appelèrent encore *apostoliques*, comme imitant la vie des apôtres; enfin, comme quelques-uns d'entre eux, pour marquer une vie plus pauvre et plus austère, se couvraient d'un sac, on les trouve nommés quelquefois saccophores ou porte-sacs. Mais avec toute cette apparence de rigueur et d'austérité, leur conduite ne laissa pas que d'être suspecte à quelques personnes, à cause de leur trop grande familiarité avec les femmes, qu'ils attiraient par toute espèce de moyens à leur secte, les menant avec eux dans les voyages, vivant avec elles en commun et se servant de leur ministère. Si une pareille intimité n'est pas sans suspicion ni sans danger pour des personnes d'une vraie et solide piété, combien plus pour celles qui n'en ont qu'un fantôme (1).

Tels la conduite et le sort de Tatien, tels aussi la conduite et le sort de Bardesane. Comme Tatien, il se montra catholique pendant quelques années, et se servit, non moins que lui, de son immense érudition pour défendre la religion contre les gentils et contre les hérétiques de son temps. Comme Tatien souffrit avec saint Justin les persécutions de Crescent philosophe cynique, de même Bardesane résista courageusement aux persuasions d'Apollonius, philosophe stoïcien et précepteur de Marc-Aurèle. Comme Tatien, Bardesane apostasia la foi et se sépara de l'Église; enfin, l'un ne fut pas moins que l'autre chef d'une nouvelle secte de perdition.

Il était Syrien de nation et originaire d'Edesse, en Mésopotamie, où il était en grande faveur auprès d'Abgare, prince très-saint, comme l'appelle saint Epiphane, et qui abolit, dans l'Osroëne, la coutume des prêtres de Cybèle de se faire eunuques, en ordonnant de couper les mains à ceux qui commettraient ce crime contre eux-mêmes. Comme les hérésies se multipliaient chaque jour dans la Mésopotamie, Bardesane, qui était très-éloquent dans sa langue naturelle, plein de feu et de vivacité dans la controverse, écrivit un grand nombre de dialogues et une infinité d'autres opuscules contre Marcion et les autres chefs ou défenseurs des sectes hérétiques. Comme il joignait à l'éloquence et à l'érudition un grand zèle pour défendre la foi, il eut une multitude considérable de disciples, qui traduisirent ses œuvres du syriaque en grec. De la force et de la beauté qu'elles conservaient dans une langue étrangère, saint Jérôme conclut la vigueur et la grâce qu'elles devaient avoir dans leur langue originale. Le plus célèbre de tous ses livres était son dialogue *du Destin*, contre l'astrologie judiciaire, adressé à un certain Antonin, qu'Eusèbe semble avoir cru l'empereur Marc-Aurèle-Antonin.

Dans un fragment considérable de cet ouvrage, Bardesane, voulant montrer que les mœurs différentes des hommes ne provenaient point de la nature ni de la nécessité que leur imposaient les astres, cite l'exemple des chrétiens, qui, bien que nés en des climats divers et souvent sous les mêmes constellations que beaucoup de barbares, suivaient néanmoins partout les mêmes lois, différentes en grande

(1) Epiph., *Hæres.*, XLVII. Voir dans Tillemont et Orsi, l. IV.

partie de celles de toutes les autres nations. « Que dirons-nous, dit-il, de la secte des chrétiens dont nous sommes ; multitude si nombreuse, répandue en tant de climats différents, et qui cependant, chez tous les peuples et dans tous les pays, est appelée d'un seul et même nom ? Les chrétiens de Parthie n'ont pas plusieurs femmes, quoiqu'ils soient Parthes ; ceux de Médie ne jettent pas leurs morts aux chiens ; ceux de Perse n'épousent point leurs filles, quoiqu'ils soient Perses ; ceux qui sont chez les Bactriens et les Gaulois ne corrompent point les mariages ; ceux qui sont en Égypte n'adorent ni le veau Apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat. Quelque part qu'ils soient, ils ne cèdent point aux lois et aux coutumes qui sont mauvaises ; et la constellation qui a présidé à leur naissance, ne les force pas de faire les maux que leur maître leur a défendus. Ils supportent la maladie et la pauvreté, les souffrances et ce que l'on estime infamie. Si nous pouvions tout, nous serions tout ; si nous ne pouvions rien, nous ne serions point à nous, mais les instruments des autres (1). » Il écrivit encore divers autres livres à l'occasion de la persécution qui régnait alors contre ces mêmes chrétiens. Sollicité lui-même par Apollonius, confident de Marc-Aurèle, de quitter la religion chrétienne pour plaire à son maître, il répondit avec beaucoup de sagesse et de force, lui déclarant entre autres qu'il ne craignait point la mort, ne la pouvant éviter aussi bien, lors même qu'il ne résisterait point à l'empereur (2). Cette action le mit presque au rang des confesseurs de la foi. Mais enfin, tel qu'un navire coulé à fond par le poids même de ses précieuses marchandises, le malheureux fit un d'autant plus funeste naufrage, qu'il entraîna dans sa ruine beaucoup de personnes qui avaient en lui trop de confiance.

Il tomba d'abord dans les erreurs de Valentin ; mais en ayant reconnu l'absurdité, non-seulement il abandonna son école, mais il en combattit encore avec force la doctrine, et montra que la plupart de ses dogmes n'étaient que des fables et des inventions extravagantes. Il se flattait par conséquent d'être échappé au naufrage et rentré dans le port (3) ; mais il lui demeura quelques restes malheureux de son égarement, qui lui servirent ensuite à former un nouveau corps de doctrine et à commencer une nouvelle secte qui prit de lui son nom.

Bardesane eut un fils nommé Harmonius, qui hérita de son érudition, mais aussi de ses erreurs. Ayant été parfaitement instruit dans les sciences des Grecs, il fut le premier à composer des vers dans sa langue naturelle et à les mettre en musique. Mais, imbu comme il était des erreurs de son père et des opinions des philosophes de la Grèce touchant l'âme, ainsi que la naissance et la mort du corps, il les insinua dans ses hymnes, afin que les Syriens, charmés de la douceur du vers et de la mélodie du chant, en avalassent imprudemment le venin. Pour remédier à cet inconvénient, le célèbre saint Ephrem de Syrie composa, près de deux siècles après, d'autres hymnes sur les mêmes airs qu'Harmonius, mais pleines d'une doctrine pure et propre à inspirer une piété véritable. On ôta donc d'entre les mains des fidèles les premières hymnes infectées du venin de l'hérésie, et on leur substitua celles du saint diacre en l'honneur des saints martyrs, et leur chant rendait les solennités plus solennelles (4).

Vers la même époque naquit la secte des montanistes. L'auteur en fut Montan. Né en Phrygie, à peine eut-il embrassé le christianisme qu'il aspira aux premières dignités. N'y ayant pas réussi, il fit le prophète. Sujet à des convulsions et à des attaques d'épilepsie, il prétendit que dans ces accès il recevait l'Esprit de Dieu ou l'inspiration divine, pour donner un nouveau degré de perfection à la religion et à la morale chrétienne. Dieu, disait-il, n'a pas révélé d'abord aux hommes toutes les vérités : il a proportionné ses leçons au degré de leur capacité. Celles qu'il avait données aux patriarches n'étaient pas aussi amples que celles qu'il donna plus tard aux Juifs, et celles-ci sont moins étendues que celles qu'il a données à tous les hommes par Jésus-Christ et par ses apôtres. Ce divin maître a souvent dit à ses disciples qu'il avait encore beaucoup de choses à leur enseigner, mais qu'ils n'étaient pas encore en état de les entendre. Il leur avait promis de leur envoyer le Saint-Esprit, et ils reçurent en effet le jour de la Pentecôte ; mais il a aussi promis un Paraclet, un consolateur, qui doit enseigner aux hommes toute vérité : C'est moi qui suis ce Paraclet et qui dois enseigner aux hommes ce qu'ils ne savent pas encore (5). Environ un siècle après Montan, Manès annonça aussi qu'il était le Paraclet promis par Jésus-Christ ; et au septième siècle, Mahomet, tout ignorant qu'il était, se servit du même artifice pour persuader qu'il était envoyé de Dieu pour établir une nouvelle religion.

Mais ces trois imposteurs sont réfutés par les passages mêmes de l'Évangile dont ils abusaient. C'est aux apôtres personnellement que Jésus-Christ avait promis d'envoyer le Paraclet, l'Esprit de vérité, qui demeurerait avec eux pour toujours, et qui devait leur enseigner toutes choses (5). Il était donc absurde d'imaginer un Paraclet différent du Saint-Esprit envoyé aux apôtres, et de prétendre que Dieu voulait encore révéler aux hommes d'autres vérités que celles qui avaient été enseignées par leur ministère.

(1) Apud Euseb., *Præp. evang.*, l. VI, c. VIII. — (2) Ephr., *ubi supra*. — (3) Euseb., *ubi supra*. — (4) Sozomène, l. III, c. XVI ; l. IV, c. XXIX. — (5) Euseb., l. V, c. XVI. — (6) Et ego rogabo Patrem et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, Spiritum veritatis. Joan., XIV, 16 et 17. Paraclitus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia. Ibid., XXVI. Cum autem venerit Paracletus, quem ego mittam vobis a Patre, Spiritum veritatis... XV, 26.

Montan et ses premiers disciples ne changèrent rien à la foi renfermée dans le symbole, mais ils prétendirent que leur morale était beaucoup plus parfaite que celle des apôtres. Elle était en effet plus austère : 1° ils refusaient pour toujours la pénitence et la communion à tous les pécheurs qui étaient tombés dans de grands crimes, et soutenaient que ni les prêtres ni les évêques n'avaient le pouvoir de les absoudre ; 2° ils imposaient à leurs sectateurs de nouveaux jeûnes et des abstinences extraordinaires, trois carêmes et deux semaines de xérophagie, pendant lesquelles ils s'abstenaient, non-seulement de viande, mais encore de tout ce qui a du jus : ils ne vivaient que d'aliments secs ; 3° ils condamnaient les secondes noces comme des adultères ; la parure des femmes, comme une pompe diabolique ; la philosophie, les belles-lettres et les arts, comme des occupations indignes d'un chrétien ; 4° ils prétendaient qu'il n'était pas permis de fuir pour éviter la persécution, ni de s'en racheter en donnant de l'argent.

Par cette affectation de morale sévère, Montan séduisit plusieurs personnes considérables par leur rang et par leur naissance, en particulier deux dames riches, nommées Priscilla et Maximilla ; elles adoptèrent les visions de ce fanatique, prophétisèrent comme lui, et l'imitèrent dans ses prétendues extases. Mais la fausseté des prédictions de ces illuminés contribua bientôt à les décréditer ; on les accusa aussi d'hypocrisie, d'affecter une morale austère pour mieux cacher le déréglement de leurs mœurs. On les regarda comme de vrais possédés ; ils furent condamnés et excommuniés par le concile d'Hiéraple. Chassés de l'Église, ils formèrent une secte, se firent une discipline et une hiérarchie ; leur chef-lieu était la petite ville de Pepuze en Phrygie, qu'ils appelaient Jérusalem ; ce qui leur fit donner les noms de Pepuziens, de Phrygiens et de Cataphryges. Ils se répandirent en effet dans le reste de la Phrygie, dans la Galatie et la Lydie ; ils pervertirent entièrement l'église de Thyatire ; la religion catholique en fut bannie pendant près de cent douze ans. Leurs erreurs furent réfutées dès leur naissance par divers auteurs : par Miltiade, savant apologiste de la religion chrétienne ; par Astérius Urbanus, prêtre catholique ; par Claude Apollinaire, évêque d'Hiéraple. Ces écrivains reprochent à Montan et à ses prophétesses les accès de fureur et de démence dans lesquels ces visionnaires prétendaient prophétiser, indécence dans laquelle les vrais prophètes ne sont jamais tombés ; l'emportement avec lequel ils déclamaient contre les pasteurs de l'Église, qui les avaient excommuniés ; l'opposition qui se trouvait entre leur morale et leurs mœurs ; leur mollesse, leur mondanité, les artifices dont ils se servaient pour extorquer de l'argent de leurs prosélytes, et autres choses de cette nature. Ces sectaires se vantaient d'avoir des martyrs de leur croyance : Astérius Urbanus leur soutint qu'ils n'en avaient jamais eu ; que, parmi ceux qu'ils citaient, les uns avaient donné de l'argent pour sortir de prison, les autres avaient été condamnés pour des crimes (1).

Comme les hérésies allaient se multipliant, Dieu multiplia aussi dans son Église les défenseurs de la vérité. On y voyait alors Hégésippe, dont il a déjà été fait mention plusieurs fois ; Philippe, évêque de Gortyne, dans l'île de Candie, lequel écrivit un livre très-élégant contre Marcion ; Modeste, qui, plus heureusement qu'aucun autre, découvrit dans un de ses ouvrages les fraudes et les erreurs de cet hérétique ; Musanus, qui écrivit un livre très-bien fait à quelques personnes qui s'étaient laissé séduire par les encratites ; Rodon, qui réfuta les erreurs de Tatien, dont il avait été disciple. Mais une mention particulière est due à saint Denys, évêque de Corinthe ; saint Apollinaire, évêque d'Hiéraple ; saint Méliton, évêque de Sardes ; Athénagore, philosophe d'Athènes ; saint Irénée, d'abord prêtre et ensuite évêque de Lyon ; et saint Théophile, évêque d'Antioche (2).

Saint Denys fut un des plus illustres prélats de ce siècle, et peut avoir succédé à saint Primus, qui était évêque de Corinthe lorsque saint Hégésippe y vint dans le cours de ses voyages. Non content de veiller sur son troupeau et d'instruire son peuple, il étendait son zèle et sa charité sur les autres provinces par les excellentes lettres qu'il écrivit à un grand nombre d'évêques. Eusèbe en compte sept auxquelles il donne le titre de catholiques ou universelles, parce qu'elles étaient adressées principalement, non point aux évêques dont elles portent le nom en tête, mais à leurs églises et aux nations entières. Du peu que nous en a conservées le même auteur, on voit combien nous devons déplorer la perte d'aussi précieux monuments de l'antiquité ecclésiastique (3).

La première était écrite aux Lacédémoniens pour les instruire dans la foi orthodoxe et les exhorter à la paix et à l'union. Dans la seconde, qui s'adressait aux Athéniens, il tâchait de réveiller en eux la foi et de les engager à mener toujours une vie digne de l'Évangile. La foi des Athéniens s'était affaiblie après la mort de Publius, leur évêque, qui, dans les persécutions de ces temps, avait souffert le martyre. Mais Quadrat lui ayant succédé, il avait de nouveau rassemblé les membres de cette église que la fureur des persécutions avait dispersés, et la première ardeur avait commencé à se réveiller en eux. Aussi, dans cette lettre, où il fait encore mention de saint Denys l'Aréopagite, converti par saint Paul, et qu'il atteste avoir été le premier évêque d'Athènes, le saint évêque ne

(1) Euseb., l. V, c. XVII et XVIII. Orsi, l. IV. Tillemont, Fleury, Bergier — (2) Euseb., c. XXV et XXVII — (3) *Ibid.*, l. IV, c. XXIII.

paraît avoir eu d'autre but que de les engager à être à l'avenir plus fermes dans leurs saintes résolutions. La troisième était écrite aux fidèles de Nicomédie, capitale de la Bithynie : il y défendait avec beaucoup de force et de vigueur la règle de la foi, c'est-à-dire les principaux articles du symbole des apôtres, contre l'hérésie de Marcion.

En écrivant aux Gortyniens et aux autres églises de Crète, il louait hautement la vertu de Philippe, évêque de Gortyne, et il attribue à son zèle et à sa vigueur la piété et la générosité illustres de ses ouailles, qu'il avertit en même temps de ne pas se laisser surprendre aux fourberies des hérétiques. Dans l'épître à l'église d'Amastris et à toutes les églises du Pont, il marquait d'abord qu'il avait été excité à écrire par Bachylide et Evelpiste, probablement deux prêtres ou deux évêques du pays. Ensuite, ayant parlé de Palma, leur évêque, il leur expliquait quelques passages de l'Ecriture, les instruisait fort au long sur le mariage et sur la virginité, et leur commandait de recevoir avec douceur tous ceux qui voulaient faire pénitence, soit qu'ils fussent tombés dans l'hérésie, soit qu'ils eussent commis quelque autre faute. Ce qui donne à conclure qu'il s'est proposé dans cette lettre de combattre la secte naissante des montanistes, qui, comme nous avons vu, condamnaient les secondes noces et refusaient à l'Eglise le pouvoir d'absoudre de l'homicide, de l'adultère et de l'idolâtrie.

Dans la sixième, écrite aux fidèles de Gnosse en Crète ou Candie, saint Denys exhorte Pinyte, qui en était évêque, à considérer la faiblesse du commun des hommes, et à ne pas imposer généralement aux fidèles le joug de la virginité ou de la continence perpétuelle, comme s'il fût question d'une vertu absolument nécessaire au salut. Saint Pinyte, qui était très-éloquent et un des plus grands hommes de ce siècle, répondit à cette lettre. Après avoir témoigné beaucoup d'estime et de respect pour saint Denys et pour son épître, il le prie de donner à son peuple une nourriture plus forte et d'écrire des lettres nouvelles pour lui suggérer des maximes différentes et l'exciter à une plus haute perfection, de peur qu'accoutumés à être nourris toujours de lait, ils ne vieillissent dans l'enfance de la vie spirituelle, sans aspirer jamais à devenir des hommes parfaits. On voyait dans cette lettre de Pinyte, comme dans un tableau fidèle, la pureté de sa foi, sa sollicitude pour l'avancement de son peuple, sa grande éloquence et la lumière avec laquelle il pénétrait les choses saintes.

Un merveilleux changement se peut ici remarquer. L'île de Crète ou de Candie n'était renommée jusqu'alors que par la vie molle et voluptueuse de ses habitants. Et voilà que la virginité, la continence perpétuelle y sont devenus tellement communes, qu'un saint évêque a peur qu'on n'en veuille faire comme une obligation à tout le monde.

Quant à la lettre de saint Denys à l'église de Rome, Eusèbe a cru qu'elle appartenait plus à l'histoire ecclésiastique que les précédentes. Pour celles-ci, il ne fait qu'en indiquer sommairement les principaux objets ; tandis que pour l'autre, il a cru devoir en rapporter quelques fragments, surtout pour montrer l'ancienne et louable coutume des pontifes romains de subvenir par leurs charités à toutes les églises de l'univers qui se trouvaient dans l'indigence, et aux nécessités de tous les fidèles, principalement de ceux qui étaient exilés pour la foi ou qui, pour le même motif, étaient condamnés aux travaux publics, tels que les carrières et les mines. La chaire de saint Pierre était occupée alors par Soter, qui avait remplacé Anicet, mort, suivant Eusèbe, la huitième année de Marc-Aurèle, après avoir tenu le siége apostolique onze ans. Après avoir loué la générosité des Romains, qui, depuis l'origine du christianisme, pratiquaient ces œuvres de miséricorde, saint Denys ajoute : Votre bienheureux évêque, Soter, non-seulement a conservé cette coutume, il l'a augmentée encore, et en distribuant des aumônes plus abondantes aux indigents des provinces, et en recevant et en consolant avec une affabilité pleine d'amour, comme un père ses enfants, les frères qui de ces mêmes provinces viennent à Rome. Eusèbe témoigne, de son côté, que les libéralités universelles de l'Eglise romaine avaient continué jusqu'à son temps.

Saint Denys disait encore dans cette même lettre au pape Soter : Nous avons célébré aujourd'hui le saint jour de dimanche, et nous avons lu votre lettre. Nous en ferons de même dans la suite, ainsi que de celle qui nous a été écrite par Clément ; de cette manière, nous serons abondamment pourvus des plus excellentes instructions. C'est encore dans cette même épître qu'il disait aux Romains que saint Pierre et saint Paul, après avoir prêché ensemble à Corinthe, furent aussi ensemble en Italie et avaient souffert en même temps, à Rome, un glorieux martyre. Il ajoutait enfin que certains apôtres du diable avaient altéré ses autres lettres, y ôtant, y ajoutant ce qu'il fallait pour les rendre suspectes ou même favorables à leurs erreurs. Il prononce contre eux cette terrible sentence : *Malheur à vous !* et conclut qu'il ne devait pas paraître étrange qu'ils eussent essayé de corrompre les saints Evangiles, puisqu'ils croyaient de leur intérêt d'altérer des écrits d'une autorité si moindre (1). Ce qui porta le saint évêque à faire cette plainte peut avoir été l'obligation de satisfaire le Pape, auquel on avait peut-être dénoncé ces lettres, pour n'en avoir lu que des copies altérées par les hérétiques.

Outre ces lettres catholiques ou universelles, il en écrivit encore une particulière à

(1) Euseb., l. IV, c. XXIII.

une sainte femme, nommée Chrysophore, pour lui donner divers avis salutaires. Nous savons enfin que le saint évêque avait fait voir dans ses écrits de quels philosophes chaque hérésie avait sucé son venin. Comme il ne paraît pas que tel ait été l'objet des lettres précédentes, il peut se faire qu'il eût publié encore d'autres ouvrages pour la défense de la foi catholique et pour l'utilité de l'Église.

Le même sujet avait été traité déjà par saint Méliton, qui gouvernait l'église de Sardes en Lydie, au même temps que saint Denys gouvernait celle de Corinthe dans l'Achaïe. C'était encore un des plus illustres défenseurs que la religion eût eus dans ces siècles. Polycrate, évêque d'Éphèse, fait de lui un grand éloge en peu de mots, lorsque, écrivant au pape Victor, il le met au nombre de ces eunuques spirituels que loue Jésus-Christ, pour avoir pratiqué le célibat en vue du royaume des cieux, et ajoute que, dans toutes ses actions, il était dirigé par un instinct particulier du Saint-Esprit (1). Ce qui est conforme au titre de prophète qui lui était donné communément par les catholiques, comme le témoigne Tertullien dans ses livres contre l'Église (2), où il ne peut s'empêcher de louer son éloquence ainsi que la beauté et la vivacité de son esprit. On croit encore que, comme prophète, il avait écrit un livre de ses prophéties. Il semble que la Providence l'avait destiné à être une image vivante des prophètes véritables, pendant que les montanistes, sous le spécieux titre de leur prophétie prétendue, troublaient la paix de l'Église et répandaient leurs nouveautés. Comme le saint, outre sa qualité de prophète, était encore un des plus illustres évêques qu'eût alors l'Église, les fidèles et les églises particulières le consultaient comme un oracle.

Sous le proconsulat de Servilius Paulus, temps auquel l'évêque Sagaris souffrit le martyr à Laodicée, il s'éleva dans cette église une grande controverse touchant la solennité de la Pâque. Méliton écrivit sur cette matière deux livres qui, peu après, donnèrent occasion à Clément d'Alexandrie de composer un ouvrage sur le même sujet. Un certain Onésime, que le saint qualifie de frère, l'ayant prié de lui dresser un catalogue exact des livres de l'Ancien Testament, avec un extrait de tous les passages qui regardent Jésus-Christ et les autres articles de notre foi, Méliton, pour le satisfaire, entreprit d'abord un long voyage. Le catalogue des livres saints n'ayant pas encore été fixé dans l'Église par un consentement tout à fait unanime et par un décret solennel, le saint se persuada qu'en allant lui-même sur les lieux où avait été le centre de la religion judaïque et où la tradition de ces choses avait pu se conserver le mieux, il pourrait en avoir des renseignements plus certains.

S'étant donc rendu dans la Palestine, il dut y consulter, non-seulement les chrétiens convertis du judaïsme, mais encore les rabbins les plus doctes et les plus renommés, et il apprit que tel était le nombre et l'ordre des livres reçus sans contestation dans toutes les synagogues, comme canoniques et divinement inspirés : Les cinq livres de Moïse : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome ; Josué, les Juges et Ruth ; les quatre livres des Rois, et les deux des Paralipomènes; les Psaumes de David ; les Proverbes de Salomon ; l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques ; Job ; les prophètes Isaïe et Jérémie, les douze petits, en un livre ; Daniel et Ezéchiel ; enfin Esdras.

C'est le plus ancien catalogue des divines Écritures qui se trouve dans les auteurs ecclésiastiques ; il a été suivi par différents Pères, dont quelques-uns y ajoutent seulement Esther. Mais comme dans le même temps ils ne laissent pas de citer comme livres sacrés et divins ceux que l'Église a insérés depuis dans le canon, c'est à tort que les modernes hérétiques opposent leur autorité à l'autorité de l'Église. Du voyage de Méliton en Palestine, on conclut avec raison, que l'Église ne s'étant pas encore expliquée nettement sur ce point, il crut devoir s'en rapporter à la tradition et au sentiment commun des Juifs les plus savants et les plus érudits. Or, il est certain que la synagogue ayant, dès les temps d'Esdras et de Néhémias, clos et scellé le canon qui ne contenait que les livres dénombrés par Méliton, elle n'y en admit aucun autre, quoique les Juifs eux-mêmes en reconnussent d'autres pour sacrés, divins et inspirés, mais d'une inspiration moins excellente que la première, sans pouvoir dire jamais en quoi consistait cette différence. Mais le scrupule qu'avait eu la synagogue pour ne pas altérer le nombre de vingt deux livres reçus dans le canon, correspondant aux vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu, l'Église n'a pas cru devoir le partager, et elle a jugé plus juste et plus convenable de faire le même honneur à tous les livres qu'elle croyait vraiment inspirés de Dieu, en les rangeant dans la même classe. Elle a donc ajouté au canon de la synagogue décrit par Méliton, les livres d'Esther, de Tobie, de Judith, l'Ecclésiastique, la sagesse avec le premier et le second livre des Machabées. Pour en revenir à l'ouvrage entrepris par Méliton à la prière d'Onézime, il recueillit en six livres tout ce qu'il avait trouvé dans Moïse et les prophètes de plus propre à démontrer les mystères de Jésus-Christ et à confirmer la doctrine de la foi.

Outre ces six livres d'extraits, les deux sur la Pâque et celui de ses prophéties, que nous avons mentionnés déjà, le saint évêque en avait encore composé beaucoup d'autres, dont il ne nous reste pareillement que les titres, qui sont : *De la règle pour bien vivre et des Prophètes ; de l'Église ; du Dimanche ; de la Nature de l'Homme ; de la Formation de l'Homme ; de*

(1) Euseb., l. V, c. XXIV. — (2) *Apud Hieron., De Viris illustrib.*

l'Obéissance que les sens doivent à la foi; de l'Ame, du corps et de l'intelligence; du Baptême; de la Vérité; de la Génération du Christ; de l'Hospitalité; un livre qu'il appelle *la Clef;* celui du diable et de l'Apocalypse de saint Jean; un autre enfin dont il est difficile d'indiquer le sujet, car le titre peut signifier Dieu corporel, Dieu dans un corps, Dieu revetu d'un corps (1).

Il en est qui lui ont attribué, comme d'autres à Tertullien, de croire Dieu corporel. Mais si nous avions le livre de Méliton, nous ne doutons point qu'on ne pût ramener ces paroles à un bon sens, comme plusieurs l'ont fait pour Tertullien. Nous ne pouvons nous persuader qu'un homme d'un crédit si universel, plein de l'Esprit-Saint et compté peu après sa mort parmi les plus grandes lumières de l'Asie, ait enseigné un si grossier blasphème. Le dernier de ses ouvrages fut celui qu'il composa pour la défense de la religion chrétienne, et qu'il adressa à l'empereur Marc-Aurèle ; nous en parlerons en son temps (2).

Cet empereur cependant faillit périr avec toute son armée dans la Germanie. Voici comme Dion raconte l'événement, « Marc-Aurèle, ayant vaincu les Marcomans et les Jazyges, fit aux Quades une guerre rude et opiniâtre : dans cette guerre, il remporta sur ces barbares une victoire, contre son espérance, et qu'il ne dut qu'à une faveur toute particulière de Dieu ; car les Romains, s'étant trouvés dans le plus grand danger, en furent sauvés d'une manière admirable et toute divine. Ils s'étaient laissé enfermer par les ennemis dans un lieu désavantageux : se serrant les uns contre les autres, ils se défendaient avec bravoure aux escarmouches des barbares, de sorte que ceux-ci cessèrent bientôt de les attaquer. Mais comme les Quades étaient fort supérieurs en nombre, ils se saisirent de tous les passages et ôtèrent aux Romains tous les moyens d'avoir de l'eau, espérant de surmonter, par la chaleur et la soif, ceux qu'ils ne pouvaient vaincre par les armes. Les Romains se trouvèrent alors dans une étrange extrémité étant accablés de maladies et de blessures, abattus par l'ardeur du soleil et par la soif, sans pouvoir ni avancer ni combattre, contraints de demeurer sous les armes, exposés à une chaleur brûlante, lorsque tout d'un coup l'on vit des nuées s'assembler de toutes parts et la pluie tomber en abondance, non sans une faveur particulière de Dieu. Dès qu'il commença à pleuvoir, les Romains se mirent à lever la tête et à recevoir l'eau dans leurs bouches, ensuite à tendre leurs boucliers et leurs casques afin de pouvoir boire plus aisément et abreuver aussi leurs chevaux. Les barbares vinrent sur cela les attaquer : de sorte que les Romains etaient obligés de boire et de combattre en meme temps ; car ils étaient tellement altérés, qu'il y en eut qui, étant blessés, buvaient leur propre sang avec l'eau qu'ils avaient reçue dans leurs casques ; et comme ils songeaient plutôt à éteindre leur soif qu'à repousser les ennemis, ils eussent sans doute reçu un grand échec, si une grosse grêle et quantité de foudres ne fussent tombées sur les barbares. » Dion vivait au temps même de l'événement (3).

A la suite, mais un siècle et même plusieurs après, d'autres païens, Jules Capitolin, le poète Claudien et l'orateur Themistius, rappellent le même prodige ; car ils y voient tous une intervention directe du ciel : la mémoire en a été même perpétuée sur la colonne Antonine et par des médailles. Parmi les auteurs chrétiens du temps, saint Apollinaire d'Hiéraple en fait mention, ainsi que Tertullien, et après eux, Eusèbe, saint Jérôme, Orose, Xiphilin. Chrétiens et païens sont d'accord sur la réalité du prodige ; où ils se divisent, c'est pour en assigner la cause.

Les premiers l'attribuent unanimement à la prière des soldats chrétiens qui se trouvaient dans l'armée ; les seconds se livrent à différentes conjectures. Suivant Dion, c'était un bruit qu'un magicien d'Égypte, nommé Arnuphis, qui accompagnait l'empereur, conjura, par art magique, Mercure qui est dans l'air et d'autres démons, et en obtint une pluie. Claudien se demande : Est-ce la magie des Chaldéens qui disposa les dieux, ou bien, comme je le pense, la vertu de Marc ? Jules Capitolin et Themistius en font positivement honneur aux prières de Marc-Aurèle. Et telle fut, ce semble, la tournure qu'y donnèrent plus communément les païens. Il existe une médaille qui représente d'un côté l'image de Marc-Aurèle, et sur le revers celle de Mercure tenant une coupe d'une main et le caducée de l'autre, avec cette inscription : Piété de l'empereur, et une date qui indique l'an 174.

De tous les auteurs chrétiens, l'abréviateur de Dion, Xiphilin, est celui qui donne le plus de détails. Suivant lui, il y avait dans l'armée de Marc-Aurèle une légion de soldats de Mélitine ; ils adoraient tous le Christ. L'empereur ne sachant comment se tirer d'affaire, le tribun de cette légion vint lui dire que les chrétiens pouvaient tout obtenir par leurs prières, et qu'il y en avait une légion dans l'armée. Marc-Aurèle les engagea aussitôt à prier leur Dieu, qui les exauça à l'heure même, en frappant les ennemis de la foudre et en rafraichissant les Romains par la pluie. Marc-Aurèle, étonné, loua les chrétiens par un ordre du jour, et donna à la légion le nom de Fulminante. On dit qu'il existe une lettre de lui à ce sujet. Ainsi parle Xiphilin (4). Mais c'est un Grec de Constantinople, qui vivait dans le onzième siècle, neuf siècles après l'événement, et qui n'indique pas sur quels auteurs il s'appuie.

Eusèbe qui, au quatrième siècle, résumait les auteurs contemporains, ne dit pas que la

(1) Euseb., l. V, c. XXVI. — (2) Orsi, l. IV. Lenoury *Apparat. ad Biblioth. PP.* — (3) Dion, *In Marc Aurel.* — (4) Xiphilin., *In Dion.*

légion tout entière de Mélitine fût chrétienne, il fait seulement entendre que les chrétiens y étaient en grand nombre. Le nom de Fulminante se trouve déjà donné sous Trajan et même sous Auguste, à la douzième légion, qui avait ses quartiers d'hiver et se recrutait dans la Cappadoce, dont Mélitine était la principale ville. Eusèbe, il est vrai, fait dire à saint Apollinaire d'Hiéraple, autre ville de la Cappadoce, et contemporain du prodige, que la légion qui l'avait obtenu par ses prières, reçut le nom de Fulminante, qui convenait fort bien à la chose. Cependant, comme il ne cite pas les propres paroles du saint, on n'est pas sûr qu'il ait bien rendu sa pensée ; d'autant plus que dans ce même endroit il appelle, par inadvertance, Marc-Aurèle le frère d'Antonin, et qu'il ajoute à la fin de tout son récit : Au reste, chacun en croira ce qu'il voudra (1).

Tertullien, cité par le même Eusèbe, et contemporain de l'événement, en parle jusqu'à deux fois dans ses écrits. Il en appelle même à la lettre de l'empereur dans son Apologétique. « Qu'on lise les lettres où ce prince, dont le témoignage est parmi vous d'un si grand poids, atteste que la soif cruelle qui dévorait son armée en Germanie fut apaisée par la pluie que le ciel accorda peut-être aux prières des soldats chrétiens (2). » Ce mot *peut-être*, nous laisse entrevoir que, dans la pensée de Tertullien, Marc-Aurèle n'attribuait ce prodige aux soldats chrétiens que d'une manière dubitative. Le même écrivain en parle encore dans sa requête au proconsul d'Afrique. « Marc-Aurèle, dans son expédition contre les Quades, obtint aussi, par les prières des soldats chrétiens, de la pluie dans cette soif-là. Combien de sécheresses encore n'ont pas été détournées par nos génuflexions et nos jeûnes. Alors le peuple même, en criant : Dieu des dieux, qui seul est puissant, a, sous le nom de Jupiter, rendu témoignage à notre Dieu (3). Ces paroles semblent un commentaire chrétien de la représentation du prodige, qu'on voit encore à Rome sur la colonne Antonine. Un Jupiter pluvieux y répand du haut des airs une pluie mêlée d'éclairs et de foudres qui vont frapper des barbares renversés par terre, tandis que les Romains sont debout avec leurs armes. Il y a plus : les deux sentiments se réunissent et se concilient pour ainsi dire dans cette parole de Tertullien : « Marc-Aurèle obtint la pluie par la prière des soldats chrétiens. » On y voit du moins que l'un n'exclut pas l'autre. C'est cette même légion de Mélitine, appelée sans doute dès lors plus communément légion Fulminante, qui fournira plus tard les quarante martyrs de Sébaste.

Si, dans le premier moment, Marc-Aurèle se montra un peu plus favorable aux chrétiens, comme Tertullien le suppose et comme il est naturel de le penser, cela n'empêcha point que trois ans après il ne se rallumât une persécution des plus violentes, qui fit une multitude innombrable de martyrs, ainsi que le dit Eusèbe et qu'on peut le conjecturer par ce qui est arrivé à deux églises des Gaules, Lyon et Vienne.

C'est ici la première fois que la Gaule chrétienne apparaît dans l'histoire de l'Eglise ; elle y apparaît avec une troupe de martyrs ; elle y apparaît avec une lettre qui est peut-être le monument le plus admirable qui soit au monde, pour la foi, la charité, la vie surhumaine qu'on y respire : les chrétiens de Vienne et de Lyon y racontent aux chrétiens d'Asie les choses qu'ils ont vues, qu'ils ont touchées, qu'ils ont endurées, les paroles qu'ils ont recueillies de la bouche des saints ou qu'ils ont employées eux-mêmes pour les exhorter à remporter sur l'idolâtrie une victoire complète (4).

« Les serviteurs de Jésus-Christ qui sont à Vienne et à Lyon dans la Gaule, à nos frères d'Asie et de Phrygie, qui ont la même foi et la même espérance, la paix, la grâce et la gloire de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ Notre Seigneur. » Telle était l'inscription de la lettre. Après un petit préambule, ils commencent ainsi leur narration :

» Jamais nos paroles ne pourront exprimer ni aucune plume dépeindre la rigueur de la persécution, la rage des gentils contre les saints, la cruauté des supplices qu'ont endurées avec constance les bienheureux martyrs. L'ennemi déploya contre nous toutes ses forces, comme pour préluder à ce qu'il fera souffrir aux élus dans son dernier avénement, lorsqu'il aura reçu contre eux plus de puissance. Pour exercer d'avance ses ministres contre les serviteurs de Dieu, il n'est rien qu'il ne mît en œuvre. On commença par nous interdire, non-seulement l'entrée des édifices publics, des bains, du forum ; on nous défendit même de paraître en aucun lieu. Mais la grâce de Dieu combattit pour nous ; elle délivra les plus faibles du combat, et y exposa des hommes qui, par leur courage, paraissaient comme autant de fermes colonnes, capables de soutenir tous les efforts de l'ennemi. Ces héros en étant donc venus aux mains, souffrirent toutes sortes d'opprobres et de tourments; mais ils regardèrent tout cela comme peu, dans le désir qu'ils avaient de s'unir plus tôt à Jésus-Christ, nous apprenant, par leur exemple, que les afflictions de cette vie n'ont aucune proportion avec la gloire future qui éclatera en nous.

» Ils commencèrent par supporter avec la plus généreuse constance tout ce que l'on peut endurer de la part d'une populace insolente, les acclamations injurieuses, le pillage de leurs biens, les insultes, les emprisonnements ou plutôt arrestations, les coups de pierre et tous les excès où peut se porter un peuple furieux et barbare contre des personnes qu'il regarde comme ses ennemis. Ensuite, ayant

(1) Euseb., l. V, c. v. — (2) Tert., *Apol.*, [illegible] — (3) *Ad Scapul.* — (4) Euseb., l. V, c. I, et seq.

été traînés au forum, ils furent interrogés devant tout le peuple, par le tribun et les autorités de la ville ; et, après avoir généreusement confessé la foi, ils furent jetés en prison jusqu'à l'arrivée du président. Aussitôt que ce magistrat fut arrivé (on croit que c'était Sévère, qui depuis devint empereur et persécuta violemment les chrétiens), les confesseurs furent conduits à son tribunal ; et comme il les y traitait avec toute espèce de cruauté, Vettius Epagathe, un de nos frères, donna un bel exemple de la charité dont il brûlait pour Dieu et pour le prochain. C'était un jeune homme qui réglait si bien sa conduite, que, dans une grande jeunesse, il avait déjà mérité l'éloge que l'Ecriture fait du vieillard Zacharie ; il marchait comme lui d'une manière irréprochable dans la voie de tous les commandements du Seigneur, toujours prompt à rendre au prochain toutes sortes de services, plein de ferveur et de zèle pour la gloire de Dieu. Il ne put voir sans indignation l'iniquité du jugement qu'on rendait contre nous ; pénétré d'une juste douleur, il demanda la permission de plaider la cause de ses frères et de montrer qu'il n'y a ni athéisme ni impiété dans nos mœurs. A cette proposition, la multitude qui environnait le tribunal se mit à crier contre lui, car il était fort connu ; et le président, choqué d'une demande aussi juste, pour toute réponse s'informa de lui s'il était chrétien. Epagathe répondit d'une voix haute et distincte qu'il l'était, et aussitôt fut mis avec les martyrs et surnommé *l'avocat des chrétiens* ; nom glorieux qu'il mérita, puisqu'il avait, autant et plus que Zacharie, l'Esprit-Saint au dedans de lui-même pour avocat et consolateur : témoin cette charité ardente qui lui faisait donner avec joie son sang et sa vie pour la défense de ses frères. C'était un vrai disciple, suivant partout l'Agneau divin.

» Ces premières épreuves firent bientôt le discernement entre ceux des chrétiens qui s'étaient préparés au combat et ceux qui ne s'y étaient pas attendus. Les premiers, comme de dignes chefs, se déclaraient avec joie et ne désiraient rien tant que de consommer leur martyre ; mais on remarquait la faiblesse et la lâcheté de quelques-uns, qui ne s'étaient point disposés à soutenir un si rude choc. Il en tomba environ dix : ce qui nous causa une douleur incroyable et refroidit le zèle de ceux d'entre nous qui, n'ayant pas encore été arrêtés, ne cessaient, malgré le péril, d'assister les martyrs dans leurs souffrances. Nous étions alors tous dans de continuelles alarmes sur l'issue incertaine du combat, non pas que nous craignissions les tourments, mais nous tremblions de voir de nouveau succomber quelqu'un.

» Cependant on emprisonnait chaque jour les fidèles que la Providence avait jugés dignes de remplacer ceux qui étaient tombés. On arrêta ainsi les personnes les plus distinguées et les plus fermes soutiens des deux églises de Lyon et de Vienne. Comme le président avait ordonné qu'on nous cherchât tous, on se saisit même de quelques-uns de nos esclaves païens. Ces âmes serviles craignant les supplices qu'ils voyaient souffrir aux saints et excités par la malice du démon et des soldats, nous accusaient des repas cruels de Thyeste, des amours incestueux d'Œdipe, et d'autres crimes si énormes que nous n'osons les rapporter ni croire qu'il se soit trouvé jamais des hommes assez méchants pour les commettre. Ces dépositions ayant été répandues dans le public, les païens se déchaînèrent contre nous comme autant de bêtes féroces. Ceux mêmes à qui la parenté avait inspiré quelque modération à notre égard, ne gardèrent plus de mesures. Ainsi s'accomplissait la prédiction du Seigneur : *Un temps viendra que quiconque vous fera périr, s'imaginera rendre un culte à Dieu.*

» Alors on fit endurer aux saints martyrs des tourments si atroces, que nulle expression ne peut les rendre ; Satan mit tout en œuvre pour arracher de leur bouche l'aveu des blasphèmes et des calomnies dont on nous chargeait. La fureur du peuple, du gouverneur et des soldats s'acharna particulièrement contre Sanctus, diacre de Vienne ; contre Maturus, néophyte, mais déjà athlète généreux ; contre Attale, originaire de Pergame, la colonne et le soutien de cette chrétienté, et contre Blandine, jeune esclave, par qui Jésus-Christ a fait connaître comment il sait glorifier devant Dieu ce qui paraît vil et méprisable aux yeux des hommes. Nous craignions tous pour cette jeune fille ; et sa maîtresse même, qui était aussi du nombre des martyrs, avait peur qu'elle n'eût pas la force de confesser la foi, à cause de la faiblesse de son corps. Cependant elle montra tant de courage, qu'elle lassa les bourreaux, qui se relayèrent pour la tourmenter depuis le matin jusqu'au soir. Après lui avoir fait souffrir tous les genres de supplices, ne sachant plus que lui faire, ils s'avouèrent vaincus ; ils étaient étrangement surpris qu'elle respirât encore dans un corps déchiré de toutes parts, et témoignaient qu'une seule espèce de torture était capable de lui arracher l'âme, bien loin qu'elle dût en souffrir tant et de si fortes. Pour la sainte martyre, telle qu'un généreux athlète, elle reprenait de nouvelles forces en confessant la foi : c'était pour elle se rafraîchir, se reposer et changer les tourments en délices, que de dire : Je suis chrétienne ! Il ne se commet point de mal parmi nous.

» Le diacre Sanctus souffrit de son côté, avec un courage surhumain, tous les supplices que les bourreaux purent imaginer, dans l'espérance d'en arracher quelque parole au déshonneur de la religion. Il porta la constance si loin, qu'ils ne voulut pas même dire son nom, sa ville, son pays, ni s'il était libre ou esclave. A toutes ces interrogations, il répondait en langue romaine : Je suis chrétien ! confessant cette qualité comme son nom, sa patrie, sa condition, en un mot comme son tout, sans

cause de leur dévouement, souffrirent toutes sortes d'outrages et tourments et de nous donnèrent les plus beaux exemples. A cause de leur dévouement, des femmes comme Danaïde et Circé furent persécutées, et, après avoir souffert les plus atroces supplices, confessèrent avec constance leur foi et faibles de corps, reçurent une noble récompense. On pourrait joindre à ces témoignages d'autres témoignages non moins décisifs. Mais les témoignages cités prouvent suffisamment que la persécution de Domitien fut sanglante. Il est inutile de nous arrêter au témoignage de Brutius, car il rapporte expressément qu'un grand nombre de chrétiens fut mis à mort par Domitien pour la cause de la religion ; le texte de Dion est tel qu'il démontre le même fait, et la plupart de ces hommes qui sont dits avoir été massacrés par Domitien pour cause d'impiété et de Judaïsme ne furent que des chrétiens ; car, sans parler de la haine perpétuelle des Romains contre les Juifs à cause de leur religion, il s'était répandu à cet époque un bruit qui accusait d'impiété et d'athéisme les chrétiens sous le nom de Juifs.

Il est prouvé de plus que Flavius Clément et Flavilla Domitilla que Dion énumère parmi ceux qui furent accusés d'impiété furent persécutés par Domitien à cause de la religion chrétienne. Enfin cette immense multitude d'hommes que Clément Romain dit avoir été persécutés et massacrés, fut ce grand nombre de martyrs qui fut égorgé au milieu des fureurs de la persécution de Domitien, lorsque Clément Romain écrivit sa première lettre aux Corinthiens et jusqu'à ce que Nerva fut mis à la place de Domitien assassiné et rendit la paix à l'église.

A moins de détruire toutes certitudes historiques il faut donner son assentiment à ces trois écrivains : le premier vivait à Rome au temps où Domitien persécutait les chrétiens ; les deux autres étaient païens et vécurent peu après, et tous les trois assurent que la persécution de Domitien fut sanglante. Nous concluons donc qu'il faut compter Domitien parmi les plus cruels persécuteurs de la religion : c'est donc à bon droit que les anciens écrivains du christianisme se plaignent de sa cruauté, soit dans leurs écrits soit dans l'inscription du martyr Gaudentius qu'Aringhi et Mamachi croient devoir entendre de Domitien :

> Sic præmia servas Vespasiane dire,
> Civitas ubi gloriæ tuæ autori?
> Præmiatus es morte : Gaudenti lætare.
> Promisit iste ; dat Christus omnia tibi,
> Qui alium paravit theatrum in cœlo.

Montrons maintenant la fausseté de cette affirmation que la persécution de Domitien ne fut pas longue. Dodwell pense qu'elle dura à peine un an : mais on peut prouver qu'elle surpassa deux ans. Car le texte de Lucius Cœcilius dans son *De morte persecutorum* ne doit pas être entendu de cette manière que Domitien mourut peu après avoir persécuté les chrétiens ; mais il doit être entendu de l'espace de temps qui s'écoula du commencement de la persécution à la mort du tyran, temps court si on le compare au temps qui s'écoula de l'avénement de Domitien à la persécution. « Après Néron s'écoulèrent quelques années et s'éleva un autre tyran non moins cruel que le premier : il exerça une injuste domination fit peser le plus longtemps possible son joug sur l'empire et régna en toute sécurité jusqu'à ce qu'il leva contre le Seigneur une main impie. Mais lorsque les instigations du démon le poussèrent à persécuter, le peuple juste fut livré aux mains de ses ennemis et fut châtié. » On pouvait donc affirmer que ce temps avait été court qui s'écoula après la persécution de Domitien si on le compare avec le temps où il fut maître de l'empire avant de déchaîner sa fureur contre les chrétiens. Car Domitien succéda à Titus l'an 81 du Christ 13 septembre. Eusèbe dans sa *Chronique* et dans son *Histoire ecclésiastique* assigne à l'an 93 le commencement de la persécution. L'auteur de la chronique pascale rapporte, d'après Brutius, que l'an 14 de Domitien, beaucoup de chrétiens souffraient le martyre; saint Jérôme rapporte que la même année saint Jean fut jeté à Rome par Domitien dans l'huile bouillante. On peut donc dire que Domitien, élevé à l'empire l'an 81, mis à mort le 18 septembre 93, vécut peu de temps après le commencement de la persécution, si on tient compte du temps écoulé depuis le commencement de son empire ; mais on ne saurait dire en général qu'il vécut trop peu pour que les malheurs appelés par lui sur l'église aient duré si peu de temps.

Le témoignage de Brutius dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe rapportant que les chrétiens furent persécutés en grand nombre l'an 15 de Domitien commençant le 13 septembre 95, ne confirme point la prétention de Dodwell que les chrétiens furent persécutés par Domitien cette année pour la première fois. Car comme on le voit par des témoignages cités plus haut, l'empereur avait commencé sa persécution longtemps auparavant, et la citation d'Eusèbe ou les citations des écrivains anciens touchant la persécution de l'an 15, ne peuvent prouver qu'une chose, que Domitien qui persécutait depuis longtemps les chrétiens et en avait fait mourir beaucoup l'an 14, persécuta l'an 15 de son empire avec une fureur et une cruauté nouvelles. Mais cette persécution dura jusqu'à la mort de Domitien, ou cessa peu avant son assassinat. Tertullien dans son *Apologétique* et Hégésippe dans Eusèbe rapportent que Domitien abrogea ses édits contre les chrétiens. L'auteur du livre de *la mort des persécuteurs* rapporte au contraire que ses actes et ses lois contre les chrétiens furent rapportées après la mort de Domitien par Nerva et par le Sénat. Juvénal, *Satyre quatrième*, parait être du même avis, il rapporte que Domitien après la persécution excitée contre les chrétiens ne cessa de les

opprimer tout le temps qu'il vécut. Cette controverse entre les auteurs doit être une preuve ou que jamais Domitien lui-même ne rapporta ces lois ou que si jamais il en eut la pensée il ne le fit que sur la fin de sa vie ce qui explique comment les auteurs que nous avons cités peuvent l'avoir ignoré. Il résulte évidemment de tout cela que la persécution dura plus de deux ans complets et qu'il est tout à fait faux qu'elle dura à peine un an comme le prétend Dodwell.

J'ajouterai ici ce que Walch rapporte (1) des persécutions : « Qui se persuadera que Domitien ait réprimé sa cruauté et rappelé de l'exil les chrétiens objet de la haine universelle, Domitien cet empereur dont Pline, Suétone, Dion, Tacite ont peint la cruauté de manière à la rendre invraisemblable ? Aucun de ceux qui ont transmis à la postérité sa vie et ses actes ne rapporte qu'il ait mis en liberté d'autres captifs qui donc pourrait croire qu'il se fut montré si bon et si clément envers les chrétiens ? Bien plus si Domitien fut tel, pourquoi les écrivains chrétiens postérieurs à Tertullien n'ont-ils point parlé de cette faveur envers leurs frères tandis qu'ils faisaient valoir tous les bienfaits qu'ils avaient reçus des païens ? Pourquoi les écrivains qui ont fait l'apologie du christianisme n'en ont-ils pas fait une preuve de son innocence. Christophe Cellarius donne ses raisons à juste titre, et oppose à Dodwell la dissertation académique (2) ; il prouve en même temps que l'autorité d'Hégésippe invoquée par Dodwell n'est pas admissible pour prouver que Domitien changea de sentiments et réprima sa cruauté.

(1) Walch, *Hist. du premier siècle ; persécutions*, c. IV, n. 2. — (2) P. 442.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME

DE L'AN 100 A L'AN 197 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Rome idolâtre persécute l'Église ; l'Église régénère le genre humain

Rome était la mère de l'idolâtrie : elle faisait adorer ses dieux à toute la terre; et, parmi ses dieux, ceux qu'elle faisait le plus adorer, c'étaient ses empereurs. Elle se faisait adorer elle-même, et les provinces vaincues lui dressaient des temples ; de sorte qu'elle était en même temps, pour ainsi parler, idolâtre et idolâtrée, l'esclave et l'objet de l'idolâtrie. Elle se vantait d'être, par son origine, une ville sainte, consacrée avec des augures favorables, et bâtie sous des présages heureux. Jupiter, le maître des dieux, avait choisi sa demeure dans le Capitole, où on le croyait plus présent que dans l'Olympe même et dans le ciel où il régnait. Romulus l'avait dédiée à Mars, dont il était fils : c'est ce qui l'avait rendue si guerrière et si victorieuse. Les dieux, qui habitaient en elle, lui avaient donné une destinée sous laquelle tout l'univers devait fléchir. Son empire devait être éternel; tous les dieux des autres peuples et des autres villes devaient lui céder, et elle comptait le Dieu des Juifs parmi les dieux qu'elle avait vaincus.

Au reste, comme elle croyait devoir ses victoires à sa religion, elle regardait comme ennemis de son empire ceux qui ne voulaient pas adorer ses dieux, ses Césars et elle-même. La politique s'y mêlait. Rome se persuadait que les peuples subiraient plus volontiers le joug qu'une ville chérie des dieux leur imposait : combattre sa religion, c'était attaquer un des fondements de la domination romaine.

Telle a été la cause des persécutions que souffrit l'Eglise durant trois cents ans, outre que c'était de tout temps une des maximes de Rome, de ne souffrir de religion que celle que son sénat autorisait. Ainsi l'Église naissante devint l'objet de son aversion. Rome immolait à ses dieux le sang des chrétiens dans toute l'étendue de son empire, et s'en enivrait elle-même, dans son amphithéâtre, plus que toutes les autres villes. La politique romaine et la haine insatiable des peuples le voulaient ainsi (1).

Cependant, l'idolâtrie est la cause, le principe et la fin de tous les maux. La sagesse divine l'a dit (2), et la sagesse humaine le répète. « Il faut propager la religion, dit un philosophe romain, mais extirper jusqu'aux dernières racines de la superstition ; car elle accable la pauvre humanité et la trouble sans cesse par ses devins, ses présages, ses augures, ses auspices, ses inspecteurs d'entrailles, ses interprètes d'éclairs, de tonnerres, de songes, au point qu'il n'est point permis d'avoir jamais l'esprit en repos. Le sommeil même, qui semblait un refuge contre les inquiétudes, est une source d'inquiétudes nouvelles. » Ainsi parlait Cicéron (3).

Or, tout cela n'était encore qu'une portion de l'idolâtrie, de cette grande superstition qui, négligeant le culte du vrai Dieu, s'en allait divinisant les créatures, leurs vices mêmes, et les honorant par des infâmies. Et quel remède Cicéron trouvait-il à ces maux ? « Les craintes qui naissent de l'interprétation des rêves, dit-il, seraient moins puissantes, on les mépriserait plutôt, si des philosophes qui passent pour les plus habiles, ne s'étaient constitués les avocats des songes (4). » Ainsi les philosophes eux-mêmes ne faisaient qu'augmenter la superstition. Cicéron le prouve encore mieux par son exemple. Lui-même était augure, c'est-à-dire un des devins publics chargés de prédire l'avenir par le gazouillement ou le vol des oiseaux, et il s'en glorifie dans son *Traité de législation* ; et il n'y a pas une loi contre ces observances superstitieuses qu'il nous montre ailleurs accablant l'humanité : il y vante, au contraire, la république romaine d'avoir gouverné les peuples par cette sorte de moyens ; il y établit des colléges de devins pour interpréter le vol et le chant des oiseaux, les entrailles des victimes, les foudres du ciel et autres présages ; et il y décerne peine de mort contre quiconque n'obéirait point à la décision de ces devins (5). Rome, avec sa puissance, avec sa politique, avec ses lois, avec ses sages, était donc le propre empire de la superstition, était la cita-

(1) Bossuet, sur l'*Apocalyp.*, c. III. — (2) Sap., XIV, 27. — (3) Cic., *De divinat.* l. II, in fine — (4) *Ibid* — (5) Cic., *De leg.*, l. II, n. 8 et 9.

delle où le prince de ce monde, le dieu de ce siècle, l'auteur de tout mal régnait en maître. Pour régénérer le genre humain, l'Eglise avait à vaincre tout cela.

Un siècle après Cicéron, les choses n'avaient pas changé. Trois écrivains philosophes florissaient alors : Pline l'ancien, Tacite, et Pline le jeune. On a du premier une Histoire naturelle qui est comme une encyclopédie de tout ce que l'on savait de son temps. On y lit ces paroles : « Chercher quels sont les traits et la forme de Dieu est, à mon avis, une illusion de la faiblesse humaine. Dieu, quel qu'il soit, est tout sens, tout yeux, tout oreilles, tout âme, tout esprit ; tout en lui est Dieu tout entier. Croire une infinité de Dieu, déifier jusqu'aux vertus et aux vices de l'homme, ou, comme Démocrite, en admettre deux seulement, la Peine et la Récompense, c'est une erreur qui tient de la stupidité. Penser que les dieux sont unis par des mariages, sans que, depuis tant de siècles, ils se reproduisent jamais ; que les uns sont ridés et décrépits de toute éternité ; que d'autres sont jeunes ou enfants, noirs, ailés, boîteux, éclos d'un œuf ; qu'ils vivent et meurent alternativement pendant un jour : c'est une folie et un enfantillage. Mais le comble de l'impudence a été de supposer entre eux des adultères, des querelles, des haines, et d'imaginer des dieux même pour le larcin et pour le crime (1). »

Voilà sans doute qui est bien. Mais Pline, peu d'accord avec lui-même, rétablit dans un endroit ce qu'il détruit dans un autre. Il pose en principe, au commencement de son Histoire, que l'univers est une divinité éternelle, immense, non engendrée et à jamais impérissable ; qu'il est tout entier en tout, qu'il renferme toutes choses en lui-même, qu'il est lui-même le tout (2). En un mot, il n'y reconnaît d'autre dieu que l'univers. Mais alors toutes les portions de l'univers seront divines; on pourra, on devra les adorer toutes ; et voilà la justification de la plus monstrueuse idolâtrie.

Pline convient que tout le monde croyait à la Providence : lui la tourne en dérision, à cause qu'elle aurait trop à faire. Mais, si l'univers est dieu, et si un dieu est tout esprit, et si tout en lui est dieu tout entier, comment ne saurait-il pas ce qui se passe en lui-même, ou plutôt ce que lui-même fait ?

Pline reconnaît que les hommes croyaient à l'immortalité de l'âme, lui la traite de vaine imagination; mais si l'univers est un dieu éternel, impérissable, toutes ses parties le seront, l'homme aussi bien que tout le reste.

Pline rejette la divination, hormis celle qui se tire de certaines foudres qu'il prétend venir des planètes de Saturne et de Jupiter ; mais ces superstitions, qu'il fait bien de rejeter, il les rétablit sur une base sacrée. Si l'univers est un dieu tout esprit, toutes les parties de l'univers participeront à son intelligence infinie, on pourra et on devra les consulter.

Voilà comme Pline, entassant pêle-mêle, dans son livre, et le vrai et le faux, se trouvait sans règle et sans force pour soutenir l'un et réfuter l'autre.

Tacite, qui touchait de plus près la vérité, ne la reconnut et ne la servit pas mieux. « Les Juifs, dit-il, ne conçoivent Dieu que par la pensée et n'en reconnaissent qu'un seul. Ils traitent d'impies ceux qui, avec des matières périssables, se fabriquent des dieux à la ressemblance de l'homme. Le leur est le Dieu suprême, éternel, qui n'est sujet ni au changement ni à la destruction. Aussi ne souffrent-ils aucune effigie dans leurs villes, encore moins dans leurs temples (3). Point de statues, ni pour flatter leurs rois, ni pour honorer les Césars. Ayant reçu de Caligula l'ordre de placer son image dans le temple, ils aimèrent mieux prendre les armes : la mort de l'empereur arrêta le mouvement (4). »

Tacite connaissait donc un peuple tout entier qui abhorrait l'idolâtrie et n'adorait que Dieu seul. Il nous apprend même que ce peuple faisait un grand nombre de prosélytes, et que la première chose qu'il leur apprenait, c'était de mépriser les dieux ou les idoles (5). Il ajoute que la plupart des Juifs avaient foi à une prédiction contenue dans les anciens livres de leurs prêtres, que l'Orient prévaudrait, et que de la Judée sortiraient les maîtres du monde (6).

Tacite lui-même nous est témoin de l'accomplissement de cette prophétie, lorsqu'il nous montre le Christ comdamné au dernier supplice sous Ponce-Pilate, et les chrétiens, ses disciples, remplissent bientôt après, non-seulement la Judée, mais Rome même, où Néron en fait périr une multitude immense, sans qu'elle fût convaincue d'autre chose que d'être haïe du monde (7).

Voilà, sans doute, des indices précieux. Avec cela, rien n'était plus facile que de découvrir la vérité tout entière. Les livres des Juifs étaient traduits en grec et se lisaient dans les synagogues de Rome ; leur histoire, écrite par Josèphe et dédiée à Titus, l'ami de Tacite, était placée dans les bibliothèques publiques ; les chrétiens, si nombreux à Rome sous Néron, y étaient plus nombreux encore sous Vespasien et ses enfants : le consul Flavius Clemens, neveu de Vespasien et cousin de Titus, etait chrétien avec sa famille. Il était donc facile à Tacite, et c'était son devoir comme historien, de mettre la vérité dans tout son jour et d'aider les chrétiens et les Juifs à délivrer le monde de la superstition de l'idolâtrie. Mais non : après avoir rendu un si honorable témoignage à leur croyance, il les taxe, les uns et les autres, de la plus exécrable superstition, parce qu'ils n'adoraient pas

(1) Pline, *Nat. Hist.*, l. II, c. VII — (2) *Ibid.*, l. II, c. I. — (3) Tacit., *Hist.*, l. V, n. 5. — (4) *Ibid.*, n. 9. — (5) *Ibid.*, n. 5. — (6) *Ibid.*, n. 13. — (7) *Annal.*, l. XV, n. 44.

les idoles, et en conclut qu'ils méritaient le dernier supplice.

Pline le jeune, neveu de l'ancien et ami intime de Tacite, se montre encore plus insouciant de la vérité. L'oncle se moquait des augures et autres devins : par les lettres du neveu, il y en a une où il sollicite de l'empereur Trajan la dignité d'augure ou de devin aux oiseaux, et une autre où il se glorifie de l'avoir obtenue (1). Il loue Trajan en face, de ce qu'avant de sortir de la maison, il consultait le vol des oiseaux, comme les interprètes des dieux (2). Il le loue d'avoir fait un dieu de Nerva, comme Tibère en avait fait un d'Auguste ; Néron, de Claude ; Titus, de Vespasien; Domitien, de Titus, et le complimente d'avance sur sa propre divinité (3).

Et ces superstitions n'étaient pas de pure forme ; car ce fut sous le règne de Trajan que, pour détourner un funeste présage arrivé à Rome, les pontifes païens, qui étaient cependant les premiers du sénat, déclarèrent qu'il fallait enterrer tout vivants, dans la place publique, deux hommes et deux femmes natifs de la Grèce et des Gaules. Ce qui fut exécuté (4).

Mais rien ne fait mieux voir quelle était la politique et la philosophie romaines, que la conduite de Pline le jeune, en Bithynie. Il venait d'y arriver comme gouverneur. Une foule de chrétiens furent amenés à son tribunal. Il se trouva dans l'embarras, parce qu'il n'avait jamais assisté à cette sorte de procès, et qu'il n'y avait point de lois précises à cet égard ; parce que, surtout, le nombre des chrétiens était si considérable : car, écrivait-il à Trajan, dans la lettre que nous avons vue ailleurs tout entière, on met en péril une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, attendu que cette contagion superstitieuse a gagné, non-seulement les villes, mais encore les bourgades et les campagnes Les temples étaient abandonnés, les sacrifices solennels étaient interrompus depuis longtemps, rarement on achetait des victimes.

Pline ne s'en tint pas aux bruits populaires, il voulut éclaircir à fond l'affaire des chrétiens. Il interrogea ceux qui, depuis des années, s'étaient retirés des assemblées chrétiennes, et les apostats n'ont pas coutume de flatter la société avec laquelle ils ont rompu. Il fit plus. Pour savoir la vérité, il fit mettre à la torture deux femmes esclaves, qui remplissaient, parmi les chrétiens, les fonctions de diaconesses. Et la seule chose qu'il apprit de tout cela, c'est que les chrétiens avaient coutume de s'assembler un certain jour, avant le soleil levé, de chanter alors ensemble un cantique en l'honneur du Christ, comme d'un Dieu ; qu'ils s'obligeaient par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultère, ne point manquer à leur parole, et ne point dénier un dépôt ; qu'ensuite ils se retiraient, puis s'assemblaient de nouveau pour prendre un repas, mais ordinaire et innocent : encore avaient-ils cessé de tenir ces secondes assemblées depuis les lois de Trajan contre les associations (5).

On croirait qu'à la vue de ces merveilleux effets du christianisme sur la multitude, Pline aurait exploré l'origine et la nature d'une religion si différente du paganisme, qu'il y aurait reconnu la divine régénération de l'humanité, qu'il s'en serait fait l'apôtre, ou que, du moins, il lui aurait voué une bienveillante tolérance. Mais non : dans cette religion qui défend tous les crimes et commande toutes les vertus, il ne voit qu'une superstition mal réglée et excessive : ces chrétiens qui, pour adorer le Christ, s'engageaient à une vie sainte, il les contraint d'adorer les dieux ou les idoles de l'empire, un Jupiter parricide et incestueux, une Vénus impudique, un Mars adultère et homicide, un Mercure fourbe et voleur, ce que le premier Pline lui-même appelait un délire et l'excès de l'impudence. Avec ces idoles, il plaçait l'image de l'empereur, c'est-à-dire d'un homme mortel, qui, sauf certaines qualités estimables, était adonné à l'ivrognerie et aux infamies de Sodome. Ceux qui, d'après l'exemple qu'il leur en donnait lui-même, appelaient dieux ces idoles, leur offraient des sacrifices ainsi qu'à l'image du César, et enfin maudissaient le Christ, le gouverneur philosophe les laissait aller. Mais ceux qui s'y refusaient, il les menaçait trois fois du supplice, et ensuite les y faisait conduire, ne fût-ce, dit-il, que pour punir leur obstination inflexible. Et c'est cette obstination inflexible dans le bien qui a régénéré le monde !

Mais Pline était ce qu'on appelle un homme politique, un homme d'Etat; en conséquence, il croyait que d'invoquer et de faire invoquer comme dieux des idoles de bois, de pierre ou de métal, d'adorer et de faire adorer l'image de l'empereur, de maudire et de faire maudire le Christ, et de tuer ceux qui ne voulaient pas faire de même, c'était sauver Rome et l'univers. Aussi s'applaudit-il de ce que l'on recommençait à fréquenter les temples d'idoles et à acheter des victimes ; et il se flatte qu'en s'y prenant comme lui, les hommes d'Etat parviendraient à corriger la multitude d'une superstition où l'on s'obligeait, par serment, à éviter tous les crimes.

Pline, cependant, ignorait les premières règles de la conduite qu'il avait à tenir ; il s'en déclare ainsi à l'empereur : « Comme je n'ai jamais assisté aux procès des chrétiens, je ne sais ce que l'on y punit ou ce que l'on y recherche ; et je n'ai pas peu hésité, s'il y a quelque différence d'âge, si les plus tendres enfants ne doivent point être distingués des grandes personnes ; si le repentir mérite pardon, ou s'il

(1) Plin., *Epist.*, l. X, 8, et l. IV, 8.— (2) *Panegyr.*, n. 76. — (3) *Ibid.*, n. 11 et 35. — (4) Plutarq., *Quæst. roman.* — (5) Plin, l. X, *epist.* XCVII.

ne sert de rien de n'être plus chrétien quand on l'a été une fois ; si ce que l'on punit, c'est le nom seul, sans autres crimes, ou les crimes attachés au nom. » En attendant de savoir ce qu'il fallait faire, il tuait les chrétiens fidèles à leur serment, et renvoyait les apostats. Trajan lui répondit qu'il avait bien fait ; qu'on ne pouvait rien établir de général qui eût comme une forme certaine ; qu'il ne fallait pas rechercher les chrétiens, mais cependant les punir s'ils étaient dénoncés et convaincus ; qu'il fallait pardonner aux apostats qui sacrifiaient aux idoles, et enfin ne pas recevoir de libelle sans nom d'auteur (1).

De cette correspondance de Pline et de Trajan, il ressort plusieurs faits curieux. On y voit que, même après la révocation des édits de Domitien et leur abolition par le sénat, sans que Trajan eût porté aucune ordonnance nouvelle, les chrétiens étaient persécutés dans les provinces, appliqués à la torture, condamnés à mort, quoiqu'ils ne fussent convaincus d'aucun crime, mais pour leur seule constance à professer la religion. On y voit qu'un sage, un philosophe, un ami des lettres, un Pline, sans savoir ce qu'il fallait punir dans les personnes qui lui étaient dénoncées, en faisait périr une multitude dans les tourments, uniquement parce que, fidèles au seul Dieu véritable, elles refusaient de prostituer leurs adorations, comme lui, à l'image d'un sodomite et à d'autres divinités pareilles. On y voit qu'un Trajan, de qui on nous vante cependant la clémence, la bonté, la justice ; on y voit que, tout en proclamant l'innocence des chrétiens, puisqu'il défend de les rechercher, il ordonnait, néanmoins, de les punir du dernier supplice quand ils étaient dénoncés par ceux qui en voulaient à leurs biens et à leurs vies, et qu'il punissait ainsi l'innocent du crime de son délateur. On y voit enfin que la politique romaine ne se souciait point de la justice ou de la vérité, mais de ce qu'elle regardait comme son intérêt du moment, faire adorer les idoles de l'empire, l'empereur même, et maudire le Christ.

Par ce qui est arrivé dans la Bithynie, on peut juger de ce qui se passa dans les autres provinces. Pline, avec toute sa douceur et son humanité, fait périr d'abord un très-grand nombre de chrétiens ; il ne suspend les exécutions que quand il est effrayé par la multitude toujours croissante de ceux que les dénonciations mettaient en péril. Il est le seul, que l'on sache, qui ait proposé à Trajan des doutes en leur faveur. Que ne durent donc pas souffrir les chrétiens, quelle ne dut pas être la multitude des martyrs dans les autres provinces, sous des gouverneurs moins humains que Pline ? d'autant plus que, dans le commencement de son empire, Trajan ne donnait point l'attention nécessaire au choix de ses ministres.

D'ailleurs, si la réponse de l'empereur défend de rechercher les chrétiens par le ministère public de la justice, elle ne défend point les délations particulières ; au contraire, elle les encourage, leur donne un caractère légal, puisqu'elle ordonne au gouverneur de mettre à mort tous ceux qui seraient ainsi dénoncés et convaincus. Or, si avant cette réponse, les dénonciations se multipliaient au point d'effrayer Pline lui-même, combien plus leur nombre ne dut-il pas s'accroître lorsqu'elles se virent autorisées par le rescrit impérial ! avec quelle fureur les divers ennemis des chrétiens, et ceux qui convoitaient leurs dépouilles, et ceux qui s'offensaient de leur modestie et de la sévérité de leurs mœurs, et ceux qui, comme les prêtres des idoles, avaient intérêt à maintenir le crédit des superstitions anciennes, ne devaient-ils pas épier toutes leurs démarches, afin d'avoir occasion de les traduire devant les tribunaux, lorsqu'ils surent qu'il n'était plus libre aux magistrats d'admettre ou de n'admettre point les délations, et que, pour un chrétien dénoncé, il n'y avait point de milieu entre la mort et l'apostasie ! S'il est quelque chose d'étonnant, ce n'est pas qu'au milieu de tant d'ennemis et d'espions, le nombre des martyrs fût incalculable, c'est que la religion chrétienne, bien loin d'être étouffée, se répandait tous les jours davantage, et jetait tous les jours de plus profondes racines.

Si, comme le veulent plusieurs, au même temps que Pline persécutait les chrétiens dans le Pont et la Bithynie, Arrius Antoninus exerçait une persécution semblable dans l'Asie proconsulaire, nous aurons une preuve de plus du grand nombre des martyrs sous l'empire de Trajan. Tertullien rapporte que cet Antonin, persécutant avec violence la religion, les chrétiens d'une certaine ville se présentèrent tous à la fois devant son tribunal ; il en fit conduire au supplice quelques-uns, et dit aux autres : Malheureux ! si vous avez tant envie de mourir, vous avez des précipices et des cordes (2).

Il est vrai que le petit nombre de ces fervents chrétiens fut mis à mort dans cette circonstance ; mais d'abord ce n'était pas la première exécution du gouverneur : la persécution était violente lorsque cet événement eut lieu ; et il est vraisemblable que les chrétiens de cette ville ne prirent la résolution extrême de se présenter à son tribunal tous ensemble, qu'après avoir vu mourir un grand nombre de leurs frères et s'être persuadés qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à ses poursuites. D'ailleurs cela n'arriva que dans une seule ville où le proconsul se trouvait en personne ; mais combien d'autres cités illustres et populeuses n'y avait-il pas dans cette province, qui n'étaient pas moins remplies de chrétiens que celles du Pont et de la Bithynie ! Les magistrats ne s'y seront-ils pas fait un mérite de poursuivre les chrétiens avec la véhémence dont le proconsul leur donnait l'exemple ? Enfin, que cet Arrius Antoninus

(1) Plin., l. X, *epist.* XCVIII. — (2) Tert., *ad Scap.*, n. 5.

soit celui qui fut dans la suite empereur et successeur d'Adrien, comme veut Baronius, ou son aïeul maternel suivant d'autres critiques, toujours est-il que l'un et l'autre étaient d'un naturel clément et équitable comme Pline. Si donc il eut horreur de verser tant de sang et de trancher d'un seul coup tant de têtes, on peut croire que, dans des circonstances semblables, il n'en était pas de même des autres gouverneurs, qui, pour la plupart, tyrannisaient et saccageaient leurs provinces (1).

A part leur zèle pour la religion nationale de l'empire et le rétablissement du culte des idoles et des temples, qui, dans bien des endroits, commençaient à être abandonnés, les gouverneurs et les magistrats étaient encore excités à persécuter les chrétiens par les Juifs, ennemis implacables de notre religion, et qui, outre mille calomnies, profitaient encore de toutes les occasions et de tous les prétextes pour allumer contre elle la rage des persécuteurs. Nous en avons une preuve dans ces hérétiques judaïsants qui accusèrent devant Atticus, gouverneur de la Syrie, le saint évêque de Jérusalem, Siméon, et comme descendant de la famille de David, et comme chrétien. L'accusation principale était la dernière. En effet, pour lui faire renier la foi, on le tourmenta cruellement pendant plusieurs jours; mais il confessa Jésus-Christ avec tant de constance, que le gouverneur, les assistants et les bourreaux eux-mêmes ne pouvaient admirer assez comment un homme de son âge (il avait cent vingt ans) pouvait endurer d'aussi cruelles tortures. Enfin, à l'exemple du Sauveur, il fut condamné au supplice de la croix (2).

Il avait succédé dans l'évêché de Jérusalem à l'apôtre saint Jacques, dont il était frère de mère, mais non pas de père, étant fils de Cléophas, et l'apôtre d'Alphée. Par conséquent, son épiscopat fut très-long; et s'il eut la douleur de voir les horribles fléaux dont Dieu punit l'endurcissement de sa nation, il eut aussi la consolation d'y voir le parfait accomplissement des prophéties de Jésus-Christ, et d'en être préservé avec son troupeau. Sa vigilance à conserver le dépôt de la sainte doctrine était extrême, ainsi que sa sollicitude à préserver son Eglise des piéges de certains hérétiques, qui, tant qu'il vécut, n'osèrent se montrer en face, mais cherchèrent en secret à corrompre la pureté de sa foi.

Le premier qui l'osa fut un certain Thébuthe, qui, piqué de n'avoir pas été fait évêque, se mit à répandre les funestes germes d'une doctrine corrompue. Il professait une de ces sectes qui partageaient alors les Juifs en ce qui regarde la religion: les uns s'appelaient: Esséens, Galiléens, Hémérobaptistes; d'autres Masbotéens, Samaritains, Saducéens, et enfin Pharisiens. Comme un grand nombre de Juifs qui embrassaient le christianisme, y portaient leur attachement aux cérémonies mosaïques, et ne savaient se déprendre de leurs anciennes opinions, que les œuvres de la loi étaient nécessaires au salut et que le baptême et l'Evangile n'y suffisaient point, de même aussi ceux qui des sectes en question passaient à la religion chrétienne, y portaient leurs erreurs particulières et s'étudiaient à y introduire leurs opinions monstrueuses. De là, un Simon, un Cléobius, un Dosithée, un Gorthée, qui donnèrent leurs noms aux Simoniens, aux Cléobiens, aux Dosithéens, aux Gorthéens. Ceux-ci donnèrent naissance aux Ménandriens, aux Marcionites, aux Carpocratiens, aux Valentiniens, aux Basilidéens, aux Saturniliens et à d'autres monstres semblables, du sein desquels sortirent les faux christs, les faux prophètes, les faux apôtres, qui, répandant une fausse doctrine contre Dieu et son Christ, déchirèrent l'unité de l'Eglise.

Siméon eut la gloire de défendre contre leur contagion et leurs embûches son Eglise de Jérusalem, qui, tant qu'il vécut, se conserva telle qu'une vierge pure et sans tache. Mais lorsqu'à sa mort il ne se trouva plus sur la terre aucun des premiers disciples qui avaient vu Jésus-Christ de leurs yeux, et entendu sa doctrine de leurs oreilles, ces diverses hérésies, qui jusque-là s'étaient tenues comme dans les ténèbres, commencèrent à lever la tête et à se produire avec plus d'impudence (3).

Siméon eut pour successeur un nommé Juste, également Juif de nation; car, à cette époque, une infinité de personnes avaient passé du judaïsme à la religion chrétienne. D'où nous pouvons juger avec quel zèle le saint vieillard avait travaillé à la conversion de ses frères, et combien le Seigneur avait béni ses travaux. Durant le siége, il avait transféré son troupeau à Pella; mais quand il vit Jerusalem sortie en quelque manière de ses ruines et en état d'être habitée sans péril, il y ramena ses ouailles et y rétablit sa chaire.

Quoique les Romains, à l'exception de quelques tours, eussent entièrement détruit la ville, toutefois, comme ils y laissèrent en garnison une légion entière, c'est-à-dire six mille hommes, il fallut d'abord élever pour eux quelques habitations grossières, ensuite permettre que des pays d'alentour il vînt s'y établir le nombre de gens nécessaire pour le service de tant de monde. En outre, Titus avait permis aux personnes incapables de porter les armes, telles que les vieillards et les femmes, de demeurer auprès des ruines du temple (4). Comme d'ailleurs nonobstant les massacres de la dernière guerre, il était resté un très-grand nombre de Juifs dispersés dans toute la Palestine, il est certain qu'ils n'auront

(1) Orsi, t. [illegible] III. — (2) Euseb., l. IV, c. XXII. *Acta sanctorum*, 18 *febr.* — (3) *Ibid.*, l. III, c. XXXII, 8. Epiphan., *Hæres.*, XIX, c. VII; *Hæres.*, XXX, c. II. Tillemont, l. I et II. Lequien, *Oriens christianus*, t. III. p. 140. — (4) Josèphe. *De bell. jud.*, l. VII, c. XXXIV

eu rien de plus à cœur que de venir se fixer dans le voisinage de l'ancienne cité, avec le dessein d'en réparer peu à peu les ruines, d'y relever l'ancien culte, d'en faire de nouveau le centre de leur religion, ne pouvant offrir ailleurs à Dieu leurs sacrifices, ni célébrer leurs plus augustes cérémonies ; choses pour lesquelles ils devaient avoir plus de zèle que jamais, ne fût-ce que parce que les chrétiens leur reprochaient d'être désormais sans Dieu et sans culte. Encore que dans le principe, et lorsque la ville fumait encore, il soit à croire que les Romains prirent les précautions nécessaires pour ne pas permettre à toute sorte de personnes de venir y fixer leur demeure, il est vraisemblable toutefois qu'avec le temps, ils devinrent un peu plus indulgents, qu'ils dissimulèrent bien des choses et virent sans ombrages s'élever une nouvelle ville sans fortifications, et avec une garnison assez nombreuse pour maintenir dans les devoirs les habitants.

Les chrétiens y retournèrent donc avec les Juifs ; car pour eux aussi ce ne pouvait être qu'une chose agréable d'honorer le Très-Haut dans un lieu que le Christ avait illustré par sa divine présence, où, aux cérémonies anciennes, il avait substitué le sacrifice de son corps et de son sang, consommé le mystère de notre rédemption, envoyé son Esprit sur ses apôtres, et d'où, comme d'une source commune, s'étaient répandues sur toute la terre les bénédictions du ciel. Dans le gouvernement de cette Eglise, toute composée de circoncis, Siméon eut donc Juste pour successeur, et celui-ci successivement douze autres, tous également Juifs, qui, jusqu'au temps d'Adrien la gouvernèrent saintement et se montrèrent dignes de succéder à un apôtre et un disciple de Jésus-Christ, tels qu'avaient été Jacques et Siméon (1).

Après les saints personnages qui avaient eu le bonheur d'être instruits à l'école même de la divine sagesse, viennent ceux qui, ayant conversé familièrement avec les apôtres et les disciples du Seigneur, furent, dans le second siècle, les interprètes fidèles de la divine parole, les canaux purs des traditions apostoliques et les défenseurs de la foi contre l'audace des hérésies.

A la tête de ces grands hommes paraît le saint martyr Ignace, surnommé Théophore. Ayant embrassé la foi par le ministère des apôtres, particulièrement de saint Jean, il fut un de leurs disciples les plus intimes, reçut l'ordination de leurs mains et fut destiné par eux à l'espicopat d'Antioche, Eglise la plus célèbre de tout l'Orient, et métropole de toute la Syrie. Il succéda à saint Evode, qui lui-même avait remplacé saint Pierre. Il gouvernait cette Eglise durant la tempête excitée par la persécution de Domitien. Pilote sage et expérimenté, tantôt il recourait par le jeûne et la prière à celui qui commande aux vents et à la mer ; tantôt, par l'éclat de sa doctrine, il dissipait les nuages que ces temps orageux pouvaient former dans l'esprit des néophytes; tantôt par la force de son âme, il inspirait du courage aux pusillanimes et les animait à la persévérance. La tempête passée, il se réjouissait du calme rendu à l'Eglise, mais s'affligeait pour lui-même de n'avoir pas été trouvé digne du martyre. Cependant, soumis aux ordres de la Providence, il s'appliquait à tout ce qui est d'un bon pasteur, édifiant son troupeau par ses rares vertus, le nourrissant tout les jours du pain de la divine parole, et le garantissant par sa vigilance contre toutes les embûches du schisme et de l'hérésie.

Ce fut apparemment dans cet intervalle qu'arriva ce qu'il raconte lui-même dans sa lettre aux chrétiens de Philadelphie. Quelques-uns d'entre eux, qui avaient le projet de rompre la concorde et de se séparer de leur évêque, tentaient de le séduire et de l'attirer à leur parti. Mais, plein de l'Esprit de Dieu qui connaît toutes choses et ne peut être séduit, il s'écria tout haut au milieu de leur assemblée : Attachez-vous à l'évêque, aux prêtres et aux diacres ! Comme les coupables le soupçonnaient de parler de la sorte parce qu'il avait deviné leur complot, il prend Dieu à témoin, pour le nom duquel il était enchaîné, qu'il n'en avait rien connu par aucune voie humaine, mais que l'Esprit-Saint lui avait inspiré de dire : Ne faites rien sans l'évêque ; gardez votre chair comme le temple de Dieu ; aimez l'unité, fuyez les dissensions ; soyez imitateurs de Jésus Christ, comme Jésus-Christ l'est de son Père.

Que, dans le fait, avant son voyage de Rome, il ait demeuré quelque temps à Philadelphie, il le dit bien clairement dans la même lettre, quand il rend grâces à Dieu de ce que sa conscience est nette à leur égard et de ce que personne ne pouvait se vanter parmi eux qu'il leur eût été à charge, ni en secret ni en public, ni pour peu ni pour beaucoup. Il prie néanmoins tous ceux parmi lesquels il s'était trouvé, de ne pas prendre ces paroles comme un reproche.

Arrivait cependant le moment fixé au ciel pour récompenser les travaux de son fidèle serviteur et combler ses vœux. Trajan, enflé des victoires remportées sur les Daces, les Scythes et autres nations; persuadé qu'il ne manquait à sa gloire que de soumettre le Dieu même des chrétiens et de contraindre ceux-ci à sacrifier à ses divinités, suscita contre eux une persécution si violente qu'ils se virent dans la nécessité de perdre la foi ou la vie. Le danger menaçait spécialement les évêques, l'ennemi jugeant qu'il lui serait facile de détruire l'armée après avoir abattu le chef, de dissiper le troupeau après avoir tué ou séduit le pasteur.

Trajan, parti de Rome avec ce projet, arriva donc à Antioche, et s'y arrêta quelque temps,

(1) Euseb., l. IV, c. v.

afin d'y faire ses préparatifs pour la guerre contre les Parthes. Quoiqu'il sût que les évèques étaient les premières victimes destinées au sacrifice, Ignace, toutefois, uniquement inquiet pour son Eglise, ni ne voulut l'abandonner, ni se soustraire par la fuite à la fureur de la persécution ; au contraire, il se laissa conduire sans résistance devant l'empereur, se flattant de pouvoir tempérer l'ardeur de sa colère par son sang, ou encourager ses ouailles par son exemple à ne pas craindre la mort. Trajan lui dit en le voyant : Qui es-tu, mauvais démon (1) pour oser non-seulement enfreindre mes ordres, mais encore persuader aux autres d'en faire de même et de périr ainsi misérablement? — Personne, répondit Ignace, n'a jamais appelé Théophore un mauvais démon ; car les démons tremblent devant les serviteurs de Dieu et prennent la fuite. Que si vous me donnez ce nom, pour m'être rendu formidable à ces mauvais génies et parce que je leur fais du mal, je me ferai gloire de le porter; car j'ai reçu de Jésus-Christ, le roi du ciel, le pouvoir de renverser tous leurs desseins. — Et qui est Théophore ? ajouta l'empereur. — Ignace : Celui qui porte le Christ dans son cœur. — Te semble-t-il donc que nous n'ayons pas aussi dans nos cœurs les dieux qui nous aident à vaincre ? — Si vous appelez dieux les démons des nations, repartit Ignace, vous vous trompez. Il n'est qu'un Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. Il n'est qu'un Jésus-Christ, son Fils unique. Puissé-je parvenir à son royaume ! — Qui nommes-tu là ? reprit aussitôt Trajan. Quoi, ce Jésus que Ponce-Pilate fit attacher à une croix ? — Dites plutôt, répliqua Ignace, que ce Jésus attacha lui-même à cette croix le péché et son auteur, et qu'il donna dès lors à ceux qui le portent dans le sein, le pouvoir de fouler aux pieds toutes les tromperies des démons et toute leur malice. — Tu portes donc le Crucifié au milieu de toi ? interrompit l'empereur. — Oui, sans doute, répondit Ignace ; car il est écrit : J'habiterai en eux et j'y marcherai.

Trajan, irrité des réparties vives et pressantes du saint, prononça cette sentence : Nous ordonnons qu'Ignace, qui se fait gloire de porter en lui le Crucifié, soit mis aux fers et conduit par des soldats en la grande Rome pour être dévoré par les bêtes et servir d'amusement au peuple. A ces mots le saint martyr s'écria dans un transport de joie. Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez daigné m'honorer d'un parfait amour pour vous, d'être lié des mêmes chaînes de fer que votre apôtre Paul. En achevant ces paroles, il s'enchaîna lui-même tout joyeux, pria pour son Eglise, la recommanda au Seigneur avec larmes, et se mit entre les mains des cruels soldats qui devaient le conduire à Rome pour être la pâture des lions (2).

L'intention de Trajan, en transportant ainsi loin de leurs villes les évêques condamnés à mort, était de désoler leur patience, de refroidir par les incommodités d'un long et pénible voyage l'ardeur de leur charité, de les ployer enfin à son vouloir et de triompher de leur constance. Mais la Providence se joua de tous ses calculs : le voyage du saint martyr jusques à Rome fut semblable à celui du soleil, qui, marchant d'orient en occident, répand partout où il passe des torrents de lumière et de chaleur (3).

Dans le désir ardent qu'il avait de souffrir, le saint partit avec beaucoup d'empressement et de joie d'Antioche pour Séleucie, où il s'embarqua avec deux de ses disciples, Philon, diacre de Cilicie, et Agathopode, que l'on croit être les auteurs des actes de son martyre, et avec dix soldats qui formaient sa garde. Après une navigation longue et périlleuse, ils abordèrent à Smyrne, ville célèbre de l'Ionie, qui disputait alors le premier rang à Ephèse. Dès qu'ils furent descendus à terre, Ignace s'empressa d'aller voir saint Polycarpe, évêque de cette ville, qui, comme lui, avait été disciple de l'apôtre saint Jean. Et qui pourra penser ou dire la consolation de pareils amis à se revoir, leurs embrassements, leurs baisers, leurs larmes, leurs entretiens ? Si l'évêque d'Antioche se réjouissait d'être enchaîné pour Jésus-Christ, avec quelle affectueuse tendresse et quelle sainte jalousie Polycarpe ne devait-il pas baiser ses chaînes !

Sitôt que les Eglises de l'Asie apprirent l'arrivée du saint martyr à Smyrne, elles se mirent toutes en mouvement pour lui témoigner leur amour et leur vénération, pourvoir à tout ce qui lui était nécessaire, profiter de ses exemples ; admirer sa constance, sa ferveur et sa piété ; entendre ses instructions, jouir de ses entretiens, lui donner et recevoir de lui les derniers adieux ; et enfin, par le moyen de leurs évêques et de leurs diacres, célébrer avec lui l'eucharistie, et participer de ses mains aux divins mystères. Ainsi l'Eglise d'Ephèse lui envoya son évêque Onésime, qu'il appelle un homme d'ineffable charité : Burrhus, diacre, digne d'elle et de son pasteur, ainsi que Crocus, Euplus et Fronton. Ignace crut voir dans la réunion de ces cinq personnages leur chrétienté tout entière. Les Magnésiens lui députèrent Damas leur évêque homme digne de Dieu ; les prêtres Bassus et Apollonius, et le diacre Sozion, dans lesquels il dit pareillement avoir admiré des yeux de la foi et de la charité toute leur multitude. Enfin les Tralliens lui envoyèrent leur évêque Polybe qui, le voyant enchaîné pour Jésus-Christ, le félicita tant en son nom qu'au nom de son Eglise.

Ignace, insensiblement touché de cette marque de leur bienveillance, les loue comme de vrais imitateurs de Dieu, ajoutant qu'il avait

(1) Le mot grec signifie aussi *malheureux*, κακοδαίμων. — (2) Voir les actes du martyre de saint Ignace, dans les *Acta SS.*, 1 *feb.*, et dans Ruinart. — (3) Chrysost., *Homil. in S. Ignat.*

vu dans leur évêque comme un miroir de leur charité : sa vue seule était une instruction ; sa force est dans sa douceur, les athées même doivent l'avoir en vénération. Le saint martyr appelle ici athées et infidèles, les hérétiques qui niaient la réalité de l'incarnation de Jésus-Christ. Quand le saint vit ensuite la tendresse avec laquelle tout le monde l'aimait, les larmes que l'on répandait sur lui, le regret que l'on avait de le voir ainsi conduire à Rome pour servir de pâture aux lions, et beaucoup plus encore de voir s'éteindre dans l'Eglise une si grande lumière, il craignit qu'au lieu de l'aider par leurs prières à remplir sa course, ils ne demandassent à Dieu sa délivrance, et ne lui ravissent ainsi la couronne qu'il voyait déjà reluire sur sa tête. C'est pourquoi, et dans ses entretiens particuliers, et dans ses lettres, il conjurait toutes les Eglises, et particulièrement Polycarpe, de lui obtenir de Dieu de sortir promptement du combat, afin qu'enseveli dans les entrailles des bêtes et devenu invisible au monde, il parût devant Jésus-Christ.

Ce qu'il appréhendait surtout, c'étaient les prières et le trop grand amour des Romains pour lui. Ayant donc trouvé à Smyrne des chrétiens qui allaient à Rome en droiture, il leur donna pour ceux de la capitale une lettre qui n'a pour ainsi dire d'autre but que de les conjurer de ne pas retarder par leurs prières l'exécution de son martyre. Dans l'inscription de cette épître, on peut voir un témoignage illustre de la primauté de l'Eglise romaine. Quand le saint martyr écrit aux fidèles des autres villes, il dit, en y ajoutant beaucoup de louanges : A l'Eglise qui *est* à Ephèse, à l'Eglise qui *est* à Magnésie, à l'Eglise qui *est* à Smyrne (1). Mais aux Romains son langage est différent : A l'Eglise qui *préside* dans le pays de Rome, à l'Eglise qui *préside* dans la charité, est-il dit dans l'adresse (2); et à la fin de la lettre Souvenez-vous dans vos prières de l'Eglise de Syrie ; qu'elle n'ait d'autre évêque que Jésus-Christ et votre charité (3).

Quand nous n'aurions point, sur l'authenticité de cette épître, autant de preuves que pour les ouvrages de Pline et de Cicéron, il suffirait de la lire pour se convaincre qu'elle n'a pu être écrite que par un Ignace, par un homme tout plein de Dieu, tout transformé en Jésus-Christ, et que la charité a rendu tout de feu. Plus les pensées sont extraordinaires, admirables, surprenantes, supérieures à la commune manière de voir, contraires aux règles de la prudence humaine, jetées confusément et sans artifice, plus elles nous montrent un homme poussé à parler et à écrire par l'Esprit-Saint, abandonné aux transports de sa charité, et qui, fixé d'esprit et de cœur dans l'éternité et dans le ciel, regarde comme ses délices les tourments, comme sa gloire les ignominies, comme ses richesses la pauvreté, comme sa mort la vie, et comme sa vie la mort.

« Je crains votre charité, dit-il, je crains qu'elle ne me nuise. Si vous ne parlez pas de moi, je serai à Dieu : mais si vous m'aimez selon la chair, il me faudra retourner à la course. J'écris aux Eglises et leur mande à toutes que je meurs volontiers pour Dieu, si vous n'y mettez pas d'obstacle. Je vous en conjure donc, n'ayez pas pour moi une bienveillance à contre-temps. Laissez-moi devenir la pâture des bêtes, et par elle arriver à Dieu. Je suis le froment de Dieu : que je sois moulu par les dents des lions, afin d'être trouvé en Jésus-Christ un pain sans tache ! Caressez plutôt les bêtes, afin qu'elles me soient un tombeau et qu'elles ne laissent rien de mon corps, de peur qu'après m'être endormi, je ne devienne à charge à quelqu'un. Alors je serai un véritable disciple de Jésus-Christ, quand le monde ne verra plus même mon corps.

« Priez Jésus-Christ pour moi, afin que j'achève mon sacrifice. Oh ! que je soupire après les bêtes qui me sont préparées ! Je souhaite les trouver promptes; je les caresserai pour qu'elles me dévorent sans délai et qu'elles ne me fassent pas comme à plusieurs qu'elles ont craint de toucher. Si elles ne le veulent pas, je les y forcerai.

« Pardonnez-le-moi; je sais ce qui m'est utile. C'est maintenant que je commence à être disciple, Ni les choses visibles ni les invisibles, rien ne me touche, pourvu que j'obtienne Jésus-Christ. Qu'il m'arrive le feu, la croix, les bêtes, la séparation des os, la division des membres, la destruction de tout le corps, enfin tous les tourments inventés par le diable, pourvu seulement que je jouisse de Jésus-Christ ! Mourir pour Jésus, me vaut mieux que de régner jusqu'aux extrémités de la terre. Je cherche celui qui est mort pour nous, je veux celui qui pour nous est ressuscité.

« Pardonnez-le-moi, mes frères; ne m'empêchez point d'aller à la vie, ne veuillez point que je meure. Puisque je veux être à Dieu, ne me parlez pas du monde ; laissez-moi jouir de la lumière pure : quand je serai là, alors je serai homme de Dieu. Permettez-moi d'imiter la Passion de mon Dieu. Si quelqu'un le possède en lui-même, il comprendra ce que je désire; et, connaissant ce que j'éprouve, il aura pitié de moi. Le prince de ce monde veut m'enlever et corrompre ma volonté envers Dieu; que personne d'entre vous ne prenne son parti; prenez plutôt le mien, c'est-à-dire celui de Dieu. Que l'envie n'habite point en vous. Si je vous priais d'autre chose, étant présent, ne m'écoutez pas ; croyez plutôt ce que je vous écris: car je vous écris plein de vie, mais amoureux de mourir. Mon amour est crucifié. Il n'est point une étincelle en moi qui aime la matière, mais une eau vive qui me parle au dedans et me dit : Allons au Père ! Je

(1) Ἐκκλησίᾳ... τῇ οὔσῃ ἐν Σμύρνῃ. Coteler., *Patres apost.* t. II, p. 86. — (2) Ἥτις προκάθηται ἐν τόπῳ χωρίου Ῥωμαίων... καὶ προκαθημένῃ τῆς ἀγάπης. *Ibid.*, p. 26. — (3) Μόνος αὐτὴν Ἰησοῦς Χριστὸς ἐπισκοπήσει, καὶ ὑμῶν ἀγάπη. *Ibid.*, p. 30.

ne suis sensible ni à la nourriture corruptible, ni aux plaisirs de cette vie. Je désire le pain de Dieu, le pain céleste, qui est la chair de Jésus-Christ, le Fils de Dieu, né ensuite de la race de David et d'Abraham ; je désire le breuvage de Dieu, son sang, qui est la charité incorruptible et la vie sans fin. Je ne veux plus vivre selon les hommes. J'aurai ce bonheur si vous le voulez ; si je souffre, ce sera une marque que vous l'aurez voulu : sinon, que vous m'aurez haï (1). »

Les autres épîtres ne sont pas moins dignes d'un disciple des apôtres, d'un martyr de Jésus-Christ. Toutes sont inspirées par la même charité, dictées par le même esprit, animées des mêmes sentiments. Dans toutes, on voit briller la même lumière, on sent le même feu, on admire la même simplicité. Dans toutes, en un mot, il se dépeint lui-même, c'est-à-dire un homme qui vit de la foi, qui a toutes ses espérances dans le ciel, qui est tout embrasé de l'amour de Dieu, qui ne respire que pour Jésus-Christ, qui se félicite de ses chaînes, qui désire ardemment l'accomplissement de son martyre ; un homme plein de tendresse pour ses frères, de respect pour ses collègues, d'amour pour la hiérarchie et l'unité de l'Eglise, de zèle contre les hérétiques, les schismatiques et les perturbateurs de la paix ; un homme enfin pleinement instruit des plus sublimes mystères, qui en avait dans l'esprit et savait en communiquer aux autres les plus justes et les plus nobles idées, et à qui la science n'enflait point l'esprit, parce qu'il ne se glorifiait de savoir qu'en Jésus-Christ.

On ne sera pas fâché de voir un abrégé de la doctrine du saint martyr sur les principaux articles de la théologie chrétienne. A commencer par les trois personnes divines, nous avons sur leur égalité deux témoignages dans sa lettre aux Magnésiens, où il les exhorte premièrement à s'affermir toujours davantage dans la doctrine du Seigneur et des apôtres, afin que tout leur profite dans le Fils, le Père et le Saint-Esprit ; ensuite à être soumis à leur évêque, comme Jésus-Christ l'est au Père suivant la chair, et les apôtres au Christ, au Père et à l'Esprit (2). En ajoutant, *suivant la chair*, il donne clairement à entendre qu'il est en Jésus-Christ une autre nature, suivant laquelle il n'est pas sujet à son Père ; et celle-là qui ne peut être que la nature même du Père ; laquelle, par conséquent, doit être une dans les trois personnes divines, qui sont également le principe de notre félicité et à qui les apôtres étaient également soumis.

Outre cela, nous trouvons en particulier, dans toutes ses lettres, les témoignages les plus clairs de la divinité du Christ, de sa génération éternelle, et de sa coexistence avec le Père devant tous les siècles. Une fois dans l'inscription de la lettre aux Ephésiens, et deux fois dans celle aux Romains, Jésus-Christ est appelé notre Dieu. De plus, dans la première de ces épîtres, il appelle le même Christ, Dieu existant dans l'homme, Dieu manifesté dans l'homme, Dieu porté dans le sein de Marie, et son sang, le sang de Dieu ; et dans la seconde, notre Dieu Jésus-Christ qui existe dans le Père. Nous voyons, dans celle aux Tralliens, *Dieu Jésus-Christ*, et dans celle à l'Eglise de Smyrne : « Je glorifie Jésus-Christ qui est Dieu, et vous avez bien fait d'accueillir les ministres de Dieu le Christ. » Dans celle aux Magnésiens : « Jésus-Christ était avec son Père avant les siècles, il est sa parole éternelle et n'a point été précédé du silence. » Et finalement, dans celle à Polycarpe : « Le Christ, étant au delà du temps, éternel, impalpable, invisible et impassible, s'est fait visible et passible pour nous et a souffert pour l'amour de nous en toute sorte de manières (3). »

Il n'explique pas avec moins de bonheur l'union des deux natures, la divine et l'humaine, dans la personne du Verbe, par ces belles paroles de l'épître aux Ephésiens : « Il n'est qu'un médecin, à la fois charnel et spirituel, fait et non fait, Dieu dans l'homme, vraie vie dans la mort, passible et impassible, de Marie et de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ. » Paroles où le saint martyr, plusieurs siècles avant leur naissance, a renversé trois hérésies pernicieuses, celle d'Arius, celle d'Eutychès, celle de Nestorius. La première, en appelant Jésus-Christ Dieu non fait, c'est-à-dire non créé, mais engendré du Père ; et les deux autres, en attribuant au même Christ deux générations, l'une de Dieu, l'autre de Marie, ainsi que d'être à la fois homme et Dieu, passible et impassible, la vie et la mort.

Mais comme ceux qui, du vivant des apôtres, enseignaient en secret que le Verbe divin n'avait pris de la chair humaine que l'apparence, et conséquemment qu'il avait souffert, qu'il n'était mort et ressuscité qu'en apparence non plus, répandaient alors effrontément leur doctrine impie, le saint combat en particulier, cette hérésie dans la plupart de ses épîtres, sans en nommer les auteurs ; il les signale ; dépeint leurs mœurs et s'attache à les rendre odieux aux fidèles. S'adressant aux Magnésiens, après avoir longtemps parlé contre les hérétiques judaïsants, il ajoute : « Ce n'est pas que je soupçonne aucun de vous de penser de la sorte ; mais je voudrais vous mettre sur vos gardes, afin que vous ne vous laissiez pas prendre à l'appât de leur vaine doctrine, mais que vous demeuriez pleinement convaincus de la naissance, de la Passion et de la résurrection vraiment et indubitablement arrivées en Jésus-Christ, notre espérance, au temps de la préfecture de Ponce-Pilate. » D'où l'on voit que les hérétiques sortis du judaïsme et qui voulaient unir à l'Evangile l'observance des cérémonies légales, étaient encore les principaux maitres et propagateurs de la vaine opinion

(1) *Epistola S. Ignatii ad Romanos*, Coteler., *Patres apostol.*, t. II, p. 26-31. — (2) *Epist. ad Magn.*, n. 13. — (3) *Apud Coteler*, t. II.

que Jésus-Christ n'avait pas pris en réalité la chair humaine.

Il n'exhorte pas avec moins de zèle les Tralliens à se garder d'eux comme d'un venin caché, comme d'une plante que n'avait point plantée le Père, et qui produisait des fruits de mort; il leur rappelle que Jésus-Christ était vraiment né, avait vraiment mangé et bu; qu'il avait été vraiment persécuté sous Ponce-Pilate, vraiment crucifié, et était vraiment mort, à la vue du ciel, de la terre et de l'enfer; qu'il était vraiment sorti du tombeau, son Père le ressuscitant, comme nous-mêmes, à son exemple, serons ressuscités un jour. Il ajoute : « Si le Christ, comme le disent quelques athées, c'est-à-dire infidèles, n'a souffert qu'en apparence, pourquoi donc suis-je enchaîné ? Pourquoi désiré-je combattre contre les bêtes? C'est donc inutilement que je meurs. »

Plus expressément encore il traite cette matière, dans la lettre qu'il écrivit de Troade à ceux de Smyrne. Il les félicite sur la fermeté de leur foi en Jésus-Christ, qui vraiment est de la race de David selon la chair, et Fils de Dieu selon la divinité ; qui vraiment est né de Marie, a été baptisé par Jean, vraiment percé de clous dans sa chair sous Ponce-Pilate et Hérode le tétrarque: qui vraiment a souffert, ainsi que vraiment il s'est ressuscité lui-même, et non-seulement en apparence comme le disent quelques infidèles, hommes vains qui n'ont de christianisme qu'un fantôme. Il ne leur rappelle, dit-il, ces choses que pour les prémunir contre certaines bêtes à figure humaine, desquelles, bien loin de les accueillir, il faut autant que possible éviter même la rencontre, se bornant à prier pour eux, afin qu'ils se convertissent à pénitence. Puis il ajoute : « Si le Seigneur n'a fait tout cela qu'en apparence, ce n'est donc qu'en apparence non plus que je suis enchaîné. Et alors pourquoi me suis-je dévoué au feu, au glaive, aux bêtes? Ceux qui nient que le Christ ait porté la chair, portent en eux-mêmes la mort. »

Le saint ne veut pas écrire leurs noms, parce qu'ils sont infidèles, ni même faire mention d'eux, jusqu'à ce qu'ils viennent à repentir. Leurs mœurs n'étaient pas moins corrompues que leur foi. « Ils sont, dit-il, entièrement privés de charité ; ne prennent aucun soin de personne, ni de la veuve, ni de l'orphelin, ni de l'opprimé, ni de celui qui est dans les chaînes, ni de celui qui en est délivré, ni de celui qui a faim, ni de celui qui a soif. Ils s'abstiennent de l'eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne veulent pas confesser que l'eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, laquelle a souffert pour nos péchés, et a été ressuscitée par la bonté du Père. Il faut donc s'éloigner de pareilles gens, et même ne parler d'eux ni en public ni en particulier. »

Enfin, dans l'épître aux Ephésiens : « Si les corrupteurs des femmes n'hériteront point le royaume de Dieu, combien plus ceux qui, par leur perverse doctrine, corrompent la foi. Ni plus ni moins que les adultères et les infâmes, ils seront jetés dans un feu inextinguible, ainsi que ceux qui les écoutent. Où est la vanterie de ceux qui se donnent pour sages? Notre Dieu Jésus-Christ a été conçu de Marie, selon la disposition de Dieu, du sang de David et du Saint-Esprit; il est né et a été baptisé afin de purifier l'eau par sa Passion. Trois choses furent cachées au prince de ce siècle : la virginité de Marie, son enfantement et la mort du Seigneur; trois mystères éclatants, mais opérés dans le silence de Dieu. Comment donc fut-il manifesté? Une étoile parut dans le ciel, qui surpassait en splendeur toutes les étoiles ; sa lumière était ineffable, et sa nouveauté causait à tous de l'étonnement. Tous les autres astres, de concert avec le soleil et la lune, lui faisaient cortége, et elle répandait sa lumière sur toutes choses. Pendant que les hommes cherchaient la cause d'une nouveauté si étrange, la magie fut détruite, l'ignorance dissipée, l'ancien empire abattu : Dieu s'étant manifesté dans l'homme pour nous communiquer une vie nouvelle et sans fin. »

A ce que nous avons rapporté déjà touchant le mystère de l'incarnation, il faut ajouter ce qu'il enseigne touchant la nécessité de croire en Jésus-Christ. « Que personne ne se trompe, dit-il en écrivant à l'église de Smyrne, et les créatures célestes, et la gloire des anges, et les princes visibles et les invisibles, s'ils ne croient au sang de Jésus-Christ, seront sujets au jugement. » Et dans l'épître aux Philadelphiens : « Aimons les prophètes, parce qu'eux aussi ont annoncé l'Evangile, espéré dans le Christ et vécu dans son attente ; et pour avoir cru en lui et avoir été unis à lui, ils ont obtenu par lui le salut. Aussi furent-ils dignes d'amour et d'admiration, et ont-ils mérité que Jésus-Christ leur rendît témoignage et qu'ils fussent comptés dans l'évangile de l'espérance commune. » Et plus bas : « Il est la porte du Père, par laquelle sont entrés Abraham, Isaac, Jacob, les prophètes, les apôtres et l'Eglise. » Et dans la lettre aux Magnésiens : « Les divins prophètes ont vécu suivant Jésus-Christ : aussi ont-ils été persécutés, parce que, inspirés de sa grâce, ils ont prêché aux incrédules un seul Dieu, qui s'est manifesté par Jésus-Christ, son Fils, lequel est son Verbe éternel et ne procède point du silence. Si donc ceux qui ont vécu sous l'ancien ordre de choses, aspiraient à la nouveauté de la vie ; si déjà, disciple de Jésus, ils jetaient sur lui leurs regards et l'attendaient comme leur maître ; si, en récompense de cela, il les a ressuscités d'entre les morts, comment pourrons-nous vivre sans lui ? »

De ce que les anciens Pères ont été justifiés moyennant la foi seule de l'espérance dans le futur Messie, le saint conclut, non-seulement qu'il était plus nécessaire d'observer les cérémonies légales, simples signes des mystères futurs ; mais encore que cette observation était vaine, superstitieuse et incompatible avec la profession du christianisme. C'est pourquoi il

avertit les Magnésiens, au même endroit, de ne pas se laisser séduire par les doctrines étrangères et de vieilles fables, qui, dit-il, ne servent de rien. » Car si nous vivons encore suivant la loi judaïque, nous confessons que nous n'avons pas reçu la grâce. » Et plus loin: « Devenus disciples de Jésus-Christ, apprenons à vivre selon le christianisme. Quiconque s'appelle d'un autre nom, n'est pas de Dieu. Jetez donc le mauvais levain, vieilli et aigri, et transformez-vous au levain nouveau qui est Jésus-Christ. C'est une chose absurde de professer Jésus-Christ et de judaïser. Le christianisme, n'a pas cru au judaïsme, mais le judaïsme au christianisme, afin que toute langue fidèle s'unît en Dieu (1). »

De savoir quelle est la foi justifiante, si c'est une croyance nue et morte, ou bien la foi vivante et animée par la charité, le saint le décide par ces belles paroles : « Le principe et la fin de la vie sont la foi en Jésus-Christ et la charité; celle-là le principe, celle-ci la fin. Ces deux choses unies ensemble font qu'on est de Dieu, et toutes les autres vertus viennent en conséquence de celle-ci. On connaît l'arbre par son fruit : de même on connaît par leurs œuvres ceux qui font profession d'être chrétien (2). » Et ailleurs : « Il y a deux monnaies, l'une de Dieu, l'autre du monde, et chacune a son caractère propre ; les infidèles ont celui du monde, et les fidèles ont, moyennant la charité, celui du Père par Jésus Christ (3). » « Que personne, dit-il dans un autre endroit, ne se glorifie de la place qu'il occupe dans l'Eglise ou dans le monde. Le tout, c'est la foi et la charité, auxquelles rien ne doit se préférer ; » et finalement, de ces deux vertus, c'est à la charité qu'il donne expressément la préférence (4).

Le saint évêque n'avait pas moins de zèle contre les schismatiques que contre les hérétiques ; et après la foi en Jésus-Christ, il n'est rien qu'il recommande plus dans ses lettres, que la concorde, la paix, la subordination aux légitimes pasteurs, le respect dû à chacun, suivant les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Ce serait trop s'étendre que de vouloir rapporter tous les endroits sur cette matière. Il suffira, pour l'édification du lecteur, de faire connaître ses principales pensées. Jésus-Christ étant le sûr interprète de la volonté du Père et ayant, par son autorité, distribué les évêques dans les diverses contrées de la terre, il faut que les fidèles soient d'accord avec les évêques, pour être d'accord avec la volonté divine. Cette bonne intelligence doit être semblable à celle des cordes d'une lyre, afin que, chantant ensemble et comme d'une seule voix Jésus-Christ et son Père, ils fassent une harmonie douce et agréable, et que Dieu y reconnaisse qu'ils sont les dignes membres de son Fils. De plus, cette union doit être aussi intime et inaltérable que celle de l'Eglise avec Jésus-Christ même avec son Père. Quiconque est envoyé par le Père pour gouverner sa famille, doit être écouté comme celui qui l'envoie : les fidèles doivent donc regarder l'évêque comme le Seigneur même, et lui obéir comme au Père de Jésus-Christ, évêque de tous (5).

En l'honneur de celui qui la commande, cette obéissance doit être véritable et sincère, non pas feinte et simulée, parce que l'hypocrite ne trompe pas tant l'évêque visible, qu'il insulte l'invisible, qui connaît toutes choses, même les plus secrètes et les plus cachées. « Que toute votre étude, ajoute-t-il, soit donc de faire toutes vos actions dans la concorde de Dieu : l'évêque présidant à la place de Dieu même, les prêtres à la place du sénat apostolique, et les diacres comme ceux à qui est confié le ministère de Jésus-Christ. Respectez vous tous les uns les autres. Que nul ne regarde le prochain selon la chair ; mais aimez-vous toujours en Jésus-Christ : et comme le Seigneur n'a jamais fait rien sans son Père, ni par soi, ni par le ministère de ses apôtres, de même vous ne devez rien faire sans l'évêque et sans les prêtres. Ne tentez pas même de trouver rien de raisonnable en particulier ; mais vous unissant tout ensemble, n'ayez qu'une oraison, une prière, une âme, une espérance dans une charité et une joie innocente : comme accourant tous au même temple de Dieu, au même autel, au même Jésus-Christ, qui procède d'un seul Père, est en lui seul, et retourne à lui seul (6). »

Et ailleurs : « Que tous respectent les diacres comme les ministres de Jésus-Christ, l'évêque comme la figure du Père, et les prêtres comme le sénat de Dieu et la compagnie des apôtres. Sans ceux-là, on ne doit point parler d'Eglise (7). Personne ne doit, sans l'évêque, rien faire de ce qui regarde l'Eglise. Que l'on tienne pour eucharistie légitime, celle qui se fait par l'évêque ou par celui auquel il en a donné permission. Où l'évêque paraît, que là soit la multitude : comme où est Jésus-Christ, là est l'Eglise catholique. Sans l'évêque, il n'est pas permis de baptiser, ni de célébrer les agapes ; et, généralement parlant, il n'y a d'agréable à Dieu, de sûr, de légitime, que ce qui se fait avec son approbation. Il est donc très-bien de considérer Dieu et l'évêque. Celui qui honore l'évêque, est honoré de Dieu ; et celui qui fait quelque chose à son insu, sert le démon (8). En un mot, tous ceux qui sont de Dieu et de Jésus-Christ, sont avec l'évêque : suivez-le donc comme les brebis suivent leur pasteur (9). »

Ce que le saint martyr dit en particulier aux églises d'Asie, touchant l'amour, le respect, la soumission qu'elles devaient à leurs évêques, dont il fait l'éloge, s'applique généralement à tout évêque catholique, mais prin-

(1) *Ad Magnes.* — (2) *Ibid.*, n. 5. — (3) *Ad Smyrn.*, n. 6. — (4) *Ad Magnes.*, n. 1. — (5) Eph., n. 3, 4, 5 et 6. — (6) *Ad Magnes.*, n. 3, 6 et 7. — (7) Trall., n. 3. — (8) Smyrn., n. 8 — (9) Philadelph., n. 2.

cipalement au chef de tous les évêques, au père commun de tous les fidèles, à l'égard duquel les pasteurs mêmes sont des brebis.

Le motif de saint Ignace, en recommandant avec tant de zèle l'unité de l'Eglise, la subordination à la hiérarchie ecclésiastique, la paix, l'union et la concorde parmi les fidèles, et l'inviolable attachement aux légitimes pasteurs, fut sans doute de s'opposer aux efforts des schismatiques et des hérétiques, qui, ne se bornant plus à répandre clandestinement de nouvelles et pernicieuses doctrines, avaient encore, de leur propre autorité, formé de nouveaux conventicules, élevé autel contre autel, où, chacun à sa manière, ils célébraient leurs assemblées ainsi que leurs profanes mystères.

Afin que tout le monde pût se mettre en garde contre ces communions schismatiques, il expose les caractères de la véritable Eglise, qui sont d'être une, catholique, incorruptible et apostolique. « Par sa résurrection, dit-il dans un endroit, Jésus-Christ a élevé son étendard dans tous les siècles, pour réunir ses saints et ses fidèles, Juifs ou gentils, dans le corps un de son Eglise (1). » Et dans un autre : « Où est Jésus-Christ, là est l'Eglise catholique (2). » Ailleurs : « Le Seigneur a reçu l'onction sur sa tête, afin de communiquer l'incorruptibilité à l'Eglise (3). « Ensuite, rien ne se voit plus fréquemment dans ses lettres que des exhortations aux fidèles, d'être soumis à l'évêque et aux prêtres comme à Jésus-Christ et aux apôtres, sans doute parce qu'ils avaient reçu, chacun suivant son degré, la puissance et l'autorité communiquée à Jésus-Christ par le Père, et aux apôtres par Jésus-Christ. Finalement, il nous donne à entendre que, dans cette société universelle, ainsi subordonnée, l'Eglise romaine a la présidence et, comme Jésus-Christ, une surveillance qui s'étend partout. Cette humble soumission à l'autorité de l'Eglise est le moyen que le saint martyr présente, le plus souvent, comme le plus efficace pour se preserver de la séduction et de l'erreur. Ainsi, après avoir dit aux Tralliens : « Gardez-vous de pareilles gens, » c'est-à-dire des séducteurs et des hérétiques, il ajoute aussitôt : « Ce qui sera si, au lieu d'être enflés et superbes, vous demeurez inviolablement unis à Dieu, Jésus-Christ, à l'évêque et aux préceptes des apôtres (4). »

Comme la foi et la charité sont les liens qui nous unissent intérieurement avec Jésus-Christ et son Eglise, de même les sacrements sont les principaux instruments par lesquels le même Jésus nous communique les fruits de sa Passion et de sa mort, et les sacrés liens qui unissent extérieurement les hommes dans un même corps de religion. Nous trouvons, dans les épîtres du saint martyr, les plus hautes idées sur ce sujet.

Touchant le baptême, nous y voyons que Jésus-Christ a voulu être baptisé afin de sanctifier l'eau par sa Passion, c'est-à-dire afin que l'eau, imprégnée de la vertu de son sang, pût laver nos âmes de toutes leurs souillures spirituelles (5). Touchant la pénitence, il enseigne si clairement qu'il n'est aucun péché que l'Eglise n'ait pouvoir de remettre, et que la porte de la réconciliation est ouverte à tous ceux qui se repentent, que quelques écrivains protestants y ont cru voir une preuve que ces lettres ne pouvaient être du saint martyr, mais avaient été écrites beaucoup plus tard, savoir, après les décrets de l'Eglise contre les erreurs des montanistes et des novatiens ; comme si la vérité n'était pas plus ancienne que l'erreur, et que l'Eglise n'eût pas condamné toutes les nouvelles hérésies, précisément parce que toujours elles ont été contraires aux anciennes traditions, ainsi que certainement celles des montanistes et des novatiens le furent à ces canons de notre saint. « Ceux qui sont de Dieu et de Jésus-Christ, sont avec l'évêque ; et tous ceux qui, conduits par l'esprit de pénitence, reviennent à l'unité de l'Eglise, seront aussi de Dieu, afin qu'ils vivent selon Jésus-Christ. » Et plus loin : « Dieu remet donc les péchés à tous ceux qui se repentent, pourvu qu'ils retournent à l'unité et où siége l'évêque (6). »

Quant au sacrement de l'ordre, chacun peut voir clairement, dans les textes cités plus haut, avec combien de raison le concile de Trente a défini que les évêques sont supérieurs aux simples prêtres, et qu'il est dans l'Eglise catholique une hiérarchie divinement instituée, et composée d'évêques, de prêtres et de ministres. Ainsi, dans sa lettre aux Magnésiens, il loue ces saints prêtres qui, sans s'arrêter à la jeunesse de leur évêque, lui rendaient l'obéissance qu'ils devaient ; ou plutôt la rendaient non pas tant à lui qu'au Père de Jésus-Christ, l'évêque de tous, et duquel, selon qu'il est écrit dans une autre lettre, les évêques visibles sont la figure. Ainsi encore, dans l'inscription de l'épître aux Philadelphiens, faisant mention de l'évêque, des prêtres et des diacres, il dit qu'ils ont été désignés par la sentence de Jésus-Christ, établis par sa volonté et confirmés par l'Esprit-Saint. Finalement, de même qu'il a soin de nous donner une très-haute idée de l'épiscopat et du sacerdoce, faisant tenir à l'évêque la place de Jésus-Christ ou de son Père, et aux prêtres celle du collége des apôtres, de même il a voulu que nous regardassions les diacres comme les ministres des très-saints mystères, et il est le premier qui nous avertisse qu'ils n'ont pas été principalement élus pour assister aux tables communes (7).

C'est au sacrement de mariage que se rapporte le passage suivant de la lettre à Polycarpe. « Dites à mes sœurs d'aimer le Seigneur et d'être contentes de leurs maris

(1) Smyrn., n. 1. — (2) Ibid., n. 8. — (3) Eph., n. 17. — (4) Trall., n. 7. — (5) Eph., n. 18. — (6) Philadelph., n. 3 et 3. — (7) Ad Tral., n. 2.

pour l'esprit comme pour le corps. Exhortez aussi mes frères, au nom de Jésus-Christ, à aimer leurs compagnes, comme le Seigneur aime l'Eglise. Si quelqu'un peut demeurer dans la continence, en l'honneur de la chair du Seigneur, qu'il y demeure, mais sans vanité. S'il s'en glorifie, il est perdu. Quant à ceux et à celles qui se marient, ils doivent le faire avec l'autorité de l'évêque, afin que le mariage soit selon Dieu et non pas selon la cupidité. Que tout se fasse pour la gloire de Dieu (1). »

Mais ce qui est surtout digne d'observation, ce sont les endroits où il parle de la divine eucharistie, ainsi que de l'oblation et de la célébration des très-saints mystères. Premièrement, nous avons un témoignage irréfragable de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ au sacrement, dans celui où il fait mention de certains hérétiques qui s'abstenaient de la prière et de l'eucharistie, parce qu'ils refusaient de confesser qu'elle est la chair de notre Sauveur, laquelle a souffert pour l'amour de nous et qui a été ressuscité par le Père.

La prière dont s'abstenaient ces hérétiques était la prière publique et solennelle, ordonnée principalement pour la consécration des divins mystères, et qui avait son complément dans la communication qu'en faisait aux assistants celui qui présidait l'assemblée sainte. Comme, d'après un très-ancien usage dont nous avons les preuves dans les Pères et les liturgies de toutes les Eglises, ceux qui distribuaient les dons sacrés disaient ces paroles ou d'autres équivalentes : *Le corps, le sang de Jésus-Christ*; et que ceux qui les recevaient étaient obligés de répondre : *Amen*, il est ainsi, ainsi je le crois, ainsi je le confesse; il n'est point à s'étonner si les hérétiques, qui ne croyaient pas que l'eucharistie est la vraie chair de Jésus-Christ, n'assistassent point aux assemblées des fidèles ou à la prière solennelle.

Mais comme il est impossible que les hommes s'unissent en un corps de religion sans la communion de quelque signe sensible, les hérétiques et les schismatiques de ces temps célébraient à part leurs illégitimes assemblées et leurs profanes mystères. C'est pourquoi le saint martyr ne cesse d'avertir les fidèles qu'il n'est qu'un temple de Dieu, un autel, une eucharistie (2) ; parce qu'il n'y a qu'une chair de Notre Seigneur Jésus-Christ, et un calice de son sang (3) ; comme il n'est qu'un évêque avec les prêtres et les diacres (4) ; qu'on ne doit regarder comme eucharistie légitime, que celle qui est célébrée ou par l'évêque ou par celui auquel il en a donné la permission (5) ; finalement, que celui-là seul est pur, qui vient à l'autel unique, auquel assiste l'évêque avec les prêtres et les diacres. Ce qui, dans ces paroles, mérite une attention particulière, c'est l'expression d'autel employée par le saint martyr encore ailleurs pour désigner la table sacrée sur laquelle se célèbre la solennelle oblation du corps et du sang de Jésus-Christ ; oblation qui, par conséquent, doit être regardée comme un vrai et propre sacrifice, y ayant une connexion nécessaire entre le sacrifice et l'autel.

Il est encore çà et là, dans les lettres touchant la doctrine et la discipline de l'Eglise, des choses dignes de remarque, mais que nous ne ferons qu'indiquer à la piété du lecteur. Ce qui lui fait désirer si ardemment le martyre, c'était, entre autres, la persuasion qu'aussitôt après sa mort il jouirait de la présence de Dieu dans le ciel. Il écrivait ainsi aux Romains : « Pardonnez-moi, mes frères, ne m'empêchez point d'aller à la vie ; laissez-moi jouir de la lumière pure ; quand je serai là, je serai tout de Dieu. Il est en moi une eau vive qui me dit intérieurement : Allons au Père (6). »

Il était persuadé encore que les saints, lorsqu'ils sont dans le ciel, n'oublient point l'Eglise, ne laissent pas d'aider les fidèles qui vivent sur la terre ; de là cet affectueux souhait dans sa lettre aux Talliens : « Puisse mon esprit vous sanctifier, non-seulement à cette heure, mais encore lorsque je posséderai Dieu (7) ! »

Les premiers chrétiens avaient la coutume de s'assembler et d'adresser à Dieu des hymnes de louanges en l'honneur des martyrs qui avaient heureusement terminé leur glorieux combat. Notre saint paraît faire allusion à cet usage, quand il écrit aux Romains : « Le plus grand bien que vous puissiez me faire, c'est que je sois immolé tandis que l'autel est prêt, afin que vous chantiez en chœur des hymnes de louanges au Père en Jésus-Christ, de ce qu'il a bien voulu appeler l'évêque de la Syrie, de l'Orient en Occident, pour y mourir au monde et naître en Dieu (8). »

Il fait entendre que les deux princes des apôtres, Pierre et Paul, ont été les apôtres particuliers des Romains, quand il leur écrit : « Je ne vous commande point comme Pierre ni comme Paul ; ils étaient Apôtres, moi je suis un condamné ; ils étaient libres, moi je suis encore esclave ; mais si j'ai la grâce de souffrir, je serai un affranchi de Jésus-Christ, et en lui je ressusciterai libre (9). »

Encore qu'il exhorte les fidèles d'Ephèse (10) à s'assembler le plus souvent que possible, pour offrir à Dieu des actions de grâces ou l'eucharistie et leurs tributs de gloire, les chrétiens, néanmoins, le faisaient alors spécialement le jour de dimanche, qui, comme il l'insinue dans son épître aux Magnésiens, avait succédé au sabbat des Hébreux (11).

A la fin de sa lettre à l'Eglise de Smyrne, il salue les vierges appelées veuves, parce

(1) *Ad Polycarp.*, n. 5. — (2) *Ad Magnes.*, n. 7. — (3) *Ad Philadel.*, n. 4. — (4) *Ad Smyrn.*, n. 8. — (5) *Ad Trall.*, n. 8. — (6) *Ad Roman.*, n. 6, 7. — (7) *Ad Trall.*, n. 13. — (8) *Ad Roman.*, n. 2. — (9) *Ibid.*, n. 4. — (10) *Ad Ephes.*, n. 13. — (11) *Ad Magnes.*, n. 9.

qu'elles avaient été admises par privilége dans l'ordre des diaconesses, qui, suivant l'Apôtre, devaient être du nombre des veuves.

Telles sont les instructions que notre saint donnait aux églises de l'Asie. Il aurait pu écrire des choses plus abstraites et plus sublimes, mais il voulait s'accommoder à l'intelligence de chacun, et n'écrivait point pour faire montre de son savoir : la science la plus grande, si elle n'est accompagnée des autres vertus, ne suffisant point pour être compté au nombre des disciples, seule gloire à laquelle aspirait Ignace. C'est pourquoi il écrit aux Tralliens : « Ne puis-je pas écrire les choses célestes ? Mais j'ai égard à vous, de peur que ne pouvant encore comme de petits enfants les comprendre, vous n'en preniez de la peine. Sachez donc que, bien que je sois dans les chaînes, bien que je puisse entendre les choses célestes, les chœurs des anges, les dispositions des principautés, les choses visibles et les invisibles, je ne me mets point encore pour cela au nombre des disciples. Il me manque encore beaucoup pour n'être pas éloigné de Dieu (1). »

Les mêmes sentiments d'humilité éclatent encore dans toutes ses autres lettres. « De ce que je suis enchaîné pour le nom de Jésus-Christ, écrit-il aux Ephésiens, je ne suis pas parfait pour cela : je commence seulement aujourd'hui à être disciple (2). » Et aux Magnésiens : « Bien que dans les chaînes, je ne mérite point d'être comparé à aucun de vous qui êtes libres (3). » Aux Tralliens, aux Romains et à ceux de Smyrne : « Souvenez-vous dans vos prières de l'église qui est dans la Syrie, dont je ne mérite pas seulement d'être appelé évêque et père : je suis même confus d'être compté au nombre de ses enfants, étant le dernier de tous et un avorton (4). »

Dans les écrits et les épîtres des apôtres, nous avons la doctrine qui leur fut immédiatement enseignée par Jésus-Christ ; dans les épîtres de saint Ignace, nous voyons cette même doctrine interprétée par les apôtres à leurs premiers disciples : aussi peuvent-elles être regardées à bon droit comme le canal le plus respectable des traditions apostoliques. C'est pourquoi nous avons cru devoir nous y étendre un peu, afin de donner une idée juste de la doctrine et de la discipline de l'Eglise, contre laquelle l'hérésie s'est emportée dans ces derniers siècles avec tant de violence (5).

Pour reprendre maintenant le fil de l'histoire : de Smyrne, saint Ignace fut mené à Troade, où il eut la consolation d'apprendre que le Seigneur avait rendu la tranquillité et la paix à son église d'Antioche, comme nous le voyons par ses trois dernières lettres aux églises de Philadelphie et de Smyrne et au saint évêque Polycarpe. Mais non content de leur faire part de cette nouvelle, qu'il suppose avec raison leur devoir être très-agréable et qu'il attribue principalement à la ferveur et au mérite de leurs prières, il les conjure encore instamment de choisir un diacre ou une autre personne d'autorité, et de l'envoyer comme député en Syrie pour féliciter en leur nom ceux d'Antioche et glorifier avec eux le Seigneur, de ce qu'il leur avait rendu leur grandeur première et de ce que les membres dispersés par la fureur de la persécution avaient repris leur place.

C'est certainement une chose étonnante de voir avec quelle ardeur le saint martyr travaille à mettre en mouvement dans ce but toutes les églises de l'Asie ; et avec quel empressement ces mêmes églises secondèrent ses pieux désirs. Il aurait voulu en écrire à toutes ; mais pressé de s'embarquer et de passer de Troade à Naples en Macédoine, et de là, par terre, à Philippes, il prie Polycarpe de leur écrire de sa part pour qu'elles envoyassent également des députés ou du moins des lettres de félicitation que porterait à Antioche l'envoyé de Smyrne (6). Le saint avait cette légation si fort à cœur, qu'il recommande au même Polycarpe d'assembler une espèce de concile pour y traiter cette affaire et choisir une personne digne d'un ministère semblable.

Les dispositions des églises étaient telles que le demandait cet office de charité. Lorsqu'il écrivait à ceux de Philadelphie, les plus voisines avaient déjà prévenu ses vœux et député pour cet effet leurs évêques à Antioche, et quelques-unes leurs prêtres et leurs diacres (7). Enfin saint Polycarpe, écrivant aux Philippiens, n'était pas encore décidé s'il confierait cette légation à un autre ou s'il la remplirait lui-même en personne.

Quand nous verrons les mêmes églises de l'Asie se mettre en mouvement pour secourir, visiter et consoler Pérégrin, fameux imposteur de ce siècle, dès qu'elles apprirent qu'il était emprisonné pour Jésus-Christ (8), il nous paraîtra moins étonnant de voir saint Ignace demander à ces églises, et celles-ci témoigner sans délai une sollicitude pareille pour une église telle qu'Antioche, jusque-là métropole de la Syrie et peut-être de l'Asie entière. L'on croit que la persécution cessa dans cette partie du monde par le départ de Trajan pour la guerre des Parthes.

Ignace, ayant passé par mer de Troade à Naples, et de là traversé par terre toute la Macédoine jusqu'à Epidamne, nommé plus tard Durazzo, sur la mer Adriatique, s'y embarqua de nouveau, descendit le golfe et, par le détroit de Sicile, entra dans la mer de Toscane. A la vue de Pouzzoles, il souhaitait vivement pouvoir descendre à terre, afin de marcher le même chemin qu'autrefois l'apôtre, mené, comme lui, chargé de chaînes pour faire triompher la foi dans la capitale du monde. Mais

(1) *Ad Trall.*, n. 5. — (2) *Ad Ephes.*, n. 3. — (3) *Ad Magnes.* n. 12. — (4) *Ad Trall.*, n. 13. Rom., n. 9. Smyrn., n. 11. — (5) Orsi, l. III, Lenourry, *Apparat. ad Bibl. PP.* — (6) *Ad Polycarp.*, n. 7. — (7) *Ad Philadelph.*, n. 10. — (8) Lucian., *De mort. Peregr.*

les vents étant contraires, il fallut passer outre. Enfin, après un jour et une nuit de navigation favorable, ils arrivèrent à Porto, à l'embouchure du Tibre. Les spectacles publics, dans lesquels Ignace devait être exposé aux bêtes, touchaient à leur fin. Le saint martyr ne désirait pas moins que les soldats d'arriver à temps à Rome. Mais ses compagnons de voyage s'affligeaient d'autant plus qu'ils voyaient approcher le moment qui allait les séparer de l'homme juste.

Le bruit de leur arrivée s'étant bientôt répandu à Rome, les chrétiens vinrent en foule à sa rencontre, pleins de joie et de crainte : ils se réjouissaient de voir et d'embrasser cet homme rempli de Dieu ; mais ils gémissaient de ce qu'ils devaient sitôt le perdre. Quelques-uns des plus entreprenants se flattaient de pouvoir apaiser le peuple, pour qu'il ne demandât pas sa mort dans les jeux présents, et qu'on pût ainsi ou obtenir sa grâce de l'empereur, ou du moins différer quelque temps son martyre. Le saint connut par l'Esprit leurs projets : les ayant donc salués avec beaucoup d'affection, il les conjura plus vivement encore qu'il n'avait fait dans sa lettre d'avoir pour lui une charité véritable et de ne point lui envier son bonheur. Puis, tous les fidèles s'étant mis à genoux, il pria le Fils de Dieu d'avoir pitié de son Église, de mettre fin à la persécution, et de conserver parmi les chrétiens une charité mutuelle.

Enfin, conduit à l'amphithéâtre, où tout Rome était accourue, et, suivant l'ordre de l'empereur, exposé aux bêtes, il fut aussitôt, selon qu'il avait désiré lui-même, mis en pièces par deux lions, et dévoré de telle sorte qu'il ne resta que les plus gros os. Ces reliques, recueillies avec respect et enveloppées dans un linge blanc, furent transportées à Antioche et conservées dans l'église comme un inestimable trésor. Cet événement eut lieu, suivant les actes, sous le consulat de Sura et de Sénécion, c'est-à-dire l'an 107 de Jésus-Christ, dixième de Trajan, le 20 décembre, pendant qu'on célébrait, à Rome, la fête appelée par les païens *sigillaria* ou des poupées, qui, jointe à celle des saturnales, prolongeait pendant sept jours la licence du peuple.

Les actes de son martyre furent écrits par des témoins oculaires, que l'on croit être le diacre Philon de Cilicie et Reus Agathopode, qui avaient accompagné le saint jusqu'à Rome, et rapportèrent ses reliques à Antioche. Voici comme ils terminent leur récit.

« Après avoir été présents nous-mêmes à ce cruel spectacle, nous nous retirâmes à la maison et passâmes toute la nuit en pleurs, conjurant le Seigneur, à genoux et avec beaucoup d'instances, de nous faire connaître l'issue du combat. Nous étant endormis d'un léger sommeil, les uns virent Ignace debout et venant à eux pour les embrasser : les autres, en prière et prêt à les bénir ; d'autres, tout couvert de sueur comme au sortir d'un grand travail, et se présentant au Seigneur avec une grande confiance et une gloire ineffable. A notre réveil, nous étant communiqué nos songes divers, nous glorifiâmes Dieu qui de tous les biens est la source, célébrâmes les louanges du saint, et résolûmes de vous marquer le jour et l'année de son martyre, afin que, nous assemblant à la même époque, nous communiquions avec ce généreux athlète, glorifiant en sa sainte mémoire Notre Seigneur Jésus-Christ (1). »

Il n'était point encore arrivé à Smyrne de relation certaine du martyre d'Ignace, quand Polycarpe écrivit sa célèbre épître aux Philippiens : toutefois il en avait déjà entendu quelque bruit, ou du moins, par conjecture, le supposait déjà mort. C'est pourquoi, après leur avoir proposé les exemples qu'ils avaient vus de leurs yeux dans Ignace, dans Zosime, dans Rufus et dans plusieurs autres de leur église, qui n'avaient pas couru en vain, mais avaient conquis leur place auprès du Seigneur dont ils avaient imité les souffrances, il a bien pu les prier de lui mander les nouvelles les plus certaines qu'ils auraient pu apprendre sur Ignace (2).

Si cette lettre de Polycarpe se fût perdue avec d'autres qu'il écrivit à des églises voisines pour les confirmer dans la foi, et même à quelques chrétiens en particulier, on aurait probablement perdu le souvenir et de Zosime, et de Rufus, et des autres martyrs de Philippes. Ce qui montre quelle témérité ce serait, après le naufrage de tant de monuments, de prétendre donner un démenti aux anciens auteurs qui ont célébré de concert l'immense multitude de ceux qui scellèrent de leur sang leur foi en Jésus-Christ.

Polycarpe avait été prié par les Philippiens de faire parvenir leur lettre à l'église d'Antioche par le député qu'il enverrait lui-même en Syrie. Ils lui avaient demandé encore une copie de toutes les lettres que saint Ignace avait écrites, tant à lui et à son église de Smyrne, qu'aux autres églises d'Asie. Il leur répond, quant au premier article, qu'il enverrait leur lettre à Antioche par son député, ou qu'il l'y porterait lui-même, au cas qu'il y allât en personne, comme il pensait le faire, s'il en trouvait une occasion favorable. Quant au second, il joint les lettres d'Ignace à la sienne et en recommande beaucoup l'utilité ; car elles contiennent, dit-il, la foi et la patience, c'est-à-dire de hautes instructions touchant la foi, et de grands exemples de patience, enfin tout ce qui peut contribuer à l'édification.

Le même éloge peut s'appliquer à sa propre épître ; on y voit reluire le caractère de sa foi, et, de plus, l'on y trouve comme un abrégé de ce qu'il avait coutume d'enseigner dans ses prédications. Après avoir félicité les Philippiens de l'accueil qu'ils avaient fait aux mo-

(1) *Acta SS.*, 1. *febr.* — (2) *Apud Coteler.*, t. II.

dèles vivants de la véritable charité, savoir à Ignace et aux siens, et de les avoir accompagnés comme il convenait à des hommes saints, chargés de chaînes, qui sont les diadèmes des élus de Dieu ; après avoir loué leur foi et leur avoir donné des instructions générales touchant les mœurs, il leur en donne de particulières à chaque classe de personnes. D'abord aux maris et aux femmes, ensuite aux veuves, qu'il nomme les autels de Dieu ; aux diacres, qu'il appelle ministres de Dieu et de Jésus-Christ, et non pas des hommes ; aux jeunes gens, auxquels il recommande particulièrement de réprimer leurs passions et d'être soumis aux prêtres et aux diacres, comme à Dieu et à Jésus-Christ ; aux vierges, qu'il exhorte à conserver sans tache la pureté de leur conscience ; et aux prêtres, qu'il engage à pratiquer toutes les œuvres de la piété chrétienne, à être pleins de tendresse et de miséricorde envers tous, à ramener ceux qui s'égarent, visiter les malades, prendre soin du pauvre, particulièrement de la veuve et de l'orphelin, s'éloigner entièrement de la colère et de l'avarice, ne faire acception de personne, éviter les jugements injustes, ne pas croire légèrement le mal, n'être pas trop sévères dans leurs jugements, se rappelant que nous sommes tous pécheurs ; enfin, s'éloigner des hommes scandaleux, des faux frères qui se couvrent faussement du nom du Seigneur et séduisent les esprits légers.

Les paroles suivantes nous font voir de qui le saint voulait parler. « Quiconque ne confesse pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, celui-là est un antechrist ; qui ne confesse pas le martyre de la croix, celui-là est du diable ; qui détourne la parole de Dieu suivant ses désirs, et dit qu'il n'y a ni résurrection ni jugement, celui-là est le premier-né de Satan ; » titre que nous savons qu'il donna de vive voix à Marcion, lorsque, dans une rencontre, interrogé par cet hérésiarque s'il le connaissait, il répondit : Oui, je te connais pour le premier-né de Satan.

Du reste, nous voyons ici saint Polycarpe condamner les mêmes hérétiques contre lesquels saint Ignace s'élève pour ainsi dire dans toutes ses lettres ; savoir, ceux qui niaient la vérité de la chair, de la Passion et de la résurrection du Christ. D'où nous pouvons conclure que cette hérésie, plus que les autres, infestait alors l'Église. Le saint témoigne encore beaucoup de regret du péché où était tombé un de leurs prêtres, nommé Valens, avec sa femme. Il semble que l'avarice eût été la cause de leur chute. Il exhorte néanmoins les Philippiens à leur pardonner et à tâcher de les ramener à l'unité de l'Église comme des membres égarés. Il termine sa lettre par ces mots : « Je vous écris par Crescent que je vous ai déjà recommandé, et que je vous recommande encore ; car il a vécu parmi nous sans reproche, et j'espère que parmi vous il en est de même. Je vous recommande aussi sa sœur, quand elle viendra chez vous. Que le Seigneur vous conserve dans sa grâce avec tous les vôtres ! Ainsi soit-il (1). » Cette épître se lisait encore publiquement du temps de saint Jérôme dans les assemblées solennelles des fidèles de l'Asie.

Arrêtons-nous ici un moment pour contempler la nouvelle humanité, l'humanité chrétienne, s'élevant toujours plus étonnante du milieu de l'humanité vieillie dans le paganisme, comme un rejeton immortel qui s'élance du milieu d'un tronc en pourriture. Le paganisme se montrait alors avec ce qu'il a jamais eu de plus honorable, un Tacite, un Pline, un Trajan. Et cependant, après tout ce qu'avaient dit sur la sagesse et la vérité, et un Socrate, et un Platon, et un Cicéron, et un Sénèque ; avec tout ce qu'ils pouvaient avoir eux-mêmes de lumières et d'expérience, ces trois hommes d'État, ces trois grands politiques, ne voient point de plus noble but à la puissance romaine, rouvrir leurs temples déserts, faire acheter des bêtes pour en jeter le sang sur leurs autels abandonnés, faire enfin adorer à tous les hommes, sous peine de mort, des dieux dont eux-mêmes punissaient l'imitation de peine de mort dans les hommes ! Et ces trois grands politiques jugent digne de mort quiconque refuse de penser comme eux !

D'un autre côté, nous voyons toute l'Asie en mouvement : des députés arrivent à Smyrne ; il en vient d'Éphèse, de Tralles, de Philadelphie. Qu'y a-t-il ? C'est un homme, le chef des chrétiens d'Antioche, qu'on mène à Rome pour être dévoré par les bêtes et servir ainsi d'amusement au peuple. Et quel crime a donc commis cet homme ? Il a dit à Trajan qu'il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. Et que viennent faire les députés ? Ils viennent voir, entendre, louer, bénir, féliciter cet homme condamné à mort. Et de quoi cet homme a-t-il peur ? C'est de ne pas mourir. Et ses paroles et ses lettres ne respirent que l'amour de Dieu et du prochain, l'union, la charité, la miséricorde envers la veuve, l'orphelin, le pauvre. Et de quels sentiments ces chrétiens sont-ils animés envers Trajan et ses ministres ? Le chef des chrétiens de Smyrne écrit à ceux de Macédoine : « Priez pour tous les saints. Priez aussi pour les rois, pour les puissances, pour les princes, ainsi que pour ceux qui vous persécutent et vous haïssent, et pour les ennemis de la croix ; afin que tout le monde vous reconnaisse à vos œuvres, et que vous soyez parfaits (2). » Tels se montraient alors le paganisme d'un côté et le christianisme de l'autre

Au temps de Polycarpe et d'Ignace vivait saint Papias, évêque d'Hiéraple en Phrygie. Ami de Polycarpe, il paraît avoir été comme lui disciple de l'apôtre saint Jean. Il était très

(1) *Apud Cotelier.* t. II. — (2) *Epist. Polycarp. ad Philipp.*, n. 12.

curieux de traditions orales et singulières, que des livres écrits. Il avait cependant écrit lui-même cinq livres d'interprétations des discours du Seigneur. Suivant Eusèbe, c'était un homme éloquent, mais d'un esprit médiocre ; ce qui lui fit admettre des paraboles et des prédications étranges du Sauveur, qu'il disait avoir apprises des anciens disciples, et qui avaient plus l'air de fables que de vérités; entre autres, qu'après la résurrection des morts, Jésus-Christ régnerait corporellement mille ans sur la terre. Comme c'était un ancien et d'ailleurs un saint homme, il donna occasion à quelques autres de tomber dans la même erreur (1).

Un autre contemporain d'Ignace et de Polycarpe fut sans Denys l'Aréopagite, disciple de saint Paul, et premier évêque d'Athènes. Nous en avons trois vies, par des auteurs grecs : la première par saint Méthodius, patriarche de Constantinople, né vers la fin du huitième siècle, et mort en 847 ; la seconde par Michel Syngelle ou Syncelle, prêtre de Jérusalem, contemporain de saint Méthodius, et qui souffrit comme lui pour la cause des saintes images ; la troisième par Siméon, homme considérable par sa famille ses emplois et sa science, qui, dans le dixième siècle, rassembla toutes les vies de saints qu'il put découvrir. Au plus grand nombre, comme on peut s'en convaincre par la comparaison avec les vies antérieures, il n'a fait d'autre changements que de transformer les phrases, pour rendre le style plus agréable, ce qui lui a fait donner le surnom de Métaphraste ou transformateur de phrases. A ces trois vies on peut joindre l'abrégé qu'en donne le Grec Nicéphore dans son *Histoire ecclésiastique* (2).

D'après le récit de ces auteurs Denys l'Aréopagite naquit dans la ville d'Athènes, d'une illustre famille, cultiva les sciences, notamment l'astronomie, et fut un des juges de l'aréopage. Encore païen, il remarqua l'obscurcissement extraordinaire, à la mort de Jésus-Christ, et conclut de deux choses l'une : ou le Dieu de la nature souffre, ou la machine du monde se détraque. Lorsque saint Paul vint annoncer aux Athéniens ce Dieu inconnu, qu'ils adoraient sans le connaître, Denys fut un de ses disciples. Il profita aussi des leçons d'un savant chrétien, nommé Hiérothée, fut fait premier évêque d'Athènes, et ne se distingua pas moins par son zèle et sa vertu, que par sa science. Il mérita d'etre présent, avec les apôtres, au trépas et aux funérailles de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, dont le corps fut transporté, par les mains des apôtres, de la montagne de Sion dans le sépulcre au jardin de Gethsémani, d'où elle fut reçue dans le ciel. C'est ce que dit expressément le prêtre de Jérusalem. Plus de deux siècles auparavant, saint Sophrone, patriarche de la même ville sainte, chantait avec amour, dans une hymne sur les saints lieux, « le jardin de Gethsémani, qui reçut autrefois le corps de la sainte Mère de Dieu, et où était son sépulcre, » mais il ne parle pas du corps même comme y étant (3). Nous avons donc ici, sur cet événement mémorable, la tradition expresse et constante de l'église de Jérusalem, et même de tout l'Orient.

De Jérusalem, saint Denys ne retourna point se fixer à Athènes, mais s'en alla dans l'Occident, suivant l'exemple des apôtres, en particulier de son maître Paul. A Rome, il se présenta au pape saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre. Clément l'envoya dans les Gaules, avec plusieurs compagnons. Saturnin, l'un d'eux, prêcha l'Evangile dans l'Aquitaine. Denys, cherchant les contrées où l'idolâtrie dominait encore, s'avança jusqu'à Paris, petite ville, mais remplie de paganisme. Son compagnon Lucien alla prêcher le vrai Dieu à Beauvais. Deux autres, le prêtre Rustique et le prêtre Eleuthère, demeurèrent avec lui pour travailler à la conversion des Parisiens. Leur ville, nommée aussi Lutèce, était renfermée dans une île. Denys y érigea un temple au vrai Dieu, et convertit un bon nombre de personnes, tant par ses prédications que par ses miracles. Il souffrit la persécution avec une merveilleuse constance, sous Domitien, et continua d'évangéliser les peuples jusque sous l'empire de Trajan. Enfin il couronna une vie d'apôtre par le martyre, et fut décapité avec les saints Rustique et Eleuthère. Saint Méthodius et Siméon Métaphraste ajoutent que Denys prit sa tête entre ses mains, la porta l'espace de deux mille pas, et la déposa entre les mains d'une femme chrétienne. Tel est, en somme, le récit des auteurs grecs. Comme jamais les Grecs n'ont été accusés de chercher à flatter les Latins, ce récit inspire naturellement une certaine confiance.

Les plus anciens martyrologes placent le martyre de saint Denys l'Aréopagite au 3 octobre, sous l'empire d'Adrien, qui commença de régner l'an 119. On tient que la colline où il fut décapité avec ses compagnons a pris de là le nom de Mont-des-Martyrs ou Montmartre. Plus loin et plus tard a été bâti le monastère de Saint-Denys, dont l'église est devenue la sépulture des rois de France, et autour duquel s'est formé une ville. Vers le milieu du neuvième siècle, 834, Louis le Débonnaire, se croyant redevable à saint Denys de sa restauration sur le trône, ordonna à Hilduin, abbé du célèbre monastère, de réunir tout ce qu'il pourrait trouver sur la vie et les œuvres du saint patron. Hilduin, sous le nom d'*Aréopagitiques*, composa des mémoires tirés des histoires des Grecs, des livres de saint Denys, même d'auteurs latins, d'anciennes chartes de l'église de Paris, en particulier des actes du martyre de saint Denys, écrits par Visbius,

(1) Euseb., l. III, c. XXXIX. — (2) *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite*, en grec et en latin, II v. in-folio Paris 1644, t. II, p. 315 et seq. — (3) *Spicilegium romanum* du cardinal Maï, t. IV, p. 116, vers.95-100.

témoin oculaire. Le dominicain français Noël Alexandre croit à l'authenticité de ces actes ; il en conclut, ainsi que de dix-huit autres preuves, que saint Denis est venu dans les Gaules au premier siècle ; que l'évêque d'Athènes et celui de Paris est le même personnage, que c'est vraiment saint Denys l'Aréopagite, et que les arguments des contradicteurs ne sont pas sans réplique (1). Nous pensons comme le dominicain français, et comme les jésuites français Lansel, Cordier, Halloix et autres : ou plutôt, nous pensons comme les Grecs, saint Méthodius, patriarche de Constantinople, le bienheureux Michel, prêtre de Jérusalem, et Siméon Métaphraste. Et ce qui nous confirme dans cette manière de voir, c'est l'origine et les arguments du parti contraire. Les auteurs de la *Gaule chrétienne*, article *Eglise de Paris*, exposent trois opinions : la première, qui tient et prouve par des arguments positifs que le premier évêque d'Athènes et le premier évêque de Paris, c'est le même saint Denys l'Aréopagite envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, disciple et successeur de saint Pierre ; la seconde qui, sans admettre l'identité de la personne, tient et prouve par des arguments affirmatifs que saint Denys, premier évêque de Paris, y a été envoyé dès le premier siècle par le pape saint Clément ; la troisième qui, pour rejeter les deux premières et ne faire arriver saint Denys dans les Gaules qu'au troisième siècle, s'appuie non pas tant sur des arguments affirmatifs que sur des arguments négatifs (2). Les auteurs de la *Gaule chrétienne* citent en faveur de la troisième opinion l'autorité scientifique du docteur Launoy et l'autorité judiciaire de Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, lequel en 1700 *réforma* la croyance et la pratique de son église, et d'un seul et même saint Denys en fit deux, dont il plaça l'Aréopagite au troisième jour d'octobre, et le Parisien au neuvième. Mais tout le monde sait que ce prélat, plus remarquable par sa piété que par sa doctrine, fut toute sa vie la dupe et le jouet de la secte jansénienne. Quant au docteur Launoy, nous avons déjà appris, et en son temps nous apprendrons encore mieux à le connaître comme un esprit téméraire, d'un catholicisme pour le moins douteux, et qui, pour soutenir ses nouveautés, ne craignait pas de falsifier les textes des Pères et des conciles. En un mot, c'est par la même influence de secte que le bréviaire de Paris a divisé sainte Marie-Madeleine en trois, et saint Denys en deux. Le bréviaire romain continue, avec les auteurs grecs, à regarder saint Denys l'Aréopagite comme le même évêque d'Athènes et de Paris. Cet accord de Rome et de la Grèce ne laisse pas que de mériter attention, même de la part des catholiques.

Pour les jansénistes, c'est différent. A eux il suffit que Rome approuve ou semble approuver une chose, pour qu'ils la contredisent. Cette antipathie est tellement sincère, qu'elle s'étend à tous ceux qui s'accordent avec Rome, fussent-ils des Grecs et des Grecs du Bas-Empire. Ainsi, saint Méthodius, patriarche de Constantinople, Michel, prêtre de Jérusalem, que Cédrénus qualifie de bienheureux, Siméon Métaphraste, Nicéphore Calliste, s'accordent à dire que Denys l'Aréopagite a été évêque d'Athènes, ensuite de Paris ; cela est incontestable. Oui ; mais Rome dit la même chose : donc les Grecs Méthodius, Michel, Siméon et Nicéphore ne savent ce qu'ils disent et ne méritent aucune créance. Il est un autre motif pour les jansénistes de répudier ces historiens grecs : c'est que, d'après leurs histoires, saint Denys l'Aréopagite, avant de venir en Occident, aurait assisté avec les apôtres au trépas et aux funérailles de la sainte Vierge à Jérusalem et non pas à Ephèse, où les jansénistes et compagnie la font mourir et enterrer, par la raison qu'il y avait dans cette ville une église de la sainte Vierge Marie. Et de fait, il n'y a pas trente ans (nous écrivons ceci en 1850), nous avons vu dans une assez bonne paroisse de Paris, chaque fois que le prédicateur commençait à parler de la dévotion à la sainte Vierge ou d'un sujet semblable, un certain nombre de personnes, qu'on nous apprit être des jansénistes, quitter l'église, pour ne pas entendre ces superstitions ultramontaines. Il est donc tout naturel que les jansénistes répudient l'autorité de nos trois ou quatre historiens grecs. Leur argumentation pour cela est des plus curieuses. L'autorité de l'abbé Hilduin et des autres écrivains d'Occident, sur l'identité de saint Denys d'Athènes et de saint Denys de Paris, ne prouve rien, attendu qu'ils ont emprunté cette opinion aux Grecs : d'un autre côté, l'opinion des Grecs sur l'identité de saint Denys de Paris et de saint Denys d'Athènes ne prouve rien, attendu qu'il ont emprunté cette opinion aux Latins d'Occident, l'abbé Hilduin et autres. On trouve un complaisant et fidèle écho de cette argumentation là même où l'on ne s'y attend guère (3). Espérons néanmoins, pour l'honneur de Paris et de la France, qu'il se trouvera un catholique français, croyant de cœur et connaissant à fond ce que l'Eglise enseigne sur la nature humaine et la grâce divine, qui ait assez de science et de courage pour examiner cette question de saint Denys sans autre considération que la vérité (4).

Nous disons, *un catholique français croyant*

(1) Propositio, sanctum Dionysium primo sæculo in Gallias venisse ; unumque et eumdem esse Atheniensium et Parisiensium episcopum, vere Areopagitam, probatur est : nec inconcussa sunt et invicta virorum eruditorum, qui hanc opinionem impugnarunt, argumenta. *In historiam ecclesiasticam sæculi* I Dissertatio 16. — (2) Restat jam tertia opinio, non tam argumentis affirmantibus quam negantibus nixa. — (3) *Acta Sanctorum*, 9. octobr. Commentarius prævius, notamment § 4 et 5. — (4) Ce catholique s'est trouvé, c'est Mgr Darboy, Archevêque de Paris, dans les *Œuvres de S. Denys l'Aréopagite*, traduites en grec et précédées d'une savante *Introduction* : toutes ces questions sont élucidées d'une manière défini-

de cœur et connaissant à fond ce que l'Eglise enseigne sur la nature humaine et la grâce divine. Car la cause fondamentale de l'antipathie des jansénistes contre saint Denys de l'Aréopage et ses œuvres, c'est que, sur ces matières, il ne pense pas comme eux, mais comme l'Eglise romaine.

L'Eglise nous l'enseigne, avec saint Thomas : La grâce est un don *surnaturel* que Dieu accorde à l'homme pour mériter la vie éternelle. Cette grâce est un don *surnaturel*, non-seulement à l'homme déchu de la perfection de sa nature, mais à l'homme en sa nature entière : *surnaturel*, non-seulement à l'homme, mais à toute créature ; non-seulement à toute créature actuellement existante, mais encore à toute créature possible. En voici la raison, développée par l'Ange de l'école. La vie éternelle consiste à connaître Dieu, à voir Dieu, non plus à travers le voile des créatures, ce que fait la théologie naturelle ; non plus comme dans un miroir, en énigme et en des similitudes, ce que fait la foi : mais à le voir tel qu'il est, à le connaître tel qu'il se connaît, *Nous le verrons comme il est*, dit le disciple bien-aimé (1). Et saint Paul : *Maintenant nous le voyons par un miroir en énigme ; mais alors ce sera face à face. Maintenant je le connais en partie ; mais alors je le connaîtrai comme j'en suis connu ;* ou plutôt, suivant la force du texte original, *je superconnaîtrai comme je suis superconnu* (2). Or tout le monde sait, tout le monde convient, que de Dieu à une créature quelconque il y a l'infini de distance. Il est donc naturellement impossible à toute créature, quelle qu'elle soit, de voir Dieu tel qu'il est, tel que lui-même il se voit. Il lui faudrait pour cela une faculté de voir infinie, une faculté que naturellement elle n'a pas, et que naturellement elle ne peut pas avoir. Il y a plus. La vision intuitive de Dieu, qui constitue la vie éternelle, est tellement au-dessus de toute créature, que nulle ne saurait par ses propres forces en concevoir seulement l'idée. Oui, dit saint Paul, après le prophète Isaïe : *Ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce qui n'est point monté dans le cœur de l'homme, voilà ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment* (3). Pour donc que l'homme puisse mériter la vie éternelle, et même en concevoir la pensée, il lui faut, en tout état de nature, un secours surnaturel, une certaine participation à la nature divine. L'homme ne pouvant s'élever en ce sens jusqu'à Dieu, il faut que Dieu descende jusqu'à l'homme, pour déifier en quelque sorte. Or cette ineffable condescendance de la part de Dieu, cette participation à la nature divine, cette déification de l'homme, c'est la grâce. Voilà ce que saint Thomas enseigne dans sa *Somme de théologie* (4), et l'Eglise par ses décisions, et saint Denys l'Aréopagite dans ses œuvres.

Or les jansénistes pensent différemment et de saint Denys, et de saint Thomas, et de l'Eglise. Baïus et les jansénistes supposent que, dans le premier homme, la grâce n'était autre chose que la nature ; que le premier homme pouvait ainsi, par ses seules forces naturelles, s'élever au-dessus de lui-même, franchir l'intervalle infini qui sépare la créature du Créateur, et voir Dieu immédiatement en son essence. D'où ils concluent nécessairement, que si l'homme déchu a besoin de la grâce proprement dite, ce n'est que pour guérir et restaurer la nature. Il est aujourd'hui encore des catholiques sincères, mais si peu sur leurs gardes, qu'ils admettent ou laissent passer le venin du jansénisme pour la doctrine de l'Eglise. Ainsi, dans un ouvrage recommandable d'ailleurs par les religieuses intentions de son auteur, avons-nous lu avec étonnement ces mots : « La grâce de Dieu par Jésus-Christ est le retour de la vie primitive. Aussi paraît-elle surnaturelle, et elle l'est en effet, mais par rapport à la nature corrompue seulement. Car par rapport à la nature primitive, elle est naturelle, puisqu'elle est cette nature même réintégrée en nous (5). » Ces mots renferment précisément l'erreur que l'Eglise a condamnée dans les jansénistes, notamment dans cette proposition de Quesnel : *La grâce du premier homme est une suite de la création, et elle était due à la nature saine et entière* (6); et dans cette autre de Baïus : *L'élévation de la nature humaine à la participation de la nature divine était due à l'intégrité de la première création, et par conséquent on doit l'appeler naturelle, et non pas surnaturelle* (6). L'on conçoit que des savants catholiques mêmes, avec de pareilles préventions, ne soient pas compétents pour apprécier au juste les œuvres de saint Denys l'Aréopagite, ni les questions qui s'y rattachent.

Les critiques modernes ont posé en principe : Les œuvres attribuées à Denys l'Aréopagite ne peuvent être de lui. Une preuve, c'est que dans le premier et le second siècle on ne parlait pas comme il parle : on n'avait ni les

tive. Un autre ecclésiastique, l'abbé Dalac, auteur d'une traduction semblable a également touché ces questions. Voir encore la *Vie des Saints de France* par Birth.

(1) Videbimus eum sicuti est. I. Joann., III, 2. — (2) Videmus nunc per speculum in ænigmate ; tunc autem facie ad faciem. Nunc cognosco ex parte ; tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum. Τότε δὲ ἐπιγνώσομαι, καθὼς καὶ ἐπεγνώσθην. I Cor., XIII, 12. — (3) Sed sicut scriptum est : Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum. I Cor. II, 9. Isaie. LXIV, 4. — (4) *Summa sancti Thomæ*, pars prima quæst. XII, art. 4 — Quæst. XXIII, art. 1. in corp. — Quæst. LXII-III, art. 2. — Pars secunda secundæ quæst., art. 5, in. corp. — (5) *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, par Auguste Nicolas. Seconde édition. Bruxelles, 1846. t. II, p. 3[illegible] — (6) Gratia Adami est sequela creationis, et erat debita naturæ sanæ et integræ *Prop.* XXXV. — (7) Humanæ naturæ sublimatio et exaltatio in consortium divinæ naturæ debita fuit integritati primæ creationis, ac proinde naturalis dicenda est, et non supernaturalis. *Prop.* XXI. Voir de plus amples détails sur ces matières, dans un opuscule *de la Grâce et de la nature*, chez Gaume et Gualandre, par l'auteur de cette Histoire.

idées, ni les expressions qu'il a ; telles que *superessence, supersubstantiel, superbonté, bonté superéminente, superscience, superconnaissance*, etc. (1). Ces critiques, si nombreux qu'ils soient, permettront cependant de leur opposer certains ouvrages du premier siècle, où les mêmes idées et les mêmes expressions se retrouvent. Ces ouvrages curieux, ordinairement imprimés en un volume, sont les quatre Evangiles et les épîtres des apôtres, en particulier les épîtres de saint Paul, le maître même de saint Denys l'Aréopagite. Une pièce assez connue de ces ouvrages, c'est l'oraison dominicale. Dans le texte grec, qui est l'original, on lit cette demande : Donnez-nous aujourd'hui notre pain *superessentiel, super substantiel* (2) ; ce que la Vulgate traduit ainsi dans saint Matthieu : *Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie* : Serait-ce exiger trop des critiques modernes, avant de juger les Pères de l'Eglise, qu'ils sachent au moins leur *Pater ?*

Saint Paul, dans toutes ses épîtres, notamment dans celles aux chrétiens d'Ephèse et de Colosse, exhorte tous les fidèles à s'élever par la grâce de Dieu et la sainteté de leur vie à la connaissance parfaite de Dieu et de son Christ. Cette connaissance parfaite, il ne l'appelle pas simplement gnose, connaissance, science, mais *épignose, super-connaissance, superscience* (3) : attendu qu'elle donne de Dieu, de son essence, de ses attributs et de ses œuvres, des idées infiniment au-dessus de de tout ce que la science humaine peut imaginer de plus sublime. « La science, connaissance ou gnose, dit-il aux Corinthiens, sera détruite. Car nous connaissons en partie, et en partie nous prophétisons. Mais quand viendra ce qui est parfait, alors disparaîtra ce qui est partiel. Maintenant nous voyons par un miroir en énigme ; mais alors ce sera face à face. Maintenant je connais en partie ; mais alors je *superconnaîtrai*, comme je suis *superconnu* (4). » Saint Pierre, dans sa seconde épître, se sert de la même expression, et plusieurs fois (5).

Il y a plus. L'unique maître des apôtres, Jésus-Christ, leur donne l'exemple de ce langage. Dans le texte grec de saint Matthieu il dit littéralement : Toutes choses m'ont été remises par mon Père : et personne ne *superconnaît* le Fils, si ce n'est le Père : ni personne ne *superconnaît* le Père, si ce n'est le Fils, et à qui le Fils le voudra révéler (6). C'est ici, on le voit, la connaissance suréminente, surperscientifique, superintellectuelle, que le Père a essentiellement du Fils, et le Fils coessentiellement du Père. Nulle créature ne peut y participer que par la grâce et la révélation du Fils. Aussi ce même Fils dit il jusqu'à deux fois à ses apôtres : Vous n'avez qu'un maître ou docteur c'est le Christ (7). Les premiers hérétiques sous le prétexte d'une soi-disant gnose, cherchaient à rabaisser Jésus-Christ au-dessous des puissances célestes. Voilà pourquoi les apôtres, dans presque toutes leurs épîtres, notamment saint Paul dans ses épîtres aux Ephésiens et aux Colossiens, rappellent que Jésus-Christ est l'image substantielle du Dieu invisible, qu'il est né avant toutes les créatures. C'est par lui et pour lui que tout a été créé au ciel et sur la terre, les choses visibles comme les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances. Il est avant toutes choses, et toutes se concentrent et subsistent en lui. Il est assis à la droite de son Père dans les régions *supercélestes* (8), par-dessus toute principauté, toute puissance, toute vertu, toute domination, et tout nom qui peut se nommer non-seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle futur. Et tout est soumis à ses pieds. Il est le chef du corps de l'Église, le premier-né d'entre les morts ; afin qu'il soit le premier en tout : parce qu'il a plu au Père de mettre en lui la plénitude de toutes choses et de tout réconcilier par lui avec soi-même, purifiant par le sang qu'il a répandu sur la croix et ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux. C'est en lui que sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science : trésors dont la participation produit l'*épignose*, la connaissance surnaturelle et parfaite du mystère de Dieu et de son Christ (9).

Or ce que font les apôtres contre les gnostiques dans toutes leurs épîtres, ce que fait particulièrement saint Paul, son disciple, saint Denys, le continue contre les mêmes gnostiques dans ses œuvres. C'est le même but, c'est le même fond de doctrine, ce sont bien souvent les mêmes expressions ou des expressions semblables ; expressions qui paraissent étranges, quand on n'est pas familiarisé avec le texte original du Nouveau Testament ; mais, quand on s'y connait, elles deviennent comme le signalement d'un disciple et contemporain des apôtres.

Les ouvrages de saint Denys l'Aréopagite ont été très-célèbres depuis le cinquième siècle, et méritent leur célébrité par la haute théologie qu'ils renferment : ce sont les livres *de la Hiérarchie céleste* et *de la Hiérarchie ecclésiastique* ; les traités *des Noms divins* et *de la Théologie mystique*, avec dix lettres. Il avait composé encore quelques autres écrits, mais qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Quant aux ouvrages de saint Denys en général, on les voit cités dans une homélie d'Origène, traduite par Rufin. Saint Denys d'Alexandrie, contemporain

(1) Voir entre autres le Dictionnaire de Feller, édition de MM. W[illegible] et Besson. — (2) [illegible] τὸν [illegible] δὸς ἡμῖν σήμερον. Matth., VI, 11. [illegible] — (3) [illegible] Coloss., I, 9 [illegible] — (4) [illegible] χαθὼς χαὶ [illegible]. I Cor., XIII, 12. — (5) [illegible] τὸν υἱὸν, εἰ μὴ ὁ πατὴρ [illegible] τὸν πατέρα τις [illegible] ὁ υἱὸς [illegible]. Matth., XI, 27. Luc, X, 22. — (7) Matth., XXIII, 8 [illegible]. — (8) Ἐν τοῖς ἐπουρανίοις. Ephes., I, 20. — (9) Coloss., II, 2 et 3.

d'Origène, écrit des notes pour servir à l'intelligence de saint Denys de l'Aréopage, qui est cité avec éloges dans un sermon de saint Chrysostome. Saint Cyrille d'Alexandrie, qui appartient aux premières années du cinquième siècle, invoque, entre autres témoignages, celui de saint Denys l'Aréopagite contre les hérétiques qui niaient le dogme de l'Incarnation. Juvénal, évêque de Jérusalem, dans une lettre à l'empereur Marcien, touchant le trépas de la sainte Vierge, cite comme une tradition de l'Eglise le récit même de notre Aréopagite sur ce sujet : « Il y avait là, dit-il, avec les apôtres, Timothée, premier évêque d'Éphèse, et Denys l'Aréopagite, comme il nous l'apprend lui-même en son livre (1). Dans la première moitié du sixième siècle, Léonce de Byzance, en un livre qu'il composa contre Nestorius et Eutychès, cite en premier lieu, parmi les anciens, Denys l'Aréopagite, contemporain des apôtres. Dans un autre traité, il donne la liste des Pères qui ont illustré l'Église depuis Jésus-Christ jusqu'au règne de Constantin, il cite parmi eux notre auteur : « Ces docteurs, dit-il, furent Ignace, surnommé Théophore, Irénée, Justin, philosophe et martyr. Clément et Hippolyte, évêques de Rome, Denys l'Aréopagite, Méthodius de Patare, Grégoire, thaumaturge. etc. » Saint Anastase le Sinaïte écrivit des réflexions mystiques sur l'œuvre des six jours : là, il rappelle en ces termes un passage du livre *des Noms divins* : « Ce Denys, célèbre contemporain des apôtres et versé dans la science des choses divines, enseigne en sa sublime *Théologie* que le nom donné par les Grecs a la Divinité signifie qu'elle contemple et voit tout. » Le pape saint Grégoire le Grand explique quelques fonctions des esprits bienheureux avec les propres paroles de saint Denys, et en le nommant ancien et vénérable Père.

Si les ouvrages de saint Denys ne se voient pas cités plus souvent dans les quatre premiers siècles, il y en a une raison particulière dans la nature même de ses ouvrages. L'auteur y développe la plus sublime théologie, celle qu'on n'enseignait pas à tous les fidèles, mais seulement aux plus parfaits, comme saint Paul nous l'apprend dans sa première épître aux Corinthiens: *Sapientiam autem loquimur inter perfectos* (2). Aussi l'auteur adresse-t-il ses écrits à un évêque, à Timothée, en lui rappelant l'obligation du secret sur ces choses devant les personnes qui ne seraient pas capables de les bien entendre.

Le septième siècle tout entier est plein de la gloire de saint Denys. Les meilleurs écrivains, de saints évêques, des papes et des conciles, l'Orient et l'Occident, le proclament l'auteur des livres que nous possédons aujourd'hui sous son nom. Pas une voix discordante ne rompt l'unanimité solennelle. L'hérésie elle-même invoque ou subit cette autorité incontestée. Le philosophe et martyr saint Maxime la cite au monothélite Pyrrhus, qui se convertit : de plus, il enrichit de pieuses et savantes notes les œuvres du docteur apostolique. Le pape saint Martin, en plein concile de Latran, invoque contre le monothélisme l'autorité de saint Denys d'Athènes. « L'illustre Denys, dans son livre *des Noms divins*, nous apprend que le Seigneur fut formé du sang d'une vierge, contrairement aux lois de la nature, et qu'il foula les flots d'un pied sec, sans que leur mobilité cédât sous le poids de son corps. « Et il dit encore dans sa lettre à Caïus : « Le Seigneur, s'abaissant jusqu'à notre substance, lui a communiqué sa supériorité de son être, etc. » Et le concile de Latran, composé de cent quarante évêques, entendit ces citations faites par l'ordre du Pape, et les approuva et en tant qu'elles expriment le dogme catholique, et en tant qu'elles venaient de saint Denys l'Aréopagite. Un autre pape, saint Agathon, dans sa lettre aux empereurs, s'appuie également sur les passages qu'on vient de rappeler, et il en désigne l'auteur par ces mots : Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes. Les citations du Pape furent collationnées dans le sixième concile général, et trouvées conformes. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, dans une lettre de Sergius de Constantinople, fauteur monothéliste, recourt à l'autorité de saint Denys, comme les Papes et les conciles précités. Et ni le monothélite Sergius de Constantinople, ni le monothélite Cyrus d'Alexandrie, ni Macaire d'Antioche, ne déclinent l'autorité qu'on leur oppose, seulement ils l'interprètent à leur manière. Comme on le voit, tous les grands siéges de la catholicité, Rome, par la bouche de ses pontifes ; Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Constantinople, par leurs patriarches ; l'Eglise, dans plusieurs conciles, affirment tenir pour authentiques les œuvres connues sous le nom de saint Denys l'Aréopagite.

Parmi les témoins subséquents de cette tradition, on distingue, au huitième siècle, saint Méthodius de Constantinople, saint Jean Damascène, le pape Adrien, le deuxième concile œcuménique de Nicée ; au neuvième, Michel, prêtre de Jérusalem, le savant Photius, l'abbé Hilduin, Hincmar de Reims, le pape saint Nicolas ; au dixième, Suidas et Siméon Métaphraste ; le célèbre moine Euthymius dans le onzième ; aux douzième et treizième, l'historien George Pachymère parmi les Grecs, et parmi les Latins Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, Alexandre de Halès, Albert le Grand, saint Bonaventure, saint Thomas. Plus tard, le concile de Florence, les illustres cardinaux Bessarion, Baronius, Bellarmin, les savants Marsile Ficin et Pic de la Mirandole. Depuis le seizième siècle, certains critiques, soit protestants, soit d'un catholicisme douteux, se sont inscrits en faux contre cette tradition des siècles, et ont élevé des doutes sur l'authenticité des œuvres de saint Denys l'A-

(1) *Des noms*, c. III. — (2) Cor., II, 6.

réopagite : mais d'autres critiques, et des plus judicieux, Halloix, Schelstrate, le P. Honoré de Sainte-Marie, le P. Noël Alexandre, ont fait voir que les raisons alléguées pour cela ne sont pas concluantes. Nous pensons comme eux. Aussi, depuis la première édition de cette histoire, avons-nous vu avec bonheur cette question éclaircie de nouveau dans un ouvrage que nous ne faisons le plus souvent que résumer, et auquel nous renvoyons pour le détail des preuves (1), ainsi qu'à la dissertation du P. Noël Alexandre (2).

Saint Denys de l'aréopage composa d'abord des *Institutions théologiques*, qu'il rappelle plus d'une fois, mais qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Il y expliquait ce qui concerne l'unité de nature et la trinité des personnes en Dieu.

Le livre des *Noms divins* est adressé à saint Timothée. Saint Denys y pose pour règle, comme dans ses *Institutions*, de montrer la vérité sur Dieu, non par les paroles persuasives d'une sagesse humaine, mais par la démonstration de la puissance inspirée de l'Esprit-Saint. Le meilleur commentaire de ces paroles du disciple se trouve dans ces paroles du maître auxquelles il fait allusion. Saint Paul dit donc aux fidèles de Corinthe : « Ma parole et ma prédication n'ont point consisté dans les paroles persuasives d'une sagesse humaine ; mais dans la démonstration de l'Esprit et de la puissance : afin que votre foi ne soit point établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. Nous prêchons néanmoins la sagesse, mais aux parfaits ; non par la sagesse de ce monde, ni des princes de ce monde : mais nous prêchons la sagesse de Dieu en mystère, cette sagesse cachée, que Dieu a prédestinée avant les siècles pour notre gloire ; sagesse que nul des princes de ce monde n'a connue : car, s'ils l'avaient connue, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de la gloire. Aussi est-il écrit : Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme, Dieu l'a préparé à ceux qui l'aiment. Or, Dieu nous l'a révélé par son Esprit : car l'Esprit sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu. En effet, qui d'entre les hommes sait ce qui est d'un homme, si ce n'est l'esprit de cet homme qui est en lui ? De même, ce qui est de Dieu, nul ne le sait que l'Esprit de Dieu. Or, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous sachions quelles grâces Dieu nous a faites. Et nous disons ces choses non dans les paroles didactiques d'une sagesse humaine, mais dans les paroles didactiques de l'Esprit-Saint, comparant les choses spirituelles aux spirituelles. Pour l'homme animal (l'homme qui n'a que son âme sans l'Esprit d'en haut), il ne perçoit point ni ne reçoit les choses de l'Esprit de Dieu ; car elles lui sont une folie et il ne peut les connaître, parce qu'elles s'examinent spirituellement. Mais l'homme spirituel examine, juge toutes choses, et n'est jugé lui-même par personne. Qui connaît en effet l'intelligence du Seigneur ? Pour nous, nous avons l'intelligence du Christ (3). » De ces principes de saint Paul, son disciple conclut que tout l'enseignement sur Dieu doit se tirer des Ecritures, où Dieu nous communique la connaissance de lui-même suivant notre portée.

Sur les noms divins, même tirés de l'Ecriture divine, saint Denys fait cette observation : Comme Dieu est infiniment au-dessus de toutes choses, et qu'il est cependant la cause de toutes, le nom d'aucune d'entre elles ne lui convient proprement, et cependant les noms de toutes lui conviennent jusqu'à un certain point. Il prouve l'un et l'autre par l'Ecriture même. Lorsque Jacob demanda, *quel est votre nom* ? Dieu lui répondit, comme pour le blâmer : *Pourquoi demandez-vous mon nom* (4) ? Et lorsque Manué fit la même demande, il lui fut répondu : *Pourquoi demandez-vous après mon nom ? puisqu'il est admirable* (5). En effet, conclut saint Denys, n'est-ce pas un nom vraiment admirable, qu'un nom au-dessus de tout nom, qui peut se dire non-seulement en ce monde, mais encore en l'autre (6) ? Cependant, dans la même Ecriture, Dieu est appelé et il s'appelle lui-même de plusieurs noms : Celui qui est ou Jéhova, Dieu ou Elohim, Seigneur ou Adonaï, Dieu des dieux, Seigneur des seigneurs, Saint des saints, Roi des rois, l'Ancien des jours, la vie, la lumière, la vérité, la sagesse, l'intelligence, le Verbe, le salut, la justice, la sanctification et la rédemption. Il habite les cœurs, les esprits et les corps, le ciel et la terre ; constamment immuable, il est dans le monde, autour du monde, par delà le monde, par delà les cieux, par delà toute substance ; il est soleil, étoile, feu et eau, vent, rosée et nuage, pierre angulaire et rocher ; il est tout ce qui est, et n'est rien de ce qui est. C'est-à-dire, comme s'explique saint Denys, il est suréminemment, suressentiellement, tout ce qui est, et il n'est formellement, proprement, rien de ce qui est. C'est pourquoi il convient également de n'appliquer aucune dénomination et de les appliquer toutes au suprême auteur de tout ce qui existe : par là on confesse qu'il possède sur la création un empire absolu ; que toutes choses se rattachent à lui comme à leur centre, le reconnaissent pour leur cause, leur principe et leur fin, et qu'*il est toutes choses en toutes* (7), selon l'expression des Ecritures (8). Tel est l'ensemble de doctrine que saint Denys expose dans le premier chapitre *des Noms divins*,

(1) *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite*, traduites du grec ; précédées d'une introduction où l'on discute l'authenticité de ces livres, par l'abbé Darboy, Paris, 1845. — (2) Natal. Alexand. *Histor. ecclesiast.* sæc. I, Dissertat. XXII. — (3) I Cor., II, 4-16. — (4) Genes., XXXII, 29. — (5) Judic., XIII, 18. — (6) Ephes., I, 21. — (7) *Omnia in omnibus*. I. Cor., XV, 28. — (8) S. Dion. Areopag., *De divinis nominibus*, c. I.

et qu'il développe et applique dans les douze autres.

Dans le second, il cite l'extrait suivant des *Eléments de théologie* du bienheureux Hiérothée, son maître après saint Paul.

« La divinité du Seigneur Jésus est la cause et le complément de tout ; elle maintient les choses dans un harmonieux ensemble, sans être ni tout, ni partie ; et pourtant elle est tout et partie, parce qu'elle comprend en elle et qu'elle possède par excellence et de toute éternité le tout et les parties. Comme principe de perfection, elle est parfaite dans les choses qui ne le sont pas ; et en ce sens qu'elle brille d'une perfection supérieure et antécédente, elle n'est pas parfaite dans les choses qui le sont. Forme suprême et originale, elle donne une forme à ce qui n'en a pas ; et dans ce qui a une forme, elle en semble dépourvue, précisément à cause de l'excellence de la sienne propre. Substance suressentielle, elle pénètre toutes les substances sans souiller sa pureté, sans descendre de sa sublime élévation. Elle détermine et classe entre eux les principes des choses, et reste éminemment au-dessus de tout principe et de toute classification. Elle fixe l'essence des êtres. Elle est la durée, elle est plus forte que les siècles et avant tous les siècles. Sa plénitude apparaît en ce qui manque aux créatures ; sa surabondance éclate en ce que les créatures possèdent. Indicible, ineffable, supérieure à tout entendement, à toute vie, à toute substance, elle a surnaturellement ce qui est surnaturel, et suréminemment ce qui est suréminent. De là vient (et puissent nous concilier miséricorde les louanges que nous donnons à ces prodiges qui surpassent toute intelligence et toute parole!), de là vient qu'en s'abaissant jusqu'à notre nature, et prenant en réalité notre substance, et se laissant appeler homme, le Verbe divin fut au dessus de notre nature et de notre substance, non-seulement parce qu'il s'est uni à l'humanité sans altération ni confusion de sa divinité, et que sa plénitude infinie n'a pas souffert de cet ineffable anéantissement ; mais encore, ce qui est bien plus admirable, parce qu'il se montra supérieur à notre nature et à notre substance dans les choses mêmes qui sont propres à notre nature et à notre substance, et qu'il posséda d'une façon transcendante ce qui est à nous, ce qui est de nous (1). »

Dans le chapitre IV, saint Denys examine entre autres ces questions : Qu'est-ce que le mal ? et d'où vient-il ? Il conclut : Le mal, d'abord, ne vient pas de Dieu, et tout ce qui existe est bon en tant qu'il existe. Le mal, comme tel, n'est bon à rien; il porte seulement une apparence de bien qui peut séduire, mais il n'existe pas pur et par lui-même ; il est un accident du bien. Le mal ne vient pas de Dieu et n'est pas en Dieu ; il n'est pas dans les choses elles-mêmes. Ainsi il n'est pas dans les anges ; par conséquent les démons ne sont pas mauvais par nature, mais par une déchéance qui toutefois ne les a pas privés de leurs facultés essentielles. Il y a également un certain sens dans lequel on peut dire que le mal atteint nos âmes, mais c'est toujours comme privation et non comme substance ; il n'existe pas non plus dans les animaux, ni dans la totalité de la nature, ni dans les corps, ni dans la matière brute. Bien plus, la privation n'est pas mauvaise en elle-même. Le bien est donc la perfection, le mal un défaut. Le bien n'a qu'une cause, le mal en a plusieurs. Le mal n'est qu'un accident qui survient aux substances. Le mal peut subsister sous l'empire de la Providence, qui l'empêche d'altérer substantiellement les natures qu'il envahit. Il suit donc que le mal n'est ni réalité, ni puissance quelconque.

Dans le chapitre VII, il développe les propositions suivantes : Toute sagesse vient de la sagesse divine, qui est insondable, incompréhensible et inappréciable à l'homme. C'est de cette infinie sagesse que les anges tiennent leur intelligence, l'homme sa raison, la brute sa sensibilité. Par cette sagesse, Dieu connaît tout d'une façon inexprimable. Pour nous, il ne nous est donné de la connaître qu'imparfaitement. Cette connaissance de Dieu est manifestée à l'homme par la parole révélée, qui fonde ainsi la foi.

Après le livre *des Noms divins*, saint Denys composa une *Théologie symbolique*, qui n'est point venue jusqu'à nous. Il y faisait voir comment les choses divines portent des noms empruntés aux choses sensibles ; comment Dieu a forme et figure, membres et organes ; comment il habite des lieux et revêt des ornements ; pourquoi enfin on lui prête du courage, des tristesses et de la colère, les transports de l'ivresse ; des serments et des malédictions, et le sommeil et le réveil, et les autres symboles et pieuses images sous lesquels nous est représentée la Divinité.

Enfin, il composa, en cinq chapitres assez courts, une *Théologie mystique*, dont il nous montre cette image dans Moïse. Dieu lui ordonna d'abord de se sanctifier, et de s'éloigner de tout ce qui est profane. Après toute cette purification, Moïse entend diverses trompettes, voit de nombreuses lumières, qui lancent de toutes parts de très-purs rayons. Ensuite il est séparé de la multitude, et avec l'élite des prêtres il atteint au sommet des élévations divines. Avec cela il ne communique pas encore familièrement avec Dieu, il ne le contemple pas encore lui-même (car nul homme ne le verra et vivra) ; mais il voit le lieu où il est.

C'est ainsi que des âmes d'élite qui s'y disposent par la pureté de cœur et par la prière, Dieu les élève amoureusement dès ce monde, non pas jusqu'à le voir en lui-même comme nous le verrons dans le ciel, mais jusqu'à le connaître, jusqu'à l'entrevoir avec une clarte

(1) Darboy, p. 381.

au-dessus de toute pensée, de toute parole, de toute science terrestre. Tels étaient Moïse et Élie : tel fut saint Paul, ravi jusqu'au troisième ciel : tels nous verrons saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix. Cette connaissance suréminente de Dieu et des choses divines forme la théologie mystique.

Pour diriger les créatures intellectuelles vers ce bonheur infini, dont celui de Moïse ne fut qu'un avant-goût, Dieu a établi parmi elles deux administrations, la hiérarchie céleste parmi les anges, la hiérarchie ecclésiastique parmi les hommes. Saint Denys a fait un traité de l'une et de l'autre.

Depuis le commencement du monde nous ne cessons de voir ces esprits administrateurs, envoyés de Dieu pour le salut des hommes. Ce sont les chérubins à la porte du paradis terrestre, les trois anges chez Abraham, les deux chez Lot. C'est la providence ministérielle de l'ange sur Agar et sur Ismaël, père des Arabes; l'ange de Dieu au sacrifice d'Isaac ; les anges de Dieu montant et descendant sur l'échelle de Jacob. Lutte de Jacob contre un ange. Les anges devant Dieu, et Satan parmi eux. L'ange de Jéhova dans le buisson ardent, donnant sa mission à Moïse. L'ange de Dieu conducteur du camp d'Israël. Après le péché du peuple, Dieu se fait remplacer par un ange. Un ange apparaît à Balaam. L'ange de Dieu donne ses ordres à Josué. Un ange apparaît à Gédéon, et l'établit sauveur du peuple. Un ange annonce la naissance de Samson. Le prophète Élie est nourri par un ange. Isaïe voit les séraphins devant le trône de Dieu, et en reçoit sa mission. L'ange Raphaël et Tobie. Les chérubins vus par le prophète Ézéchiel. L'ange Gabriel révèle à Daniel l'époque de la venue du Christ. Les trois anges des Perses, des Grecs et du peuple de Dieu. Les anges protecteurs de Judas Machabée. L'ange Gabriel annonce à Zacharie la naissance du Précurseur. annonce à Marie la naissance du Sauveur même. Les anges annoncent le Sauveur né aux pasteurs de Bethléhem. Jésus-Christ nous signale les anges des petits enfants. Un ange assiste Jésus-Christ dans son agonie. Les anges annoncent sa résurrection. Les apôtres, particulièrement saint Pierre, mis en prison, sont délivrés par un ange. Saint Paul, dans ses épîtres, notamment dans celle aux Colossiens, nomme plusieurs degrés dans la hiérarchie des anges. Saint Jean, dans sa Révélation, voit les chérubins ainsi que le ministère des anges sur les nations et sur l'Église.

De ces faits et autres, ainsi que de l'enseignement des prophètes et des apôtres, qu'il appelle les antiques théologiens, saint Denys dérive tout le fond de sa *hiérarchie céleste*. Hiérarchie une, mais distincte en trois ordres, et chaque ordre en trois chœurs. Les séraphins, les chérubins et les trônes forment le premier ordre ; les vertus, les puissances et les dominations, le deuxième ; les principautés, les archanges et les anges, le troisième.

Le principe de la hiérarchie, soit céleste, soit ecclésiastique, c'est la source de la vie, l'essence de la bonté, l'unique cause de tout ce qui existe, la Trinité, qui, par bonté, donne à ce qui existe et d'être et d'être bien. Cette souveraine et très-divine béatitude, cette unité trine, qui existe vraiment, d'une manière qui nous est incompréhensible, mais qu'elle connaît très bien, désire le salut des créatures intelligentes, tant de nous que des intelligences supérieures ; mais ce salut, qui consiste à voir Dieu comme il est, ne peut arriver à ceux qui se sauvent, qu'autant qu'ils sont déifiés. Or cette déification, c'est la ressemblance et l'union avec Dieu, autant que possible. Le but commun de toute hiérarchie, c'est la continuelle dilection vers Dieu et les choses divines, dilection inspirée de Dieu et consommée par l'union ; c'est, même avant cela, la fuite absolue et irrévocable de ce qui est contraire à cette dilection ; c'est la connaissance des choses dans la réalité de leur être, la vue et la science de la vérité sacrée ; c'est la divine participation, autant que possible, de la perfection unique, de celui qui est souverainement un ; c'est la jouissance de l'intuition, qui nourrit intellectuellement et déifie quiconque la contemple. Nous disons donc, que cette divinement suprême béatitude, la divinité par nature, le principe de la déification, qui déifie ceux qui sont déifiés, a, par bonté divine et grâce, établi la hiérarchie pour le salut et la déification de tous les êtres soit raisonnables, soit purement spirituels (1).

Cette doctrine, saint Denys fait voir partout que c'est la doctrine des Écritures divines, en particulier des Apôtres. Il commence la *hiérarchie céleste* par ces mots : « Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières. Il y a plus : toute émanation de splendeur que le Père, par bienfaisance, laisse déborder sur nous, nous simplifie comme puissance unifique, nous rappelle et nous ramène vers l'unité du Père qui nous rassemble, et vers sa simplicité déifique. Car toutes choses viennent de Dieu et retournent à Dieu, comme disent les saintes Lettres. »

Effectivement, c'est l'apôtre saint Jacques qui dit : « Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni ombre de révolution. Car c'est volontairement qu'il nous a engendrés par la parole de la vérité, pour être comme les prémices de ses créatures (2). » C'est saint Paul qui dit aux Romains, en parlant de Dieu : « Tout est de lui, et par lui, et pour lui (3). » Tout est de lui comme cause, tout est par lui comme moyen, tout est pour lui comme fin. C'est le

(1) *De hierarchia ecclesiastica*, c. I. — (2) Jacob. I, XVII et XVIII. — (3) *Ex ipso, et per ipsum, et in ipso* (en grec *in ipsum*, εἰς αὐτόν) *sunt omnia*. Rom., XI, 36.

disciple bien-aimé qui nous apprend notre future ressemblance avec Dieu : « Nous savons, dit-il, que lorsqu'il apparaîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons comme il est (1). Saint Paul nous apprend notre transformation en Dieu, lorsqu'il dit aux Corinthiens : « Mais nous tous, contemplant la gloire du Seigneur sans voile, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur (2). » C'est encore le même apôtre qui nous apprend notre unification spirituelle avec Dieu, quand il dit aux mêmes : « Qui s'attache au Seigneur est un même esprit avec lui (3). » C'est encore saint Paul qui nous apprend que Dieu sera finalement tout en toutes choses, quand il dit aux mêmes Corinthiens : « Tout est soumis au Fils, sans doute à l'exception de qui lui a tout soumis. Lors donc que toutes choses auront été assujetties au Fils, alors le Fils sera lui-même assujetti à qui lui aura assujeti toutes choses, afin que Dieu soit tout en toutes choses (4). »

Pour que le lecteur chrétien puisse apprécier plus facilement la doctrine et la manière de saint Denys, nous traduisons le plus littéralement qu'il se peut ce qu'il dit dans le quatrième chapitre de la *hiérarchie* céleste.

« Avant tout, il est vrai de dire que la suressentielle Trinité (5), faisant subsister toutes les essences des choses, les a par bonté amenées à l'existence. Car c'est le propre de la cause de toutes choses et de la bonté souveraine, d'appeler à la communion d'elle-même les êtres, suivant qu'ils en sont capables. C'est pourquoi toutes choses ont part à la providence émanée de la Divinité suressentielle et cause universelle. Car elles ne seraient même point, si elles ne participaient pas de l'essence et du principe des êtres. Ainsi toutes les choses inanimées, par là même qu'elles existent, en participent : car l'existence de toutes, c'est la Divinité au-dessus de l'existence ; les choses vivantes participent de cette même puissance vivifiante qui surpasse toute vie ; les êtres raisonnables et intellectuels participent de cette même sagesse, qui surpasse toute raison et toute intelligence, et qui par elle-même est éternellement parfaite. Il est donc clair que les natures diverses sont d'autant plus proches de la Divinité, qu'elles participent d'elle de plus de manières. C'est pourquoi les saintes phalanges des natures célestes ont participé de la libéralité divine plus que les natures qui existent simplement, ou qui ont une vie irraisonnable, ou même qui sont, comme nous, douées de raison. Car s'essayant à imiter Dieu, et, parmi la contemplation transcendante de ce sublime exemplaire, saisis du désir de se réformer à son image, les purs esprits obtiennent à bon droit de plus abondants trésors de grâce : assidus, généreux et invincibles dans les efforts de leur saint amour pour s'élever toujours plus haut, puisant à sa source la lumière pure et inaltérable par rapport à laquelle ils s'ordonnent, vivant d'une vie pleinement intellectuelle. Ainsi ce sont eux qui, en premier lieu et à plusieurs titres, sont admis à la participation de la Divinité, et expriment moins imparfaitement, et en plus de manières, le mystère de la nature infinie : de là vient qu'ils sont spécialement et par excellence honorés du nom d'anges, la splendeur divine leur étant départie tout d'abord, et la révélation des secrets au-dessus de nous nous étant faite par leur entremise. Ainsi, comme enseigne la Théologie (l'Ecriture sainte), la loi nous a été intimée pas les anges (6). Ainsi, et avant et après la loi, les anges conduisaient à Dieu nos illustres ancètres, tantôt en leur prescrivant des règles de conduite et les ramenant de l'erreur et d'une vie profane au droit chemin de la vérité (7), tantôt en leur manifestant la constitution de la hiérarchie céleste, ou leur donnant le spectacle mystérieux des choses surhumaines, ou leur expliquant, au nom du Ciel, les événements futurs (8).

» Si quelqu'un veut dire que Dieu s'est révélé immédiatement et par lui-même à de pieux personnages, que celui-là sache par les affirmations positives des Ecritures que personne sur terre n'a vu ni ne verra l'essence intime de Dieu (9); mais que Dieu apparaissait aux saints, de la manière qui lui était convenable, et par des visions qu'ils pussent supporter (10). Or, ces visions retraçant comme une image de la Divinité, autant du moins que ce qui a une forme peut ressembler à ce qui est au-dessus de toute forme, et par là élevant jusque vers Dieu ceux à qui elles sont accordées, la Théologie, dans son langage plein de sagesse, les appelle Théophanies ; et ce nom leur convient, puisqu'elles communiquent à l'homme une divine lumière et une certaine science des choses divines.

» Or, nos glorieux ancêtres recevaient par le ministère des puissances célestes l'intelligence de ces visions divines. La tradition des Ecritures n'enseigne-t-elle pas que Dieu donna lui-même à Moïse sa législation sacrée (11), pour nous faire entendre qu'elle était l'esquisse d'une autre plus sainte et plus divine. En même temps la Théologie (l'Ecriture) nous enseigne clairement que cette législation nous a été transmise par les anges, pour nous montrer qu'il est dans les exigences de l'ordre di-

(1) Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est. I Joann., III, 2. — (2) Nos vero omnes [illegible] Domini speculantes, in eamdem imaginem transformamur, a claritate in claritatem, [illegible] Domini [illegible]. II Cor., III, 18. — (3) Qui adhæret Domino, [illegible] est. I Cor., VI, 17. — (4) [illegible] præter eum qui subjecit [illegible]. Cum autem subjecta fuerint illi omnia, [illegible] Deus [illegible] in omnibus. I Cor., XV, 27 et 28. — (5) [illegible] — (6) Act., III, 7, 38 [illegible]; Galat., III, 19; [illegible], II, 2. — (7) Matth., II, 13. [illegible], XI, 13. — (8) [illegible] VII, 10. Isai., X. — (9) I Joann., IV, 12. — (10) Gen., III, 8, et XVIII, 1. — (11) Num., IX. Act., VII. Gal., III.

vis que les choses inférieures s'élèvent à Dieu par le moyen des choses supérieures. Et cette règle ne regarde pas seulement les esprits supérieurs et inférieurs l'un à l'autre, mais bien encore ceux qui sont au même rang ; le souverain auteur de tout ordre voulant qu'en hiérarchie il y eût des ordres et des puissances premières, moyennes et dernières, afin que les plus divins fussent les initiateurs et les guides inférieurs pour l'approche, l'illumination et la communion divine.

» Aussi voyons-nous que le mystère de la philanthropie de Jésus fut d'abord révélé aux anges, et qu'ensuite, par leur médiation, la grâce de cette connaissance est descendue jusqu'à nous. C'est ainsi que le très-divin Gabriel apprit à Zacharie, qui cependant était hiérarque, que l'enfant qui lui viendrait, contre toute espérance, par la grâce de Dieu, serait le prophète de l'opération divine que Jésus devait miséricordieusement manifester en sa chair pour le salut du monde (1). Le même apprit à Marie comment s'accomplirait en elle le mystère ineffable de l'Incarnation divine. Un autre ange informe Joseph de l'entier accomplissement des divines promesses faites à son aïeul David. Un autre annonce la bonne nouvelle aux bergers purifiés par le repos et le silence de la solitude, et avec lui la multitude de l'armée céleste enseigne aux enfants de la terre cette hymne de gloire si célèbre. Mais élevons les yeux vers des révélations plus sublimes encore de l'Ecriture. Car je vois que Jésus-Christ lui-même, la cause suressentielle des substances supracélestes, en prenant notre nature sans altération de sa nature divine, ne dédaigna pas d'accepter l'ordre de choses établi pour l'humanité ; mais il se soumit docilement aux prescriptions que son Père lui intima par le ministère des anges. Ainsi c'est un ange qui fit connaître à Joseph la volonté divine touchant la fuite en Egypte, et également sur le retour en Judée (2). Que dis-je ? nous voyons le Fils en personne soumis aux ordres du Père transmis par les anges. Comme vous connaissez trop bien ce qui est dit dans nos saintes traditions, je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'un ange fortifia Jésus agonisant (3), et que Jésus lui-même fut appelé ange du grand conseil (4), lorsque, pour opérer heureusement notre rédemption, il prit rang parmi les interprètes de la Divinité : car comme il dit lui-même en qualité de messager ou d'ange : Tout ce qu'il avait appris du Père, il nous l'a manifesté (5).»

Telle est la *Théologie* de saint Denys de l'aréopage ; elle n'est autre que l'Ecriture divine, que la parole de Dieu. Ses théologiens, ses maîtres en la science de Dieu et des choses divines, ce sont les prophètes et les apôtres. Il ne cite qu'eux. A peine leur adjoint-il un ou deux contemporains : Hiérothée, son maître après saint Paul; et son ami saint Ignace d'Antioche, qui termina sa carrière quelques années avant lui : encore cette dernière citation est-elle regardée par quelques-uns comme une addition postérieure faite au texte par une main étrangère.

La hiérarchie ecclésiastique a le même but que la hiérarchie céleste, la sanctification des âmes et leur ressemblance avec Dieu. Elle se compose aussi de trois ordres, le pontife ou l'évêque, le prêtre et le diacre, qui se perpétuent par l'ordination pontificale. Ces trois ordres purifient, illuminent et perfectionnent les âmes par trois principaux sacrements, le baptême, la confirmation, l'eucharistie. Il y a même comme trois ordres dans le peuple fidèle : les catéchumènes, les néophytes et ceux qui aspirent à la perfection, comme les moines, ascètes ou thérapeutes, imitateurs des esséniens et des anciens disciples des prophètes, que nous avons vus dans leur temps. Cette hiérarchie chrétienne a été précédée sur la terre par une autre, celle de Moïse, qui en était la figure. Voici comme saint Denys expose l'ensemble de ces trois hiérarchies.

« La très-sainte hiérarchie des natures supracélestes n'a d'autre sacrement que la pure et intelligible connaissance de Dieu et des choses divines, au degré où elles en sont capables, et également un état proportionnel de conformité et d'assimilation à la Divinité. Là sont illuminateurs et maîtres en la sainte perfection les esprits les plus proches de Dieu ; car avec bonté et discrétion, ils font parvenir aux ordres subalternes les déifiques lumières que leur donne directement la Trinité, perfection essentielle et source de toute sagesse. Les rangs inférieurs à ces natures premières, étant élevés par elles à la grâce de l'illumination divine, sont des initiés et doivent être nommés tels.

« Après cette hiérarchie surhumaine et toute céleste, Dieu, voulant dans sa bonté répandre sur nous la sainteté de ses dons précieux, donna d'abord à l'enfance de l'humanité, comme dit l'Ecriture (6), la hiérarchie légale, et lui envoya une lumière que pussent porter ses débiles regards, dissimulant la vérité sous d'imparfaites images, sous des traits bien éloignés de la pureté des originaux, sous d'obscurs symboles, sous des énigmes dont le sens profond ne se découvrait qu'avec peine. Or, dans cette hiérarchie de la loi, le mystère, la grâce, c'est que l'homme était élevé à l'adoration spirituelle de Dieu. Les chefs (pontifes, prêtres et lévites) sont ceux qui furent initiés dans la science du tabernacle par Moïse, premier initiateur et maître des pontifes anciens : car retraçant le tabernacles spirituels dans la hiérarchie qui préparait la nôtre, il nomma toutes les cérémonies légales une image de l'exemplaire qui lui avait été montré sur le mont Sinaï (7). Les initiés sont ceux qui, aidés par les symboles sacramentels, s'élevaient,

(1) Luc., I, 13. — (2) Matth., II. — (3) Luc, XXII, 43. — (4) Isaïe, IX. — (5) Joan., XV, 15. — (6) Galat., III, 24. — (7) Exod., XXIV, 40.

selon leurs forces, à une plus parfaite intelligence des mystères.

Or, pour cette initiation plus relevée, la théologie (la parole de Dieu) entend notre hiérarchie, qu'elle nomme le complément sacré et la fin de la précédente. Car notre hiérarchie est à la fois céleste et légale, et comme un milieu qui unit deux extrèmes, elle participe de l'une et de l'autre : de la première, à raison des contemplations spirituelles dont elle est enrichie ; de la seconde, à cause des nombreux symboles qui la matérialisent, pour ainsi dire, et à l'aide desquels elle s'élève vers la Divinité (1). »

En parlant de l'ordination ecclésiastique, saint Denys parle ainsi de la vocation divine.

« Le pontife proclame le nom des ordinands et les ordres qu'ils vont recevoir. Cette cérémonie mystérieuse annonce que, épris d'amour pour Dieu, le consécrateur se pose comme l'interprète du choix céleste ; que ce n'est point par une capricieuse faveur qu'il appelle aux dignités sacrées, mais qu'il agit sous l'inspiration d'en haut dans la consécration des ministres de l'Eglise. C'est ainsi que Moïse, l'instituteur des cérémonies de la loi, n'éleva point à la dignité pontificale Aaron, cependant son frère, et jugé par lui agréable à Dieu et digne du sacerdoce, jusqu'à ce que, poussé par un mouvement divin, il le consacra pontife, selon le rite que Dieu lui-même, souverain consécrateur, lui prescrivit. Bien plus, notre premier et divin chef hiérarchique (car le très-doux Jésus voulut bien se faire notre pontife) ne se glorifia pas lui-même, comme attestent les Ecritures (2); mais il fut glorifié par celui qui lui dit : « Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech (3).» C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'appeler ses apôtres à l'honneur de l'épiscopat, bien que, comme Dieu, il fût l'auteur de toute consécration, néanmoins, selon l'esprit de la hiérarchie, il rapporta cette action à son Père adorable et au Saint-Esprit, recommandant aux disciples, ainsi qu'on le voit dans l'Ecriture, de ne pas quitter Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, « que vous avez entendue de ma bouche, dit-il ; c'est que vous serez baptisés dans le Saint-Esprit (4).» Ainsi agit encore le coryphée des apôtres avec ses dix collègues dans la dignité pontificale : car étant question de consacrer un douzième apôtre, il en laissa religieusement le choix à la Divinité. « Montrez, dit-il, celui que vous avez élu (5);» et il reçut au nombre des douze celui qui avait été désigné par un divin sort (6).

Dans le traité de la *Hiérarchie ecclésiastique*, saint Denys signale le sens spirituel de toutes les cérémonies des sacrements, en particulier du baptême et de l'ordination. En quoi il se montre le fidèle disciple de Paul, qui dans toutes ses épîtres, notamment dans celle aux Hébreux, s'applique à nous révéler partout le sens mystérieux de ce qu'il y a dans l'Ancien Testament, comme le sacerdoce de Melchisédech, le sacerdoce d'Aaron, les fonctions des prêtres et des lévites dans le tabernacle.

Il y a plus. Des critiques modernes ont dit, d'autres ont répété : Les œuvres attribués à saint Denys l'Aréopagite ne sauraient être de lui, attendu qu'on y parle de cérémonies qui n'ont été en usage que dans le cinquième siècle, par exemple, les encensoirs et les encensements dans le divin sacrifice. Tout ce que prouve cette objection, c'est que ceux qui la font ou la répètent, y compris les Bollandistes du neuvième jour d'octobre, n'ont pas lu ou ont oublié les écrits des apôtres, en particulier ceux de l'apôtre saint Jean. Car nous y avons vu, nous y voyons dès lors une liturgie pompeuse. C'est un jour de Dimanche que saint Jean a sa divine révélation. C'est une assemblée à laquelle préside un pontife vénérable, assis sur un trône et environné de vingt-quatre vieillards ou prêtres. Ce sont des habits sacerdotaux, des robes blanches, des ceintures, des couronnes, des instruments du culte divin, un autel, des chandeliers, des encensoirs, un livre scellé. Et cet autel, ces couronnes, ces ceintures, ces chandeliers, ces encensoirs sont d'or. Il y est parlé d'hymnes, de cantiques et d'une source d'eau qui donne la vie. Devant le trône, et au milieu des prêtres, est un agneau en état de victime, auquel sont rendus les honneurs de la divinité. Sous l'autel sont les martyrs qui demandent que leur sang soit vengé. Un ange présente à Dieu de l'encens, et il est dit que c'est l'emblème des prières des saints ou des fidèles. En un mot, saint Jean nous fait voir nos cérémonies saintes, ou transportées du ciel ou transportées au ciel. Mais on dirait que, depuis trois siècles, certains critiques ont fermé les yeux pour ne pas voir.

Finalement, c'est du moins notre intime persuasion, les fidèles catholiques qui auront lu avec foi, amour et intelligence, surtout dans le texte original, d'un côté, le Nouveau Testament, en particulier les épîtres de saint Paul, et, de l'autre, les œuvres de saint Denys l'Aréopagite, n'auront pas de peine à reconnaître que saint Paul et saint Denys sont deux écrivains du même temps, qu'ils ont la même pensée, et que le second est vraiment disciple du premier.

A cette époque (de Denys, d'Ignace et de Polycarpe), dit Eusèbe, on voyait encore fleurir beaucoup d'autres personnes également dignes de tenir la première place parmi les successeurs des apôtres. Disciples merveilleux et divins de ces grands hommes, là où ils trouvaient que leurs maîtres avaient déjà jeté les fondements d'une église, ils achevaient de bâtir dessus, avançant de jour en jour la prédication de l'Evangile, et répandant par tout

(1) *De ecclesiastica hierarchia*, cap. V. — (2) Hebr., V, 5. — (3) Ps. CIX, 4. — (4) Act., I, 4. — (5) *Ibid.*, I, 24. — (6) *De ecclesiastica hierarchia*, cap. V.

le monde le germe du royaume de Dieu. Embrasés d'une philosophie céleste, ils accomplissaient d'abord le commandement du Sauveur, en distribuant aux pauvres leurs biens ; puis abandonnant leur patrie et entreprenant de longs voyages, ils exerçaient les fonctions d'évangélistes, ambitionnaient de prêcher Jésus-Christ et de communiquer les livres des saints Evangiles à ceux qui n'avaient point entendu encore la doctrine du salut. Quand ils avaient, dans des pays lointains et barbares, assuré les fondements de cette foi divine et ordonné des pasteurs pour avoir soin de cette plantation nouvelle, aussitôt, accompagnés toujours de la grâce et de la vertu de Dieu, ils se portaient chez d'autres nations. L'Esprit y opérait par eux une multitude de prodiges ; et, au premier bruit de leur prédication, tous ces peuples en foule embrassaient le culte du vrai Dieu (1).

Sous l'empire de Trajan, Evariste gouverna l'Eglise romaine, après Anaclet, pendant treize ans, depuis le consulat de Valens et de Vetus jusqu'à celui de Gallus et de Bradua, c'est-à-dire depuis l'an de Jésus-Christ 96 à 108 ; et, après sa mort, Alexandre, pendant huit ans, depuis le consulat de Palma et de Tullus jusqu'à celui d'Elien et de Vetus, c'est-à-dire de 109 à 116, selon que leurs pontificats sont marqués dans l'ancien calendrier de Libère (2).

On peut juger quel était, dans ces temps, l'état de l'Eglise romaine, par les magnifiques louanges que lui donne saint Ignace dans l'inscription de l'épître qu'il lui écrivit de Smyrne. Il l'appelle église bien aimée, remplie de lumière, digne de Dieu, pleine de décence, justement bienheureuse, méritant la louange, parfaitement ordonnée, très-chaste, présidant dans la charité, ayant la loi du Christ, portant le nom du Père, unie selon la chair et selon l'esprit, pleine de la grâce de Dieu, sans division et sans aucun mélange de couleur étrangère. On attribue à Evariste l'institution des titres de Rome, et l'on dit qu'il régla que le pontife romain fût assisté de sept diacres quand il prêche ; Alexandre passe pour être l'auteur de quelques rites touchant la bénédiction de l'eau et l'oblation du saint sacrifice. Dans Alexandrie, Abilius eut pour successeur Cerdon, et celui-ci Primus, vers la douzième année de Trajan. Et dans Antioche on ordonna Héros évêque à la place d'Ignace (3).

Pendant que la doctrine du Christ, arrosée chaque jour du sang des martyrs et des sueurs des disciples des apôtres, allait croissant et florissant ; pendant que les chrétiens, persécutés, mis en croix, exposés aux bêtes, lassaient par leur patience la fureur de leurs ennemis, et, qu'au milieu des tempêtes, la religion jetait de plus profondes racines, les Juifs, nation toujours turbulente et inquiète, ne pouvant porter avec patience le joug des Romains sous lequel la divine justice les avait humiliés, devenaient chaque jour plus malheureux, et chaque jour appesantissaient leurs chaînes par les troubles qu'ils excitèrent en diverses parties de l'empire. On ne saurait concevoir comment, sous un empereur tel que Trajan, un des plus grands pour les arts de la paix et de la guerre qu'aient eus les Romains, et pendant qu'il se trouvait en Orient à la tête des forces imposantes avec lesquelles il avait triomphé des Parthes et reculé les bornes de l'empire, ces misérables ont eu l'audace de se révolter et de prendre les armes ; comment ils ont pu penser, dispersés qu'ils étaient dans les diverses parties de l'univers, à secouer le joug et à rétablir leurs affaires. Il semblait, suivant Eusèbe (4), qu'ils y fussent poussés par ces mauvais génies auxquels la vengeance du ciel les avait abandonnés, et qui déjà, un demi-siècle auparavant, avaient fait de leur pays une vraie image de l'enfer.

On ne saurait penser autrement, quand on réfléchit que, peu contents d'attaquer et d'égorger les Grecs et les Romains parmi lesquels ils habitaient, ils portèrent encore la rage jusqu'à se nourrir de leur chair, s'abreuver de leur sang, se ceindre de leurs intestins et se couvrir de leurs peaux (5). Ils en scièrent beaucoup par le milieu du corps en commençant par la tête, les firent déchirer par les bêtes, les forcèrent à combattre les uns contre les autres, voulant peut-être se venger ainsi des traitements pareils qu'après la ruine de Jérusalem, beaucoup de leurs frères avaient eu à souffrir de la part des Romains. On s'épouvante de la multitude qu'ils firent ainsi périr. Dans la seule Libye Cyrénaïque, ces furieux en massacrèrent deux cent vingt mille, et dans l'île de Chypre, deux cent quarante mille. Ni Trajan ni les peuples ainsi outragés ne laissèrent impunies tant d'atrocités. Les habitants d'Alexandrie tuèrent tous les Juifs qui se trouvaient dans leur ville. Les habitants de Chypre défendirent, sous les peines les plus sévères, à tout Juif l'entrée de leur île, et mettaient à mort ceux-là mêmes qui, par erreur ou poussés par la tempête, y abordaient. Martius Turbo, envoyé contre eux avec une armée de terre et de mer, en tua une multitude infinie et dans la Libye et dans l'Egypte. Lucius Quietus en fit un carnage pareil dans la Mésopotamie : c'était le plus vaillant capi-

(1) Euseb., l. III, c. xxxvii — (2) Les actes du pape Alexandre, admis comme authentiques, par les Bollandistes [illegible], par Schelstrate, [illegible] dans les *Acta S[illegible]*. [illegible] qu'on professait pour [illegible], c'est [illegible] et du gallicanisme. La découverte des tombeaux de S. Alexandre [illegible] SS. Eventius et Théodule, [illegible] en 1844 et dont il est rendu compte dans le *Journal de Rome*, dans la *Civilta* et dans les [illegible] les ouvrages de la critique. Les révélations des catacombes confirment les témoignages des anciens actes. — (3) Orsi, l. III. — (4) L. IV, c. II. — (5) Dion, l. LXVIII.

taîné qu'eussent alors les Romains ; et, pour avoir réprimé la sédition dans ces contrées, l'empereur lui donna le gouvernement de la Palestine. Il ne fallait pas moins qu'un tel homme pour maintenir la province dans le devoir au milieu d'aussi violentes commotions. Il est à croire,que dans ces tumultes,beaucoup de chrétiens furent égorgés, soit par les gentils, soit par les Juifs : par ceux-ci, à cause de leur haine implacable contre eux ; par ceux-là, parce qu'ils les confondaient encore avec les Juifs.

Cependant Trajan se montrait au milieu de ses triomphes, et ses triomphes avec lui. Avec le vin et les amours infâmes, la grande passion de cet empereur était la gloire. Il fit des ouvrages immenses en diverses provinces de l'empire. Partout on voyait de ses arcs de triomphe et de ses trophées ; son nom se lisait partout : aussi le comparait-on à la pariétaire, herbe qui s'attache à toutes les murailles. Jaloux d'Alexandre le Grand, il voulut l'égaler, sinon le surpasser. Ce fut une des principales causes de la guerre contre les Parthes ou les Perses. Il se rendit maître de l'Arménie et la réduisit en province romaine ; il s'empara également de la Mésopotamie et lui fit subir le même sort. Abgare, prince d'Edesse, acheta ses bonnes grâces en lui prostituant son propre fils. De retour à Antioche pour se reposer pendant l'hiver, Trajan faillit périr dans le terrible tremblement de terre qui renversa cette ville. L'année suivante, 115, il passa le Tigre, soumit l'Assyrie, prit Ctésiphon, capitale des Parthes, Suse, ancienne métropole des Perses, visita Babylone en ruines, descendit l'Euphrate et le golfe Persique, jusqu'au Grand Océan, et ravagea une partie de l'Arabie Heureuse. Revenu dans les provinces conquises, qui s'étaient révoltées, mais que ses lieutenants avaient à peu près replacées sous le joug, il donna un roi aux Parthes, un autre aux Albaniens. Le sénat romain était étonné chaque jour d'entendre parler de noms jusqu'alors inconnus, et de nouveaux peuples qui reconnaissaient la puissance de Rome. Il décerna à Trajan autant de triomphes qu'il voudrait. Rome et l'Italie se préparaient à le recevoir avec tous les honneurs imaginables. Mais il ne devait jamais les revoir. Il assiégeait Atra, ville des Arabes Agaréniens ou descendants d'Agar, connus plus tard sous le nom Sarrasins. Battu et contraint de lever le siége, il tomba malade, avec le soupçon d'être empoisonné, et se remit en route pour retourner en Europe. Mais, arrivé à Sélinonte en Cilicie, il mourut, l'an 117, après un règne de dix-neuf ans six mois et quinze jours ; il mourut au moment que tous les pays conquis secouèrent le joug. Les Parthes chassèrent le roi qu'il leur avait imposé et rappelèrent celui qu'il avait chassé. L'Arménie et la Mésopotamie retournèrent à leurs anciens maîtres. C'est à quoi aboutirent les grands et glorieux exploits de Trajan. Pour tant de dépenses, tant de périls, tant de sang répandu, il ne resta aux Romains que la honte d'une entreprise manquée (1).

Trajan ne laissait pas d'enfant et n'avait pas non plus désigné de successeur. Sa femme Plotine lui en donna un. Ce fut Adrien, dont Trajan avait été le tuteur et qu'il avait marié à sa petite nièce. Il commandait actuellement les armées de Syrie. Parent et allié de Trajan, il n'avait rien négligé pour s'en faire adopter. Pour lui complaire, il allait jusqu'à partager ses débauches de vin et jusqu'à s'abandonner à lui pour ses débauches de Sodome. Mais ces lâches infamies n'avaient point réussi. Adrien allait peut-être manquer l'empire, sans les intrigues de l'impératrice Plotine, qui, suivant Dion, nourrissait pour lui une passion criminelle. Trajan étant frappé d'apoplexie et sans parole, elle fit entendre qu'il adoptait Adrien, et en écrivit dans ce sens au Sénat. Averti de ces dispositions avant que la mort de Trajan fût divulguée, Adrien se fit proclamer empereur par son armée à Antioche, conclut un traité avec les Parthes, abandonna le reste des conquêtes au delà de l'Euphrate, et reprit ce fleuve pour frontière de l'empire romain.

C'était un naturel inconstant et inégal, un composé de bonnes et de mauvaises qualités. Dion le loue comme un prince très-humain ; et néanmoins, surtout au commencement et à la fin de son règne, il donna plusieurs exemples de cruauté ; il montra un grand respect pour le Sénat, et cependant fit mourir un grand nombre des plus graves sénateurs ; il aimait beaucoup les beaux-arts, les artistes habiles, les lettrés et les savants ; mais il était envieux de leur gloire, et, par jalousie, en fit périr quelques-uns ; il était très-avide de savoir, mais il poussa ce désir jusqu'à la vanité de l'astrologie judiciaire et aux plus secrets mystères de la magie. Il était très-adonné aux superstitions grecques et romaines, ce qui ne l'empêcha point de montrer qu'il en connaissait le néant, quant il fit bâtir des temples sans idoles ; il était très-ennemi des cérémonies et divinités étrangères, et pourtant il ne fut pas un persécuteur atroce des chrétiens ; il était ambitieux de gloire outre mesure, mais, pour en acquérir, il n'entreprit toutefois aucune guerre qui ne fût pas nécessaire ou juste. Enfin, quoique livré aux divertissements de la chasse et plongé dans les plus infâmes débauches, il ne laissa pas de s'appliquer tout entier au gouvernement, et de mener la plupart du temps une vie sobre et austère (2).

Tel était donc le caractere de cet empereur, il ne faut pas s'étonner de la diversité des jugements qu'ont portés de son règne, et les païens par rapport à l'empire, et les chrétiens par rapport à l'Eglise. Si, d'un côté, les Romains ne pouvaient pas le compter au nombre

(1) Tillemont, *Hist. des emp.* Crévier. — (2) Dion, Tillemont, Crévier.

de leurs plus méchants princes, il leur semblait néanmoins qu'on ne pouvait le placer parmi les bons ; de même les chrétiens l'ont célébré quelquefois comme un des protecteurs de leur religion, et d'autres fois ils l'ont compté parmi leurs persécuteurs. Encore qu'Adrien n'ait publié aucun édit contre eux, l'ordonnance de Trajan, dans sa lettre de Pline, n'était point révoquée : et s'il y était défendu aux magistrats de les rechercher, il y avait ordre de les punir quand ils étaient accusés et convaincus. C'était assez d'une ordonnance pareille pour que les fidèles ne fussent jamais en sûreté, et pour que les païens pussent à volonté les persécuter et même les faire périr impunément. Chaque jour la multitude des chrétiens allait augmentant ; chaque jour leur religion devenait plus florissante ; par là même augmentait aussi pour eux la difficulté de se cacher et de se soustraire aux regards et à l'envie de leurs ennemis.

Ce qui leur nuisait le plus dans l'esprit des païens, c'était l'opinion qui s'accréditait toujours davantage, que foulant aux pieds, comme athées, toute crainte de Dieu et tout sentiment de religion, ils violaient dans leurs assemblées les plus saintes lois de la pudeur par des accouplements exécrables, et celles de l'humanité en égorgeant sans pitié de petits enfants pour manger leur chair. L'occasion de ces calomnies était les hérésies impures connues sous le nom général de gnostiques. Ce mot veut dire savants, éclairés. Les gnostiques étaient des hommes qui, dédaignant la foi et la morale chrétienne telle qu'elle était prêchée et crue par toute la terre, se faisaient des religions plus savantes. Leur science aboutissait à un polythéisme nouveau, qui, sous des noms un peu différents, renouvelait toutes les extravagances et toutes les turpitudes de l'ancien.

Hésiode et Homère exposent à peu près ainsi la génération des dieux : Il y avait d'abord le Chaos et la Terre. Du Chaos naquirent l'Érèbe et la Nuit ; de l'Érèbe et de la Nuit, l'Éther et la Journée. De la Terre naquit le Ciel ; du Ciel et de la Terre naquirent l'Océan et Tethys ; de l'Océan et de Téthys, Saturne et Rhée ; de Saturne et de Rhée, Jupiter et Junon, ainsi que les autres dieux. Or, changez les noms, vous aurez la théogonie et la cosmogonie des gnostiques, où tout s'engendre également par couple de mâles et de femelles. En voici le système tel qu'il a été complété par Valentin, vers le temps où nous sommes.

Il y avait d'abord *Bythos* et *Sigé* ou *Ennoia*, c'est-à-dire, le fond ou la profondeur et la pensée silencieuse ; Bythos et Sigé engendrèrent *Nous* et *Alétheia*, c'est-à-dire, l'esprit et la vérité. Ces deux premiers couples forment une tétrade ou un carré qui était comme la racine et le fondement de tout le système. Ces dieux supérieurs, Valentin les appelait éones, mot grec qui signifie *vies* et *siècles*. De *Nous* et d'*Alétheia* naquirent *Logos* et *Zoé*, c'est-à-dire, le verbe et la vie, et de ceux-ci, l'Homme et l'Église. Telle est l'ogdoade ou la huitaine des principaux éones. Le Verbe et la Vie engendrèrent une décade ou dizaine d'autres : le Profond et la Mixtion, Celui qui ne vieillit pas et l'Union, celui qui est né de lui-même et la Volupté, l'Immobile et la Combinaison, le Fils-Unique et la Bienheureuse. Pour ce qui est de l'Homme et de l'Église, ils engendrèrent, à leur tour, une dodécade ou douzaine : le Paraclet et la Foi, le Paternel et l'Espérance, le Maternel et la Charité, l'Éloge et l'Intelligence, l'Ecclésiastique et la Béatitude, le Parfait et Sophia ou la Sagesse. Ces trente éones composent le Pléroma ou la Plénitude divine. L'enceinte du Pléroma était affermie et gardée par Horus ou le Terme engendré par Profond.

Cependant le dernier ou la dernière des éones femelles, Sophia, curieuse de connaître Bythos, le grand-père de toute la famille, s'échappa du Pléroma, où elle fut toutefois ramenée par Horus ou le Terme, nommé encore *Stauros* ou la Croix. L'effort que cette Sophie, ou sagesse en grec, avait fait pour sortir, lui fit enfanter une espèce d'avorton, nommé Achamoth ou sagesse en hébreu. Sophie, la mère, étant rentrée dans le Pléroma, *Nous* et *Alétheia* engendrèrent le Christ et le Saint-Esprit pour raffermir l'enceinte endommagée. De plus, pour que la curiosité ne tentât plus un autre éone de renouveler le même accident, le Christ leur apprit à tous que Bythos était incompréhensible. En reconnaissance de cette révélation, tous les éones produisirent ensemble Jésus ou le Sauveur, lui communiquant chacun ce qu'il avait de mieux ; en sorte qu'il était comme la fleur du Pléroma, à peu près comme Pandore l'était de tous les dieux d'Hésiode.

En attendant, la pauvre Achamoth, délaissée hors du Pléroma divin, était livrée à la tristesse et aux passions ; cette tristesse produisit la substance matérielle, et par suite le monde visible ; ses larmes firent les fleuves et la mer ; son découragement fit la terre. Enfin elle tourna vers le Christ ; cette conversion produisit la substance animale. Le Christ, touché de compassion, lui envoya le Sauveur avec ses anges. A leur aspect, elle se mit à rire, et son ris fit la lumière ; de joie elle embrassa les anges, et enfanta la substance spirituelle.

De cette même Achamoth et de la substance animale naquit le Démiurge ou créateur de l'univers, qui eut pour fils un deuxième Christ, mais d'un rang inférieur. Ce Démiurge est le dieu des Juifs, qui se croyait le seul dieu, parce qu'il ignorait qu'il y en eût d'autres plus grands au-dessus de lui. C'est lui qui forma les sept cieux, dont le quatrième est le paradis. Il fit ensuite le feu, l'air, l'eau, la terre, le monde et le diable ; enfin, il fit l'homme matériel, d'une matière invisible, puis il inspira l'âme, le faisant ainsi à son image, en tant que matériel, et à sa ressemblance, en

tant qu'animal. Ensuite il le revêtit de la tunique de peau, c'est-à-dire de cette chair sensible. L'homme reçut de plus la semence spirituelle qu'Achamoth avait reçue des anges, et qu'elle avait déposée dans le Démiurge, sans qu'il s'en aperçût, afin qu'il la semât dans l'âme, dans le corps matériel, où elle devait germer et croître. Cette semence spirituelle était ce que les gnostiques appelaient l'église inférieure, image de l'église supérieure, qui était dans le Pléroma.

C'est le deuxième Christ, fils du Démiurge, disaient-ils, qui a passé par Marie, comme par un canal ; le Sauveur, sorti du Pléroma avait les perfections de tous les éones, était descendu en ce Christ à son baptême. Mais il se retira quand il fut présenté à Pilate, et il n'y a eu que le Christ animal qui a souffert. La fin de toutes choses sera, quand les hommes spirituels seront formés ou perfectionnés par la *gnose* ou science. Alors, toute la semence spirituelle ayant reçu sa perfection, Achamoth, leur mère, passera de la région moyenne dans le Pléroma, et sera mariée au Sauveur formé de tous les éones. Voilà l'époux et l'épouse. Les hommes spirituels, dépouillés de leurs âmes et devenus purs esprits, entreront aussi dans le Pléroma, et seront les épouses des anges qui environnent le Sauveur. L'auteur de ce monde, le Démiurge, passera dans la région moyenne, où était sa mère, et sera suivi des âmes justes; mais rien d'animal n'entrera dans le Pléroma. Alors le feu qui est caché dans le monde paraîtra, s'allumera, consumera toute la matière, et se consumera avec elle jusques à s'anéantir (1).

Telle était dans sa perfection, sauf bien des variantes, la philosophie des gnostiques ou hommes de science. Avant que Valentin y eût mis la dernière main, Carpocras d'Alexandrie disait, en général, que Jésus-Christ était fils de Joseph, né comme les autres hommes, et distingué seulement par sa vertu ; que les anges avaient fait le monde, et que, pour arriver à Dieu, qui est au-dessus d'eux, il fallait avoir accompli toutes les œuvres du monde et de la concupiscence, à laquelle il fallait obéir en tout ; disant que c'était cet adversaire à qui l'Evangile ordonne de céder, tandis qu'on est avec lui dans la voie. Que l'âme qui résistait à sa concupiscence, en était punie en passant, après sa mort, dans un autre corps, et ensuite dans un autre, jusqu'à ce qu'elle eût tout accompli. Qu'ainsi le plus sûr était de s'acquitter de cette dette au plus tôt, en accomplissant, dans le corps où l'on se trouve, toutes les œuvres de la chair. D'où suivait que toutes les impudicités étaient non-seulement permises, mais commandées.

Basilide, également d'Alexandrie, avait des généalogies sans fin, depuis le Père, qui n'a point d'origine, jusqu'aux trois cent soixante-cinq générations d'anges, dont chacune fit un ciel ; mais il avait oublié de marier ses personnages deux à deux. Saturnin d'Antioche et le samaritain Ménandre, qui vint y demeurer, disaient seulement, qu'il y avait un Père inconnu à tous, qui avait fait les anges, les archanges, les vertus et les puissances ; mais que sept anges avaient fait le monde, et l'homme même.

Simon le Magicien, patriarche du gnosticisme, disait qu'il était lui-même la souveraine puissance, qui souffrait d'être nommée comme les hommes voulaient ; qu'il avait paru entre les Juifs comme Fils, à Samarie comme Père, chez les autres nations comme Saint-Esprit. Il menait avec lui une femme nommée Hélène ou Sélène, c'est-à-dire Lune, qu'il avait achetée à Tyr, où elle était esclave prostituée. Il la nommait la première conception de son esprit, la mère de toutes choses, par qui il avait fait les anges et les archanges. Il disait que cette pensée, sortant de lui et connaissant ses volontés, était descendue en bas et avait engendré les anges et les puissances qui avaient fait le monde ; qu'ils avaient arrêté leur mère par envie, ne voulant pas que l'on crût qu'ils eussent été produits par une autre. Elle était la belle Hélène, cause de la guerre de Troie. Passant de corps en corps, elle avait été enfin réduite à cette infamie, d'être exposée dans un lieu de débauche. C'était la brebis égarée, pour laquelle il disait qu'il était venu, afin de la délivrer la première, et ensuite sauver les hommes, en se faisant connaître à eux. Car, disait-il, comme j'ai vu que les anges gouvernaient mal le monde, et que chacun d'eux voulait être le premier, je suis venu tout corriger ; et je suis descendu sous la figure des vertus, des puissances et des anges ; j'ai même paru homme entre les hommes sans être homme ; et j'ai paru souffrir en Judée sans souffrir en effet. Les prophètes, ajoutait-il, ont été inspirés par les anges auteurs du monde ; c'est pourquoi ceux qui croient en moi et en Sélène ne doivent plus s'y arrêter. Ils doivent faire ce qu'ils veulent, comme étant libres. Car les hommes sont sauvés par ma grâce et non par les bonnes œuvres, puisqu'il n'y a point d'œuvres qui soient bonnes de leur nature, mais seulement par accident et par l'institution des anges, auteurs du monde, qui ont donné aux hommes des préceptes pour les réduire en servitude. C'est pourquoi je détruirai le monde et je délivrerai les miens de la servitude de ceux qui l'ont fait. Pour s'attirer plus de sectateurs en les délivrant du péril de mort auquel les chrétiens s'exposaient, Simon leur enseigna d'être indifférents sur l'idolâtrie. Ils l'adorèrent lui-même sous la figure de Jupiter, et Sélène sous la figure de Minerve. Leurs prêtres vivaient dans la débauche, s'appliquaient à la magie, aux enchantements, aux charmes pour donner de l'amour, à l'explication des songes et à toutes les vaines curiosités (2).

On a peine à concevoir que des hommes,

(1) Iren., *Adv. hæres.*, l. 1. — (2) *Ibid.*, Epiph. hær.

qui se donnaient pour savants, se soient portés à un tel délire. Nous avons vu de nos jours d'autres simoniens qui ont renouvelé les mêmes extravagances. Ils disaient que, le catholicisme ayant fait son temps, la science allait le remplacer et porter l'humanité au comble de la perfection. Et cette science s'est réduite à dire que tout était Dieu, et que ce tout se résumait dans un certain Saint-Simon qui s'est brûlé la cervelle, et ensuite dans un sieur Enfantin, que les nouveaux gnostiques ont appelé pour cela le Père suprême, et auquel ils ont cherché la femme libre, comme une autre Hélène à un autre Simon. Leur morale est pareille à celle des premiers simoniens ; car un des principaux articles est l'abolition du mariage et la communauté des femmes (1).

Les principales écoles des anciens gnostiques étaient dans Antioche et Alexandrie. Le fond de leur système se trouvait dans la mythologie grecque, telle que bien des philosophes, et Platon lui-même, cherchaient à l'allégoriser. De plus, comme Antioche était la capitale de l'Orient, il est possible que les gnostiques aient eu quelque relation avec les brahmanes de l'Inde, qui, aujourd'hui encore, tout en professant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, font cependant sortir de lui une généalogie interminable de divinités mâles et femelles, accouplées deux à deux, parmi lesquelles il y en a plusieurs dont le culte autorise, consacre même les plus révoltantes infamies. Il en était de même pour Alexandrie. Les gnostiques n'avaient qu'à prendre la mythologie des prêtres païens de l'Egypte, qui classaient à peu près leurs divinités comme les brahmanes, et en honoraient plusieurs par les plus affreux désordres. Toute la différence qu'il y avait d'eux aux gnostiques, c'est que ceux-ci se donnaient le nom de chrétiens et abusaient des paroles de l'Evangile pour colorer de christianisme leurs monstrueuses impiétés. C'est ainsi qu'ils trouvaient les trente éones dans les trente années de la vie cachée de Jésus-Christ. Ils les trouvaient encore dans la parabole des vignerons, dont les uns sont envoyés à la première heure, d'autres à la troisième, d'autres à la sixième, à la neuvième, à la onzième. Car, un, trois, six, neuf et onze font trente (2). Leurs autres preuves étaient de la même force.

C'est d'eux sans doute que parle l'empereur Adrien dans une lettre, écrite d'Egypte, l'an 134, à Servien, son beau-frère, et consul pour la troisième fois. Parlant des habitants d'Alexandrie, d'où il venait de partir, comme d'un peuple léger, volage, inconstant, très-séditieux, très-vain, très-insolent, il dit entre autres choses : Il en est qui adorent Sérapis et qui sont chrétiens ; il est même des dévots à Sérapis qui se disent évêques du Christ. Il n'y a pas un chef de synagogue parmi les Juifs, pas un Samaritain, pas un prêtre de chrétiens, qui là ne soit mathématicien ou astrologue, aruspice, charlatan. Même le patriarche, quand il vient en Egypte, est contraint par les uns d'adorer Sérapis, par les autres, le Christ. Nul dieu qui leur soit commun. Les chrétiens adorent celui-ci, les Juifs celui-là, et chaque nation un autre (3).

Comme les gnostiques, surtout les Basilidiens, étaient fort nombreux à Alexandrie, et qu'ils ne faisaient aucune difficulté d'adorer les idoles des païens et d'assister à leurs spectacles profanes, il est naturel d'entendre d'eux ce que dit Adrien. Ce qui ne permet guère d'en douter, c'est qu'on a de leurs médailles et pierres gravées, où les noms de Iao ou Yehova, Adonaï, Sabaoth, Iesus, Christos, Michaël, Gabriel, Raphaël, se voient accolés aux images de Sérapis, d'Anubis, de Toth et autres divinités égyptiennes, et même quelquefois à des divinités grecques. Ces gravures représentent la plupart quelques mystères du Pléroma gnostique, ou quelque invocation de magie. Les noms hébreux étaient regardés comme les plus efficaces pour cela. Et ces noms et certaines inscriptions, soit entièrement, soit à moitié hébraïques, donnent à conclure que beaucoup de Juifs partageaient les rêveries des gnostiques.

Le philosophe juif Philon d'Alexandrie, qui florissait vers le milieu du premier siècle, montre dans ses écrits une tendance marquée au gnosticisme par sa manie de tout allégoriser. On trouve cette tendance encore plus forte, ou plutôt un gnosticisme formel, dans les livres du Talmud, compilés vers la fin du deuxième siècle. En réunissant tout cela on conçoit ce que dit Adrien, que le patriarche des Juifs, lorsqu'il venait en Egypte, était contraint par les uns d'adorer le Christ, et par les autres, Sérapis. Les Juifs donnaient alors le titre de patriarches à certains inspecteurs de leurs synagogues, envoyés par le grand sanhédrin de la Judée ; ce même titre était encore inusité parmi les chrétiens.

Au reste, Adrien égalait alors, s'il ne surpassait, les gnostiques en turpide et en extravagance. Dans cette même lettre à Servien, il parle de son Antinoüs. C'était un jeune Bithynien d'une rare beauté, qu'il menait partout avec lui et avec lequel il se livrait aux infamies de Sodome ; car d'innombrables adultères ne lui suffisaient pas. Comme il était en même temps d'une curiosité et d'une superstition excessives, et s'appliquait à tous les prestiges de la divination et de la magie, il se persuada qu'il avait besoin d'une victime volontaire qui donnât librement sa vie. Antinoüs s'offrit et fut accepté. Adrien l'immola et le pleura ensuite comme une femme. Telle fut la vraie mort d'Antinoüs, écrit Dion (4), quoique Adrien, pour couvrir son abominable barbarie, ait répandu dans le public qu'il s'était noyé dans le Nil.

(1) Ceci s'écrivait au mois d'octobre 1834. — (2) Iren., *Cont. hæres.* — (3) Vospisc., *Saturn.* — (4) Dion, *In Adrian.*

Antinoüs avait péri à Bésa dans la Thébaïde. Adrien rebâtit magnifiquement la ville, et lui donna le nom d'Antinoé ou Antinople. Antinoüs y eut un temple, avec des prêtres et des prophètes; car ce fut un dieu qui devait rendre des oracles; on en débita même quelques-uns composés par Adrien. Bientôt l'univers fut rempli des images d'Antinoüs, exposées à l'adoration des peuples. Les astronomes ayant découvert, disaient-ils, une nouvelle étoile dans le ciel, Adrien publia que c'était l'âme d'Antinoüs reçue dans le séjour des dieux, et l'astre prit son nom. Les habitants d'Alexandrie en faisaient des risées, comme Adrien s'en plaint dans sa lettre. Les Egyptiens avaient tort; car Antinoüs valait leur dieu-chat de Bubaste, leur dieu-bœuf de Memphis, leur dieu-bouc de Mendès. Les gnostiques n'y avaient non plus rien à redire, puisque, selon eux, plus on s'adonnait aux convoitises de la chair, plus tôt on était délivré de la corruption de la matière et transporté dans l'enceinte spirituelle et divine du Pléroma. Les chrétiens seuls avaient droit d'en rire et d'en gémir, et de soutenir contre tous les païens en général, comme en effet ils firent, que par ce nouveau dieu, dont tout le monde savait l'infâme histoire, on pouvait juger des anciens.

Ce n'est pas le seul dieu que fit Adrien dans ses voyages; car il voyagea la plus grande partie de son règne. L'impératrice Plotine, veuve de Trajan, étant morte, il en fit une déesse, comme il avait déjà fait de Trajan un dieu. Enfin, il se fit dieu lui-même. Dans un de ses séjours à Athènes, il se consacra à lui-même un temple et un autel, et ensuite d'autres temples en Asie (1).

Toutefois, en parcourant ainsi les différentes provinces de l'empire, il réforma plus d'un abus, rendit plus d'une ordonnance utile. Ainsi ayant entendu ou lu à Athènes les apologies qui lui furent présentées par Quadrat et par Aristide, philosophe athénien, il prit des sentiments plus justes et plus tolérants envers la religion chrétienne. Quadrat, qui avait été disciple des apôtres, est compté avec Agab, Jude, Silas, les filles de Philippe, et Ammias de Philadelphie, au nombre des prophètes du Nouveau Testament.

Il en est qui ont cru que ce Quadrat était l'évêque d'Athènes du meme non, qui fut le successeur du martyr Publius, et, d'après le témoignage de saint Denys, évêque de Corinthe, rassembla de nouveau cette église presque dispersée par la fureur de la persécution, et ralluma de nouveau l'ardeur de la foi dans le cœur des fidèles abattus par la crainte. D'autres ont pensé qu'il était un de ces évangélistes qui, sans etre attachés à aucune église particulière, allaient prêchant l'Evangile dans les diverses parties du monde, et, se transportant d'une nation chez une autre, étaient uniquement occupés à fonder de nouvelles églises. Sans pouvoir rien décider, nous penchons, avec Orsi, pour le second sentiment : vu qu'Eusebe, quand il parle de l'évangéliste, ne lui donne jamais le titre d'évêque d'Athènes, ni, quand il parle de l'évêque, celui d'évangéliste.

Quoi qu'il en soit, à toutes ses pérogatives de disciple des apôtres, de prophète, d'évangéliste, d'évêque des nations, notre Quadrat voulut ajouter celle de premier apologiste; car il fut le premier à écrire un livre exprès pour défendre la sainteté de notre religion et l'innocence des chrétiens contre les calomnies des infidèles. Cet ouvrage existait encore du temps d'Eusèbe et de saint Jérôme. Le grand éloge qu'ils en font nous en rend la perte plus sensible. On y admirait, suivant Eusèbe, l'excellence de son esprit et la pureté de sa foi; saint Jérôme l'appelle un ouvrage très-utile, plein de lumières et digne d'un disciple des apôtres. Il ne nous en reste aujourd'hui qu'un petit fragment qui nous fait connaître l'antiquité de son auteur. Pour prouver qu'il n'y avait pas eu de prestiges ni d'illusions dans les miracles de Jésus-Christ, il dit : « Les merveilles du Sauveur étaient toujours visibles, parce qu'elles étaient vraies. On voyait ceux qu'il avait guéris, ceux qu'il avait rappelés de la mort à la vie. On les a vus non-seulement dans le moment où ils furent guéris ou ressuscités, mais encore après : non pas seulement tandis que le Sauveur était sur la terre, mais encore longtemps après qu'il en fut sorti : au point que quelques-uns d'entre eux sont venus jusqu'à nos jours (2).

Aristide, philosophe d'Athènes, dans un discours présenté au même empereur et entremêlé des sentences d'un grand nombre d'anciens philosophes, défendit également la vérité de la foi. Mais il en faut pareillement déplorer la perte, comme aussi le manque de souvenirs touchant les actions de ces grands hommes, qui, les premiers, eurent le mérite et la gloire de consacrer leur talent, leur éloquence et leur érudition à venger contre les préventions de l'ignorance, contre les calomnies de la méchanceté, contre le dédain du faux savoir, la sublime philosophie de la croix.

Ce qui contribua beaucoup encore à mettre fin à la persécution, ce furent les lettres de Serenius Granianus, proconsul d'Asie, au même empereur. Il lui représentait que ce paraissait une iniquité de mettre à mort les chrétiens sans qu'on les accusât d'aucun crime, sans qu'on les eût entendus en justice, mais uniquement pour complaire aux cris tumultueux de la populace. C'était une ancienne coutume de l'empire romain que le peuple, qui, soit à Rome, soit dans les provinces, assistait aux spectacles publics, demandât à l'empereur ou aux gouverneurs tout ce qui, dans l'agitation et la fureur de ces divertissements populaires lui passait par la tete. Un des cris que pendant ce siècle on entendit retentir le plus fréquemment dans les théâtres, était celui-ci :

(1) Tillemont, *Hist. des emp. art. Adrien.* — (2) Euseb., l. IV, c. III.

Les chrétiens aux lions! Et il arrivait quelquefois que les proconsuls et les gouverneurs étaient obligés de céder, même contre leur gré, à de semblables acclamations. Cet usage n'aurait certainement pas pris tant de force, si l'on avait méprisé de pareilles clameurs. Granianus n'aurait pas eu besoin de représenter à l'empereur l'énormité d'un excès semblable, ni d'implorer son autorité pour le réprimer si la populace n'était pas devenue insolente au delà de toute mesure ; et celle-ci ne serait pas devenue telle, si les autres proconsuls et gouverneurs n'avaient pas eu la coutume de céder à ces violences. Peu après avoir écrit cette lettre, Granianus mourut ou bien quitta la province ; car la réponse d'Adrien est adressée non pas à lui, mais à Minucius Fundanus, son successeur. Elle était conçue en ces termes : « J'ai reçu la lettre que m'avait écrite le très-illustre Serenius Granianus, votre prédécesseur. L'affaire m'a paru mériter une attention sérieuse, afin que ces hommes, les chrétiens, ne soient point exposés aux vexations, et qu'on ne donne point aux délateurs une occasion de calomnies. Si les habitants ont à faire contre les chrétiens des accusations précises, et qu'ils puissent les soutenir en personne devant votre tribunal, qu'ils recourent à cette voie juridique ; mais qu'ils ne prétendent plus l'emporter uniquement par des plaintes vagues et des cris tumultuaires. Car il est bien plus raisonnable que si quelqu'un veut porter une accusation, vous en preniez connaissance. Si donc quelqu'un les accuse et les convainc d'avoir fait quelque chose contre les lois, en ce cas, jugez suivant la gravité du délit. Mais si quelqu'un intente l'accusation par calomnie, châtiez-le comme le mérite son crime (1). »

Ce rescrit d'Adrien fut beaucoup plus favorable aux chrétiens que celui de Trajan. L'un et l'autre défendaient de les punir, à moins qu'ils ne fussent accusés juridiquement ; mais le premier voulait qu'on les mît à mort pour la seule profession de leur religion, sans autre crime : tandis que le second ne veut pas qu'on les punisse comme chrétiens, mais seulement quand ils auront fait quelque chose contre les lois. Ce rescrit, ou d'autres semblables, fut encore envoyé à d'autres gouverneurs: ils en avaient d'autant plus besoin que, se laissant entraîner au torrent, ils n'avaient pas même eu la pensée de recourir à l'empereur, comme Granien, et d'implorer son autorité contre un si détestable abus.

Combien de temps dura la paix que cette ordonnance d'Adrien procura à l'Église ? Nous pourrions le dire avec plus d'assurance, si nous étions certains de l'année où fut donné ce rescrit ; si nous savions, d'autre part, les époques auxquelles périrent divers martyrs, que la tradition de différentes églises nous apprend avoir souffert sous l'empire d'Adrien ; si nous étions sûrs que tous les gouverneurs ont interprété favorablement et exécuté suivant son esprit le rescrit impérial; si enfin nous ne connaissions pas, et l'inconstance naturelle du même empereur, et sa cruauté innée, et sa passion pour les arts magiques, par conséquent, son commerce avec les gens de cette profession, qui ne manquaient jamais une circonstance pour indisposer les empereurs contre les chrétiens. Il semble, en effet, que ce soit cette dernière cause qui ait provoqué le martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils, dont nous avons les actes écrits avec beaucoup de simplicité, et insérés dans le recueil des actes sincères des martyrs.

Adrien avait bâti, à Tibur ou Tivoli, le magnifique palais dont les restes y sont encore admirés. Il voulut en faire la dédicace avec les rites profanes, et commença par offrir des sacrifices aux démons qui habitent les idoles, pour en avoir des oracles. Sa curiosité en ce genre était extrême. Leur réponse fut que la veuve Symphorose, avec ses sept fils, les tourmentait tous les jours en invoquant son Dieu ; que, pour obtenir tout ce qu'il demandait, l'empereur n'avait qu'à la contraindre à leur offrir de l'encens. Suivant le témoignage de l'empereur Constantin (2), Apollon fit à Dioclétien une réponse semblable, sinon plus honteuse, quand il dit que c'étaient les hommes justes qui vivaient sur la terre qui l'empêchaient de prédire la vérité, et que c'était pour cela que son trépied ne rendait plus que de faux oracles. A cette réponse la persécution de Dioclétien avait dû son origine. Adrien ordonna d'arrêter Symphorose et ses fils.

Quand elle eut été amenée en sa présence, il l'engagea d'abord avec des paroles pleines de douceur à sacrifier aux idoles. La sainte lui répondit : Mon mari Gétulius, et Amentius, son frère, étaient vos tribuns, lorsque, pour le nom du Christ et pour n'avoir pas voulu sacrifier à vos idoles, ils ont enduré divers supplices, et, comme de généreux athlètes, triomphé de vos démons en mourant ; car ils ont choisi d'être décollés plutôt que de se laisser vaincre. Que si leur mort a paru un opprobre devant les hommes, elle les a couverts devant les anges d'une gloire immortelle : décorés des trophées de leurs souffrances, ils jouissent maintenant avec ces esprits bienheureux d'une vie sans fin, en présence de l'éternel Roi des cieux. — Adrien dit : Ou sacrifie avec tes fils à nos dieux tout-puissants, ou je te ferai offrir toi-même en sacrifice avec eux. — Et d'où me vient le bonheur, répliqua Symphorose, de mériter avec mes enfants d'être offerte en holocauste à mon Dieu ? — Ce n'est point à ton Dieu que je vous sacrifierai, dit l'empereur, mais aux miens. — Vos dieux, reprit la sainte, ne peuvent me recevoir en sacrifice. Que si vous me faites brûler pour le nom du Christ, mon Dieu, le feu qui me consumera brûlera et tourmentera vos démons beaucoup plus que moi. — Choisis, dit Adrien,

(1) Euseb., l. IV, c. VIII et IX. — (2) *Id., De vita Const.*, l. II, c. L et LI.

de deux choses l'une, ou de sacrifier à mes dieux ou d'expirer dans les supplices. — Et la sainte : C'est en vain que vous pensez m'ébranler par vos menaces ; mon plus ardent désir est de reposer avec mon époux que vous avez fait mourir pour le nom du Christ. — Alors l'empereur commanda qu'elle fût conduite au temple d'Hercule, qu'on lui meurtrît le visage à coups de poing, et qu'on la suspendit ensuite par les cheveux. Comme elle demeurait inébranlable dans sa sainte résolution, il la fit jeter dans le fleuve avec une grande pierre au cou. Son frère Eugène, qui était un des principaux du conseil de Tivoli, la retira de l'eau et l'enterra dans un faubourg de la ville.

Le lendemain, Adrien ordonna qu'on amenât en sa présence les sept fils de Symphorose. Voyant que ni les promesses ni les menaces ne pouvaient les porter à sacrifier aux idoles, il fit planter autour du temple d'Hercule sept potaux sur lesquels on les étendit avec des poulies, et on les supplicia de diverses manières. Crescence, l'aîné de tous, fut percé d'un coup d'épée dans la gorge ; le second, nommé Julien, eut la poitrine piquée de plusieurs pointes de fer qu'on y enfonça ; Némèse reçut un coup dans le cœur ; Primitif, dans l'estomac ; on rompit les reins à Justin ; on ouvrit les côtes à Stracteus, et Eugène, le plus jeune, fut fendu depuis le haut jusqu'en bas. Cette diversité de membres désignés par la sentence impériale pour recevoir le coup mortel, n'aura certainement pas été sans quelque mystère de magie ; celui-là seul pourra s'en étonner et former là-dessus quelques doutes, qui ignore ou ne réfléchit point combien furent vaines et ridicules les observances de ces arts sacriléges.

Le jour d'après, Adrien, étant venu au même temple, ordonna qu'on enlevât leurs corps et qu'on les jetât dans une fosse profonde. Les pontifes païens nommèrent ce lieu *les Sept Biothanotes* ou les sept suppliciés. Les actes ajoutent qu'après leur martyre, la persécution cessa pendant dix-huit mois (1). Dans cet intervalle, on rendit à leurs corps l'honneur qui leur était dû, et on les plaça religieusement dans leurs tombeaux avec les noms propres de chacun, mais qui sont encore plus glorieusement écrits dans le livre de vie.

Comme il se trouve dans quelques exemplaires, que peu après eut lieu la mort d'Adrien, il est à croire que le martyre de Symphorose et de ses fils arriva plutôt que les dernières années de cet empereur que dans les premières, et que la paix rendue pendant dix-huit mois à l'Église regarde les premiers temps d'Antonin, son successeur. Les deux dernières années de sa vie, après avoir adopté Lucius Vérus, Adrien se retira dans sa maison de campagne à Tivoli ; là, devenu faible et malade, non moins d'esprit que de corps, il s'abandonna sans retenue à la fureur de ses passions. Comme il n'avait plus la force de réprimer son naturel curieux, lascif et cruel, il se livra tout entier aux plaisirs, se baigna dans le sang d'un grand nombre d'illustres personnages ; inquiet plus que jamais de l'avenir, il aura eu un commerce plus fréquent et plus intime avec les magiciens, qui n'auront pas manqué d'exciter sa cruauté contre les adorateurs du vrai Dieu (2).

Un indice certain de la persécution exercée, dans ces temps, à Rome, contre l'Église, est la mort de saint Télesphore, lequel, suivant que l'atteste saint Irénée, termina sa vie par un glorieux martyre. Il avait succédé à saint Sixte, qui avait occupé la chaire de saint Pierre après Alexandre, pendant dix ans et quelques mois, depuis le consulat de Niger et d'Apronien, jusqu'au troisième de Vérus et d'Ambibulus ; c'est-à-dire, depuis 117 jusqu'à 126. Aussi, dans le calendrier de Libère, le pontificat de Télesphore, auquel on attribue onze ans et quelques mois, commence avec les consuls de l'année 127, Titien et Gallican, et se prolonge jusqu'au deuxième consulat de César Lucius Ælius avec Balbin, dont les noms désignent l'année 137, avant-dernière d'Adrien (3).

C'est a ces dernières années du même empereur que peut appartenir le martyre de Marius, adolescent, qui avait déjà quelque grade dans l'armée, et dont la mémoire s'est conservée dans l'inscription suivante : « Du temps de l'empereur Adrien, Marius, chef de soldats et jeune encore, a vécu assez, car il a donné son sang avec sa vie pour Jésus-Christ; enfin, il repose en paix. Ses amis, dans les pleurs et dans la crainte lui ont élevé ce monument (4). » Cette crainte venait sans doute de la violence de la persécution qui durait encore. D'où l'on voit quelle confiance mérite l'imprudent écrivain, qui, s'étant proposé de diminuer le nombre des martyrs et par là même de faire l'apologie des persécuteurs, a écrit en faveur d'Adrien que, sous son règne, il n'y eut aucune persécution, et qu'il n'est aucun monument authentique qu'un seul martyr y ait donné son sang pour Jésus-Christ.

Nous avons encore une autre preuve de cette persécution dans la seconde apologie du martyr saint Justin. Il raconte qu'un des motifs qui le porta le plus puissamment à se convertir, fut de voir les chrétiens, à qui les gentils reprochaient les crimes les plus horribles, souffrir avec intrépidité la mort et les plus cruels supplices. Il pensait, le sage philosophe, que nul homme de plaisir, de débauche, et qui eût fait ses délices de manger de la chair humaine, n'aurait jamais pu embrasser la mort avec autant de courage, et que, bien loin de s'y exposer, il aurait tout fait pour se soustraire aux poursuites des magistrats. Il

(1) *Apud Ruinart, et Acta SS.* 18 *julii.* — (2) Dion, *Spartien*, Tillem., Crévier. — (3) Orsi. — (4) *Rom. subt.*, l. III, c. XXII, *et ap. Mabill., Mus. italic.*, p. 136.

ajoute qu'outre ceux des nôtres qui dans ces temps étaient mis à mort par suite de ces calomnies, on appliquait encore à la torture leurs esclaves, des enfants et de pauvres femmes, pour les contraindre, par les tourments, à déposer contre eux ces crimes fabuleux. Or, la conversion du saint martyr arriva les dernières années d'Adrien. Nonobstant le rescrit de l'empereur à Minucius Fundanus, la persécution durait donc encore contre les chrétiens si ce n'est pas comme chrétiens, du moins comme prévenus de ces crimes atroces que l'on commença particulièrement sous Adrien à leur imputer. En tout cas, il est d'une fausseté manifeste que sous cet empereur les chrétiens n'aient souffert aucune persécution.

Ils avaient eu peu auparavant un autre persécuteur dans la personne de Barcoqueba, fameux imposteur, et chef de la révolte des Juifs contre l'empire romain. Trois motifs divers ont pu, après tant de désastres, porter cette nation malheureuse à prendre de nouveau les armes. D'abord Adrien voulait établir à Jérusalem une colonie de gentils, lesquels y eussent bâti des temples, dressé des autels à leurs idoles, et introduit la pratique de toutes les superstitions païennes. Ensuite le même empereur défendait aux Juifs de circoncire leurs enfants ; ce qui était leur enlever le sceau de leur alliance avec Dieu, le signe qui les distinguait des païens et la grâce qu'ils croyaient obtenir par ce sacrement. Le troisième fut l'ambition et la témérité de ce Barcoqueba, qui, sachant profiter de l'agitation où se trouvait le peuple pour les deux motifs précédents, finit par le déterminer à la guerre. Comme son nom signifie l'étoile ou fils de l'étoile, les Juifs, séduits par le plus accrédité de leurs rabbins, nommé Akiba, le prirent pour le Messie véritable et pour cette étoile dont il était prédit depuis tant de siècles qu'elle naîtrait un jour de la race de Jacob ; d'après cette idée, il fut regardé et suivi comme une étoile descendue du ciel pour sauver la nation opprimée.

Dans l'origine, les Romains ne firent pas grand compte des mouvements de la Judée tant de fois abattue et conquise ; par là, ils donnèrent le temps aux rebelles de prendre leurs mesures, de se préparer à la guerre et de grossir leur nombre en s'associant, non-seulement parmi les peuples voisins, une multitude avide de pillage, mais encore ceux de leur nation répandus dans les provinces et dans tout l'Orient. Ils n'apprirent enfin l'importance de cette guerre que quand ils s'aperçurent qu'elle mettait en mouvement tout l'univers. Tinnius Rufus, gouverneur de la Judée, tua d'abord une infinité de personnes sans distinction d'âge ni de sexe, et, par là, ne fit peut-être qu'irriter davantage les révoltés. Alors Adrien lui adjoignit Jules Sévère, qui gouvernait la Grande-Bretagne ; c'était le plus vaillant général de son temps. Le nombre des ennemis s'était accru si fort, que ce sage et habile capitaine n'osa les attaquer en pleine campagne, ni en venir avec eux à une bataille générale. Il les prit séparément, les resserrant de plus en plus et leur coupant les vivres. Si par cette méthode la guerre fut plus longue, elle fut aussi moins hasardeuse ; il n'était pas sans danger d'en venir aux mains avec une multitude de gens résolus de se battre en désespérés. Dans l'espace d'un peu plus de deux ans que dura cette guerre, il périt environ six cent mille Juifs, sans compter ceux qui furent consumés par la faim, le feu et la misère ; ni ceux qui furent vendus à vil prix à la foire de Térébinthe, et ensuite à celle de Gaza; ni ceux qui n'ayant pas trouvé d'acheteurs furent transportés en Egypte. Les Juifs ont regardé ce désastre comme le plus grand qui leur soit jamais arrivé, y compris celui qu'ils éprouvèrent sous Titus. Ils disent qu'il y périt le double du nombre d'hommes qui sortit autrefois de l'Egypte : ce qui ferait un million et deux cent mille combattants ; car ils sortirent six cent mille, sans compter les enfants et les femmes ; que finalement ni Nabuchodonosor ni Titus ne leur avaient fait autant de mal qu'Adrien. On ne sait s'il faut prendre ces expressions à la lettre, ou si les Juifs ont parlé de la sorte parce que le dernier coup qui ne laisse plus d'espoir est toujours le plus sensible. Cette victoire, en tous cas, revint bien cher aux Romains ; elle en coûta tant de sang, que dans les lettres que l'empereur écrivit au sénat, il omit la salutation accoutumée: Si vous êtes bien, ainsi que vos enfants, nous et l'armée nous le sommes aussi. Il n'eut pas le courage de dire qu'une armée tellement affaiblie fût en bon état (1).

Barcoqueba périt dans le siége ou dans la prise de Béther, où les rebelles s'étaient principalement fortifiés. Durant la guerre, il avait fait souffrir aux seuls chrétiens des supplices cruels pour les contraindre à blasphémer et à renier Jésus Christ, ainsi qu'à prendre les armes contre les Romains (2). Ces chrétiens persécutés étaient Juifs de nation ; et il semble que leur martyre accomplit le nombre de ces cent quarante-quatre mille qui avaient été marqués, c'est-à-dire cette multitude d'élus de toutes les tribus d'Israel, en faveur desquels, comme nous l'avons vu dans l'Apocalypse, Dieu avait différé de venger le sang des martyrs et suspendu pendant un temps la complète exécution de ses terribles menaces. Après le règne de Titus, Jerusalem s'étant rétablie peu à peu, les chrétiens convertis du judaïsme y étaient revenus de Pella. Ils y eurent successivement quinze évêques (3), tous Hébreux d'origine, qui avaient embrassé la foi d'esprit et de cœur, et remplissaient dignement leur ministère. Dans la dernière persécution de Barcoqueba, cette église eut donc la gloire

(1) [illegible] Bossuet, *Histoire abrégée*, etc. t. III, p. 192 et seq. édit de Versailles. — (2) Justin. *Apol.* 1, n. 31. — (3) Euseb., l. IV. c. v.

d'envoyer au ciel un grand nombre de martyrs qui joignirent leurs voix à celles de leurs frères pour demander vengeance à Dieu du sang versé par les hommes incrédules et obstinés dans leur perfidie (1).

La justice divine exauça leurs voix ou plutôt la voix de leur sang innocent. Tout ce qu'il restait de gloire à Jérusalem fut anéanti; elle perdit jusqu'à ce nom si sacré dans les divines écritures; il lui fut imposé le nom profame d'Ælia Capitolina. Les pierres qui avaient servi autrefois à la structure du temple, furent employées à bâtir un théâtre ; et là où pendant tant de siècles on avait adoré avec tant de respect et de magnificence le vrai Dieu, là même furent placées les statues des fausses divinités. Mais rien ne fut plus sensible aux malheureux Juifs que d'être perpétuellement bannis de leur capitale autrefois si superbe et si vénérée, de ne pouvoir pas même la voir et la contempler de loin, et d'être réduits à acheter bien cher la permission d'aller un jour dans l'année baigner de leurs larmes le lieu où leur religion avait fleuri autrefois avec tant de gloire. Cela dura jusques au temps de saint Jérôme, qui fait de cette cérémonie lugubre la description suivante :

» Il leur est défendu d'entrer à Jérusalem, si ce n'est pour pleurer sur les ruines de leur ville malheureuse ; encore n'obtiennent-ils cette permission qu'à prix d'argent ; après avoir acheté le sang du Sauveur, ils achètent leurs propres larmes ; on rançonne jusqu'à leurs pleurs. Quel triste et funeste spectacle de voir, le jour où Jérusalem fut prise et détruite par les Romains, venir dans un appareil lugubre une multitude de peuple, des femmes décrépites, des vieillards chargés d'années et couverts de haillons, attestant le courroux du Seigneur et par l'abattement de leurs corps et par leurs vêtements déchirés. Peuple malheureux, que toutefois on ne sait comment plaindre ! Le Calvaire où ils ont supplicié le Sauveur, ils le voient resplendissant de gloire; le lieu de sa résurrection, éclatant de lumière; et l'étendard de sa croix, brillant sur le mont des Olives; et ils viennent, les infortunés, pleurer sans espoir sur les ruines de leur temple. Ils ont encore leurs visages inondés de larmes, les cheveux épars, leurs bras livides tendus vers le ciel, que le soldat vient leur demander une rançon pour leur permettre de pleurer plus longtemps (2). »

Mais cette désolation des Juifs tourna à la gloire de la religion ; car alors s'accomplit parfaitement ce que saint Jean avait prédit aux chrétiens, que ces hommes superbes qui les avaient tant méprisés et tant affligés, seraient abattus à leurs pieds et contraints de confesser qu'ils étaient plus heureux qu'eux, puisqu'ils pouvaient demeurer dans la sainte cité, d'où les Juifs se voyaient éternellement bannis. Cette tempête servit encore à purifier dans l'aire de cette Eglise jusque-là un peu judaïsante, le bon grain de l'Evangile avec l'ivraie et la paille de beaucoup de cérémonies judaïques. Elle avait été jusqu'alors une église composée pour la plupart de Juifs convertis, et gouvernée par quinze évêques de la même nation, énumérés par Eusèbe dans l'ordre suivant : Jacques, frère du Seigneur, Siméon, fils de Cléophas, Juste, Zachée, Tobie, Benjamin, Jean, Mathias, Philippe, Sénèque, Juste, Lévi, Ephrem, Joseph et Jude. Mais Jérusalem étant devenue une colonie romaine, et les païens y ayant remplacé les Juifs, les païens convertis commencèrent à faire dans cette église la principale figure, et il fallut mettre à leur tête des évêques convertis du gentilisme, le premier desquels fut un nommé Marc. Enfin, de même que ce dernier coup abattit entièrement la superstition judaïque et éteignit jusqu'au faible espoir que les Juifs pouvaient conserver encore de rétablir un jour à Jérusalem le culte divin, de même il donna une nouvelle force et un nouvel éclat aux preuves de la religion chrétienne, qui d'après les prophéties, devait succéder au judaïsme et s'élever sur ses ruines.

Bien loin d'ouvrir les yeux à la lumière, les docteurs juifs ou rabbins s'appliquèrent plus que jamais à s'aveugler eux-mêmes et avec eux leurs compatriotes. C'est vers ces temps qu'ils commencèrent à écrire leur Talmud ou *doctrine*, compilation énorme de leurs traditions orales. Le Talmud a deux parties : la Mischna ou seconde loi, qui est le texte, et la Guemare ou le complément, qui est le commentaire. Mais il y a deux Talmuds : l'un de Jérusalem, dans lequel le texte est du rabbin Juda Haccadosch, et le commentaire de plusieurs rabbins ; le second est le Talmud de Babylone, compilé par des rabbins qui se retirèrent dans la Babylonie, après le dernier désastre des Juifs sous Adrien. La collection entière forme au moins douze volumes in-folio; le tout écrit dans un jargon de diverses langues. Le but était d'obscurcir le vrai sens des prophéties qui leur montraient Jésus-Christ. On y trouve cependant des aveux favorables à la vérité chrétienne. Mais ce que l'on y trouve surtout, c'est une multitude d'assertions et de fables, semblables à celles des gnostiques et des païens par l'extravagance et même par l'indécence. Cependant les Juifs mettent le Talmud au-dessus de la loi de Moïse. « S'occuper de la Bible, est-il dit dans le Talmud même, c'est un mérite ou pas un mérite ; s'occuper de la Mischna, c'est un mérite, et l'on en est récompensé ; mais s'occuper de la Guemare, il n'y a pas de mérite plus grand (3). » C'est cette collection de traditions pharisaïques, commentées, prônées par les rabbins, qui forme le plus grand obstacle à la conversion des Juifs.

Ce qui alors n'y servit pas peu, fut la nouvelle version des divines Ecritures, entreprise vers ces temps par Aquila, avec l'intention ex-

(1) Orsi, l. III. — (2) Hieron., *In Soph.*, c. II. — (3) Talmud. *Traité Baba-Metzigna*, folio 33.

presse, comme l'atteste saint Epiphane, de contredire celle des Septante dont se servaient les églises à l'exemple des apôtres, et pour obscurcir ou affaiblir les témoignages qui regardaient Jésus-Christ (1). Aquila était natif de Sinope, dans le Pont, et gentil de profession. Mais étant allé à Jérusalem, y voyant les miracles qu'y faisaient les chrétiens, et ayant été édifié de leur vie sainte, il se convertit au christianisme, demanda et reçut le baptême. Ce fut avec peu de fruit et sans s'être vraiment corrigé de ses égarements passés; car, livrés aux plus vaines observances de l'astrologie judiciaire, il ne passait point de jour qu'il ne tirât son horoscope. Il en fut vivement réprimandé par les docteurs, mais sans succès; au contraire, s'étant opiniâtré à soutenir quelques propositions fausses et incohérentes, en particulier touchant le destin et ses conséquences, il fut à la fin chassé de l'Eglise comme incorrigible. Piqué de cet affront, il devint apostat, se fit prosélyte du judaïsme et se laissa circoncire. S'étant livré ensuite à l'étude des lettres hébraïques et en ayant acquis une parfaite connaissance, il s'appliqua avec le plus grand soin, mais, comme on croit, avec une intention peu droite, à faire de l'hébreu en grec une version nouvelle des divines Ecritures. Peu satisfait de la première, il en entreprit une seconde, dans laquelle il poussa l'exactitude grammaticale quelquefois trop loin.

Ainsi Rome païenne défendait ses vieilles idoles avec le glaive, les gnostiques s'efforçaient d'introduire parmi les chrétiens mêmes des idoles nouvelles, et les Juifs d'obscurcir la lumière qui rejaillissait de plus en plus des livres saints. Mais l'Eglise, toujours une, quoique répandue sur toute la terre, gardait et prêchait la foi qu'elle avait reçue des apôtres; la foi en un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, et de la mer, et de tout ce qu'ils renferment; et en un seul Jésus-Christ, Fils de Dieu, fait homme pour notre salut; et au Saint-Esprit, qui, par les prophètes, a prédit les desseins de Dieu, la venue de Jésus-Christ Notre Seigneur, sa génération d'une vierge, sa passion, sa résurrection d'entre les morts, son ascension au ciel dans la chair, son nouvel avènement dans la gloire du Père, pour restaurer toutes choses, ressusciter la chair de tous les hommes, afin qu'à Jésus-Christ Notre Seigneur, notre Dieu, notre Sauveur et notre roi, selon la volonté du Père invisible, tout fléchisse le genou, et ce qui est au ciel, et ce qui est sur la terre, et ce qui est dans les enfers, et que toute langue le confesse, lorsqu'il portera un juste jugement sur tous, lorsqu'il précipitera dans le feu éternel les anges apostats et les hommes méchants, et qu'il donnera aux justes la vie et la gloire éternelles. Cette foi et cette prédication qu'elle avait reçue, l'Eglise, quoique disséminée dans tout l'univers, la gardait fidèlement comme n'habitant qu'une même maison; elle y croyait semblablement comme n'ayant qu'une âme et qu'un cœur; et elle la prêchait et la transmettait uniformément, comme n'ayant qu'une bouche. Car quoiqu'il y ait plusieurs dialectes dans le monde, la force de la tradition est une et la même. Les églises fondées dans la Germanie ne croient et ne prêchent pas autrement, ni celles de l'Ibérie ou de l'Espagne, ni celles qui sont chez les Celtes ni celles de l'Orient, de l'Egypte, de la Libye ou du milieu des terres; mais comme, dans l'univers, le soleil que Dieu a créé est un et le même, pareillement la prédication de la vérité luit partout et illumine tous les hommes qui veulent venir à la connaissance de la vérité. Ces pensées et ces paroles sont de saint Irénée, que nous verrons paraître bientôt (2).

Il paraîtrait même que l'inconstant Adrien entr'ouvrit un instant les yeux à cette grande lumière. Car dans le siècle suivant, au rapport de Lampride, l'on crut qu'il avait eu dessein d'admettre Jésus-Christ au nombre des dieux et de lui ériger un temple; que ce fut pour cela qu'il bâtit des temples dans toutes les villes, sans y placer d'idoles; mais qu'il fut détourné de son dessein par ceux qui, ayant consulté les oracles, trouvèrent que si la chose avait lieu, tous les hommes deviendraient chrétiens et que les autres temples seraient déserts (3).

Cependant Adrien, avant de mourir, fit mourir, entre autres, son beau-frère Servien et Fuscus, son petit neveu; il fit mourir de chagrin ou de poison sa propre femme Sabine, et puis en fit une déesse; il fit mourir le César Vérus, et en fit un dieu. A sa place il adopta Tite Antonin, auquel il fit adopter à la fois et un jeune fils de Vérus et un de ses propres parents, nommé Marcus Annius, plus connu sous le nom de Marc-Aurèle. Ses souffrances devenant toujours plus cruelles, et les remèdes n'y faisant rien, il souhaitait mourir et ne le pouvait; il demandait du poison ou une épée, mais personne ne lui en donnait; il priait, il commandait qu'on le tuât, mais personne n'osa lui obéir. Il se lamentait de n'avoir pas le pouvoir de se faire mourir, lui qui pouvait encore faire mourir les autres. Enfin, il se mit à manger et à boire ce qui ne lui convenait point, et mourut en criant que la multitude des médecins l'avait tué. C'était l'an 138. Comme dans les derniers temps il avait fait mourir plusieurs sénateurs, le sénat montra beaucoup de répugnance à en faire un dieu. Toutefois, vaincu par les prières et les larmes de son fils adoptif Antonin, il lui accorda la divinité, un temple, des prêtres, une confrérie et des spectacles : misérable comédie, inutile pour le mort, injurieuse au Dieu véritable (4).

Antonin, qui lui succéda, avait toute sorte

(1) Epiph., *De Mens.*, n. 14, 15. — (2) Iren., *Cont. hæres.*, l. 1, c. II et III. — (3) Lamprid., *Alex. Sever.*, n. 43. — (4) Dion, Spartien, Tillemont, Crevier.

d'excellentes qualités. On lui donna le surnom de Pieux, à cause de sa piété envers son beau-père, envers son père adoptif et envers les dieux ; ou bien parce qu'étant très-clément de son naturel, il fut presque le seul, parmi tant de princes, qui régna sans verser le sang des citoyens, ni même, autant qu'il était en lui, celui des ennemis. On peut lui reprocher cependant sa honteuse indulgence pour le libertinage et les débauches publiques de sa femme; mais surtout l'infamie sacrilége avec laquelle, après la mort de cette prostituée impériale, il lui fit décerner la divinité, des temples et des autels (1). Lui-même n'était pas exempt de tache sous ce rapport. Sans compter une concubine et peut-être plusieurs, son gendre Marc-Aurèle nous apprend qu'il fut longtemps sujet au péché de Sodome (2). Il n'avait pas moins que son prédécesseur Adrien et son successeur Marc-Aurèle, une grande estime pour les orateurs et les philosophes : dans toutes les provinces de l'empire il leur assigna des honneurs et des pensions. Aussi, sous ces empereurs, philosophes et orateurs eux-mêmes, vit-on fleurir les sciences, ainsi qu'un grand nombre d'hommes distingués dans les lettres. Les plus célèbres d'entre eux furent Epictète, Plutarque, Maxime de Tyr, Numénius, Celse et Lucien.

Epictète avait d'abord été esclave. Il fut de la secte des stoïciens. Sa grande maxime était s'abstenir et souffrir. Arrien, son disciple, nous a laissé un manuel de sa philosophie ; en y corrigeant l'orgueil et la dureté du stoïcisme par l'humilité et la charité chrétiennes, on pourrait placer ce livre à la suite de tant de livres plus excellents que le christianisme a multipliés partout.

Plutarque est connu de tout le monde. C'était moins un philosophe qu'un historien, un narrateur d'une élégante bonhomie. Prêtre de Delphes, prêtre d'Apollon encore ailleurs, il se montre généralement un dévot païen. Uniquement occupé de ce qui pouvait relever l'honneur de la Grèce, où il était né, ses recherches ne s'étendent pas au delà. Il ne parle des Juifs que d'une manière superficielle et inexacte. Il ne nomme pas les chrétiens. Seulement, dans le traité où il examine pourquoi la plupart des oracles avaient cessé de son temps, il rapporte que sous le règne de Tibère, qui prit connaissance du fait, une voix extraordinaire fit entendre dans la Grèce cette nouvelle : Le grand Pan est mort ! et que cette annonce fut suivie de longs gémissements, sans qu'on vît personne. L'époque de cette histoire est précisément celle de la mort de Jésus-Christ. Et Plutarque observe que c'est depuis cette époque surtout que les oracles, qu'il attribue principalement aux démons, commencèrent à cesser. Quant à la philosophie, il combat également et les exagérations du stoïcisme dont Epictète faisait profession, et la morale immonde des epicuriens.

Maxime de Tyr, qui professait le platonisme a laissé plusieurs discours, où ce qu'il y a peut-être de plus remarquable sont les paroles suivantes : « Dans les autres choses, les hommes pensent fort différemment les uns des autres. Mais au milieu de cette différence générale de sentiments sur tout le reste, malgré leurs disputes éternelles, vous trouverez partout le monde unanimité de suffrages en faveur de la Divinité. Partout les hommes confessent qu'il y a un Dieu, le père et le roi de toutes choses, et plusieurs dieux qui sont les fils du Dieu suprême, et qui partagent avec lui le gouvernement de l'univers. Voilà ce que pensent et affirment unanimement les Grecs et les Barbares, les habitants du continent et ceux des côtes maritimes, les sages et ceux qui ne le sont pas. »

Numénius, autre platonicien, disait de son maître : Qu'est-ce que Platon, si ce n'est Moïse parlant attique ?

L'épicurien Celse fut le premier philosophe qui attaqua directement le christianisme. Son livre, intitulé *Discours de vérité*, n'était qu'une satire contre les juifs et les chrétiens. Il y avançait d'abord beaucoup de faussetés contre Moïse ; ensuite faisant entrer en dispute un chrétien et un juif, il finissait par se moquer de l'un et de l'autre. Mais quoiqu'il ne pensât qu'à tourner tout en dérision, il lui échappe néanmoins des aveux tels qu'ils suffisent a prouver la vérité de tout le christianisme. Il convient que Jésus-Christ est un juif crucifié, qui s'était associé dix ou onze pêcheurs ignorants ; que pendant sa vie il avait peu de disciples, et qu'après sa mort il lui en venait sans nombre, qui l'adoraient comme un Dieu, et qui, pour cela, étaient condamnés à divers supplices ; cependant il ne leur reproche d'autre crime que de s'assembler en secret contre la défense des magistrats, de détester les simulacres et leurs autels, et de blasphémer les dieux. Il ne nie point que Jésus-Christ ni même les chrétiens de son temps eussent fait des miracles ; seulement il les attribue à la magie. Il dit entre autres : « Les chrétiens ont raison de penser que ceux qui vivent saintement seront récompensés après leur mort et que les méchants subiront des supplices éternels. Du reste, ce sentiment leur est commun avec tout le monde (3) De savoir toutefois ce qu'il pensait lui-même serait difficile : sa philosophie est un chaos inintelligible, et son ouvrage un tissu de contradictions.

Le philosophe Lucien raillait tout ensemble et les chrétiens, et les philosophes, et les dieux du paganisme. Mais ce qu'il dit de plus fort sur les premiers se borne à une tournure plaisante donnée à leur doctrine et à leur charité, comme on pouvait l'attendre d'un païen spirituel qui ne voulait que rire. Dans un dialogue qu'il adresse à Celse même, et où il fait l'histoire d'un fameux imposteur de son temps, nommé Alexandre, qui rendait des oracles,

(1) Jul. Capitol. *Anton.*, n. 6. — (2) *Pensées de Marc Aurèle*, l. I, c. XIII. — (3) Origen., *Contra Cels.*

il dit que ce faux prophète avait les chrétiens en aversion, parce qu'ils démasquaient ses fourberies, et qu'à chacune de ses séances il s'écriait : Dehors les chrétiens (1) !

Dans le dialogue Philopatris ou le Patriote, Critias, en colère, rencontre son ami Tryphon qui lui demande pourquoi il est ainsi fâché. Critias lui jure par jupiter l'Aérien que ce n'est pas contre lui. Tryphon lui remonte que de jurer par celui-ci qui, pour satisfaire son impudicité, se fit cygne, satire et taureau, n'était pas un moyen de le rassurer. Jurerai-je donc par Apollon ? dit Critias. Quoi ! reprend Tryphon, par ce faux prophète qui trompa les Salaminiens et mille autres ? Critias passe en revue tous les dieux, et sur chacun Tryphon fait des observations semblables. Par qui donc jurerai-je ? conclut Critias. — Tryphon : Par le Dieu très-haut, très-grand, immortel, régnant dans les cieux ; par le Fils du Père, par l'Esprit qui procède du Père : une même chose de trois, trois d'une même chose : voilà Zeus, voilà le Dieu qu'il faut reconnaître ! — Mais interrompt Critias, tu m'apprends là de l'arithmétique, un qui est trois, trois qui sont un. — Tais-toi, reprend Tryphon, silence sur les mystères ! Moi aussi, j'éprouvai d'abord la même chose que toi. Mais lorsque j'eus rencontré le Galiléen au front chauve, au nez aquilin, qui est monté au troisième ciel (on voit qu'il entend saint Paul), il nous apprit ces merveilleuses doctrines, nous régénéra par l'eau, nous introduisit dans la voie des bienheureux et nous délivra de la région des méchants. Tryphon ajoute l'histoire de la création telle que l'a écrite l'homme à la langue embarrassée, dit-il, c'est-à dire Moïse, le dogme de la Providence qui voit tout et rendra à chacun selon ses œuvres, et répond à diverses difficultés. Critias conclut : Tu dis très-bien, et tu me fais éprouver le contraire de Niobé : elle fut changée en pierre ; moi de pierre, je suis devenu homme. Je prends donc ce Dieu à témoin que tu n'auras point de mal.

Il lui raconte ensuite ce qui l'avait mis si fort en colère. Quelqu'un l'avait conduit par des portes de fer, des pavés d'airain, et plusieurs échelles, dans une maison dorée, où des hommes pâles vinrent avec joie à sa rencontre, espérant, qu'il apportait quelque mauvaise nouvelle Il leur répondit que tout allait bien et dans la ville et dans le monde... Eux, au contraire, annonçaient des révolutions, des troubles, la défaite des armées : Voilà, disaient-ils, qu'à force de jeûner depuis dix jours et de chanter des hymnes toute la nuit, nous avons rêvé ces choses. Ce furent ces propos qui le mirent de si mauvaise humeur. Tryphon lui dit de laisser là ces bavards, et de commencer sa prière par le Père, et d'achever le cantique qui contient ses louanges. A l'instant arrive un troisième personnage qui annonce que les Perses sont défaits, que Suse est prise et que toute l'Arabie va être subjuguée. Alors Tryphon conclut : puisque nous avons trouvé l'Inconnu d'Athènes, adorons-le, élevons nos mains vers le ciel, et rendons-lui nos actions de grâces.

La victoire sur les Perses, la prise de Suse et la circonstance d'un chrétien instruit par saint Paul, marquent incontestablement la guerre de Trajan contre les Perses ou les Parthes. A travers les plaisanteries de l'auteur, on voit qu'il avait une connaissance exacte de la doctrine chrétienne.

Quant aux mœurs des chrétiens, il nous les montre dans sa *Mort de Pérégrin*, extrêmement charitables les uns envers les autres, n'épargnant rien pour assister ceux qui étaient dans les prisons, méprisant tout, et leurs vies, pour celui qui avait été crucifié dans la Palestine et qu'ils adoraient comme un Dieu.

Quant à ce qui est des philosophes, Lucien nous en fait un tableau bien différent. Dans une dizaine de dialogues, il nous les montre se disputant sur tout, ne s'accordant sur rien ; il nous les montre, ainsi que nous l'avons déjà vu, flatteurs et parasites des grands ou des riches, le jour dans les festins, la nuit dans les lieux de débauche, le matin trompant la jeunesse pour de l'argent à propos de la sagesse, faisant consister toute leur philosopbie dans le manteau et dans la barbe : le cynique au ton rude, au visage renfrogné, à la mine barbare, à l'extérieur farouche et sauvage, se glorifiant de son impudence, aboyant après tout le monde pour se faire admirer de tout le monde, déclamant contre le plaisir et la richesse, et cachant dans sa besace de l'or, du parfum et un miroir, et n'attendant pas les ténèbres pour se livrer aux plus sales voluptés, injuriant qui ne lui donne rien, et jetant le masque de philosophe lorsqu'il s'est enrichi à faire le philosophe mendiant ; le stoïcien, avec la vertu sans cesse à la bouche, corrompant la femme de son disciple, prostituant la sienne prêtant à usure, par la raison que les intérêts sont la conséquence du capital, et que c'est au philosophe à tirer les conséquences des principes ; le platonicien et le péripatéticien, sous des dehors plus vénérables, couvrant des amours de Sodome. Lucien a même un dialogue dont la conclusion est que les amours de cette espèce sont le privilége des philosophes. Tous enfin, jaloux d'être invités au bon repas s'y gorgeant de vin et de viande, faisant emporter chez eux ce qu'ils ne peuvent avaler, se disputant les morceaux les plus friands, s'injuriant les uns les autres par les plus grossières invectives, se reprochant mutuellement des infamies, et finissant par se jeter les verres et les assiettes à la tete et par se prendre aux cheveux. Tel est le portrait que le philosophe Lucien nous trace des philosophes de son temps. Quant à leur impudeur, lui-même en est une preuve par les obscénités dont il salit une grande partie de ses œuvres (2).

(1) Lucian. *Pseudomantis*. — (2) *Ibid.*, *Vitar. auctio. Piscator. Hermotimus. Amores. Icaromenipp. Bis accusatus. Fugitivi. Convivium seu Lapithæ.*

Un philosophe vraiment digne de ce nom, vraiment digne de s'appeler ami de la vérité et de la sagesse, pour l'avoir cherchée avec sincérité, embrassée avec ardeur, pratiquée avec constance, prêchée avec courage et enfin scellée de son sang : c'est le saint martyr Justin (1).

Il était né à Naplouse, ville de la Palestine, appelée autrefois Sichem, près du Puits de Jacob, et qui du temps d'Alexandre le Grand était la métropole de la Samarie. Vespasien, y ayant établi une colonie nouvelle, la surnomma Flavia, du nom de sa famille, et lui donna, selon toutes les apparences, le droit de bourgeoisie romaine. Parmi les premiers colons peut avoir été Bacchius, aïeul de notre saint et père de Priscus, duquel naquit Justin, vers le commencement de ce siècle. Il était, ainsi que ses parents, Grec d'origine et païen de religion. Dès sa jeunesse, il s'adonna passionnément à l'étude de la philosophie, afin d'apprendre à connaître Dieu et de parvenir à la science du souverain bien. S'étant donc adressé d'abord à un stoïcien, il le quitta quelque temps après, parce qu'au lieu de pouvoir lui communiquer cette science, il l'ignorait au point de la mépriser et de ne la croire pas nécessaire. Il se dégoûta de même bientôt d'un professeur péripatéticien, et puis d'un pythagoricien célèbre : du premier, parce qu'il demanda de convenir d'un salaire, bassesse, dit Justin, indigne d'un philosophe ; du second, parce que, avant de l'élever à la considération du souverain bien et du souverain beau, il exigeait qu'il apprît l'astronomie, la musique et la géométrie. Il fâchait à Justin qu'on voulût l'obliger de faire un si long détour. Il se retourna donc du côté des platoniciens. Par bonheur, un des principaux d'entre eux, homme intelligent, s'était fixé depuis peu à Naplouse, il se mit sous sa conduite. Chaque jour il faisait des progrès sensibles à cette école. Il lui semblait que l'intelligence des choses incorporelles le soulevait de terre, et que la contemplation des idées donnât des ailes à son esprit. Déjà il s'applaudissait d'être devenu sage en si peu de temps, et follement s'imaginait qu'il était sur le point de voir Dieu lui-même ; car il savait que c'était là le but de la philosophie de Platon.

Ainsi rempli de lui-même et enflé de son savoir, il sortit un jour de la ville et se dirigea vers une solitude peu éloignée de la mer, pour s'y livrer plus tranquillement à ses méditations accoutumées. Il approchait du lieu où il croyait aller et se trouver seul, quand il aperçut derrière lui un vieillard d'un extérieur doux et vénérable. Il se retourne aussitôt, s'arrête et le considère attentivement. — Est-ce que vous me connaissez donc ? dit alors le vieillard. — Non, répondit Justin. — Et le vieillard : Pourquoi donc me regardez-vous si fixement ? — Je m'étonne, répliqua l'autre, comment vous m'avez suivi en ce lieu, où je ne m'attendais pas à rencontrer personne. — Ce qui m'y amène, repartit celui-là, c'est l'inquiétude que j'ai pour quelques-uns de mes amis : ils sont en voyage ; je viens ici pour en apprendre des nouvelles et voir si je ne les découvrirai pas quelque part. Mais, vous-même, pourquoi vous trouvez-vous dans cette solitude ?

Justin lui ayant appris que c'était pour se livrer à ses méditations philosophiques, il s'établit entre eux, sur ce sujet, une assez longue conversation, dans laquelle le sage et vénérable vieillard s'étudia et réussit à le convaincre de la vanité de la science dont il se faisait gloire, et à lui découvrir les sources d'où la connaissance de la vérité venait aux hommes.

Comme il lui démontrait que ni Pythagore, ni Platon, ni aucun autre philosophe n'étaient des guides sûrs pour arriver au terme où il aspirait, Justin lui demanda quels maîtres il fallait donc suivre, si ceux-là n'avaient pas connu la vérité. A une époque très-reculée, dit le vieillard, et bien avant ceux qu'on a crus philosophes, il y a eu des hommes justes, bienheureux et chéris de Dieu, qui, parlant par l'Esprit divin, ont annoncé d'avance ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. On les appelle prophètes. Eux seuls ont connu la vérité ; eux seuls l'ont annoncée aux hommes, sans craindre ni considérer personne, sans se laisser vaincre à la gloire. Ils n'ont prêché que ce qu'ils ont entendu et vu par l'Esprit-Saint qui les animait. Leurs écrits subsistent encore. Quand on les lit avec foi, ils contribuent puissamment à faire connaître les principes, la fin et tout ce qu'il convient à un philosophe de savoir. Ils n'usent point de démonstrations dans leurs discours : le témoignage qu'ils rendent de la vérité est beaucoup au-dessus de toute démonstration. Leurs oracles, que nous voyons ou accomplis déjà, ou bien s'accomplissant tous les jours sous nos yeux, nous font une nécessité de leur donner une croyance entière. Ajoutez-y les miracles réels qu'ils opéraient en célébrant un seul Dieu, créateur et père de toutes choses, et en annonçant aux hommes son Fils Jésus-Christ, ce que n'ont jamais fait ni ne font jamais les faux prophètes, qu'anime un esprit trompeur et immonde. Ils entreprennent seulement de produire certains prodiges pour surprendre les hommes, et ils célèbrent les louanges des esprits d'erreur et des démons. Mais vous, priez avant tout que les portes de la lumière vous soient ouvertes ; car nul ne peut voir, ni entendre ces choses, si Dieu et son Christ ne lui donnent l'intelligence.

Quand il lui eut dit ces paroles et beaucoup d'autres encore, le vieillard, en se retirant,

(1) M. l'abbé Freppel, dans son cours d'Éloquence sacrée à la Sorbonne, année 1858-1859, a traité au long cette question. En même temps qu'il nous trace de saint Justin et de ses œuvres le portrait le plus fidèle, il nous donne une histoire complète de l'apologétique au deuxième siècle. On lira avec intérêt et avec fruit ce travail important et consciencieux. (C. G.).

l'engagea à les méditer plus au long : après quoi Justin ne le revit plus jamais. Ce discours alluma dans son cœur un grand feu et un vif amour des prophètes et des hommes qui sont les amis du Christ. « En réfléchissant dans moi-même à tout ce que je venais d'entendre, dit-il en terminant son récit, je trouvai que c'était là la seule philosophie certaine et utile, Et voilà comment et pourquoi je suis à présent philosophe (1). »

Outre les motifs que lui avait allégués le vénérable vieillard, ce qui le décida puissamment encore à embrasser le christianisme, ce fut la constance des martyrs : il voyait une preuve convaincante de la vérité de leur religion et de la fausseté des dérèglements qu'on leur imputait, dans le peu de crainte qu'ils avaient de la mort et de tout ce qui effraye le plus la nature humaine (2). Cette conversion arriva de 132 à 136, dans les dernières années du règne d'Adrien.

Après que Justin eut été initié aux saints mystères, il s'appliqua tout entier à la lecture des livres sacrés. Il y avait ressenti d'abord une majesté terrible, capable d'effrayer ceux qui s'égarent du droit chemin ; mais alors il goûtait, en les méditant, un repos délicieux. Le dialogue avec Tryphon montre clairement combien il était versé dans cette étude ; car on y voit d'innombrables et très-longs passages des divines Ecritures, cités par cœur, selon que demandait le discours, et appliqués avec une adresse et une force merveilleuses. Mais le saint ne s'appliqua pas moins à tous les exercices de la piété chrétienne, et il semble qu'il ait été un de ces ascètes qui, avant l'institution de la vie monastique, en remplissaient les obligations principales, mettant leurs biens en commun ou les distribuant aux pauvres, vivant dans le célibat et tout à fait étrangers aux affaires du siècle.

Pour montrer cependant qu'en devenant chrétien il n'avait pas renoncé à la vie de philosophe, mais qu'il s'était consacré à l'étude et à la pratique d'une philosophie plus sainte et plus sublime, saint Justin garde le pallium ou le manteau. Ce vêtement qui, parmi les païens, distinguait les philosophes, semble avoir été adopté par ceux des chrétiens qui faisaient profession d'une vie plus austère. C'est dans cet esprit que paraissent l'avoir porté Aristide, dont nous avons fait mention plus haut, Tertullien, le martyr saint Porphyre et le grand Héraclas, évêque d'Alexandrie, qui ne se fit point de scrupule de joindre le manteau de philosophe avec le sacerdoce de Jésus-Christ.

Que Justin ait été lui-même revêtu du sacerdoce, beaucoup de raisons et de conjectures, tirées, soit de ses œuvres, soit des actes de son martyre, nous le persuadent. En tout cas, la grâce sacerdotale ne fut point oisive en lui, témoin les éminents services qu'il rendit à l'Eglise du Christ : il l'édifia par ses exemples, l'instruisit par ses livres, la défendit de vive voix et par des écrits publics, l'enrichit de son sang et l'illustra par un glorieux martyre. Notre saint eut certainement, pour enseigner et défendre la vérité, une ardeur merveilleuse et telle qu'il convenait à un homme qui se regardait comme appelé de Dieu à ce unique ministère. Ce qui donne à croire qu'il avait embrassé un genre de vie où il ne pouvait, sans encourir la damnation éternelle, manquer à ce devoir, y eût-il pour lui les dangers les plus imminents. « Notre devoir, dit-il dans un endroit, est de faire connaître à chacun quelle est notre vie, quelle est notre doctrine, afin que les fautes de ceux qui pèchent par ignorance ne nous soient pas imputées et que nous n'en portions point la peine (3). » Dans un autre : « Comme j'ai obtenu de Dieu la grâce d'entendre les Ecritures, je m'efforce de faire part de cette grâce à tout le monde, de peur que je sois condamné au jugement de Dieu (4). » Et ailleurs : « Telle est ma résolution : dans toutes mes paroles, je n'ai en vue que de dire la vérité ; je la dirai sans crainte ni considération aucune, et dussé-je à l'heure même être mis en pièces (5). » Voilà un véritable philosophe, c'est-à-dire un homme qui aime sincèrement la vérité et la sagesse ; Platon, Sénèque, qui retenaient cette vérité captive, qui n'osaient la prêcher publiquement, de peur de s'exposer à quelque péril : Platon, Sénèque n'aimaient qu'eux-mêmes.

Le saint martyr ne pouvait choisir pour exercer son zèle un théâtre plus imposant que Rome ; il paraît s'y être rendu et fixé peu après sa conversion. Il avait fait auparavant le voyage d'Alexandrie. Les Juifs de cette ville lui montrèrent, dans l'île du Phare, les restes des cellules où ils disaient que les soixante et douze interprètes avaient fait leur célèbre version des saintes Ecritures. Il se peut qu'il y ait publié son petit discours aux Grecs, pour leur rendre compte des motifs qui lui avaient fait abandonner leur religion et embrasser le christianisme. Venu à Rome, il y mit au jour un discours beaucoup plus long, intitulé *Réfutation des Grecs*, qui paraît être ce que nous avons aujourd'hui sous le titre d'*Exhortation aux Grecs ou gentils*. Comme c'est le premier écrit de ce genre qui se présente dans l'histoire de l'Eglise, nous avons cru devoir en faire un abrégé, conservant presque toujours les paroles mêmes du saint.

« Il s'agit, ô Hellènes, de trouver la religion véritable. Pour qui pense sérieusement à soi-même, rien de plus important, à cause du jugement à venir que proclament vos poëtes et vos philosophes, aussi bien que nos prophètes et nos législateurs.

» Pour bien faire, il faut examiner quels sont les auteurs de votre religion ainsi que de la nôtre, et à quelle époque ils ont vécu.

(1) Justin. *Dial. cum Tryph.*, n. 1-8. — (2) *Apolog.*, II, n. 12. — (3) *Dial.*, t, n. 8. — (4) *Ibid.*, n. 58. — (5) *Dial. cum Tryph.*, n. 120.

» Quels sont donc vos docteurs, ô Hellènes ? Les poetes ? Mais quoi de plus ridicule que leur théogonie ? Homere ne fait il pas naitre tous vos dieux de la mer ? Ne les représente-t-il pas tous, et Hésiode après lui, jaloux, vicieux, sujets à l'infortune comme les mortels ?

» Nous alléguerez-vous vos philosophes ? Mais leurs systèmes ne sont-ils pas plus ridicules encore que la théologie de vos poëtes ? Thalès, le plus ancien, prétend que le principe de toutes choses, c'est l'eau ; Anaximandre, que c'est l'infini ; Anaximène, que c'est l'air ; Héraclite, que c'est le feu ; Pythagore, que ce sont les nombres ; Epicure, que ce sont les atomes ; Empédocle, que c'est à la fois le feu, l'air, l'eau et la terre. Comment donc, ô Hellènes, ceux qui ont à cœur leur salut, peuvent-ils espérer en conscience d'apprendre la religion véritable, d'hommes qui ne s'accordent en rien ?

» Vous bornerez-vous aux deux plus célèbres, Platon et Aristote ? Mais ils se contredisent également l'un l'autre. Suivant Platon, l'essence du Dieu suprême tient du feu ; Aristote dit, au contraire, qu'il se trompe, et que cette essence est une cinquième substance qui tient de l'éther, et il en cite Homère pour garant. Mais comment ces deux hommes s'entendraient-ils dans les choses célestes, puisque, dans ce qui est ici-bas, comme pour l'âme humaine, ils ne font que se contredire ? L'un y distingue trois parties : l'autre n'en veut que deux ; le premier en fait un être immortel : le second, une entéléchie mortelle ; celui-là veut qu'elle soit toujours en mouvement : celui-ci, qu'elle soit toujours en repos, Non-seulement ils se contredisent l'un l'autre ; nul d'entre eux n'est bien d'accord avec soi-même. Platon admet quelquefois trois principes de l'univers, Dieu, la matière, l'idée ; d'autres fois il en ajoute un quatrième, l'âme universelle. Tantôt il dit que la matière est increée, tantôt qu'elle est créée.

» Et d'où vient que vos plus sages, non-seulement se disputent entre eux, mais ne sont pas d'accord avec eux-mêmes ? C'est qu'au lieu de vouloir apprendre de ceux qui savaient, ils se sont imaginé pouvoir eux-mêmes, par leur humaine intelligence, connaître clairement les choses du ciel, eux qui ne pouvaient pénétrer celles de la terre. En somme, la philosophie, chez vous, n'est qu'un chaos informe d'opinions discordantes ; et le seul mérite qu'un homme de bon sens puisse reconnaître à vos philosophes, c'est qu'ils prouvent à merveille, les uns contre les autres, qu'ils se trompent et ne disent point la vérité.

» Etant donc bien constaté, par leurs contradictions mêmes, que vos maîtres ne peuvent rien nous apprendre de certain ni de vrai sur la religion, il nous faut avoir recours à nos ancêtres. D'abord, pour le temps, ils précèdent de beaucoup tous vos sages ; ensuite ils ne nous ont rien enseigné d'après leur sens privé, ils ne se contredisent point, l'un ne renverse point ce qu'a établi l'autre : exempts de tout esprit d'envie et de contention, ils nous ont transmis la doctrine telle qu'ils l'ont reçue de Dieu.

» En effet, il est naturellement impossible à l'esprit humain de s'élever à la connaissance de choses aussi grandes et aussi divines. Il fallait absolument la grâce descendue d'en haut sur ces hommes saints. Pour cela ils n'avaient besoin ni de l'art des paroles ni de l'art des disputes, mais seulement de se présenter comme des organes purs à l'opération de l'Esprit de Dieu, qui voulait, par eux, nous révéler la connaissance des choses divines et célestes. Aussi, quoiqu'ils aient vécu en des temps et des lieux divers, ils parlent de Dieu, de la création du monde, de celle de l'homme, de l'immortalité de l'âme, du jugement à venir, enfin de tout ce qu'il nous importe de savoir, avec un accord si parfait, qu'ils semblent n'avoir tous qu'une bouche et qu'une langue.

» Le premier d'entre eux est Moïse, qui, d'après vos historiens, tels que Polémon, Appion, Ptolémée, Hellanicus, Philochorus, Castor, Thallus, Alexandre Polyhistor, d'accord avec Philon et Josèphe, florissait vers le temps d'Ogygès et d'Inachus, et écrivit son histoire bien avant que Cadmus eût apporté les lettres de Phénicie en Grèce. Diodore l'appelle le plus ancien des législateurs, et rapporte de lui plusieurs choses qu'il dit avoir apprises des prêtres d'Egypte. L'histoire de Moïse, avec les écrits des autres prophètes, fut traduite en grec par soixante et dix interprètes que le roi Ptolémée fit venir de Jérusalem à Alexandrie. Ce fait nous a été attesté par les habitants du pays, qui nous montrèrent même les restes des maisons que ces interprètes avaient habitées dans l'île de Pharos ; vous pouvez d'ailleurs vous en assurer encore par Philon, Josèphe et beaucoup d'autres,

» Quelqu'un dira-t-il que ces livres ne sont point à nous, mais aux Juifs qui, jusqu'à présent, les conservent dans leurs synagogues, et que c'est à tort que nous prétendons y avoir puisé notre religion ? Qu'il sache, celui-là, que les choses mêmes qui sont écrites dans ces livres font voir que la doctrine qu'ils contiennent n'est point pour eux, mais pour nous. Quant à ce que ces livres se conservent chez les Juifs, c'est un effet de la divine providence sur nous. Si nous les produisions de nous mêmes, nos adversaires auraient un prétexte pour dire que nous les avons supposés ou altérés ; nous leur fermons la bouche, en les prenant de la synagogue des Juifs.

» Il faut donc, ô Hellènes, songeant à l'avenir, ainsi qu'à ce jugement redoutable que prêchent également le sacré et le profane, cesser de tenir à l'erreur inconsidérée de vos pères, cesser de tenir pour vrai ce qu'ils ont pu vous transmettre en se trompant eux-mêmes. Il faut examiner avec attention ceux-là mêmes que vous appelez vos maîtres ; car, par une providence particulière de Dieu, ils

ont été forcés de dire malgré eux beaucoup de choses de nous et pour nous, principalement ceux qui ont été en Egypte et qui ont profité de la religion de Moïse et de ses ancêtres. Car nul d'entre vous, s'il a lu Diodore et les autres historiens, n'ignore, je pense, qu'Orphée, Homère, Solon, Pythagore, Platon et plusieurs autres qui voyagèrent en Egypte et y profitèrent des livres de Moïse, ont écrit, dans la suite, le contraire de ce qu'ils avaient dit d'abord sur les dieux.

» Ainsi Orphée, qu'on peut regarder comme le premier auteur du polythéisme, enseigna, depuis, l'unité de Dieu dans ses vers à Musée, son fils. Sophocle proclamait la même vérité sur la scène. Pythagore a dit également : Dieu est un ; il n'est pas hors du monde comme se sont imaginé quelques-uns, mais tout entier en lui-même, il contemple toutes les générations autour de lui, il tempère tous les siècles, il est le principe et le père de toutes choses. De même quand Platon dit : Dieu, suivant la parole ancienne, possède en lui-même le commencement, le milieu et la fin de toutes choses, il appelle évidemment parole ancienne la loi de Moïse. S'il ne la nomme pas plus expressément, c'est qu'il avait peur de la ciguë, il craignait d'être accusé comme Socrate de nier les dieux de la ville. Ailleurs il fait allusion aux prophètes, lorsqu'il écrit : Nous donnons pour principe du feu, ainsi que des autres corps, ce qui nous paraît le plus vraisemblable ; car pour les vrais principes de tout cela, Dieu, qui est au ciel, les connaît, et ceux des hommes qu'il chérit. C'est dans le même sens que s'exprime la plus ancienne des sibylles, celle dont les livres se conservent dans tout l'univers.

» Il faut donc, ô Hellènes, renoncer à l'ancienne erreur de vos pères, étudier, avec vos sages, les histoires beaucoup plus anciennes de Moïse et des prophètes : vous y trouverez, dans un langage simple et facile, ce que vos philosophes ont enveloppé de phrases et d'allégories (1). »

Ce qui produisit donc, suivant le saint martyr, les extravagances du polythéisme, fut l'oubli de la parole ancienne, révélée de Dieu et conservée pure dans la religion de Moïse et des patriarches ; ou, comme il dit ailleurs, l'oubli de la croyance catholique (2). Ce qui jeta les philosophes dans des extravagances plus grandes encore, dans une infinité de systèmes contradictoires entre eux et avec eux-memes, fut d'avoir cru qu'ils pourraient d'eux-memes, par leur raison particulière, s'élever à la science des choses divines, de ne s'en être pas tenus fidèlement à la parole ancienne, mais d'en avoir tourné chacun à sa manière certains articles pour faire des sectes et leur laisser son nom. Sous le christianisme, les mêmes causes produisirent les mêmes effets. Les hérésies renouvelèrent et les extravagances du polythéisme et les extravagances de la philosophie. Et si l'orateur romain a pu dire, il y a dix-neuf siècles : Il n'est point d'absurdité au monde qui n'ait été soutenue par quelque philosophe, on peut dire aujourd'hui, avec plus de raison encore : Il n'y a point d'extravagance ni d'impiété imaginable qui n'ait été enseignée par quelque hérésiarque. Il en arriva trois fameux à Rome, vers la même époque que Justin, savoir : Valentin, de l'Egypte ; Cerdon, de la Syrie ; et Marcion, du Pont.

Valentin, dont on ne connaît pas bien l'origine, ayant de l'esprit et de l'éloquence, avait espéré un évêché en Chypre ; un martyr lui fut préféré : de dépit il embrassa et perfectionna le système des gnostiques, tel que nous avons vu. Après avoir infecté l'Egypte, il vint à Rome, sous le pontificat d'Hygin, qui avait succédé à Télesphore vers la fin du règne d'Adrien. Au commencement, il dissimula son impiété, feignit d'être catholique et obtint d'être admis à la communion. Mais reconnu enfin, peut-être sous le pontificat suivant de Pie, pour ce qu'il était, et banni de l'Eglise, il sortit furieux de Rome et se rendit dans l'île de Chypre, où il s'enfonça de plus en plus dans l'abîme de son impiété.

Cerdon emprunta le fond de ses erreurs aux gnostiques, mais leur donna une nouvelle forme. Il ne craignit point d'enseigner ouvertement qu'il y a deux dieux, l'un bon et bienfaisant, l'autre juste et sévère ; l'un invisible et inconnu, l'autre visible et manifeste ; le premier, père de Jésus-Christ, le second, créateur de l'univers ; celui-là, auteur de la grâce, celui-ci, de la loi ; y ajoutant toutes les autres conséquences pernicieuses qui découlaient d'un pareil principe. Arrivé à Rome, sous le même pape Hygin, il respecta de même quelque temps, peut-être plus sincèrement que Valentin, l'autorité du prince des apôtres dans ses successeurs. Car, s'étant présenté à l'Eglise, il fit une humble confession, abjura ses erreurs, fut admis à la communion, et y persévéra ou du moins y fut toléré quelque temps. Nous avons, dans la conduite de l'Eglise à son égard, une preuve remarquable de sa patience et de sa douceur à recevoir à pénitence les hérétiques même relaps. Inconstant dans ses bonnes résolutions, tantôt il semait ses erreurs en cachette, tantôt il venait de lui-même s'en accuser humblement ; jusqu'à ce qu'enfin, convaincu publiquement de ses excès, il prévint le jugement de l'Eglise en se séparant lui-même.

Un de ceux qu'il séduisit à Rome, fut Marcion, qui y arriva dans le temps de cet hérésiarque, ainsi que Valentin, y répandaient furtivement le venin de leurs funestes doctrines. Il était originaire de Sinope, dans le Pont. Ayant embrassé la continence, il menait la vie d'ascète dons la maison de son père, évêque catholique, lorsque entraîné par une passion impure, il corrompit une vierge. Son

(1) Justin., *Exhort.* — (2) *De monarchia.*

père et son évêque, qui était illustre par sa piété, par son zèle pour la saine doctrine et par son application aux devoirs d'un pasteur vigilant, le chassa de l'église aussitôt. Longtemps Marcion fit des instances pressantes pour être reçu à pénitence, et par ce moyen réconcilié à l'Eglise. Le bon vieillard, rigide obseevateur de la discipline, et de plus outré du déshonneur que cet indigne fils faisait à son caractère sacré, le repoussa constamment. Ne pouvant donc plus supporter d'être raillé et méprisé dans son pays, il en partit secrètement et vint à Rome pendant la vacance du siége, après la mort d'Hygin. S'étant présenté aux principaux du clergé qui étaient encore du nombre de ceux que les disciples des apôtres avaient instruits, il leur demanda, mais en vain, d'être admis à la communion ; car ils ne voulurent rien faire sans la participation et le consentement de son propre père et pasteur. Emporté par la colère et résolu de se venger, il se joignit à Cerdon ; tous les anciens auteurs attestent qu'il fut son disciple. Mais soit qu'il fût plus audacieux que son maître, soit qu'il eût plus d'esprit et de talent pour faire le mal, ou qu'il fût mieux instruit des opinions des philosophes, Marcion propagea la secte impie avec tant de succès, qu'il obscurcit la renommée de Cerdon, et que ses partisans sont plus connus sous le nom de marcionites que sous celui de cerdoniens. Son erreur capitale était celle des deux principes suprêmes, l'un bon et auteur du bien, l'autre mauvais et auteur du mal ; celui-là père de Jésus-Christ et auteur de la grâce, celui-ci créateur de la matière et auteur de la loi. Conséquemment il devait nier, comme il niait en effet, que le Fils de Dieu se fût réellement incarné, et que nos corps dussent ressusciter un jour ; car, suivant ses principes pervers, il répugnait au Fils du Dieu bon de prendre la corruption et l'impureté de la matière, et à l'âme d'avoir pour compagnon de sa gloire un corps mauvais de sa nature (1).

Nous ignorons dans quelle année précise ces trois hérésiarques partirent de Rome. Nous savons seulement que, quand le saint martyr Justin publia sa première apologie, et Valentin, le plus ancien des trois, et Marcion, le plus jeune, avaient infecté au loin de leurs erreurs des gens de toute espèce. Or, cette apologie fut écrite vers l'an 150 de Jésus-Christ. Le saint martyr y parle d'un livre qu'il avait déjà composé contre toutes les hérésies; et il offre de le présenter aux princes et au sénat, s'ils avaient envie de le lire. Les anciens font mention encore d'un autre livre qu'il avait fait en particulier contre Marcion. Eusèbe fait un grand éloge de l'un et de l'autre ; mais ils sont également perdus.

Généreux athlète du christianisme, Justin le vengeait donc à la fois et contre le polythéisme, dont il révélait l'absurdité, et contre l'hérésie, qui retombait dans les mêmes extravagances, parce qu'elle abandonnait également l'unique règle de vérité et de certitude, la croyance à la doctrine ancienne et révélée de Dieu. Bientôt il eut encore la gloire de le défendre contre la fureur des idolâtres dans une apologie publique.

Malgré la réputation de douceur et de clémence qu'a laissée l'empereur Antonin, il n'en est pas moins vrai que sous son règne les fidèles souffrirent une persécution cruelle. Nous en avons, entre autres, pour preuve l'inscription suivante, érigée au martyr saint Alexandre, dans le cimetière de Calixte, et conçue en ces termes : « Alexandre n'est pas mort, mais il vit au-dessus des astres, tandis que son corps repose en cette tombe. Il termina sa carrière sous l'empereur Antonin, qui, redevable aux chrétiens de bien des services, leur rend le mal pour le bien. Car quiconque plie le genou pour sacrifier au vrai Dieu, est conduit au supplice. O temps malheureux, où nous ne pouvons échapper, même dans les cavernes, au milieu des sacrifices et des prières ! Quoi de plus misérable que la vie ? mais en même temps, quoi de plus misérable que la mort ? puisqu'il n'est point permis aux amis et aux parents de donner la sépulture à leurs défunts. Maintenant il brille dans le ciel. Sa vie dura peu, etc. (2). »

Encore qu'Adrien, père d'Antonin par adoption, eût ordonné, dans sa lettre à Minucius Fundanus, de laisser en paix les chrétiens, s'ils n'étaient trouvés coupables d'un autre crime contre les lois de l'empire, néanmoins, telle était la haine que le prince des ténèbres, le dieu de ce siècle, inspirait aux idolâtres contre eux, que tous les rescrits des empereurs en leur faveur étaient ou mal observés, ou facilement oubliés, ou violés impunément.

Nous en avons la preuve dans cette même apologie de Justin à l'empereur, à ses fils, au sénat et au peuple romain. Pendant que les chrétiens qui dressèrent cette inscription au martyr Alexandre, se plaignaient hautement de ne trouver plus même de sûreté dans les antres et les cavernes, Justin prit leur défense avec une intrépidité merveilleuse, mettant son nom en tête, et, afin qu'on ne pût le confondre avec aucun autre, désignant non-seulement sa patrie, mais encore les noms de ses ancêtres.

« A l'empereur Titus Ælius Adrianus Antonius Pius César Auguste ; à Vérissime, son fils, philosophe ; à Lucius, également philosophe, fils de César, par nature, et de Pius, par adoption ; au sacré sénat, et à tout le peuple romain : en faveur des hommes de toute condition qui sont injustement haïs et persécutés ; moi Justin, fils de Priscus, petit-fils de Bacchius, de la colonie de Flavia Neapolis dans la Syrie-Palestine, un d'entre eux, j'ai présenté cette requête. »

(1) Iren., Epiph., *Adv. hæres.* — (2) *Rom. subter.*, c. XXII, et *apud Mabill.*, t. I. *Mus. ital.*, p. 185

Il poursuit son discours avec la même liberté, en protestant qu'il leur présentait cet écrit, non pour les flatter, non pour capter leur bienveillance par de douces paroles, mais pour demander que les chrétiens fussent jugés suivant les lois, et non plus condamnés témérairement.

Rien de plus injuste que la manière de procéder contre eux. On leur imputait les crimes les plus énormes, mais, dans le fait, on ne punissait en eux que le nom seul et la profession du christianisme. En effet, pour être absous, il suffisait de nier qu'on fût chrétien, et ceux qui confessaient de l'être étaient punis sans autre enquête; tandis que l'ordre de la justice exigeait qu'on examinât sévèrement la vie des uns et des autres, pour que chacun fût châtié ou absous suivant ses œuvres. Cette injustice criante, il faut l'attribuer à l'instigation des démons; ces esprits méchants s'étant rendus terribles aux hommes en ont été adorés comme des dieux. Lorsque Socrate, par la raison, le verbe ou la parole, essaya de renverser cette superstition, ils le firent mourir comme athée et comme voulant introduire des dieux nouveaux. Ils en font de même aux chrétiens. « Car, dit Justin, la raison, le verbe ou la parole a non-seulement condamné ce culte des démons chez les Grecs par Socrate : cette condamnation a été proclamée encore chez les barbares, par la même raison, parole ou Verbe, devenu homme et appelé Jésus-Christ. Comme nous croyons à cette parole et que nous ne craignons pas d'appeler démons impurs les auteurs de tous ces maux, nous passons pour athées; nous le sommes sans doute à l'égard de ces dieux prétendus, mais nullement à l'égard du Dieu très-véritable, le Père de la justice, de la chasteté et des autres vertus, sans mélange d'aucun vice. Car nous l'adorons en esprit et en vérité; nous l'adorons conjointement avec le Fils qui est sorti de lui et nous a enseigné ces choses, ainsi qu'aux anges fidèles; nous l'adorons conjointement encore avec l'Esprit prophétique. »

« Mais, dira quelqu'un, il s'est trouvé des chrétiens coupables. Cela peut être; car ce nom, de même que celui de philosophes, est commun à une infinité de personnes qui ne pensent pas toujours de même. Aussi demandons-nous qu'on les juge, non d'après le nom seul, mais par les faits : s'ils sont coupables, qu'on les punisse, non pas comme chrétiens, mais comme malfaiteurs; s'ils sont innocents, qu'on les acquitte comme chrétiens. Quant à nos délateurs, nous ne vous demandons pas de les punir : leur méchanceté et leur ignorance leur sont une peine assez grande. Si nous vous parlons de la sorte, ce n'est que pour vous-mêmes; car il est bien dans notre pouvoir d'échapper à vos poursuites : il nous suffirait de nier. Mais nous ne voulons pas vivre par un mensonge, parce que nous attendons pour récompense la vie éternelle.

» Platon a lui-même enseigné que les méchants seront jugés et punis par Rhadamanthe et Minos; nous croyons, comme lui, que ce jugement aura lieu; mais il se fera par Jésus-Christ, qui réunira les âmes à leurs corps et les punira d'une éternité de supplice. Quelqu'un dira que c'est une erreur; mais au moins n'est-ce pas un crime.

» Nous n'adorons pas les dieux que vous placez dans vos temples. Mais aussi est-ce par trop absurde et trop injurieux au Dieu véritable, d'appeler dieux des images mortes, qui, avant qu'un ouvrier libertin les eût façonnées avec la scie et le rabot, n'étaient très-souvent qu'un ustensile destiné aux plus vils usages, et qui après tout ne représentent que de mauvais génies.

» Nous savons, d'ailleurs, que Dieu n'a pas besoin des offrandes matérielles; pour lui plaire, il faut l'imiter; il faut pratiquer la chasteté, la justice, la charité et les autres vertus qui lui sont propres. Ceux qui en seront dignes par leurs œuvres, jouiront de sa présence et régneront avec lui, immortels et incorruptibles. Comme il a été assez puissant pour nous créer, lorsque nous n'étions pas, nous croyons qu'il le sera de même pour nous revêtir de l'immortalité et nous faire jouir de sa présence. Déjà c'est par sa grâce que nous sommes arrivés à la foi.

» Quand on vous dit que nous attendons un royaume, vous soupçonnez aussitôt un royaume humain : c'est bien à tort; car si nous attendions un royaume pareil, nous éviterions la mort pour en jouir; au contraire, nous la souffrons avec joie, parce que nos espérances ne sont pas dans les choses présentes, et que le royaume que nous attendons est celui de Dieu. Au reste, nous contribuons à l'ordre public plus que personne, en enseignant que ni le méchant ni le juste ne peuvent se dérober à Dieu, et que chacun recevra de lui, ou un châtiment éternel, ou une éternelle récompense. Ni vos lois ni vos supplices ne retiennent les pervers; ils savent qu'on peut se cacher de vous qui n'êtes que des hommes. S'ils étaient persuadés qu'il est un Dieu auquel on ne peut cacher ni une action ni une pensée, vous conviendrez que la crainte, du moins, les retiendrait dans le devoir. Mais vous semblez avoir peur que tout le monde ne vive bien et que vous n'ayez plus personne à punir : pensée plus digne de bourreaux que de bons princes.

» Tout homme raisonnable conviendra donc que nous ne sommes point athées, puisque nous adorons premièrement le Dieu éternel, créateur de l'univers; en second lieu, son Fils Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate; et, au troisième rang, l'Esprit prophétique. On nous reproche comme une folie d'adorer un homme crucifié; mais cet homme est le Fils de Dieu et la raison souveraine. Pour s'en convaincre, il suffit de voir le merveilleux changement qui s'est opéré dans nos mœurs, du moment que, par lui, nous suivons le seul Dieu immortel. Autrefois nous aimions la débauche, à présent la pureté seule

fait nos délices ; nous qui employions les arts magiques, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous cherchions avant tout les moyens de nous enrichir, et nous mettons en commun nos biens pour les partager avec l'indigent. Nous nous haïssions jusqu'à la mort, nous suivions nos coutumes de ne manger qu'avec nos compatriotes ; depuis la venue du Christ, nous vivons familièrement ensemble et prions pour nos ennemis. Ceux qui nous persécutent, nous nous efforçons de les convertir, afin que, vivant selon les préceptes du Christ, ils espèrent du Dieu souverain les mêmes récompenses que nous. Pour vous montrer que nous ne cherchons point à vous surprendre par des sophismes, nous vous citerons, même avant de vous avoir développé les preuves de notre croyance, quelques-uns des enseignements du Christ. C'est à vous, puissants princes, à voir si une pareille doctrine n'est point la vérité. Ses discours étaient courts et concis ; car ce n'était pas un sophiste, mais sa parole était la vertu de Dieu.

» Dans ce qu'il nous dit sur la chasteté, il condamne jusqu'à une pensée mauvaise. Aussi est-il un grand nombre de l'un et de l'autre sexe qui, à l'âge de soixante ou soixante-dix ans, conservent la pureté, ayant suivi dès l'enfance la doctrine du Christ. Je me vante de pouvoir en montrer de tels dans toutes les conditions humaines ; car à quoi bon parler de la multitude innombrable de ceux qui de la débauche ont passé à la vie réglée ? Il nous ordonne d'aimer tous les hommes, même nos ennemis ; de partager nos biens avec le pauvre ; de supporter avec patience les injures. Aussi pouvons-nous montrer un grand nombre qui, pour avoir été avec nous, de violents et d'emportés sont devenus tout autres, s'étant laissé vaincre ou par la vie réglée de leurs voisins, ou par la patience extraordinaire de leurs compagnons de voyage, ou par la fidélité qu'ils ont éprouvée dans leurs affaires. Il nous défend d'user de serments dans nos discours. Il nous a dit : Le grand commandement, c'est : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul de tout ton cœur et de toutes tes forces. Qui ne vit pas selon ces préceptes, n'est pas chrétien, confessât-il de bouche la doctrine du Christ. Il n'obtiendra point de salut ; le Christ lui-même le déclare. Pour ces chrétiens de nom, nous vous prions même de les punir. Quant aux tributs que vous imposez, d'après ce qu'il nous enseigne, nous les payons avec plus d'empressement que personne.

» Ainsi nous n'adorons que Dieu seul, mais nous vous servons avec joie dans le reste. Que si vous nous dédaignez, tandis que nous prions pour vous et que nous vous exposons clairement toutes choses, nous n'y perdrons rien, persuadés que nous sommes que chacun souffrira par un feu éternel la peine que ses actions méritent, et que Dieu lui demandera compte en proportion de la puissance qu'il lui aura donnée. Voyez les empereurs qui ont régné avant vous : ils sont morts comme tout le monde. Si après la mort on ne sentait plus rien, l'avantage serait à tous les méchants. Mais, puisque le sentiment demeure à ceux qui ont cessé de vivre, puisqu'il est un supplice éternel pour les pervers, vous ne devez pas négliger de croire les vérités que nous vous annonçons. Que l'homme se survive à lui-même, la croyance générale aux arts curieux et les oracles vous l'attestent, ainsi que les doctrines d'Empédocle, de Pythagore, de Platon, de Socrate et d'Homère. Ajoutez-y nous-mêmes qui attendons de Dieu plus encore, la résurrection des corps, qui n'est pas plus difficile à Dieu ni en soit plus incroyable que la création et la génération humaine dont nous avons l'expérience tous les jours.

» Puis donc qu'il est des choses que nous disons comme vos poëtes et vos philosophes ; que d'autres, nous les enseignons sur une autorité plus grande et divine ; qu'enfin nous sommes les seuls à donner de notre doctrine une démonstration véritable, pourquoi sommes-nous les seuls que l'on haïsse ?

» En effet, quand nous disons que Dieu a créé et coordonné l'univers, nous parlons le langage de Platon ; que tout se terminera par un embrasement, celui des stoïciens ; qu'il est après la mort un supplice pour les méchants et une récompense pour les justes, celui de vos poëtes et de vos philosophes ; qu'il ne faut point adorer l'ouvrage de vos mains, celui du poëte Ménandre. Quand nous disons que le Verbe ou la raison, le premier-né de Dieu, Jésus-Christ, notre maître, a été engendré d'une manière surnaturelle, qu'il a été attaché à une croix, qu'il est mort, et ensuite, plein de vie, monté au ciel, vous ne pouvez pas le trouver étrange, puisque vous racontez des choses semblables de vos prétendus fils de Jupiter et de vos empereurs, lorsque vous en faites l'apothéose.

» Nous ne prétendons pas néanmoins que vous embrassiez ce que nous disons, uniquement parce que nous parlons comme les autres ; mais parce que, comme nous le ferons voir dans la suite de ce discours, il n'y a de vrai que les choses plus anciennes que tous vos auteurs, et que nous avons apprises des prophètes et ensuite de Jésus-Christ, qui seul est Fils de Dieu, proprement engendré, étant son Verbe ou sa raison, son premier-né, sa puissance, et fait homme par sa volonté pour réparer le genre humain. Nous ne voulons à présent que vous montrer l'injustice de votre haine.

» D'abord, quoique nous disions les mêmes choses que les Grecs, nous sommes cependant les seuls que vous haïssiez, et cela pour le nom du Christ. Nous ne faisons point de mal, et l'on nous mène au supplice. Ici l'on adore les arbres, là des fleuves, ceux-ci des souris ou des chats, ceux-là des crocodiles et d'autres animaux sans nombre ; tous sont impies les uns à l'égard des autres, parce qu'ils n'ado-

rent nullement les mêmes choses, mais que les mêmes animaux sont pour les uns des dieux, pour les autres des bêtes, pour ceux-ci des victimes. Et cependant le seul reproche que vous ayez à nous faire, c'est que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous. Ensuite vous adorez par des infamies des dieux vicieux; puis vous nous menacez de la mort, parce que nous y avons renoncé par Jésus-Christ, que nous avons pitié de ceux qui y croient encore, et que nous sommes consacrés au seul Dieu éternel et parfait. Enfin, depuis l'ascension même du Christ, s'est-il trouvé des imposteurs qui ont voulu passer pour dieux; non-seulement vous ne les avez pas persécutés, vous les avez comblés d'honneurs. Par exemple, Simon le Samaritain, du bourg de Gitton, ayant fait, du temps de l'empereur Claude, plusieurs opérations magiques par l'art des démons qui le possédaient, a été reconnu pour dieu à Rome, votre ville impériale, et honoré comme dieu d'une statue dressée dans le Tibre, entre deux ponts, avec cette inscription latine : A Simon, dieu saint. La plupart des Samaritains et d'autres en grand nombre continuent de l'adorer. Ménandre, disciple de Simon, a, par les mêmes artifices, séduit beaucoup de monde dans Antioche; Marcion enseigne encore à présent qu'il faut reconnaître un autre dieu plus grand que le Créateur. Tous ces gens se disent chrétiens. Nous ne savons s'ils font ce que l'on raconte : de renverser les lampes, de manger de la chair humaine, de commettre d'autres abominations; mais nous savons que vous ne les persécutez point, ni ne les faites mourir, même pour leur doctrine.

» Pour nous, tel est notre éloignement pour des abominations pareilles, que nous regardons comme un crime d'exposer les enfants. Premièrement, parce que nous voyons qu'on ne les élève, la plupart, que pour les prostituer. On ne voit chez toutes les nations que des troupes de garçons et de filles, destinés à de honteux usages, que l'on nourrit comme des troupeaux de bêtes. Vous en tirez des tributs, au lieu de les exterminer de votre empire; ceux qui abusent de ces misérables, outre le crime qu'ils commettent contre Dieu, peuvent abuser par hasard de leurs propres enfants. Et puis, comme si la lumière de Dieu eût été entièrement éteinte, vous nous imputez ces infamies exécrables que vous commettez impunément en public. En second lieu, parce qu'il est à craindre que de ces enfants exposés il n'en vienne quelqu'un à périr et que nous soyons ainsi coupables d'homicide. Aussi ne contractons-nous mariage que pour élever des enfants; ou bien, renonçant à l'union conjugale, nous gardons la continence parfaite. Même un des nôtres, pour vous persuader que dans nos mystères il n'y a rien des infamies qu'on nous attribue, présenta requête au gouverneur d'Alexandrie, Félix, pour permettre à un chirurgien de le faire eunuque; car on disait que cette permission était nécessaire. Félix ne voulut point répondre à la requête; et le jeune homme demeura tranquille, content du témoignage de sa conscience. » C'était vers le temps où, par la crainte d'Adrien, tous les Grecs commencèrent à adorer comme un dieu l'objet de ses infâmes amours, Antinoüs.

Afin que les gentils ne pussent pas dire que le Christ, n'étant qu'un pur homme, avait opéré par la magie les prodiges qui l'avaient fait passer pour le Fils de Dieu Justin démontre qu'il l'était réellement, par les prédictions des prophètes, conservées jusqu'alors chez les Juifs, ennemis jurés des chrétiens, traduites en grec sous le roi Ptolémée, et remontant jusqu'à des milliers d'années, qui toutes se trouvent accomplies en lui. Il en cite les principales et les plus claires, les compare avec l'événement, indique une clef pour les entendre, en observant que l'Esprit prophétique y parle tantôt au nom du Père et du Fils, tantôt en son nom propre. Il invite les Romains à s'assurer eux-mêmes si ces prophéties ne s'étaient pas trouvées véritables, particulièrement celles qui annonçaient que les Juifs auraient des princes de leur nation jusqu'à la manifestation du Christ. Il en apporte encore d'autres non moins visiblement accomplies, touchant la ruine de Jérusalem et la conversion des gentils. En même temps il prévient certaines objections qui pouvaient s'élever dans l'esprit des païens. Si l'on connaissait ces événements d'avance, ils pouvaient penser : Tout arrive donc nécessairement et par un destin inévitable. Il prouve en conséquence la liberté de la volonté humaine, et par l'expérience, et par l'autorité des prophètes, auxquels les philosophes et les poëtes grecs sont redevables de tout ce qu'ils ont dit de bon sur l'immortalité de l'âme, les peines de l'autre vie et le culte de Dieu : les semences de la vérité se rencontrent chez tous ; mais ils ne l'ont ni saisie tout entière ni exposée exactement, puisqu'ils se contredisent.

L'autre objection qu'il cherche à prévenir est celle-ci : Puisque le Christ n'est venu au monde que depuis environ cent cinquante ans, tous ceux qui ont vécu avant lui ne sont pas coupables s'ils n'ont pas connu la vérité qui n'a été manifestée que par lui. Justin y répond : « Nous avons appris et montré plus haut que le Christ est le premier-né de Dieu, la raison ou la parole dont participe tout le genre humain. Ceux donc qui ont vécu suivant cette parole ou cette raison, sont chrétiens, eussent-ils même passé pour athées : tels que Socrate, Héraclite et d'autres parmi les Grecs; et parmi les barbares, Abraham, Ananias, Azarias, Misaël, Elie et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de nommer. De même aussi tous ceux-là ont été ennemis du Christ, qui ont vécu sans cette parole ou cette raison. » Il conclut en observant que l'accomplissement de tant de prophéties était une certitude que les autres s'accompliraient de même, et que les chrétiens n'auraient jamais cru qu'un

homme crucifié est le premier-né de Dieu, le juge des vivants et des morts, s'ils n'avaient vu cet accomplissement de leurs yeux et dans une foule d'exemples.

« Mais ceux qui enseignent les fables de vos poëtes, dit Justin, n'en apportent aucune preuve aux jeunes gens qui les apprennent; car elles n'ont été inventees par les mauvais génies que pour séduire le genre humain. Ils avaient ouï que les prophètes annonçaient l'avénement du Christ; ils imaginèrent plusieurs fils de Jupiter, dans l'espoir qu'on regarderait l'histoire du Christ comme une invention semblable. Ils ont de même, dans l'histoire de leurs dieux et de leurs héros, imité plusieurs circonstances particulières de sa vie, qui avaient été annoncées d'avance. Il n'y a que la croix qu'ils n'ont pas remarquée, parce que les prophètes en ont parlé sous des symboles. Toutefois, c'est le plus grand signe de la puissance et de l'empire du Christ; dans la nature meme et dans la vie de l'homme, il ne se fait presque rien de considérable sans la croix. Les mâts avec leurs voiles deployées, les principaux outils de labourage et d'autres travaux, l'homme même quand il étend les mains pour prier, les étendards des Romains, et jusqu'aux images des empereurs qu'on divinise, tout cela présente la force de la croix. Non contents d'opposer au Christ, avant qu'il parût, des divinités fabuleuses, les mauvais démons lui opposèrent encore, après sa venue, divers imposteurs pour détourner de lui les hommes. De ce nombre, Simon le Magicien a été meme regardé comme un dieu par le sénat et le peuple de Rome, et honoré comme tel d'une statue. Cependant il est deux choses que les mauvais esprits n'ont pu faire : détruire la croyance à la punition des méchants par le feu, et cacher aux hommes l'avénement du Christ. Tout ce qu'ils peuvent, c'est de pousser les impies, dont nous avons compassion et que nous cherchons à convertir, à nous haïr et à nous mettre à mort. » Justin fait voir en outre que les philosophes ont pris des prophètes plusieurs de leurs dogmes, et Platon en particulier de Moïse; puis il ajoute : « Chez nous on peut apprendre ces vérités de ceux-là mêmes qui ne connaissent pas les lettres, qui sont grossiers et barbares pour le langage, mais sages et fidèles pour l'esprit. »

Enfin, comme il fallait justifier les chrétiens sur le sujet de leurs assemblées et de leurs cérémonies, le saint martyr crut pouvoir se dispenser du secret que l'Église obligeait tous ses enfants de garder là-dessus devant des infidèles. Il en parle en ces termes :

« Nous exposerons maintenant de quelle manière nous sommes consacrés à Dieu et renouvelés par le Christ, de peur que l'on ne croie que nous le dissimulons par malice. Ceux qui sont persuadés de la vérité de notre doctrine et qui promettent d'y conformer leur vie, nous leur apprenons à prier, à jeuner et à demander à Dieu la rémission de leurs fautes passées : en même temps nous prions et nous jeûnons avec eux. Ensuite nous les amenons où est l'eau, et ils sont régénérés en la manière que nous l'avons été nous-mêmes. Car ils sont lavés dans cette eau, au nom du Seigneur Dieu, Père de toutes choses, et de notre Sauveur Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate, et du Saint-Esprit, qui a prédit par les prophètes tout ce qui regardait le Christ. Cette ablution s'appelle illumination, parce que les âmes y sont éclairées.

» Après cette ablution, nous conduisons le nouveau fidèle au lieu où sont assemblés les frères, pour y prier en commun avec ferveur, tant pour nous-mêmes et le néophyte que pour tous ceux d'entre nous qui sont répandus dans les diverses parties du monde, afin qu'ayant connu la vérité, nous puissions, par les œuvres et l'observation des commandements, arriver au salut éternel. Les prières finies, nous nous saluons par le baiser. Puis on présente à celui qui préside aux frères, du pain et une coupe de vin et d'eau. Les ayant pris, il donne louange et gloire au Père, par le nom du Fils et du Saint-Esprit, et lui fait une longue action de grâces, que tout le peuple ratifie en disant : Amen; c'est-à-dire en hébreu, ainsi soit-il. Après quoi, ceux que nous appelons diacres distribuent à chacun des assistants le pain, le vin et l'eau consacrés par l'action de grâces, et en portent aux absents.

» Nous appelons cette nourriture eucharistie : nul ne peut y participer, s'il ne croit la vérité de notre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémission des péchés et la régénération, et s'il ne vit d'une manière conforme aux enseignements du Christ. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun ni comme un breuvage ordinaire; mais comme, en vertu de la parole de Dieu, Jésus-Christ incarné a pris et la chair et le sang pour notre salut, de même nous savons que cette nourriture qui, suivant le cours ordinaire, deviendrait notre chair et notre sang, étant consacrée par la prière qui contient ses divines paroles, est la chair et le sang du même Jésus incarné. Le jour donc du soleil, c'est ainsi que les païens appelaient le dimanche, tous ceux qui se trouvent à la ville ou à la campagne, s'assemblent en un meme lieu. Suivant que le permet le temps, on lit les commentaires des apôtres et les écrits des prophètes. Quand le lecteur a fini, celui qui préside fait un discours au peuple pour l'exhorter à imiter de si belles choses. Puis nous nous levons tous ensemble et nous faisons nos prières; après quoi, l'on offre, comme nous l'avons dit du pain, du vin et de l'eau. Le prelat célèbre là-dessus la prière et l'action de grâces avec toute la ferveur dont il est capable; et le peuple répond : Amen. On distribue à tous ceux qui sont presents les choses consacrées, et on en envoie aux absents par les diacres. Les plus riches font librement et [illegible] : cette collecte se garde chez le président [illegible], les veuves, ceux que la maladie ou quelque

autre cause réduit à l'indigence, les prisonniers, les étrangers ; en un mot, il est chargé de tous ceux qui sont dans la nécessité. Nous nous assemblons d'ordinaire le jour du soleil, parce que c'est le premier jour, celui où Dieu créa le monde et fit succéder la lumière aux ténèbres, celui où Jésus-Christ ressuscita d'entre les morts, apparut à ses disciples et leur enseigna ce que nous venons de vous exposer. »

Nous avons dans ces paroles un abrégé de la liturgie ancienne. Elle consistait alors, comme aujourd'hui, dans la lecture des prophètes et des apôtres, c'est-à-dire des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament ; dans l'offrande du pain et du vin mêlé d'eau ; dans la prière pour différentes sortes de personnes ; dans la célébration des louanges de Dieu ; dans la commémoration de ses bienfaits ; dans la consécration des dons, moyennant les paroles que Jésus-Christ proféra dans l'institution même du sacrement : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, et dans la distribution des dons consacrés.

C'est dans cette oblation sainte que consiste, suivant le bienheureux martyr, la partie la plus importante du culte divin. Il l'oppose, dans cette apologie, aux sacrifices profanes des idolâtres, pour leur prouver que c'était à tort qu'ils accusaient les chrétiens d'athéisme : dans sont dialogue avec Tryphon, il soutient qu'elle avait succédé aux anciens sacrifices de la loi et qu'elle était cette victime pure qui, après la réprobation des sacrifices judaïques, devait, suivant la prédiction de Malachie, être offerte en tout lieu. « Oui, dit le saint, voilà ce que le Seigneur a prédit touchant les sacrifices que nous lui offrons partout, c'est-à-dire touchant le pain et la coupe eucharistiques, qui, comme nous avons vu, ne sont pas un aliment commun et un breuvage ordinaire, mais la chair et le sang du Verbe de Dieu incarné (1). » Il ne pouvait guère exposer plus clairement la doctrine catholique sur le sacrifice de la messe.

Il conclut enfin par ces paroles : « Si ces choses vous paraissent conformes à la raison et à la vérité, respectez-les, si vous n'y voyez que des niaiseries, méprisez-les, si vous voulez mais du moins ne condamnez point à mort des gens qui n'ont fait aucun mal. Car nous vous déclarons d'avance que vous n'échapperez point au jugement de Dieu, si vous persévérez dans cette injustice. De notre part, nous nous écrierons : Que la volonté de Dieu soit faite ! Nous aurions pu vous demander d'être jugés suivant l'ordonnance du grand et illustre César Adrien, votre père. Cependant c'est bien moins là-dessus que nous avons voulu appuyer notre requête, que sur la justice de notre cause. Nous joignons toutefois à notre supplique une copie de cette ordonnance, afin que vous voyiez qu'encore en cela nous disons la vérité (2).

Bien que le règne d'Antonin passe pour avoir été favorable aux chrétiens, et que cet empereur ne soit pas mis au nombre des persécuteurs, on ne peut lire cependant cette apologie sans rester persuadé qu'à Rome même et jusque sous les yeux de l'empereur et de ses fils, les chrétiens furent persécutés et mis à mort. Nul temps ne ressemble moins à un temps de paix, que celui que décrit le saint martyr. « Tout le monde, dit-il en adressant la parole aux princes, tout le monde vous appelle pieux, philosophes, protecteurs de la justice, amateurs de la doctrine ; il faut voir si vous l'êtes en effet. Pour les autres accusés, vous ne les punissez qu'après les avoir convaincus ; quant à nous, le seul nom suffit pour nous juger coupables des crimes qui nous sont imputés et pour nous condamner sans miséricorde. Nous demandons que vous examiniez les actions de ceux qu'on vous dénonce ; que le méchant soit puni comme méchant et non pas comme chrétien, et que l'innocent, quoique chrétien, soit absous comme innocent. Nous pourrions requérir, en vertu du rescrit d'Adrien, que les délateurs fussent sévèrement punis ; mais nous ne voulons pas le faire, car c'est pour eux un assez grand supplice que leur aveuglement et leur méchanceté extrêmes. Nous professons d'être chrétiens, quoique nous sachions que la peine de mort est décrétée contre celui qui le confesse. Vous semblez craindre que le monde devenant chrétien, il n'y ait plus de coupable contre qui vous puissiez exercer la sévérité de votre justice. Mais c'est une pensée plus digne d'un bourreau que d'un prince. Nous avons de vous une idée différente ; nous sommes persuadés qu'aimant la pitié et la philosophie, vous ne vous écarterez en rien de la droite raison. Que si vous aussi, à l'exemple des hommes privés de sens, vous voulez à la vérité préférer la coutume, faites ce qui est en votre pouvoir. Lorsqu'ils préfèrent l'opinion à la vérité, les princes mêmes ne peuvent que ce que font les brigands dans les forêts (3). » Certes, un langage pareil n'indique point un temps de paix pour les chrétiens, mais une persécution sanglante. Et si Antonin se montra jamais favorable à leur égard, ce n'était certainement point à cette époque.

Les fidèles de l'Asie et de la Grèce n'étaient pas traités mieux que ceux de Rome. Aussi adressèrent-ils également à l'empereur des plaintes sur les vexations de tout genre qu'ils avaient à souffrir de leurs compatriotes. Une des causes qui servaient le plus à soulever les peuples contre les chrétiens, c'étaient les calamités publiques. Les idolâtres s'imaginaient qu'elles étaient un effet de la colère des dieux, qui se vengeaient par là des outrages que leur faisaient les chrétiens en méprisant leur culte, et ils se persuadaient que ce n'était que par leur sang qu'on pouvait apaiser le courroux de ces divinités offensées. Ils étaient

(1) *Dialog.*, n. 41. — (2) *S. Justini Apolog.*, I. — (3) *Ibid.*, n. 2, 4, 5, 7, 12.

confirmés dans cette persuasion par les prêtres païens. Lorsqu'il ne réussissait point à ces derniers, même en interposant l'autorité des oracles, d'inspirer les mêmes sentiments aux juges et aux magistrats, ils excitaient la populace à crier dans les théâtres et les places publiques : Les chrétiens aux flammes ? Les chrétiens aux lions ! Il arriva, sous l'empire d'Antonin, tant à Rome que dans les provinces, diverses calamités : entre autres une famine cruelle, la ruine du cirque, l'inondation du Tibre, un incendie qui consuma dans Rome trois cent quarante îles ou grandes maisons, et un tremblement de terre qui renversa différentes villes en Asie et dans l'île de Rhodes. Ces fléaux, par lesquels Dieu punissait les injustices commises sous la fin du règne précédent contre les chrétiens, au lieu d'ouvrir les yeux aux hommes impies, servirent par leur faute, à les aveugler encore davantage ; car ils prirent occasion de là pour réveiller la persécution qui était demeurée assoupie par la mort d'Adrien. Nous en avons une preuve certaine dans le décret que l'empereur Antonin le Pieux envoya aux communes ou plutôt au conseil général de l'Asie en faveur des chrétiens, qui, comme nous avons vu, venaient d'implorer sa justice. Ce décret qui, comme le font voir Tillemont, Pagi et Orsi, est de l'empereur Antonin et non de Marc-Aurèle, s'exprime de la manière suivante :

« L'empereur Titus Ælius Adrianus Antoninus, Auguste, Pieux, souverain pontife, la quinzième année de sa puissance tribunitienne, consul pour la troisième fois, père de la patrie, aux peuples de l'Asie, salut :

» Je ne doute point que les dieux eux-mêmes n'aient soin de découvrir ces personnes, quelque effort qu'elles fassent pour se cacher. En effet, ils ont à la fois et plus d'intérêt et plus de puissance que vous pour punir ceux qui refusent de les adorer. Mais vous, qui ne cessez de molester ces gens, d'accuser leur doctrine d'athéisme et de leur imputer certaines choses dont vous ne pouvez donner de preuves, prenez garde qu'au lieu de leur faire changer de sentiment, vous ne les rendiez encore plus obstinés ; car ils souhaitent moins de vivre que de mourir pour leur Dieu. Et ainsi, aimant mieux prodiguer leurs vies que de se rendre à ce que vous demandez, ils restent vainqueurs et vous avez le dessous. Quant aux tremblements de terre passés et présents, il est bon qu'on vous avertisse de comparer votre conduite à la leur ; lorsque ces malheurs arrivent, vous vous découragez entièrement : eux, au contraire, ont alors en Dieu plus de confiance encore. Dans ces moments, vous semblez ne plus connaître les dieux, vous négligez les choses sacrées, vous ignorez la manière d'adorer Dieu, et ensuite, ceux qui l'honorent, vous leur portez envie et vous les persécutez jusqu'à la mort. Plusieurs gouverneurs des provinces ont déjà écrit à mon divin père au sujet de ces gens-là, et il leur a répondu de ne point les inquiéter, à moins qu'on ne les vît entreprendre quelque chose contre l'empire romain. Un grand nombre m'en a écrit aussi sur le même sujet, et je leur ai fait des réponses conformes à l'intention de mon père. Si l'on continue donc à susciter des affaires à quelqu'un d'eux, comme chrétien, que l'accusé soit renvoyé absous, lors même qu'il paraîtrait tel, et que l'accusateur soit puni suivant les formes. »

Cette ordonnance fut affichée et promulguée à Éphèse dans la commune de l'Asie, c'est-à-dire dans le lieu où les députés des villes de l'Asie s'assemblaient pour délibérer en commun sur les affaires publiques. Il en fut adressé une semblable à différentes villes, entre autres à celles de Larisse, de Thessalonique, d'Athènes, et même à tous les Grecs en général. Dans l'exemplaire du décret que rapporte Eusèbe, l'empereur prend encore le nom de Marc-Aurèle : on a cru que c'était une erreur ; mais il y a d'autres inscriptions où ce nom se trouve joint aux autres noms d'Antonin (1).

En vertu de ces rescrits, la paix ayant succédé à la guerre et le calme à la tempête, saint Polycarpe, saint Justin et saint Hégésippe, les trois personnes les plus illustres qu'il y eût alors dans l'Église, eurent la liberté d'entreprendre divers voyages, soit pour leur instruction particulière, soit pour le bien général de la religion. A Rome, saint Pie qui, après la mort d'Hygin, avait la chaire de saint Pierre quelques années, avait eu pour successeur saint Anicet. Sous le pontificat de ce dernier, Valentin et Marcion continuaient de demeurer et d'enseigner leurs impiétés dans cette métropole de l'empire et de la foi. Aussi peut-on croire que ce ne fut pas sans un dessein particulier de la Providence que saint Polycarpe y vint dans ces temps. Il était, par son âge, sa doctrine et son zèle, d'une très-grande autorité dans l'Église. Non-seulement il avait conversé familièrement avec les apôtres et autres disciples du Seigneur, spécialement avec saint Jean, mais il avait encore été ordonné par eux évêque de Smyrne. Pénétré de la doctrine de si excellents maîtres, et plein de leur esprit, chaque fois qu'il entendait les blasphèmes de quelque hérétique, il s'écriait avec douleur : Ah ! bon Dieu, à quel temps m'avez-vous réservé ! Étant donc venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, il y eut, parmi ceux que Valentin et Marcion avaient séduits en grand nombre qu'il ramena au sein de l'Église de Dieu, en leur protestant à haute voix que la doctrine que cette Église enseignait était la seule qu'il eût apprise de la bouche même des apôtres. Ayant rencontré un jour l'hérétique Marcion, celui-ci lui demanda s'il le connaissait : Oui, répondit-il, je te connais pour le premier-né de Satan. Telle était l'attention des apôtres et de leurs disciples à ne pas communiquer, même par une parole ou une salu-

(1) Euseb., l. IV, c. xxvi. Bullet, *Hist. du christ. n.*

tation amicale, avec ceux qui corrompaient la vérité (1)

Dans les conférences que le pape Anicet eut avec Polycarpe touchant divers articles sur lesquels le dernier était venu consulter la chair apostolique, ils vinrent à parler du temps de célébrer la Pâque. Pour ce qui est du jour, la coutume de l'Église romaine était différente de celle des Églises de l'Asie. A Rome, le jour consacré à cette grande fête était le dimanche qui suivait le quatorzième du mois de Nisan, lequel répond en partie au mois de mars et à celui d'avril ; en Asie, on solennisait cette même fête suivant le rite judaïque, quelque jour de la semaine que tombât le quatorzième de la lune. Comme la coutume de l'Église romaine remontait au prince des apôtres, de même aussi celle des Églises d'Asie s'appuyait de l'exemple de saint Jean, qui, en cette observance et d'autres encore, avait eu des égards et de la condescendance pour les chrétiens convertis du judaïsme, qui faisaient peut-être alors la portion principale de ces églises.

Bien que les prédécesseurs d'Anicet, et nommément Pie, Hygin, Télesphore et Sixte, ni n'observassent ni ne permissent d'observer dans l'Église romaine d'autre rite, toutefois ils n'avaient jamais rejeté, mais admis toujours à la communion ecclésiastique les prêtres qui venaient à Rome de ces églises où l'on suivait un usage contraire. Telle fut encore la conduite d'Anicet, en accueillant saint Polycarpe avec toutes les démonstrations de bienveillance et d'estime qui étaient dues au mérite d'un si grand personnage. Néanmoins, profitant de l'occasion, il lui parla de cet article. Comme il jouissait d'une très-grande autorité dans les Églises d'Asie, le saint Pape se flattait à bon droit que s'il pouvait persuader à Polycarpe de se conformer à l'Église romaine pour la célébration de la Pâque il lui serait facile ensuite de gagner les autres évêques de ces contrées.

Ce n'était pas sans raison que les souverains pontifes, tout en la tolérant encore, commençaient à ne plus voir d'un bon œil la discipline des Asiatiques. Jusqu'à la dernière dispersion de la nation juive, sous l'empire d'Adrien, il avait été permis à l'église de Jérusalem, composée de Juifs convertis, de pratiquer les cérémonies mosaïques qui n'étaient pas tout à fait incompatibles avec l'observation de l'Évangile. Sur cet exemple, la même tolérance pouvait s'étendre encore aux églises qui judaïsent en quelque manière, parce que, dans l'origine, le nombre des circoncis y avait été considérable. Mais l'épée des Romains ayant servi dans les desseins de la Providence, à décharger entièrement de la servitude de la loi et à mettre dans une pleine liberté l'église même de la Palestine, il semblait qu'on dût ailleurs encore dégager la semence de l'Évangile et en écarter les épines des institutions légales ; et il ne paraissait pas convenable que des chrétiens s'unissent avec les Juifs pour se livrer à la joie le jour même que ces impies avaient donné la mort à leur Rédempteur, au lieu de s'unir à leurs frères répandus par tout le monde pour solenniser le jour de sa résurrection glorieuse. Anicet avait donc des raisons très-graves pour persuader à Polycarpe d'abandonner son ancien usage. Mais l'autorité ou l'exemple de saint Jean l'emporta dans son esprit sur toutes les raisons que lui proposa le souverain pontife dans une conférence amicale et pacifique, sans toutefois que cette diversité d'opinions ralentît entre eux le lien de la concorde. Au contraire, pour faire plus d'honneur à son hôte, saint Anicet voulut qu'il célébrât l'eucharistie devant lui à l'église. Il se séparèrent enfin, après s'être embrassés tendrement et s'être donné le baiser de paix ; cette controverse ne se réveilla que sous le pontificat de saint Victor, vers la fin de ce siècle (1).

Sous le même pontificat d'Anicet arriva également à Rome saint Hégésippe, homme encore très-célèbre dans les fastes de l'Église. Il était Juif de nation, et de la profession du judaïsme avait passé à celle de la religion chrétienne. Ce qui dut avoir lieu de bonne heure : car il est compté parmi les hommes illustres qui fleurirent dans l'Église tout proche du temps des apôtres, et appelé, pour cette raison, homme apostolique. Eusèbe, après avoir fait mention de Saturnin, Basilide et Carpocrate qui, spécialement sous l'empire d'Adrien, diffamèrent la religion dans l'esprit des gentils par leurs perverses doctrines et leurs mœurs dépravées, ajoute que la vérité ne manquait pas d'un grand nombre d'avocats et de défenseurs qui la vengèrent contre l'hérésie, non-seulement de vive voix, mais encore par leurs écrits. Il met au premier rang Hégésippe, et il conclut de ses ouvrages qu'il florissait sous le même empire d'Adrien. En effet, ce saint, décrivant l'origine du culte des faux dieux, dit que l'aveugle gentilité leur éleva d'abord des monuments et des temples, comme nous le voyons faire encore à présent ; car on célèbre encore les spectacles sacrés qu'institua de nos jours, en l'honneur d'Antinoüs, son esclave, l'empereur Adrien, qui bâtit même à sa mémoire une ville qu'il appela de son nom Antinopolis, et établit, pour avoir soin de son temple, des prêtres avec le titre de prophètes : titre que prenaient, chez les Égyptiens, ceux qui avaient le plus haut rang dans les choses sacrées.

Hégésippe ne pouvait entreprendre le voyage de Rome avec une intention plus sainte et plus droite. A l'imitation de ces anciens philosophes de la Grèce, qui parcouraient les pays lointains, l'Italie, l'Égypte et même les provinces les plus reculées de l'Orient, pour conférer avec les hommes les plus célèbres de ces contrées et apprendre quelle doctrine, quelle religion, quelle forme de gouvernement, quelles lois régnaient chez les di-

(1) Iren., l. III, c. III. Euseb., l. IV, c. XIV. — (2) Ibid., Socr., l. V, c. XXI.

verses nations : de même Hégésippe, dans son voyage de Rome, visita les évêques d'un grand nombre d'églises afin de s'instruire de leurs traditions et pouvoir, avec plus de force et d'assurance, opposer aux hérétiques l'union des différentes églises du monde dans la même foi, comme une preuve invincible que, pour eux, ils s'étaient écartés de la doctrine de Jésus-Christ et de ses apôtres. Parmi les évêques et les églises que vit Hégésippe, il fait une mention particulière de celle de Corinthe et de son évêque Primus, parce qu'il avait eu avec lui plusieurs conversations très-agréables à l'un et à l'autre, et reconnu que cette église avait persévéré jusque-là dans la vraie et sainte doctrine. Mais le but de son voyage était Rome, le siége de la religion, d'où partent et où aboutissent, comme des rayons à leur centre, toutes les Eglises de l'univers. C'est pourquoi y étant arrivé, il s'appliqua à composer la succession des évêques, en la prenant dès son origine jusqu'à Anicet, qui occupait alors la chaire de saint Pierre. Il observe qu'il avait alors pour diacre Eleuthère, qui, après Soter, lui succéda. Eleuthère était pape quand Hégésippe écrivit ses célèbres commentaires, dont nous ne pouvons assez déplorer la perte. Ils étaient, à ce qu'il paraît le but et le fruit de ses voyages ; car il y avait recueilli tout ce qui était arrivé de remarquable dans l'Eglise depuis la Passion de Jésus-Christ jusqu'alors. Il les écrivit d'une manière simple et unie, pour imiter jusqu'au style de ceux dont il retraçait les vertus. Il mourut vers l'an 180, sous l'empire de Commode, et sa mémoire se conserve dans les fastes de l'Eglise (1).

Vers le même temps où les saints Polycarpe et Hégésippe vinrent à Rome, saint Justin paraît s'être porté de Rome en Asie. Nous ignorons quel motif particulier lui fit entreprendre ce voyage. Mais, comme il s'était consacré tout entier au service de Dieu et de son Eglise qu'il n'avait à cœur d'autres affaires ni d'autres intérêts que ceux de la religion, nous devons être persuadés qu'il n'en eut pas d'autres en cette occasion. Nous ne connaissons ce voyage du saint martyr que par son dialogue avec Tryphon. Après les épîtres des apôtres, spécialement celles de saint Paul, ce dialogue est ce que nous avons de plus ancien et de plus complet pour démontrer et défendre la religion chrétienne contre la perfidie judaïque ; il convient par conséquent d'en donner une juste idée et une connaissance succincte.

Justin, sur le point de partir d'Ephèse et n'attendant plus qu'un temps favorable à la navigation, se promenait un jour dans les galeries publiques de la ville, lorsqu'il fit rencontre d'un individu qu'il ne connaissait pas et qui était accompagné de six autres. L'inconnu, l'ayant salué poliment, lui exprima le désir de conférer avec lui, parce que son vêtement lui avait fait connaître qu'il était philosophe. Justin, l'ayant salué à son tour, lui demanda son nom et sa condition. L'autre lui répondit ingénument qu'il était un Hébreu, nommé Tryphon ; que, chassé de sa patrie par la dernière guerre, il s'était retiré en Grèce et demeurait habituellement à Corinthe, où il s'était appliqué à l'étude de la philosophie ; et c'est pour cela qu'il aimait à s'entretenir avec les philosophes. Le saint lui témoigna son étonnement de ce qu'étant Juif, au lieu de s'adonner tout entier à la lecture et à l'étude de Moïse et des prophètes, il s'était livré à celles des philosophes. Car, encore que ces derniers aient parlé de Dieu, connu son unité et disserté sur sa providence, ils en ont parlé toutefois, communément, comme si, dans la réalité, il y avait plusieurs dieux : ils ont borné sa providence aux choses universelles, aux genres, aux espèces, et l'ont niée pour les individus ou personnes particulières ; et cela pour avoir une pleine liberté de faire et de dire tout ce qui leur passait par la tête, comme s'ils n'avaient rien à espérer ni à craindre de la divine justice.

Il raconte ensuite comment lui-même, embrasé du désir de connaître Dieu, il s'était mis sous la discipline de différents maîtres, et il s'imaginait enfin avoir profité beaucoup à l'école d'un philosophe platonicien (2). Mais ayant rencontré un jour un vieillard inconnu qui lui fit sentir le néant de la philosophie humaine, il s'était adressé à la source de la véritable sagesse, qui est Jésus-Christ, prédit autrefois par des hommes inspirés de Dieu ; c'est en se consacrant tout entier à l'étude de ces hommes saints qu'il était devenu un philosophe véritable ; car il n'y a pas d'autre philosophie certaine et salutaire. Et comme il désirait que tout le monde devînt philosophe dans ce sens, il dit, en se tournant vers Tryphon : Si donc vous aussi vous avez quelque soin de votre salut et quelque confiance en Dieu, il vous sera facile, à vous qui n'êtes pas aussi étranger à cette doctrine que je l'étais alors, il vous sera facile, moyennant la connaissance du Christ et la participation à ses mystères, d'arriver au véritable bonheur (3).

A ces paroles, ceux qui accompagnaient Tryphon s'éclatèrent de rire ; pour lui, souriant modestement, il répondit qu'il applaudissait à tout le reste et admirait son ardeur pour les choses divines. Mais il aurait mieux fait, si, au lieu de se tromper à des discours mensongers et de suivre des hommes de néant, il eût continué, à l'école de Platon ou d'un autre philosophe, à s'exercer aux vertus morales. Peut-être que, touché de compassion, Dieu lui eût fait part d'un meilleur sort. Mais l'ayant abandonné pour mettre sa confiance dans un homme, quel espoir de salut pouvait-il lui rester ? Il l'exhorta donc à se faire circoncire et à observer la loi de Moïse. Car, quant au Christ, ajouta-t-il, on ne sait s'il est né déjà ni dans quel lieu il se trouve ; et il

(1) Euseb., l. IV, c. VIII. *Acta SS.*, 7 ap. — (2) Justin., *Dialog. cum Tryph.*, n. 2. — (3) N. 8.

restera inconnu jusqu'à ce qu'Elie arrive pour le sacrer et manifester son avénement à tout le monde. Mais vous autres, ajoutant foi trop légèrement à de vaines rumeurs, vous vous figurez un Christ pour lequel vous périssez mal à propos.

On voit que dès lors les Juifs n'osaient plus dire que le Messie ne fût pas venu, et qu'ils cherchaient de vaines subtilités pour éluder les prophéties, comme ils ont toujours fait depuis.

Justin eut pitié de lui et de ses extravagances ; il s'offrit à lui prouver que si les fidèles avaient embrassé la religion du Christ et la professaient avec tant de constance, malgré les outrages des hommes et les supplices des tyrans, c'était pour avoir cru, non pas à des contes frivoles, mais à des preuves solides, à des raisons pleines de l'esprit, de la force et de la grâce de Dieu (1).

Les autres commencèrent à rire de nouveau et à crier d'une manière indécente. Justin se leva pour s'en aller. Mais Tryphon le retint par le manteau, et lui protesta qu'il ne le quitterait point qu'il n'eût accompli sa promesse. S'il en est ainsi, répondit le saint, faites donc en sorte que vos amis soient plus sages et qu'ils écoutent en silence. Que si des affaires plus pressantes les appellent ailleurs, qu'ils s'en aillent en paix ; quant à nous, cherchons quelque endroit solitaire, et achevons tranquillement notre conférence. Ce parti fut approuvé de Tryphon ; et après que deux de ses compagnons se furent retirés, il s'avança, dans la compagnie de Justin, avec les quatre autres, vers un lieu où se trouvaient des deux côtés des siéges de pierre ; ils s'y assirent, Justin et Tryphon d'une part, et les autres vis-à-vis. Un d'entre eux ayant fait mention de la dernière guerre des Juifs, le saint attendit qu'ils eussent fini d'en parler.

Ensuite il commença par leur demander s'ils ne reprochaient aux chrétiens que de ne pas observer les cérémonies mosaïques, ou s'ils les croyaient encore coupables des crimes qu'on leur imputait, comme de manger de la chair humaine dans leurs assemblées nocturnes, et de se livrer dans l'obscurité des ténèbres, aux impuretés les plus abominables ; ou bien ne les condamnaient-ils que pour avoir embrassé une doctrine qui, à leur avis, était fausse (2). Tryphon répondit : Quant aux choses diverses dont vous accuse le vulgaire, elles ne méritent aucune croyance : la nature y répugne trop. Au contraire, je sais que les préceptes de votre évangile sont si grands et si merveilleux, que je ne crois pas que personne puisse les garder ; car j'ai eu la curiosité de les lire. Ce qui nous étonne le plus, ce qui nous met le plus en peine, c'est que, prétendant avoir de la piété et vous distinguer des autres, vous viviez cependant comme le commun des hommes, sans vous faire circoncire, sans observer ni les fêtes ni le sabbat, et que de plus vous mettiez votre espérance dans un homme crucifié. Et il conclut par dire que si Justin voulait montrer comment les chrétiens pouvaient attendre aucune récompense de la part de Dieu, quoiqu'ils n'observassent pas sa loi, lui et ses compagnons l'écouteraient avec plaisir, et ensuite examineraient les autres difficultés.

Il serait trop long de suivre le saint pas à pas dans cette conférence ; car elle dura toute la journée et encore le lendemain jusqu'au soir. Il suffira d'en indiquer les sujets principaux. Le premier concerne la loi de Moïse, que le saint martyr prouve par beaucoup de raisons avoir abolie ; le second, la divinité de Jésus-Christ, son incarnation et son crucifiement ; le troisième, la vocation des gentils et l'Eglise.

On admire dans tout ce dialogue la grande étude que le saint martyr avait faite des Ecritures et la profonde intelligence que Dieu lui en avait donnée, en particulier des prophéties. Il en cite, suivant que l'occasion se présente, tant et de si longs passages, qu'on voit bien qu'il les savait par cœur. Tout ce qui, dans les livres de l'Ancien Testament, peut s'alléguer de plus clair, de plus fort et de plus propre à convaincre l'opiniâtreté judaïque, saint Justin l'emploie avec une force si merveilleuse que souvent ni Tryphon ni ses amis ne savaient que répondre. Tels que ceux qui, forcés dans leur dernier retranchement, ne veulent pas néanmoins convenir de leur défaite, ils en reviennent aux difficultés déjà éclaircies, nient ce dont ils étaient convenus, quand ils s'aperçoivent des conséquences qui s'ensuivent. De quoi le saint martyr se plaint plus d'une fois et avec raison.

Mais quoi qu'ils fissent pour lui échapper des mains, il les réduit néanmoins à confesser plusieurs vérités qui condamnent la synagogue et établissent l'autorité de l'Eglise. Comme, par exemple, touchant le premier article : que Dieu ne donna les préceptes cérémoniels aux Juifs par le ministère de Moïse, qu'à cause de la dureté de leur cœur, et comme un frein pour les tenir éloignés du culte des idoles, auquel ils avaient un penchant extrême (3) ; que Dieu avait promis dans les Ecritures l'institution d'un nouveau Testament, autre que celui qui fut publié sur le mont Horeb ; que cette alliance nouvelle devait être promulguée, non plus comme l'ancienne, au milieu des foudres et des éclairs, mais d'une manière douce, insinuante et propre à nous faire discerner les règles invariables de la justice d'avec les préceptes donnés à un seul peuple pour dompter son orgueil et contenir l'emportement de son caractère. Tryphon avoue que tout cela est prédit dans les Ecritures divines. Ces principes posés, il était facile d'en conclure qu'on ne devait donc pas faire aux chrétiens un reproche s'ils n'observaient pas cette loi, donnée aux seuls Juifs

(1) N. 9. — (2) N. 10. — (3) N. 67.

et pour les distinguer de toutes les autres nations; une loi sans laquelle les anciens patriarches, qui ont précédé Moïse et Abraham, sont devenus justes; une loi dans laquelle, si on la considère bien, ne consiste point la véritable justice; et qu'enfin il était clair qu'elle avait été abolie, puisqu'on la voyait remplacée par la loi universelle dans le cœur des fidèles, qui, plutôt que de la violer, étaient disposés à souffrir les plus cruels supplices.

Pour ce qui est de la personne de Jésus-Christ, bien que Tryphon et ceux qui l'accompagnaient fussent persuadés, non moins que les autres Juifs, que leur Messie, leur Christ devait être un homme environné de toute la gloire de ce monde et à qui tout réussirait pleinement, plus d'une fois, néanmoins, il est contraint par le saint martyr de distinguer deux avénements du Christ (1): dans l'un, sujet aux souffrances; dans l'autre, revêtu de gloire pour juger tous les hommes avec un souverain empire sur toutes les nations et toutes les monarchies. Il ne peut pas s'empêcher non plus de convenir que le saint lui avait prouvé, par des témoignages irrécusables de l'Ecriture, qu'il est un Dieu personnellement distinct de celui qu'adoraient les Juifs sous l'idée de créateur de l'univers (2). Il va même jusqu'à permettre que les gentils le reconnaissent et l'adorent comme leur Christ, leur Seigneur et leur Dieu, pourvu qu'ils ne prétendent pas y obliger les Juifs, auxquels suffisait le culte du Créateur (3).

Finalement, le saint ayant démontré que le Christ devait être vrai Fils de Dieu et vrai Dieu; que son Père devait l'envoyer en ce monde pour être la lumière des nations; qu'il devait lui communiquer sa gloire; que ce Fils devait naître d'une vierge et être sujet à la souffrance et à la douleur, Tryphon admit tout cela et convint que c'était entièrement conforme à l'idée que les divines Ecritures nous donnent du Christ (4). Il ne lui restait qu'un doute : peut-on vraiment démontrer que suivant les prophéties, il dût souffrir une mort aussi cruelle et aussi infâme que celle de la croix, vu que dans les livres saints il se prononce une malédiction contre ceux qui sont condamnés à ce genre de supplice? Justin s'appliqua donc à lui prouver le mystère de la croix avec une telle abondance et clarté de textes, surtout en lui développant le psaume XXIV, où sont prédits si évidemment la Passion et le crucifiement du Messie, que ni Tryphon ni les siens ne surent que répliquer. Il semblait pue le fruit de ce discours dût être leur conversion. Mais quoi que fasse l'homme au dehors pour ensemencer, planter, arroser la terre du cœur humain, elle reste stérile et la semence de la divine parole infructueuse, si Dieu ne la vivifie et ne la féconde par la vertu de sa grâce.

Ils devaient paraître d'autant moins éloignés de la religion du Christ, qu'ils n'avaient eu rien à opposer aux passages si clairs où le saint martyr leur avait montré, prédit, plusieurs siècles d'avance, ce qui se voyait alors si évidemment accompli, touchant la réprobation de la nation juive et la vocation de tous les peuples au culte du vrai Dieu. Ils n'eurent également rien à répondre quand il leur dit avec tant d'assurance que les dons de prophétie avaient passé de la synagogue à l'Eglise (5); que les démons conjurés par le nom de Jésus-Christ ne pouvaient résister à sa divine puissance (6); que plus on persécutait les fideles, plus ils se multipliaient. « C'est une chose manifeste, dit le saint, que de nous couper en pièces, de nous mettre en croix, de nous jeter dans les chaînes, de nous livrer aux betes ou aux flammes, rien ne peut nous empêcher de confesser Jésus-Christ. Mais plus on nous maltraite, plus augmente le nombre de ceux qui deviennent fideles et embrassent la piété véritable : il nous arrive ce que nous voyons arriver à la vigne; lorsqu'on lui coupe quelques branches, elle en pousse de nouvelles aussi fécondes et aussi vigoureuses (7). »

Enfin ils l'avaient écouté en silence, tandis qu'il leur prouvait que Jésus était le vrai Messie (8), par la bénédiction répandue en son nom, suivant la promesse faite à Abraham, sur toutes les nations de l'univers; en sorte qu'il n'y avait point de peuple où son nom ne fût connu, ni de classe d'homme où un grand nombre n'eût souffert les plus cruels supplices plutôt que de le renier. Aussi ce même nom était-il devenu, non-seulement terrible aux démons, mais encore formidable à tous les royaumes de la terre et à toutes les puissances temporelles. Car, quoique les empereurs, les rois, les princes, les magistrats n'eussent pas encore embrassé la religion, plus d'une fois néanmoins, ils restaient étonnés et confondus en voyant les miracles des chrétiens et leur nombre augmentant sans cesse au milieu même des plus violentes persécutions. Les Juifs donc, ne pouvant nier ces choses, parce qu'elles étaient trop notoires, les écoutèrent sans rien dire. Il n'y en eut à se récrier que quand le saint, prévenant une de leurs objections, se mit à leur prouver qu'on ne pouvait appliquer les prophéties qui parlaient de la vocation des gentils, à ce petit nombre de prosélytes qu'ils tâchaient de faire parmi les nations. Mais il ne fut plus difficile au saint martyr de leur démontrer combien leur prétention était vaine et ridicule; car ce petit nombre ne répondait nullement à la magnificence des divines promesses; ensuite ceux qui passaient au judaïsme ne formaient point ce nouveau peuple, auquel Dieu avait promis une nouvelle alliance, un nouvel esprit et une loi nouvelle.

Ni Tryphon ni ses compagnons n'eurent de

(1) N. 85. — (2) N. 36 38, 49. — (3) N. 63, 129. — (4) N. 64. — (5) N. 89. — (6) N. 85 — (7) N. 110. — (8) N. 121.

quoi répliquer à l'évidence de tant de raisons. C'est pourquoi Justin ayant cessé de parler, Triphon resta quelque peu sans rien dire (1); ensuite il déclara, et pour lui et pour ses amis, qu'ils étaient satisfaits et avaient eu beaucoup de plaisir à son entretien, y ayant entendu bien plus qu'ils n'eussent imaginé ou pu imaginer même. Il ajouta qu'ils auraient pu en espérer beaucoup plus d'avantages encore, s'ils avaient pu se réunir plus souvent pour examiner de la sorte les divines Ecritures. Mais puisqu'il était sur son départ et que chaque jour il s'attendait à se mettre en mer, ils le priaient de vouloir bien se souvenir d'eux comme de vrais et sincères amis. Le saint répondit que, pour sa part, il aurait fait volontiers tous les jours de même, s'il était resté à Ephèse. Mais pouvant, à l'aide de Dieu faire voile à chaque moment, il les exhorte à préférer, dans la grande affaire du salut, à leurs rabbins le Christ du Dieu tout-puissant. Enfin ils s'en allèrent en lui souhaitant un heureux voyage et une navigation favorable; tandis que de son côté il priait pour eux, en disant que le plus grand bien qu'il pût leur souhaiter, c'est de connaître que c'est par cette voie que se donne à quiconque l'intelligence humaine, et de croire fermement comme lui que Jésus est le vrai Christ de Dieu (2).

Saint Justin eut cette conférence avec Tryphon sous le règne d'Antonin le Pieux, comme il se peut conclure d'après les paroles suivantes: « Il ne vous est pas permis de nous faire du mal, à cause de ceux qui tiennent à présent l'empire. Mais chaque fois que vous en avez eu l'occasion et le moyen, vous n'avez pas manqué d'en profiter pour déchaîner contre nous votre fureur (3). » D'où l'on voit que les chrétiens étaient alors sous l'empire d'un prince qui les protégeait contre leurs ennemis. Dans un temps de persécution allumée, les Juifs n'auraient manqué ni d'occasion, ni de moyen pour assouvir leur haine; si ce n'est pas en tuant eux-mêmes les chrétiens, du moins en s'unissant aux gentils, ainsi qu'ils faisaient souvent, pour exciter leur fureur contre eux. Saint Justin n'a pu parler de la puissance qu'eurent les Juifs de nuire aux chrétiens, lorsqu'ils se révoltèrent sous la conduite de Barcoquéba, et que, les armes à la main, ils tentèrent de secouer le joug de l'empire, parce que cette puissance leur avait été enlevée par Adrien, et qu'il est certain d'ailleurs que ce n'est pas sous son règne qu'eut lieu cette rencontre du saint martyr avec Tryphon. Il faut donc entendre ses paroles de cette espèce de pouvoir qui leur était resté, même après leur dernier désastre, de maltraiter les chrétiens, lorsqu'il s'allumait contre eux une persécution de la part des gentils. Ce qu'il leur reproche dans d'autres endroits du même dialogue, comme quand il dit: « Pour ce qui tient à vous, non-seulement les chrétiens sont chassés de leurs possessions et de leurs biens, mais encore de tout l'univers; nulle part, il n'y a de sûreté pour leur vie (4). » Et ailleurs: « Quant à ce qui vous regarde, chaque fois que vous en avez la permission, vous trempez vos mains dans notre sang (5). » Certainement ce ne fut pas Marc-Aurèle, le successeur d'Antonin, qui ôta cette faculté aux Juifs; car, comme nous le verrons, jamais il ne fut porté pour les chrétiens, et les laissa tout le temps de son règne en butte à leurs persécuteurs. D'où il faut conclure que ce dialogue doit se rapporter à cette époque où Antonin le Pieux, touché des apologies du saint martyr et des autres frères de l'Asie, commença d'être favorable aux chrétiens, et, par ses édits, avait mis fin aux violences auxquelles ils étaient exposés dans tout l'empire.

Justin avait promis d'écrire son dialogue pour preuve de sa sincérité. Car ayant dit à Tryphon que Jérusalem serait rebâtie un jour, et que les saints y régneraient avec le Christ, ce Juif ne voulait pas croire que tel fût son sentiment, mais qu'il parlait de la sorte pour éviter les objections et paraître l'emporter dans la dispute. Offensé d'un pareil soupçon, le saint répondit: « Je ne suis pas, ô Tryphon! assez malheureux pour avoir une chose dans la pensée et une autre sur la langue. Je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, que je ne suis pas seul de ce sentiment; il en est encore beaucoup d'autres de la même opinion, et nous regardons la chose comme certaine et indubitable. Cependant nous ne pouvons pas dissimuler, et je vous l'ai déjà dit expressément, qu'il en est ainsi beaucoup parmi les bons et sincères chrétiens qui sont d'un sentiment contraire. Et, afin que vous soyez plus sûrs que je n'entends pas vous tromper, sachez que j'ai le dessein de composer un livre de tous ces entretiens que nous avons ensemble; et j'y professerai publiquement cet article, comme je le fais maintenant devant vous (6). » Le saint accomplit fidèlement sa promesse. Et il est vraisemblable que de retour à Rome, où il avait fixé son domicile, il y écrivit ce dialogue, dans lequel il cherche à soutenir son erreur sur le règne de mille ans par beaucoup de textes des divines Ecritures, parmi lesquelles il cite l'Apocalypse, comme un livre écrit par saint Jean, un des apôtres du Seigneur. Chacun sait combien les novateurs ont abusé de cette erreur de saint Justin, qui lui était commune avec quelques autres Pères, pour attaquer l'autorité des traditions. Mais cet exemple même sert admirablement à confondre leur témérité. Car le saint lui-même nous apprend que, malgré le témoignage de Papias, première source de cette erreur pour les catholiques, et qui assurait l'avoir reçue des disciples des apôtres qu'il avait sans doute mal compris, un grand nombre dans l'Église attaquèrent cette doctrine. Ce qui fait voir qu'elle a toujours été

(1) N. 142. — (2) Justin., *Dialog. cum Tryph.* — (3) N. 16. — (4) N. 110. — (5) N. 133. — (6) N. 80.

regardée comme le sentiment privé de quelques particuliers, et non comme un de ces dogmes que l'Eglise universelle témoignât lui avoir été transmis par le canal des traditions apostoliques.

L'empereur Antonin mourut l'an 161, après en avoir régné vingt-deux. Suivant la coutume on en fit un dieu. Marc-Aurèle, son fils adoptif, lui succéda et partagea la dignité impériale avec son frère adoptif, Lucius Vérus, en sorte qu'on vit pour la première fois deux empereurs ou deux Augustes. Au nom d'Antonin qu'il portait par suite de son adoption, Marc-Aurèle joignait celui de philosophe, parce que, dès l'enfance, il s'était appliqué à l'étude de la philosophie.

Si, pour mériter le nom de philosophe ou d'ami de la sagesse, il faut, comme saint Justin, aimer la vérité sur toute chose, la chercher avec une ardeur infatigable, et, quand on l'a trouvée, la professer avec courage, la publier hautement, dissiper les erreurs et les préventions qui empêchent les hommes de la reconnaître, Marc-Aurèle n'était rien moins que philosophe. Des apologies lumineuses lui furent présentées par des philosophes chrétiens; depuis un siècle, des milliers de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, au prix de leur fortune et de leurs vies, abjuraient publiquement le culte des idoles pour adorer, par une religion sainte, le seul Dieu véritable: lui-même, dans ses écrits, rend témoignage à leur promptitude et à leur constance à souffrir la mort. Et toutefois ce philosophe tant vanté, ou ne connut point l'extravagance de l'idolâtrie, l'extravagance criminelle qu'il y a d'adorer, à la place du seul Dieu vrai, une multitude confuse de dieux adultères, incestueux, parricides; ou bien, par le plus grand des forfaits, ayant connu la vérité, il mit tout en œuvre pour la dérober à la connaissance des hommes: au lieu d'en instruire lui-même les divers peuples de son empire, il fit mettre à mort ceux qui, plus vrais philosophes que lui, en faisaient profession et l'annonçaient sans crainte; au lieu de désabuser les Romains de leurs divinités scandaleuses, il en ajouta de nouvelles.

Lucius Vérus, son frère adoptif et son collègue dans l'empire, égalait les Tibère et les Néron par ses débauches: après l'avoir souffert bien des années sans rien dire, Marc-Aurèle l'empoisonna, suivant le bruit public, que Dion Cassius donne comme un fait indubitable, et ensuite en fit un dieu (1). Faustine, sa propre femme, fille d'Antonin, surpassait même sa mère par la dissolution de ses mœurs et son libertinage crapuleux. On engagea souvent Marc-Aurèle à la répudier. C'est fort bien, répondait le tant vanté philosophe; mais si nous renvoyons la femme, il faudra aussi rendre la dot (2); et cette dot était l'empire. Bien loin de lui reprocher ses adultères, il élevait aux honneurs ceux avec qui elle les commettait, et que la voix publique lui désignait jusque sur les théâtres (3). Dans ses écrits, il remercie les dieux de lui avoir donné une épouse aussi vertueuse (4). Il lui conféra, de son vivant, le titre de *Mère des armées* ou le surnom de la *Pudeur* (5). A sa mort, il en fit une déesse, lui éleva un temple, établit en son honneur une communauté de filles nommées Faustiniennes, et obligea les nouveaux mariés à lui offrir un sacrifice, comme à leur divinité tutélaire. C'est ce que disent à la fois Jules Capitolin et Dion Cassius (6). Après avoir ainsi décerné les honneurs divins à sa femme et à son collègue, il prit toutes ses précautions pour léguer l'empire à Commode, son fils, dont les penchants annonçaient dès l'enfance un autre Néron; il le fit prêtre, pontife, consul, césar, empereur, avant l'âge de dix-neuf ans.

L'on suppose communément, avec Tertullien, que Marc-Aurèle ne publia contre les chrétiens aucun nouvel édit, et que les persécutions qui eurent lieu sous son règne furent uniquement occasionnées par la fureur des peuples, par la faiblesse ou la malveillance des magistrats. L'on se trompe. Dans les actes d'un célèbre martyr d'Autun, que tous les bons critiques placent sous cet empereur, le juge fait lire le décret suivant: « L'empereur Aurèle à tous ses administrateurs et officiers. Nous avons appris que ceux qui de nos jours s'appellent chrétiens violent les ordonnances des lois. Arrêtez-les; et, s'ils ne sacrifient à nos dieux, punissez-les par divers supplices; de telle sorte cependant que la justice soit unie à la sévérité, et que la punition cesse lorsque cesse le crime (7). » On le voit, ce crime qu'il fallait exterminer était la fidélité à la religion chrétienne: l'apostasie exemptait de la peine. Méliton, évêque de Sardes, dira de même, dans son apologie à Marc-Aurèle en personne, que les chrétiens de l'Asie Mineure étaient persécutés, d'après de nouveaux édits, avec plus de violence que jamais (8). Marc-Aurèle était donc philosophe au même sens que l'épicurien Celse, qui écrivait alors contre les chrétiens; au même sens que Crescent le Cynique, qui, vaincu par saint Justin dans la dispute, le dénonça et le fit mettre à mort.

Les philosophes s'irritaient de voir les chrétiens dévoiler au grand jour les contradictions, l'absurdité, le ridicule de leurs divers systèmes, et y opposer la philosophie grande et sublime des premiers hommes, philosophie une comme Dieu dont elle est la pensée, immense comme lui dans ses vues, et comme lui néanmoins à la portée des plus simples. Ils craignaient que cette philosophie divine venant à se répandre, on ne les regardât plus que comme une troupe de charlatans, tels que

(1) Jul. Capitol., *M. Ant. philos. h.*, n. 15. [illegible] 10. Dion. l. LXXII, n. 2. — (2) *Si uxorem dimittimus, reddamus et dotem.* Jul. Capit., n. 19. — (3) N. 29. — (4) L. I, n. 17. — (5) Jul. Capitol., n. 19 et 26. — (6) *Ibid.*, n. 26. Dion, l. LXXI, n. 31. — (7) *Act. S. Symphorian.* Ruinart, et *Acta SS.*, xxii. *Aug.* — (8) Euseb., l. IV, c. xxvi.

Lucien les représentait dès lors dans ses dialogues. D'un autre côté, la populace voyait avec chagrin un culte qui condamnait tout ce qu'elle aimait, les spectacles sanglants du cirque, la licence et les dissolutions des fêtes païennes ; ajoutez-y les prêtres des idoles, qui, à Rome, étaient les premiers personnages de l'État et avaient à leur tête, sous le titre de souverain pontife, le chef même de l'empire.

Comme homme, Marc-Aurèle avait un grand fonds de bonté naturelle : comme philosophe, il avait une bonne dose de vaine gloire. Son précepteur lui en donnait l'exemple. C'était un stoïcien nommé Appollonius. Sur l'invitation d'Antonin, il vint de Chalcis en Syrie à Rome. C'était un voyage de quatre à cinq cents lieues. Lorsque Antonin le sut arrivé, il l'invita à venir au palais pour lui remettre son élève. Le philosophe répondit que ce n'était point au maître à aller chercher son disciple, mais au disciple à venir trouver son maître. Après avoir fait cinq cents lieues pour vendre plus chèrement ses leçons, il refuse, par vaine gloire, de faire cinq cents pas. Le débonnaire Antonin dit en souriant : Il a été plus facile à Appollonius de venir de Chalcis à Rome, que de son logis au palais. Il censura également son avarice, dit Capitolin, en lui accordant de gros salaires (1); car les philosophes de ce temps-là, tout en répétant que le sage n'avait besoin de rien, acceptaient volontiers des pensions de six cents pièces d'or (2). Tel était le stoïcien Apollonius.

Marc-Aurèle allait à son école, ainsi qu'à l'école d'autres sophistes, même après qu'il fut empereur. Sa bonté naturelle devint une apathie stoïque, qu'il poussa quelquefois jusqu'à l'affectation et à l'hypocrisie : comme quand, après la mort de sa prostituée de femme, il remercie les dieux de la lui avoir donnée si excellente.

Soit superstition réelle ou seulement feinte pour s'acquérir la renommée d'un bon prince, il se montra le plus dévot des idolâtres. Au moment de partir pour la campagne de Germanie, et afin de se rendre les dieux favorables, il leur fit, durant sept jours, un festin solennel : des tables somptueuses étaient dressées dans les temples, on y servait les mets les plus exquis à leurs idoles de bois, de pierre et de métal, qui étaient posées à l'entour sur de riches coussins. L'empereur philosophe mit tant d'importance à des cérémonies pareilles, que l'expédition en fut retardée : il y immola tant de bœufs de couleur blanche, que les païens mêmes en riaient et faisaient circuler, sous le nom des bœufs blancs, la pétition ou l'épigramme suivante : « Les bœufs blancs à l'empereur Marc-Aurèle. Si tu reviens vainqueur, nous sommes perdus (3)! » Voilà comme la philosophie sur le trône guérissait la superstition des peuples. D'autres victimes qu'elle immola à ces mêmes idoles, furent les chrétiens.

Parmi le petit nombre de ceux dont nous avons l'histoire sincère ou du moins sans altération notable, nous pouvons assigner la première place à sainte Félicité et à ses sept enfants. Quoique leur martyre fut rangé par quelques-un sous Antonin le Pieux, il nous paraît néanmoins plus vraisemblable de le mettre sous Marc-Aurèle, parce que, dans les actes, il est fait mention de plusieurs Augustes : ce que l'empire romain vit pour la première fois, lorsque Marc-Aurèle eut élévé Lucius Vérus à cette dignité suprême.

Ce qui donna naissance à cette persécution, ce furent les suggestions des pontifes païens. Ils représentèrent au superstitieux empereur leurs dieux tellement irrités contre lui et contre l'empire, et, parsuite ces insultes que leur faisait Félicité avec ses fils, que le seul moyen de les apaiser était de contraindre cette illustre veuve et sa nombreuse famille à les adorer. Nous voyons dans ces paroles des actes un autre motif qu'eurent dans ces temps l'empereur, les magistrats, les prêtres des idoles, les peuples, pour s'emporter contre les chrétiens, savoir, les calamités publiques qui affligèrent l'empire pendant tout le règne de Marc-Aurèle. L'empereur enjoignit donc à Publius, préfet de Rome, d'amener Félicité et ses enfants à calmer le courroux de ses dieux par des sacrifices. Le préfet voulut tenter d'abord les voies de la douceur. Mais la sainte veuve protesta hautement que ni ses promesses ne pourraient la séduire ni ses menaces l'ébranler. « Car j'ai en moi, dit-elle, le Saint-Esprit qui ne me laissera pas vaincre par le diable ; et pour cela, je suis certaine que je te vaincrai vivante, et que, morte, je triompherai de toi mieux encore. — Malheureuse, dit Publius, si la mort a pour toi tant de charmes, n'empêche pas du moins tes enfants de vivre. — Mes enfants vivront, reprit la sainte, s'ils refusent de sacrifier à tes idoles ; mais si par malheur ils commettaient un crime pareil, éternelle serait leur perte.

Après avoir terminé sans succès cette conférence particulière, le prefet tint, le jour suivant, sa séance dans la place de Mars, et fit amener à son tribunal la sainte matrone et ses fils. — Prends pitié, lui dit-il, de tes enfants, jeunes gens d'une si belle espérance et à la fleur de leur âge. — Votre compassion, répondit la mère, est une impiété, et vos douces paroles une cruauté Puis se tournant vers ses fils : Regardez en haut, mes enfants, regardez le ciel : c'est là que Jésus-Christ vous attend avec ses saints ; combattez pour vos âmes, et montrez-vous fideles à son amour. — A ces mots, Publius lui fit donner un soufflet, disant : Oses-tu bien, en ma présence, les porter à mépriser les ordres de nos maîtres ? Puis il appela les sept enfants l'un après l'autre.

(1) Jul. Cap., *Ant. Pius*, n. 10. — (2) Tatien, *Discours aux Grecs*. — (3) Οἱ λευκοὶ βόες Μάρκῳ τῷ Καίσαρι· ἂν σὺ νικήσῃς, ἡμεῖς ἀπωλόμεθα. Amm., Marcellin l. XXV, n. 4. Jul. Capit., n. 13.

Le premier, nommé Janvier, ayant confessé hardiment, fut battu de verges et mis en prison. Le second, nommé Félix, confessa de même et y fut aussi envoyé. Philippe, le troisième, ayant été amené à son tour, le préfet lui dit : Notre seigneur l'empereur Antonin (Marc-Aurèle portait aussi ce nom) te commande de sacrifier aux dieux tout-puissants. Philippe répondit : Ceux à qui l'on veut que je sacrifie ne sont ni dieux ni tout-puissants, mais de vains simulacres privés de sentiment; quiconque leur sacrifie se précipite dans un malheur éternel. On ôta Philippe de devant le préfet, et Sylvain prit la place de son frère. Publius lui parla de la sorte : A ce que je vois, vous avez conspiré avec la plus méchante des mères de braver les ordres des princes pour courir tous ensemble à votre perte. — Si nous craignions, dit Sylvain, cette perte passagère, nous tomberions dans un supplice éternel. Mais parce que nous savons avec certitude quelles récompenses sont réservées aux justes, et quels châtiments aux pécheurs, nous méprisons sans crainte la loi de l'homme pour observer les lois de Dieu. Car ceux qui méprisent les idoles et servent le Dieu tout-puissant, trouveront la vie éternelle; mais ceux qui adorent les démons tomberont avec eux dans un éternel incendie. — Alexandre ayant remplacé Sylvain : Prends pitié de ton âge, lui dit le préfet, sauve une vie qui est encore dans l'enfance, sacrifie aux dieux, afin que tu puisses devenir l'ami des empereurs augustes. — Pour moi, répondit Alexandre, je suis serviteur de Jésus-Christ ; c'est lui que je confesse de bouche, lui que je crois de cœur, lui que j'adore sans cesse. L'âge tendre que vous voyez a la prudence des vieillards, s'il adore un seul Dieu. Pour tes divinités, elles seront, avec leurs adorateurs, précipitées dans un supplice éternel. — Vital, le sixième, ayant répondu avec la même constance, on amena Martial, le dernier des sept. C'est vous-mêmes, dit le préfet, qui vous attirez vos malheurs, en méprisant les ordonnances des Augustes. — Ah ! si vous saviez, répliqua Martial, quels tourments sont réservés à ceux qui adorent les démons ! Dieu diffère encore de faire éclater sa vengeance sur vous et sur vos idoles; mais enfin tous ceux qui ne confessent pas que Jésus-Christ est vrai Dieu, seront jetés au feu éternel.

Publius ayant rapporté le procès-verbal de cet interrogatoire à l'empereur, celui-ci renvoya les sept frères à différents juges, pour les faire mourir de divers genres de supplices. Ainsi, le premier expira sous des fouets armés de balles de plomb par les bouts ; le second et le troisième furent assommés à coups de bâton ; le quatrième fut précipité d'une hauteur ; le cinquième, le sixième et le septième eurent la tête tranchée. Finalement, après avoir, par ses larmes et ses exhortations pressantes, comme enfanté de nouveau à l'éternelle vie et envoyé au ciel sa nombreuse et chère famille, la mère eut également le bonheur d'être décapitée pour Jésus-Christ. Elle est justement célébrée comme plus que martyre, pour avoir souffert dans ses enfants un martyre renouvelé et multiplié sept fois. Sa mémoire a toujours été illustre dans l'Eglise, ainsi que celle de ses fils. Comme ils furent condamnés à mort par divers juges et en des lieux divers, leurs saintes dépouilles furent aussi déposées dans des cimetières différents. Celles de Félix et de Philippe, dans le cimetière de Priscille; celles de Martial, de Vital et d'Alexandre, dans celui des Jourdains; celles de Sylvain, dans le cimetière de Maxime; et enfin celles de Janvier dans celui de Prétextat (1).

La persécution ne sévissait pas moins en Asie qu'à Rome. Nous en avons la preuve dans la célèbre épître de l'église de Smyrne à celle de Philadelphie et toutes les églises du monde, touchant le martyre du très-saint évêque Polycarpe. Elle dit qu'il fut comme le sceau de cette persécution, parce qu'il eut la gloire d'y mettre fin et de vaincre l'enfer par sa mort. D'autres martyrs y avaient combattu avant lui. Quoique nous ne sachions pas leurs noms, excepté celui de Germanicus, la même lettre nous apprend leur patience, leur amour pour Dieu et leur courage à souffrir les plus horribles supplices. « Ils furent, dit la lettre, tellement déchirés à coups de fouet, que non-seulement leurs os étaient découverts, mais qu'on leur voyait le dedans du corps, jusqu'aux veines et aux artères. Touchés de compassion, les assistants les plaignaient ; mais pour eux, telle était leur constance, que nul ne poussa ni un cri ni un soupir, comme s'ils eussent été étrangers à leurs corps ou que Jésus-Christ fût venu les consoler par sa présence. Le feu semblait froid à ceux que l'on y tourmentait, parce qu'ils envisageaient d'une part cet embrasement éternel qui jamais ne pourra s'éteindre, et de l'autre les récompenses promises à ceux qui persévèrent; biens ineffables que l'œil de l'homme n'a point vus, que son oreille n'a point entendus, que son cœur n'imagine point, mais que dès lors le Seigneur faisait briller à leurs yeux, parce qu'ils n'étaient plus des hommes, mais des anges. Ceux qui furent condamnés aux bêtes souffrirent longtemps en prison diverses tortures; le tyran se flattait de pouvoir les contraindre à renier le Christ. Mais les ruses de l'enfer furent vaines. Celui d'entre eux qui signala le plus son courage et par son exemple soutint les autres, fut le valeureux Germanicus. Au moment du combat, le proconsul l'exhortait à prendre pitié de sa jeunesse; lui, sans rien dire, s'élança au-devant des bêtes, afin de sortir plus promptement de ce monde impie. Surpris et irrité de ce courage héroïque, le peuple s'écria tout d'une voix : A bas les athées ! que l'on cherche Polycarpe !

« Cependant un homme imprudent et téméraire, nommé Quintus, Phrygien de naissance,

(1) *Apud* Ruinart, et *Act. SS.* 10 *Julii.*

ternit de son côté cette gloire du nom chrétien. Il s'était de lui-même présenté au proconsul et en avait entraîné d'autres à sa suite. Mais quand il aperçut les bêtes et entendit leurs rugissements, il pâlit de frayeur et se laissa persuader, aux sollicitations du proconsul, de jurer par la fortune de César et d'offrir des sacrifices. C'est pourquoi dit l'Église de Smyrne, nous n'approuvons pas ceux qui se présentent d'eux-mêmes aux juges ; car ainsi n'enseigne pas l'Évangile. »

La lettre passe ensuite au martyre de Polycarpe. Il a prit les clameurs du peuple sans s'émouvoir : son intention était d'abord de rester dans la ville ; mais il céda aux prières du grand nombre et il se retira dans une petite ferme assez proche avec quelque peu de personnes. Toute son occupation, nuit et jour, était de prier, selon sa coutume, pour toutes les églises du monde. Trois jours avant qu'il fut arrêté, il eut une vision dans la prière : il lui semb a voir son chevet tout en feu. Il comprit aussitôt le sens mystérieux de ce songe prophétique, et dit à ses compagnons : Je dois être brûlé vif. Comme on continuait les poursuites il passa dans une autre maison de campagne. Ceux qui le cherchaient y arrivèrent aussitôt. Ne le trouvant pas, ils arrêtèrent deux petits domestiques. L'un d'entre eux, appliqué à la torture, promit de tout découvrir ; et tel qu'un autre Judas, trahissant son maître, il se mit à la tête des soldats, qui sortirent tous en armes comme pour prendre un assassin ou un insigne voleur. Arrivés à la maison vers le soir, ils trouvèrent le saint reposant dans une chambre haute, d'où il aurait pu se sauver ailleurs ; mais il ne le voulut pas, et dit : La volonté de Dieu soit faite ! Au contraire, il vint à leur rencontre et leur parla sans rien perdre de son calme. Ses manières affables, son air plein de majesté, la douceur de ses paroles, leur inspirèrent pour sa personne un si profond respect, que, surpris, et hors d'eux-mêmes, ils ne pouvaient concevoir pour quelle raison les magistrats s'étaient donné tant de mouvement pour prendre un vieillard de cet âge et de ce mérite. Pour lui, il leur fit servir à manger et à boire, autant qu'ils voulurent, et les pria de lui permettre de se retirer pendant une heure pour prier librement. L'ayant obtenu, il prolongea sa prière non-seulement une heure, mais deux, avec une si grande ferveur que tous ceux qui l'entendaient en étaient émerveillés, et que plusieurs regrettaient d'être venus prendre un si divin veillard.

Quand il eut achevé son oraison et que l'heure de partir fut venue, ils le conduisirent à la ville, monté sur un âne. Hérode, l'irénarque, et son père Nicétas, vinrent au-devant et le prirent dans leur chariot. Hérode l'ayant donc, en vertu de sa charge, fait monter dans sa voiture, tâchait, ainsi que son père, à le gagner par de douces poroles, lui disant entre autres : Quel mal y a-t-il de dire : Seigneur César, sacrifier et se sauver ? Les païens appliquaient à leurs Césars le nom de Seigneur dans un sens qui ne convenait qu'à Dieu. Polycarpe ne répondit d'abord rien Mais comme ils le pressaient toujours davantage : Non, dit-il résolûment, je ne ferai point ce que vous me conseillez. Alors ils lui dirent des injures et le chassèrent du chariot avec tant de précipitation, qu'il tomba et se blessa la jambe. Le saint ne s'en émut point ; mais, comme s'il n'eût rien souffert, il marcha gaiement au milieu des soldats et se laissa conduire à l'amphithéâtre. Le bruit y était si grand, que l'on ne pouvait y rien entendre. Lorsqu'il y entra, il vint du ciel une voix qui dit : Courage, Polycarpe ; tiens ferme. Personne ne vit celui qui parlait ; mais les chrétiens qui étaient présents entendirent la voix.

Il s'avança, et quand on sut qu'il était pris, il s'excita un grand tumulte. On le présenta au proconsul, qui lui demanda s'il était Polycarpe ; il répondit que oui. Le proconsul l'exhortait à renier Jésus-Christ. lui disant d'avoir pitié de son âge, et d'autres discours semblables, et concluant par ces paroles : Jure par la fortune de César ! reviens à toi, et dis : A bas les athées ! C'était une acclamation ordinaire contre les chrétiens. Polycarpe regarda d'un visage sévère toute la multitude du peuple infidèle qui était dans l'amphithéâtre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel et dit en soupirant : A bas les athées ! Le saint martyr proféra ces mots dans un autre sens que n'eût voulu le proconsul : par athées ou impies, l'un entendait les chrétiens, l'autre les gentils ; l'un voulait qu'on exterminât de dessus la terre les adorateurs du vrai Dieu, l'autre demandait à Dieu qu'il n'y eût plus d'idolâtres, mais que tous se convertissent à lui et à sa religion ; aussi en prononçant ces paroles avait-il la main étendue vers le peuple profane, et les regards élevés vers le ciel.

Le proconsul le pressant encore de jurer par la fortune de César et de dire des injures au Christ, Polycarpe répondit : Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et jamais il ne m'a fait de mal ; comment pourrais-je blasphémer mon Roi et mon Sauveur ?

Malgré cette réponse si belle et si digne d'un vieil évêque, d'un disciple des apôtres, le proconsul ne se donna pas pour vaincu ; au contraire, il répétait avec plus de force : Jure par la fortune de César : ce qui, dans l'esprit des païens, voulait dire : Jure par le génie ou la divinité de César. Si vous croyez, répliqua le saint, qu'il y va de votre honneur que je jure par ce que vous appelez la fortune de César, et si vous feignez de ne pas savoir qui je suis, je le dirai librement, écoutez-le : Je suis chrétien ! Que si vous désirez apprendre la raison du Christianisme, donnez-moi un jour, et vous l'entendrez. Le proconsul lui ayant dit d'en rendre raison au peuple : Quant à vous, reprit le saint, je veux bien le faire ; car on [illegible] à rendre aux princes et aux puissances établies de Dieu l'honneur qui leur est dû, et qui ne nous nuit point ;

mais pour ceux-là, je ne les crois pas dignes de me défendre devant eux.

J'ai des bêtes, répondit le proconsul, je t'y exposerai, si tu ne changes. Et Polycarpe : Faites-les venir ; car nous ne changerons point de bien en mal, mais il m'est bon de passer des souffrances à la justice. Le proconsul reprit : Je te ferai consumer par le feu, si tu méprises les bêtes et si tu ne changes. Polycarpe répondit : Vous me parlez d'un feu qui brûle une heure et qui ensuite s'éteint, parce que vous ne connaissez point le feu du jugement à venir et du supplice éternel qui est réservé aux impies. Mais que tardez-vous? amenez ce qu'il vous plaira. Il dit ces paroles et plusieurs autres, plein de hardiesse et de joie, et le visage rempli de grâce : en sorte qu'au lieu de trembler il étonnait le proconsul, qui envoya son héraut crier trois fois au milieu de l'amphithéâtre : Polycarpe a confessé qu'il était chrétien.

A ces mots, toute la multitude des païens et des Juifs qui habitaient Smyrne, saisis d'une fureur indomptable, se mirent à crier à haute voix : C'est ici le docteur de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur de nos dieux. C'est lui qui enseigne à tant de gens à ne point sacrifier aux dieux et à ne les adorer point. Et en criant de la sorte, ils demandaient à l'asiarque Philippe de lâcher un lion contre Polycarpe. L'asiarque était le magistrat choisi par le conseil commun de toute l'Asie, pour avoir l'intendance de tout ce qui regardait la religion, dont les spectacles faisaient partie. Philippe ayant répondu que cela ne lui était pas permis, parce que les combats des bêtes étaient achevés, ils s'accordèrent à crier tout d'une voix que Polycarpe fût brûlé vif. Car il fallait que sa prédiction fût accomplie. Aussitôt tout ce peuple courut en foule prendre du sarment et d'autres bois dans les boutiques et les bains. Les Juifs, suivant leur coutume, étaient les plus empressés.

Quand le bûcher fut prêt, Polycarpe ôta tous ses vêtements et fit effort pour tirer lui-même sa chaussure ; ce qu'il n'avait pas accoutumé de faire ; car telle était la vénération que les fidèles avaient pour sa vertu, dès avant sa vieillesse, que c'était à qui toucherait son corps et lui baiserait les pieds. Comme les bourreaux se disposaient à le clouer au poteau qui s'élevait au milieu du bûcher, il leur dit : Laissez-moi ainsi : celui qui me donne la force de souffrir le feu, m'en donnera aussi pour demeurer ferme sur le bûcher, sans la précaution de vos clous. Ils se contentèrent de le lier. Etant ainsi, les mains attachées au pal par derrière, tel qu'un noble bélier choisi dans tout le troupeau pour être offert à Dieu en holocauste, il leva les yeux au ciel et fit la prière suivante : Seigneur Dieu tout-puissant, Père de votre Fils béni et bien-aimé, Jésus-Christ par qui nous avons reçu la grâce de vous connaître ; Dieu des anges et des puissances, Dieu de toutes les créatures et de toute la nation des justes qui vivent en votre présence, je vous rends grâce de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour et à cette heure où je dois prendre part au nombre de vos martyrs, au calice de votre Christ, pour ressusciter à la vie éternelle de l'âme et du corps, dans l'incorruptibilité du Saint-Esprit. Que je sois admis dans ce jour en votre présence, comme une victime grasse et agréable, ainsi que vous l'avez préparé, prédit et accompli, vous qui êtes le vrai Dieu, incapable de mensonge. C'est pourquoi je vous loue de toutes choses, je vous bénis, je vous glorifie avec le pontife éternel et céleste, Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, avec qui, gloire à vous et au Saint-Esprit, maintenant et dans les siècles futurs. Amen.

Quand il eut fini sa prière et dit : *Amen*, ceux qui en avaient charge mirent le feu au bûcher. Une grande flamme s'en étant élevée, on vit un miracle surprenant; car le feu s'étendit autour du martyr, comme une voûte, ou comme une voile de navire enflée par le vent. Il était au milieu, semblable, non à de la chair brûlée, mais à de l'or ou de l'argent dans la fournaise. Il exhalait une odeur comme d'encens ou de quelque autre parfum précieux. Les profanes, voyant que son corps ne pouvait être consumé par la flamme, commandèrent à un de ceux qui, dans les amphithéâtres, donnaient le dernier coup aux bêtes sauvages, de lui plonger l'épée dans le sein. Il en sortit aussitôt une si grande abondance de sang, que le feu en demeura éteint, et que tout le peuple s'étonnait de voir une telle différence entre les infidèles et les élus. « Du nombre de ces derniers, disent les actes, fut certainement, de nos jours, le glorieux martyr Polycarpe, évêque de l'église catholique de Smyrne, docteur apostolique et prophétique ; car tout ce qu'il a jamais prédit, ou bien nous le voyons accompli déjà ou bien il s'accomplira un jour.

» Mais l'ennemi des justes, l'envieux démon, lui voyant, après un illustre martyre et une vie toujours sans reproche, sur la tête la couronne d'immortalité et à la main les palmes de la victoire, s'efforça du moins à nous ravir la consolation d'avoir son corps et de communiquer avec ses saintes reliques. Il mit dans l'esprit de Nicétas, père d'Hérode et frère d'Alcé, de prévenir le proconsul de ne pas nous donner son corps, de peur, disait-il, que les chrétiens n'abandonnent le Crucifié pour adorer celui-ci. C'étaient les Juifs qui suggéraient aux gentils de pareilles idées et faisaient une garde attentive, tandis que des nôtres tentaient d'enlever le corps du bûcher. Ils ignoraient, les insensés, que jamais nous ne pourrons abandonner Jésus-Christ qui est mort pour le salut de tout le monde, ni adorer un autre à sa place. Pour lui, nous l'adorons, parce qu'il est le Fils de Dieu ; mais les martyrs, nous les aimons comme il est digne; nous les aimons comme les disciples et les imitateurs de leur maître, à cause de leur affection invincible pour leur Roi et Seigneur.

Puissions-nous entrer un jour dans leur so- ciété et devenir comme eux ses disciples ! Le centenier voyant donc l'empressement des Juifs, fit, suivant la coutume des gentils, brûler le corps du saint martyr. Nous ensuite, nous retirâmes ses os, plus précieux que des pierreries, et nous les mîmes dans un lieu convenable. Dieu nous fera la grâce de nous y assembler tous les ans, autant que possible, pour célébrer avec joie la fête de sa naissance immortelle par le martyre, pour nous souve- nir de ceux qui ont combattu, et disposer à l'imitation de si nobles exemples ceux qui sont à venir. Tel fut le martyre de Polycarpe, c'est-à-dire de cet admirable évêque qui, dans la cité de Smyrne, avec douze autres de Phi- ladelphie, remporta la couronne de la victoire. Cependant ce n'est que de lui qu'on célèbre la mémoire par tout le monde, en sorte que les païens eux-mêmes en parlent encore par- tout (1). »

Voilà ce qu'on lit dans la lettre, écrite quelque temps après le martyre du saint. Le bruit en étant venu aux chrétiens de Philomélie, ville de Lycaonie, suivant Pline, de Pisidie, selon d'autres, ils écrivirent à ceux de Smyrne pour leur demander une relation plus exacte. Les disciples de Polycarpe s'empressèrent de satisfaire ce pieux désir, en leur envoyant ce récit, qu'ils appellent un abrégé, par un de leurs frères nommé Marc. Pour répandre davantage encore la gloire de leur saint maître, ils prient à la fin les Philoméliens d'en transmettre des copies aux villes les plus éloignées : aussi, quoique dans l'inscription de la lettre, il n'y ait d'exprimé que le nom de Philomélie, ils ajoutent néanmoins : Et à tous les diocèses de la sainte Église catholique, répandus par toute la terre. De là vient sans doute qu'à la tête de quelques exemplaires on lit le nom de Philadelphie. Suivant les calculs les plus probables, le martyre de saint Polycarpe eut lieu le 23 février 166.

Parmi les chrétiens les plus empressés à se procurer cette lettre de l'église de Smyrne, aura été sans doute saint Irénée, disciple du saint martyr. On trouve en effet, à la fin des anciens exemplaires, tant grecs que latins, la note suivante : « Transcrit du livre d'Irénée, disciple de Polycarpe, par Gaïus, qui connut le même Irénée et vécut avec lui ; de l'exemplaire de Gaïus j'ai tiré une copie, moi Socrate, de Corinthe. Ensuite, moi Pionius, étant occupé à recueillir les anciens exemplaires de la même lettre, et, par la révélation de saint Polycarpe même, en ayant trouvé quelques-uns qui étaient presque tout gâtés par le temps, je les ai transcrits de nouveau sur l'original de Socrate. » Il y eut, au temps de saint Irénée, comme nous verrons en son lieu, un Gaïus célèbre dans l'histoire ecclésiastique, qui a pu connaître le saint, soit à Rome soit dans les Gaules ; car il fut un de ces évêques qui, sans être assigné à aucune église ni avoir de siège fixe, allaient prêchant l'Evangile aux nations. Il n'est pas invraisemblable que ce soit le même Gaïus qui atteste en ce lieu avoir copié, de l'exemplaire d'Irénée, les actes du martyre de Polycarpe. De même transférât-on le martyre de saint Pionius jusqu'au temps de l'empereur Dèce, il peut avoir été ce même Pionius qui prit tant de soin pour recueillir, renouveler et multiplier les copies de la lettre de l'église de Smyrne où il était prêtre ; et nous ne connaissons personne qui, plus que lui, ait pu mériter les révélations de Polycarpe ayant été son grand imitateur et ayant souffert avec une égale constance le martyre du feu.

Quant à saint Irénée, mentionné le premier dans la note citée plus haut, il fut le plus illustre disciple du saint martyr. Jamais il ne le nomme dans ses écrits sans le combler d'éloges, sans donner de nouvelles preuves de son tendre amour pour lui et de sa vénération pour sa mémoire. Cette affection éclate particulièrement dans une de ses lettres à un certain Florin, qui était tombé dans plusieurs hérésies. Il lui dit entre autres : « Étant encore enfant, je vous ai vu dans l'Asie inférieure, chez Polycarpe, lorsque, vivant avec éclat à la cour de l'empereur, vous veniez voir ce saint évêque et tâchiez d'acquérir son estime. Ce qui se passait alors, je l'ai plus présent à la mémoire que ce qui est arrivé depuis. Car ce que nous apprenons enfant, croît avec l'intelligence et se confond avec elle ; en sorte que je pourrais dire le lieu où était assis le bienheureux Polycarpe quand il parlait ; sa démarche, sa manière de vie, sa figure extérieure, les discours qu'il faisait au peuple. Comme il nous racontait qu'il avait vécu avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur ; comme il se souvenait de leurs discours et de ce qu'il leur avait ouï dire touchant le Seigneur, ses miracles, sa doctrine. Polycarpe rapportait tout cela de la même manière tout à fait que les saintes Ecritures, l'ayant appris de ceux qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie. Dieu me faisait alors la grâce d'écouter ces discours avec une grande attention, et de les écrire non sur du papier, mais dans mon cœur ; et par la miséricorde divine, je les repasse continuellement dans mon esprit. Or je puis assurer devant Dieu, que si ce bienheureux et apostolique pontife eût entendu quelque chose de semblable, il aurait bouché ses oreilles et se serait écrié suivant sa coutume : Ah, bon Dieu ! à quel temps m'avez-vous réservé pour souffrir des discours pareils ! Et il se fût enfui aussitôt de la place où il les aurait entendus, fût-il assis ou debout (2). »

Peu avant le temps où Polycarpe, soumis aux ordres de la Providence et aux volontés du ciel, souffrit pour la vraie religion et par amour de la gloire véritable, le martyre du feu, un philosophe cynique, nommé Pérégrin, apostat du christianisme, avait également fini

(1) *Apud Euseb.*, et Ruinart, et *Acta SS.*, 26 *januar.* — (2) Euseb., l. V, c. xv.

que les païens pussent jamais en tirer d'autre réponse. Cette fermeté irrita tellement le gouverneur et les bourreaux, qu'après avoir employé tous les autres supplices, ils firent rougir au feu des lames de cuivre et les appliquèrent aux endroits les plus sensibles du corps. Le saint martyr vit rôtir sa chair sans en changer même de posture, et demeura inébranlable dans la confession de la foi, parce que Jésus-Christ, source de vie, répandait sur lui une rosée céleste qui le rafraîchisssait et le fortifiait. Son corps, ainsi brûlé et déchiré, n'était plus qu'une plaie et n'avait plus la figure humaine. Mais Jésus-Christ, qui souffrait en lui, y faisait éclater sa gloire, y confondait l'ennemi et animait les fidèles, en leur faisant voir, par cet exemple, qu'on ne craint rien quand on a la charité du Père, et qu'on ne souffre rien quand on envisage la gloire du Fils. En effet, les bourreaux se hâtèrent, quelques jours après, de l'appliquer à de nouvelles tortures, dans le temps que l'inflammation de ses plaies les rendait si douloureuses, qu'il ne pouvait souffrir le plus léger attouchement. Ils se flattaient qu'il succomberait à la douleur, ou que du moins, expirant dans les supplices, il intimiderait les autres. Mais, contre l'attente de tout le monde, son corps, défiguré et disloqué, reprit dans les nouveaux tourments sa première forme et l'usage de tous ses membres; de sorte que cette seconde torture fut, par la grâce de Jésus-Chrit, le remède à la première

» L'ennemi, ainsi confondu, s'attaqua à des personnes plus aisées à vaincre. Biblis était du nombre de ceux qui avaient renoncé la foi; et le démon, qui avait éprouvé la faiblesse de cette femme, la regardait déjà comme sa proie. Il ne douta pas que la douleur ne l'engageât à nous accuser des crimes les plus honteux, et il la fit appliquer à la torture; mais au milieu des supplices elle rentra en elle-même, et parut revenir comme d'un profond assoupissement. Le sentiment des douleurs passagères lui rappelant alors le souvenir des peines éternelles, elle répondit aux prétentions des impies : Et comment mangeraient-ils leurs propres enfants, ceux-là auxquels il n'est pas même permis de manger le sang des animaux? Ayant ensuite généreusement confessé qu'elle était chrétienne, elle fut remise au nombre des martyrs.

» Jésus-Christ ayant ainsi, par sa grâce, rendu la constance des confesseurs victorieuse de tous ces supplices, le démon dressa contre eux de nouvelles machines. Il les fit jeter dans un cachot très-obscur et très-incommode. On mit leurs pieds dans des entraves de bois, et on les étendit avec violence jusqu'au cinquième trou. Ils y souffrirent les autres peines que les ministres enragés du démon peuvent faire endurer à des prisonniers. Plusieurs en moururent dans la prison, Dieu le permettant ainsi pour sa gloire. Car ceux qui avaient été si cruellement tourmentés, qu'on n'eût pas cru qu'ils pussent survivre à tant de maux, quelque soin qu'on eût pris de panser leurs plaies, vécurent dans cette affreuse demeure. Ils y étaient, à la vérité, destitués de tout secours humain, mais tellement fortifiés par le Seigneur, qu'ils animaient et fortifiaient les autres; tandis que ceux qui avaient été emprisonnés récemment, et dont le corps n'était pas endurci à la souffrance, ne purent soutenir les incommodités et l'infection de ce cachot, et moururent tous en peu de temps.

» Cependant on se saisit du bienheureux Pothin, qui gouvernait comme évêque l'église de Lyon. Il avait plus de quatre-vingt-dix ans, et était actuellement malade. Comme il pouvait à peine se soutenir et respirer à cause de ses infirmités, quoique le désir du martyre lui inspirât une ardeur nouvelle, on fut obligé de le porter au tribunal. La caducité de l'âge et la violence de la maladie avaient déjà dissous son corps; mais son âme y demeurait encore attachée pour servir au triomphe de Jésus-Christ. Pendant que les soldats le portaient, il était suivi des magistrats de la ville et de tout le peuple qui criait contre lui, comme s'il eût été le Christ même. Mais rien ne put abattre le saint veillard, ni empêcher de confesser hautement la foi. Interrogé par le gouverneur quel était le Dieu des chrétiens, vous le saurez, dit-il, si vous en êtes digne. Aussitôt il fut accablé de coups, sans aucun respect pour son grand âge. Ceux qui étaient proche le frappaient à coups de poing et de pied; ceux qui étaient plus éloignés, lui jetaient ce qu'ils pouvaient trouver sous la main. Tous se fussent crus coupables d'un grand crime, s'ils ne s'étaient efforcés de lui insulter, pour venger l'honneur de leurs dieux. A peine respirait-il encore, quand il fut jeté dans la prison, où il rendit l'âme deux jours après.

» On vit alors un effet bien singulier de la divine providence, et un grand miracle de l'infinie miséricorde de Jésus-Christ : miracle bien rare parmi les chrétiens, mais qui n'en montre que mieux la puissance du Sauveur. Ceux qui avaient apostasié, étaient gardés dans le même cachot que les confesseurs; car leur apostasie ne leur avait servi de rien. Au contraire, ceux qui avaient généreusement confessé la foi, n'étaient détenus prisonniers que comme chrétiens : c'était là tout leur crime; au lieu qu'on retenait les apostats comme des homicides et des scélérats. Ces derniers avaient beaucoup plus à souffrir que les autres; car l'attente du martyre, l'espérance des promesses, la charité de Jésus-Christ, l'Esprit du Père remplissaient de joie les saints confesseurs; mais les apostats étaient tellement bourrelés par les remords de leur conscience, que quand ils paraissaient devant le peuple, on les distinguait à leur air triste et consterné. Ainsi l'on voyait les grâces et la majesté briller avec une sainte gaieté sur le visage des uns : ils étaient parés de leurs chaînes, comme une épouse est parée de ses ornements; et ils exhalaient une odeur si douce, que quelques-uns s'imaginaient qu'ils étaient

oints d'un parfum précieux. Pour les autres, ils étaient brisés, abattus et défigurés. Les païens mêmes leur insultaient comme à des hommes lâches et efféminés ; et parce qu'ils avaient renoncé à l'estimable, au glorieux, à l'immortel nom des chrétiens, on ne leur donne plus que le nom d'homicides. C'est ce qui ne servit pas peu à confirmer les fidèles dans la foi : aussitôt qu'ils étaient pris, ils commençaient par la confesser, sans même admettre dans leur pensée les suggestions du démon.

» Mais il faut maintenant vous raconter les divers genres de supplices par lesquels ils ont consommé leur martyre ; car ils ont présenté à Dieu une couronne composée de toutes sortes de fleurs ; il était juste qu'ils en reçussent la couronne de l'immortalité, comme de généreux athlètes qui ont vaincu en divers genres de combats. On condamna aux bêtes Maturus et Sanctus, Blandine et Attale ; et, pour les y exposer, on donna exprès aux païens ces cruels spectacles. Maturus et Sanctus souffrirent de nouveau dans l'amphithéâtre toutes sortes de tourments, comme s'ils n'avaient encore rien souffert, ou plutôt comme de braves champions qui, ayant déjà vaincu plusieurs fois, allaient combattre pour la dernière couronne. Ils furent premièrement frappés de verges selon la coutume, ensuite abandonnés aux morsures de bêtes et livrés aux autres tortures que le peuple furieux demandait qu'on leur fît souffrir. Enfin on les fit asseoir sur la chaise de fer rougie au feu : leur chair brûlée répandait une odeur insupportable ; mais les spectateurs, au lieu d'en devenir plus modérés, n'en montraient que plus de rage, voulant dompter à toute force la patience des martyrs. Toutefois on ne put tirer jamais d'autre parole de Sanctus, que la confession qu'il avait accoutumé de faire dès le commencement. Ces deux généreux athlètes, donnés en spectacle au monde, fournirent, pendant un jour entier, le cruel divertissement que plusieurs paires de gladiateurs avaient accoutumé de donner ; et comme après tant de tourments ils respiraient encore, ils furent enfin égorgés dans l'amphithéâtre.

» Quant à Blandine, elle fut suspendue à un poteau, pour être dévorée par les bêtes. Comme elle y était attachée en forme de croix, et qu'elle priait avec beaucoup de ferveur, elle remplissait de courage les autres martyrs, qui croyaient voir dans leur sœur une représentation de celui qui avait été crucifié pour eux, afin de leur apprendre que quiconque souffre ici-bas pour sa gloire, jouira dans le ciel d'une vie éternelle avec Dieu son Père. Mais aucune bête n'ayant osé la toucher, on la remit en prison pour d'autres combats, afin qu'étant demeurée victorieuse en plus de de rencontres, elle attirât, d'une part, une condamnation plus terrible sur la malice de Satan, et relevât, de l'autre, le courage de ses frères, qui voyaient en elle une fille pauvre, faible et méprisable, mais revêtue de la force invincible de Jésus-Christ, triompher de l'enfer tant de fois et remporter par une glorieuse victoire la couronne de l'immortalité. Enfin, comme Attale était fort connu et distingué par son mérite, le peuple demandait instamment qu'on le fît aussi combattre. Il entra donc avec une sainte assurance dans l'arène. Le témoignage de sa conscience le rendait intrépide, car il était aguerri dans les exercices de la milice chrétienne, et avait toujours été parmi nous un témoin fidèle de la vérité. On lui fit d'abord faire le tour de l'amphithéâtre avec un écriteau devant lui, où était en latin : *C'est Attale le chrétien*. Le peuple frémissait contre lui ; mais le gouverneur, ayant appris qu'il était citoyen romain, le fit reconduire en prison avec les autres. Il écrivit cependant à l'empereur touchant les martyrs, et attendait sa décision.

» Ce retardement ne leur fut pas inutile : Jésus-Christ s'en servit pour exécuter, par leur entremise, les desseins adorables de son infinie miséricorde. Les vivants redonnèrent la vie aux morts ; les martyrs obtinrent grâce à ceux qui ne l'étaient pas : ce fut une joie ineffable à l'Église, mère et vierge tout ensemble, de recevoir vivants dans son sein presque tous ceux qu'elle en avait d'abord rejetés comme des avortons sans vie. On voit bien que nous voulons parler de ceux qui, dans le premier combat, avaient honteusement renié la foi. Alors réfugiés entre les bras des martyrs et reçus dans le sein et les entrailles de leur charité, ils y furent conçus de nouveau, y récupérant leurs premiers organes et sentant se rallumer dans leurs cœurs une vie nouvelle. Fortifiés intérieurement par la grâce de Dieu qui ne veut pas la mort du pécheur, mais l'invite miséricordieusement à pénitence, ils furent bientôt en état de réparer leur faute par une confession publique et solennelle de la religion ; car on reçut bientôt le rescrit de l'empereur, ordonnant de mettre à mort ceux qui confesseraient la foi, et, pour ceux qui la renieraient, de les renvoyer absous.

» En exécution de cette sentence, le gouverneur choisit un jour de grande solennité, où il se fait en cette ville un concours de toutes les nations. Étant donc monté sur son tribunal au milieu de la place publique, il y fit amener les bienheureux martyrs, pour leur faire subir un second interrogatoire et les donner en spectacle à cette multitude infinie de peuple. Il interrogea d'abord ceux qui étaient demeurés fermes dans la foi, condamnant les citoyens romains à avoir la tête tranchée, et les autres à être exposés aux bêtes. Grande fut alors la gloire que remporta Jésus-Christ par la généreuse confession de ceux qui avaient d'abord renié son nom. Ils furent interrogés à part, comme par pure cérémonie et pour être renvoyés aussitôt absous. Mais, à la grande surprise des païens, ils se déclarèrent courageusement chrétiens, et furent en conséquence mis au nombre des martyrs. Il ne demeura exclus de ce bienheureux nombre

que quelques enfants de perdition qui n'avaient jamais eu la moindre trace de la foi, ni aucune crainte de Dieu, ni aucun respect pour la robe nuptiale de leur baptême, mais, par leur conduite déréglée, avaient déshonoré la religion qu'ils professaient. Tous les autres se réunirent à l'Eglise de Dieu.

» Pendant qu'on les interrogeait, un certain Alexandre, Phrygien d'origine et médecin de profession, qui depuis longtemps demeurait dans les Gaules, se tenait près du tribunal. Il était connu de tout le monde, à cause de son amour pour Dieu et de la liberté avec laquelle il prêchait l'Evangile; car il faisait aussi les fonctions d'apôtre. Etant donc proche du tribunal, il exhortait par signes et par gestes ceux qu'on interrogeait à confesser généreusement la foi. Le peuple, qui s'en aperçut, et qui était fâché de voir ceux qui avaient renié la foi la confesser avec tant de constance, cria contre Alexandre, auquel il s'en prenait de ce changement. Le gouverneur lui ayant demandé qui il était, il répondit: Je suis chrétien ; et fut aussitôt condamné aux bêtes. Le lendemain il entra dans l'amphithéâtre avec Attale, que le gouverneur, pour faire plaisir au peuple, abandonna à ce supplice, tout citoyen romain qu'il était. L'un et l'autre ayant souffert tous les tourments qu'on put imaginer, ils furent égorgés à la fin. Alexandre ne laissa échapper aucune plainte, ni même aucune parole, mais s'entretint toujours intérieurement avec Dieu. Pour Attale, pendant qu'on le grillait sur la chaise de fer, et que l'odeur de ses membres se répandait au loin, il dit au peuple en latin: Voilà ce que c'est de manger de la chair humaine; c'est ce que vous faites ici: pour nous, nous ne mangeons pas d'hommes, et nous ne commettons aucune autre sorte de crime. Comme on lui demandait quel nom avait Dieu: Dieu, répondit-il, n'a pas un nom comme nous autres mortels.

» Enfin, après eux tous, le dernier jour des spectacles, on fit paraître de nouveau Blandine et un jeune homme d'environ quinze ans, nommé Ponticus. Tous les jours on les avait conduits à l'amphithéâtre, afin de les intimider par la vue des supplices qu'on faisait souffrir aux autres. Les gentils voulaient les forcer à jurer par leurs idoles. Comme ils demeurèrent fermes à les mépriser, le peuple entra en fureur contre eux; et sans aucune compassion ni pour la jeunesse de l'un ni pour le sexe de l'autre on les fit passer par tous les genres de tourments, les pressant l'un après l'autre de jurer. Mais leur constance fut invincible; car Ponticus, animé par sa sœur, qui l'exhortait et le fortifiait à la vue des païens, endura généreusement tous les supplices et rendit l'esprit.

» La bienheureuse Blandine demeura donc la dernière, telle qu'une mère généreuse qui, après avoir envoyé devant elle ses enfants victorieux qu'elle a animés au combat, s'empresse d'aller les rejoindre. Elle entra dans la carrière avec autant de joie que si elle fût allée à un festin nuptial et non à une boucherie, où elle devait servir de pâture aux bêtes. Après qu'elle eut souffert les fouets, les morsures des bêtes, la chaise de fer, on l'enferma dans un filet et on la présenta à un taureau, qui la jeta plusieurs fois en l'air; mais la sainte martyre, occupée de l'espérance que lui donnait sa foi, s'entretenait avec Jésus-Christ et n'était plus sensible aux tourments. Enfin l'on égorgea cette innocente victime; et les païens mêmes avouèrent qu'ils n'avaient jamais vu une femme qui eût ni tant souffert, ni avec une si héroïque constance.

» La haine et la fureur que le démon inspirait aux idolâtres ne furent point assouvies par le sang des martyrs. La honte d'avoir été vaincus ne fit qu'irriter davantage et le gouverneur et le peuple, afin que la parole de l'Ecriture fût accomplie: Que le méchant devienne plus méchant encore, et le juste encore plus juste. Leur rage s'étendit donc au-delà même de la mort. Ils jetèrent à la voirie, pour être mangés par les chiens, les corps de ceux que l'infection et les autres incommodités de la prison avaient fait mourir; et ils les firent garder jour et nuit, de peur que quelqu'un de nous ne les enterrât. Ils ramassèrent aussi les membres épars de ceux qui avaient combattu dans l'amphithéâtre, restes des bêtes et des flammes, avec les corps de ceux qui avaient eu la tête tranchée, et les firent pareillement garder à des soldats plusieurs jours. Les uns frémissaient de rage et grinçaient des dents à la vue de ces saintes reliques, cherchant encore l'occasion de les outrager; les autres s'en moquaient, et louaient leurs idoles, attribuant à leur vengeance la mort des martyrs. Les plus modérés faisaient paraître une maligne compassion, et leur insultaient en disant: Où est leur Dieu, et que leur a servi son culte, qu'ils ont préféré à la vie? Tels étaient les divers sentiments que la haine inspirait aux païens à notre égard. Pour nous, notre douleur était de ne pouvoir enterrer les corps des martyrs. Nous tâchâmes en vain de profiter de l'obscurité de la nuit, ou de gagner les gardes à force d'argent, et de les fléchir par nos prières: tout nous fut inutile; ils croyaient avoir gagné assez, si les martyrs restaient sans sépulture. Leurs corps demeurèrent ainsi pendant six jours exposés à toutes sortes d'outrages; après quoi les païens les brûlèrent et en jetèrent les cendres dans le Rhône, afin qu'il ne restât d'eux aucune relique sur la terre. Ils en agirent ainsi comme pour vaincre la puissance de notre Dieu et pour ôter aux confesseurs l'espérance de ressusciter un jour. C'est, disaient-ils, l'attente de leur résurrection qui leur a fait introduire cette religion étrangère; c'est elle qui leur fait mépriser les tourments et recevoir la mort avec joie: voyons maintenant s'ils réussiront, et si leur Dieu pourra les tirer de nos mains. »

Après avoir ainsi décrit le martyre de leurs glorieux athlètes, les chrétiens de Vienne et

de Lyon continuent, dans la même lettre, à faire l'éloge de leurs vertus, célébrant en particulier leur humilité profonde, leur charité envers leurs plus cruels persécuteurs, leur zèle pour la conversion de ceux qui étaient tombés, leur tendresse à recevoir les pénitents, la pureté de leur foi et leur sollicitude pour la paix des églises. « Ils désiraient tellement imiter Jésus-Christ, ajoutent-ils, qu'après avoir confessé son nom, souffert le martyre, non pas une fois ou deux, mais très-souvent; après avoir été exposés aux bêtes, brûlés, couverts de plaies, ils ne s'attribuaient pas le nom de martyrs, et ne nous permettaient pas de le leur donner. Mais si quelqu'un de nous les appelait martyrs, en leur écrivant ou en leur parlant, ils l'en reprenaient avec beaucoup de sévérité. Ils voulaient réserver ce titre à Jésus-Christ, le vrai et fidèle témoin ou martyr, le premier-né d'entre les morts et le chef de la vie, et faisaient mention de ceux qui étaient sortis de ce monde. Ceux-là, disaient-ils, sont martyrs, que Jésus-Christ a daigné recevoir dans la confession de son nom, la scellant ainsi par leur mort; nous autres, ne sommes que de pauvres confesseurs. Ils conjuraient les frères avec larmes, de faire pour eux de ferventes prières, afin qu'ils souffrissent jusqu'à la fin. En même temps ils montraient par leurs actions la force des martyrs, parlant aux païens avec une grande liberté, supportant avec constance les plus cruels supplices; et ils en refusaient le titre, remplis qu'ils étaient de la crainte de Dieu. Mais plus ils s'humiliaient sous sa main puissante, plus elle les a élevés depuis. Leur charité n'était pas moindre que leur humilité. Ils excusaient tout le monde, n'accusaient personne, et se montraient toujours prêts à recevoir à leur communion les pénitents. Comme saint Étienne, ce parfait martyr, ils priaient le Seigneur de ne pas imputer à ceux qui leur avaient fait souffrir tant de maux, le péché qu'ils avaient commis contre eux. Mais si cet illustre chef des martyrs pria pour ses bourreaux, combien plus ne dut-il pas prier pour ses frères? Aussi le plus grand de leurs combats fut celui que la charité leur fit entreprendre contre le démon, pour retirer de sa gueule ceux qu'il semblait déjà avoir engloutis. Car ils ne s'élevaient pas de gloire contre ceux qui étaient tombés, mais ils suppléaient libéralement aux besoins des autres par leur abondance, leur montrant une tendresse maternelle et répandant pour eux beaucoup de larmes devant le Père céleste. Ils demandèrent la vie, et elle fut accordée: ils en firent part à leurs frères, et montèrent au ciel couronnés de toutes ces victoires. Après avoir aimé la paix, nous avoir recommandé la paix, ils s'en allèrent à Dieu dans la paix, ne laissant à l'Église, leur mère, aucun sujet de trouble et de déplaisir, ni à leurs frères aucune semence de division et de discorde, mais la joie et la paix, l'union et la charité. »

Nous voyons dans la même lettre plus d'une preuve de leur zèle pour la pureté de la foi, de leur soumission à l'autorité de l'Église, de leur attention à se montrer éloignés de l'esprit et des pratiques des novateurs, et de leur délicatesse scrupuleuse en ce point. Au nombre des saints martyrs était un nommé Alcibiade, accoutumé depuis longtemps à mener une vie très-austère et à ne prendre pour toute nourriture que du pain et de l'eau. Il voulait continuer dans la prison; mais Attale, après son premier combat dans l'amphithéâtre, apprit par révélation qu'Alcibiade ne faisait pas bien de ne point user des créatures de Dieu, et qu'il était une occasion de scandale aux autres. Le saint se laissa persuader, et dès lors mangeait de tout avec action de grâces. On voit que Dieu visitait les martyrs par des faveurs, et que le Saint-Esprit était leur conseil. Il y avait dans ces temps, comme déjà nous l'avons observé, différentes sectes d'hérétiques qui, par superstition et en conséquence de leurs erreurs, s'abstenaient du vin et des viandes. En outre, les montanistes, affichant une vie austère, insultaient aux catholiques qui refusaient de s'assujettir aux nouvelles lois d'abstinence et aux nouveaux jeûnes que Montan et ses fausses prophétesses prétendaient imposer aux fidèles. Il n'est donc pas étonnant que, dans de pareilles circonstances, Dieu n'approuvât point l'austérité singulière d'Alcibiade, et que les martyrs ne vissent pas de bon œil son extraordinaire abstinence des viandes et du vin. Ils craignaient peut-être qu'une semblable conduite ne parût une imitation affectée ou une approbation tacite de celle de hérétiques(1).

Quoiqu'il n'y eût pas longtemps que Montan, Théodote, un autre Alcibiade, Priscille et Maximille eussent causé des troubles dans la Phrygie et l'Asie par leurs nouveautés et leurs prétendues prophéties, néanmoins, comme il existait de grandes relations entre les fidèles de l'Asie et ceux des Gaules, ces derniers en étaient pleinement instruits; il paraît même que les Asiatiques leur en avaient écrit pour connaître leur sentiment; car les saints martyrs leur écrivirent à ce sujet, dans la prison même, plusieurs lettres, qui ne furent envoyées qu'après leur mort avec l'histoire de leur martyre. L'abondance des miracles que la grâce divine opérait encore dans beaucoup d'églises, retenait plusieurs de condamner ouvertement les soi-disant prophéties de ces hypocrites et les visions de leurs fanatiques sibylles. Mais encore que leurs lettres ne soient pas venues jusqu'à nous, nous pouvons juger néanmoins, par leur conduite, que les saints martyrs de Lyon n'étaient pas de ce nombre. Outre qu'ils improuvèrent la trop rigoureuse abstinence d'un de leurs compagnons, pour la conformité qu'elle pouvait avoir extérieurement avec le rigorisme des montanistes, la tendresse avec laquelle ils relevaient ceux qui

(1) Euseb., l. V, c. 1, et seqq.

étaient tombés, fait assez voir combien ils étaient éloignés de cet esprit de dureté avec lequel les mêmes hérétiques repoussaient de la communion de l'Eglise, sans espoir de pardon ni de paix, ceux qui s'étaient rendus coupables de grands crimes, surtout de l'idolâtrie. Eusebe, enfin, nous atteste que le jugement que portèrent sur ces mêmes prophéties les églises de Lyon et de Vienne, et qu'elles ajoutèrent à l'histoire des martyrs, était conforme à la règle de la foi et aux maximes de la véritable piété : il dit encore que pour donner plus de poids à leur jugement particulier, elles joignirent à leur lettre celles de leur martyrs sur la même matière, les unes et les autres également propres à calmer les troubles et à procurer la paix des églises (1).

Mais comme ces mêmes martyrs n'ignoraient pas que toutes les églises du monde sont obligées de s'accorder avec l'Eglise romaine, ils écrivirent de cette affaire au saint pape Eleuthère, qui occupait alors la place du Prince des apôtres. Ils choisirent pour porter leurs lettres à Rome le plus illustre personnage du clergé de Lyon et de Vienne : c'était saint Irénée, qu'ils recommandent vivement au Pape, en louant son zèle pour la loi de Jésus-Christ (2).

On est grandement étonné quand on pense que dans un temps aussi calamiteux, au plus fort de la persécution, lorsque l'évêque Pothin, déjà mort, eut laissé veuve cette église, et que les principaux du clergé, arrêtés et enfermés dans d'orribles cachots, s'attendaient de jour en jour à être égorgés ou livrés aux bêtes, ils aient voulu priver cette chrétienté désolée d'une personne aussi nécessaire. Cela nous porte à croire que, outre la raison d'exposer au souverain pontife leur sentiment sur l'esprit et les prophéties de Montan, et de conférer avec lui sur les moyens les plus propres à pacifier les églises de la Phrygie, cette légation avait encore un autre objet, l'intérêt de leur église. Après la mort de Pothin, la principale sollicitude des saints confesseurs et de tout le clergé dut être de donner à ce troupeau affligé un nouveau pasteur qui pût le préserver d'une entière destruction, et, la tempête finie, ramener au bercail les brebis dispersées, et en réparer les pertes par de nouvelles conquêtes. Nul n'était plus propre à le faire qu'Irénée. Il fut donc choisi d'un commun consentement par les martyrs et par le clergé pour succéder à saint Pothin. Devant donc aller à Rome pour recevoir l'ordination du saint pape Eleuthère, ils le chargèrent de lettres concernant les affaires de la religion, y rendant, selon que demandaient les règles de l'Eglise, un témoignage authentique à sa foi, à sa piété et à son mérite. Ainsi, à tant d'autres vertus qui éclatent dans ces saints martyrs de Lyon, nous devons ajouter leur prudente sollicitude à pourvoir cette église d'un aussi digne et illustre pasteur.

On connaît les noms de quarante-huit de ces martyrs ; mais il paraît que leurs nombre était beaucoup plus grand, puisque dans d'autres monuments il est dit innombrable, et que saint Eucher, évêque de Lyon au cinquième siècle, les appelle un peuple de martyrs. On peut y ajouter les saints Marcel et Valérien, qui, s'étant échappés de Lyon, souffrirent le martyre dans deux villes voisines, le premier à Trenorchium, qui est Tournus, le second à Châlon-sur-Saône. Deux autres jeunes chrétiens de Lyon s'étaient cachés dans un bourg voisin chez une pauvre veuve. Ils s'appelaient Epipode et Alexandre, avaient étudié sous les mêmes maîtres, et s'étaient liés d'une étroite amitié dès leur première enfance. Ils furent découverts, amenés au tribunal du gouverneur, confessèrent Jésus-Christ comme le Seigneur éternel et un même Dieu avec le Père et l'Esprit-Saint, et consommèrent leur martyre à un jour d'intervalle l'un à l'autre (3).

Il y avait dans le même temps, à Autun, un jeune homme, nommé Symphorien, d'une famille noble et chrétienne. Il était à la fleur de son âge, instruit dans les bonnes lettres et les bonnes mœurs. La ville d'Autun était une des plus anciennes et des plus illustres des Gaules, mais aussi des plus superstitieuses. On y adorait principalement Cybèle, Apollon et Diane. Un jour le peuple s'était assemblé pour la solennité profane de Cybèle, qu'ils appelaient la mère des dieux. Héraclius, homme consulaire, était alors à Autun, appliqué à rechercher les chrétiens. On lui présenta Symphorien, que l'on avait arrêté comme séditieux, parce qu'il n'avait pas adoré l'idole de Cybèle que l'on portait dans un chariot, suivie d'une grande foule de peuple. Héraclius, étant assis sur son tribunal, lui demanda son nom et sa condition. Il répondit : Je suis chrétien, je m'appelle Symphorien. Le juge dit : Tu es chrétien ? A ce que je vois, tu nous as échappé ; car on ne professe plus beaucoup ce nom parmi nous. Pourquoi refuses-tu d'adorer l'image de la mère des dieux ? Symphorien répondit : Je vous l'ai dit déjà, je suis chrétien, j'adore le vrai Dieu qui règne dans le ciel ; quant à l'idole du démon, si vous me le permettez, je la briserai à coups de marteau. Le juge dit : Celui-ci n'est pas seulement sacrilége, il veut être rebelle. Que les officiers disent s'il est citoyen de ce lieu. — Il est d'ici, répondit un officier, et même d'une famille noble. — Voilà peut-être, dit le juge à Symphorien, pourquoi tu t'en fais accroire. Ou, par hasard, ignores-tu les ordonnances de nos empereurs? qu'un officier les lise. On lut l'ordonnance de Marc-Aurèle, telle que nous l'avons déjà vue. Cette lecture achevée : — Que t'en semble ? dit le juge à Symphorien ; pouvons-nous renverser les ordonnances des princes ? Il y a deux chefs d'accusation contre toi, de sacrilége contre les dieux et de rébellion contre les lois ; si tu n'obéis, on lavera

(1) Euseb., l. V, c. III. — (2) *Idem.*, l. V, c. IV. — (3) Ruinart, et *Acta SS.*, 4 *sept.* et 22 *april.*

ces crimes dans ton sang. — Symphorien ayant déclaré en termes bien positifs qu'il était inviolablement attaché au culte du vrai Dieu et qu'il détestait les superstitions des idolâtres, Héraclius le fit battre par ses licteurs et conduire en prison.

Quelques jours après, il le fit comparaître de nouveau, essaya de le tenter par la douceur, et lui promit du trésor public une riche gratification, avec les honneurs de la milice, s'il voulait servir les dieux immortels. Il ajouta qu'il ne pourrait se dispenser de le condamner au dernier supplice, s'il refusait encore d'adorer la statue de Cybèle, ainsi que celles d'Apollon et de Diane. Je vais donc, conclut-il, faire orner de fleurs les autels, et tu viendras avec moi offrir à nos dieux, avec l'encens et les parfums, des sacrifices solennels. Le saint montra quel cas il faisait des promesses et des menaces d'Héraclius, par la réponse suivante : Un magistrat chargé des affaires publiques ne doit point perdre le temps à des discours frivoles. S'il est dangereux de n'avancer pas chaque jour dans la voie du salut, combien plus ne l'est-il pas de s'en écarter pour donner dans les écueils des vices ? Peu touché d'une réflexion si noble, Héraclius insista : Sacrifie à nos dieux, afin d'avoir part aux honneurs du palais. Symphorien répliqua : Le juge avilit la majesté de son tribunal et abuse de l'autorité des lois, lorsqu'il s'en sert pour tendre des pièges à l'innocence. Telles sont vos insidieuses promesses. Notre Dieu seul, qui possède la félicité véritable, peut nous rendre vraiment et éternellement heureux. Cessant alors de promettre, le juge lui dit d'un ton résolu : Si tu ne sacrifies à la grande mère des dieux, je te ferai souffrir aujourd'hui les plus horribles tourments, et te condamnerai à la mort. Le saint protesta qu'il ne craignait que le Dieu tout-puissant qui lui avait donné l'être, et qu'il ne servirait que lui seul. Il détesta et dépeignit dans leur extravagance le vacarme et la fureur des corybantes dans le culte insensé de Cybèle, les oracles d'Apollon rendus par l'entremise des démons, les chasses et les courses de Diane. Héraclius, irrité, prononça la sentence en ces termes ; Symphorien, coupable de lèse-majesté divine et humaine, soit pour avoir refusé de sacrifier aux dieux, soit pour avoir parlé d'eux sans respect, soit enfin pour avoir outragé leurs autels, perdra incontinent la tête sous le glaive vengeur des dieux et des lois.

Pendant qu'on le conduisait hors de la ville, comme une victime au sacrifice, sa mère, aussi vénérable par sa piété que par ses ans, lui cria du haut des murailles : « Mon fils Symphorien, mon cher fils, souviens-toi du Dieu vivant, arme-toi de constance. On ne doit pas craindre la mort qui conduit sûre- [illegible] : élève ton cœur en haut [illegible] le [illegible] dans les cieux. On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie, on te la change en une meilleure. Aujourd'hui, pour une vie périssable, tu auras une vie éternelle. » Après qu'il eut été exécuté, des personnes pieuses enlevèrent secrètement son corps et l'enterrèrent dans une petite cellule, près d'une fontaine, où l'on éleva dans la suite une majestueuse basilique et un monastère célèbre (1).

Par ce qui arriva dans les Gaules, on peut juger ce qui arriva dans les autres provinces. C'est la réflexion d'Eusèbe. En effet, la persécution était partout la même. On en voit les preuves dans les apologies d'Athénagore, de Méliton, de Claude Apollinaire, de Miltiade, et dans les livres de saint Théophile d'Antioche à Autolycus. Les deux premières apologies appartiennent à cette année 177, dix-septième de Marc-Aurèle. On le conclut de ce qu'elles ont été écrites, comme nous le verrons, après que Commode eut été associé à l'empire et à la puissance souveraine : ce qui n'eut point lieu avant cette année.

L'apologie d'Athénagore porte le titre de légation, parce qu'elle fut présentée aux empereurs Marc-Aurèle et Commode, non pas comme un écrit privé, mais au nom de tous les chrétiens de la Grèce, qui, contre toute loi et toute justice, étaient indignement maltraités par leurs ennemis dans leur honneur, leurs biens et leurs personnes mêmes. Nous avons dit, de la Grèce, à cause du titre de philosophe athénien qui se lit à la tête de ses ouvrages. Il est bien étonnant que nous ne sachions rien sur sa vie et que nous trouvions à peine son nom dans les monuments de toute l'antiquité ; car, à en juger par les deux ouvrages que nous avons encore, il fut non-seulement un docte philosophe, mais encore un grand ornement de la religion chrétienne, un écrivain très-éloquent, un homme plein de zèle pour la cause de Dieu et la défense de ses frères, un auteur bien digne d'un des meilleurs siècles de l'Église, comme fut certainement celui dont nous écrivons l'histoire.

S'étant donc adressé aux deux empereurs, auxquels il donne les titres d'arméniaques, de sarmatiques et celui de philosophes qu'il dit être le plus grand, Athénagore leur expose : « Qu'étant permis à tout le monde, à toutes les nations, à toutes les villes, à toute espèce de personnes, de vivre selon leurs lois, de professer tels rites, d'honorer tels dieux qu'il leur plairait, ces lois et cérémonies fussent-elles des plus frivoles, ces dieux fussent-ils ridicules et absurdes, comme les dieux chats, et les dieux crocodiles des Égyptiens, aux seuls chrétiens il n'était pas permis de professer un tel nom, quoique innocent, ni de vivre selon leurs lois, quoique très-saintes ; mais, contre toutes les règles de l'équité, il suffisait de s'appeler de ce nom et de s'avouer chrétien, pour être, sans forme ni ordre de jugement, l'objet de la haine publique ; pour être maltraité impunément de toutes les manières, être dépouillé de ses biens, n'avoir plus aucune sûreté pour

(1) Ruinart, et Act. SS., 22 aug.

sa personne et se trouver dans un péril continuel de la vie. Le prétexte à de pareilles violences était les accusations vulgaires d'athéisme, d'inceste et de repas inhumains. Si les chrétiens sont convaincus de ces crimes, rien de plus juste que d'exterminer leur secte et de punir en eux de pareilles scélératesses, sans épargner ni âge ni sexe. Mais que ces accusations fussent de pures calomnies, et que ces persécutions n'eussent d'autre origine que la haine naturelle de la perfidie et du vice contre la vertu et l'innocence, eux-mêmes, les empereurs, en étaient d'irréfragables témoins, puisqu'ils avaient défendu les recherches contre les chrétiens, recherches qui ne sauraient être jamais ni trop exactes ni trop sévères, s'ils étaient soupçonnés de ces abominations avec quelque fondement, même léger.

» Mais, premièrement nul soupçon, même léger, d'athéisme ne peut tomber sur des personnes qui protestent hautement reconnaître et adorer un Dieu souverain, incréé, invisible, incompréhensible, immuable, éternel, revêtu d'une lumière et d'une beauté ineffables, et qui, moyennant son Verbe, a créé et conserve toutes choses. Ceux de vos philosophes qui ont recherché les principes des choses, s'accordent tous, même sans le vouloir, à reconnaître que Dieu est un; nous soutenons que c'est ce Dieu qui a créé l'univers. Pourquoi donc leur permettez-vous d'en écrire et d'en dire ce qu'ils veulent, et nous le défendez-vous, à nous qui donnons de notre croyance des preuves certaines? Vos poëtes et vos philosophes n'ont que des conjectures et se contredisent, parce qu'au lieu de demander la connaissance de Dieu à Dieu même, ils ont voulu la trouver chacun en soi. Nous, au contraire, outre les raisonnements qui ne produiront qu'une persuasion humaine, nous avons pour témoins et pour garants de nos conceptions et de nos croyances les prophètes, qui ont parlé de Dieu et des choses divines par l'Esprit divin. Nous sommes d'autant moins athées, que nous concevons encore que Dieu a un Fils. Et qu'on ne traite pas cette croyance de ridicule; car ce que nous croyons de Dieu et de son Fils ne ressemble pas aux fables des poëtes, qui ne représentent par leurs dieux meilleurs que les hommes. Le Fils de Dieu est le Verbe ou la raison du Père, son idée et sa vertu; car tout a été fait par lui, et le Père et le Fils sont une même chose. Le Fils est dans le Père, et le Père est dans le Fils, par l'union et la vertu de l'Esprit; et le Fils de Dieu est la pensée et le Verbe du Père. Que si, par la sublimité de votre génie, vous voulez pénétrer ce que veut dire ce nom de Fils, je le dirai en peu de mots. C'est la première production du Père. Non qu'il ait été fait; car dès le commencement Dieu étant un esprit éternel, avait en lui le Verbe, la raison. Mais il a procédé pour être l'idée et la cause efficiente de toutes les choses matérielles. C'est ce que dit l'Esprit prophétique: le Seigneur m'a créé au commencement de ses voies pour ses ouvrages. Et ce même Esprit qui agit dans les prophètes, nous disons aussi que c'est un écoulement de Dieu, qui en procède *et s'y ramène* comme le rayon du soleil. Qui ne s'étonnera donc que l'on nomme athées ceux qui disent qu'il est un Dieu Père, un Fils Dieu, et un Saint-Esprit, qui sont unis en puissance et distingués en ordre? Notre théologie n'en demeure pas là. Nous disons encore qu'il y a une multitude d'anges et de ministres que le Créateur a distribués par son Verbe pour conserver l'ordre des éléments, des cieux et de l'univers.

» Mais rien ne fait mieux voir combien cette accusation est mal fondée, que l'excellence de la morale évangélique et la fidélité des chrétiens à l'observer. Aimer ses ennemis, bénir ceux qui vous maudissent, présenter la joue gauche à qui vous frappe sur la droite, prier pour ses persécuteurs, mener une vie humble et modeste, être toujours disposé à la perdre comme un bien de nul prix en comparaison de celle qu'ils attendent en l'autre monde pour récompense de la vertu: telles sont les maximes et les règles qui s'enseignent chez les chrétiens; ils les apprennent, non pour les mettre en syllogismes et en phrases, ainsi qu'on fait de la philosophie morale dans les académies: mais des ignorants, des ouvriers, des vieilles femmes, qui ne sauraient prouver l'utilité de notre doctrine par des raisonnements, la démontrent bien mieux par les œuvres. Et des hommes qui observent de pareilles lois, mènent une pareille vie, sont de mœurs aussi pures et innocentes; des hommes qui mettent toute leur étude à connaître Dieu et son Verbe, quelle est l'union du Fils avec le Père, la communication du Père avec le Fils, ce que c'est que l'esprit, quelle est l'union des trois, et la distinction dans cette unité de l'Esprit, du Fils et du Père; des hommes qui attendent une vie incomparablement meilleure que la présente, une vie à laquelle ne parviennent que les âmes exemptes de toute faute; des hommes enfin qui portent la bonté au point de regarder comme des frères leurs ennemis mêmes, on ose les soupçonner, les accuser même d'impiété, d'athéisme, d'irréligion?

» Que si les chrétiens n'offrent point de victimes et de sacrifices, tels qu'on en offre dans les temples aux idoles, c'est qu'ils savent que le père et auteur de toute créature n'a besoin ni de la fumée des viandes rôties, ni de l'odeur des parfums et des fleurs, qu'il ne lui manque rien ni au dedans ni au dehors, que le sacrifice le plus agréable à ses yeux est de reconnaître et d'admirer dans ses œuvres sa puissance, sa bonté, son infinie sagesse. Lorsque, dans ces sentiments pieux, on élève vers lui des mains pures, à quoi bon des hécatombes? A quoi bon des holocaustes, lorsque Dieu demande de moi un culte spirituel, une victime non sanglante? Si nous n'adorons pas les mêmes dieux qu'on adore dans les villes, les villes elles-mêmes ne s'accordent point à

adorer les mêmes divinités; et cependant elles ne s'accusent pas pour cela d'athéisme et d'irréligion. Lors même qu'elles se réuniraient toutes à regarder pour dieux les mêmes idoles, à cause que plusieurs ne savent point discerner entre la matière et Dieu, nous qui savons faire ce discernement et distinguer entre le Créateur et la créature, entre le souverain Etre et ce qui à peine en a l'ombre, entre les choses qui tombent sous les sens et celles qui se conçoivent à peine par l'intelligence, nous irions adorer comme nos dieux des statues d'or et d'argent? Nous passerions pour athées, parce que nous refusons de rendre à l'ouvrage l'honneur que nous savons n'être dû qu'à l'ouvrier?

» Pour si beau que soit le monde, et par son étendue, et par son ordre, et par sa symétrie, ce n'est cependant pas lui que je dois adorer, mais son architecte, son seigneur, son souverain moteur. Beaucoup moins dignes encore d'être adorées par les hommes, seront des images faites par des hommes. Quoiqu'un grand nombre les vénèrent dans les temples, ce n'est point pour ce qu'elles sont, mais pour ce qu'elles représentent et pour leur vertu et puissance; ni l'un ni l'autre motif ne peut justifier l'idolâtrie, ni excuser d'impiété les adorateurs des idoles. Car les dieux qu'elles représentent, de l'aveu des poëtes, des historiens et des philosophes, ont eu un commencement; on célèbre, on lit leur naissance, leurs amours, leurs haines, leurs adultères, leurs incestes, leurs jalousies, leurs rivalités, leurs vengeances.

» Mais quoique nous-mêmes ne contestions pas que, dans certains endroits, il ne s'opère certains effets au nom des idoles, il ne s'ensuit pas que nous devions aux auteurs de ces opérations des honneurs divins. Outre le Dieu souverain, les philosophes reconnaissaient encore des substances inférieures qu'ils ont divisées en démons et en héros. Nous savons également que Dieu a créé une grande multitude d'anges, pour les employer comme des ministres à l'exécution de ses conseils dans le gouvernement de l'univers. Comme il les avait créés libres, les uns demeurèrent fidèles à leur Créateur et persévérèrent dans l'amour du souverain bien; d'autres prévariquèrent, et, devenus esprits rebelles, ils s'opposent, autant qu'ils peuvent et qu'il le leur permet, à l'exécution de ses desseins, troublent la paix et le bel ordre de l'univers; ce sont eux qui, occupés à ravir à Dieu la gloire, s'attachent aux idoles, se plaisent à l'odeur des fumigations, au sang des victimes et à la fumée des sacrifices; pour mieux tromper les malheureux mortels et tirer à soi les honneurs divins, ils prennent les formes de ces mêmes simulacres, leur apparaissent sous des images semblables, et opèrent des prodiges qui paraissent surpasser les forces communes de la nature. Nous savons enfin qu'un grand nombre de ces statues ont été consacrées à des dieux mortels, comme de nos temps mêmes, dans la Troade, à un certain Nérillin; dans Parium, à un Alexandre (ce fameux imposteur de Lucien) et à un Protée, qui, aux jeux olympiques, s'est jeté dans les flammes; et en Egypte et ailleurs, à un Antinoüs, qui, par la volonté d'Adrien, fut reçu au nombre des dieux. De même, les plus anciennes divinités des Egyptiens et des Grecs n'étaient que des hommes, suivant que l'attestent Hérodote et d'autres célèbres historiens, avec les plus illustres poëtes. De là chacun peut conclure aisément qu'on ne doit pas nous tenir pour athées, si, contents d'adorer un seul Dieu et son Verbe, nous refusons de rendre les honneurs divins à ceux qui se sont arrogé injustement ou à qui l'on a sottement attribué un titre pareil.

» Ce que nous avons déjà dit sert encore merveilleusement à justifier les chrétiens des deux autres accusations d'inceste et d'infanticide. Car il n'est aucunement vraisemblable que des hommes qui prennent Dieu pour modèle de leur conduite et aspirent uniquement à être irrépréhensibles en sa présence; qui sont persuadés que, nuit et jour, Dieu assiste à tout ce qu'ils pensent et à tout ce qu'ils disent, et, qu'étant toute lumière, il voit ce qui se passe au plus secret de leurs cœurs; qui enfin, après cette vie mortelle et terrestre, en attendent une bien plus excellente, savoir: une vie immortelle et céleste, ou bien, s'ils tombent avec les autres, une vie bien pire dans le feu; il n'est pas, dis-je, vraisemblable que de tels hommes s'abandonnent sans retenue aux plaisirs des sens et aux plus honteuses passions.

» Mais pour dire quelque chose sur l'une et l'autre calomnie, nous avons d'abord quelque lieu de nous étonner, en ce que nos ennemis nous imputent les infamies qu'ils ne rougissent pas d'attribuer à leurs dieux. Ce qui nous étonne, c'est que, voulant par là nous rendre odieux au genre humain, ils ne haïssent pas aussi leur Jupiter, accusé d'inceste avec Rhea, sa mère, et avec Proserpine, sa fille; ou, du moins, l'inventeur de toutes ces fables, Orphée, qui a rendu le même Jupiter plus scélérat, plus abominable que Thyeste. Quant à nous, nous sommes si loin de violer, dans la génération des enfants, les lois de la pudeur, de la nature et du sang, qu'il ne nous est pas même permis de regarder une femme avec un mauvais désir : un regard libre et passionné nous est un adultère, Dieu ayant formé les yeux pour d'autres usages. Et avec de pareilles maximes on nous croira capables de violer les plus saintes lois de l'honnêteté? Selon la différence des âges, nous regardons les uns comme nos enfants, les autres comme nos frères et nos sœurs, et nous honorons les personnes plus âgées comme nos pères et nos mères. Ainsi nous avons grand soin de conserver la pureté de ceux que nous regardons comme nos parents. Quiconque d'entre nous épouse une femme selon nos lois, ne se propose que d'avoir des enfants, et imite le la-

boureur qui, ayant une fois confié son grain à la terre, attend la moisson en patience. Vous trouverez en outre parmi nous un grand nombre de personnes de l'un et l'autre sexe, qui, dans l'espérance d'être plus étroitement unies à Dieu vieillissent dans le célibat. Si donc nous sommes persuadés que l'état de virginité nous unit à Dieu d'une manière plus intime, et que les mauvaises pensées, les mauvais désirs nous en éloignent, combien plus doit-on croire que nous nous gardons des œuvres?

» Il n'est pas moins facile de repousser la calomnie dont on nous charge, comme si dans nos repas nous mangions de la chair humaine. Que l'on demande à nos accusateurs s'ils ont vu ce qu'ils disent; nul ne sera assez impudent pour le dire. Cependant nous avons des esclaves, les uns plus, les autres moins: nous ne pouvons nous cacher d'eux; toutefois pas un n'a encore dit ce mensonge contre nous. (Athénagore ne savait pas encore que c'était arrivé à Lyon.) Comment, en effet, peut-on accuser de tuer et de manger des hommes, ceux qui ne peuvent, comme on sait, souffrir la vue d'un homme qu'on fait mourir même justement? Qui ne se montre passionné pour les spectacles des gladiateurs et des bêtes, principalement quand c'est vous qui les donnez? Toutefois nous avons renoncé à ces spectacles, croyant qu'il n'y a guère de différence entre regarder un meurtre et le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter, et nous croyons que c'est tuer un enfant que de l'exposer; comment pourrions-nous les tuer quand on les a déjà nourris? Enfin, celui qui croit la résurrection des morts, osera-t il se faire le tombeau de ceux qui doivent ressusciter un jour? Si de pareils crimes sont croyables de quelqu'un, c'est de ceux qui ni ne craignent le jugement à venir, ni ne croient la résurrection des corps, mais s'imaginent qu'avec les corps périssent encore les âmes. Ceux, au contraire, qui sont persuadés que rien n'échappera au rigoureux examen que Dieu fera de toutes les actions de notre vie, que le corps qui a servi aux passions de l'âme en partagera aussi la peine, doivent éviter par là même jusqu'aux moindres fautes.

» S'il en est à qui cela paraisse un songe frivole, qu'un corps décomposé, pourri, évaporé, soit rétabli de nouveau, il pourra nous regarder en pitié, se moquer de notre simplicité, mais non pas nous accuser d'aucun dessein pervers, une opinion aussi innocente ne pouvant faire préjudice à personne. Du reste, nous ne sommes par les seuls à croire la résurrection des corps. Je pourrais vous montrer bien des philosophes partageant la même croyance; mais je ne veux pas me jeter dans cette discussion quant à présent. Après avoir ainsi dissipé les calomnies par lesquelles nos ennemis cherchent à obscurcir le nom chrétien, il ne me reste qu'à vous supplier de jeter sur nous un regard favorable. Qui plus que nous mérite de jouir de votre protection et d'obtenir vos grâces? Nous, dis-je, qui prions sans cesse pour votre empire, afin que, passant comme il est juste du père au fils, il s'étende toujours davantage et prospère en tout, et que, de notre côté, nous menions une vie tranquille et accomplissions avec promptitude tout ce qui nous est commandé (1).»

Telle est, en substance, l'apologie présentée par Athénagore aux empereurs Marc-Aurèle et Commode, son fils : nous disons, et à son fils Commode. Ce qui le prouve, c'est que son nom se trouve tout entier dans l'inscription ; c'est qu'Athénagore souhaite à ces deux princes que le fils succède au père ; c'est qu'il dit encore plus clairement ailleurs : Tout est soumis à vos majestés, au père et au fils, qui avez reçu du ciel l'empire (2).

Nous avons encore d'Athénagore un ouvrage remarquable, *De la résurrection des morts*, d'un genre tout philosophique et adressé aux païens. Il commence par observer, que par la faute des hommes le mélange du vrai et du faux, se trouvant dans toutes les doctrines, il pouvait employer deux méthodes : ou d'écrire *de la vérité* pour ceux qui ne demandent qu'à la recevoir, ou *pour la vérité* contre les incrédules et les sceptiques. La première méthode est la plus naturelle ; mais la seconde étant la plus utile, il s'en servira d'abord. Il soutient donc que ceux qui croient que Dieu est le créateur de toutes choses, et regardent néanmoins la résurrection des morts comme impossible ou incertaine, doivent démontrer de ces deux choses l'une : ou que Dieu *ne peut pas* ressusciter les corps morts, ou qu'il *ne veut pas* le faire.

S'ils adoptent le premier parti, il faudra dire que Dieu n'a pas la sagesse ou la puissance nécessaire pour rendre les corps morts à la vie ; or ni l'un ni l'autre ne peut lui manquer : il l'a prouvé sans réplique, en créant ces mêmes corps lorsqu'ils n'étaient encore point. Mais il y a tant de personnes, disent les ennemis de cette doctrine, qui ont été dévorées par les poissons et les bêtes sauvages, et même par des hommes; la résurrection de leurs corps devient impossible, vu qu'ils sont unis à des corps étrangers d'une manière si inséparable. Athénagore répond que Dieu a destiné à chaque animal les aliments convenables, lesquels seuls le nourrissent et le soutiennent; le reste de ce qu'il mange est séparé de son corps de différentes manières. Un aliment qui répugne à la nature de l'homme ne profite point à ces parties du corps qui sont nécessaires à sa résurrection. Et pour que cette difficulté eût quelque force, il faudrait prouver que la chair humaine est l'aliment naturel de l'homme. Quant à l'objection niaise, que Dieu

(1) Athenag., *Legat.*, *apud Justin.* et in *Bibliotheca PP.* Lenoury. *Apparat. ad Bibl. PP.* — (2) N. 18. Pagi et Fleury se trompent.

ne peut pas plus ranimer le corps humain, qu'un potier ne peut rétablir un de ses ouvrages détruits, il ne la juge pas digne de réponse; mais il réfute la seconde supposition, que peut-être Dieu ne voulait point ressusciter les morts. Ce serait alors, dit-il, parce que c'est une action ou injuste ou indigne de Dieu ; et il prouve qu'on ne peut démontrer ni l'un ni l'autre : au contraire, puisque ce n'a pas été une chose indigne de Dieu ni injurieuse à l'homme, de lui créer un corps mortel et corruptible, il y en aura bien moins encore à le lui rendre incorruptible et immortel.

Ensuite il prouve la réalité de la résurrection des morts. Sa première raison est la fin pour laquelle Dieu a créé l'homme. Il a été fait pour vivre dans la perpétuelle contemplation des perfections divines. Comme Dieu ne fait rien d'inutile, le corps qu'il lui a donné pour cette fin en ce monde, doit participer à la perpétuité de la fin même. La nature de l'homme demande aussi qu'il ressuscite. Composé d'un corps et d'une âme et ayant pour ces deux parties une fin commune, elles doivent avoir aussi une commune durée. La mort n'est qu'une interruption de cette union, de même que le sommeil et les autres mutations qui arrivent pendant la vie, qui même conduisent à attendre la dernière de toutes, la résurrection. Le troisième motif, l'auteur le place dans l'équité du jugement de Dieu, qui doit atteindre et l'âme et le corps. Contre ceux qui n'accordent pas ce principe, il rappelle qu'il leur faut ou nier la providence divine, ou convenir que les hommes sont plus malheureux que les animaux, s'ils n'obtiennent pas dans l'autre vie la récompense de leurs actions, qu'il ne peuvent se promettre en celle-ci. Or, ils ne sauraient l'obtenir, si le corps doit être anéanti et l'âme seule vivre toujours. Car il est injuste de récompenser ou de punir l'âme seule, puisque le corps a eu également sa part au bien et au mal, et que même les péchés occasionnés par des passions sensuelles, viennent uniquement du corps, qui tantôt y entraîne l'âme avec violence, tantôt l'y conduit sans qu'elle s'en aperçoive, tantôt l'y engage sous prétexte de sa propre conservation. Comme, en outre, on ne peut concevoir ni le vice, ni la vertu dans l'âme seule, et que les lois ont été données à l'homme tout entier, on doit tirer de là les mêmes conséquences. A ces preuves, l'auteur ajoute la fin particulière de l'homme. Elle ne peut consister ni dans l'insensibilité, ni dans les plaisirs matériels ; car l'homme l'aurait de commun avec les êtres inanimés et les animaux : non plus dans la félicité de l'âme séparée du corps ; car, sans le corps, elle ne fait pas l'homme total. Il faut donc la chercher dans une destination commune à ces deux parties, qui par conséquent ne peuvent pas demeurer toujours séparées l'une de l'autre (1).

Ce fut vers ce temps que saint Méliton, évêque de Sardes, présenta son apologie au même Marc-Aurèle et à son fils Commode. Par ce qui nous en reste, on voit que les chrétiens n'étaient pas moins persécutés en Asie que dans la Grèce et dans les Gaules. « En vertu de certains nouveaux décrets publiés en Asie, disait-il, les personnes qui servent Dieu sont exposées à une persécution telle, qu'il n'en fut jamais souffert de pareille jusqu'alors ; car les calomniateurs impudents et avides du bien d'autrui se servent du prétexte des ordonnances pour voler ouvertement jour et nuit, et piller les innocents. Si c'est par vos ordres, j'accorderai que c'est bien : un prince juste n'ordonne jamais rien d'injuste ; et dans cette pensée nous souffrirons volontiers la mort. La seule prière que nous vous faisons, est de connaître par vous-mêmes ceux que l'on accuse d'opiniâtreté, pour juger ensuite, dans votre équité, s'ils méritent la mort et les supplices, ou bien de vivre en sûreté et en repos. Que si ce n'est pas de vous que vient ce conseil de cette nouvelle ordonnance, qui ne conviendrait pas même contre des ennemis barbares, nous vous prions bien plus instamment de ne pas nous abandonner à ces brigandages populaires. » Une circonstance avait pu rallumer la persécution en Asie : le tremblement de terre qui renversa la ville de Smyrne ; car on attribuait aux chrétiens toutes les calamités publiques.

Pour rendre l'empereur plus favorable au christianisme, Méliton ajoutait : « Notre philosophie a fleuri auparavant chez les barbares ; vos peuples en furent éclairés sous le grand règne d'Auguste, et elle porta bonheur à votre empire ; car, depuis ce temps, la puissance et la gloire des Romains ont toujours été croissant : vous y avez heureusement succédé et la conserverez avec votre fils, si vous gardez cette philosophie qui a été élevée avec votre empire, et que vos ancêtres ont honorée avec les autres religions. Aussi, depuis ce temps, n'avez-vous eu aucun mauvais succès, mais toujours de la prospérité et de la gloire, suivant les vœux de tout le monde. Néron et Domitien ont été les seuls qui, à la persuasion de quelques envieux, ont voulu décrier notre doctrine. C'est d'eux que le mensonge et la calomnie se sont débordés sur nous, par une coutume sans raison ; mais la piété de vos pères a corrigé leur aveuglement, réprimant plus d'une fois par écrit ceux qui ont osé faire de nouvelles entreprises contre nous. Adrien, votre aïeul, écrivit entre autres à Fundanus, gouverneur d'Asie. Votre père, dans le temps même temps que vous gouverniez tout avec lui, a écrit aux villes sur ce sujet, nommément aux Larissiens, aux Thessaloniciens, aux Athéniens, et enfin à tous les Grecs. Persuadés donc que vous avez pour nous les mêmes sentiments, ou plutôt que vous nous jugez avec plus d'humanité et de sagesse encore, nous avons une ferme confiance que vous nous ac-

(1) Athenag., *De resurr., apud Justin. et in Biblioth. PP.*, etc.

corderez tout ce que nous vous demandons (1). »

A l'éloge de Méliton, Eusèbe joint immédiatement celui de Claude Apollinaire, évêque d'Héraple, en Phrygie, qui signala également son zèle à défendre la religion contre les gentils, contre les Juifs et contre les hérétiques de son temps. Des nombreux ouvrages qu'il avait composés, et qui, jusqu'au temps d'Eusèbe, se trouvaient entre les mains d'un grand nombre de personnes, il n'en vint à sa connaissance que les suivants : l'apologie au même empereur Marc-Aurèle ; cinq livres contre les gentils ; deux de la vérité, et deux contre les Juifs. Le même historien ajoute qu'il avait encore écrit plusieurs traités ou lettres, pour réfuter l'hérésie naissante des cataphryges, lorsque Montan, avec ses fauses prophétesses, en jetait encore les fondements. Photius loue l'élégeance de son style ; Théodoret son érudition non moins sacrée que profane.

A la même époque florissait encore Miltiade, compté par Tertullien au nombre des hommes éminents en sainteté, qui, avant lui, avaient déjà réfuté les erreurs de Valentin (2) ; et, par un écrivain du troisième sciècle, placé parmi ceux qui, dans leurs écrits, réfutant les païens et les hérétiques de leur temps, avaient soutenu la divinité de Jésus-Christ avant le pontificat de saint Victor (3). Il écrivit contre Montan et ses prophétesses fanatiques un excellent livre pour démontrer qu'il ne convenait point à un prophète de parler dans une espèce de fureur, comme faisaient les prêtresses de Delphes montées sur le trépied d'Apollon. Il donna, en outre, des preuves non équivoques de la profonde étude qu'il avait faite des Ecricritures, soit dans deux livres publiés contre les gentils, soit dans deux autres composés contre les Juifs. Saint Jérôme (4) le met au nombre des savants écrivains qui remplirent tellement leurs ouvrages des sentences des philosophes, que le lecteur ne savait ce qu'il fallait admirer davantage, ou l'érudition profane, ou la science des divines Ecritures. Il écrivit enfin pour la défense de la philosophie chrétienne, dont il faisait profession, une apologie remarquable, adressée aux chefs de ce siècle, c'est-à-dire aux gouverneurs des provinces, ou peut-être même aux empereurs Marc-Aurèle et Commode.

Au grand préjudice de l'érudition ecclésiastique, les apologies d'Apollinaire et de Miltiade ont péri, ainsi que leurs autres ouvrages contre les païens, où nous aurions pu connaître mieux l'état des chrétiens pendant ces dernières années de Marc-Aurèle, mais leur perte est suppléée en quelque manière par les trois livres de saint Théophile à Autolycus, dans lesquels nous voyons que la persécution dura non-seulement jusqu'à la mort de cet empereur, mais encore les premières années de Commode. Car à la fin de cet ouvrage, que le saint ne termina qu'après la mort de Marc-Aurèle, il se plaint que les gentils et eussent persécuté et persécutent encore les adorateurs du vrai Dieu, ensevelissant les uns sous des grêles de pierres, mettant les autres à mort de différentes façons, et ne cessant de leur faire souffrir toutes sortes de supplices.

Théophile était le sixième évêque d'Antioche après saint Pierre ; saint Ignace, qui fut le second, ayant eu pour successeur Héron, Héron Corneille, Corneille Héros, et Héros, Théophile, l'an 168 de Jésus-Christ. Quant à Autolycus, c'était un païen qui avait de l'esprit, de l'éloquence, beaucoup de lecture et particulièrement une grande connaissance de l'histoire. Mais prévenu contre la religion chrétienne, il la traitait de doctrine extravagante et penchait à croire les calomnies répandues contre elle. Avec tout cela il était l'ami du saint évêque d'Antioche, qui, bien loin de le fuir, l'invitait souvent à conférer ensemble.

Le premier livre renferme le sujet d'un de ces entretiens. Autolycus, apres avoir défendu le paganisme avec une pompeuse éloquence, avait demandé à Théophile qu'il lui montrât son Dieu. L'évêque répond que Dieu ne peut être vu que par les yeux de l'esprit, et encore des yeux purs qui ne soient point offusqués par le péché. Il est impossible d'exprimer la forme de Dieu ; car il est plus grand et plus parfait que tout ce que l'homme pourrait dire pour la faire comprendre. Que si on ne peut le contempler en lui-même, ses œuvres le révèlent suffisamment aux hommes : de même que l'âme, bien qu'invisible, se reconnait néamoins par son action sur le corps. Nous verrons enfin Dieu tel qu'il est, lorsque nous aurons passé à la vie éternelle.

Un autre article que le philosophe païen trouvait impossible à croire, était la résurrection des morts. Théophile s'étonne de son incrédulité, et lui demande s'il ne sait point que toutes les actions de l'homme commencent nécessairement par la confiance et la foi. Le laboureur ne peut espérer de moisson, s'il ne confie la semence à la terre ; le voyageur traverser les mers, s'il ne se confie lui-même au vaisseau et au pilote ; le malade recouvrer la santé, s'il ne s'abandonne au médecin ; nul n'apprendra ni métier ni science, s'il ne s'en rapporte d'abord au maître. Si donc le laboureur croit à la terre, le navigateur au vaisseau, le malade au médecin, comment refuserez-vous d'en croire Dieu, qui vous a donné tant de gages de votre foi ? « Eh quoi ! continue-t-il, vous pouvez croire que les idoles taillées de main d'homme sont les dieux et opèrent des prodiges ; et vous douterez que Dieu, votre Créateur, puisse vous retablir dans votre premier état ? Pour croire à la resurrection, vous voudriez voir revivre un mort ; mais quel mérite y aurait-il de croire ce que l'on voit ? Comment, vous croyez qu'Hercule et Esculape ont récupéré la vie qu'ils avaient perdue ; et vous n'en croyez point la parole

(1) Euseb., l. V, c. XXVI. — (2) *Cont. Valent.*, n. 5. — (3) Euseb., l. V, c. XXVIII. — (4) *Epist. ad Magn.*

de Dieu? Peut-être que si je vous montrais un mort ressuscité, vous ne le croiriez pas même. Dieu vous donne assez de raisons pour croire cette doctrine. Les vicissitudes des saisons, des jours et des nuits ne sont autre chose que mort et résurrection. On en peut dire autant des plantes et des fruits qui se reproduisent de la semence morte et décomposée ; autant des phases de la lune, ainsi que de la guérison des malades, qui recouvrent de nouvelles chairs et de nouvelles forces. Dieu montre, par tout cela, qu'il peut opérer également une résurrection générale.

» Moi-même, ajoute Théophile, je n'y croyais pas d'abord; mais j'y crois maintenant, après avoir lu les Ecritures sacrées des prophètes, qui ont prédit les choses passées, présentes et futures, de la même manière et dans le même ordre que les premières se sont accomplies déjà, que les secondes s'accomplissent actuellement et que les dernières s'accompliront sans aucun doute. Certain donc de l'avenir par le passé et le présent, je crois et me soumets à Dieu. Pour vous faites-en de même, de peur que, incrédule aujourd'hui, vous ne soyez forcé d'y croire un jour dans les supplices éternels prédits par les prophètes. Vos poëtes et vos philosophes eux-mêmes, en ayant dérobé la connaissance aux divines Ecritures pour donner plus de croyance à leurs propres doctrines, ont annoncé des châtiments à venir pour les impies et les incrédules, ainsi l'ordonnant la Providence, afin que nul ne restât sans témoignage, ni ne pût s'excuser en disant : Nous n'avons pas ouï, nous n'avons pas connu. Je vous exhorte donc à lire les écrits des prophètes : ils vous apprendront, avec beaucoup plus de certitude que vos poëtes et vos philosophes, à éviter les supplices éternels et à mériter l'éternelle félicité. Car celui qui nous a donné une bouche pour parler, des oreilles pour entendre, des yeux pour voir, examinera un jour toutes nos actions, les jugera avec une souveraine équité, et rendra à chacun selon ses œuvres : aux bons, une vie, une joie, une paix éternelles et ineffables ; aux méchants et aux criminels idolâtres, une éternité de feux et de tourments. Vous m'avez demandé, ô mon ami, quel était mon Dieu : le voilà. Je vous engage à le craindre et à l'en croire. »

Quelques jours après cette conférence, d'où ils étaient sortis encore plus amis qu'auparavant, Autolycus pria le saint évêque de traiter plus à fond et avec plus d'étendue ce qui avait été le sujet de la conversation. Pour le satisfaire, il composa un second livre. Après avoir démontré combien étaient absurdes et contradictoires les superstitions idolâtriques, les opinions des philosophes sur les choses divines, les fables des poëtes sur l'origine, la propagation et les actions de leurs dieux, ainsi que la formation de l'univers, il oppose à toutes leurs extravagances la doctrine des prophètes, enseignant tous de concert que Dieu, par son Verbe, a créé toutes choses de rien ; il développe les premiers chapitres de la Genèse, l'œuvre des six jours, la création de l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu, la formation de la femme d'une de ses côtes, leur chute et leur bannissement du paradis terrestre, la mort et les autres maux auxquels ils furent condamnés en peine de leur prévarication, la naissance des premiers enfants d'Adam, l'origine des villes et avant et après le déluge, l'invention des arts dans la descendance de Caïn, la fondation des monarchies après le déluge universel, la division des langues, la dispersion des peuples sur toute la face de la terre et par toutes les îles de la mer.

« Tant de vérités si grandes, si nécessaires à savoir pour avoir une idée juste de l'origine des choses, aimer en elles la bonté de Dieu, craindre sa justice, admirer sa providence, qui des philosophes, demande le saint, qui des poëtes, qui des historiens a pu en présenter un récit exact, puisqu'ils ont vécu si longtemps après, et qu'ils ont introduit une foule de dieux nés tant d'années après la fondation des villes, et postérieurs à beaucoup de rois, à beaucoup de nations et à beaucoup de guerres mentionnées dans les divines Ecritures ? Si les prophètes des Egyptiens et des Chaldéens, ainsi que les autres auteurs, veulent que nous leur ajoutions une foi entière, qu'ils nous donnent d'abord une idée juste des choses arrivées avant le déluge, de l'origine du monde, de la formation de l'homme: qu'ils ne se bornent point à nous raconter le passé, qu'ils prédisent encore l'avenir. Ainsi ont fait nos prophètes : leur intelligence, éclairée par l'Esprit-Saint, voyait présents les siècles futurs, non moins que les siècles passés : les chrétiens sont donc les seuls qui possèdent avec certitude la vérité. » C'est pourquoi le saint exhorte de nouveau son ami à lire les Ecritures sacrées, l'assurant qu'il y trouverait en outre les plus excellents préceptes, soit pour la vie civile, soit pour le culte dû au vrai Dieu ; et, pour l'observation de ces mêmes préceptes, les motifs les plus efficaces, dans les châtiments temporels, mais bien plus encore dans les supplices éternels dont Dieu menace les hommes impies et les violateurs de ses lois. Ces menaces se lisent en partie dans les poëtes mêmes des païens : c'est qu'ils avaient puisé à la source des livres saints ; mais elles y paraissent sans force, mêlées qu'elles sont à une infinité de fables grossières et ridicules. Il l'engage enfin à conférer souvent avec lui, espérant pouvoir lui faire mieux comprendre la vérité de vive voix.

Bien que jusqu'alors, ni les écrits ni les conférences n'eussent pu convaincre son ami, le saint évêque n'en témoigna pas moins de zèle. Il espérait triompher enfin, lorsqu'il aurait réussi à décréditer, dans l'esprit d'Autolycus, les poëtes, les philosophes, les historiens païens, dont il aimait passionnément la lecture, et dont les doctrines et les fables étaient

le fondement des cultes profanes ; il comptait lui ôter de l'esprit les sinistres impressions dont il s'était laissé prévenir par les calomnies contre les chrétiens ; et, finalement, parvenir à lui démontrer avec une pleine évidence que la religion chrétienne n'était point, comme il s'imaginait la plus nouvelle, mais, prise dans son origine et ses principes, la plus ancienne de l'univers. Tels sont les sujets que le saint entreprit de traiter dans le troisième livre.

Il montre d'abord qu'on ne doit accorder aucune croyance ni aux poëtes, ni aux historiens, ni aux philosophes, lorsqu'ils parlent de l'origine des choses et des actions de leurs dieux ; car les choses qu'ils racontent, ils ne les ont ni vues de leurs yeux, ni entendues d'autres qui les eussent vues. En contradiction, non-seulement les uns avec les autres, mais encore avec eux-mêmes, tantôt ils enseignent qu'il y a des dieux et une providence, tantôt ils le nient. Est-il question de morale ? ils autorisent les adultères, les crimes contre nature, et ne rougissant pas d'attribuer à leurs dieux des repas exécrables et les plus horribles forfaits. Théophile proteste qu'il aurait bien aimé ne pas revenir sur une pareille matière, s'il n'avait vu son ami flottant encore et porté à croire les calomnies qui imputaient aux chrétiens les plus abominables excès, et décriaient leur religion comme une chose nouvelle et destituée de preuves. Il fait donc voir que, autant il y a d'injustice manifeste à inculper les chrétiens de ces crimes, autant il y a de motifs fondés de les attribuer aux gentils. Pour en être persuadé pleinement, il suffit de comparer la doctrine des seconds avec celle des premiers. Parmi les philosophes, il s'en est trouvé plus d'un qui a conseillé aux enfants de faire bouillir et manger la chair de ceux qui leur avaient donné le jour. Le vice contre nature a été commnn à tous ces prétendus sages. Platon voulait introduire dans sa république la communauté des femmes ; Épicure et les stoïciens ont approuvé l'inceste du fils avec la mère et du frère avec les sœurs, et rempli les bibliothèques de leur doctrine, afin que la jeunesse y fût de bonne heure initiée.

Les chrétiens, au contraire, confessent et adorent un seul Dieu qui a créé l'univers et gouverne tout par sa providence ; c'est lui leur unique législateur et maître ; c'est de lui qu'ils ont reçu une loi sainte et appris à pratiquer la piété, la justice, l'innocence, à aimer les ennemis, à réparer leurs fautes par la pénitence, à fuir la vaine gloire, à obéir aux principautés et aux puissances, à réprimer jusques à un regard et une pensée impurs, à s'éloigner des combats de gladiateurs et des autres spectacles, afin de ne prendre aucune part au massacre de tant de malheureux, et ne point se souiller les yeux ni les oreilles par tant d'obscénités qui impunément s'y chantent, s'y représentent et s'y commettent. « Voyez donc, ajoute le saint, si des personnes semblables peuvent vivre comme des brutes, se vautrer dans les plus abominables ordures ; ou, ce qui est le plus impie, manger de la chair humaine. Loin des chrétiens la seule pensée de ces crimes ! La tempérance habite au milieu d'eux ; ils honorent la continence, ils gardent l'unité du mariage, ils embrassent la chasteté, bannissent de leurs demeures l'injustice, déracinent le péché, étudient la justice, pratiquent la loi, adorent et confessent le seul vrai Dieu. Chez eux la vérité préside, la grâce conserve, la paix met en sûreté, la parole sainte conduit, la sagesse enseigne, la vie récompense, Dieu règne. »

Enfin la doctrine des chrétiens n'est ni nouvelle ni fabuleuse, mais est plus ancienne et plus véritable que toutes les autres. Théophile le démontre en exposant les différentes erreurs et les opinions discordantes des auteurs païens, lorsqu'ils calculent les années de la création du monde et qu'ils décrivent le le déluge et ses suites. Autant ces choses sont racontées avec simplicité et exactitude dans Moïse, autant elles sont altérées et enveloppées de mille fables dans les auteurs profanes, marque évidente que le premier est d'une plus haute antiquité, et que c'est chez lui que se trouve la pure et simple vérité.

Pour rendre la chose plus évidente encore, il s'attache à prouver que Moïse et la sortie du peuple d'Israël de l'Égypte ont précédé de plusieurs siècles la guerre de Troie, la fondation des plus anciens royaumes des Grecs, l'institution des jeux olympiques et leurs autres événements mémorables ; le temple de Salomon est de près d'un siècle et demi plus ancien que la fondation de Carthage par Didon ; et le dernier des prophètes, Zacharie, a vécu dans les temps de Cyrus et de Darius Hystaspe, par conséquent il est contemporain de Solon, législateur des Athéniens, et antérieur à Hérodote, à Thucydide, à Xénophon et aux autres plus célèbres historiens de la Grèce, qui n'ont commencé leur histoire qu'après la fondation de la monarchie persienne par Cyrus. Enfin, comme cette preuve dépendait de la connaissance du temps, le saint établit la chronologie des Hébreux, à commencer jusqu'au règne du même Cyrus qui les remit en liberté, et celle des Romains, depuis Tarquin le Superbe jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, arrivée, suivant son comput, l'an du monde 5698. Il ajoute néanmoins que, quelque soin qu'il eût mis en l'ordonnance de cette chronologie, il se pouvait avec tout cela qu'elle ne fût pas entièrement précise et exacte, les historiens sacrés ayant le plus souvent négligé les mois et les jours, qui, ajoutés ensemble, pouvaient faire quelque différence notable dans le comput des années. Mais après tout, dit le saint, ce sera une méprise de cinquante, de cent, et peut-être même de deux cents ans ; erreur de peu de conséquence en comparaison de celle de Platon, d'Apollonius d'Égypte et autres écrivains téméraires, le premier ayant compté deux cents millions

d'années, et [illegible] millions trois cent soixante quinze, depuis le déluge jusqu'à leur époque (1).

Saint Théophile ne signala pas moins son zèle contre les hérétiques que contre les gentils. Il fut le premier à écrire contre Hermogène, qui, imbu de la philosophie stoïcienne, s'efforçait d'introduire dans l'Eglise l'hérésie de la matière incréée et coéternelle à Dieu, ce qui était l'égaler à Dieu même, quoique ce blasphème fît horreur même à Hermogène. Il était peintre de profession, et voici le portrait que Tertullien nous fait de son esprit et de ses mœurs, en écrivant contre lui et contre son erreur de la matière incréée : « C'est un homme qui naturellement est porté à l'hérésie et aux troubles. Il croit qu'il est fort éloquent, parce qu'il parle toujours ; qu'il est généreux, parce qu'il ne rougit de rien ; qu'il a une conscience droite et sincère, parce qu'il médit de tout le monde. Il viole les lois de Dieu et par ses peintures et par ses fréquents mariages, accoutumé à épouser plus de femmes qu'il n'en peint ; et il fait un outrage égal à ces lois saintes, soit en peignant les images des faux dieux, soit en les alléguant pour justifier son incontinence. Il ment toujours ou aux yeux par son pinceau, ou à l'esprit par sa plume. Il corrompt, par ses différents adultères, et et l'intégrité de la foi et la pureté du corps. Pour l'intelligence et l'ouverture de l'esprit, il tient le premier rang entre ceux qui n'en ont point (2). » Outre la matière increéée, Hermogène enseignait que le corps de Jésus-Christ était dans le soleil ; que le diable et les démons se dissoudraient un jour pour retourner à la matière première ; qu'enfin c'était à cette matière, et non pas au souffle de Dieu, que l'âme devait son origine, erreur que Tertullien réfuta dans un livre intitulé : *De l'origine de l'âme.*

Mais, pour en revenir à Théophile, il regardait la mer comme une image de ce monde. « Comme dans la mer il y a des îles habitables pourvues d'eau douce, fertiles, avec des rades et des ports propres à servir de refuge à ceux qui sont battus par la tempête, de même Dieu a distribué dans l'univers, comme sur une mer orageuse, les différentes églises comme autant d'îles sûres et commodes où se conserve le dépôt de la sainte doctrine, et où se réfugient tous ceux qui veulent se sauver du naufrage et se dérober aux foudres de la justice divine et au souffle de sa colère. Mais de même que dans la mer il y a d'autres îles, toutes de rochers, sans eau, stériles, remplies de bêtes féroces, inhabitables, et qui, au lieu de défendre les navires contre les vents et les flots, les brisent contre les écueils, de même il y a dans le monde des écoles d'erreurs, des sectes hérétiques, qui font faire un triste naufrage à quiconque en approche, et traitent ceux qui tombent entre leurs mains comme les pirates font ceux qu'ils surprennent en mer (3). »

Cependant les saints évêques veillaient contre ces embûches et repoussaient ces larrons, tantôt par les réprimandes et les exhortations qu'ils adressaient aux fidèles, tantôt par les combats qu'ils livraient ouvertement aux hérétiques, soit en les confondant dans des disputes particulières, soit en réfutant exactement toutes leurs erreurs par des ouvrages publics. Parmi ces généreux combattants, Eusèbe assigne la première place au saint évêque d'Antioche. Outre le livre contre les erreurs d'Hermogène, il en composa un autre contre celles de Marcion. On les avait encore du temps d'Eusèbe ; mais ils ont été perdus depuis avec quelques autres écrits pour l'instruction des fidèles, ses commentaires sur les quatre évangélistes, qu'il avait réduits en un seul volume (4).

Théophile mourut l'an 181, peu après avoir terminé ses livres à Autolycus. Comme il s'y plaint en finissant que jusqu'alors les chrétiens fussent persécutés et mis à mort, il faut dire qu'il n'aura pas vu la fin de la persécution renouvelée la dix-septième année de Marc-Aurèle. Cette persécution s'étendit jusque dans la Thrace : on le voit par l'histoire de Théodote de Byzance. C'était un corroyeur de son métier, mais très-versé dans les belles-lettres. Cette singularité dans un homme de sa condition lui avait peut-être enflé le cœur. Pris, avec beaucoup d'autres chrétiens qui souffrirent le martyr, il eut la faiblesse d'apostasier. Les fidèles de Byzance lui reprochant sa lâcheté, il s'enfuit de honte et vint à Rome. Après quelque temps, il y fut reconnu et essuya les mêmes reproches. On lui demandait comment un homme si savant avait abandonné la vérité. Au lieu de s'humilier et d'embrasser la pénitence, il se jeta dans un profond abîme, en disant : Ce n'est point Dieu que j'ai renié, mais un homme. Quel homme ? lui dit-on. Jésus-Christ, répondit-il, qui n'est qu'un homme. Cette hérésie, renouvelée de Cérinthe et d'Ébion, et qui eut de grandes suites, fut condamnée par le pape saint Victor avant que Sévère eût recommencé à persécuter l'Eglise, ce qui montre que la chute de Théodote eut lieu dans la persécution de Marc-Aurèle (5).

Le saint pontife Eleuthère était assis alors sur la chaire de saint Pierre. S'il eut la douleur de voir l'Église décimée par le glaive impérial, il eut aussi la consolation d'y compter de nouveaux peuples. La foi, persécutée sur le continent, passa la mer et alla chercher les Bretons comme dans un autre monde. Sans [illegible], dès le temps des apôtres, la semence de la céleste doctrine fut [illegible] non

(1) Theophil. *Ad Autolyc.*, in *Justin.*, [illegible] *Biblioth. PP.* [illegible] *PP* — (2) Tert., [illegible] *Hermog.*, n. 1. — (3) *Ad Autolyc.* [illegible], n. 14. — (4) Euseb., l. V, c. XVII. — (5) *Ibid.*, l. V, c. XXVIII.

dans cette grande île que nous appelons aujourd'hui Angleterre ou Grande-Bretagne, il faut croire que la foi naissante y fut bientôt ou étouffée par les superstitions dominantes, ou arrachée par le tourbillon des guerres continuelles qui agitèrent ces peuples jusqu'à leur entière soumission à la puissance romaine. C'est pourquoi un de ses rois ayant été, vers ces temps, inspiré de Dieu à embrasser la religion, il lui fallut envoyer à Rome une ambassade solennelle et demander au Pape des missionnaires pour l'instruire dans la foi et lui administrer les saints mystères. Son nom de Lucius, nom romain, indique qu'il était un de ces rois que les Romains établissaient alors dans les pays de conquête, pour maintenir dans la soumission les nations les plus éloignées (1). Eleuthère reçut avec joie les ambassadeurs du prince, et envoya dans l'île quelques prêtres qui y prêchèrent la foi avec tant de succès, que de la Bretagne soumise aux Romains, elle dut passer bientôt dans ses parties plus septentrionales; car, lorsque peu d'années après, Tertullien écrivait contre les Juifs, la croix avait été arborée déjà dans les parties de l'île jusqu'alors inaccessibles aux légions romaines. Le roi Lucius est honoré comme saint le 3 décembre.

Marc-Aurèle était mort le 17 mars 180. Commode commença dès lors à régner seul. L'on croit que la persécution dura encore les deux premières années de son règne. A cette époque il y eut une conspiration contre lui, où entrèrent beaucoup de sénateurs et sa propre sœur Lucille. Il les fit mourir, ainsi que Crispine, sa propre femme, convaincue d'adultère, prit à sa place une concubine à qui il ne manqua que le nom d'impératrice. Dion fait entendre qu'elle favorisait les chrétiens; on ne sait pourquoi. Ce qui est de fait, c'est qu'ils cessèrent d'être persécutés.

Ce calme inattendu, après une si longue tempête, attira dans l'Eglise une foule de personnes de tout rang. A Rome, on y vit accourir un grand nombre des plus nobles et des plus riches avec toute leur famille. Tel fut Apollonius, sénateur, illustre dans les lettres et la philosophie. Il se vit dénoncé par un de ses esclaves, qui fut puni de mort, suivant l'ordonnance du prince; on croit que c'était une ordonnance de Marc-Aurèle, rendue après le miracle de la légion Fulminante, et qui défendait d'accuser les chrétiens comme chrétiens. L'esclave fut donc mis en croix et eut les jambes cassées, par sentence de Perennis, préfet du prétoire. Mais ensuite Perennis, à force d'exhortations et de prières, voulut faire changer de résolution Apollonius même. L'ayant trouvé inébranlable, il lui ordonna de rendre compte de sa foi devant le sénat. Apollonius composa donc une apologie très-belle et très éloquente, la lut en plein sénat et la scella bientôt de son sang; car, d'après une ancienne loi, celle de Trajan, un chrétien, une fois traduit en justice, ne pouvait être absous, s'il n'apostasiait. De l'avis des sénateurs, ses collègues, Apollonius eut donc la tête tranchée (2).

L'exécution de son délateur ôta probablement à d'autres la tentation d'en faire autant. En effet, nous ne connaissons pas d'autres saints qui aient souffert la mort sous Commode. Mais si les fidèles avaient la paix du côté des idolâtres, il n'en était pas de même du côté des hérétiques. A peine les églises des Gaules respiraient-elles, après les dernières persécutions, que les séducteurs arrivèrent pour les corrompre, et obligèrent saint Irénée de composer contre eux son fameux ouvrage, le plus ancien que nous ayons contre les anciennes hérésies.

L'école de Valentin, dont les plus célèbres disciples étaient Second, Epiphane, Ptolémée, Colorbase, Marcos et Héracléon, s'était à la fois divisée en plusieurs sectes et étendue au loin. Il semble qu'elle donna alors à faire, plus qu'aucune autre, aux pasteurs du troupeau. La licence des mœurs, le pur platonisme dans lequel ces hérétiques avaient transformé la doctrine de Jésus-Christ, les pratiques mystérieuses de théurgie et de magie auxquelles ils se livraient, ainsi que les platoniciens du temps, tout cela ensemble faisait que le système de Valentin séduisait facilement les personnes lettrées, et, par suite, celles qui ne l'étaient point. La liberté que s'était arrogée Valentin d'altérer la doctrine des premiers gnostiques, ses disciples crurent pouvoir la prendre pour réformer la sienne, en ôtant, y ajoutant ce que chacun trouvait nécessaire ou plus propre à y donner le dernier complément. Aussi, hors d'Antioche, y avait-il à peine quelqu'un qui professât le pur valentinianisme ou qui s'appelât valentinien : les divers réformateurs de cet absurde système donnaient chacun son nom à ses disciples : les uns s'appelaient secondiens, d'autres ptolémaïques; ceux-ci colorbasiens, ceux-là marcosiens. Ce furent ces derniers qui, de l'Asie, envoyèrent quelques-uns des leurs pour troubler les églises de la Gaule celtique et dans le voisinage du Rhône. Ils réussirent à corrompre et à séduire par leurs prestiges quelques femmes, qu'ils attirèrent facilement à leur secte par la promesse de leur esprit, en leur donnant la faculté de consacrer une espèce d'eucharistie, en leur faisant entendre qu'elles deviendraient autant de prophètes. Saint Irénée nous fait connaître les pratiques de ces sacriléges imposteurs.

Marc prenait un calice mêlé de vin et d'eau: après une longue invocation, ce mélange paraissait d'un rouge de pourpre. C'était, suivant lui, la grâce souveraine qui, à sa prière, y faisait couler son sang : en sorte que les assistants s'empressaient pour goûter ce breuvage. C'était principalement aux femmes riches et nobles qu'il s'adressait. Après leur

(1) Beda, *Hist. gent. angl.* l. I, c. IV. — (2) Euseb., l. V, c. XXI. *Acta SS.*, 18 *april.*

avoir fait bénir en sa présence un calice de vin et d'eau, il versait cette prétendue eucharistie dans un calice beaucoup plus grand, en disant des paroles magnifiques, qui promettaient un accroissement de grâce. Alors la liqueur contenue dans le petit calice paraissait remplir le plus grand jusqu'à se répandre. Souvent il disait à celle qu'il voulait abuser : Je veux te faire participante de ma grâce : il faut que nous devenions une même chose ; reçois premièrement la grâce de moi et par moi... Voici la grâce qui descend en toi. Ouvre la bouche et prophétise. Si la femme répondait : Je n'ai jamais été prophétesse, je ne sais point prophétiser, il faisait sur elle d'autres invocations pour l'étonner, et lui disait : Ouvre la bouche et dit tout ce qui te viendra,tu prophétiseras. Eblouie par tous ces prestiges, et sentant une chaleur et une palpitation de cœur extraordinaires, la malheureuse se hasardait à proférer tout ce qui lui venait d'extravagant à la bouche ; puis, se croyant prophétesse, elle n'épargnait ni ses biens ni son honneur pour témoigner à l'imposteur sa reconnaissance. Pour arriver plus sûrement à ses fins, il se servait encore de certains philtres, au rapport de plusieurs femmes qu'il avait séduites et qui revinrent à l'Eglise. De ce nombre était la femme d'un diacre d'Asie. D'une beauté remarquable, elle se laissa corrompre par cet imposteur et le suivit longtemps. Convertie enfin avec beaucoup de peine, elle passa le reste de sa vie à expier ses fautes dans les larmes et la pénitence (1).

Le libertinage de ses disciples n'était pas moindre. Se vantant d'être arrivés au plus sublime degré de la vertu et de la sagesse divines, ils se regardaient comme impeccables et se livraient sans crainte à toutes leurs passions. Tels étaient les imposteurs qui,arrivés dans les Gaules, y séduisirent un grand nombre de femmes. Plusieurs d'entre elles firent pénitence publique ; d'autres, retenues par la honte et desespérées en quelque sorte, ou avaient apostasie la foi entièrement, ou ne savent encore, dit le saint, à quoi se résoudre.

Avec la même audace qu'ils inventèrent une nouvelle forme d'eucharistie et une nouvelle espèce d'ordination, ils instituèrent aussi de nouveaux rites et de nouvelles manières de baptiser. Ils appelaient leur baptême rédemption et l'exaltaient fort au-dessus de celui de Jésus-Christ, ce dernier n'étant que charnel et pour la rémission des péchés, tandis que le leur était spirituel et conférait la perfection. Cependant ils n'étaient point uniformes dans la manière de l'administrer. Chez les uns, la cérémonie consistait dans un appareil nuptial et dans quelques paroles profanes, et ils appelaient tout cela les noces spirituelles. D'autres baptisaient leurs catéchumènes avec de l'eau en disant : An nom du père inconnu de toutes choses, dans la vérité, mère de l'univers, dans celui qui est descendu en Jésus, dans l'union, la rédemption et la communion des vertus. D'autres, pour imprimer aux personnes simples un plus grand respect pour leurs mystères, prononçaient une longue suite de mots hébreux. Enfin, à l'imitation des catholiques, ils oignaient encore leurs néophytes avec de l'huile de baume, regardant cette onction sensible comme une image de l'onction spirituelle. D'autres, se persuadant qu'il n'était pas nécessaire de plonger les hommes dans l'eau, faisaient un mélange d'eau et d'huile, le leur versaient sur la tête en proférant quelques-unes de leurs mystérieuses paroles, puis ils les oignaient de baume ; d'autres rejetaient toutes ces cérémonies sensibles, disant qu'il était absurbe de vouloir représenter le mystère de la vertu invisible et ineffable par des choses sensibles et corporelles. Puisque notre corruption ne vient que d'ignorance, disaient-ils, la science est le seul remède à nos maux et la rédemption parfaite de l'homme intérieur. D'autres différaient cette rédemption jusqu'au dernier moment de la vie, versant alors sur la tete des moribonds leur eau mélangée d'huile, avec les mêmes invocations barbares; ensuite ils leur apprenaient certaines paroles à prononcer lorsqu'ils rencontreraient les principautés et les puissances, afin d'échapper de leurs mains et de passer outre.

Si dans les rites de ces sectaires impies il y avait beaucoup d'extravagances et de contradictions, il n'y en avait pas moins dans leurs dogmes. Saint Irénée en fait un long exposé pour satisfaire aux instances d'un ami, saint Hippolyte, qui, pour s'opposer avec plus de succès au progrès de l'hérésie, l'avait prié de lui découvrir les mystères cachés des disciples de Valentin, que personne jusque-là n'avait développés suffisamment, et de lui fournir les armes nécessaires pour abattre de pareils monstres. L'entreprise était difficile, mais en même temps nécessaire. Comme le médecin ne peut guérir un malade s'il ne connaît sa maladie, de même on ne peut convaincre et convertir les hérétiqves, si l'on n'est bien instruit de leurs maximes et de tous leurs arguments.

Plusieurs, avant saint Irénée, entrés dans la même lice, n'en étaient pas sortis avec une victoire complète, parce qu'ils n'avaient pas eu une parfaite connaissance du système de Valentin, des divers artifices mis en œuvre par ses disciples pour le soutenir, parer les coups ou repousser les assauts de leurs adversaires Pour réussir dans un pareil ouvrage, il fallait une grande étude, une grande pénétration d'esprit, et, outre la connaissance des divines Ecritures, être versé encore dans la mythologie et dans les système philosophiques, non pas tant des Grecs que des Egyptiens, des Chaldéens, des Perses, ainsi que des autres nations orientales. Avant de se li-

(1) Iren. l. I, c. XIII et XXI.

vrer à cette entreprise, saint Irénée lut donc avec attention tout ce qu'il put avoir d'écrits des disciples de Valentin, et eut en outre des conférences avec quelques-uns d'entre eux. D'un autre côté, bien que dès son enfance il eût fait ses délices des lettres saintes, il n'avait pas négligé l'étude des lettres humaines et la lecture des auteurs profanes, comme on le voit par ses fréquentes citations de philosophes et de poëtes. Ainsi, c'est bien à juste titre que Tertullien l'appelle un homme qui a exploré toute les sciences avec beaucoup de soin et de lumière (1); que saint Jérôme le compte parmi les Pères qui ont développé les principes de chaque hérésie, et montré de quels anciens philosophes elle prenait sa source (2); et qu'Eusèbe dit, à sa louange, qu'il avait pénétré dans le gouffre profond des erreurs de Valentin, bien qu'elles fussent expliquées et diversifiées de mille manières, et qu'il avait poursuivi jusque dans ses plus cachés repaires ce tortueux serpent (3). L'exposition exacte de leurs opinions suffisait pour les désarmer et assurer à l'Eglise une victoire complète. Telle qu'une bête féroce qui, cachée dans l'épaisseur de la forêt, en sort à l'improviste et déchire les passants : si l'on vient à éclaircir le bois et à découvrir sa retraite aux yeux de tout le monde, il sera bien plus facile à se garantir de ses embûches ; on pourra aisément lui lancer des traits de toutes parts, la blesser et la mettre à mort ; de même, dit le saint, quand nous aurons mis au grand jour les ténébreux mystères de l'hérésie, il ne faudra pas beaucoup de raisonnements pour la battre en ruine (4) : toutefois, dans l'ardeur de son zèle, il accumule des preuves sans nombre.

Encore que les cinq livres soient dirigés principalement contre les valentiniens, et en particulier contre les marcosiens, il a pu néanmoins avec raison leur donner pour titre : *Manifestation et réfutation de la soi-disant science ou gnose;* car de la manière qu'il a combattu les gnostiques ou prétendus sages de son temps, il a réfuté ceux de tous les temps. Après avoir développé le système de Valentin avec ses trente dieux ou éones, et montré que ce n'était qu'un amalgame des idées particulières de quelques anciens philosophes, il le renverse de fond en comble, en faisant voir que toutes les parties s'y contredisent, et par là même se détruisent; que tout y est contraire aux notions communes du bon sens; qu'enfin ces novateurs, malgré qu'ils en eussent, convenaient avec les catholiques que le créateur de l'univers est Dieu.

« Sans parler donc de l'Ecriture, qui n'en proclame point d'autre, conclut-il alors, le témoignage de nos adversaires suffit; car, par ce moyen, tous les hommes sont enfin d'accord sur ce point : les anciens d'abord, qui ont conservé cette croyance par la tradition originaire du premier homme, et célébraient dans leurs hymnes un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre ; leurs descendants, à qui les prophètes de Dieu rappelaient la même vérité ; les gentils qui l'apprennent de l'univers, car la créature publie son Créateur, et l'ordre du monde celui qui l'y a établi ; enfin l'Eglise répandue par toute la terre a reçu des apôtres cette même tradition. Etant donc certain, d'après le témoignage que lui rendent tous les hommes, que Dieu est, il n'y a nul doute que celui que nos adversaires inventent est sans preuve comme sans témoin. Simon le Magicien a dit le premier qu'il était ce Dieu suprême ; ses successeurs ne font que se contredire dans les impiétés qu'ils avancent contre le Créateur, se montrant, ainsi que leurs disciples, pires que les païens mêmes ; car si ces derniers adorent la créature et de faux dieux plutôt que le Créateur, ils attribuent du moins le premier rang de la divinité au Dieu créateur de l'univers, tandis que les impies que nous combattons n'en font qu'une espèce d'avorton (5). »

Cette tradition, qui a commencé avec le monde et de laquelle Dieu lui-même est la source, l'Eglise catholique en est la fidèle dépositaire. Cette Eglise est facile à reconnaître par les caractères qui la distinguent, qui sont d'être une, sainte, universelle et apostolique. C'est ainsi que dans un beau passage que nous avons déjà vu, pour renverser d'un seul coup toutes les hérésies, Irénée oppose à leurs continuelles variations et contradictions la majestueuse unité de l'Eglise, enseignant partout la même vérité, comme le soleil répand partout la même lumière (6). « La voix de l'Eglise, dit-il encore, retentit dans tout l'univers, enseignant à tous la foi au même Père, à son même Fils incarné et au même Esprit-Saint ; publiant les mêmes préceptes, établissant la même hiérarchie, annonçant le même avénement du Seigneur, promettant le même salut à tout l'homme, et à l'âme, et au corps. Partout elle prêche la même voie du salut, et sa prédication est vraie, uniforme et constante : c'est à elle que Dieu a communiqué sa lumière ; c'est elle ce mystérieux candelabre à sept branches, qui répand la lumière du Christ aux portes, à l'entrée, à la sortie, sur les routes et sur les places des villes. Elle est dans le monde ce qu'était autrefois le paradis de délices : c'est dans son sein qu'il faut se réfugier, c'est là qu'il faut se nourrir des divines Ecritures (7). »

Selon ce même Père, la sainteté est aussi inséparable de l'Eglise que le Verbe divin, son chef invisible, que l'Esprit-Saint qui l'anime, qui a déposé en elle la foi comme dans un vase précieux, et qui, pour l'y conserver dans sa première pureté, rajeunit sans cesse et le vase et ce qu'il contient. Cet Esprit

(1) *Adv. Valent.*, n. 5. — (2) *Epist.*, LXXXIII, *Ad M[illegible]n.* — (3) Euseb., l. IV, c. XI. — (4) Iren., l. I, *cap. ult.* — (5) L. II, c. IX. — (6) L. I, c. III. — (7) L. V, c. XX.

Saint, Dieu l'a donné à l'Eglise, comme autrefois le souffle vivant au premier homme, pour communiquer la vie à tous ses membres, nous unir au Christ, être un gage de notre résurrection, affermir notre foi et nous élever par degrés jusques à Dieu. En un mot, où est l'Eglise, là est l'Esprit de Dieu, source de lumière, de vie et de sainteté; et où est l'Esprit de Dieu, là est l'Eglise, là sont les grâces. Ceux donc qui se séparent de l'Eglise, ne peuvent plus participer au Saint-Esprit, ne peuvent plus prendre sur le sein de cette mère une nourriture vivifiante, ni boire à cette fontaine très-pure qui jaillit du corps de Jésus-Christ (1).

Animée qu'elle était de cet Esprit de vie et d'amour, l'Eglise envoyait, en tout temps et en tout lieu, au Père céleste, une multitude de martyrs. Les autres sectes étaient si loin de cette glorieuse prérogative, que plusieurs enseignaient même que le martyre n'était pas nécessaire. Si parfois un ou deux des leurs ont souffert avec nos martyrs, il n'en est pas moins vrai de dire que c'est proprement l'Eglise seule qui endure les opprobres et les peines de ceux qui sont persécutés pour la justice et mis à mort parce qu'ils aiment Dieu et confessent son Fils, suivant la prédiction des prophètes, que ceux sur qui reposerait l'Esprit du Seigneur et qui recevraient le Verbe du Père, seraient persécutés, lapidés et mis à mort. Toutefois l'Eglise, affaiblie par tant de pertes, les réparait aussitôt par de nouveaux fidèles et se trouvait toujours entière.

Outre le grand nombre de martyrs, elle avait encore les autres marques de la sainteté : c'étaient les miracles qui s'opéraient fréquemment dans son sein. Voici comme Irénée en parle, après avoir dévoilé les vains prestiges des hérétiques : « Ceux qui sont vrais disciples du Fils de Dieu opèrent en son nom des miracles pour l'utilité des autres hommes, chacun suivant le don qu'il a reçu de lui. Les uns chassent si efficacement les démons, que très-souvent ceux qui ont été délivrés embrassent la foi et demeurent dans l'Eglise; les autres prédisent l'avenir ou guérissent les malades par l'imposition des mains; plusieurs même ont ressuscité des morts qui ont encore vécu plusieurs années parmi nous. Enfin on ne peut dire le nombre des merveilles que l'Eglise opère chaque jour, par tout le monde, pour le salut des nations, au nom de Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate. Elle le fait sans artifice ni intérêt; ayant reçu de Dieu gratuitement ce pouvoir, elle l'exerce gratuitement aussi; pour opérer ces prodiges, elle n'invoque point les mauvais anges, ni n'emploie aucun enchantement ou aucune curiosité impie : mais, dans les assemblées publiques, elle adresse, avec une grande pureté de cœur, ses prières au Dieu qui a créé toutes choses, et invoque le nom de son Fils Notre Seigneur Jésus-Christ (2). »

L'universalité ou la catholicité de l'Eglise de Dieu a paru a notre saint une des preuves les plus efficaces pour confondre toutes les hérésies. De là cette ardeur à exalter sans cesse cette Eglise disséminée jusques aux confins de la terre ; s'étendant par la Germanie, les Espagnes, les Gaules, l'Orient, l'Egypte, la Libye, la Judée ; faisant le tour du monde : cette vigne non plus renfermée dans une enceinte comme la synagogue, mais dilatée par tout l'univers, élevée comme une tour, visible et éclatante en tout lieu, prêchant partout la vérité, partout éclairant les hommes, faisant enfin retentir sa voix dans les portes des villes, sur les routes et sur les places (3).

Finalement, il rappelle avec non moins de force que l'Eglise a reçu des apôtres sa foi ; que ce sont eux qui ont établi les évêques pour gouverner les églises, et, par leur succession non interrompue, conserver et transmettre aux siècles suivants la tradition de la doctrine catholique, pure et sans tache, telle qu'elle fut à sa source. Dans cette succession d'évêques, remontant jusques aux apôtres, consiste le caractère propre au corps de Jésus-Christ, caractère qui le distingue des conventicules des schismatiques et des hérétiques ; et la vraie Eglise ne pourra jamais être où n'est point cette forme de hiérarchie ecclésiastique. Aussi l'Eglise véritable est-elle plus ancienne que toutes les sectes : avec la même facilité qu'on démontre que l'Eglise a commencé à Jésus-Christ et aux apôtres, on peut démontrer que l'origine de chaque hérésie est postérieure aux évêques que les apôtres mirent à la tête des églises. « Avant Valentin, dit le saint docteur, il n'y avait point de valentiniens, point de marcionites avant Marcion, nulle hérésie enfin avant celui qui l'inventa. Valentin s'en vint à Rome sous le pontificat d'Hygin, s'accrédita sous celui de Pie, et continua jusqu'à celui d'Anicet. Cerdon vécut également sous le même Hygin, et Marcion, qui lui succéda, ne prit pied que sous Anicet. Enfin, dans toute cette engeance de soi-disant gnostiques, qui a commencé à Ménandre, disciple de Simon, et puis s'est divisée en plusieurs sectes, chacun reconnaît pour père et pour chef l'auteur de sa secte particulière, et s'appelle de son nom. Mais l'Eglise subsistait déjà depuis longtemps, lorsque ceux-ci commencèrent l'apostasie et levèrent l'étendard de la révolte (4). »

A l'autorité irréfragable de l'Eglise se lie inséparablement celle des traditions divines et apostoliques, soit qu'elles regardent l'interprétation légitime des Ecritures, soit qu'elles concernent la publication de certains dogmes communiqués par les apôtres à leurs disciples, et, par leurs légitimes successeurs dans le gouvernement des églises, transmis jusqu'à la dernière postérité. Sur le point de combattre les hérétiques par l'autorité des livres divins, le saint observe que quand ils se voient serrés

(1) L. V, c. xviii ; l. III, c. xvii et xxiv. — (2) L. II, c. xxxi. — (3) L. IV, c. xxxvi. — (4) L. III, c. iv.

de près et ne savent plus que répondre aux témoignages clairs des Ecritures, ils se réfugient à dire ou qu'elles ne sont pas authentiques, ou qu'elles admettent divers sens, et qu'en conséquence leur véritable signification ne saurait être comprise par ceux qui ignorent la tradition, la sagesse parfaite n'ayant pas été écrite sur le papier, mais communiquée de vive voix.

» Mais, dit le saint, quand nous leur opposons la tradition qui vient des apôtres et qui, par la succession des évêques, se conserve dans les églises, ils rejettent cette même tradition, se préfèrent eux-mêmes, non-seulement à tous les évêques du monde, mais encore aux apôtres, et se vantent d'avoir mieux qu'eux tous découvert la pure vérité. De manière qu'ils ne s'accordent au fond ni avec la tradition ni avec les Ecritures ; il faut donc les assaillir et les accabler de toutes parts. Et pour commencer par la tradition publiée par les apôtres dans tout l'univers, il est facile de s'en éclaircir à quiconque souhaite connaître la vérité. Il suffit d'énumérer les évêques établis par les apôtres dans les églises, et leurs successeurs jusques à nous. Mais comme il serait trop long de rapporter les successions de toutes les églises, il est une voie plus courte encore. Pour confondre tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, par attachement à leurs propres idées, par vaine gloire, par aveuglement ou par malice, font des assemblées illégitimes, il nous suffira de leur indiquer la tradition et la foi que la plus grande, la plus ancienne de toutes les églises, l'Eglise connue de tout le monde, l'Eglise romaine, fondée par les deux glorieux apôtres Pierre et Paul, a reçue de ces mêmes apôtres, annoncée aux hommes et transmise jusques à nous par la succession de ses évêques. Car c'est avec cette Eglise, à cause de sa plus puissante principauté, que doivent nécessairement s'unir et s'accorder toutes les églises, c'est-à-dire tous les fidèles, quelque part qu'ils soient, et que c'est en elle et par elle que les fidèles de tout pays ont conservé *toujours* la tradition des apôtres (1). »

Voici, suivant saint Irénée, la série des évêques qui gouvernèrent cette Eglise jusques à son temps : Lin, duquel Paul fait mention dans ses épîtres à Timothée ; il eut pour successeur Anaclet, et celui-ci Clément, qui avait vu les apôtres, conversé avec eux, voyait encore devant ses yeux leur tradition et entendait leur prédication retentir à ses oreilles. A Clément succéda Evariste ; à Evariste, Alexandre. Le sixième, après les apôtres, fut Xyste ; après lui, Télesphore, qui se signala par un glorieux martyre. Ensuite, successivement, Hygin, Pie, Anicet, à qui Soter ayant succédé, maintenant Eleuthère possède l'épiscopat au deuzième rang après les apôtres. « C'est par le canal de cette même succession qu'est venue jusques à nous la tradition des apôtres dans l'Eglise. Et voilà une démonstration complète que la foi venue jusques à nous est la foi une et vivifiante que les apôtres ont confiée à l'Eglise (2). Ayant donc, ajoute le saint, une démonstration d'un si grand poids, il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs la vérité, qu'on peut apprendre si facilement de l'Eglise, où les apôtres ont rassemblé, comme dans un immense réservoir, toutes les eaux de la divine sagesse, afin que quiconque voudra, y puise le breuvage de vie. En sorte que les mêmes apôtres ne nous eussent-ils pas laissé les Ecritures, il suffirait de suivre la tradition, qu'ils ont confiée à ceux qu'ils chargeaient de gouverner les églises. Et de fait, voilà ce qu'observent beaucoup de nations barbares, qui croient en Jésus-Christ sans papier ni encre, ayant la doctrine du salut écrite dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, et gardant fidèlement la tradition ancienne. Ceux qui ont ainsi cru et croient encore sans lettres, nous sont barbares quant au langage ; mais quant aux sentiments, aux mœurs et à la conduite, leur foi les a rendus très-sages, très-agréables à Dieu et très-fidèles observateurs de la justice et de la chasteté. Et si quelqu'un leur annonçait dans leur dialecte les inventions des hérétiques, aussitôt ils boucheraient leurs oreilles, s'enfuiraient au plus loin et ne supporteraient pas même d'entendre ces blasphèmes. L'ancienne tradition les rend si fermes dans la foi, que ces doctrines monstrueuses ne leur viennent pas même dans l'esprit. » Enfin, après avoir proposé la tradition vivante comme une règle très-suffisante et invariable de la foi, il reprend la preuve qu'il avait dessein de traiter plus amplement, savoir la preuve par les Ecritures (3).

Si notre saint s'est appliqué à nous décrire la véritable Eglise, ses marques et ses prérogatives, il ne s'attache pas moins à nous tracer le portrait et le caractère des hérétiques. Leur premier artifice était alors et fut toujours depuis, d'affecter parfois le langage des catholiques, pour se plaindre ensuite de la trop grande sévérité de l'Eglise, qui les retranchait de la communion des fidèles et les traitait d'hérétiques, malgré leur prétendue conformité avec ses enseignements. Par là, ils s'insinuaient dans l'esprit des simples, embellissant l'erreur et lui donnant les couleurs de la vraisemblance. Mais la vérité dédaigne tous ces faux ornements, et se plaît dans

(1) L. III, c. III, n. 2. « Ad hanc enim Ecclesiam, propter potiorem principalitatem, necesse est omnem convenire Ecclesiam ; hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua *semper* ab his, qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis traditio. » [illegible] ont [illegible] toujours. Cette [illegible] — (2) Hac ordinatione [illegible] quæ est ab apostolis [illegible] pervenit usque ad nos. Et est plenissima hæc ostensio, unam et eamdem vivificatricem [illegible] Ecclesia ab apostolis usque nunc sit conservata et tradita in veritate. Iren., c. III, n. 3. — (3) L. III, c. v.

la candeur et la simplicité de l'enfance.

Par le même motif, de séduire les simples et de rivaliser avec l'Eglise, où Dieu opérait alors, comme il n'a jamais cessé d'opérer, de fréquents miracles, les hérétiques vantaient aussi leurs prétendus prodiges, qui n'étaient que des prestiges de la magie à laquelle ils étaient hautement adonnés, ou que de pures illusions. Car jamais ils n'ont pu donner réellement la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, ni délivrer les possédés, ni rendre la vigueur aux débiles, ni redresser les boîteux, ni guérir les paralytiques, ni redonner aux malades leur première santé. Ils sont si loin d'avoir ressuscité aucun mort, qu'ils soutiennent cette résurrection impossible, bien que, non-seulement le Seigneur et les apôtres en eussent ressuscité, mais que très-souvent encore il arrive, dit saint Irénée, que l'église d'un lieu l'ayant demandé au ciel avec beaucoup de prières et de jeûnes, l'esprit d'un défunt est retourné dans son corps. Il observe, en outre, que les hérétiques, écartés une fois du sentier de la vérité, tombent, par un juste châtiment, d'une erreur dans une autre, changent d'opinions suivant les temps et les circonstances, n'ont jamais de doctrine fixe, se combattent les uns les autres, se contredisent très-souvent eux-mêmes, et se montrent plus artisans de sophismes que disciples de la vérité. Fondés, non pas sur la pierre qui est une, mais sur le sable, ils ne peuvent construire d'édifice bien uni et solide : les yeux fermés à la lumière de la vérité, cherchant toujours, ne trouvant jamais, ils s'égarent nécessairement du droit chemin, se fourvoient en mille sentiers divers, sans principe, sans règle, et tombent dans la fosse, tels que des aveugles conduits par des aveugles (1).

Touché de compassion pour ces malheureux, le saint exhorte celui qui lui avait fait entreprendre cet ouvrage, et, dans sa personne, tous ceux à qui le Seigneur en avait donné le talent, à travailler ardemment à leur conversion, reprenant avec modération ceux qui se montrent moins passionnés et conservent encore quelque chose d'humain ; mais repoussant avec horreur ceux qui s'opiniâtrent dans leurs blasphèmes et semblent avoir étouffé les dernières étincelles de la raison. Ce zèle était accompagné de la charité la plus tendre, ainsi qu'on le voit par ces belles paroles : « C'est avec de bien justes motifs que l'Eglise, toujours mère, pleure sur les inventeurs et les architectes de ces impiétés. Ce n'est pas nous qui publions leurs folies ; ce sont eux-mêmes qui les enseignent, qui les soutiennent, qui s'en font gloire et les portent comme en triomphe. Quant à nous, nous prions pour eux de tout notre cœur, afin qu'ils sortent de la fosse qu'ils se sont creusée, se relèvent de l'abîme où ils se sont précipités, abandonnent le vide où ils s'agitent et l'ombre où ils se perdent ; afin qu'ils reviennent à l'Eglise et soient véritablement régénérés dans son sein, que le Christ soit formé en eux et qu'ils connaissent enfin le Créateur de l'univers, seul vrai Dieu et Seigneur de toutes choses. Telle est la prière que nous faisons pour eux, les aimant plus utilement qu'ils ne s'aiment eux-mêmes ; et si Dieu veut bien leur en faire sentir les effets, ils verront combien cet amour sincère de notre part leur a été salutaire. Cette charité leur paraît dure et austère maintenant, parce que, semblables à des chirurgiens, nous brûlons les chairs mortes et pourries, nous pressons leurs plaies pour en faire sortir l'enflure et le venin de l'orgueil. Mais, quelque opinion qu'ils aient de nous, quelque bruit qu'ils répandent sur notre compte, nous ne cesserons jamais de leur tendre la main pour les retirer du précipice (2). »

On voit avec combien de justice on a pu appeler quelquefois les livres de notre saint une réfutation générale de toutes les hérésies ; puisqu'il nous y donne des armes pour les abattre toutes. Nous pourrions le démontrer bien plus clairement encore, si c'était le lieu d'entrer dans l'examen des dogmes particuliers dont il a eu occasion de parler. Car, excepté celle des millénaires, qui a été depuis réprouvée par l'Eglise, il n'est presque pas une erreur que le saint évêque n'ait réfutée. Mais si pressés que nous soyons de passer outre, nous ne pouvons omettre ce qu'il dit sur la sainte eucharistie et sur le sacrifice de la messe, ainsi que sur la Vierge Marie.

Dans le quatrième livre, après avoir montré que les sacrifices extérieurs étaient inutiles sans la charité et les vertus intérieures, il ajoute : « Notre-Seigneur lui-même, conseillant à ses disciples d'offrir à Dieu les prémices de ses créatures, non pas comme s'il en avait besoin, mais pour n'être pas eux-mêmes sans fruit et sans reconnaissance, prit le pain, qui est l'ouvrage du Créateur, et, rendant grâces, il dit : Ceci est mon corps ; et de même, prenant le calice, autre ouvrage du Créateur, il déclara que c'était son sang et enseigna la nouvelle oblation du Nouveau Testament, que l'Eglise ayant reçue des apôtres, offre à Dieu par tout le monde, suivant ce qui est dit dans le prophète Malachie : Du levant au couchant mon nom est glorifié parmi les nations, et en tout lieu on offre à mon nom la victime et le sacrifice purs.

» Il y a ici des oblations, comme il y en avait là. Il y avait des sacrifices dans l'ancien peuple, il y a des sacrifices dans l'Eglise ; il n'y a que l'espèce de changée, parce que ce ne sont plus des esclaves qui offrent, mais des hommes libres. Il n'y a que l'Eglise qui offre cette oblation pure au Créateur, lui offrant avec action de grâces son ouvrage : les Juifs n'en offrent plus. Quant aux hérétiques, comment pourront-ils être assurés que le pain sur lequel ont été rendues les actions

(1) L. III, c. xxv ; l. [illegible] xxv , l. III, c. xxiv ; l. V, c. xx. — (2) L. III, *cap. ult.*

de grâces, est le corps de leur Seigneur, et le calice son sang, s'ils ne le reconnaissent pas pour le Fils du Créateur? Comment encore disent-ils que la chair qui est nourrie du corps et du sang du Seigneur, ira dans la corruption et ne recevra point la vie? Qu'ils changent d'opinion, ou qu'ils cessent d'offrir ce qui a été dit. Pour nous, notre croyance est d'accord avec elle-même. Car comme le pain qui vient de terre, recevant l'invocation divine, n'est plus un pain commun, mais l'eucharistie composée de deux choses, l'une terrestre (sa chair), et l'autre céleste (son âme et sa divinité), ainsi nos corps, recevant l'eucharistie, ne sont plus corruptibles, mais ont l'espérance de la résurrection (1).

» Puis donc que le calice mêlé et le pain rompu reçoit la parole de Dieu et devient l'eucharistie du sang et du corps de Jésus-Christ, par lesquels la substance de notre chair s'accroît et subsiste, comment nient-ils que la chair soit susceptible du don de Dieu, qui est la vie éternelle, elle qui est nourrie du sang et du corps du Christ, et qui est de ses membres? Mais de même que le bois de la vigne déposé en terre fructifie en son temps, et que le grain de froment tombé en terre et décomposé se relève nombreux par l'Esprit de Dieu qui contient toutes choses; qu'ensuite l'un et l'autre sont utilisés par l'homme, et que, recevant la parole de Dieu, ils deviennent l'eucharistie, qui est le corps et le sang du Christ; de même nos corps, qui sont nourris d'elle, étant déposés en terre et dissous, ressusciteront en leur temps, le Verbe de Dieu leur donnant l'immortalité pour la gloire de Dieu le Père (2).» Il n'est guère possible d'exprimer plus clairement la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, le changement du pain et du vin en son corps et en son sang, ainsi que la nature adorable du nouveau sacrifice.

Le parallèle qu'il fait entre Eve et Marie n'est pas moins remarquable. « De même qu'Eve, dit-il, épouse d'Adam, mais encore vierge, fut, par sa désobéissance, et pour elle et pour tout le genre humain, une cause de mort, de même Marie, épouse de Joseph, mais vierge cependant, a été, par son obéissance, et pour elle et pour tout le genre humain, une cause de salut. Les chaînes de servitude que nous avait forgées Eve vierge par son incrédulité, Marie vierge les a brisées par sa foi. L'une a été séduite par l'entretien d'un ange, jusqu'à fuir Dieu en violant son précepte; l'autre est disposée, par l'entretien d'un ange, à concevoir et à porter Dieu dans son sein, en se soumettant à sa parole. Si celle-là désobéit à Dieu, celle-ci fut docile à lui obéir: en sorte que, d'Eve encore vierge, la Vierge Marie est devenue l'avocate, et que le genre humain, dévoué à la mort par une vierge, est sauvé par une vierge, la désobéissance de l'une se trouvant compensée par l'obéissance de l'autre, et la ruse du serpent vaincue par la simplicité de la colombe (3).»

L'humilité de notre saint n'éclate pas moins dans cet ouvrage que sa charité. Les auteurs tant anciens que modernes y ont admiré sa profonde érudition dans les sciences divines et humaines, la vivacité de son esprit, la noblesse de ses expressions, l'élégance de ses similitudes, pour tout dire en deux mots, et sa doctrine et son éloquence. Voici néanmoins avec quelle modestie Irénée parle de lui-même à son ami: « Nous n'avons point l'habitude d'écrire, nous n'avons point étudié l'art du discours; mais la charité nous presse de vous faire connaître les doctrines qui, cachées jusqu'à présent, viennent d'être dévoilées au grand jour par un effet de la divine Providence. Demeurant comme nous faisons parmi les Celtes, obligés de parler le plus souvent une langue barbare, n'attendez de nous ni l'art de l'éloquence, que nous n'avons point appris, ni la force et les grâces du style, que nous ignorons. Recevez avec charité ce que la charité nous a fait écrire sans ornement, dans un langage simple, mais conforme à la vérité. Plus capable que nous, ces faibles semences que vous recevez de notre part, vous leur ferez porter des fruits abondants dans la vaste étendue de votre génie; ce que nous avons indiqué en peu de mots, vous le développerez, et ce que nous avons exprimé faiblement, acquerra sur vos lèvres la force qui lui manque (4). »

Le saint n'avait pas eu d'abord le projet d'écrire un ouvrage aussi long, mais seulement, après avoir exposé les systèmes de l'école valentinienne, d'en faire une courte réfutation et de finir par le second livre. C'en était assez pour contenter son ami. « Mais, dit-il en la préface du livre troisième, la charité étant libérale et sans envie, donne plus qu'on ne lui demande. » Il ajouta donc aux deux premiers livres trois autres, où il achève d'abattre ces prétendus sages ou gnostiques par l'autorité de la tradition et des Ecritures. Les cinq livres ne furent pas tous envoyés à la fois; mais, après avoir adressé à son ami les deux premiers, il composa le troisième. Comme, d'un côté, il y parle de la version de la Bible par Théodotion, qui ne fut publiée qu'en 184, sous les consuls Marcellin et Elien, et que, de l'autre, il y représente comme encore vivant, comme assis encore sur la chaire apostolique, le pape Eleuthère, qui, selon le catalogue libérien, mourut l'année suivante, sous le consulat de Materne et Bradua, il faut dire que le troisième livre fut écrit dans cet intervalle, et les deux derniers sous le pontificat du pape saint Victor.

Pendant qu'Irénée écrivait dans les Gaules, une école de docteurs chrétiens s'était élevée en Egypte. L'évêque d'Alexandrie s'appelait alors Démétrius. C'était le onzième successeur de saint Marc. Les dix premiers furent Anien, Abilius, Cerdon, Primus, Justus, Eumène, Marc II

(1) L. IV, c. xxxiv. — (2) L. V, c. ii. — (3) L. III, c. xxxiii; l. V, c. xix. — (4) *Præfat.*, l. *lib.*

ou Marcien, Céladion ou Claudien, Agrippin et Julien. Dès les premiers temps, il y avait dans cette ville une école des saintes lettres, et des docteurs pour les enseigner; mais elle ne devint bien célèbre que sous la direction de saint Pantène.

C'était un Sicilien d'origine. Il s'était beaucoup appliqué à l'éloquence et à la philosophie stoïcienne : devenu chrétien et élevé à la cléricature, il s'en servit pour l'avantage de la religion et pour mettre dans un plus grand jour ses divins mystères. Mais sa principale étude, après avoir reçu le baptême, paraît avoir été de cacher autant que possible ses talents par un véritable esprit d'humilité. Aussi Clément d'Alexandrie ne le trouva-t-il caché en Egypte qu'après avoir cherché longtemps avec cette anxiété du chasseur qui poursuit le gibier dans les profondeurs de la forêt. Jusque-là Clément avait été sous divers maîtres; mais s'étant lié d'amitié avec Pantène, il découvrit en lui un tel fonds d'esprit, un si riche trésor de sagesse divine, qu'il ne crut pas devoir en chercher d'autre pour le conduire au faîte de la philosophie chrétienne. Dès lors, Pantène commença de jeter un tel éclat dans l'église et la ville d'Alexandrie, que l'évêque Julien le chargea d'interpréter les saintes Lettres dans cette école. Les plus fameux de ses disciples furent ce même Clément et saint Alexandre, depuis évêque de Jérusalem, qui l'appelait son père, son seigneur, et un homme vraiment heureux.

La renommée de Pantène ne se renferma point dans les limites de l'empire romain; elle passa jusque dans les Indes : ces peuples lui envoyèrent des ambassades, et le prièrent de venir annoncer l'Evangile dans leur pays. Il y avait encore dans ce temps plusieurs saints personnages qui, sous le nom d'évangélistes, et plein du zèle de Dieu, abandonnaient volontairement toutes choses, à l'exemple des apôtres, pour étendre toujours plus la religion chrétienne. Pantène fut de ce nombre. Après avoir reçu sa mission de Démétrius, évêque d'Alexandrie, et probablement encore l'ordination épiscopale, il annonça l'Evangile aux nations orientales pénétra jusque dans l'Inde, et prêcha la foi aux brachmanes et autres philosophes du pays. L'histoire ne nous donne aucun détail sur les fruits de sa mission; elle nous apprend seulement qu'il trouva entre les mains de quelques chrétiens un Evangile de saint Matthieu, en caractères hébraïques, que leur avait laissé saint Barthélemi, qui, selon la tradition, avait semé les premiers germes de la foi dans ces provinces. On croit qu'après avoir employé plusieurs années à cultiver cette vigne, et y avoir signalé son zèle par beaucoup d'actions illustres, il revint à Alexandrie et se consacra de nouveau à l'instruction des fidèles, si ce n'est pas dans l'école publique, au moins dans son particulier. Ce qui est certain, c'est que Pantène vivait encore, lorsque déjà Origène remplissait avec beaucoup d'éclat la charge de professeur public; et le saint, bien loin d'être jaloux de la gloire de ce jeune homme, qui n'était que le disciple de Clément, son disciple, le produisait lui-même, et cherchait avec une affection paternelle à lui concilier la vénération, l'amitié et l'estime des plus grands hommes de ce siècle. C'est ainsi que saint Alexandre de Jérusalem, dans une lettre à Origène, se félicite d'avoir, par le moyen du bienheureux Pantène, connu son mérite et contracté son amitié (1).

Non content d'avoir prêché la vérité et instruit les fidèles de vive voix, le saint écrivit encore des commentaires sur les divines Ecritures. Encore que, depuis sa conversion, les études sacrées fussent sa principale occupation et ses plus chères délices, il ne jugea pas néanmoins devoir renoncer tout à fait à l'étude des lettres humaines, à la lecture des livres des païens et à l'examen de leur philosophie. Dans ses leçons et ses livres, il se servit des sciences profanes pour humilier et confondre l'orgueil de ces superbes, qui, enflés de la littérature humaine, insultaient témérairement à la simplicité de la foi. En quoi il fut imité, non-seulement par Clément Alexandrin, le plus célèbre de ses disciples, mais encore par Origène, qui s'autorisait de son exemple. On ignore l'année précise de sa mort; mais on croit communément qu'il prolongea ses jours au moins jusqu'à la fin du règne de Sévère, ou au commencement d'Antonin Caracalla, son fils. L'Église honore sa mémoire le 7 de juillet.

Clément égala, si même il ne surpassa, la réputation de son maître. Ses noms étaient Titus-Flavius-Clemens, et son surnom Alexandrin, peut-être pour le distinguer du pape Clément, ou du consul et martyr Titus-Flavius-Clemens. Originaire d'Alexandrie suivant les uns, d'Athènes suivant les autres, élevé dans le paganisme, sa passion de savoir lui fit étudier non-seulement les lettres humaines, la philosophie, avec les différentes opinions qui avaient régné ou régnaient encore dans les écoles, mais encore les divers cultes des barbares, aussi bien que des Grecs et des Romains. Plus il avançait dans cet examen, plus il découvrait d'incertitude et de contradiction dans les doctrines humaines, et d'impiété dans les superstitions secrètes. Excité par la grâce à la recherche de la philosphie chrétienne (2), il ne tarda guère à renoncer au culte des idoles et à ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile. Ceci arriva probablement à Athènes; car, parmi ses maîtres en l'école du Christ, il compte en premier lieu un Ionien, dont il dit avoir reçu des leçons dans la Grèce (3). De là il se rendit dans cette partie de l'Italie que les anciens nommaient

(1) Euseb., l. VI, c. XIV. — (2) *Ibid.*, *Præp. evang.*, l. II, c. III. — (3) *Stromat.*, l. I, *apud Euseb.*, l. V, c. XI.

la Grande-Grèce, et y entendit deux nouveaux maîtres, l'un de Célésyrie, l'autre d'Egypte. Passé en Orient, il y reçut l'instruction de deux autres, l'un Assyrien, l'autre Juif. Enfin, revenu de Palestine en Egypte, il y rencontra Pantène, cette abeille de Sicile, qui, suçant les fleurs de la prairie des apôtres et des prophètes, produisait dans l'esprit de ses auditeurs un trésor immortel de connaissances. Il prit tant de plaisir à l'entendre, qu'il ne voulut plus chercher davantage. Après avoir ainsi parcouru tant de pays, consulté des maîtres si divers, leur uniformité dans la doctrine lui fit voir que cette doctrine leur était venue par une succession continue de père en fils, et qu'elle remontait jusqu'aux saints apôtres Pierre, Jacques, Jean et Paul.

Lorsque saint Pantène fut allé prêcher l'Evangile aux nations de l'Orient, on lui substitua, dans la place de catéchiste public, Clément Alexandrin, qui, par sa vaste érudition, son zèle, la pureté de ses mœurs, n'y était pas moins propre que son maître.

Quelle a été sa méthode dans ses instructions publiques, nous pouvons le voir par ses livres, spécialement par l'*Avertissement aux Grecs*, et les trois livres du *Pédagogue;* car il est clair que ce sont des discours qu'il a composés et prononcés dans l'église pour l'instruction des catéchumènes et des fidèles.

Dans son exhortation, il commence par dire que ce que la fable raconte d'Amphion et d'Orphée, le Verbe ou la raison de Dieu le faisait réellement alors : au son de sa lyre, Amphion est supposé mouvoir les pierres, Orphée apprivoiser les bêtes féroces; par la puissance de sa parole, le Verbe, qui est la vérité même, transforme en enfants de Dieu des hommes plus durs que les pierres, plus féroces que les lions. Ce Verbe, paru à une époque récente, était dès le commencement ; et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il est le principe divin de toutes choses: nous sommes ses créatures raisonnables; ce Verbe-Christ, après nous avoir donné l'être autrefois, veut nous donner aussi l'être-bien : seul tous les deux, Dieu et homme, il a paru de nos jours pour nous conduire à la vie éternelle. L'univers en général, et l'homme en particulier, est une lyre dont le péché a rompu l'harmonie : le Verbe de Dieu, qui est à la fois de David et avant David, est venu la rétablir par l'Esprit, pour offrir à Dieu de nouveaux concerts.

Au lieu de cette harmonie divine, le paganisme ne présente qu'un chaos d'inventions humaines, de fables discordantes, d'opinions qui choquent les notions communes du bon sens, des mystères qui révoltent par leurs infamies les sentiments communs de morale ; ses dieux ont été évidemment des hommes mortels. Les philosophes, livrés à eux-mêmes, ne sont pas mieux d'accord.

Toutefois, comme généralement tous les hommes, mais principalement ceux qui s'occupent de parole et de raison, participent à une certaine influence divine, ils confessent, même malgré eux, qu'il est un seul Dieu immortel et non engendré, qui, vraiment et toujours, habite au sommet des cieux comme en sa propre demeure. Tels Platon, Xénophon, Cléanthe, Pythagore, qui ont emprunté aux Hébreux. Tels encore Aratus, Sophocle, Orphée, parmi les poëtes. Mais, pour remonter à la source où ces hommes ont puisé, il faut consulter les écritures prophétiques ; là se trouvent et le culte de Dieu et les fondements de la vérité. N'alléguez point pour excuse la coutume de vos pères. Celui qui ne cesse de vous exhorter, de vous instruire par son Verbe, est Dieu, notre Père véritable. Hommes, croyez-en un Homme-Dieu; croyez-en le Dieu vivant qui a souffert et qui est adoré : serviteurs, croyez-en celui qui est mort; croyez-en celui qui seul de tous les hommes est Dieu (1).

Les livres du *Pédagogue* ou gouverneur d'enfants sont regardés à juste titre comme un abrégé substantiel et élégant de la morale chrétienne, et comme un tableau ressemblant des mœurs du commun des fidèles dans ces premiers siècles de l'Eglise; car il n'est pas vraisemblable qu'un aussi prudent et sage directeur ait proposé et prescrit aux catéchumènes et aux néophytes, qu'il traitait comme des enfants encore tendres, un genre de vie plus austère que celui qu'ils voyaient servir de règle au commun des chrétiens.

Dans le premier livre, il expose d'abord, quel est notre instituteur ou maître : c'est le saint Dieu Jésus, le Verbe qui régit toute la nature humaine, le Dieu clément lui-même ; car Dieu et le Verbe sont tous deux une même chose, Dieu ; en effet, il est dit : Dans le principe était le Verbe, et le Verbe était chez Dieu, et le Verbe était Dieu. C'est le Verbe, cette raison souveraine qui gouverna les hommes de l'Ancien Testament par la crainte, et qui maintenant conduit ceux du Nouveau par l'amour.

Dans le second et le troisième, il prescrit les devoirs de la vie chrétienne pour le manger, le boire, le dormir, l'usage du mariage, le vêtement, les exercices du corps, les sociétés à fréquenter, les conversations et les bains ; condamnant le luxe des tables, des meubles, des habits ; la somptuosité et la mollesse excessive des lits, les jeux de hasard, les divertissements vains et dangereux ; et recommandant l'économie, la tempérance, la sobriété, la frugalité, la modestie et la décence dans les vêtements, les meubles, les repas, les paroles, l'emploi des richesses, le sommeil et toutes les autres actions journalières ou nécessités de la vie. Pour toutes ces choses, on ne peut guère désirer de règles ni plus certaines, ni plus saintes, ni plus discrètes que celles qui sont développées dans cet ouvrage;

(1) Clem. Alex., *Exort. ad gentes.*

aussi a-t-on pu dire, non sans raison, qu'après les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, il n'y en a point de plus propres à régler les mœurs des fidèles (1).

Ces deux ouvrages ne peuvent avoir été écrits, ni avant l'année 189, où Clément, après le départ de saint Pantène, commença d'occuper la chaire théologique d'Alexandrie, ni après l'an 192, dans lequel, au plus tard, Victor succéda à Eleuthère dans le souverain pontificat. Un ancien auteur compte Clément au nombre des écrivains qui, avant le pontificat de Victor, avaient, dans leurs livres contre les gentils ou contre les hérétiques de leur temps, soutenu la divinité de Jésus-Christ, niée par l'apostat Théodote de Byzance (2). Ce fameux corroyeur, devenu hérésiarque parce qu'il n'avait pas eu la constance de devenir martyr, étant venu à Rome, saint Victor le chassa de l'Eglise. Il ne laissa pas que de se faire des partisans qui, dans la suite, eurent l'effronterie de donner leur doctrine pour la plus ancienne, et de prétendre que telle avait été la croyance de tous nos ancêtres depuis le temps même des apôtres, et que la vérité n'avait été altérée, en ce point, qu'au temps de Zéphyrin, successeur de Victor sur la chaire de saint Pierre. Nous apprenons tout cela d'un ancien auteur, que l'on croit communément être Caïus, prêtre de l'Eglise romaine, et qui s'y rendit célèbre sous ces deux pontifes. Ecrivant contre ces malheureux sectaires, il leur oppose, outre les livres divins, les écrits de plusieurs frères antérieurs à l'époque de Victor, et qu'ils avaient publiés contre les gentils et contre les hérétiques de leur temps. Tels un Justin, un Miltiade, un Tatien, un Clément, un Irénée, un Méliton et beaucoup d'autres qui, dans leurs livres, ont appelé Jésus-Christ Dieu et homme, et soutenu avec force sa divinité. Il cite encore, outre les écrits polémiques, les hymnes et les cantiques dont les copies se trouvaient depuis le commencement entre les mains des fidèles, et qui célébraient Jésus-Christ comme le Verbe de Dieu et lui attribuaient, avec la nature humaine, la nature divine. « Puisque donc, conclut l'auteur, la doctrine que prêche actuellement l'Eglise a été enseignée depuis tant d'années, comment osent-ils prétendre que tous, jusqu'à Victor, y compris Victor même, ont prêché le contraire ? Comment n'ont-ils pas honte d'avancer contre Victor une pareille calomnie, eux qui savent très-bien que c'est lui qui a retranché de la communion le corroyeur Théodote, chef et auteur de leur impiété (3) ? »

Clément méritait d'être appelé à témoin contre ces impudents blasphémateurs. On a déjà vu avec quelle force d'expression il parle de la divinité de Jésus-Christ et de son égalité avec le Père. Non moins attentif à échauffer la piété de ses auditeurs qu'à les instruire, il les engage, à la fin de son *Pédagogue*, à bénir, à louer nuit et jour le Père, le Fils et le Saint-Esprit, « qui sont, dit-il, un Dieu souverainement sage, souverainement juste. « Il termine enfin son ouvrage par une hymne à la louange de Jésus-Christ ; il l'y chante, non-seulement comme roi, chef et pasteur, titres qui, à la rigueur, pourraient lui convenir en tant qu'homme ; mais comme Verbe éternel, Eon infini, éternelle lumière, source de miséricorde, Dieu de la paix, attributs qui lui conviennent en tant que Dieu. Clément récita cette hymne à l'église ; elle peut être une de celles dont parle le même auteur, et que, selon l'ancien usage attesté par Pliee, on chantait en l'honneur du Christ comme d'un Dieu. Elle était par conséquent digne d'être opposée, avec les autres plus anciennes, à la témérité sacrilége de Théodote, qui dépouillait le même Christ de sa divinité et en faisait un pur homme.

Parmi les premiers disciples de l'impie hérésiarque, on compte un Artémas ou Artémon ; un autre Théodote, banquier de profession ; un Asclépiade ou Asclépiodote, un Hermophile et un Apollonide ou Apollonius. Ayant pris une fois pour règle de leur croyance leur propre raison, lui soumettant et l'incompréhensible majesté des divins mystères et l'interprétation des Ecritures, ils employèrent deux voies pour accréditer leur doctrine et se défendre contre les catholiques qui les pressaient par les livres saints. Ils se livrèrent d'abord à l'étude des sciences humaines, spécialement de la logique, de la physique, de la géométrie : aussi avaient-ils la plus grande vénération pour Aristote et Théophraste ; plusieurs étudiaient avec la plus grande application les éléments d'Euclide : quelques uns allaient jusqu'à adorer en quelque sorte Galien. Tout cela devait leur servir à démontrer géométriquement, prétendaient-ils, et suivant les règles les plus exactes de la dialectique, qu'on ne pouvait admettre en Dieu qu'une personne, et que par conséquent le Christ, supposé sa distinction d'avec le Père, que tous reconnaissaient pour le Créateur et Seigneur de l'univers, ne pouvait être qu'un pur homme.

Comme à tous leurs raisonnements humains les fidèles opposaient la parole de Dieu, les témoignages les plus clairs des saintes Ecritures, ils employèrent un autre moyen : ce fut de corrompre ces mêmes Ecritures dans les passages qui étaient contraires à leurs erreurs. Mais, dans l'exécution, ils se montrèrent animés du même esprit de vertige que les modernes sectaires, lorsque, foulant aux pieds l'autorité de l'Eglise et de ses traditions, ils attribuaient à chacun le droit de juger, par son sens privé, quels étaient ou non, soit les livres, soit les passages divinement inspirés, ainsi que leur sens véritable. Chacun pré-

(1) [illegible] Alex., *P[illegible]*. Lenoury, *Apparat. ad Bibliothecam Patrum.* — (2) *Apud Euseb.*, l. V, c. XXVIII — (3) [illegible], l. V, c. XXVIII.

férant son sentiment individuel à celui de ses collègues, et souvent encore de ses maîtres, l'on vit dans peu autant d'éditions diverses des livres saints, qu'il y en eut qui, sous prétexte de les corriger, les mutilaient de la façon la plus horrible. Ainsi, les exemplaires d'Asclépiodote ne s'accordaient point avec ceux de Théodote, ni ces derniers avec ceux d'Hermophile. Apollonide s'étant livré à cette entreprise plus d'une fois, ses dernières éditions ne ressemblaient point aux premières. Une pareille licence de prendre pour règle de la foi et pour mesure des divins mystères sa raison privée, doit nécessairement disposer à l'impiété et au mépris total de l'Écriture même ; car, comme il s'y rencontre à chaque pas des endroits qui passent notre faible intelligence, il faut absolument ou en respecter l'autorité sans réserve ou la rejeter tout à fait. Ce dernier parti, plusieurs disciples de Théodote le prirent dès lors, et, dédaignant la loi et les prophètes, se précipitèrent entièrement dans l'abîme. Autant en arrive tous les jours aux sectaires modernes, qui, comme les théodotiens autrefois, prennent leur raison particulière pour règle suprême de leur croyance.

Entre les disciples de Théodote le corroyeur, les deux qui eurent le plus de réputation furent Artémas ou Artémon, et Théodote, surnommé le changeur ou le banquier. Il faut que le premier ait puissamment contribué à la propagation de la secte impie ; car et les Pères du concile d'Antioche, et saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, et Eusèbe, la nomment plutôt l'hérésie d'Artémas que de Théodote. L'autre se rendit célèbre dans la suite, en donnant naissance à une hérésie nouvelle, qui consistait à être l'intercesseur et l'avocat des anges, comme le Christ l'était des hommes. Il ajoutait, en conséquence, que Melchisédech n'avait eu réellement ni père ni mère, et que son origine et sa fin étaient incompréhensibles (1).

Mais si l'erreur avait alors de nombreux suppôts, la vérité avait des défenseurs plus nombreux encore. C'étaient Irénée dans les Gaules, Caïus et Hippolyte à Rome, Pantène et Clement en Egypte ; c'était Origène, qui, encore enfant, étonnait déjà par les prodiges de son intelligence ; c'était Tertullien, en Afrique, qui, le premier parmi les Latins, entrait dans la lutte avec son éloquence de fer. Outre ces noms fameux, Eusèbe rappelle un Héraclite, qui avait écrit sur les épîtres de saint Paul ; un Maxime, auquel il attribue plusieurs volumes sur cette question si debattue par les hérétiques : *D'où vient le mal*, et sur la création de la matière, un Candide et un Appion, qui avaient composé des commentaires sur l'œuvre des six jours ; un Sextus, auteur d'un livre *de la Résurrection ;* et un Arabien, auteur d'un ouvrage dont Eusèbe ne spécifie pas le sujet. Cet historien ajoute qu'il y en avait encore d'autres sans nombre ; mais qu'il n'avait trouvé dans leurs écrits, ni le temps où ils avaient vécu, ni aucun récit pour son histoire (2). On avait même les ouvrages de beaucoup d'auteurs dont on ignorait jusqu'aux noms, quoiqu'on vît par la manière dont ils interprétaient les Ecritures, qu'ils étaient orthodoxes. Parmi les hommes remarquables de cette époque, desquels Eusèbe ne nous a pas fait connaître les noms, plusieurs comptent un Isidore et un Jérôme, loués par saint Anatole, au troisième siècle, comme des hommes habiles dans les littératures hébraïque et grecque, et qui avaient écrit sur le mois et le jour où se devait célébrer la Pâque. On peut y ajouter le philosophe Hermias, dont il nous reste un élégant discours à la manière de Lucien, intitulé *Les Philosophes raillés*. Chacun d'eux y dit son sentiment sur la Divinité, sur l'âme de l'homme et les principes des choses ; ce que le nouveau Lucien distribue avec tant d'art, que le second détruit toujours ce qu'avait avancé le premier. Il y a tant de sel et de grâces, que c'est un petit chef-d'œuvre. On y voit avec quelle vigueur et quelle aisance les docteurs chrétiens confondaient alors ces sages tant vantés (3).

Mais ce qui a surtout rendu célèbre le pontificat de saint Victor, ce fut la controverse touchant le jour où il convenait de célébrer la Pâque. Jamais discussion n'avait causé tant de bruit jusqu'alors. Pour la décider, une grande partie des évêques de l'empire se mirent en mouvement, et se réunirent en divers conciles. Les églises de l'Asie proconsulaire, et quelques autres du voisinage, continuaient à faire la Pâque avec les Juifs, le quatorzième de la lune du mois judaïque de Nisan, en quelque jour de la semaine qu'il tombât. Déjà, au commencement de ce siècle, le pape Anicet avait cherché à persuader saint Polycarpe de célébrer cette fête le dimanche suivant, comme l'Eglise romaine et les autres églises de l'univers. Par respect pour saint Jean, Polycarpe persista dans l'usage des Asiatiques, sans néanmoins que la paix fût rompue.

Il paraît que les successeurs d'Anicet, Soter et Eleuthère, prirent cette affaire encore plus à cœur. Quand Irénée écrivant à Victor en faveur des évêques d'Asie, lui propose l'exemple de ses prédécesseurs, il ne dit rien de ces deux pontifes ; mais d'Anicet, il passe à ceux qui l'avaient précédé sur la chaire de saint Pierre, Pius, Hygin, Télesphore et Sixte (4).

Certainement les successeurs d'Anicet ne manquaient pas de vénération pour saint Jean et les autres apôtres, que Polycarpe témoignait s'être conformés aux Juifs pour le jour de la solennité pascale ; mais ils considéraient que les autres églises avaient abandonné les

(1) Euseb., l. V, c. XXVIII ; l. VII, c. XXX. Théodoret, l. I, c. III. *Hist.* — (2) Euseb., l. V, c. XXVII. — (3) Hermias, *Post Justinum.* — (4) Iren., *Ad pap. Victor.*

cérémonies judaïques, depuis que les motifs pour lesquels les avaient tolérées les apôtres n'existaient plus. Avant la dernière désolation de la Judée par Adrien, l'église de Jérusalem, composée presque tout entière de Juifs et gouvernée par des évêques de cette nation, avait judaïsé dans la célébration de la Pâque, comme en beaucoup d'autres choses. Mais le nombre des gentils y ayant prévalu dans la suite, elle secoua entièrement le joug des cérémonies judaïques, et se conforma aussi en ce point, comme nous verrons, avec l'Église romaine et les autres églises de l'univers. Or, cette raison avait au moins la même force pour les Églises d'Asie ; si, au temps de saint Jean et des apôtres, elles étaient en grande partie composée de Juifs convertis à la foi, actuellement les chrétiens venus de la gentilité y étaient en plus grand nombre et y faisaient la principale figure. Il était donc temps d'ôter également de ces églises les restes de judaïsme tolérés jusqu'alors.

Les souverains pontifes craignaient en outre que cet attachement excessif des chrétiens de l'Asie pour leur ancienne coutume, n'eût pour fondement ou racine l'opinion erronée que l'Evangile faisait une loi de célébrer la Pâque le même jour que les Juifs, et que ceux qui faisaient autrement violaient un précepte divin. Ce qui avait donné lieu à Eleuthère de le croire ou de le soupçonner, ce fut la conduite de Blastus et de Florin. Venus d'Asie à Rome, ils travaillèrent à introduire à Rome même le judaïsme (1), et à y causer un schisme, en s'efforçant de persuader aux fidèles qu'on ne devait célébrer la Pâque que suivant la loi de Moïse, c'est-à-dire la quatorzième lune du premier mois. Et de fait, comme nous verrons, Polycrate et ses collègues n'étaient pas tout à fait exempts de cette erreur, qui assujettissait encore la grâce et la liberté de l'Evangile à la servitude de la loi.

Les choses étant donc dans cet état, Victor crut qu'il ne fallait pas dissimuler davantage, et qu'il était de son devoir de travailler efficacement à établir là-dessus une parfaite uniformité dans toutes les églises. A cet effet, il assembla à Rome un concile des évêques d'Italie, dans lequel il fut solennellement décidé qu'il ne fallait cesser les jeûnes et célébrer la Pâque que le jour de dimanche, jour consacré, depuis le temps des apôtres, à la mémoire de la glorieuse résurrection du Christ ; et qu'on ne tolérerait plus à l'avenir ceux qui s'obstineraient à retenir l'usage des Juifs dans la célébration de cette solennité. Victor envoya la lettre synodale, qui portait en tête son nom, aux principaux évêques des provinces (2). D'après les lettres du Pape et de son concile, Théophile de Césarée convoqua les évêques de la Palestine ; Irénée de Lyon ceux des Gaules ; Bacchylle de Corinthe, ceux de l'Achaïe, et, suivant plusieurs, Démétrius d'Alexandrie, ceux de l'Egypte, et Palma d'Amastris, ceux du Pont. Dans tous ces conciles, aussi bien que dans celui de l'Osroëne ou de l'ancienne Assyrie, on applaudit unanimement aux décrets de Rome, et dans leurs lettres synodiques, envoyées au Pape, pour être par lui communiquées à tous les fidèles, en professant tous la même foi, ils s'accordent encore à établir la même règle, qu'ils déclarent venir de la tradition des apôtres.

Pour ce qui est d'assembler les évêques de l'Asie proconsulaire et de leur lire la lettre de Victor et du concile romain, Polycrate, évêque d'Ephèse, obéit comme les autres. Mais au lieu de se soumettre aux décrets de Rome et de se conformer aux autres églises de l'univers, il se mit à défendre obstinément l'ancien usage par l'autorité et l'exemple de saint Philippe et de saint Jean, l'un et l'autre du nombre des apôtres ; de Polycarpe, évêque de Smyrne ; de Thraséas, évêque d'Euménie, et de Sagaris, évêque on ne sait de quel siége, tous trois comptés parmi les martyrs ; d'un bienheureux Papirius, sur lequel nous n'avons d'ailleurs aucune notice certaine, et de Méliton, évêque de Sardes, dont nous avons parlé en son lieu. Dans sa lettre à saint Victor, Polycrate va jusqu'à dire que tous ces personnages ont célébré la Pâque suivant l'Evangile, sans s'en écarter en rien, mais en observant invariablement la règle de la foi. Il leur ajoute sept autres évêques qu'il se glorifie d'avoir eus dans sa famille, et qui avaient également solennisé cette fête le jour où les Juifs, après avoir ôté le levain de leurs maisons, célébraient le premier jour des Azymes. Fort de ces exemples, il conclut qu'il ne se laisserait point effrayer par les menaces, se rappelant cette maxime : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Bien que cette lettre ait été écrite par Polycrate seul, et qu'elle ne fût pas signée des autres évêques, il assure néanmoins qu'elle exprime leurs sentiments ; car, la lecture leur en ayant été faite, tous l'avaient unanimement approuvée (3).

Autant les lettres des autres conciles apportèrent de consolation au pape saint Victor, autant celle de Polycrate lui causa de peine : enflammé de zèle, il se résolut de séparer de l'union commune les églises de l'Asie et des provinces circonvoisines. Ce qu'il exécuta bientôt, en proscrivant par ses lettres tous ces évêques comme coupables de sentiments contraires à la foi orthodoxe, et en les déclarant séparés de la communion de l'Eglise (4).

Quoique cette résolution vigoureuse n'ait pas eu l'approbation de tous les évêques, et qu'il semble que le Pape ait lancé ses foudres sans aucun effet, toutefois, si l'on y réfléchit bien, si l'on examine bien cette affaire, on trouvera que Victor avait un juste motif d'agir

(1) Tertul. *Ad calc. lib. de Præscript.* — (2) Constant., *Epistolæ rom. Pontif. in Victor.*, § 1, n. 1 et seq. — (3) Euseb., l. V, c. xxiv. — (4) Orsi, l. V.

avec cette vigueur, et qu'il obtint, sinon pleinement, du moins en partie, son but. L'usage de célébrer la Pâque au quatorzième de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il tombât, pouvait, sous divers rapports, être considéré ou comme un point de pure discipline, ou comme une chose appartenant à la foi. Tant qu'on ne le retint que par un certain respect pour les ancêtres qui l'avaient pratiqué, ce n'était qu'un point de discipline. Mais il commença à dégénérer dans une erreur appartenant à la foi, lorsque quelques-uns s'obstinèrent à le retenir comme un rite prescrit par l'Evangile et qu'on ne pouvait changer sans aller contre un précepte divin et sans violer la règle de la foi. Or, telle était la pensée de Polycrate et des autres évêques asiatiques : on le voit clairement par la lettre à saint Victor. Ils y louent les anciens évêques de l'Asie pour avoir célébré la Pâque en son jour légitime, suivant que l'ordonne l'Evangile et sans altérer en rien la règle de la foi ; et s'ils ne sont point ébranlés des menaces du successeur de saint Pierre, c'est qu'ils savent qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Cette situation étant bien comprise, on louera, d'une part, le zèle et la sévérité de Victor; et, de l'autre, le bon cœur de ces évêques, qui voyaient avec peine retrancher de l'unité de l'Eglise un si grand nombre de collègues, recommandables d'ailleurs par leur piété. Victor, qui tenait les lettres de Polycrate, et comprenait bien les sentiments qu'il avait, ainsi que les autres évêques d'Asie, crut justement ne pouvoir dissimuler davantage leur obstination à soutenir une erreur que condamnaient toutes les autres églises, de concert avec la chaire apostolique. Mais saint Irénée et les autres, qui trouvaient excessive la rigueur du Pape, supposaient que, dans cette dispute, il n'était question que d'un point de pure discipline. On en voit la preuve dans la lettre du même saint Irénée à Victor. Supposant que les affaires d'Asie étaient dans le même état qu'au temps de Polycarpe, il propose au Pape l'exemple d'Anicet et de ses autres prédécesseurs plus anciens, qui avaient conservé inviolable la communion et la paix avec les églises d'Asie, bien qu'elles célébrassent la solennité de la Pâque un autre jour que l'Eglise romaine ; et il l'exhorte à regarder cette variété de discipline avec la même indifférence qu'on voyait, parmi les fidèles, les divers manières d'observer le jeûne les jours qui précédaient immédiatement la même solennité (1).

Mais de quoi il s'agissait, de quels étaient les véritables sentiments des évêques de l'Asie, d'autres que saint Irénée et les évêques des Gaules ou des provinces encore plus éloignées, pouvaient le savoir mieux. C'étaient ceux de la Palestine, parmi lesquels Eusèbe signale Théophile de Césarée, Narcisse de Jérusalem, Cassius de Tyr, et Clarus de Ptolémaïde. Théophile ayant reçu du pape Victor, ce sont les termes du concile, d'après le fragement que nous en a conservé le vénérable Bède (2), l'autorité, pour régler sur les lieux mêmes où le Sauveur du monde avait conservé dans sa chair, de quelle manière toutes les églises catholiques devaient célébrer la Pâque, il assembla non-seulement les évêques de sa province, mais encore ceux de différents pays. Quand ils furent tous réunis, il leur produisit l'autorisation qu'il avait reçue du pape Victor, et exposa la commission dont il était chargé. La question bien éclaircie et décidée, les évêques adressèrent à Victor une lettre synodale. Après y avoir amplement établi la tradition apostolique sur le jour de la Pâque, ils terminaient par ces paroles : « Faites en sorte que les copies de nos lettres soient envoyées à toutes les églises, afin qu'on ne nous répute pas complices de ceux qui s'égarent aisément du sentier de la vérité. » Cette manière d'écrire fait voir que les évêques de la Palestine regardaient ceux d'Asie comme des gens dévoyés du sentier de la croyance véritable, et qu'ils étaient persuadés qu'on ne pouvait tolérer leur conduite sans prendre part à leur crime (3).

Quelle a été l'issue de cette célèbre controverse ! Quoique Eusèbe ne le dise pas, on croit toutefois communément que la paix fut rétablie entre saint Victor et les évêques d'Asie, principalement par l'entremise de saint Irénée, à la condition pourtant que, le Pape tolérant l'ancienne coutume des Asiatiques, ceux-ci renonceraient à l'erreur de la regarder comme d'institution divine et comme un rite prescrit par Jésus-Christ même dans l'Evangile. Saint Anatole (4), qui fleurit après le milieu du siècle suivant, attribue clairement à saint Irénée la gloire d'avoir arrangé ce différend, et il ajoute que, jusqu'à son temps, les Asiatiques continuaient à célébrer la Pâque au quatorzième jour de la lune après l'équinoxe du printemps. Mais combien ils étaient éloignés de l'opinion erronée, condamnée par Victor dans leurs ancêtres, qu'on y fût tenu en vertu d'une loi de l'Evangile, on peut le conclure de ce que l'empereur Constantin compte les églises de l'Asie parmi celles qui évitaient de célébrer la Pâque le même jour que les Juifs (5). D'où il faut dire que, peu après Anatole, elles changèrent de coutume pour se conformer à l'Eglise romaine et aux autres églises du monde. Or, ils n'auraient pas été ainsi disposés au changement, si, depuis longtemps, ils ne s'étaient habitués à regarder ce rite comme une simple coutume et un point de discipline, variable suivant les diverses circonstances des temps

(1) Orsi, *ubi supra*. — (2) Labbe, t. I, col. 596. Papa-Victor, Romanæ urbis episcopus, direxit auctoritatem ad Theophilum cæsariensis Palestinæ antistitem... Percepta igitur auctoritate... omnes episcopos convocavit. Tunc Theophilus episcopus protulit auctoritatem ad se missam Victoris papæ, et quid sibi operis fuisset injunctum, ostendit. Ex Beda, *De æquinoctio vernali*. — (3) Euseb., l. V, c. xxv. — (4) Apud Bucher., *De doc. temp.* — (5) Euseb., *De vita Const.*, l. III, c. xix.

et des lieux, et suivant les divers états des choses. La sévérité de Victor ne fut donc pas sans fruit, si, ayant contraint les Asiatiques de renoncer à l'erreur et au faux dogme, il les disposa encore à rejeter de leurs églises, longtemps avant le concile de Nicée, ces derniers restes de levain judaïque.

Chose admirable ! la première question qui émeut à la fois toute l'Eglise, et qui la révèle tout entière et à elle-même et à l'univers, c'est une fête, la fête de la résurrection, la résurrection de l'Homme-Dieu, ressuscitant avec lui l'humanité régénérée. Cette humanité, renaissant à une vie nouvelle et célébrant sa propre fête, c'est l'Eglise elle-même.

Auparavant, cette humanité était comme gisante dans le tombeau. Les superstitions de l'idolâtrie l'enveloppaient comme dans des linceuls funèbres Les Césars, les pontifes de Rome idolâtre veillaient à son sépulcre pour la retenir dans les ombres de la mort. Mais une voix avait retenti au dedans : Sors du tombeau ! Et la morte vivait, et celle qui était gisante se redressait, et celle qui était muette parlait, et celle qui était impotente marchait. Et ceux qui croyaient tenir son cadavre lui firent un crime d'être vivante ; et ils s'efforcèrent de resserrer ses linceuls funèbres, et de la recoucher dans la tombe, et de régner dessus. Force, adresse, tout est employé.

Pendant un siècle, Rome idolâtre voit la philosophie ou la sagesse humaine sur le trône. Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode sont les amis, les nourrissons des philosophes, ou philosophes eux-mêmes. Leur grande affaire est de soutenir les idoles ébranlées, de rajeunir les vieilles superstitions, de tuer le christianisme, autrement l'humanité qui ressuscite. C'est pour cela qu'Ignace expire par ordre de Trajan, les chrétiens de Bithynie par ordre de Pline, Symphorose par ordre d'Adrien ; Polycarpe, Justin, les martyrs de Lyon par ordre de Marc-Aurèle et de ses proconsuls.

Et après ce siècle de persécution et de mort, l'Eglise assemble ses évêques dans les Gaules, dans l'Italie, dans la Grèce, dans l'Asie, dans l'Egypte, dans la Palestine, dans l'Osroëne ou l'ancienne Assyrie, pour décider quel jour on célébrera par toute la terre la fête de la résurrection.

En effet, tout ressuscite, et Dieu et l'homme. On connaissait Dieu auparavant ; mais c'était une connaissance morte et comme ensevelie dans l'ombre ; maintenant c'est une vérité vivante et agissante. Ignace la confesse dans Antioche devant Trajan ; les chrétiens de Bithynie devant le tribunal de Pline ; Quadrat, Aristide, Justin, Athénagore, Méliton, Apollinaire, dans des apologies publiques ; Polycarpe, dans l'amphithéâtre de Smyrne ; Justin et ses compagnons des deux sexes, dans l'amphithéâtre de Rome ; un peuple d'hommes, de femmes, de filles, d'enfants, dans l'amphithéâtre de Lyon. Leur vie est de mourir pour Dieu.

On connaissait auparavant l'immortalité de l'âme ; mais cette vérité était obscurcie par les disputes des philosophes et par les superstitions du peuple ; maintenant elle est resplendissante comme le soleil. Le chrétien fuit le vice, pratique la vertu, souffre la mort, avec l'espérance certaine de la vie éternelle et de la résurrection.

On sentait auparavant la dégradation de l'homme et la nécessité d'un rédempteur Maintenant on sait avec certitude que le Rédempteur est venu : c'est Jésus, Fils de Dieu, Dieu lui-même, un seul et même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit ; c'est en lui qu'on croit, en lui qu'on espère, en lui qu'on aime ; c'est en lui, par lui et pour lui qu'on est régénéré, qu'on devient une nouvelle créature, qu'on surmonte toutes les épreuves, qu'on souffre la mort avec joie.

On sentait auparavant qu'il fallait offrir des sacrifices à Dieu. Maintenant, on sait quel est le sacrifice vraiment pur et agréable, celui que figuraient tous les autres : c'est le sacrifice qu'a offert le Rédempteur lui-même, et qu'il offre encore par les mains des prêtres, parmi toutes les nations, depuis le levant du soleil jusqu'à son couchant.

Auparavant on pouvait désirer s'unir à Dieu. Maintenant on sait le mystère de cette union : c'est Jésus-Christ nous donnant sa chair à manger et son sang à boire, pour nous transformer en lui-même.

Aussi les chrétiens sont-ils des hommes tout nouveaux, des hommes divins. Ils aiment Dieu, ils aiment le prochain : ils aiment Dieu plus qu'eux-mêmes ; toute leur ambition est de le connaître et de le servir, de le faire connaître et servir à tout le monde. Ils aiment le prochain comme eux-mêmes ; qu'il soit pauvre, qu'il soit esclave, il est leur frère, enfant du même Dieu, héritier du même ciel. Ils ne vont point au spectacle du cirque, parce qu'on y verse le sang humain ; leur spectacle à eux est de visiter le pauvre, le malade, le prisonnier. Ils aiment jusqu'à leurs ennemis, ils prient pour ceux qui les calomnient et les persécutent. Quoique les empereurs abusent de leur puissance pour les pervertir ou les mettre à mort, non-seulement ils prient pour eux, mais ils enseignent avec Irénée que cette puissance leur vient, non pas du diable auquel ils se prostituent, mais de Dieu dont ils maltraitent les serviteurs (1).

Cependant cette multitude innombrable de chrétiens, cette humanité nouvelle, cette Eglise a un gouvernement à elle, gouvernement qui s'étend au delà de l'empire romain ; un peuple de fidèles, des ministres, des diacres, des prêtres, des évêques, dont nous voyons la différence bien marquée dans saint Ignace au commencement de ce siècle, et à la fin, au

(1) Iren., L. V, c. XXIV.

temps de saint Victor, l'évêque principal réunissant tous les évêques de sa province, et cela sur une lettre de l'évêque de Rome, successeur de Pierre, pontife de cette Eglise avec laquelle, à cause de sa plus puissante principauté, doivent s'accorder toutes les autres églises. Ce sont les paroles de saint Irénée. Et dès lors cette Eglise romaine étendait les aumônes de sa charité, comme les enseignements de sa foi, jusqu'aux extrémités de la terre. Disons avec Jacob : C'est ici le camp de Dieu : *Castra Dei sunt hæc* (1).

(1) Genèse, XXXII, 2.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE VINGT-SEPTIÈME

I

PROPAGATION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE AUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE.

De très-graves monuments établissent que la religion chrétienne, dès qu'elle fut prêchée, se répandit avec une incroyable rapidité. Sans parler d'autres témoignages, nous rapporterons les célèbres paroles de Pline le Jeune propréteur de Bithynie (1), où il cite le grand nombre des chrétiens mis en danger de mort par la profession de leur religion : « Un grand nombre dit-il, de tout ordre et de tout sexe sont mis en péril et y seront mis encore; la contagion de cette superstition a envabi non-seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes : Déjà les temples sont dans la désolation et les solennités saintes sont interrompues.» Justin le martyr, dans son dialogue avec Tryphon, parlant en général de la religion chrétienne qui s'est répandue partout dit : « Aucune nation soit grecque, soit barbare, soit renfermée sous une autre domination, qui habite sur des chars, manque de maisons, vit sous des tentes, nourrit des troupeaux, parmi lesquels, par le nom de Jésus crucifié, on n'adresse des prières et des actions de grâces au père et créateur de toutes choses. » Les paroles de saint Irenée, évêque de Lyon, contre les hérésies, ne sont pas moins décisives : il dit. « Les églises établies en Germanie, celles fondées en Ibérie, chez les Celtes, en Egypte, en Libye et jusqu'au milieu du monde, n'ont point une foi diverse et des traditions différentes.» Enfin Tertullien (2): « Nous sommes d'hier, dit-il, nous remplissons tout ce qui vous appartient, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos municipes, vos assemblées, vos camps, vos tribus vos décuries, votre palais, votre sénat, votre forum : nous ne vous laissons que vos temples. »

Ces témoignages, empruntés aux auteurs qui fleurirent au deuxième siècle, démontrent que la propagation du christianisme aux premiers temps, fut remarquable et presque incroyable. Il est facile de montrer que c'est par une intervention divine que la religion chrétienne s'est ainsi propagée en un court espace de temps, surmontant les plus grands obstacles et employant de tels hommes pour sa propagation.

On comprend à première vue quelle était la difficulté et même l'impossibilité d'amener des hommes de toutes les contrées du monde, à changer de mœurs, et à corriger leur vie, à renverser le culte des dieux et à établir la religion du Dieu véritable en leur envoyant des Juifs d'une condition obscure qui n'avaient aucune faveur, aucun savoir, aucune habileté dans l'administration des affaires. Il est clair qu'une telle entreprise ne pouvait être menée à bonne fin sans un miracle, quand même il n'y eût d'autres obstacles que ceux dont nous avons parlé. Mais que sera-ce si nous y joignons la force et la violence qu'opposèrent à la propagation de la religion dans tout l'univers l'autorité des prêtres qui voyaient leur culte superstitieux aboli par la propagation du christianisme, et la cruauté qu'ils déployèrent non-seulement contre ceux qui soutenaient cette propagation mais ceux qui se joignaient à la religion nouvelle? Assurément si on considère attentivement toutes ces choses on comprendra sur-le-champ que c'est par une opération divine, qu'en si peu de temps, il s'est accompli un si grand changement, au point que des hommes, dans tout l'univers, rejettent les anciennes superstitions, répudient toute licence de vie et de mœurs, adorent le Christ en dépit des tortures et de la mort, acceptent de grand cœur la sublimité de la religion chrétienne et la sévérité sainte de sa discipline.

Que Gibbon et d'autres viennent maintenant nous dire que c'est par une force humaine que la religion chrétienne s'est propagée. On ne pourra jamais prouver qu'un si grand changement ait pu s'accomplir par la seule force

(1) Lettre à Trajan. — (2) *Apologétique.*

humaine. Gibbon à la vérité (1) énumère plusieurs causes qui ont pu contribuer humainement à donner à la religion un accroissement si considérable dans un temps si court. Mais il est facile de montrer combien il est vain d'attribuer à ces seules causes un fait si singulier : n'est-ce pas en effet une cause légère, pour expliquer humainement la propagation de la religion, que le zèle des apôtres et leurs propres travaux ? Car comment Gibbon montrera-t-il que c'est par la force humaine et non par la puissance divine que les apôtres ont travaillé à la propagation du christianisme avec une si grande constance, un si pénible labeur, et sans se laisser arrêter par la fureur des persécutions ? Comment des hommes sans lettres et d'une condition obscure ont-ils pu facilement au milieu de la dépravation commune même des lettrés, persuader au genre humain d'abandonner ses sentiments de faveur envers les anciennes superstitions et de recevoir comme vraie et comme divine cette religion dont les préceptes déclarent une guerre éternelle aux passions et à la licence ?

N'est-ce pas faire preuve de légèreté que de trouver une autre cause favorable au développement naturel de la religion dans l'immortalité de l'âme que prêchaient les apotres comme si on avait annoncé alors pour la première fois aux hommes que l'âme est immortelle, comme ci cette vérité n'était pas connue par les plus anciennes traditions, et comme si on n'y eût pas cru communément même parmi les païens lorsque parurent les apôtres ? J'ignore maintenant comment Gibbon s'accorde avec lui-même lorsque, pour expliquer humainement la propagation du christianisme, il attribue cette propagation à la multitude des miracles opérés aux premiers temps de l'Eglise. N'est-ce pas en effet attribuer à la puissance divine cette propagation que d'énumérer les miracles parmi ces causes ? Lorsque Gibbon pense que les apôtres n'ont vraiment point fait de miracles et qu'il s'efforce de le démontrer par cela qu'il ne voit plus dans l'Eglise déjà établie qu'une si grande quantité de miracles, et qu'ensuite il dit la religion propagée par ses miracles, il attribue sa propagation à une cause qui n'existe pas. Tout le monde verra qu'il y a légèreté d'esprit à nier la multitude des miracles faits au commencement de l'Eglise à cause de la rareté des miracles opérés dans les temps postérieurs ; qu'il y a légèreté d'esprit d'attribuer la propagation et de nier les miracles eux-mêmes.

Que répondre maintenant à un homme qui attribue les faciles progrès de la religion à la sainte vie des premiers chrétiens et à la sage administration de l'Eglise ? Sur qu'elle base, en effet repose cette explication ? Gibbon explique ces progrès rapides de la religion par la singulière sainteté des chrétiens. Mais c'est une ineptie, lorsqu'on cherche comment une doctrine, qui répugnait à tous les anciens préjugés a pu progresser de la sorte, que d'accorder qu'elle en est arrivée là parce qu'elle réprimait les passions et repoussait la licence des mœurs. Ainsi donc pour expliquer comment les païens ont été amenés à mépriser leurs dieux on répondra que cela était facile parce que, à la place de leurs anciennes libertés, on a mis la sévérité des mœurs. Les païens auront embrassé les mystères sublimes et impénétrables de la religion, parce qu'ils désiraient substituer aux délices d'une vie dépravée la continence et se dévouer à la pauvreté, aux mépris, et aux tortures. La sage administration de l'Eglise n'a pas pu davantage déterminer les païens à devenir chrétiens, car ce n'étaient point des motifs suffisants pour attirer des hommes dépravés, que l'observance de la discipline ecclésiastique, le jeûne, les prières, les veilles, l'accusation publique de ses crimes, les pénitences longues et dures qui étaient imposées et l'obligation d'obéir en tous points à des pasteurs qui défendaient de fréquenter des spectacles en harmonie avec la corruption des mœurs.

Les raisons avancées par plusieurs et entre autres par Hobbes pour expliquer, par des raisons humaines, un changement si subit ne sont pas moins futiles : car ils affirment que l'insigne bienfaisance des chrétiens et leur amour pour les pauvres et les malheureux ont amené à la religion chrétienne une foule d'hommes pauvres et d'une condition obscure pour être l'objet de cette bienfaisance et mener une vie oisive et commode. D'abord ces nouveaux adversaires devront nous dire comment il se fait que les cœurs bienfaisants aient brûlé du désir de venir en aide aux pauvres et aux malheureux et aient embrassé la religion chrétienne. Ensuite, pour me servir des paroles de Mosheim (2) : « Ignore-t-on, ou veut-on ignorer, quand on partage ce sentiment, que les paresseux et les ennemis du travail ne trouvaient pas de place parmi les chrétiens et que saint Paul défendait de donner des aliments à quiconque refuserait de gagner sa vie par le travail ? Ignore-t-on ou veut-on ignorer que les lâches, les voluptueux, les vicieux, étaient exclus de l'assemblée des chrétiens par ordre des Apôtres ? Ignore-t-on ou veut-on ignorer que toute famille chrétienne devait nourrir ses pauvres et que ceux-là seulement étaient nourris aux frais de la communauté chrétienne qui n'avaient pas de parents qui pussent leur venir en aide ? »

On ne prouve pas davantage ce qu'on voudrait établir en répétant que la vie coupable des prêtres et la folie de l'ancienne religion avaient déterminé les hommes arrivés au mépris des prêtres et de la religion à embrasser la religion chrétienne. En effet, quoique nous accordions que les vices des prêtres et de la superstition aient pu exciter les hommes sages et honnêtes à mépriser les mystères du paganisme et les traditions qu'ils avaient reçues de

(1) *De la décadence et de la chute de l'empire romain.* — (2) *Histoire chrétienne.*

leurs aïeux, il ne suit point de-là que ces vices aient pu les persuader de s'attacher à une religion nouvelle qui combat la nature dépravée et mettait alors en péril de perdre la vie, l'honneur et la fortune. Il n'y a pas moins de légèreté à faire valoir l'argument contraire, à savoir que les vertus caractéristiques des apôtres et de leurs disciples, telles que le mépris des honneurs, la force, la patience etc, avaient eu assez d'influence sur les païens pour les déterminer à suivre dans l'intérêt de leur salut les apôtres comme chefs et comme maîtres. Car personne n'ignore que la probité et la vertu ont une grande efficacité pour ébranler les hommes; on sait également que les Apôtres et leurs disciples brillaient par toute espèce de vertus qui ont fort bien pu n'être pas inutiles pour déterminer des conversions : mais, pour emprunter encore les paroles de Mosheim, on sait également, quand on connaît la nature humaine, que l'intégrité des mœurs et l'innocence de la vie peuvent attirer le respect et la vénération mais amènent rarement les hommes à l'imitation, surtout lorsque cette imitation doit amener l'ignominie et les dangers. Il est sûr en effet que la vertu et surtout la vertu au degré éminent a coutume d'attirer une haine profonde si elle demande qu'on déclare la guerre aux institutions anciennes, à ses préjugés et aux plaisirs. On le sait par l'exemple des apôtres dont l'innocence a vaincu le monde; de plus le maître des apôtres lui-même, le Seigneur, cette lumière divine de sainteté, ce flambeau de toutes les vertus met le fait en dehors de toutes controverses. On pourrait accorder que les apôtres par la sainteté de leur vie ont obtenu que personne ne puisse les blâmer à juste titre, et que tous soient engagés à s'abstenir envers eux d'injures et de violences, mais on ne peut croire que la seule gravité de leurs mœurs et le mépris pour les biens de la terre aient pu, amener des milliers d'hommes à confesser que Jésus-Christ crucifié par les Juifs était le Sauveur du genre humain et à imiter l'exemple des apôtres avec un tel courage qu'ils aient préféré la mort à l'apostasie. Quand cela serait, les adversaires devraient encore nous dire d'où venaient cette admirable vertu des apôtres et cette sainteté de vie qu'ils disent avoir été assez puissantes pour inspirer aux peuples la ferme volonté d'embrasser le christianisme.

Cette discussion montre évidemment que la propagation si étendue et si rapide de la religion chrétienne ne peut être expliquée par aucun moyen humain et c'est seulement par la puissance divine que le christianisme a pu faire de si grands progrès dans un si court espace de temps parmi des hommes aussi dépravés.

DE LA DISCIPLINE DU SECRET.

CHAPITRE PREMIER

Antiquité de la discipline du Secret.

Il fut un temps où, par suite d'une mesure dictée par la prudence, les chrétiens devaient garder le secret relativement à certains points de la doctrine de l'Eglise. Cette discipline fut établie et observée dans le but de favoriser les progrès de la foi. Nous allons examiner brièvement quelle en est l'origine, quel en était l'objet, et quelle en fut l'utilité.

Mais auparavant, disons ce qu'il faut entendre par la discipline du secret. — La discipline du secret est cette loi que les premiers chrétiens s'étaient faite de ne jamais révéler certaines vérités de la religion chrétienne aux païens, aux juifs et aux catechumènes, surtout à ceux des degrés inférieurs. On voit dès lors que cette discipline n'atteignait pas ceux qui étaient déjà baptisés, mais bien les païens, les juifs, les catéchumènes et en général tous ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême.

Il importait avant tout, en commençant cette dissertation de donner une définition bien exacte afin d'écarter celles des protestants qui toutes sont obscures, équivoques ou fausses.

A en croire les protestants, cette discipline aurait été inconnue aux chrétiens des temps apostoliques qui vivaient au premier et au second siècle, et elle aurait pris naissance vers la fin du deuxième siècle seulement. Son but aurait été d'empêcher les juifs, les païens et les catéchumènes de prendre part à la célébration de certains rites, mais non de leur cacher des dogmes. Nous comprenons aisément pourquoi les protestants expliquent dans un sens aussi restreint la discipline du secret. Ils voudraient établir qu'aux premiers âges de l'Eglise, certains dogmes de la foi catholique n'étaient pas connus, et comme preuve ils invoquent le silence des premiers pères de l'Eglise relative-

ment à ces dogmes; mais pour que leur preuve eût quelque valeur, il fallait détruire la réponse des catholiques, qui expliquent tout naturellement le silence des Pères par la discipline du secret alors en vigueur : ce qu'ils pensent faire suffisamment en disant que la discipline du secret ne concernait pas les dogmes.

Or il est facile de prouver, et que cette discipline remonte aux premiers temps de l'Église, et que le secret recommandé avait pour objet non-seulement des rites, mais aussi des dogmes. Je n'ai pas besoin de rappeler ici tous ceux qui ont avancé de pareilles faussetés sur ce sujet, qu'il me suffise de citer Guillaume Ernest Teutzel (1), Casaubon (2), Samuel Basnage (3) et Jean le Clerc (4). La vérité fut défendue chez les catholiques par Emmanuel Schelestraet (5), Christian Lupus (6) et Antoine Pagi (7), et chez les protestants par Christophe Matthieu Raffius (8).

La discipline du secret entendue comme nous l'avons expliquée, remonte, d'après les auteurs les plus dignes de foi aux premiers temps du christianisme. Saint Basile en effet (9), après avoir parlé assez au long de cette discipline s'exprime ainsi : « Les Apôtres, fondateurs de l'Église et nos pères dans la foi pourvurent à la dignité de nos mystères en les gardant sous le silence et dans le secret, car un mystère n'est plus mystère dès qu'il est imprudemment révélé à qui veut l'entendre. » Or le témoignage de saint Basile en pareille matière est d'une très-grande autorité, tout le monde le comprendra : il est bien plus naturel en effet de croire saint Basile attestant que cette discipline remonte aux Apôtres, que d'ajouter foi aux protestants qui viennent longtemps après nous dire qu'elle n'a été inventée que dans les siècles postérieurs. Tertullien, d'autre part, insinue clairement dans ses œuvres, que cette institution doit être attribuée aux premiers âges de l'Église. Dans son livre, *De Præscript.* (10), il dit en parlant des hérétiques : « Je ne veux pas oublier de caractériser les assemblées des hérétiques, on ne saurait croire combien elles sont ridicules, terrestres et humaines; elles n'ont ni dignité, ni gravité, et la discipline qui convient à notre foi n'y est plus observée. Tout d'abord on ne saurait distinguer les fidèles des catéchumènes, car tous sans distinction ont le droit d'entrer, d'écouter et de prier dans leurs assemblées. Que de païens même viennent à s'y introduire; vous les verrez jeter aux chiens les choses saintes, et aux pourceaux leurs perles fausses. » Or, si la discipline du secret ne datait, comme le prétendent les protestants, que de la fin du deuxième siècle, comment pourrait-on la faire remonter aux Apôtres? Et en n'observant pas cette discipline, les hérétiques n'eussent fait que suivre les exemples de leur temps, et alors comment Tertullien écrivant à une époque où les institutions apostoliques étaient bien connues, aurait-il pu reprocher aux hérétiques d'agir sans gravité et sans dignité, d'une manière ridicule, terrestre et tout humaine dans leurs assemblés, si réellement leur conduite n'avait pas été contraire à la loi généralement observée dans ces premiers temps de l'Église?

Le même Tertullien est peut-être encore plus clair et plus explicite dans son *Apologétique* et dans son *livre premier Aux Nations*, qui du reste reproduit presque mot à mot l'*Apologétique*. Dans ces écrits, l'auteur prouve par le fait seul de la discipline du secret, que le reproche fait aux chrétiens de manger des enfants dans leurs assemblées (reproche qui les mit si souvent en danger de perdre la vie), n'était qu'une affreuse et atroce calomnie. Sa preuve est ainsi conçue : « Quand même, dit-il, les chrétiens auraient commis ces atrocités qu'on leur impute, bien certainement les païens n'ont pu en avoir connaissance, puisque les païens et tous les étrangers sont rigoureusement exclus, en vertu de la discipline du secret, des assemblées chrétiennes, et qu'il est défendu aux chrétiens sous des peines très-sévères de dire ce qui s'y passe. » En voyant de quelle manière et avec quelle assurance Tertullien prouve, par l'antiquité de la loi du secret, la fausseté des accusations dirigées contre les chrétiens, on ne saurait douter de cette antiquité de la discipline du secret, à moins de supposer Tertullien privé de bon sens. Voici, du reste, les paroles mêmes de l'*Apologétique*: « L'établissement de cette discipline (du secret) remonte au règne de Tibère. La vérité, dès son apparition première, fut haïe et détestée, et les chrétiens trouvèrent des ennemis dans tous ceux qui n'étaient pas des leurs..... Nous sommes toujours obligés de nous cacher, comment et quand a-t-on pu vous révéler nos crimes et nos mystères? Par qui même auriez-vous pu les connaître? Par les coupables? Mais ne savez-vous pas qu'ils ont pour règle de garder le silence sur tous leurs mystères?..... Si les chrétiens n'ont pu se trahir eux-mêmes, ce sont donc les étrangers; mais alors où les étrangers ont-ils puisé cette connaissance, car nous éloignons tout profane et nous ne voulons pas de témoin de nos pratiques même les plus pieuses? » Or, quand Tertullien affirme que, depuis le règne de Tibère jusqu'au temps où il vivait, les païens n'ont pu savoir si les chrétiens mangeaient réellement des enfants, et cela précisément à cause de la discipline du secret alors en vigueur, que reste-t-il à conclure sinon que cet auteur, par l'expérience qu'il en avait faite, était fermement convaincu que

(1) II *Pars Exercitat. Select.* — (2) Exerc. XVI *advers. Baronium.* — (3) *In Exercit. Historico Criticis adv. Baronium*, pag. 489, et in *annalibus Ecclesiastico-Politicis*, pag. 565. — (4) *In hist. Eccl. duor. primor. sæcul. ad* art. 118 n. 3. — (5) *In Dissert. advers. Teutzelium.* — (6) *In scholis ad cap.* XLI, *Lib. de præscript. Tertull.* — (7) *In critica Baronii* ad art. 118 n. 4. — (8) *In dissert. poster. de præjudiciis theologicis.* § 13. — (9) **De l'Esprit,** ch. XXVII. — (10) Ch. XLI.

cette institution devait remonter au temps des Apôtres.

On pourrait, à l'appui de cette même vérité, apporter le témoignage de l'auteur des *Reconnaissances* que l'on donne généralement sous le nom de saint Clément de Rome et qui datent, de l'aveu même de Teutzel, de la fin du second siècle, ou du troisième suivant Jean Laurent Mosheim (1). Nous pourrions également citer des passages d'Origène qui vivait, tout le monde le sait, au troisième siècle de l'Eglise. Tous ces auteurs et bien d'autres que nous pourrions aussi invoquer prouvent clairement que la discipline du secret remonte au berceau même de l'Eglise.

Examinons maintenant les principales objections de nos adversaires.

1° On ne saurait croire, disent-ils, que les chrétiens des temps apostoliques aient admis une doctrine opposée formellement aux recommandations de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or Jésus-Christ était fort éloigné d'admettre la discipline du secret, comme l'indiquent clairement ces paroles de saint Matthieu (2) : « Ce que je vous dis en secret, annoncez-le ouvertement, et ce que je vous dis à l'oreille, prèchez-le sur les toits. » Aussi saint Justin martyr, dans sa première Apologie qu'il adressait vers le milieu du second siècle à l'empereur Antonin le Pieux, à Marc-Aurèle et Lucius Verus, ses fils adoptifs, et à tout le sénat romain, laisse-t-il voir clairement qu'à cette époque la loi du secret n'existait pas encore. Dans cette Apologie en effet, saint Justin parle au long des Sacrements de Baptême et d'Eucharistie et expose avec détails tout ce qui se pratiquait dans les assemblées des chrétiens. C'est une preuve évidente qu'à cette époque la discipline du secret n'existait pas; autrement saint Justin n'aurait pu parler aussi ouvertement aux païens des mystères de la religion.

2° Une autre preuve non moins évidente, disent encore nos adversaires, c'est qu'à l'époque dont il s'agit, les païens connaissaient le dogme chrétien de la présence réelle, en vertu duquel nous croyons manger et boire véritablement le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. En effet, si nous ouvrons les écrits de saint Justin, de Tertullien, d'Athénagore et d'autres auteurs ecclésiastiques des premiers temps de l'Eglise, nous voyons que les chrétiens ont été, dès leur apparition, accusés de manger des enfants. Or, cette calomnie, pensent-ils, n'a pu venir que de la notion plus ou moins altérée et corrompue du dogme de l'Eucharistie qui par conséquent devait être connu à cette époque. Et alors, si la discipline du secret était déjà en vigueur, comment expliquer que les païens aient eu connaissance du dogme de l'Eucharistie qui dépasse toutes les forces de la raison humaine?

Mais tous ces beaux arguments, au moyen desquels les protestants prétendent prouver que la discipline du secret ne fut pas en usage aux origines de l'Eglise, sont faciles à renverser.

D'abord, le texte allégué de saint Matthieu n'a rien évidemment qui défende ou commande la loi du secret; le seul but de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ce passage, était de montrer que pour la foi on devait être prêt à affronter les menaces des hommes et les peines même les plus cruelles que les ennemis de la religion pourraient mettre en œuvre afin de faire apostasier les chrétiens; aussi ajoute-t-il tout après : « Ne craignez point ceux qui peuvent tuer le corps, mais ne peuvent tuer l'âme ; » et il conclut en disant : « Celui qui m'aura rendu témoignage devant les hommes, je lui rendrai aussi témoignage devant mon Père » ; ce qui montre que c'est bien à tort que l'on a voulu voir dans ces paroles des conseils ou des préceptes contraires à la discipline du secret. Au contraire, si nous voulons lire l'Evangile nous y trouverons des passages indiquant que cette mesure convient parfaitement à la doctrine évangélique. Jésus-Christ, en saint Matthieu (3), dit : « Ne donnez pas aux chiens les choses saintes, et prenez garde de jeter les perles aux pourceaux ; » et dans ces paroles, les anciens pères de l'Eglise ont cru voir une recommandation de Notre Seigneur de ne pas révéler tous les mystères de notre foi à ceux qui ne seraient pas encore baptisés. Il est donc faux de dire que cette discipline ne peut remonter au temps des apôtres pour cette raison qu'à cette époque, on eût trop bien remarqué qu'elle était en opposition avec les préceptes et les recommandations du Sauveur.

L'argument tiré de la première apologie de saint Justin ne prouve pas davantage que la discipline du secret n'a pu etre établie et en vigueur au temps où il écrivait.

Nous venons de voir par les témoignages cités plus haut qu'elle était en vigueur certainement aux temps apostoliques; cependant, lorsque l'intérêt de leur cause le demandait, les chrétiens n'hésitaient pas à violer la discipline et à manifester leurs mystères à ceux qui n'étaient point baptisés. Or dans le temps où écrivait saint Justin, l'intérêt de l'Église exigeait cette manifestation ; C'est évident pour quiconque connait la cruelle condition des chrétiens de cette époque.

Des ennemis acharnés de la religion chrétienne répandaient partout le bruit que les crimes les plus affreux se commettaient dans les assemblées des chrétiens, et entre autres on les accusait de tuer un enfant nouveau-né, de manger sa chair et de boire son sang. Cette calomnie prit une telle importance que les chrétiens faillirent en être victimes. Alors, pour éviter les chatiments que devaient leur attirer toutes ces accusations, le moyen naturel était d'expliquer ce qui se passait dans les

(1) *Hist. Eccl. antiq.*, *sec.*, I, part., cap. II, § 19. — (2) Matth., x. — (3) *Ibid.*, VII.

assemblées, ce qui ne pouvait se faire qu'en exposant à l'empereur la manière dont elles se tenaient et les rites de la collation du baptême et de la consécration eucharistique. Voilà pourquoi saint Justin parle ouvertement dans son apologie de tout ce qui concerne le baptême, l'eucharistie et les autres rites en usage dans la primitive Eglise. Mais tout cela, loin d'infirmer ne fait que prouver plus évidemment ce que nous avons avancé ; car l'église a toujours eu pour règle de conduite en matière de discipline, de se montrer plus ou moins sévère suivant les circonstances. On peut consulter à ce sujet deux savants moines de Saint-Maur, Auguste Toustan (1) et Prudence Maran (2).

Quant à l'accusation de manger des enfants, nous ne voyons pas qu'elle vienne de la notion du sacrement de l'eucharistie ; car, d'une part les anciens pères de l'église lui attribuent une origine toute différente, et d'autre part ces festins affreux dont on accusait les chrétiens n'ont pas la moindre ressemblance avec la célébration eucharistique. Voici, du reste, comment Minucius Félix dans son dialogue qui a pour titre Octavius, fait décrire au païen Cæcilius cette infâme cérémonie : « Un jeune enfant tout couvert de farine, dans le but de tromper les novices, est déposé devant ceux qu'il s'agit d'initier à ces mystères infâmes, et on leur fait frapper sur cette prétendue masse de farine des coups qu'ils croient inoffensifs, mais dont le malheureux enfant devient victime. Aussitot ils boivent son sang avec avidité et se partagent ses membres. Voilà la victime qui doit sceller leur alliance, tel est le crime dont ils n'ont pas à craindre la révélation, parce que tous y ont coopéré. Peut-on trouver des sacriléges plus affreux ? »

Or, qu'y a-t-il en cela de commun avec le dogme de l'Eucharistie ? Que pouvons-nous trouver dans la doctrine de l'Église sur le sacrifice et le sacrement de l'autel qui ressemble à ces affreux festins que Cécilius nous écrit et affirme etre en usage dans les assemblées chrétiennes ? Il est donc facile de voir qu'une telle calomnie n'a pu venir d'une notion plus ou moins altérée de l'eucharistie ; aussi les anciens pères de l'église qui en parlent ne l'attribuent jamais a la connaissance du dogme eucharistique, mais lui assignent une cause toute différente comme il est facile de s'en convaincre par plusieurs témoignages.

On peut d'abord citer Origène (3) ; selon cet auteur, il faut attribuer cette calomnie aux Juifs qui l'auraient inventée et répandue dans le but d'exciter la haine contre les chrétiens ; « Celse, dit-il, me paraît avoir imité les Juifs qui, dès les premiers jours de la prédication évangélique, répandirent de fausses accusations sur le compte des chrétiens, comme celle de manger un enfant innocent. » D'autres pères voient dans les crimes des hérétiques d'alors la raison de cette accusation lancée contre les chrétiens. Ecoutez, pour ne vous en citer qu'un, ce que disait Eusèbe (4) en parlant des carpocratiens et autres hérétiques du même genre : « L'esprit du mal les employa comme ses ministres, d'abord pour perdre infailliblement ceux qui s'étaient laissé séduire par eux, et ensuite pour donner aux infidèles l'occasion favorable d'attaquer et de calomnier l'évangile en attribuant à tous les chrétiens ce qui était le fait des hérétiques seuls. De là vint cette fable aussi absurde qu'impie, répandue alors parmi les infidèles que nous mangions de la chair humaine. »

Mais si telle fut, d'après les anciens pères de l'église l'origine de cette calomnie, il n'est donc pas certain, comme le prétendent nos adversaires qu'elle ait pris sa source dans une connaissance plus ou moins vague du dogme de l'eucharistie, et en conséquence l'accusation de manger des enfants, dirigée contre les chrétiens dès les premiers temps de l'église, est une preuve absolument insignifiante pour établir qu'à cette époque la discipline du secret n'existait pas encore. Entre autres auteurs pleins d'érudition qui ont écrit sur cette matière, il faut consulter Tillemont (5), Prudence Maran (6), Dodwell (7).

A tout ce que nous venons de dire, nous pourrions ajouter que, quand même cette loi du secret aurait été généralement observée dans l'Église, il serait possible pourtant que les païens aient acquis auprès des chrétiens apostats certaines connaissances du mystère eucharistique qu'ils auraient injustement expliqué par les festins horribles dont nous venons de parler. Et même, en supposant avec nos adversaires que cette calomnie provienne d'une notion vague de l'eucharistie, la facilité même avec laquelle les païens la répandirent prouverait certainement que le sacrifice se célébrait secrètement ; car s'il eût été célébré publiquement et ouvertement, jamais ils n'auraient réussi à faire croire dans le public que les chrétiens immolaient en leurs assemblées un jeune enfant dont ils mangeaient la chair et buvaient le sang.

CHAPITRE II

Objet de la discipline du secret.

Nous venons d'établir assez clairement que la discipline du secret était en vigueur aux temps même des apôtres. On peut établir d'une manière non moins évidente, par les témoignages des plus anciens Pères de l'Église, que cette discipline avait pour objet non-seulement des rites, comme l'ont prétendu les protestants, mais encore plusieurs points du

(1) Adnot. in n. 12 *Catechesis* V. S. Cyrilli Hier... 1. — (2) Cap. IX, n. 1. partis II. *Præfat.* ad opera S. Justini mart. — (3) Lib. VI *contra Celsum*, n. 27. — (4) Lib. *Hist.* ... c. *E*... VII. — (5) *Hist. Eccl.* T. II p. 225. — (6) Cap. IV tertiæ partis præfat. citat. — (7) *Diss...at.* XI *Cyprianica*, § 19.

dogme chrétien. Cette proposition une fois prouvée, le silence des pères de la primitive église relativement à certains dogmes de la foi chrétienne doit tout naturellement s'expliquer par la loi du secret et non par l'ignorance où ces pères auraient été des dogmes en question.

Parmi les différents témoignages que nous pouvons invoquer à l'appui de notre proposition, nous devons tout d'abord citer la réponse d'Origène à Celse, qui avait prétendu que la doctrine chrétienne était méprisable parce qu'elle était secrète et cachée. Celse avait en vue non-seulement des rites, mais aussi des points de doctrine, et Origène dut répondre dans le sens de l'accusation. Or ce père expose les dogmes du christianisme qui n'etaient pas ouvertement prêchés, et il donne les raisons qu'avaient les chrétiens de garder le secret sur certains mystères de leur foi. Par conséquent, dans ce passage, Origène indique, à n'en pas douter, que des dogmes étaient l'objet du secret : « Puisque, dit-il, Celse reproche à notre religion d'être mystérieuse et cachée, il faut bien encore le réfuter sur ce point ; car en réalité elle est bien mieux connue dans le monde entier que toutes les rêveries des philosophes. Qui ne sait en effet que Jésus est né d'une vierge, qu'il a été attaché à une croix et qu'il est ressuscité après sa mort? Qui ne sait qu'un jugement aura lieu, en vertu duquel les méchants seront punis et les bons récompensés selon leurs mérites? Et le mystère de la résurrection ? Les infidèles n'en parlent-ils pas eux-mêmes, et n'est-il pas incroyable qu'ils l'entendent si mal ? Il est donc absurde d'appeler notre religion une religion cachée. Que certains mystères plus profonds ne soient pas révélés à tous, qu'y a-t-il d'étrange, puisque la philosophie elle-même a sa doctrine publique et sa doctrine secrète?... Certains disciples de Pythagore ne devaient-ils pas se contenter de ces paroles : LE MAITRE L'A DIT (1). »

Ce passage d'Origène prouve d'une manière générale ce que nous venons d'avancer ; on peut aussi établir par l'autorité des pères que tel ou tel dogme en particulier était la matière du secret ; il nous suffira de le faire pour les mystères de la sainte trinité et de l'eucharistie : le but que nous nous proposons n'exigeant pas que nous examinions successivement tous les points soumis à la loi du secret.

Pour ce qui est du mystère de la sainte Trinité, saint Cyrille de Jérusalem, dans sa sixième catéchèse (2) qu'il adressait à des catéchumènes déjà instruits et préparés, c'est-à-dire à ceux qui devaient être baptisés quelques jours après, montre clairement que jusqu'à ce moment le dogme de la sainte Trinité ne leur avait pas encore été expliqué : « Ces mystères, dit-il, que l'Église vous révèle aujourd'hui parce que vous sortez de la classe des catéchumènes, elle n'a pas l'habitude de les faire connaître aux infidèles. Nous ne parlons jamais devant les païens de la doctrine relative au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Et même devant les catéchumènes nous n'en parlons qu'en termes vagues et couverts, afin que les fidèles qui les connaissent puissent comprendre, et que ceux qui les ignorent ne soient pas scandalisés. » Saint Ambroise (3) parle à peu près dans le même sens : « Après les Leçons et le Trait, dit-il, on renvoyait les catéchumènes, et alors j'expliquais dans le baptistère de la basilique, le symbole à ceux qui étaient capables de l'entendre. » Par suite de la discipline du secret, c'était la coutume d'expliquer le symbole quelques jours avant le baptême aux catéchumènes les plus instruits, et alors on prenait soin de renvoyer les autres qui formaient les degrés inférieurs. Cela se pratiquait ainsi à cause du mystère de la Sainte-Trinité exposé au long dans le symbole. Peut-on maintenant douter que la discipline du secret n'ait eu déjà pour objet le mystère de la Sainte-Trinité?

Quant au mystère de l'Eucharistie, la preuve est non moins évidente ; nous nous contenterons de rapporter les témoignages du pape Jules Ier et de saint Augustin.

Jules Ier dans sa lettre aux eusébiens (4) leur reproche d'avoir parlé ouvertement de l'Eucharistie en présence du gouverneur, des soldats et d'autres infidèles : « Vous avez fait des interrogations sur le pain et le levain eucharistiques en face du gouverneur et de sa cohorte, devant les païens et les Juifs. Cela nous eût paru incroyable, si nous n'en avions eu la preuve ; mais une chose qui nous surprend vous est peut-être fort agréable, et sans doute vous vous applaudissez d'avoir fait sur le corps et le sang de Jésus-Christ, des questions en présence d'un juge infidèle et des catéchumènes, et ce qui est plus indigne encore, devant les païens et les Juifs qui sont tous mal disposés à l'égard des chrétiens et toujours prêts à interpréter dans un mauvais sens les paroles qu'ils entendent. » On voit clairement, par ces paroles de Jules Ier, qu'il était défendu de rien dire touchant l'Eucharistie, en présence des infidèles, autrement ce Pape n'aurait pas reproché si vertement aux eusébiens d'en avoir parlé en présence du gouverneur et de son escorte.

D'autre part, saint Augustin nous dit (5) : que si de son temps l'on avait demandé à un catéchumène s'il mangeait la chair et buvait le sang de Jésus-Christ, il n'aurait pas compris ce qu'on voulait lui demander ; or, si la doctrine de l'Église touchant l'Eucharistie avait été connue des catéchumènes, évidemment ils auraient compris la question qui leur était faite, c'est donc que le dogme de l'Eucharistie était l'objet du secret : « Si,

(1) Lib. I contra Celsum n. 7. — (2) VI *Catech.* n. 29. — (3) *Epist.* xx à sa sœur. — (4) Apud Constantium p. 318 — (5) *Tractatus in Joannem* p. 274. partis II. tom. III, édit. Antverpiensis, anni 1700,

dit-il, nous demandons à un catéchumène : croyez-vous en Jésus-Christ? il répond : Oui, et il fait le signe de la croix ; il porte déjà la croix sur le front et il ne rougit pas de la croix de son Dieu, il croit au nom de Jésus-Christ. Mais demandons-lui s'il mange la chair et boit le sang du Fils de l'homme, il ne sait plus ce que nous voulons lui dire, parce que le divin Sauveur ne s'est pas encore donné a lui. »

Faut-il maintenant réfuter les objections que les protestants nous font pour montrer que les Pères de l'Eglise ont très-souvent parlé de ces dogmes en présence des païens. Il nous suffira de répondre en général que les chrétiens observaient fidèlement la discipline du secret, mais qu'ils n'hésitaient pas, quand les circonstances et l'intérêt de la religion l'exigeaient, à faire exception à la loi générale, et à découvrir aux païens eux-mêmes les mystères de notre foi. Or quelques exceptions à la loi n'empêchent pas cette loi d'être généralement observée.

Qu'on ne vienne pas nous dire que le secret prescrit relativement à certains dogmes infirme la preuve de la divinité du christianisme tirée des difficultés de sa propagation, car si on ne révélait pas tout d'abord les mystères les plus profonds, c'était dans le but non de les soustraire à la foi et de les dissimuler, mais bien de les découvrir plus tard quand les catéchumènes seraient assez éclairés et après toutes précautions prises pour qu'ils ne fussent plus exposés à apostasier à raison de la profondeur de ces mystères. Cependant même à ceux qui ne faisaient que prendre place parmi les catéchumènes, comme le montre Origène, on proposait beaucoup de vérités difficiles à comprendre. On déclarait ouvertement à tous qu'en entrant dans la religion chrétienne, il fallait combattre ses penchants mauvais, renoncer à ses convoitises et à ses passions impures pour mener dès lors une vie sainte et pure. Or, c'était là le principal obstacle aux progrès de la religion chrétienne.

CHAPITRE III.

Utilité et avantages de la discipline du secret.

Nous venons d'exposer l'objet de la discipline du secret, il nous reste à dire en quelques mots quelles furent son utilité et son opportunité ; nous le ferons surtout pour réfuter les accusations des protestants contre cette ancienne pratique de l'Eglise. Toute leur argumentation tend à prouver que cette discipline a été ou absurde ou inique ; c'est faire injure à l'Eglise et dire qu'elle a été coupable d'injustice ou d'absurdité en instituant et en faisant observer si exactement une pareille loi.

Or tous les anciens monuments, concernant la discipline du secret, montrent qu'on ne saurait rien y trouver qui soit absurde, barbare ou injuste. Examinons les raisons pour lesquelles les Pères de la primitive Eglise tenaient si fort à cette discipline, et on verra combien il est faux de dire que c'était une pratique ridicule.

En premier lieu nos pères ne découvraient pas tout d'abord aux catéchumènes et aux infidèles certains mystères de notre foi, dans la crainte que, rebutés par leur profondeur, ils ne vinssent à renoncer à leur dessein d'embrasser la religion chrétienne. On peut lire le *Procatéchèse* (1) de saint Cyrille de Jérusalem, où il exhorte les catéchumènes déjà instruits à ne pas révéler à ceux des degrés inférieurs les mystères de la religion qu'il allait leur expliquer : « Lorsque, dit-il, l'instruction vous aura été donnée, si un catéchumène vous interroge sur ce que les docteurs vous ont enseigné, ne dites rien, car ce que nous vous annonçons est un mystère auquel est attachée la vie éternelle ; gardez le secret et vous en serez récompensés. On vous dira peut-être: quel mal y a-t-il à ce que,moi aussi, je sache ce qu'on vous a révélé ? Ne dites rien quand même. Vous savez que les malades ont l'habitude de demander du vin, mais si malheureusement on cède à leurs désirs, ce vin leur monte à la tête et il en résulte un double mal : le malade meurt,et le médecin apprend que c'est pour n'avoir pas suivi ses ordres. La même chose arrive aux catéchumènes, s'ils viennent à connaître les mystères de notre foi. D'une part ils sont saisis de frénésie puisqu'en apprenant ce qu'ils ignoraient, ils en font l'objet de leurs mépris et de leurs risées, d'autre part celui qui a trahi le secret est connu et puni comme tel. »

Cette raison de la discipline du secret présentée par saint Cyrille est aussi donnée par d'autres Pères de l'Eglise ; seule elle suffirait pour prouver que la discipline du secret n'a éte ni vaine ni barbare. Les premiers chrétiens,en effet,pensaient qu'à son observation était attaché le salut des catéchumènes, et ils craignaient qu'en violant le silence, ils ne fussent exposés à renoncer à leur projet d'embrasser la foi catholique. Assurément, cette crainte était bien de nature à les déterminer, instruits qu'ils étaient de la faiblesse des nouveaux convertis, et du danger où ils pouvaient se trouver à la vue de la profondeur de nos mystères.

Nous trouvons une autre raison de cette pratique dans un sermon de saint Augustin (2) : « Vous ne devez pas vous étonner, mes très-chers frères, si nous gardons le silence relativement à certains mystères ; nous n'expliquons pas tout d'abord ce que nous avons promis, afin d'apporter à des vérités si saintes tout le respect possible. »

Enfin une troisième raison de la discipline

(1) N. 12.— (2) Appendice au T. III.

du secret, c'est qu'on espérait, en leur cachant ces mystères, exciter dans les catéchumènes le désir de les connaître le plus tôt possible, et stimuler par ce moyen ceux que la négligence aurait longtemps éloignés de la réception du baptême. Nous trouvons cette raison clairement exposée dans saint Augustin (1) : « Si, dit-il, on ne révèle pas aux catéchumènes les sacrements de la foi, ce n'est pas qu'ils soient incapables de les entendre ; mais c'est afin d'exciter d'autant plus leurs désirs que ces mystères leur sont plus soigneusement cachés. »

Ces raisons principales qui ont déterminé les Pères à faire observer la discipline du secret prouvent clairement la fausseté des accusations inventées par les protestants. N'était-il pas en effet très-sage et très-convenable de cacher aux infideles et aux cathécumènes des mystères dont la sublimité et la profondeur auraient pu les éloigner de la foi chrétienne? C'est la première raison que nous avons donnée de la loi du secret. N'était-il pas également très-sage de veiller à la dignité de certains mystères en ne les révélant pas imprudemment? Et c'est la seconde raison pour laquelle nos pères voulaient que le secret fût observé en présence des païens et des catéchumènes. N'était-il pas enfin très-louable et très-avantageux d'employer un moyen capable d'exciter les catéchumènes à se faire baptiser le plus tôt possible? C'est la troisième raison qui a déterminé les premiers chrétiens à établir la discipline du secret. Dès lors on voit clairement que les protestants, comme Zimmermann (2) ont indignement calomnié cette discipline de l'Église en la taxant d'injustice et d'absurdité.

Que devons-nous conclure sinon que la loi du secret, vu les temps et les circonstances, a été très-opportune et tout particulièrement utile à l'Église. Nous ne daignerons pas réfuter ce que dit Zimmermann, à savoir que les anciens Pères donnaient bien de leur conduite les raisons que nous venons d'indiquer, mais qu'elles étaient sans fondement et que les avantages qu'ils voyaient à cette mesure n'existaient pas en réalité. En effet les Pères dont nous avons reproduit les témoignages étaient des auteurs prudents et graves et savaient parfaitement bien ce qu'ils faisaient. S'ils n'avaient pas été bien persuadés des résultats précieux d'une pareille mesure, ils n'auraient point apporté pour la défendre les raisons que nous venons d'énumérer, car enfin ils vivaient à une époque où l'on ne pouvait ignorer ce qui avait rapport à cette matière.

CHAPITRE IV

De la preuve qu'on peut tirer de la discipline du secret pour confirmer la doctrine catholique sur le Sacrement de l'Eucharistie.

Avant de terminer ce que nous avions à dire sur la disciple du secret, nous profiterons de l'occasion pour réfuter brièvement par le fait même de cette discipline la doctrine de Calvin, Zwingle, etc., qui consiste à nier la présence réelle pour n'admettre qu'une figure du corps et du sang du Sauveur.

Outre les témoignages que nous avons rapportés plus haut afin de prouver que la discipline du secret avait pour objet le mystère de l'Eucharistie, nous pourrions citer aussi à l'appui de la même vérité beaucoup d'écrivains de ce temps comme Tertullien, Athénagore, l'auteur des *Reconnaissances* qu'on croit etre saint Clément, Minucius Félix, Origène, etc. Aussi, on ne saurait douter que ce point de la doctrine chrétienne ait été l'objet de la discipline du secret.

Or, ce fait très-certain de l'histoire de l'Église, de la loi du secret, s'explique tout naturellement en disant que l'Eglise à cette époque admettait la présence réelle et le changement du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; au contraire, il est inexplicable dans l'hypothèse absurde que l'Eglise à cette époque n'aurait vu dans le sacrement de l'Eucharistie qu'une figure du corps et du sang de Jésus-Christ. En effet les raisons que nous avons données de la discipline du secret s'appliquent très-bien au dogme de la présence réelle; car ce dogme une fois admis commé vérité incontestable, l'Église, à cause de la profondeur du mystère, dut faire en sorte de ménager la faiblesse et l'ignorance de ceux qu'on instruisait dans la religion chrétienne; si on leur eût en effet tout révélé dès le début, il y aurait eu lieu de craindre qu'effrayés de la difficulté du mystère, ils n'eussent renoncé à leur résolution de se convertir à la foi chrétienne.

Avant donc de leur proposer une doctrine si élevée au-dessus de l'intelligence humaine, l'Église dut observer à leur égard la discipline du secret, afin de les disposer d'abord à croire fermement ce qu'elle devait ensuite leur révéler. Il fallait déjà leur démontrer la certitude de la révélation, la vérité et la grandeur des prodiges opérés par Jésus-Christ, la sainteté et la supériorité de sa doctrine, ainsi que sa mission divine, afin de leur faire comprendre plus tard, lorsqu'ils entendraient parler de l'Eucharistie, qu'ils devaient sacrifier leur raison pour croire fermement une vérité si sublime et si mystérieuse.

De plus, nous savons qu'une des raisons pour lesquelles les Pères tenaient tant à la dis-

(1) *Tract.* XVII *in Joann.* — (2) *In orat. de Disciplina arcani non revocanda.* part. I. T. II. *Temp. Helvetica.* p. 76 et seq.

cipline du secret, c'était de conserver à leurs mystères toute la dignité et le respect qui leur étaient dus. Si en effet nous lisons les passages des auteurs anciens qui prouvent que la discipline du secret était appliquée à l'Eucharistie, nous voyons que les premiers chrétiens avaient aussi pour but de procurer le respect et la dignité convenables à ces mystères.

Or, on comprend cette sollicitude des Pères si on admet que le dogme de l'Eucharistie comprenait la présence réelle et la transsubstantiation, mais elle devient inexplicable si on ne voit dans ce sacrement qu'une figure du corps et du sang de Jésus-Christ.

Qu'y a-t-il en effet dans la doctrine de Calvin, ou dans celle de Zwingle qui eût pu tant exciter les premiers chrétiens à ménager la faiblesse de ceux qui se faisaient instruire dans la religion, et à préserver ces mystères du mépris et de la risée avec lesquels on aurait peut être accueilli ces vérités si on ne les avait annoncées avec tant de précaution? S'il faut en croire ces sectaires, nous nous unissons dans la sainte Cène avec Jésus-Christ, mais seulement d'esprit et par la foi; nous y offrons nos vœux et nos adorations à Jésus-Christ qui n'est point present sur l'autel mais à la droite de son père; nous rappelons sa mort, mais nous ne renouvelons pas le sacrifice qu'il a offert sur la croix. On présente à boire et à manger du pain et du vin qui sont, il est vrai, un mémorial du corps et du sang de Jésus-Christ, mais du reste un pain et vin comme tout autre.

Comment donc, à moins qu'on ne les prenne pour des insensés, les Peres auraient ils pu craindre de révolter la raison humaine en proposant de pareils dogmes? D'où pouvait leur venir cette crainte de compromettre la dignité de leurs mystères? Si les affirmations de nos adversaires sont vraies, il n'y a plus de mystères, et dès lors, que peut-on supposer qui ait été capable de blesser les hommes de quelque condition qu'ils puissent être. Personne en effet n'oserait mepriser ou blâmer le Christ qui, en rachetant le monde par sa mort, aurait ordonné aux hommes de célébrer sa mémoire en mangeant un aliment commun à tous.

Parmi les défenseurs du sens figuré si opposé à l'ancienne croyance de l'Église, plusieurs, nous le savons, parlent en tres beaux termes de l'importance singulière que les premiers chrétiens attachaient à la célébration eucharistique et des cérémonies admirables qui l'accompagnaient. Mais il est certain qu'ils ont exagéré les choses afin d'accorder, s'il était possible, leur doctrine avec les témoignages des Pères. Pour eux en effet il n'y a plus de mystère dans la célébration eucharistique et rien, par conséquent, qui doive si fort étonner la raison, rien qui explique pourquoi l'Église avait prescrit un silence si rigoureux à cet égard. Ajoutons même que l'Eglise eût facilement compris qu'il n'y avait aucun inconvénient à manifester ce dogme; et en conséquence, elle eût célébré publiquement et ouvertement le sacrifice eucharistique, permettant à tous indistinctement d'y assister.

Si au contraire nous voulons faire attention à la difficulté des temps et aux graves dangers que faisaient courir aux chrétiens les injustes calomnies répandues contre eux et surtout les crimes dont on les accusait, nous comprendrons qu'ils pouvaient avoir des raisons très-fortes non-seulement de cacher leurs dogmes, mais encore d'interdire aux païens l'entrée de leurs assemblées. Et s'ils ont gardé le silence toutes les fois qu'ils n'ont pas été forcés de le rompre pour détruire la calomnie et conjurer le danger, nous devons reconnaître qu'ils n'ont agi de la sorte qu'à cause de la sublimité et de la profondeur mystérieuses du saint sacrifice.

Or, si la croyance des premiers chrétiens avait été celle de Zwingle et de Calvin, nous ne comprenons pas pourquoi ils n'auraient pas, pour se justifier, invité les païens à leurs réunions, puisqu'ils ne devaient voir là qu'une cérémonie toute naturelle consistant dans la manducation d'un pain et d'un vin ordinaires et communs.

Quoi qu'il en soit on ne saurait nier que saint Justin, dans sa première apologie, ait parlé ouvertement de l'Eucharistie et de tous les autres dogmes chrétiens. Or, ce fait non-seulement ne prouve rien en faveur du sentiment des hérétiques, il sert meme à détruire complétement leur argumentation, Car on ne saurait non plus nier que la doctrine exposée ouvertement par saint Justin ait été la doctrine meme que l'Eglise reconnaissait comme divinement révélée quoiqu'elle la tînt secrète. Mais quelle est la doctrine exposée par saint Justin, sinon la conversion du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, et la présence réelle de Jésus-Christ sous les espèces eucharistiques?

Quelques auteurs pensent même que cette première apologie fut adressée à l'empereur Antonin le Pieux sous la foi du secret. En tout cas, il est certain qu'après la présentation de cette apologie à l'empereur, la doctrine exposée par saint Justin continua d'être ignorée des païens; du reste nous avons donné les raisons en vertu desquelles ce Père a pu se convaincre qu'il lui était permis, vu les circonstances, de révéler à l'empereur certains points de la doctrine de l'Église.

III

DE LA CONTROVERSE SUR LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE PAQUES ET DE LA CONDUITE DU PAPE VICTOR (1).

Lorsque l'Eglise était gouvernée par le Pape Victor, qui commença à régner l'an 193 et occupa le Saint-Siége environ neuf années, s'eleva cette célèbre controverse entre la Chaire apostolique et les évêques de l'Asie-Mineure, sur la célébration du jour de Pâques. Eusèbe, dans sa *Chronique*, la rattache à l'an quatre de Septime-Sévère, qui répond à l'an 196 de l'ère vulgaire. Cette controverse a été expliquée avec soin, entre autres, dans l'édition des *Lettres des Souverains-Pontifes*, par Dom Coustant, dissertation sur Victor I[er]. Voici, en gros, cette affaire.

Les chrétiens, qui habitaient l'Asie-Mineure avaient coutume de célébrer la fête de Pâques, avec les Juifs, le quatorzième jour de la lune du mois de Nisan, quel que fût d'ailleurs le jour de son incidence; les autres chrétiens, depuis le temps des apôtres, célébraient cette même fête, après l'équinoxe de printemps, le dimanche qui suit le quatorzième jour de cette même lune. On voit tout de suite la différence qu'il y avait entre les asiatiques et les autres chrétiens. Cependant les Pontifes romains, considérant que les asiatiques suivaient cette coutume, non par désir d'observer les rites mosaïques, mais par pur attachement à une vieille tradition qu'ils croyaient dérivée de l'apôtre saint Jean, il n'y eut à ce sujet, dans le commencement, aucune controverse. Lorsque Polycarpe, évêque de Smyrne, vint à Rome, sous le pontificat de saint Anicet, il traita, avec ce même Pontife, du jour où il fallait célébrer la Pâques. Quoiqu'Anicet se fut efforcé de persuader à Polycarpe, de suivre, lui et ses compatriotes, la commune coutume des chrétiens, il n'obtint rien sans exciter aussitôt l'indignation. Soter, qui succéda à Anicet traita la même affaire; et bien qu'il souffrit que les chrétiens suivissent, dans leur maison, la coutume en question, il voulut cependant que les asiatiques, qui habitaient la ville, célébrassent la fête de Pâques le même jour que les autres chrétiens.

Mais lorsque les montanistes et Blastus, prêtre de l'Eglise romaine, eurent commencé à affirmer que les chrétiens étaient tenus, de droit divin, a célébrer la fête de Pâques avec les Juifs, Victor, qui occupait alors le Saint-Siége, craignant que les asiatiques ne fussent dans la même erreur et ne voulant pas conniver à un tel égarement, ne jugea pas devoir tolérer plus longtemps cette coutume. Ce pape tint donc, à cet effet, un concile à Rome, et manda aux métropolitains de réunir, en concile, les évêques de leur province, pour en conférer entre eux et lui écrire ce qu'ils croiraient devoir conseiller. Les évêques obtempérèrent au désir de Victor et lui écrivirent que les conciles tenus dans plusieurs provinces, avaient jugé qu'il fallait célébrer la Pâque le dimanche; les évêques de Palestine ajoutèrent même que les asiatiques leur paraissaient suivre, en cette matière, des erreurs contraires à la foi. Alors Victor, confirmé de plus en plus dans son sentiment, écrivit à Polycarpe, évêque d'Ephèse, lui ordonna d'appeler au concile tous les évêques d'Asie et menaça, en outre, d'excommunication ceux qui célébreraient encore Pâques le quatorzième jour de la lune.

Ce que Victor obtint par ses lettres est ainsi rapporté par Eusèbe: « On assemble, dit-il (2), pour cette affaire, des synodes et des réunions d'évêques, et tous, d'un avis unanime, dressent un décret ecclésiastique par lettres pour toutes les églises, décidant qu'on ne doit célébrer que le dimanche, le mystère de la résurrection du Sauveur. On a encore l'écrit de ceux qui s'assemblèrent alors en Palestine sous la présidence de Théophile de Césarée et de Narcisse, évêque de Jérusalem. A Rome aussi on tint un synode que présida l'évêque Victor. Ensuite les évêques du Pont en tinrent d'autres, que présida, comme plus ancien, Palma. A ces synodes s'ajoutèrent ceux des Gaules que désigna Irénée. Ensuite vint le tour des évêques de l'Osrohène et des villes qui y sont situées; ainsi que de Branchille, évêque de Corinthe et de plusieurs autres qui, par un seul et même jugement et décret, portèrent la même sentence. Pour les évêques d'Asie qui affirmaient devoir garder l'ancienne coutume, ils avaient pour président, Polycrate qui, dans un écrit à Victor et à l'Eglise romaine, expose ainsi la coutume observée jusqu'à leur temps: « Pour nous, nous célébrons, par un jour inviolable, la fête de Pâques; car de grandes lumières s'éteignirent en Asie, Philippe, un des douze apôtres, Jean qui reposa sur la poitrine du Seigneur, Polycarpe, etc., tous ceux-ci observèrent le jour de Pâques le qua-

(1) Cette dissertation est empruntée à Palma, t. I[er], p, 85. — (2) *Hist. Eccl.*, l. V, c. XXIII.

torzième du mois, d'après l'Evangile, conservant en tout la règle de la foi. Aussi ne me troublerai-je point de ce qu'on répond pour m'épouvanter. Je pouvais faire mention des évêques présents à la réunion que vous avez demandée et que j'ai convoquée selon votre invitation; si j'écrivais leurs noms, une grande multitude adhérerait à cette lettre. »

Voilà ce qu'écrivait Polycrate, en son nom et au nom de ses collègues. Ce fut pour Victor un argument plus démonstratif, il vit qu'ils pensaient ainsi là dessus, comme coupables en matière de foi et qu'il fallait ainsi entendre la lettre des évêques de Palestine. Il jugea donc qu'il fallait écrire de nouveau aux évêques d'Asie et, dans ses lettres, les menaça d'une manière beaucoup plus explicite, de fulminer contre eux une sentence d'excommunication. Quoique l'affaire se fût envenimée et que Victor éprouvât, contre les asiatiques, une profonde indignation, il ne paraît pas cependant qu'il alla jusqu'à lancer contre eux cette sentence.

Et ce n'est pas sans raison qu'ont ainsi jugé, entre autres, Henri Valois et Noël Alexandre : Car, quoique Eusèbe paraisse affirmer que le pontife ne se borna pas aux menaces, il rapporte cependant (1) un passage d'une lettre d'Irénée à Victor, passage où cet évêque « prie respectueusement le Pape de ne pas séparer de sa communion, des églises intègres, qui gardent la coutume transmise par les aïeux. » Tout le monde convient qu'Irénée exerça la vertu de son nom et que la paix fut conservée. Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, qui florissait soixante ans plus tard, dans sa lettre à Cyprien (2), remarque que, « pour cette affaire ne fut point troublée la paix de l'Eglise catholique. » La seule chose qui paraisse certaine, d'après le témoignage d'Epiphane (3), c'est que la chaleur de la controverse excita un tel mécontentement entre les églises d'Orient et d'Occident « qu'elles ne recevaient pas réciproquement leurs lettres de paix. »

Cela suffit pour l'histoire de cette controverse ; il est inutile de nous arrêter à démontrer la vérité de cette histoire. La vérité du fait est tellement constatée par les témoignages d'Eusèbe (4), de saint Jérôme, dans son livre des Ecrivains ecclésiastiques, et de plusieurs anciens, qu'il n'est pas permis d'en douter. Nous négligeons de nous arrêter aux dissertations critiques du Père Marcellin Molkembur et à un autre travail qui s'efforce, par des conjectures plus laborieuses que probantes, d'infirmer cette histoire.

Maintenant, il faut défendre, en peu de mots, la cause du pape Victor. Il n'en manque pas qui, de cette controverse sur la Pâque, ont pris occasion d'accuser ce pontife, comme si la controverse avait été excitée seulement par son irréflexion et son imprudence. Bachmer (5) et Mosheim dans son Commentaire sur les affaires des chrétiens avant Constantin, accusent Victor de témérité. Fébronius (6) dit: « Victor trop zélé pour l'unité ecclésiastique et trop prompt à excommunier, fut improuvé par un grand nombre de saints évêques de son temps, entre autres par Irénée. »

Or, il est facile de montrer combien ces jugements s'éloignent de la vérité et d'établir que Victor ne fit rien qui ne fût exigé par les devoirs de sa charge, par la sollicitude de toutes les églises, obligation propre des Pontifes romains. Si nous considerons d'abord la cause de la controverse entre Victor et les asiatiques, nous la trouvons très-grave. Il s'agissait d'un point de discipline qu'observaient toutes les églises, les seuls évêques d'Asie s'écartant de l'unanimité : Victor crut de son devoir de persuader aux évêques d'Asie d'embrasser une discipline suivie partout. Eusèbe en fournit la preuve évidente : « A cette époque, dit-il (7), fut soulevée la question sur ce que les églises de l'Asie mineure croyaient pouvoir, d'après une très-ancienne tradition, observer la fête de Paques le quatorzième jour de la lune, tandis que, pour les autres églises, dans tout l'univers, elles n'observaient point cette coutume, mais d'après la tradition apostolique (de Pierre et de Paul) gardent jusqu'à ce jour l'usage de ne rompre le jeûne que le jour de la résurrection du Sauveur. » On ne peut donc que, par calomnie, accuser de témérité le Pontife romain qui s'efforce de faire observer, à des récalcitrants, un point de discipline reçu dans toute la chrétienté, et qui, sur leur refus d'obéissance, fait de graves reproches et de terribles menaces. Quand les hommes, dont nous avons parlé, accusent Victor, ils blâment ici le Pontife, qui, désireux de remplir les devoirs de sa charge, vu la gravité des circonstances, devait s'efforcer, ce qu'il s'efforça en effet de faire avec le plus grand zèle.

On pourrait invoquer ici un argument qui démontrerait plus péremptoirement encore la gravité de l'affaire et justifierait Victor à merveille. C'est que, parmi les causes de convocation du concile de Nicée, se trouva le motif de décider la question de la Pâque. Qu'on doive en juger ainsi, nous l'apprenons de saint Athanase (8). « Le concile de Nicée, dit-il, ne fut pas témérairement assemblé, mais par une urgente nécessité et pour une cause légitime : car les peuples de la Syrie, de la Cilicie et de Mésopotamie clochaient sur la célébration de cette fête. » Or, les Pères du concile de Nicée adhérèrent au jugement qu'avait soutenu Victor contre les asiatiques.

Outre la gravité de la cause, qui pouvait suffire pour déterminer le Pontife romain à ramener les asiatiques à la commune coutume de toutes les églises, Victor avait des motifs

(1) Noel Alex., [illegible] V, c. xxiv. — (2) Edit. de Pamélius, n. 75. — (3) *In hæres.*, n. 70. — (4) L. III, c. xxiv; l. V, c. xxiii. — (5) Dissertation IX sur le Droit ecclésiastique. — (6) T. II, p. 611. — (7) L. V, c. xxiii. — (8) *De Syn.*, n. 5.

particuliers pour demander cela aux évêques avec plus [illegible]. Le Pape s'était souvenu que le prêtre [illegible], excommunié par le pape Eleuthère, avait été frappé, entre autres motifs, parce qu'il disait : « Qu'on ne devait pas célébrer la Pâque autrement que selon la loi de [illegible] quatorzième du mois, » comme le rapporte Tertullien (1). Le Pontife avait donc une raison de craindre que les Asiatiques, par attachement pour la loi de Moïse, ne crussent devoir célébrer la Pâque avec les Juifs. Les évêques de Palestine lui avaient envoyé des lettres qui l'inclinaient encore davantage à craindre que les asiatiques ne fussent tombés dans une erreur contre la foi. « Redoublez de zèle, écrivaient-ils pour faire passer, dans toutes les églises, des exemplaires de notre lettre de peur que nous ne soyons complices de l'erreur de ceux qui séduisent si facilement leur âme. » C'est ainsi qu'ils parlent dans Eusèbe. Enfin le Pape était confirmé dans son opinion par les paroles même de Polycrate, qui, pour défendre son opinion sur la célébration de la Pâque, non-seulement croyait pouvoir payer ainsi, à Dieu, son obéissance, mais parlant de ses prédécesseurs, dont il suivait l'exemple, affirmait : « Que tous, observant en toutes choses la règle de foi, d'après l'Evangile, avaient célébré le jour de Pâques le quatorzième jour du mois. » On peut penser que Victor avait ensuite écarté ce soupçon, surtout lorsqu'il reçut la lettre d'Irénée. Mais tant qu'il resta dans ce soupçon et eut de graves raisons d'y rester, il ne fit que ce qu'exigeait de lui de devoir pressant de confirmer ses frères, de paître et de gouverner tout le troupeau de Jésus-Christ.

Reste à examiner le mode de conduite de Victor dans une affaire si grave. On le voit déjà, par l'histoire de cette controverse : le Pontife romain se conduisit de telle sorte qu'on ne peut, sans une évidente injustice, lui faire le reproche de témérité. Qui pourrait, en effet, l'accuser d'imprudence dans la négociation de cette affaire, quand il est constant, que, quoiqu'il s'agît d'un fait certain, quoique les asiatiques fussent, dans la célébration de la Pâque, en désaccord avec toutes les autres églises, avant de leur écrire pour les engager à suivre la coutume générale, le Pontife voulut faire tenir des conciles d'évêques et s'instruire de ce que ces évêques avaient jugé devoir être suivi. Telle fut, d'après Eusèbe, dont nous avons cité le témoignage, la conduite de Victor.

Eusèbe rapporte, au même endroit, et le synode tenu par les évêques de Palestine, et les synodes des évêques du Pont, des Gaules, de l'Osrohène, de l'évêque de Corinthe, enfin le concile célébré à Rome sous Victor. « Tous, d'un avis unanime, dit Eusèbe, portent un décret ecclésiastique notifié, par lettres, à toutes les églises, portant qu'on ne doit célébrer en aucun autre jour que le dimanche, le mystère de la Résurrection du Seigneur. » Qu'y a-t-il qui accuse, je ne dis pas l'imprudence de Victor, mais qui ne prouve plutôt la grande sagesse de sa conduite.

On doit ajouter que Victor, touché des lettres des évêques, surtout d'Irénée, lui affirmant que les asiatiques ne péchaient pas en matière de foi se contenta de les menacer, mais s'abstint, suivant l'opinion des plus savants auteurs, de les anathématiser, et leur refusa seulement, pendant un temps qui ne fut pas long, des lettres de paix. Cela prouve bien que Victor se conduisit d'abord avec la plus grande prudence, et ensuite ne se départit point de la douceur et de la mansuétude.

Ces détails suffisent pour défendre, contre les accusations, le pape Victor. On ne doit pas omettre, ici, que le pape Victor défendait, contre les asiatiques, la vraie tradition apostolique pour la célébration de la Pâque. En droit, qui oserait prétendre que l'Eglise apostolique romaine, qui opposait sa tradition, n'a pas compris quelle était la vraie tradition apostolique ? Ensuite par quels monuments pourrait-on prouver que Rome a célébré la fête de Pâques avant l'arrivée, dans ses murs, des apôtres Pierre et Paul, avant la propagation de la religion chrétienne dans la capitale de l'empire ? Si donc, à Rome, on ne peut faire remonter l'origine de cette fête avant l'arrivée des Apôtres et leur prédication, il est, en quelque sorte, prouvé par le fait même, que l'institution de cette fête chez les Romains doit être attribuée aux Apôtres. Que si, à Rome, depuis les premiers temps de son église jusqu'au pape Victor, cette fête fut célébrée le dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de mars ; si, en général, toutes les églises d'Occident suivirent, en ce point, la tradition de l'Eglise romaine, il est évident, certain, que Victor défendit la tradition apostolique. Enfin toute l'Eglise soutint la sentence de Victor et le concile de Nicée confirma qu'il fallait célébrer cette fête suivant l'ordre qu'avait indiqué le Souverain Pontife.

Les évêques d'Asie citaient l'exemple de Jean, Philippe et Polycarpe qui avaient célébré cette fête de Pâque le quatorzième jour de la lune du mois de Nisan. Mais cet exemple ne démontrait pas que ces Apotres avaient jugé alors opportun, de s'accommoder, pour la célébration de cette fête, à une coutume déjà connue en Asie. On ne peut pas, en effet, pour l'institution de cette fete, raisonner de l'Asie comme nous avons raisonné de Rome. Avant l'ère apostolique, on connaissait, dans ces contrées, la célébration de la Pâque, et pour célébrer ce jour, une grande multitude avait coutume de se réunir, de toutes parts, à Jérusalem. De ce qu'à l'époque de Jean, de Philippe et de Polycarpe, cette fête fût célébrée, en Asie, le quatorzième jour de la lune, cela ne pourve pas que ces Apôtres ont

(1) *Prescriptions*, c. LIII.

fait de cette célébration, à cette date, une institution. D'autre part, nous avons montré, par la coutume suivie à Rome de célébrer Pâques le dimanche, que cela prouve que cette célébration le dimanche est de tradition apostolique.

Les écrivains étrangers à la doctrine catholique abusent de l'histoire de cette controverse et affirment avec confiance qu'on y peut trouver la preuve qu'à cette époque, le Pontife Romain n'exerçait pas dans l'Eglise universelle, la puissance de primauté. Nous citerons, entre autres, les paroles de Mosheim (1) : « A l'époque ou vivait Victor, dit-il, telle n'était pas encore la puissance de l'évêque de Rome qu'il pût retrancher du corps de l'Eglise ceux dont il réprouvait les opinions et condamnait les établissements. C'est ce que met hors de doute l'histoire de la controverse sur la fête de Pâques Si l'évêque de Rome avait eu le droit et la faculté, de priver qui il voulait de la communion de l'Eglise universelle, ni Irénée, ni les autres évêques n'auraient osé contredire sa volonté, mais auraient ratifié ses décisions. » Ainsi raisonne également De Potter (2), dans l'ouvrage où il traite de la même controverse.

Or, la négociation de cette affaire montre, au contraire, qu'à cette époque, le souverain pouvoir du Pontife Romain dans le gouvernement de l'Eglise, était parfaitement connu de tous. D'abord la conduite de Victor le prouve, lui qui, dès le commencement de cette controverse, manifesta clairement qu'à lui appartenait le devoir de traiter les principales affaires de l'Eglise universelle et retint, comme une possession du siége apostolique, la sollicitude de toutes les églises. Les évêques le confirment, eux qui, dans tout l'univers, sur la décision de Victor, tiennent des conciles dans les provinces, pour assister le Souverain Pontife dans la sentence qu'il devait porter sur cette grave affaire. Ce qui le montre encore, ce sont les menaces d'excommunication à porter, que contiennent les lettres de Victor, si les asiastiques ne changent de conduite. Enfin le souci et le zèle des évêques, pour empêcher Victor d'accomplir sa menace, attestent péremptoirement qu'à cette époque les évêques étaient persuadés que le Pontife Romain pouvait retrancher de l'Eglise ceux qu'il privait de sa communion. « Parmi eux, dit Eusèbe, cité plus haut, se trouvait Irénée : dans la lettre qu'il écrit au nom de ses frères qu'il présidait en Gaule, il soutient, en effet, qu'on ne doit célébrer, que le dimanche, le mystère de la Résurrection du Sauveur, il avertit cependant avec respect Victor de ne pas retrancher de sa communion des églises intègres (ou entières) qui gardent une coutume transmise par les aïeux. » Il serait incroyable que tant d'évêques, si remarquables par leur gravité, aient si fort redouté que Victor frappât d'excommunication les Asiatiques en les retranchant de l'Eglise, s'il n'eût été parfaitement connu que Victor avait le pouvoir de les excommunier.

Certainement Polycrate, évêque d'Ephèse, résista, avec les siens, au pape Victor ; mais cette résistance ne prouve pas qu'on ignorât à cette époque, l'autorité du Pontife, autorité que les Papes ont pu exercer dans la suite. La résistance ne diminue pas l'autorité législative. Dans les temps postérieurs, quand les Pontifes Romains exerçaient tranquillement le grand pouvoir attaché à leur ordre, il ne manqua pas d'hommes qui résistèrent à l'autorité du siége apostolique et meme la méprisèrent avec une criminelle audace. Enfin l histoire des conciles généraux montre si, la résistance des chrétiens recalcitrants prouve le défaut d'autorité.

IV

LA PRÉDESTINATION DE ROME.

Tout le monde connaît l'heureuse parole de saint Prosper d'Aquitaine :

> Roma, caput mundi, quidquid non possidet armis
> Religione tenet...

Dans ces quelques mots, le poëte a tiré l'horoscope de Rome. Rome, en effet, n'est point une ville ordinaire, ni une capitale comme il y en a beaucoup. C'est une cité reine, une maîtresse ville qui, dans les desseins de Dieu, domine de haut tous les établissements des peuples. Rome, capitale du monde ancien par la force des armes, Rome capitale du monde nouveau par l'autorité de la foi : telle est, en deux mots, la destinée de cette ville étonnante. Nous ne nous proposons point d'en fournir la preuve, mais d'étudier le travail de Dieu élaborant sa constitution intérieure et lui four-

(1) *Commentaire sur les affaires des chrétiens avant Constantin*, deuxième siècle, § 72. — (2) *De l'Esprit de l'Eglise, etc.* t. II.

nissant les moyens d'accomplir les nobles desseins de sa Providence.

CHAPITRE PREMIER

Sept siècles et demi avant l'ère chrétienne, des aventuriers bâtissaient, sur les bords du Tibre, une petite cité, dont les maisons, peu élevées, étaient placées sans ordre. La pauvre bicoque n'avait pas même de rues ; elle ressemblait aux anciennes villes de Crimée, uniquement faites pour renfermer les bestiaux, les fruits des champs et les fruits du pillage. Cependant, par une contradiction manifeste, on l'appelait Rome, la ville puissante, et déjà perçait le pressentiment de sa grandeur dans les égouts creusés pour l'assainir.

Le développement de la petite cité a justifié ces prévisions. Du midi au septentrion et du couchant à l'aurore, tous les peuples ont vu passer ses drapeaux. Son histoire est pleine de merveilles. Pour en avoir l'intelligence, il faudrait étudier les révolutions de la République cherchant l'équilibre des pouvoirs et la communauté politique entre tous les ordres, esquisser à grands traits l'histoire de ses conquêtes, expliquer le gigantesque mouvement de dissolution qui prépare le renversement de l'empire, voir enfin Rome renaître de ses ruines pour reprendre, par la charité, la prépondérance anéantie de la force.

Travail immense ! D'autant que les érudits, gens lourds ou légers d'esprit, ce qui revient au même, ont dès longtemps rendu sur ces choses le verdict de la science. Grands enfants, qui étudient les pyramides à la loupe, ils ont recueilli les textes, comparé les témoignages, entassé des montagnes de livres. Ce qui nous reste à faire, c'est de résumer et de conclure en réunissant dans une même pensée les lumières de la foi et les inspirations du bon sens.

Dieu faisant de Rome l'héritière des grands empires et l'appelant à subjuguer tous les peuples, a dû en faire une cité conquérante. En étudiant dans ses profondeurs la société romaine, nous la trouvons merveilleusement organisée pour la conquête par l'institution du Sénat, la composition de l'armée et son esprit d'assimilation, l'éducation et les sentiments du peuple, la succession de grands généraux, le système des colonies, l'unité de capitale et de pouvoir, les maximes qui président à sa politique, enfin par l'esprit religieux du peuple romain.

I. Dans les anciennes monarchies tout dépend d'un seul homme, roi, empereur et plus souvent despote. Qui peut tout, ne peut pas assez, parce qu'il tourne ordinairement sa puissance contre lui-même. S'il n'abuse de son pouvoir, cet homme se laisse dominer par des ministres, gouverner par des eunuques et par des femmes. En tout cas, il subit les vicissitudes de la vie humaine, il se laisse entraîner à la fougue de la jeunesse, il vieillit et meurt, passant le sceptre à un successeur qui sera peut-être un imbécile ou un enfant. Ce qui fait que les entreprises les mieux concertées tournent souvent en désastre.

Cette observation ne porte pas atteinte au principe monarchique. Quand on en a mis en relief les inconvénients et qu'on met en regard les avantages, il faut dire que c'est le système le plus naturel, le moins périlleux, le plus rassurant pour la sécurité des princes et l'honneur des peuples.

A Rome, le pouvoir est aux mains d'un Sénat qui se recrute sans cesse de tout ce que le peuple romain compte de plus puissant. Le Sénat ne connaît ni la décrépitude de la vieillesse ni les entraînements de l'adolescence ; il embrasse, dans la maturité de ses conseils, tous les temps, tous les lieux et toutes les affaires. Son but, c'est l'empire ; ses desseins sont vastes, profondément combinés dans les détails et dans l'ensemble. Les sentiments qui y dominent sont le courage, la constance, la générosité, la grandeur d'âme, et aussi la bassesse, quand la bassesse sera nécessaire pour écraser un ennemi. Les moyens d'exécution sont préparés par des administrateurs émérites, par des jurisconsultes profonds, par de braves généraux, avec toutes les ressources de l'expérience ; enfin ceux qui exécutent sont les présidents mêmes du Sénat, les consuls élevés à cette charge par le suffrage public et initiés, de longue main, à la pratique des affaires. Une fois à la tête de l'armée, ils auront en main toute la puissance de la République.

II. Sous les ordres des consuls marche l'armée, non point comme à Carthage une armée de mercenaires et d'étrangers qui trafiquent de leur sang, mais une armée de citoyens romains qui respirent l'âme du Sénat et du peuple, la gloire de l'empire.

Le soldat romain est soumis à des exercices continuels et à des travaux pénibles : le travail lui donne la force, les exercices lui donnent l'adresse. On ne le veut pas seulement vigoureux et expérimenté, on le veut obéissant et dévoué. La discipline est sévère, ses encouragements sont ceux des héros ; la honte ou la mort pour de légères infractions ; pour des actions héroïques, une couronne de chêne !

Des soldats, ce n'est pas tout, il faut une armée. Rome ne veut pas de la phalange macédonienne, plus propre à la défense qu'à l'attaque et trop lourde pour les évolutions rapides ; elle crée la légion qu'*un Dieu*, dit Végèce, *lui inspira*. Le légionnaire portera des armes offensives et défensives plus fortes que celles des autres peuples. La légion aura, dans son sein, des troupes légères pour engager le combat, des cavaliers et des frondeurs pour poursuivre l'ennemi et achever la victoire. Au besoin, des machines lui permettront de se retrancher comme une place de guerre bastionnée de poitrines d'hommes. En sorte que le corps d'armée romaine sera propre à tous

les mouvements militaires ; il sera peu nombreux, trouvera plus facilement des vivres pour le soutenir, et des voies pour le porter promptement au poste du danger.

Les Romains joignaient à la bravoure et à la science un grand esprit d'assimilation. Si un peuple tenait de la nature ou de l'art quelque avantage particulier, ils savaient en profiter pour simplifier l'attaque et faciliter la défense. Ainsi, ils suppléèrent à la faiblesse de leur cavalerie d'abord en ôtant les brides pour donner aux chevaux une plus grande impétuosité, ensuite en joignant aux cavaliers des vélites. Ainsi, ils éludèrent la science des pilotes par l'invention d'une machine décrite dans Polybe. Les épées tranchantes des Gaulois et les glaives de Pyrrhus ne les surprirent qu'une fois. Ils quittèrent l'épée argienne dès qu'ils connurent l'épée spartiate qu'ils échangèrent plus tard contre l'épée espagnole ; ils apprirent des Carthaginois l'invention des galères ; ils n'omirent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares et des vaisseaux rhodiens ; enfin ils tirèrent de toutes les nations de quoi les dominer toutes.

L'armée a donc été un des fondements de la grandeur romaine : elle a vaincu le courage dans les Gaulois, le courage et l'art dans les Grecs, le courage et les difficultés de la nature dans Mithridate, le courage, l'art, les difficultés de la nature et le génie dans Annibal.

III. L'armée sortait du peuple, et le peuple, par son éducation, par ses occupations, par son dévouement à la chose publique et par l'ensemble de ses qualités distinctives était vraiment un peuple de conquérants, une pépinière de héros.

Elle était dure l'éducation domestique dans la cité de Romulus. Le père jouissait, dans la famille, d'un despotisme légal ; il était chef religieux, chef militaire, chef politique, roi absolu et tyran. Son fils travaillait avec les esclaves ; il pouvait être emprisonné, battu de verges, vendu jusqu'à trois fois et même mis à mort ; il n'avait ni pouvoir d'acquérir ni pouvoir de se marier : il était inscrit sous la rubrique des outils perfectibles, la *chose* de son père.

L'enfant n'était pas seulement assujetti à de rudes travaux ; on s'appliquait en outre à imprégner son âme de sentiments forts et de nobles impressions. On ne lui parlait que de la grandeur romaine. Dans l'âge viril, il devrait aller à la guerre sur l'appel de la République et là supporter les fatigues, camper hiver et été, obéir sans réserve, vaincre ou mourir. La fortune de la patrie serait son ouvrage et l'éclat de ses mérites s'ajouterait à la grandeur des aïeux. Le père qui n'élevait pas son fils dans ces maximes, était cité en justice par les magistrats et condamné pour attentat envers la République.

L'enfant, au surplus, avait sous les yeux l'exemple de ses concitoyens. Nourrir le bétail, labourer la terre, vivre de travail, d'épargne, de pauvreté, se retrancher même sur le nécessaire : tel était le régime des anciens Romains. C'est de quoi ils soutenaient leur famille qu'ils accoutumaient à de semblables rigueurs. Cette vie d'abnégation était celle des sénateurs les plus illustres comme des plus obscurs plébéiens ; les mains triomphales des personnages consulaires portaient, à côté des blessures du combat, les honorables cicatrices du travail ; et l'historien qui interroge les fastes de la République, voit des sobriquets de labourage s'accoler comme un titre d'honneur à des noms recommandés par les plus nobles exploits.

Après le travail, les citoyens trouvaient une école quasi-militaire dans les exercices du Champ-de-Mars. Pompée y rivalisait d'agilité avec les jeunes gens, et Marius, déjà vieux, ne dédaignait pas d'y descendre, — suant, haletant, n'en pouvant plus, on se jetait dans le Tibre pour nettoyer la poussière et s'entretenir dans l'habitude de nager. Race de fer, qui se trempait d'énergie à des épreuves qui tueraient notre délicatesse.

Il y avait, du reste, au fond des âmes romaines, un sentiment vivace qui explique cette application et en double la puissance : c'est l'amour de la patrie. Le Romain aimait sa patrie comme une mère. Dans son attachement à la pauvreté et son mépris des richesses, il n'épargnait rien pour la splendeur des édifices publics, l'éclat des triomphes, la pompe des cérémonies, des jeux et des spectacles ; il faisait avec une profusion enthousiaste tout ce qui pouvait donner une plus haute idée de la commune patrie.

Le peuple romain n'était donc ni un peuple marchand comme les Carthaginois, ni un peuple frivole comme les Grecs, ni un peuple amolli comme les Orientaux : c'était un peuple austère, dévoué, courageux, une race forte et fière. La guerre était sa méditation ; il s'occupait du général à élire, de la victoire à remporter, du peuple à soumettre. Par une sorte d'entraînement fatidique, il était le peuple conquérant, le peuple roi, le peuple appelé à faire du monde un seul empire.

IV. A ce peuple il fallait des chefs, car ce sont les chefs qui mettent à profit le mérite des masses, ce sont les grands hommes qui font les grands empires. Ses grands hommes n'ont pas manqué à la république. On la voit même dirigée par une succession de généraux illustres qu'on ne retrouve point ailleurs. Les rois, d'un caractère différent, souvent opposé, donnent à leurs actes réunis un ensemble de merveilleuse influence. Dans la série des consuls vous voyez paraître une foule de grands capitaines. A la fin, le génie n'a plus d'interrègne. Les Gracques, Marius, Sylla, Pompée, César, Auguste, se transmettent un pouvoir qu'ils relèvent tous par des talents supérieurs. Comment expliquer cette surprenante fécondité ?

La nature humaine est une mine riche, mais d'exp[illegible]. Le moyen d'abréger le travail, c'est de briser tous les obstacles qu'opp[illegible] aux d[illegible] de l'esprit. Avec son système d'éducation patriotique, avec ses labeurs pénibles et sa profession de dévouement, Rome venait en aide à la nature pour former les esprits élevés et les grands courages. L'État romain était du tempérament qui fait les héros. D'ailleurs les grands hommes se créent les uns les autres :

[illegible] les Corneille.

L'œil du génie a toujours eu cette vertu ; il y a dans son rayonnement une puissance créatrice. La perspective du triomphe réservé au général qui avait remporté une victoire, reculé les limites de l'empire ou terminé heureusement une campagne, ajoutait à la fécondité de l'education et au coup d'œil du génie qui engendrait les grands capitaines. Mais ce qu'il faut voir au-dessus des causes secondes, c'est la particulière disposition de la Providence qui a donné à Rome cette légion de chefs. Rois, consuls, tribuns, triumvirs, ils étaient tous des ouvriers d'élite que Dieu dirigeait ou déchaînait, pour approprier, c'est le mot de saint Augustin, la fortune de la République aux desseins de son gouvernement.

V. La puissance envahissante de Rome se révèle encore dans son système de colonies et dans la hiérarchie de droits qu'elle concède aux peuples vaincus.

Quand la population abonde dans la cité, la cité enfante des colonies à son image et ces colonies vont s'établir sur tous les points de l'empire. Ces colonies sont un déversoir, une école et une garnison. Rome par là se décharge des citoyens pauvres que la misère pourrait rendre factieux, habitue aux mœurs romaines les peuples étrangers, garde les postes principaux de l'empire et saisit le monde comme par autant de griffes d'airain qui restent enfoncées dans le corps de ses victimes.

D'autre part, les jurisconsultes, pour rendre les peuples désireux d'appartenir à Rome, ont habilement gradué la hiérarchie des droits politiques. Il y a le *droit de cité* avec ses prérogatives et ses priviléges; il y a le *droit latin* avec ses avantages inférieurs à ceux du droit de cité; le *droit italique*, moins favorable encore que le droit latin, le droit *des alliés*, enfin le droit exorbitant des peuples *conquis*, soumis à un régime affreux. Rome ne faisait qu'insensiblement la concession de ces droits: elle attirait les peuples par la perspective d'un plus heureux sort. En communiquant ainsi aux vaincus les honneurs du peuple victorieux, elle se faisait regarder comme la commune patrie. Toutes les nations aspiraient à n'être plus en elle qu'une nation. A tel point qu'on vit un jour les peuples de l'Italie centrale, si difficilement domptés une première fois, se révolter contre la République, non point pour briser le joug, mais pour demander que la ville ouvrît son enceinte à tous les vaincus.

VI. Encore un élément de conquête : l'unité de capitale et l'unification progressive du pouvoir.

L'empire d'Assyrie a eu successivement deux capitales, Ninive et Babylone. L'empire médo-perse en a eu quatre : Babylone, Suse, Persépolis et Ecbatane. L'empire macédonien, divisé en quatre royaumes, n'a point eu de capitale commune. Ces trois empires étaient plutôt faits pour mêler les peuples que pour les unir. L'empire romain n'a qu'une capitale : il est plus propre à unir ce que les autres ont mélangé ; cette capitale, c'est la ville de la force, Rome, la cité de Mars, le dieu des combats, la capitale que les poëtes saluent et que les prêtres bénissent comme la reine de l'univers.

Pendant que les peuples aspirent à devenir *un* avec l'Italie, pendant que l'Italie aspire à s'incorporer à Rome, Rome, la ville souveraine du peuple souverain, aspire sans cesse à devenir plus une encore par l'unité de commandement. Dans le principe, elle obéit à deux consuls annuels : cette dualité engendre l'émulation, cette courte durée provoque un grand déploiement d'activité. Ces rivalités sont nécessaires pour briser les barrières des nationalités distinctes et forcer les peuples à devenir un seul peuple. La tâche finie, cette exubérance de forces serait inutile, cette dualité de têtes amènerait des ruptures. Un seul chef convient mieux. Rome se façonne donc au nouveau régime tout en subjuguant les peuples. Le plébéien Marius commence ; après lui, le patricien Sylla : les proscriptions étouffent les résistances des partis. Viennent les premiers triumvirs, espèce d'unité factice : nouvelles résistances, nouveaux massacres. Deuxième triumvirat, dernier essai de concentration du pouvoir dans la division des autorités : dernières résistances, dernières proscriptions. Vainqueur de ses collègues, Octave gouverne le monde devenu un dans Rome et Rome devenue une dans sa personne. L'unité de pouvoir permettra d'achever plus promptement les conquêtes qui restent à faire sur les frontières de l'empire.

VII. Plutarque attribue à la vertu la grandeur d'Alexandre, à la fortune la grandeur de Rome. Plutarque s'est trompé. Denis d'Halicarnasse, Polybe et après eux Bossuet, qui connaissaient Rome ou plus intimement ou d'après des vues plus élevées, se sont mis à dire que, de tous les peuples du monde, le peuple romain a été le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé et le plus patient dans ses résolutions. Il suffit, pour nous en convaincre, de résumer les maximes de sa politique ; les voici :

Avant la guerre : inspirer un grand respect,

parler toujours en maître, se faire des alliés, les unir fortement, diviser les ennemis, créer des obstacles aux puissances redoutables, pénétrer leurs conseils et prévenir leurs entreprises;

Pendant la guerre : s'avancer régulièrement et de proche en proche, s'affermir avant de s'étendre ; ne se point charger de trop d'affaires ; dissimuler quelquefois et se déclarer à propos ; de deux rivaux soutenir le plus faible ; invoquer quelque prétexte à succession ; recourir dans l'occasion aux tromperies cachées ou aux voies publiquement injustes ; sinon vaincre l'ennemi par la force ouverte, sans employer même les artifices permis, afin d'abattre son antagoniste jusque dans son cœur en lui ôtant l'opinion de ses forces;

Après la victoire : donner au vainqueur des récompenses qui ne coûtent rien au bien public et qui sont infiniment précieuses aux particuliers ; déployer envers les vaincus une épouvantable cruauté ; après avoir écrasé les armées, ruiner les finances par les tributs, pour effrayer les voisins, et affaiblir ceux dont on a peu à espérer et beaucoup à craindre ; ou bien, se montrer clément, faire goûter la douceur du gouvernement romain et l'équité de ses lois, respecter les traditions; protéger l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts, les sciences, afin de s'attacher ceux dont on a peu à craindre et beaucoup à espérer.

Tels sont les principes qui ont concouru, pour une grande partie, à donner aux Romains un des empires les plus florissants et les plus étendus.

VIII. Mais le grand instrument de conquêtes a été la religion.

« Nous pouvons, dit Cicéron, le céder aux Gaulois par la force, aux Carthaginois par la ruse et aux Grecs par l'habileté ; mais aucun peuple ne l'emporte sur nous par la piété et la religion. » Polybe, dont le regard pénétrant avait remarqué la grande influence de la foi religieuse à Rome, Polybe proclame que la religion élève les Romains au-dessus des autres peuples et donne seule le secret de leurs victoires.

Le peuple romain était persuadé que toutes les actions de l'homme et de la société sont réglées par la volonté divine. Cette volonté était notifiée par les révélations de la nymphe Égérie au roi Numa, par les livres sibyllins et par la divination La maison du Romain était un sanctuaire, et Rome élevait à ses dieux un temple commun, le Panthéon. On le bâtit sur la colline d'où les dieux présidaient aux destinées de la *ville éternelle*, nom que les Romains, par une préoccupation singulière, donnaient dès l'origine à leur Cité. En creusant les fondements, on trouva des signes de la grandeur future de Rome, entre autres une tête saignante après une longue inhumation ; d'où vint le nom de Capitole. Des Vestales entretinrent dans ce temple, le feu *perpétuel* : encore une expression de foi à la prospérité nationale ; et les livres des Sibylles ajoutèrent à tous ces pronostics leur mystérieux témoignage. La religion fut dès lors le point d'appui de la cité romaine. On commençait en toutes choses par invoquer les dieux, suivant l'adage populaire : *Ab Jove principium*. S'agissait-il d'une guerre à déclarer un collége de prêtres délibérait et *sacrait* aux dieux le peuple ennemi. Un fléau venait-il à sévir, des calamités répétées jetaient-elles la République dans le deuil, on faisait des processions expiatoires et de grands sacrifices. Dans toutes les circonstances critiques, on consultait le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, l'éclat de la foudre pour s'assurer la victoire. Si le danger devenait plus pressant, pour rétablir la fortune de Rome, on égorgeait deux Gaulois en sacrifice d'élite. Même assurance, s'il intervenait quelque *dévouement*, si Curtius se jetait dans le gouffre ouvert sur la place publique, si le consul Décius se précipitait, en hostie, au milieu des Samnites. On portait sur les drapeaux les images des dieux. Aux jours de triomphe, on conduisait le triomphateur au temple des dieux pour rendre grâce de la victoire. Si la justice frappait un grand coupable, c'est encore au temple qu'on le conduisait pour le précipiter du haut de la roche tarpéienne. A la prise d'une ville, pour s'en assurer la possession, on emmenait à Rome, comme gage de sa défaite, les dieux tutélaires. Cependant, quand les dieux des peuples vaincus s'en vinrent, pour consoler leur exil, demander l'hospitalité du Panthéon, on accueillit seulement ceux qui avaient avec les dieux romains des traits de similitude ; ceux, au contraire, qu'aucun lien de parenté ne rattachait à Jupiter, furent implacablement proscrits, entre autres les dieux de l'Égypte, le Teutatès des Druides et le Dieu de Moïse : les accueillir, c'eût été compromettre la fortune de Rome.

Le peuple romain était donc, à sa manière, le peuple le plus religieux de l'univers et ses destinées étaient intimement liées au culte de ses dieux. Conserver l'empire était une partie de ce culte, reculer ses frontières était un acte de haute religion. Enfin, dans les jours mauvais on attribua les désastres à l'impiété des chrétiens, et, quand Rome tomba, s'éleva une grande voix qui criait : « Les dieux s'en vont ! »

Il nous semble qu'un peuple aussi dévoué à ses dieux, un peuple qui croyait, dans toutes ses entreprises, accomplir la volonté du ciel, a dû trouver, dans l'énergie de sa foi, fonds commun de toutes les grandeurs, la cause première de nombreux triomphes.

En résumé Rome, par l'institution du Sénat, par la composition de l'armée, par l'éducation et les sentiments du peuple, par la succession providentielle de grands capitaines, par le système de ses colonies, par l'unité de capitale et de pouvoir, par son esprit religieux et par les maximes qui président à sa politique, Rome est une ville divinement organisée pour la conquête. Les Romains sont d'instinct,

avant d'être de fait, les maîtres du monde. Que l'Orient caresse ses rêves, que la Grèce sculpte ses marbres ou arrondisse ses périodes, que la Gaule défende ses traditions : chacun sa tâche suivant son caractère ; Rome s'arrête à la pensée de subjuguer le monde, c'est la seule œuvre où elle puisse déployer ses talents.

Aussi voyez avec quelle promptitude s'exécute son dessein. Cinq cents ans après sa fondation, la ville de Romulus voit ses consuls se débattre dans les montagnes du Samnium et son armée passer sous les Fourches Caudines. Deux siècles plus tard, malgré les tiraillements entre consuls et tribuns, malgré des guerres plus que civiles, la république est bornée au nord par le Rhin et le Danube ; à l'ouest par l'Océan ; au sud par le Mont-Atlas, les déserts de l'Afrique et les cataractes du Nil ; à l'est par l'Euphrate. Les premiers empereurs reculeront encore ces limites : Auguste ajoutera la Dacie et la Pannonie, Germanicus affaiblira de puissants ennemis, Claude soumettra la Mauritanie, la Thrace et la Judée ; Trajan plantera les bornes de l'empire aux confins du royaume des Parthes.

Désormais, Rome est la capitale du monde par le droit de la force et de la conquête. Mais, au milieu de ses conquêtes, en prenant aux peuples leur nationalité, elle a pris aussi des vices, et ces vices, en la rongeant, vont lui faire perdre ses victoires et la perdre elle-même. Pour parler plus juste, quand la conquête s'achève, Rome, où de si fortes maximes et tant de grandes vertus avaient longtemps régné ; Rome sobre, patriarcale et pieuse, cette Rome-là, que Dieu, dit Bossuet, avait récompensée en lui donnant le monde, n'existe plus. Mais il y a, dans ses catacombes une Rome nouvelle, une Rome jeune qui grandit par la foi et par l'amour une Rome qui paraîtra demain à fleur de terre, qui montera bientôt sur le trône abandonné des Césars, pour rester à tout jamais, quoi qu'on fasse, la capitale du monde.

Religione tenet quidquid non possidet armis.

CHAPITRE II

Il y a, dans le vers précédemment cité de Prosper d'Aquitaine, une variante qui vient ici fort à propos :

Sedes Roma Petri quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo.....

Rome, capitale déchue du dernier des grands empires, reste, par l'autorité de la foi et les conquêtes de l'amour la cité reine de l'univers. La Providence l'appelant à cette dignité, la choisissant pour siége des souverains Pontifes, faisant d'elle la tete et le cœur du Christianisme, l'a préparée par un secret travail, pour une série d'événements, un ensemble d'institutions, enfin par de mystérieuses harmonies, au rôle prépondérant qu'elle lui réserve. Etudier ce travail dans ses origines, suivre ces événements dans leur succession, mettre en relief, avec toute la netteté désirable, la prédestination chrétienne de la ville éternelle : tel est l'objet du présent article.

I Un jour, des bourgeois de Rome, devisant devant la porte Capène, virent arriver un homme qu'à son visage et à son costume ils reconnurent pour un étranger. Entre eux et le voyageur s'établit le dialogue suivant :

Etranger, d'où venez-vous ? — De Jérusalem. — Où allez-vous ? — A Rome. — Dans quel dessein ? — Pour détruire le culte et renverser les temples des faux dieux. — Etes-vous instruit ? posséderiez-vous quelque science merveilleuse ? — Non, je suis pêcheur, je ne connais qu'un Dieu crucifié. — En ce cas vous êtes riche et vous espérez acheter les consciences ? — Non, je n'ai que mes filets, et il faut que les consciences se donnent. — Auriez-vous donc tramé quelque complot ? compteriez-vous sur la faveur des prétoriens ? — Non, les prétoriens sont armés contre moi et ma foi m'interdit les conspirations. — Alors vous flatterez les passions ? — Je veux les vaincre toutes. — Vous vous insinuerez dans les bonnes grâces de César ? — César me tiendra toujours pour son plus mortel ennemi. — Comment espérez-vous alors vous y prendre pour réussir ? — Vivre en apôtre et puis mourir. — Vous êtes fou, étranger !

Le voyageur entra dans Rome.

Cette Rome était l'orgueilleuse maîtresse des nations, la Rome de César et d'Augnste ; la ville de la sagesse, de l'opulence et des splendides monuments. La voix de Cicéron venait de s'y éteindre ; on y récitait les vers d'Horace et de Virgile ; Tacite écrivait. C'est cette Rome que Simon, surnommé Pierre, du bourg de Bethsaïde en Galilée, seul et pieds nus, son bâton à la main, son symbole dans le cœur, venait assiéger et prendre au nom de Jésus de Nazareth, crucifié à Jérusalem entre deux voleurs. Il venait rallumer le flambeau des traditions, confondre les philosophes, enseigner le Dieu unique, le Dieu juste, le Dieu miséricordieux, le Dieu compatissant et terrible, le vrai Dieu. Il venait établir l'humilité dans le royaume de l'orgueil, la pureté dans le foyer de la luxure, la liberté chrétienne dans l'enfer de la tyrannie. Il apportait la famille avec l'indissolubilité du lien conjugal et le respect pour la vie de l'enfant ; il venait restituer à l'esclave sa dignité d'homme et y ajouter la dignité d'enfant de Dieu. Rappelant le pouvoir à son origine et le renfermant dans ses limites morales, à la place de l'empire de Néron, il venait constituer l'empire de Jésus-Christ : « Merveilleux contraste, dit Rohrbacher ; dans le même temps Sénèque, philosophe, éloquent, riche, fait l'éducation d'un nouvel empereur, et Pierre, pêcheur de Galilée, sans lettres, sans argent, sans crédit, fait l'éducation d'un nouveau genre humain. L'élève de Sénèque fut Néron ; l'élève de Pierre, c'est l'univers chrétien. »

II. Changer le monde, le convertir, telle est l'entreprise de Pierre ; tâche immense, impossible même, sans le secours de Dieu. Pour mieux nous en convaincre, esquissons rapidement l'état moral de l'empire et voyons comment les vertus naturelles vieillissent et s'épuisent lorsqu'ils n'ont pas un principe surnaturel de rajeunissement.

L'empereur, d'abord librement élu, tire désormais son pouvoir des usurpations, des révoltes et des assassinats. Son autorité, tout à à l'heure si modeste, dépasse toutes les limites ; elle s'appuie sur la délation, ordonne le suicide, confisque, épouvante et égorge. A la couronne de César s'ajoutent la tiare des pontifes et l'auréole des dieux ; César est propriétaire des âmes, des corps et des biens de ses sujets. Au dehors, les peuples ne sont pour lui que des ennemis ou des tributaires ; au dedans, il a le pied sur quatre millions de citoyens qui asservissent à leur tour cent cinquante millions d'hommes, esclaves des esclaves.

Le souvenir de ces pauvres esclaves vous touche au cœur. Inscrits sous la rubrique de choses, outils vivants, bétail humain, ils rapportent aux maîtres leurs enfants comme un croît vulgaire et les fruits de leur travail. Le maître ne peut leur permettre qu'un quasi-mariage et une quasi-propriété ; encore ces concessions sont entourées de tant de réserves qu'elles restent à peu près sans bénéfice. Tout est permis contre les esclaves ; ils ne peuvent rien revendiquer en leur faveur ; rien, pas même la compatissance naturelle à l'homme en présence de l'infortune. Le médecin, le comédien, le joueur de flûte, l'improvisateur habile sont un peu moins maltraités ; les autres travaillent dans les métairies une chaîne au pied, la tête rasée. A la plus légère infraction, on les fouette, on les torture, on les jette aux murènes des viviers ou aux bêtes de l'amphithéâtre. S'ils vieillisent, on les vend comme un cheval hors de service, et dès qu'arrive la maladie, on les confine dans une île du Tibre, à la grâce très peu médicale d'Esculape.

Le mariage et la famille suivent dans sa décadence l'ordre politique et civil. L'interdiction de l'union conjugale pèse sur les esclaves, sur les hommes libres non citoyens et sur les citoyens empêchés. La fornication simple avec cohabitation continue prend le nom de concubinat et se fait reconnaître comme mariage. Dans le mariage légitimement contracté, le divorce est permis aux hommes d'abord et ensuite aux femmes. Le père peut battre de verges, emprisonner, vendre, mettre à mort ses enfants et forcer sa fille même à répudier un époux dont il aurait approuvé le choix. La femme n'est que la fille aînée de son mari, elle est mineure, et si quelque accident l'émancipe, elle est à elle seule le commencement et la fin de sa famille.

Les traditions de la gentilité sont également rompues. Depuis quarante siècles, le péché engendre l'erreur, l'erreur engendre le péché, et l'erreur et le péché, par une réaction sacrilége, détruisent progressivement tous les principes religieux. L'Olympe romain est encombré de divinités puériles et libertines. Les dévots complaisants de Jupiter mêlent aux pratiques religieuses des actes de cruauté et de débauche. On fouette les jeunes gens devant l'autel des dieux. On offre des sacrifices humains dans toutes les circonstances extraordinaires, même au temps des empereurs. Vénus, protectrice de la volupté, ouvre son temple aux courtisanes et agrée pour son culte les plus vils excès du libertinage. Si la Grèce a ses Thesmophories et ses Tephrodisiennes, Rome a ses Lupercales, ses fetes de Flore et son culte de Priape. Enfin, pour apaiser les dieux, on rend un culte aux divinités méchantes, et si la conscience ne trouve pas la paix dans ses sacrifices, elle ira la chercher dans les aspersions du Taurobole.

Que dire des philosophes ? A les entendre, la philosophie est la reine des sciences, la dernière explication des choses, et, par une conséquence sous entendue, les philosophes dépositaires de cette science transcendante, sont les rois des beaux esprits. Je ne conteste point la dignité de la philosophie, mais j'avoue que ce qui m'y fait croire, ce n'est pas le mérite des philosophes. Songe-creux, assemble-nuages, pécores gonflées d'encre et de boue, ils entassent systèmes sur systèmes, pour aboutir, avec Cicéron, en physique à l'athéisme, en dialectique au scepticisme, et en morale à l'épicuréisme. Belles découvertes et bien capables de suppléer la religion ou de relever les mœurs !

. Et les arts ? et les lettres? Les lettres ne respirent que la volupté ; les arts ne font que la représenter sous les traits les plus lubriques. L'habileté de la plume, du pinceau et de l'embauchoir n'expriment que mieux la bassesse du cœur. Qui croirait aux historiens, échos fidèles de ces turpitudes, si nous n'avions découvert Pompéi?

Les mœurs se portent habituellement aux plus monstrueux écarts.

L'éducation des enfants est confiée à une servante grecque et à quelques esclaves. L'enfant grandit sous des portiques remplis de peintures indécentes et de statues obscènes. Des mains des esclaves, flatteurs intéressés de ses passions, il passe à l'école du rhéteur, école de corruption et de frivolité. L'éducation commune finit là.

Le Romain, au sortir de l'école, se revêt de pourpre, porte à son cou des pierreries et des perles, parfume ses cheveux, farde son visage et marche d'un pas nonchalant, s'il ne se fait porter dans une litière par des esclaves couronnés de roses.

Le monde est mis à contribution par la gourmandise romaine, l'art culinaire fait des progrès : on mange, on se fait vomir, on mange encore pour vomir encore. Après les repas, les jeux du théâtre et les combats du

cirque : c'est là surtout ce qu'aiment les fils des Scipions et des [illegible]. Mais ces fils dégénérés ne recherchent point la tragédie grecque qui s'adresse [illegible] nobles sentiments, ils ne s'attachent qu'à la fantasmagorie du décor et aux obscénités des mimes. Du reste, ils préfèrent au théâtre le cirque, Là, du moins, on se tue réellement ; là, il y a des gladiateurs, les tigres, des monstres marins, des naumachies, l'ombrage du Velarium et la rosée de parfums qui corrige l'âcreté du sang. Enfin, comme l'intempérance et la cruauté ne rassasient pas l'homme sensuel, l'impureté, une impureté bestiale et satanique, est l'aboutissement de tous ces désordres.

III. Voilà, et nous ne pouvons tout dire, voilà où en était Rome à l'arrivée de Pierre; il est temps d'assister avec lui à la naissance de la nouvelle Rome.

Associé à Paul, l'apôtre par excellence, Pierre resta vingt-cinq ans à Rome, étendant de là sa sollicitude sur toutes les églises. Au bout de ce temps, il fut pris et enfermé dans la prison Mamertine, au pied du capitole, comme si l'on eût voulu qu'il put toucher de ses mains, pour leur donner une dernière et victorieuse secousse, les fondements de ce sanctuaire des erreurs qu'il avait abolies. On l'en tira bientôt, pour le conduire à travers le Forum, sur le chemin d'Ostie, où il trouva Paul qui allait mourir. Une croix était préparée ; Pierre demanda d'y être attaché la tête en bas, afin de souffrir, avec un cachet d'ignominie, ce supplice devenu glorieux par la mort de son maître. Ce fut la fin de ses travaux et le commencement de sa gloire. Là prit naissance le second empire de Rome et se fonda le nouveau Capitole, d'où partirent, non plus des proconsuls, mais des apôtres ; où l'on ne décréta plus la guerre, l'esclavage et l'extermination des peuples, mais la paix et la liberté du monde.

Telles sont l'économie des œuvres providentielles et la logique du plan divin. La corruption mine la puissance des Césars. La prédication de Pierre débarrasse le sol de cette gigantesque corruption. Le terrain débarrassé, Pierre plante là sa croix et avec la croix son empire.

Arrêtons nos regards sur ce fait merveilleux.

IV. La poétesse grecque Erinna, célébrant les magnificences de Rome, s'écrie : « Salut, ô Rome ! reine au diadème d'or, toi qui habites sur la terre un indestructible Olympe !

« A toi seule l'antique destin a donné la gloire d'une éternelle puissance, à toi seule le commandement et la royauté suprême.

« Tu es l'inébranlable souveraine des peuples et des cités.

« Le temps, ce destructeur de toutes choses de toi seule n'écartera jamais le souffle créateur qui donne le pouvoir. »

Des savants épiloguant sur cette ville dont le nom, dit saint Jean, est *Mystère*, prétendent que Rome signifie ville féconde, ville puissante, ville couronnée de gloire. Juste-Lipse rappelle à propos des mots allemands et indous dont la lumière, à son gré, explique on ne peut mieux l'acte de naissance de Rome.

Ces choses ont leur prix. Mais laissons-là ces éternels enfants, les érudits et les poètes, et rentrons dans l'histoire.

Une double préparation a prédestiné Rome à ses fonctions chrétiennes : 1° préparation géographique et topographique dans le choix du lieu où doivent s'asseoir ses fondements ; 2° préparation historique et politique dans le travail de conquête et de centralisation romaines.

Et d'abord c'est en Occident que s'élève la ville prédestinée. Dieu, juste, jusque dans ses faveurs, a accordé longtemps ses priviléges à l'Orient.

A l'Orient, la gloire d'être le berceau du Christ ; à lui encore de conserver le tombeau du Christ et d'être à la fin des temps le rendez-vous du genre humain, lorsque le juge des vivants et des morts, revenant dans la gloire, convoquera tous les hommes dans la vallée de Josaphat. Mais, à l'Occident ont été faites aussi de saintes promesses qui s'accomplissent dans la plénitude des temps ; à l'Occident est réservé le siége principal de l'Eglise du Christ ; là, sera la cité choisie, la nouvelle Jérusalem.

C'est au centre de l'Italie que sont placés ses fondements. Cette ville occupe donc, en Europe, une position isolée et centrale ; isolée, pour que le mouvement des empires ne vienne pas troubler son repos ; centrale, afin que la facilité des communications lui permette de répandre plus promptement sur les peuples l'abondance de ses bénédictions. On sent que Rome était présente aux yeux de Dieu, dès le commencement des choses, lorsqu'il prenait l'équerre et le cordeau pour donner à la terre son assiette, pour ajuster les chaînes de montagnes et le niveau des mers.

Rome s'élève sur les bords de la Méditerranée ; admirable instrument des vues de la Providence pour la civilisation et pour l'unité, bassin unique au monde, construit tout exprès sans doute pour être témoin des plus grandes destinées du genre humain. Par cette mer sans flux ni reflux, les climats les plus divers, les races les plus éloignées, les produits les plus variés se rapprochent et se touchent ; le noir fils de Cham, le Grec ou le Celte enfant de Japhet, l'Arabe ou l'Hébreu descendant de Sem, en un mot, les trois familles du monde peuvent se donner la main. Par le Pont-Euxin et le Tanaïs, ce grand lac remonte jusqu'aux steppes de la Tartarie ; par le Nil jusqu'aux cataractes d'Eléphantine ; par le Rhône, elle touche au Rhin et aux peuples du nord ; le canal de Suez, chemin longtemps abandonné, que la civilisation reprend aujourd'hui, lui ouvre la mer Rouge les Indes et la Chine ; le détroit de Gibraltar lui montre les deux Amériques. La Méditerranee, c'est la mer des grands

hommes, le théâtre des grands événements, le champ-clos où se juge ont les questions décisives; c'est le grand lac catholique.

V. Rome, fondée dans cette position choisie, est le but et le terme du mouvement historique des grands empires.

Le premier en date, l'empire assyrien, s'élève sur les bords de l'Euphrate et s'étend, dans ses jours de prospérité, jusqu'à la Judée et l'Egypte. Le second, l'empire Médo-Perse, hérite de l'empire assyrien et y ajoute les contrées qui s'etendent jusqu'à la Propontide. Le troisième, l'empire Macédonien, annexe à l'empire des Perses, d'un côté la Grèce, de l'autre les Indes et la Tartarie. Enfin le dernier, l'empire Romain, occupe l'Europe, le nord de l'Afrique et la moitié de l'Orient, tandis que l'empire chinois, débarrassé de ses guerres intestines et vainqueur des Etats voisins, occupe l'autre moitié de l'Asie. Une gestation de deux mille ans, des empires qui s'élèvent et qui tombent pour que leurs ruines servent à l'agrandissement d'autres empires, des peuples qui se rapprochent, des institutions qui s'éclairent, une grande unité qui se prépare ; tel est l'objet de ce travail des siècles.

Ce travail s'achève dans la cité de Romulus pendant les sept cents années de son existence : c'est une semaine de siècles. Je n'ai qu'à rappeler ici les considérations développées dans mon précédent article. Certes, c'était une grande œuvre de la Providence que cet empire préparé depuis le déluge, par tant de courage, de force et de patience ; empire qui se trouve l'héritier des grands empires de Nabuchodonosor, de Sésostris, de Cyrus et d'Alexandre ; qui réunit sous une même loi et la Bretagne sauvage encore, et la Gaule à peine sortie de la barbarie, et la Grèce modèle de la civilisation antique, et l'Egypte qui a instruit la Grèce, et l'Asie berceau des races humaines. Les trois grands rameaux de la souche noachide ; les idiomes de chacun d'eux multipliés en mille branches diverses; les grandes civilisations et les grands cultes de l'Egypte, de la Gaule, de la Grèce, de la Judée ; la beauté d'Ephèse, la richesse d'Alexandrie, la gloire de Sparte, la science d'Athènes, la sainteté de Jérusalem, la fortune naissante de Lutèce et de Londres, tout cela profite à la grandeur de Rome. Le monde avait-il jamais vu rien de pareil? Rome ne semble-t-elle pas appelée à refaire l'unité du genre humain par l'unité de son pouvoir, l'unité des langues humaines, par l'unité de sa langue, l'unité de sa religion par la diffusion plus facile de cette grande vérité dont les sages ont pressenti l'approche ?

Oui, oui ; Dieu a fait de Rome la légataire des empires, le grand centre de l'unité, le rendez vous universel des peuples, pour mettre en des mains toutes puissantes qu'il aura la gloire de vaincre, le sceptre qu'il réserve à son lieutenant.

VI. C'est donc à Rome que Dieu a placé la pierre fondamentale de son Eglise. Nous avons dit comment il avait préparé la ville éternelle à cette incomparable dignité, voyons maintenant comment il réalise son dessein.

La pierre fondamentale de l'Eglise c'est incontestablement Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ est une pierre spirituelle. Or, l'Eglise que le Verbe fait chair est venu fonder, devant être une société d'âmes unies à des corps, il faut à cette société un fondement visible. Ce fondement c'est Pierre : Pierre le premier dans la confession de la foi, le plus ardent dans l'expression de l'amour, est aussi le plus élevé dans l'étendue de la juridiction. Pierre éprouvée par toutes les attaques qui peuvent s'élever de la terre; pierre angulaire, qui porte la masse de l'édifice; pierre précieuse, d'où découlent tous les biens. A cette pierre il faut un séjour habituel, un lieu visible; car elle ne peut pas être une pierre roulante, vagabonde, foulée aux pieds des nations ; elle ne peut pas davantage errer parmi les peuples, rendant au milieu d'un exil cosmopolite, les oracles de la foi. « Ce Pierre, dit saint Léon, vient donc planter intrépidement le trophée de la croix sur les citadelles romaines où, selon les divines préparations, *divinis præordinationibus*, il doit trouver la gloire du martyre et remplir l'office de la primauté. » Pierre, évêque de Rome, attache à son siége les fonctions du grand Pontificat et verse son sang. « Après la confession du mystère divin, dit saint Hilaire, Simon-Pierre, étendu, couché dans les fondements de l'édifice chrétien, porte tout le môle de l'Eglise, et, loin d'en être écrasé, tient d'une main ferme et active les clefs du royaume céleste. » Rome contient désormais dans les flancs de son Vatican un rocher plus immuable que celui de son vieux Capitole; car après que Pierre a confessé la vérité du Christ par sa mort, comme il l'avait confessée par sa parole et par ses œuvres, le voici posé et fixé à la place qui lui avait été dès longtemps préparée Sa tombe est le berceau de la puissance pontificale; son corps est l'indestructible base du trône des Papes. Autour de sa dépouille glorieuse rayonne la construction immense de l'Eglise. Là est le siége de la souveraineté de Jésus-Christ; là est le centre de son action et de son gouvernement; là est sa tente royale, son tabernacle parmi les hommes: là, par la présence de son substitut visible, le Fils de Marie réalise à toujours son titre d'Emmanuel.

« C'est de la sorte, dit Bossuet, que fut établie et fixée à Rome la chaire éternelle, la principauté principale : l'Eglise-mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises : le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement; la chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité; et c'est là que Pierre demeure à jamais dans ses successeurs le chef des évêques catholiques et le fondement des fidèles. »

Le corps de Pierre déposé dans le sol ro-

main, comme un germe sacré, pousse de victorieux rejetons. Rome impériale et païenne s'épouvante. « Mais, se dit-on, qu'est-ce que cette parole qui retentit à tous les coins de l'empire et va faire trembler César jusque sous la pourpre? Evidemment c'est une parole de trames secrètes et de rébellions prochaines. Ses adeptes s'assemblent la nuit, se souillent de crimes odieux et refusent de brûler l'encens devant les statues de l'empereur, le seul des dieux survivant dans les nécropoles de l'Olympe. Il faut sauver César et ses esclaves! » Des édits paraissent, les proconsuls fouillent les provinces et expédient aux magistrats romains des légions de prévenus. L'interrogatoire est bref, la condamnation sommaire. Les bourreaux reçoivent les chrétiens des mains de l'injustice, les chevalets s'étendent, les bûchers se dressent, les amphithéâtres s'ouvrent. Rome n'est plus qu'une grande boucherie, un champ de carnage, et cela pendant trois siècles! Pourquoi ce déluge de sang, sinon parce que Dieu veut laver les souillures de la grande prostituée dont saint Jean chante la ruine et confirmer la prise de possession de Pierre en arrosant de sève chrétienne l'arbre de la puissance pontificale. Les martyrs étendent, au prix de leur mort, le patrimoine de l'Apotre; la ville des martyrs doit être la ville des Papes. Cela se sent si bien, cette confirmation du droit apostolique est tellement conforme aux injonctions de la conscience chrétienne, que tous les crocheteurs de l'écritoire, qui ont épuisé contre les Papes les brutalités du sophisme, se refusent à conseiller leur expulsion de Rome. Rome les repousse plus encore qu'elle ne les attire; il y a là des tombeaux sacrés dont ils n'osent affronter l'immobilité muette; des ossements vénérés du monde dont ils doivent respecter les droits; un sang habitué à se convertir en sève catholique et qui, s'il était condamné à la stérilité, amasserait bientôt sous cette terre, désormais maudite, les feux vengeurs d'un volcan.

Constantin appelle l'Eglise au bienfait de la vie publique et se retire bientôt sur les rives du Bosphore. En désertant l'antique cité de Romulus, le Fils de Constance pensa-t-il que la cité idolâtre ne voudrait pas se prêter à ses desseins régénérateurs? Céda-t-il au prestige grandissant des Papes? Obéit-il à une impulsion particulière de la Providence? Les motifs de cette surprenante détermination nous échappent, mais le fait de la retraite est constant. Ce fait exerce sur le développement de l'œuvre de Pierre et des martyrs une profonde influence. L'empereur disparait, le Pape rayonne. La ville des dictateurs populaires, des consuls, des triumvirs et des Césars va se prêter à l'impression de souvenirs plus pénétrants et recueillir publiquement les bienfaits d'un plus grand ministère. Les héritiers du pêcheur de Galilée, objet d'une vénération voilée par les catacombes, paraitront dans l'éclat incontesté de leur souveraineté spirituelle et la croix de Pierre montre déjà qu'elle était dès le commencement le sceptre du monde.

Mais le grand obstacle à l'appropriation de Rome au service de la papauté n'était pas la présence de l'empereur. Des obstacles d'un autre ordre, obstacles anciens, nombreux, touchant au cœur, théâtre des plus vives résistances, faisaient de la Rome du Capitole et du Panthéon un lieu impropre à sa destination providentielle. La capitale du monde chrétien devait être un foyer de vertus chrétiennes; la ville des Papes devait offrir dans ses institutions, ses mœurs et ses coutumes, comme un reflet vivant, comme une tradition matérielle de l'Evangile. Or, l'entrée du christianisme dans la vie publique et même la conversion des empereurs, loin d'écarter ces obstacles et d'opérer ces réformes, paraissaient ne rendre les réformes que plus difficiles et grandir les obstacles. L'empereur changeait de foi, l'empire gardait ses symboles païens; l'Eglise ouvrait les portes de ses basiliques, la foule s'y précipitait donnant son esprit au Dieu du Calvaire, réservant son cœur aux divinités de l'Olympe. Que fit Dieu? Il appela les barbares. Les barbares saccagèrent le Panthéon, promenèrent dans les monuments païens des flammes aveuglément intelligentes, et mirent dans la foule un fer préparateur des vraies conversions. Rome, séjour des Papes, fut conservée à cause des Papes; l'antique peuple de Romulus devint le jeune peuple de Pierre, *populum late regem;* mais l'empire tomba, la cité fut changée, et ces ruines morales et matérielles, ouvrage des barbares, attestèrent, dans les desseins de Dieu, la grande victoire du Christ, et ouvrirent à ses vicaires le champ des merveilleuses restaurations.

Avant Constantin, les Papes, comme chefs de l'Eglise, possédaient des terres nombreuses et exerçaient même au milieu des fidèles une sorte de magistrature. Depuis Constantin et surtout depuis la chute de l'empire, les propriétés de l'Eglise romaine étaient devenues d'immenses patrimoines; plusieurs formaient de véritables principautés. La juridiction politique des empereurs de Constantinople sur Rome subsistait, mais elle n'était guère que nominale; celle des Papes, fondée sur la confiance des princes et le respect des peuples, s'étendait chaque jour; elle avait l'investiture du temps, de l'usage public et de la gratitude, lorsqu'elle reçut enfin la consécration solennelle du droit public par les mains à jamais glorieuses de Charlemagne. Je ne puis entrer à cet égard dans aucune discussion, l'Eglise du reste vient de soutenir sur cette question une magnifique, une incomparable controverse; mais je ne pouvais taire un tel événement, ne fut-ce que pour indiquer l'influence qu'il doit exercer sur la transformation de Rome.

VII. Rome, désormais ville royale et pontificale, reçoit de la présence et du ministère

des Papes son dernier achèvement. Dire ce qu'ils ont fait pour lui donner le caractère de ville *sainte* demanderait un livre ; pour renfermer cet article dans de justes bornes, il faut nous arrêter à de courtes indications.

Jusqu'à Charlemagne et même depuis, Rome, revenue à ses commencements, en est réduite à guerroyer contre Albe ou Tibur. Plus tard, à mesure que sa population augmente, elle doit songer davantage aux nécessités de son entretien. Les Papes ne veulent cependant ni lui donner les retranchements nombreux d'une ville militaire, ni semer aux alentours de grands ateliers d'industrie. « Le sol où Rome est assis, dit Dante, est digne de vénération au delà de ce que les hommes ont jamais pu dire et croire. » Sa campagne garde donc sa vaste étendue et ses horizons pacifiques. Il y a là une gravité, une paix profonde, un intérêt mystérieux qui s'emparent invinciblement de l'âme. C'est l'encadrement obligé de la ville éternelle.

Les grands quartiers de Rome, le Palatin, l'Aventin, le Viminal, le Forum sont vides. De grands monuments désormais sans objet, ou restent dans le deuil de leurs ruines, ou ne reçoivent de décoration que ce qu'il faut pour déposer en faveur du Christ. Une croix de bois couronne le Colysée. Le prince des Apôtres, les clefs du royaume des cieux à la main, domine la colonne Trajane ; saint Paul armé du glaive de la foi, est debout sur la colonne Antonine. Au milieu des jardins de Néron, vous contemplez l'obélisque du Christ vainqueur, la croix radieuse qui le surmonte et l'empreinte de ces paroles éclatantes: *Christus vincit, regnat, imperat.* Partout ailleurs, ces ruines ne seraient que des ruines vulgaires, dépourvues de sens, vouées peut-être au ridicule ; ici elles rendent hommage au triomphe du christianisme et finissent le panorama commencé par la campagne de Rome. C'est un ornement de la cité

Veuve du peuple-roi, mais reine encor du monde ;

c'est le secret du charme indéfinissable qui attire à Rome tous les étrangers et qui y captive tous les cœurs. Lamartine, qui depuis,..... mais alors il chantait les grandes choses, a fort bien dit :

Ici viennent mourir les derniers bruits du monde !
Nautonniers sans étoile, abordez, c'est le port !
Ici l'âme se plonge en une paix profonde,
Et cette paix n'est point la mort.

Non, elle n'est point la mort, mais bien le doux repos d'une heureuse vie et le relief saisissant de monuments d'un autre genre. Car les Papes ont donné à Rome les sept basiliques et ces trois cent soixante-cinq églises qui répondent à tous les besoins, à tous les souvenirs, à tous les vœux, à tous les pélerinages du monde catholique. Les Papes ont jeté dans les airs cette magnificence, cette immensité que nous appelons le dôme de Saint-Pierre, le temple de la catholicité, que le Pontife universel peut seul remplir ; temple sans égal et qui n'a été fait si vaste qu'afin que le Père commun de la grande famille catholique pût y rassembler tous ses enfants.

Ces églises ont leurs ornements ; elles sont comme autant de reliquaires où se conservent les témoignages de nos dogmes et les souvenirs de nos triomphes. C'est le christianisme rendu sensible par la pierre des monuments et les ossements des martyrs : *Invisibilia enim ejus per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur* (1). Sous leurs voûtes passent les chefs de tous les ordres religieux qui donnent à la terre le spectacle habituel de l'héroïsme dans la vertu. Dans les églises maîtresses paraît, aux grands jours de l'Eglise, le prince des prêtres, le vicaire de Jésus-Christ, symbolisant dans les cérémonies tous les mystères de la terre et toutes les espérances du ciel. Au grand jour de Pâques, en particulier, la voix paternelle et forte du Souverain-Pontife, bénissant *la ville et le monde*, retentit comme la voix de Dieu même, au milieu du silence sublime de toute la création.

Et nous tous, qui recevons ces bénédictions, nous, enfants dociles répandus dans toutes les contrées du monde, nous sommes les citoyens de la ville éternelle. Le Pape est notre instituteur et notre père ; sa ville est le berceau de nos âmes. Notre foi est la foi de Rome ; nos affections les plus pures et les plus vivaces vont par mille invisibles canaux, porter là leurs meilleurs tributs. O Rome ! cité chérie de l'univers, après tant de siècles et tant d'assauts, tu es toujours debout, toujours vierge, toujours mère, toujours maîtresse. Assise au milieu des orages, tu restes comme l'invincible phare dont les reflets dissipent l'erreur ; tu parais comme l'éternel soutien de la faiblesse humaine. Bienfaitrice des peuples dans le passé, espérance de l'avenir, tu es, dans le présent, la seule grande chose vivante, la reine du monde. Et c'est pourquoi les poëtes te célèbrent, les prêtres te bénissent et les petits enfants même veulent mêler leur voix, pleine de tendresse, au concert de tes louanges.

Ainsi Rome par le sang des Apôtres et des martyrs, par la retraite de Constantin, par les ravages des barbares, par l'œuvre de Charlemagne, par le dévouement de ses pontifes, ou pour tout dire d'un mot, par le travail de Dieu, Rome est la ville des Papes, la capitale de l'Eglise, la tête et le cœur de l'humanité régénérée en Jésus-Christ, je ne pousserai pas plus loin cette discussion. Les considérations indiquées dans cet article m'autorisent à conclure avec le poëte aquitain :

Sedes Roma Petri quæ pastoralis honoris,
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis,
Religione tenet.....

C'est l'oracle de la Providence.

(1) Rom., I

LIVRE VINGT-HUITIÈME

DE L'AN 197 A 230 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Commencement de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre ; l'Église toujours persécutée, continue toujours la régénération du genre humain

« Et je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphème, qui avait sept têtes et dix cornes. Et la femme était vêtue d'écarlate et de pourpre, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, et tenant en sa main un vase d'or plein des abominations et de l'impureté de sa fornication. Et ce nom était écrit sur son front : Mystère ! la grande Babylone, la mère des fornications et des abominations de la terre ! Et je vis la femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus. Et les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise. Et cette femme est la grande ville qui règne sur les rois de la terre (1). »

C'est ainsi que saint Jean nous dépeint Rome idolâtre. Nous l'avons vue, en effet, au siècle qui vient de finir, sollicitant les peuples et les rois à s'enivrer du vin de sa prostitution ou de son idolâtrie ; dès l'entrée, nous avons vu le philosophe Pline employant le fer et le feu pour contraindre les chrétiens à maudire le Christ et à sacrifier aux idoles, surtout à celle de l'empereur ; et vers la fin nous avons vu le philosophe Marc-Aurèle, avec sa cour de philosophes, joignant les arguments de la philosophie aux violences du bourreau, pour prostituer plus sûrement le monde aux idoles. Rome idolâtre s'était doublement enivrée et du vin de sa fornication et du sang des martyrs. Aussi allons-nous la voir, chancelant avec l'ignominie d'une femme ivre, jetant sa tête de côté et d'autre, tombant ici et là, et ramassée dans la boue par le premier soldat qui se rencontre.

Commode venait d'être tué. C'était le fils d'un philosophe et l'élève de la philosophie. Comme le père ne mourait pas assez vite, les médecins l'achevèrent pour plaire au fils. Celui-ci se montra digne de cette attention. Outre trois cents concubines, il avait dans son palais trois cents compagnons de sodomie, et vivait en inceste avec toutes ses sœurs. Sa cruauté égalait ses débauches. Sans parler d'une infinité de personnes qu'il fit mourir par suite de plusieurs conjurations réelles ou supposées, son amusement était de couper le nez, les oreilles ou d'autres membres à ceux qu'il rencontrait, d'ouvrir d'un coup d'épée le ventre à un homme replet, pour le plaisir de voir sortir ses entrailles. Afin de surpasser les travaux d'Hercule, il fit habiller en géants et en monstres tous les estropiés de Rome, ne leur donnant pour toute arme que des éponges en guise de pierres, et ensuite il les assommait à coups de massue. Et le sénat lui décernait le nom d'Hercule romain ; et des statues étaient érigées pour immortaliser ses exploits. Il eut pour préfet du prétoire ou commandant de la garde impériale un ci-devant esclave phrygien, qui fit vingt-cinq consuls dans une année, et nomma sénateurs un grand nombre d'esclaves comme lui. Aussi le sénat votait-il à Commode tous les titres imaginables, sans oublier celui de dieu : il appela de ses noms les douze mois de l'année ; Rome même ne s'appela plus Rome, mais la colonie Commodienne. Pendant ce temps, les incendies, les famines, les pestes ravageaient l'empire. Ajoutez-y une multitude innombrable de brigands. Pour une certaine somme, Commode relâchait ceux qui étaient en prison, et donnait aux autres permission de tuer et de voler. Un d'entre eux se rendit tellement formidable dans les Gaules et les Espagnes, qu'il fallut envoyer contre lui des armées. Commode, cependant, après avoir combattu nu en gladiateur devant tout le sénat et le peuple, voulut célébrer le nouvel an 193 d'une manière digne de lui. Il devait passer la nuit précédente, non dans son palais, mais dans la caserne des gladiateurs, en sortir avec eux au point du jour, assassiner les deux consuls et se déclarer lui-même consul unique. Sa principale concubine et ses deux préfets du prétoire l'ayant conjuré avec larmes de ne pas s'avilir à ce point, il dressa une liste où il mit leurs noms à la tête de ceux qui devaient périr le lendemain ; mais ils en

(1) Apoc., XVII.

eurent connaissance et le prévinrent en le faisant étrangler cette nuit-là même. Autant le sénat lui avait décerné de titres d'honneur pendant sa vie, autant il lui donna de noms injurieux après sa mort, criant à son successeur Pertinax : Qu'on traîne à la voirie le parricide, le bourreau ! Nous avons été esclaves des esclaves (1) !

Pertinax était un vieux général, fils d'un esclave qui vendait du charbon en Ligurie. Son règne promettait, mais il ne fut que de quatre-vingt-sept jours. Les soldats prétoriens craignaient qu'il ne voulût rétablir l'ancienne discipline. Deux cents d'entre eux s'en vont le trouver au palais, lui coupent la tête et la portent dans leur camp au bout d'une pique. Ils y trouvent son beau-père Sulpicien, qui y était venu de sa part pour apaiser le commencement du tumulte. Quand ce grave sénateur vit la tête de son gendre au bout d'une lance, il offrit de l'argent aux soldats pour qu'ils le fissent empereur lui-même. Les soldats profitèrent de l'occasion ; ils montèrent sur les remparts et annoncèrent à son de trompe que l'empire serait vendu à l'encan. A cette nouvelle, un des plus riches sénateurs, Didius Julianus, se lève de table et accourt. Les deux compétiteurs, l'un dans le camp, l'autre à la porte, enchérirent plusieurs fois l'un sur l'autre ; mais Julianus ayant monté tout d'un coup de cinq mille dragmes pour chaque soldat à six mille deux cent cinquante, environ trois mille francs de notre monnaie, payables sur-le-champ, l'empire lui fut adjugé et le sénat ratifia le marché.

Mais, dans le même temps, trois généraux s'étaient laissé ou fait déclarer empereurs par leurs troupes : c'était l'Africain Septime-Sévère, en Illyrie ; un autre Africain, Clodius-Albinus, en Angleterre : l'Ital en Pescennius-Niger, en Orient. Julien fit déclarer Sévère ennemi de la patrie par le sénat, qui envoyait secrètement solliciter Niger de le délivrer de Julien. Ce dernier, à l'approche de Sévère, qui s'avançait sur Rome, se vit couper la tête par un soldat, après soixante-six jours de règne.

Sévère, à son tour, ayant fait un dieu de Pertinax, fit déclarer ennemi de la patrie Niger, qui, après plusieurs batailles sanglantes, se réfugia dans Antioche, où un de ses soldats lui coupa la tete et la porta au bout d'une lance à Sévère, qui l'envoya montrer à Rome. Vainqueur de Niger, Sévère marcha contre Albin qu'il avait reconnu César en attendant, lui livra une sanglante bataille près de Lyon, et foula son cadavre aux pieds de son cheval.

Alors on vit recommencer, et à Rome, et dans les provinces, les proscriptions de Marius et de Sylla. Pour échapper à la cruauté de Sévère, une foule de soldats romains se réfugièrent chez les Parthes et apprirent à ceux-ci la tactique romaine. Sévère força le sénat à mettre Commode au nombre des dieux, et se déclara lui-même son frère. Il avait deux fils, Caracalla et Géta : il les fit empereurs tous les deux à l'âge de onze ans. Un jour qu'il venait de remporter une victoire dans la Grande-Bretagne, des cris lui firent tourner la tête ; il vit l'aîné de ses fils, Caracalla, l'épée nue à la main pour le tuer par derrière. Il mourut l'an 211, ou plutôt il se tua par impatience des douleurs de la goutte, en s'écriant : J'ai été tout, et tout ne me sert de rien.

Ses deux fils lui succédèrent. Après quelque temps, Caracalla tua son frère entre les bras de sa mère Julie. L'ayant tué, il le mit au nombre des dieux et fit mourir en même temps vingt mille personnes qu'il soupçonnait avoir pleuré sa mort. Sa mère elle-même eut défense de lui donner des larmes. Suivant Spartien et Aurélius Victor, elle fit plus qu'obéir ; elle épousa le meurtrier de son fils.

Tout le règne de Caracalla répondit à ce commencement. A l'exception d'une loi qui déclarait citoyens romains tous les sujets de l'empire, tout n'y fut que débauche, cruauté et perfidie. Les habitants d'Alexandrie s'étaient permis quelques bons mots sur son compte. Il entra dans leur ville, fut reçu avec tous les honneurs imaginables, et puis, au moment que tout le monde était dans la plus profonde sécurité, commanda à son armée de massacrer pendant plusieurs jours et plusieurs nuits tout ce qu'ils rencontreraient. Quant à lui, il s'amusait à regarder le massacre du haut du temple de Sérapis. Peu après, il fut tué lui-même par Macrin, son préfet du prétoire, qui en fit un dieu et fut déclaré empereur à sa place.

Macrin, né à Césarée, en Mauritanie, actuellement Cherchell, avait commencé par être esclave et puis gladiateur. Il ne régna que quatorze mois, au bout desquels il fut tué avec son fils Diadumène. Rome se vit alors plus avilie que jamais. Le gladiateur maure, qui annonçait un empereur passable, fut remplacé sur le trône par un jeune efféminé de Syrie.

Il y avait à Emèse, en Phénicie, une femme syrienne, Mésa, sœur de l'impératrice Julie. Elle avait deux filles, Soëmis et Mammée, qui avaient chacune un fils : la première Bassien, plus connu sous le nom d'Héliogabale, et la seconde, Alexien, plus connu sous le nom d'Alexandre-Sévère. Héliogabale, ainsi nommé de l'idole d'Elagabal ou du soleil dont il était grand prêtre, et qui consistait en une pierre noire, n'avait que treize ans lorsque sa grand'mère le fit passer pour un fils naturel de Caracalla qui venait d'être tué. La légion d'Emèse déclara donc le jeune Héliogabale empereur, et entraîna dans son parti les troupes envoyées contre elle. Le nouveau César surpassa Néron en cruauté,

(1) Tillemont, Crévier, Dion. *Aug. Hist. scriptores.*

Caracalla en prodigalité, et tous les princes qui ont régné, même après lui, en impudicité. En moins de quatre ans, il épousa et répudia cinq ou six femmes, entre lesquelles une vestale. Il fit du palais impérial une retraite de prostituées, qu'il remplaça bientôt par une troupe encore plus infâme de sodomites ; il se maria comme femme à un vil esclave, et fut sur le point de le faire César. Son préfet du prétoire était un bouffon, des cochers, des baladins devenaient sénateurs et consuls. Il établit un sénat de femmes présidé par sa mère. Lui-même, habillé en courtisane, allait se prostituer dans les mauvais lieux. Tout en lui ressentait l'infamie ou l'extravagance. Ses repas n'étaient composés que de langues de paons et de rossignols, de cervelles de perroquets et de faisans. Il nourrissait ses chiens de foies d'oies, ses chevaux de raisins, et ses bêtes féroces de faisans et de perdrix. Il fit venir de Phénicie son dieu Elagabal, le maria avec la Vénus céleste de Carthage, autrement Astarté, leur immola des enfants, et leur subordonna tous les dieux de Rome.

Pour couvrir un peu tant d'excès révoltants, sa grand'mère lui fit adopter et nommer César son cousin Alexien, qui prit le nom d'Alexandre-Sévère. N'ayant pu en faire un complice de ses débauches, il se repentit de l'avoir adopté, et essaya plusieurs fois de le mettre à mort. Mais les soldats, charmés des bonnes qualités d'Alexandre, prirent les armes pour le venger. Héliogabale et sa mère Soëmis se cachèrent dans un égout. On leur coupa la tête à l'un et à l'autre, et après que leurs cadavres eurent été traînés dans la ville, celui du tyran fut jeté dans le Tibre. C'était l'an 222, la quatrième année de son règne et la dix-huitième de son âge (1).

Alexandre, dont la mère paraît avoir été chrétienne, fut aimé du sénat, du peuple et des armées, fit la guerre avec succès ; mais, après un règne de treize ans, il fut tué à l'instigation d'un Goth, qui se fit déclarer empereur par les légions qu'il commandait. C'était Maximin, berger de son premier métier. Il était d'une taille et d'une force extraordinaires, mais d'une cruauté égale à sa taille. Le peuple de Carthage proclame empereurs le proconsul Gordien et son fils ; le sénat de Rome les confirme ; mais ils sont tués dans une bataille après six semaines de règne. Le sénat leur donne pour successeurs deux vieillards : Pupien, fils d'un charron, et Balbin, d'une illustre famille. Le peuple le force de leur adjoindre comme César un petit-fils de Gordien. Rome, déjà tremblante à l'approche de Maximin qui s'avançait sur l'Italie, voit encore ses rues ensanglantées par un combat entre le peuple et les soldats du prétoire ; elle ne se possède pas de joie, lorsqu'elle apprend que les deux Maximin, le père et le fils, ont été tués par leurs troupes, et qu'on lui apporte leurs têtes au bout d'une lance.

Mais bientôt les deux vieux empereurs, Pupien et Balbin, jaloux l'un de l'autre, sont tués à leur tour par les gardes prétoriennes. Le jeune Gordien, seul empereur, triomphe des Perses, et puis se voit déposé et tué par l'ordre du capitaine de ses gardes.

C'était un Arabe, nommé Philippe, fils d'un chef de voleurs. Il paraîtrait qu'il faisait secrètement profession de christianisme, et que l'évêque d'Antioche, saint Babylas, lui interdit l'entrée de l'église à cause du meurtre de Gordien. Deux autres empereurs, Jotapien et Marin, périrent par les mains des soldats qui les avaient faits. Philippe et son fils périrent également par les mains des leurs, mais furent mis au rang des dieux par le sénat et le peuple, dont ils avaient gagné l'affection par la douceur de leur gouvernement.

Decius, qui avait causé leur perte et qui leur succéda, était d'une famille obscure dans la Pannonie, la Hongrie actuelle. Après avoir cruellement persécuté les chrétiens, il s'engagea dans un marais en poursuivant l'armée des Gètes, et périt avec ses trois ou quatre fils et ses soldats massacrés par les barbares, l'an 251. L'Africain Gallus, qu'on soupçonne de sa mort, lui succède ; mais, après dix-huit mois, il est tué avec son fils Volusien, par un nouvel empereur, Emilien, tué lui-même trois mois après par ses propres troupes, qui proclamèrent empereur Valérien, d'une des plus illustres familles romaines. C'était l'an 253.

A ces révolutions sanglantes du trône, se joignaient fréquemment des pestes et les invasions des barbares. Valérien avait été regardé comme le sénateur le plus digne de l'empire. Il favorisa d'abord les chrétiens, et ensuite les persécuta cruellement pour s'attirer la protection des idoles dans sa guerre contre les Perses. Mais, dans cette même guerre, il fut battu, fait prisonnier et traité de la manière la plus outrageante : Sapor, roi de Perse, le donna en spectacle, chargé de fers, dans les principales villes de son Empire, et lui mit plusieurs fois, quand il montait à cheval, le pied sur le dos ou sur la tête, comme un étrier. Enfin, on l'écorcha vif suivant les uns, mort suivant les autres ; on sala son corps, on corroya sa peau pour la garder, on la teignit en rouge et on la suspendit dans un temple, comme un monument éternel de la honte des Romains. Ce qu'il y eut de plus indigne, c'est que son fils, l'empereur Gallien, bien loin de travailler à rompre ses fers, en témoigna de la joie, tandis que même les princes étrangers, alliés de Sapor, sollicitaient sa délivrance.

Avec la captivité de Valérien tous les maux à la fois vinrent fondre sur l'empire. Les barbares et les Perses redoublaient leurs courses dans les Espagnes, dans les Gaules, dans l'Illyrie, dans la Thrace et dans la Grèce, dans l'Asie et du côté de l'Orient. En Sicile il y eut

(1) Tillemont, Crévier, *Historiæ August. scriptores*

comme une guerre d'esclaves. La peste ravageait incessamment et la capitale et les provinces, et, en certains temps, elle devenait si violente, qu'elle emportait cinq mille personnes par jour dans Rome. La disette, la famine, les tremblements de terre à Rome, en Asie, en Afrique, les séditions dans les villes, tous les fléaux, en un mot, se réunissaient pour menacer l'empire de sa ruine prochaine.

Et que faisait Gallien ? Il se divertissait. A l'exemple de Caligula et de Néron, il courait déguisé, pendant la nuit, les cabarets et les lieux de débauche, passait le jour dans des festins avec des histrions et des courtisanes, achetait une concubine pour une province, mettait tout son esprit à inventer sans cesse de nouveaux raffinements de faste et de luxe, bâtissait des appartements avec des feuilles de roses, élevait des forts avec des fruits artistement rangés. Lorsqu'on vint lui annoncer que l'Egypte avait proclamé un autre empereur : Eh bien ! dit-il, est-ce que nous ne pouvons pas vivre sans le lin de l'Egypte ?

Cette incroyable insouciance provoqua vingt ou trente généraux à se déclarer empereurs, moins peut-être par ambition que pour défendre plus facilement les provinces contre les barbares et les Perses.

Sapor, profitant de ses avantages, était rentré dans la Mésopotamie et la Syrie, avait pris pour la seconde ou troisième fois Antioche, ensuite Tarse, capitale de la Cilicie, Césarée en Cappadoce, emmenant de toutes parts une multitude innombrable de captifs, dont il faisait égorger les uns parce qu'ils lui avaient résisté, les autres pour combler de leurs cadavres les ravins qui se trouvaient sur sa route, ne donnant de nourriture au reste que pour les empêcher de mourir, et, dans leur soif, ne les laissant mener à l'eau qu'une fois par jour, comme un troupeau de bétail.

Cependant Balliste, ancien préfet de prétoire, ayant ramassé ce qu'il put de soldats romains, et secondé par Odenat, prince arabe ou sarrasin de Palmyre, surprit les Perses, les chassa des provinces romaines, au point que Sapor se vit bientôt assiégé dans sa propre capitale.

Alors Gallien, dont on ne parlait pas même dans les armées, se rendant toujours plus méprisable, Macrien est déclaré empereur en Orient, Ingenuus dons la Mésie, Valens en Achaïe, Pison en Thessalie, Auréole en Illyrie, Posthumus dans les Gaules, Trébellien dans l'Isaurie, Celse en Afrique ; ceux-ci ayant été tués, il s'en éleva d'autres en plus grand nombre.

Enfin, après avoir montré quelquefois du courage pour repousser les barbares, mais surtout beaucoup de cruauté en faisant égorger tous les habitants de la Mysie et de Byzance, Gallien fut tué, et sa mémoire vouée à l'exécration. Mais Claude, son successeur, en fit un dieu. C'était un Thrace d'une naissance ignorée, il fut proclamé empereur par les troupes et le sénat, mais emporté par la peste après deux ans de règne, regretté de tout le monde pour ses bonnes qualités. Son frère Quintilius, empereur de dix-sept jours, est massacré par ses propres soldats. Aurélien, fils d'un fermier en Illyrie, lui succède en 270, et, dans un règne vigoureux de cinq ans, rétablit un peu la gloire de l'empire romain au dedans et au dehors. Il est assassiné par ses soldats. Tacite, qui vient ensuite, est emporté bientôt par une maladie. Son frère, Florien, est tué. Probus, fils d'un jardinier en Pannonie, après avoir triomphé pendant sept ans de deux ou trois usurpateurs et des barbares, est tué en 282. Carus de Narbonne, son successeur, qu'on soupçonna de sa mort, est frappé de la foudre ou plutôt est tué par Aper, son préfet du prétoire, après avoir pris les capitales de la Perse, Séleucie et Ctésiphon. Numérien, son fils, est tué par le même Aper, son beau-père. Dioclès, fils d'un esclave de Dalmatie et d'abord esclave lui-même, est proclamé empereur à sa place en 284, et prend le nom de Dioclétien.

De Commode à Dioclès l'on compte cent ans et environ quatre-vingts individus qui portèrent le nom d'empereurs ou de Césars, ce qui en les faisant succéder l'un à l'autre, donnerait à peu près quinze mois de règne à chacun. Il n'y en eut que deux ou trois à mourir de leur mort naturelle : tous les autres furent tués, la plupart par leurs successeurs. Très-peu de ces empereurs romains étaient Romains de naissance ; le très-grand nombre étaient des étrangers et même des barbares, des Africains, des Maures, des Syriens, des Arabes, des Thraces, des Pannoniens, des Goths. Il y eut même deux femmes, Victoire ou Victorine, dans les Gaules, et l'Arabe Zénobie à Palmyre : la première fit successivement quatre ou cinq empereurs, et la seconde disputa l'empire à Aurélien. Délivrez-nous de Zénobie et de Victoire ! s'écriait le sénat romain dans ses acclamations à l'empereur Claude (1).

Lorsque des individus étrangers ou barbares envahissaient tour à tour le trône impérial, il était naturel que les nations étrangères et barbares pensassent à envahir l'empire. Deux côtés principalement étaient menacés ; l'Orient par les Perses, l'Occident par les peuples du nord. Les Perses ou Parthes, vaincus par Trajan, par Sévère, par Gordien, prennent une terrible revanche sous Valérien. Les Agaréniens ou descendants d'Agar, plus connus dans la suite sous le nom de Sarrasins, commencent à se faire connaître : Trajan et Sévère s'efforcent en vain de les soumettre. Au contraire, l'Agarénien Oderat sauve l'empire contre les Perses et reçoit de Gallien le titre d'empereur et d'Auguste, lui, sa femme Zenobie, avec ses trois ou quatre enfants.

(1) Tillemont, Crévier, Dion. *Histor. Aug. scriptores.*

Mais où le danger était le plus à craindre, c'était du côté du nord ! Le nord était la grande route de cette longue émigration de peuples qui se mit en marche de la plaine de Senaar après la confusion des langues. Les premiers Latins, avec les Romains, qui en sortirent, étaient eux-mêmes de ces émigrants. Les Gaulois, qui inondèrent l'Italie, brûlèrent Rome, ravagèrent la Grèce et portèrent la terreur de leur nom et de leurs armes jusque dans Babylone, étaient comme une seconde colonne de cette armée de peuples. Les Cimbres, autre colonne, furent défaits par Marius et vendus dans les provinces romaines.

Depuis Jules-César jusqu'à Septime-Sévère, la grande affaire des empereurs romains était de contenir les nouveaux arrivés au delà du Rhin et du Danube, ainsi que les Parthes ou les Perses au delà de l'Euphrate. Mais l'impulsion était donnée depuis la tour de Babel : la politique romaine avait secondé cette impulsion pendant des siècles, en engloutissant dans ses vastes entrailles et en s'incorporant tous les peuples qu'elle pouvait atteindre. Il y avait de toutes parts une gravitation universelle vers Rome.

Au delà du Rhin et du Danube s'étaient donc acculés une foule de peuples nouveaux, qui faisaient effort pour aller plus avant : c'étaient les Francs, les Suèves, les Allemands, les Lombards, les Saxons, les Hérules, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons, les Goths, les Alains, qui devaient partager l'empire en une dizaine de monarchies, figurées par les dix cornes de la grande bête. Dès qu'il se présentait alors une occasion, ces peuples guerriers et voyageurs franchissaient le Danube et le Rhin et se répandaient dans les provinces romaines. Un empereur avait beau les repousser, ils revenaient plus nombreux! sous son successeur. Aussi plusieurs leur payaient-ils tribut sous le nom de solde.

Du moment donc que l'on ne put ni les contenir par la force, ni les satisfaire à prix d'argent, ils se débordèrent comme un déluge ; ce qui arriva surtout après la captivité de Valérien : une invasion générale des barbares vint alors mettre le comble à l'horreur des guerres civiles, des pestes, des famines et des tremblements de terre.

L'univers éprouvait une crise, comme certains animaux qui subissent une transformation. Le monde romain semblait vouloir tomber en pièces, comme pour faire place à un monde nouveau. C'est qu'un nouvel univers se formait sous l'enveloppe du vieux et la déchirait : un univers plus spirituel que matériel ; univers non plus dominé par le glaive de la force, mais par la parole de vérité ; vérité sur Dieu, vérité sur l'homme. Cet empire tout brillant allait croissant de jour en jour : les docteurs du temps en exposaient les lois dans des livres, les martyrs les écrivaient avec leur sang dans les places des cités.

A Carthage, le proconsul Saturnin étant assis sur son tribunal, les magistrats firent amener Spérat, Narzal, Cittin, Donate, Seconde et Vestine.

Le proconsul leur dit à tous : Vous pouvez encore tous espérer le pardon des empereurs, nos maîtres, Sévère et Antonin, si vous revenez au bon sens et à nos dieux. Spérat dit : Nous n'avons jamais fait aucun mal ni participé à l'injustice. Nous ne nous souvenons pas d'avoir injurié personne ; au contraire, étant maltraités par vous, nous avons toujours rendu grâces à Dieu. Nous avons même prié pour ceux qui nous persécutaient injustement ; en quoi nous obéissions à notre empereur, qui nous a prescrit cette règle de vie. Le proconsul Saturnin : Et nous aussi nous avons une religion qui est pieuse et simple. Nous jurons par le génie des empereurs, nos maîtres, et nous faisons des vœux pour leur santé. Vous devez en faire autant. Spérat répondit : Si vous voulez m'écouter tranquillement, je vous dirai le mystère de la simplicité chrétienne. Le proconsul Saturnin : T'écouterai-je dire du mal de nos sacrifices ? Jurez plutot tous par le génie de nos seigneurs les empereurs, afin de jouir des plaisirs de cette vie. Spérat : Je ne connais point le génie de l'empereur de ce monde ; mais je sers, par la foi, l'espérance et la charité, le Dieu du ciel, que nul homme n'a vu ni ne peut voir. Je n'ai jamais fait aucune action punissable par les lois publiques et divines. Si j'achète quelque chose, j'en paye les droits aux receveurs. Je reconnais et j'adore mon Seigneur et mon Dieu, le Roi des rois et l'Empereur de toutes les nations. Je n'ai fait de plainte contre personne : on ne doit pas en faire contre moi. Le proconsul se tournant vers les autres : Ne suivez pas l'exemple de ce furieux, mais plutôt craignez notre souverain et obéissez à ses commandements. Cittin répondit : Vous n'entendrez de nous, ô proconsul, que ce que notre compagnon Spérat a confessé. Nous n'avons à craindre personne que notre Dieu et Seigneur qui est au ciel. Le proconsul Saturnin dit : Qu'on les mène en prison et qu'on les mette aux entraves jusques à demain.

Le jour suivant, le proconsul, assis sur son tribunal, se les fit présenter, et dit aux femmes : Honorez notre souverain et sacrifiez aux dieux. Donate répondit : Nous rendons l'honneur à César comme à César ; mais la crainte ou le culte, nous le réservons au Christ, vrai Dieu. Vestine dit ensuite : Ce que méditera toujours mon cœur et ce que prononceront toujours mes lèvres, c'est que je suis chrétienne. Seconde ajouta : Je suis chrétienne, je veux l'être, et rien ne me séparera de la confession de mes compagnes : quant à vos dieux, nous ne les servons ni ne les adorons. Le proconsul commanda de les séparer ; puis, ayant appelé les hommes, il dit à Spérat : Persévères-tu à être chrétien ? Spérat répondit : Oui, je persévère, et j'ai la confiance

d'avoir cette persévérance chrétienne, non par mes propres forces, mais par la grâce de Dieu. Si donc vous voulez savoir la pensée de mon cœur, je suis chrétien ! Ecoutez tous : je suis chrétien ! Tous ceux qui avaient été arrêtés avec lui, l'ayant entendu, se joignirent à sa confession et dirent : Et, nous aussi nous sommes chrétiens tous ensemble ! Le proconsul Saturnin dit : Peut-être désirez-vous du temps pour délibérer. Spérat répondit : Pour une chose si bonne, il ne faut pas de seconde délibération ; car alors nous avons délibéré de ne jamais abandonner le culte du Christ, lorsque, régénérés par la grâce du baptême, nous avons renoncé au diable et suivi les pas du Christ. Faites ce que vous voulez. Nous mourrons pour le Christ avec joie. Le proconsul reprit : Quels sont les livres que vous lisez en les adorant, et qui contiennent la doctrine de votre religion ? Spérat dit : Les quatre évangiles de Notre Seigneur Jésus-Christ, les épîtres de saint Paul, apôtre, et toute l'Ecriture inspirée de Dieu. Le proconsul Saturnin : Je vous donne un délai de trois jours pour rétracter la confession de cette secte ; peut-être que vous reviendrez aux sacrées cérémonies des dieux. Spérat répondit : Un délai de trois jours ne pourra point changer notre profession. Prenez plutôt ce temps pour délibérer vous-même, abandonner le culte si honteux des idoles et devenir un amateur de la religion chrétienne. Que si vous n'en êtes pas digne, ne différez pas davantage, récitez la sentence. Tels vous nous voyez aujourd'hui, tels serons-nous, n'en doutez pas, après les jours du délai. Je suis chrétien, ainsi que tous ceux qui sont avec moi, et nous ne quitterons point la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ. Faites ce que vous voulez.

Le proconsul, voyant leur fermeté, rendit contre eux la sentence, par la main du greffier, en ces termes : Spérat, Narzal, Cittin, Veturius, Félix, Aquilin, Acyllin, Lætantius, Januaria, Généreuse, Vestine, Donate et Seconde s'étant confessés chrétiens et ayant refusé l'honneur et le respect à l'empereur, j'ordonne qu'ils aient la tête tranchée. Cette sentence ayant été lue, Spérat et tous ceux qui étaient avec lui dirent : Nous rendons grâces à Dieu qui nous fait l'honneur aujourd'hui de nous recevoir martyrs dans le ciel pour la confession de son nom. Ayant dit cela, ils furent menés au lieu du supplice, où ils se mirent à genoux tous ensemble, et, ayant encore rendu grâces à Jésus-Christ, ils eurent tous la tête tranchée.

Ces douze martyrs, communément appelés les martyrs scyllitains, sont les prémices de l'Afrique. Un exemplaire de leurs actes se termine par ces mots : Les martyrs du Christ furent consommés le 17 juillet, et intercèdent pour nous auprès de Jésus-Christ Notre Seigneur, à qui l'honneur et la gloire, avec le Père et le Saint Esprit, aux siècles des siècles. Amen. Dans ce même exemplaire, ainsi que dans un autre, également ancien, l'année se trouve marquée par le deuxième consulat de Claude, ce qui indique l'an 200 de Jésus Christ, la huitième année de l'empire de Sévère, et la deuxième de son fils Antonin Caracalla. Le proconsul Saturnin perdit la vue peu de temps après (1).

Sévère lui-même n'avait pas encore publié d'édit contre les chrétiens ; il leur était même assez favorable dans les premières années de son règne. Suivant ce que Tertullien rapporte, il avait autrefois été guéri avec de l'huile par un chrétien nommé Procule Porpacion, et il en conserva tellement la mémoire, que, lorsqu'il se vit empereur, il voulut savoir où était cet homme, et l'obligea de demeurer dans son palais. On marque que ce Procule était intendant d'Evode, affranchi de Sévère, et qui avait soin de l'éducation de Caracalla, fils aîné de ce prince (2). Aussi Caracalla connaissait fort bien Procule, qui lui avait apparemment fait donner une nourrice chrétienne. Un auteur païen raconte que ce prince, à l'âge de sept ans, sachant qu'un enfant avec lequel il avait accoutumé de jouer, avait été fouetté parce qu'il était de la religion des Juifs, que les païens confondaient encore avec le christianisme, il en témoigna un déplaisir extraordinaire.

Mais l'année 202, la dixième de son règne, ayant abattu tous ses rivaux, décimé le sénat par des exécutions sanglantes, triomphé des Perses, Sévère défendit, sous de grandes peines, de se faire ni juif ni chrétien. Comme il était naturellement cruel et opiniâtre et que la populace des villes n'avait pas même attendu son signal, il s'ensuivit une très-grande persécution. Sa violence jeta un tel effroi dans les esprits, qu'on crut que l'Antechrist était proche. Judas, auteur ecclésiastique de ce temps-là, qui écrivit un commentaire sur les septante semaines de Daniel avec une chronologie jusqu'à la dixième de Sévère, y témoignait être dans cette pensée (3).

Cette persécution fit d'illustres martyrs par toutes les provinces et dans toutes les églises ; mais elle en fit surtout un grand nombre à Alexandrie, où Sévère vint aussitôt après la publication de son édit. Non-seulement diverses personnes de la ville endurèrent la mort, mais on y amenait de toute l'Egypte et de la Thébaïde même ceux que l'on avait choisis comme les plus dignes de faire éclater la gloire de Jésus-Christ, en souffrant courageusement pour la foi toutes sortes de supplices et de morts, afin de recevoir de sa main des couronnes proportionnées à leurs mérites. Saint Léonide, père d'Origène, fut de ce nombre (4).

Origène n'avait pas encore tout à fait dix-sept ans, et néanmoins il ne tint pas à lui

(1) Ruinart, et *Act SS* 17 *julii*. — (2) *Ad Scap.*, n 4. — (3) Hier., *De Scriptor.* — (4) Eusèbe, l. VI, c. I et II.

qu'il ne suivît son père au martyre. Il en avait un si grand désir, qu'il s'exposait à toutes sortes de périls : il était même prêt à s'offrir aux persécuteurs, et il eût été difficile de le garantir de la mort, si Dieu ne se fût servi pour cela des soins de sa mère, qui y employa toutes les supplications dont elle était capable. Mais ses paroles ne furent plus assez fortes pour arrêter la nouvelle ardeur qu'il conçut lorsqu'il apprit que son père était prisonnier, et elle fut obligée de le retenir malgré lui, en cachant tous ses vêtements. Ainsi Origène était contraint de demeurer, et son zèle ne le pouvant néanmoins laisser en repos, il écrivit une lettre à son père, où il l'exhortait puissamment au martyre, lui disant entre autres choses : Prenez garde à vous, mon père, et n'allez pas, à cause de nous, changer de résolution. Ce zèle d'Origène fut le fruit de l'éducation qu'il avait reçue de son saint père, et la première preuve que l'histoire nous donne de son amour sincère et ardent pour la piété.

Léonide ne s'était pas contenté de l'instruire dans les premières sciences des enfants, il avait encore pris grand soin de lui faire apprendre l'Écriture ; et il l'appliquait à cette étude sainte, préférablement à toutes les sciences des Grecs, voulant qu'il en apprît et qu'il en récitât tous les jours quelques endroits. Origène, de son côté, quoique encore enfant, s'occupait avec joie de ce travail, et ne se contentant pas même des sens les plus simples des livres sacrés, il en recherchait de plus profonds; de sorte qu'il embarrassait quelquefois son père par les explications qu'il lui demandait. Léonide se croyait obligé de le reprendre et de lui dire qu'il devait se contenter du sens que la lettre présentait, sans demander ce qui était au-dessus de son âge; mais il ne laissait pas de se réjouir en lui-même de cette élévation d'esprit qu'il voyait dans son fils, et il remerciait Dieu, comme d'une très grande grâce, de lui avoir donné un tel enfant. Souvent même, lorsque son fils dormait, il lui découvrait la poitrine et la baisait avec respect, comme un sanctuaire où résidait l'Esprit de Dieu. Saint Jérôme avait ainsi raison de dire qu'Origène a été un grand homme dès son enfance (1).

Son père ayant été décapité et ses biens confisqués, il se trouva dans la dernière indigence avec sa mère et ses six frères. Dieu l'assista dans ce commencement par le moyen d'une dame d'Alexandrie, extrêmement riche, qui le retira dans sa maison. Cette dame était apparemment chrétienne. Mais elle avait chez elle un nommé Paul, originaire d'Antioche, qui était un fameux hérétique, et elle l'aimait tellement, qu'elle l'avait adopté pour son fils. Origène, qui ne pouvait s'exempter de converser avec lui, observa néanmoins la règle de l'Église, dit Eusèbe, en ne communiquant point avec lui dans la prière, à cause de l'horreur qu'il avait pour l'hérésie, quoique plusieurs, non-seulement des hérétiques, mais même des catholiques, se trouvassent aux assemblées que tenait ce Paul, parce qu'il parlait avec beaucoup d'éloquence et d'agrément. Du reste, Origène n'eût pas longtemps besoin de l'assistance de cette dame. Son père l'avait fort avancé dans les lettres humaines ; après sa mort, il s'y appliqua avec une ardeur si grande, qu'il en sut bientôt assez pour enseigner lui-même et trouver suffisamment de quoi s'entretenir selon son état et son âge.

Mais pendant qu'il enseignait les lettres humaines à Alexandrie, la chaire des catéchèses ou instructions chrétiennes s'y trouvait vacante, parce que l'effroi de la persécution avait écarté tout le monde. Ce fut ce qui obligea quelques païens, touchés du désir d'apprendre la parole de Dieu, de s'adresser à Origène, qui, parmi ses leçons de grammaire, laissait échapper sans doute quelques étincelles du feu dont son cœur était embrasé pour la vérité. Les deux premiers que Dieu lui envoya furent saint Plutarque, qui mérita peu après la couronne du martyre, et saint Héraclas, son frère, depuis évêque d'Alexandrie. Il se trouva ainsi chef de l'école des catéchèses en 203, lorsqu'il n'était encore que dans la dix-huitième année de son âge ; et le nombre de ses disciples s'augmentant beaucoup, Demétrius, qui gouvernait l'église d'Alexandrie, lui confia, dans la suite, à lui seul, toute l'école du catéchisme, que Clément Alexandrin avait tenue auparavant.

Ce dernier achevait ses *Stromates* ou tapisseries, qu'il avait commencées après le règne de Commode. Ce sont comme des mémoires ou mélanges, dans lesquels la philosophie, la théologie, l'histoire forment un tissu infiniment varié. En voici le fond et le but.

Des éléments imparfaits de la raison et de la philosophie humaine, conduire l'homme à la foi, l'espérance et la charité divine, afin que, purifié de ses péchés par la pénitence et pratiquant toutes les vertus à un degré héroïque, il s'élève à une connaissance, une contemplation surnaturelle de Dieu et de ses œuvres, et devienne ainsi comme une même chose avec Dieu ; ce qui fait le vrai gnostique ou le parfait chrétien dont Jésus-Christ est le modèle.

Clément lui-même résume ainsi l'éducation et le perfectionnement de son gnostique. Ayant commencé par admirer la création, il en rapporte chez lui la preuve qu'il est capable de recevoir la gnose ou connaissance parfaite, et devient un ardent disciple du Seigneur. Dès qu'on lui annonce Dieu et sa providence, il croit, par suite de ce que déjà il admire. D'après cette impulsion, il coopère de toute manière pour apprendre, et fait tout ce qui peut le rendre capable de recevoir la parfaite connaissance des choses qu'il désire. Le désir croît avec la foi et avec les recherches ; et c'est

(1) Hier., Epist. XV, n. 3.

là devenir digne d'une si haute contemplation. Voilà comme le gnostique goûtera la volonté de Dieu; car ce n'est pas l'oreille, mais l'âme qu'il prète aux choses signifiées par les paroles. Saisissant donc les essences et les réalités à travers les mots, il porte son âme à ce qui convient; il entend ces préceptes : Tu ne commettras point d'adultère, Tu ne tueras point, dans le sens propre où cela est dit au gnostique, et non pas comme les autres se l'imaginent. Aussi, fût-il sollicité comme Joseph, comme Joseph il laissera son manteau; car si l'Egyptien ne le voit pas, le Tout-Puissant le voit. Que la maladie le surprenne, ou tout autre accident ou même ce qu'il y a de plus terrible, la mort, son âme demeure immuable; il sait que tel est le sort de la créature et que tout cela devient un remède salutaire par la puissance de Dieu. Il use des choses créées quand et autant que la raison le dicte, et, rendant grâces au Créateur, il est maître de la jouissance. Il ne conserve aucun ressentiment, ne s'irrite contre personne; il adore le Créateur, aime le prochain, est touché de compassion et prie pour son ignorance. Quant à son corps, il lui accorde les choses nécessaires, de telle façon que l'âme n'en souffre aucun dommage. Car il veut être fidèle, non-seulement dans l'opinion et en apparence, mais dans une connaissance parfaite et dans la vérité. Non-seulement il loue les choses vertueuses, mais il s'efforce lui-même d'être vertueux, de bon et fidèle serviteur devenant ami par la charité, à cause de la perfection de l'habitude qu'il a acquise par l'étude et la pratique fréquente. S'efforçant ainsi de parvenir au sommet de la gnose, il fixe les yeux sur les modèles qui sont devant lui, les patriarches, les prophètes, les anges, et enfin sur le Seigneur, qui nous enseigne et nous prouve que l'on peut atteindre a cette vie souveraine. C'est pourquoi il n'aime pas les biens du monde, mais les biens qu'il espère, ou plutôt qu'il connaît déjà, mais qu'il espère posséder un jour. Il supporte donc les travaux, les tourments, les afflictions, non comme les héros des philosophes, dans l'espoir que les douleurs cesseront et qu'ils goûteront de nouveau les plaisirs, mais dans la ferme confiance qu'il recevra les biens qu'il espère. Non-seulement il méprise les supplices, mais encore tous les plaisirs d'ici-bas. Il s'élève hardiment contre toutes les craintes, ayant sa confiance en Dieu. L'âme gnostique est donc vraiment une image terrestre de la puissance divine (1). La cause de tout cela est la très-sainte charité, qui surpasse de beaucoup toute science. C'est elle qui rend le gnostique l'ami et le fils de Dieu, et son âme digne de le voir éternellement face à face

Mais il nous faut d'abord exercer notre âme de différentes manières, afin qu'elle devienne facile à recevoir la gnose où connaissance parfaite. Ne voyez-vous pas comment on amollit la cire et on purifie l'airain, pour leur donner une nouvelle empreinte? De même que la mort naturelle est la séparation de l'âme d'avec le corps; de même aussi la gnose est comme une mort spirituelle qui détache et sépare l'âme des passions, et la porte à une vie de bonnes œuvres, afin qu'elle puisse alors dire à Dieu avec confiance : Je vis comme vous voulez. Or, il n'y a qu'un seul qui soit originairement sans passions; c'est le Seigneur, qui aime les hommes, et qui s'est fait homme pour nous. Ceux donc qui s'étudient à se rendre semblables au modèle qu'il nous a donné, ceux-là s'efforcent de devenir, à force d'application, sans passions ou convoitises. Car celui qui, après avoir convoité, se contient, est comme une veuve qui redevient vierge par la continence. Celui, au contraire, qui ne veut pas retrancher les passions de l'âme, celui-là se tue lui-même. Le principe de cette doctrine, c'est le Seigneur, qui, par les prophètes, et par l'Evangile, et par les apôtres, conduit en diverses manières et graduellement à la perfection de la gnose ou connaissance pratique (2).

Clément avait pour but de montrer aux païens que le chrétien parfait ou gnostique, bien loin d'être un athée ou impie, était lui seul vraiment pieux et saint, et que lui seul adorait le vrai Dieu d'une manière dgine de sa majesté. Il honore généralement tout ce qui est honorable : dans les choses sensibles, les magistrats, les parents, les vieillards; dans les choses doctrinales, la philosophie la plus originelle et la plus ancienne prophétie; dans les choses intelligibles, ce qui est le plus ancien dans la génération, le principe qui n'a ni temps ni commencement et qui est les prémices des êtres, le Fils. Du Fils il apprend à connaître la cause souveraine, le Père de toutes choses, le plus ancien et le plus bienfaisant de tous les êtres, qui ne s'enseigne plus par la voix, mais qu'il faut adorer surtout par le culte et le silence avec une sainte admiration; que le Seigneur dit à ses disciples, mais au degré qu'ils peuvent l'entendre; qui est pensé par ceux que le Seigneur a choisis pour la connaissance, et qui ont l'intelligence exercée, comme dit l'Apôtre. Ce qu'il y a donc de plus excellent sur la terre, c'est l'homme pieux : ce qu'il y a de plus excellent dans le ciel, c'est l'ange, qui participe de plus près et plus purement à la vie éternelle et bienheureuse. Mais la très-parfaite, très-sainte, très-souveraine, très-dominante, très-royale et bienfaisante nature, ou chose née, est celle du Fils, qui est très-proche, très-convenante et très-intimement unie au seul Tout-Puissant (3). C'est la souveraine excellence qui dispose tout selon la volonté du Père, en sorte que l'univers est parfaitement gouverné, parce que celui qui le gouverne, agissant par une in-

(1) Clem. Alex., *Strom.*, l. VII, p. 731-737. — (2) *Ibid.*, l. VII, p. 741-757. — (3) Bossuet, *Sixième avert. sur les lettres de M. Jurieu*, n. 69.

domptable et invincible puissance, regarde toujours les choses. Car le Fils de Dieu ne quitte jamais la hauteur d'où il contemple toute choses; il ne se divise, ni ne se partage, ni ne passe d'un lieu à un autre; il est partout tout entier sans que rien puisse le contenir, tout pensée, tout œil, tout plein de la lumière paternelle, et tout lumière lui-même; voyant tout, écoutant tout, sachant tout, pénétrant par puissance toutes les puissances; à qui tous les anges et tous les dieux sont soumis. Par là aussi sont à lui tous les hommes, les uns ayant la connaissance parfaite, les autres ne l'ayant pas encore; les uns comme amis les autres comme serviteurs fidèles, d'autres comme esclaves. C'est lui le maître, qui instruit le gnostique par des mystères, le fidèle par de bonnes espérances, le cœur dur par des corrections sensibles. La providence s'étend ainsi à l'individu, à l'universalité, et partout (1).

L'action du gnostique parfait est de converser avec Dieu par le grand pontife, auquel il se rend semblable autant qu'il est possible, en servant Dieu de toutes manières. Il se crée ainsi et se fabrique lui-même. Les sacrifices agréables à Dieu sont les vertus, l'humilité avec la vraie science, se captiver, se détruire soi-même, faire mourir le vieil homme, ressusciter de nouveau. Le gnostique honore Dieu toute sa vie et en tout lieu où il trouve des gens de sa créance, ou même seul, parce qu'il croit que Dieu est partout. Sa vie est une fête continuelle; il loue Dieu en labourant, en naviguant, en tout état. Il le prie sans cesse au fond de son âme, en promenade, en conversation, dans le repos, pendant la lecture ou le travail. Il demande à Dieu les vrais biens, qui sont ceux de l'âme; car il demande la rémission de ses péchés, de n'en faire plus, d'accomplir tout le bien, d'y persévérer, de n'en point déchoir, d'y croître, de le rendre éternel, d'entendre toute la dispensation de Dieu, afin d'avoir le cœur pur et d'être initié au mystère de la vision de face à face. Il est si parfait qu'il est déjà avec les anges, et prie avec eux comme celui qui est leur égal. Et cependant il demande à n'être pas longtemps dans la chair, mais qu'il vive comme un spirituel et comme un homme sans chair; il demande à la fois d'obtenir les biens excellents et d'éviter les grands maux; il demande de ne tomber point, se souvenant qu'il y a même des anges qui sont tombés. S'il se soutient, c'est très-volontairement, par la force de la raison, par l'intelligence et par la prévoyance ou la précaution. Il arrive à une vertu indéfectible, à cause de sa précaution, qui ne se relâche jamais. Il joint à la précaution qui fait qu'on ne pèche point, le bon raisonnement qui apprend à discerner les secours qu'on peut donner à la vertu pour la rendre permanente. La connaissance pratique et habituelle de Dieu est donc une très-grande chose, puisqu'elle conserve ce qui rend la vertu indéfectible. Or, celui qui connaît Dieu de cette manière, est saint et pieux. Il est donc prouvé que le gnostique ou le chrétien qui a de Dieu cette connaissance, est seul vraiment pieux, vraiment religieux (2).

Cet homme parfait ne jure point, parce que ses paroles sont plus dignes de foi que les serments des autres; il regarde l'utilité du prochain comme son propre salut; il se sacrifie pour l'Église et pour ceux qu'il a engendrés dans la foi; il se diminue lui-même; il ne méprise jamais un frère dans l'affliction, quoiqu'il se sente lui-même, à cause de la perfection de sa charité, plus capable de supporter l'indigence. Au contraire, la douleur de l'autre, il la regarde comme sa douleur. Il assiste de sa pénurie; et s'il en souffre lui-même, bien loin d'en être fâché, il augmente encore ses bienfaits. Sa bienfaisance est plus prompte que la parole : il demande de partager les péchés des frères, afin de les confesser et de les expier avec eux; il prie pour leurs misères temporelles et spirituelles; il pratique la bienfaisance comme un instrument de la bonté de Dieu; il devient tout entier son fils, un homme saint, sans passion, parfait, afin qu'uni au Seigneur en action, en parole et esprit, il obtienne la demeure qui lui est due. Ce peu suffit à qui a des oreilles; car il ne faut pas développer le mystère; il suffit d'une indication pour ceux qui connaissent (3).

Ces derniers mots sont à remarquer. On y voit que c'est à dessein que Clément ne dit pas tout ni avec toute la clarté possible. Alexandrie était alors le centre de la philosophie païenne; il y avait une célèbre école de philosophes, qui y attiraient une multitude de disciples curieux. Les uns et les autres avaient une haute idée de leur profession; ils exaltaient dans de magnifiques portraits les vertus de leur sage imaginaire. Clément, comme pour les étourdir d'admiration, leur montre une sagesse encore plus parfaite, non plus simplement retracée en de pompeuses paroles, mais réalisée dans toute la conduite de la vie, non par un homme ou deux, mais par une multitude de personnes de tout sexe, de toute condition et de tous pays.

Le dessein de Clément était, en étonnant les païens instruits par ce tableau de la perfection chrétienne, de détruire l'accusation banale d'athéisme, mais surtout d'attirer leur attention et leur curiosité. C'est pour cela qu'il n'énonce beaucoup de vérités qu'à mots couverts : ce sont celles qu'il ne les croyait pas encore capables de bien entendre. Il réservait à l'instruction orale à les développer graduellement suivant les dispositions de chacun. Ainsi ne parle-t il du mystère de la croix que par énigme. Le gnostique, écrit-il, conçoit au juste ce qui a été dit : Si vous ne

(1) Clem. Alex., *Strom.*, l. VII, p. 700-702. — (2) *Ibid.*, *Strom.*, l. VII, p. 706-726. — (3) *Ibid.* *Strom.*, p. 726-732.

haïssez votre père et votre mère, et de plus votre propre âme, et si vous ne portez le signe (1). Le mot signe est ici pour croix. On observe encore que, quoiqu'il professe dans ses *Stromates* la divinité de Jésus-Christ, il ne l'exprime pas néanmoins d'une manière aussi nette que dans son livre du *Pédagogue*. C'est que ce dernier était pour les fidèles, tandis que, dans les *Stromates*, il tâche d'attirer ceux des infidèles qui se piquaient le plus d'esprit et de pénétration, et qui généralement n'estimaient une vérité qu'autant qu'ils croyaient l'avoir trouvée eux-même. Il les prend donc par là.

Platon avait dit : Il est difficile de trouver le père de toutes choses, et, quand on l'a trouvé, il est impossible de le divulguer à tout le monde. Empédocle avait ajouté, qu'on ne peut ni le voir de nos yeux, ni le toucher de nos mains, et que la grande route pour y arriver, c'est la foi. Clément y joint cette parole de saint Jean : Personne n'a jamais vu Dieu, le Dieu Fils unique, qui est dans le sein du Père, l'a lui-même raconté ; et il conclut, qu'en effet, il est très-difficile de raisonner de Dieu en ce sens. Car en toute chose il est malaisé de trouver le principe ; combien plus de démontrer le principe premier et le plus ancien, qui est cause que tout le reste est et subsiste. Comment exprimer, en effet, ce qui n'est ni genre, ni différence, ni espèce, ni individu, ni nombre, ni accident, ni sujet? Ce n'est pas même bien dit que de l'appeler tout; car le tout est de l'ordre de la grandeur, et Dieu est le Père de tout. Il ne faut pas non plus dire qu'il ait des parties, parce que l'*Un* est indivisible ; c'est pourquoi il est infini, non parce qu'on le conçoit comme inexprimable, mais parce qu'il est sans distance et sans bornes. Il est aussi sans figure et sans nom. Et si nous le nommons, c'est improprement, soit que nous le nommions Un, ou Bon, ou Esprit, ou l'Etre même, ou Père, ou Dieu, ou Créateur, ou Seigneur. Ce n'est pas que nous disions un nom qui lui soit propre ; c'est par indigence que nous nous servons de ces beaux noms pour fixer notre pensée et l'empêcher de s'égarer sur d'autres objets ; car aucun de ces noms, pris à part, n'exprime Dieu, mais tous ensemble en indiquent la souveraine puissance. On connait les choses, ou par ce qu'elles sont en elles-mêmes, ou par le rapport qu'elles ont les unes avec les autres ; et rien de tout cela n'atteint Dieu. On ne peut le saisir non plus par une science démonstrative ; car elle est fondée sur ce qui est antérieur et plus connu, et rien ne précède l'Eternel. Il ne reste, pour connaître l'Inconnu, que la grâce divine et le Verbe qui procède de lui. Soit donc que le Père attire à soi quiconque a vécu purement et est entré dans la notion de la nature bienheureuse et incorruptible ; soit que notre libre arbitre, arrivé à la connaissance du Bon, tressaille et franchise la barrière, toujours est-il que ce n'est pas sans une grâce spéciale que l'âme reçoit comme des ailes et s'élève au-dessus des choses suréminentes, en se dépouillant de tout ce qui appesantit, et en le rendant à son espèce (2).

On voit bien qu'il est ici question de s'élever de la connaissance ordinaire de Dieu, que tout le monde peut acquérir par la raison et par la foi, à une connaissance intuitive et qui approche de celle des saints dans le ciel, de celle du Fils dans le sein du Père. C'est celle-là principalement qui est au-dessus de toute démonstration, au-dessus de tout langage : c'est celle-là surtout qui est un don spécial de la grâce de Dieu et de son Verbe. Clément suit partout la même méthode, d'élever graduellement son lecteur de ce qui est imparfait et élémentaire, à ce qu'il y a de plus parfait. C'est ainsi que partout il tâche de le conduire de la philosophie à la foi, et de la foi à la contemplation.

Il entend par philosophie la recherche de la vérité et de la nature des êtres ; et par sagesse, la science des choses divines et humaines, ainsi que de leurs causes. La vérité que la philosophie cherche et que la sagesse contemple, est celle dont le Seigneur a parlé lui-même quand il dit : Je suis la vérité. La philosophie est la servante de la sagesse, comme les sciences inférieures, la géométrie, la rhétorique, sont les servantes de la philosophie.

Quant à la philosophie humaine, soit grecque, soit barbare, Clément établit trois choses: 1° que dans chaque secte de philosophes il y a plus ou moins de maximes vraies ; en sorte que qui rassemblerait ces membres dispersés et en formerait un corps, contemplerait la vérité sans péril ; 2° que la doctrine des Hébreux et les livres de Moïse sont beaucoup plus anciens que tous les philosophes et autres écrivains des Grecs ; 3° que ce que les philosophes grecs contiennent de vrai, ils l'ont dérobé aux Hébreux et à Moïse (3). Clément prouve ces trois choses avec une abondance et une variété incroyables d'érudition. Aussi ses *Stromates* ou tapisseries sont-elles le répertoire le plus riche qu'il y ait en renseignements curieux de toute espèce sur l'antiquité.

Il appelle philosophie, non la stoïcienne, la platonicienne, ni celle d'Epicure ou d'Aristote, mais l'ensemble des vérités éparses dans toutes ces sectes : vérités dérobées aux prophètes, mais altérées, interpolées par les sophistes (4). La philosophie ainsi entendue pour le choix de ce qu'il y a de bon dans tous les philosophes, Clément soutient qu'elle ne vient pas du diable, mais de Dieu ; que l'étude n'en est pas inutile au chrétien ; que cette philosophie a été, pour les Grecs, à peu

Alex., *Strom.*, p. 747. — (2) *Ibid.*, *Stromat.*, l. V, p. 587. — (3). P. 298. — (4) P. 288.

près ce qu'a été la loi pour les Juifs, une préparation à l'Évangile. La philosophie grecque, dit-il, prépare l'âme à recevoir la foi, sur laquelle la vérité édifie la connaissance (1). La philosophie grecque, dit-il encore, lorsqu'elle se joint à la doctrine du Sauveur, ne rend pas la vérité plus puissante, mais elle rend impuissant contre elle l'art des sophismes, en repousse les piéges et les embûches : c'est une haie et une muraille autour de la vigne (2). Sous un autre rapport, cette philosophie est semblable à une lumière de joncs allumés à un feu dérobé du soleil par les hommes; tandis que la prédication de la parole est la lumière même du soleil éclairant tout.

La voie à la vérité, c'est la foi (3). La foi est l'assentiment raisonnable d'une âme usant de son libre arbitre. Elle est de deux sortes : la foi humaine, fondée sur les arguments de la rhétorique et de la dialectique, et qui n'est qu'une opinion, la foi divine, par laquelle nous obéissons aux commandements de Dieu et croyons à ce qu'il nous dit dans les Ecritures. Cette foi est volontaire, parce que nous en croyons Dieu librement; elle est en même temps un don de Dieu, qui franchit l'intervalle immense qui nous sépare de lui, afin de s'abaisser jusqu'à nous. La foi est nécessaire comme le pain; la philosophie n'est qu'un assaisonnement (4).

La méditation de la foi devient science. On peut avoir la foi sans la science; mais sans la science on ne peut bien comprendre ce que dit la foi. La foi est comme une science abrégée des choses nécessaires; la science est une démonstration ferme de ce qu'on a appris par la foi; elle est édifiée sur la foi par la doctrine du Seigneur. La foi l'emporte sur la science, et elle en est le critérium. Il est nécessaire d'obéir pour apprendre. Or, obéir au Verbe, qui est le maître, c'est le croire sans lui résister ni le contredire en rien. Car comment pourrions-nous savoir quelque chose contre Dieu? La connaissance vient donc de la foi. La première inclination au salut est donc évidemment la foi; après elle, la crainte, l'espérance, le repentir qui, se fortifiant par la continence et la patience, nous conduisent à la charité et à la connaissance ou gnose. Comme ces vertus sont les éléments de la connaissance, il s'ensuit que la foi est encore plus élémentaire et aussi nécessaire à celui qui veut connaître, que la respiration l'est pour vivre à celui qui vit en ce monde. De même que nous ne pouvons vivre sans les quatre éléments, de même nous ne pouvons atteindre à la connaissance, à la science parfaite ou la sagesse, sans la foi. Elle est donc la base de la vérité (5).

La vie entière repose sur ce fondement. Toutes les opinions, tous les jugements, tous les préjugés, toutes les doctrines par lesquels nous vivons et nous sommes unis sans cesse au genre humain, se réduisent au consentement. Et ce consentement n'est autre chose que la foi (6). Si quelqu'un dit que la science démontre par la raison, il doit savoir qu'il est des principes qui ne peuvent se démontrer. C'est donc par la foi seule qu'on arrive au principe de toutes choses (7).

Ces dernières considérations se voient plus développées dans le huitième livre des *Stromates*, ou du moins dans ce qui nous reste de ce nom. Dans toute question, y est-il dit, pour bien faire, il faut surtout constater le sens que tous ceux de la même nation et de la même langue s'accordent à attacher à une expression. Ensuite on cherche si la chose existe et quelle est sa nature; on écoute les raisons contraires; on confirme ce qu'on avait avancé. Si la décision d'une chose douteuse dépend d'un point douteux, celui-ci d'un autre qui l'est également, on ira jusqu'à l'infini, et une démonstration sera impossible; mais si la foi d'un point avoué s'appuie sur une chose avouée de tout le monde, il faut faire de celle-ci le principe de la science. Un syllogisme se compose de trois propositions au moins. Si toutes ont besoin d'être démontrées, on ira à l'infini : la démonstration est impossible. Que s'il n'en est qu'une, celles qui seront crues par elles-mêmes seront les principes des démonstrations. Or, les philosophes conviennent que les principes des choses universelles sont indémontrables. Si donc il est une démonstration possible, il est de toute nécessité qu'il y ait quelque chose de certain, de reconnu, de cru de soi-même : c'est ce qu'on appelle le premier et l'indémontrable. Toute démonstration se ramène donc à une foi indémontrable (8).

En faisant ainsi sentir aux païens et à leurs philosophes la solidité et l'élévation de la doctrine chrétienne, Clément réfute aussi les hérétiques de son temps. C'étaient principalement les faux gnostiques, tels que les valentiniens, les marcionites. Il montre dans l'occasion le vice de leur raisonnement. Il les réfute enfin tous à la fois par leur nouveauté, et leur oppose l'Eglise très-ancienne et très-véritable; l'Eglise une, qui comptait parmi ses membres tous les saints; Eglise une, comme Dieu est un, mais que les hérésies s'efforcent de déchirer en plusieurs; Eglise, sous tous les rapports, la seule ancienne catholique, qui rassemble dans l'unité d'une même foi tous ceux que Dieu a prédestinés, sachant avant la création du monde qu'ils devaient être justes; elle les rassemble de ses deux Testaments, ou plutôt du Testament unique en divers temps; Eglise qui, par cette puissante unité, surpasse tout le reste et n'a rien de semblable ni d'égal (9).

Parmi ces faux gnostiques était un nommé Cassien, qui avançait que les âmes humaines existaient avant les corps, et que les corps étaient ces tuniques de peau dont Dieu

(1) P. 710. — (2) P. 819. — (3) P. 360. — (4) P. 360, 515 — (5) P. 362, 286, 732, 365, 373. — (6) P. 384. (7) P. 361. — (8) L. VIII, p. 769, 770, 771. — (9) L. VII, p. 764 et 765

revêtit Adam et Eve en suite de leurs péchés. Au troisième livre des *Stromates* (1), Clément annonce qu'il montrera plus tard que c'est une erreur, et que les âmes ne préexistent point aux corps. Il accomplit sa promesse dans le huitième livre, comme on le voit par un fragment qui s'en est conservé (2).

Il avait encore écrit ou se proposait d'écrire un grand nombre d'autres traités, entre autres un sur la métempsycose ou la transcorporation des âmes, que déjà dans ses *Stromates* il traite de rêverie pythagoricienne. De ces divers ouvrages, on en a retrouvé un qui a pour titre *Quel riche sera sauvé?* C'est une explication des paroles que Jésus-Christ adressa à un jeune homme riche dont parle l'Evangile. L'auteur y montre qu'il n'est point nécessaire, pour être sauvé, de renoncer aux richesses, pourvu qu'on en fasse un bon usage. Il y traite aussi de l'amour de Dieu et du prochain, ainsi que de la pénitence, dont il prouve l'efficacité par l'histoire de ce jeune voleur que convertit saint Jean.

Mais l'ouvrage le plus considérable de Clément, qui se soit perdu, ce sont ses *Hypotyposes*. C'était un commentaire en huit livres sur toute l'Ecriture sainte. Eusèbe, au quatrième siècle, saint Jérôme, au cinquième, en parlent au long et toujours avec de grands éloges (3). Au neuvième siècle, au contraire, Photius trouva des *Hypotyposes* qui portaient le nom de Clément, remplies d'impiétés et d'erreurs grossières, ce qui lui fait exprimer le doute qu'elles fussent de lui ou d'un autre sous son nom. La conclusion naturelle, c'est que les *Hypotyposes* louées par Eusèbe et par saint Jérôme n'etaient pas celles que vit Photius, ou qu'elles avaient été prodigieusement alterées et interpolées par des hérétiques.

Clément d'Alexandrie ne se trouve point dans le martyrologe romain, mais dans plusieurs autres, qui placent communément sa fête au 4 décembre.

Pendant qu'il écrivait ses *Stromates*, des chrétiens sans nombre étaient mis à mort. « Chaque jour, dit-il, nous voyons déborder les fontaines des martyrs; chaque jour nous voyons les martyrs rôtis dans les flammes, questionnés dans les tourments, décapités par le glaive. C'est la crainte de la loi qui tous les amène au Christ et leur apprend à témoigner la piété par l'effusion de leur sang, la loi où il est dit : Dieu s'est tenu debout dans l'assemblée des dieux, et au milieu d'eux il les juge. Lesquels? ceux qui sont supérieurs à la volupté, qui triomphent des convoitises, qui connaissent tout ce qu'ils font, les gnostiques, plus grands que le monde. Et encore : J'ai dit: Vous êtes des dieux et tous enfants du très-Haut. A qui le Seigneur parle-t-il? à ceux qui dépouillent, autant que possible, tout ce qui est de l'homme; ceux à qui l'Apôtre dit : Vous n'êtes plus dans la chair, mais dans l'esprit; et encore : Quoique dans la chair, nous ne militons pas selon la chair (4). » Ce témoignage s'applique principalement à l'Egypte, la Syrie, l'Asie Mineure, où Clément paraît avoir vécu ses dernières années.

D'un autre côté, l'Afrique continuait à s'illustrer par des martyrs dont Dieu seul connaît le nombre. Les plus célèbres furent deux jeunes femmes, Perpétue et Félicité, dont la mémoire est rappelée chaque jour dans le canon de la messe, et dont les actes se lisaient publiquement dans les églises au temps de saint Augustin. Ces actes ont été retrouvés il y a deux siècles; ils paraissent être ceux-là mêmes que ce grand docteur avait devant les yeux quand il fit ses trois ou quatre panégyriques des deux saintes. En voici la teneur :

» Deux jeunes catéchumènes furent pris, Révocat et Félicité, esclaves du même maître, Saturnin et Secundulus, et, avec eux, Vivia Perpetua, issue d'une famille considérable, bien élevée et mariée à un homme de condition. Elle avait son père et sa mère, deux frères, l'un desquels était aussi catéchumène, et un enfant à la mamelle, qu'elle nourissait de son propre lait. Son âge était d'environ vingt-deux ans. Elle-même va raconter l'ordre de son martyre, selon qu'elle l'a laisse écrit de sa main.

« Comme nous étions encore avec les persécuteurs, et que mon père continuait à vouloir me faire tomber par l'affection qu'il me portait, je lui dis : Mon père, voyez-vous ce vase qui est par terre? Oui, dit-il. J'ajoutai : Peut-on lui donner un autre nom que le sien! Non, répondit-il. Je ne puis pas non plus, moi, me dire autre chose que je ne suis, c'est-à-dire chrétienne. Mon père, touché de ce mot, se jeta sur moi pour m'arracher les yeux; mais il ne fit que me maltraiter, et s'en alla vaincu, avec les inventions du démon. Ayant été quelques jours sans voir mon père, j'en rendis grâces au Seigneur, et son absence me soulagea. Ce fut dans l'intervalle de ce peu de jours que nous fûmes baptisés; or, l'Esprit m'inspira de ne demander, au sortir de l'eau, que la patience dans les peines corporelles.

» Peu de jours après, on nous mit en prison; j'en fus effrayée, car je n'avais jamais vu les ténèbres. La rude journée! Une chaleur étouffante, à cause de la foule; les soldats nous poussaient; enfin je séchai d'inquiétude pour mon enfant. Alors les bénis diacres Tertius et Pompone, qui nous assistaient, obtinrent, pour de l'argent, que nous pussions sortir et passer quelques heures dans un lieu plus commode de la prison, pour nous rafraîchir. Nous sortîmes; chacun pensait à soi : je donnai à têter à mon enfant qui mourait de faim. Inquiète pour lui, j'en parlai à ma mère; fortifiais mon frère et lui recommandais mon fils. Je séchais de douleur pour l'amour de moi; je passai plusieurs jours dans de telles

(1) L. III, p. 466. — (2) Lenoury. *Apparat*, t. I, col. 1308. — (3) Euseb., *Hist.*, l. VI, c. XIII et XIV. Hieron. *Descript. eccl.* — (4) *Stromat.*, l. II, p. 414.

inquiétudes. M'étant accoutumée à garder mon enfant dans la prison, je me trouvai aussitôt fortifiée, et la prison me devint un palais; en sorte que j'aimais mieux y être qu'ailleurs.

» Mon frère me dit alors : Ma dame et sœur, déjà vous êtes en grande faveur auprès de Dieu; demandez-lui donc qu'il vous fasse connaître par quelque vision si vous devez finir par le martyre ou par être rendue à la liberté. Comme je savais que je m'entretenais familièrement avec le Seigneur, dont j'avais reçu tant de grâces, je répondis hardiment à mon frère que le lendemain je lui en dirais des nouvelles. Je demandai donc, et voici ce qui me fut montré : Je vis une échelle d'or, d'une merveilleuse hauteur, qui s'élevait de la terre jusques au ciel, mais si étroite, qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois. Aux deux côtés de l'échelle étaient attachés toutes sortes d'instruments en fer : il y avait des épées, des lances, des crocs, des faux, des poignards; en sorte que qui eût monté négligemment ou sans regarder en haut, aurait été déchiré par ces instruments et y aurait laissé une grande partie de sa chair. Au bas de l'échelle était couché un dragon d'une grandeur énorme, qui dressait des embûches à ceux qui voulaient monter, et, pour les en détourner, leur faisait peur. Le premier qui monta fut Satur, qui n'était point avec nous quand nous fûmes arrêtés, et se livra depuis volontairement à cause de nous : il nous avait instruits (1). Lorsqu'il fut arrivé au haut de l'échelle, il se tourna vers moi et me dit : Perpétue, je vous attends; mais prenez garde que ce dragon ne vous morde. Je lui répondis : Au nom du Seigneur Jésus-Chrit il ne me fera point de mal. Le dragon leva doucement la tête de dessous l'échelle, comme s'il eût eu peur de moi; et je marchai sur sa tete comme sur le premier échelon. Je montai, et je vis un jardin d'un espace immense, et, au milieu, un grand homme assis, habillé en pasteur, avec les cheveux blancs. Il tirait le lait de ses brebis, environné de plusieurs milliers de personnes vêtues de robes blanches. Il leva la tête, me regarda et me dit : Vous êtes la bienvenue, ma fille; puis il m'appela et me donna comme une bouchée de caillé de lait qu'il tirait. Je le reçus en joignant les mains, et le mangeai; et tous ceux qui l'environnaient répondirent : Amen. Je m'éveillai à ce bruit, mâchant encore je ne sais quoi de doux. Aussitôt je racontai cette vision à mon frère, et nous comprîmes que nous devions souffrir, et nous commençâmes à n'avoir plus aucune espérance dans le siècle. »

Les premiers chrétiens aimaient à se représenter Jésus-Christ sous la forme de pasteur. On voit, dans Tertullien, qu'il y avait dès lors de ces images sur les calices. Et, aujourd'hui encore, on en trouve d'innombrables de ce genre dans les anciennes catacombes des martyrs. La bouchée d'une douceur merveilleuse, ces mains jointes pour la recevoir, cet amen solennel des assistants, tout cela indiquait assez clairement l'eucharistie, que l'on avait coutume de donner aux martyrs pour les préparer au combat. Perpétue et son frère comprirent bien ce que cela voulait dire. Elle continue :

« Peu de jours après, le bruit se répandit que nous devions être interrogés. Mon père survint aussi de la ville, consumé de tristesse; il monta vers moi pour me faire tomber, disant : Ma fille, ayez pitié de mes cheveux blancs! ayez pitié de votre père! Si moi-même, de mes mains que voilà, je vous ai élevée jusqu'à cette fleur de l'âge; si je vous ai préférée à tous vos frères, ne me rendez pas l'opprobre des hommes! Regardez vos frères, regardez votre mère et votre tante; regardez votre fils qui ne pourra vivre après vous! Quittez cette fierté, de peur de nous perdre tous! car aucun de nous n'osera plus parler, s'il vous arrive quelque malheur! Ainsi me parlait mon père dans sa tendresse, me baisant les mains, se jetant à mes pieds et m'appelant avec larmes, non plus sa fille mais sa dame. Et moi, je déplorais les cheveux blancs de mon père, de ce que, seul de toute ma famille, il ne se réjouirait pas de mon martyre; et je le consolais, en disant : Sur l'échafaud, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu; car sachez bien que nous sommes en la puissance de Dieu, non pas dans la nôtre. Et il s'en alla tout triste.

» Le lendemain, comme nous dînions, on vint tout d'un coup nous enlever pour être interrogés, et nous arrivâmes à la place. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les quartiers voisins, et il se fit un peuple immense. Nous montâmes sur l'échafaud. Les autres furent interrogés et confessèrent. Quand le tour vint à moi, aussitôt parut mon père avec mon fils; il me fit descendre d'un degré, et me dit en suppliant : Ayez pitié de l'enfant! Le procurateur Hilarien, qui avait reçu le droit du glaive à la place du proconsul Minucius Timinien, qui était mort, me disait de son côté : Epargnez les cheveux blancs de votre père! Epargnez l'enfance de votre fils! Sacrifiez pour la prospérité des empereurs! Je n'en ferai rien, répondis-je. Etes-vous chrétienne? me dit-il. Et je lui répondis : Je suis chrétienne! Cependant, comme mon père se tenait toujours là pour me faire tomber, Hilarien commanda de le chasser; et il fut frappé d'un coup de bâton. Je ressentis le coup de mon père comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je compatissais à son infortunée vieillesse! Alors Hilarien prononça la sentence, et nous condamna tous aux bêtes. Et nous descendîmes joyeux à la prison. Comme mon enfant était accoutumé à recevoir de moi le sein et à demeurer avec moi dans la prison, j'envoyai aussitôt le diacre Pompone pour le

(1) Ces paroles se trouvent dans un exemplaire des actes.

demander à mon père ; mais le père ne voulut pas le donner. Et il plut à Dieu que l'enfant ne demandât plus à têter, et que je ne fusse pas incommodée de mon lait ; de sorte que je restai sans inquiétude et sans souffrance.

» Quelques jours après, comme nous étions tous en prières, tout d'un coup, au milieu de l'oraison, il m'échappa de nommer Dinocrate, et je fus étonnée de ce qu'il ne m'était point encore venu dans l'esprit. Le souvenir de son malheur m'affligea, et je connus à l'instant que j'étais digne de prier pour lui, et que je le devais. Je commençai donc à le faire avec ferveur, en gémissant devant Dieu ; et la nuit même, j'eus cette vision : Je vois Dinocrate sortir d'un lieu ténébreux où il y avait plusieurs autres personnes ; il était dans une grande ardeur et une grande soif, le visage crasseux, le teint pâle, avec l'ulcère qu'il avait quand il mourut. Ce Dinocrate était mon frère selon la chair ; à sept ans, il mourut malheureusement d'un cancer au visage, faisant horreur à tout le monde. C'était pour lui que j'avais prié. Il y avait une grande distance entre lui et moi ; en sorte qu'il était impossible de nous approcher l'un de l'autre. Près de lui était un bassin rempli d'eau, dont le bord était plus haut que la taille de l'enfant. Dinocrate s'étendait comme s'il allait boire. Moi, je m'affligeai de ce qu'y ayant de l'eau dans le bassin, il ne pouvait y atteindre à cause de la hauteur du bord. Je m'éveillai, et je connus que mon frère était dans la peine, mais j'eus confiance que je le pourrais soulager. Je priais donc pour lui demandant à Dieu, jour et nuit, avec larmes, qu'il me l'accordât. Je continuai jusqu'à ce que nous fûmes transférés à la prison du camp, étant destinés au spectacle qu'on devait y donner à la fête du César Géta. Le jour que nous fûmes dans les ceps, il me fut montré ceci : Ce même lieu que j'avais vu ténébreux, je le vois éclairé, et Dinocrate, le corps net, bien vêtu, se rafraîchissant ; et, au lieu de sa plaie, une cicatrice. Le bord du bassin que j'avais vu était abaissé jusques au nombril de l'enfant ; il en tirait de l'eau sans cesse ; et sur ce bord était une coupe d'or pleine d'eau. Dinocrate s'approcha et commença à en boire sans qu'elle diminuât. Et lorsqu'il fut rassasié, il quitta l'eau plein de joie, pour aller jouer, comme font les enfants. Je m'éveillai et connus qu'il avait été tiré de la peine. »

On voit ici, dans un exemple bien mémorable, la croyance des premiers chrétiens et des martyrs au purgatoire, et l'efficacité des prières pour les morts. Sans doute cet enfant d'une famille toute chrétienne avait reçu le baptême ; mais, avant de mourir, il s'était rendu coupable de quelque péché ; peut-être que son père, encore païen, l'avait porté à quelque acte d'idolâtrie. C'est la réflexion de saint Augustin à ce sujet (1). La sainte continue en ces termes :

« Le concierge de la prison, qui était un officier nommé Pudens, conçut une grande estime pour nous, voyant qu'il y avait en nous une grande vertu divine ; il laissait donc entrer beaucoup de frères pour nous voir et nous consoler les uns les autres. Mais comme le jour du spectacle approchait, mon père vint me trouver, accablé de tristesse. Il commença à s'arracher la barbe, se jeter à terre et se coucher sur le visage, maudire ses années et dire des choses capables d'émouvoir toutes les créatures. J'avais pitié de sa malheureuse vieillesse.

» La veille de notre combat, j'eus cette vision : Le diacre Pompone était venu à la porte de la prison, et frappait bien fort ; je sortis et lui ouvris. Il était vêtu d'une robe blanche, bordée d'une infinité de petites grenades d'or. Il me dit : Perpétue, nous vous attendons, venez. Il me prit par la main, et nous commençâmes à marcher par des lieux rudes et tortueux. Enfin nous arrivâmes à l'amphithéâtre à grand'peine et tout hors d'haleine. Il me conduisit au milieu de l'arène et me dit : Ne craignez point, je suis ici avec vous et je prends part à vos travaux. Il se retira, et j'aperçus un grand peuple tout étonné. Comme je savais que j'étais destinée aux bêtes, je m'étonnais de ce qu'on ne les lâchait point. Il sortit alors contre moi un Egyptien fort laid qui vint me combattre avec ses auxiliaires. Mais il vint aussi vers moi de jeunes hommes bien faits, pour me secourir. Dépouillée de mes vêtements, je me trouvai changée en athlète avec une vigueur mâle ; ils me frottèrent d'huile pour le combat ; et je vis de l'autre côté l'Egyptien se rouler dans la poussière. Alors parut un homme merveilleusement grand, en sorte qu'il était plus haut que l'amphithéâtre, vêtu d'une tunique sans ceinture avec deux bandes de pourpre par devant, et semée de petits ronds d'or et d'argent. Il tenait une baguette, comme les maîtres des gladiateurs, et un rameau vert, où étaient des pommes d'or. Ayant fait faire silence, il dit : Si l'Egyptien remporte la victoire sur la femme, il la tuera par le glaive ; mais si elle vient à le vaincre, elle aura ce rameau ; et il se retira. Nous nous approchâmes, et nous commençâmes à donner des coups de poing. Il voulait me prendre par les pieds, mais je lui en donnai des coups dans le visage. Je fus élevée en l'air, et commençai à le battre ainsi, le foulant aux pieds ; mais comme je vis que cela durait trop, je joignis mes deux mains, passant mes doigts les uns dans les autres, et, le prenant par la tête, je le fis tomber sur le visage, et lui marchai sur la tête. Le peuple se mit à crier, et mes compagnons à chanter ; je m'approchai du maître, qui me donna le rameau avec un baiser, en disant : La paix soit avec vous, ma fille. Je commençai à m'en aller avec gloire vers la porte Sana-Vivaria de l'amphithéâtre. Je

(1) *De anima*, l. I, c. 2.

m'éveillai, et je compris que je ne combattrais pas contre les bêtes, mais contre le démon; et je me tins assurée de la victoire. C'est ce que j'ai fait jusques à la veille du spectacle; quelque autre écrira, s'il veut, ce qui s'y passera (1). »

Ainsi finit la relation de sainte Perpétue. La littérature humaine n'a rien d'approchant. Une jeune femme, mère de famille, d'une naissance distinguée, chérie de tous les siens, et à qui rien ne manque pour être heureuse dans le monde : elle se voit séparée de son père, de sa mère, de ses frères, de son époux, de son jeune enfant, pour aller être dévorée par les bêtes, à la vue de tout un peuple; elle voit son vieux père qu'elle aime et qui l'aime avec tendresse, lui baiser les mains, se jeter à ses pieds pour la fléchir et lui faire dire un mot qui la sauverait du péril; elle compatit à la douleur de son père, elle le console, mais elle ne dira pas le mot, parce que ce mot serait un péché, serait un mensonge; et elle écrit tout cela la veille de son supplice, avec une candeur, avec un calme au-dessus de l'humanité. Non, cette paix que l'homme ne saurait dire ni même concevoir, Dieu seul peut la donner.

Le bienheureux Satur eut aussi une vision qu'il écrivit en ces termes : « Nous avions souffert : nous sortîmes de nos corps, et nous commençâmes à être portés vers l'Orient par quatre anges, dont les mains ne nous touchaient point, nous allions, non pas à la renverse regardant en haut, mais comme montant une douce colline. Quand nous eûmes passé le premier monde, nous vîmes une lumière immense; et je dis à Perpétue, car elle était à côté de moi : Voici ce que le Seigneur nous promettait. Les quatre anges nous portant toujours, nous nous trouvames dans un grand espace, comme un jardin, où il y avait des rosiers et toutes sortes de fleurs; les arbres étaient hauts comme des cyprès, et leurs feuilles tombaient incessamment. Dans ce jardin était quatre anges plus éclatants que les autres. Quand ils nous virent, ils nous firent honneur, et dirent avec admiration aux autres anges : Les voici, les voici! alors les quatre anges qui nous portaient nous déposèrent tout étonnés. Nous fîmes à pied un stade de chemin par une large avenue. Là nous trouvâmes Jocondus, Saturnin et Artaxius, qui avaient été brûlés vifs dans la meme persécution, et Quintus qui était décédé martyr dans la prison. Nous leur demandions où étaient les autres; mais les anges nous dirent : Venez auparavant, et entrez pour saluer le Seigneur.

» Et nous nous approchâmes d'un lieu dont les murailles étaient comme bâties de lumière. Devant la porte étaient debout quatre anges, qui revêtaient de robes blanches ceux qui devaient entrer. Nous entrâmes donc ainsi vêtus, et nous vîmes une lumière immense, et nous entendîmes la voix réunie d'un grand nombre, qui disaient sans cesse : Il est saint! il est saint! il est saint! Et nous vîmes au milieu comme un homme assis, ayant les cheveux blancs comme la neige, et le visage d'un jeune homme; nous ne vîmes point ses pieds. A sa droite et à sa gauche étaient debout vingt-quatre vieillards, et derrière eux une multitude d'autres. Nous entrâmes saisis d'admiration, et restâmes debout devant le trône; et quatre anges nous soulevèrent; et nous baisâmes celui qui était assis, et il nous passa la main sur le visage. Et les autres vieillards nous dirent : Arrêtons. Et nous nous arrêtâmes, et nous donnâmes le baiser de paix. Et les vieillards nous dirent : Allez et récréez-vous! Et je dis à Perpétue : Vous avez ce que vous désirez. Elle me dit : Dieu soit loué! Heureuse pendant que j'étais dans la chair, je suis encore plus heureuse maintenant!

» En sortant, nous trouvâmes devant la porte, à main droite, l'évêque Optat, et, à main gauche, le prêtre et docteur Aspase, séparés et tristes. Ils se jetèrent à nos pieds et nous dirent : Accordez-nous; car vous êtes sortis et nous avez laissés en cet état. Nous leur dîmes : N'êtes-vous pas notre père, et vous un prêtre? Est-ce à vous à vous jeter à nos pieds? Et nous nous jetâmes sur eux et les embrassâmes. Et Perpétue commença à s'entretenir avec eux, et nous les tirâmes à part dans le jardin sous un rosier. Mais comme nous leur parlions, les anges leur dirent : Laissez-les se rafraîchir; si vous avez quelque sujet de division, pardonnez vous l'un à l'autre. Ils les éloignèrent donc, et dirent à Optat : Corrigez votre peuple; ils vont à votre assemblée comme s'ils retournaient du Cirque et s'ils disputaient des factions Et il nous parut qu'ils voulaient fermer les portes. Là nous reconnûmes un grand nombre de frères, ainsi que de martyrs. Nous étions tous nourris d'une odeur ineffable, qui nous rassasiait, Là-dessus je m'éveillai plein de joie. » Telle fut la vision de Satur, écrite par lui-même.

« Secondule mourut dans la prison. Félicité était enceinte de huit mois : et, voyant le jour du spectacle si proche, elle était fort affligée, craignant que son martyre ne fût différé, parce qu'il n'était pas permis d'exécuter les femmes enceintes avant leur terme. Elle craignait de répandre ensuite son sang innocent avec quelques scélérats. Les compagnons de son martyre étaient sensiblement affligés, de leur côté, la laisser seule, une si bonne compagne, dans le chemin de leur commune espérance. Ils se joignirent donc tous ensemble à prier et à gémir pour elle, trois jours avant le spectacle Aussitôt après leur prière, les douleurs la prirent; et, comme l'accouchement est naturellement plus difficile dans le huitième mois, son travail fut rude et elle se plaignait. Un des guichetiers lui dit : Tu te plains maintenant! Eh! que feras-tu donc quand tu seras

(1) Ruinart, et *Acta SS.*, 7 mart.

exposée à ces bêtes que tu as méprisées, lorsque tu refusas de sacrifier? Elle répondit: C'est moi qui souffre maintenant ce que je souffre; mais là, il y en aura un autre en moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui. Elle accoucha d'une petite fille, qu'une sœur éleva comme son enfant.

» Le tribun traitait les martyrs plus rudement, parce que, sur l'avis de quelques gens sottement crédules, il craignait qu'ils ne se tirassent de la prison par des enchantements de magie. Perpétue lui dit en face: Pourquoi ne nous donnez-vous pas du soulagement, puisque nous sommes les condamnés du très-noble César, et que nous devons combattre à sa fête? N'est-il pas de votre honneur que nous y paraissions bien nourris? Le tribun en frissonna et rougit: il commanda donc qu'on les traitât plus humainement, en sorte que les frères et autres eussent la liberté d'entrer dans la prison et de se rafraîchir avec eux. Le concierge de la prison était déjà croyant.

» Le jour de devant le combat, on leur donna, suivant la coutume, le dernier repas, que l'on appelait le repas libre, et qui se faisait en public; mais les martyrs le convertirent en agape modeste, autant qu'il était en eux. Ils parlaient au peuple avec leur fermeté ordinaire, le menaçant du jugement de Dieu, relevant le bonheur de leurs souffrances et raillant la curiosité de ceux qui y accouraient. Satur leur disait: Le jour de demain ne vous suffit pas pour voir à votre aise ceux que vous haïssez. Aujourd'hui amis, demain ennemis. Cependant remarquez bien nos visages, afin de nous reconnaître en ce jour du jugement. En sorte que tous se retirèrent interdits, et qu'il s'en convertit un grand nombre.

» Enfin parut le jour de leur victoire. Ils sortirent de la prison pour l'amphithéâtre, comme pour le ciel: leur visage était rayonnant; ils étaient émus, non pas de crainte, mais de joie. Perpétue suivait, d'un visage serein, d'un pas ravi, comme l'épouse chérie du Christ, son Dieu; elle tenait les yeux baissés, pour en dérober la vivacité à tous les regards. Félicité était réjouie de se porter bien de sa couche, afin de combattre les bêtes et se purifier dans son sang. Étant arrivés à la porte, on voulut les obliger à revêtir, les hommes le costume des prêtres de Saturne, les femmes, celui des prêtresses de Cérès. Ils s'y refusèrent avec une fermeté invincible, disant: Nous ne sommes venus ici volontairement que pour conserver notre liberté; nous avons sacrifié notre vie pour ne rien faire de semblable; nous en sommes convenus avec vous. L'injustice reconnut la justice: le tribun consentit qu'ils entrassent simplement comme ils étaient. Perpétue chantait, foulant déjà aux pieds la tête de l'Égyptien. Révocat, Saturnin et Satur menaçaient le peuple qui regardait. Étant arrivés à la vue d'Hilarien, ils lui disaient par signes de la main et de la tête: Tu nous juges, mais Dieu te jugera. Le peuple en fut irrité, et demanda qu'ils fussent fouettés en passant devant les veneurs. Ainsi nommait-on certains valets des jeux publics. Ils se mettaient en ligne, ayant à la main des fouets à lanières, garnis au bout de balles de plomb ou de fer, donnaient chacun leur coup aux condamnés, que l'on faisait passer nus devant eux. Les martyres se réjouirent de participer en quelque chose à la Passion du Seigneur.

» Celui qui a dit: Demandez et vous recevrez, leur accorda la mort que chacun avait souhaitée; car, lorsqu'ils s'entretenaient ensemble du martyre qu'ils désiraient, Saturnin avait témoigné qu'il eût voulu être exposé à toutes sortes de bêtes, afin de remporter une couronne plus glorieuse. Ainsi, dans le spectacle, lui et Révocat, après avoir été attaqués par un léopard, furent encore secoués par un ours sur l'échafaud même. Satur ne craignait rien tant que l'ours, et espérait qu'un léopard le tuerait d'un seul coup de dent. Il fut d'abord exposé à un sanglier; mais le veneur qui avait lâché la bête, en reçut un coup dont il mourut quelques jours après le spectacle. Satur fut seulement traîné. On l'attacha sur le pont, proche d'un ours; mais l'ours ne sortit point de sa loge, parce que le soldat Pudens en avait arrêté la porte avec des chairs corrompues. Ainsi Satur, étant sain et entier, fut rappelé pour la seconde fois.

» Les jeunes femmes furent dépouillées et mises dans des filets pour être exposées à une vache furieuse. Le peuple en eut horreur, voyant l'une si délicate et l'autre qui venait d'accoucher, les mamelles encore dégoutantes de lait. On les retira donc et on les couvrit d'habits flottants. Exposée la première, Perpétue fut jetée en l'air et retomba sur les reins. Elle se mit sur son séant, et voyant sa robe déchirée le long de sa cuisse, elle la rejoignit promptement, plus occupée de la pudeur que de la douleur. On la reprit, et elle renoua ses cheveux qui s'étaient détachés; car il ne convenait point qu'une martyre souffrît les cheveux épars, de peur de paraître affligée de sa gloire. Elle se leva, et voyant Félicité toute froissée par terre, elle lui donna la main et l'aida à se relever. Elles se tenaient debout toutes les deux; mais le peuple dont la dureté avait été vaincue, ne voulut pas qu'on les exposât de nouveau, et on les reconduisit à la porte Sana-Vivaria. Perpétue y fut reçue par un catéchumène nommé Rustique, qui lui était attaché. Alors elle s'éveilla comme d'un profond sommeil, tant elle avait été ravie en esprit et en extase, et commença à regarder autour d'elle, en disant, au grand étonnement de tout le monde: Quand est-ce qu'on nous exposera à cette vache-là? je l'ignore. On lui dit tout ce qui s'était passé, elle ne le crut que lorsqu'elle vit sur son corps et sur son habit les marques de ce qu'elle avait souffert, et qu'elle reconnut le catéchumène.»

« Et où était-elle? s'écrie saint Augustin en parlant de cette circonstance; où était-elle donc lorsqu'elle était attaquée et déchirée par une bête furieuse sans en ressentir les coups,

et lorsque, après un si rude combat, elle demandait quand le combat devait commencer. que voyait elle, pour ne voir pas ce que voyaient tous les autres ? que sentait-elle, pour ne pas sentir une douleur si violente ? par quel amour, par quel spectacle, par quel breuvage était-elle ainsi toute transportée hors d'elle-même et comme divinement enivrée, pour paraître impassible dans un corps mortel (1)? »

« La sainte fit appeler son frère, et lui dit, ainsi qu'à Rustique : Demeurez fermes dans la foi ; aimez-vous les uns les autres et ne soyez pas scandalisés de nos souffrances.

» Satur, à une autre porte, exhortait le soldat Pudens et lui disait : Me voici enfin comme je vous l'ai promis et prédit ; aucune bête ne m'a encore touché : croyez donc de tout votre cœur ; je m'en vais là, et je finirai par une seule morsure d'un léopard. Aussitôt à la fin du spectacle il fut présenté à un léopard, qui, d'un seul coup de dent, le couvrit de sang. Le peuple s'écria : Le voilà bien lavé, le voilà sauvé ! faisant une allusion ironique au baptême. Mais lui se tournant vers Pudens : Adieu, lui dit-il, souvenez-vous de ma foi ! que ceci ne vous trouble point, mais, au contraire, vous confirme ! Puis il lui demanda l'anneau qu'il avait au doigt, le trempa dans sa blessure, et le lui rendit comme un gage héréditaire de son amitié et un souvenir de son sang. Après quoi il tomba mort au lieu où l'on avait coutume d'égorger ceux que les bêtes n'avaient pas achevés. On nommait ce lieu *Spoliarium*. Ainsi Satur mourut le premier, suivant la vision de Perpétue.

» Le peuple demanda qu'on les remenât au milieu de l'amphithéâtre, pour avoir le plaisir de leur voir donner le coup de la mort et associer ses yeux à l'homicide. Les martyrs se levèrent et s'y en allèrent d'eux-mêmes, après s'être donné le baiser, afin de consommer le martyre par la solennité de la paix. Les autres reçurent le dernier coup, immobiles et en silence ; mais Perpétue tomba entre les mains d'un gladiateur maladroit, qui la piqua entre les os et la fit crier ; car ces exécutions étaient l'apprentissage des nouveaux gladiateurs, pour les accoutumer sans péril au sang, et on les nommait confecteurs. Perpétue conduisit elle-même la main tremblante du sien, et finit ainsi son martyre (2). »

Saint Prosper nous apprend que ce fut à Carthage. Leurs corps étaient dans la grande église de cette ville au cinquième siècle. La piété y attirait alors les chrétiens en plus grand nombre pour célébrer leur fête, que la curiosité n'avait attiré leurs ancêtres païens à l'amphithéâtre pour se repaître de leur supplice. Tout le monde était changé.

Ce changement se préparait dès lors en Afrique. Pendant que Perpétue souffrait, Tertullien écrivait : originaire de Carthage, mais du clergé de Rome, suivant le témoignage exprès d'Eusèbe dans son texte original (3).

Déjà il avait adressé son *Apologétique* aux divers magistrats de l'empire romain, pour défendre la vérité par cette écriture muette, puisqu'ils ne lui permettaient point de se défendre publiquement devant leurs tribunaux. « Du reste, elle ne demande point de grâce, parce qu'elle n'est pas même étonnée de son sort. Elle sait qu'elle est étrangère dans le monde, et que, parmi des étrangers, on trouve aisément des ennemis. Son origine, sa demeure, son espérance, son crédit, sa gloire, tout est dans le ciel. Pour le présent, elle ne réclame qu'une chose, c'est qu'on ne la condamne pas sans la connaître. Les lois, au sein de leur empire, en seront-elles affaiblies si vous l'écoutez ?

» La preuve qu'on ne la connaît point, c'est que tous ceux qui, auparavant, le haïssaient faute de la connaître, quand ils cessent de l'ignorer, cessent également de la haïr. C'est la connaissance qui nous donne des chrétiens. Ils commencent à haïr ce qu'ils étaient et à professer ce qu'ils haïssaient. De là cette multitude qui vous épouvante. La ville en est assiégée, s'écrie-t-on de toutes parts ; les champs, les bourgs, les îles, tout est plein de chrétiens. Vous pleurez comme une calamité de voir tout sexe, tout âge, toute condition et même tout rang s'enrôler sous ce nom. Et de tout cela vous ne soupçonnez pas même qu'il peut y avoir là quelque bien qui vous échappe !

» Tout malfaiteur appréhende d'être vu, tremble s'il est découvert, nie quand on le dénonce ; mis à la question, ou n'avoue pas ou n'avoue que par crainte ; condamné enfin, s'afflige et se désole, se fait le procès à lui-même ; il s'en prend à la fatalité ou à son étoile. Voit-on rien de semblable dans un chrétien ? Jamais il ne rougit, jamais il ne se repend que de ne l'avoir pas toujours été. Dénoncé comme tel, il s'en fait gloire ; accusé, il ne se défend pas ; interrogé, il est le premier à confesser qu'il l'est ; condamné, il rend grâces. L'étrange sorte de mal que celle qui n'a aucun caractère du mal, ni crainte, ni confusion, ni détours, ni repentirs, ni regrets ? Quelle espèce de crime que celui dont le coupable se réjouit, dont l'accusation fait tous ses vœux, dont le châtiment est une félicité ! Vous ne pouvez pas dire que c'est une folie, puisque vous êtes convaincus d'ignorer ce qu'il en est.

» Vous procédez contre nous d'une façon toute singulière ; vous mettez les autres à la question pour leur faire confesser leur crime : nous, pour nous le faire nier. Un homme crie : Je suis chrétien ! Il dit ce qu'il est. Vous, vous voulez qu'il dise ce qu'il n'est pas. Établis pour chercher la vérité, il n'y a que nous que vous vouliez forcer au mensonge. Un tel renverse-

(1) Aug., Serm. cclxxx, n. 4, Bened., t. V. — (2) Ruinart *Acta M.* et *Act. SS.*, 7 *mart.* — (3) Euseb., *Hist eccl.*, l. II, c. II.

ment doit vous faire entrer en soupçon qu'il n'y ait quelque force secrète qui vous fait ainsi agir contre toutes les formes, contre la nature des jugements et contre les lois elles-mêmes. Vous croyez qu'un chrétien est coupable de tous les crimes : qu'il est l'ennemi des dieux, des empereurs, des lois, des mœurs, de la nature entière ; et néanmoins vous le forcez de nier pour l'absoudre. C'est prévariquer contre les lois. Cette étrange procédure peut vous faire comprendre qu'il n'est ici question d'aucun crime, mais du nom seul de chrétien.

» Que dire de la plupart, que la haine de ce nom aveugle au point que lorsqu'ils font l'éloge de quelqu'un, ils l'y mêlent comme un blâme ? L'honnête homme que Caïus Seïus ! c'est bien dommage qu'il soit chrétien. Un autre : Un homme aussi sage que Lucius, s'être tout d'un coup fait chrétien ! je n'en reviens pas. Nul ne songe que peut être l'un n'est honnête homme et l'autre sage que parce qu'ils sont chrétiens, ou qu'ils ne sont chrétiens que parce que l'un est honnête homme et l'autre sage. Vous défigurez le bien que vous connaissez par un mal que vous ne connaissez point. D'autres louent, croyant blâmer. Cette femme si folâtre, si réjouie ; ce jeune homme si enjoué, si amoureux, ils se sont faits chrétiens ! Ce nom est réputé amendement de vie. Quelques-uns satisfont à cette haine aux dépens de leurs propres intérêts. Un mari chasse sa femme qui est devenue sage, et dont il n'est plus jaloux. Un père désavoue son fils, qui lui est maintenant soumis, et dont il souffrait auparavant. Un maître éloigne de ses yeux un esclave qu'il épargnait, et qui est devenu fidèle. Quiconque se corrige en devenant chrétien, déplait. La haine de ce nom l'emporte sur tout le bien qu'il inspire. »

Quant aux lois qu'on opposait aux chrétiens, il rappelle que les lois humaines ne sont pas infaillibles ; que l'on abrogeait tous les jours, à Rome, des lois qui avaient longtemps subsisté ; que les lois iniques méritent d'être condamnées, quoiqu'elles condamnent. Il aurait pu citer à l'appui de ce mot de Cicéron, qu'une loi injuste n'est pas plus une loi que ne l'est un complot de larrons (1). « Mais ces lois, généralement éludées par les bons princes, par qui furent-elles exécutées d'abord ? Ouvrez vos annales ; vous trouverez que Néron, le premier, sévit avec le glaive des Césars contre cette secte qui s'élevait alors principalement à Rome. Or, nous tenons à gloire d'avoir un tel auteur de notre condamnation, car qui le connaît, n'a pas de peine à comprendre qu'il n'y a que quelque grand bien qui ait pu être condamné par Néron.

» On dit que nous sommes des scélérats qui égorgeons dans nos mystères un enfant, qui le mangeons, et faisons succéder à ce repas l'inceste. On le dit, et depuis longtemps qu'on le répète, vous n'avez pas encore eu la curiosité de constater le fait ! Ou vérifiez ces accusations, si vous les croyez ; ou ne les croyez pas, puisque vous ne les avez pas vérifiées. Votre dissimulation même prouve que cela est faux, puisque vous n'osez le vérifier. Ce ne sont pas là les instructions que vous donnez à vos bourreaux ; ils nous demandent, non pas d'avouer ce que nous faisons, mais de nier ce que nous sommes. Tous les jours on nous assiége ; tous les jours on nous trahit ; plus d'une fois on nous opprime au milieu de nos réunions et de nos assemblées. Qui jamais nous surprit égorgeant un enfant qui jetait des cris ?

» Pour mieux réfuter ces accusations, faisons voir que vous commettez vous-mêmes, et en particulier et en public, ce que vous nous imputez. C'est pour cela peut-être que vous l'avez cru de nous. On a immolé publiquement, en Afrique, les enfants à Saturne, jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit crucifier les sacrificateurs aux arbres mêmes qui ombrageaient leur temple et leurs crimes ; témoin les soldats de mon pays, qui furent chargés de l'exécution. Mais on ne continue pas moins aujourd'hui secrètement ces détestables sacrifices. Nul crime, parmi vous, ne se déracine à jamais. Aucun de vos dieux ne change de caractère. Saturne, qui n'a pas fait grâce à ses propres enfants, aurait il épargné davantage des enfants étrangers, que leurs pères et leurs mères venaient eux-mêmes lui offrir, et qu'ils caressaient, au moment qu'on les immolait, pour les empêcher de pleurer ? De l'homicide cependant, il y a encore loin au parricide. On immole à Mercure, chez les Gaulois, des hommes d'un âge mûr. Dans Rome même, n'y a-t-il pas un certain Jupiter qu'on assouvit, dans les jeux, le sang humain ?

» Mais comme il importe peu qu'en fait de meurtres d'enfants, le motif soit la religion ou le caprice, l'assassin un père ou tout autre, c'est au peuple que je vais m'adresser.

» Peuple altéré du sang des chrétiens, juges si intègres pour vous, si rigoureux pour nous, combien, dans cette immense multitude, n'y en aura-t-il pas de qui je vais frapper les consciences, en vous reprochant que c'est vous-mêmes qui êtes les meurtriers de vos enfants ? Il n'y a de différence que pour le genre de supplice. Par raffinement de cruauté, ou vous les noyez, ou vous les faites mourir de faim et de froid, ou vous les exposez aux chiens ; ce serait une mort trop douce de périr par le fer. Pour nous, l'homicide, quel qu'il soit, nous étant interdit, il nous est même défendu de détruire, dans le sein qui le porte, le sang qui se transforme en homme. C'est un homicide anticipé que d'empêcher de naître. Nous ne nous permettons pas même sur nos tables le sang des animaux ; et vous le savez bien, puisque, parmi les épreuves diverses imaginées pour faire succomber la

(1) [illegible] II, n 5.

foi des chrétiens, vous leur présentez des viandes pleines de sang. Quant à l'inceste, qui doit en être plus coupable que ceux à qui Jupiter lui-même l'a enseigné ! Vous abandonnez vos enfants ; vous semez partout les fruits de votre incontinence : à combien d'incestueux embrassements ne pouvez-vous pas donner lieu ? Pour nous, nous sommes garantis de tout cela par une scrupuleuse et inviolable chasteté. Autant nous sommes à l'abri de toute débauche et avant et après le mariage, autant nous le sommes de l'erreur qui mène à l'inceste. Quelques-uns de nous, plus précautionnés encore, se sauvent totalement de cette erreur en conservant leur virginité. Vieillards, ils sont encore enfants. Si vous aviez pris garde à ces désordres parmi nous, vous auriez en même temps aperçu qu'ils ne sont point parmi les chrétiens. Le même coup d'œil vous eût appris l'un et l'autre ; mais ce sont là deux aveuglements qui marchent facilement de concert, de ne pas voir ce qui est, et de s'imaginer voir ce qui n'est pas. C'est ce que je vous ferai observer pour tout le reste. Venons maintenant à ce qui est public.

» Vous n'adorez pas les dieux, dites-vous, et vous n'offrez pas de sacrifices pour les empereurs. Nous avons cessé d'adorer vos dieux depuis que nous avons reconnu que ce n en étaient pas. Qu'importe, dites-vous, votre opinion ? Ce sont des dieux à nous. J'en appelle de vous-mêmes à votre conscience. Qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, si elle peut nier que tous vos dieux aient été des hommes. Si elle nous le conteste, il sera facile de le convaincre par le témoignage de l'antiquité qui vous les a fait connaître ; par le témoignage encore subsistant des villes où ils sont nés, des pays où ils ont vécu, où ils ont laissé des traces de leurs actions et où l'on fait voir encore leurs tombeaux. Je ne les énumérerai pas tous individuellement. Il y en a tant et de si extraordinaires, de vieux, de nouveaux, de barbares, de grecs, de romains, d'étrangers, de captifs, d'adoptifs, de particuliers, de communs, de mâles, de femelles, de la ville, de la campagne, de marins, de militaires. Il est inutile d'en faire la nomenclature ; je vais les réunir en masse et vous en parler, non pour vous les faire connaître, mais pour vous faire souvenir de ce qu'ils sont, car assurément vous l'avez oublié. »

Après avoir discuté dans ce sens l'histoire de Saturne et de Jupiter, il ajoute :

« Et parce que, n'osant pas nier qu'ils aient été des hommes, vous vous êtes avisés qu'ils ont été faits dieux après leur mort, examinons-en les causes. Premièrement : il faut que vous accordiez qu'il y a quelque dieu supérieur, propriétaire de la divinité, qui ait fait dieux ceux qui n'étaient que des hommes. Car ni eux ne pouvaient se conférer la divinité qu'ils n'avaient pas, ni un autre la leur donner, à moins qu'ils ne la possédât en propre. S'ils avaient pu se faire eux-mêmes, ils n'auraient pas commencé par être hommes. Donc, s'il y a quelqu'un qui puisse faire des dieux, je reviens aux causes qu'il peut avoir eues d'en faire, et je n'en vois pas d'autres que les services et les secours dont ce grand Dieu peut avoir eu besoin dans l'exercice de ses fonctions. Mais d'abord il est indigne de lui d'avoir eu besoin d'un autre, surtout d'un mort ; n'eût-il pas été plus de sa dignité de faire quelque dieu dès l'origine, lui qui devait réclamer plus tard l'assistance d'un cadavre ? Ensuite, je ne vois pas quel service il aurait pu en attendre. Car ce corps de l'univers, soit qu'on dise avec Pythagore qu'il n'a pas eu de commencement ni de création, ou avec Platon qu'il a commencé et qu'il a été créé, une fois disposé, organisé, agissant comme nous le voyons, s'est trouvé dirigé par une sagesse infinie. Perfectionnant tout, il ne pouvait être imparfait. Qu'attendait-il de Saturne et de sa race ? Ce serait être par trop simple de douter que, dès le commencement, il y ait eu de la lumière, des astres, de la pluie, des tonnerres, et que Jupiter n'ait craint lui-même la foudre que vous placez dans ses mains ; que la terre n'ait produit tous les fruits avant Bacchus, Cérès et Minerve, même avant le premier homme. Que si Bacchus est dieu pour avoir montré la vigne, on a fait tort à Lucullus de ne l'avoir pas fait dieu pour avoir apporté les cerises du Pont en Italie.

» Mais vous cherchez une autre cause, et vous répondez que la divinité a été donnée pour récompenser le mérite. Vous m'accorderez au moins, je le pense, que ce Dieu qui fait les autres est très-juste. Voyons donc s'ils ont mérité d'être élevés au ciel, ou plutôt d'être abîmés au fond de l'enfer. Car on y précipite les enfants dénaturés, les incestueux, les adultères, les ravisseurs, les corrupteurs de l'enfance, les tyrans, les meurtriers, les voleurs, les fourbes ; en un mot, tous ceux qui ressemblent à quelqu'un de vos dieux. Quoi ! vous, hommes de bien, vous fuyez le commerce d'un méchant, d'un infâme, et vous voulez que ce Dieu suprême ait associé à sa majesté de tels personnages ! Pourquoi donc condamnez-vous ceux dont vous adorez les collègues ? Votre justice outrage le ciel. Voulez-vous plaire à vos dieux ? Divinisez les plus grands criminels : l'apothéose de leurs semblables fera leur gloire.

» Et quand vos dieux auraient été sages, vertueux, justes, combien y a-t-il eu d'hommes plus excellents que vous laissez aux enfers : un Socrate, un Aristide, un Thémistocle, un Alexandre ! Lequel de vos dieux est plus sage que Caton, plus juste et plus brave que Scipion, plus éloquent que Cicéron ? Ainsi, quant à vos dieux, je ne vois que les noms de quelques vieux morts, et je n'entends dire que des fables ; quant à leurs simulacres, je ne trouve autre chose que de la matière, la même dont on fait les meubles et les ustensiles les plus communs. Si donc nous n'adorons pas des statues et des images aussi froides que les morts

qu'elles représentent, que les milans, les rats, les araignées, estiment à leur valeur, ne méritons-nous pas plutôt des éloges que des châtiments, pour avoir repoussé l'erreur une fois connue? Pouvons-nous paraître offenser ceux que nous savons certainement ne pas exister? Ce qui n'est pas ne souffre de personne, parce qu'il n'est pas.

» Mais ce sont là nos dieux, dites-vous. — Et comment donc vous montrez-vous impies, sacriléges, irréligieux à leur égard? Vous les croyez, et vous les négligez; vous les redoutez, et vous les détruisez; vous les vengez, et vous les raillez! Voyez si je mens : d'adord n'est-il pas vrai qu'adorant chacun les vôtres, vous offensez ceux que vous n'adorez pas? Vos dieux domestiques vous en disposez comme de vos biens : vous les engagez, vous les vendez, vous les échangez. Quelquefois d'un Saturne vous faites une marmite, d'une Minerve une cuillère. Vous ne déshonorez pas moins les dieux publics, que vous mettez à l'encan. On afferme le Capitole comme le marché aux herbes. On voit la divinité adjugée par la voix du même crieur public, à la vue de la même pique, sur les registres du même questeur. »

Tertullien parcourt de même plusieurs autres indignités que les païens se permettaient contre leurs dieux principalement dans les spectacles, où souvent on les tournait en ridicule et on les faisait servir de sujet à des farces. Puis il continue :

« Mais qu'adorent donc ceux qui n'adorent pas tout cela.

» Ce que nous adorons est le Dieu un, qui, par le commandement de sa parole, la sagesse de son intelligence, la force de sa puissance, a tiré du néant toute cette masse du monde et les éléments, les corps, les esprits qui le composent, pour servir d'ornement à sa majesté. Il est invisible, quoique on le voie; inaccessible, quoique accessible par la grâce; incompréhensible, quoique l'intelligence humaine puisse arriver jusqu'à lui. C'est pourquoi il est si vrai et si grand. Naturellement ce qu'on peut voir, toucher, comprendre, est moins que les yeux qui le saisissent, que les mains qui le souillent, que les sens qui peuvent le trouver; mais ce qui est immense n'est connu que de soi-même. Ce qui fait concevoir Dieu, c'est qu'on ne peut le concevoir. Ainsi l'étendue de sa grandeur le manifeste et le cache à la fois. Et voilà votre grand crime, de ne pas vouloir reconnaître celui que vous ne pouvez pas ignorer.

» Voulez-vous que nous vous le prouvions par ses ouvrages si nombreux et si merveilleux, qui nous contiennent, nous alimentent, nous réjouissent ou nous épouvantent ? Voulez-vous que nous vous le prouvions par le témoignage même de l'âme, laquelle, quoique gênee dans la prison de son corps, quoique assiégée de préjuges mauvais, quoique enervée par les passion et la concupiscence, quoique esclave des fausses divinités, quand néanmoins elle revient à elle comme du sein de l'ivresse ou de quelque maladie, et reprend sa vigueur, appelle Dieu par ce nom seul, à cause que c'est celui du Dieu véritable, *Grand Dieu! bon Dieu!* dites-vous tous, ou bien : *Ce que Dieu voudra.* Vous le prenez aussi pour arbitre : *Dieu le voit,* dites-vous encore; *je m'en remets à Dieu, et Dieu me le rendra.* O témoignage d'une âme naturellement chrétienne! Et quand elle prononce ces mots, ce n'est pas le Capitole qu'elle regarde, mais le ciel. Elle sait que c'est là que réside le Dieu vivant. C'est de lui et de là qu'elle même tire son origine.

» Mais afin que nous parvinssions à une connaissance plus pleine et plus profonde de Dieu, de sa providence et de ses volontés, il nous a donné les secours des Ecritures, pour qu'on puisse, si l'on veut, le chercher, en le cherchant le trouver, en le trouvant croire en lui, en croyant en lui le servir. Car dès le commencement, il a envoyé dans le siècle des hommes dignes, par leur justice et leur innocence, de le connaître et de le faire connaître. Il les a inondés de son esprit, pour annoncer qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui a tout créé, qui a formé l'homme du limon de la terre (c'est là le vrai Prométhée), qui a établi dans le monde la succession invariable des saisons, qui nous donne par les ouragans et les tonnerres une image de sa majesté et de ses redoutables jugements, qui a donné les préceptes à observer pour lui plaire, ces mêmes préceptes que vous ignorez ou que vous transgressez, mais à l'observation desquels il attache de magnifiques récompenses. Car à la fin de ce siècle il doit juger ses serviteurs, pour les récompenser de la vie éternelle, et les profanes, pour les condamner à un feu sans relâche et sans fin, après avoir ressuscité tous ceux qui sont morts depuis le commencement du monde, leur donnant une vie nouvelle et les rassemblant devant son tribunal pour rendre à chacun selon ses œuvres. Nous aussi, nous nous moquions de cela autrefois; nous avons été des vôtres : on ne naît pas chrétien, on le devient. »

Il marque ensuite de quelle manière les écrits qui contiennent les discours et les miracles de ces envoyés de Dieu ou prophètes, furent traduits par ordre de Ptolémée-Philadelphe.

« Aujourd'hui, dit-il, on montre la bibliothèque de Ptolémée, avec l'original hébraïque, près du temple de Sérapis. Les juifs ont la liberté de lire ces écritures publiquement, grâce à leurs tributs. On peut aller les entendre tous les jours de sabbat. Celui qui les entendra trouvera Dieu; et celui qui tâchera de les comprendre sera forcé de les croire. »

Le premier caractère d'autorité de ces livres leur vient de leur haute antiquité. Tertullien leur fait voir Moïse plus ancien que les histoires des païens, que leurs villes et leurs nations, que leurs dieux et leurs religions.

« La preuve, dit-il, n'est pas si difficile

qu'elle est immense. » Il fait le dénombrement des auteurs dont on pouvait la tirer, et ajoute : « C'est déjà une partie de la preuve, d'en avoir indiqué les sources. Mais nous allons vous en ménager avec usure, en vous offrant la majesté des Ecritures au lieu de leur antiquité. Doutez-vous qu'elles soient anciennes? nous prouvons qu'elles sont divines. Pour cela il ne faut ni délai ni recherches. Vous avez sous les yeux ce qui vous en instruira, le monde, le siècle, les événements. Tout ce qui se fait a été prédit ; tout ce qu'on voit a été annoncé. L'accomplissement du passé nous garantit l'accomplissement de l'avenir, parce qu'il nous a été révélé avec ce que nous voyons s'accomplir journellement. Le même oracle annonce ces choses ; le même livre les renferme, le même esprit les a inspirées. Il n'y a qu'un temps pour les prophètes qui dévoilent l'avenir ; au lieu que les autres hommes, autant qu'il leur est possible, distinguent le temps à mesure que le temps s'écoule, séparant le présent du futur, et le passé du présent. Avons-nous tort, dites-moi, de croire pour l'avenir ceux que nous avons déjà trouvés si fidèles pour le présent et le passé ? »

Afin qu'on ne dît pas que les chrétiens se servaient de l'antiquité des Juifs pour couvrir leur nouveauté, Tertullien fait voir comment le christianisme n'était pas une religion nouvelle, mais l'accomplissement de l'antique religion des Hébreux, qui se rapportait au Christ. « Quant à Dieu, nous n'en pensons pas autrement que les Juifs. Il faut donc seulement vous dire un mot du Christ, en tant que Dieu.

» Les Juifs étaient le seul peuple bien-aimé de Dieu, à cause de la justice et de la foi admirables de leurs ancètres. De là l'illustration de leur race et l'éclat florissant de leur empire, et un bonheur si grand que Dieu lui-même, de sa propre bouche, leur enseignait ce qui lui était agréable et ce qui l'offensait. Mais, enflés des vertus de leurs pères, ils se sont écartés de sa loi et jetés dans un culte profane. Ils n'en conviendraient pas, leur état actuel le prouve assez. Dispersés, vagabonds, bannis du ciel et du sol de leur patrie, ils errent dans l'univers sans avoir pour roi ni Dieu ni homme, sans qu'il leur soit permis, pas même comme étrangers, de saluer et de toucher le rivage de leur pays. Les saints oracles qui les en menaçaient, leur inculquaient en même temps et sans cesse, que, vers la fin des siècles, Dieu se choisirait, dans toutes les nations, les peuples et les lieux, des adorateurs plus fidèles, auxquels il transporterait sa grâce, mais plus abondante, à cause de la dignité de celui qui en serait le législateur. Or, le dispensateur de cette grâce, le législateur de ce nouveau culte, ce bienfaiteur du genre humain dont il allait etre le réformateur et la lumière, [illegible] l'annonçait comme Fils de Dieu, [illegible] à la manière de vos dieux, pas [illegible] des hommes, mais conçu au sein d'une vierge par un enfantement miraculeux. Je vais vous expliquer sa nature, pour vous faire entendre le mystère de sa naissance.

» Nous avons déjà dit que Dieu, par sa parole, sa sagesse et sa puissance, avait produit l'univers. Vos sages eux-mêmes assurent qu'il est l'ouvrage du Logos ou Verbe, c'est-à-dire de la parole et de l'intelligence. Zénon dit qu'il a été le créateur et l'ordonnateur de toutes choses ; qu'on l'appelait encore et le Destin, et Dieu, et l'âme de Jupiter, et la Nécessité de toutes choses. Cléanthe attribue tout cela à un Esprit qu'il dit circuler dans l'univers. Et nous aussi, nous disons que la propre substance de cette parole, de cette puissance et de cette sagesse par laquelle Dieu a fait toutes choses, est esprit : Verbe quand il ordonne, raison quand il dispose, puissance quand il exécute. Nous avons appris que cet esprit est produit de Dieu ; qu'en le produisant Dieu l'a engendré, et que par là il est appelé le Fils de Dieu, Dieu lui-même, à cause de l'unité de substance ; car Dieu est esprit. Quand un rayon s'élance du soleil, c'est une portion du tout ; mais le soleil est dans le rayon, puisque c'est son rayan. La substance ne se sépare pas ; elle s'étend. Ainsi le Verbe est-il esprit d'esprit, et Dieu de Dieu, comme la lumière est une émanation de la lumière. La source de la lumière. La source de la lumière ne perd rien, ni de sa substance, ni de son éclat, en se répandant et en se communiquant ; de même ce qui procède de Dieu est Dieu et Fils de Dieu, et les deux ne font qu'un. Ainsi le Verbe est esprit d'esprit et Dieu de Dieu ; autre en propriété, non en nombre ; en ordre, non en nature ; sorti de son principe, sans le quitter. Or, ce rayon de Dieu, ainsi qu'il était prédit de tout temps, est descendu dans une vierge, s'est fait chair dans son sein ; il naît homme uni à Dieu. La chair animée par l'esprit se nourrit, croît, parle, enseigne, opère ; et c'est le Christ. En attendant la preuve que nous sommes en état de vous donner, recevez toujours cette doctrine, ne serait-elle qu'une fable semblable aux vôtres. Ils savaient que le Christ devait venir, ceux d'entre vous qui ont divulgué des fables approchantes, qu'ils ont mises en concurrence avec la vérité, pour la détruire. Les Juifs le savaient aussi, eux à qui les prophètes l'annonçaient. Ils l'attendent encore maintenant ; et le grand sujet de contestation entre eux et nous, c'est qu'ils ne croient pas qu'il soit venu. Deux avénements du Christ sont marqués dans les prophètes : le premier, dans la bassesse de la condition humaine, il est passé ; le second, réservé à la consommation des siècles, où il se manifestera dans toute la pompe de sa divinité. Les Juifs n'ont pas compris le premier, et les confondent tous deux dans un seul, d'après l'idée qu'ils se sont faite, d'un Messie plus éclatant. Leurs infidélités les ont empêchés de comprendre le premier, qui les aurait sauvés s'ils l'eussent [illegible]

Eux-mêmes lisent dans leurs Écritures qu'ils devaient etre privés de la sagesse et de l'intelligence, de l'usage des yeux et des oreilles. »

Il rapporte ensuite comment les Juifs l'ont persécuté; et parlant de sa mort, il dit : « Toutefois. étant crucifié, il rendit de lui-même l'esprit en parlant, et prévint le ministère du bourreau. Au même moment, le jour manqua en plein midi. Ceux qui ne savaient pas que cela avait été prédit du Christ, le prirent pour une éclipse : n'ayant pu y trouver leur compte, ils le nièrent ; mais ce prodige est rapporté dans vos archives. »

Il marque la résurrection et l'ascension, puis il ajoute : « Pilate, déjà chrétien dans sa conscience. écrivit tout ce qui concernait le Christ à Tibère, alors César. Les Césars mêmes auraient cru, si les Césars n'étaient pas nécessaires au siècle, ou si des chrétiens avaient pu être des Césars. Telle est toute l'économie de notre religion. Nous vous l'avons exposée, avec l'origine de notre secte, celle de notre nom, avec son auteur. Que personne donc ne nous note plus d'infamie, que personne ne doute de ce que nous révélons, parce qu'il n'est permis à personne de mentir sur sa religion. Ce que nous sommes, nous le disons, et nous le disons publiquement, au milieu même de vos tortures. Déchirés et ensanglantés, nous nous écrions : C'est Dieu que nous adorons par le Christ! Regardez-le, si vous voulez, comme un homme; c'est par lui et en lui que Dieu veut être connu et servi. Les Juifs n'ont-ils pas appris à servir Dieu par Moïse, qui était un homme? Chez les Grecs, Orphée, Musée, Mélampus, Throphonius ont soumis les hommes à des initiations. Mais, pour en venir à vous, les dominateurs du genre humain, il fut un homme, Numa Pompilius qui chargea les Romains de pénibles et superstitieuses cérémonies. Pourquoi ne serait-il pas permis au Christ de révéler la divinité qui lui est propre, non, comme Numa, pour humaniser des hommes encore stupides et farouches, en les étonnant par la multitude des divinités qu'il leur fallait se rendre propices. mais plutôt pour ouvrir les yeux à des hommes déjà policés et trompés par leur propre politesse, afin de leur faire connaître la vérité? Examinez donc si la divinité du Christ est véritable; et si elle est telle que sa connaissance reforme les hommes et les rende meilleurs, il s'ensuit qu'on doit regarder comme fausse toute religion qui lui est opposée, principalement celle qui, se masquant sous le nom et les images des morts, n'a pour garantir sa divinité que quelques prétendus prodiges et oracles.

« Mais nous vous montrerons que ceux-mêmes que vous adorez sont d'irrécusables témoins de la divinité du Christ. N'est-il pas merveilleux que je puisse vous prouver que vous devez croire au christianisme, par ceux mêmes qui vous détournent de croire au christianisme ?

» Il existe des substances spirituelles. Leur nom n'est pas nouveau. Les philosophes connaissent les démons ; les poëtes les connaissent ; le vulgaire ignorant lui-même les mêle à ses fréquentes malédictions. C'est par un témoignage naturel de l'âme, qu'il prononce avec ses imprécations le nom de Satan, prince de cette mauvaise engeance. Platon a aussi admis des anges. Les magiciens sont là pour attester l'existence des uns et des autres. C'est de quelques anges volontairement corrompus que s'est formée la race plus corrompue encore des demons damnés de Dieu, avec leurs auteurs et leur prince. Leur opération est de renverser l'homme. La malignité de ces esprits, dès le commencement, a épié l'occasion d'amener sa ruine. C'est pourquoi ils affligent les corps de maladies et de douleurs cruelles, et les âmes d'emotions violentes, soudaines, extraordinaires. Leur légèreté et leur subtilité leur donnent prise sur les deux substances de l'homme. » Après avoir expliqué d'après cela leur occupation à nous tenter, leurs oracles trompeurs, leurs miracles apparents. et comment ils se font adorer sous le nom de faux dieux, il ajoute : « Mais jusqu'ici ce ne sont que des paroles ; voici la preuve par les faits que vos dieux et les demons sont la même chose.

» Que l'on amène ici devant vos tribunaux quelqu'un qui soit notoirement possédé du démon. Le premier chrétien commandera à cet esprit de parler, et il se confessera démon aussi véritablement qu'ailleurs faussement il se nomme dieu. Que l'on amène également quelqu'un de ceux que l'on croit agités par quelque dieu ; qui, auprès des autels, aspirent le souffle divin avec la fumée, et font sortir avec effort de leur poitrine haletante des paroles entrecoupées, et s'ils ne confessent pas qu'ils sont des démons, n'osant mentir à un chrétien, répandez sur le lieu même le sang de ce chrétien téméraire. Quoi de plus frappant que cette expérience? Si vos dieux le sont véritablement, pourquoi mentent-ils en se disant démons? Est-ce par obéissance pour nous? Votre divinité est donc assujettie aux chrétiens? Mais quelle étrange divinité que celle qui est assujettie à des hommes, et, ce qui est plus humiliant encore, à des antagonistes? Si, d'un autre côté, ils ne sont que des démons ou des anges, pourquoi répondent-ils ailleurs qu'ils sont dieux? Mais en même temps que, par notre moyen, vos dieux vous dévoilent qu'ils ne le sont pas, incontinent ils vous font voir quel est le Dieu véritable, si c'est celui qui c'est l'unique que reconnaissent les chrétiens ; et s'il faut le croire et l'adorer comme la foi et la discipline des chrétiens l'exigent.

» Vos dieux vous diront-ils : Quel est ce Christ avec ses fables ? Est-ce un homme ordinaire, un magicien ? A-t-il été après sa mort dérobé à son sépulcre par ses disciples ? Est-il, en un mot maintenant aux enfers ? Ne nous disent-ils pas plutôt qu'il est au ciel,

et qu'il doit en venir, comme la vertu de Dieu, l'Esprit de Dieu, la parole, la sagesse, l'intelligence, le Fils de Dieu, quand le monde se renversera, que l'univers frémira, que tous pleureront, excepté les chrétiens? Au reste, toute la puissance et l'empire que nous avons sur eux, nous les devons au nom du Christ et au souvenir des maux imminents qu'ils attendent de Dieu par le jugement du Christ. Redoutant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Ainsi, effrayés à notre seul attouchement, à notre souffle, à l'idée et à la vue du feu qui leur est préparé, ils sortent des corps à notre commandement, malgré eux, gémissant et rougissant en votre présence.

» Tous ces aveux, par lesquels les démons nient qu'ils soient dieux et assurent qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le seul que nous adorons, sont bien suffisants pour nous disculper, auprès des Romains, du crime de lèse-religion qu'on nous reproche le plus; car, s'il est certain qu'ils ne sont pas dieux, il est certain que votre religion est nulle. Si votre religion est nulle, parce que vos dieux sont des fantômes, il est certain que nous ne sommes pas coupables de lèse-religion. Au contraire, c'est sur vous que rejaillissent vos reproches, sur vous qui, adorant le mensonge, commettez véritablement un crime d'irréligion, non-seulement en négligeant, mais en combattant la religion du vrai Dieu.

» Mais quand meme il serait constant que vos dieux existent, n'accorderiez-vous pas encore, avec l'opinion commune, qu'il y a quelqu'un de plus élevé, de plus puissant qu'eux, comme étant le Prince du monde, d'une puissance et d'une majesté infinie? Or, dites-moi quel crime commet celui qui ne donne qu'à Dieu seul le nom qui lui est dû; comme celui qui, pour mieux se concilier l'empereur, tourne vers lui toutes ses démarches et ses espérances, et n'accorde le nom d'empereur à aucun grand, regardant comme un crime de nommer et de laisser nommer empereur un autre que César? D'ailleurs, prenez garde de vous rendre coupable d'irréligion, en ôtant la liberté de religion, en interdisant le choix d'une divinité, de manière que vous m'empêchiez d'adorer qui je veux, et que vous me forciez d'adorer qui je ne veux pas. Nul ne consentirait à être adoré par force, pas même un homme. Aussi chaque province, chaque ville a son dieu; nous seuls nous ne pouvons avoir une religion propre! Nous blessons les Romains, nous cessons de l'être, parce que nous n'adorons pas le dieu des Romains! Heureusement que le Dieu que nous adorons est celui de tous, et que, bon gré, mal gré, nous sommes tous à lui. »

Comme on objectait que les Romains avaient obtenu l'empire du monde à cause de leur piété envers les dieux, Tertullien rappelle que les dieux originaires des Romains étaient Sterculus ou dieu du fumier, avec deux autres plus sales encore. Puis il demande ironiquement si ce sont ces dieux indigènes, les plus négligés du reste, qui ont élevé l'empire. « Car pour les dieux étrangers, je ne crois pas qu'ils aient voulu plus favoriser une nation étrangère que la leur, et livrer à des inconnus le sol du pays où ils sont nés, où ils ont vécu, où ils se sont illustrés et où ils ont été ensevelis; par exemple, Jupiter, en Crète.

» Mais combien il est ridicule d'attribuer la grandeur du nom romain au mérite de leur piété, puisque leur piété n'a fait de progrès qu'après que leur empire, ou du moins leur monarchie, en eût fait elle-même? Car quoique Numa eût imaginé de curieuses superstitions, la religion n'avait pas encore, parmi les Romains, de statues ni de temples; et elle était simple, ses rites pauvres; elle n'avait pas un Capitole s'élevant jusqu'au ciel, mais des autels de gazon faits à la hâte, des vaisseaux de terre, une légère fumée; et le dieu n'était nulle part. L'art des Grecs et des Etrusques n'avait pas encore inondé la ville de statues. Les Romains n'ont donc pas été pieux avant d'être grands; et, par conséquent, ils ne sont pas devenus grands parce qu'ils étaient pieux.

» Mais comment seraient-ils devenus grands à cause de leur piété, puisque leur grandeur ne vient que de leur impiété? Car si je ne me trompe, tout royaume ou empire ne s'obtient que par la guerre et ne s'étend que par la victoire. Or, les guerres et les victoires n'ont ordinairement d'autre base que la prise et la ruine des villes. Mais comment en venir là sans outrager les dieux? En renversant les murs, on renverse les temples; en égorgeant les citoyens, on égorge les prêtres; on ravit les trésors sacrés en ravissant les trésors profanes. Les sacriléges des Romains égalent donc leurs trophées. Ils ont autant remporté de triomphes sur les dieux que sur les peuples; ils ont autant de dépouilles qu'ils conservent encore d'images des dieux qu'ils ont subjugués. Et ces dieux souffrent que leurs ennemis les adorent! et ils décernent un empire sans fin à ceux dont ils devraient plutôt se rappeler les affronts que les hommages! Mais comme ils ne sentent rien, on les offense aussi impunément qu'on les honore vainement. D'ailleurs, ceux dont les royaumes ont été engloutis dans l'empire romain, quand ils les ont perdus, n'avaient-ils pas du respect pour leur religion?

» Prenez garde : celui-là qui dispense les royaumes, ne serait-ce pas celui à qui il appartient et l'univers qui est gouverné, et l'homme même qui le gouverne? Celui-là qui a déterminé dans le siècle, pour chaque époque, les changements de domination, ne serait-ce pas celui qui a été avant tous les temps, et de la masse des temps a formé le siècle? Celui-là qui élève et abaisse les cités, ne serait-ce pas celui sous lequel le genre humain fut autrefois sans cité? Pourquoi

vous aveugler? Si les dieux des Romains donnent les royaumes, la Judée, contemptrice de ces communes divinités, n'aurait jamais régné ; elle dont vous-mêmes, ô Romains, avez honoré quelquefois le Dieu par des victimes, le temple par des dons, la nation par des alliances, et que vous n'auriez jamais dominée, si elle n'avait renié dernièrement le Christ.

» Mais nous voici au second crime de lèse-majesté, majesté pour vous beaucoup plus auguste, car vous vous parjurez plus facilement par tous les dieux que par le seul génie d'un César. Nous invoquons, pour le salut des empereurs, le Dieu éternel, le Dieu vrai, le Dieu vivant, que les empereurs eux-mêmes aiment mieux se rendre propice que les autres dieux. Ils savent qui leur a donné l'empire ; et, comme hommes, qui leur a donné l'âme. Ils sentent que ce Dieu est unique, duquel seul ils relèvent, auprès duquel ils sont les seconds, après lequel ils sont les premiers, avant tous les dieux et au-dessus. Pourquoi non, puisqu'ils sont au-dessus de tous les hommes qui vivent, et par là même au-dessus des morts? Ils examinent jusqu'où s'étendent les forces de leur empire, et reconnaissent alors Dieu, contre lequel ils ne peuvent rien et par lequel seul ils peuvent. Que l'empereur attaque le ciel, qu'il le traîne captif à son char de triomphe, qu'il y place des troupes, qu'il lui impose des tributs : il ne le peut, car il appartient à celui à qui appartient le ciel et toute créature. L'empereur vient d'où l'homme était venu avant d'être empereur. Sa puissance vient d'où est venue son âme. C'est là que nous, chrétiens, nous dirigeons nos regards. Les mains étendues, parce qu'elles sont innocentes ; la tête découverte, parce que nous n'avons point à rougir ; sans personne qui nous trace des formules de prières, parce que c'est le cœur qui prie, nous demandons pour tous les empereurs une vie longue, un empire paisible, la sûreté dans leur palais, la valeur dans les armées, la fidélité dans le sénat, la probité dans le peuple, la paix dans tout le monde, et tout ce que peut désirer un homme et un empereur. Je ne peux demander cela à un autre qu'à celui de qui je sais que je l'obtiendrai, parce que c'est lui qui seul le donne ; et c'est à moi qu'il doit l'accorder, moi, son serviteur, qui n'adore que lui, qui me fais égorger pour lui, qui lui offre la meilleure et la plus grande des victimes, celle qu'il demande lui-même, la prière qui vient d'un corps chaste, d'une âme innocente et de l'Esprit-Saint : non quelques grains d'encens, quelque peu de parfum, quelques gouttes de vin, ou du sang d'un chétif animal, et, ce qui est pire, une conscience infecte. Quand donc nos mains seront ainsi étendues vers Dieu, déchirez-nous avec des ongles de fer, attachez-nous à des croix, faites-nous consumer lentement par les flammes, plongez le glaive dans notre sein, livrez-nous aux animaux dévorants ; l'attitude du chrétien en prière le tient prêt à tous les supplices. Courage, bons magistrats ; arrachez une âme qui supplie Dieu pour l'empereur. La vérité, le dévouement à Dieu, voilà nos crimes. »

Afin qu'on ne dît pas que ce langage était une adulation mensongère de la part des chrétiens, Tertullien rapporte le précepte général que Dieu leur impose, de le prier même pour leurs ennemis et leurs persécuteurs, de plus le commandement spécial de prier pour les rois, pour les princes et les puissances.

« Nous avons encore, ajoute-t-il, une autre nécessité de prier pour les empereurs et pour tout l'empire : c'est que nous savons qu'une grande catastrophe qui menace l'univers, et que la fin du monde avec d'horribles malheurs, sont retardées par le cours de l'empire romain. Nous ne jurons point par les génies des Césars, mais par leur salut, plus auguste que tous les génies. Ne savez-vous pas que les génies sont des démons? Nous révérons dans les empereurs le jugement de Dieu qui les a préposés aux nations. Nous savons qu'ils ont le pouvoir que Dieu a voulu leur donner. Voilà pourquoi nous voulons la conservation de ce que Dieu a établi; et nous le tenons pour un grand serment. Au reste, les démons, c'est-à-dire les génies, nous avons coutume de les conjurer pour les chasser des corps, et non de jurer par eux pour leur communiquer un honneur qui n'est dû qu'à Dieu. Mais pourquoi parler plus longtemps de la religion et de la piété des chrétiens envers l'empereur, puisque c'est une nécessité pour nous de l'envisager comme celui que Notre Seigneur a élu? Je dirai même à bon droit : César est à nous plus qu'à vous-mêmes, notre Dieu l'ayant établi ; et je travaille bien plus utilement à son salut, non-seulement parce que je le demande à Celui qui peut l'accorder, ou que je le demande dans des dispositions qui méritent qu'on m'exauce, mais encore parce qu'en inclinant la majesté de César devant celle de Dieu, je le rends plus cher à Dieu, auquel seul je le soumets, et je le lui soumets en ne le lui égalant pas. Car je ne nommerai pas dieu l'empereur, soit parce que je ne sais pas mentir, soit parce que je n'ai pas le front de me moquer de lui, soit parce que lui-même ne le voudrait pas. Auguste, le fondateur de l'empire, ne voulait pas même qu'on l'appelât seigneur ; car c'est là un surnom de la divinité. Je pourrais bien appeler l'empereur seigneur, mais non quand on me forcera à lui donner ce nom comme je le donne à Dieu. Du reste, je suis un homme libre à son égard ; car je n'ai qu'un Seigneur, qui est le Dieu tout-puissant, éternel, son maître comme le mien.

» Voilà donc pourquoi les chrétiens sont des ennemis publics : parce qu'ils ne rendent pas aux empereurs des honneurs vains et faux ; parce que, faisant profession de la vraie religion, ils célèbrent les jours de réjouissance publique plutôt par les sentiments de leur

cœur que par la débauche! C'est faire sans doute bien de l'honneur aux princes, de dresser en public des foyers et des tables : manger dans les rues, faire de toute la ville un cabaret, mêler le vin avec la boue, courir en troupes pour commettre des insolences, assouvir ses passions! Ne peut-on exprimer la joie publique que par une honte publique? Nous sommes bien coupables d'acquitter nos vœux pour les empereurs avec chasteté, sobriété et modestie; de n'y pas couvrir nos portes de branches de laurier, et n'y pas allumer des lampes en plein jour, comme on fait pour marquer les lieux infâmes. » Il montre ensuite que ceux qui paraissaient les plus empressés à rendre aux empereurs ces vains honneurs, étaient souvent les moins fidèles de leurs sujets et les plus prompts à la révolte. « Non, la piété, la religion et la foi dues aux empereurs ne consistent pas en témoignages extérieurs, sous lesquels la trahison sait si bien se cacher; ils consistent dans les sentiments que nous sommes obligés d'avoir pour tous les hommes, comme pour les empereurs. Ce n'est pas aux empereurs seuls que nous devons vouloir du bien : nous faisons le bien sans acception de personnes, parce que c'est pour nous-mêmes que nous le faisons, sans attendre ni louanges ni récompenses d'aucun homme. Notre rémunérateur est Dieu seul, qui nous fait une loi de cet amour universel pour tout indistinctement. Nous sommes les mêmes pour nos empereurs que pour nos voisins; car il nous est également défendu de vouloir du mal à qui que ce soit; d'en faire, d'en dire, d'en penser même. Ce qui n'est point permis contre l'empereur, ne l'est contre personne; ce qui ne l'est contre personne, l'est peut-être encore moins contre celui qui, par Dieu, est si grand.

» Puisque, comme nous l'avons dit, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, qui pourrions-nous haïr? de même, s'il nous est défendu de nous venger de ceux qui nous offensent pour ne pas leur ressembler, qui pourrions-nous offenser? Vous-mêmes, je vous en fais juges; combien de fois vous êtes-vous déchaînés contre les chrétiens, autant pour satisfaire à vos préventions que pour obéir à vos lois? Combien de fois, sans même attendre vos ordres, la populace, de son seul mouvement, ne nous poursuit-elle pas les pierres ou les torches à la main? Dans les fureurs des bacchanales, on n'épargne pas même les chrétiens morts, défigurés, demi-consumés; on les arrache du repos de leurs sépulcres, de l'asile de la mort même, on les mutile, on les met en pièces.

» Cependant nous a-t-on vus jamais chercher à nous venger, nous que l'on poussait avec un si furieux acharnement, nous que l'on n'épargne pas jusque dans les liens de la mort? Pourtant il nous suffirait d'une seule nuit et de quelques petites torches pour nous donner une ample vengeance, s'il nous était permis de repousser le mal par le mal. Mais loin d'ici qu'on venge une société divine par le feu humain, ou qu'elle s'afflige des épreuves qui la font connaître!

» Que si, au lieu d'agir sourdement, nous en venions à des représailles ouvertes, manquerions-nous de forces et de troupes? Les Maures, les Marcomans, les Parthes mêmes, quelque nation que ce soit, renfermée dans ses limites, est-elle plus nombreuse qu'une qui n'en a d'autres que l'univers? Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos îles, vos forteresses, vos colonies, vos bourgades, vos assemblées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples.

» Combien n'aurions-nous pas été propres et hardis à combattre, même à inégalité de forces, nous qui nous faisons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à tuer? Nous pourrions, même sans prendre les armes, sans nous révolter ouvertement, nous pourrions vous faire éprouver une ignominieuse défaite, simplement en nous séparant de vous. Que cette immense multitude vînt seulement à vous quitter pour se retirer dans quelque contrée lointaine, la perte de tant de citoyens de tous états eût décrié votre gouvernement et vous eût assez punis. Nul doute qu'épouvantés de votre solitude, et du silence des affaires, et de la stupeur du monde entier comme frappé de mort, vous auriez cherché à qui commander. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens.

» Maintenant vous avez moins d'ennemis à cause de la multitude des chrétiens. Mais, sans nous, qui vous garantirait, dans vos corps et dans vos âmes, des atteintes que leur portent une autre espèce d'ennemis secrets non moins dangereux? Je parle des démons, que nous repoussons de vous sans récompense, sans salaire. Il suffirait, pour notre vengeance, de vous laisser à la merci de ces esprits immondes. Mais vous, au lieu de reconnaître que, loin de vous être nuisibles, nous vous sommes même nécessaires, vous nous traitez en ennemis. Nous les ennemis du genre humain! nous ne le sommes que de l'erreur. Nous une faction! du moins fallait-il compter au rang des factions innocentes une religion à qui l'on ne peut reprocher rien de ce qui rend les autres communément redoutables. Qu'on les proscrive, celles-là, pour l'intérêt des mœurs publiques, pour empêcher que la cité ne soit déchirée par les partis, que les assemblées du peuple ou du sénat, que vos spectacles ne soient troublés, comme il arrive si souvent, par les rivalités et les cabales, surtout dans un temps où les hommes commencent déjà à vendre et à faire acheter leurs services pour commettre des violences; à la bonne heure. Mais nous qui sommes froids pour la passion de la gloire et des dignités, il n'y a aucune nécessité de former des assemblées séditieuses; nulle chose ne nous est plus étrangère que la chose publique. Nous

ne connaissons qu'une république universelle, le monde !

» Maintenant, je dévoilerai moi-même, à mon tour, l'économie de ce qu'on nomme la faction des chrétiens. J'ai réfuté le mal, je montrerai le bien. Nous faisons un seul corps par l'engagement à la même religion, l'unité de la discipline, le concert de l'espérance. Nous nous réunissons afin de prier Dieu et de lui ravir, comme par force, ce que nous lui demandons. Cette violence lui est agréable. Nous prions aussi pour les empereurs, leurs ministres, les puissances, les royaumes du siècle, la paix du monde, le retard de sa fin. Nous nous réunissons pour nous instruire des divines Ecritures, qui nous avertissent ou nous éclairent, selon les circonstances où nous nous trouvons. Et certes, par ces paroles saintes, nous nourrissons notre foi, nous relevons notre espoir, nous affermissons notre confiance, nous fortifions notre discipline en nous inculquant ses préceptes. Dans ces assemblées ont lieu des exhortations, des châtiments et une censure divine; car on y juge avec gravité, sûrs de la présence de Dieu, et c'est un terrible préjugé pour le jugement futur, quand on pèche de manière à être exclu de la communion des prières, des assemblées et de tout saint commerce.

» Ces assemblées sont présidées par des vieillards éprouvés, redevables de cet honneur, non à l'or, mais au bon témoignage qu'on rend d'eux; car rien de ce qui a rapport à Dieu ne s'achète. Quoiqu'il y ait parmi nous une espèce de trésor, il ne se forme pas d'un tribut honteux, établi pour vendre la religion. Chacun y apporte une modique somme à la fin du mois, ou quand il veut, si toutefois il le veut et le peut; car on n'y contraint personne, la contribution est volontaire. Ce sont là comme les dépôts de la piété; car on n'en tire rien, ni pour des festins, ni pour des boissons, ni pour de dégoûtants excès; mais on en use pour nourrir les pauvres, les inhumer, pour entretenir les orphelins, les vieux domestiques, les naufragés, ceux qui sont confinés dans les mines, les îles et les prisons pour la cause de Dieu.

» Mais ce sont ces œuvres d'amour qui aigrissent le plus violemment contre nous quelques-uns des vôtres. Voyez, disent-ils, combien ils s'aiment! mais vous, vous vous haïssez mutuellement. Et comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres! ajoutent-ils; mais vous, vous êtes plus disposés à vous entr'égorger. Ils ne nous blâment encore de nous désigner sous le nom de frères, que parce que parmi eux, toute dénomination de parenté n'est que le témoignage d'une affection simulée. Nous sommes aussi vos frères par le droit de la nature, notre commune mère, quoique vous soyez peu hommes, étant de mauvais frères. Mais combien plus dignement on nomme frères et on regarde comme tels ceux qui reconnaissent en Dieu le même père, qui s'enivrent du même esprit de sainteté, qui, sortis de la même ignorance, ont été frappés de l'éclat de la même vérité! Aussi, confondant nos cœurs et nos âmes, nous n'hésitons point à nous communiquer nos biens. Tout est en commun parmi nous, excepté nos femmes. Il ne faut donc pas s'étonner si une telle amitié produit des repas communs.

» Mais vous diffamez nos réfections, non-seulement comme criminelles, mais encore comme excessives; tandis que l'on ne dit mot de tant de somptueux repas que font les confréries de vos dieux. Le seul nom de notre souper montre ce qu'il est. On l'appelle agape, ce qui signifie dilection chez les Grecs. Quelle que soit la dépense que l'on y fait, c'est un gain que de dépenser pour une œuvre charitable; car nous aidons avec ces aliments tous les pauvres, ne les considérant pas comme ces parasites qui se font gloire d'engager, de vendre leur liberté, pour se rassasier à vos tables, au milieu de mille affronts, mais nous conformant aux vues de Dieu, qui préfère les humbles. On n'y souffre ni bassesse ni immodestie. On ne se met à table qu'après s'être nourri d'une prière à Dieu; on mange autant qu'il le faut pour satisfaire la faim; on boit autant qu'il suffit à des hommes pudiques; on se rassasie comme devant prier Dieu la nuit même; on s'entretient sans oublier que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et que les lampes sont allumées, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu, qu'il tire des saintes Ecritures ou qu'il compose lui-même. On voit par là comment il a bu. Le repas finit de même par la prière. On sort de là comme on y était entré, avec modestie, avec pudeur; on sort d'une école de vertu plutôt que d'un souper. Telles sont les assemblées des chrétiens. Nous sommes réunis ce que nous sommes séparés; nous sommes tous ensemble ce que nous sommes chacun en particulier, ne blessant personne, ne contristant personne. Quand des gens vertueux et bons se réunissent, quand des gens pieux et chastes s'assemblent, qu'on ne les appelle pas une faction; c'est un sénat !

» Le nom de factieux convient à ceux, au contraire, qui cherchent à rendre odieux des hommes de bien, qui crient contre le sang innocent, sous le vain prétexte que les chrétiens sont cause de tous les malheurs publics, de toutes les souffrances du peuple. Si le Tibre monte jusqu'aux murailles, si le Nil ne monte pas sur les champs qui l'environnent, si le ciel tarit, si la terre s'ébranle, s'il survient une famine, une mortalité, aussitôt on crie: Les chrétiens aux lions! Mais, dites-moi, avant Tibère, c'est-à-dire avant la venue du Christ, quelles catastrophes n'ont pas frappé et l'univers et les villes? Où étaient, je ne dis pas seulement les chrétiens, contempteurs de vos dieux, mais vos dieux eux-mêmes, quand le déluge bouleversa tout le monde? La Palestine n'avait pas encore reçu de l'Egypte l'essaim des Juifs; le berceau du christianisme ne s'y était pas encore formé, quand une pluie

de feu consuma les régions voisines, Sodome et Gomorrhe. Personne n'adorait encore à Rome le vrai Dieu, quand Annibal, à Cannes, au moyen des anneaux romains, mesurait dans un boisseau ses carnages. Tous vos dieux étaient adorés de tous, quand les Senonais s'emparèrent du Capitole même. Toujours la race humaine a provoqué la vengeance de Dieu : premièrement, parce que, le connaissant en partie, elle a été indifférente à le rechercher, et s'en est forgé d'autres pour les adorer; ensuite, parce qu'en ne cherchant pas la source de l'innocence, le juge et le vengeur du mal, elle a croupi dans le vice et dans le crime. Car si elle l'avait recherché, elle l'aurait reconnu; en le reconnaissant, elle l'aurait adoré; en l'adorant, elle se le serait rendu propice et non inflexible.

» Néanmoins, si nous comparons les anciens désastres aux nouveaux, nous verrons qu'il en arrive de plus légers depuis que le monde a reçu de Dieu le christianisme. Car, depuis lors, l'innocence a tempéré l'iniquité du siècle, et il y a eu des intercesseurs auprès de Dieu. Quand l'hiver ou l'été suspendent leurs pluies et que vous tremblez pour l'année, chaque jour, après être sortis du bain, avoir quitté la table, prêts à y retourner, visité les tavernes et les maisons de débauche, vous sacrifiez à Jupiter, vous prescrivez au peuple des supplications à pieds nus, vous cherchez le ciel dans le Capitole, oubliant et Dieu lui-même et le ciel. Pour nous, exténués par les jeûnes, purifiés par une continence scrupuleuse, différant toute nourriture qui nous sustente, nous roulant dans la cendre et sous le cilice, nous faisons rougir le ciel de nos douleurs, nous attendrissons Dieu ; et quand nous lui avons arraché sa compassion, c'est Jupiter qu'on remercie. C'est donc vous qui êtes nuisibles aux choses humaines, qui êtes coupables des malheurs publics, qui êtes la source de tous nos maux, vous qui méprisez Dieu et adorez des statues. Que si nous en souffrons avec vous, nous qui connaissons les desseins de la Providence, nous savons que ces plaies du siècle nous viennent de Dieu pour notre correction, tandis qu'elles ne vous viennent à vous que pour votre châtiment. Aussi n'en sommes-nous nullement affligés, principalement parce que rien ne nous intéresse en ce monde que d'en sortir au plus tôt; ensuite, parce que, si nous souffrons quelque chose de fâcheux, c'est à vous qu'il faut l'attribuer.

» On nous fait encore un autre reproche. Nous sommes, dit-on, inutiles au monde. Comment? habitant avec vous, sans nulle différence pour la manière de se nourrir, de s'habiller; avec les mêmes meubles, les mêmes besoins ? car nous ne sommes point des brachmanes, des gymnosophistes de l'Inde, qui habitions les forêts et nous isolions du commerce des hommes. Nous reconnaissons les obligations que nous avons à Dieu, Notre Seigneur et notre Créateur; nous ne rejetons aucun des fruits de ses ouvrages : seulement nous avons soin de n'en pas user mal ou avec excès. Ainsi, nous ne vivons pas dans ce monde sans votre forum, sans vos marchés, sans vos bains, sans vos boutiques, sans vos hôtelleries, sans vos foires; et nous aussi, nous sommes marins, soldats, laboureurs, marchands comme vous; nous mêlons notre industrie à la vôtre, nous travaillons pour le public. Je ne sais comment nous paraissons inutiles à la société, puisque c'est avec elle et par elle que nous vivons.

» Du moins, dites-vous, les revenus des temples diminuent journellement. Qui est-ce qui met encore dans les troncs? — C'est que nous ne pouvons suffire et aux hommes et à vos dieux, qui mendient notre secours. Nous pensons ne devoir donner qu'à ceux qui demandent; ainsi, que Jupiter tende la main, et il recevra. Notre compassion dépense plus dans chaque rue que votre piété dans chaque temple. Mais vos autres impôts doivent beaucoup aux chrétiens, qui les payent avec la même fidélité qui les fait abstenir de toute autre fraude ; tandis que si on calcule combien les impôts perdent par vos ruses et vos mensonges, on se convaincra aisément que ce qu'on nous reproche de ne pas donner d'un côté, est bien compensé de l'autre. Je confesserai ingénument quels sont ceux qui peuvent se plaindre qu'il n'y a rien à gagner avec les chrétiens. Ce sont d'abord les entremetteurs, les auteurs, les valets de la prostitution ; ensuite les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les devins, les astrologues. C'est une grande utilité que d'être inutile à ces gens-là. Néanmoins, quelque dommage que vos affaires éprouvent de notre société, il peut être compensé par ses bienfaits. Combien ne vous donne-t-elle pas de personnes, je ne dis pas seulement qui chassent les démons de vos corps, je ne dis pas seulement encore qui répandent pour vous des prières devant le vrai Dieu, mais dont vous n'avez rien à craindre?

» Toutefois, personne ne songe à un préjudice aussi vrai que grand, occasionné à la république ; nul n'examine le dommage causé à la cité par la condamnation de tant d'hommes justes, par la mort de tant d'innocents. Nous en attestons vos procédures, ô vous qui siégez journellement pour juger les prisonniers, et punissez leurs crimes par vos sentences. Parmi tant de coupables, dont vous énumérez les délits, assassins, larrons, sacriléges, corrupteurs, filous, s'est-il jamais rencontré un chrétien? ou, quand les chrétiens vous sont offerts comme chrétiens, lequel d'eux ressemble à tant de coupables? C'est des vôtres que les prisons regorgent, que s'engraissent les bêtes ; c'est des cris des vôtres que retentissent les mines, c'est parmi les vôtres qu'on prend ces troupeaux de criminels qu'on engraisse pour les spectacles. Nul d'entre eux n'est chrétien, ou il n'est que cela ; s'il n'est autre chose, par là même il

n'est plus chrétien. Nous seuls donc, oui, nous seuls sommes innocents. Qu'y a-t-il là qui doive nous surprendre? L'innocence est pour nous une nécessité : nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu même, qui en est un maître parfait ; nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par un juge qu'on ne saurait mépriser. Quant à vous, c'est l'opinion humaine qui vous a transmis l'innocence, c'est la domination humaine qui vous l'a prescrite. De là votre discipline, destituée de crainte, est insuffisante pour établir en vous une innocence véritable. La prudence de l'homme n'est pas plus grande pour montrer le bien, que son autorité pour le faire pratiquer ; l'une est aussi accessible à l'erreur que l'autre au mépris. Nous donc, qui sommes examinés par un Dieu témoin de tout, et qui craignons de lui une peine éternelle, nous seuls trouvons l'innocence ; la connaissant parfaitement, ne pouvant nous cacher, et songeant à la grandeur des tourments de la vie future, non-seulement longs, mais éternels, nous craignons celui que doit craindre même celui qui juge ceux qui le craignent ; nous craignons Dieu et non le proconsul.

» Les philosophes, dit-on, enseignent et professent la même innocence, la même justice, la même patience, la même sobriété, la même chasteté. — Mais alors pourquoi ne nous laisse-t-on pas la même licence et la même impunité sur nos dogmes qu'à ceux auxquels on nous assimile? ou bien, pourquoi ceux-là, comme nos complices, ne sont-ils pas contraints aux mêmes démarches dont le refus nous perd? Car qui force un philosophe à sacrifier, à jurer par les dieux ou à étaler de vains flambeaux en plein midi? Que dis-je? ils détruisent publiquement vos dieux, ils accusent également dans leurs écrits vos superstitions, et vous les applaudissez! La plupart encore aboient contre les princes sans que vous le désapprouviez ; et on les récompense plutôt par des statues et des présents qu'on ne les condamne aux bêtes ; sans doute à bon droit, car ils portent le nom de philosophes et non celui de chrétiens.

» Autant la vérité allume la haine, autant celui qui la manifeste sincèrement irrite. Mais celui qui l'altère, par cela surtout, trouve grâce auprès de ceux qui la persécutent. Les philosophes affectent théâtralement la vérité, et, en affectant, la corrompent, ne cherchant que la gloire. Les chrétiens la désirent nécessairement et la manifestent sincèrement, ne songeant qu'à leur salut. Nous ne ressemblons donc aux philosophes, comme vous le croyez, ni du côté de la conscience, ni du côté de la doctrine. Car qu'est-ce que Thalès, ce prince des physiciens, répondit de positif à Crésus sur la Divinité, éludant si souvent les délais qu'il fixait à ses réponses? Il n'y a pas un ouvrier chrétien qui ne connaisse Dieu, qui ne le fasse connaître et ne manifeste par la parole ce que l'Esprit cherche en lui, quoique Platon assure qu'il est difficile de connaître l'auteur de l'univers, et, quand on l'a connu, de le manifester à tous. »

Ensuite, pour les mœurs, Tertullien fait voir, par les exemples des philosophes les plus fameux, l'avantage des chrétiens sur eux dans toutes les vertus : la chasteté, la modestie, l'humilité, la patience, la fidélité, la simplicité, la douceur. « Toute la sagesse est venue des saintes Écritures, dont les philosophes et les poëtes ont emprunté, mais en les altérant, les dogmes de la vraie religion, comme le jugement, le paradis, l'enfer. Que les philosophes aient altéré l'Ancien Testament, il n'y a pas de quoi surprendre. Nos nouvelles Écritures, des hommes sortis d'entre eux les ont altérées par leurs opinions, en les détournant à leurs systèmes philosophiques, et ont partagé un chemin unique en beaucoup de sentiers tortueux et impraticables. Mais nous leur opposons avec justice, comme un argument de prescription et comme règle de vérité, ce que nous tenons du Christ et qui nous a été transmis par ses disciples, auxquels il est certain que ces dogmatiseurs divers sont bien postérieurs.

» Finalement, ces dogmes de la résurrection des corps, du jugement universel, des feux éternels, de l'enfer, voilà des choses qu'on nomme, en nous seuls, des imaginations, des préjugés ; dans les philosophes et les poëtes, c'est une science rare, ce sont les conceptions du génie. Eux sont sages, nous ineptes ; eux sont dignes de considération, et nous de risée, bien plus, de châtiment. Maintenant, je veux que ce que nous soutenons soit faux, soit des préjugés. Néanmoins rien de plus nécessaire. Ce sont des choses ineptes, si vous voulez, mais utiles, puisque ceux qui les croient sont forcés de devenir meilleurs par la crainte du supplice éternel et l'espérance d'un repos sans fin. Or, il ne convient pas d'appeler faux et inepte ce qu'il est utile de croire. On ne peut condamner à aucun titre ce qui est profitable. Les préjugés sont plutôt de votre côté, puisque vous condamnez ce qui est utile, et qui, par conséquent, ne saurait être absurde. Mais quand ce le serait, du moins cela ne nuit à personne. Que si c'est une erreur, il faut le punir seulement par des risées, et non par le fer, le feu, les croix et les bêtes féroces, injuste barbarie dont tressaille avec insolence, non-seulement l'aveugle populace, mais dont se glorifient plusieurs plusieurs d'entre vous, qui captent sa faveur par l'iniquité, comme si tout ce que vous pouvez contre nous ne dépendait pas de nous. Assurément, je suis chrétien parce que je veux l'être. Vous ne me condamnerez donc que lorsque je le voudrai.

» Mais alors, dit-on, de quoi vous plaignez-vous, puisque vous voulez souffrir? Nous aimons les souffrances comme on aime la guerre : on ne s'y engage pas volontiers, à cause des alarmes et des périls, mais on y combat de toutes ses forces, et on se réjouit de la victoire. Notre combat consiste à être traînés de

vant les tribunaux, afin d'y combattre pour la vérité aux dépens de notre tête. Vous pouvez maintenant nous appeler *Sarmentices* et *Semaxes*, parce que, nous tenant attachés à une demi-perche, vous nous brûlez dans un cercle de sarments. C'est là notre genre de victoire ; c'est là notre robe de parade ; c'est sur ce char que nous triomphons. Mais vous nous traitez de désespérés et de furieux à cause de ce mépris de la mort, qui pourtant a couvert de gloire Scévola, Régulus, Empédocle, Anaxarque et tant d'autres. Eh quoi ! il est permis de souffrir toutes sortes de maux pour la patrie, pour l'empire, pour l'amitié, et rien pour Dieu ? Vous jetez en fonte des statues à tous ces personnages que j'ai nommés ; vous tracez leurs images ; vous gravez leurs éloges pour les immortaliser autant que vous le pouvez par vos monuments ; vous les ressuscitez, pour ainsi dire, après leur mort. Et celui qui espère de Dieu une résurrection véritable, s'il souffre pour Dieu, est un insensé !

» Courage donc, bons magistrats, puisque le peuple vous en trouvera meilleurs, si vous lui immolez des chrétiens; condamnez-nous, tourmentez-nous, déchirez-nous, écrasez-nous. Votre injustice prouve notre innocence ; car dernièrement, en condamnant une chrétienne à la prostitution plutôt qu'au lion, vous avez manifesté que la perte de la chasteté est pour nous plus affreuse que la peine et la mort la plus cruelle.

» Et néanmoins vos cruautés les plus raffinées n'avancent rien ; elles sont une amorce pour notre religion. Nous augmentons toutes les fois que vous nous moissonnez. Le sang des chrétiens est une semence. Plusieurs parmi vous exhortent à supporter la douleur et la mort, comme Cicéron dans ses *Tusculanes* ; et toutefois leurs paroles font moins de disciples que la conduite éloquente des chrétiens. Cette même obstination que vous nous reprochez est une instruction puissante ; car quel est celui qui, à sa vue, n'est pas poussé à rechercher ce que la chose est en elle-même ? Quel est celui qui, l'ayant recherchée, ne l'embrasse pas ? qui l'embrasse et n'ambitionne pas de souffrir, afin de se concilier toute la bienveillance de Dieu, et d'obtenir de lui la rémission de toutes ses fautes par l'effusion de son sang ? car le martyre efface tout. Voilà ce qui fait qu'en entendant vos sentences nous rendons grâces. Comme Dieu et les hommes pensent différemment, quand vous nous condamnez, Dieu nous absout (1). »

Ainsi finit l'*Apologétique* de Tertullien. On ne voit pas quel en fut l'effet, mais on peut aisément le deviner. Si aujourd'hui encore il est impossible de relire cette pièce sans être terrassé d'admiration, quel prodigieux effet ne dut-elle pas produire dans l'esprit des païens, pour qui tout cela était nouveau, qui voyaient tout cela en action, qui voyaient de leurs yeux ce nouvel athlète, le christianisme, au milieu des terribles coups que lui portait Rome idolâtre, forcer néanmoins déjà et l'idolâtrie, et la philosophie, et le judaïsme, et l'hérésie même, à servir de marchepied au trône du Christ. Si cette apologie ne fit pas cesser la persécution, elle fit plus : elle augmenta le nombre et le courage des chrétiens.

Cette requête aux magistrats de l'empire avait été précédée par un ouvrage en deux livres, adressé aux nations ou à tous les païens en général. Tertullien y relevait l'innocence des chrétiens persécutés, l'injustice, la dépravation des païens, la corruption du paganisme; mais il n'y établissait pas, comme il fait dans l'*Apologétique*, la sainteté et la vérité de la religion chrétienne. Dans le second livre particulièrement, il examinait les trois classes de dieux, distingués par Varron : les dieux physiques, autrement les éléments de la nature divinisés par les philosophes ; les dieux fabuleux introduits par les poëtes ; les dieux nationaux, adoptés arbitrairement par les peuples. Où serait la vérité ? Chez les philosophes, tout est incertain, parce que tout est discordant ; chez les poëtes, tout est indigne, parce que tout est honteux ; chez les peuples, tout est arbitraire, parce que tout dépend de la volonté. La Divinité véritable s'élève au-dessus de l'incertitude des arguments, de l'indignité des fables et du caprice des adoptions ; il faut la trouver ce qu'elle est, certaine, parfaite, commune, parce que c'est le Dieu de tous (2).

Cette démonstration au-dessus du raisonnement, Tertullien la donne dans un petit écrit tout populaire, intitulé : *Du témoignage de l'âme.*

Après avoir dit que plusieurs chrétiens avaient prouvé la vérité de leur doctrine par le témoignage des poëtes et des philosophes, il s'écrie :

« Moi, j'invoque un témoignage nouveau, plus connu qu'aucune littérature, plus répandu qu'aucune doctrine. Tiens-toi là, ô âme ! non pas toi formée dans les écoles, exercée dans les bibliothèques, repue dans les académies et les portiques d'Athènes, et travaillée d'une indigestion de sagesse. C'est toi, âme simple, rude, grossière, toi telle que t'ont ceux qui n'ont que toi ; c'est toi que j'interpelle, âme tout entière de village, de carrefour, d'ouvroir. J'ai besoin de ton ignorance, puisque personne ne croit plus à la science, si peu qu'il y en ait.

» Nous déplaisons quand nous prêchons un Dieu unique par cet unique nom. Rends témoignage s'il en est ainsi. Ce qu'il ne nous est pas permis, nous t'entendons, et à la maison et dehors, prononcer de la sorte tout haut et avec toute liberté : *Ce que Dieu donnera, ce que Dieu voudra !* Par cette parole tu fais entendre qu'il en est un, à qui tu con-

(1) Tertull., *Apologetic.* — (2) *Ibid.*, *Ad nation.*, l. II, n. 1.

fesses toute puissance, à la volonté de qui tu portes tes regards; en même temps tu nies que les autres soient dieux, en les désignant par leurs noms propres, Saturne, Jupiter, Mars, Minerve. Tu affirmes seul Dieu, celui celui que tu n'appelles que Dieu ; en sorte que si tu nommes ceux-là dieux de temps à autre, tu parais le faire comme une chose d'emprunt. Quant à la nature de Dieu, telle que nous le prêchons, tu ne l'ignores pas non plus. *Dieu est bon, Dieu est bienfaisant*, c'est là ton expression. *Mais l'homme est mauvais*, ajoutes-tu, comme pour insinuer que l'homme est mauvais parce qu'il s'est éloigné de Dieu qui est bon. De même : *Que Dieu te bénisse!* tu le dis aussi facilement qu'il est nécessaire à un chrétien, tu le reconnais avec lui pour la source de tout bien et de toute grâce. Pareillement, quand tu souhaites sa malédiction à quelqu'un tu lui confesses toute puissance sur nous. Ainsi donc, et à la maison et en public, sans que personne se moque de toi ni t'en empêche, tu t'écries du fonds de ta conscience : *Dieu voit tout, je te recommande à Dieu, Dieu me le rendra, et Dieu jugera entre nous!* D'où te vient cela, à toi qui n'es pas chrétienne ; a toi le plus souvent couronnée des bandelettes de Cérès, ornée du manteau de Saturne, revêtue des insignes d'Isis? Jusque dans les temples, tu implores Dieu pour juge; debout dans une chapelle d'Esculape, dorant une Junon d'airain, chaussant une Minerve, tu n'en appelles à aucun des dieux présents. Dans ton for, tu en appelles à un autre juge; dans les temples, tu souffres un autre Dieu, O témoignage de la vérité, qui, près des démons mêmes, te rend témoin des chrétiens! Qu'il y ait de ces démons; qu'une grande malédiction pèse sur eux, tes exécrations en répondent. Tu appelles démon tout homme qui te devient odieux par sa débauche, sa méchanceté ou son insolence. Chaque fois que tu éprouves de l'aversion, du mépris, de l'horreur, tu nommes Satan. Tu sens l'auteur de ta perte. Et quoique les chrétiens seuls le connaissent, tu le connais cependant aussi, puisque tu le hais. Ces témoignages de l'âme sont d'autant plus vrais, qu'ils sont plus simples; d'autant plus simples, qu'ils sont plus vulgaires; d'antant plus vulgaires, qu'ils sont plus communs, d'autant plus communs qu'ils sont plus naturels; d'autant plus naturels, qu'ils sont plus divins. — L'âme a été enseignée par la nature, et la nature par Dieu. »

Après avoir rappelé que les livres des Hébreux sont de beaucoup plus anciens que toute littérature humaine, et que de ceux-là vient originairement tout ce qu'il y a de bon dans celle-ci, il conclut que peu importe de savoir si la conscience a été formée par Dieu même ou par les lettres divines; puis il termine par cette allocution au païen.

« Lors donc que tu as peur de devenir chrétien, consulte l'âme ; pourquoi nomme-t-elle Dieu, tandis qu'elle adore un autre que lui? Pourquoi quand elle désigne les esprits maudits, les appelle-t-elle démons? pourquoi, dans ses protestations, regarde-t-elle le ciel, et, dans ses exécrations, la terre? pourquoi, servant ailleurs, invoque-t-elle ailleurs un juge? pourquoi a-t-elle les paroles des chrétiens, eux qu'elle ne peut ni entendre, ni voir? pourquoi nous a-t-elle donné ces paroles, ou les a-t-elle reçues de nous? C'est en vain que tu voudrais attribuer les choses de cette sorte à cette langue seule ou à la grecque, à cause de leur parenté, pour nier l'universalité de la nature. Ce n'est pas aux Latins, ni aux Grecs seuls qu'il tombe une âme du ciel. L'homme est le même chez toutes les nations, le nom est différent. La même est l'âme, différente est la voix. L'esprit est le même, le son est autre. A chaque peuple, il est un langage propre, mais la matière du langage est commune. Partout Dieu, partout la bonté de Dieu ; partout le démon, partout la malédiction du démon ; partout l'invocation du jugement divin, partout la mort ; partout la conscience de la mort, partout le témoignage. Toute âme proclame par son droit ce qu'il ne nous est pas même permis de chuchoter. Toute âme est donc justement et coupable et témoin : coupable d'erreur, tout autant qu'elle est témoin de la vérité ; et elle paraîtra devant le tribunal de Dieu au jour du jugement, sans avoir rien à dire. Tu prêchais Dieu, et tu ne le recherchais pas; tu abhorrais les démons, et tu les adorais ; tu en appelais au jugement de Dieu, et tu n'y croyais pas; tu pressentais les supplices de l'enfer, et tu ne les prévenais pas; tu respirais le nom de chrétienne, et tu persécutais les chrétiens (1) ! »

Un jour, il arriva ceci. Un chrétien et un prosélyte juif eurent une conférence sur la religion. Elle dura toute la journée. Il y avait des assistants de part et d'autre; quelques-uns se mêlèrent de la dispute : au lieu de s'éclaircir, la vérité resta couverte comme d'un nuage. Tertullien, qui en avait été témoin, traita la matière par écrit, afin de l'approfondir mieux. De là son livre contre les Juifs. Il y pose ainsi la question principale :

« Pourquoi croirait-on que Dieu, créateur de l'univers et père de toutes les nations, n'ait donné sa loi, par Moïse, qu'à un seul peuple; et pourquoi ne dirait-on pas qu'il l'a destinée à tous? Il n'en permettrait nullement l'accès aux prosélytes de toutes les nations. Mais, selon qu'il convenait à sa bonté et à son équité comme auteur du genre humain, Dieu a donné à toutes les nations la même loi ; et, à différentes époques, il en a recommandé l'observation, quand il a voulu, par qui il a voulu et comme il a voulu. Car au commencement du monde, il donna une loi à Adam et à Ève, loi primordiale et générale, dans

(1) Tertull., *De testimonio animæ.*

laquelle étaient renfermés, comme dans leur matrice, tous les commandements de Dieu qui en germèrent dans leur temps. Enfin, avant la loi écrite par Moïse, il y avait une loi non écrite, que l'on entendait naturellement et qui était observée par les pères. En effet, pourquoi Noé, Abraham, Melchisédech et les autres patriarches ont-ils été trouvés justes, si ce n'est par l'observation de la loi naturelle ? La loi de Dieu a donc été donnée avant Moïse, d'abord dans le paradis, ensuite aux patriarches, et, plus tard, avec des gradations successives, aux Juifs. Ce n'est donc pas la loi de Moïse que nous devons regarder comme la loi principale, mais la loi subséquente, que Dieu a donnée en son temps aux nations mêmes, et qu'il a portée à la perfection comme il avait promis par les prophètes. La loi de Moïse, donnée à une certaine époque, ne l'a été que pour un certain temps ; car il ne faut pas que nous ôtions à Dieu le pouvoir de modifier les préceptes de sa loi suivant la condition des temps pour le salut des hommes (1). » Les deux principaux points de la loi mosaïque, c'est la circoncision et le sabbat. Or, Adam, Abel, Hénoch, Noé, Melchisédech, ni n'observaient le sabbat ni n'étaient circoncis. La circoncision charnelle insinuait la circoncision spirituelle. Le sabbat ou repos du septième jour préfigurait cette grande période de siècles où le Christ, accomplissant la loi et les prophéties, appellerait tous les peuples de la terre à se réunir dans sa foi, à s'embrasser dans son amour. Prophétie et miracle dont Tertullien décrit l'accomplissement en ces termes :

« Ainsi parle en Isaïe le Seigneur à mon Christ le Seigneur : Je l'ai pris par la main, pour lui soumettre les nations et briser les forces des rois ; j'ouvrirai devant lui les portes, et pas une ville ne lui sera fermée. C'est ce que nous voyons accompli. En effet, quel est celui-là que Dieu le Père a pris par la main, si ce n'est le Christ, son Fils, à qui toutes nations se sont soumises, c'est-à-dire en qui toutes les nations ont cru ; celui-là dont les les prédicateurs et les apôtres sont annoncés dans les psaumes de David, quand il dit : Le bruit de leur voix a retenti par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde. Je vous le demande, toutes les nations, dans quel autre ont-elles cru, si ce n'est au Christ, comme déjà venu ? Parthes, Mèdes, Elamites, ceux qui occupent la Mésopotamie, l'Aménie, la Phrygie, la Cappadoce, le Pont, l'Asie, la Pamphylie, et ceux de l'Egypte, et ceux de l'Afrique au delà de Cyrène, et les Romains, et les Juifs qui habitaient alors Jérusalem, et les autres nations ; les diverses peuplades de Gétules et de Maures, les peuples lointains des Espagnes, les différentes nations des Gaules et le pays des Bretons inaccessible aux Romains, mais soumis au Christ ; et les Sarmates, et les Daces, et les Germains et les Scythes, et tant d'autres peuples encore ignorés, et tant de régions et d'îles où nous n'avons pénétré jamais, et dont les noms mêmes échappent à notre connaissance. Partout règne le nom du Christ déjà venu, comme celui-là devant qui toutes des villes se sont ouvertes, sans que pas une ne soit tenue fermée ; devant qui se sont rompues les barres de fer, et brisées les portes d'airain. Ce qu'il faut entendre spirituellement de leurs cœurs, qui, obsédés par le diable de mille manières, se sont ouverts par la foi du Christ. Or, la prophétie s'est accomplie à la lettre, puisqu'il n'est pas une de ces contrées où n'habite un peuple chrétien.

» Qui donc aurait pu établir son empire au milieu d'elles, sinon le Christ, Fils de Dieu, lui qui était annoncé devoir régner éternellement sur les nations ? Salomon a régné, mais sur la Judée seulement ; son royaume, qui s'étendait de Bersabée jusqu'à Dan, n'allait pas plus loin. Darius commandait aux Babyloniens et aux Parthes ; il ne comptait point tous les peuples du monde au nombre de ses sujets. Pharaon, et après lui tous les souverains de ce nom, régna sur l'Egypte, mais sur l'Egypte seule. Nabuchodonosor, aidé de ses lieutenants, poussa ses conquêtes de l'Inde en Ethiopie ; là aussi expirait sa puissance. Alexandre de Macédoine, maître un moment de l'Asie entière et des autres contrées ; ne laissa point son empire à ses successeurs. Jusqu'à présent il n'est pas permis aux Germains de passer leurs frontières ; les Bretons sont renfermés dans l'Océan qui les entoure ; la population barbare des Maures et des Gétules est contenue dans ses limites par les Romains. Que dirai-je des Romains eux-mêmes, qui occupent leurs légions à garder leur empire, et ne peuvent étendre leur puissance au delà de ces nations ? Mais le royaume et le nom du Christ a pénétré partout, partout on croit en lui ; il est servi de toutes les nations énumérées plus haut ; partout il règne, partout on l'adore ; partout il se communique également à tous ; auprès de lui, le roi ne jouit pas d'une faveur plus grande ; un barbare, quel qu'il soit, n'éprouve pas une facilité moindre ; nul privilége de dignités ou de naissance. A tous il est égal, à tous il est roi, à tous il est juge, à tous il est Dieu et Seigneur. N'ayez pas de peine à croire ce que nous disons, puisque nous le voyons s'accomplir sous nos yeux (2). »

C'est une remarque de Tertullien. Si les païens adoraient plusieurs dieux, ils reconnaissaient du moins un Dieu supérieur à tous les autres. Sous ce rapport, les marcionites étaient pires que les païens ; ils voulaient deux dieux souverains et éternels : l'un, juste, sévère, méchant, mais créateur de l'univers et auteur de l'Ancien Testament ; l'autre bon, mais qui n'avait rien fait, du moins rien de visible. Jésus Christ, selon eux, était fils de

ce Dieu inconnu et oisif, et non pas du Dieu créateur. Tertullien les réfute dans ses cinq livres contre Marcion. Dans le premier il fait voir, d'après les seules lumières du sens commun, c'est son mot, que le Dieu de Marcion n'est pas.

« A des chassieux, une seule lampe paraît double. Cerdon et Marcion, son disciple, faute de bien voir le Dieu unique, en ont vu deux. Mais la vérité chrétienne conclut : Ou Dieu est un, ou il n'est pas. D'après la conscience universelle de tous les hommes, Dieu est un être souverainement grand, éternel, non né, non fait, sans commencement et sans fin. Or, le caractère essentiel de l'être souverainement grand, c'est de n'avoir point d'égal. Il est donc unique (1).

» Toi, Marcion, tu prétends qu'il y en a deux, mais qu'ils sont divers. S'il y en a deux, ce seront deux êtres souverainement grands, et par là même égaux l'un à l'autre : ils ne seront donc pas divers (2).

» Tu te glorifies de ton nouveau dieu, comme l'enfant se glorifie d'une chaussure neuve. Mais un dieu nouveau est un dieu faux. Le Dieu véritable n'est ni nouveau, ni ancien, il est éternel (3).

» Que si le tien n'est nouveau que parce qu'il s'est nouvellement fait connaître, il faut qu'il se prouve comme le Dieu créateur que tu reconnais avec nous. Dès l'origine des choses, celui qui les a créées a été connu aussitôt qu'elles ; il ne les a faites que pour être connu Dieu. Ce n'est pas de Pentateuque et de l'Egypte que Moïse date la connaissance du Créateur, mais d'Adam et du paradis. En outre, la masse du genre humain, qui ne sait pas même le nom de Moïse, connaît cependant le Dieu de Moïse. Quoique l'idolâtrie ait répandu son ombre sur cette grande majesté, on l'appelle cependant comme de son nom propre, *Dieu* et *Dieu des dieux*, et *si Dieu l'accorde*, et *ce qui plaît à Dieu*, et *je le recommande à Dieu*. Vois si l'on ne connaît pas celui qu'on atteste pouvoir tout. Et l'on ne doit pas ceci aux livres de Moïse. L'âme est avant la prophétie. Dès l'origine, l'âme a reçu pour dot la conscience de Dieu. Elle est la même et non autre dans les habitants de l'Egypte, de la Syrie, du Pont. Car les âmes appellent Dieu le Dieu des Juifs. Dieu a donc pour témoin tout ce que nous sommes et tout ce en quoi nous sommes. Voilà comme il se prouve et Dieu et un, par la connaissance qu'on a de lui. Voilà comme il faut que tu prouves le tien par ses œuvres. Les païens mêmes ne divinisent certains hommes qu'en leur attribuant quelque invention utile. Ton dieu, qui n'a rien à lui, qui n'a pas produit un pois chiche, est donc un dieu nul (4).

» Pour te venger, tu déprimes les œuvres du Créateur. Ah ! vraiment, dis-tu, le beau chef-d'œuvre, la besogne digne de Dieu, que le monde ! Cependant tu reconnais que le créateur de ce monde est Dieu ; comment donc était-il indigne d'un Dieu de le faire ? S'il est indigne d'un Dieu d'avoir fait pour l'homme ce monde tel quel, combien plus indigne n'est-il point de n'avoir rien fait pour lui, pas même un monde indigne? Tu ne parles que de l'indignité de ce monde, et cependant tes maîtres, les professeurs de la sagesse grecque lui ont donné le nom de *cosmos*, c'est-à-dire beauté, ornement ; et cependant ils ont divinisé ses principales parties, l'eau, le feu, l'air, le ciel, la terre, les astres, tant ils y ont découvert de grandeur, d'ordre et de majesté.

» Tu tournes en dérision les petits animaux. Imite donc, si tu peux, les édifices de l'abeille, les greniers de la fourmi, les toiles de l'araignée, les fils du ver à soie ; supporte donc, si tu peux, les petites bêtes de ta couche, le venin de la cantharide, l'aiguillon de la mouche, la trompette et la lance du cousin. Que sera donc ce qui est plus grand, si tu es soulagé ou tourmenté par ce qui est petit, et cela pour que tu apprennes à ne mépriser point le Créateur dans ce qu'il y a de moindre ?

» Enfin regarde-toi toi-même et au dedans et au dehors ; tu approuveras au moins cet ouvrage du Créateur, puisque ton Dieu bon l'a aimé tant, qu'il s'est fait crucifier pour son amour. Mais voyons si tu ne te démens pas toi-même. Tu abhorres l'air, et tu veux en avoir dans ton appartement ; tu méprises la terre, et tu la tourmentes pour qu'elle te nourrisse de sa moëlle ; tu réprouves la mer, et ses productions sont pour toi la nourriture la plus friande ! Si je te présente une rose, tu ne dédaignes pas l'œuvre du Créateur. Hypocrite ! tu déprimes les créatures, et tu en vis, et tu y meurs (5) ! »

Après avoir établi dans le premier livre, d'après la définition commune de Dieu et ses principaux attributs, que le dieu de Marcion n'était pas, Tertullien prouve dans le second, par des raisonnements d'égale force, que le Créateur réunit tous les caractères du Dieu véritable, qu'il est non-seulement juste, mais bon.

« Le premier effet de sa bonté, c'est qu'il n'a pas voulu rester éternellement inconnu ; car qu'y a-t-il d'aussi bon que la connaissance et la jouissance de Dieu ! C'est sa bonté qui voulut créer l'homme pour le connaître ; sa bonté qui lui prépara un domicile, lequel en annonçait un autre plus magnifique encore.

» Mais qui sera digne d'habiter les œuvres de Dieu, si ce n'est son image et sa ressemblance ? Sa bonté la forme aussi, mais avec plus de soin ; non avec une parole de commandement, mais avec une parole de caresse : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. C'est la bonté qui parle, c'est la bonté qui forme l'homme du limon, qui, d'une même matière, fait une chair douée de tant de qualités. C'est la bonté qui lui inspire une âme, non pas morte, mais vivante ; la bonté

(1) Tertull., *Cont. Marcion.*, l. 1, n. 2. — (2) *Ibid.*, n. 6. — (3) N. 8. —

qui le prépose sur toutes choses, pour en jouir, pour régner dessus et leur donner leurs noms; la bonté qui le place dans le lieu de délices, le transportant ainsi dès-lors du monde dans l'Eglise.

» Mais cette loi même que tu blâmes et que tu tournes en chicanes, c'est la bonté qui la lui a donnée, afin qu'il eût de quoi s'attacher à Dieu, afin qu'il ne parût pas délaissé au rang des bêtes, qui sont libres en ce sens que Dieu les abandonne à elles-mêmes par dédain; mais afin que l'homme seul pût se glorifier d'avoir seul été digne de recevoir une loi de Dieu, et que, comme animal raisonnable, capable d'intelligence et de science, il fût aussi contenu par une liberté raisonnable, soumis à celui qui lui avait soumis toutes choses. Loi dont sa bonté lui conseilla l'observation : *Le jour que vus en mangerez, vous mourrez.* Il le prévient très-bénignement des suites de la transgression, de peur que l'ignoranee du péril ne favorisât la négligence. Que s'il y eut raison d'imposer la loi, il y en avait de la faire observer, par conséquent d'attacher une peine à la transgression; peine que voulait faire éviter celui qui la prédisait d'avance (1).

» Mais voici l'argument que tu ronges sans cesse, comme le chien fait un os. Si Dieu est bon, s'il a prévu la chute de l'homme, s'il pouvait l'empêcher, pourquoi ne l'a-t-il pas fait? — D'abord Dieu est bon; on le voit par ses œuvres qui sont bonnes; il est puissant, puisqu'il a fait tout de rien; il prévoit l'avenir, nous le voyons par les prophètes et par l'avertissement même qu'il donne au premier homme. Ce n'est donc pas en Dieu qu'il faut chercher l'origine du mal, mais dans la condition de l'homme même. Je vois l'homme libre, je le vois en son franc arbitre et en sa puissance, et par là une image ressemblante de Dieu. La loi même qu'on lui donne et la menace de la mort qu'on y ajoute en sont une preuve (2).

» Oui, reprends-tu; mais si l'homme libre devait courir à sa perte, il ne fallait pas le créer tel. — Et moi, je soutiens que non-seulement il a eté créé tel, mais qu'il a dû l'être. La bonté de Dieu et sa raison le demandent de concert. Une raison sans bonté n'est pas raison; une bonté sans raison n'est pas bonté. Il fallait que Dieu fût connu : chose bonne et raisonnable. Il fallait un être digne de connaître Dieu; or, quel autre aussi digne que l'image de Dieu et sa ressemblance? Voilà, sans doute, qui est encore raisonnable et bon. Il fallait donc que l'image et la ressemblance de Dieu eût son libre arbitre et fût en sa puissance, pour être par là même l'image de Dieu et sa ressemblance. D'ailleurs, comment l'homme, possesseur du monde entier, ne régnerait pas avant tout sur le domaine de son âme, mais, maître de tout le reste, serait son propre esclave?

» D'élever l'homme si haut, c'était bonté; de lui en donner les moyens, c'était raison. On le voit encore en cette manière. Dieu seul est bon par nature. L'homme ne l'est originairement que par institution. Pour se rendre la bonté propre, devenir bon comme par nature lui-même, et ressembler ainsi de plus près à Dieu, il a été fait libre.

» En tout ceci la bonté et la raison de Dieu sont sauves. Ce qui vient après ne change rien à ce qui précède, parce que ce qui vient après ne vient pas de Dieu, mais de l'homme, qui use mal d'un bien. Dieu ayant établi un ordre de choses conforme à la bonté et à la raison, il était de son immuabilité d'agir en conséquence. Il ne faut donc pas s'étonner si, ayant créé l'homme libre, il l'a laissé user de sa liberté. Si, au contraire, il y avait mis obstacle, alors on pourrait l'accuser d'inconstance et de contradiction. Dieu avait produit l'homme non-seulement pour vivre, mais pour vivre bien, c'est-à-dire conformément à Dieu et à sa loi. De vivre, il le lui donna lui-même, en le faisant une âme vivante; mais de vivre bien, il lui en fit un commandement, en l'avertissant d'obéir à sa loi. » Tertullien prouve également que la justice et la bonté, bien loin de nécessiter deux dieux, étaient inséparables l'une de l'autre (3).

Dans le troisième livre, il fait voir que Jésus-Christ est le Fils du Créateur connu de tous les temps, et non pas du dieu inconnu de Marcion; il le fait voir par l'accomplissement, en sa personne, de toutes les phrophéties et figures de l'Ancien Testament. Quant au nouveau, Marcion n'avait adopté, des quatre Evangiles, que celui de saint Luc; encore s'était-il permis de l'altérer en plus d'un endroit. Tertullien montre, dans son quatrième livre, que cet Evangile tronqué suffisait encore pour renverser toutes les impiétés de Marcion. Dans son cinquième, il continue cette preuve par les épîtres des apôtres, que ces hérétiques ne s'étaient pas avisés de rejeter (4).

Ce qui poussa Marcion dans ce précipice, ce fut l'envie de résoudre cette question : D'où vient le mal? De là son dieu bon, auteur du bien, et son dieu mauvais auteur du contraire. Hermogène, un de ses disciples, s'y prit différemment. Il ne reconnut qu'un seul Dieu, à la fois bon et juste; mais il supposa que la matière lui était coéternelle, et que d'elle venait le mal. Dieu, disait-il, a tiré le mal ou de lui-même, ou du néant, ou d'une matière préexistante; il n'a pu le tirer de lui-même, puisqu'il est indivisible, et que le mal n'a jamais pu faire partie d'un être souverainement parfait; il n'a pas pu le tirer du néant, alors il aurait été le maître de ne pas le produire, et il aurait dérogé à sa bonté en le produisant; donc le mal est venu d'une matière préexistante, coéternelle à Dieu, et de laquelle Dieu n'a pas pu corriger les défauts. Tertullien le

(1) L. II, n. 3 et 4. — (2) L. II, n. 5. — (3) Tertull., Advers. Marcion., l. II, n. 6, 7 et 8. Voir encore le premier livre de cette histoire et le second. — (4) Tertull., *Advers. Marcion.*, l. III, IV et V.

réfute à son tour, et montre que bien loin de résoudre la difficulté, il ne faisait que la reculer un peu pour y en ajouter de nouvelles. — Si la matière est éternelle et increée elle sera égale à Dieu, elle sera un autre Dieu; et voilà les deux dieux de Marcion que voulait éviter Hermogène. — Si la matière est éternelle et increée comme Dieu, elle lui sera égale en tout et n'en différera en rien : comment alors sera-t-elle mauvaise? — Si la matière est éternelle et increée, elle sera inaltérable, indivisible, et Dieu ne pourra pas plus la changer pour en faire le monde, qu'il ne peut changer sa propre substance. — Si la matière est essentiellement mauvaise, d'où Dieu a-t-il tiré le bien? — Ce n'est pas de lui-même, puisqu'il est indivisible : ce sera donc du néant; pourquoi ne s'est-il pas borné là? — Que si la matière n'est pas essentiellement mauvaise, si elle est susceptible d'être changée en mieux, pourquoi Dieu en a-t-il tiré le mal? pourquoi ne s'est-il pas contenté d'en tirer le bien? — Ainsi, quoi que fasse Hermogène, la même difficulté revient toujours. Sa grande erreur, aussi bien que celle de Marcion, c'est de supposer que le mal, le péché, était une substance, une créature; tandis que ce n'est que l'abus d'un bien, l'abus que fait l'homme d'une chose bonne en soi, son libre arbitre (1) Tertullien l'a fait voir plus haut.

Pour expliquer l'origine du mal, les marcionites détruisaient l'unité de Dieu; pour soutenir l'unité de Dieu, Praxéas et ses disciples niaient la trinité des personnes divines. Suivant eux, le Père et le Fils n'étaient que la même personne; c'était le Père qui s'était incarné dans le sein d'une vierge et avait souffert sur la croix. « Nous, au contraire, dit Tertullien en les réfutant, car il réfuta aussi Praxéas; nous, au contraire, nous croyons et avons toujours cru qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, mais que Dieu a un Fils qui est son Verbe, procédant de lui, par lequel toutes choses ont été faites, et sans lequel rien n'a été fait; que ce Verbe a été envoyé par le Père dans le sein de la Vierge Marie; que c'est ce Verbe qui est né d'elle, homme et Dieu, Fils de l'homme et Fils de Dieu tout ensemble, et a été nommé Jésus-Christ; que c'est lui qui a souffert, qui est mort et a été enseveli, qui est ressuscité et monté au ciel, où il est assis à la droite du Père, et d'où il viendra juger les vivants et les morts; que c'est lui qui, de la part du Père, a envoyé, selon sa promesse, le Saint-Esprit Paraclet, sanctificateur de ceux qui croient au Père et au Fils et à l'Esprit-Saint. Cette règle de foi, venue jusqu'à nous depuis le commencement du christianisme, est plus ancienne que tous les hérétiques, surtout Praxéas, qui n'est que d'hier. Or, ce qu'il y a de plus ancien, est la vérité; ce qui est nouveau, est l'erreur (2). »

Non content de repousser l'hérésie par cet argument général de prescription, Tertullien la réfute en détail, et montre qu'en Dieu l'unité n'exclut point la trinité, ni la trinité l'unité, attendu que le Père et le fils, et le Saint-Esprit n'ont tous trois qu'une même substance, une même nature, une même puissance; que le Fils et le Saint-Esprit sont consubstantiels au Père; que le Fils procède de la substance du Père, et le Saint-Esprit de la substance du Père par le Fils (3).

« Avant toutes choses, Dieu existait seul; il était à lui-même son univers, son espace et toutes choses. Seul, dans ce sens qu'il n'y avait rien hors de lui. Au reste, alors même il n'était pas seul; car il avait avec lui celui qu'il avait en lui-même, savoir : son Verbe (4). Verbe qu'il a produit et manifesté en une sorte au dehors, lorsque par lui il a créé le monde. Verbe, parole substantielle que j'appelle personne, et à qui j'attribue le nom de Fils; et, le reconnaissant pour Fils, je soutiens qu'il est le second après le Père (5). Le Verbe a toujours été dans le Père; il a été produit de lui sans en être séparé. Il en a été produit comme la plante de sa racine, le fleuve de sa source, le rayon du soleil. Je déclare donc que je les nomme deux, Dieu et son Verbe, le Père et son Fils, et le troisième après Dieu et son Fils, qui est l'Esprit (6).

» Souviens-toi donc toujours de la règle que j'ai professée, que le Père, le Fils et l'Esprit sont inséparables l'un de l'autre. Quand je dis autre est le Père, autre est le Fils, autre est l'Esprit, je le dis par nécessité, non pour marquer diversité, mais ordre ; non division, mais distinction; parce que le Père et le Fils ne sont pas le même. Le Père est toute la substance; le Fils en est l'écoulement et la participation. Aussi dit-il : Le Père est plus grand que moi. Autre est celui qui engendre et celui qui est engendré ; autre est celui qui envoie et celui qui est envoyé; autre celui qui fait et celui par qui il fait. Le Seigneur lui-même a usé du mot d'autre en la personne du Paraclet, disant : Je prierai mon Père, et il vous enverra un autre consolateur (7).

» Dieu conserve ce qu'il a institué : pour être père il faut avoir un fils, et pour être fils il faut avoir un père; autre chose est d'avoir un père, autre chose de l'être; et il est impossible, étant seul, ni d'avoir un père ni de l'être. Si donc Dieu était lui-même son Fils, il devait dire : Je suis mon Fils, je me suis engendré avant l'aurore, je me suis produit au commencement de mes voies. Or, il dit tout le contraire. Que craignait-il? sinon de mentir et de nous tromper; comme il aurait fait, si, n'étant qu'une même personne, il se parlait à lui-même et de lui-même.

» Que si le nom de trinité te scandalise encore, à cause qu'il te semble détruire l'unité, dis-moi donc comment Dieu, s'il est seul, parle pluriellement : *Faisons l'homme à notre*

(1) Tertull., *Adv. Hermog.* — (2) *Ibid. Adv. Prax.*, n. 2. — (3) N. 2, 3 et 4. — (4) N. 4. — (5) N. 7. — (6) N. 8. — (7) N. 9.

image et à notre ressemblance, et encore : *Voilà Adam devenu comme l'un de nous*. A qui s'adressaient ces paroles? sinon au Verbe, son Fils, la seconde personne, et à la troisième, l'Esprit. Car avec qui faisait-il l'homme, et à qui le faisait-il semblable? n'est-ce pas au Fils, qui devait revêtir l'homme ; et à l'Esprit qui devait le sanctifier? Aussi cette autre parole de l'Ecriture marque-t-elle encore la distinction des personnes : *Et Dieu fit l'homme, il le fit à l'image de Dieu*. Pourquoi pas à la sienne, s'il était seul? Mais il le faisait à l'image d'un autre, son Fils, qui devait être un jour homme lui-même (1).

» Cependant nous ne disons jamais deux Dieux et deux Seigneurs, non que le Père ne soit Dieu, et le Fils Dieu, et le Saint-Esprit Dieu, mais parce que le Fils n'est nommé Dieu que par l'union avec le Père. Donc, pour ne pas scandaliser les gentils, j'imiterai l'Apôtre, et, si je dois nommer ensemble le Père et le Fils, j'appellerai le Père Dieu, et le Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais quand je nommerai Jésus-Christ seul, je pourrai l'appeler Dieu, comme le même apôtre l'appelle Dieu béni dans tous les siècles. Quand l'Ecriture dit qu'il n'y a qu'un Dieu, c'est contre les païens idolâtres et aussi contre les hérétiques, qui fabriquent des idoles par leurs discours, c'est-à-dire un autre Dieu et un autre Christ (2). »

Les disciples de Praxéas alléguaient en leur faveur cette parole de Jésus-Christ : *Moi et le Père nous sommes un*. — « Aveugles! s'écrie Tertullien, ils ne voient pas que *moi et le Père* expriment deux, et que *nous sommes* n'est pas d'un seul. Ensuite il ne dit pas *unus* au masculin, mais *unum* au neutre, une même chose, non une même personne (3). Enfin, quand il promet d'envoyer cet autre Paraclet : *Il prendra de ce qui est à moi*, dit-il, comme lui-même a pris de ce qui est à son Père. Cette connexion du Père dans le Fils, et du Fils dans le Paraclet, en fait trois qui sont inséparables, l'un produit de l'autre ; lesquels trois sont une même chose, non pas un seul, comme il a été dit : *Moi et le Père nous sommes un*, pour marquer l'unité de substance, non la singularité du nombre (4). »

Les hérétiques, pressés par la distinction du Père et du Fils, si évidente dans l'Ecriture, se réduisaient à dire que le Fils était la chair, l'homme, Jésus ; le Père, l'Esprit, le Dieu, le Christ ; ainsi il n'y avait qu'une personne divine.

« Mais, reprend Tertullien, si autre est Jésus, autre le Christ, autre sera le Fils, autre le Père, puisque le Fils est Jésus, et le Père Christ. Au lieu d'identifier le Père et le Fils, comme ils prétendent, ils les divisent plutôt. Ils disent que la chose sainte, qui devait naître de la Vierge et s'appeler Fils de Dieu, était la chair. Mais ce qui est né de la Vierge est Emmanuel, Dieu avec nous. Or, la chair n'est pas Dieu. Ce n'est donc pas d'elle qu'il a été dit : Et la chose sainte qui naîtra s'appellera Fils de Dieu ; mais de celui qui est né en elle, Dieu. Et ce Dieu, quel est-il? C'est le Verbe qui s'est fait chair. Et comment s'est-il fait chair? est-ce en se transformant en elle ou en s'en revêtant? Il s'en est revêtu. En effet, Dieu ne peut changer, et le Verbe est Dieu. Le Verbe, en se faisant chair, ne s'est donc pas changé en elle, mais s'en est revêtu pour se rendre sensible et palpable.

» Autrement, si Jésus-Christ était mêlé de la chair et de l'Esprit, ce serait une troisième substance qui ne serait ni l'un ni l'autre, ni Dieu ni homme. Or, en Jésus-Christ il y a deux substances non confuses, mais jointes en une personne, le Dieu et l'homme ; chaque substance a conservé ses propriétés : l'Esprit ou le Verbe opère ce qui est de lui, c'est-à-dire des miracles ; la chair éprouve ce qui est d'elle, la faim, la soif, les larmes, la tristesse jusqu'à la mort, et enfin la mort même. Si la confusion des deux substances en avait produit une troisième, les opérations seraient également confuses : l'Esprit opérerait ce qui est charnel, la chair ce qui est spirituel, ou plutôt quelque chose qui ne serait ni l'un ni l'autre ; mais parce que les deux substances agissaient chacune distinctement dans sa nature, elles ont eu leurs œuvres et leurs fins propres (5). »

Tertullien conclut son livre par ces mots : « C'est n'avoir que la foi des Juifs, de croire que Dieu est un, sans vouloir admettre, dans l'unité divine, le Fils, et, après le Fils, l'Esprit-Saint. Car qu'y a-t-il entre eux et nous, sinon cette différence? quelle est l'œuvre de l'Evangile, quelle est la substance du Nouveau Testament, si ce n'est de croire que le Père et le Fils et le Saint-Esprit sont trois, mais un seul Dieu (6)? »

Il est impossible de n'admirer pas la précision avec laquelle cet homme sut réfuter, au commencement du troisième siècle, les erreurs que nous verrons renouveler aux Arius, aux Nestorius, aux Eutychès un siècle et deux plus tard. Quand on pense que cet homme fut le premier à écrire en latin sur ces matières difficiles, qu'il écrivait le latin incorrect d'Afrique, que la véhémence de son caractère pouvait facilement le porter au delà des bornes, l'on ne s'étonne plus de rencontrer ici et là, dans ses nombreux écrits, quelques expressions outrées ou prises dans une acception insolite ; ce qui étonne, c'est qu'il y en ait si peu.

Ce ne fut point assez pour Tertullien de défendre, contre Praxéas, le mystère de la Trinité et le mystère de l'Incarnation, il défendit encore le mystère de la Rédemption contre d'autres hérétiques.

Par un faux respect pour la divinité du Christ, Marcion ne voulait pas qu'il eût pris une chair véritable et qu'il fût réellement né, ni, par conséquent, qu'il eût réellement souffert la mort. Afin de donner quelque couleur

(1) N. 12. — (2) N. 12 et 18. — (3) N. 22. — (4) N. 25. — (5) N. 27. — (6) N. 31.

à ces impiétés, il effaça de l'Evangile tout ce qui avait rapport à la naissance de Jésus-Christ. « Mais de quelle autorité? lui demande Tertullien dans son livre *De la chair du Christ*. Si tu es prophète, prédis donc quelque chose ; si tu es apôtre, prêche donc publiquement ; si tu es un homme apostolique, pense donc avec les apôtres ; si tu es simplement chrétien, crois donc ce qui a été transmis. Tu l'as cru autrefois, comme tu en conviens toi-même. En rejetant la tradition, tu as rejeté la vérité.

» Mais venons au détail. Pour quelle raison ne penses-tu pas que le Christ soit né ? C'est nécessairement parce que tu as cru cette naissance ou impossible ou messéante à Dieu. Mais qu'y a-t-il d'impossible à Dieu, sinon ce qu'il ne veut pas ? Dieu l'a-t-il voulu ? voilà toute la question.

» En deux mots : si Dieu, n'importe pour quelle cause, n'eût pas voulu naître l'homme, il n'eût pas voulu davantage paraître homme. Car qui est-ce qui, voyant un homme, songe à prétendre qu'il n'est pas né? En supposant donc que Dieu n'eût pas voulu naître, il n'aurait pas voulu sembler être né : ce que l'on ne veut pas être, on n'aime pas même à le paraître ; car il est indifférent qu'une chose soit ou ne soit pas, si, quand elle n'est pas, on présume naturellement qu'elle est. Au contraire, il importe fort qu'on ne croie pas faussement de quelqu'un ce que réellement il n'est pas. Si tu disais vrai, le Christ aurait trompé les hommes, en leur laissant croire un mensonge.

» Tu ne veux pas que Dieu se soit uni la chair, de peur qu'il ne fût changé en elle. Mais ne sais-tu pas que Dieu, bien différent des créatures, peut s'unir à tout, sans cesser d'être ce qu'il est ?

» Si donc tu ne peux repousser l'Incarnation ni comme impossible ni comme périlleuse à Dieu, il ne te reste qu'à la rejeter comme indigne. C'est aussi ce que tu fais, avec ton long étalage des misères qui accompagnent la conception et la naissance de l'homme.

» Toi cependant, comment es-tu ? Est-ce que tu n'aimes donc personne, pas même toi ? Certes, le Christ a aimé l'homme ainsi né. C'est pour lui qu'il est descendu, pour lui qu'il a prêché, pour lui qu'il s'est abaissé jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Il a aimé sans doute celui qu'il a racheté si cher. Si c'est le Christ du Créateur, il a eu raison d'aimer sa créature ; si c'est le Christ d'un autre Dieu, comme tu prétends, son amour est encore plus extraordinaire, de racheter ce qui est à un autre. En aimant ainsi l'homme, il a aimé sa naissance et sa chair, sans lesquelles il ne serait pas homme (1).

» Toi, tu voudrais faire honte à Dieu de ce qu'il a racheté. La naissance humaine du Fils de Dieu est pour toi une folie. Mais prends garde à cette parole, si cependant tu ne l'as pas effacée : *Dieu a choisi ce qui est insensé aux yeux du monde, pour confondre ce qui est sage*. Une de ces folies, c'est, avec Paul, d'appeler sagesse un Dieu crucifié. Ote encore cela, ô Marcion, cela surtout. Car qu'y a-t-il de plus indigne de Dieu et de plus honteux, de naître ou de mourir ? de porter un corps de chair ou bien une croix ? d'être circoncis ou percé de clous ? d'être déposé dans une crèche ou dans un sépulcre ? Tu seras encore plus sage de ne pas croire cela non plus. Mais plutôt tu ne seras sage qu'autant que tu seras fou aux yeux du monde, en croyant les folies de Dieu.

» Réponds-moi, meurtrier de la vérité : Dieu n'a-t-il pas été vraiment crucifié ? n'est-il pas vraiment mort, comme ayant été crucifié vraiment ? n'est-il pas vraiment ressuscité, comme étant mort vraiment ? — Paul en a donc menti en disant qu'il ne savait que Jésus crucifié ? il mentait donc en disant qu'il a été enseveli ? il mentait donc en assurant qu'il était ressuscité ? Notre foi est donc fausse ; c'est donc un fantôme que tout ce que nous espérons du Christ ? — O le plus scélérat des hommes, toi qui excuses les bourreaux de Dieu ! car le Christ n'a rien souffert d'eux, s'il n'a rien vraiment souffert. — Oh ! épargne l'unique espérance de l'univers entier. — Pourquoi détruis-tu l'opprobre nécessaire de la foi ? — Tout ce qui est indigne de Dieu, est expédient pour moi. Mon salut est de ne point rougir de mon Dieu : Si quelqu'un rougit de moi, dit-il, je rougirai de lui. Or, je ne trouve pas d'autres matières de confusion qui, par le mépris de la honte, me montrent impudent de bonne sorte et heureusement insensé. Le Fils de Dieu a été crucifié ; je n'en ai pas honte, parce que cela est honteux. Le Fils de Dieu est mort ; cela est tout à fait croyable, parce que cela est absurde. Enseveli, il est ressuscité ; cela est certain, parce que cela est impossible (2). »

On voit bien que Tertullien parle d'impossibilité et d'absurdité aux yeux du monde, ou plutôt aux yeux de l'hérésiarque Marcion.

Apelles, disciple de Marcion, voulait bien que le Christ eût une chair véritable, mais prise des astres, et non pas dans le sein de la Vierge. Il avait appris cela, disait-il, d'une certaine fille nommée Philumène, qu'il regardait comme une prophétesse. « Mais, lui répond Tertullien avec les paroles de saint Paul, quand même un ange du ciel vous annoncerait un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! » Il réfute cette erreur par ses propres principes, et rappelle que les souffrances prédites par les prophètes et endurées par le Christ, n'indiquaient nullement une chair sidérale, céleste, mais bien une chair passible et humaine (3).

D'autres, qui se croyaient encore plus ha-

(1) *De carne Christi*, n. 2 et 3. — (2) N. 5. — (3) N. 6-9.

biles, prétendaient que le Christ avait pris une chair animale, en ce qu'il changea son âme en chair. Réfutant cette extravagance, Tertullien dit entre autres : « Si l'âme est chair, elle n'est plus âme, mais chair; si la chair est âme, elle n'est plus chair, mais âme. Nommer l'âme, quand on veut faire entendre la chair, ou la chair, quand on veut faire entendre l'âme, c'est renverser tout le langage humain. Nous trouvons dans le Christ l'âme et la chair énoncées par des mots simples et clairs : l'âme y est appelée âme, et la chair chair; jamais l'âme n'y est appelée chair, ni la chair âme : ce qui cependant aurait dû se faire, si la chose eût été. Il y a plus : le Christ énonce lui-même à part chaque substance, et cela par la distinction de leurs deux sortes de qualités, l'âme à part, et à part la chair : *Mon âme est triste jusqu'à la mort*, dit-il ; et encore : *Le pain que je donnerai pour le salut du monde, c'est ma chair*. En divisant les espèces, la chair et l'âme, il montre qu'il y en a deux ; s'il y en a deux ; s'il y en a deux, il n'y en a pas qu'une ; s'il n'y en a pas qu'une, ce n'est donc plus une âme charnelle, une chair animale. Car une âme-chair, ou une chair-âme, serait une seule et même chose. »

Valentin, de son côté, voulait que le Christ eût pris une chair spirituelle. « Mais, lui répond Tertullien ainsi qu'à tous les autres, s'il n'a pas pris une chair humaine, d'après quelle substance lui-même s'appelle-t-il homme et fils de l'homme ? Quand saint Paul dit qu'il a eu la ressemblance de la chair du péché, ce n'est pas que ce fût une chair imaginaire, ou d'une nature plus excellente que la nôtre ; elle était la nôtre sans être pécheresse, parce que, la faisant sienne, il l'a faite exempte de péché (1). Il devait naître d'une vierge et d'une manière nouvelle, parce qu'il allait consacrer un nouvel ordre de naissance. Isaïe avait annoncé que le Seigneur lui-même en donnerait le signe. Et quel signe? *Voici que la Vierge concevra et enfantera un Fils*. La Vierge a donc conçu et enfanté Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. La voilà, cette naissance toute nouvelle, où l'homme naît dans Dieu, où Dieu est né dans l'homme, représentée, comme tous les événements de la nouvelle alliance, par les figures de l'ancienne. La terre était vierge encore, la main de l'homme ne s'y était point fait sentir, nulle semence n'avait été jetée dans son sein : c'est de cette terre que nous avons appris que Dieu a formé l'homme, le faisant une âme vivante. Que si le premier Adam a été formé de terre, le second, le nouvel Adam, comme parle l'Apôtre, a dû aussi être formé de terre, c'est-à-dire d'une chair dont la pureté n'avait reçu nulle atteinte, pour devenir un esprit vivifiant. Dieu, comme jaloux, a voulu récupérer [illegible] et sa ressemblance par le même moyen que le diable l'avait prise. Eve était vierge quand elle laissa pénétrer dans son âme la parole qui allait y élever l'édifice de la mort : c'était donc dans le sein d'une vierge que devait entrer la parole ou le Verbe qui devait reconstruire la vie, afin que le même sexe qui fut l'instrument de notre perte, le devînt aussi de notre réparation. Eve avait cru au serpent : Marie crut à Gabriel. Ce qu'a péché la crédulité de l'une, la foi de l'autre l'a effacé (2). »

Les mêmes hérétiques qui niaient que Jésus-Christ eût pris une chair humaine, niaient aussi la résurrection des corps, n'admettant que celle de l'âme, c'est-à-dire la conversion des mœurs, et tournant en allégories tout ce que l'Ecriture dit de la résurrection de la chair. Tertullien achève de les réfuter dans son traité *De la résurrection de la chair*, qui est une suite naturelle de celui *De la chair du Christ*.

En effet, dit Tertullien, si le Christ a pris une chair comme la nôtre et s'il y est ressuscité, c'est un grand préjugé qu'il ressuscitera la nôtre de même. Il observe que le vulgaire des païens, tout en se moquant de la résurrection des morts, lui rendait cependant une espèce de témoignage, puisqu'il offrait aux morts des repas et des sacrifices. Egalement parmi les philosophes, plusieurs enseignaient que les âmes transmigraient d'un corps dans un autre. Ainsi, tout en se trompant, le siècle n'ignore pas la résurrection des morts.

Pour entraîner ces esprits flottants à une incroyance décidée, les hérétiques déclamaient à tout propos contre la chair, ravalant son origine, sa matière, ses révolutions et toutes ses catastrophes; Tertullien en relève au contraire la dignité, rappelant avec beaucoup d'éloquence que c'est Dieu qui l'a faite, mais qui l'a faite avec un soin tout particulier.

« Représentez-vous Dieu tout occupé à former le premier homme. A chaque linéament qu'il imprime au limon, il pensait au Christ qui un jour devait être homme, au Verbe qui devait se faire chair et limon, autrement terre. Faisons l'homme à notre image et ressemblance, dit le Père au Fils. Et Dieu fit l'homme, savoir cela même qu'il formait, et il le fit à l'image de Dieu, c'est-à-dire du Christ. Ainsi ce limon, qui recevait dès lors l'image du Christ à venir dans la chair, était non-seulement l'ouvrage de Dieu, mais son gage (3).

» Ce n'est que de la terre, dis-tu. Mais l'or aussi est de la terre, parce qu'il en vient ; cependant c'est de l'or. De plus, Dieu a uni l'âme à cette chair d'une manière si intime, que l'on ne sait si c'est la chair qui porte l'âme, ou l'âme qui porte la chair. Tu n'en chasses pas un diamant dans du plomb, mais dans de l'or le plus pur. Et tu croirais que Dieu, moins avisé que toi, condamnera l'om-

(1) [illegible] 16. — (2) N. 17. — (3) *De resurrectione carnis*, n. 6.

bre de sa propre ame, le souffle de son esprit, l'œuvre de sa bouche, à une demeure vile et indigne (1)?

» Voilà pour l'âme de l'homme. Voyons maintenant l'âme du chrétien. D'abord aucune âme ne peut être sauvée, si elle ne croit pendant qu'elle est dans la chair : la chair est le pivot du salut. Enfin, lorsque l'âme est consacrée à Dieu, c'est par la chair qu'elle peut l'être. On lave la chair pour purifier l'âme ; on oint la chair pour consacrer l'âme ; on fait sur la chair le signe de la croix pour que l'âme soit confirmée ; la chair est couverte comme d'une ombre, par l'imposition des mains, afin que l'âme soit éclairée par l'Esprit; la chair mange le corps et le sang du Christ, afin que l'âme soit engraissée de Dieu même. Unies dans l'opération, seraient-elles séparées dans la récompense ?

» Les sacrifices agréables à Dieu, je veux dire les laborieux exercices de l'âme, tels que les jeûnes, les dures abstinences et tout ce qu'amène la mortification des sens, c'est la chair qui les exécute à ses propres dépens. La pureté de la vierge, la chasteté de la veuve, la continence observée secrètement dans le mariage, c'est encore la chair qui offre à Dieu ces parfums.

» Enfin, dis moi toi-même, que penses-tu de la chair, alors qu'exposée pour la confession du nom chrétien aux regards et à la haine publique, elle soutient un généreux combat ? lorsque, dans la sombre horreur des prisons, exilée de la lumière du jour, condamnée à toutes les privations, en proie à l'infection qui pénètre tous les sens, abreuvée d'humiliations, ne pouvant pas même compter sur la liberté du sommeil, enchaînée, tourmentée qu'elle est sur sa couche même, elle a déjà épuisé toutes les tortures, jusqu'au moment où, appelée au grand jour, elle subit tout ce que la rage des bourreaux peut inventer de plus barbare ; déchirée, mise en pièces, dévorée par une mort lente ; heureuse de donner sa vie pour le Dieu qui lui a donné la sienne, de périr quelquefois de la même mort que lui, si elle n'a pas à en subir de plus cruelle encore ? O chair fortunée et bien glorieuse de pouvoir satisfaire à Jésus-Christ pour le payement d'une si grande dette (2) !

» Eh quoi ! cette chair serait sans espérance de ressusciter, elle que Dieu, de ses mains a formée à l'image de Dieu ; elle qu'il anima du souffle de sa propre vie ; elle qu'il n'établit dans cet univers que pour lui en donner l'empire ; elle qu'il a revêtue de ses sacrements ; elle dont il aime la pureté, dont il approuve la mortification, dont il réclame les souffrances? Comment, cette chair ne ressusciterait point, elle qui tant de fois est à Dieu (3) ?

» L'univers entier nous crie qu'elle ressuscitera. Oui, ces révolutions continuelles de la nature, où rien ne meurt que pour renaître, sont un témoignage universel de la résurrection des morts. Dieu l'a écrite par les œuvres, avant de l'écrire par des lettres; il l'a prêchée par sa puissance, avant de la prêcher par sa parole (4).

» Ce qui rend nécessaire la résurrection des corps, c'est la justice de Dieu. La chair qui a eu part aux bonnes et aux mauvaises actions, doit avoir part à la récompense, parce qu'elle n'est pas seulement un instrument, mais une partie de l'homme. Or, Jésus-Christ est venu sauver l'homme tout entier. Dieu aurait-il moins de puissance à le réparer, que le diable n'en avait eu pour le perdre? La mort éternelle n'est point l'anéantissement de la chair et de l'âme même; inutilement serait-il parlé du feu éternel, s'il ne brûlait éternellement ; et inutilement la chair qui n'était plus ressusciterait-elle pour retourner dans son néant. Cette résurrection sera complète : les corps ressusciteront sans défauts ; car la perte ou la mutilation d'un membre est une partie de la mort, qui doit être entièrement détruite. La chair ressuscitera donc, conclut-il, et toute la chair ressuscitera, et elle ressuscitera la même, et elle ressuscitera entière (5). »

A ces différentes hérésies que Tertullien combattit chacune en particulier, on peut joindre les valentiniens, dont il crut que c'était assez d'exposer les rêveries pour les réfuter. De plus, de toutes ces hérésies ensemble, et même de toutes les hérésies passées, présentes et à venir, il fit une réfutation générale et sommaire sous le titre de *Prescription.*

Ce mot est tiré des jurisconsultes, et signifie en latin ce qu'on appelle, dans la jurisprudence française, fins de non-recevoir, c'est-à-dire raisons par lesquelles il est prouvé, sans entrer dans le fond des questions, que l'adversaire ne doit pas être admis à disputer. Le but de Tertullien est de faire voir que toute hérésie est condamnée d'avance, et qu'elle n'a aucun droit à disputer sur l'Écriture ni sur la religion.

« L'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait des hérésies; car il a été prédit qu'il y en aurait. L'on ne doit pas s'étonner qu'elles fassent du mal; car telle est leur nature, comme celle de la fièvre. Il faut qu'il y ait des hérésies, dit l'Apôtre, afin de faire connaître ceux qui sont à l'épreuve. Puissantes par notre faiblesse, elles ne peuvent rien sur une foi ferme et solide. Les âmes faibles sont encore entraînées par la chute de certains personnages. Comment, dit-on, des personnes si sages, si fermes, si éprouvées dans l'Église, ont-elles pu passer dans le parti de l'erreur? — Mais pourquoi ceux qui parlent ainsi ne se répondent-ils pas à eux-mêmes que ces personnages n'étaient au fond ni sages, ni fermes, ni à l'épreuve, puisque l'hérésie a pu les pervertir? C'est d'ailleurs une chose si extraordinaire, n'est-ce pas, qu'un homme, jusque-là vertueux, se démente ensuite! Saül, qui sur-

(1) N. 7. — (2) N. 8. — (3) N. 9. — (4) N. 12. — (5) N. 63.

passait tous les autres, succombe bientôt à la jalousie; David, cet homme selon le cœur de Dieu, se rend coupable d'adultère et d'homicide; Salomon, que le Seigneur a comblé de toute sorte de grâce et de sagesse, est entraîné dans l'idolâtrie par les femmes. Quoi donc! si un évêque, si un diacre, si une veuve, si une vierge, si un docteur, si un martyr même tombent dans l'hérésie, en sera-t-elle plus vraie? Jugeons-nous de la foi par les personnes, ou des personnes par la foi? Point de sage que le fidèle, point de grand homme que le chrétien, point de chrétien que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin. C'est peu qu'un Phigelle, un Hermogène, un Hyménée abandonnent l'Apôtre; il était des apôtres mêmes, celui qui trahit le Christ.

» Hérésie est un mot grec qui signifie choix. L'hérétique est celui qui, par son choix, invente ou embrasse une doctrine. C'est pourquoi l'Apôtre dit qu'il est condamné par son propre jugement, parce qu'il choisit lui-même ce qui le condamne. Pour nous, il ne nous est permis ni d'inventer ni de choisir ce qu'un autre aura inventé. Nous avons pour auteurs les apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien introduit par leur choix, mais ont fidèlement enseigné aux nations la doctrine qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ. En sorte que, quand même un ange du ciel annoncerait un autre Evangile, nous lui dirions anathème (1).

» Les hérésies sont nées de la philosophie profane. Valentin avait été platonicien, Marcion stoïcien. De part et d'autre, c'est une interprétation téméraire de la nature divine et de la Providence. Les hérétiques et les philosophes agitent les mêmes questions: D'où vient le mal, et pourquoi? D'où vient l'homme et comment? Malheureux Aristote, qui leur a préparé la dialectique, l'art des disputes, plus propre à ruiner la vérité qu'à l'établir! De là ces fables et ces généalogies interminables, ces questions infructueuses, ces discours qui gagnent comme la gangrène, desquels l'Apôtre nous avertit de nous garder, lorsqu'il écrit aux Colossiens: Prenez garde que personne ne vous circonvienne par la philosophie et une vaine séduction, suivant la tradition des hommes et non suivant la providence de l'Esprit-Saint. Il avait été à Athènes, il connaissait de près cette sagesse humaine, qui contrefait et interpole la vérité; il la savait divisée en une multitude d'hérésies ou de sectes différentes, et se contredisant l'une l'autre. Qu'y a-t-il donc de commun entre Athènes et Jérusalem, l'Académie et l'Eglise, les hérétiques et les chrétiens? Notre institut est du portique de Salomon, qui lui-même nous rappelle qu'il faut chercher le Seigneur dans la simplicité du cœur. Que nous font ceux qui produisent un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien? Nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherche après l'Evangile. Qand nous croyons, nous ne désirons plus rien croire au delà; car nous croyons qu'il n'y a rien au delà que nous devions croire.

» Il est écrit, dit-on, Cherchez et vous trouverez. — Oui, cherchez; mais quand? lorsqu'on n'a pas trouvé encore ou que l'on a perdu. Mais jusqu'à quand? jusqu'à ce que l'on trouve. Mais quoi? ce qu'a enseigné Jésus-Christ; et, quand on l'a trouvé, il faut le croire. La croyance est ainsi le but et la fin de la recherche. Que s'il y a quelque chose à chercher encore, ce n'est pas auprès des hérétiques, des étrangers, des ennemis qu'il faut chercher, mais chez nous et auprès des nôtres, sauf, toujours, la règle de la foi (2).

» Cette règle, la voici: Je crois qu'il n'y a absolument qu'un seul Dieu, qu'il n'est autre que le Créateur du monde, qu'il a produit toutes choses de rien, par son Verbe, qu'il a produit avant toutes choses; que ce Verbe, appelé son Fils, a été vu en différentes manières, sous le nom de Dieu, par les patriarches; que c'est lui qui a toujours été entendu dans les prophètes, et qu'enfin, descendu par l'Esprit et la vertu de Dieu le Père dans la Vierge Marie, il s'est fait chair dans son sein, qu'il est né d'elle et a été Jésus-Christ; qu'ensuite il a prêché une loi nouvelle et une promesse nouvelle du royaume des cieux; qu'il a fait des miracles, qu'il a été crucifié, qu'il est ressuscité le troisième jour; qu'il a été enlevé dans les cieux et s'est assis à la droite du Père, qu'il a envoyé à sa place la vertu de l'Esprit-Saint pour conduire les fidèles, qu'il viendra avec gloire pour associer les saints à la jouissance de la vie éternelle et des promesses célestes, et condamner les profanes au feu éternel, après avoir ressuscité les uns et les autres avec le rétablissement de leur chair.

» Cette règle n'éprouve, auprès de nous, aucune opposition, si ce n'est celles que lui font les hérésies et qui fait les hérétiques. Que si, sans y donner aucune atteinte, vous êtes curieux d'éclaircir ce qui vous paraît obscur, il est quelque frère qui a reçu le don de science ou qui a conversé avec les doctes: il cherchera avec vous.

» Après tout, puisque vous savez ce que vous devez, il vaut mieux ignorer, de pour qne vous n'appreniez ce que vous ne devez pas. C'est votre foi qui vous a sauvé, est-il dit, non pas votre étude des Ecritures. La foi est contenue dans la règle ou le symbole: Vous avez la loi, et en l'observant vous aurez le salut. La grande étude consiste dans la curiosité, sa seule gloire est d'être habile. Que la curiosité cède à la foi, la gloire au salut. Au moins qu'elles ne s'élèvent pas contre, ou qu'elles se tiennent en repos. Ne savoir rien contre la règle, c'est tout savoir.

» En tout cas, ce n'est pas auprès des hérétiques que vous trouverez, puisqu'ils font

(1) N. 6. — (2) N. 7-12.

profession de chercher encore ; au fond, ils ne parlent ainsi que pour nous tromper, nous inspirer des doutes, et nous inspirer ensuite leurs propres opinions, qu'ils défendent alors opiniâtrément (1).

» Mais ils s'appuient sur l'Ecriture, dit-on, et c'est de l'Ecriture qu'ils se servent pour persuader. — Sans doute. Voudrait-on qu'ils parlassent des choses de la foi sans alléguer les monuments de la foi ? Mais, et c'est ici principalement que je voulais en venir, il faut examiner avant tout à qui appartiennent les Ecritures, pour ne point y admettre qui n'y a aucun droit. Autrement, on disputera sans fin et en vain.

» Telle hérésie ne reçoit pas telles Ecritures ; si elle reçoit telles autres, elle ne les reçoit pas tout entières, elle les altère et par ce qu'elle en retranche et par ce qu'elle y ajoute pour les plier à son système. Celles qu'elle reçoit entières, sous un rapport, elles les pervertit encore par les interprétations qu'elle imagine ; car il est également contraire à la vérité d'altérer le sens ou le texte. Si versé que vous soyez dans les Ecritures, que gagnerez-vous dans une pareille dispute ? Tout ce que vous avancerez, on le niera ; tout ce que vous nierez, on le soutiendra. Vous n'y perdrez, vous, que la voix, à force de crier ; vous n'y gagnerez que de la bile, à force d'entendre des blasphèmes ; mais l'auditeur, pour lequel vous aurez entrepris cette conférence, en sortira peut-être plus indécis qu'auparavant. N'en fût-il pas ainsi, l'ordre des choses demanderait encore qu'on commençât à examiner à qui appartient la foi elle-même ; à qui sont les Ecritures, par qui, quand et à qui a été donnée la doctrine qui fait les chrétiens. Car, où nous verrons la vraie foi, la vraie doctrine du christianisme, là indubitablement se trouvent aussi les vraies Ecritures, les vraies interprétations, les vraies traditions chrétiennes (2).

» Quoi qu'il en soit de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa doctrine, il est certain qu'il l'a enseignée à douze hommes qu'il a envoyés par tout le monde après sa résurrection, qu'ils ont fondé des églises, premièrement en Judée, ensuite chez les nations, dans chaque ville, d'où les autres ont pris la semence de la doctrine et la prennent tous les jours, à mesure que les églises se forment. C'est pourquoi on les compte aussi parmi les églises apostoliques, comme en étant les filles ; et toutes ensemble elles ne font qu'une même Eglise par la communication de la paix, la dénomination de frère et les liens de l'hospitalité, le tout fondé sur la tradition de la même foi.

» Or, si le Seigneur Jésus-Christ a envoyé ses apôtres pour prêcher, une prescription que j'établis, c'est qu'il ne faut donc point recevoir d'autres prédicateurs, parce que personne ne connait le Père que le Fils, et ceux à qui le Fils l'a révélé, et parce que le Fils ne l'a révélé qu'à ceux qu'il a envoyés pour prêcher ce que lui-même a révélé.

» Quant à ce qu'ont prêché les apôtres, c'est-à-dire ce que leur a révélé Jésus-Christ, une autre prescription que j'établis, c'est qu'on ne peut le savoir que par les églises que les apôtres ont fondées et qu'ils ont construites de vive voix, et ensuite par leurs lettres. S'il en est ainsi, il devient incontestable que toute doctrine qui s'accorde avec la doctrine de ces églises apostoliques et matrices, aussi anciennes que la foi, est la véritable ; puisque c'est celle que les églises ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu, et que toute autre doctrine ne peut être que fausse, puisqu'elle est opposée à la vérité des églises, des apôtres de Jésus-Christ et de Dieu. Il ne nous reste donc qu'à démontrer que notre doctrine vient des apôtres, et que, par une conséquence nécessaire, toutes les autres sont fausses. Nous communiquons avec les églises apostoliques, parce que notre doctrine ne diffère en rien de la leur : voilà le témoignage de la vérité (3). »

Les hérétiques de ce temps se réfugiaient à dire que les apôtres n'avaient pas tout su, ou bien qu'ils n'avaient pas enseigné tout ce qu'ils savaient. Après avoir montré combien cette prétention était vaine, Tertullien reprend : « Mais supposons que toutes les églises se soient trompées ; que l'Esprit-Saint, envoyé cependant pour leur enseigner toute vérité, ait négligé son devoir et les ait laissées croire et penser autrement qu'il ne prêchait lui-même par les apôtres, est-il vraisemblable que tant et de si nombreuses églises se soient trompées de manière à avoir toutes la même foi ? Dans une si grande multitude, le résultat n'eût pas été le même ; l'erreur aurait nécessairement varié. Non, ce qui se trouve dans le même parmi un très grand nombre, n'est point erreur, mais tradition.

» Quelqu'un osera-t-il dire que cette tradition est erronée ? — L'erreur aurait donc régné jusqu'à ce qu'il vînt des hérésies ? La vérité attendait donc quelques marcionites, quelques valentiniens pour la délivrer ? Cependant on prêchait mal, on croyait mal, tant de milliers étaient mal baptisés, tant d'œuvres de foi mal faites, tant de prodiges mal opérés, tant de dons surnaturels mal conférés, tant de sacerdoces et de ministères mal exercés, tant de martyrs enfin mal couronnés ? Si cela n'est pas, comment l'hérésie serait-elle avant la vraie doctrine ? En toutes choses, la vérité précède l'image, et la réalité la similitude. On le voit par la parabole du champ, où le bon grain est semé d'abord, et l'ivraie seulement après. Il est manifeste, par cet ordre seul des temps, que cela est vrai et divin qui a été enseigné le premier, et que cela est faux et étranger qui a été ajouté depuis. Voilà ce qui confondra à jamais les hérésies modernes, dont aucune ne saurait répondre à elle-

(1) N. 13 et 14. — (2) N. 15-20. — (3) N. 21.

même d'avoir la vérité de son côté (1).

» Au reste, si quelques-unes de ces sectes osent se dire contemporaine des apôtres pour avoir l'air d'en finir, faites-nous donc voir, leur répondrons-nous, les origines de vos églises, l'ordre et la succession de vos évêques, en sorte que vous remontiez jusqu'aux apôtres ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion avec les apôtres; car c'est ainsi que les églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont. Ainsi l'église de Smyrne montre Polycarpe que Jean lui a donné pour évêque; l'église de Rome, Clément, ordonné par Pierre : toutes également nous montrent à leur tête des évêques établis par les apôtres, qui sont pour elles les canaux de la tradition apostolique. Que les hérétiques se créent une généalogie semblable. Après tant de blasphèmes, tout leur est permis. Mais ils auront beau inventer, ils ne gagneront rien; car leur doctrine, rapprochée de celle des apôtres, prouve assez, par son opposition, qu'elle n'a pour auteur ni un apôtre ni un homme apostolique. Les apôtres n'ont pu être opposés les uns aux autres dans leur enseignement; les hommes apostoliques n'ont pu l'être aux apôtres, si vous exceptez ceux qui les ont abandonnés (2). En un mot, notre doctrine est la plus ancienne de toutes, elle est donc la véritable; la vérité est donc la première partout (3).

» Mais voulez-vous satisfaire une louable et salutaire curiosité? parcourez les églises apostoliques où président encore, et dans les mêmes places, les chaires des apôtres; où, lorsque vous entendrez la lecture de leurs lettres originales, vous croirez les voir eux-mêmes, entendre le son de leur voix. Etes-vous près de l'Achaïe? vous avez Corinthe; de la Macédoine, vous avez Philippes et Thessalonique. Passez-vous en Asie? vous avez Ephèse; êtes-vous sûr les frontières de l'Italie? vous avez Rome, à l'autorité de qui nous sommes aussi à portée de recourir. Heureuse Eglise, dans le sein de laquelle les apôtres ont versé, avec leur sang, toute leur doctrine! où Pierre est crucifié comme son maître; où Paul est couronné comme Jean-Baptiste; d'où l'apôtre Jean, sorti de l'huile bouillante sain et sauf, est relégué dans une île! Voyons donc ce qu'a appris et ce qu'enseigne Rome, et en quoi elle communique particulièrement avec les églises d'Afrique. Elle reconnaît un seul Dieu créateur de l'univers; elle reconnaît Jésus-Christ, Fils du Créateur, né de la Vierge, de Marie, ainsi que la résurrection de la chair; elle mêle la loi et les prophètes avec les Evangiles et les Epîtres des apôtres, et en puise la foi, qu'elle marque par l'eau, revêt de l'Esprit-Saint, nourrit de l'Eucharistie et exhorte au martyre; et ainsi elle ne reçoit personne contre cette doctrine (4).

» Que s'il en est ainsi, et que la vérité nous doive être adjugée, à nous qui marchons dans la règle que l'Eglise nous a transmise des apôtres, les apôtres du Christ, le Christ de Dieu, notre proposition reste démontrée; savoir : que les hérétiques ne doivent point être admis à en appeler aux Ecritures, puisque, indépendamment des Ecritures, nous prouvons qu'ils n'y ont aucun droit. Qui êtes-vous? peut leur dire l'Eglise; depuis quand et d'où êtes-vous venus? Que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens? A quel titre, Marcion, coupez-vous ma forêt? Qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux? Qui vous autorise, Appelles, à ébranler mes bornes? Comment vous autres osez-vous penser et vivre ici à discrétion? C'est mon bien. Je suis en possession depuis longtemps; je suis en possession la première, je descends des anciens possesseurs, et je prouve ma descendance par des titres authentiques. Je suis héritière des apôtres, et je tiens, conformément aux dispositions de leur testament, au serment que j'ai prêté. Pour vous, ils vous ont renoncés et déshérités comme étrangers et comme ennemis (5).

» Le véritable auteur des hérésies est le même que l'auteur de l'idolâtrie, Satan. Dans les mystères des idoles, il contrefait les mystères de Dieu, le baptême, la confession des péchés, l'impression d'un signe sur le front, l'oblation d'un pain, une image de la résurrection et même du martyre; il a un souverain pontife, il a des vierges, il a des continents; à l'imitation de la loi judaïque, il a les offices, les insignes, les privilèges sacerdotaux, les ministères, les instruments, les vases pour les sacrifices. Ce qu'il a fait des mystères divins pour l'idolâtrie, il le fait des Ecritures divines pour l'hérésie : il en accommode la lettre ou le sens à une doctrine profane et rivale. L'hérésie et l'idolâtrie ne sont donc pas éloignées l'une de l'autre, puisqu'elles sont du même auteur et de la même œuvre. Toute idée fausse que l'on soutient de Dieu, est comme une espèce d'idolâtrie (6).

» Je ne dois pas omettre de décrire ici la conduite des hérétiques, combien elle est frivole, terrestre, humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, parfaitement assortie à leur foi. Premièrement, on ne sait qui est catéchumène ou qui est fidèle : ils entrent également, ils écoutent, ils prient sans distinction; ils admettent les païens mêmes. Le renversement de toute discipline, ils l'appellent simplicité; et notre attachement à la discipline, ils le traitent d'affectation. Ils donnent la paix à tout le monde indifféremment. Opposés les uns aux autres dans leur croyance, tout leur est égal pourvu qu'on s'accorde à combattre la vérité une. Tous sont enflés et promettent la science; les catéchumènes sont parfaits avant que d'être instruits. Quelle n'est pas l'influence des femmes hérétiques! elles osent bien enseigner, disputer, exorci-

(1) N. 22-31. — (2) N. 32. — (3) N. 35. — (4) N. 36. — (5) N. 37. — (6) N. 40.

ser, promettre des guérisons, peut-être même baptiser. Leurs ordinations se font au hasard, légèrement et sans suite : tantôt ils élèvent des néophytes, tantôt des gens engagés au siècle, tantôt de nos apostats, pour les attacher par la gloire, ne le pouvant par la vérité. Aujourd'hui ils ont un évêque, demain un autre; celui qui est aujourd'hui diacre, sera demain lecteur; aujourd'hui prêtre, demain laïque; car ils donnent même aux laïques les fonctions sacerdotales. Ils se font une affaire, non de convertir les païens, mais de pervertir les nôtres; ils ne sont humbles, flatteurs et soumis que pour cela (1).

» Au reste, ils ne portent point de respect même à leurs prélats; et c'est par cette raison qu'il n'y a guère de schismes chez les hérétiques : parce qu'ils n'y paraissent pas, le schisme est leur unité. Ils varient entre eux, s'écartant de leurs propres règles : chacun tourne à sa fantaisie la doctrine qu'il a apprise, comme celui qui l'a enseignée l'avait composée à sa fantaisie. L'hérésie, dans ses progrès, ne dément point sa nature et son origine. Les valentiniens et les marcionites ont autant de droit d'innover à leur gré dans la foi que Valentin et Marcion. Pas une secte, si on l'examine à fond, qui ne s'écarte en beaucoup de points des sentiments de son auteur. La plupart n'ont pas même d'églises et sont errants et vagabonds, sans mère, sans demeure fixe, sans foi. On reconnaît encore les hérétiques à leur commerce avec les magiciens, les charlatans, les astrologues, les philosophes. Par leurs mœurs, on peut juger de leur foi (2).

» On demeurera invinciblement attaché à notre croyance, conclut Tertullien, si l'on se souvient du jugement futur où nous comparaîtrons au pied du tribunal du Christ, pour y rendre compte de nos œuvres et en particulier de notre foi. Que répondrez-vous alors, vous qui aurez souillé par le commerce adultère de l'hérésie cette foi vierge que le Christ vous avait confiée? Vous alléguerez sans doute que ni lui ni ses apôtres ne vous ont averti de prendre garde aux doctrines perverses! Vous vanterez sans doute l'autorité de tel ou tel docteur hérétique, les miracles qu'il a faits pour confirmer sa doctrine, les morts qu'il a ressuscités, les malades qu'il a guéris! Sans doute vous obtiendrez grâce, tandis que ceux qui auront été fidèles aux oracles du Seigneur et de ses apôtres courront grand risque de leur salut. J'avais annoncé, il est vrai, leur dira le Seigneur, qu'il viendrait des maîtres de mensonge, en mon nom, au nom de mes prophètes et de mes apôtres; j'avais ordonné à mes disciples de répéter les mêmes prédictions; j'avais confié à mes apôtres mon Evangile et le symbole de la foi; mais comme vous refusiez de croire, il m'a plu ensuite d'y faire des changements. Je vous avais défendu de prêter l'oreille aux hérétiques; mais c'était moi qui étais dans l'erreur. Voilà les absurdités que sont forcés de dévorer ceux qui s'écartent de la règle et qui ne sont point en garde contre le danger de perdre la foi (3). »

C'est ainsi que Tertullien sut réfuter non-seulement tous les hérétiques de son temps, mais encore les hérétiques de tous les temps. « On doit le regarder incontestablement, dit un Père de l'Eglise, comme le prince des Pères latins. Quoi le plus érudit, effectivement, que cet homme-là? Quoi le plus exercé dans les choses divines et humaines? Son vaste et merveilleux génie a embrassé toute l'histoire de la philosophie, de chacune de ses sectes, de leurs auteurs, de leurs disciples, de leurs observances, tous les événements divers et toutes les sciences. N'a-t-il pas été doué d'un esprit également vif et imposant, au point qu'il ne s'est presque jamais déterminé à combattre quelqu'un, qu'il ne l'ait désarmé par sa pénétration, ou écrasé par sa force? Mais qui pourrait célébrer dignement son éloquence? Il l'a tellement fortifié d'arguments invincibles, qu'il entraîne même ceux qu'il n'a pu persuader. En lui, autant de mots, autant de sentences; autant de phrases, autant de victoires. Interrogez les Marcion, les Apelles, les Praxéas, les Hermogène, les Juifs, les gentils, les gnostiques, dont il a pulvérisé les blasphèmes par la vigueur accablante de ses écrits volumineux, comme par autant de coups de foudre (4). »

Tertullien était originaire de Carthage, fils d'un centurion proconsulaire, et né vers l'an 160. Etant jeune encore, il avait fait, pour se divertir, un traité des incommodités du mariage. Ce qui ne l'empêcha point de se marier depuis, comme on le voit par les deux livres adressés à sa femme. Dans le premier il l'engage à ne point se remarier si elle devait lui survivre, et lui rappelle pour cela que plusieurs s'engageaient à la continence aussitôt après leur baptême, et que d'autres la gardaient dans le mariage d'un consentement mutuel (5). Dans le second livre, il lui déclare que si elle veut se remarier, elle doit au moins épouser un chrétien. Il insiste principalement sur ces paroles de saint Paul : La femme est libre après la mort de son mari; qu'elle épouse qui elle voudra pourvu que ce soit dans le Seigneur. Il marque les inconvénients de ces mariages mal assortis. La femme chrétienne rendra à ce mari païen des devoirs de païenne : la beauté, la parure, une propreté mondaine, des caresses honteuses, principalement dans les devoirs secrets; car ce n'est pas de même que chez les saints, où tout se passe avec retenue et modestie, comme sous les yeux de Dieu (6).

» Comment pourra-t-elle servir Dieu, ayant à ses côtés un serviteur du démon, chargé par son maître de l'en empêcher? S'il faut aller à l'église pour une station, il lui donnera

(1) N. 41. — (2) N. 42 et 43. — (3) N. 34. — (4) Vincent. Lirin, *Commonit.*, l. I, n. 18. — (5) *Ad uxor.* l. II, n. 1. — (6) N. 3.

rendez-vous aux bains plus tôt qu'à l'ordinaire. S'il faut jeûner, il donnera à manger le même jour. S'il faut sortir, jamais les domestiques ne seront si occupés. Souffrira-t-il que sa femme aille de rue en rue visiter les frères, et cela dans les plus pauvres cabanes? Qu'elle se lève d'auprès de lui pour assister aux assemblées de la nuit? Souffrira-t-il tranquillement qu'elle découche à la solennité de Pâques? La laissera-t-il aller sans soupçon à la table du Seigneur, si décriée parmi eux? Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans les prisons, pour baiser les chaînes des martyrs? qu'elle lave leurs pieds, qu'elle leur offre avec empressement à boire et à manger? Qu'elle pense aux absents et qu'elle en soit occupée? S'il vient un frère étranger, comment sera-t-il logé dans une maison étrangère? S'il faut donner quelque chose, le grenier, la cave, tout sera fermé (1).

» Quand le même mari païen consentirait à tout, c'est un mal d'être obligée à lui faire confidence des pratiques de la vie chrétienne. Vous cacherez-vous de lui en faisant le signe de la croix sur votre lit, sur votre corps; en soufflant pour chasser quelque chose d'immonde? Eh! ne croira-t-il pas que c'est quelque opération magique? Ne saura-t-il point ce que vous prenez en secret, avant toute nourriture? et s'il sait que c'est du pain, ne croira-t-il pas qu'il est tel qu'on le dit? » Tertullien parle de l'eucharistie. Les chrétiens l'emportaient dans leurs maisons, pour pouvoir communier tous les jours, et on voit ici que, dès lors, on communiait à jeun, et souvent sous la seule espèce de pain. Les païens disaient que ce pain était trempé dans le sang d'un enfant, et le secret avec lequel on le gardait, leur faisait soupçonner du maléfice (2).

Il continue de montrer à sa femme les inconvénients de demeurer dans une maison pleine de superstitions païennes, et d'assister à des festins profanes. « Que chantera-t-elle avec son mari? elle entendra quelques chansons de théâtre ou de cabaret. Il n'y aura ni mention de Dieu, ni invocation de Jésus-Christ, ni lecture des Ecritures pour nourrir la foi, ni bénédiction divine. C'étaient les pires des païens qui prenaient des femmes chrétiennes, et c'étaient les plus faibles chrétiennes qui les cherchaient : les femmes riches, pour avoir une chaise, des porteurs de belle taille, des mules : ce qu'un chrétien, même riche, ne leur aurait peut-être pas donné (3). »

Il conclut en représentant le bonheur d'un mariage chrétien. « L'Eglise en forme les nœuds, l'oblation les confirme, la bénédiction y met le sceau, les anges en sont les témoins, le Père céleste les ratifie. Quelle alliance que celle des deux époux chrétiens, réunis dans une même espérance, dans un même vœu, dans une même règle de conduite et dans une même dépendance! Ils ne sont qu'une chair et un esprit; ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble, ils jeûnent ensemble, ils s'instruisent ensemble et s'exhortent l'un l'autre, ils sont ensemble à l'église et à la table de Dieu, dans les persécutions et dans le soulagement. Ils ne se cachent rien et ne s'incommodent point l'un l'autre. On visite librement les malades; on fait l'aumône sans contrainte; on assiste au sacrifice sans inquiétudes. Rien ne les oblige à dissimuler ni le signe de la croix, ni l'action de grâces, ni la bénédiction. L'un et l'autre ils font retentir les psaumes et les hymnes. C'est à qui des deux chantera mieux les louanges de son Dieu (4). »

Dans son exhortation à la chasteté, il adresse à un veuf à peu près les mêmes motifs qu'il fait à sa femme, pour le détourner de passer à de secondes noces qu'il avoue pourtant être permises, quoique avec une sorte de peine. Un de ces motifs, c'est qu'il priera pour l'âme de son épouse défunte, et offrira des oblations annuelles avec une plus religieuse affection (5).

Tertullien avait été païen d'abord, était tombé dans des adultères et d'autres péchés considérables, et se moquait comme les autres de la religion chrétienne. Lui-même en fait l'humble aveu dans les ouvrages qu'il écrivit après sa conversion, et dont les premiers paraissent avoir été ses traités *du Baptême, de la Pénitence, de la Prière, des Spectacles*.

Une femme, nommé Quintille, de la secte des caïnites, espèce de valentiniens qui révéraient Caïn pour leur saint et leur patron, cherchait à combattre la nécessité du baptême et à en rendre la simplicité méprisable.

Tertullien observe que c'est le propre de Dieu d'unir la simplicité à la puissance. « S'il a préféré l'eau, c'est que c'est de l'eau qu'il a tiré le monde; c'est que, dans l'origine, l'Esprit de Dieu reposait sur les eaux; c'est que c'est en séparant les eaux qu'il a fait le firmament, et en ressemblant les eaux d'en bas qu'il a fait paraître la terre : ce furent les eaux qui, sur son ordre, produisirent les premiers êtres vivants; ce fut encore l'eau mêlée à la poussière qui servit à former l'homme. Qu'y a-t-il d'étonnant si elle sert à le régénérer?

» L'Esprit de Dieu reposant sur les eaux primitives et élémentaires du monde, et les sanctifiant, était une figure du baptême. Aussi n'y a-t-il point de différence d'être baptisé dans la mer, dans un étang, une rivière, une fontaine, une mare, un bassin; ni entre ceux que Jean a baptisés dans le Jourdain, et ceux que Pierre a baptisés dans le Tibre. C'est l'Esprit de Dieu qui communique aux eaux la vertu sanctifiante.

» Les païens eux-mêmes initient à leurs mystères par des ablutions, et purifient par des lustrations leurs maisons, leurs temples et leurs villes entières. Aux mystères d'Apollon

(1) N. [illegible] — (2) N. 5. — (3) N. 6-8. — (4) N. 9. — (5) *De Exhort. castit.*, n. 11.

et d'Éleusis, ils sont plongés dans l'eau et croient y trouver la régénération avec l'impunité de leurs parjures. Également chez les anciens, quiconque avait commis un homicide, l'expiait par l'eau lustrale. Partout on voit le diable qui s'attache à contrefaire les choses de Dieu. On le voit jusque dans ces esprits immondes qui affectent de reposer sur les fontaines et les puits à l'écart.

» Aussi y a-t-il un ange de Dieu qui préside aux eaux pour le salut de l'homme. Un ange agitait autrefois la piscine de Bethsaïde, et le premier malade qui y descendait se trouvait guéri. Les eaux et l'ange du baptême ont reçu une puissance bien plus merveilleuse. Non plus une fois par an, mais chaque jour, ils procurent le salut éternel, la délivrance du peché et de sa peine, non plus seulement à un individu, mais à des peuples. Cet ange, arbitre du baptême, prépare les voies à l'Esprit-Saint qui doit survenir.

» Au sortir de l'eau, nous recevons l'onction sacrée, d'où vient le nom du Christ et de chrétien. On nous impose la main, en invoquant sur nous le Saint-Esprit par la bénédiction, afin qu'il descende sur nous, comme au baptème du Seigneur, il est descendu sur lui en forme de colombe; de même qu'au déluge, ce baptême du monde, une colombe envoyée de l'arche y rapporta le symbole de la paix. Le monde, ayant péché de nouveau après le déluge, est destiné au feu : il en est de même de l'homme qui recommence ses péchés après le baptême (1). »

Après avoir relevé d'autres figures de ce sacrement, par exemple les eaux de la mer Rouge, qui sauvèrent les Hébreux et engloutirent les Egyptiens, il en prouve la nécessité par le commandement de Jésus-Christ : Allez, baptisez ; et par la menace de ne point entrer dans le royaume de Dieu. Il n'y a qu'un baptême, comme il n'y a qu'un Dieu et qu'une Eglise. Mais on peut examiner, ajoute-t-il, ce qu'il faut observer à l'égard des hérétiques. Ils n'ont aucune part à notre discipline : le retranchement de la communion témoigne qu'ils sont étrangers. Ils n'ont ni le même Dieu que nous, ni le même Christ, ni par conséquent le même baptême. Comme il n'est point légitime, sans doute il est nul. Tertullien parle des hérétiques de son temps, qui la plupart usaient d'une autre forme de baptême, ou l'entendaient autrement que les catholiques, ne croyant ni le même Père, ni le même Fils. Nous avons un second baptême, dit-il, mais unique comme le premier, c'est celui du sang (2).

Le droit de donner le baptême appartient au souverain pretre, qui est l'évêque ; ensuite aux prêtres et aux diacres ; mais non pas sans l'autorité de l'évêque, pour l'honneur de l'Eglise et le maintien de la paix. Les laïques peuvent aussi le donner en cas de nécessité ; et celui qui y manquera sera coupable de la perte d'une homme. Comme ceux qui se présentaient alors au baptême étaient généralement des adultes, il rappelle qu'il ne faut pas le donner témérairement, mais le différer selon les dispositions de la personne, la condition, l'âge. Il étend même ces précautions jusqu'aux enfants. Il ne faut pas, dit-il, exposer les parrains au péril de leur manquer par la mort, ou d'être trompés par leur mauvais naturel. Il veut qu'on les instruise auparavant, et qu'ils le demandent. Ce qu'il faut entendre des enfants païens, ou des autres dont l'éducation était en péril. Il veut que l'on diffère aussi, pour les adultes qui ne sont pas mariés, jusqu'à ce qu'ils se marient ou qu'ils se soient affermis dans la continence. Si l'on comprend l'importance, ou, comme il le dit, le poids du baptême, on craindra plutôt de le recevoir que de le différer. Le jour solennel du baptême est la Pàque, et ensuite tout l'intervalle jusques à la Pentecôte ; mais on peut le donner en tout temps et à toute heure. On s'y doit préparer par des prières fréquentes, des jeûnes, des génuflexions et des veilles ; et par la confession de tous les péchés passés. C'est beaucoup de ne les pas confesser publiquement. Heureux donc ceux qu'attend la grâce de Dieu ! Lorsque vous sortirez des sacrés fonts de la nouvelle naissanee, demande au Père, demandez au Seigneur, et vous recevrez. Seulement, je vous en conjure, souvenez-vous dans vos prières du pécheur Tertullien (3).

Dans le livre *De la Pénitence*, il observe que la pénitence ou le repentir que les païens connaissaient le plus, c'était de se repentir du bien qu'ils avaient fait, lorsqu'ils se voyaient payés d'ingratitude. Ils ne pensaient pas que tôt ou tard Dieu même récompenserait le bien et punirait le mal. La vraie et bonne pénitence, c'est de se repentir du mal qu'on a fait, et parce qu'il déplaît à Dieu et parce que Dieu le punit. Elle est de deux sortes : une avant le baptême, pour y préparer ; l'autre après

Ce qu'il dit de la première, s'adresse principalement à ceux des catéchumènes, qui, se voyant assurés de la rémission de leurs péchés par le baptême qu'ils espéraient, voulaient profiter, pour satisfaire leurs passions, du temps qui leur restait, et obtenir le pardon sans en payer le prix, qui est la pénitence.

Quant à la seconde, pour les péchés commis après le baptême, il témoigne n'en parler qu'à regret, souhaitant que les chrétiens n'en connaissent point d'autre que la première. Cependant, comme l'ennemi attaque les néophytes avec le plus de fureur, Dieu leur en a préparé une seconde, mais seulement une fois. Ce qui s'entend de la pénitence publique, laquelle ne s'imposait, en effet, qu'une fois et pour les grands crimes, tels que l'idolâtrie, l'homicide, l'adultère. Il prouve la réalité de cette seconde pénitence par l'Apocalypse de saint Jean, où l'Esprit-Saint, après avoir re-

(1) *De Baptismo*, n. 1-8. — (2) N. 9-16. — (3) N. 17-20.

proché aux églises d'Asie divers péchés même des péchés de fornication et d'idolâtrie, les presse néanmoins toutes de faire pénitence, jusqu'à y joindre des menaces. Il le prouve encore par la parabole de la drachme et de la brebis perdues, ainsi que par celle de l'enfant prodigue. Plus cette seconde et unique pénitence est resserrée, plus l'épreuve est difficile ; il ne suffit pas qu'elle soit dans la conscience, il faut qu'elle s'exprime par des actions. C'est ce qu'on appelle d'un mot grec, exomologèse ou confession, qui est un exercice pour abattre l'homme et l'humilier; qui lui prescrit une manière de vie propre à attirer la miséricorde ; qui règle même son vêtement et sa nourriture ; qui l'oblige à coucher dans le sac et la cendre, à négliger son corps, affliger son esprit, ne boire et ne manger que des choses simples, seulement pour soutenir la vie ; le plus souvent nourrir ses prières par le jeûne ; gémir, pleurer, crier nuit et jour vers son Dieu ; se prosterner devant les prêtres, se mettre à genoux devant les amis de Dieu, charger tous les frères de nous secourir de leurs prières. Exhortant les pécheurs à ne point différer leur pénitence par une mauvaise honte ou par crainte des incommodités temporelles, il se met lui-même de leur nombre comme un des plus coupables (1).

Le sujet principal de son livre *De la Prière*, est l'oraison dominicale, qu'il appelle un abrégé de tout l'Evangile, et dont il fait une excellente paraphrase. Sur cette demande : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, il observe que le sens principal est le sens spirituel, qu'il applique au pain de l'Eucharistie, où se trouve le corps du Christ, suivant sa parole : Ceci est mon corps. La meilleure préparation pour prier bien, est de pardonner de tout son cœur à ses frères. De se laver les mains auparavant, comme quelques-uns croyaient devoir le faire, est une chose indifférente ; le Juif a beau se laver chaque jour tout le corps, jamais néanmoins il n'est pur ; toujours ses mains sont souillées du sang des prophètes, éternellement elles le sont de celui du Seigneur lui-même. De penser avec d'autres que pour prier il faille être assis ou ôter son manteau, est une vaine superstition. Le tout est de se bien rappeler la présence du Dieu vivant, ainsi que de l'ange de la prière qui est à nos côtés. Il faut prier avec un extérieur modeste, d'un ton de voix silencieux, et ne pas faire comme ceux qui, par le bruit de leurs paroles, ne font qu'incommoder leurs voisins. Quelques-uns, dans leurs jeûnes particuliers, s'abstenaient du baiser de paix : il les blâme comme allant contre le précepte de cacher nos jeûnes.

Quant au jeûne public et commun de Pâques, il n'y avait pas le même inconvénient ; comme tout le monde jeûnait, il n'y avait rien à cacher. Plusieurs autres s'imaginaient que les jours de station comme les Quatre-Temps, ils ne devaient point assister à la célébration des sacrifices, attendu qu'elle se terminait par la réception du corps du Seigneur. « Quoi donc ! l'Eucharistie rompra-t-elle le culte que vous offrez à Dieu, ou le rendra-t-elle plus parfait encore ? Votre station ne sera-t-elle pas plus solennelle, si vous approchez de l'autel de Dieu ? Après tout, vous n'avez qu'à recevoir le corps du Seigneur et le réserver, par là, vous accomplirez l'un et l'autre, et de participer au sacrifice et d'acquitter votre obligation (2). »

Avant sa conversion, Tertullien avait pris un plaisir singulier aux spectacles sanglants de l'amphithéâtre. Dans son livre *Des Spectacles*, qu'il fit depuis, il observe que ce qui détournait le plus de gens du christianisme, ce n'était pas tant le péril de la vie que le péril de la volupté. « L'insensé même ne craint pas la mort, puisqu'elle est inévitable ; mais le sage même ne méprise pas le plaisir, tant il a d'attrait ; ce n'est enfin que le plaisir qui rend la vie agréable à l'un et à l'autre. Personne ne nie, parce que personne n'ignore ce que la nature suggère d'elle-même, que Dieu est le créateur de l'univers, que cet univers est bon et fait pour l'homme. Mais ceux qui ne connaissent pas Dieu complètement qui ne le connaissent que par le droit de nature, non par le droit de famille, de loin et non pas de près, ceux-là ignorent nécessairement comment il veut qu'on use de ce qu'il a fait, et comment la puissance rivale porte à en abuser. Il ne faut pas considérer seulement qui a créé toutes choses, mais encore qui les détourne à de mauvaises fins. » C'est que les païens disaient que, puisque tout était l'œuvre de Dieu, il n'y avait point de mal à s'en réjouir dans les jeux et dans les spectacles. « Dieu a fait aussi le fer, leur répond Tertullien ; en conclurez-vous qu'il l'a fait pour servir au meurtre ? Ne condamnez-vous pas vous-mêmes le meurtrier sans rémission ? »

Mais bientôt, s'adressant aux chrétiens, il leur représente qu'au baptême, ils ont renoncé à Satan, à ses pompes et à ses anges. Tout cela, c'était principalement l'idolâtrie. « Or, les spectacles des païens étaient tous originairement institués en l'honneur des idoles et se célébraient généralement en leur honneur. Il le fait voir en détail, et pour le cirque où se faisaient les courses des chars, et pour le théâtre où se jouait la comédie, et pour le stade où se donnaient les combats des athlètes, et pour l'amphithéâtre où se donnaient les combats sanglants des bêtes et des gladiateurs. Outre cette raison principale de l'idolâtrie, il y en avait d'autres. Dans le cirque, le peuple se partageait en factions, les uns pour tel cocher, les autres pour tel autre, jusqu'à se livrer plus d'une fois à des fureurs séditieuses. Combien ces emportements n'étaient-ils pas contraires à l'esprit de douceur et de paix qui forme le caractère du chrétien ? Au théâtre, on produisait en public toutes les

(1) Tertull., *De Pœnitent.* — (2) *Ibid.*, *De Orat.*, n. 14

infamies qu'ailleurs on cachait avec le plus de soin. On en représentait quelquefois de si exécrables, qu'elles faisaient rougir les prostituées que l'on y employait. Et le sénat et le peuple ne rougissaient pas! A l'amphithéâtre, on versait le sang de l'homme, on le versait et par la dent des bètes, et par le glaive du gladiateur. Ordinairement c'était le sang des criminels, plus d'une fois celui des innocents, souvent même celui des chrétiens. C'est là qu'on criait chaque jour : Les chrétiens aux lions! A Dieu ne plaise que les siens prennent plaisir à de pareils spectacles! Le jugement seul des païens leur devait suffire. Quelque passion qu'ils eussent pour les spectacles de tout genre et pour les personnes qui y servaient, ils notaient cependant d'infamie tous les acteurs. Un fait dont il prend Dieu à témoin, vient confirmer le tout. Une femme, ayant été au théâtre en revint possédée du démon. Comme dans l'exorcisme on reprochait à l'esprit immonde d'avoir osé attaquer une chrétienne, il répondit hardiment : J'ai eu raison, je l'ai trouvée chez moi (1). »

Tertullien conclut ainsi son livre : « Mais accordons qu'il te faille des amusements pour passer ce peu de vie. Pourquoi es-tu si ingrat que de ne reconnaître point les plaisirs sans nombre que Dieu te procure, et de n'en être point satisfait? Car quoi de plus agréable que d'être réconcilié avec Dieu, son Père et son Seigneur, de contempler la vérité sans voile, de reconnaître ses erreurs, d'obtenir le pardon de tant de crimes passés? Y a-t-il une volupté plus grande, que d'être au-dessus de la volupté même, de mépriser le monde entier, de jouir de la liberté véritable, d'une conscience intègre, de mener une vie qui se suffit à elle-même, de ne craindre aucunement la mort, de fouler aux pieds les dieux des nations, de chasser les démons, de guérir les malades, de vivre pour Dieu? Voilà les plaisirs, voilà les spectacles des chrétiens, spectacles saints, perpétuels, gratuits.

» Veux-tu les jeux du cirque? Contemple les courses des siècles, les temps qui roulent, l'espace qui disparaît; vois d'avance le terme de la consommation, défends les sociétés des églises, réveille-toi au signal de Dieu, lève-toi à la trompette de l'ange, applaudis aux palmes des martyrs. Te plais-tu à la science, à la doctrine? Nous avons des lettres, nous avons des vers, nous avons des sentences, nous avons des cantiques, nous avons des voix, et en nombre. Veux-tu la lutte et les combats? En voici plus d'un. Regarde l'impudicité vaincue par la continence, la perfidie immolée par la foi, la barbarie subjuguée par la miséricorde, le libertinage dompté par la modestie. Voilà nos combats, nous-mêmes y sommes couronnés. Te faut-il même du sang? Tu as le sang du Christ!

» Mais quel spectacle s'approche? L'avénement du Seigneur, mais Seigneur qu'on ne conteste plus, mais Seigneur glorieux, mais Seigneur triomphant. Quelle jubilation dans les anges! quelle gloire dans les saints qui ressuscitent! quel règne pour les justes! quelle nouvelle cité! quelle nouvelle Jérusalem!

» Mais voici d'autres spectacles encore : ce jour, le dernier des jours, jour éternel du jugement, qui surprendra inopinément les nations au milieu de leurs dérisions impies, et qui, dans un seul incendie, dévorera et les antiquités et les nouveautés du monde. Spectacle immense! Faut-il admirer? faut-il rire? faut-il s'abandonner à la joie, à l'allégresse? en voyant tant de rois, qu'on nous disait transportés au ciel, gémissant ensemble au fond des ténèbres avec les témoins de leur apothéose et avec Jupiter même? en voyant les magistrats persécuteurs du nom du Christ, consumés dans des flammes plus cruelles qu'ils n'en allumèrent contre les chrétiens? en voyant ces sages philosophes, confondus devant leurs disciples qui brûlent avec eux, et auxquels ils avaient persuadé que Dieu ne s'occupait de rien, que les âmes n'étaient pas, ou qu'elles ne rentreraient pas dans leurs anciens corps? en voyant les poëtes tremblant, non pas devant Rhadamante et Minos, mais devant le tribunal inattendu du Christ? Mais tournons plutôt nos regards sur ceux qui ont exercé leur rage sur le Seigneur lui-même. Le voilà, leur dirai-je, le voilà ce fils du charpentier et d'une pauvre ouvrière, ce destructeur du sabbat, ce Samaritain, ce possédé du démon! le voilà, celui que vous avez acheté de Judas! voilà celui qui a été frappé d'un roseau et de soufflets, couvert de crachats, abreuvé de fiel et de vinaigre! Pour jouir de ce spectacle, de ce triomphe, tu n'auras que faire de la libéralité d'un préteur ou d'un consul. Et que sera-ce donc que les choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont point montées dans le cœur de l'homme (2)! »

Comme l'idolâtrie régnait encore partout, et que d'ailleurs les chrétiens avaient pour règle de ne pas se faire connaître sans nécessité, de peur d'exciter inutilement la fureur des infidèles, il se rencontrait bien des cas embarrassants. La plupart croyaient que l'on ne commettait l'idolâtrie qu'en brûlant de l'encens, en immolant des victimes, en se faisant initier aux mystères ou aux sacerdoces profanes. Dans cette persuasion, des ouvriers en sculpture, en plâtre, en broderie, devenus chrétiens, continuaient à fabriquer des idoles. Ils avaient besoin de cela pour vivre, disaient-ils, et d'ailleurs ils ne les adoraient pas. Ce n'est pas tout. On élevait de ces chrétiens à l'ordre ecclésiastique, on en faisait des diacres et des prêtres; en sorte que, chaque jour, passant de leur boutique à l'église, avec ces mêmes mains qui fabriquaient des idoles, ils prenaient le corps du Seigneur et le distribuaient aux autres (3).

(1) Tertull., *De Spect.* — (2) N. 29 et 30. — (3) Tertull., *De Idol.*, n. 7.

Tertullien qui nous apprend ces étranges particularités dans son livre *De l'Idolâtrie*, les blâme avec force. Il ne veut pas que le chrétien contribue sciemment d'aucune manière au culte des idoles. Un astrologue, ayant reçu le baptême, prétendait qu'il pouvait encore professer son art; il lui montre que le christianisme défend également l'astrologie et la magie. Mais un chrétien pouvait-il tenir une école publique de grammaire ou de littérature? Comme il fallait alors célébrer les dieux des nations, enseigner leurs noms, leurs généalogies, leurs fables, observer leurs fêtes ainsi que d'autres superstitions, Tertullien décide qu'un chrétien ne pouvait pas tenir de ces écoles comme maître, mais que cependant il pouvait les fréquenter comme disciple, n'étant pas censé alors approuver tout ce que l'on y dirait (1). Il décide de même qu'un chrétien ne pouvait être marchand d'encens, encore moins de victimes.

Quelques-uns célébraient certaines fêtes païennes, telles que les saturnales, les étrennes du mois de janvier, non pas avec les païens, mais entre eux, ces fêtes consistant principalement en festins et en cadeaux qu'on s'envoyait l'un à l'autre. Tertullien les blâme et dit que si la chair a besoin de quelque relâche, on avait chaque jour de dimanche et les fêtes chrétiennes (2).

Il était d'usage alors, dans les réjouissances publiques, de couronner ses portes de lauriers et de les illuminer en plein jour. Lorsque c'était pour la fête de l'empereur ou des causes semblables, les chrétiens s'y conformaient avec plus d'exactitude quelquefois que les païens. Comme les portes étaient consacrées à Janus et à d'autres idoles, Tertullien trouvait encore de l'idolâtrie en cet usage (3); mais on sent bien que ce sont là des choses qui dépendent des temps et des lieux.

Quant aux assemblées de familles innocentes par elles-mêmes, comme pour des fiançailles ou des noces, pour donner le nom à un enfant, ou la toge virile à un jeune homme, c'est-à-dire le manteau romain, qui marquait son entrée dans le monde, je crois, dit-il, qu'il n'y a point de danger, quoiqu'il s'y fasse des sacrifices, puisque nous n'y prenons point de part et que nous en sommes simples spectateurs, et à regret (4). Mais un chrétien pourrait-il remplir quelque magistrature, supposé que, comme Joseph et Daniel, il se préservât de toute idolâtrie? Tertullien prétend de plus qu'il ne peut être juge dans une cause qui regarde la vie ou l'honneur de quelqu'un; qu'il ne peut ni arrêter, ni emprisonner, ni condamner personne, même en première instance (5). En quoi certainement il est excessif, aussi bien qu'en ce qu'il condamne la profession des armes. Lui-même a dit dans son *Apologétique*, que les chrétiens servaient dans les armées avec les païens.

On en voit la preuve dans un fait qui arriva plus tard, dans un temps de paix, et sur lequel il a fait lui-même un livre. Les empereurs, on croit que ce furent les deux Maximin, vers l'an 235, firent une largesse à leur armée. Les soldats s'approchaient, couronnés de laurier, suivant la coutume, pour recevoir la distribution. Il y en eut un qui se présenta la tête nue, tenant sa couronne à la main. Les uns le montraient de loin et s'en moquaient; les plus proches frémissaient de colère. Il était déjà passé, quand le bruit en vint au tribun. « Pourquoi, lui dit-il, n'es-tu pas comme les autres? C'est que cela ne m'est pas permis, répondit-il. On lui en demanda la raison. Parce que, dit-il, je suis chrétien. On prit les avis, et il fut renvoyé aux préfets du camp : là il fut dégradé, et quitta son manteau, sa chaussure et son épée, et fut mis en prison. Plusieurs le blamèrent, comme s'étant exposé témérairement. Sans doute, disaient-ils, lui seul est courageux, lui seul est chrétien, parmi tant de frères, ses camarades! quelle nécessité, pour une chose indifférente, de mettre en péril la longue paix de l'Eglise? » Tertullien prétendit, au contraire, que c'était une marque d'idolâtrie, et entreprit la défense du soldat. Comme on disait que l'Ecriture ne défendait pas ces couronnes, il répond qu'il y a bien des pratiques fondées sur la seule tradition.

« Pour commencer par le baptême, dit-il, avant que d'entrer dans l'eau, là même, et encore quelque temps auparavant, dans l'Eglise, et sous la main du prélat, nous protestons renoncer au diable, à ses pompes et à ses anges. Ensuite nous sommes plongés trois fois, répondant quelque chose au delà de ce que le Seigneur a déterminé dans l'Evangile. Etant levés des fonts, nous goûtons du lait et du miel, et depuis ce jour nous nous abstenons du bain ordinaire pendant toute la semaine. Le sacrement de l'eucharistie, que le Seigneur a ordonné à tous, et dans le temps du repas, nous le prenons même aux assemblées d'avant le jour, et ne le recevons que de la main de ceux qui y président. Nous faisons tous les ans des oblations pour les défunts et pour les fêtes des martyrs. Nous ne croyons pas permis de jeûner le dimanche ni d'y prier à genoux; nous jouissons du même privilége depuis le jour de Pâques jusques à la Pentecôte. Nous souffrons avec peine qu'on fasse tomber à terre quelque chose de notre calice ou de notre pain. A toutes nos démarches, nos mouvements, nos entrées et nos sorties; en nous chaussant, en nous baignant, nous mettant à table ou au lit; prenant un siége, allumant une lampe; à quelque action que ce soit, nous marquons notre front du signe de la croix. Si vous demandez une loi tirée des Ecritures pour ces pratiques et autres semblables, vous n'en trouverez point; on vous dira que la tradition les a autorisées, la coutume les a confirmées et la foi observe (6). »

(1) N. 10. — (2) N. 14. — (3) N. 15. — (4) N. 16. — (5) N. 17 et 18. — (6) Tertull., *De Corona*, n. 1-3

Tout cela est fort bien ; mais ces raisonnements mêmes justifiaient la multitude des soldats chrétiens ; car, sans avoir contre eux l'Ecriture, ils avaient pour eux la coutume.

Dès le commencement de la persécution de Sévère, Tertullien avait adressé une lettre aux martyrs en prison, pour leur donner une consolation spirituelle, comme l'Eglise leur donnait une nourriture corporelle, tant, en général, de son trésor, que par la dévotion particulière des fidèles. Dans cet opuscule, qui respire la plus tendre vénération, il les exhorte à prendre garde aux tentations de passion ou de division entre eux, et à conserver la paix qu'ils donnaient souvent aux autres. Car c'était la coutume que ceux qui, pour leurs péchés, étaient chassés de l'Eglise, cherchaient les recommandations des martyrs pour être réconciliés. On y voit l'origine des indulgences. Il leur représente éloquemment que le monde était une prison plus infecte que la leur ; que, dans leur prison, ils étaient plus libres que dans le monde. Soldats du Christ, la prison était une tente où ils s'armaient pour le combat ; athlètes de la foi, la prison était la palestre où il s'exerçaient à remporter la palme. Bien des païens, qu'il leur nomme, avaient enduré la mort pour une gloire humaine ; que ne feront-ils donc pas, eux, pour une gloire divine (1)?

Les valentiniens et autres gnostiques tenaient un langage bien différent. Au fort de la persécution, et lorsque le supplice atroce de quelque martyr excitait la terreur, ils s'adressaient aux chrétiens simples et faibles, chrétiens en l'air et comme il vous plaira, dit Tertullien, et leur disaient d'un ton compatissant : « Quoi ! des hommes innocents être exposés à de pareilles tortures ! Quoi ! une secte qui ne fait de mal à personne être traitée de la sorte ! A ce propos on croyait entendre un frère ou du moins un honnête païen. Ils insistaient : Quoi ! des hommes périr sans cause ! car ils périssent, et sans cause. Mais ces âmes simples ne savent pas ce qui est écrit, elles ne savent pas où, quand et devant qui l'on doit confesser. Simples? mais ce n'est plus de la simplicité, c'est de l'illusion, ou plutôt c'est une démence de mourir pour Dieu. Qui me sauvera donc si celui-là meurt qui devait me sauver? Le Christ est mort une fois pour nous, afin que nous ne fussions pas mis à mort nous-mêmes. Que s'il redemande la pareille, est-ce que lui aussi attend son salut de ma mort? Est-ce que Dieu demande le sang des hommes, lui qui récuse celui des boucs et des taureaux? Assurément il veut le repentir du pécheur plutôt que sa mort. Comment donc désirerait-il la mort de ceux qui ne sont pas pécheurs (2)? »

C'est par de tels et semblables discours que ces hérétiques insinuaient leur venin dans l'âme des chrétiens peu instruits et peu fermes, qu'ils détournaient ainsi du martyre et faisaient tomber dans l'hérésie ou retomber dans l'idolâtrie. Tertullien les compare au scorpion, reptile très-commun en Afrique, qui, dans les ardeurs de l'été, s'attache à l'homme, le pique de sa queue, et, par le venin qu'il lui communique, lui cause le dégoût, l'engourdissement, le vomissement, et la mort. Aussi intitula-t-il *Scorpique* ou remède contre les scorpions, le livre qu'il écrivit à ce sujet.

Il y montre la nécessité du martyre de l'Ancien Testament, qui défend, sous peine de mort, d'adorer les idoles ; qui, par conséquent, impose l'obligation de souffrir tous les supplices, à l'exemple de Daniel et ses compagnons, plutôt que de commettre un acte d'idolâtrie. Il le prouve par le Nouveau Testament, où Dieu nous a tellement aimés, qu'il n'a pas épargné son propre Fils ; où il est dit que Jésus-Christ ayant donné sa vie pour nous, nous devons donner la nôtre pour nos frères, à plus forte raison pour Dieu ; où Jésus-Christ annonce partout aux siens qu'ils seront persécutés et mis à mort à cause de son nom ; et, bien loin de les en détourner, il ajoute que quiconque rougira de lui devant les hommes, il en rougira lui-même devant son Père. Il le prouve par les écrits et l'exemple des apôtres, qui exhortaient les autres au martyre et l'ont souffert eux-mêmes. Le martyre est semblable aux opérations de chirurgie, opérations cruelles, mais salutaires. Il réfute la rêverie des valentiniens, qui voulaient que la confession commandée par Jésus-Christ ne se dût pas faire sur la terre et en cette vie, mais, après que les âmes seraient sorties des corps, devant les hommes et les puissances qu'ils imaginent dans les divers étages du ciel. En cet endroit, il dit clairement que l'entrée du ciel nous est ouverte par la vertu de Jésus-Christ, et que les chrétiens y sont admis sans examen ni retardement; que Jésus-Christ en a laissé ici-bas les clefs à saint Pierre, et, par lui, à l'Eglise, et que chacun les porte avec lui par la confession de la foi. Il nous apprend que les païens criaient souvent dans le cirque : Jusqu'à quand souffrira-t-on cette troisième espèce? en parlant des chrétiens. Ils se comptaient eux-mêmes pour la première espèce, et les Juifs pour la seconde (3).

La persécution allumée par Sévère se ralentissait, lorsque Scapula, proconsul d'Afrique, la continuait encore avec cruauté. Il tomba malade. Tertullien lui écrivit, moins pour lui demander de ne plus persécuter les chrétiens, que pour l'engager à penser à lui-même. « Aimer ses amis, c'est aimer la vertu de tout le monde ; aimer ses ennemis, est la vertu des seuls chrétiens. Touchés de votre ignorance, et sensibles aux maux à quoi vous vous exposez et dont nous voyons chaque jour les signes avant-coureurs, nous nous croyons obligés de vous mettre sous les yeux ce que vous éloi-

(1) Tertull, *Ad Martyr.* — (2) *Ibid.*, *Scorpiac.*, n. 1. — (3) N. 10.

gnez de vos [illegible]. Nous adorons un seul Dieu, [illegible] connaissez tous naturellement; [illegible] vous fait trembler et [illegible] répudiez. Les autres que vous pensez être dieux, nous savons que ce sont des démons. Il est cependant du droit humain et du droit naturel que chacun adore ce qu'il juge à propos; la religion de l'un ne nuit ni ne profite à celle de l'autre. Il n'est pas non plus d'une religion de forcer la religion; elle doit être embrassée volontairement, non par contrainte. Tout sacrifice demande à être fait de bon cœur. Lors même que vous nous contraindriez donc de sacrifier, vous n'avanceriez point la cause de vos dieux; car, si dieux ils sont, ils ne voudront pas d'un sacrifice qu'on leur offre malgré soi.

» Quant à l'empereur, sachant que c'est notre Dieu qui le constitue, c'est une nécessité pour nous de l'aimer, de le vénérer, de le révérer, de l'honorer, de désirer sa prospérité. Nous l'honorons donc en la manière qu'il nous est permis et qu'il lui est avantageux, comme un homme, le second après Dieu, qui tient de Dieu tout ce qu'il est, et qui n'est inférieur qu'à Dieu. Dieu lui-même voudra cela. Car, de cette manière, il est supérieur à tout le monde, n'étant inférieur qu'au seul Dieu véritable. Il est plus grand que les dieux eux-mêmes, puisqu'ils sont en sa puissance. Nous sacrifions donc aussi pour le salut de l'empereur, mais à notre Dieu qui est aussi le sien, et en la manière que Dieu l'ordonne, avec un cœur pur. Que nous soyons animés d'une patience divine, vous le voyez de vos yeux. Une si grande multitude d'hommes, formant presque la majeure partie de chaque ville, nous vivons dans le silence et la modestie, plus connus individuellement qu'en masse, et ne nous faisant connaître que par l'amendement de nos vices antérieurs Car à Dieu ne plaise que nous soyons indignés des maux que nous désirons souffrir, ni que nous tramions quelque vengeance, nous qui l'attendons de Dieu.

» Ce qui nous fait nécessairement de la peine, c'est qu'aucune ville ne versera impunément notre sang. Sous le gouverneur Hilarien, le peuple cria qu'on nous ôtât les aires où nous faisions nos sépultures; et les aires où ils battaient leurs blés furent inutiles; car ils n'eurent point de moisson. Les pluies de l'année dernière ont rappelé ce que méritait le genre humain, savoir : un déluge comme autrefois, pour punir son incrédulité et ses iniquités. De quoi menaçaient les feux suspendus dernièrement sur les murailles de Carthage pendant la nuit, ils le savent, ceux qui en ont été témoins. Ce qu'annonçaient avant cela ces tonnerres extraordinaires, ils le savent, ceux qui s'y sont endurcis. Tout cela, ce sont des signes de l'imminente colère de Dieu, que c'est une nécessité pour nous, autant que possible, d'annoncer, de prêcher, et en attendant, de rendre locale par nos prières; car, en son temps, ils la sentiront universelle et suprême, ceux qui en interprètent autrement les exemples. A Utique, on a vu le soleil s'éclipser tout à coup contre les règles de la nature; demandez-le à vos astrologues. Nous pourrions vous citer divers magistrats qui, à leurs derniers moments, ont témoigné leur repentir des rigueurs qu'ils avaient exercées contre les chrétiens. Vigellus Saturnus, qui le premier a tiré le glaive contre nous, en a été puni par la perte des yeux. Claude Herminien, gouverneur de Cappadoce, irrité que sa femme eût passé à leur secte, traita cruellement les chrétiens. Frappé, lui seul, de la peste dans son palais, dévoré tout vivant par les vers, il disait : Que personne ne le sache, de peur que les chrétiens n'en triomphent. Ensuite, reconnaissant sa faute, d'avoir contraint quelques-uns par les tourments à apostasier, il mourut presque chrétien. Cecilius Capella, quand Sévère prit Byzance sur le parti de Niger, s'écria : Réjouissez-vous, chrétiens ! parce que Sévère leur était favorable. Ceux qui vous semblent rester impunis auront leur tour au jour du jugement de Dieu. Vous-même, nous faisons des vœux pour que la maladie qui vous afflige soit un simple avertissement du ciel; mais souvenez-vous qu'elle a commencé après l'ordre donné par vous d'exposer aux bêtes le chrétien Mavilus d'Adrumet.

Du reste, pensez à l'avenir. Nous ne cherchons point à vous effrayer, pas plus que nous ne vous craignons. Mais nous voudrions pouvoir sauver tous les hommes en les avertissant de ne point faire la guerre à Dieu. Vous pouvez remplir votre charge et vous souvenir cependant de l'humanité, ne fût-ce que parce que vous êtes vous-même sous le glaive. Que vous est-il commandé, sinon de condamner les coupables qui confessent et d'appliquer aux tourments ceux qui nient? Voyez donc que vous agissez selon les ordonnances, en contraignant à nier ceux qui confessent. Combien de gouverneurs d'un caractère plus cruel que vous ont cependant dissimulé dans les causes de cette espèce! Cincius Sévère suggérait lui-même aux chrétiens les réponses qu'ils devaient faire pour être renvoyés. Vespronius Candide renvoya un chrétien sous prétexte qu'il ne pouvait satisfaire ceux qui le poursuivaient sans favoriser le tumulte. Asper, en voyant un qui cédait à de légers tourments, ne le contraignit point de sacrifier, après avoir déclaré à son conseil qu'il était fâché que cette affaire lui fût venue. Pudens, comme on lui eut adressé un chrétien, ayant compris par le titre de l'accusation qu'elle était calomnieuse, la déchira, et renvoya l'accusé, disant qu'il ne l'interrogeait point sans accusateur légitime. Tout cela peut vous être attesté par vos officiers et vos conseillers, qui ont eux-mêmes obligation aux chrétiens. Le [illegible] de l'un d'eux fut délivré d'un démon qui l'allait précipiter; un parent d'un autre, un petit garçon d'un autre, et combien d'hommes de qualité, pour ne point parler des gens du commun,

ont été délivrés des démons, ou guéris de leurs maladies ! »

Il marque en ces termes que la persécution durait toujours : « Encore à présent ce nom est persécuté par le commandant de la légion et par le gouverneur de la Mauritanie ; mais jusques au glaive seulement, comme il a été ordonné dans l'origine ; » c'est-à-dire que ces officiers se contentaient de faire mourir les chrétiens sans les tourmenter. Il finit en représentant leur grand nombre, et de personnes considérables, même des parents et amis du proconsul, surtout à Carthage. « Epargnez-vous donc vous-même, si ce n'est pas nous ; épargnez Carthage, si ce n'est pas vous ; épargnez la province, qui, depuis qu'on a vu notre intention, est en proie aux excès des soldats et des ennemis personnels de chacun. Nous n'avons aucun maître, si ce n'est Dieu seul. Ce maître est devant toi, on ne peut s'en cacher, et tu ne peux rien lui faire. Ceux que tu regardes comme tes maitres, sont des hommes qui mourront eux-mêmes un jour. Cette secte, au contraire, ne défaudra point ; plus elle paraît abattue, plus elle s'élève. Quiconque a été spectateur de tant de patience, se sent frappé comme d'un scrupule ; il brûle de savoir ce qu'il en est, et dès à présent qu'il connaît la vérité, il l'embrasse (1). »

Tertullien fut élevé à l'ordre de prêtre : saint Jérôme nous l'assure formellement ; mais on ne sait à quelle époque de sa vie. Il portait le pallium ou manteau de philosophe. Il l'avait pris dès le temps de sa conversion, quittant la toge romaine. Les Carthaginois en firent des railleries. Il leur répondit sur le même ton par un petit opuscule où il leur rappelle que le manteau était l'ancien habit des Carthaginois et des Tyriens ; qu'au reste la nature entière changeait sans cesse de vêtement ; que la simplicité du manteau l'emportait sans comparaison sur la traînante ampleur de la toge (2).

Il écrivit dans la suite, mais plus sérieusement, sur un sujet analogue, l'ornement des femmes Alors, comme toujours, les femmes étaient portées à la parure et à plaire. Elles n'y voyaient point de mal, pourvu qu'elles ne manquassent point à la chasteté. Il leur représente que ce n'est point assez pour une femme chrétienne : elle doit éviter de faire naître dans les autres de mauvais désirs, ce qui est inévitable, lorsqu'à la beauté naturelle se joint la parure et le désir de plaire. Que si une personne chrétienne doit se glorifier dans sa chair, c'est quand elle est déchirée pour Jésus-Christ, non quand elle attire les yeux et les soupirs des jeunes gens. Il parle en conséquence contre le fard, les faux cheveux et les autres ornements semblables, qui semblent faire injure à l'œuvre de Dieu, et qu'il blâme encore plus dans les hommes. Que si votre richesse, votre naissance ou votre dignité vous oblige à marcher avec quelque pompe, modérez ce mal, en sorte que vous ne lâchiez pas la bride à la licence, sous prétexte de nécessité. Comme on était dans un temps de persécution, il conclut par ces mots : « Je ne sais, du reste, si les mains accoutumées à des bracelets pourront souffrir les menottes ; si une jambe ornée de bandelettes s'accommodera des entraves. Je crains qu'une tête chargée de perles et d'émeraudes ne donne pas de place à l'épée (3). »

Plus tard, il fit un opuscule du même genre à cette occasion. Dans ses épîtres aux Corinthiens, saint Paul recommande aux femmes, comme une convenance que la nature même leur enseignait, de ne paraître en public que voilées. Des filles chrétiennes de Carthage, prétendant qu'elles n'étaient pas comprises sous le nom de femmes, paraissaient dans l'église nu-tête. Elles voulaient montrer qu'elles étaient vierges, et trouvaient mauvais que toutes ne fissent pas de même ; elles tâchaient d'en attirer le plus qu'elles pouvaient par cette distinction. Comme les vierges étaient bien accueillies de tous les chrétiens, quelques-unes, d'une vertu mal affermie, succombèrent à des tentations, devinrent mères, sans cesser de paraître à l'église la tête découverte, de peur de publier leur déshonneur. Tertullien fit un livre pour montrer que les filles adultes ou les vierges devaient être voilées, que l'Apôtre les avait comprises sous le nom générique de femmes, que les raisons étaient les mêmes pour les unes que pour les autres, que tel était l'usage de l'Eglise de Corinthe et des autres églises apostoliques, avec lesquelles, dit-il, nous sommes en communion et ne faisons qu'une même église. La virginité véritable, entière et pure, ne craint rien tant qu'elle-même (4).

Mais le plus élégant opuscule de Tertullien, est celui *De la Patience*. Il en fait voir le modèle en Dieu, qui répand ses bienfaits sur les bons et sur les méchants : mais particulièrement en Jésus-Christ, ce Dieu fait homme pour être rassasié d'opprobres. La patience est nécessaire à toutes les vertus ; l'impatience est plus ou moins la cause de tous les péchés et de tous les maux. Rien de plus touchant que l'exorde de ce petit livre.

« Je confesse, devant le Seigneur Dieu, que c'est bien témérairement, si ce n'est pas même impudemment, que j'ose écrire de la patience, moi qui suis tout à fait incapable d'en donner l'exemple, étant un homme de nul bien. Quiconque entreprend de démontrer et de recommander une chose, doit faire voir d'abord qu'il la possède, et confirmer ses conseils par l'autorité de sa conduite, de peur que ses paroles n'aient à rougir de ses actions. Au moins, plût à Dieu que de rougir de la sorte me devînt un remède, et que la honte de ne pratiquer point ce que je vais suggérer aux

(1) Tertull., *Ad Scapul.* — (2) *Id.*, *De Pallio.* — (3) *Id.*, *De Cultu fem.*, l. I, n. 13. — (4) *Id.*, *De Virginibus velandis*, n. 2 et 8.

autres m'apprît enfin à le pratiquer. Mais il est des biens si grands, que la seule grâce de la divine inspiration peut nous y faire atteindre ; car ce qui est souverainement bon appartient souverainement à Dieu, et nul autre que celui qui le possède ne le dispense comme il lui plaît à chacun. Ce me sera donc une espèce de consolation de m'entretenir de ce dont il ne m'est pas donné de jouir ; tel que les malades qui, privés de la santé, ne peuvent tarir sur ses avantages. C'est pourquoi, le plus misérable des hommes, toujours malade des fièvres de l'impatience, je suis réduit à soupirer après la santé de la patience que je n'ai pas, quand je me rappelle, en contemplant ma faiblesse, que la bonne santé de la foi et de la vertu chrétiennes n'arrive facilement à personne, si la patience n'est avec lui. Elle est tellement préposée aux choses de Dieu, que l'on ne peut accomplir aucun précepte, ni faire aucune œuvre agréable à Dieu, si l'on est étranger à la patience (1). »

Qui ne serait ému, en voyant le grave et éloquent Tertullien déplorer avec tant d'humilité les défauts de son caractère ? Mais qui ne serait profondément ému, en considérant que ces défauts furent effectivement la cause de ses malheurs ? Oui, faute de patience, faute de mesure et de modération, il outra les choses et ne conserva point jusqu'à la fin la parfaite santé ou intégrité de la foi et de la discipline chrétiennes.

Nous l'avons déjà vu, outrant les conséquences de la douceur qui nous est recommandée dans l'Evangile, soutenir, contrairement à la persuasion ou la pratique commune de son temps, qu'un chrétien ne pouvait point embrasser la profession des armes ; qu'il ne pouvait, comme magistrat, juger en matière criminelle, et, par suite, qu'un chrétien ne pouvait devenir empereur, ni un empereur chrétien. Son autorité est donc nulle pour juger les nations chrétiennes et les rois chrétiens du moyen âge : il n'avait aucune idée d'un pareil état social. Les meilleurs juges pour ces siècles-là sont des saints et des docteurs qui y ont vécu.

Une des étrangetés du langage de Tertullien, c'est de confondre les mots corps, substance, être. Il soutient ainsi que l'esprit est un corps, que l'âme est un corps, que ce qui n'est pas corps n'est rien. La substance de chaque chose, dit-il, en est le corps (2). Un auteur de la bonne latinité, Lucrèce, avait dit dans le même sens, le corps de l'eau pour sa substance. Conséquemment, dans son *Traité de l'âme*, Tertullien veut que l'âme humaine soit corporelle, mais en même temps immatérielle, simple, indivisible, indissoluble, immortelle. Ailleurs il reconnaît que son langage était contraire au langage commun, et que le vulgaire, aussi bien que Platon, proclamait l'âme incorporelle (3). Il aurait bien fait de parler comme le vulgaire et comme Platon.

Dans ce même *Traité de l'âme*, il combat la métempsycose, soutient le libre arbitre et la corruption de la nature, dont le serpent est l'auteur, et qui est comme une autre nature. Toute âme est immonde en Adam, jusqu'à ce qu'elle soit régénérée en Jésus-Christ. Dieu seul est sans péché, et le seul homme sans péché est le Christ, parce que le Christ est Dieu (4). Les païens avaient imaginé plusieurs divinités pour veiller au salut des enfants avant et après leur naissance. « Nous, dit Tertullien, nous croyons que les ministres divins sont les anges (5). » La mort ne vient pas de la nature, mais du péché ; il le prouve par la loi conditionnelle, qui manaçait l'homme de mort en cas qu'il péchât. On voit, par un fait qu'il rapporte, que les prêtres priaient aux sépultures (6). Il parle de l'ange qui, après la mort, conduit les âmes à leur dernier séjour. Il croyait qu'il n'y avait en paradis que les âmes des martyrs, et que les autres âmes justes étaient retenues dans le sein d'Abraham jusqu'à la résurrection générale. Mais il donne assez à connaître que d'autres chrétiens pensaient différemment, et plaçaient dès maintenant tous les saints dans le ciel (7).

Tertullien avait continué de servir l'église, comme prêtre, jusqu'au milieu de son âge, c'est-à-dire jusqu'à quarante ans et même plus ; car on tient qu'il parvint à une extrême vieillesse. Le malheur voulut alors, comme nous l'apprend saint Jérôme (8), que les clercs de l'Église romaine conçussent de l'envie contre lui et lui fissent des affronts. Il n'eut pas la patience de le supporter ; cette vertu si nécessaire pour avoir, comme il dit lui-même, la bonne santé de la foi et de la discipline chrétiennes, et dont il avait si bien écrit, il ne l'eut point ; son impatience, son ressentiment l'emportèrent jusqu'à se joindre aux montanistes. Toujours néanmoins il protesta n'avoir d'autre foi que les catholiques. En effet, ce fut depuis ce malheureux schisme qu'il fit ses excellents ouvrages contre Marcion et contre Praxéas. Mais enfin il en fit d'autres contre les catholiques mêmes, qu'il n'appela plus de ce nom, mais d'un nom de mépris.

Saint Paul avait distingué entre l'homme spirituel ou le chrétien parfait, qui vit selon l'esprit et la grâce, et l'homme animal, qui vit selon la nature et les sens. Les montanistes prétendaient qu'ils étaient eux-mêmes de la première sorte, attendu qu'ils se conduisaient selon l'esprit ou le paraclet qui parlait par Montan et ses deux prophétesses, Maximile et Priscille ; et ils en concluaient que les catholiques, ne reconnaissant pas cet esprit-là, étaient de ces hommes psychiques ou ani-

(1) *De Patientiâ*, n. 1. — (2) *Adv. Hermog.*, 35. — (3) *De Carne Christi*, n. 11. *De Resurrect. carn.*, [illegible] *De Anima*, n. 40 et 41. — (5) N. 37. — (6) N. 51 et 52. — (7) N. 54-56. — (8) Hieronym., [illegible]

maux. Aussi est-ce le nom que Tertullien leur donne et la raison qu'il en apporte dans les ouvrages qu'il écrivit expressément contre eux.

Les catholiques, avec saint Paul, tout en conseillant la continence aux veuves comme un état plus parfait, leur permettaient néanmoins les secondes noces, pourvu que ce fût avec un chrétien. Tertullien lui-même professe et approuve cette doctrine dans ses livres à sa femme et dans son *Exhortation à la chasteté*. Devenu montaniste, il la combat et la blâme dans son *Traité de la Monogamie* ou l'unité du mariage. Il n'y veut plus que ce que l'Apôtre déclarait permis, le fût encore. Sa grande et même son unique raison, c'est que le paraclet, qui prophétisait par Maximilie et Priscille, avait révoqué cette permission; ce que l'Eglise catholique traitait d'hérésie : lui-même nous l'apprend (1). Il appuie sur un raisonnement pareil son livre *De la Fuite dans la persécution*. Suivant cette parole de Jésus-Christ : « Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre, » bien des chrétiens s'enfuyaient et se cachaient. De leur nombre étaient des diacres, des prêtres, des évêques. « Quant à moi, disaient-ils, je fuis pour ne pas périr si je venais à renier; quant à Dieu, c'est à lui de me livrer, s'il veut, dans ma fuite même (2). » D'autres se mettaient à couvert pour de l'argent, payant une espèce de tribut, non-seulement aux magistrats, mais encore aux délateurs et aux soldats établis pour les rechercher. Des églises entières se rachetaient ainsi en masse, afin de pouvoir s'assembler tranquillement le dimanche.

Tertullien, consulté par un catholique, soutient que tout cela était mal fait, parce que tout cela était contraire à la nouvelle prophétie du paraclet, c'est-à-dire aux visions de Priscille et de Maximille; il fait des syllogismes à perte de vue, pour prouver que de fuir c'est être apostat. Sa préoccupation est telle, que pour appuyer ses exagérations, il allègue une histoire qui les réfute : celle d'un saint martyr nommé Rutilius, qui, après avoir fui plusieurs fois de place en place, après avoir racheté le péril pour de l'argent, croyant s'être mis en sûreté, fut pris inopinément, présenté au gouverneur, déchiré par les tortures, et enfin livré aux flammes, où il consomma son martyre par la miséricorde de Dieu. Qui ne voit, par cet exemple, que la défiance de soi-même qui engageait à fuir, n'empêchait point, lorsqu'on était pris, de demeurer ferme et de recevoir de Dieu la persévérance finale. Il faut avoir perdu toute mesure, pour en conclure, avec Tertullien, que ce fut pour punir cet humble chrétien de sa fuite, que Dieu permit ses cruels tourments.

Son livre *Des jeûnes* n'est pas mieux raisonné. On y voit que les catholiques observaient, comme d'obligation, le jeûne pascal, autrement le carême, ainsi que les jeûnes que les évêques ordonnaient dans leurs diocèses; qu'ils jeûnaient encore, mais par simple dévotion, la quatrième et la sixième férie, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi, ce qu'on appelait la station; ces jeûnes de dévotion ne duraient que jusqu'à none ou trois heures; les autres, jusqu'à vêpres ou le soir (3). De temps en temps ils jeûnaient encore au pain et à l'eau, comme il plaisait à chacun. Les montanistes prétendaient imposer de nouveaux jeûnes, entre autres deux semaines de xérophagie par an, c'est-à-dire deux semaines où, à l'exception du samedi et du dimanche, ils ne prenaient que des aliments secs; ils prétendaient encore rendre obligatoires les jeûnes du mercredi et du vendredi, et les faire prolonger jusqu'à vêpres ou au soir (4). Les catholiques traitaient tout cela de nouveauté, disant qu'il fallait s'en tenir là-dessus à ce qui était réglé dans les Ecritures ou la tradition des ancêtres sans y ajouter de nouvelles observances, parce qu'il n'était pas permis d'innover.

Tertullien les attaque avec outrage, appelle leur foi une foi animale qui ne songe qu'à la chair, dit que c'est la gourmandise et l'incontinence qui les empêchent de reconnaître les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille (5). Il prouve fort au long, ce que nul ne contestait que le jeûne est une chose excellente et utile; il le prouve par l'Ancien et le nouveau Testament, enfin par l'exemple des conciles qui s'assemblaient alors en Grèce et qui commençaient leur session par le jeûne. Mais, ce qui était la question, qu'il fallût observer les nouveaux jeûnes des montanistes, il n'en allègue d'autre preuve que la nouvelle prophétie du paraclet, c'est-à-dire les visions de Priscille, de Maximille et de Montan.

Ses excès ne sont pas moins pitoyables dans son livre *De la Pudicité*. Les catholiques enseignaient qu'il n'y avait point de péché irrémissible au repentir du pécheur et au pouvoir de l'Eglise. Nous avons vu Tertullien lui-même établir cette doctrine dans son livre *De la Pénitence*, par la parabole de la drachme et de la brebis perdues, ainsi que par celle de l'enfant prodigue. Devenu montaniste, il soutient, contre les catholiques et contre lui-même, que l'idolâtrie, l'homicide, l'adultère étaient des péchés irrémissibles en ce monde pour le chrétien, que les paraboles de l'Evangile ne devaient s'entendre que des péchés commis avant le baptême. Comme on lui objectait l'incestueux de Corinthe, que saint Paul excommunie dans sa première épître et qu'il absout dans la seconde, à cause de son repentir, il s'efforce, aussi vainement que longuement, à prouver que ce n'est pas l'incestueux excommunié dans la première

(1) Tertull., *De Monogam.* — (2) *De Fuga*, n. 5. — (3) *De Jejun.*, n. 13. — (4) N. 15. — (5) N. 1.

qu'il absout dans la seconde, mais on ne sait quel autre (1).

Mai[illegible] encore. l'Eglise a le pouv[illegible] les péchés. « Moi, s'écrie-t-il avec emphase, je reconnais cela et je le soutiens d'autant plus que j'ai le Paraclet lui-m[illegible] dans ses nouveaux prophètes : L'Église peut remettre le péché, mais je ne le ferai point, de peur qu'ils n'en commettent d'autres. » Ainsi donc, toujours est-ce pour des visions de femmes qu'il renonce à ce qu'il croyait auparavant, à ce qu'il croyait avec l'Église universelle ! C'est pour des visions de femmes qu'il se sépare des catholiques et se joint à des sectaires qu'il avait condamnés d'avance dans son livre *Des Prescriptions*, et que, dès lors, il plaçait nommément dans son catalogue des hérétiques ! Maintenant il dit aux catholiques avec dédain : Vos églises (2); ce qui fait trop voir qu'il n'en était plus. Il y a surtout un personnage auquel il s'attaque : c'est le Pape. On le reconnaît aux titres qu'il lui donne, d'APOSTOLIQUE, de PAPE, de SOUVERAIN PONTIFE, d'ÉVÊQUE DES ÉVÊQUES (3). Ce fut même un rescrit du Pape en faveur des pénitents qui excita son humeur impitoyable à écrire contre la miséricorde son dernier ouvrage. « J'apprends, dit-il en commençant, que l'on a proposé un édit, et même péremptoire. Le Souverain-Pontife, c'est-à-dire l'évêque des évêques, dit : Je remets les péchés d'adultère et de fornication à ceux qui auront accompli leur pénitence. » Il s'emporte jusqu'à dire qu'un pareil édit méritait d'être lu, non dans les églises, mais dans les lieux de prostitution.

Malheureux Tertullien ! tu rugis contre la miséricorde ! Et que vas-tu donc devenir ?

Le cœur se serre de tristesse lorsqu'on voit ce génie si élevé tomber si bas. A la tristesse se joint la terreur, lorsqu'on cherche quelque signe de retour, et que l'on n'en trouve point. L'antiquité nous apprend, au contraire, qu'il se détacha des montanistes, mais pour former une secte à part, qu'on nomma les tertullianistes et que saint Augustin ramena plus tard à l'Église.

Saint Irénée fut plus heureux. Après avoir défendu la foi contre les hérétiques de son temps, après l'avoir propagée dans les Gaules par les hommes apostoliques qu'il envoya de côté et d'autre, tels que les saints Ferréol et Ferrution à Besancon, les saints Félix, Fortunat et Achillée à Valence, il la scella enfin de son sang durant la persécution de Sévère. Ce qui rendit sa gloire encore plus grande, c'est que presque tout son peuple fut martyr avec lui. Une ancienne inscription, qu'on voit à Lyon à l'entrée de son église, en porte le nombre à dix-neuf mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Leur sang coula par ruisseaux dans les places publiques (4).

Disciple de saint Polycarpe, qui le fut de l'apôtre saint Jean, saint Irénée eut lui-même pour disciple saint Hippolyte, évêque, docteur de l'Église et martyr. Longtemps on a ignoré les détails de sa vie. Un docte critique de Rome a mis fin à cette incertitude par de savantes dissertations imprimées l'an 179[illegible] au collége de la Propagande. Saint Hippolyte naquit, suivant toutes les apparences, dans Alexandrie, vers l'an 173, y fut instruit des bonnes lettres et s'y appliqua spécialement aux mathématiques. L'année 188, il fit le pèlerinage de Rome, et, attiré par la réputation de saint Irénée, vint jusqu'à Lyon pour l'entendre. Retourné à Rome et incorporé dans le clergé de cette Église principale, il y reçut, l'année 190, les trois premiers livres de saint Irénée contre les hérésies, et, l'année suivante, deux autres. En 251, il fut établi premier évêque de Porto, près de Rome, par le pape saint Corneille, et y souffrit le martyre, en 269, avec plusieurs autres chrétiens dont le même savant a retrouvé les actes (5).

Prêtre de l'Église romaine dans le même temps que Tertullien, il fit de même un grand nombre d'ouvrages contre les erreurs de cette époque. Un de ces ouvrages, avec le titre des autres, a été retrouvé d'une manière assez singulière. En 1551, comme on fouillait près de l'église de saint Laurent, hors de Rome, sur le chemin de Tivoli, on trouva, dans les ruines d'une ancienne église de saint Hippolyte, une statue de marbre, représentant un homme assis dans une chaire, aux deux côtés de laquelle sont gravés, en caractères grecs, deux cycles, chacun de seize ans, et qui, répétés sept fois, déterminent pour cent douze ans, l'un les quatorzièmes lunes de mars, l'autre les dimanches de Pâques. A côté d'un de ces cycles se voit une liste de plusieurs ouvrages. Cette statue est dans la bibliothèque du Vatican. Tous les savants y reconnaissent l'évêque saint Hippolyte, que les anciens nous apprennent, en effet, avoir composé un cycle pascal de seize ans, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages, entre autres ceux dont les noms se lisent sur ce marbre. Le saint avertit que son cycle commence à la première année de l'empereur Alexandre Sévère, et que cette année, le terme pascal tomba au 13 avril, un samedi, et que Pâques fut célébrée le 21 : ce qui désigne l'an 222 (6). Parmi ses écrits est une lettre ou exhortation à l'impératrice Sévéra, que l'on croit, avec raison, la femme de Philippe. Comme cette lettre, d'après un fragment que nous a conservé Théodoret, traitait du mystère de l'Incarnation et de la résurrection des morts, elle confirme ce que d'anciens nous assurent, que l'empereur Philippe, avec sa famille, était chrétien.

On a retrouvé en partie une démonstration ou réfutation de saint Hippolyte contre les

(1) *De Pudicit.*, n. 21. — (2) N. 10. — (3) N. 21, 13, 1. — (4) *Acta SS.*, *jun.* — (5) *Acta Martyrum ad Ostia Tiberina sub Claudio Gothico.* Romæ, 179[illegible], par le P. Simon de Magistris. — (6) Pagi, *ad an.* 222.

Juifs. Il leur montre qu'ils n'avaient point à se vanter, comme ils faisaient, d'avoir crucifié Jésus le Nazaréen et de l'avoir abreuvé de fiel et de vinaigre; car les châtiments terribles qui les accablaient depuis ce temps, leur faisaient bien voir que ce Jésus qu'ils avaient mis à mort était le Christ annoncé par les prophètes, comme Dieu véritable et coéternel au Père (1).

L'on a retrouvé encore, mais tout entier, l'an 1661, son livre *De l'Antechrist*, dont plusieurs Pères font mention. L'interprétation comparée qu'il y fait de Daniel et de l'Apocalypse sur la succession des quatre grands empires, dont le dernier doit finir par dix royaumes, l'un desquels en abattra trois et sera l'empire de l'Antechrist, n'étonne pas moins par sa justesse que par sa simplicité. Il ne lui manquait que d'avoir vu l'empire antichrétien de Mahomet, pour éclaircir complétement tout l'ensemble. Encore remarquait-il que l'Antechrist devait venir comme puissance, lorsque l'empire romain serait partagé en dix royaumes. Il vint en effet de cette sorte, l'an 622, non pas encore en personne, mais dans Mahomet, son précurseur. Saint Hippolyte composa son livre à la suite d'un entretien sur cette matière avec un chrétien nommé Théophile. Il n'émet ses opinions qu'avec une extrême défiance, et presse son ami d'unir ses prières aux siennes, pour obtenir de Dieu qu'il ne dit rien de lui-même. Il l'engage aussi à ne communiquer son livre qu'à des chrétiens, et à des chrétiens vraiment pieux (2).

Ce que Praxéas enseignait en Occident, Noët l'enseignait en Asie; savoir, que le Père et le fils étaient le même, et que le Père était ainsi né de la Vierge et avait souffert la mort sur la croix. Noët était de Smyrne et demeurait à Éphèse. Sa vanité était si grande, qu'il se disait Moïse et son frère Aaron. Les prêtres d'Éphèse, en ayant été informés, le firent venir devant eux et l'interrogèrent s'il était vrai qu'il soutînt cette erreur que personne n'avait encore avancée. Il le nia d'abord; mais ensuite, ayant attiré à son parti une dizaine d'hommes, il devint plus hardi et enseigna publiquement son erreur. Les mêmes prêtres l'appelèrent encore une fois, avec ceux qu'il avait séduits, et lui firent une réprimande. Il leur dit : Quel mal ai-je fait? Je ne glorifie qu'un seul Dieu, je n'en connais qu'un seul, et nul autre qui ait été engendré, qui ait souffert, qui soit mort. A quoi les prêtres répondaient : Nous aussi nous honorons un seul Dieu et un seul Christ; mais comme nous le connaissons, un Christ Fils de Dieu, qui a souffert, qui est mort, qui est ressuscité, qui est allé au ciel, qui est à la droite du Père, qui viendra juger les vivants et les morts; c'est ce que nous disons, c'est ce que nous avons appris. Comme Noët demeura opiniâtre, il fut chassé de l'Église avec ses disciples. Saint Hippolyte écrivit contre lui; peut-être dans le temps même que Tertullien écrivait contre Praxéas.

« Il n'y a qu'un seul Dieu, disait Noët ; or, le Père est Dieu, et le Fils est Dieu ; donc le le Père et le Fils, c'est le même. — Il n'y a qu'un Dieu, répond saint Hippolyte, personne n'en doute. Le Père est Dieu, tout le monde en convient. Le Fils est Dieu, béni dans tous les siècles, comme dit saint Paul ; il est, comme dit, saint Jean, celui qui est, qui était et qui viendra, le Dieu tout-puissant. Mais lui-même nous dit : Je vais à mon Père et à votre Père, à mon Dieu et à votre Dieu. Que si le Père et le Fils sont le même, comment dit-il qu'il ira à son Père ? Il dit encore : Moi et le Père nous sommes une même chose ; il ne dit pas : Je suis, mais nous sommes ; ce qui montre deux personnes et une seule et même puissance. Tout confirme cette vérité. C'est donc une nécessité pour lui, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, de confesser un Père, Dieu tout-puissant, et un Christ-Jésus, Fils de Dieu, Dieu fait homme, et un Saint-Esprit, et de confesser que ce Père, ce Fils et cet Esprit-Saint sont trois.

» Que s'il veut savoir comment Dieu se démontre un, qu'il sache qu'en Dieu il n'y a qu'une puissance. Dieu étant seul et n'ayant rien qui lui fût contemporain, voulut créer le monde : et, le pensant et le voulant, il le fit par sa parole. Il nous suffit donc de savoir que rien n'est contemporain à Dieu. Rien n'était, si ce n'est lui ; mais étant seul, il était plusieurs ; car il n'était pas sans son Verbe, qu'il a engendré lumière de lumière, qu'il a manifesté quand et comme il a voulu ; d'abord en faisant pour lui toutes choses, et ensuite en l'envoyant pour sauver le monde. C'est ainsi que Jean a dit : Dans le principe était le Verbe, et le Verbe était chez Dieu, et le Verbe était Dieu.

» Dirai-je deux Dieux ? Non pas, mais un seul ; je dirai deux personnes et une troisième, qui est le Saint-Esprit. Il n'y a qu'un seul Dieu : le Père, qui commande ; le Fils, qui obéit ; le Saint-Esprit, qui enseigne la science : le Père, qui est sur toutes choses ; le Fils, qui est par toutes choses ; le Saint-Esprit, qui est en toutes choses. Nous ne pouvons concevoir Dieu un, si nous ne croyons vraiment au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Croyons donc, suivant la tradition des apôtres, que Dieu le Verbe est descendu du ciel dans la sainte Vierge Marie, afin que, incarné d'elle et prenant en même temps une âme humaine, je dis une âme raisonnable, et devenant ainsi tout ce qu'est l'homme, hormis le péché, il sauvât celui qui était tombé, et procurât l'immortalité aux hommes qui croient en son nom (3). »

Le saint fait voir ensuite, par un résumé comparatif de l'Évangile que Jésus-Christ était vraiment Dieu et vraiment homme. Mais il a expliqué ceci plus expressément ailleurs

(1) *Opera S. Hipp., edit Fabrici.* — (2) *Ibid.*, t. I, p. 4 33. — (3) *Ibid.*, t. II, p. 5-20.

Un certain Béron ou Véron et quelques autres, ayant quitté les extravagances de Valentin, tombèrent dans une autre erreur. Ils avancèrent qu'en Jésus-Christ la chair opérait les mêmes choses que la divinité, et que la divinité souffrait les mêmes choses que la chair, introduisant ainsi une conversion, un mélange, une confusion, un changement de l'une dans l'autre. C'était un reste du système des valentiniens, où la divinité est sujette à tant de changements et d'épreuves. Saint Hippolyte réfuta cette erreur dans Béron, de la même manière et peut-être au même temps que Tertullien la réfutait dans Praxéas. Seulement, comme dans Béron c'était l'erreur principale, il la réfuta avec plus de détail. On le voit par les fragments qui nous en restent.

Ces hérétiques identifiaient les opérations des deux natures en Jésus-Christ, sans vouloir identifier les deux natures mêmes. Saint Hippolyte leur fit voir que l'un est une conséquence nécessaire de l'autre ; que si la chair opère ce qui est de la nature divine, elle participe nécessairement à tous les attributs de cette nature ; elle est sans commencement, increéée, infinie, éternelle, incompréhensible. Ce qui suppose un changement de l'une et de l'autre nature, en détruit les rapports substantiels et les confond toutes les deux dans une. Or, Dieu qui a fait et conserve toutes choses par une volonté immuable, conserve à chaque chose ses lois propres. Ainsi donc, quoique la divinité et l'humanité aient été unies d'une manière ineffable et inséparable dans une seule hypostase, la divinité néanmoins est, après l'incarnation comme avant, naturellement infinie, incompréhensible, impassible, immuable, puissante par elle-même, et seule par essence le souverain bien. De même la chair, en devenant la chair naturelle de la divinité, n'est pas devenue, par un changement de nature, la divinité même, mais elle est demeurée ce qu'elle était, une chair infirme. Le Dieu de toutes choses s'est fait homme, afin que, souffrant dans une chair passible, il rachetât toute notre espèce de la mort, et que son impassible divinité, opérant des prodiges par la chair, nous ramenât à la vie immortelle et bienheureuse, et disposât à l'immuabilité les ordres célestes des substances intellectuelles, par le mystère de son incarnation, dont l'œuvre est de ramener tout à lui. Incarné, il est donc demeuré, selon sa nature, Dieu sur-immense, ayant son opération propre, produit essentiel de la divinité, mais qui, depuis l'incarnation, se manifeste par sa très-sainte chair, afin qu'il fût cru Dieu, et opérant, par une chair naturellement faible, le salut de l'univers.

Ces hérétiques se persuadaient que, puisque Jésus-Christ opérait des choses divines par sa chair, ces divines opérations étaient propres à la chair même. Saint Hippolyte leur montre, par une très-belle comparaison, qu'ils avaient tort. « Lorsque je parle de la langue et que j'écris de la main, je manifeste au dehors par l'une et par l'autre une seule et même pensée de mon âme intellectuelle, et qui est sa naturelle opération ; mais je ne montre nullement que cette pensée soit le produit naturel de la langue ou de la main, quoiqu'elle se manifeste par l'une et par l'autre. Car nul homme sensé ne connait de langue où de main pensante. De même la très-sainte chair de Dieu, quoique par elle se manifeste l'opération divine, n'est pas devenue pour cela créatrice. Mais le fidèle confesse pieusement que, pour notre salut et pour rattacher l'univers à ce qui est immuable, le Créateur de toutes choses est né de la très-sainte Marie toujours vierge, par une conception immaculée, sans changement, s'étant unisubstantiellement une âme intellectuelle avec un corps sensible, devenu homme en nature, sans cesser d'être le même, le Verbe-Dieu (1). »

Ces précieux fragments, qui, avec certains ouvrages de Tertullien, réfutent avec tant de précision, au troisième siècle, des erreurs que renouvelleront, dans la quatrième, le cinquième et le sixième, les Appollinaire, les Nestorius, les Eutychès, les monothélites, nous ont été conservés par Anastase, bibliothécaire de l'Eglise romaine. Il les transcrivit d'un livre de saint Hippolyte à Constantinople, lorsqu'il y assista au huitième concile général en 869. Précédemment déjà Théodoret et le pape saint Gélase en avaient cité d'autres, ainsi que le concile de Latran, qui condamna le monothélisme en 649. Ces fragments divers paraissent tirés de l'ouvrage que fit saint Hippolyte contre trente-deux hérésies, y compris celle de Noët. Du moins le fragment considérable contre ce dernier renferme le passage sur la distinction des deux natures, que le pape Gélase cite comme de son ouvrage contre les hérésies. Une particularité peut servir à constater le siècle où écrivait notre saint : c'est que dans ce qu'il dit contre Noët, il emploie sur la filiation du Verbe de Dieu, certaines explications familières aux Pères qui ont précédé le concile de Nicée, mais qu'on ne retrouve plus dans ceux qui sont venus après.

Les anciens nous apprennent, ainsi que l'inscription de marbre, que saint Hippolyte avait adressé un ouvrage aux Hellènes ou aux païens, contre ou touchant Platon, sur la cause de l'univers. On n'en a retrouvé qu'un passage, où il décrit l'enfer tel qu'il était avant Jésus-Christ et tel qu'il le suppose encore, renfermant les justes et les méchants. « Nous croyons, dit-il, qu'un archange en garde la porte. Les âmes que les anges y amènent, prennent deux routes différentes : celles des justes vont à droite, aux acclamations des anges qui président à chaque lieu, et arrivent dans une contrée lumineuse, que nous appe-

(1) *Opera S. Hipp., edit Fabricii*, t. I, p. 225-230.

sous le sein d'Abraham. Là, les justes habitent depuis l'origine, non pas contraints par la nécessité, mais jouissant toujours de la contemplation des biens visibles, et se réjouissant dans l'attente des biens nouveaux qui doivent survenir à chacun, et qu'ils savent être plus grands que ceux que déjà ils possèdent. Là, point de chaleur brûlante, ni de froid piquant. Toujours le sourire est sur le visage des patriarches et des justes, qui s'attendent, après ce séjour, à se reposer et à revivre éternellement dans le ciel. Les méchants sont entraînés de force à la gauche, par les anges de la punition, qui les accablent de reproches et les poussent en bas, sur le bord de l'abîme. La ils entendront rugir les flammes, en subiront la brûlante vapeur, plus épouvantés encore du jugement à venir ; car, au temps marqué, Dieu ressuscitera les uns et les autres, non en les faisant passer dans d'autres corps, mais en leur restituant les mêmes. Vous croyez, avec Platon, que Dieu a fait l'âme immortelle, et qu'il l'a faite dans le temps ; croyez aussi, avec nous, qu'il récompensera le corps des mêmes éléments et le rendra immortel. L'un n'est pas plus difficile à Dieu que l'autre. La semence meurt en terre et ressuscite. Le corps est dissous, à cause de la transgression originelle ; mais, confié à la terre comme à un creuset, il se reformera de nouveau. A chaque corps sera réunie son âme. Dans les justes, une âme pure s'unira joyeuse à un corps pur ; dans les méchants, une âme coupable s'unira malgré elle à un corps hideux. Les uns et les autres seront amenés devant le Verbe de Dieu, que nous appelons le Christ ; car c'est à lui que le Père a remis tout jugement. Tous les hommes, tous les anges, tous les démons, comparaissant à ce tribunal, s'écrieront d'une voix : Votre jugement est juste. Et la suite le fera bien voir ; car à ceux qui auront fait le bien, il adjugera un éternel bonheur, et à ceux qui auront aimé le mal, un éternel supplice, un feu qui ne s'éteindra ni ne finira, un ver brûlant qui ne meurt pas, qui ne consume pas le corps, mais le transperce avec une douleur toujours nouvelle. Plus de sommeil qui repose les yeux, plus de nuit qui calme les douleurs, plus de mort qui mette fin au supplice, plus de médiateurs charitables dont l'amitié les console. Car ils ne verront plus les justes, et sont indignes de leur souvenir. Les justes ne se souviendront que des œuvres de justice qui les ont fait arriver au royaume des cieux (1). »

On voit ici, non moins que dans Tertullien, le dogme exprès de l'éternité des peines des damnés. Quant au séjour des justes dans le sein d'Abraham, que nous appelons les limbes, c'était vrai avant l'ascension de Jésus-Christ. Depuis qu'il est entré au ciel, les justes y entrent après lui. Mais, dans les premiers temps, cette question n'était pas généralement éclaircie. Il est possible aussi que saint Hippolyte, qui parle ici à des païens, se soit expliqué différemment ailleurs; car il avait fait un grand nombre d'ouvrages, surtout beaucoup de commentaires sur les Écritures, dont il ne nous reste que peu de chose. On regrette, en particulier, son traité sur le jeûne du samedi ; celui qui avait pour titre : *Si un chrétien doit recevoir la communion tous les jours;* ses hymnes sur l'Écriture sainte; ses livres de l'origine du bien et du mal, sur l'œuvre des six jours. On a retrouvé son homélie sur la théophanie ou manifestation de la Divinité au baptême de Jésus-Christ. Elle est éloquente de piété. Voici comme il paraphrase cette parole du Père : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais.

« Le bien-aimé engendre l'amour, la lumière immatérielle engendre la lumière inaccessible. Celui-ci est mon Fils bien-aimé : il s'est manifesté en bas, mais sans quitter le sein du Père ; il s'est manifesté, mais non pas tout ce qu'il est. Car, suivant les apparences, celui qui donnait le baptême était supérieur à qui le recevait : c'est pourquoi le Père envoie l'Esprit. Car, comme dans l'arche de Noé, l'amour de Dieu pour les hommes était figuré par la colombe : ainsi maintenant l'Esprit, descendant sous la forme de colombe et portant le fruit de l'olivier, se repose-t-il sur celui à qui est rendu témoignage. Pourquoi? afin que la certitude de la voix du Père fût incontestable, et que l'on crût avec assurance à la prédiction prophétique de tant de siècles. Laquelle? La voix de l'Éternel a retenti sur les eaux, le Dieu de gloire a tonné, Dieu sur les eaux immenses (2). Et quelle est cette voix? Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me complais. Il est nommé le fils de Joseph, et il est mon Fils unique selon la divine essence. Il a faim, et il nourrit des myriades; il travaille, et il rafraîchit ceux qui sont dans les travaux; il n'a pas où reposer sa tête, et il porte l'univers dans sa main ; il souffre, et il guérit toutes les souffrances; il est souffleté comme un esclave, et il donne la liberté au monde.

» Mais soyez attentifs; je vais remonter à la source de vie, à la source d'où jaillissent les guérisons. Le Père de l'immortalité a envoyé dans le monde son immortel Fils et son Verbe, qui, arrivé parmi les hommes afin de les purifier par l'eau et l'Esprit, nous a régénérés à l'incorruptibilité de l'âme et du corps, et nous a inspiré l'esprit de vie. Si donc l'homme a été fait immortel, il sera dieu. Que s'il devient dieu par la régénération dans l'eau et l'Esprit-Saint, il sera donc aussi le cohéritier du Christ après la résurrection des morts. Venez donc, m'écrierai-je, venez, toutes les familles des nations, venez à l'immortalité du baptême. Je vous annonce la vie, à vous qui demeurez encore dans les ténèbres de l'ignorance. Venez de la servitude à la liberté, de la tyrannie à la royauté, de la corruption à l'incorruptibilité. Et comment y viendrons-

(1) *Opera S. Hipp., edit. Fabricii*, t. I, p. 220-222. — (2) Ps. XXIX, 3.

nous? Comment? Par l'eau et l'Esprit-Saint. C'est cette eau qui, communiquant avec l'Esprit dès l'origine, arrose le paradis, féconde la terre, fait croître les plantes et se multiplier les animaux; cette eau enfin dans laquelle l'homme régénéré prend une nouvelle vie, dans laquelle a été baptisé le Christ, et sur laquelle l'Esprit est descendu en forme de colombe. C'est là cet Esprit qui dès l'origine était porté sur les eaux, qui meut le monde, qui soutient la créature et vivifie toutes choses; qui a opéré dans les prophètes, s'est reposé sur le Christ. C'est là cet Esprit qui a été donné aux apôtres sous la forme de langues de feu. C'est lui que cherchait David, lorsqu'il dit : O Dieu, créez en moi un cœur pur, et renouvelez dans mes entrailles l'Esprit de droiture. C'est de lui que Gabriel dit à la Vierge : L'Esprit-Saint descendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est par cet Esprit que Pierre a prononcé cette bienheureuse parole : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. C'est par cet Esprit qu'a été affermie la pierre de l'Eglise. C'est là cet Esprit consolateur envoyé à cause de toi, afin de montrer que tu es enfant de Dieu. Approche donc, ô homme, et régénère-toi en l'adoption divine; car celui qui descend avec foi dans ce bain de la régénération, renonce au mauvais et se consacre au Christ; il abjure l'ennemi et confesse que le Christ est Dieu; il dépouille la servitude et revêt l'adoption. Il sort du baptême, resplendissant, comme le soleil, des rayons de la justice. Mais ce qui est le plus grand, il en sort enfant de Dieu et cohéritier du Christ. A lui la gloire et la puissance, avec son Esprit très-saint, très-bon et vivifiant, maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen (1). »

Nous avons encore de saint Hippolyte une notice sur les lieux où prêchèrent les douze apôtres, et où ils terminèrent leur vie. Il dit formellement que saint Pierre fut crucifié à Rome par Néron, la tête en bas, comme il l'avait lui-même demandé. Ce qu'il dit de saint Thomas est particulièrement remarquable. Voici ses paroles : « Après avoir prêché aux Parthes, aux Mèdes, aux Perses, aux Hyrcaniens, aux Bactriens, aux Marges, il est transpercé d'une lance de sapin en quatre parties de son corps, à Calamine, qui est une ville de l'Inde, et il y est enseveli (2). »

Saint Hippolyte eut parmi ses disciples ou auditeurs le célèbre Origène, qui lui-même, menant la vie d'un saint, formait des saints et des martyrs. Pour n'être à charge à qui que ce fût, il avait vendu ce qu'il avait de livres des sciences profanes à une personne qui lui donnait quatre oboles, c'est-à-dire quarante centimes par jour, ce qui lui suffit pendant plusieurs années; car sa vie était très-austère. Il dormait sur la terre nue, veillait beaucoup et employait la plus grande partie de la nuit à méditer l'Ecriture sainte, qu'il apprit tout entière par cœur. Ses jeûnes étaient fréquents: pendant plusieurs années, il ne but point de vin, et mangea si peu, qu'il faillit se ruiner l'estomac; pendant plusieurs années, il marcha, même l'hiver, les pieds entièrement nus, et se contenta d'un seul habit : il refusait ce que ses amis voulaient lui donner. Avec cette austérité et ce zèle ardent, ses discours étaient accompagnés d'une douceur qui attirait tout le monde. Aussi eut-il un très-grand nombre de disciples, non-seulement des gens du commun, mais des savants et des philosophes; il y avait des païens qui venaient l'écouter. Durant la persécution de Sévère, sept de ses disciples endurèrent le martyre. Le premier fut Plutarque, dont les amis pensèrent tuer Origène, comme la cause de sa perte; le second fut Sérénus, qui fut brûlé; le troisième, Héraclide, encore catéchumène; le quatrième, Héron, nouveau baptisé : ces deux furent décapités avec la hache; le cinquième fut un autre Sérénus, qui, après plusieurs tourments, eut aussi la tête tranchée; le sixième fut une fille nommée Héraïs, qui fut brûlée n'étant encore que catéchumène; le septième fut un soldat, nommé Basilide, qui se convertit à cette occasion.

Il y avait une esclave d'une rare beauté; son nom était Potamiène. Son maître, ayant voulu abuser d'elle et n'ayant pu la persuader, la livra au préfet Aquila, l'accusant d'être chrétienne et de parler contre le gouvernement et contre les empereurs, à cause de la persécution. Il promit au préfet une grande somme d'argent, le priant de ne lui faire aucun mal, si elle consentait à son désir; mais de la faire mourir, si elle persistait dans son opiniâtreté, afin qu'elle ne se moquât pas de lui. Le préfet, n'ayant pu la persuader, lui fit souffrir plusieurs tourments; enfin il fit mettre sur le feu une grande chaudière pleine de poix, et quand elle fut bouillante, il dit : Va, obéis à ton maître; sinon sache que je te ferai jeter là dedans. A Dieu ne plaise, répondit-elle, qu'il y ait un juge assez injuste pour me condamner à consentir à une passion déshonnête. Il la menaça ensuite de l'exposer à être violée par les gladiateurs : et, ne pouvant l'ébranler, il commanda qu'elle fût dépouillée et jetée dans la chaudière. Potamiène dit : Je vous conjure par la vie de l'empereur de ne point me faire paraître nue; commandez plutôt que l'on me descende peu à peu dans la chaudière avec mes habits, et vous verrez quelle patience m'a donnée le Christ que vous ne connaissez pas. Le préfet le lui accorda; et, après lui avoir prononcé la sentence, la mit entre les mains de Basilide, qui était un de ses gardes, pour la mener au supplice. Ce soldat la traita avec beaucoup de douceur et d'humanité. Il repoussait la populace qui, le long du chemin, s'empressait pour insulter à

(1) *Oper. S. Hipp.*, *edit Fabricii*, t. I. p. 261-264. — (2) *Ibid.*, *Append.*, t. I, p. 30 et *Act. MM. ad Ost. Tiber*, p. 246.

Potamiène et lui dire des paroles insolentes. Elle lui dit d'avoir bon courage, et lui promit que sitôt qu'elle serait sortie de cette vie, elle demanderait grâce pour lui à son Seigneur, et qu'il sentirait bientôt les effets de sa reconnaissance. Après qu'elle eut ainsi parlé, on lui mit les pieds dans la poix bouillante, et on l'y enfonça peu à peu, jusqu'au sommet de la tête. Elle accomplit son martyre en cette manière. Sa mère Marcelle fut brûlée en même temps.

Peu après, les soldats compagnons de Basilide voulant l'obliger à jurer, apparemment par quelqu'un de leurs faux dieux, il dit qu'il ne lui était pas permis de jurer, parce qu'il était chrétien, et qu'il le déclarait publiquement. Ils crurent d'abord qu'il plaisantait; mais voyant qu'il continuait avec fermeté, ils le conduisirent au préfet, qui, ayant ouï la même confession, le fit mettre en prison. Les chrétiens vinrent le visiter, et lui demandèrent la cause d'un changement si subit. Il répondit : Potamiène m'est apparue la nuit, trois jours après son martyre, et m'a mis une couronne sur la tête, en disant qu'elle avait demandé grâce au Seigneur pour moi, et l'avait obtenue, et que dans peu il me recevrait dans sa gloire. Les frères lui donnèrent le sceau du Seigneur, c'est-à-dire le baptême, et le lendemain il fut décapité avec la hache. Sainte Potamiène apparut en songe à plusieurs autres habitants d'Alexandrie, qui se convertirent également(1).

Origène témoigne dans ses écrits, ainsi que Tertullien, qu'il avait vu plusieurs exemples semblables de gens qui avaient été attirés à la religion chrétienne comme malgré eux, et qui s'étaient trouvés tout d'un coup changés, après des visions qu'ils avaient eues, soit en dormant, soit en veillant, jusqu'à souffrir volontiers la mort pour cette doctrine, qu'ils détestaient auparavant (2).

Lui-même, dans cette persécution, signala son zèle et son affection pour les martyrs. Il les visitait dans les prisons et les accompagnait pour les encourager pendant que le juge les interrogeait, et même lorsqu'on les menait au supplice, leur parlant hardiment et leur donnant le baiser de paix. Il ne craignait point la fureur des Gentils qui entouraient les martyrs en foule, et qui l'auraient lapidé s'il ne leur eût échappé comme par miracle. Irrités du grand nombre de ceux qu'il convertissait par ses instructions, ils lui dressèrent plusieurs fois des embûches, jusqu'à préparer des soldats pour l'assassiner secrètement dans sa maison : ce qui l'obligea à changer souvent de demeure, en sorte qu'Alexandrie semblait n'être pas assez grande pour le cacher. Souvent il fut pris et traîné par la ville ; il fut plusieurs fois appliqué à la question. Un jour les infidèles le rasèrent comme les prêtres des idoles, et le mirent sur les degrés du temple de Sérapis, lui donnant des branches de palmes pour les distribuer à ceux qui montaient. Origène les prit et dit à haute voix : Venez, recevez ces palmes, non comme celles de vos idoles, mais comme celles de Jésus-Christ (3) !

Dans la persécution de Sévère, il se vit quelque chose de plus étonnant encore que la conversion du soldat Basilide. Des juges qui avaient fait torturer plus d'une fois des chrétiens, se firent chrétiens eux-mêmes. De ce nombre furent Minutius Félix et son ami Octavius. Ils étaient avocats de profession, mais remplissaient souvent les fonctions de juges ou d'assesseurs. Comme avocats, ils défendaient sans scrupule les incestueux, les sacriléges, les parricides ; pour les chrétiens, ils ne croyaient pas même pouvoir les entendre, tant ils étaient prévenus des calomnies qu'on répandait contre eux. Comme juges, ils les condamnaient aux plus cruelles tortures, non pour leur faire avouer les crimes qu'on leur imputait, mais pour leur faire nier qu'ils fussent chrétiens. S'en trouvait-il quelqu'un de faible, que la douleur rendît apostat, ils lui applaudissaient aussitôt, lui devenaient favorables, comme si, en disant qu'il n'était plus chrétien, il se fût purgé de tous les crimes dont on le supposait coupable. Malgré tant de préventions et d'aveuglement, ils ouvrirent enfin les yeux à la lumière. Amis inséparables, et dans les folles amours de la jeunesse, et dans les études d'une même profession, ils le furent encore dans leur conversion au christianisme. Leur amitié était si intime, qu'ils semblaient n'avoir qu'une âme en deux corps.

Félix demeurait à Rome, où il s'était rendu célèbre. Un jour Octavius, qui demeurait ailleurs, quitta sa femme, ses enfants en bas âge pour venir voir son ami. Félix le reçut avec une joie extrême, d'autant plus que la visite n'avait point été annoncée. C'était l'automne ; les tribunaux vaquaient. Les deux amis, après avoir employé un jour et deux à se dire ce qu'ils savaient de nouveau de part et d'autre, s'en allèrent à Ostie avec un troisième nommé Cécilius Natalis, encore païen. Félix, chez lequel il demeurait, avait quelque besoin de prendre des bains de mer. Un matin, qu'ils sortaient tous trois de la ville, Cécilius, ayant remarqué une idole de Sérapis, porta la main à la bouche, et imprima un baiser sur ses lèvres : c'était une manière d'adoration. Mon frère, dit alors Octave à Félix, il n'est pas d'un homme de bien de laisser dans cette ignorance vulgaire quelqu'un qui vous accompagne continuellement, et de souffrir qu'en plein midi il se heurte contre des pierres, et cela parce qu'elles sont taillées à effigie, arrosées d'huile et couronnées de fleurs : une erreur pareille est aussi peu honorable pour vous que pour lui.

(1) Euseb., l. VI, c. IV et V. *Acta SS. jun.*, et Ruinart. — (2) Orig., *Cont. Cels.*, l. I, Tert., *De Anima*. — (3) Epiph., *Hæres.*, LXIV, n. 1.

Ils continuèrent à se promener le long de la mer, qui venait expirer mollement sur la grève. Ils causaient de choses et d'autres; Octave contait des histoires de navigation. Revenant sur leurs pas, ils trouvèrent des enfants qui s'amusaient à qui ferait sauter le plus loin des cailloux plats sur la superficie de la mer. Les deux autres prenaient plaisir à ce spectacle ; mais Cécilius parut rêveur et chagrin. Félix lui demanda ce qu'il avait, lui ordinairement si gai, même dans les choses sérieuses. « Le mot de notre Octave m'a piqué au vif, dit-il : vous accuser de négligence, c'était m'accuser plus encore d'ignorance. Aussi vais-je plus loin : Je veux avec lui traiter la matière à fond. Asseyons-nous, s'il vous plaît, sur ces rochers qui s'avancent dans la mer, afin de nous délasser du chemin et disputer plus à notre aise. »

Ils s'assirent donc, mettant Félix au milieu comme leur juge. « Il n'est pas difficile de faire voir, dit Cécilius, que tout dans les choses humaines est douteux, incertain, et plus vraisemblable que vrai. Aussi faut-il s'étonner moins. que plusieurs, las de chercher la vérité complète, se reposent au hasard dans une opinion quelconque, plutôt que de persévérer dans un opiniâtre examen. Mais ce qu'on ne peut voir sans indignation et sans douleur, c'est que ces ignorants, qui n'ont ni teinture des lettres, ni connaissance des arts les plus communs, osent décider de la nature souveraine, dont tant de sectes de philosophes, depuis tant de siècles, disputent encore et avec raison. puisque, bien loin de connaître les lois divines, nous ne connaissons pas même ce qui est dans le ciel, au-dessus de nous. ni dans le fond de la terre ; et nous serions bienheureux de nous connaître nous-memes. Au moins ne faudrait il pas mêler à ces aberrations des terreurs imaginaires, que primitivement les germes de toutes choses se soient réunis dans le sein de la nature ; que fait à cela un Dieu ? Que les diverses parties de l'univers se soient formées par le concours fortuit des atomes ; faut-il un Dieu pour cela? Que le feu ait allumé les étoiles, que le ciel se soit suspendu lui-même sur nos têtes, que la terre se soit affermie sous nos pieds, que la mer se remplisse d'eau, pourquoi une religion, pourquoi la crainte superstitieuse d'un autre monde ? »

Cécilius continue sur le même ton à ramener les objections de certains philosophes contre la Providence « Puis donc que tout est incertain dans la nature, conclut-il, ou qu'il n'y a de certain que le hasard, le meilleur n'est-il pas de s'en tenir aux traditions anciennes touchant la religion, et, sans chercher trop à savoir ce qu'il en est des dieux, en croire ses pères et ses ancêtres, qui étaient plus près de l'origine du monde? Aussi tous les empires, toutes les provinces, toutes les villes ont-elles leur culte national et leurs dieux municipaux : les habitants d'Eleusis une Cérès, ceux de Phrygie une Cibele, ceux d'Epidaure un Esculape, ceux de Babylonne un Belus, ceux de Syrie une Astarté, ceux de la Tauride une Diane les Gaules un Mercure, et les Romains tous les dieux à la fois. » Ce fut, suivant lui, cette piété universelle qui valut à ces derniers l'empire de l'univers. Il cite à l'appui de ses assertions, outre de prétendues apparitions des dieux, les augures les aruspices, les devins, les songes même.

» Puis donc que toutes les nations s'accordent sur les lieux immortels, quelque incertaines qu'en soient la raison et l'origine, je ne puis souffrir qu'il y ait personne d'assez somptueux, d'assez emporté par je ne sais quelle sagesse impie, pour vouloir renverser ou seulement ébranler une religion si ancienne, si salutaire. Que si Théodore de Sirène et Diagoras de Mélos, que l'antiquité a flétris du nom d'athées, ont prétendu qu'il n'y avait point de dieux, et anéanti par là toute morale, jamais cette impiété, même sous le masque de la philosophie, ne prévaudra parmi les hommes. Lorsque Protagoras d'Abdère disputa sur la Divinité avec l'air d'en douter plutôt qu'avec l'intention manifeste de la nier, les Athéniens le bannirent de leur territoire et brûlèrent ses écrits en pleine assemblée. Comment donc voir sans gémir une fraction criminelle et désespérée s'emporter contre les dieux, former une conjuration profane, en ramassant la lie du peuple le plus bas et le plus ignorant, avec des femmes faibles et crédules, se confédérer par des assemblées nocturnes, des jeûnes solennels et des repas inhumains ? nation qui cherche les ténèbres et fuit la lumière, muette en public, parleuse en secret. Ils regardent les temples comme des bûchers funestes, ils crachent contre les dieux, ils se moquent des sacrifices; ils ont pitié des honneurs du sacerdoce et méprisent la pourpre, eux à demi-nus ! Leur folie va jusqu'à ne compter pour rien les tourments présents, parce qu'ils en craignent de futurs et d'incertains ; et, de peur de mourir après la mort, ils n'ont pas peur de mourir en attendant.

» Comme le mal se propage plus facilement, la corruption des mœurs croissant toujours, cette conjuration impie s'étend par tout le monde. Ils se reconnaissent à certaines marques secrètes, ils s'aiment presque avant de se connaître, ils s'appellent tous frères et sœurs, couvrant sous ces beaux noms les infamies et les crimes dont ils se font une religion. On ne dirait pas d'eux tant de choses honteuses, si ces bruits n'étaient soutenus d'un grand fond de vérité. J'apprends qu'ils adorent la tête d'un vil animal, la tête d'un âne, par je ne sais quelle impertinente opinion : religion digne de leurs mœurs. D'autres rapportent qu'ils adorent les parties naturelles de leur président ; je ne voudrais pas l'assurer, mais le secret de leurs mystères nocturnes en justifie le soupçon. L'on dit aussi qu'ils adorent un homme qui a été puni du dernier supplice pour ses crimes, et le bois funeste de

la croix : ces autels conviennent à des scélérats, et ils adorent ce qu'ils méritent. » Il rapporte ensuite ces fables odieuses, de l'enfant couvert de farine que l'on donnait à manger, du chien qui éteignait la lumière, des incestes et des abominations que l'on attribuait aux assemblées des chrétiens.

« Je passe à dessein beaucoup de choses : n'en voilà déjà que trop, prouvées en tout ou en partie, par le mystère dont ils couvrent leur doctrine impie. Car, quoi que ce soit qu'ils adorent, pourquoi s'efforcent-ils tant de le cacher? Ce qui est honnête aime à se faire voir : le crime seul cherche le secret. Pourquoi n'ont-ils ni temples, ni autels, ni images connues? Pourquoi n'osent-ils pas parler ouvertement ni s'assembler librement, si ce n'est que ce qu'ils adorent secrètement soit punissable ou honteux? Mais enfin, qui est ce Dieu? d'où vient-il? où est il, ce Dieu unique, solitaire, abandonné, que ne connaît aucune nation libre, aucun royaume, pas même la superstition romaine? Il n'y a que les juifs, peuple misérable, qui aient aussi adoré un seul Dieu : encore avaient-ils des temples, des autels, des victimes, des cérémonies. Mais ce Dieu a si peu de puissance, qu'il est captif des dieux romains, ainsi que son peuple. Pour les chrétiens, quels prodiges n'inventent-ils point? que ce Dieu, qu'ils ne peuvent ni montrer ni voir, s'informe exactement des mœurs de tout le monde, des actions, des paroles, des pensées les plus secrètes, c'est-à-dire qu'il se promène et se trouve partout, qu'il est incommode, inquiet, curieux jusqu'à l'impudence, puisqu'il est en tous lieux et présent à toutes les actions, occupé de chacun en particulier, comme si il pouvait suffire à tous. Que dirons-nous de ce qu'ils menacent du feu le monde entier, comme si l'ordre de la nature pouvait être renversé? Et non contents de cette opinion extravagante, ils y joignent des contes de vieilles, en disant qu'ils renaitront après être morts et réduits en cendres. C'est sur ce fondement qu'ils se promettent une vie heureuse et éternelle. Mais au moins devriez-vous reconnaître, par l'expérience du présent, combien vos espérances sont vaines. Vous êtes, pour la plus grande et la meilleure parties comme vous dites vous-mêmes; vous souffrez le froid, la faim, le travail, et votre Dieu l'endure; il ne veut ou ne peut vous secourir, tant il est faible ou injuste, toi qui rêves une immortalité posthune, tu ne sens pas, à la fièvre qui te brûle, à la douleur qui te déchire, tu ne sens pas ce que tu es? tu ne reconnais pas ta faiblesse et ta misère? Mais laissonsl à ce qui est commun. Voici pour vous les menaces, les supplices, les tourments, les croix, les feux · Où est-il, ce Dieu qui peut vous secourir ressuscités et qui ne vous peut secourir vivants?

» Ne voyez-vous pas les Romains, sans votre Dieu, régner, jouir de l'empire de tout le monde et vous commander à vous-mêmes, tandis que, pleins de crainte et d'inquiétude, vous vous abstenez des plaisirs honnêtes? Vous ne prenez part ni aux spectacles, ni aux pompes, ni aux festins publics ; vous détestez les combats sacrés et les viandes offertes sur les autels, tant vous craignez les dieux, que vous dites qui ne sont point. Vous ne vous couronnez point de fleurs, ni ne vous parfumez le corps ; vous êtes pâles et tremblants ; vous ne ressusciterez point, et en attendant vous ne vivez pas. Donc, s'il vous reste un peu de bon sens ou de modestie, cessez de chercher les secrets du ciel et la destinée du monde. C'est assez de regarder à ses pieds, principalement pour des gens ignorants, grossiers, rustiques : ceux qui ne sont pas capables d'entendre les affaires de la vie civile, sont bien moins capables de discourir les choses divines. Ou, si vous voulez philosopher, imitez Socrate, qui disait que ce qui est au-dessus de nous ne nous regarde point : la souveraine sagesse est d'avouer son ignorance. Mon opinion à moi, c'est qu'il faut laisser les choses douteuses pour ce qu'elles sont, et, pendant que tant de grands hommes demeurent en suspens, ne pas décider témérairement ni pour ni contre, de peur d'introduire une superstition ridicule, ou de détruire toute religion. » Ainsi pérorait Cécilius en se déridant; car le torrent de ses paroles avait emporté son chagrin ; il finit par un défi railleur contre son adversaire.

Octave lui fit sentir poliment que son discours se détruisait soi-même : tantôt il se montrait persuadé qu'il y a des dieux, tantôt incertain s'il y en a. C'est que, semblable à un voyageur qui ne connaît pas bien sa route et qui la voit se partager en plusieurs, il ne savait à quoi se résoudre. Pour réfuter toutes ces assertions vagues et contradictoires, une chose suffit : c'est de démontrer la vérité, qui est une. « Mon frère a trouvé fort mauvais que des gens pauvres et sans lettres osassent raisonner des choses du ciel. Mais tous les hommes, sans distinction d'âge, de sexe ou de rang, sont nés capables de raison. La sagesse n'est pas un privilége de la fortune. Les philosophes eux-mêmes, avant que leur réputation fût établie, étaient regardés comme des plébéiens ignorants et demi-nus. Les riches portent leurs regards beaucoup moins vers le ciel que vers l'or. Au fond, il ne s'agit pas de l'autorité de celui qui raisonne, mais de la vérité du raisonnement. Moins le discours est étudié, plus il est clair que c'est la vérité seule qui persuade. Je conviens, avec Cécilius, que l'homme doit avant tout se connaître soi-même; mais il ne le peut sans connaître le reste du monde, tant les parties en sont liées. Pour bien savoir ce que c'est que l'humanité, il faut savoir ce que c'est quo la Divinité; pour se bien conduire dans la société civile, il faut connaître cette commune cité de tout l'univers. » Il y fait voir les preuves naturelles d'une providence divine.

« Mais s'il est impossible de douter d'une

Providence, peut-être demanderez-vous s'il y a dans le ciel un ou plusieurs maîtres. La réponse n'est pas difficile à qui considère les empires de la terre, qui ont pris leur type du ciel. Vit on jamais partage de souveraineté, qui ne commençât par la perfidie et ne terminât par le meurtre? Rome naissante a vu deux frères se disputer une royauté de pâtres et de chaumières ; Rome triomphante a vu le gendre et le beau-père remplir tout l'univers de leurs sanglants combats ; un si vaste empire ne put les contenir tous deux. Passons à un autre ordre. La nature ne donne à une ruche, à tout un troupeau qu'un seul chef. Et vous voudriez que dans le ciel la suprême puissance fût divisée ? N'est-il pas évident que le Dieu autour de toutes choses n'a ni commencement ni fin ; qu'il donne à tout l'existence, mais qu'il garde pour lui-même l'éternité ; qu'avant qu'il y eût un monde, il était un monde à lui-même ; qu'il crée tout par sa parole, ordonne tout par son intelligence, perfectionne tout par sa vertu ! Nous ne pouvons ni le voir, ni le comprendre, parce qu'il est au-dessus de nos sens et de nos connaissances, immense, infini, connu de lui seul tout ce qu'il est. Ne cherchez pas un nom à Dieu ; Dieu, voilà son nom. Là il faut des vocables où il faut distinguer une multitude d'individus chacun par son appellation propre. A Dieu, qui seul est, le nom de Dieu est tout entier. Mais quoi ? n'ai-je pas, quant à lui, le consentement de tous ? J'entends le vulgaire, lorsqu'il lève les mains au ciel, ne dire autre chose, sinon : *Dieu*, et *Dieu est grand*, *Dieu est vrai*. *Si Dieu nous en fait la grâce*. Est-ce là le discours naturel du vulgaire, ou bien la prière du chrétien confessant la foi? et ceux qui font de Jovis le souverain, se trompent sur le nom, mais ils s'accordent sur l'unité de puissance. »

De la populace il passe aux poëtes. « J'entends les poëtes aussi proclamer un seul père des dieux et des hommes. Si nous passons aux philosophes, vous les trouverez, différant sur les noms, d'accord sur la chose même. » Et après avoir cité les plus célèbres, il conclut : « Chacun croira, d'après cela, ou que les chrétiens sont philosophes, ou que les philosophes étaient dès lors chrétiens. »

Ayant ainsi établi l'unité de Dieu par l'accord inattendu de tout le monde, il bat en ruine les fables du polythéisme, fait voir que ces prétendus dieux avaient été des hommes, et que les vrais auteurs de ces égarements étaient les esprits impurs, comme ils étaient contraints de l'avouer eux-mêmes aux chrétiens. « Vous en avez la preuve sous les yeux, toutes les fois que nos exorcismes et nos prières les forcent de quitter les corps qu'ils possèdent. Vous entendez un Saturne, un Sérapis un Jupiter et tout ce que vous adorez de démons, cédant à la violence de la douleur, déclarer ce qu'ils sont ; certainement qu'ils ne voudraient pas mentir à leur honte, surtout en votre présence. Croyez-en donc leur propre témoignage, alors qu'ils confessent eux-mêmes n'être que des démons. Au nom du seul Dieu vivant et véritable, prononcé par notre bouche, vous les voyez s'agiter, frémir, lutter avec violence et finir par s'échapper. Ce sont eux qui sèment parmi vous les préventions de la haine contre les chrétiens qu'ils redoutent : la crainte et la honte se touchent. »

Quant aux infamies que l'on accusait les chrétiens de commettre en secret, il fait voir, comme Tertullien, saint Justin, Athénagore, non-seulement que les chrétiens en étaient innocents, mais que les païens eux-mêmes les commettaient en public. De même, la grandeur des Romains ne leur est venue ni de leurs dieux indigènes, qui étaient le pivert, la peur, la pâleur, la déesse Cloacine ou des cloaques, les prostitués Acca et Flora ; ni des dieux étrangers, qu'ils avaient faits captifs avec leurs nations.

« Lorsque les Juifs servaient fidèlement le Dieu véritable, qui est aussi le nôtre et celui de tout le monde, de peu ils devenaient innombrables, de pauvres riches, d'esclaves rois. Dieu faisait combattre pour eux jusqu'aux éléments. Lisez leurs écrits ; ou, si vous aimez mieux ce qui est romain, lisez les écrits de Flavius Josèphe et d'Antoine Julien, pour ne pas parler des auteurs plus anciens. Vous verrez que les Juifs se sont attiré par leurs crimes le malheur qui les accable, et que rien ne leur arrive qui n'ait été prédit auparavant ; et vous comprendrez qu'ils n'ont pas été faits captifs avec leur Dieu, comme vous dites, mais que Dieu les a livrés comme des transfuges de sa loi.

» Pour ce qui est de l'incendie final de l'univers, les philosophes en parlent comme nous ; non pas que nous l'ayons pris d'eux, mais ils l'ont pris de nos prophètes. Les plus célèbres d'entre eux, Pythagore et Platon, ont même transmis une moitié de la vérité sur la résurrection, en enseignant que les âmes survivent aux corps qui se décomposent, et qu'elles passent dans d'autres corps nouveaux. D'ajouter, comme ils font, que les âmes humaines repasseront en des corps de bêtes, cela est plus digne d'un mauvais joueur de farces que d'un philosophe. Vous voudriez voir les corps ressusciter dès maintenant ; mais voudriez-vous donc que les arbres reverdissent au milieu des glaces de l'hiver? Il faut de même attendre le printemps des corps. Je n'ignore pas que, de n'être rien après la mort, plusieurs le souhaitent plus qu'ils n'y croient : ils savent ce qu'ils méritent. Ils aimeraient mieux être anéantis tout à fait que d'être restaurés pour des supplices. Mais ils ont beau faire ; et les livres des hommes les plus savants, et les chants des poëtes les avertissent de leur erreur. Tous ils parlent des feux de l'enfer et de ses tourments éternels, l'ayant connu et par les indices des démons et par les oracles des prophètes. C'est pour cela que chez eux le roi Jupiter lui-même jure ses inviolables serments par les rives brûlantes du

gouffre infernal : il envisage avec effroi la peine qu'il sait l'y attendre, lui et ses adorateurs ; tourments sans fin et sans mesure. Là un feu intelligent brûle les membres et les renouvelle, les dévore et les nourrit : incendie pénal qui s'alimente des corps en feu sans les consumer jamais. Ainsi seront tourmentés ceux qui ne connaissent point Dieu, tout aussi bien que les impies et les pervers ; car c'est un crime égal d'ignorer le Père et le maître de toutes choses, et de l'outrager.

« Vous nous reprochez d'être pauvres la plupart ; mais c'est là notre gloire : le luxe amollit le courage, la frugalité l'affermit. Et toutefois peut-on être pauvre quand on n'a besoin de rien, quand on ne désire point le bien d'autrui ? Si nous croyions les richesses utiles, nous les demanderions à Dieu : celui à qui tout appartient pourrait bien nous en donner quelque partie ; mais nous aimons mieux les mépriser que les garder : nous lui demandons plutôt l'innocence et la patience.

« Que si nous avons à souffrir les infirmités du corps, ce n'est pas une peine, mais une milice. Nous sommes éprouvés dans les périls, comme l'or dans la fournaise. Oui, c'est un spectacle digne de Dieu, qu'un chrétien luttant avec la douleur, se mesurant avec les menaces, les supplices et les tortures, bravant et les terreurs de la mort et l'aspect farouche des bourreaux, érigeant sa liberté contre les rois et les princes, et ne cédant qu'au seul Dieu à qui il appartient. Victorieux et triomphant, il se rit du juge qui le condamne : oui, bien véritablement victorieux, puisqu'on l'est quand on a obtenu l'objet de ses vœux.

» Vous-mêmes, n'élevez-vous pas jusqu'au ciel des individus célèbres par leurs disgrâces : un Mucius Scévola, un Regulus ? Leur comparerai-je nos hommes ? Eh quoi ! nos enfants, nos femmelettes se moquent de vos gibets et de vos tortures, de vos bêtes féroces et de tout l'appareil de vos supplices ; ils les bravent par une patience inspirée d'en haut. Aveugles ! ne comprenez-vous pas qu'il est impossible que personne s'expose sans motif à de semblables peines, ou puisse les endurer de la sorte sans le secours de Dieu ?

« Maintenant donc que Socrate, que le bouffon d'Athènes examine, lui qui confesse ne rien savoir, tout en se glorifiant du témoignage d'un démon menteur ; que Carnéade, et Arcésilas, et Pyrrhon, et toute la multitude des académiciens délibèrent ; que Simonide ajourne perpétuellement sa réponse. Nous méprisons l'arrogance des philosophes que nous avons connus corrupteurs, adultères et tyrans, toujours éloquents contre leurs propres vices. Nous, ce n'est point par les dehors que nous aspirons à être sages ; nous ne faisons pas de grands discours, mais nous vivons de grandes choses. Nous nous glorifions d'être arrivés à ce qu'eux ont cherché avec de grands efforts, sans pouvoir le trouver. Pourquoi serions nous ingrats ? pourquoi serions-nous envieux de notre propre bonheur, si la vérité divine, semée dans les âges précédents, a mûri dans le nôtre ? Mettons ce bonheur à profit, et prenons pour maxime de réprimer la superstition, d'anéantir l'impiété et de garder la religion véritable. »

Octave avait fini de parler : ses deux amis écoutaient encore Il y eut quelques moments de silence. A la fin, Cécilius s'écria : « Je félicite mon cher Octave et moi-même ; nous avons vaincu tous les deux : lui il triomphe de moi, et moi de mon erreur. Je crois à la Providence, je me rends à Dieu, je confesse la vérité de cette religion qui, dès maintenant, est la nôtre. Il me reste seulement quelques explications à demander, mais nous en parlerons demain plus à loisir. » C'est qu'en effet cette première conférence n'entrait guère dans le détail de la doctrine. Octavius étant parti ou même mort quelque temps après, Félix écrivit cet entretien en mémoire de son excellent ami (1). Pour Cécilius, non-seulement il se fit chrétien, mais, comme il était de Cirthe en Afrique, il y a lieu de croire que c'est lui le saint prêtre Cécilius, qui convertit plus tard saint Cyprien.

Origène de son côté, continuait de gagner à Jésus-Christ de nouveaux fidèles. Son zèle l'emporta même trop loin. Comme il était jeune et obligé, par sa fonction de catéchiste, à converser continuellement, non seulement avec des hommes, mais avec des femmes, il voulut se mettre en sûreté contre les tentations et même contre les mauvais discours. Ayant plus de zèle que d'expérience, il prit trop à la lettre cette parole de l'Evangile : Il y a des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux, et il en vint à l'exécution réelle. Il tint cette action fort secrète et la cacha même à la plupart de ses amis ; mais elle vint à la connaissance de Démétrius, son évêque, qui fut extrêmement surpris de la hardiesse de ce jeune homme, et toutefois loua sa ferveur et la simplicité de sa foi. Il exhorta donc à prendre courage et à s'attacher à sa fonction de plus en plus (2). Origène lui-même condamna dans la suite cette explication grossière de l'Evangile, et la réfuta amplement, donnant un sens allégorique à tout ce que Jésus-Christ dit en cet endroit des trois sortes d'eunuques (3).

Le désir de voir l'Eglise de Rome, la plus ancienne ou la plus principale, car le mot grec dont se sert Origène signifie l'un et l'autre, le porta à y faire un voyage, sous le pontificat de Zéphyrin, qui gouverna cette Eglise pendant vingt ans, depuis l'an 197 jusqu'en 215. Son séjour n'y fut pas long, et il retourna bientôt à Alexandrie reprendre ses occupations ordinaires, sous l'évêque Démé-

(1) *Octav.*, Minuc. Fe. — (2) Euseb., l. VI, c. VIII. — (3) *In Matth. Tract.*, VII, *sub fin.*, du *Vaisseau*.

trius, qui l'exhortait et le suppliait presque de s'appliquer à servir l'Eglise. Origène vit qu'il ne pouvait suffire à l'étude profonde de la théologie, à l'explication de l'Ecriture, et en même temps à l'instruction de ceux qui venaient à lui et qui ne le laissaient pas respirer, se succédant les uns aux autres depuis le matin jusqu'au soir. Il partagea donc cette multitude, et choisit entre ses disciples Héraclas pour le soulager. C'était un homme appliqué à la théologie, et d'ailleurs très-savant dans les humanités, et raisonnablement instruit de la philosophie. Il le chargea de donner les premières instructions à ceux qui commençaient, se réservant les plus avancés.

La passion qu'il avait d'entendre l'Ecriture sainte lui fit apprendre la langue hébraïque, quoique cette étude ne convînt guère à son âge et à sa nation, car il avait déjà environ trente ans, et les Alexandrins ni les autres Grecs n'apprenaient pas volontiers les langues étrangères. Il acheta donc les exemplaires hébraïques dont les Juifs se servaient, et rechercha les versions grecques qui en avaient été faites, outre celle des Septante, c'est-à-dire la version d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque. Le premier avait fait la sienne sous Commode; les deux autres venaient de faire la leur depuis peu. Ils étaient l'un et l'autre de la secte des ébionites, juifs à demi chrétiens.

Ce premier travail lui en fit entreprendre un autre encore plus considérable : c'étaient des éditions de l'Ecriture sainte à plusieurs colonnes, pour comparer ensemble les différentes versions. Il en fit trois, que l'on nomma en grec hexaples, octaples ou tétraples, selon le nombre des colonnes. Les hexaples en avaient six, dont la première contenait le texte hébreu en lettres hébraïques; la seconde, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendaient l'hébreu sans le savoir lire ; la troisième colonne contenait la version d'Aquila ; la quatrième, celle de Symmaque ; la cinquième, les Septante ; la sixième, Théodotion. Les octaples contenaient de plus deux versions grecques qu'Origène trouva, l'une à Jéricho, l'autre à Nicopolis en Epire. Comme il n'en savait pas les auteurs, il les nomma la cinquième et la sixième. Les octaples avaient donc huit colonnes : à la première, le texte hébreu en lettres hébraïques; à la seconde, le même texte en lettres grecques ; à la troisième, Aquila ; à la quatrième, Symmaque ; à la cinquième, les Septante ; à la sixième, Théodotion ; à la septième, la cinquième version ; à la huitième colonne, la sixième version. Origène avait placé les deux textes hébreux à la tête, et les Septante au milieu des autres interprètes, afin qu'ils servissent comme de règle pour en faire voir les défauts ; car son dessein n'était pas de corriger les Septante, qu'il honorait avec une grande vénération comme la vérité que l'Eglise mettait entre les mains de ses enfants : c'était plutôt pour les défendre contre les reproches des Samaritains et des Juifs. Il voulait confondre ces derniers, non-seulement par ce qui est commun à l'hébreu et aux Septante, mais même par ce qui est particulier à l'hébreu (1).

Comme ces exemplaires à plusieurs colonnes étaient chers, il fit les tétraples, où il les réduisit aux quatre les plus nécessaires. A la première colonne était Aquila, à la seconde, Symmaque ; à la troisième, les Septante ; à la quatrième, Théodotion. Il fit encore un autre travail ; afin que la seule édition des Septante pût tenir lieu de toutes. Cette édition était le corps de l'ouvrage ; il y ajouta ce que l'hébreu contenait de plus, tiré de la version de Théodotion, et marqué par des astérisques ou de petites étoiles ; mais ce que les Septante avaient de plus que l'hébreu, était marqué par des obélisques ou de petites broches, comme pour le retrancher. Cette édition devint très-commune dans l'Eglise (2).

Ce grand travail occupa Origène pendant vingt ans. Ce n'était pas le seul. Dans le temps même qu'il venait de l'entreprendre, il convertit à la foi catholique Ambroise, homme considérable dans Alexandrie, et pour ses richesses et pour son esprit, mais engagé dans l'erreur des valentiniens. Etant convaincu et éclairé, il se rendit et fut depuis un des plus grands amis d'Origène. La réputation de celui-ci attira plusieurs autres savants hommes, non-seulement des hérétiques, mais des païens et des philosophes ; car il ne se contentait pas d'enseigner la doctrine chrétienne, il y joignait la philosophie et les lettres humaines. Ceux en qui il trouvait le plus beau naturel, il les introduisait à la philosophie, leur enseignant la géométrie, l'arithmétique et les autres sciences préliminaires ; puis il leur montrait les sectes des philosophes et leurs différentes opinions, expliquait leurs écrits et y faisait des commentaires. Il excitait à l'étude des humanités ceux qui avaient l'esprit plus commun, assurant qu'elles n'étaient pas peu utiles pour l'intelligence, et la preuve des saintes Ecritures. Telles étaient ses raisons pour s'appliquer lui-même à l'étude des lettres humaines et de la philosophie. Sa réputation était si grande, même chez les païens, que souvent leurs philosophes le consultaient, lui dédiaient des livres, ou faisaient mention de lui dans leurs écrits. « Enfin, dit un Père de l'Eglise, on ne peut exprimer combien il était aimé, estimé et admiré de tout le monde. Tous ceux qui faisaient quelque profession de piété, accouraient à lui de toutes les extrémités de la terre. Il n'y avait point de chrétien qui ne le respectât presque comme un prophète, point de philosophe qui ne l'honorât comme son maître (3). »

Il était ainsi occupé à Alexandrie, lorsqu'il

(1) Voir pour plus de détails, Tillemont, Ceillier, Huet, Charles et Vincent Delarue. — (2) Euseb., l. VI, c. XVI. — (3) Vinc. Lir., l. I, n. 23.

vint un soldat apportant des lettres du gouverneur d'Arabie à l'évêque Démétrius et au préfet d'Egypte, afin de lui envoyer en diligence Origène, pour l'entretenir de science. Ils envoyèrent Origène; il alla en Arabie, et, ayant terminé en peu de temps l'affaire qui l'y avait appelé, il revint à Alexandrie. Peu après, une guerre civile assez violente, apparemment le massacre brutal qu'y fit Caracalla, l'obligea d'en sortir; et, ne se trouvant pas en sûreté dans l'Egypte, il passa en Palestine et s'arrêta à Césarée, où il se mit à enseigner publiquement. Quoiqu'il ne fût pas encore prêtre, les évêques l'invitèrent, non-seulement à parler, mais à expliquer les Ecritures dans l'assemblée publique de l'Eglise. Démétrius, évêque d'Alexandrie, s'en plaignit; mais Alexandre de Jérusalem et Théoctiste de Césarée lui répondirent en ces termes : « Ce que vous ajoutez dans vos lettres, qu'il est inouï que les laïques parlent devant les évêques et expliquent les Ecritures, il nous semble qu'en cela vous vous êtes manifestement trompé. Car lorsque l'on trouve des hommes capables d'aider les frères dans la parole de Dieu, les évêques les prient de l'expliquer au peuple, comme à Larande, l'évêque Néon a fait parler Evelpis; à Icone, l'évêque Celse a employé Paulin; à Synnade, l'évêque Atticus a employé Théodore. C'étaient tous de saints personnages, et il est à croire que la même chose se pratique en d'autres lieux, quoique nous n'en ayons pas connaissance (1). » Ainsi parlait saint Alexandre, évêque de Jérusalem.

Ce saint avait étudié dans l'école d'Alexandrie sous Pantène et Clément, et se trouvait ainsi condisciple d'Origène. Son mérite l'avait fait élever sur le siége épiscopal d'une ville de Cappadoce. Il confessa généreusement la foi dans la persécution de Sévère. De sa prison, où il resta sept ans, il écrivit à l'église d'Antioche pour la féliciter de ce qu'elle avait choisi saint Asclépiade pour évêque, après la mort de saint Sérapion, auteur de plusieurs opuscules qui ne sont point venus jusqu'à nous. Asclépiade avait confessé la foi comme lui. Dans sa lettre, il prend les qualités de serviteur et prisonnier de Jésus-Christ, et témoigne que, par la nouvelle de cette élection, le Seigneur avait rendu douces et légères les chaînes qu'il portait encore. « Je vous envoie cette lettre, dit-il, par le bienheureux prêtre Clément, homme éprouvé et consommé dans la vertu, que la providence de Dieu a amené en ce pays pour affermir et accroître l'Eglise du Christ. » C'est Clément d'Alexandrie.

Alexandre, étant sorti de prison, eut une révélation en songe qui lui ordonna d'aller à Jérusalem visiter les saints lieux. Il y trouva le saint évêque Narcisse, qui l'y attendait avec son clergé. Narcisse n'était plus en état de remplir les fonctions épiscopales, à cause de son extrême vieillesse : il avait peut-être plus de cent dix ans. Mais la veille, Dieu lui avait envoyé une vision, ainsi qu'à plusieurs fidèles de son église. Ils entendirent pendant la nuit une voix très-distincte, qui leur ordonna de sortir hors des portes de la ville et de prendre pour évêque celui que Dieu leur enverrait. Ils trouvèrent Alexandre ; et quoiqu'il fût déjà évêque d'une autre église, le témoignage de la volonté de Dieu et la confession illustre qu'il avait faite pendant la persécution, furent cause qu'ils le retinrent, de l'avis de tous les évêques des églises voisines. Ainsi Alexandre demeura évêque de Jérusalem avec Narcisse ; et c'est le premier exemple d'un évêque vivant. Il en parle lui-même en ces termes, dans une lettre aux antinoïtes d'Egypte : « Je vous salue de la part de Narcisse, qui a gouverné avant moi le siége épiscopal de cette église, et qui gouverne encore présentement par ses prières, étant âgé de plus de cent seize ans. Il vous conjure avec moi de conserver entre vous une paix et une union inaltérables (2). »

Narcisse avait assisté au concile de Césarée, touchant la Pâque, sous le pape Victor. Il était recommandable par sa vertu et par ses miracles. La nuit de la veille de Pâque, l'huile manqua aux diacres pour allumer les lampes de l'Église ; le peuple en fut affligé. Narcisse commanda à ceux qui préparaient le luminaire de tirer de l'eau à un puits qui était proche et de la lui apporter. Ayant fait sa prière sur cette eau, il leur ordonna de la verser dans les lampes avec une foi ferme et sincère, et elle se trouva changée en huile. L'on en conserva longtemps en mémoire de ce miracle, et il en restait encore quelque peu du temps d'Eusèbe de Césarée, environ cent vingt ans après (3).

Mais ce qui rendit Narcisse encore plus célèbre, fut une persécution qu'il eut à supporter. Quelques mauvais chrétiens se sentant coupables, et ne pouvant souffrir sa sévérité et sa vigueur, conspirèrent contre lui et l'accusèrent d'un crime atroce. Ils furent trois qui confirmèrent leur calomnie par de faux serments. Le premier dit : Si je ne dis vrai, je veux périr par le feu ; le second : Je veux être consumé par une fâcheuse maladie ; le troisième : Je veux perdre la vue. La vertu de Narcisse et la pureté de sa vie étaient si connues, que personne n'ajouta foi à cette calomnie ; mais il ne la put souffrir, outre qu'il aspirait depuis longtemps à la véritable philosophie, c'est-à-dire la vie solitaire. Il se déroba donc à son église, et passa plusieurs années caché à la campagne et dans les déserts, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Cependant ses calomniateurs furent punis. Quant au premier, le feu prit de nuit à la maison qu'il habitait, par une petite étincelle qui y tomba sans qu'on pût en trouver la cause, et il fut brûlé avec toute sa famille ; le second périt par une maladie telle qu'il l'avait demandée, et qui l'infecta depuis les pieds jus-

(1) Euseb., l. VI, c. XIX. — (2) *Ibid.*, l. VI, c. XI. — (3) *Ibid.*, l. VI, c. IX.

qu'à la tête; le troisième, craignant un pareil jugement de Dieu, confessa publiquement le crime qu'il avait commis avec eux, d'avoir accusé Narcisse. Il en eut un tel regret, que, pleurant continuellement, il perdit la vue. Narcisse ayant disparu, les évêques des villes voisines jugèrent à propos d'établir un autre évêque à Jérusalem. Ils élurent Dius, qui ne la gouverna pas longtemps, et eut pour successeur Germanion, qui mourut peu de temps après, et fut remplacé par Gordius. Enfin Narcisse revint, et parut comme ressuscité des morts. Le respect qu'on avait pour sa vertu, principalement à cause de sa patience contre la calomnie, fit que tous les frères le prièrent de reprendre la conduite de son troupeau. Son grand âge ne le lui permettait guère, lorsque Dieu lui envoya pour coadjuteur Alexandre. Celui-ci, étant devenu évêque de Jérusalem, y établit une célèbre bibliothèque, où il recueillit entre autres les écrits et les lettres de tous les grands hommes de son temps (1).

Tel était le saint évêque qui faisait prêcher devant lui Origène, quoiqu'il ne fût encore que laïque, et qui s'en justifiait à Démétrius d'Alexandrie, par l'exemple d'autres évêques également saints. Démétrius n'en fut pas satisfait; il écrivit à Origène des lettres, et lui envoya même des diacres de son église pour le presser de revenir à Alexandrie. Il revint et reprit ses études et ses occupations ordinaires. Un nouvel honneur l'y attendait. La mère de l'empereur Alexandre Sévère voulut le voir. C'était, dit Eusèbe, une femme très-craignant de Dieu et pieuse, s'il en fut jamais : ce qui fait qu'elle était chrétienne. Son nom était Mammée. Ayant connu, à Antioche, la grande réputation d'Origène, elle lui envoya une escorte et le fit venir. Il demeura quelque temps auprès d'elle et lui montra, par ses discours, la gloire du Seigneur et la puissance de sa doctrine, puis il revint à ses travaux accoutumés (2).

L'empereur Alexandre lui-même grâce à son excellent naturel et à la bonne éducation qu'il avait reçue de sa mère, se montra favorable aux chrétiens ; il les laissa en paix pendant tout son règne. S'il y en eut quelques-uns de persécutés, ce fut, à son insu, par les magistrats, particulièrement les jurisconsultes, grands ennemis alors des chrétiens. Il avait dans son palais un oratoire domestique, où, tous les matins, il rendait des honneurs divins aux princes qui avaient été mis entre les dieux, et aux âmes qu'il estimait les plus saintes, entre lesquelles il mettait Apollonius de Tyane, Jésus-Christ, Abraham et Orphée. C'est ce que rapporte le païen Lampride, sur le témoignage d'un auteur contemporain, et il ajoute qu'il voulut faire un temple au Christ et le recevoir entre les dieux, mais qu'il en fut détourné par ceux qui, consultant les oracles, avaient trouvé que tout le monde serait chrétien s'il exécutait son projet, et que l'on abandonnerait les autres temples. Il dit encore, que les chrétiens ayant occupé un lieu qui avait été public, et que des cabaretiers disaient leur appartenir, Alexandre répondit qu'il valait mieux que Dieu y fût servi, n'importe de quelle manière, que d'en faire un cabaret. Il disait souvent à haute voix cette sentence qu'il avait apprise des Juifs ou des chrétiens : Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. Il la faisait dire par un crieur quand il châtiait quelqu'un, et l'aimait tellement, qu'il la fit écrire dans le palais et dans les bâtiments publics. Quand il voulait faire des gouverneurs de provinces ou d'autres officiers, il proposait leurs noms en avertissant le peuple que, si quelqu'un avait à les accuser de quelque crime, il le prouvât clairement, sous peine de la vie. Il est honteux, disait-il, de ne pas faire pour les gouverneurs de provinces, à qui l'on confie les biens et la vie des hommes, ce que font les chrétiens et les Juifs en publiant les noms de ceux qui doivent être ordonnés pour le sacerdoce (3).

Ce fut au retour de ce voyage qu'Origène commença à écrire sur l'Ecriture sainte. Il y fut porté et comme forcé par les sollicitations de beaucoup de personnes, mais principalement par son ami Ambroise. Celui-ci ne se contenta pas de l'y exhorter par ses instantes prières et de lui en faire ou augmenter le désir par l'ardeur qu'il avait lui-même pour les saintes lettres, ni de l'animer encore par l'exemple de saint Hippolyte qui florissait alors; mais, comme il était riche, il lui en fournit aussi tous les moyens; car il lui donna plus de sept notaires ou sténographes pour écrire tour à tour sous sa dictée, avec autant de libraires ou copistes qui mettaient au net ce que les premiers avaient écrit en notes, et enfin des filles qui transcrivaient le tout en la plus belle écriture. Il entretenait abondamment toutes ces personnes de tout ce qu'il leur fallait. Il leur fournissait encore toutes les autres dépenses, même jusqu'au papier ; car Origène fut toujours pauvre. Ambroise, avec une ardeur incroyable, exigeait tous les jours quelque nouveau fruit de son travail. Il le pressait sans cesse, surtout quand ils étaient ensemble, de lire, d'examiner, de corriger, enfin de travailler sans relâche, et durant le souper, et après le souper, et une grande partie de la nuit. Aussi Origène l'appelait-il quelquefois son piqueur. Ambroise voulait une explication de tous les livres sacrés. Pour le satisfaire, Origène y travaillait nuit et jour avec une application incroyable, d'où vient qu'on le surnomma Entrailles d'airain. Ambroise ne l'engageait pas seulement à écrire sur les lettres saintes, mais encore à d'autres ouvrages, comme on le voit par le livre contre Celse, entrepris à la prière de ce saint, qui lui avait envoyé l'écrit de ce philosophe pour y répondre.

(1) Euseb., l. VI, c. x. — (2) *Ibid.*, l. VI, c. xxi. — (3) Lamprid., *In Alex.*

Cependant les églises de la Grèce étaient affligées de plusieurs hérésies. On appela Origène pour y porter remède. Il partit donc d'Alexandrie avec une lettre ecclésiastique de Démétrius, son évêque, qui lui rendait un témoignage avantageux. Il passa par la Palestine, où les évêques de la province, particulièrement Théoctiste de Césarée et saint Alexandre de Jérusalem, l'ordonnèrent prêtre. Nous verrons bientôt quels orages lui attira cette ordination.

En Palestine, il vit Jules Africain. C'était un des plus savants chrétiens d'alors. Il était d'Emmaüs, dont les Romains, au lieu d'une simple bourgade, avaient fait une ville sous le nom de Nicopolis. Mais elle avait été brûlée. Jules Africain, député vers l'empereur Héliogabale, en obtint le rétablissement. Il composa un grand ouvrage de chronologie, pour servir à la controverse contre les païens, en leur montrant l'antiquité de la vraie religion et la nouveauté de leurs histoires et de leurs fables. Cet ouvrage contenait la suite de l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à l'an 221 de Jésus-Christ, qui est le quatrième d'Héliogabale. Nous ne l'avons plus que dans la chronique d'Eusèbe. Mais il nous reste d'Africain une lettre à un nommé Aristide, pour accorder les deux généalogies de Jésus-Christ selon saint Matthieu et selon saint Luc. Il y rapporte ce qu'il avait appris de la tradition de ceux qui restaient en Palestine de la famille du Seigneur, savoir : que Jacob et Héli étaient frères utérins; qu'Héli étant mort sans enfants, Jacob épousa sa veuve, et fut père de saint Joseph selon la nature, tandis qu'Héli l'était selon la loi. Ils ajoutaient que le vieil Hérode, pour couvrir la bassesse de son origine, avait fait brûler tous les mémoires que les Juifs conservaient encore pour connaître leurs généalogies et distinguer les Israélites d'origine d'avec les prosélytes,et ceux qui étaient mêlés de l'un et de l'autre. Origène, dans une conférence avec un nommé Bassus, s'étant autorisé de l'histoire de Susanne, Africain, qui assistait à la conférence, ne lui dit rien pour le moment, mais plus tard il lui exposa par écrit les raisons qui lui faisaient regarder cette histoire comme supposée; la principale était que cette histoire ne se lisait point dans les exemplaires des Juifs. Origène, s'étant arrêté quelques jours à Nicomédie, avec son ami Ambroise, lui écrivit une lettre que nous avons encore et où il lui fait voir qu'aucune de ses objections n'était concluante; qu'il ne fallait point remuer les bornes posées par nos pères, mais s'en tenir à la tradition des églises, laquelle, au reste, pour l'histoire de Susanne, était confirmée par la tradition même des docteurs juifs (1). Saint Hippolyte écrivit un commentaire sur Susanne dans le même sens qu'Origène, peut-être même à sa prière.

Origène, passant à Ephèse, y trouva un hérétique dont il raconte ainsi lui-même la fourberie. « Un hérétique m'ayant vu à Ephèse ne voulut jamais entrer en conférence; il évita même d'ouvrir la bouche devant moi. Depuis, il composa une conférence entre nous deux, où il mit ce qu'il voulut, et la fit courir parmi ses disciples. Il l'envoya à Rome, et sans doute ailleurs encore. Avec cette pièce supposée, il m'insultait publiquement dans Antioche avant que j'y vinsse, et il la répandait tellement qu'elle tomba entre les mains de plusieurs de nos frères. Quand je fus en cette ville, je lui demandai raison de cette imposture en présence de beaucoup de monde. Il la soutint hautement avec la dernière impudence. Mais enfin, je le sommai de produire son écrit devant tous ceux qui étaient présents, afin que mes frères, qui savaient quelle est ma doctrine et ce que j'ai accoutumé d'enseigner, fussent les témoins ou de mon innocence, ou de mon crime. Il n'osa jamais apporter son livre, et tout le monde resta convaincu que c'était une fausseté insigne (2). »

Arrivé dans la Grèce, Origène y eut, suivant toute apparence, le même succès qu'il avait eu ailleurs. Du moins les évêques du pays lui demeurèrent constamment favorables. Il était à Athènes, lorsque ses amis de Palestine lui envoyèrent un exprès pour le sujet que voici : Il avait eu une conférence avec le chef d'une hérésie; elle s'était faite en présence de beaucoup de monde, et on l'avait mise par écrit. Une personne qui l'avait copiée prêta son livre à l'hérétique, qui y ajouta, en ôta, y changea tout ce qu'il voulut, imposant diverses choses très-fausses à Origène, pour le faire paraître coupable; après quoi il lui insultait, montrant partout ces actes de la conférence et ce qu'il y avait mis lui-même. Les fidèles de Palestine, ne pouvant donc souffrir cette impudence, envoyèrent un homme à Athènes avertir Origène de ce qui se passait, et lui demander l'original authentique de cette conférence : il le leur envoya. Depuis, ayant rencontré l'auteur de cette fourberie, il lui en fit des reproches; cet homme lui dit pour excuse qu'il l'avait fait pour orner cette conférence et la rendre plus correcte. D'autres encore se permirent à son égard des procédés pareils : ce qui augmenta de beaucoup l'orage qui s'éleva contre lui dans ce temps (3).

Cet orage fut occasionné par son ordination. Son évêque, Démétrius, trouva fort mauvais que les évêques de la Palestine l'eussent ordonné prêtre, et il s'emporta contre lui, dit saint Jérôme, avec un tel excès de fureur et de folie, qu'il en écrivit à toute la terre (4). Eusèbe en parle avec plus de clarté et de modération. « Démétrius, dit-il, ayant su qu'Origène s'était fait eunuque, l'exhorta pour lors de ne se pas décourager et de continuer tou-

(1) *Collectio Patrum*, t. VII. édit. Caillau. — (2) *Apud Rufin., Apolog. Orig.* — (3) *Apud Rufin., Apolog. Orig.* Voir Tillemont, t. III, Huet et Delarue. — (4) *Hier., De Script.*, c. LIV.

jours dans son ministère. Mais il ne continua pas lui-même dans cette disposition ; car, quelque temps après, voyant le succès que Dieu donnait à Origène, la réputation qu'il avait acquise de tous côtés, l'estime que tout le monde faisant tant de sa doctrine que de sa vertu, et enfin, que les plus célèbres évêques de la Palestine l'avaient élevé à la prêtrise, il fit voir qu'il était homme, et succomba à cette passion de la jalousie si ordinaire aux plus grands hommes. Ne trouvant point d'autre reproche à lui faire, il se servit de la violence qu'il s'était faite autrefois à lui-même, étant encore tout jeune ; il la fit savoir à tous les évêques, et l'exagéra comme un crime tout à fait énorme (1). » Comme ces plaintes retombaient sur les évêques de Palestine, saint Alexandre de Jérusalem les défendit, en disant qu'ils n'avaient ordonné Origène que sur le témoignage avantageux que Démétrius lui-même en avait rendu par ses lettres. Cet orage se calma pour le moment. Origène retourna dans Alexandrie, y reprit ses occupations ordinaires, tant pour ses travaux sur l'Ecriture que pour l'école des catéchumènes. Il paraît même que Démétrius le reçut comme prêtre de son église.

Mais ce calme ne dura guère. Origène, qui le prévoyait, se retira dans la Palestine, laissant la chaire des catéchumènes à saint Héraclas, le plus ancien de ses disciples, auquel, près de vingt ans auparavant, il avait confié l'instruction de ceux qui commençaient. Démétrius avait assemblé un concile d'évêques et de quelques prêtres, dans lequel il fut ordonné qu'Origène sortirait d'Alexandrie, qu'il n'y demeurerait point, qu'il n'y enseignerait point, mais qu'il ne serait pas déposé du sacerdoce. Plus tard il en assembla un second, où il le déposa, et fit souscrire la sentence à quelques évêques d'Egypte. Il paraîtrait même qu'il l'excommunia. Voici comment saint Jérôme jugea d'abord cette affaire. Après avoir dit qu'Origène avait plus écrit de livres que les auteurs n'en pouvaient avoir lu, et qu'il avait surpassé en cela et Varron et les autres écrivains les plus féconds, soit des Grecs, soit des Latins, il ajoute : « Quelle récompense a-t-il reçue de tant de travaux et de sueurs? Il est condamné par l'évêque Démétrius, et, excepté les évêques de la Palestine, de l'Arabie, de la Phénicie (de la Cappadoce) et de l'Achaïe, il est condamné par le consentement de toute la terre. Rome même assemble contre lui son sénat, non qu'il enseignât de nouveaux dogmes, non qu'il eût des sentiments hérétiques, ce que ceux qui aboient après lui comme des chiens furieux veulent nous persuader, mais parce qu'on ne pouvait supporter l'éclat de son éloquence et de sa science, et que, lorsqu'il parlait, il semblait que tous les autres fussent muets (2). »

Saint Jérôme ne voulait pas dire que tout fût exact dans Origène. Lui-même a relevé avec sa véhémence ordinaire contre les origénistes, les inexactitudes et les erreurs qui s'y rencontrent, et que ces excessifs admirateurs voulaient faire passer pour autant de vérités. Le malheur d'Origène fut l'admiration qu'il excitait dans tout le monde. Les uns l'aimaient à l'excès, les autres le jalousaient à l'excès ; les uns et les autres lui nuisirent beaucoup, et pendant sa vie, et après sa mort. Il en parle lui-même dans une de ses homélies. « Plusieurs, qui nous aiment plus que nous ne méritons, en louant nos discours et notre doctrine, avancent des choses que notre conscience ne reçoit point. D'autres, calomniant nos traités, nous accusent de penser ce que nous ne sachions pas avoir pensé jamais (3). »

Aussi saint Jérôme, dans le temps même qu'il combattait le plus vivement les origénistes, leur disait : « Convenez qu'Origène se trompe en quelques choses, et je ne dirai plus rien. Que si quelque Judas, envieux de sa gloire, vient nous objecter ses erreurs, qu'il sache que les plus grands hommes font des fautes. N'imitons pas les défauts de celui dont nous ne pouvons suivre les vertus (4). » Le même Père disait encore : « Je voudrais être calomnié comme Origène, et [illegible] ses Ecritures. » Origène en avait effectivement une connaissance si merveilleuse, que jamais personne ne l'y a surpassé, ni peut-être même égalé. Il savait toute l'Ecriture par cœur. Il en avait étudié et comparé entre eux, dans ses hexaples le texte hébreux et les différentes versions grecques. Ses homélies et ses commentaires, et, le premier, il en fit sur toute la Bible, furent trouvés si bons, que saint Jérôme en traduisit un grand nombre, ainsi que Rufin. Saint Hilaire, saint Ambroise et Victorin leur en avaient donné l'exemple. D'un autre côté, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze firent un choix des plus beaux morceaux sous le nom de *Philocalie*. De tout ce qu'Origène a fait sur l'Ecriture, ses homélies et ses commentaires sur le *Cantique des Cantiques* sont ce qu'il y a de plus parfait. Saint Jérôme disait au pape Damase, en lui envoyant la traduction des premières : « Après avoir surpassé tous les autres dans le reste de ses écrits, Origène s'est surpassé lui-même dans le *Cantique des Cantiques*. » Et Bossuet dira dans son temps que saint Jérôme avait bien raison de s'exprimer ainsi (5).

Dans les églises de Palestine, où les évêques faisaient prêcher Origène devant eux, on lisait au peuple les livres entiers de l'Ecriture. Quand c'étaient des livres dont le sens historique ou moral était clair, tels que les livres d'Esther, de Judith, de Tobie, la Sagesse, l'Evangile, les assistants écoutaient assez volontiers. Il n'en était pas de même lorsque le sens était trop caché ou qu'étant clair il ne présentait pas de lui-même une allégorie édi-

(1) Euseb., l. VI, c. VIII. — (2) [illegible], l. II. — (3) *Homil.* xxv, *In Luc.* — (4) Hieron., *Epist.* LXV. — (5) Bossuet, Préf. de son *Comm. sur le Cant.*

fiante ou quelque application morale : tels étaient les livres du Levitique et des Nombres. De plus, il y avait dans le pays beaucoup de Juifs qui ne voulaient voir dans la Bible que le sens littéral ou plutôt charnel. D'un autre côté, les gnostiques, pareillement nombreux et qui se mêlaient quelquefois aux assemblées chrétiennes, rejetaient tout l'Ancien Testament comme trop charnel et trop terrestre. Afin de parer à tous ces inconvénionts, Origène, dans ses homélies ou instructions familières au peuple, faisait ressortir les trois sens de l'Ecriture : le sens littéral ou historique, le sens mystique ou spirituel, le sens moral ou de piété pratique. Le premier lui paraissait comme la base, mais par là même inférieur. Il s'y attache peu, parce qu'il est ordinairement clair, et que d'ailleurs il n'était pas contesté.

A quoi il s'attache le plus, c'est au sens spirituel ou mystique. Il en prouve la nécessité contre les Juifs. Parlant de la circoncision charnelle d'Abraham, figure de la circoncision spirituelle : « Vous prétendez, dit-il, qu'il faut tout entendre au pied de la lettre ; mais l'Ecriture vous recommande aussi la circoncision du cœur, des oreilles et même des lèvres : pourquoi donc ne vous rognez-vous pas les lèvres, les oreilles et le cœur (1)? » Il fait voir contre les gnostiques que l'Ancien Testament est digne du Nouveau ; et que, comme en Jésus-Christ la divinité était cachée sous les dehors de l'humanité, ainsi l'Evangile était caché sous l'ecorce de la loi. La plupart de ses explications allégoriques sont très-justes et très-belles ; mais, comme on pouvait s'y attendre dans un si grand nombre, il y en a quelques-unes de forcées. Il est même tel endroit qu'il s'imagine à tort qu'on ne peut entendre au sens littéral sans manquer à la piété.

Dans ses commentaires sur le Nouveau Testament, on voudrait quelquefois une exposition plus nette des principaux mystères de la foi chrétienne. Il y a plusieurs causes pourquoi cela ne s'y trouve pas. On observait encore le secret de ses mystères devant les infidèles et devant les catéchumènes. Lui-même dit quelque part : « Celui qui est initié connaît la chair et le sang du Verbe de Dieu. Ne nous arrêtons donc point aux choses que connaissent ceux qui savent, et qui ne peuvent être manifestées à ceux qui ignorent (2). » L'explication nette de la divinité de Jésus-Christ était comprise elle-même dans ce secret; on ne la donnait qu'au baptême (3). Enfin, comme les gnostiques, que combat partout Origène, élevaient leur Christ, fils du Dieu bon et auteur du Nouveau Testament, au-dessus du Dieu créateur de l'univers et auteur de l'Ancien Testament, il s'attache, et même trop, dans ses commentaires sur l'Evangile de saint Jean, à faire voir que, par son origine, le Fils est subordonné au Pere, Dieu Créateur.

Quant aux erreurs d'Origène, il y en a plus d'une ; mais on lui en a aussi attribué un grand nombre dont il est exempt, même des erreurs contradictoires et qui se détruisaient l'une l'autre. Il y a deux causes de ceci. Comme Origène avait tant écrit et que sa réputation était si grande, bien des hérétiques essayèrent de faire passer leurs erreurs sous son nom et de les insérer dans quelqu'un de ses ouvrages : nous en avons déjà vu deux exemples. Ensuite, dans l'Eglise même, on s'est toujours disputé pour et contre Origène, avec tant de chaleur, que les uns voyaient un mauvais sens en telles de ses paroles, où d'autres voyaient un sens catholique ; et, ce qu'il y a de singulier, c'est que de part et d'autre il se trouvera des saints. Enfin, parmi les erreurs qui réellement lui appartiennent, il n'y en a pas une sur laquelle l'Eglise eût prononcé de son temps, ni qu'il ait soutenue avec opiniâtreté. Ce sont des questions qu'il soulève, des solutions qu'il propose, quelquefois pour et contre, des idées qu'il émet avec beaucoup de réserve et de modestie, afin que le lecteur examine et juge. Les deux principales tombent sur la préexistence des âmes et sur la restauration finale de toutes choses.

De nos jours, c'est un point hors de doute pour le très-grand nombre des théologiens catholiques, que Dieu crée les âmes en même temps que les corps ; mais au temps d'Origène, et encore plusieurs siècles après, l'Eglise n'ayant rien prononcé là-dessus, ni directement ni indirectement, c'était une question fort controversée, et sur laquelle les plus grands docteurs, tels que saint Augustin, se montraient indécis. Origène supposa donc que les âmes préexistaient aux corps ; il ajouta que, peut-être, dans une vie précédente, elles avaient déjà mérité ou démérité ; que c'était peut-être la différence entre les anges, les hommes et les démons ; que peut-être notre âme, conservant son libre arbitre après notre mort même, pourra s'élever encore, et aussi déchoir du degré où la mort l'aura trouvée ; peut-être qu'à la fin des siècles, lorsque Jésus-Christ remettra le royaume à son Père, et que Dieu sera toutes choses en toutes choses, toutes les âmes ou créatures raisonnables se trouveront dans un état de félicité. Tel est à peu près l'ensemble des questions, des doutes, que l'intempérante c[illegible]riosité d'Origène lui fit émettre sur ces mat[illegible]s. La curiosité cependant n'était pas son u[illegible]ue mobile. Il cherchait et croyait trouve[illegible]ne réfutation facile des hérésies contempora[illegible]s. Le fond d'erreur consiste à supposer que n[illegible]mes ont pu mériter ou démériter avant n[illegible]e naissance, et qu'elles le peuvent encore ap[illegible]s notre mort. C'est de ce fond que naquirent tant de controverses qui troublerent l'Eglise. Pour Origène, c'étaient des problèmes, des soupçons, des doutes, qu'il exprime avec crainte et réserve, ajoutant que Dieu seul sait ce qu'il en est.

(1) *Homil.*, III, *in Genes.* — (2) *Ibid.*, IX, *in Levit.* — (3) *Ibid.*, V, *in Jesue.*

Mais pour plusieurs de ses admirateurs, ces doutes devinrent des dogmes. Tel fut le plus grand mal.

Où Origène a le plus semé de ces idées, c'est dans son livre *Des Principes* ou *Peri Archon*. Ce devait être comme une exposition de la foi catholique, avec les principales solutions aux difficultés des hérétiques de son temps. C'étaient les diverses sectes des gnostiques, qui, pour expliquer la différence de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que le mélange du bien et du mal en ce monde, imaginaient deux dieux, l'un bon, l'autre juste, et deux espèces de créatures, les unes nécessairement bonnes, les autres nécessairement mauvaises. C'est ce fond d'erreur qu'Origène combat dans tous ses écrits, mais principalement dans son livre *Des Principes*. Et c'est en voulant trouver une solution plus facile, qu'il avança lui-meme quelques hypothèses téméraires. Mais outre qu'il n'avance ces hypotheses que par manière de doute et d'examen, lui-même pose avant tout la règle pour discerner le vrai du faux.

« Ceux qui croient au Christ, dit-il en la préface de ses *Principes*, ne cherchent que dans les paroles et la doctrine du Christ, la science de la vertu et du bonheur. J'appelle paroles du Christ, non-seulement celles qu'il a lui-meme enseignées en personne, mais encore ce qu'il enseigne par Moïse et les prophètes. Le Christ nous ayant ainsi assurés de la vérité, nous avons cessé de la chercher chez les Grecs et les barbares. Mais comme parmi ceux qui font profession de croire au Christ, il y a de la discordance sur des articles importants, il faut suivre comme règle certaine la prédication ecclésiastique transmise des apôtres par ordre de succession, et persévérant jusqu'aujourd'hui dans les églises ; il ne faut croire vérité, que celle qui ne s'écarte en rien de la tradition ecclésiastique et apostolique. »

On le voit, c'est la même règle que dans Tertullien et dans saint Irénée.

Origène fait l'Eglise aussi ancienne que le monde. « Ne vous imaginez pas, dit-il en son commentaire du *Cantique des Cantiques*, qu'elle n'ait eu le nom d'épouse et d'Eglise que depuis l'avénement du Sauveur en la chair, mais depuis l'origine du genre humain et la création même du monde, ou plutôt dès auparavant ; car Paul nous apprend que Dieu nous a choisis dans le Christ, avant la création du monde meme. Les premiers fondements de l'Eglise ont été posés dès le commencement. Aussi l'apôtre dit-il que l'Eglise est bâtie, non-seulement sur le fondement des apôtres, mais encore des prophètes : entre les prophètes est compté Adam, qui a prophétisé le grand mystere du Christ et de l'Eglise (1). » Ceci n'est point une idée particuliere à Origène. Outre que ce commentaire a été loue sans reserve par saint Jérôme et par Bossuet, nous verrons encore saint Epiphane, un des adversaires les plus prononcés d'Origène, poser pour base de son ouvrage contre les hérésies cette proposition : l'Église catholique est de l'éternité.

Enfin, si sur des points où la doctrine de l'Eglise n'était point alors manifeste, Origène a hasardé des idées singulières et qui ont été réprouvées depuis, il est, pour le reste, un fidèle témoin de la tradition. Un saint, le martyr Pamphile, l'a fait voir au commencement du quatrième siècle, dans son apologie d'Origène, qu'il composa en prison et peu avant de souffrir la mort pour la foi.

Dans le premier livre, le seul de cinq qui soit venu jusqu'à nous, on voit les principaux articles de la foi chrétienne établis par un grand nombre de passages d'Origène, auxquels on peut en ajouter beaucoup d'autres. Quant au mystère de la sainte Trinité, on y voit que c'était la croyance publique des chrétiens qu'il n'y a qu'un seul Dieu, mais que ce Dieu unique est à la fois Père, Fils et Saint-Esprit, et que c'était là ce qui choquait particulièrement les infidèles (2). Nul n'est immuable, sans commencement ni fin, nul n'est créateur de toutes choses, dit Origène, que le Père avec le Fils et le Saint-Esprit (3). Lorsque nous venons au baptême, nous renonçons à tous les autres dieux et seigneurs, et nous confessons un seul Dieu, Père Fils et Saint-Esprit (4).

« Examinons de quels puits mystérieux la sagesse nous apprend qu'il n'y a qu'une fontaine. Il me semble que la connaissance du Père non engendré en est un, et que la connaissance de son Fils unique en est un autre ; car le Fils est autre que le Père, comme il dit lui-même dans l'Evangile : Il est un autre, le Père, qui rend témoignage de moi. On peut regarder comme un troisième puits la connaissance de l'Esprit-Saint ; car il est autre que le Père et le Fils, suivant cette parole de l'Evangile : Le Père vous enverra un autre Paraclet, l'Esprit de vérite. La distinction des trois personnes, dans le Père et le Fils et le Saint-Esprit, revient donc à la pluralité des puits. Mais ces puits n'ont qu'une source ou fontaine, car la substance et la nature de la Trinité est une (5).

» Pourquoi encore Dieu est-il comparé tantôt à plusieurs montagnes, tantôt à une seule ? C'est que, dans la première comparaison, il est conçu Trinité, à cause de la distinction des personnes, et, dans l'autre, un seul Dieu, à cause de l'unité de substance (6). » Enfin, dans son commentaire sur la vision d'Isaïe, traduit par saint Jérôme, Origène, ayant supposé, d'après un docteur juif, que le Seigneur assis sur le trône était le Père, et que les deux séraphins qui proclament le Trois-fois-Saint étaient le Fils et le Saint-Esprit, qui seuls, dit il, ont toujours éte avec Dieu, voyant sa face, fait ces réflexions : « Ils ne disent point

(1) *In Cant.*, l. II. — (2) *In Exod.*, v. — (3) *Id.*, h. vi. — (4) *Id.*, h. viii. — (5) *In Num.*, h. xii. — (6) *In Cant.*, l. iii.

à plusieurs, mais l'un à l'autre. Car, de comprendre la sainteté de Dieu, telle que l'annonce le Sauveur, et la comprendre autant que la chose en est digne, nul ne le peut que l'Esprit-Saint ; de même que, d'embrasser la sainteté de Dieu, annoncée par le Saint-Esprit, nul ne le peut que le Sauveur. Ils disent donc l'un à l'autre : Il est Saint, il est Saint, il est Saint ! Il ne leur suffit pas de dire : Il est Saint, une fois ou deux, ils emploient le nombre parfait de la Trinité, afin de manifester la sainteté infinie de Dieu, qui est la communauté répétée de la sainteté trine, la sainteté du Père, la sainteté du Fils unique et du Saint-Esprit(1). L'un des deux séraphins, mon Seigneur Jésus-Christ, est envoyé par le Père pour ôter nos péchés. Mais, afin que vous reconnaissiez bien l'unité de la Divinité dans la Trinité, le Christ seul remet les péchés au prophète dans cette vision, et cependant il est certain que c'est la Trinité qui les remet(2). »

Origène suppose que le Seigneur, apparu sur un même trône à Isaïe, était le Père ; il se trompe en ceci ; car saint Jean nous fait clairement entendre que c'était le Fils de Dieu (3). Mais ces réflexions nous montrent combien sa croyance sur la Trinité était orthodoxe. Il dit encore, dans ses commentaires sur Jérémie, également traduits par saint Jérôme : « Ce que le Seigneur a dit à ses disciples : Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde, il l'avait accompli, par les effets, même avant son avénement qu'il a manifesté à tous ; car il a été avec Moïse, avec Isaïe, avec tous les saints. Comment, en effet, auraient-ils pu proférer la parole de Dieu, si la parole de Dieu n'était venue à eux ? Nous, enfants de l'Église, nous devons y faire d'autant plus attention, que, suivant nous, le Dieu de la loi et de l'Évangile est le même, le même autrefois et maintenant et dans tous les siècles des siècles. Amen. Il y en a qui, par leur opinion, divisent l'ancienne divinité d'avec celle qui est annoncée dans le Christ. Pour nous, nous connaissons un même Dieu pour le passé et pour le présent, un même Christ pour le présent et pour le passé, et un même Esprit-Saint, coéternel au Père et au Fils (4). »

Quant à la divinité et à l'incarnation de Jésus-Christ, il dit, contre Celse : Que les plus ignorants parmi les chrétiens croyaient en un Dieu souverain et en son Fils unique, Verbe et Dieu (5) ; que le Père et le Fils sont un seul Dieu, mais deux hypostases (6) ; que Jésus-Christ est Dieu, oint de Dieu ; qu'il est Dieu même (7) ; que personne ne peut connaître dignement le Fils incréé, né avant toute créature, que le Père qui l'a engendré (8) ; que Jésus-Christ est Dieu avec un corps et une âme humaine (9).

Dans les passages cités par saint Pamphile, il dit : Que Dieu n'est pas devenu Père après ne l'avoir pas été, mais qu'il l'a été toujours ; que Dieu le Père est la lumière éternelle, et que le Fils est sa splendeur ; que, comme on ne peut concevoir une lumière sans splendeur, jamais il n'y a eu un temps où le Fils ne fût pas. C'est pourquoi nous reconnaissons Dieu, toujours Père de son Fils unique, qui est né de lui et qui tire de lui ce qu'il est, mais sans aucun commencement, non-seulement réel, mais purement imaginable ; en un mot, il n'a d'autre commencement que Dieu même (10). Il est engendré Dieu de Dieu, consubstantiel au Père, et, par l'incarnation, il est Dieu et homme (11).

On reprochait, dans le temps, à Origène d'avoir mis le Fils et le Saint-Esprit au rang des créatures. Il est reconnu aujourd'hui que l'accusation repose sur l'équivoque de deux mots grecs, dont l'un signifie à la fois *produit*, *engendré*, *né*, *créé*, *fait ;* et l'autre, *non produit*, *non engendré*, *non né*, *non créé*, *non fait*. Origène a donc pu dire, comme il dit en effet, que le Père seul est improduit et non engendré, mais que le Fils et le Saint-Esprit sont produits. Comme ce mot signifie en même temps *créés*, *faits*, plusieurs, dans la chaleur de la dispute, le prirent en ce dernier sens ; mais nous avons vu des passages authentiques où Origène le repousse. On lui reprochait encore d'avoir dit que le Fils ne voyait pas le Père, ni le Saint-Esprit le Père et le Fils. Mais, dans le temps même, on fit observer que les paroles d'Origène, auxquelles ce reproche faisait allusion, n'avaient au fond rien de répréhensible. Il combattait les anthropomorphites qui abusaient des expressions de l'Écriture, entre autres du mot *voir*, pour attribuer à Dieu un corps. « Autre chose, dit-il, est de voir, autre chose de connaître. Être vu et voir est des corps, être connu et connaître est de la nature intellectuelle. Tout ce qui est propre aux corps, il ne faut le penser ni du Père ni du Fils. Aussi l'Évangile ne dit-il pas : Personne ne voit le Père que le Fils, ni le Fils que le Père ; mais : Personne ne connaît le Père que le Fils, ni le Fils que le Père (12). »

On le voit, la pensée d'Origène n'a rien de mauvais. On le voit encore mieux dans son commentaire sur le *Cantique*. « Non-seulement le Christ voit lui-même le Père, dit-il, mais il le fait encore voir aux autres, à ceux dont il a guéri la vue. Mais prenez garde qu'en entendant dire qu'on voit le Père, vous ne vous imaginiez quelque chose de corporel et un Dieu visible. La vue par laquelle on voit Dieu n'est pas du corps, mais de l'intelligence et de l'esprit. Le Sauveur nous le fait entendre, en disant : Personne ne voit le Père, si ce n'est le Fils. Ceux enfin à qui il fait voir Dieu, il leur donne l'esprit de science et l'esprit de sagesse, afin qu'ils voient Dieu par cet esprit.

(1) *In Is.*, h. IV. — (2) *Id.*, h. I. — (3) Joan., XII, 41. — (4) *In Hierem.*, hom. XI. — (5) *Cont. Cels.*, l. VII, n. 49. — (6) *Id.*, l. VIII, n. 12. — (7) L. I, n. 56, l. IV, n. 56. — (8) L. VI, n. 17. — (9) L. III, n. 29, 37, 41. — (10) Saint Pamph., *Apol. pro Orig.*, c. III. — (11) *Id.*, *Respons. ad* 1 *et* 2. — (12) Rufin., *Invect.*

C'est pourquoi il disait à ses disciples : Qui me voit voit aussi mon Père. En effet, nous ne serons pas assez idiots pour croire que quiconque le voyait selon le corps, voyait aussi le Père ; autrement les Juifs qui criaient : Crucifiez-le, auraient aussi vu Dieu le Père. Non, dans le grand nombre de ceux qui le virent, celui-là seul est dit l'avoir vu, qui l'a reconnu pour le Verbe et le Fils de Dieu : ce qui était reconnaître et voir le Père en même temps (1). »

Sur la question, d'où vient le mal? Origène enseigne, comme tous les Pères et avec beaucoup de force, que le péché, le vrai mal, l'unique mal proprement dit, ne vient ni de Dieu, ni de la matière, mais de la libre volonté de la créature raisonnable.

Pour ce qui est du péché originel, « les témoignages de cet auteur sont si exprès, observe Bossuet, que ceux mêmes de saint Augustin ne le sont pas plus, et en si grand nombre, qu'il ne faut pas entreprendre de les copier tous. Pour ne parler que d'un seul de ses ouvrages, c'est sa doctrine constante dans son livre contre Celse. Il y enseigne premièrement que nul homme n'est sans péché, et que nous sommes tous pécheurs par nature. Secondement, que nous le sommes par naissance, et, ce qui est décisif, que c'est pour cela que la loi ordonne qu'on offre pour les enfants nouvellement nés le sacrifice pour le péché, à cause qu'ils ne sont point purs de péché, et que ces paroles de David : J'ai été conçu en iniquité, leur conviennent en cet état. Troisièmement, il regarde la nature raisonnable comme corrompue et pécheresse, ce qui emporte un véritable péché commun à toute notre nature. Quatrièmement, Origène rapporte toujours cette tache originelle au péché d'Adam, ce qui ne laisse aucun doute sur le sentiment de ce grand homme (2). »

Possuet fait également voir, par un grand nombre de passages, qu'il n'est pas moins d'accord avec saint Augustin sur la doctrine de la grâce (3). Il dit en effet, dans le même ouvrage contre Celse : Qu'il n'y a point dans les âmes de maladies incurables, ni aucun vice que le Verbe ne puisse guérir; car il n'y a point de malignité ni de mauvaise disposition si puissante en l'homme, que le Verbe ne soit encore plus puissant, en appliquant à chacun, selon qu'il plaît à Dieu, le remède dont l'effet et le succès sont d'ôter les vices (4). Il y dit encore que la nature humaine n'est pas suffisante à chercher Dieu en quelque façon que ce soit, et à le nommer même, si elle n'est aidée de celui-là même qu'elle cherche (5). « Qui de nous, s'écrie-t-il dans ses homélies sur saint Luc, traduites par saint Jérôme, qui de nous n'a pas été insensé? et maintenant, par la divine miséricorde, nous avons l'intelligence et désirons Dieu avec ardeur; qui de nous n'a pas été incrédule? et maintenant, par Jésus-Christ, nous avons suivi et suivons la justice ; qui de nous n'a pas été errant et vagabond? et maintenant, par l'avénement de notre Sauveur, nous sommes imperturbables et ne souffrons plus d'agitations, mais nous marchons dans la bonne voie, par celui qui dit : Je suis la voie (6). »

Origène est regardé comme le grand défenseur du libre arbitre. Cela ne l'empêche point de reconnaître la nécessité de la grâce pour tout bien du salut, entre autres pour le premier de tous, la prière. « Elle n'est point en nous comme de nous-mêmes, dit-il ; c'est le Saint-Esprit, qui, voyant que nous ne savons ce que nous devons demander, commence en nous la prière que notre esprit suit : semblable à un maître, qui, voulant instruire un enfant, prononce la première lettre qu'il faut répéter après lui. Ainsi agit ce maître céleste dans la prière ; il commence et nous suivons ; il nous présente les gémissements par où nous apprenons nous-mêmes à gémir. Que si notre esprit ne suit pas, c'est par sa faute que lui devient infructueux l'enseignement du maître (7). »

Jésus-Christ est la source de la grâce, les sacrements en sont les canaux. Origène en parle, mais par occasion et à mots couverts, à cause du secret qu'on en gardait devant les infidèles et les catéchumènes. Ainsi, dans son homélie sur le passage du Jourdain : « Toi qui commences, dit-il, à désirer de sortir des ténèbres de l'idolâtrie, pour t'instruire de la loi de Dieu, tu commences à quitter l'Egypte. Quand tu es agrégé au nombre des catéchumènes, et que tu commences à obéir aux lois de l'Eglise, tu as passé la mer Rouge et tu es dans les campements du désert, pour écouter la loi de Dieu et contempler le visage de Moïse qui découvre la gloire du Seigneur. Mais si tu viens à la fontaine mystique du baptême, et qu'en présence de l'ordre sacerdotal et lévitique, tu sois initié à ces mystères vénérables, que savent ceux à qui il est permis de les connaître, tu passes le Jourdain pour entrer dans la terre promise, non plus sous la conduite de Moïse, mais sous celle de Jésus (8). »

Il parle ailleurs de l'eau, du saint chrême, de l'invocation de la Trinité, des renonciations au diable, à ses œuvres et à ses pompes. « Je crois bien, dit-il, que le baptême de sang est plus excellent que le baptême d'eau : après celui-ci, il y en a très-peu d'assez heureux pour se conserver sans tache jusqu'à la fin de la vie. Qui est baptisé de l'autre baptême, ne peut plus pécher. Ah ! si Dieu m'accordait d'être lavé dans mon sang, de recevoir un second baptême en mourant pour Jésus-Christ, je sortirais en assurance de ce siècle ; le prince de ce monde ne trouverait plus de quoi m'accuser (9). »

Ces mystères qu'on ne révélait qu'au baptême, c'était principalement le mystère de l'Eucharistie, qu'y recevaient alors les nou-

(1) Orig., *in Cant.*, l. III. — (2) Bossuet, *Déf. des SS. Pères*, l. VIII, c. XXVIII. — (3) *Id.*, l. XII, c. XXVII, etc. — (4) *C. Cels*, l. VIII, p. 425. — (5) *Ibid.*, l. VII, p. 360. — (6) *In Luc.*, *hom.* VII. — (7) *In Rom.* l. VII. — (8) *In Josue*, *hom.* 4. — (9) *In Judic.*, *h.* VII.

veaux baptisés. Ordinairement aussi on célébrait le mystère à la suite de la prédication. On le voit par ces paroles d'Origène : « Personne ne doit ouïr la parole de Dieu qu'il ne soit sanctifié de corps et d'esprit; car il doit entrer peu après au festin nuptial; il doit manger la chair de l'Agneau et boire la coupe du salut (1). » Il dit encore : « Vous qui avez accoutumé d'assister aux mystères, vous savez avec quelle précaution et quel respect vous recevez le corps du Seigneur, de peur qu'il n'en tombe la moindre parcelle ; car vous vous croiriez coupables, et avec raison, si par votre négligence il s'en perdait quelque chose. Que si vous usez avec justice d'une telle précaution pour conserver son corps, pensez-vous que ce soit un moindre crime de négliger sa parole (2)? » Enfin, dans une homélie sur l'évangile du centenier : « Quand vous participez au festin incorruptible, quand vous mangez et buvez le corps et le sang du Seigneur, alors le Seigneur entre sous votre toit. Vous donc, vous humiliant, imitez ce centenier, et dites : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit (3). »

On voit encore dans Origène, que l'Eucharistie est aussi un sacrifice. En commentant le sacrifice de l'Agneau pascal, « les chrétiens, dit-il, mangent chaque jour la chair de l'Agneau ; c'est-à-dire, ils reçoivent chaque jour la chair du Verbe de Dieu. Car notre pâque, c'est Jésus-Christ immolé (4). Nous vous avons montré souvent par les divines Ecritures, dit-il ailleurs, que le Christ est en même temps la victime offerte pour le péché du monde, et le prêtre qui offre la victime (5). » Ailleurs enfin, il dit : « Nous adorons l'escabeau de ses pieds, parce qu'il est saint. En effet, la chair du Seigneur participe à l'honneur de la divinité (6). »

« Pour ceux qui retombent après leur baptême, dit-il, il y a encore un moyen d'obtenir le pardon, moyen dur et laborieux, c'est la pénitence ; c'est lorsque le pécheur ne rougit pas de confesser son péché au prêtre du Seigneur, et de demander le remède (7). » Il faut confesser jusqu'à ses pensées mauvaises; car tant qu'elles restent cachées, il est impossible de les détruire entièrement. Si donc nous avons péché, nous devons dire comme David : Je vous ai fait connaître mon péché, et je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit : Je déclarerai mon injustice au Seigneur contre moi-même. Car si nous faisons ceci, et que nous révélions nos péchés non-seulement à Dieu, mais encore à ceux qui peuvent guérir nos blessures, nos péchés seront effacés (8). »

Ailleurs, commentant cette parole du psaume XXXVII, Je déclare mon iniquité, « Considérez bien, dit-il, comme l'Ecriture nous enseigne qu'il ne faut point céler son péché au dedans. Ceux qui ont dans l'estomac une nourriture indigeste ou bien une surabondance d'humeur et de bile, s'ils les rejettent, ils sont soulagés. De même ceux qui commettent un péché, s'ils se cachent au dedans d'eux-mêmes, ils en sont comme suffoqués, mais s'ils s'en accusent et s'en confessent, ils rejettent en même temps et le péché et toute la cause du mal-être. Seulement examinez avec soin à qui vous devez le confesser. Eprouvez auparavant le médecin à qui vous exposerez la cause de votre maladie, un médecin qui sache être faible, avec celui qui est faible, pleurer avec celui qui pleure, qui connaisse la science de *condouloir* et de compatir, afin que l'ayant reconnu instruit et miséricordieux, vous suiviez les conseils qu'il vous donnera. S'il juge que votre mal doit être découvert dans l'assemblée de toute l'Eglise, pour votre guérison et l'édification des autres, il le faut faire, mais avec une grande délibération (9). »

On voit dans ces paroles qu'il y avait deux sortes de confessions : l'une secrète, au prêtre seul ; l'autre publique, devant toute l'Eglise, mais d'après le jugement préalable du prêtre. On y voit aussi les qualités que doit avoir le médecin spirituel : la science et la miséricorde.

Les ministres de ce sacrement étaient les évêques et les prêtres. Origène décrit ainsi les différents ordres de l'Eglise : « Jésus-Christ est le chef ; les évêques et les prêtres, les yeux ; les diacres et les autres ministres, les mains ; le peuple, les pieds (10). » Il parle aussi du chef visible de l'Église, de Pierre ; il dit que les portes de l'enfer ne prévaudront ni contre la pierre sur laquelle le Christ bâtit son Eglise, ni contre l'Eglise même (11). Plus loin, il fait ces réflexions ; « Le Sauveur dit que si un pécheur, averti trois fois, n'écoute pas l'Eglise, il faut le regarder comme un païen et un publicain ; et il ajoute : En vérité, je vous le dis, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et le reste. Voilà donc qu'il paraît accorder à plusieurs ce qui plus haut est accordé à Pierre seul. A la vérité, Pierre est aussi entre ces plusieurs. Cependant c'est à lui en particulier qu'il a été dit : Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et cela avant qu'il eût été dit à plusieurs : Tout ce que vous lierez sur la terre, et le reste. Il faut donc qu'il y ait une prérogative spéciale pour Pierre. Si nous y faisons bien attention, nous en trouverons une grande. Pierre a reçu les clefs, non pas d'un seul ciel, mais de plusieurs cieux; tout ce qu'il aura lié sur la terre, sera lié, non pas dans un seul ciel, mais dans tous les cieux ; tandis que ce que lient ou délient les autres, n'est lié ou délié que dans un seul ; le pouvoir ne va pas, comme celui de Pierre, jusqu'à lier et délier dans tous (12). » Origène dit ailleurs, en par-

(1) *In Exod.*, *h.* XI. — (2) *Id.*, *h.* XIII. — (3) *In Divers.*, *hom.* V. — (4) *In Gen.*, *h.* X. — (5) Levit., *h.* V. — (6) Isaie, *h.* V. — (7) Levit., *h.* II. — (8) Luc, *h.* XVII. — (9) Ps. XXXVII, *hom.* II. — (10) Matth., *tr.* V. — (11) *Id.*, *tr.* I. — (12) Matt., *tr.*, XIII.

lant de la vision où Pierre fut instruit sur la vocation des gentils : « Comme il n'avait personne [illegible] lui sur la terre il est enseigné du ciel, et non par une seule voix, mais par trois (1). »

Quoique Origène ne dise ces choses qu'en passant, on y voit bien le fond de sa doctrine sur l'unité de l'Eglise et de son chef. Ce n'est que dans cette unité que la religion est agréable à Dieu. Parlant de ce qu'ordonnait la loi, que les chairs de la victime devaient être mangées, non pas en tout lieu, mais dans le lieu saint, dans le parvis du tabernacle : « Qu'ils écoutent, s'écrie-t-il, qu'ils écoutent ceux qui déchirent l'Eglise et qui, introduisant des doctrines étrangères et perverses, croient pouvoir manger les chairs sacrées hors du temple de Dieu et du parvis du Seigneur. Leurs sacrifices sont profanes, étant célébrés contre la loi (2). »

C'est dans cette même unité que se trouve et se trouvera toujours la vérité et l'intelligence des Ecritures. « Il en viendra, dit Origène, qui, les tournant à leur sens, diront aux chrétiens : le Christ est ici, il est là. Nous ne devons pas leur ajouter foi, ni nous écarter de de la tradition première et ecclésiastique, ni croire autrement qu'il nous a été transmis par la succession de l'Eglise de Dieu. Enfin, quoi qu'on puisse nous alléguer des Ecritures pour appuyer l'hérésie ou le schisme, nous ne devons pas croire ce que l'on dit ; car, tel que l'éclair qui paraît d'orient en occident, telle est la vérité de Dieu dans son Eglise (3). »

A ces excellentes paroles d'Origène on peut joindre son exemple. Sous le pape Zéphyrin, il vint à Rome pour voir de près cette Eglise principale. Plus tard il écrivit au pape Fabien pour justifier sa foi et témoigner son regret de ce qui se trouvait d'inexact dans certains de ses écrits, que son ami Ambroise avait rendus publics sans son aveu (4).

Le pape Zéphyrin était mort l'an 217, après avoir tenu le Saint-Siége près de vingt ans. Sous son pontificat, un nommé Natalis après avoir confessé la loi, s'était laissé séduire par Asclépiodote et par Théodote le changeur, tous deux disciples de Théodote le corroyeur, que le pape Victor avait excommunié. Ces deux l'avaient persuadé de se laisser ordonner évêque de leur secte, moyennant une pension de cent cinquante deniers romains, environ cent vingt francs de notre monnaie, qu'ils devaient lui payer par mois. Mais, dit un auteur contemporain, notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, plein de miséricorde, ne voulut point laisser périr hors de l'Eglise ce martyr qui avait pris part à ses souffrances ; il lui envoya plusieurs visions pour l'avertir de quitter ces hérétiques ; enfin, comme il était retenu par l'intérêt et par la vanité de se voir à la première place, il fut frappé de verges par les anges pendant toute une nuit. Le lendemain il se revêtit d'un cilice, se couvrit de cendre, et, répandant beaucoup de larmes, alla se jeter aux pieds du pape Zéphyrin, et se prosterner, non-seulement devant le clergé, mais devant les laïques. Toute l'Eglise en fut touchée. Enfin, à force de prières et en montrant les coups qu'il avait reçus, il obtint, quoique avec peine, d'être admis à la communion (5).

Calixte, successeur de Zéphyrin, tint le Saint-Siége cinq ans, et mourut l'an 222(a); Urbain mourut l'an 230, après huit ans d'épis-

(1) [illegible] l. VII. — (2) *Ibid.*, *hom.* IV. — (3) Matth., *tr.* XXVIV. — (4) Euseb., l. VI, c. XXXVI. Hier. *Epist.*, LXV. — (5) Euseb., l. V, c. XXVIII.

(a) En 18[illegible], M[illegible] Mynas apporta, en France, un manuscrit grec perdu depuis plusieurs siècles dans un couvent [illegible]. Ce manuscrit fut publié à Oxford en 1851, par Miller; à Göttingen, en 18[illegible], par [illegible]; à Paris, en 1860, par l'abbé [illegible] sous le titre de *Philosophumena*. [illegible] est l'auteur de ce livre. Miller l'attribue à Origène, [illegible] à saint Hippolyte, Gieseler et Baur au prêtre romain Caïus, enfin Jatabert, Cruice et Rossi à Tertullien. Si ce point reste obscur, le livre n'en a pas moins son importance : on y trouve des renseignements précieux sur les anciennes écoles de philosophie et sur les premières hérésies. Au livre neuvième on lit, en outre, une biographie du pape saint Callixte, ou plutôt, contre ce saint pontife, un pamphlet qui a mis en frairie les érudits rationalistes et les protestants. Les discussions [illegible] ne permettent pas d'accepter les accusations du pamphlet [illegible] anonyme; et loin de [illegible], ils ne font que mettre en relief la suprématie du Saint-Siége [illegible].

Les *Philosophumena* incriminent la vie et les doctrines de saint Callixte.

L'auteur représente [illegible] aux assises de Sardaigne, comme un [illegible] Zéphyrin. Devenu Pape, Callixte aurait été [illegible]. « En venant [illegible] [illegible] la *R[illegible]* [illegible] [illegible] Callixte [illegible] [illegible]. S'il a [illegible] prêtre ? Comment Zéphyrin lui eût-il confié pendant dix-huit ans, sans qu'aucune réclamation se produisit, [illegible] de l'Église [illegible] [illegible] dans la vie des peuples. Callixte est encore accusé d'avoir prêché une morale relâchée, parce qu'il proclame

copat. Il eut pour successeur Pontien, qui fut relégué en Sardaigne, l'an 235, par l'empereur Maximin, avec saint Hippolyte. Anthère, qui lui succéda, mourut au bout d'un mois. Fabien fut alors élu le 10 janvier 236. Tous ces Papes sont honorés comme saints. Au rapport d'Eusèbe, l'élection de Fabien se fit d'une manière merveilleuse. Il avait quitté la campagne pour venir à Rome avec quelques autres, après la mort d'Anthère (*a*). Comme les frères étaient tous assemblés dans l'église pour l'élection d'un évêque, on proposait plusieurs personnes considérables. Fabien était présent, mais nul ne pensait à lui, quand tout à coup une colombe, volant d'en haut, vint se reposer sur sa tête. Le peuple, étonné et réjoui, s'écria tout d'une voix qu'il était digne; on l'enleva aussitôt, et on le mit sur le siége, qu'il remplit pendant quatorze ans (1).

Il y a tels auteurs dont l'idée fixe est de louer les premiers siècles de l'Eglise pour blâmer tous les autres. A cette fin, on relève, on exagère même le bien dans ceux-là, et on dissimule le mal; dans les autres, on relève, on exagère même le mal, et on dissimule le bien. C'est manquer tout ensemble et à Dieu et aux hommes : aux hommes, car c'est les les tromper; à Dieu, car c'est le calomnier; c'est faire entendre qu'il n'a pas tenu sa parole, qu'il n'est point avec son Eglise tous les jours, qu'il n'est point avec elle dans les derniers temps comme il l'a été dans les premiers. Notre unique désir est de servir à la fois Dieu et les hommes, en faisant connaître la vérité. Et la vérité est que dans tous les siècles on reconnaît dans l'Eglise et l'homme et Dieu ; les misères de l'un et les miséricordes de l'autre. Les misères, toujours les mêmes quant au fond, ne sont pas toujours les mêmes quant aux accidents : autres sont les maladies dans l'enfance, autres dans l'âge viril : une nation peut avoir le même caractère qu'un individu, les dimensions seront différentes, le traitement sera différent aussi.

Il y en a qui voudraient tout parfait dans l'Eglise; ils se trompent de date. Cela sera, mais dans le ciel. « Je suis venu en ce monde, a dit le Fils de Dieu, non pour appeler des justes, mais des pécheurs; non pour les condamner, mais pour les sauver : ce ne sont pas les biens portants qui ont besoin du médecin, mais les malades. » Voilà pourquoi il a bâti son église. Tous les hommes sont malades de naissance : l'Eglise sur la terre est l'Hôtel-Dieu pour les guérir ; Jésus-Christ en est le médecin ; les évêques et les prêtres sont les infirmiers. Dans ce grand hôpital, il y a donc toujours beaucoup de malades, les infirmiers sont quelquefois du nombre ; mais aussi, par la grâce du médecin, il y a toujours beaucoup de convalescents. Ceux qui se portent tout à fait bien n'y restent guère ; ils s'en vont dans l'Eglise du Ciel.

Pour comparer équitablement un siècle avec un autre, il faut bien distinguer ce que les Pères disent aux païens pour la défense du christianisme, et ce qu'ils disent aux chrétiens pour leur propre instruction. Dans le premier cas, ils comparent les mœurs chrétiennes aux mœurs païennes; dans le second, à la perfection de l'Evangile. Ecoutez Tertullien dans son *Apologétique* rien de plus parfait que l'Eglise ; peu après cependant, il trouve cette Eglise si imparfaite, qu'il rompt avec elle pour se faire montaniste. La vérité est entre ces deux extrêmes. Origène nous la fera connaître. Jamais on ne lui a reproché d'erreur en morale ; il a d'ailleurs formé un

que les fautes contre la pureté pouvaient être remises à quiconque aurait accompli la pénitence imposée. Ne fallait-il pas empêcher la licence qu'une trop grande sévérité aurait engendrée ? Ne fallait-il pas aussi admettre le catéchumène au baptême, sans différer ce sacrement jusqu'à la mort ? Il n'y avait là rien de nouveau, rien de bien coupable. Ainsi en est-il des autres accusations formulées contre Calixte, par exemple, celle d'avoir ouvert la porte au scandale en ne déposant pas les évêques coupables de péché. Calixte [illegible] seulement la nécessité d'un jugement pour arriver à cette disposition. Or, il pouvait arriver qu'un prêtre non encore condamné, bien que coupable, conférât validement les sacrements, ce que n'admettaient pas les novatiens. En face des théories rigides auxquelles la plume de Tertullien prêtait son appui, le Pape cherchait à faire pénétrer dans les esprits les véritables principes.

Si Calixte n'est pas un prédicant de morale relâchée, il n'est pas davantage un hérétique.

Noët avait prétendu que l'unité de la divine substance dans le Père et le Fils excluait la distinction des personnes, d'où il s'ensuivait que le Père aurait pris la nature humaine et souffert la mort de la croix : aussi les sectateurs de cette hérésie étaient-ils appelés *Patripassiani*. Contre cette erreur, les protestations ne manquèrent pas; sur certains points elles dépassèrent même les limites du vrai et se perdirent dans l'erreur opposée du dithéisme. Aussi le Pape, qui se tint entre les deux extrêmes, fut-il attaqué des deux côtés. L'auteur des *Philosophumena*, partisan du dithéisme, accusa les papes Zéphyrin et Calliste de favoriser l'hérésie de Noët. Ses accusations tombent dès qu'on découvre les erreurs qui avaient motivé ses violences.

Ici encore la science a vaincu et, une fois de plus, son triomphe a servi la vérité.

(*a*) On écrit de Munich à la *Gazette des Postes* d'Augsbourg :

« Lors de son dernier séjour à Rome, Mgr Haneberg, abbé des Bénédictins, a retrouvé, dans la bibliothèque Barberini, les *Canones* d'Hippolyte, auteur du célèbre *Philosophumena* et contemporain d'Origène. Ces *Canones*, rédigés en grec, avaient été traduits en copte, et de là en arabe ; c'est le texte arabe qui est retrouvé. Mgr Haneberg a des preuves convaincantes de l'authenticité de ces pièces qui constituent le plus ancien document sur la législation ecclésiastique et sur les rites de l'Eglise. Ces *Canones* sont même antérieurs aux Constitutions appelées apostoliques. Dans peu, l'illustre érudit publiera le texte arabe, avec traduction latine, et accompagné de notes savantes.

« Le Saint-Père a lui-même pris connaissance de cette trouvaille et de l'œuvre de Mgr Haneberg; sous la date du 9 novembre, Pie IX lui a adressé une gracieuse lettre autographe. Tout le monde, du reste, comprendra l'importance de cette découverte scientifique. »

(1) Euseb. l. VI c. XXIX.

grand nombre de saints : il est ainsi bon juge en cette partie.

Dans son ouvrage contre Celse, « les églises chrétiennes, dit-il, comparées aux assemblées populaires des mêmes villes, sont comme des astres dans le monde. Qui n'avouerait, en effet, que les plus mauvais d'une église valent encore mieux que la multitude du peuple ? Voyez l'église d'Athènes et l'assemblée du peuple d'Athènes ; l'une est calme, et bien réglée, cherchant surtout à plaire à Dieu ; l'autre est turbulente et ne saurait se comparer à la première. Autant en est-il de l'église et du peuple de Corinthe ; de l'église et du peuple d'Alexandrie. Que si vous comparez le sénat de l'église au sénat de la même ville, vous trouverez dans la première quelques sénateurs dignes d'administrer la cité de Dieu, s'il en est une dans l'univers : tandis que les sénateurs qu'on voit partout, n'ont rien dans leurs mœurs qui soit digne de la prééminence qui semble les élever au-dessus de leurs concitoyens. De même comparez dans chaque ville le magistrat ecclésiastique et le magistrat civil : vous verrez que ceux-là mêmes d'entre les sénateurs et les magistrats de l'Eglise de Dieu, qui remplissent le moins bien leur devoir et sont les plus négligents, font encore plus de progrès dans la vertu que les sénateurs et les magistrats des cités (1). »

Ainsi, tout n'était point parfait dans l'Eglise au temps d'Origène ; mais ce qui l'était le moins valait encore beaucoup mieux que le monde païen.

Voulons-nous maintenant comparer la multitude chrétienne du troisième siècle à la multitude chrétienne d'un autre siècle ? Ecoutons Origène dans ses homélies ou instructions familières au peuple fidèle. Il se plaint qu'un petit nombre conservait la grâce de son baptême ; le grand nombre retombait dans ses anciens péchés. Il prêchait le dimanche et le vendredi. Mais plusieurs ne venaient à l'église qu'aux jours solennels, et y venaient moins pour s'instruire que pour se donner du relâche. « Quelques-uns, dit-il, s'en vont sitôt qu'ils ont entendu la lecture, sans conférer ensemble, sans interroger les prêtres ; d'autres n'attendent pas seulement que la lecture soit finie ; d'autres ne savent pas même si l'on fait une lecture, mais restent à s'entretenir dans un coin de l'église, et plusieurs pensent à toute autre chose. » Les femmes surtout y bavardaient quelquefois si fort, qu'elles empêchaient le silence (2). Il se plaint que l'on était trop attaché à ses affaires temporelles, à l'agriculture, au trafic, au progrès ; qu'on ne faisait point pour l'étude de la loi de Dieu ce que l'on fait pour lettres humaines, où l'on ne plaint point la dépense pour les maîtres, les livres, les voyages. Au lieu de s'appliquer à la méditation de la parole divine, on se passionnait pour les spectacles du cirque, les courses des chevaux, les combats des athlètes (3). Il en était qui avaient la foi, qui venaient à l'église, s'inclinaient devant les prêtres, se montraient dévoués et affectionnés pour les serviteurs de Dieu, donnaient pour l'ornement de l'autel et de l'église, et la servaient volontiers ; mais ils ne prenaient aucun soin de corriger leurs mœurs, ne quittaient point leur ancienne vie, et restaient dans leurs vices et leurs ordures. Origène déplore leur état ; cependant il ne désespère pas de leur salut (4). Enfin l'Eglise est une aire où l'ivraie est mêlée au bon grain.

Quant à l'élection, l'ordination, les devoirs, la conduite des évêques et des prêtres, voici ce qu'on trouve dans Origène de plus remarquable. Celse ayant engagé les chrétiens à remplir les magistratures de la patrie, lorsque cela est nécessaire pour le maintien des lois et de la piété : « Oui, dit Origène ; mais nous qui savons que dans chaque ville il y a un autre système de patrie, fondé par le Verbe de Dieu, nous exhortons à gouverner les églises, ceux qui sont puissants en parole et dont la vie est saine. Nous n'agréons pas les ambitieux, mais nous contraignons ceux qui, par modestie, ne veulent point prendre facilement sur eux le soin commun de l'Eglise. Ceux donc qui gouvernent bien parmi nous, ont été contraints ; le grand roi leur en a fait une nécessité, lui que nous croyons le Fils de Dieu, Dieu le Verbe. Et ceux qui gouvernent ainsi la patrie divine, c'est-à-dire l'Eglise, la gouvernent selon la loi de Dieu, sans toucher aux lois d'ici-bas. Ce n'est pas que les chrétiens fuient les fonctions publiques ; mais ils se réservent au ministère plus divin et plus nécessaire de l'Eglise de Dieu, pour le salut des hommes ; car ils ont soin, et de ceux qui sont au dedans, afin que de jour en jour ils vivent mieux, et de ceux qui sont au dehors, afin de les attirer à la doctrine et aux œuvres de la piété, et les unir tous à Dieu par son Verbe (5). »

On le voit, Origène parle ici non pas de tous ceux qui arrivent au gouvernement, mais de ceux qui y arrivent par une espèce de contrainte. Dans ses homélies et ses commentaires, il se plaint qu'il s'en trouvait dans l'Eglise qui faisaient plusieurs choses, premièrement pour devenir diacres, quoiqu'ils en fussent très-indignes, ensuite pour arriver à la prêtrise ou à l'épiscopat, ne cherchant en ces dignités que le profit et l'honneur des premières places (6). « Ceux qui vendent les colombes dans les temples, dit-il, sont ceux qui confient les églises à des prêtres ou à des évêques avares, tyranniques, sans discipline et sans religion. Les changeurs dont Jésus-Christ renverse les tables, sont les diacres, qui ne sont pas fidèles dans le maniement des deniers de l'Eglise, mais en détournent toujours quelque chose pour s'enrichir du

(1) *Cont. Cels.*, l. III, n. 29 et 30. — (2) *Exod.*, *h.* XII et XIII. — (3) Levit., *hom.* IX — (4) Josué, *hom.* X et XXI. — (5) *Cont. Cels.*, l. VIII, n. LXXV. — (6) Matth., *tr.* XXIV

bien des pauvres, et n'emploient pas même avec justice ce qu'ils emploient. Tous ceux-là sont chassés de l'Eglise dans la persécution, comme nous le voyons à présent (1) » On croit qu'il écrivit ces paroles sous la persécution de Dèce.

« Que les prélats, dit-il encore, apprennent de l'exemple de Moïse, à ne pas désigner par testament leurs successeurs, parmi leurs parents ou leurs alliés, comme si le gouvernement de l'Eglise était un héritage. Si Moïse, un si grand homme, n'ose pas désigner le prince du peuple, qui donc s'en croira capable? Qui, soit d'entre le peuple, lequel souvent se laisse entraîner à des acclamations dont la faveur ou peut-être l'argent est le principe, soit d'entre les prélats, à moins que le Seigneur ne le lui ait révélé dans la prière, comme il fit à Moïse pour Josué (2)? Dieu lui-même avait choisi Aaron, il avait donné ses ordres à Moïse pour le sacrer; il fait cependant assembler le peuple. De même, en l'ordination de l'évêque, la présence du peuple est requise, afin que tous soient assurés qu'on élit pour le sacerdoce celui qui est le plus excellent entre tout le peuple, le plus docte, le plus saint, le plus éminent en toute vertu. Le peuple est donc présent, afin que personne ne puisse y revenir et qu'il ne reste aucun scrupule (3). Dieu ne nous donne pas toujours des pasteurs selon son cœur, mais quelquefois selon le nôtre : selon les mérites du peuple il lui en donne de bons, ou permet qu'il en ait de mauvais, qui le laissent languir dans la faim et la soif spirituelles. Prions donc et vivons de manière que Dieu ne nous prive jamais d'un pasteur qui nous instruise par sa parole et par son exemple (4). »

Commentant ces paroles du Sauveur : Les rois des nations les gouvernent en maîtres, mais il n'en sera point ainsi parmi vous, il dit : « Que celui qui est appelé à l'épiscopat, est appelé, non pas au commandement, mais au service de toute l'Eglise ; et qu'il doit rendre ce service avec tant de modestie et d'humilité, qu'il soit utile et à celui qui le rend et à celui qui le reçoit; car le gouvernement des chrétiens doit être entièrement éloigné de celui des infidèles, qui est plein de dureté, d'insolence et de vanité. Voilà ce que le Verbe de Dieu nous enseigne ; mais nous, ou n'entendant pas les instructions de Jésus, ou les méprisant, nous surpassons quelquefois le faste des mauvais princes d'entre les païens. Nous voudrions presque avoir des gardes comme les rois; nous nous rendons terribles et de difficile accès, principalement aux pauvres ; nous traitons tous ceux qui nous parlent et qui nous prient de quelque chose, comme ne feraient pas envers des suppliants les tyrans et les gouverneurs les plus cruels. On voit en plusieurs églises, principalement des grandes villes, ceux qui conduisent le peuple de Dieu ne garder plus aucune égalité, quelquefois même avec les meilleurs disciples de Jésus, et user des menaces dures, tantôt sous prétexte de quelque péché, tantôt par mépris de leur pauvreté. Ce n'est pas qu'il faille s'humilier mal à propos, et qu'il ne soit quelquefois necessaire de reprendre publiquement les pécheurs pour intimider les autres, et user de la puissance pour les livrer à Satan ; mais il faut le faire rarement, et ne pas regarder le pécheur comme un ennemi. Que le chef d'une église n'imite donc pas les princes infidèles, mais qu'il imite autant qu'il est possible Jésus-Christ, qui était de si facile accès, qui parlait à des femmes, qui imposait les mains à des enfants, qui lavait les pieds à ses apôtres (5). »

Ailleurs il se plaint des évêques et des prêtres qui, étant eux-mêmes imparfaits, méprisaient et calomniaient de simples fidèles meilleurs qu'eux, et même des confesseurs (6); ainsi que de ceux qui imposaient aux autres des choses pénibles, des fardeaux insupportables qu'eux-mêmes ne voulaient pas remuer du doigt. Mais il loue ceux qui commençaient par faire ce qu'ils avaient à dire, et qui, considérant la différence des épaules, n'imposaient à chacun que ce qu'il pouvait porter, et l'aidaient encore par leurs exhortations (7).

Il dit qu'il est bien difficile, mais non impossible, d'être tout ensemble dispensateur fidèle et prudent des revenus de l'Eglise. Fidèle, pour ne pas manger le bien des veuves et des pauvres : et, sous prétexte que celui qui prêche doit vivre de l'Evangile, ne pas chercher plus que la simple nourriture et le vêtement nécessaire, et ne pas garder pour nous plus que nous ne donnons aux frères, qui ont faim et soif, qui sont nus et dans le besoin. Prudent, pour donner à chacun selon qu'il le mérite : car il ne faut pas traiter de même ceux qui ont vécu durement dès l'enfance, et ceux qui, élevés dans l'abondance et les délices, sont ensuite tombés dans la misère. On doit donner des secours différents aux hommes et aux femmes, aux vieux et aux jeunes, à ceux qui ne peuvent travailler et à ceux qui peuvent s'aider en partie. Il faut s'informer du nombre de leurs enfants, s'il y a de la négligence ou si leur travail ne peut leur suffire. La dispensation spirituelle n'est pas moins difficile, surtout à ceux qui sont élevés au gouvernement sans avoir une assez grande expérience de la parole, pour ne pas distribuer la nourriture intellectuelle au hasard et sans choix à toutes sortes de personnes, faisant des discours de science à qui aurait plus besoin d'être édifié par une exhortation morale, ou négligeant d'expliquer les choses plus relevées à qui en est capable, ou craignant le mépris des gens d'esprit et des savants, en expliquant les choses le moins relevées (8).

(1) Matth., *tr.* xxv. — (2) Num., *hom.* xxii. — (3) Levit., *hom.* vi. — (4) Jud., *h.* iv. — (5) *In Matth., tr.* xii. — (6) *Id., tr.* xv. — (7) *Id., tr.* xxiii. — (8) *Id., tr.* xxxi.

Il veut que celui qui gouverne l'Eglise mette sa sollicitude, non aux choses humaines ni aux choses du siècle, mais, comme l'Apôtre, à ce qui est de la gloire de Dieu et du salut des âmes (1). « Voulez-vous savoir, dit-il, la différence qu'il y a entre les prêtres de Dieu et les prêtres de Pharaon? Pharaon accorde des terres à ses prêtres, le Seigneur n'accorde aux siens aucun partage sur la terre, mais il leur dit : Votre partage c'est moi. O vous tous, prêtres du Seigneur, qui lisez ceci, prenez garde que ceux qui ont un partage sur la terre, et qui s'occupent à le cultiver, ne soient pas tant prêtres du Seigneur que de Pharaon. Ce dernier veut que ses prêtres possèdent des terres et qu'ils s'appliquent à cultiver, non pas les âmes, mais les champs. Ecoutons ce que Jésus-Christ Notre Seigneur dit, au contraire, aux siens : Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne saurait être mon disciple. Je tremble en proférant ces paroles; car c'est m'accuser moi-même le premier, c'est prononcer ma condamnation. Jésus-Christ renie pour son disciple celui qu'il voit possédant quelque chose ou ne renonçant pas à tout ce qu'il possède. Et que faisons-nous? Comment lisons-nous ces choses, ou les expliquons-nous aux peuples, nous qui, non-seulement ne renonçons pas à ce que nous possédons, mais qui voulons encore acquérir ce que jamais nous n'avons eu avant de venir au Christ? Parce que notre conscience nous accuse, pouvons-nous dissimuler et ne pas faire connaître ce qui est écrit? Pour moi, je ne veux pas me rendre coupable d'un double crime. Oui, je le confesse devant tout le peuple qui m'écoute, je confesse que ces choses-là sont écrites, quoique je sache ne les avoir pas encore accomplies. Au moins, après cet avertissement, hâtons-nous de les accomplir, hâtons-nous de passer des prêtres de Pharaon, qui ont une possession terrestre, aux prêtres du Seigneur, qui n'en ont point, mais à qui le Seigneur est leur partage (2). »

D'un autre côté, Origène estimait nécessaire d'observer à la lettre la loi des prémices, Jésus-Christ l'ayant confirmée en quelque sorte, quand il dit que ceux qui annoncent l'Evangile doivent vivre de l'Evangile. Il me semble donc inconvenant, indigne et impie, que celui qui adore Dieu et entre dans l'Eglise de Dieu, qui voit les prêtres et les ministres à l'autel, occupés à la parole de Dieu et au service de l'Eglise, ne leur offre pas les prémices des fruits de la terre, que Dieu lui donne, en faisant lever son soleil et tomber ses pluies. Ce qu'il dit des prémices, il le dit aussi des dîmes ; et ce qu'il dit des fruits, il le dit aussi du bétail (3). En un mot, comme dans l'ancienne loi les prêtres et les lévites ne possédaient aucun partage dans la terre de Chanaan, mais avaient seulement des villes pour y habiter, et les prémices et les dîmes pour vivre. Origène pensait qu'il devait en être de même dans la loi nouvelle. La loi de Dieu, dit-il, est confiée aux prêtres et aux lévites, afin qu'ils s'en occupent uniquement sans autre soin. Mais pour qu'ils puissent le faire, ils ont besoin du secours des laïques : autrement, s'ils sont obligés de s'occuper des besoins du corps, vous en souffrirez vous-mêmes; la lumière de la science s'obscurcira, si vous ne fournissez de l'huile à la lampe, et un aveugle conduira un autre aveugle. Que si, recevant de vous abondamment les choses nécessaires, ils négligent de s'appliquer à l'instruction, ils rendront compte à Dieu de vos âmes (4). Ailleurs il observe que les prêtres de la synagogue n'étant pas occupés chaque jour de leurs fonctions saintes, mais seulement par intervalles, il leur était permis de temps à autre de songer à une postérité. Mais il n'en est pas de même des prêtres de l'Eglise, qui doivent offrir le sacrifice perpétuel Ceux-ci ne doivent aspirer qu'à la fécondité spirituelle, comme l'Apôtre qui disait : Mes petits enfants, que j'engendre de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous (5).

Nous avons vu déjà, d'après le témoignage d'Origène, que la confession sacramentelle était de deux sortes : l'une secrète, au prêtre seul, l'autre devant toute l'Eglise mais d'après le jugement du prêtre. Pour cette dernière, il y avait deux motifs principaux : une plus facile correction du pécheur et l'édification de toute l'Eglise. On ne devait s'y décider qu'avec grande délibération : on voit, en effet, dans Origène, qu'il y avait quelquefois des inconvénients. Lorsqu'un pécheur confessait publiquement des crimes secrets, une partie des infidèles en gémissaient avec lui, mais il y en avait aussi qui en riaient, s'en scandalisaient, méprisaient le pénitent, et d'amis devenaient ses ennemis (6). Il est donc à croire que lorsque la publicité de la confession ne paraissait pas nécessaire pour la sincère conversion du pécheur, ni pour l'édification commune, on s'en tenait à la confession secrète. La pénitence publique, qui généralement ne s'imposait que pour l'apostasie, l'homicide, l'adultère, ne s'accordait qu'une fois ou rarement, dit Origène (7). Il ne paraît pas que la durée en était fixée dès lors. Tout ce qu'Origène demande dans le médecin spirituel, c'est la science et la miséricorde. Nous avons vu le confesseur Natalis, qui cependant revenait de l'hérésie, reçu à la communion dès le premier jour par le pape Zéphyrin. Nous avons également vu la miséricordieuse indulgence avec laquelle saint Jean réconcilia un chef de voleurs, et saint Paul, l'incestueux de Corinthe. La commisération de l'Eglise pour les pécheurs était si grande, que nous avons vu les montanistes et que nous verrons les novatiens rompre avec elle pour cela. Il semblerait

(1) Rom., c. XII, 1, 9. — (2) Gen., *hom.* XVI. — (3) Num., *h.* XI. — (4) Josué, *hom.* XVII. — (5) Levit., *h.* VI. Num., XXIII. — (6) Ps., XXXVII, *h.* II. — (7) Levit., *h.* XVI.

même que ce fut en partie pour fermer la bouche à ces sectaires, que quelques évêques et quelques églises particulières établirent plus tard des règles pour la durée de la pénitence publique. Nous disons quelques églises particulières, car nulle part on ne trouve de règlement universel et uniforme à ce sujet.

Quant aux pécheurs impénitents, dont les crimes étaient notoires ou légalement prouvés, l'évêque les excommuniait ; mais il ne devait en venir là qu'après avoir employé sans succès et à plusieurs reprises, les avertissements et les réprimandes. L'excommunication se prononçait contre le pécheur opiniâtre, non-seulement pour le punir et pour le porter à pénitence, mais encore pour détourner les autres de suivre son exemple. Les excommuniés ne répondaient pas toujours aux vues charitables de l'Eglise ; plusieurs excitaient des troubles et des séditions. D'un autre côté, des évêques, par pusillanimité ou faveur, épargnaient quelquefois des pécheurs publics ; d'autres, par emportement ou des motifs semblables, excommuniaient des personnes innocentes (1). Nous disons ces choses d'après Origène, non pour déprécier le troisième siècle, mais pour faire comprendre qu'alors, comme aujourd'hui, tout n'était point parfait.

Il est surtout un point où l'on a cherché à mettre en opposition les siècles postérieurs de l'Eglise avec les trois premiers. Dans ceux-ci, les chrétiens persécutés injustement se laissent mettre à mort sans se défendre ; après le sixième siècle, au contraire, on voit des nations chrétiennes, quand elles ont des rois par trop mauvais, les déposer et s'en choisir d'autres. Et plus d'un auteur conclut de là, que ces chrétiens du moyen âge méconnaissaient l'exemple de leurs ancêtres dans la foi et l'esprit de l'Evangile. Et comme, dans le moyen âge, les nations chrétiennes agissaient avec l'approbation des Papes et des conciles, on conclut pareillement que les conciles et les Papes étaient dans la même ignorance. Reste à conclure que Iésus-Christ n'est point avec son Eglise tous les jours, quoiqu'il l'ait promis. Loin de nous cette pensée de blasphème ! Jésus-Christ est avec son Eglise tous les jours jusqu'à la consommation des siècles : les premiers chrétiens faisaient bien, les chrétiens du moyen âge ne faisaient pas mal. La preuve, c'est que l'Église approuvait les uns et les autres. Et la raison en est très simple et très-naturelle. Tout le monde conçoit qu'un ou plusieurs individus, persécutés injustement dans un royaume, s'ils ne peuvent ou ne veulent en sortir, doivent plutôt se laisser tuer que de mettre en péril le royaume entier par des conspirations ; des particuliers doivent se sacrifier au corps d'une nation. Mais personne conçoit-il que toute société politique, qu'une nation entière doive se laisser détruire par un tyran ? Pour le penser, il faudrait avoir perdu la tête, suivant Bossuet (2).

Or, dans les premiers siècles, il y avait dans l'empire romain des individus chrétiens en plus ou moins grand nombre, mais pas une nation chrétienne ; tandis que plus tard il y eut en Europe, non plus seulement des individus, mais des peuples chrétiens. Et voila pourquoi la conduite des uns et des autres à pu et a dû être différente.

Lorsque Tertullien disait : Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, le sénat, les comices, nous ne vous laissons que vos temples, c'est une figure oratoire pour dire qu'à l'exception des temples d'idoles, il y avait des chrétiens partout, même dans le sénat ; mais cela ne veut pas dire qu'ils y fussent en majorité. Cela est si vrai que, comme Bossuet l'observe très-bien, à la chute de Rome et de son empire au cinquième siècle, la majorité du sénat romain était encore idolâtre (3).

Pour savoir ce qu'il en était au juste de la multitude des chrétiens comparativement aux païens et aux Juifs, mais surtout de leur puissance politique, écoutons Origène dans une homélie qu'il a dû prononcer, soit à Alexandrie, soit a Césarée de Palestine, deux villes où les chrétiens devaient certainement être nombreux.

Parlant de la haine que les Juifs portaient aux fidèles, il y voit l'accomplissement de cette parole que Dieu avait dite aux premiers par Moïse : Je vous provoquerai à jalousie par un non-peuple. « Car nous sommes un non-peuple, ajoute-t-il ; nous avons cru en petit nombre dans cette ville, et d'autres dans une autre ; mais nulle part on ne voit de nation entière s'associer à nous depuis le commencemeut de la foi chrétienne. En effet, la race des chrétiens n'est pas une nation une et entière comme l'était la nation des Juifs, la nation des Egyptiens ; mais ils se réunissent épars de toutes les nations (4). »

Ce témoignage d'Origène est aussi remarquable qu'il a été peu remarqué. Mais ce qu'il n'avait pas encore vu, nous le verrons bientôt. Au commencement du quatrième siècle, la nation des Arméniens embrassa tout entière le christianisme. Comme leur roi était à peu près vassal de l'empire romain, l'empereur Maximin Daïa voulut les obliger à revenir à l'idolâtrie : pour toute réponse, ils prirent les armes et le battirent honteusement (5). Et jamais Père de l'Église ne les a blâmés.

Tout bien considéré, le reproche d'ignorance que certains auteurs font aux chrétiens du moyen âge, ce reproche retombe tout droit sur ceux qui le font.

(1) Levit., *hom.* XII et XIV. Josué, *h.* VII et XXI. Jerem., *h.* XI. Ezech., *h.* X, etc. — (2) Bossuet, *Cinquième avertiss.*, n. 57. — (3) *Ibid.*, *sur l'Apocal.*, ch. III. — (4) *In psalm.* XXXVI, *hom.* I. — (5) Euseb., l. IX, c. VIII.

SUPPLÉMENT AU LIVRE VINGT-HUITIÈME.

Sainte Cécile.

Saint Calixte, Romain de naissance succéda au pape Zéphirin, gouverna l'Eglise cinq ans et deux mois, et souffrit le martyre le 12 octobre 222. Son nom est devenu célèbre par le cimetière qu'il agrandit, et dans lequel on enterra une multitude innombrable de martyrs. Cimetière veut dire littéralement *dortoir*. Les anciens cimetières de Rome méritent ce nom beaucoup mieux que nos cimetières modernes. Ce sont d'immenses corridors, creusés sous terre, avec des espèces de loges de chaque côté, pour recevoir les corps des chrétiens jusqu'à la résurrection générale. Lorsque les corps étaient déposés dans ces loges, couches ou tombes, on en murait l'entrée. De là le nom de catacombes ou catacombes, tombes ou couches à côté l'une de l'autre. Ces dortoirs souterrains, divisés chacun en plusieurs branches, entourent la ville de Rome, et forment dans leur ensemble une Rome souterraine. C'était dans l'origine des carrières de sable, pour bâtir les murs de la ville. Les chrétiens s'en servirent pour y enterrer leurs morts. De là bientôt la nécessité de les agrandir. Le cimetière de Saint-Calixte, qui s'appelle aussi de Saint-Sébastien, est sur le chemin d'Ardée et s'étend jusqu'à la Voie appienne, ou en la partie principale. Dans l'église, qui est à l'entrée, on lit cette inscription: « C'est ici le cimetière du célèbre pape Calixte, martyr. Quiconque le visitera étant véritablement contrit, et après s'être confessé obtiendra l'entière rémission de tous ses péchés, par les glorieux mérites de cent soixante-quatorze mille saints martyrs qui ont été enterrés là avec quarante-six évêques illustres, qui tous ont passé par de grandes tribulations, et qui, pour devenir les héritiers du royaume du Seigneur, ont souffert le supplice de la mort pour le nom de Jésus-Christ. » Saint Prudence, dans sa onzième hymme, saint Paulin, dans son vingt-septième poëme, disent qu'une multitude *innombrable* d'autres martyrs furent enterrés dans les memes catacombes. Dans le cimetière de Bassille et de Saint-Hermès, on a trouvé les deux inscriptions suivantes : *Marcella et cinq cent cinquante martyrs du Christ. — Rufin et cent cinquante martyrs du Christ.* Dans le cimetière de Sainte-Agnès, on a trouvé saint Gordien avec toute sa famille ; voici leur inscription : *Ici repose en paix Gordien, ambassadeur de Gaule, égorgé pour la foi, avec toute sa famille. Leur servante Théophile a fait ce monument* (1).

A saint Calixte succéda saint Urbain au mois d'octobre 222. C'était sous l'empire d'Alexandre Sévère. Ce prince tolérait personnellement les chrétiens, mais sans révoquer les édits de ses prédécesseurs contre eux. Son préfet du prétoire, le légiste Ulpien, dans ses livres sur les devoirs du proconsul, met au long toutes les constitutions impériales qui proscrivaient les chrétiens. Suivant Dion Cassius, Ulpien n'était monté aux honneurs du prétoire que par le meurtre de ses deux prédécesseurs. Lui-même sera massacré par les prétoriens sous les yeux de l'empereur, qui le sera plus tard par ses propres troupes. Sous ce règne il n'y eut donc point de persécution générale contre les orateurs du vrai Dieu, mais plus d'une persécution locale.

A Dorostore, en Mysie, nous trouvons saint Hésychius, soldat, exécuté avec saint Jules, sous le gouverneur Maxime. A Rome, dès la première annee d'Alexandre, le prêtre Calépodius, Palmatius, personnage consulaire, le sénateur Simplicius, immolés avec toute leur famille, et peu après le pape Calixte : plus tard, les vierges Martina et Tatiana ; enfin, la vierge Cécile et ses compagnons.

Deux fois déjà le pape Urbain avait été cité au prétoire, et deux fois il y avait confessé Jésus-Christ. Dès lors il se tint habituellement dans les cryptes ou catacombes sur la Voie appienne. C'est là qu'il reçut et baptisa Valérien et son frère Tiburce, qui peu après endurèrent généreusement le martyre. L'un et l'autre lui avaient été adressés par la vierge Cécile (2).

Elle était d'une des plus illustres familles de Rome. On compte parmi ses ancêtres, Caïa Cœcilia Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien. Sous la République et sous l'empire, cette ancienne famille, qui adopta de bonne heure le nom de Metellus, obtint souvent les honneurs du triomphe et du consulat. Le père et la mère de Cécile étaient païens, mais elle était chétienne fervente. Sous des habits brochés d'or, elle portait un cilice. Le livre des Evan-

(1) G[illegible] 14 octobre Saint Calixte, notes. — (2) Guéranger, abbé de Solesme, *Histoire de sainte Cécile*. Paris, 1849.

giles reposait continuellement sur son cœur. Elle jeûnait deux ou trois jours de la semaine. Elle avait promis de n'avoir d'autre époux que le Fils de Dieu, et de demeurer vierge. En récompense, l'ange de Dieu commis à sa garde se montrait à elle, et l'assura de sa protection contre quiconque oserait donner atteinte à la pureté de son corps et de son âme.

Cependant sa famille la destinait à un époux mortel, Valérien, jeune particien des plus nobles. Déjà un chœur de musiciens profanes chantait pendant le festin nuptial. Cécile chantait aussi, mais dans son cœur, et sa mélodie s'unissait à celle des anges. Elle redisait au Seigneur cette strophe de David : Que mon cœur et mon repos demeurent sans tache, afin que je ne sois pas confondue (1). C'est en mémoire de ce concert avec les esprits célestes, que Cécile est honorée comme la patronne de l'harmonie chrétienne.

Arrivée dans la chambre nuptiale, elle dit à son époux : Excellent et bien-aimé jeune homme, j'ai un secret à vous confier ; si toutefois vous jurez de le garder de toute manière. Valérien l'ayant juré, elle reprit : J'ai pour ami un ange de Dieu qui veille sur mon corps avec grande sollicitude. S'il voit que, dans la moindre chose, vous osez agir avec moi par l'entraînement d'un amour sensuel, soudain sa fureur s'allumera contre vous, et, sous les coups de sa vengeance, vous succomberez dans la fleur de votre brillante jeunesse. Si, au contraire, il voit que vous m'aimez d'un cœur sincère et d'un amour sans tache, si vous gardez entière et inviolable ma virginité, il vous aimera comme il m'aime, et vous prodiguera ses faveurs. Valérien répondit : Si vous voulez que je croie à votre parole, faites-moi voir cet ange. Lorsque je l'aurai vu, si je le reconnais pour l'ange de Dieu, je ferai ce à quoi vous m'exhortez ; mais si vous aimez un autre homme, sachez que je vous percerai de mon glaive l'un et l'autre. La vierge répliqua : Si vous voulez suivre mes conseils, si vous consentez à être purifié dans les eaux de la fontaine qui jaillit éternellement, si vous voulez croire au Dieu unique, vivant et véritable, qui règne dans les cieux, votre œil pourra voir l'ange qui veille à ma garde.

L'entretien eut pour résultat, que Valérien alla trouver le pape Urbain dans les catacombes, et lui expliqua le sujet de sa visite. Le vieux pontife, ravi de joie, tombe à genoux, et s'écrie avec larmes : Seigneur Jésus-Christ, auteur des chastes résolutions, recevez le fruit de la divine semence que vous avez déposée au cœur de Cécile. Bon pasteur, Cécile, votre servante, comme une éloquente brebis, a rempli la mission que vous lui aviez confiée. Cet époux, qu'elle avait reçu semblable à un lion impétueux, elle en a fait, en un instant, le plus doux des agneaux. Si Valérien ne croyait pas déjà, il ne serait pas venu jusqu'ici. Ouvrez, Seigneur, la porte de son cœur à vos paroles, afin qu'il reconnaisse que vous êtes son Créateur, et qu'il renonce au démon, à ses pompes et à ses idoles.

Pendant que le pontife prie pour Valérien, leur apparaît un vieillard vénérable couvert de vêtements blancs comme la neige, et tenant à la main un livre écrit en lettres d'or. C'était Paul, l'Apôtre des nations A son aspect, Valérien tombe comme mort, la face contre terre. Paul le relève et lui dit : Lis les paroles de ce livre et crois ; tu mériteras d'être purifié et de contempler l'ange dont la très-fidèle vierge Cécile t'a promis la vue. Valérien commence à lire sans prononcer de paroles. Le passage était ainsi conçu : *Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu, Père de toutes choses, qui est au-dessus de tout et en nous tous.* Quand il eut achevé de lire, le vieillard lui dit : Crois-tu qu'il est ainsi? Valérien s'écria : Rien de plus vrai sous le ciel ; rien qui doive être cru plus fermement. Le vieillard disparut, et Valérien reçut le baptême.

Rentrant chez lui avec la robe blanche, il voit Cécile en prière, et près d'elle l'ange du Seigneur au visage éclatant de mille feux, aux ailes brillantes des plus riches couleurs. L'esprit bienheureux tenait dans ses mains deux couronnes entrelacées de roses et de lis. Il en pose une sur la tête de Cécile, l'autre sur celle de Valérien, et leur dit : Méritez de conserver ces couronnes par la pureté de vos cœurs et par la sainteté de vos corps ; c'est du jardin du ciel que je les apporte. Ces fleurs ne se faneront jamais, leur parfum sera toujours aussi suave ; mais personne ne pourra les voir qu'il n'ait mérité comme vous ; par sa pureté, les complaisances du ciel. Maintenant, ô Valérien, parce que tu as acquiescé au désir pudique de Cécile, le Christ Fils de Dieu m'a envoyé vers toi pour recevoir toute demande que tu aurais à lui adresser. Valérien demanda la conversion de son frère Tiburce. L'ange lui répondit : Parce que tu as demandé une grâce que le Christ est encore plus empressé de t'accorder que tu ne l'es toi-même à la désirer, de même qu'il a gagné ton cœur par Cécile sa servante, ainsi toi-même tu gagneras le cœur de ton frère, et tous deux vous arriverez à la palme du martyre.

Valérien et Cécile, après la disparition de l'ange, s'entretenaient des choses du ciel lorsque survint Tiburce. Il baisa Cécile sur la tête comme sa parente et dit : Mais d'où vient cette odeur de roses et de lis, en la saison où nous sommes? c'était vers la fin de l'hiver. Quand je tiendrais dans mes mains ces fleurs elles-mêmes, elles ne répandraient pas un parfum égal à celui que je respire. Cette merveilleuse senteur me transporte ; il me semble qu'elle renouvelle tout mon être. — C'est moi, répond son frère Valérien, c'est moi qui ai obtenu pour toi la faveur de sentir cette suave odeur ;

(1) Psalm. cxviii.

si tu veux croire, tu mériteras même de voir les fleurs dont elle émane. C'est alors que tu connaîtras celui dont le sang est vermeil comme les roses, et dont la chair est blanche comme le lis. Cécile et moi nous portons des couronnes que tes yeux ne peuvent voir encore; les fleurs qui les composent ont l'éclat de la pourpre, et la pureté de la neige.

Aussitôt commence entre les deux frères un dialogue sur la vanité des idoles. Cécile intervient, et dit à Tiburce : Je m'étonne que vous n'ayez pas compris déjà que des statues de terre, de bois, de pierre, d'airain, ou de tout autre métal, ne sauraient être des dieux. Ces vaines idoles sur lesquelles les araignées tendent leurs toiles et les oiseaux déposent leurs nids et leurs ordures; ces statues dont la matière est tirée des entrailles de la terre par la main des malfaiteurs condamnés aux mines, comment peut-on les estimer des dieux, et mettre sa foi dans de tels objets? Dites-moi, Tiburce, y a-t-il une différence entre un cadavre et une idole? un cadavre a encore tous ses membres; mais il n'a plus ni souffle, ni voix, ni sentiment. De même l'idole a aussi tous ses membres, mais ses membres sont inhabiles à l'action, et encore au-dessous de ceux d'un homme mort. Du moins, pendant que l'homme jouissait de la vie, ses yeux, ses oreilles, sa bouche, son odorat, ses pieds, ses mains, remplissaient leur office; mais l'idole a commencé par la mort, et demeure dans la mort; elle n'a jamais vécu, ni même pu vivre. Tiburce s'écria vivement : Oui, il en est ainsi, et qui ne le comprend pas est descendu jusqu'à la brute. Cécile lui baisa la poitrine, disant : C'est aujourd'hui que je te reconnais pour mon frère. L'amour du Seigneur a fait de ton frère mon époux; le mépris que tu professes pour les idoles fait de moi ta véritable sœur. Le moment est venu où tu vas croire; va donc avec ton frère pour recevoir la régénération. C'est alors que tu verras les anges, et que tu obtiendras le pardon de toutes tes fautes.

Tiburce dit à son frère : Quel est l'homme vers lequel tu vas me conduire? — Un grand personnage, répond Valérien; il se nomme Urbain, vieillard en cheveux blancs, au visage angélique, aux discours véritables et remplis de sagesse. — Ne serait-ce pas, dit Tiburce, cet Urbain que les chrétiens appellent leur Pape? J'ai entendu dire qu'il a déjà été condamné deux fois, et qu'il se tient caché dans je ne sais quels souterrains. S'il est découvert, il sera livré aux flammes; et nous, si l'on nous trouve avec lui, nous partagerons son sort. Ainsi, pour avoir voulu chercher une Divinité qui se cache dans les cieux, nous rencontrerons sur la terre un supplice cruel. — En effet, dit aussitôt Cécile, si cette vie était la seule, s'il n'en était pas une autre, ce serait avec raison que nous craindrions de la perdre; mais s'il est une autre vie qui ne finira jamais, faut-il donc redouter celle qui passe, quand, au prix de ce sacrifice, nous nous assurons celle qui durera toujours? Tiburce répondit : Jamais je n'ai rien entendu de semblable; y aurait-il donc une autre vie après celle-ci? — Mais, reprit Cécile, peut on même appeler vie celle que nous passons en ce monde? Jouet de toutes les douleurs du corps et de l'âme, elle aboutit à la mort qui met fin aux plaisirs comme aux angoisses. Quand elle est terminée, on dirait qu'elle n'a pas même été; car ce qui n'est plus est comme rien. Quant à la seconde vie qui succède à la première, elle a des joies sans fin pour les justes, et des supplices éternels pour les pécheurs.

Mais, répliqua Tiburce, qui est allé dans cette vie? qui en est revenu pour nous apprendre ce qui s'y passe? sur quel témoignage pouvons-nous y croire? — Alors Cécile, se levant et se tenant debout, dit avec une grande fermeté : Le Créateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent, a engendré un Fils de sa propre substance, avant tous les êtres, et il a produit par sa vertu divine l'Esprit-Saint; le Fils, afin de créer par lui toutes choses; l'Esprit-Saint, pour les vivifier. Tout ce qui existe, le Fils de Dieu, engendré du Père, l'a créé; tout ce qui est créé, l'Esprit-Saint, qui procède du Père, l'a animé. — Comment! s'écria Tiburce, tout à l'heure tu disais, ô Cécile! que l'on ne doit croire qu'un seul Dieu qui est dans le Ciel, et maintenant tu parles de trois dieux? — Cécile répondit : Il n'est qu'un seul Dieu dans sa majesté, et si tu veux concevoir comment il existe dans une Trinité sainte, écoute cette comparaison. Un homme possède la sagesse; par sagesse nous entendons le génie, la mémoire et l'intelligence : car par le génie nous découvrons ce que nous avons appris; par la mémoire nous conservons ce qu'on nous enseigne; par l'intelligence nous apercevons tout ce qu'il nous arrive de voir ou d'entendre. Reconnaîtrons-nous pour cela plusieurs sagesses dans le même homme? Si donc un mortel possède trois facultés dans une seule sagesse, devrons-nous hésiter à reconnaître une Trinité majestueuse dans l'unique essence du Dieu tout-puissant? — Tiburce s'écria : O Cécile! la langue humaine ne saurait s'élever à de si lumineuses explications; c'est l'ange de Dieu qui parle par ta bouche.

S'adressant ensuite à son frère : Valérien, dit il, je le confesse, le mystère d'un seul Dieu n'a plus rien qui m'arrête, je ne désire qu'une chose, c'est d'entendre la suite de ce discours qui doit satisfaire à mes doutes. — C'est à moi, Tiburce, que tu dois t'adresser, reprit Cécile. Ton frère, encore revêtu de la robe blanche, n'est point en mesure de répondre à toutes tes demandes; mais moi, instruite dès le berceau dans la sagesse du Christ, tu me trouveras prête sur toutes les questions qu'il te plaira de proposer. — Eh bien, dit Tiburce, je demande quel est celui qui vous a fait connaître cette autre vie que vous m'annoncez l'un et l'autre?

Cécile lui parla alors du Fils de Dieu fait

omme, de ses prédications, de ses miracles, de sa mort, de sa résurrection, de la prédication et des miracles des apôtres. Cécile parlait, Tiburce pleurait, éclatait en sanglots. Oh! si jamais, s'écria-t-il en se jetant aux pieds de Cécile, mon cœur et ma pensée s'attachent à la vie présente, je consens à ne pas jouir de celle qui doit lui succéder! que les insensés recueillent, s'il leur convient, les avantages du temps! jusqu'à cette heure, j'ai vécu sans but; je ne veux plus qu'il en soit ainsi.

Accompagné de son frère, il alla trouver le pape Urbain dans les catacombes de la Voie appienne. Valérien y acheva le nombre des sept jours durant lesquels il devait porter les habits blancs, et revint auprès de Cécile. Le pontife retint Tiburce les sept jours entiers, et, par l'onction de l'Esprit-Saint, il le consacra soldat du Christ. Le jeune homme était transformé; les palmes et les couronnes symboliques qu'il avait vues gravées sur les tombeaux des martyrs, excitaient en lui une ardeur inconnue. Les anges de Dieu se montraient à lui continuellement, et il conversait avec eux. Tout ce qu'il demandait au Seigneur, il l'obtenait à l'instant (1).

Au printemps de l'année 230, l'empereur Alexandre Sévère s'absenta de Rome pour une expédition lointaine. Ce qui donnait plus de facilité aux magistrats idolâtres de persécuter les chrétiens. Turcius Almachius, préfet de Rome, attaqua d'abord ceux du peuple. Non content de les faire mourir dans d'affreux supplices, il voulait encore que leurs corps demeurassent sans sépulture. Les chrétiens survivants durent souvent racheter au poids de l'or la dépouille de leurs frères. On réunissait ces membres séparés par le glaive, on recueillait le sang avec des éponges que l'on pressait ensuite sur des fioles ou des ampoules, on recherchait jusqu'aux instruments du supplice, afin de conserver à la postérité chrétienne le témoignage complet de la victoire. Valérien et Tiburce se distinguaient entre tous les autres, soit pour ensevelir honorablement les martyrs, soit pour secourir leurs famille délaissées.

Ils furent dénoncés au préfet, arrêtés l'un et l'autre et conduits devant son tribunal. Comment, leur dit-il, vous, les rejetons d'une si noble famille, pouvez-vous avoir dégénéré de votre sang jusqu'à vous associer à la plus superstitieuse des sectes? J'apprends que vous dissipez votre fortune en profusions sur des gens de condition infime, et que vous descendez jusqu'à ensevelir avec toutes sortes d'honneurs des misérables qui ont été punis pour leurs crimes. En faut-il conclure qu'ils sont vos complices, et que c'est ce motif qui vous porte à leur donner une sépulture d'honneur? — Plût au ciel! s'écria Tiburce, qu'ils daignassent nous admettre au nombre de leurs serviteurs, ceux que tu appelles nos complices! Ils ont eu le bonheur de mépriser ce qui paraît être quelque chose, et cependant n'est rien; en mourant ils ont obtenu ce qui ne paraît pas encore, et ce qui néanmoins est la seule réalité. Puissions-nous imiter leur vie sainte, et marcher un jour sur leurs traces! — Dis-moi, Tiburce, demanda le juge, quel est le plus âgé de vous deux? Tiburce répondit : Ni mon frère n'est plus âgé que moi, ni moi plus jeune que lui; le Dieu unique, saint et éternel, nous a rendus tous deux égaux par sa grâce! — Eh bien, dit Almachius, dis-moi ce que c'est que ce qui paraît être quelque chose, et n'est rien. — Tout ce qui est en ce monde, repartit vivement Tiburce, tout ce qui entraîne les âmes dans la mort éternelle à laquelle aboutissent les félicités du temps. — Maintenant, dis-moi, reprit Almachius, qu'est-ce qui ne paraît pas encore, et est néanmoins la seule réalité? — C'est, dit Tiburce, la vie future pour les justes, et le supplice à venir pour les injustes. L'un et l'autre approchent, et, par une triste dissimulation, nous détournons les yeux de notre cœur, afin de ne pas voir cet inévitable avenir. Les yeux de notre corps s'arrêtent aux objets du temps; et, mentant à notre propre conscience, nous osons employer pour flétrir ce qui est bien les termes qui ne conviennent qu'au mal, et décorer le mal lui-même par les qualifications qui servent à désigner le bien. — Je suis sûr, interrompit Almachius, que tu ne parles pas selon ton esprit. — Tu dis vrai, reprit Tiburce, je ne parle pas selon l'esprit que j'avais lorsque j'étais du siècle, mais selon l'esprit de celui que j'ai reçu au plus intime de mon âme, le Seigneur Jésus-Christ. — Mais sais-tu même ce que tu dis? repartit le préfet. — Et toi, dit Tiburce, sais-tu ce que tu demandes? — Jeune homme, répondit Almachius, il y a de l'exaltation chez toi. — Tiburce répondit : J'ai appris, je sais, je crois que tout ce que je t'ai dit est réel. — Mais je ne le comprends pas, repartit le préfet, et je ne saurais entrer dans cet ordre d'idées. — C'est, dit le jeune homme, c'est que l'homme animal ne perçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu; mais l'homme spirituel juge toutes choses, et n'est jugé lui-même par personne. Almachius, souriant, fit retirer Tiburce, et avancer Valérien.

Le préfet lui dit : Valérien, la tête de ton frère n'est pas saine : toi, tu sauras me donner une réponse sensée. — Il est un médecin unique, répondit Valérien, qui a daigné prendre soin de la tête de mon frère et de la mienne : c'est le Christ, Fils du Dieu vivant. — Allons, dit Almachius, parle-moi sagement. — Ton oreille est faussée, répondit Valérien; tu ne saurais entendre notre langage. — C'est vous-mêmes, dit le préfet, qui êtes dans l'erreur, et plus que personne. Vous laissez les choses nécessaires et utiles, pour suivre des folies. Vous dédaignez les plaisirs, vous repoussez le bonheur, vous méprisez tout ce qui fait le charme de la vie; en un mot, vous n'avez

(1) Guéranger, *Hist. de sainte Cécile.*

d'attrait que pour ce qui est contraire au bien-être et opposé aux délices.

Valérien répondit avec calme : J'ai vu, au temps de l'hiver, des hommes traverser la campagne, au milieu des jeux et des ris, et se livrant à tous les plaisirs. En même temps, j'apercevais dans les champs plusieurs villageois qui remuaient la terre avec ardeur, plantaient la vigne et écussonnaient des roses sur des églantiers ; d'autres greffaient des arbres fruitiers, ou écartaient avec le fer les arbustes qui pouvaient nuire à leurs plantations; tous enfin se livraient avec vigueur aux travaux de la culture. Les hommes de plaisir ayant considéré ces villageois, se mirent à tourner en dérision leurs travaux pénibles, et disaient : Misérables que vous êtes, laissez ces labeurs superflus ; venez vous réjouir avec nous, et partager nos amusements et nos transports. Pourquoi se fatiguer ainsi dans de si rudes travaux? pourquoi user le temps de la vie à des occupations si tristes? Ils accompagnaient ces paroles d'éclats de rire, de battements de mains et d'insultantes provocations. A la saison des pluies et de la froidure succédèrent les jours sereins, et voilà que les campagnes cultivées par tant d'efforts, s'étaient couvertes de feuillages touffus, les buissons étalaient leurs roses fleuries, la grappe descendait en festons le long du sarment, et aux arbres pendaient de toutes parts des fruits délicieux. Ces villageois, dont les fatigues avaient paru insensées, étaient dans l'allégresse ; mais les frivoles habitants des villages qui s'etaient vantés d'être les plus sages, se trouvèrent dans une affreuse disette, et regrettant, mais trop tard, leur molle oisiveté, ils se lamentèrent bientôt, et se disaient entre eux : voilà pour tant ceux que nous poursuivions de nos railleries ; les travaux auxquels ils se livraient nous semblaient une honte ; leur genre de vie nous faisait horreur, tant il nous paraissait misérable, leurs personnes nous semblaient viles et leur société sans honneur. Le fait cependant a prouvé qu'ils étaient sages, en même temps qu'il démontre combien nous fûmes malheureux, vains et insensés. Nous n'avons pas travaillé ; loin de venir à leur aide, du sein de nos délices nous les avons bafoués, et les voilà maintenant environnés de fleurs et couronnés de gloire.

Tu as parlé avec éloquence, dit Almachius, je le reconnais; mais je ne vois pas que tu aies répondu à mon interrogation. — Laisse-moi achever, reprit Valérien. Tu nous a traités de fous et d'insensés, sous le prétexte que nous répandons nos richesses dans le sein des pauvres, que nous donnons l'hospitalité aux étrangers, que nous secourons les veuves et les orphelins, enfin que nous recueillons les corps des martyrs et leur faisons d'honorables sépultures. Selon toi, notre folie consiste en ce que nous refusons de nous plonger dans les voluptés, en ce que nous dédaignons de nous prévaloir aux yeux du peuple des avantages de notre naissance. Un temps viendra où nous recueillerons le fruit de nos privations. Nous nous réjouirons alors; mais ils pleureront, ceux qui tressaillent maintenant dans leurs plaisirs. Le temps présent nous est donné pour semer; or, ceux qui sèment dans la joie en cette vie, recueilleront dans l'autre le deuil et les gémissements ; tandis que ceux qui sèment aujourd'hui des larmes passagères moissonneront dans l'avenir une allégresse sans fin. — Ainsi, répliqua le préfet, nous et nos invincibles princes, nous aurons pour partage un deuil éternel, tandis que vous, vous posséderez à jamais la vraie félicité. — Et qui êtes-vous donc, vous et vos princes? s'écria Valérien. Vous n'êtes que des hommes, nés au jour marqué, pour mourir quand l'heure est venue. Encore aurez-vous à rendre à Dieu un compte rigoureux de la souveraine puissance qu'il a placée entre vos mains.

Le préfet, s'adressant aux deux frères, leur dit : Assez de discours inutiles; plus de ces longueurs qui font perdre le temps ! Offrez des libations aux dieux, et vous vous retirerez sans avoir à subir aucune peine. Valérien et Tiburce répondirent à la fois. Tous les jours nous offrons nos sacrifices à Dieu, mais non pas aux dieux. — Quel est le Dieu, demanda le préfet, auquel vous rendez ainsi vos hommages? Les deux frères répondirent : Y en a-t-il donc un autre, pour que tu nous fasses une pareille question à propos de Dieu? En est-il donc plus d'un? — Ce Dieu unique dont vous parlez, répliqua Almachius, dites-moi du moins son nom. — Le nom de Dieu, dit Valérien, tu ne saurais le découvrir, quand bien même tu aurais des ailes, et si haut que tu pusses voler. — Ainsi, répondit le préfet, Jupiter c'est le nom d'un corrupteur, d'un libertin. Vos propres auteurs nous le donnent pour un homicide, un personnage rempli de tous les vices, et tu l'appelles un dieu? Je m'étonne de cette hardiesse; car le nom de Dieu ne saurait convenir qu'à l'Etre qui n'a rien de commun avec le péché, et qui possède toutes les vertus. — Ainsi, reprit Almachius, l'univers entier est dans l'erreur ; ton frère et toi vous êtes les seuls à connaître le vrai Dieu? — Ne te fais pas illusion, Almachius, dit Valérien; les chrétiens, ceux qui ont embrassé cette doctrine sainte, ne peuvent déjà plus se compter dans l'empire. C'est vous qui formez bientôt la minorité ; vous êtes ces planches qui flottent sur la mer après un naufrage, et qui n'ont plus d'autre destination que d'être mises au feu.

Pour dernier argument, le préfet ordonna que Valérien fût battu de verges. Pendant l'exécution, le martyr disait à la multitude : Citoyens de Rome, que le spectacle de ces tourments ne vous empêche pas de confesser la vérité ! soyez fermes dans votre foi ; croyez au Seigneur, qui seul est saint. Détruisez les dieux de bois et de pierre auxquels Almachius brûle son encens ; réduisez-les en poudre, et sachez que ceux qui les ado-

rent seront punis par les supplices éternels.

Le préfet ne savait trop à quoi se résoudre, lorsque son assesseur Tarquinius lui dit : Condamnez-les à mort ; l'occasion est favorable. Si vous mettez du retard, ils continueront à distribuer leurs richesses aux pauvres; et quand ils auront été enfin punis de la peine capitale, vous ne trouverez plus rien. Almachius ordonna donc qu'ils seraient conduits tous deux à quatre milles de Rome, à un temple de Jupiter, où, s'ils refusaient d'offrir de l'encens à l'idole, ils auraient la tête tranchée.

Maxime, greffier d'Almachius, fut chargé de l'exécution. Le long de la route, voyant les deux jeunes patriciens aller à la mort pleins de joie, il leur en témoigna son étonnement. Eux lui en montrèrent la cause dans la foi chrétienne. Maxime fut touché de leurs paroles, mais désirait une instruction plus ample. Ils lui dirent : Persuade aux gens qui doivent nous immoler, de nous conduire à ta maison ; ils nous y garderont à vue. Ce ne sera que le retard d'un jour. Nous ferons venir celui qui doit te purifier, et, dès cette nuit, tu verras déjà ce que nous t'avons promis. C'était de voir la gloire des saints dans le ciel. Maxime les conduisit à sa maison avec l'escorte qui les accompagnait, et tout aussitôt Valérien et Tiburce se mirent à lui expliquer la doctrine chrétienne. La famille du greffier, les soldats eux-mêmes, assistaient à la prédication des deux apôtres, et tous voulurent croire en Jésus-Christ. Cécile, informée de ce qui se passait, vint la nuit avec des prêtres qui les baptisèrent tous. Le matin, au milieu d'un profond silence, elle dit à son époux et à son frère : Allons, soldats du Christ, rejetez les œuvres de ténèbres, et revêtez-vous des armes de la lumière. Vous avez dignement combattu, vous avez achevé votre course, vous avez conservé la foi. Marchez à la couronne de vie que vous donnera le juste, à vous et à tous ceux qui aiment son avénement. Valérien et Tiburce ayant été décapités, les fidèles parvinrent à soustraire leurs corps, et Cécile les ensevelit elle-même dans le cimetière de Prétextat, l'une des branches de l'immense cimetière de Calixte.

Maxime, que les deux frères avaient converti avant leur mort, reçut l'accomplissement de leurs promesses. « Au moment même où le glaive frappait les martyrs, disait-il en l'affirmant avec serment, j'ai vu les anges de Dieu resplendissants comme des soleils. J'ai vu l'âme de Valérien et celle de Tiburce sortir de leurs corps, semblables à de jeunes épouses parées pour la fête nuptiale. Les anges les recevaient dans leurs bras, et les portaient au ciel sur leurs ailes. » En disant ces paroles, il versait des larmes de joie et de désir. Beaucoup de païens se convertirent après l'avoir entendu. Le préfet, informé de ces conversions, ordonna que Maxime fut assommé avec des fouets armés de balles de plomb, ce qui était le supplice des personnes d'un rang inférieur. Cécile voulut elle-même l'ensevelir de ses mains, près de son époux et de son frère. Elle y fit placer l'inscription suivante : Aux saints martyrs Tiburce, Valérien et Maxime, dont le jour de naissance est le 18 des calendes de mai (14 avril). Ce marbre demeura au lieu où l'avait fait établir Cécile, jusqu'au neuvième siècle, époque de la translation de nos martyrs ; et comme il était fort apparent, il fut cause que l'on désigna souvent la région du cimetière de Calixte où il se trouvait, du nom des saints Tiburce et Valérien (1).

Cependant Almachius faisait appliquer la sentence de confiscation, qui, selon la loi romaine, avait été la suite de l'exécution des deux patriciens. Mais Cécile l'avait prévenu, en distribuant aux pauvres tout ce qui restait de cette riche succession.

Bientôt la vierge reçut la visite des gens d'Almachius qui lui proposèrent de sa part de sacrifier aux idoles. Cécile leur répondit avec calme : Concitoyens et frères, écoutez-moi. Vous êtes les officiers de votre magistrat, et, au fond de vos cœurs, vous avez horreur de sa conduite impie. Pour moi, il m'est glorieux et désirable de souffrir tous les tourments pour confesser Jésus Christ : car je n'ai jamais eu la moindre attache à cette vie. Mais je vous plains, vous qui me paraissez encore dans l'âge de la jeunesse, du malheur que vous avez d'être ainsi aux ordres d'un juge rempli d'injustice. A ce discours, les officiers d'Almachius ne purent retenir leurs larmes, et ils se lamentaient de voir une jeune dame si noble, si belle et si sage, courir à la mort avec un tel empressement ; ils la suppliaient de ne pas permettre que tant de charmes et tant de gloire devinssent la proie du trépas. La vierge les interrompit par ces paroles : Mourir pour le Christ, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse, mais la renouveler ; c'est donner un peu de boue pour recevoir de l'or ; échanger une demeure étroite et vile contre un palais magnifique ; offrir une chose périssable et recevoir en retour un bien immortel. Si aujourd'hui quelqu'un mettait à votre disposition des pièces d'or, à la seule condition de lui donner en retour autant de pièces d'une vile monnaie de même poids, ne vous montreriez-vous pas empressés pour un échange si avantageux ? N'engageriez-vous pas vos parents, vos alliés, vos amis, à prendre part comme vous à cette bonne fortune ? Ceux qui voudraient vous en détourner, employassent-ils même les larmes, vous les réputeriez fous et malavisés. Cependant, tout votre empressement n'aurait abouti qu'à vous procurer un métal précieux, mais terrestre, en échange d'un autre métal plus grossier et à poids égal. Jésus-Christ, notre Dieu, ne se contente pas de donner ainsi poids pour poids ; mais ce qu'on lui offre, il le rend au centuple, en ajoutant encore la vie éternelle

(1) *Hist. de sainte Cécile.*

Les assistants étaient profondément émus. Cécile monta sur un marbre, et leur dit à tous : Croyez-vous ce que je viens de vous dire ? Tous répondent à la fois : Oui, nous croyons que le Christ, Fils de Dieu, qui possède une telle servante, est le Dieu véritable. — Allez donc, reprit Cécile, et dites au malheureux Almachius que je demande un délai; qu'il veuille bien retarder un peu mon martyre. Dans cet intervalle, vous reviendrez ici, et vous y trouverez celui qui vous rendra participants de la vie éternelle. Les choses s'arrangèrent comme elle souhaitait.

Incontinent après le pape Urbain reçut un message de Cécile qui l'instruisait de son prochain martyre, et des nouvelles conquêtes qui se préparaient pour la foi de Jésus-Christ. Non-seulement les officiers d'Almachius, mais un grand nombre d'autres personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, principalement de la région d'au delà du Tibre, avaient ressenti l'ébranlement général de la grâce divine, et aspiraient au baptême. Urbain voulut lui-même le leur conferer, et plus de quatre cents personnes reçurent la grâce de la régénération. Un des néophytes était Gordien, noble personnage, auquel Cécile, profitant de ses dernières heures, et voulant éviter la rapacité du fisc, céda tous ses droits sur sa maison, afin que désormais elle servît aux assemblées chrétiennes, et accrût, sous le nom de ce patricien, le nombre des titres ou églises principales de Rome.

Enfin, Cécile reçut l'ordre formel de comparaître au tribunal d'Almachius. Il commença ainsi l'interrogatoire : Jeune fille, quel est ton nom ? — Devant les hommes, je m'appelle Cécile, répondit la vierge, mais chrétienne est mon plus beau nom. — Quelle est ta condition ? — Citoyenne de Rome, de race illustre et noble. — C'est sur ta religion que je t'interroge ; nous connaissons la noblesse de ta famille. — Ton interrogatoire n'était donc pas exact, puisqu'il exigeait deux réponses. — D'où te vient cette assurance devant moi ? — D'une conscience pure et d'une foi sincère. — Ignores-tu donc quel est mon pouvoir? — Et toi ignores-tu quel est mon fiancé? — Quel est-il ? — Le Seigneur Jésus-Christ. — Tu étais l'épouse de Valérien : voilà ce que je sais. — Préfet, lui dit Cécile, tu parlais tout à l'heure de ta puissance, tu n'en a pas même l'idée; mais si tu m'interrogeais sur cette matière, je pourrais te montrer la vérité avec évidence. — Eh bien, parle, reprit Almachius, j'aimerai à t'entendre. — Tu n'écoutes guère que les choses qui te sont agréables, dit Cécile ; écoute cependant. La puissance de l'homme est semblable à une outre remplie de vent ; qu'une simple aiguille vienne à percer l'outre, soudain elle s'affaisse, et tout ce qu'elle avait de solide a disparu. — Tu as commencé par l'injure, répondit le préfet, et tu continues sur le même ton. — Il y a injure, répartit la vierge, quand on allègue des choses qui n'ont pas de fondement. Démontre que j'ai dit une fausseté, alors je conviendrai de l'injure : autrement, le reproche que tu me fais est calomnieux.

Almachius changea de discours : Ne sais-tu pas, dit-il à Cécile, que nos maîtres les invincibles empereurs ont ordonné que ceux qui ne voudront pas nier qu'ils sont chrétiens soient punis, et que ceux qui consentiront à le nier soient acquittés ? — Cécile répondit : Vos empereurs sont dans l'erreur tout aussi bien que Votre Excellence. La loi que tu dis portée par eux prouve une seule chose, c'est que vous êtes cruels, et nous innocents. En effet, si le nom de chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous obliger par les tourments à le confesser. — Après quelques débats sur ce point, Almachius dit : Malheureuse femme, ignores-tu donc que le pouvoir de vie et de mort est déposé entre mes mains par l'autorité des invincibles princes ? Comment oses-tu me parler avec cet orgueil ? — Autre chose est l'orgueil, autre chose la fermeté, reprit la vierge ; j'ai parlé avec fermeté, non pas avec orgueil, car nous avons ce vice en horreur. Si tu ne craignais pas d'entendre encore une vérité, je te montrerais que ce que tu viens de dire est faux. — Voyons, dit le préfet, qu'ai-je dit de faux ? — Tu as prononcé une fausseté, répondit Cécile, quand tu as dit que tes princes t'avaient conféré le pouvoir de vie et de mort. — J'ai menti en disant cela ? répliqua Almachius étonné. — Oui, dit la vierge ; et si tu me l'ordonnes, je te prouverai que tu as menti contre l'évidence même. — Explique-toi reprit le préfet déconcerté. — N'as-tu pas dit, répliqua Cécile, que tes princes t'ont confié le pouvoir de vie et de mort ? Tu sais bien cependant que tu n'as que le pouvoir de mort. Tu peux ôter la vie à ceux qui en jouissent, j'en conviens ; mais tu ne saurais la rendre à ceux qui sont morts. Dis donc que tes empereurs ont fait de toi un ministre de mort, mais rien de plus ; si tu ajoutes autre chose, tu mens, et sans aucun avantage.

Le préfet dit alors : Laisse-là cette audace, et sacrifie aux dieux. Il désignait les statues qui remplissaient le prétoire. Cécile répondit : Il me paraît que tu as perdu l'usage de tes yeux. Les dieux dont tu me parles, moi et tous ceux qui ont la vue saine, nous ne voyons en eux que des pierres, de l'airain, ou du plomb. — J'ai méprisé en philosophe tes injures, quand elles n'avaient que moi pour but, dit Almachius ; mais l'injure contre les dieux, je ne la supporterai pas. — Depuis que tu as ouvert la bouche, reprit la vierge, avec une ironie sévère, tu n'as pas dit une parole dont je n'aie fait voir l'injustice ou la déraison ; maintenant, afin que rien n'y manque, te voilà convaincu d'avoir perdu la vue. Tu appelles des dieux ces objets que nous voyons tous n'être que des pierres, et des pierres inutiles. Palpe-les plutôt toi-même, tu sentiras ce qu'il en est. Pourquoi t'exposer ainsi à la risée du peuple ? Tout le monde sait que Dieu

est au ciel. Ces statues de pierre feraient plus de service, si on les jetait dans une fournaise pour les convertir en chaux. Elles s'usent dans leur oisiveté, et sont incapables de se défendre des flammes ou de t'en retirer toi-même. Le Christ seul peut sauver de la mort, et délivrer du feu.

Pour toute réponse, le préfet ordonna que l'on reconduisît Cécile à sa maison, afin qu'elle y reçut la mort sans éclat et sans tumulte. Elle devait être renfermée dans une salle de bain, que les exécuteurs chaufferaient outre mesure, afin de l'y étouffer. Cécile entra dans le lieu de son martyre, y passa tout le jour et toute la nuit sans même éprouver un commencement de sueur, quoiqu'on ne cessât d'attiser le fourneau qui était sous la salle, et qui y versait continuellement une chaleur étouffante. Une rosée céleste semblable à celle qui rafraîchissait les trois enfants dans la fournaise de Babylone, tempérait la vapeur embrasée. Le préfet, l'ayant su, envoya décapiter dans la salle même du bain celle que le feu ne pouvait atteindre. Le licteur, même au troisième coup, ne peut entièrement abattre la tête, et laisse la vierge à demi morte et baignée dans son sang. Une loi défendait au bourreau qui, après trois coups, n'avait pu achever sa victime, de la frapper davantage. Sainte Cécile resta trois jours entre la vie et la mort, étendue dans la salle du bain. Elle encourageait les chrétiens à la persévérance, elle consolait les pauvres. Le troisième jour le pape Urbain étant entré dans la salle, elle lui dit : Père, j'ai demandé au Seigneur ce délai de trois jours, pour remettre aux mains de votre béatitude mon dernier trésor ; ce sont les pauvres que je nourrissais, et auxquels je vais manquer. Je vous lègue aussi cette maison que j'habitais, afin qu'elle soit par vous consacrée en église, et qu'elle devienne un temple au Seigneur à jamais. Ayant ainsi parlé, elle rendit son âme à Dieu.

Urbain, aidé de ses diacres, présida aux funérailles de Cécile. On ne toucha pas aux vêtements de la vierge, plus riches encore par la pourpre du martyre dont ils étaient couverts que par l'or dont ils étaient tissus : on respecta jusqu'à l'attitude qu'elle gardait au moment où elle avait expiré. Le corps, réduit par la souffrance, fut déposé dans un cercueil de cyprès, et l'on plaça aux pieds les linges et les voiles dans lesquels les fidèles avaient recueilli le sang de la vierge. La nuit suivante le précieux dépôt fut porté au cimetière de Prétextat; et le pontife, pour honorer l'apostolat de Cécile, voulut qu'elle reposât parmi les corps de ses prédécesseurs martyrs, non loin des tombeaux de Valérien, de Tiburce et de Maxime. Cette distinction si méritée fut cause que, dans la suite, on perdit la trace du sépulcre de Cécile. Un mois après, savoir le 25 mai, Urbain lui-même souffrit le martyre, avec quelques-uns de ses prêtres et de ses diacres, et fut enterré dans le même cimetière.

Dès le quatrième siècle, le nom de sainte Cécile se voit dans le canon de la messe, après celui de la vierge Agnès, et avant celui de la veuve Anastasie, toutes trois filles de l'Église de Rome. Sa fête fut fixée au 22 novembre, et sa maison transformée en église de Sainte-Cécile. Dans le sacramentaire du pape saint Gélase, sa fête est précédée d'une vigile, comme l'une des plus solennelles. Les actes de la sainte ont été rédigés au cinquième siècle, en la forme que nous les avons, et se retrouvent pour le fond dans toutes les anciennes liturgies d'Occident. En 821, le pape saint Pascal, ayant restauré la basilique de sainte Cécile, chercha son corps pour l'y transférer ; par la révélation de la sainte, il le trouva, ainsi que les corps de Valérien, Tiburce, Maxime et Urbain. Cécile reposait dans son arche de cyprès. Elle était encore revêtue de la robe brochée d'or avec laquelle Urbain l'avait ensevelie, et les linges qui avaient servi à essuyer le sang de ses blessures étaient roulés ensemble et déposés à ses pieds. Les corps saints furent déposés dans des sarcophages de marbre sous l'autel. Pascal rendit témoignage de tous ces faits, non-seulement par une inscription tumulaire, mais encore par un diplôme qui est venu jusqu'à nous. En 1599, le cardinal Paul Emile Sfondrate, du titre de sainte Cécile, ayant restauré toute la basilique avec une grande magnificence, découvrit sous l'autel trois sarcophages de marbre : dans le premier était le corps de sainte Cécile, dans le second les corps des saints Tiburce, Valérien et Maxime, dans le troisième les corps des saints Urbain et Lucius, papes. Cécile, dans son cercueil de cyprès, était revêtue de sa robe brochée d'or, sur laquelle on distinguait encore les taches glorieuses de son sang virginal ; à ses pieds reposaient les linges teints de la pourpre de son martyre. Étendue sur le côté droit, les bras affaissés en avant du corps, elle semblait dormir profondément. La tête était retournée vers le fond du cercueil. Le corps se trouvait dans une complète intégrité ; et la pose générale, conservée par un prodige unique, après tant de siècles, dans toute sa grâce et sa modestie, retraçait avec la plus saisissante vérité Cécile rendant le dernier soupir, étendue sur le pavé de la salle du bain. On sentait même sous ses vêtements les nœuds du cilice qu'elle portait sur la chair. Son corps fut laissé tout entier, et dans la même attitude. Le cardinal Baronius fut témoin oculaire de tous ces faits, et en rend compte sur l'année 821, à l'occasion de la première translation des saintes reliques par le pape Pascal. Dans le second sarcophage se trouvait d'abord le corps de saint Tiburce sans la tête, laquelle était conservée dans une des châsses du trésor de la basilique ; en second lieu, le corps de saint Valérien, avec la tête, mais séparée du corps; enfin le corps entier de saint Maxime. Ce greffier d'Almachius n'avait pas eu la tête tranchée ; il avait été assommé avec un fouet armé de balles de plomb. Le crâne offrait les

races les plus frappantes de ce supplice. On le trouva fracturé en plusieurs endroits, et la chevelure brune du martyr, collée de sang, était conservée tout entière. Le pape Clément VIII fit lui-même la translation de ces insignes reliques le 22 novembre 1599. Une autre découverte vint confirmer de plus en plus le récit des actes anciens. A droite, en entrant dans la basilique, se trouvait un oratoire, désigné sous le nom de Bain de sainte Cécile. Le cardinal ayant ordonné des fouilles sous le pavé de cette chapelle, on découvrit le fourneau voûté, avec une des chaudières, et plusieurs tuyaux, les uns en plomb, les autres en terre cuite, par où la vapeur montait dans la salle au-dessus. La chapelle était vraiment la salle du bain où sainte Cécile avait légué son palais au pape Urbain pour en faire une église. Toutes les circonstances se réunissent ainsi pour certifier la vérité des actes (1).

Le pape Urbain eut pour successeur Pontien, qui fut relégué en Sardaigne, l'an 235 par l'empereur Maximin, avec saint Hippolyte.

(1) Guéranger, *Hist. de Sainte Cécile*

LIVRE VINGT-NEUVIÈME

DE L'AN 230 A 284 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Continuation de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre, et de la régénération du genre humain par l'Eglise toujours persécutée.

Ce que nous avons vu dans le livre précédent, nous le verrons encore dans celui-ci : le commencement de la vengeance divine sur Rome idolâtre ; l'Eglise, toujours persécutée, continuant toujours la régénération du genre humain, non-seulement en réformant les masses, mais encore en redressant les docteurs et les saints.

Arrivé dans la Palestine, Origène en visita d'abord les saints lieux. Il écrivit en même temps une lettre à quelques-uns de ses amis d'Alexandrie, pour se plaindre de Démétrius et de ceux qui l'avaient excommunié, et pour montrer l'injustice et la nullité de cette excommunication. Saint Jérôme en a traduit le passage qui lui paraissait le plus virulent. Toutefois, Origène montre encore de la modération dans ce passage même. Se fondant sur les paroles de saint Jude, qui dit que l'archange Michel ne voulut prononcer aucune autre malédiction contre le diable, que de le menacer du jugement de Dieu, il déclare qu'il veut user de modération dans ses paroles aussi bien que dans son manger, et qu'il se contente de laisser ses ennemis et ses calomniateurs au jugement de Dieu, se croyant plus obligé d'avoir pitié d'eux que de les haïr, et aimant mieux prier Dieu qu'il leur fît miséricorde, que de leur souhaiter aucun mal, puisque nous sommes nés pour prononcer des bénédictions et non des malédictions (1). C'est dans cette lettre qu'il rapporte les deux fourberies insignes qu'on lui avait faites en corrompant un de ses écrits et en lui en supposant un autre, comme nous l'avons déjà vu. C'est là encore qu'il rejette comme une extravagance l'erreur du salut des démons qu'on voulait lui attribuer (2).

Démétrius mourut cette année-là même, 231, après avoir tenu le siége d'Alexandrie quarante-trois ans. On lui donna pour successeur saint Héraclas, le plus ancien disciple d'Origène, et qui avait remplacé son maître dans la chaire des catéchèses. Cette chaire, devenue ainsi vacante, fut remplie par un autre fameux disciple de ce grand homme, saint Denys, qui succéda encore à Héraclas dans l'épiscopat. Ces promotions des disciples d'Origène font voir que sa persécution était ou finie ou beaucoup diminuée par la mort de Démétrius.

En Palestine, Origène se voyait amplement dédommagé de ce qu'il avait eu à souffrir ailleurs. Son séjour habituel était Césarée. Théoctiste, évêque de cette ville, et saint Alexandre, évêque de Jérusalem, ne pouvaient presque se séparer de lui ; le considérant comme leur maître, ils lui confièrent à lui seul la charge d'expliquer l'Ecriture sainte et d'enseigner la doctrine de l'Eglise. Il continua donc d'instruire les fidèles à Césarée, comme il avait fait à Alexandrie. On vit en peu de temps son auditoire rempli, non-seulement des personnes du pays, mais encore d'un grand nombre d'étrangers qui accouraient de toutes parts. Parmi ses disciples on peut compter Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, et qui était célèbre dès lors. Il était si affectionné à Origène, que tantôt il l'attirait dans la Cappadoce pour l'utilité des églises de ce pays, tantôt il venait le trouver en Judée, et passait quelque temps avec lui pour s'instruire de plus en plus des choses divines (3).

Mais de tous les disciples qu'eut Origène en Palestine, le plus illustre fut Théodore, depuis nommé Grégoire, et surnommé Thaumaturge ou faiseur de miracles. Il était de Néocésarée dans le Pont, né de parents nobles et riches, mais païens. A l'âge de quatorze ans, il perdit son père. Dès lors la raison commune de l'humanité étant comme achevée dans son esprit, la raison divine commençait à y survenir. La seconde aidait la première. C'était une première lueur du christianisme. C'est Grégoire lui-même qui nous apprend ces détails (4). La Providence l'amenait peu à peu à une parfaite conversion par le ministère de

(1) Hier., *In Rufin.*, — (2) Rufin., *In Hier.*, l. II. — (3) Euseb., l. VI, c. XXVI, XXVII et seq. — (4) Greg. Thaumat., *In Orig.*

l'ange qu'elle lui avait donné dès son enfance pour le conduire. Sa mère, qui vivait encore, le jugeant assez instruit des choses convenables à sa condition et à son âge, lui fit étudier la rhétorique; car elle le destinait au barreau, et il réussit tellement dans cette étude, que chacun jugeait qu'il serait un excellent orateur. Il avait dès lors un si grand amour de la vérité, que, même par manière d'exercice oratoire, il ne pouvait se résoudre à louer une chose qui n'eût pas été réellement louable; il estimait encore si fort la pureté de la vie, que, voyant la disproportion qu'il y avait entre les actions des philosophes païens et leurs préceptes, il aima mieux se contenter des lumières ordinaires que d'en aller puiser de plus relevées à une source si corrompue. Il eut aussi un maître pour la langue latine, nécessaire à ceux qui pouvaient aspirer aux charges. Ce maître, qui savait quelque chose du droit romain, l'exhorta à étudier et lui en donna les commencements. Il s'y prêta, plus par complaisance que par un autre motif. Pour s'y perfectionner, on lui conseilla d'aller à Béryte en Phénicie, où était alors une école célèbre des lois romaines; il se proposa même de passer jusqu'à Rome.

Théodore avait une sœur, mariée à un jurisconsulte que le gouverneur de Palestine emmena subitement avec lui comme assesseur, pour le soulager dans l'administration de la province. Cet homme, qui ne s'était séparé de sa femme qu'avec peine, la fit venir bientôt après. Elle voyagea aux frais de l'Etat. Comme il n'était pas de la bienséance qu'elle fît seule une si longue route, on persuada à son frère Théodore de la suivre, d'autant plus que Césarée, où ils allaient, n'était pas loin au delà de Béryte, où il avait intention de se rendre pour ses études. Un second frère, nommé Athénodore, les accompagna.

Arrivés à Césarée, ils firent connaissance avec Origène, qui s'attacha dès le premier jour à les gagner. Il mit pour cela tout en œuvre. Tantôt il faisait l'éloge de la philosophie et de ceux qui s'y appliquaient, disant que ceux-là seuls vivaient d'une vie raisonnable, qui s'étudiaient à vivre bien, et, pour cet effet, à se connaître d'abord eux-mêmes, ensuite à connaître les vrais biens qu'il faut chercher, et les vrais maux qu'il faut fuir. Tantôt il blâmait l'ignorance et les ignorants, qui vivent comme des bêtes, sans songer même à s'instruire. Les deux frères comptaient d'abord s'en retourner à Béryte ou dans leur patrie : mais bientôt les entretiens d'Origène les enlacèrent de tant de manières, qu'ils ne savaient plus à quoi se résoudre. Ils souhaitaient s'appliquer à la philosophie, mais ils n'y étaient pas encore déterminés; ils auraient voulu s'en aller, mais ils n'en avaient plus la force. Et chaque jour ils revenaient écouter Origène, qui leur montrait que sans l'étude de la sagesse, on ne pouvait avoir une véritable piété envers Dieu. L'amitié les détermina; l'amitié que leur inspira pour lui sa bienveillance, son ingénieuse tendresse, qui n'aspirait qu'à leur communiquer les vrais biens. Leur âme s'attacha à la sienne comme autrefois celle de Jonathas à celle de David. Oubliant dès lors plaisirs, affaires, étude de lois, patrie, parents, ils ne pensaient plus qu'à lui et à la philosophie.

Comme un habile agriculteur qui sonde dans tous les sens le terrain qu'il entreprend de défricher, Origène creusait et pénétrait leurs sentiments, les interrogeant et considérant leurs réponses. Leur ayant trouvé un fonds naturellement fertile, il se mit à le façonner par ses instructions, coupant, extirpant les ronces et les herbes sauvages, c'est-à-dire leurs défauts, et employant quelquefois pour cela des réprimandes assez sévères. Dans les commencements, il leur en coûtait. Les ayant ainsi préparés, comme une terre bien meuble, à recevoir les semences de la vérité, il leur enseigna les diverses parties de la philosophie : la logique, pour exercer leur esprit par la subtilité de cette science et former leur jugement, en leur apprenant à discerner les raisonnements solides d'avec ceux qui n'en ont que l'apparence; la physique, pour leur faire admirer les ouvrages de Dieu, non par ignorance, mais par une connaissance raisonnée de leur nature; la géométrie, afin que par ses démonstrations claires et indubitables, elle servît de base à tout le reste; l'astronomie, afin d'élever leurs pensées de la terre jusqu'au ciel; enfin, la morale, non pas tant la morale spéculative, telle que l'enseignaient les philosophes, lesquels se bornaient à de vains discours, à des définitions et des divisions stériles, mais une morale pratique, leur faisant remarquer en eux-mêmes les mouvements des passions, afin que l'âme, se voyant comme dans un miroir, pût arracher jusqu'à la racine des vices et fortifier la raison, qui produit toutes les vertus. Aux discours, il joignait les exemples, pratiquant lui-même le premier ce qu'il enseignait aux autres.

Quant à la théologie ou la connaissance de Dieu, à laquelle devaient aboutir les études précédentes, voici la méthode qu'il suivit. A l'exception des athées, qui, s'écartant du sens commun de l'humanité, niaient Dieu ou la Providence, il leur fit lire tout ce qu'avaient écrit là-dessus les anciens, soit philosophes, soit poëtes, Grecs ou barbares, sans se préoccuper pour l'opinion d'aucun auteur ni d'aucune secte : ce que faisaient généralement les païens; car, se passionnant pour tel ou tel philosophe, ils n'en voulaient plus écouter aucun autre. Si bien que la philosophie païenne, avec ses systèmes et ses sectes sans nombre, était comme un labyrinthe où, entré une fois, on ne trouvait plus d'issue. Lui, au contraire, apprenait à ses élèves à tout lire, à tout écouter, pour démêler ce qu'il y avait de vrai et d'utile, sans se laisser prévenir par la politesse ni la rudesse du langage. Mais pour les empêcher de se fourvoyer dans cette recherche, lui-même leur servait de guide,

les tenant comme par la main, leur montrant ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans chaque philosophe, et leur apprenant surtout qu'en ce qui regarde Dieu, il ne faut s'en rapporter qu'à Dieu et à ses prophètes. Il leur expliquait alors les Écritures saintes, dont il était le plus savant interprète de son temps. C'est ainsi que saint Grégoire raconte lui-même la manière dont Origène l'avait instruit (1).

Cependant une persécution vint surprendre les chrétiens, habitués au calme depuis une vingtaine d'années. Ce fut la persécution de Maximin Ier, qui, de pâtre goth, avait fini par devenir empereur romain l'an 235, après avoir tué Alexandre Sévère. Comme Alexandre avait été favorable aux chrétiens, ce fut une raison pour le nouvel empereur de les persécuter. L'édit de la persécution condamnait particulièrement à mort ceux qui enseignaient dans les églises. L'ami d'Origène, Ambroise, qui était diacre, fut pris avec un prêtre de Césarée, nommé Protoctète, et quelques autres. On les mena en Germanie, où était alors Maximin. Ambroise parut donc enchaîné dans plusieurs villes, où précédemment il avait été reçu avec de grands honneurs comme magistrat. Origène lui écrivit une exhortation au martyre, dans laquelle il lui propose, entre autres, l'exemple d'Eléazar et des sept Machabées. Comme Ambroise laissait une femme, des enfants, des frères et des sœurs, il lui fait voir que son sacrifice n'en sera que plus méritoire devant Dieu et que plus avantageux aux siens. On leur dira : Je sais que vous êtes la famille d'Ambroise ; mais si vous êtes les enfants d'Ambroise, faites aussi les œuvres d'Ambroise ; et ils les feront sans doute, car vous les y aiderez plus puissamment en les quittant par le martyre, que si vous restiez avec eux (2). Dieu se contenta d'avoir fait connaître la foi d'Ambroise et de Protoctète ; et, après leur avoir fait acquérir le glorieux titre de confesseurs, il les délivra du danger extrême où ils étaient de perdre la vie, en arrêtant la cruauté du tyran, soit par le soulèvement général des peuples, soit par quelque autre voie qui ne nous est pas connue.

On peut rapporter avant cette persécution le traité *de la Prière*, qu'Origène adresse au même Ambroise et à Tatienne, qu'on croit être sa sœur ou sa femme, qui avait aussi le nom de Marcelle. Ambroise lui avait demandé une réponse à cette objection de quelques impies : Si Dieu prévoit tout, et que tout arrive comme il le prévoit et le préordonne, il est inutile de prier. Origène rappelle le libre arbitre de l'homme, soutenant qu'il est impossible à qui que ce soit d'en douter sérieusement. Or, Dieu prévoit les actions libres, par conséquent aussi la prière, qui en est une. Sa prévoyance, dit-il ailleurs, n'est pas cause qu'elles arrivent ; elles n'arrivent point parce qu'il les prévoit, mais il les prévoit parce qu'elles doivent arriver. Prévoyant ainsi la prière dans la libre détermination de l'homme, il en prévoit aussi les suites et les coordonne aux desseins de sa providence. Origène fait voir ensuite que Jésus-Christ n'est pas le seul qui prie pour nous, mais encore les anges et les saints. Dès l'exorde, il établit que la prière surnaturelle ne se fait point sans la grâce prévenante du Saint-Esprit (3). Ce qui fait peine, c'est qu'il suppose que peut-être il ne faut pas prier le Père seul, ni le Fils avec le Père, mais le Père par le Fils, de peur que, priant l'un et l'autre, on n'ait l'air d'en faire deux Dieux. Dans son ouvrage contre Celse, qu'il composa sur la fin de sa vie, il s'exprime beaucoup plus exactement ; car il y enseigne qu'il faut prier Dieu le Père et son Fils unique, et que le Père et le Fils sont deux hypostases, mais un seul Dieu (4).

La persécution de Maximin menaçait Origène plus que beaucoup d'autres ; Orose dit même qu'il en était le principal objet, comme le docteur le plus renommé dans l'Église. Il se retira donc, suivant toute apparence, à Césarée en Cappadoce, chez son ami Firmilien. La persécution était si violente dans cette province, que les fidèles s'enfuyaient de côté et d'autre. Origène resta caché pendant deux ans chez une femme riche et pieuse, nommée Julienne. Il servit sans doute son ami à prémunir les chrétiens du pays contre la séduction d'une fausse prophétesse, qui en trompa plusieurs, mais dont l'imposture et la corruption furent enfin découvertes.

La persécution ayant cessé par la mort de Maximin, Origène passa de Cappadoce en Grèce, et séjourna quelque temps à Athènes, travaillant sans interruption à ses ouvrages sur l'Écriture, puis il revint à Césarée en Palestine. Firmilien vint le trouver, ainsi que Théodore, autrement Grégoire, qui, pendant la persécution, s'était retiré à Alexandrie, où la jeunesse se rendait de toutes parts pour étudier la philosophie et la médecine. Théodore n'était point encore baptisé. Cependant sa vie était déjà si pure, qu'elle semblait reprocher aux jeunes gens de son âge les dérèglements de la leur. Ils s'en irritèrent comme d'une injure qu'il leur faisait, et, pour s'en venger, ils suscitèrent une misérable qui s'en vint se plaindre de ce qu'il ne lui payait pas ce qu'elle avait mérité par ses crimes. Grégoire s'entretenait dans ce moment de quelques questions de philosophie avec des savants et d'autres personnes graves. Ceux qui connaissaient la pureté de sa vie s'indignaient contre la malheureuse. Lui, sans s'émouvoir, dit tranquillement à un de ses amis : De grâce, donnez-lui de l'argent, afin qu'elle ne nous interrompe pas davantage. L'autre lui donna ce qu'elle prétendait, mais elle ne l'eut pas plutôt reçu que, saisie du démon, elle se mit à hurler d'une voix qui n'était pas humaine,

(1) Greg., *In Orig.* — (2) Orig., *Martyr.* — (3) *Ibid.*, *De Orat.* — (4) *Cont. Cels.*, l. VIII.

et tomba sur le visage au milieu de l'assemblée, les cheveux épars, les yeux renversés et la bouche écumante. Le démon l'eût étouffée si Grégoire n'avait prié pour elle (1).

Ce fut peut-être pendant son séjour d'Alexandrie que Grégoire reçut une lettre d'Origène, qui l'y appelle son seigneur et son fils. Il lui dit que son beau naturel le rend capable de devenir un grand jurisconsulte parmi les Romains, ou un grand philosophe entre les Grecs; mais il l'exhorte à l'employer tout entier à la pratique du christianisme. Vous devez, dit-il, prendre des sciences profanes ce qui peut servir à l'intelligence des saintes Écritures, en sorte que, comme les philosophes disent que la géométrie, la musique, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie, sont des dispositions à la philosophie, nous disions de même de la philosophie à l'égard du christianisme. Il est permis, en sortant de l'Egypte pour entrer dans la terre promise, d'emporter les richesses des Egyptiens et de s'en servir pour la construction du tabernacle, quoique l'expérience m'ait fait voir que c'est utile à peu de personnes; mais l'Ecriture nous apprend le mal qu'il y a de descendre de la terre d'Israël en Egypte, et de passer de la loi de Dieu à la science du siècle : Jéroboam le fit autrefois, les hérétiques le font encore tous les jours. Il l'exhorte encore, en finissant, à étudier les Ecritures avec grande attention, en y joignant la prière, laquelle, dit-il, est très-nécessaire pour les entendre (2).

Grégoire profita on ne peut mieux de ces sages conseils. De retour auprès d'Origène, à qui son compatriote Firmilien l'avait encore recommandé, il acheva de s'instruire, et après avoir été son disciple pendant cinq ans et reçu le baptême, il s'en retourna dans son pays avec son frère Athénodore, qui fut depuis évêque et martyr. Mais avant de quitter son cher maître, il voulut lui témoigner sa reconnaissance par un discours qu'il prononça en sa présence et devant une grande assemblée, où il lui donne les plus grandes louanges qu'on puisse donner à un homme, jusqu'à le traiter d'inspiré de Dieu et de divin. Il finit par se recommander à ses prières : Priez Dieu, dit-il, qu'il nous console un peu de ce que nous allons être privés de vous; priez-le qu'il envoie son bon ange pour nous conduire; mais priez-le qu'il nous ramène près de vous, plus que tout le reste, cela seul nous consolera.

A son retour à Néocésarée, toute sa nation jetait les yeux sur lui, croyant qu'il allait briller dans les assemblées et montrer les fruits de ses longues études. La ville entière le fit prier, par ses magistrats et ses principaux citoyens, de ne plus la quitter; mais il abandonna tout ce qu'il possédait dans le monde, ne se réservant ni terre, ni maison, ni aucune des choses nécessaires à la vie, et se retira à la campagne dans un lieu solitaire, où il ne voulut converser qu'avec Dieu. Il n'y fut pas longtemps tranquille. Phédime, archevêque d'Amasée, qui avait le don de prophétie, désirait l'attacher au service de l'Eglise; mais Grégoire se cachait et passait d'une solitude à l'autre. Phédime, voyant qu'il ne pouvait le joindre, poussé de l'Esprit de Dieu, résolut de l'élire, quoique absent de trois journées de chemin, et le destina à la ville même de Néocésarée, où il y avait une infinité d'idolâtres et seulemnt dix-sept chrétiens. Contraint de subir ainsi le joug, et ordonné avec les solennités accoutumées, il pria Phédime de lui donner quelque temps pour connaître plus exactement les mystères, et demanda à Dieu de lui en accorder la grâce; car il y en avait alors qui altéraient la doctrine de la piété, et, par leurs sophismes, rendaient quelquefois la vérité douteuse aux savants mêmes.

Ayant donc passé toute la nuit à méditer là-dessus, il vit paraître un vieillard vénérable. Tout étonné, il se leva de son lit et lui demanda qui il était, et pourquoi il était venu. L'autre, d'une voix douce, le rassura et lui dit que Dieu l'avait envoyé pour lui découvrir la vérité de la foi. Puis, étendant la main, il lui montra vis-à-vis une autre apparition sous la forme de femme, mais au-dessus de la condition humaine. Grégoire, épouvanté, baissait les yeux et ne pouvait supporter l'éclat de cette vision; car, quoique la nuit fût obscure, ces deux personnes étaient accompagnées d'une grande lumière. Cependant il entendait que la femme, nommant Jean l'évangéliste, l'exhortait à découvrir à ce jeune homme le mystère de la vraie religion, et que saint Jean répondait qu'il était prêt à le faire, puisque la mère du Seigneur l'avait pour agréable. Après qu'il lui eut expliqué cette doctrine, la vision s'évanouit; et Grégoire écrivit aussitôt ce qu'il venait d'apprendre, en ces termes :

« Il n'y a qu'un Dieu, Père du Verbe, vivant de la sagesse subsistante, de la puissance et du caractère éternel; parfait, générateur d'un parfait; Père d'un Fils unique. Il n'y a qu'un Seigneur; seul d'un seul, Dieu de Dieu; caractère et image de la Divinité; Verbe efficace, sagesse qui comprend l'assemblage de toutes choses, et puissance qui a fait toutes les créatures; vrai Fils d'un vrai Père; Fils invisible d'un Père invisible; Fils incorruptible d'un Père incorruptible; Fils immortel d'un Père immortel; Fils éternel d'un Père éternel. Et il n'y a qu'un seul Saint-Esprit, qui tient son être de Dieu, et qui, par le Fils, s'est manifesté aux hommes; image du Fils, parfaite comme lui; vie, cause des vivants; source sainte; sainteté qui donne la sanctification, par qui est manifesté Dieu le Père, qui est sur tout et en toutes choses; et Dieu le Fils, qui est par toutes les choses. Trinité parfaite, sans division ni changement en sa gloire, en son éternité et en sa souveraineté. Il n'y a

(1) Greg. Nyss., *Vita Thaumat.* — (2) Orig., *Ad Greg.*

donc dans la Trinité rien de créé, rien d'espéré, rien de survenu, c'est-à-dire rien qui, n'ayant pas été d'abord, soit survenu ensuite. Le Père n'a donc jamais été sans le Fils, ni le Fils sans le Saint-Esprit; mais la Trinité, toujours la même, est immuable et invariable. »

Telle fut l'exposition de la foi révélée à saint Grégoire Thaumaturge. Il l'écrivit sur-le-champ, l'enseigna toujours dans son église, et la laissa à ses successeurs écrite de sa main. On en voyait encore l'original du temps de saint Grégoire de Nysse, et Rufin l'a insérée dans son *Histoire ecclésiastique*, telle que nous l'avons rapportée (1).

Grégoire sortit alors de sa retraite pour retourner à Néocésarée. Etant surpris de la nuit et d'une pluie violente, il entra, avec ceux qui l'accompagnaient, dans un temple d'idoles, le plus fameux de tout le pays à causes de ses oracles. Il invoqua d'abord le nom de Jésus-Christ et fit plusieurs signes de croix, pour purifier l'air infecté par la fumée des sacrifices profanes. Ensuite il passa la nuit à chanter les louanges de Dieu, suivant sa coutume. Le matin, après qu'il fut parti, le sacrificateur des idoles vint pour faire ses cérémonies ordinaires. Les démons lui apparurent et lui dirent qu'ils ne pouvaient plus habiter ce temple, à cause de celui qui y avait passé la nuit. Il fit son possible, par des sacrifices et des purifications de toute espèce, pour les obliger à revenir; mais en vain. Alors, transporté de colère, il courut après Grégoire et le menaça de le maltraiter, de le faire punir par les magistrats, et même de le dénoncer à l'empereur, pour avoir eu la hardiesse, étant chrétien, d'entrer dans le temple des dieux. Grégoire l'écouta sans s'émouvoir, et lui répondit de même, qu'il avait la puissance de chasser les démons d'où il lui plairait, et de les faire entrer où il lui plairait, tant sa confiance en Dieu était grande. Le sacrificateur étonné, le pria de les faire rentrer dans le temple. Alors Grégoire rompit un petit morceau d'un livre qu'il tenait, et y écrivit ces paroles : *Grégoire à Satan : Entre.*

Le sacrificateur emporta ce billet, le mit sur l'autel, offrit ses sacrifices ordinaires, et aussitôt il vit dans le temple ce qu'il avait accoutumé d'y voir auparavant. Y faisant réflexion, il retourna sur ses pas, et ayant atteint Grégoire avant qu'il fût arrivé à la ville, il le pria de lui faire connaître quel était ce Dieu à qui les autres dieux obéissaient. Grégoire lui expliqua la doctrine chrétienne; mais il fut choqué de l'incarnation du Verbe, jugeant indigne de Dieu de paraître avec un corps parmi les hommes. « Ce ne sont, dit Grégoire, ni les paroles ni les raisonnements humains qui persuadent cette vérité, mais les merveilles de la puissance de Dieu. — Eh bien, dit le sacrificateur, lui montrant une pierre d'une grandeur extraordinaire, commandez à cette pierre de changer de place et d'aller dans un tel endroit » qu'il lui marqua. Grégoire commanda à la pierre; elle obéit comme si elle eût été animée, et le païen ne délibéra plus. Il abandonna sa femme, ses enfants, sa maison, son bien, son sacerdoce, pour suivre dès ce moment Grégoire et devenir son disciple. Il fut ordonné diacre dans la suite. Ces miracles du Thaumaturge sont rapportés par saint Grégoire de Nysse, par son frère saint Basile, par Rufin, saint Jérôme, l'historien Socrate, Théodoret et autres (2).

La renommée de ces prodiges l'ayant précédé, tous les habitants de la ville sortirent pour l'entendre et le voir. Mais il passa au milieu sans regarder personne, aussi recueilli que dans un désert, ce qui les surprit encore plus que ses miracles. Comme il avait tout quitté lorsqu'il se retira, il n'avait plus de maison dans la ville, et les fidèles qui l'accompagnaient étaient en peine où se loger. « Quoi donc, leur dit-il, ne sommes-nous pas à couvert sous la protection de Dieu ? Vous trouvez-vous trop à l'étroit sous le ciel? et faut-il à des chrétiens une autre demeure que celle que Dieu a donnée à tous les hommes? Songez à bâtir chacun votre maison spirituelle, et ne vous affligez que de ce que nous ne trouverons point de tels édifices préparés : les maisons de pierre ne servent guère qu'à couvrir les crimes des méchants. »

Alors plusieurs personnes considérables lui offrirent leurs maisons; il accepta celle d'un nommé Musone, parce qu'il avait devancé les autres : c'était un des premiers et des plus riches de la ville. Avant la fin du jour, un grand nombre crut à la parole de Dieu; et, le lendemain, dès le matin, on vit, à la porte de l'évêque, des femmes, des enfants, des vieillards et toutes sortes de maladies. Grégoire les guérit tous, et, soutenant ainsi sa prédication par ses miracles, il gagna en peu de temps une grande multitude. Il entreprit alors de faire bâtir une église; chacun y contribua de son argent ou de son travail; elle fut placée dans le lieu le plus éminent de la ville, et on regarda comme un miracle, qu'elle résistât à plusieurs tremblements de terre qui renversèrent tous les autres édifices, et qu'elle fût épargnée dans la persécution de Dioclétien.

Les miracles dont ils étaient témoins persuadèrent à tous les habitants de Néocésarée et des environs, que Grégoire ne disait ni ne faisait rien sans la puissance de Dieu; ils en conclurent qu'il n'y avait point de tribunal plus autorisé pour juger leurs différends : toutes affaires difficiles se décidaient en conséquence d'après ses conseils, ce qui produisit une grande paix et une grande concorde. Un jour, deux jeunes gens le prirent pour arbitre : c'étaient deux frères qui, en partageant la succession de leur père, se disputaient un étang ou lac. Le saint évêque ne put les accorder; et ils assemblaient de part et d'autre

(1) Greg. Nyss., *Vita Thaumat.* — (2) Tillemont, Cellier.

des hommes en armes, tant leur animosité était grande. La veille du jour qu'ils devaient en venir aux mains, Grégoire alla sur le bord du lac, et, après avoir passé la nuit en prière, il commanda à l'eau de se retirer, et elle se retira sans qu'il en restât une goutte. Les jeunes gens étant venus le lendemain et n'ayant plus trouvé que des champs, leur fureur se calma, et d'ennemis ils redevinrent frères. On voyait encore, cent ans après, les marques de ce lac desséché.

Une autre fois, tout un peuple, hommes, femmes, enfants, vint implorer son secours contre un fleuve, le Lycus, qui, grossissant tout d'un coup, principalement pendant l'hiver, rompait ses digues, inondait les campagnes, faisait périr les récoltes, les bestiaux et même les habitants. Grégoire alla sur le lieu, et, s'appuyant sur un bâton, il les entretenait par le chemin de l'espérance d'une autre vie. Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où la la rivière avait accoutumé de rompre sa digue, il leur représenta que c'est de Dieu seul qu'il faut attendre des miracles ; puis, invoquant Jésus-Christ à haute voix, il enfonça son bâton au lieu où la digue était rompue, et pria Dieu d'arrêter désormais ses eaux. Il s'en retourna : le bâton prit racine et devint un arbre, qui servit toujours de digue à cette rivière. Quand elle venait à s'enfler, sitôt que l'eau approchait du pied de l'arbre, elle s'arrêtait et demeurait resserrée au milieu de son canal, jusqu'à ce que les torrents fussent écoulés. L'endroit continua de s'appeler le Bâton.

Ces miracles de Grégoire multipliaient dans tout le pays le nombre des chrétiens : partout on établissait le sacerdoce, afin que la foi s'y augmentât encore davantage. La ville de Comane envoya des députés au saint, pour le prier de venir constituer une église, en leur donnant un évêque. Il y alla, et passa chez eux quelque jours, échauffant leur zèle pour la religion par ses discours et ses actions. Le temps étant venu de leur choisir un pasteur, les magistrats et les principaux de la ville cherchaient le plus noble, le plus éloquent, le plus distingué par les qualités éclatantes qu'ils voyaient en Grégoire même. Ils lui en présentèrent plusieurs. Lui, qui ne considérait que la vertu, leur dit qu'ils ne devaient pas dédaigner de chercher même entre ceux dont l'extérieur était le plus méprisable. Un de ceux qui présidaient à l'élection voulut tourner ce discours en raillerie et dit : « Si vous voulez laisser ce que nous avons de meilleur, et prendre un évêque dans les artisans et le bas peuple, je vous conseille de prendre Alexandre le charbonnier, nous y consentirons tous. — Et qui est-il cet Alexandre ? répondit Grégoire. » Un de la compagnie le présenta en riant. Il était à demi nu, le reste couvert de haillons sales et déchirés ; on connaissait aisément son métier à la noirceur de son visage, de ses mains et de tout ce qui était découvert. Tout le monde se mit à rire en voyant cette figure au milieu de l'assemblée.

Alexandre n'était point étonné, ne regardait personne et paraissait content de son état ; ce qui fit juger à Grégoire qu'il y avait en cet homme quelque chose d'extraordinaire. En effet, c'était un philosophe chrétien, un vrai sage. Ce n'était point la nécessité qui l'avait réduit à cet état, mais le désir de se cacher en pratiquant la vertu. Il était jeune et naturellement bien fait : ce sont des occasions de tentation, à qui se propose la continence. La poussière du charbon qui le défigurait était comme un mastic qui l'empêchait d'être connu. Son métier lui servait encore innocemment à vivre et à faire de bonnes œuvres. Grégoire, l'ayant pris à part et questionné soigneusement sur ce qu'il en était, le laissa entre les mains de ceux qui l'avaient accompagné à Comane, leur prescrivant ce qu'il fallait faire, et retourna dans l'assemblée. Il y parla des devoirs d'un évêque, et prolongea son entretien jusqu'à ce que ceux à qui il en avait donné l'ordre ramenèrent Alexandre. Ils lui avaient fait prendre un bain et l'avaient revêtu des habits de Grégoire ; en sorte qu'il parut un autre homme et attira les yeux de tout le monde. « Ne vous étonnez pas, dit Grégoire, si vous vous y étiez trompés en jugeant selon les sens, le démon voulait rendre inutile ce vase d'élection en le tenant caché. » Ensuite il consacra solennellement Alexandre avec les cérémonies accoutumées, et le pria de parler devant l'assemblée. Il s'en acquitta si bien, qu'il justifia pleinement le jugement de Grégoire. Son discours était solide et plein de sens, mais peu orné ; un jeune Athénien qui se trouva présent, s'en moqua, parce qu'il n'avait pas l'élégance attique ; mais il en fut repris dans une vision. Alexandre gouverna dignement l'église de Comane jusqu'à la persécution de Décius, où il souffrit le martyre par le feu (1).

Grégoire revenant de ce voyage, deux Juifs, soit pour se railler de sa simplicité, soit pour lui attraper quelque argent, usèrent de ce stratagème. L'un se couche par terre et contrefait le mort, l'autre se met à se lamenter, approche de l'évêque et lui demande de quoi enterrer son compagnon. Le saint prend aussitôt son manteau et le jette sur le prétendu mort. Lorsqu'il fut à quelque distance, l'imposteur change ses pleurs en éclats de rire et court à son camarade, lui disant de se relever ; mais l'autre ne répondit pas, il était mort tout de bon (2).

L'empereur Philippe régnait alors, avec son fils, le César Philippe. L'an 244, cet empereur vint à Antioche avec sa femme. Il voulut prendre part, avec les chrétiens, aux solennités de la fête de Pâques. Si sa conduite n'était pas celle d'un chrétien, il l'était au moins par sa croyance, comme on ne peut guère en douter d'après le témoignage positif de plu-

(1) *Acta sanctorum*, 11 *aug.* — (2) Greg. Nyss., *De Vita S. Greg. Thaumat.*

sieurs Pères. Peut-être mal instruit dans la foi, ou, plutôt, craignant de choquer trop ouvertement les usages reçus dans l'empire, il n'osa pas faire hautement profession de son culte, et pratiqua plusieurs cérémonies incompatibles avec la religion chrétienne. La fête de Pâques se célébrait cette année le 14 avril. Saint Babylas était évêque d'Antioche. Il arrêta Philippe à la porte de l'église, lui reprocha ses crimes et le meurtre de Gordien, et lui déclara qu'il était indigne de participer aux saints mystères s'il n'expiait son péché par la pénitence. L'empereur se soumit, fit pénitence publiquement et fut réconcilié à l'église. Origène lui écrivit, ainsi qu'à l'impératrice, sa femme, nommée Sévère, deux lettres qui existaient encore du temps de saint Jérôme, et dans lesquelles on sentait l'autorité d'un docteur chrétien écrivant à des chrétiens (1).

Quelque temps auparavant, un célèbre évêque de Bosre en Arabie, nommé Bérylle, dont saint Alexandre de Jérusalem avait recueilli les ouvrages dans sa bibliothèque, tomba dans une étrange hérésie. Il disait que Jésus-Christ n'avait pas eu d'existence propre avant l'incarnation, voulant qu'il n'eût commencé à être Dieu qu'en naissant de la Vierge, et même qu'il ne fût Dieu que parce que le Père demeurait en lui comme dans les prophètes. Plusieurs évêques disputèrent contre lui pour le tirer de cette erreur; ne pouvant le réduire, ils appelèrent Origène, qui s'entretint d'abord familièrement avec lui pour bien connaître ce qu'il pensait. Après quoi il réfuta son erreur, et le persuada si bien, par les raisons et les preuves qu'il lui allégua avec beaucoup de douceur et de charité, qu'il le ramena à la foi orthodoxe. On avait encore, du temps d'Eusèbe, les actes de tout ce qui se passa dans cette affaire. Berylle écrivit, depuis, plusieurs lettres à Origène pour le remercier, et, nonobstant l'erreur où il était tombé, saint Jérôme le met au nombre des plus illustres et des plus doctes écrivains de l'Église. Quelques années après, Origène fut appelé de nouveau en Arabie à un concile d'évêques. C'était contre certains hérétiques qui enseignaient que les âmes mouraient et se corrompaient avec le corps, mais qu'elles reprendraient une nouvelle vie au temps de la résurrection. Origène parla publiquement sur cette question, et la traita de telle manière, que ceux qui étaient tombés dans cette hérésie l'abandonnèrent entièrement (2).

Sauf la courte persécution de Maximin, les chrétiens jouissaient de la paix depuis trente-huit ans : aussi leur nombre augmentait de plus en plus ; on bâtissait des églises en plusieurs provinces. Mais cette même paix produisait le relâchement : la foi s'endormait. Chacun s'étudiait à augmenter son bien avec une avidité insatiable, ne se souvenant plus de ce que les fidèles avait fait sous les apôtres, ni de ce qu'ils devaient faire toujours. On ne voyait plus le dévouement à la religion dans les évêques et les prêtres, la fidélité entière dans les ministres, la miséricorde dans les œuvres, la discipline dans les mœurs. Les hommes se teignaient la barbe, les femmes se fardaient le visage, les sourcils, les cheveux même, comme pour corriger l'ouvrage de Dieu. On usait d'artifices pour tromper les simples; on prostituait aux païens les membres de Jésus-Christ, en contractant des mariages avec eux. Non-seulement on jurait témérairement, on se parjurait encore. On méprisait insolemment les prélats, on se disait des injures, on était divisé par des haines opiniâtres. Plusieurs évêques, au lieu d'exhorter les autres et de leur donner l'exemple, négligeant les affaires de Dieu, se chargeaient d'affaires temporelles, quittaient leur chaire, abandonnaient leur peuple, couraient dans d'autres provinces pour fréquenter les foires et s'enrichir par le trafic. Tandis que les frères mouraient de faim dans l'église, eux voulaient avoir de l'argent en abondance, usurper des terres par des moyens frauduleux, tirer de grands profits par des usures(3). C'est un saint et un évêque qui nous trace ce tableau du relâchement parmi les chrétiens du troisième siècle, tableau dont nous avons déjà vu les principaux traits dans Origène(4). Cet évêque est saint Cyprien.

Né en Afrique, peut-être à Carthage même, d'une famille riche et illustre, Cyprien s'était distingué dans les lettres et donnait des leçons publiques d'éloquence. Déjà il avançait en âge, qu'il était encore païen. Un saint prêtre, Cécilius, le convertit. On croit, avec beaucoup de vraisemblance, que c'est ce même Cécilius qui lui-même fut converti par ses amis Minucius Felix et Octave. Ce qui paraissait le plus difficile à Cyprien, c'était de renaître à une vie nouvelle, âgé comme il était et avec des habitudes enracinées. Il ignorait encore la puissance de la grâce ; mais quand il eut reçu le baptême, il se sentit tout autre, et il trouva facile ce qui lui avait paru impossible. Par reconnaissance, il joignit le nom de son maître aux deux qu'il portait déjà, et se fit appeler Thascius-Cæcilius-Cyprianus. Cécilius, de son côté, qu'il révérait comme un père, l'aimait comme son fils et son meilleur ami ; et, en mourant, il lui recommanda sa femme et ses enfants ; car il avait été marié avant de recevoir la prêtrise.

Cyprien devint l'héritier de sa piété et de ses autres vertus. Il se mit à lire avec ardeur l'Écriture sainte, moins pour l'apprendre par cœur que pour la réduire en pratique. Par suite de cette lecture, il embrassa la continence parfaite, vendit tous ses biens et les distribua aux pauvres. Avec l'Écriture, il lisait ce qu'il y avait alors d'auteurs ecclésiastiques, particulièrement son compatriote Tertullien.

(2) Tillemont, *Philippe* et *Origène*. — (2) Euseb. l. VI, c. xxxiii, 37 [illegible] — (3) Cyp., *Laps.* — (4) M. l'abbé F[illegible] deux [illegible] son cours d'éloquence sacrée à la Sorbonne pendant les années 1866-1867. Même travail sur saint Cyprien [illegible] le **évêque de Carthage, 1 vol. (C. G.).**

il ne laissait passer presque aucun jour sans en lire quelque chose ; et, lorsqu'il le demandait, il avait coutume de dire : Apportez-moi le maître. Peu après sa conversion, il écrivit à un de ses amis, nommé Donat, qui avait été baptisé avec lui, une lettre sur le mépris du monde ou sur la grâce de Dieu. On y voit ce que nous avons déjà vu par les auteurs profanes, dans quel abîme de corruption était tombé le monde païen, et que la grâce de Dieu seule pouvait en retirer les hommes. Le style, excessivement fleuri, sent encore trop le professeur d'éloquence.

Il fit, vers le même temps, son *Traité de la vanité des idoles*, où il établit que les idoles ne sont pas des dieux, que Dieu est un, et que c'est le Christ qui sauve ceux qui croient. Les deux premières parties sont tirées presque entièrement de Minucius Félix, et la troisième de Tertullien. On peut rapporter à la même époque ses trois livres *Des Témoignages*. On y voit comme le germe de ce que plus tard on a nommé théologie scolastique, où l'ensemble de la religion est présenté avec ordre et méthode, divisé en ses principales parties. Le premier livre est comme un traité de la vraie religion contre les Juifs. Il y prouve que la loi des Juifs n'était que pour un temps ; qu'elle devait être détruite et les Juifs rejetés ; que Jésus-Christ devait venir établir un nouveau temple, un nouveau sacrifice, un nouveau sacerdoce et une nouvelle église ; que les nations devaient croire en lui et obtenir, par son moyen, la rémission de leurs péchés. Le second livre est comme un traité dogmatique de la divinité et de l'incarnation de Jésus-Christ. Il y prouve que le Christ est la sagesse, le Verbe de Dieu ; qu'il est Dieu ; qu'il est Dieu et homme ; qu'il devait être crucifié, ressusciter des morts, monter au ciel et régner par la vertu de sa croix. Le troisième livre est comme une théologie morale. Le tout appuyé sur des témoignages ou textes de l'Écriture sainte, auxquels il n'ajoute que quelques mots pour servir de liaison. Il fit ce travail pour un nommé Quirin, qu'il appelle son fils, et qui l'en avait prié.

Tant de science et de vertu le fit élever à la prêtrise, quoique encore néophyte. Il écrivit alors son *Traité de l'Habit ou de la conduite des vierges*, qui a beaucoup de rapport avec deux ouvrages de Tertullien sur le même sujet. Il y relève singulièrement leur état. Il les appelle la fleur de l'Église, l'ornement et le lustre de la grâce spirituelle, la perfection même de l'honneur et de la gloire, l'image de Dieu répondant à la sainteté du Seigneur, la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ. Elles ont le premier rang après les martyrs ; mais aussi, plus leur gloire est sublime, plus leur attention à veiller sur elles-mêmes doit être grande et continuelle. Les dangers, les abus qu'il signale, les avis qu'il donne, sont à peu près les mêmes qu'on a vus dans Tertullien. Il les prie enfin de se souvenir de lui, lorsqu'elles auront reçu la récompense de leur virginité.

Il n'y avait pas encore un an qu'il était prêtre, lorsque Donat, évêque de Carthage, étant mort, tout le peuple chrétien le demanda pour lui succéder. Cyprien se retira humblement, cédant aux plus anciens cet honneur, dont il se jugeait indigne. Mais un grand nombre de frères assiégeaient sa maison et en observaient toutes les issues ; les autres l'attendaient avec inquiétude, et eurent une grande joie quand ils le virent venir. Il fut donc élu évêque de Carthage, par l'ordre de Dieu, par le jugement des évêques, tout d'une voix et avec le consentement du peuple, l'an 248. Cependant il y eut quelque opposition de la part de cinq prêtres, suivis d'un petit nombre d'autres personnes. Cyprien leur pardonna avec une bonté qui fut admirée de tout le monde, et les traita comme ses meilleurs amis. Toutefois il ne put rien gagner sur ces esprits ambitieux, et nous verrons dans la suite combien ils excitèrent de troubles, non-seulement à Carthage, mais jusque dans Rome et même dans toute l'Église.

Le nouvel évêque alliait la douceur et la charité avec la fermeté et le courage. On ne pouvait le regarder sans se sentir pénétré d'amour et de respect. On remarquait sur son visage je ne sais quoi de gai et de grave en même temps. Son extérieur était modéré comme son visage ; on n'y voyait ni faste séculier ni pauvreté affectée. La tendresse qu'il avait pour les pauvres, n'étant encore que catéchumène, peut faire juger combien il les aima étant évêque (1). Comme sa promotion subite à l'épiscopat avait excité l'envie et pouvait la réveiller encore, il prit la résolution dès lors de ne rien faire sans le conseil de son clergé et la participation de son peuple. Ce n'est pas qu'il crût que ce fût en soi une obligation ; car il écrivit plus tard au vieil évêque d'une autre ville, que, par l'autorité de sa chaire même, il avait toute la puissance nécessaire pour gouverner son église et châtier les membres rebelles de son clergé ou de son peuple (2). Ce serait donc mal raisonner que de conclure de l'exemple particulier de saint Cyprien, que tous les évêques de son temps faisaient de même ; ce serait raisonner plus mal encore que d'en conclure que les évêques de tous les temps doivent faire comme lui. Voilà cependant comme ont raisonné plusieurs.

Le relâchement dans lequel nous avons vu que s'endormaient la plupart des chrétiens, demandait une forte secousse pour les réveiller. Dieu permit la persécution de l'empereur Décius ; il en révéla même l'approche et la cause à un des saints de Carthage.

Déjà, l'année précédente, dernière de l'empereur Philippe, une émeute populaire en avait été comme le prélude à Alexandrie.

(1) Pont. *Vita Cyp.* — (2) *Epist.* LXV, *ad Rogation*

Soulevé par un poëte qui faisait le devin, le peuple païen de cette ville s'emporta tout d'un coup contre les chrétiens. Ils prirent d'abord un vieillard nommé Métras, et lui commandèrent de dire des blasphèmes ; sur son refus, ils le frappèrent par tout le corps à coups de bâton, lui percèrent les yeux et tout le visage avec des pointes de roseaux, et enfin, l'ayant traîné au faubourg, ils le lapidèrent. Après quoi ils s'attaquèrent à une femme nommée Quinte, la menèrent dans le temple de leur idole, et lui commandèrent de l'adorer. Comme elle le refusa avec horreur, ils la lièrent par les pieds, la traînèrent par toute la ville sur des pavés très-rudes, la brisèrent contre de grosses pierres, et enfin la menèrent au même lieu que le premier, et lui firent souffrir le même genre de mort. Animés par ces premières violences, ils se jetèrent tous à la fois dans les maisons des fidèles; chacun emmenait ou pillait ceux qu'il savait dans son voisinage, enlevant ce qu'il y avait de plus précieux, et jetant le reste par les fenêtres, et y mettant le feu au milieu des rues. On aurait dit une ville prise par l'ennemi. Les fidèles se cachaient et se retiraient, souffrant avec joie la perte de leurs biens : à peine y en eut-il un seul qui renia sa foi. Les païens prirent entre autres Apollonie ou Apolline, vierge d'un grand âge et d'une vertu admirable. Ils lui donnèrent tant de coups sur les mâchoires, qu'ils lui firent tomber toutes ses dents. Ils la menèrent ensuite hors de la ville, allumèrent un grand feu et menacèrent de l'y brûler vive si elle ne prononçait avec eux des paroles impies. Elle témoigna demander un peu de temps ; mais quand on l'eut laissée à elle, poussée sans doute par une inspiration particulière, elle s'élança dans le bûcher et y fut consumée. Un nommé Sérapion fut pris chez lui et tourmenté si cruellement, qu'on lui rompit toutes les jointures; puis on le précipita d'une chambre haute, et on l'acheva sur le pavé. Il n'y avait ni rue, ni chemin, ni coin de la ville où il fût libre à un chrétien d'aller, soit le jour, soit même la nuit. Partout les infidèles criaient sans cesse que quiconque ne prononcerait pas les paroles impies serait aussitôt traîné et brûlé. Ces maux durèrent longtemps; mais enfin la guerre civile qui survint tourna la fureur des païens contre eux-mêmes et laissa respirer un peu les chrétiens (1).

La suspension ne fut pas longue. En 249 on apprit tout à la fois que l'empereur Philippe était tué, que Décius le remplaçait et qu'il avait publié un édit sanglant contre les chrétiens. La persécution commença avec une violence terrible. Les magistrats n'étaient occupés qu'à chercher les chrétiens et à les punir. Aux menaces ils joignaient un appareil épouvantable de toutes sortes de supplices : des épées, des feux, des bêtes féroces, des chaises de fer ardentes, des chevalets pour étendre les corps et les déchirer avec des ongles d'acier. Chacun s'étudiait à surpasser les autres en barbarie. Les voisins, les parents et les amis se trahissaient lâchement. Tous devenaient suspects les uns aux autres. Les uns dénonçaient, les autres cherchaient ceux qui étaient cachés, d'autres poursuivaient les fugitifs, d'autres s'emparaient de leurs biens. Dans cette terreur générale, le fils livrait son père, le père allait lui-même dénoncer son fils ; et les frères oubliant ce qu'ils devaient à la nature, croyaient faire une action de piété en exposant leurs frères à la cruauté des supplices, parce qu'ils ne voulaient pas devenir impies. On n'osait s'assurer dans la fidélité de qui que ce fût ; tout le monde était dans la défiance, toutes les familles dans la division. Chacun était contraint de fuir, les maisons demeuraient vides et les déserts se peuplaient. Les prisons ne suffisant plus au grand nombre qu'on arrêtait pour la foi, il fallut changer en prisons, la plupart des édifices publics. Les supplices étaient longs; on refusait aux martyrs la mort qu'ils désiraient; on les tourmentait de mille manières, non pour les tuer, mais pour les vaincre en lassant leur patience. Souvent, à côté des supplices, on leur offrait les récompenses et les plaisirs (2).

Saint Jérôme rapporte deux exemples du raffinement de ces cruautés. Un martyr ayant souffert les chevalets et les lames ardentes, le fit frotter de miel par tout le corps, puis exposer à un soleil très-ardent, couché à la renverse, les mains liées derrière le dos, pour être piqué par les mouches. Un autre, qui était jeune et dans la vigueur de l'âge, fut mené, par son ordre, dans un jardin délicieux, entre les lis et les roses, près d'un ruisseau qui coulait avec un doux murmure et d'arbres que le vent agitait mollement. Là on l'étendit sur un lit de plume, où on l'attacha avec des liens de soie, et on le laissa seul. Puis on fit venir une jeune courtisane des plus belles, qui se mit à l'embrasser et à le solliciter avec toute l'impudence imaginable. Le martyr ne sachant plus comment résister aux attaques de la volupté, se coupa la langue avec les dents et la cracha au visage de cette infâme. L'horreur de la persécution fut telle, que l'on croyait voir l'accomplissement de cette parole terrible de Jésus-Christ, que les élus mêmes, s'il était possible, seraient induits en erreur (3).

Où la persécution éclata d'abord avec le plus de violence, ce fut à Rome. Cette sainte Église se montra digne d'elle-même. Le pape saint Fabien termina une vie sainte par un glorieux martyre en 250. Il avait tenu le saint-siége près de quatorze ans. Il avait reçu la lettre de justification et de rétractation d'Origène ; il avait approuvé la condamnation de Privat, évêque de Lambèse en Numidie prononcée par un concile de quatre-vingt-dix évêques d'Afrique, et par Donat, évê-

(1) Euseb., l. VI, c. XLI. *Act. SS.*, 10 *feb.* — (2) Greg. Nyss., *Vita Thaumat.* — (3) Hier., *Vita Pauli.*

que de Carthage. Il distribua les quatorze quartiers de Rome entre les sept diacres de l'Eglise romaine, deux à chacun, pour y prendre soin des pauvres. Il établit aussi sept sous-diacres pour veiller sur sept notaires commis pour recueillir les actes des martyrs. On rapporte aussi qu'il envoya une colonie de missionnaires dans les Gaules : saint Saturnin de Toulouse, saint Trophime d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Denys de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont et saint Martial de Limoges. Mais nous avons vu, dans ce volume même, que saint Denys, premier évêque de Paris, a été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément, disciple de saint Pierre ; que saint Trophine, premier évêque d'Arles, y a été envoyé avec plusieurs autres par saint Pierre même ; que les saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, avec saint Maximin, un des soixante-douze disciples, ont été les apôtres de la Provence, saint Lazare, premier évêque de Marseille, et saint Maximin, premier évêque d'Aix. Mais, pour l'église d'Arles, il y a de fortes raisons de croire qu'elle remonte jusqu'au temps des apôtres.

Peu après le martyre de saint Fabien, Moïse et Maxime, prêtres, et Nicostrate, diacre, furent mis en prison avec un grand nombre de fidèles. Les temps étaient si difficiles qu'on fut plus de seize mois sans pouvoir élire un nouveau Pape. C'est que le tyran, acharné contre le pontife de Dieu, faisait les plus horribles menaces, moins irrité d'apprendre qu'un rival lui disputait l'empire, que d'entendre qu'un pontife de Dieu s'établissait à Rome. Ce sont les paroles de saint Cyprien (1). Pendant cette longue vacance, ce fut le clergé romain, que nous appelons aujourd'hui le collége des cardinaux, qui gouverna l'Eglise romaine et dirigea les autres. L'Eglise de Rome se composait alors de quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux tant exorcistes que lecteurs et portiers, et plus de quinze cents veuves ou autres pauvres, qui tous étaient nourris par la grâce et la libéralité du Seigneur, sans parler du peuple, dont le nombre était très-grand et comme infini (2).

Saint Alexandre, évêque de Jérusalem, vénérable par ses cheveux blancs et par son extrême vieillesse, fut présenté à Césarée, devant le tribunal du gouverneur de Palestine, et confessa le nom de Jésus-Christ glorieusement pour la seconde fois ; car il l'avait déjà confessé dans la persécution de Sévère, environ quarante ans auparavant, étant [illegible] évêque. Il fut mis en prison, où il demeura longtemps, et mourut dans les fers vers la fin de l'année suivante, 251. Il laissa à Jérusalem une bibliothèque considérable de livres ecclésiastiques recueillis par ses soins. Son successeur fut [illegible] (3).

Saint Babylas, évêque d'Antioche, après avoir confessé, fut aussi mis en prison et chargé de chaînes : il y mourut, et voulut être enterré avec ses fers. Avec lui moururent trois jeunes enfants qu'il instruisait. Son successeur fut Fabius ou Fabien (4). Origène sentit aussi la violence de la persécution, comme étant le plus fameux docteur des chrétiens. Il fut mis en prison et chargé de chaînes, ayant au cou un carcan de fer et des entraves aux pieds jusqu'au quatrième trou, qui écartait les jambes excessivement. On lui fit souffrir plusieurs autres tourments, et on le menaça souvent du feu ; mais on ne le fit pas mourir ; dans l'espérance d'en entraîner plusieurs par sa chute. Il demeura ferme, et écrivit pendant ce temps plusieurs lettres, pour consoler et pour encourager les autres (5).

Son disciple, l'évêque de Néocésarée dans le Pont, saint Grégoire Thaumaturge, conseilla à son peuple de se garantir par la fuite du péril de la persécution : ce qui lui réussit si bien, que personne des siens ne tomba. Lui-même montra l'exemple, et se retira sur une colline déserte, accompagné de ce prêtre d'idoles qu'il avait converti, et que, depuis, il avait fait diacre. Les persécuteurs les suivirent en grand nombre ; et ayant appris le lieu où ils s'étaient cachés, les uns gardaient le passage de la vallée, les autres cherchaient par toute la montagne. Grégoire dit à son diacre de se mettre en prières avec lui et d'avoir confiance en Dieu. Il commença lui-même à prier, se tenant debout, les mains étendues, et regardant le ciel fixement. Les païens, ayant couru par toute la montagne et visité toutes les roches et toutes les cavées, revinrent dans le vallon, et dirent qu'ils n'avaient rien trouvé, si ce n'est deux arbres assez proches l'un de l'autre. Quand ils se furent retirés, celui qui leur avait servi de guide y alla, et trouva l'évêque et son diacre immobiles en oraison, au même lieu où les autres disaient avoir vu ces arbres. Il se jeta aux pieds de Grégoire, se convertit et devint compagnon de sa fuite.

Cependant les païens, désespérant de le prendre, tournèrent leur rage contre son troupeau ; et, les cherchant dans leurs retraites, les traînaient à la ville et en remplissaient les prisons. Grégoire les secourait de ses prières. Un jour, ceux qui étaient avec lui virent qu'en priant il se troubla tout d'un coup. Il détournait les yeux comme d'un spectacle odieux, et se bouchait les oreilles. Il fut quelque temps immobile, puis il revint à lui et se mit à louer Dieu, en disant : Béni soit Dieu, qui nous a délivrés d'entre leurs dents. Ceux qui étaient présents le prièrent de leur faire part de sa vision. Il leur dit qu'il avait vu un grand combat, où un jeune homme avait terrassé le démon. Ils le prièrent de s'expliquer, et il dit qu'à la même heure un jeune homme noble, nommé Troade, avait été présenté au gouver-

(1) Cypr., [illegible] — (2) Euseb., l. VI, c. XLIII. — (3) *Acta SS.*, 18 *martii.* — (4) *Ibid.*, 24 *januar.* — (5) [illegible], t. IV.

neur par les licteurs, et, après plusieurs tourments, avait remporté la couronne du martyre (1). Son diacre s'en informa et trouva qu'il était ainsi. Dans cette même persécution, Alexandre le charbonnier, évêque de Comane, souffrit le martyre par le feu.

A Alexandrie, l'épouvante fut générale. Beaucoup des plus considérables cédèrent d'abord. Les uns, abattus par la crainte, venaient se présenter d'eux-mêmes aux magistrats ; les autres, qui avaient des emplois publics, y étaient amenés par les fonctions de leurs charges ; d'autres étaient entraînés par leurs proches; et tous, appelés par leur nom pour venir offrir les sacrifices sacriléges et détestables, n'eurent pas la force de le refuser. Les uns étaient pâles et tremblants, comme s'ils eussent été appelés non pour immoler aux idoles, mais pour leur être immolés eux-mêmes : de sorte que tout le peuple se moquait d'eux ; car on voyait qu'ils avaient peur de tout, et de sacrifier et de mourir. D'autres couraient d'eux-mêmes aux autels, assurant hardiment qu'ils n'avaient jamais été chrétiens; et ils ne disaient que trop vrai. Ils vérifièrent tout ce que dit Jésus-Christ: Qu'il est difficile qu'un riche se sauve. Pour les autres chrétiens, les uns suivirent la lâcheté de ceux-ci ; les autres se sauvèrent par la fuite ou furent arrêtés, et de ceux-ci plusieurs abandonnèrent la foi dès qu'ils sentirent le poids des chaînes et les incommodités de la prison ; d'autres, après y avoir passé quelques jours, n'attendirent pas néanmoins qu'on les présentât au juge ; et d'autres, après avoir supporté les premiers tourments avec quelque constance, cédèrent aux seconds.

Il y en eut cependant plusieurs qui demeurèrent fermes comme des colonnes et rendirent un glorieux témoignage à Jésus-Christ. Le premier, nommé Julien, vieux et si goutteux qu'il ne pouvait ni marcher ni se soutenir, fut présenté avec deux hommes qui le portaient, dont l'un renonça aussitôt; l'autre, nommé Chronion, surnommé Eunus, confessa comme Julien. On les mit sur des chameaux, et on les fouettait ainsi élevés, les promenant par toute la ville, l'une des plus grandes du monde. Enfin, ils furent brûlés dans un grand feu, le peuple étant en foule tout autour à les regarder. Comme on les menait au lieu du supplice, un soldat, nommé Bésa, les accompagnait et repoussait ceux qui leur insultaient. Le peuple se mit à crier contre lui: on le mena devant le juge, et il fut décapité. Un Africain, nommé Macar, n'ayant pu être porté à renier la foi, fut brûlé vif. Ensuite Epimaque et Alexandre, après avoir été longtemps en prison et souffert les ongles de fer, les fouets et mille tourments, furent brûlés.

Il y eut aussi quatre femmes. La première fut Ammonarium, vierge, que le juge tourmenta très-longtemps et très-opiniâtrément, parce qu'elle s'était vantée qu'elle ne dirait jamais rien de ce qu'il lui commanderait: elle tint parole, et fut menée au supplice. La seconde fut Mercuria, vénérable par sa vieillesse; la troisième, Denyse, mère de plusieurs enfants ; la quatrième, une autre Ammonarium. Le préfet, craignant de les tourmenter encore inutilement et de demeurer vaincu par des femmes, leur fit couper la tête.

On présenta encore Héron, Ater et Isidore, Egyptiens, avec un enfant de quinze ans nommé Dioscore. Le juge commença par ce jeune homme; et après avoir inutilement tenté de le vaincre par les flatteries et par les tourments, étonné de son courage et de la sagesse de ses réponses, il le laissa, disant qu'à cause de son âge, il voulait lui donner quelques jours pour se reconnaître. Les trois autres furent cruellement tourmentés, et enfin brûlés. Dioscore, étant en liberté, se retira auprès de l'évêque saint Denys, de qui nous tenons tous ces faits. Un autre Egyptien, nommé Némésion, était accusé d'être logé avec des voleurs. S'étant purgé de cette calomnie devant le centurion, il fut dénoncé comme chrétien et amené, chargé de chaînes, au gouverneur qui le fit fouetter au double des voleurs et brûler entre eux.

Quatre soldats, nommés Ammon, Zénon, Ptolémée et Ingénuus, s'approchèrent tout d'un coup, avec un nommé Théophile, et se présentèrent devant le tribunal. Un chrétien était à la torture et penchait déjà à renoncer; eux commencèrent à grincer des dents, à étendre les mains, lui faisant signe du visage et de tout le corps. Tout le peuple jeta les yeux sur eux ; mais, avant que personne leur touchât, ils accoururent à l'échafaud, disant qu'ils étaient chrétiens. Le préfet et ses conseillers en furent épouvantés; et les martyrs, au sortir du tribunal, marchèrent avec joie au supplice.

Dans les autres villes et dans les bourgs, un grand nombre furent mis en pièces par les gentils. Un nommé Ischyrion, par exemple, faisait les affaires d'un magistrat. Son maître lui commanda de sacrifier: sur le refus qu'il en fit, il lui dit des injures et le maltraita; et, comme il souffrait tout, il prit enfin un grand pieu dont il lui perça les entrailles et le fit mourir.

La terreur de cette persécution fit fuir un grand nombre de chrétiens dans les déserts voisins de l'Egypte ou dans les montagnes; plusieurs y moururent de faim, de soif, de froid et de maladie, ou furent tués par les bêtes et les voleurs. Un bon nombre, ayant gagné le golfe Arabique, furent pris par les Sarrasins: on en racheta quelques-uns à grande peine pour de grandes sommes d'argent; les autres demeurèrent esclaves. Chérémon, évêque de Nicopolis, fort âgé, ayant fui avec sa femme vers cette montagne, on ne put savoir ce qu'ils étaient devenus. Les chrétiens

(1) Greg. Nyss., *Vita Greg. Thaumat.*

les cherchèrent plusieurs fois et ne purent seulement trouver leurs corps (1).

Dans la basse Thébaïde, il y avait un jeune homme nommé Paul, que son père et sa mère avaient laissé à l'âge de quinze ans héritier d'un grand patrimoine. Il était bien instruit des lettres grecques et égyptiennes, d'un esprit doux et plein d'un grand amour pour Dieu. Il avait une sœur mariée et demeurait avec elle. La persécution le fit retirer à l'écart dans une maison de campagne; mais le mari de sa sœur voulut le dénoncer pour avoir son bien. Ce que Paul ayant appris, il se retira aux montagnes désertes, et, attendant la fin de la persécution, il s'affectionna à la solitude où il s'était engagé par nécessité. Il s'avançait peu à peu, s'arrêtait de temps en temps, et recommençait souvent. Enfin il trouva une montagne de roche, au pied de laquelle était une grande caverne fermée d'une pierre; il l'ouvrit par curiosité et trouva dedans comme un grand salon ouvert par dessus et ombragé d'un vieux palmier qui y étendait ses branches. Une fontaine très-claire en sortait et faisait un petit ruisseau qui, après avoir un peu coulé dehors, rentrait aussitôt dans la terre. Paul choisit ce lieu pour sa retraite, et y demeura quatre-vingt-dix ans; car il en avait vingt-trois et vécut jusqu'à cent treize (2).

Quant à l'évêque d'Alexandrie, saint Denys lui-même raconte ce qui lui arriva dans ces temps. La persécution ayant été publiée dans la ville, le préfet d'Egypte envoya aussitôt un soldat chercher l'évêque, qui demeura pendant quatre jours dans sa maison, attendant l'arrivée du soldat. Mais celui-ci le cherchait partout ailleurs : dans les chemins, sur la rivière, à la campagne, ne pouvant trouver la maison, comme s'il eût été aveugle, et ne croyant point que l'évêque pût y être. Au bout de quarante jours, saint Denys quitta sa maison par ordre de Dieu et avec peine. En sortant, il fut accompagné de ses serviteurs et de plusieurs de ses prêtres, entre lesquels étaient Caïus, Fauste, Pierre et Paul. Au soleil couchant, il tomba avec sa suite entre les mains des persécuteurs, c'est-à-dire d'un centurion, avec des magistrats de la ville, des soldats et des ministres de justice. Ils le menèrent à Taposiris, petite ville d'Egypte dans la Maréote.

Le prêtre Timothée, qui ne s'était pas trouvé avec les autres, ne fut point pris; mais étant allé à la maison de l'évêque, il trouva qu'elle était abandonnée, qu'il y avait garnison et que l'évêque était pris. Alors, tout troublé, il se mit à fuir en diligence. Un paysan le rencontra et lui demanda ce qui le pressait. L'ayant appris, il entra dans une maison où se faisait une noce, dont il était prié, et raconta aux convives ce qu'il venait d'apprendre. Ceux-ci se levèrent de table tous ensemble, comme de concert, coururent au lieu où saint Denys était avec sa suite, y entrèrent en criant et les pressèrent de sortir. Les soldats qui gardaient les martyrs s'enfuirent aussitôt; les paysans les trouvèrent couchés sur de petits lits sans garniture. Saint Denys les prit d'abord pour des voleurs, et demeura sur son lit, n'ayant sur son corps qu'une tunique de lin, et leur présenta le reste de ses vêtements qui étaient auprès de lui. Ils lui dirent de se lever et de sortir au plus vite. Alors, comprenant pourquoi ils étaient venus, il commença à crier et à leur dire : Retirez-vous, de grâce, et laissez-nous; ou bien, si vous voulez me faire plaisir, prévenez ceux qui m'emmènent et coupez-moi la tête. Tandis qu'il criait ainsi, ils le firent lever de force. Il se jeta par terre à la renverse; mais ils le prirent par les pieds et par les mains, et le traînèrent dehors. Caïus, Fauste, Pierre et Paul le suivirent, qui le portèrent à bras hors de la ville, le firent monter à poil sur un âne et l'emmenèrent. Voilà comme il fut tiré, malgré lui, d'entre les mains des persécuteurs. Il se retira depuis dans un lieu désert, d'où il consolait et gouvernait son église d'Alexandrie par ses prêtres et ses diacres (3).

L'évêque de Smyrne fut loin d'imiter ceux de Néocésarée, de Comane, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie; il tomba dans l'apostasie, et, par sa chute, entraîna plusieurs des fidèles. Le saint prêtre Pione donna un exemple bien différent. Il fut pris le 23 février 250, lorsqu'il célébrait la fête de saint Polycarpe, avec Asclépiade et une femme chrétienne, nommée Sabine. Une vision qu'il avait eue la veille l'avait averti à l'avance de ce qui devait lui arriver. C'est pourquoi il s'était mis lui-même une chaîne au cou, pour montrer aux persécuteurs qu'il était disposé à souffrir. Il venait de prendre du pain et de l'eau après la prière solennelle, lorsque Polémon, prêtre des idoles, se saisit de lui et de ses compagnons. Le pontife idolâtre lui demanda s'il connaissait un commandement de l'empereur qui ordonnait de faire des sacrifices. Nous connaissons un commandement, répondit Pione; c'est celui qui nous ordonne d'adorer Dieu seul. Venez à la place, dit Polémon, et vous verrez l'édit de l'empereur qui ordonne de sacrifier aux dieux.

Pendant qu'ils y allaient, une grande multitude de païens et de Juifs les suivit. Pione fit un assez long discours à ce peuple, qui l'écouta avec attention. Lorsqu'il eut déclaré à la fin qu'il n'adorait point leurs dieux ni leurs images, on essaya de lui faire changer de résolution. Laissez-vous persuader, lui disaient-ils; un homme de votre mérite est digne de vivre : croyez-nous, il est bon de voir la lumière. Sans doute, reprit le saint martyr, la vie est un bien, et un chrétien ne la méprise point; mais nous désirons une autre vie qui lui est bien préférable. Je vous remercie de l'affection que vous me témoignez; mais j'y soupçonne de l'artifice. La haine déclarée est

(1) Euseb., l. VI, c. XLI. — (2) Hier., *Vita Pauli*. — (3) Euseb., l. VI, c. XL, et l. VII, c. XI.

moins nuisible que des caresses trompeuses.

Polémon fit d'inutiles efforts, dans plusieurs interrogatoires, pour les porter tous à sacrifier; ils répondirent généreusement qu'ils n'adoraient qu'un seul Dieu, qu'ils étaient membres de l'Eglise catholique, et qu'ils souffriraient plutôt mille morts que de consentir à ce que l'on exigeait d'eux. Sacrifiez au moins à l'empereur, dit enfin Polémon. Je ne sacrifie point à un homme, répondit le saint martyr. Comme on demandait à Asclépiade quel Dieu il adorait : Jésus-Christ, répondit-il. Mais, reprit Polémon, est-ce un dieu différent de celui dont vous avez parlé? Non, dit Asclépiade, c'est le même que celui que nous avons confessé. On voit ici la foi des martyrs à la divinité de Jésus-Christ et à sa consubstantialité avec le Père. Rien n'ayant été capable d'ébranler leur constance, on les conduisit en prison. Ils restèrent par choix dans un cachot obscur et retiré, afin qu'étant seuls, ils eussent plus de liberté pour s'entretenir avec Dieu par la prière. Plusieurs païens les visitaient dans la prison et s'efforçaient de persuader Pione; mais il leur répondait avec tant de sagesse, qu'ils en étaient dans l'admiration. D'autres personnes venaient encore le voir, qui éclataient en sanglots et arrosaient le pavé de leurs larmes : c'étaient les chrétiens qui avaient succombé à la violence et à la longueur des tourments. Pione, les voyant dans des pleurs continuels, surtout ceux dont la vie avait été sans reproches, leur disait : O mes enfants, que j'engendre de nouveau en Jésus-Christ, je souffre un nouveau supplice : il me semble que l'on me met en pièces quand je vois les perles de l'Eglise foulée aux pieds des pourceaux, et les étoiles du ciel tirées à terre par la queue du dragon; mais, ajoutait-il, ce sont nos péchés qui en sont cause. Il les exhorta plus au long, en particulier pour les prémunir contre les Juifs, qui cherchaient à les attirer à leur synagogue.

Il achevait de leur parler, lorsqu'on vint le prendre, lui et ses compagnons, pour les traîner au temple et les forcer d'adorer les idoles. Déjà on avait mis une couronne sur la tête de Pione; mais il la jeta par terre et résista de tout son pouvoir aux violences dont on usait pour le faire participer, du moins extérieurement, aux cérémonies sacriléges du paganisme : le tout en présence de l'évêque apostat, dont il réparait ainsi le scandale. Quelques jours après, le proconsul Quintilien étant arrivé à Smyrne, on lui amena le saint martyr. Il ordonna qu'on l'étendît sur le chevalet et qu'on lui déchirât le corps avec les ongles de fer; après quoi il le condamna à être brûlé vif, ce qui fut exécuté. L'Eglise honore sa mémoire le 1er de février (1).

Dans la même persécution, un marchand, nommé Maxime, ayant généreusement confessé la foi, fut lapidé par ordre d'Optimus, proconsul en Asie. Sous le même magistrat, on prit à Lampsaque, près de l'Hellespont, un jeune homme nommé Pierre, bien fait de corps et d'esprit. Après qu'il eût dit son nom et confessé qu'il était chrétien, le proconsul lui dit : Tu as devant les yeux les ordonnances de nos invincibles princes; sacrifie donc à la grande déesse Vénus. Pierre répondit : Je m'étonne que vous vouliez me persuader de sacrifier à une femme impudique et infâme, qui a fait des actions dont le seul récit serait honteux, et que vous punissez dans les autres. Je dois bien plutôt offrir le sacrifice de la prière et de la louange au Dieu vivant et véritable, le Christ, roi de tous les siècles. Le proconsul le fit étendre sur une roue entre des pièces de bois attachées à son corps avec des chaines de fer, et tellement disposées, que la roue, venant à tourner, devait lui briser peu à peu les os. Mais plus il était tourmenté, plus il était constant; et, riant et regardant le ciel, il dit : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que vous me donnez la patience pour vaincre ce cruel tyran. Le proconsul, voyant sa constance, lui fit couper la tête.

Cette exécution faite, comme le proconsul allait à Troade, qui n'était pas loin, on lui amena trois autres chrétiens, André, Paul et Nicomaque. Il leur demanda d'où ils étaient et de quelle religion. Nicomaque, plein d'impatience, se mit à crier à haute voix qu'il était chrétien. Les autres répondirent modèstement qu'ils étaient aussi chrétiens. Sacrifiez aux dieux, dit le proconsul à Nicomaque. Un chrétien, répliqua celui-ci, ne doit point sacrifier aux démons. Le proconsul le fit prendre et tourmenter. Comme il était près de rendre l'esprit par la violence des tourments, il s'écria à haute voix : Je n'ai jamais été chrétien ; je sacrifie aux dieux. Le proconsul le fit aussitôt détacher du chevalet; mais à peine eut-il sacrifié, que le démon se saisit de lui. Il tombe par terre, s'agite avec violence, se coupe la langue avec ses dents, et meurt sur la place.

Dans la foule des spectateurs, une jeune vierge nommée Denyse, âgée d'environ seize ans, s'écria tout d'un coup : Fallait-il, malheureux, pour un instant de repos, te précipiter dans des supplices éternels! Le proconsul, ayant ouï ces paroles, la fit amener au milieu de la place, et lui demanda si elle était chrétienne. Oui, répondit-elle, je suis chrétienne, et c'est pour cela que je plains ce misérable, de n'avoir pas souffert encore un peu pour arriver au repos éternel. Il a trouvé le repos, dit le proconsul, lorsqu'il a satisfait aux dieux et aux invincibles princes en sacrifiant : et de peur qu'il ne souffrît des reproches, à cause de votre vaine religion, la grande Diane et la grande Vénus ont daigné le prendre. Sacrifie aussi, toi, de peur qu'après t'avoir fait traiter honteusement, je ne te fasse brûler vive. Denyse répondit : Mon Dieu est plus

(1) *Acta S. Pion.* apud Ruinart, *Acta SS.* 1 *febr.* Euseb., l. IV, c. XV.

grand que vous : c'est pourquoi je ne crains point vos menaces : il veut me donner la force de souffrir tout ce que vous pourrez me faire. Alors le proconsul la livra à deux jeunes hommes pour la corrompre, et fit mettre en prison André et Paul. Ces jeunes gens prirent Denyse et la menèrent à leur logis ; mais après s'être efforcés jusqu'à minuit de lui faire violence, il leur fut impossible. Vers le milieu de la nuit, il leur apparut un jeune homme resplendissant de lumière, qui éclaira toute la maison. Ils furent saisis de crainte et se jetèrent aux pieds de la vierge. Elle les releva en disant : Ne craignez point ; c'est mon défenseur et mon gardien. Ils la supplièrent d'intercéder pour eux, de peur qu'il ne leur arrivât du mal.

Le jour étant venu, tout le monde vint au proconsul, en criant et demandant qu'on leur livrât André et Paul. Deux sacrificateurs de Diane étaient les plus ardents à exciter la sédition. Le proconsul ayant donc fait amener les martyrs, leur dit : Sacrifiez à la grande Diane. André et Paul répondirent : Nous ne connaissons ni Diane, ni les autres démons que vous adorez, et nous n'avons jamais adoré que Dieu seul. Alors il les condamna à être fouettés, puis les livra au peuple pour les lapider. On les lia par les pieds et on les traîna ainsi hors de la ville.

Comme on les lapidait, Denyse en entendit le bruit. Elle se mit à crier et à pleurer, et s'échappant de ses gardes, elle courut au lieu où ils étaient et se jeta sur eux, en disant : Afin de vivre avec vous dans le ciel, je veux mourir ici avec vous sur la terre. On rapporta au proconsul comment Denyse avait été conservée par un jeune homme resplendissant de lumière, et comment elle s'était échappée pour se jeter sur les corps d'André et de Paul. Il commanda de la séparer et de la décapiter à quelque distance : ce qui fut aussitôt exécuté (1).

On trouve encore une foule d'autres martyrs sous cette persécution. A Césarée en Cappadoce, saint Mercure ; à Melitine en Arménie, saint Polyeucte, l'un et l'autre officiers considérables dans les troupes ; en Phrygie, les saints Thyrse, Leuce et Callinique ; à Pergame, saint Carpe, évêque de Thyatire avec ses compagnons ; en Lycie, saint Christophe et saint Thémistocle : ce dernier, qui était berger, paissant ses brebis dans les montagnes où un chrétien s'était caché, aima mieux se déclarer chrétien lui-même et souffrir une mort cruelle, que de faire connaître la retraite du fugitif. Dans l'Ionie, les sept dormants, c'est-à-dire sept frères, qui, fuyant la persécution, sortirent d'Éphèse et se retirèrent dans une caverne où ils furent enfermés, et s'endormirent ainsi au Seigneur. D'où vient que quand on trouva leurs corps longtemps après, on les appela les sept dormants. Dans la Pamphylie, saint Nestor, évêque de Side, avec saint Conon, jardinier, et plusieurs autres. Dans l'île de Crète, saint Cyrille, évêque de Gortyne, et dix autres martyrs. A Nicée, en Bithynie, les saints Tryphon et Respice. A Nicomédie, dans la même province, les saints Lucien et Marcien.

Tous deux avaient été adonnés à la magie. Habitués à invoquer les démons pour leurs maléfices, ils les appellent à leur secours pour corrompre une vierge chrétienne. Après d'inutiles efforts, les démons leur firent cette réponse : Quant aux âmes qui ne connaissent pas le Dieu du ciel, chaque fois que vous nous avez invoqués pour les perdre, il nous a été très-facile de vous satisfaire ; mais ayant à combattre une âme très-chaste, nous avons beaucoup travaillé sans avancer de rien. C'est qu'elle garde fidèlement sa virginité à Jésus-Christ, son Seigneur et Dieu de l'univers, qui a été crucifié pour le salut de tous ; c'est lui qui la garde et nous afflige. Nous ne pouvons donc rien contre elle, ni la vaincre en quoi que ce soit. Les magiciens, étonnés, se dirent à eux-mêmes : Puisque ce Jésus crucifié est si puissant qu'il est le souverain maître, il faut nous convertir à lui. Aussitôt ils transportent leurs livres de magie au milieu de la ville et les y brûlent, au grand étonnement de tout le peuple. Devenus chrétiens, ils quittèrent tout, se retirèrent dans la solitude, expiant leur vie passée par le jeûne et la prière. Après quoi ils se mirent à prêcher Jésus-Christ aux païens. La persécution venue, ceux-ci les arrêtèrent et les conduisirent au proconsul Sabin, disant : Voilà des hommes qui attaquent maintenant ce qu'ils prêchaient autrefois, et qui prêchent ce qu'ils attaquaient. Le proconsul leur ayant fait subir un interrogatoire, où ils témoignèrent une humble fermeté, les condamna à être brûlés vifs. Seigneur Jésus, s'écrièrent-ils sur le bûcher, nous ne pouvons vous rendre assez de grâces, de ce qu'après nous avoir arrachés de l'erreur de la gentilité, misérables et indignes que nous étions, vous ayez daigné nous faire arriver à cette passion bienheureuse et nous rendre participants de tous vos saints. A vous la louange, à vous la gloire ; c'est à vous que nous recommandons notre âme et notre esprit. Les actes de leur martyre se terminent par ces mots : Les saints ont souffert sous l'empereur Décius et le proconsul Sabin, Notre Seigneur Jésus-Christ régnant (2). Cette formule, *Jésus-Christ régnant*, termine un grand nombre d'exemplaires d'actes authentiques, tels que ceux de saint Pierre de Lampsaque, de saint Maxime, de saint Pione.

On a encore, en ce qui regarde l'Asie, l'interrogatoire juridique de saint Acace, évêque d'Antioche de Pisidie, à ce que l'on présume. Il fut amené devant le proconsul Marcion, avec Pison, évêque de Troie, et le prêtre Ménandre. Vous devez bien aimer nos princes, dit le proconsul, vous qui vivez sous les lois ro-

(1) Ruinart, *Act. MM.* — (2) *Ibid.*

maines. Et qui aime plus l'empereur que les chrétiens? répondit Acace. Nous prions continuellement pour lui, afin qu'il vive longtemps, qu'il gouverne les peuples avec une puissance juste, que son règne soit paisible; ensuite pour les soldats, et enfin pour tout l'univers. Le saint continua de répondre avec tant de sagesse et d'à-propos, que le proconsul ayant envoyé l'interrogatoire à l'empereur, celui-ci en fut dans l'admiration, rendit la liberté à l'évèque, et donna pour récompense à Marcion le gouvernement de Pamphylie (1).

Outre le pape saint Fabien, on connaît encore parmi les martyrs de Rome, sous Dèce, les saints Abdon et Sennen, Persans, et les saintes Victoire et Anatolie, vierges romaines.

A Nole en Campanie, le saint évèque Maxime s'était enfui dans les lieux déserts. Les persécuteurs cherchèrent alors saint Félix, que Maxime avait successivement ordonné lecteur, exorciste, enfin prêtre, et qu'il destinait pour être son successeur. Félix ayant été pris, on le mit en prison chargé de chaînes, on lui passa les pieds dans les entraves, et on sema la place de pots cassés, afin qu'il ne pût prendre aucun repos. Cependant l'évèque Maxime, dans la montagne déserte où il s'était retiré, était près de mourir de faim et de froid, couché par terre sur des épines, exposé à toutes les injures de l'air, sans aucune nourriture, accablé d'années, de tristesse et d'inquiétude pour le salut de son troupeau, priant du reste nuit et jour. Aussi Dieu ne l'abandonna-t-il pas.

Au milieu de la nuit un ange vint dans la prison de Félix et l'éveilla par ses paroles et par l'éclat de sa lumière. Félix croyait d'abord que c'était un songe, et disait que ses chaînes, les portes et les gardes l'empêchaient de suivre. L'ange lui commande de se lever; les fers tombent de ses mains et de son cou, il tire ses pieds des entraves, les portes s'ouvrent, les gardes demeurent endormis; il sort et, par des chemins inconnus, il arrive jusqu'au lieu où était le saint vieillard Maxime, prêt à rendre le dernier soupir. L'ayant reconnu, il l'embrasse et le baise; mais il le trouve froid, sans voix, sans pouls, sans mouvement; il restait seulement un peu de respiration. Le plus pressant était de lui donner un peu de nourriture. Il cherche, il prie, et aperçoit enfin au-dessus de sa tête une grappe de raisin pendue à des ronces; il la prend, l'approche de la bouche du vieillard mourant, qui avait déjà les dents serrées et ne sentait plus rien. Il écarte ses lèvres desséchées, presse la grappe et en fait entrer le suc. Le malade reprend un peu de vigueur, la parole lui revient, il reconnaît Félix et lui dit : Vous venez bien tard; il y a longtemps que Dieu m'avait promis que vous viendriez à mon secours. L'état où vous me trouvez fait bien voir que je n'ai pas fui par la crainte de la mort; mais je me suis défié de la faiblesse de mon corps : reportez-moi, je vous prie, à mon troupeau. Félix le charge aussitôt sur ses épaules et le porte chez lui. L'évêque était logé pauvrement, et n'avait qu'une vieille femme pour tout domestique.

Félix lui-même, après avoir reçu la bénédiction de Maxime, qui lui mit la main sur la tête, demeura caché quelque temps dans sa propre maison. Son père lui avait laissé de grandes richesses; mais il en avait distribué la plus grande partie aux pauvres. La persécution s'étant ralentie un peu, il se fit voir au peuple fidèle, qu'il instruisait par ses discours et plus encore par l'exemple de ce qu'il avait souffert Les païens ne le purent endurer longtemps. Ils allèrent le chercher dans sa maison, et, apprenant qu'il était descendu au milieu de la ville, où il instruisait les chrétiens, suivant sa coutume, ils y coururent l'épée à la main. Mais soit que Dieu les aveuglât, soit qu'il fît quelque changement au visage du saint, ils ne purent le reconnaître. Ils demandaient Félix dans le lieu où il était; ils le demandaient à lui-même. Lui, reconnaissant en ceci la main de Dieu, leur dit en riant qu'il ne connaissait point ce Félix qu'ils cherchaient. C'est qu'en effet personne ne connaît son propre visage. Les persécuteurs s'en allèrent donc d'un autre côté; et, comme ils continuaient toujours à demander où était Félix, quelqu'un leur dit que c'était celui-là même à qui ils venaient de parler. Ils retournèrent sur les pas. Mais le saint en étant averti par le bruit du peuple se cacha dans une masure qui donnait sur la place. Comme elle était ouverte, il eût été bientôt pris, si dans le moment une araignée n'eût fait sa toile, qui ferma l'ouverture de ces ruines. Les persécuteurs y étant venus, crurent qu'il y aurait de la folie à s'imaginer qu'un homme eût pu passer par là sans rompre une toile d'araignée, ou qu'elle eût pu être faite si promptement. Ils pensèrent plutôt qu'on avait voulu se moquer d'eux, pour donner au saint le temps de leur échapper. Ils se retirèrent donc pour le chercher ailleurs. Quand la nuit fut venue, il s'en alla dans un quartier plus éloigné, où, étant conduit de Dieu, il trouva une vieille citerne à demi sèche, qui était dans un espace fort étroit entre deux maisons. Il se mit en ce lieu et y demeura, à ce qu'on tient, pendant six mois. Dans une des maisons voisines, il y avait une sainte femme qui le nourrit durant tout ce temps sans le savoir; car quand elle avait fait du pain ou cuit de la viande pour elle-même, elle allait la mettre sur le bord de la citerne, sans connaître ce qu'elle faisait, croyant au contraire les mettre dans sa maison, et oubliant aussitôt ce qu'elle avait fait et par où elle allait ou revenait. Dieu nourrit ainsi miraculeusement son serviteur, jusqu'à ce que la paix fut rendue à

(1) Ruinart, *Acta MM.* et *Acta SS.*, 31 *martii.*

l'Eglise. C'est saint Paulin, le consul romain devenu évêque de Nole, qui nous apprend, dans ses hymnes, ces actions et ces miracles de saint Félix (1).

La Sicile vit alors une illustre vierge et martyre, sainte Agathe. D'une maison noble et riche, elle s'était consacrée à Dieu dès son enfance. Le gouverneur de l'île, ayant ouï parler de sa beauté et de ses richesses, la considéra comme un objet propre à satisfaire son impudicité et son avarice, et fit ce qu'il put pour s'en rendre maître. Profitant des édits de persécution, il donna ordre de l'arrêter. La sainte fit alors cette prière : Jésus-Christ, souverain Seigneur de toutes choses, vous voyez mon cœur, vous savez quel est mon désir ; soyez le seul possesseur de tout ce que je suis, et conservez-moi contre le tyran. Je suis votre brebis, rendez-moi digne de vaincre le démon. Le gouverneur la mit pendant un mois entre les mains d'une méchante femme pour la séduire ; mais en vain. Il lui fit ensuite subir lui-même un interrogatoire où, lui ayant parlé de sa noblesse, elle lui répondit que la plus illustre noblesse et la plus véritable liberté, est d'être serviteur de Jésus-Christ. Comme il lui parla d'adorer les dieux, elle lui demanda s'il trouverait bon qu'on lui souhaitât que sa femme fût comme Vénus, et lui comme Jupiter ; ce que le gouverneur ne pouvant souffrir, il la fit frapper au visage et mener en prison. Lorsque le lendemain il lui demanda si elle avait songé au moyen de sauver sa vie, elle répondit : C'est Jésus-Christ ma vie et mon salut. Il la fit alors mettre à la torture, elle la souffrit non-seulement avec patience, mais avec joie. Toujours plus furieux, il commanda qu'on lui tourmentât les mamelles pendant longtemps, et qu'enfin on les lui coupât. Tyran cruel et impie, lui dit-elle alors, n'avez-vous pas honte de me faire cette injure, vous qui avez sucé la mamelle de votre mère ? Il la fit ramener en prison, défendant qu'on lui procurât aucun remède et même qu'on lui donnât aucune nourriture. Mais vers le milieu de la nuit, saint Pierre lui apparut, la guérit et la consola. Quatre jours après, ayant souffert de nouveaux tourments, elle rendit son âme à Dieu en finissant cette prière : Seigneur mon Dieu, vous m'avez toujours protégée dès le berceau. C'est vous qui avez déraciné de mon cœur l'amour du monde et qui m'avez donné la patience nécessaire pour souffrir. Recevez maintenant mon esprit (2).

A Carthage, dès le commencement de la persécution, le peuple infidèle cria plusieurs fois dans le cirque et dans l'amphithéâtre : Cyrien aux lions ! Ces cris l'obligèrent à se retirer ; d'ailleurs il en avait reçu l'ordre de Dieu. Mais il ne le fit pas tant pour sa sûreté particulière que pour le repos public de son église, de peur qu'en se montrant avec trop de confiance, il n'excitât davantage la sédition qui avait commencé. Cependant il fut proscrit et ses biens confisqués. Les affiches portaient : Si quelqu'un tient ou possède des biens de Cécilius Cyprien, évêque des chrétiens. Pendant son absence, il ne cessa point d'assister son troupeau de ses prières et de ses instructions.

Le tableau que nous lui avons entendu faire du relâchement des chrétiens de son temps s'appliquait particulièrement à ceux d'Afrique et de Carthage. Aussi le nombre de ceux qui tombèrent y paraît-il avoir été plus grand que partout ailleurs. « Aux premières menaces de l'ennemi, dit le saint, le plus grand nombre de nos frères a trahi sa foi ; il n'a point été abattu par la violence de la persécution, mais s'est abattu lui-même par une chute volontaire. Sans attendre d'être interrogés ni d'être pris, ils coururent d'eux-mêmes à la place publique, comme s'ils n'eussent attendu que l'occasion. Il y en eut un si grand nombre qui se présentaient tous à la fois pour renoncer au christianisme, que les magistrats voulaient les remettre au lendemain, parce qu'il était trop tard ; mais ils suppliaient que l'on ne différât point. Plusieurs, non contents de se perdre eux-mêmes, pervertissaient encore les autres. Quelques-uns apportaient leurs enfants et les présentaient de leurs propres mains pour leur faire perdre la grâce du baptême. C'étaient les riches qui étaient les plus faibles et que leurs biens retenaient, les empêchant de fuir. » Les degrés de chute étaient différents : les uns avaient sacrifié aux idoles, ou mangé des viandes immolées ; les autres avaient offert de l'encens ; d'autres étaient allés ou avaient envoyé aux magistrats, leur déclarant qu'ils étaient chrétiens, qu'il ne leur était pas permis de sacrifier, mais offrant de l'argent pour qu'on les exemptât de ce qu'il ne leur était pas permis de faire. Lorsque c'était un magistrat humain ou seulement avare, ils en recevaient ou lui donnaient un billet portant qu'ils avaient renoncé à Jésus-Christ et sacrifié aux idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait ; et ces billets ou libelles se lisaient publiquement. De là le nom de libellatiques que l'on donnait aux chrétiens qui recouraient à ces certificats de paganisme. Quelques-uns, si ce n'est pas tous, le firent dans la bonne foi et par ignorance. Aussi l'Eglise les reçut-elle en grâce plus facilement que les autres (3).

Au milieu de cette défection générale, il y eut néanmoins un nombre considérable de chrétiens, à Carthage même, qui confessèrent généreusement la foi et furent mis en prison. Il y avait parmi eux non-seulement des hommes, mais des femmes et des enfants. Le prêtre Rogatien était à leur tête. Saint Cyprien leur écrivit du fond de sa retraite pour les féliciter et les exhorter à la persévérance. Il écrivit également à son clergé de pourvoir

(1) Euseb., l. VI, c. XLVII, et *Act. SS.*, 14 *jan.* — (2) Bolland., *ad* 5 *febr.* — (3) Cyp., *De Lap.*, *et Ep.* LII *ad* [illegible]

à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des pauvres qui demeuraient fidèles, avec les sommes qu'il lui avait laissées à son départ et celles qu'il lui envoyait encore. Comme les chrétiens s'empressaient de visiter les confesseurs en prison, il recommande qu'on n'y aille pas en grandes troupes, de peur qu'on n'en refusât l'entrée tout à fait ; il veut aussi que les prêtres qui offraient le sacrifice dans les prisons des confesseurs, y aillent tour à tour avec un diacre, parce que le changement de personnes les rendait moins suspects. D'autres confesseurs avaient été bannis ; quelques-uns d'entre eux se permettaient de revenir dans leur patrie, ce qui les exposait à être mis à mort, non comme chrétiens, mais comme coupables. Parmi ceux qui sortaient de prison ou qui y étaient encore, le grand nombre honoraient par leur conduite le glorieux titre de confesseurs de la foi ; mais quelques-uns le déshonoraient. On en voyait s'enivrer, s'enfler d'orgueil, dire des paroles outrageantes, se permettre des familiarités scandaleuses. C'est ce que saint Cyprien déplore dans sa lettre au prêtre Rogatien et aux autres bons confesseurs, qu'il conjure de réprimer ces désordres (1).

Les magistrats de Carthage s'étaient contentés jusqu'alors d'emprisonner et de bannir; mais quand le proconsul d'Afrique fut arrivé dans la ville, on employa les tourments, les fouets, les bâtons, les chevalets, les ongles de fer, les torches brûlantes. On recommençait si souvent les tortures, que ce n'était plus le corps des martyrs que l'on déchirait, mais leurs plaies. Le 16 du mois d'avril, Mappalicus fut tourmenté devant le proconsul, et lui dit entre autres choses : Vous verrez demain le combat. En effet, il mourut le lendemain dans les tourments de la question. Sa mère et sa sœur avaient eu la faiblesse de renier la foi comme tant d'autres : il ne voulut donner de billet de réconciliation à personne ; il pria seulement qu'on reçût en grâce sa mère et sa sœur. Plusieurs autres souffrirent le martyre après lui : Paul expira au sortir de la torture; Fortunion, en rentrant dans la prison ; Bassus, dans un genre de supplice qui nous est inconnu. Un plus grand nombre mourut de faim dans la prison même : car l'empereur avait ordonné de les faire mourir de cette sorte. Ceux qui leur survécurent ne recevaient un peu de pain et d'eau que de cinq jours l'un. Ils passèrent même huit jours dans un cachot infect, sans boire ni manger (2). Saint Cyprien leur écrivit pour les féliciter de leur constance et les exhorter à suivre ceux qui avaient déjà remporté la couronne(3).

Dans une lettre à son clergé, il recommande d'avoir un soin particulier des corps de tous ceux qui mouraient en prison, quoiqu'ils n'eussent pas été tourmentés. Il faut les compter entre les bienheureux martyrs, puisqu'ils ont souffert, autant qu'il était en eux, tout ce qu'ils ont été prêts à souffrir. Il veut qu'on marque le jour de leur mort, afin qu'on en pût célébrer la mémoire avec celle des autres martyrs, comme il les célébrait lui-même dans sa retraite par des oblations et des sacrifices (4). Dans une autre lettre à ses prêtres et à ses diacres, lettre qu'il veut qu'on lise au peuple, il exhorte les uns et les autres à prier Dieu dans les jeûnes et les larmes pour apaiser sa colère ; « car, il faut bien le comprendre, cette tempête qui a ravagé la plus grande partie de notre troupeau et qui le ravage encore, est venue à cause de nos péchés. Au lieu de faire la volonté du Seigneur, nous nous appliquons à gagner, à augmenter notre patrimoine. Nous sommes pleins d'orgueil, de jalousies, de divisions; nous négligeons la simplicité et la foi ; nous avons renoncé au siècle, de parole et non d'effet ; nous nous plaisons à nous-mêmes et nous déplaisons à tout le monde. Quels châtiments ne méritons-nous pas, lorsque les confesseurs eux-mêmes, qui devaient le bon exemple, n'observent point la discipline? Aussi, tandis que quelques-uns se vantent impudemment et s'élèvent insolemment de la gloire de leur confession, les tourments sont venus ; des tourments sans fin, sans consolation de mourir, des tourments qui durent jusqu'à ce qu'ils abattent, qui n'envoient à la couronne que ceux que la divine miséricorde leur enlève par la mort. » Il parle ensuite de plusieurs révélations que Dieu avait faites soit à lui, soit à d'autres, et qui toutes recommandaient de prier ; mais de prier avec un esprit de concorde, et non plus de dissension, avec une attention vigilante, et non plus en sommeillant, y joignant pour cet effet la sobriété dans le boire et le manger. Ce que l'on devait demander spécialement, c'était le prompt retour de la paix, que des révélations annonçaient devoir revenir (5).

L'église de Carthage était dans un état déplorable. Non-seulement la plus grande partie du peuple avait apostasié, mais encore une portion du clergé. Formant ainsi la multitude, ces apostats voulaient rentrer dans l'Eglise, participer à la sainte eucharistie sans confession, sans pénitence convenable, mais comme de force et malgré l'évêque. Ils abusèrent pour cela d'une pratique très-sainte. Nous avons vu, dans les actes du martyr saint Pione, que les apostats de Smyrne vinrent en sa prison, fondant en larmes et se recommandant à ses prières, et qu'il leur parla avec une profonde compassion. Dans ces circonstances, les martyrs donnaient quelquefois des billets de recommandation à ces sortes de pénitents. L'Eglise y avait beaucoup d'égard ; et, lorsque les pénitents étaient bien disposés d'ailleurs, elle abrégeait pour eux la pénitence satisfactoire, les satisfactions surabondantes des martyrs y suppléant et leur étant appliquées. Les

(1) *Epist.* VI.— (2) *Acta SS.*, 7 *april.* — (3) *Epist.* X, *alias* IX. — (4) *Ibid.*, XII, *alias* XXXVII.— (5) Cyp., *Epist.* VIII, *alias* XI.

apostats de Carthage allèrent donc trouver le petit nombre de fidèles qui avaient confessé la foi et se trouvaient en prison, afin d'en recevoir de ces billets d'indulgence. Parmi ces confesseurs, tous n'étaient pas de la discrétion du martyr saint Mappalicus, qui, sans donner de billet écrit à personne, se contenta d'intercéder pour sa mère et sa sœur. Plusieurs, mais particulièrement un nommé Lucien, en donnaient indistinctement, soit en son nom, soit au nom des martyrs dont ils disaient avoir reçu l'ordre. Il y avait de ces billets conçus en termes généraux : Qu'un tel soit admis à la communion avec les siens ; en sorte qu'une seule personne pouvait en présenter vingt ou trente autres, comme ses parents ou domestiques. Les choses allèrent si loin, qu'il y eut des gens à trafiquer de ces billets d'indulgence. Ce qui augmenta le mal, c'est qu'au lieu de réserver l'examen des apostats à l'évêque, et après la paix de l'Église, quelques prêtres leur donnaient l'eucharistie sans pénitence, ni confession, ni imposition des mains. Saint Cyprien se plaint de ces abus dans plusieurs lettres.

Dans ces circonstances difficiles, le secours le plus puissant, pour soutenir et relever son église, lui vint de Rome. Dès le commencement de la persécution, le clergé romain lui avait écrit pour l'informer du martyre de saint Fabien. Mais, ayant appris au même temps que saint Cyprien s'était retiré, le même clergé, par la même occasion du sous-diacre Crementius, qui s'en retournait de Rome en Afrique, écrivit au clergé de Carthage pour lui recommander d'avoir soin de cette église, tel qu'un bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, et non pas tel qu'un mercenaire qui s'enfuit quand il voit venir le loup. « Nous vous y exhortons non-seulement en paroles, mais, comme vous pourrez l'apprendre de ceux qui vont d'ici vers vous, nous avons fait et nous faisons, par la grâce de Dieu, tout ce que nous vous recommandons ; au milieu des inquiétudes et des périls dont nous environne le siècle, craignant Dieu plus que les hommes, les peines éternelles plus qu'une injure de peu de durée, nous n'abandonnons pas nos frères, mais les exhortons à être fermes dans la foi et prêts à aller avec le Seigneur. Nous en avons même ramené de ceux que déjà l'on faisait monter au Capitole pour les contraindre aux sacrifices. Cette église est ferme dans la foi, quoique quelques-uns soient tombés, soit par respect humain, à cause de leurs dignités, soit par crainte, se voyant pris. Nous les avons séparés de nous, mais nous ne les abandonnons pas, de peur qu'ils ne deviennent pires. Vous devez faire de même et relever le courage de ceux qui sont tombés, afin que, s'ils sont repris, ils puissent confesser le nom de Jésus-Christ, et réparer ainsi leur faute. Si, étant malades, ils se repentent et désirent la communion, il faut les secourir. Quant aux veuves ou aux infirmes qui ne peuvent s'entretenir, ou à d'autres qui soient en prison ou chassés de chez eux, quelqu'un doit avoir soin de les servir. Les catéchumènes qui tombent malades ne doivent point être trompés dans leur attente, et on doit les assister. Et, ce qui est encore plus important, c'est la sépulture des martyrs et des autres fidèles, dont ceux qui ont la charge seront responsables. Fasse le Seigneur qu'il nous trouve tous appliqués à ces œuvres. Les frères qui sont dans les fers vous saluent, et, avec eux, les prêtres et toute l'Église, laquelle veille avec une souveraine sollicitude pour tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur. Nous vous prions, vous qui avez le zèle de Dieu, d'envoyer copie de cette lettre à tous ceux à qui vous le pourrez, même par un exprès, afin qu'ils demeurent courageux et inébranlables dans la foi (1). »

Telle était l'Église romaine. Privée de son chef par le martyre, exposée aux plus rudes coups des persécuteurs, non-seulement elle est ferme, mais elle communique de sa fermeté aux autres églises, sur qui elle ne cesse de veiller. C'est d'elle que Carthage et l'Afrique reçoivent le précepte et l'exemple pour se conduire dans ces temps difficiles, précepte et exemple dont saint Cyprien et ses conciles ne feront que des applications selon les lieux et les personnes.

Le saint, ayant reçu ces deux lettres, répondit à la première par un court éloge du pape Fabien et de son clergé. Mais comme la seconde renfermait comme une censure indirecte de sa propre conduite et que d'ailleurs elle ne marquait pas clairement de qui elle venait ni à qui elle était adressée, il craignit qu'on n'y eût altéré quelque chose, et la renvoya à Rome pour savoir si elle était entièrement authentique. Quand il en fut assuré, il écrivit aux prêtres et aux diacres de Rome une seconde lettre, pour leur expliquer les motifs de sa retraite, dont on ne leur avait pas fait un rapport assez fidèle, et leur rendre compte en même temps de la conduite qu'il avait tenue depuis. A cet effet, il leur envoya les lettres qu'il avait écrites dans sa retraite, au nombre de treize, afin de leur apprendre plus authentiquement comme tout s'était passé et comme il s'était conformé à leur avis touchant les apostats qui tomberaient malades. Quant aux autres, il remettait à en examiner les causes avec ses collègues, lorsque l'Église aurait la paix, et à leur en communiquer à eux-mêmes les résolutions, afin de pouvoir ainsi terminer chaque chose mûrement.

Parmi les confesseurs de Rome, il y en avait un originaire d'Afrique, à ce qu'il paraît : son nom était Célérin. Il avait confessé le premier dans cette persécution, souffert de longs tourments et dix-neuf jours de prison, étant aux fers, avec la faim et la soif ; il portait sur

(1) *Epist.*, III *inter Cyp.*

son corps plusieurs cicatrices. Son aïeule, Célérine, et ses oncles, Laurent et Ignace, avaient souffert le martyre, et on offrait le sacrifice en leur mémoire. Il était l'ami du confesseur Lucien de Carthage, mais aussi humble que celui-ci était téméraire et indiscret. Parmi les femmes qui avaient eu le malheur de sacrifier aux idoles, se trouvait sa propre sœur. Elles faisaient pénitence. Cependant, ni lui ni les autres confesseurs de Rome ne s'arrogèrent de leur donner la paix. Il écrivit, au contraire, une lettre admirable d'humilité à Lucien, pour les recommander à ses prières. Après les témoignages de la plus tendre et de la plus sainte amitié, il lui marque son extrême douleur pour la chute de ces personnes.

« C'est pourquoi, ajoute-t-il, j'ai passé dans les larmes la joie de la Pâque, pleurant jour et nuit, couvert d'un cilice et de cendre, jusqu'à ce que Notre Seigneur Jésus-Christ, par sa grâce et par son intercession, ou par celle que vous demanderez à nos frères qui seront couronnés, leur accorde le pardon de leur crime. Car je me souviens de votre charité, et je ne doute point que vous ne soyez touché de la faute de nos sœurs, Numérie et Candide, que vous connaissez. Si vous intercédez pour elles auprès de Jésus-Christ, vous qui êtes ses martyrs, je crois qu'il leur pardonnera, en considération de la pénitence qu'elles ont faite et des assistances qu'elles ont rendues à nos frères qui, étant bannis, sont venus ici de chez vous et vous rendront témoignage. Je vous prie donc, mon seigneur, de parler à mes seigneurs vos frères de nos sœurs Numérie et Candide, et de conjurer ceux qui seront couronnés les premiers de leur remettre ce péché. Car pour Étecuse, elle n'a fait que donner de l'argent pour se racheter de sacrifier ; elle n'est montée que jusqu'à Tria-Fata : c'était un lieu dans la grande place de Rome ; elle est descendue aussitôt, et je sais fort bien qu'elle n'a point sacrifié. Leur cause ayant été examinée, ceux qui gouvernent l'Eglise leur ont ordonné de demeurer ainsi jusqu'à ce qu'il y ait un évêque. Je vous supplie donc, mon bien-aimé seigneur Lucien, de rapporter ceci à tous mes seigneurs vos frères les confesseurs. Ainsi Jésus-Christ veuille vous donner la couronne que vous avez méritée, non-seulement par votre confession, mais par tout le cours de votre vie, qui a été un exemple de vertu. Car vous devez savoir que je ne suis pas le seul qui demande cela pour elles, mais Statius, Sévérien et tous les confesseurs qui sont venus ici de chez vous. Elles ont été les recevoir au port, les ont amenés dans la ville, les ont assistés jusqu'au nombre de soixante-cinq, et continuent jusqu'à présent à les assister en toutes choses ; car ils logent tous chez elles. Macaire vous salue avec ses sœurs, Cornélie et Emérite, qui se réjouissent de votre glorieuse confession, et tous les autres frères ainsi que Saturnin, qui a aussi confessé courageusement sous les ongles de fer : lui encore vous prie instamment de la même chose. »

Il eût été à souhaiter que tous les confesseurs de Carthage eussent eu la modestie et la réserve, tous les prêtres la sagesse, tous les tombés l'humble componction que nous voyons ici dans ceux de Rome. Mais Lucien fut loin d'imiter en tout son ami Célérin. Dans sa réponse, il témoigne d'abord une grande confusion de ce que Célérin n'osait l'appeler son frère : « Moi, dit-il, qui n'ai confessé le nom de Dieu que devant de petites gens, c'est-à-dire les magistrats municipaux de Carthage et en tremblant ; au lieu que vous avez épouvanté ce grand serpent, précurseur de l'Antechrist, » c'est-à-dire l'empereur Décius. Venant ensuite au sujet de la lettre, il declare qu'au nom du martyr Paul et de ses compagnons, lui et les autres confesseurs donnaient la paix à Numérie et Candide. Il parle de ce qu'il avait souffert et de ce qu'il souffrait encore, et conclut : « Je demande donc que quand le Seigneur aura donné la paix à l'Eglise, suivant l'ordre de Paul et notre conclusion, elles aient la paix, après avoir expliqué la cause devant l'évêque et avoir fait l'exomologèse : et non-seulement elles, mais encore celles à qui vous savez que s'applique notre intention (1). »

Lucien cependant, poussé d'ailleurs par quelques prêtres et diacres indisciplinés, continuait toujours à presser la réconciliation des apostats, en vertu des billets des confesseurs de Carthage. Mais ayant vu les lettres par lesquelles saint Cyprien ordonnait de les différer, si ce n'est dans les cas de maladie, il vint à cet excès de témérité d'écrire au nom de tous les confesseurs la lettre qui suit : « Tous les confesseurs au pape Cyprien, salut. Sachez que nous avons donné la paix à tous ceux dont vous serez informé comme ils se sont conduits depuis leur péché, et nous voulons que vous le fassiez savoir aux autres évêques. Nous souhaitons que vous ayez la paix avec les saints martyrs. En presence d'un exorciste et d'un lecteur : écrit par Lucien. » Le nom de Pape ou Père se donnait alors généralement à tous les évêques, et quelquefois même à de simples prêtres.

Saint Cyprien, ayant reçu ce billet, écrivit à ses prêtres et à ses diacres de s'en tenir à ce qu'il leur avait écrit précédemment au sujet des apostats, « parce que, dit-il, c'est une affaire qui nous regarde tous et que nous devons juger en commun. C'est pourquoi je n'ose la préjuger ni me l'attribuer seul. J'ai envoyé copie des lettres que je vous ai écrites à plusieurs de mes collègues, qui m'ont répondu qu'ils étaient du même avis, et qu'il fallait nous y tenir jusqu'à ce que nous puissions nous assembler et examiner les cas particuliers. Et afin que vous sachiez ce que m'a

(1) *Apud Cyp.*, *epist.* XXI et XXII.

écrit Caldonius, mon collègue, et ce que je lui ai répondu, j'ai joint, à cette lettre la copie de la sienne et de ma réponse, et je vous prie de lire le tout à nos frères, afin qu'ils se disposent de plus en plus à la pénitence (1). »

Caldonius l'avait consulté s'il fallait donner la paix à des chrétiens qui, ayant succombé une première fois, s'étaient relevés à la seconde, et avaient souffert la perte de leurs biens et le bannissement pour faire pénitence et suivre Jésus-Christ. Son avis était qu'il fallait les recevoir à la communion, comme ayant réparé leur péché ; cependant il n'osait le décider tout seul. Saint Cyprien approuve son sentiment, et le prie d'en donner connaissance aux autres évêques (2). On voit par tout ceci qu'il n'y avait point encore en Afrique, comme il y avait à Rome, une discipline arrêtée et connue d'avance.

Une autre cause d'embarras et d'indécision pour Carthage, était non-seulement l'absence de saint Cyprien, mais encore la résolution particulière qu'il avait prise, dès le commencement de son épiscopat, de ne rien faire de considérable sans le conseil de son clergé et la participation de son peuple. Bien des affaires restant ainsi en suspens, on conçoit sans peine que des esprits brouillons en profitèrent pour augmenter le mal et pousser au schisme. Avec beaucoup de piété, mais peu de lumières, Lucien était un de ces brouillons. Par suite de son étrange lettre au saint évêque, on vit en divers endroits les peuples s'élever contre les prélats et exiger d'eux sur-le-champ la paix qu'ils croyaient leur avoir été accordée à tous par les martyrs et les confesseurs, et par ces clameurs tumultueuses ils en épouvantèrent quelques-uns et abattirent leur constance. Ce mal, qui avait pris naissance à Carthage, y fit aussi un grand éclat. Et ceux qu'on avait eu de la peine à retenir par le passé, s'enflammant de nouveau par cette lettre de Lucien, faisaient plus de trouble que jamais.

Saint Cyprien était donc dans une grande peine, lorsque Dieu lui envoya un secours considérable. Le clergé de Rome, avant même que d'avoir reçu sa lettre, écrivit au clergé de Carthage et lui exposa clairement son sentiment, tant contre ceux qui avaient sacrifié aux idoles, que contre les libellatiques mêmes, c'est-à-dire ceux qui, n'ayant pas sacrifié, donnaient cependant ou recevaient des billets pour attester qu'ils l'avaient fait. Il assimile leur péché à celui des autres. Les confesseurs de Rome écrivirent dans le même temps et le même esprit à ceux de Carthage ; et saint Cyprien loue ces deux lettres, que nous n'avons plus, comme respirant toute la vigueur de l'Évangile et la plus grande fermeté de la discipline. Il dit qu'il en avait été puissamment soutenu et qu'elles terminaient divinement la question ; car, avant qu'ils eussent reçu sa lettre, elles montraient qu'ils étaient immuablement et unanimement d'accord avec lui. Le clergé romain, qui écrivit dans le même sens en Sicile, déclare, de son côté, que sans la lettre si forte et si excellente des confesseurs de Rome, il eût été bien difficile de réparer les brèches que l'indiscrétion de ceux de Carthage avait faites à la discipline évangélique. On voit combien le mal était grand, mais aussi combien la déclaration des Romains vint à propos. Saint Cyprien les en remercia par deux lettres : l'une aux prêtres et aux diacres, auxquels il apprend la nouvelle indiscrétion de Lucien touchant son étrange billet, et les suites fâcheuses qu'elle produisait en Afrique ; à sa lettre, il joignait la correspondance avec l'évêque Caldonius et avec son clergé de Carthage. La seconde lettre était aux prêtres Moïse et Maxime, et aux autres confesseurs qui étaient encore en prison à Rome, pour les congratuler de leur généreuse confession et encore plus de leur fermeté à maintenir la discipline. Il ordonna même un lecteur et un sous-diacre, pour porter ces lettres avec toutes les formalités canoniques (3).

Les prêtres et les diacres de Rome, ayant enfin reçu toutes les pièces que leur envoyait saint Cyprien, lui répondirent par une admirable lettre où ils approuvent entièrement sa conduite, blâmant l'indiscrétion des apostats, et encore plus ceux qui les excitaient : « Rien de plus convenable dans la paix, rien de plus nécessaire dans la guerre d'une persécution, que de se tenir fermes à la discipline de l'Église ; l'abandonner, serait abandonner le gouvernail dans la tempête. Et ce n'est pas une résolution formée depuis peu chez nous ; cette sévérité, cette foi, cette discipline, s'y trouvent ancienne. L'Apôtre n'aurait pas dit que l'on parlait de notre foi dans tout le monde, si dès lors elle n'eût jeté de fortes racines ; et ce serait un grand crime de dégénérer d'une telle gloire. Qu'ainsi en soit, nos lettres précédentes en sont des preuves.

» A Dieu ne plaise que l'Église romaine perde sa vigueur par une facilité profane, et qu'elle relâche les nerfs de la sévérité, en renversant la majesté de la foi. Quand on voit nos frères, non-seulement renversés, mais tombant encore tous les jours, leur accorder le remède prématuré d'une réconciliation qui ne leur servira de rien, c'est par une fausse miséricorde, ajouter de nouvelles plaies à celles de l'apostasie : en ôtant à ces malheureux le remède même de la pénitence, ce n'est pas guérir, mais, si nous voulons dire le vrai, c'est tuer. Nous avons une nécessité plus pressante de différer, nous qui, depuis la mort de Fabien de glorieuse mémoire, par la difficulté du temps, n'avons pu encore avoir d'évêque pour régler tout ceci et pour examiner avec autorité et conseil ceux qui sont tombés. En cette grande affaire, nous

(1) *Epist.*, XXIII, XXVI, *alias* XVII, XVIII. — (2) *Ibid.*, XXIV, XXX, *alias* XIX, XX. Caillau. — (3) *Ibid.*, XXIII, XXV.

sommes de votre avis, qu'il faut attendre la paix de l'Eglise et ensuite examiner la cause des apostats, en consultant avec les évêques, les prêtres, les diacres, les confesseurs et les laïques qui sont demeurés fermes. Car il nous semble que ce serait nous charger d'une grande haine, si un seul prononçait sur un crime commis par tant de personnes; un décret ne peut être ferme, sans avoir le consentement de plusieurs.

» Regardez le monde entier ravagé et plein des ruines de ceux qui sont tombés; un mal si étendu demande de grands conseils et de grands remèdes; et comme ceux qui sont tombés, sont tombés par aveuglement et faute de précaution, ceux qui veulent réparer ce mal doivent y employer toute la sagesse des meilleurs conseils, de peur que ce qui ne serait pas fait comme il faut ne soit jugé de tous comme nul. Prions les uns pour les autres. Prions pour ceux qui sont tombés, afin qu'ils se relèvent, qu'ils reconnaissent la grandeur de leur crime, qu'ils en deviennent pénitents et patients; qu'ils ne troublent point, par leur inquiétude, l'état encore flottant de l'Eglise, de peur d'y allumer une persécution intestine. Qu'ils frappent aux portes, mais qu'ils ne les brisent pas. L'humilité, les gémissements, les larmes, telles sont les armes qu'ils doivent employer. Dieu est indulgent, mais il exige aussi l'observation de ses préceptes. Il appelle au festin, mais il jette dehors qui n'a pas la robe nuptiale. Il a préparé le ciel, mais il a aussi préparé l'enfer.

» Cherchant donc à garder ce tempérament, nous avons consulté longtemps et en grand nombre, avec quelques évêques de notre voisinage et avec ceux que la persécution a chassés ici des autres provinces éloignées, et nous avons cru qu'il ne fallait rien innover avant l'établissement d'un évêque, mais tenir en suspens ceux qui peuvent attendre. Et à l'égard de ceux qui se trouvent en péril de mort, qu'après avoir fait pénitence et témoigné souvent la détestation de leurs péchés, s'ils donnent des signes d'un vrai repentir par leurs larmes et leurs gémissements, quand il n'y aura plus humainement d'espérance qu'ils puissent vivre, qu'en ce cas on les secoure avec grande précaution. Dieu sait ce qu'il en fait et comment il règle son jugement; c'est à nous à prendre bien garde que les méchants ne louent notre excessive facilité, et que les vrais pénitents ne nous accusent de dureté et de cruauté (1). »

Ce décret du clergé de Rome fut écrit et récité par Novatien, et souscrit par les autres prêtres, entre autres par le confesseur Moïse. Ensuite les lettres en furent envoyées par tout le monde pour venir à la connaissance de toutes les églises; et à celle qui était pour Carthage, on joignit la copie de celle qui était pour la Sicile. Avec cette lettre, saint Cyprien reçut aussi celles des prêtres Moïse et Maxime, des diacres Nicostrate et Rufin et des autres confesseurs qui étaient prisonniers à Rome, et qui répondaient à la sienne avec de grandes actions de grâces, l'appelant tout à la fois évêque, frère et Pape (2). Il en fit part à son clergé, lui recommandant d'en donner connaissance à tout le monde, et même d'en laisser prendre copie aux ecclésiastiques étrangers, afin que tous agissent de concert pour régler ainsi les églises en attendant.

Cependant les apostats, pressant toujours leur rétablissement, écrivirent à saint Cyprien comme au nom de toute l'Eglise, prétendant que la paix leur était due, et que le martyr Paul l'avait donnée à tous. Cyprien leur répondit : « Notre Seigneur, établissant la dignité d'évêque et la constitution de son Eglise, dit à Pierre : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne la vaincront pas; et à toi je donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. C'est de là que, par la suite des temps et des successions, découle et l'ordination des évêques et la constitution de l'Eglise, en sorte que l'Eglise soit établie sur les évêques, et que toute affaire ecclésiastique se règle par eux. »

Le raisonnement du saint repose sur ce principe de Tertullien : Le Seigneur a laissé les clefs du ciel à Pierre, et par lui à l'Eglise (3). Comme dit encore saint Optat de Milève : Pierre seul a reçu les clefs, mais pour les communiquer aux autres (4). D'après cela, l'épiscopat est un, et dans sa source, qui est Jésus-Christ, et dans son canal, qui est saint Pierre.

« Tout ceci étant donc fondé sur la loi de Dieu, reprend saint Cyprien, je m'étonne que quelques-uns aient eu l'audacieuse témérité de vouloir m'écrire au nom de l'Eglise, tandis que l'Eglise consiste dans l'évêque et dans le clergé, et dans tous ceux qui sont demeurés fermes. Car à Dieu ne plaise de permettre que le nombre des apostats s'appelle l'Eglise; il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. S'ils sont l'Eglise, que reste-t-il, sinon que nous les priions de vouloir bien nous recevoir? Quelques-uns qui, avant leur chute, s'étaient signalés dans l'Eglise par leurs bonnes œuvres, m'ont écrit depuis peu avec humilité et modestie, disant qu'encore qu'ils eussent un billet des martyrs, ils ne voulaient pas demander la paix à contre-temps, mais attendre notre retour, disant que la paix leur en serait alors encore plus agréable. Vous donc qui voulez m'écrire, marquez-moi vos noms, afin que je sache à qui je dois répondre (5).

Il approuva aussi la conduite de son clergé,

(1) *Apud Cypr. Epist.* XXXI — (2) *Epist.* XXVI. — (3) Tert., *Scorp.*, n. 10. — (4) Optat, l. VII, *Contra Parmen.*, n. 3. — (5) *Epist.* XXVII.

qui, de l'avis des évêques qui s'étaient trouvés à Carthage, avait résolu de ne point communiquer avec Gaius, prêtre de Didde, et avec son diacre, parce qu'ils avaient communiqué avec les apostats et présenté leurs offrandes. Même après en avoir été repris deux fois par les évêques, ils avaient persisté. Cyprien ordonna d'en user de même à l'égard des prêtres et des diacres étrangers qui pourraient tomber dans la même faute. Ils l'avaient aussi consulté touchant Philumène et Fortunat, sous-diacres, et Favorin, acolyte, qui étaient revenus après s'être retirés. Il ordonne qu'ils s'abstiennent seulement de recevoir la distribution qui leur était due par mois, comme clercs, sans être privés de leurs fonctions. Mais, au reste, il déclare qu'il ne peut juger seul cette affaire, attendu que beaucoup de clercs étaient encore absents, et que la cause de chacun devait être examinée, non-seulement avec ses collègues, mais encore avec tout le peuple, car il s'agissaitt d'établir une règle pour l'avenir.

Il y avait encore une raison particulière qui obligeait saint Cyprien à user en ceci d'une grande circonspection : c'est qu'il était lui-même dans le cas de ses clercs ; lui aussi s'était retiré et n'était pas encore revenu. Ce serait donc raisonner mal de conclure de ces ménagements que dictait la prudence, que telle était généralement la forme des jugements ecclésiastiques. Il donna encore avis de tout ceci au clergé de Rome, et lui envoya les copies de ses lettres, en particulier de celle où il montre l'épiscopat uni et un dans saint Pierre. Il les avertissait en même temps de se donner de garde de Privat, évêque hérétique de Lambèse.

Dans sa réponse, le clergé de Rome loue sa fermeté et son zèle, et blâme extrêmement les demandes téméraires des apostats. Sur l'article de Privat de Lambèse, ils disaient : «Vous avez suivi votre coutume, en nous donnant avis de ce qui vous touche ; car nous devons tous veiller pour le corps de toute l'Eglise, dont les membres sont distribués par toutes les provinces. Mais, même avant d'avoir reçu vos lettres, l'artifice de ce fourbe ne nous avait point échappé. Un certain Futurus, porte-étendard du parti de Privat, était venu pour tâcher d'obtenir artificieusement des lettres de nous ; mais il ne nous en a pas plus imposé qu'il n'a reçu de lettres (1). » On voit ici une nouvelle preuve de l'intérêt que mettaient dès lors les hérétiques mêmes aux voyages de Rome pour y obtenir quelque faveur.

Plus tard, le confesseur Célérin, venu de Rome à Carthage, alla trouver saint Cyprien dans sa retraite et l'entretint des sentiments de respect et d'affection que Moïse et les autres confesseurs de Rome avaient pour lui. Cela porta le saint à écrire encore pour les en remercier et les féliciter de leurs longues souffrances, car il y avait environ un an qu'ils étaient en prison. Quelque temps après, un certain nombre d'évêques étant venus le trouver, il ordonna lecteur cet illustre confesseur, ainsi qu'un jeune homme nommé Aurélius. Ce dernier avait confessé Jésus-Christ deux fois : premièrement devant les magistrats de Carthage, qui l'avaient banni ; ensuite dans la place publique, où il avait souffert des tourments en la présence du proconsul. Ses mœurs étaient très-pures, avec une humilité et une modestie singulières. Il méritait un rang plus élevé ; mais, comme il était encore jeune, saint Cyprien le fit commencer par la charge de lecteur, qu'il exerça pour la première fois le dimanche, en lisant publiquement l'Evangile, comme pour annoncer la paix rendue à l'Eglise. Célérin était si humble, qu'il ne put se résoudre à accepter la dignité de lecteur qu'après y avoir été contraint par une vision céleste. Cyprien ordonna aussi prêtre un autre confesseur appelé Numidique. C'était un homme plus âgé, qui, par ses exhortations, avait fortifié un grand nombre de martyrs lapidés et brûlés. Il avait vu avec une sainte joie sa femme, qu'il chérissait, brûler avec les autres. Lui-même, demi-brûlé et accablé de pierres, avait été laissé pour mort ; sa fille, cherchant son corps, lui trouva encore de la vie, le retira et le fit revenir en santé. Cyprien le mit au nombre des prêtres de l'église de Carthage, pour réparer la chute de quelques autres, espérant, avec le temps, l'élever à un plus haut rang. Suivant sa coutume, il donna avis de tout ceci à son clergé et à son peuple (2).

La persécution ayant cessé, le saint se réjouissait de retourner à Carthage et d'y célébrer la Pâque avec son peuple ; en 251, Pâques était le 23 mars. Un fâcheux incident vint y mettre obstacle. Un schisme s'était formé dans l'église de Carthage. Il y avait un nommé Félicissime, qui, par ses richesses et ses artifices, à ce qu'il paraît, s'était acquis une certaine considération. Il avait, ce semble, une église dans sa maison située sur la montagne, probablement la partie la plus élevée de la ville. C'était, du reste, un homme convaincu de fraudes et de rapines ; des chrétiens dignes de foi l'accusaient d'adultère et offraient de le prouver. Il s'était appliqué à attirer à lui les confesseurs qui voulaient relâcher la discipline, et même à flatter les apostats qui demandaient avec importunité leur réconciliation. Il forma de cette manière un parti dont il fut le chef apparent.

Saint Cyprien avait envoyé deux évêques avec deux prêtres, pour examiner, en son absence, les besoins des frères et fournir ce qui serait nécessaire à ceux qui voulaient exercer leurs métiers. En même temps ils devaient examiner l'âge, la condition et le mérite de chacun, afin qu'à son retour il pût les reconnaître tous parfaitement, et élever aux charges ecclésiastiques ceux que leur humilité et

(1) *Epist.* XXX. — (2) *Ibid.*, XXXIII, XXXIV et XXXV.

leur douceur en rendraient dignes. Félicissime s'opposa à cet examen, menaça ceux qui s'y étaient présentés les premiers, les intimidant avec violence, et déclara que ceux qui obéiraient à Cyprien, ne communiqueraient point avec lui sur la montagne. Le saint évêque, l'ayant appris avec la plus vive douleur, prononça contre lui la même condamnation, et le déclara excommunié. Il excommunia aussi Augende, qui s'était joint aux schismatiques, et menaça de la même peine tous ceux qui s'y joindraient. Il en écrivit aux deux évêques et aux deux prêtres qu'il avait faits ses vicaires, et les chargea de lire sa lettre aux frères et de l'envoyer au clergé de Carthage ou plutôt de Rome, avec les noms des schismatiques. Ils le firent, et déclarèrent excommuniés Félicissime et Augende, avec sept autres personnes, dont deux avaient été exilées pour la foi (1).

On vit bientôt quelle était la véritable cause de ce schisme. Quelque temps avant la Paques, cinq prètres du clergé de saint Cyprien se joignirent à Félicissime. C'étaient les mêmes qui s'étaient opposes d'abord à l'élection du saint. Ils étaient les auteurs secrets de l'indiscrétion de certains confesseurs et de l'insubordination des apostats. Par le schisme, ils s'excommunièrent eux-mêmes. De leur nombre était Novat, homme inquiet, amateur de nouveautés et suspect aux évêques pour la foi; presomptueux, avare, flatteur, séditieux, ennemi de la paix. Il avait dépouillé des pupilles et des veuves, et détourné les deniers de l'église; il avait laissé mourir de faim son père dans un village, sans même prendre soin de l'enterrer; il avait fait avorter sa femme, lui donnant un coup de pied comme elle était enceinte : ce qui pouvait être arrivé avant qu'il fût prêtre. Les frères pressaient pour le faire punir de tant de crimes; il devait être déposé et même excommunié : le jour de son jugement était proche, quand la persécution commença et le mit en sûreté, empêchant les évêques de s'assembler. Pour prévenir leur jugement, il se sépara et excita les autres à se séparer de l'évêque. Une de ses premières entreprises fut d'établir Félicissime diacre.

Saint Cyprien écrivit, sur la défection de ces cinq pretres, une grande lettre à tout son peuple, tant à ceux qui étaient tombés qu'aux autres pour exhorter les uns à demeurer fermes dans la communion de l'Eglise, et les autres à ne point se laisser emporter aux promesses trompeuses d'une fausse paix, afin que ceux qui avaient voulu périr en quittant l'Église, périssent seuls dans leur révolte. Il dit que cette nouvelle tempête sera la dernière partie de la persécution, et qu'elle passera bientôt par la protection de Dieu. Il fait espérer à son peuple qu'il retournerait à Carthage apres Paques avec ses collègues, et que là ils examineraient ensemble l'affaire de ceux qui étaient tombés; mais que si quelqu'un d'eux se joignait à Félicissime, il déclare qu'il ne pourrait plus rentrer dans la communion des évêques (2). Il écrivit sans doute encore à son clergé sur le même sujet; mais sa lettre n'est point venue jusqu'à nous.

Cependant l'Eglise romaine, après un veuvage de seize mois, revoyait un premier pasteur : c'était saint Corneille, élu Pape vers le mois de juin 251. Voici ce qu'en écrivit plus tard saint Cyprien à un évêque d'Afrique : « Ce qui relève beaucoup notre très-cher frère Corneille devant Dieu, devant Jésus-Christ, devant son église et devant tous nos collègues, c'est qu'il n'est pas monté tout d'un coup à l'épiscopat ; car il n'est arrivé à ce suprême degré du sacerdoce que par tous les degrés que la discipline demande ; qu'après avoir passé par tous les ministères ecclésiastiques, et avoir souvent attiré les grâces de Dieu sur lui par les services qu'il lui rendait dans ces emplois tout divins. De plus, il n'a brigué ni souhaité cette dignité. Il ne s'y est point ingéré de lui-même, comme ceux qui se laissent enfler par l'orgueil et l'ambition. On n'a vu en lui qu'un esprit tranquille et modeste, comme dans ceux que Dieu même fait choisir pour évêques ; que la pudeur si naturelle à la conscience pure des vierges ; que l'humilité d'un cœur qui aime naturellement la chasteté et qui l'a toujours gardée avec soin. Aussi n'a-t-il pas fait violence pour devenir évêque, comme il y en a qui le font ; mais il a souffert violence pour consentir à l'être. Il a été fait évêque par plusieurs de nos collègues qui étaient alors à Rome, et qui nous ont écrit les lettres les plus honorables de son ordination. Oui, Corneille a été fait évêque par le jugement de Dieu et de son Christ, par le témoignage de presque tous les clercs, par le suffrage du peuple présent, et d'entre les ministres de l'autel les plus anciens et les plus saints, lorsque personne ne l'eut été fait avant lui, et que la place de Fabien, c'est-à-dire la place de Pierre et la chaire sacerdotale, était vacante. Cette place étant donc occupée par la volonté de Dieu, et l'occupation en étant confirmée par le consentement de nous tous, quiconque veut encore devenir évêque est nécessairement dehors et n'a pas plus l'ordination de l'Eglise qu'il n'en garde l'unité. Qui qu'il en soit, de quoi qu'il se vante, c'est un profane, c'est un étranger, il est dehors. Et comme après le premier il ne peut pas y avoir un second, quiconque a été fait après l'un, qui doit être seul, il n'est pas le second, mais nul. Ensuite, après avoir été ainsi élevé à l'épiscopat sans brigue, sans violence et par la seule volonté de Dieu, à qui il appartient de faire des évêques, combien n'a-t-il point fait paraître de vertu, de résolution et de foi, de s'être assis hardiment à Rome dans la chaire pontificale, dans un temps où un tyran ennemi des pontifes de Dieu jetait contre eux feu et flammes, et souffrait plus patiemment un compétiteur

(1) *Epist.* XXXVIII. — (2) *Ibid.*, XL.

dans l'empire, qu'un pontife de Dieu à Rome (1)! »

Tel était saint Corneille. Mais le brouillon Novat, funeste artisan du schisme de Carthage, avait passé la mer pour en faire autant dans la capitale du monde chrétien. Il trouva un prêtre de Rome, qui ambitionnait d'être Pape. Novatien était son nom. Il était versé dans la philosophie stoïcienne et fort éloquent, mais aussi fort vain de ces avantages. Il avait été autrefois possédé du démon ; ce qui lui avait donné occasion d'embrasser la foi. Ayant été délivré par le secours des exorcistes, il était demeuré catéchumène, jusqu'à ce qu'étant tombé dangereusement malade, en sorte que l'on croyait qu'il allait mourir, il fut baptisé dans son lit par infusion. Etant guéri, il ne reçut point le sceau du Seigneur de la main de l'évêque, c'est-à-dire la confirmation, ni le reste de ce qu'on faisait après le baptême, selon la règle de l'Eglise. Il fut toutefois ordonné prêtre, nonobstant l'opposition de tout le clergé et de plusieurs laïques, fondée sur ce qu'il n'était pas permis d'ordonner ceux qui avaient été baptisés dans le lit ; mais l'évêque, qui l'aimait, pria instamment qu'on lui permît d'imposer les mains seulement à celui-ci. La persécution étant venue, Novatien se tint enfermé dans sa maison ; et comme les diacres le priaient de sortir pour venir assister les frères qui avaiant besoin de secours, il se sépara d'eux en colère, et s'en alla, disant qu'il ne voulait plus être prêtre, parce qu'il était amoureux d'une autre philosophie. Ce fut lui néanmoins qui rédigea l'excellente lettre du clergé de Rome au clergé de Carthage sur la conduite à tenir envers les apostats, lettre qui fut envoyée dans toutes les églises du monde, et servit partout de règle. Novat se joignit donc à cet homme. Pour s'insinuer plus facilement dans son esprit, il changea de maximes : au lieu qu'en Afrique il avait excité les apostats à extorquer l'indulgence, il se plaignit, à Rome, qu'on les recevait à la pénitence trop facilement. Comme Novatien était infatué de la philosophie stoïcienne, cette affectation de sévérité devait naturellement lui plaire. Il y eut donc un parti formé (2).

Corneille ayant été élu malgré toutes les brigues, Novatien et ses partisans avancèrent contre lui plusieurs accusations, entre autres, d'avoir pris un billet du magistrat pour éviter d'être persécuté : ce qui, ayant été examiné par les évêques, se trouva complétement faux. Ce fut apparemment alors que, pour donner plus de poids à ses calomnies, Novatien protesta avec des serments horribles qu'il ne désirait point l'épiscopat ; mais son cœur démentait sa langue. Quant il vit Corneille définitivement élu et sacré, le dépit et la jalousie produisirent dans son âme l'agitation et l'inquiétude. Il se trouva donc disposé aux mauvais conseils de Novat, qui, par les grandes espérances qu'il lui fit concevoir, le poussa dans le précipice où il avait encore quelque honte de se jeter. Il se sépara ouvertement de Corneille et des prêtres qui lui étaient unis, les accusant tous des mêmes crimes. Il fut suivi dans son schisme par une partie du peuple, par cinq prêtres sur quarante-six qu'il y avait alors à Rome ; enfin, ce qui est encore plus déplorable, par une partie des confesseurs, qui se déclarèrent pour lui dès le commencement de sa séparation. Mais le prêtre Moïse, le plus illustre des confesseurs de Rome, rendit un glorieux témoignage à la vérité. Dès qu'il connut la coupable entreprise de Novatien, précédemment son ami, il rompit avec lui tout commerce, et souffrit, quelque temps après, le martyre.

Novatien n'en demeura pas là. Passant plus avant, il se fit lui-même ordonner évêque de Rome. Il choisit deux de ses partisans les plus désespérés, et les envoya en un coin de l'Italie, où ils s'adressèrent à trois évêques, gens rustiques et très-simples ; et ayant inventé un prétexte, ils leur persuadèrent de venir à Rome en diligence, assurant que leur présence y était nécessaire pour apaiser la division, avec les autres évêques qui s'y trouveraient. Ces hommes, trop simples pour se défendre des artifices des méchants, crurent ce qu'on leur disait. Quand ils furent arrivés à Rome, Novatien, aidé de quelques gens de sa sorte, les tint enfermés, et les fit boire et manger avec excès ; et lorsqu'ils furent ivres, à quatre heures après-midi, il les força de lui imposer les mains et de l'ordonner évêque de Rome, comme si le siége eût été vacant. Un de ces pauvres évêques revint peu de temps après à l'Eglise, pleurant et confessant son péché ; et saint Corneille, à la prière de tout le peuple, lui accorda la communion, mais seulement la communion laïque ; car il demeura déposé aussi bien que les deux autres, et le Pape envoya d'autres évêques remplir leurs places. Telle fut l'ordination de Novatien, le premier antipape, et le chef du premier schisme dans l'Eglise romaine

Au schisme, il joignit l'hérésie, soutenant que l'Eglise ne pouvait accorder la paix à ceux qui étaient tombés dans la persécution, quelque pénitence qu'ils fissent, et qu'il n'était jamais permis de communiquer avec eux. Il condamnait aussi les secondes noces. Ses disciples se nommèrent en grec cathares, c'est-à-dire purs ou puritains, et affectèrent de porter des habits blancs ; et cette secte dura plus d'un siècle. Pour retenir ses partisans dans le schisme, Novatien les faisait jurer sur la sainte eucharistie ; car après l'oblation, distribuant à chacun sa part, il lui prenait les deux mains, et ne le quittait point qu'il ne lui eût fait faire, au lieu de bénédiction, un serment en ces propres termes : Jure-moi par le corps et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, de ne jamais me quitter pour retourner

(1) Epist. LII. — (2) Euseb., l. VI, c. XLIII.

à Corneille ; et le malheureux qui faisait le serment, ne mangeait point qu'il n'eût prononcé cette malédiction, et qu'il n'eût dit : Je ne retournerai plus à Corneille ; au lieu de dire *amen*, comme on avait accoutumé de dire, en recevant le pain sacré (1).

Novatien, aussitôt après son ordination, envoya des députés à diverses églises, avec des lettres par lesquelles il donnait avis de son élection, suivant la coutume, feignant d'avoir été ordonné malgré lui. Il exhortait tous les évêques à ne point admettre les apostats à la participation des mystères, mais seulement les exhorter à pénitence, et en laisser le jugement à Dieu ; et il n'oubliait pas les calomnies dont il chargeait le pape saint Corneille. Ce qui leur donnait autorité, était le témoignage des confesseurs qu'il avait séduits, et qui écrivaient en même temps. Ces lettres troublèrent presque toutes les églises ; car on ne croyait pas pouvoir se tromper en suivant ceux qui avaient confessé Jésus-Christ si glorieusement et souffert une année de prison. Mais saint Denys, évêque d'Alexandrie, répondit en ces termes à Novatien : « Si l'on vous a ordonné malgré vous, comme vous dites, vous le montrerez en cédant volontairement ; car il fallait tout souffrir pour ne pas diviser l'Eglise de Dieu, et le martyre que vous auriez enduré pour ne pas faire de schisme, n'eût pas été moins glorieux que pour ne pas idolâtrer, et même plus glorieux selon moi ; car ici chacun souffre le martyre pour sa seule âme, et là pour toute l'Eglise. Maintenant, si vous persuadez aux frères de se réunir, l'action sera plus belle que la faute n'a été grande ; on ne vous l'imputera plus, et vous recevrez des louanges. Si vous n'êtes plus le maître des autres, sauvez au moins votre âme, à quelque prix que ce soit. Je vous souhaite une bonne santé avec la paix du Seigneur (2). »

Saint Cyprien, sorti enfin de sa retraite, tenait un concile avec soixante-dix évêques, qui, après avoir célébré les fêtes de Pâques chacun chez soi, s'étaient assemblés à Carthage pour régler les affaires de l'Eglise. Saint Corneille lui notifia son élection par une lettre qui ne respirait que la douceur d'une simplicité religieuse, sans aucun mélange d'injures ni de passion. Le parti contraire écrivit aussi, et envoya un libelle plein d'aigreur, et qui accusait Corneille et ses prêtres de divers crimes aussi énormes que mal prouvés. Ces lettres si différentes, saint Cyprien les traita bien différemment. Celle de Corneille, il la lut en présence du clergé et de tout le peuple, et fit connaître l'ordination du saint à tout le monde. Pour le libelle diffamatoire des autres, il le crut indigne d'être lu dans l'assemblée des fidèles. Son jugement sur cette affaire était dès lors manifeste à tous ses collègues et à tout le peuple. Mais pour réprimer efficacement les menées des brouillons, ce n'était pas assez de connaître la vérité pour soi, il fallait en avoir des preuves juridiques, afin de pouvoir la proclamer hautement et avec une irrécusable autorité. Il envoya donc, de l'avis de ses collègues, deux évêques à Rome pour y recueillir des témoignages authentiques, interroger ceux qui avaient assisté à l'ordination, et travailler en même temps à la réunion des esprits. Dans l'intervalle, saint Cyprien et son concile ayant connu, par les lettres et les émissaires de Novatien, que les schismatiques avaient poussé l'audace jusqu'à se faire un autre évêque, ils refusèrent la communion à leurs envoyés. Quelque temps après, deux évêques africains, qui avaient assisté à l'ordination de Corneille, étant revenus de Rome et ayant fait connaître comment tout s'était passé, les évêques du concile, qui reçurent une relation conforme de leurs deux envoyés, notifièrent chacun dans son diocèse l'élection du Pape. C'est ainsi que saint Cyprien explique leur conduite et la sienne au Pape lui-même. On voit par ses lettres qu'ils suspendirent non par leur jugement sur cette affaire, mais seulement la promulgation officielle de ce jugement (3).

Dans ce même concile de Carthage, on examina la cause de Félicissime et des cinq prêtres qui l'avaient suivi. Ils furent entendus, condamnés et excommuniés. L'on y discuta aussi la cause des apostats avec beaucoup de temps et de soin. On examina les passages de l'Ecriture qu'on pouvait alléguer de part et d'autre, et enfin on résolut : Que les libellatiques qui avaient embrassé la pénitence aussitôt après leur chute, seraient admis dès lors à la communion ; que ceux qui avaient sacrifié seraient traités plus sévèrement, sans qu'on leur ôtât néanmoins l'espérance du pardon, de peur que le désespoir ne les rendît pires et ne les portât à embrasser tout à fait le paganisme, ou à se jeter parmi les hérétiques et les schismatiques ; qu'on les tiendrait longtemps dans la pénitence, et une pénitence pleine, afin qu'ils tâchassent d'obtenir par leurs larmes la miséricorde de Dieu ; qu'on examinerait les diverses circonstances des fautes de chaque coupable, ses intentions, ses engagements, pour régler sur cela la durée de la pénitence ; car on ne doutait pas qu'on ne dût traiter avec beaucoup d'indulgence ceux qui, après avoir longtemps résisté à la violence des tourments, n'avaient été abattus que parce qu'on ne leur accordait pas la grâce de mourir ; et on jugeait que trois ans de larmes et de pénitence suffisaient pour les admettre à la communion. Afin de régler comment il fallait se conduire dans cet examen, on dressa plusieurs articles sur les divers cas qui se présentaient. On rédigea un écrit de ces deux affaires, signé de tous les évêques, et on l'envoya au pape saint Corneille. Saint Cyprien écrivit, par la même occasion, aux confesseurs de Rome qui étaient tombés dans le schisme de Novatien ; mais il ordonna de lire auparavant au Pape

(1) Euseb., l. VI, c. XLIII. Socrate, l. VI, c. [illegible] Tillemont. — (2) Euseb., l. VI, c. XLV. — (3) *Epist.* XLI et XLII.

les lettres qu'il écrivait, et de ne les point rendre, si le Pape ne le jugeait à propos, de peur qu'on ne lui fît dire autre chose que ce qu'il disait effectivement.

On lut aussi dans ce concile la lettre de l'évêque Fidus, qui les avertissait qu'un autre évêque, nommé Thérape, avait accordé la paix à Victor, qui avait été prêtre et était tombé dans la persécution, sans qu'il eût fait une pénitence pleine et entière, comme on venait de l'ordonner; sans que le peuple l'eût demandé, ni même qu'il en eût rien su; et sans qu'il y eût été contraint ni par la maladie, ni par aucune autre nécessité. Le concile, qui resta assemblé très-longtemps, et qui, sans doute, avait commencé par son règlement de pénitence, trouva fort mauvais qu'on l'eût enfreint sitôt. Toutefois après une mûre délibération, ils se contentèrent de faire une réprimande à Thérape, et de l'avertir de n'en pas user de même à l'avenir; mais ils ne crurent pas que la paix une fois accordée par un évêque, de quelque manière que ce fût, dût être ôtée. Nous verrons le concile suivant étendre à tous les pénitents l'indulgence de Thérape envers Victor. Le même Fidus avait proposé une question plus importante sur les enfants nouveau-nés, ne croyant pas qu'on pût les baptiser avant le huitième jour, suivant la loi de la circoncision. Tous les évêques du concile déclarèrent : Que Dieu n'a point égard aux âges, non plus qu'aux personnes, et que la circoncision n'était qu'une image du mystère de Jésus-Christ. Ils conclurent donc que les évêques ne devaient refuser la miséricorde et la grâce de Dieu à aucun homme né, ni perdre aucune âme, autant qu'il est en eux. La raison qu'ils en donnent, dans la lettre de saint Cyprien, est très-remarquable : « Si les plus grands pécheurs, venant à la foi, reçoivent la rémission des péchés et le baptême, combien moins doit-on le refuser à un enfant qui vient de naître et qui n'a point péché, si ce n'est en tant qu'il est né d'Adam selon la chair, et que, par sa première naissance, il a contracté la contagion de l'ancienne mort? Il doit avoir l'accès d'autant plus facile à la rémission des péchés, que ce ne sont pas ses propres péchés, mais ceux d'autrui, qui lui sont remis. »

Pour seconder les règlements du concile, saint Cyprien publia son *Traité des Laps* ou de ceux qui étaient tombés dans la persécution. On y voit toute l'âme d'un bon pasteur. Il s'y réjouit d'abord de la paix rendue à l'Église, paix qui naguère paraissait difficile, impossible même, mais que Dieu avait rétablie par un coup de sa vengeance, la mort funeste de l'empereur Dèce. Il félicite, au nom de l'Église, la troupe glorieuse des confesseurs.

Une seule chose l'affligeait, c'était de sentir une partie de ses entrailles arrachées par l'ennemi. « Je pleure, mes frères, je pleure avec vous; ma santé propre ne saurait apaiser mes douleurs, car dans la blessure du troupeau le pasteur est lui-même blessé plus encore(1). » Il leur représente la véritable cause de ces maux, le relâchement antérieur; il fait voir combien est énorme le crime de ceux qui se présentèrent d'eux-mêmes à l'apostasie. Ceux qui, après de longs tourments, avaient succombé, plus par la faiblesse du corps que par celle de l'âme, ceux-là avaient des droits à la pitié; mais quelle excuse peuvent avoir ceux qui n'ont pas même attendu le combat? « Je ne le dis pas pour aggraver leur position, mais pour les porter à pénitence. Ce serait une impéritie au médecin, de caresser de sa main l'ulcère, au lieu de l'ouvrir et d'en faire sortir la pourriture. Le malade criera pendant l'opération, mais il rendra grâces quand il se verra guéri. Une persécution d'une nouvelle espèce, c'est la miséricorde cruelle qui se contente de couvrir les plaies des mourants et d'y renfermer la mort. En revenant des autels du démon, on s'approche de l'autel du Seigneur les mains encore souillées des sacrifices impurs; la bouche encore pleine, pour ainsi dire, des viandes des idoles, on se jette sur le corps du Seigneur, quoique l'Apôtre ait dit : Quiconque mange le pain et boit le calice du Seigneur indignement, sera coupable de son corps et de son sang. On méprise tout cela, et, avant d'avoir expié ses crimes, avant d'en avoir fait la confession, avant d'avoir purifié sa conscience par le sacrifice et la main du prêtre, avant d'avoir apaisé la colère du Seigneur, on fait violence à son corps et à son sang, et on l'outrage maintenant plus de la main et de la bouche que quand on l'a renié. Ce n'est pas la paix, ceci; c'est la guerre. On s'appuie de la recommandation des martyrs; mais les martyrs ne veulent rien contre la règle : ils sont morts pour observer la loi de Dieu, et non pour la détruire. Rentrons en nous-mêmes, et rappelons-nous que jamais nous n'avons voulu suivre les préceptes du Seigneur ni ses avertissements.

» Eh quoi! celui qui est tombé menace ceux qui sont demeurés fermes! Et parce qu'il ne reçoit point à l'instant dans ses mains impures le corps du Seigneur, et qu'il ne boit point à l'instant son sang d'une bouche souillée, le sacrilége s'emporte contre les prêtres! Tu menaces qui implore pour toi la miséricorde du Seigneur! Que si tu ne crains pas les châtiments à venir, crains du moins ceux d'à présent. Combien d'apostats ne voyons-nous pas avoir une fin funeste? Tel est devenu muet; telle autre a été possédée du démon et est devenue son propre bourreau; telle autre, voulant communier au milieu de la foule, est tombée dans d'affreuses convulsions; telle autre, ayant voulu ouvrir le petit tabernacle où elle gardait en réserve le corps du Seigneur, en a vu sortir des flammes. Ceux qui, au lieu de sacrifier aux idoles, ont seulement

(1) Cyp., *Epist.* LIX.

pris un certificat de l'avoir fait, ne doivent pas se croire dispensés de faire pénitence. Si leur crime est moindre, ils ne sont pas innocents pour cela. Qu'ils imitent la foi timorée de ceux qui, sans avoir fait, mais seulement pour avoir eu la pensée de faire quelque chose de semblable, s'en confessent avec douleur aux prêtres de Dieu. Je vous en conjure, mes bien-aimés frères, que chacun confesse son péché tandis qu'il est en vie, tandis que sa confession peut être reçue, tandis que la satisfaction et la rémission accordée par les prêtres est agréable au Seigneur. Mais celui-là fait-il pénitence, qui, depuis le premier jour de son crime, fréquente journellement les bains publics avec les femmes, se gorge dans les festins, sans partager avec le pauvre? Celle-là gémit-elle, qui ne pense qu'à la parure, aux bijoux, au fard? Je vous en conjure, mes frères, rendez-vous à des conseils salutaires; joignez vos larmes à nos larmes. Nous vous prions vous-mêmes, afin que nous puissions prier Dieu pour vous (1). »

Le pape saint Corneille, ayant reçu les lettres d'Afrique, assembla à Rome un concile de soixante évêques et d'un plus grand nombre de prêtres et de diacres. Le décret du concile de Carthage y fut reçu et confirmé. On condamna Novatien, son schisme et sa cruelle doctrine, qui refusait la communion à ceux qui étaient tombés, quelque pénitence qu'ils fissent. Le Pape fit part aux autres églises de ce qui s'était passé en ce concile. Il en écrivit entre autres à Fabius, évêque d'Antioche, lui montrant que toutes les églises d'Italie et d'Afrique étaient du même sentiment; il en écrivit aussi à Denys d'Alexandrie. Il se tint des conciles semblables dans les autres provinces. Novatien, se voyant ainsi vaincu à Rome, envoya en Afrique Novat, le prêtre de Carthage, avec quelques autres émissaires. Le Pape en donna aussitôt avis à saint Cyprien.

Novat étant sorti de Rome, les tempêtes et les orages en sortirent avec lui; la paix et la tranquillité commencèrent à s'y établir, et les confesseurs que ses intrigues avaient séparés de l'Église, y retournèrent aussitôt. Ils reconnurent la malice de Novatien, ses parjures, ses mensonges, sa duplicité, son humeur barbare qui le rendait incommunicable, et le peu d'assurance qu'il y avait dans une amitié aussi infidèle et aussi dangereuse que la sienne. On vint donner avis à Corneille que l'enflure de leur cœur était déjà tout abaissée; mais comme il en doutait encore, Urbain et Sidoine, confesseurs, vinrent trouver les prêtres catholiques et les assurer que Maxime, prêtre et confesseur, souhaitait aussi bien qu'eux de revenir à l'Église. Comme ce qu'ils avaient fait donnait sujet de se défier d'eux, le Pape voulut que les prêtres les entendissent condamner de leur propre bouche leur erreur. Ils vinrent; les prêtres leur demandèrent compte de leur conduite, et particulièrement des lettres pleines de calomnies qui venaient d'être envoyées sous leur nom et qui avaient troublé la plupart des églises. Ils assurèrent qu'ils avaient été trompés et qu'ils n'avaient point su ce que contenaient ces lettres; que véritablement ils étaient entrés dans le schisme et l'hérésie, souffrant que l'on imposât les mains à Novatien pour le faire évêque; et comme on leur en fit des reproches, ainsi que de tout le reste de leurs fautes, ils supplièrent que le tout fût oublié.

Tout cela étant rapporté au Pape, il assembla son clergé avec cinq évêques qui se trouvèrent à Rome. Ils délibérèrent et résolurent, d'un commun avis, la marche à suivre entre ces confesseurs schismatiques, et la délibération fut rédigée par écrit. Cela fait, on fit entrer dans l'assemblée Maxime, Urbain, Sidoine, Macaire et la plupart des frères qui s'étaient joints à eux, qui prièrent très-instamment que le passé fût oublié, et que tout fût remis comme s'il ne s'était rien fait ni rien dit de part et d'autre. Ensuite, comme il était naturel, le Pape fit part au peuple de cet événement, afin qu'il vît dans l'Église ceux dont l'égarement l'affligeait. Le peuple fidèle, ayant appris leur bonne volonté, accourut en grand nombre. On n'entendait que des actions de grâces rendues à Dieu tout d'une voix; ils exprimaient par leurs larmes la joie de leur cœur, embrassant les confesseurs, comme s'ils n'étaient sortis de prison que ce jour-là. Les confesseurs firent leur déclaration publique en ces termes: « Nous savons que Corneille est évêque de la très-sainte Église catholique, par le choix de Dieu tout-puissant et de Jésus-Christ Notre Seigneur. Nous confessons notre erreur; on nous en a imposé par des discours captieux; encore qu'en apparence nous eussions quelque communication avec un homme schismatique et hérétique, notre cœur a toujours été sincèrement dans l'Église. Car nous n'ignorons pas qu'il n'y a qu'un seul Dieu, un Seigneur Jésus-Christ que nous avons confessé, un Saint-Esprit, et qu'il ne doit y avoir qu'un évêque dans l'Église catholique. »

Après cette déclaration des confesseurs, le Pape ordonna au prêtre Maxime de reprendre sa place, et reçut tous les autres avec un grand applaudissement du peuple, remettant le tout à Dieu, qui a tout en sa puissance. Au même moment il dépêcha l'acolyte Nicéphore pour en porter la nouvelle à saint Cyprien, qui l'avait envoyé à Rome, et il le fit partir du lieu même où l'église était assemblée pour s'embarquer en diligence. Il avertit le saint évêque de Carthage d'envoyer sa lettre aux autres églises, afin que tout le monde sût que le parti schismatique s'évanouissait de jour en jour (2).

Saint Cyprien, ayant appris la réconcilia-

(1) Cyp., *De Laps.* — (2) *Epist. Cornel. Apud. Cyp.*, XLIX, L. Euseb., l. VI c. XXXIII, et *apud Coustant. Epist. summ. Pontificum.*

tion des confesseurs de Rome, leur écrivit, ainsi qu'au Pape, pour leur en témoigner sa joie. De plus, afin de confirmer ceux-là de plus en plus dans leurs bonnes dispositions, il leur envoya, si déjà même il ne l'avait fait, son *Traité des Laps*, et celui *De l'Unité de l'Eglise*.

Dans ce dernier, il rappelle que la persécution n'est pas seule à craindre, mais encore la séduction. Témoin le premier homme séduit par le serpent. Jésus-Christ, au contraire, le repoussa. « Chrétiens, suivons l'exemple de Jésus-Christ, tenons-nous à sa parole. Satan, voyant les idoles abandonnées, a imaginé une nouvelle fraude : c'est de tromper les chrétiens sous le nom même de chrétien. Il a inventé pour cela les hérésies et les schismes, les unes pour corrompre la foi, les autres pour déchirer l'unité. Cela vient de ce qu'on ne remonte point à la source de la vérité, qu'on ne cherche point le chef et qu'on ne garde point la doctrine du maître céleste.

» La preuve de la foi n'est ni longue ni difficile. Le Seigneur dit à Pierre : Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et le reste. C'est sur cet *un* qu'il bâtit son Eglise, et c'est à lui qu'il donne ses brebis à paître. Et quoique après sa résurrection il donna à tous ses apôtres une puissance pareille, toutefois, pour manifester l'unité, il a établi une chaire et a posé l'origine de l'unité, en la faisant descendre d'un seul. Sans doute, les autres apôtres étaient ce qu'était Pierre, ils participaient au même honneur et à la même puissance ; mais le commencement vient de l'unité. La primauté est donnée à Pierre, pour montrer qu'il n'y a qu'une Eglise du Christ et qu'une chaire. Ils sont tous pasteurs, mais on ne voit qu'un troupeau, que tous les apôtres doivent paître d'un commun accord, afin de montrer que l'Eglise du Christ est une. C'est l'unique colombe du *Cantique des Cantiques*. Et celui qui ne tient point cette unité, croira tenir la foi ? et celui qui brave l'Eglise, qui abandonne la chaire de Pierre, sur laquelle est fondée l'Eglise, celui-là se flattera d'être dans l'Eglise ?

» Ceux qui doivent surtout tenir fermement à cette unité et la défendre, c'est nous évêques, qui présidons dans l'Eglise, afin de prouver que l'épiscopat lui-même est un et indivis. Oui, l'épiscopat est un, et chaque évêque en possède indivisément une portion. L'Eglise de même est une, et se répand par sa fécondité en une multitude toujours croissante. C'est un soleil dont les rayons sont innombrables, mais la lumière une. C'est un arbre dont les rameaux sont en grand nombre, mais le tronc est un. Rompez une branche, elle ne pourra plus repousser. De même, qui se sépare de l'Eglise et du Christ, n'obtiendra jamais les récompenses du Christ. C'est un étranger, c'est un profane, c'est un ennemi. Il ne peut plus avoir Dieu pour père, celui qui n'a point l'Eglise pour mère. Si quelqu'un a pu se sauver hors de l'arche de Noé, l'on se peut sauver aussi hors de l'Eglise.

» Le Seigneur dit : *Moi et mon Père nous sommes une même chose.* Il est dit encore du Père et du Fils et du Saint-Esprit : *Et ces trois sont une même chose.* Et cette unité qui émane de l'immutabilité divine et qui est inséparablement liée aux mystères du ciel, quelqu'un croira qu'elle puisse être divisée dans l'Eglise par le divorce des volontés discordantes ! Lorsque les dix tribus furent divisées, le prophète Achias découpa son manteau. Mais parce que le peuple du Christ ne saurait être partagé, la robe du Christ, sans couture, tissue tout entière d'en haut, tirant son unité du ciel et du Père, ne saurait être divisée par ceux qui la reçoivent ou la possèdent. Que personne ne s'imagine que les bons puissent sortir de l'Eglise ; le vent n'emporte point le froment, mais seulement la paille légère. Ce sont ceux qui, contre la règle de Dieu, s'élèvent d'eux-mêmes sur une troupe de téméraires, qui se font prélats contre les lois de l'ordination, qui, sans que personne leur donne l'épiscopat, s'attribuent eux-mêmes le nom d'évêques. Le schisme est un crime si grand, que la mort même ne peut l'expier; celui qui n'est point dans l'Eglise, ne peut être martyr ; il peut être tué, mais il ne saurait être couronné. »

Comme il y avait des confesseurs dans le schisme, il répond à ce scandale en disant : Que la confession du nom de Jésus-Christ ne met pas à couvert des attaques du démon ; « autrement, dit-il, les confesseurs ne tomberaient ni dans l'adultère ni dans les autres crimes où nous en voyons avec douleur quelqes-uns ; un confesseur, quel qu'il soit, n'est ni plus vertueux ni plus chéri de Dieu que Salomon. Il n'y aura de sauvé que celui qui persévérera jusqu'à la fin. Nul ne doit donc se flatter, comme si, pour avoir confessé, il était élu à la gloire. Le Seigneur avait élu Judas pour être de ses apôtres, et cependant Judas a trahi le Seigneur. Mais comme les apôtres ne perdirent point leur foi et leur fermeté, pour avoir été abandonnés par le traître Judas ; de même l'infidélité de quelques confesseurs ne détruit pas la sainteté de tous les autres (1). »

Antonien, évêque de Numidie, avait d'abord rejeté la communion de Novatien et embrassé celle de Corneille, c'est-à-dire de l'Eglise catholique, comme parle saint Cyprien, qui le lui avait conseillé. Mais ensuite il s'était laissé ébranler par les lettres du schismatique. Cyprien, qui s'en aperçut, lui en écrivit une longue lettre pour le raffermir dans l'unité. Il y justifie d'abord la diverse conduite qu'il avait tenue lui-même à l'égard des apostats. Tant que la persécution était encove dans sa violence, on leur refusait la réconciliation, hors le cas de maladie mortelle, afin de les

(1) Cypr., *De Unit. Eccl.*

animer à retourner au combat, où chaque jour ils pouvaient non-seulement réparer leur faute, mais remporter même la couronne du martyre. La persécution étant apaisée, les conciles d'Afrique et de Rome accordèrent une réconciliation à ceux qui avaient accompli une sérieuse pénitence, suivant les distinctions portées par les canons qui en furent dressés. Il fait l'éloge du pape Corneille, et réfute les calomnies des schismatiques. On l'accusait, par exemple, d'avoir admis à la communion un évêque apostat nommé Trophime ; mais on n'ajoutait pas que cet évêque avait fait pénitence, qu'il ramenait avec lui une grande partie de son troupeau que l'exemple de sa faiblesse avait fait succomber, et qu'enfin il ne fut admis qu'à la communion laïque.

« Quant à ce que vous me demandez, conclut-il, quelle hérésie Novatien a introduite ; sachez premièrement que nous ne devons point être curieux de ce qu'il enseigne, puisqu'il enseigne dehors. Il n'y a qu'une seule Eglise, que Jésus-Christ a divisée en plusieurs membres par tout le monde ; et un seul épiscopat, qui s'étend par la multitude des évêques que la concorde réunit : et celui-ci, après l'institution de Dieu, s'efforce de faire une église humaine, et envoie ses nouveaux apôtres en plusieurs villes, pour mettre de nouveaux fondements. Et quoiqu'il y ait depuis longtemps en chaque province des évêques ordonnés, vénérables par leur âge, par l'intégrité de leur foi et leur constance dans la persécution, il ose créer encore d'autres faux évêques. Quand il aurait été évêque auparavant, il en perdrait le pouvoir, abandonnant le corps des évêques et l'unité de l'Eglise (1). »

Fabien ou Fabius, évêque d'Antioche, semblait incliner au schisme et à la doctrine de Novatien. Sur quoi saint Denys d'Alexandrie lui écrivit une lettre, où il lui disait beaucoup de choses de la pénitence et de ceux qui avaient souffert depuis peu le martyre à Alexandrie ; puis il ajoutait : « Je veux vous proposer un exemple qui est arrivé parmi nous. Il y avait ici un vieillard fidèle, nommé Sérapion, qui, après avoir passé sans reproche la plus grande partie de sa vie, était enfin tombé dans la persécution. Il avait souvent demandé grâce, et on ne l'avait point écouté, parce qu'il avait sacrifié. Etant tombé malade, il demeura trois jours de suite sans voix ni sentiment. Le quatrième jour, s'étant peu éveillé, il appela le fils de sa fille, et lui dit : Eh ! mon enfant, jusqu'à quand veut-on me retenir ? De grâce, qu'on se dépêche, pour me congédier au plus tôt : appelle-moi quelqu'un des prêtres. L'enfant courut au prêtre. Il était nuit, et le prêtre était malade : il ne put donc y aller. J'avais donné ordre que l'on donnât l'absolution aux mourants, s'ils la demandaient, et principalement s'ils l'avaient instamment demandée auparavant, afin qu'ils s'en allassent avec une bonne espérance. Le prêtre donna donc à l'enfant une parcelle de l'eucharistie, lui ordonnant de la tremper et de la faire couler dans la bouche du vieillard. L'enfant retourna ; et comme il était proche, avant qu'il entrât, Sérapion, étant encore revenu à lui, dit : Viens-tu, mon enfant ? le prêtre n'a pu venir ; mais fais vite ce qu'il a ordonné, et congédie-moi. L'enfant trempa l'eucharistie et la fit aussitôt couler dans la bouche du vieillard, qui rendit l'esprit après un léger soupir. N'est-il pas manifeste qu'il fut conservé jusqu'à ce qu'il fût absous, et que, son péché étant effacé, il fut reconnu fidèle, à cause de tant de bonnes œuvres qu'il avait faites (2). »

Cette lettre de saint Denys a surtout ceci de remarquable. Il avait ordonné d'accorder l'absolution à tous les apostats mourants qui ne la demandaient qu'à la dernière extrémité. Lors donc que le concile de saint Cyprien fut d'avis qu'on ne devait point accorder la communion à ces derniers, ce n'était qu'un règlement local et temporaire, que nous verrons plus tard modifié dans l'Afrique même. Toujours serait-ce mal raisonner, d'en conclure que telle était la discipline générale de l'Eglise.

Saint Denys d'Alexandrie fit plusieurs autres écrits à cette occasion : une lettre à tous les chrétiens d'Egypte, où il marquait ce qu'il avait ordonné touchant les apostats, distinguant les divers degrés de péchés ; une exhortation à son troupeau d'Alexandrie, et une lettre à tous les chrétiens d'Egypte, où il marquait ce qu'il avait ordonné touchant les apostats, distinguant les divers degrés de péchés ; une exhortation à son troupeau d'Alexandrie, et une lettre à Origène en particulier, sur le martyre, par où l'on voit qu'il le tenait en sa communion. Il écrivit un *Traité de la Pénitence*, adressé à Conon, évêque d'Hermopolis ; une lettre aux frères de Laodicée, dont Thélymydre était évêque ; une à ceux d'Arménie, dont l'évêque était Merouzane.

De son côté, le pape saint Corneille écrivit à Fabien d'Antioche, depuis la réconciliation des confesseurs, sans compter deux lettres qu'il lui avait écrites auparavant, sur la condamnation de Novatien et le consentement des autres églises. Dans cette dernière, il expliquait au long les crimes de Novatien et l'irrégularité de son ordination ; le retour des confesseurs qu'il avait séduits, et comme tout le monde l'abandonnait. A la fin de la lettre étaient les noms des évêques assemblés à Rome, qui avaient condamné l'erreur de Novatien, et les noms de leurs églises. On y lisait aussi les noms et les églises de ceux qui, étant absents, avaient envoyé à Rome leur avis et leur consentement par écrit.

Saint Corneille écrivit pareillement contre Novatien à saint Denys d'Alexandrie ; et, dans sa réponse, saint Denys lui marquait qu'il

(1) Epist. LII. — (2) Euseb., l. VI, c. XLIV.

avait été invité de se [illegible] à un concile qui devait [illegible], où quelques-uns s'e[illegible] l'hérésie de Novatien. Ceux [illegible] fait cette invitation, [illegible] Tarse en Cilicie; Firmilien de [illegible] Cappadoce; Théoctiste de Césarée [illegible] Palestine; tous trois évêques de métropoles voisines d'Antioche. Mais avant la célébration du concile, Fabien mourut après avoir tenu le siége environ deux ans depuis le martyre de saint Babylas. A Fabien succéda Demetrien, quatorzième évêque d'Antioche. Il tint le concile: Novatien y fut condamné et déposé comme favorisant le péché, en rendant la pénitence impossible (1).

Dans le temps de Pâques de la même année 252, six évêques d'Afrique consultèrent saint Cyprien sur la question suivante: Trois chrétiens, ayant été pris dans la persécution, avaient d'abord confessé le nom du Seigneur et vaincu la violence des magistrats municipaux et l'emportement du peuple; mais ensuite, étant cruellement tourmentés devant le proconsul, ils cédèrent à la rigueur des tourments. Quoique leur chute eût été si peu volontaire, ils ne cessaient de faire pénitence depuis trois ans. Était-il permis de les admettre dès lors à la communion? Saint Cyprien répondit que, d'après son sentiment, on le pouvait. Après les fêtes de Pâques, quarante-deux évêques, réunis en concile sous la présidence du saint, étendirent à tous les pénitents ce jugement de miséricorde. Les causes de tous ceux qui étaient tombés dans la persécution ayant été examinées, on fit grande différence entre ceux qui étaient demeurés dans l'Église et ceux qui s'en étaient séparés, soit en retournant au siècle et menant une vie païenne, soit en se joignant aux hérétiques ou schismatiques, pour faire la guerre à l'Église. Ceux qui étaient demeurés dans l'Église, pleurant continuellement leur péché et implorant la miséricorde divine, furent traités avec indulgence; et au lieu que, dans le concile précédent, il avait été résolu de ne leur donner la paix que quand ils seraient en péril de mort, on ordonna dans celui-ci de la leur donner incessamment. La raison de ce changement de conduite fut l'approche de la persécution; car les évêques connurent par ces visions et par des révélations fréquentes et certaines, qu'elle allait recommencer plus cruelle que devant (2).

Cette importante modification de la discipline en Afrique avant trois ans révolus, fait voir que, pour bien apprécier la discipline de l'Église, ce n'est pas tout de faire attention à quelques canons ou règles anciennes; il faut surtout considérer comme l'Église applique, modifie, tempère ces règles suivant les temps et les circonstances. La lettre tue: c'est l'esprit qui vivifie, et l'esprit est toujours dans l'É[illegible].

L[illegible] Privat, qui avait été évêque de Lambèse en Numidie, mais déposé pour ses crimes par un concile de quatre-vingt-dix évêques, dont le pape Fabien avait approuvé la sentence, vint se présenter à ce concile de Carthage, accompagné d'un certain Félix, faux évêque, qu'il avait ordonné depuis sa séparation; accompagné aussi de Jovin et de Maxime, condamnés, par neuf évêques, pour des sacrifices impies et pour d'autres crimes, et de nouveaux excommuniés par le concile de Carthage de l'année précédente. Privat se présenta donc à ce concile, disant qu'il voulait se justifier; mais il n'y fut pas reçu. De dépit, il ordonna un faux évêque de Carthage, savoir: Fortunat, l'un des cinq prêtres qui, l'année précédente, avaient été chassés de l'Église. Il fut ordonné par Privat, Félix, Jovin, Maxime et Reposte de Suturnique; lequel, non-seulement était tombé dans la persécution, mais en avait entraîné plusieurs autres. Ces cinq évêques, accompagnés d'un petit nombre, soit d'apostats, soit d'autres gens coupables, reconnurent Fortunat pour évêque.

Il envoya aussitôt à Rome pour demander la communion du Saint-Siége, comme évêque de Carthage. Les schismatiques sentaient mieux que personne ce qui leur manquait. Le chef de la légation fut Félicissime, ancien ennemi de Cyprien et auteur du schisme. Il se chargea de lettres qui portaient que Fortunat avait été élu par vingt-cinq évêques, et contenaient plusieurs autres mensonges et plusieurs calomnies contre saint Cyprien; et il s'embarqua pour l'Italie avec une troupe de sa faction. Cet attentat pouvait avoir les suites les plus graves; nous verrons, soixante ans plus tard, une femme de Carthage ourdir le schisme des donatistes, qui dura cent ans et prépara la ruine de l'église d'Afrique. Cependant saint Cyprien ne s'empressa point d'en informer saint Corneille, non plus que de l'ordination du prêtre Maxime, qui, ayant été envoyé en Afrique par Novatien, y avait été rejeté de la communion de l'Église, et que son parti avait depuis fait évêque. Il méprisait, peut-être à tort, ces impertinences des hérétiques et des schismatiques, et ne croyait pas qu'il convînt à la dignité de l'Église catholique de se mettre en peine de leurs folles entreprises. Il savait que Félicissime et Fortunat étaient assez connus à saint Corneille, par les lettres de l'année précédente, comme étant du nombre des cinq prêtres excommuniés par les évêques d'Afrique. Il venait d'envoyer au Pape le nom des évêques africains, qui étaient catholiques et sans reproches, afin qu'il sût à qui lui et les autres évêques devaient écrire, et de qui ils devaient recevoir les lettres, et que tous les autres étaient tombés dans l'idolâtrie ou hérétiques. Saint Cyprien se reposait sur tout cela. Toutefois, ayant trouvé l'occasion de l'acolyte Félicien, homme de confiance que le Pape lui

(1) E[illegible] XLVI. — (2) *Epist.* LIII et LIV

avait envoyé, il lui donna avis entre autres de l'entreprise de Fortunat. Mais Félicien fut retardé, soit par le vent, soit par d'autres lettres de saint Cyprien qu'il attendait ; et le schisme de Félicissime, ayant usé de diligence, le prévint.

Quand il fut arrivé à Rome, il se présenta à l'église, accompagné d'une troupe de schismatiques désespérés, prétendant faire reconnaître Fortunat pour évêque de Carthage ; mais le Pape ne voulut pas seulement l'écouter, et le rejeta de l'Eglise avec une vigueur sacerdotale, comme ayant été légitimement condamné pour de grands crimes. Car ce Félicissime avait détourné de l'argent qu'il avait en dépôt, corrompu des vierges et commis des adultères. Le Pape en donna avis à saint Cyprien, par une lettre pleine de charité et de force, dont il chargea Satur, acolyte. Les schismatiques, se voyant rejetés, revinrent à la charge avec des menaces et des emportements furieux, disant que, s'il ne recevait les lettres dont ils etaient porteurs, ils les liraient publiquement et diraient quantite de choses honteuses, faisant sonner bien haut le nombre de vingt-cinq évêques, qu'ils disaient avoir assisté à l'ordination de Fortunat. Ils allèrent jusqu'à menacer de tuer Cyprien à coups de pierres ou de bâtons. Le pape saint Corneille, sans leur céder en rien, écrivit à saint Cyprien une seconde lettre, où il se montra quelque peu ébranlé par leurs menaces, et se plaignait de n'avoir reçu aucun avis de sa part ; car l'acolyte Félicien n'était pas encore arrivé à Rome.

Saint Cyprien répondit enfin à cette lettre par une autre, où il s'étend longuement sur la fermeté qui convient aux évêques, sur l'audace et les calomnies des schismatiques; il explique comment il n'avait pas écrit plus tôt, et comment Fortunat avait été ordonné faux évêque, non par vingt-cinq évêques de Numidie, mais par cinq hérétiques ou excommuniés. « Après cela, dit-il, ils osent encore passer la mer et porter des lettres de la part des schismatiques et des profanes à la chaire de Pierre et à l'Eglise principale, d'où est émanée l'unité sacerdotale, sans penser que ceux à qui ils s'adressent sont ces Romains dont l'Apôtre a loué si hautement la foi, et auprès de qui l'infidélité ne peut trouver d'accès. Mais quelles raisons ont-ils d'y aller et d'y porter la nouvelle d'un faux évêque établi contre les évêques véritables ? car ou ils sont contents de ce qu'ils ont fait, ou, s'ils s'en repentent, ils savent où ils doivent revenir. Il est établi entre nous tous, et avec justice, que chaque coupable soit examiné au lieu où le crime a été commis ; une portion du troupeau est attribuée à chaque pasteur pour la gouverner et en rendre compte au Seigneur. Il ne faut donc pas que ceux qui nous sont soumis courent çà et là et mettent la désunion entre les évêques, mais qu'ils plaident leur cause au lieu où ils peuvent avoir des accusateurs et des témoins de leur crime. Si ce n'est que ce petit nombre de désespérés ne trouve pas suffisante l'autorité des évêques d'Afrique, qui les ont déjà jugés et condamnés. Leur cause a été examinée, leur sentence prononcée ; et il est indigne de la gravité des évêques qu'on pût leur reprocher d'être légers et inconstants, puisque le Seigneur nous apprend que nous ne devons dire que : Oui, oui ; non, non. Si l'on compte ceux qui les jugèrent l'année dernière avec les prêtres et les diacres, on trouvera plus qu'il n'en paraît maintenant avec Fortunat (1). »

Tel écrivain prétend que, dans ceci, saint Cyprien se plaint d'une appellation à Rome comme d'un procédé notoirement irrégulier : s'il avait dit, de cette appellation, à la bonne heure ; mais d'une appellation en général, c'est aller trop loin. Il faudrait conclure que saint Cyprien condamne d'avance son successeur Cécilien, qui en appelle à Rome contre les donatistes ; saint Athanase, qui en appelle à Rome contre les ariens ; saint Chrysostome qui en appelle à Rome contre ses ennemis particuliers. Ces grands évêques étaient condamnés chez eux. Les ariens aussi diront à saint Athanase que chaque coupable devait être examiné et jugé au lieu où le crime avait été commis. On le voit, cette règle de procédure, bonne dans bien des cas, peut être mauvaise dans d'autres ; elle a nécessairement des exceptions. Dans le fait, les schismatiques dont saint Cyprien se plaint à son ami saint Corneille, n'appelaient point ; mais, sachant comme tout le monde que la chaire de Pierre était la source de l'unité et de la légitimité sacerdotale, ils voulaient en avoir des lettres de communion pour autoriser leur faux évêque.

La lettre de saint Cyprien nous montre encore, par un autre exemple, qu'il ne faut pas toujours presser à la rigueur certaines paroles d'anciens Pères, dites en passant, ni même certaines décisions d'anciens conciles. L'année précédente, le second concile de Carthage, contrairement au règlement du premier, avait décidé qu'on donnerait dès lors l'absolution à tous les apostats pénitents; mais il exceptait ceux qui s'étaient séparés de l'Eglise et réunis aux schismatiques. Naturellement, on serait porté à conclure que ces derniers n'avaient point de réconciliation à espérer, du moins aussi promptement. Cependant, dans cette même lettre, apprenant à saint Corneille la consolante nouvelle que la plupart des schismatiques revenaient à l'Eglise, par suite même de l'ordination de Fortunat, saint Cyprien lui dit entre autres : « Oh ! si vous pouviez, mon très-cher frère, être ici avec nous lorsque ces méchants et ces pervers reviennent du schisme ! vous verriez combien j'ai de la peine à persuader la patience à nos frères, pour qu'ils consentent à

(1) *Epist.* LV.

ce qu'on reçoive et qu'on guérisse ces méchants; car, de même qu'ils se réjouissent lorsqu'il en revient de supportables et de moins criminels, de même ils frémissent et résistent chaque fois que des incorrigibles et des insolents, ou des hommes souillés d'adultères et de sacrifices, et avec cela superbes, reviennent à l'Eglise comme pour y corrompre ce qu'il y a de bons. C'est à peine que je persuade au peuple, ou plutôt je le force à nous en laisser admettre de pareils. »

Ces paroles nous font voir que si saint Cyprien était sévère en théorie, ferme et inflexible envers ceux qui menaçaient, il était l'indulgence même dans la pratique, et avec ceux qui revenaient de leur égarement. A la fin, après avoir félicité saint Corneille sur l'état florissant de son clergé, et de son peuple, il le prie de vouloir bien leur lire sa lettre, suivant la coutume qu'ils avaient de faire l'un et l'autre, à cause de leur affection mutuelle. Encore qu'il sût bien que les chrétiens de Rome, grâce à la prévoyance de leur pasteur et à leur propre vigilance, ne pouvaient être séduits par les hérétiques, il leur recommande toutefois, par une surabondance de charité, de n'avoir aucun commerce avec eux. S'ils viennent avec des prières et des satisfactions, qu'on les écoute; mais s'ils se répandent en injures et en menaces, qu'on les repousse.

Saint Cyprien avait promis au peuple de Thibaris, ville épiscopale non loin de Carthage, d'aller les voir et de leur faire quelques instructions comme ils l'en avaient prié. Ne pouvant les satisfaire sur le moment, il leur écrivit une exhortation au martyre, leur annonçant une persécution plus cruelle que la précédente, et les engageant tous à s'y tenir prêts, même ceux qui étaient tombés dans l'autre.

La persécution éclata tout d'un coup à Rome sous l'empereur Gallus. Le pape saint Corneille fut le premier qui confessa le nom de Jésus-Christ. Son exemple encouragea tellement les fidèles, que tous ceux qui surent qu'il était interrogé, accoururent en hâte pour confesser avec lui: si tous l'avaient su, tous seraient accourus de même. Un grand nombre de ceux qui étaient tombés, se relevèrent en cette occasion. Enfin, l'on voyait une telle unanimité, qu'on pouvait dire que l'Eglise romaine avait confessé tout entière. Quand la nouvelle en vint à Carthage, saint Cyprien et son église en ressentirent une joie inexprimable. Il en écrivit aussitôt à saint Corneille, pour le féliciter, lui et toute l'Eglise romaine, qu'il appelle un peuple confesseur. Il terminait ainsi sa lettre: « Puisque nous sommes avertis par la Providence divine que le jour de notre combat approche, appliquons-nous sans cesse, avec tout le peuple, aux jeûnes, aux veilles et aux prières. Comme nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme, souvenons-nous l'un de l'autre; et qui que ce soit de nous qui sorte d'ici le premier par la miséricorde de Dieu, que notre charité mutuelle continue auprès de lui, et que nos prières ne cessent point pour nos frères et nos sœurs. Je vous souhaite, mon très-cher frère, de vous porter toujours bien (1). »

Ce fut la dernière lettre de saint Cyprien à saint Corneille, qui fut exilé et consomma son martyre le 14 septembre 152, après avoir tenu le Saint-Siége un an et environ cinq mois. Lucius, l'un des prêtres confesseurs qui avaient été exilés avec lui, lui succéda; mais il fut encore relégué par les persécuteurs, peu de temps après son élection. Sitôt que saint Cyprien l'eut apprise, il lui écrivit pour se réjouir avec lui du double honneur qu'il avait reçu, de la confession et du sacerdoce. L'exil du pape Lucius ne fut pas long, et il lui fut permis de revenir à Rome, où il fut reçu avec une joie incroyable. Saint Cyprien, avec les évêques ses confrères, lui écrivit une seconde lettre pour le féliciter de son retour. « Nous comprenons, dit-il, mon très-cher frère, les salutaires conseils de Dieu, et pourquoi cette persécution subite s'est élevée, pourquoi la puissance séculière s'est emportée subitement contre l'Eglise du Christ, contre l'évêque Corneille, bienheureux martyre, et contre vous tous. Le Seigneur a voulu confondre les hérétiques et montrer quelle était l'Eglise, quel était l'unique évêque élu par son ordre, les prêtres unis à l'évêque, le véritable peuple de Jésus-Christ; qui étaient ceux que l'ennemi attaquait; qui étaient, au contraire, ceux que le démon épargnait, comme étant à lui. » C'est que les persécuteurs, en maltraitant les catholiques de Rome, y laissaient fort tranquilles les schismatiques novatiens. Le pape Lucius ne tint le Saint-Siége que cinq mois, et mourut le 4 mars 253. Le 13 mai suivant, on élut Etienne, qui gouverna quatre ans et près de trois mois.

Un des plus illustres martyrs de Rome, que l'on rapporte à cette persécution, fut saint Hippolyte, prêtre, qui avait suivi le schisme de Novat et de Novatien. Comme on le menait au martyre, le peuple, dont il avait soin, et qui, par affection, le suivait en grand nombre, le consulta quel était le meilleur parti. Fuyez, dit-il, le malheureux Novat et revenez à l'Eglise catholique. Je vois maintenant les choses tout autrement, et je me repens de ce que j'ai enseigné. Après qu'il eut ainsi détrompé son peuple, il fut mené à Ostie, où le préfet de Rome était allé ce jour-là pour étendre la persécution hors de la ville, qu'il avait déjà remplie de sang. Il était sur son tribunal, environné de bourreaux et d'instruments de supplice, et devant lui des troupes de fidèles dont la crasse et les cheveux longs montraient qu'ils avaient croupi longtemps en prison; mais voyant que les tourments étaient inutiles et qu'il n'en pouvait ébranler aucun, il les condamna tous à la mort. A l'un il fit couper

(1) *Epist.* LVII.

la tête; il fit mettre l'autre en croix; il en fit jeter plusieurs dans une barque pourrie qui coula promptement à fond.

On lui présenta le vieillard Hippolyte, chargé de chaînes; et une foule de jeunes gens criaient tout autour que c'était un chef de chrétiens, qui devait périr par quelque nouveau genre de supplice. Comment s'appelle-t-il? dit le préfet. Ils répondirent qu'il se nommait Hippolyte. Qu'il soit donc traité comme Hippolyte, dit le préfet, et qu'il soit traîné par des chevaux indomptés. Il faisait allusion au fameux Hippolyte de la poésie grecque. Aussitôt on prend deux chevaux des plus farouches, on les attache ensemble à grande peine, et on passe entre eux, au lieu de timon, une longue corde, au bout de laquelle on attache les pieds du martyr. Puis, ils excitent les chevaux par de grands cris, des coups de fouet et des aiguillons. Les dernières paroles que l'on entendit du saint, furent : Seigneur, ils déchirent mon corps, prenez mon âme. Les chevaux commencèrent à l'emporter avec furie, dans les bois, sur les rochers et dans les épines. Ils abattent les haies et rompent tous les obstacles; leur chemin est arrosé du sang du martyr, et son corps déchiré en mille pièces, qui demeurent éparses de tous côtés. Les fidèles suivaient, fondant en larmes, et, conduits par les traces de son sang, ramassaient soigneusement ses reliques, et jusqu'au sang dont la terre ou les arbres étaient imbibés, et qu'ils recueillaient avec des éponges. Enfin, ils l'ensevelirent à Rome dans les catacombes, auprès d'un autel (1).

Vers ce temps-là, c'est-à-dire au commencement de l'année 253, mourut Origène. Il avait soixante-neuf ans, et s'était occupé jusqu'à la fin à servir l'Eglise, par ses discours et par ses écrits. Un de ses derniers et le plus utile de ceux qui nous restent, est l'ouvrage contre Celse, philosophe épicurien, qui, du temps de l'empereur Adrien, avait écrit un livre plein de calomnies et d'injures contre la religion chrétienne. Origène entreprit cette réponse à la sollicitation de son ami Ambroise, auquel il la dédie, et qui mourut avant lui. Comme nous avons résumé ailleurs la doctrine d'Origène, nous ne ferons ici que résumer ses idées sur les rapports entre la raison et la foi, la philosophie et la religion, et sur la manière de conduire de l'une à l'autre.

Un homme exercé dans les sciences grecques, s'il vient au christianisme, non-seulement il le juge vrai, mais il est capable d'en former une démonstration philosophique. Le christianisme toutefois a une démonstration propre, qui est divine. Les démonstrations que les Grecs tirent de leur dialectique ne sauraient lui être comparées. C'est, comme dit l'Apôtre, la démonstration de l'esprit et de la puissance : de l'esprit par les prophéties, de la puissance par les miracles; miracles dont il subsistait encore des vestiges parmi les chrétiens (2). Un miracle surtout qui prouvait à lui seul tous les autres, c'était le christianisme lui-même. Son auteur est un Juif crucifié, ses premiers prédicateurs sont des pêcheurs et des ignorants, toute la puissance du siècle s'opposait à son établissement et à sa propagation ; et cependant, plus connu dès lors qu'aucune philosophie, il faisait ce que n'avaient pu faire tous les philosophes, il changeait les hommes de mal en bien, non quelques rares individus, mais des multitudes sans nombre. Comment ne pas y reconnaître l'œuvre de Dieu (3) ?

Un philosophe ne saurait trouver déraisonnable que le christianisme s'appuie sur la foi. Toutes les choses humaines, la navigation, la société conjugale, l'agriculture, reposent sur la foi, sur la confiance, quoique cette confiance puisse être quelquefois trompée. Combien plus raisonnable n'est-il pas que les choses divines s'appuient sur la foi divine, sur la parole de Jésus-Christ, qui a montré par ses œuvres qu'il est de Dieu? Les Grecs eux-mêmes n'embrassent une secte de philosophie plutôt qu'une autre, que parce qu'ils la jugent meilleure, avant même de la connaître (4). Le christianisme a des principes communs avec la philosophie et avec la raison vulgaire; car ce que Dieu enseigne par les prophètes, il en jette la semence dans tous les hommes. Ainsi tous ont des notions communes de morale. Sans cela même il n'y aurait pas de justice à punir les coupables. C'est encore vrai pour le dogme. Si Héraclite et Zénon parlent contre le culte des idoles, c'est une preuve manifeste que Dieu a écrit dans le cœur des hommes ce qu'ils doivent faire touchant cet article (5). L'accord primitif de notre foi avec le sens commun, n'est-ce pas là ce qui convertit les auditeurs bien disposés? Car quoique la perversion, entretenue par un long enseignement, ait pu implanter au grand nombre la pensée que les simulacres sont des dieux, et que des ouvrages d'or, d'argent, d'ivoire sont dignes d'adoration, toutefois le sens commun exige que l'on comprenne que Dieu n'est point une matière corruptible, que ce n'est pas l'honorer que de le figurer en des matières inanimées, que les simulacres ne sont pas des dieux, que ces ouvrages ne sauraient même être comparés à celui qui les a faits, à plus forte raison, que tout cela n'est rien en comparaison du Créateur suprême, qui a tout créé, qui conserve et gouverne tout. L'âme raisonnable, reconnaissant donc ce qui lui est comme parent et allié, rejette ce qu'elle a cru jusque-là être des dieux, et reçoit comme un philtre naturel qui l'attire vers le Créateur et vers celui qui le premier annonça ces choses aux nations, par des disciples qu'il avait préparés et qu'il

(1) Ruinart. — (2) *Cont. Cels.*, l. I, n. 2. — (3) *Ibid.*, n. 29 et seqq. — (4) *Ibid.*, n. 11. — (5) *Ibid.*, n. 4 et 5.

a envoyés avec une puissance divine prêcher la parole de Dieu et de son royaume (1).

Il y a deux espèces de lois : une loi de la nature, dont Dieu est l'auteur; des lois écrites pour les cités. Où la loi écrite n'est point contraire à la loi de Dieu, il faut l'observer de préférence aux lois étrangères; mais où la loi de la nature, c'est-à-dire de Dieu, ordonne des choses contraires à la loi écrite, la raison ne dit-elle pas qu'il faut envoyer promener bien loin les lois écrites et la volonté des législateurs humains, pour obéir à la législation de Dieu et vivre selon ses commandements, dût-on s'exposer à mille morts? Car des lois contraires à la loi de Dieu ne sont pas des lois. Mais où l'on doit surtout observer cette règle, c'est quand il s'agit du culte de Dieu même. Ainsi, quoique les lois particulières de chaque pays commandent d'adorer les dieux particuliers du pays, la loi naturelle ou divine ordonne de n'adorer que le Dieu véritable (2).

Platon écrit d'un style élégant et sublime; il profite à peu de monde, si encore il profite à quelques-uns. Epictète a écrit d'un style simple; le vulgaire même l'admire et en profite. Aussi nos prophètes, Jésus-Christ et ses apôtres, voulant instruire non-seulement les savants, mais le peuple, se sont-ils exprimés d'une manière simple et populaire. D'ailleurs, pour toucher le cœur de l'homme, ce n'est point assez de dire des choses vraies et d'une manière persuasive, il faut encore qu'une vertu divine accompagne les paroles. Ainsi, des vérités restées stériles dans la bouche des Grecs, ont converti le monde par la bouche des apôtres, qui ignoraient la philosophie grecque (3).

Que Platon nous dise donc, dans une de ses lettres, que le souverain bien est absolument ineffable, qu'il vient dans l'âme par une fréquente méditation, comme la lumière qui s'allume subitement du feu, nous avouerons que c'est bien dit, car Dieu leur a manifesté et ceci et tout ce qu'ils ont dit de beau. Aussi nous disons qu'ils sont coupables, ceux qui, connaissant la vérité de Dieu, n'honorent pas Dieu selon la vérité connue. Or, ces mêmes hommes, qui parlent si éloquemment du souverain bien, descendent au Pirée pour offrir des prières à Diane comme à une divinité, et participer à sa fête que célébrait la multitude ignorante. Après avoir philosophé magnifiquement sur l'âme, sur la félicité qui suivra une bonne vie, ils laissent ces grandes choses que Dieu leur a manifestées, reviennent à ce qu'il y a de bas, et immolent un coq à Esculape. S'élevant de ce monde créé et sensible aux choses intelligibles, aux idées, ils avaient contemplé dans leur intelligence les perfections invisibles de Dieu; ils n'en avaient pas mal entrevu l'éternelle puissance et la divinité; cependant ils se sont évanouis dans leurs raisonnements, et leur cœur, comme insensé, croupit dans une ténébreuse ignorance du vrai culte de Dieu. Ces hommes, si fiers de leur sagesse et de leur théologie, on les voit se prosterner devant l'image d'un homme corruptible; on les verra même se ravaler avec l'Égyptien jusqu'à adorer des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles. En sorte que, si quelques-uns paraissent s'élever plus haut, on trouve néanmoins qu'ils ont remplacé la vérité de Dieu par le mensonge, et adoré la créature au lieu du Créateur. Comme donc, en ce qui regarde la Divinité, les sages et les savants d'entre les Grecs s'égarent dans leurs œuvres, Dieu a choisi ce qu'il y avait d'insensé selon le monde, pour confondre les sages, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu. C'est ainsi qu'Origène juge les anciens philosophes, à commencer par Platon et Socrate (4).

Ce qui est bien dans Platon, est encore mieux dans les prophètes. Celse ayant cité ce mot du philosophe (5) : Il est difficile de trouver le créateur et le père de cet univers, et, quand on l'a trouvé, il est impossible de le faire connaître à tous; cette parole de Platon, dit Origène, est sublime et admirable. Mais n'y a-t-il pas un plus grand amour pour l'humanité dans ce que dit la parole divine : Que Dieu le Verbe s'est fait chair, afin de rendre accessible à tous cette connaissance que Platon dit impossible à communiquer à tous quand on l'a trouvée? Du reste, nous allons plus loin que Platon, et nous affirmons que la nature humaine ne peut aucunement chercher Dieu ni le trouver purement, si elle n'est aidée par celui qu'elle cherche et qui se fait trouver à ceux qui, après avoir fait ce qui est en eux, confessent avoir besoin de son secours (6). On voit bien qu'il ne s'agit point ici d'une connaissance obscure, telle qu'en ont ceux mêmes qui cherchent Dieu, mais d'une connaissance claire et nette. Celse, pour déprimer la patience de Jésus-Christ, avait cité les paroles magnanimes de quelques païens au milieu des tourments, et puis demandait : Qu'est-ce que votre Dieu a dit de semblable dans son supplice? Il a montré plus de constance encore, répond Origène, il s'est tu (7).

Dans le temps qu'Origène terminait sa laborieuse carrière, le plus illustre de ses disciples, saint Grégoire Thaumaturge, sorti de la retraite où il s'était caché pendant la persécution, et revenu à Néocésarée, faisait la visite de son diocèse. Il y avait eu plusieurs martyrs. Il en fit porter les corps en divers endroits, et ordonna que le peuple s'y assemblerait tous les ans pour célébrer leurs fêtes, même avec des festins et des réjouissances publiques. Il jugea ce moyen nécessaire pour retirer de l'idolâtrie beaucoup de personnes grossières, qui y restaient attachées par ces sortes de fêtes et par les plaisirs des sens; il

(1) L. III, n. 40. — (2) L. V, n. 37. — (3) L. VI, n. 2. — (4) L. VI. n. 2, etc. — (5) *Ibid.* n. 18. — (6) L. VII, n. 42. — (7) *Ibid.*, n. 55

crut que ce serait toujours beaucoup de porter ces personnes à adorer le vrai Dieu, et à faire en l'honneur des martyrs ce qu'ils faisaient auparavant pour leurs idoles. Il espérait même qu'avec le temps, la piété et la foi croissant dans les peuples, ils se porteraient d'eux-mêmes à passer de ces réjouissances extérieures à une joie toute spirituelle et toute sainte : ce qui s'était déjà réalisé dans le plus grand nombre, au temps de saint Grégoire de Nysse, qui regarde cette condescendance du saint comme une grande sagesse (1).

Un autre événement lui servit encore plus à la conversion des idolâtres de Néocésarée. On y célébrait tous les ans une fête solennelle en l'honneur d'un de leurs faux dieux. Tout le peuple du pays y venait en foule ; le théâtre était plein, et, cette année, la presse y fut si grande, que ni les musiciens, ni les joueurs de gobelets et les autres charlatans ne pouvaient se faire entendre ni montrer leur adresse. Alors cette grande multitude s'écria tout d'une voix : Jupiter, faites-nous de la place ! Saint Grégoire Thaumaturge l'ayant appris, envoya un des siens leur dire qu'ils auraient bientôt plus de place qu'ils ne voudraient. En effet, la peste se mit dans cette assemblée même, et changea les danses et les chants de joie en lamentations funèbres : ce fut comme un feu qui s'étendit promptement dans toutes les maisons. Les temples étaient pleins de malades qui allaient implorer le secours de leurs dieux et y demeuraient morts : on les voyait autour des fontaines chercher du rafraîchissement qu'ils ne trouvaient point. Plusieurs allaient eux-mêmes dans les sépulcres, parce que les vivants ne suffisaient plus pour ensevelir les morts. Un spectre entrait dans les maisons, comme pour les avertir ; et la mort suivant aussitôt. Tout le monde reconnut ainsi clairement la cause du mal, savoir, que le démon qu'ils avaient invoqué accomplissait méchamment leur vœu. En cette extrémité, ils eurent recours à saint Grégoire, et le conjurèrent d'arrêter ce fléau, par la puissance du Dieu qu'il prêchait et qu'eux-mêmes reconnaissaient dès lors être le seul Dieu véritable. Sitôt donc que le spectre funeste était entré dans une maison, on priait le saint évêque d'y venir faire des prières. Il chassait partout la maladie ; et le bruit s'en étant répandu bien vite d'une maison à l'autre, on ne cherchait plus d'autre remède : on ne consultait plus les oracles ; on ne faisait plus de sacrifices, on ne demeurait plus dans les temples. Tous regardaient le saint évêque, et chacun voulait l'attirer chez soi ; la récompense qu'il tirait d'eux était le salut de leurs âmes. Il les convertit ainsi tous ; les uns pour les avoir délivrés de la maladie, les autres par la crainte d'y tomber (2).

La peste qui éclata à Néocésarée au milieu d'une fête païenne, avait commencé en Ethiopie avec le règne de l'empereur Dèce ; de là elle se répandit dans tout l'univers, et dura bien douze ans. Elle fit surtout de grands ravages en Afrique. C'étaient des évacuations excessives, le feu dans les entrailles, l'inflammation dans la gorge, des vomissement fréquents et convulsifs, des yeux embrasés de l'ardeur du sang, la gangrène faisant perdre les pieds ou d'autres membres ; enfin, pour plusieurs, une espèce d'impuissance de marcher, de voir et d'entendre. On vit alors la différence de l'humanité corrompue par le paganisme, à l'humanité régénérée par le christianisme.

Parmi les païens, la consternation fut générale ; chacun ne pensait qu'à soi et à se garantir de la contagion par la fuite. Ils abandonnaient leurs meilleurs amis ; ils jetaient hors de leurs maisons leurs parents mêmes, comme s'ils avaient pu chasser la mort avec le malade. Les rues de Carthage étaient pleines de mourants, de morts et de cadavres à demi pourris. On ne se souvenait d'un parent, d'un ami, que pour aller s'emparer de ses dépouilles. Plusieurs profitèrent de cette calamité pour piller et voler publiquement, sans crainte et sans honte. Alors saint Cyprien assembla la population chrétienne et l'excita aux œuvres de charité par les exemples de l'Ecriture sainte, ajoutant que c'était peu d'être miséricordieux envers les nôtres, qu'il fallait imiter la bonté de Dieu, notre Père, et assister même nos ennemis. Il distribua aussitôt à chacun des fidèles sa fonction particulière, selon les conditions : les riches contribuant de leurs biens, les pauvres faisaient plus encore, en contribuant de leurs personnes. On donna de cette manière un secours considérable, non-seulement aux chrétiens, mais aux païens mêmes, qui persécutaient l'Eglise. Aussi y en eut-il plusieurs à se convertir. Comme parmi les fidèles il y en avait quelques-uns qui ne montraient pas le même courage que le grand nombre, saint Cyprien écrivit son *Traité de la Mortalité*. C'est ce que nous appellerions un mandement ou une lettre pastorale, pour réveiller la foi touchant les peines de cette vie, et les faire envisager en vue de Dieu et de l'éternité. Il parle d'un évêque qui, dans une maladie mortelle, ayant demandé encore quelque temps, fut vivement réprimandé dans une vision ; et il proteste avoir eu lui-même plusieurs révélations où Dieu lui commanda de prêcher souvent, qu'il ne faut pas pleurer nos frères quand il les appelle, puisque nous savons qu'ils ne sont pas perdus, mais seulement partis les premiers comme pour un voyage (3).

Outre la peste, l'empire était affligé de plusieurs guerres : les Scythes, les Goths et d'autres barbares ravageaient l'Europe, les Perses vinrent jusque dans Antioche et la pillèrent. On rejetait à l'ordinaire sur les chrétiens la cause de tous ces maux. Nul ne s'emportait

(1) S. Greg. Nyss., *Vita S. Greg. Thaum.* — (2) *Ibid.* — (3) Cyp., *De Mortalitate.*

plus en ce genre que Démétrien. C'était un assesseur du proconsul d'Afrique, sinon le proconsul lui-même. Il persécutait les chrétiens avec beaucoup de cruauté, les chassait de leurs maisons, les dépouillait de leurs biens, les accablait de chaînes, les enfermait dans les prisons, et enfin les faisait mourir cruellement par les bêtes, par le fer et par le feu. Son inhumanité s'étudiait même à trouver de nouveaux supplices, pour augmenter les tourments des martyrs en les prolongeant. Avec cela, il venait souvent voir saint Cyprien. Comme c'était plutôt pour disputer contre lui, que pour en rien apprendre, le saint ne voulut jamais entrer en conférence avec lui, et ne répondit longtemps que par un modeste silence à toutes ses impiétés et à tous ses blasphèmes. Voyant toutefois que lui et beaucoup d'autres, à son instigation, accusaient la religion chrétienne de tous les maux de l'empire, il eut peur que son silence ne fût attribué à faiblesse et à défiance, et non à une sage retenue. Il réfuta donc toutes ces calomnies dans un écrit adressé à Démétrien lui-même.

Il y fait voir que ces malheurs du monde qui vieillit tous les jours, doivent plutôt s'attribuer aux crimes et à l'impiété des hommes; et que bien loin que les chrétiens en soient cause, parce qu'ils n'adorent pas les faux dieux, ce sont les païens qui les attirent, en n'adorant pas le Dieu véritable et en persécutant ceux qui l'adorent; que c'est ce Dieu qui, pour se venger du mépris qu'on a pour lui et pour ceux qui le servent, punit si rigoureusement les hommes et leur fait sentir ses châtiments; que les dieux des païens, loin de pouvoir exercer cette vengeance, sont tous les jours enchaînés et maltraités, pour ainsi dire, par les chrétiens, qui les chassent malgré eux des corps de ceux qu'ils possèdent; que les chrétiens souffrent patiemment, assurés qu'ils sont d'être bientôt vengés; qu'ils endurent les mêmes maux que les païens en ce monde, mais qu'ils se consolent, parce qu'à leur mort ils jouiront d'une félicité éternelle, au lieu que les païens seront condamnés, au jour de leur jugement, à d'éternelles peines. Il les exhorte enfin avec beaucoup de zèle à revenir de leurs erreurs : « Croyez à celui qui ne saurait tromper. Croyez à celui qui a prédit toutes ces choses. Nous ne vous envions point votre bonheur, ni ne vous cachons les bienfaits de Dieu. A vos haines nous rendons la bienveillance, et pour les tourments que vous nous infligez, nous vous montrons le chemin du salut. Croyez et vivez; après nous avoir persécutés un temps, réjouissez-vous éternellement avec nous. Quand on est une fois parti d'ici, il n'y a plus lieu à pénitence ni à satisfaction. C'est ici qu'on s'assure ou qu'on perd la vie éternelle. Ni les péchés ni les années ne doivent retarder personne de venir à nous pour obtenir le salut. A qui est encore en ce monde, la pénitence n'est jamais trop tard. La miséricorde de Dieu est toujours accessible. Vous-même, fussiez-vous au moment du trépas, si vous priez pour vos péchés; si, par un acte de foi et de repentir, vous implorez le Dieu unique et véritable, sa miséricorde vous accordera le pardon, et, dans la mort même, vous passerez à l'immortalité. C'est le Christ qui nous a mérité cette grâce et qui nous la communique. Puissions-nous tous marcher après lui, enrôlés sous son étendard (1) ! »

Plusieurs villes de Numidie furent affligées d'une incursion de barbares qui emmenèrent en captivité plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Huit évêques en écrivirent à saint Cyprien, lui demandant quelques secours pour racheter ses captifs. Il ne put lire ces lettres sans verser des larmes; ce qui le toucha particulièrement fut le péril des vierges. Il fit part de ces lettres aux fidèles de Carthage, qui, touchés de la même douleur, contribuèrent tous à cette bonne œuvre, aisément et abondamment. Ce que donna le clergé et le peuple de Carthage montait à cent mille sesterces, environ vingt mille francs. D'autres évêques qui se trouvèrent présents donnèrent aussi quelques petites sommes pour eux et pour leur peuple. Saint Cyprien envoya tout cet argent aux évêques de Numidie, avec une lettre où il disait : « Si, pour éprouver notre charité, il arrivait quelque pareil accident, ne craignez point de nous l'écrire; et encore que toute notre église demande, par ses prières, qu'il n'arrive plus rien de semblable, soyez assurés que s'il arrive, elle donnera du secours volontiers et abondamment. Et afin que vous priiez à l'intention de nos frères et de nos sœurs qui ont contribué de bonne grâce à cette bonne œuvre, j'ai mis ici les noms de chacun d'eux (2). »

Pour entretenir de plus en plus ces charitables dispositions de son peuple, il fit son livres *Des bonnes Œuvres et de l'Aumône*, dans lequel il recommande la charité et réfute l'indifférence de quelques riches avec une admirable éloquence. Il écrivit vers le même temps son excellent commentaire sur l'oraison dominicale, où il parle si bien de la nécessité et de la puissance de la grâce, que le pélagianisme s'y trouve réfuté d'avance. Il explique de l'eucharistie ces paroles : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, et dit : « Nous demandons que ce pain nous soit donné chaque jour, de peur que nous, qui sommes dans le Christ, et qui prenons l'eucharistie chaque jour comme une nourriture de salut, nous ne soyons, à cause de quelque péché plus grave, interdits de la communion du pain céleste et séparés du corps du Christ. »

Valérien, qui venait de parvenir à l'empire, favorisa d'abord les chrétiens plus qu'aucun de ses prédécesseurs, sans en excepter les deux Philippe. Toute sa maison était pleine de personnes pieuses. Ainsi la persécution cessa, et l'Eglise fut en paix pendant plus de trois ans.

(1) Cyp. *Ad Demetrianum*. — (2) *Epist.* LX.

Plusieurs lettres de saint Cyprien peuvent se rapporter à cette époque. Il écrivit à un évêque sur un abus assez étrange qui s'était introduit, pendant la persécution, dans la célébration du saint sacrifice de la messe : c'était de ne mettre que de l'eau dans le calice, au lieu de vin. Comme le sacrifice solennel se célébrait dès la pointe du jour, on craignait que l'odeur du vin ne trahît les assistants. Cyprien fait voir, dans une longue lettre, qu'il faut mêler de l'eau au vin dans le calice, pour marquer l'union du peuple fidèle avec Jésus-Christ en qui il croit, et dont il ne peut être séparé. Il proteste que c'est d'après un ordre exprès de Dieu qu'il lui écrit contre cet abus, ainsi qu'à d'autres évêques (1).

Il se réserve pareillement de consulter Dieu dans quelque révélation, en écrivant à un nommé Puppien. C'était sinon un évêque, du moins un personnage considérable, qui semble avoir confessé la foi sous l'empereur Dèce, mais qui, ensuite, s'était séparé de la communion de saint Cyprien et joint au schisme de Félicissime. Il répandait contre le saint des calomnies atroces, lui contestant même la qualité d'évêque. A la fin cependant, il offrit de le reconnaître pour tel et de rentrer dans sa communion, sous la condition qu'il se justifierait des choses infâmes qu'on lui imputait. Cyprien lui répondit par une lettre pleine de force et d'ironie. Si son épiscopat n'était pas légitime, les martyrs, les confesseurs, toute l'église de Carthage et même toutes les églises du monde, qui, depuis six ans, le reconnaissaient pour évêque, étaient dans l'erreur et souillés de sa communion ; Puppien seul était pur, et seul habiterait le royaume des cieux. Il lui offre toutefois de le recevoir, s'il se repent ; mais sous la réserve de consulter Dieu auparavant. « Car je me souviens, ajoute-t-il, de ce qui m'a été révélé, ou plutôt de ce que le Seigneur a ordonné à un serviteur qui le craint. Il lui a dit entre autres choses : Celui qui ne croit pas Jésus-Christ lorsqu'il fait un évêque, commencera à le croire lorsqu'il le vengera. Je n'ignore pas que les songes et les visions semblent ridicules à certaines gens ; mais c'est à ceux qui aiment mieux croire ce que l'on dit contre les évêques, que de croire les évêques eux-mêmes (2). »

Dans toute cette lettre, il suppose que c'est Dieu même qui fait les évêques, et que l'élection canonique n'est que la déclaration de son jugement ; mais il semb e aussi vouloir en conclure, qu'un évêque élu de la sorte ne saurait être indigne ni tomber dans de grands péchés : ce que l'exemple de Judas fait voir n'être pas toujours vrai. Saint Cyprien lui-même nous en fournit encore la preuve dans une autre lettre. Fortunatien, évêque d'Assure, avait apostasié dans la persécution, en sacrifiant aux idoles. Un autre, nommé Epictète, fut mis à sa place. Quand la paix fut venue, Fortunatien voulut faire l'évêque, comme si de rien n'était. Saint Cyprien, l'ayant appris, en fut sensiblement affligé, et écrivit à Epictète et au peuple d'Assure, qu'ils ne devaient point le souffrir ; marquant que ces faux pasteurs ne s'empressaient à redemander leurs places que par des motifs d'intérêt, pour les quêtes, les oblations et les festins ; et qu'au fond ils étaient déjà tels avant leur chute (3).

Un comédien, ayant quitté le théâtre, s'était converti ; mais il continuait à instruire des jeunes gens dans le même métier ; pouvait-on l'admettre à la communion ? Saint Cyprien, consulté par l'évêque Eucrace, répondit : « Je crois qu'il ne convient ni à la majesté de Dieu ni à la discipline de l'Evangile de souiller l'honnêteté de l'Eglise par une telle infamie ; car, puisque la loi défend aux hommes de prendre des habits de femme, combien n'est-ce pas un plus grand crime d'y ajouter des gestes efféminés et déshonnêtes ? » Ce qu'il dit, parce qu'alors c'étaient des hommes qui jouaient sur les théâtres les personnages des femmes. Il ajoute : « Si celui-ci allègue sa pauvreté, l'Eglise peut le secourir avec les autres ; pourvu toutefois qu'il se contente d'une nourriture frugale et qu'il ne prétende pas qu'on lui doive une récompense pour le tirer du péché, puisque c'est son intérêt et non pas le nôtre. Que si chez vous l'église ne peut suffire aux besoins de ses pauvres, il pourra recevoir ici ce qui lui sera nécessaire (4). »

Un autre évêque, nommé Pompone, lui écrivit touchant certaines vierges, qui, après une ferme résolution de garder la continence, avaient été convaincues ensuite de dormir en même lit avec des hommes et même avec un diacre. Elles le confessaient, et soutenaient néanmoins qu'elles avaient gardé leur intégrité. Pompone avait excommunié le diacre et les autres qui avaient été trouvés avec ces vierges. Sa lettre fut lue devant saint Cyprien assisté de quatre évêques et de quatre prêtres. Cyprien, qui voyait avec une souveraine douleur plusieurs vierges se corrompre par ces familiarités dangereuses, et entraîner dans leur perte un grand nombre d'âmes, répondit au nom de tous : Que les évêques devaient faire observer la discipline, et ne pas permettre que les chrétiens vécussent à leur fantaisie ; que les vierges en particulier ne devaient pas même loger avec les hommes ; car personne n'est longtemps en sûreté près du péril. Si c'est de bonne foi, dit-il, qu'elles se sont consacrées à Jésus-Christ, qu'elles persévèrent dans la pureté, sans donner sujet de parler d'elles. Si elles ne veulent ou ne peuvent persévérer, il vaut mieux qu'elles se marient que de tomber dans le feu par leurs crimes ; du moins qu'elles ne fassent point de scandale. Il ne paraît point que ces vierges eussent fait de vœu irrévocable. Saint Cyprien ajoute : Les prêtres et les diacres doivent être les plus attachés à la discipline ;

(1) *Epist.* LXIII — (2) *Ibid.*, LXIX. — (3) *Ibid.*, LXIV. — (4) *Ibid.*, LXI.

car, comment peuvent-ils faire observer la continence, s'ils sont les premiers à y manquer? Il approuve donc l'excommunication de ceux avec qui les vierges avaient été trouvées. Quant à elles, il décide ainsi : Si elles se repentent et sont encore vierges, qu'elles rentrent dans la communion ; à la charge que si elles retournent avec les mêmes hommes, ou habitent sous un même toit, elles soient chassées de l'Église avec une censure plus rigoureuse, et n'y rentrent pas facilement. Que si quelqu'une se trouve corrompue, qu'elle fasse la pénitence entière, comme ayant commis un adultère contre Jésus-Christ, et qu'on lui prescrive un certain temps après lequel elle revienne à l'Église. S'ils demeurent obstinés à ne point se séparer, qu'ils sachent que nous ne les recevrons jamais en cet état (1).

Un vieil évêque, nommé Rogatien, se plaignit d'un de ses diacres, qui s'était emporté contre lui jusqu'aux outrages et aux injures. Le saint, après avoir admiré l'humilité du vieillard, qui, pouvant aussitôt punir le coupable d'après l'autorité de sa chaire, aimait mieux s'en rapporter à ses collègues, lui répond : Que ce diacre était obligé de faire pénitence de cette audace téméraire, et de lui faire satisfaction avec toute sorte d'humilité ; que s'il persévérait dans sa faute, l'évêque, par la puissance de sa dignité, pouvait le déposer et l'excommunier avec ses complices (2).

Dans l'Église de Furnes, un chrétien nommé Geminius Victor, avait, par son testament, nommé tuteur le prêtre Geminius Faustin. Saint Cyprien, les évêques et les prêtres qui étaient avec lui, furent affligés de cette nouvelle, parce que, dans un concile précédent, on avait ordonné que personne ne fît un clerc tuteur ou curateur par son testament, pour ne pas le détourner de la prière et du service de l'autel ; et que si quelqu'un le faisait, on n'offrirait point pour lui et on ne célébrerait point le sacrifice pour son décès. Ils conclurent donc que le décret du concile devait être exécuté, et que l'on ne devait faire ni oblation ni aucune prière pour Geminius Victor (3).

Le zèle de saint Cyprien ne se bornait point à l'Afrique ; il passait la mer. Marcien, évêque d'Arles, était attaché à la secte de Novatien : contre le sentiment de tous les évêques, il refusait l'absolution aux pénitents, et en avait laissé mourir plusieurs en cet état pendant les années précédentes. Il se vantait même depuis longtemps de s'être séparé de la communion des autres évêques, pour s'attacher à Novatien. Faustin de Lyon et les autres évêques, de la même province en écrivirent au pape saint Étienne, ainsi qu'à Cyprien ; c'étaient les deux premiers évêques de l'Église, l'un par l'autorité de sa chaire, l'autre par la renommée de sa sainteté et de sa doctrine. Cyprien, n'ayant aucune autorité sur les évêques des Gaules, écrivit au Pape pour qu'il interposât la sienne. « Il faut, dit-il, que vous écriviez des lettres très-amples à nos coévêques des Gaules, pour qu'ils ne souffrent pas davantage que l'obstiné et orgueilleux Marcien, l'ennemi du salut de ses frères, continue d'insulter à notre collége, de ce que, s'étant lui-même séparé de nous, il n'est pas encore excommunié. Envoyez donc à la province et au peuple d'Arles des lettres en vertu desquelles, Marcien étant excommunié et déposé, un autre soit substitué à sa place, et le troupeau du Christ, dispersé par lui jusqu'à ce jour, rassemblé de nouveau. » Les critiques les moins suspects de pousser trop loin l'autorité du pontife romain, tel que de Marca, Baluze, Rigaut, Noël Alexandre (4), s'accordent à dire que saint Cyprien demande ici au Pape, non pas qu'il fasse excommunier et déposer Marcien par le concile de la province, mais qu'il le dépose lui-même. Le saint, ne doutant point que la sentence d'Étienne ne fût infailliblement exécutée, le prie de lui faire savoir qui aura été ordonné évêque d'Arles à la place de Marcien (5).

Cette affaire fut suivie d'une autre non moins considérable. Deux évêques d'Espagne, Basilide et Martial, l'un de Léon et d'Astorga, l'autre de Mérida, avaient pris, disait-on, des billets d'idolâtrie. Martial avait reconnu, par des actes publics, qu'il avait renoncé à Jésus-Christ et adoré les idoles. Ils étaient encore coupables l'un et l'autre de divers autres crimes. Martial avait fréquenté longtemps les festins infâmes et les sociétés des païens ; il avait même enterré ses enfants avec les idolâtres; dans leurs sépulcres profanes. Basilide était convaincu par sa propre confession d'avoir blasphémé contre Dieu étant malade, et, pressé par sa conscience, il avait quitté volontairement l'épiscopat et s'était mis au rang des pénitents, se tenant bien heureux d'avoir la communion laïque. On avait élu Sabin à sa place, suivant les règles, et Félix à la place de Martial. Depuis, Basilide étant allé à Rome solliciter le pape Étienne de le faire rétablir, l'avait trompé en lui déguisant le fait; et prenant avantage de l'éloignement, qui l'empêchait d'être instruit de la vérité, il avait obtenu par surprise des lettres favorables. Martial paraît avoir usé de la même tromperie. Ils se prétendaient donc tous deux évêques ; et, de fait, plusieurs évêques communiquaient avec eux. Alors Félix et Sabin, qu'on avait mis à leur place, s'en allèrent à Carthage, avec des lettres de leur églises et une de l'évêque de Sarragosse.

Ces lettres furent lues dans un concile de trente-huit évêques, à la tête desquels était saint Cyprien, qui répondit au nom de tous par une lettre adressée au prêtre Félix et au peuple fidèle de Léon et d'Astorga, et au diacre Lelius avec le peuple de Mérida. Il y éta-

(1) *Epist.* LXII. — (2) *Ibid.*, LXV. — (3) *Ibid.*, LXVI. — (4) Marca, *De Conc.*, c. X, § 8. Rigault. in hunc l. — *Nat. Alex.*, *sæc.* IV, *dissert.* XXVIII. — (5) *Epist.* LXVII.

blit, par l'autorité des Ecritures, que les évêques doivent être sans reproche, et que leur ordination doit se faire avec la participation du peuple. Il faut, dit-il, avoir grand soin d'observer cette règle, qui vient de la tradition divine et de la pratique des apôtres, et qui s'observe aussi parmi nous et presque par toutes les provinces. Que pour rendre les ordinations légitimes, les évêques, qui sont les plus proches dans la même province, s'assemblent au lieu pour lequel on ordonne l'évêque, et qu'il soit élu en présence du peuple, qui connait parfaitement la vie et la conduite de ceux qu'il a toujours vus. Le concile conclut donc que l'on ne pouvait reconnaitre Basilide et Martial pour évêques, ni communiquer avec eux en cette qualité, la tromperie dont ils avaient usé envers le Pape ne faisant que les rendre plus criminels, au lieu de leur acquérir un nouveau droit, et le crime des évêques qui communiquaient avec eux ne pouvant servir qu'à leur faire mériter d'être déposés eux-mêmes. Il veut enfin que l'on observe ce qui avait été ordonné par tous les évêques du monde, et en particulier par le pape saint Corneille, que ces sortes de pécheurs fussent admis à la pénitence, mais exclus de l'honneur du sacerdoce et de toute entrée dans le clergé (1).

On ne sait pas quelles furent les suites de cette affaire ; on ne sait pas même bien au juste ce qu'il en était du fond de l'affaire même. Ce qu'on vient de lire, n'est que le rapport fait à saint Cyprien par l'une des parties, les deux évêques substitués. Si saint Etienne a pu être trompé à cause de l'éloignement, comme Carthage n'est pas moins éloignée de Léon et d'Astorga que Rome, saint Cyprien aura pu l'être de même. On conçoit encore que Basilide, condamné en Espagne, se soit adressé à la source de l'autorité épiscopale, à Rome ; d'autres avant lui l'avaient fait. Mais pourquoi Sabin et Félix, au lieu d'aller à Rome détromper le Pape par des preuves juridiques, s'en vont-ils à Carthage ? Peut-être que la dispute entre saint Etienne et saint Cyprien avait déjà commencé, et que les deux plaignants auront voulu profiter de la mésintelligence. Peut-être est-ce pour cela qu'au lieu d'informer le Pape, Cyprien le taxe de négligence en écrivant à un peuple hors de l'Afrique. Un saint est encore homme.

Saint Etienne cependant veillait du haut de la chaire apostolique sur ceux-là mêmes qui le croyaient peu vigilant. Le schisme de Novatien était repoussé par toutes les églises d'Asie. Saint Denys d'Alexandrie en manda l'heureuse nouvelle au Pape en ces termes : « Sachez maintenant, mon frère, que toutes les églises qui étaient auparavant divisées sont unies ; celles d'Orient et celles qui sont encore au delà ; tous les évêques sont d'accord et ont une joie excessive de cette paix, à laquelle ils ne s'attendaient pas : Démétrien, à Antioche ; Théoctisse, à Césarée ; Mazabane, à Elia, c'est-à-dire Jérusalem ; Marin, à Tyr ; Héliodore, à Laodicée ; Hélénus, à Tarse, et toutes les églises de Cilicie ; Firmilien et toute la Cappadoce. Je me suis contenté de nommer les évêques les plus considérables, pour ne pas vous être à charge par la longueur de ma lettre. Toutes les parties de la Syrie, l'Arabie, que vous assistez toujours et à qui vous avez écrit maintenant, la Mésopotamie, le Pont et la Bithynie, tous, en un mot, en tous lieux se réjouissent et remercient Dieu de la concorde et de l'amitié fraternelles (2). » On voit ici la charité de l'Eglise romaine, en particulier du pape saint Etienne ; non-seulement il écrit, mais il envoie des secours aux provinces les plus reculées de la Syrie et de l'Arabie.

Saint Denys était bien aise de lui apprendre une nouvelle aussi agréable, pour l'adoucir sur un autre article. Etienne avait menacé Hélénus et Firmilien, ainsi que tous les évêques de Cilicie, de Cappadoce et des provinces limitrophes, de ne plus communiquer avec eux, parce qu'ils rebaptisaient les hérétiques. Deux conciles particuliers de Phrygie, l'un d'Icone, l'autre de Synnade, avaient donné beaucoup de crédit à cette erreur. Le zèle du Pape n'était donc pas sans motif. Saint Denys le supplia néanmoins de le modérer ; il craignait de voir de nouvelles divisions rompre la concorde dont tout le monde se réjouissait. Ni lui ni son prédécesseur saint Héraclas n'avaient la coutume de rebaptiser ; mais il ne pensait pas qu'on dût pousser la sévérité jusqu'à excommunier les autres. Il avait deux amis à Rome, le prêtre Denys, depuis Pape, et le prêtre Philémon. Il vit, par leurs lettres, qu'ils inclinaient, comme saint Etienne, aux voies de rigueur. Il leur écrivit, et leur persuada de conseiller les voies de douceur et de modération. Il est à croire que tout se serait ainsi calmé, si le différend ne s'était renouvelé en Afrique.

Saint Cyprien en fut la première et la principale cause. Il pensait dès auparavant, comme on le voit par son *Traité de l'Unité de l'Eglise*, que le baptême des hérétiques et des schismatiques était nul, et qu'il fallait les rebaptiser ou plutôt les baptiser quand ils revenaient à l'Eglise. Il tenait cette doctrine erronée de son prédécesseur Agrippin, évêque de Carthage, qui avait été le premier à changer l'ancienne coutume. Au lieu de revenir à l'antiquité, et, par là même, à la vérité, Cyprien voulut faire prévaloir la nouvelle erreur, non-seulement dans les églises d'Afrique, mais encore dans l'Eglise principale, la chaire de saint Pierre. L'événement fit voir que les Romains étaient vraiment dignes de l'éloge que lui-même leur avait donné, savoir : que l'infidélité ne saurait avoir d'accès auprès d'eux.

Quelques évêques de Numidie lui deman-

(1) *Epist.* LXVIII. — (2) Euseb., l. VII, c. II et IV.

dèrent si l'on devait rebaptiser les hérétiques, comme ils le pratiquaient eux-mêmes. Leur lettre fut lue dans un concile de trente-deux évêques et de plusieurs prêtres, où saint Cyprien présidait. Ils répondirent que, d'après la doctrine, non pas nouvelle, mais établie depuis longtemps par leurs prédécesseurs, personne ne pouvait être baptisé hors de l'Eglise.

Ce long temps, qu'ils donnent à leur doctrine, remontait à une vingtaine d'années.

Ils ajoutent pour raison que les hérétiques et les schismatiques, étant hors de l'Eglise, ne peuvent donner ni le baptême, ni la confirmation, ni consacrer l'eucharistie. C'était soutenir une erreur par trois autres. Ils confondaient validement et licitement : de ce que l'on ne peut conférer licitement ces sacrements hors de l'Eglise, ils en concluent qu'on ne le peut validement ; ils raisonneront ainsi pendant toute cette dispute. Poussant jusqu'au bout les conséquences de leur décision, ils posent en principe que, pour conférer la grâce d'un sacrement, il faut avoir soi-même la grâce, attendu que nul ne peut donner ce qu'il n'a pas (1). Ce qui implique cette autre erreur, que, dans l'Eglise même, quiconque est en état de péché mortel ne peut administrer validement aucun sacrement. Voilà comme une première erreur entraîne d'autres erreurs de plus en plus graves. Il est à regretter que, dans une question qui intéressait non-seulement l'Afrique, mais toute l'Eglise, saint Cyprien n'ait pas imité la prudente réserve qu'il avait eue dans l'affaire des apostats, qu'avant de donner une décision publique, il n'ait pas consulté l'Eglise principale, l'Eglise romaine, d'où émane l'unité de l'épiscopat et du sacerdoce.

Quintus, évêque de Mauritanie, chargea le prêtre Lucien de le consulter sur la même question. Dans sa lettre, saint Cyprien s'efforce de répondre à deux raisons des évêques qui ne rebaptisaient point : la première, que le baptême est un et ne peut être réitéré ; la seconde, qu'il faut suivre l'ancienne coutume. Il demeure d'accord qu'il n'y a qu'un baptême ; mais il soutient que cet unique baptême n'est que dans l'Eglise, que, chez les hérétiques, on ne reçoit rien, parce qu'il n'y a rien. Il s'exprime même d'une manière offensante pour ceux qui ne pensaient pas comme lui. « Je ne sais par quelle présomption, dit-il, quelques-uns de nos collègues se persuadent qu'il ne faut point baptiser ceux qui reviennent de l'hérésie ; oui, quelques-uns de nos collègues aiment mieux faire honneur aux hérétiques que de s'accorder avec nous, ne considérant pas qu'il est écrit : Celui qui est baptisé d'un mort, à quoi lui sert son ablution (2) ?... »

Mais lui-même ne considérait pas ce qu'il reprochait aux autres de ne pas considérer. Il tronque le texte pour faire un contre-sens. Voici le texte et le sens véritables : Celui qui se baptise ou se lave après avoir touché un mort, s'il le touche de nouveau, à quoi lui sert son ablution (3) ? Il est à remarquer encore que ces quelques-uns de ses collègues étaient presque toute l'Eglise.

Quant à la coutume, il en convient ; mais il dit que ce n'est pas la coutume qui doit prescrire, mais la raison qui doit l'emporter. Un évêque de son parti ajoutera plus tard : Jésus-Christ a dit : Je suis la vérité, et non pas : Je suis la coutume. Ils oubliaient l'un et l'autre que si Jésus-Christ est la vérité, il a dit aussi à ses apôtres en les envoyant instruire et baptiser les nations : Voici, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Ils oubliaient qu'en vertu de cette promesse de Jésus-Christ, il est impossible qu'il s'établisse jamais dans son Eglise une coutume générale qui soit contraire à sa doctrine, en particulier à sa doctrine du baptême. Ils oubliaient qu'en conséquence, une coutume générale de l'Eglise est une marque infaillible de la vérité.

Pour montrer que la raison doit l'emporter sur la coutume, il dit encore : « Pierre, que le Seigneur a choisi le premier, sur qui il a édifié son Eglise, quand Paul disputa avec lui touchant la circoncision, ne s'attribua rien avec arrogance, pour dire qu'il avait la primauté et que les nouveaux venus devaient plutôt lui obéir. Et il ne méprisa point Paul parce qu'il avait persécuté l'Eglise ; mais il reçut son conseil et céda à ses raisons, pour nous apprendre à n'être point opiniâtrément attachés à nos opinions et à tenir pour nôtres les sentiments qui nous sont suggérés par nos frères, quand ils sont véritables. Saint Paul nous y exhorte également lorsqu'il dit : Qu'il n'y ait à parler que deux ou trois prophètes, et que les autres examinent ; que si quelque chose est révélé à un autre, que le premier se taise. Par où il nous fait voir que beaucoup de choses sont révélées en mieux à des individus en particulier, et que chacun doit, non pas soutenir obstinément ce qu'il a reçu une fois, mais embrasser volontiers ce qu'il peut y avoir de meilleur et de plus utile. » Saint Cyprien parle ici de révélations ; il en parlera plus expressément ailleurs : comme il ne dit point à qui ces révélations ont été faites, on peut croire qu'il entend parler de lui-même, car il en avait souvent. Les leçons de docilité et de modestie qu'il tire de l'exemple de saint Pierre, s'adressaient naturellement au pape saint Etienne. Les conseils étaient bons, mais surtout pour celui qui les donnait.

Peu après, un concile de soixante et onze évêques se tint à Carthage. Entre plusieurs affaires qui y furent traitées et terminées, on régla que, si quelques prêtres ou quelques diacres, après avoir été ordonnés dans l'Eglise catholique, avaient passé chez les hérétiques, ou si quelqu'un avait été ordonné

(1) *Epist.* LXX. — (2) *Ibid.*, LXXI. — (3) *Eccl.* XXXIV.

chez les hérétiques, ils ne seraient reçus dans l'Eglise qu'à la communion laïque, sans pouvoir jamais exercer aucune fonction de leur ordre. Tel était ce règlement. Mais dans l'Afrique même, pour laquelle il était particulièrement fait, nous verrons les évêques catholiques offrir aux évêques donatistes de leur céder leurs siéges, s'ils voulaient revenir à l'Eglise avec leurs peuples. La nécessité ou la grande utilité a toujours été la règle souveraine, pour appliquer, modifier, suspendre ou abroger les règles particulières de discipline.

Mais la principale affaire de ce nouveau concile était la question du baptême ; car ni l'autorité d'Agrippin, ni celle du concile précédent de trente-un évêques, ne suffisaient pour apaiser la dispute. Voici comment saint Cyprien en rend compte au Pape. Après avoir marqué en général qu'on y avait traité plusieurs affaires, il dit : « Mais il a fallu écrire, surtout à vous, ce qui appartient de plus près à l'autorité sacerdotale, ainsi qu'à l'unité et à la dignité de l'Eglise catholique : c'est que ceux qui ont été souillés de l'eau profane des hérétiques doivent être baptisés quand ils viennent à l'Eglise, et qu'il ne suffit pas de leur imposer les mains afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit. Que le baptême des hérétiques n'en soit pas un, on l'a exprimé récemment avec soin dans la lettre à notre collègue Quintus, et dans celle que nos collègues ont écrites aux évêques de Numidie : nous vous envoyons copie de l'une et de l'autre. Au reste nous savons qu'il y en a qui ne veulent point quitter les sentiments dont ils sont une fois imbus, et qui gardent leurs usages particuliers; sans préjudice de la concorde entre les évêques ; en quoi nous ne faisons violence, ni ne donnons la loi à personne (1). »

Cependant un évêque nommé Jubaïen, avait reçu une lettre de quelqu'un qui soutenait la doctrine contraire. Il en envoya copie à saint Cyprien, qui répondit par une longue lettre, à laquelle il joignit les autres qu'il avait déjà écrites sur le même sujet. Dans celle à Jubaïen, il répète les mêmes raisonnements, en ajoute d'autres du même genre, confondant toujours *validement* et *licitement* ; soutient que son sentiment n'est pas nouveau, puisqu'il venait d'Agrippin, c'est-à-dire qu'il avait vingt ans de date. « C'est donc vainement, dit-il dans un endroit, que, vaincus par la raison, quelques-uns nous opposent la coutume ; comme si la coutume l'emportait sur la vérité, ou que, dans les choses spirituelles, il ne fallût pas suivre ce que le Saint-Esprit a révélé de meilleur. On peut pardonner à qui erre avec simplicité ; mais après l'inspiration et la révélation faites, celui qui persévère sciemment dans son erreur, pèche dès lors sans pouvoir s'excuser par l'ignorance. » On le voit : pour renverser la coutume universelle de l'Eglise, il s'appuie sur des inspirations et des révélations particulières. C'est bien là ouvrir la porte à tous les fanatismes. « Nous devons donc, conclut-il, garder fermement la vérité et la foi de l'Eglise catholique; » et néanmoins il finit par dire qu'il laisse à chacun des évêques la liberté de faire ce qu'il juge à propos (2). Mais si le sentiment qu'il soutient était la foi de l'Eglise, comment pouvait-il permettre aux autres de penser différemment ? S'il était libre aux autres de penser et d'agir différemment, comment pouvait-il dire, sans inconséquence, que son sentiment était la foi de l'Eglise ? Ses idées sur ce point paraissent peu d'accord avec elles-mêmes ; car tantôt il le représente comme une vérité de foi, tantôt comme une chose de pure discipline.

Deux conciles de Phrygie, deux conciles d'Afrique, au lieu de terminer la dispute, n'avaient donc fait que l'augmenter en autorisant l'erreur. Ce qui rendait cette erreur le plus séduisante, c'était la réputation, les lumières, la sainteté même de ceux qui la soutenaient. Rarement l'Eglise s'est trouvée dans un aussi grand péril. Le secours lui vint d'où il lui viendra toujours. Le pape saint Etienne donna un rescrit, qui décidait la controverse, en la ramenant à la règle fondamentale du catholicisme, la tradition. Sa lettre n'est point venue jusqu'à nous ; mais, par les petits fragments qui en restent, on voit ce qu'elle contenait de principal. Il parlait de la chaire de saint Pierre, sur lequel ont été posés les fondements de l'Eglise : il rappelait qu'il lui avait succédé dans cette chaire. Venant à la question, il la décidait en ces termes : « Si quelqu'un vient à nous, de quelque hérésie que ce soit, que l'on garde, sans rien innover, la tradition, qui est de lui imposer les mains pour la pénitence. » Il s'appuyait de l'exemple même des hérétiques, qui ne se rebaptisaient point quand ceux d'une secte passaient à l'autre ; tant la tradition de ne point rebaptiser était ancienne et universelle. Il disait qu'on ne devait point examiner par qui le baptême avait été conféré, pourvu qu'il l'eût été au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Il comparait l'hérésie à une femme qui engendre des enfants et les expose; et l'Eglise à une bonne mère, qui recueille ces enfants exposés et les nourrit comme les siens. Il rejetait en conséquence la décision du concile d'Afrique, et déclarait qu'il ne communiquerait plus avec Cyprien et les autres évêques du même sentiment, s'ils ne quittaient leur opinion (3).

Il arriva alors à saint Cyprien ce qui arrive naturellement à tout homme qui se voit condamné par son juge : c'est d'être mécontent de l'arrêt. Ce mécontentement éclate en paroles très-vives dans sa lettre à l'évêque Pompée, qui lui avait demandé des nouvelles de la réponse du Pape. Il la lui envoya, mais avec une longue lettre où il prétendait la réfuter. « Vous avez désiré connaître, dit-il, les

(1) *Epist.* LXXII. — (2) *Ibid.*, LXXIII. — (3) Apud Coustant, *Romanorum Pontificum*, p. 227 et seq.

lettres que m'a écrites Etienne, notre frère : je vous envoie son rescrit. En le lisant, vous remarquerez de plus en plus son erreur, à lui qui s'efforce de soutenir la cause des hérétiques contre les chrétiens et contre l'Eglise de Dieu ; car entre les autres choses qu'il écri d'orgueilleux, d'absurde, de contraire à lui-même, maladroitement et inconsidérément il ajoute encore ceci : Si donc quelqu'un vient à nous, de quelque hérésie que ce soit, que l'on garde, sans rien innover, la tradition. Le voilà qui, recevant à sa communion le baptême de tous les hérétiques, ramasse les crimes de tous les hérétiques dans son sein. Il ne faut rien innover, dit-il, mais garder la tradition. Mais d'où cette tradition vient-elle ? Est-ce de l'Evangile du Seigneur ou des épîtres des apôtres? Car Dieu nous apprend qu'il faut faire ce qui est écrit. »

Il oubliait que saint Paul recommande d'observer non-seulement les traditions écrites; mais encore celles qui ne le sont pas. Il oubliait ces belles paroles de son maître Tertullien : Si vous demandez une loi tirée des Ecritures, pour une infinité de pratiques dans l'Eglise, vous n'en trouverez point : on vous dira que la tradition les a autorisées, la coutume les a confirmées, la foi les observe. Il oubliait que l'Ecriture même repose sur une tradition qui n'y est pas écrite. Sans doute il faut observer ce qui est écrit; mais en conclure qu'il ne faut observer que cela, c'est un sophisme maladroit et inconsidéré qui ouvre la porte à toutes les hérésies.

« Quelle obstination, quelle présomption ne faut-il pas, s'écrie-t-il encore, pour préférer une tradition humaine à la disposition ou ordonnance divine ! » Il appelle disposition divine l'erreur qu'il défend, et tradition humaine, la tradition universelle de l'Eglise.

Pour montrer l'antiquité et l'universalité de cette tradition, saint Etienne avait cité l'exemple meme des hérétiques. Cyprien se récrie comme si le Pape avait avancé que l'Eglise dût prendre exemple sur les hérétiques. Cependant lorsqu'on lui eut objecté à lui-meme que Novatien rebaptisait aussi, il répond dans sa lettre à Jubaïen, que ce n'était pas une raison de faire autrement que ce schismatique. Cette logique versatile nous semble plus digne d'un rhéteur et d'un sophiste, que d'un evêque et d'un Père de l'Eglise.

« Celui-là, s'écrie-t-il plus loin, celui-là rend-il gloire à Dieu, qui, ne tenant point l'unité et la verité qui vient de la loi divine, combat pour les hérésies contre l'Eglise ? Celui-là rend-il gloire à Dieu, qui, ami des hérétiques et ennemi des chrétiens, pense qu'il faut excommunier les pretres de Dieu qui défendent la vérité du Christ et l'unité de l'Eglise? La coutume qui s'est introduite auprès de quelques-uns, ne doit point empecher la verité de prévaloir et de vaincre ; car la coutume sans la vérité n'est qu'une vieille erreur. » Enfin il va jusqu'à dire que le canal de la tradition était obstrué, interrompu, et qu'il fallait pour cela remonter à la source, qui est l'Ecriture.

Pour juger une pareille assertion, il suffit de savoir qu'elle se retrouve dans la bouche de tous les sectaires.

Il écrivait encore : « I' arrive, par l'effet de la présomption et de l'opiniâtreté, que quelqu'un défendra plutôt ce qu'il a lui-même de faux et de mauvais que de consentir à ce qu'un autre aura de vrai et de bon. Cependant un évêque doit être docile et non-seulement enseigner, mais apprendre et s'instruire tous les jours. » Et lui-même, à la fin de sa lettre, il donne un exemple déplorable de cette indocile présomption. Après avoir entendu réfuter la décision du Pape par des principes et des raisonnements avec lesquels il n'y a pas une hérésie qui ne se pût justifier, il formule une décision toute contraire : « Nous tenons donc comme une vérité évidente que tous ceux qui reviennent à l'Eglise, de quelque hérésie que ce soit, doivent être baptisés de l'unique et légitime baptême de l'Eglise (1). »

Il ne s'en tint pas là. Pour contre-balancer l'autorité du Pape et du reste de l'Eglise, un concile des trois provinces d'Afrique, de Numidie et de Mauritanie, convoqué par lui, fut tenu à Carthage le 1er septembre 256. Il s'y trouva quatre-vingt-cinq évêques, avec les prêtres, les diacres, et une grande partie du peuple; et entre ces évêques, il y avait quinze confesseurs, dont quelques-uns furent martyrs. On y lut les lettres de Jubaïen et de saint Cyprien. Puis il dit : « Vous avez entendu, mes très-chers collègues, ce que notre coévêque Jubaïen m'a écrit, et ce que je lui ai répondu. On vous a lu aussi une autre lettre de Jubaïen par laquelle, répondant à la mienne, non-seulement il a consenti, mais, suivant le mouvement de sa piété, il m'a remercié de l'avoir instruit. Il reste que chacun de nous dise son avis sur le même sujet, sans juger personne, ou separer de la communion celui qui ne serait pas de notre avis. Car aucun de nous ne s'établit évêque des évêques, et ne reduit ses collegues à lui obéir par une terreur tyrannique, puisque tout evêque a une pleine liberté de sa volonté et une entière puissance; et, comme il ne peut être juge par un autre, il ne le peut aussi juger. Attendons tous le jugement de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui seul a la puissance de nous préposer au gouvernement de son Eglise et de juger de notre conduite. »

Ces dernières paroles sont au moins fort étranges. Prises en général, elles voudraient dire qu'un évêque n'a point de juge sur la terre. On les explique, dans un bon sens, des opinions encore libres. Mais comme ailleurs il appelle jugement de Dieu le suffrage des évêques, des prêtres et du peuple dans l'élection d'un evêque nouveau, ne pouvait-on pas lui dire que la déposition analogue d'un évêque

(1) *Epist.* LXXIV.

comme l'était également le jugement de Dieu? Quant à ces mots d'évêque des évêques, il est aisé de voir qu'il entend le pape saint Etienne, comme Tertullien en avait usé en parlant de saint Zéphyrin. C'est au Pape qu'il reproche d'user de terreur tyrannique, parce qu'il menaçait de séparer de sa communion ceux qui s'obstineraient à combattre l'ancienne et universelle tradition de l'Eglise.

Après que saint Cyprien eut ainsi parlé, pour l'ouverture du concile, chacun des évêques donna son avis de suite, commençant par les plus anciens, selon le rang de leur ordination. Ils ne firent que répéter les raisonnements que saint Cyprien avait répétés dans ses lettres, rejetant à la fois le baptême des hérétiques et des schismatiques; disant que cela était dans l'Ecriture, que cela était évident, que personne ne peut donner ce qu'il n'a pas, que Jésus Christ a dit : Je suis la vérité, et non pas : Je suis la coutume. Il y en a même un qui va jusqu'à dire : Pour ce qui est d'admettre les hérétiques sans le baptême de l'Eglise, que personne ne préfère la coutume à la raison et à la vérité; car la raison et la vérité excluent toujours la coutume (1).

Enfin, dans cette fameuse affaire, l'on voit jusqu'à cinq et six conciles, au sein desquels il y avait des confesseurs et des martyrs, dès qu'ils se mettent en opposition avec l'Eglise romaine, tomber dans une grave erreur; et, pour soutenir cette erreur, avancer des maximes et faire des raisonnements qui attaquent la base même de la foi catholique et autorisent implicitement toutes les erreurs.

Comme saint Cyprien avait à cœur de ne pas rompre avec le Pape, il lui envoya sans doute le résultat de ce concile, comme il lui avait envoyé le résultat du précédent. Naturellement, sa députation et sa lettre durent encore être plus mal reçues que la première fois, si tant est qu'on voulut les recevoir. Pour trouver de l'appui ailleurs, il écrivit à Firmilien de Cappadoce, qui, lui-même, devait être mécontent du pape saint Etienne, ayant été menacé d'excommunication dès auparavant pour le même sujet. Vers le même temps, consulté par un certain Magnus, si les novatiens, qui donnaient le baptême dans la même forme que les catholiques devaient aussi être rebaptisés, Cyprien répondit qu'ils devaient être mis au rang des autres hérétiques; que leur baptême était nul, attendu que, pour pouvoir remettre les péchés, il faut avoir l'Esprit-Saint. Quant à ceux qui ne pensaient pas comme lui, il va jusqu'à dire que ce sont des chrétiens qui se font des auxiliaires de l'Antechrist, des prévaricateurs de la foi, des traîtres à l'Eglise, qui dans l'Eglise même combattent contre l'Eglise (2). Et avec cela, Cyprien se plaignait de la conduite du Pape et appelait sa fermeté tyrannie!

Mais la réponse de Firmilien est encore plus étrange. Il y répète plusieurs fois que l'intention du Pape et de ceux qui lui adhéraient, était d'approuver le baptême, pourvu qu'il fût conféré au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et, chaque fois, il traite cette doctrine d'absurde. Il dit que la nue invocation de la Trinité ne suffit pas, qu'il faut encore que celui qui baptise ait l'Esprit-Saint. Il confond, comme Cyprien validement et licitement. « De même qu'il n'est permis, dit-il, à l'hérétique ni de faire d'ordination, ni d'imposer les mains, de même il ne lui est pas permis de baptiser ni de faire aucune fonction spirituelle, parce qu'il est privé de la sainteté spirituelle et divine. Il y a longtemps que nous avons établi tout cela à Icône en Phrygie, où nous étions assemblés de Galatie, de Cilicie et des pays voisins, et nous avons résolu de le soutenir fortement contre les hérétiques; car quelques-uns en doutaient alors, à cause des montanistes, qui semblent reconnaître le même Père et le même Fils que nous. »

Ce long temps dont il se glorifie remontait à une vingtaine d'années, à peu près à l'époque où Agrippin de Carthage innovait en Afrique.

Quant au pape saint Etienne, il en parle avec l'emportement d'un homme qui ne se possède plus : il le traite d'aveugle, d'insensé, de Judas, d'hérétique et de pire qu'hérétique. Avec cela, il lui reproche la colère, lui recommande l'humilité et la douceur!

Comme le témoignage d'un homme aussi emporté est tout au plus recevable contre lui-même, on ne sait trop si on peut l'en croire, lorsqu'il reproche au Pape de n'avoir pas voulu admettre les envoyés de Cyprien, d'avoir même défendu aux fidèles de les recevoir, ou d'exercer envers eux la simple hospitalité. Au fond, le Pape l'eût-il fait après le dernier concile de Carthage, sa conduite était dans l'ordre. Firmilien lui impute encore d'avoir appelé Cyprien un faux Christ, un faux apôtre, un ouvrier trompeur et infidèle, et conclut que c'est lui-même qui mérite tous ces noms. Tel est le langage déplorable de Firmilien (3). Ce qui n'est pas moins à déplorer, c'est que saint Cyprien ait traduit cette lettre, qu'il l'ait publiée en Afrique, en un mot, qu'il l'ait approuvée et comme adoptée. N'était-ce pas justifier les qualifications sévères que lui avait appliquées le Pape, supposé toutefois qu'il les lui ait appliquées?

Avec des hommes de ce caractère, si saints qu'ils fussent d'ailleurs, le pape saint Etienne, qui, après tout, était leur supérieur et leur juge, a très-bien fait de ne pas descendre à la dispute, mais de commencer par poser la règle inviolable et exiger qu'on s'y soumît, sauf à chercher ensuite des explications pour satisfaire une curiosité docile et pieuse. Du reste, content d'avoir proclamé la loi et ajouté la menace contre les récalcitrants, il ne poussa point l'affaire à bout; il laissa quelque chose à faire au temps et à la réflexion, ainsi qu'à

(1) Labbe, t. I, col. 786. — (2) *Epist.* LXXVI. — (3) Apud Cyprian., *epist.* LXXV.

la médiation de saints évêques, comme saint Denys d'Alexandrie, qui travaillaient à concilier les esprits divisés.

Au fond, il n'y avait rien de plus juste ni de plus simple que le décret du Pape : Qu'on ne change rien à ce qui a été réglé par la tradition. Il est impossible qu'en se calmant un peu, les esprits les plus prévenus n'aient commencé à en sentir la vérité et l'importance. Cyprien, de son côté, au fort même de la querelle, avait fait deux traités qui devaient, avec le temps, réagir salutairement sur lui-même : le premier, *de l'Utilité de la Patience;* le second, *de l'Envie et de la Jalousie.* L'antique tradition ne manqua pas non plus de défenseurs, qui en relevaient l'autorité et la sainteté.

Il nous reste l'écrit d'un évêque contemporain, qui commence par dire : « Il n'y aurait point eu de dispute, si chacun de nous se contentait de l'autorité de toutes les églises, et conservait l'humilité, sans vouloir innover ; car on doit rejeter tout ce qui est douteux, s'il est jugé contraire à l'ancienne pratique de tous nos saints prédécesseurs. On ne tira aucun fruit de la nouveauté, sinon qu'un particulier est vanté par des hommes légers, comme ayant corrigé les erreurs de toutes les églises. En quoi ils imitent les hérétiques, qui mettent toute leur étude à calomnier la très-sainte Eglise, notre mère, et toute leur gloire à trouver de quoi lui imprimer quelque flétrissure. N'est-ce pas une chose monstrueuse que des évêques méditent de pareils scandales, et qu'ils ne craignent point de révéler, à leur propre honte, une prétendue ignominie de leur mère l'Eglise, ignominie qui n'existe que dans leur erreur à eux-mêmes ? Les arguments fussent-ils égaux de part et d'autre, ce serait encore une impiété de vouloir ainsi la flétrir par de téméraires nouveautés (1). »

Certes des réflexions de ce genre durent faire une puissante impression sur des évêques qui, au fond du cœur, ne rejetaient le baptême des hérétiques et des schismatiques que parce qu'ils auraient cru porter atteinte à l'unité et à la sainteté de l'Eglise. Aussi la dispute, après avoir encore duré un peu sous le Pape suivant, finit-elle par une réconciliation générale. Les mêmes évêques africains, qui avaient ordonné avec saint Cyprien de rebaptiser les hérétiques, changèrent d'avis et firent un décret contraire, suivant le témoignage exprès de saint Jérôme (2). Les cinquante évêques d'Orient, qui avaient établi la même erreur à Icône, la rétractèrent également, et l'église d'Icône se distingua même par son parfait accord avec l'Eglise romaine. C'est ce que nous apprenons de saint Augustin et de saint Basile (3).

Quant à saint Cyprien, nous croirions lui faire injure de mettre en doute qu'il ait suivi ou plutôt prévenu l'exemple de ses collègues. « Quoiqu'on ne trouve point qu'il ait corrigé son opinion, dit saint Augustin, il est juste néanmoins de penser d'un tel homme qu'il l'a fait ; peut-être que la preuve en a été supprimée par ceux qui, épris de la même erreur, n'ont pas voulu se priver d'un tel patronage (4). D'ailleurs on n'a pu écrire tout ce qui se fit alors entre les évêques, ou nous ne connaissons pas tout ce qui a été écrit (5). »

En effet, quoique saint Augustin ait tant écrit sur le fait de saint Cyprien contre les donatistes ; quoiqu'il réfute très-au long sa lettre à Jubaïen et les actes du grand concile de Carthage, on convient, toutefois, qu'il n'a point connu la lettre de saint Cyprien à saint Etienne, ni celle de Firmilien. Il est donc fort possible que le Père le plus savant et le plus érudit du septième siècle, le vénérable Bède, eût découvert quelque preuve authentique, pour assurer formellement, comme il fait, que saint Cyprien s'était effectivement rétracté (6).

Enfin, dans cette mémorable controverse, la seule règle fixe et invariable, c'est que, conformément à la tradition, il ne fallait point rebaptiser les hérétiques qui avaient été baptisés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Mais tout le monde comprendra sans peine que l'application de cette règle devait souvent présenter des difficultés, et varier suivant les lieux et les temps ; car des hérétiques qui observaient la forme essentielle du baptême dans un temps ou dans un lieu, pouvaient l'altérer dans un autre. Aujourd'hui, par exemple, quoiqu'on sache fort bien qu'un baptême conféré par un hérétique, même par un infidèle, est valide dès qu'il a été donné avec les conditions voulues, toutefois on baptise presque toujours sous condition les protestants qui se convertissent, parce qu'on est plus sûr qu'ils y observent toutes ces conditions. C'est ce qui explique les difficultés et la diversité de pratiques qui se remarqueront encore dans l'Eglise (*a*).

L'empereur Valérien favorisa les chrétiens

(1) Labbe, t. [illegible], col. 770. — (2) Hier., *In Lucif.*, c. VIII. — (3) Aug., *Cont. Cresc.*, l. III. Basil., *Epist* XCIX *ad Amphiloc.* — (4) *Ad Vinc. rogat., epist* XCIII, n. 38. — (5) *De Bapt. cont. Donat.*, l. II, n. 4. — (6) *Ven. Bed.*, l. VIII, *quæst.* V.

(*a*) Les protestants, pour justifier leur révolte, invoquent souvent la célèbre contestation entre saint Etienne et saint Cyprien. Saint Cyprien, disent-ils, s'est opposé au Pape et lui a même refusé l'obéissance. Tout le monde a cru et croit encore aux torts réels de l'évêque de Carthage, car il y a, dit-on, pour établir ces faits, des pièces nombreuses, neuf au moins, dont l'authenticité a été reconnue. Toutefois, en 17[illegible], un religieux franciscain, Missorio, entreprit le premier de défendre saint Cyprien ; mais sa voix n'a été entendue de nos jours que par un très-petit nombre de catholiques. La question cyprianique a pu être expliquée, publiée ; elle n'a pas été radicalement niée, et cependant il faut la nier. Il faut nier que saint Cyprien se soit révolté contre le Pape au sujet du baptême des hérétiques, parce qu'il faut reconnaître que les pièces sur lesquelles se fondait cette accusation sont apocryphes, ont été inventées par les donatistes, qui, à la faveur des troubles survenus en Afrique et des incendie

pendant cinq ans, pendant cinq ans il fut heureux. L'an 257, il se mit à les persécuter; après trois ans et demi, il fut pris par les Perses et réduit à la plus ignominieuse captivité. Ce fut Macrien qui lui persuada la persécution. C'était son favori, qui de simple soldat était devenu général. Il aspirait à l'empire, et les magiciens le lui faisaient espérer. Pour y parvenir, il faisait avec eux des enchantements et des sacrifices impies, égorgeant des enfants, les ouvrant et regardant curieusement leurs entrailles. Les chrétiens dissipaient ces prestiges, non-seulement par leurs paroles, mais par leurs souffles ou leurs regards. Ainsi Macrien, prenant sous son patronage les magiciens d'Egypte, persuada à l'empereur, qu'il gouvernait, de persécuter les chrétiens (1).

La persécution paraît avoir commencé à Rome dès l'année précédente. Un chrétien, nommé Hippolyte, menait la vie solitaire dans des grottes autour de la ville. Comme il était instruit dans la science des apôtres, une foule de gentils venaient le trouver et donnaient leur nom au Christ. Hippolyte les amenait ensuite aux pieds de l'évêque Etienne, qui les baptisait. Comme la même chose arrivait fréquemment, le préfet de Rome, averti par des délateurs, en informa Valérien. Saint Etienne, l'ayant su, assembla la multitude des chrétiens, et les exhorta tous par les paroles de l'Ecriture. Il leur dit entre autres : « Mes chers enfants, écoutez-moi, tout pécheur que je suis. Pendant que nous avons le temps, faisons le bien, d'abord envers nous-mêmes. Que chacun donc prenne sa croix, et suive Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné nous dire : Qui aime son âme, la perdra ; mais qui l'aura perdue à cause de moi, la trouvera éternellement. Ensuite, je vous en conjure tous, ne nous occupons pas seulement de nous, mais encore des nôtres : si donc quelqu'un de vous a un ami ou un parent encore païen, qu'il ne tarde pas de me l'amener, afin qu'il reçoive le baptême.

Alors Hippolyte se mit aux pieds du saint, en disant : Bon père, conseillez-moi, je vous prie. J'ai mon neveu et sa sœur, que j'ai élevés ; ils sont encore païens : le petit garçon est d'environ dix ans et la fille de treize. Leur mère, qui se nomme Pauline, est encore idolâtre, ainsi que le père, nommé Adrias, qui me les envoie de temps en temps.

Saint Etienne lui conseilla de les retenir la première fois, pour faire venir le père et la mère, et les exhorter au christianisme. Deux jours après, les enfants vinrent, apportant avec eux de quoi manger. Hippolyte les retint. Saint Etienne, qu'il en fit avertir, étant venu lui-même, les embrassa et leur fit des caresses. Le père et la mère accoururent pleins d'inquiétude. Etienne leur parla de la terreur du jugement à venir et de la gloire des saints, les exhortant beaucoup à quitter les idoles. Hippolyte joignit ses exhortations aux siennes. Adrias répondit qu'il avait peur d'être dépouillé de ses biens et frappé du glaive. Pauline dit la même chose, mais de plus s'emporta contre son frère Hippolyte, de ce qu'il leur donnait un pareil conseil; car elle avait la religion chrétienne en horreur. On se sépara donc sans avoir rien fait, mais sans désespérer entièrement. Saint Etienne leur envoya le prêtre Eusèbe, homme fort docte, et le diacre Marcel. Les ayant trouvés chez Hippolyte, qui les avait fait venir, Eusèbe les entretint de la gloire du royaume des cieux, où ils ne pouvaient entrer que par la foi et le baptême. Pauline, qui avait d'abord objecté la gloire de ce monde, finit par dire qu'elle répondrait le lendemain. La même nuit, des fidèles amenèrent à Eusèbe, dans la grotte d'Hippolyte, leur fils qui était paralytique, et le prièrent de le baptiser. Eusèbe pria et baptisa le jeune homme, qui se trouva guéri en recevant le baptême. Alors Eusèbe offrit le sacrifice, et tous participèrent au corps et au sang de Jésus-Christ. Etienne, l'ayant appris, vint à eux pour prendre part à leur joie.

Adrias et Pauline, étant revenus le lendemain, furent extrêmement étonnés de la guérison du jeune homme : touchés au fond du cœur, ils se prosternèrent et demandèrent le baptême. Hippolyte, rendant grâces à Dieu, dit au bienheureux Etienne : Saint maître, ne tardez pas de les baptiser. Le saint répondit : Qu'on accomplisse les solennités ordinaires et qu'on les interroge, pour s'assurer s'ils croient véritablement, et s'il ne reste plus aucune crainte dans leur cœur. Après que leur examen fut achevé, il leur ordonna de jeûner, les catéchisa, eux et leurs enfants, puis les baptisa au nom de la Trinité; et, leur imprimant le sceau du Christ, il appela le petit garçon Néon et la petite fille Marie, offrit pour eux le sacrifice et les en fit tous participants. Etienne s'en alla ; mais les nouveaux baptisés demeurèrent dans la même grotte, qui était une sablonnière, avec Hippolyte, le prêtre Eusèbe et le diacre Marcel. Quant aux biens qu'ils avaient dans la ville, ils les distribuèrent aux pauvres.

La chose étant devenue publique et ayant

d'archives, ont pu donner l'appui du nom de saint Cyprien à certains évêques orientaux opposés au Pape sur la question du nouveau baptême des hérétiques. Un chanoine de Latran, Vincent T[illegible], archevêque de Nisibe, dans un récent opuscule, établit que ces documents sont en [illegible] doctrine constante de saint Cyprien en [illegible] avec son esprit, son caractère [illegible]. Jusqu'à preuve du contraire, on doit désormais tenir le fait de la contestation entre saint Etienne, comme un fait à éliminer de l'histoire.

(1) Euseb., l. VII, c. [illegible].

été rapportée à l'empereur Valérien, ils les fit aussitôt chercher, promettant la moitié de leurs biens à ceux qui les découvriraient. Un nommé Maxime, greffier de sa profession, usa de cet artifice. Il feignit d'être chrétien et mendiant. Voyant donc passer Adrias et les siens qui distribuaient des aumônes, et voulant savoir si c'était celui qu'il cherchait, il se mit à dire : Pour l'amour de Jésus-Christ, en qui je crois, ayez pitié de ma misère ! Adrias, ayant pitié de lui, lui dit de le suivre. Mais en entrant à la maison, Maxime fut saisi du démon et s'écria : Homme de Dieu, je suis votre délateur ; je me vois assailli d'un feu très-épais : priez pour moi, car ce feu me tourmente. Eux priant aussitôt avec larmes et se prosternant par terre, Maxime se trouva guéri. Lorsqu'ils le relevèrent, il commença à crier : Périssent les adorateurs des dieux ! je demande le baptême. On le mena à saint Etienne, qui l'instruisit et le baptisa. Devenu chrétien, il voulut demeurer encore quelques jours auprès du Pape. Longtemps après, Valérien n'entendant plus parler de Maxime en demanda des nouvelles : on lui apprit qu'il était devenu chrétien ; il l'envoya prendre chez lui, où on le trouva prosterné en oraison. Il lui reprocha de s'être laissé aveugler par l'argent des chrétiens et d'avoir manqué à ses promesses. Il est vrai, répondit le martyr, j'ai été aveugle jusqu'à présent ; mais maintenant je vois, éclairé que je suis par la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ. Valérien en colère le fit jeter par-dessus le pont. Le prêtre Eusèbe, ayant trouvé son corps, l'enterra dans le cimetière de Calliste, sur la voie Appienne, le 20 janvier. On voit encore son tombeau dans les catacombes.

Après cela, Valérien envoya soixante-dix soldats, lesquels ayant trouvé Eusèbe, Hippolyte, Adrias et Pauline, avec leurs enfants, ils les conduisirent au juge, sur la place Trajane. Le diacre Marcel, ayant rencontré Valérien, lui fit des reproches de ce qu'il faisait arrêter les amis de la vérité. Secondien, assesseur du juge, dit alors : Celui-ci est chrétien comme les autres. On le mit avec eux. Ils étaient tous enchaînés, même les deux enfants, Néon et Marie. Le juge, les ayant trouvés fermes dans un premier interrogatoire, les fit mettre ensemble dans la prison Mamertine. Trois jours après, il les fit ramener devant son tribunal, entouré de toutes sortes d'instruments de supplices. Il voulait les faire sacrifier à une idole de Minerve ; mais ils se moquèrent et de ses commandements et de ses menaces. Il les fit donc mettre à nu et fouetter si cruellement, que Pauline expira sous la main des bourreaux. Il prononça ensuite la sentence contre Eusèbe et Marcel, qui furent décapités le 20 octobre, et leurs corps exposés aux chiens, avec celui de Pauline. Mais un autre Hippolyte, diacre de l'Église romaine, les enleva la nuit, et les enterra dans la sablonnière où ils s'étaient fréquemment assemblés, à un mille de la ville sur la voie Appienne.

Secondien fit venir ensuite chez lui Adrias et ses enfants, avec Hippolyte, pour savoir où étaient leurs biens. Toute la réponse qu'il en eut fut qu'ils étaient distribués aux pauvres ; que leur âme était leur unique trésor ; qu'ils étaient résolus de ne pas la perdre, et que, pour lui, il n'avait qu'à exécuter les ordres qu'il avait reçus. Alors il fit appliquer les enfants à la torture. Le père leur dit : Mes enfants, soyez fermes. Eux, au milieu des tourments, ne disaient que cette parole : Jésus-Christ, assistez-nous! Adrias et Hippolyte furent aussi tourmentés, et on leur brûla les côtés avec des torches ardentes. Ils se consolaient par la vue des joies éternelles et incorruptibles. Après un long supplice, Secondien les fit détacher du chevalet, mais ce fut pour faire trancher la tête au jeune Néon et à la jeune Marie, sous les yeux de leur père. Leurs corps furent enterrés, le 27 octobre, auprès de ceux d'Eusèbe et de Marcel.

Huit jours après, ayant fait son rapport à Valérien, Secondien fit amener à son tribunal Hippolyte et Adrias chargés de chaînes; un héraut criait devant eux : Voici les sacriléges qui renversent Rome. Le juge leur dit de nouveau : Donnez les sommes d'argent par lesquelles vous induisez la population en erreur. Adrias répondit : Nous prêchons le Christ, qui a daigné nous délivrer de l'erreur, et nous le prêchons, non pour tuer les hommes, mais pour leur donner la vie. Voyant qu'il n'avançait de rien, Secondien les fit battre sur le visage avec des fouets armés de plomb pendant qu'un crieur public leur disait : Sacrifiez aux dieux, en brûlant de l'encens. Secondien avait fait apporter pour cela de l'encens et un trépied. Hippolyte, qui était tout en sang, s'écriait tout haut : Faites, malheureux, ce que vous faites; ne cessez point. Secondien fit alors cesser les bourreaux et dit aux deux martyrs : Pensez donc vous-mêmes à vous-mêmes ; voilà que j'épargne votre folie. Eux répondirent : Nous sommes prêts à souffrir tous les tourments ; mais nous ne ferons point ce que vous ou le prince nous commandez. Il s'en alla parler à Valérien, qui ordonna de les faire mourir promptement à la vue du peuple. On les mena donc sur le pont d'Antonin, où on les battit encore avec des fouets armés de plomb, jusqu'à ce qu'enfin ils rendirent l'esprit. On laissa leurs corps au même lieu ; mais le diacre Hippolyte les enleva de nuit et les enterra auprès des autres, le 9 décembre. Neuf mois après une femme nommée Marthe, Grecque d'origine, vint à Rome avec sa fille Valérie; elles étaient chrétiennes toutes deux, et parentes d'Adrias et de Pauline. Les ayant cherchés longtemps sans pouvoir les trouver, elles eurent une grande joie d'apprendre qu'ils avaient été couronnés du martyre, et passèrent treize ans auprès de leur tombeau dans les veilles et dans les prières ; étant mortes, elles y furent enterrées

elles-mêmes. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 2 décembre.

Baronius a retrouvé leurs actes, qu'il croit très-authentiques et très-sincères. Le plus judicieux des critiques, le P. Honoré de Sainte-Marie, pense comme lui (1). Nous pensons comme eux, surtout après avoir considéré les raisons que d'autres ont alléguées pour jeter quelque doute sur ces actes. Une de ces raisons, c'est qu'on y trouve le mot de Trinité, qui n'était point en usage, dit-on, pendant les trois premiers siècles. Or, non-seulement cette expression se trouve plusieurs fois dans Tertullien même et dans saint Cyprien, mais la lettre de Firmilien nous apprend que le pape saint Etienne, dans la dispute sur le baptême, disait qu'on ne devait pas s'informer qui avait baptisé, pourvu que le baptême eût été conféré au nom de la Trinité. C'est précisément l'expression dont se servent ces actes. Ainsi, au lieu d'en infirmer l'authenticité, elle la confirme. En général, le même P. Honoré fait voir que les critiques modernes se sont fait bien souvent des règles à plaisir, qu'ils les ont observées ou négligées suivant leur caprice, et que, par conséquent, on fera très-bien de revenir sur plusieurs de leurs jugements.

On connaît encore plusieurs autres martyrs à Rome sous Valérien. Le tribun Némésius était venu trouver le pape saint Etienne, demandant le baptême, avec sa fille Lucille, aveugle dès sa naissance, quoiqu'elle eût les yeux ouverts. Le saint lui dit : Si vous croyez de tout votre cœur, tout sera accordé à votre foi. Numésius répondit : Dès ce moment je crois de tout mon cœur que Notre Seigneur Jésus Christ est Dieu, qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né ; et ce n'est pas malgré moi, ni par la persuasion des hommes, mais par sa vocation, que je viens à votre Sainteté.

On ne doit pas trop s'étonner de voir un païen connaître l'Evangile. Origène nous apprend qu'on le donnait à lire à ceux que l'on voyait capables d'en profiter (2).

Etienne, les ayant instruits et préparés, leur donna le baptême sous cette formule : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Lucille recouvra la vue avant de sortir des fonts baptismaux. Saint Etienne baptisa le meme jour soixante-deux personnes de l'un et de l'autre sexe. Némésius visitait dès lors les grottes et les tombeaux des martyrs ; partout où il rencontrait un chrétien indigent il lui faisait part de ses biens. Il paraît même que le Pape le fit diacre. Il fut arrêté et conduit devant Valérien, qui le pressa de ne pas abandonner les dieux qu'il avait honorés dès son enfance. Nemesius ne regretta qu'une chose : d'avoir si longtemps abandonné la vérité, d'avoir versé le sang innocent et connu si tard son Créateur ; Valérien le fit mettre en prison ; il fit également arrêter l'intendant Sempronius, et le livra au tribun Olympius, pour qu'il en arrachât, par les tourments, l'indication des biens de son maître. Sempronius répondit au tribun : Si vous demandez les richesses de mon maître Némésius, je les ai toutes distribuées pour l'amour du Christ : c'est à lui qu'elles étaient, c'est à lui qu'elles seront. Que si vous voulez me contraindre à offrir un sacrifice, j'offrirai le même que mon maître, en offrant au Christ un sacrifice de louange. Olympius ordonna de l'étendre sur le chevalet, de le frapper de bâtons et d'apporter en même temps un dieu Mars pour qu'il lui sacrifiât. Sempronius dit en voyant l'idole : T'écrase le Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant! Et peu à peu le simulacre fondu s'écoula. Olympius étonné le fit garder dans sa maison, en disant : Cette nuit-ci, je te ferai endurer tous les tourments.

Le tribun raconta le tout à sa femme Exupérie, qui se mit à dire : Si la puissance du Christ est aussi grande que vous le racontez, il nous vaut mieux laisser là des dieux qui ne peuvent se secourir ni eux ni nous, et chercher celui qui a rendu la vue à la fille du tribun Némésius. Alors Olympius dit à Tertullien, son domestique, de traiter Sempronius avec honneur. Il n'en resta pas là : avant la fin de la nuit il vint lui-même, avec sa femme Exupérie et leur fils, se prosterner à ses pieds, disant : Nous avons reconnu la puissance du Christ, nous vous demandons le baptême. Sempronius lui répondit : Si vous faites pénitence avec votre femme et votre fils, tout vous sera accordé. Vous allez voir à l'instant, dit Olympius, que je crois de tout mon cœur au Seigneur que vous prêchez. Aussitot il ouvrit le cabinet où il avait son oratoire avec des idoles d'or, d'argent et de pierre, et il dit à Sempronius : Les voilà en votre pouvoir ; je ferai ce que vous ordonnerez. Sempronius reprit : Brisez de votre main toutes ces idoles : celles qui sont d'or et d'argent, faites-les fondre dans le feu et distribuez-les aux pauvres : alors je saurai que vous croyez de tout votre cœur. Pendant qu'Olympius était à le faire, une voix fut entendue qui disait : Mon Esprit reposera sur toi ; ce qui l'encouragea extrêmement, ainsi que sa femme, et augmenta encore leur empressement pour les mystères du baptême. Saint Etienne, en ayant été averti, vint à la maison d'Olympius, vit les idoles brisées, en rendit grâces à Jésus-Christ ; puis, les ayant instruits selon la tradition de l'Eglise, il baptisa tous ceux de la maison qui avaient embrassé la foi, avec Olympius, sa femme Exupérie, et leur fils, qu'il nomma Théodule ; enfin il offrit le sacrifice pour leur rédemption.

Valérien et Gallien, ayant appris tout cela, entrèrent dans une fureur extrême, et firent exécuter aussitôt Némésius et sa fille sans aucune forme de procès ; Lucille fut égorgée sous les yeux de son père, qui en ressentit

(1) *Réflex. sur les règles et l'usage de la critique*, t. II, p. 7. — (2) *C. Cels.*, l. III, n. 15.

une grande joie; lui-même eut la tête tranchée. Un autre jour, Valérien fit amener à son tribunal Sempronius, Olympius, Exupérie et leur fils Théodule. Pourquoi, leur dit-il, ne songez-vous point à vous-mêmes et n'adorez-vous point les dieux que nous savons qui gouvernent la république et notre salut? C'est le Christ qui nous gouverne, répliqua Sempronius, lui qui nous a fait parvenir à cette gloire. Gallien dit à Olympius : Je diffère encore le supplice, parce que tu as toujours adoré les dieux et que tu y contraignais les autres. Je l'ai fait, répondit Olympius, je le confesse et je m'en repens, et j'en verse incessamment des larmes. Gallien dit alors, en se tournant du côté de Valérien : Si ceux-ci ne sont pas exterminés aussitôt, toute la ville courra à leur secte. Ils furent donc condamnés à être brûlés vifs. Leur dernière parole fut : Gloire à vous, ô Christ, qui avez daigné nous associer aux saints martyrs !

Bien des jours après, Valérien et Gallien ordonnèrent par un édit de chercher Etienne et les clercs de l'Eglise romaine, et de les faire périr dans les supplices. On en prit douze, tant prêtres qu'autres clercs, et on leur trancha la tête sans autre forme de procès. Tertullien, intendant d'Olympius, enterra leurs corps. Saint Etienne, ayant su ses bonnes dispositions, le fit venir, l'instruisit, le baptisa, l'ordonna prêtre, et lui recommanda spécialement de rechercher les saints corps des martyrs. Mais deux jours après son baptême, il fut pris, tourmenté cruellement et décapité. Le lendemain Valérien envoya des soldats pour prendre saint Etienne et les clercs qui étaient avec lui. On les conduisit à Valérien, qui n'admit en sa présence qu'Etienne, auquel il dit : C'est toi qui t'efforces à renverser la république, et qui persuades au peuple d'abandonner le culte des dieux? Etienne répondit : Je ne renverse point la république, mais j'exhorte le peuple à abandonner les démons qu'on adore dans les idoles, et à reconnaître le vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ. Valérien ordonna de le conduire au temple de Mars, pour y entendre sa sentence. Saint Etienne, y étant arrivé, leva les yeux au ciel, et dit : Seigneur, Dieu le Père, qui avez détruit la tour de confusion à Babylone, détruisez ce lieu où le diable trompe les peuples par la superstition. Aussitot un tonnerre accompagné de foudres et d'éclairs frappa le temple et le renversa en partie; les soldats s'enfuirent et laissèrent Etienne tout seul; il s'en alla avec les siens au prochain cimetière de Lucine, les exhorta au martyre, et ensuite offrit le sacrifice au Tout-Puissant. Il achevait sans crainte, lorsque de nouveaux soldats envoyés par Valérien lui tranchèrent la tête, assis dans sa chaire devant l'autel. Les chrétiens firent un grand deuil de se voir privés d'un tel pasteur, et ils l'enterrèrent dans le cimetière de Calliste, avec la chaire arrosée de son sang (1).

Telle est l'histoire du martyre de saint Etienne, pape, qu'on lit dans les actes publiés par Baronius, dans les martyrologes des Grecs et ailleurs, et nous n'avons trouvé aucune raison qui oblige d'en douter.

Quelques jours après, des soldats trouvèrent Tarsice, acolyte, qui portait sur lui la sainte eucharistie. Ils voulurent savoir de quoi il était chargé. Lui, plutôt que de découvrir aux profanes les saints mystères, souffrit d'être battu jusqu'à la mort, à coups de pierres et de bâtons; mais quelque soin qu'ils prissent de le fouiller et de retourner son corps, ils ne purent rien trouver. Le pape saint Etienne était mort le 2 août. Après vingt-deux jours de vacance, on élut, le vingt-quatrième d'août, Sixte ou Xiste, deuxième du nom, qui ne gouverna pas un an entier.

La persécution étant commencée, Emilien, préfet d'Egypte, fit venir devant lui saint Denys, évêque d'Alexandrie, suivi du prêtre Maxime et de trois diacres, Fauste, Eusèbe et Chérémon. Il y avait aussi avec eux un chrétien venu de Rome, nommé Marcel. Quand ils furent entrés, Emilien dit : J'ai voulu vous parler aussi de vive voix de la philanthropie dont nos maîtres ont usé envers vous ; car ils font dépendre de vous votre salut, si vous voulez vous porter à ce qui est naturel, adorer les dieux qui conservent leur empire, et oublier ce qui répugne à la nature. Que dites-vous donc à cela? J'espère que vous ne serez pas méconnaissants de leur philanthropie. Saint Denys répondit : Tous n'adorent pas tous les dieux, mais chacun adore ceux qu'il croit. Pour nous, c'est le seul Dieu, le Créateur de toutes choses, qui même a mis l'empire entre les mains des augustes Valérien et Gallien, qui lui sont très-chers : c'est celui-là que nous honorons et que nous adorons ; et nous lui faisons continuellement des prières pour leur règne, afin qu'il soit toujours tranquille. Le prefet Emilien leur dit : Et qui donc vous empêche d'adorer ce Dieu, s'il est dieu, avec ceux qui le sont naturellement ? Car on vous ordonne d'honorer les dieux, et les dieux que tout le monde connaît. Saint Denys répondit : Nous n'en adorons aucun autre. Emilien reprit : Je vois bien que vous êtes ingrats et insensibles à la bonté de nos augustes, c'est pourquoi vous ne demeurerez pas en cette ville ; mais je vous enverrai du côté de la Libye, en un lieu nommé Cétro, que j'ai choisi par leur ordre ; et il ne vous sera permis ni à vous, ni à aucun autre, de faire des assemblées ni d'entrer dans ce que vous nommez cimetières. Si quelqu'un ne se rend pas au lieu que j'ordonne, ou s'il se trouve en quelque assemblée, il se mettra lui-même en péril, et le juste châtiment ne lui manquera pas. Allez donc où il vous est ordonné.

Quoique saint Denys fût malade, on le

(1) Baron., *Ad an.* 258 et 259 et *Acta SS.*, 2 august.

pressa de partir sans lui donner un jour de délai. Il ne savait où était ce lieu de Céfro, où on l'envoyait, et à peine l'avait-il entendu nommer auparavant : il y alla de bon cœur. Quand il y fut, il ne laissa pas d'y assembler une église nombreuse : plusieurs chrétiens le suivirent d'Alexandrie, plusieurs s'y assemblèrent de l'Egypte. En même temps il excitait avec soin les fidèles d'Alexandrie à s'assembler comme s'il était présent. L'Evangile n'avait point encore été annoncé à Céfro ; et d'abord les habitants persécutaient saint Denys et ses disciples, jusqu'à leur jeter des pierres ; ensuite il y en eut qui quittèrent les idoles pour se convertir à Dieu, et ils ne furent pas en petit nombre. Il semblait que Dieu y eût envoyé les saints confesseurs tout exprès pour lui rendre ce service ; car incontinent après on les transféra à Colloutbion dans la Maréote, non loin d'Alexandrie. De ceux qui accompagnaient saint Denys dans sa confession, le prêtre Maxime lui succéda dans l'épiscopat; le diacre Eusèbe fut, peu de temps après, évêque de Laodicée en Syrie ; le diacre Fauste vécut jusqu'à la persécution de Dioclétien, pendant laquelle il eut la tête tranchée dans une extrême vieillesse (1).

Durant cet exil, saint Denys écrivit plusieurs lettres sur la question du baptême ; en particulier trois ou quatre au pape saint Sixte, dans l'une desquelles, après avoir dit beaucoup de choses contre les hérétiques, il ajoutait cette histoire : « Effectivement, mon frère, j'ai besoin de conseil et je vous demande votre avis sur cette affaire qui m'est arrivée, craignant de me tromper. Un de nos frères, qui passe pour ancien fidèle, et qui est dans notre communion dès devant mon ordination, et je crois même devant celle du bienheureux Héraclas, s'étant trouvé depuis peu à quelques baptêmes, et ayant ouï les interrogations et les réponses, est venu me trouver fondant en larmes, et, se jetant à mes pieds, il m'a juré que le baptême qu'il a reçu chez les hérétiques n'est point tel et n'a rien de commun avec celui-ci, mais qu'il est plein d'impiétés et de blasphèmes. Il sentait, disait-il, en son âme de grands remords, et n'osait lever les yeux à Dieu, tant il était frappé de l'impiété de ces actions et de ces paroles. C'est pourquoi il priait qu'il pût recevoir cette ablution très-pure et être admis à l'Eglise et à la prière. Je n'ai pas osé le faire, disant que le long temps qu'il a passé dans la communion de l'Eglise doit suffire. Car après qu'il a ouï la consécration de l'eucharistie et répondu *amen* avec les autres ; après qu'il s'est présenté debout à la table, qu'il a étendu les mains pour recevoir la sainte nourriture, et qu'il a participé au corps et au sang de Notre Seigneur Jésus-Christ pendant longtemps, je n'oserais commencer à l'initier tout de nouveau. Mais je l'ai exhorté à prendre courage et à s'approcher avec une ferme foi et une bonne espérance de la participation des saints mystères. Cependant il ne cesse de s'affliger, il tremble d'approcher de la table ; et à peine peut-on lui persuader d'assister aux prières (2). »

On voit par cette histoire, que l'ancienne tradition de l'église d'Alexandrie était de recevoir le baptêmes des hérétiques ; que saint Denys lui-même était loin de penser comme Firmilien et saint Cyprien, qui, par suite de leur erreur, soutenaient qu'on devait rebaptiser ceux-là mêmes d'entre les hérétiques qui étaient reçus depuis longtemps dans l'Eglise. Ceux-là donc se trompent, qui avancent que saint Denys d'Alexandrie partageait l'erreur des rebaptisants. Saint Basile nous apprend, au contraire, qu'il recevait même le baptême des montanistes (3).

Dans une autre lettre que le saint évêque d'Alexandrie écrivit à Rome au prêtre Philemon, on voyait ces paroles remarquables :

« Je lisais les écrits des hérétiques, sentant bien que mon âme était infectée de leurs pensées exécrables ; mais j'en tirais ce profit de les réfuter en moi-même et les détester beaucoup davantage. Un de nos frères les prêtres m'en détournait et me faisait craindre de m'engager dans ce bourbier ; car il disait que mon âme en était toujours infectée, et je sentais qu'il disait vrai. Alors Dieu m'envoya une vision qui me fortifia, et j'entendis une voix qui me commanda manifestement en ces mots : Lis tout ce qui te viendra dans les mains ; car tu es capable de redresser et d'éprouver tout : tu as eu cet avantage dès le commencement et il t'a conduit à la foi. Je reçus la vision, comme conforme à cette parole apostolique adressée aux plus forts : Soyez bons changeurs (4). »

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces paroles, c'est qu'elles nous font voir les dangereuses impressions que la lecture des livres hérétiques produisait dans l'esprit même d'un saint, d'un docteur, d'un des plus forts de l'Eglise. Que sera-ce donc dans les moins forts ? Combien donc l'Eglise a fait sagement de prohiber généralement la lecture de pareils livres, et de ne la permettre qu'à ceux qu'elle juge capables et intentionnés de les réfuter.

En Afrique, lorsque le bruit de la persécution commençait à se répandre, un nommé Fortunat, probablement l'évêque qui autrefois avait été envoyé à Rome, pria saint Cyprien de composer une exhortation tirée de l'Ecriture sainte, pour animer les fidèles au combat qui s'annonçait. Le saint composa une exhortation au martyre. C'est un extrait de divers passages de l'Ecriture, divisés en douze chapitres. Il n'y ajouta que peu de choses, afin que Fortunat même ou d'autres en pussent composer des livres s'ils le voulaient, et en la manière que chacun jugerait lui être la plus utile. « Je vous envoie, disait-il, non pas

(1) Euseb., l. VII, c. xi. — (2) *Ibid.*, l. VII, c. vii. — (3) Basil., *Epist.* CLXXXVIII — (4) Euseb., l. VII, c. vii.

une robe toute faite, mais la laine même et la pourpre de l'Agneau qui nous a rachetés et vivifiés. Vous vous en ferez une tunique à votre volonté, que vous aimerez d'autant mieux que vous l'aurez faite vous-même ; au lieu que celle que j'aurais pu faire aurait été pour moi et n'aurait peut-être pas été si propre à un autre. » Il ajoute que quand il s'agit de faire des martyrs, il faut que les hommes se taisent et que Dieu parle (1).

Après avoir ainsi animé les fidèles au combat par ses discours, il les y anima par son exemple. Le 30 août 259, il fut présenté au proconsul d'Afrique, nommé Paterne, à Carthage, dans le secrétariat. Il déclara d'abord, sans difficulté, qu'il était chrétien et évêque ; que les chrétiens n'adoraient qu'un seul Dieu, qu'ils priaient jour et nuit pour eux-mêmes, pour tout le monde et pour la conservation des empereurs. Paterne, voyant qu'il persistait dans la confession de sa foi, lui dit, qu'il pouvait donc aller en exil à Curube. Le saint n'y répondit que ce mot : J'y vais. Le proconsul ajouta qu'il voulait savoir qui étaient les prêtres de Carthage. Cyprien observa que les lois civiles condamnaient très-justement les délateurs ; qu'ainsi il n'avait garde de découvrir ses prêtres ; que d'ailleurs les règles de la discipline chrétienne ne permettaient pas de venir se présenter soi-même ; mais que, s'il les cherchait, il les trouverait. Quelque instance que fît le proconsul, il n'en put tirer autre chose. Il lui signifia ensuite la défense d'entrer dans les cimetières et de s'assembler, menaçant de mort ceux qui désobéiraient à cet ordre. Cyprien répondit seulement : Faites ce qui vous est commandé. Alors le proconsul ordonna qu'il fût déporté à Curube. C'était un lieu très-agréable, sur le bord de la mer, quoique désert et écarté. Cyprien y trouva la solitude et toutes les autres commodités que l'on pouvait y souhaiter. Il y était assisté en toutes choses par la charité des fidèles de ce lieu, outre les visites fréquentes de ceux de Carthage, qui n'en était qu'à cinquante milles, environ seize ou dix-sept lieues. Dès la première nuit qu'il y passa, il eut une vision qui lui faisait entendre qu'il consommerait son martyre au bout d'un an (2).

De Carthage, la persécution s'était étendue aux autres provinces d'Afrique. Cyprien apprit bientôt, dans son exil, que l'on avait pris neuf évêques, avec des prêtres, des diacres et un grand nombre de peuple fidèle, jusqu'à des vierges et des enfants, et qu'après les avoir frappés à coups de bâton on les avait envoyés travailler aux mines de cuivre des montagnes de Mauritanie et de Numidie. Ces neuf évêques avaient tous assisté au dernier concile de Carthage, et leurs noms étaient : Némésien, Félix, Lucius, un autre Félix, Litter, Polien Victor, Jader, Datif Saint Cyprien leur écrivit, ainsi qu'aux autres martyrs qui étaient avec eux, pour les féliciter et les consoler. Il dit que la gloire de leurs souffrances était la récompense de leur foi et de leurs vertus. Il marque qu'une partie d'entre eux avaient déjà consommé son martyre, et qu'une partie étaient encore en prison. Il décrit aussi la manière dont on les traitait dans ces montagnes. Ils y avaient les fers aux pieds, on ne leur donnait qu'un peu de pain, ils manquaient d'habits pour se défendre du froid, n'avaient d'autre lit que la terre nue, étaient accablés de travail, toujours dans la crasse et dans l'ordure, et sans avoir au moins la consolation de pouvoir célébrer le sacrifice divin (3). Avec sa lettre, il leur envoya des aumônes. Les confesseurs, disséminés dans trois mines différentes, lui répondirent par trois lettres où ils lui donnent les plus grandes louanges. L'Église honore ces saints le 10 septembre.

La persécution devint encore plus furieuse l'an 258. Valérien, qui était en Orient, occupé à la guerre contre les Perses, écrivit au Sénat une lettre ordonnant que les évêques, les prêtres et les diacres seraient exécutés sans délai ; que les sénateurs, les personnes de qualité et les chevaliers romains seraient d'abord privés de leur dignité et de leurs biens, et que si, après cela, ils persévéraient dans le christianisme, on leur trancherait la tête; que les dames romaines seraient privées de tout ce qu'elles possédaient et condamnées à l'exil ; que les officiers ou domestiques de l'empereur, qui avaient déjà confessé ou qui confesseraient qu'ils étaient chrétiens, seraient envoyés, chargés de chaînes, travailler dans les fermes du prince comme ses esclaves. A ce rescrit, Valérien avait ajouté une copie des lettres qu'il envoyait aux gouverneurs des provinces. On commença aussitôt à exécuter ses ordres à Rome. C'était la plus grande occupation des préfets de la ville et du prétoire. Tous ceux qu'on leur mettait entre les mains étaient suppliciés sans délai et leurs biens confisqués (4).

Un des premiers, peut-être le premier même, fut le pape saint Sixte. Il fut pris avec quelques-uns de son clergé, comme il était au cimetière de Calliste pour célébrer les saints mystères. Lorsqu'on le menait au supplice, Laurent, le premier des diacres de l'Église romaine, le suivait en pleurant et lui disait : Où allez-vous, mon père, sans votre fils ? où allez-vous, saint pontife, sans votre diacre? Vous n'avez pas accoutumé d'offrir de sacrifice sans ministre ; en quoi vous ai-je déplu? Éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait de moi pour me confier la dispensation du sang de Notre-Seigneur. Sixte lui répondit : Ce n'est pas moi qui te laisse, mon fils; mais un plus grand combat t'es réservé : on nous épargne, nous autres vieillards; tu me suivras dans trois jours. Le pape saint

(1) Cyp., *Epist. ad Fortunat.* — (2) Pont., *Vita Cyp.*, et Ruinart. — (3) *Epist.* LXXVII et seq. — (4) Cyp., *Epist.* LXXXII.

Sixte eut la tête tranchée le 6 août, dans le cimetière de Calliste, et avec lui quatre diacres. Il avait tenu le saint-siége onze mois et six jours. Il envoya en Gaule saint Pèlerin, premier évêque d'Auxerre, avec trois compagnons (1). Ce qu'il fit de plus mémorable, fut la translation des corps de saint Pierre et de saint Paul aux catacombes, peut-être pour les mettre plus en sûreté. Après sa mort, le saint-siége vaqua près d'un an.

Cependant le préfet de Rome, croyant que les chrétiens avaient de grands trésors en réserve et voulant s'en assurer, se fit amener Laurent, qui en avait la garde comme le premier des diacres de l'Église romaine. Le voyant en sa présence, il lui dit : Vous vous plaignez d'ordinaire que nous vous traitons cruellement; il n'y a point ici de tourments : je vous demande avec douceur ce qui dépend de vous. On dit que dans vos cérémonies, les pontifes offrent des libations avec des vases d'or; que le sang de la victime est reçu dans des coupes d'argent, et que, pour éclairer vos sacrifices nocturnes, vous avez des cierges fixés sur des chandeliers d'or. On dit que, pour fournir à ces offrandes, les frères vendent leurs héritages et réduisent souvent leurs enfants à la pauvreté : mettez au jour ces trésors cachés ; le prince en a besoin pour rétablir ses finances et payer ses troupes. Aussi bien j'apprends que, selon votre doctrine, il faut rendre à chacun ce qui lui appartient; or, l'empereur reconnaît pour sienne la monnaie sur laquelle est empreinte son image : rendez donc à César ce que vous savez qui est à César. Je ne vous demande rien que de juste. Si je ne me trompe, votre Dieu ne fait point battre monnaie; il n'a pas apporté de l'argent quand il est venu au monde, il n'y a apporté que des paroles : rendez-nous l'argent et soyez riches en paroles.

Laurent répondit sans s'émouvoir : J'avoue que notre église est riche, et l'empereur n'a pas de si grands trésors. Je vous ferai voir ce qu'elle a de plus précieux : donnez-moi seulement un peu de temps pour mettre tout en ordre, en dresser l'état et en faire le calcul. Le préfet, content de cette réponse et croyant déjà tenir les trésors de l'église, lui accorda trois jours de terme. Pendant ces trois jours, Laurent parcourut toute la ville pour chercher en chaque rue les pauvres que l'église nourrissait, et qu'il connaissait mieux que personne : les aveugles, les boîteux, les estropiés, ceux qui avaient des ulcères. Il les assemble, il écrit tous leurs noms et les range devant l'église. Le jour marqué étant passé, il va trouver le préfet et lui dit : Venez voir les trésors de notre Dieu ; vous verrez une grande cour pleine de vases d'or, et des talents entassés sous les galeries. Le préfet le suit ; mais voyant ces troupes de pauvres, hideux à regarder, qui poussèrent des cris en demandant l'aumone, il se tourne contre Laurent avec des regards menaçants. De quoi vous fâchez-vous? répondit le saint. L'or que vous convoitez n'est qu'un vil métal tiré de la terre, et sert de mobile à tous les crimes ; le vrai or est la lumière dont ces pauvres sont les disciples. La faiblesse de leurs corps est un avantage pour l'esprit ; les vraies maladies sont les vices et les passions ; les grands du siècle sont les pauvres vraiment misérables et méprisables. Voilà les trésors que je vous ai promis ; j'y ajoute les perles et les pierreries : vous voyez les vierges et les veuves ; c'est la couronne de l'Église. Profitez de ces richesses pour Rome, pour l'empereur et pour vous-même.

C'est donc ainsi que tu me joues? dit le préfet. Voilà comme tu insultes les haches et les faisceaux? Je sais que tu désires la mort ; le martyre est le vœu de ta vaine croyance. Mais ne t'imagine pas mourir sur-le-champ, je prolongerai tes tortures, tu ne mourras que par degrés. Aussitôt il fit apporter un lit de fer et étendre dessous de la braise demi-éteinte, pour brûler le martyr plus lentement. On le dépouille, on l'étend et on l'attache sur ce gril. Son visage parut aux chrétiens nouveaux baptisés, environné d'un éclat extraordinaire, et l'odeur de son corps rôti leur parut agréable ; mais les infidèles ne virent point cette lumière et ne sentirent point cette odeur. Après que le martyr eut été longtemps sur un côté, il dit au préfet : Faites-moi retourner, je suis assez rôti de ce côté. Et quand on l'eut tourné, il dit : C'est assez cuit, vous pouvez en manger. Puis, regardant au ciel il pria Dieu pour la conversion de Rome, et rendit l'esprit. Des sénateurs, convertis par l'exemple de sa constance, emportèrent son corps sur leurs épaules et l'enterrèrent dans le champ de Véran, près du chemin de Tibur, dans une grotte, le 10 août de la même année 258 (2).

Saint Cyprien était revenu de son exil, par la permission de l'empereur, et demeurait dans un jardin près de Carthage, qu'il avait vendu au commencement de sa conversion, et que la Providence lui avait rendu. Il l'aurait vendu encore, pour en faire des aumônes, s'il n'eût craint d'exciter l'envie des païens dans ce temps de persécution. Ce fut là qu'il acheva de régler les affaires de l'Église et de distribuer aux pauvres ce qui lui restait. Il y apprit que la persécution avait recommencé, et, comme on en faisait courir divers bruits confus, il envoya des exprès à Rome pour savoir des nouvelles certaines. Il lui rapportèrent ce que Valérien avait écrit au sénat, le martyre du pape Sixte et la violence de la persécution dans la capitale. Il en donna avis à son clergé, non pas aussitôt, mais quand il put, parce que tous les clercs qui étaient auprès de lui, attendant que l'heure du combat, ne pouvaient s'écarter. Il pria que l'on fit part de ces nouvelles aux autres évêques, afin que

(1) [illegible] Hymn. Acta SS., 6 aug. — (2) Acta SS., 10 aug.

partout ils puissent préparer les fidèles au martyre : En sorte, dit-il, que chacun de nous pense plus à l'immortalité qu'à la mort.

Le proconsul Galère-Maxime avait succédé à Paterne, et on n'attendait que le jour où il enverrait prendre Cyprien. Grand nombre de sénateurs et d'autres personnes considérables par leurs charges et par leur naissance, venaient trouver le saint, et, poussés par l'amitié qu'ils lui portaient depuis longtemps, lui conseillaient de se retirer ailleurs, et lui offraient des lieux de retraite. Lui, qui ne tenait plus au monde, n'y voulut point consentir; mais il ne perdait aucune occasion d'assister les fidèles et de les exhorter au mépris des souffrances temporelles, et il souhaitait que quand il souffrirait le martyre, ce fut en parlant de Dieu. Toutefois, ayant appris que le proconsul, qui était à Utique, avait envoyé des soldats pour l'y amener, il céda au conseil de ses meilleurs amis, et se retira de son jardin dans un lieu où il était plus caché.

De là il écrivit sa dernière lettre (1), adressée aux prêtres, aux diacres et à tout le peuple de son église. Il leur apprend le motif de sa retraite : c'est qu'il convient à un évêque de confesser le Seigneur dans la ville où il gouvernait l'église. « Car, dit-il, ce que l'évêque dit au moment de sa confession, par l'inspiration de Dieu, tout son troupeau semble le dire avec lui. Ce serait flétrir l'honneur d'une église aussi glorieuse que la nôtre, si je recevais à Utique ma sentence, et si je partais de là pour aller recevoir la couronne du martyre. Aussi ne cessé-je point de désirer ardemment et de demander dans toutes mes prières, que je confesse chez vous le Seigneur, pour vous et pour moi, et que je parte de chez vous pour aller à lui. Quant à vous, mes bien-aimés frères, observez la discipline; et, suivant les préceptes du Seigneur et les instructions que je vous ai si souvent données, gardez et le repos et la tranquillité. Qu'aucun de vous ne fasse du bruit, à cause de nos frères, on ne se présente de lui-même aux païens : il suffit qu'il parle lorsqu'il sera pris, puisqu'alors c'est le Seigneur qui parle en nous. Que le Seigneur daigne vous conserver toujours sains et saufs dans son Eglise ! Ainsi soit-il par sa miséricorde ! »

Pendant que le proconsul était à Utique, il fit comparaître devant lui tous les chrétiens détenus dans les prisons de cette ville. Ils étaient plus de cent cinquante-trois, suivant saint Augustin ; d'autres en portent le nombres à trois cents. Galère-Maxime ordonna de mettre le feu à un four à chaux, auprès duquel on plaça un autel, avec du sel et le foie d'un porc pour être offert aux idoles. Son tribunal était auprès. Il donna aux chrétiens le choix de sacrifier, ou d'être précipités dans le four à chaux. Ils préférèrent la mort, et furent tous ensemble consumés dans la fournaise. Les fidèles ramassèrent leurs cendres; et comme elles formaient une masse mêlée de chaux, on les nomma la masse blanche (2).

Le proconsul étant revenu à Carthage, saint Cyprien retourna dans son jardin. Comme il y était, le treizième de septembre, tout d'un coup vinrent deux officiers du proconsul, avec des soldats. Ils pensaient le surprendre; mais il s'attendait à être pris. Ils le firent monter dans un char au milieu d'eux, et le conduisirent à six milles, environ une lieue et demie de Carthage, dans une campagne où le proconsul s'était retiré pour recouvrer la santé. Cyprien y alla avec un visage gai et tranquille, se tenant assuré de son martyre ; mais le proconsul le remit au lendemain. On le ramena du prétoire à la maison du principal officier. Cependant le bruit se répandit par toute la ville de Carthage, que Thascius Cyprien avait été amené au proconsul. Comme il était connu de tout le monde, principalement par ses bienfaits, un grand peuple accourut au spectacle : les fidèles, pour fortifier leur foi; les infidèles, par compassion. La multitude était proportionnée à la grandeur de Carthage, qui ne cédait qu'à Rome pour le nombre de ses habitants.

Saint Cyprien était gardé chez cet officier d'une manière honnête; en sorte qu'il ne laissa pas de manger avec ses amis et de les avoir auprès de lui à son ordinaire. Cependant le peuple fidèle, qui craignait qu'on ne fît quelque chose à son insu pendant la nuit, la passa dans la rue, devant la porte de la maison. Ils paraissaient assemblés pour célébrer la vigile de son martyre. Cyprien, toujours vigilant pour son troupeau, ordonna que l'on prît garde aux jeunes filles, qui étaient parmi ce peuple. Le lendemain, quatorzième de septembre, le proconsul l'envoya chercher. Il sortit de la maison, accompagné d'une grande multitude : le ciel était fort serein et le soleil éclatant; la distance jusqu'au prétoire était d'un stade, c'est-à-dire de cent vingt-cinq pas. Quand il fut arrivé, le proconsul ne paraissait pas encore : on le fit attendre dans un lieu retiré, où il s'assit sur un siége couvert d'un linge, qui se trouva là par hasard : on avait accoutumé de couvrir ainsi par honneur les siéges des évêques. Comme il était tout trempé de sueur, à cause du chemin qu'il avait fait, un soldat, qui avait été chrétien, lui offrit des habits à changer, espérant garder la sueur du martyr. Cyprien s'en excusa en disant : Nous voulons remédier à des maux qui finiront peut-être aujourd'hui.

Enfin le proconsul, averti qu'il était là, se le fit amener dans la salle où il était assis. Le proconsul lui demanda : Etes-vous Thascius Cyprien ? Il répondit : Oui, c'est moi — Est-ce vous qui vous êtes porté pour pape des hommes sacriléges? — Oui. — Les très-sacrés empereurs vous ordonnent de sacrifier. — Je n'en ferai rien. — Le proconsul reprit : Pensez à vous. Cyprien dit : Faites ce qui vous est or-

(1) *Epist.* LXXXIII. — (2) *Acta SS.*, 24 ...

: en une chose si juste, il n'y a point à consulter. Le proconsul, ayant pris l'avis de son conseil, prononça la sentence avec beaucoup de peine, parce qu'il se portait mal. Elle était conçue en ces mots : Il y a longtemps que tu vis avec un esprit sacrilége, que tu assembles un grand nombre de gens d'une conspiration illicite, et que tu es ennemi déclaré des dieux romains et des lois sacrées ; et nos pieux et très-sacrés princes Valérien et Gallien, augustes, et Valérien, très-noble césar, n'ont pu te ramener à la secte de leurs cérémonies. C'est pourquoi, étant convaincu d'être auteur de crimes si pernicieux, tu serviras d'exemple à ceux que tu as rassemblés avec toi par ton crime ; la police sera sanctionnée par ton sang. Ayant dit cela, il lut le décret écrit sur une tablette, en ces termes : Il nous plaît de punir Thascius Cyprien par le glaive. Cyprien dit : *Deo gratias,* Dieu soit loué. Les chrétiens qui étaient présents en foule, s'écriaient : Que l'on nous décolle aussi avec lui; et il s'en éleva une espèce de tumulte.

Comme il sortait de la porte du prétoire, une troupe de soldats l'accompagnait, et des centurions et des tribuns marchaient à ses côtés. On le mena à la campagne dans un lieu uni, environné d'arbres, où plusieurs montèrent pour le voir de loin, à cause de la foule. Cyprien, étant arrivé à cette place, ôta son manteau, se mit à genoux sur la terre et se prosterna pour prier Dieu ; puis il se dépouilla de sa dalmatique, qu'il donna aux diacres, et demeura avec une tunique de lin. L'exécuteur étant venu, il lui fit donner vingt-cinq sous d'or. Il se banda lui-même les yeux; mais comme il ne pouvait lui-même se lier les mains, un prêtre et un diacre les lui attachèrent ; les chrétiens mirent devant lui des linges et des serviettes pour recevoir le sang. En cet état, il eut la tête tranchée le 14 septembre 258, le même jour, au bout de l'an, où il avait eu la vision touchant sa mort. Les fidèles l'enterrèrent en un lieu voisin, avec des torches et des cierges; le convoi se fit en grande pompe. Son successeur fut Lucien, à qui succéda Mensurius. Le proconsul Galère-Maxime mourut peu de temps après (1).

Solon, procurateur du fisc, continua la persécution en attendant qu'il vînt de Rome un nouveau proconsul. Il fit prendre huit chrétiens, la plupart clercs et disciples de saint Cyprien; savoir : Lucius, Montan, Flavien, Julien, Victoric, Primolus, Rénus et Donatien. Ce dernier n'était que catéchumène ; et, ayant été baptisé en prison, il rendit aussitôt l'esprit. Primolus mourut de même, et n'eut point d'autre baptême que la confession qu'il avait faite quelques mois auparavant. D'abord qu'ils furent pris, on les donna en garde aux officiers du quartier, où les soldats du gouverneur leur disaient qu'ils seraient condamnés au feu. Ils prièrent Dieu avec tant de ferveur de les délivrer de ce supplice, qu'il le leur accorda ; le gouverneur changea d'avis et les fit mettre dans une prison ténébreuse et très-incommode. Ils y eurent beaucoup à souffrir de la soif et de la faim : ils confessèrent deux fois. Le prêtre Victor mourut en prison, ainsi qu'une chrétienne nommée Quartillosa, Lucius, Montan, Julien, Victoric eurent la tête tranchée. En marchant au lieu du supplice, Montan réprimait l'orgueil et la témérité des hérétiques, leur disant qu'ils devaient connaître la vraie église, au moins par la multitude de ses martyrs. Il déchira en deux le mouchoir dont il devait se bander les yeux, et en fit garder la moitié pour Flavien, qui, en effet, souffrit la même mort trois jours après. On a les actes authentiques de ces martyrs; on y voit que presque tous eurent des visions qui leur annonçaient ce qui devait ar-arriver. L'Église honore leur mémoire le 24 février (2).

On lit des révélations semblables dans les actes des martyrs de la ville de Cyrthe en Numidie. Il y avait parmi eux des évêques, des clercs et une multitude si considérable de laïques, que le gouverneur, qui les fit exécuter avant les autres, y employa plusieurs jours. A la fin, les clercs furent aussi condamnés à mort. On les mena au lieu de l'exécution, qui était dans un vallon au bord du fleuve, ayant des collines élevées des deux côtés, comme pour favoriser le spectacle. Parce qu'ils étaient en grand nombre, on les fit ranger en ligne, afin que l'exécuteur ne fît que passer de l'un à l'autre en coupant les têtes; autrement l'exécution eût été trop longue, et il y eût eu trop de corps en un monceau, s'il avait fallu les faire venir l'un après l'autre à la même place. Quand ils eurent les yeux bandés, la plupart disaient aux fidèles qui étaient proche, qu'ils voyaient en haut des chevaux blancs montés par des jeunes hommes vêtus de blanc; d'autres disaient qu'ils entendaient le frémissement des chevaux. Marien, qui était lecteur, disait hardiment que la vengeance du sang innocent était proche, et que le monde serait affligé de diverses plaies : de peste, de captivité, de famine, de tremblements de terre, d'insecte ; ce qui marquait la prise de l'empereur Valérien et les guerres qui suivirent sous les trente tyrans. La mère de saint Marien, nommée Marie, était présente. Quand elle le vit mort, elle embrassa son corps, baisait dévotement son cou sanglant, se félicitant elle-même d'avoir mis au monde un tel fils. L'histoire de ces martyrs fut écrite, à leur prière, par un de leurs amis, qui avait été présent à tout (3).

En Espagne, le dimanche 16 janvier 259, saint Fructueux, évêque de Tarragone, s'était jeté sur son lit pour prendre un peu de repos, lorsqu'il entendit du bruit à sa porte; il se leva aussitôt et ouvrit. C'étaient six soldats,

(1) Ruinart. Tillemont. *Acta SS.*, 16 *septembr.* — (2) Ruinart. et *Acta SS.*, 24 *febr.* — (3) Ruinart et *Acta SS.*, 30 *avril.*

qui lui dirent : Venez, le gouverneur vous demande avec vos diacres. L'évêque répondit : Allons ; cependant si vous voulez, je vais me chausser. Les soldats lui dirent : Chaussez-vous à votre aise. Sitôt qu'ils furent venus, on les mit en prison. Fructueux, assuré de la couronne et plein de joie priait sans cesse; les frères qui s'y trouvaient se recommandaient à lui ; le lendemain il baptisa Rogatien. Ils furent six jours en prison ; le mercredi, ils célébrèrent solennellement la station de la quatrième férie, c'est-à-dire le jeûne avec les prières. Le 21, qui était le vendredi, le gouverneur Emilien les ayant fait venir, commença par demander à l'évêque s'il avait appris ce que les empereurs avaient ordonné. Je ne sais ce qu'ils ont ordonné, répondit l'évêque ; pour moi, je suis chrétien. Ils ont ordonné, dit le gouverneur, que l'on adore les dieux. L'évêque répondit : J'adore un seul Dieu, qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et tout ce qu'ils renferment. Ne savez-vous pas qu'il y a des dieux? reprit Emilien. Non dit l'évêque. Eh bien, on vous l'apprendra, répliqua le gouverneur. Le saint, dans ce moment, leva les yeux au ciel et se mit à prier en lui-même. Le gouverneur ajouta : Qui écoutera-t-on, qui craindra-t-on, qui adorera-t-on, si on ne sert pas les dieux, si on n'adore pas les images des empereurs? Ensuite, se tournant vers le diacre Augure, il lui conseille de ne pas s'arrêter à ce que Fructueux venait de dire. Mais le diacre lui répond en peu de mots, qu'il adore aussi le Dieu tout-puissant. Emilien ayant enfin demandé à l'autre diacre, nommé Euloge, s'il n'adorait pas Fructueux lui-même, il en reçut cette réponse : Je n'adore pas Fructueux, mais celui que Fructueux lui-même adore. Emilien, revenant alors à Fructueux : Es-tu évêque? lui demanda-t-il. Oui, je le suis, répondit le saint. Dis plutôt que tu l'as été, conclut Emilien ; et aussitôt il les condamna tous trois à être brûlés vifs.

On mena Fructueux avec ses diacres à l'amphithéâtre, et tout le peuple le plaignait ; car il était aimé même des infidèles à cause de sa vertu. Les chrétiens se réjouissaient plus de sa gloire qu'ils ne s'affligeaient de le perdre. Plusieurs, par un mouvement de charité, lui offrirent à boire une liqueur composée et parfumée. Mais il dit qu'il n'était pas encore temps de rompre le jeûne ; car il n'était encore que dix heures du matin, et c'était le vendredi, jour de station, où l'on jeûnait jusqu'à trois heures après midi. Il espérait rompre son jeûne dans le ciel avec les martyrs et les prophètes. Comme ils furent arrivés à l'amphithéâtre, un de ses lecteurs; nommé Augustal, le pria en pleurant qu'il lui permît de le déchausser. Le saint s'en excusa, lui disant qu'il se déchausserait bien lui-même, comme il fit aussitôt. En même temps un soldat chrétien, nommé Félix, lui prenant la main, le conjura de se souvenir de lui dans ses prières. Je dois, dit Fructueux en élevant la voix, avoir dans l'esprit toute l'Eglise catholique, étendue depuis l'orient jusqu'à l'occident. C'est comme s'il lui eût dit : Restez toujours dans le sein de l'Eglise, et vous aurez part à mes prières. Un autre fidèle, nommé Martial, l'ayant prié d'adresser au moins quelques paroles de consolation à son église affligée : Mes frères, dit-il en se tournant vers les chrétiens, le Seigneur ne vous laissera point sans pasteur. Il est fidèle dans ses promesses. Ne vous attristez point sur mon sort. Une heure de souffrance est bientôt passée. Cependant, on attache les trois saints au poteau, et on allume le feu ; mais les flammes parurent d'abord les respecter. Lorsque les liens qui serraient leurs mains eurent été consumés, ils les étendirent en forme de croix pour prier, et remirent leurs âmes à Dieu, avant que le feu eût endommagé leurs corps. Babylas et Mygdonius, domestiques du gouverneur, et du nombre des chrétiens, les virent monter glorieusement au ciel. Ils les montrèrent à la fille d'Emilien, qui les vit aussi. Ils allèrent promptement avertir Emilien lui-même, afin qu'il fût témoin du triomphe de ces hommes qu'il avait condamnés au feu. Etant venu, il ne les vit point alors ; mais ensuite saint Fructueux lui apparut avec ses diacres en des habits éclatants, et lui déclara que ce qu'il avait fait contre eux n'avait servi qu'à leur gloire. Cependant les fidèles vinrent la nuit à l'amphithéâtre avec du vin, pour éteindre les corps à demi brûlés. Ils en ramassèrent les cendres, dont chacun prit ce qu'il put; mais saint Fructueux leur apparut et les avertit que chacun rendît ce qu'il en avait emporté, et qu'ils les enterrassent tout ensemble (1).

On rapporte à la même persécution le martyre de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, mais qui peut avoir eu lieu bien antérieurement. Saturnin, ayant refusé de sacrifier aux idoles, fut attaché par les pieds à une corde que traînait un taureau, et eut la tête cassée sur les marches du Capitole, autrement de l'hôtel de ville. Quant à saint Denys, premier évêque de Paris, le sentiment qui nous paraît le mieux fondé, c'est qu'il souffrit le martyre sous l'empereur Adrien.

Il y avait à Antioche, en Orient, un prêtre nommé Saprice et un laïque nommé Nicéphore, qui s'aimaient comme deux frères. Après avoir vécu dans cette étroite amitié, l'ennemi des hommes les divisa tellement qu'ils évitaient même de se rencontrer dans la rue. Cela ne dura pas peu. Enfin Nicéphore rentra en lui-même et s'adressa aux amis de Saprice, pour qu'ils le priassent de lui pardonner et de le recevoir de nouveau en son amitié. Mais Saprice refusa le pardon qu'il lui demandait. Nicéphore y renvoya d'autres amis, puis d'autres encore, qui ne furent pas plus heureux. A la fin, il alla lui-même le trouver chez lui, et, se jetant à ses

rt et *Acta SS.*, 21 *januar*

pieds lui dit ces paroles : Pardonnez-moi, mon père, je vous en conjure par le Seigneur. Saprice, qui, comme prêtre, aurait dû le prévenir ou du moins recevoir avec joie ses excuses, demeura implacable. La persécution étant venue tout d'un coup, il fut pris, conduit devant le gouverneur, où il confessa qu'il était chrétien et prêtre ; que les chrétiens avaient pour roi Dieu le Christ, le seul Dieu véritable, Créateur du ciel et de la terre ; que les dieux des nations étaient des démons, et que les idoles, dont il souhaitait la ruine, ne pouvaient faire ni bien ni mal. Le gouverneur, irrité, le fit jeter dans un pressoir, où il fut cruellement tourmenté pendant longtemps ; et, comme il demeurait ferme, il le condamna à perdre la tête. Nicéphore, ayant appris qu'on le menait au supplice, courut au-devant de lui et se jeta à ses pieds, en disant : Martyr de Jésus-Christ, pardonnez-moi si je vous ai offensé. Saprice ne lui répondit pas un mot. Nicéphore le prévint encore dans une autre rue, avant qu'il sortît de la ville, et lui dit : Je vous conjure, martyr de Jésus-Christ, faites-moi grâce, et pardonnez-moi l'offense que je vous ai faite par faiblesse humaine. Vous allez recevoir la couronne des mains du Seigneur, que vous avez confessé. Mais Saprice demeura dans son endurcissement, sans vouloir lui répondre ; en sorte que les bourreaux mêmes disaient à Nicéphore : Nous n'avons jamais vu un si sot homme que toi. Il va perdre sa tête, et tu lui demandes grâce ! Nicéphore leur dit : Vous ne savez pas ce que je demande ; Dieu le sait. Étant arrivé au lieu où Saprice devait être exécuté, il lui dit encore : Il est écrit : Demandez, et on vous donnera. Mais il ne put fléchir la dureté de Saprice, que Dieu punit en le privant de sa grâce ; ou plutôt, comme ajoutent les actes, Saprice s'en priva lui-même par son implacable ressentiment contre un ami.

Les bourreaux lui dirent : Mets-toi à genoux, afin qu'on te coupe la tête. — Pourquoi ? demanda Saprice. — Parce que tu n'as pas voulu sacrifier, et que tu as méprisé l'ordonnance des empereurs pour un homme qu'on appelle Christ. — Ne me frappez pas, reprit-il ; je fais ce qu'ordonnent les empereurs et je sacrifie aux dieux. Là-dessus Nicéphore se mit à lui crier : Non, mon frère, n'apostasiez pas, et ne renoncez pas à Notre Seigneur Jésus-Christ. Ne perdez pas la couronne que vous avez gagnée par tant de tourments. Mais Saprice ne l'écouta point. Nicéphore, le voyant perdu, dit aux bourreaux : Je suis chrétien, et je crois au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, que celui-ci a renié ; faites-moi donc mourir. Ils n'osaient le frapper sans l'ordre du gouverneur ; mais ils s'étonnaient qu'il se livrât lui-même à la mort. Car il disait : Je suis chrétien, et je ne sacrifie point à vos dieux. Un des bourreaux courut en informer le gouverneur, qui prononça cette sentence : S'il en est ainsi, qu'il meure par le glaive. Suivant cet ordre, Nicéphore eut la tête tranchée, et reçut la couronne du martyre, pour récompense de sa foi en Jésus-Christ, de sa charité envers le prochain et de son humilité (1).

A Césarée en Palestine, trois amis scellèrent leur amitié par le martyre. C'étaient trois hommes considérables, Priscus, Malcus et Alexandre. Ils demeuraient à la campagne et s'accusèrent d'abord de lâcheté de ce qu'ils négligeaient une si belle occasion de remporter la couronne du martyre. Puis, ayant pris ensemble leur résolution, ils s'en allèrent à Césarée, se présentèrent au juge et furent condamnés aux bêtes (2).

A Césarée en Cappadoce, on vit quelque chose de plus merveilleux encore : c'était un enfant nommé Cyrille. Il avait sans cesse à la bouche le nom de Jésus-Christ, et il sentait, en le prononçant, une force qui le rendait supérieur aux promesses, aux menaces et aux coups. Son père, qui était idolâtre, n'ayant pu le porter à invoquer les faux dieux, le renia pour son fils, le chassa de sa maison, lui refusant tout secours. Quelques-uns louaient et admiraient le père. Quant au jeune enfant, il disait que son père lui ôtait peu, mais que Dieu lui donnerait beaucoup. Le juge de Césarée envoya des soldats pour le prendre ; il pensa d'abord l'épouvanter, mais il le trouva intrépide et n'estimant rien en comparaison de sa foi. Mon enfant, dit-il, je te pardonne tes fautes ; ton père te recevra chez lui, tu peux jouir de ses biens, pourvu que tu sois sage et que tu penses à toi. Le bienheureux enfant dit : J'ai de la joie de souffrir ces reproches, car je serai bien reçu de Dieu. Je suis bien aise d'être chassé de ma maison, car j'en habiterai une plus grande et plus belle. C'est volontiers que je serai pauvre pour jouir des richesses éternelles. Je ne crains point la mort ; elle m'est bonne, parce qu'elle me procurera une vie meilleure. Comme il parlait ainsi avec une vertu divine, on le fit lier publiquement comme pour le mener à la mort ; mais le juge avait donné ordre que l'on se contentât de lui faire peur. Quand on lui rapporta que l'enfant n'avait pas versé une larme ni craint le feu où on le menaçait de le jeter, il le rappela et lui dit : Mon enfant, tu as vu le feu, tu as vu le glaive : sois sage pour rentrer dans la maison et dans la fortune de ton père. Il répondit : Tyran, tu m'as fait grand tort de me rappeler. C'est donc en vain que tu allumes le feu et que tu aiguises le glaive ? Il me tarde d'habiter la maison plus grande, de posséder les richesses plus excellentes que je dois recevoir du Seigneur. Dépêche-moi promptement, afin que j'en jouisse plus tôt. Les assistants pleuraient, l'entendant ainsi parler ; mais il leur disait : Vous devriez rire et me conduire avec joie au supplice ; vous ne savez pas quelle cité je vais habiter

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 9 *febr.* — (2) *Acta SS.*, 28 *mart.*

ni quelle est mon espérance. Permettez-moi de consommer ainsi la vie. Et, en disant ces choses, il alla à la mort et fut l'admiration de tout les habitants de Césarée en Cappadoce (1).

Tels sont les martyrs les plus connus de la persécution de Valérien. Dieu seul connaît la multitude des autres. Valérien reçut enfin son salaire. Pris par les Perses, il perdit à la fois l'empire et la liberté, vécut esclave et mourut écorché, sans que son fils Gallien fit aucune démarche en sa faveur. Valérien pris, la persécution cessa. Gallien, régnant seul, adressa aux évêques un rescrit pour leur rendre les cimetières et autres lieux consacrés par la religion (2).

Mais ni Dèce, ni Valérien n'avaient persécuté seuls; tout l'empire s'était rendu complice de leur crime : tout l'empire fut puni avec eux. La peste, qui avait commencé au temps de Décius, devint si furieuse à la prise de Valérien, qu'à Rome et dans les villes d'Achaïe elle emportait chaque jour cinq mille personnes. Pendant plusieurs jours le monde fut couvert d'épaisses ténèbres, la terre s'ébranla avec d'horribles mugissements, il s'ouvrit dans le sol des gouffres effroyables qui engloutirent beaucoup de maisons avec leurs habitants, des villes entières furent englouties par la mer. Rome fut secouée ainsi que la Libye; mais l'Asie le fut encore plus furieusement. Outre ceux qui périrent, et sous les ruines des édifices, et dans les gouffres de la terre, et dans les abîmes de la mer, un grand nombre encore moururent de peur.

Une suite nécessaire de ces calamités était la famine. Mais ces maux, bien que grands et extraordinaires, n'étaient cependant pas sans exemple.

Le fléau de la guerre fut absolument le plus terrible qu'on eût jamais vu dans le monde. Dieu déchaîna toutes les nations barbares qui entouraient l'empire et qu'il tenait en réserve pour ce jour de sa vengeance. Toutes s'ébranlèrent à la fois pour l'inonder et pour porter non-seulement dans les provinces voisines, mais encore dans les plus reculées et jusqu'aux entrailles de l'empire, la désolation et le carnage. Les Perses victorieux après avoir saccagé la Mésopotamie et la Syrie, et pris de nouveau Antioche, s'avancèrent dans la Cappadoce et y occupèrent Césarée, dans la Cilicie et y prirent Tarse. Et dans ces provinces et dans les autres où ils firent des incursions sans trouver de sérieuse résistance, ils ruinèrent tout par le fer et le feu, et tuèrent un si grand nombre d'habitants, que Sapor, qui traînait avec lui Valérien pour s'en servir comme de marchepied, prenait le barbare plaisir de passer à cheval, d'un colline à une autre, sur des montagnes de cadavres qui comblaient les vallées. Les Goths et les Scythes, noms communs à beaucoup de nations barbares du septentrion, dévastèrent plusieurs fois le Pont, la Galatie, l'Asie, la Bithynie, la Cappadoce, la Thrace; la Grèce, la Macédoine, toute l'Illyrie et la Pannonie; pénétrèrent en Italie et firent trembler Rome. L'empire perdit sans retour la Dacie, c'est-à-dire les provinces conquises par Trajan au delà du Danube. Les Isaures se soulevèrent et secouèrent le joug des Romains. Les esclaves et les voleurs firent une guerre opiniâtre en Sicile. Divers peuples de Germanie, ayant passé le Rhin, infestèrent les Gaules, et, surmontant les Alpes, descendirent en Italie et y firent des courses jusqu'à Ravenne; ou bien, traversant les Gaules, ou par mer, pénétrèrent dans les Espagnes et les dévastèrent pour bien des années; l'Afrique même ne fut pas exempte de leurs ravages. Ce fut comme une horrible tempête, où les vents soufflaient de toutes parts et renversaient tout ce qui s'opposait à leur fureur; cent soixante-dix ans après, on voyait encore des villes grandes et populeuses réduites à un petit nombre de pauvres cabanes.

Ce n'est pas que les Romaius manquassent de vaillants généraux, qui, unis et ayant à leur tête un sage et courageux empereur, eussent pu réprimer les barbares et défendre les limites de l'empire; mais Gallien s'étant rendu tout à fait méprisable, et méprisant lui-même les pertes de l'Etat, chacun se déclara empereur dans les provinces ou à la tête des armées qu'il commandait. Il y en eut ainsi de vingt à trente qui ajoutèrent les horreurs de la guerre civile aux horreurs de la guerre des barbares (3).

On put voir alors ce que la philosophie païenne était au christianisme. L'empereur Gallien et sa femme Salonine honoraient de leurs bonnes grâces le plus fameux philosophe de leurs temps. Il se nommait Plotin. Nous avons sa vie écrite par son disciple Porphyre, autre philosophe non moins fameux. On y voit d'un coup d'œil quelle était la philosophie de l'un et de l'autre. Plotin n'avait pas une petite idée de lui-même. Amélius, un de ses disciples, l'ayant invité à un sacrifice des dieux, il répondit : C'est à eux de venir à moi, et non pas à moi d'aller à eux. Il avait honte d'être logé dans un corps. Aussi ne voulut-il jamais dire à ses disciples, ni dans quel pays, ni de quels parents il était né. Tout ce qu'il daigna leur apprendre sur cet article, c'est qu'à l'âge de huit ans, lorsque déjà il fréquentait les écoles de grammaires, il allait encore téter sa nourrice, et qu'il eut de la peine à s'en abstenir plus tard. Il ne permit pas non plus qu'on fît son portrait. Il n'allait pas aux bains, mais se faisait frictionner. Dans ses coliques, jamais il ne voulut prendre de clystère, disant que c'était au-dessous d'un philosophe. Il avait étudié la philosophie sous Ammonius Saccas, à Alexan-

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 29 maii. — (2) Euseb., l. VII, c. XIII. — (3) Orose, l. VII, c. XXII. Trebell., Gall. et 30 Tyr.

drie ; il eut dessein de pénétrer jusqu'aux Indes, mais ne réussit point. Dans son école à Rome, il permettait aux assistants de le questionner chacun à sa fantaisie, ce qui, au dire de son disciple Amélius, en faisait un cours de désordres de balivernes.

Il eut beaucoup d'amis, mais aussi un ennemi : c'était un philosophe, nommé Olympius, qui prétendait être le premier. Non content de mépriser Plotin et de le rendre méprisable, il entreprit par des opérations magiques, de déchaîner contre lui des astres malfaisants. Mais Plotin, encore plus habile, lui renvoyait ses coups. Ainsi un jour il dit à ses familiers : A l'heure qu'il est, Olympius se contracte comme une bourse qu'on serre, et tous ses membres se brisent les uns contre les autres. Olympius devint sage à ses propres dépens ; il cessa de faire de la magie contre Plotin, et reconnut sa supériorité. C'est que, dès sa naissance, Plotin avait reçu quelque chose au-dessus des autres hommes. En voici la preuve.

Un prêtre égyptien, étant venu à Rome, lui offrit de lui faire voir son démon familier. Plotin consentit volontiers. L'évocation se fit dans un temple d'Isis, le seul lieu de Rome qu'on trouva pur. Mais au lieu d'un démon, il parut quelque chose de plus, et l'Egyptien fit compliment à Plotin, de ce qu'au lieu d'un démon, il avait pour familier un dieu, et un dieu qui n'était pas de la petite espèce. Malheureusement on n'eut pas le temps d'interroger le dieu ni de le voir à son aise. Un des assistants, qui avait des oiseaux à la main, les étouffa, soit par envie, soit de peur, et le dieu disparut sans mot dire. Il ne faut pas oublier que c'est le philosophe Porphyre qui nous conte sérieusement toutes ces belles choses.

Ce qui ne devait pas moins illustrer Plotin, c'est qu'il allait bâtir une ville en Campanie, pour s'y établir avec ses amis et y vivre en philosophes, suivant les lois de Platon : aussi la ville devait-elle s'appeler Platonopolis. L'empereur Gallien y donnait les mains. Mais ce beau projet avorta encore, par l'envie, dit-on, de quelques courtisans. Ce grand philosophe mourut d'un mal de gorge. Comme il étouffait, il dit à un ami : Je fais mon dernier effort pour ramener ce qu'il y a de divin en moi à ce qu'il y a de divin dans l'univers. Aussitôt un serpent passa sous son lit et alla se cacher dans un trou de la muraille. C'était lui ou son démon. On eut, après sa mort, les plus heureuses nouvelles de l'état de son âme. Consulté par Amélius, l'oracle d'Apollon daigna répondre, en cinquante vers, que Plotin s'était présenté à Minos, Eacus et Rhadamanthe, moins pour être jugé que pour ne pas manquer à une visite de bienséance, et qu'il jouissait, avec les bienheureux démons, du bonheur dû à ses lumières et à ses vertus (1).

Voilà des choses que rapporte sérieusement Porphyre, philosophe lui-même, né dans le pays de Tyr. Son nom primitif était Malchus, qui, en syriaque, signifie roi. Il avait beaucoup de connaissances, mais pas autant de bon sens. On a de lui un commentaire sur l'astrologie, où il traite des effets physiques et moraux des astres, de l'influence de leurs aspects, des pouvoirs attachés aux signes masculins et féminins, etc. Il se livrait en même temps avec passion aux extravagances de la magie ; il se félicitait d'être initié à une science qui, par le moyen des démons, procurait aux humains tout ce qu'ils pouvaient désirer d'utile et d'agréable. Il bénissait la théurgie, qui lui avait gagné l'amitié de ces dieux intermédiaires, et il trouvait dans leur commerce, disait-il, d'inexprimables délices, au milieu des chagrins et des orages de la vie. Déjà il avait entendu un oracle et chassé un mauvais démon : il finit par voir Dieu en personne. C'est lui qui l'affirme : Dieu apparut à Plotin, dit-il, et il eut la communication intime de cet Etre suprême ; j'ai été aussi assez heureux pour m'approcher une fois en ma vie de l'Etre divin et pour m'unir à lui ; j'avais alors soixante-huit ans. Ce fut Porphyre qui eut le soin de corriger et de mettre en ordre les écrits de Plotin, lequel écrivait fort menu, sans achever ses phrases ni ses mots et sans observer d'orthographe. Comme la peste durait longtemps à Rome, Porphyre disait : Il ne faut pas s'en étonner, puisque ni Esculape ni les autres dieux ne viennent plus à nous ; car depuis que l'on a commencé d'adorer Jésus, on n'a plus senti aucune utilité publique de la part des dieux (2). Voilà où en était la sagesse de Porphyre. Il écrivit même plusieurs livres contre la religion chrétienne en faveur de l'idolâtrie, mettant ainsi la philosophie au service des persécuteurs. Quelques anciens ajoutent que lui-même avait professé le christianisme, et qu'au fond c'était un apostat.

Voilà quels étaient ces fameux philosophes. Ils reconnaissaient un Etre souverain, mais sans préjudice des dieux et des démons, qu'ils mettaient au-dessous en divers ordres, autorisant ainsi toutes les superstitions des idolâtres. Quant à l'ensemble de leur philosophie, voici le jugement qu'en portent des hommes non suspects qui ont pris la peine de l'étudier. Ce sont des spéculations extravagantes : la philosophie de Plotin est obscure et inintelligible ; pour prendre quelque intérêt à son système, pour apprécier la manière dont il extravague, il faut se mettre à la place d'un homme qui s'abandonne sans réserve aux égarements d'une imagination échauffée et presque en délire (3). »

Cet état de la philosophie profane était dès lors inévitable. Comme le christianisme avait rendu populaire tout ce que les anciens philosophes avaient dit de raisonnable sur Dieu, sur l'homme, sur la religion, les philosophes

(1) Porph., *Vita Plotin.* — (2) Théodoret. *Cont. gent.* XII. in fin. — (3) Voir Buhle et Tennemann.

postérieurs, pour subsister à côté de cette grande lumière, étaient contraints de s'envelopper de brouillards métaphysiques. Et ce qui était vrai alors, est encore vrai aujourd'hui.

Tandis que les philosophes, avec toute la faveur des empereurs et des impératrices, étaient impuissants à réformer une ville selon les lois de la philosophie, les chrétiens, malgré les philosophes et les empereurs, régénéraient le monde selon la loi du Christ. Tandis que la philosophie se rendait inintelligible, jusqu'à n'être pas comprise de deux personnes dans l'empire, le christianisme se faisait comprendre et aimer des Barbares mêmes. Ces peuples, parmi leurs captifs, avaient emmené plusieurs saints prêtres et évêques, qui guérissaient les malades, chassaient les démons par le nom de Jésus-Christ, et enseignaient la vertu par leurs discours et leurs exemples. Les Barbares les admiraient, les trouvaient sages et se persuadaient qu'en les imitant ils trouveraient Dieu propice. Ainsi plusieurs se faisaient instruire, recevaient le baptême et s'assemblaient à la manière des autres chrétiens. Tel fut le commencement du christianisme chez les Goths, les Sarmates et les Germains (1).

Contre les maux réunis de la guerre, de la peste et de la famine, les philosophes ne savaient d'autre remède que d'adorer les idoles et d'écrire contre les chrétiens. Les chrétiens apaisaient la justice de Dieu par leur piété, et les souffrances du prochain par leur charité. La ville de Césarée en Cappadoce, qui avait Firmilien pour évêque, avait été ruinée en partie, et ses citoyens emmenés captifs. Le pape saint Denys, qui venait de succéder à saint Sixte, écrivit à cette église affligée pour la consoler, et envoya même des personnes en Cappadoce pour racheter les chrétiens d'entre les mains des Barbares. Le souvenir de cette charité était encore vivant dans la mémoire des peuples au temps de saint Basile, et les lettres de saint Denys, que l'on y gardait avec soin, en étaient un témoignage authentique (2).

Un autre saint du même nom, saint Denys d'Alexandrie, nous fait voir une charité semblable. Revenu de l'exil, il trouva sa ville en proie à une guerre si acharnée, que l'on ne pouvait passer d'un quartier dans un autre, et qu'il était plus facile d'écrire et d'avoir réponse d'Orient en Occident, que d'Alexandrie à Alexandrie. A la guerre civile succéda la famine et la peste. Au milieu de cette désolation, le saint ne laissait point d'exhorter son peuple à célébrer la fête de Pâques, c'est-à-dire la fête de la résurrection et de la joie. « Pour les autres hommes, disait-il, il ne semblerait pas que le temps fût propre à célébrer une fête, en l'état où sont les choses. Ce n'est que deuil; tous sont affligés; la ville retentit de gémissements; il n'y a point de maison où il n'y ait quelque mort. Et ils le méritent bien ; ils nous ont chassés, et nous sommes les seuls qui, étant poursuivis de tout le monde jusqu'à la mort, n'avons pas laissé de célébrer la fête. Le lieu où chacun de nous se trouvait dans cette oppression, lui servait de lieu d'assemblée : la campagne, le désert, un vaisseau, une hôtellerie, une prison ; et ceux qui ont célébré la fête la plus joyeuse sont les martyrs admis au banquet céleste. Pour les autres, la maladie présente est la plus cruelle de toutes les calamités; pour nous, c'est un exercice et une épreuve, comme tout le reste. La plupart de nos frères, dans l'excès de leur charité, ne se sont pas épargnés. Ils ont été les uns après les autres visiter les malades sans précaution, les ont consolés et servi assidûment, s'attirant volontiers la maladie de sorte que plusieurs, en guérissant les autres, sont morts eux-mêmes. Les meilleurs de nos frères s'en sont allés de la sorte ; quelques prêtres, quelques diacres, et les laïques les plus estimés; et on a jugé que ce genre de mort ne différait en rien du martyre. D'autres ont pris les corps de ces saints entre leurs bras, leur ont nettoyé les yeux et fermé la bouche, les ont emportés sur leurs épaules, sans craindre de les toucher et de s'y joindre de si près ; ils les ont étendus, lavés, habillés, et, peu de temps après, ils ont eu le même sort ; mais ceux qui restent succèdent toujours aux autres. Les païens font tout le contraire. Dès le commencement de la maladie, ils s'éloignent et fuient ce qu'ils aimaient le plus ; ils les jettent dans les rues demi-morts ; ils laissent les corps sans sépulture, comme du fumier, tant ils craignent la communication de la mort, que toutefois ils n'évitent guère (3). »

Comme l'empire était partagé entre une foule de compétiteurs, il y eut encore quelques martyrs, même après la paix accordée à l'Église par Gallien. A Césarée en Palestine, il y avait un homme distingué par sa naissance et par ses richesses, appelé Marin, qui avait un rang considérable parmi les officiers du gouverneur. Il devait arriver à une place de centurion, qui était vacante, et était près de l'obtenir, lorsqu'un autre se présenta au tribunal et dit que, suivant les lois, il n'était pas permis à Marin d'arriver à cette charge, attendu qu'il était chrétien, et ne sacrifiait point aux empereurs ; mais que lui, qui l'accupait, devait l'avoir selon son rang. Le gouverneur de Palestine, qui se nommait Achée, demanda à Marin de quel sentiment il était. Il confessa constamment qu'il était chrétien ; le juge lui donna trois heures de temps, pour considérer ce qu'il avait à faire. Comme il se fut retiré du tribunal, l'évêque Théotecne l'aborda, et, s'entretenant avec lui, le prit par la main et le conduisit à l'église. Il le fit entrer jusque dans le sanctuaire ; et ayant un peu détourné son manteau, il lui montra l'épée qu'il portait au côté, et en même temps lui présenta le livre des saints Évangiles, lui

(1) Sozom., l. II, c. v. — (2) Basil., *epist.* LXX, alias 220. — (3) Euseb., l. VII, c. XXI et XXII.

disant de choisir ce qu'il aimait le mieux des deux. Marin, sans hésiter, étendit la main droite et prit le livre sacré. Attachez-vous donc, lui dit Théotecne, attachez-vous à Dieu; il vous fortifiera, et vous obtiendrez ce que vous avez choisi : allez en paix. Comme il sortit de l'église, le crieur public l'appelait pour comparaître devant le juge. Il se présenta au tribunal; et, ayant témoigné sa foi encore plus hardiment, il fut aussitôt emmené en l'état où il était, et mis à mort. Asturius eut soin de sa sépulture. C'était un patrice romain, qui avait eu la faveur des empereurs, et qui était connu de tout le monde, à cause de sa naissance et de ses grands biens. Il se trouva présent au martyre de saint Marin ; et quoiqu'il fût vêtu magnifiquement, il prit le corps sur ses épaules, l'ensevelit richement et l'enterra comme il convenait, On racontait mille autres exemples de la vertu d'Asturius et même un miracle. Il est honoré comme martyr. L'évêque Théotecne était disciple d'Origène ; il avait succédé à Domnus, qui n'avait tenu ce siége que peu de temps après Théoctiste (1).

Gallien ayant été tué près de Milan, Claude II, surnommé le Gothique, fut proclamé empereur à la fin du mois de mars 268. On a supposé longtemps que, sous Claude, les chrétiens ne furent point persécutés. Le contraire est prouvé maintenant. Le premier jour de mars, la seconde année de son règne, cet empereur, après avoir condamné les chrétiens à la confiscation de leurs biens, à l'exil, aux travaux publics, en fit mourir deux cent soixante, dans l'amphithéâtre, par les flèches des soldats. Parmi ces martyrs se trouvait Blaste, l'un des tribuns ou officiers généraux de l'empereur. Le 24 du même mois, jour anniversaire de celui où le sénat apprit et et ratifia sa promotion à l'empire, Claude fit tuer et jeter dans le Tibre un jeune chrétien, nommé Quirin ou Cyrinus, qui paraît avoir été le second fils de l'empereur Philippe. Claude, avait remporté une grande victoire sur les Goths, persécuta les chrétiens plus violemment encore. Ainsi l'on trouve vingt-trois martyrs à Ostie et à Porto, parmi lesquels la vierge Chrypse ou Aure, de la famille impériale, et son intendant Sabinien ; Censorinus maître des offices de l'empereur Claude ; six chrétiens arrivés à Rome, avec deux autres ; quarante-deux martyrs dans la Toscane, dont les premiers sont Gracilien et la vierge Félicissime ; deux évèques, Ptolémée et Romain, avec trente-huit fidèles ; quarante-six soldats, avec cent vingt autres chrétiens, égorgés à Rome par ordre de Claude ; la vierge Cyrilla et sa mère Tryphonie ; le diacre Césaire, avec divers autres compagnons ; sainte Sévère ; quatre nobles Persans ; le prêtre Valentin et l'évèque Valentin de Terni, avec leurs sompagnons ; saint Eutychius, saint Hyacinthe, saint Justin, prêtre de l'Eglise romaine, avec plusieurs autres ; enfin saint Hippolyte, évêque de Porto.

L'an 235, saint Hippolyte, par l'ordre de Maximin, fut exilé en Sardaigne avec le pape Pontien, qui y mourut. En 247, il fit le voyage d'Alexandrie, où il convertit, ainsi que dans le reste de l'Egypte, un grand nombre d'infidèles, même parmi les Sarrasins. De retour à Rome, en 251, il fut établi premier évêque de Porto par le pape saint Corneille. Enfin, l'an 269, il souffrit le martyre à Ostie avec plusieurs autres : voici de quelle manière, suivant les actes qu'on a retrouvés vers la fin du dix-huitième siècle.

Dans les temps de Claude, sous la présidence du vicaire Ulpius Romulus, une grande persécution s'éleva contre les chrétiens. Or, il y avait à la cour de l'empereur le maître des offices, Censorinus, chrétien en secret, qui s'appliquait chaque jour à la prière, au jeûne et à l'aumône. Comme il accompagnait toujours l'empereur, dès qu'il voyait des chrétiens traînés à la mort ou en prison, il les encourageait sans qu'on s'en aperçût, leur procurant de quoi vivre et les servant dans les prisons et les fers. Ce que Claude ayant appris, il le fit arrêter et lui dit en colère ; Comment ! voilà ce que vous faites, vous fidèle adorateur des dieux et qui avez l'honneur de parler toujours à notre majesté ? Censorinus répondit : Je confesse que le Seigneur Jésus-Christ est vrai Dieu, qu'il a été crucifié et enseveli, qu'il est ressuscité à la vue des soldats qui l'avaient crucifié, et qu'il est monté au ciel à la vue de ses disciples. De nos temps, il a daigné descendre d'auprès du Père dans le sein d'une vierge, sans quitter le ciel. — Mais tu es fou, reprit Claude en colère ; et aussitôt il le fit conduire dans la prison d'Ostie.

Dans la même ville était exilée une vierge de famille sénatoriale et même impériale : Chryse était son nom. Après avoir souffert bien des persécutions, elle demeurait dans un petit domaine, avec des hommes religieux et des vierges. Nuit et jour elle venait à la prison, procurait à Censorinus des vivres, lavait de sa main ses chaînes, ses yeux et son visage. Le prêtre Maxime et le diacre Archélaüs y offraient chaque jour des sacrifices à Dieu, avec des hymnes et des cantiques. Maxime opérait de si grandes merveilles au nom de Jesus-Christ, que, quand il arrivait auprès du bienheureux Censorinus, les fers tombaient à celui-ci des mains et des pieds. Maxime se mit alors à dire aux gardes : Mes frères, quittez les démons et les plaisirs qui passent, et apprenez à connaître Notre Seigneur Jésus-Christ, le roi éternel, qui fut et qui est avant tous les siècles, qui viendra juger les vivants et les morts, et le monde entier par le feu. Car ce monde passera, ainsi que le ciel et la terre ; mais Notre Seigneur Jésus-Christ est toujours et toujours le même. Les gardes repondirent : Et que ferons-nous

(1) Euseb., l. VII, c. XIII, 14 et 16. *Acta SS.*, 3 *mart.*

pour celui que vous nous prêchez, que nous connaissons par votre parole et par les miracles que vous faites en son nom, lorsque les chaînes se rompent à vos prières? Maxime leur dit : Recevez chacun le baptême, croyez au Fils de Dieu, abandonnez les vaines idoles et repentez-vous d'avoir blasphémé son nom et tourmenté ses saints. Aussitôt ils se jetèrent tous à ses pieds, au nombre de seize, avec le tribun Théodore, et demandèrent le baptême. Après les préparations convenables, Maxime les baptisa tous au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et les revêtit des robes blanches confectionnées par sainte Chryse ou Aure. L'évêque Cyriaque, étant survenu, leur donna la confirmation.

Non loin de là, un cordonnier se lamentait d'avoir perdu son fils. Le prêtre Maxime, accompagné de l'évêque et des dix-sept soldats, lui dit : Crois en Notre-Seigneur Jésus-Christ, en présence de nous tous, et vous vivrez, et vous recouvrerez votre fils. — Mais en qui croirai-je, s'écria le cordonnier avec larmes, sinon en celui que j'ai blasphémé depuis mon enfance jusqu'à présent ? — Il faut vous repentir de ce que vous avez fait, lui dit Maxime : car notre Dieu est le Dieu des repentants ; il ne nous rend pas selon nos péchés, mais selon sa miséricorde. — Le cordonnier ayant reçu le baptême, tous les saints se mirent en prières, et l'enfant ressuscita en disant j'ai vu le Seigneur Jésus-Christ, me ramenant des ténèbres à la lumière. Il fut baptisé, eut pour marraine sainte Aure, qui lui donna le non de Faustin : Il avait près de douze ans.

L'empereur Claude ayant appris ce qui s'était passé, en fut dans une étrange colère, et donna ordre à Ulpius Romulus, vicaire du préfet de Rome, d'aller à Ostie et d'obliger Chryse, par les tourments, à revenir au culte des dieux. Elle souffrit courageusement le chevalet, les fouets et les torches ardentes appliquées aux parties les plus sensibles de son corps. Elle fut remise en prison à demi brûlée. Les autres saints confessèrent Jésus-Christ avec la même constance. Le diacre Archelaüs, le premier, eut la tête tranchée ; ensuite les dix-sept soldats, y compris le tribun Théodore ; enfin le prêtre Maxime et l'évêqe Cyriaque : leurs corps furent jetés dans la mer. Mais le prêtre Eusèbe les recueillit et les enterra dans le voisinage : ceux du prêtre et l'évêque, le huitième d'août.

Quelques jours après, sainte Chryse subit un nouvel interrogatoire, fut battue avec des lanières armées de plomb, et enfin jetée dans la mer avec une grosse pierre au cou. Son corps ayant été ramené au rivage, saint Hippolyte, surnommé Nonus ou Nonagénaire à cause de son extrême vieillesse, l'enterra le quatorzième d'août, dans le domaine où elle demeurait de son vivant.

Sabinien, intendant de la sainte martyre, sommé par Ulpius de livrer les trésors de sa maîtresse et d'adorer les idoles, répondit : Que les trésors avaient été distribués aux pauvres, et que, pour les idoles, jamais il ne fléchirait le genou devant elles. Ulpius lui fit battre la tête avec des lanières plombées.

Le vieillard Hippolyte, survenant, dit à haute voix : Malheureux ! si vous connaissiez le Christ, Fils de Dieu, vous ne tourmenteriez point ainsi la tête de ces saints, pour les soumettre à vos vaines idoles : mais vous vous soumettriez vous-même au créateur de l'univers et à ses serviteurs, et vous n'adoreriez pas des pierres muettes et inanimées. Ulpius fut tellement irrité de ces paroles, qu'il ordonna de lier les pieds et les mains du saint vieillard, et de le précipiter dans un gouffre profond, où il rendit son âme au Seigneur le 22 août. Sabinien acheva son martyre le 22 du même mois.

Tels sont, en résumé, les actes des martyrs d'Ostie, sous l'empereur Claude II ; actes dont le texte grec a été retrouvé dans la bibliothèque de Turin, et publié avec de savantes dissertations, à Rome, en 1795, à l'imprimerie de la Propagande (1).

Toutefois, dans ces temps de calamités, tous les chrétiens ne se montrèrent pas également charitables envers leurs frères malheureux. Dans le Pont, quelques-uns ayant été faits prisonniers par les Borans et les Goths, s'enrôlèrent avec eux, se mêlèrent à leurs courses, et devinrent barbares jusqu'à étrangler leurs compatriotes, ou les tuer à coups de bâton, et montrer aux Barbares les chemins ou les maisons qu'ils ne connaissaient pas. Quelques autres retenaient eux-mêmes en captivité ceux de leurs frères qui fuyaient. D'autres s'étaient enrichis ou indemnisés dans ces malheurs publics d'une manière pareillement odieuse. Saint Grégoire Thaumaturge, consulté par l'évêque dans le diocèse duquel ces énormités avaient eu lieu, répondit qu'il fallait de suite excommunier tous ces misérables, de peur que la colère de Dieu ne tombât sur tout le peuple, et premièrement sur les prélats qui n'en feraient pas justice. En attendant un concile pour régler le tout en détail, il envoyait le prêtre Euphrosyne, pour y procéder au jugement des pécheurs publics, suivant les formes qu'on observait à Néocésarée. Quant à ceux qui s'étaient rendus coupables de moindres crimes, ils n'étaient pas excommuniés, mais astreints à divers degrés de pénitence. Ceux qui s'accusaient eux-mêmes, sans attendre qu'ils fussent convaincus juridiquement, étaient traités avec moins de sévérité (2).

C'est le premier monument où l'on trouve plusieurs degrés de pénitence distincts. Quelques-uns étaient admis aux prières publiques, mais prosternés ; d'autres n'étaient admis qu'aux instructions ; d'autres en étaient même exclus. Mais on n'y trouve encore rien qui

(1) *Act. Martyrum ad Ostia Tiberina*, Romæ 1795. — (2) Greg. Th., *Epist. canon.*

fixe la durée de la pénitence. Tout cela fait voir que les chrétiens du troisième siècle n'étaient pas tous des saints : qu'il se commettait parmi eux des péchés publics, quelquefois même des péchés énormes. Mais on y voit aussi que là où la philosophie et la loi humaine étaient impuissantes, la voix de l'Eglise se faisait entendre des plus barbares, et leur apprenait à être humain en devenant chrétiens.

Mais où principalement l'humanité chrétienne, même dans ce qu'elle a de moins parfait, se montre supérieure à l'humanité païenne, même dans ce qu'elle a de plus parfait, c'est sous le rapport de l'intelligence. Plus de huit siècles après Socrate et Platon, les philosophes Plotin et Porphyre ne sont pas plus avancés dans la connaissance de Dieu, de l'homme et de l'univers : leur langage est encore moins intelligible ; leur esprit, toujours en enfance, est infatué d'astrologie, de magie, de sortiléges. Tandis que des milliers de chrétiens, hommes, femmes, enfants, proclament devant les tribunaux et au milieu des supplices les grandes vérités que la philosophie retenait captives, l'unité de Dieu, sa providence, l'immortalité de l'âme, la venue du Rédempteur, le jugement à venir, et se moquent de toutes les superstitions de l'astrologie et de l'idolâtrie. Dans les écrits de Platon, on a reconnu un vestige obscur de la Trinité divine : ce vestige se retrouve dans les écrits de Plotin, mais toujours aussi obscur. Le peuple catholique, non-seulement avait une connaissance distincte de ce mystère, et des expressions nettes et précises pour en parler, il savait encore à quel tribunal s'adresser pour éclaircir les doutes.

En 257, Sabellius renouvela, dans la Libye cyrénaïque, l'hérésie de Noët et de Praxéas, qui niaient la Trinité et la distinction réelle des trois personnes divines. Quelques évêques du pays adoptèrent cette erreur, et leurs opinions y prévalaient tellement qu'on ne prêchait presque plus le Fils de Dieu. Saint Denys d'Alexandrie, qui avait soin de ces églises, en ayant été informé par des écrits qu'il reçut de part et d'autre, et par des frères qui vinrent lui en parler, il envoya d'abord et exhorta les auteurs de cette erreur à la quitter. Ils n'en firent rien : au contraire, ils poussèrent leur impiété avec plus d'impudence. Ce qui l'obligea à écrire plusieurs lettres, dont il envoya copie au pape saint Sixte. Dans une de ces lettres, qui était adressée à Euphranor et Ammonius, voulant montrer par le chemin le plus court la distinction des trois personnes, il insistait sur ce qui convient au Fils de Dieu comme homme ; par exemple, qu'il est fidèle à celui qui l'a fait, et qu'il a été fait plus excellent que les anges, et principalement sur ce que Jésus-Christ dit lui-même : Je suis la vigne, et mon Père est le vigneron. Car comme il est impossible que le même soit le vigneron et la vigne, l'ouvrier et l'ouvrage qui est fait, il prouvait clairement que Dieu le Père et Jésus-Christ ne sont pas la même personne.

Cependant quelques fidèles bien instruits dans la foi, ayant lu ces paroles, mais ne s'étant pas informés auprès de saint Denys lui-même comment il les entendait, ils allèrent à Rome et le dénoncèrent à saint Denys, Pape, comme enseignant que le Fils avait été fait, et qu'il n'était pas consubstantiel au Père (1).

Ce mot de *consubstantiel*, en grec *homoousios*, est remarquable dans leur bouche. On voit qu'au moins soixante ans avant le concile de Nicée, il était usité même parmi les simples fidèles, et regardé par eux comme l'expression distinctive de la vraie foi, et que ceux qui ne s'en servaient pas leur devenaient suspects.

Le Pape assembla un concile à Rome, qui trouva fort mauvais ce que l'on attribuait à l'évêque d'Alexandrie. Le Pape lui écrivit le sentiment de tous, lui mandant d'éclaircir les points sur lesquels il était accusé, et condamnant comme coupables de deux impiétés opposées, mais également criminelles, et ceux qui soutenaient la doctrine de Sabellius, et ceux qui disaient que le Verbe de Dieu avait été créé, fait ou formé, et n'était pas consubstantiel au Père. L'évêque d'Alexandrie répondit au Pape, d'abord par une lettre, et ensuite par une apologie plus longue, et, dans l'une et dans l'autre, démontra fausse l'accusation portée contre lui, *comme s'il ne disait pas que le Christ est consubstantiel à Dieu*. Ce sont ses propres paroles.

Il disait donc que le Fils est consubstantiel au Père ; et il le disait avec le Pape et son concile ; et il le disait avec les fidèles qui l'avaient accusé. C'est la conséquence que saint Athanase en tire contre les ariens (2). Ce qui la confirme, c'est le témoignage même d'Eusèbe de Césarée, ce malheureux fauteur de l'arianisme. Il nous apprendra que, parmi les anciens, il connaissait plusieurs doctes et illustres évêques et écrivains qui, en parlant de la divinité du Père et du Fils, s'étaient servis du mot consubstantiel (3). Lors donc que des critiques modernes assurent ou supposent que ce mot n'était point usité parmi les catholiques avant le concile de Nicée, ils assurent ou supposent une insigne fausseté.

Saint Athanase fait voir, par de longues citations, et que saint Denys, Pape, et que saint Denys, évêque d'Alexandre, avaient condamné d'avance et avec une égale force l'impiété de l'arianisme. Le Pape traite de blasphème absurde les propres expressions dont se servira Arius pour énoncer son erreur ; savoir : que le Fils a été fait et qu'il a été un temps où il n'était pas. « Ce n'est pas un blas-

(1) Athan., *De Sent. Dionys.*, *item*, *De Synodo*. — (2) Ath., t. I. *Syn. Nic.*, p. 275. *De Dion. Sent.*, p. 558 *De Syn.*, p. 918. *Ad Afr.*, p. 937. — (3) Socrate, l. I, c. VIII, p. 26.

phème ordinaire, dit le Pape, mais le plus grand de tous, de dire que le Seigneur a été fait. Car si le Fils a été fait, il y avait donc un temps où il n'était pas ; or, il était toujours. Il est dans le Père, comme il dit lui-même : Il est la raison, la sagesse, la puissance de Dieu, comme le témoignent les Ecritures. Si donc il a été fait, il s'ensuivra qu'il y a eu un temps où Dieu était sans sa raison, sa sagesse, sa puissance. Ce qui est le comble de l'absurdité (1).

Saint Denys, évêque, avait fait son apologie en trois livres. Dans le premier, il conclut ainsi l'examen de sa lettre à Euphranor. « J'ai donc démontré fausse l'accusation qu'on a formée contre moi, comme si je ne disais pas que le Christ est consubstantiel à Dieu. Car bien que je dise que je n'ai trouvé ni lu ce mot en aucun endroit des Ecritures divines, toutefois mes preuves suivantes, qu'ils ont passées sous silence, ne diffèrent pas de ce sens. Car j'ai dit qu'une plante qui vient d'une semence ou d'une racine, est autre que ce qui la produit, et toutefois demeure absolument de même nature ; qu'un fleuve, qui coule d'une source, prend une autre figure et un autre nom ; car on ne nomme point la source fleuve ni le fleuve source ; cependant tous les deux subsistent ; la source est comme le père, et le fleuve est l'eau qui vient de la source. » Il disait encore, dans ce livre, que Dieu n'a jamais été sans être Père, et que Jésus Christ a toujours été Verbe, sagesse et puissance ; car Dieu ne les a pas engendrés après avoir été sans eux. Mais il disait que le Fils n'est pas de lui-même, et qu'il tient l'être de son Père. Pour montrer que le Fils lui est coéternel, il se servait entre autres de cette comparaison : « Si le soleil est, la splendeur est, le jour est ; et si l'un et l'autre manquent, il n'y a point de soleil. Si donc le soleil était éternel, le jour ne cesserait point ; mais parce qu'il ne l'est pas, le jour commence et finit avec lui. Or, Dieu est une lumière éternelle, qui n'a point commencé et ne finira jamais ; il a donc une splendeur éternelle, qui est toujours avec lui et toujours engendrée, procédant de lui sans commencement. » Dans le second livre, il résumait sa doctrine en ces mots : « Ainsi nous étendons l'unité indivisible à la trinité ; et nous renfermons la trinité dans l'unité, sans la diminuer. » Et il finissait le livre même par cette formule de louange, qu'il disait avoir reçue de ses anciens : « A Dieu le Père, et au Fils Notre Seigneur Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, gloire et puissance dans les siècles des siècles. Amen. »

Le saint évêque d'Alexandrie écrivit vers le même temps contre l'erreur des millénaires, c'est-à-dire de ceux qui prenaient dans un sens trop matériel ce que l'apôtre saint Jean dit du règne de mille ans de Jésus-Christ sur la terre. Cette erreur avait été renouvelée par un évêque d'Egypte, nommé Népos, mais qui était mort dans la paix de l'Eglise. Plusieurs fidèles la partageaient. Saint Denys eut avec eux une conférence, où ils exposèrent avec candeur leurs raisons, écoutèrent les siennes avec une humble docilité, et finirent par protester qu'ils abandonnaient leur opinion particulière (2).

Un autre évêque, nommé Basilide, avait demandé au saint à quelle heure précise on pouvait cesser le jeûne du carême et se livrer à la joie de la fête pascale. Cette question avait de l'intérêt alors, parce qu'on veillait toute la nuit de Pâques, et que bien des fidèles avaient passé les deux, trois, quatre et quelquefois les six jours précédents sans manger. Saint Denys, dans sa réponse, dit ce qu'il en pense, mais sans vouloir en faire une règle. Il apporte la coutume d'Alexandrie. « Nous blâmons d'intempérance ceux qui se hâtent trop et qui rompent le jeûne lorsqu'ils voient approcher minuit ; nous louons le courage de ceux qui tiennent ferme jusqu'à la quatrième veille, et nous n'inquiétons pas ceux qui se reposent cependant, selon leur besoin et leur commodité ; quant à ceux qui ont poussé le jeûne le plus loin, et qui ensuite se trouvent faibles et presque défaillants, on doit leur pardonner s'ils mangent plus tôt (3). »

Mais ce qui fait le plus d'honneur à ce grand saint, c'est précisément ce qu'ont omis la plupart des historiens modernes, c'est la manière admirable dont il défendit la vraie foi contre l'hérésie de Paul de Samosate.

Cet homme était devenu, en 260, évêque d'Antioche, on ne sait comment. Du moins s'en montra-t-il peu digne. Né à Samosate, de parents pauvres et qui ne lui avaient laissé aucun bien, l'épiscopat ne fut pour lui qu'un moyen de s'enrichir par des iniquités, par des sacriléges, par des extorsions qu'il exerçait sur ses frères, se faisant un profit de leurs pertes ; car il se faisait payer le secours qu'il leur promettait, abusant de la facilité que l'on trouve en ceux qui ont des affaires, et qui donnent tout pour en être délivrés. Non content de se faire ainsi de la religion un moyen de gagner, il brigua et obtint encore la charge de ducénier ou receveur général des impôts, et il estimait beaucoup plus cette dignité séculière que celle d'évêque. Il marchait avec faste dans la place publique, environné d'une troupe de gens qui le précédaient et le suivaient comme des gardes. Son arrogance excitait l'envie et la haine contre la foi. Dans les assemblées ecclésiastiques, il employait des artifices de théâtre pour frapper l'imagination et s'attirer de la gloire en étonnant les simples. Il se dressa un tribunal et un trône élevé, non tel que le doit avoir un disciple de Jésus Christ. Il avait un cabinet secret comme les magistrats séculiers, et lui donnait le même nom. En parlant au peuple, il frappait de la main sur sa cuisse, et des

(1) Ath. *Syn. Nicæn. Dec.*, t. I, p. 276. — (2) Euseb., l. VII, c. XXIV. — (3) Labbe, t. I.

pieds sur son tribunal. Il se fâchait contre ceux qui ne le louaient pas, qui ne secouaient pas leurs mouchoirs, comme dans les théâtres, qui ne criaient pas et ne se levaient pas, comme faisaient ceux de son parti, hommes et femmes, qui l'écoutaient de cette manière indécente. Il reprenait et maltraitait ceux qui écoutaient avec ordre et modestie, comme étant dans la maison de Dieu. Il s'emportait aussi contre les évêques défunts, les déchirant en public et parlant avantageusement de lui-même, comme un sophiste et un charlatan, plutôt que comme un évêque. Il supprima les cantiques composés en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, comme étant nouveaux et faits par des auteurs modernes ; cependant il en fit chanter par des femmes à son honneur, de lui-même, au milieu de l'église, le grand jour de Pâques, et il engageait ses flatteurs, soit des évêques des villages et des villes voisines, soit des prêtres, à tenir le même langage en parlant au peuple. Il ne voulut pas confesser que le Fils de Dieu fût venu du ciel ; mais ceux qui le louaient, dans leurs cantiques et dans leurs sermons, disaient qu'il était lui-même un ange descendu du ciel. Et non-seulement il ne l'empêchait pas, mais il assistait lui-même à ces discours.

Le reste de sa conduite n'était pas moins scandaleux. Il entretenait des femmes, ainsi que ses prêtres et ses diacres, dont il couvrait et ce péché et d'autres péchés inguérissables, quoiqu'il les connût bien et qu'il les en eût convaincus. Mais il voulut les tenir dans la dépendance par la crainte, et les empêcher de l'accuser. Il les enrichit même pour se faire aimer d'eux. Déjà il avait renvoyé une de ses femmes sous-introduites, mais il en retenait deux autres qui étaient bien faites et à la fleur de leur âge. Il les menait partout avec lui, et cela avec d'autant plus de scandale qu'il vivait dans les délices et la bonne chère. Tous en gémissaient en secret ; mais ils craignaient tellement sa puissance et sa tyrannie, qu'ils n'osaient l'accuser (1). Tel est le tableau de ses mœurs, que retrace le concile qui le condamna plus tard.

Ce qui rendait Paul si puissant, c'était la faveur de Zenobie, reine de Palmyre, dont le mari Odénat venait d'être reconnu empereur par Gallien. Elle était juive de religion. Voulant aussi connaître la doctrine des chrétiens, elle s'adressa au nouvel évêque d'Antioche. Paul de Samosate ne lui enseigna rien de Jésus-Christ qu'elle ne pût croire aisément ; car il en avait lui-même des sentiments bas et terrestres, ne lui attribuant que la nature d'un homme ordinaire, contre la doctrine de l'Église.

Le premier d'entre les évêques qui paraisse avoir réfuté cet hérésiarque, est saint Denys d'Alexandrie. Paul lui ayant écrit, il lui répondit par une lettre, que nous n'avons plus, où il l'exhortait à découvrir nettement ses sentiments. Paul, qui s'étudiait à cacher et à déguiser ses erreurs, les découvrit néanmoins assez clairement, par sa réponse, pour donner lieu à saint Denys de le réfuter amplement.

C'est ce qu'il fit dans une lettre qui porte pour inscription : « Denys et ses coprêtres de l'église d'Alexandrie, salut dans le Seigneur. » L'inscription n'ajoute pas : A Paul, évêque, ou à Paul, notre frère. C'est que le saint le regardait déjà comme un traître à la foi. Dans le cours de la discussion, il l'appelle bien une fois l'ami ; mais le mot grec dont il se sert est un terme d'honnêteté qu'on adressait à des personnes avec lesquelles on n'avait d'ailleurs aucune liaison. Le même dira, dans un écrit postérieur, que, dans sa lettre, il l'avait appelé ami, non comme un coévêque, mais comme un pareil à celui que le Seigneur apostrophe par ces mots : Mon ami, pourquoi viens-tu ici ?

On voit que l'hérésiarque soutenait que dans Jésus-Christ, il y avait deux hypostases, deux personnes, deux Christs et deux Fils : l'un Fils de Dieu par nature et préexistant aux siècles ; l'autre, Christ nominal, Fils de David, qui n'existait point avant le temps, et qui, par le bon plaisir de Dieu, a reçu le nom de Fils, comme une ville reçoit le nom de son maître, et une maison celui de son fondateur.

Saint Denys oppose à son ignorance volontaire la constante prédication de l'Église, qui ne connaît qu'un seul et même Fils unique de Dieu, Jésus-Christ, le Seigneur de la gloire, qui, par sa Passion, sauve ceux qui croient en lui. Il dit que Jean-Baptiste, si saint qu'il fût, était l'œuvre de la justice ; mais que Jésus en était la nature. Il compare l'ignorant hérésiarque au serpent qui rampe sur sa poitrine et sur son ventre, qui mange la terre tous les jours de sa vie, et qui, conformément à ses œuvres, complote contre le Seigneur et son Christ, son Verbe éternel.

« Comment dis-tu que le Christ est un homme distingué, et non pas réellement Dieu, adoré par toutes les créatures avec le Père et le Saint-Esprit, incarné de la sainte Vierge Marie, mère de Dieu ? Il n'y a qu'un seul Christ, celui qui est dans le Père, son Verbe coéternel ; il n'est qu'une seule personne, Dieu invisible devenu visible. Car, Dieu, il s'est manifesté dans la chair, en naissant d'une femme, lui que Dieu le Père engendre de son sein avant l'aurore. Le Verbe s'est fait chair sans division ni partage ; il n'est point divisé en la chair et au Verbe, comme si le Verbe habitait dans l'homme. C'est là exclure la génération. Depuis longtemps il habite ainsi dans les âmes justes parmi lesquelles il aurait ainsi beaucoup de mères. Or, une seule Vierge a enfanté le Verbe vivant et subsistant en lui-même ; l'Incréé et le Créateur ; celui qui est venu dans le monde, le Dieu inconnu, le Dieu sur-céleste, l'Architecte du ciel, le Créateur

(1) Euseb., l. VII, c. xxx.

du monde; celui qui sanctifie et qui est sanctifié. En effet, celui qui se sanctifie lui-même, n'est pas autre que celui qu'il sanctifie. Or, un Dieu seul pouvait dire : Je me sanctifie moi-même pour eux; car il est impossible à un homme de se sanctifier lui-même ou de sanctifier un autre. Voilà ce qui renverse de fond en comble ce que tu as avancé : que le Christ est un autre homme que Dieu le Verbe, et qu'il diffère de substance et de dignité de cet autre Christ qui habite en lui et y opère les œuvres de la justice divine. Tu dis que le Christ-Sauveur a été délaissé sur la croix? lui qui est Seigneur par nature, le Verbe du Père, par qui le Père a tout fait, et que les saints Pères, qui nous ont instruits de Dieu, ont dit consubstantiel au Père! Tu dis que le Christ, Fils de l'homme, n'est pas le même que le Verbe du Père? Tu ne respectes donc ni Pierre, qui, inspiré par Dieu le Père même, confesse que le Christ, Fils de l'homme, est le Fils du Dieu vivant; ni Thomas, qui reconnaît à ses plaies son Seigneur et son Dieu, et le confesse devant tout le monde? »

C'est ainsi que saint Denys, en réfutant Paul de Samosate, réfutait d'avance Nestorius. Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est le témoignage qu'il rend que, même avant cette époque, les saints Pères appelaient le Fils consubstantiel au Père (1).

Paul ne voulut pas demeurer sans réplique. Il répondit par un écrit commençant en ces termes : Je vous considère comme digne d'honneur, à cause de votre grand âge, et parce que vous portez les stigmates du Christ dans votre corps; car tout le monde vous admire pour votre sagesse et votre prudence. Quant à vos injures contre moi, de m'appeler un serpent qui rampe, qui mange de la terre, je n'en tiens nul compte. Vous me pressez au commencement de votre lettre de dire nettement ce que je pense. Je ne dirai rien de moi-même, mais d'après la divine Écriture.

Viennent ensuite dix questions ou difficultés qu'il formait contre la doctrine de l'Église. Ce sont dix conséquences de cette première erreur, qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, et elles tendent à établir en détail : que le Christ n'est point par la nature le dieu des apôtres; qu'il est par la nature homme comme nous; que le Crucifié et le Verbe du Père n'ont pas la même hypostase; que le sang du Christ n'est point incorruptible; que le Fils de Marie n'a pas été avant les siècles; qu'un enfant qui s'enfuit en Égypte avec sa mère, n'existe point de toute éternité ni en tout lieu; que le Verbe n'a point pris la forme de serviteur sans en prendre l'hypostase; qu'on ne peut point appeler non fait et éternel, un Christ que ses parents cherchent et retrouvent à l'âge de douze ans; qui a éprouvé la faim et la fatigue n'est point le Dieu grand et éternel; que celui-là enfin n'est pas coéternel au Père, ni Dieu en aucune sorte, qui, suivant l'Apôtre, a été fait Seigneur et Christ par Dieu, et qui a dit qu'il n'était pas encore monté auprès du Père.

Saint Denys, en réfutant ces objections une à une et par les Écritures même, s'exprime divinement sur les principaux mystère de la foi. Il enseigne que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois hypostases inséparables (2); que le Christ, qui subsiste toujours personnellement, est égal, coéternel au Père et coéternel à l'Esprit, qui lui-même est Seigneur (3). Car, ajoute-t-il, le Paraclet est Dieu aussi bien que le Père, et coéternel au Christ. Dans sa précédente lettre, il avait déjà dit qu'il n'y a d'impeccable que le Père, le Fils et le Saint-Esprit (4).

Il appelle au moins huit fois la sainte Vierge Marie, *Théotocos*, c'est-à-dire mère de Dieu, celle qui a enfanté Dieu. Il dit, en parlant de l'enfant Jésus retrouvé au temple : « La mère de mon Dieu dit à mon Dieu : Nous vous avons cherché avec douleur (5). »

Il observe que le sang du Christ est distribué dans l'eucharistie de la même manière que le fut l'Esprit-Saint le jour de la Pentecôte, et que cette division mystérieuse n'emporte pas plus la corruptibilité dans un cas que dans l'autre. Il répète à la fin que le Christ, son Dieu et son Seigneur, est un seul Verbe, une seule hypostase, une seule personne; que tout lui a été soumis par le Père; que, quoiqu'il ne fût pas moindre que le Père, il a cependant prié pour nous, en disant : Père saint, sanctifiez-les; conservez-les en votre nom. Cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit soumis, comme les adorateurs des idoles, l'indocile synagogue des Juifs, qui s'est séparée du véritable époux et jetée entre les bras de Barabbas. Quant à l'individu de Samosate, il s'est transformé lui-même en vase de colère pour la perdition, par les blasphèmes d'Artémas et en se prenant dans ses lacets. Les Juifs ne confessent pas que le Christ soit le même que le Verbe qui existe avant les siècles, ils disent que c'est plutôt un homme comme un des prophètes. Le Samosatéen est d'accord avec les Juifs (6).

Dans cette réfutation, saint Denys ne s'adresse plus à Paul, si ce n'est quelquefois par manière d'argumenter, comme quand il lui explique dans quel sens il l'avait précédemment appelé ami. Il en parle généralement en troisième personne, sous le nom de Samosatéen. C'est que, malgré toutes les dissimulations de l'hérésiarque, il avait pénétré le fond pestilentiel de sa doctrine. Parmi les critiques modernes, il en est qui, pour n'avoir examiné que superficiellement ces admirables lettres de saint Denys, ont prétendu qu'elles ne pouvaient être de lui ni de son époque, mais d'un siècle bien postérieur. Une des principales raisons qu'ils en donnent, c'est que, dans ces

(1) L... t. I, 850 et col. seq. Mansi, t. I, p. 1039. S. *Dionys. fr... quæ supersunt. Romæ*, 1796, p. 20 et seq. — (2) Labbe, t. I, col. 866. A — (3) *Ibid.*, D. — (4) Col. 756. C. — (5) Col. 868. A. — (6) Col. 890. E.

lettres, la sainte Vierge Marie est appelée bien des fois mère de Dieu, *Théotocos*. Mais saint Méthodius de Patare, contemporain de saint Denys, donne ce nom plus d'une fois à la sainte Vierge (1); mais Origène, le maître de saint Denys, lui donne déjà ce nom dans son commentaire sur saint Luc (2); mais l'historien Socrate rappelle que, dans son premier tome sur l'*Épître aux Romains*, Origène explique fort au long pourquoi la sainte Vierge est appelée *Théotocos*, mère de Dieu (3). A coup sûr, ce que le maître avait dit, le disciple a pu le dire. Par cette raison principale des critiques, on peut juger des autres, que réfute d'ailleurs bien doctement l'estimable éditeur des *Œuvres de saint Denys*, justement surnommé le Grand (4).

Si le grand saint Denys eut la gloire de pénétrer tout le fond pestilentiel de la doctrine de Paul de Samosate, les autres évêques commencèrent à l'entrevoir également. Ils s'assemblèrent en grand nombre à Antioche même. Les principaux étaient saint Grégoire Thaumaturge, son frère, saint Athénodore, Firmilien de Cappadoce, Helène de Tarse, Nicomas d'Icône, Hyménée de Jérusalem, Théotecne de Césarée en Palestine, et Maxime de Bostres.

Saint Denys d'Alexandrie avait été invité; mais il s'excusa sur son grand âge et sa faiblesse. Il envoya saint Eusèbe, un de ses diacres, avec des lettres, non pas pour Paul de Samosate, qu'il ne voulut pas même saluer, mais pour l'église d'Antioche et pour les Pères du concile, afin d'animer leur zèle contre l'erreur. Sans doute qu'à ses lettres il joignit sa réfutation des dix objections de Paul. Les évêques, accompagnés d'un nombre considérable de prêtres et de diacres, s'assemblèrent beaucoup de fois et en divers temps, et l'on fit plusieurs discours et plusieurs discussions dans chaque concile. Paul et les siens faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour cacher le venin de son hérésie. Les évêques, au contraire, exposaient nettement leur foi, et s'efforçaient de découvrir la croyance de Paul et de rendre ses blasphèmes clairs et palpables. Nous avons encore la lettre que lui écrivirent à cette fin six d'entre eux. Elle commençait ainsi :

« Hyménée, Théophile, Théotecne, Maxime, Proclus et Bolan, à Paul, salut dans le Christ. Déjà, dans les conférences que nous avons eues ensemble, nous avons déclaré chacun de que nous croyons. Mais afin qu'on voie plus manifestement ce que chacun pense, et que les discussions aient une issue plus certaine, nous avons jugé à propos d'exposer par écrit la foi que nous avons reçue dès le commencement, et que nous voyons transmise et gardée dans la sainte Eglise catholique jusqu'à ce jour, par la succession des bienheureux apotres, et telle qu'elle a été prêchée d'après la loi, les prophetes et le Nouveau Testament ; savoir : Il n'y a qu'un Dieu non engendré, sans principe, invisible, immuable, que nul homme n'a vu ni ne peut voir, et dont il est impossible à la nature humaine de concevoir ou d'expliquer dignement la gloire et la grandeur. Nous devons nous estimer heureux d'en avoir une idée, si médiocre qu'elle soit, par la révélation de son Fils, selon qu'il a dit : Nul ne connaît le Père, que le Fils et celui à qui le Fils l'a révélé. Quant à ce Fils, nous confessons et nous prêchons, d'après la connaissance que nous en avons par l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il est engendré, qu'il est le Fils unique, l'image du Dieu invisible, le premier né avant toute créature, la sagesse de Dieu, son Verbe et sa puissance existant avant les siècles ; qu'il est Dieu et Fils de Dieu, non par prescience, mais par substance et hypostase. Quiconque dit, au contraire, que le Fils de Dieu n'est pas Dieu avant la création du monde ; quiconque soutient que de croire ou de prêcher que le Fils de Dieu est Dieu, ce n'est autre chose que croire et prêcher qu'il y a deux dieux, celui-là, nous le tenons hors la règle de l Eglise, et toutes les églises catholiques sont d'accord avec nous. Car c'est du Fils qu'il a été écrit : Ton trône, ô Dieu ! est dans les siècles des siècles. Tu as aimé la justice et haï l'iniquité : c'est pourquoi, ô Dieu ! ton Dieu t'a oint de l'huile de l'allégresse. Enfin toutes les divines Ecritures déclarent que le Fils de Dieu est Dieu.

» Nous croyons que ce Fils, qui toujours est avec le Père, en a accompli la volonté dans la création de l'univers ; que c'est à ce Fils dit : que de Dieu, et Dieu lui-même, qu'il a uni- Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. Il est et opère véritablement, comme Verbe à la fois et Dieu par qui le Père a fait toutes choses, non comme par un instrument, non comme par une science, sans hypostase. Car le Père a engendré le Fils comme une énergie vivante et subsistante en elle-même, et opérant toutes choses en toutes choses. C'est lui qui apparut à Abraham et aux patriarches, tantôt sous le nom de Dieu et de Seigneur, tantôt sous le nom d'ange ou d'envoyé ; car le Fils est l'ange du Père, quoiqu'il soit lui-même Seigneur et Dieu. Nous disons que ce Fils de Dieu, que l'Ecriture déclare Dieu lui-même, y a été préfiguré comme homme. Enfin nous croyons, avec l'Apôtre, que ce Fils qui est avec le Père est Dieu et Seigneur de toutes les créatures ; qu'il a été envoyé du ciel par le Père, et que, s'incarnant, il s'est fait homme. C'est pourquoi le corps même, pris de la Vierge, lequel renferme toute la plénitude de la Divinité, a été uni à la Divinité d'une manière indissoluble, et a été déifié. Aussi le même Jésus-Christ a-t-il été annoncé Dieu et homme dans la loi et les prophètes ; et toute l'Eglise qui est sous le ciel le croit-elle Dieu s'anéantissant lui-même, quoiqu'il fût égal à Dieu et en même temps

(1) S. Method., *De Sim. et Anna*, p. 418 et 429. *edit, Combefis*. — (2) Orig., *In Luc.*, I, 43. *Apud Galland. Bibl. PP.*, t. XIV, *append*, p. 87. — (3) Socrate, l. VII, c. XXXII. — (4) Dans la préface.

homme, de la race de David, selon la chair. Les miracles décrits dans les Evangiles, c'est Dieu qui les opérait, mais parce que le même participait de la chair et du sang, il a été tenté en toutes choses comme nous, hormis le péché. De beaucoup que nous aurions pu dire, nous avons marqué ce peu. Nous voulons savoir si vous pensez et enseignez les mêmes choses. Marquez-nous, en conséquence, si vous vous accordez à ce qui est écrit dessus, ou non (1). »

Paul usa de tous les déguisements pour échapper à sa condamnation. Tantôt il protesta ouvertement qu'il n'avait jamais tenu les erreurs qu'on lui imputait, et qu'il s'attachait à la doctrine des apôtres. Et les Pères, rendant grâces à Dieu de cette union, s'en retournèrent avec joie dans leurs églises. Dans un concile suivant, ou dans une autre session du même concile, Firmilien de Cappadoce le convainquit de nouveautés, et les condamna hautement. Paul promettant alors de se corriger, Firmilien crut qu'il fallait encore attendre, espérant que l'affaire s'étoufferait sans faire d'éclat qui pût scandaliser les infidèles.

On trouve, dans les actes du concile d'Ephèse, un abrégé de la confession de foi que dressa un des conciles d'Antioche contre Paul de Samosate. Il y est déclaré que Jésus-Christ est vrai Dieu de vrai Dieu, consubstantiel au Père ; que c'est par lui qu'ont été créés les siècles et faites toutes choses; qu'il est descendu du ciel à cause de nous, qu'il est né de sainte Marie toujours Vierge, et a été crucifié sous Ponce-Pilate, et le reste, comme dans le symbole (2).

Saint Denys d'Alexandrie, qui s'était excusé sur son âge et sur la faiblesse de sa santé, mourut en effet pendant la tenue du concile, l'an 264, après avoir occupé le siége dix-sept ans. Outre ceux de ses écrits dont nous avons parlé, l'éditeur romain de ses œuvres a retrouvé son *Commentaire sur le commencement de l'Ecclésiaste*. Il eut pour successeur le prêtre Maxime, qui avait confessé la foi avec lui.

Le diacre Eusèbe, qu'il avait envoyé au concile d'Antioche, ainsi que son ami Anatolius, furent retenus tous deux en Syrie, et gouvernèrent l'un après l'autre l'église de Laodicée. Ils avaient rendu de grands services à leur patrie. Car Alexandrie étant assiégée par une armée romaine, et divisée au dedans, la partie qui tenait contre les Romains souffrait une famine cruelle, et Anatolius y était; Eusèbe était dans l'autre, qui tenait pour les Romains : ils étaient d'intelligence et s'écrivaient. Eusèbe, qui était en grande considération auprès du général de l'armée romaine, lui demanda en grâce de vouloir bien recevoir les transfuges, et il l'obtint. Anatolius, en étant averti, fit assembler le conseil de la ville, et lui persuada de mettre dehors les bouches inutiles pour ne garder que les hommes de service. Sous ce prétexte, il sauva la plus grande partie des assiégés, les faisant sortir la nuit déguisés en femmes. Quand ils étaient au camp des Romains, Eusèbe en prenait soin et leur donnait tous les secours nécessaires après les souffrances d'un long siége. Ils sauvèrent ainsi premièrement les chrétiens, puis un grand nombre d'infidèles.

Eusèbe donc étant venu en Syrie, à l'occasion de l'affaire de Paul de Samosate, ceux qui gouvernaient l'Eglise en cette province ne le laissèrent point retourner chez lui, et le retinrent pour être évêque de Laodicée. C'était un homme d'une piété singulière, suivant le témoignage de saint Denys, son évêque, avec lequel il avait confessé la foi. Anatolius était très savant dans les lettres humaines et dans la philosophie. Il était grand rhétoricien et savait la dialectique, la physique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie en perfection ; ses concitoyens lui avaient déféré l'école d'Aristote, très-considérable à Alexandrie. Comme il se trouvait en Syrie, à l'occasion du concile d'Antioche, Théotecne, évêque de Césarée, le retint et lui imposa les mains pour l'épiscopat, le destinant à lui succéder ; et ils gouvernèrent ensemble cette église quelque peu de temps. Mais ensuite, passant à Laodicée, il fut arrêté par les frères, et ils l'élurent évêque à la place d'Eusèbe, son ami, qui était mort. Il laissa plusieurs ouvrages, entre autres un canon pascal que nous avons encore (3).

Peu après saint Denys d'Alexandrie, mourut aussi saint Grégoire Thaumaturge. Se voyant près de la mort, il s'informa s'il restait encore quelques infidèles dans la ville de Néocésarée et son territoire ; il apprit qu'il n'en restait que dix-sept. Il est fâcheux, dit-il, regardant le ciel, qu'il manque quelque chose à la plénitude de ceux qui se sauvent ; mais je dois à Dieu de grandes actions de grâces de ne laisser à mon successeur, qu'autant d'infidèles que j'ai trouvé de chrétiens. Il défendit que l'on achetât de lieu pour son sépulcre, afin, dit-il, que la postérité sache que Grégoire n'a eu la propriété d'aucun héritage, et qu'après sa mort, il a emprunté le sépulcre d'un autre. L'Eglise honore la mémoire de ces deux saints, Denys et Grégoire, le même jour 17 novembre.

Ils avaient été tous deux disciples d'Origène. Les ennemis mêmes de l'Eglise appelaient saint Grégoire un autre Moïse, à cause de ses miracles. Nous avons sous son nom quatre beaux et pieux sermons, trois sur l'annonciation de la sainte Vierge, et un sur la théophanie ou la manifestation de la Divinité au baptême de Jésus-Christ. Tous les quatre insistent sur les vérités attaquées par Paul de Samosate : la divinité consubstantielle du Fils de Dieu, son incarnation dans le sein de Marie, l'unité de sa personne à la fois Dieu et homme, la maternité divine de la sainte Vierge, qui est appelée plusieurs fois Théo-

(1) Labbe, t. I, col. 843 et seq. — (2) *Ibid.*, t. III, col. 339. — (3) Euseb., l. VII, c. XXXII.

tocos, ou mère de Dieu. Nous avons encore, sous le nom du même saint, douze anathèmes, qui sont comme autant de formules de condamnation contre les erreurs de Paul. Chaque anathème est suivi d'une courte explication. Le deuxième qu'on trouve cité dans un ancien monument comme étant du saint Thaumaturge, est conçu en ces termes : « Si quelqu'un dit que la chair du Christ est consubstantiel à la divinité, et ne confesse pas que dans la forme de Dieu il est Dieu, et qu'il s'est anéanti lui-même et a pris la forme de serviteur, qu'il soit anathème. » En effet, dit l'explication, comment la chair qui est en deçà du temps peut-elle être consubstantielle à la divinité, qui est au delà du temps ? Car on appelle consubstantielle ce qui est identique en nature, et qui l'est toujours invariablement (1).

Nous ne voyons aucune raison qui empêche de croire que ces pièces sont réellement de saint Grégoire Thaumaturge. Il ne dit rien de plus ni de moins que son condisciple saint Denys d'Alexandrie, et les six évêques dans leurs lettres à Paul de Samosate. Un critique objecte qu'on y trouve le mot de consubstantiel. Mais nous savons par Eusèbe que parmi les anciens, d'illustres évêques et de doctes écrivains s'en servaient ; mais nous savons par saint Athanase que, du temps de Grégoire, ce mot était connu des simples fidèles et regardé par eux comme l'expression catholique de la foi. Il objecte encore qu'on y parle trop bien du mystère de l'Incarnation, jusqu'à condamner d'avance les erreurs de Nestorius et Eutychès. Mais c'est une chose constante que Nestorius n'a fait que renouveler certaines erreurs de Paul de Samosate. Il n'est donc pas étonnant que les saints Pères, en réfutant l'un, aient réfuté l'autre. Mais trente et quarante ans avant saint Grégoire et saint Denys, nous voyons Tertullien réfuter ces mêmes erreurs, et personne ne révoque en doute pour cela les écrits de Tertullien.

Comme on s'aperçut que Paul de Samosate n'avait fait que dissimuler, et ne corrigeait ni sa doctrine, ni ses mœurs, les évêques s'assemblèrent de nouveau au nombre de soixante-dix. Le concile étant déjà réuni, on attendait Firmilien de Cappadoce, qui y avait été invité, et s'était mis en chemin, nonobstant son grand âge. Mais, quelque temps après, on eut nouvelle qu'il était mort à Tarse, le 28 octobre 269.

Celui qui travailla le plus à convaincre l'hérésiarque, fut Malchion, homme très-savant et grand philosophe, qui gouverna longtemps l'école des lettres humaines à Antioche, et à cause de la pureté de sa foi, fut honoré de la prêtrise dans la même église. Sa dispute avec Paul fut écrite par des sténographes, et les actes en demeurèrent. On voit, par des fragments qui nous en restent, qu'il défendait contre Paul les mêmes vérités que les conciles d'Éphèse et de Chalcédoine proclamèrent depuis contre Nestorius et Eutychès (2).

L'impiété de Paul étant reconnue de tout le monde, le concile le déposa, l'excommunia et élut à sa place Domnus, fils de Démétrien, qui avait glorieusement rempli la même chaire. Domnus aussi était orné de toutes les vertus qui conviennent à un évêque. Le concile fit ensuite une lettre synodale, adressée nommément au pape saint Denys et à Maxime d'Alexandrie, et en général à tous les évêques, les prêtres, les diacres et à l'Église universelle. Cette lettre fut envoyée par toutes les provinces.

Le pape saint Denys, qui, au témoignage de saint Athanase, eut la principale part à la condamnation de Paul de Samosate, mourut le 26 décembre 269, après avoir tenu le Saint-Siége plus de dix ans. Le 28 du même mois fut élu Pape Félix, qui gouverna près de cinq ans. Il écrivit une lettre à Maxime et au clergé d'Alexandrie, où il parlait ainsi de l'incarnation du Verbe, sans doute à l'occasion de Paul de Samosate : « Nous croyons en Notre Seigneur Jésus-Christ, né de la Vierge Marie ; nous croyons que lui-même est le Fils éternel de Dieu et le Verbe, non pas un homme que Dieu ait pris, en sorte que cet homme soit un autre que lui ; car le Fils de Dieu, étant Dieu parfait, a été aussi homme parfait, étant incarné de la Vierge (3). »

Quant à la lettre synodale du concile d'Antioche, Eusèbe la rapporte, mais d'une manière qui n'a point été assez remarquée. Ce que le concile dit des mœurs scandaleuses de Paul, Eusèbe le transcrit fort au long ; mais quand il en vient aux erreurs de l'hérésiarque et à la condamnation que le concile en dut faire, il saute par-dessus et n'en dit mot. Eusèbe était un ardent fauteur de l'arianisme ; il avait une grande antipathie pour le mot de consubstantiel. Ce qu'il passe sous silence nous crie bien haut que la sentence du concile d'Antioche, bien loin de favoriser l'arianisme, ni pour le sens ni pour l'expression, le condamnait au contraire formellement. Lors donc que, parmi les anciens, il y en a qui admettent que le concile improuva l'usage du mot consubstantiel, et que d'autres affirment qu'il déclara le Fils consubstantiel au Père, ils ont raison de part et d'autre. Le concile improuva l'usage du mot consubstantiel dans le sens abusif que Paul de Samosate imputait peut-être aux catholiques de lui donner, comme si on disait que la chair du Christ fût consubstantielle à la divinité ; mais, sans aucun doute, le concile déclara aussi le Fils consubstantiel au Père dans le sens naturel du mot, dans le sens que le prenaient dès lors les simples fidèles, dans le sens que l'avaient pris récemment saint Denys d'Alexandrie et saint Denys de Rome, et, avant eux, d'autres saints Pères.

(1) Greg. Thaumat., édit. Gérard. Voss. — (2) Il y en a deux dans Léon de Byzance contre Nestorius, *Bibl. PP.*, et un dans la lettre du diacre Pierre à saint Fulgence. — (3) Labbe, t. III, col. 512.

Nous voyons ces deux sens dans le deuxième anathème de saint Grégoire Thaumaturge, et nous les y voyons, l'un improuvé et l'autre approuvé, comme nous venons de dire. On les voit encore tous les deux dans une exposition de foi dressée contre Paul de Samosate, et que Baronius croit, non sans beaucoup de vraisemblance, être du concile d'Antioche. On y lit entre autres : Nous confessons que Notre Seigneur Jésus-Christ est consubstantiel à Dieu, même avec le corps, mais non selon le corps : de même que selon la divinité, il n'est point consubstantiel aux hommes, quoiqu'il nous soit consubstantiel selon la chair, même avec la divinité (1). » L'exposition développe ces deux sens.

Avec cela tout s'éclaircit. On conçoit qu'Eusèbe ait supprimé la définition du concile. On conçoit que les ariens n'en aient rien dit au concile de Nicée ni dans leurs disputes avec les catholiques. On conçoit que, plus de cent ans après le concile d'Antioche et plus de cinquante après celui de Nicée, les semi ariens, qui admettaient la consubstantialité du Verbe, mais s'effarouchaient encore du mot, aient pu dire, avec quelque vraisemblance, que les Pères d'Antioche l'avaient improuvé. On conçoit que saint Athanase (2) ait pu dire qu'il n'avait pas sous la main la lettre du concile pour s'assurer du fait ; Eusèbe ayant supprimé la partie essentielle de cette lettre dans son histoire, les ariens ont eu soin de la supprimer ailleurs. On conçoit que saint Athanase, supposant le fait véritable, ait répondu que les Pères d'Antioche avaient improuvé le mot dans le sens corporel, mais non dans le sens des Pères de Nicée ni des saints Denys d'Alexandrie et de Rome.

Paul de Samosate était déposé et excommunié, mais il demeurait toujours à Antioche, sans obéir à la condamnation du concile, ni quitter la maison qui appartenait à l'église. Les chrétiens s'en plaignirent à l'empereur Aurélien, et ce prince ordonna que la maison fût adjugée à ceux à qui les évêques d'Italie et de Rome adresseraient leurs lettres (3) ; tant il était notoire, même aux païens, que la marque des vrais chrétiens était la communion avec l'Eglise romaine. Paul de Samosate fut donc chassé de l'église, par le magistrat séculier, avec la dernière infamie (4)

Mais l'empereur Aurélien ne fut pas toujours aussi favorable aux chrétiens. Il était fort attaché aux superstitions païennes : et, ayant appris que le Sénat doutait s'il fallait consulter les livres des sibylles, il leur témoigna qu'il s'en étonnait : « Comme si vous parliez dans l'église des chrétiens, et non dans le peuple de tous les dieux. » Ce sont les termes de sa lettre. Et comme ces consultations occasionnaient toujours de grands sacrifices, il ajoute : Je ne refuse aucune dépense, ni les captifs de quelque nation que ce soit, ni aucune espèce d'animaux. « Car on sacrifiait même des hommes dans ces sacrifices profanes. Il fonda des temples en Orient, et à Rome un temple du soleil, très magnifique. Tous les temples de Rome étaient pleins de ses offrandes, et il mit en un seul jusqu'à quinze mille livres d'or (5).

Sur la fin de son règne, il fit des édits contre les chrétiens, mais qui n'eurent pas l'effet qu'il prétendait ; car tous ces persécuteurs pensaient abolir le christianisme. Tué lui-même par ses soldats, Aurélien ne put continuer. Il y eut cependant un grand nombre de martyrs. On a les actes authentiques de quelques uns, comme de saint Conon et de son fils, martyrisés à Icône. Plusieurs souffrirent à Rome, entre autres le pape saint Félix, qui mourut le 22 décembre 274, après avoir tenu le Saint-Siége près de cinq ans. Le 5 janvier suivant, on élut à sa place Eutychien, qui gouverna près de neuf ans.

Alors vivait un saint, non moins distingué par sa doctrine que Grégoire Thaumaturge et Denys d'Alexandrie : c'était Archélaüs, évêque de Carchar ou Charres en Mésopotamie, l'ancien Haran où Abraham avait séjourné en sortant de la Chaldée. Cet évêque avait pour ami un chrétien nommé Marcel, illustre par sa naissance, ses richessses et sa piété. Charres était sur les frontières de l'empire romain et de celui des Perses, et, par là même, exposé aux malheurs de la guerre. Un jour, la garnison romaine de la ville et de la province amena devant l'évêque sept mille sept cents prisonniers ; elle était résolue à les vendre ou à les tuer. Comme elle demandait une grande somme d'argent, Archélaüs, inquiet, alla trouver son ami Marcel, qui ouvrit aussitôt ses trésors, et, sans compter, se mit à distribuer aux soldats plus même qu'ils ne demandaient. Les soldats furent émerveillés de cette charité ; les uns ne voulurent recevoir tout au plus que le quart du prix qu'ils avaient demandé d'abord ; d'autres n'acceptèrent que leurs frais de route ; plusieurs quittèrent même le service pour se faire chrétiens.

Marcel apprit alors d'un des captifs l'occasion de leur malheur. Ils croyaient tous au vrai Dieu. Accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, ils s'étaient rendus à un lieu de pèlerinage, suivant la coutume de leurs ancêtres, pour obtenir de la pluie dans un temps de sécheresse. Comme ils y passaient la nuit dans la veille et dans le jeûne ; le le sommeil les accabla. L'armée romaine les ayant trouvés dans cette situation, les prit pour des ennemis en embuscade, en tua treize cents et en blessa cinq cents durant la nuit, et emmena les autres, au milieu des plus mauvais traitements, jusqu'à Charres, qui était à trois journées de chemin. Marcel fondit en larmes à ce récit. En même temps

(1) Labbe, t. III, col. 980. — (2) Ath., *De Synod.*, p. 91seq. t. I. — (3) Euseb., l. VII, c. xxx. — (4) *Ibid* — (5) Vopisc., *In Aurel*

il faisait dresser sept cents tables, où il les servit lui-même comme autrefois Abraham. Il les traita ainsi durant quinze jours, après lesquels ils demandèrent à retourner chez eux; il ne retint que les blessés, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris, après quoi il les renvoya pareillement, en leur fournissant, avec abondance, tout ce qui était nécessaire pour le voyage. A ces actes de charité il en avait joint un autre : c'était d'aller, avec un grand nombre de personnes, enterrer ceux qui avaient été tués au lieu du pèlerinage ou qui étaient morts en route. Ces bonnes œuvres répandirent encore plus au loin la renommée de Marcel. On accourait de toutes parts pour connaître et admirer ce père des veuves et des orphelins. Sa maison s'appelait l'hospice des étrangers et des pauvres. Il n'était pas moins distingué par la pureté de sa foi que par l'ardeur de sa charité.

La réputation de ses vertus pénétra jusque dans la Perse. Manès ou Manichée, qui demeurait dans un château sur la frontière, en entendit parler ; il espéra le gagner à ses erreurs, et par lui toute la province. Dans ce dessein, il lui envoya une lettre par un de ses disciples nommé Turbon. Marcel avait établi le long de la route des hôtelleries ou hospices pour les voyageurs chrétiens. Turbon s'y présentait. Mais on lui demandait d'où il venait, qui il était et par qui il était envoyé Il répondait : Je suis de la Mésopotamie, je viens de la Perse, envoyé par Manichée, maître des chrétiens. Comme on ne connaissait pas le nom de ce maître, on lui refusait l'entrée des hospices et même de l'eau à boire. Il serait peut-être mort dans le chemin, s'il n'avait enfin dit qu'il portait des lettres à Marcel, auprès de qui il arriva après cinq jours de marche. Marcel ouvrit la lettre en présence de l'évêque Archélaüs ; elle était conçue en ces termes :

« Manès, apôtre de Jésus-Christ, et tous les saints et les vierges qui sont avec moi ; à Marcel, mon fils bien-aimé, grâce, miséricorde, paix de la part de Dieu le Père et de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Et que la main droite de la lumière vous préserve du mauvais siècle présent, de ses accidents et des piéges du méchant. Amen. J'ai eu bien de la joie d'apprendre la grandeur de votre charité ; mais je suis fâché que votre foi ne soit pas conforme à la vraie doctrine. C'est pourquoi, étant envoyé pour redresser le genre humain, et ayant pitié de ceux qui s'abandonnent à l'erreur, j'ai cru nécessaire de vous écrire cette lettre, d'abord pour le salut de votre âme, et ensuite pour ceux qui sont avec vous, afin que vous acquériez la discrétion qui manque aux docteurs des simples; car ils enseignent que le bien et le mal viennent du même principe, ne discernant pas la lumière des ténèbres, ni ce qui est hors de l'homme d'avec ce qui est au dedans : ils mêlent incessamment l'un avec l'autre. Mais pour vous, mon fils, ne les unissez pas comme le commun des hommes fait sans raison ; car ils attribuent à Dieu le commencement et la fin de ces maux. Leur fin est proche de la malédiction. Ils ne croient pas même ce que Notre Seigneur dit dans l'Evangile : Que le bon arbre ne peut faire de mauvais fruits, ni le mauvais arbre de bons fruits. Et je m'étonne comment ils osent dire que Dieu soit l'auteur et le créateur de Satan et de ses mauvaises œuvres. Mais plût à Dieu qu'ils n'eussent pas été plus loin, et qu'ils n'eussent pas dit que le Fils unique descendu du sein du Père, est fils d'une certaine Marie, formé du san et de la chair, et du reste de l'impureté des femmes. Je n'en dis pas davantage dans cette lettre, de peur de vous fatiguer, n'ayant pas l'éloquence naturelle. Mais vous apprendrez tout quand je serai auprès de vous, si vous avez encore soin de votre salut; car je ne mets la corde au cou à personne, comme font les moins sages du vulgaire. Comprenez ce que je dis, mon très-cher fils. »

Marcel traita le messager avec beaucoup de bienveillance. Archélaüs, plein de zèle, grinçait des dents comme un lion enchaîné, et demandait à l'instant l'auteur de la lettre. Marcel le calmait, assurant qu'il lui procurerait la présence de l'homme. En effet, il envoya un des siens à Manès, avec une lettre où il le priait de venir lui-même pour expliquer sa doctrine.

En attendant, Turbon, qui n'avait pas voulu refaire le voyage, expliquait amplement à Marcel et à l'évêque Archélaüs la croyance de l'hérésiarque. Il adorait deux dieux éternels, nés d'eux-mêmes, opposés l'un à l'autre : l'un bon, qu'il appelait lumière ; l'autre mauvais, qu'il appelait ténèbres : l'âme humaine était une parcelle de la lumière, le corps une parcelle des ténèbres. Venaient ensuite des émanations et autres rêveries gnostiques ; car le manichéisme n'était, au fond, que le gnosticisme sous un nom et une forme un peu différents.

La physique n'en était pas plus sensée que la théologie. C'est un géant qui porte la terre sur ses épaules ; lorsque la terre tremble, c'est que, pour se soulager, il la transporte d'une épaule à l'autre. Le zodiaque est une roue à douze baquets, pour transvaser les âmes des mourants, de la terre dans la lune, et de la lune dans le soleil. La lune est pleine, lorsqu'elle est pleine d'âmes ; elle décroît, à mesure qu'elle s'en vide dans l'orbite solaire. Les nuages sont la mauvaise humeur d'un prince aérien, la pluie en est la sueur. A la mort, les âmes, pour se purifier, passent dans des corps de bêtes et de plantes. Celui qui tue un animal, doit être changé au même animal; celui qui arrache ou coupe une herbe, doit être changé en la même herbe. Ils ne laissaient pas d'en manger quand d'autres les avaient cueillies. Quand donc on donnait un pain à un manichéen, il disait : Retirez-vous un peu, que je fasse ma bénédiction. Alors il prenait le pain et disait ; Je ne t'ai pas fait, et le jetait en haut, maudissant celui qui l'avait

fait. Puis il ajoutait : Je ne t'ai pas semé ; que celui qui t'a semé soit semé lui-même. Je ne t'ai pas moissonné ; que celui qui t'a moissonné soit moissonné lui-même. Je ne t'ai pas fait cuire ; que celui qui t'a cuit soit cuit lui-même. Après ces protestations, il en mangeait en sûreté. Quant aux prophètes et à tout l'Ancien Testament, ils étaient, suivant Manès, du mauvais principe, du prince des ténèbres.

Quand Archélaüs entendit toutes ces impiétés, il était hors de lui-même, craignant pour son peuple, comme un bon pasteur. Marcel n'était point ému, espérant que Dieu viendrait au secours de la vérité. Il combla Turbon de présents, et le fit demeurer dans la maison de l'évêque.

Le même jour arriva Manès avec une vingtaine de jeunes hommes et de jeunes filles. A la porte de Marcel il demanda Turbon ; ne l'ayant pas trouvé, il entra pour saluer Marcel en personne. Celui-ci fut d'abord étonné de son costume. Il avait des brodequins fort élevés, un manteau de différentes couleurs, et qui représentait quelque chose d'aérien ; un grand bâton d'ébène à la main, un livre babylonien sous le bras, une jambe enveloppée d'une étoffe rouge, et l'autre d'une étoffe verdâtre. Il avait la mine d'un sénateur et d'un général persan. Archélaüs, accouru sur le premier avis, voulait tout d'abord entreprendre Manès ; mais Marcel, avec sa prudence ordinaire, les fit convenir d'entrer dans une conférence réglée en présence des principaux de la ville. On en choisit quatre pour juges ; ils étaient tous fort habiles dans les lettres humaines, mais tous les quatre païens. L'évêque ne voulait pas qu'on pût les soupçonner de lui avoir été favorables (1).

L'assemblée fut nombreuse et brillante ; la maison de Marcel était immense ; cependant elle se trouva pleine de personnes invitées. Les juges, s'étant assis sur une estrade, donnèrent d'abord la parole à Manès. Il s'annonça comme le disciple du Christ et l'apôtre de Jésus, venu, en considération de Marcel, pour le désabuser de la fausse doctrine d'Archélaüs, lui apprendre la vérité, et, en le sauvant, sauver toute la ville. « Car je suis le paraclet promis par Jésus pour convaincre le monde de péché et d'injustice. Paul, qui a été envoyé avant moi, disait qu'en partie il savait et qu'en partie il prophétisait, me réservant ce qui est parfait. Si donc vous recevez mes paroles, vous trouverez le salut ; sinon, un feu éternel vous consumera. Hyménée et Alexandre ont été livrés à Satan, pour apprendre à ne point blasphémer ; vous tous de même, vous serez livrés au prince des supplices, parce que vous vous êtes attaqués au Père du Christ, en disant qu'il est la cause de tous les maux et l'auteur de l'iniquité : ce qui ne peut être ni se concevoir. A qui faut-il croire? à vos maîtres que voici, qui mangent de la chair et vivent dans les délices ? ou bien au Sauveur Jésus-Christ, qui dit dans les Evangiles : Un bon arbre ne peut faire de mauvais fruits, ni un mauvais en faire de bons ? Il ne faut donc pas, suivant la doctrine absurde de ces hommes, attribuer rien de tout cela à Dieu, le Père de notre Seigneur et Sauveur, mais croire que Satan est la cause de tous les maux, et que c'est lui qui les engendre. C'est encore à Satan qu'il faut rapporter ce qui est écrit dans les prophètes et dans la loi ; car c'est lui qui y parle.

Tels sont les principes que Manès développait devant l'assemblée.

Les juges dirent : Si vous avez encore quelque chose de plus clair touchant le dogme principal de votre doctrine, dites-le. Manès reprit : Je dis qu'il y a deux natures : l'une bonne, qui habite dans quelques parties ; l'autre mauvaise, qui est ce monde et tout ce qu'il renferme. C'est pourquoi nous disons qu'il y a deux lieux ; l'un bon, l'autre qui est hors de celui-là, afin d'avoir assez d'espace pour recevoir la créature du monde. Car si nous disons qu'il n'y a qu'une nature souveraine, et que Dieu remplit tout, et que hors de lui il n'y a pas de lieu, qui recevra la créature ? où sera le feu de l'enfer ? où les ténèbres extérieures? où les pleurs ? En lui ? A Dieu ne plaise ; autrement lui-même serait tourmenté en ces choses. Après d'autres raisonnements pareils, Manès offrit d'expliquer comment les deux natures s'étaient mêlées dans l'origine. Les juges observèrent, avec beaucoup de raison, qu'avant d'expliquer le mélange des deux natures, il fallait prouver que ces deux natures existaient : de là dépendait tout le reste. Et ils donnèrent la parole à Archélaüs.

Mais à peine Archélaüs eut-il commencé par ces mots : *Quoique l'intention de l'adversaire...* que Manès s'écria : L'entendez-vous ! il dit *adversaire* ; il y a donc deux choses. Pour le coup, reprit l'évêque, cet homme me semble plus rempli de folie que de prudence, puisqu'il me chicane sur le mot adversaire, comme si j'affirmais qu'il y eût deux natures. Vous nous apportez une doctrine pompeuse ; mais rien de ce que vous avancez ne se soutient. Car celui qui est adversaire, non par nature, mais par volonté, peut cesser de l'être et devenir ami. Ainsi, que l'un de nous deux s'accorde avec l'autre, nous paraîtrons tous deux le même. Ce qui fait voir que les créatures raisonnables sont laissées à leur libre arbitre, et par là susceptibles de conversion. Quant à vos deux natures, qu'en dites-vous ? sont-elles convertibles ou non ? — Manès demeura quelque temps sans répondre. Il pensait en lui-même : Si je dis qu'elles sont susceptibles de conversion ou de changement, on m'opposera ce que l'Evangile dit du bon

(1) Voir les actes de cette conférence à la fin des *Œuvres de saint Hippolyte*, édition de Fabricius dans la *Collection des Pères*, par Caillau, t. XV, dans les *Conciles de Mansi*, t. I, p. 1129 et seq.

et du mauvais arbre; si je dis qu'elles ne le sont pas, on me demandera la cause de leur mélange réciproque. Il répondit à la fin qu'elles n'étaient pas convertibles en ce qui leur était contraire, mais bien en ce qui leur était propre. Archélaüs répliqua : Mais il semble que vous soyez en délire, que vous oubliiez vos propositions et que vous ne connaissiez pas la portée de vos paroles ; car je m'aperçois, par ce que vous venez de dire, que vous ne savez pas ce que c'est que conversion, dualité, passé, présent, avenir. Vous affirmez que ni l'une ni l'autre n'est convertible en ce qui leur est contraire, mais qu'elles le sont toutes les deux en ce qui leur est propre. Et moi, je dis que qui se convertit ou se change en lui-même ne sort pas de soi et ne change pas ; mais que quiconque change ou se convertit, sort de ce qui lui est propre et arrive à ce qui lui est étranger.

Les juges approuvèrent fort la réflexion d'Archélaüs, et l'éclaircirent par l'exemple d'un Juif qui se fait chrétien, ou d'un chrétien qui se ferait païen. Il y a là changement de l'un à l'autre ; mais tant que le païen demeure dans le paganisme, jamais on ne dira qu'il est converti. Ils demandèrent donc à Manès si ces deux natures étaient convertibles en ce sens. Manès ne répondit pas.

Archélaüs continua sa réfutation avec la même supériorité. De temps en temps, Manès l'interrompait par quelque objection sophistique et vague ; mais il se voyait aussitôt ramené à la question et réduit au silence. Il enseignait, par exemple, que l'âme humaine était l'œuvre du principe bon, et le corps du principe mauvais, et que l'âme et le corps étaient par conséquent aussi contraires l'un à l'autre que les deux principes. Archélaüs fit voir, au contraire, dans l'union intime de l'âme et du corps, dans leur correspondance mutuelle et leur amitié réciproque, une preuve sans réplique qu'ils étaient faits l'un pour l'autre et sur le plan du même ouvrier ; de même que le navire et le gouvernail sont faits l'un pour l'autre et sur le plan du même architecte. Le corps humain est comme le navire, l'âme est le gouvernail, et le libre arbitre le pilote. A cette belle comparaison, la foule des auditeurs témoigna hautement sa joie, et fut sur le point de se jeter sur Manès. Archélaüs eut de la peine à les calmer.

Il demanda ensuite à l'hérésiarque : Si Satan a fait l'homme et qu'il en soit ainsi le père, comment Jésus-Christ nous enseigne-t-il à prier : Notre Père qui êtes dans les cieux? Comment dit-il encore aux pharisiens : Ne savez-vous pas que celui qui a fait le dehors du vase en a fait aussi le dedans? Quant à la nature des ténèbres, il observe que ce n'est que l'ombre de la terre ou d'un autre corps, et que, par conséquent, avant la création corporelle, il ne devait y avoir que la lumière. Après chaque éclaircissement principal, les juges demandaient à Manès s'il avait quelque chose à répondre ; et presque toujours Manès gardait le silence.

Après avoir ruiné son dogme fondamental des deux principes, Archélaüs l'attaque sur sa prétention d'être le Paraclet, il fait voir que le véritable Paraclet, promis par Notre-Seigneur, est descendu sur les apôtres le jour de la Pentecôte ; que le prétendu paraclet venu de Perse, sous l'empire de Probus, n'était qu'un faux prophète, sans passe-port et sans lettre de créance ; que bien loin de distribuer les dons des langues, ce n'était qu'un Perse barbare, qui n'avait pu apprendre ni celle des Grecs, ni celle des Egyptiens, ni celle des Romains, et entendant seulement celle des Chaldéens, dont on ne faisait point de compte.

Manès lui ayant objecté ceux qui étaient morts avant la venue du Christ. Tu t'égares, lui répond Archélaüs, tu t'égares, parce que tu ignores les Ecritures et la vertu de Dieu. Même après l'avénement du Christ, il y en a qui ont péri et qui périssent, savoir : ceux qui n'ont pas voulu s'appliquer aux œuvres de justice. Il n'y a que ceux qui l'ont reçu et le reçoivent, qui ont reçu également la puissance de devenir enfants de Dieu. Car il ne dit pas tous, ni n'a déterminé de temps ; tous ceux, dit-il, qui l'ont reçu. Or, le Christ est toujours présent aux hommes justes, depuis la création du monde, et il ne cesse de rechercher leur sang, depuis le sang d'Abel jusqu'à celui de Zacharie. Qu'est-ce qui a rendu justes Abel et les autres qui ont vécu avant Moïse et les prophètes? N'est-ce pas parce qu'ils accomplissaient la loi de Dieu ; cette loi que tantôt ils apercevaient écrite dans leurs cœurs, que tantôt ils demandaient à leurs parents, que tantôt ils apprenaient des vieillards et des anciens? Mais comme il y en avait peu qui pussent arriver au comble de la perfection par ce moyen, c'est-à-dire, par les traditions des ancêtres, sans qu'il y eût de loi par écrit, Dieu eut pitié du genre humain, et lui donna par Moïse une loi écrite, qui fut une cause de salut pour un grand nombre.

Quant à la perversion du diable, elle se conçoit aisément. Il n'y a que Dieu qui, par nature, soit éternel et inaltérable. Parmi les créatures, il n'y en a pas une qui soit consubstantielle, homoousios, à Dieu et qui, en conséquence, ne soit sujette au changement (1). Comment Manès pourrait-il le nier, lui qui prétend que l'âme est une parcelle de la substance divine, et que néanmoins elle peut pécher? Lorsque saint Paul dit que, quand viendra ce qui est parfait, ce qui est partiel sera détruit, il entendait le jugement dernier, où le Christ viendra, dans sa gloire, détruire tout ce qui est du temps et achever ce qui est de l'éternité, comme le soleil dans sa splendeur fait disparaître une petite étincelle.

(1) P. 170, édit. Fabric. ; p. 179, édit. Caillau.

Archélaüs ayant développé ces choses avec beaucoup de force et d'éloquence, les assistants en rendirent d'immenses actions de grâces à Dieu, et le comblèrent lui-même de toute sorte d'honneurs. Marcel se leva, et, ôtant son manteau, il en revêtit Archélaüs, l'embrassa étroitement et le couvrit de baisers. Alors les enfants qui se trouvaient là par hasard commencèrent les premiers à poursuivre Manès, et furent imités aussitôt par toute la multitude. Mais Archélaüs, élevant la voix, les arrêta en disant : Cessez, mes bien-aimés frères, de peur qu'au jour du jugement nous ne soyons trouvés coupables d'avoir versé le sang ; car il est écrit des gens de cette espèce : Il faut qu'il y ait des hérésies, afin que l'on connaisse ceux qui sont éprouvés. A ces mots la foule s'apaisa. Marcel fit écrire la conférence par un des assistants. Archélaüs éleva dans la suite Turbon au diaconat, et le plaça dans la maison de Marcel.

Manès, ayant pris la fuite, arriva dans un bourg assez éloigné, appelé Diodore. Le prêtre de ce lieu, qui s'appelait aussi Diodore, était un très homme de bien, ayant beaucoup de bonnes qualités, une foi très-pure et une piété éminente ; mais un esprit simple, doux et paisible, qui n'était pas fort en paroles, ni tout à fait instruit dans les difficultés de l'Ecriture. Manès, ayant reconnu son faible, commença à faire grand bruit et à se vanter de tous côtés qu'il venait pour accomplir l'Evangile et faire rejeter la loi qui en était ennemie. Le bon prêtre opposa à ses vaines déclamations ce que dit Jésus-Christ même, qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir ; ce qui réduisit Manès à prétendre que cette parole n'était pas de Jésus-Christ, et qu'il valait mieux s'arrêter à ses actions qu'à ses paroles, comme si les unes pouvaient être contraires aux autres. Il voulait néanmoins recommencer la dispute le lendemain. Diodore ne le craignait point pour sa foi, n'hésitant point sur l'anathème que saint Paul prononce contre ceux qui nous viennent annoncer des doctrines que nous n'avons point reçues des apôtres ; mais il craignait pour les simples, qu'il voyait ébranlés par les fausses raisons de Manès et par cet air de confiance avec lequel il les débitait. Il écrivit donc à Archélaüs ce qui se passait, le priant de lui mander comment il devait parler et agir en cette rencontre.

Archélaü lui écrivit une lettre assez longue, où il insiste sur l'accord entre la loi et l'Evangile : ce n'est qu'un même tissu ; l'une en est la chaîne, l'autre la trame. La loi était comme la nourrice de l'enfant, l'Evangile est comme le gouverneur du jeune homme : même l'homme fait ne méprise point sa nourrice ; toujours il l'aime et la révère. De la loi à l'Evangile il n'y a point opposition, mais progrès. La loi commande la justice, l'Evangile commande la bonté ; la bonté n'est point contraire à la justice, mais seulement supérieure. Il y a des préceptes et des exemples de bonté dans la loi, comme il y a des paroles et des exemples de sévérité dans l'Evangile. Diodore, ayant médité cette lettre trouva lui-même plusieurs choses très-belles et très-concluantes, et prouva si bien l'accord des deux Testaments contre Manès, que tous les assistants lui donnèrent des louanges. La nuit mit fin à la dispute.

Elle recommença le lendemain. Mais au moment que Manès débutait avec arrogance, on vit arriver Archélaüs, et donner le baiser à Diodore. Tout le monde admira ce coup de la Providence, mais surtout le pieux Diodore, qui craignait un peu ce débat. A la vue d'Archélaüs, Manès rabatit de sa fierté ; il refusa longtemps d'entrer en discussion avec lui, alléguant bien des si et des mais. « Si vous ne résistez pas de nouveau à ce que je dis de vrai, je commencerai. » Archélaüs lui répliqua : « Ces si, ces mais, sont d'un homme qui ignore. Vous ignorez donc ce qui est à venir, vous qui vous dites le Paraclet. Mais ce que vous dites qui est à venir, de résister ou de ne résister pas, est en mon pouvoir. Comment donc subsistera votre dogme des deux arbres ? Car si je suis de la partie contraire, comment demandez-vous que j'obéisse ? que si j'ai l'esprit d'obéissance, comment craignez-vous que je ne résiste ? Car vous dites que le méchant reste toujours méchant, et le bon toujours bon, ignorant vous-même la force de cette parole. » Il répondit ensuite à quelques difficultés concernant la sainte Vierge, qui, dans les actes de la conférence, est appelée mère de Dieu (1). Les peuples, en admiration de sa doctrine, firent de grandes acclamations à sa louange, et ne voulurent pas le laisser partir ce jour-là.

Le lendemain, non-seulement ceux de Diodore, mais tous ceux des environs s'assemblèrent. Manès était présent. Archélaüs leur fit alors l'histoire de cet homme, telle qu'il l'avait apprise de Turbon et d'un nommé Sisinnius, en présence de Manès lui-même.

Cet homme, dit-il, n'est pas le premier auteur de sa doctrine, ni le seul ; mais un nommé Scythien, qui vivait du temps des apôtres. C'est lui qui introduisit cette dualité contraire à elle-même ; encore l'avait-il reçue de Pythagore, aussi bien que les autres sectateurs du même système ; mais nul ne le poussa si impudemment que ce Scythien. Il était Sarrasin d'origine. Il épousa une captive dans la haute Thébaïde, et y apprit la science des Egyptiens. Il avait beaucoup d'esprit et de richesse. Il eut un disciple nommé Térébinthe, qui lui écrivit quatre livres, l'un desquels il appela *Des Mystères*, l'autre *Des Chapitres*, le troisième, *Evangile*, et le dernier, *Trésor*. Scythien passa dans la Judée pour y disputer avec les docteurs ; mais il y mourut sans avoir rien pu faire. Térébinthe, son unique disciple, se réfugia dans la Babylonie, où il se disait plein

(1) [illegible] 184, Caillau.

de la sagesse des Egyptiens et s'appelant non plus Térébinthe, mais un autre Budda, ajoutant que ce nom lui avait été imposé, qu'il était né d'une vierge et qu'il avait été nourri par un ange dans les montagnes. Des prêtres de Mithra le convainquirent de mensonge; malgré tous ses efforts, il ne gagna pas un seul disciple, si ce n'est une vieille femme, qui était veuve, et chez laquelle il se retira avec ses quatre livres. Là, étant monté sur la terrasse de la maison pour invoquer les démons de l'air, il fut frappé de Dieu, tomba de la terrasse et expira. La veuve hérita de ses livres et de son argent.

Comme elle était seule, elle acheta un esclave d'environ sept ans, nommé Corbice, qu'elle affranchit aussitôt et fit instruire dans les lettres. Il avait douze ans lorsqu'elle mourut, et lui laissa tout son bien avec ses livres. Il s'en alla au lieu où résidait le roi des Perses, et prit le nom de Manès. Instruit dans les sciences du pays, peut-être plus qu'aucun autre homme, il étudia surtout les quatre livres et gagna trois disciples, Thomas, Addas et Hermas; il envoya le premier en Egypte, le second en Scythie et garda avec lui le troisième. Le fils du roi tomba malade. Une grande récompense fut promise à qui le guérirait. Manès se présenta; l'enfant mourut. Le roi fit jeter Manès en prison et charger de chaînes fort pesantes. On chercha même ses deux disciples pour les punir, mais ils se sauvèrent. Ils revinrent enfin retrouver leur maître, si las des mauvais traitements qu'ils avaient essuyés, qu'ils le conjurèrent de renoncer lui-même à sa doctrine. Il les encouragea et leur dit de lui acheter des livres des chrétiens. Pour cela, ils feignirent d'être chrétiens eux-mêmes, et s'en allèrent au lieu où ces livres se transcrivaient. Manès y chercha tout ce qui pouvait favoriser son système de dualité, système qui était moins à lui qu'à Scythien. Il y ajouta seulement le nom de Jésus-Christ pour tromper les simples, et faire que ceux qui aimaient ce nom divin eussent moins d'horreur de lui et de ses disciples. Ayant trouvé le nom du Paraclet dans les Ecritures, il supposa que c'était lui-même, sans faire attention que le Paraclet était déjà venu, lorsque les apôtres étaient encore sur la terre. Quand il eut ainsi arrangé ses tromperies, il envoya ses disciples les prêcher partout. Le roi, l'ayant appris, résolut de le punir du supplice qu'il méritait. Mais Manès, ayant corrompu le geôlier, s'évada et se retira dans le château d'Arabion. C'est de là qu'il écrivit à Marcel. Le geôlier fut puni et le roi le fit chercher lui-même.

A ces mots, la multitude voulut arrêter Manes pour le livrer entre les mains des barbares, qui étaient déjà venus le chercher auparavant. Mais il s'enfuit aussitôt et rentra dans le château d'Arabion. Cependant il fut pris quelque temps après et mené devant le roi de Perse, qui, pour venger la mort du jeune prince ainsi que celle du geôlier, le condamna, suivant la coutume du pays, à être écorché tout vif avec une pointe de roseau. Son corps fut abandonné aux chiens et aux oiseaux de proie, et sa peau, remplie de paille, exposée sur les portes de la ville, où on la gardait encore du temps de saint Cyrille et de saint Epiphane. Telle fut la fin de Manès, mais non pas de son impiété. Lorsque saint Archélaüs en eut reçu la nouvelle, il assembla tous les chrétiens de la province, et prononça contre lui un dernier anathème (1).

(1) *Sti Archel. Disput. cum Manete apud Fabric. Oper. Sti Hippolit. item* Caillau, t. XV.

DISSERTATIONS SUR LE LIVRE VINGT-NEUVIÈME

I

DE LA CONTROVERSE SUR LA RÉITÉRATION DU BAPTÊME, CONFÉRÉ PAR LES HÉRÉTIQUES ET DE LA SENTENCE DU PAPE ÉTIENNE Iᵉʳ.

Les protestants et leurs cousins, les gallicans et les jansénistes, pour autoriser leurs révoltes, invoquent souvent la célèbre contestation entre saint Etienne et saint Cyprien. « Saint Cyprien disent-ils, s'est opposé au Pape et lui à même refusé l'obéissance. » Tout le monde a cru et croit encore aux torts réels de l'évêque de Carthage, car il y a, dit-on, pour établir ces faits, des pièces nombreuses, neuf au moins dont l'authenticité a été reconnue. Toutefois, en 1733, un religieux franciscain, Missorio, entreprit le premier de défendre saint Cyprien ; mais sa voix n'a été entendue de nos jours que, par un très-petit nombre de catholiques. La question cypriannique a pu être expliquée, publiée, elle n'a pas été radicalement niée, et cependant il faut la nier. Il faut nier que saint Cyprien se soit révolté contre le Pape au sujet du baptême des hérétiques, parce qu'il faut reconnaitre que les pièces sur lesquelles se fondait cette accusation, sont apocryphes, ont été inventées par des donatistes qui, à la faveur des troubles survenus en Afrique et des incendies d'archives, ont pu donner l'appui du nom de saint Cyprien à certains évêques orientaux, opposés au Pape sur la question du nouveau baptême des hérétiques. Un chanoine de Latran, Vincent Tizzani, archevêque de Nisibe, dans un récent opuscule, établit que ces documents sont en opposition avec la doctrine constante de saint Cyprien, en contradiction avec son esprit, son caractère, et sa haute piété. Jusqu'à preuve du contraire, on doit désormais tenir le fait de la contestation entre saint Cyprien et saint Etienne comme un fait à éliminer de l'histoire.

Nous prenons la questions au point où elle était avant l'ouvrage de Tizzani, et nous examinons séparément : 1° la vérité de la controverse, 2° la conduite du pape Etienne. Nous prenons à ce point la question pour faire connaître l'opinion contraire de Palma et surtout pour montrer que, les faits admis, les gallicans ne peuvent en tirer aucune conséquence.

I. C'est une célèbre controverse, celle qui fut soulevée au troisième siècle sur la valeur du baptême conféré par les hérétiques. Dès les temps apostoliques, c'était le sentiment commun dans l'Eglise, que le baptême était valide et doué de sa vertu propre, peu importe par qui il avait été conféré, pourvu qu'il fût administré suivant les rites prescrits par Jésus-Christ. La coutume s'était donc introduite que si quelqu'un, baptisé par les hérétiques revenait à l'Eglise catholique, il n'était pas baptisé de nouveau, pourvu qu'on fût assuré qu'il n'avait rien été changé dans la matière et la forme du baptême. Mais on discuta chaudement sur cette question, lorsque Etienne Iᵉʳ, Pontife romain, gouvernait l'Eglise universelle. Dans cette controverse, il eut pour adversaire Cyprien, évêque de Carthage, Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce et d'autres prélats, non-seulement d'Afrique, mais d'autres provinces, qui s'étaient attachés à l'opinion, répandue depuis plusieurs années en faveur du renouvellement du baptême conféré par les hérétiques : on jugeait les hérétiques impropres, par nature, à conférer le vrai baptême du Christ. Etienne, de son côté, disait qu'il ne fallait rien innover et ordonnait de tenir, pour valide, le baptême conféré par les hérétiques, dans une forme légitime.

La vérité de l'histoire sur la controverse du rebaptême repose sur de très-solides arguments. Jusqu'à 1733, date à laquelle Raymond Missorio, de l'ordre des Franciscains, dans un livre publié à Venise, nia le fait, les érudits de tous les temps y avaient ajouté foi sans hésitation : ils croyaient que les susdits évêques avaient réellement agité la question et que les monuments consignés dans leurs lettres regardent vraiment cette controverse. Mos-

heim (1) dit que cette incroyable témérité fut victorieusement refutée par Georges Walsch, dans une dissertation publiée à Iena en 1738 et par Henri Sbaralea dans un très-savant ouvrage publié à Bologne en 1741. Le Père Laurent Berti (2), soutient la même opinion. L'opinion contraire de Missorio, reprise tout récemment par Vincent Tizzani, avait été déjà défendue par le Père Marcellin Molkembur (3) : il prétend qu'on doit rejeter toutes les critiques colportées au sujet de cette controverse; et par Jean Népomucène Albert, de l'ordre de la Mère de Dieu des écoles pies, professeur de théologie sacrée et d'archéologie biblique en l'université de Pesth (4).

Ces dissentiments entre érudits permettent d'instituer tout naturellement ce dilemme : Ou il n'y a pas eu de controverse entre saint Etienne et saint Cyprien, et alors les gallicans n'ont aucun avantage à prendre sur un fait apocryphe; ou il y a eu controverse, et alors il faut voir s'ils sont admissibles à en tirer des conséquences fâcheuses pour la suprématie des papes.

Pour nous, dit Palma, nous réfuterons ce que dit Albert, nous montrerons que son opinion est fausse et qu'on ne doit rejeter ni l'histoire de cette controverse ni les monuments qui s'y rapportent.

Il est indubitable que le septième livre de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée fournit de nombreux témoignages qui confirment la vérité des faits. Si l'on ne donne pas une raison solide pour montrer que ces témoignages d'Eusèbe ne méritent aucune créance, il restera toujours à expliquer pour quelle cause on doit nier la vérité de cette histoire. On ne pourra jamais persuader à personne ce qu'on affirme : Qu'Eusèbe, attaché aux ariens, pour plaire aux donatistes, a imaginé cette querelle entre Cyprien et le pape Etienne et forgé les lettres qu'il attribue à Denys d'Alexandrie. Il n'est pas croyable qu'Eusèbe ait été lâchement corrompu par les donatistes et qu'on ait introduit par leurs soins, dans son *Histoire*, tous les passages qui regardent cette controverse.

En ce qui regarde le premier point, il est manifeste (5), qu'Eusèbe réprouvait la réitération du baptême; il réprouvait aussi fortement les Paulianistes (6) : on ne peut donc dire que le rebaptême lui déplaisait parce qu'il supportait avec peine que les paulianistes fussent rebaptisés par les catholiques. Eusèbe n'avait pas moins d'aversion pour le schisme de Novat (7). Par là est donc exclu le soupçon que la fraude ait fait écrire à Eusèbe tout ce qui regarde la controverse. — En ce qui regarde le second point, c'est à dire que les artifices des donatistes aient corrompu l'*Histoire* d'Eusèbe, il est tout à fait incroyable. On devrait alors admettre que tous les exemplaires manuscrits d'Eusèbe, texte de l'histoire et lettres concernant la controverse, ont été corrompus par les donatistes; que les catholiques ont souffert que leurs exemplaires d'Eusèbe, soient adultérés par les additions des donatistes; que tous les exemplaires authentiques et intègres ont péri; et que tout cela a pu arriver, à l'avantage des donatistes, bien que les catholiques, plus puissants qu'eux aient été en garde contre leurs fraudes.

Eusèbe dit (8) : « Denys d'Alexandrie composa sa première lettre sur le baptême, à l'époque où s'était élevée une grave controverse pour savoir si l'on devait rebaptiser les convertis de l'hérésie. Une ancienne coutume s'était établie de recevoir ces hommes seulement avec l'imposition des mains et des prières (9). » Il ne parle pas moins explicitement de cette controverse : « Le premier de tous, dit-il, Cyprien, qui gouvernait alors l'Eglise de Carthage pensa qu'on ne devait admettre, qu'après les avoir purifiés par le baptême, ceux qui revenaient de l'hérésie. Etienne, au contraire, persuadé qu'il ne fallait rien innover contre les traditions reçues dès les premiers temps, le supporta avec peine. » Enfin (10), il rappelle que Denys avait écrit une seconde lettre sur le baptême, à Xiste II, successeur d'Etienne, lettre où Denys déclarait : « Qu'il avait écrit précédemment une lettre sur Hélénus, Firmilien et tous les prêtres de Cilicie, de Cappadoce et des provinces voisines, disposé à se séparer de leur communion, parce qu'ils rebaptisaient les hérétiques. »

Eusèbe ne peut parler plus clairement pour expliquer l'importance de la controverse traitée avec Cyprien en la coutume introduite précédemment de rebaptiser les hérétiques. Cette coutume fut, pour Etienne, un motif de menacer d'excommunication Hélénus, Firmilien et autres. Eusèbe, toutefois, ne paraît pas s'accorder avec lui-même, car, dans un endroit, il attribue à Cyprien d'avoir commencé à rebaptiser, et, dans un autre, il dit cette coutume plus ancienne. Il est certain qu'Eusèbe savait que cette coutume remontait à une date haute : cela se prouve jusqu'à l'évidence par le chapitre (11) où, parlant d'une troisième lettre de Denys, il ajoute : « J'ai appris, en outre (c'est Denys qui parle), que cette coutume n'avait pas été introduite d'abord par les Africains, mais par d'autres évêques, à une époque antérieure, dans des églises très-populeuses et dans des conciles de frères à Icone et Synnas; on avait sanctionné la même coutume chez beaucoup d'autres. » Valois (12) avoue qu'il a été amené par l'autorité des manuscrits Mazarin, Médicis et autres, à traduire en latin que saint Cyprien

(1) *Sur les affaires des chrétiens avant Constantin*, p. 536. — (2) *De theologicis disciplinis*, l. XXXI, c. XIII. — (3) Dissert. VII, XIV. — (4) *Dissert. sur des points choisis d'Hist. ecclé.* vol. I, 1820. — (5) *Histoire*, l. VII, c. II, III, VII et IX. — (6) *Ibid.*, c. XXVII. — (7) *Ibid.*, l. VI, c. XLIII; l. VII, c. VIII. — (8) *Ibid.*, l. VIII, c. II. — (9) *Ibid.*, c. III. — (10) *Ibid.*, c. VII. — (11) *Ibid.* — (12) *Notes sur le ch.* I, l. VII.

le premier avait cru qu'il fallait rebaptiser les hérétiques : et il ajoute que c'est là le sens vrai. Il ne croit donc pas qu'on puisse donner, aux autres passages, un sens différent, à moins qu'on ne dise que l'opinion du rebaptême est devenue vraie surtout parce que saint Cyprien l'avait embrassée et à l'occasion de sa querelle avec saint Etienne.

Certainement saint Augustin (1) dit : « Je ne pense pas que le B. Cyprien, pour quelque autre chose contraire à la coutume, ait exprimé plus librement son avis et parlé le premier, à moins qu'il ne se montrât prêt à recevoir avec gratitude celui qui pourrait ouvrir un meilleur avis. » Ensuite il ajoute : « Celui-ci certainement n'oserait pas raisonner contre cette coutume, si Agrippin le premier et quelques co-évêques d'Afrique n'avaient pas essayé d'en décider même par jugement de concile. » On voit qu'Augustin assigne, dans la controverse, le premier rang à Agrippin et à Cyprien. Or, il cite Agrippin comme premier, par rapport à Cyprien, à qui il le compare, et il dit Cyprien le premier par rapport à Etienne et aux autres qui alors discutaient cette affaire.

Ce qu'Eusèbe écrit de Cyprien se retrouve équivalemment dans Sozomène (2), où il parle de l'hérétique Apollinaire : « Damase, évêque de Rome, dit-il, et Pierre, évêque d'Alexandrie, informés les premiers, réunirent un concile à Rome et condamnèrent l'hérésie. » Or, dans le concile d'Alexandrie, en 362, Athanase avait condamné cette hérésie et Sozomène avait raconté précédemment que Libère avait écrit, sur ces erreurs, aux Orientaux et que l'affaire avait été terminée par le jugement de ce Pape. Personne pourtant ne rejette ce récit de Sozomène; tout le monde comprend que Sozomène a parlé du temps où plusieurs proscrivirent cette hérésie, mais non de tous les temps. On peut donc, raisonnant *a pari*, dire que la manière de parler d'Eusèbe n'est pas un argument et qu'on ne peut s'en prévaloir pour diminuer son témoignage sur le fait dont nous parlons.

Le témoignage de saint Augustin s'ajoute à celui d'Eusèbe. Nous en avons déjà donné une preuve; en voici une autre empruntée au traité du Baptême (3) : « Il y avait alors deux évêques des éminentes églises de Rome et de Carthage, Etienne et Cyprien, tous les deux dans l'unité de la foi catholique. Etienne pensait qu'on ne devait pas renouveler le baptême conféré par les hérétiques et était vivement opposé à ceux qui le réitéraient; Cyprien pensait qu'on devait rebaptiser dans l'Eglise catholique, comme n'ayant pas le baptême du Christ, ceux qui avaient été baptisés dans le schisme ou dans l'hérésie. » Il est certain qu'on doit faire grand cas de l'autorité de saint Augustin, en toutes choses, et notamment dans la réfutation des donatistes. Or, il est clair que si saint Augustin n'avait pas pensé que saint Cyprien avait opiné pour la réitération du baptême, il n'aurait pas fait cette concession aux donatistes qui se glorifiaient si fort du patronage de saint Cyprien.

On pense détruire l'argument tiré de ce témoignage en disant que saint Augustin a parlé de cette controverse seulement d'une manière hypothétique. Il n'est pas étonnant, dit-on, qu'Augustin, qui hésite en plusieurs endroits sur le fait de cette controverse, en traite cependant sans l'accorder, parce qu'il veut tirer de là un argument. L'évêque d'Hippone a pensé que le fait de Cyprien, objecté par les donatistes, pouvait servir à les réfuter. Les donatistes avaient excité un abominable schisme : et Cyprien n'avait pas seulement en horreur d'exciter peu importe quel schisme, il s'était montré très-ami de la charité, le défenseur invincible de l'unité de l'Eglise. Saint Augustin pensa donc que l'exemple de Cyprien réfutait les donatistes par un argument *ad hominem*. Mais saint Augustin n'admet pas cette distinction, et quand il ne veut montrer son sentiment propre, il fait voir assez qu'il ne doute point de la vérité de cette histoire. J'ignore s'il s'est expliqué nulle part d'une manière plus explicite que dans la lettre XCII à Vincent Rogatien. « Quoiqu'il n'en manque pas, dit-il, qui pensent que telle n'a pas été l'opinion de Cyprien, pour nous, nous croyons le contraire pour deux motifs : d'abord parce que son style a une figure qui ne permet pas de le méconnaître; ensuite parce que notre cause est, par là, plus forte contre vous, qu'on détruit votre présomption de vous séparer, qu'on vous enlève la facilité de vous souiller des péchés d'autrui. Les lettres de saint Cyprien montrent qu'on a donné les sacrements aux pécheurs, qu'on a reçu dans l'Eglise ceux qui, selon votre opinion, et comme vous le voulez, selon la sienne, n'avaient pas le baptême. »

Certes cet argument d'Augustin est fort, et Berti a raison de dire : Le donatiste qu'on suppose avoir fabriqué les lettres de Cyprien fut ou habile et rusé, ou ignorant et parfaitement impropre à exécuter le coup : mais comment ce donatiste habile a-t il pu prouver l'unité de l'Eglise qui fait le thème de ces lettres? Mais comment ce donatiste ignare et d'un esprit lourd a-t-il pu si heureusement imiter la manière de Cyprien, qu'on reconnaisse le style du saint martyr, ses tours de phrases, au point que ceux qui le lisent le retrouvent partout dans ses lettres? Nous pouvons montrer que tel est aussi le raisonnement de saint Augustin (4) : « Il a bien pu, dit-il, arriver au premier apôtre Pierre d'être sage autrement que la vérité ne le demandait; cela a pu arriver aussi à Cyprien, et nous tous, qui l'aimons, nous pouvons le croire sans lui faire injure.

(1) *De Baptismo* l. II, c. VIII. — (2) *Histoire*, l. VI, c. XXV. — (3) L. VI, c. XIV. — (4) *Traité du baptême*, l. VII, c. XX.

Pour confirmer la vérité du fait dont nous parlons, on peut invoquer à bon droit l'autorité du grand Basile, qui, cent ans à peine plus tard, succédait à Firmilien sur le siége de Césarée. On connaît sa gravité et sa haute doctrine. Dans une première lettre canonique à Amphiloque, évêque d'Icône en Lycaonie, voici ce qu'il dit : « Il a paru aux anciens, je veux dire à Cyprien et à notre Firmilien, convenable de les soumettre tous à la même règle.... c'est pourquoi ceux qui se tenaient de ces côtés, comme baptisés par des laïques, ils ordonnaient, lorsqu'ils revenaient à l'Eglise, de les purifier par le baptême de l'Eglise. » Comme le porte ce texte, Basile affirme sans hésiter que la pensée de saint Cyprien était de rebaptiser les convertis de l'hérésie; il attribue à Firmilien la même opinion.

L'adversaire oppose, à ce témoignage, que Basile a été trompé par Eusèbe ou qu'il a raconté alors ce que nous venons de dire. En premier lieu, il faudrait établir que Basile a été déterminé seulement par le témoignage d'Eusèbe à rapporter l'opinion de Cyprien et de Firmilien, sur la réitération du baptême. Car l'adversaire donne comme certain ce qui est en question : il assure que Firmilien n'a pas pris part à la controverse dont nous parlons et qu'il n'a pas écrit à Cyprien, la lettre dont nous nous occuperons tout à l'heure. Sans parler de ce vice à éviter dans l'argumentation, il est constant qu'on ne peut pas dire Basile trompé par l'autorité d'Eusèbe. Cela est d'autant plus évident que quand on lit la lettre à Amphiloque, on voit que Basile raconte la controverse tout autrement qu'Eusèbe. En tenant compte des notes de la Congrégation de Saint-Maur sur lesdites lettres, on voit que tout se tient si bien qu'il est facile de comprendre l'invention et la pensée de Basile; même quand on accorderait que Basile a été décidé par l'autorité d'Eusèbe, il ne s'ensuivrait pas qu'il faut décliner son témoignage : nous avons montré plus haut qu'on doit foi à Eusèbe sur la vérité de cette histoire.

Au reste, rien n'empêche de croire que Basile ait rapporté de Cyprien et de Firmilien, ce que nous savons; il est même facile de remarquer la solide trame de son récit. Amphiloque l'interroge sur le baptême des hérétiques, et il répond, de manière à rappeler les temps anciens et les opinions qu'on y professait. « Certainement, dit-il (1), avant votre consultation, je n'avais jamais songé à ces questions : j'ai été forcé d'y donner mon attention particulière, de me rappeler si j'avais appris quelque chose des anciens et de raisonner par moi-même, sur ce que j'avais appris. » Ensuite il ajoute : « Il a paru aux anciens qu'il fallait rejeter absolument le baptême des hérétiques et admettre celui des schismatiques, comme professant encore la doctrine de l'Eglise. » Enfin il raconte que Cyprien et Firmilien étaient d'avis de soumettre à la même règle les hérétiques et les schismatiques : tous ceux qu'ils avaient baptisés et qui revenaient à l'Eglise, devaient être, de nouveau, purifiés par le baptême. Voilà ce que dit Basile, dans ses lettres, pour retracer l'histoire de cette controverse ; et ses lettres sont tellement de lui, d'après les manuscrits anciens, que les plus grands érudits n'ont pas même mis en suspicion leur authenticité.

Mais, Basile, dans ces lettres, montre qu'il persévère jusque-là dans l'avis de rebaptiser les hérétiques, même quand le concile de Nicée n'aurait fait mention que de la réitération du baptême des paulianistes : pour plus de brièveté, je répondrai aux paroles du cardinal Noris, dans la première partie (2) de son *Histoire des donatistes* : « J'avoue, dit-il, que Basile pensait le canon de Nicée applicable aux paulianistes, mais non décisif pour les hérétiques des autres sectes, que Basile croyait devoir rebaptiser. Firmilien, métropolitain de Césarée, avait décidé, dans un synode, qu'on rebaptiserait tous les hérétiques; un siècle d'après, il eut pour successeur, Basile, qui, s'attachant fortement à la vieille coutume de la Cappadoce, rebaptisait tous les hérétiques convertis. Epiphane et d'autres partagèrent cette opinion, dans la pensée que le concile de Nicée n'avait statué là-dessus qu'une discipline variable, suivant la coutume du pays, mais n'avait pas posé une règle dogmatique. » Ainsi parle Noris, et il confirme que tel fut le sentiment de Basile, en rappelant ces paroles, de l'épître canonique à Amphiloque : « Pour nous, nous les rebaptisons tous indistinctement; que si, chez vous, comme chez les Romains, on n'agit pas ainsi, il faut pourtant que notre conduite soit prise en considération... Cependant, si cela vous plaît, il faut réunir plusieurs évêques et porter un canon, afin que celui qui agit ainsi soit sans péril et que celui qui répond aux consultations, ait autorité. »

Je conclurai, de cette citation, que la première épître canonique à Amphiloque, où Basile traite plus longuement du baptême que dans l'autre, est tout à fait contraire aux schismatiques : Basile y approuve l'opinion de Cyprien et de Firmilien, qui soumettaient le baptême des schismatiques à la même règle que le baptême des hérétiques. Sa raison est que : « Séparés de l'Eglise, ils n'ont plus en eux la grâce du Saint-Esprit... Ceux qui sont retranchés, n'ont plus le pouvoir de baptiser, car ils ne pourraient conférer aux autres une grâce dont ils sont eux-mêmes déchus. » J'ignore comment on peut se persuader que les donatistes aient fabriqué des pièces aussi contraires à leur cause.

Aux très-graves auteurs, que j'ai cités jusqu'à présent, il faut ajouter saint Jérôme : il regarde (3) comme hors de doute le fait de la controverse entre saint Etienne et saint Cyprien. Quoi qu'on puisse dire des choses rap-

(1) *Epist.* I. — (2) C. II. — (3) *Dialogue contre les Lucifériens*; *Catalogue des Ecriv. illustr.*

portées dans les susdits ouvrages de saint Jérôme, quand nous invoquons ici son autorité, c'est uniquement pour montrer que son témoignage confirme la vérité de cette controverse. Si l'on veut se soustraire à son autorité, il faut établir par des arguments certains, que ces passages des œuvres du docteur ne doivent point lui être attribués. Je ne vois pas comment on pourrait faire cette preuve. A la vérité, il est facile d'affirmer que Jérôme, si l'on doit lui attribuer les passages cités, a été trompé par les lettres de Cyprien. Mais il n'est pas facile de prouver la supposition de ses lettres, on prouve même l'impossibilité de cette supposition.

Du reste, il nous suffit d'affirmer que Jérôme peut être cité comme un auteur qui a rendu témoignage à la vérité de la controverse. Le récit de Jérôme s'accorde avec les témoignages d'Eusèbe et de Basile. Il est hors de doute que Cyprien et le pape Etienne ont traité leur affaire par lettres. Comment peut-on dire Jérôme trompé par de fausses lettres, quand il affirme que ces évêques ont vraiment disputé entre eux sur la réitération du baptême des hérétiques. Si l'on ne réfute tout ce que nous avons dit précédemment, on ne démontrera pas que Jérôme n'a pu écrire ce qu'on trouve dans son *Dialogue contre les Lucifériens* et dans son *Catalogue des hommes illustres*.

Il faut dire maintenant quelques mots du silence gardé par les anciens donatistes sur le fait de Cyprien. L'adversaire, qui croit devoir rejeter le fait de cette controverse, pense trouver, dans le silence des anciens donatistes, un argument péremptoire de fausseté. Mais que peut cet arguement négatif contre des arguments positifs? Si l'on ne démontre qu'Eusèbe, Basile, Augustin, Jérôme, n'ont point parlé de cette controverse du troisième siècle, on ne démontrera point, par le silence des donatistes, qu'Etienne et Cyprien n'ont pas soutenu de discussion à ce sujet. On voit bien ensuite, que cette méthode d'argumentation, tirée du silence des donatistes, est la méthode d'hommes qui veulent soutenir, à tout prix, leur opinion : Si les anciens donatistes n'objectent pas l'exemple de Cyprien, l'argument tiré de leur silence prouvera la fausseté de cette histoire ; si, au contraire, les donatistes citent cet exemple pour prouver la rebaptisation, on en conclut, avec confiance, que tout ce récit de Cyprien, rebaptisant les hérétiques, a été fabriqué par les donatistes.

Pour nous, qu'on nous objecte ou non cet exemple, nous croyons qu'il n'y a pas à s'en occuper, puisque la vérité de cette histoire repose sur les témoignages très-certains d'anciens auteurs. On pourrait, du reste, déduire beaucoup de raisons pour lesquelles les donatistes ne devaient pas se prévaloir de cet exemple de Cyprien. On connaît, entre autres, ce fameux passage d'Optat de Milève (1), contre Parménien, où il parle du baptême. « On a soulevé, dit-il, une grosse querelle au sujet de ce sacrement ; on demande si, après l'avoir conféré au nom de la Trinité, il est permis de le réitérer également en son nom. Vous dites que cela est permis, nous disons que cela est défendu. Entre votre permission et notre défense, oscillent et rament les âmes des peuples. Que personne ne vous croie, que personne ne nous croie : nous sommes tous des hommes de dispute. Il faut chercher des juges; mais, s'ils sont chrétiens, ils ne peuvent pas venir des deux côtés, parce que la vérité est cachée par les passions. Il faut donc chercher des juges au dehors. Si le juge est païen, il ne peut connaître les secrets des chrétiens. S'il est juif, il est ennemi du baptême chrétien. On ne pourra donc trouver un juge sur la terre, il faudra le demander au ciel ; mais, à quoi bon invoquer le ciel, puisque nous avons le témoignage de l'Evangile. » Ces paroles montrent clairement que les donatistes n'ont pu objecter à Optat l'exemple de Cyprien et qu'Optat a dû être sans inquiétude sur ce fait de Cyprien rebaptisant les hérétiques.

Optat (2) montre que Majorin, sacré par les donatistes évêque de Carthage, s'est séparé de la chaire de Cyprien et de Pierre, mais non Cécilien, sacré par les catholiques. Les donatistes ne pouvaient répondre que Majorin ne s'était pas séparé de la chaire de Cyprien, puisqu'il suivait le même sentiment sur la réitération du baptême ; mais, pour montrer qu'ils n'étaient point hérétiques, ils devaient établir que Majorin, et non Cécilien, était le légitime successeur de Mensurius. Comment l'objet de la dispute pouvait-il comporter que les donatistes parlassent de la réitération du baptême soutenue par Cyprien ? On peut ajouter que tous les écrits des anciens donatistes ne sont pas parvenus jusqu'à nous ; que les donatistes ont parfaitement compris qu'ils ne pouvaient trouver appui dans la conduite de Cyprien ; et que tous leurs efforts ont dû s'employer à rejeter la sentence du pape Melchiade en faveur de Cécilien, contre Donat. Dans l'espèce, il n'y avait pas lieu de parler du baptême.

Pour repousser tout à fait cet argument tiré du silence des auteurs, nous parlerons de l'anonyme dont Baluze a inséré l'opuscule dont les œuvres de l'évêque de Carthage, et du diacre Pontius, biographe de saint Cyprien.

En ce qui regarde l'anonyme, si, comme le porte l'opinion commune, il écrivit contre Cyprien, on peut le citer comme témoin de la réalité de cette controverse. S'il écrivit contre les donatistes, on ne peut tirer de son silence, dans cette réfutation, qu'une chose, c'est qu'il a pourvu à l'honneur du bienheureux martyr en ne parlant pas de son opinion sur le baptême, croyant, avec raison, que la conduite des donatistes n'avait rien de commun avec celle de Cyprien, zélé défenseur de l'unité de l'Église.

(1) L. V, n. 3. — (2) L. I, c. 2.

La difficulté tirée du silence de Pontius n'est pas plus embarrassante. Il est certain que Pontius n'a pas rappelé tous les actes de saint Cyprien. Dans sa biographie (1), il dit avoir passé *beaucoup d'autres choses, et même des choses importantes*, *multa alia et quidem magna*. Or cela est vrai du fait de la controverse et des écrits du saint évêque. Ainsi il omet de parler de plusieurs lettres certainement authentiques de saint Cyprien ; telle est la lettre contre les prêtres de la faction de Félicissime et de leurs trames contre l'évêque de Carthage ; telles sont encore les lettres à Antonien sur la confession de Cornelius et la lettre à Lucien où il le félicite de son retour de l'exil. Si personne ne doute de l'authenticité de ces lettres, bien que Pontius n'en parle pas, comment son silence peut-il faire refuser à Cyprien les lettres où il parle du baptême des hérétiques. Il y a, d'ailleurs, une cause probable de ce silence : Pontius pouvait craindre que ce souvenir ne jetât sur Cyprien quelque défaveur, et comme il paraît n'avoir entrepris d'écrire que pour l'honorer, il a dû naturellement se taire sur cette question.

A ces arguments, nous pourrions en ajouter d'autres pour établir l'authenticité des monuments de cette controverse. Nous voulons parler ici des lettres de saint Cyprien aux évêques de Numidie, à Quintus, à Jubajan, à Pompéjus, à Magnus ; des actes du troisième concile de Carthage qui fut tenu à cette occasion ; enfin de la lettre de Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce. Mais si, avant le travail du chanoine-archevêque, Vincent Tizzani, cette partie de la thèse pouvait s'absoudre en quelques pages, elle exigerait aujourd'hui de beaucoup plus longs développements. Cette question ne revenant pas directement à l'objet de notre travail, nous nous bornons à l'indiquer. Pour nous le point capital c'est de montrer que, dans l'hypothèse des faits, qu'on nie avec la plus parfaite assurance, les gallicans ne peuvent rien conclure en faveur de leurs opinions.

II. Il est donc vrai que Cyprien de Carthage, Firmilien de Césarée en Cappadoce, plusieurs autres évêques d'Afrique et d'Orient ont eu, avec le pape Etienne Ier une controverse sur la vertu du baptême conféré par les hérétiques. Il n'est pas nécessaire de chercher à définir l'opinion de Cyprien et des autres qui combattaient le Souverain-Pontife. Il est assez évident par les faits de l'histoire et par les preuves de la controverse, qu'ils tenaient les hérétiques et les schismatiques pour incapables de conférer le vrai baptême du Christ. C'est ce qu'enseigne, du reste, très-clairement Cyprien dans sa lettre soixante-quatorzième : « Ceux, dit-il, qui se convertissent de l'hérésie à l'Eglise, doivent être baptisés de l'unique et légitime baptême de l'Eglise ; on en excepte toutefois ceux qui, baptisés d'abord dans l'Eglise, ont passé à l'hérésie ; pour ceux-ci, lorsqu'ils reviennent, il faut leur faire faire pénitence et les recevoir par l'imposition des mains »

Le sentiment du pape Etienne apparaît également par l'histoire de la controverse, il consistait à dire que l'hérésie de celui qui le confère ne nuit pas à la vertu du baptême, mais que le baptême est valide, bien que conféré par un hérétique, pourvu qu'on ait observé, dans sa collation, les rites prescrits par Jésus-Christ. Plusieurs protestants et quelques gallicans ont prétendu que le pape Etienne avait enseigné l'erreur opposée à l'erreur de Cyprien et que ce Pontife avait approuvé indistinctement tout baptême approuvé par les hérétiques. Nous avons maintenant à traiter ce point, à défendre de cette accusation la doctrine de saint Etienne Ier.

En premier lieu, il faut rappeler l'observation de Don Coustant, dans la savante dissertation où il explique le vrai sentiment du pape Etienne sur la réception des hérétiques (2). Cette observation porte qu'Etienne fut toujours regardé, dans cette affaire, par les anciens, comme le défenseur de la tradition apostolique. Cette affirmation peut facilement s'établir par le témoignage de quelques anciens auteurs.

Saint Augustin (3) dit : « On doit croire, que la coutume, opposée à Cyprien, était empruntée à la tradition apostolique. » Vincent de Lérins (4) affirme que la coutume de rebaptiser les hérétiques avait été introduite, « contre le divin canon, contre la règle de l'Eglise universelle, contre le sentiment de tous les prêtres, contre la coutume et les usages des anciens. » Au sujet d'Etienne, qui résistait à cette erreur, Vincent dit : « Qu'il avait vaincu tous les autres par la dévotion de sa foi, autant qu'il l'emportait sur eux par l'autorité de son siége. » Enfin Facundus, dans son livre contre Mocianus, dit : « L'Eglise professe plutôt le sentiment d'Etienne que l'opinion de Cyprien. » Or, il est certain que la très-ancienne coutume, provenant de la tradition des Apôtres, tient pour valide, non le baptême de tous les hérétiques, mais le baptême conféré dans la forme établie par le Christ Etienne, qui défendait cette tradition, enseignait donc, sur la vertu du baptême, une juste doctrine.

Pour démontrer plus clairement cette conclusion, nous pouvons produire les paroles de Firmilien dans sa lettre à Cyprien et les paroles de saint Etienne dans sa lettre où il expose, à l'évêque de Carthage, le motif pour lequel il faut recevoir le baptême conféré par les hérétiques. « Le nom du Christ, dit le Pape Etienne, est très-profitable pour la foi et pour la sanctification du baptême, et partout où l'on est baptisé au nom du Christ, on acquiert

(1) N. 10 — (2) *Lettres des Souverains-Pontifes*, t. I, p. 225. — (3) *Traité du baptême*, l. 5, c. XXIII. — (4) Commonitoire

aussitôt la grâce du Christ. » Dom Coustant cite plusieurs particularités pour montrer que le Pape Etienne, lorsqu'il s'occupe d'approuver le baptême conféré au nom du Christ, n'entend pas un autre baptême que celui qui a été donné en invoquant la très-sainte Trinité. Il suffira, je pense, d'apporter ici le témoignage de Firmilien. L'évêque de Césarée produit, dans sa lettre, les paroles d'Etienne : il expose et censure l'opinion qu'elles expriment : « Ils ne pensent pas, dit Firmilien, qu'il faille s'enquérir de qui a baptisé, parce que celui qui a été baptisé a pu acquérir la grâce par l'invocation des noms de la Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il est donc évident, par la confession de l'adversaire irrité contre Etienne, que le Pape n'approuvait pas indistinctement tout baptême, mais seulement celui qui avait été administré en la forme légitime. Cyprien a exposé, comme Firmilien, le sentiment du pape Etienne, et, si le fait n'était notoire, il serait vraiment trop facile de l'établir.

Ces arguments sont tellement péremptoires, qu'il est à peine besoin de répondre à une difficulté tirée d'une parole de saint Etienne, rapportée par saint Cyprien (1). « Si quelqu'un, avait écrit le pape Etienne, vient à vous de peu importe quelle hérésie, qu'on n'innove rien dans nos pratiques traditionnelles, et qu'on impose seulement, au converti, les mains dans la pénitence, puisque les hérétiques eux-mêmes ne rebaptisent pas ceux qui viennent à eux, mais leur donnent seulement la communion. » Le sens de ce passage ne peut pas être que le Pape voulait ratifier tout baptême, même conféré en une forme illégitime. L'examen de l'affaire exclut absolument une telle interprétation. Qui donc tiendrait pour vraisemblable que, quand Cyprien affirme l'invalidité du baptême conféré par les hérétiques, parce que les hérétiques manquent de Saint-Esprit et de la vraie foi du Christ, Etienne, que l'antiquité loue comme le défenseur de la tradition, ait répondu que le baptême des hérétiques a une vertu telle, que cette vertu demeure, même quand ce baptême aurait été conféré en violation des rites chrétiens ?

Au demeurant, la controverse ne roulait pas sur la forme et le mode de collation du baptême, mais seulement sur la question de savoir si le baptême manquait d'effet, parce qu'il avait été conféré par un hérétique ou un schismatique, Etienne répondait selon la question posée : il n'était alors douteux pour personne que le baptême fût invalide, quand il avait été conféré en violant les rites prescrits par Jésus-Christ.

Pour quel motif, Etienne devait-il exclure expressément, dans sa réponse, le baptême conféré en violation des rites chrétiens, puisqu'il n'en était pas question dans la controverse. Augustin lui-même dit (2) : « On trouve plus facilement des hérétiques qui ne baptisent pas, qu'on n'en trouverait qui ne baptisent pas suivant la formule (de l'Eglise). » Innocent Ier, dans sa lettre seize aux Macédoniens et saint Jérôme, à la fin du *Dialogue contre les Lucifériens*, affirment que le Concile de Nicée, si l'on excepte les paulianistes, reçut le baptême des autres hérétiques.

Il est certain que saint Jérome et saint Léon le Grand, pour n'en pas citer d'autres, lorsqu'ils parlent de la réception du baptême des hérétiques, prononcent généralement qu'il faut l'accepter et ne posent point d'exception contre ceux qui l'ont conféré d'une manière nulle. Cependant personne n'accuse Jérôme, Léon et les autres, dans une question qui n'était nullement obscure, de n'avoir pas ajouté une exception qui n'était nullement nécessaire. On doit juger de même la réponse du Pape Etienne. Bien plus, si l'on doit tenir pour certain l'avis de Léon et de Jérôme, quand, à l'époque du concile de Nicée, les seuls paulianistes avaient péché contre la forme et les rites reçus dans l'Eglise pour le baptême, combien plus, à l'époque d'Etienne où l'on n'avait pas vu encore s'élever les paulianistes, le Pontife pouvait, dans sa réponse, s'abstenir de l'exception sus-mentionnée.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de citer ici les passages de Léon, de Jérôme et d'Innocent pour établir qu'on trouve ces jugements dans leurs ouvrages : il s'agit ici d'un fait certain, tout à fait hors de controverse. Je conclurai cette discussion en affirmant que, non-seulement Etienne, dans sa réponse à Cyprien, n'a pas professé une doctrine étrangère à la foi de l'Eglise, mais qu'il a été manifestement le défenseur de la doctrine catholique. Je n'ai qu'à produire les paroles de Vincent de Lérins sur Etienne qui, dans cette affaire, défendait la tradition, et sur Cyprien qui proposait une autre conduite : « Quelle fut donc, dit-il, l'issue de toute cette affaire ? Celle-là même qui est selon l'usage et la coutume. On garda l'antiquité et on rejeta la nouveauté.»

Ces considérations démontrent assez l'exactitude de la doctrine d'Etienne pour la réception du baptême des hérétiques. Il s'en suit que ce Pontife n'a rien fait, dans cette controverse, qui puisse fournir un argument contre l'infaillibilité des Papes dans la décision *ex cathedrâ* des questions de foi. Il est, toutefois, opportun d'ajouter quelques mots sur la conduite de Cyprien, pour établir qu'on ne peut en tirer aucun argument contre l'autorité du Pontife romain.

En ce qui regarde la primauté de juridiction dont jouissent les Pontifes romains sur l'Eglise universelle, personne ne peut prétendre avec raison que Cyprien ait pu être amené à refuser l'obéissance à Etienne, parce qu'il refusait au Pape cette primauté. Avant cette controverse, Cyprien avait assez montré qu'il reconnaissait au Pape le pouvoir souve-

(1) *Epist.* LXXIV. — (2) *Traité du baptême*, l. VI, c. XXV.

rain. On le voit par sa conduite dans l'affaire des tombés. On le voit encore dans sa ferme conviction sur l'Eglise romaine, qu'il appelle l'Eglise *principale*, l'Eglise d'où sort l'unité sacerdotale (1). Des savants prétendent qu'on peut le démontrer également par son livre *De l'unité de l'Eglise*. La résistance de Cyprien pourrait donc seulement prouver que, dans cette controverse, il s'est conduit d'une manière qui ne faisait point brèche à ses convictions sur la puissance pontificale. Saint Augustin (2) dit : « Si quelque chose avait besoin d'être corrigé en Cyprien, Dieu l'en a purgé par la faux du martyre. » Il ajoute (3) que peut-être Cyprien avait rétracté ce qu'il avait fait : « Et peut-être l'a-t-il fait, mais nous l'ignorons. Tout ce qui s'est passé à cette époque entre les évêques n'a pu être conservé par la mémoire ou par les écrits ; et nous ne connaissons pas tout ce qui s'est conservé. »

On devrait plutôt s'enquérir si, de cette répugnance de Cyprien et des autres à déférer aux avis d'Etienne, il ne peut pas s'en suivre qu'ils ont cru les Pontifes romains dépourvus d'infaillibilité dans la décision des controverses qui touchent à la foi ou aux mœurs. Mais, du moment qu'il conste, par les témoignages de Cyprien et de Firmilien, qu'ils ont considéré cette question comme une de celles où il est permis aux évêques d'agir suivant les coutumes locales, on tire de là un argument pour montrer que leur répugnance n'équivaut pas à un acte d'hostilité contre l'infaillibilité des Papes lorsqu'ils décident quelque chose en matière de mœurs et de foi.

Que telle ait été la pensée de Cyprien, cela se prouve par ses lettres à Jubajan et à Etienne, où il explique que la question est une de celles où « quelques-uns ont coutume de retenir certaines particularités en usage parmi eux, sans rompre, entre collègues, le lien de la concorde et de la paix. » Firmilien (4) dit également que c'est là une de ces questions « qui varient suivant la diversité des lieux et des noms. » Cette question est longuement traitée par le cardinal Orsi (5); et par Pierre Ballerini (6).

Le cardinal de La Luzerne (7) soutient le contraire ; mais son argumentation n'établit pas ce qu'il veut établir. Car il remarque que, quand on accorderait que ces évêques n'ont vu, dans cette controverse, qu'une question de discipline, on ne peut nier qu'il s'agissait d'une question de discipline dogmatique, savoir : si l'on pouvait réitérer le baptême des hérétiques, parce qu'il avait été conféré par les hérétiques.

Je conviens que cela ne se peut nier ; je sais, quand on examine la chose en elle-même, qu'elle regarde le dogme de l'unité du baptême, et de là vient la répugnance qu'éprouvaient ces évêques, parce qu'ils croyaient, pour la vertu du vrai baptême, la foi catholique nécessaire dans le ministre de ce sacrement. Quoi qu'il en soit, la question roulait sur le fait et le fait prouve que ces prélats ne voyaient là qu'une de ces questions *variables suivant la diversité des lieux et des personnes*. Il s'ensuit donc que ces évêques ne peuvent pas être représentés comme des hommes qui refusent aux Souverains Pontifes l'infaillibilité lorsqu'ils décident en matière de mœurs et de foi. De ce que, à notre époque, l'Eglise a parfaitement élucidé ce point de doctrine ; de ce qu'il est facile de comprendre la raison et la nature de cette controverse, on ne peut dire qu'on doive en juger de même pour le temps de Cyprien, où Augustin affirme que la question était *obscure et non élucidée*.

On demande aussi volontiers si telle fut l'issue de cette controverse que le pape Etienne non-seulement menaça d'excommunication ceux qui rebaptisaient, mais les frappa réellement d'anathème. Si l'on pèse les témoignages des anciens, le mieux à même d'en connaître, Etienne aurait seulement menacé, mais n'aurait pas donné suite à ses menaces.

Certainement si l'on s'en tenait au seul témoignage de Firmilien, surtout au passage où il parle des évêques que les Africains envoyèrent à Rome près du pape Etienne, évêques que le Pape aurait rejetés, s'il faut en croire à ses plaintes, le pontife aurait réellement fulminé l'excommunication. Firmilien se fâche de ce que le Pape ait agi envers eux de manière « à ne pas les admettre à une conférence, à ordonner aux frères de ne pas les recevoir dans leurs maisons, en sorte qu'à leur arrivée, non-seulement ils ne reçurent pas la paix, mais se virent refuser le toit de l'hospitalité. »

Tout le monde sait que cette lettre fut écrite *ab irato*, qu'elle contient plusieurs détails exagérés et inspirés par l'indignation. Dom Coustant (8), soutient même qu'on doit considérer Firmilien comme abusé en cet endroit et que cet évêque ne rapporte pas exactement ce qui regarde les députés de l'Afrique à Rome. Quand même le Pape eût agi avec quelque sévérité envers ces ambassadeurs, il aurait eu un motif grave pour s'en méfier. Hormisdas agit, de même, par la suite, envers les moines de Scythie.

Ces détails, il est vrai, ne se trouvent pas que dans l'épître de Firmilien ; ils se rencontrent encore dans les lettres de Cyprien (9). On y lit qu'Etienne ne crut pas devoir les accueillir et jugea qu'il fallait excommunier les rebaptisants. Mais, en droit, on peut entendre ceci, non d'une excommunication *portée*, mais

(1) *Epist.* LV. — (2) *Lettre* XCV. — (3) *De Baptismo*, l. II, c. III. — (4) Lettre à Cyprien. — (5) *De l'irréformabilité des Jugements des Souverains-Pontifes*, l. III, c. III. — (6) *De la force et de la raison de la primauté des Papes*, c. XIII, § 3; *Préface des œuvres de saint Cyprien*, édition de la Congrégation de Saint-Maur. — (7) *Déclaration de l'assemblée du clergé de France en 1682*. Publié à Paris en 1821. P. III, c. III, n. 14 et seq. — (8) Dissert. — (9) Entre autres la lettre LXXIII à Pompéjus.

d'une excommunication *à porter*. Ce qui nous engage à juger ainsi, c'est saint Augustin (1) : il dit que, quoiqu'Etienne ait menacé d'excommunication, cependant Cyprien « garda avec lui la paix de l'unité ; » il avait dit beaucoup plus clairement encore (2) : « Mais Cyprien, dans la patience de la charité, supporta... dans une question obscure, de bons collègues qui pensaient autrement que lui, sans malveillance, comme lui-même fut supporté. » Saint Jérôme affirme, de même (3), que Cyprien « resta dans la communion » de ceux qui pensaient autrement que lui sur le baptême des hérétiques. On pourrait citer d'autres écrivains qui rendent le même témoignage En droit, on peut donc conclure qu'Étienne se contenta de menaces et n'en vint pas jusqu'à porter la sentence d'excommunication. Le lecteur érudit consultera, sur ce sujet, Valois (4).

II

DE LA CONTROVERSE SUR LES CHRÉTIENS TOMBES DANS LA PERSÉCUTION ET DE LA PRÉÉMINENCE DE L'ÉGLISE ROMAINE DÈS LE TROISIÈME SIÈCLE

S'il y eut, contre la religion chrétienne, une persécution dont la longue durée et les atrocités furent, pour les chrétiens, une cause de chute, ce fut certainement la persécution de l'empereur Dèce. Les écrivains, qui ont parlé de ces temps malheureux, distinguent, parmi les tombés, différentes classes : les *thurificati*, les *sacrificati* et les *libellatici :* c'est-à-dire ceux qui avaient offert de l'encens ou un sacrifice aux idoles et ceux qui avaient reçu un certificat (libellum) soit pour l'avoir fait, soit plutôt pour être dispensés de le faire. Cyprien, évêque de Carthage, voyant tant d'hommes, même de l'ordre sacerdotal, déserter la cause de la religion, crut devoir attribuer ces défections fréquentes à la lâcheté qui s'était glissée, dans les derniers temps, parmi les chrétiens : on avait joui, en effet, d'une tranquillité parfaite, d'abord sous Alexandre-Sévère, ensuite sous Philippe l'Arabe, et l'on s'était départi d'autant de la constance et de la bravoure nécessaires pour la défense de la foi. En admettant cette présomption, il n'est pas permis, toutefois, de nier, que la cause principale des défections ne doive être attribuée à l'implacable acharnement des persécuteurs, à la fureur de Dèce contre les chrétiens.

Si l'on considère la marche des persécutions, que les chrétiens avaient souffertes jusqu'à ce jour, il sera facile de se convaincre que celle de Dèce fut plus cruelle que les autres. Dans les autres persécutions, il est certain qu'en général on décrétait la peine de mort contre les chrétiens, s'ils n'abandonnaient leur foi ; dans la persécution de Dèce, on ajouta diverses espèces de tourments et de supplices dont on les affligeait, avec une sorte de frénésie, avant de leur donner la mort. En outre, les terribles menaces de l'empereur aux magistrats, s'ils n'exécutaient pas ses ordres contre les chrétiens fidèles, faisait qu'on poursuivait les chrétiens partout avec un appareil inouï de terreur et de violence. Si nous possédions le texte du décret de Dèce, peut-être y trouverions-nous la preuve, par ruse, à ce que les chrétiens pussent sauver leur vie en obtenant des magistrats un témoignage où il serait dit qu'ils avaient obéi au décret de l'empereur. Cela se peut conjecturer surtout de ce que, à dater de cette époque, parmi les apostats, on distingue les *libellatiques*. Car, pour obtenir ce certificat, où les écrivains du temps ont assez bien démontré qu'il y avait crime contraire à la religion, les chrétiens paraissent avoir été déterminés surtout par l'idée de sauver leur vie, sans se faire délivrer un autre certificat qu'on pouvait obtenir au milieu des périls

Comme la foule des chrétiens, qui étaient tombés dans la persécution, devait être, d'après la discipline du temps, soumise à la pénitence canonique, avant d'être admise à la communion de l'Église, il s'éleva une grave controverse sur la condition des tombés. Avant d'en parler il n'est pas inutile de nous enquérir de la faute particulière qu'avaient commise les libellatiques.

Pour se rendre compte de ce crime, les érudits ont disputé entre eux et expliqué de différentes manières la teneur et le mode d'ob-

(1) *De Baptismo*, l. V, c. XXIII. — (2) *Ibid.*, l. IV, c. IX. — (3) *Dialogue contre les Lucifériens.* — (4) Note sur Eusèbe, et l'art. 1 de la onzième dissertation sur le troisième siècle dans Noel Alexandre.

tention des certificats. On peut consulter là-dessus Prudence Mairan, moine de Saint-Maur (1), Tillemont (2) et Noel Alexandre (3).

Le caractère spécial du crime commis par les libellatiques paraît être que, quand leur constance dans la foi chrétienne était connue du juge, ils pouvaient, par argent, pourvoir à leur salut et obtenir ce certificat où l'on disait qu'ils avaient satisfait à l'édit du prince. Il y avait donc, dans ces certificats, le témoignage d'une apostasie simulée; or, dans ces persécutions terribles, c'était là le seul moyen d'échapper au bourreau. Si ce n'est pas ainsi qu'il faut les entendre, on ne voit pas comment ces certificats ont pu être appelés infâmes par saint Cyprien et comment ceux qui avaient commis le crime de les recevoir, étaient dits « souillés par les infâmes certificats de l'idolâtrie. »

Cyprien, témoin le plus important dans cette affaire, montre assez ouvertement que le crime des libellatiques, ne peut être moindre que le témoignage d'une défection simulée. N'est-ce pas encore ce qu'il donne à entendre, par la comparaison qu'il institue, entre la réception du certificat et la conduite que conseillaient les amis d'Eléazar (4) pour le soustraire au dernier supplice (5)? Voici comment il s'en exprime : « De peur que, à l'occasion du certificat ou de quelque autre chose qui le trompe, quelqu'un ne reçoive le funeste présent des trompeurs, il ne faut pas taire le souvenir d'Eléazar. Les ministres du roi lui avaient offert de recevoir de la chair dont il lui était permis de manger et de la goûter pour feindre de toucher aux offrandes des sacrifices et aux mets illicites, et tromper ainsi le roi. Eléazar ne voulut pas consentir à cette tromperie; il dit qu'il ne convenait ni à son âge ni à sa dignité, de feindre ce qui pourrait scandaliser les autres et leur faire croire, à tort, qu'Eléazar, à quatre-vingt-dix ans, avait trahi la loi de son Dieu et embrassé les rites des païens. Foi sincère, vertu entière et pure, d'avoir pensé, non au roi Antioche, mais à Dieu son juge; et d'avoir su qu'il ne pouvait être utile à son salut de se moquer d'un homme ou de le tromper, quand Dieu, juge de notre conscience, doit être seul craint, sans qu'on puisse jamais ni le tromper, ni s'en moquer. »

On peut citer encore à l'appui, les paroles de Cyprien (6) à Antonien, coupable d'avoir reçu un certificat. « C'est un crime, dit-il, de donner au magistrat une récompense pour ne pas faire ce qui n'est pas permis... Mais maintenant celui qui a été souillé par le certificat, après avoir appris de nous qu'il ne devait point le faire et que sa conscience est souillée, bien que sa main soit pure et que ses lèvres n'aient pas touché aux viandes du sacrifice, pleure et se lamente. » Cyprien (7) loue encore ceux qui « ont fait, au prêtre du Seigneur, la confession de leur conscience et décharge leur âme de son poids, » parce que « s'ils ne sont point coupables d'avoir sacrifié ni d'avoir reçu le certificat, ils ont pourtant songé à le faire. » Enfin cette décision est approuvée par le clergé romain (8), que saint Cyprien avait consulté et qui déclare que les libellatiques se sont rendus infidèles par la production illicite des certificats. Puisque, dit-il, le sacrement de la foi est tout entier renfermé dans la confession du nom de Jésus-Christ, celui qui a cherché de faire mention pour s'excuser, l'a déjà nié ; et celui qui veut paraître avoir satisfait à des édits ou à des lois contre l'Evangile, a déjà obéi par là même qu'il a voulu paraître obéir. »

Malgré tout, Cyprien et les autres évêques crurent devoir mettre une grande différence entre les apostats réels et ceux qui, pour éviter le péril de mort, recevaient des certificats des magistrats. Il est manifeste, par les écrits de saint Cyprien sur la matière, qu'on tint compte de la résolution de n'abandonner pour aucun motif, la religion chrétienne, au bénéfice de ceux qui crurent pouvoir, pour éviter la mort, acheter des certificats. Cyprien, dans son épître à Antonien, dit qu'il faut tenir compte de cette circonstance pour séparer les libellatiques de ceux qui ont sacrifié aux idoles. Voici, en effet, ce qu'affirmait un libellatique avant de recevoir le certificat de sécurité : « J'avais lu et je savais par mon évêque, qu'il n'était pas permis, à un serviteur de Dieu, de sacrifier aux idoles et d'adorer les simulacres. Pour ne pas manquer à mon devoir, lorsque se présenta l'occasion d'avoir un certificat (que je n'aurais point reçu si l'occasion ne s'en était présentée), je vins trouver le magistrat ou je lui fis savoir, par un mandataire, que j'étais chrétien, qu'il ne m'était pas permis de sacrifier, de m'approcher des autels du diable et que je donnerais volontiers de l'argent pour ne pas faire ce qui n'était point permis. »

Personne n'a mieux connu cette affaire que saint Cyprien et n'en a parlé plus longuement : or, on voit, par plusieurs endroits de ses écrits, que, grâce à l'avarice des magistrats, les chrétiens, pour obtenir des certificats, n'avaient pas besoin de se présenter au tribunal, mais les auraient obtenus facilement par l'entremise ou à la prière d'autres personnes. C'est pourquoi saint Cyprien (9) dit : « Le libellatique a moins péché : il n'a point vu les idoles, il n'a pas profané la foi sous les yeux d'un peuple insultant, il n'a pas pollué ses mains par des sacrifices funestes, il n'a pas souillé ses lèvres par d'abominables festins. Ces circonstances atténuantes rendent la faute moindre, sans assurer, à une âme, l'innocence. » C'est pour ce motif qu'à l'issue de la controverse, quand on reçut les tombés à

(1) *Vie de saint Cyprien*, n. 6, en tête de l'édition de ses œuvres publiée par Baluze. — (2) *Hist. ecclés.*, t. IV. — (3) Deuxième dissertation sur le troisième siècle. — (4) II Machab., VI. — (5) *De exhortatione martyrii*. c. XI. — (6) *Lettre* LII. — (7) *De lapsis*. — (8) *Lettre* XXXI. — (9) *De lapsis*.

communion, saint Cyprien obtint toujours qu'on traiterait, avec plus de bienveillance que les autres, les libellatiques.

Cela suffit pour faire connaître les libellatiques. Maintenant il faut nous occuper de la controverse entre Fabien et le pape Corneille, à l'occasion des tombés du troisième siècle.

Dans la primitive Eglise, la coutume s'était introduite que ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie ou dans d'autres crimes plus graves étaient soumis à la pénitence publique et devaient l'accomplir rigoureusement s'ils voulaient revenir à communion et rentrer dans la grâce de l'Eglise catholique. Cette institution était très-utile pour contenir les fidèles dans le devoir et les détourner des plus grands crimes. Avant la persécution de Dèce, la coutume s'était également introduite de traiter ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie ou dans d'autres crimes avec moins de sévérité, par égard pour les confesseurs et les martyrs; car, grande était l'autorité des martyrs et des confesseurs et l'Eglise voulait témoigner le cas qu'elle faisait de leur vertu, de leur bravoure et de leur héroïsme. Les martyrs et les confesseurs avaient coutume de délivrer, aux tombés, un témoignage écrit, déclarant qu'ils les recevaient à paix et priant les évêques de les recevoir dans le même sentiment Moyennant ces certificats, appelés *certificats de paix*, l'Eglise témoignait son indulgence aux tombés, à cause des mérites des martyrs.

A l'époque de Tertullien, on voit par son témoignage (1), que cet usage était constant. « Quelques-uns, dit-il, qui n'avaient pas cette paix dans l'Eglise, la demandèrent aux martyrs dans les cachots. » Tertullien ajoute: « Mais vous, vous avez accordé aux martyrs une puissance telle que, quiconque, pour avoir confessé la foi, a été de nouveau chargé de chaînes, acquiert aussitôt un titre par sa récente détention. Les fornicateurs l'ambitionnent, on voit des adultères se présenter; déjà tout ce qui est souillé fait retentir des prières et verse des torrents de larmes; et personne ne rachète plus le seuil de la prison que ceux qui ont trahi l'Eglise.... D'autres se réfugient dans les carrières et en reviennent rétablis en communion. » Si cela se passait du temps de Tertullien, on peut croire la coutume antérieure à l'époque où il écrivait ces lignes.

Aux époques antérieures, les martyrs avaient usé d'une grande modération en accordant les certificats de paix. Il n'en fut pas de même dans la persécution de Dèce. En Afrique, on dépassa même toute mesure : les martyrs, excités par les artifices méchants de prêtres hostiles à Cyprien, accordèrent inconsidérément à tous les déserteurs de la religion, et le nombre en était grand, le témoignage de paix. En sorte que, si les évêques, négligeant les plus graves devoirs de leur charge, se fussent prêtés à cette indulgence, c'en était fait dès lors de la pénitence publique.

Cyprien, évêque de Carthage, aimait trop invinciblement la religion pour se laisser dérouter dans cette nouvelle controverse. Avec cette bravoure qui le distinguait, avec ce zèle qui le devorait pour la maison de Dieu, il ne crut point devoir tolérer ces pratiques, et traita non-seulement avec les tombés, mais avec les martyrs, pour que l'affaire se dénouât sans préjudice pour la discipline. La discussion ne laissa pas que de s'échauffer : d'un côté, les martyrs prétendaient qu'il était reconnu dans l'Eglise que les évêques ne pouvaient pas refuser la communion à ceux qui avaient reçu, des martyrs, les certificats; d'autre part, les tombés employaient la force et excitaient des troubles pour enlever, aux évêques et aux prêtres, la communion qu'ils refusaient. Qu'on ajoute encore ce que Cyprien rapporte, en plusieurs endroits de ses lettres, que les martyrs délivraient les certificats sans aucun discernement : Cyprien dit(2) qu'on octroyait ces certificats en si grand nombre, qu'on en pouvait compter des milliers par jour; il dit (3) que le texte du certificat ne bénéficiait pas seulement à celui qui l'avait reçu, mais à tous ceux que le tombé présentait à l'évêque; enfin (4), il rapporte que des martyrs donnaient commission à d'autres pour délivrer des certificats après leur mort.

Cyprien s'était efforcé de réserver toute l'affaire au jugement d'un concile. qu'on devrait célébrer aussitôt qu'on le pourrait, après la persécution ; mais voyant s'augmenter la discorde et naître un péril de schisme, il décida qu'il ne fallait pas refuser la communion aux tombés qui se trouvaient en danger de mort. Cyprien consulta, de plus, sur cette affaire, le clergé romain, et le clergé lui répondit dans la lettre qui se trouve parmi les lettres de saint Cyprien (5). Pour le clergé de Rome, il était indubitable que la force des certificats délivrés par les martyrs ne devait pas être telle, qu'elle imposât, aux évêques, la nécessité d'y déférer; il déclarait ensuite son désir d'attendre l'élection, qu'avait longtemps empêchée Dèce, d'un pontife « pour modérer toutes choses et régler la question des tombés, avec autorité et sagesse; » enfin il admettait la décision ci-dessus, savoir : « qu'en attendant qu'un évêque nous soit donné de Dieu, on retienne la cause de ceux qui peuvent souffrir un retard : et que pour ceux que le péril de mort empêche d'attendre, on leur fasse faire pénitence et leur vienne en secours, avec prudence et sollicitude. »

A la mort de Dèce, l'Eglise recouvra la paix. On put alors tenir, à Rome, en 254, un concile, où il fut décidé par l'autorité du pape Corneille : que ceux qui avaient sacrifié devaient faire la pénitence complète avant d'être admis à communion, à moins que le péril de

(1) *De Pudicitia*, c. XXII. — (2) *Lettre* XIV. — (3) *Lettre* X. — (4) *Lettre* XXI *à Célérinus*. — (5) N. 31.

mort ne fût un motif d'abréger les délais; que les prêtres tombés devaient faire pénitence et être admis ensuite à la communion laïque; qu'enfin les libellatiques ne devaient pas ajouter une nouvelle pénitence à celle qu'ils avaient faite durant la persécution et seraient admis à la communion. On peut consulter là-dessus la *Collection des Conciles* de Mansi (1), où il reproduit, par ordre, tous les monuments qui regardent cette controverse. Ce qui fut décidé, pour cette affaire, par l'autorité du pape Corneille, le pape Lucius, son successeur, le confirma dans ses lettres. Pierre Coustant (2) en fait justement la remarque, en s'appuyant, du reste, sur le témoignage de Cyprien dans une lettre à Etienne (3): « On doit conserver, dit-il, le glorieux honneur de nos prédécesseurs, les bienheureux martyrs Corneille et Lucius. Ceux-ci, tout remplis de l'esprit de Dieu, placés en perspective d'un martyre plein de gloire, pensèrent qu'il fallait donner la paix aux tombés et signifièrent, par leurs lettres, que, quand ils auraient fait pénitence, il ne fallait pas leur refuser le bien de la communion et de la paix.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent touche aux points principaux de cette controverse. Qui pourrait blâmer Cyprien, comme s'il s'était montré trop sévère et trop jaloux de son autorité en résistant aux tombés et aux martyrs, et en contristant encore davantage l'Eglise, déjà si affligée, par les dissensions que causèrent ses résistances. Il n'est pas nécessaire de parler ici des éminentes vertus de saint Cyprien, puisque les exemples de sa singulière sainteté brillent comme le soleil. Ensuite, il est évident qu'il importait beaucoup à la religion, de faire respecter, dans cette affaire, la prescription de la discipline, parce qu'alors les malheurs des persécutions obligeaient d'éloigner surtout les chrétiens des crimes que voulaient leur faire commettre les persécuteurs, la défection de la foi. Or cette discipline était fort ébranlée par la concession irréfléchie et presque tumultueuse des certificats de paix : cela est assez prouvé par ce que nous avons dit et par beaucoup d'autres faits que nous ne pouvons rapporter. Et les écrits de saint Cyprien, où il est souvent question de cette affaire, nous montrent, dans la discussion de cette controverse, un perpétuel souci de la religion et de la discipline. Au demeurant, le très-saint évêque de Carthage, quand il y avait péril de salut éternel, voulait qu'on s'abstînt des sévérités de la discipline et qu'on pourvût, sans délai, au salut des tombés.

D'un autre côté, saint Cyprien qui avait mis tant de soin à faire respecter la discipline de la pénitence, avant de recevoir les tombés à communion, agit autrement lorsqu'il eut un pressentiment divin de la persécution qui allait éclater sous Valérien. On tint en Afrique un concile et l'on décida qu'il fallait admettre aussitôt les tombés, bien qu'on eût déjà promulgué les décrets du pape Corneille sur leur admission après pénitence. Cyprien lui-même, dans sa lettre à Corneille, l'affirme au nom du concile d'Afrique où l'on avait décidé de donner la paix aux tombés : « On dit que l'ennemi nous menace, il devient nécessaire de recueillir, dans le camp, les soldats du Christ, d'examiner les causes de chacun, de donner la paix à tous, bien plus, de fournir des armes aux combattants. » Voilà, certes des paroles qui décèlent un homme illustre, uniquement soucieux de la religion et du salut des âmes.

En ce qui concerne l'Eglise romaine combien ne lui est pas honorable cette controverse! D'abord toute l'affaire est absoute par l'autorité et le jugement des papes Corneille et Lucius. Ensuite quel témoignage peut-on produire, dans des temps si reculés, plus décisif pour l'excellence du clergé romain, que l'exemple du très-saint et très-docte Cyprien : à la mort de Fabien et quand l'élection d'un nouveau Pontife est empêchée par le tyran, il consulte ce clergé et attend, de sa réponse, l'indication de la règle à suivre dans une très-grave affaire, qui regarde toute l'Eglise. Les lettres mêmes du clergé romain sont telles qu'elles montrent la prééminence de leur Eglise sur toute la chrétienté. Par le fait, sont refutés tous ceux qui diminuent l'autorité de l'Eglise romaine et croient pouvoir l'attribuer seulement à des pièces fabriquées en des temps postérieurs et dépourvues de toute valeur historique.

III, col. 793 et seq. — (2) *Lettres des Souverains-Pontifes*, t. I. — (3) *Lettre* 1..

LIVRE TRENTIÈME

DE L'AN 285 A 313 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

Dernier combat entre Rome idolâtre et l'Eglise du Christ; triomphe de l'Eglise.

Dans sa révélation prophétique, l'apôtre saint Jean a vu la grande prostituée assise sur une bête d'écarlate, qui avait sept têtes, et sur ces têtes des noms de blasphème. Et cette femme, vêtue de pourpre, était ivre du sang des saints et des martyrs; et elle enivrait du vin de sa prostitution les rois et les peuples; et les sept têtes de la bête, sur laquelle elle était assise, furent coupées l'une après l'autre. Et il y eut à la fin comme un chant triomphal dans le ciel (1).

Dans le langage des prophètes, la prostitution, c'est l'idolâtrie; la grande prostituée, c'est Rome idolâtre, qui sollicitait de toute manière les peuples et les rois au culte des idoles. Depuis trois siècles elle s'enivrait du sang des martyrs. La bête sur laquelle elle était assise, c'est l'empire romain, cette bête effroyable qu'avait vu Daniel, et qui, avec ses dents de fer et ses ongles d'airain, devait broyer toute la terre. A l'époque que prévoyait saint Jean, elle avait sept têtes, c'est-à-dire sept rois ou empereurs. Nous allons les voir s'élever avec leurs noms de blasphème, persécuter avec fureur l'Eglise, et ensuite être retranchés l'un après l'autre.

Le premier de ces empereurs et le créateur de tous les autres, fut un esclave, fils d'un esclave de Dalmatie : son nom était Dioclès. Soldat de fortune, il était parvenu au commandement d'une partie de la garde impériale, lorsque l'empereur Numérien fut assassiné par Aper, son beau-père et son préfet du prétoire. L'armée élut empereur Dioclès, qui aussitôt tira son épée et en perça Aper. C'était moins pour venger le meurtre de Numérien que pour accomplir la prédiction que lui avait faite une devineresse gauloise, qu'il serait empereur lorsqu'il aurait tué un sanglier, en latin, *aper* (2). Dioclès, devenu empereur, se fit appeler Dioclétien, et, de plus, seigneur et dieu, avec le surnom de Jovius, c'est-à-dire Jupiter ou fils de Jupiter. Il avait un compétiteur dans l'empereur Carin, frère de Numérien, qui occupait l'Occident avec une armée puissante. Dioclétien marcha contre lui. Carin remportait la victoire, lorsqu'il fut tué par ses généraux, dont il avait débauché les femmes; car, pour la luxure et la cruauté, il ne le cédait point à Catigula. C'était en 285. Dioclétien, seul maître de l'empire, se donna pour collègue le fils d'un manouvrier de Pannonie, la Hongrie actuelle. Il s'appelait Maximien. Avec la bravoure d'un soldat barbare, il en avait aussi l'ignorance, la perfidie, la cruauté, mais surtout la brutale débauche. Son camarade Dioclès en fit un empereur romain, un souverain pontife et un dieu, avec le surnom d'Herculius, c'est-à-dire Hercule ou fils d'Hercule. Tous deux ils se partagèrent l'empire romain : Dioclétien eut l'Orient, Maximien l'Occident.

Dioclétien était d'une avarice insatiable; sans cesse il inventait de nouveaux impôts pour accumuler sans fin et sans mesure. L'Italie, jusque-là exempte de tributs, en fut dès lors accablée. L'avarice de l'empereur causa une cherté universelle; pour y remédier, il taxa les marchandises et les vivres, ce qui porta le mal à l'excès. Il avait en outre une fureur de bâtir qui ruinait les provinces, parce qu'il faisait tout faire par corvée. Ici, c'était une basilique qu'il construisait; là, un cirque; en un autre endroit, un hôtel des monnaies; ailleurs encore, un arsenal. Il fallait un palais pour sa femme, un palais pour sa fille. Pour faire place à ces nouvelles constructions, une grande partie de la ville de Nicomédie, où il faisait habituellement sa résidence et qu'il voulait égaler à Rome, est enlevée à ses habitants. Les citoyens sont obligés de se transplanter avec leurs femmes et leurs enfants, comme si leur patrie eût été prise par les ennemis. Ce n'est pas tout encore. Ces bâtiments étaient à peine achevés, à la ruine des provinces, que Dioclétien disait : Ils sont mal faits, il faut les faire autrement. Et on les démolissait pour les rebâtir sur un autre

(1) Apoc., c. XIII et XVII. — (2) Vopisc., *Numer.*

plan, et peut-être les démolir de nouveau. Une preuve de cette fastueuse manie de bâtir se voyait à Rome dans les bains publics, connus sous le nom de Thermes de Dioclétien ; ils étaient si vastes, qu'Ammien-Marcellin les compare à une province, et que, sans exagération, ils surpassaient bien des villes en grandeur (1). Comme Dioclétien était d'un naturel sanguinaire, son avarice et la fureur de bâtir coutèrent la vie à un grand nombre de gens. Partout où il voyait un champ bien cultivé, ou un bel édifice, il y avait une calomnie prête pour faire mourir le propriétaire et confisquer la propriété. Rien n'égala sa cruauté envers Antioche. Cette ville avait été surprise par un général romain, que ses soldats avaient déclaré empereur. Les habitants prirent les armes et tuèrent tous les rebelles, ainsi que leur chef. Au lieu de récompenser les habitants d'Antioche de cette courageuse fidélité, Dioclétien fit mettre à mort les principaux d'entre eux, comme complices de la révolte, et confisqua leurs biens. Nous l'apprenons du païen Libanius, dont le grand-père et le grand-oncle perdirent leur fortune et la vie en cette occasion. Dioclétien devint si odieux aux peuples de Syrie, que, quatre-vingt-dix ans après, ils ne pouvaient entendre son nom sans horreur. Tel est le portrait que les auteurs païens et chrétiens nous font du caractère de cet empereur (2). Maximien était encore plus rapace et plus cruel. Les opulentes provinces de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, lui offraient une proie plus facile. Au besoin, l'on accusait les plus riches d'entre les sénateurs d'avoir aspiré à l'empire. Le fisc regorgeait ainsi de sanglantes richesses. Maximien y joignit la plus effroyable luxure. Les infamies de Sodome ne lui suffisaient pas; son plaisir était de déshonorer les jeunes personnes des premières familles. Partout où il passait, dans ses voyages, les vierges étaient aussitôt enlevées à leurs parents. Il ne refusait rien à ses brutales passions (3).

Sous de pareils maîtres, lors même qu'il n'y avait pas de nouvel édit de persécution, les chrétiens devaient être persécutés en bien des lieux et en bien des circonstances. C'est ce que l'on voit, en effet. L'empereur Carin vivait encore, lorsque deux frères jumeaux, Marc et Marcellin, furent emprisonnés à Rome. Un chrétien, élevé dans les charges militaires, venait fréquemment les y visiter. C'était Sébastien, né à Narbonne, dans les Gaules, mais élevé à Milan, d'où sa famille était originaire. Il avait résolu d'abord de ne point entrer dans la profession des armes ; le désir de servir ses frères dans les persécutions qu'on leur suscitait, l'emporta sur son inclination. Il accepta donc un grade, et il se fit aimer des soldats et de tout le monde. Sous l'habit militaire, il s'appliquait sans cesse aux bonnes œuvres du chrétien, en gardant tout le secret possible. Il ne craignait point de perdre, pour Jésus-Christ, ni sa vie ni ses biens ; mais le secret lui donnait plus de moyens d'encourager les chrétiens qui succombaient sous la violence des tourments, et d'assurer à Dieu les âmes que le démon voulait lui ravir. Il visitait tous les jours les deux frères Marc et Marcellien, lesquels souffrirent avec constance les fouets dont on les déchira, et furent condamnés à avoir la tête tranchée.

Mais les deux frères étaient d'une illustre famille de sénateurs. Avec leur père et leur mère, qui étaient vieux et encore païens, ils avaient des femmes et des enfants. La famille, les voyant condamnés à mort, obtint du préfet de Rome, nommé Chromace, un délai de trente jours pour essayer de leur faire changer de résolution. Ils furent mis en la garde et en la maison du premier greffier de la préfecture, nommé Nicostrate, où ils avaient les mains enchaînées. Leur père, leur mère, leurs femmes et leurs enfants encore tout petits, et leurs amis firent ce qu'ils purent pour les fléchir ; déjà leurs âmes commençaient à mollir à la vue de tant de larmes, lorsque Sébastien, étant survenu, releva leur courage par un discours plein de feu, dont tous les assistants furent touchés. Le saint parut environné d'une lumière divine. Dès qu'il eut cessé de parler, Zoé, femme de Nicostrate, se jeta à ses pieds, tâchant de lui faire connaître, par ses gestes, ce qu'elle souhaitait de lui; car il y avait six ans qu'une maladie lui avait fait perdre la parole. Sébastien, ayant appris son état, fit le signe de la croix sur sa bouche, demandant tout haut à Jésus-Christ qu'il lui plût de la guérir, si tout ce qu'il venait de dire était véritable. L'effet suivit la parole, et Zoé se mit à louer le saint et à déclarer qu'elle croyait tout ce qu'il avait dit. Elle avait vu un ange descendu du ciel, qui tenait un livre ouvert devant les yeux de Sébastien, où tout ce qu'il avait dit était écrit mot à mot. Nicostrate, voyant la guérison de sa femme, se jeta pareillement aux pieds du saint, demanda pardon d'avoir tenu les deux martyrs en prison leur ôta leurs chaînes et les pria de s'en aller où il leur plairait, déclarant qu'il se tiendrait heureux d'être emprisonné et mis à mort à leur place. Marc et Marcellien louèrent une foi si parfaite, mais ils n'eurent garde d'abandonner le combat pour y exposer un autre.

La grâce ne s'arrêta point à Nicostrate et à sa femme ; elle se répandit sur tous ceux qui étaient présents. Marc et Marcellien furent affermis dans leur foi, et eurent la consolation de voir ceux qui avaient fait tant d'efforts pour les arracher à Jésus-Christ, devenir eux-mêmes ses humbles disciples. Marc leur fit un discours où, s'adressant particulièrement à son père et à sa mère, à sa femme et à celle de son frère, il les exhorta à soutenir généreusement la foi qu'ils témoignaient vouloir embrasser, à ne point craindre tout ce que le démon pourrait faire pour la leur ravir; à mé-

(1) Amm. Marcel., L. XVI. — (2) Liban., *Orat.*, 14 et 15. Lact. *De mort. persec.* — (3) Lact., *Ibid.*

priser, pour une félicité sans bornes, une vie que mille accidents peuvent nous faire perdre, et qui n'est qu'une source d'afflictions et de crimes. Tous ceux de l'assemblée fondaient en larmes, mêlant les regrets de leur infidélité passée avec les actions de grâces qu'ils rendaient à Dieu de les en avoir délivrés. Nicostrate protesta qu'il ne boirait ni ne mangerait, qu'il n'eût reçu le saint baptême. Mais Sébastien lui dit qu'il devait auparavant changer de dignité, devenir officier de Jésus-Christ, d'officier qu'il était du préfet, et amener chez lui tous les prisonniers qu'il avait sous sa garde, afin qu'ils fussent catéchisés. Car si le diable, ajouta-il, s'efforce de ravir ceux qui sont à Jésus-Christ, nous devons tâcher, au contraire, de restituer à leur Créateur ceux que son ennemi a injustement usurpés ; et il l'assura que s'il offrait ce présent à Jésus-Christ au commencement de sa conversion, il en serait bientôt récompensé par le martyre. Nicostrate alla donc trouver le geôlier, nommé Claude, pour lui dire d'amener chez lui tous les prisonniers, sous prétexte qu'il voulait les tenir prêts pour la première séance. Sébastien leur fit une exhortation, à la suite de laquelle, voyant qu'ils témoignaient le changement de leurs cœurs par leurs larmes, il leur fit ôter leurs chaînes, et puis s'en alla chercher un saint prêtre, nommé Polycarpe, qui était caché à cause de la persécution, et l'amena chez Nicostrate. Polycarpe, après avoir félicité ces nouveaux convertis, et leur avoir fait espérer le pardon de la miséricorde divine, leur prescrivit de jeûner jusqu'au soir et de donner chacun leur nom, ce qu'ils firent aussitôt avec une grande joie.

Cependant Claude vint dire à Nicostrate que le préfet trouvait fort mauvais qu'il eût fait venir tous les prisonniers chez lui, et qu'il le mandait pour lui en rendre raison. Il y alla aussitôt, et satisfit le préfet en lui disant que c'était pour épouvanter davantage les chrétiens qu'il avait en sa garde, par l'exemple des supplices des autres. C'était un mensonge, mais qu'on peut excuser dans une personne encore peu instruite. En s'en revenant, il raconta à Claude, qui l'accompagnait, tout ce qui était arrivé chez lui, particulièrement la guérison de sa femme. Claude en fut touché et alla chercher deux enfants qu'il avait, dont l'un était hydropique et l'autre incommodé de divers maux. Il les mit devant les saints, témoignant qu'il attendait d'eux la santé de ses enfants, et que, pour lui, il croyait de tout son cœur en Jésus-Christ. Les saints l'assurerent qu'eux et tous les autres qui étaient présents seraient guéris de tous leurs maux aussitôt qu'ils seraient chrétiens. On prit en même temps les noms de ceux qui demandaient le baptême. C'étaient Tranquillin, père des deux martyrs, avec six de ses amis ; ensuite Nicostrate ; Castor, son frère ; Claude le geôlier, avec ses deux enfants ; Marcie, femme de Tranquillin, avec les femmes et les enfants de saint Marc de Marcellien ; Symphorose, femme de Claude ; Zoé, femme de Nicostrate ; puis toute la famille de Nicostrate, au nombre de trente-trois personnes ; et enfin les prisonniers convertis qui étaient seize : ce qui faisait en tout soixante-huit individus.

Ils furent tous baptisés par saint Polycarpe Sébastien servit de parrain aux hommes ; Béatrix, depuis martyre, et Lucine furent les marraines des personnes de leur sexe. Les deux enfants de Claude furent baptisés les premiers, et sortirent des fonts aussi sains qu'aucun des autres, n'ayant pas seulement la moindre marque d'aucune incommodité. Tranquillin fut baptisé après eux. Il avait la goutte depuis onze ans, et il en était tellement tourmenté aux pieds et aux mains, qu'il pouvait à peine souffrir qu'on le portât. Il ne pouvait pas même porter la main à la bouche pour manger ; et il éprouva de très-grandes douleurs quand il fallut le déshabiller pour le baptême. Saint Polycarpe lui demandant s'il croyait de tout son cœur que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, pouvait lui rendre la santé et lui pardonner tous ses péchés, il répondit tout haut qu'il reconnaissait de tout son cœur que Jésus-Christ était Fils de Dieu, et qu'il pouvait lui accorder le salut de l'âme et du corps ; mais qu'il ne demandait que la rémission de ses péchés, et que, quand même il demeurerait dans ses douleurs après la sanctification du baptême, il ne pourrait pas douter de la foi de Jésus-Christ. Cette parole tira des larmes de joie de tous les saints, et ils demandèrent à Dieu qu'il lui accordât l'effet d'une foi si pure. Polycarpe, l'ayant oint du chrême, lui demanda une seconde fois s'il croyait au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Il n'eut pas plus tôt répondu que oui, que sa goutte fut guérie en un moment, et il descendit de lui-même dans la fontaine, en s'écriant : Vous êtes le Dieu unique et véritable, que ce misérable monde ne connaît point. Tous les autres furent baptisés ensuite, et, durant les dix jours qui restaient des trente accordés à Tranquillin pour ses deux fils, ces nouveaux chrétiens ne s'occupèrent qu'à louer Dieu et à se préparer au combat, désirant tous ardemment le martyre, jusqu'aux femmes et aux enfants.

Quand ces trente jours furent expirés, le préfet Chromace envoya chercher Tranquillin, qui le remercia extrêmement du délai qu'il lui avait accordé, parce qu'il avait conservé les enfants au père et rendu le père aux enfants. Chromace, ne comprenant pas ce qu'il voulait dire, lui dit qu'il fallait donc que ses enfants vinssent offrir de l'encens aux dieux. Alors Tranquillin, s'expliquant plus clairement, lui déclara qu'il était chrétien, et que c'était par ce moyen qu'il se trouvait guéri de la goutte dont il était travaillé auparavant. Ceci toucha Chromace, qui avait le même mal. Toutefois, ne le voulant pas encore témoigner, sans doute à cause des assistants, il fit arrêter Tranquillin pour le mener

en prison, disant qu'il l'entendrait à la première séance. Mais il se le fit amener secrètement durant la nuit, et lui promit beaucoup d'argent pour apprendre le remède qui lui avait procuré la guérison. Tranquillin se moqua de l'argent qu'il lui promettait; mais il l'assura qu'il n'avait point trouvé d'autre remède que de croire en Jésus-Christ, et que s'il voulait y recourir de même, il en recevrait aussi le même soulagement. Chromace le laissa aller, en lui disant de lui amener celui qui l'avait fait chrétien, afin que si cet homme lui promettait de le guérir, il pût embrasser la même religion.

Tranquillin alla trouver aussitôt saint Polycarpe, et le mena secrètement chez le préfet, qui lui promit la moitié de son bien, s'il pouvait le guérir de sa goutte. Polycarpe lui répondit que ce trafic serait criminel pour l'un et pour l'autre ; mais que Jésus-Christ pouvait éclairer ses ténèbres et le guérir de ses maux, s'il croyait en lui de tout son cœur. Il le catéchisa ensuite, et lui ordonna un jeûne de trois jours, dont il s'aquitta lui-même avec Sébastien. Le troisième jour ils revinrent ensemble trouver Chromace, et prirent sujet des douleurs de sa goutte pour lui parler des supplices éternels. Chromace donna aussitôt son nom et celui de Tiburce, son fils unique, pour être faits chrétiens. Mais Sébastien l'avertit de ne pas souhaiter le baptême par le désir d'être guéri, plutôt que par une véritable foi, et lui demanda que, pour marque d'une entière conversion, il leur permît d'aller briser toutes ses idoles, l'assurant qu'il ne manquerait pas d'être guéri aussitôt. Chromace voulut le faire faire par ses gens; mais le saint lui représenta que le diable pourrait leur nuire à cause de leur infidélité et de leur négligence, et que l'on dirait aussitôt que c'était en punition de ce qu'ils auraient abattu ces idoles. Sébastien y fut donc lui-même avec Polycarpe; et, après s'être mis en prière, ils brisèrent plus de deux cents statues de toutes sortes de matières.

Cependant, à leur retour, ils trouvèrent que Chromace n'était pas guéri. Ils lui dirent qu'il restait assurément quelque chose à briser, ou que sa foi n'était pas encore entière. Il leur avoua qu'il avait un cabinet rempli de machines de cristal pour l'astrologie, qui avait coûté deux cents livres d'or à son père, et qu'il était bien aise de le conserver comme l'ornement de sa maison. Néanmoins les saints lui ayant fait voir la vanité de l'astrologie et de toutes les prédictions que l'on en tirait, il leur permit d'en faire ce qu'ils voudraient. Tiburce, fils de Chromace, ne put souffrir qu'on brisât une pièce si précieuse et si rare ; mais ne voulant pas aussi empêcher la guérison de son père, il fit allumer deux fours, protesta que si l'on brisait ce cabinet sans que son père guérît, il y ferait jeter Sébastien et Polycarpe. Les saints acceptèrent volontiers la condition, quoique Chromace s'y opposât. Mais dans le temps même qu'ils cassaient ces machines, un jeune homme apparut à Chromace, et lui dit qu'il était envoyé de Jésus-Christ pour le guérir. Il fut guéri, en effet, à l'instant, et se mit à courir après ce jeune homme pour lui baiser les pieds ; mais il le lui défendit, parce qu'il n'était pas encore sanctifié par le baptême. Il se jeta donc aux pieds de Sébastien, et Tiburce à ceux de Polycarpe. Sébastien lui représenta ensuite que, dans la dignité où il était, il ne pouvait pas s'exempter de se trouver aux spectacles profanes, sans parler du jugement des procès, où il est difficile qu'il ne se mêlât alors bien des choses contraires à la profession du christianisme : et c'était même devant le préfet de Rome qu'on poursuivait les chrétiens. C'est pourquoi il lui conseilla de demander un successeur, afin de se débarrasser de toutes ces occupations du monde, et ne songer qu'à son salut. Chromace exécuta ce conseil, et envoya dès le jour même prier ses amis qui étaient à la cour, de l'assister de leur crédit pour cet effet.

Lorsqu'il fut près d'être baptisé, Polycarpe lui demanda, parmi les autres interrogations, s'il renonçait à tous ses péchés. Il répondit que c'était un peu tard de lui faire cette demande, mais qu'il aimait mieux se rhabiller et différer son baptême pour y satisfaire. Qu'il voulait pardonner à tous ceux contre qui il était en colère, remettre ce qu'on lui devait, rendre tout ce qu'il pouvait avoir pris par violence ; qu'il avait eu deux concubines après la mort de sa femme, et qu'il leur voulait donner une pleine liberté et leur procurer des maris. Polycarpe approuva son dessein, et lui dit que c'était pour accomplir ce renoncement, que l'on prescrivait d'ordinaire quarante jours à ceux qui demandaient le baptême. Tiburce renonça aussi au barreau, où il était près de s'engager, ayant déjà acquis beaucoup d'érudition et d'éloquence. Il reçut le baptême dès lors. Chromace, ayant renoncé à toutes les affaires du monde, le reçut peu de jours après. On baptisa avec lui quatorze cents personnes de sa famille, auxquelles il avait dès auparavant donné la vérité, disant que ceux qui commençaient à avoir Dieu pour père, ne devaient pas être esclaves d'un homme.

Dioclétien, devenu seul maître de l'empire par la mort de Carin, vint à Rome en 285. Non-seulement il conserva Sébastien dans son grade, ainsi que tous les autres officiers, mais il le prit en affection. De sorte qu'il lui donna la charge de capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes, qu'il voulait laisser à Rome ; et, tant qu'il demeura dans cette ville, il voulut toujours avoir le saint auprès de sa personne. Maximien en usa de même.

Cependant, comme la persécution était assez grande à l'égard des autres chrétiens, Chromace, par l'avis du Pape, qui était alors saint Caïus, les retira tous chez lui, c'est-à-dire tous ceux qui avaient été convertis depuis peu, il en eut si bien soin, qu'aucun

d'eux ne fut réduit à la nécessité de sacrifier. Mais comme il était difficile que son changement demeurât longtemps caché, il demanda à l'empereur la permission de se retirer en Campanie, où il avait de fort belles terres, comme pour y rétablir sa santé. On sait, par l'histoire, que les sénateurs étaient obligés de résider à Rome pour se trouver au sénat, à moins qu'ils ne fussent dispensés par leur âge ou par une grâce particulière. Chromace obtint cette permission, et offrit d'emmener avec lui, dans ses terres, tous les chrétiens qui voudraient le suivre. Une dispute s'éleva alors entre Sébastien et Polycarpe, pour savoir qui des deux resterait dans la ville ou accompagnerait les nouveaux fidèles en Campanie. Chacun voulait demeurer à Rome pour y trouver plus aisément l'occasion du martyre. Le Pape termina cette admirable dispute, en jugeant que Polycarpe, qui exerçait si dignement le sacerdoce et qui était plein de la science de Dieu, devait aller avec ceux qui se retiraient en Campanie, pour les fortifier et les assister.

Le dimanche étant donc venu, le Pape célébra les saints mystères dans la maison de Chromace, et dit à toute l'assemblée : Notre-Seigneur Jésus-Christ, connaissant la fragilité humaine, a établi deux degrés parmi ceux qui croient en lui, les confesseurs et les martyrs ; afin que ceux qui ne se croient pas assez forts pour supporter le poids du martyre, gardent la grâce de la confession, et que, laissant la principale louange aux soldats du Christ, qui vont combattre pour son nom, ils aient grand soin d'eux. Que ceux-là donc qui veulent, s'en aillent avec nos fils Chromace et Tiburce ; et que ceux qui le veulent, restent avec moi dans la ville. La distance des terres ne sépare point ceux qu'unit la grâce du Christ ; et nos yeux ne sentiront point votre absence, parce que nous vous contemplerons du regard de l'homme intérieur. Le Pape parlant de la sorte, Tiburce s'écria à haute voix : Je vous conjure, ô Père et évêque des évêques, ne veuillez pas que je tourne le dos aux persécuteurs ; car mon bonheur et mon désir est d'être mis à mort pour Dieu, mille fois, si cela est possible, pourvu que j'obtienne la dignité de cette vie, qu'aucun successeur ne m'enlèvera, et à laquelle nuls temps ne mettront fin. Le saint Pape, pleurant de joie, demanda à Dieu que tous ceux qui demeuraient avec lui obtinssent le triomphe du martyre.

On voit ici, comme dans saint Cyprien, que l'on mettait au rang des confesseurs, non-seulement ceux qui confessaient la foi devant les tribunaux, mais encore ceux qui, pour ne pas la renier, prenaient la fuite. On y voit encore le titre d'évêque des évêques donné au Pape, comme dans le même saint Cyprien, et, avant lui, dans Tertullien. Le pape saint Caïus avait succédé, le 15 décembre 283, au pape saint Eutychien, mort le 7 du même mois, et qui lui-même avait succédé à saint Félix, martyrisé sous l'empereur Aurélien, le 22 décembre 274.

Tiburce demeura donc avec le Pape, ainsi que Sébastien, Marcellien et Marc, Tranquillin, leur père ; Nicostrate, Zoé, sa femme, et Castor, son frère ; Claude et son frère Victorin, avec son fils Symphorien, qui avait été guéri de l'hydropisie. Tous les autres se retirèrent avec Chromace. Le Pape fit Tranquillin prêtre, et ses enfants diacres. Les autres furent ordonnés sous-diacres, hormis Sébastien, qui, servant beaucoup les fidèles sous l'habit de capitaine, fut fait, disent les actes, défenseur de l'Église par le Pape. Ce titre marquait, du temps de saint Grégoire, ceux que les Papes employaient particulièrement au secours et à l'assistance des pauvres. Les saints qui étaient demeurés à Rome, n'y trouvant pas de lieu pour y être en sûreté, se retirèrent avec le Pape dans le palais même de l'empereur, chez un nommé Castule, qui était chrétien avec toute sa famille, et d'autant plus propre pour les cacher, que, demeurant dans le palais où il avait l'intendance des bains et étuves, il n'était nullement suspect.

Les saints demeuraient là occupés jour et nuit aux larmes, aux jeûnes et à la prière, pour obtenir de Dieu la persévérance et la grâce du martyre. Ils y faisaient aussi beaucoup de miracles envers les chrétiens qui y venaient implorer leur assistance. Tiburce, étant une fois sorti, rencontra un jeune homme qui, étant tombé de fort haut, s'était tellement brisé les membres, qu'on ne songeait plus qu'à l'enterrer. Tiburce demanda aux parents en pleurs, de lui laisser dire quelques paroles, pour voir s'il ne le guérirait point. On se retira à quelque distance. Il prononça sur lui l'oraison dominicale avec le symbole, et le jeune homme se trouva guéri comme s'il n'avait rien souffert. Tiburce s'en allait, mais le père et la mère le retinrent, en disant : Venez et prenez-le pour votre esclave, et nous vous donnerons avec lui tous nos biens ; car il était notre fils unique, et, de mort qu'il était, vous nous l'avez rendu vivant. Tiburce leur répondit : Si vous voulez faire ce que je vous dirai, j'estimerai beaucoup la récompense de cette guérison. Eux lui dirent : Et si vous voulez nous avoir nous-mêmes pour esclaves, nous ne nous y opposerons pas ; nous le désirons même, si vous nous en croyez dignes. Alors, les prenant par la main, il les conduisit à l'écart de la foule, et leur apprit la vertu du nom de Jésus-Christ. Quand il les vit affermis dans la crainte de Dieu, il les conduisit à Caïus, en disant : Vénérable Pape et pontife de la loi divine, voici ceux que le Christ a gagnés aujourd'hui par moi ; comme un nouvel arbuste, ma foi a produit en eux son premier fruit. Le Pape baptisa le jeune homme avec ses parents.

Il s'était passé beaucoup de choses de cette nature lorsque sainte Zoé, femme de Nicostrate, remporta la première la palme du martyre. Étant allée prier au tombeau de saint

Pierre le jour de la fête des apôtres, elle y fut prise et menée au magistrat du quartier. Il voulut la contraindre à offrir de l'encens à une petite statue de Mars. Elle lui répondit : Vous voulez contraindre une femme de sacrifier à Mars, pour montrer que votre Mars est passionné pour les femmes. Mais, s'il a pu ravir la pudeur à l'impudique Vénus, il ne prévaudra certainement par contre moi qui porte le trophée de la foi sur le front ; car ce n'est pas moi qui lutte contre lui avec mes forces, mais, forte de la vertu de mon Seigneur Jésus-Christ, je vous méprise également et vous et votre idole. Le magistrat la mit en prison, et elle y demeura cinq jours entiers sans boire ni manger, sans voir aucune lumière et sans entendre autre chose que les menaces qu'on lui faisait de l'y laisser mourir de faim si elle ne promettait de sacrifier. Passé six jours, on en parla au préfet, qui commanda de la pendre à un arbre par le cou et les cheveux, et d'allumer dessous un feu de fumier. Elle rendit l'âme dès qu'elle fut en cet état. On attacha son corps à une pierre et on la jeta dans le Tibre, de peur, disaient les païens, que les chrétiens n'en fissent une déesse.

La sainte apparut à Sébastien après son martyre pour lui apprendre sa mort. Sébastien l'ayant racontée aux autres, Tranquillin sortit en hâte, disant qu'il était honteux que des femmes les prévinssent, et s'en alla prier au tombeau de saint Paul, le jour de l'octave des apôtres. Il y fut pris comme il le souhaitait, et tué par le peuple à coups de pierres ; son corps fut aussi jeté dans le Tibre. Nicostrate, Claude, Castor, Victorien et Symphorien furent aussi pris en cherchant les corps de ces martyrs, et menés au préfet de la ville, qui se nommait Fabien. Il tâcha inutilement, pendant dix jours, tantôt d'épouvanter les saints par ses menaces, tantôt de les gagner par ses caresses. Enfin il en parla aux empereurs qui étaient alors à Rome. Ils ordonnèrent d'appliquer trois fois les saints à la torture ; mais n'y ayant point eu de tourment capable de les abattre, Fabien les fit jeter dans la mer.

Un fourbe, nommé Torquat, faisant semblant d'être encore chrétien, quoiqu'il eût renoncé à la foi, se joignit à la compagnie du saint pape Caïus. Mais il menait une vie bien différente des autres. Tiburce ne pouvait souffrir de le voir ajuster proprement ses cheveux sur son front, manger continuellement, boire avec excès, jouer durant les repas, avoir des gestes et une démarche molle et efféminée, se faire voir trop librement aux femmes, se dispenser au contraire des jeûnes et des prières, et dormir pendant que les autres veillaient et passaient les nuits à chanter les louanges de Dieu. Il le reprenait sévèrement de ces choses, et Torquat faisait semblant de prendre ses réprimandes en bonne part. Mais il trouva moyen, par ses artifices, de le faire arrêter ; et pour mieux couvrir son jeu, il se laissa arrêter avec lui et mener devant le préfet Fabien, où, étant interrogé, il dit qu'il était chrétien, que Tiburce était son maître, et qu'il ferait tout ce qu'il lui verrait faire. Tiburce le confondit avec une vive éloquence et en fit voir la fourberie au juge. Fabien lui dit : Mais vous feriez mieux de penser à votre salut en ne méprisant pas les décrets des princes. Je ne puis mieux assurer mon salut, répliqua Tiburce, qu'en méprisant vos dieux et vos déesses, qu'en confessant que l'unique Seigneur Jésus-Christ est mon Dieu. Fabien lui dit encore : Rendez-vous à votre famille, soyez ce que la nature vous dicte d'être ; car, d'une naissance très-noble, vous vous êtes ravalé si bas, que vous êtes dans le cas d'endurer le supplice, l'infamie et la mort. Tiburce répondit : Oh ! l'homme sage et le merveilleux juge qu'ont là les Romains ! Parce que je refuse d'adorer la prostituée Vénus, l'incestueux Jupiter, le fourbe Mercure, et Saturne, le meurtrier de ses enfants, je déshonore ma race et je m'imprime une marque d'infamie ! Et parce que j'adore le seul Dieu véritable, vous menacez de me faire périr dans les supplices ! Alors Fabien fit allumer un brasier et lui commanda d'y jeter de l'encens ou d'y marcher nu-pieds. Tiburce fit le signe de la croix et marcha sur ces charbons sans en ressentir aucune douleur ; après quoi il défia le juge de mettre seulement la main dans de l'eau bouillante, au nom de son Jupiter. Qui ne sait, dit le juge confus, que votre Christ vous a appris la magie ? Taisez-vous, malheureux, répliqua Tiburce, et ne me faites pas cette injure de prononcer devant moi, d'une bouche furieuse, un nom si sacré. Fabien, en colère, le condamna aussitôt à perdre la tête comme blasphémateur et coupable d'avoir proféré des injures atroces. Tiburce fut donc conduit à une lieue de la ville, où il fut exécuté, puis enterré par un chrétien qui s'y trouva ; et Dieu y a fait, depuis, un grand nombre de miracles.

Le perfide Torquat fit encore prendre Castule, l'hôte des chrétiens. Ce saint fut interrogé et tourmenté par trois fois ; et comme il persistait toujours, on le mit dans une fosse sur laquelle on jeta un monceau de sable. Les deux frères, Marc et Marcellien, furent arrêtés ensuite et liés à un poteau, les pieds percés avec des clous. Ils passèrent un jour et une nuit dans ce supplice, et enfin ils moururent percés de lances, par ordre du juge. Ils furent enterrés à deux milles de Rome, dans un cimetière qui a porté leur nom.

Après que Sébastien eut fortifié tant de martyrs contre la crainte des supplices, et qu'il les eut animés à combattre généreusement pour la couronne de gloire, il fit enfin connaître à tout le monde ce qu'il était luimême. Dioclétien, à qui le préfet en parla, le fit venir et lui reprocha de reconnaître bien mal les obligations qu'il lui avait. Le saint répondit que, voyant qu'il y avait de la folie à demander des faveurs et des secours à des pierres, il avait sans cesse adoré le Christ et

le Dieu qui est au ciel, pour le salut du prince et de tout l'empire. Une réponse si sage ne satisfit point Dioclétien, et il mit le saint entre les mains des archers de Mauritanie, qui, par son ordre, le percèrent de flèches de tous côtés. Il fut laissé pour mort sur la place. Mais Irène, veuve de saint Castule, étant venue pour l'enterrer, le trouva encore vivant et l'emmena chez elle, au palais même de l'empereur, où il recouvra en peu de temps une santé parfaite. Les chrétiens l'exhortaient à se retirer. Mais, après avoir invoqué Dieu, il se mit sur un escalier par où Dioclétien passait, et lui représenta avec quelle injustice ses pontifes le portaient à persécuter les chrétiens, et les accusaient d'être les ennemis de l'État, eux qui priaient continuellement pour l'empire et pour la prospérité des armées. Dioclétien fut surpris de le voir, le croyant mort, suivant l'ordre qu'il en avait donné. Sur quoi le saint lui dit que Jésus-Christ lui avait rendu la vie, afin qu'il vînt protester devant tout le peuple, que c'était une injustice extrême de persécuter les serviteurs du Christ. Dioclétien le fit mener aussitôt dans l'hippodrome du palais, où il fut assommé à coups de bâton. Mais de peur, disent les actes, que les chrétiens n'en fissent un martyr, on jeta la nuit son corps dans un cloaque, où il demeura pendu à un croc. Le saint apparut à une dame nommée Lucine, et, lui marquant l'endroit où était son corps, lui dit d'aller l'enterrer aux catacombes, à l'entrée de la grotte des apôtres. Lucine exécuta religieusement cet ordre, et passa trente jours entiers auprès du tombeau du saint. Ceci arriva, suivant toute apparence, l'an 288 (1).

Sébastien ne fut pas le seul homme de guerre qui versa son sang pour la foi. Il y eut, à la même époque, une légion tout entière de martyrs. C'était la légion thébaine. Dioclétien la fit venir de l'Orient, la reçut à Rome, et lui donna ordre de rejoindre Maximien, qui marchait contre les Bagaudes, peuples insurgés de la Gaule belgique. Mais le Pape fit à cette même légion des recommandations encore plus importantes; car elle était toute composée de chrétiens. Ils eurent bientôt lieu de les mettre en pratique. Comme Maximien voulut se servir d'eux à persécuter les chrétiens ainsi que les autres soldats, ils refusèrent d'obéir. L'empereur, pour se reposer de la fatigue du voyage, s'était arrêté dans les Alpes, en un lieu nommé Octodure, aujourd'hui Martinac en Valais : la légion thébaine était proche, à Agaune, au pied de la montagne que l'on nomme aujourd'hui le grand Saint-Bernard. Maximien, irrité de cette désobéissance, ordonna que la légion fût décimée, et réitéra ses ordres pour contraindre le reste à persécuter les chrétiens. Les soldats thébains, ayant appris ce second ordre, commencèrent à crier partout le camp qu'ils souffriraient plutôt toutes sortes d'extrémités que de rien faire contre la religion chrétienne. Maximien commanda qu'on les décimât une seconde fois, et que l'on fît obéir les autres. On fit donc encore mourir le dixième, suivant le sort, et les autres s'exhortaient mutuellement à persévérer.

Ils étaient principalement encouragés par trois de leurs officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui leur proposaient l'exemple de leurs camarades, que le martyre avait déjà conduits au ciel. Par leurs conseils, ils envoyèrent une remontrance à l'empereur, qui portait en substance : Nous sommes vos soldats, il est vrai; mais aussi, nous le confessons librement, nous sommes les serviteurs de Dieu. Nous vous devons le service de la guerre, à lui l'innocence; nous recevons de vous la paye, il nous a donné la vie. Nous ne pouvons suivre vos ordres jusqu'à renier Dieu, notre Créateur et notre maître, et aussi le vôtre, que vous le vouliez ou ne le vouliez pas. Si vous ne nous commandez rien qui l'offense, nous vous obéirons, comme nous l'avons fait jusqu'à présent; sinon, c'est à lui que nous obéirons plutôt qu'à vous. Nous vous offrons nos bras contre quelque ennemi que ce soit ; mais nous tenons à crime de les tremper dans le sang innocent. Nous avons pris les armes pour nos concitoyens et non pas contre eux. Nous vous avons fait serment; mais, avant tout, nous avons fait serment à Dieu : comment pourrez-vous compter sur le second, si nous violons le premier ? Vous voulez que nous recherchions les chrétiens pour le supplice. Vous n'avez pas besoin d'en chercher d'autres ; nous voici, confessant Dieu le Père, Créateur de toutes choses, et son Fils Jésus-Christ qui est avec lui un même Dieu. Nous avons vu égorger nos compagnons sans les plaindre ; nous nous sommes réjouis de la gloire qu'ils ont eue de souffrir pour leur Dieu et leur Seigneur. Ni cette extrémité, ni le désespoir ne nous ont point portés à la révolte ; nous avons les armes à la main et ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. Le feu les tourments, le glaive, nous sommes prêts à tout endurer; mais chrétiens, nous ne pouvons persécuter des chrétiens.

Maximien, désespérant de pouvoir vaincre une telle constance, ordonna de les faire tous mourir, et fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces. Ils ne firent aucune résistance, mais ils mettaient bas les armes et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut couverte de leurs corps, on voyait couler des ruisseaux de sang. On croit qu'ils étaient environ six mille six cents; car c'était le nombre ordinaire des légions.

Un soldat vétéran, nommé Victor, qui n'était point de cette légion et ne servait plus, se rencontra, en passant son chemin, au mi-

(1) *Acta S. Sebast.*, 20 jan. ; *SS. Marcell. et Marc.*, 18 *junii* ; *SS. Tiburt. et Chromat.*, 11 *aug.*, *etc.* ; apud *Acta sanctorum*. Tillemont et Baillet.

lieu de ceux qui avaient fait mourir les martyrs, et qui se réjouissaient en faisant bonne chère de leurs dépouilles. Ils l'invitèrent à manger avec eux et lui contèrent avec plaisir tout ce qui s'était passé. Comme il se retirait, détestant le festin et ceux qui le faisaient, ils lui demandèrent s'il n'était point aussi chrétien. Il répondit qu'il l'était et qu'il le serait toujours : aussitôt ils se jetèrent sur lui et le tuèrent. On compte encore quelques autres de la même légion, qui furent tués ailleurs (1).

On peut rapporter plusieurs autres martyrs célèbres, aux voyages que Maximien fit dans les Gaules, non-seulement contre les Bagaudes, mais contre le parti de Carause. C'était un grand capitaine, qui avait eu la commission de tenir la mer libre, sur les côtes de la Belgique et de l'Armorique, contre les courses des Francs et des Saxons ; et qui, enfin, étant devenu suspect, se révolta et se rendit maître de la Grande-Bretagne, où il subsista sept ans. On compte donc à Nantes, en Armorique, saint Donatien et saint Rogatien. C'étaient deux frères, illustres par leur naissance. Donatien était le plus jeune ; mais il se convertit le premier, et, ayant reçu le baptême, il travaillait à la conversion des autres. Rogatien, son frère aîné, en fut touché ; il voulut aussi être chrétien, et pria Donatien de lui faire recevoir le baptême avant la persécution, afin qu'elle ne le surprît pas païen ou catéchumène. Mais l'absence de l'évêque, qui s'était enfui, l'empêcha d'être baptisé. Cependant le gouverneur qui persécutait les chrétiens étant venu à la ville, Donatien lui fut déféré comme détournant les autres du culte des dieux, et particulièrement son frère. Le gouverneur se le fit amener ; il confessa avec une sainte fierté, et fut mis en prison les fers aux pieds. Rogatien étant aussi présenté au gouverneur, d'abord il lui parla doucement et s'efforça de le gagner par ses promesses ; mais, le voyant aussi ferme que son frère, il le fit aussi mettre en prison. Ce qui les attristait tous les deux, c'est que Rogatien n'était point encore baptisé, et que le lendemain ils devaient être mis à mort. Donatien fit alors pour lui cette prière : Seigneur Jésus-Christ, auprès de qui les désirs sincères égalent les effets, et qui, en nous laissant le vouloir, vous êtes réservé le pouvoir, que la foi pure de Rogatien lui serve de baptême ; et s'il arrive que le préfet nous fasse mourir dès demain, comme il a résolu, que le sang de votre serviteur soit pour lui une ablution et une onction sacramentelle ! Ayant ainsi veillé et prié toute la nuit, ils furent amenés le lendemain devant le tribunal du préfet, et, après de longues tortures, eurent tous deux la tête tranchée (2).

Ce fut dans la Belgique que Maximien fit le plus de séjour, et c'est aussi là que nous trouvons le plus de martyrs de son temps. A Amiens, l'évêque saint Firmin ; dans la même ville, Victoire et Fucien, avec Gentien, leur hôte ; à Auguste, capitale du Vermandois, ville depuis ruinée, saint Quentin ; à Soissons, saint Crespin et saint Crespinien ; à Tournay, saint Piat, prêtre ; à Fismes, près de Reims, la vierge sainte Macre ; à Louvre en Parisis, saint Just ou Justin, qui, allant à Amiens avec son père et son frère, et n'ayant pas voulu découvrir aux persécuteurs ceux qui l'accompagnaient, eut la tete coupée. On compte encore plusieurs martyrs à Trèves, sous Rictiovare, gouverneur de la Gaule belgique, à qui l'on attribue aussi la plupart des précédents. Dans la Grande-Bretagne, on marque entre autres saint Alban, qui, ayant reçu chez lui un ecclésiastique qui fuyait la persécution, se livra lui-même pour le sauver.

En Aquitaine, saint Caprais, évêque d'Agen, se cacha par la crainte de la persécution ; mais ensuite il se montra et souffrit le martyre, excité par l'exemple de sainte Foi, vierge, près d'Agde, Tibère, Modeste et Florence à Vienne. Ferréol, tribun militaire, et un de ses soldats, nommé Julien, furent décapités à Brioude en Auvergne. A Embrun, Vincent, Oronce et Victor. A Arles, Genès, greffier, encore jeune et catéchumène, entendant lire devant le tribunal l'ordre pour persécuter les chrétiens, et ne pouvant se résoudre à l'écrire, jeta devant les pieds du juge les tablettes cirées sur lesquelles il écrivait, s'enfuit et se cacha. Le juge ordonna de le prendre ; et, comme on ne put le trouver, il le condamna à perdre la tête, sitôt qu'on l'aurait découvert. Cependant le martyr fit demander à l'évêque, par des personnes fidèles, de le baptiser. L'évêque, soit qu'il n'en pût trouver le temps, soit qu'il se défiât de sa jeunesse, lui fit dire qu'il serait suffisamment baptisé dans son sang. Enfin, Dieu permit qu'il fût découvert. Il voulut encore s'échapper en passant le Rhône à la nage ; mais il fut pris de l'autre côté et eut la tête tranchée. On ne sait point le temps de son martyre ; toutefois il est trop mémorable pour l'omettre, faute d'en savoir la place (3).

Quelque temps après le massacre de la légion thébaine, Maximien Hercule vint à Marseille. Ce massacre l'avait rendu terrible aux chrétiens. Ceux de Marseille étaient dans de grandes alarmes. Un homme de guerre, les visitant la nuit de maison en maison, les encouragea au mépris d'une mort passagère et au désir d'une vie éternelle. Son nom était Victor. Il fut pris et conduit devant les préfets, qui l'exhortaient à ne point mépriser le culte des dieux, ni refuser les honneurs de la milice et l'amitié de César, pour le culte d'un certain mort. Victor prouva que les dieux étaient d'impurs démons ; il répondit que, soldat du Christ, il ne voulait nullement, à l'affront de son roi, avoir ni récompenses militaires ni l'amitié de l'empereur ; il confessa d'une voix

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 22 sept. — (2) *Ibid.*, 24 mai. — (3) *Ibid.*

ferme, que le Seigneur Jésus-Christ, très-haut Fils de Dieu, pour l'amour de la restauration humaine, a été vraiment homme mortel, mis volontairement à mort par des impies; mais que, par la puissance de sa vertu divine, il est ressuscité le troisième jour et monté au ciel, et qu'il a reçu de Dieu le Père une éternelle royauté sur toutes choses. A ces mots de Victor, tous les assistants poussent des cris et lui disent des injures. Mais comme c'était un personnage considérable, les préfets le renvoyèrent à l'empereur même. A ce nouveau tribunal, il ne fit pas voir moins de sagesse et de constance, et démontra sans réplique que les idoles n'étaient rien, mais que Jésus-Christ est vrai Dieu. L'empereur, irrité, commanda qu'on le traînât par toute la ville. On le lia par les bras et par les pieds, et on le traîna de la sorte, exposé aux coups et aux injures de la populace, dont chacun eût pensé faire un crime en ne lui insultant pas. Il fut ramené tout déchiré et tout sanglant au tribunal des préfets, qui, le croyant abattu par cet affront, se plaignirent plus que jamais de l'injure qu'il faisait à César et à la république, et le pressèrent de reconnaître enfin la puissance des dieux et de préférer l'amitié de César à une mort cruelle, endurée pour un homme qui, lui-même, avait vécu dans l'indigence et était mort dans le supplice. Le martyr, au contraire, encouragé par ce commencement de victoire, répondit avec une sagesse vraiment inspirée : S'il s'agit de l'injure de César et de la république, jamais je n'ai manqué à César, jamais à la république; je n'ai lésé en rien l'honneur de l'empire ni refusé de le défendre. Chaque jour je sacrifie religieusement pour le salut de César et de l'empire entier, chaque jour j'immole devant Dieu des hosties spirituelles pour la prospérité de la république. Mais tout le monde, je crois, tiendra pour le comble de la démence, d'aimer une chose tellement, qu'on la préfère à une autre cent fois meilleure. Que sera-ce encore si on peut avoir la première comme on voudrait; si on ne peut en jouir sans crainte quand on l'a, ni la retenir, quelque soin que l'on en prenne? Au contraire, on a le centuple dès qu'on veut; quand on l'a, on en jouit avec sécurité, et ni le temps ni la violence ne peuvent vous le faire perdre. Or, au jugement de la saine raison et de tous les sages, la familiarité des princes, les plaisirs et les honneurs de ce monde, la santé, la vie même, sont de ces choses qu'on ne saurait ni acquérir à son gré, ni posséder avec sécurité, ni surtout prolonger tant soit peu. Il faut donc les mettre bien après les joies ineffables de la vie éternelle, et les embrassements du souverain auteur de toutes choses. Pour lui, dès qu'on l'aime, on l'a; dès qu'on l'a, on possède avec lui, tous les biens.

Victor continue avec cette maturité de la raison chrétienne; il réfute admirablement le paganisme, et parle non moins admirablement de Jésus-Christ. « Avec quel amour et quelle vénération ne doit-on pas adorer celui qui, lorsque nous étions ennemis, nous a aimés le premier; qui nous a dévoilé les fraudes des dieux infâmes, et qui, pour nous arracher à eux, s'est fait homme, non en diminuant sa divinité, mais en revêtant notre humanité et demeurant Dieu parmi nous! Oh! combien est riche cette pauvreté que vous nous reprochez; qui, quand il lui plaît, remplit des barques de poissons et nourrit cinq mille hommes avec cinq pains! combien est forte cette faiblesse qui guérit toutes nos infirmités! combien est vivifiante la mort qui a vivifié tant de morts! En doutez-vous? Voyez toutes ces choses prédites dès le commencement et confirmées par des miracles sans nombre. Oh! si vous considériez combien est grand celui à qui obéit le monde entier! Quoi de plus saint que sa vie? de plus droit que sa doctrine? de plus utile que ses promesses? de plus terrible que ses menaces? de plus sûr que son patronage? de plus louable que son amitié? de plus ravissant que sa gloire? Qui des dieux lui est semblable? Tous les dieux des nations sont des démons; mais notre Dieu à nous a fait les cieux. C'est pourquoi ceux-là sont et seront condamnés à un éternel incendie avec leurs adorateurs. De celui-ci, au contraire, un saint prophète a dit : « Notre Dieu est par-dessus tous les dieux; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait au ciel, sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes. C'est pourquoi, très-illustres et très-doctes personnages, usez de la pénétration de votre esprit, écartez un instant la haine et la contention, examinez de sang froid la chose de part et d'autre, et ne vous abandonnez plus à d'impurs démons qui vous haïssent et qui vous damnent avec eux, et ne prostituez plus l'honneur de la ressemblance divine, qui est en vous, à leur infâme turpitude; mais obéissez au très-saint, très-beau, très-juste, très-clément et tout-puissant Créateur, votre ami, dont l'humilité vous élèvera, dont la pauvreté vous enrichira, dont la mort vous vivifiera, dont les avertissements salutaires vous appellent maintenant, dont les récompenses vous invitent, afin que vous puissiez être reçus bientôt dans son éternelle gloire et vous réjouir de son amitié à jamais. »

Après que le martyr eut ainsi parlé, les préfets lui dirent : Victor, ne cessera-tu point de philosopher? Choisis de deux choses l'une : ou d'apaiser les dieux, ou de périr misérablement. Puisque vous me le proposez, dit-il, ce que j'ai enseigné par la parole, il faut le confirmer par l'exemple. Je méprise les dieux, je confesse le Christ. Faites-moi souffrir tous les tourments que vous pourrez. Les préfets, irrités, voulant le tourmenter l'un plus que l'autre, se divisèrent. L'un d'eux, nommé Euticius, se retira : la charge de faire tourmenter le martyr demeura à Astérius. Il le fit attacher aussitôt et tourmenter longtemps et cruellement. Le martyr tenait les yeux au ciel, demandant la patience à celui de qui elle

est le don. Jésus-Christ lui apparut, tenant sa croix entre les mains, et lui dit : La paix soit avec toi, Victor ! Je suis Jésus qui souffre dans mes saints; prends courage, je t'assiste dans le combat pour te couronner après la victoire. Ces paroles firent évanouir la douleur et les tourments. Le martyr commença à louer Dieu d'un visage gai. Les bourreaux, déjà fatigués, virent qu'ils n'avançaient rien, et le préfet ordonna de le détacher du chevalet et de le mettre dans une prison très-obscure.

Au milieu de la nuit, Jésus-Christ l'envoya visiter par des anges ; la prison fut ouverte et remplie d'une lumière plus claire que le jour : le martyr chantait avec les anges les louanges de Dieu. Trois soldats qui le gardaient, voyant cette lumière, se jettent aux pieds du saint, le prient de leur pardonner, demandent le baptême. Le martyr les instruisit soigneusement, selon que le temps lui permettait ; et, ayant fait venir des prêtres la même nuit, il les mena à la mer, où, ayant été baptisés, il les releva de l'eau de ses propres mains, c'est-à-dire qu'il fut leur parrain. Leurs noms étaient Alexandre, Longin et Félicien. Le lendemain matin, leur conversion ayant été divulguée, l'empereur envoya des appariteurs, qui les prirent avec Victor et les amenèrent à la place publique, où toute la ville accourut. Les trois soldats, que Victor avait encouragés par un très-beau discours, persévérèrent fidèlement dans la confession ; et aussitôt, par ordre de l'empereur, ils eurent la tête tranchée. Victor priait Dieu avec larmes qu'il pût être compagnon de leur martyre. Il fut encore frappé, suspendu et battu cruellement à coups de bâton et de nerf de bœuf. On le remit en prison, où il demeura trois jours en prières, recommandant à Dieu son martyre avec une grande contrition de cœur et des larmes abondantes. Ensuite l'empereur se le fit encore amener, et, après l'avoir interrogé et menacé, fit apporter un autel de Jupiter, auprès duquel était le sacrificateur tout prêt. Alors l'empereur dit à Victor : Mets de l'encens, apaise Jupiter et sois notre ami. Le martyr s'approcha comme pour sacrifier, et, prenant l'autel de la main du sacrificateur, le renversa par terre d'un coup de pied. L'empereur lui fit couper le pied sur-le-champ. Ensuite il le fit mettre sous la meule d'un moulin à bras, que les bourreaux firent tourner, commençant ainsi à l'écraser et à lui briser même les os. Mais la machine se rompit ; et, comme il semblait respirer encore un peu, on lui coupa la tête. On entendit d'en haut une voix céleste, qui dit : Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as vaincu ! L'empereur fit jeter dans la mer les corps des martyrs, mais ils vinrent à bord et furent ensevelis par les chrétiens dans une grotte taillée dans le roc, et il s'y fit ensuite un grand nombre de miracles (1).

On trouve également des martyrs en Orient, dès la première année de Dioclétien. A Égée en Lycie, Claude, Astérius et Néon furent déférés au magistrat municipal par leur belle-mère, comme chrétiens et ennemis des dieux. Domnine et Théonille furent accusées du même crime, et on les mit tous en prison, jusqu'à l'arrivée du proconsul Lysias. Nous avons les actes authentiques de leur martyre. Lysias y dit entre autres aux trois frères : « Les empereurs ont ordonné que les chrétiens sacrifient aux dieux, qu'on punisse ceux qui refuseront, et qu'on promette des honneurs et des récompenses à ceux qui obéiront. » Après d'horribles tortures les trois frères sont crucifiés à la fois. Domnine et Théonille expirent au milieu des supplices. « Pour ne point tomber dans le feu éternel et dans des tourments qui n'ont point de fin, disait la première, j'adore Dieu et son Christ, qui a fait le ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment. » Ces saints souffrirent le 23 août 285 (2). Les illustres martyrs Saint Côme et saint Damien, frères et médecins, souffrirent dans la même ville d'Égée, sous le même Lysias, et on lui attribue un grand nombre d'autres martyrs.

Cependant, l'an 292, Dioclétien, autrefois esclave et fils d'esclave, fit deux nouveaux souverains sous le nom de Césars. Ce fut un Thrace, nommé Constance Chlore, qui occupait un des premiers commandements militaires ; ce fut un Dace, nommé Galérius, qui, de fils de pâtre et de pâtre lui-même, était devenu général romain. Dioclétien l'adopta pour son fils et lui communiqua son surnom d'Hercule. Par l'ordre de leurs pères adoptifs, Galérius répudia une femme qu'il avait, pour épouser Valérie, fille de Dioclétien ; Constance répudia Hélène, dont il avait déjà Constantin, qui fut depuis empereur, pour épouser Théodora, belle-fille de Maximien. Ces quatre hommes se partagèrent l'empire. Ils avaient chacun plus de troupes que l'empire entier n'en entretenait auparavant ; et, pour les entretenir, ils firent des impositions extraordinaires ; en sorte que les terres demeurèrent désertes. Ils divisèrent les provinces et multiplièrent les gouvernements et les officiers. Les juges manquant d'affaires civiles faisaient plusieurs concussions et plusieurs procès criminels, sous de légers prétextes. Constance eut pour son partage tout ce qui était en deçà des Alpes, sous l'obéissance des Romains ; c'est-à-dire les Gaules et la Grande-Bretagne. Maximien eut l'Afrique et l'Italie ; Galérius, l'Illyrie, et le reste jusqu'au Pont-Euxin ; Dioclétien garda l'Asie et l'Égypte.

Le césar Constance était le meilleur des quatre, et on ne lui reprochait aucun vice ; mais le césar Galérius était le pire. C'était une bête féroce, qui tenait plus du Barbare que du Romain : aussi sa mère était-elle venue d'au delà du Danube. Il était grand et gros à faire peur. Le regard, le geste, la voix, les discours, tout en lui était terrible. Son beau-père Dioclétien, naturellement timide, le craignait

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 21 *jul. Hist. de l'Égl. gall.* — (2) Ruinart et *Acta SS.*

horriblement. Tels étaient ceux qui gouvernaient alors l'empire (1).

Ils laissèrent d'abord les chrétiens en liberté : ce qui n'empêcha pas que Maximien, suivant son humeur brutale et inégale, ne les persécutât quelquefois, comme nous avons vu dans les Gaules. Les autres leur furent même favorables, jusqu'à leur confier des gouvernements de provinces et leur donner des charges dans leurs palais, souffrant qu'à leur vue ils parlassent librement de la vraie religion et l'exerçassent avec leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques. Ils les distinguaient et les chérissaient plus que les autres serviteurs. Tels étaient à Nicomédie, auprès de Dioclétien, Dorothée, le plus cher et le plus fidèle de ses officiers, à qui les gouverneurs et les magistrats rendaient de grands honneurs, et Gorgonius, aussi fort célèbre, ainsi que saint Pierre.

Cette piété que Dieu répandit dans le lieu qui en paraissait le moins susceptible, fut apparemment une effusion de la grâce qu'il avait donnée d'abord à Lucien, grand chambellan, pour qui nous avons une fort belle instruction de saint Théonas, qui gouverna l'église d'Alexandrie, après la mort de saint Maxime, depuis 288 jusqu'en 300 Cette instruction confirme, et qu'il y eut d'abord quelque persécution sous Dioclétien, et qu'il devint ensuite très-favorable aux chrétiens, puisqu'on y lit que la bonté du prince avait déjà accordé la paix aux églises. Elle nous apprend encore que Lucien, qui était fort considéré de son prince, avait converti beaucoup d'officiers du palais, comme ceux qui avaient la garde des ornements impériaux, des pierreries, des autres meubles de l'empereur, et même de son trésor particulier. Et au lieu que d'autres princes avaient regardé les chrétiens comme des gens dangereux et souillés de toute sorte de crimes, celui sous qui servait Lucien, crut que lui et ses compagnons lui seraient plus fidèles que d'autres, parce qu'ils étaient chrétiens; de sorte qu'il leur confia le soin de sa personne et de sa vie même.

Théonas recommande donc à tous ces officiers de s'acquitter de leurs emplois, et par la crainte de Dieu, et par l'amour du prince, avec une fidélité et une exactitude entières, afin que le nom de Jésus-Christ fût loué et glorifié aussi bien dans les petites choses que dans les grandes. Comme c'était un honneur à l'Eglise qu'un prince païen leur confiât sa vie et sa personne, il les prie de ménager beaucoup cet avantage, et de s'acquitter d'un soin si important avec toute la vigilance et la prudence possibles, pour honorer la foi dont ils faisaient profession, et pour la répandre de plus en plus. Il les exhorte à se rendre agréables au prince par leur promptitude et leur gaieté, particulièrement ceux qui étaient chargés du soin de sa personne; en sorte que le prince, fatigué des grandes affaires de l'Etat, trouvât sa joie et son repos dans la douceur, dans la patience, dans le visage ouvert et dans l'exacte obéissance de ses domestiques; car il veut qu'ils regardent ses ordres, lorsqu'ils ne sont point contre Dieu, comme s'ils venaient de Dieu même.

Il leur demande de la propreté pour leur personne et pour leurs habits, mais sans affectation et sans superfluité, en sorte que rien ne blesse la modestie chrétienne. Il permet de même quelque enjouement à ceux qui approchent le plus près du prince, mais avec la même condition. « Car il faut, dit-il, que le prince estime sur toutes choses votre modestie, et qu'il sache qu'elle vient de ce que vous êtes chrétiens. » Il la leur recommande surtout en la présence de l'impératrice et des dames de sa suite.

Il veut qu'ils soient entièrement incapables de se laisser porter, soit par argent, soit par prières, à donner au prince aucun mauvais conseil, de vendre leur crédit, de rien faire généralement qui ressente l'avarice et qui puisse donner occasion de blasphémer celui qu'ils adoraient. Ne faites peine à qui que ce soit, dit-il; que personne n'ait sujet d'être mécontent de vous. Si l'on vous fait tort, regardez Jésus-Christ, et pardonnez comme vous voulez qu'il vous pardonne : c'est le vrai moyen de vaincre l'envie. Il leur défend toute duplicité, toute bouffonnerie, toute parole peu honnête. Il veut même qu'ils parlent peu, toujours avec modestie et avec un sel de piété. Il veut de même que la modestie, la civilité, l'affabilité, l'amour de la justice paraissent dans toute leur conduite, afin que le nom de Jésus-Christ soit toujours glorifié en eux.

Il leur recommande d'éviter beaucoup entre eux-mêmes toute envie et toute dispute; ce qui eût ruiné tout le fruit qu'on pouvait attendre de leur piété, et eût fait tort à la gloire de Jésus-Christ et à la réputation de l'empereur. Il veut, par la même raison, que leurs serviteurs soient extrêmement réglés, et il leur recommande de les instruire dans la vraie doctrine avec charité et avec beaucoup de patience; ou de les éloigner d'eux, s'ils ne profitaient pas de leurs instructions, de peur que le déréglement des domestiques ne retombât sur les maîtres.

Il finit sa lettre en les avertissant de ne passer pas un seul jour sans prendre du temps pour lire et pour méditer l'Ecriture sainte. « Rien, dit-il, ne nourrit tant l'âme et ne lui donne tant de force. Mais le principal fruit que vous devez en retirer, c'est de vous acquitter de vos emplois avec patience, avec justice, avec piété, c'est-à-dire dans la charité de Jésus-Christ, et de mépriser toutes les choses passagères par l'espérance des biens éternels et incompréhensibles qui nous sont promis. »

(1) Lact., *De mort. persecut.*

Il ne dit rien de particulier à Lucien, sinon qu'étant éclairé comme il est, il doit supporter avec plaisir ceux qui le sont moins que lui, afin qu'ils puissent participer à ses lumières, et qu'il ne doit point s'élever de ce que plusieurs personnes avaient connu la vérité par son moyen, mais en rendre grâces à Dieu, qui l'avait rendu un instrument fidèle de sa miséricorde, et qui lui avait concilié la faveur du prince, afin qu'il répandît davantage la bonne odeur du christianisme, pour la gloire de Jésus-Christ et le salut de plusieurs.

Le bibliothécaire de l'empereur n'était pas encore chrétien. En cas qu'il le devînt, Théonas ne veut pas qu'il néglige les lettres humaines, mais qu'il s'y occupe autant qu'il sera nécessaire pour la satisfaction du prince. Qu'il témoigne, devant lui, estimer les poëtes, les orateurs, les historiens, les philosophes, pour les choses qui méritent quelque estime, comme la grandeur du génie, la subtilité de l'invention, la propriété et la beauté de l'expression, et parce qu'ils nous apprennent diverses choses de l'antiquité propres à régler les mœurs. Qu'il sache fort bien les livres qui peuvent être les plus utiles au prince ; qu'il les loue devant lui, et lui fasse connaître l'estime qu'en font les autres, afin de le porter, autant qu'il pourra, sans blesser le respect, à lire ou à se faire lire ceux qui peuvent lui apprendre ses devoirs, plutôt que ceux qui ne servent qu'à le divertir. Qu'il cherche aussi l'occasion de lui parler quelquefois de l'Ecriture sainte en des termes avantageux, lui représentant avec quel soin Ptolémée-Philadelphe l'avait fait traduire en grec. Qu'il relève l'Evangile et les écrits des apôtres comme des oracles divins, pour pouvoir ensuite venir insensiblement à parler de Jésus-Christ et à faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui. « Tout cela, ajoute-t-il, peut réussir avec le secours de Dieu. » Il étend son soin jusqu'à dire que le bibliothécaire doit prendre garde que les livres qu'il fera copier soient bien corrects et reliés avec propreté, mais sans dépense extraordinaire, à moins que l'empereur ne le voulût expressément, parce qu'il faut faire avec soin tout ce qu'il souhaite. « Je demande, conclut-il, des choses grandes et difficiles ; mais le prix de notre combat est une couronne incorruptible (1). »

L'impératrice Prisca, que Théonas paraît supposer encore païenne, se convertit depuis avec Valérie, sa fille, comme on peut le juger par Lactance. Il y a aussi grand sujet de croire que Constantin, qui fut élevé dans le palais de Dioclétien, y apprit à aimer la piété chrétienne, dont il fit depuis profession.

Saint Théonas d'Alexandrie, étant mort vers l'an 300, eut pour successeur saint Pierre, premier du nom, qu'il avait élevé lui-même dès l'enfance. Le nouvel évêque gouverna son troupeau douze ans et ordonna cinquante-cinq évêques pour divers lieux. Les trois premières années de son épiscopat furent tranquilles; mais les autres, troublées par la persécution, se terminèrent par le martyre.

A l'époque où saint Pierre monta sur le siége de saint Marc, les assemblées chrétiennes étaient si nombreuses que, les anciens bâtiments ne suffisant plus, il fallut en faire partout de nouveaux dès les fondements, et personne n'empêchait ces grands ouvrages. « Cette prospérité nous fit tomber, dit Eusèbe, dans le relâchement et la paresse. On était envieux les uns des autres ; on se déchirait par des injures et des médisances. Les peuples étaient divisés contre les peuples, les chefs contre les chefs. L'hypocrisie et la dissimulation étaient grandes. Dieu, qui châtie ceux qu'il aime, ne voulant pas laisser ces fautes impunies, permit que la persécution se formât et s'élevât peu à peu ; et, quoiqu'elle n'allât pas jusqu'à empêcher les fidèles de tenir les assemblées, elle se faisait néanmoins sentir dans les armées, où l'on commença à persécuter les soldats chrétiens (2). »

Galérius fut l'auteur de cette persécution, à laquelle les autres princes ne prenaient point encore de part, quoique les ordres que Galérius donnait pour cela, portassent peut-être aussi leurs noms. Ce prince était naturellement superstitieux et cruel ; et il avait une mère qui, étant aussi très-superstitieuse et fort carnassière, sacrifiait presque tous les jours, pour avoir sujet de faire des festins avec ceux de son village. Les païens y venaient fort volontiers ; mais les chrétiens aimaient mieux passer ce temps en prières et en jeûnes. Cette réserve les lui fit haïr, et elle nourrit son fils dans la même haine, ne rougissant pas de le presser même de leur ôter la vie, quand il en eut le pouvoir. Il commença donc par les officiers de sa maison, et passa ensuite aux soldats, qu'il s'efforça de pervertir, en privant les uns des dignités qu'ils possédaient dans la milice, faisant toutes sortes d'outrages aux autres, et en punissant même quelques-uns du dernier supplice. Il attaqua ainsi d'abord les officiers et les soldats, dans la croyance que quand il les aurait vaincus, il viendrait aisément à bout des autres.

De récents exploits donnaient à Galérius beaucoup de crédit et d'audace. Dioclétien l'avait envoyé, vers l'an 294, contre Narsès, roi de Perse, qui, à l'exemple de Sapor, son aïeul, avait fait de grands préparatifs pour envahir les provinces orientales de l'empire romain. Dioclétien, craignant l'exemple de Valérien, aima mieux y envoyer un autre que d'y aller en personne : pour lui, il marcha contre Achillée, qui, depuis cinq ou six ans, régnait en Egypte, et le défit complétement. Galérius ne fut pas heureux dans la première campagne. Par suite de sa présomption, il fut battu trois fois, et obligé de prendre la fuite. Quand il reparut devant Dioclétien, ce fier empereur le laissa marcher à pied à côte de

(1) Spicileg. *D'Acher.*, t. III, p. 297, in-fol. ; t. XII, p. 445, in-4°. — (2) Euseb., l. VIII, c. 1.

son char, durant l'espace d'un mille, tout orné de la pourpre qu'il était. Galerius profita de la leçon. Ayant obtenu avec peine de recommencer la guerre, il usa de précaution, et remporta sur l'ennemi une victoire décisive. Le roi de Perse, vaincu et blessé, ne se sauva qu'avec peine par la fuite ; son camp fut pris et pillé ; toute sa famille resta prisonnière au pouvoir du vainqueur, ses femmes, ses enfants, ses sœurs ; un grand nombre d'illustres Persans eurent le même sort ; tous les bagages, toutes les richesses de l'armée devinrent la proie des Romains. Le désastre fut si complet, que Narsès, retiré aux extrémités de ses Etats, n'eut d'autre ressource que de demander humblement la paix. Une si grande victoire rendit Galérius insolent et terrible à Dioclétien. Ayant reçu de lui une lettre, où il lui donnait à l'ordinaire le titre de césar, il s'écria d'un ton et d'un regard farouches : Quoi ! toujours césar ? Il prit les titres fastueux de Persique, d'Arméniaque, d'Adiabénique, de Médique. Il voulait passer pour le fils de Mars, sans se mettre en peine de l'honneur de sa mère Romula (1).

Par suite de cette persécution contre les gens de guerre, une jeune recrue souffrit le martyre à Tebeste en Numidie. Il s'appelait Maximilien. Amené devant le proconsul pour être inscrit mesuré et recevoir la marque militaire, il résistait, disant entre autres : Je ne recevrai point la marque ; j'ai déjà la marque de Jésus-Christ, mon Dieu. Le proconsul : Je t'enverrai tout à l'heure à ton Christ. Je voudrais, répondit le jeune homme, que vous le fissiez tout à l'heure ; c'est ma gloire. Le proconsul, après l'avoir pressé encore plusieurs fois, lui dit : A la suite de nos maîtres Dioclétien et Maximien, Constance et Maxime, il y a des soldats chrétiens qui font le service. Maximilien dit : ils savent ce qui leur convient : pour moi, je suis chrétien, et je ne puis faire de mal. Quel mal font ceux qui servent? dit le proconsul. Maximilien répondit : Vous le savez assez. Le proconsul, voyant qu'il ne pouvait le persuader, dit enfin : Qu'on efface son nom ; puis il ajouta ; Parce que tu as refusé le service par un esprit de révolte, tu seras condamné comme tu mérites, pour donner exemple aux autres. Et il récita la sentence sur la tablette : Parce que Maximilien a refusé le serment par un esprit de révolte, il est ordonné qu'il sera puni par le glaive. Maximilien répondit : Dieu soit loué ! Il était âgé de vingt-un ans trois mois et dix-huit jours. Comme on le menait au supplice, il dit : Mes chers frères, hâtez-vous de toutes vos forces et avec tout l'empressement possible d'aller voir le Seigneur et d'obtenir de lui une couronne pareille. Il dit à son père, Fabius Victor, qui était là : Donnez à cet exécuteur l'habit neuf que vous m'aviez préparé pour la gloire : ainsi puissions-nous être ensemble dans la gloire avec le Seigneur ! Aussitôt il fut exécuté. Une dame, nommée Pompéienne, obtint son corps du juge, le mit dans sa litière, le conduisit à Carthage et l'enterra sous une petite montagne, près de saint Cyprien. Elle mourut treize jours après, et y fut enterrée elle-même. Victor, père du martyr, retourna chez lui avec une grande joie, rendant grâce à Dieu, devant qui il avait envoyé un tel présent, qu'il suivit bientôt après (2).

A Tingi ou Tanger en Mauritanie, le jour de la naissance de l'empereur étant venu, pendant que tout le monde était occupé aux festins et aux sacrifices, Marcel, centurion dans la légion trajane, tenant pour profanes ces festins, ôta la ceinture militaire devant les enseignes de la legion, et dit à haute voix : Je suis soldat de Jésus-Christ, le Roi éternel ! Il jeta aussi son sarment de vigne et ses armes, et ajouta : Je ne veux plus servir dans les troupes de vos empereurs, ni à vos dieux de bois et de pierre, qui sont des idoles sourdes et muettes. Si la condition des gens de guerre est telle qu'ils soient obligés de sacrifier aux empereurs, je laisse le sarment de vigne et le baudrier, et je renonce au service. On voit ici manifestement la cause qui obligeait les chrétiens à déserter : c'est qu'on les forçait de prendre part à l'idolâtrie. Au reste, la ceinture où pendait l'épée était la marque de la milice, et le sarment de vig[ne] était la marque des centurions; car ils s'e[n] servaient pour châtier les soldats, et ne les frappaient point autrement.

Les soldats furent surpris d'entendre Marcel parler ainsi ; ils l'arrêtèrent et en donnèrent avis à Fortunat, président de la légion, qui le fit mettre en prison. Quand les festins furent finis, comme il était assis dans son consistoire, il commanda qu'on fit entrer le centurion Marcel. On l'amena, et Fortunat lui dit : De quoi vous êtes-vous avisé de jeter le baudrier et le sarment de vigne, contre la discipline militaire ? Marcelle dit : Dès le douzième jour des calendes d'août (21 juillet), lorsque vous célébriez la fête des empereurs, je répondis tout haut devant tout le monde et devant les enseignes de cette légion, que j'étais chrétien, et que, dorénavant, je ne pouvais plus servir que Jésus-Christ, Fils de Dieu le Père tout-puissant. Fortunat dit : Je ne puis dissimuler votre témérité ; ainsi j'en donnerai avis aux empereurs et au César. Vous serez conduit sain et sauf à mon seigneur Agricolaüs, vicaire des préfets du prétoire. Agricola, l'ayant entendu confirmer tout ceci, prononça contre lui cette sentence : Il est dit que Marcel, qui était centurion ordinaire, qui s'est déshonoré en renonçant publiquement à son serment et qui a proféré, en présence du tribun, d'autres paroles pleines de fureur, sera exécuté à mort. On lui coupa la tête, et il mourut ainsi pour le nom de Jésus-Christ.

Le greffier qui devait écrire cette sentence, s'appelait Cassien. Il avait écrit le commencement de l'interrogatoire ; mais, voyant la constance de Marcel, il témoigna à haute voix que cette condamnation lui faisait horreur, et jeta à terre les tables et le stylet dont il écrivait. Tous les officiers furent surpris. Marcel riait. Le juge se leva de son siége, tout ému, et lui demanda pourquoi il avait jeté les tables avec dédain. Cassien répondit : Parce que vous avez dicté une sentence injuste. Il le fit aussitôt prendre et mettre en prison. Marcel, qui avait ri de joie, prévoyant que Cassien serait compagnon de son martyre, fut exécuté le même jour, trentième d'octobre. Comme on le menait au supplice, il dit au juge Agricola : Dieu vous fasse du bien! Après quoi il eut la tête tranchée. Un mois après, et le troisième de décembre, Cassien fut ramené au même lieu où Marcel avait été interrogé ; il fit à peu près les mêmes réponses, et obtint aussi la couronne du martyre (1).

On peut rapporter à la même époque le martyre de quarante soldats chrétiens, qui souffrirent de grands tourments à Lauriac dans le Norique, ville à présent ruinée, qui était sur la rivière d'Ems, près de son embouchure dans le Danube. Florien, leur compagnon, se joignit à eux, et le préfet Aquilin le fit battre à coups de bâton et jeter ensuite dans la rivière d'Ems.

Après avoir indiqué cette persécution contre les soldats chrétiens, qui était comme un avertissement de la persécution générale, Eusèbe ajoute ces réflexions : « Mais devenus comme insensibles, nous ne pensâmes pas même à apaiser la Divinité. Au contraire, semblables à des impies qui ne croiraient point à la Providence, nous commettions crimes sur crimes. Ceux qui paraissaient nos pasteurs, oubliant la loi de Dieu, ne connaissaient que les jalousies, les haines, les menaces, ambitionnant les charges ecclésiastiques comme des dominations temporelles. Alors Dieu répandit sur l'Eglise les maux et les opprobres dont il menaça autrefois l'infidèle Jérusalem. Alors nous vîmes de nos yeux les maisons de prière rasées jusqu'aux fondements, et les saintes Ecritures livrées aux flammes au milieu des places publiques. Nous vîmes les pasteurs des églises, les uns se cachant honteusement ici et là, les autres ignominieusement arrêtés et exposés aux outrages de leurs ennemis. Mais ce n'est point à nous de rapporter les tristes calamités qui leur arrivèrent à la fin, ni même les querelles qu'ils avaient entre eux avant la persécution. Nous ne voulons transmettre, par l'histoire, que ce qu'il faut pour justifier le jugement de Dieu. C'est pourquoi nous ne ferons aucune mention de ceux qui ont été ébranlés dans la persécution, ni de ceux qui ont fait complétement naufrage ; nous ne relaterons dans cette histoire générale que ce qui peut être utile, d'abord à nous-mêmes, et ensuite à la postérité (2). »

Voilà des paroles malheureuses pour la plume d'un historien : c'est dire qu'au lieu d'une histoire on écrit un panégyrique ; c'est trahir la vérité ; c'est outrager l'Eglise de Dieu en supposant qu'elle a besoin du mensonge de l'homme. Mais combien n'est-il pas plus malheureux et plus étrange qu'un chrétien représente comme une honte la nécessité où se trouvaient des évêques de se cacher dans un temps de persécution, et comme une ignominie, d'être pris et insultés pour la foi ? Ne devrait-il pas au contraire y trouver un mérite et une gloire? Il y a quelque mystère d'iniquité dans ce langage d'Eusèbe de Césarée.

Il y revient encore un peu plus loin en ces termes : « Ce qui arriva dans ces temps aux prélats des églises ; comment de pasteurs des brebis raisonnables du Christ, qu'ils avaient mal gouvernées, la justice divine les réduisit à être, comme ils en étaient dignes, les gardiens d'animaux brutes, les gardiens de chameaux et des chevaux de l'empereur ; quelles injures, quels outrages, quels tourments, les mêmes eurent à souffrir de la part des officiers du prince, à cause des vases sacrés et des trésors de l'Eglise ; l'ambition de plusieurs, les ordinations téméraires illégitimes ; les dissensions entre les confesseurs mêmes ; les innovations continuelles des plus jeunes, qui accumulaient les maux sur les maux : tout cela, nous croyons devoir l'omettre, pour ne rapporter que ce qu'il y a de glorieux à la religion (3). »

Certainement, ce langage d'Eusèbe est difficile à comprendre. Quoi! il regarde comme honteuses à la religion, les souffrances que des évêques endurent pour la religion ? Il leur insulte avec un amer orgueil ? Voici qui expliquera le mystère. Eusèbe lui-même fut emprisonné dans cette persécution. Un compagnon de ses chaînes, saint Potamon, évêque d'Egypte, eut un œil crevé ; Eusèbe en sortit sain et sauf. Potamon lui demanda un jour, en plein concile, comment lui seul avait pu ainsi s'en tirer, sans rien faire contre sa conscience. Eusèbe, pour toute réponse, sortit de l'assemblée (4). On conçoit dès lors qu'il n'ait pas voulu parler de la chute de certains évêques : il aurait été obligé de parler de la sienne ; il aurait été obligé de parler de celle de l'évêque Mélèce, cher aux ariens. On conçoit qu'il n'ait pas voulu parler des innovations des uns, de l'ambition des autres : il aurait été obligé de parler de la grande innovation d'Arius, de l'ambition d'Eusèbe de Nicomédie, et des fourberies des ariens contre saint Athanase ; affaires importantes s'il en fut jamais, dont il ne dit mot dans son histoire. Mais revenons à l'origine de la dernière persécution générale.

(1) Ruinart. — (2) Euseb., l. VIII, c. I et II. — (3) *De mart. Palest.*, c. XII. — (4) Epiph., *Hæres.*, LXX. S. Athan., *Apol.*, p. 7.

C'était vers la fin de l'année 302. L'empereur Dioclétien et le césar Galérius se consultèrent en secret pendant tout l'hiver. On croyait que dans ces délibérations mystérieuses il s'agissait de l'intérêt capital de l'empire. Mais il s'agissait de reprendre le dessein de Néron, d'exterminer le christianisme. Galérius insistait pour une persécution prompte et sanglante. Le vieil empereur résista longtemps, faisant voir combien il était dangereux de troubler le repos du monde et de verser tant de sang ; que les chrétiens ne demandaient qu'à mourir; que ce serait assez de défendre cette religion aux officiers du palais et aux gens de guerre.

Toutefois, n'ayant pu fléchir l'emportement de Galerius, il resolut de consulter leurs amis. Car il avait cette malice, de ne consulter personne quand il voulait faire quelque bien, afin d'en avoir seul tout l'honneur, mais de consulter un grand nombre, quand il voulait faire du mal, afin d'en rejeter le blâme sur d'autres. On fit donc entrer au conseil quelque peu d'officiers de justice et de guerre, et on leur demanda leur avis suivant leur dignité. Quelques-uns, par haine personnelle contre les chrétiens, dirent qu'il fallait exterminer les ennemis des dieux et des religions publiques : ceux qui pensaient différemment, ayant compris ce que voulait l'homme, témoignèrent être du meme avis, soit par crainte, soit pour faire leur cour. Dioclétien ne se rendit point encore; il dit qu'il fallait surtout consulter les dieux, et envoya un aruspice à Apollon de Milet. Apollon répondit, non par la prêtresse, mais du fond d'un antre obscur, que les justes, qui étaient sur la terre, l'empêchaient de dire la vérité, et que c'était la raison pourquoi les oracles qu'il rendait du trépied étaient faux. La prêtresse, les cheveux épars et se lamentant du malheur de l'humanité, disait la meme chose. Dioclétien demanda à ses officiers qui etaient ces justes. Un de ceux qui servaient aux sacrifices répondit: Ce sont les chrétiens, sans doute. L'empereur l'écouta avec plaisir et résolut la persécution, ne pouvant résister, disait-il, à ses amis, au césar et à Apollon. Un événement semblable l'avait porté précédemment à persécuter les gens de guerre. Il voulait toutefois garder la modération et ne point répandre le sang; Galérius voulait que l'on brûlât vifs ceux qui refuseraient de sacrifier.

On choisit pour l'exécution un jour qui parut d'un augure favorable : la fête des Terminales, le dernier jour de l'ancienne année romaine, qui était le 23 de février. On pensait mettre en ce jour comme un terme à la religion chrétienne. Beaucoup d'autres se sont flattés de voir ce terme; mais, non plus que Dioclétien et Galérius, ils n'ont vu que le terme de leur jouissance et de leur vie. Ce jour étant donc venu l'an 303, dès le grand matin, un préfet, avec des généraux et d'autres officiers, vint à l'église de Nicomédie; car c'est en cette ville que tout cela se passait. On rompt les portes, on cherche quelque figure du Dieu que les chrétiens adoraient. Les Ecritures que l'on trouve sont livrées aux flammes ; tout est au pillage ; on prend, on court de tous côtés. Dioclétien et Galérius étaient à leur fenêtre, d'où l'on découvrait l'église bâtie dans un lieu élevé. Ils se disputèrent longtemps s'il ne valait pas mieux la brûler. Dioclétien fut d'avis que non, et l'emporta. Il craignait que cet incendie, une fois allumé, ne brûlât une partie de la ville, car l'église était environnée de toutes parts de plusieurs et grandes maisons. On envoya donc des prétoriens, qui, marchant en bataille, avec des haches et d'autres machines de fer, entourèrent l'édifice, et, quoiqu'il fût très-élevé, le rasèrent en peu d'heures.

Le lendemain, on publia un édit portant que toutes les églises seraient rasées et les Écritures brûlées ; que tous ceux de cette religion seraient privés de tout honneur et dignité ; qu'ils seraient sujets à la torture, de quelque ordre et de quelque rang qu'ils fussent ; que l'on aurait action contre eux et qu'il n'en auraient contre personne, non pas même pour redemander ce qu'on leur aurait enlevé, pour se plaindre d'une injure ou d'un adultère; en un mot, qu'ils n'auraient plus ni voix ni liberté. Il y eut un chrétien, d'une qualité distinguée, qui, poussé d'un zèle excessif, eut la hardiesse d'arracher publiquement cet édit et de le déchirer, se moquant des victoires des Goths et des Sarmates dont il faisait mention. Ce chrétien fut pris aussitôt, torturé et brûlé à petit feu : ce qu'il souffrit avec une patience admirable. Cet édit fut bientôt suivi d'un autre qui ordonnait de prendre partout les évêques, de les mettre aux fers, et ensuite de les contraindre à sacrifier par toutes sortes de moyens. On écrivit à l'empereur Maximilien Hercule et au césar Constance de faire la même chose de leur côté, quoiqu'on n'eût pas attendu leur avis pour une affaire de cette importance.

Le césar Galérius, non content de ces édits et voulant pousser Dioclétien à une persécution plus cruelle, fit mettre le feu secrètement au palais; et quelque partie ayant été brûlée, on en accusait les chrétiens comme des ennemis publics. On disait qu'ils avaient comploté, avec les eunuques, de faire périr les deux empereurs, qui avaient failli être brûlés vifs dans leur propre maison. Dioclétien, tout fin qu'il croyait être, ne soupçonna rien de cet artifice ; mais, enflammé de colère, il se mit aussitôt à tourmenter cruellement tous les siens. Il était assis lui-même, faisant griller ces innocents. Tous les juges et tous les chefs des offices du palais faisaient pareillement donner la question par le pouvoir qu'il leur avait attribué. C'etait à qui découvrirait le premier quelque chose ; mais on ne trouvait rien, parce qu'on ne mettait point à la question les serviteurs de Galérius, parmi lesquels étaient les vrais coupables. Il était présent et fort empressé, pour ne pas laisser ralentir la furie du vieil empereur. Quinze jours

après, il fit mettre le feu une seconde fois; mais on s'en aperçut aussitôt, sans toutefois découvrir l'auteur. Galérius, qui avait préparé son voyage, partit le même jour, quoique ce fût encore au fort de l'hiver, disant hautement qu'il s'enfuyait pour n'être pas brûlé tout vif (1).

Dioclétien étendait sa colère, non plus seulement contre ses domestiques mais contre tous. Il contraignit sa fille Valérie, toute la première, et sa femme Prisca, de sacrifier. Il fit mourir des eunuques, autrefois très-puissants, qui avaient soutenu et le palais et lui-même. Il ne voyait pas, l'habile politique qu'il se flattait d'être, qu'en se privant ainsi de ses plus fidèles appuis, il se mettait à la discrétion de Galérius, qui s'ennuyait depuis longtemps de n'être que césar. Dorothée, le premier des eunuques, avec Gorgonius et plusieurs autres qui étaient sous ses ordres, furent étranglés après de longs tourments. Pierre, ayant refusé de sacrifier, fut élevé nu en l'air et fouetté par tout le corps. Comme on l'avait déchiré jusqu'à lui découvrir les os, sans ébranler sa constance, on mit du sel et du vinaigre dans ses plaies, on apporta un gril et du feu, et on le fit rôtir comme les viandes que l'on veut manger, lui déclarant qu'il ne sortirait point de là s'il ne voulait obéir. Il demeura ferme et mourut dans ce tourment. On compte encore, parmi ces martyrs de la maison de l'empereur, l'eunuque Indes, Mygdonius et Mardonius (2).

On prit les prêtres et les diacres, et, sans autre examen, sur leur confession seule, on les menait au supplice avec tous les leurs. Antoine, évêque de Nicomédie, eut la tête coupée; plusieurs autres furent égorgés, brûlés, non pas un à un, mais par troupes, autour desquelles on mettait le feu. On dit qu'il y eut des hommes et des femmes qui, par un excès de zèle, sautèrent d'eux-mêmes dans le bûcher. D'autres, liés par les bourreaux en grande quantité, furent mis dans des barques et jetés en mer avec de grosses pierres au cou (3).

La persécution s'étendit sur tout le peuple de Nicomédie. Les juges, dispersés par tous les temples, contraignaient tout le monde à sacrifier; les prisons étaient pleines. On inventait des tourments inouïs. Et, de peur de se méprendre en rendant justice à des chrétiens, il y avait des autels devant les tribunaux et dans les cabinets des juges, pour faire sacrifier les parties avant de plaider leurs causes. On vit, dans la même province de Bythynie, un gouverneur transporté de joie, comme s'il eût vaincu un peuple barbare, parce qu'un chrétien, qui avait résisté pendant deux ans avec une grande force, parut à la fin céder (4).

Il y avait deux siècles, le gouverneur de ce pays, le philosophe Pline, tout en reconnaissant l'innocence des chrétiens, les condamnait à la torture et à la mort, parce qu'ils ne voulaient point adorer les idoles de Jupiter et des autres faux dieux, non plus que celle de l'empereur Trajan. Deux siècles après, Pline, et dans la même province, Dioclétien, autrefois esclave, maintenant empereur et dieu, et surnommé Jovius ou Jupiter, condamnait les chrétiens à la torture et à la mort, parce qu'ils ne voulaient pas plus adorer les autres idoles que la sienne.

Il se trouva deux philosophes qui eurent le courage de profiter de cette occasion pour écrire contre les chrétiens. L'un d'eux était professeur de philosophie à Nicomédie même. Mais ce qu'il professait en paroles, il le démentait par sa conduite : en public, il recommandait la modération, la frugalité, la pauvreté; mais il aimait l'argent, le plaisir et la dépense, et faisait meilleure chère chez lui qu'au palais. Il cachait ses vices par la longueur de ses cheveux et l'ampleur de son manteau, mais surtout par ses grandes richesses et par son crédit auprès des magistrats, dont il vendait les jugements; par là, il intimidait ses voisins, qui n'osaient se plaindre des maisons et des terres qu'il avait usurpées sur eux. Ce parleur de sagesse publia donc trois livres contre la religion chrétienne. Il disait d'abord qu'il était du devoir d'un philosophe de remédier aux erreurs des hommes, les ramenant au vrai chemin, c'est-à-dire au culte des dieux qui gouvernaient le monde, et de ne pas souffrir que les gens simples demeurassent en proie à la malice des séducteurs; qu'il voulait montrer la sagesse à ceux qui ne la voyaient pas, et les guérir de cette obstination qui leur faisait souffrir inutilement tant de tourments. Afin qu'on ne pût douter du motif qui le faisait écrire, il s'étendait sur les louanges des princes, dont la piété et la providence, disait-il, se signalaient surtout à protéger les religions des dieux, en réprimant une superstition impie et puérile. Mais quand il voulut réfuter la religion contre laquelle il écrivait, il parut inepte et ridicule. Non-seulement il ne savait pas ce qu'il attaquait, il ne savait pas même ce qu'il disait. Les chrétiens qui l'entendirent, se moquèrent de lui du fond du cœur. Les païens eux-mêmes trouvaient mauvais qu'il eût choisi pour une pareille œuvre le moment de la plus cruelle persécution. Finalement, au lieu de la gloire et de la faveur, il ne recueillit que le mépris et le blâme. Tel est le portrait que nous trace de ce philosophe un témoin oculaire, Lactance (5). On voit qu'il ressemble de tout point à ceux que Platon et Lucien nous dépeignent dans leurs dialogues.

L'autre s'y prit avec plus d'astuce. C'était Hiéroclès, depuis gouverneur de Bithynie, et ensuite d'Égypte. Il était alors du nombre des juges, et un des principaux moteurs de la per-

(1) Lact., *De mort. persecut.* — (2) *Apud. Lact.* Ruinart et *Acta SS.*, 9 *sept.* — (3) Lact., Euseb., l. VIII, c. VI. — (4) Lact., *Instit.*, l. V, c. II. — (5) *Ibid.*

sécution. Non content de persécuter par le glaive, il persécuta par la plume. Il écrivit deux livres, non pas contre les chrétiens, mais aux chrétiens mêmes, pour ne pas avoir l'air de les attaquer, mais de leur donner de salutaires conseils. Il voulait faire tout ensemble et le bourreau et le philanthrope. Il intitula son ouvrage *Philalethès*, c'est-à-dire, l'ami de la vérité ; comme Celse, réfuté par Origène, avait intitulé le sien *Discours de la vérité*. Il s'efforçait de montrer de la contradiction dans les Ecritures saintes, et en paraissait si bien instruit, qu'il semblait avoir été chrétien. Il attaquait principalement saint Pierre et saint Paul, qu'il accusait d'imposture, les reconnaissant toutefois pour des pêcheurs grossiers et ignorants ; sans considérer combien il était impossible que des ignorants fussent d'habiles trompeurs. Du reste, il disait peu de choses de son propre fonds. La plupart de ses idées et de ses expressions, il les avait pillées dans Celse et quelques autres : Une seule chose lui appartenait. Ne pouvant nier, non plus que Celse, les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, il leur opposa les prodiges d'Apollonius de Tyane, dont il n'alléguait d'autre garant que l'insipide roman de Philostrate, composé un siècle après la mort du personnage, et rempli de contes puérils. En un mot, il opposait des prodiges sans temoin et sans résultat, à des miracles que les ennemis mêmes ne trouvaient aucun moyen de contester ; à des miracles dont les témoins oculaires se sont laissé égorger en preuve de leur témoignage ; à des miracles qui, malgré les philosophes et les empereurs, ont changé l'univers. C'est la substance des réflexions que firent à ce sujet deux contemporains d'Hiéroclès, Lactance et Eusèbe. A tous les sophismes, ils opposent plus ou moins formellement ce fait unique dans l'histoire humaine, ce miracle qui renferme tous les miracles : Le Christ est un Juif crucifié et l'univers est chrétien (1).

Un incident vint seconder les vœux des deux philosophes, et étendre la persécution de la Bithynie aux autres provinces. A Séleucie, sur l'Oronte, non loin d'Antioche, cinq cents soldats travaillaient à creuser le port, qui n'avait point assez de profondeur. On les traitait un peu plus mal que des forçats. Poussés à bout, ils forcèrent leur commandant à se déclarer empereur. Il résista d'abord; mais quand ils l'eurent menacé de le tuer, il consentit à prendre la pourpre, et marcha avec eux sur Antioche, qu'il surprit à l'improviste. Le lendemain, les habitants de la ville, revenus de leur surprise, attaquèrent cet empereur d'un jour, et le tuèrent avec toute sa troupe. Dioclétien leur devait des remercîments. Pour toute récompense, il fit couper la tête aux principaux habitants d'Antioche et de Séleucie (2). Cette atroce cruauté rendit son nom si odieux dans toute la Syrie, que, quatre-vingt-dix ans après, on ne pouvait encore l'y entendre prononcer sans horreur. C'est ce que nous apprend le païen Libanius, dont le grand-père périt dans ce massacre impérial.

Ce mouvement, ainsi qu'un autre pareil à Mélitine en Arménie, fut l'occasion d'un nouvel édit contre les chrétiens, portant que tous ceux qui gouvernaient les églises fussent mis aux fers ; de sorte que c'était un spectacle pitoyable. On voyait partout les prisons remplies, non plus d'homicides et de scélérats, mais d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs et d'exorcistes ; il n'y restait plus de place pour les malfaiteurs. Bientôt il vint d'autres lettres portant que les prisonniers qui sacrifieraient seraient mis en liberté, et que ceux qui persévéreraient seraient tourmentés en toutes manières. Ce qui produisit une multitude innombrable de martyrs dans chaque province ; principalement en Afrique, en Mauritanie, en Thébaïde et en Egypte, dont plusieurs passèrent d'une ville et d'une province à l'autre. Un d'eux, nommé Donat, à qui Lactance adresse son écrit *De la mort des persécuteurs*, fut tourmenté jusqu'à neuf mois par différents juges : par Flaccus, prefet de Bithynie ; par Hiéroclès, un de ceux qui avaient conseillé la persécution ; et enfin par Priscillien, son successeur.

Le premier qui souffrit le martyre, en Palestine, fut Procope. Il était né à Jérusalem, mais demeurait à Scythopolis, où il faisait trois fonctions dans l'Eglise : de lecteur, d'interprète et d'exorciste. Les lectures publiques de l'Ecriture se faisaient en grec, et il l'expliquait au peuple en syriaque, qui était la langue vulgaire. Envoyé de Scythopolis à Césarée avec quelques autres, il fut arrêté à la porte de la ville, et mené au gouverneur, qui lui ordonna de sacrifier aux dieux. Il répondit qu'il n'en connaissait qu'un, le Créateur de l'univers. On le pressa de sacrifier du moins aux quatre empereurs. Il répondit par un vers d'Homère, qu'il n'est pas bon d'avoir plusieurs maîtres, et qu'il n'en fallait qu'un seul. On lui coupa la tête (3).

Plus tard, dans la même ville, la plupart des évêques du pays souffrirent avec courage de grands tourments ; mais d'autres cédèrent lâchement à la première attaque. Parmi le reste, chacun souffrit des tortures différentes. L'un était déchiré par des coups de fouet, l'autre par des ongles de fer, un autre accablé de chaînes, au point que plusieurs avaient les mains disloquées. A celui-ci, on tenait les mains, en l'approchant de l'autel des idoles, et on lui jetait dedans du sacrifice profane, puis on le renvoyait comme s'il avait sacrifié. Celui-là, qui n'avait pas touché l'encens du

(1) Euseb. *in Hierocl.* Lact., *Instit.*, l. VII. — (2) Ce fait qui caractérise l'âme de Dioclétien, Gibbon le passe sous silence. Ce silence de Gibbon suffit pour juger son *Histoire*. — (3) Euseb., *De martyr. Palest.* Ruinart.

bout des doigts, mais que l'on disait avoir sacrifié, s'en allait sans rien dire. Un autre, emporté demi-mort, était jeté comme s'il avait déjà rendu l'âme; on le relâchait et le comptait entre ceux qui avaient sacrifié. Un autre criait et protestait qu'il n'obéirait pas; mais on le frappait au visage, plusieurs mains lui fermaient la bouche, et on le repoussait de force, quoiqu'il n'eût pas sacrifié. Les païens comptaient pour beaucoup de paraître réussir dans leur dessein. Deux seuls d'entre tous ceux-là reçurent la couronne du martyre, Alphée et Zachée, dont le dernier était diacre de l'église de Gadare. Après avoir été fouettés, déchirés et tourmentés en plusieurs manières, ils eurent enfin la tête tranchée (1).

Un étranger venait d'arriver à Antioche, dans le temps qu'on abattait les églises. Déjà plusieurs chrétiens étaient tombés; d'autres, hommes, femmes, enfants, s'approchaient des idoles. L'étranger ne put supporter ce spectacle. Il s'avança et leur fit des reproches à haute voix. Aussitôt on l'arrêta. Il s'appelait Romain, et était diacre de l'église de Césarée en Palestine. Le juge Asclepiade le fit tourmenter cruellement; mais il ne laissait pas, au milieu des tourments, de montrer la vanité de l'idolâtrie et l'excellence du christianisme. Enfin, il proposa au juge d'interroger un petit enfant pour voir ce qu'il en dirait.

On en prit un d'environ sept ans, nommé Barulas ou Barallah, c'est-à-dire enfant de Dieu. Romain lui demanda lequel il valait mieux adorer, Jésus-Christ, et par lui le Père, ou la multitude des dieux. L'enfant répondit: Il n'y a qu'un Dieu, et Jésus-Christ est vrai Dieu. Le juge fit approcher sa mère, en présence de laquelle il le fit fouetter si cruellement, que le sang coulait de tous côtés. Tous les assistants et les bourreaux mêmes ne pouvaient retenir leurs larmes: la mère l'encourageait, et le reprit comme d'une faiblesse, de ce qu'il avait demandé à boire. L'enfant fut mis en prison, et on recommença à tourmenter Romain, qui fut enfin condamné au feu, et l'enfant à perdre la tête. La mère le porta entre ses bras jusqu'au lieu du supplice, et le donna au bourreau sans pleurer; seulement elle le baisa et se recommanda à ses prières. Elle étendit son manteau pour recevoir son sang et sa tête, qu'elle emporta dans son sein.

Cependant on amena Romain au même endroit; on l'attacha au pieu et on l'entoura de bois qu'on a fait allumer. On attendait seulement l'ordre de Dioclétien, qui était présent à Antioche. Il y avait des Juifs qui disaient: Chez nous, les trois enfants furent sauvés de la fournaise; mais ceux-ci brûlent. Aussitôt le ciel se couvrit, et il vint une si grande pluie, qu'on ne put allumer le feu. Le martyr s'écriait: Où donc est ce feu? L'empereur le fit délivrer; le juge le condamna à avoir la langue coupée. Un médecin, nommé Ariston, qui, par faiblesse, avait renié la foi, se trouva présent. Comme il avait sur lui les instruments nécessaires pour cette opération, on le contraignit malgré lui à couper la langue du martyr; mais il la garda comme une relique précieuse. Le martyr fut envoyé en prison. En entrant, le geôlier lui demanda son nom. Il le dit, et parla encore depuis à toute occasion, prononçant mieux qu'il ne faisait avant qu'on lui eût coupé la langue, car naturellement il bégayait. Le juge et l'empereur l'ayant appris, ils soupçonnèrent le médecin, comme chrétien de l'avoir épargné. On le fit venir; il montra la langue qu'il avait gardée et dit: Qu'on fasse venir un homme qui ne soit point assisté de Dieu, qu'on lui coupe autant de sa langue; s'il peut vivre après, accusez-moi d'artifice. On prit un condamné, on lui en coupa autant, et aussitôt il mourut. Cependant Romain était aux fers, où il demeura longtemps, les deux pieds étendus jusqu'au cinquième trou. Enfin la fête de la vingtième année du règne de Dioclétien étant proche, comme on délivrait tous les prisonniers, on le laissa seul en prison, et on l'y étrangla sans le tirer de ses entraves. C'était le 17 novembre, le même jour que les saints Alphée et Zachée endurèrent le martyr à Césarée.

A Tyr, plusieurs martyrs, après avoir souffert d'innombrables coups de fouet avec une admirable constance, furent exposés à des léopards, des ours et des sangliers que l'on excitait par le fer et le feu. Ces bêtes venaient avec des cris terribles; les martyrs les attendaient sans bouger; mais elles n'osaient en approcher, et se retournaient contre les païens qui les excitaient. Il n'y avait que les martyrs qu'elles épargnaient, quoiqu'ils fussent nus et qu'ils remuassent les mains pour les attirer; car on leur commandait de le faire. Quelquefois les bêtes s'élançaient contre eux; mais il semblait qu'une force divine les repoussât en arrière. Une première bête n'ayant rien fait, on en faisait venir une seconde et une troisième contre le même martyr. Un d'eux qui n'avait pas vingt ans, se tenait debout, les mains étendues en forme de croix, et priait tranquillement, sans faire aucun mouvement, au milieu de ces bêtes qui semblaient l'aller dévorer, et qui, par une vertu secrète, retournaient en arrière. Cinq autres qui étaient Égyptiens, furent exposés à un taureau furieux; il jetait en l'air, avec ses cornes, les païens qui s'approchaient de lui, et les laissait demi-morts; mais, venant en furie contre les martyrs, il ne pouvait s'approcher d'eux et retournait en arrière, trépignant des pieds et donnant des cornes de côté et d'autre. On leur présenta encore d'autres bêtes, et enfin on leur coupa la tête à tous et on les jeta dans la mer. Eusèbe, depuis évêque de Césarée, raconte ces faits pour les avoir vus de ses yeux (2).

(1) *Apud Euseb.* et Evode Assemani, *Act. mart. Orient.*, t. II, p. 177. — (2) Euseb., l. VIII, c. 7.

En Egypte, une infinité d'hommes, de femmes et d'enfants moururent de diverses manières ; et, toutefois, les païens mêmes en sauvèrent plusieurs, cachant ceux qui avaient recours à eux, et s'exposant à la perte de leurs biens et à la prison, plutôt que de les trahir. Saint Athanase disait depuis l'avoir appris de ses pères. Quant aux martyrs, les uns après avoir souffert les dents de fer, les fouets et les autres tortures, furent brûlés, les autres noyés dans la mer ; d'autres eurent la tête tranchée, d'autres moururent dans des tourments, d'autres moururent de faim ; d'autres furent crucifiés, les uns à l'ordinaire, comme les malfaiteurs, les autres cloués la tête en bas : et on les gardait jusqu'à ce qu'ils mourussent de faim sur leurs poteaux. En Thébaïde, on exerça des cruautés incroyables. Au lieu d'ongles de fer, on se servait de morceaux de pots cassés pour déchirer les martyrs par tout le corps, jusqu'à ce qu'ils expirassent. On attachait des femmes par un pied et on les élevait aussi en l'air avec des machines, en sorte qu'elles demeuraient pendues la tête en bas, entièrement nues, présentant un spectacle également honteux et cruel. Il y avait des hommes qu'on liait par les jambes à de grosses branches de deux arbres, que l'on avait approchées avec des machines, puis on les lâchait pour reprendre leur situation naturelle, et, en se redressant, elles démembraient les martyrs.

Ces cruautés ne durèrent pas peu de temps; mais, pendant les années entières, on en faisait mourir par jour tantôt dix, tantôt vingt, tantôt trente, tantôt soixante, tantôt cent, avec leurs femmes et leurs enfants tout petits. Eusèbe dit avoir appris sur les lieux qu'en un jour on avait coupé tant de têtes, que le fer en était émoussé et se cassait même quelquefois, et que les bourreaux étaient si las de tuer, qu'ils se relayaient les uns les autres. Il dit avoir vu lui-même, sitôt que les chrétiens étaient condamnés, d'autres accourir de toutes parts autour du tribunal, en se confessant chrétiens, et recevoir leur condamnation de mort avec joie, en riant et en chantant des cantiques d'actions de grâces jusqu'au dernier soupir. Il y en avait parmi eux de distingués par leur naissance, par leur réputation, par la science et la philosophie (1).

Tel était Philorome, qui exerçait une charge considérable à Alexandrie, celle de tribun militaire, et qui tous les jours, rendait la justice entouré de gardes, suivant l'usage des magistrats romains. Tel était aussi Philéas, évêque de Thmoüis. Il s'était acquitté dignement des charges politiques de son pays, et était célèbre pour la philosophie. Ces deux saints étaient sollicités par une infinité de personnes, parents et amis, par les magistrats, par le juge même, de s'épargner et d'avoir pitié de leurs femmes et de leurs enfants ; mais ils demeurèrent fermes et eurent tous deux la tête coupée. Quelque temps auparavant, Philéas, étant à Alexandrie, avait écrit à son peuple de Thmoüis une lettre où il disait en parlant des martyrs :

« Qui pourrait faire le dénombrement des exemples de vertu qu'ils ont donnés ? Car, comme il était permis, à qui voulait, de les maltraiter, on se servait de tout pour les frapper : de gros bâtons, de baguettes, de fouets, de lanières et de cordes. On liait à quelques-uns les mains derrière le dos, puis on les attachait au poteau et on les étendait avec des machines ; ensuite on leur déchirait avec des ongles de fer, non-seulement les côtés, comme aux meurtriers, mais le ventre, les jambes et les joues. D'autres étaient pendus par une main dans la galerie, souffrant une douleur excessive par l'extension des jointures. D'autres étaient liés à des colonnes, contre le visage, sans que les pieds portassent à terre, afin que le poids du corps tirât leurs liens. Ils demeuraient en cet état, non-seulement tandis que le gouverneur leur parlait, mais presque tout le jour ; car il passait à d'autres, il laissait des officiers pour observer les premiers et pour voir s'il n'y en aurait pas quelqu'un qui cédât à la force des tourments. Il ordonnait de serrer les liens sans miséricorde, et, quand ils seraient près de rendre l'âme, les détacher et les traîner par terre ; car ils ne nous comptaient pour rien, non plus que si nous n'étions pas.

» Il y en avait qu'après les tourments on mettait aux entraves, étendus au quatrième trou, en sorte qu'ils étaient contraints à demeurer couchés sur le dos, ne pouvant plus se soutenir. D'autres, jetés sur le pavé, faisaient plus de pitié à voir que dans l'action de la torture, à cause de la multitude des plaies dont ils étaient couverts. Les uns sont morts dans les tourments mêmes ; d'autres étant mis en prison à demi-morts, ont fini peu de jours après par les douleurs ; les autres ayant été pansés, sont encore devenus plus courageux par le temps et par le séjour de la prison. De sorte que, quand on leur a donné le choix de demeurer libres en s'approchant des sacrifices profanes, ou d'être condamnés à mort, ils ont choisi la mort sans hésiter, car ils savaient ce qui est marqué dans les divines Ecritures : Celui qui sacrifie à des dieux étrangers sera exterminé, et encore : Tu n'auras point d'autres dieux que moi. C'est ainsi que, peu avant sa mort, et du fond de sa prison, le martyr Philéas écrivait à son troupeau. »

Ce que Philéas disait dans sa lettre, il le confirma par son exemple. Traduit au tribunal de Culcien, gouverneur d'Alexandrie, il confessa Jésus-Christ avec la plus généreuse constance. Sa femme et ses enfants étaient là, qui cherchaient à l'attendrir ; les avocats, parmi lesquels son frère, se joignaient à sa femme et à ses enfants ; le gouverneur se joignit aux avocats, le pressant d'offrir du moins

(1) Euseb., l. VIII, c. VIII. Athanas., *Ad Solit.*

un sacrifice sanglant au seul Dieu qu'il reconnaissait. Philéas fut inébranlable, et repondit que les sacrifices que Dieu demandait étaient la pureté de cœur et des sens et la vérité dans les paroles. Quant à sa femme et à ses enfants, il dit que ce n'étaient pas seulement les chrétiens qui agissaient comme lui, et cita l'exemple de Socrate, que la présence de sa femme et de ses enfants, au moment qu'on le conduisait à la mort, ne fit point revenir. Culcien demanda : Jésus-Christ était-il Dieu ? Oui, répondit Philéas. Comment, reprit Culcien, t'es-tu persuadé qu'il était Dieu ? — C'est qu'il a fait voir les aveugles et entendre les sourds ; il a purifié les lépreux, ressuscité des morts, rendu la parole à des muets, guéri grand nombre de maladies et fait plusieurs autres miracles. Culcien insista : Un crucifié est-il Dieu ? Philéas répondit : Il a été crucifié pour notre salut : il savait qu'il devait l'être et souffrir des affronts, et il s'est livré à toutes ces souffrances pour nous. Car tout cela avait été prédit de lui par les saintes Ecritures, que les Juifs croient comprendre et ne comprennent pas. Vienne qui voudra, voir s'il n'en est pas ainsi. L'interrogatoire s'étant prolongé, les avocats voulurent faire croire que Philéas demandait un délai, et se jetèrent à ses pieds, avec tous les officiers et tous ses parents, qui étaient des plus illustres, le priant d'avoir égard à sa femme et de prendre soin de ses enfants. Il demeura ferme comme un rocher battu par la tempete, disant qu'il devait tenir pour ses parents les saints martyrs et les apôtres.

Philorome, ce tribun militaire dont nous avons déjà parlé, se trouvait présent. Voyant la fermeté de Philéas, il s'écria : Pourquoi faites-vous de vains efforts contre la constance de cet homme ? Pourquoi voulez-vous le rendre infidèle à Dieu ? Ne voyez-vous pas qu'il ne vous voit ni ne vous entend, et qu'il est tout occupé de la gloire céleste ? Ces paroles tournèrent la colère de tout le monde contre Philorome : ils demandèrent qu'il fût condamné comme Philéas, par le même jugement. Le juge y consentit volontiers, et ordonna que tous deux eussent la tête tranchée. Comme on les menait au lieu ordinaire de l'exécution, le frère de Philéas, qui était un des avocats, se mit à crier : Philéas demande abolition. Culcien le rappela et lui dit : As-tu appelé ? Je n'ai point appelé, répondit Philéas, Dieu m'en garde ! ne faites point attention à ce malheureux ; pour moi, je rends de grandes actions de grâces aux empereurs et à vous, d'être devenu cohéritier de Jésus-Christ. Quand ils furent arrivés au lieu de l'exécution, Philéas étendit les mains vers l'orient, et dit à haute voix : Mes chers enfants, vous qui cherchez Dieu, veillez sur vos cœurs ; car l'ennemi, comme un lion rugissant, cherche à vous abattre : nous n'avons pas encore souffert ; nous commençons à souffrir et à être disciples de Jésus-Christ. Mes chers enfants, attachez-vous à ses préceptes. Invoquons celui qui est sans tache, incompréhensible, assis sur les chérubins, auteur de toutes choses, le commencement et la fin : à lui la gloire dans les siècles des siècles, amen ! Quand il eut ainsi parlé, les bourreaux leur coupèrent la tête à tous deux (1).

Il y eut à Alexandrie plusieurs martyrs à qui on coupa le nez, les oreilles et les mains, puis on mettait en pièces le reste du corps. A Antioche, on en grilla plusieurs pour les faire souffrir longtemps ; d'autres aimèrent mieux laisser brûler leur main droite, que de toucher aux sacrifices profanes ; d'autres, fuyant la tentation avant que de tomber entre les mains des persécuteurs, se précipitèrent du haut des toits. Ce qui, comme l'observe saint Augustin, doit être attribué à une inspiration particulière du Saint-Esprit, sans être tiré à conséquence (2). Il y eut deux sœurs vierges, à Antioche même, d'une noblesse, d'une beauté, d'une piété singulières, que les persécuteurs firent jeter dans la mer. Dans la même ville, on compte encore pour martyrs Basilisse, Antoine, prêtre, Anastase et plusieurs autres ecclésiastiques ; Marcionille, un enfant nommé Celse, sept frères et plusieurs autres. Dans la haute Syrie, Sergius et Bacchus, depuis très-illustres par leurs miracles.

En Mésopotamie, plusieurs furent pendus par les pieds, et étouffés par un petit feu allumé au-dessous. En Arabie, on les tuait à coups de cognées. En Cappadoce, on leur brisait les jambes. Dans le Pont, on leur enfonçait sous les ongles des roseaux pointus ; à d'autres on répandait du plomb fondu sur le dos, et on leur faisait souffrir des tourments si infâmes, qu'il n'est pas même possible de les exprimer. Les juges s'étudiaient à trouver des inventions nouvelles de supplices, comme s'ils eussent combattu pour gagner un prix. En Phrygie, il se trouva une petite ville dont le gouverneur, le trésorier, tous les officiers et tout le peuple confessèrent qu'ils étaient chrétiens, et refusèrent d'obéir à ceux qui voulaient les faire idolâtrer. On envoya des gens de guerre, qui entourèrent la ville, y mirent le feu et la brûlèrent avec les hommes, les femmes et les enfants qui invoquaient Jésus-Christ Dieu souverain. Celui de cette ville qui se signala le plus, fut un officier romain, nommé Adaucus, d'une noblesse considérable en Italie, qui avait passé par toutes les charges, même par celle de catholique, ou trésorier général (3).

Un martyr non moins illustre et encore plus étonnant, fut Théodote d'Ancyre en Galatie. Sa vie et sa mort ont été décrites par un témoin oculaire. Enfant, il avait été élevé par une pieuse vierge nommée Técuse. Devenu grand, il se maria, prit une hôtellerie et se mit à vendre du vin. L'état de cabaretier ne l'empêcha point de pratiquer toutes les vertus.

(1) Ruinart et Eusèbe. — (2) Aug., *De civ.*, l. I, c. XXVI. — (3) Ruinart.

A la fleur de l'âge, il méprisait tous les biens du monde. Le jeûne, la prière et l'aumône faisaient ses délices. Non-seulement il soulageait les pauvres dans leurs besoins, mais il portait encore les pécheurs à la pénitence : il persuadait la continence aux impudiques, la tempérance aux ivrognes, la charité aux avares. Par ses exhortations il gagna à l'Eglise un grand nombre de païens et de Juifs. Son cabaret fut comme la demeure d'un évêque. Parmi ceux qu'il convertit, il y eut plusieurs martyrs. Il guérit même des malades incurables, par l'imposition des mains. Tel était le cabaretier Théodote, quand la dernière persécution éclata.

La Galatie eut pour gouverneur un nommé Théotecne, homme violent et cruel, qui avait promis à l'empereur d'y exterminer le christianisme. Le seul bruit de son arrivée répandit la terreur. Un grand nombre de fidèles s'enfuirent dans les montagnes et les déserts. Des courriers le précédaient coup sur coup, chargés de menaces plus terribles les unes que les autres et enfin des édits qui ordonnaient la démolition des églises et le reste de la persécution. Parmi les païens, ce n'étaient que festins et réjouissances. Ils couraient aux maisons des chrétiens, enlevaient tout ce qui se rencontrait, sans que personne osât faire la moindre résistance. Si quelqu'un avait la hardiesse de leur résister seulement d'une parole, il était aussitôt accusé de désordre et de sédition. Aucun chrétien ne paraissait plus en public : les principaux, dépouillés de leurs biens, étaient jetés en prison et chargés de fers ; les femmes de condition étaient traînées dans les rues par des hommes insolents ; la plupart se retiraient dans les déserts, où ils se cachaient dans des cavernes, réduits à vivre d'herbes et de racines. Etant accoutumés à une vie plus commode, ils succombaient à cette misère ; les uns mouraient de faim, les autres revenaient se faire prendre.

Théodote assistait les confesseurs prisonniers, et enterrait les corps des martyrs, quoique cela fût défendu sous peine de mort. C'était encore lui qui fournissait du pain et du vin pour le saint sacrifice ; car on ne pouvait en acheter, parce que le gouverneur avait fait offrir aux idoles tous les vivres qu'on trouvait en public. Mais Théodote avait fait ses provisions, et son métier lui donnait occasion de donner à manger et même de loger plusieurs personnes, en sorte que son hôtellerie devint l'église où on célébrait les mystères, l'hospice des étrangers et le refuge de tous les chrétiens. Les persécuteurs ne soupçonnaient pas tant de vertus dans un cabaret.

Victor, un de ses amis, fut arrêté vers le même temps. Les prêtres de Diane l'accusaient d'avoir dit qu'Apollon avait corrompu sa propre sœur, et que c'était une honte pour les Grecs d'avoir un pareil dieu. Des païens le pressaient d'obéir au gouverneur, lui promettant d'un côté des richesses, des honneurs et l'amitié des empereurs ; tandis que, s'il était opiniâtre, il devait s'attendre à de cruels supplices et à la mort la plus douloureuse. Ses biens seraient confisqués, toute sa famille périrait, son corps même serait dévoré par les chiens. Théodote, instruit du danger que courait son ami, pénétra de nuit dans sa prison, et l'exhorta vivement à mépriser toutes les promesses et les menaces des impies. Qu'ont valu à Judas les trente pièces d'argent qu'il reçut des Juifs ? Rien, si ce n'est une corde pour se pendre. Victor, fortifié par cette exhortation, se sentit animé d'un nouveau courage, et il souffrit patiemment les supplices tant qu'il se souvint des instructions de Théodote. Déjà il touchait au bout de sa carrière ; mais sa fermeté l'abandonna tout à coup. Il demanda du temps pour délibérer : on le reconduisit en prison, où il mourut de ses plaies, sans s'être expliqué autrement ; de manière qu'il laissa tout le monde en doute sur son sort.

Il y avait, à quarante milles environ d'Ancyre, un bourg nommé Malos. Théodote, par une disposition particulière de la Providence, y arriva au moment où l'on allait jeter dans la rivière d'Halys les restes du martyr Valens, qui, après diverses tortures, avait été condamné à être brûlé vif. Il emporta ses reliques. A quelque distance du bourg, il rencontra plusieurs personnes qui lui rendirent grâces, comme un bienfaiteur commun de tous les affligés. C'étaient des chrétiens que leurs propres parents avaient livrés aux persécuteurs, pour avoir renversé un autel de Diane, et auxquels le saint avait fait recouvrer la liberté avec beaucoup de peines et de dépenses. Charmé de les voir, il les pria de manger avec lui, pour continuer ensuite leur voyage ; et ils s'assirent ensemble sur l'herbe, près d'une caverne, au bord du fleuve, en un lieu orné de toutes sortes de fleurs et environné de beaux arbres, d'où les cigales, les rossignols et d'autres oiseaux faisaient entendre leurs concerts au lever du soleil. Théodote envoya au bourg inviter le prêtre de venir manger avec eux et leur faire les prières ordinaires des voyageurs ; car, autant qu'il pouvait, il ne mangeait point sans la bénédiction du prêtre. Ceux qui étaient envoyés trouvèrent le prêtre qui sortait de l'église, après la prière de l'heure de sexte. Des chiens s'étant mis à les harceler, il courut à leur aide, leur demanda s'ils étaient chrétiens, et les pria d'entrer chez lui. Puis il ajouta en souriant : Cela m'étonne ! Cette nuit, j'ai vu en songe deux hommes qui vous ressemblaient, et qui m'ont dit qu'ils apportaient un trésor à ce pays. Remettez-moi donc ce trésor ! Il est vrai, dirent-ils, nous avons un trésor incomparable, qui est Théodote, homme d'une piété singulière, que vous pourrez voir si vous voulez. Mais, mon père, montrez-nous le prêtre de ce bourg. C'est moi-même, dit Fronton ; car il se nommait ainsi. Mais il vaut mieux l'amener ici ; car il ne convient pas de demeurer dans le bois, en un lieu où il y a des chrétiens. Il alla donc

trouver le saint, lui donna le baiser, ainsi qu'aux frères, et les pria de venir tous ensemble dans sa maison. Théodote s'en excusa, parce qu'il était pressé de s'en retourner à Ancyre, pour secourir les chrétiens. Quand ils eurent mangé, Théodote dit au prêtre en souriant : Ce lieu me paraît bien propre à mettre des reliques. Le prêtre dit : Il faut en avoir avant que de songer à bâtir. C'est mon affaire, répondit Théodote, ou plutôt celle de Dieu, de vous fournir des reliques : Vous, mon père, ayez soin seulement de bâtir l'église, et n'y perdez point de temps ; les reliques viendront bientôt. En disant cela, il tira son anneau de son doigt et le donna au prêtre, en prenant Dieu à témoin de sa promesse. Puis il vint à la ville, où tout était renversé par la persécution, comme en un tremblement de terre.

Il y avait sept vierges qui, dès leur première jeunesse, avaient pratiqué la vie ascétique, et estimaient sur toutes choses la continence et la crainte de Dieu. Le gouverneur, les voyant inébranlables dans les tourments, les avait livrés à de jeunes libertins pour les outrager au mépris de la religion. Elles levaient les mains et les yeux au ciel, invoquant Jésus-Christ, protecteur de la pureté. Le plus impudent de la bande ayant tiré à part Técuse, la plus âgée de toutes, elle lui prit les pieds en pleurant et lui dit : Mon fils, que cherchez-vous avec des personnes consumées, comme vous voyez, de vieillesse, de jeûnes, de maladies et de tourments ? J'ai plus de soixante-dix ans, et les autres sont du même âge. Il vous serait bien honteux de vous approcher d'un corps qui, pour ainsi dire, est déjà cadavre, et que vous verrez bientôt déchirer par les chiens et les oiseaux ; car le gouverneur a défendu qu'on nous donne la sépulture. En disant ces paroles, elle ôtait son voile pour lui montrer ses cheveux blancs, et ajoutait : Vous avez peut-être une mère de cet âge ; qu'elle devienne notre avocate auprès de vous ! Malheureuses que nous sommes, laissez-nous nos larmes, et prenez pour vous l'espérance de la récompense que vous recevrez de Jésus-Christ. A ce discours, les jeunes gens oublièrent leur folie impure ; ils pleurèrent eux-mêmes de compassion et se retirèrent.

Théotecne, ayant appris qu'elles avaient conservé leur pureté, se servit d'un autre moyen pour vaincre leur constance : c'était de les faire prêtresses de Diane et de Minerve. Les païens d'Ancyre avaient coutume d'aller tous les ans laver, dans un étang voisin, les images de leurs déesses. Cette fête se rencontrait alors. Le gouverneur voulut que Técuse et ses compagnes fussent à la fête. Elles furent donc placées toutes les sept dans des chariots découverts, pour être conduites à l'étang et y être lavées de la même manière que les statues de Minerve et de Diane. Elles étaient debout, toutes nues, pour être plus exposées à l'insolence de la populace. Venaient ensuite les idoles, qui suivaient des musiciens avec des flûtes et des cymbales, et des femmes qui dansaient les cheveux épars comme des bacchantes. L'impie Théotecne fermait la marche. Une multitude considérable de peuple était accourue de toutes parts, les uns pour voir le spectacle, la plupart pour voir les souffrances des vierges ; ceux-ci avaient pitié de leur vieillesse, quelques-uns admiraient leur constance ; ceux-là louaient leur modestie, mais tous, en voyant leurs plaies, versaient des larmes.

Cependant Théodote priait pour les vierges exposées, craignant la faiblesse du sexe. Il s'était enfermé dans une petite maison appartenant à un pauvre homme nommé Théocharis, près de l'église des Patriarches, avec Polychronius, neveu de la vierge Técuse, et quelques autres chrétiens. Ils étaient demeurés prosternés en oraison, depuis le grand matin jusqu'à l'heure de sexte, quand la femme de Théocharis leur vint dire que les vierges avaient été noyées dans l'étang. Alors Théodote, se levant de dessus le pavé, mais encore à genoux, étendit les mains au ciel, fondant en larmes, et dit : Seigneur, je vous rends grâces de n'avoir pas voulu que mes pleurs fussent inutiles. Puis il demanda à la femme des détails de ce qui s'était passé. Elle, qui avait été présente à tout avec quelques autres, dit : Toutes les promesses du gouverneur ont été inutiles ; les prêtresses de Diane et de Minerve, qui présentaient aux vierges la couronne et l'habit blanc, pour marques du sacerdoce, ont été de même repoussées avec mépris ; enfin, le gouverneur a commandé qu'on leur attachât des pierres au cou, qu'on les mît dans de petites barques et qu'on les portât au plus profond de l'étang. Elles y ont donc été noyées environ à deux cents pieds du bord.

Théodote demeura au même lieu, consultant avec Polychronius et Théocharis, comment ils pourraient tirer les corps de l'étang. Sur le soir, un jeune homme nommé Glycérius, qui était aussi chrétien, vint leur dire que le gouverneur avait mis des soldats près de l'étang pour garder les corps. Théodote en fut très-affligé : l'entreprise n'était point aisée, et à cause des soldats, et à cause de la grosseur énorme des pierres. Il quitta les autres pour aller à l'église des Patriarches ; mais les païens en avaient muré la porte. Il se prosterna donc en dehors, près de la conque où était l'autel, et y demeura quelque temps en prière. De là, il se rendit à l'église des Pères, qu'il trouva également murée ; il y pria de même. Ayant entendu derrière lui un grand bruit, il crut qu'on le poursuivait et revint chez Théocharis, où il s'endormit. Alors la vierge Técuse lui apparut et lui dit : Tu dors, mon fils Théodote, sans te soucier de nous ! Ne te souviens-tu pas des instructions que je t'ai données en ta jeunesse pour te conduire à la vertu contre l'attente de tes parents ? Tu m'honorais comme ta mère, et tu m'oublies après ma mort ! Ne laisse pas mon corps en

proie aux poissons. Un grand combat t'attend dans deux jours : lève-toi, va à l'étang ; mais garde-toi d'un traître.

Il se leva, raconta sa vision aux frères, qui tous se mirent en prières avec lui, pour demander à Dieu les moyens d'enlever les corps. Le jour était venu, ils envoyèrent Glycérius et Théocharis reconnaître plus exactement la garde, espérant que les soldats s'étaient retirés à cause de la fête de Diane ; mais ils étaient demeurés. Les chrétiens laissèrent donc passer encore ce jour-là. Le soir ils sortirent, étant à jeun, et portant des serpes tranchantes pour couper les cordes qui tenaient les pierres. La nuit était obscure, sans lune et sans étoiles. Au milieu de ces ténèbres, ils arrivèrent au lieu où l'on exécutait les criminels, et où personne n'osait passer après le coucher du soleil. Ce lieu était plein de têtes coupées, fichées sur des pieux, et de hideux de corps brûlés. Ils furent saisis d'horreur, mais ils entendirent une voix qui leur dit : Approche hardiment, Théodote. Epouvantés, ils firent chacun sur leur front le signe de la croix, et aussitôt ils virent une croix lumineuse vers l'orient. Remplis de crainte et de joie, ils se mirent à genoux et adorèrent vers ce côté. Ils continuèrent à marcher dans une telle obscurité, qu'ils ne se voyaient pas l'un l'autre. Il tombait une grande pluie, et la boue était telle, qu'à peine ils pouvaient se soutenir. Ils s'arrêtèrent encore à prier ; soudain il leur apparut un feu qui leur montrait le chemin, et deux hommes revêtus d'habits éclatants, avec la barbe et les cheveux blancs, qui leur dirent : Courage, Th odote, le Seigneur Jésus a écrit ton nom entre les martyrs, il a exaucé la prière que tu lui as faite avec larmes pour recouvrer les corps, il nous a envoyés pour te recevoir : c'est nous qu'on appelle les Pères. Tu trouveras sur l'étang saint Sosandre, qui épouvante les gardes ; mais tu ne devais pas amener un traître avec toi.

En effet, le martyre Sosandre apparut aux gardes armé d'une cuirasse, d'un casque, d'un bouclier et d'une lance, qui jetait le feu de toutes parts ; en même temps la pluie et le vent se déchaînaient avec violence, accompagnés de tonnerres et d'éclairs. Les gardes, épouvantés, s'enfuirent dans les cabanes du voisinage. Le vent était si grand, qu'en chassant l'eau vers les bords, il découvrit le fond où étaient les corps des vierges. Théodote et les siens coupèrent les cordes, tirèrent les corps, les mirent sur des chevaux et les apportèrent à l'église des Patriarches, auprès de laquelle ils les enterrèrent. Les noms de ces sept vierges étaient : Técuse, Alexandrie, Thaïna, Cleudia, Euphrasie, Matrone et Julitte. Les trois premières avaient renoncé à tout pour mener la vie apostolique.

Le lendemain, le bruit s'étant répandu que ces corps avaient été enlevés, toute la ville fut en rumeur. Dès qu'un chrétien paraissait, on le traînait à la question. Théodote, ayant su qu'on en avait ainsi pris plusieurs, voulait se livrer lui-même ; mais les frères l'en empêchèrent. Polychronius, voulant savoir tout ce qu'il en était, se déguisa en paysan et s'en alla sur la place ; mais il fut pris et mené au gouverneur, où, après avoir été battu, se voyant menacé de mort, il avoua que Théodote avait enlevé les reliques des vierges, et indiqua le lieu où il les avait cachées. Elles en furent tirées et brûlées. Ainsi les chrétiens reconnurent que c'était le traître dont ils avaient été avertis. On l'apprit à Théodote, qui dès lors dit adieu aux frères, les exhorta à prier pour lui sans relâche, et se prépara au combat. Il pria longtemps avec eux, et demanda à Dieu la fin de la persécution et le repos de l'Eglise ; il les embrassa avec beaucoup de larmes de part et d'autre, et leur recommanda, quand le pape Fronton viendrait de Malos, avec son anneau, de lui donner ses reliques s'ils pouvaient les dérober. En disant cela, il fit le signe de la croix sur tout son tout son corps et marcha hardiment au lieu du combat.

Il rencontra deux citoyens de ses amis, qui voulurent lui persuader de se sauver pendant qu'il était temps ; mais il leur dit : Si vous voulez me faire plaisir, allez plutôt dire aux magistrats : Voici Théodote, que les prêtres de Minerve et de Diane accusent avec toute la ville ; il est à la porte. Aussitôt il prit les devants et se présenta de lui-même aux accusateurs. En entrant au tribunal, il regardait en souriant le feu, les chaudières bouillantes, les roues et plusieurs autres instruments de supplice que l'on avait préparés. Le gouverneur lui apprit qu'il n'aurait à souffrir aucune de ces tortures. Il lui offrit, au contraire, son amitié avec la faveur des empereurs. Ils te feront, dit-il, l'honneur de t'écrire et de recevoir tes lettres. Tu seras sacrificateur du puissant Apollon, avec pouvoir sur toute la ville, tu ordonneras les autres sacrificateurs. Tu représenteras aux magistrats les besoins du pays, et tu enverras des députations aux empereurs pour les causes communes. Seulement, renonce à ce Jésus que Pilate a crucifié dans la Judée, et détourne les autres chrétiens de leur folie. Que si tu désires des richesses, je suis prêt à les répandre sur toi à pleines mains. A ces mots, la multitude poussa des acclamations, félicitant Théodote et le pressant d'accepter ces offres.

Le saint répondit au gouverneur : Avant tout, je demande à mon Seigneur Jésus-Christ, que vous avez traité de pur homme, la grâce de réfuter votre erreur touchant les dieu , et ensuite d'exposer brièvement ses miracles et son incarnation. Pour ce que vos dieux ont fait, il est honteux de le dire : je le dirai néanmoins à votre honte. Celui que vous appelez le plus grand de vos dieux, Jupiter, peu content de ses adultères, corrompait les jeunes gens. Votre poëte Orphée dit qu'il tua son propre père Saturne, qu'il eut pour femme sa propre mère Rhéa, qui le rendit

père de Proserpine, avec laquelle il commit un autre inceste. Apollon en fit autant à sa sœur Diane, à Délos, devant l'autel. Mars en usa de même avec Vénus, Vulcain avec Minerve, frères avec sœurs. Vos lois punissent ces actions dans les hommes, et vous vous en glorifiez dans vos dieux! car vos poëtes les racontent avec enthousiasme. Quant à Notre Seigneur Jésus-Christ, les prophètes avaient prédit fort au long, dans un langage clair et chaste, son incarnation, ses miracles, ses souffrances, sa mort, sa résurrection. Les sages mêmes de la Perse, les mages, en sont témoins. Instruits par le mouvement des étoiles, ils connurent sa naissance selon la chair; et les premiers l'ayant reconnu Dieu, ils lui offrirent les premiers leurs dons comme à Dieu. Il fit, en effet, des prodiges sans nombre, changea l'eau en vin, rassasia cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons, guérit les malades, rendit la vue à des aveugles-nés, ressuscita des morts enterrés depuis quatre jours, et tout cela par une parole. Enfin, qui pourrait énumérer tous ces miracles, qui démontrent qu'il est Dieu et non pas un pur homme ?

A ce discours, la multitude des idolâtres entra en fureur; les sacrificateurs déchiraient leurs habits et leurs couronnes; le peuple criait pour exciter le gouverneur. Il fit donc attacher Théodote au chevalet; et plusieurs bourreaux, l'un après l'autre, le déchirèrent longtemps avec les ongles de fer. On jeta du vinaigre sur ses plaies, et on y mit le feu. Le martyr, sentant l'odeur de sa chair brûlée, détourna un peu le visage, et le gouverneur crut qu'il commençait à céder aux tourments. Non, dit Théodote, mais fais-toi mieux obéir : tes ministres se relâchent. Invente de nouveaux tourments pour m'éprouver, ou plutôt reconnais le courage que me donne Jésus-Christ, et qui fait que je méprise comme un vil esclave, aussi bien que tes impies empereurs. Le gouverneur lui fit battre les mâchoires avec des pierres pour lui casser les dents. Le martyr dit : Quand tu me ferais couper la langue, Dieu exauce les chrétiens sans qu'ils parlent. Les bourreaux étant fatigués, le gouverneur l'envoya en prison; mais, en passant sur la place, il montrait à tout le monde son corps déchiré, comme une preuve de la puissance de Jésus-Christ, Dieu de l'univers, et de la force qu'il donne aux siens, de quelque condition qu'ils soient, sans distinction de personnes.

Au bout de cinq jours, le gouverneur se fit amener Théodote ; et, après avoir fait rouvrir ses plaies comme si on l'eût déchiré de nouveau, et l'avoir mis sur des tessons brûlants qui lui firent une extrême douleur, le voyant invincible, il le condamna à perdre la tête, et ordonna que le corps fût brûlé, de peur que les chrétiens ne l'ensevelissent. Le martyr étant arrivé au lieu de l'exécution, pria en ces termes : Seigneur Jésus-Christ, créateur du ciel et de la terre, qui ne délaissez point ceux qui espèrent en vous, je vous rends grâces de ce que vous avez daigné me faire citoyen de votre céleste cité et participant de votre royaume ; je vous rends grâces de ce que vous avez daigné me faire vaincre le serpent et lui écraser la tête. Donnez la paix à vos serviteurs, arrêtez en moi la violence des ennemis; donnez la paix à votre Eglise, en la délivrant de la Tyrannie du diable. Ayant dit Amen, il vit les frères qui pleuraient, et leur dit : Ne pleurez point, mes frères, mais glorifiez Notre Seigneur Jésus-Christ, qui m'a fait achever ma course et vaincre l'ennemi : désormais je prierai Dieu pour vous dans le ciel avec confiance. Cela dit, il reçut le coup avec joie. On mit le corps sur un grand bûcher ; mais il parut une si grande lumière, que personne n'osa en approcher pour l'allumer. Le gouverneur, l'ayant appris, ordonna des soldats pour garder la tête et le corps au même lieu.

Cependant le prêtre Fronton vint à Ancyre, portant l'anneau de Théodote, et espérant emporter des reliques, comme il lui avait promis. Il menait une ânesse chargée de vin vieux, d'une vigne qu'il cultivait lui-même. Il n'arriva qu'au commencement de la nuit. Son ânesse, épuisée de fatigue, s'abattit auprès du bûcher, par un effet de la Providence. Les soldats qui étaient de garde invitèrent Fronton à demeurer avec eux, l'assurant qu'il serait mieux que dans toute autre hôtellerie. Ils avaient fait une hutte avec des branches de saule et des roseaux, et avaient allumé du feu auprès. Comme leur souper était prêt, ils proposèrent à Fronton de boire avec eux. Il accepta la proposition, et leur fit goûter de son vin, qu'ils trouvèrent excellent. L'un d'eux lui demanda une bonne rasade, afin d'oublier les coups qu'il avait reçus, pour avoir mal gardé des femmes qu'on avait jetées dans l'étang. Jamais tous les chrétiens ensemble n'avaient tant souffert. Prends garde, lui dit un autre, que cette rasade ne t'expose à plus de coups encore, si tu ne gardes pas mieux l'homme de bronze qui a dérobé ces femmes. J'ai eu grand tort, dit alors Fronton, de n'avoir pas amené avec moi un interprète, pour m'expliquer vos discours; car, jusqu'à présent, je n'y comprends rien. Quelles sont ces femmes dérobées du lac? quel est cet homme de bronze que vous dites garder ? est-ce peut-être une statue? ou parlez-vous en énigme, pour vous amuser de ma rusticité ? Un troisième lui apprit alors en détail ce qui était arrivé aux sept vierges, et de quelle manière leurs corps avaient été dérobés de l'étang par Théodote, citoyen d'Ancyre; que ce chrétien avait souffert les plus affreux tourments avec une insensibilité qui les portait à lui donner le titre d'homme de bronze; que le gouverneur l'avait condamné à être décapité et brûlé, et qu'eux étaient chargés de garder son cadavre, à cause des chrétiens : en même temps il le lui montra, couvert d'herbes et de feuilles. Fronton bénit Dieu au fond de son cœur, et implora son secours.

Il versa de nouveau à boire aux gardes, jusqu'à ce qu'il les vit profondément endormis. Alors il prit le corps du martyr, lui mit son anneau au doigt, le chargea sur son ânesse, et remit les feuilles et les herbes, afin que les gardes ne s'aperçussent de rien. L'ânesse retourna au bourg de Malos, et s'arrêta en un lieu où depuis fut bâtie une église en l'honneur de saint Théodote.

L'auteur des actes de son martyre les termine par ces mots: Moi, humble Nil, je vous ai transmis toutes ces choses, mes très-chers frères, avec toute l'exactitude possible; j'ai été avec lui en prison, je connais en détail ce que je vous écris, m'étant partout appliqué à la vérité; afin que vous-mêmes, écoutant ces choses avec foi et certitude, vous ayez part avec le saint et glorieux martyr Théodote, et avec tous les saints qui ont combattu pour la piété, en Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui la gloire et la puissance, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles. Amen (1).

La persécution se faisait aussi en Occident, après que Maximien Hercule et Constance Chlore eurent reçu des lettres de leurs collègues d'Orient. Constance avait, comme les autres empereurs, un grand nombre de chrétiens entre ses officiers et dans son palais. Il leur proposa le choix ou de demeurer dans leurs charges, s'ils sacrifiaient aux idoles: ou, s'ils le refusaient, d'être bannis de sa présence et perdre ses bonnes grâces. Plusieurs préférèrent l'intérêt temporel à la religion, plusieurs demeurèrent fermes; mais ils furent tous bien étonnés, quand Constance déclara qu'il tenait les apostats pour des lâches, et que, n'espérant pas qu'ils lui fussent plus fidèles qu'à Dieu, il les éloignait pour jamais de son service; au contraire, ceux qui s'étaient montrés vrais serviteurs de Dieu, il les retint auprès de lui, leur confia la garde de sa personne et de son État, et les compta entre ses meilleurs amis. Voilà du moins ce que rapporte Eusèbe, dans sa Vie ou plutôt son panégyrique de Constantin. Il ajoute que Constance n'imita pas plus ses collègues dans la destruction des églises. Mais en cela il est contredit par Lactance, suivant lequel il laissa abattre les églises matérielles, considérant qu'elles pouvaient être rebâties; mais il ne fit mourir personne, et il n'y eut point alors de sang répandu dans les Gaules (2).

En Italie, le vieux Maximien, qui de lui-même était cruel, obéit volontiers aux ordres de Dioclétien. On a trouvé les actes de saint Sabin, évêque d'Assise, qui souffrit alors le martyre avec Volusien, gouverneur de Toscane, qui l'interrogea d'abord et lui fit couper les deux mains, et finit par se convertir et par verser son sang le premier. En Afrique, on abattit les églises, et on rechercha les livres sacrés. A Cirthe, en Numidie, actuellement Constantine, dans la régence d'Alger, le sous-diacre Sylvain, par ordre de l'évêque Paul, livra aux persécuteurs les livres et les meubles de l'église; ce qui ne l'empêcha pas d'être élu évêque plus tard, par brigue et par simonie. Félix, évêque de la petite ville de Tibiure, donna un exemple bien différent. Traduit successivement devant le magistrat de Carthage, devant le proconsul d'Afrique, devant le préfet du prétoire en Italie, et sommé de livrer les Écritures, il répondit constamment: Je les ai, mais je ne les donnerai pas. Le préfet l'ayant condamné à mourir par le glaive, il éleva les yeux au ciel, et dit tout haut: Je vous rends grâces, mon Dieu; j'ai vécu cinquante-six ans en ce monde. J'ai gardé la virginité, j'ai conservé l'Évangile, j'ai prêché la foi et la vérité. Seigneur Jésus-Christ, Dieu du ciel et de la terre, je baisse la tête pour vous être immolé, à vous qui demeurez éternellement. A vous la gloire et la puissance aux siècles des siècles. Amen.

Dans une autre ville de l'Afrique proconsulaire, nommée Abitine, quarante-neuf chrétiens donnèrent le même exemple de constance. On les arrêta au moment qu'ils célébraient les mystères du Seigneur dans la maison d'un d'entre eux. Ils étaient trente-deux hommes et dix-sept femmes. On les conduisit sur la place publique, entourés de soldats. Ils y allèrent gaiement, ayant à leur tête un sénateur nommé Datif, et le prêtre Saturnin avec ses quatre enfants Saturnin le jeune et Félix, lecteurs: Marie, religieuse, et Hilarien encore petit. Ils confessèrent Jésus-Christ tous les quarante, et réparèrent ainsi le scandale qu'avait donné, sur la même place, l'évêque Fundanus, en livrant les Écritures. Ils furent chargés de chaînes et conduits à Carthage. Pendant la route, ils témoignaient leur joie par le chant des hymnes et des cantiques. A Carthage, le proconsul en fit tourmenter plusieurs, principalement le sénateur Datif et le prêtre Saturnin. Les édits de la persécution, en ordonnant de brûler les Écritures, défendaient les assemblées. Interrogés pourquoi ils s'étaient assemblés malgré la défense des empereurs, le prêtre Saturnin et le confesseur Thélica répondirent: C'est qu'on ne peut manquer au mystère du Seigneur: Ainsi l'ordonne, ainsi l'enseigne la loi. Je ne m'inquiète que de la loi de Dieu que j'ai apprise. C'est elle que je garde, pour elle que je meurs; il n'y en a point d'autre. Au milieu des tourments, ils priaient, disant: Seigneur Jésus-Christ, nous sommes chrétiens, vous êtes notre espérance; Dieu très-saint, Dieu très haut, Dieu tout-puissant, nous vous rendons nos actions de grâces. C'est ainsi que les martyrs proclamaient la divinité du Christ. Le jeune Saturnin, ainsi que d'autres interrogés s'ils avaient les Écritures, répondirent: Oui, je les ai, mais dans mon cœur. Ces qua-

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 18 *maii.* — (2) Euseb., *De Vit. Const.* l. I, c. XVI. Lact., *De mort. pers.* l. I, c. XVI Lact., *De mort. pers.*, n. 15.

rante martyrs demeurèrent longtemps en prison, et y moururent la plupart de faim, les uns après les autres (1).

L'évêque de Carthage était alors Mensurius, qui avait succédé à Lucien, successeur de saint Cyprien. Craignant que les persécuteurs ne trouvassent les livres sacrés, il les emporta et les serra, laissant dans la basilique neuve tout ce qu'il avait d'écrits réprouvés d'hérétiques. Les persécuteurs les trouvèrent, les emportèrent, et ne lui demandèrent pas davantage. Quelques sénateurs de Carthage donnèrent avis au proconsul, qu'on avait trompé ceux qui avaient eu charge d'emporter et de brûler les Ecritures des chrétiens; qu'ils n'avaient laissé que des écrits qui ne les regardaient point, et que leurs vraies Ecritures étaient dans la maison de l'évêque, d'où il fallait les tirer pour les brûler : mais le proconsul ne le voulut pas. Mensurius écrivit tout cela à Second, évêque de Tigise, et alors primat de Numidie. Dans la même lettre, il blâmait ceux qui, sans être pris, s'offraient aux persécuteurs, et disaient d'eux-mêmes, sans qu'on le leur demandât, qu'ils avaient des Ecritures, mais qu'ils ne les donneraient pas. Cette conduite déplaisait à Mensurius, et il défendit que ces téméraires fussent honorés comme martyrs. Il se plaignait aussi, dans cette lettre, de quelques-uns qui, étant chargés de crimes et de dettes envers le fisc, se faisaient prendre à l'occasion de la persécution, pour se délivrer de leur misère par une mort honorable, ou pour expier leurs crimes à ce qu'ils croyaient, ou pour gagner de l'argent et faire bonne chère dans la prison, en abusant de la charité des chrétiens. Second de Tigise répondit à Mensurius, et lui raconta ce que les persécuteurs avaient fait en Numidie ; comme plusieurs avaient été pris, pour n'avoir point voulu livrer les saintes Ecritures ; combien ils avaient souffert, et comment, après plusieurs grands tourments, on les avait fait mourir. Il disait qu'on devait les honorer comme martyrs, et les louait par l'exemple de cette femme de Jéricho, qui ne voulut pas livrer les espions de Josué à ceux qui les poursuivaient. Il ajoutait que, quant à lui-meme, le magistrat de Tigise lui avait envoyé un centurion pour lui ordonner de livrer les livres saints ; mais qu'il repondit qu'il était chrétien et évêque, et non traditeur ; et que comme on voulait lui faire donner au moins quelques méchants papiers, il l'avait refusé constamment, à l'exemple d'Eléazar, qui ne voulut pas faire semblant de manger les viandes défendues, de peur de donner aux autres un mauvais exemple ; mais il ne disait pas comment il était demeuré libre et sans rien souffrir après ce refus, quoiqu'il y allât de la vie pour tous les autres (2). On lui fera cette objection dans un concile, sans qu'il y réponde un mot. Après avoir fait jusque-là le sévère, il recevra tout à coup à sa communion un grand nombre d'évêques traditeurs. Et, toutefois, c'est lui qui autorisera le schisme des donatistes à Carthage, sous le faux prétexte qu'un évêque traditeur avait consacré Cécilien, successeur de Mensurius. Tels étaient donc un trop grand nombre des évêques d'Afrique au commencement du quatrième siècle, une quarantaine d'années après la mort de saint Cyprien.

En ce temps écrivait Arnobe. C'était un fameux professeur de rhétorique, qui compta parmi ces disciples le célèbre Lactance. Comme rhéteur, il avait célébré souvent les dieux du paganisme et déclamé contre la religion chrétienne. A la fin, pressé par des songes, il demanda à se faire chrétien. L'évêque de Sicca, sa patrie, dans l'Afrique proconsulaire, eut de la peine à le croire. Avant de l'admettre parmi les catéchumènes, il exigea un témoignage public de sa sincérité. Arnobe écrivit alors, entre autres ouvrages, sept livres contre l'idolâtrie et les idolâtres. « Depuis qu'il y a des chrétiens dans l'univers, disaient les païens, l'univers a péri. » Arnobe leur demande en quoi la nature était changée : « Le soleil, la lune, les étoiles ne se lèvent-ils pas à leur ordinaire? la terre a-t-elle cessé de produire ses fruits? parmi les hommes, a-t-on cessé de voir des familles, des royaumes, des empires? — Ce sont les chrétiens, dites-vous, qui attirent les pestes et les famines. Ce sont eux! D'où vient donc que le nom de ces fléaux est si ancien? d'où vient que les anciennes histoires en sont pleines? — Ce sont les chrétiens qui occasionnent tant de guerres. Mais les guerres des Assyriens, sous Ninus, mais la guerre de Troie, mais la guerre de Xerxès en Grèce, mais les guerres de ce jeune homme de Macédoine, qui subjugua l'Orient, mais les guerres des Romains pour asservir l'univers, est-ce encore nous qui en avons été cause? Le fait est que, depuis qu'il y a des chrétiens dans le monde, il y a moins de guerres et des guerres moins cruelles. Vous demandez d'où viennent ces maux. Mais, peut-être, ne sont-ce pas des maux véritables. Platon, le plus sublime des philosophes, ne dit-il pas que la ruine du monde en sera la régénération ?

« Nous introduisons une religion impie, dites-vous. — Quoi! C'est une impiété d'adorer le Dieu suprême, le souverain Seigneur de toutes choses? Voilà ce qui vous met en colère! voilà pourquoi vous nous dépouillez de nos biens, nous expulsez de notre patrie, nous torturez, nous déchirez, nous brûlez, nous livrez à la dent des betes? Dans les plus grandes cités, on rend un culte à d'anciennes prostituées ; ailleurs on élève des temples à des chats, à des scarabées qui fouillent l'ordure ; et vos dieux ne s'en fâchent pas. Mais ils se fâchent, dites-vous, parce que nous adorons le Dieu souverain, le Père universel, par qui tout existe, et eux-memes, si pourtant ils existent!

(1) Ruinart. — (2) Aug., *Brev. collat. dic.*, III, c. XIII.

» Mais, dira quelque furieux, ce Dieu lui-même existe-t-il? — Quant aux hommes s'il en est qui nient ou qui doutent qu'il y ait une Divinité quelconque, nous ne nous occupons pas d'eux, cer les sages disent que de réfuter des extravagances est d'une extravagance plus grande. Nous ne parlons que de ceux qui reconnaissent la Divinité en général. Vouloir prouver à ceux-là qu'il est un Dieu suprême, est chose presque aussi téméraire que de le nier; car est-il un seul homme qui ne soit né avec la notion de ce Dieu souverain? en est-il un seul à qui il ne soit pas comme révélé, dès le sein de sa mère, qu'il est un Roi et un Seigneur qui gouverne toutes choses? Les animaux, les pierres mêmes, si elles pouvaient parler, le proclameraient Vous-mêmes, ô païens! vous reconnaissez, dites-vous, ce grand Dieu dans votre Jupiter : en quoi vous confondez des choses inconciliables. D'après le sentiment commun et unanime de tous les mortels, le Dieu tout-puissant ni n'a été engendré lorsqu'il n'était point, ni n'a commencé avec le temps; car lui-même est la source des choses, l'auteur des temps et des siècles. Mais votre Jupiter, comme vous le rapportez, a un père, une mère, des grands-pères, des grand'mères, des frères; il est né en la manière commune à tous. Comment donc peut-il être le Diéu éternel? — Mais enfin, supposé que les deux soient le même, pourquoi donc alors et vous et vos dieux nous persecutez-vous?

» Vous répondez : Les dieux ne vous en veulent point parce que vous adorez le Dieu tout-puissant, mais parce que, d'un homme né comme les autres, et, ce qui est plus indigne, d'un homme mort du supplice de la croix, vous en faites un Dieu, vous soutenez qu'il vit encore, et vous l'adorez tous les jours. — Mais quels sont donc ces dieux qui nous en veulent? Ne sont-ils pas nés comme tous les mortels? Mais vous, qui nous reprochez d'adorer un homme, n'en adorez-vous aucun? adorez-vous même autre chose que des hommes? Les histoires que vous en contez n'en sont-elles pas la preuve?

» Mais accordons pour un instant que le Christ soit un d'entre nous. N'est-il pas digne d'être appelé Dieu et adoré comme tel à cause de ses bienfaits? Si vous faites un dieu de Bacchus, parce qu'il a trouvé l'usage du vin; une déesse de Cérès, parce qu'elle a trouvé l'usage du pain, et ainsi des autres, quels honneurs ne méritera point celui qui nous a ramené de l'erreur à la vérité? celui qui nous a fait connaître ce qu'il y a de plus salutaire à savoir au genre humain : ce que c'est que Dieu, le monde et nous-mêmes? celui qui nous a détachés d'idoles inertes pour nous élever jusqu'au ciel et nous mettre en communication avec le souverain Seigneur de toutes choses? Oui, moi-même naguère j'adorais des idoles de terre qu'on venait de cuire dans le four, des dieux fabriqués sur l'enclume et sous le marteau, des ossements d'éléphants; quand j'apercevais des bandelettes coloriées dans le creux d'un arbre, ou des pierres arrosées d'huile, je les adorais, je les suppliais, comme si elles enfermaient quelque vertu, et je demandais des grâces à un tronc insensible. Maintenant je sais ce qu'il en est. Et le Christ, qui m'a éclairé, je ne le regarderais pas comme un Dieu?

» Mais il a péri sur un gibet. — Qu'est-ce que cela fait à la chose? Pythagore a été brûlé vif; Socrate a été condamné à boire la ciguë; Régulus a péri par le plus cruel supplices : ont-ils été jugés infâmes pour cela? Ce n'est pas la peine, c'est le crime qui fait l'infâmie. Vous riez de nous, parce que nous adorons un homme mort d'une mort ignominieuse; et vous-même, vous adorez Bacchus et Romulus, qui ont été mis en pièces, Esculape frappé de la foudre, Hercule, périssant sur le bûcher? Moquez-vous donc d'abord de vous-mêmes.

» Le Christ ne fût-il donc qu'un homme, il faudrait encore l'appeler Dieu pour ses bienfaits; mais puisqu'il est Dieu réellement et sans aucun doute, combien plus ne doit-il pas être adoré souverainement? — Quoi! s'écriera quelqu'un en colère, ce Christ est Dieu? Oui, répondrons-nous, il est Dieu, envoyé par le souverain Roi, pour la plus importante de toutes les affaires (1). Oui, dussiez-vous en rire aux éclats comme vous faites, le Christ est Dieu, et Dieu par-dessus toutes choses, et dieu par la racine même de son être (2). Encore une fois, malgré que vous en ayez, et dussiez-vous en avoir les oreilles rompues, le Christ est Dieu, il est Dieu parlant sous la forme de l'homme (3). Et il l'a prouvé par des miracles que vous ne contestez pas. Un des plus étonnants de ces miracles c'est qu'il a donné à des ignorants le pouvoir d'en faire. Doutez-vous de ces faits? Mais il est des témoins oculaires qui les ont crus et les ont persuadés par de bonnes preuves à d'autres. Et quels sont-ils? les peuples, Les nations, le genre humain incrédule, qui jamais n'aurait cru ces choses, s'il ne les avait vues plus claires que le soleil (4). Une seule consideration devait vous porter à croire vous-même. Voyez en combien peu de temps cette religion s'est répandue par toute la teerre. Y a-t-il nation si barbare qu'elle n'ait adoucie et civilisée? Voyez d'autre part cette foule d'hommes de génie, orateurs, grammairiens, rhéteurs, jurisconsultes, médecins, philosophes, qui sollicitent ses enseignements et méprisent les opinions où ils mettaient, peu avant, leur confiance. Des esclaves se laissent torturer par leurs maîtres, des époux bannir de l'union conjugale, des enfants déshériter par leurs parents, plutot que de rompre la foi chrétienne. Ajoutez-y que, plus vous multipliez vos menaces et vos supplices contre cette

(1) L. I, n. 15. — (2) L. I, n. 19. — (3) L. II, n. 25. — (4) L. I, n. 15-20.

religion, plus cette religion augmente. Vous employez les bourreaux et les ongles de fer pour empêcher de croire ; et vos bourreaux et vos ongles de fer sont un nouvel attrait pour croire au Christ et préférer son amitié à tous les biens du monde. Y a-t-il à tout ceci une autre cause que Dieu?

» Vous nous raillez sur notre croyance; les affaires de ce monde ne commencent-elles pas toutes par la foi ? Vous voyagez par terre et par mer; n'est-ce pas parce que vous croyez au retour? Vous ensemencez vos champs; n'est-ce par parce que vous croyez à la récolte à venir ? Si vous honorez vos dieux, c'est sans doute que vous croyez qu'ils existent. Et dans l'ordre intellectuel, pourquoi vous attachez-vous à tel philosophe plutôt qu'à tel autre? N'est-ce pas parce que vous y avez plus de foi? Eh bien, nous, nous avons foi au Christ, qui a prouvé par ses miracles qu'il mérite d'en être cru, attendu qu'il est Dieu. Mais vos philosophes, quels miracles ont-ils faits? Quel est celui d'entre eux qui ait jamais pu, par une seule parole, je ne dis pas calmer les tempêtes, rendre la vue aux aveugles, ressusciter des morts, mais simplement pour vous tirer une épine du pied (1)? »

Ces idées et d'autres, Arnobe les développe avec assez de diffusion. Son style sent encore trop le rhéteur. Il s'attache principalement à réfuter le paganisme. Il a sur les divinités païennes, des détails curieux et piquants. Mais on voit qu'il ne connaissait point aussi bien les détails de la doctrine chrétienne ; qu'il n'avait pas encore lu les livres saints ; qu'il ignorait même l'histoire de la création. Ainsi n'est-il pas étonnant qu'il se trouve dans son ouvrage plusieurs inexactitudes. La clarté avec laquelle il professe la divinité de Jésus-Christ est d'autant plus remarquable. Cela fait voir combien la croyance des chrétiens sur ce point était expresse et notoire. On voit en quel temps il écrivait. Il compte environ mille cinquante ans depuis la fondation de Rome, et pas encore quatre cents depuis qu'il y avait des chrétiens. Il se plaint qu'on eût brûlé les livres sacrés et abattu les églises, où l'on priait le Dieu souverain pour les magistrats, les armées, les rois, les amis, les ennemis, les vivants et les morts, et où l'on n'entendait rien qui ne tendît à rendre humain, doux, modeste et charitable. Il fallait brûler les livres des poëtes et démolir les théâtres, où les dieux mêmes servaient de jouet (2). Mais les païens en étaient bien loin. Ils parlaient, au contraire, de brûler les livres de Cicéron, parce que les chrétiens en profitaient pour combattre l'idolâtrie (3).

Dans cette persécution, l'Espagne eut aussi ses martyrs. Il y en eut entre autres dix-huit à Sarragosse. La vierge Encratide y fut tellement tourmentée, qu'elle eut tout le corps déchiré, une mamelle coupée et une partie du foie arrachée. En cet état elle fut mise en prison, vivant encore, et ne mourut que de la corruption de ses plaies. Mais rien n'égale les souffrances ni la gloire de saint Vincent, diacre, célébré à la fois et par le poëte Prudence, et par saint Augustin, ainsi que d'autres Pères.

Il était d'une famille illustre : son aïeul paternel avait été consul. Jeune et bien fait, il avait fait, de plus, d'excellentes études ; et l'évêque de Sarragosse, après l'avoir instruit de la science divine, l'avait ordonné son archidiacre, avec charge d'instruire les autres à sa place, parce que lui-même ne parlait pas facilement. L'évêque, nommé Valère, était également d'une famille distinguée, qui avait déjà fourni plusieurs évêques. Le gouverneur Dacien fit arrêter l'un et l'autre. On les tourmenta d'abord à Sarragosse ; puis on les transféra à Valence, où ils furent jetés dans une horrible prison. Dacien les y garda longtemps chargés de chaînes et privés de la nourriture nécessaire. Il espérait que le poids des chaînes et les douleurs de la faim leur abattraient le corps et l'âme. Se les étant fait amener, il fut bien surpris de leur voir tout ensemble et le corps vigoureux et l'âme inébranlable. Il réprimanda les gardes, comme s'ils n'avaient pas exécuté ses ordres à l'égard des prisonniers ; puis il essaya de gagner ceux-ci par les promesses et les menaces. Comme Valère, à cause de sa difficulté à parler, ne répondait point, Vincent lui dit : Mon père, si vous l'ordonnez, je parlerai. Mon cher fils, dit Valère, comme je vous ai confié la parole de Dieu, je vous charge aussi de répondre pour la foi, que nous soutenons ici. Alors Vincent déclara qu'ils étaient chrétiens et prêts à tout souffrir pour le seul et vrai Dieu, le Père et son Christ. Dacien, en colère, condamna l'évêque à l'exil, et fit mettre Vincent à la question.

Il le fit lier d'abord sur le chevalet, et commanda aux bourreaux de lui tirer les pieds et les mains avec des cordes ; ce qu'ils exécutèrent avec tant de violence, que ses os en furent disloqués. A cette torture, on ajouta celle des ongles de fer. Vincent disait tranquillement au gouverneur : Voilà ce que j'ai toujours désiré ; voilà le but de tous mes vœux. Personne ne m'a jamais témoigné autant d'amitié que toi. Il raillait même les bourreaux, et leur reprochait de manquer de force de cœur. Il eut quelques moments de relâche, tandis qu'on les battait par l'ordre de Dacien, qui les soupçonnait de l'épargner. Mais ceux-ci revinrent bientôt, résolus de satisfaire pleinement la barbarie de leur maître, qui les excitait par tous les moyens imaginables. Deux fois ils interrompirent les tortures, afin de se reposer et de rendre plus vives les douleurs du martyre, en laissant refroidir ses plaies. Ensuite, animés d'une nouvelle fureur, ils le reprirent, déchirèrent toutes les parties de son corps avec tant d'inhumanité, qu'en plusieurs endroits on lui voyait les os et les entrailles. Dacien manifestait sa rage par les agitations

(1) L. II, n. 3, 4, 5 et 6. — (2) L. IV, n. 18. — (3) L. III, n. 4.

violentes de son corps, par des yeux étincelants, par une voix entrecoupée. Le martyr lui dit en souriant : C'est ici ce qu'on lit ailleurs, Ceux qui voient ne verront pas, ceux qui entendent n'entendront pas ; car je confesse le Christ Seigneur, Fils du Très-Haut, le Père ; unique Fils d'un Père unique ; et je confesse qu'il est un seul et même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. Je confesse la vérité, et tu assures que je la nie. Sans doute, tu devrais me tourmenter si je mentais, si j'appelais dieux tes princes. Mais tourmente-moi plus longtemps encore, ne cesse point, afin que tu puisses au moins, de cette manière, avec ton esprit, tout sacrilége qu'il est, respirer la vérité ainsi éprouvée, et m'en reconnaître l'invincible confesseur. Pour les dieux que tu veux que je confesse, ce sont des idoles de bois et de pierre. Deviens toi-même, si tu veux, leur martyr, deviens le pontife mort de divinités mortes ; pour moi, je sacrifie au seul Dieu vivant, qui est béni dans tous les siècles.

Dacien s'avoua vaincu ; sa rage parut un peu ralentie. Il fit cesser les tourments, dans l'espérance que les voies de douceur réussiraient peut-etre à la fin. Aie pitié de toi-même, dit-il à Vincent ; sacrifie aux dieux, ou au moins livre-moi les Ecritures des chrétiens, conformément aux derniers édits qui ordonnent de les brûler. Toute la réponse du martyr fut qu'il craignait beaucoup moins les tourments qu'une fausse compassion. Dacien, plus furieux que jamais, le condamna à la question du feu, la plus cruelle de toutes. Vincent, insatiable de souffrances, monta sans effroi sur l'instrument de ce supplice. C'était un lit de fer, dont les barres, faites en forme de scie et garnies de pointes très-aiguës, étaient posées sur un brasier ardent. On étendit et on lia le saint sur cette machine. Toutes les parties de son corps qui n'étaient pas tournées du côté du feu, furent déchirées à coups de fouet et brûlées avec des lames rouges. On jetait du sel sur ses plaies, et les pointes de ce sel, aidées par l'activité du feu, entraient fort avant dans sa chair. On tourmenta successivement de la sorte les différentes parties de son corps, et cela à diverses reprises. Sa graisse, qui fondait de tous côtés, servait d'aliment aux flammes et en augmentait la violence. Ce supplice, dont la seule pensée saisit d'horreur, semblait ranimer sans cesse le courage de Vincent; car plus il souffrait, plus il paraissait gai et content. Cependant le juge, couvert de confusion et outré de rage, n'était plus maître de lui-même. Il demandait continuellement aux ministres de sa cruauté ce que faisait, ce que disait Vincent : Il est toujours le même, répondaient-ils; il persiste toujours dans sa première résolution ; on dirait que les tourments ne font qu'accroître et affermir sa constance. Effectivement, le martyr invincible ne perdait rien de sa tranquillité. Il se contentait de lever les yeux au ciel et de s'entretenir intérieurement avec Dieu par une prière continuelle.

Le gouverneur, au désespoir, le fit mettre dans un noir cachot semé de pots cassés, pour renouveler ses plaies : il y fut enfermé et laissé seul, ayant les pieds étendus dans les entraves. Il s'y endormit, et, à son réveil, il trouva le cachot éclairé d'une lumière céleste, les entraves rompues et les têts changés en fleurs ; il vit une troupe d'anges qui venaient le consoler, et commença à chanter avec eux les louanges de Dieu. Les gardes, entendant ces voix si douces, regardèrent par les fentes de la porte, et virent le martyr qui se promenait en chantant. A ce miracle, ils se convertirent, et le martyr les confirma par ses discours.

Dacien, l'ayant appris, et voulant lui ôter la gloire de mourir dans les tourments, le fit mettre sur un lit mollet, pour le laisser reposer et ensuite le tourmenter de nouveau. Les fidèles de la ville y accoururent ; ils baisaient ses plaies et les essuyaient avec des linges, pour garder son sang chez eux, comme la bénédiction de leurs familles. Le martyr mourut aussitôt qu'il fut sur ce lit. Dacien fit jeter le corps dans un champ, pour être mangé des bêtes ; mais un corbeau le garda contre les autres oiseaux, et chassa même un loup qui voulait en approcher. Dacien le fit jeter en haute mer, cousu dans un sac et attaché à une meule. Le dessein du gouverneur échoua encore : le sac fut poussé sur le rivage. Le martyr apparut à un saint homme, lui déclara qu'il était arrivé à terre, et lui marqua l'endroit. Comme celui-ci hésitait, doutant de la vérité de sa vision, une sainte veuve fut aussi avertie en songe du lieu où le corps était caché dans le sable ; elle le dit à plusieurs chrétiens, et, les ayant menés avec elle, ils trouvèrent le saint corps et le portèrent à une petite église, où ils l'enterrèrent (1).

Dacien se trouvait à Mérida, capitale de la Lusitanie, mais dont il ne reste maintenant que des ruines. Il était sur son tribunal, lorsqu'une jeune vierge s'y présenta en criant : Vous cherchez les chrétiens, me voici ! Je méprise les idoles, parce qu'elles ne sont rien, et Maximien, parce qu'il les adore. Elle s'appelait Eulalie, était d'une famille noble, et n'avait que douze ans. Dès l'enfance, elle avait témoigné son amour pour la virginité, méprisant les parures et montrant une gravité au-dessus de son âge. A l'annonce de la persécution, elle manifesta une telle ardeur pour le martyre, que ses parents la tenaient cachée loin de la ville, dans une maison de la campagne. Mais elle s'échappa la nuit toute seule, vint à la ville, à pied, à travers champs, et se présenta subitement au gouverneur. Celui-ci employa d'abord les caresses, et lui représenta le tort qu'elle se ferait à elle-même, et la douleur qu'elle causerait à ses parents, si elle persistait dans sa désobéissance. Ces moyens étant inutiles, il eut recours aux menaces ; et, après avoir fait exposer à ses yeux les ins-

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 22 *januar.*

truments destinés à la tourmenter, il lui dit qu'elle ne subirait aucune torture, si elle voulait prendre seulement du bout du doigt un peu de sel et de l'encens. Eulalie lui cracha au visage, renversa les idoles et foula aux pieds le gâteau qu'on leur offrait. A l'instant deux bourreaux, avec des crocs de fer, lui déchirèrent les côtés jusqu'au os. Elle comptait les coups, et disait que c'était une écriture qui gravait en elle la victoire de Jésus-Christ. Elle ne jetait ni larmes ni gémissements, et paraissait insensible. On lui appliqua les torches ardentes; le feu prit à ses cheveux, dont elle se couvrait le sein par modestie, et la flamme étant montée à la tête, elle ouvrit la bouche pour la recevoir et en fut étouffée. On vit pencher sa tête mourante, et en même temps une colombe blanche comme niege parut sortir de sa bouche et s'élever au ciel, représentant son âme pure : les bourreaux mêmes virent ce prodige. C'était au mois de décembre ; aussitôt il tomba quantité de neige sur la place, qui couvrit le corps de la martyre et parut l'ensevelir. La vierge Léocadie était en prison à Tolède : ayant appris les tourments de sainte Eulalie et des autres martyrs, elle se mit à genoux, et rendit l'esprit en priant Dieu (1).

A Complut, où Dacien venait d'arriver, l'alarme était grande parmi les chrétiens. Deux jeunes frères, Just et Pasteur, se trouvaient à l'école; l'un avait treize ans et l'autre sept. Dès qu'ils apprirent l'arrivée du persécuteur, ils jetèrent leurs livres et coururent sur la place, examinant avec attention ce qu'il allait faire. On les lui fit remarquer, et on lui dit qu'ils étaient chrétiens et d'une famille chrétienne, et que même ils étaient venus dans le dessein de se livrer eux-mêmes, si sa clémence devait commencer des perquisitions. Dacien aussitôt les fit prendre, et, sans les interroger, ordonna de les fouetter cruellement. Les deux enfants s'encourageaient l'un l'autre à tout souffrir pour Jésus-Christ. Les spectateurs ne pouvaient se lasser d'admirer leur modeste constance, leur patience et leur tranquillité dans les tourments. Dacien, pour couvrir sa honte, leur fit couper la tête hors de la ville.

A Catane en Sicile, on arrêta le diacre Euplius pendant qu'il lisait l'Évangile au peuple. Je suis chrétien, s'écria-t-il en arrivant auprès du gouverneur, je désire mourir pour le nom du Christ. Le gouverneur, qui était le consulaire Calvisien, le fit entrer dans son cabinet, portant les Évangiles. Un des amis de Calvisien, nommé Maxime dit : Il ne doit pas tenir de ces papiers, contre l'ordonnance impériale. Calvisien lui demanda d'où ces papiers lui venaient et s'ils étaient sortis de sa maison. Je n'ai point de maison, répondit Euplius, mon Seigneur Jésus-Christ le sait. Est-ce toi qui les a apportés ici? reprit Calvisien. C'est moi-même, dit Euplius, on m'en a trouvé saisi. Lis-les, dit Calvisien. Euplius les ouvrit et lut : Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. Et en un autre endroit : Que celui qui veut venir après moi porte sa croix et qu'il me suive. Que veut dire cela! interrompit Calvisien. C'est la loi de mon Seigneur, qui m'a été confiée, répondit Euplius. — Par qui? — Par Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. Calvisien prononça cet arrêt : Puisque sa confession est évidente, qu'il soit interrogé à la question, qu'on le livre aux bourreaux.

Pendant qu'il était donc à la torture, Calvisien lui demanda : Eh bien, que dis-tu maintenant de ce que tu as confessé aujourd'hui? Euplius fit sur son front le signe de la croix avec la main qu'il avait de libre, et dit : Je confesse encore ce que j'ai dit déjà; que je suis chrétien et que je lis les divines Écritures. Calvisien : Pourquoi as-tu gardé ces Écritures, que les empereurs ont défendues, au lieu de les livrer? Euplius : C'est que je suis chrétien, et qu'il ne m'était pas permis de les livrer ; il vaut mieux mourir. La vie éternelle y est : celui qui les livre, perd la vie éternelle; pour ne pas la perdre, je donne ma vie. Calvisien le fit donc tourmenter pour avoir lu les Écritures au peuple, au lieu de les livrer, suivant l'édit des princes. Euplius disait au milieu de ses tourments : Je vous rends grâces, ô Jésus-Christ; conservez-moi, car c'est pour vous que je souffre. Calvisien dit au contraire : Quitte cette folie; adore nos dieux, et on te délivrera. Euplius répondit : J'adore Jésus-Christ, je déteste les démons; faites ce qu'il vous plaira : je suis chrétien. Il y a longtemps que je désire ceci; faites ce qu'il vous plaira: ajoutez d'autres tourments : je suis chrétien. Après que les bourreaux l'eurent tourmenté longtemps, Calvisien les fit cesser et lui dit : Misérable! adore les dieux; adore Mars, Apollon, et Esculape. Euplius fit cette réponse : J'adore le Père et le Fils et le Saint-Esprit; j'adore la sainte Trinité, hors laquelle il n'y a point de Dieu. Périssent les dieux qui n'ont pas fait le ciel, la terre et ce qu'ils contiennent! je suis chrétien. Sacrifie, dit Calvisien, si tu veux être délivré. Euplius dit : Je me sacrifie maintenant au Christ, mon Dieu, je ne puis faire davantage; vous faites de vains efforts : je suis chrétien. Le gouverneur commanda de le faire torturer plus rudement encore. Euplius disait cependant : Jésus-Christ, je vous rends grâces; Jésus-Christ, secourez-moi; Jésus-Christ, c'est pour vous que je souffre. Il le répéta plusieurs fois. Comme les forces lui manquaient, il disait encore ces paroles, ou d'autres semblables, des lèvres seulement, sans voix.

Calvisien prononça enfin la sentence : J'ordonne qu'on punisse par le glaive Euplius, chrétien, pour avoir méprisé les édits des princes et blasphémé contre les dieux sans avoir voulu s'en repentir; conduisez-le. Alors on lui pendit au cou l'Évangile dont on l'avait saisi, et un crieur disait : Euplius, chrétien,

(1) Ruinart. Prudent., hymn. III.

ennemi des dieux et des empereurs? Euplius, joyeux, répétait : Je rends grâces à Jésus-Christ, qui est Dieu. Quand il fut arrivé au lieu du supplice, il pria longtemps à genoux, et, rendant encore grâces, il présenta son cou au glaive du bourreau. Les chrétiens enlevèrent son corps, l'embaumèrent et l'ensevelirent (1).

Dans la même persécution, à Syracuse, souffrit Luce ou Lucie, vierge et martyre illustre, dont le nom a été inséré dans le canon de la messe. Elle sortait d'une famille noble et riche. Elle était encore enfant lorsque son père mourut. Sa mère l'éleva dans la piété. Lucie n'eut de goût que pour la vertu, et elle promit à Dieu, dans un âge encore tendre, de garder une virginité perpétuelle. Sa mère, qui n'en savait rien, lui proposa de se marier. Lucie cherchait des moyens d'empêcher l'exécution de ce projet, lorsque sa mère tomba malade et fut attaquée d'un flux de sang qui la fit beaucoup souffrir et qui dura quatre ans. Inutilement les médecins employèrent toutes les ressources de leur art pour la guérir. Sa fille, extrêmement affligée de la voir dans ce triste état, lui persuada d'aller à Catane pour y demander sa guérison au Seigneur, sur le tombeau de sainte Agathe. Elle l'y accompagna; toutes deux unirent ensemble leurs prières, et elles furent exaucées. Alors notre sainte découvrit à sa mère le vœu qu'elle avait fait, et lui demanda la permission d'y rester fidèle. Elle l'obtint. Mais le jeune homme auquel Lucie avait été destinée était idolâtre. Lorsqu'il apprit qu'elle voulait rester vierge et qu'elle vendait ses biens pour les distribuer aux pauvres, il entra dans une grande fureur et l'accusa d'être chrétienne devant le gouverneur Paschase. Le juge condamna la sainte à être exposée dans un lieu de prostitution; mais Dieu veilla sur elle, et personne n'osa offenser sa pudeur. Les tourments qu'on employa pour vaincre sa constance furent également sans succès. On la remit en prison toute couverte de plaies, et elle y mourut vers l'an 304 (2).

En la même année, il y eut plusieurs martyrs à Rome, entre autres la vierge Sotère, d'une noble famille; elle comptait des préfets et des consuls parmi ses ancêtres. On lui commanda de sacrifier : elle le refusa; le persécuteur lui fit donner des soufflets : elle ôta son voile et découvrit volontiers, pour le martyre, son visage qu'elle avait coutume de cacher avec soin, car elle était d'une rare beauté. Elle souffrait constamment la honte et la douleur des coups, qui la défiguraient, sans tourner le visage, sans jeter ni larme ni soupir: enfin elle mourut par le glaive, qu'elle désirait. Nous devons ces détails à saint Ambroise, qui était de la famille de cette sainte (3).

Le même Père et beaucoup d'autres avec lui célébrèrent, dans leurs écrits, une autre vierge romaine. C'est sainte Agnès. Elle n'avait que douze ou treize ans lorsqu'elle endura le martyre. D'après d'anciens actes, elle revenait de l'école quand le fils du préfet de Rome fut épris de sa beauté. S'étant informé de ses parents, il lui offrit des plus magnifiques parures, des plus précieuses pierreries, en promettant plus encore : des richesses, des maisons, toutes les délices du monde, si elle voulait consentir à l'épouser. Agnès rejeta les présents avec mépris, et elle dit au jeune homme qu'elle était déjà fiancée à un époux, et à un époux beaucoup plus noble que lui, e qui lui avait fait des présents bien plus magnifiques. Le jeune homme, éperdu, tomba malade. Les médecins découvrirent la cause de son mal et en firent part à son père, le préfet Symphronius, qui fit renouveler à la jeune vierge les offres et les insistances que lui avait déjà faites son fils. Elle répondit qu'elle ne manquerait jamais aux engagements de son premier époux. Le préfet trouva fort étrange qu'on lui préférât quelqu'un, il cherchait qui ce pouvait être Un de ses parasites lui dit alors que la jeune personne était chrétienne depuis son enfance, et qu'ensorcelée par des arts magiques, elle appelait le Christ son époux. Joyeux de cette découverte, le préfet la fit amener à son tribunal avec un grand appareil. Elle fut également insensible à ses caresses et à ses menaces. Il appela ses parents, et, ne pouvant leur faire violence parce qu'ils étaient nobles, il mit en avant l'accusation de christianisme. Le lendemain donc, après de nouveaux et inutiles efforts pour la persuader, il lui dit : C'est la superstition des chrétiens, dont tu te vantes de connaître les arts magiques, qui t'empêche de suivre de bons conseils. Il faut donc que tu ailles bien vite à la déesse Vesta, afin que, si la virginité perpétuelle te plaît, tu aies soin nuit et jour de ses augustes sacrifices. La sainte répondit : Que si, pour l'amour du Christ, j'ai refusé votre fils, qui, quoique tourmenté d'un amour déréglé, est cependant un homme vivant, capable de raison et de sentiment, comment pourrais-je, outrageant le Dieu suprême, adorer des idoles muettes, sourdes, insensibles, inanimées, d'inutiles pierres? Le préfet lui dit enfin : Choisis de deux choses l'une : ou tu sacrifieras à la déesse Vesta avec ses vierges; ou bien tu te prostitueras, dans un mauvais lieu, avec les filles de mauvaise vie. Agnès lui répondit avec assurance : Si vous saviez quel est mon Dieu, vous ne tiendriez point ce langage. Moi qui connais la puissance de mon Seigneur Jésus-Christ, je méprise vos menaces, assurée que je ne serais pas plus souillée des impuretés d'autrui que je ne sacrifierai à vos idoles; car j'ai avec moi, pour gardien de mon corps, l'ange du Seigneur. En effet ayant été traînée à un lieu de prostitution, elle y trouva l'ange du Seigneur, qui l'environna d'une lumière si éclatante que personne ne pouvait

(1) Ruinart, *Acta SS.*, et Surius. — (2) Surius, 13 décembre. — (3) Ruinart et *Acta sanctorum.*

plus l'y voir. S'étant mise en prières, elle aperçut devant elle une robe blanche dont elle se revêtit en bénissant Dieu; car le préfet l'avait fait dépouiller de ses vêtements. Le lieu d'infamie devint ainsi un lieu de prière et de piété. Quiconque y entrait, se sentait frappé d'un aspect religieux à la vue de cette lumière inattendue, et sortait plus pur qu'il n'était venu. Le fils du préfet, traitant les autres de lâches se jeta au milieu de cette lumière; mais il tomba aveugle, et même, au dire des actes, sans vie. Un de ses compagnons, l'ayant trouvé mort, se mit à crier : Au secours! une prostituée, par des opérations magiques, a tué le fils du préfet! Le peuple s'attroupa au théâtre, poussant des cris divers : C'est une magicienne! Elle est innocente! C'est une sacrilége! Le préfet, apprenant que son fils était mort, accourut en grand tumulte et en grande affliction, disant à la sainte qu'elle était la plus cruelle de toutes les femmes, et lui demandant par quelle opération magique elle avait tué son fils. Elle répondit qu'il avait été étouffé par le démon impur dont il cherchait à faire les œuvres. La preuve en était manifeste, en ce que tous ceux qui avaient respecté la présence lumineuse de l'ange, étaient sortis sains et saufs. Le préfet dit qu'il la croirait si elle priait l'ange de lui rendre son fils. Bien que votre foi ne le mérite pas, répondit-elle, cependant, comme il est temps que la puissance de mon Seigneur Jésus-Christ se déclare, sortez tous, afin que je lui offre la prière accoutumée. Quand ils furent sortis, elle se prosterna la face contre terre, et pria le Seigneur avec larmes de ressusciter le jeune homme. L'ange parut et le ressuscita. Le jeune homme se mit à crier à haute voix : Il n'y a qu'un Dieu au ciel et sur la terre; c'est le Dieu des chrétiens.

A ces mots, tous les aruspices et les pontifes des temples s'agitent; ils poussent le peuple à la sédition. Tous s'écrient d'une voix : A bas la magicienne, qui change les esprits et tourne les sens! Le préfet, voyant de si grandes merveilles, était stupéfait. Mais il craignait la proscription, s'il agissait contre les pontifes et défendait Agnès contre sa propre sentence. Il laissa donc son vicaire ou lieutenant pour apaiser la sédition et s'en alla triste. Le vicaire, nommé Aspase, ayant fait allumer un grand feu, y fit jeter la sainte. Mais les flammes, s'écartant d'elle de part et d'autre, brûlèrent plus d'un séditieux spectateur. Agnès, les bras étendus, bénissait Dieu de ses merveilles, lorsque le feu s'éteignit tout à fait. Les païens criaient encore plus fort à la sorcellerie. Le vicaire, ne trouvant pas d'autre moyen d'apaiser la sédition, fit mourir la sainte par le glaive (1).

Dans la même persécution fut pris, à Rome, un exorciste nommé Pierre. Jeté en prison, après avoir souffert plusieurs tourments, il convertit son geôlier Arthème, avec sa femme Candide et sa fille Pauline, en délivrant celle-ci du démon. Les trois néophytes souffrirent bientôt le martyre. Le prêtre Marcellin, qui les avait baptisés, fut décapité avec Pierre dans une forêt, par ordre du juge, afin que personne ne connût le lieu de leur sépulture. Ils nettoyèrent la place de leurs propres mains, et, après qu'ils furent exécutés, leurs corps demeurèrent dans une caverne, d'où une sainte femme, nommée Lucille, les retira, en ayant été avertie par eux-mêmes dans une révélation. Le bourreau, qui se convertit sous le pape Jules, raconta lui-même le détail de leur mort à Damase, alors enfant et ensuite Pape, qui en a conservé la mémoire dans ses vers (2).

On compte un grand nombre de martyrs dans le reste de l'Italie. A Bologne, Agricola fut pris avec Vital, son esclave : l'esclave fut mis en croix et exécuté le premier pour épouvanter le maître. On les enterra tous deux dans le cimetière des Juifs, d'où saint Ambroise les retira dans la suite. A Milan, Nazaire et Celse, Mabor et Félix, Gervais et Protais, dont le même saint Ambroise découvrit les reliques. A Aquilée, Cantius et Cantien, frères, et Cantianille, leur sœur, qui étaient de la famille consulaire des Anicie. Ils avaient quitté Rome après avoir distribué leurs biens aux pauvres, et s'étaient retirés dans leurs domaines d'Aquilée, persuadés que la persécution y était moins violente. Ils y trouvèrent les prisons remplies de chrétiens, furent arrêtés eux-mêmes et mis à mort avec Protus, leur gouverneur (3).

Un saint évêque, Narcisse était son nom, contraint de s'enfuir de son pays, vint à Auguste dans la Rhétie, actuellement Augsbourg en Bavière. Accompagné de son diacre Félix, il entra chez une personne nommée Afre, sans savoir que c'était une courtisane. Elle crut qu'il venait dans les mêmes intentions que tant d'autres, et lui prépara à souper. Quand il vint pour se mettre à table, il commença par prier et par réciter des psaumes avec son diacre. Afre, qui n'avait jamais rien vu de semblable, se mit à demander qui il était. Quand elle apprit que c'était un évêque, elle se jeta aussitôt à ses pieds, disant : Seigneur, je suis une indigne, et il n'y en a pas de plus misérable dans toute la ville! Narcisse répondit : Mon Sauveur, touché par une femme très-impure, n'en a pas été souillé; il la purifia au contraire. Vous de même, recevez la lumière de la foi, et vous serez purifiée de tous vos péchés. Comment? dit Afre, moi qui ai commis plus de péchés que je n'ai de cheveux sur la tête, comment pourrai-je être purifiée de tant d'immondices? Croyez seulement, répondit Narcisse, et recevez le baptême, et vous serez sauvée. Alors, convoquant les trois filles qui la servaient, leurs noms étaient Digne, Eunomie et Eutropie, elle leur dit : Cet homme qui est venu chez nous est un évêque des chrétiens, et il m'a dit : Si tu

(1) *Acta sanctorum, ad* 21 *jan.* — (2) Ruinart et *Acta SS.*, 2 *jun.* — (3) *Ibid.*, 31 *mai.*

crois au Christ et que tu reçoives le baptême, tu pourras être purifiée de tout péché. Que vous en semble? Elles lui répondirent : Vous êtes notre maîtresse; nous vous avons suivie dans le mal, comment ne vous suivrions-nous pas pour en obtenir le pardon? L'évêque, avec son diacre, passa la nuit en prière et à chanter des psaumes : Afre et ses compagnes y assistaient et répondaient Amen.

Le lendemain on vint pour arrêter les deux hôtes. Afre les cacha, et parla aux envoyés de la police de manière à leur donner le change. Un d'eux lui ayant dit : Mais ceux qui sont venus chez vous au soir sont des chrétiens; je l'ai reconnu, en ce qu'à toute heure ils faisaient sur leur front le signe de la croix, sur laquelle le Christ a souffert, elle lui répliqua : S'ils étaient chrétiens, seraient-ils entrés chez une prostituée? Il ne vient chez moi que des gens qui me ressemblent. Quand les agents de la police se furent retirés, elle alla chez sa mère Hilarie, lui raconta tout ce qui s'était passé, et comment l'évêque lui avait promis de la rendre chrétienne, et que tous ses péchés lui seraient remis. La mère s'écria, pleine de joie : Dieu veuille qu'il m'en arrive autant! L'évêque passa chez elle au soir : elle le reçut avec la plus profonde vénération, et lui exposa naïvement quel avait été jusqu'alors son culte religieux. Mes parents, originaires de Chypre, ont apporté ici le culte de Vénus, à qui j'ai consacré ma fille. Comme cette déesse ne peut être honorée que par des personnes qui se prostituent, j'ai permis à ma fille de demeurer dans un lieu de prostitution, persuadée que la déesse me serait d'autant plus favorable, que ma fille s'appliquerait davantage à l'imiter. L'évêque ne put s'empêcher de gémir à ce récit jusqu'à verser des larmes. Il prescrivit aux catéchumènes plusieurs jours de jeûne, et, après les avoir suffisamment instruits, il baptisa Hilarie avec sa fille, ses domestiques ainsi que ses parents et amis. Après avoir demeuré neuf mois à Augsbourg, Narcisse partit pour Girone en Espagne, où, dans l'espace de trois ans, il gagna un grand peuple à Dieu. A la fin, une troupe d'infidèles, qui depuis longtemps lui dressaient des embûches, le surprirent dans l'église au moment qu'il se disposait à célébrer les saints mystères, et le tuèrent avec son diacre Félix. D'ailleurs l'Espagne, après avoir été sous la domination de Maximien Hercule, passa sous celle de Sévère et de Maxence, qui furent également persécuteurs.

Cependant la persécution se faisait sentir à Augsbourg même. On arrêtait les chrétiens et on les faisait périr par divers supplices. Afre fut de ce nombre. Le juge, nommé Gaïus, devant qui elle fut amenée, ayant su quel métier elle avait fait, lui dit : Sacrifie aux dieux, car il t'est plus avantageux de vivre que de mourir dans les tourments. Afre répondit : J'ai assez de péchés que j'ai commis pendant que j'ignorais Dieu; mais ce que vous m'ordonnez de faire, je ne le ferai jamais. Gaïus : Va sacrifier au capitole. Afre : Mon capitole est le Christ que j'ai devant les yeux. Je lui confesse tous les jours mes péchés. Et parce que je suis indigne de lui offrir un sacrifice, je désire être sacrifiée moi-même pour son nom, afin que le corps par lequel j'ai péché soit purifié par les tourments. Gaïus : A ce que j'apprends, tu es une femme publique; sacrifie donc, puisque tu es étrangère au Dieu des chrétiens. Afre : Mon Seigneur Jésus-Christ a dit qu'il était descendu du ciel pour les pécheurs. Ses Evangiles témoignent qu'une femme perdue lui arrosa les pieds de ses larmes et reçut le pardon, et qu'il n'a jamais méprisé ni ces femmes ni les publicains, à qui même il a permis de manger avec lui. Gaïus : Sacrifie, afin que tes amants continuent à t'aimer et à t'enrichir. Afre : Jamais je ne recevrai plus de cet argent exécrable. Ce que j'en avais, je l'ai jeté comme des ordures, parce qu'il n'était pas acquis en bonne conscience. Mes frères, les pauvres, n'en voulaient point; mais je les ai obligés par mes prières à le recevoir, afin qu'ils priassent pour mes péchés. Gaïus : Le Christ ne veut point de toi. C'est en vain que tu veux le reconnaître pour ton Dieu; une prostituée ne peut être nommée chrétienne. Afre : Je ne mérite pas le nom de chrétienne, il est vrai; mais la miséricorde de Dieu, qui juge, non d'après le mérite, mais d'après sa bonté, a bien voulu m'admettre à ce nom. Gaïus : Comment le sais-tu? Afre : Je connais que Dieu ne m'a point rejetée de devant sa face, en ce qu'il me permet de venir à la glorieuse confession de son saint nom, par laquelle j'espère recevoir le pardon de tous mes crimes. Gaïus : Ce sont des contes. Sacrifie plutôt aux dieux qui te sauveront. Afre : Mon Sauveur est le Christ, qui, pendu à la croix, promit les biens du paradis au larron qui le confessait. Gaïus : Sacrifie, ou je te ferai dépouiller et fouetter en présence de tes amants. Afre : Je n'ai de la confusion que de mes péchés. Gaïus : Sacrifie aux dieux : ce m'est une honte de disputer si longtemps avec toi; sinon, tu mourras. Afre : C'est ce que je désire, si pourtant je ne suis pas indigne de trouver le repos par cette confession. Gaïus : Sacrifie, autrement je te ferai tourmenter et ensuite brûler vive. Afre : Que ce corps dans lequel j'ai péché reçoive divers tourments; pour mon âme, je ne la souillerai point par les sacrifices des démons.

Alors le juge dicta cette sentence : Nous ordonnons qu'Afre, femme publique, qui s'est déclarée chrétienne et qui n'a pas voulu participer aux sacrifices, soit brûlée vive. Aussitôt les exécuteurs l'enlevèrent et la menèrent dans une île du Lech, où ils la dépouillèrent et la lièrent à un poteau. Elle leva les yeux au ciel et pria avec larmes, disant : Seigneur, Dieu tout-puissant, Jésus-Christ, qui n'êtes pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à pénitence, et qui avez promis, par votre parole inviolable, qu'à quelque heure que le

pécheur se convertisse. Vous oublierez ses péchés, recevez à cette heure la pénitence de mes souffrances, et, par le feu temporel préparé à mon corps, délivrez-moi du feu éternel qui brûle l'âme et le corps. Ensuite, on l'environna de sarments et on y mit le feu. On l'entendit qui disait : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de l'honneur que vous me faites de me recevoir en victime pour votre nom, vous qui avez été offert en la croix, victime unique pour tout le monde, juste pour les injustes, exempt de péché pour tous les pécheurs. Je vous offre mon sacrifice, à vous, mon Dieu, qui régnez avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen. Et, en disant cela, elle rendit l'esprit.

Cependant Digne, Eunomie et Eutropie, qui avaient été ses esclaves, pécheresses comme elle, et baptisées avec elle par le saint évêque Narcisse, étaient sur le bord du fleuve. Elles se firent passer dans l'île et trouvèrent le corps de sainte Afre tout entier. Un garçon qui était avec elles repassa à la nage, et en porta la nouvelle à Hilarie, mère de la martyre. Elle vint la nuit avec les prêtres de Dieu, enleva son corps et le mit à deux mille pas de la ville, dans un sépulcre qu'elle avait bâti pour elle et pour les siens. Gaius, l'ayant appris, y envoya, avec ordre de leur persuader de sacrifier, s'il était possible ; sinon de les brûler dans le sépulcre même. Les soldats, après avoir employé en vain les promesses et les menaces, les voyant fermes à refuser de sacrifier, emplirent le sépulcre de sarments et d'épines sèches, le fermèrent sur elles, y mirent le feu et se retirèrent. Ainsi, le même jour que sainte Afre avait été ensevelie, sa mère et ses trois servantes souffrirent aussi le martyre. Les sépulcres des anciens étaient des bâtiments élevés, souvent assez grands pour contenir des logements (1).

Nous avons les actes authentiques de plusieurs autres martyrs qui souffrirent dans les contrées voisines. A Sirmium, ville célèbre dans la Pannonie ou la Hongrie actuelle, le gouverneur Probus commença la persécution par le clergé. Il prit Montan, prêtre de la ville de Singidon, et le fit mourir. Irénée, évêque de Sirmium, fut également arrêté ; et, comme il refusait constamment de sacrifier aux idoles, Probus le fit tourmenter cruellement. Son père et sa mère, le voyant dans les tortures, le priaient de se laisser fléchir. Ses enfants, encore petits, le prenaient par les pieds, en disant : Mon père, ayez pitié de vous et de nous ! Des femmes chrétiennes s'efforçaient aussi de le toucher ; tous ses parents, ses domestiques, ses voisins et ses amis l'exhortaient, en pleurant, à avoir pitié de sa jeunesse. Irénée répondait : Mon Seigneur Jésus-Christ a dit : Qui aime son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses frères, ou ses parents plus que moi, n'est pas digne de moi. Et en disant cela, il levait les yeux au ciel, comme pour dire qu'il ne connaissait plus personne sur la terre. Il fut décapité sur le pont de la ville, et son corps jeté dans la Save. Ensuite, le gouverneur Probus vint à Cibale, autre ville de Pannonie, dont il ne reste plus aujourd'hui de vestige, quoique ce fût alors une ville épiscopale. Il y fit mourir par le feu saint Pollion, le premier des lecteurs de cette église. Trois autres martyrs finirent par le même supplice à Andrinople. C'était Philippe, vieillard vénérable, évêque d'Héraclée, métropole de Thrace ; Sévère, prêtre, et Hermès, diacre. Après avoir été emprisonnés à Héraclée, ils furent transférés à Andrinople, où ils consommèrent leur sacrifice. A Thessalonique, trois saintes femmes, Agape, Quionie, Irène, furent pareillement condamnées au feu. On compte encore plusieurs autres martyrs dans la même ville, nommément la vierge Anysie et saint Démétrius (2).

Parmi les actes sincères des martyrs, il n'y en a peut-être pas de plus remarquables que ceux des saints Taraque, Probus et Andronic. On y distingue quatre parties. Les trois premières contiennent le procès-verbal des interrogatoires qu'ils subirent à Tarse, Mopsueste et Anazarbe, villes de Cilicie. C'est une copie authentique des registres proconsulaires que les chrétiens achetèrent deux cents deniers, environ cent francs, des notaires publics, comme onze d'entre eux l'attestent dans une lettre aux chrétiens d'Icône, en leur envoyant ces actes. La quatrième partie est de trois chrétiens qui furent témoins oculaires, qui enlevèrent secrètement les corps des saints martyrs et les enterrèrent, avec la résolution de passer le reste de leur vie auprès de leur sépulcre. Voilà de quoi conviennent tous les savants. Ces actes peuvent donc servir de règle pour juger des autres et réformer plus d'une fois les décisions arbitraires des critiques modernes. C'est pourquoi nous les insérons ici dans leur entier.

Le 25 mars, le gouverneur Maxime étant sur son tribunal, à Tarse, le centurion Démétrius lui dit : Mon seigneur, voici devant votre illustre tribunal ceux qui ont été présentés à votre Grandeur, à Pompéiopolis, par les lanciers Eutolmius et Pallade, comme étant de la religion impie des chrétiens, rebelles aux ordonnances des empereurs. Le gouverneur Maxime dit à Taraque : Comment t'appelles-tu ? car tu dois répondre le premier, puisque tu es le premier par le rang et par l'âge. Taraque dit : Je suis chrétien ! Maxime : Laisse ce mot impie ; quel est ton nom ? dis-le. Taraque : Je suis chrétien ! Maxime : Frappez-le sur la bouche et dites-lui : Ne réponds pas l'un pour l'autre. Taraque : Je dis le nom que j'ai ; que si vous demandez mon nom d'usage, j'ai été nommé Taraque par mes parents, et, quand je servais dans les armées, on me nommait Victor. Maxime : De quelle condition es-tu ? Taraque : Ma condition est militaire, ma fa-

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 5 aug. — (2) *Ibid.*

mille romaine ; je suis né à Claudiopolis en Isaurie, et, parce que je suis chrétien, j'ai maintenant quitté le service. Maxime : C'est qu'il ne t'était pas permis de servir à cause de ton impiété ; qui donc t'a donné ton congé ? Taraque : J'ai prié le tribun Fulvion, et il m'a libéré. Maxime : Et moi aussi, en considération de tes cheveux blancs, je veux te favoriser, te procurer des honneurs avec l'amitié des empereurs, pourvu que tu m'obéisses. Approche donc et sacrifie aux dieux, comme font les empereurs eux-mêmes, pour toute la terre. Taraque : Ils se trompent eux-mêmes, entraînés par la grande erreur de Satan. Maxime : Cassez-lui les mâchoires, pour avoir dit que les empereurs se trompent. Taraque : Je l'ai dit et je le dis toujours, qu'ils se trompent comme hommes. Maxime insista : Sacrifie, te dis-je, aux dieux de nos pères, et quitte ta fantaisie. Taraque : Je sers le Dieu de mes pères, non par des sacrifices sanglants, mais par la pureté de cœur ; car Dieu n'a pas besoin de ces sacrifices-là. Maxime : J'ai encore pitié de ta vieillesse, et je te conseille de quitter cette folie, d'honorer les empereurs, d'avoir du respect pour nous et d'observer la loi de nos pères. Taraque : Je ne m'éloigne point de la loi de mes pères. Maxime : Approche donc et sacrifie. Taraque : Je ne puis faire une impiété ; j'ai dit que j'honore la loi de mes peres. Maxime : Quelle autre loi y a-t-il donc, misérable ? Taraque : Oui, il y en a une, et vous la violez en adorant des pierres, du bois, des inventions humaines. Maxime : Frappez-le sur le cou en lui disant : Quitte ta folie. Taraque : Je ne quitte point cette folie qui me sauve. Maxime : Je te la ferai bien quitter et je te rendrai sage. Taraque : Faites ce que vous voudrez, mon corps est en votre puissance. Maxime : Otez-lui sa tunique et battez-le de verges. Taraque : C'est maintenant que vous m'avez rendu vraiment sage, en me fortifiant par les coups, pour me donner plus de confiance au nom de Dieu et de son Christ. Maxime : Impie et maudit, comment nies-tu les dieux, toi qui confesses que tu sers deux dieux ? Taraque : Moi, je confesse le Dieu qui est réellement. Maxime : Tu as encore nommé Dieu un certain Christ. Taraque : Il est ainsi ; car ce Christ est le Fils du Dieu vivant : c'est l'espérance des chrétiens, c'est lui qui nous sauve par les souffrances mêmes. Maxime : Quitte ces vains discours, approche et sacrifie. Taraque : Je ne suis point un discoureur, j'ai désormais soixante ans, j'ai été ainsi élevé et je ne quitte point la vérité. Le centurion Démétrius dit alors : Mon ami, épargne-toi ; crois-moi, sacrifie. Taraque répondit : Retire-toi ; prends pour toi tes conseils, ministre de Satan ! Maxime dit : Qu'on le mette aux grands fers et qu'on le remène en prison. Amenez celui qui est le second en âge.

Le centurion Démétrius dit aussitôt : Le voilà, seigneur. Le gouverneur Maxime : Laisse à part le langage inutile ; dis, comment t'appelles-tu ? Probus répondit : Premièrement et principalement, je m'appelle chrétien ; ensuite, parmi les hommes, on m'appelle Probus. — De quelle condition es-tu ? — Mon père était de Thrace, je suis né à Side en Pamphylie, je suis du peuple et chrétien. Maxime : Ce nom ne sert de rien ; crois-moi, sacrifie aux dieux, afin que tu sois honoré par les empereurs et que tu aies notre amitié. Probus : Je n'ai pas besoin de l'honneur des empereurs et ne me soucie pas de votre amitié. J'ai méprisé des biens qui n'étaient pas peu considérables, pour servir le Dieu vivant par le Christ. Maxime : Otez-lui son manteau, ceignez-le, étendez-le et le frappez de nerfs de bœuf. Le centurion Démétrius dit : Epargne-toi, mon ami, tu vois ton sang couler par terre. Probus répondit : Je vous abandonne mon corps ; vos tourments me sont une huile de parfums. Maxime : Ne quitteras-tu pas enfin ta folie ? qu'attends-tu, misérable ? Probus : Je ne suis point fou, je suis plus sage que vous, puisque je n'adore point les démons. Maxime : Tournez-le et frappez-le sur le ventre. Probus dit : Seigneur, assistez votre serviteur. Maxime : Dites-lui, en le frappant : Où est celui qui t'assiste ? Probus : Il m'assiste et m'assistera ; car je méprise si bien vos tourments que je ne vous obéis pas. Maxime : Regarde ton corps, misérable ; la terre est remplie de ton sang. Probus : Sachez que plus mon corps souffre pour le Christ, plus mon âme est vigoureuse. Maxime dit : Mettez-le aux fers ; étendez-le au quatrième trou, et ne souffrez pas que personne le panse. Amenez l'autre au milieu du tribunal.

Démétrius, centurion, dit : Le voici, seigneur. Maxime : Comment t'appelles-tu ? Andronic répondit : Je suis chrétien ; car c'est ce que vous voulez savoir ; je vous le dis donc, je suis chrétien. Maxime : Puisque ce nom n'a servi de rien à ceux qui ont passé devant toi, dis-moi en un mot ton nom, que je te demande. Andronic : Si vous demandez mon nom vulgaire parmi les hommes, on m'appelle Andronic. — De quelle naissance es-tu ? — Je suis noble et fils des premiers de la ville d'Ephèse. Maxime : Laisse tous ces discours recherchés ; je te parle en père, crois-moi ; ceux qui ont passé avant toi ont voulu faire les insensés, ils n'y ont rien gagné. Honore les empereurs et sacrifie à nos dieux paternels, et on te fera du bien. Andronic : Vous les nommez très-justement vos dieux paternels, puisque vous avez pour père Satan, et que vous êtes devenus des démons ; car vous faites ses œuvres. Maxime : Ta jeunesse te rend insolent. Andronic : Je vous parais jeune par l'âge ; mais mon esprit est avancé et préparé à tout. Maxime : Laisse tous ces discours et sacrifie pour éviter les tourments. Andronic : Croyez-vous qu'à mon âge je n'aie pas de sens, et que j'aie moins de courage que les autres ? je suis prêt à tout. Maxime dit alors : Otez-lui ses vêtements, ceignez-le et le suspendez. Démétrius, centurion, dit de son

côté : Obéis, misérable, avant que ton corps soit perdu. Andronic : Il vaut mieux perdre mon corps que mon âme ; fais ce que tu voudras. Maxime : Obéis et sacrifie, avant que je commence à te faire périr. Andronic : Je n'ai jamais sacrifié aux démons, pas même dans mon enfance ; je ne commencerai point à présent. Maxime : Qu'on le frappe. Athanase, greffier, dit : Obéis au gouverneur ; par l'âge je suis ton père, et je te le conseille. Retire-toi, dit Andronic, corrige-toi toi-même ; car, pour être vieux, tu n'en es pas plus sage, puisque tu me conseilles de sacrifier à des pierres et à des démons. Maxime : Misérable, es-tu insensible aux tourments, pour n'avoir pas pitié de toi et ne pas quitter cette folie ? Andronic : Cette folie nous est nécessaire, à nous qui esperons dans le Christ ; mais la sagesse temporelle attire à ceux qui l'ont la mort éternelle. Maxime : Qui t'a appris cette folie ? Andronic : Le Verbe Sauveur, pour qui nous vivons et vivrons, ayant dans le ciel Dieu même pour garant de la résurrection. Maxime : Quitte cette folie, avant que je te fasse périr par des tourments plus rigoureux. Andronic : Mon corps est devant vous ; vous avez le pouvoir, faites ce que vous voudrez. Maxime : Déchirez-lui les jambes bien fort. Andronic : Que Dieu le voie et te juge promptement ! car, sans que j'aie fait de mal, vous me tourmentez comme un meurtrier. Maxime : Tu es impie envers les dieux et envers les augustes, tu méprises mon tribunal, et tu dis que tu ne fais point de mal ? Andronic : Je combats pour la piété envers le vrai Dieu. Maxime : Si tu avais de la piété, tu honorerais les dieux que les empereurs eux-mêmes honorent. Andronic : C'est impiété cela, et non piété, de laisser le Dieu vivant pour adorer du bois et des pierres. Maxime : Les empereurs sont donc impies, bourreau que tu es ? Andronic : Oui, à mon avis, ils le sont. Vous-même, si vous voulez raisonner droit, vous voyez bien que c'est une impiété de sacrifier aux démons. Maxime : Retournez-le et piquez-lui les côtes. Andronic : Je suis devant vous ; faites souffrir à mon corps tout ce qu'il vous plaira. Maxime : Mettez-y du sel et frottez-lui les côtés avec des tessons. Andronic : Vous avez fortifié mon corps par les plaies. Maxime : Je te ferai périr petit à petit. Andronic : Je ne crains point vos menaces ; ma résolution est plus forte que toutes vos inventions et toute votre malice ; c'est pourquoi je méprise vos tourments. Le gouverneur dit enfin : Mettez-lui les fers au cou et aux pieds, et renfermez-le dans la prison.

Le second interrogatoire se fit à Mopsueste. Le gouverneur Maxime dit : Faites venir les sectateurs de la religion impie des chrétiens. Les voilà, seigneur, dit le centurion Démétrius. Le gouverneur, s'adressant à Taraque : Il me semble que la plupart des hommes honorent la vieillesse, à cause qu'elle est accompagnée de bon sens. Prends donc de toi-même un bon conseil, et ne suis pas aujourd'hui tes premiers sentiments ; sacrifie aux dieux, et tu recevras la louange que mérite ta piété. Taraque répondit : Je suis chrétien ; pour cette louange que vous dites, je souhaite que vous et vos empereurs sortiez de votre aveuglement, pour prendre des pensées plus raisonnables, afin que le vrai Dieu vous fortifie et vous donne la vie. Maxime : Frappez-lui la bouche à coups de pierres, et dites : Quitte cette folie. Taraque : Si je n'étais sage, je serais fou comme vous. Maxime : regarde tes dents ébranlées, et prends pitié de toi, misérable. Taraque : Vous ne m'affligerez point, quand vous me feriez couper tous les membres l'un après l'autre ; mais je demeurerai ferme en celui qui me donne la force, qui est le Christ. Maxime : Crois-moi, car c'est ton intérêt, approche et sacrifie. Taraque : Si je savais qu'il me fût plus avantageux, je ne souffrirais pas tout ceci. Et comme Taraque ne parlait plus, Maxime dit : Frappez-lui la bouche, et dites lui qu'il crie. Taraque : Mes dents sont tombées, et j'ai les mâchoires brisées, je ne puis crier. Maxime : Et en cet état même, tu n'obéis pas, impie ? approche des autels, et sacrifie aux dieux. Taraque : Si vous m'avez ôté le libre usage de la parole, du moins vous ne me ferez pas changer de sentiment ; au contraire, vous avez encore accru ma fermeté par vos supplices. Maxime : Je saurai bien t'ôter cette fermeté, scélérat. Taraque : Je suis prêt à soutenir tous vos assauts ; mais je vous surmonte, au nom de Dieu qui me fortifie. Maxime : Ouvrez lui les mains, et mettez-y du feu. Taraque : Je ne crains point votre feu temporel ; je crains seulement d'être condamné au feu éternel, si je vous obéissais. Maxime : Voilà tes mains toutes perdues par le feu ; quitteras-tu enfin ta folie, insensé, et sacrifieras-tu ? Taraque : Vous me parlez comme si je refusais vos cruelles inventions ; apprenez maintenant, du moins, que je suis ferme contre toutes vos attaques. Maxime : Liez-le par les pieds, suspendez-le en haut, et mettez sous son visage une fumée piquante. Taraque : Je me suis moqué de votre feu ; comment craindrai-je votre fumée ? Maxime : Tandis que tu es suspendu, consens de sacrifier. Taraque : Sacrifiez vous-même, proconsul, comme vous avez accoutumé de sacrifier à des hommes ; pour moi, Dieu me garde de le faire. Maxime : Mettez de fort vinaigre avec du sel, et versez lui dans les narines. Taraque : Ton vinaigre est doux et ton sel est insipide pour moi. Maxime : Mêlez de la moutarde au vinaigre, et lui mettez dans le nez. Taraque : Tes ministres te trompent, Maxime, ils m'ont donné du miel pour de la moutarde. Maxime : Je chercherai pour toi de nouveaux tourments à la prochaine séance, et je te rendrai sage. Taraque : Et moi, je viendrai plus préparé contre tes inventions. Maxime dit enfin : Détachez-le, mettez-le aux fers et le livrez au geôlier. Appelez le suivant.

Demetrius, centurion, dit : Le voici, sei-

gneur. Maxime : Dis-moi, Probus, as-tu résolu de te délivrer des tourments, ou n'as-tu pas encore renoncé à ta folie ? Je te conseille d'approcher et de sacrifier aux dieux, comme les empereurs font, pour le commun salut des hommes. Probus : Je viens devant vous aujourd'hui mieux préparé et fortifié par la question que j'ai déjà soufferte. Eprouvez-moi donc par toutes vos inventions ; car ni vous, ni vos empereurs, ni les démons que vous servez, ni votre père Satan, ne me persuaderont jamais cette impiété, d'adorer des dieux que je ne connais point. J'ai mon Dieu, le Dieu vivant qui est au ciel ; c'est celui-là que j'adore et que je sers. Maxime : Et ceux-ci ne sont pas des dieux vivants, scélérat que tu es? Probus : Ceux qui sont dans des pierres et dans du bois, dans les ouvrages des hommes, comment peuvent-ils être des dieux vivants? vous vous trompez, proconsul, c'est une grande ignorance de les servir. Maxime : Tu crois donc, tête scélérate, que je me trompe, quand je t'avertis, et que je sers les dieux ! Probus : Périssent les dieux qui n'ont point fait le ciel et la terre, et tous ceux qui les servent ! car quiconque sacrifie à des dieux autres, sera exterminé. C'est au Seigneur du ciel et de la terre qu'il faut sacrifier, non pas du sang, mais la louange d'un cœur pur et qui a de lui une connaissance véritable. Maxime : Laisse là ta malveillante prudence ; sacrifie aux dieux Probus, et te sauve. Probus : Je ne sers point plusieurs dieux ; mais je sers et j'adore le Dieu que je sais vraiment être Maxime : Eh bien, approche de l'autel de Jupiter et sacrifie, afin de ne pas servir plusieurs dieux, comme tu dis. Probus : J'ai un Dieu dans le ciel, c'est celui-là que je crains ; mais je ne sers point ceux que vous appelez dieux. Maxime : Je te l'ai déjà dit, et je le répète, sacrifie à Jupiter le grand, l'invincible, qui voit tout. Probus : Au mari de sa propre sœur, à cet adultère, à cet impudique, à ce profane, comme tous les poëtes le témoignent, pour ne pas dire le reste de ses infamies : vous êtes assez impie et injuste pour m'obliger à lui sacrifier? Maxime : Frappez-le sur la bouche, et dites-lui : Ne blasphème pas. Probus : Pourquoi me maltraitez-vous? je vous ai dit ce qu'en disent ceux qui les adorent ; je ne mens donc pas, je dis la vérité, vous le savez bien. Maxime : J'entretiens ta folie, en ne te punissant pas. Faites rougir des fers, et mettez-le dessus. Probus : Votre feu est devenu froid et ne me touche pas. Maxime : Rougissez-les plus fort, et mettez le dessus, en le tenant des deux côtés. Probus : Votre feu est devenu froid ; vos ministres se moquent de vous. Maxime : Liez-le, étendez-le, et déchirez-lui le dos avec des nerfs crus, en lui disant : Sacrifie, et ne sois pas fou. Probus : Je n'ai pas craint votre feu, et je ne me soucie point de vos tourments. Si vous avez inventé quelque autre supplice, montrez-le, afin que je montre la puissance de Dieu, qui est en moi. Maxime : Rasez-lui la tête, et mettez-y des charbons ardents. Probus : Vous m'avez brûlé les pieds et la tête, et vous voyez que je suis serviteur de Dieu et que je souffre vos menaces. Maxime : si tu étais serviteur des dieux, tu leur sacrifierais et serais pieux. Probus : Je suis serviteur de Dieu, et non des dieux, qui perdent ceux qui les craignent. Maxime : Tous ceux donc qui les honorent, trois fois maudit que tu es, ne sont-ils pas autour de mon tribunal, honorés des dieux et des empereurs ? ils vous regardent avec mépris, vous autres que l'on punit pour votre impiété. Probus : Croyez-moi, ils sont perdus, s'ils ne se repentent et s'ils ne servent le Dieu vivant. Maxime : Brisez-lui le visage, afin qu'il ne dise pas le Dieu, mais les dieux. Probus : Vous me faites frapper, ô juge très-injuste, parce que je dis la vérité. Maxime : Non-seulement j'ordonne de te frapper la bouche, mais encore de te couper ta langue blasphématoire, afin que tu cesses tes sots discours et que tu sacrifies. Probus : Et quand meme vous me couperiez l'organe de la parole, j'ai au dedans une langue immortelle, avec laquelle je vous répondrai. Maxime : Qu'on le remette en prison, et appelez Andronic.

Le voilà, seigneur, dit le centurion Démétrius. Le gouverneur Maxime dit : Ceux qui ont été interrogés avant toi, misérable, ont souffert inutilement plusieurs tourments ; mais après mille supplices, ils se sont enfin laissé persuader d'honorer les dieux, et ont maintenant à recevoir des empereurs des honneurs extraordinaires. Toi donc, persuade-toi ainsi toi-même avant la torture, épargne-toi les tourments, sacrifie aux dieux et tu recevras les honneurs convenables. Sinon, je te jure par les dieux et par les empereurs invincibles, que je punirai extraordinairement ta désobéissance. Andronic : N'accuse pas d'une telle faiblesse ceux qui t'ont répondu avant moi, et ne crois pas me tromper par tes artifices, ni faire que je t'obéisse ; je ne serai pas si lâche. Je demeure ferme, armé de la foi que j'ai en mon Seigneur, et je ne crains ni toi ni ton tribunal. Déploie donc toutes tes menaces et tes tourments. Maxime : Etendez-le aux pieux, et fouettez-le avec des nerfs crus. Andronic : Tu ne me fais pas grand'chose, après ce grand serment par tes dieux et tes empereure. Voilà toutes tes menaces ? Le greffier Athanase dit : Tout ton corps n'est qu'une plaie, et tu trouves que ce n'est rien, misérable ! Andronic : Ceux qui aiment le Dieu vivant, ne s'inquiètent point de cela. Maxime : Frottez-lui le dos avec du sel. Andronic : Fais-moi saler davantage, afin que je sois incorruptible et que je résiste mieux à ta malice. Maxime : Tournez-le et frappez-le sur le ventre, afin d'aigrir ses premières plaies que la douleur pénètre jusqu'aux moëlles. Andronic : Je suis entièrement guéri des plaies que m'avaient faites vos premiers tourments, comme vous l'avez vu, quand on m'a présenté à votre tribunal. Celui qui m'a guéri alors me guérira encore. Méchants soldats, dit aussitôt

Maxime, ne vous avais-je pas défendu que personne les pansât, afin qu'ils fussent réduits par leurs plaies à nous obéir ? Par votre grandeur, répondit le geôlier Pégase, aucun d'eux n'a été pansé, et personne n'est entré à eux ; on les a gardés enchaînés dans le plus profond de la prison. Si vous trouvez que je mens, j'ai une tête, vous avez le pouvoir. Comment donc, demanda Maxime, leurs plaies ont-elles disparu ? Par votre vertu, répliqua le geôlier, je ne sais comment ils ont été guéris. Insensé, dit Andronic, notre Sauveur et notre médecin est grand. Il guérit ceux qui espèrent en lui, non par l'application des médicaments, mais par sa parole. Quoiqu'il habite les cieux, il nous est présent partout ; mais tu ne le connais pas, insensé que tu es. Maxime dit : Ces sots discours ne te serviront de rien ; mais approche et sacrifie aux dieux, de peur que je ne te fasse un méchant parti. Andronic : Je n'ai rien à répondre, que ce que je vous ai dit une et deux fois ; car je ne suis pas un enfant, pour me laisser amuser par des flatteries. Maxime : Vous ne me vaincrez pas, vous autres, et ne mépriserez pas mon tribunal. Andronic : Nous ne nous laisserons pas vaincre non plus par vos menaces ; vous nous trouverez vaillants athlètes de Dieu, qui nous fortifie par le Christ. Peut-être que dès maintenant, ô proconsul, vous connaissez en partie que nous ne craignons ni vous ni vos tourments. Le gouverneur Maxime dit : Qu'on me prépare divers supplices pour la prochaine séance ; qu'on mette celui-ci en prison avec des chaînes de fer, et qu'on ne les laisse voir à personne dans le cachot.

Le troisième interrogatoire se fit à Anazarbe. Le gouverneur Maxime dit : Appelez les sectateurs de la religion impie des chrétiens. Les voilà, seigneur, dit le centurion Démétrius. Maxime, s'adressant à Taraque : Veux-tu, du moins à présent, céder aux coups, quitter ta confession impudente et sacrifier aux dieux par qui toutes choses subsistent ? Taraque répondit : Malheur à toi et à eux, si le monde est gouverné par ceux qui sont destinés au feu et à des tourments éternels; et non-seulement malheur à eux, mais à tous ceux qui font leur volonté. Maxime : Cesseras-tu de blasphémer, scélérat ? penses-tu l'emporter par ton impudence, et m'obliger à te couper la tête pour me défaire de toi ? Taraque : Si je devais mourir promptement, ce ne serait pas un grand combat; prolonge-le donc, et fais ce que tu voudras, afin que ma couronne augmente devant le Seigneur. Maxime : Les autres prisonniers que les lois punissent, en souffrent autant. Taraque : C'est en quoi est votre erreur et votre grand aveuglement, de ne pas voir que ceux qui font des crimes méritent ce qu'on leur fait souffrir ; mais ceux qui souffrent pour le Christ, recevront de lui leur récompense. Maxime : Impie et maudit que tu es, quelle récompense attends-tu après une si misérable mort ? Taraque : Il ne t'est pas permis de t'en informer, ni de savoir quelle est la récompense qui nous est réservée ; c'est pourquoi nous souffrirons l'insolence de tes menaces. Maxime : Tu me parles, scélérat, comme si tu étais mon égal. Taraque : Je ne suis pas ton égal, ni ne désire de l'être; mais je parle librement, et personne ne peut m'en empêcher, parce que Dieu me fortifie par le Christ. Maxime : Je t'ôterai bien cette liberté, scélérat. Taraque : Personne ne peut m'ôter la liberté de parler, ni toi, ni tes empereurs, ni ton père Satan, ni les démons que tu adores dans ton égarement. Maxime : Parce que je te parle, impie, je te rends insolent. Taraque : Ne t'en prends qu'à toi-même ; pour moi, Dieu le sait, lui que je sers, ton visage même me fait horreur, bien loin que j'aime à te répondre. Maxime : Enfin, songe à ne pas te faire tourmenter davantage, et viens sacrifier. Taraque : Dans ma première confession, à Tarse, et dans la seconde, à Mopsueste, j'ai confessé que je suis chrétien ; je suis encore ici le même. Crois-moi et apprends la vérité. Maxime : Quand je t'aurai perdu de tourments, à quoi te servira de te repentir, misérable ? Taraque : Si je me repentais, j'aurais craint tes tourments la première ou la seconde fois, et j'aurais fait ta volonté ; maintenant je suis ferme, et, par la grâce de Dieu, je ne m'inquiète poin de toi. Fais ce que tu voudras, impudent. Maxime : J'ai accru ton impudence en ne te punissant pas. Taraque : Je l'ai dit et je le dis encore : mon corps est en ton pouvoir, fais ce que tu voudras. Maxime : Liez-le et le suspendez, afin qu'il cesse d'être fou. Taraque : Si j'étais fou, je serais semblable à toi et partagerais ton impiété. Maxime : Tandis que tu es suspendu, obéis, avant que de souffrir les peines que tu mérites. Taraque : Quoiqu'il ne te soit pas permis de me faire souffrir toutes sortes de peines, à cause de ma condition militaire, je ne refuse pourtant pas tes inventions. Fais ce que tu voudras. Maxime : Un soldat qui honore avec piété les dieux et les empereurs, reçoit des dons et avance dans les honneurs ; pour toi, tu n'es qu'un impie, et tu as été cassé honteusement ; c'est pourquoi je te ferai souffrir des tourments plus grands. Taraque : Uses-en comme il te plaira. Je t'en ai prié plusieurs fois ; que diffères-tu ? Maxime : Ne pense pas, comme j'ai dit, que je veuille t'ôter promptement la vie. Je te punirai peu à peu, et, ce qui restera de ton corps, je le donnerai aux bêtes. Taraque : Ne te contente pas de promettre ; fais au plus tôt ce que tu as à faire. Maxime : Tu te flattes, scélérat, qu'après ta mort quelques femmelettes vont embaumer ton corps avec des parfums ; mais j'aurai soin d'en dissiper les restes. Taraque : Et maintenant et après ma mort, fais de mon corps ce que tu voudras. Maxime : Approche, te dis-je, et sacrifie aux dieux. Taraque : Je te l'ai dit déjà plusieurs fois, stupide que tu es, que je ne sacrifie point à tes dieux et n'adore point tes abominations. Maxime : Frappez-lui les joues et déchirez-lui les lèvres. Taraque :

Tu as défiguré mon visage, mais tu as renouvelé mon âme. Maxime : Tu me forces, misérable, à te traiter autrement que je n'ai fait. Taraque : Ne crois pas m'épouvanter par des paroles ; je suis prêt à tout, portant les armes de Dieu. Maxime : Quelles armes portes-tu, trois fois maudit que tu es, tout nu et tout couvert de plaies? Taraque : Tu ignores cela, car, étant aveugle, tu ne peux voir l'armure complète que j'ai. Maxime : Je supporte ta folie ; tes réponses ne m'aigriront pas jusqu'à te faire mourir promptement. Taraque : Quel mal ai-je fait, de dire que tu ne peux voir mes armes, n'ayant point le cœur pur, mais étant impie et ennemi des serviteurs de Dieu? Maxime : Je te soupçonne d'avoir mal vécu dès auparavant et d'avoir été, comme on dit, un enchanteur avant de venir à mon tribunal. Taraque : Je n'ai point été tel ni ne le suis ; car je ne sers point les démons comme vous autres, mais je sers Dieu, qui me donne la patience et me suggère les paroles que je dois dire. Maxime : Ces raisonnements ne te serviront de rien ; sacrifie pour te délivrer de ces souffrances, Taraque : Tu me crois bien fou et bien insensé, de quitter mon Dieu qui me fera vivre éternellement, pour m'attacher à toi, qui peux soulager mon corps pour un moment, en tuant mon âme pour l'éternité. Maxime : Faites rougir des broches et appliquez-les-lui sur les mamelles. Taraque : Quand tu ferais encore pis, tu ne persuaderas point à un serviteur de Dieu à te céder ni à adorer les images des démons. Maxime : Apportez un rasoir et coupez-lui les oreilles. Taraque : Tu m'as coupé les oreilles du corps, mais les oreilles du cœur sont solides et fermes. Maxime : Rasez-lui la tête ; puis, avec le rasoir, ôtez-lui tout autour la peau de la tête, et mettez des charbons ardents dessus. Taraque : Quand tu m'écorcherais tout le corps, je ne m'éloignerai point de mon Dieu, qui me donne la force d'endurer toutes les inventions de ta méchanceté. Maxime : Prenez les broches toutes rouges, et mettez-les-lui sous les aisselles. Taraque : Que Dieu voie et qu'il te juge aujourd'hui ! Maxime : Quel Dieu invoques-tu, trois foi maudit? dis-le-moi. Taraque : Celui que tu ne connais pas, quoiqu'il nous soit présent, et qui rendra à chacun selon ses œuvres. Maxime : Je l'ai déjà dit, je ne te ferai pas périr de manière que les femmes enveloppent tes reliques dans du linge et les adorent après les avoir embaumées avec des parfums, mais je te ferai brûler, malheureux, et jeter tes cendres au vent. Taraque : Il y a longtemps que je te l'ai dit, et je te le dis encore : fais ce que tu voudras ; tu as reçu la puissance en ce monde. Maxime : Qu'on le remette en prison et qu'on le garde pour l'exposer demain aux bêtes. Amenez-en un autre.

Démétrius, centurion, dit : Seigneur, voilà Probus. Le gouverneur Maxime dit : Pense à toi, Probus, de peur de retomber dans les maux que tu as déjà soufferts, ainsi que l'autre malheureux. Je suis persuadé que tu es devenu sage, et que tu veux sacrifier, afin d'être honoré de nous, comme pieux envers les dieux. Approche donc et fais-le. Probus : Notre sentiment est toujours le même, ô proconsul ! car nous servons le seul vrai Dieu. N'espérez pas entendre de moi autre chose que ce que vous avez déjà entendu. Ni vos flatteries ni vos menaces ne me serviront de rien ; vos vains discours n'amolliront point mon courage ; aujourd'hui, je me présente à vous plus hardi encore ; je méprise votre orgueil insensé. Qu'attendez-vous donc? est-ce que vous ne comprenez pas? que ne déployez-vous votre fureur? Maxime : Vous avez tous concerté de renoncer aux dieux avec la même malice. Probus : Tu dis vrai, et pour le coup tu ne mens pas, quoique tu mentes toujours. Oui, nous sommes d'accord pour la piété, le combat et la confession. C'est pourquoi nous avons, dans le Seigneur, résisté à ta malice. Maxime : Avant que tu ne souffres de moi quelque chose de plus déshonorant encore, quitte sagement cette folie ; aie pitié de toi-même, écoute-moi comme ton père, en témoignant de la piété envers les dieux. Probus : Je te vois toujours incrédule, ô proconsul ! mais crois-en le serment que je fais par ma bonne confession pour Dieu. Ni toi, ni les démons que tu sers aveuglément, ni ton père Satan, ni ceux qui t'ont donné le pouvoir contre nous, ne pourront subvertir notre foi et notre amour envers Dieu. Maxime : Liez-le et suspendez-le par les pieds. Probus : Tu ne cesses point, impie tyran, de combattre pour les démons tes semblables. Maxime : Crois-moi, épargne ton corps avant que d'être tourmenté ; tu vois les maux qu'on te prépare. Probus : Tout ce que tu me feras sera utile à mon âme. Ainsi, fais ce que tu voudras. Maxime : Rougissez les broches et appliquez-les-lui sur les côtés, afin qu'il cesse d'être fou. Probus : Plus je te parais fou, plus je suis sage devant mon Dieu. Maxime : Rougissez davantage les broches et brûlez-lui le dos. Probus : Mon corps est en ton pouvoir ; que Dieu voie du ciel mon abaissement et mes souffrances, et qu'il juge entre toi et moi ! Maxime : Celui que tu invoques, misérable, c'est celui qui t'a livré, comme tu mérites, pour souffrir ceci. Probus : Mon Dieu est bon, il ne veut de mal à aucun des hommes ; mais chacun sait ce qui lui est avantageux, étant libre et maître de sa raison. Maxime : Versez-lui du vin des autels et mettez-lui de la chair dans la bouche. Probus : Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, voyez d'en haut la violence qu'on me fait, et jugez ma cause ! Maxime : Après avoir tant souffert, misérable, tu as enfin goûté du sacrifice ; que feras-tu maintenant? Probus : Tu n'as rien fait de merveilleux, de me faire prendre par force de ces sacrifices impurs ; Dieu connaît ma résolution. Maxime : Tu en as bu et mangé, stupide ; promets de le faire de toi-même pour être tiré de tes liens. Probus : Malheur t'ar-

rive, méchant, plutôt que tu surmontes ma résolution et que tu profanes ma confession. Mais sache que, quand tu m'aurais fait avaler tous les sacrifices immondes, tu ne me ferais point de mal; car Dieu voit du ciel la violence que je souffre. Maxime : Chauffez les broches et brûlez-lui le gras des jambes. Probus : Ni ton feu, ni tes tourments, ni ton père Satan, ainsi que je l'ai déjà dit bien des fois, ne persuaderont au serviteur de Dieu de se départir de sa confession au Dieu véritable. Maxime : Tu n'as plus de partie saine en ton corps et tu persistes dans ta folie, misérable ! Probus : Je t'ai abandonné mon corps, afin que mon âme demeure saine et sans tache. Maxime : Faites rougir des clous pointus et percez-lui en les mains. Probus : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de ce que vous avez bien voulu que mes mains soient percées de clous pour votre nom. Maxime : Le grand nombre des tourments t'a rendu encore plus fou, Probus : Ta grande puissance et ta malice sans bornes t'ont rendu, non-seulement fou, mais encore aveugle, car tu ne sais ce que tu fais. Maxime : Impie ! oses-tu nommer fou et aveugle celui qui combat pour la piété des dieux? Probus : Plût à Dieu que tu fusses aveugle des yeux et non pas du cœur ; mais maintenant, croyant voir, tu es dans les ténèbres. Maxime : Estropié de tout le corps, tu m'accuses, parce que je t'ai laissé encore les yeux sains. Probus : Lors même que, par ta cruauté, je n'aurais plus mes yeux du corps, ceux de mon cœur ne sauraient être aveuglés par les hommes. Maxime : Eh bien, je t'arracherai les yeux pour te punir, insensé. Probus : Ne te contente pas de me le promettre en paroles, car tu n'intimideras point le serviteur de Dieu. Et quand meme tu en viendrais à l'effet, tu ne m'affligeras point, car tu ne pourras point endommager mon œil invisible. Maxime : Piquez-lui les yeux, afin que, tout vivant, il soit privé de la lumière petit à petit. Probus : Tu m'as ôté les yeux du corps ; mais que jamais tu n'aies la satisfaction, cruel tyran, de me priver de l'œil vivant ! Maxime : Tu es tout entier dans les ténèbres, misérable, et tu parles? Probus : Si tu connaissais les ténèbres qui sont en toi, impie, tu m'estimerais heureux. Maxime : Tu es mort de tout le corps, et tu ne cesses de bavarder, malheureux ! Probus : Tant que mon esprit demeure en moi, je ne cesserai point de parler en Dieu, qui me fortifie par le Christ. Maxime : Après tous ces tourments, espères-tu encore vivre? et ne vois-tu pas que je ne te laisserai point la liberté de mourir? Probus : C'est pour cela que je combats, maudit, afin que ma confession soit parfaite, de quelque manière que tu me fasses mourir, impitoyable et ennemi de l'humanité. Maxime : Je te ferai mourir peu à peu sous les coups, comme tu mérites. Probus : Tu as la puissance, orgueilleux ministre de tyrans. Maxime : Emportez-le, mettez-le dans les fers, gardez-le dans la prison. Ne permettez pas qu'aucun de leurs compagnons approche d'eux et les félicite de ce qu'ils sont demeurés dans leur impiété. Bien entendu qu'au premier combat des bêtes on les exposera. Appelez l'impie Andronic.

Démétrius, centurion, dit : Le voici, seigneur. Le gouverneur Maxime dit : A présent, au moins, as-tu pitié de ta jeunesse, Andronic, et as-tu pris la sage résolution d'honorer les dieux; ou bien persistes-tu dans ta première folie, qui ne peut te servir de rien? Si tu ne veux pas m'écouter, sacrifier aux dieux et rendre aux empereurs l'honneur qu'il leur est dû, tu ne trouveras en moi aucune miséricorde. Approche donc, sacrifie et sauve-toi. Andronic : Malheur à toi, ennemi de toute vérité, tyran plus impudent que toutes les bètes! J'ai enduré toutes tes menaces, et maintenant tu penses me persuader de mal faire? Non, tu ne rompras pas ma confession ; je suis prêt à soutenir, par le Seigneur, toutes tes attaques, et à te montrer la vigueur de ma jeunesse et la fermeté de mon âme. Maxime : Il me semble que tu es en furie et possédé du démon. Andronic : Si j'étais possédé du démon, je t'obéirais; mais, comme je n'ai point de démon, je n'obéis point. Pour toi, tu es tout entier au démon et tu en fais les œuvres. Maxime : Ceux qui ont passé avant toi ont dit ce qu'ils ont voulu avant les tourments, mais la cruauté des peines les a persuadés d'etre pieux envers les dieux et soumis aux empereurs; ils ont sacrifié et se sont sauvés. Andronic : Quand tu mens, tu ne fais rien qui ne s'accorde à tes mauvaises maximes ; car ceux que tu adores en aveugle ne sont point demeurés dans la vérité. Tu es menteur comme ton père; c'est pourquoi Dieu te jugera promptement, ministre de Satan et de tous les démons. Maxime : Si je ne te traite en impie et si je n'abaisse ta suffisance, je ne gagnerai rien. Andronic : Je ne crains ni toi ni tes menaces au nom de mon Dieu. Maxime : Faites des paquets de papier et mettez-lui le feu sur le ventre. Andronic : Quand tu me brûlerais tout entier, tant que je respire, tu ne me vaincras pas, maudit tyran; le Dieu que je sers m'assiste et me donne des forces. Maxime : Tu résistes encore, insensé? demande du moins à mourir, pour ton intérêt. Andronic : Tant que je suis en vie, je surmonte ta méchanceté, et je prétends que tu me fasses mourir tout entier; car c'est là ma gloire devant Dieu. Maxime : Chauffez les broches et mettez-les-lui toutes rouges entre les doigts. Andronic : Insensé, ennemi de Dieu, tout rempli des pensées de Satan, tu vois mon corps brûlé par tes tourments, et tu penses que je craigne tes inventions? Dieu est en moi, lui que je sers par Jésus-Christ : je te méprise. Maxime : Ne sais-tu pas, insensé, que celui que tu invoques est un certain malfaiteur, qui fut mis en croix par l'autorité d'un gouverneur nommé Pilate, et que nous en avons les actes? Andronic : Tais-toi, maudit; il ne t'est pas permis de dire cela ; car tu n'es pas digne de parler de lui, impie. Si tu en etais di-

gne, tu ne persécuterais pas les serviteurs de Dieu. Mais, n'ayant point de part à son espérance non-seulement tu te perds, mais encore tu violentes les siens, juge inique que tu es. Maxime : Et toi, insensé, quel profit trouves-tu à croire et à espérer en ce malfaiteur que tu appelles Christ? Andronic : J'y trouve un grand profit, et j'aurai une grande récompense pour tout ce que je souffre. Maxime : Je ne veux pas te faire mourir tout d'un coup; mais livré aux bêtes, tu verras dévorer chacun de tes membres. Andronic : N'es-tu pas plus féroce que toutes les bêtes, plus cruel que tous les homicides, puisque tu punis comme des meurtriers des gens qui ne sont ni coupables ni même accusés d'aucune injustice? C'est pourquoi je sers mon Dieu dans le Christ, et ne m'inquiète point de tes menaces. Emploie donc ce que tu regardes comme le plus cruel tourment, et tu verras mon courage. Maxime : Ouvrez-lui la bouche, mettez-y des viandes de dessus l'autel et versez-y du vin. Andronic : Seigneur, mon Dieu, voyez la violence que l'on me fait. Maxime : Que fais-tu maintenant, mauvais démon, ceux à qui tu n'as pas voulu sacrifier, tu goûtes de leur autel. Andronic : Tyran insensé, aveugle et stupide, tu m'en as fait verser par force. Dieu le sait, lui qui sonde les pensées et qui peut me délivrer de Satan et de ses ministres. Maxime : Jusqu'à quand extravagueras-tu et débiteras-tu des balivernes qui ne te serviront de rien? Andronic : Je souffre ces choses, parce que j'en attends la récompense de Dieu; mais toi tu ne sais pas les motifs de ma patience. Jusqu'à quand extravagueras-tu? Je te ferai couper la langue, pour t'empêcher de tant parler. J'ai tort de te souffrir, je te rends plus insensé. Andronic : je t'en prie, fais-moi couper les lèvres et la langue, où tu crois que j'ai reçu tes abominations. Maxime : Quoi donc, insensé, jusqu'à quand te laisseras-tu tourmenter? vu que tu en as goûté, comme j'ai dit. Andronic : Infâme tyran, que jamais il ne t'arrive la satisfaction, non plus qu'à ceux qui t'ont donné cette puissance, que je me souille de tes sacrifices impies! Tu verras ce que tu as fait contre le serviteur de Dieu. Maxime : Méchant, tu oses outrager les empereurs, qui ont procuré au monde une si profonde paix? Andronic : J'ai méprisé et je mépriserai ces pestes et ces buveurs de sang qui renversent le monde. Que Dieu, par son bras immortel, le leur rende sans délai, de telle sorte qu'ils puissent reconnaître ce qu'ils font à ses serviteurs! Maxime : Mettez un fer dans sa bouche, détachez lui les dents et coupez sa langue blasphématoire, afin qu'il apprenne à ne pas blasphémer les empereurs. Emportez ses dents et sa langue, brûlez-les et réduisez-les en cendres, que vous jetterez au vent, de peur que quelqu'un de cette religion ou quelque femmelette ne les recueille pour les emporter et les garder comme quelque chose de précieux et de saint; pour lui, remettez-le en prison, et gardez-l'y pour être exposé aux bêtes avec ses compagnons, au premier combat.

Tels sont les trois interrogatoires tirés des greffes du proconsul. Dans la lettre où ils les envoient aux chrétiens d'Icône, les onze chrétiens d'Anazarbe ajoutent ainsi la suite et la fin. Après que les martyrs eurent été interrogés pour la troisième fois, l'impie Maxime appela Térentien, pontife de Cilicie, et lui ordonna de donner, le lendemain, un spectacle de bêtes à tout le peuple de la ville. Aussitôt Térentien donna ordre à ceux qui gouvernaient les bêtes, de se tenir prêts. Dès le grand matin, toute la ville, jusqu'aux femmes et aux enfants sortit pour aller à l'amphithéâtre, qui était environ à un mille. Quand il fut rempli de peuple, l'impie Maxime y vint et assista aux spectacles. Après que les jeux eurent duré une partie du jour, comme il y avait déjà plusieurs hommes par terre, tués ou par les gladiateurs ou par les bêtes, et que nous, disent les chrétiens, nous observions tout secrètement, le scélérat Maxime envoya tout d'un coup des soldats pour amener les martyrs, qu'ils firent porter à l'amphithéâtre; car ils étaient incapables de marcher, tant ils étaient ruinés par le feu et les autres tourments. Quand donc nous les vîmes apporter par les soldats, nous nous approchâmes un peu plus de dessus la montagne voisine, et, nous étant assis entre des rochers, nous priions avec larmes et gémissements. Lorsque les saints eurent été amenés au milieu de l'amphithéâtre, il s'éleva un grand murmure parmi le peuple. Plusieurs étaient indignés de leurs condamnation injuste; plusieurs, pour ne point voir ce spectacle, se retirèrent en disant des injures à Maxime. Il donna ordre de marquer ceux qui s'en allaient, et de les citer devant lui le lendemain pour les condamner.

On lâcha plusieurs bêtes, qui ne touchèrent point aux corps des saints. Maxime s'en mit fort en colère. Il fit venir le gouverneur, le fit fouetter, et lui dit avec de grandes menaces, s'il avait quelque bête bien furieuse, de la lâcher promptement contre ces criminels. Celui-ci, tout tremblant, lâcha une ourse terrible, qui avait déjà tué trois hommes ce même jour. Quand elle fut proche, elle passa par-dessus les autres, et courut au saint martyr Andronic, et, s'étant assise auprès de lui, elle léchait ses plaies, suivant ce qui est dit dans l'Écriture : Les bêtes sauvages deviendront pacifiques pour toi. Saint Andronic mettait sa tête sur elle et s'efforçait de l'irriter, pour sortir plutôt de la vie; mais l'ourse demeura couchée auprès du saint. Maxime, en colère la fit tuer, et elle fut égorgée aux pieds d'Andronic. Le pontife de Cilicie craignant que Maxime ne s'en prît à lui même, commanda de lâcher une lionne qu'Hérode, pontife d'Antioche, lui avait envoyée. Quand elle parut, elle fit trembler les spectateurs par son rugissement et le grincement de ses dents; voyant les saints étendus par terre, elle vint

au bienheureux Taraque, se baissa et se prosterna à ses pieds. Saint Taraque étendit la main, et la prenant par les crins et les oreilles, l'attirait à lui. Elle se laissait tirer comme une brebis, sans résister; puis elle secoua la main de Taraque et retourna vers la porte, sans s'arrêter à saint Probus ni à saint Andronic. Maxime défendit qu'on lui ouvrît ; et la lionne, prenant les planches avec ses dents, s'efforçait de les rompre, en sorte que le peuple épouvanté, cria qu'on lui ouvrît. Maxime, indigné, s'en prenait à Térentien, et commanda qu'on fît entrer des gladiateurs pour égorger les martyrs : ce qui fut exécuté. Sortant du spectacle, Maxime laissa dix soldats avec ordre de garder les corps des saints martyrs, que l'on avait jetés pêle-mêle avec les corps des criminels : car il était déjà nuit.

Alors, nous descendîmes de la montagne peu à peu, nous nous mîmes à genoux et priâmes le Très-Haut qu'il nous fît la grâce de pouvoir retirer les reliques des saints martyrs. Après avoir ainsi prié, nous descendîmes encore un peu, et nous vîmes les gardes qui faisaient bonne chère, avec un grand feu allumé auprès des corps. Nous nous retirâmes un peu en arrière, nous nous mîmes encore à genoux et priâmes tout d'une voix Dieu et son Christ de nous accorder son secours pour délivrer ces saints corps d'entre les corps profanes et immondes. Aussitôt la terre trembla, l'air fut agité de tonnerres et d'éclairs, il vint une pluie épouvantable, et la nuit était fort noire. Un peu après, le temps s'étant apaisé, nous priâmes de nouveau et nous approchâmes des corps ; nous trouvâmes que la pluie avait éteint le feu et que les gardes s'étaient retirés. Voyant cela, nous approchâmes plus hardiment ; mais comme nous ne pouvions discerner les corps saints, nous étendîmes les mains au ciel et priâmes Dieu de nous les faire connaître. Soudain ce Dieu de toute miséricorde nous envoya du ciel une étoile brillante qui nous marqua les corps de ses serviteurs, en s'arrêtant sur chacun d'eux. Nous les emportâmes avec joie, et retournâmes à la montagne voisine, en priant Dieu qui nous favorisait. Ayant passé une grande partie de la montagne, nous nous déchargeâmes pour nous reposer un peu, et nous priâmes Dieu d'achever notre ouvrage et de nous faire connaître le lieu où nous devions mettre les reliques des saints. Il nous exauça et nous envoya de nouveau l'étoile pour nous conduire. Elle nous quitta dans un endroit où nous vîmes une roche creuse; nous cachâmes les corps avec un grand soin, et revînmes à la ville, voir ce qui se passait ; car nous craignions les recherches que ferait faire Maxime. Trois jours après, Maxime étant sorti après avoir fait punir les gardes d'avoir laissé enlever les corps, nous chantâmes une hymne pour remercier Dieu de la grâce qu'il nous avait faite par le Christ. Moi Marcion, Félix et Barbas, nous demeurâmes au lieu où étaient les saintes reliques, afin de nous en assurer mieux, résolus d'y passer notre vie, et espérant d'y être enterrés auprès d'eux (1).

Tels sont ces fameux actes, que, d'une voix unanime, tous les critiques modernes reconnaissent pour originaux. Ces mêmes critiques ont révoqué en doute les actes de plusieurs autres martyrs, parce qu'ils leur ont paru ou trop longs, ou remplis soit de trop de discours, soit de tourments trop extraordinaires, soit de trop de miracles, soit de paroles trop dures envers les juges. Or, les actes de ces trois saints réunissent à la fois tous ces caractères ; ils sont très-longs, renferment beaucoup de discours, des tourments inouïs, plusieurs miracles, avec des mots très-durs envers le gouverneur : de plus, les dates y sont fautives. Et cependant personne ne doute de leur authenticité. Cela montre que les règles imaginées par les critiques, ou du moins les applications qu'ils en ont faites, présentent beaucoup d'arbitraire et qu'il est permis de revenir sur leurs jugements.

Dans la même province de Cilicie, à Tarse, qui en était la métropole, Julitte souffrit le martyre avec son enfant. Elle était de Lycaonie, et de race royale, à ce qu'on rapporte. Craignant la persécution qui s'y exerçait cruellement par le gouverneur Domitien, elle abandonna ses biens qui étaient considérables, et s'enfuit avec deux servantes et son fils Cyr ou Cyrique, âgé seulement de trois ans. Elle arriva en Séleucie en Isaurie, où elle trouva la persécution encore plus violente sous le gouvernenr Alexandre, pire que Domitien. Elle passa donc à Tarse; mais Alexandre y arriva en même temps, comme de concert. Elle fut prise, tenant son enfant entre ses bras : les servantes l'abandonnèrent et regardaient ce qu'elle deviendraient. On la présenta au tribunal : Alexandre lui demanda son nom, sa condition, son pays ; elle répondit : Je suis chrétienne. Alexandre lui fit ôter son enfant, qui résistait de tout son pouvoir et ne quittait point les yeux de dessus elle ; mais les bourreaux le portèrent au gouverneur, qui fit étendre et battre la mère cruellement avec des nerfs de bœuf. Elle ne répondait qu'une chose : qu'elle était chrétienne et ne sacrifierait jamais aux démons. Cependant Alexandre tenait l'enfant sur ses genoux, le flattait de la main, tâchait de le baiser et de l'empêcher de pleurer. Mais l'enfant, ayant toujours les yeux sur sa mère, s'éloignait du gouverneur autant qu'il pouvait, détournait la tête, le repoussait des mains et des pieds, dont il lui donnait des coups dans les côtés, lui égratignait le visage avec ses petits ongles et disait comme sa mère : Je suis chrétien! Le gouverneur, irrité, le prit par le pied et le jeta à terre, du haut de son tribunal. La tête de l'enfant se cassa, sa cervelle fut répandue

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 11 *octob.*

sur les coins des degrés, et toute la place d'alentour arrosée de son sang. Sa mère le vit, et dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez bien voulu que mon fils reçut avant moi la couronne immortelle.

Mais le juge, affligé de ce qu'il venait de faire, s'en prit comme à elle, lui fit déchirer les côtés et répandre sur ses pieds de la poix bouillante, que l'on apporta dans une chaudière. En même temps il faisait dire par un crieur : Julitte, prends pitié de toi, sacrifie aux dieux, délivre-toi des tourments, pour ne pas mourir misérablement comme ton fils. Elle répondit au crieur : Je ne sacrifie point à des statues sourdes et muettes, c'est-à-dire aux démons ; mais j'adore le Christ, Fils unique de Dieu, par qui le Père a tout fait, et je me presse de rejoindre mon fils dans le royaume des cieux. Le juge ordonna qu'elle eût la tête coupée, et que le corps de son fils fût jeté au lieu des suppliciés. Les bourreaux lui ayant mis un bâillon dans la bouche, la menèrent au lieu ordinaire des exécutions, où, après qu'elle eut fait sa prière à Jésus-Christ, elle eut la tête tranchée : son corps fut jeté hors de la ville, avec celui de son fils ; c'était le seizième de juillet. Le lendemain ses deux servantes enlevèrent les corps de nuit et les enterrèrent. Une d'elles vécut jusqu'au temps de Constantin et de la liberté de l'Eglise ; elle découvrit le lieu aux fidèles, et les saintes reliques furent honorées. Telle est la tradition que des personnages considérables, qui comptaient la sainte parmi leurs ancêtres, attestèrent sous l'empire de Justinien, devant l'évêque d'Icône (1).

La persécution redoublait en Palestine, suivant le témoignage d'Eusèbe, qui rapporte les noms de plusieurs martyrs. En Egypte, à Alexandrie, souffrit la vierge Théodore. Elle était d'une illustre famille. Le juge la condamna aux lieux infâmes. Un chrétien la tira de là par un stratagème. Y étant entré, déguisé en soldat, il lui fit prendre ses vêtements militaires, avec lesquels elle sortit sans être reconnue. Ce chrétien, nommé Didyme, fut condamné à mort. Au moment qu'il allait être exécuté, la vierge Théodore accourut en disant que c'était à elle à mourir. Ils furent martyrisés tous les deux (2).

C'est ainsi que, par tout l'univers romain, l'esclave Dioclès, devenu l'empereur Dioclétien-Jupiter ; le manouvrier de la Pannonie, devenu l'empereur Maximien-Hercule ; le pâtre de la Dacie, devenu Galérius-fils-de-Jupiter, persécutaient les serviteurs de Dieu et de son Christ, et s'enivraient de leur sang. Ils croyaient en avoir triomphé à jamais ; témoin cette inscription trouvée en Espagne : « Dioclétien-Jupiter, Maximien-Hercule, césars augustes, après avoir étendu l'empire romain en Orient et en Occident, et avoir aboli le nom des chrétiens, qui renversaient l'Etat. » Et cette autre : « Dioclétien, césar-auguste, après avoir adopté Galérius en Orient, avoir aboli partout la superstition du Christ, et étendu le culte des dieux (3). » Mais pendant qu'ils applaudissaient à la ruine du christianisme, leur ruine à eux-mêmes s'approchait.

L'an 303, Dioclétien était venu à Rome pour célébrer la vingtième année du règne de Maximien-Hercule, et en même temps triompher des Perses. Pendant les réjouissances qui se firent à cette occasion, un comédien joua les cérémonies du baptême devant l'empereur et tout le peuple. S'étant couché sur le théâtre, il feignit d'être malade, et s'écria : Ah ! mes amis, je me sens bien pesant, je voudrais être soulagé. Les autres répondirent : Comment t'ôterons-nous cette pesanteur ? Veux-tu qu'on te passe au rabot pour te rendre plus léger ? Que vous avez peu d'intelligence, dit Genès, ainsi se nommait l'histrion, je veux mourir chrétien. Pourquoi ? demandèrent-ils. Afin qu'en ce jour-là Dieu me reçoive comme un fugitif. On fit venir un prêtre et un exorciste, c'est-à-dire des comédiens qui en faisaient le personnage. S'étant assis près de son lit, ils lui dirent : Mon enfant, pourquoi nous as-tu envoyé chercher ? Genès, changé tout à coup par inspiration divine, leur répondit sérieusement : Parce que je veux recevoir la grâce du Christ, et renaître pour être délivré de mes péchés. Ils accomplirent les cérémonies du baptême ; et, quand on l'eut revêtu d'habits blancs, des soldats le prirent, en continuant le jeu, et le présentèrent à l'empereur pour être interrogé comme martyr.

Alors il parla ainsi, du lieu élevé où il était : « Ecoutez, empereur et toute la cour, les sages et le peuple de cette ville. Toutes les fois que j'ai seulement entendu nommer un chrétien, j'en ai eu horreur, et j'ai insulté à ceux qui persévéraient dans la confession de ce nom. J'ai détesté mes parents mêmes et mes alliés, à cause du nom chrétien. Je me moquais tellement de cette religion, que je me suis informé exactement de ses mystères pour vous en divertir. Mais quand l'eau m'a touché à nu, et qu'étant interrogé, j'ai répondu que je croyais, j'ai vu une main qui venait du ciel et des anges resplendissants au-dessus de moi ; ils ont lu dans un livre tous les péchés que j'ai commis depuis mon enfance, les ont lavés dans la même eau dont j'ai été arrosé en votre présence, et m'ont ensuite montré le livre plus blanc que la neige. Vous donc maintenant, illustre empereur, et vous peuple, qui avez ri de ces mystères, croyez avec moi que le Christ est le véritable Seigneur, qu'il est la lumière et la vérité, et que c'est par lui que vous pouvez obtenir le pardon. » L'empereur Dioclétien, extrêmement irrité de ces paroles, le fit battre cruellement à coups de bâton, et on le mit entre les mains du préfet Plautien pour le contraindre de sacrifier. Le préfet le fit étendre sur le chevalet, où il fut longtemps déchiré avec les ongles de fer et brûlé avec des

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 16 *junii.* — (2) *Ibid.*, [illegible] *april.* — (3) Apud *Gruter*, p. 280.

torches ardentes; mais il disait constamment : « Il n'y a point d'autre roi que celui que j'ai vu ; je l'adore et je le sers ; et, quand on me tuerait mille fois pour son service, je serai toujours à lui ; les tourments ne m'ôteront le Christ ni de la bouche ni du cœur. J'ai grand regret de mon égarement, de l'horreur que j'ai eue de son saint nom et d'être venu si tard à l'adorer. » Enfin, il eut la tête tranchée le 25 d'août (1).

Ainsi s'amusaient Dioclétien et le peuple de Rome; mais le peuple de Rome s'amusa aussi de Dioclétien. Comme cet esclave devenu empereur affectait le faste oriental des rois de Perse, et que, d'un autre côté, son avarice le portait quelquefois à la mesquinerie, les Romains se permirent d'en plaisanter. Il ne put souffrir cette liberté. Dans sa mauvaise humeur, il quitta brusquement Rome, à l'approche du 1er janvier, où il devait inaugurer son neuvième consulat. Il n'eut pas la patience d'attendre encore treize jours, pour faire cette cérémonie à Rome plutôt qu'à Ravenne. Mais parti au milieu de l'hiver, incommodé par la rigueur du froid et par les pluies, il contracta une maladie de langueur qui ne le quitta plus. Souffrant par toute la route, il était le plus souvent porté en litière. Ayant ainsi passé l'été, il vint à Nicodémie, mais grièvement malade. Il ne laissa pas de se montrer pour faire la dédicace d'un cirque qu'il avait fait bâtir. Sa maladie augmenta tellement, qu'on supplia tous les dieux pour sa vie, jusqu'à ce que, le 31 décembre, on remarqua tout d'un coup dans le palais des signes de deuil, la tristesses, les larmes, ainsi que les alarmes et le silence des juges. Déjà l'on disait dans toute la ville, non-seulement qu'il était mort, mais même enseveli, lorsque le bruit se répandit le lendemain qu'il vivait, et que les visages de ses domestiques et des juges reprenaient de la joie. Il y en eut toutefois qui soupçonnèrent que l'on cachait sa mort jusqu'à l'arrivée de César, de peur que les troupes n'entreprissent quelque chose. Ces soupçons devinrent si forts, que personne ne l'aurait cru vivant, s'il ne s'était montré le 1er de mars; il était à peine reconnaissable, tant la maladie l'avait défait depuis un an. C'est que le 13 décembre il avait effectivement paru mort. L'esprit lui était revenu, mais non pas tout entier ; car il eut dès lors, avec des intermittences régulières, des heures de bon sens et des heures de démence.

Peu de jours après, son fils adoptif, le césar Galérius, arriva, non pas précisément pour féliciter son père d'avoir échappé à la mort, mais pour le contraindre à quitter l'empire. Déjà il avait bataillé avec le vieux Maximien, et l'avait effrayé par la crainte d'une guerre civile. Il entreprit donc Dioclétien, d'abord avec des formes douces et amicales, disant qu'il était déjà vieux et qu'il n'avait plus assez de forces, qu'il n'était plus en état de gouverner la chose publique, qu'il devait se reposer après ses travaux. Il lui alléguait l'exemple de Nerva, qui avait cédé l'empire à Trajan. Doclétien disait qu'il serait honteux, après l'éclat d'une si haute élévation de tomber dans l'obscurité d'une vie basse, et que cela ne serait pas même trop sûr, attendu la multitude d'ennemis qu'il s'était faits dans un si long régne; que Nerva n'avait régné qu'un an lorsqu'il revint à la vie privée dans laquelle il avait vieilli; que si Galérius désirait le nom d'empereur rien n'empêchait qu'on ne les appelât tous augustes.

L'autre, qui avait déjà envahi l'univers en espoir et qui voulait quelque chose de plus qu'un nom, répondit : Il faut toujours garder l'ordre que vous avez étebli, que l'empire ait deux chefs souverains et deux moindres pour les aider. La concorde peut aisément se maintenir entre deux, mais nullement entre quatre égaux. Si vous ne voulez pas céder, je prendrai mes mesures pour n'être pas davantage au dernier rang. Il y a quinze ans déjà que je suis relégué en Illyrie ou sur les bords du Danube, à combattre avec des nations barbares, tandis que les autres règnent à leur aise dans des pays illustres et plus paisibles. Le languissant vieillard, l'entendant ainsi parler, dit en pleurant : Soit ! si vous le voulez. Il avait déjà reçu des lettres du vieux Maximien, qui lui mandait ce que Galérieus lui avait dit; il avait également appris que Galérius augmentait ses troupes. Etant donc résolu que Dioclétien et Maximien se retireraient, et que Constance et Galère, de césars deviendraient des augustes, c'est-à-dire des empereurs, il restait à choisir deux césars pour remplir leur place. Il semblait qu'on dût choisir leurs fils. Maximien en avait un, nommé Maxence, gendre de Galérius. Constance avait un fils nommé Constantin. Maxence était méchant et de mauvais naturel, et si superbe, qu'il n'adorait ni son père ni son beau-père. Aussi le haïssaient-ils tous deux. Constantin était un jeune homme bien fait de corps et d'esprit, de bonnes mœurs, qui avait du génie pour la guerre et une politesse singulière; en sorte qu'il était aimé des soldats et désiré par le peuple. Il y avait longtemps déjà que Dioclétien l'avait fait tribun du premier rang; et il était alors présent à Nicodémie. Mais Galérius craignait de ne pas être assez maître, s'il faisait césar un homme de ce mérite et si agréable à tout le monde; il voulut avoir des gens qui dépendissent entièrement de lui. Qui ferons-nous donc césar ? demanda Doclétien. Sévère, répondit Galérius. Quoi ! reprit Dioclétien, ce danseur, cet ivrogne, qui fait de la nuit le jour et du jour la nuit ? Il en est digne, dit Galérius; il a fidèlement commandé les troupes, et je l'ai envoyé à Maximien, pour recevoir de lui la pourpre. Soit ! ajouta Dioclétien. Quel autre nous donnerez-vous? Celui-ci, dit Galérius, en montrant son neveu, fils de sa sœur, nommé Daia ou Daza,

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 25 aug.

jeune homme à demi barbare, à qui Galérius avait donné le nom de Maximin. Dioclétien dit en soupirant : Ce ne sont pas là des gens capables de gouverner la chose publique. Mais c'est désormais votre affaire : j'ai assez travaillé; s'il arrive quelque malheur, ce ne sera pas ma faute.

Les choses étant ainsi résolues, ils parurent le premier jour de mai, l'an 305. A trois milles de la ville était une éminence; au haut de laquelle Galérius lui-même avait reçu la pourpre; on y avait érigé une colonne, avec une statue de Jupiter. Ils y allèrent, et y assemblèrent les troupes pour les haranguer. Le vieil empereur dit en pleurant qu'il était infirme et demandait du repos après ses travaux, qu'il laissait l'empire à d'autres plus vigoureux, et substituait d'autres césars. On était dans une grande attente : tout le monde jetait les yeux sur Constantin, qui était sur le tribunal : on n'avait pas le moindre doute. Tout d'un coup Dioclétien proclama césars Sévère et Maximin. Grande fut la suprise. On se demandait l'un à l'autre si Constantin avait changé de nom, lorsque Galérius, étendant la main, le repousse, tire Daïa, qui était derrière, lui ôte son habit ordinaire et le met en présence. Tout le monde demandait qui il était et d'où il était venu ? Mais ils étaient si surpris, que personne n'osa parler. Dioclétien ôta sa pourpre, la jeta sur ce jeune homme, et redevint ainsi Dioclès. Ils descendirent alors du tribunal. L'empereur fut exporté sur un chariot à travers la ville, et renvoyé dans sa patrie, à Dioclée en Dalmatie, pour s'y laisser mourir de faim quelques années après, lorsqu'il aura vu ses propres statues renversées par Constantin, en Italie, et sa propre fille, veuve de Galérius, reléguée dans les déserts de Syrie, par le pâtre Daïa, qu'il vient de faire césar. Il y avait peu de temps que le césar improvisé avait été tiré des forêts, où il gardait les bêtes : il fut aussitôt écuyer, bientôt garde du corps, puis tribun ou général, et le lendemain césar. Il reçut l'Orient à gouverner, ou plutôt à fouler aux pieds : car il ne savait ni la guerre ni les affaires ; ce fut un pâtre de troupes, au lieu d'un pâtre de troupeaux.

Son oncle Galérius, après avoir mis de côté les deux vieillards se regardait dès lors comme le seul maître du monde. Car quoiqu'il fallût nommer Constance le premier, il le méprisait à cause de son naturel doux et paisible, et d'ailleurs il était empêché par la maladie. Il espérait même le voir mourir bientôt; et, au cas qu'il ne mourût point assez vite, il lui semblait facile de le dépouiller forcément; car que pouvait-il seul contre trois? Pour lui, il avait un ami qu'il consultait sur toute sa conduite, ayant contracté avec lui une liaison fort étroite dès le commencement qu'il avait porté les armes : c'était Licinius Mais il n'avait pas voulu le faire césar, pour ne pas le nommer son fils; il se réservait de le nommer auguste et frère, à la place de Constance. Alors, après avoir célébré la vingtième année de son règne, il ferait césar son bâtard Candidien, qui n'avait que neuf ans, et ensuite abdiquerait luimême, mais pour garder la souveraineté sur les quatre autres, savoir, sur Licinius et Sévère, augustes, Maximin et Candidien, césars, en sorte qu'ils ne fussent que les remparts de sa puissance, et, qu'à cet abri, il passât sa vieillesse. Tels étaient ses projets; mais Dieu les renversa de fond en comble. Nous verrons périr misérablement l'un après l'autre, et Galérius, et sa femme Valérie, et son fils Candidien, et Sévère, et Maximin, et Licinius.

En attendant, ce faiseur d'empereurs et de césars se mit à tyranniser le monde qu'il s'était ouvert. Depuis qu'il eut vaincu les Perses, il louait hautement leur gouvernement despotique et leur coutume de traiter leurs sujets comme des esclaves. Il entreprit d'introduire cet usage sur la terre des Romains. Ne pouvant le leur commander ouvertement, il leur enlevait la liberté par le fait. Il commença par méconnaître les privilèges. Non-seulement des décurions, mais les principaux des villes, les personnages les plus honorables étaient mis à la torture. Dans les causes légères et purement civiles, lui paraissaient-ils dignes de mort? il y avait des croix pour les pendre; lui paraissaient-ils moins coupables? c'étaient les fers. Des mères de famille, des femmes libres et même nobles, étaient enlevées de force pour son sérail. Quelqu'un devait-il être battu? il y avait sur le lieu de l'exécution quatre poteaux dressés, où précédemment on n'attachait même pas les esclaves. Que dire de ses amusements? Il y avait des ours, choisis depuis le commencement de son règne, qui lui ressemblaient beaucoup pour la férocité et la grandeur, et à chacun desquels il avait donné un nom propre. Quand il voulait se divertir, il en faisait venir tel ou tel, et leur donnait à dévorer des hommes; et, quand il leur en voyait briser les membres palpitants, il riait avec délice. Jamais il ne soupait sans qu'on y répandît du sang humain; ce qui, de sa part, ne doit pas même paraître étrange : car Sénèque déjà nous apprend que les Romains de son siècle, à la fin de leurs soupers, faisaient entrer des gladiateurs qui s'égorgeaient devant la table du festin pour égayer les convives. Quant aux personnes qui n'étaient pas dans les dignités, la seule peine que Galérius connût pour elles, était le feu.

C'était pour les chrétiens qu'il avait inventé ce supplice. Après les avoir attachés à un poteau, on leur mettait un feu lent sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les chairs torréfiées se détachassent des os. Alors, avec des torches allumées, mais non flamboyantes, on leur rôtissait ainsi successivement chacun des membres, en sorte que, dans tout le corps, il ne restât pas un endroit intact. Pendant ce temps, on leur arrosait la tête avec de l'eau fraîche, on leur humectait la bouche, de peur

qu'ils n'expirassent trop tôt. Cela n'arrivait que quand après des journées entières, le feu, ayant consommé le dehors, pénétrait jusqu'aux entrailles. Après quoi on les brûlait sur le bûcher, on réduisait leurs os en poudre et on les jetait dans le fleuve ou dans la mer.

Ayant appris à tourmenter ainsi les chrétiens, il traita de même tous les autres. Avec lui, il n'y avait pas de punition légère; on n'était plus condamné à l'exil, à la prison, aux mines. Le feu, la croix, les bêtes féroces, tel était chez lui l'ordinaire de chaque jour. Il corrigeait avec la lance ses domestiques et ses officiers. Dans une cause capitale, mourir par le glaive était une faveur qu'il accordait à très-peu de monde; il fallait d'anciens services pour obtenir cette bonne mort. A côté de cela c'était peu que du reste, savoir : l'éloquence éteinte, les avocats supprimés, les jurisconsultes bannis ou tués. Les lettres étaient comptées parmi les arts criminels; ceux qui les étudiaient se voyaient opprimés et détestés comme des ennemis. Les juges qu'il envoyait dans les provinces étaient des soldats grossiers et ignorants; ils n'avaient point d'assesseurs, et il leur donnait toute sorte de licence, sans respect pour les lois.

Mais, ce qui rendit la calamité universelle, ce furent ses exactions. Il ordonna un recensement général des biens et des personnes. Des commissaires bouleversèrent tout; c'était partout l'image d'une invasion et de la captivité. On arpentait les terres, on comptait les pieds d'arbres et les ceps de vignes, on inscrivait les animaux de toute espèce, on enregistrait les têtes d'hommes. On rassemblait les populations dans les villes; chacun était obligé de se présenter avec ses enfants et ses esclaves; on entendait le bruit des fouets et autres instruments de supplices. Les enfants étaient mis à la torture pour faire des déclarations contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Ces ressources manquaient-elles? les propriétaires étaient torturés eux-mêmes contre eux-mêmes. Vaincus par la douleur, ils déclaraient même ce qu'ils n'avaient pas, et on l'enregistrait. Ni l'âge ni la mauvaise santé n'étaient une excuse; on imposait les malades et les estropiés. On estimait à la vue l'âge de chacun; on ajoutait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards, afin de les rendre imposables les uns et les autres. Tout était rempli de deuil et de tristesse. Ce que les anciens avaient fait à ceux qu'ils avaient vaincus à la guerre, il osa le faire aux Romains et à leurs sujets, parce que les Daces, ses ancêtres, avaient été assujettis au cens, lorsque Trajan voulut les punir de leurs fréquentes révoltes. On paya donc pour sa tête, on paya pour sa vie. Cependant il ne se fiait point aux premiers commissaires, il en envoya d'autres, et puis d'autres encore, comme pour trouver davantage; et toujours on doublait le cens, non pas qu'ils l'eussent trouvé, mais parce qu'ils ajoutaient à leur gré, pour ne paraître pas avoir été envoyés inutilement. Cependant les animaux périssaient, les hommes mouraient; on n'en payait pas moins pour les morts; il n'était plus permis ni de vivre ni de mourir gratis; il n'y avait que les mendiants dont on ne pût rien exiger, et que leur misère exemptât des vexations. Cet homme débonnaire eut compassion d'eux, au point de les tirer de leur indigence. Il ordonna de les rassembler tous, de les embarquer sur de petits navires et de les noyer dans la mer. Telle fut la miséricorde de Galérius. On peut en juger par ce qu'il fut pour les chrétiens là où il était entièrement le maître, c'est-à-dire en Orient, où il était dignement secondé par son neveu Maximin (1).

Cependant le jugement de Dieu sur Galérius approchait, et ses affaires commencèrent bientôt d'aller en décadence. Occupé à ramasser de l'argent par ses exactions, il ne s'était point encore appliqué à renverser Constance, mais attendait sa mort. Il ne croyait cependant pas qu'il mourrait sitôt. Constance, grièvement malade, lui avait écrit plusieurs fois de lui envoyer son fils Constantin pour le voir. Mais Galérius ne voulait rien moins que cela. Souvent même il avait dressé des embûches au jeune homme; car il n'osait l'attaquer ouvertement, de peur d'exciter contre lui-même une guerre civile, et principalement de s'attirer la haine des troupes, ce qu'il craignait le plus. Il l'avait donc exposé plus d'une fois aux bêtes et à d'autres périls, sous prétexte de jeux et d'exercices; mais en vain : Dieu protégeait le jeune homme et le tira de ses mains dans le moment critique. En effet, ne pouvant plus lui refuser son congé, un soir Galérius lui donna une lettre et lui dit de partir le lendemain matin après avoir reçu ses ordres, prétendant le retenir sous quelque prétexte ou écrire auparavant à Sévère de l'arrêter. Constantin le prévit bien, et, après le souper, quand Galérius fut endormi, il partit en diligence et enleva les chevaux publics de plusieurs journées. Le lendemain Galérius dormit exprès jusqu'à midi, puis il demanda Constantin. On lui dit qu'aussitôt après le souper il était parti. Il se mit à s'emporter et à frémir. Il demanda les chevaux publics pour le faire ramener. On lui dit qu'ils étaient enlevés par toutes les postes. A peine put-il retenir ses larmes. Mais Constantin, faisant une diligence incroyable, arriva à Boulogne dans les Gaules, au moment même où son père s'y embarquait pour l'Angleterre. Constance, victorieux des Pictes, mourut peu après à York, le 25 juillet 306, après avoir recommandé son fils aux soldats et lui avoir remis l'empire. Constantin, reconnu empereur, fit une première ordon-

(1) Lact. *De mort. persec.*

nance ce fut de rendre les chrétiens à leur culte e. à leur Dieu.

Peu de jours après, son image, couronnée de lauriers, suivant la coutume, fut portée à Galérius en Orient. Le despote cruel délibéra longtemps s'il la recevrait. Il pensa la livrer aux flammes, ainsi que celui qui l'avait apportée; mais ses amis le détournèrent de cet excès, en lui représentant le péril : c'est que tous les soldats, malgré lesquels il avait fait des césars inconnus, se joindraient avec enthousiasme à Constantin, dès qu'il viendrait en armes. Il reçut donc son image à contre-cœur, et lui envoya à lui-même ensuite la pourpre, pour faire croire qu'il l'associait volontairement à l'empire. Dès lors tous ses projets se trouvaient dérangés; au delà du nombre de quatre, il ne pouvait plus en nommer un autre comme il avait voulu. il imagina ceci : ce fut de donner le titre d'auguste à Sévère, qui était plus âgé, et qu'il avait déjà fait césar. Ainsi les deux augustes étaient Galérius lui-même et Sévère ; les deux césars: Maximin et Constantin, lequel se trouvait réduit au quatrième rang, au lieu du second que l'armée lui avait donné.

Galérius croyait avoir arrangé les choses en quelque manière quand tout à coup il lui vint de nouvelles alarmes : son gendre Maxence avait été fait empereur à Rome. Voici quelle fut la cause de cette révolution. Galérius ayant entrepris de ravager le monde par ses recensements. il ne voulut pas même exempter de cette catégorie le peuple romain. Déjà il avait expédié des commissaires à Rome, pour enregistrer le peuple. Il venait au même temps de supprimer le camp des prétoriens. Le peu de soldats qui y restaient en garnison, trouvant l'occasion favorable, tuèrent certains magistrats et revêtirent Maxence de la pourpre; le peuple, déjà porté à l'émeute, le vit sans aucune peine. A cette nouvelle, Galérius fut déconcerté quelque peu; cependant il ne s'effraya pas trop. Il haïssait l'individu, et ne pouvait pas faire trois césars. Il lui semblait assez d'en avoir fait un contre son gré. Il appelle donc Sévère, l'exhorte à récupérer l'empire; car l'Italie était son partage. Il l'envoie avec l'armée du vieux Maximien, pour perdre son fils Maxence; il l'envoie contre Rome, où ces mêmes soldats avaient été accueillis souvent au milieu des délices, et qu'ils souhaitaient non-seulement voir saine et sauve, mais habiter toujours. Quoique Maxence, qui avait tramé toute cette révolution, pût gagner, comme par un droit d'hérédité, les anciens soldats de son père, il craignit cependant que son beau-père Galérius, laissant Sévère en Illyrie, ne s'avisât de venir lui-même avec son armée. Pour se prémunir contre ce péril, il envoie la pourpre à son propre père, qui depuis son abdication demeurait en Campanie, et le nomme auguste pour la seconde fois. Le vieux Maximien, qui aimait les nouveautés et qui avait quitté l'empire malgré lui, le reprit volontiers. Sévère s'avançait cependant, et vint sous les murs de Rome. Aussitôt les soldats emportent les enseignes et passent à celui-là même contre lequel on les avait fait marcher. Que restait-il à Sévère dans cet abandon, si ce n'est la fuite? Il faillit même se voir couper la retraite par le vieux Maximien, qui avait déjà repris l'empire. Il n'eut que le temps de se renfermer à Ravenne, avec quelque peu de soldats. Bientôt, voyant qu'on allait le livrer à Maximien, qui l'assiégeait, il se rendit lui-même, et lui rendit la pourpre qu'il en avait reçue deux ans auparavant. Il n'y gagna que de mourir d'une mort plus douce; car, peu de jours après, on lui fit couper les veines. Ainsi finit Sévère, vers le mois de février 307 Il laissait un fils, nommé Sévérien, que nous verrons mis à mort par Licinius.

Maximien, qui connaissait la fureur de Galérius, ne douta point que, quand il aurait appris la mort de Sévère, il ne vînt avec une armée en Italie. Peut-être même qu'il s'adjoindrait Maximin, en sorte qu'il n'y eût pas moyen de résister à leurs forces réunies. C'est pourquoi, ayant mis Rome en état de défense, il alla dans les Gaules trouver Constantin, pour l'attirer à son parti en lui faisant épouser Fausta, sa fille cadette. Constantin avait déjà eu une femme nommée Minervine, dont il avait un fils nommé Crispe. En faveur de son mariage avec Fausta, il reçut le nom d'auguste, le dernier mars de cette année 307. Cependant Galérius vint en Italie avec une armée, et marcha droit à Rome, résolu d'abolir le sénat et de massacrer le peuple. Il trouva tout fermé et fortifié. Nul espoir de l'emporter d'assaut; le siége était difficile : il n'avait point assez de troupes pour environner les murs; car jamais il n'avait vu Rome, et ne la croyait pas beaucoup plus grande que les villes qu'il connaissait. Quelques légions l'abandonnèrent, irritées de ce qu'il les faisait marcher contre son beau-père et contre Rome; le reste branlait. Craignant alors la fin de Sévère, il se réduisit aux prières et aux soumissions, prosterné aux pieds des soldats, jusqu'à ce qu'il eût ramené leurs esprits par les plus grandes promesses, et donné le signal de la retraite. Si quelqu'un, même avec peu de monde, avait voulu le poursuivre dans sa fuite, il aurait pu l'écraser facilement. Lui-même en avait peur. Aussi permit-il à ses soldats de se disperser au loin et de tout ravager, afin que si quelqu'un avait voulu le suivre, il ne trouvât point de subsistances. Partout donc où passa cette troupe funeste, elle saccagea l'Italie, violant les femmes et les vierges, mettant à la torture les parents et les maris, pour les forcer à livrer leurs filles, leurs épouses et leurs richesses. On emmenait des troupeaux de bétail, comme d'une terre barbare. Voilà comme se retira chez soi le dévastateur de l'Italie. Il n'y avait pas de quoi s'en étonner. Dès qu'il eut le nom d'empereur, il se montra l'ennemi du nom de Rome; car il voulait que l'empire fut appelé, non

plus romain, mais dacique, de son pays natal (1)

Pendant que les différentes têtes de l'empire idolâtre de Rome s'élevaient et disparaissaient ainsi l'une après l'autre, l'Église du Christ, le royaume de Dieu parmi les hommes, continuait son œuvre de régénération. En Orient, elle ne cessait d'envoyer au ciel des martyrs ; en Égypte, elle peuplait les déserts de saints ; plus tranquille en Occident, elle travaillait à cicatriser ses plaies. Car, dans ces premiers temps non plus que dans le nôtre, tout n'était pas parfait. A côté des martyrs et des confesseurs, il y avait des chrétiens faibles, indifférents, pleins de l'esprit du monde, livrés à des passions honteuses, scandaleux, apostats même. Car, après tout, les chrétiens sont encore hommes. L'Église ne se bornait point à honorer les martyrs ; elle s'appliquait surtout à relever ce qui était tombé, à ramener ce qui était égaré, à remettre ce qui était brisé, à guérir ce qui était malade, à ranimer ce qui était mort. Elle prenait pour cela, ou plutôt ses évêques prenaient des moyens divers, suivant les temps et les pays.

En Égypte, saint Pierre, évêque d'Alexandrie, donna là-dessus des règles d'une discrétion compatissante. C'était vers la quatrième Pâque, depuis le commencement de la persécution. Parmi ceux qui étaient tombés, les uns avaient souffert la prison et la torture, et n'étaient tombés que par faiblesse ; quelques-uns en étaient dans le deuil depuis trois ans. Le bon pasteur déclare qu'il suffit de leur ordonner encore quarante jours de jeûne. D'autres, ayant souffert la prison, s'étaient laissé vaincre sans combat ; une année de pénitence leur suffira, outre le temps qu'ils ont déjà fait. Ceux qui, sans avoir rien souffert, ont été entraînés par la crainte et viennent à pénitence, il faut leur proposer la parabole du figuier stérile ; et s'ils montrent de dignes fruits de pénitence pendant un an, ils pourront être secourus. Quant aux impénitents désespérés, il faut leur rappeler l'histoire du figuier maudit. D'autres, pour ne pas sacrifier eux-mêmes aux idoles, avaient envoyé des païens à leur place, donné ou pris des billets, ou bien employé d'autres stratagèmes ; ils ajouteront six mois à la pénitence qu'ils ont déjà faite. D'autres avaient envoyé à leur place des esclaves chrétiens : les esclaves feront un an, et les maîtres trois ans de pénitence. Ceux qui, après leur chute, sont revenus au combat, se déclarant chrétiens, et ont souffert la prison et les tourments, il est juste de les consoler et de communiquer avec eux en tout, et pour la paix, et pour la participation du corps et du sang ; car si tous ceux qui sont tombés eussent fait de même, ils auraient témoigné une parfaite conversion. Quant à ceux qui se sont présentés en étourdis au combat, quoiqu'ils n'aient pas observé les règles de la prudence, dès qu'ils ne sont pas tombés il ne faut pas laisser de communiquer avec eux. Les clercs qui ont quitté leur poste pour aller se présenter eux-mêmes, dès qu'ils sont tombés, ils ne doivent pas rentrer dans leur ministère : la communion leur suffit. Les fidèles qui, dans la première chaleur de la persécution, en voyant la constance des martyrs, la chute de quelques-uns, se sont déclarés eux-mêmes, et ont faibli après de longs tourments, ceux-là sont plus dignes de compassion. Ceux qui ont donné de l'argent pour se délivrer tout à fait de la vexation des méchants, sont exempts de reproche. Ils ont souffert de la perte de leurs biens pour éviter la perte de leur âme : ce que d'autres plus intéressés n'ont pas fait. On ne peut accuser non plus ceux qui se sont retirés, en quittant tout : comme si les autres avaient été pris pour eux. Si l'on a fait violence à quelques-uns ; si on leur a mis un bâillon dans la bouche ; s'ils ont souffert constamment qu'on leur brûlât les mains, en les traînant aux sacrifices profanes, comme m'ont écrit de leur prison les bienheureux martyrs qui sont en Libye, et d'autres de nos coopérateurs, ils doivent être comptés entre les confesseurs et même entre les ministres sacrés, puisqu'ils ne pouvaient plus parler ni se remuer, pour résister à la violence, et qu'ils n'ont point consenti aux crimes des persécuteurs. Tels sont les canons ou règles de saint Pierre d'Alexandrie : ce qu'il y prescrit même de plus sévère, il l'adoucit par des sentiments et des paroles de charité (2).

Lui-même avait eu et avait encore beaucoup à souffrir de la part des idolâtres, qui le regardaient comme le chef des chrétiens en Égypte. Pour se soustraire à la rage des persécuteurs, il se réfugiait d'un lieu dans un autre ; il se cacha successivement en Mésopotamie, en Syrie, en Palestine, dans les îles de la mer. Au milieu de ces calamités, il ne cessait nuit et jour d'écrire à son troupeau, pour le confirmer dans la foi et dans l'unité du Christ. A la persécution des païens se joignait la séduction des schismatiques. Mélèce, évêque de Lycopolis, ayant été convaincu de plusieurs crimes, en particulier d'avoir sacrifié aux idoles, fut déposé par Pierre dans un concile. Bien loin de se soumettre et de faire pénitence, il commença un schisme qui divisa toute l'Égypte. Il y donna pour prétexte que Pierre, dans la réconciliation des apostats, usait de trop d'indulgence. Le saint évêque d'Alexandrie avait donc à prémunir les fidèles et contre le schisme et contre l'apostasie. Il était dans des anxiétés continuelles, particulièrement pour trois évêques, Philéas, Hésychius et Théodore, détenus pour la foi dans les prisons, avec plus de six cent soixante chrétiens. D'un côté, les païens leur faisaient endurer divers supplices ; de l'autre, Mélèce travaillait à les séduire. Pierre craignait donc

— (2) L'abbe, t. I.

beaucoup, et ne cessait d'écrire aux trois évêques et aux autres confesseurs pour les exhorter à la persévérance. Il ne fut hors d'inquiétude que quand il apprit que tous avaient remporté la palme du martyre. Tel était saint Pierre d'Alexandrie. Nous apprenons ces détails des *Actes sincères* de son martyre, découverts et publiés récemment par le cardinal Mai (1).

Dans le concile d'Elvire, que tinrent, avant le commencement de la persécution, dix-neuf évêques d'Espagne, on voit prédominer un esprit différent : celui de la sévérité. Ces évêques, parmi lesquels on remarque Valère de Saragosse, et Osius de Cordoue, l'un et l'autre confesseurs, y spécifient plus d'une douzaine de cas où ils refusent, même à la fin de la vie, non pas la pénitence, mais la communion, savoir ; au chrétien qui a volontairement apostasié ; à celui qui, après son baptême, prend la charge de flamine ou prêtre d'idoles et leur sacrifie ; au délateur qui aura fait proscrire ou mettre à mort quelqu'un ; à celui qui en aura fait mourir un autre par malice ; à celui qui aura porté un faux témoignage contre un évêque, un prêtre ou un diacre ; à celui qui, après avoir fait pénitence d'un adultère, retombe dans la fornication ; au mari complice de l'adultère de sa femme ; à la femme qui, devenue enceinte d'un adultère, fait périr son fruit ; à celle qui quitte son mari pour en épouser un autre ; à la mère qui prostituerait sa fille ; à ceux qui commettraient le péché de sodomie ; à celui qui épouserait la fille de sa femme ; à ceux qui marieraient leurs filles à des prêtres d'idoles ; à l'évêque, au prêtre, au diacre, que l'on découvrirait avoir commis un adultère depuis son ordination ; aux vierges consacrées à Dieu, qui auront trahi leur vœu et vécu dans la débauche. Si elles ne sont tombées qu'une fois par séduction et par faiblesse, et qu'elles aient fait pénitence toute leur vie, on leur donnera la communion à la fin.

Comme dans les quatre-vingt-un canons de ce concile, il n'y en a pas un qui parle de ceux qui étaient tombés dans la persécution, soit par la crainte de l'exil ou de la mort, soit par la violence des tourments, il est clair qu'à l'époque où le concile dressait ces règlements la persécution n'était pas encore commencée. Ce qui le confirme, c'est le grand commerce qu'on y voit entre les chrétiens et les idolâtres. Des chrétiens, soit fidèles, soit catéchumènes, prenaient ou gardaient les charges de flamines ou sacrificateurs des idoles, à cause de la dignité temporelle qui y était jointe. Et ce qui est plus étonnant, le concile ne les oblige pas de les quitter ; il détermine seulement les peines pour les divers actes d'idolâtrie qu'ils pouvaient y commettre. S'ils sacrifient aux idoles, ils sont privés de la communion, même à la mort ; s'ils n'ont fait que donner les spectacles, on leur accorde la communion à la fin, après une pénitence légitime. S'ils sont catéchumènes et qu'ils se soient abstenus des sacrifices, après trois ans ils seront admis au baptême. Ceux de ces flamines qui n'auront fait que se couronner de fleurs, sans sacrifier ni contribuer aux frais du culte des idoles, seront reçus à la communion après deux ans. Le duumvir ou magistrat municipal, pendant l'année de sa magistrature, devait s'abstenir d'entrer dans l'église, parce qu'il ne pouvait s'exempter d'assister au moins à quelque cérémonie païenne. Il est défendu aux femmes de donner leurs habits pour l'ornement d'une pompe séculière ou idolâtre, sous peine d'être privées de la communion pendant trois ans. Il est défendu aux propriétaires des terres de passer en compte ce qui aura été employé pour une idole, sous peine de cinq ans d'excommunication. On exhorte les fidèles à ne point souffrir d'idoles dans leurs maisons, autant qu'il sera possible ; s'ils craignent la violence de leurs esclaves, qu'au moins ils se conservent purs eux-mêmes. Si cependant quelqu'un brise des idoles et est tué sur la place, il ne sera point reçu au nombre des martyrs, parce que cela n'est point écrit dans l'Evangile, et on ne trouve point qu'il ait jamais été pratiqué sous les apôtres.

Les lois païennes donnaient aux maîtres tout pouvoir sur leurs esclaves ; ils pouvaient les tuer sans que personne s'en inquiétât. Les évêques commencent une autre législation. Une maîtresse qui, par jalousie, aura fouetté si cruellement sa servante qu'elle en soit morte, s'il paraît qu'elle l'a tuée volontairement, elle fera sept ans de pénitence, et cinq si c'est involontairement. La loi civile autorisait le divorce ; les évêques le défendent sous peine de n'avoir pas même la communion à la mort. Ils règlent également plusieurs cas relatifs au mariage et aux fiançailles.

Touchant les ordinations et la vie cléricale : Il est défendu d'ordonner dans une province ceux qui auront été baptisés dans une autre, parce que leur vie n'est pas connue. On ne doit pas promouvoir à la cléricature ceux qui reviennent d'une hérésie quelconque, non plus que les affranchis dont les patrons sont dans le siècle, c'est-à-dire païens. C'est à cause des devoirs des affranchis, qui étaient un reste de servitude. On ne doit point ordonner sous-diacres ceux qui ont commis un adultère dans leur jeunesse, de peur qu'ensuite ils n'arrivent par subreption, à un degré plus élevé ; si l'on en a ordonné, qu'on les dépose Il est ordonné généralement aux évêques, aux prêtres, aux diacres et à tous les clercs qui sont dans le ministère, de s'abstenir de leurs femmes, sous peine d'être privés de l'honneur de la cléricature. L'évêque ou tout autre clerc n'aura avec lui que sa sœur ou sa fille, qui soit vierge ou consacrée à Dieu ; mais point d'étrangère. Si l'on découvre que quelqu'un des clercs ait pris des usures, il sera dégradé

(1) *Spicilegium romanum*, Romæ, 1840, t. III, p. 671-693.

et excommunié. Si un laïque en est convaincu et qu'il se corrige, on lui pardonnera ; s'il persévère dans cette iniquité, on le chassera de l'église. Les évêques, les prêtres et les diacres ne quitteront point leurs places pour trafiquer, et ne voyageront point par les provinces pour fréquenter les foires et les marchés. Toutefois, ils pourront envoyer leur fils, leur affranchi ou quelque autre personne, pour se procurer la subsistance ; et, s'ils veulent trafiquer, ils trafiqueront dans la province. Cette tolérance s'explique par la pauvreté des clercs ; mais elle n'en avait pas moins d'inconvénients.

Dans d'autres règlements il est défendu aux femmes de passer la nuit en veilles dans les cimetières, parce que souvent il se commettait des crimes en secret sous prétexte de prières. Il ne devait pas y avoir de peintures dans les églises, de peur que ce qui est servi et adoré ne fût peint sur les murailles. Peut-être craignait-on que ces peintures, ne pouvant être enlevées dans le temps de la persécution, ne fussent profanées par les infidèles ou ne leur servissent de prétexte à des calomnies. Il est défendu aux clercs et à tous les fidèles de manger avec les Juifs, sous peine d'excommunication. Si un fidèle joue de l'argent aux dés, il sera excommunié ; s'il se corrige, il pourra être réconcilié après un an (1).

Des règlements de cette nature dénotent un temps où la persécution n'avait pas encore commencé. Elle venait de finir ; mais les églises n'étaient point encore rebâties lorsqu'un autre concile se tint en Afrique, à Cirthe, actuellement Constantine, dans le royaume d'Alger. Onze ou douze évêques de Numidie s'y assemblèrent pour élire un successeur à Paul, évêque de cette ville, qui était mort. Ils s'assemblèrent donc dans la maison d'un particulier. Le primat de Numidie, qui était alors Second, évêque de Tigise, s'assit et dit : Éprouvons-nous d'abord nous-mêmes, afin que nous puissions ordonner ici un évêque ; puis s'adressant à Donat de Masculite : On dit que vous avez livré les Écritures. Donat répondit : Vous savez, mon frère, combien Florus m'a cherché pour m'obliger à offrir de l'encens. Dieu n'a pas permis que je sois tombé entre ses mains ; puis donc que Dieu m'a pardonné, réservez-moi à Dieu. Second insista : Que ferons-nous donc des martyrs qui ont été couronnés pour ne les avoir pas livrées ? Donat répondit : Renvoyez-moi à Dieu, je lui en rendrai compte. Second lui dit : Passez d'un côté. Puis, s'adressant à Marin de Tibilite : On dit que vous aussi vous les avez livrés. J'ai donné de petits papiers à Pollus, répondit Marin, mais j'ai gardé mes livres. Passez de ce côté, lui dit Second. Ensuite s'adressant à Donat de Calame : On dit que vous avez livré les Écritures. Donat répondit : J'ai donné des livres de médecine. Passez à côté, lui dit Second. Ensuite, à Victor de Russicade : On dit que vous avez livré les quatre Évangiles. Victor répondit : C'est Valentin, le curateur ; c'est lui qui m'a forcé à les jeter au feu ; je savais bien qu'il fallait les perdre. Pardonnez-moi ce péché, et Dieu me le pardonnera. Passez à côté, lui dit Second. Ensuite, à Purpurius de Limate : On dit que vous avez fait mourir les deux enfants de votre sœur à Milée. Purpurius répondit : Pensez-vous m'épouvanter comme les autres ? Et vous, qu'avez-vous fait, lorsque le curateur et le sénat vous ont arrêté pour vous faire livrer les Écritures ? comment vous êtes-vous tiré de leurs mains, sinon en donnant ou en faisant donner tout ce que vous aviez ? Ils ne vous laissaient pas aller aisément. Pour moi, j'ai tué et je tue ceux qui sont contre moi ; ne m'obligez pas d'en dire davantage, vous savez que je ne me soucie de personne. Second le jeune dit à son oncle Second : Entendez-vous ce qu'il dit contre vous ? Il est prêt à se retirer et à faire schisme, non-seulement lui, mais tous ceux que vous accusez ; je sais qu'ils doivent vous quitter et donner une sentence contre vous ; vous demeurerez seul comme un hérétique. Que vous importe ce que chacun d'eux a fait ? Ils rendront compte à Dieu. L'évêque Second dit à Félix de Rotaria et à Victor de Garbe : Que vous en semble ? Ils répondirent : Ils ont à en rendre compte à Dieu. Second dit alors : Vous le savez et Dieu aussi ; asseyez-vous. Ils répondirent tous : *Deo gratias* (2).

Après ce préléminaire, ces évêques, traditeurs par leur propre confession, ne laissèrent pas de procéder à l'élection d'un évêque de Cirthe, capitale de la Numidie. Et ils élurent Silvain, ce sous-diacre même qui avait livré les Écritures. Et ces mêmes évêques commencèrent à Carthage le schisme des donatistes, sous prétexte que l'évêque de cette ville avait été ordonné par des traditeurs ; schisme qui désola l'Afrique jusqu'à ce qu'elle soit dévastée par les Vandales et enfin par les Sarrasins. Cependant ce concile se tenait l'an 305, le quatrième de mars, et en Afrique, terre modèle de canons et de conciles. Voilà des choses que ne devraient pas oublier les écrivains qui se plaisent à louer les premiers siècles aux dépens de ceux qui suivent. La vérité historique est, que dans tous les siècles de l'Église, on voit et les misères de l'homme, et les miséricordes de Dieu. Par exemple :

Il y avait à Rome une femme puissante, nommée Aglaé, fille d'Acace, qui avait été proconsul, de race de sénateurs. Elle avait donné trois fois les jeux publics à ses dépens à Rome. Elle avait soixante et treize intendants pour gouverner ses domaines ; le premier au-dessus de tous, nommé Boniface, avec qui elle entretenait un commerce criminel. Il était adonné au vin et à toutes sortes de débauches ; mais il avait trois bonnes qualités : l'hospita-

lité, la libéralité, la compassion. Quand il voyait un étranger ou un voyageur, il le servait avec toute sorte d'affection ; la nuit, il allait par les places et par les rues, et donnait aux pauvres ce dont ils avaient besoin.

Après bien du temps, Aglaé, touchée de la grâce de Dieu, l'appela un jour, et lui dit : Mon frère Boniface, tu vois en combien de crimes nous sommes plongés, sans réfléchir qu'il faudra nous présenter devant Dieu, et lui rendre compte de ce que nous avons fait de mal en ce monde. J'ai entendu dire à des chrétiens, que si quelqu'un sert les saints qui combattent pour le Christ, il aura part avec eux au jour du terrible jugement. Je viens aussi d'apprendre que les serviteurs du Christ combattent en Orient contre le démon, et livrent leurs corps aux tourments pour ne point nier le Christ. — Va donc, et apporte-nous des reliques des saints martyrs, afin qu'en les servant et leur bâtissant des oratoires dignes d'eux, nous soyons sauvés par leur moyen, nous et plusieurs autres.

Boniface prit quantité d'or pour acheter les reliques et pour donner aux pauvres, avec douze chevaux, trois litières et divers parfums pour honorer les saints martyrs. En partant il dit à sa maîtresse, par plaisanterie : Madame, si je trouve des reliques de martyrs, je les apporterai ; mais si mes propres reliques vous arrivent, recevez-les comme celles d'un martyr. Aglaé lui dit : Laisse-là ton ivresse et tes extravagances, et songe que tu dois porter les reliques des saints. Pour moi, pauvre pécheresse, je t'attends sous peu. Cependant, que le Seigneur Dieu de l'univers, qui a pris pour nous la forme d'esclave et répandu son sang pour le salut du genre humain, daigne envoyer son ange devant toi, conduire tes pas dans sa miséricorde et accomplir mon désir, sans considérer mes péchés. Boniface partit, et par le chemin il disait en lui-même : Il est juste que je ne mange point de chair et que je ne boive point de vin, puisque, tout indigne et tout pécheur que je suis, je dois porter les reliques des saints martyrs, et, levant les yeux au ciel, il dit : Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de votre Fils unique, venez à mon secours et conduisez mon voyage, afin que votre nom soit glorifié dans tous les siècles. Amen.

Déjà, du temps d'Origène, on voyait des chrétiens dans l'Église, qui avaient beaucoup de zèle pour les œuvres extérieures de piété et de charité, sans avoir encore la force de renoncer à de mauvaises habitudes. Aglaé et Boniface étaient de ce nombre.

L'Église d'Occident jouissait alors d'une paix profonde, Maxence même, qui avait pris à Rome le titre d'empereur en 306, fit d'abord semblant d'embrasser la foi chrétienne, pour flatter le peuple romain. Il commanda à ses sujets de cesser la persécution, et voulut paraître beaucoup plus doux et plus humain que ses prédécesseurs. On trouve, vers ce temps, que Melchiade ou Miltiade, alors prêtre de l'Église romaine et depuis Pape, envoya le diacre Straton avec des lettres de l'empereur Maxence et du préfet du prétoire, au préfet de Rome, pour rentrer dans les lieux que l'on avait ôtés aux chrétiens pendant la persécution (1).

Les choses ne se passaient pas de même en Orient. La persécution y était plus cruelle que jamais, sous l'empire de Galérius et de Maximin Daïa, surtout dans la Cilicie, qui avait Simplicius pour gouverneur. Boniface, après quelques jours de chemin, arriva dans la ville de Tarse, capitale de cette province. Apprenant que dans ce moment-là même il y avait des martyrs qui combattaient, il dit à ses compagnons de voyage : Mes frères, allez chercher une hôtellerie et faites reposer les bêtes : moi, je m'en vais voir ceux que je désire le plus. Étant arrivé au lieu du combat, il vit les martyrs dans les tortures. L'un était pendu par un pied, et avait du feu sous la tête ; un autre était attaché à des pieux extrêmement écartés ; les bourreaux en sciaient un troisième ; un quatrième avait les mains coupées ; un cinquième avait un pieu fiché dans la gorge, et était ainsi cloué à terre ; un autre avait les pieds et les mains renversés et attachés par derrière, et les bourreaux le frappaient à coups de bâton. Leurs tourments glaçaient d'effroi les spectateurs. Boniface s'approcha des martyrs, qui étaient au nombre de vingt, et les baisait, en criant : Qu'il est grand, le Dieu des chrétiens ! qu'il est grand, le Dieu des saints martyrs ! De grâce, serviteurs du Christ, priez pour moi, afin que j'entre en part avec vous au combat contre le démon ? Il s'assit à leurs pieds et embrassait leurs liens, les baisant et disant : Combattez, athlètes et martyrs du Christ, foulez aux pieds le démon ; un peu de patience ; le travail est petit et la récompense est grande.

Le gouverneur, jetant les yeux sur le peuple, l'aperçut et dit : Qui est celui-là qui se moque ainsi de moi et des dieux ? qu'on l'amène à mon tribunal. Puis, s'adressant à lui-même : Dis-moi, qui es-tu, toi qui méprises la splendeur de mon siége ? Boniface répondit : Je suis chrétien ; et, comme j'ai le Christ pour maître, je vous méprise, vous et votre tribunal. Le gouverneur reprit : Comment t'appelles-tu ? Boniface répondit : Je vous l'ai déjà dit : je suis chrétien ; mais si voulez savoir mon nom vulgaire, on m'appelle Boniface. Le gouverneur dit : Avant que je te touche les côtés, approche et sacrifie. Boniface répondit : Je vous ai déjà dit plusieurs fois que je suis chrétien et que je ne sacrifie point aux démons. Si vous voulez faire quelque chose, faites : voilà mon corps devant vous. Le gouverneur, en colère, le fit suspendre et déchirer avec des ongles de fer ; les bourreaux le déchirèrent tellement, qu'on lui voyait les os. Le bienheureux ne répondait

(1) Euseb., l. VIII, c. xiv. Aug., *Brev.* [illegible] coll.,

rien, mais fixait les yeux sur les saints martyrs. Le gouverneur, lui ayant fait donner quelque relâche, lui dit une heure après : Misérable! sacrifie et prends pitié de toi. Trois fois misérable, lui répondit le bienheureux, vous ne rougissez pas de me répéter sans cesse : Sacrifie, à moi qui ne veux pas seulement entendre parler de vos simulacres de néant? Le gouverneur ordonna d'aiguiser des roseaux et de les lui enfoncer sous les ongles des mains. Le saint regardait le ciel et souffrait sans rien dire. Le gouverneur, le voyant insensible aux tourments, commanda qu'on lui ouvrît la bouche et qu'on y versât du plomb bouillant. Avant qu'on l'exécutât, le bienheureux regardant au ciel, fit cette prière : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu ; venez au secours de votre serviteur, soulagez-moi dans ces peines et ne permettez pas que je sois vaincu par cet impur gouverneur ; vous savez que c'est pour votre nom que je souffre. Ayant achevé sa prière, il cria aux autres martyrs : Je vous supplie, serviteurs du Christ, priez pour votre serviteur! Les saints dirent tout d'une voix : Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même enverra son ange pour vous délivrer de ce méchant ; il achèvera dans peu votre course et placera votre nom entre les premiers-nés. Après qu'ils eurent achevé leur prière et dit amen, le peuple se mit à pleurer et cria à haute voix : Il est grand, le Dieu des chrétiens! Il est grand, le Dieu des martyrs! Jésus-Christ, Fils de Dieu, sauvez-nous! nous croyons tous en vous et nous avons recours à vous. Anathème aux idoles des nations! Alors tout le peuple courut renverser l'autel et jeter des pierres au gouverneur, qui se leva et se retira, effrayé de ce tumulte

Le jour suivant, de grand matin, il s'assit sur son tribunal, fit amener le saint et lui dit : Misérable, d'où te vient cette fureur, de mettre tes espérances en un homme, et un homme qui a été crucifié comme un malfaiteur? Le martyr lui répondit : Tais-toi, n'ouvre pas tes lèvres impures pour nommer Notre Seigneur Jésus-Christ. Serpent à l'intelligence ténébreuse, qui as vieilli en de mauvais jours, anathème a toi! car Jésus-Christ, mon maître, a souffert pour sauver le genre humain. Le gouverneur, irrité, commanda que l'on emplit une chaudière de poix, et que quand elle serait bouillante, on y jetât le saint la tête la première. Le martyr, ayant fait le signe de la croix, y fut jeté. Mais un ange descendit du ciel et toucha la chaudière, qui fondit aussitôt comme la cire devant le feu. Elle ne fit point de mal au saint, mais elle brûla plusieurs des ministres. Le gouverneur, épouvanté de la puissance du Christ et de la patience du martyr, commanda qu'on lui coupât la tête avec l'épée, disant : Nous ordonnons que celui qui n'obéit point aux lois des empereurs, subisse la peine capitale. Les soldats le tirèrent promptement du tribunal. Le martyr, ayant fait le signe de la croix, supplia les bourreaux de lui donner un peu de temps pour prier, et, se tenant debout vers l'orient, il dit : Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, venez au secours de votre serviteur, envoyez votre ange et recevez mon âme en paix, afin que le dragon meurtrier ne puisse lui faire de mal. Mettez-moi en repos avec le chœur de vos saints martyrs, et délivrez votre peuple de cette oppression des impies. Car à vous appartient l'honneur et la puissance, avec votre Fils unique et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles, amen. Ayant achevé sa prière, il fut exécuté ; et il se fit un grand tremblement de terre, en sorte que tous s'écrièrent : Il est grand, le Dieu des chrétiens! Et plusieurs crurent en Jésus-Christ.

Cependant les compagnons de Boniface le cherchaient partout : ne le trouvant point, ils commencèrent à se dire l'un à l'autre : Il sera donc dans un lieu de débauche ou dans un cabaret à se réjouir, tandis que nous nous tourmentons à le chercher. En discourant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui dirent : N'avez-vous pas vu ici un étranger venu de Rome? Il leur dit : Hier il y eut un étranger qui fut martyrisé pour le Christ et il eut la tête coupée. Et où est-il? demandèrent les autres. Il répondit : Dans l'arène, et il ajouta : Comment est-il fait? Ils dirent : C'est un homme carré, épais, blond, qui porte un manteau d'écarlate. Il répliqua : Celui que vous cherchez souffrit hier le martyre. Eux répondirent : Celui que nous cherchons est un ivrogne et un débauché qui n'a rien de commun avec le martyre. L'autre repartit : Que vous coûtera-t-il de venir jusqu'à l'arène et de le voir? Ils le suivirent donc, et il leur montra son corps étendu. Ils le prièrent de leur montrer aussi sa tête; il l'alla chercher et l'apporta. Le visage du martyr, étant présenté à ses compagnons, leur parut miraculeusement sourire. Eux, l'ayant reconnu, pleurèrent amèrement en disant : Ne vous souvenez pas de notre péché et du mal que nous avons dit de vous, serviteur du Christ! Et ils dirent à l'officier : Voilà celui que nous cherchons ; nous vous prions de nous le donner. Il refusa de le leur donner gratuitement ; et ils lui en payèrent cinq cents sous d'or, plus de dix mille de nos francs, et l'emportèrent. Ils l'embaumèrent et l'enveloppèrent de linges précieux, le mirent dans une des litières et reprirent leur chemin avec joie, louant Dieu de l'heureuse fin du saint martyr.

Cependant un ange apparut à Aglaé, et lui dit : Celui qui était votre esclave est à présent notre frère ; recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement ; car, par son intercession, tous vos péchés vous seront remis. Elle se leva promptement, prit avec elle des ecclésiastiques pieux, avec des cierges et des parfums, et, faisant ainsi des prières, ils allèrent au-devant des saintes reliques. Déjà, un demi-siècle auparavant, et dans le fort de la persécution, nous avons vu les reliques de

saint Cyprien transportées ainsi avec des cierges et des flambeaux. Celles de saint Boniface furent placées à cinquante stades de Rome et Aglaé y fit bâtir un oratoire digne du saint martyr. Il s'y opéra plusieurs miracles ; les démons y étaient chassés et les malades guéris. Aglaé renonça au monde, donna tout son bien aux pauvres et affranchit tous ses esclaves, ne retenant que quelque peu de filles, qui renoncèrent au monde avec elle. Elle se consacra ainsi au service de Jésus-Christ, et lui devint si agréable qu'elle chassait les démons et guérissait toutes sortes de maladies par ses prières. Elle vécut encore dans les exercices de la piété treize ans, après lesquels elle s'endormit en paix, et fut enterrée auprès de saint Boniface (1).

La persécution ne fut peut-être pas moins cruelle en Cappadoce qu'en Cilicie. Plusieurs martyrs y combattirent jusqu'à la mort; plusieurs, en ayant été fort proches, furent conservés pour servir d'exemples aux autres. Il y en eut qui s'enfuirent, entre autres le père et la mère de Basile, père du grand saint Basile, depuis évêque de Césarée. Ils savaient la règle du martyre, qui était de ne point aller au combat volontairement, pour épargner et les persécuteurs et les chrétiens faibles, mais de ne pas reculer quand on était en présence. Ils se retirèrent donc dans les forêts du Pont avec très-peu de domestiques, et y menèrent une vie très-rude pendant sept ans, c'est-à-dire depuis l'on 306 jusqu'à l'an 313 et la fin de la persécution. Ils étaient riches et accoutumés à une vie différente de celle qu'ils passaient dans ces bois inhabités, loin de leurs amis, exposés aux injures du temps et réduits à une nourriture très-chétive. Ils prièrent Dieu de les soulager, comme il avait secouru son peuple dans le désert; et aussitôt il leur envoya quantité de cerfs, dont ils prirent autant qu'ils voulurent (2).

Un jeune homme d'une illustre naissance, nommé Théodore, originaire de l'Orient, venait d'être enrôlé dans une légion qui tenait son quartier d'hiver à Amasée, métropole du Pont. C'était peu après que Galérius et Maximin eurent publié leurs édits pour continuer la persécution de Dioclétien. Le jeune soldat, bien loin de dissimuler sa foi, la portait comme écrite sur le front. Il fut présenté au tribun de la légion et au gouverneur de la province, qui lui demandèrent pourquoi il n'adorait pas les dieux, suivant les ordres des empereurs. Il répondit : Je suis soldat de Jésus-Christ, mon roi. Je ne connais point les dieux. Mon Dieu est Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu. Les dieux que vous voulez que j'adore ne sont pas des dieux, mais des démons ; quiconque leur attribue des honneurs divins est dans l'erreur. Voilà quelle est ma religion, quelle est ma foi pour laquelle je suis prêt à tout souffrir. Si mes paroles vous choquent, frappez, déchirez, brûlez-moi, coupez-moi la langue. Il est juste que tous mes membres souffrent pour leur Créateur.

Les juges embarrassés d'une réponse aussi hardie, délibéraient de ce qu'ils avaient à faire, lorsqu'un officier, voulant railler le saint sur ce qu'il avait dit du Fils de Dieu, se mit à lui dire : Quoi donc, Théodore, ton Dieu a-t-il un fils? Est-il sujet à l'amour et aux passions comme les hommes? Non répondit-il, mon Dieu n'est point sujet aux passions. Toutefois il a un Fils, mais un Fils né d'une manière digne de Dieu, et bien au-dessus de vos idées basses et charnelles ; car ce Fils est la parole de vérité, par laquelle il a fait toutes choses. Mais est-ce là ce qu'on enseigne parmi vous? Ne rougissez-vous pas d'adorer des dieux mâles et femelles, sans parler de tout le reste que je n'ose dire? Le tribun demanda : Pouvons-nous connaître ce Fils de Dieu? il répondit : Je voudrais bien que Dieu vous eût donné assez de lumière pour cela. Mais, reprit l'autre officier, quand nous l'aurions connu, nous ne pourrions pas abandonner notre empereur pour nous donner à votre Dieu. Si vous le connaissiez, répondit Théodore, vous seriez bientôt sorti de vos ténèbres, et, au lieu de mettre une confiance fragile dans votre très-fragile prince de la terre, vous vous attacheriez comme moi au Dieu vivant, le Roi, le Seigneur éternel, et vous combattriez comme moi sous ses enseignes.

Les juges, après s'être consultés, témoignèrent avoir pitié de lui et ne le pressèrent pas davantage. Laissons-le là pour quelques jours, dit le tribun; il changera, il viendra de lui-même et il fera ce qui lui est plus avantageux. On le renvoya donc, mais en lui prescrivant un temps pour se résoudre à sacrifier. Le saint ne le perdit pas en de vaines délibérations : il l'employa à prier sans cesse et à louer le Seigneur. Cependant les persécuteurs recherchèrent les chrétiens parmi les habitants d'Amasée, et en firent conduire quelques-uns en prison. Théodore les suivait, les exhortant à demeurer fermes et fidèles à Jésus-Christ, et marquait en toute rencontre le zèle qu'il avait pour son service. Il y avait au milieu de la ville, sur le bord de la rivière d'Iris, un temple de Cybèle, que les fables appelaient la mère des dieux. Théodore, trouvant l'occasion favorable, y mit le feu durant la nuit et le réduisit en cendres avec l'idole. Ce que saint Grégoire de Nysse (3) rapporte comme une générosité louable, quoique le concile particulier d'Elvire paraisse blâmer des actions de ce genre. Théodore ne s'en cacha point; il s'en vantait même publiquement, lorsqu'il fut dénoncé par quelques personnes. Il parut devant le tribunal du gouverneur avec une telle assurance, qu'on l'aurait plutôt pris pour le juge que pour l'accusé. Il avoua le fait qu'on lui imputait. Le juge lui demanda pourquoi il avait brûlé la déesse au lieu de l'adorer. Le saint répondit qu'il avait allumé

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 14 *mai*. — (2) Greg. Naz., *Orat.*, xx. — (3) Greg. Nyss. *In Theod.*

du feu pour mettre cette déesse à l'épreuve; que le feu l'avait attaquée et brûlée, parce que toute sa vertu s'était trouvée de pierre comme sa matière. Le juge en colère le fit fouetter et le manaça d'autres supplices bien plus rigoureux s'il n'obéissait aux ordres des empereurs. Le saint répondit que les supplices les plus terribles ne le feraient point obéir à des hommes contre ce que Dieu lui commandait, et que l'espérance qu'il avait des biens du ciel lui ôtait toute crainte des maux de la terre dont on le menaçait. Le gouverneur, le voyant insensible à ses menaces, tâcha de le gagner par de magnifiques promesses, lui faisant espérer des honneurs, des dignités et le pontificat même. Théodore se moqua de toutes ses promesses; et, pour revenir à ses menaces, dont l'effet était bien plus proche, il l'assura, en faisant le signe de la croix sur tout son corps, que, quand il le ferait fondre dans le feu, quand il le mettrait en pièces, il ne cesserait de confesser Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir.

Le juge, renonçant alors aux moyens de douceur, fit mettre le saint sur le chevalet et ordonna qu'on lui déchirât les côtés avec des ongles de fer. Ce que les bourreaux exécutèrent avec tant de cruauté, que les os en furent tout découverts. Le saint cependant demeura aussi ferme que si on en avait tourmenté un autre. Il ne dit rien au juge, mais il chantait ce verset du psaume : « Je bénirai le Seigneur en tout temps; toujours sa louange sera dans ma bouche. » Le juge, étonné d'une si rare patience, lui dit : N'as-tu pas honte, misérable que tu es, de mettre ta confiance et cet homme que tu appelles Christ et qu'on a fait mourir comme un malheureux? n'as-tu pas honte de t'exposer inconsidérément pour lui aux tourments et aux supplices? Cette honte-là, répondit le saint, est pour moi et pour tous ceux qui invoquent le nom de Jésus Christ un sujet de gloire et de joie.

Après les tourments de la question, il fut mis dans la prison, où Dieu fit paraître les merveilles de sa puissance. Car, selon que le rapporte saint Grégoire de Nysse, on entendit durant la nuit la voix d'une multitude de personnes qui chantaient, et l'on vit une lumière comme de plusieurs lampes allumées. Le geôlier, surpris de ce double prodige, entra dans le cachot et n'y vit autre chose que le saint qui reposait avec d'autres prisonniers. Le juge se le fit amener de nouveau pour le remettre à de nouvelles épreuves; mais le trouvant invincible de tous côtés, il lui prononça la sentence de mort et le condamna à être brûlé vif : ce qui fut exécuté sur-le-champ (1).

A Antioche, il y avait une jeune vierge nommée Pélagie, âgée d'environ quinze ans. La persécution ayant redoublé, elle se renferma chez elle. Mais elle se vit tout d'un coup assiégée par des soldats, qui la sommèrent de paraître devant le juge, qui cherchait à lui ravir sa foi ou sa chasteté. Elle était alors toute seule, n'ayant avec elle ni père, ni mère, ni sœurs, ni nourrice, ni servante, ni voisine, ni amie. Elle était préparée à toutes sortes de tourments et de supplices. Cependant la crainte de perdre la couronne de sa chasteté, la fit résoudre à ne point comparaître et à prévenir les bourreaux par un autre moyen. Elle demanda aux soldats d'attendre qu'elle eût changée de vêtements. Entrée aussitôt dans sa chambre, elle pria Dieu longtemps de lui faire la grâce de paraître devant lui pure et sans tache. Elle se para ensuite, monta sur le toit de la maison, se jeta du haut en bas et mourut dans sa chute (2).

Dans la même ville, il y avait une dame fort considérée pour la noblesse de son sang et la grandeur de ses richesses, pour les rares qualités du corps et de l'esprit dont elle était douée; mais plus relevée encore par sa vertu, qui lui avait acquis une réputation merveilleuse parmi ses concitoyens. Son nom était Domnine. Elle avait deux filles d'une beauté extraordinaire, encore jeunes, nommées Prosdocé et Bérénice, qu'elle avait élevées dans la piété chrétienne avec beaucoup de soin et de succès. Pour éviter la persécution, elle s'enfuit jusques à Edesse, souffrant toutes les incommodités d'un voyage qu'elle faisait sans secours et chargée de la garde de ses filles. Mais comme l'édit de persécution portait que les parents et les proches seraient obligés de découvrir les chrétiens, le mari de sainte Domnine vint à Edesse avec des soldats, et l'ayant trouvée, l'emmena avec ses filles et la fit conduire à Hiéraple de Syrie. Dans le chemin, se rencontrait une rivière; pendant que les soldats dînaient, sainte Domnine prit ses deux filles, et, les tenant toutes deux par les mains, couvertes modestement de leurs habits, elle entra avec elles dans la rivière, où elles se noyèrent toutes trois, pour éviter non-seulement les tourments, mais les outrages dont leur pudeur était menacée. L'histoire de ces trois saintes, ainsi que celle de sainte Pélagie, nous la tenons de deux Pères de l'Eglise, saint Ambroise et saint Chrysostome, qui ont fait leur panégyrique, et regardent comme indubitable qu'elles agissaient par une inspiration particulière de Dieu (3).

En Palestine, sous les gouverneurs Urbain et Firmilien, il y eut un grand nombre de martyrs, dont Eusèbe, témoin oculaire, décrit les divers tourments. Il y avait encore un plus grand nombre de confesseurs, qui, après avoir beaucoup souffert, étaient condamnés aux mines de la Palestine et de l'Egypte. On les comptait par centaines et par milliers. A la plupart d'entre eux, les persécuteurs avaient crevé un œil et coupé un jarret. La persécution dura huit ans dans ce pays. Toutefois, en 308, il y eut quelque relâche, et les confesseurs qui travaillaient aux mines de la Thé

(1) Greg. Nyss.. Ruinart, Surius, Tillemont, Baillet. — (2) Ruinart et *Acta SS.*, 9 *jun.* — (3) *Ibid.*, 4 *oct.*

baïde furent mis en liberté. Les chrétiens espéraient du repos; mais tout d'un coup, on ne sait comment, la persécution se ralluma plus violente que jamais. Maximin envoya contre eux des lettres dans toutes les provinces, et les gouverneurs, par leurs édits, ordonnèrent à tous les magistrats des villes et à tous les commandants des places de faire exécuter les ordres de l'empereur; que les temples des idoles, qui étaient ruinés, fussent relevés et réparés au plus tôt; que tous, hommes, femmes, esclaves, et jusqu'aux enfants à la mamelle, offrissent des sacrifices et des libations, et en goûtassent réellement; que tous les vivres exposés dans les marchés fussent profanés par ces libations; qu'aux portes des bains, il y eût des gardes pour obliger tous ceux qui en sortiraient à sacrifier. Les païens eux-mêmes étaient fatigués de ces nouvelles vexations, et s'en plaignaient hautement.

Les deux plus illustres martyrs de ces contrées furent saint Pamphile, prêtre de Césarée, et saint Méthodius, évêque de Tyr.

Pamphile était né à Beryte en Phénicie, d'une famille considérable. Il y passa les premières années de sa jeunesse, appliqué à l'étude des sciences, où il se rendit très-habile. Il exerça même dans cette ville les premiers emplois de la magistrature; mais enfin il quitta tout pour s'appliquer uniquement à l'étude des Ecritures saintes. Il fit pour cela le voyage d'Alexandrie, où il prit les leçons du prêtre Piétrus, grand philosophe, grand théologien, qui, pour son érudition universelle, fut appelé le jeune Origène. Revenu à Césarée en Palestine, Pamphile y fut ordonné prêtre. Bientôt on le considéra comme le principal ornement de cette église, autant pour sa sainteté que pour sa doctrine. Sa vie se passait dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, principalement de l'humilité, qui lui faisait cacher les autres, de la charité à distribuer ses biens aux pauvres, de la générosité à servir son prochain. Il avait une ardeur si grande pour les sciences et les livres, qu'il monta dans Césarée une bibliothèque des meilleurs ouvrages des anciens. On y compta près de trente mille volumes. il en faisait venir de tous les côtés. Entre ceux qu'il recherchait avec le plus de soin, étaient ceux d'Origène. Il en transcrivit la plus grande partie de sa main. Outre les dépenses qu'il faisait pour sa bibliothèque, il achetait encore des exemplaires de l'Ecriture sainte en grande quantité, et il en faisait des présents à tous ceux qu'il voyait portés à la lecture. Il s'appliquait surtout à ce que le texte de la Bible fût extrêmement correct. Au milieu de ces travaux, il tenait encore une école publique de théologie chrétienne.

Plus d'un martyr sortit de cette école, entre autres deux frères, Apphien et Edèse. Le premier, après avoir souffert d'horribles tortures à Césarée, fut jeté dans la mer à demi mort. Aussitôt il s'éleva une si grande tempête, non-seulement sur la mer, mais dans l'air, que la terre et toute la ville en fut ébranlée; et la mer, comme ne pouvant porter le corps du martyr, le jeta devant les portes de la ville. Tous ceux qui étaient alors à Césarée furent témoins de cette merveille, entre autres Eusèbe, qui la raconte. Edèse endura une mort semblable en Egypte. Urbain était alors gouverneur de Palestine. Dans la multitude des chrétiens qu'il condamna aux fers, aux mines, aux tourments, à la mutilation, à la mort, il fit surtout arrêter le prêtre Pamphile. Il espérait que la chute de cet homme célèbre entraînerait beaucoup d'autres. Il n'omit donc rien pour le porter à sacrifier aux dieux. Le voyant également insensible à ses promesses et à ses menaces, il eut recours aux tourments et lui en fit souffrir des plus cruels. La patience du martyr irrita encore la cruauté du juge. Enfin, après lui avoir fait déchirer les côtés avec les ongles de fer, longtemps et à diverses reprises, et l'avoir mis à deux doigts de la mort par la perte de son sang, il le fit porter dans la prison pour tâcher de prolonger son martyre. Son dessein était de le torturer de nouveau, lorsque ses plaies seraient fermées. Il n'en eut pas le temps. Dans une seule nuit il perdit toute la faveur qu'il avait auprès de César Maximin, dont il avait été jusqu'alors l'ami, le compagnon et le principal ministre. Par un ordre venu tout à coup. il se vit dépouillé en un instant de toutes ses dignités, abandonné de ses grades, chassé honteusement de son palais, traîné dans les rues avec mille indignités; et, après avoir été exposé pendant quelque temps aux mépris et aux insultes de la populace, à qui ses violences et ses débauches l'avaient rendu odieux et devant laquelle il s'humiliait alors bassement, il eut la tête coupée au milieu de la ville même où il avait exercé tant de cruautés. Son successeur, Firmilien, n'en fut pas moins cruel et aura le même sort (1).

Saint Pamphile resta deux ans en prison. Un de ses disciples, l'historien Eusèbe y était enfermé avec lui. Ils composèrent dans cet intervalle l'apologie d'Origène, contre ceux qui combattaient la doctrine de ce grand homme par malignité ou par ignorance, et qui condamnaient ses écrits sans les avoir lus ou compris. L'ouvrage était divisé en cinq livres, auxquels Eusèbe ajouta plus tard un sixième. Il était dédié aux confesseurs qui travaillaient dans les carrières de la Palestine, et dont plusieurs s'étaient laissé prévenir contre Origène et ses amis. Les six livres se voyaient encore en leur entier du temps de Photius, au neuvième siècle; il ne nous est parvenu que le premier de la version latine de Rufin. Nous en avons résumé la substance, lorsque nous avons parlé de la doctrine d'Origène.

(1) Eusèbe. Ruinart. *Acta SS.* Tillemont.

Dès son vivant, cet homme extraordinaire avait eu des saints pour lui et des saints contre lui. La même chose lui arrive après sa mort. Tandis que le martyr Pamphile écrit pour le justifier, un autre martyr écrit pour le réfuter. C'était saint Méthodius, évêque de Tyr.

D'abord évêque de la ville d'Olympe, en Lycie et probablement aussi de Patare, qui pouvait être unie à Olympe, il fut transféré à Tyr, et succéda, d'après ce qu'on croit, à saint Tyrannion, qui souffrit le martyre sous Dioclétien. Méthodius fut d'abord grand admirateur d'Origène ; mais quand il vit les conséquences impies que quelques-uns tiraient de certains de ses principes sur la résurrection, il écrivit un ouvrage à ce sujet, pour réfuter et les principes et les conséquences. Et il faut convenir que l'article sur lequel Origène est le plus faiblement justifié dans l'apologie de saint Pamphile, est celui de la résurrection de la chair. L'ouvrage de saint Méthodius n'est point venu jusqu'à nous ; mais saint Epiphane nous en a conservé un très-long fragment, qui justifie pleinement les éloges que les anciens ont donnés à la beauté de son esprit et à l'élégance de son style.

C'était une idée d'Origène ou des origénistes, que nos corps sont une prison, où notre âme a été enchaînée pour avoir péché dans une vie précédente ; que ce sont les tuniques de peau dont Dieu revêtit nos premiers parents après leur chute, et qu'il faut déposer par la mort pour être délivrés du péché et retourner à la première vie bienheureuse. Saint Méthodius fait voir, avec beaucoup de finesse et de sagacité, que ces idées sont contraires, non-seulement à l'Ecriture, mais encore à elles-mêmes. « Si Adam et Eve, encore innocents, n'avaient point de corps, comment le premier dit-il de la seconde : Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair ? Si Adam et Eve ont péché avant d'avoir un corps, comment pouvez-vous dire que le corps est la cause de tous les maux, et supposer que par elle-même l'âme est impeccable ? La prison est-elle cause de la scélératesse des criminels qu'on y renferme ? n'en est-elle pas plutôt la punition, le remède, l'obstacle ? Si notre corps est ainsi la prison de notre âme, il méritera, non pas d'être privé de la résurrection, mais d'y avoir la part principale. Si l'homme ressuscité ne doit pas avoir un corps de chair, comment le Christ ressuscité dit-il à ses apôtres : Palpez-moi, et voyez ; car un esprit n'a pas de chair et d'os ; comme vous voyez que j'ai ? La vérité est que l'homme n'est pas l'âme seule, mais un composé de l'âme et du corps ; que le corps est un instrument de bien et de mal, suivant le libre arbitre de l'âme, qui en est la vraie cause. Le péché originel est comme un arbrisseau vivace qui a implanté ses racines entre les pierres d'un temple : on a beau couper les rejetons, la racine cachée entre les pierres repousse toujours ; pour en délivrer le temple tout à fait, il faut le démolir pierre par pierre, et le reconstruire à neuf. C'est ce que Dieu fait par la mort et la résurrection. Le péché originel est encore comme une dégradation faite à une belle statue de bronze : que le statuaire y mette une pièce, le défaut paraîtra toujours ; pour le faire disparaître, il brise la statue et la refond à neuf, sur le dessin primitif. La résurrection est cette refonte (1). »

Outre son *Traité de la Résurrection*, Méthodius écrivit encore, contre les origénistes, un *Traité du libre Arbitre* et un autre *Des Créatures*. Il ne nous en reste que des fragments. Le saint évêque y démontre que la matière n'est point coéternelle à Dieu, qu'elle n'est point la cause du mal, mais que le mal vient de la libre volonté de la créature. Comme l'historien Eusèbe était grand partisan d'Origène, il ne dit pas un mot dans son Histoire ni de Méthodius dans ses écrits ; ce n'est pas le seul exemple de sa partialité. Le saint évêque a pareillement été oublié par Fleury et ses copistes. Il écrivit encore deux livres contre Porphyre, ainsi qu'un autre *De la Pythonisse*, et un autre *Des Martyrs*. Mais de tous ses ouvrages, nous n'en avons qu'un seul en entier : c'est son *Banquet des Vierges*. Par sa forme de dialogue, l'élévation des pensées et une certaine poésie de style, il peut être comparé aux beaux dialogues de Platon.

Ce sont dix vierges, convives d'Arété ou la vertu, qui parlent l'une après l'autre de l'excellence de la virginité et des moyens de la conserver pure. La virginité est la fleur de l'Eglise, elle en est les prémices. Il faut pour cela des naturels généreux, et qui, marchant sur la terre, s'élèvent jusqu'au ciel. Aussi la virginité ne fut-elle point révélée à l'enfance du monde. Les patriarches pouvaient avoir plusieurs femmes. Salomon, au livre de *la Sagesse*, fait l'éloge de la chasteté volontaire ; mais il ne se trouve ni juste ni prophète qui ait loué et choisi la virginité. La promulgation de cette doctrine était réservée au Seigneur, qui devait être le prince des vierges, comme il est le prince des prêtres, des prophetes et des anges. Tel nous le montre saint Jean dans son Apocalypse, au milieu des cent quarante-quatre mille, qui ont été rachetés de la terre. Cependant la prééminence de la virginité n'ote rien à la sainteté du mariage, La lune, quoique plus brillante, n'éclipse pas pour cela les étoiles. De ce que le miel est plus doux, il ne s'ensuit pas que le reste soit amer. Avec les fleurs de la virginite, l'Eglise se couronne encore des fleurs de la chasteté conjugale. Ainsi la vierge qui se marie fait bien ; mais celle qui ne se marie pas fait mieux. Elle est, sous la loi nouvelle, ce que le nazaréat était sous la loi ancienne. Le nazaréen s'abstenait de toute liqueur enivrante. Ce serait peu pour elle de conserver la pureté de son corps, si elle laisse vaincre

(1) Apud Epiph., *Hæres.*, LXIV.

son cœur à la légèreté et à la parure. Elle est dans l'Église ce que l'autel des parfums était dans le tabernacle du témoignage : autel de bois incorruptible, revêtu d'or, placé devant l'arche sainte, où le pontife n'offrait à Dieu ni chair ni sang, mais le parfum des plus précieux aromates. Dans la parabole des dix vierges, il y en a cinq qui sont appelées folles, pour avoir négligé de rendre leur virginité parfaite ; car il y a une certaine virginité de la vue, de l'ouïe, ainsi que des autres sens. Que dirons-nous encore ? Le Verbe de Dieu lui-même ne fait-il pas l'éloge de la virginité dans le *Cantique des Cantiques* ? N'est-ce pas d elle qu'il dit : Comme un lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles d'Adam ? Il la compare au lis à cause de sa pureté, de son parfum, de sa douceur, de son éclat. C'est elle cette épouse unique, à laquelle il s'unit de l'union la plus intime. La mère qui enfante les vierges, c'est l'Eglise, cette femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Les filles doivent apprendre de leur mère à fuir les embûches du dragon ou à lui écraser la tête. La fête des Tabernacles était une image de la résurrection. Les enfants d'Israël y habitaient sous des tentes de feuillage, où ils se livraient à la joie et aux festins. A la résurrection, Dieu même relèvera nos tentes, c'est-à-dire nos corps. Les rameaux de verdure qui doivent les orner, sont les vertus chrétiennes, parmi lesquelles la virginité resplendira par-dessus toutes les autres. C'est en habitant sous des tentes que les enfants d'Israël sont entrés dans la terre promise ; c'est avec les tentes ressuscitées de nos corps, que nous-mêmes nous entrerons dans le ciel.

Après que les convives d'Arété eurent développé ces pensées, ainsi que d'autres, Arété elle-même conclut que beaucoup faisaient profession de pureté, mais que peu la gardaient d'une manière parfaite. Car pour être parfaitement vierge, ce n'est pas tout de conserver la pureté du corps, il faut encore conserver son âme pure de toute passion, entre autres de la vaine gloire, de l'ambition, de l'avarice ; il faut joindre à la virginité ses autres compagnes, la charité et la miséricorde. Tout l'entretien se termine par un cantique admirable sur l'excellence de la pureté et sur les justes qui en ont donné l'exemple, parmi lesquels Judith et Susanne (1).

Méthodius souffrit le martyre vers la fin de la persécution, l'an 312 ou 313. Pamphile avait eu la même gloire dès l'an 309, avec douze autres. Le gouverneur Firmilien, qui présidait à leurs supplices, fit mourir un de ses propres officiers, nommé Théodule, qu'il considérait le plus, tant à cause de sa fidélité [illegible] qu'à cause de son grand âge ; car [illegible] et voyant la troisième génération [illegible]. Son crime comme celui de quelques autres, était d'avoir témoigné de l'amitié aux martyrs ; mais Firmilien en fut plus irrité, parce qu'il était de sa famille, et il le fit mettre en croix, tandis que la plupart des autres finirent par le glaive.

Le césar Maximin Daïa présidait souvent lui-même à ces exécutions. A Césarée, pour célébrer sa propre naissance, il fit déchirer par une ourse, et ensuite jeter à la mer, le martyr Agapius. Ce qui le portait a persécuter ainsi les chrétiens, c'est qu'il était fort adonné à la magie ; il n'osait entreprendre la moindre chose sans consulter les oracles et les devins. Il fit réparer dans toutes les villes les temples d'idoles, établit partout des sacrificateurs et un pontife dans chaque province, avec une compagnie d'officiers et de gardes, et une grande autorité dans l'Etat. Il donnait des dignités et de grands priviléges aux enchanteurs et aux magiciens, les regardant comme des hommes pieux et aimés des dieux. Il accabla les provinces où il commandait d'exactions extraordinaires, et enleva à plusieurs riches leurs anciens patrimoines. Le vin le mettait en fureur, et il donnait, étant ivre, des ordres dont il se repentait à jeun. Son exemple excitait les soldats et les gouverneurs des provinces au luxe et à la débauche. Par toutes les villes où il passait, il corrompait des femmes et enlevait des filles ; mais il y eut des chrétiennes qui préférèrent la mort à cette infamie. Une femme d'Alexandrie, entre les autres, lui résista courageusement. Elle était noble, riche et savante ; car ce n'était point une chose extraordinaire de voir en cette ville-là des femmes instruites des lettres humaines et de la philosophie ; et à ces marques, quelques-uns ont cru que c'était l'illustre sainte Catherine. Quoiqu'elle demeurât invincible aux poursuites de Maximin, il ne put se résoudre à la faire mourir ; il se contenta de lui ôter tout son bien et de l'envoyer en exil (2).

Les déserts se peuplaient ainsi de martyrs et de confesseurs. D'autres saints s'y retiraient d'eux-mêmes. C'était, ce que le paganisme n'avait jamais vu, une multitude de vrais philosophes, c'est-à-dire amateurs pratiques de la véritable sagesse. On les connaît sous le nom d'anachorètes, de moines, de cénobites. Dans le fait, ils réalisaient le portrait idéal que la philosophie grecque avait conçu du sage : être insensible aux choses de ce monde ; n'être point superstitieux, ou, comme disaient les Grecs, n'avoir pas peur des démons, mais s'élever à Dieu pour lui devenir semblable par la contemplation de ses perfections infinies et l'imitation de sa providence ; en un mot, être un saint, pour parler comme le philosophe de la Chine. Toute la différence qu'il y a des philosophes du paganisme aux moines du christianisme, c'est que les premiers s'appliquaient à bien dire, et que les seconds faisaient encore mieux que les autres ne disaient.

(1) Combefis. *Auctuar.*, et *Opera* S. Method. — (2) Euseb. et Lact.

Il y avait bientôt soixante ans qu'un de ces pieux solitaires menait cette vie de philosophe chrétien. Il était originaire de la basse Thébaïde, et se nommait Paul. Son père et sa mère l'avaient laissé à l'âge de quinze ans héritier d'un grand patrimoine. Il était bien instruit de la littérature grecque et égyptienne, d'un esprit doux et plein d'un grand amour de Dieu. Il avait une sœur mariée et demeurait avec elle. La persécution de Dèce le fit retirer à l'écart dans une maison de campagne : c'était en 250 ; mais le mari de sa sœur se proposait de le dénoncer pour avoir son bien. Paul, l'ayant appris, se retira dans les montagnes désertes. En attendant la fin de la persécution, il s'affectionna à la solitude où il s'était engagé par nécessité. Il s'avançait peu à peu, s'arrêtait de temps en temps et recommençait souvent. Enfin il trouva une montagne de roche, au pied de laquelle était une grande caverne fermée d'une pierre. Il l'ouvrit par curiosité, et trouva au dedans comme une grande salle, ouverte par-dessus et ombragée d'un vieux palmier qui y étendait ses branches. Une fontaine très-limpide en sortait et faisait un petit ruisseau, qui, après avoir coulé un peu dehors, rentrait aussitôt dans la terre. Paul choisit ce lieu pour sa retraite, et y demeura quatre-vingt-dix ans ; car il en avait ving-trois, et il en vécut cent treize (1).

Vers le temps où Paul quitta sa famille, naquit à Côme, près d'Héraclée, dans la haute Egypte, un autre jeune homme. Sa vie a été écrite par un des plus grands génies qu'il y ait jamais eu, saint Athanase, qui le connaissait particulièrement et fut même son disciple. Le jeune homme se nommait Antoine. Ses parents, Egyptiens d'origine, étaient nobles et riches ; chrétiens, ils l'élevèrent chrétiennement et sous leurs yeux, de manière qu'il ne connaissait qu'eux et leur famille. Devenu adolescent, il se contenta de savoir lire et écrire sa langue maternelle, l'égyptien, et ne voulut point apprendre la littérature grecque, pour éviter la communication avec les autres jeunes gens. Tel que le patriarche Jacob, il aimait une vie paisible à la maison, obéissait à son père et à sa mère, allait avec eux à l'église, y était attentif aux lectures et en conservait le fruit dans son cœur. Quoique ses parents fussent riches, jamais il ne les importunait pour la dépense d'une nourriture plus délicate, mais se contentait de ce qu'on lui donnait.

A la mort de son père et de sa mère, il se trouva seul avec une toute petite sœur ; il avait dix-huit ou vingt ans ; il eut soin et de la sœur et de la maison. Mais six mois n'étaient pas encore passés, qu'allant suivant sa coutume à l'église, et recueillant son esprit, il réfléchissait, en marchant, comme les apôtres avaient abandonné toutes choses pour suivre Jésus-Christ, et comment ceux dont il est parlé dans les Actes vendaient leurs biens et en apportaient le prix aux pieds des apôtres, et qu'elle est l'espérance qui leur est réservée dans le ciel. Plein de ces pensees, il entra dans l'église au moment même qu'on lisait l'Evangile où le Seigneur dit à un riche : Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, viens et suis-moi, et tu auras un trésor dans le ciel. Antoine regarda comme envoyé de Dieu ce ressouvenir des saints, et la lecture de l'Evangile comme faite pour lui. Aussitôt qu'il fut sorti de l'église, il distribua à ses voisins, afin qu'ils n'eussent rien à démêler avec lui ni avec sa sœur, tous les héritages qu'il avait de son patrimoine, qui étaient cent cinquante de nos arpents très-fertiles et très-agréables. Quant à ses meubles, il les vendit tous, et, en ayant tiré une somme notable, il donna cet argent aux pauvres, à la réserve de quelque peu qu'il retint pour sa sœur.

Etant une autre fois entré dans l'église, et entendant le Seigneur qui dit dans l'Evangile : Ne vous inquiétez point du lendemain, il ne demeura pas davantage ; mais, étant sorti, il donna aux pauvres ce qui lui restait et confia sa sœur à quelques vierges chrétiennes de sa connaissance, afin qu'elle fût élevée dans un parthénon ou couvent de vierges ; puis, devant la maison, il embrassa la vie ascétique, veillant sur lui-même et gardant une très-grande tempérance. Car il n'y avait pas encore en Egypte de monastères nombreux comme plus tard, et aucun moine ne connaissait encore le grand désert, mais chacun d'eux s'exerçait à la vie ascétique, tout seul, non loin de son bourg.

Près de celui d'Antoine, était un vieillard qui s'exerçait à la vie solitaire depuis sa jeunesse ; l'ayant vu, il fut touché d'une louable émulation et commença premièrement à demeurer aussi hors du bourg. Mais, si on lui parlait de la ferveur de quelque autre, il allait à sa découverte comme une industrieuse abeille, et il ne s'en retournait point qu'il ne l'eût vu et reçu de lui quelque provision pour s'avancer dans le chemin de la vertu. Fixé là au commencement, il équilibra tellement son esprit, qu'il ne pensait plus ni aux biens de ses parents ni à ses proches, mais s'appliquait tout entier à la perfection de la vie ascétique. Il travaillait des mains, sachant qu'il est écrit : Que celui qui ne travaille point ne doit point manger, et, ne retenant que ce qu'il lui fallait pour vivre, il donnait le reste aux pauvres. Il priait continuellement, ayant appris qu'il faut prier sans cesse. Car il était si attentif à la lecture, que rien de ce qui était écrit ne tombait par terre, mais il retenait tout, et sa mémoire lui servait ensuite de livres.

Par cette manière de vivre, Antoine se faisait aimer de tous ; il était sincèrement soumis à ces hommes de ferveur qu'il allait visiter, et remarquait en quelle vertu chacun

(1) Hieron., *Vita S. Pauli*.

d'eux excellait : l'humeur agréable de l'un, l'assiduité à prier dans l'autre ; le calme imperturbable de celui-ci, l'humanité de celui-là ; les veilles d'un tel, et dans tel autre l'amour de l'étude ; il admirait la patience des uns, les jeûnes et les austérités de quelques autres qui n'avaient pour lit que la terre ; il observait la douceur de celui-ci, la longanimité de celui-là, leur piété à tous pour Jésus-Christ et leur charité entre eux. Rempli de toutes ces images, il retournait dans sa solitude, où, repassant les vertus qu'il avait vues séparées en tant de personnes, il s'efforçait de les rassembler en lui seul. Il n'eut jamais aucune contestation avec ceux de son âge, si ce n'est pour ne paraître pas le second dans les exercices de la vertu, et, cela même, il le faisait de manière à ne contrister pas un, mais à leur donner de la joie à tous. Aussi tous les amis du bien qui étaient dans la bourgade, l'appelaient le bien-aimé de Dieu, et le saluaient, les uns du nom de fils, les autres du nom de frère.

Mais l'ennemi du bien, ne pouvant souffrir ce zèle en un jeune homme, l'attaqua par diverses tentations. D'abord il lui mit devant les yeux les biens qu'il avait quittés, le soin qu'il devait prendre de sa sœur, sa noblesse, le désir de la gloire, les plaisirs de la vie. D'un autre côté, il lui représentait d'extrême difficultés dans le chemin de la vertu : la faiblesse de son corps, la longueur de sa vie et un nuage épais de diverses autres pensées. Antoine les ayant dissipées par sa foi et par ses prières continuelles, le démon l'attaqua violemment par des pensées et des fantômes impurs, dont il le tourmentait jour et nuit. Mais Antoine les surmonta par la foi, les prières, les jeûnes, par la considération de la noblesse que Jésus-Christ nous a donnée, de la spiritualité de l'âme et des peines de l'enfer. Finalement, le démon vaincu se présenta à lui sous la forme d'un enfant noir, en disant : J'en ai trompé un grand nombre, j'en ai renversé beaucoup ; mais en m'attaquant à toi, je me suis trouvé sans force, Qui es-tu, lui demanda Antoine, pour me parler de la sorte ? C'est moi, répondit l'autre d'une voix lamentable, c'est moi qui use envers les jeunes gens d'excitations impures ; je m'appelle l'esprit de fornication. C'est moi qui t'ai obsédé si souvent, et que chaque fois tu as repoussé. Antoine rendit grâces à Dieu, et dit : Tu es donc bien méprisable ; tu as l'esprit noir, et tu es faible comme un enfant. Aussi n'aurai-je plus aucun souci de toi ; car le Seigneur est mon aide, et je mépriserai mes ennemis.

Bien loin de se relâcher après cette première victoire, Antoine augmenta ses austérités. Il veillait tellement, que souvent il passait la nuit entière sans dormir. Il ne mangeait qu'une fois le jour, après le coucher du soleil ; quelquefois de deux en deux jours, et souvent de quatre en quatre. Sa nourriture était du pain et du sel, et il ne buvait que de l'eau. Pour la chair et le vin, c'était déjà l'usage établi chez tous les autres solitaires de s'en abstenir. Son lit n'était qu'une natte ; mais, le plus souvent, il couchait sur la terre nue. Jamais il ne s'oignait d'huile ; ce qui était une grande austérité dans ce pays. Il disait que les solitaires devaient se proposer pour modèle le prophète Elie.

L'Egypte était pleine de sépulcres, qui étaient des bâtiments considérables. Antoine en choisit un des plus éloignés du bourg, où il alla s'enfermer, après avoir prié un de ses amis de lui apporter du pain de temps en temps. Le démon, accompagné d'une multitude des siens, l'y vint attaquer de nuit, et le battit de telle sorte qu'il le laissa étendu par terre, sans pouvoir parler et sentant des douleurs excessives. Le lendemain, son ami vint, comme à l'ordinaire, lui apporter du pain. Ayant ouvert la porte et le voyant étendu comme mort, il le porta à l'église du bourg, où il le mit à terre ; et plusieurs de ses parents et de ses voisins, le croyant mort, vinrent s'asseoir auprès de lui. Sur le minuit, Antoine s'éveilla et les vit tous endormis, hors son ami seul. Il lui fit signe d'approcher, et le pria de le reporter dans son sépulcre, sans éveiller personne ; ce qu'il fit. Et Antoine, ayant refermé la porte, continua d'y demeurer seul. Ne pouvant se soutenir à cause des coups qu'il avait reçus, il priait couché et défiait le démon. Alors, il entendit un si grand vacarme, que tout le bâtiment en fut ébranlé ; les démons, comme ayant ouvert les quatre murailles de la chambre, parurent y entrer en foule sous diverses formes de bêtes affreuses : de lions, d'ours, de léopards, de taureaux, de loups, de scorpions, d'aspics et d'autres serpents, chacun poussant son cri et s'élançant sur lui avec furie. Antoine, bien que percé de coups, demeura ferme et continua de les mépriser. Enfin, levant les yeux, il vit le toit comme s'ouvrir et un rayon de lumière qui venait à lui ; les démons disparurent, ses douleurs cessèrent et le bâtiment se trouva dans son entier. Antoine dit : Où étiez-vous, Seignaur, et pourquoi n'êtes-vous pas venu dès le commencement ? Une voix répondit : J'étais ici même ; mais je voulais être spectateur de ton courage : puisque tu as résisté, je t'assisterai toujours et te rendrai célèbre par toute la terre. Antoine se leva pour prier, et sentant en lui plus de force qu'il n'en avait auparavant, il partit dès le lendemain pour aller dans le désert. Il avait environ trente-cinq ans.

Il alla trouver le vieillard qui avait été son premier maître, et le pria de venir habiter le désert avec lui. L'autre s'excusa sur son âge et sur ce que ce n'était point encore la coutume. Antoine partit aussitôt pour la montagne. Dans le chemin, il crut voir un grand plat d'argent ; il s'arrêta et dit en le regardant : D'où vient un plat en ce désert ? Ce n'est point ici un chemin battu ; ce plat est trop grand pour être tombé sans qu'on s'en soit aperçu et sans qu'on soit venu le cher-

cher C'est un artifice du démon; mais tu ne ralentiras point par là l'ardeur qui me pousse. Que ton argent périsse avec toi! Il n'eut pas achevé ces paroles que le plat s'évanouit comme de la fumée.

Antoine continuant son chemin, y vit répandue une grande quantité d'or, non plus imaginaire, mais réel, soit que l'ennemi le lui fit voir, ou bien un ange pour l'éprouver. Antoine passa sur cet or comme sur un feu, et, sans se retourner, prit sa conrse, afin de n'en remarquer pas même la place. Il arriva donc à la montagne, où, ayant trouvé, au côté oriental du Nil, un vieux château abandonné depuis longtemps et plein de reptiles, il s'y arrêta et y établit sa demeure. Aussitôt tous ces animaux s'enfuirent, comme si on les en eût chassés; il ferma l'entrée et fit provision de pain pour six mois; car, en Thébaïde, on ne faisait de tel. et qui durait même une année entière sans se corrompre; il y avait de l'eau dans l'intérieur de cette forteresse. Il demeura seul dans ce monastère, sans en sortir et sans voir personne de ceux qui y vinrent.

Il vécut longtemps de cette sorte, recevant seulement deux fois l'année du pain qu'on lui jetait de dessus le toit. Ceux de ses amis qui venaient le visiter, étant contraints, à cause qu'il ne les laissait pas entrer, de passer souvent au dehors les jours et les nuits, ils entendaient au dedans comme des troupes de gens qui murmuraient, qui faisaient grand bruit et qui criaient avec des voix lamentables : Retire-toi d'un lieu qui nous appartient; qu'as-tu à faire dans le désert? tu ne résisteras pas à nos attaques. Ses amis croyaient d'abord que c'étaient des hommes qui, étant descendus avec des échelles, disputaient contre lui; mais ayant regardé par une fente, et ne voyant personne, ils conclurent que c'étaient des démons, et, saisis de frayeur, ils appelaient Antoine, qui ne témoignait pas moins de charité pour eux que de mépris pour les démons. Ses amis venaient ainsi continuellement le voir; et, croyant le trouver mort, ils l'entendaient qui chantait ce psaume : « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés; et que ceux qui le haïssent s'enfuient de devant sa face! »

Après qu'il eut été ainsi enfermé pendant vingt ans, plusieurs, désirant avec ardeur imiter sa manière de vivre, et ses amis voulant à toute force rompre sa porte, il sortit comme d'un sanctuaire où il s'était consacré à Dieu et rempli de son esprit, et se montra pour la première fois, hors du château, à ceux qui venaient à lui. Ils furent remplis d'étonnement de voir son corps dans le même état, ni grossi, manque d'exercice, ni atténué par tant de jeûnes et de combats contre les démons : il était tel qu'ils l'avaient connu avant sa retraite. Son âme était tranquille, ni abattue de tristesse, ni dissipée par la joie; il ne fut ni troublé de voir une si grande multitude, ni réjoui des compliments qu'il recevait; mais il était égal en tout, comme gouverné par la raison, et ferme dans son état naturel. Dieu guérissait par lui plusieurs malades, délivrait plusieurs possédés, et donnait tant de grâce à ses paroles, qu'il consolait les affligés et réconciliait ceux qui étaient mal ensemble, leur disant à tous qu'il n'y a rien dans le monde de préférable à l'amour de Jésus-Christ. Il persuada ainsi à plusieurs d'embrasser la vie solitaire : ce qui fut cause que tant de monastères s'établirent dans les montagnes, et que le désert fut peuplé de moines. Les uns demeurèrent près de lui, à l'orient du Nil; les autres à l'occident, vers la ville d'Arsinoë.

L'obligation de visiter ses disciples l'ayant engagé à traverser un canal qui était plein de crocodiles, il se mit en prières et le passa sans que lui ni aucun de ceux qui l'accompagnaient reçût le moindre mal. Etant retourné à son monastère, il continua les mêmes travaux. Ses fréquentes exhortations augmentaient la ferveur de ceux qui avaient déjà embrassé la vie monastique, et portaient plusieurs autres à l'embrasser; et ainsi, par l'attrait de ses paroles, il se fit plusieurs monastères, qu'il gouvernait tous comme leur père. Un jour entre autres, comme ils étaient tous assemblés autour de lui, il leur fit un grand discours en sa langue égyptienne, les exhortant à ne compter pour rien leurs travaux passés, et leur découvrant les divers artifices des démons et les moyens de les vaincre. Il leur cita dans cette vue plusieurs faits qui lui étaient arrivés à lui-même, entre autres celui-ci : Un jour on frappait à ma porte. Etant sorti, j'aperçus quelqu'un d'une haute stature. Lui ayant demandé qui il était, il répondit : Je suis Satan. Qu'as-tu donc à faire ici? lui répliquai-je. Il dit : Pourquoi les moines et les autres chrétiens m'accusent-ils à tort? pourquoi me maudire à toute heure? Je lui répondis : Mais pourquoi les molestes-tu? Ce n'est pas moi qui les moleste, reprit-il, ce sont eux-mêmes. Car moi je suis devenu impuissant. N'ont-ils pas lu : Les armes de l'ennemi ont défailli à jamais, vous lui avez enlevé les villes? En effet, je n'ai plus ni lieu, ni arme, ni cité. Il y a des chrétiens partout; le désert même est rempli de moines. Qu'ils prennent garde à eux, et qu'ils ne me maudissent pas sans sujet. Admirant alors la grâce du Seigneur, je dis : Tu es toujours menteur, et jamais tu ne dis la vérité; toutefois dans ce moment tu dis vrai malgré toi. Le Christ, par son avènement, t'a rendu sans force, il t'a terrassé et dépouillé. Dès qu'il entendit le nom du Sauveur, il disparut, ne pouvant supporter les tourments du feu que ce nom seul lui faisait souffrir.

Antoine concluait de ces exemples, qu'il ne fallait pas avoir peur de Satan ni des siens. Les solitaires l'écoutèrent avec joie et avec admiration, et se sentirent animés d'un nouveau courage. Il y en avait un grand nombre dans les montagnes qui passaient leur vie à chanter, à étudier, à jeûner, à prier, à se ré-

jouir dans l'espérance des biens éternels ; a travailler pour pouvoir donner l'aumône, conservant entre eux la charité et l'union. C'était véritablement une région habitée par la piété et la justice. Il n'y avait là personne qui fît tort à autrui, ni qui en reçût; on n'y entendait point la voix de l'exacteur; tous n'avaient qu'un désir, de s'avancer dans la vertu. A la vue de ces monastères et de ces moines, on pouvait s'écrier de nouveau : Que vos tabernacles sont beaux, ô Jacob! que vos tentes sont belles, ô Israël ! Comme des vallons ombragés, comme un paradis sur le fleuve, comme des tentes qu'a dressées le Seigneur lui-même (1).

Le palais des empereurs offrait un spectacle bien différent. A Rome, Maximilien-Hercule régnait avec son fils Maxence ; mais on obéissait plus volontiers au fils, qui avait été choisi empereur le premier, dans ces derniers temps, et s'était associé son père. Le vieillard en conçut une jalousie puérile contre son fils, et il ne se trouvait point assez libre avec lui. Il assembla le peuple et les soldats pour les haranguer ; et, après avoir discouru longtemps sur les maux de l'Etat, il se tourna, les mains étendues, contre son fils, disant qu'il en était la cause, et lui arracha la pourpre de dessus les épaules. Maxence, ainsi dépouillé, se jeta du tribunal en bas, et fut reçu par les troupes ; leurs cris et leur fureur épouvantèrent le père dénaturé, et il s'enfuit de Rome. Il retourna en Gaule, où il demeura quelque temps. Puis il passa en Pannonie, et vint à Carnonte trouver Galérius, l'ennemi de son fils, sous prétexte de traiter avec lui ; mais, en effet, pour le perdre s'il pouvait. Dioclès y était aussi ; car Galérius l'avait fait venir pour donner, en sa présence, l'empire à Licinius, à la place de Sévère. La cérémonie s'en fit le dixième de novembre 307, en présence des deux vieillards, Dioclès et Hercule. Ainsi il y eut encore six empereurs à la fois : Galérius, Licinius, Maximin, Constantin, Herculius et Maxence. Hercule vit par là ses mesures rompues ; il s'accommoda donc avec Galérius, et ils furent consuls ensemble l'année suivante 308.

Mais le vieil empereur ne put demeurer en repos. L'an 310 il était revenu en Gaule et avait quitté l'empire pour la seconde fois, dans le dessein de surprendre Constantin, son gendre. Les Francs étaient en armes pour entrer dans les Gaules, et Constantin pensait à les réprimer; Hercule lui persuada de ne pas faire marcher contre eux toute son armée, disant qu'un petit corps suffisait pour les défaire. Constantin, qui ne se défiait de rien, le crut, comme un vieillard expérimenté, et laissa la plus grande partie de ses troupes. Hercule attendit quelques jours; et quand il crut que Constantin était sur les terres des Barbares, tout d'un coup il reprend la pourpre, s'empare des trésors et fait des largesses aux soldats, publiant des mensonges contre Constantin, qui, ayant appris ces nouvelles, revint avec son armée et fit une diligence incroyable. Hercule fut surpris avant qu'il eût pourvu à ses affaires, et les troupes retournèrent à Constantin : c'était dans la Belgique. Hercule, se voyant le plus faible, s'enfuit à Arles, puis à Marseille, où Constantin vint l'assiéger. Hercule parut sur la muraille; Constantin s'approcha, et lui demanda sans aigreur ce qu'il voulait faire, ce qui lui manquait, et pourquoi il tenait une conduite si indigne de lui. Hercule lui répondit par des injures; mais dans le moment même on ouvrit les portes de la ville, et on y reçut les troupes de Constantin. On lui amena son beau-père; il se contenta de lui ôter la pourpre, après lui avoir reproché ses crimes, et lui donna la vie.

Cette leçon fut encore perdue pour Hercule. Il sollicita sa fille Fausta, par prières et par flatteries, d'abandonner Constantin, lui promettant un mari plus digne, et lui proposa de laisser sa chambre ouverte et mal gardée. Elle le lui promet, et aussitôt le rapporte à son mari : on prépare tout pour prendre Hercule sur le fait : un misérable eunuque est mis dans le lit et à la place de Constantin. Hercule se lève au milieu de la nuit et trouve l'occasion favorable : peu de gardes, et éloignés. Il leur dit en passant : J'ai fait un songe, que je veux conter à mon fils. Il entre armé, et après avoir tué l'eunuque, il ressort, se vantant de ce qu'il croyait avoir fait. Constantin paraît aussitôt d'un autre côté avec une troupe de gens armés. On tire de la chambre le corps mort; Hercule demeure sans voix et sans mouvement. Enfin on lui donna le choix du genre de mort; il choisit la corde. Ainsi périt ignominieusement Maximien-Hercule. Bientôt ce sera le tour de Galérius.

Depuis que Licinius avait été fait empereur, Maximin Daïa, en colère, ne supportait plus de n'avoir que le nom de césar et le troisième rang. Galerius lui envoie ambassadeur sur ambassadeur; le conjure de lui obéir, de respecter son arrangement, de céder à l'âge et de déférer l'honneur aux cheveux blancs. L'autre, toujours plus hardi, soutient qu'il doit être le premier, puisque le premier il avait pris la pourpre; il méprise et ses prières et ses ordres. La bête s'irrite et mugit de ce qu'après avoir fait un césar ignoble, pour le trouver obéissant, elle le trouve oublieux d'un tel bienfait et rebelle à sa volonté et à ses prières. L'autre, emporté et opiniâtre, ôte le nom de césar, se déclare lui-même et Licinius augustes, Maxence et Constantin, fils des augustes, comme ils l'étaient en effet; mais ce nom était un titre de dignité. Il écrivit ensuite à Galérius la nouvelle qu'au dernier champ de Mars, c'était une assemblée militaire, l'armée l'avait nommé auguste. Galerius reçut cette nouvelle avec tristesse et chagrin, et commanda de les nommer empereurs tous les quatre.

(1) Athan., *Vita S. Ant.*

Il ne s'attendait guère à ce qui le menaçait lui-même. Dès les commencements de l'an 310, il s'occupait des fêtes de la vingtième année de son règne, qu'il se proposait de célébrer le 1er mars de l'an 312 : et comme si les réjouissances du souverain devaient être le malheur des peuples, il n'était point de violences qu'il n'exerçât sur ses sujets pour amasser des sommes immenses et se mettre ainsi en état de faire admirer la magnificence de ses vicennales. Ses exactions devinrent plus intolérables que jamais. Il n'y avait pas une grange où il n'y eût un collecteur, pas une vigne où il n'y eût un soldat de garde. On réduisait à mourir de faim et de soif les laboureurs et les vignerons, dont le travail fournit aux autres le manger et le boire (1).

Mais personne n'avait plus à souffrir que les chrétiens. On rapporte à cette époque le martyre de saint Quirin et de saint Sérenus. Quirin était évêque de Siscia, dans la haute Pannonie. Ayant été pris, il confessa Jésus-Christ vrai Dieu, fut mis en prison, puis jeté dans le Danube avec une meule au cou; mais, d'après le témoignage des actes, ainsi que d'Eusèbe qui écrivait dans ce temps, au lieu d'aller à fond, il demeura longtemps sur l'eau, au grand étonnement du peuple qui le regardait, assemblé en foule sur les bords. Quirin les exhortait à demeurer fermes dans la foi et à ne craindre ni les tourments ni la mort. Mais, voyant qu'il n'enfonçait point, et craignant de perdre la gloire du martyre, il pria Jésus-Christ, son Dieu, rendit l'esprit et coula à fond. Son corps fut trouvé assez proche et honoré ensuite comme il méritait. Sérénus était un vieux jardinier, à Sirmium, dans la même province. Un jour il réprimanda une femme qui était venue se promener dans son jardin à une heure indue. La femme se plaignit à son mari comme d'une insulte. Le mari, qui était dans les gardes de l'empereur, cita le jardinier devant le gouverneur. Mais, quand il sut pour quel motif il avait réprimandé sa femme, il eut honte et se tut. Le gouverneur conclut que ce jardinier devait être chrétien; il l'interrogea et lui fit couper la tête (2).

Galérius, au comble de la prospérité, chef de quatre ou cinq empereurs, se disposait donc à célébrer sa propre fête avec une magnificence sans pareille, lorsque Dieu le frappa d'une plaie incurable. Il lui vint aux parties secrètes du corps un ulcère qui s'étendit assez loin. Les médecins y appliquent le fer et tâchent de le guérir. La cicatrice était fermée, quand la plaie se rouvrit, et il perdit du sang jusqu'à mettre sa vie en péril. On arrête le sang : la cicatrice se ferma et se rouvrit encore; il perdit plus de sang qu'auparavant, il devint pâle, ses forces diminuèrent. Le sang fut arrêté, mais la gangrène gagnait tout autour. On fait venir de toutes parts les médecins les plus fameux : la main de l'homme n'y fait rien. On a recours aux idoles : à Apollon, à Esculape; Apollon donne un remède qui augmente beaucoup le mal. Tout le siége et les parties inférieures s'en allaient en corruption. Les malheureux médecins, n'espérant plus vaincre le mal, cherchent au moins à l'adoucir, mais il se retire au dedans et gagne les intestins : il s'y forme des vers. Une odeur insupportable s'étend non-seulement dans le palais, mais dans toute la ville de Sardique où il était; les conduits de l'urine et des autres excréments étaient confondus. Ses douleurs intolérables lui faisaient pousser des cris horribles. On faisait cuire des animaux qu'on lui appliquait tout chauds pour attirer les vers; et, en effet, il en sortait une quantité prodigieuse. Mais la corruption, s'étendant toujours, en engendrait encore davantage. Son corps était défiguré en deux manières : le haut, jusqu'à la plaie, était si maigre et desséché, que l'on ne voyait qu'une peau livide enfoncée entre les os; le bas était enflé comme des outres, et il n'y avait plus forme de pieds.

Cette horrible maladie lui dura une année entière. Il fit mourir plusieurs médecins qui ne pouvaient apporter de remède à son mal ni en supporter la mauvaise odeur. Un d'eux, se voyant en ce péril, lui dit : Vous vous trompez, seigneur, si vous croyez que les hommes puissent vous ôter le mal que Dieu vous envoie : cette maladie n'est pas humaine ni sujette à nos remèdes. Souvenez-vous de ce que vous avez fait contre les serviteurs de Dieu et contre la sainte religion, et vous verrez où vous devez avoir recours. Je puis mourir comme les autres, mais les médecins ne vous guériront pas. Galérius commença alors à comprendre qu'il était homme; dompté par la maladie et pressé par la douleur, il s'écria qu'il rétablirait le temple de Dieu et qu'il satisferait pour son crime; enfin, n'en pouvant plus, il publia l'édit suivant :

« L'empereur César Galérius Valérius Maximien, invincible, auguste, souverain pontife, très-grand Germanique, très-grand Égyptiaque, très-grand Thébaïque, très-grand Sarmatique pour la cinquième fois, très-grand Persique, très-grand Carpique pour la seconde fois, très-grand Arméniaque pour la sixième, très-grand Médique, très-grand Adiabénique, la vingtième année de sa puissance tribunitienne, sa dix-neuvième année d'empereur, consul pour la huitième fois, père de la patrie, proconsul, aux habitants de ses provinces, salut.

» Entre les soins que nous prenons continuellement de l'utilité publique, nous avions voulu ci-devant rétablir toutes choses suivant les anciennes lois des Romains, et faire en sorte que les chrétiens, qui avaient quitté la religion de leurs ancêtres, revinssent à résipiscence; car ils étaient comme subjugués par une telle fantaisie et préoccupés par une

(1) Lact., *De mort. persec.* — (2) Ruinart. Eusèbe.

folie si grande, qu'ils ne suivaient plus ces maximes que leurs pères eux-mêmes avaient peut-être etablies d'abord, mais ils faisaient à leur gré d'autres lois pour leur servir de règle et formaient en divers lieux diverses assemblées de peuple. Enfin, comme nous avions fait une ordonnance pour les ramener aux institutions des anciens, plusieurs ont été mis en péril et plusieurs ont péri effectivement. Et comme nous les voyons la plupart demeurer dans leurs sentiments, sans rendre aux dieux le culte qui leur est dû, ni servir le Dieu des chrétiens; ayant égard à notre très-douce clémence et à la coutume que nous avons toujours observée de faire grâce à tous les hommes, nous avons cru devoir aussi étendre notre expansive indulgence sur eux, en sorte qu'ils puissent être chrétiens comme auparavant, et rétablir les lieux de leurs assemblées, à condition qu'ils ne fassent rien contre les règles. Au reste, nous ferons savoir aux juges, par une autre lettre, ce qu'ils devront observer. Donc, suivant cette grâce que nous leur faisons, ils seront obligés de prier leur Dieu pour notre santé, pour le salut de la république et le leur, afin que la république prospère de tous côtés, et qu'ils puissent vivre en sûreté dans leurs maisons (1). »

Tel fut l'édit que rendit Galérius, tant en son nom qu'au nom de Constantin et de ses autres collègues. Le nouvel Antiochus y respire encore le faste et l'orgueil ; le christianisme n'est encore à ses yeux qu'une grande folie. On dirait Satan, forcé par la douleur de ployer le genou au nom du Christ.

Cet édit fut dressé en latin à Sardique, où était l'empereur, et ensuite publié et affiché dans les principales villes, et traduit en grec pour l'Orient. Il fut publié par toute l'Asie et les provinces voisines, et en particulier à Nicomédie, le dernier d'avril, l'an 311. Alors les prisons furent ouvertes aux chrétiens, entre autres au confesseur Donat, qui y demeurait depuis six ans, et à qui son ami Lactance adresse son admirable ouvrage *De la mort des persécuteurs*. Mais dans les provinces qui obéissaient à Maximin, c'est-à-dire la Syrie, l'Egypte et leurs dépendances, cet édit ne fut pas publié de même : il déplaisait à Maximin, ennemi capital de la religion chrétienne. Toutefois, n'osant pas s'opposer à la volonté de Galérius, il supprima l'édit et se contenta d'ordonner de vive voix, aux officiers qui dépendaient de lui, de faire cesser la persécution, et ils s'en donnèrent avis les uns aux autres. Sabin, préfet du prétoire d'Orient, déclara la volonté de l'empereur par cette lettre, écrite en latin et depuis traduite en grec.

« Il y a longtemps que la divinité de nos maîtres, les très-sacrés empereurs, ont ordonné avec une application et une dévotion particulières, de ramener tous les esprits à la manière de vie la plus sainte et la plus droite, afin que ceux mêmes que l'on voit suivre des coutumes différentes de celles des Romains, rendissent aux dieux immortels le culte qui leur est dû. Mais l'opiniâtreté et la dureté de quelques-uns ont été si excessives, que ni les justes raisons du commandement n'ont pu leur faire changer de sentiments, ni les supplices n'ont pu les épouvanter. C'est pourquoi la divinité de nos maîtres, les très-puissants empereurs, poussés par leur bonté et leur piété naturelles, et jugeant indigne de leurs maximes de laisser tant de personnes se mettre en péril, m'a ordonné de vous écrire que si l'on trouve quelque chrétien observant la religion particulière de sa nation, vous le délivriez de tout trouble et de tout péril, et ne le teniez punissable d'aucune peine pour ce sujet, puisque l'on a reconnu, par un si long temps, qu'il n'y a aucun moyen de les persuader et de les guérir de cette opiniâtreté. Vous devez donc écrire aux trésoriers, aux gouverneurs et aux curateurs du territoire de chaque ville, afin qu'ils sachent qu'ils ne doivent pas passer plus avant dans la poursuite de cette affaire. » Telle fut la lettre de Sabin, préfet du prétoire.

Les gouverneurs et les magistrats des villes et de la campagne, croyant que c'était en affet l'intention de l'empereur, la firent connaître par écrit et commencèrent même par l'exécution. Tous les confesseurs qui étaient en prison furent délivrés, ceux qui travaillaient dans les mines furent renvoyés ; il semblait que la lumière parût tout d'un coup après une nuit obscure. On voyait dans toutes les villes les églises célébrer leurs assemblées et leurs collectes ordinaires. Les infidèles en étaient surpris, et, admirant ce changement si peu attendu, disaient tout haut que le Dieu des chrétiens était seul grand et le seul vrai Dieu. Les chrétiens qui avaient été fidèles dans la persécution reprenaient leur première liberté, ceux qui étaient tombés cherchaient avec empressement le remède à leurs âmes malades, priant ceux qui étaient demeurés fermes de de leur tendre la main, et Dieu de leur être propice. Les confesseurs, délivrés du travail des mines, retournaient chez eux et traversaient les villes, remplis d'une joie incroyable. On en voyait sur les grands chemins et dans les places publiques des troupes nombreuses, qui marchaient en chantant à Dieu des psaumes et des cantiques ; ils achevaient ainsi leur voyage et revenaient dans leurs maisons avec des visages contents : les infidèles mêmes se réjouissaient avec eux (2).

Maxence, de son côté, rendit aussi la liberté à l'Église, après s'être rendu maître de l'Afrique. Il y voulut faire recevoir ses images, après la mort de son père Hercule; mais les soldats les refusèrent et demeurèrent fidèles à Galérius. Dès lors Maxence y eût passé, s'il n'eût été retenu par les devins, qui ne trouvaient pas les présages favorables, et par la crainte d'Alexandre, lieutenant du préfet du

(1) Euseb., l. VIII, c. xvii. — (2) *Ibid.*, l. IX, c. i.

prétoire, qui commandait en Afrique. Maxence essaya de s'en défaire par artifice ; mais la trahison ayant été découverte, les soldats donnèrent la pourpre à Alexandre, qui soutint mal sa révolte, étant déjà vieux et naturellement timide et paresseux. Maxence envoya contre lui des troupes ; dès le premier choc celles d'Alexandre plièrent ; lui-même fut pris et étranglé. Cette victoire fut un prétexte à Maxence de piller le pays et d'en triompher à Rome, et ce fut apparemment alors qu'il envoya en Afrique une indulgence, c'est-à-dire des lettres d'amnistie ou de grâce et qu'il rendit la liberté aux chrétiens.

Cependant l'empereur Galérius, se voyant à l'extrémité, recommanda à Licinius, qui était auprès de lui, sa femme Valéria, fille de Dioclétien, et son fils Candidien, âgé de quinze ans ; et, peu de jours après son édit en faveur des chrétiens, il finit misérablement, tout son corps étant consumé et corrompu. C'était la dix-neuvième année de son règne, et la vingtième devait commencer le 1er de mars de l'année suivante (1).

Sitôt que Maximin eut appris la mort de Galérius, il partit d'Orient avec une extrême diligence, pour se rendre maître des provinces jusqu'au détroit de Chalcédoine, pendant l'absence de Licinius, qui s'arrêtait en Illyrie. La guerre était prête à se déclarer, et ils étaient en armes sur les bords de l'Hellespont, chacun de son côté ; enfin, ils s'accommodèrent et firent un traité sur le détroit même. Maximin revint après avoir mis ses affaires en sûreté, et se montra tel à tout l'Orient qu'il avait été en Syrie et en Egypte. Il résolut d'ôter aux chrétiens la liberté que le commun édit des empereurs leur accordait. D'abord il leur défendit, sous quelque prétexte, de s'assembler dans les cimetières ; ensuite, pour paraître forcé à révoquer l'édit, il s'attira sous main des députations des villes, qui demandaient qu'il fût défendu aux chrétiens de bâtir des lieux d'assemblée dans leur enceinte. Antioche fut la première à demander en grâce qu'il ne fût permis à aucun chrétien d'y demeurer. Le chef de cette poursuite était le curateur, nommé Théotecne, homme violent et artificieux, qui avait persécuté les chrétiens de tout son pouvoir, s'appliquant à les tirer de leurs cachettes comme des voleurs, et à inventer contre eux toutes sortes de calomnies, et qui en avait fait mourir un très-grand nombre. Enfin il éleva une idole à Jupiter-Philien c'est-à-dire président de l'amitié, et fit, pour la consacrer, des cérémonies, des sacrifices et des purifications profanes. Entre autres, il fit voir à l'empereur, pour lui plaire, un oracle par lequel ce dieu demandait que ses ennemis, les chrétiens, fussent bannis de la ville et du territoire.

Théotecne ayant ainsi commencé, tous les autres magistrats des villes soumises à Maximin firent des décrets semblables, y étant excités encore par les gouverneurs des provinces, qui en faisaient leur cour à l'empereur. Il répondait à leurs décrets par des lettres très-favorables, et ainsi la persécution recommença, après environ six mois d'intervalle, depuis le commencement de mai jusque vers la fin d'octobre. Maximin établit en chaque ville, pour sacrificateurs des idoles et pour pontifes au-dessus d'eux, les personnages les plus considérables et qui avaient le plus paru dans les charges. Ces pontifes étaient d'une institution nouvelle ; ils s'appliquaient avec grand soin aux cérémonies de leur fausse religion ; ils faisaient tous les jours des sacrifices à tous leurs dieux, et, avec le secours des anciens sacrificateurs, ils empêchaient les chrétiens de bâtir des églises, ainsi que de faire l'exercice de leur religion en public ou en particulier : ils les prenaient de leur autorité, pour les faire sacrifier ou les présenter aux juges. Maximin n'en demeura pas là : il choisit dans les provinces des personnes plus élevées en dignité pour en faire des pontifes d'un ordre supérieur, et il voulut que les uns et les autres portassent des manteaux blancs. L'empressement extraordinaire du prince excitait tout le monde : les officiers et les particuliers croyaient que le meilleur moyen d'obtenir toutes les grâces qu'ils désiraient, était de crier contre les chrétiens, et d'inventer contre eux quelque malice nouvelle.

On fabriqua de faux actes de Pilate, contenant plusieurs blasphèmes contre Jésus-Christ, comme si c'eût été la procédure que Pilate avait faite ; et, par ordre de l'empereur, on les envoya partout, dans les villes et dans les campagnes, pour être exposés en public à tout le monde, et pour servir aux enfants de leçons, que les maîtres d'écoles leur faisaient apprendre par cœur. Un commandant, du nombre de ceux que les Romains appelaient ducs, ayant pris à Damas, sur la place, de misérables femmes débauchées, les menaça de les mettre à la question et leur fit dire qu'elles avaient été chrétiennes, qu'elles connaissaient par conséquent les coutumes des chrétiens, et qu'ils commettaient des impuretés dans leurs églises mêmes. Les prétendues dépositions de ces malheureuses furent rédigées en forme authentique, communiquées à l'empereur, et, par son ordre, envoyées et publiées dans toutes les villes et autres lieux. Ce duc se tua lui-même peu de temps après.

Ainsi donc, les enfants dans les écoles avaient à la bouche, tout le long du jour, les noms de Jésus et de Pilate ; et dans toutes les villes on voyait des décrets et des rescrits de l'empereur, gravés en tables d'airain. Celui qu'il envoya à la ville de Tyr contenait ce qui suit : « A la fin, la faiblesse de l'esprit humain a secoué l'obscurité de l'erreur, qui tenait auparavant les hommes, plutôt malheureux qu'impies, enveloppés des ténèbres pernicieuses de l'ignorance, et ils reconnaissaient

(1) Lact., *De mort. persecut.* Euseb.

qu'ils sont gouvernés par la providence des dieux immortels. Nous ne pouvons exprimer la joie que nous avons ressentie de recevoir cette illustre marque de votre dévotion envers les dieux, quoique dès auparavant personne n'ignorât quelle était votre religion, fondée non sur une créance de paroles vaines, mais sur une suite continuelle de miracles éclatants. C'est pourquoi votre ville s'appelle avec juste titre, le siége et l'habitation des dieux immortels, ayant tant de preuves évidentes de leur présence. Maintenant elle a négligé tous ses intérêts particuliers, et sitôt qu'elle s'est aperçue que ceux qui suivaient la maudite folie recommençaient à se glisser, et que le feu assoupi se réveillait, elle a eu recours à notre piété comme à la métropole de toutes les religions. C'est le grand Jupiter, lui qui préside à votre illustre ville, qui conserve vos dieux domestiques, vos femmes, vos enfants, vos maisons ; c'est lui qui vous a inspiré cette salutaire pensée, nous montrant combien il est utile de s'approcher des saintes cérémonies avec la vénération qui leur est due. Car qui est assez insensé pour ne pas comprendre que c'est par la faveur des dieux que la terre donne ses fruits en abondance, que nous sommes exempts de guerres, de mauvais air, de tempêtes, de tremblements de terre : au lieu que ces malheurs étaient fréquents auparavant ? Et tout cela arrivait à cause de la pernicieuse erreur et de l'extravagance de ces scélérats, qui couvraient presque toute la terre de confusion. Voyez la beauté des moissons et des prairies, et la sérénité du ciel. Réjouissez-vous de ce que la puissance du terrible Mars étant apaisée par vos sacrifices, vous jouissez d'une paix tranquille. Tous ceux qui, sortant de cet aveuglement, sont revenus à des sentiments raisonnables, doivent se regarder comme sauvés d'un naufrage et délivrés d'une dangereuse maladie ; mais que ceux qui demeurent dans leur folie maudite, soient chassés au plus loin de votre ville et de son territoire, comme vous l'avez demandé, afin que, délivré de toute profanation, elle puisse servir les dieux, suivant les mouvements de sa piété. Au reste, pour vous faire connaître combien cette demande nous a été agréable, nous vous permettons de nous demander telle grâce qu'il vous plaira, en considération de votre affection pour le service des dieux. Vous l'obtiendrez sans délai, comme un témoignage éternel, à vous et à vos descendants, de la manière dont nous avons récompensé votre religion. »

Tel fut le rescrit de Maximin pour la ville de Tyr : par où l'on peut juger des autres, et en général des solides raisons que les païens employaient contre la religion chrétienne. Maximin fit alors par tout son empire ce qu'il avait fait en Orient. Il défendait, sous prétexte de clémence, de faire mourir les chrétiens, et commandait seulement de les mutiler. Ainsi on arrachait les yeux aux confesseurs : on leur coupait les mains, les pieds, le nez ou les oreilles. Toutefois on en fit mourir plusieurs (1).

De ce nombre furent Apollonius, Philémon et le juge qui les condamna au feu. Apollonius était moine et diacre. Il fut pris et mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Egypte : plusieurs païens venaient lui insulter et lui dire des injures, entre autres un nommé Philémon, fameux joueur de flûte, et chéri de tout le peuple. Il traitait Apollonius d'impie et de séducteur, digne de la haine publique. Apollonius lui répondit : Mon fils, Dieu veuille avoir pitié de toi et ne pas t'imputer ce discours ! Philémon fut touché de ces paroles, et en sentit un effet si merveilleux dans son cœur, que tout à coup il se confessa chrétien. Il court au tribunal du juge, Arien était son nom, et s'écrie devant tout le peuple : Vous êtes injustes de punir les amis de Dieu ; les chrétiens ne font ni n'enseignent rien de mauvais. Le juge, qui connaissait le personnage, crut d'abord que c'était un jeu ; mais quand il vit qu'il continuait sérieusement et constamment, il dit : Tu es fou, Philémon, tu as perdu l'esprit tout d'un coup. Ce n'est pas moi, dit Philémon, qui suis fou, c'est toi-même ; tu es un juge très-injuste et très-insensé, de faire périr tant d'hommes justes ; pour moi, je suis chrétien, et il n'y a pas de meilleures gens que les chrétiens. Le juge, après avoir essayé de le ramener par la douceur, lui fit souffrir toutes sortes de tourments.

Mais sachant que ce changement de Philémon venait des discours d'Apollonius, il le fit également tourmenter, l'accusant d'être un séducteur. Apollonius dit : Plût à Dieu que vous, mon juge, et tous les assistants qui m'entendent, pussiez tous suivre ce que vous appelez mon erreur et ma déception ! Le juge, ayant ouï ces paroles, le condamna à être brûlé avec Philémon devant tout le peuple. Mais après qu'ils furent entrés dans le feu, Apollonius dit à haute voix : Seigneur, ne livrez pas aux bêtes ceux qui vous confessent ; mais montrez-nous évidemment votre puissance. Aussitôt un nuage plein de rosée les environna et éteignit le feu. Le juge et le peuple étonnés se mirent à crier tout d'une voix : Il est grand et unique, le Dieu des chrétiens ! Il est le seul immortel ! Le préfet d'Alexandrie l'ayant appris, en fut extrêmement irrité : il choisit les plus cruels de ses officiers, et fit amener à Alexandrie, chargés de chaînes, le juge Arien, qui s'était converti, et ceux qui avaient attiré le miracle. Pendant le voyage, saint Apollonius commença à instruire dans la foi ceux qui les conduisaient ; et il les persuada tellement, qu'ils s'offrirent au juge avec leurs prisonniers, et se confessèrent aussi chrétiens. Le préfet d'Egypte, les voyant immuables dans la foi, les fit jeter au fond de

(1) Lact., *De mort. persecut.*

la mer, et les baptisa sans y penser. Leurs corps se trouvèrent ensuite tout entiers sur le rivage; on les mit dans un même sépulcre, et il s'y fit depuis des miracles en grand nombre (1).

Plusieurs autres souffrirent le martyre à Alexandrie : en particulier trois prêtres et quatre évêques, dont l'un fut Pierre, évêque d'Alexandrie même. Toute sa vie, il souffrit persécution, non-seulement de la part des idolâtres, mais encore des méléciens schismatiques. Arius, encore séculier, avait quitté ce parti, pour venir à Pierre, qui, à la prière des évêques, l'ordonna diacre. Mais le saint évêque ayant excommunié les méléciens, pour arrêter leur séduction, Arius, qui voyait en eux ses amis et ses fauteurs, en témoigna une grande tristesse. Pierre, l'ayant appris, l'excommunia lui-même. Quelque temps après, une paix de quelques jours fut accordée à l'Église. Le saint pasteur reparut au milieu de son troupeau, et le nourrit de la parole divine. Les fidèles s'assemblaient fréquemment aux tombeaux des martyrs, et la multitude des croyants augmentait de jour en jour. L'ennemi de Dieu et des hommes ne put l'endurer tranquillement. On rapporta donc à Maximin Daïa que l'évêque d'Alexandrie était le chef et le porte-étendard de la chrétienté. Aussitôt il envoya cinq tribuns ou généraux avec des troupes, qui arrêtèrent à l'improviste le saint pontife et le mirent en prison. A cette nouvelle une multitude incroyable de fidèles, particulièrement de moines et de vierges, vint assiéger les portes de la prison, sans autres armes que leurs pleurs et leur affection pour leur père et leur pasteur. Cette multitude veillait à ce qu'aucun païen ne pût entrer. Elle n'avait qu'une pensée, ne formait qu'un vœu : c'était de mourir, plutôt que de voir faire le moindre mal à son saint évêque. Les tribuns ayant fait leur rapport, Maximin ordonna de couper la tête au vénérable patriarche. Le bruit s'en étant répandu, tous les chrétiens sans exception commencèrent à garder les environs de la prison, au milieu des larmes et des gémissements, et n'y laissaient entrer aucun païen. Les tribuns, ne voyant pas d'autre moyen d'exécuter leur commission, résolurent de faire marcher contre cette masse de peuple toutes les troupes en armes, et de tuer tout ce qui ferait résistance.

Cependant Arius, qui était excommunié, craignit qu'après la mort du saint, personne ne voulût ou ne pût le réconcilier. Il alla donc trouver les principaux du clergé, et les supplia d'intercéder pour lui auprès de l'archevêque. Ils y consentirent, entrèrent dans la prison; et, après la prière accoutumée, prosternés à terre, ils baisèrent les mains du pontife, les arrosèrent de leurs larmes, et le supplièrent, en vue de son prochain martyre, d'user d'indulgence envers Arius et de pardonner à ses regrets. L'homme de Dieu les repoussa avec indignation, et s'écria les mains levées au ciel : Vous osez me supplier pour Arius! et en ce monde et en l'autre, Arius restera séparé à jamais de la gloire du Fils de Dieu, Jésus-Christ Notre Seigneur! Tous les assistants furent consternés, et soupçonnèrent quelque inspiration divine dans cette sentence. Effectivement, prenant à part les deux plus anciens prêtres, Achillas et Alexandre, le saint leur dit : Ne me regardez pas comme inhumain ou trop sévère. La fourberie cachée d'Arius surpasse toute iniquité et toute impiété. Ce que je dis n'est pas de moi. Cette nuit même, au moment où j'adressais à Dieu mes prières, parut près de moi un enfant d'une douzaine d'années, d'un visage si resplendissant que je n'en pouvais supporter l'éclat et que toute la prison en était illuminée. Il était vêtu d'une tunique de lin, mais déchirée de haut en bas, et il en tenait les deux lambeaux pour s'en couvrir la poitrine. Lorsque la surprise me permit de parler, je lui demandai : Seigneur, qui est-ce qui vous a déchiré ce vêtement? Il répondit : C'est Arius qui m'a déchiré; mais gardez-vous de le recevoir à la communion : car demain on viendra intercéder pour lui. Au contraire, recommandez aux prêtres Achillas et Alexandre qui gouverneront mon église après votre passage, de ne jamais le recevoir. Pour vous, vous consommerez promptement votre martyre.

Le saint évêque ayant dit ces choses et d'autres aux prêtres Achillas et Alexandre, il se mit en prière avec eux. La prière finie, ils lui baisèrent les mains et les pieds, pleurant et sanglotant de la parole qu'il leur avait dite : que c'était la dernière fois qu'ils le verraient en ce monde. Ils revinrent ensuite tous les trois vers les autres ecclésiastiques : Pierre leur adressa des paroles de consolation et les renvoya tous en paix. Le bruit se répandit bientôt qu'Arius avait été excommunié d'après une intervention divine.

De son côté, informé de la résolution que les tribuns avaient prise de ne pas épargner le peuple qui veillait à la porte de la prison, saint Pierre leur fit dire secrètement de venir pendant la nuit sur le côté opposé, et d'y percer le mur au signal qu'il leur donnerait lui-même. Les tribuns reçurent la proposition avec joie, se trouvèrent au rendez-vous sans aucune troupe, firent pratiquer une ouverture dans la muraille, et, vers le point du jour, emmenèrent l'évêque pour le décapiter sur la place même où saint Marc avait consommé son martyre.

Pierre, avec la permission des officiers, fit une prière fervente sur le tombeau du saint, et demanda à Dieu que l'effusion de son sang mît fin à la persécution de son peuple. Survinrent de la campagne un vieillard et une vierge très-âgée, portant au marché, l'un quatre peaux, l'autre deux draps à vendre. Ils étaient chrétiens l'un et l'autre. L'évêque, s'a-

(1) Ruinart et *Acta SS.*, 8 martii.

tant fait connaître à eux, les pria de rester, leur fit étendre par terre les peaux et les draps, s'y mit à genoux, pria quelque temps, ôta son huméral de dessus ses épaules, et, présentant sa tête aux officiers, leur dit : Faites promptement ce que vous avez à faire. Les officiers, saisis de respect, se regardaient l'un l'autre, mais nul n'osait avancer. A la fin ils firent une somme pour celui qui serait l'exécuteur, et l'un d'eux trancha la tête au saint pontife, le septième des calendes de décembre, la douzième année de son pontificat. Le peuple, qui veillait à la porte de la prison, ayant appris ce qui s'était passé, accourut sur le lieu de l'exécution, recueillit le sang dans des linges, transporta le corps en triomphe dans l'église de la Vierge Marie que le saint avait bâtie lui-même dans un faubourg, plaça ce corps sur le trône épiscopal au milieu des flambeaux et des parfums, jusqu'à ce qu'il fût déposé dans le tombeau, où des miracles ne cessaient encore de s'opérer au temps où furent écrits les actes que nous citons (1).

Quelque temps après le martyre de saint Pierre, eut lieu celui de saint Cyr et de saint Jean. Cyr ou Cyrus était d'Alexandrie même, y exerçait la profession de médecin, guérissant les âmes des erreurs du paganisme, non moins que les corps de leurs maladies. Il fut dénoncé au gouverneur Syrien comme détournant les peuples du culte des idoles et leur persuadant d'adorer Jésus le crucifié. Le gouverneur donna ordre de l'arrêter. Le saint se rèfugia sur les frontières de l'Arabie, y changea de costume, se rasa la tête, prit l'habit de moine, et continua de guérir les corps et les âmes par la foi et la prière seule. Jean était d'une naissance illustre et occupait un poste élevé dans la milice séculière. Ayant été faire un pèlerinage à Jérusalem, il vint en Egypte, et se joignit à Cyrus, attiré par le bruit de ses guérisons miraculeuses. S'édifiant l'un l'autre, ils faisaient tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu. La persécution ayant redoublé, trois vierges chrétiennes de Canope, consacrées à Jésus-Christ, furent arrêtées avec leur mère Anastasie, et présentées au gouverneur Syrien. Saint Cyr, l'ayant appris dans sa retraite craignit beaucoup que ces enfants, intimidées à la vue des supplices, ne vinssent à renier leur céleste époux, surtout à cause de leur grande jeunesse. Car Théoctiste, l'aînée des trois, n'avait que quinze ans; Théodote, la seconde, en avait treize; et Eudoxie, la dernière, était dans sa onzième. saint Cyr rentra donc dans Alexandrie, accompagné de Jean. Ils pénétrèrent dans la prison, ils exhortent les jeunes vierges à mettre leur confiance en Jésus-Chist, à qui elles se sont consacrées, et qui sera lui-même leur force au milieu des tourments : ils leur inspirent ainsi un courage au-dessus de leur âge et de leur sexe. Le gouverneur, l'ayant su les fit amener tous deux devant son tribunal, ainsi que les trois vierges et leur mère. Il comptait entraîner ces dernières dans l'apostasie des deux hommes, ou les effrayer par leur supplice. Il essaya d'abord de gagner Cyr et Jean par des promesses ; leur offrit de l'argent, des honneurs, des places, s'ils voulaient revenir à la religion du prince. Sur leur refus, il leur fit endurer toutes les espèces de tourments, les coups de fouet, le fer, le feu. Voyant ces deux hommes insensibles, comme s'ils avaient souffert dans un corps étranger, il les fit mettre à part, et se mit à tourmenter les jeunes vierges et leur mère. Comme elles demeurèrent inébranlables, il fit trancher la tête et à la mère et aux trois filles. Après quoi il essaya de nouveau sur les deux martyrs, Cyr et Jean, tous les genres de promesses et de tortures, et finit par les décapiter. Les chrétiens transportèrent les corps dans l'église de saint Marc, et les placèrent, les trois vierges et leur mère dans un tombeau, les deux amis saint Cyr et saint Jean dans un autre. Plus tard, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, transféra saint Cyr et saint Jean dans l'église des Evangélistes sur le bord de la mer, où ils opérèrent une infinité de miracles. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, a écrit la relation détaillée de soixante-dix, le dernier opéré sur lui-même. Par reconnaissance, il écrivit l'histoire des deux saints, histoire retrouvée de nos jours par le cardinal Maï (2).

D'autres souffrirent ailleurs : comme l'évêque Sylvain, à Emèse en Phénicie ; saint Gordius, saint Barlaam et sainte Julitte, à Césarée en Cappadoce ; le prêtre Lucien, à Antioche. C'était un homme très-austère en sa vie, très-savant et très-éloquent. Il fit une édition de l'Ecriture sainte, ou plutôt une correction des Septante, suivant les meilleurs exemplaires ; en sorte qu'il y en avait trois éditions fameuses : celle d'Egypte, faite par Hésychius ; celle de Palestine, par le martyr Pamphile ; celle d'Antioche, par le martyr Lucien. Quelques auteurs ont entendu mal à propos de saint Lucien, prêtre et martyr, ce que saint Alexandre d'Alexandrie a dit d'un Lucien, qu'il ne nomme ni martyr ni prêtre, savoir : qu'il suivait les sentiments de Paul de Samosate, et qu'il demeura séparé de la communion sous trois évêques ; car les anciens qui parlent de saint Lucien d'Antioche, tels qu'Eusèbe et saint Jérôme, n'en disent pas un mot, et supposent, au contraire, qu'il vécut toujours dans la communion de l'Église et qu'il y mourut. Il y a plus encore : nous avons de saint Lucien, prêtre et martyr, un symbole dressé contre le sabellianisme, vingt ou trente ans avant le concile de Nicée, et qui, sauf le mot de consubstantiel, qui ne s'y trouve pas, professe la divinité de Jésus-Christ aussi nettement que ce concile même. Il y est dit :

« Suivant la tradition de l'Evangile et des apôtres, nous croyons en un seul Dieu, Père

(1) Petri Alexandrini passio. *Spicilegium romanum*, t. III. — (2) *Spicilegium romanum*, t. III et IV.

tout-puissant, créateur de toutes choses, et en un seul Seigneur Jésus-Christ, son Fils unique, Dieu, par qui tout a été fait; qui a été engendré du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu ; tout de tout, seul d'un seul, parfait de parfait, roi de roi, seigneur de seigneur ; Verbe vivant, sagesse, vie, lumière véritable, voie, vérité, résurrection, pasteur, porte, immuable et inaltérable ; image parfaitement semblable de la divinité, de l'essence, de la puissance, de la volonté et de la gloire du Père ; le premier-né de toute créature, qui était au commencement en Dieu, Verbe-Dieu, comme il est dit dans l'Evangile : Et le Verbe était Dieu ; par qui toutes choses ont été faites, et en qui toutes choses subsistent ; qui dans les derniers jours est descendu d'en haut, est né d'une vierge, suivant les Ecritures, et a été fait homme (1). »

Cette persécution fit sortir saint Antoine de son monastère. Il suivit à Alexandrie, les martyrs que l'on y conduisait de toutes parts. Il disait : Allons aussi combattre ou voir les combattants. Quelque désir qu'il eût du martyre, il ne voulut pas se livrer lui-même ; mais il servait les confesseurs dans les mines où ils travaillaient et dans les prisons. Il prenait grand soin d'encourager devant les tribunaux ceux qui y étaient appelés ; et, après qu'ils avaient confessé, il les accompagnait jusqu'à l'exécution. Le juge, voyant la fermeté d'Antoine et de ceux qui l'accompagnaient, défendit à aucun moine de paraître dans les jugements ou de séjourner dans la ville. Tous les autres se cachèrent ce jour-là; mais Antoine méprisa tellement cette ordonnance, que, le lendemain, il se mit en un lieu élevé, ayant lavé exprès son habit de dessus, qui était blanc, afin qu'il parût davantage. Il se présenta ainsi au juge, comme il passait avec sa suite, et fut sensiblement affligé de n'avoir pas souffert le martyre ; mais Dieu le réservait pour l'instruction commune des chrétiens, et particulièrement des ascètes. Après la mort de saint Pierre d'Alexandrie, le fort de la persécution étant passé, il retourna dans son monastère (2).

L'empereur Maximin s'était vanté, dans ses édits de persécution que, sous son règne, on ne voyait ni guerre, ni peste, ni famine; il en attribuait la gloire aux idoles, qu'il travaillait à défendre contre les chrétiens. Peu après il eut tout à la fois et la guerre et la peste, et la famine. Son fanatisme pour l'idolâtrie lui fit entreprendre une guerre qui tourna à sa honte. Depuis longtemps les Arméniens étaient amis et alliés des Romains ; leurs rois recevaient ordinairement leur couronne de la main des empereurs. Mais cette nation venait tout entière d'embrasser le christianisme, avec son roi Tridate, par les soins de saint Grégoire, surnommé l'Illuminateur et l'Apôtre de l'Arménie. Maximin Daïa en fut extrêmement irrité. Il les somma de revenir au culte des idoles ; sur leur refus, il leur déclara la guerre et entra dans leur pays avec une armée formidable. Mais les Arméniens prirent les armes et le battirent honteusement. Dans les villes d'Arménie soumises aux Romains, il y eut, vers ce même temps, plusieurs martyrs. Comme nation, ces chrétiens des premiers siècles défendirent la véritable religion les armes à la main ; comme particuliers, ils mouraient pour elle (3).

Maximin et son armée eurent beaucoup à souffrir dans cette guerre. Son empire eut encore plus à souffrir de la peste et de la famine. Les pluies d'hiver, cause de la fécondité dans les pays chauds, furent beaucoup moindres qu'à l'ordinaire : de là vint une famine imprévue, et ensuite une peste avec une maladie consistant principalement en un ulcère enflammé que l'on nommait charbon. Ce mal s'étendait par tout le corps ; mais il attaquait principalement les yeux, et fit quantité d'aveugles, hommes, femmes et enfants. En même temps la famine faisait mourir un grand nombre de personnes dans les villes, et plus encore dans les campagnes ; au point que les registres du recensement, qui contenaient les noms des paysans, étaient presque tous effacés. Quelques-uns vendaient pour un peu de nourriture ce qu'ils avaient de plus cher ; d'autres, après avoir vendu leur fonds petit à petit, étaient réduits à la misère. Il y en avait qui mâchaient quelques poignées de foin et de mauvaises herbes qui leur ruinaient la santé. Des femmes les plus nobles étaient réduites à mendier dans les places des villes ; la honte qui paraissait sur leurs visages et la propreté de leurs vêtements faisaient voir leur qualité. Les uns, desséchés et semblables à des fantômes, allaient chancelant de côté et d'autre, et tombaient enfin de faiblesse dans les rues ; puis, couchés contre terre, ils demandaient un petit morceau de pain ; et, prêts à rendre le dernier soupir, ils criaient qu'ils mouraient de faim, n'ayant plus de force que pour cette parole. Ceux qui paraissaient les plus opulents, étonnés de la multitude de ceux qui demandaient, après avoir beaucoup donné, devenaient durs et insensibles, crainte de tomber dans le même besoin. En sorte que l'on voyait, au milieu des rues et des places, des cadavres tout nus, qui demeuraient plusieurs jours sans sépulture. Quelques-uns furent mangés des chiens ; ce qui fit que les vivants se mirent à tuer ces animaux, de peur qu'ils ne devinssent enragés et ne les attaquassent eux-mêmes.

La peste ne faisait pas moins de ravage, principalement sur ceux qui étaient à couvert de la famine. Il y eut un grand nombre de personnes constituées en dignité, de magistrats et de gouverneurs de provinces, que la violence du mal emporta en peu de temps, comme si la famine les avait tout exprès gardés à la peste. Tout était plein de gémisse-

(1) Bullus et Dom Ceillier. — (2) Vie de saint Antoine, par saint Athanase. — (3) Euseb., l. IX, c. 8. VUA

ments dans les places et dans les rues. On ne voyait que des enterrements ; souvent on portait ensemble deux ou trois corps, et les familles entières périssaient. Il n'y eut que les chrétiens qui montrèrent de l'humanité en cette occasion et s'appliquèrent à secourir les malheureux. On les voyait occupés tout le jour, les uns à ensevelir les morts, dont personne ne prenait soin et qui tombaient par myriades, les autres à rassembler les pauvres affamés et à leur distribuer du pain ; en sorte que tout le monde en parlait, et louait le Dieu des chrétiens, et confessait qu'eux seuls connaissaient la piété véritable.

L'empereur Maximin n'en était ni moins avare ni moins débauché pour tous ces malheurs. Les impositions extraordinaires qu'il faisait, enlevaient tout ce que Dioclès et Maximien avaient laissé. On fermait les greniers des particuliers, on scellait leurs magasins, on exigeait par avance les tributs des années suivantes ; on enlevait des troupeaux de bétail pour la subsistance des soldats, qui prodiguaient les vivres, et pour les sacrifices qu'il offrait chaque jour dans son palais : rien ne paraissait sur sa table qu'il n'eût été offert aux idoles. Tout cela ne contribua pas peu à la cherté et à la famine. Sa passion pour les femmes était encore plus intolérable; il y avait des eunuques et d'autres ministres infâmes qui cherchaient partout. Sitôt que l'on trouvait un beau visage, c'était aux maris et aux peres à se retirer. On dépouillait les femmes et les filles de qualite pour les visiter; et si quelqu'une en faisait difficulté, on la faisait périr dans l'eau. Sous cet adultère, la pudeur était comme un crime de lèse-majesté. Il y eut des maris qui se tuèrent eux-mêmes, ne pouvant se consoler qu'il eût abusé de leurs femmes, qu'ils aimaient pour leur fidélité ; souvent il les leur renvoyait après les avoir déshonorées, et c'était les premiers du sénat qu'il traitait de la sorte. Sophonie, femme du préfet de Rome, étant abandonnée par son mari à cet infâme empereur, demanda un peu de temps pour se parer; mais quand elle fut seule dans sa chambre, elle se perça d'une épée, et ne laissa que son cadavre à ceux qui l'attendaient pour l'emmener. Maximin avait établi que nul n'épousàt de femme sans sa permission, se réservant ainsi le droit de prélibation sur toutes. Il faisait épouser à ses esclaves les filles nées libres dont il avait abusé. Ses officiers suivaient son exemple ; ils enlevaient à leur gré les filles de médiocre condition, et ils demandaient à l'empereur les plus considérables, que personne n'osait leur refuser, quand ils avaient une requête souscrite de sa main. Ses gardes et la plupart de sa suite étaient des Barbares, principalement des Goths, qui, chassés par les leurs, s'étaient donnés à Galérius.

Maximin n'épargna pas même l'impératrice qu'il venait d'appeler sa mère, Valérie, fille de Diocles, veuve de Galérius. Elle avait passé dans ses terres, croyant y être plus en sûreté. vu principalement qu'il était marié. Mais elle n'avait pas encore achevé son deuil qu'il lui envoya faire des propositions de mariage, prêt à répudier sa femme, si Valérie consentait à l'épouser. Valérie répondit qu'elle ne pouvait penser à des noces dans l'état de deuil où elle était ; que, s'il répudiait une femme dont il était content, il pourrait lui en faire autant à elle-même ; enfin, qu'il était sans exemple qu'une femme de son rang se fût remariée. Ayant reçu cette réponse, il entre en furie, la proscrit, lui ôte son bien, ses officiers, fait mourir ses eunuques dans les tourments, l'envoie elle-même en exil avec sa mère, les faisant souvent changer de place comme pour s'en jouer. Il condamne à mort ses amies, qui étaient des plus illustres familles ; il les fit accuser d'adultère par un Juif qui avait mérité la peine capitale, mais auquel il promit l'impunité pour salaire. Ce misérable, ayant été mis en croix malgré toutes ces promesses, révéla du haut de son gibet tout le mystère et les déclara innocentes. L'impératrice Valérie, étant ainsi reléguée dans les déserts de Syrie, trouva moyen d'en donner avis secrètement à Dioclès, son père. Il envoya prier Maximin de la lui renvoyer ; mais, malgré plusieurs ambassades réitérées, il ne put l'obtenir (1).

Maxence, qui commandait à Rome, ressemblait tellement à Maximin par ses vices, qu'on eût pu les prendre pour deux frères. Il n'était ni moins impie ni moins infâme. Il venait de déclarer la guerre à Constantin, sous prétexte de venger la mort de son père Hercule. Constantin, de son côté, avait fait abattre les images du même Hercule, ainsi que celles de Dioclétien ; car, dans la plupart des peintures, ils étaient joints ensemble. Cela n'était jamais arrivé à un empereur, de voir de son vivant ses images abattues ; aussi Dioclétien en conçut un chagrin tel, qu'il résolut de mourir. Il allait de côté et d'autre, agité de continuelles inquiétudes, sans prendre ni nourriture ni repos. Il ne faisait que gémir et répandre des larmes ; il se tournait et retournait sans cesse, tantôt dans son lit, tantôt à terre. Enfin cet empereur, qui en avait fait tant d'autres et qui avait regné vingt ans avec tant de bonheur, tombé depuis sept ans dans une vie obscure, méprisé et maltraité, réduit à haïr la vie, voyant sa fille et sa femme persécutées et exilées par celui-là même qu'il avait fait césar, se laissa mourir de faim et d'affliction le 3 décembre 312 (2).

Un mois auparavant, Maxence avait fini par une mort non moins funeste. Il se tenait enfermé à Rome, lorsqu'il lui vint une ambassade de Maximin. Ce dernier nourrissait de la jalousie contre Licinius, que Galérius lui avait préféré. Ainsi, nonobstant le traité qu'ils ve-

(1) Lact. Euseb. — (2) Lact., *De mort. persec.*

naient de conclure ensemble sur l'Hellespont, quand il sut que Constantin avait promis sa sœur à Licinius, la liaison de ces deux empereurs lui parut une conjuration contre lui. Il envoya donc secrètement à Rome, pour demander à Maxence son alliance et son amitié. Ce secours parut à Maxence comme venu du ciel : il reçut bien les ambassadeurs, on fit le traité, on mit ensemble les images des deux empereurs Maximin et Maxence. Celui-ci se tenait enfermé dans Rome, à cause d'un oracle qui le menaçait de mort, s'il sortait hors des portes. Il ne laissait pas de faire la guerre par de bons capitaines ; et il était le plus fort. Outre l'armée de son père, dont il avait dépouillé Sévère, il en avait une autre de Maures et d'Italiens, qui lui était particulière. Il y eut quelques combats où les troupes de Maxence eurent l'avantage ; enfin Constantin, se servant de tout son courage et résolu à tout événement, approcha de Rome avec toutes ses troupes, et campa vis-à-vis du pont Milvius, appelé présentement Ponte-Mole.

Comme ses forces étaient moindres que celles de Maxence, il crut avoir besoin d'un secours supérieur, et pensa à quelle divinité il s'adresserait. Il considéra que les empereurs qui, de son temps, s'étaient montrés zélés pour l'idolâtrie et la multitude des dieux, avaient péri misérablement ; et que son père Constance, ayant honoré toute sa vie le seul Dieu souverain, en avait reçu des marques sensibles de protection, il résolut donc de s'attacher à ce grand Dieu et se mit à le prier instamment de se faire connaître à lui et d'étendre sur lui sa main favorable. Il priait ainsi de toute son affection, quand, vers le midi, le soleil commençant à baisser, comme il marchait par la campagne à la tête d'un corps de troupes, il vit dans le ciel, au-dessus du soleil, une croix de lumière et une inscription qui disait : Tu vaincras par ce signe. Il fut étrangement surpris de cette apparition, et les troupes qui l'accompagnaient et qui virent la même chose, ne furent pas moins étonnées. Longtemps après, en présence d'Eusèbe, évêque de Cesarée, qui en a écrit l'histoire, l'empereur racontait ce prodige et assurait avec serment l'avoir vu de ses yeux (1).

Constantin en fut occupé le reste du jour, pensant à ce qu'il pouvait signifier. La nuit, comme il dormait, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe qu'il avait vu dans le ciel, et lui ordonna d'en faire une image et de s'en servir contre ses ennemis dans les combats. L'empereur, se levant avec le jour, déclara le secret à ses amis ; puis il fit venir des orfèvres et des joailliers, et s'étant assis au milieu d'eux, leur expliqua la figure de l'enseigne qu'il voulait faire. C'est le fameux Labarum. C'était comme le bois d'une longue pique couvert d'or, ayant en haut une traverse en forme de croix, des bras de laquelle pendait un drapeau tissu d'or et de pierreries. Au-dessus brillait une riche couronne d'or et de pierres précieuses, au milieu de laquelle était le monogramme de *Christ*, formé de deux initiales grecques de ce nom, dont la première présente naturellement une croix. L'empereur en fit faire de semblables pour toutes ses légions. Lui-même, comme on le voit encore par ses médailles, portait sur son casque la croix ou le monogramme de *Christ* ; ses soldats le portaient sur leurs boucliers. Il choisit enfin cinquante de ses gardes, des plus braves et des plus pieux, pour porter cet étendard devant lui dans toutes les batailles.

Cependant il fit venir des évêques, et leur demanda quel était ce Dieu qui lui avait apparu, et que signifiait ce signe. Ils lui dirent : Ce Dieu est le Fils unique du seul Dieu ; le signe que vous avez vu est le trophée de la victoire qu'il a remportée sur la mort quand il est venu sur la terre. Là-dessus ils lui expliquèrent la cause de son avénement et le mystère de l'Incarnation. L'empereur écoutait ces discours, et, toujours plus frappé de ce qu'il avait vu, les recevait comme des instructions divines. Dès lors il voulut lire les Ecritures saintes, avoir toujours des évêques auprès de lui, et honorer en toutes manières le Dieu qui lui avait apparu.

Maxence, enfermé dans Rome, s'y abandonnait à toutes sortes de crimes. Un jour, sur un sujet assez léger, il fit massacrer une grande multitude de peuple par les soldats prétoriens; sous divers prétextes, il fit mourir plusieurs sénateurs l'un après l'autre pour avoir leurs biens ; il réduisait le peuple à une extrême famine. Excessivement superstitieux, il cherchait à s'attirer la victoire par des opérations magiques ; il faisait immoler des lions et offrait des sacrifices exécrables, jusqu'à faire ouvrir des femmes enceintes et fouiller dans les entrailles des petits enfants. Effrayé de quelque mauvais augure, il quitta le palais avec sa femme et son fils et se retira dans une maison particulière.

La cinquième année de son règne finissait le 28 octobre de cette même année 312, et il célébrait la fête de son avénement de l'empire. Ce jour-là même, Constantin, encouragé par la vision céleste, mit ses troupes en bataille et s'approcha de Rome. Maxence fit sortir les siennes, sans sortir lui-même ; elles passèrent le pont : les deux armées se rencontrèrent et se battirent avec acharnement. Cependant il y eut une sédition dans Rome, et le peuple disait tout haut que Maxence abandonnait la cause publique. Comme il donnait les jeux du cirque pour sa fête, le peuple s'écria que Constantin était invincible. Consterné par ce cri, il s'enfuit du cirque, appela quelques sénateurs et fit consulter les livres des sibylles. On trouva que ce jour-là l'ennemi des Romains devait périr misérablement : il crut la victoire assurée pour lui. Il sort et vient à l'armée ; suivant le récit du païen Zosime, une infinité

(1) Euseb., *Vit. Const.* l. I, c. XXVII et seq.

de chouettes vinrent aussitôt se reposer sur les murailles (1). A la vue de Maxence, le combat se ralluma ; mais ses gens commençant à plier, il prend la fuite, et, poussé par la foule, il regagne le pont qu'il avait fait faire avec des bateaux ; mais de telle manière que le milieu pouvait se rompre en ôtant des chevilles de fer qui le tenaient. Il avait cru par là tendre un piége à ses ennemis ; il y fut pris lui-même. Le pont se trouva rompu, les bateaux s'enfoncèrent avec les hommes qui étaient dessus, Maxence tout le premier tomba dans le Tibre, ensuite ses gardes : et tel fut la fin de ce tyran. Son corps fut trouvé ; on lui coupa la tête et on la porta dans Rome sur une pique.

La ville ouvrit aussitôt ses portes à Constantin, et il y entra victorieux. Le sénat et tout ce qu'il y avait de grand, le peuple romain, et jusqu'aux femmes et aux enfants, le reçurent comme leur libérateur, avec une joie qui paraissait à leurs regards et à leurs cris. Une multitude confuse accourut de toute l'Italie à cette heureuse nouvelle. Constantin triompha : la pompe fut ornée par les sénateurs délivrés des prisons où les retenait Maxence, dont la tête fut portée dans le triomphe, et ensuite envoyée en Afrique. Le sénat fit ériger en l'honneur de Constantin un arc de triomphe qui se voit encore à Rome, avec cette inscription : « A l'empereur César Flavius Constantin, grand, heureux, auguste, le sénat et le peuple romain a dédié cet arc de triomphe, parce que, poussé par la Divinité et sa grandeur d'âme, accompagné de son armée il a vengé la république et du tyran et de toute sa faction, par ses justes armes. » Rome lui éleva encore une statue, où il voulut paraître avec une longue croix à la main au lieu de lance, avec cette inscription sur la base : « Par ce signe salutaire, vraie marque du courage, j'ai délivré votre cité du joug de la tyrannie, et j'ai rétabli le sénat et le peuple à son ancienne splendeur. » L'Italie dédia au vainqueur un bouclier et une couronne d'or ; Rome une statue d'or, comme d'un dieu. Il demeura dans cette ville le reste de l'année (2).

Le pape saint Melchiade ou Miltiade gouvernait alors l'Eglise romaine. Il était successeur de saint Eusèbe, qui l'était de saint Marcel, qui l'était de saint Marcellin, qui l'était de saint Caïus, qui l'était de saint Eutychien, qui l'était de saint Félix, qui l'était de saint Denys, dont nous avons vu plusieurs lettres à des évêques d'Orient. Presque tous ces Papes ont été martyrs. Quant à la prétendue chute du pape saint Marcellin, tous les critiques conviennent aujourd'hui que c'est une fable inventée par les donatistes, et trop légèrement adoptée par quelques catholiques.

Constantin était encore à Rome, lorsque, de concert avec Licinius, il donna un édit de tolérance universelle, qui permettait aux chrétiens, comme à toutes les autres sectes, de tenir publiquement leurs assemblées et de bâtir des églises. Les deux princes envoyèrent cet édit à Maximin, en lui mandant les merveilles que Dieu avait faites en leur faveur et la défaite de Maxence. Rien ne pouvait lui arriver de plus mortifiant. N'osant pas résister ouvertement à ses deux collègues, ne voulant pas non plus avoir l'air de leur céder, il rendit, comme de lui-même, une ordonnance hypocrite, adressée à Sabin, son préfet du prétoire. Dioclétien et Galérius, qu'il y nomme ses seigneurs et ses pères, voyant presque tous les hommes passer à la religion des chrétiens et abandonner le culte des dieux, avaient voulu les y ramener par les supplices. Mais lui, considérant qu'on privait ainsi l'Etat d'un grand nombre de sujets qui pouvaient le servir utilement, avait prescrit pour règle de ne pas les molester, mais de les ramener par les caresses et la douceur. Aussi, dans les provinces de l'Orient, personne n'avait souffert d'exil ni de mauvais traitement ; mais plusieurs, attirés par cette clémence, étaient revenus au culte des dieux. Son intention était donc qu'à l'avenir on en usât de même. Comme on voit, cet édit n'était que mensonge ; d'ailleurs il ne parle ni de tenir les assemblées ni de rétablir les églises. Aussi les chrétiens n'osèrent-ils se hasarder à le faire; et même, comme ils connaissaient la duplicité de Maximin, ils n'osaient encore paraître publiquement. Et de fait, il en fit jeter secrètement plusieurs à la mer (3).

Constantin partit de Rome le 18 janvier 313, et se rendit à Milan pour y marier sa sœur Constancie à Licinius. Les deux empereurs y publièrent un nouvel édit accordant liberté de conscience, comme le premier, non-seulement aux chrétiens, mais à tous ceux qui faisaient profession de quelque religion que ce pût etre. Ils y ajoutèrent toutefois, en faveur des chrétiens, un article important : c'était de rentrer, de plein droit et sans rien payer, en possession de leurs églises et autres immeubles dont on les avait dépouillés ; et comme ces lieux avaient passé, par vente ou par donation, entre les mains de divers particuliers, l'édit charge le fisc d'indemniser les propriétaires qui se trouveraient dépossédés (4).

Maximin, apprenant que Constantin et Licinius étaient occupés à célébrer des noces, partit de Syrie, fit marcher ses troupes dans la plus grande rigueur de l'hiver, et, doublant les journées, se rendit en Bithynie avec une armée fatiguée. Il perdit par les pluies, les neiges, les boues, le froid et le travail, des chevaux et des bêtes de toutes sortes ; les chemins en étaient couverts et semblaient montrer une défaite. Il ne s'en tint pas là il passa le détroit et vint en armes aux portes de By-

(1) Zosime, l. II. — (2) Euseb. Lact. Tillemont, etc. — (3) Euseb., l. IX, c. IX. — (4) Lact., *De mort pers.*

zance, où Licinius avait laissé une garnison en cas d'événement. Il usa de prières et de menaces, consuma là onze jours, pendant lesquels on envoya des lettres et des courriers à Licinius. La garnison de Byzance, étant trop faible, se rendit. Maximin passa à Héraclée, où il perdit encore quelques jours. Licinius, étant accouru à grandes journées, était déjà à Andrinople, et Maxmin, ayant pris Périnthe à composition, ils se trouvèrent à deux journées l'un de l'autre. Licinius songeait plutôt à amuser son ennemi qu'à le combattre ; car à peine avait-il pu ramasser trente mille hommes, et Maximin en avait soixante-dix mille ; mais les armées étaient si proches, que l'on attendait de jour en jour une bataille. Alors Maximin fit vœu à Jupiter, dont il tirait son surnom de Jovius, que, s'il remportait la victoire, il abolirait entièrement le nom des chrétiens.

La nuit suivante, comme Licinius dormait, un ange lui apparut et l'avertit de se lever promptement et de prier le Dieu souverain avec toute son armée, lui promettant la victoire s'il le faisait. A ces mots il crut qu'il s'était levé, et, qu'étant debout avec celui qui l'avertissait, il apprenait de lui la forme et les paroles de la prière. S'étant éveillé, il fit appeler un secrétaire. et lui dicta les paroles qu'il avait entendues, en cette sorte : « Grand Dieu, nous te prions ; Dieu saint, nous te prions, nous te recommandons toute justice, nous te recommandons notre salut, nous te recommandons notre empire. C'est par toi que nous vivons ; c'est par toi que nous sommes victorieux et heureux. Dieu grand et saint, exauce nos prières : nous te tendons les bras ! Dieu saint et grand, exauce-nous ! » On en fit plusieurs copies, que l'on distribua aux commandants, afin que chacun l'enseignât à ses soldats. Tous sentirent croître leur courage, persuadés que le ciel leur promettait la victoire.

Licinius marqua le jour de la bataille au 1er mai de cette année 313, où finissait la huitième année depuis que Maximin avait été déclaré césar, Licinius voulant le vaincre le jour de son avénement à l'empire, comme Maxence avait été vaincu le jour du sien. Maximin voulut anticiper, et mit ses troupes en bataille le matin du dernier d'avril, afin de célébrer le lendemain sa fêt après la victoire. La nouvelle vint au camp de Licinius que Maximin s'était avancé ; on prend les armes, on marche à sa rencontre. Il n'y avait entre eux qu'une plaine stérile. Déjà les deux armées étaient en présence, quand les soldats de Licinius ôtèrent leurs boucliers et leurs casques, levèrent les mains au ciel et firent la prière qu'ils avaient apprise, et que leurs chefs et l'empereur prononçaient les premiers. L'autre armée entendit avec étonnement le bruit confus de leurs voix. Après avoir dit trois fois la prière, pleins d'un nouveau courage, ils reprennent leurs casques et leurs boucliers.

Les empereurs s'avancèrent et eurent une conférence ; mais il fut impossible de porter Maximin à la paix. Il méprisait Licinius, et croyait que ses soldats allaient l'abandonner, parce que Licinius était ménager et lui prodigue ; et il avait entrepris la guerre sur cette espérance que, prenant l'armée de Licinius sans combat, il doublerait ses forces pour attaquer Constantin. On s'approche donc, on sonne les trompettes, on déploie les enseignes; les gens de Licinius fondent vigoureusement sur leurs ennemis. Ceux-ci épouvantés, ne purent ni tirer leurs épées, ni lancer leurs traits. Maximin tournait autour des bataillons et sollicitait les troupes de son rival, tantôt par des prières, tantôt par des promesses, personne ne l'écoutait. On le charge, il fuit vers les siens, qui se laissaient tuer sans résistance ; et ce grand nombre de légions tombe comme une moisson sous les mains d'un petit nombre. Ils semblaient tous avoir oublié leur nom, leur courage, leurs anciennes récompenses, et n'être pas venus pour combattre, mais pour se faire égorger comme des victimes dévouées à la mort par l'ordre de Dieu. Il en était déjà tombé une multitude quand Maximin, voyant tourner l'affaire autrement qu'il ne pensait, quitta la pourpre, prit un habit d'esclave et repassa le détroit. Après lui, personne n'eut honte de s'enfuir. Il demeura sur la place la moitié de son armée ; le reste se rendit et prit la fuite. Il arriva à Nicomédie la nuit d'après le premier jour de mai, ayant fait soixante milles en un jour et en deux nuits ; il prit à la hâte sa femme, ses enfants et quelque peu d'officiers de son palais, et marcha vers l'Orient ; mais il s'arrêta en Cappadoce, ayant rassemblé quelques fuyards et quelques troupes d'Orient, et ce fut là qu'il reprit la pourpre. Licinius, ayant reçu une partie des soldats de Maximin, qui se rendirent à lui et qu'il distribua dans ses troupes, fit passer son armée en Bithynie, peu de jours après la bataille. Il entra à Nicomédie, et rendit grâces à Dieu, qui lui avait donné la victoire ; puis, le treizième de juin, il y fit publier l'édit donné en faveur des chrétiens à Milan, et les exhorta de vive voix à rétablir les églises en leur premier état. Il y avait environ dix ans et quatre mois que Dioclétien et Galérius avaient abattu la grande église de Nicomédie (1).

Maximin lui-même, qui venait de promettre à Jupiter d'exterminer le nom des chrétiens, commençait à tenir un autre langage. Irrité contre les prêtres des idoles et les devins qui lui avaient fait entreprendre cette guerre, il les punit de mort comme des imposteurs et des traîtres. En même temps, il publia un édit bien plus favorable que le premier ; car il y accordait expressément aux chrétiens le pouvoir de bâtir les églises, avec la restitution des

(1) Lact. Euseb.

maisons et des terres qui leur avaient appartenu, et qui avaient été confisquées. Il prit prétexte de faire ce nouvel édit, sur ce que quelques juges n'ayant pas, dit-il, bien compris ses intentions exprimées dans le premier, avaient donné sujet de douter aux autres et de n'oser embrasser la religion qu'ils voulaient. Ce changement forcé de langage ne désarma point la vengeance du ciel (1).

Licinius, avec son armée victorieuse, suivit Maximin, qui s'enfuit et se retira dans les défilés du mont Taurus, dont il ferma les passages par quelques retranchements; et comme les vainqueurs perçaient tout du côté droit, il se retira enfin à Tarse. Là, se trouvant en péril par mer et par terre, et ne voyant plus de refuge, la crainte et le chagrin le firent recourir à la mort comme au remède le plus assuré. Il se remplit de vin et de viandes, comme ceux qui en prennent pour la dernière fois, puis il avala du poison ; mais comme il avait l'estomac plein, l'effet actuel n'en fut pas grand, et il produisit une langueur qui le tourmenta plus longtemps. Il sentait brûler ses entrailles avec des douleurs si excessives, qu'il en vint jusqu'à la fureur, et que, pendant quatre jours, il prenait de la terre à pleines mains pour la manger, comme pressé d'une faim extrême ; puis il se battait la tête contre les murailles, de sorte que ses yeux lui sortirent de la tête. Alors, ayant perdu la vue, il commença à voir Dieu qui le jugeait environné de ministres vêtus de blanc. Il criait comme ceux qui sont à la torture, et disait : « Ce n'est pas moi qui l'ai fait, ce sont les autres. » Ensuite il avouait, comme vaincu par les tourments ; et, de temps en temps, il priait Jésus-Christ, en pleurant, d'avoir pitié de lui. Il rendit l'esprit avec les gémissements d'un homme qui se sent brûler ; et telle fut la fin de Maximin Daïa, le plus cruel de tous les persécuteurs.

Toute leur race périt de même. Licinius fit mourir Candidien, fils de Galérius et d'une concubine, mais que sa femme Valérie avait adopté, parce qu'elle était stérile. Licinius fit aussi punir de mort Sévérien, fils de Sévère, qui avait suivi Maximin dans sa fuite, l'accusant d'avoir voulu prendre la pourpre après la mort de Maximin. Il fit mourir encore le fils aîné de Maximin, âgé de huit ans, sa fille âgée de sept ans, fiancée à Candidien, après avoir fait précipiter leur mère dans le fleuve Oronte, qui passe à Antioche, où elle avait fait souvent noyer des femmes vertueuses. Valérie, veuve de Galérius et fille de Dioclétien, après avoir erré pendant quinze mois en diverses provinces, vêtue pauvrement, fut enfin reconnue et arrêtée à Thessalonique avec sa mère. Leur supplice fut un grand spectacle, et attira la compassion du peuple, qui considérait d'où elles étaient tombées. On leur coupa la tête et on jeta leurs cadavres dans la mer (2). Tout cela fut écrit dans le temps même, par Lactance, en son *Traité de la mort des persécuteurs*.

Ainsi se termina ce combat de trois siècles entre l'Eglise du Christ et Rome idolâtre. Pendant trois siècles, Rome idolâtre persécute l'Eglise par ses empereurs et pour ses idoles, et pendant trois siècles l'Eglise souffre et meurt dans ses martyrs. Et, à la fin de ces trois siècles, Rome idolâtre voit périr à la fois et ses idoles et ses empereurs avec toute leur race, tandis que l'Eglise, leur survivant à tous, en voit un autre qui arbore sur son casque et dans ses étendards, le signe jusque-là ignominieux du Christ, la croix, qui sera désormais le glorieux étendard de l'humanité régénérée.

(1) Euseb. l. IX, c. x. — (2) Lact. *De mort. persec.*, c. 45.

DISSERTATION SUR LE LIVRE TRENTIÈME

DU JUGEMENT DU PAPE MELCHIADE DANS L'AFFAIRE DES DONATISTES.

Parmi les graves affaires, qui troublèrent l'Église aux différentes époques de son histoire, il faut certainement compter le schisme des donatistes. L'évêque de Carthage, Mensurius, était mort en 311 ; il eut, pour successeur Cécilien. Deux prêtres, qui convoitaient la succession de Mensurius, cherchèrent à Cécilien différentes querelles et finalement le remplacèrent par Majorin, qui fut consacré évêque par Donat. A qui appartenait le siège de Carthage ? De plein droit, il appartenait à Cécilien ; mais ceux qui ont tort ne se le persuadent pas aisément et, à défaut de bons titres, en appellent volontiers au bras séculier, ou aux juges laïques. Les donatistes invoquèrent donc le jugement de Constantin. Constantin comprit facilement que la cause des évêques appartient aux évêques et surtout au Souverain-Pontife, qui était alors Melchiade, il donna des lettres pour que ce Pape connût de l'affaire en litige. En même temps, pour adoucir les donatistes et quelques autres jaloux, il pria Materne de Cologne, Marin d'Arles et Rhétique d'Autun, évêques, de se rendre, des Gaules à Rome, pour assister, dans son jugement, le pape Melchiade. Un concile se tint à Rome en 313, au palais de l'impératrice Fausta, au Latran. Melchiade le présida ; il avait avec lui, outre les trois évêques venus des Gaules, quinze évêques d'Italie que Melchiade appela au concile. L'assemblée s'ouvrit le 12 octobre, tint trois séances, entendit Cécilien et Donat, et examina avec soin toute la controverse. Sa décision fut que Donat était condamné pour avoir écarté injustement Cécilien et ordonné Majorin ; et que Cécilien, reconnu innocent, devait remonter sur son siège. Saint Augustin (1) rappelle avec les plus grands éloges, cette décision du pape Melchiade : « Le bienheureux pape Melchiade parla le dernier, mais combien son jugement fut droit, intègre, prudent et pacifique ! Il n'écarta pas du collège épiscopal des collègues contre qui rien n'était prouvé ; il condamna le seul Donat, qu'il savait l'auteur de tout ce mal, et laissa aux autres la faculté de revenir à résipiscence, prêt à envoyer des lettres de communion même à ceux que Majorin avait ordonnés. En sorte que, là où la discussion avait placé deux évêques, Melchiade voulut confirmer celui qui avait été ordonné le premier et donna au second un autre peuple à gouverner. O excellent homme ! ô fils de la paix chrétienne ! ô père du peuple catholique ! »

Nous avons à examiner, ici, ce qui, dans le jugement du pape Melchiade, a prêté matière à discussion.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de m'arrêter à examiner si le pape Melchiade jugea en vertu de son droit propre de Pontife, ou bien comme juge délégué par l'empereur. Cette dernière opinion est celle de Basnage (2) et de Mosheim (3). Étant certain que Constantin lui-même a déclaré n'avoir aucun droit de juger en pareil cas, il est évidemment inadmissible que Melchiade ait connu de cette cause comme juge délégué par l'empereur. Voici, en effet, ce qu'écrit l'empereur dans sa lettre au concile d'Arles : « Combien de fois ces méchants, avec leurs importunes sollicitations, n'ont-ils pas été écartés, par moi, avec la réponse qu'ils méritaient. Certes, s'ils eussent eu présent à la mémoire ce souvenir, ils n'eussent point appelé à mon jugement. Mon jugement ! ils le demandent à moi qui attends le jugement de Dieu. Je le dis comme le porte la vérité : le jugement des prêtres doit être rendu comme si Dieu en personne siégeait sur le tribunal... Ils poursuivent les avantages séculiers et délaissent les biens célestes. O audacieuse audace de la fureur ! Comme cela se fait dans les causes des gentils, ils ont interposé appel... Quoi, ces détracteurs de la loi, qui récusent le jugement céleste, ont pensé à solliciter le mien, comme si je suivais leur opinion sur le Christ Sauveur ! » Ces paroles montrent assez que Constantin ne se croyait pas le droit propre de juger dans ces causes. Il est donc incroyable que, par délégation de Constantin, Melchiade ait jugé l'affaire des donatistes.

Ce point étant de toute évidence, il n'est pas nécessaire de prouver longuement que

(1) *Lettre* XLIII, *alias* CLXII. — (2) *Annales*, an 313. — (3) *Hist. ecclés*, quatrième siècle, p. II, § v.

Melchiade, en jugeant cette cause, jugea en vertu du droit propre de sa dignité. C'est ce que démontre la conduite du Pontife qui, sans consulter Constantin, appelle au concile, outre les trois évêques des Gaules, quinze évêques d'Italie. Cela résulte aussi de la nature même de la cause ; car, dès les premiers temps de l'Eglise, il était reçu que les causes majeures étaient réservées au jugement du Souverain-Pontife. Or, telle était la cause de Cécilien, puisque, de la controverse à résoudre, il devait suivre si ce prélat serait jugé privé de l'évêché qu'il avait légitimement obtenu. Enfin, le jugement de cette cause revenait à Melchiade par un titre particulier : il s'agissait d'un évêque d'Afrique, et ce pays, comme toutes les contrées de l'Occident, était soumis au patriarchat du Pontife romain : à ce titre spécial, les affaires ecclésiastiques de l'Afrique avaient été soumises au jugement du Pape.

Après le concile de Rome, sous le pape Melchiade, les donatistes s'étaient plaints de son jugement à l'empereur. On tint donc, pour la même affaire, un second concile à Arles, où l'on traita de l'appel des donatistes à Constantin. A la suite, et pour en finir, Constantin rendit un arrêt à Milan. Henri Valois (1), le cardinal Noris (2), Sirmond (3), pensent, au contraire, que l'affaire se passa autrement. Les donatistes, à leur avis, n'en auraient pas appelé du jugement de Melchiade, mais auraient déposé appel seulement après le concile d'Arles.

Saint Augustin, témoin très-grave dans les affaires qui regardent les donatistes, raconte ainsi la chose, contre les lettres de Pétilien : « Si, ce qui est vrai, à la demande de vos anciens, Constantin avait donné un jugement épiscopal, à Rome et à Arles : vous accusez le premier contre lui et vous en appelez de l'autre à son tribunal(4). » En outre, la raison des appelés et la forme des jugements n'admettent pas que ceux dont la sentence est revisée soient eux-mêmes juges de leur jugement. Or, il est certain, par la lettre synodale et par les actes du concile d'Arles, qu'à ce même concile siégèrent comme juges, outre le Pontife romain par ses légats, ceux qui avaient déjà jugé à Rome, Marin d'Arles, Materne de Cologne, Rhétique d'Autun, Mérociès de Milan, Proter de Capoue. On ne jugea donc pas à Arles de la cause en appel contre la sentence du concile de Rome.

Cette opinion est combattue par Optat de Milève (5) qui parle de manière à faire entendre que les donatistes en ont appelé du concile de Rome au jugement de l'empereur, appel que Constantin aurait rejeté en s'écriant : « O frénétique audace de la fureur ! Ils ont interposé appel, comme cela se fait dans les causes des gentils. » Mais les érudits pensent qu'Optat s'est trompé ici ; ils citent à l'encontre, le témoignage très-positif de saint Augustin et arguent de la nature même de l'affaire, n'étant pas équitable que ceux-là jugent en appel dont on révise la sentence. Ensuite Optat ne fait jamais mention du Concile d'Arles et montre assez qu'il pense que les lettres de Constantin, citées plus haut, ont été écrites, non aux pères d'Arles, mais aux évêques qui jugèrent à Rome. Or, il est certain qu'elles ont été écrites aux Pères du concile d'Arles, comme le prouve assez le témoignage de saint Augustin (6) : « L'empereur chrétien, dit-il, n'osa pas recevoir leurs plaintes bruyantes et tumultueuses ; il récusa sa compétence contre le jugement des évêques qui avaient siégé à Rome. Mais il donna, comme je l'ai dit, d'autres évêques ; les hérétiques aimèrent encore mieux en appeler une seconde fois à l'empereur, de ces derniers évêques ; vous avez entendu combien l'empereur déteste ce nouvel appel. » Ces paroles se rapportent à l'exclamation de l'empereur : *O rabida furoris audacia !* Or, la lettre dans laquelle se trouve cette exclamation, fut adressée aux Pères d'Arles par Constantin.

Malgré la vérité de cette assertion, on ne peut nier que les donatistes n'aient pas eu, pour le jugement du Pape, un respect convenable. Mais quoi d'étonnant que ces schismatiques aient refusé l'obéissance à Melchiade ? Du moins, leur conduite ne peut, en aucune façon, prouver que l'autorité de Melchiade ne termina pas l'affaire de Cécilien par un jugement tout à fait définitif. On voit assez que la conduite des donatistes fut criminelle, leur rébellion prouve tout juste qu'ils méprisaient toute autorité, même légitime.

Cependant il nous paraît opportun au sujet de ce fait des donatistes, d'examiner, en passant, ce qu'en dit le cardinal de La Luzerne, dans son livre *De la Déclaration de* 1682. Dans la troisième partie de cet ouvrage, le cardinal (7) prétend que la controverse ne fut pas définitivement tranchée par le jugement du pape Melchiade. Citant un témoignage de saint Augustin, tiré de sa lettre (8) à Glorius d'Eleuse il prouve qu'il faut juger tout autrement de la décision du pape Melchiade. « En admettant que nous croyons, dit à cet endroit saint Augustin, que tous les évêques qui jugèrent à Rome, n'étaient pas des juges intègres, il restait encore le conseil plénier de l'Eglise universelle, où l'on pouvait reprendre la question avec les juges eux-mêmes, et s'ils avaient été convaincus d'avoir mal jugé, on eût cassé leur jugement. Que les donatistes prouvent s'ils l'ont fait. Pour nous, nous prouvons facilement qu'ils ne l'ont pas fait, par cela que, de toute la chrétienté, personne ne communique avec eux. » Par ce témoignage,

(1) Diss. sur le schisme des donatistes. *Hist. ecclés.* d'Eusèbe. — (2) *Hist. des donatistes.* — (3) *Notes sur les conciles des Gaules.* — (4) L. II c. XCII. — (5) *Contre Parménien*, l. I. — (6) *Lettre* CLXII. — (7) L. IX, c. X. Nous dirons ici une fois pour toutes, qu'un évêque, a plus forte raison un cardinal, écrivant contre le Pape nous paraît manquer à tous les devoirs de son état. — (8) *Lettre* XLIII, *alias* CLXII, c. VII, n. 9.

La Luzerne prétend qu'il est démontré qu'il restait le concile œcuménique, qui peut casser la sentence du Pape; et quoique aucun concile n'ait cassé la sentence de Melchiade, cependant la cause de Cécilien ne fut pas définie par une moindre autorité, puisque ce jugement fut approuvé par l'assentiment de l'Eglise universelle. Il est facile de comprendre pourquoi cet auteur prétend que telle est la portée du témoignage de saint Augustin; c'était pour établir que les jugements du Pape sont réformables, tant qu'ils n'ont pas été confirmés par le consentement de l'Eglise.

Le cardinal Joseph-Augustin Orsi, dans son ouvrage : *De l'irréformable jugement des Pontifes romains, dans la définition des controverses de foi* (1), avait, sur ce chef, réfuté Bossuet. Orsi avait montré : 1° Que la cause de Cécilien terminée par le jugement de Melchiade et du Pontife romain, n'était pas susceptible de modification par un concile général; 2° qu'elle n'aurait pu être retirée que sur la concession gracieuse du Pape, et encore dans un concile qu'il eût présidé par lui-même et par ses légats; 3° que la cause de Cécilien, dont parle saint Augustin, n'était pas une de ces causes qui appartiennent au jugement de l'Eglise universelle. Ce qu'avait dit là le cardinal Orsi, le cardinal de La Luzerne entreprit de le réfuter en 1821. Son but était d'infirmer ce qu'on objectait à l'auteur de la *Défense de la Déclaration* et de conclure qu'on ne pouvait ébranler ce qu'avait produit Bossuet pour la défense.

Mais je ne sais vraiment comment on peut infirmer l'argumentation d'Orsi et montrer que le jugement de Melchiade aurait été susceptible de réforme sans la permission du Pontife romain, par cela qu'Augustin aurait affirmé qu'il restait aux donatistes, après le jugement du Pape, l'autorité du concile général. En premier lieu, il est hors de doute qu'Augustin disputant avec les donatistes, a voulu agir d'une manière humaine et suivre la voie qui lui paraissait plus expéditive et plus certaine pour les réfuter. Comme il arguait de leur conduite et voulait objecter que le schisme des donatistes avait été condamné par l'Eglise universelle, de manière à ne leur laisser aucune apparence de raison, aucun moyen de répondre, il ne doit pas être étonnant qu'il ait affirmé ce qu'on trouve, en effet, dans sa lettre.

On pourrait citer ici plusieurs passages d'Augustin, pour établir qu'en agissant ainsi contre les donatistes, il voulait les écraser sous les objections et, suivant ses moyens, les réfuter victorieusement par la plus ample autorité. Voici, entre autres, ce qu'il dit (2). « Cyprien, dit-il, montre assez qu'il aurait facilement changé d'avis.... si, de cette époque la vérité de la question, éclaircie et manifestée, eût été confirmée par un concile général. Car s'il loue Pierre, il dit aussi qu'il a été patiemment et paternellement reprimandé par un collègue d'une vocation plus récente; combien plus promptement, en présence d'une vérité manifeste, eût-il cédé, lui et le concile de sa province, a l'autorité de l'Eglise universelle. » Voici ce qu'il dit encore (3) lorsqu'il oppose l'autorité de l'Eglise contraire aux donatistes, pour montrer qu'il en résulte la preuve de leur erreur. « Certainement, dit-il, j'aurais partagé l'avis de Cyprien, si je n'étais ramené à une considération plus attentive par la grande autorité de tant d'autres que la grâce de la doctrine a rendus ses égaux et peut-être ses supérieurs : l'Eglise qui l'avait enfanté, a pu, répandue qu'elle est dans tout l'univers, enfanter une foule d'autres docteurs parmi les nations latines, grecques, hébraïques et barbares. S'ils ne m'ont paru en aucune façon avoir refusé vainement de suivre cette opinion, ce n'est pas que, dans une question très-obscure, un seul ou un petit nombre ne puisse penser plus juste qu'un plus grand nombre; mais c'est que quand, il y a, d'un côté, un ou plusieurs, de l'autre un grand nombre d'hommes de même religion et unité, doués d'un grand génie et d'une abondante doctrine, on ne doit se décider qu'après avoir examiné les choses et les avoir traitées selon ses forces. » Que si telle a été la conduite d'Augustin en traitant la controverse des donatistes; s'il a voulu d'abord comprimer des sectaires arrogants et leur opposer l'autorité de l'Eglise, pour les convaincre d'erreur et de défection, l'argument tiré de son témoignage ne prouve pas qu'il a cru les jugements du Pape réformables, avant leur confirmation par l'autorité de l'Eglise; il prouve seulement qu'il a voulu démontrer, aux donatistes, que toute l'Eglise avait adhéré au jugement de Melchiade.

Mais voyons de plus près la nature de cette cause qu'Augustin pense n'appartenir pas à l'Eglise universelle. Dans l'*Abrégé de la conférence du troisième jour* (4), l'évêque d'Hippone dit : « La cause de l'Eglise fut traitée de telle façon que les catholiques eurent grand soin de la distinguer de la cause de Cécilien; parce que, en présence de toute accusation humaine, la cause catholique avait mérité tant de témoignages divins. Après, on se mit à examiner l'affaire de Cécilien. » Il continue (5) : « Dans cette conférence, les catholiques mirent leur attention à distinguer la cause de l'Eglise de la cause de Cécilien; ils dirent que, dans l'Eglise, le mélange des méchants ne nuisait pas aux bons et ne les souillait pas de leurs péchés; ils obtinrent par là que la cause ne préjudiciât pas à la cause et la personne à la personne. Dès qu'on s'écartait de cette procédure, elle était confirmée à haute voix par les adversaires. » Augustin et les catholiques qui assistaient à la conférence de Carthage, crurent qu'il s'agissait d'une ques-

(1) T. II, l. III, c. x. — (2) *De Baptismo*. l. II, c. iv. — (3) *Ibid.*, l. III, c. iv. — (4) *Ibid.*, c. xi. — (5) *Ibid.*, c. xvi.

tion de fait, qui fut traitée, à Rome, dans l'affaire de Cécilien et qu'il fallait la considérer à part de la cause de l'Eglise universelle. Que si tel fut l'avis d'Augustin et des catholiques qui combattirent avec lui les donatistes, au sujet de l'affaire de Cécilien, on ne peut mettre en doute qu'elle n'appartenait pas à l'Eglise universelle, qui pouvait, par une raison invincible, se défendre contre les erreurs des hérétiques, sans avoir besoin que Cécilien fût en effet innocent. Par ce que nous avons dit de l'ordination de Cécilien, et de l'élection de Majorin, on voit assez de quoi il était question dans cette affaire; de quelles erreurs les donatistes affligeaient la cause de l'Eglise, cela est connu par l'histoire. Or saint Augustin (1) affirmait, à bon droit, après la conférence, ceci : « Nous travaillions de toutes nos forces à séparer la cause et la personne de Cécilien, quelle qu'elle fût, de la cause et de la personne de l'Eglise que Dieu a fortifiée de ses saints témoignages. »

Quoiqu'il soit certain que telle était la cause de Cécilien, il ne faut pas croire, pour cela, que l'opinion d'Augustin fut qu'en effet les décrets des Pontifes pussent être cassés par le concile général. Une telle opinion ne cadre pas avec le caractère du saint docteur; lui, qui était d'une si parfaite déférence envers le Saint-Siége, ne pouvait croire réformable, un jugement rendu par le chef de toute l'Eglise, dans la cause d'un évêque d'Afrique, cause qui, par droit particulier, était réservée à la définition du Souverain-Pontife. Cela se voit dans la lettre (2) où il parle du concile qui aurait pu se tenir après le jugement du pape Melchiade, et examiner de nouveau l'affaire de Cécilien : il parle seulement d'une assemblée pour comprimer l'audace des hérétiques. Rapportons qu'après le concile de Rome, les donatistes ne s'étaient pas soumis, mais s'étaient plaints du jugement pontifical : il ajoute : « Constantin leur donna, à Arles, le jugement d'autres évêques, *non parceque cela était nécessaire*, mais cédant à leur perversité et voulant contenir de toute manière leur excessive impudence. » Pour confirmer le témoignage d'Augustin, il est bon de rapporter ce que dit Optat de Milève (3), du schisme des donatistes. Optat parle pour démontrer qu'il lui paraît inouï, que le jugement porté sur Cécilien, par Melchiade, ait pu être retiré et cassé par un autre concile. « Cécilien, dit-il, fut absous par le jugement de tous ceux qui assistaient au concile de Melchiade, et le jugement fut terminé par la sentence du Pape lui-même. » Optat ajoute que le Pontife envoya, en Afrique deux évêques, Eunomius et Olympius, pour publier le second concile romain, là où était l'Eglise catholique; que les prélats, étant venus en Afrique, y « déclarèrent que celle-là était catholique qui était répandue dans tout l'univers, que le jugement des dix-neuf évêques ne pouvait être revisé; qu'ils communiquèrent avec le clergé de Cécilien et partirent. » J'omets ce qu'il écrivit dans la pensée que les donatistes, après le jugement de Melchiade, en avaient appelé à Constantin. Car, il s'étonne qu'on puisse traiter de nouveau cette affaire, lorsque Donat est frappé par tant de sentences et Cécilien purgé par un si grand jugement.

Nous ne devons pas omettre ici, ce que dit, plus haut, le cardinal Orsi, à savoir : Que si l'on avait tenu le concile plénier dont parle Augustin, ce concile, relativement à Cécilien, eût été semblable ou analogue au concile d'Arles pour son affaire, c'est-à-dire qu'on n'aurait pu célébrer ce concile que du consentement du Pape et sous la présidence de ses légats. Comme le concile d'Arles fut tenu, non parce qu'il était nécessaire après le jugement de Rome, mais parce que sa célébration parut utile et opportune pour comprimer les clameurs des hérétiques, de même on n'aurait pas dû estimer nécessaire, un concile plénier, pour terminer la cause. Il est certain que le concile d'Arles se tint du consentement de Sylvestre, que ce Pontife présidait par ses légats et qu'on traita de nouveau l'affaire de Cécilien. La lettre des pères d'Arles au Pape, rapportée par le cardinal Noris, prouve que le Pontife n'assista pas au concile parce qu'il ne pouvait s'éloigner des contrées où siégent chaque jour les apôtres et où leur sang atteste, sans cesse, la gloire de Dieu; » mais il est constant que Sylvestre envoya des légats, Claudien et Vitus prêtres, Eugène et Cyriaque diacres, pour présider à sa place. Si, du consentement et sous la présidence du Pape, on traite de nouveau dans un concile œcuménique quelque cause déjà jugée par le Saint-Siége, cela ne peut certainement fournir un argument grave, pour montrer que les jugements du Pape sont réformables par un concile général.

Cela suffit, je pense, pour montrer que La Luzerne se trompe, lorsqu'il pense que le témoignage de saint Augustin (4), cité par Bossuet, prouve manifestement que ce grand docteur croyait, le jugement du Pape réformable par le concile œcuménique. On voit assez dans quel sens a parlé saint Augustin. Dans ce passage, comme le prétend le même auteur, saint Augustin n'affirme pas que les donatistes avaient le droit de faire connaître, à nouveau, de la cause de Cécilien, après le concile de Rome, et d'en appeler de ce concile : Augustin ne dit rien, sinon que la sentence romaine fut estimée juste par l'Eglise universelle et que si l'on avait tenu un concile général, les donatistes auraient compris que les juges de Rome avaient été bons juges.

Il n'est pas inutile d'ajouter ici une observation du cardinal Noris (5). Calvin et sa secte, parce qu'au synode d'Arles, on institua

(1) *Contre les donatistes*, c. IV. — (2) *Lettre* CLXII. — (3) L. I, n. 24. — (4) *Lettre* CLII. — (5) *Histoire des donatistes*, p. I, c. IX.

un nouveau jugement sur une cause qu'avait jugée le pape Melchiade, tirent de là des arguments pour prouver que le Saint-Siége ne jouit pas de l'autorité suprême, puisque, dans un synode majeur, on remit en cause une affaire qu'il avait définie. Plairait-il donc aux ennemis de l'autorité pontificale, que saint Augustin ait affirmé, que l'appel du jugement du Pape était le droit propre des donatistes? Et les frères Ballerini, à propos de cette observation de Noris, ajoutent très-sagement : Puisque le saint docteur a écrit qu'il aurait pu rester, aux donatistes, après le jugement de Rome, le concile plénier de l'Eglise universelle et qu'il crut ce concile en réserve pour briser l'impudence des schismatiques, les adversaires argumentent évidemment très-mal en disant que la pensée d'Augustin était, que la sentence du Pape, pouvait, de plein droit, être rétractée par un concile général et qu'il était permis d'en appeler de cette sentence. Par le témoignage d'Augustin, qu'on oppose, il est dit que la cause pouvait être agitée de nouveau, dans un concile général, avec les mêmes juges, et si Augustin a affirmé, par ses paroles, quelque reconnaissance de l'affaire, il ne l'a concédée qu'au point de vue du fait : les Ballerini remarquent donc que, par là, il a plutôt écarté qu'approuvé l'appel. Car, disent-ils, là où intervient l'appel, les Pères dont il est appel ne peuvent siéger, comme juges, dans l'assemblée qui doit suivre, comme l'a enseigné Noris lui-même, dans l'endroit où il montre que les donatistes n'en n'ont pas appelé à Constantin du jugement de Melchiade. Si donc Augustin a laissé les Pères de Rome juges au concile qui doit suivre, quand il dit : « La cause aurait pu être agitée avec les mêmes juges, » il a donc certainement écarté un véritable appel ; il a seulement jugé qu'il se pouvait faire qu'on permît par grâce un nouvel examen aux donatistes, pour découvrir plus évidemment et comprimer leur audace.

On ne peut davantage accorder à La Luzerne ce qu'il affirme avec une si grande confiance, en contredisant Orsi au bénéfice de Bossuet, en soutenant qu'il n'était pas nécessaire que le Pape donnât son assentiment pour qu'on pût examiner de nouveau l'affaire traitée au concile de Rome. L'évêque de Langres appelle la réponse d'Orsi, une pétition de principe : or, ce n'est pas là une pétition de principe, c'est une manière de répondre qui s'appuie sur de très-graves raisons. Un concile plénier se serait tenu, du consentement et sous la présidence du Pape, au moins par ses légats : Comment donc, dans ce concile, aurait-on pu examiner la cause de Cécilien, déjà jugée par le Pape, sans le consentement du Pape, puisque ce concile n'aurait dû se tenir que du consentement et sous la présidence du Pontife? En outre, il est certain que les décrets d'un concile œcuménique, pour acquérir l'autorité d'un concile général, doivent être confirmés par le Saint-Siége : Si une nouvelle connaissance de la cause de Cécilien s'était faite sans le consentement du Pape, et qu'à l'issue du concile, le Pape l'eût déclarée nulle, ce nouvel examen du concile plénier eût-il été légitime? Pour nous, quand nous disons que, dans le concile dont parle Augustin, on n'eût pu examiner qu'avec le consentement du Pape, une cause déjà jugée; quand nous ajoutons que si le Pape, à l'issue du concile, eut improuvé et rejeté ce nouvel examen, la nouvelle connaissance de la cause n'eût pu être jugée légitime : nous parlons d'un concile général, qui se tient selon les lois cononiques, non d'un concile qui violerait les institutions de l'Eglise. Ici s'accuse la difficulté de prouver l'opinion qui donne aux conciles généraux, une autorité supérieure à l'autorité des Papes ; quel concile général peut-on citer, qui ait été estimé légitimement œcuménique et dont le Pontife romain n'ait pas approuvé les décrets? Comment l'autorité de ces décrets sera-t-elle démontrée supérieure à la puissance pontificale, puisque la raison du concile vraiment œcuménique exige la confirmation du Saint-Siége?

Le cardinal de La Luzerne n'est pas plus heureux lorsqu'il entreprend de réfuter ce qu'on objecte à Bossuet sur la cause de Cécilien ; il base ses raisonnements sur ce que la controverse, quand elle fut jugée par Melchiade, regardait seulement la personne et la cause de Cécilien. Or, il est faux que, dans la controverse agitée l'an 313, on n'eût pas songé à des qualités qui regardaient la personne de Cécilien. En effet, elles regardaient la personne de Cécilien, ces accusations des donatistes qui le prétendaient coupable d'inhumanité envers les martyrs, au milieu même de la persécution et d'empressement à recevoir la consécration épiscopale des mains de Félix, évêque d'Aptonge, accusé lui-même du crime de tradition.

Que si, outre ces crimes objectés contre Cécilien, on traita encore, en présence de Melchiade, des ordinations de Cécilien et de Majorin; si l'on disputa pour savoir quelle ordination était légitime : ce chef de controverse consistait encore en particulières circonstances du fait et la controverse ne devenait pas pour cela telle qu'on puisse dire que, dans le jugement rendu à Rome, on n'ait pas traité seulement de la personne et de la cause de Cécilien, mais d'une affaire qui regardait l'Eglise universelle. Le nombre et l'obstination des hommes qui soutenaient Donat, ne changeaient pas la nature de la controverse, lorsqu'elle vint au tribunal du Souverain Pontife : le genre et la nature d'une cause ne se définissent pas sur le nombre et l'obstination du parti qui la défend, mais sur la chose qui la constitue. Or, par les témoignages cités plus haut, surtout de saint Augustin, nous avons montré que les catholiques, qui luttaient contre les donatistes, étaient entièrement persuadés que la controverse jugée par Melchiade regardait seulement la personne et la cause de Cécilien.

Pour le prouver, il est bon de rappeler ce que dit Noël Alexandre dans son *Histoire ecclésiastique* (1); il dit que ni les catholiques qui communiquaient avec Cécilien, ni les donatistes qui revenaient à l'unité de l'Eglise, n'avaient dû croire Cécilien pur des crimes dont il avait été accusé, mais seulement n'avaient pas dû croire témérairement qu'il avait été coupable, et que les juges, qui l'avaient absous, avaient mal jugé. Le cardinal Orsi avait fait à Bossuet cette objection pour montrer plus évidemment que la question définie par Melchiade était une simple question de fait. L'auteur, que nous réfutons en conclut que si le jugement pontifical regardait la personne privée de Cécilien, on doit alors au moins penser que l'opinion de saint Augustin était que, dans ces causes au moins, on peut en appeler du Pape au concile général. Cette conclusion ne mérite pas de réponse. Ce que nous avons dit précédemment établit assez la véritable opinion de saint Augustin, qui est fort loin de cette pensée. Il reste donc à conclure que, du témoignage de saint Augustin, on ne peut tirer aucune preuve contre l'autorité irréformable des décrets du Pontife romain.

(1) Quatrième siècle, Diss. VI.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

